



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

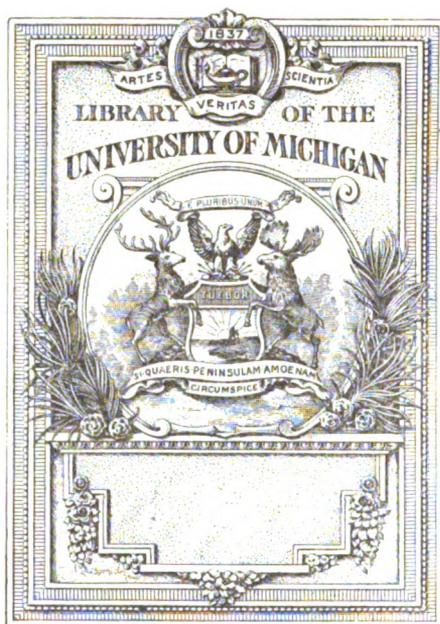
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





BR
95
M63
ser. 3

TROISIÈME ET DERNIÈRE

ENCYCLOPÉDIE

THÉOLOGIQUE,

OU TROISIÈME ET DERNIÈRE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT EN FRANÇAIS, ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE
ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES :

CES DICTIONNAIRES SONT, POUR LA TROISIÈME SÉRIE, CEUX :

DES SCIENCES POLITIQUES, — DES MUSÉES, — D'ÉCONOMIE CHARITABLE, — DES BIENFAITS DU CHRISTIANISME, —
DE MYTHOLOGIE, — DE LA SAGESSE POPULAIRE, — DE TRADITION PATRISTIQUE ET CONCILIAIRE, —
DES LÉGENDES, — DES ORIGINES DU CHRISTIANISME, — DES ABBAYES, — D'ESTHÉTIQUE, — D'ANTIPILOSOPHISME,
— DES HARMONIES DE LA RAISON AVEC LA FOI, — DES SUPERSTITIONS, — DE THÉOLOGIE ET DE PHILOSOPHIE
SCHOLASTIQUE, — DES APOCRYPHES, — DE DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE, — D'ORFÈVREURIE ET ORNEMENTATION
RELIGIEUSES, — DE TECHNOLOGIE, — DES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES, — DES CARDINAUX, —
DES PAPES, — DES OBJECTIONS POPULAIRES, — DE LINGUISTIQUE, — DE MYSTIQUE, — DU PROTESTANTISME,
— DES PREUVES DE LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST, — DU PARALLÈLE ENTRE LES DIVERSES DOCTRINES
PHILOSOPHIQUES ET RELIGIEUSES ET LA FOI CATHOLIQUE, — DE BIBLIOGRAPHIE
ET DE BIBLIOSIE, — DES ANTIQUITÉS BIBLIQUES, — DES SAVANTS ET DES IGNORANTS, — DE PHILOSOPHIE, —
D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, — DES DROITS DE LA RAISON DANS LA FOI, — DE PHYSIOLOGIE, —
DES MISSIONS, — DES LEÇONS ET EXEMPLES DE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE EN PROSE ET EN VERS,
— DES CANTIQUES, — DES CONTROVERSES HISTORIQUES, — DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE
ÉTABLIE PAR LES SEULS CANONS DES CONCILES, — DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE D'APRÈS LES PROPOSITIONS
QUE L'ÉGLISE A TOUJOURS APPROUVÉES COMME VRAIES, OU FLÉTRIES COMME FAUSSES, EN DOGMES DE FOI,
EN CERTITUDE THÉOLOGIQUE ET EN SIMPLE OPINION :

*Publication sans laquelle on ne saurait parler, lire et écrire utilement & exactement,
n'importe en quelle situation de la vie ;*

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, OU A 50 VOLUMES CHOISIS DANS LES TROIS
Encyclopédies ; 7 FR. ET MÊME 8 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

65 VOLUMES, PRIX : 390 FRANCS.

TOME SOIXANTIÈME.

DICTIONNAIRE DES MISSIONS CATHOLIQUES.

TOME DEUXIÈME ET DERNIER.

2 VOL., PRIX : 14 FRANCS.

SE IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, 20, AU PETIT-MONTROUX,
AUTREFOIS BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS, MAINTENANT DANS PARIS.

1864

DICTIONNAIRE DES MISSIONS CATHOLIQUES,

contenant :

1° UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR LES SAINTS OU PIEUX PERSONNAGES AUXQUELS, APRÈS LES APOTRES, L'ÉGLISE DOIT LA PROPAGATION DE LA FOI CHEZ TOUS LES PEUPLES DE LA TERRE, ET QUI, PAR LEUR SANG, LEURS TRAVAUX OU LEUR DÉVOUEMENT, SONT AUTANT DE HÉROS DU CHRISTIANISME,

PAR M. LACROIX,

Employé supérieur au Ministère des Finances;

- 2° UNE INTRODUCTION OU LA SIMPLE EXPOSITION DE LA DIFFÉRENCE DES *points de départ*, DES *résultats* ET DES *moyens* DES MISSIONS CATHOLIQUES ET PROTESTANTES MONTRE LA SUPÉRIORITÉ DU CATHOLICISME SUR LE PROTESTANTISME;
3° UNE ÉNUMÉRATION DES MISSIONS PROTESTANTES DEPUIS LA RÉFORME JUSQU'À NOS JOURS;
4° UNE DESCRIPTION DE L'ÉTAT RELIGIEUX DES CONTRÉES OU LE CATHOLICISME N'EST PAS ENCORE DOMINANT;
5° UN EXPOSÉ, SELON L'ORDRE ALPHABÉTIQUE, DES DIOCÈSES, VICARIATS ET PRÉFECTURES APOSTOLIQUES, AINSI QUE DE TOUS LES ORDRES, CONGRÉGATIONS ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES S'OCCUPANT DES MISSIONS;
6° UN TABLEAU DE LA POPULATION DE TOUS LES PAYS DIVISÉE PAR RELIGIONS, D'APRÈS LES PREMIÈRES AUTORITÉS ET LES DONNÉES OFFICIELLES;

PAR LE D^r ETIENNE DE DJUNKOVSKOY,

Ancien Préfet apostolique, Promoteur de l'Académie des Quirites à Rome, membre de la Société royale littéraire d'Islande, de la Société orientale, etc.;

PUBLIÉ PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

TOME DEUXIÈME ET DERNIER.
DICTIONNAIRE DES MISSIONS CATHOLIQUES.

2 VOLUMES, PRIX : 14 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, 20, AU PETIT-MONTROUGE,
AUTREFOIS BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS, MAINTENANT DANS PARIS.

1864

SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE II^e VOLUME DU DICTIONNAIRE DES MISSIONS CATHOLIQUES.

Dédicace à l'Enfant Jésus.	col. 9
Préface, Notions préliminaires, etc.	9
Description de l'état religieux des Contrées où le Catholicisme n'est pas encore dominant.	67
Diocèses, Vicariats et Préfectures apostoliques, d'après le Catalogue officiel de Rome.	951
Ordres, Congrégations et Institutions religieuses s'occupant des Missions.	1529
Tableau de la Population de tous les pays divisée par religions, d'après les premières autorités et les données officielles.	1637

Jamais, depuis les temps apostoliques, tant de zèle n'a été déployé pour la propagation de la Foi, et tant de succès n'ont été obtenus que sous le Pontificat de Pie IX.

DEDICACE

A L'ENFANT JÉSUS.

En contemplant les beautés grandioses de la nature, en admirant la Providence qui apparaît avec toute sa grandeur dans la philosophie de l'histoire, en essayant d'approfondir les questions de la métaphysique qui montrent tout ce qu'il y a de grand dans les régions de la pensée, je m'écriais souvent : O Dieu admirable ! ô Dieu plein de bonté, de sagesse et de puissance !

Mais quand je vous contemple, ô Dieu d'amour, dans vos abaissements sur la terre acceptés pour mon bonheur, quand je vous considère dans la crèche, je ne puis m'empêcher de m'écrier avec saint Bernard : O Dieu tout aimable ! et j'avoue que je trouve plus de grandeur dans la crèche que dans l'ensemble de l'univers, de l'histoire et de la philosophie, comme on voit plus de grandeur dans l'affabilité et la popularité d'un roi qui sacrifie son repos et ses intérêts au bonheur de consoler ses sujets, que dans les pompes qui entourent son trône. C'est votre force et votre exemple (1) qui font des missionnaires.

Enfant Jésus, vous seul ne demandez et ne refusez rien. Je puis donc m'adresser à vous sans crainte d'éprouver un refus, d'autant plus que les missions ne sont que votre œuvre : *Tua tibi !* Jésus, mon Dieu, je vous aime par-dessus tout (2) !

(1) *Quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. (Matth. xi, 25.)*

(2) Indulgence de cinquante jours chaque fois

qu'on récite ou qu'on recommande de réciter cette oraison jaculatoire pour le salut des âmes, c'est-à-dire pour les missions, etc. Pie IX, 7 mai 1854.

PRÉFACE.

Dans le premier volume, introduction de celui-ci, dont l'importance est beaucoup plus grande, nous avons dit que nous offririons une description *complète* et *systématique* de l'état des Missions en parcourant les Pays, les Diocèses, les Vicariats et Préfectures apostoliques, les Ordres religieux, les Congrégations religieuses et les autres Institutions qui s'occupent des missions, en donnant en *Supplément* ce qui manque au premier volume, et que nous présenterions dans l'*Appendice* les instructions offertes par la sacrée congrégation de la Propagande, organe suprême du Chef de l'Eglise pour les missions, en les faisant suivre des *Monita* de quelques saints aux missionnaires. Nous tenons notre promesse.

Pour être complet, autant que cela est possible, voici les sources auxquelles nous avons puisé.

1° Les rapports officiels des missions recueillis, arrangés, par l'archiviste lui-même, mais non encore rendus publics, des archives de la Propagande, presque pour toutes les missions, ainsi que pour quelques missions recueillies par nous-même.

2° Plus de cent ouvrages, almanachs du

clergé et journaux contenant des notices pour la plupart officielles en treize langues.

3° Vingt-quatre années de voyages et d'études pour connaître l'état religieux de divers pays et pour exciter, malgré notre grande indignité, le zèle pour le salut et la sanctification des âmes dans la voie de la charité et de la vérité.

Quod potui feci, faciant meliora potentes !

Pour être *systématique* dans un ouvrage en forme de Dictionnaire, ce qui a de grands avantages, comme le disait le fameux Berzelius, parlant de la chimie, nous n'avions d'autre moyen que d'exposer le plan dans lequel, au milieu des sciences théologiques et ecclésiastiques, la description des missions peut et doit prendre sa place, et ensuite montrer dans quel ordre on pourrait présenter cette science, dont le fondateur a été le Pape Pie II. Enseignée depuis longtemps dans les Universités allemandes, elle figure depuis des siècles dans les documents reçus de Rome sous le titre de *Statistique des missions* ; on l'appelle statistique ecclésiastique, et celle des missions en fait

une partie importante. Dans notre époque les congrès statistiques de Bruxelles, Londres, Berlin, montrent la grande popularité et utilité de la science statistique en général.

Donc pour être systématique, selon notre promesse, nous exposons l'état des missions d'une manière analytique, c'est-à-dire en commençant par les pays, énumérant ensuite les diocèses, les vicariats et les préfectures apostoliques qui se trouvent dans ces pays, ainsi que les ordres et les congrégations qui possèdent ces diocèses, et donnant jusqu'aux détails de leurs diverses stations, et des œuvres pieuses qui s'occupent des missions.

De ces prémisses naît la division suivante de ce volume :

1. La place que peut occuper la description des missions dans l'ensemble du système des sciences théologiques.

2. L'état religieux des pays où le catholicisme n'est pas dominant.

3. Diocèses, vicariats et préfectures apostoliques dans les pays des missions.

4. Ordres religieux et congrégations religieuses d'hommes et de femmes, ainsi que d'autres institutions religieuses dans les pays des missions et leurs établissements.

5. Supplément au premier volume pour compléter ce qui regarde les missionnaires.

6. Appendice contenant les instructions aux missionnaires.

Cela permet de réunir et les avantages d'un Dictionnaire et ceux d'un ouvrage systématique. La prière que nos lecteurs voudront bien, nous l'espérons, offrir à Dieu pour nous et leur zèle pour les missions, seront notre meilleure récompense. *Servi inutiles sumus.*

On enseigne maintenant partout dans les collèges catholiques la géographie, l'histoire et même les sciences naturelles, qu'on n'y enseignait pas auparavant. Tout le monde comprend la convenance et l'utilité de ces études.

A plus forte raison pensons-nous que tous les séminaires et même les facultés de théologie, comme en Allemagne, adopteront peu à peu l'enseignement sur l'état actuel de l'Eglise, de ses missions, etc., comme objet d'études théologiques.

Le R. P. Charles de Ratisbonne, des Carmes Déchaussés, a publié déjà, en 1847, un ouvrage, qui n'est que l'écho des œuvres du Pape Pie II et d'autres théologiens, sur l'Eglise catholique et sa diffusion dans le monde. Il dit avec raison que l'étude de cet objet est propre à augmenter la foi et la charité catholique. Nous ajoutons : et la science théologique.

Le R. P. Charles dit dans la Préface de son ouvrage, que la foi se fortifie en considérant l'extension de l'Eglise catholique d'un pôle à l'autre, et que la charité active s'accroît et s'enflamme, en considérant diocèse après diocèse, mission après mission, ce qui a été fait et ce qui reste surtout à faire. Il ne donne pas une forme scientifique à son ouvrage et ne fait que décrire l'état actuel

de l'Eglise catholique dans tous ses détails.

La science statistique, c'est-à-dire prise dans le sens de la description du *statu quo* de chaque pays, corroborée par des chiffres, des nombres, comme l'histoire l'est par la chronologie, est bien plus nécessaire aux théologiens, qu'à toute autre classe d'hommes ; car la théologie catholique, c'est-à-dire universelle, ne doit pas mépriser la connaissance du globe sous le rapport religieux, l'Eglise ayant reçu la sublime destinée que nous devons avoir toujours en vue, d'être la mère de tous les croyants. Or, cela ne peut se faire sans que chaque prêtre connaisse le relevé de la société dont il est le ministre et le propagateur.

Même au point de vue humain, l'Eglise catholique romaine est la plus parfaite, la plus grandiose institution ou société qui ait jamais paru sur la terre. Or, dans l'Eglise catholique, la plus admirable institution est la *Sacrée Congrégation de la Propagande*. Son but, comme le dit son nom, est de propager la foi. Par conséquent, toutes les missions, dans le sens ordinaire du mot, lui appartiennent. Son pouvoir, comme celui de toutes les sacrées congrégations de Rome, tient toute la plénitude des pouvoirs du Pape pour ce qui est du ressort des missions. Aussi dans le sens strict, on ne peut appeler *missions*, que ce qui est placé sous la juridiction de la sacrée congrégation de la Propagande et tout ce qui s'y trouve. Autrement, tout les pays catholiques pourraient être appelés des missions, et ils le sont dans un sens plus large du mot ; car partout on a besoin de réchauffer la foi et la charité, de prêcher même hors des temps ordinaires, de faire des missions. Mais le mot : *Propagande, propager*, détermine le véritable sens du mot : *Missions*.

« Au milieu des soucis les plus importants de leur charge, les Souverains Pontifes se sont toujours consacrés avec une sollicitude particulière au développement de l'instruction publique et aux progrès de la science religieuse. Les nombreuses fondations destinées à cette fin et l'extrême facilité qui, dans l'Etat pontifical, rend l'instruction accessible à toutes les classes de la société, en font foi. Pie IX a particulièrement bien mérité de la religion et des amis de la jeunesse studieuse, et plusieurs grands établissements destinés aux hautes études ecclésiastiques perpétuent avec son nom ce beau souvenir de son règne. C'est lui qui, dès son retour de Gaëte, institua le *Séminaire Pie*, où tous les diocèses de l'Etat romain envoient un sujet d'élite ; c'est son pontificat qui a vu naître le *Collège Pie des Anglais convertis*, le *Séminaire français du Sacré-Cœur de Marie*, et bientôt, grâce à son généreux concours, Rome pourra inaugurer le *Collège de l'Amérique méridionale*.

« Sans parler des sept universités de l'Etat destinées aux carrières libérales, Rome possède cinq grands établissements destinés aux sciences religieuses, où les cours com-

plets de théologie et de philosophie sont donnés gratuitement et publiquement par des professeurs d'élite. Les sommités de la science religieuse doivent naturellement affluer vers le centre du catholicisme. Ces établissements sont :

« Le *Collège romain*, vaste université fondée par Grégoire XIII, où le Père Perrone occupait, il y a peu de temps encore, la chaire de Bellarmin, et dont le cours de théologie est fréquenté par plus de 200 élèves appartenant, pour la plupart, aux collèges nationaux;

« L'*Université romaine de la Sapience*, où l'enseignement du droit, justement célèbre, remonte au pontificat d'Innocent IV, en 1244, et dont la Faculté de théologie compte parmi ses professeurs émérites les cardinaux Soglia, Gaude, Wiseman;

« Le *Séminaire romain* de Saint-Apollinaire, institué par Pie IV, et réuni pour les études avec le séminaire de Pie IX, où la chaire de morale est occupée par Mgr Cardoni;

« Le *Collège de Saint-Thomas d'Aquin*, dirigé par les savants Dominicains de la Miséricorde, qui a conservé les doctrines de l'école;

« Et enfin, le vaste collège d'Urbain VIII, la *Propagande*, avec toutes les institutions qui en dépendent, et où la science théologique fleurit à côté de l'enseignement approfondi des langues orientales.

« Telles sont les immenses ressources que la ville sainte présente aux sciences religieuses, sans parler des académies et des congrégations.

« La jeunesse qui fréquente ces écoles est formée en partie des institutions italiennes dues souvent à des fondations particulières, telles que les collèges Ghislieri, Pamphili, Capranica, Salviati; en partie des collèges nationaux qui, depuis ce siècle surtout, prennent à Rome un développement considérable. Toutes les nations catholiques, excepté l'Espagne, où la science religieuse florissait avec tant d'éclat, ont aujourd'hui des établissements de ce genre, appelés à porter les plus beaux fruits pour les intérêts de la religion et de l'unité catholiques. La Belgique a un collège destiné à couronner les études théologiques et canoniques de Louvain; la France a un séminaire dirigé par les religieux du Sacré-Cœur de Marie. Les fondations italiennes, tant privées que publiques, faites dans ce sens, ne se peuvent compter : une des plus importantes est le séminaire Pie, fondé par le Saint-Père à son retour de Gaëte, et où chaque diocèse de l'Etat pontifical a le droit d'envoyer un élève; Sinigaglia, patrie de Pie IX, et Rome en envoient deux.

« A ces établissements de fondation récente, il faut joindre les anciens collèges, qui n'ont jamais été plus florissants : la Propagande, ouverte à toutes les nations et dont toutes les nations recueillent les fruits; le

célèbre collège Hongrois-Germanique, fondé par saint Ignace au temps de la Réforme; le collège Grec de Saint-Athanase; le collège Ecossais de Saint-André. L'Irlande catholique a un nombreux collège; l'Angleterre en avait deux, qui ont été réunis : le collège Anglais et le collège Pie, des convertis. Un simple détail donnera une idée de la prospérité et de l'importance de ces institutions. Les deux chefs de la hiérarchie religieuse en Angleterre et en Irlande, Mgr Wiseman, archevêque de Westminster, et Mgr Cullen, archevêque de Dublin, étaient, il n'y a pas longtemps, à la tête, l'un du collège Anglais, l'autre du collège Irlandais.

« D'après une statistique de la population de Rome qui vient d'être publiée par le vicariat général, la population de Rome était, en 1858, de 180,359 âmes; en 1859, de 182,595 âmes; en 1860, de 184,049; en 1861, de 194,587, et en 1862, de 197,078 âmes. Ainsi l'accroissement a été continu. En 1862, on compte à Rome 29 cardinaux, 35 évêques, 1,529 prêtres, 339 séminaristes, 2,509 membres de communautés religieuses d'hommes, 2,031 nonnes, 609 membres des collégiales, 1,427 jeunes filles élevées dans les couvents, 928 garçons et 1,200 jeunes filles dans les établissements de bienfaisance, 4,893 soldats pontificaux, 361 non catholiques et 4,486 Juifs. Le corps français d'occupation, qui compte 25,000 hommes, n'est pas compris dans le chiffre de la population.

« S. Em. le Cardinal-Vicaire vient de faire publier à l'imprimerie officielle du gouvernement le dernier recensement de la population romaine, dressé par les curés de la ville. Cet intéressant document, qu'on a bien voulu nous communiquer, est intitulé : *Etat des âmes dans l'auguste ville de Rome, en l'année 1862 : Stato delle anime nell'alma città di Roma, per l'anno MDCCCLXII.* On a souvent tonné, au delà des monts, contre l'état encore rudimentaire de la statistique romaine; il en est de cette accusation comme de tant d'autres : elle n'est pas fondée. Sans nous arrêter à discuter ici la valeur réelle de la statistique, dont notre siècle revendique l'invention et prône l'influence sur les destinées de l'humanité, nous ne craignons pas de signaler le *Stato delle anime* aux ennemis comme aux amis du gouvernement pontifical : les uns et les autres reconnaîtront que c'est là une œuvre de saine statistique.

« Rome est divisée, depuis le pontificat de Léon XII, en 54 paroisses. Le *Siècle* aurait-il l'indulgence de trouver tout simple que, sous le sceptre d'un Pape, les curés tiennent les registres de l'état civil? Nous le souhaitons sans oser l'espérer : il est intraitable à cet endroit.

« L'effectif de la population romaine s'est élevé, depuis le recensement de 1861, de 2,491 individus; il est, cette année, de 197,078 habitants, répartis comme il suit :

Cardinaux	29
Evêques	35
Prêtres et clercs	1,529
Séminaristes	339
Religieux	2,509
Religieuses	2,031
Elèves des collèges, conserva- toires, refuges, pensionnats (deux sexes)	2,036
Personnel des Instituts de cha- rité (idem)	2,128
Familles	41,087
Hommes	96,152
Femmes	91,034
Mariés	30,365
Veufs	4,094
Veuves	9,342
Militaires	4,893
Détenus	152
Hétérodoxes	361
Juifs	4,486

« Rome renferme actuellement 6 sémi-
naires : — Romain (83 élèves); Pie (64);
Vatican (49); Français (48); de l'Amérique
du Sud (46); de l'Amérique du Nord (49).

« Il faut y ajouter 19 collèges : — De la
Propagande (138 élèves); Germanique-Hon-
grois (49); Anglais (29); Pie-Anglais (17);
Ecoissais (11); Grec-Ruthène (12); Irlandais
(42); Belge (9); Capranica (54); Pamphily
(12); des Nobles (49); Lombard (7); Naza-
réen (40); Clémentin (36); Ghislieri (26); de
l'Académie ecclésiastique (15); des Chanoines
de Latran (7); des Bénédictins (16); des
Frères des écoles chrétiennes (40).

« Mentionnons aussi les Instituts de cha-
rité, au nombre de 7 pour les hommes et de
9 pour les femmes, savoir : Hospice des or-
phelins (52 individus); de l'Assomption,
pour les orphelins du choléra (103); de
Sainte-Marie des Anges, pour les pauvres
(384); de Sainte-Marie des Anges, pour les
invalides (73); de Sainte-Marie des Anges,
pour les sourds-muets (62); de Saint-Michel,
pour les vieillards (158); de la Vigna-Pia,
pour les enfants pauvres (96). — Etablisse-
ment de Sainte-Agathe (86); du Refuge (10); des
Quatre-Saints Couronnés, pour les orphe-
lins (15); de Sainte-Marie des Anges, pour
les pauvres (465); de Sainte-Marie des An-
ges, pour les sourdes-muettes (54); de
Saint-Michel, pour les femmes âgées (144);
du Saint-Esprit (287); de Lorette, pour les
repenties (48); du Bon-Pasteur, pour les re-
penties (91).

« On a ouvert en outre, pour les filles,
15 conservatoires et 28 pensionnats, tenus
par des religieuses.

« Les religieux appartiennent à 56 socié-
tés, congrégations ou ordres divers, dont
chacun compte une ou plusieurs maisons à
Rome même. Les religieuses sont répar-
ties entre 70 instituts. Le personnel est
d'ailleurs assez inégalement distribué; ainsi
les ordres Basilien, Ruthène et Arménien,
sont respectivement représentés par 1 moine,
et la Compagnie de Jésus par 302 religieux.
La même observation peut s'appliquer aux
instituts de femmes.

« Cette statistique officielle répond aux
chiffres inventés par l'*Opinion nationale*, et
que M. Alexandre Dumas (dans le journal
l'Indépendante, qu'il publie à Naples) repro-
duit comme il suit : Cardinaux, prélats, mon-
signori, gens d'église, moines de tous or-
dres, qui vivent dans le luxe et dans l'in-
trigue, 48,000. — Une seconde fois, moines
et religieuses, 10,000. — Mendiants payant
une patente de 1^{re} classe pour exercer leur
profession sur les marches de Saint-Pierre,
1,000. — Mendiants payant une patente de
2^e classe aux portes des autres églises et
des théâtres, dans les rues et sur les places,
4,000. — Femmes qui servent de modèles
aux sculpteurs et aux peintres, vont men-
dier dans les moments d'oisiveté et font pis
quand elles ne mendient pas, 2,000. — La-
quais, domestiques, ciceroni, 30,000. — Sol-
dats de tous pays au service de Sa Sainteté,
4,000. — Juifs, 20,000. — Romains appelés
citoyens, mais ne se mêlant en rien du gou-
vernement et vivant la plupart misérables,
50,000. — En tout, 169,000. »

La sacrée congrégation de la Propagande
est composée actuellement : d'un préfet gé-
néral, du préfet de l'économie et de vingt
autres cardinaux, ce qui montre déjà son
importance. Elle a un secrétaire ordinai-
rement archevêque ou un des prélats les plus
distingués et les plus influents de Rome,
un pronotaire apostolique et trente consul-
teurs, parmi lesquels plusieurs archevê-
ques, évêques, prélats et religieux des ordres
des Capucins, des Bénédictins, des Mineurs
Réformés, des Servites, des Jésuites, des
Mineurs Conventuels, des Carmes déchaus-
sés, des Théatins, souvent leurs généraux.
Ensuite viennent cinq minutanti qui seuls
font les affaires de correspondance pour les
cinq parties du monde, tellement les affaires
sont simplifiées et bien organisées.

« Quoique depuis peu la congrégation pour
les affaires d'Orient ait son existence propre,
on peut la considérer comme appendice à
la Propagande; elle a remplacé la congré-
gation pour la correction des livres des
Eglises orientales.

« Au commencement de l'année 1862, la
France comptait 167 de ses enfants promus
à la sublime dignité de l'épiscopat. L'Empire
français, en effet, compte dans son sein
quatre-vingt-dix diocèses, y compris les
sièges épiscopaux d'Ajaccio, d'Alger, de
Saint-Denis (île Bourbon), de la Basse-Terre
(Guadeloupe), de Saint-Pierre (Martinique),
l'archevêché de Chambéry, les trois évêchés
de Saint-Jean de Maurienne, d'Annecy, de
Moutiers en Savoie et celui de Nice. Les
quatre-vingt-dix prélats qui les gouvernent
appartiennent tous à la France par leur nais-
sance, à l'exception de Mgr Sola, évêque de
Nice, qui est Piémontais, et Mgr O'Crucice,
évêque de Marseille, qui est né en Irlande.

« Il y a, en outre, 14 évêques français *in
partibus* ou démissionnaires qui résident
en France; ce sont: NN. SS. Bonamie, arche-
vêque de Chalcédoine; Blanquart de Bail-
leul, ancien archevêque de Rouen; Darbou,

ancien évêque de Bayonne; de la Hailandière, ancien évêque de Vincennes (Etats-Unis); Robiou, ancien évêque de Coutances; de Charbonnel, évêque de Toronto (Canada); Alouvy, ancien évêque de Pamiers; Lacarrière, ancien évêque de la Basse-Terre; Tirmarche, évêque d'Adras; Baudichon, évêque de Basilite; Serrebayrouse, évêque d'Hétalonie; Sibour, évêque de Tripoli; Jeancard, évêque de Cérane; et Maret, évêque de Sura.

« Hors la France, il y a en Europe six prélats qui sont Français, savoir: à Rome, S. Em. Mgr le cardinal Villecourt, ancien évêque de la Rochelle, et Mgr Baillès, ancien évêque de Luçon; en Piémont, Mgr Charvaz, archevêque de Gênes, qui est né en Savoie; en Hongrie, Mgr Bonnaz, évêque de Czanad et Tesmesvar, qui est de Challex (département de l'Ain); en Belgique, Mgr Delebecque, évêque de Gand, qui est de Warneton (Nord); et en Allemagne, Mgr Kœtt, évêque de Fulde, natif de Saint-Martin (canton de Villé, diocèse de Strasbourg.)

« Dans les missions étrangères, nous trouvons 59 évêques français. Ce sont: en Asie, NN. SS. Trioche, archevêque de Babylone; Amanthon, évêque d'Arcadiopolis (Mésopotamie); Canoz, évêque de Tamase (Maduré, Indes); Godelle, évêque des Thermopyles (Coïmbatour et Pondichéry, Indes); Charbonneaux, évêque de Jappé (Maïssour, Indes); Neyret, évêque d'Olènes (Visagapatam, Indes); Dufal, évêque de Deïcon (Bengale); Bouchot, évêque d'Alalia (Hava et Pégou); Guillemain, évêque de Cybistra (Chine); Berneux, évêque de Capse (Corée); Daveluy, évêque d'Acon (Corée); Gauthier, évêque d'Emmaüs, et l'évêque de Saranda, son coadjuteur (Tong-King); Miche, évêque de Danzara, et son coadjuteur l'évêque de Lori (Camboge); Lefèvre, évêque d'Isauropolis, et son coadjuteur, l'évêque d'Hiéraple (Cochinchine); Pellerin, évêque de Biblos; Sohier, évêque de Gadara, et l'évêque de Carparse (Cochinchine); Pallegoix, évêque de Mallos, et son coadjuteur, l'évêque de Rosée (Siam); Bigandot, évêque de Ramata (Birmanie); Baldus, évêque de Zoara (Honan); Véroilles, évêque de Colombie (Leastung, Mongolie); de la Place, évêque d'Andrinople (Chine); Languillat, évêque de Sergiole; Anouilly, évêque d'Abyda; Mouly, évêque de Fussulan; Borgniet, évêque de Berisse; Charneux, évêque de Sébastopolis; Ponsot, évêque de Philomélie; Thomine Desmasures, évêque de Sinople; l'évêque d'Olba; Pichon, évêque d'Hélénople; Desflèches, évêque de Sinite; Pérocheau, évêque de Maxula, et l'évêque de Polémonie, son coadjuteur (Chine et royaumes tributaires).

« En Afrique: NN. SS. Beissieux, évêque de Gallipoli (Doux-Guinées); Cobès, évêque de Modou (Sénégal), et Allard, évêque de Samarie (Pays des Cafres).

« En Amérique: NN. SS. Miège, évêque de Messénie (Montagnes Rocheuses); Vérot, évêque de Danabé (Floride); Gradin, évêque de Satala (Canada); Guigues, évêque de

Bitown (Canada); de Goesbriand, évêque de Burlington (Etats-Unis); Odin, archevêque de la Nouvelle-Orléans; Laroque, évêque de Sainte-Hyacinthe (Canada); Martin, évêque de Natchitoches (Etats-Unis); Poirier, évêque de Roseau (la Dominique); Pinsonneault, évêque de Sandwich (Canada); Lavielle, évêque de Savannah (Etats-Unis); et de Saint-Palais, évêque de Vincennes (Etats-Unis).

« En Océanie: NN. SS. Pompallier, évêque d'Auckland; Dordillon, évêque de Canby-sopolis; Viard, évêque de Wellington; Bataillon, évêque d'Enos; et Maigret, évêque d'Arath.

« La France compte en outre le R. P. Dupeyron, vicaire apostolique de la Jamaïque et Honduras; le R. P. Finaz, préfet apostolique des petites îles de Madagascar; le R. P. Jouen, préfet apostolique de la grande île de Madagascar; M. Eugène Boré, préfet apostolique à Constantinople; M. Leroy, préfet apostolique à Alexandrie; M. Darnis, préfet apostolique en Perse; M. Dosset, préfet apostolique à la Guyane française; M. Calmels, préfet apostolique à Pondichéry; M. le Helloco, préfet apostolique aux îles Saint-Pierre et Miquelon; M. Boulanger, préfet apostolique au Sénégal, et le R. P. Rougeyron, préfet apostolique de la Nouvelle-Calédonie.

« De ces 178 prélats, tous Français de naissance et d'origine, 7 sont revêtus de la pourpre cardinalice, et 21 sont archevêques. Presque tous sortent des rangs du clergé séculier. Cependant quelques-uns appartiennent à des congrégations et ordres religieux. Mgr Guibert, archevêque de Tours; NN. SS. Guigues, Allard, Grandin et Jeancard ont fait partie, avant leur élévation à l'épiscopat, de la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée de Marseille. Mgr Baudry, évêque de Périgueux, était professeur au séminaire de Saint-Sulpice de Paris. Mgr Dufal est de la congrégation de Sainte-Croix du Mans; Mgr Nogret, des missionnaires de Saint-François de Sales d'Annecy. Mgr Vérot est de la société des prêtres de la Miséricorde; NN. SS. Bataillon, Viard et le P. Rougeyron sont Maristes.

« NN. SS. Canoz, Miège, Borgniet et Languillat, et les RR. PP. Dupeyron, Finaz et Jouen sont membres de la compagnie de Jésus; Mgr de Charbonnel, de l'ordre des Capucins, et Mgr Amanthon, de celui des Frères-Prêcheurs.

« NN. SS. Odier, Baldus, Delaplace, Anouilly et Mouly appartiennent, ainsi que MM. Leroy, Boré et Darnis, à la congrégation de Saint-Lazare; NN. SS. Bessieux et Kobès, et M. Boulanger à celle du Saint-Esprit; NN. SS. Maigret, Dordillon, Boudichon et Bonamie à celle de Picpus.

« NN. SS. les Evêques des Thermopyles, de Jappé, d'Alalia, de Cybistra, d'Acon et d'Emmaüs, de Paranda, de Danzara, de Lori, d'Isauropolis, de Carparse, de Biblos, d'Hiéraple, de Gadara, de Mallos, de Rosée, de

Ramala, de Sébastopolis, de Philomélie, de Sinople, d'Olba, d'Hélénople, de Sinite, de Maxula, de Polémonie, de Colombie et de Nevers, sortent de la congrégation des Missions-Étrangères de Paris. »

Depuis que cette statistique est dressée, les journaux nous ont apporté la nouvelle de la mort de Mgr Pallegoix, évêque de Siam.

Le collège de la Propagande, fondé par Urbain VIII en 1627, porte le nom de ce Pape. Il avait alors 150 élèves. Depuis ce temps bien d'autres collèges des missions lui ont été ajoutés, sans compter que déjà les ordres religieux, soit en général, soit en particulier, comme les Jésuites dans leur collège germanico-hongrois, fondé par Grégoire XIII, s'occupaient et s'occupent des missions étrangères. Le collège grec était fondé par Grégoire XIII, en 1577. Le même Pape a fondé le collège Anglais pour douze élèves. Pie IX a fondé une autre maison anglaise pour les convertis. Le collège Ecosais a été fondé par Clément VIII en 1600, et le collège Irlandais par le cardinal Ludovisio en 1628. Le collège Maronite, fondé par Grégoire XIII, date de 1583. Enfin, dans ces derniers temps on a fondé le collège Américain et le collège ou séminaire Français destiné en partie aux missions.

Parmi les établissements que nous venons de nommer, il en est un qui a pris un grand accroissement : c'est le *collège Germanique*. Tous nos lecteurs connaissent cette admirable institution, fondée par saint Ignace lui-même, pour préparer des pasteurs aux contrées de l'Allemagne ravagées par l'hérésie. Qui ne sait que ce sont les Jésuites qui sauvèrent en Allemagne l'Eglise catholique dans les pays où elle est encore professée ? Qui n'a pas lu avec admiration le récit de leurs combats héroïques au *xvi^e* siècle ? Saint Ignace, dont le génie gouvernemental égalait la sainteté, songea à conserver les conquêtes de ses enfants et à perpétuer le fruit de leurs victoires. Il ne trouva point de moyen plus efficace que d'établir à Rome un collège où la Société réunirait des jeunes gens venus des contrées allemandes, et les formerait aux études théologiques et aux vertus de l'apostolat, pour les renvoyer ensuite dans leur patrie combattre l'hérésie, maintenir dans la foi les populations qui l'avaient conservée, et convertir celles qui avaient eu le malheur d'apostasier.

Telle est l'origine, tel est le but du collège Germanique. Il n'a cessé de répondre aux vues éclairées de son saint fondateur. Objet de la sollicitude constante du Pontife romain et de la protection de l'épiscopat allemand, il a fourni à cette Eglise, si longtemps désolée et qui sort si heureusement aujourd'hui de son sommeil, des milliers de bons prêtres, vrais apôtres de leur patrie; qui y ont conservé précieusement et nourri avec soin cette flamme catholique dont nous suivons les progrès avec un intérêt si sympathique et qui éclairera bientôt, Dieu le veuille ! toute la terre allemande.

Avant la dispersion des Jésuites sous Clément XIV, le collège Germanique possédait le magnifique établissement de l'Apollinaire, richement doté par les Souverains Pontifes. Emporté par la tempête qui avait dispersé les enfants de son fondateur, le collège Germanique se rétablit avec la Société; on lui rendit ses possessions et ses revenus; mais l'Apollinaire était devenu le séminaire romain, et il ne fut pas possible d'en éloigner les nouveaux possesseurs. Que firent les Jésuites ? Pour ne pas laisser périr une institution si chère à leur saint instituteur, si utile à l'Eglise, ils la recueillirent dans leur propre maison, et depuis 1814 jusqu'à nos jours, le collège Germanique a été installé à l'étage supérieur de la maison professée du Gesù. Mais le local était restreint, il ne suffisait pas à recevoir tous les élèves qui se présentaient et que les revenus auraient permis d'accueillir; d'un autre côté les évêques de l'Allemagne ne cessaient de redemander l'Apollinaire. Pie IX, dont on sait le zèle pour l'extension de la foi catholique, n'eût pas mieux demandé que de satisfaire de si justes et si louables prières; mais on ne savait où transporter le séminaire Romain, et d'ailleurs, comme nous avons eu occasion de le dire dernièrement, l'Apollinaire était encore destiné à recevoir les élèves ecclésiastiques des provinces de l'Etat pontifical, et on y fait actuellement dans ce but d'importants agrandissements. On semble avoir concilié tous les intérêts en donnant au collège Germanique une partie du vaste et beau palais Borromeo, où on l'a installé depuis la rentrée. Cette mesure a permis de recevoir, dès cette année, une vingtaine de nouveaux élèves. L'autre partie du palais est occupée présentement par une compagnie de soldats français; mais un jour cette occupation cessera, et rien alors n'empêchera de donner au collège Germanique tout le développement que demande le mouvement religieux dont l'Allemagne est en ce moment l'heureux théâtre.

De tous ces instituts et collèges, c'est le collège de la Propagande qui est le plus important au point de vue des missions : là sont élevés des Chinois, des Nègres, des Islandais, des Océaniens, etc.

Il est évident que nous avons dû considérer comme notre principale source, après les documents de Rome, les *Annales de la Propagation de la Foi* : cependant nous n'y avons puisé que des éléments indispensables pour caractériser les missions et les faits importants qui y sont relatifs et que nous n'aurions pas trouvés ailleurs. Les seuls détails que nous avons empruntés aux *Annales* sont des descriptions et des détails statistiques, avec des relations du martyre des missionnaires. En parlant de ces *Annales*, nous saisissons avec bonheur l'occasion d'exprimer notre reconnaissance à messieurs les Président et membres du Conseil de la Propagation de la foi, qui se sont empressés de déférer à notre demande en mettant à notre disposition un exemplaire

complet de leurs Annales. Si on pense aux soins avec lesquels on recueillait dans les premiers siècles les actes des martyrs, on comprendra que, si nous avons abrégé ou résumé même des rapports officiels très-importants sur les missions, nous n'avons pas pu nous donner la liberté de le faire pour les rapports relatifs au martyre des missionnaires.

Le P. Charles de Saint-Louis de Gonzague, carme déchaussé, qui a publié à Ratisbonne, en 1844 et en 1860, la statistique ecclésiastique de notre temps, dit avec raison que l'époque actuelle, celle de Pie IX, est une époque extrêmement remarquable pour la gloire de l'Eglise; car, sauf les temps apostoliques, jamais l'Eglise n'eut à se réjouir de pareils agrandissements. Au lieu de près de 800 diocèses, vicariats et préfectures apostoliques, qui existaient à l'avènement de Pie IX, il en existe maintenant près de 1000; et par l'établissement de la préfecture apostolique du pôle nord Pie IX a terminé dans le sens géographique l'œuvre commencée par les apôtres. Avec la préfecture du pôle nord tout le globe est entré sous la juridiction reconnue de l'Eglise pour la conservation et la propagation de la foi.

Macaulay, lord protestant, dit : « Il n'y a pas et il n'y eut jamais sur la terre une œuvre de politique humaine aussi digne d'étude que l'Eglise catholique romaine. L'histoire de cette Eglise relie ensemble les deux grands âges de la civilisation humaine. Il ne reste debout aucune autre institution qui ramène la pensée au temps où la fumée des sacrifices s'élevait du Panthéon, où les caméléopards et les tigres étaient rassemblés dans l'amphithéâtre Flavien. Les plus illustres maisons royales ne sont que d'hier, comparées à la série des Souverains-Pontifes. Cette série nous fait remonter sans interruption du Pape qui couronna Napoléon au XIX^e siècle, à celui qui couronna Pépin au VIII^e, et la chaîne remonte bien au delà de Pépin, jusqu'à ce qu'elle se perde dans la lueur douteuse de la fable. La république de Venise vient après elle par ordre d'ancienneté; mais la république de Venise est moderne en comparaison de la Papauté; et la république de Venise n'est plus, et la Papauté existe toujours. La Papauté existe, non à l'état de décadence, non comme une antiquité, mais pleine de vie, de jeunesse et de vigueur.

« L'Eglise catholique continue d'envoyer dans les régions les plus lointaines du globe des missionnaires aussi zélés que ceux qui abordèrent en Angleterre avec Augustin; elle affronte la colère des rois ennemis avec le même courage qu'elle affronta celle d'Attila. Le nombre de ses enfants est plus grand qu'il n'a été dans aucun des siècles précédents. Ses conquêtes dans le Nouveau Monde ont plus que compensé les pertes subies dans l'Ancien. Sa suprématie spirituelle s'exerce sur les vastes contrées qui s'étendent entre les plaines du Missouri et le cap

Horn, contrées qui, dans un siècle, compteront probablement autant d'habitants que l'Europe en renferme actuellement. Les membres de sa communion ne sont certainement pas inférieurs au chiffre de cent cinquante millions, et il serait difficile de prouver que toutes les autres communions chrétiennes ensemble comptent cent vingt millions de membres. Et nous ne voyons aucun signe que le terme de sa longue domination approche. Elle a vu le commencement de tous les gouvernements et de tous les établissements ecclésiastiques qui existent maintenant dans le monde, et rien ne nous assure qu'elle ne soit pas destinée à en voir la fin. Elle était grande et respectée avant que le Saxon eût mis le pied sur le sol de la Bretagne, avant que le Franc eût passé le Rhin, alors que l'éloquence grecque florissait encore à Antioche, alors que les idoles étaient encore adorées à La Mecque. Elle existera sans doute encore lorsque quelque voyageur venu de la Nouvelle-Zélande s'arrêtera, au milieu d'une vaste solitude, sur une arche brisée du pont de Londres pour contempler les ruines de Saint-Paul.

« Souvent nous entendons dire que le monde devient constamment de plus en plus éclairé, et que ces lumières seront favorables au protestantisme, défavorables au catholicisme. Nous désirerions pouvoir penser ainsi. Mais nous voyons de grandes raisons de douter que cette attente soit bien fondée. Nous voyons que, pendant les deux siècles et demi qui viennent de s'écouler, l'esprit humain a été actif au suprême degré; qu'il a fait de grands progrès dans chaque branche des sciences naturelles; qu'il a produit d'innombrables inventions, tendant à rendre la vie plus agréable; que la médecine, la chirurgie, la chimie, la mécanique se sont perfectionnées; que le gouvernement, la police, la législation ont aussi fait de grands progrès, quoique moins considérables que ceux des sciences physiques. Et cependant nous voyons que, durant ces deux cent cinquante années, le protestantisme n'a fait aucune conquête qui mérite d'être mentionnée. Bien plus, nous croyons que s'il y a eu de considérables changements, ces changements ont été entièrement en faveur de l'Eglise de Rome. Nous ne pouvons donc avoir la confiance que le progrès des lumières doive nécessairement être fatal à un système qui a, pour ne pas dire davantage, maintenu son empire en dépit des immenses progrès faits dans les sciences par la race humaine depuis les jours de la reine Elisabeth. »

Voici un second passage du même auteur :

« Il n'est pas étonnant que, en 1799, les observateurs même les plus sagaces aient pensé que l'heure de l'Eglise de Rome était enfin venue. Les triomphes d'un pouvoir infidèle, le Pape mort en captivité, les plus illustres prélats de France vivant dans les pays étrangers et grâce aux aumônes des protestants; les plus nobles édifices que la munificence des âges avait consacrés au culte de Dieu changés en temples de la Vic-

toire ou en salles de banquet pour les sociétés politiques, ou encore en chapelles théophilarthropiques, c'étaient là des signes qui pouvaient être regardés comme indiquant la fin prochaine de cette longue domination.

« Et cependant ce n'était pas la fin. Avant même que les rites funèbres eussent été accomplis sur les cendres de Pie VI, une énergique réaction avait commencé; et cette réaction, qui date déjà de quarante ans, paraît être toujours en progrès. L'anarchie a eu son jour. Un nouvel ordre de choses est sorti de cette confusion; de nouvelles dynasties, de nouvelles lois, de nouveaux titres, et parmi tout cela l'ancienne religion est restée debout. Une fable qui a cours parmi les Arabes attribue la construction des Pyramides à des rois antédiluviens; seules les Pyramides auraient pu résister au choc du déluge. Telle a été la destinée

de la Papauté : elle a été submergée sous la grande inondation; mais ses profondes fondations n'ont pas été ébranlées, et, lorsque les eaux ont baissé, elle a reparu seule au milieu des ruines d'un monde qui n'était plus. La république de Hollande a péri, l'empire d'Allemagne a passé, le grand-conseil de Venise n'existe plus; en même temps ont disparu la maison de Bourbon, et les Parlements, et l'aristocratie de France. L'Europe s'est remplie de jeunes créations; il y a un empire français, un royaume d'Italie, une confédération du Rhin. Les derniers événements n'ont pas seulement affecté les limites territoriales et les institutions politiques. La distribution de la propriété, la composition et l'esprit de la société ont complètement changé dans la plus grande partie de l'Europe catholique : *Mais l'immuable Eglise est encore là!* »

NOTIONS PRELIMINAIRES.

LA PLACE QUE PEUT OCCUPER LA DESCRIPTION DES MISSIONS DANS L'ENSEMBLE DU SYSTÈME DES SCIENCES THÉOLOGIQUES.

La théologie a non-seulement pour but de démontrer systématiquement les vérités dogmatiques, mais encore de les appliquer à la conduite pratique, au gouvernement de l'Eglise, à la réfutation de l'erreur, à la direction des âmes, à la propagation de la foi, etc.

De là sont sorties la théologie morale, le droit canon, la théologie polémique, la théologie pastorale, la symbolique, etc.

Si la théologie qui s'occupe de l'application du dogme aux conditions de l'espace et du temps n'a pas un nom déterminé, elle existe de fait, et on attribue son origine au Pape Pie II, et on n'en saurait mieux spécifier le but, qu'en la nommant : *Statistique ecclésiastique* (1), ou même *Théologie statistique*. Elle a en vue l'application de la théologie de la foi à l'étendue du globe, dont elle doit fournir les données, l'état actuel, le *statu quo* (de là : *statistique*), comme l'histoire du dogme a en vue l'application de la théologie aux conditions du temps, qui ont pu développer le dogme avec plus de clarté; car, comme observaient déjà les Pères de l'Eglise, chaque hérésie oblige l'Eglise à développer, à définir ses dogmes avec plus de précision, de clarté.

La place qu'on peut assigner dans l'enseignement théologique à la description systématique des missions, dépend de la place que peut y occuper la description de l'état religieux du globe en général.

(1) On peut donner deux sens au mot *Statistique* : 1° Chiffres ou nombres relatifs à l'histoire, à la politique, etc.; 2° description corroborée par des nombres de l'état des divers pays sous divers rap-

ports. Le *Dictionnaire de Statistique religieuse*, édition Migne, prend le mot statistique dans le premier sens; nous le prenons, à l'exemple de Pie II, de la Propagande, etc., dans le second.

Pie II a été l'auteur du premier ouvrage de statistique religieuse, et le cardinal di Luca, ancien nonce à Vienne, a publié dans sa jeunesse un petit livre in-32 de 270 pages, contenant un Annuaire abrégé de la statistique des missions. Il est vrai que cet ouvrage n'avait aucune prétention, ni valeur scientifique, mais son grand mérite est d'avoir résumé, pour l'ensemble des missions, ce qui se trouvait éparpillé dans un grand nombre d'almanachs du clergé. Avant Mgr di Luca, D. Francesco Rossi, archiviste de la Propagande, a rédigé, d'après les documents de cette sacrée Congrégation, des feuilles contenant la description des missions, et intitulées : *Statistique des missions*; mais ces feuilles n'étaient point destinées à la publicité, et elles n'ont pas même été appliquées à leur but primitif, qui était d'envoyer chaque feuille aux supérieurs des missions qu'elle concernait, afin que ces supérieurs les complétassent et les remplissent des détails et des informations nécessaires. C'étsit agrandir le cercle des interrogations, très-abrégées, que la Propagande envoyait auparavant aux missions, et dont nous donnons l'original dans l'appendice de ce volume. Les journaux *l'Univers*, *la Voix de la vérité* et *l'Ami de la religion* ont eu près de cent articles sur la statistique des diverses missions depuis le Danemark jusqu'à la Chine, depuis la Norwège jusqu'à la Serbie. Ces articles pourraient former à eux

seuls un grand volume, auquel la théorie de la statistique ecclésiastique du même auteur, imprimée à Rome dans le Recueil statistique, pourrait servir d'introduction. Mais quoique tous ces articles aient été faits avec méthode, ils n'ont pas d'autre valeur que d'être les premiers essais détachés des monographies des missions, rédigées d'après les faits et les chiffres.

La statistique ecclésiastique, en général, a eu, depuis Pie II, plusieurs auteurs remarquables, tant catholiques que protestants. Parmi les catholiques, l'auteur le plus remarquable dans ce genre est le P. Charles de Saint-Louis, carme déchaussé, qui a publié en 1840, à Ratisbonne, un ouvrage sous ce titre : *L'Eglise catholique dans son extension*. Il offre sans doute des défauts, comme la statistique des missions de D. Francesco Rosi; il manque même de méthode: mais ce sont de précieuses compilations, qui peuvent servir de point de départ pour montrer l'immense progrès que les missions ont fait durant le pontificat de Pie IX. On doit d'autres ouvrages de statistique ecclésiastique au jésuite Scherer, au bénédictin Dessing, à Obwieser, docteur en théologie, etc. Il parut à Lons-le-Saulnier, en 1842, une petite brochure sur le même sujet.

Mais c'est le protestantisme, qui, profitant des travaux des catholiques, a érigé la statistique ecclésiastique en véritable science théologique, devenue un objet de l'enseignement dans les universités: Les auteurs sont les professeurs Staudlin et Wiggers. La description des missions protestantes a été aussi l'objet des recherches de plusieurs auteurs, mais ils ont confondu la statistique avec l'histoire et la géographie des missions.

Donc, pour rendre notre *Dictionnaire des Missions* susceptible de servir de base à une statistique complète et bien ordonnée des missions, nous allons exposer ici en trois chapitres: la nature, l'utilité et la méthode de la statistique ecclésiastique dans le sens de la description de l'état actuel de l'Eglise en général, et des missions en particulier.

CHAPITRE PREMIER.

De la nature de la Théologie Statistique. Définition.

QUESTION I^{re}. — *Quel nom donner à la nouvelle science.*

La théologie statistique est une science qui a pour objet d'exposer méthodiquement l'état simultané et spécialement actuel de toutes les contrées du globe sous le rapport des croyances, des rites, du droit ecclési-

astique, du ministère pastoral, de la science sacrée, et de tout ce qui entre de la même manière dans la théologie. Les mots : *état simultané actuel de toutes les contrées, sous le rapport des croyances*, etc., indiquent suffisamment la raison du titre de cette science; mais comme elle est nouvelle, la solution des objections que nous allons examiner expliquera et le nom, et la définition, et la nature de la théologie statistique.

Solution des objections contre la statistique en général, et contre la théologie statistique en particulier.

PREMIÈRE OBJECTION. — *La statistique décrit la situation de l'Etat dans un temps donné : or cette situation change à tout moment, et une description vraie aujourd'hui ne le sera plus demain, parce que, dans cet intervalle, bien des choses auront subi des changements. Qui ne voit que ces variations continuelles s'opposent nécessairement à ce que la statistique puisse nous donner de l'Etat une description qui soit non-seulement exacte et fidèle, mais encore qui le soit pendant longtemps (2). Donc...*

Solution. — Cette objection est fondée sur l'opinion de quelques auteurs qui prétendent que la statistique n'a pour objet que ce qui est continuellement variable; or cette opinion est fautive, comme le prouve le sens même du mot *Status*, qui veut dire : *stabilis quædam rerum mutabilium conditio*. En outre, les choses les plus variables dans la statistique durent ordinairement beaucoup plus longtemps que la vie humaine, ou suivent des lois certaines jusque dans leurs variations, et qui se déduisent des faits statistiques (3). Il ne s'agit que de choisir entre l'ignorance ou une connaissance dépourvue de toute garantie de l'ensemble des faits qui nous entourent, et la science statistique. Le choix est libre.

DEUXIÈME OBJECTION. — *Il ne peut plus y avoir de sciences nouvelles : or tous soutiennent que la statistique est une science nouvelle : donc la statistique n'est pas une science.*

Solution. — Nous allons démontrer que, si la statistique n'est devenue mûre que de nos temps, par une méthode déterminée et par une forme scolastique, néanmoins son origine est antérieure à celle de la plupart des sciences. Du reste, quand même elle serait neuve sous tous les rapports, qu'importe à la question, qu'une science soit vieille ou non, pourvu qu'elle remplisse les conditions d'une science. C'est un défaut, disons-le avec le savant Aquaviva et le cé-

(2) Tamassia, *Del fine delle statistiche*, p. 58.

(3) Voici ce qu'ajoute Mone en réfutant la même objection: « De tels discours nous laissent incertains sur l'opinion que nous devons nous faire de ceux qui les tiennent. Faut-il croire qu'à leurs yeux ce sont des sots et des imbéciles, tous ces hommes distingués qui, depuis si longtemps, ont consacré leurs talents à la statistique, et ont rendu de si grands services à cette science, à une science vaine et sans résultats? Ou bien ne connaissent-ils eux-mêmes que les premiers éléments

de la statistique, et n'en sont-ils encore qu'à l'alphabet, pour s'imaginer d'avoir fait nous ne savons quel chef-d'œuvre d'esprit et de sagacité, en s'efforçant, et publiquement, et en secret, de jeter du ridicule sur une science qu'ils n'ont pas même effleurée? Si une opinion aussi absurde devait prévaloir, il faudrait porter la hache dans l'édifice de toutes les sciences, dans celui de la vie elle-même; car il ne faut pas une pénétration extraordinaire pour s'apercevoir que l'une et les autres sont également inconstantes et passagères. » (*Discours*, 1827.)

lèbre Pitt, c'est un défaut dont on se corrige tous les jours (4). En effet, la statistique ou, pour parler avec plus de rigueur, l'idée qu'on a communément de son objet, nous transporte dans l'antiquité la plus reculée, vers l'époque où les Hébreux, les Chinois et autres faisaient l'énumération et la description de leur pays, de leurs races, de leurs biens, de leurs mœurs, tandis que le nom de statistique ne date pas même de deux siècles. Ne méprisons donc pas ce nom, car il nous guidera dans le labyrinthe historique, et nous y fera découvrir tout ce qui a rapport au sens de ce nom. Il tire son origine du mot latin *status*, qui correspond au mot *état*, pris dans ses deux sens et surtout dans celui de situation. Ainsi cherchons dans l'histoire tout ce qui expose une certaine situation, dans une époque déterminée et dans un ordre de choses qui sont sujettes au changement, puisque ce qui est immuable ne peut affecter telle ou telle situation. De l'autre côté, l'étymologie de statistique provenant de *statista*, expression du moyen âge qui servait à désigner un homme d'État, semble prescrire certaines limites à nos recherches, nous indiquer qu'elles doivent avoir en vue les choses publiques plutôt que les choses privées. C'est dans ce sens que le célèbre Schlusser définissait la statistique, en disant qu'elle est une histoire dans un moment donné, une histoire arrêtée, et que l'histoire n'est que la statistique en mouvement. En prenant ainsi le vaste champ de l'histoire pour y chercher et découvrir ce qui a rapport à la statistique, nous serons plus à l'abri de l'arbitraire, et moins exposés à rétrécir son objet, à quoi malheureusement les statisticiens modernes ne sont portés que trop, au grand détriment de la statistique qu'ils privent par là, non-seulement d'une grande partie de son utilité, mais encore des éléments sans lesquels elle demeure incomplète, et, par conséquent, superficielle et inexacte. Quant à l'inconvénient de donner à la statistique plus qu'il ne faut, nous ne le craignons pas; parce que, après avoir jeté un coup d'œil sur l'histoire dans la première question de cet article, nous donnerons aux faits statistiques leur véritable valeur, en examinant dans la seconde question la définition de la statistique comme science.

TROISIÈME OBJECTION.— *Toute science doit avoir son application ou utilité pratique : or la statistique ne la possède pas : donc ce n'est pas une science.*

(4) « C'est une étrange confusion, dit M. Moreau de Jonnés, que de dater l'origine des sciences de l'époque à laquelle un nom leur fut donné. L'économie politique n'est ainsi appelée que depuis Quesnay et ses disciples. Est-ce à dire qu'elle n'existe que depuis soixante ou quatre-vingts ans, et qu'une foule de philosophes et d'hommes d'État de la Grèce et de Rome n'étaient pas des économistes éminents? La technologie existait avant le déluge (*Genèse*, iv, 22); et le nom spécial qu'elle a reçu de nos jours, ne nous autorise point à nous en approprier l'invention. La géologie était jadis une

Réponse. — Rien n'est plus capable de corrompre une société que l'habitude de la haine que les préjugés engendrent. La vérité oblige d'avouer que si ce sentiment se trouve parfois chez les catholiques, il est bien plus fort chez les ennemis de l'Eglise. Mais, en général, ce sont les préjugés qui tiennent les hommes éloignés les uns des autres, et les engagent à se servir réciproquement de mesures contraires à leurs intentions. Or, c'est la statistique, la science des faits exposés d'après une critique sévère, qui est le meilleur moyen pour combattre tous ces préjugés. La statistique est un moyen pour travailler avec plus de fruit au bonheur du prochain. Le bonheur est ce qui rend l'homme sérieusement content sans nuire ni à lui-même ni au prochain. La statistique ayant pour objet de connaître le véritable état du présent devient un des moyens principaux pour le bien dont l'action présuppose la connaissance de ce qu'il y a à soulager et de ce qui peut soulager. En outre, la statistique combat le bonheur imaginaire qui détourne tant de personnes du bonheur réel, et dont les recherches sont la véritable maladie de notre époque. Le bon sens est le caractère distinctif de la statistique, et c'est lui qui est surtout utile à notre époque. Si on ajoute à cela l'influence qu'exercent les idées sur les faits, on verra que le but pratique de la statistique, loin d'affaiblir son caractère scientifique, l'élève et l'ennoblit. La statistique est également importante pour la vie matérielle et la vie spirituelle, pour la société civile et l'Eglise. Le monde, pour tout homme généreux, est comme un champ de bataille contre la misère et le vice; le connaître, c'est le vaincre à moitié. La statistique possède éminemment le sens moral, par cela même qu'elle contient les principes déduits des faits, qu'elle a son ensemble, son ordre, son but, sa définition, sa division, etc., ainsi que nous le verrons. Comme la physique juge de la pesanteur des corps par les faits que lui présentent les corps, la psychologie et autres sciences philosophiques jugent par les faits qui se reproduisent dans l'âme, de la nature de notre entendement et de notre libre arbitre, et conclut des faits qui se produisent dans l'ensemble de la création, l'existence de Dieu, etc. De même la statistique, dans sa partie morale, s'occupe des faits du même genre que la psychologie, l'éthique, la métaphysique. Vouloir exclure absolument les faits d'une science quel-

cosmogonie mythique, enveloppée de symboles et de ténèbres. Pendant le XVIII^e siècle, les savants lui donnèrent le titre circonspéct de théorie de la terre. Quoi qu'il en soit, son objet n'a point changé, et c'est toujours la même science sous un nom nouveau. Quant à la statistique, elle aussi existait dès la plus haute antiquité, au moins dans les opérations, quoique son nom et sa méthode systématique n'aient paru que depuis un siècle à peu près; ce n'est que maintenant qu'on peut, à bon droit, essayer de lui appliquer toutes les conditions d'une science. »

conque, c'est l'exposer à l'idéalisme et la rendre un triste jouet de l'imagination.

Nous venons de dire qu'une partie de la statistique s'occupe des phénomènes de l'ordre moral, et nous ne voyons aucune raison pour que les phénomènes de l'ordre physique en soient exclus, vu qu'une partie considérable des sciences, y compris les mathématiques, les ont pour leur objet; car enfin l'espace, la mesure ne sont pas une chose morale en soi. Quant au sens du mot *idée*, pris en opposition avec les faits ou les êtres contingents, on peut dire que l'objection qui soutient que la science nedoit avoir pour objet que les essences peut être faite avec autant de droit contre la géographie, l'histoire, la théologie même dont certains dogmes ne se rapportent qu'aux choses contingentes. En outre, la distinction entre les êtres contingents et les essences est prise ordinairement dans un sens qui, sans être dépourvu de toute importance (5), est sujet à de grandes contestations, et, par conséquent, ne peut pas former une objection sérieuse contre ce qui est positif et plus certain que la distinction elle-même. En effet, la tendance platonicienne, qui veut que la connaissance des êtres finis présuppose la connaissance de l'infini, a recours à certaines essences qui sont éternelles, qui sont en Dieu comme des images des êtres possibles, et qui sont au moins en partie innées dans l'homme. Sans vouloir attribuer à cette tendance tous les torts de l'idéalisme qui ne voit dans les objets contingents et même en Dieu, puis hors du monde aucune réalité, nous avons plein droit de récuser une objection qui est basée sur des termes dont on admet communément un tout autre sens. Ainsi, nous entendons sous le mot *essence* tout ce qui est nécessaire et suffisant pour avoir l'idée d'un objet quelconque, soit spirituel, soit matériel, soit abstrait, soit contingent, et dans ce sens la statistique s'occupe des essences (6). Ayant réfuté une objection provenant des tendances *idéalistes*, nous allons réfuter celle qui vient d'une tendance opposée.

QUATRIÈME OBJECTION. — *La science ne peut pas servir également le vrai et le faux : or la statistique sert également le vrai et le faux : donc elle n'est pas une science.*

Solution. — Mais est-ce que la dialectique ne sert pas également le vrai et le faux? Ainsi la même objection peut être faite contre la logique; or, quand on la fait contre la logique, elle n'est qu'une preuve de plus de sa force: donc cette objection n'est qu'une preuve de plus de la force et, par conséquent, de l'importance de la statistique. Comme la partie matérielle des raisonnements n'est pas du domaine de la dialectique proprement dite, aussi la partie matérielle, c'est-à-dire les chiffres et les faits faussement donnés ou admis, ne sont pas du domaine de la statistique proprement dite, qui prête son appui

aux conclusions qu'il faut déduire de ces faits, et ne donne les moyens de reconnaître leur vérité qu'à ceux qui veulent s'en servir.

CINQUIÈME OBJECTION. — *Toute science doit avoir quelque garantie de la vérité de sa matière : or les chiffres qui sont la matière de la statistique n'ont aucune garantie : donc la statistique n'est pas une science.*

Solution. — Il est très-important de distinguer ce qui est essentiel à la science en général de ce qui est essentiel à telle ou telle science en particulier. Toutes les fausses exigences viennent de ce qu'on demande de la théologie, de la philosophie, de l'histoire, de la statistique, non ce qui est essentiel à la science, mais ce qui est essentiel par exemple à la science mathématique. Ainsi, si l'on veut que la statistique ait une certitude aussi absolue que les mathématiques, personne ne pourra soutenir que la statistique, aussi bien que la plupart des autres sciences, puisse avoir cette certitude, car sa nature dépend de la nature de l'objet de chaque science. Nous allons montrer que les données statistiques ont des garanties suffisantes pour former la matière d'une science, et que si on ne s'en contente pas, on devra refuser ce titre aussi à l'histoire, à la géographie, à l'astronomie. En effet, dans l'astronomie tout tient à une hypothèse, et quand même nous aurions vécu avant que l'hypothèse de Copernic fût prouvée être la plus probable, nous ne soutiendrions pas moins que l'astronomie est une science, quoique nous eussions pour sa matière des données fausses. Sans parler de la philosophie, que de systèmes différents n'ont pas prévalu de temps à autre dans les sciences les plus positives, la géologie par exemple (7). Et, du reste, pour nous servir de l'expression de Schelling, la science cherche l'absolu et ne le suppose pas. Les données de la géographie varient avec les découvertes qui font voir le continent là où l'on croyait la mer, etc. Quant à l'histoire, ses données sont infiniment moins sûres que celles de la statistique, par la raison fort simple que l'histoire s'occupe du passé et s'exprime souvent par des données vagues, tandis que la statistique s'occupe du présent et offre les chiffres et les faits avec les preuves de leur authenticité, ce que très-peu de sciences peuvent fournir. Ainsi de deux choses l'une : il faut ou renoncer à la plupart des sciences, ou bien donner à la statistique une place dans leur sphère. Quant aux abus ou aux inexactitudes, surtout dans les chiffres exprimant les unités, les premiers se trouvent partout et seront évités dans la statistique d'autant plus qu'elle sera reconnue davantage comme science; et les inexactitudes des unités, quand même elles seraient fréquentes, ne sont pas d'aussi grande importance qu'on le croit. Vouloir mépriser la statistique parce qu'elle a certains défauts, c'est vouloir augmenter démesurément ces

(5) Platon, S. Augustin, S. Anselme, Descartes, Malebranche, etc.

(6) Greg. de Valentia.

(7) Buckland nous le disait en 1845.

mêmes défauts qui, sans être annulés par la science, seraient extrêmement fatals aux sciences et aux sociétés.

SIXIÈME OBJECTION. — *L'art et la science s'excluent mutuellement dans l'ordre des connaissances : or la statistique est un art : donc elle n'est pas une science.*

Solution. — Dire que la statistique ressemble plutôt à un art qu'à une science, c'est confondre son application avec sa substance, ou prendre le mot art dans un sens nouveau. L'art peut être l'application de chaque science, par exemple de l'esthétique, de la chimie, et même de la théologie; car c'est dans ce sens que saint Grégoire le Grand dit : *Ars artium regimen animarum*. Si la statistique est considérée seulement comme un calcul appliqué aux diverses manifestations de la vie publique, la facilité de faire ces calculs statistiques peut bien être appelée un art; mais si on considère la statistique comme un ensemble des faits de de l'ordre public existants dans un même temps avec les conclusions qui en découlent, et avec subordination à une méthode purement scientifique, c'est une science. Si on prend le mot art dans le sens d'une science pratique et différente des autres, alors, à plus forte raison, il n'y a rien là qui puisse faire refuser à la statistique le nom de science.

SEPTIÈME OBJECTION. — *La science est essentiellement immuable : or la statistique dépend au contraire essentiellement du temps et de l'espace et de leurs variations : donc la statistique n'est pas une science.*

Solution. — Quand on dit que la statistique se meut dans le cercle du temps et de l'espace, il est clair qu'on ne le dit pas dans le sens qu'elle s'en occupe, car autrement il faut exclure la géométrie, et en général les mathématiques du nombre des sciences, vu qu'elles traitent de la mesure et des nombres. Si l'on croit que la statistique ne peut pas être mise au rang des sciences, parce qu'elle est déterminée par le temps et l'espace, ce n'est pas exact, car nous avons vu que les antiquités forment une partie de la statistique; et nous ajoutons que l'espace n'y fait rien non plus, parce que, selon notre manière de concevoir, elle embrasse tout le globe, et c'est dans ce sens que nous donnons notre Essai sur la statistique. Autrement, il faudrait exclure du nombre des sciences l'histoire, parce qu'elle est déterminée par le commencement et la fin du monde; de même la botanique, l'astronomie, parce qu'elles sont déterminées par les limites du globe ou du monde visible. Toute la différence de la statistique et de l'histoire est en ce que la dernière considère la vie du genre humain dans sa marche, tandis que la statistique les considère dans un *statu quo*. Wolf le philosophe dit que l'histoire expose *ce qui se fait*, et la statistique *ce qui s'est fait*, et pour cela celle-ci n'a pas moins de droit que celle-là au titre de la science. Ce qui varie n'est qu'un moyen et non la fin de la science, et les faits qui se manifestent dans le temps et l'espace ne forment que la partie

matérielle de la statistique comme des autres sciences, tandis que les lois, les conclusions auxquelles ces faits donnent lieu forment leur partie formelle.

HUITIÈME OBJECTION. — *Une science ne peut pas être arbitraire : or la statistique est essentiellement arbitraire : donc elle n'est pas une science.*

Solution. — Que la statistique ne prête pas plus à l'arbitraire que les autres sciences, cela se prouve par le fait que c'est elle qui en préserve les autres sciences sociales, en les obligeant de s'appuyer sur la nécessité d'indiquer les faits, et de ne pas se contenter des abstractions et des utopies. Autrement, la philosophie et presque toutes les autres sciences n'existent plus, car on sait et on verra plus bas quels sont les abus auxquels l'arbitraire de ces sciences a donné lieu; mais l'arbitraire, étant un abus, ne détruit pas l'essence des choses. La statistique a plus de droit au développement que les autres sciences, parce qu'elle est une des plus jeunes parmi elles; et si toutes les autres varient dans leurs systèmes, leurs hypothèses fondamentales, etc., etc., il ne faut pas exclure la statistique du nombre des sciences uniquement parce qu'elle suit les mêmes lois du développement que les autres. Ainsi on remarque trois périodes dans l'histoire de toutes les sciences, et cette histoire est tout à fait à l'avantage de la statistique, car elle a devancé plusieurs autres. Le premier degré d'une science, c'est de rassembler les faits sans système et souvent sans ordre; le second, c'est de les appliquer aux systèmes, ou plutôt de chercher les hypothèses, les systèmes auxquels il faille subordonner ces faits. C'est la jeunesse des sciences, l'époque la plus dangereuse pour elles et pour tout le monde, car l'imagination non-seulement y prédomine, mais souvent exclut la substance même des sciences, sous prétexte de les rendre plus philosophiques. La troisième période enfin d'une science est celle où la masse des faits observés étant devenue considérable, et ayant été l'objet de rapprochements systématiques et de comparaisons suivies, on en peut opérer le classement, déterminer la signification, les résultats, le but, et c'est alors que cette science est définitivement établie et constituée.

NEUVIÈME OBJECTION. — *Ce qui ne correspond pas à la définition de la science n'est pas une science : or la définition de la statistique ne correspond pas à la définition de la science : donc elle n'est pas une science.*

Le principe de la solution se trouve dans la variété, dans la variation et dans l'imperfection de plusieurs définitions de la science.

DIXIÈME OBJECTION. — *Toute science doit avoir sa forme et sa matière déterminées : or la statistique n'a ni la forme ni la matière déterminées : donc elle n'est pas une science.*

Le principe de la solution de cette dixième objection est que si toute science doit tendre à avoir sa forme et sa matière déterminées, cela ne veut pas dire qu'elle les a; au-

trement il n'y aurait pas de science, vu que la statistique n'est pas la science la moins déterminée.

ONZIÈME OBJECTION. — *Toute science doit avoir sa place déterminée dans l'ordre des autres sciences : or la statistique change continuellement cette place : donc la statistique n'est pas une science.*

Cette onzième objection se résout par le principe que la statistique est sous ce rapport dans les mêmes conditions que l'histoire et quelques autres sciences.

DOUZIÈME OBJECTION. — *La statistique n'est bonne que pour quelques années à partir du moment de sa publication : or on ne peut pas admettre qu'il y ait autant de sciences statistiques qu'il y a de dizaines d'années : donc la statistique n'est pas une science.*

Est-ce qu'on ne peut pas dire la même chose de l'histoire ?

TREIZIÈME OBJECTION. — *La statistique n'est qu'une partie du manuel de la géographie : or, si ce manuel même est loin d'être une science, à plus forte raison une de ses parties ne pourrait prétendre de l'être.*

On peut rétorquer cette objection en alléguant le principe que le dogme étant une partie du catéchisme, il faut nier qu'il existe une théologie dogmatique.

QUATORZIÈME OBJECTION. — *Quand même la statistique serait une science, jamais on n'en a entendu parler en théologie : or une science inconnue en théologie ne peut pas être une science théologique : donc, quand même la statistique serait une science, elle ne peut pas être une science théologique.*

Cette objection est réfutée par l'origine, le but et l'utilité de la statistique religieuse, comme on le voit dans les faits relatifs au Pape Pie II, au jésuite Scherer, au bénédictin Dessing, au théologien Ohwesser, etc., etc. L'importance de la statistique pour combattre les tendances utopiques, pour servir d'apologie à l'Église et pour propager le zèle dans les tendances utiles à la religion, a été signalée par de graves auteurs statistiques de notre époque comme Frenzel, Dietrich, Mac Cullock, sir John-Sinclair, Moreau de Jonnés, Falliot, Roslavski, etc., etc.

QUESTION II. — *Comment faut-il définir la statistique ?*

Ce qu'on répond, à la première question suffit pour donner l'idée et comme une description de la statistique, non sa définition, les auteurs anciens et les auteurs récents ayant proposé diverses définitions de cette science. En montrant ce qu'elles offrent de différent et de commun, cet examen aide à en formuler une, à laquelle on peut subordonner toutes les autres. En vertu de cette définition la statistique est une exposition systématique de l'état social et simultanément déduite de préférence des données numériques. Cette définition est confirmée par la position que la statistique occupe au milieu des autres sciences ; pour déterminer cette place de la statistique on expose l'ensemble des sciences.

CHAPITRE II.

De l'Utilité de la Statistique.

On l'a fait apercevoir en réfutant les objections contre la statistique. Pour la comprendre il faut l'examiner sous trois rapports qui sont comme les trois degrés, les trois buts : 1° utilité de la statistique pour les autres sciences, surtout sociales ; 2° utilité de la statistique pour combattre les préjugés et connaître la vérité des faits ; 3° utilité de la statistique pour le bonheur des hommes. Ces trois considérations forment trois paragraphes.

§ I. — *Utilité de la statistique pour les sciences surtout sociales.*

Tout le monde sait l'abus des sciences qui, depuis quelques années surtout, a fait un si grand mal à la société. Cet abus, produit par l'esprit d'imagination et d'utopie, a fait surtout du mal aux sciences sociales, et en général à toutes les sciences même mathématiques, etc. Le remède consiste dans la direction vers une tendance opposée, la tendance vers l'étude des faits, et quelle science la possède plus que la statistique ? L'histoire, la géographie, l'économie politique, le droit, la théologie et plusieurs autres sciences puisent dans la statistique leurs moyens d'application et leur utilité.

§ II. — *Utilité de la statistique pour combattre les préjugés et connaître la vérité des faits.*

Il y a plusieurs espèces de préjugés : préjugés nationaux, préjugés scientifiques, préjugés religieux, etc. La seule connaissance de l'existence de ces préjugés est un secours et un stimulant pour s'en préserver. Ce sont ces préjugés qui empêchent le bien, qui favorisent le mal, les erreurs, les passions, les haines.

Pour les reconnaître il faut ou se placer hors du monde pour ainsi dire, ou connaître tous les préjugés opposés qui s'excluent les uns les autres. La première manière étant impossible, il faut profiter quand on le peut, de la seconde, qui est de les connaître et de les observer : préjugés de nation et de patriotisme, leur généralité, leurs exagérations, leurs dangers ; préjugés scientifiques ; attachement exclusif aux systèmes ; jugements téméraires ; préjugés religieux, pour quoi ils sont plus forts que les autres. Ils sont de six espèces : supposition de la mauvaise foi ; l'exagération du bien chez ses coreligionnaires, et du mal chez ses adversaires, l'attachement à certaines pratiques et le mépris de celles des autres ; l'ignorance du sens de certains dogmes ; paresse d'examen, faiblesse à faire des concessions. Rien n'est plus capable de corrompre une société que l'habitude de la haine que les préjugés engendrent. La vérité oblige d'avouer que si ce sentiment se trouve parfois chez les catholiques, il est bien plus fort chez les ennemis de l'Église ; mais en général ce sont les préjugés qui tiennent les hommes éloignés les uns des autres, et les engagent à user réciproquement de mesures contraires à leurs inten-

tions. Or, c'est la statistique, la science des faits exposés après une critique sévère, qui est le meilleur moyen pour reconnaître et combattre tous ces préjugés.

§ III. La statistique est un moyen pour travailler avec plus de fruit au bonheur du prochain.

C'est ce que nous avons prouvé déjà ci-dessus, dans notre réponse à la *Troisième objection*.

CHAPITRE III.

De la Méthode de la Statistique.

La méthode de la statistique a pour but de déterminer la division de ses parties, l'exposition de chacune de ses parties et les moyens de profiter de ses sources. Le premier mérite de la statistique dépend de sa méthode, et la meilleure méthode est celle qui ressort de la nature de l'objet, et qui est la moins arbitraire.

§ I. — Méthode de la statistique dans la division de ses parties.

L'idée de la science statistique exclut, comme nous l'avons dit, l'idée de la statistique spéciale d'un pays, d'une manifestation de la vie sociale ou d'une application particulière de la méthode statistique; car la science comprend tous ces objets unis ensemble dans un système. Il n'est pas non plus adéquat de diviser toute la science statistique en théorie et pratique, car la première ne forme que l'introduction de la seconde. Admettant la théorie statistique comme introduction, on peut diviser la science statistique en combinant l'ordre des pays avec l'ordre des manifestations de la vie sociale. Ainsi on parcourra un pays après un autre, et dans chacun les forces physiques, sociales et morales qui à elles toutes peuvent présenter les subdivisions de la vie religieuse, morale proprement dite et intellectuelle. Du reste les subdivisions qu'on donne ordinairement peuvent être réduites à une, pourvu que l'on s'attache à suivre un certain ordre logique déterminé. Cette esquisse de division est appuyée sur de puissantes raisons et de graves autorités. On doit d'abord exposer combien il est nécessaire d'avoir une méthode pour la division de la statistique. Dans ce sens, quoique la théorie ne soit qu'un préambule de la statistique, on peut la diviser d'abord en théorie et pratique. La première est ou *pure* ou *appliquée*, selon qu'elle traite de la matière ou de la méthode de la statistique. La statistique pratique sans la théorie est un corps sans âme, la théorie sans pratique n'est qu'une abstraction. Aussi le meilleur moyen d'apprécier une théorie, c'est de la comparer avec la vie réelle; et le meilleur moyen d'apprécier la pratique, c'est de la voir disposée dans l'ordre scientifique. Il faut déterminer toutes les conditions de la statistique comme science. Après cela on procède à l'exposition de la méthode de la statistique pratique. Cette méthode peut

être, comme on l'a remarqué, ou dans l'ordre des états, comme cela se pratiquait avant Burhing, ou dans l'ordre des matières. En les combinant et en exposant un état après l'autre, et dans chacun d'eux une matière après l'autre, il ne faut pas craindre de les confondre en touchant plusieurs états, tout en parlant de chacun à part. Cette exagération vient de ce que des auteurs distingués, comme M. Moreau de Jonnés, le font dans leurs ouvrages statistiques; mais on oublie qu'ils le font dans des monographies, et non dans une statistique universelle où la comparaison résulte d'elle-même, de l'ensemble d'exposition de plusieurs États établis dans un ordre successif. Du reste il ne faut pas s'étonner de ces exagérations sous ce rapport, car depuis Burhing et Scholtzer la question de savoir quelle est la meilleure méthode de la statistique pratique, a occupé tous les auteurs. Schrakel, qui a perfectionné le plus la statistique comparative, ne cache pas ses inconvénients. La statistique exposée dans l'ordre ethnographique peut suivre l'ordre des races ou de la position géographique, ou d'autres rapports dans lesquels se trouvent les divers États, les uns vis-à-vis des autres. Si au point de vue purement ethnographique l'ordre des races semble préférable, le bon sens pratique doit donner la préférence à l'ordre des États en commençant par l'Europe. Dans chaque État, ou ce qui revient au même, dans la statistique comparative on peut prendre d'abord la subdivision entre la vie matérielle et la vie intellectuelle. Moore en le constatant recommande de ne pas aller jusqu'aux minuties dans les autres subdivisions que pourrait réclamer chacune de ces parties. M. Moreau de Jonnés, après avoir démontré que, pour le succès de la statistique, il faut une classification rationnelle, partage sa statistique comparative en quatorze parties, oubliant dans cette division, de la réduire à quelques éléments fondamentaux, comme serait par exemple, la définition de l'État.

Staudlin a reconnu combien il importe d'embrasser la généralité du globe dans la statistique religieuse. Les notions préliminaires doivent, selon lui, suivre l'ordre des diverses croyances, et le corps de l'ouvrage l'ordre des pays. La méthode qui lui paraît convenir le mieux à la statistique religieuse, c'est d'unir l'exposition exacte et pragmatique des faits avec l'examen des influences qui favorisent le développement des diverses croyances et des diverses sociétés religieuses. En formulant les conclusions pratiques il faut toujours avoir en vue l'ensemble. Pour montrer en quoi consiste cet examen de l'influence que les croyances peuvent subir, on cite les paroles de Manzoui sur ce sujet à l'occasion d'un ouvrage de Sismondi. Du reste il suffit de citer le fait de la différence entre l'esprit des chrétiens d'Orient et celui des chrétiens d'Occident, différence qui se manifeste déjà dans l'histoire de l'Eglise, pour comprendre qu'il y a

des influences extérieures qui agissent sur les croyances, et dont il faut tenir compte en examinant les moyens les plus propres à les rapprocher de Dieu. De l'autre côté il ne faut pas non plus oublier que la division entre les chrétiens d'Orient et les chrétiens d'Occident a des limites assez arbitraires. Ainsi on appelle parfois Occidentaux les chrétiens même Chinois du rite latin, et Orientaux les Russes du rite grec. Staudlin dit avec raison que le désir du mieux et les difficultés que présente l'exécution de la statistique religieuse ne doivent pas décourager ceux qui voudraient s'en occuper. Si certaines questions difficiles comme la détermination du nombre des chrétiens de nom, mais qui ne pratiquent pas et qui parfois sont de purs déistes, ne peuvent pas être résolues, elles deviennent utiles par le fait même qu'elles sont posées. Connaître une maladie, c'est être en mesure d'en entreprendre la guérison.

§ II. — Méthode de la statistique dans l'exposition de chacune de ses parties.

Cette parole de Napoléon, que *la statistique est le budget des choses*, exprime bien la nature de la méthode que la statistique doit suivre dans l'exposition de chacune de ses parties. Cette méthode, c'est la synthèse des chiffres et des faits. Quant à l'art de grouper les chiffres, on en donne les règles tirées des éléments de la statistique de M. Moreau de Jonnés, sans oublier son faible pour voir toute la statistique uniquement dans les chiffres, tandis qu'au fond ces chiffres n'ont pas plus d'importance dans la statistique que dans l'histoire. Or, ces chiffres, ou la chronologie, forment le squelette, non le corps de l'histoire. Les chiffres s'expliquent par les faits; et pendant longtemps dans les ouvrages qui ont tous les caractères de la statistique on rencontrait à peine quelques chiffres. L'autre exagération de M. Moreau de Jonnés, c'est l'antipathie contre les moyennes, tandis qu'on ne peut combattre que les moyennes arbitraires, les autres étant d'une grande utilité. Tout ce qui donne connaissance de la nature d'un objet de la statistique entre par cela même dans ses limites. Deux défauts sont à éviter dans l'exposition de chaque partie de cette science : les longueurs, comme aussi la paresse qui négligerait d'enregistrer tout ce qui se rapporte au but de la statistique.

§ III. — Méthode de la statistique dans les moyens de profiter de ses sources.

L'expérience et l'analyse des divers documents sont les deux principaux moyens pour puiser avec succès dans les sources de la statistique. On distribue ces sources en diverses classes, par exemple en officielles, en originales, en étrangères, etc., ou en sources de première main et en sources de seconde main, comme sont les compilations; en sources directes et indirectes qui sont empruntées à d'autres sciences. Cette division des sources peut avoir une raison spéciale dans chaque espèce de statistique. Ainsi la

statistique religieuse trouve parmi ses sources indirectes la théologie et surtout le droit canon. Quand on connaît une fois les sources, il ne faut pas s'en servir avant de les avoir soumises à un examen critique. Cette critique n'est au fond que l'application à la statistique des règles sur les motifs de la certitude. C'est ici plus que partout ailleurs qu'on peut voir la faiblesse de ces logiques qui ne connaissent que partiellement ces motifs de la certitude. Qu'il nous suffise de rappeler que pour être certain d'une source de la statistique, il faut considérer autant la crédibilité des personnes qui les fournissent que la connaissance des objets et l'exactitude des déductions. Si ces trois conditions sont remplies dans leur ensemble, il ne doit plus y avoir de crainte raisonnable. Mone développe assez bien la critique exigée par les sources de la statistique. Aussi on expose les règles de Mone dans l'appendice de ce premier livre des Notions préliminaires.

CHAPITRE IV.

De l'Utilité de la Statistique pour les autres sciences, etc.

En réfutant les objections contre la statistique, nous avons fait apercevoir son utilité; appliquons-nous maintenant à la mieux faire comprendre. Conformément au but de cet ouvrage, qui n'est qu'une application de la statistique à l'apologie de l'Eglise, on peut considérer cette utilité sous trois rapports : 1° utilité de la statistique pour les autres sciences; 2° utilité de la statistique pour combattre les préjugés et pour juger des faits avec plus d'exactitude et de certitude; 3° utilité de la statistique pour le bien de l'humanité.

§ 1^{er}. — Utilité de la statistique pour les autres sciences, surtout les sciences sociales.

Quousque tandem? . . . Jusqu'à quand donc? . . . Le grand orateur romain commença par ces paroles son fameux discours contre Catilina, pressé par l'indignation qu'il éprouvait en voyant que les hommes, qui voulaient s'élever sur les ruines de Rome, avaient enfin mis le comble à leurs iniquités. *Quousque tandem? . . .* Ce sont les paroles aussi que devaient prononcer depuis longtemps, surtout en 1848, les gardiens de la science, en voyant son domaine envahi par des hommes sans étude, sans bonne foi, sans autre droit qu'une audace propre à tout détruire, incapable toutefois de jamais édifier. C'est pour ne l'avoir pas fait, c'est pour avoir manqué de courage à opposer une barrière à ce pernicieux envahissement, que les sciences ont été travaillées par le mal qui déborde sur la société; Liébig, représentant d'une science qui par sa nature même paraissait être à l'abri de toute usurpation, nous indique ce mal, nous peint cet état de choses : célèbre naturaliste, il montre que la chimie, comme les autres sciences, ont sacrifié pendant vingt ans leur intérêt propre à l'intérêt d'une prétendue philosophie naturelle, qui, propagée par Owen, disciple de Schelling, voulait exclure des scien-

ces naturelles toute expérience, toute étude des phénomènes de la nature, pour les remplacer par quelques combinaisons idéales. Une opposition heureuse plaida en faveur des sciences contre ce système d'abstraction, contre cette désastreuse tendance de l'imagination. Haüy, Gay-Lussac, Dumas, etc., en France; Buckland, Humphry, Davy, Murchisson, etc., en Angleterre, suivaient, en souriant de pitié, cette marche des sciences naturelles en Allemagne; ils préservèrent par leur mépris la France de l'influence allemande sous ce rapport. De son côté un professeur de Berlin rendait ce témoignage : « Nous autres Allemands, disait-il, nous devons aux Français la conservation de la vraie science pendant l'époque où elle devait périr et où heureusement elle ne fit que perdre un temps précieux, en retardant la marche des sciences naturelles. » Et en effet, l'imagination qui dépouillait les sciences physiques de l'expérience des faits, les privait de leur côté positif, leur enlevait tous les avantages qu'elles donnent, leur enlevait jusqu'à leur apparence même. A la place de la vraie science que substituait-on ? des systèmes spécieux, des thèmes chimériques, tout au moins des connaissances superficielles, voilà par quoi on remplaçait la véritable science. Instruments de sectes religieuses et philosophiques, les nouveaux systèmes n'eurent d'autre base que le pur arbitraire qui les mit en conflit continuels entre eux. L'imagination était devenue l'arène où le sectaire et le philosophe sollicitaient une palme, convoitaient la gloire d'un système, d'une doctrine, inspirés par l'orgueil de s'en faire reconnaître l'inventeur et le héros. C'est ainsi que Spinoza, homme d'esprit d'ailleurs, parut sur la scène philosophique comme le plus superficiel des hommes, que Cicéron lui-même eût rayé du cadre de la science et déclaré indigne de porter le nom de savant. C'est ainsi que se montrèrent tous les chefs de certaines sectes religieuses, et dans les sciences politiques le prétentieux Hobbes. Cet arbitraire régna en Angleterre au xvii^e siècle; au xviii^e, il passa en France, et au xix^e, en Allemagne, il fut soutenu partout par la faiblesse des vrais savants et surtout par les passions de la multitude. Qui ne connaît l'ignorance de Voltaire en matière religieuse et philosophique ? Qui n'a déjà jugé Jean-Jacques Rousseau quant à sa doctrine sociale ? Quelle théorie législative que celle qui était bâtie sur le modèle d'un petit village suisse ! Où est le mécanicien qui donnât comme thème qu'un corps de presque nulle pesanteur peut soutenir une masse énorme de pierres ? Il n'importe qu'on ait exalté Rousseau, porté aux nues sa législation : l'imagination était la reine de l'époque : elle avait placé son trône dans les intelligences les plus brillantes. En Allemagne, plus qu'ailleurs encore, son règne fut manifeste et frappant, sans doute à cause du vide des traditions : détrônée un instant par un retour instinctif au fouds des sciences, surtout des sciences ma-

thématiques, on voyait de nouveau se produire la philosophie imaginative de Kant, Fichte, Schelling. Hegel entreprenait de réduire toutes les sciences à un jeu d'imagination, déplorable jeu qui amenait la ruine de la religion. « Je ne sais pas qui est le plus coupable dans la ruine de la religion en Allemagne, me disait un théologien de Berlin, de la philosophie par son usurpation ou de la théologie par sa lâcheté. Car cette dernière, prenant la philosophie pour son sauveur, y trouva son assassin. » Le roi qui occupait le trône de Frédéric II, homme qui avait jugé à leur valeur les utopistes, qui avait révélé son jugement par ce noble témoignage : « Si j'avais à punir une province, j'y enverrais pour préfet un philosophe; » le roi, dis-je, héritier de cette juste appréciation, plein d'ailleurs des meilleures intentions, vit l'état de dépérissement où était tombée la religion dans ses Etats, et pour la relever il recourut, par un étrange aveuglement, au principe même qui avait précipité sa ruine : il s'illusionna au point de prendre pour libérateur de cette religion Hegel et son école. Tous les professeurs qui n'étaient pas de cette école étaient renvoyés ou méprisés par suite de cette résolution. Or, on sait l'enseignement de cette école : il consistait en une somme d'idées vagues, confuses, prises çà et là dans les doctrines de son auteur, entassées sans ordre et sans liaison les unes sur les autres, auxquelles chacun mêlait ses propres inventions et découvertes. De ce chaos on a formé près de vingt volumes où se trouve consignée la philosophie de toutes les sciences : philosophie de la religion, base des sciences théologiques; philosophie de droit, base des sciences sociales; philosophie naturelle, base des sciences naturelles; philosophie de l'histoire, etc., etc.; immense travail où on ne rencontre rien ou presque rien des éléments essentiels et constitutifs de la science; dont l'imagination fait tout le fondement; où sous une forme scientifique, elle cache toutes ses rêveries et tout son divergondage, prête ses couleurs variées à tous les intérêts, à toutes les croyances, à tous les principes, présente une élasticité où toutes les opinions paraissent se donner la main et où de fait elles se trouvent sur un volcan qui les déchire et leur ouvre un abîme. Le désaccord existe jusque dans le sein de la même opinion : véritable Babylone, la doctrine d'Hegel, comme celle de Kant parle à ses partisans différents langages et les disperse dans la confusion la plus large. Hegel, sur son lit de mort, avait prédit cette confusion, quand il faisait l'aveu que personne ne l'avait compris, aveu que confirmèrent ses vrais amis, ses amis les plus intimes. Cherchons à expliquer ce mystère. Hegel négligeait la connaissance des faits pour ne s'arrêter qu'à ses idées; il arrangeait à son gré l'origine des peuples. Et comment en serait-il autrement, quand on sait que ce philosophe, malgré son principe que c'étaient les syllogismes de la pensée divine où la marche de Dieu lui-même qui se

developpaient dans la marche de l'humanité, négligea complètement l'histoire et la connaissance des faits, ou les ramena toujours aux idées fixes qu'il s'était formées; quand on sait que sur le terrain de la logique il transposait selon son caprice la mineure à la place de la majeure, la conclusion à la place des prémisses; quand on sait qu'il opérait les mutations et translations que demandaient les idées de la majorité de ses auditeurs, ou le besoin de combattre la conduite de tel ou tel peuple? Il n'avait qu'un système; celui d'amuser les étudiants ennuyés de l'étude et de les récréer par les jeux d'une imagination délirante. A ce but il sacrifiait, je le répète, et l'histoire et la raison. Citons un trait qui soit à l'appui du jugement que nous avançons. Un jour, dans un cours de philosophie d'histoire, il disait à ses disciples: « La cause de la mort d'Alexandre le Grand en âge de jeunesse est la même que celle d'Achille; car tous deux étaient les représentants de la Grèce: or l'esprit de ce peuple, dans l'histoire, est sa jeunesse: donc son premier et son dernier représentant devaient mourir jeunes. » Une absurdité aussi évidente parle d'elle-même et donne la mesure de l'abus, ou plutôt du travers d'esprit, de la fausseté de logique où était descendu le philosophe. Mais combien plus dépravé était le jugement des savants d'Allemagne qui baissaient pavillon devant ce faux logicien, et qui écoutaient avec un respectueux silence ces absurdités, qui donnaient entrée dans leur intelligence à de pareilles aberrations. Toutefois ce pitoyable état de choses survécut à Hegel et passa dans la deuxième et la troisième génération, s'aggravant de plus en plus et progressant avec le temps. Mais trop longtemps nous nous sommes arrêtés à étaler au grand jour le mal qui a travaillé si douloureusement toutes les sciences soit positives, soit abstraites, et surtout ces dernières; arrivons à conclure: Puisque l'imagination est le principe morbide de toute véritable science, puisque son règne n'a semé sous ses pas que la destruction et la ruine, il faut donc bannir toute imagination de la science, comme un principe hétérogène et essentiellement contraire; il faut combattre ce principe, lui opposer de front une arme puissante: or cette arme capable de ruiner l'imagination, et de réparer les brèches qu'elle a faites à la science, d'offrir à celle-ci pour l'avenir un abri qui la mette en dehors de toute atteinte, c'est la statistique; la statistique qui repose sur les principes, qui ont eux-mêmes leur fondement sur les faits, sur les phénomènes qui nous apparaissent, et que la raison constate. Il est évident qu'alors toute voie est fermée à l'imagination, et qu'aucun terrain n'est laissé aux divagations les plus subtiles. Quelles que soient les teintes dont elle se prend à colorer les phénomènes qui lui sont soumis, elle se brisera sous la force de leur réalité objective et contre la réalité, ou des causes et principes qui les ont produits, ou des consé-

quences qu'ils entraînent, comme aussi la science ayant ces bases fixes et invariables, demeurera dans une sereine et immuable vérité.

Directement et indirectement, la science statistique servira les intérêts des autres sciences, et remédiera au mal que l'imagination a inoculé, comme nous l'avons vu, et peut inoculer encore en elles.

Car, de même qu'un jardin botanique est un moyen direct pour le succès de la science de la botanique, et indirect pour quelques autres, par exemple, la médecine, la chimie, etc.: de même les calculs statistiques, les observations, les relations de voyage et autres faits, moyen direct pour vérifier les sciences, surtout sociales, deviennent encore un moyen indirect pour conduire au même but les autres sciences. Ainsi la statistique peut devenir elle-même comme un laboratoire, un observatoire, un jardin botanique pour les sciences. On se vante des idées, mais qu'est-ce que les idées qui ne sont pas en rapport avec les faits qu'elles représentent dans notre esprit? La statistique servira à vérifier ce rapport, et, par son exemple, à rappeler à leur vocation l'histoire et quelques autres sciences plus susceptibles d'être entraînées dans le mal commun de l'idéalisme, les utopies de l'imagination remplaçant la raison. Cela ne veut pas dire que nous prétendons que la statistique sera toujours dans le vrai, mais au moins on pourra toujours rectifier ses erreurs; on pourra toujours prouver par *des faits*, ce qui appartient légitimement à la science, et ce qui n'est qu'une fantaisie de romancier. Là le frein du bon sens est toujours prêt à arrêter, à démasquer les utopies, et à montrer que si elles ne s'appuient pas sur les faits, elles peuvent être des romans plus ou moins ingénieux, mais non des livres d'étude ou de science.

§ II. — La statistique est le meilleur moyen pour combattre les préjugés.

Les préjugés sont ou religieux, ou nationaux, ou scientifiques, et tous peuvent se résumer dans un principe radical, qui est l'égoïsme, d'où provient la tendance à l'exagération du bien qui nous regarde et le mal des autres. La seule connaissance de l'existence de ces préjugés est un moyen de les guérir, car, quoique fondés sur les passions, ils se soutiennent et se propagent par l'ignorance invincible. Ainsi il suffit de connaître intimement diverses sociétés civiles religieuses, pour voir jusqu'où s'étend ce fait des préjugés, et combien ils empêchent le bien, combien ils favorisent le mal, combien ils divisent les hommes en les présentant comme étant beaucoup pires qu'ils ne le sont. Ainsi, sans connaître, voir, sentir le fait que nous annonçons, nous serions tentés nous-mêmes de ne pas y ajouter foi. Mais notre entreprise a cet avantage sur celle d'Archimède, que pour bien juger, il y a deux moyens: ou se mettre hors de la terre où nous vivons, ce qui

serait le point que cherchait Archimède ; ou se trouver sur tous les points, ce que chacun peut faire, pourvu que les circonstances le lui permettent. Ainsi chaque nation, quelque petite qu'elle soit, se croit être la première sur le globe et méprise les autres, et si nous nous moquons des Chinois et des Indiens qui ont cette croyance, il suffit de passer quelque temps dans divers pays de l'Europe, pour se persuader que la même croyance existe ailleurs, par exemple, chez les Irlandais, les Hollandais, les Italiens, les Grecs, les Allemands, les Russes, etc., etc.

En voyant dans l'orgueil national une source de préjugés, nous ne voulons pas déprimer l'amour de la patrie, mais l'exagération de cet amour exclusif. Que l'on aime, que l'on loue sa patrie, mais que l'on ne calomnie pas volontairement ou involontairement les autres. Du reste, la passion de la nationalité, étant naturelle à l'homme, doit être plutôt modérée que surexcitée, si l'on veut en obtenir de bons effets. L'expérience le prouve, car c'est en flattant cette passion que Gioberti et autres ont rendu leurs pays plus malheureux qu'ils n'étaient auparavant. Il n'y a pas de passion qui paraisse plus excusable et qui puisse porter aux plus grands excès, lorsqu'elle vient à franchir ses justes bornes. C'est cet ardent préjugé de la nationalité qui fait qu'une nation juge les autres avec dédain et mépris. Ce préjugé semble d'abord, comme tous les autres, insignifiant à son début, mais il peut se terminer par des aversions, des haines, des guerres, comme l'histoire en fait foi. Ainsi, il faut nous tenir pour avertis, qu'en jugeant les nations différentes de la nôtre, nous devons, pour ne pas nous tromper, renoncer à tout ce que nous croyons, sans motifs certains, leur être défavorable. Sans cela nous jugerons fausement, et nous agirons en conséquence en bâtissant les systèmes sur de fausses suppositions, ce que nous éviterions si nous savions notre penchant, qui devient une seconde nature, à exagérer le bien qui se trouve chez nous et le mal qui se trouve chez le voisin. Ainsi, par exemple, si on se trouve comme transporté d'un cercle anglais dans un cercle français, allemand, italien, russe, etc., où l'on parle comme on pense, on y trouvera des personnes, qui de la meilleure foi du monde, verront les choses sous un jour tout à fait différent. Les Anglais vous parleront de l'immoralité, du matérialisme, de l'ignorance, des misères qui règnent en France ; et les Français diront les mêmes choses, et avec la même persuasion, de l'Angleterre, se traitant mutuellement de calomniateurs.

Les préjugés relatifs à la science sont moins sensibles, mais non moins dangereux, précisément à cause de leur subtilité. Ainsi, par un effet semblable à celui que produiraient les préjugés nationaux, on y exagère le bien pour soi, le mal pour les autres. On appelle esprit clair, bon logicien, bon philosophe, homme profond, celui qui pense comme nous, et cela nous paraît très-naturel,

parce que nous jugeons de la clarté des idées, de la logique, de la profondeur, non selon le point de vue objectif, mais selon nos idées ou plutôt selon nos opinions et nos systèmes. Quoique la volonté et un peu d'amour-propre influent sur cette appréciation, cependant on la fait de bonne foi ou par habitude. Mais quand il s'agit des autres, la même bonne foi ou habitude devient plus difficile, quoique non moins ordinaire ; car l'envie et le défaut du respect pour les opinions d'autrui se cachent sous l'apparence du zèle pour la vérité. Cependant si on faisait plus d'attention on éviterait la médisance. Ainsi on prend ses adversaires pour des ignorants, pour des têtes confuses, pour des hommes superficiels, pour de mauvais logiciens, etc. ; puis, s'ils embrassent nos idées particulières, les voilà devenus esprits élevés, cœurs généreux, etc., etc. On compare les défauts de l'opinion contraire avec les avantages de la nôtre, et les plus faibles prétextes nous suffisent pour nous excuser en condamnant les autres. La vérité certainement ne peut que perdre devant cette manière d'agir, car les adversaires voyant notre injustice nous regardent comme des hommes de mauvaise foi, et dans ce jugement que nous leur donnons lieu de se former, ils trouvent à leur tour une excuse pour leur propre injustice. Prenons pour exemple les doctrines de Hegel. Au lieu de montrer leurs défauts, qui ne manquent pas, on dit : C'est un homme que personne ne comprend, et ses disciples même les plus dévoués disputent *pro* et *contra* sur le sens de toutes ses doctrines qu'ils entendent d'une manière diamétralement opposée. Mais, est-ce que cela suffit pour condamner un auteur ? est-ce que saint Augustin, ce génie vraiment admirable, n'a pas eu et n'a pas encore des disciples qui, après l'avoir étudié, ont abouti à des résultats tout opposés ? Ainsi si, au lieu d'attaquer de ce point de vue les doctrines de Hegel, on y montrait des défauts intrinsèques, ce qui n'est pas difficile à faire, on pourrait faire triompher la vérité, et on désabuserait ses disciples de leur attachement trop aveugle à ce professeur de Berlin.

Ce sont les opinions philosophiques surtout qui sont entraînés par les préjugés hors de la voie de la vérité.

Les préjugés religieux sont infiniment plus violents et plus haineux, par un motif bien simple : c'est que quiconque ne veut ou ne peut examiner la chose, croit la vérité chez soi, l'erreur chez les autres, et pense faire un acte de religion en exaltant son attachement pour l'une et son aversion pour l'autre. Ces sortes de préjugés sont communs ; ils sont alimentés par le fanatisme ; ils ont accès dans tous les cœurs. Pour les rendre plus sensibles, on peut les diviser en six classes. En premier lieu vient le préjugé qui consiste à supposer dans ceux qui croient autrement que nous l'absence de conviction ou la mauvaise foi. Plusieurs croient même faire un acte de piété en blâ-

sant ainsi la charité envers le prochain. J'entends ici, sous le mot conviction, toute persuasion que nous impose la conscience bien réglée. Quant à la mauvaise foi, il faut distinguer ses deux espèces : la mauvaise foi directe, quand, en croyant une chose, on soutient par intérêt une doctrine contraire ; et la mauvaise foi indirecte, quand on ne veut pas examiner les doutes en matière religieuse, par suite de quelque attachement humain, ou quand on est retenu dans l'aveuglement par une vie dérégulée et contraire à la loi naturelle, à notre conscience. Or il suffit de connaître intimement les personnes et les sociétés appartenant aux différentes croyances, pour voir jusqu'où est poussée la supposition de la mauvaise foi dans nos adversaires, tandis que la mauvaise foi proprement dite est excessivement rare. Nous avons vu souvent des exemples très-frappants qui confirmaient ce que nous venons de dire. Nous étant trouvé dans une société nombreuse et savante, des coreligionnaires d'un homme très-savant, qui venait de changer sa croyance par des motifs aussi fondés que désintéressés, et même au prix de grands sacrifices, soutenaient, avec un grand air de sincérité, que leur ancien confrère avait abandonné sa foi sans la moindre conviction, et que même ils ne croyaient pas la conviction et la bonne foi possibles chez des catholiques instruits. Comme ces hommes étaient dans l'ignorance la plus complète de la religion catholique, ils s'en faisaient la même idée que les chrétiens se font du mahométisme, et ils ne pouvaient pas concilier l'adhésion au catholicisme avec une instruction quelconque, perdant ainsi entièrement de vue et condamnant tant de catholiques qui se sont rendus si illustres par leur science dans tous les siècles de l'Eglise.

La seconde source des préjugés religieux, c'est l'exagération du bien en soi, du mal chez les autres, et il suffit que ces exagérations aient la moindre ombre de vérité pour les soutenir, pour les propager, sous prétexte de défendre et d'affermir notre foi. On oublie ainsi que le mensonge, ou, si l'on aime mieux, le défaut d'attention, ne peut et ne doit servir à aucun bien. De même que la justice d'un juge qui ne voudrait écouter qu'une partie serait bien suspecte, le fanatisme, qui se contente des arguments produits en faveur des faits qui flattent sa croyance ou qui condamnent la croyance opposée, ne pourrait être taxé, sinon de mauvaise foi, au moins de jugement téméraire. C'est à ce défaut que se rapportent certaines exagérations des persécutions de nos coreligionnaires que nous sommes toujours prêts à croire, souvent sans le moindre examen.

Les maîtres de la vie spirituelle, comme l'auteur de l'*Imitation* et surtout celui du *Combat spirituel*, indiquent, comme une source d'illusion, l'attachement à certaines pratiques et le mépris de celles des autres. Voilà la troisième source des préjugés reli-

gieux. Parmi ces pratiques, il y en a de substantielles ou obligatoires à tous, ou d'accidentelles, ou ce qu'on appelle de dévotion. Ordinairement on les confond, tandis qu'il y a beaucoup de distinctions à faire, savoir : les commandements de Dieu, par exemple, le repos du dimanche, les lois positives de Dieu et de l'Eglise, comme la fréquentation des sacrements et de la Messe ; les conseils évangéliques, comme certaines privations, pénitences et tout ce qui appartient à la vie religieuse dans son ensemble ou dans ses détails ; le rite, que l'on confond avec les sacrements et même avec la loi divine proprement dite ; et par cette confusion, si on le méprise, on méprise les sacrements ; si on le vénère trop, on le met au-dessus des sacrements, etc. Enfin dans cette catégorie des sources des préjugés, il faut ranger le mépris de certaines pratiques, et le désir de communiquer ses propres pratiques à tout le monde. Dans ce mépris, souvent on compte pour hypocrisie toutes les pratiques qui ne sont pas les nôtres, et du moment qu'elles viennent de nous, nous ne voyons pas l'hypocrisie qui s'y attache. Il peut arriver aussi que nous nous croyions dégagés de tous les défauts que nous condamnons, et cela dans le temps où nous les avons plus que les autres.

La quatrième source des préjugés religieux, c'est l'ignorance du sens de certains dogmes, de la part de ceux qui le soutiennent ou qui le rejettent, soit en lui donnant un sens tout opposé, soit en l'exagérant ou le diminuant, s'il appartient surtout au fameux dogme : *Hors de l'Eglise point de salut*, que plusieurs confondent avec une erreur évidente, savoir, que les catholiques enseignent que tous ceux qui meurent hors de leur communion extérieure et explicite sont damnés. Il suffit cependant de confronter le dogme : *Hors de l'Eglise point de salut*, avec les dogmes sur la justice de Dieu, qui ne demande pas des choses impossibles sur les grâces qui sont données hors de l'Eglise. On peut ranger dans ce même genre de préjugés ceux qui viennent de la confusion des opinions, ou même de leurs abus avec les dogmes.

Les autres sources de préjugés ne tiennent pas à la religion, mais à la nature des individus, savoir : à la paresse et à la présomption, aux sophismes, à l'ignorance en général, etc., etc.

Maintenant, il n'est pas difficile de comprendre comment les préjugés favorisent les passions, l'intérêt et le défaut des principes, car, non-seulement volontairement, mais encore involontairement, on juge les objets, non selon leur nature, mais en comparant les avantages d'un objet qui est cher avec les défauts ou les abus d'un autre, que nos passions quelquefois cachées, notre intérêt et notre ignorance repoussent. En outre, si nous n'agissons pas ainsi, ayant la conscience troublée par la crainte d'être injustes, nous croyons ceux qui, de bonne ou de mauvaise foi, favorisent nos préjugés, et nous pen-

sons, nous parlons, nous agissons comme si nous étions menés par les passions ou l'intérêt. Ainsi, par exemple, dans les affaires politiques, Venise a souffert en 1849 à cause des préjugés qui existaient déjà, et au moyen desquels on excitait les passions de ses habitants. S'il n'y avait pas eu de préjugés qui représentassent aux Vénitiens leur force et leur fissent croire à la faiblesse des Autrichiens, la déplorable publication de faits controuvés dans la guerre de Hongrie, n'aurait pas exercé une influence si funeste sur Venise. Tout le monde comprend que des bruits qui ont fait couler des flots de sang et causé d'effroyables calamités aux populations qu'ils égaraient, ne sont pas chose dont on ne doive tenir aucun compte.

La statistique, selon Mone, est un exposé, un tableau de la situation présente d'un Etat. La notion mathématique du présent, suivant laquelle il est la limite qui sépare le passé de l'avenir, un point sans étendue, n'est pas applicable dans cette circonstance. Il faut s'attacher ici à l'idée pratique que nous nous faisons de la situation présente des choses sensibles. Or, d'après cela, le présent n'est autre chose que le temps durant lequel une chose reste telle qu'elle est : il cesse et se change en passé aussitôt que cette chose subit un changement notable. Il s'ensuit que l'étendue de ce présent ne sera pas la même pour toutes les choses ; plus celles-ci seront durables de leur nature, plus leur situation présente sera stable. Le présent, pour l'Etat, est la période de durée d'une même situation. Puisque l'Etat se compose de forces fondamentales, il faudra déterminer cette durée pour chacune d'elles. Les forces fondamentales de l'Etat en soi sont, en général, quelque chose de fort constant, de fort durable ; ainsi, une constitution peut demeurer intacte durant un siècle, tandis que les éléments des forces pris isolément, sont, au contraire, très-variables, très-inconstants. Leur véritable durée, la durée de leur situation présente, est le temps qui s'écoule depuis le moment où elles parviennent à leur état de perfection jusqu'à celui où elles passent d'une manière sensible à un autre état.

S'il est utile d'indiquer autant que possible les limites, les distinctions, les parties adjacentes des différentes sciences, il est absolument inutile de pousser trop loin les prétentions d'être complet dans ce genre d'examen. En effet : *Vita brevis, ars longa* ; insister trop sur un objet qui est loin d'avoir toujours une importance pratique, c'est sacrifier aux choses accidentelles les choses éminemment essentielles à la fin pratique de toute science. En outre, on est heureux si c'est le seul sacrifice d'une semblable exagération, car souvent on embrouille l'objet qu'on veut éclaircir ; on s'aliène des savants qui pourraient et devraient sympathiser avec nous pour le bien de tout le monde, et qui sont souvent repoussés par quelques prétentions contraires à leurs

idées préconçues, car on discute et on se divise plus facilement pour des bagatelles que pour des matières sérieuses.

La statistique contient tant de parties qui touchent différentes autres sciences, et exige, de l'autre côté, pour ne pas être partielle mais vraie, un ensemble si méthodique, qu'on est obligé avant tout de concilier ces deux exigences. Or on ne peut les concilier qu'en entreprenant des travaux monographiques qui seront ensuite comme des pierres de ce vaste édifice, et en s'efforçant en même temps de veiller à consolider les bases et à assurer le vrai plan de son ensemble. Attendez que toutes les parties qui peuvent entrer dans la statistique soient étudiées à fond dans les monographies, avant d'élaborer le plan et de fortifier les bases de cette science, c'est priver ces mêmes monographies d'un secours qui leur est indispensable. De l'autre côté, ne pas profiter de ces monographies, ne pas les encourager, c'est se priver de matériaux nécessaires. Donc, un travail simultané et courageux de la science statistique et de ses monographies, voilà la seule solution du problème.

La géographie religieuse, selon Staudlin, est la description de toutes les religions existant sur le globe et des institutions liées avec elles. Ainsi, ici appartiennent les croyances, les usages, la discipline, les rapports entre le clergé et les laïques, entre l'Eglise et l'Etat, l'influence réciproque de la religion sur la nationalité, et de la nationalité et de la physique sociale sur la religion, l'état du clergé, la théologie, etc. Aucune science, dit Staudlin au commencement du XIX^e siècle, ne fait actuellement de progrès plus brillants et plus sûrs que la géographie, l'ethnographie et la statistique. Les gouvernements protègent dans ce but les voyageurs savants, ou même les envoient dans des pays lointains. La passion des voyages favorise leurs observations, qui demandent quelquefois des sacrifices continuels. Les sociétés savantes surgissent et se constituent pour comparer entre elles ces observations et pour les publier. Les besoins sociaux ont déterminé plusieurs gouvernements à établir des bureaux pour recueillir les données statistiques sur leurs pays. Les guerres et les révolutions mêmes, en mettant les différents peuples en contact, en révélant les côtés faibles de certains pays, ont aussi pour effet de les faire connaître, résultat qu'amènent, d'un autre côté, le désir du gain terrestre qui inspire le commerce, et le désir du salut éternel des âmes qui inspire les missions.

Le passé appartient à l'histoire proprement dite, et le futur à la politique : reste le présent, dont s'empare la statistique, laquelle sert ainsi de transition aux deux autres sciences, et qui, moins fière, moins dédaigneuse qu'elles, recueille comme une conquête jusqu'aux détails infimes qu'elles répudient, quoiqu'ils servent, pour la première, à mieux caractériser les hommes et

les choses ; pour la seconde, à établir ses règles sur des prémisses plus solides (8).

La géographie et la statistique religieuse peuvent, comme le dit Staudlin, être traitées selon diverses méthodes. La première chose à y considérer, c'est la disposition des parties. On peut suivre l'ordre des diverses croyances, en y exposant dans quels pays et comment elles se trouvent. Cet ordre des diverses croyances peut varier aussi selon qu'on veut prendre pour base la chronologie ou quelque autre principe. On peut suivre l'ordre des pays, et dans ce cas, le seul inconvénient résultant du plan, qui est la répétition, peut être prévenu par des notions préliminaires et par des renvois. Ces notions préliminaires religieuses permettront aussi d'atteindre le double but qu'on se propose dans l'étude de la géographie ou de la statistique religieuse, savoir : connaître les diverses religions, en même temps que les différents peuples et les différents Etats qui les professent. Tel est aussi le principe en vertu duquel Staudlin divise son ouvrage en deux parties. Dans la première, il expose les diverses religions et les endroits où elles sont professées ou tolérées, l'influence du climat et de la position physique du pays sur la religion ; l'influence des diverses religions sur la moralité, la civilisation, le bonheur, le nombre des croyants de chaque religion, etc. Dans la seconde partie, il expose successivement l'état religieux de chaque pays, leurs institutions ecclésiastiques, etc.

Kache dans ses *Idées sur la géographie religieuse* (p. 28), propose de diviser l'Europe en trois grandes parties : le Nord, le protestantisme ; le Sud, le catholicisme ; l'Orient, l'Eglise grecque. Cela peut être admis, mais non avec assez d'exactitude, et parce que, comme l'avoue Kache lui-même, l'exposition de l'état de la religion considérée relativement à sa position en divers pays, est l'objet principal de la géographie (c'est le nom qu'on donnait alors à la statistique) religieuse. Aussi Staudlin réfute son système.

Quelques auteurs ne s'attachent qu'à la superficie pour montrer le rapport de la statistique avec l'histoire, la géographie et l'économie politique. Voici comment Moreau de Jonnés s'exprime à ce sujet :

« La statistique ressemble à l'histoire, en ce qu'elle recueille, comme elle, les faits présents et passés, mais elle en diffère essentiellement ; car au lieu de s'arrêter aux événements extérieurs de la vie des peuples, elle s'efforce de pénétrer dans leur vie civile et intime, et de découvrir les éléments mystérieux de l'économie des sociétés. Au contraire de l'histoire, qui concentre presque toujours l'intérêt de ses récits sur les batailles et les conquêtes, la statistique s'occupe surtout des bienfaits de la paix.

« La géographie n'a de rapport avec la statistique que par les travaux qu'elle lui emprunte et qu'elle s'approprie. La première décrit les contrées, la seconde analyse les

sociétés ; l'une raconte ou disserte, l'autre calcule et analyse ; il n'est guère possible de moins se ressembler.

« De toutes les sciences, l'économie politique est celle qui est liée à la statistique le plus intimement. Toutes deux ont pour but d'améliorer l'état social, en guidant, par les lumières d'une haute raison, les pouvoirs administratifs et politiques. Mais la première est une science transcendante, qui plane avec audace dans la région la plus élevée des systèmes spéculatifs, tandis que la seconde est seulement la science des faits, qui énumère par des chiffres rapides les besoins des populations, leur progrès de chaque jour, et chacune des particularités heureuses ou fatales de leurs destinées. Elles ont l'une comme l'autre le désavantage d'être peu populaires, alors même qu'elles dévouent tous leurs efforts aux intérêts des peuples. C'est un malheur irrémédiable, car il tient aux formes scientifiques et obligées de leur langage, l'économie politique procédant par abstraction, comme les sciences philosophiques, et la statistique ne parlant que par des signes numériques, comme les sciences exactes. »

La matière d'une science étant ordinairement trop vaste pour que, de prime abord, on puisse l'embrasser dans sa totalité (remarque qui s'applique à la statistique plus qu'à toute autre science), il arrive que ceux qui s'en occupent les premiers n'y entrent, pour ainsi dire, et ne font connaissance avec elle, que par la spécialité que chacun a embrassée de préférence. On se fait une théorie adaptée à cette spécialité ainsi qu'au but particulier que l'on veut atteindre, et on s'habitue insensiblement à juger de l'ensemble de la science, d'après l'élément qu'on a détaché et que l'on a exclusivement envisagé, à la comprendre tout entière sous cet élément isolé, et à généraliser sa théorie de détail, que l'on substitue enfin à la science elle-même. De là cette multitude d'opinions divergentes sur la nature, l'objet et le domaine de toute science dont on commence à réunir les principes et à établir les bases ; de là, par exemple, le peu d'accord que l'on remarque entre les écrivains qui jusqu'à présent ont émis leurs idées sur la théorie de la statistique, et le peu de traités complets que nous possédons sur cette matière. Un exemple peut confirmer ce que nous venons d'exposer, et montrer en même temps la faiblesse des motifs pour lesquels on a donné jusqu'à présent la prédominance à l'élément matériel dans la statistique. La statistique, selon Jean-Baptiste Say, étant fondée sur l'économie politique, sa science de prédilection, n'a d'autre chose à voir dans l'Etat que la production et la consommation, et d'autant plus que l'Etat n'est autre chose qu'une machine économique (9). Voilà à quoi aboutit l'étroitesse de vue et la tendance d'adapter la théorie à sa spécialité.

Aussi tout ce que nous venons de dire

(8) Bar. de Keiffenberg.

(9) *Revue encyclopédique*, septembre 1827.

nous permet de donner de la science statistique la définition suivante : *La statistique est l'exposition systématique de l'état social considéré à la même époque et particulièrement déduit des faits numériques*; ou dans un sens plus vaste, mais en termes moins clairs : *La science de l'humanité dans l'ensemble de sa contemporanéité et dans la variété de son existence sociale*. On range parmi les sources premières de la statistique les documents et les ouvrages qui se publient par ordre et sous les auspices du gouvernement, tels que chartes, diplômes, publications officielles, etc.; on appelle sources secondaires tous les ouvrages écrits par des auteurs nationaux, et on rejette dans la troisième classe de sources toutes les descriptions des pays, telles que voyages, etc., qui ont pour auteurs des étrangers.

Quelqu'un disait : Le bon sens est dans le monde ce qu'est l'huile dans une lampe remplie d'eau; quand le monde est agité, on ne voit pas le bon sens; mais une fois l'agitation passée le bon sens revient sur la surface. Comme c'est le bon sens que la statistique veut seconder par la connaissance des faits, dont l'imagination qui, comme nous l'avons vu, domine sur les sciences politiques, se préoccupe peu, on peut croire qu'elle est inutile, au moins sous ce rapport, parce que l'agitation, le vertige qui travaille le monde, une fois passé, les hommes reviendront nécessairement au bon sens. Si cette agitation, si ce vertige n'était pas une vraie fièvre, une vraie souffrance, on pourrait attendre sa fin de sang-froid, mais c'est un fatalisme que de ne pas agir, de notre part, pour éloigner un mal dont souffre l'humanité. *Vexatio dat intellectum*; voilà l'ancien proverbe qui confirme la comparaison que nous venons de donner, et qui doit engager en même temps chacun à travailler selon ses forces à détourner les châtements de la Providence. Tout le monde sent la vérité de la parole de saint Augustin, que chacun cherche le bonheur, et si son appréciation varie selon le degré de l'instruction et de la vertu de chacun, il y a certains points où tous sont également d'accord. Ainsi tout le monde sait qu'on ne peut pas être heureux quand on est nécessairement mécontent de tout; or l'influence de l'imagination sur les sciences dont nous avons parlé, élevant nos pensées et nos désirs vers des choses impossibles, nous rend nécessairement mécontents et malheureux. Donc la statistique, qui paralyse l'influence de l'imagination sur les sciences sociales, peut procurer, sous ce rapport, le bonheur de l'humanité, et empêcher un malaise aussi inutile que trompeur pour des esprits faibles ou non expérimentés. Quoique ce que nous venons de dire ne soit qu'un corollaire nécessaire du deuxième chapitre, cependant le despotisme de l'imagination a rendu les hommes tellement enfants, qu'il faut leur démontrer les choses les plus évidentes. Ainsi le premier article de ce chapitre sera la démonstration du mal terrible que pro-

duit le relâchement des sciences sociales et autres dans la société, et comment la statistique peut le paralyser. Autre source de nos malheurs, de notre mécontentement : c'est de voir les choses de travers et agir en conséquence, ce qui fait que nos espérances, nos projets même les plus généreux pour le bien de l'humanité, n'ont d'autres suites que le désenchantement. Or la statistique a non-seulement un objet purement méthodologique à l'égard des autres sciences, mais encore, comme toutes les autres sciences, une utilité pratique pour l'humanité, savoir, à présenter l'état du monde, l'état des diverses sociétés et des classes d'hommes qui le composent, tels qu'ils sont, et non tels qu'ils paraissent être à notre imagination guidée par les préjugés, les passions, l'intérêt, et le défaut des principes. Ceci formera le deuxième article de ce chapitre. Enfin à ces deux articles, dont l'objet est négatif, savoir, d'ôter de la société la principale cause de sa ruine et rectifier l'intelligence et la volonté humaines, il faut ajouter le troisième, dont l'objet est positif, savoir, de donner aux hommes de bonne volonté et de dévouement, dans une image aussi exacte que possible de l'état religieux, intellectuel et moral du monde, la pensée et le désir d'exercer leur zèle pour le bien du prochain avec plus de sûreté et d'avantages.

Il reste à ajouter à cette considération que si le but pratique que nous donnons comme le plus élevé des trois buts de la statistique, paraît à quelques-uns la dégrader, selon cette maxime que la science doit avoir son but en elle-même et non dans l'utilité, cette maxime prouve seulement que ceux qui la soutiennent, ou ignorent les premiers éléments de la philosophie, qui montrent que tout objet peut avoir plusieurs buts, plusieurs fins plus ou moins rapprochées et une fin dernière, Dieu lui-même; ou ils sont eux-mêmes dans cette région de l'imagination qui leur fait oublier que tout ce qui est ici-bas doit servir à l'homme, et que ce serait le plus grand outrage qu'il fût possible de faire à une science, que d'en prouver l'inutilité.

Les anciens ont compris déjà et exprimé la grande vérité dont les manifestations s'offrent aujourd'hui si souvent à nos regards, que ce ne sont pas toujours les hommes qui agissent, mais les idées qui les mettent en mouvement. Celui qui donne le premier l'impulsion à la réalisation d'une idée rigoureuse, jette dans l'avenir, sans le savoir, tous les effets, tous les résultats d'une œuvre qui peut mouvoir le monde pendant tout un siècle. Or qu'est-ce que la science, si ce n'est l'ensemble des idées et des faits avec un prestige d'autorité qui la fait accepter par les hommes? Ajoutez à cela que notre volonté est ordinairement conduite par notre manière de voir, que cette manière de voir se forme par l'habitude qui est une seconde nature, et particulièrement par l'éducation: or qu'est-ce que la science, si ce n'est le moule dans lequel

l'éducation met notre esprit et indirectement notre volonté et notre cœur ? Si on considère ce même objet dans la société, on comprend aussi facilement l'influence de la science sur la vie. Dans les gouvernements constitutionnels, disait un humaniste anglais fort distingué, les ministres gouvernent le pays, le roi gouverne les ministres, les chambres le roi, l'opinion publique les chambres, les journalistes l'opinion publique. Or qui ne sait que les journaux sont gouvernés, au moins pour le fond, par leurs idées, et ces idées par la science qu'ils possèdent. Voilà pourquoi aussi, en considérant la France et l'Allemagne dix ans avant la dernière catastrophe, on pouvait dire tout ce qui y est arrivé comme on peut dire, en donnant un poison qui n'agit pas immédiatement, mais après un temps déterminé, après quel temps doit suivre la mort.

La statistique religieuse peut être ou purement descriptive, n'ayant en vue que la vérité et l'exactitude; ou pragmatique, examinant les raisons de l'état actuel des diverses croyances et de leur action, et comparant leurs divers résultats pratiques. C'est dans l'union raisonnable de cette seconde méthode avec la première que consiste, selon Staudlin, la vraie statistique religieuse.

L'administration des affaires ecclésiastiques embrasse deux ordres de faits : la discipline et l'économie ecclésiastique. 1° La discipline exige que les membres de chaque communion religieuse soient classés géographiquement par provinces ou districts administratifs (diocèses, décanats, paroisses, etc.), que la statistique énumérera avec soin. Quant aux objets de l'administration, ils appartiennent ou à l'administration intérieure, ou à l'administration externe. La première est basée sur la hiérarchie; elle est intérieure, quand elle se renferme dans l'état que l'on considère, et extérieure, lorsqu'elle s'étend aussi à d'autres états, ce qui se voit principalement dans l'Eglise catholique. La statistique fera connaître la marche propre de cette administration. Lorsque le gouvernement temporel intervient dans les affaires des cultes, il y a ordinairement aussi une division du territoire en districts administratifs (diocèses) politiques; la statistique les énumérera également, en décrivant les attributions du gouvernement dans cette matière, ainsi que la marche des affaires dans cette administration que l'on a nommée externe. 2° L'administration économique de l'Eglise se rapporte à deux objets : aux bâtiments ou édifices qui appartiennent à l'Eglise, ou bien aux corporations ou collèges ecclésiastiques. La statistique examinera pour les uns et pour les autres : 1. par quelles mesures on a assuré la conservation des biens ecclésiastiques, tant en principal qu'en intérêts; 2. de quelle manière on les emploie pour couvrir les dépenses occasionnées par les objets suivants : bâtiments et édifices, ministres du culte, exercice du culte, bénéfices; 3. le mode de vérification et d'apurement annuel des comptes d'administration.

Une question très-grave et très-particulière à notre époque, est l'examen de l'état et des remèdes de ce grand nombre de chrétiens qui sont comptés comme les autres avec telle ou autre communion, mais qui, loin de pratiquer leur croyance, sont dans une indifférence complète, ou combattent dans un camp directement opposé à celui où on les compte. Quelle que soit la difficulté qu'offre cette question, il faut la résoudre, si on veut connaître l'état réel de la religion dans divers pays; car si la statistique n'entre pas dans le sanctuaire des consciences, elle veille sur tout ce qui paraît d'une manière plus ou moins générale au dehors, et qui influe rigoureusement sur l'ensemble. Or qui ignore que si, dans d'autres siècles, on transgressait les préceptes de la religion comme maintenant, on était aussi formellement rejeté de son sein, du moment qu'on s'armait formellement contre ses doctrines et ses lois; tandis que maintenant on voit que, non-seulement chez les protestants, mais même chez les catholiques, une grande partie de la population que l'on compte comme appartenant à telle classe de la société, n'a d'autre symbole que la haine contre le sien. Le chrétien d'Orient, dit Staudlin, est ordinairement plus fidèle à ce qu'il croit être vrai que le chrétien d'Occident, secoué par le naturalisme, l'indifférence et l'incrédulité. Ce que Staudlin ajoute immédiatement, est bien différent aujourd'hui de ce qu'il était à son époque. Alors la barque chavirait; maintenant elle est plus secouée, mais elle lutte avec plus de courage et plus de chances de triomphe. C'est comme une plante dont la tige pourrie tombe, mais dont les racines sont pleines de vie et laissent déjà apparaître les premiers traits d'une tige nouvelle. Il y a moins de différence qu'en 1800, entre la croyance des savants et celle du peuple. Si, d'un côté, la tolérance est plus grande qu'au commencement de ce siècle, elle est aussi plus rationnelle. On distingue plus l'erreur des personnes, on est plus tolérant pour ces dernières et moins pour les erreurs.

Ce sont les Allemands qui ont introduit la statistique dans l'enseignement universitaire, qui lui ont donné le nom qu'elle porte, et qui en avaient mis au jour la première théorie. Ce fut Schlözer (1804) qui a ouvert le chemin, sous ce rapport, à Fischer (1825), Hogel, Holzgethan (1829) et Mone, dont la théorie complète ne fut publiée qu'en 1834, à Louvain, par M. Tandel, dans une traduction française. Cependant, au dire de M. Mone, les essais sur la théorie de la statistique, essais d'ailleurs peu nombreux, et la plupart inachevés, rendirent de plus en plus sensible le besoin d'une théorie, mais ne le satisfirent point; la théorie de la statistique est encore au nombre des *più desideria*. M. Mone, en publiant sa théorie de la statistique en général, promettait de publier ensuite la théorie de la statistique appliquée. La première fut publiée à Heidelberg en 1824.

La théologie statistique donne la connaissance du champ qu'on doit cultiver et des moyens les plus propres pour l'améliorer. Elle enseigne cette sagesse pratique qui est si nécessaire dans les améliorations quelconques, et sans laquelle, comme le dit saint Thomas, il est plus avantageux de laisser les choses avec leurs défauts, car leur destruction inconsiderée nuit plus que ne feraient les défauts mêmes.

Staudlin dit qu'il est impossible de faire une statistique religieuse, si on veut entrer dans tous ses détails. Il est important, ajoute-t-il, de concevoir d'abord l'ensemble et de le coordonner, et laisser à la suite des temps son perfectionnement. En effet, cette manière de procéder est la seule vraie, car elle favorise les observations systématiques faites sur les lieux, et qui, à leur tour, perfectionnent la science. Attendre jusqu'à ce que tous les matériaux soient réunis avant de former la science statistique, c'est se priver de des matériaux et de la science.

La statistique religieuse nous enseigne à connaître nos cohabitants de la terre au point de vue religieux, lequel offre toujours le plus d'intérêt, parce que toute âme généreuse ne doit pas être étrangère, soit au progrès, soit à la décadence de l'objet qui touche aux plus hautes destinées de l'homme. Ainsi son étude est déjà un moyen d'élever notre âme et d'agrandir sa vue, pour que son cœur puisse embrasser tous les hommes à la fois. Elle rend l'histoire ecclésiastique complète et fructueuse. Elle la rend même plus intéressante en montrant quels sont les résultats où elle s'arrête à l'époque où nous vivons, après tant de luites et de triomphes. D'un autre côté, l'utilité suit l'intérêt en expliquant, en rendant clair ce qui est passé, car le présent s'offre toujours avec plus de lumière devant nos yeux. Cette utilité devient plus grande quand on pense que c'est dans l'identité de l'état actuel avec celui de l'époque de Notre-Seigneur, qu'il faut chercher la première preuve de la vérité dans la doctrine d'une société chrétienne. Plus une doctrine actuelle est mieux connue, plus on peut voir ses erreurs ou sa vérité, sans pour cela subir l'influence d'un zèle exagéré, que la connaissance des erreurs puisée d'une manière isolée peut développer, en faisant confondre les erreurs avec les personnes, les choses libres avec les choses nécessaires.

Tous les peuples dont nous avons l'histoire nous ont transmis des documents plus ou moins complets de leur statistique, c'est-à-dire de leur situation sociale dans une époque déterminée. Plusieurs offrent ces documents sous leur forme naturelle, c'est-à-dire en chiffres, qui prouvent qu'on comprenait déjà dans ces temps reculés l'utilité des opérations statistiques. En général, on peut diviser l'histoire de la statistique en trois périodes : celle de l'antiquité, du moyen

âge, des temps modernes. Dans l'antiquité, on ignore encore les opérations statistiques dans leur universalité, dans leur appréciation spéculative, ce qui ne se manifeste qu'au moyen âge. Dans le moyen âge, on ignore la statistique, comme système scientifique, comme science, ce qui ne se manifeste que dans les temps modernes.

La statistique de l'antiquité est précisément ce qu'on est habitué à appeler : *Antiquités*. Plus spécialement déterminée, elle apparaît dans le plus ancien de tous les livres : le Pentateuque, sous l'appellation expressive d'*Arithmi*, les *Nombres*. Après ce document des opérations statistiques, viennent les documents de la Chine, du Mexique et du Pérou. En Chine, l'empereur Yu, d'après le témoignage du premier livre sacré de ce pays, le *Chouking*, divisa le territoire de la Chine par provinces et en fit exécuter la statistique, déterminant l'ordre que leur donnaient entre elles la perfection du labourage, la supériorité du produit et la quotité de l'impôt (10). L'empereur du Mexique Montezuma, dit Cortez, dans la première de ses lettres à Charles-Quint, fit dresser l'état des finances de son empire, et il l'avait tracé, avec beaucoup d'autres choses, en caractères distincts et intelligibles dans des registres peints. Garcilasso de la Vega et quelques autres historiens rapportent que les Péruviens se servaient de cordons de diverses couleurs noués et combinés de différentes manières, pour faire et conserver les comptes les plus compliqués et les plus étendus. Ils en faisaient usage pour connaître la population par localité, par sexe, par âge et même suivant les conditions civiles, pour constater le nombre des naissances et des décès ; pour énumérer les gens de guerre de chaque province, les munitions, les approvisionnements et les autres éléments de l'administration (12). Ces opérations statistiques, malgré leur complication, ne sortaient pas du domaine de l'intérêt particulier et matériel. Pour la Grèce, il suffit de nous rappeler l'obligation de ses citoyens de s'occuper des affaires publiques, certains ouvrages d'archéologie, de morale même, comme celui de Théophraste, les nombreux manuscrits qui devaient périr dans les bibliothèques d'Athènes, de Rome, de Constantinople et surtout d'Alexandrie, sous Omar, pour comprendre que, sans avoir même les ouvrages modernes sur les antiquités grecques, on pourrait trouver et supposer avec raison beaucoup de documents statistiques. Cicéron, Tacite, Suétone, en disant plus d'une fois que le sénat est obligé de connaître la *situation* de la république, et qu'on ne peut pas même étudier l'histoire sans connaître la situation du pays et des provinces, nous montrent que les Romains savaient apprécier les documents statistiques, et que s'il reste beaucoup à désirer à cet égard, il faut attribuer notre ignorance à la destruc-

(10) Gaubil, De Guignes : *Le Chouking*.

(11) Moreau de Jonnés, *Éléments de la Statis-*

tique p. 15, etc.

(12) Lib. vi, c. 8.

tion des bibliothèques, à l'incurie des Arabes, qui méprisèrent pendant longtemps tout ce qui n'était pas écrit en leur langue et brûlaient les originaux des ouvrages qu'ils traduisaient, enfin la négligence des chrétiens eux-mêmes, qui considéraient certains manuscrits comme du papier dont ils se servaient pour écrire leurs comptes. L'empereur Auguste, en faisant le dénombrement des sujets de l'empire, dénombrement bien connu, parce que la Providence s'en est servi pour accomplir la prophétie qui concerne le Sauveur devant naître à Bethléem, avait écrit de sa propre main le registre qui, sous le titre : *Breviarium imperii Romani*, contenait l'état des richesses de l'empire, du nombre des citoyens et des alliés portant les armes, des flottes, des tributs et autres parties du revenu public, des dépenses ordinaires et des gratifications au peuple (13). Ce travail paraîtra d'autant plus important que l'empire romain avait alors une étendue de 412,000,000 d'hectares ou 208,000 lieues carrées moyennes, avec près de 86,000,000 d'habitants.

Josèphe Flavius, dans la *Guerre judaïque*, donne un exemple des calculs statistiques : « Et il se trouva qu'il y avait eu 255,600 bêtes immolées ; » ce qui, à compter seulement 10 personnes pour chaque bête, revenait à 2,556,000 individus, tous purifiés et sanctifiés ; car on n'admettait à offrir les sacrifices ni les lépreux, ni les malades de quelques autres espèces, ni les étrangers, qui, n'étant pas Juifs de race, ne laissaient pas de venir par dévotion à cette solennité. Personne ne conteste l'authenticité de l'ouvrage de Josèphe sur le châtement de la révolte contre Dieu et contre l'autorité légitime de la part du peuple Juif.

Quant aux ouvrages qui peuvent servir à faire connaître la statistique de l'histoire ancienne, c'est-à-dire les antiquités, on peut citer Gronovius : *Thesaurus Antiquitatum Romanorum et Græcorum*, les *Essais* de Fénelon, de Barthélemy, de Billon, les ouvrages de Warmann, Kreutz, Hermann, Boek Grote (Finances d'Athènes), Niebuhr, Adam, Rupert et d'autres auteurs qui touchent à l'état religieux, moral, intellectuel, politique et physique des divers pays de l'antiquité, pour une époque plus ou moins déterminée. Les philologues, les puristes, les historiens peuvent aussi servir à cet effet.

La première moitié du moyen âge a encore le caractère de l'histoire ancienne, car ce n'est qu'au *xiv^e* siècle que la statistique, dans son acception universelle, naquit à Rome. Les matériaux relatifs à la première moitié du moyen âge se trouvent disséminés dans les Vies des saints, dans les livres sur le droit, dans les historiens, comme saint Grégoire de Tours, et dans les Voyages de Duplan de Carpin, de Marco Paolo, de Kubruxers, de Mandeville, de Beveridge, dans les géographes comme Hedrisi, Velmold, Adam de Brème et Dilmars, et même dans

les légendes et les chants. Si cette époque demande un certain discernement des faits statistiques, il est injuste de croire que les antiquités demandent moins de discernement, car la mythologie a été mêlée dans les faits conservés par les anciens, beaucoup plus que les légendes ne l'ont été dans ceux du moyen âge. Les Arabes s'occupaient beaucoup de recherches numériques, mais toujours dans un but administratif et partiel. En 721, El Samah, qui était vali ou vice-roi d'Espagne, envoya au calife un tableau détaillé du pays, de ses côtes, de ses rivières, de ses villes, de sa population et de ses revenus. Sous Omar, on connaît un semblable compte rendu, quoique plus général, sur la situation de l'Égypte. Hallam en Angleterre, Muratori en Italie, Pertz en Allemagne, ont fait des recherches sur les documents qui forment les matériaux statistiques de la première moitié du moyen âge.

La seconde moitié de l'histoire de la statistique commence au *xiv^e* siècle. Rome seule, centre de la civilisation chrétienne, d'où sont partis Marco Paolo et d'autres voyageurs, pouvait donner une impulsion à la fois universelle et officielle à la statistique. Les légats apostoliques étaient chargés dès cette époque de transmettre à Rome la description des pays qu'ils avaient visités. C'est alors que la statistique apparut telle qu'elle doit être, sauf le nom et la forme scientifique, tandis qu'auparavant ce n'étaient que des matériaux épars et incomplets. Venise suit l'exemple de Rome. Le doge reçoit deux fois par mois les rapports de ses ambassadeurs sur la situation des pays qu'ils habitaient. Ces rapports sont publiés à part depuis quelques années, sous le titre : *Relazioni degli ambasciatori Veneti al senato, raccolte ed edite da Eugenio Alberi, Firenze, 1840*. Ils contiennent des détails sur la France, l'Espagne, l'Allemagne, etc. Cependant déjà en 1567, Sansovino en a profité pour publier le premier ouvrage statistique, auquel il manque seulement l'universalité de théorie et le nom. Il est intitulé : *Del governo e amministrazione dei repubbliche essi antiche come moderni*.

Rien n'est plus capable d'instruire sur les sources de la statistique que l'expérience. Aussi, pour connaître un État, il faut commencer soi-même par rassembler tout ce qui peut servir à en éclairer la situation. Il faut rassembler les faits relatifs au territoire et à la population, au gouvernement, à ses lois et ses institutions. Il faut observer les objets soi-même ; mais il est évident que cette connaissance directe est impossible pour étudier tous les pays. En outre, si on se contente de ses propres observations sans les comparer avec d'autres sur le même objet, on peut se tromper facilement. Pour apprécier sa propre aptitude et capacité, et surtout pour juger la compétence des autres observateurs, il faut examiner si on remplit les

(13) Tacite, *Ann.*, lib. II, 11 ; Sueton., in *Tib.* c. 21.

conditions du témoignage des hommes comme source de la certitude. On distingue dans cet examen les notions officielles des notions particulières. Le bon sens dit que les premières ont plus de chances d'être bien connues et sincèrement publiées, car enfin on ne peut supposer que toute une administration travaille dans le but de tromper. Le même bon sens dit que les particuliers peuvent facilement ne pas avoir les moyens de connaître divers objets. Aussi on distingue dans ce cas la position, les talents, la science, la bonne foi des observateurs. Surtout il est d'une immense importance de s'assurer si un observateur donne les faits comme certains, ou comme seulement étant venus jusqu'à lui par des bruits recueillis. Puis il y a encore le défaut de bonne foi, qu'il est difficile d'examiner. Il faut se souvenir, en outre, que la transmission successive des faits par plusieurs branches les modifie presque nécessairement. Il faut distinguer enfin un témoignage écrit d'un témoignage verbal, car le premier se fait ordinairement avec plus de circonspection.

En général, cette critique doit avoir pour base les règles de la logique, prise dans toute son étendue.

CHAPITRE V.

De l'appréciation des Sources de la Statistique.

Peu importe que les sources auxquelles le statisticien puise soient primaires ou secondaires, publiques ou privées, officielles ou non, pourvu qu'elles méritent croyance. Les sources primaires ou publiques n'ont pour elles que la présomption d'une plus grande crédibilité, mais ce caractère n'y est pas nécessairement attaché. Quelles que soient donc ces sources, il faut s'assurer de leur authenticité en les soumettant à une critique préalable. Sans cet examen, la statistique pratique ne serait qu'un amas d'erreurs ou de mensonges empruntés à autrui.

Il y a une appréciation générale et une appréciation spéciale des sources ; car il y a, pour cette appréciation, des règles générales, qui s'appliquent à tous les genres de sources, et des règles particulières, qui varient suivant leur nature.

PREMIÈRE SECTION. — Règles générales pour l'appréciation des sources.

Ces règles sont à peu près les mêmes qui servent à l'appréciation philosophique de toute espèce de témoignage.

Les sources de la statistique sont en quelque sorte les témoins des faits qu'elle rapporte : on les appréciera donc d'après les principes de la logique et d'après la valeur de leur témoignage, en d'autres termes, d'après leur vérité logique et leur vérité morale (14).

(14) Sur cette question, voyez encore Schlözer, *Théorie*, etc., p. 40-55; Niewmann, *Abriss*, etc.,

§ I. — De la vérité logique des sources.

Pour la reconnaître, il faut examiner si l'autour a été à même de dire la vérité. Cette possibilité dépend de deux choses :

De la disposition d'esprit de l'auteur, qui doit lui permettre de saisir les faits avec facilité, de les observer sans prévention et de les comprendre parfaitement, et

De la nature des choses, qui ne doit pas rendre les recherches trop difficiles, ou impossibles.

On prouvera, pour chaque source, que l'écrivain que l'on prend pour autorité a triomphé de ces difficultés.

§ II. — De la vérité des sources.

Cette vérité est souvent plus difficile à constater que la première, parce qu'il s'agit ici de rechercher non pas si l'auteur a pu, mais s'il a voulu être vrai, ce qu'il n'est pas aisé de prouver.

Cette recherche est ou générale ou spéciale.

Elle est générale, quand elle se rapporte à l'ensemble des faits, et qu'elle a pour objet de juger si l'écrivain a pu les dénaturer et les faire plier à ses vues, soit d'éloge soit de blâme.

Elle est spéciale, quand la présomption de la pureté de la source se tire :

Des antécédents de l'auteur, dont la véracité et la bonne foi seront connues depuis longtemps et par d'autres ouvrages ;

De la nature même des faits, s'ils sont tels que l'auteur n'ait eu aucun intérêt à les falsifier. Quand on ne pourra découvrir aucun motif particulier qui ait pu engager l'auteur à en imposer au public, on devra le supposer sincère et de bonne foi.

La plus grande preuve de véracité qu'un écrivain puisse donner, c'est de rapporter et de faire connaître des faits qui fournissent des armes contre lui-même, qui soient contraires à son système, à ses désirs et à ses espérances.

On remarquera souvent qu'une source qui, dans son ensemble, ne mérite pas de croyance, contient cependant des détails fidèlement rapportés et décrits. Dans ce cas, la critique décomposera, en procédant de la manière suivante :

Si c'est la vérité logique qui semble manquer à l'ouvrage, pris dans sa totalité, on considérera séparément :

Les parties de l'ouvrage qui portent le cachet d'une connaissance parfaite des faits,

Celles où les faits sont décrits avec moins d'exactitude, traités avec plus de négligence ; enfin

Celles qui ne contiennent que des fragments de données, qui ne fournissent que des notions extrêmement imparfaites des choses.

On voit que cette analyse n'est autre chose que la critique dont il est question

§§ 78-87 et Malchus, *Statistik*, etc., *Einleitung*, § 5. T.

aux deux paragraphes précédents, appliquée aux diverses parties d'une même source.

Si c'est la vérité morale de la source que l'on suspecte, on procédera avec le même esprit de distinction.

Ou bien tout l'ouvrage sera contourné, sera une œuvre de mensonge, ce qui arrive rarement, parce que ces sortes d'impostures sont faciles à découvrir ;

Ou bien il contiendra du vrai et du faux. Dans ce cas, il faut :

1° Tâcher de découvrir les causes de la mauvaise foi, afin de pouvoir juger quelles sont les parties apocryphes de l'ouvrage, jusqu'à quel point elles s'éloignent de la vérité, et dans quel sens il faut les entendre ;

2° Distinguer les faits qui ne portent aucune trace de falsification, et rechercher ceux que l'auteur n'a probablement pas pu s'empêcher de rapporter fidèlement.

Pour remplir l'objet du paragraphe précédent, il y a deux marches à suivre ou deux méthodes.

La première consiste à comparer les relations avec les faits eux-mêmes, ce qui est le meilleur moyen de vérifier les premières. Mais quand on est en position de pouvoir observer les faits par soi-même, on peut se passer des livres des autres ; et comme ce cas se présente rarement, il faut le plus souvent recourir à la seconde méthode.

Celle-ci consiste à comparer entre eux les ouvrages de plusieurs écrivains sur la même matière, à condition qu'il y ait des points sur lesquels leurs relations diffèrent entre elles, et à nous prononcer pour la version qui nous paraît préférable. C'est par cette opération que doit commencer l'examen critique de tout l'ouvrage.

SECONDE SECTION. — Des règles particulières d'appréciation.

On distinguera ici entre sources primaires et sources secondaires.

Quant aux documents et ouvrages qui constituent les sources primaires, on examinera, s'ils n'ont pas été rédigés ou composés sous l'influence de quelque préjugé ou de quelque plan caché.

Dans ce cas, on examinera, en second lieu, jusqu'à quel point un tel préjugé ou un plan de cette nature aura pu déterminer l'auteur à cacher le véritable état des choses et lui commander de défigurer et de falsifier les faits.

On fera connaître, en outre, les considérations par lesquelles on aura été guidé dans ces recherches et les motifs qui en mettent les résultats hors de doute.

Quant aux sources secondaires ou auxiliaires, c'est surtout à l'égard de la presse périodique qu'il faut user d'une critique sévère. Ces sortes d'écrits, en effet, sont ordinairement les organes de partis politiques ; les feuilles quotidiennes en particulier, qui s'adressent chaque jour au public, ne peuvent guère s'affranchir de l'esprit de parti

au point de conserver toute la bonne foi, toute la sincérité qui doivent faire la garantie du statisticien. Voici, en général, les points auxquels il convient d'avoir égard en consultant les sources de ce genre :

La valeur des termes et des tournures à la mode ; il faut connaître, par exemple, les façons de parler obliques et équivoques, qui ont l'air de dire et de ne pas dire la même chose, comme on veut le prendre ; les formules, les phrases, les grands mots, ordinairement vides de sens, les circonlocutions, etc. ;

Les autorités sur lesquelles on s'appuie, et qui ne sont indiquées le plus souvent que par ces formules vagues et insignifiantes : *on dit, on nous écrit, nous apprenons*, etc.

Le système d'adulation publique suivi par chaque feuille, système qui consiste à louer et à prôner tous les actes des autorités et des fonctionnaires dont on brigue les faveurs et qu'on est intéressé à approuver ; il y a de même un système de dénigrement. De là la nécessité de savoir étudier les partis et les factions politiques, pour en connaître le caractère, la tendance, la force et les appuis.

Ce qu'on appelle l'*opinion publique*, ses instruments et ses organes ; ceux qui la gouvernent, qui la propagent et la dirigent ; le système et les manœuvres employés pour tromper le vulgaire ; enfin, ce qu'il faut entendre réellement par la *voix du peuple* : voilà encore autant d'objets sur lesquels doit s'exercer la sagacité du statisticien.

Ajoutez à cela le compte qu'il faut tenir de l'influence, soit en bien soit en mal, de la censure, dans les pays où elle existe ; jusqu'où va son ardeur à mutiler ou à purger les livres, et par qui elle est exercée.

CHAPITRE VI.

De la Méthodologie de la Statistique.

La méthodologie de la statistique est l'art ou la science de réunir en un seul corps toutes les données, tous les matériaux de la statistique. A cet effet, il faut d'abord les recueillir, les rassembler ; puis les classer, les coordonner, les disposer, les combiner entre eux, de manière à en former un seul tout pour ainsi dire organisé.

De l'art de recueillir les matériaux.

La facilité ou la difficulté de cette opération dépend de la position de ceux qui la font : plus ils auront de pouvoir et de moyens, plus ils s'acquitteront facilement de leur tâche ; c'est pourquoi nous distinguerons entre les compilations faites par des hommes privés et celle que font des hommes publics.

Les sources auxquelles les premiers peuvent puiser sont, d'une part, des livres ou d'autres documents rendus publics par la voie de la presse et qui sont du domaine de tout le monde, et d'autre part des notes et des renseignements qui leur sont fournis

par des personnes consultées dans ce dessein.

Quand des hommes publics se chargent, par ordre exprès du gouvernement, d'ouvrages de statistique, ils ne disposent pas seulement des mêmes sources que les précédents, mais font surtout usage (et c'est ce qui constitue leur privilège) de pièces et de documents inédits, dont il n'est pas permis à chacun de prendre inspection.

Voici, en général, la règle qu'il faut suivre en recueillant les matériaux de la statistique :

Bien savoir, avant tout, ce qu'il faut prendre et ce qu'il faut laisser, selon le but qu'on se propose ; car l'extension de la statistique varie beaucoup suivant son objet, et une statistique générale, par exemple, ne recueille pas les mêmes données qu'une statistique spéciale.

Quand on aura bien fixé la portée du but que l'on veut atteindre, et déterminé la matière que l'on doit embrasser, on examinera jusqu'à quel point les livres et autres documents publiés sur cette matière peuvent nous satisfaire, et jusqu'à quel point on sera obligé de recourir aux renseignements inédits que peuvent nous fournir des particuliers.

C'est de cette double distinction que dépendent le genre et l'étendue de nos recherches.

§ 1. — Des recherches faites par des particuliers.

Les recherches ordinaires se font aux sources qui sont ouvertes à tout le monde ; les compléments de ces sources sont les documents inédits. Voici, d'après cela, les règles que les particuliers ont à suivre en recueillant les matériaux de la statistique :

Quand on trouvera dans les sources ordinaires tout ce que l'on cherche, il ne sera pas nécessaire de recourir à des documents inédits ;

Si l'on n'y trouve qu'en partie les données dont on a besoin, il faudra chercher les autres à ces sources auxiliaires ;

Si enfin il n'existe aucun ouvrage, aucun document public sur la matière que l'on veut traiter, alors toutes les recherches se porteront sur les sources inédites.

En faisant usage de ces sources, il est toujours préférable de consulter soi-même ces documents inédits, et d'en extraire soi-même les renseignements dont on a besoin. Quand cela ne se pourra pas, soit parce que l'accès nous en est interdit, soit parce qu'ils ne répondent pas à notre attente, soit parce que les documents que nous cherchons n'existent pas, on sera forcé d'avoir recours aux connaissances personnelles des particuliers et aux renseignements qu'ils pourront nous donner.

Dans ce cas, il s'agira de bien savoir sur quoi on pourra respectivement les interroger ; les uns pourront nous fournir des données sur l'ensemble de notre sujet, les autres sur des points de détail : que nos

questions n'embrassent donc pas plus qu'ils ne peuvent nous apprendre, si nous voulons échapper aux erreurs et aux mensonges.

Il importe beaucoup aussi de bien poser ses questions. La chose sera plus facile, si la personne que l'on consulte connaît la statistique et aime cette science ; elle répondra alors avec zèle et bonne foi : il n'en sera pas de même, si elle n'a aucune notion de la science.

§ II. — Des recherches faites par des hommes publics.

Il y a dans plusieurs pays des bureaux ou commissions de statistique, institués par le gouvernement et spécialement chargés des ouvrages de statistique dont il a besoin. Pour bien s'acquitter de leur mission, il faut que ces bureaux entendent parfaitement l'art de recueillir les matériaux de la statistique et celui de les employer. Ils s'adressent, pour les obtenir, aux divers ordres d'autorités établies dans l'Etat ; mais comme ils peuvent rarement leur faire part de la destination de ces renseignements ni des desseins du gouvernement, ils ne leur demandent ni jugements ni opinions sur la nature des choses, mais simplement des faits. C'est pourquoi ils rédigent le plus souvent leurs questions en forme de tableaux, dont les autorités sont invitées à remplir les colonnes et les rubriques, au moyen des recherches que leurs fonctions les mettent à même de faire avec succès.

On a cru que plus ces formules de tableaux seraient détaillées et les instructions minutieuses, plus les renseignements que l'on obtiendrait seraient abondants et exacts ; mais l'effet ne répondit pas à cette attente : des questions trop spéciales et trop nombreuses rebutent les administrations, qui les traitent de la manière la plus superficielle, souvent même avec une mauvaise foi dont elles se font un plaisir. D'un autre côté, des instructions qui embrassent trop de matières troublent les esprits faibles, et l'on y répond par les rapports les plus défectueux. On voit que les ressources que le gouvernement trouve dans ses propres agents, quand il s'agit de recueillir les données statistiques dont il a besoin, ne soutiennent pas l'épreuve d'un examen sévère ; nous ajouterons, en forme de remarque, que, pour remédier à cet inconvénient, il n'y a qu'un moyen, c'est d'exiger que tout homme revêtu des fonctions publiques ait étudié la statistique : on ne s'intéresse pas à une science que l'on ne connaît pas.

Les paroles de Napoléon, déjà rapportées, que *la Statistique est le budget des choses*, expriment bien la nature de la méthode que la statistique doit avoir dans l'exposition de chacune de ses parties. Cette méthode, c'est la synthèse des chiffres et des faits.

Pour ce qui concerne les chiffres, laissons parler M. Moreau de Jonnés, sans oublier le faible qu'il a de voir toute la statistique dans les chiffres :

« La Statistique, dit ce savant, a des chiffres, des supputations, des formules, des types graphiques pour transmettre la connaissance positive des matières importantes qu'elle doit traiter. Elle emploie des opérations géodésiques et cadastrales pour mesurer les surfaces des terres et l'étendue des pays; — des recensements pour déterminer en détail le nombre d'habitants des communes, des arrondissements, des départements, afin d'arriver, au moyen de tous ces chiffres partiels, au grand total général de la population; — des tableaux annuels pour enregistrer chacun des mouvements de cette population, et découvrir le terme vrai de son accroissement; — des explorations par communes et par manufactures pour connaître la production agricole et la production industrielle, suivant la nature de chaque objet, son prix, sa valeur totale, les lieux de son origine et de sa destination; — et enfin une multitude d'autres opérations qui sont analysées, et enregistrées en dernier lieu dans des tableaux statistiques.

« Ces tableaux sont des cadres divisés par des colonnes verticales, dans lesquelles on inscrit méthodiquement, sur des lignes parallèlement horizontales, les chiffres qui expliquent et développent un sujet quelconque d'économie sociale. La première colonne, à gauche, contient la nomenclature des lieux ou celle des objets auxquels se rapportent les faits numériques: les colonnes suivantes expriment, par des nombres superposés, les détails de ces faits; et la dernière d'entre elles, qui ferme le tableau, à droite, rassemble dans un total partiel les faits exposés dans chaque ligne. Chacune des colonnes est récapitulée partiellement dans une ligne de totaux, qui occupe le limbe inférieur du cadre, et qui se termine, à droite, par le grand total général. Des titres très-concis, s'il se peut monosyllabiques, sont en tête des colonnes et en indiquent la destination. On les subdivise souvent de manière à exprimer, dans la première ligne, une généralité, et à rassembler au-dessous, par une accolade, les différentes spécialités qu'elle renferme et qui deviennent l'objet d'autant de colonnes séparées.

« Les tableaux statistiques, considérés dans leur ensemble, sont, à vrai dire, des analyses logiques figurées par des lignes qui expriment les divisions du sujet, et par des chiffres qui en énumèrent les éléments. Leur première condition, après celle de la véracité, est d'être clairs, précis, brefs, faciles à concevoir dans leur objet principal et dans la complexité de ses détails. Ils doivent répondre catégoriquement à toutes les questions essentielles qu'on leur adresse, et ne point exiger qu'on fasse de nouveaux calculs pour les comprendre. Pour réussir à leur donner ce caractère de lucidité, il faut que leur plan soit conçu, médité, combiné comme celui d'une œuvre littéraire ou scientifique, et qu'il soit soumis pareillement aux deux règles suprêmes de l'unité de composition et de la distribution des matières dans l'ordre logique des idées.

« Les principes qui régissent la construction d'un tableau statistique isolé, s'appliquent rigoureusement à celle d'un nombre de tableaux plus ou moins considérable, et formant un ou plusieurs volumes. L'enchaînement de toutes les parties doit être la même; et, pour se convaincre que ces rapports peuvent être établis jusque dans un ouvrage exécuté sur la plus grande échelle, il suffit de parcourir la Statistique générale de la France, dont les dix volumes pourraient être développés en un tableau unique, divisé et subdivisé à l'infini, comme l'arbre encyclopédique de Bacon, et ramifié, comme lui, suivant la filiation naturelle des choses. Ce tableau aurait une étendue de 550 mètres carrés.

« Après le défaut d'authenticité de leurs chiffres, rien ne décrie davantage les tableaux statistiques que leur construction confuse et désordonnée. On voit chaque jour des compositions de cette sorte, où l'on amalgame au hasard des nombres sans aucun rapport entre eux. C'est encore moins l'ignorance que le faux savoir, qui produit ces mauvais ouvrages, d'autant plus regrettables que souvent ils rendent inutiles de bons matériaux. »

DICTIONNAIRE

DES MISSIONS

CATHOLIQUES.

-

A

ABYSSINIE. — L'Abyssinie (l'Éthiopie des anciens) se trouve aux sources du Nil, et fut dès le 1^{er} siècle convertie au christianisme par saint Frumentius. L'Église d'Abyssinie dépendait de celle d'Égypte, et c'est saint Athanase lui-même qui a sacré son premier évêque. Elle est restée catholique jusqu'en 612, selon le témoignage de Baronius. Le clergé a accepté les hérésies de Dioscore et d'Eutychès, qui ont ruiné cette Église et ce pays sous tous les rapports. Mais comme presque dans tous les pays retombés dans l'hérésie, un troupeau de fidèles se conservait au milieu de la multitude des hérétiques et leur inspirait de temps en temps, surtout au 12^e siècle, le désir du rapprochement avec la véritable Église. Au 16^e siècle, sur 1,800,000 habitants de l'Abyssinie, plus de 100,000 se sont déclarés catholiques, surtout par les efforts des Jésuites qui leur ont donné aussi un patriarche. Malheureusement cette Église dont la prospérité pourrait encore exercer une si heureuse influence sur les Mahométans dont elle est entourée, est tombée de nouveau jusqu'au 19^e siècle. Un prince abyssinien, *Itra Fekla Gorgis*, s'adressa en 1833 à Grégoire XVI, pour le prier d'envoyer en Abyssinie des prêtres catholiques qui, par le moyen de conférences avec le clergé indigène, le réuniraient au centre catholique. Cette demande a donné lieu à la résurrection de l'Église abyssinienne, quoique sous la forme simple de préfecture apostolique. D'après la lettre du préfet apostolique, adressée d'Adorva, le 31 mai 1843, il n'y avait à cette époque, en Abyssinie, que 4 ou 500 catholiques, quoiqu'ils aient envoyé à Rome vingt-quatre députés. Cette préfecture apostolique est confiée aux Lazaristes.

En 1847 elle a été érigée en vicariat apostolique, et depuis 1853, le vicaire apostolique a un coadjuteur, tous les deux évêques *in partibus* et Lazaristes. En 1849, le célèbre

voyageur Abbadie faisait tous ses efforts pour obtenir encore d'autres missionnaires, surtout Jésuites, et qui suivraient le rite abyssinien. Il avait à cet effet des lettres des princes abyssiniens pour Rome et pour le gouvernement français. Il a rapporté de ce pays des manuscrits très-anciens, peut-être du 6^e siècle, de l'Écriture sainte, en langue éthiopienne, et les trouve complètement conformes au texte grec ou de la Vulgate.

L'Abyssinie, selon le voyageur connu et digne de foi, M. Patterson, compte 2,000,000 de chrétiens. Le vicariat apostolique est confié aux Lazaristes et a eu pour premier évêque, Mgr Juste Jacobis. Son coadjuteur, Mgr Bianchini, est devenu depuis vicaire apostolique. D'après la statistique du globe, publiée en 1863 à Genève, l'Abyssinie aurait 4,000,000 d'habitants, tant chrétiens que Juifs, Mahométans et païens. On ne parle que des catholiques romains de rite latin, en fixant leur nombre à quelques centaines; mais des centaines de mille et plus d'un million peuvent être considérés comme catholiques de différents rites, dont l'attachement au Saint-Siège est précaire, dans ce sens, qu'ils le subordonnent aux événements politiques, à la croyance de tel ou tel prince, qui déchirent ce pays de 11,000 milles géographiques. — « L'ancienne route de l'Abyssinie par Massouah et Gondar, que nous suivîmes dans les années précédentes, écrivait récemment un missionnaire, nous est maintenant interdite par la surveillance rigoureuse qu'exerce contre nous l'évêque schismatique. On sait que l'an passé il expulsa Mgr de Jacobis avec ses missionnaires.

« La voie du Nil bleu, au travers du Fazoql, est peu praticable, à cause des régions marécageuses que l'on est obligé de parcourir; elle serait, je crois, la plus courte; mais les vexations et les cruautés des Égyptiens ont

tellement exaspéré les noirs de ces contrées, qu'ils traitent en ennemis tous ceux qui viennent d'Égypte et qui ont la peau blanche. Néanmoins, cette direction vient d'être prise par le P. Juste, pour rentrer dans sa mission; si elle réussit, nous la suivrons.

« Il existe une autre voie, plus directe et moins connue : c'est celle qui, partant de l'Océan Indien, remonterait le cours du Wabi, qui a son embouchure à Jubo, et dont les sources sont placées dans les contrées de Kafa et du Walamo. La distance à franchir, en ligne droite, serait d'environ dix degrés. Le fleuve paraît être navigable sur une longueur de cent vingt-cinq lieues. Cette première partie du chemin peut se faire aisément, par l'entremise des caravanes arabes qui se rendent dans l'intérieur pour leur commerce, et qui s'arrêtent au pied du plateau éthiopien. Quant à la seconde, elle offrirait des difficultés insurmontables, si deux de nos missionnaires n'étaient déjà fixés à Kafa; car ceux-ci, de leur côté, enverront à notre rencontre des courriers, afin de nous faciliter le voyage.

« Cet itinéraire était connu des anciens missionnaires jésuites qui évangélisèrent l'Abyssinie au xvi^e siècle. Leurs lettres nous apprennent, en effet, que le patriarche Oviedo, voulant envoyer une ambassade éthiopienne en Europe, la dirigea de l'intérieur vers la côte de Mélinde. Le P. Antonio Fernandez, qui était le chef de la députation, descendit jusque dans le Giugiro, au sud-est de Kafa; mais là, par les intrigues de quelques marchands abyssins, qui représentèrent au roi du pays que le voyage avait pour but d'appeler les Portugais dans son royaume, il fut obligé de rebrousser chemin, après six mois de course inutile.

« Plus tard, trois Capucins français, venant de Bassoura, tentèrent de pénétrer en Abyssinie par cette voie, et furent massacrés par les Gallas.

« Aujourd'hui, cette route offre de moindres difficultés, parce que cette partie de la côte d'Afrique est sous la dépendance de l'iman de Mascate, avec qui la France a conclu dernièrement un traité de commerce. En outre, la présence de divers consuls européens, établis à Zanzibar, est un gage de sécurité pour notre entreprise.

« Si le négoce a des représentants dans ces parages lointains, nous, qui avons reçu mission d'évangéliser les peuples, pourrions-nous redouter des obstacles et des périls que la cupidité affronte? Aussi sommes-nous bien résolus, en alliant la prudence au courage, de tout braver pour la gloire de Dieu, l'exaltation de son saint nom et le salut des âmes. »

AFRIQUE. — L'Afrique occupe le sud de l'hémisphère occidental, aux deux côtés de l'équateur, à peu près le quart du globe terrestre. C'est le pays de Cham, dont les enfants, Misraïm et Puth, ont été, selon le récit biblique, la première origine de sa population. Peu à peu d'autres races se joignirent à cette race principale. Le défaut des lacs et

des fleuves et les chaleurs des déserts de l'Afrique centrale, rendent ce pays vingt fois moins peuplé que certains pays de l'Europe qui comptent plus de 4,000 habitants sur 1 mille géographique, tandis qu'en Afrique il n'y en a que 200, vu qu'elle n'a en tout que 120,000,000 d'habitants. Sous le rapport de la statistique religieuse, l'Afrique présente un aspect d'autant plus triste, que jadis, dans une seule de ses villes (Carthage), se réunissaient plus de 600 évêques catholiques, au lieu qu'aujourd'hui on ne compte que 23 Eglises, diocèses ou préfectures apostoliques dans toute l'Afrique; et les missions n'y apparaissent que comme des oasis dans le désert, afin de témoigner toujours la catholicité de l'Eglise et exciter le zèle pour les peuplades infidèles assises, en Afrique plus que partout ailleurs, dans les ténèbres de la mort. En 1845, nous avons entendu de la bouche d'un habitant de l'Afrique centrale, qui venait d'être baptisé après être resté quelque temps en Angleterre, que nulle part peut-être la nature n'est plus belle que dans son pays, et nulle part les hommes plus cruels; qu'il en a même vu tuer plusieurs par la seule raison que, selon l'usage d'orner les bâtiments de crânes humains, un architecte ne les avait pas en nombre suffisant pour une porte qu'il venait d'ériger à l'entrée d'une ville.

Le docteur Notterer, consul autrichien à Chartoum, a conduit le fils du prince Adalbert de Prusse chez les missionnaires. Deux prêtres de Vénétie reçurent le baron et lui offrirent des rafraîchissements. Le docteur Hartmann admire le courage des fondateurs de cette mission : le P. Ryllo et Mgr Knoblecher. Il parle également du jardin remarquable formé dans ce désert par un missionnaire, de l'imprimerie, don de l'empereur François-Joseph, de la chapelle, enfin du cimetière où reposent en grand nombre les corps des missionnaires, décimés par le climat et les fièvres; de l'école des nègres convertis, de la mort subite du missionnaire Lanza, occasionnée par la fièvre, ainsi que de la mort du baron après avoir quitté Chartoum.

On lit dans le journal turc *Tasfirî Esfîar* : « Depuis quelques années, diverses dissensions religieuses se sont élevées entre les musulmans qui habitent les possessions anglaises du Cap de Bonne-Espérance. Plusieurs chefs de ces tribus se sont adressés dernièrement, avec le consentement du gouvernement anglais, à S. Exc. Mussurus-Bey, en demandant qu'un *uléma* instruit et unifié des livres nécessaires fût envoyé chez eux, afin d'expliquer plusieurs points qui avaient donné lieu aux controverses précitées.

« Par suite des représentations de S. Exc. l'ambassadeur ottoman, le gouvernement impérial a choisi pour cette mission Békîr-Effendi, *uléma* de Chehrizor, qui résidait depuis quelque temps à Constantinople.

« Békîr-Effendi est déjà parti pour Londres, d'où il se rendra au Cap de Bonne-Espérance.

« Il continuera à recevoir ses appointements comme par le passé, et ses frais de voyage seront payés par le gouvernement impérial.

« Le même journal dit que les voyageurs qui ont parcouru dernièrement l'intérieur de l'Afrique, annoncent que les guerres qui ont eu lieu entre les peuplades musulmanes et les tribus idolâtres de ce pays, se sont terminées à l'avantage des premières, et que l'islamisme continue à s'y propager. »

On lit dans l'*Union* : « Une expédition scientifique allemande, partie pour explorer le Darfour (Afrique centrale), n'a pu accomplir son projet. Elle s'est arrêtée à El-Obeld, capitale du Kordofan, et de là elle a écrit au soudan du Darfour. Sa Majesté noire, car il y a des majestés de toutes les couleurs, a répondu évasivement au docteur Munziger, chef de l'expédition. Cette réponse, ornée de circonlocutions, porte que le Soudan serait ravi qu'il s'établît des relations de commerce entre les Européens et ses sujets; mais l'air du Darfour est *mauvais* pour les étrangers, et la vie d'un voyageur y court des risques dont le Soudan ne veut pas encourir la responsabilité. Il rappelle qu'un médecin franc, le docteur Cuny, est venu au Darfour, il y a quelques années, avec son jeune fils; qu'il est mort le cinquième jour de son arrivée, et que des rumeurs *malveillantes* ont imputé la cause de cette mort aux sujets du Soudan. Le Soudan ne s'oppose pas à ce qu'on vienne du Kordofan chez lui, mais il ne répond de rien, si l'on ne peut pénétrer plus avant. L'expédition, persuadée que si elle échappait aux dangers d'une mort *subit*e, le moins qui pourrait lui arriver serait d'être retenue captive, comme l'est depuis deux ans un envoyé d'Égypte, a résolu de reprendre le chemin de l'Europe.

« L'espoir du comte de Gotha se porte aujourd'hui vers M. de Beumann, qui va tenter, comme on l'a annoncé, d'aller du Fezzan au Bornou, et du Bornou au Ouadây, en contournant le sud du lac Tchad.

« On a reçu en même temps à Gotha des nouvelles de M. Heuglin, qui, parti avec ses deux compagnons, Steudner et Schubart, avait quitté l'Abyssinie pour revenir directement de Gondar à Khartoum, au lieu de pousser vers les contrées inexplorées du Sud, comme il en avait manifesté l'intention.

« On pense que les événements de l'Abyssinie ont amené ce changement d'itinéraire. On sait que l'empereur Théodore, maintenant maître de l'Abyssinie entière, à ce qu'il paraît, porte bien plus haut ses prétentions. Il a écrit au gouverneur général du Soudan égyptien, qui réside à Khartoum, pour lui annoncer que, succédant aux droits des anciens Négous, comme il a succédé à leur couronne, il entend rentrer en possession du Sennaar et des autres terres limitrophes qui ont fait autrefois partie de l'em-

pire d'Abyssinie, et qu'il les reprendra par la force, si le gouvernement égyptien n'a pas égard à ses justes réclamations. La réponse du gouverneur égyptien a été de diriger immédiatement cinq ou six mille hommes vers les provinces menacées, si bien que les prochaines lettres apporteront, selon toute apparence, la nouvelle d'un conflit dans ces parties extrêmes de la Nubie. — Mac-Sheehy. »

ALGÉRIE. — En France, le pays très-chrétien, le catholicisme domine plus que partout ailleurs, même et surtout dans son influence à l'extérieur. Mais considérant qu'en Algérie, sans parler déjà de quelques colonies françaises, le catholicisme n'est pas dominant; nous donnons ici, d'après les sources purement officielles, la statistique religieuse de l'Algérie en particulier et de la France en général. Les colonies françaises font l'objet d'un autre article.

Population du 1^{er} janvier 1862.

Alger (départ. et prov.)	974,491
Constantine.	1,402,027
Oran.	622,606

Total. 2,999,124

dont 2,806,378 indigènes mahométans, 185,100 catholiques, 6,736 protestants, etc.

France en général.

Les chiffres suivants ont pour base la répartition donnée par M. Block (1) dans sa *Statistique de la France* (1860).

	France.	Algérie.	Totaux.
Catholiques.	35,734,667	185,100	35,919,767
Protestants.	1,561,250	6,736	1,567,986
Israélites.	156,000	29,007	185,007
Mahométans.	—	2,778,281	2,778,281
Cultes non recon-			
nus.	20,815	—	20,815

37,472,732 2,999,124 40,471,856

« Après l'invasion arabe, qui se termina au commencement du VIII^e siècle, l'Afrique du Nord ne cessa pas immédiatement d'être chrétienne. La fuite dispersa le plus grand nombre de ses anciens habitants; mais il en resta dans le pays qui demeurèrent constitués en églises, et ces églises eurent une certaine durée. On en voit la preuve au XI^e siècle, sous les Papes saint Léon et saint Grégoire VII. En 1053, il y avait encore cinq évêques; en 1073, il n'en reste plus que deux, dont l'un est à Hippone; plus tard, on n'en retrouve aucun. Il n'est pas douteux, cependant, que le christianisme n'ait persévéré plus ou moins pur, plus ou moins ouvertement pratiqué, dans certaines retraites éloignées des grandes villes. Lorsque, il y a peu d'années, on fondait Biskara, les indigènes dirent au duc d'Aumale: Le père du père de mon père était *roumi*, c'est-à-dire chrétien. Mais que pouvait être ce christianisme, sans évêques et sans prêtres?

« A Tunis, à Fez, à Alger surtout, des églises chrétiennes s'étaient constituées sur une base nouvelle, sur l'esclavage. La pira-

(1) M. Maurice Block est, après M. Logoyt, le premier employé du bureau statistique de Paris

terie y amenait de nombreux captifs. Les historiens ont fait le tableau de leurs souffrances ; ce tableau fait horreur. Il est, toutefois, une distinction importante à établir, c'est que les chrétiens des Régences n'étaient pas mis à mort à cause de leur religion, à moins qu'ils ne s'érigeassent en Missionnaires auprès des indigènes, tandis que les Musulmans qui se faisaient chrétiens étaient condamnés à la peine capitale. C'est ce qui explique, d'un côté, la liberté laissée aux esclaves d'avoir des églises et des prêtres, Mission remplie depuis 1632 par MM. les Lazaristes, de concert avec les Trinitaires espagnols. C'est ce qui explique, d'un autre côté, le nombre des martyrs qui ont péri dans les plus effroyables tortures.

« Parmi ces héroïques témoins de la foi, l'un des plus glorieux est assurément Geronimo, dont nous trouvons le martyre raconté par le bénédictin don Haedo (1), et le trinitaire F. Sylvestre (2). Voici la traduction littérale du récit d'Haedo (3) :

« Dans une cavalcade ou sortie que les cavaliers et les soldats d'Oran firent sur les terres des Maures (vers l'année 1538), ils prirent, entre autres, un petit Maure presque enfant, d'un physique agréable et de gentilles manières. Lorsqu'on vendit les prises faites pour en répartir la valeur, selon l'usage à Oran, cet enfant fut acheté par le licencié Juan Caro, alors vicaire, et aujourd'hui vicaire général de cette ville et de ses forts (et avec raison, pour son grand mérite). Grâce à une saine éducation et à un bon enseignement, le jeune garçon fut après peu de jours chrétien, et on lui donna au baptême le nom de Geronimo. Il avait à peu près dépassé l'âge de huit ans, lorsqu'une peste qui survint à Oran, obligea la population à sortir de la ville et à aller vivre sous la tente, dans la campagne. Et pour cela, ne pouvant y avoir autant de gardes dans la place, quelques captifs arabes qui s'y trouvaient s'enfuirent pendant la nuit, emmenant avec eux Geronimo le petit Maure, et ils le remirent entre les mains de ses parents.

« L'enfant, rentré chez lui, et se voyant au milieu des siens, reprit bientôt la loi et les coutumes de ses compatriotes, et vécut ainsi beaucoup de temps et d'années, jusqu'à ce qu'étant de l'âge de vingt-cinq ans environ, dans l'année de Notre-Seigneur Jésus-Christ 1559, touché de l'Esprit-Saint, qui l'appelait à accomplir ce qui fut plus tard, il revint de lui-même à Oran, pour y vivre de la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Le vicaire général n'éprouva pas un médiocre contentement, quand il vit entrer chez lui Geronimo devenu un homme, et ayant su sa bonne résolution et reçu le repentir de ses fautes, il le réconcilia avec la sainte Mère l'Eglise, et le recueillit de nouveau avec beaucoup d'amour dans sa maison.

« Comme Geronimo était déjà un homme

et brave de sa personne, comme peu de jours après il en fit preuve en plusieurs occasions, il le fit entrer avec paye dans les escadrons de campagne, où il servit à la satisfaction générale. En outre, pour lui faire plus de bien, le vicaire général le maria dans sa maison avec une jeune chrétienne de nation maure, son esclave, et il les traitait tous deux comme s'ils étaient ses propres enfants.

« Geronimo avait vécu ainsi dix années dans le service du Seigneur, et bien à son contentement, lorsque, dans le mois de mai 1569, Anton de Palma, habitant et chef de partisans à Oran, fut autorisé par don Martin de Cordaba, marquis de Cortès, qui était et est encore général d'Oran et de sa garnison, à aller dans une barque, avec quelques soldats, enlever certains Arabes qui, d'après ses informations, devaient se trouver non loin de la place, à quelques lieues de la côte. Anton de Palma s'embarqua dans son navire avec neuf compagnons, nombre qui lui avait paru suffisant. Parmi eux se trouvait Geronimo, pour qui le chef avait de l'affection, et qui était d'ailleurs de la compagnie.

« Etant arrivés un matin à l'endroit désigné, ils commençaient le débarquement, quand ils virent apparaître deux brigantins qui venaient de Tétuan. Voyant que c'étaient des Maures et qu'eux, chrétiens, se trouvaient en bien petit nombre, ne pouvant même se cacher comme ils l'auraient voulu, ils se rembarquèrent aussitôt, et commencèrent à fuir à force de rames, le plus vite qu'ils purent. Les Musulmans, qui les aperçurent promptement, se mirent immédiatement après eux, et, leur donnant la chasse, les gagnèrent si bien de vitesse, que les chrétiens, faute d'un autre moyen de salut, accostèrent le rivage. Mais cela leur servit peu, car déjà les deux brigantins avaient l'éperon de proue sur leur barque ; de sorte qu'au moment où les chrétiens sautaient à terre, leurs ennemis en faisaient autant et les prenaient tous vivants, quoique Geronimo fût assez grièvement blessé d'une flèche dans le bras, et que d'autres de ses camarades fussent également atteints dans d'autres parties du corps. Anton de Palma échappa seul à l'ennemi, ayant gagné l'intérieur à la grande course ; il ne tarda pas néanmoins à tomber entre les mains de quelques Arabes qui se trouvaient de ce côté avec leur douar ; mais on le racheta plus tard.

« Les Maures, très-satisfaits, partirent pour Alger avec leurs neuf prisonniers. Comme il est d'usage que les rois d'Alger y prennent, pour eux, deux sur dix des chrétiens qu'on amène captifs, Geronimo et un autre échurent en partage au roi, qui était Euldj-Ali, renégat calabrais, aujourd'hui amiral du Grand-Turc.

(1) *Topographie d'Alger, etc.*, en espagnol.

(2) *Nouveau coup-d'œil sur Alger, etc.*, en espagnol.

(3) Cette traduction est de M. le comte de Bois-le-Comte, ancien ambassadeur.

« Géronimo, se trouvant donc au nombre des esclaves du Pacha, fut conduit aussitôt au bagne qui leur sert de prison. Le démon, qui toujours est prêt à user de ses ressources pour causer du dommage aux bons, fit qu'au bout de quelques jours l'on savait les qualités et l'origine de Géronimo, qu'il était Maure de nation, et comment et pourquoi il revenait chrétien. Alors les gardiens du bagne le chargèrent d'une grosse chaîne, et ne le laissèrent plus sortir, même pour travailler, comme faisais chaque jour ses compagnons d'infortune.

« Plusieurs Maures, surtout quelques-uns de leurs savants et marabouts, ayant appris ce qu'avait été Géronimo, imaginèrent qu'il serait facile de le ramener à leur secte et opinion. Beaucoup d'entre eux, par ce motif, allaient continuellement au bagne. Les uns par des arguments tels qu'ils les pouvaient faire, d'autres avec des promesses, quelques-uns même avec des menaces travaillaient pour le convertir.

« Mais toutes ces peines, tous ces efforts étaient vains et en pure perte ; car le bon Géronimo, avec une foi vive et constante, leur répondait qu'ils ne se fatiguassent pas ; que pour rien au monde, ni par terreur ni par menaces, il ne cesserait d'être chrétien.

« Quelquefois, se voyant importuné outre mesure par eux, il leur disait de s'en aller à la garde de Dieu ; puis, rejoignant les chrétiens, dont l'un d'eux m'a raconté le fait, il ajoutait : Que pensent ces gens-là ? qu'ils me feront Maure ? Je ne le serai pas quand je devrais y perdre la vie.

« Les Maures se voyant tellement trompés, et reconnaissant que leurs exhortations ne servaient de rien, se tournèrent, comme on dit, vers les moyens de rigueur. Ils allèrent rendre compte de tout à Euldj-Ali, appuyant beaucoup sur l'importance de l'affaire, et attribuant la sainte constance du serviteur de Jésus-Christ à l'obstination, ils requéraient qu'en tout cas on lui infligeât un châtement tel qu'il pût servir aux autres d'exemple efficace.

« Le roi entra dans une grande colère, quand on lui raconta cela, et tandis qu'il consolait les Maures avec de bonnes paroles, il conçut dans son esprit un désir enflammé de faire périr le serviteur de Jésus-Christ par une mort cruelle et notable. Ce jour même, sortant pour voir les travaux d'un bastion ou forteresse que l'on édifiait hors de la porte Bab-el-Oued, vers le couchant, pour la défense de certain lieu de débarquement ou plage sûre, qui de ce côté est près de la ville, et ayant examiné l'ouvrage pendant longtemps, au moment de retourner à son palais, il appela un de ses esclaves chrétiens, un maçon, maître Michel, Navarrais de nation, qui était le chef de certains piseurs qui travaillaient dans le bastion, et lui parla ainsi : Michel, tu vois cette caisse, et il lui montrait du doigt des madriers qui étaient tout montés pour faire un bloc de pisé, mais entre lesquels on n'avait pas encore jeté de terre. Ne la rem-

plis pas à présent, mais laisse ce creux et cet espace vide, parce que là je veux piser vivant ce chien d'Oran, qui ne veut pas redevenir Maure. Et cela dit, il retourna au palais. Maître Michel fit ce que le roi lui avait ordonné ; et peu de temps après, la journée étant finie, car il était déjà tard, il retourna au bagne avec les autres esclaves, qui, comme lui, appartenaient au souverain.

« A son arrivée, Michel, tout affligé du mal que le pacha voulait faire, fut aussitôt chercher Géronimo, et, très-triste, lui conta ce que le roi avait dit, le priant et l'exhortant à prendre le tout en patience, et à se préparer, comme un bon chrétien, à cette mort, qui était certaine ; car lui, Michel, venait d'achever la sépulture de ses propres mains. En entendant une pareille nouvelle, le bienheureux Géronimo ne perdit rien de son courage ; mais d'un esprit résolu, il répondit à maître Michel ces paroles : Que Dieu soit béni pour toutes choses ! Que ces infidèles ne pensent pas m'épouvanter par l'idée de ce supplice, ni en arriver à ce que je cesse d'être chrétien ! Que Notre-Seigneur se ressouvienne de mon âme, et me pardonne mes péchés ! »

« Quelques chrétiens, particulièrement ses amis, entendant ces paroles, l'entourèrent alors, et ils le consolèrent comme ils pouvaient, l'encourageant à recevoir avec résignation cette mort pour l'amour de Dieu. Il leur répondit à tous avec un grand courage : Qu'il avait la confiance que le Seigneur lui donnerait la grâce et la force de mourir pour son saint nom ; qu'il les pria tous de le recommander à Dieu.

« Et conformément à cela, voulant, comme un bon chrétien, se préparer à cette bataille, la première chose qu'il fit fut d'appeler un prêtre qui se trouvait là parmi les captifs du roi, et il le pria de l'entendre en confession. Le Père le fit de grand cœur, et entrant avec lui dans l'église que depuis très-longtemps les chrétiens possèdent dans ce bagne, il resta très-longtemps à entendre sa confession, à le consoler et à l'encourager à recevoir cette mort.

« Après cela, la nuit étant déjà venue, Géronimo se retira dans sa chambre, où il demeura en prières presque jusqu'au matin, se recommandant de tout son cœur à Notre-Seigneur, le suppliant de lui pardonner ses péchés et de l'aider de sa grâce. Un peu avant l'aurore il retourna à l'église, où vint le prêtre qui l'avait confessé, et ayant dit la Messe, que Géronimo entendit avec beaucoup de dévotion, il lui donna la communion et le viatique du très-saint Corps de Jésus-Christ.

« C'est ainsi, et avec ces armes spirituelles et invincibles, que le bienheureux serviteur de Dieu se fortifia, et que, confiant dans leur puissance, il attendit l'heure où les ministres de Satan devaient le conduire à la mort. Il était à peine trois heures du jour (ou neul heures comme nous comptons en Espagne), lorsque trois ou quatre chaouchs du roi entrèrent dans le

bagne, demandant Géronimo qui était encore dans l'église, se recommandant à Dieu. Il vint lui-même vers ces hommes, qui, sitôt qu'ils l'aperçurent, commencèrent, selon leur coutume, à l'accabler avec fureur de mille injures et invectives, telles que chien, juif, traître, lui demandant pourquoi il ne voulait pas être Maure. Le serviteur de Dieu ne répondit pas un seul mot.

« Les chaouchs, l'ayant placé au milieu d'eux, se dirigèrent vers le fort dont nous avons parlé, où le roi l'attendait, et qui devait être le théâtre de sa glorieuse mort. Arrivé à ce lieu et présenté au roi, qui était fort accompagné de renégats et de Turcs, Euldj-Ali lui adressa ces paroles :

« *Bre, juppe !* (ce qui, en turc, signifie à peu près : Holà, chien !) pourquoi ne veux-tu pas être Maure ? Le martyr de Dieu lui répondit : Je ne le serai pour aucune chose au monde ; chrétien je suis, et chrétien je resterai.

« Le roi lui répliqua : Eh bien ! si tu ne reviens pas à être Maure, là (et il lui montrait l'endroit où était la caisse à faire le pisé) je l'enterrerai vivant. Le saint homme lui répondit avec un singulier et admirable courage : Fais ce que tu voudras, je suis préparé à tout, et cela même ne fera pas que j'abandonne la foi de mon Seigneur Jésus-Christ. Euldj-Ali, voyant ce grand courage, et qu'il était si constant dans la foi de Jésus-Christ, ordonna de lui ôter la chaîne qu'il portait à la jambe, de lui attacher les pieds et les mains, de le placer dans le creux de la couche de pisé qu'il avait fait mettre en réserve le jour précédent, et de l'y enterrer vivant.

« Les chaouchs firent ainsi ; et Géronimo, les membres liés, fut mis entre les planches. Un renégat espagnol de la maison d'Hadji-Mourad, renégat connu en chrétienté sous le nom de Tamango, et par les Turcs sous celui de Djaraf, lequel avait été pris à la déroute de Mostaganem avec le comte d'Alcaudète, sauta alors à pieds joints sur le martyr de Dieu, et, prenant dans ses mains une de ces masses appelées *dames*, qui se trouvait là, demanda avec grande instance qu'on lui apportât de la terre. On en apporta, selon son désir ; on en répandit sur le saint du Seigneur, qui ne parlait point et n'ouvrait pas plus la bouche qu'un doux agneau. Tamango commença à *damer* à deux mains et de toutes ses forces, multipliant ses coups furieux et cruels. Voyant cela, d'autres renégats de ceux qui, en grand nombre, entouraient le roi, et qui désiraient se faire tenir pour de bons et parfaits Turcs, saisissant d'autres masses et foulant à grands coups la terre qu'on apportait dans la banche, achevèrent de remplir le creux de la caisse et de tuer le glorieux martyr du Christ, dont l'esprit, nous devons le croire d'après notre sainte foi, fut reçu par le Seigneur au nombre des saints dans le ciel, et Géronimo obtint la couronne et la récompense de cette sainte et glorieuse mort.

« Le roi assistait à ce spectacle avec une

quantité infinie de Turcs, de renégats et de Maures, qui le regardaient avec grand plaisir et contentement. Tout étant fini, et le corps du saint homme se trouvant enseveli dans un si noble sépulcre, Euldj-Ali rentra dans son palais, et il disait en chemin que réellement il ne pensait pas que ce chrétien recevrait la mort avec tant de courage.

« On était alors à la mi-septembre de l'année 1569 (le 18), jour qui restera en perpétuelle mémoire et remembrance pour ceux qui aiment la gloire de Jésus-Christ, Notre-Seigneur.

« Les chrétiens qui travaillaient au fort Bab-el-Oned délibérèrent ensuite s'ils retireraient de là ce saint corps ; mais cela ne leur parut point possible, parce qu'ils eussent été vus des Turcs et des Maures qui étaient continuellement là comme gardiens, ni non plus convenable, parce que la mémoire de ce bienheureux martyr, de sa glorieuse mort et de son courage se conserverait beaucoup mieux, s'il restait enterré là, en lieu si noble et si bien exposé à la vue et aux yeux, non-seulement des chrétiens, mais des aveugles Turcs et Maures et surtout des renégats, qui, en voyant un si excellent martyr de Dieu, se trouveraient confondus, et auraient honte de leurs erreurs.

« Celui qui regardera le bastion, verra très-clairement dans ces pisés et ces murs le lieu où le saint corps est enterré, parce que dans la partie qui regarde vers la tramontane, ou le nord, on reconnaît un bloc tout tassé et comme ébranlé. En effet, le temps ayant consumé la chair du corps, la terre de ce bloc s'est affaissée, mouvement qui se voit d'une manière très-sensible.

« Nous confiant dans le Seigneur, nous espérons de sa bonté qu'un jour nous tirerons Géronimo de cet endroit, et qu'avec les corps d'autres saints martyrs du Christ qui ont consacré cette terre par leur sang et leur mort, nous le placerons dans un lieu plus digne et plus honorable pour la gloire du Seigneur qui nous a laissés, à nous autres captifs, de tels saints et un tel exemple.

« Le bienheureux martyr Géronimo, au moment de sa glorieuse mort, pouvait, à ce qu'il paraissait, avoir trente-cinq ans ; il était petit de corps et de peu d'embonpoint ; sa figure était maigre et son teint très-brun, comme celui de presque tous les Maures de cette contrée et de la Berbérie. »

Quel touchant récit ! et comme il peut figurer à côté de nos plus belles légendes des premiers siècles du christianisme ! Il n'était pas connu en Afrique avant 1847. Une certaine tradition disait bien qu'un musulman converti avait été enterré dans le fort bâti par Euldj-Ali, et qu'on appelle aujourd'hui le fort des Vingt-quatre heures, pour n'avoir pas voulu renier la foi de Jésus-Christ ; mais on ignorait le nom du martyr, les détails de son supplice et l'endroit précis où reposaient ses restes précieux. La Providence, qui s'est montrée si visiblement dans cette affaire, prépara d'une manière

admirable les voies à leur découverte et à leur reconnaissance.

Découverte de Géronimo. — « Dès l'année 1846, il était question de raser le fort des Vingt-quatre Heures, malgré son aspect si pittoresque et son incontestable solidité, pour établir, au même endroit, un parc d'artillerie. Un marché même avait été passé avec des entrepreneurs, au nom du ministre de la guerre, pour en faire la démolition. Ce fut sur ces entrefaites que l'historien Haedo tomba entre les mains du savant bibliothécaire de la ville d'Alger, M. Berbrugger. Il n'y eut pas plutôt la mort touchante de Géronimo, qu'il s'empressa d'en publier un résumé dans le journal l'*Akbar*, et de venir à l'évêché me montrer l'auteur original. Cet article produisit une immense sensation en Algérie, popularisa le nom de la victime, et intéressa tout le monde à la recherche de ses pieux ossements. Dieu, qui voulait honorer son serviteur après trois siècles (284 ans) d'oubli, ne permit pas que la démolition du fort devint un objet d'exploitation mercenaire, qui aurait pu les négliger ou même les profaner. Cette tâche fut confiée au service de l'artillerie, et plus particulièrement aux soins d'un homme plein de foi et d'intelligence, M. le capitaine Suzoni. Celui-ci n'eut pas été plutôt chargé de cette mission, qu'il se concerta avec M. Berbrugger. Pendant un an les plus minutieuses précautions furent employées, on évita soigneusement d'exposer les précieuses reliques à l'explosion de la poudre; on se servit de la pioche pour détacher les blocs de béton qui formaient les parements des murs; on ne découvrit rien. Et, en effet, on ne pouvait et on ne devait rien découvrir dans la partie du fort par laquelle on avait commencé les travaux. Le texte d'Haedo sur l'endroit précis où se trouvait le corps avait quelque chose de vague au premier aspect, et qui semblait indiquer la partie du fort qui donne sur la mer, au nord; c'est par là qu'on avait entamé la démolition. En examinant le texte de plus près, on aurait vu qu'Haedo indiquait suffisamment la partie qui regarde la montagne de Bouzareah, c'est-à-dire le sud-ouest; on l'a reconnu plus tard. L'insuccès des premières recherches conduisit à penser que le corps avait disparu, par suite de quelque restauration dont on apercevait encore nettement les traces. On renonça donc à toute espérance, et par là même aux précautions prises jusqu'alors. Par une attention délicate, M. le capitaine Suzoni avait confié à un artilleur, homme religieux, le soin des travaux. Quand il vit ses recherches devenues inutiles, il le renvoya à d'autres occupations. Personne ne pensait donc plus à Géronimo; moi-même, qui passe à peu près journallement devant ce fort pour me rendre à mon petit séminaire, je n'y pensais pas plus que les autres.

« Le 27 décembre 1853, l'artilleur dont j'ai parlé plus haut avait été remis, par hasard, aux travaux du fort. C'était à lui que la

Providence réservait l'honneur et la consolation de la précieuse découverte. Une mine placée à l'aventure dans un énorme bloc de béton, au sud-ouest, fend le massif en ligne droite, en détache une masse considérable, et le premier coup de pioche donné par l'artilleur Blot, pour opérer le déblaiement, lui découvre un enfoncement dans lequel se trouve un squelette. A l'instant les travaux cessent, M. le capitaine Suzoni est averti. A la position des ossements, à la terre qui les entoure, aux débris de la corde qui liait les mains de la victime d'Euldj-Ali, il reconnaît Géronimo. M. Berbrugger accourt des premiers et partage la même conviction. Alors on me fait prévenir; je me hâte vers la glorieuse tombe avec les prêtres qui se trouvaient autour de moi. Je contemple de mes yeux ce spectacle, avec une émotion d'autant plus grande, que ma position de juge m'imposait plus de réserve. Un coup d'œil suffit pour me convaincre, mais je me tus. Après avoir donné les avis nécessaires pour la garde du corps, j'avertis moi-même MM. le gouverneur et le préfet d'Alger. Le soir je retourne au tombeau; le lendemain, le surlendemain, nouvelle visite, et conviction de plus en plus profonde de l'identité des restes découverts avec ceux de Géronimo. MM. Suzoni, Berbrugger et moi n'étions pas seuls de cette opinion. A peine averties, les autorités se transportèrent sur les lieux, et, après avoir attentivement examiné le squelette, tous sont unanimes à proclamer la découverte du martyr. La ville entière accourt comme un seul homme, et l'affluence du peuple est si considérable, l'émotion si grande, que, pour éviter toute indiscretion, il faut placer des factionnaires au tombeau et à l'entrée même du fort. D'ailleurs la découverte n'était pas achevée; on devait avant tout dégager le crâne. L'opération faite, on reconnut avec admiration que le patient avait sculpté ses traits dans l'argile, sous les coups de pilon des renégats. En effet, le moule nous les rendit avec un tel accent de calme et de sérénité, que son aspect saisit tous les cœurs, et arracha à l'un des témoins ce cri involontaire : Vraiment, cet homme est mort en regardant le ciel ! Le nom de Géronimo, devint donc pendant plusieurs jours l'unique objet de toutes les conversations. Les Arabes se taisaient, et ne présentaient aucune objection.

« Il n'était plus possible de rester dans l'inaction. J'écrivis immédiatement au Saint-Père, à Mgr l'archevêque d'Aix, mon métropolitain, aux ministres de la guerre et des cultes, et à vous, Monsieur le président. Je priai M. le gouverneur de nommer une commission de médecins, à son choix, pour faire l'examen anatomique du squelette. Je défendis, par un mandement, de lui rendre aucun culte ecclésiastique avant la décision du Saint-Siège, et commençai les informations.

« J'aurais voulu faire cette enquête ep concile provincial; mais il y avait un empê-

d'ouvrir immédiatement les recherches. Il fallait, en effet, répondre aux vœux d'une population ardente, offrir aux convictions unanimes une base solide, arrêter à leur source les hypothèses imaginaires qui pourraient se produire, et laisser un libre cours aux travaux momentanément interrompus du service de l'artillerie. Pour donner plus de certitude et plus d'éclat à l'enquête, je formai, sous ma présidence, une commission mixte, composée d'ecclésiastiques et de laïques, au nombre de trente-six. Parmi les ecclésiastiques figuraient mes grands vicaires, le révérend Père Abbé de la Trappe, le doyen du chapitre et l'archiprêtre, le supérieur et les professeurs du grand séminaire, prêtres Lazaristes; le directeur et le professeur de philosophie du petit séminaire, le supérieur des Jésuites d'Alger, etc., etc. Parmi les laïques, M. de Bois-le-Comte, ancien ambassadeur, de passage à Alger, le procureur-général, chef du service de la justice, le président de la cour et du tribunal civil, le préfet d'Alger, le général chef d'état-major général de l'armée, l'amiral, le secrétaire général, l'un des conseillers rapporteurs du gouvernement, le consul général d'Espagne, etc., etc., et les deux principaux auteurs de la découverte, MM. Berbrugger et Suzoni. Tous acceptèrent avec un religieux empressement le mandat que je leur offrais, et je leur dois cette justice, que pendant un mois les informations furent faites avec un zèle, un scrupule et une intelligence au-dessus de tout éloge. Vous ne désirez pas, sans doute, Monsieur le président, que j'entre dans le détail des laborieuses recherches de cette commission, qui a tout pesé, tout examiné, visité les lieux à diverses reprises, interrogé toutes sortes de témoins, chrétiens, Juifs et Arabes; pesé la valeur de l'historien primitif, compulsé la tradition locale; il me suffira, sans doute, de vous dire qu'à l'unanimité de ses membres, et sous la foi du plus solennel des serments, elle a reconnu et déclaré, le 5 février, que le squelette découvert au fort des Vingt-quatre Heures, et reconnu par la commission des médecins pour être celui d'un homme d'âge adulte, de petite taille, et très-probablement de type arabe, était certainement et évidemment le corps de Géronimo.

« Après une telle déclaration, prononcée par des hommes si indépendants, si élevés, si compétents, et qui n'étaient, au fond, que les interprètes de la voix publique, j'aurais pu, sans hésiter, prononcer un premier jugement épiscopal; je m'en abstins, par déférence pour le Siège apostolique, et je partis immédiatement pour déférer la cause au Saint-Père.

Reconnaissance authentique de Géronimo.

— « C'était une entreprise difficile que celle-là. Assurément, les obstacles ne venaient pas de la nature de la cause, si nette, si grande, et marquée du sceau même de l'évidence, mais j'allais rencontrer en face de moi, dressées comme un mur d'airain,

les règles invariables de la congrégation des Rites, règles d'après lesquelles de longues années sont à peine suffisantes pour asseoir même l'introduction d'une cause; je connaissais les sages lenteurs, les minutieuses précautions, les instructions réitérées, les procès compliqués, la longueur du temps et les dépenses justifiées qu'exigent la reconnaissance et la proclamation d'un saint. Encore moins ignorais-je les trois degrés par lesquels on arrive à ce suprême honneur : vénérabilité, béatification, canonisation. Il ne pouvait donc entrer dans ma pensée de supposer qu'on franchirait un seul de ces degrés, et toute mon ambition se bornait à préparer l'introduction de la cause de Géronimo, et d'obtenir pour lui le titre de Vénérable. J'ajoutai, toutefois, à cette demande régulière les vœux émis par la commission pour le transport de ses restes à l'intérieur de la cathédrale, et je laissai percer, mais comme un lointain, très-lointain espoir, le désir de voir son culte établi par un privilège spécial, autour de cette tombe glorifiée par la Providence et par la pieuse vénération des fidèles. N'allais-je pas trop loin dans mes espérances?

« Pour obtenir la vénérabilité, il fallait plusieurs procès de l'Évêque, au lieu de simples informations; la remise des pièces à la congrégation des Rites une fois faite, il fallait des années d'attente avant même qu'on pensât à leur examen; il fallait des lettres spontanées de souverains, de princes et d'évêques; il fallait plusieurs conditions encore. Pour obtenir les autres demandes, il fallait, pour ainsi dire, emprunter à la béatification, pour les rapporter sur un Vénérable, des privilèges particuliers. Et cependant j'espérais! La cause de Géronimo avait ému déjà l'univers catholique, elle me paraissait, à moi, radieuse de clarté, étincelante de gloire, entièrement exceptionnelle, et par l'origine du héros, et par la grandeur de son supplice, et par le calme de sa persévérance, et par la merveille de sa découverte, et par les circonstances providentielles qui l'avaient préparée de longue main, et par l'éclatante sanction qu'elle donne à la légitimité de notre conquête, et par les présages d'avenir religieux qu'elle porte dans son sein. L'unanimité des convictions, représentée par l'unanimité d'une telle commission, non-seulement sur l'ensemble des faits, mais encore sur leur moindre détail, était d'un poids énorme aux yeux d'un tribunal quelconque. Les prières de mon diocèse accompagnaient mes pas; les indigènes les suivaient avec cet apparent sang-froid qui sert de voile à leurs émotions même les plus ardentes; l'ombre de Géronimo planait sur moi, et c'était à Pie IX que je portais les vœux de l'Algérie? N'y avait-il pas là de quoi exalter jusqu'à l'ambition la naïveté des plus timides espérances? Sa Sainteté était déjà prévenue de mon arrivée prochaine et du but principal de mon pèlerinage au seuil des saints Apôtres. Elle avait

même daigné m'adresser, à ce sujet, une précieuse lettre et des instructions, lettre et instructions que je reçus en débarquant à Civita-Vecchia. Elle m'accueillit donc avec cette bonté qui n'a pas d'égale sur la terre, et après m'avoir paternellement béni et pressé dans ses bras, elle me dit qu'elle était au courant de tout, qu'elle voyait dans la découverte du fort des Vingt-quatre Heures la marque du doigt de Dieu, qu'elle comprenait ma légitime impatience en présence d'une population comme celle d'Afrique, qu'elle ferait pour notre Eglise tout ce qui ne serait pas le renversement des règles établies, qu'elle avait déjà prévenu le Promoteur de la foi de se tenir prêt à examiner mes informations, et à lui en faire un prompt rapport ; qu'elle espérait pouvoir me renvoyer à mon Eglise pour l'époque des solennités pascals, avec une favorable décision. Onze jours s'étaient à peine écoulés, et déjà j'apprenais de la bouche du Promoteur de la foi, envoyé par le Saint-Père vers moi, que l'introduction de la commission de la cause de béatification et de canonisation allait être immédiatement signée ; que Géronimo serait par conséquent déclaré Vénéralle. J'étais chargé, au nom du Saint-Siège, d'entamer les procès apostoliques. Je pourrais transporter le corps du serviteur de Dieu et le placer au-dessus du sol avec une inscription rappelant la tradition de son martyre et de sa découverte ; je le ferais surmonter de son portrait, je distribuerais ses reliques. En attendant la béatification que, pour l'honneur d'une renommée glorieuse et la propagation d'un exemple fameux, dans l'intérêt de l'Algérie chrétienne, et plus tard de l'Eglise tout entière, on espérait être prochaine, on me laissait entrevoir la permission de commémorer le jour anniversaire de la mort de Géronimo, par une Messe de *Trinitate* ou de *Sapientia aeterna*. Je devais provoquer autant qu'il était en moi la confiance des fidèles envers notre Vénéralle, et noter exactement les grâces obtenues par son intercession. Des faveurs précieuses et de touchants éloges étaient donnés personnellement à chacun des membres de notre commission. Trois jours après, j'étais aux genoux du Saint-Père, pour recevoir de sa bouche les mêmes assurances et déposer à ses pieds mon immense gratitude ; le 30 mars, je recevais la signature de la commission ; le lendemain était rendu le décret pontifical qui en est la consécration, et le 31 je quittai Rome pour revenir à ma chère Eglise d'Afrique, où me rappelaient le temps pascal, la retraite solennelle des dames, que je prêche annuellement, une ordination, et, je puis le dire, aussi les vœux empressés de la population ; car elle me le prouva bien par l'affluence extraordinaire qui se fit le dimanche suivant à l'église cathédrale, où j'annonçai le résultat de mon voyage. Si ce fut une joie incomparable pour moi d'avoir si promptement réussi dans une cause si délicate, la joie ne fut pas moins grande

pour les fidèles de la colonie. Aussi, quand, après l'achèvement des procédures exigées pour la reconnaissance des ossements de Géronimo, vint le moment de leur translation à la cathédrale, ce fut un des plus touchants spectacles qu'on ait jamais vus nulle part, et le plus magnifique, sans contredit, qu'ait vu l'Algérie.

« Elle avait été fixée au 28 mai. La veille, pendant toute la soirée, l'orage, un orage d'Afrique, n'avait pas cessé de gronder ; la nuit même du 28, et le matin jusqu'à dix heures, la pluie tombant à verse, le tonnerre éclatant par intervalle, le ciel entièrement pris et le vent du sud continuant à souffler avec violence, nous annonçaient une affreuse journée. L'anxiété était à son comble. Quelques âmes pieuses et confiantes étaient rassurées pourtant, et je partageais tellement leur confiance que j'insistai pour que M. Suzoni fit descendre du fort, pour prendre rang dans le cortège, le bloc de béton qui avait renfermé, jusqu'au moment où je l'avais fait placer dans une châsse, le corps du vénérable Géronimo. A peine avait-on commencé l'opération, que le vent passant à l'est, chassa les nuages, et que le soleil brilla du plus vif éclat sur un ciel d'azur, comme aux plus beaux jours de l'Afrique. A ce moment, plus d'une âme chrétienne, pourquoi ne pas le dire ? la population tout entière vit, dans un aussi brusque changement de la température, un nouvel effet de la Providence, qui s'est montrée si ostensiblement dans la découverte de Géronimo et dans le prompt succès de sa cause.

« La translation, d'après les instructions de la congrégation des Rites, devait se faire sans aucune cérémonie ecclésiastique ; le clergé, en surplus, suivrait le corps en silence, et l'évêque le déposerait immédiatement dans un lieu retiré et fermé de l'église cathédrale ; mais l'assistance du peuple et ses mouvements étaient libres. Cela fut annoncé par avance. Or, tout en observant scrupuleusement ces prescriptions, nous avons eu la plus splendide de toutes les fêtes. A trois heures de l'après-midi, une immense population remplissait la rue Babel-Oued, la place du même nom, et tous les alentours du fort. Les fenêtres et les terrasses des maisons étagées sur tous les mamelons, groupées sur les moindres accidents de terrain qui entourent ou dominent le rocher des Vingt-quatre Heures, formaient l'amphithéâtre le plus animé, le plus varié, le plus pittoresque et le plus imposant. Peu d'Arabes, il faut en convenir, se mêlaient à la foule, soit qu'ils crussent voir la condamnation de leur culte insensé dans cette éclatante réhabilitation de leur victime, soit à cause des fêtes du ramadan, qui s'ouvraient ce jour-là même.

« Le clergé partit de la cathédrale en récitant tout bas des prières. J'avais à ma droite Mgr Thomas de Rodac Rodriguez, évêque de Mahon, et deux de ses chanoines, envoyés par la reine d'Espagne pour y représenter cette glorieuse Eglise ; à ma gauche

marchait le révérend Père abbé de la Trappe de Staouéli, accompagné de l'un de ses religieux. Arrivés au pied du fort, nous trouvâmes réunies toutes les autorités : M. le gouverneur général avec son état-major, M. le procureur général, la cour, le tribunal, les avocats et les défenseurs en robe, le corps consulaire et toutes les administrations en grande tenue.

« La milice, la gendarmerie et les troupes de la garnison formaient une longue haie, la musique faisait entendre ses bruyantes fanfares, et à partir de ce moment et jusqu'à la fin de la cérémonie, des salves d'artillerie joignaient leur bruit solennel aux chants animés des jeunes enfants et des jeunes filles des écoles.

« Après une bénédiction donnée à la première pierre du futur parc d'artillerie, nous gravâmes le rocher des Vingt-quatre Heures et arrivâmes en présence du corps de Géronimo. Là, je dus faire constater à nouveau son identité, et j'appelai en témoignage toutes les personnes qui avaient assisté aux diverses enquêtes préalables. Chacune d'elles, après avoir examiné les ossements et affirmé l'identité, signa sur la place la déclaration qui doit être envoyée à la congrégation des Rites. Je saisis cette occasion solennelle de remercier publiquement les auteurs de la précieuse découverte : M. Berbrugger, qui, par ses publications antérieures, en avait été comme le prophète, et M. le capitaine Suzoni, qui en avait été comme l'évangéliste, par le zèle avec lequel il l'avait mise en lumière.

« Alors le cortège défila par la route même qu'avait suivie Géronimo, le jour de son martyre (18 septembre 1569 et 28 mai 1854). Quel contraste ! Ce rapprochement saisissait tous les cœurs et donnait encore plus de signification à cette glorieuse réhabilitation d'un pauvre esclave, mort obscurément pour sa foi, il y a près de trois siècles.

« La marche était ouverte par la milice et la gendarmerie à cheval, suivies des sapeurs et des tambours. Venaient ensuite, sur deux rangs, les jeunes filles de toutes les écoles et pensions de la ville et de la banlieue ; les orphelines de Mustapha, les Préservées du Bon-Pasteur, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul et de la doctrine chrétienne.

« Des tambours précédaient les jeunes garçons des écoles communales des Frères, du lycée et du petit séminaire.

« La plupart des enfants des deux sexes portaient de petits étendards, sur lesquels était écrit le nom de Géronimo ; rien n'était plus gracieux que ce défilé.

« La musique du 65^e, escortée des enfants de la maîtrise et des Frères, exécutait avec eux des chants composés pour la circonstance par M. le baron de Brom, secrétaire du préfet d'Alger ; elle fermait le défilé du peuple, et précédait la croix processionnelle, portée par un clerc en surplis.

« Des jeunes gens venaient ensuite, portant le buste de Géronimo, moulé d'après nature par M. Latour, sculpteur d'Alger, et

son portrait peint par M. Vacherot, également d'Alger.

« Suivait, traîné par huit chevaux d'artillerie, le char portant le bloc scié dans la muraille où avait été trouvé le corps.

« Ensuite venait la chasse où reposait le corps lui-même, habilement reconstitué dans l'état où il fut découvert le 27 décembre. Les cordons étaient portés, en avant par M. le procureur général et M. le préfet, au milieu par M. le consul général d'Espagne et M. d'Alayrac, colonel d'artillerie ; en arrière par M. l'amiral et M. le maire d'Alger. Les artilleurs suivaient, l'arme au bras.

« Alors arrivait le clergé de la ville et des environs, précédé de toutes les maîtrises.

« Les autorités de la colonie suivaient le clergé. La gendarmerie et la milice à cheval fermaient la marche. On ne peut se faire une idée de la foule accourue à cet imposant spectacle et de la visible émotion que produisait sur elle la vue de ce buste, de ce portrait, de ce bloc, de ces ossements, et du magnifique hommage que leur rendaient spontanément toutes nos autorités. Cette population innombrable et profondément recueillie encombrait les rues par où passait le cortège, se pressait aux croisées, se penchait du haut des terrasses. Pas un petit point, pas un débouché, pas une ouverture, pas une maison qui ne fût garnie de spectateurs. Sous les arcades de l'hôpital civil, touchant spectacle ! nous trouvâmes assis tous les malades que la gravité de leur position n'avait pas forcés de rester au lit ou dans les salles.

« Jusque-là, Monsieur le président, j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, peu d'Arabes apparaissaient dans la foule ; mais quand le cortège déboucha par la rue de Chartres, qui est en grande partie habitée par des indigènes, le coup d'œil changea tout à coup : nous étions en pleine population juive et mauresque. Entassés dans leurs petites boutiques, suspendus aux fenêtres, groupés sur les terrasses, comme tout à l'heure les Européens dans les rues Bab-el-Oued et Bab-Azoun, ils contemplaient avec une indicible curiosité, que leur réserve habituelle dissimulait peu, tous les détails d'une fête si nouvelle pour eux et si saisissante pour tous.

« Arrivés à la cathédrale, nous plaçâmes la chasse et les précieux ossements qu'elle contient dans une petite sacristie dont je gardai la clef. Le lendemain, le bloc fut posé dans une chapelle destinée à Géronimo. J'y replacerai, comme j'en ai obtenu l'autorisation, ses précieux restes dans l'état même où nous les avons découverts, lorsque les travaux nécessaires pour le revêtement du bloc auront été terminés, ce qui sera sous peu de jours... »

LOUIS-ANTOINE-AUGUSTIN,
Évêque d'Alger.

Dans un article de plusieurs colonnes sur notre colonie d'Afrique, le *Constitutionnel* s'en prend au fanatisme religieux, à la

ici mahométane seule, loi étroite, exclusive, nalpeuse, dit-il, de la résistance que les Arabes opposent à notre civilisation. Cependant, il est loin de prêcher la persécution. La persécution, en effet, serait impolitique et odieuse, et, d'ailleurs, elle est impossible. Pour extirper l'islamisme de l'Algérie, il faudrait exterminer la population, et ce serait une folie inique de rêver une telle énormité. Mais ces réserves faites, et en n'engageant, bien entendu, que sa propre responsabilité, le *Constitutionnel* n'hésite pas à répéter que le Coran est aujourd'hui le principal obstacle que rencontre notre domination, et que notre politique doit être dominée par ce fait que, pour assurer l'avenir de la colonisation, il faut que l'esprit mahométan s'y transforme, et de fanatique y devienne modéré, comme en Turquie, en Egypte, à Tunis.

Une dame écrit de Tlemcen, le 11 juin, à la *Gazette du Midi* :

« Dimanche dernier, en voyant la procession de la Fête-Dieu parcourir les rues de la ville, j'ai cru un instant être en France. Cette solennité religieuse s'est accomplie, en effet, avec plus de pompe et de majesté que je n'osais l'espérer sur cette terre mahométane. Les Arabes surtout m'ont étonnée par leur attitude digne et respectueuse en face de nos cérémonies, tandis que nous rions quelquefois en entrant dans leurs mosquées.

« Tlemcen, situé en amphithéâtre sur une colline, d'où la vue s'étend au loin sur un sol ravissant, entouré de hauts et forts remparts de style moderne, englobe, non compris les villages des alentours, une population d'environ 15,000 âmes, dont 10,000 Arabes, 3,000 Français, et le restant Espagnols et Marocains.

« Il n'y a à Tlemcen qu'une seule église catholique, encore est-elle pauvre et petite comme celle de nos bameaux de Provence. Seulement, à la grande satisfaction des fidèles, on vient de jeter les fondements d'une grande église. Ils ont été bénis pendant les exercices du Mois de Marie, invoquée ici avec beaucoup de ferveur.

« Grandes ou petites, publiques ou privées, on ne compte pas moins à Tlemcen de trente-deux mosquées. Ce sont de hautes tours carrées, vides de tout ornement, et du sommet desquelles les musulmans vont chaque matin adresser leurs prières, pour ne pas dire leurs cris, au prophète.

ALLEMAGNE. — Sous ce nom nous comprenons la Confédération germanique telle qu'elle a été constituée en 1815. Nous parlons de chaque Etat de la Confédération où ne domine pas le catholicisme. Mais comme il y a des faits religieux qui se rapportent à toute l'Allemagne, à son ensemble, plutôt qu'aux Etats particuliers, nous devons parler également de l'Allemagne en général.

(1) Il ne s'agit ici que des provinces d'Autriche qui font partie de la Confédération germanique.

Voici d'abord la notice statistique sur la Confédération germanique :

Etats.	Superf. en mil. carr. géogr.	Habitants. en 1835.
Autriche (1)	3,545,74	12,909,919
Prusse.	3,589,18	13,175,255
Bavière.	1,387,50	4,541,556
Saxe royale.	271,67	2,039,176
Hanovre.	700,48	1,820,480
Wurtemberg.	354,28	1,669,574
Bade.	278,01	1,308,116
Hesse électorale.	173,77	756,592
Hesse grand ducal.	152,83	826,414
Holstein et Lauenb.	187,33	573,005
Luxemb. et Limb.	87,38	402,969
Brunswick.	67,73	269,209
Meckl.-Schwérin.	240,84	541,091
Nassau.	86,55	428,257
Saxe-Weimar.	66,12	263,755
Saxe-Meiningen.	40,50	165,418
Saxe-Altenbourg.	24,17	152,990
Saxe Cobourg-Gotha.	56,49	150,878
Meckl.-Strél. (1852).	49,49	99,750
Oldenbourg.	116,05	265,479
Anh.-Dess.-Coethen.	28,22	114,850
Anhalt-Bernbourg (2).	15,03	53,475
Schw. Sondershaus.	15,48	61,452
Schw.-Rudolstadt.	17,40	68,974
Liechtenstein.	2,90	7,150
Waldeck.	21,84	58,132
Reuss, br. aînée.	6,28	39,597
Reuss, br. cadette.	15,15	80,203
Schaumb.-Lippe.	8,05	29,848
Lippe.	20,52	105,490
Hesse-Hombourg.	4,76	25,132
Lubeck (en 1851).	6,62	48,425
Francfort.	1,83	74,784
Brême.	4,38	88,836
Hambourg.	6,39	208,198
Totaux	11,437,16	43,391,797

En Bavière, sur 4,000,000 d'habitants, on compte 3,000,000 de catholiques; en Hanovre sur 1,753,000 habitants, 210,000 catholiques; en Saxe, sur 1,600,000 habitants, 30,000 catholiques; en Wurtemberg, sur 1,600,000 habitants, 500,000 catholiques; dans le grand-duché de Bade, sur 1,200,000 habitants, plus des deux tiers catholiques; dans la Hesse électorale, sur 700,000 habitants, 100,000 catholiques; dans le grand-duché de Hesse, sur 760,000 habitants, 190,000 catholiques, surtout sur le Rhin et dans le Starkenbourg, parce que ces deux parties du grand-duché appartenaient d'abord à l'électeur de Mayence et à l'évêque de Worms; dans le Nassau, sur 370,000 habitants, 167,000 catholiques; Luxembourg, Hohenzollern et Liechtenstein sont entièrement catholiques, tandis que les deux Mecklembourg et autres principautés d'Allemagne sont presque entièrement protestants.

« La réaction religieuse, disait récemment le *Journal de Bruxelles*, continue en Allemagne. Grâce à la sagesse un peu tardive des gouvernements, la voix des Missionnaires, si longtemps bâillonnée, peut maintenant se faire entendre dans la plus

(2) Réunis depuis août 1863, à la mort du duc d'Anhalt-Bernbourg et l'extinction de sa dynastie.

grande partie de la Confédération. Déjà les missions ont produit des fruits abondants. A la parole des Pères Jésuites et des Pères Rédemptoristes, un grand nombre d'enfants égarés de Luther et de Calvin sont rentrés dans le giron du catholicisme. Ces jours derniers, nous enregistrons encore la conversion de deux professeurs éminents de l'Université d'Iéna. Aujourd'hui, nous pouvons concevoir les mêmes espérances à l'endroit de quelques-uns de nos frères, que la vérité paraît avoir touchés, et qui, sans doute, suivront bientôt les inspirations de leur cœur. Il est à peine permis d'en douter après la lecture de la correspondance suivante, que nous trouvons dans la *Gazette de Silésie*, dont les rédacteurs appartiennent à la religion protestante :

« La mission qui a été donnée à Frankenstein, du 15 au 22 de ce mois, a produit une profonde impression. A la suite de cette mission, il est impossible qu'une âme qui aime la vérité, ne se sente pas pénétrée d'estime et de respect même envers les missionnaires. Quelque sévèrement catholiques que fussent leurs sermons, ils se sont bien gardés d'attaquer les croyances des autres confessions. C'est ce que doivent reconnaître les Juifs eux-mêmes, s'ils ont assisté attentivement à ces remarquables prédications. L'incrédulité vaincue et terrassée s'est vu enlever tous ses appuis. L'indifférentisme a été dépeint sous ses couleurs véritables, sans fondement, sans force, sans durée. Sous l'action de la parole sainte, tout cœur où brillait encore une étincelle de foi a dû s'enflammer.

« L'un des principaux bienfaits de cette mission, c'est qu'elle a procuré le calme et la paix au peuple, qu'elle a réconcilié le pauvre avec sa malheureuse destinée, qu'elle a réveillé le sentiment de la justice dans toutes les classes de la société. En présence de ces bienfaits, l'auteur de ces lignes a compris comment une association d'hommes remarquables par le caractère et par le talent, avaient été voués à la haine des incrédules, des libertins et des encyclopédistes.

« Si l'un juge l'ordre auquel les quatre missionnaires appartiennent par l'impression qu'ont faite leurs sermons, par l'effet que leur admirable dévouement a produit, on doit s'écrier avec Schiller : Le monde aime à souiller tout ce qui est éclatant et à traîner dans la boue tout ce qui est sublime. »

— « On sait quel grand bien, lisait-on dans l'*Univers*, les missions ont fait en Allemagne depuis 1848, et comment, par la miséricorde de Dieu, qui tourne tout pour le bien de ceux qui l'aiment, les grands événements de cette année contribuèrent puissamment à réveiller la foi des catholiques allemands et le zèle de leur clergé. Mais on ignore que si le coup électrique qui ébranla l'Allemagne révolutionnaire partit de la France, ce fut aussi la France qui donna à l'Allemagne les premiers apôtres du Dieu de la paix, et que

si, en ce moment, les prêtres bavaois, prussiens et autrichiens, Jésuites ou Rédemptoristes rivalisent de zèle et de succès au-delà du Rhin, les Jésuites de Suisse et les Rédemptoristes français de l'Alsace leur ont ouvert la voie. Ce n'est pas, du reste, la seule action salutaire de la France sur l'Allemagne. Les journaux allemands attestent, par exemple, que le clergé français remplit dans ce pays une mission d'un autre genre, qui a bien aussi son utilité. Nous voulons parler des écrits remarquables publiés en France dans ces derniers temps pour la défense de l'Eglise, et dont ces journaux annoncent des traductions allemandes. Nous citerons entre autres la traduction de la *Théologie morale* de S. E. le cardinal Gousset et celle du *Catéchisme de persévérance* de M. l'abbé Gaume, que vient de publier à Schaffhouse la maison Hurter. Ainsi, ce célèbre converti, dont l'histoire d'Innocent III fut un des premiers ouvrages allemands modernes traduits en français, paye sa dette à la France. D'un autre côté, nous voyons que les prêtres allemands commencent à rechercher les publications de M. l'abbé Migne, et nous trouvons dans la *Feuille centrale* de Leipsick des articles spéciaux consacrés à l'ouvrage du R. P. Lambillotte, sur l'Antiphonaire de saint Grégoire le Grand, et à celui de l'abbé Minard sur Pascal, quoique ce journal s'occupe très-rarement de la presse française. Enfin, les Ursulines établies en Prusse et dans d'autres parties de l'Allemagne, voyant le goût que les Allemands manifestent de plus en plus pour la langue française, ont établi comme règle dans leurs pensionnats que, pendant les récréations du soir, les élèves seront obligés de parler français.

« Le coup d'Etat du 2 décembre et le développement des collèges catholiques en France paraissent avoir exercé une heureuse influence sur le sort des collèges des Jésuites en Gallicie. Nous avons dit que l'Empereur désirait les rétablir, mais que ses désirs étaient paralysés par la crainte de 1852 et par cette idée que le clergé en général et les Jésuites en particulier étaient peu populaires en Europe. Des pétitions nombreuses ont été adressées à l'Empereur par toutes les classes de la société en Gallicie pour le rétablissement de ces collèges, et nos correspondants nous assurent qu'elles ont été accueillies par Sa Majesté avec une grande bienveillance. Le gouverneur général de la Gallicie, ancien élève des Jésuites, a mis ouvertement son nom au bas d'une de ces pétitions.

« Nous avons souvent parlé à nos lecteurs des travaux entrepris pour l'achèvement de la cathédrale de Cologne. Nos correspondants nous font remarquer que l'archevêque de cette ville a institué, il y a quelques mois, dans son grand séminaire, une nouvelle confrérie spécialement consacrée à cette grande œuvre. Le jour même de l'institution, cinquante-six ecclésiastiques se firent recevoir comme membres de cette confrérie, dont on lut ensuite les statuts.

« Vers la même époque, on a commencé au grand séminaire de Cologne un cours d'architecture chrétienne. C'est le conseiller Reichensperger qui a été chargé de ce cours par Mgr l'archevêque de Cologne. Le grand vicaire du diocèse en fit l'ouverture, en rappelant les titres du savant professeur, et en insistant sur la nécessité de ressusciter, surtout à Cologne, le goût de l'architecture sacrée. Il fit voir comment cette étude peut être utile au clergé, et comment on chercherait en vain, après la sortie du séminaire, les connaissances que le chef du diocèse leur procurait pour la gloire de l'Eglise. Nous ajouterons à ces détails qu'un peintre de Cologne, M. Baudri, a fondé, quelque temps avant l'époque dont nous parlons, un journal inspiré par les travaux de la cathédrale et intitulé : *Organe de l'art chrétien*. Les paroles suivantes, qui se trouvent dans le premier numéro de ce journal (juillet 1851), indiquent son esprit et son but : L'art ne doit pas être attaché comme un parasite aux rochers de l'Eglise ; mais, en y prenant racine, il doit puiser en elle, comme jadis, cette force qui le rendra la joie et la bénédiction de la vie. C'est pour augmenter cette force par l'union, qui ne manque jamais aux catholiques quand il s'agit du grand et du beau, qu'entrant dans l'esprit de la vieille Cologne, nous fondons l'*Organe de l'art chrétien*. Le roi de Prusse, loin de se montrer hostile à ces efforts du zèle catholique pour l'art chrétien, les favorise autant qu'il est en lui. On sait ce qu'il a fait pour la cathédrale, ses sympathies se sont manifestées encore par d'autres actes, par la création à Berlin d'un musée d'antiquités chrétiennes.

« Nous terminerons ce résumé de nos correspondances d'Allemagne par deux nouvelles qui intéressent ce pays plus qu'il ne semble au premier coup d'œil. On nous annonce que le savant P. Perrone prépare une volumineuse histoire des hérésies. Un autre théologien, qui a fait de longs et nombreux voyages pour avoir des conférences avec les chefs de presque toutes les sectes religieuses et philosophiques de nos jours, travaille à un ouvrage analogue à celui du P. Perrone, avec cette différence que, dans son livre, les diverses croyances sont considérées plutôt au point de vue statistique qu'historique, si toutefois on veut bien prendre ce mot, non pas dans le sens restreint qu'on lui donne ordinairement, mais dans le sens d'une exposition aussi exacte que possible de l'état actuel de divers pays sous le rapport religieux. C'est ainsi, du reste, que comprenait la statistique le Pape Pie II, que l'on regarde, à bon endroit, comme le créateur de cette science. »

« Des missions, disait l'*Union*, ont été données en Westphalie et dans les provinces rhénanes. Le fils du prince de Prusse, étudiant à l'université de Bonn, les a suivies très-régulièrement ; et dans une correspondance presque volumineuse, il a rendu compte à son père des sermons qui ont été

prêchés en sa présence et qui paraissent avoir fait sur lui une profonde impression. Le prince de Prusse, à son tour, a pris la chose plus au sérieux qu'on ne s'y serait attendu ; il a communiqué au roi les lettres de son fils. Le résultat de cette communication a été de suggérer à Frédéric-Guillaume la pensée aussi chrétienne que paternelle de faire jouir ses chers Berlinoises du bienfait de cette régénération morale et religieuse dont la présence des missionnaires a donné le signal dans certaines provinces de ses Etats. Il s'est donc adressé à son cher Melchior (c'est ainsi qu'il appelle le cardinal-évêque de Breslau) pour l'aider dans cette entreprise. Tout porte à croire que les deux jésuites, dont la parole a le plus fortement agi sur leurs auditeurs des provinces rhénanes et de la Westphalie, ne tarderont pas à être appelés dans la capitale même. »

— « Ce n'est plus dans les églises, ni même dans les grandes cathédrales, mais dans d'immenses enceintes construites pour cela, que les missionnaires en Allemagne annoncent la parole de Dieu aux multitudes affamées. La lettre suivante ne retrace le tableau que d'une seule mission (celle qui a été donnée à Mislowitz, en Silésie), mais nos correspondants nous attestent que des faits analogues se produisent sur une foule de points. (*Univers.*)

« Il s'agissait de former une vaste enceinte dans une prairie d'une douzaine d'arpents. Un immense autel avait été dressé. Deux longues rangées de sapins venaient se réunir derrière l'autel et former dans le fond un rideau de verdure ; la chaire était placée à droite de l'autel. A six heures du soir, les Pères missionnaires, au nombre de huit, s'avancèrent dans l'enceinte, transformée en église ; ils étaient accompagnés par tous les membres du clergé. On commença par bénir l'autel, puis on chanta les Vêpres.

« Le lendemain matin, la foule remplissait le temple improvisé et écoutait dans un profond silence la première instruction. A neuf heures, Messe votive chantée par le curé. Pendant la Messe, la sainte communion fut distribuée aux enfants des écoles. Les jeunes garçons étaient groupés autour d'un drapeau vert, et les jeunes filles rangées en ordre auprès de leur drapeau blanc. Tous ces enfants, agenouillés, demandèrent d'abord pardon à leurs parents et au pasteur des fautes qu'ils avaient pu commettre. Les parents levèrent la main en signe d'amnistie ; ils bénirent leurs enfants, et le vénérable curé fit descendre sur tous sa bénédiction sacerdotale. Cette scène touchante produisit une impression profonde. Quelques jours après, le spectacle de la communion générale n'émut pas moins vivement les nombreux spectateurs. Rien ne fut beau comme l'attente honorable à laquelle prirent part tous les membres de l'assemblée. Les jeunes gens s'adressèrent à leurs parents, les épouses à leurs maris, ceux-ci à leurs épouses, et tous sollicitèrent mutuellement les uns des autres le pardon de leurs offenses passées.

Bientôt après, tous, sans exception, se précipitèrent à genoux en présence du pasteur, et le supplièrent les larmes aux yeux d'oublier leurs premiers égarements.

« Celui-ci déclara solennellement que la réconciliation était universelle et bénit son troupeau. Les sermons, prêchés en plein air, à un auditoire de près de dix mille hommes, faisaient sur ces convertis une telle impression, que, lorsqu'ils rencontraient leur curé, on les voyait se précipiter à genoux pour le remercier du bonheur dont ils lui étaient redevables. Quelques pluies étant survenues pendant les exercices, on vit avec attendrissement des vieillards de 80 ans traverser l'enceinte, en portant sur leurs dos la paille nécessaire pour se préserver du froid et de l'humidité. Bientôt ces précautions furent inutiles, car des communes entières se chargèrent spontanément de ce soin. L'enthousiasme fut tel qu'il n'y a pas un seul individu dans la paroisse qui n'ait suivi les exercices. Les contrées voisines accouraient par caravanes nombreuses. Un jour, un brave homme arriva tout mouillé pour assister à l'Office. Ce pauvre homme avait dû traverser la rivière à la nage pour arriver à Mislowitz. Pendant les derniers jours, plus de 1,400 auditeurs se pressaient à tous les exercices. La plupart venaient avec l'intention de faire une confession générale de leurs péchés, et 40 confesseurs auraient été facilement employés. Faute de missionnaires, un grand nombre de pénitents furent renvoyés à leurs confesseurs ordinaires, et, au moment où je vous écris ces lignes, les confessionnaux sont encore assiégés, bien que déjà plus de 7,100 personnes se soient approchées de la sainte table. Pendant tout le temps de la mission, les cabarets furent déserts. Les fidèles aimaient mieux apporter avec eux leurs provisions, et prendre leur repas dans l'enceinte du cimetière; d'autres achetaient leur dîner sur la place publique. A la clôture, l'innombrable assistance fut groupée autour des quatre bannières. Les jeunes gens, les jeunes filles, les hommes et les femmes avaient un drapeau de couleur différente. Après les Vêpres et un discours de circonstance, une croix de chêne de 30 pieds de hauteur fut plantée dans le champ de réunion, vis-à-vis de l'autel. Cette croix soutenait un christ de métal du poids de 102 livres. Elle fut d'abord bénite par le curé, puis adorée par le clergé et tous les assistants. »

Un journal, racontant également les merveilles de la mission de Pless, termine en ces termes :

« Les membres des différentes sectes qui avaient entendu les missionnaires ne se lassèrent point de louer la solidité et l'inspiration divine des sermons. Aussi un grand nombre d'entre eux allèrent-ils leur rendre visite. »

— Mille pasteurs protestants se sont réunis, vers la mi-septembre, à Elberfeld. Cette assemblée a cherché les moyens de résister aux sectes dissidentes, et particulièrement au rongisme; mais leur principale attention

s'est portée sur le catholicisme, dont les protestants d'Allemagne et d'Angleterre tâchent d'arrêter les progrès, en l'attaquant par une propagande active jusque dans les pays catholiques. On sait avec quelle vivacité et par quels alliés ils poursuivent cette guerre en Sardaigne et en Suisse; mais on ne connaît pas assez leur campagne en France. Le pasteur Pressensé, de Paris, a donné là-dessus quelques renseignements à l'Assemblée d'Elberfeld. Elle a été ravie d'apprendre, par lui, que deux mille cinq cents colporteurs sont incessamment occupés à répandre les *bonnes doctrines* parmi les catholiques de France, et que leur propagande est comblée de bénédictions.

« Quoique beaucoup de mal soit venu de la France en Allemagne, dit à ce propos la *Nouvelle Gazette de Brême*, les Allemands devraient bien se venger chrétiennement et seconder par leurs prières et par leurs actes les hommes qui tâchent de procurer le vrai salut à cette nation si indigente sous tant de rapports. »

Le passage suivant, du même journal, montre de quelle nature est le vrai salut dont il veut faire jouir la pauvre France :

« Tout assistant à la réunion d'Elberfeld pourra témoigner de la profonde indignation dont il a été saisi, en apprenant que la conduite de Dulon (pasteur de Bohême) déshonore et profane la chaire évangélique. Il eût été vraiment nécessaire de nommer, outre Dulon, trois autres soi-disant pasteurs de Brême, qui sont uniquement demeurés dans l'ombre parce que Dulon les dépasse en popularité, en fanatisme, et les efface par la pompe théâtrale de son éloquence. Nous eussions souhaité que ces démolisseurs et les partisans de leurs principes anti-chrétiens eussent pu jeter un coup d'œil sur l'assemblée. Oui, comme un Nathan, le synode évangélique eût apparu devant la conscience de ces contempteurs de l'éternelle parole de Dieu, et leur eût crié d'une voix de tonnerre : Toi, tu es un homme dévoué à la mort! hâte-toi de sauver ton âme!

« Quoi! quatre de ces loups préposés, dans une seule ville, à la garde des brebis, et pas un seul pasteur dont l'autorité supérieure puisse sauver le troupeau! Voilà le genre de bonheur germanique que l'on importe en France par deux mille cinq cents colporteurs! Répondez-nous, la main sur la conscience! s'écrie le *Volkshalle*. Protestants croyants! lequel est le meilleur chrétien, ou un Dulon, ou un lord Spencer? Et est-ce le catholique de Munster ou le protestant de Brême qui est le plus autorisé à espérer que ses enfants et ses petits-enfants ne renieront pas Notre-Seigneur Jésus-Christ? La réponse à la question n'est pas aisée pour la gazette brémoise, à moins qu'elle ne veuille faire le plus pénible aveu. » (*Univers.*)

— Les protestants de toutes les sectes et de tous les pays ont tenu, dernièrement, à Londres, une espèce de concile œcuménique, sur lequel ils fondaient les plus grandes espérances; nous en rendrons largement compte

d'après le *Bulletin du Monde chrétien*, et nous pouvons affirmer à l'avance que nos lecteurs verront des choses curieuses. D'un autre côté mille pasteurs de tous les Etats d'Allemagne viennent de tenir, à Elberfeld, une assemblée plus que nationale. Il est utile que nos lecteurs sachent, d'après nos frères séparés eux-mêmes, ce qu'a fait et produit une si immense assemblée de docteurs. Nous laissons parler les *Archives du Christianisme*.

L'*Union ecclésiastique allemande*, où le *Kirchentag*, vient d'avoir son assemblée générale annuelle à Elberfeld, le 16 et le 17 septembre. Le 16 à 8 heures du matin, M. le docteur Sander, un des pasteurs de la ville, a prononcé un discours sur Ephés. III, 13-21. M. Bethmann Holweg, président, a ensuite ouvert la session, et a lu un rapport sur les travaux de l'union pendant l'année. L'Union est constituée sur les confessions de foi des églises luthérienne, réformée, évangélique unie et morave. Il a été résolu de publier un journal de l'Union. Nous ne traçons ici qu'une esquisse et ne pouvons qu'indiquer les sujets traités, et les solutions données aux diverses questions discutées.

1° *L'éducation*, plus spécialement dans ses rapports avec les gymnases ou écoles. M. le conseiller Landfermann, de Coblenz, a présenté un travail sur cette question. Il a été proposé dans le cours de la discussion de substituer à la lecture des classiques anciens celle des saintes Ecritures en grec et en latin, et des Pères. Une discussion assez vive s'est élevée pour savoir si l'Union devait s'occuper des séminaires privés, et subsidiairement, si elle devait les recommander. Voici le résumé des résolutions prises : 1° Les gymnases de l'Etat sont chrétiens par leur institution, ils sont destinés à donner une éducation chrétienne. Si de nos jours, ils ne le font pas et participent à l'éloignement général pour le christianisme, c'est une raison pour tout vrai chrétien, non de les abandonner, mais de redoubler d'efforts pour les rendre à leur destination. 2° Les gymnases privés peuvent, dans l'état actuel des choses, être très-utiles, dans ce sens que, par l'esprit chrétien qui y règne, ils peuvent réveiller une salutaire émulation dans les gymnases de l'Etat qui ont perdu cet esprit. 3° A cet égard, le *Kirchentag* se réjouit de leur établissement et recommande aux chrétiens évangéliques de les soutenir.

2° *Organisation des synodes diocésains ou de district*. Question introduite par le professeur Nitzsch, de Berlin. Dans son exposé, le professeur a déclaré que l'indépendance ecclésiastique renferme dans son principe même quelque chose d'antichrétien. Pour le moment nous racontons sans juger. Le pasteur Grüneisen, de Wurtemberg, doute fortement que l'élément presbytérien puisse s'harmoniser avec le vieil élément consistorial luthérien qui a régné depuis trois siècles. Une majorité peu considérable a accepté un vote déclarant que l'élément populaire n'a pas dans l'Eglise une influence sullisante.

Ce vote a été très-vivement combattu, en particulier par le professeur Hengstenberg, comme donnant aux réformés un avantage sur les luthériens.

Second jour. — 17 septembre. — 3° *Position des candidats dans l'Eglise*. Ce sujet fut introduit par la lecture de rapports par M. le professeur Schmieden, de Wittemberg, et par M. Hoffmann, de Tubingue. Le nombre des candidats en Allemagne est d'environ six mille. La question est de savoir comment on pourrait employer utilement ces hommes dont la position est indéterminée, qui ne sont ni étudiants, ni pasteurs et n'ont pas de vocation définie. Le docteur Wichern a clos la discussion. Il a dit qu'il y a 4,000 candidats dans le nord de l'Allemagne, et leur a reproché de ne pas s'occuper avec larmes des multitudes qui périssent, et de se marier trop jeunes. — Résolu : qu'il est du devoir de l'Eglise d'entrer en relation plus intime avec les candidats et que des mesures seront à cet effet recommandées aux autorités.

4° *Quelle position prendre à l'égard des efforts individuels pour la propagation de la vérité, et, en particulier, des sociétés religieuses indépendantes de l'Eglise?* La foi et le zèle chrétiens se réveillent. Les nouveaux convertis sentent qu'ils ont quelque chose à faire dans l'Eglise et au delà de l'Eglise, qu'ils doivent communiquer la grâce qu'ils ont reçue. Ils tiennent en conséquence des réunions et mettent en œuvre divers moyens pour évangéliser les populations et sauver les âmes. Cette activité heurte la vieille et morte orthodoxie des formes ecclésiastiques, dans les étroites limites desquelles leur zèle ne peut se laisser emprisonner. Que faire avec ces gens? Faut-il les encourager ou s'opposer à eux? — Le professeur Lahnerd, successeur de Neander, à Berlin, a lu sur ce sujet un travail dans lequel il soutient des thèses d'une logique si complètement allemande et si abstraitement philosophiques, que nous ne les reproduirons pas ici. — La discussion qui suivit fut très-animée et très-longue; elle manifesta nettement les vues contraires du parti haute-église et des hommes qui voudraient élargir la sphère de l'action populaire et donner à celle-ci plus de liberté. En fait, le clergé luthérien s'est montré beaucoup plus prêtre que le clergé réformé; plusieurs de ses membres regardent la charge ecclésiastique en elle-même et indépendamment des qualités de celui qui en est revêtu, comme possédant et communiquant certaines vertus mystérieuses et spirituelles. Ils n'admettent pas l'efficacité de l'Evangile, ni des sacrements, si ce n'est par l'intermédiaire d'un ecclésiastique régulier. C'est ainsi, par exemple, que le pasteur luthérien Ost, de Berlin, dit : « Que suis-je et que pourrais-je faire sans ma charge? Otez-moi ma robe et je n'ai plus l'Esprit; je ne suis plus qu'un misérable pécheur, et comment pourrais-je pardonner à d'autres leurs péchés? Mais quand je suis revêtu de ma robe noire, je ne suis plus un homme ordi-

naire, j'ai le Saint-Esprit et je puis pardonner les péchés. » — Un autre dénonça l'activité chrétienne libre comme « une maladie de l'Eglise. » — Le pasteur Sander, d'Elberfeld, dit : « qu'en sa qualité de luthérien, il avait sur la subjectivité des vues telles, qu'il voudrait voir tout absorbé dans la charge pastorale. » Il dénonça comme des enthousiastes et traita sévèrement « ceux qui pensent qu'ils peuvent être conduits par l'Esprit de Dieu. Tout doit découler, non du peuple, mais des officiers de l'Eglise. Il permet l'activité, mais il ne permettrait pas la formation d'une Eglise nouvelle qui ne prouverait pas sa légitimité. »

L'autre côté de la question a été habilement défendu, et par des luthériens aussi bien que par des réformés, par le pasteur Stern, de Carlsruhe, le pasteur Brenn, le professeur Dorner, de Bonn, le pasteur Schmidt, de la Westphalie, le docteur Lange, de Zurich, le pasteur Kuntzel, d'Elberfeld, le docteur Barth, de Calw, qui dit que, quoique non revêtu d'une charge, cependant il est *pontifex* (constructeur de pont), pour montrer aux hommes le chemin par lequel seul ils peuvent franchir l'abîme qui les sépare de la vie éternelle. Citons encore le prélat Kapff, de Stutzgardt, homme révérend de tous pour son humilité et sa profonde piété, qui admet pleinement le droit qu'ont les laïques d'enseigner et de propager l'Evangile. — Mais nous avons à cœur surtout de dire quelques mots d'un discours qualifié d'admirable par le correspondant du *Christian Times*, qui nous fournit ces notes rapides (26 septembre), et prononcé par M. le professeur Pilet, de Genève. Il sut si bien captiver l'intérêt de cette grande assemblée, que lorsque le président l'avertit qu'il avait outre-passé le temps accordé à chaque orateur, on l'invita unaniment à continuer. Son allocution a été digne de l'école de théologie de Genève, où il est professeur. Il donna des détails sur les travaux et les succès de la société évangélique de Genève qu'il représentait, société qui n'aurait jamais existé, si les principes si vivement défendus dans l'assemblée avaient prévalu. Et cependant depuis vingt ans, non-seulement la société n'a produit aucun mauvais effet, mais sous la bénédiction de Dieu, elle a grandement contribué à réveiller et à propager le christianisme vrai, spirituel et vivant. « L'Eglise d'Allemagne ne remportera la victoire contre l'incrédulité, d'un côté, et le culte de Marie, de l'autre, qu'au moyen d'associations chrétiennes libres; et l'histoire entière de l'Allemagne est là pour le prouver. »

Propositions adoptées par l'assemblée : 1° La charge pastorale, comme institution divine, non-seulement admet les associations libres, mais se réjouit de les voir se former. 2° Toute activité de cette nature doit s'harmoniser avec l'Eglise et tâcher de s'y faire incorporer. 3° Si elle veut se substituer à l'activité pastorale et refuse d'être incorporée à l'Eglise, elle doit être combattue. 4° Les moyens de s'y opposer sont laissés à la sa-

gesse et à l'amour chrétiens. 5° L'activité officielle et l'association libre ont chacune leurs droits; une fausse relation entre elles ne peut provenir que du péché et appelle la repentance. 6° Un appel dans l'esprit de ces résolutions sera adressé à toutes les autorités ecclésiastiques de l'Allemagne. — Voilà où en sont sur cet important sujet nos frères d'outre-Rhin.

L'assemblée s'occupe ensuite sommairement du Schleswig-Holstein et de l'état des affaires ecclésiastiques religieuses dans l'Oldenbourg; d'un pasteur Dulon, de Brême, qui répand du haut de la chaire et par la presse l'incrédulité et le socialisme; des collectes faites dans les églises, et enfin du droit du peuple d'avoir un catéchisme et une confession de foi. — Brême fut ensuite désigné comme le lieu où se réunira la prochaine assemblée, et le *Kirchentag* fut déclaré clos. Le lendemain commencèrent les séances de la *mission intérieure*.

— La déclaration du roi Frédéric-Guillaume, si solennellement faite aux membres du *Freubund*, que Sa Majesté n'a jamais eu l'intention d'embrasser le catholicisme, n'a pas suffi pour les tranquilliser, et ils ont lancé dans le pays un *videat consul*.

A Elberfeld, ce daguerréotype du protestantisme, où toutes les sectes sont représentées en miniature, on a convoqué un nouveau synode. Cette fois, il ne s'agissait ni de dogme, ni de discipline, il ne s'agissait pas d'édifier, mais d'abattre, et dès lors on pouvait compter sur l'unité. On a d'abord établi que le papisme préparait une croisade contre les doctrines *orthodoxes*, on a trouvé bon de se poser en victime et d'attaquer sous prétexte de se défendre. Il s'est trouvé un surintendant, flanqué d'un pasteur, qui ont eu le courage de proclamer, au milieu des huées de leurs propres frères en Luther, un manifeste suivi de statuts pour former une association soi-disant défensive contre Rome et ses tendances. Voici cette pièce :

Alliance protestante. — 1. Sous le nom d'alliance protestante, il se constituera une société, composée de chrétiens évangéliques, pour faire face aux dangers qui menacent l'Eglise évangélique de la part de l'Eglise romaine. — 2. L'alliance, s'appuyant sur les symboles réformés, ne reconnaît que les saintes Ecritures comme règle de foi et de vie, et professe que la justification est possible seulement par la foi. — 3. Conformément aux principes de l'Eglise évangélique, l'association tâchera d'atteindre son but par les armes de l'esprit et par tout autre moyen de ce genre.

Elberfeld, le 23 septembre 1851.

Le président, SANDER, surintendant. Le secrétaire, JULES SCHROMER, pasteur.

Principes de l'alliance protestante. — Après quelques lieux communs et répétitions de ce que nous venons de voir, les auteurs du manifeste développent ainsi leurs tendances :

4. Cette association veut réveiller et vivifier l'esprit protestant qui a sommeillé et

langui dans plusieurs pays depuis le temps de la réforme, mais surtout de porter l'Évangile aux âmes qui se trouvent sous la domination du papisme. C'est pourquoi l'association se propose :

1° De publier dans des écrits séparés, aussi bien que dans les feuilles périodiques, la description fidèle des erreurs et abus de l'Église romaine; 2° de profiter de la voie de la presse pour défendre le protestantisme contre toutes attaques; 3° d'encourager les prédicants et instituteurs à poursuivre l'Église catholique en chaire et dans les classes par la symbolique et les développements historiques de cette Église, en se procurant tous les moyens nécessaires à ce but; 4° publications des meilleurs écrits protestants, et guerre à toutes tendances romantisantes... 5° assistance des protestants dont la foi serait en danger... et faire valoir partout, et surtout envers les princes et les autorités, les droits de l'Église évangélique; 6° De s'opposer aux démonstrations de l'Église romaine; par exemple, les missions, de la manière la plus convenable, et au besoin par des discours publics.

Suivent des clauses qui n'ont pour objet que l'organisation de cette singulière alliance dont le centre se trouve à Elberfeld.

On demandera peut-être si l'alliance protestante s'est déjà mise à l'œuvre? A cela nous répondrons par des faits.

Une pluie battante de petits traités a de nouveau inondé l'Allemagne, et, en ce moment, le colporteur apostolique fait l'ouvrage des prédicants qui le sont très-peu.

« Ces derniers sont dans une situation qui ressemble assez, sous certains rapports, à celle des puritains, en Angleterre. Eux aussi, ils proclament hautement le principe d'autorité; et on a vu des ministres renoncer à leur poste de pasteur pour étudier la théologie catholique. La démarche la plus éclatante de ce genre est de Minhold, qui a passé de l'île de Rugen dans le séminaire épiscopal de Breslau. Son père, qui est connu comme auteur d'un fameux roman, reste dans la religion luthérienne, dont il vilipende le fondateur, content de prédire le rétablissement du catholicisme en Prusse dans un avenir tellement prochain, que le roi régnant doit en être à la fois le témoin et l'instrument.

« Un article récent de l'*Indicateur religieux*, journal protestant de Berlin, a livré aux méditations des hommes de bonne foi les faits qui suivent : De 1440 à 1800, il n'a été imprimé que deux millions d'exemplaires de la Bible; au commencement du siècle, on n'en comptait encore que quatre millions dans cinquante langues différentes. Depuis cette époque, trente-deux millions ont paru en deux cents langues, et ont été distribués dans toutes les parties du monde par cinq mille sociétés bibliques. Qu'est-il résulté de toute cette dépense de zèle et

d'argent? Un progrès religieux, l'avancement moral des populations? Non; au contraire, une déchéance incontestable et profonde! C'est le journal protestant lui-même qui fait cette remarque avec effroi et découragement. — Moreau. »

« L'intolérance berlinoise a éclaté tout récemment avec violence à l'occasion de l'excellent ouvrage que vient de publier la comtesse Ida Hahn-Hahn, convertie, depuis deux ans, au catholicisme. Dans cet opuscule, qu'elle a intitulé : *Passage de Babylone à Jérusalem*, la comtesse a osé dire, au grand scandale des académies et des universités, qu'elle donnerait tous les hommes de science et de lettres qu'elle a connus pour un homme de caractère. L'orgueil germanique, qui se targue surtout de sa supériorité scientifique et intellectuelle, n'a pu tenir contre un tel blasphème. Il a déclaré la comtesse atteinte d'aliénation mentale. Les badauds se contenteront peut-être de la déclaration, mais cela ne saurait durer longtemps. La comtesse Ida, qui était dernièrement à Mayence, dont le vénérable évêque a été son introducteur dans l'Église catholique, a annoncé qu'elle allait se rendre à Berlin, et qu'après s'y être montrée tout le temps nécessaire pour prouver qu'elle a le parfait usage de sa raison, elle irait dans un couvent oublier ses calomniateurs et ne plus penser qu'à Dieu. »

Réaction religieuse en Allemagne. — Les gouvernements, l'Église et l'enseignement.

Il y a quelques semaines, disait l'*Univers* du 24 septembre 1851, un ministre des cultes prévenait les administrateurs de son pays qu'il n'est plus nécessaire aux desservants des églises et aux directeurs des écoles catholiques de déclarer au gouvernement les donations et les présents qui leur seraient faits dans un but religieux.

Dans quel pays a-t-on ainsi facilité le bien? Ce n'est pas en France : car il a été souvent permis chez nous de dépouiller l'Église, mais rarement de l'enrichir sans entraves. Ce n'est pas non plus en Bavière : là où un ministère josphiste persécute le clergé (1). Ce n'est point dans un pays soumis à un gouvernement catholique : c'est en Prusse.

Il y a peu de temps, deux ministres parlaient ainsi à leur souverain sur l'observation du dimanche :

« Les expériences faites, depuis quelques années, dans notre pays et ailleurs, ont montré de nouveau à l'autorité qu'elle doit maintenir énergiquement l'ordre et la discipline dans tout l'État, et consolider les bases de la religion et de la morale chez toutes les masses de la société. C'est pourquoi l'attention publique s'est depuis longtemps portée vers l'observation des dimanches et fêtes, et on s'est convaincu de plus en plus que le respect des jours consacrés à

(1) Le clergé bavarois se refuse à prêter l'absurde et tyrannique serment que nous avons fait connat-

tre. Déjà tout le Palatinat a protesté, suivant l'exemple de son évêque.

Dieu est une condition essentielle de la moralité d'un peuple. Aussi croyons-nous devoir rappeler au gouvernement royal l'importance de cet objet et la grande responsabilité qui pèse sur les fonctionnaires... »

Ce rapport mettrait mal à l'aise nos politiques blancs ou bleus, s'il leur était adressé : le souvenir du rapport de M. de Montalembert en fait foi. Les *Jésuites* qui ont signé et publié l'autre, ce sont les ministres protestants du roi de Prusse, et l'opinion générale les a fort approuvés ; plusieurs associations de commerçants et d'ouvriers se sont organisées pour seconder leurs intentions.

Est-il étonnant que l'on parle d'un nonce apostolique à Berlin, et que le Pape ait nommé M. de Manteuffel grand-croix de son ordre, plutôt que le *catholique* M. Dupin, par exemple !

Est-il surprenant que les catholiques du Rhin aient fait un cordial accueil au roi de Prusse, et l'aient, par là, vivement encouragé à persévérer dans la politique conservatrice et chrétienne adoptée, depuis plusieurs mois, par son gouvernement ?

Tandis que, dans notre pays, on laisse encore, par système, nos soldats vivre et mourir comme des chiens dans leurs campagnes militaires, sans une prière pour leur âme, sans une consolation religieuse qui les attache à leur profession et à leur devoir, protestants et catholiques s'accordent en Prusse pour christianiser l'armée. « Car une armée qui n'adore pas le Dieu vivant, » dit un journal protestant, « qui adore l'honneur humain, peut bien parcourir le monde comme un météore ; mais le travail est inutile et le sang vainement répandu. » Bientôt les soldats prussiens pourront assister aux Offices religieux dans leurs casernes.

Nous lisions aussi, le mois dernier, dans un journal prussien de la même religion : « On a échangé assez de paroles et donné assez de conseils touchant la guérison des maux actuels. Mais à quoi sert la parole, quand on n'en vient pas à l'action ? A quoi sert de connaître les plaies, quand la charité fait défaut ? Ces plaies, on ne les guérit pas plus par la parole, que l'on n'apaise la faim par la lecture d'une somptueuse carte culinaire. C'est l'éloignement du Dieu vivant qui nous a plongés dans la misère : le retour à lui peut seul nous sauver. Il y a, il est vrai, beaucoup d'établissements de bienfaisance pour adoucir les souffrances du peuple, mais ces bienfaits font souvent du mal. Chrétien ! ce n'est pas seulement un sacrifice d'argent que tu dois faire : au-dessus de la bienfaisance est la compassion, l'amour du pauvre. De l'argent seull mais il semble que tu veuilles te racheter d'un devoir ! De l'argent seull ah ! le besoin croît et la misère s'aggrave.

« Il est bien temps que le parti conserva-

teur apprenne d'où vient la liqueur qui a empoisonné le peuple, et que l'on applique des remèdes intérieurs pour ranimer la santé et la vie. Quand souffle l'automne, la feuille se flétrit et tombe en pourriture. On aurait beau la colorier et l'arroser d'eau de senteur, on ne lui rendrait point la fraîcheur et le parfum de la vie. Mais, par la puissance mystérieuse de de Dieu, le printemps renaît et couronne la terre d'une nouvelle verdure. Ainsi l'haleine de Dieu ressusciterait la race contemporaine, qui se meurt, si nous avions une foi capable de nous faire agir par la charité pleine d'espoir. »

Il y a encore quelque chose à faire, on en conviendra, dans un pays où des conservateurs, des protestants s'expriment de la sorte. — Cependant, nous leur ferons observer que tout ne serait pas encore gagné par la charité active. Il faut d'abord que les princes et la classe gouvernante veuillent et sachent commander, réprimer le mal, protéger et récompenser le bien, pour que la charité active gagne le temps d'enseigner à tous la discipline, avec le contentement ou la résignation ; et nous osons dire que cette cure par la charité est seulement possible à l'Eglise catholique. — Aussi savons-nous beaucoup de gré à la faculté de théologie de Vienne et au gouvernement autrichien de la fermeté avec laquelle ils ont maintenu le caractère catholique « de cette sublime université fondée (par Rodolphe IV) pour la louange et la gloire de Dieu, pour l'avantage de notre sainte Mère l'Eglise (1). » Il n'a point échappé à l'épiscopat autrichien, ni à la faculté de théologie, que, dans les universités catholiques, l'enseignement de la philosophie ne peut être confié aux ennemis nés de l'Eglise catholique, et qu'il n'est pas même sans danger de leur laisser enseigner les langues, la littérature, l'esthétique et l'archéologie. La haute philosophie, qui, depuis le système de Kant, soumet tout à une dissolvante analyse, s'est d'abord emparée des cours et des manuels, puis elle a pénétré dans la majeure partie de la littérature ; enfin elle a pesé sur l'opinion et la vie des peuples. Cette philosophie, qui, loin de s'enraciner dans la foi la détruit, n'est pas seulement la cause fondamentale de la ruine du luthéranisme, supplanté peu à peu par la négation chez les protestants. Elle a, en outre, causé généralement la désorganisation des esprits en dehors de l'Eglise, et, par là, toutes les calamités du temps. Le fondement de toute vraie philosophie est le *Credo ut intelligam* de saint Anselme. En plaçant l'aphorisme opposé en tête de la philosophie, on est conduit par ses suprêmes conséquences à « l'anéantissement de toute vérité positive pour ce qui concerne les choses d'en haut ; on est conduit à transformer toutes les institutions de l'Eglise en vaines formules, à mépriser et à briser les liens les plus sacrés, à la révolution, en un mot. »

(1) Termes du diplôme de fondation.

Telle est aussi l'opinion de l'empereur de Russie, qui a donné en cela aux catholiques et aux occidentaux une nouvelle leçon de bon sens et de fermeté, car il vient d'abolir la faculté de philosophie dans son empire, et de confier *exclusivement* à des ecclésiastiques l'enseignement de cette science, qu'il réduit à la logique et à la psychologie; la mesure a été prise après une enquête qui avait été ordonnée par l'empereur au ministre de l'instruction publique, avec le commandement formel de ne laisser le professeur qu'à des hommes moraux et religieux.

Telle est aussi l'appréciation des radicaux de Suisse, car ils veulent organiser une université fédérale de religion mixte, de laquelle les théologiens seront exclus, et que doivent diriger des professeurs de philosophie hégélienne. Grâce à cette philosophie, les gymnases prussiens sont tellement infectés de la peste démocratique, que beaucoup d'hommes distingués en réclament la dissolution totale.

L'esprit révolutionnaire et païen a fait des ravages presque égaux en Autriche. M. de Thun s'en est aperçu. Mais il est fort difficile de connaître les remèdes applicables. Ce zélé ministre en confère depuis longtemps avec les évêques et avec les professeurs des universités de Vienne et de Prague. Le docteur Phillips et le docteur de Moy, qu'il vient d'enlever à la Bavière et de placer, l'un à Vienne, l'autre à Insprück, seraient probablement en état de lui donner d'excellents avis sur ces réformes si épineuses et si nécessaires.

Un amendement non moins indispensable, c'est la réforme des couvents en Autriche. — Une commission d'abbés et de prélats, à laquelle ont été adjoints plusieurs hauts fonctionnaires, est chargée d'examiner la question. Nous regrettons de ne pas la voir présidée par un délégué du Souverain-Pontife, qui est le chef suprême et immédiat de presque tous les ordres religieux; et nous espérons, avec la *Volkshalle*, qu'un concordat viendra bientôt couronner les bienfaits de l'empereur et consolider l'unité de l'empire, en le rattachant tout entier à l'unité de l'Eglise.

L'empereur s'est remis en possession de la puissance; il a rendu à l'autorité la force sans laquelle la dignité impériale n'est plus qu'une ombre; par là l'Autriche a retrouvé, politiquement, la garantie de sécurité dont elle avait le plus besoin. Maintenant il faut que la puissance impériale s'exerce avec autant de justice que de fermeté. Et la première justice doit être rendue à l'Eglise. On l'a dépouillée de la plus grande part de son revenu; on lui doit des compensations, et la réclamation des évêques, qui demandent pour les curés 1,200 francs de traitement et 800 francs pour les chapelains et vicaires, n'est certes pas exagérée. Il serait non moins

juste de rendre à l'Eglise l'administration de ses biens-fonds, et d'imiter en cela les concessions de la Prusse; car il serait très-utile de restituer au clergé cette dignité qui s'attache à la possession territoriale.

Contre la double propagande du slavisme et du socialisme, l'Autriche n'a point de plus puissante défense que la considération, le zèle et le savoir du clergé catholique: elle doit donc s'efforcer de les augmenter.

Les Slaves. — Les Rongistes. — Les Protestants. — Les Catholiques.

Les gréco-slaves, les rongistes et les protestants menacent l'Autriche de dangers qui ne sont pas assez combattus par les catholiques.

L'empereur de Russie ménage l'Autriche et se montre avant tout l'ennemi de la démocratie, dont les vagues ébranlent déjà sourdement ses Etats. Mais d'après ses convictions politico-religieuses et d'après le terrible système légué par Pierre le Grand, il doit tendre à russifier la Pologne et à se ménager des alliances chez les gréco-slaves d'Autriche. — Aussi pense-t-il, dit-on, à ravir au clergé polonais la possession de ses derniers biens territoriaux; s'il ne le fait pas, nous l'attribuerons à la crainte que l'abaissement du clergé ne laisse introduire plus vite chez le peuple le socialisme déjà infiltré dans la noblesse moscovite et même parmi les officiers de l'armée.

Ce prince a envoyé au patriarche Rajacic, à Temeswar, vingt-quatre grandes caisses pleines de croix, de vases sacrés, d'ornements superbes. En outre, 28,000 roubles et huit cents beaux missels; le tout pour trente églises grecques ruinées durant la guerre. Il est permis de supposer que ce don n'est pas seulement vraiment impérial, qu'il est aussi vraiment russe. — L'autocrate des Russies n'est peut-être pas mécontent d'alimenter un peu ce saint zèle panslaviste, qui pousse aujourd'hui des écrivains bohèmes, illyriens et slovaques, à proposer le russe pour langue littéraire commune à toutes les races austro-slaves (1).

Devant cet état de choses, nous regardons comme un heureux événement l'ouverture des missions catholiques à Neutra, chez les Slovaques catholiques; et nous croyons du devoir de l'Autriche d'imiter l'ardeur de la Russie à convertir tous ses sujets grecs à la religion de l'Etat, mais sans employer les moyens bien connus dont se sont servis les agents du Czar et du Saint-Synode.

Les rongistes et les protestants, jusqu'à ce jour alliés, sont, à notre avis, moins dangereux pour l'Autriche que le panslavisme. Cependant, ces adversaires de l'Allemagne catholique ne sont pas à dédaigner.

Le temps n'est plus, il est vrai, où Ronge était considéré comme un prophète par une foule d'honnêtes gens; où l'on vénérât le

(1) Les journaux ont annoncé la réunion d'un congrès à Agram dans ce but; mais nous n'ajoutons pas foi à cette nouvelle.

lit sur lequel il avait cuvé son vin; où des dames se disputaient ses cheveux et les fragments des tables sur lesquelles il avait prêché; où il y avait autour de lui affluence de prêtres interdits, de pasteurs protestants, de poètes démocrates, de philosophes humanitaires; où il fondait nombre de paroisses dans presque toutes les provinces germaniques; où il conquerrait 8,000 âmes dans la seule ville de Breslau (1); où nos conservateurs éclectiques chantaient les louanges de ses principaux disciples (2); où un journal allemand (3) le comparait à Napoléon. Dans ce temps-là Ronge était encore le Gioberti de l'Allemagne; sa doctrine n'était alors qu'une exagération flatteuse du gallicanisme josphiste, qui subordonnait la religion à l'orgueil national, et la mettait au service de la grandeur et de l'unité germanique. Ronge a manqué d'un Charles-Albert. Sa gloire s'est vite éclipsée. On a reconnu, en voyant ses disciples à l'œuvre, la vérité de ce portrait tracé d'eux en 1846 par M. de Florencourt: « Ces gens qui crient si chaudement: Vive Ronge! ont crié avec autant de chaleur, il y a une quarantaine d'années: Vive Napoléon et Vive Alexandre I et ils crieront peut-être un moins chaudement: Vive Nicolas I » Telle est la nature du sectaire radical: chassé de l'Italie, il veut la livrer à l'Angleterre; battu en Hongrie, il offre son pays au Czar. — Le rongiste n'existe plus comme ultra-josphisme; mais il est vivant encore, comme rameau de la grande hérésie socialiste; sous cette forme, secondé par le fanatisme protestant, et abrité par son apparence de secte chrétienne, il sera dangereux pour tout gouvernement qui en tolérera la prédication, car jamais l'exaltation des passions n'a été sans péril.

Les protestants se défendent en Allemagne avec un remarquable zèle et contre les progrès du catholicisme et contre les diverses formes de négations issues du rationalisme. Si leur religion possédait la vertu vitale de l'expansion, elle aurait conquis, depuis un demi-siècle, la moitié du monde. Car trente millions de Bibles ont été publiées et répandues depuis cinquante ans, tandis que l'on en avait seulement imprimé deux millions avant le dix-neuvième siècle. Pendant que les comités de Pie IX ne savent encore s'ils pourront tenir leur réunion générale annuelle, les protestants ont eu assemblées sur assemblées à Brême, à Berlin, à Leipsick, etc., et six cents d'entre eux vont d'ores et déjà se réunir à Elberfeld. Quoiqu'ils cherchent à emprunter aux catholiques leurs moyens d'attaque et de défense, ils ne pourront rendre la fécondité à leur religion stérile, qui, dans l'Inde, par exemple, n'a pu convertir personne, pendant cinquante ans, malgré des centaines de missionnaires. Ils sont, toutefois, dangereux pour le catholi-

cisme; parce que leurs préventions et leurs croyances les rapprochent souvent plus des socialistes ou des Russes que de Rome et de l'Autriche, quoiqu'il y ait chez eux une considérable amélioration depuis les expériences de 1849.

Les catholiques d'Autriche profitent peu de ces dispositions; deux exemples vont montrer combien ils laissent à désirer sous le rapport du zèle pour la vraie science et la vraie foi.

1° Hurter a publié le troisième volume de son Histoire de Ferdinand II; il détruit, par des pièces inédites, beaucoup de faussetés accréditées contre le grand empereur et ses serviteurs catholiques. Eh bien! cet ouvrage a trouvé jusqu'à présent plus d'acheteurs à Copenhague qu'à Olmutz (4), plus de lecteurs dans le canton de Munster que dans toute la Bohême, et si la chronique dit vrai, Saint-Petersbourg s'en est autant occupé que Vienne.

2° L'évêque de Leitmeritz n'a pu recevoir que vingt enfants, après mûr examen, pour commencer son petit séminaire; sur ces vingt élèves, quatre seulement sont en état de payer une pension de 250 fr. Et la bureaucratie, qui entrave par ses sottises josphistes les nobles actes du gouvernement, ne permet à l'évêque de prendre des Jésuites pour professeurs qu'à condition qu'ils prouvent leur aptitude devant une commission, et qu'ils justifient de la qualité de citoyens autrichiens.

Comme si la création de prêtres éminents n'était pas le besoin capital du monde, et surtout de l'Autriche!

Depuis que les habits noirs et les gratte-papier ont succédé aux porte-soutanes et aux porte-cuirasses, les hommes en blouse et en manches de chemise ont été peu à peu appelés au pouvoir.

Longtemps ils s'y sont refusés, par un reste de vertu et de bon sens. Mais les habits noirs ont si bien fait que cette modestie commence à faire place à l'orgueil et à la convoitise, et la blouse essaiera de rendre plus qu'on ne veut et ne peut lui donner.

Après les flots de sang et d'encre versés dans ces luttes de notre époque, d'où viendront les prêtres conciliateurs et médecins des âmes? L'Eglise, ce vaste hospice pour toutes les douleurs d'ici-bas, cette grande ambulance ouverte à tous les blessés des combats humains, sera ruinée et désolée. Le démon de l'incrédulité se tiendra devant son seuil et ne laissera aux hommes qui s'entredéchireront rien que la mort dans le désespoir.

Depuis les Guelfes et les Gibelins, depuis que l'Eglise et l'Etat sont entrés en guerre, l'empire chrétien a déchu, les rois et les gouvernements ont travaillé à la révo-

(1) Il y a encore 4,000 rongistes à Breslau.

(2) La *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre contenait cependant encore un éloge de M. Schuselka, ancien pontife du culte rongiste à Vienne.

(3) L'*Eisenbahn*.

(4) Il y a à Olmutz une université catholique et un nombreux et riche Chapitre.

lution, à la vraie et diabolique révolution, notamment pendant le xvii^e et le xviii^e siècle; ils y ont coopéré autant que, plus tard, la Convention et ses hommes de sang.

« Un homme sans religion n'est ni plus ni moins qu'un méchant singe carnivore, » et nous tendons là, « car on ne peut remplacer par l'administration l'âme des institutions chrétiennes. Des centaines de bureaux de bienfaisance et des milliers de curateurs des pauvres ne remplacent pas une sainte Elisabeth ou un saint François. Car il est dans l'essence de la charité chrétienne qu'elle ne doit pas être exercée par l'Etat, mais par les individus, ou par l'Eglise, seule apte à représenter les individus charitables. »

Nous recommandons aux bureaucrates autrichiens ces pensées du général prince Frédéric Schwartzberg.

Nous les recommandons aussi, *ces futurs lieux-communs du jugement catholique*, à tant de catholiques français qui idolâtraient encore le xvii^e siècle, et qui reportent seulement à Voltaire et aux parlements le germe de la Révolution. (*Univers.*)

Les livres religieux en Allemagne.

L'Allemagne a fourni plusieurs noms à l'index des livres répréhensibles en fait de droit canon. Ainsi, le livre sur le synode diocésain ayant pour titre : *Die Bisthums-Synode, und die Erfordernisse und Bedingungen einer heilsamen Herstellung derselben*, c'est-à-dire : Du synode diocésain, de sa nécessité, et des conditions de le rétablir utilement; cet ouvrage a été condamné par décret du 21 octobre 1849. Deux ouvrages de Joseph Gehringer l'ont été le 12 janvier 1850; l'un ayant pour titre : *Liturgick. Ein Leitfaden zu academischen Vorträgen über die christliche Liturgie, etc.* (Liturgie. Manuel de leçons académiques sur la liturgie chrétienne d'après les principes de l'Eglise catholique). L'autre ouvrage du même auteur a pour titre : *Theorie der Seelsorger* (Théorie de la cure des âmes). On peut ranger dans la même catégorie le livre *Kirchliche Synodal-Institut* (Institut synodal ecclésiastique). Fon. D. F. Haiz, condamné par le décret du 25 octobre 1849, ainsi que l'ouvrage de Kirschner mis à l'Index en même temps *Die kirchlichen Zustände der Gegenwart* (Etat présent de l'Eglise). Enfin nous citerons le traité de Xavier Gemeiner (*Institutiones juris ecclesiastici ad principia juris naturæ et civilis methodo scientifica adornatæ*), condamné par décret du 8 juin 1847.

La théologie hétérodoxe a été frappée dans la personne de Philippou (*In universam Theologiam tractatus isagogicus*. Décret du 13 mars 1851); dans Pierre Tamburini (*Prælectiones de Ecclesia Christi*); Jaumann, vicaire de la cathédrale de Rottenbourg (*Katechismus der Christkatholischen Lehre, etc.*, ou Catéchisme de la Doctrine catholique), condamné, *donec corrigatur*, par décret du 29 novembre 1847; Sartori (Manuel de l'histoire de la religion et de l'Eglise chrétienne

à l'usage de la jeunesse catholique); cet ouvrage allemand a été frappé par décret du 25 mars 1843. L'auteur abusa de l'approbation des supérieurs qui ne lui avait été accordée que conditionnellement. On voit également dans le catalogue trois opuscules du chanoine Brenner; une *Histoire de la confession*, par le comte de Lasteyrie; l'ouvrage de l'abbé Laborde (Discussion de l'origine, des progrès et des fondements de la croyance à l'Immaculée Conception, en réponse à la démonstration de Mgr Parisi, évêque de Langres), condamné par décret du Saint-Office du 10 juin 1850.

Les Evangiles traduits par l'abbé de Lamenais (avec des notes et des réflexions à la fin de chaque chapitre) sont mis à l'Index par décret du 17 août 1846, ainsi que la traduction italienne qui en fut faite par Leopardi. 2° La traduction des Psaumes publiée à Gènes, par Bottaro (*Salmi dati alla luce in Gena dal sacerdote Bartolomeo Bottaro*: décret du Saint-Office, 11 septembre 1850). 3° L'exposition du Cantique des Cantiques, par Fava, sous le titre : *Cantica delle cantiche esposta in versi italiani con nuove interpretazioni dell'originale ebraico da Angelo Fava*, décret du 5 avril 1842. 4° Les deux ouvrages de Lanei, *Paralipomeni alla illustrazione della sacra Scrittura*, condamné le 17 août 1846, et les *Lettres sur l'interprétation des hiéroglyphes égyptiens*, du même auteur, décret du Saint-Office du 5 juin 1850. 5° Les *Révolutions sur les erreurs de l'Ancien Testament*, par le docteur Charles de Gosson, et *Salomon le sage, fils de David, sa renaissance sur cette terre, et révélation céleste*, publié par M. Gruau de la Barre, faisant suite à l'ouvrage ci-dessus, décret du 13 septembre 1842.

Plusieurs auteurs protestants ont mérité d'être frappés par l'Index; ainsi M. Athanase Coquerel a eu son *Christianisme expérimental* condamné par décret du 23 mars 1850. On trouve aussi un certain nombre d'ouvrages allemands dont l'énumération présenterait peu d'intérêt à nos lecteurs.

Parmi les ouvrages de philosophie, on voit le *Cours de l'histoire de la philosophie*, par M. Cousin, décret du 8 août 1844. — *L'introduction à l'étude philosophique de l'humanité*, par Allemeyer, ainsi que le *Cours de philosophie de l'histoire*, fait à l'Université de Bruxelles, par le même auteur. — *Le Cours de droit naturel ou philosophie du droit*, par M. Ahrens, décret du 28 janvier 1842. — *L'union de la philosophie avec la morale*, par le chevalier Bozzelli, 13 janvier 1845. — *L'essai théorique et historique sur la génération des connaissances humaines*, par Guillaume Tiberghien, 5 avril 1845. — *Histoire de l'école d'Alexandrie*, par M. Vacherot, 27 juin 1850. — *Manuel de philosophie à l'usage des élèves qui suivent les cours de l'Université*, par M. C. Mallet, 5 avril 1845. — *Traité de physiologie* de C. F. Burdach, professeur à l'Université de Kœnisberg, traduit en français par A. Jourdan, première traduction italienne. Décret du 6 juin 1851.

— *Compendium de l'histoire de la philosophie*, de Tennemann, *quocunqne idioma*, 5 avril 1845. — *Eléments de logique*, par l'anglais Richard Wately, 13 mars 1851.

On remarque parmi les livres d'histoire, l'ouvrage de Léopold Ranke, *Les Pontifes romains, leur Eglise et leur domination aux xvi^e et xvii^e siècles*, condamné par décret du 10 septembre 1841. — *Dizionario delle date, dei fatti, luoghi, ed uomini storici, o Repertorio alfabetico di cronologia universale*, publié à Paris par une société de gens de lettres sous la direction de A. L. d'Harmonville. Traduction italienne. Venise. *Donec corrigatur*, 13 mars 1851. — *L'Egypte Pharaonique, ou Histoire des institutions des Egyptiens sous leurs rois nationaux*, par D. M. J. Henry, 25 juin 1850. *Histoire de l'Inquisition* (en italien), condamnée par décret du Saint-Office du 13 décembre 1850.

Plusieurs des hommes qui se sont fait un nom en Italie dans ces dernières années, l'ont prêté au catalogue des auteurs prohibés. On y voit les *Etudes philosophiques* (en italien), de N. Tommaseo, condamnées par décret du 13 septembre 1842. — Trois ouvrages de Mamiani, décret du 12 janvier 1850. — Les *Opuscules moraux* du comte Jacques Leopardi. *Donec emendentur*, 27 juin 1850. — Le *Gesuita moderno*, de Vincent Gioberti, 30 mai 1849. — Quatre ouvrages historiques de Bianchi Giovini : *Esame critico degli atti e documenti relativi alla favola della Papessa Giovanna* ; *Pontificato di S. Gregorio il Grande* ; *Storia degli Ebrei*, condamnés par décret du 19 août 1846, ainsi que les notes du même auteur à la traduction d'une histoire critique des Eglises grecque et russe. — Enfin le *Discorso funebre dei morti di Vienna*, par le P. Ventura, condamné par décret du 30 mai 1849. *Auctor laudabiliter se subjecit et opus reprobavit.* (Correspondance de Rome.)

Lettre sur le mouvement religieux en Prusse.

Berlin, le 8 juin 1863. — Pour les pays mixtes, tels que l'Allemagne, la Fête-Dieu a une importance toute particulière : s'y rendre est pour les catholiques une manière de protester contre la négation de la transsubstantiation et les autres doctrines rationalistes du protestantisme. Aussi est-elle par excellence la fête religieuse ; elle a tous les caractères d'une véritable réjouissance populaire, mais sans rien perdre de son caractère digne et solennel.

A Vienne et à Munich, les souverains, toute la cour et tous les hauts dignitaires de l'Etat accompagnent le très-saint Sacrement. A Francfort-sur-le-Mein, ville en grande majorité protestante, tout le personnel catholique des ambassades allemandes et étrangères suit de même la procession. La circulation des voitures est interdite ce jour-là. Dans la plupart des villes catholiques de la Prusse, les fonctionnaires protestants eux-mêmes tiennent à honneur de paraître en costume officiel à cette solennité, tant est grande la puissance du sentiment géné-

ral. A Berlin, les trois églises et les quatre chapelles catholiques ne pouvaient, cette année, contenir la foule, bien qu'un grand nombre de catholiques n'eussent pu se soustraire à leurs devoirs journaliers. La fête se célèbre le jeudi dans toute l'Allemagne. Il est vrai que nos concitoyens protestants facilitent de plus en plus aux catholiques la célébration de la fête. Hier dimanche douze cents catholiques, après avoir entendu une Messe à Sainte-Edwige avant cinq heures du matin, se sont rendus en procession à Spandau, se réunissant en route à une procession moins nombreuse venue de Charlottenbourg. Aux portes de Spandau ils furent reçus solennellement par la procession de cette ville, qui les conduisit à l'église Notre-Dame. Après la grand'Messe, les processions réunies, auxquelles une foule de catholiques venus par les chemins de fer s'étaient joints, se sont rendues aux reposoirs érigés dans les différents quartiers de la ville. Huit officiers prussiens, en grande tenue et des cierges à la main, entouraient le très-saint Sacrement, porté par Mgr Pellgram, délégal apostolique et grand-aumônier de l'armée. Plusieurs protestants étaient venus pour assister en spectateurs. L'administration du chemin de fer de Hambourg avait organisé plusieurs trains-express en vue de la Fête-Dieu. Il y avait au moins dix mille étrangers à Spandau, qui ne compte pas plus d'habitants. Aucun désordre n'a troublé l'allégresse générale ; les protestants, frappés de la majesté inaccoutumée du culte catholique et comme saisis d'une force invisible, se comportent très-respectueusement. Il n'y a presque personne qui ne se découvre devant le très-saint Sacrement.

Spandau rappelle un souvenir très-loucheux. C'est là qu'Elisabeth de Saxe, l'épouse infidèle de Joachim I^{er}, a donné le signal de la révolte contre l'Eglise en communiant de la main d'un apostat venue Wittenberg, mais qui n'avait jamais été prêtre catholique. Une autre femme, Hedwige de Pologne, épouse de ce Joachim II que sa mère avait perverti, resta jusqu'à sa mort le plus ferme soutien du catholicisme dans les Marches. Ce ne fut qu'en 1571 que le dernier prêtre catholique de Berlin, un Franciscain, mourut dans cette ville.

Une question très-importante occupe encore une fois les catholiques de Berlin, celle de l'établissement d'un ordre religieux d'hommes au milieu d'eux, où on reconnaît mieux que partout ailleurs la nécessité des ordres religieux. Déjà, sous Frédéric-Guillaume IV, on avait projeté d'établir les Bénédictins d'Einsiedlen (Suisse) à Berlin. Ce roi, qui voyait dans ce projet le renouvellement d'une tradition, — Einsiedlen a été fondé par saint Meinrad de Hohenzellern, — avait déjà accordé l'autorisation ; seulement le manque des fonds nécessaires fit abandonner ce projet. Maintenant, il est question de proposer aux Bénédictins expulsés de Rheinau (Suisse), où saint Meinrad a été

élevé, de rétablir leur communauté à Berlin. On se dit qu'avec l'indemnité ou la pension que ces religieux, — ils sont une vingtaine, — doivent recevoir de leurs spoliateurs, — ils pourront couvrir une bonne partie des frais de premier établissement. Actuellement, on pourrait leur confier un progymnase florissant, avec 130 élèves payants, chiffre qui doublera et triplera bientôt, du moment qu'ils le transformeront en gymnase complet. On pourra encore leur confier l'orphelinat des garçons et même une paroisse. Tout cela réuni fournira bien les ressources nécessaires à un établissement convenable. La science proverbiale de cet ordre lui garantira un bon accueil, même parmi les protestants. Des démarches en ce sens doivent être entamées.

Du reste, les ordres de femmes ont bien frayé le chemin aux hommes en détruisant les préjugés que les protestants pouvaient nourrir tant qu'ils ne les voyaient pas à l'œuvre. Quand les Sœurs de charité arrivèrent à Berlin, elles restèrent plus de quatre mois sans qu'on leur confiât un seul waldé protestant. Aujourd'hui leur hôpital, bâti en partie avec les dons des protestants, est l'établissement préféré de tout le monde. Les Sœurs-Grises, arrivées depuis six semaines, n'ont pas été deux jours ici sans être appelées de toutes parts; si bien qu'elles ont déjà demandé du renfort à leur maisonnière de Neisse (Silésie). Les dons volontaires affluent de tous côtés; il y en a qui sont offerts par des protestants et même par des Juifs; ceux qu'on a reçus suffiraient déjà à l'entretien d'une douzaine de ces religieuses. Ces bonnes filles sont grandement surprises de cette sympathie générale et inattendue. On voit par cet exemple que le *vrai* peuple protestant, — je ne parle pas de ses tuteurs progressistes et révolutionnaires, — est quelquefois encore plus catholique qu'on ne pourrait le croire, et que sa conversion ne serait pas si difficile. Mais pour cela, il faut absolument le secours d'un ordre religieux d'hommes.

Encore un vénérable monument enlevé aux catholiques et qui passe aux mains des protestants. Le gouvernement vient de faire cadeau de la magnifique église abbatiale des Bénédictins, à Paderborn, à la petite colonie de fonctionnaires protestants qu'il a établie dans cette ville catholique; il leur a donné en outre 8,000 thalers pour les frais de restauration. Pour la restauration des nombreuses églises et de la cathédrale de cette ville épiscopale, qui toutes manquent de ressources, par suite de spoliations successives, le gouvernement n'a jamais de fonds. Partout le fonctionarisme semble s'appliquer à froisser les croyances populaires. A Münster, il a établi une maison de diaconesses protestantes à côté de la cathédrale catholique et dans une propriété enlevée jadis à celle-ci. Cette propagande officielle est toujours accompagnée d'une propagande de libéralisme plus efficace que celle du protestantisme, et après cela le gouvernement

s'étonne et se plaint des élections par trop libérales et progressistes.

A Brême, les RR. PP. Pottgeisser, Zurstrassen et Feldhaus viennent de terminer une mission qui a duré quinze jours et a produit les plus heureux fruits. L'accueil bienveillant que ces religieux ont trouvé au sein de la population protestante a excité outre mesure la rage de certains sectaires qui prétendent mener le peuple selon leurs vues particulières. La tempête qu'ils ont soulevée partage donc les protestants en deux camps dont l'un soutient les terribles... Jésuites.

L'érection de l'église votive à Vienne, à l'endroit même où fut commis l'attentat contre la vie de l'empereur d'Autriche en 1852, prouve que nulle part l'amour de la religion et l'attachement à la maison impériale ne sont plus vifs. Cette église en style gothique, sera une des constructions les plus grandioses de notre siècle; les souscriptions, dans tout l'empire, ont déjà fourni 1,752,388 florins (le florin vaut 2 fr. 30), dont la majeure partie est employée. Il faut encore près d'un million de florins, on les trouvera. Il y a quelques jours, un propriétaire hongrois, à Arad, M. de Zarand, a légué toute sa fortune immobilière à cette église.

Mgr de Riccabano, évêque de Trente (Tyrol), vient de publier une lettre circulaire adressée au clergé et aux fidèles de tous les pays, pour les inviter à la célébration de l'anniversaire trois fois séculaire du concile de Trente. La plupart des évêques allemands, hongrois, slaves, etc., ont déjà promis de s'y rendre. On compte aussi beaucoup sur les membres du haut clergé des autres pays catholiques, notamment sur ceux de la France et de l'Italie.

Un catholique zélé et très-distingué, le comte Clément de Brandis, né en 1798, vient de mourir très-chrétiennement à Schleinitz (Steyermark), le 26 mai. Longtemps gouverneur du Tyrol, il se fit remarquer par ses écrits historiques sur ce pays, et dernièrement encore par son principal ouvrage: *Der Staat auf Christlicher Grundlage (L'État sur la base chrétienne)*, dans lequel il a exposé le résultat de ses expériences et de ses observations d'homme d'État catholique. Plusieurs fois le comte de Brandis présida les réunions générales des associations catholiques de l'Allemagne, dont il était un membre zélé. Par son testament il a défendu toute pompe lors de son enterrement; entre autres legs, il a donné 100,000 florins pour la fondation d'une communauté de Jésuites en Tyrol. Son second fils fait partie de cet ordre célèbre.

L'antique ordre des Chevaliers Teutoniques, dont le grand-maître vient de mourir dans la personne de l'archiduc Maximilien d'Autriche-Este, existe toujours, transformé en institution de charité, comme l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et de Malte. L'Autriche et les duchés italiens reconnaissent encore la souveraineté de ces ordres, qui

se sont toujours fait représenter à ces cours. L'archiduc Guillaume succédera probablement à l'archiduc Maximilien dans la grande maîtrise, dont il est depuis longtemps le coadjuteur.

La famille Oriola vient de perdre encore un de ses membres. Le comte Alphonse d'Oriola, né en 1812, et dernièrement envoyé de Prusse à la Haye, est mort le 3 juin à Gœrlitz, d'où on a ramené son corps pour le déposer ici, dans le caveau de la famille, au cimetière de Sainte-Hedwige. Le général Edouard d'Oriola, mort l'an passé, était le frère aîné du comte Alphonse. Il reste encore deux frères et deux sœurs qui sont tous mariés.

Mgr de Németh, évêque *in partibus* et coadjuteur de l'archevêque de Gran, primat de Hongrie, est mort le 30 mai à Gran, après une longue et douloureuse maladie. HERMANN KUHN.

— Le retentissement qu'a eu la quatorzième réunion générale des associations catholiques, tenue à Aix-la-Chapelle, a été immense. Les nouvelles relatives à des intérêts essentiellement catholiques doivent ordinairement subir une longue quarantaine avant d'être accueillies dans les journaux protestants, qui pratiquent avec beaucoup d'habileté la tactique du silence; mais l'assemblée d'Aix-la-Chapelle a eu la vertu de leur ouvrir la bouche. « Les hommes d'esprit (*die Gebildeten*), dit la *Gazette universelle de Berlin*, se sont tenus éloignés de la réunion, et quelques-uns ont même quitté la ville pour l'éviter. » Heureusement Aix-la-Chapelle renferme en très-petit nombre des hommes d'esprit dans le sens de l'*Allgemeine Zeitung*, qui voit dans M. de Vincke la personnification du vrai libéralisme. Quant à certain haut fonctionnaire qui s'est effectivement éloigné, on s'explique facilement les raisons de son départ. La réunion générale a été un triomphe pour la sainte Vierge, pour cette pléiade d'hommes éminents qui se sont occupés, à Aix-la-Chapelle, de la construction d'une église magnifique en mémoire de l'Immaculée-Conception, et pour toute la population catholique, qui prend part à cette œuvre. Du côté de la bureaucratie surtout il manque des hommes (*es fehlt an Männern*). Les hommes d'esprit du journal berlinois font partie de la Loge et se concentrent dans la Société d'assurance, dont les tendances sont opposées tout autant au gouvernement qu'à l'Église catholique, comme les dernières élections l'ont prouvé. M. Contzen, le digne bourgmestre d'Aix-la-Chapelle, sait depuis longtemps que l'immense majorité des habitants se sent persécutée dans sa personne, et il a pu se convaincre que les catholiques de l'Allemagne tout entière le reconnaissent avec lui. C'est bien là ce que son élection par acclamation, comme vice-président de la réunion générale, a voulu dire.

L'affaire du catéchisme de Hanovre, dont nous avons parlé à différentes reprises, nous rappelle une autre affaire semblable

qui concernait les catholiques. En 1845, Mgr Wandt, évêque de Hildesheim, avait introduit dans son diocèse le célèbre Catéchisme du P. Canisius, sans demander préalablement l'autorisation royale. La colère de Sa Majesté en l'apprenant fut telle, qu'il voulut faire emprisonner le prélat. Les ministres eurent toutes les peines du monde à empêcher cet acte impolitique au suprême degré. Mais les déboires ne manquèrent pas à l'évêque. Tous les exemplaires du Catéchisme furent confisqués, l'évêque dut supporter tous les frais de l'impression et encourir la disgrâce du roi. Il fallut renoncer à l'introduction dudit Catéchisme. Aujourd'hui le roi prescrit un nouveau Catéchisme pour tout le royaume, et nous savons quel a été le résultat de cette prescription. Il a fallu la retirer, quoique personne ne menaçât d'incarcération ni de disgrâce, et aujourd'hui il est libre aux pasteurs de l'introduire ou de continuer à se servir de l'ancien Catéchisme. Naturellement, c'est une liberté *secundum quid* qui leur est laissée, car chaque pasteur aura à compter dorénavant avec ses administrés : ce moyen terme ne fait que généraliser les difficultés.

Les livres communes de Magdebourg ont renoncé à la Cène, pour y substituer des soirées. L'un des membres doit s'occuper de la boisson : tout le monde apporte à la réunion ce qu'il y veut manger. De tous les actes religieux on n'a plus laissé que la soi-disant confirmation le jour des Rameaux, qui consiste à faire promettre aux enfants de devenir d'honnêtes gens. La *Feuille dominicale de Vienne* propose de substituer à cette confirmation un déjeuner en commun avec des exercices gymnastiques, où l'on verra les enfants, la tête en bas, les pieds en l'air, promettant de devenir des hommes honnêtes.

Mgr l'évêque de Münster s'est rendu à Londres pour assister à l'inauguration de la nouvelle église destinée aux catholiques allemands qui habitent cette ville. Quelques jours auparavant, il avait été l'objet d'une ovation à Vechta, ville oldenbourgeoise, dont la population voulait exprimer au prélat sa reconnaissance pour son voyage à Rome, et témoigner qu'elle aussi proteste contre les forfaits dont Pie IX et tous les catholiques sont victimes, et qu'elle adhère en tous points à l'Adresse épiscopale du 8 juin dernier.

Les associations catholiques en Allemagne.

La *Gazette de Liège*, du 41 septembre 1862, contenait l'article suivant sur une assemblée générale des associations catholiques d'Allemagne :

M. le docteur Martens de Templin monta le premier à la tribune pour porter à l'assemblée le salut fraternel et les bons vœux de son évêque, Mgr Von der Warwitz, de Culm. Il déroula un tableau consolant des progrès que le catholicisme a faits depuis quelques années dans le diocèse de

Culm, qui est comme perdu au milieu des nations hérétiques.

Le professeur Bock, de Fribourg en Brisgau, développa, dans un discours des plus remarquables, l'histoire du dôme d'Aix-la-Chapelle, depuis sa fondation, qu'il attribue à l'action réunie de Charlemagne et d'Alcuin, jusqu'à nos jours.

M. l'abbé comte de Galen, de Münster, montra combien le culte de la Mère de Dieu a toujours été populaire en Allemagne. Sa parole si douce, si onctueuse, pénétrait bien avant dans le cœur et fit couler bien des larmes.

« Nous avons commencé nos séances, dit l'orateur, au grand jour de la Nativité de la Mère de Dieu, il convient de les finir également par un hommage rendu à la glorieuse Vierge. Je ne sais ce que je dois admirer davantage de Charlemagne assis sur son trône, et resplendissant de sa grandeur terrestre, ou bien de Charlemagne prosterné devant l'image de la Mère de Dieu. Car c'est un trait bien remarquable de la vie de Charlemagne, que cette grande dévotion qu'il a constamment portée à la Vierge-Mère. Ses chants guerriers ont depuis longtemps cessé de retentir, mais un vers en est resté :

« Mère de Dieu, assiste-nous dans les combats ! »

Il raconta ensuite comment Charlemagne, pour la défense de ses frontières, avait bâti la forteresse de la Vierge, « Magdebourg ; » comment les empereurs allemands avaient suivi les traces de Charlemagne et imité sa tendre dévotion pour la Mère de Dieu ; comment le culte de la Vierge Marie avait été l'apanage de l'ordre teutonique et de la maison impériale de Habsbourg ; comment, par la protection de la Reine du ciel, avait été remportée la victoire de Lépante ; mais au moment où l'orateur mentionnait l'institution de la fête du Saint-Rosaire, il fut soudain arrêté par le président, qui lui dit : « Si attachantes que soient vos paroles, je me permettrai de vous faire une interruption qui, toutefois, est en parfaite harmonie avec votre beau discours : On sonne l'Angelus. »

Aussitôt toute l'assemblée se leva, et un prêtre aux cheveux blancs récita d'une voix forte, alternativement avec l'assistance, la Salutation angélique. Lorsque l'oraison finale fut achevée, le comte de Galen reprit la parole pour rappeler les dévots serviteurs que la Reine du ciel compta jadis dans la famille royale de Prusse. Il rappela que Marie eut toujours la première place dans le *Chant-du-Maitre*, et que l'ancienne poésie déposait aux pieds de Marie, toute la flore, depuis les prémices du printemps jusqu'à la dernière fleur de l'automne.

Il raconta que le culte de Marie vivait avec la famille au foyer domestique ; que le peuple allemand ne trouvait pas son cœur satisfait en l'appelant : *Notre-Dame* ; mais qu'obéissant à son amour, il l'a toujours nommée : *Notre chère Dame* (Unsere liebe Frau). Il exhorta ensuite les familles chrétien-

niennes à cultiver la dévotion de la Mère de Dieu, à avoir dans leurs maisons l'image et même la chapelle de la Vierge, et à réciter en commun, matin et soir, des prières à la Vierge :

« Qu'il en soit ainsi quand le jeune homme aura quitté la maison paternelle pour s'en aller dans le monde si plein de dangers, quelle heureuse influence n'exerceront pas sur lui les souvenirs de sa famille ! Dans sa pensée il revoit la lampe qui tous les samedis brûle devant la statue de la Mère de Dieu, il voit son vieux père qui, de sa main ridée, tient le chapelet, et sa mère qui place devant l'image de Marie les fraîches fleurs du printemps ; oh ! alors, comment ne point conserver dans son cœur, purs et vivants, l'amour et la vénération de la Reine des cieux, et ne se point souvenir des sages avis que lui donna la sollicitude paternelle pour le munir contre les périls de la vie. »

L'orateur constate ensuite que la dévotion envers la Mère de Dieu était restée populaire à Aix-la-Chapelle :

« Aix-la-Chapelle, dit-il, a perdu, avec la résidence impériale, les bijoux de l'empire ; mais elle n'a pas perdu les bijoux bien plus précieux de la sainte Vierge. Elle possède la robe blanche de Marie ; les langes dans lesquels était enveloppé le Sauveur du monde quand Marie l'adorait dans la crèche ; le drap ensanglanté dans lequel Marie reçut son divin Fils, descendu de la croix. Voilà les bijoux qu'Aix-la-Chapelle n'a pas perdus. »

L'orateur finit en déclarant sa conviction que la dévotion envers Marie deviendra de jour en jour plus ardente et plus universelle en Allemagne : « car, dit-il, quoi qu'on en dise, l'amour de la Reine des cieux vit toujours au fond du cœur allemand. »

La tribune fut ensuite occupée par le docteur Zander, dont le langage tranchant et original contrasta singulièrement avec la parole suave et onctueuse de l'orateur précédent. Le docteur Zander est le vétéran de la presse catholique en Allemagne ; depuis vingt-cinq ans, il a rédigé différentes feuilles catholiques, et en dernier lieu le *Volksbote de Munich*. Grâce à son talent hors ligne, il a su se créer une place distinguée parmi les publicistes allemands.

« Messieurs, dit-il, j'ai à vous annoncer que je célèbre cette année mon jubilé de mariage. J'entends mon mariage avec la presse. Depuis vingt-cinq ans que je lui ai donné ma main, mon union avec elle m'a valu bien des chagrins. Et, malgré tout cela, je ne retire pas ma main et je ne demande point le divorce. Je ne me lamente point, tant que je pourrai me mouvoir, et tant que les catholiques peuvent se mouvoir ; ils ne devraient non plus se plaindre de la presse, car, je dois l'avouer, depuis vingt-cinq ans que je prends part à la presse, nous avons pourtant un peu marché en avant.

« Alors, il y a vingt-cinq ans, je fondai la première feuille catholique, le *Courrier de Franconie*, tête de file, qui depuis lors

fat suivie par plusieurs journaux catholiques. Néanmoins, il nous en manque encore ! Comparés à nous, nos adversaires sont une légion. Mais fussent-ils deux légions, je ne les craindrais pas. On m'a prié de vous faire connaître l'adresse des mauvaises feuilles pour répandre les fausses nouvelles. Comment m'y prendre avec les 20 minutes que M. le président m'a données pour parler ? Si je devais épuiser la matière, Messieurs, demain vous seriez encore ici à m'écouter. Toutefois, nos affaires vont mieux.

« Jadis, quand, après avoir parfois travaillé toute la nuit, j'envoyais mon travail au censeur, il m'était rendu croisé en tout sens par la plume censoriale, et je m'étais fatigué en vain. Aujourd'hui, au moins, je n'ai plus la censure; aujourd'hui, au moins, on ne peut plus rien me rayer. On peut tout au plus me citer devant le jury (et ce tour, on me l'a joué trois ou quatre fois), pour me renvoyer ensuite du chef de non-culpabilité. Je me suis bien avisé une fois de prier messieurs les jurés de vouloir bien me condamner s'ils me trouvaient coupable : ils ne l'ont pas fait.

« Dans ma carrière de publiciste, j'ai pu constater ce dont, nous catholiques, nous avons besoin. Les grands journaux politiques ne sont pas lus par le peuple. Ce qu'il nous faut, ce sont des feuilles populaires, si petites qu'elles soient. Quelqu'un me disait : Écrivez pour les curés et leurs pénitents..... Je n'ai pas suivi ce conseil. Je revenais de l'Angleterre, agitant dans ma tête des plans gigantesques. Je rêvais une feuille immense avec un système politique. J'ai bien reçu mon châtiment pour ces fanfaronnades. En 1848, je me disais : Il nous faut agir sur les masses. On me fit remarquer qu'on ne peut pas nager contre le courant; et moi je répondis : Je nage.

« Et j'ai nagé; et, comme je l'espère, pas tout à fait sans succès. J'observe cela, non pour faire ressortir ma misérable personne; car depuis longtemps, grâce à Dieu, je suis au-dessus de la vanité; je le dis pour qu'on nage après moi. Ensuite, si M. le chanoine Mouffang a frappé hier sur le dos des laïques, ce dont nous lui savons gré, aujourd'hui je dois me permettre une attaque contre les robes noires. M. le curé invective contre le maudit journal, et pourtant il le lit; et le bon paroissien qui voit ce journal sur la table de M. le curé, se dit après : Eh bien ! si M. le curé le lit, je puis donc le lire aussi !

« Messieurs, la mauvaise presse qui, aujourd'hui, travaille plus que jamais, nous ne pouvons nous en délivrer qu'en fondant partout des feuilles locales, même petites. Nous disons sans cesse que nous sommes au monde 200 millions de catholiques. Mais il faudrait que ces 200 millions voulussent se remuer; alors serait bientôt réalisé ce qu'on dit là-bas en langue bavaroise : *gar ist Baldi* — (gari) baldi est rôti. — A différentes reprises, j'ai essayé, dans les assemblées gé-

nérales, de provoquer ce mouvement des catholiques, mais jusqu'ici sans succès. Seulement la presse juive s'est mise en colère contre moi, parce que, à cette occasion, je devais lui déclarer un peu son fait.

« Ainsi, travaillons pour la bonne presse; mais ici je vous demanderai que les laïques se placent à la tête, et non le clergé, qui, toutefois, doit prêter aide et secours. Aux laïques de couvrir le clergé. La robe du prêtre ne doit pas être souillée de la boue que laisse la mauvaise presse; nous autres, laïques, nous sommes là pour cela. Nous autres, nous sommes là pour affronter les coups de nos adversaires. Toutefois, nous pouvons nous tromper dans les questions religieuses; alors c'est le devoir des ecclésiastiques de nous avertir sur-le-champ. Nous ne pouvons pas leur soumettre nos articles avant la publication, puisque l'attaque de la mauvaise presse doit être immédiatement suivie de la réponse; si nous différons deux, trois jours, il est trop tard, le poison s'est déjà infiltré dans les veines. »

L'orateur appuie encore, en finissant, sur la nécessité de fonder des petits journaux, écrits pour le peuple, avec les idées et le style propres à intéresser le peuple, ainsi que sur le devoir des catholiques de ne s'abonner qu'à des feuilles catholiques.

Le professeur Philipps fait ressortir les mérites éminents de Charlemagne dans le domaine de la science, et finit son beau discours par les paroles suivantes : « Messieurs, hier l'assemblée a décrété la fondation d'une Université catholique. Hier, le télégraphe a annoncé à tous les coins de l'Allemagne que l'Université catholique a vu le jour. Ne nous attribuons pas à nous-mêmes ce que nous venons de faire. C'est Dieu qui l'a fait, et c'est à une disposition spéciale de sa providence que nous devons d'avoir pris cette résolution dans le palais de Charlemagne, et près de sa tombe. Oui, près de la tombe de Charlemagne, qui ne fut pas seulement un homme de science, mais qui fut aussi un homme de prière. Et j'émetts le vœu que pour mener à bonne fin cette grande entreprise, nous ne cessions de lever vers le ciel nos mains et nos cœurs suppliants. »

M. B. Dumortier, représentant belge, regrette de ne pouvoir communiquer avec l'assemblée en langue allemande; il appartient, il est vrai, à un pays où l'on parle français, mais ce pays ne s'en appelle pas moins le Bas-Allemand (Niederdeutsch). S'abandonnant ensuite aux sentiments d'admiration que les travaux de l'auguste assemblée avaient fait naître en lui, il s'écrie, avec son éloquence animée, rapide, entraînante : « Messieurs, l'assemblée générale d'Aix-la-Chapelle fera époque dans l'histoire des Congrès catholiques. Vous venez de poser deux actes qui auront un retentissement immense. Vous avez voté une Adresse à S. S. Pie IX, par laquelle l'Allemagne catholique proclame solennellement les droits du Saint-Siège et revendique pour le Pape

tife-Roi la possession intégrale du Patrimoine de saint Pierre; vous avez, en outre, pris l'importante résolution de fonder en Allemagne une Université catholique, à l'instar de celle qui existe déjà en Belgique. Eh bien ! ces deux actes retentiront dans les temps futurs; maintenant déjà, ils retentissent dans l'Europe entière, pour encourager les catholiques, pour épouvanter leurs adversaires.

« Messieurs, vous avez mis la main à l'œuvre, vous n'êtes pas hommes à reculer. Toutefois, permettez-moi de vous recommander deux choses à l'aide desquelles vous saurez toujours réussir : la foi en Dieu et la foi en vous-mêmes. Et d'abord la foi en Dieu, de qui nous vient tout don parfait...

« En ces temps encore, notre illustre Pontife vient de nous donner un bel exemple de ce que peut la foi en Dieu. Un aventurier est venu, portant dans les plis de sa chemise rouge la désolation et le deuil; il s'est avancé vers la Ville-Eternelle en poussant ce blasphème : *Rome ou la mort!* Et le Pontife s'est prosterné, il a tendu ses mains vers le ciel, il s'est écrié : *Adjutorium nostrum in nomine Domini!* Et le secours du Seigneur n'a pas fait défaut à sa foi. Dieu est venu, Dieu a dit au forban : Tu demandes, en blasphémant, Rome ou la mort; eh bien ! tu auras la mort ! »

L'orateur recommande ensuite la foi en nous-mêmes et finit en disant : « Messieurs, lorsque Constantin s'avança contre son compétiteur à l'empire, il vit soudain au ciel une croix lumineuse, portant cette inscription : *In hoc signo vinces.*

« Et il eut confiance en ce signe; il marcha contre son ennemi et remporta une victoire éclatante.

« Messieurs, à vous aussi je dirai, lorsque vous vous trouverez en face de l'ennemi (l'orateur se retourne pour montrer le crucifix) : *In hoc signo vinces* : Ayez confiance en ce signe : c'est le signe du Christ qui a vaincu le monde. *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.* » (Applaudissements chaleureux.)

Le respectable président, le comte Brandt, se lève ensuite pour adresser à l'assemblée quelques remarquables paroles : « L'amour de Dieu et l'amour du prochain sont les deux pierres fondamentales sur lesquelles le Seigneur a basé l'ordre moral du monde. L'Etat, toute la société humaine doit retourner aux principes catholiques. Il n'y a pas d'autre moyen de salut. Ce n'est pas en vain que le Seigneur a apporté le christianisme sur la terre. La loi chrétienne n'est pas un habit qu'on prend pour en faire étalage, et qu'on dépose ensuite après s'en être servi.

« La loi chrétienne doit être le flambeau et la pierre de touche des lois civiles. Alors seulement, et pas plus tôt, les temps deviendront meilleurs. La loi chrétienne doit devenir aussi le flambeau et la pierre de touche des sciences. Nous devons chercher la lumière là où elle se trouve, afin que nous n'attirions pas sur nous le reproche de

l'Écriture sainte : *Ils ont aimé les ténèbres plus que la lumière.* Pour remettre les choses en cet état, il a été fait ici un grand pas, par la résolution de fonder une Université catholique..... »

L'orateur adresse ensuite ses remerciements aux membres de l'assemblée, spécialement aux orateurs, aux habitants d'Aix-la-Chapelle, au bourgmestre et au conseil communal; il finit en priant Mgr l'évêque d'Hildesheim de vouloir bien, avant la séparation, bénir l'assemblée. Sa Grandeur monte à la tribune, et entonne, d'une voix lente et solennelle, les paroles de la bénédiction : *Adjutorium*, etc. L'assemblée chante la réponse : *Qui fecit*, etc. Et l'évêque, reprenant le *Benedicat vos*, répandit sa bénédiction épiscopale sur ces milliers de catholiques qu'une même foi, qu'un même amour avait prosternés à ses pieds. On se releva le cœur ému et l'œil en larmes.

Alors le président proposa à l'assemblée de porter un triple vivat à Sa Sainteté Pie IX, et par trois fois les antiques voûtes du palais de Charlemagne retentirent des cris enthousiastes de : *Vive Pie IX!* Ces accents de l'amour ne se sont pas éteints aux murs de la salle impériale; ils ont retenti au dehors; et sur la grande place, ils ont fait tressaillir la statue d'airain du grand empereur; et plus loin, sous le dôme de l'octogone, ils ont fait tressaillir ses ossements dans la tombe.

Le président propose ensuite un triple vivat à S. M. le roi de Prusse, qui fut aussi, à trois reprises, acclamé chaleureusement.

Enfin, reprenant une dernière fois la parole : « Loué soit Jésus-Christ, s'écrie le président, et après le répons : éternellement, — je déclare close la 14^e assemblée générale des associations catholiques. »

La 14^e assemblée générale, comme toutes les précédentes, laissera une trace profonde dans l'esprit et le cœur de tous ceux qui y ont pris part. Quel beau spectacle que celui de ces hommes éminents, accourus de tous les points de l'Allemagne pour se concerter sur les moyens de faire avancer la cause de la religion, la cause de Dieu ! Et puis, que d'avertissements édifiants, que d'indications utiles, que d'enseignements salutaires ces hommes nous ont fait recueillir !

Oh ! comme tout cela allait droit au cœur, surtout quand on l'entendait sortir de la bouche d'un laïque, voire même d'un soldat. Toutefois, ce que j'ai admiré le plus chez ces savants, ce n'est pas leur érudition, tout immense qu'elle fût, ni leur science, quoique profonde, ni leur éloquence, quoique admirable; ce que j'ai admiré davantage, c'est leur esprit de foi, c'est leur sentiment catholique, c'est leur suave charité, qui, se répandant sur les assistants, faisait de tous un seul cœur et une seule âme, et réalisait ainsi, après dix-huit siècles, les réunions cordiales, affectueuses, sympathiques des premiers chrétiens. Aussi, quand, à la séparation, nous nous tendions des mains frémissantes d'émotion, nous nous disions de

cœur plus encore que de bouche : Adieu, à l'an prochain ! Adieu, à Francfort sur-Mein.

Cologne.

Cologne, qui est la ville la plus considérable de la Prusse rhénane, renferme une population d'à peu près 75,000 âmes, dont 70,000 catholiques, le reste appartenant aux confessions protestantes et au culte israélite. C'est dire que Cologne est catholique en Allemagne comme le sont en France les villes qui le sont le plus : et son catholicisme, sincère et fervent, semble défier intrépidement toute l'audace des mauvaises doctrines qui cherchent à y pénétrer par bien des endroits.

J'ai passé tout le mois de septembre à Cologne : c'est le mois des nombreuses processions que les bons habitants des villages d'alentour font pieusement autour de la ville, en se rendant, la tête nue, chantant ou récitant le chapelet, soit à l'église de Saint-Lisolphe (*Liskirche*), soit à celle de Sainte-Marie au Capitole. Ces processions se font en l'honneur de saint Maternus, qui passe pour le premier apôtre du christianisme dans l'Allemagne du Rhin, et dont les reliques sont précieusement conservées dans cette ancienne église de Saint-Lisolphe.

Devant ces processions, composées pour la plupart de villageois et de paysans des environs, chacun se découvre avec respect, quelle que soit sa condition et à quelque caste qu'il puisse appartenir. C'est un touchant spectacle, qui fait souvenir avec bonheur de la sainte foi des premiers jours, et qui remplit encore le cœur de douces espérances.

Dans ce même mois, vous rencontrez sur tous les chemins qui rayonnent de la banlieue sur Cologne, en deçà comme au delà du Rhin, grand nombre de ces pieux villageois, de tout âge et de tout sexe, marchant en groupe ou séparément, qui prient la Vierge un chapelet à la main et dans le recueillement le plus profond ; et le soir presque toutes les églises de Cologne se remplissent de fidèles qui chantent et qui prient durant de longues heures avec la grande et harmonieuse voix de l'orgue.

La religion des habitants de Cologne n'est pas, comme on dit si spirituellement en France, seulement la religion des vieilles femmes ; elle est la religion de tous, du riche comme du pauvre, du grand comme du petit, du vieillard comme du jeune homme, du bourgeois comme du soldat ; oui, toute cette population se répand dans l'enceinte des trente églises de Cologne, et, le livre à la main, elle entend, avec la meilleure foi chrétienne, la messe du dimanche et les sermons de ses pasteurs.

Là du moins on ne raille pas le soldat qui sait se mettre à genoux et prier au milieu de la grande famille chrétienne, car les soldats de Frédéric-Guillaume IV de Prusse ne sont pas les derniers à donner l'exemple de leur profond dévouement aux choses de Dieu et de l'Église.

Il y a plus : le culte de la population de Cologne vous fait oublier quelquefois que vous êtes dans une ville de l'austère et méditative Allemagne. Vous vous croiriez plutôt en Italie, sur cette terre ardente, passionnée, où le culte emprunte nécessairement quelque chose du climat, des instincts, des habitudes, des mœurs, de la vie enfin du peuple qui le pratique. Là c'est le geste, l'image, la parole, l'accent, l'expression qui se traduisent à l'extérieur et qui donnent aux manifestations religieuses ce caractère particulièrement propre aux populations catholiques du Midi.

Eh bien ! à Cologne, c'est un peu et beaucoup cela. Vous voyez en effet dans chacune de ces églises, soit au jour de grandes cérémonies, soit à ces heures de silence et de recueillement où le fidèle aime à prier seul dans un coin de l'église, des hommes, des femmes prosternés à genoux, tenant les bras en l'air et la tête penchée, comme Jésus mourant sur la croix, garder cette attitude longtemps, souvent même avec un pénible effort, et pousser au milieu de leurs prières, formulées à haute voix, de profonds et nombreux soupirs que toute l'assistance peut entendre.

À la porte de chaque église, et particulièrement dans les chapelles latérales, cloîtres autrefois qui communiquent avec l'église elle-même, se fait un commerce de divers petits objets en cire représentant assez grossièrement des côtes, des bras, des pieds, des yeux, des nez et des oreilles, que l'on vend séparément ou en faisceau, moyennant quelques sous de Prusse, et que vous voyez après suspendus à l'un des grands clous de ces nombreuses croix qui s'élèvent pieusement dans l'intérieur des dites chapelles. Il y a dans ces symboliques figures une pensée votive appliquée aux guérisons de quelque partie malade de notre corps, et je sais que l'usage consacre bien des choses, qui deviennent choquantes lorsqu'on n'en a pas habituellement le spectacle sous les yeux. Mais les énormes faisceaux de toutes ces images en cire donnent aux étrangers beaucoup plus l'envie de rire que de prier. On aime peu ces marchands et ces vendeurs dans le temple, de même que l'on préfère aux éians de certains adorateurs de Cologne, la prière que le cœur dit tout bas, humblement et sans bruit.

Du temps qu'on l'appelait la Sainte et que, semblable à l'Épouse du Cantique des cantiques, elle s'épanouissait au milieu de la chrétienté, dans la grâce de sa beauté et toute l'abondance de ses parfums, Cologne comptait dans son sein, assure-t-on, trois cent soixante-cinq églises (c'est-à-dire autant d'églises qu'il y a de jours dans l'année), en y comprenant toutes les chapelles des couvents et des corporations religieuses. Le temps, les grandes guerres d'Allemagne, le souffle de la révolution française ont passé là-dessus, et il s'est fait à Cologne d'innombrables ruines ; car aujourd'hui il ne lui reste plus que trente églises, parmi lesquelles cet

admirable poème de la cathédrale, dont le dernier chant ne se finira peut-être qu'au bout de ce siècle.

Plusieurs de ces églises, telles que Sainte-Marie au Capitole, Saint-Géréon, Saint-Cunibert, les Saints-Apôtres, Saint-Martin, Saint-Séverin, Saint-Pierre, l'église des Jésuites, seraient partout ailleurs de superbes cathédrales, tant elles resplendissent par l'ampleur de leurs proportions et la puissance de leur architecture.

On a réparé vers ces derniers temps, avec un goût parfait, l'église de Saint-Martin, celles de Saint-Géréon et de Saint-Séverin, et les ouvriers sont à cette heure dans l'église des Minorites et dans celle de Saint-André; mais l'église de Sainte-Ursule est là qui crie bien haut ses misères et ses besoins, car elle étale des étais et des supports qui accusent bien son état de détresse. C'est dans cette église de Sainte-Ursule que vous voyez en entrant, rangés en forme de frise, les ossements des onze mille vierges.

La plupart des églises de Cologne se ferment de très-bonne heure, quelquefois même avant midi. C'est là une chose d'autant plus regrettable au point de vue religieux, qu'on est bien souvent tenté de n'y voir qu'une fâcheuse spéculation de sacristains.

Les cérémonies religieuses se font ordinairement avec une grande pompe dans les églises de Cologne. Les autels sont parés avec magnificence, et ce qui ajoute à la beauté des décorations, ce sont ces grands arbres à fleurs qu'on dispose avec art devant le maître-autel, et qui répandent avec l'arôme de leurs parfums une grande harmonie dans l'ensemble du tableau.

La liturgie de Cologne est propre à ce diocèse; il a un Bréviaire particulier, un Martyrologe à part.

En Allemagne, on chante rarement les Vêpres. Dans certaines localités elles ne sont même chantées qu'aux fêtes principales. En plusieurs endroits du diocèse de Cologne elles se chantaient en allemand; mais le grand archevêque Clément-Auguste de Droste avait déjà, de son temps, fait cesser cette étrange innovation. Pour remplacer les Vêpres, les fidèles vont à l'église vers les deux, trois et quatre heures, faire, en allemand, des prières, chanter et dire le chapelet. La dévotion du chapelet, du Rosaire plutôt (*Rosenkranz, Couronne de roses*), est en très-grande faveur. Les litanies sont également chantées en allemand. Le culte de Marie est pratiqué presque entièrement dans la même langue.

Mais tout cela n'est rien auprès de ce qui me reste à dire : Dans plusieurs paroisses on baptise en allemand, et c'est en allemand que le prêtre prononce la formule sacrée lorsqu'il donne aux fidèles la sainte communion.

On voit quelles traces a laissées à Cologne même l'esprit séditionneux novateur du xvi^e siècle ! Là, comme partout aujourd'hui, les hommes dévoués à l'Eglise comprennent qu'il n'y a de remède que dans le retour

complet à la liturgie romaine. Mais le mal est tellement invétéré qu'on n'y peut toucher qu'avec les plus grandes précautions. Je sais pourtant qu'il est fortement question, à Cologne, de substituer le Bréviaire romain à celui présentement en usage dans le diocèse. C'est même, dit-on, chose résolue dans l'esprit de l'archevêque; et Mgr Jean de Geissel est un pontife de commandement et de ferme résolution. Tant mieux; car il lui reste bien à faire dans son diocèse au point de vue de la discipline extérieure et sous le rapport des doctrines philosophiques, qui s'étaient, dans ces derniers temps, emparé de l'esprit du clergé et l'avaient pour ainsi dire posé, sous l'influence du rationalisme *hermésien*, en hostilité ouverte avec le Saint-Siège. Le Saint-Siège a avisé, mais le feu couve encore sous la cendre; il reste encore, pour le malheur de l'Eglise, bien des prêtres qui résistent et qui se consolent parfaitement d'être catholiques en demeurant *rationalistes* et *hermésiens*, tout comme si le dogme chrétien avait besoin de passer préalablement par le *critérium* d'Hermès ou des autres rationalistes, pour devenir et demeurer *le Verbe* de la vérité éternelle. Mais ceci m'engagerait aujourd'hui dans une grande question de principes, et je veux me réserver d'expliquer dans un autre article la *formule hermésienne* et toutes les fâcheuses conséquences qu'elle a eues, principalement à Cologne et à Bonn, parmi les membres de la grande famille sacerdotale.

L'anniversaire de la clôture du concile de Trente en Allemagne.

Les journaux allemands ont annoncé que la ville de Trente se préparait à célébrer le troisième anniversaire séculaire de la clôture du dernier concile œcuménique. On sait que le concile de Trente fut clos le 4 décembre, mais il a été décidé que la mémoire de ce grand événement serait solennisée, cette année, le 26 juin, à cause des rigueurs de l'hiver dans le Tyrol. Trente célèbre, en outre, le 26 juin, la fête de son évêque et patron, saint Virgile, patricien romain, et c'est dans l'église dédiée à ce martyr qu'ont été tenues les séances du concile.

Le prince-évêque de Trente a invité les évêques des provinces ecclésiastiques de Salzbourg, de Venise et de Munich, et on annonce que le cardinal-archevêque de Westminster, le cardinal-primat de Hongrie, le cardinal-patriarche de Venise, et les archevêques de Prague et de Munich se disposent à assister à la solennité. On dit, en outre, que Sa Sainteté est dans l'intention de se faire représenter par un haut dignitaire ecclésiastique, probablement par l'éminentissime nonce apostolique près la cour de Vienne. Tous les dignitaires invités recevront une médaille commémorative du troisième anniversaire, portant l'effigie de Pie IX, en signe du lien indissoluble qui unit les pasteurs au vicaire de Jésus-Christ.

Les notables de la ville ont exprimé au prince-évêque le désir de donner l'hospita-

lité aux prélats étrangers. De son côté, la municipalité a voté une somme considérable pour les fêtes et réjouissances publiques. Enfin, la société du tir de Trente a invité les meilleurs tireurs de Suisse, de Bavière et du Tyrol.

Les catholiques applaudiront à ce dessein d'entourer de toute la solennité possible la célébration d'une fête qui, en ces temps de douleurs pour l'Eglise, rappelle une des plus mémorables victoires qu'elle ait remportées depuis sa fondation.

L'anniversaire de la fête de la Réforme en Allemagne.

Le 1^{er} et le 2 novembre on célébrait dans toute l'Allemagne protestante la fête de la Réforme. Ce n'est, du reste, qu'une occasion de rappeler aux protestants leur infériorité vis-à-vis des catholiques, et de les fortifier dans leur vanité et leur présomption trop connues et déjà proverbiales. Seulement, il est bon de rappeler aussi que presque tous ces sermons qui déblatèrent ainsi contre l'Eglise catholique, ne dédaignent nullement les bénéfices qu'on lui a volés autrefois. Ainsi, les deux pasteurs de Saint-Nicolas, ancienne église patronale de Berlin, absorbent à eux seuls les revenus de seize prêtres catholiques, attachés jadis à cette église, et qui pour la plupart jouissaient de ces bénéfices à charge de dire des messes et des prières pour les fondateurs défunts. On a proscrit les messes et les prières, mais on touche très-bien les revenus qui y étaient attachés, tout en criant contre les ténèbres du moyen âge. L'année dernière déjà, le clergé catholique de Berlin a invité les fidèles à se charger d'acquitter les prières que négligent ceux qui jouissent des bénéfices. On a bien répondu à cette invitation; tous les catholiques se pressaient en foule pour assister aux messes célébrées à cette intention.

Madame Veit, veuve du grand peintre religieux de ce nom, et convertie comme lui au catholicisme, vient de mourir à Rome en léguant toute sa fortune (17,500 thalers) aux œuvres charitables et aux églises; entre autres, 500 thalers sont donnés pour aider à la fondation d'un hôpital allemand à Rome, 1,000 thalers à l'hôpital catholique, et autant à l'église Saint-Michel de Berlin. Cette modeste fortune, noblement gagnée par l'art au service de l'Eglise, retournera donc ainsi entièrement à sa première origine.

Travaux des prédicateurs religieux en Allemagne.

Le R. P. Hasslacher, de la Compagnie de Jésus, vient de donner des conférences pendant quatre semaines dans la grande salle du Casino, à Eupen (Prusse rhénane). Son auditoire était composé de tous les hommes catholiques appartenant aux classes supérieures de la ville et d'un grand nombre de protestants que la renommée du Jésuite avait attirés. La raison prouvant la vérité de la foi, l'œuvre des six jours illuminée des découvertes de la science géologique, l'unité

de la race humaine prouvée par l'histoire naturelle, la linguistique et l'histoire, l'immortalité de l'âme considérée au moyen des lumières de la raison venant à l'appui de la doctrine du christianisme, la probabilité et la certitude de la révélation prouvée par les traditions universellement conservées par les peuples du paganisme, tant anciens que modernes, par les prophéties conservées par le peuple juif, qui se sont réalisées en Jésus-Christ, lequel a lui-même prouvé sa divine mission par des miracles, l'incarnation et la rédemption, l'Eglise et les signes qui la distinguent des systèmes humains, la primauté du Souverain-Pontife et la nécessité du pouvoir temporel; dont l'établissement et le maintien sont un fait providentiel, ainsi que le prouve l'histoire, la perpétuité et l'infailibilité de l'Eglise, la sainte Eucharistie considérée comme sacrement et comme sacrifice, etc., tels sont les principaux sujets traités par l'illustre orateur. Les protestants présents n'étaient pas moins enchantés que les catholiques, et nous avons entendu l'un d'eux dire, à la fin d'une conférence: « Je n'ai pas tant appris en six mois de séjour à l'Université de Berlin qu'en cette soirée. » Les conférences seront clôturées par une communion générale des hommes, à laquelle peu de catholiques manqueront. Quant aux protestants, ils ont pu se convaincre que les catholiques ne sont pas si crédules (*dichgläubig*) que l'écrivait il y a quelques années le consistoire de Breslau.

La Compagnie de Jésus, telle qu'elle est représentée aujourd'hui en Allemagne, suffirait seule pour montrer qu'il y a plus de vraie science et de vrai talent chez les catholiques que chez les protestants, où domine l'influence rationaliste et matérialiste de lettrés et de savants qui vivent de l'argent des catholiques, et qui emploient cet argent à démoraliser les provinces catholiques. Mais le système de prosélytisme qui, en Prusse, règne et gouverne, au moyen du monopole dans l'enseignement, ferme les écoles, les collèges et les universités à nos religieux.

La ville de Malmedy, la seule ville prussienne où se parle la langue française, a eu récemment deux missions: l'une française, l'autre allemande, données par des PP. Lazaristes. Voici ce qu'en dit la *Semaine*, journal rédigé en français par M. Arsenè de Noüe:

« La mission prêchée par les RR. PP. Lazaristes attire chaque jour et à chaque sermon, au pied de la chaire, une foule de plus en plus compacte. Il ne nous appartient pas de prononcer un jugement sur le talent de ces divers orateurs sacrés. Car eux-mêmes, ils nous l'ont dit, ils ne venaient pas faire des phrases, mais annoncer la parole de Dieu. Toutefois on admire chez les missionnaires français la vivacité, la variété, la fécondité, la richesse de la diction, et, dans certains sujets, tous les élans de la vraie éloquence; et chez les Pères allemands, qui prêchent aux Capucins, on est ravi d'entendre ce langage biblique, cette parole grave, abon-

dante, pleine d'onction et si riche d'images.
 « La clôture de la mission prêchée par les RR. PP. Lazaristes aura lieu demain dimanche. Pendant le cours de ces exercices religieux les églises ont été littéralement assiégées par les habitants de la ville et des villages environnants. De quelque point de vue que l'on envisage cette mission, on ne peut s'empêcher d'admirer le zèle évangélique de ces hommes de Dieu et leur apostolique dévouement ; on ne peut s'empêcher de se sentir plein de respectueuse vénération pour l'infatigable chef de la mission, dont les sermons du soir étaient admirables sous le triple rapport du style, de la clarté et de la nouveauté de l'exposition, et surtout de la profondeur des pensées. La cérémonie de l'amende honorable qui eut lieu mercredi soir au milieu d'un concours extraordinaire de monde, a été une grande, imposante et solennelle manifestation. »

Attitude du pouvoir temporel en présence du catholicisme en Allemagne.

Dans un grand nombre d'Etats d'Allemagne, tant catholiques que protestants, les autorités civiles et ecclésiastiques travaillent à faire mieux sanctifier le dimanche. Les gouvernements de Hanovre et de Hesse-Darmstadt, entre autres, ont remis en vigueur de vieilles ordonnances concernant le jour de repos.

Un des faits les plus marquants dans une partie de l'Allemagne est la dissolution, dans le grand-duché, de l'*Oberkirchenrath* (conseil supérieur de l'Eglise) qui est remplacé par l'*Oberstiftungsath*, conseil supérieur des fondations, chargé de l'administration des biens de l'Eglise catholique. Ce dernier conseil se compose de deux membres laïques, nommés par le grand-duc et approuvés par Mgr l'archevêque de Fribourg, qui lui-même nomme deux autres membres ecclésiastiques et présente le président du même conseil à la nomination du grand-duc. Le différend demi-séculaire entre le pouvoir civil et ecclésiastique se trouve ainsi résolu assez à l'avantage de l'indépendance de l'Eglise ; c'est une douce consolation pour Mgr de Vicari, ex digne doyen d'âge des évêques allemands, qui a célébré l'an passé son quatre-vingt-dixième anniversaire de naissance par un pèlerinage à pied au célèbre sanctuaire suisse d' Einsiedlen.

Dans le grand-duché de Hesse, la secte intime, plus politique que religieuse, des *communes libres* de Ronge, a obtenu le droit de corporation, l'administration propre de ses affaires et la liberté de disposer à son gré de ses biens. Les mêmes libéraux qui les ont soutenus dans cette affaire, revendiquent à hauts cris l'administration des biens de l'Eglise catholique pour le pouvoir civil. L'appât de la spoliation tentera probablement le gouvernement grand-ducal ; seulement, il est bon de lui rappeler que tous les gouvernements qui ont pratiqué le vol à l'égard de l'Eglise ont fini par faire une banqueroute financière et, ce qui est pire, une faillite

morale aux yeux de leurs peuples, comme l'exemple tout récent du gouvernement piémontais le démontre aux yeux de toute l'Europe.

Toute la presse allemande s'occupe actuellement du discours que le cardinal-archevêque de Vienne, Mgr de Rauscher, a tenu le 13 décembre dans la chambre des seigneurs du Reichsrath autrichien, et dans lequel l'éminent prélat s'est révélé comme un homme d'Etat de premier ordre. Il s'est déclaré partisan de la Constitution de 1859, en blâmant les tendances par trop nationalistes de quelques membres du clergé autrichien. Tout en rendant justice aux besoins des différentes nationalités que renferme l'empire, il défend avant tout l'unité et les prérogatives du pouvoir central.

Il est juste de mentionner les actes que fait, en faveur des catholiques, un pouvoir dont nous avons signalé les injustices envers nos coreligionnaires. Dans une des dernières séances publiques, le conseil municipal de Berlin a décidé qu'à l'avenir on payerait les frais d'école, pour les trois quarts des enfants catholiques de Berlin, au même taux que pour les enfants protestants (6 thalers par an), et il s'est chargé du déficit de l'administration des écoles catholiques, s'élevant à près de 8,000 thalers. Il est surtout à remarquer que les membres les plus progressistes de cette assemblée étaient ceux qui s'opposaient le plus obstinément à cet acte de justice. Le député Virchow s'est signalé en cette occasion. L'honorable membre de la législature est médecin et professeur, et il est surtout connu pour l'ardeur avec laquelle il s'attaque à toutes les questions qu'il connaît le moins. Ainsi, dans un de ses derniers ouvrages de médecine, il laisse entendre que l'Eglise catholique pose en dogme que les anges ont des ailes !

Cette décision du conseil municipal est due surtout à M. Gneist, jurisconsulte et membre de la Chambre des seigneurs, qui a démontré juridiquement le droit des catholiques ; on la doit aussi au discours du prince B. Radziwill, qui a rappelé les services que l'hôpital catholique rend, sans distinction de religion, à tous les habitants de la ville. Le prince fut plusieurs fois interrompu par les applaudissements chaleureux de ses collègues et de la galerie, ce qui n'arrive presque jamais au sein de cette assemblée.

Puisque j'ai nommé l'hôpital catholique, il est bon de rappeler que cette institution fut fondée en 1843, avec le concours de cinq Sœurs de charité de Nancy. Il ne possédait alors que deux lits. En 1849, il en avait déjà quatre-vingts, et ne suffisait plus à toutes les demandes d'admission. Ayant commencé presque sans ressources pécuniaires, on a pu, grâce à des dons volontaires et à des prêts gratuits ou à minime intérêt, commencer la construction d'un magnifique bâtiment avec une vaste chapelle, le tout dans le style gothique, et c'est le plus beau monument de ce genre qu'il y ait dans notre ville. Quoiqu'il contienne

plus de deux cent cinquante lits, il ne peut plus suffire, et on parle actuellement de l'agrandir pour qu'il puisse en contenir le double. Peut-être aussi qu'alors la commune sera disposée à concourir à cette belle œuvre.

Les archéologues allemands sont en émoi par la découverte d'une Instruction originale pour le tribunal de l'inquisition, que le cardinal Ximénès aurait donnée jadis aux Dominicains en Espagne. C'est dans la bibliothèque laissée par le célèbre orientaliste de Hammer-Purgstall, mort il y a quelques années à Vienne, qu'on a fait cette trouvaille précieuse, qui mérite d'être signalée à l'attention des archéologues catholiques.

Assemblée générale pour la fondation d'une Association protestante en Allemagne.

On écrit de Francfort 1^{er} octobre :

L'Assemblée préparatoire pour la fondation d'une Association protestante en Allemagne, a tenu sa première séance au *Saalbau*. Non-seulement des chrétiens protestants sont accourus de tous les points de l'Allemagne, mais aussi des savants, et des savants de premier ordre. En effet, qui ne connaît de réputation M. R. de Bennigsen de Hanovre; MM. Schenkel et Bluntschli, les deux éminents professeurs suisses à l'université de Heidelberg; M. le Dr Schwartz, membre du consistoire à Gotha; le professeur Baumgarten de Rostock; le professeur Ewald, le savant orientaliste de Göttingue; M. Blum, conseiller d'Etat de Heidelberg; M. Stein de Darmstadt, le courageux défenseur de la liberté des peuples, etc. ?

Le Dr Souchay de Francfort a été nommé président de l'assemblée, et aussitôt après a commencé la discussion du projet de statuts présenté par le comité relativement à une Association protestante en Allemagne. MM. Bluntschli et Schenkel se sont partagé les rapports.

Ce dernier, à l'initiative duquel, soit dit en passant, on doit la réunion de l'Assemblée, — a fait observer que le but des efforts de l'Assemblée est la création d'un Congrès protestant en Allemagne, d'une Eglise générale allemande, d'une *Landesgemeinde* protestante. « Un organe doit être créé, a dit l'orateur, non pour l'Eglise protestante, mais pour les protestants allemands. *En harmonie avec le développement intellectuel de l'époque, l'Eglise protestante tout entière doit être renouvelée*, et dans ce but il faut aussi former une Association générale des protestants de l'Allemagne sur les bases suivantes :

1^o L'achèvement de l'édifice de l'Eglise protestante en Allemagne basé sur le principe d'assemblées.

2^o Le maintien et la sauvegarde des droits, de l'honneur, de la liberté et de l'autonomie du protestantisme en Allemagne.

3^o La charité et le respect pour les diverses confessions.

4^o Aide et appui à toutes les entreprises et œuvres chrétiennes que comportent la

force morale et la prospérité du peuple allemand.

« Les débats sur ce principe fondamental ont été longs et sérieux et dans un esprit tout scientifique; aussi, ce principe une fois adopté, rien ne s'est opposé à ce que sanction soit donnée au projet composé de 105 statuts. La direction de l'Association a été confiée à un comité composé de MM. Souchay et Steitz de Francfort; R. de Bennigsen de Hanovre, Bauerschnid de Luchow; Fritze de Nassau; Oetker de Cassel; le docteur Thudichum de Darmstadt; Resenhagen de Dresde; Bluntschli et Schenkel de Heidelberg, et le docteur Schwartz de Gotha.

Les questions à l'ordre du jour une fois vidées, M. le professeur Baumgarten de Rostock a présenté une motion relative au Schleswig-Holstein, qui, après une courte discussion, et sur la proposition de M. Schenkel, a été remise à une commission chargée d'en soigner l'exécution. Voici la teneur de cette motion :

« Les protestants rassemblés à Francfort dans le but de fonder un Congrès régulier pour les protestants de l'Allemagne, constatent avec douleur que, depuis 13 ans, 100,000 frères allemands du Schleswig moyen sont ravés arbitrairement du libre usage de leur langue maternelle dans les écoles ou dans les églises, et que 100,000 autres frères allemands du sud du duché sont menacés du même danger; en conséquence, l'Assemblée de Francfort se voit obligée de faire les déclarations suivantes :

« 1^o Nulle part en Allemagne, nos frères ne souffrent autant et n'endurent tant de misères que dans le Schleswig; nulle part aussi, un gouvernement allemand n'a agi envers les églises et les écoles comme le gouvernement danois. Nos sentiments chrétiens éprouvent une vive répulsion pour des actes aussi arbitraires.

« 2^o Nous faisons de cette question un cas de conscience pour le prochain Congrès protestant, et elle restera à l'ordre du jour tant que nos frères allemands du Schleswig n'auront pas de nouveau le droit de se servir de leur langue maternelle dans les écoles et dans les églises.

« 3^o Où des protestants allemands se rassembleront pour discuter et résoudre des questions religieuses, il sera de leur devoir de s'élever énergiquement contre les mesures iniques du Danemark.

« 4^o Nous engageons, selon la parole de l'apôtre, tous les chrétiens du Danemark et des deux royaumes scandinaves qui confessent le nom du Seigneur, à s'élever avec unanimité et énergie contre les injustices flagrantes que subissent les Schleswigois sous le gouvernement danois. »

Cette motion une fois remise à la commission précitée, on a décidé que le prochain Congrès protestant se tiendrait à Eisenach, et là-dessus la séance s'est levée à 5 heures du soir.

Tableau comparatif du nombre des étudiants en Allemagne (1840).

Universités.	Théol.	Droit.	Médec.	Litt. phil.	Total.
Berlin.	396	447	404	360	1,607
Bonn.	{ cath. 84	214	122	92	600
	{ prot. 88				
Breslau	{ cath. 162	119	128	98	629
	{ prot. 122				
Giessen.					404
Göttingen.	172	250	197	74	693
Halle.	402	87	115	72	676
Heidelberg.					761
Iéna.	145	168	72	99	484
Königsberg.	114	85	84	109	392
Leipsick.	267	336	220	88	941
Marbourg.					987
Munich.	172	413	195	495	1,545
Würzburg.					442

La *Gazette universelle allemande*, de Leipsick, donne la statistique suivante des universités allemandes dans le second semestre 1851 : « Les vingt-huit universités allemandes, Vienne, Heidelberg, Göttingue, Berlin, Leipsick, Munich, Bonn, Iéna, Wurtzbourg, Tubingue, Halle, Fribourg, Giessen, Erlangen, Münster, Zurich, Prague, Marbourg, Breslau, Rostock, Berne, Königsberg, Inspruck, Grätz, comptent 1,586 professeurs ordinaires; il y a en outre 134 maîtres de langues modernes, d'armes, de danse et de gymnastique civile et militaire. Le nombre des étudiants, dans 27 universités (on ne connaît pas le chiffre de ceux de Vienne), est de 16,074, dont 14,404 inscrits, et 1,670 non inscrits. A Berlin, on en compte 2,199; à Munich, 1,817, et ainsi en diminuant jusqu'au nombre de 65 à Bâle. A Heidelberg il y a 624 inscrits, dont 433 non Badois. A Kiel, à Olmutz et à Bâle, il n'y a pas d'étudiants étrangers. Les facultés de théologie, au nombre de 11 (non compris Vienne), comptent 1,735 étudiants. Les facultés de théologie protestantes, au nombre de 18, comptent 1,697 élèves. Les facultés de droit et de science administrative, qui s'élèvent à 25, sont fréquentées par 5,993 élèves. Les 25 facultés de médecine comptent 3,154 étudiants, et les 26 facultés de philosophie sont fréquentées par 2,449 jeunes gens. »

AMÉRIQUE (ÉTATS-UNIS DU NORD DE L'). — Avant d'indiquer les divisions par provinces ecclésiastiques et diocèses, ainsi que l'état approximatif de diverses croyances, nous donnons le tableau officiel de l'état actuel de la population, considérée par provinces.

Etats et territoires.	Population.	Diocèses catholiques.
Maine.	628,276	1
New-Hampshire.	326,072	
Vermont.	315,116	1
Massachusetts.	1,231,085	1
Rhode Island.	174,621	
Connecticut.	460,151	1
New-York.	3,887,542	4
New-Jersey.	672,031	1
Pensylvanie.	2,906,370	3
Ohio.	2,559,599	2
Michigan.	749,112	2

Indiana.	1,350,941	2
Illinois.	1,711,753	2
Wisconsin.	775,873	2
Iowa.	674,498	1
Minnesota.	162,022	1
Kansas.	107,110	
Californie.	380,016	2
Oregon.	52,464	2
Delaware.	112,218	
Maryland.	687,034	1
Virginie.	1,596,079	2
Caroline du Nord.	992,677	
Kentucky.	1,155,713	2
Tennessee.	1,109,847	1
Missouri.	1,182,317	1
Arkansas.	435,427	1
Caroline du Sud.	703,812	1
Géorgie.	1,057,529	1
Floride.	140,439	1
Alabama.	964,296	1
Mississippi.	791,396	1
Louisiane.	709,290	2
Texas.	602,432	1
Nouv. Mexique.	93,540	1
Utah.	40,295	
Nebraska.	28,840	1
Washington.	11,578	
Colorado.	34,194	
Nevada.	6,857	
Dacota.	4,839	
Dist. Colombie.	75,076	

Total. 31,440,597

46 titrés.

Sur cette population, les Etats maritimes du Sud sont actuellement séparés et comptent 9,103,014 habitants; tandis que les Etats restés fidèles à l'Union sont au nombre de 27, avec 22,337, 583 habitants. Pour ce qui touche l'esclavage, tandis que dans les Etats restés fidèles à l'Union on ne compte, outre 21,904,898 hommes libres, que 432,685 esclaves, de sorte que la proportion est de 1 esclave sur 50 hommes libres, dans les Etats séparés ils en forment presque la moitié, savoir : 3,520,902 esclaves sur 5,582,112 hommes libres.

Les provinces ecclésiastiques catholiques sont : Baltimore, Cincinnati, San-Francisco (Californie), Saint-Louis (Missouri), Nouvelle-Orléans, Orégon (city).

Vers la fin du pontificat de Grégoire XVI, l'état officiel des diocèses des Etats-Unis de l'Amérique était ainsi relevé :

Diocèses.	Eglises.	Stations.	Prêtres.	Instituts ecclésiastiques.	Séminaristes.	Collèges.	Couvents.	Ecoles des filles.	Instituts charitables.
Baltimore.	63	10	74	3	40	5	5	9	20
Richmond.	7	12	6	0	0	0	0	2	3
Philadelphie.	78	00	51	1	12	1	0	2	6
New-York.	54	40	63	1	9	1	0	2	14
Boston.	30	15	28	0	0	1	1	1	1
Détroit.	16	14	19	0	0	1	0	0	8
Cincinnati.	24	16	35	1	15	0	1	1	2
Vincennes.	27	50	25	1	20	1	0	1	2
Du-Buque.	3	4	4	0	4	0	0	0	0
S. Luigi.	55	60	77	2	35	5	11	11	8
Bardstown.	40	70	45	2	0	3	3	10	2

Nashville.	1	10	2	0	0	0	0	0	0
N. Orléans.	36	0	49	-1	12	1	4	4	5
Natchez.	1	1	1	0	0	0	0	0	0
Mobile.	7	23	13	0	0	1	1	2	5
Charleston.	14	53	19	1	2	0	2	2	2

Salem.	29,063	22,186	2,223	11
New Bedford.	16,443	22,309	5,866	36
Dayton (Ohio).	10,977	20,132	9,155	83

Réception de l'archevêque Mgr Kenrick
à Baltimore, en 1852.

Totaux : 456 358 511 43 149 18 98 47 76

Aujourd'hui (1863), on a au delà de trois fois plus de diocèses, sans compter les vicariats. Le reste s'est augmenté encore davantage; le nombre des catholiques est accru, d'après la supposition générale de 800,000 à 3,000,000. En 1786 il n'y en avait que 25,000.

Cet accroissement est dû principalement à l'émigration. Comme on peut le voir par le tableau officiel suivant, le nombre des catholiques s'est augmenté en une bien plus grande proportion que la population en général : l'émigration de l'Irlande et de l'Allemagne, depuis 1840, y a surtout contribué.

En 1790, les Etats-Unis de l'Amérique avaient 3,929,827 habitants :

En 1800 —	5,305,725.
1810 —	7,239,814.
1820 —	9,638,131.
1830 —	12,866,020.
1840 —	17,069,453.
1850 —	23,191,186.
1860 —	31,440,597.

Certaines villes, où résident les évêques catholiques, se sont augmentées, par rapport à la population, d'une manière encore plus frappante; d'autres formeront peut-être, par les mêmes motifs, plus tard, des centres épiscopaux. Voici le tableau officiel à ce sujet :

Population des principales villes de l'Union
1850 et 1860.

	1850.	1860.	Augmentation total. en proc.
New-York.	515,647	814,277	298,730 58
Philadelphie.	408,862	568,034	159,272 34
Brooklyn.	96,838	273,425	176,587 182
Baltimore.	169,034	214,037	44,983 27
Boston.	136,881	177,902	41,021 30
Nouvelle-Orléans.	115,373	170,766	54,391 47
Saint-Louis.	77,860	162,179	84,310 108
Cincinnati.	116,435	160,060	44,625 99
Chicago.	29,963	109,430	79,467 263
Buffalo.	42,251	84,000	41,739 99
Louisville.	45,194	75,196	32,002 74
Newark (N.-Jersey).	38,894	72,053	33,161 85
San-Francisco.	34,870	66,000	31,130 89
Washington.	40,001	61,400	21,399 53
Providence.	41,513	50,689	9,176 22
Rochester.	36,403	43,096	11,693 32
Détroit.	21,019	46,834	25,815 123
Milwaukee.	20,061	45,323	25,262 126
Cleveland.	17,034	43,530	26,516 156
Charleston (S. Carol.)	42,985	40,192	-2,791 -2
Troy.	28,785	39,633	10,868 36
Newhaven.	20,345	38,277	18,392 90
Richmond.	27,370	57,938	30,388 37
Lowell.	33,333	37,069	3,686 11
Jersey City.	6,856	29,256	22,480 327
Hartford.	17,966	29,168	11,202 62
Cambridge.	13,215	26,074	10,859 71
Roxburg.	18,364	23,137	6,773 37
Charleston (Massach.)	17,216	25,120	7,904 46
Worcester.	17,049	24,963	7,914 46
Nashville (Tenn.)	10,165	23,715	13,550 133
Reading (Pensylv.)	13,743	23,171	9,428 47

Les journaux des Etats-Unis nous apprennent que Mgr Kenrick, ancien évêque de Philadelphie, nommé archevêque de Baltimore, a pris possession de ce siège. Nous ne reproduirons pas le récit de la brillante réception que lui a faite sa nouvelle Eglise, mais nous dirons quelques mots des écrits du prélat. Dans le cours des dix dernières années, Mgr Kenrick a publié, à Philadelphie, plusieurs volumes de théologie dogmatique et morale, en langue latine; on y trouve des arguments, des cas de conscience et des faits qui jettent beaucoup de lumière sur l'état actuel du protestantisme américain.

Le vénérable auteur l'avait dédiée à S. S. Grégoire XVI. Elle nous paraît particulièrement remarquable par le talent et l'érudition avec lesquels l'auteur rétorque les objections des protestants. Mgr Kenrick cite au long les textes de leurs docteurs et montre ensuite toute la futilité de leurs arguments. Quant aux principes, la théologie morale de l'archevêque de Baltimore marche dans les voies de saint Alphonse de Liguori.

Consécration de trois cathédrales aux Etats-Unis,
en 1852.

La cathédrale de Louisville, sur les bords de l'Ohio, a été consacrée, le 3 octobre, par Mgr Purcell, archevêque de Cincinnati, le même prélat qui assista le malheureux Bocarmé jusqu'à l'échafaud, et que les journaux libéraux belges appelaient archevêque *in partibus infidelium*. Les francs-maçons de Bruxelles ne sont pas forts sur la géographie, et ce nom classique de *Cincinnati* leur faisait croire qu'il s'agissait de quelque antique cité en ruines de l'Afrique romaine, au lieu d'une ville populeuse de l'Etat d'Ohio, qui, en 1793, contenait seulement 500 habitants, et qui, aujourd'hui, en a 60,000. — La dédicace avait également appelé à Louisville Mgr Kenrick, archevêque de Saint-Louis, huit évêques, un abbé miré, des Dominicains, une quarantaine d'ecclésiastiques; et ces imposantes cérémonies ont revêtu un caractère plus auguste encore par la présence d'un si nombreux clergé.

Louisville n'est devenu siège épiscopal qu'en 1841, et, avant cette époque, l'évêque qui gouverne l'Etat de Kentucky prenait son titre de la petite ville de Bardstown. Jusqu'en 1808, l'évêque de Baltimore avait été seul chargé de l'administration religieuse des Etats-Unis; mais alors le Saint-Siège éleva Mgr Carroll au rang de métropolitain, et fonda, pour suffragants, quatre nouveaux sièges épiscopaux, à New-York, Boston, Philadelphie et Bardstown. Cet acte, si important pour l'Eglise, était pris au moment où le gouvernement impérial, s'emparant des Etats romains, tenait le Pape séquestré au Quirinal, et il prouve combien

le vénérable Pic VII, malgré les inquiétudes de sa position, savait pourvoir aux besoins religieux de la chrétienté. Quelques jours après la publication de cette bulle, il était enlevé par les gendarmes du général Radet. Le village de Bardstown avait été choisi comme étant peuplé, en majorité, de catholiques, et c'est là que Mgr Flaget, d'heureuse mémoire, a résidé pendant trente-trois ans. Mais, en 1841, cette localité ne prenant pas d'extension, tandis que Louisville se développait, grâce à sa situation commerciale, le Saint-Siège ordonna la translation du siège épiscopal, et aujourd'hui Louisville compte sept églises, dans deux desquelles la prédication se fait en allemand, un collège de Jésuites et un couvent de Dames du Bon-Pasteur. Bardstown a conservé plusieurs établissements religieux, un séminaire, un collège, des couvents, qui y sont plus convenablement placés que dans une grande ville. De plus, le diocèse possède le monastère de Sainte-Rose, fondé par les descendants spirituels de ces Dominicains anglais qui, après avoir été chassés de la Grande-Bretagne à l'époque de la réformation, établirent en Belgique une province anglaise de leur ordre, d'où ils furent encore bannis en 1805. Sainte Rose était une religieuse de Lima, qui a été prise pour la patronne des Dominicains en Amérique. Enfin, près de Louisville s'élève l'abbaye de la Trappe de Gethsemani, établie en 1848. Elle compte soixante-deux religieux, dont vingt appartiennent au chœur, et l'abbé Marie Eutrope a les privilèges de la mitre et de la crosse. On voit que le diocèse de Louisville est riche en institutions religieuses, et Mgr Spalding, qui le gouverne actuellement, est le digne successeur de Mgr Flaget, ce saint enfant de l'Auvergne, mort en 1850 à l'âge de quatre-vingt-sept ans. L'église où l'évêque a officié, jusqu'à ce jour, était déjà un bel édifice pour l'Amérique; mais l'accroissement de la population catholique demande, chaque jour, de nouveaux temples, et la cathédrale récemment consacrée est digne, par ses vastes proportions et sa noble architecture, de recevoir un prélat.

La dédicace de la cathédrale d'Albany aura lieu le dimanche 14 novembre. C'est un très-bel édifice gothique en pierres, situé dans une position avantageuse, dominant le fleuve Hudson. Les vitraux peints ont été donnés par différentes paroisses du diocèse, chaque paroisse faisant le présent d'une fenêtre, et l'autel, en marbre blanc, a été sculpté à Paris. Albany, capitale de l'Etat de New-York, est situé à soixante lieues au nord de la ville de ce nom. Jusqu'en 1847, Albany avait fait partie du diocèse de New-York; mais, à cette époque, un nouveau siège y a été établi, et Mgr Mac Closkey aura, dans quelques jours, la satisfaction d'y officier dans une église monumentale qui serait admirée même à côté de nos magnifiques basiliques.

Enfin, le dimanche 21 novembre sera témoin de la consécration de la cathédrale

de Cleveland, sur les bords du lac Erié. C'est une église en briques, d'apparence plus modeste que la belle cathédrale d'Albany; mais le diocèse de Cleveland n'a pas les mêmes ressources. Mgr Rappe a été sacré en 1847 premier évêque de Cleveland, et ce vénérable fils de Flandre a importé, dans son diocèse, de saintes colonies de religieuses de Boulogne. L'autel et son retable gothique, en chêne, ont été sculptés dans la bonne ville de Saint-Paul-de-Léon, en Bretagne, et c'est un simple menuisier de campagne, le respectable et pieux Saint-Yves, que la foi a transformé en artiste de talent pour l'ornementation des églises. Guidé par les leçons d'un de nos amis, archéologue distingué, M. Pol de Courcy, Saint-Yves, passionné pour le gothique, opère une révolution dans les églises de Basse-Bretagne; partout où on l'appelle pour une réparation, il fait disparaître les boiseries de mauvais goût et les chapiteaux corinthiens; il rétablit des ornements en harmonie avec l'architecture du temple sacré, et son habile ciseau se complait dans les ogives et les colonnettes, les rosaces et les clochetons. Il met de la dévotion dans son travail; comme les modestes tailleurs d'images du moyen âge, et il est heureux de la pensée qu'un autel sorti de ses mains ira orner une église du Nouveau-Monde, où il s'imagine que de nombreux sauvages viendront assister au saint Sacrifice. Nous avons eu entre les mains la facture de cet autel portant ces mots : *Commandé à Saint-Yves, par M. de Goesbriand, missionnaire apostolique dans les contrées lointaines.* Et nous nous réjouissons de voir la France, qui rend tant de services aux missions du monde entier par ses missionnaires, ses religieuses, ses aumônes, être aussi utile au catholicisme par son industrie et le travail de ses ouvriers.

Un autre fait consolant pour la religion, c'est l'ouverture à Philadelphie d'une église pour les Italiens sous l'invocation de sainte Marie-Magdeleine. C'est le 17 octobre qu'a eu lieu cette cérémonie, et le Père Cajetan Mariani, nommé curé des Italiens, a prononcé dans leur belle langue un sermon qui a vivement impressionné ses auditeurs. C'est la première chapelle aux Etats-Unis où la prédication se fera dans le langage harmonieux de Pétrarque et du Dante, et jusqu'à ce jour la population italienne, composée en majorité de réfugiés politiques, s'était peu occupée de s'organiser pour bâtir une église. La présence de l'archevêque de Bogota à New-York rapproche aussi le moment où une église y sera ouverte pour les Espagnols. Mgr Mosquera s'intéresse à cette fondation; malgré la grave maladie qui le mine, le salut des âmes le fait agir jusque dans son exil, et il s'enquiert avec zèle du nombre des Espagnols qui habitent New-York, de leur demeure et de leurs moyens d'existence, afin de les grouper autour d'un même autel, où, en méditant sur la patrie céleste, ils trouveront une patrie sur la terre. Cette pieuse pensée du vénérable

prélat nous rappelle que la fondation de l'église des Français de New-York est due à l'initiative et à la munificence de M. de Forbin-Janson, également banni de son diocèse et persécuté; et c'est ainsi que toutes les langues de la terre célèbrent la gloire de Dieu sur cette terre, où la présence d'un prêtre catholique n'était pas tolérée il y a cent ans.

On bâtit encore de nouvelles cathédrales à Philadelphie, à Buffalo, à Charlestown; celle de Pittsburg, incendiée il y a deux ans, se relève de ses cendres plus belle qu'autrefois; celle de la Nouvelle-Orléans, construite par les Espagnols au siècle dernier, a été cette année restaurée et agrandie. Partout enfin les évêques d'Amérique s'efforcent, dans la mesure de leurs faibles ressources, d'élever au Seigneur des temples grandioses et imposants. Des esprits chagrins ne craignent pas de déplorer cette tendance, et voudraient que tous les secours de la Propagation de la foi fussent consacrés à élever de modestes chapelles partout où le besoin s'en fait sentir. Mais pour l'avenir de la religion en Amérique, il est essentiel de présenter quelques vastes églises où les cérémonies du culte puissent être célébrées avec pompe et solennité; il est désirable que le catholicisme ne semble plus exclusivement la religion des pauvres et des Irlandais. Jusqu'à ce jour, dans d'étroites églises de bois, le protestant n'a jamais pu trouver de place, ou il n'a assisté qu'à des cérémonies écourtées par l'exiguïté du local; et il est d'une haute importance que ceux de nos frères séparés, que la curiosité attire dans nos temples, en emportent une impression profonde d'où pourront résulter, avec le secours de la grâce, de consolantes conversions. (Univ.ers.)

Recensement de la population des Etats-Unis en 1860.

On écrivait de New-York, le 17 novembre 1862, au *Moniteur* :

« On vient de publier, sous les auspices du secrétaire d'Etat de l'intérieur à Washington, les tableaux du recensement des Etats-Unis pour l'année 1860.

« Il résulte de cet intéressant travail qu'en 1860 la population des Etats-Unis était de 31,445,080 habitants. Elle ne s'élevait en 1850 qu'au chiffre de 23,191,876 habitants; c'est donc, pour cette période de dix années, une augmentation de 8,225,464 habitants, ou de 35,87 0/0.

« La population des Etats-Unis peut se diviser en trois grandes classes : 1° la population blanche; 2° la population de couleur, libre; 3° les esclaves. Le tableau suivant indique l'accroissement survenu dans chacune de ces classes de 1850 à 1860 :

	1850	1860	Augment.
Population blanche,	19,333,114	26,975,578	37,97 0/0
Id. de couleur, libre.	431,449	480,005	12,53 0/0
Esclaves.	3,201,315	3,953,760	23,59 0/0

« Du recensement de chacun des Etats ou

territoires, il résulte qu'il n'y a eu de diminution nulle part.

« Il est assez remarquable que la population noire libre est la classe qui a le moins augmenté dans tous les Etats : la Caroline du Sud seule présente une exception à cette règle, cette classe ayant au contraire progressé, sur ce territoire, dans une proportion plus forte que les populations blanche ou esclave.

« Parmi les Etats dont la population s'est le plus rapidement développée, il faut citer celui de New-York, où l'augmentation a été de 25,29 0/0; puis la Pensylvanie, où elle a été de 25,71 0/0; enfin l'Illinois, où l'accroissement de la population s'est élevé en dix ans à 101,06 0/0.

« Si l'on considère le chiffre de la population des Etats par rapport à leur étendue, on trouve en première ligne les Etats manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre; le Massachusetts, qui contient 157 habitants par mille carré; le Rhode-Island, 133; le Connecticut, 98; viennent ensuite New-York, 84 habitants par mille carré; New-Jersey, 80, etc., etc.

« Les tableaux dressés par le département de l'intérieur démontrent que la population des Etats libres s'est accrue dans des proportions beaucoup plus considérables que celle des Etats à esclaves. »

Les Mormons aux Etats-Unis.

Un missionnaire Mormon des Etats-Unis, M. Bertrand, imprimait récemment à Paris un livre intitulé *Mémoires d'un Mormon*, dans lequel il n'hésite pas à publier la honnête statistique que voici :

Le recensement fait à la fin de 1858 porte à 3,617 le nombre des maris polygames.

Maris ayant sept femmes et davantage.	387
Maris ayant cinq femmes.	730
Maris ayant quatre femmes.	1,100
Maris ayant plus d'une femme et moins de quatre.	1,400
Total.	3,617

Etat religieux des esprits aux Etats-Unis.

On écrivait récemment de New-York :

Le Président vient de publier une proclamation qui ne doit point passer inaperçue. Elle tend à caractériser un des côtés les plus importants et les plus curieux du conflit qui ensanglante l'Amérique : le côté religieux.

Dans cette proclamation, M. Lincoln recommande aux troupes de la république la stricte observance du *sabbat*; insiste sur l'importance pour l'homme et l'animal du repos hebdomadaire prescrit par la loi; ordonne que la discipline et les sentiments des soldats de la nation n'aient jamais à souffrir par la profanation du jour consacré au Seigneur; que la cause que défend l'armée ne soit jamais mise en péril par l'impiété, et conclut enfin en rappelant ces paroles de Georges Washington :

« Le général espère et demeure convaincu que tout officier et tout homme continuera

à vivre et à se conduire comme un soldat chrétien dans la défense des droits et des privilèges les plus chers de sa patrie. »

Personne n'a pu s'empêcher de remarquer, sans doute, depuis que la lutte est engagée, qu'en dehors de toutes les questions d'intérêt, de tous les entraînements de passion, de tous les heurts de la politique et du tempérament, on rencontrait à tout moment dans cette guerre un mobile particulier, une sorte d'impulsion, obstinément persistante, toujours la même à travers les événements, ne s'éclairant et ne se modifiant point par l'expérience, ne reconnaissant jamais aucune erreur, forte d'une conviction indomptable de son bon droit, aveugle comme une épée, étroite comme un verset, dévouée comme un martyr, inflexible comme un principe; ce mobile, cette impulsion, c'est le fanatisme traditionnel des Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Aux premiers temps où se leva la jeunesse du Nord, on s'en souvient encore, quoique les cours se soient bien refroidis depuis ces heures d'enthousiasme, ce n'était pas une guerre pour laquelle on parlait, c'était une croisade. Quand les régiments du Massachusetts ou de la Pensylvanie défilaient le long des rues, ce n'étaient pas des airs nationaux qu'ils chantaient, mais le cantique de John Brown :

« Le vieux John gît dans son tombeau, mais son âme vit avec nous. »

A cette époque, il y avait autant de prédicateurs que d'hommes dans cette première armée de la république, qui alla se faire vaincre si cruellement à Manassas. Le caporal prêchait, le sergent prêchait, le capitaine catéchisait, et le général ne dédaignait pas de semer la parole de vie en passant les revues. On se croyait en plein dix-septième siècle, à Morston Moor ou bien à Naseby, et l'on eût dit l'armée de Cromwell. Tous les émigrés puritains du vieux Penn étaient sortis de leurs tombeaux, et c'était là vraiment un spectacle étrange, qui ne laissait pas que de frapper l'esprit et de saisir le cœur, que la vue de tous ces hommes dont l'ardent fanatisme faisait un singulier contraste avec cette société américaine, éprise de commerce, de banque et d'industrie, au milieu de laquelle ils se levaient.

Les Universités aux Etats-Unis.

Il y a aux Etats-Unis 128 Universités à qui le gouvernement a octroyé le droit de conférer le doctorat, mais qui presque toutes sont, moins que les lycées et les collèges secondaires. Voici la statistique de ces Universités d'après les divers cultes; car ordinairement à leur tête se trouve le clergé :

Catholiques,	11
Presbytériens,	78
Baptistes,	16
Méthodistes,	14

Episcopaliens, 8
Nouvelle-Jérusalem, 1

La principale Université, dit Harvard, *Alma Mater*, est à Cambridge (Massachusetts), et a la faculté de théologie de la secte Unitarienne. Cependant, dans le testament de Washington, le grand libérateur recommande l'établissement d'une Université centrale et modèle, ce qui n'a jamais été exécuté.

Université de Saint-Louis. — Extrait d'une Lettre du R. P. de Smet à un de ses confrères.

Université de Saint-Louis, 6 février 1853.

« Mon révérend Père, quelques données sur les Etats-Unis vous feront peut-être plaisir. Voici un aperçu de notre situation : la Société de Jésus marche ici à pas lents, mais dans une progression continue; elle y possède déjà 17 collèges, et ce nombre doublerait bien vite, si nous avions le personnel nécessaire aux établissements réclamés. Des demandes, des propositions, souvent très-favorables, de la part des évêques, nous arrivent de tous les points de l'Union, même du Nouveau-Mexique et de la Californie. Mgr Lamy vient de nous adresser la lettre la plus pressante pour venir à son secours : il n'a ni école, ni collège dans tout son diocèse; c'est à peine s'il compte douze prêtres pour administrer les sacrements à environ cent mille catholiques, dont dix mille sont des Indiens convertis.

« Le chiffre des catholiques aux Etats-Unis est de près de quatre millions. Chaque année, il nous arrive de l'Europe de cent à deux cent mille émigrants catholiques, et ce nombre s'augmente de jour en jour, à mesure que la navigation devient plus facile, plus prompte et moins coûteuse. Pour diriger ces millions de fidèles, on compte en tout environ quatorze cents prêtres réguliers et séculiers. Les vocations sacerdotales sont encore très-rares en Amérique, et sont loin de correspondre aux besoins toujours croissants. Ce manque de prêtres, surtout de religieux fidèles aux institutions primitives de leurs fondateurs, se fait vivement sentir dans un pays où le protestantisme, l'indifférence, l'irréligion et l'infidélité se répandent comme un torrent dans toutes les directions, et entraînent après eux des milliers et des milliers de catholiques. Les nouveau-venus se trouvant ainsi entourés de funestes exemples, et dans des lieux où il n'y a ni prêtres, ni églises, ni écoles, un grand nombre d'entre eux, ou du moins la plupart de leurs enfants, perdent insensiblement la foi. Comme l'Europe ne saurait arrêter cette vaste émigration, elle devrait, en justice, envoyer un plus grand nombre de prêtres zélés dans ces parages, pour y maintenir leurs compatriotes dans la religion de leurs pères.

« D'après les statistiques données par deux illustres prélats américains, Nosseigneurs Bruté et England, plusieurs millions de catholiques, et leurs descendants surtout.

ont fait ici naufrage : ils attribuent ce grand malheur au manque de prêtres. En effet, dès qu'un ecclésiastique zélé s'établit dans un endroit et y bâtit son église, aussitôt une belle chrétienté se forme autour de la maison du Seigneur ; et il se trouve actuellement en Amérique un très-grand nombre de congrégations aussi ferventes que les meilleures paroisses d'Europe. Ici, dans la ville de Saint-Louis, on compte déjà 12 églises et un bon nombre de maisons religieuses. Dans l'église de Saint-François-Xavier, attachée à notre Université, le chiffre des communions s'élève, chaque année, à trente ou quarante mille. Les conversions du protestantisme y sont aussi très-fréquentes.

« DE SMET, S. J. »

Le Massachussets.

« Le Massachussets, que l'on peut considérer comme le représentant de la Nouvelle-Angleterre, parce que c'est l'Etat du Nord le plus riche, le plus peuplé et le plus influent, écrit un voyageur, est, comme l'Angleterre, un Etat à la fois commerçant, agricole et industriel. Les districts que j'ai visités ne sont qu'agricoles et industriels. Les hauteurs, à peu près aussi élevées que celles du Derbyshire, sont couvertes de fermes bien cultivées ; les vallées contiennent des cours d'eau qui sont utilisés par les filatures et par les forges.

« Des villages et des villes se sont formés ainsi dans toutes les vallées, et les fermes environnantes y trouvent un marché pour leurs produits. La prospérité est générale, et, par la richesse de la culture et la beauté pittoresque du paysage, ces contrées peuvent rivaliser avec quelques-uns des sites les plus célèbres de l'Angleterre. Chaque ville a son école entretenue par l'impôt et ouverte gratuitement au riche comme au pauvre. Ces établissements offrent des degrés d'instruction différents, depuis la modeste école des districts agricoles établie au milieu des habitations des fermiers, de manière que les enfants puissent s'y rendre à pied, jusqu'aux écoles des grandes villes où l'enseignement se rapproche de celui d'Eton et de Harrow, et qui envoient les meilleurs élèves à Cambridge. Ces côtés caractéristiques de la Nouvelle-Angleterre se retrouvent dans la partie occidentale de l'Etat de New-York, dans l'Ohio, le Michigan et l'Illinois septentrional ; je ne sais s'ils existent également dans les Etats plus méridionaux ou occidentaux, que je n'ai pas visités. »

Les Sociétés secrètes en Amérique.

Les sociétés secrètes pullulent en Amérique. Voici quelques détails que nous fournit le *Franc-Maçon* sur une association analogue à la Maçonnerie, et qui est certainement inconnue en France.

Ordre indépendant des Odd-Fellows. — Depuis quelque temps, les journaux des divers Etats qui composent l'Union américaine nous arrivaient remplis des récits de

funérailles magnifiques célébrées par les nombreuses loges d'une association mystérieuse, en l'honneur de Thomas Wildey, leur fondateur en Amérique. Comme cette association offre par son but, ses tendances, ses rites et ses mystères, bien des points de ressemblance avec l'ordre maçonnique, nous avons cru que quelques détails sur cet ordre ne manqueraient pas d'intérêt, et voici ce que nous avons pu recueillir à ce sujet :

L'ordre des Old-Fellows (compagnons étranges ou originaux), déjà ancien en Angleterre, où il rend les plus grands services, ne comptait aux Etats-Unis, en 1817, aucune loge régulière de son rite. A cette époque, un Anglais, nommé Thomas Wildey, né à Londres en 1781, émigra en Amérique, et vint se fixer à Baltimore, Etat de Maryland. Esprit actif, cœur généreux et ardent, caractère ferme et persévérant, il conçut la pensée de doter l'Union de loges semblables à celle dont il faisait partie dans la Grande-Bretagne. Aidé de quelques FF. . . dévoués, qui, jusqu'alors, avaient vécu dans l'isolement sous le rapport de l'affiliation, il établit une correspondance avec la loge-mère de Preston (Angleterre), obtint une patente régulière, et fonda en 1819, à Baltimore, la loge « Washington, » qui devait, grâce à l'énergique impulsion de son Noble Grand (c'est le titre qui correspond à celui de Vén. . . dans l'ordre maç. . .), donner bientôt naissance à tant de sœurs. Pendant près d'un demi-siècle, cet infatigable champion de l'humanité a consacré tous ses instants à l'extension et à la prospérité de son ordre, et nous sommes persuadés que nos lecteurs partageront notre admiration pour Thomas Wildey et pour ce peuple américain, tant calomnié aujourd'hui, quand nous leur aurons dit que l'ordre des Odd-Fellows, qui n'avait pas, en 1816, un seul lieu de réunion en Amérique, y compte aujourd'hui 3,420 loges disséminées sur toute sa surface.

Quant aux principes de cet ordre secret, il se résume dans sa devise : *Vérité, Charité, Amitié fraternelle.* On le voit, cette belle devise pourrait être revendiquée par les francs-maçons ; pourtant, nous croyons pouvoir dire que nous considérons la maçonnerie comme travaillant dans un ordre d'idées et de faits supérieur à celui des Odd-Fellows, qui circonscrivent les bienfaits de l'association aux seuls membres, à leurs veuves et à leurs orphelins. — Ludovic LÉCHAUT (des *Amis du peuple*, O. de Pontoise.)

Comment on nomme un évêque protestant aux Etats-Unis.

La ville de New-York possède un archevêque catholique dont la réputation de sainteté et de savoir est telle qu'il était question récemment de l'élever à la pourpre romaine ; mais elle jouit d'un évêque protestant, le révérend Benjamin Ouderdonk, qui fut élu à ce poste en 1830. Depuis une dizaine d'années ce prélat a été interdit de ses fonctions par la même assemblée qui l'avait nommé ; des désordres déplorables

dans ses mœurs ont amené ce jugement qui le suspend, et dans le procès une quantité de femmes de ministres vinrent déposer des libertés que le grave évêque se permettait à leur égard. Chaque année, à la convention annuelle du diocèse, la question d'une élection nouvelle était débattue; mais les partisans de l'évêque interdit parvenaient à faire ajourner les débats. — Enfin, à la dernière convention, on a décidé de nommer un administrateur provisoire du diocèse, et le 26 de septembre, après huit tours de scrutin, le révérend docteur Creighton a été élu coadjuteur du docteur Onderdonk. La convention qui a procédé à cette élection se composait de deux ordres, le clergé et les laïques délégués des paroisses, en nombre égal à celui des ministres. Dans chaque ordre, cent quatre-vingt-dix membres ont pris part au vote, et le candidat, pour être élu, dut réunir la majorité simple, tant des laïques que du clergé. Après la proclamation du scrutin, ce qu'on appelle *le témoignage canonique de l'élection*, a été dressé en ces termes et signé par les membres de la convention :

« Nous soussignés, pleinement convaincus combien il est important que la fonction sacrée de l'épiscopat ne soit pas conférée indignement, et fermement persuadés que c'est notre devoir de rendre témoignage, en cette occasion solennelle, sans partialité ou affectation, nous témoignons en présence de Dieu que le révérend docteur Creighton ne peut pas être accusé justement d'erreurs en religion ni de vices dans sa vie privée, autant que nos informations nous permettent de l'affirmer; et que nous ne connaissons pas d'empêchement qui puisse s'opposer à ce qu'il soit consacré évêque. Nous déclarons même que dans notre conscience nous le croyons assez instruit, suffisamment ferme dans sa foi, de mœurs pures et vertueuses et d'un caractère édifiant, ce qui le rend propre à remplir la charge d'évêque à l'honneur de Dieu et à l'édification de son Eglise. »

Grâce à ce certificat de bonnes vie et mœurs, le docteur Creighton est déclaré digne de faire un bon évêque parmi des protestants. C'est bien cela l'honnête homme vêtu de noir, qu'a si bien défini par M. de Maistre, et qui ajoute : « Le prédicateur de la foi est toujours considéré, mais le prédicateur du doute est toujours ridicule. Partout donc où l'on doute, le ministre est ridicule, et réciproquement, partout où il est ridicule, on doute. » Quel besoin, en effet, d'avoir un individu pour vous dire que vous ne devez ajouter aucune foi en ses paroles, qu'il n'a aucune autorité par lui-même et que la voix seule de la conscience et la raison particulière enseignent la manière d'interpréter la parole de Dieu ?

Le docteur Creighton appartient au parti du *High Church*, de la Haute-Eglise, qui a produit les puseïstes en Angleterre et qui conserve, des dogmes de l'établissement d'Elisabeth, le respect pour la tradition, la

confiance dans les bonnes œuvres, la reconnaissance d'un certain libre arbitre et la foi en la présence *momentanée* de Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel. Ce parti est en très-grande majorité parmi les trente-deux évêques protestants des Etats-Unis, tandis que le parti calviniste et fataliste du *Low Church*, qui ne croit même plus à la grâce du baptême, est en possession de vingt-cinq évêchés sur les vingt-sept d'Angleterre. Cela vient de ce qu'en Amérique l'élément ecclésiastique exerce encore une part d'influence sur les élections épiscopales, pendant que dans la Grande-Bretagne, les nominations étant à la discrétion d'un John Russell ou de ses pareils, le ministre de la reine ne songe qu'à gratifier ses créatures de positions lucratives, sans aucune enquête sur leur foi. (Univers.)

Héroïque dévouement de deux évêques catholiques des Etats Unis, leur sainte mort.

Philadelphie, 10 octobre 1854. — « Notre épiscopat vient de faire deux pertes qui lui sont bien sensibles. écrivait-on aux Conseils de l'œuvre pour la Propagation de la Foi. Ce sont Mgr Gartland, évêque de Savannah, et Mgr Barron, évêque-missionnaire, morts tous les deux sur le champ de charité. Le premier a été victime de la fièvre jaune, qui depuis deux mois fait des ravages épouvantables à Savannah; et le second est tombé de fatigue et d'épuisement. Toutes les gazettes protestantes ont rendu justice à leur mémoire, en proclamant leur héroïque dévouement dans les soins assidus qu'ils ont donnés à leurs ouailles affligées. L'épouvante était partout; mais ces deux prélats, entièrement résignés à la volonté divine, et fermant les yeux sur leur propre danger, ne pensèrent qu'à voler de malade en malade, afin d'administrer à tous les consolations de la religion. Ils ont été noblement secondés par le petit nombre de prêtres qui se trouvaient à Savannah, MM. Barry, Kirby et O'Neil. Après la mort de Mgr Barron, Mgr Gartland s'est trouvé seul avec un seul prêtre, les autres étant atteints de l'épidémie régnante; alors il s'est procuré une petite voiture à une place, et il a pu, avec toute la célérité possible, prendre sur lui-même la tâche de porter des secours à tous ses malades, tâche qui était bien douce pour son cœur, puisqu'elle lui était tracée de la main de Dieu. Le Ciel n'a pas voulu laisser tant de zèle plus longtemps sans récompense; sa couronne était prête, il a été appelé pour la recevoir. Quand nos deux évêques ont vu ce terrible fléau commencer ses ravages, ils ont dû s'offrir personnellement comme victimes de la justice divine! Après la mort du dernier, nous avons vu l'épidémie diminuer, et on la dit presque entièrement disparue.

« Au milieu de ces jours de deuil, il y a eu un orage des plus violents; la toiture de l'église et celle du presbytère ont été enlevées, et la pluie à torrents descendait d'étage en étage. Mgr Barron se mourait alors; il

a fallu le descendre au rez-de-chaussée, puis le transporter dans une famille catholique, où tous les soins que demandait sa situation lui ont été prodigués. Mgr Gartland, à son tour, y a été reçu avec tout l'empressement possible, et c'est là aussi qu'il est mort. Un fils de cette famille respectable, nommé Prendergast, est maintenant au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, où il vient d'être ordonné prêtre.... »

ANGLETERRE.

	Population.		
	1850	1860	Augm.
L'Angleterre et la Principauté de Galles ensemble :	17,927,609	20,061,725	2,134,116
Iles adjacentes (Iles in the Brit. seas)	143,196	145,779	683
Ile de Man	52,387	52,339	48
Ile de Jersey	57,020	56,078	942
Ile de Guernesey	29,806	29,846	40
av. Herm et Jethou	5,333	4,933	400
Ile d'Alderney	380	383	3
Ile de Sark	—	—	—
Total (Angleterre, Princip. de Galles et Iles)	18,070,735	20,205,504	2,134,769

(*) Augmentation réelle, les soldats et matelots absents y compris : 2,169,376.

Progrès du Catholicisme en Angleterre.

	Eglises bâties.	Prêtres.	Fidèles.
De 1780 à 1790	6	360	85,000
1790 à 1800	18	—	—
1800 à 1810	16	—	—
1810 à 1820	26	—	—
1820 à 1830	39	—	—
1830 à 1840	90	—	—
1840 à 1849	144	700	1,000,000
Total des églises et chapelles	333	—	—

Il y a quarante autres églises et chapelles en construction en Angleterre. Celle de Saint-Georges à Londres, commencée le jour de l'Immaculée-Conception de la très-sainte Vierge, est terminée, et on en a fait bâtir sept autres. A Greenwich, à deux lieues de Londres, à l'hôpital royal de la marine, on a fait construire une église d'oute beauté, sur la colline auprès de l'Observatoire; on l'appelle l'*Etoile de la Mer*. A Manchester, on en a bâti quatre.

Sous le titre de *Conversion de cent cinquante ministres anglicans*, etc., etc., a paru un opuscule qui rend compte jusqu'à l'année 1847 des conversions les plus notables dont l'Angleterre a été témoin dans ces derniers temps.

Les récentes conversions de l'Angleterre, tel est le titre d'un petit volume qui a paru chez les éditeurs Sagnier et Bray. Ce travail se compose de notices sur l'archidiacre Manning et sur lord vicomte Feilding, des motifs de conversion des révérends

W.-H. Anderson et H.-W. Wilberforce frère de l'évêque d'Oxford. On y trouve, en outre, une lettre du révérend M. Seratton à l'auteur, et une liste raisonnée des conversions remarquables, parmi lesquelles *soixante-trois* ministres anglicans et plus de *cent soixante-cinq* personnes de distinction : lords, membres de l'aristocratie, du parlement, de l'armée, de la magistrature, du barreau, etc., etc.

Le journal protestant l'*Oxford Herald* déplorait en ces termes le mouvement si remarquable qui entraînait ses coreligionnaires à embrasser la foi catholique : « Nous sommes inondés de nouvelles conversions au catholicisme. Il serait dangereux et même funeste d'en publier les noms; mais si ce que l'on dit est vrai, des duchesses, des marquises et des personnages encore plus considérables se convertiraient chaque jour à l'Eglise romaine. On cite même des hommes d'Etat et des pasteurs. Quelques-uns de ces personnages ne sont point pucistes, mais ont été élevés dans des doctrines opposées. Oui, l'école évangélique fournit aussi son contingent à ces séparations extraordinaires et déplorables. Ainsi, à Ferksire, un ministre, oncle de l'un des pasteurs évangéliques les plus éminents, s'est converti au catholicisme. On dit qu'un membre du ministère Russell a la même intention et qu'il est poussé à cette démarche par l'exemple de plusieurs de ses parents et amis. »

Sectes de l'anglicanisme en 1857.

Le nombre d'églises et chapelles affectées au service du culte anglican est de 14,152, recevant 5 millions 350 mille personnes, soit un peu plus que le quart de la population; les dissidents ou sectaires en possèdent plus de 20,000, construites, entretenues et exploitées à leurs frais et dépens; elles peuvent recevoir un peu plus de cinq millions de fidèles, c'est-à-dire un nombre presque égal à celui que reçoit l'Eglise établie.

Il serait impossible de passer en revue, dans les limites d'un article, les diverses sectes filles du schisme de Henri VIII; nous nous bornerons à donner un aperçu des principales.

Nous placerons au premier rang les *indépendants*, connus aussi sous le nom de *congrégationalistes*; cette secte, la plus ancienne et la plus influente rivale de l'Eglise établie, compte 3,244 églises pouvant recevoir un million de fidèles; elle est la plus répandue, la plus populaire et la plus respectée.

Après les indépendants viennent les *baptistes*, qui se subdivisent en plusieurs branches ou familles :

Particular Baptists, ou Baptistes spéciaux, possédant 1,947 églises. — *Undefined Baptists*, ou Baptistes indéfinis, 550. — *New connexion Baptists*, ou Baptistes de la nouvelle alliance, 182. — *General Baptists*, ou Baptistes généraux, 93. — *Scotch Baptists*, ou Baptistes écossais, 15. — *Seventh day Baptists*, ou Baptistes du 7^e jour, 2.

La secte connue sous la dénomination de méthodistes se compose des disciples de Wesley, qui se séparèrent de l'Eglise établie dans la seconde moitié du dernier siècle : elle forme un parti nombreux et puissant, qui se divise en wesleyens et méthodistes calvinistes ; les premiers se subdivisent comme il suit :

Alliance originale, ou originaire, 6,575 églises. — Nouvelle alliance, 297. — Méthodistes primitifs, 2,871. — Chrétiens bibliques, 482. — Association méthodiste, 419. — Méthodistes indépendants, 20. — Méthodistes réformateurs, 339.

Quant aux méthodistes calvinistes, ils se divisent en méthodistes calvinistes du pays de Galles, possédant 828 églises, et en méthodistes de Lady Huntingdon, possédant 109 églises.

Outre ces sectes principales nous devons signaler les quakers, qui ont 371 églises ; les unitaires en comptent 292, et les mormons 222. Il y a, de plus, 539 sectes secondaires ou congrégations isolées. Nous ne fatiguerons pas nos lecteurs de détails circonstanciés sur la situation respective de chacune d'elles. Mais nous devons remarquer que l'énumération qui précède s'applique seulement à l'Angleterre proprement dite, car chacun des trois royaumes, Ecosse, Irlande et Angleterre, a ses lois spéciales, ses religions et son caractère national très-distinct.

Le nombre des sectes protestantes que l'Angleterre représente dans ses missionnaires, envoyés chez les sauvages avec la Bible, fait dire à ces gens-là, qu'un livre d'où l'on tire tant de doctrines disparates, ou n'a rien de divin, ou ne doit pas être laissé à l'interprétation de chaque individu.

Les protestants sont malheureux dans leurs intrigues contre les catholiques italiens. Leur zèle s'exerce en ce moment par des distributions de soupe, pour attirer les pauvres, comme cela se pratique en Irlande, et par des *meetings* où la supercherie stimule la foi des récalcitrants. Rien n'est plus curieux que d'entendre les propagandistes protestants, anglais, suisses et italiens, dire au peuple : « Demandons au Saint-Esprit qu'il nous accorde le don de prier en diverses langues ! » Et les pauvres protestants payés par l'Alliance évangélique, cette persécutrice des catholiques en Angleterre, vocifèrent en trois langues et en chœur des imprécations contre l'Eglise et l'Italie papiste. Ce serait vraiment hideux, si ce n'était risible.

En dépit de toutes ces manœuvres, l'archevêque de Florence a, depuis trois ans, converti plus de protestants de toutes nations, que les Vaudois n'ont perverti de catholiques.

Une dame qui confesse en Angleterre et une secte de prophètes.

On annonçait dans la ville de Leeds, au mois de décembre 1851 :

— Madame Hoothwood, ayant reçu de son

mari les facultés requises pour entendre les confessions de la partie féminine de son troupeau, elle se trouvera à son tribunal tous les samedis, après la post-communion. Comme il est adjacent à celui de son mari, pour éviter toute erreur, on devra faire attention aux inscriptions *Ladie's, Gentlemen*, qui y seront apposées en caractères très-lisibles.

Les hommes seront rigoureusement et sans exception exclus du département de madame Hoothwood, mais l'exclusion des femmes de l'autre côté sera soumise aux exceptions suivantes : Les personnes dont les cas de conscience seraient de nature à ce que la solution dépassât les pouvoirs de madame Hoothwood, recevront d'elle un bulletin marqué : *Cas réservé* sur la présentation duquel il sera permis de passer du côté des hommes.

Les femmes observeront qu'elles doivent faire un léger changement dans les paroles du *Confiteor*, vu le sexe du ministre. Elles diront, au lieu de *tibi pater* et *te pater, tibi mater*, etc.

N. B. Madame Hoothwood reçoit les communications par correspondance et y répond par le retour du courrier. Les lettres doivent être marquées *particulières, département des femmes*, et être mises sous une enveloppe en blanc, avec timbre de poste inclus.

— Une secte protestante anglaise, dirigée par une espèce de prophète appelé le docteur Cumming, prêche, depuis plusieurs années, la fin du monde en Angleterre et en Amérique. Les adeptes de Cumming aux Etats-Unis annoncent cette catastrophe pour 1867. Ils racontent, avec le ton de la plus profonde conviction, que les saluts, c'est-à-dire ceux qui partagent leur opinion, disparaîtront incessamment de ce monde sans laisser de traces de leurs dépouilles mortelles, et qu'ils reviendront formant l'armée céleste à la tête de laquelle Jésus-Christ descendra sur la terre, en 1867, pour détruire l'Antechrist à la grande bataille d'Armageddon, en Palestine. Comme preuve de la vérité de leurs prédications, ils disent : « Ouvrez l'*Apocalypse* au 12^e verset du VI^e chapitre : le tremblement de terre dont il est question, n'est autre que la révolution française de 1789 ; l'éclipse du soleil est la mort de Louis XVI, et la lune teinte de sang représente la fin tragique de Marie-Antoinette. »

Situation de l'Eglise anglicane.

De nos jours comme du temps de Bossuet, les sectes protestantes qui pullulent sur le sol fécond de la Grande-Bretagne se chamaillent avec opiniâtreté, et se lancent à la tête les lambeaux de leurs croyances respectives. C'est là un exercice de gymnastique qui a toujours été en faveur chez les Anglais, et ils n'ont cessé de le cultiver concurremment avec la boxe. L'un n'exclut pas l'autre : il y a quelques mois, un pasteur gradué, attaché à l'université d'Oxford, se permettait, dans la cour de cet établissement, d'é-

pousseler d'importance, à coups redoublés de cravache, la soutane d'un pauvre vicaire qui avait négligé de dire le bénédicité protestant au commencement d'un banquet, par égard pour deux Juifs assis parmi les convives. Le patient ne dut qu'à l'intervention des domestiques de ne pas avoir les oreilles et les épaules profondément taillées. Quant au belliqueux pasteur, il fut puni d'une amende de quelques livres sterling, mais, bien loin de s'amender, il déclara en plein tribunal que si la chose était à refaire il recommencerait en frappant plus dur qu'il ne l'avait fait, afin d'apprendre à son frère à négliger de dire le bénédicité par égard pour des enfants d'Israël. Les aménités de ce genre n'ont rien de surprenant en Angleterre; il n'est pas rare de voir, dans ce pays, les apôtres de deux sectes rivales argumenter d'une manière pittoresque, à la manière des coqs, nous ne dirons pas au grand scandale, mais au divertissement de la foule des indifférents qui forment, d'après la statistique du gouvernement, plus de la moitié de la population. Malgré ces querelles et ces incidents que l'on regarde là-bas comme des détails, les affaires de l'Eglise anglicane se maintiennent dans une situation relativement satisfaisante. Bien qu'entourée, comme la mère Gigogne, d'une progéniture très-nombreuse, indisciplinée et souvent rebelle, elle avait conservé jusqu'à ces derniers temps une attitude assez calme et un certain air de dignité inspirée par de magnifiques appointements. Elle se voyait même obligée de vivre en paix et côte à côte avec une société d'athées qui existe à Londres depuis longtemps et où, pour toute foi religieuse, on professe l'athéisme le plus complet et le plus radical. Les membres de cette association ne sont pas admis comme témoins dans les tribunaux parce qu'ils ne peuvent prêter serment sur rien au monde. C'est là, par parenthèse, une source d'embarras pour les juges, et une entrave à la marche de la justice.

Telle était, jusqu'à ces derniers temps, la situation dans laquelle l'Eglise mère (*mother Church*) s'est maintenue en s'appuyant sur l'Etat et sur les millions dont elle dispose.

Mais cette tranquillité apparente a fait place à une fermentation, à une agitation inquiète qui a gagné l'Eglise mère et les enfants de toute couleur et de toute espèce sortis de son sein. Elle offre aujourd'hui le tableau d'une ville assiégée dans laquelle l'ennemi vient de pénétrer par ruse. En effet, l'ennemi n'est pas seulement aux portes de la place, il est *intra muros*. Voici le fait : Plusieurs ecclésiastiques anglicans, très-connus dans le monde savant et attachés à l'Université d'Oxford, viennent de publier un ouvrage intitulé *Essais et Revues*, dans lequel ils appliquent à la Bible et à l'Evangile les théories critiques les plus déléterres qu'ait enfantées le rationalisme allemand dans l'esprit de Strauss et de Feuerbach. Ils font table rase de tout ce que le protestan-

tisme anglican avait conservé de la religion chrétienne, sans laisser subsister un seul dogme, une seule tradition. Pour tous ceux qui acceptent les doctrines de ces écrivains, et ceux-là sont nombreux, il ne reste de l'ancien et du nouveau Testament que la couverture. Cette publication impie jouit d'une vogue effrayante non-seulement en Angleterre, mais dans les colonies, et particulièrement en Australie. Plusieurs éditions ont été épuisées en quelques mois, et la presse a dû suppléer à la lenteur de l'imprimerie en publiant dans les journaux les extraits les plus importants de cet écrit si avidement recherché. Des réfutations ont été tentées, mais elles n'ont pas trouvé de lecteurs. Les évêques se sont réunis dans des *meetings*, et la vue du danger qui menace leur Eglise les a portés à se constituer en autorité supérieure, en se mettant ainsi en contradiction flagrante avec le principe fondamental du protestantisme. De même que le président Lincoln s'est érigé en despote en face de la révolution, les chefs de l'Eglise anglicane se sont arrogé le pouvoir de juger les hérétiques et les schismatiques; ils rétablissent ainsi, à leur profit, cette unité de juridiction religieuse qu'ils ont toujours repoussée chez eux et qu'ils condamnent chez les catholiques. La force des choses et l'imminence du péril les a contraints à tomber dans une inconséquence qui ruine toutes leurs doctrines par la base. Les ecclésiastiques rationalistes d'Oxford sont aujourd'hui condamnés, mis au ban de l'Eglise, et l'un d'entre eux vient de donner sa démission pour des motifs qu'il expose dans une lettre publiée par les journaux anglais.

Malgré cette exécution, le calme n'est pas rétabli ni dans le sein de l'Eglise ni dans le sanctuaire. L'ouvrage dont nous parlons a produit un effet immense et déplorable au point de vue chrétien. Toutes les sectes sentent très-bien que les arguments employés dans cet écrit tendent à détruire toutes les bases de la religion, même la plus protestante. La désunion, la méfiance et le découragement règnent parmi les hommes d'Eglise eux-mêmes, comme parmi les fidèles. Médiocrement rassurés par la décision des évêques, ils ne savent plus de quel côté se tourner ni à quelle branche s'accrocher, parce qu'ils ne connaissent pas chez eux une autorité supérieure généralement respectée, appelée à juger en dernier ressort et à rétablir l'ordre dans les esprits en maintenant les dogmes et l'unité de croyance. Une institution de ce genre, un tribunal suprême est opposé à leur doctrine religieuse, et ils sont autorisés à méconnaître, à repousser ses arrêts en vertu du principe fondamental proclamé par toute Eglise protestante. Aussi le désarroi est grand : il se trahit dans des *meetings*, entourés de l'indifférence publique, et où l'on s'efforce en vain de trouver les moyens les plus propres à arrêter le progrès d'une dissolution imminente et déjà très-avancée. Comment peut-on espérer de pouvoir ra-

mener l'ordre dans une pareille pétandière, lorsqu'il est de l'essence même de l'esprit qui y règne de rejeter le seul remède qui puisse guérir le mal, c'est-à-dire l'autorité avec l'unité ?

En attendant, les Anglais, en proie chez eux à la confusion et au désordre le plus ruineux, s'efforcent de convertir à leurs croyances délabrées le Portugal, l'Espagne et l'Italie, afin de les entraîner à leur suite en pleine tour de Babel. Toutefois, il y a lieu de douter des succès de la propagande active à laquelle ils se livrent en se jetant partout sur les traces de la Révolution dont ils ont fait leur auxiliaire habituelle. Les discussions et les querelles qui éclatent chez eux se feront jour parmi leurs missionnaires et leurs colporteurs de Bible tronquées. Ils ne feront que donner aux populations exposées à leurs séductions, un échantillon des divisions et des misères qui forment le caractère le plus distinctif de l'Eglise anglicane.

La lutte politique qui bouleverse la république protestante des Etats-Unis, le malaise et la confusion qui tourmentent l'Eglise d'Angleterre ne suffisent-ils pas pour démontrer, à tout homme sensé, que le respect de l'autorité, en matière politique et religieuse, est indispensable au bien-être moral et matériel des peuples civilisés ?

Les Convertis anglais à Rome.

On écrivait de Rome, il y a quelques années : « Tout le monde sait que le nombre des ministres protestants anglais convertis au catholicisme est déjà très-considérable et va croissant de jour en jour. Un certain nombre parmi eux désirent se consacrer plus spécialement au Seigneur et recevoir les ordres sacrés ; mais plusieurs éprouvent d'assez grandes difficultés pour trouver les moyens convenables de faire les études théologiques qui doivent nécessairement précéder leur entrée dans le sanctuaire. Il y en a qui sont arrêtés par le défaut de ressources pécuniaires, car bien souvent leur abjuration, en les privant des riches bénéfices qu'ils possédaient dans l'Eglise anglicane, les a laissés sans ressources et dénués même quelquefois du plus simple nécessaire. Ceux qui n'éprouvent pas cet embarras financier sont dans une autre difficulté, celle de trouver un lieu et une position où ils puissent commodément, et avec toutes les garanties nécessaires, achever leur cours d'études et leur noviciat au sacerdoce.

« Pour échapper autant que possible aux embarras, et afin de puiser à une source plus pure et d'une orthodoxie incontestable l'enseignement des sciences sacrées, la plupart se rendent naturellement à Rome. Mais à Rome même, jusqu'à ce jour, ils ne pouvaient que très-imparfaitement donner aux exigences que nous avons indiquées toute la satisfaction indispensable. Réduits à fréquenter les cours publics, destinés spécialement à des auditeurs élevés dans une atmosphère catholique, et préparés par leur

éducation première à l'enseignement qu'on y distribue ; obligés de se loger le plus souvent dans des maisons particulières ou dans des institutions ayant une tout autre destination, il leur manquait une foule de choses, tant sous le rapport intellectuel que sous le rapport de la piété et des habitudes ecclésiastiques.

« Cette situation est à la veille de prendre fin. Le Saint-Père va fonder un établissement spécial pour recueillir et préparer au sacerdoce les ministres protestants qui, après leur conversion, se sentent appelés à entrer dans les saints ordres. Cette institution sera particulièrement destinée aux ministres anglicans : mais nous croyons qu'on n'en exclura point les ministres des autres nations qui se convertiraient et auraient l'intention de se faire prêtres. La maison se prépare, et le Saint-Père espère pouvoir l'ouvrir prochainement. Il a choisi, pour recevoir la nouvelle fondation, un établissement qui avait un but analogue, et dans lequel les convertis étaient recueillis pour se perfectionner dans l'instruction religieuse. Cet établissement est situé place de San-Giacomo-Scossa Cavalli, au pied du Vatican, dans le palais des *Convertiti*. Ce palais bâti originellement pour la famille Spinola, de Gênes, sur les dessins de Bramante et de Péruzzi, devint en 1683 la propriété du cardinal Castaldi, qui le légua, en mourant, pour en faire un asile temporaire aux personnes qui auraient sacrifié leur position en se convertissant à la religion catholique. C'est le Saint-Père qui fait les frais d'appropriation, et qui assigne, sur sa cassette particulière, des fonds pour l'entretien des élèves.

« Les bontés du Saint-Père ne sauraient être mieux placées. Rien n'est édifiant comme le spectacle admirable que présentent les convertis anglais qui habitent Rome. On ne peut, sans un profond attendrissement, les voir au pied des autels, anéantis en la présence de Dieu, et s'offrant en sacrifice pour la conversion de leur patrie. Dieu exauce leurs supplications ; il y a eu, en ces derniers temps, plusieurs conversions, et plusieurs autres sont à la veille de se manifester. Mais ce qui excite surtout l'admiration, c'est de voir des hommes arrivés à un âge déjà avancé, habitués aux aises de la vie, se faire, à quarante, à cinquante ans, simples écoliers, et s'asseoir sur les mêmes bancs que les élèves du collège Romain. Quelques-uns même sont réduits à étudier préablement le latin, afin de pouvoir suivre avec profit les leçons de théologie. »

Mobiles de la propagande anglaise.

L'*Evangelic* ou *Protestant-Alliance*, qui fait tant de bruit au sujet des *martyrs protestants* en Espagne, est jugée de la manière suivante dans une lettre de l'éminent publiciste protestant Lothar Bucher, adressée de Londres à la *Gazette nationale* de Berlin en 1860 :

« Cinq associations différentes ont été convoquées le 26 avril, entre autres la *Protestant-Alliance* qui a aussi des ramifications en Allemagne, et qui est présidée par *Sa Sainteté* le comte Shaftesbury, beau-fils du noble premier (Palmerston). Je n'ai pas laissé passer une seule année sans dénoncer l'influence fâcheuse que cette société exerce sur l'Allemagne. Il est parfaitement inutile de constater de quels éléments cette association se compose, de savoir combien de ses membres sont ou des *gentlemen-pasteurs*, qui veulent se donner de l'importance, ou d'*honnêtes fanatiques*, qui veulent à tout prix en finir avec le catholicisme, et encore moins de compter les intrigants. En Angleterre, derrière les entreprises les plus philanthropiques, il y a toujours quelque chose qu'on ne voit pas du premier coup. Aujourd'hui, par exemple, le *Times*, dans un accès de franchise, avoue tout naïvement que l'expédition de Chine n'a pas pour but de venger un odieux guet-apens, et encore moins d'ouvrir ce pays aux bienfaits de la civilisation, mais bien de forcer les Chinois à vendre leur thé à meilleur marché, et à porter des cotonnades anglaises au lieu d'étoffes indigènes. Mais quand la religion est en jeu, des vœux pareils sont très-rares; la recherche des motifs véritables est donc plus difficile. Mais à cause de cela aussi on ne peut pas assez prévenir les Allemands, trop portés à se fier aux motifs mis en avant par les Anglais; seulement, on peut leur assurer qu'il n'y a rien de plus rusé sous un certain rapport, qu'un Anglais religieux. Ce qui est visible suffit pour condamner l'*Evangelic-Alliance* en ce qui concerne l'Allemagne. Elle nourrit, entretient le protestantisme haineux et borné; elle allume les haines religieuses, déchire l'Allemagne, et fournit un élément de décomposition et de désunion de plus, et elle promet des secours politiques en retour des scandales qu'elle occasionnera, mais ces secours feront défaut au moment qu'on les réclamera. Le comte Shaftesbury ne soupçonne pas les roueries de son noble beau-père. Quand la Sardaigne céda le berceau des Albigeois (Vaudois) à la France, le noble lord Shaftesbury débita un discours tellement virulent contre l'empereur Napoléon, que les sténographes furent obligés d'en supprimer la meilleure partie. »

Rapports du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel en Angleterre. — Affaire de l'évêque d'Exeter et du ministre Gorham (1852).

La cour des Plaid communs, en présence d'un grand nombre de membres du clergé anglican qui encombraient de bonne heure les galeries du palais, a rendu son arrêt dans l'importante affaire de l'évêque d'Exeter et du R. Gorham. S'appuyant sur les divers articles du statut d'Henri VIII, et après en avoir examiné l'application au cas présent, la cour a décidé que l'objet du débat ayant été parfaitement éclairé devant le conseil privé d'abord, et ensuite au banc de la reine, et le R. Gorham ayant usé d'un

droit incontestable en interjetant appel de la condamnation prononcée contre lui par l'évêque d'Exeter, il n'y a pas lieu à ouvrir une seconde discussion.

Nous saurons bientôt ce que l'évêque d'Exeter pense de cet arrêt, et s'il consent à rétablir dans sa paroisse le ministre hérétique. En attendant, nous devons suivre avec soin les diverses phases de la grande question religieuse soulevée par cette querelle particulière.

On n'a pas oublié que l'évêque de Londres, renonçant au projet de constituer un *tribunal d'hérésie*, composé de prélats, de professeurs de théologie et de juriconsultes, a présenté au parlement un bill sur les appels des tribunaux ecclésiastiques au conseil privé de la reine en matière de doctrine. On sait que d'après ce bill, toutes les fois qu'il sera nécessaire de déterminer un point de dogme soulevé par un appel au conseil privé, le comité judiciaire de ce conseil sera tenu d'en référer aux archevêques et aux évêques des provinces d'York et de Cantorbéry dont l'opinion, exprimée par la majorité des suffrages, aura un caractère obligatoire. La discussion de ce bill devait avoir lieu au parlement le 27 mai. Elle est retardée par des circonstances accidentelles; mais la presse devance la discussion et attaque ouvertement le bill de l'évêque de Londres. Le *Times*, en particulier, dirige contre lui des arguments qui blessent du même coup, comme des armes à deux tranchants, l'Eglise anglicane elle-même. « Le véritable problème qui embrasse le bill et toute la controverse, c'est de savoir, dit-il, s'il est désirable pour la paix et la stabilité de l'Eglise, aussi bien que pour tranquilliser les consciences timorées, qu'un tribunal soit créé dans le but de rendre en tout temps une décision obligatoire sur tous les points de doctrine [que la malice perverse de batailleurs théologiques pourra lui soumettre. Le principal grief du parti qui, au sein de l'Eglise anglicane, proteste contre le dernier jugement et contre la constitution de la cour qui l'a prononcé, c'est qu'un tribunal d'hérésie n'existe pas dans ce pays. C'est pour remédier à ce prétendu vice qu'un bill sanctionné par la plupart des évêques est présenté à la chambre des lords, et il n'y a pas de doute que s'il est converti en loi, on ne fasse naître des occasions de mettre en action cette nouvelle machine. Trois siècles se sont écoulés depuis la réforme, et trois fois seulement la juridiction des tribunaux ecclésiastiques, en matière de doctrine, a été attaquée par des appels. Le R. Gorham a le triste privilège de ressusciter cette forme d'action mise en oubli depuis deux cents ans. Nous le demandons aux auteurs du bill, est-il dans l'intérêt de l'Eglise que ses doctrines les plus sacrées soient l'objet de contestations, qu'il soit au pouvoir d'un vicaire récalcitrant de demander aux évêques leur avis sur tel ou tel article de foi? Nous n'hésitons pas à répondre négativement. L'Eglise d'Angleterre, depuis la réforme.

n'a jamais reconnu d'assemblée d'évêques constamment existante, et chargée à tout moment d'interpréter ou d'exposer les matières de doctrine. Sous ce rapport, le bill de l'évêque de Londres est une fâcheuse innovation, et nous sommes intimement convaincus qu'un tel synode tournerait contre la pensée de ses partisans. D'après l'article 21 du statut, un concile général ne peut s'assembler sans l'ordre du souverain. Mais si le synode proposé n'est pas un concile général, on peut alors se demander combien de temps une assemblée d'évêques, appartenant à cette classe du clergé intimement mêlée aux intérêts politiques de chaque jour, pourra être regardée comme représentant l'autorité de l'Eglise. D'ailleurs, c'est se départir de l'esprit et de la lettre des canons, que de permettre qu'un procès agité devant une cour archiepiscopale soit soumis par appel à une assemblée quelconque, et le fait serait aujourd'hui bien plus grave, puisque l'archevêque lui-même se présenterait en certains cas comme partie, et qu'ainsi sentence pourrait être rendue contre lui par ses subordonnés. Et encore, dans la pratique, la décision de cette assemblée sur des points de doctrine, quand elle ne serait pas prise à l'unanimité, ne serait pas une décision; car la divergence d'opinions de la minorité des prélats serait invoquée, en cas d'excommunication, par une minorité du clergé inférieur. Ce seraient des disputes sans fin, des querelles déplorables, et avant un siècle une réaction s'opérerait certainement en faveur des doctrines formellement condamnées par la majorité. C'est pour ces motifs que nous repoussons le bill. »

Les doctrines du *Times* sont aussi les doctrines de cette portion du clergé anglican qui voudrait, content de ses riches sinécures, empêcher la vérité d'apparaître et de troubler son repos. Malheureusement pour ces amis de la paix, il ne sera pas en leur pouvoir d'étouffer la voix qui les effraye et qui leur crie : Où donc est pour nous l'autorité ? Et tôt ou tard, après un examen approfondi, les esprits sérieux de l'Eglise anglicane seront forcés de reconnaître que l'autorité n'est pour eux nulle part, sinon à Rome.

Les Eglises russe et anglicane.

Le *Morning-Chronicle*, organe quotidien du parti anglican connu sous le nom de puseïste, s'est pris tout à coup d'une grande inquiétude sur l'isolement de l'Eglise officielle d'Angleterre, disait l'*Univers*, en 1852. Ce journal s'estimerait heureux d'arriver à persuader à ses lecteurs qu'il ne serait pas très-difficile, avec un peu de bonne volonté de la part de l'épiscopat anglican, d'arriver à établir entre l'Eglise d'Angleterre et les églises ou établissements protestants du continent européen, les rapports qui existent entre les branches de l'Eglise catholique sur les divers points du globe.

Nous ne suivrons pas le *Chronicle* dans les développements de sa thèse; nous n'a-

vons pas la prétention de contrôler les renseignements généralement peu exacts que ce journal a publiés sur les points de contact par lesquels l'anglicanisme se recommande aux sectaires de différentes parties de l'Allemagne; mais nous rappellerons ses souvenirs sur certains faits qu'il ne nous semble pas inutile de lui remettre en mémoire. Ces faits sont assez récents pour être invoqués avec quelque autorité.

Nous voulons bien croire que l'archevêque grec métropolitain des îles Ioniennes ait reçu d'une manière très-affable un ministre anglican qui lui était recommandé par l'évêque d'Oxford; qu'il l'ait admis chez lui *comme un frère ou un fils*; qu'on lui ait offert une place dans le *sacrarium* quand ce ministre visitait une église grecque; mais comment conclure de ces politesses du schisme grec à l'hérésie anglicane que les deux Eglises se fussent facilement embrassées comme sœurs, si l'évêque d'Oxford avait voulu continuer la correspondance ouverte par la lettre d'introduction donnée à un de ses ministres ?

Le correspondant du *Chronicle* ignore-t-il que le métropolitain de Coreyra n'a pas plus mission de traiter de ce rapprochement au nom de son Eglise que l'évêque d'Oxford ne peut se présenter comme le fondé de pouvoir du protestantisme officiel de l'Angleterre ? Le *Morning-Chronicle* semble avoir oublié les tentatives hardies et décisives du Rév. W. Palmer; nous allons les lui rappeler d'une manière sommaire.

Nous dirons au lecteur peu familier avec le nom et les travaux de ce ministre, que le Rév. M. Palmer est un des membres distingués du clergé anglican. L'indépendance de ses opinions religieuses lui a acquis une célébrité que son Eglise est fort intéressée à étouffer. Le Rév. M. Palmer est à Oxford *fellow* et *tutor* du collège de Sainte-Marie-Madeleine. Il était jeune encore quand ses supérieurs ecclésiastiques le nommèrent membre de la commission chargée de jeter les premiers fondements de l'Université de Durham. Son nom joue encore un grand rôle dans l'histoire du puseïsme, parce qu'il a été le premier à publier un anathème solennel contre les doctrines de Luther et de Calvin. Sur le point d'être promu au sacerdoce (imaginaire) de l'anglicanisme, il refusa tout à coup de se laisser ordonner, prétendant qu'il avait besoin avant tout de s'assurer, par l'étude du catholicisme, de l'Eglise grecque et des sectes de l'Allemagne, que l'anglicanisme est la véritable Eglise de Jésus-Christ.

Le Rév. M. Palmer se rendit d'abord en Allemagne, dont le protestantisme expirant produisit sur son esprit l'effet répulsif qu'il avait exercé plusieurs années auparavant sur celui du célèbre docteur Pusey. Le protestantisme allemand inspira au Rév. M. Palmer un dégoût qu'il ne chercha pas à dissimuler, quand, de retour en Angleterre, il lança contre le gouvernement plusieurs lettres remarquables au sujet de la fondation de

l'évêché anglo-prussien de Jérusalem. Ces lettres furent suivies d'autres écrits dans lesquels il protestait, en termes énergiques, contre le nom de *protestant*, donné à l'établissement anglican. Le mot de *réforme* ne lui plaisait pas davantage, et il appelait Calvin et Luther les *déformateurs* du xvi^e siècle.

Les études du Rév. M. Palmer, sur les *établissements* protestants de l'Allemagne, devraient bien ne pas être perdues pour le *Chronicle*, car elles jettent un grand jour sur l'impossibilité où se trouve l'anglicanisme d'entrer en communion avec eux. Ces études ont eu, pour M. Palmer, l'heureux résultat de lui faire faire un premier pas vers le catholicisme.

Fidèle à son programme, le Rév. M. Palmer, après s'être occupé des *établissements* allemands, voulut connaître l'Eglise grecque; mais si nous en jugeons par la lenteur de ses progrès, cette dernière étude, qui dure depuis bientôt dix ans, ne le conduit que bien lentement vers Rome. Ses voyages en Orient ne lui ont cependant inspiré que fort peu de confiance dans la doctrine théologique des schismatiques. S'il hésite de se faire catholique, c'est qu'il a encore dans ses idées quelque confusion sur les doctrines politiques des catholiques; mais principalement sur certaines questions métaphysiques relatives à la procession du Saint-Esprit.

Les préoccupations de M. Palmer sur le dogme de la procession du Saint-Esprit n'offrent pas le côté le moins intéressant de son histoire. Désireux de bien connaître l'Eglise grecque, notre infatigable investigateur se rendit en Russie. La manière dont il y employa son temps témoigne de l'énergie de sa volonté. Sans se laisser distraire par les invitations que la haute société de Saint-Petersbourg lui adressait, M. Palmer se réfugia chez un pauvre pope, et consacra tout son temps à étudier la langue ecclésiastique russe, l'histoire, les rites, les lois de l'Eglise dite orthodoxe. Cette étude achevée, M. Palmer s'adressa au pope et lui demanda la sainte communion, en lui disant : « Je ne vois pas de différence entre ce que *doit être* notre Eglise anglicane et ce qu'est l'Eglise russe. » Le pope, qui était certainement peu familier avec les dogmes de l'anglicanisme, fut peu sensible au compliment et lui répondit : « Abjurez d'abord, et je vous donnerai ensuite la communion. » Ce refus ne découragea pas M. Palmer; il s'adressa à l'archevêque métropolitain de Moscou, qui lui parut plus apte à résoudre la difficulté que le prélat octogénaire dans le diocèse duquel il se trouvait. Voici quelle fut à peu près la réponse de l'archevêque métropolitain :

« Je n'aperçois que deux moyens de vous permettre de communier dans l'Eglise grecque de Russie. Le premier serait de faire votre abjuration pure et simple; le second serait que vous me donnassiez des preuves certaines que l'Eglise anglicane pense cou-

me nous. Or, je ne vois pas que vous, simple diacre, et moi, simple archevêque, soyons compétents pour prononcer sur cette dernière question. Un concile aurait seul le droit de décider si les Eglises d'Angleterre et de Russie sont parfaitement d'accord. »

Le savant ministre ne fut pas plus rebuté par cette réponse que par celle du pope auquel il s'était d'abord adressé. Il porta sa requête devant le synode de Saint-Petersbourg, en l'assurant que, d'après l'interprétation des 39 articles donnée par le Rév. M. Newman dans le traité 90^e des *Tracts for the Times*, ces articles pouvaient s'expliquer dans un sens qui exclue toute hérésie.

Le synode, d'abord fort embarrassé, chargea un théologien d'examiner les 39 articles qui forment le Symbole anglican. Or, cet examen fit découvrir dans les articles anglicans *soixante et dix* propositions hérétiques que l'on proposa à M. Palmer d'anathématiser solennellement avant d'être admis à recevoir la sainte communion dans l'Eglise russe. Le membre de l'université d'Oxford se rendit au synode et prononça hardiment devant lui l'anathème contre les propositions qui lui étaient soumises, propositions également contraires aux dogmes de l'Eglise gréco-russe et de l'Eglise catholique, entre autres celle contre la transsubstantiation. On arriva ainsi, de proposition en proposition, au *Filioque* que les Grecs schismatiques reprochent aux catholiques, parce qu'ils ignorent sur ce point leur vraie doctrine. Le docte théologien anglais se trouva tout à coup arrêté, et refusa nettement de condamner un dogme catholique. Ce refus mit fin à la séance du synode, et M. Palmer retourna en Angleterre sans faire de nouvelles tentatives de rapprochement. Mais ici l'attendait une nouvelle épreuve. L'archevêque de Cantorbéry, qui lui avait donné des lettres de recommandation pour la Russie, lui adressa de vifs reproches pour avoir renié son métropolitain, en reniant l'anglicanisme devant le synode russe, en tant qu'établissement protestant.

Que va devenir M. Palmer? Malgré ces désappointements, il ne songe pas encore à chercher dans la seule Eglise catholique un refuge contre ses perplexités; mais il va faire de nouvelles tentatives auprès de ce qu'on nomme chez nos voisins l'Eglise d'Ecosse. Cette secte, n'étant pas soumise à l'Etat, conserve des allures plus indépendantes que l'établissement officiel.

A cette époque, un évêque écossais remplissait à Paris les fonctions d'aumônier à l'ambassade d'Angleterre. Ce prélat s'intitulait : *Anglorum et Scotorum in Gallia episcopus*, et lançait, du faubourg Saint-Honoré, des mandements anglais contre les protestants de France qui ne reconnaissent pas l'autorité des évêques. Le théologien touriste se rendit à Paris pour entrer en communion avec l'Eglise anglo-écossaise des Gaules. Un dimanche, durant le service célébré par le prélat, une dame russe, la

princesse Galitzin, qui, disait-on, s'était faite calviniste à Genève, se présenta pour recevoir la communion. M. Palmer s'empressa de dire à l'évêque qu'il devait refuser la communion à cette dame. Le prélat suivit ce conseil, et fit connaître à la princesse les motifs qui ne lui permettaient pas de lui donner la communion. Cette affaire en resta là; mais l'infatigable théologien d'Oxford partit bientôt pour l'Ecosse, où il réunit, au nom de l'évêque écossais de Paris, un synode des évêques de cette Eglise, en vue de favoriser leur union avec l'Eglise gréco-russe. Ces dernières tentatives remontent à 1847, et nous n'avons pas appris depuis que le rév. M. Palmer, qui continue à poursuivre la réalisation de ses projets, ait fait faire un seul pas au rapprochement qu'il a tant à cœur. Le docte théologien est donc resté diacre de l'Eglise anglicane, ses scrupules ne lui permettant pas de recevoir les ordres sacrés avant que ses doutes soient dissipés. Or, ces doutes paraissent devoir subsister tant que l'anglicanisme se trouvera séparé des autres branches de l'Eglise chrétienne.

Les efforts de M. Palmer pour faire cesser cet isolement, ou du moins pour éclairer la question de savoir si cette difficulté est susceptible d'une solution quelconque nous paraissent décisifs. Quoi que puisse tenter encore l'ancien ami du P. Newman, nous n'hésitons pas à lui prédire que ces nouveaux essais seront aussi infructueux que les premiers. L'anglicanisme ne peut être qu'une Eglise nationale, isolée des autres établissements protestants ou schismatiques. Avant de chercher à mettre l'Eglise officielle d'Angleterre en communion avec les Eglises qu'elle condamne ou qui lui disent anathème, M. Palmer et les correspondants du *Chronicle* devraient bien chercher à mettre les anglicans d'accord entre eux. Or, nous doutons que le célèbre membre du collège de Sainte-Marie-Madeleine soit considéré par l'archevêque de Cantorbéry et la grande majorité des membres de son Eglise comme étant très-orthodoxe. Les incidents qui se sont succédé depuis quelques années ont dû fixer ses idées sur le sens des 39 articles, et le dénouement de la question soulevée par M. Gorham sur la régénération baptismale n'est certainement pas de nature à faciliter un rapprochement spirituel entre Cantorbéry et Saint-Petersbourg.

Enfin, M. Palmer et le *Chronicle* oublient que si l'unité existe entre les diverses branches de l'Eglise catholique, cela tient à ce qu'une Eglise mère et maîtresse entretient la vie et l'harmonie dans toutes les parties de ce grand corps. Mais, en supposant que des rapports d'intercommunion pussent jamais s'établir entre les établissements religieux de la Réforme, à quelle Eglise reviendrait la primauté dont l'influence, semblable aux pulsations du cœur, porterait la vie à tous les membres? Quand les fils d'une même Eglise ne peuvent se mettre d'accord entre eux sur les dogmes fonda-

mentaux du christianisme, comment des Eglises séparées, qui ne sont pas animées par une vie commune, parviendraient-elles à s'entendre?

C'est en soulevant de temps en temps des questions de cette nature que les organes de l'anglicanisme parviennent à entretenir les illusions des membres les plus sincères de l'Eglise d'Angleterre. Ces thèses ne sont cependant pas discutées en vain, car si les discussions qu'elles provoquent sont stériles pour l'établissement dans l'intérêt duquel on les soulève, le catholicisme profite des déceptions qui en sont le dernier et unique résultat. Comment, par exemple, un esprit aussi actif, aussi entreprenant, aussi sincère, aussi désireux de connaître la vérité que M. Palmer, n'arriverait-il pas à se reposer un jour au sein de l'Eglise catholique?

Renaissance du Catholicisme en Angleterre.

La transformation religieuse qui s'opère en Angleterre frappait vivement, dès l'année 1845, les regards de Mgr Wiseman, et il communiquait aux évêques de France les espérances que lui donnait cet heureux changement pour une époque plus ou moins éloignée. Voici la lettre édifiante du vénérable prélat, qui a été élevé depuis à la dignité de cardinal.

« Paris, octobre 1845. — Monseigneur, le lien de sympathie qui unit les parties et les membres de l'Eglise catholique, la confiance qu'un évêque de cette Eglise (quelque indigne qu'il puisse être de ce nom) doit avoir en la bonté et en la charité des autres pasteurs ses frères, tels sont, Monseigneur, les titres qui me font espérer que vous voudrez bien m'accorder votre attention et votre intérêt.

« Il a plu à la divine Providence de vous placer, pour exercer votre ministère, dans un pays où la religion catholique est recon nue et professée par la presque totalité de la population; où un clergé nombreux, zélé et exemplaire, allège le fardeau de votre charge pastorale et vous console par des fruits abondants de salut; un pays enfin où, après bien des années d'épreuve, vous voyez la religion et ses vénérables ministres sortir, comme l'or de la fournaise, plus purs et plus brillants qu'avant d'y avoir passé. Quant à nous, nous avons, au contraire, été placés par la même Providence dans un pays où l'hérésie et le schisme ont longtemps prévalu et tiennent encore le peuple en masse enchaîné dans les ténèbres, où le nombre des ouvriers évangéliques est insuffisant pour la moisson, en un mot, où nous avons tout à faire : bâtir des églises, pourvoir à l'éducation et fonder des institutions religieuses. Mais, au milieu de cette désolation, il a plu au Tout-Puissant d'opérer un changement propre à nous remplir de consolation; il a fait briller sur nous un rayon d'espérance qui dissipe les ténèbres de l'avenir; il a allégé nos travaux et les a rendus agréables, comparativement à ce qu'ils ont été pour nos pères dans le ministère. Nos

prédécesseurs ont semé dans les larmes, et nous récoltons dans la joie.

« L'Eglise catholique tout entière a appris avec allégresse qu'il se manifeste en Angleterre un nouvel esprit religieux que l'on ne peut s'empêcher de regarder comme une manifestation de ce même Esprit-Saint qui agita les eaux du chaos pour produire l'ordre et la lumière, et qui semble agiter aujourd'hui le sombre océan des erreurs humaines dans le but d'en tirer l'unité, la vérité et un monde nouveau de foi religieuse. Ce n'est pas seulement qu'il s'opère au milieu de nous des conversions plus nombreuses qu'autrefois, et parmi des personnes occupant dans la société des positions plus éminentes; mais les vieux préjugés s'effacent, on nous exprime des sentiments affectueux, et les esprits, en nombre plus considérable que jamais, se préoccupent du retour à l'unité et le désirent. Dans ce changement, le Tout-Puissant a eu soin de nous prémunir contre les dangers de la présomption, en nous plaçant dans l'impossibilité de nous attribuer même la plus faible part du bien qui s'opère.

« Ce qui se passe en Angleterre ne saurait s'expliquer ni par l'activité des catholiques, ni par les prédications de notre clergé, ni par les ouvrages de nos écrivains, ni par le zèle et la piété des fidèles. Ce n'est ni l'habileté, ni la prudence, ni la puissance, ni l'adresse, ni la sagesse de l'homme qui ont, même d'une manière éloignée, concouru au développement de ce qui se fait autour de nous. Bien au contraire, il semble que toute intervention de notre part, ayant pour objet de hâter le dénouement désiré de ce grand mouvement, en aidant à venir à nous ceux qui se rapprochent de nos doctrines, ait eu pour résultat de retarder plutôt que de secondar les effets qui se produisent. Une impulsion spontanée de la grâce et une succession providentielle de circonstances sont les deux seuls moyens auxquels le Maître des hommes et des choses ait eu recours pour produire les glorieux résultats dont nous sommes témoins.

« La foi nous apprend que nous pouvons favoriser cette action de la grâce d'une manière certaine en recourant à la prière, et l'expérience nous a dit que c'était là notre seule et notre plus puissante ressource.

« Les catholiques d'Angleterre ont appris avec une sincère gratitude que leurs frères du continent, et de la France en particulier, ont déjà uni leurs supplications aux leurs. Ils ont vu une preuve d'amour fraternel dans cet empressement à prier pour le retour de l'Angleterre à l'unité de la foi, au moment où Dieu commençait à toucher le cœur de quelques protestants et à leur inspirer la pensée de chercher leur consolation dans le sein de leur Mère affligée. Ces deux impulsions se sont développées simultanément, l'une répondant à l'autre, ou plutôt la secondant et étant en quelque sorte sa récompense. Ainsi nos prières devraient redoubler d'ardeur en proportion du succès

dont elles sont couronnées. C'est là, Monseigneur, le genre de secours, la charité que le plus humble de vos frères vient solliciter de vous. Nous sommes arrivés à une crise des plus consolantes; les esprits sont plus que jamais agités et inquiets sur ce qu'ils doivent faire. Un grand nombre des hommes qui sont disposés à venir à nous ont à soutenir les luttes les plus terribles. Ils sont placés dans l'alternative de choisir entre la perte de tous les biens terrestres et le rejet de la vérité; ils ont à vaincre le respect humain, les préjugés, à sacrifier leurs plus chers intérêts de famille, souvent des affections que respectent la nature et la loi de Dieu. Toutes ces circonstances concourent à rendre leur conversion plus difficile, et pour plusieurs, la démarche d'entrer en communion avec l'Eglise demande un esprit de sacrifice poussé à un degré héroïque.

« Quel catholique pourrait refuser ses prières, quel enfant de l'Eglise ne s'estimerait heureux de venir au secours des âmes engagées dans cette terrible lutte? Plusieurs sont encore chancelants et indécis sur le parti qu'ils doivent prendre. Qui se refuserait à demander pour eux l'esprit de sagesse et de force dans toute sa plénitude?

« J'espère, Monseigneur, que vous ne trouverez pas présomptueux de ma part l'appel que je fais à votre charité en faveur de cette cause, qui mérite tout l'intérêt de votre clergé et de votre troupeau.

« Le vénérable prélat dont je suis le coadjuteur a pensé, après mûres réflexions, et je me suis rangé de son avis, qu'un des moyens les plus efficaces pour hâter le moment du retour dans le commun bercail de tous ces frères qu'un mouvement d'erreur en a fait sortir depuis si longtemps, serait de solliciter de nos frères les évêques de France et des autres pays catholiques une grande manifestation de sympathie et de prières à l'égard de la malheureuse Eglise d'Angleterre.

« Cette circonstance vous explique, Monseigneur, comment je m'adresse à vous plutôt que toute autre personne plus digne de remplir cette mission.

« Si nous pouvions, comme fruit de cet appel, espérer d'obtenir de vous une demande publique de prières de la part de vos prêtres, de vos communautés religieuses ou de tous vos fidèles; si surtout nous pouvions obtenir de chacun des prêtres de votre diocèse une oblation de l'honorable Sacrifice en faveur de notre malheureux pays, nos desirs, Monseigneur, seraient largement satisfaits.

« Nous aurions soin nous-même, ensuite, de porter à la connaissance de toute l'Angleterre ces témoignages et ces ardents desirs de votre charité, et l'Eglise d'Angleterre répondrait, nous en avons l'espérance, à ces vœux de ses anciens frères.

« Vos cœurs pourraient jouir ainsi, dès cette vie, de la récompense due à votre charité, en attendant que Dieu rende ce bienfait au centuple dans le ciel, tant à vous,

Monseigneur, qu'aux membres de votre clergé et à votre troupeau.

« Je vous prie, Monseigneur, d'excuser cette importunité, et de me permettre de me dire,

« Monseigneur,

« de Votre Grandeur, le très-numble et respectueux serviteur,

« † N. WISEMAN, évêque de Mélipotame. »

L'archevêque de Cantorbéry et les Puséistes.

Une correspondance de Londres à la *Volkshall*, de Cologne, disait l'*Univers*, au mois d'octobre 1851, rapporte un fait qui n'est pas sans intérêt religieux, et dont une partie de la presse anglaise s'est vivement occupée.

L'exposition universelle avait attiré à Londres des ministres protestants du continent. Quelques-uns d'entre eux reçurent l'autorisation de prêcher dans les temples de l'Eglise établie. Cette courtoisie parut scandaleuse au Rév. Richards, ministre puséiste assez connu, et il se crut obligé d'écrire à l'évêque de Londres les motifs de son sentiment.

Fidèle aux théories du puséisme, il avança que l'Eglise épiscopale d'Angleterre n'était point une secte protestante, mais bien une branche de la sainte Eglise catholique, qui remonte jusqu'aux apôtres par une succession non interrompue. L'ordre, il est vrai, n'est pas un sacrement selon l'anglicanisme : cependant, d'après la formule d'ordination empruntée presque textuellement au rituel catholique par le *Common. prayer. book*, les ecclésiastiques ordonnés ont seuls le pouvoir d'enseigner la religion, de remettre les péchés, etc.

L'Eglise romaine est regardée par les puséistes comme une autre branche catholique, et ses prêtres ont à leurs yeux la même puissance que les ministres anglicans. Au contraire, les ministres non ordonnés par un évêque ne sont pas prêtres, mais de simples laïques, qui ne doivent pas être admis à prêcher dans une église catholique.

Sans approuver formellement ces principes, l'évêque de Londres sembla les admettre, et il interdit aux pasteurs protestants du continent la prédication dans les temples de son diocèse.

A ce sujet parut dans les journaux une lettre du docteur Summer, par la grâce du gouvernement archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre. On y lisait le passage suivant :

« J'ai peine à croire qu'il y ait, à la Chambre des lords, deux évêques, et, dans toute notre Eglise, un seul ecclésiastique sur cinquante qui refusent de reconnaître la validité de l'ordination de ces ecclésiastiques étrangers, sur ce seul motif qu'ils n'ont point reçu l'imposition épiscopale des mains. »

C'était, on le voit, un désaveu formel de la doctrine du Rév. Richards et des principes puséistes.

La lettre produisit une vive impression :

on éleva des doutes sur son authenticité, mais ils furent dissipés par le *Morning-Chronicle*, puséiste en matière religieuse et peeliste en politique. Voici, d'après le *Chronicle*, cette piquante histoire :

Un laïque catholique, M. Glawthorn, néophyte animé d'un zèle plus ardent qu'éclairé, avait consulté, sous un nom d'emprunt, le primat d'Angleterre sur la nécessité de l'ordination épiscopale, et avait reçu la réponse qu'on vient de lire. La lettre fut remise par M. Glawthorn à un ministre qu'il tâchait de convertir, et livrée par ce dernier à la publicité. Il y avait là une mystification et une indiscrétion inexorable. Mais enfin la réponse du prélat est authentique, et il est impossible d'y trouver même cette semi-orthodoxie catholique affichée par les puséistes.

Par la publicité de cette lettre, les puséistes, l'archevêque et ses adhérents se sont trouvés en un grave embarras. Aussi le *Chronicle*, furieux, a-t-il demandé que M. Glawthorn fût frappé des foudres de l'Eglise catholique, sans quoi il la rend responsable de la fraude commise.

Sur quoi le *Tablet* a fait remarquer que les plus grands coupables ne sont point le mystificateur et l'indiscret, mais l'archevêque de Cantorbéry, et, d'après l'affirmation de ce prélat, tous les évêques anglicans, à l'exception d'un seul, et quarante-neuf ministres sur cinquante de l'Eglise établie. « On peut déclamer tant qu'on voudra contre la méchanceté, l'hypocrisie et la fourberie de Glawthorn, dit le *Tablet*, on n'en aura pas moins appris, et cela de la bouche de l'archevêque de Cantorbéry, que les prétendus archevêques et évêques anglicans perçoivent d'énormes revenus comme membres d'une Eglise épiscopale, tandis que, un seul excepté, aucun d'eux ne croit à la puissance épiscopale. Le rituel anglican dit d'une manière assez expresse que les prêtres et les évêques deviennent prêtres et évêques par l'imposition des mains; les évêques répètent publiquement ces paroles à chaque ordination; et pourtant, si le docteur Summer dit vrai, ils n'en croient pas un mot. »

On se demandait ce qu'allait faire les puséistes après que le primat de la *branche anglaise de l'Eglise catholique* avait commis une hérésie formelle, suivant leur jugement; ce qu'allait faire, en particulier, le docteur Henry Philpots, évêque d'Exeter, le seul des prélats anglicans qui ne fût pas compromis dans la réponse du primat. Mais on se disait que les puséistes s'étaient déjà tirés trop habilement d'autres perplexités pour ne point trouver encore une issue dans cette circonstance. Et l'on ne se trompait pas. Ils sont sortis d'embarras encore une fois par une issue plus adroite qu'honorable. Leur journal, le *Guardian*, s'est expliqué ainsi :

« La lettre du primat n'est qu'une *lettre privée*; d'ailleurs, si l'archevêque a voulu dire simplement que l'ordination épiscopale n'est point nécessaire d'une *nécessité absolue*, qui ne souffre aucune exception, son opinion n'est pas tout à fait inexacte. »

Voilà à quels misérables faux-fuyants recourent les sectes, celles même qui se rapprochent le plus de la vraie religion, quand elles sont acculées entre une issue de ce genre et une courageuse confession de l'entière vérité.

La théologie puséiste n'est, comme on le voit, ni très-fière ni très-exigeante. Aussi ne faut-il pas se faire une idée exagérée du mouvement qui entraîne les puséistes vers le catholicisme. Pour plusieurs, leur doctrine est un acheminement à la vraie foi : mais peut-être arrête-t-elle à mi-chemin beaucoup d'âmes qui, sans elle, iraient franchement et directement au catholicisme.

Nombre des paroisses et des congrégations des croyances principales en Angleterre et dans le pays de Galles.

On fait en ce moment un recensement en Angleterre qui, d'après ce qu'annoncent les journaux anglais, doit avoir, entre autres résultats, celui de déterminer le nombre des fidèles de chaque croyance religieuse. Ces résultats ne sont pas encore connus, mais voici les chiffres qui sont donnés par Mac Culloch pour le nombre des paroisses et des congrégations de chaque culte dans chaque comté. Comme ces chiffres, qui sont probablement les moins anciens, ne sont pas tout à fait récents, il ne faut pas perdre de vue que, dans les dernières années, le nombre des catholiques s'est accru par l'émigration des Irlandais en Angleterre et par les conversions, et que, d'après un des derniers numéros de *Wesleyan-Times*, le nombre des méthodistes a diminué de cinquante mille :

COMTÉS :	Catholiques.	Presbytér.	Baptistes.	Indépend.	Méthodist.	Quakers.	Anglicans.
Bedfordshire.	6	0	26	0	56	4	127
Berkshire.	6	1	17	17	41	6	160
Buckinghamshire.	1	0	36	22	26	8	214
Cambridgeshire.	1	1	52	22	51	5	174
Cheshire.	7	4	7	51	86	6	112
Coruwall.	2	2	16	51	261	10	221
Cumberland.	6	0	1	18	44	22	118
Derbyshire.	7	3	21	39	109	5	176
Devonshire.	8	5	44	65	116	5	490
Dorsetshire.	8	4	7	27	45	5	265
Durham.	15	17	10	14	100	7	112
Essex.	5	1	54	68	57	20	402
Gloucestershire.	7	1	59	51	69	15	572
Hampshire.	15	4	37	48	52	5	520
Herefordshire.	4	0	14	11	17	4	227
Huntingdonshire.	0	0	10	9	9	5	97
Kent.	5	7	39	55	105	9	421
Lancashire.	86	2	40	100	245	25	292
Leicester-shire.	6	3	58	49	81	4	251
Lincolnshire.	11	3	55	19	237	9	607
London and Middl.	26	12	65	105	88	12	216
Monmouthshire.	7	0	56	57	10	5	155

Norfolk.	8	4	40	51	99	15	699
Hertfordshire.	1	1	16	25	6	12	151
Northampton.	0	1	41	56	68	7	235
Northumb.	18	50	4	10	51	4	105
Nottinghamshire.	5	2	17	19	118	3	216
Oxfordshire.	7	0	14	17	45	10	242
Rutland.	0	0	2	4	7	1	50
Shropshire.	7	1	17	32	50	5	224
Somersetshire.	10	6	48	68	120	17	491
Staffordshire.	26	0	19	52	125	6	255
Suffolk.	5	2	59	55	41	10	501
Surrey.	2	1	16	51	5	10	159
Sussex.	5	7	12	41	26	5	522
Warwickshire.	15	5	29	59	22	12	217
Westmoreland.	2	1	1	9	14	11	67
Wiltshire.	3	1	57	51	58	5	514
Worcestershire.	11	5	21	10	48	7	201
Yorkshire.	51	9	63	170	680	64	460
Wale (Galles).	6	14	159	574	529	9	998
Total.	416	197	1,201	1,840	5,891	396	11,825

Il ne faut donner à ces chiffres qu'une portée relative, car pour certaines croyances, les paroisses ou congrégations contiennent beaucoup plus d'habitants ou de membres que pour d'autres. Cette remarque est favorable aux catholiques, qui, d'après Mac Culloch, sont deux fois plus nombreux que le nombre de leurs paroisses ou congrégations ne le ferait croire. Plusieurs des congrégations indiquées ici pour les baptistes et autres dissidents peuvent avoir un nombre de membres moins considérable que les plus petites communautés religieuses catholiques. Cependant ces chiffres sont utiles en donnant une idée générale de la proportion de chaque croyance dans différents comtés. (Extrait de Mac Culloch : *Statistical account of the british Empire*, et des journaux anglais.)

On lit dans les journaux de Londres : — Il résulte d'un rapport officiel qui vient d'être fait au gouvernement que le nombre des églises et des temples des cultes dissidents en Angleterre et dans le pays de Galles est actuellement de 14,340, savoir : Wesleyens, 4,450 ; indépendants, 2,572 ; baptistes, 1,943 ; méthodistes primitifs, 1,662 ; catholiques romains, 597 ; calvinistes méthodistes, 778 ; chrétiens bibliques, 415 ; société des amis ou quakers, 330 ; wesleyens méthodistes, 322 ; méthodistes nouveaux, 281 ; unitaires, 260 ; Eglise d'Ecosse, 12 ; Eglise libre d'Ecosse, 77 ; presbytériens unis, 61 ; association de lady Huntingdon, 30 ; synagogues des deux rites et temples de différentes sectes peu nombreuses, 550.

Impression de livres saints en Angleterre.

Il est constaté dans un mémoire soumis à la Chambre des communes que durant les trois années antérieures au 31 décembre 1850, il est sorti des presses de la reine 1,157,500 Bibles et 752,000 Nouveaux Testaments. Pendant la même période, il a été imprimé à Oxford : 875,730 Bibles et 750,000 Nouveaux Testaments ; et à Cambridge 138,500 Bibles et 204,000 Nouveaux Testaments.

ments. Total : 2,171,750 Bibles et 1,685,000 Nouveaux Testaments.

Répartition des Catholiques en Angleterre.

On compte dans toute la Grande-Bretagne 700 églises et chapelles consacrées au culte catholique, savoir : 610 en Angleterre et dans le pays de Galles, et 98, plus 40 stations en Ecosse. On y compte aussi 1,032 prêtres de cette religion, y compris les évêques, ce qui fait 60 prêtres de plus que l'année dernière. Ce chiffre se divise ainsi : Pour l'Angleterre et le pays de Galles, comprenant l'archidiocèse de Westminster et les diocèses de Southwark, de Hexham, d'York, de Liverpool, de Salford, de Schrewsbury, de Newport et Menevia, de Clifton, de Plymouth, de Nottingham, de Birmingham et de Northampton, 836 prêtres ; pour l'Ecosse, renfermant les trois districts de l'Est, de l'Ouest et du Nord, et le collège de Sainte-Marie à Blasir, 124 prêtres. Il existe dans les différents diocèses d'Angleterre et de Galles 17 couvents d'hommes et 62 de femmes. L'Ecosse n'en a pas.

A Liverpool, il y a maintenant 300,000 âmes, et on compte 100,000 catholiques. Il est à croire qu'il y a maintenant 500,000 catholiques à Londres, c'est-à-dire le quart de la population.

La ville de Bristol, qui compte de 8 à 10,000 catholiques, avait été divisée en cinq districts par le dernier évêque. Quatre seulement avaient été pourvus de pasteurs ; l'évêque actuel, Mgr Hendren, a comblé cette lacune, et une nouvelle paroisse, celle de Bedminster, a complété l'organisation catholique de cette ville.

Le cardinal Wiseman et la ferveur des Catholiques de Londres.

Voici, d'après une lettre que nous résumons, quelques détails sur la manière dont on assiste à Londres aux sermons de S. E. le cardinal Wiseman et des grands orateurs catholiques, ainsi qu'aux bénédictions du Très-Saint Sacrement. Quand le cardinal prêcho à Saint-Georges, les environs de cette église sont tellement remplis de voitures de toute espèce que leur seule vue peut donner l'idée du grand nombre de personnes qui écoulent Son Eminence. Lorsque l'on commence à exposer le Saint-Sacrement, on voit les dames catholiques, dont le costume signale le haut rang, se jeter à genoux et se prosterner sur les dalles nues. En même temps on remarque un nombre assez considérable de protestants qui restent debout pour observer mieux ce qui se passe devant eux. On est réellement édifié par le maintien, la ferveur et la régularité des catholiques de Londres. Dans les pays les plus catholiques on ne voit pas un si profond respect du Saint-Sacrement. Les communions sont fréquentes. Dans l'intérieur du pays on voit encore plus de dévotion ; le peuple anglais est naturellement porté à la piété, et, s'il redevient catholique, l'Angleterre sera de nouveau l'île des saints.

Lectures publiques faites par des Catholiques anglais. Les missionnaires anglais.

Nous croyons devoir reproduire une lettre adressée d'Angleterre en 1854 sur l'activité déployée par le clergé catholique de la Grande-Bretagne dans les églises, dans les écoles, dans les journaux et jusque dans les *exchange-halls*, où des hommes pleins de zèle, de savoir et de talent allaient faire des discours ou des lectures aux mêmes auditeurs qui avaient entendu la veille des orateurs protestants ou socialistes.

« Pour vous donner une idée de l'importance de ces discussions ou lectures, il suffit d'indiquer les sujets qui se traitent dans les principales villes.

« A Londres, c'est Son Eminence l'infatigable cardinal Wiseman qui démontre, avec le talent hors ligne que vous lui connaissez, « la nécessité de la foi et de la grâce pour guérir l'Angleterre de l'ignorance et de l'immoralité ; à Liverpool, le R. P. Christie reprend le sujet qu'il a développé à Preston, sur l'influence salutaire de l'autorité du Saint-Siège ; à Manchester, M. Capes (le rédacteur de la revue catholique *The Rambler*), revendique en faveur de l'Eglise catholique l'initiative de tout ce qu'il y a de plus sain de plus puissant dans la civilisation anglaise ; à Dublin, à l'Université catholique, le Rév. Anderdon expose l'histoire du mouvement d'Oxford, c'est-à-dire du mouvement de retour de cette célèbre Université vers les doctrines apostoliques, et, par suite, de la conversion de tant d'hommes éminents au catholicisme.

« M. Anderdon est du nombre de ces convertis, et il parle de ce qu'il a vu, entendu et éprouvé. Arrêtons-nous un moment aux développements qu'il a donnés à son sujet.

« Le mouvement d'Oxford occupera certainement une grande place dans l'histoire religieuse de l'Angleterre au XIX^e siècle. Déjà il en existe différents récits, et tout récemment encore il en a paru une histoire, mais elle n'a que médiocrement satisfait les hommes les plus capables de l'apprécier. C'est qu'un mouvement scientifique et religieux de cette espèce n'est pas facile à analyser. Mais quelque ardu que puisse être le sujet que M. Anderdon a entrepris d'exposer à son auditoire, grâce à son talent autant qu'à sa position d'ancien agrégé d'Oxford, l'orateur s'en est acquitté de la manière la plus heureuse. Vous donner une idée complète de ce magnifique discours n'est pas possible : un travail de cette nature ne se résume pas en quelques lignes. Je me contenterai donc de vous signaler quelques points touchés par l'orateur.

« Il a commencé par tracer l'état de l'Eglise anglicane et de l'Université d'Oxford, pendant les années qui ont précédé le mouvement : l'Eglise haute (*high church*) avec ses prétentions apostoliques et ses formes hiérarchiques, et l'Eglise basse (*low church*) avec sa liberté individuelle et son *latitudinarisme* presque illimité. C'est l'époque de Wesley, celle qui précède 1833.

Les esprits étaient préparés; deux circonstances hâtèrent alors le mouvement : une pression trop vive de la part du gouvernement pour entraîner l'Université de son côté, et un livre de l'évêque Butler (*Butler's Analogy*), qui plaça sous un nouveau jour les preuves de la révélation chrétienne. Le mouvement s'annonça par la publication de traités devenus célèbres (*Tracts of the times*), et qui valurent à leurs auteurs le nom de *Tractariens*. Ces hommes, la plupart fort instruits, se plaçaient eux-mêmes entre le *Puritanisme* et le *Romanisme*. L'Eglise anglicane, l'Eglise établie, était toujours dans leur système la véritable Eglise du Christ, ou plutôt une branche de la véritable Eglise. La plupart des évêques anglicans s'opposèrent au mouvement; ils étaient persuadés qu'il devait conduire à l'Eglise catholique. Les Tractariens n'en continuèrent pas moins à étudier et à publier le fruit de leurs études; ils ressuscitèrent des pratiques importantes de l'Eglise primitive, ils réformèrent la croyance commune à l'égard de l'Eucharistie et de la confession: en un mot, ils opérèrent un véritable bouleversement dans l'Eglise anglicane, et ils montrèrent aux cœurs agités mais droits le chemin vers le port du catholicisme. De là de nombreuses conversions; de là aussi les divisions scandaleuses qui, dans les procès Denison et autres, ont jeté un si triste éclat sur l'Eglise anglicane. Comment tout cela finira-t-il? Le Rév. Anderdon n'essaye pas de résoudre cette question, mais engage ses auditeurs à s'attacher de plus en plus étroitement à la vérité et à prier pour le retour de tant d'âmes que l'erreur et le préjugé tiennent encore enchaînées. Permettez que j'adresse la même recommandation à vos lecteurs! »

Les missionnaires anglais.

En 1853, sont partis de la congrégation des Oblats de Marie, pour les missions d'Angleterre, les missionnaires dont les noms suivent : Richard, Mounièz, Bary et Cooper.

Si, d'un côté, l'activité des missionnaires protestants anglais entrave quelquefois le zèle catholique, il faut avouer que cette activité sert souvent, malgré les intentions contraires, à préparer les voies aux missions catholiques. A plus forte raison l'activité commerciale et maritime de l'Angleterre ne manque jamais d'avoir pour résultat d'ouvrir les portes aux missionnaires catholiques, sans parler des catholiques Irlandais qui, se trouvant sur les navires et dans les régiments anglais, attirent naturellement la présence des prêtres catholiques. Enfin, l'émulation entre la France et l'Angleterre, fait que si l'Angleterre occupe quelques groupes d'îles, la France profite de l'occasion pour en occuper un autre. Tel est le cas de l'archipel Tidji pour l'Angleterre et de la Nouvelle-Calédonie pour la France. Devenu colonie française, ce groupe d'îles a offert les plus belles chances aux missionnaires catholiques. En outre, ce n'est pas seulement par un tact exquis, mais par un senti-

ment sincère, que les évêques catholiques dans les colonies anglaises, s'y montrent comme des hommes dévoués au service de la reine d'Angleterre, selon l'expression de Mgr Charbonnel, ancien évêque de Toronto, car, ajoute-t-il, bien qu'il soit Français, il est du devoir d'un bon sujet d'obéir au gouvernement sous la protection duquel il vit.

Le paupérisme et la liberté de conscience en Angleterre, ses éléments de prospérité.

Si l'on considère l'Angleterre au point de vue de la civilisation, il est facile de prouver qu'aucun pays catholique, sans exception, n'offre un aussi grand nombre de pauvres, de criminels et d'ignorants que l'Angleterre.

En ce qui concerne la liberté de conscience, il est évident que si l'Angleterre est plus tolérante que d'autres pays protestants, la plupart des pays catholiques la surpassent en liberté religieuse. En effet, cette liberté consiste, 1° à pouvoir exister dans un pays, tout en professant une croyance différente de celle qu'il professe; 2° à pouvoir y faire des prosélytes; 3° à jouir de l'égalité politique; 4° à jouir de l'égalité religieuse. C'est en France que cette liberté règne dans sa plus grande extension, puis en Autriche, en Piémont, en Belgique et en Amérique, surtout dans ses parties catholiques. En Angleterre la troisième condition de la liberté de conscience manque à l'égard des Juifs; la quatrième à l'égard de tous, vu que les ministres protestants ont des revenus royaux, des milliards fournis par la caisse de l'Etat, et les autres rien. Ils n'en reçoivent que le devoir et l'obligation de payer les impôts à l'Eglise officielle.

Si, sous le rapport du commerce, l'Angleterre peut se vanter de sa prééminence, cela n'a rien à faire avec la religion. Au moyen âge, des pays bien moins importants que l'Angleterre, par exemple Venise, Gènes, Pise, les villes hanséatiques, dominaient par le commerce sur de vastes pays.

On doit tenir compte du climat : car, toutes choses égales, la position de l'Angleterre offre les plus riches ressources au commerce, à l'industrie, au gouvernement.

Les catholiques d'Angleterre étant également industriels, et croissant en nombre à proportion de la liberté et du progrès, se recrutant même de ceux-là qui ont été le plus en mesure de faire une comparaison approfondie du protestantisme avec le catholicisme, on en doit inférer que le protestantisme n'a contribué en rien à la prospérité de l'Angleterre.

Aujourd'hui que toutes ces vérités sont plus ou moins connues ou reconnues, les adversaires fanatiques du catholicisme en Angleterre descendent jusqu'au dernier degré de l'échelle de dégradation morale, en faisant l'apologie des plus infâmes chefs du protestantisme, comme de Henri VIII, ce prince odieux plus cruel que Néron.

Après trois siècles de mort, l'Eglise de Jésus-Christ y ressuscite, comme son divin Epoux, après trois jours; ressuscite comme

Jésus-Christ, après un terrible crucifiement ; ressuscite comme Jésus-Christ, après que son tombeau a été gardé durant sa mort par des soldats ; ressuscite comme Jésus-Christ, en trouvant des disciples dans les caractères forts de la grâce, et le doute dans les faibles amis d'Emmaüs ; ressuscite, comme Jésus-Christ, pour ne plus mourir, si ses disciples continuent à être dignes d'elle.

Esprit et situation des sectes en Angleterre.

Le méthodisme est, à l'égard des sectes protestantes, ce qu'est le puseïsme à l'égard des catholiques : le méthodisme a commencé vers le milieu du XVIII^e siècle, quand un sec dogmatisme d'un côté, et le septicisme de l'autre, prédominaient sur l'Eglise anglicane. Ses fondateurs furent les frères John et Charles Wesley, et George Whitefield. Son nom vient du nom qu'on donnait à l'association fondée par Charles Wesley avec quelques-uns de ses amis, à Oxford, pour communier méthodiquement chaque semaine et pour suivre méthodiquement toutes les règles de l'Université. Mais c'est à John Wesley qu'appartient l'honneur historique de l'origine de la société appelée aujourd'hui *Méthodiste* ; c'est lui qui l'a fondée et animée pendant cinquante ans. Whitefield, qui n'a fondé aucune association, se sépara de John Wesley à cause de la divergence de leurs idées sur la prédestination, et, tout en restant uni avec lui par les liens d'une amitié intime, il parcourait le pays en prêchant la pénitence et en réveillant, par la force de son éloquence, les âmes assoupies par l'indifférence et souillées par les vices. Sans fonder une association particulière, car celle de Lady Kingtondon, éteinte depuis quelque temps, avait été faite sans lui, quoique conçue dans son esprit, Whitefield peut être considéré comme le fondateur, le père du parti évangélique de l'Eglise établie. Du reste, Wesley lui-même ne s'est jamais séparé entièrement de l'Eglise établie ; il n'a jamais blâmé les trente-neuf articles ; il n'a jamais vu dans l'union de l'Eglise et de l'Etat quelque chose de contraire à l'Ecriture ; il ne reprochait rien à la liturgie anglicane. Cependant le méthodisme n'appartient pas à l'Eglise anglicane : s'arrêtant au développement d'une partie de ses doctrines, il méprise tout le reste. Le fond de sa doctrine, à lui, c'est la justification par la foi comme chez les anglicans ; mais on demande encore le sentiment intérieur du pardon des péchés, sentiment qui doit manifester ou compléter celui du Saint-Esprit. Qui ne peut pas indiquer l'heure où il a commencé à avoir ce sentiment, celui-là n'est pas vraiment converti ou justifié. Les justifiés ainsi doivent avoir ce sentiment de temps à autre, et le moyen pour l'avoir, c'est de marcher en sainteté, éviter tout ce qui est contraire à la volonté de Dieu, fuir les juréments, bien garder le dimanche, être sobre, sincère, juste, laborieux, éviter les mauvais livres, les habits de luxe, faire le bien au corps et surtout à l'âme du prochain, et

se servir souvent des instruments de la grâce, comme sont l'office divin, l'étude de l'Ecriture sainte, la sainte Cène, la prière et le jeûne. Pour se conserver naturellement dans la pureté de mœurs et de conduite, chaque paroisse est divisée en petits cercles, selon le voisinage des différentes localités. Chaque cercle se compose de douze personnes, ayant à leur tête un chef (*leader*) qui est obligé de visiter chacun de ses confrères au moins une fois par semaine, de lui servir d'admoniteur spirituel et de recevoir ses dons en faveur de l'association. Les chefs des cercles rapportent ensuite aux ministres s'ils ont trouvé des malades qu'il faut visiter ; on leur désigne ceux dont l'état moral demande une attention particulière. En même temps ils apportent aux caissiers le résultat de leurs quêtes. Celui qui ne veut pas se corriger, malgré les exhortations du ministre, cesse d'être membre de la communauté, c'est-à-dire est excommunié. L'administration supérieure des méthodistes est dans les mains de cent membres de la conférence des ministres à Londres, conférence fondée en 1784, au moyen d'un acte judiciairement déposé par Wesley. Cette conférence a rendu grand service à la discipline des méthodistes. On ne cherche pas, chez les ministres, ou pasteurs, ou prédicateurs, ou prédicateurs, la science théologique, mais le zèle chrétien. Pour empêcher l'entrée des personnes indignes dans l'état du clergé, on a établi, en 1834, un institut théologique pour la formation des ministres, dans lequel on ne reçoit que ceux qui sont recommandés par les cercles auxquels ils appartiennent, par les comités des districts qui les ont examinés, et enfin par la conférence de Londres, qui reçoit des données détaillées sur chacun d'eux. La force des méthodistes consiste dans le zèle : ils n'attendent pas, mais ils cherchent et prêchent autant en plein air, dans les rues et les places publiques que dans les temples.

Les presbytériens, les indépendants et les baptistes forment la plus forte opposition, du côté des protestants, contre l'Eglise anglicane. Ils veulent la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, et en même temps se mêlent de la politique en soutenant, selon l'esprit de leurs tendances religieuses, les radicaux. En 1841, ils ont poussé si loin leur intervention dans les affaires politiques que le clergé de ces trois sectes s'est réuni en une espèce de synode à Londres pour soutenir la ligue du commerce des grains. Du reste, les mœurs des presbytériens sont sévères, mais leurs dogmes affaiblis tendent vers l'arianisme et l'indépendance. Il ne faut pas confondre avec ces presbytériens anglais les presbytériens écossais, qui se trouvent en Angleterre sans cesser d'être unis avec ceux d'Ecosse. Les indépendants, sans rien céder de leur principe d'indépendance réciproque des paroisses, ont un centre à Londres, dépourvu du reste de toute autorité : *Congregational Board*, si ce n'est pour l'examen des candidats qui

brignent le ministère. Ils publient les conférences de ce Board. Les indépendants tiennent plus que les presbytériens au calvinisme et aux bonnes œuvres. Ils ont des associations pour la diffusion de bibles et de traités, pour la création de missions, pour l'établissement d'écoles du dimanche. Ils tâchent de conserver l'union avec les indépendants d'Ecosse et avec les presbytériens et les indépendants de l'Amérique du Nord, par le moyen des députés. Les frères de Plymouth forment une secte à part des indépendants. Les *Unitariens* sont la seule secte anglaise qui nie la divinité de Notre-Seigneur. Ces sectaires étaient auparavant punis de mort en Angleterre; ensuite ils subirent la privation des droits civils, et même, en 1689, ils furent exceptés de l'Acte de Tolérance. Mais, au milieu du XVIII^e siècle, Lincolnsay, membre de l'Eglise anglicane, et quelques presbytériens ont formé secrètement de petites associations des unitariens. Ils se propagèrent surtout dans le comté de Lancaster où se trouve le quart de tous les unitariens.

Les chapelles des unitariens dans la Grande-Bretagne sont au nombre de 223, à savoir : 206 en Angleterre, 14 dans le pays de Galles et 3 en Ecosse.

La plupart des unitariens se trouvent à Londres, Manchester, Liverpool et en général plutôt dans les villes de commerce qu'ailleurs. A Londres ils ont *British and Foreign Unitarian Association*, dont le but est, disent-ils, de propager la lumière du christianisme rationnel, libéral, primitif et apostolique. En attendant, c'est la secte qui a le moins de zèle et dont les temples sont les plus vides; du reste, cette secte ne s'est formée aussi que d'une tendance doctrinaire, et non d'une séparation ou d'une opposition sociale et religieuse.

Les quakers refusent de prêter serment, de servir dans l'armée, de payer l'impôt, de se défendre, d'exercer des charges; ils vivent avec beaucoup de modération, gardent dans leurs repas une simplicité et une sobriété qui surpassent celles des maisons religieuses, excluent tout ornement de leurs chambres, évitent tout amusement, tout compliment et même toute salutation, se considérant tous comme des égaux, et disant à tous *tu*, et non *vous*. Ils fuient les distinctions que le monde et les sciences surtout abstraites ou politiques peuvent offrir. La direction ecclésiastique est dans les mains des assemblées trimestrielles et mensuelles des différentes localités, et surtout de l'assemblée annuelle de la Pentecôte à Londres: Ces assemblées sont formées des députés des différents cercles. Les assemblées trimestrielles possèdent le droit d'exclusion ou de réception des membres, les mensuelles s'occupent d'annoncer les mariages pour savoir s'il y a des empêchements matrimoniaux. Après le consentement des

fiancés, le mariage se célèbre en donnant réciproquement la main en signe de promesse de fidélité; on inscrit les noms des époux dans un livre gardé à cet effet, et tous y signent comme témoins.

Les archevêques et évêques anglicans.

L'archevêque de Cantorbéry dit avoir son office: *divina Providentia*, et celui d'York: *divina permissione*, et tous les deux ont le titre de *Sa Grâce*. Quant aux archevêques et évêques de l'Eglise établie d'Irlande il n'y en a que quatre qui siègent au parlement comme ceux d'Angleterre. Ils sont choisis par les autres membres du haut clergé anglican d'Irlande (1). Dans un certain sens les évêques de l'Eglise anglicane qui sont hors du Royaume-Uni doivent être comptés avec les autres. On les sacre en Angleterre sans autorisation particulière du roi.

L'archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, est, d'après les protestants français, l'un des hommes les plus évangéliques qui aient occupé ce siège depuis Crammer. Un témoin protestant dit: Au moment où j'entrerais dans son palais, neuf heures du matin, on sonnait pour le service; tous les domestiques se rendaient à l'antique chapelle. L'archevêque fit lui-même tout le service: lecture de la parole de Dieu, explication et prière liturgique; puis il donna la bénédiction.

Naissance de l'anglicanisme.

La réformation commença par l'opposition de Henri VIII au Pape. Poussé par des motifs purement personnels, comme l'avouent même les écrivains protestants (2), il se déclara chef suprême des affaires spirituelles et temporelles du royaume. Il exigeait de tous ses sujets, par le serment de la suprématie (1534), qu'ils le reconnussent dans cette dignité. Sous Edouard VI (1547-1553) commencent à se développer tous les éléments protestants, entrés en Angleterre furtivement sous Henri VIII. Les mesures sévères de Marie pour rétablir l'Eglise catholique par la force ont provoqué les représailles d'Elisabeth, mais les dernières étaient plus inconséquentes dans une doctrine qui soutenait le libre examen comme dogme. La conservation de la dignité épiscopale, douteuse en réalité, mais toujours respectable par son nom et par son caractère hiérarchique, facilitait, au moyen des cérémonies modifiées seulement en substance et non en forme, la transition au nouveau culte. Ce maintien des anciennes cérémonies provoqua les invectives du parti calviniste pur de l'anglicanisme, parti qui désirait le presbytérianisme et la simplicité du service divin, mais qui ne put parvenir qu'à introduire dans la profession de foi anglicane quelques exagérations sur la prédestination, qu'on paraissait admettre plus facilement que des modifications extérieures. En sacri-

(1) DEBRETEL: *Complete Peerage of the united kingdom of great Britain and Ireland*, 22^e Ed., by

W. Courthope, Lond., 1839.

(2) WIGGERS, *Stat.*, t. II, p. 292.

tiant des dogmes, on lança contre le parti calviniste, l'acte de l'*Uniformité* (1562), qui demandait la reconnaissance d'une seule Eglise épiscopale. Ceux qui ne voulaient pas la reconnaître étaient appelés les *Non-Conformistes*, et supportaient patiemment les peines auxquelles leurs principes les exposaient. La lutte des non-conformistes et des uniformistes se développa sous la maison royale d'Ecosse, car Jacques I^{er} et Charles I^{er} paraissaient soutenir les derniers jusqu'à faire paraître aussi comme une tendance vers le catholicisme. En attendant, les presbytériens non-conformistes s'augmentaient en Ecosse sans une sérieuse opposition de l'Eglise épiscopale de ce pays, et en Angleterre, jusqu'à pouvoir tenir tête au gouvernement. Bientôt ils virent se réunir à eux les *Indépendants*, qui tendaient à une indépendance absolue sous le rapport ecclésiastique. C'est par leurs efforts réunis que l'Eglise épiscopale et la monarchie ont croulé ensemble pour ressusciter avec la restauration des Stuarts.

Croyances et organisation de l'Eglise anglicane.

Les dogmes de l'Eglise anglicane se trouvent dans les 39 *Articles* projetés en 1531, améliorés et reçus du synode de Londres par le clergé, en 1562, et déclarés par le parlement, partie intégrante de la législation anglaise, en 1571. Ces articles n'attaquent nullement le luthéranisme et n'affaiblissent que légèrement le calvinisme, deux doctrines dominantes à l'époque de leur promulgation. Dans la doctrine de la grâce on s'éloigne plus de Calvin, en enseignant, selon l'explication de la liturgie anglicane, que le baptême est le sacrement de la régénération et que l'enfant baptisé devient régénéré. D'autres explications ayant une vraie autorité se trouvent dans le livre des *Homélie*s, que le 35^e article recommande tout spécialement. Le livre de la Liturgie, que l'on peut considérer comme le commentaire des 39 articles, parut avant eux, en 1549, et fut amélioré en 1551 sous le titre de : *The book of common prayer*. Tombé sous les puritains, ce livre reprit son autorité avec les Stuarts, et il forme la règle du service divin. Enfin le quatrième des livres symboliques de l'Eglise anglicane, que chaque membre de son clergé doit souscrire, c'est le *Book of canons*, de 1604, qui a très-peu d'application dans notre siècle.

C'est par ces quatre livres que l'Eglise anglicane paraît se rallier à l'antiquité et se détacher des protestants d'Allemagne. A la tête des 39 articles se trouve le dogme de la sainte Trinité. Le sixième article recommande, par les paroles de saint Jérôme, la lecture du canon des livres saints, tel que les catholiques l'admettent, et le huitième, les trois anciens symboles.

Il y a dans l'Eglise anglicane trois degrés de l'ordre : le diacre, le prêtre, l'évêque. Le diacre lit la liturgie, distribue le calice, ne peut baptiser et prêcher qu'avec la permission particulière de l'évêque. Son ordination

est précédée d'un examen assez facile. A l'ordination il prête le serment de suprématie et l'assurance, qu'on répète ensuite à l'ordination sacerdotale et épiscopale, de se sentir appelé par le Saint-Esprit à telle ou telle dignité cléricale. Ce n'est qu'après un intervalle de six mois que le diacre anglican peut être ordonné prêtre. La prêtrise et le diaconat se donnent par l'évêque diocésain au moyen de l'imposition des mains, la prêtrise transmettant le droit de lier et de délier, et d'administrer les sacrements. Le caractère est attaché à la prêtrise et met un obstacle à la rentrée dans l'état laïque. Les évêques sont sacrés par l'archevêque ou un évêque désigné par lui à cet effet et assisté de deux autres. L'évêque prête deux serments : l'un de la suprématie, et l'autre d'obéissance canonique à son archevêque. Tels sont les degrés de l'ordre.

Pour la juridiction, chaque archevêque est à la tête des évêques de sa province. Sous les archevêques et évêques se trouvent les archidiacres ; sous eux les doyens, qui conservent seulement le titre d'archiprêtres, et enfin le clergé inférieur, c'est-à-dire les recteurs, les vicaires et les curés, ces deux dernières dénominations étant prises dans un sens inverse des autres pays, et les diacres. Chaque archevêque et évêque possède un chapitre dont les membres sont considérés comme appartenant aux dignitaires de l'Eglise établie. L'ancien droit des chapitres pour l'élection de leurs évêques et doyens reste seulement pour la forme, mais en réalité chaque élection est précédée d'un congé royal d'élection, avec la désignation de la personne qu'on doit nommer. Les archidiacres tiennent la place entre le haut et le bas clergé et doivent visiter les églises de leurs districts tous les deux ans, tandis que les évêques les visitent tous les trois ans. L'archidiacre aussi bien que l'évêque exercent leur juridiction dans toute sa plénitude, en y comprenant les mariages et les testaments. On peut appeler de l'archidiacre à l'évêque ou à l'archevêque. Le tribunal de l'archevêque de Cantorbéry, qu'on appelle *Court of arches*, a sous sa dépendance le tribunal des paroisses exemptes. Pour les affaires testamentaires où la propriété du testateur se trouve en plusieurs diocèses, l'archevêque a une *prerogative court*. De ce tribunal aussi bien que du tribunal archiepiscopal on appelle au roi dans son *Court of chancery*, le tribunal civil suprême, qui ensuite porte son jugement au nom du roi par des délégués. La jurisprudence a conservé ses formes anciennes. Dans les affaires de mariage, le tribunal ecclésiastique n'a d'autre pouvoir que de prononcer et seulement dans les cas extrêmes et pour l'adultère, la séparation *quoad thorum*. Ce n'est que le parlement qui peut prononcer le divorce, et seulement en cas d'adultère. Comme cette déclaration est aussi dispendieuse que compliquée à cause de la difficulté des preuves, elle est extrêmement rare. Le prétendu droit de vendre sa femme en cas d'extrémité est

à tel point contraire aux lois anglaises, que la seule manifestation du désir d'une semblable vente, comme le dit M. Kaumer, est puni par deux mois de prison. Dans les affaires temporelles le clergé est soumis aux tribunaux civils. Les évêques seuls comme membres du parlement, ne peuvent être jugés que par la chambre des Lords. Le grand privilège du clergé, c'est l'exemption de ses biens de tous les impôts.

Sièges épiscopaux anglicans.

Cantorbéry.	Sodor et Man.
London.	York.
Winchester.	Durham.
Hereford.	Carlisle.
Rochester.	Chester.
Salisbury.	Colonies.
Norwich.	Jamaïka.
Ely.	Barbadaes.
Coventry et Lichfield.	Antigua.
Chichester.	Bermud.
Bath et Wells	Canada.
Peterborough.	Terreneuve.
Lincoln.	Nouvelle Ecosse.
Worcester.	Kalkutta.
Oxford.	Madras.
Exeter	Bombay.
Bristol.	Gibraltar (1842).
Glocester.	Jérusalem.
Bangor.	Nouveau-Brunswick
Saint-Davids.	Australie mérid.
Landaff.	
Saint-Asaph.	

Il y a un certain ordre ou rang à observer pour les évêques anglicans. Ainsi, après les archevêques de Cantorbéry et d'York, viennent les évêques de Londres, de Durham et de Winchester, et les autres, selon l'ancienneté de leur consécration. Tous, excepté l'évêque de Sodor et Man, qui n'est pas institué par le roi, mais par le comte de Derby, ont le rang de barons et siègent au parlement. L'archevêque de Cantorbéry, *Primas regni, Primas of all England*, a le pas sur tous les lords, soit évêques, soit ducs, excepté les princes du sang. C'est lui qui sacre le roi. L'archevêque d'York a le pas sur les ducs et les évêques, et ne le cède qu'au lord chancelier, qui se trouve entre les deux archevêques. Les deux archevêques sont aussi membres du conseil privé de la reine, et celui d'York est, en outre, le grand-aumônier dans la dépendance duquel se trouvent en quelque sens l'évêque de Londres et un grand nombre de ministres et de nobles anglicans. Les évêques tiennent le rang des barons, ayant le pas sur les barons laïques et suivant les vicomtes. En tant que barons et lords du royaume, ils portent le titre de *right honorable*, et en tant que pasteurs spirituels : *very reverend father in God*.

L'Eglise anglicane, ou l'Eglise unie d'Angleterre et d'Irlande, ou Eglise établie, n'est pas, comme son nom l'exprime, unie avec l'Eglise épiscopale d'Ecosse, mais unie dans les deux autres royaumes Britanniques, avec l'Etat, d'une manière tout intime. Cette union se manifeste surtout en trois points : 1° dans les rapports du chef de

l'Etat et de la cour avec l'Eglise ; 2° dans les rapports des évêques avec l'Etat ; 3° dans certains privilèges civils par lesquels les fidèles, aussi bien que le clergé de l'Eglise établie, se distinguent des membres des autres communions. Le chef de l'Etat est en même temps chef de l'Eglise, obligé d'appartenir à sa confession. Dans son serment, le roi promet qu'il usera de sa puissance pour soutenir les lois divines, la vraie profession de la foi chrétienne, les Eglises légalement établies, et les droits et les libertés des évêques et du clergé. Comme chef de l'Eglise, le roi a le haut pouvoir exécutif et la haute direction des affaires ecclésiastiques. Ce n'est que dans ce sens que le titre : *Defensor fidei*, donné par Clément VII à Henri VIII pour son *Apologie des sept sacrements* contre Luther, peut encore avoir non-seulement sa durée, mais encore sa vérité, malgré le changement qui a fait que ce titre, donné en vue de la défense, a été tourné pour servir à l'attaque. Les princes et les princesses du sang sont tenus aussi d'appartenir à l'Eglise établie d'Angleterre, car, l'*Act of settlement* répète, en 1701, le décret fait en 1700, en vertu duquel sont déclarés incapables à la succession au trône les personnes de la famille royale qui n'appartiennent pas à l'Eglise anglicane, ou qui sont mariées avec des catholiques.

Les deux archevêques et vingt-cinq évêques ont une position fort élevée dans l'Etat, sans pour cela avoir la même position dans l'esprit public.

Enfin, plusieurs offices de l'Etat ne peuvent appartenir qu'aux anglicans, comme, par exemple, ceux de régent du royaume, de tuteur de l'héritier, de lord chancelier, de garde-des-sceaux, de vice-roi et de premier officier de justice en Irlande. On ne reçoit que les anglicans pour étudier et pour jouir des privilèges des universités d'Oxford, de Cambridge et de Durham. Dans les paroisses, les ministres anglicans avaient certains pouvoirs pour la célébration des mariages de tous les cultes jusqu'en 1837, et jusqu'à présent ils reçoivent certains émoluments de tous les habitants des paroisses, de quelque confession qu'ils soient, pour l'entretien des églises anglicanes. Dans les colonies, l'Eglise anglicane a aussi ses privilèges sous le rapport financier.

L'opposition ordinaire de l'Eglise et de l'Etat n'apparaît presque pas, à cause de l'intimité de l'union de l'anglicanisme avec l'Etat, qui l'absorbe au moins sous plusieurs rapports. Le roi et le parlement forment aussi le pouvoir suprême législatif pour l'Eglise. Les anciens parlements, ou convocations ecclésiastiques, qui s'assemblaient en deux chambres, composées des évêques et des députés du bas clergé, à l'appel du roi, pour traiter les affaires ecclésiastiques, n'étaient, depuis 1717, convoquées que rarement, et encore pour la forme et pour être immédiatement prorogées.

La liturgie anglicane a maintenu les usages qui avaient lieu au service divin avant la

réforme. La prédication seule est dans le libre choix des ministres, tandis que la lecture de la Bible est déterminée pour chaque jour et chaque service en particulier, soit du matin, soit du soir, soit de la liturgie. La cérémonie se fait ainsi : le ministre se tient au côté nord d'une table en bois, couverte d'une nappe blanche en fil. Cette table se trouve au milieu de l'église ou au fond du chœur. Il commence le service divin par le *Pater* et une prière, pendant que le peuple se met à genoux. Tourné vers le peuple, il récite les dix commandements, et le peuple répète après chaque commandement une prière dans le genre du *Kyrie eleison*. Ensuite suivent les oraisons pour l'Eglise et son chef visible, le roi, les oraisons, l'épître et l'évangile du jour, et le symbole de Constantinople, répété par les assistants. Enfin, quelques proclamations précèdent le sermon. Après le sermon, le ministre retourne à la table et commence l'offertoire et les prières, durant lesquelles les diacres et les sacristains font la quête. Le ministre place le pain et le vin sur la table, et récite une prière pour toute l'Eglise militante; il fait une exhortation aux communicants, suivie du *Confiteor*, à genoux, et d'une absolution. A la place d'une confession, on s'annonce au ministre, afin qu'il soit en état de refuser la communion aux pécheurs publics, jusqu'à ce qu'ils se convertissent par un vrai repentir. Après la préface et une prière prononcée à genoux, suivent les prières de la consécration et les paroles sacramentelles, que le ministre prononce debout devant la table, pendant qu'il prend une assiette avec le pain dans sa main. Il rompt le pain, impose sa main sur lui, aussi bien que sur le calice, qui contient du vin. Alors le ministre distribue les éléments, qu'il croit consacrés, en répétant à chaque communicant les paroles de consécration, auxquelles on répond : *Amen*. Ce qui reste de la communion est couvert à la fin par un linge. Ensuite vient le *Pater*, répété par les assistants, une prière et le *Te Deum* en anglais; après quoi le ministre congédie les assistants par un souhait de paix.

Le baptême se fait selon la rubrique suivante : Pour chaque enfant baptisé on requiert trois témoins, auxquels on adresse la question : si l'enfant est baptisé ou non. Sur la réponse négative, le ministre commence l'administration du baptême par une prière, la lecture de *Marc.* x, 13-16, et une courte exhortation, après laquelle il s'adresse aux témoins, qui répondent en renonçant à Satan et en prononçant le *Credo* apostolique et les vœux du baptême, au nom du baptisé. L'enfant reçoit son nom, et, pendant la récitation des paroles du baptême, se fait la triple immersion, ou, s'il est faible, l'aspersion, et en tout cas un signe de croix au front. La cérémonie se termine par un *Pater*, une oraison et une exhortation. Le rituel pour le mariage, non-seulement demande la promesse des fiancés pour la fidé-

lité réciproque, mais encore chacun des époux doit répéter cette promesse au ministre avec les paroles suivantes : « Je veux l'avoir et le conserver depuis ce jour, soit que je devienne plus heureux ou non, que tu deviennes plus riche ou plus pauvre, malade ou en santé, je veux t'aimer et te soigner selon le saint commandement de Dieu, jusqu'à ce que la mort nous sépare; je te le promets fidèlement. » Après cela, on change d'anneaux, et on reçoit la bénédiction.

Pour les enterrements, il y a aussi un rituel particulier.

L'Eglise anglicane, établie par la loi, s'élève sur les autres sectes par ses restes de l'ancienne Eglise catholique, et elle tend à mépriser l'Eglise catholique par suite de l'appui du gouvernement et parce qu'elle possède une liberté ou plutôt une élasticité qui, à certains esprits, présente l'apparence d'une vie intérieure. Cela ne veut pas dire que la vie vraiment morale et intérieure manque dans l'Eglise anglicane, mais qu'elle n'est pas capable de produire les vertus héroïques, les conversions éclatantes, ni de soutenir le peuple par la foi dans le monde des saints pour le consoler des misères matérielles du présent ou sauver les esprits du découragement dans leurs fréquentes chutes. La pensée seule de tant d'ecclésiastiques vivant des revenus énormes de l'Eglise au milieu d'une population pauvre et ne donnant l'exemple de l'abnégation que dans ceux qui entrent dans le giron de l'Eglise catholique, est un grand argument contre l'anglicanisme; car jamais chez les catholiques, même à l'époque où leurs évêques étaient riches, il ne manquait d'âmes dévouées qui pussent leur force dans le sein de l'Eglise même, et non dans leur séparation d'avec elle.

Archevêque de Cantorbéry,	30,000 liv.
— de York,	14,000 liv.
Les évêques de 1,000	à 24,000 liv.
Le somme des revenus des évêques est de	180,462 liv.
— — des chapitres,	350,861 liv.
— — des terres ecclésiastiques,	3,683,581 liv.
La somme des revenus de l'Eglise anglicane,	9,539,482 liv.

On ne compte pas dans ce nombre les revenus particuliers qui sont quelquefois plus considérables dans un office que les revenus ordinaires des dîmes et des propriétés ecclésiastiques. Les dîmes ne sont pas établies partout ni sur le même pied. Le quart des terres est libre des dîmes, et ce ne sont que les deux tiers qui les payent d'une manière complète. Les lois de 1836 et de 1840 ont soumis les dîmes à certaine rente.

Chez nos voisins d'outre-Manche, on vend encore les cures et les vicariats comme le trois pour cent consolidé ou les actions de chemin de fer. Récemment un numéro de l'*Ecclesiastical Gazette* nous offrait de nombreuses preuves à l'appui de cette assertion : ce numéro ne contient pas moins de vingt-

deux annonces de cures ou de vicariats en vente, et une note insérée par un ecclésiastique en recherche d'un bénéfice à bon marché.

Aux propriétaires de bénéfices. — « Tout propriétaire qui désire vendre son droit de présentation à un bénéfice de petite valeur dans un district rural trouvera un acheteur en s'adressant, franc de port, au révérend E. C. Tyson, Wakefield Yorkshire : les devoirs du bénéficiaire doivent être simples, la mense confortable ou facile à rendre confortable, et les chances d'entrée en possession assez rapprochées. Une rivière poissonneuse où l'on peut pêcher la truite engagerait fort à faire l'acquisition. »

Nombre des paroisses,	40,711
Nominations appartenant aux évêques,	1,298)
— aux chapitres,	694)
— aux doyens,	70)
— aux autres ecclésiastiques,	271)
— aux collèges,	805)
— à l'université d'Oxford,	432)
— à l'université de Cambridge,	312)
— au collège d'Éton,	42)
Au roi et à certains princes du sang,	1,004)
Aux particuliers et aux corporations,	6,549)
Paroisses administrées par des remplaçants,	5,678)
Les remplaçants recevant de 40 à 50 liv.	320)
— de 50 à 60 liv.	792)
— moins de 130 l. en tout,	3,468)
Les propriétaires des bénéfices de moins de 50 liv.	291)
Revenus des bénéfices en tout	3,256,144)
Revenu moyen de chaque paroisse,	304)

On voit d'après ces chiffres, auxquels on peut ajouter le fait que plusieurs bénéficiaires ont plus de 2,000 livres de revenu annuel, avec quelle injustice cet argent est perçu du peuple pour des buts de piété, et combien son usage est contraire aux intentions des premiers donateurs. En effet, le nombre moyen est de 30½ livres pour la paroisse, et le quart des paroisses est administré pour moins de 130 livres par an.

Il est à remarquer pour le bas clergé qu'il y a en Angleterre des rapports tout particuliers entre les propriétaires des offices ecclésiastiques et ceux qui en reçoivent la charge. Ces rapports donnent lieu à des abus qui sont très-dommageables pour le soin des âmes. Souvent les revenus attachés à la cure échoient à des hommes qui ne s'occupent pas de leurs paroisses et qui ne sont pas même ecclésiastiques. Ils sont alors remplacés par un ecclésiastique qui est rétribué, pour ces travaux, d'une partie très-modique des revenus qui devaient lui appartenir. Ainsi l'Église anglicane, qui a tant crié contre les abus des catholiques, exagère encore ces abus et les pousse jusqu'à l'excès.

Les premiers princes protestants, après avoir dépouillé les couvents des droits de cette espèce, les ont conservés pour eux-mêmes, ou ils les distribuaient de nouveau aux autres corporations ecclésiastiques, aux simples dignitaires et aux laïques, qui ont pris possession de ces mêmes privilèges qu'on reprochait aux couvents. On désigne, selon l'usage, pour l'administration des paroisses ou des vicaires à vie avec un revenu déterminé, ou un curé payé suivant une convention. Le nombre de ces derniers devient plus grand, parce que ceux qui devaient avoir soin des paroisses, soit recteurs, soit vicaires, cherchent des remplaçants avec permission de l'évêque, et en ne leur donnant qu'une partie des revenus, tellement que la paroisse devient comme un fermage. Le peu de revenus de ces curés les oblige souvent à avoir recours aux autres moyens d'existence. Souvent une même personne vit de plusieurs paroisses, abus que favorise le manque d'une maison de presbytère, et, dans certaines paroisses, l'absence presque continue de celui qui a la charge d'âmes. Cependant le mal est ordinairement atténué par les visites ou par la location des remplaçants pour les jours des dimanches, etc. On paye quelquefois 25 fr. par jour à cet effet. Si le patron néglige de nommer le bénéficiaire pendant six mois, ses droits passent à l'évêque, après six autres mois à l'archevêque, et après un an et demi au roi.

La vie spirituelle de l'Église épiscopale d'Angleterre tend à se manifester extérieurement par l'observation du dimanche, par le courage dans l'exercice public de certaines pratiques, par l'intérêt donné aux questions religieuses, par les sociétés de charité et de zèle, par l'importance de l'éducation religieuse. Selon que l'Église anglicane se rapproche plus des formes ecclésiastiques, elle constitue le parti dit : *high-church-party*, *église haute*, parti ordinairement lié en politique avec les Tories conservateurs. Ce parti est essentiellement conservateur et travaille à empêcher tout ce qui peut léser l'union avec l'État, les usages anciens, etc. Il compte dans ses rangs l'aristocratie et le clergé lié par naissance ou par intérêt avec la noblesse. Ils ne prennent point part aux sociétés religieuses des autres sectes et tiennent à l'unité des formes, qui est, même pour les protestants, l'unique moyen de grandeur et d'unité intérieure. L'*église basse*, le parti évangélique, tient aux Whigs, et, dans ses extrêmes, aux méthodistes et autres sectes protestantes, et paraît se distinguer de l'autre, parce qu'elle a pour système de tendre par la formation des individus à la constitution de l'ensemble, tandis que l'église haute se propose d'assurer le bien des individus par le bien de l'ensemble. Si l'église basse ne veut pas abandonner les formes épiscopales de l'union de l'Église avec l'État, elle tend à les relâcher.

Le parti de la haute église d'Angleterre a formé dans les derniers vingt ou trente ans

comme un pont au catholicisme. Déjà avant 1840 cette tendance avait plus de mille partisans dans le clergé. Elle est nommée *puséisme*, du nom du docteur Pusey, professeur d'hébreu à Oxford, qui, avec plusieurs de ses confrères, a publié depuis 1833 un certain nombre de traités connus sous le nom de *Tracts for the times*, et où l'idée de l'église visible tend à combattre le spiritualisme. C'est le soixante-dixième de ces traités qui a eu le plus de vogue; il contenait un commentaire hardi de Newman sur les trente-neuf articles. Quand, par ordre de l'évêque, ce recueil périodique cessa après ce numéro, la lutte continua dans un grand nombre de brochures. La doctrine fondamentale des puséistes, c'est la tradition et la succession non interrompue des évêques, et ils cherchent cette tradition dans le consentement de tous les temps, de toutes les églises et de tous les docteurs. Ils ne veulent pas expliquer l'Écriture par elle, mais ils la cherchent elle-même dans le consentement avec l'Écriture.

Les plus avancés de ce parti désirent l'éloignement des évêques du parlement, et le droit de l'élection des évêques transmis au bas clergé, le patronage aboli, les revenus mieux partagés, les dignités des archevêques, des doyens et des archidiacones détruites. Le plus grand nombre se borne à désirer l'amoindrissement des abus, qu'on ne peut détruire sans grands inconvénients et sans injustice. Ceux de la haute Eglise veulent venir de l'Eglise à Jésus-Christ, et les évangeliques de Jésus-Christ à l'Eglise. Les premiers souhaitent la pureté de l'ensemble, les derniers la pureté des individus; aussi défendent-ils les danses, les cartes, les théâtres, et demandent la participation de chacun aux œuvres de piété. Autant les premiers tiennent aux dogmes, autant les derniers paraissent tenir à la conduite pratique. Les grands établissements scientifiques appartiennent au parti de l'Eglise haute, dont l'organe est : *British Critic and theological Quarterly Review* et la partie religieuse de *Quarterly Review*. L'organe de l'Eglise basse est le *Christian Observer*. Les plus avancés de l'Eglise basse donnent la main aux démocrates, aux chartistes, aux socialistes.

Universités anglaises. — Collèges et instruction secondaire.

Les études théologiques se font particulièrement à Oxford et à Cambridge, qui sont, avec Dublin et Durham, les Universités de l'Eglise anglicane. Oxford conserve le type des anciens collèges. Pour y être inscrit, il faut signer les 39 articles. A Cambridge, ceux qui sont inscrits hors de l'Eglise établie, peuvent être inscrits, mais non gradués, si ce n'est *honoris causa*. A Oxford il y a 22 collèges, à Cambridge 17. Les étudiants qui y logent suivent la règle commune. Chaque collège forme une corporation à part sous un même supérieur, sans liaison avec les autres. L'Université est un ensemble in abstracto de ces

collèges. Les professeurs de l'Université sont faiblement retribués et donnent rarement signe de vie. Aussi tout l'enseignement est dans les mains des tuteurs et des fellows des collèges. Cet enseignement n'est ordinairement que littéraire. On enseigne la philologie classique, l'histoire, les mathématiques, un peu de philosophie, d'exégèse et d'apologétique. Tous sont obligés de suivre ces deux dernières branches. Les sciences spéciales ne sont enseignées qu'autant qu'elles semblent appuyées par l'intérêt général. Après une étude de trois ans, on subit un examen, et on obtient le grade de *Bachelor of arts*, et quatre ans plus tard, celui de *Master of arts*. Ce n'est que dans la distribution de ces grades que se manifeste la vie collective de l'Université. Pour les théologiens le grade de *Bachelor of arts* est indispensable à tout office. C'est chez soi ou chez quelques ecclésiastiques que l'on complète l'éducation théologique. Les collèges secondaires, par exemple, à Eaton, Westminster, Harrowgate, et les *grammar schools*, sont des fondations ou encore plus souvent des établissements particuliers. Il n'y a, en Angleterre, ni administration générale des collèges, ni obligation pour les parents d'y envoyer leurs enfants. Aussi, ni les établissements particuliers, ni même les écoles du dimanche et du soir ne suffisent pour rendre l'instruction générale. Vers 1840, on comptait que la moitié ou même les deux tiers des enfants, à Londres et en Angleterre, restaient sans instruction.

Remarques sur le nouveau système d'éducation nationale en Irlande, tirées d'un ouvrage de M. Dévereux.

« Le rév. docteur Sadler, membre du comité d'éducation nationale, dans sa lettre adressée au rév. H. Seymour, en date du 10 janvier 1832, convient avec moi que le véritable but qu'on s'est proposé, en établissant des écoles libérales, a été de faire des protestants, ou d'augmenter le nombre des membres de l'Eglise établie; que les moyens d'abord employés pour agir sur les catholiques ont entièrement échoué : Je suis entièrement convaincu, dit-il, par l'expérience de plusieurs années, que les paysans catholiques romains ne veulent recevoir d'instruction religieuse que de leur clergé : qu'il faut par conséquent essayer d'autres systèmes de prosélytisme, et il ajoute : Nous devons croire fermement comme à la vérité qu'un peuple instruit s'élèvera graduellement, et peut-être tout à fait au-dessus de ses erreurs, ce qui, en langage protestant, veut dire qu'il abandonnera graduellement la religion catholique.

« Ici le rév. membre du comité d'éducation libérale semble pénétré du plus ardent désir de nous voir unis à l'Eglise établie. Mais il faut lui rendre justice, il rejette tout moyen coercitif, et il dit : Personne ne se réjouirait plus que moi de la conversion de nos compatriotes catholiques aux doctrines de l'Eglise établie, et personne ne désire plus

ardemment de faire les derniers efforts et de dévouer sa vie pour l'accomplissement de cette œuvre que je le désirerais si je la croyais praticable. Comme je suis convaincu qu'elle ne l'est pas dans le temps présent, je veux faire ce qu'il y a de mieux pour en préparer l'accomplissement dans l'avenir, en instruisant le peuple et en cultivant les relations d'amitié et de bons procédés entre les protestants et les catholiques. Je regarde le plan proposé par le nouveau comité d'éducation comme un des meilleurs moyens d'arriver au premier et au troisième de ces objets. » ... Les catholiques d'Irlande ne doivent pas peu de reconnaissance à M. Sadlier pour ces honorables aveux, mais je doute qu'il reçoive les mêmes remerciements de lord Plunkett, de M. Blaks, de M. Stanley, etc. Il n'est pas inutile de faire remarquer à nos compatriotes de toutes les religions chrétiennes, que le docteur Sadlier admet, dans sa lettre au révérend M. Gee, que dans ces écoles, placées sous la surveillance de commissaires, le maître d'école peut être un déiste.

ANHALT. — Duché définitivement constitué sous ce simple titre au mois d'août 1863. Il se trouve dans le nord de l'Allemagne, enclavé par la Prusse, etc. Jusqu'à cette année, il était partagé entre deux duchés souverains : Anhalt-Bessau-Coëthen et Anhalt-Bernbourg. Après la mort du duc de Bernbourg, il forma un seul Etat. Population : 181,824, presque tous luthériens, sauf près de 2,000 catholiques, surtout à Coëthen, dont le duc et la duchesse ont été convertis quelques années avant leur mort, à Paris, au couvent dit des Oiseaux, par les Jésuites. Le confesseur à la cour de Coëthen a été un religieux remarquable sous tous les rapports, le T. R. P. Bec, aujourd'hui général de la Compagnie de Jésus, si riche en martyrs, en saints, en apôtres.

Dans la principauté d'Anhalt il existe encore, comme reste du système féodal, qui y a été particulièrement en vigueur, des biens dits de fiefs masculins, c'est-à-dire des domaines qui ne peuvent se trouver que dans les mains des hommes, et qui, lors de l'extinction des membres mâles de la race, sont dévolus à l'Etat. Dans un village près d'Ascherleben, un bien de paysan, qui vaut au moins 24,000 thalers, a ce caractère. Le dernier possesseur de ce bien n'avait pas d'enfants mâles, mais il en avait sept du sexe féminin. Il n'existait plus légalement de collatéraux mâles. Cet homme mourut il y a peu de temps, et actuellement le bien entier ne pouvant, d'après sa nature, tomber en des mains de femmes, est échu au fisc d'Anhalt-Bessau. Toutes les pétitions n'ont servi de rien ; la veuve a dû, dernièrement, quitter le domaine avec ses sept enfants, et renoncer à la richesse dans laquelle ils avaient tous vécu. Au surplus, depuis des années déjà, le fisc avait veillé à ce que le possesseur ne détériorât point ou ne grevât point de dettes l'immeuble pour en ti-

rer quelque argent comptant pour ses descendants. (*Gazette d'Augsbourg.*)

ANNAM. — L'empire d'Annam se compose de la Cochinchine, du Tong-King et de plusieurs différentes tribus, qui habitent les montagnes. Le monarque d'Annam est tributaire de l'empereur de la Chine. Il doit tous les trois ans lui envoyer des présents ; c'est de lui qu'il reçoit l'investiture : mais, à part cela, il est absolument indépendant, et la nation annamite diffère entièrement du peuple chinois dans ses mœurs, dans sa langue, comme dans ses traits physiques. Les missionnaires qui connaissent le chinois seront contents de trouver plus loin, à l'article Annamites, dans le *Pater* en langue annamite, un exemple de la différence entre la langue chinoise et la langue annamite, qu'on a souvent confondues.

A l'avènement de Pie IX, voici quelle était la statistique de cet empire :

Etendue, 13,000 lieues géographiques.

Population, 12,000,000.

Catholiques :

Cochinchine,	80,000
Tong-King oriental	160,000
Tong-King occidental	200,000

Il y a 2,000 catholiques annamites à Bangkok, qui n'ont eu jusqu'en 1854 qu'un humble oratoire, dont la toiture est en feuilles ; ils ont bâti une église plus décente sur l'emplacement même d'une pagode royale, dont voici l'histoire : En 1834, le roi de Siam assigna pour résidence aux alentours de cette bonzerie un vaste terrain aux Annamites catholiques. C'était pour les bonzes un voisinage incommode auquel ils ne purent longtemps tenir ; ils quittèrent le couvent les uns après les autres, et la pagode se trouvant abandonnée tomba en la possession des chrétiens. Cependant quelques pieux païens, témoins d'une telle usurpation, allèrent porter plainte au chef suprême des talapoins. Celui-ci à son tour demanda justice au roi. Le prince lui répondit : *Bah ! comment voulez-vous que nos dieux siamois demeurent en paix, enclavés comme ils sont au milieu des tarangs (Chrétiens) ? Croyez-moi, il vaut mieux transporter ailleurs les idoles de cette pagode et l'abandonner sans retour.* Le lendemain, en présence des Annamites chrétiens, les talapoins ou moines païens descendirent leurs idoles, attachées et suspendues par le cou. *Que faites-vous donc, mes amis ?* leur demanda le missionnaire catholique ; l'un d'eux répondit : *Ce que nous faisons ! croyez-vous que nous allons laisser nos dieux à vos chrétiens, pour qu'ils les fondent et en fassent des balles de fusil ?* C'était une allusion aux habitudes des Annamites, qui sont pour la plupart à Bangkok chasseurs ou soldats. Cela a fait rire les Annamites, voyant au sein d'une grande cité païenne les idoles forcées de déguerpir, la corde au cou, et d'aller honteusement chercher un refuge ailleurs. C'est depuis 1830 que l'on compte parmi les Annamites beaucoup de conversions.

En Cochinchine un prêtre annamite écri-

vait en 1853 à Mgr Miche, vicaire apostolique de Camboge, qu'il venait d'être arrêté et se disposait à partir pour l'exil. Il se trompait ! il allait, sans s'y attendre, sortir de cette vallée d'exil pour entrer dans la céleste patrie, car peu de jours après sa lettre, le sabre de Tu-Duc l'avait mis en possession de la glorieuse palme du martyr. C'est le premier dimanche de juillet 1853 qui a été témoin de son triomphe. C'était le commencement des terribles persécutions qui durèrent jusqu'en 1862.

La Cochinchine et le Tong-King sont réunis sous un même sceptre depuis 1802. Ce furent les Français qui aidèrent Gia-Laong à reconquérir le premier et à subjuguier le second. Les Etats d'Annam sont beaucoup plus peuplés que ne le ferait supposer leur médiocre étendue. Ainsi on attribue dix millions d'âmes à la Cochinchine, et dix-sept millions au Tong-King (1). Sur ces vingt-sept millions de sujets, les Chrétiens sont compris pour cinq cent trente mille, ce qui donne à peine un néophyte sur cinquante idolâtres. Quatre cent quarante mille appartiennent à l'Eglise du Tong-King, et quatre vingt-dix mille à celle de la Cochinchine. En 1820, époque où le sanguinaire Minh-Menh monta sur le trône, la première ne comptait que trois cent trente mille fidèles, et la seconde soixante mille : c'est donc un accroissement total de cent quarante mille néophytes, progrès d'autant plus merveilleux qu'il s'est accompli en trente-huit ans d'une persécution atroce et presque continue. La seule année 1854 a donné cinq mille trois cent dix-sept conversions d'adultes, sans compter quarante-neuf mille enfants de païens baptisés à l'article de la mort, et plusieurs milliers d'orphelins recueillis dans la rue et confiés à des familles chrétiennes.

L'ensemble des chrétientés annamites est actuellement partagé entre sept vicariats apostoliques, dont trois pour la Cochinchine et quatre pour le Tong-King. Sept évêques, assistés chacun d'un coadjuteur, président à cette laborieuse administration. Sur ces quatorze prélats, dix sont français et quatre espagnols. Ils ont pour coopérateurs immédiats soixante missionnaires européens, généralement préposés à la direction de vastes districts, dont ils sont comme l'âme, tandis que les prêtres indigènes, beaucoup plus libres et quatre fois plus nombreux, en sont les bras qui atteignent jusqu'aux moindres localités : ceux-ci dépassent le chiffre de deux cent quarante. Une pépinière sacerdotale de neuf cents séminaristes alimente ce

clergé indigène, à mesure que les infirmités ou le martyr déciment ses rangs. Sous la main du prêtre sont placés des catéchistes, intermédiaires respectés entre le pasteur et son troupeau, gardiens vigilants des intérêts de la mission, non moins qu'agents dévoués d'apostolat domestique : leur nombre peut s'élever à six cent cinquante. Environ seize cents religieuses indigènes accomplissent, auprès des femmes et des enfants, le même mandat de zèle, d'instruction et de charité. Tel est, dans sa communion hiérarchique, le personnel militant de l'Eglise d'Annam : il compte trois mille quatre cent soixante-quatre membres, qui concourent, à tous les degrés et au prix de tous les sacrifices, y compris celui de leur vie, à entretenir la ferveur de cinq cent trente mille chrétiens et à propager la foi parmi vingt-sept millions d'idolâtres.

Il y aurait lieu de s'étonner, si la main de Dieu n'était là, qu'il restât encore sur cette terre de proscription un seul prêtre debout et un néophyte fidèle, après l'acharnement déployé contre eux, pendant une succession de trois règnes, par des princes armés du pouvoir le plus absolu, et qui en ont disposé avec une sorte de rage pour anéantir une faible minorité de pauvres Chrétiens. Sans doute ils ont réussi à détruire en les livrant à l'incendie et au pillage, presque tous les établissements religieux ; ils ont réduit les missionnaires, dont la tête est mise à prix, à se réfugier dans les antres qui servent de retraite aux tigres et aux ours (2) ; ils ont pu remplir sans cesse les cachots de confesseurs, en versant chaque jour le trop-plein des prisons sur l'échafaud ou dans l'exil (3) ; ils ont même arraché quelques apostasies avec les tenailles rougies du prétoire : mais tout ce luxe d'édits sans pitié, d'arrestations en masse (4), de confiscations, de fers et de supplices, n'a point déraciné la foi des cœurs ni suspendu le cours de ses progrès. La moyenne des conversions au christianisme a dépassé quatre mille par an. Nos frères annamites peuvent bien répéter aujourd'hui ce que Tertullien disait aux premiers persécuteurs : « Nous nous multiplions à mesure que vous nous moissonnez. »

D'où viennent ce courage et cette persévérance indomptables à des hommes timides par nature et courbés par habitude sous les moindres volontés d'un pouvoir despotique ? Après Dieu et la vertu de sa grâce, l'honneur de cette énergie surhumaine revient aux illustres pontifes qui en ont donné l'exemple. Cinq évêques ont montré tour à tour comment on meurt pour l'Eglise (5) ; et, afin que

(1) La géographie imprimée sous le roi Minh-Menh compte, pour le Tong-King seulement, dix mille deux cent soixante-une communes, ce qui donne près de dix-huit millions d'habitants. Mgr Retord pense que, si l'on faisait un recensement exact, on y trouverait au moins vingt millions d'âmes.

(2) Expressions de Mgr Retord.

(3) Le 31 janvier 1857, un prêtre et quatre

chrétiens eurent la tête tranchée ; le lendemain on décapita aussi onze néophytes, et deux jours après dix autres encore, toujours dans la même ville.

(4) A Ngoc-doung, quatre cents personnes furent arrêtées à la fois, parmi lesquelles un prêtre et vingt-deux élèves de la maison de Dieu.

(5) Ces cinq évêques sont : Mgr Ignace De gado, Espagnol, condamné à la peine capitale et mort en prison en 1858 ; Mgr Dominique Hénarez, aussi

la trace de leur sang restât constamment visible à tous les yeux, dix missionnaires européens se sont relayés sur la route du martyre et l'ont jalonnée, à distance, de leurs têtes abattues (1). Sept autres, atteints aussi d'une sentence capitale, ont appris à leurs néophytes comment on brave la mort, sans pouvoir l'obtenir. Le dernier qui l'ait reçue, Mgr Melchior, semblait se préparer à son prochain sacrifice lorsqu'il retraçait naguère l'attitude si calme et si fervente de Mgr Diaz, son prédécesseur dans l'épiscopat et dans l'arène, qui, sans être troublé ni distraité par les apprêts du supplice, priait au seuil de la prison, priait en suivant le lugubre cortège, priait encore attaché au pieu fatal : oraison sublime ! que le glaive, sans doute, n'interrompit pas, et qui fut s'achever dans les cieux.

Quand les chefs portent si haut la bannière du dévouement, faut-il s'étonner que les disciples soient entraînés sur leurs pas ? Aussi les prêtres indigènes ont-ils égalé en courage leurs maîtres européens : c'est par centaines qu'ils ont défié les tortures et sacrifié leur vie. A cet héroïsme des pasteurs, on eût dit que la mort avait perdu ses terreurs naturelles pour le troupeau ; l'enthousiasme du martyre était devenu comme la passion populaire des Chrétiens. Loin de les intimider, l'annonce d'une exécution nouvelle allait sonner partout le réveil de la foi ; on accourait en foule pour s'apprendre à mourir sur le lieu où la victime devait être immolée, on recueillait comme un trésor chaque goutte de son sang, et, s'il était possible, le deuil de ses funérailles était mené comme un triomphe. Qu'on en juge par la scène suivante, qui se passait en 1855 : « Quatre prêtres accompagnèrent Joseph Luu (mort confesseur de la foi), au milieu d'un concours de plus de deux mille chrétiens. Cette foule pieuse faisait retentir l'air du chant de ses prières pendant le silence de la nuit, convertie en grand jour par la clarté de milliers de flambeaux. Le corps, porté par cinquante hommes, reposait sur un brancard magnifiquement orné. Une croix illuminée ouvrait la marche. Suivaient les trophées de l'athlète chrétien : un néophyte tenait élevée sa lourde cangue, tandis qu'un autre agitait gravement la chaîne du confesseur, dont le bruit, ailleurs si sinistre, valait ici la plus éloquente oraison funèbre (2) ! »

Ainsi l'exemple donné par les missionnaires européens, et reproduit avec une rare fidélité par les prêtres indigènes, soutenait

la constance et ranimait dans tous les rangs et dans tous les âges, mandarins et soldats, simples femmes et petits enfants, le courage des Annamites persécutés. Mais un autre sentiment, plus vif encore que l'admiration, rattachait le troupeau à la foi de ses pasteurs : c'était l'attachement filial des néophytes pour leurs apôtres étrangers. Un échange continu de dévouement a formé entre eux les plus saints et les plus forts liens de famille. La vie du missionnaire, qui leur est toute consacrée, qui n'est en péril que par amour de leurs âmes, est pour ces Chrétiens la vie d'un père qu'ils n'hésiteraient pas à racheter au prix de leur sang, et, s'ils ne peuvent le sauver, du moins voudraient-ils être atteints du même coup, n'en être pas même séparés par la mort. « Père, restez avec nous, disaient les fidèles de Vinhtri à Mgr Retord, traqué dans son dernier asile ; restez avec nous, afin que, s'il faut mourir, les pères et les enfants meurent ensemble. — Non, mes amis, répondait l'évêque ; s'il faut mourir, nous voulons mourir seuls pour Dieu et pour vous, sans vous occasionner aucun malheur, et de ce pas nous allons demander aux montagnes quelque abri ignoré. » Admirable combat de générosité entre la piété filiale et la tendresse paternelle, où la victoire cependant reste à cette dernière, qui prend pour soi tous les dangers et tous les sacrifices que l'autre ambitionnait seulement de partager !

Voilà les hommes que Tu-Duc poursuit par le fer et le feu, dont il livre les biens au pillage, les membres à la torture et la tête à l'échafaud. Et pourtant ses mandarins lui ont appris que les Catholiques étaient ses plus fidèles sujets ; ses généraux ont avoué qu'ils n'avaient pas de meilleurs soldats à opposer à la révolte ; son propre frère les a trouvés sourds à ses projets de conspiration, bien qu'il leur promît la liberté religieuse et le triomphe de la croix pour prix de leur complicité. Dans la dernière guerre civile, dont les partisans s'agitent encore, le gouverneur de Nam-Dinh a déclaré publiquement que, si la province avait joui d'une paix profonde au milieu du soulèvement presque général, c'était uniquement parce qu'elle était peuplée de Chrétiens. Le dernier vice-roi du Tong-King, nommé Thuong-giai, rendait à leur fidélité et à leurs vertus un témoignage encore plus éclatant ; car c'est dans un Rapport officiel au souverain qu'il consignait l'éloge qu'on va lire : « Les Chrétiens, dit-il, nourrissent ceux qui ont

Espagnol, décapité la même année ; Mgr Dumoulin-Borin, Français, haché par sept coups de sabre aussi en 1838 ; Mgr Diaz, Espagnol, décapité en 1857 ; Mgr Melchior, de la même nation, décapité en 1858.

(1) Voici les noms de ces dix missionnaires : M. Gagelin, Français, étranglé en 1833 ; le P. Olorio, Italien, mort en prison au moment où l'on venait l'étrangler, en 1854 ; M. Marchand, Français, dépecé en 1855 ; M. Cornay, Français, décapité en

1837 ; le P. Fernandez, Espagnol, décapité en 1838 ; M. Jaccard, Français, étranglé en 1838 ; M. Delamotte, Français, tenaillé à mort à la suite des tortures, en 1840 ; M. Duclos, Français, déjà condamné à mort et arrêté pour la seconde fois, expire en prison en 1846 ; M. Schaeffer, Français, décapité en 1851 ; M. Bonnard, Français, décapité en 1852.

(2) Lettre de M. Borelle, provincial apostolique de la Cochinchine occidentale, 27 août 1855.

faim, donnent des vêtements à ceux qui ont froid, portent des secours aux malheureux, des consolations aux affligés; ils s'unissent pour faire à leurs morts des funérailles honorables... Tout le fond de leur doctrine ne tend qu'à un seul but, celui de rendre les hommes vertueux et bienfaisants : aussi, malgré leurs erreurs, vivent-ils en paix dans leur état; ils payent scrupuleusement les impôts; parmi eux on rencontre bien peu de voleurs et de rebelles. Soir et matin, ils récitent des prières; jour et nuit, ils s'efforcent de devenir meilleurs, dans la vue d'obtenir un jour le bonheur du ciel. Or, pour de vieilles erreurs dont ils sont imbus, convient-il de les punir si sévèrement, *malgré l'innocence de leur conduite?* »

Tandis que la fraction la plus opprimée du peuple annamite, c'est-à-dire les Chrétiens, restait constamment la plus soumise, enchaînée qu'elle était par la conscience au sceptre de son persécuteur, les idolâtres, qui n'ont pas les mêmes motifs de supporter son joug odieux, conspiraient à l'envi et à force ouverte pour le briser. Depuis longtemps la guerre civile est en permanence dans ce malheureux royaume; chaque année éclatent de nouvelles révoltes, dont quelques-unes, comme celle du Camboge, ont réussi; dont les autres ont échoué par défaut d'ensemble, mais qui renaissent sur un autre point aussitôt qu'elles sont étouffées dans une province. Dans le mépris public où le gouvernement est tombé, au milieu des calamités de toute nature qui résultent de cette anarchie, le patriotisme lui-même s'est tellement affaibli dans les cœurs, que les populations idolâtres appellent une invasion étrangère comme le terme de leurs maux, et battent des mains à toute expédition qui précipitera du trône le prince avili et sanguinaire qui le déshonore depuis onze ans. En voici une preuve récente. « A la nouvelle que M. de Montigny approchait, en 1856, une joie incroyable se répandit partout. Et quand on apprit que le *Catinal* était enfin arrivé, qu'il avait détruit, comme en se jouant, les forts de Tourane, alors les païens étaient dans la jubilation. *C'est bien, disaient-ils, nous allons donc être enfin délivrés de cette dynastie corrompue et tyrannique! Les Français vont nous tirer de la misère et de l'abaissement dans lesquels nous végétons...* C'était l'opinion, c'était le vœu du pays tout entier (1). »

Ce vœu est aujourd'hui réalisé de concert par la France et l'Espagne, qui ont uni leurs armes pour venger des griefs communs. Nous n'avons pas à justifier ici une expédition dont l'humanité profitera encore plus que la foi, et qui ne peut mériter d'autre reproche que celui de s'être fait trop attendre. Seulement, nous ferons remarquer que

l'intervention n'était pas seulement un droit, mais un devoir pour la France. On sait l'origine de ses droits : ils remontent aux services rendus; car ce fut la France qui prit, à la fin du dernier siècle, la dynastie cochinchinoise dans l'exil pour la replacer sur le trône. En retour d'une coopération qui lui donnait deux royaumes, Gia-Laong signa des traités politiques et fit des promesses religieuses; mais rien n'a été tenu : au contraire, le prix convenu de l'alliance toujours refusé, les garanties stipulées en faveur des missionnaires et des Chrétiens violées par la plus sanglante persécution, les guet-apens tendus à nos marins, les insultes faites à notre pavillon et à nos ambassadeurs, le défi jeté aux puissances catholiques par le meurtre incessant de leurs nationaux, enfin la longue impunité de ces bravades et de ces crimes, qui faisait que les Annamites doutaient si nous sentions l'outrage ou si nous étions impuissants à le châtier, tout imposait à la France en particulier l'obligation d'intervenir en Cochinchine. Elle le devait surtout, à titre de justice, pour réparer le mal qu'elle avait fait involontairement aux chrétiens, par ses démonstrations aussi vaines que répétées. Cinq fois, en effet, elle les avait compromis par l'apparition fugitive de son drapeau, les laissant ensuite, dit Mgr Retord, sous la griffe du tigre, après l'avoir plus irrité que jamais (2). Pouvait-elle souffrir que cinq à six cent mille néophytes fussent plus longtemps victimes de ses généreuses intentions, et payassent de leur sang le stérile intérêt qu'ils nous avaient inspiré?

De toutes les expéditions récemment dirigées contre l'extrême Orient, celle de la Cochinchine n'était pas seulement la mieux motivée et la plus légitime, elle était encore le complément nécessaire de ces négociations plus ou moins armées qui, de nos jours, ont imposé le droit des gens à ces contrées païennes. La Birmanie, Siam et le Camboge ont dû nouer avec l'Europe des relations amies; la Chine a vu tomber ses antiques barrières, et a promis la liberté aux Chrétiens; le Japon, à son tour, vient de lui ouvrir ses ports; la Corée n'ose plus faire des martyrs, et n'attend qu'une sommation pour rendre aussi les armes. Seul et dernier représentant de la persécution, depuis l'Inde jusqu'au Kamtschatka, le souverain annamite continue de fermer ses frontières aux étrangers qu'il traite de *barbares*; toujours il proscriit, torture, exile et tue à outrance nos compatriotes et ses plus fidèles sujets; il redouble même de cruauté à mesure que le châtimement approche, comme s'il voulait délier la clémence des vainqueurs. Avec lui tombera le dernier échafaud du fanatisme païen en Asie, et désormais, si le navigateur n'aperçoit pas encore la croix

(1) Lettre de Mgr Retord, 24 juin 1857.

(2) En 1843, le commandant Lévêque délivra MM. Berneux, Miche, Charrier, Galy et Duclos, condamnés à mort. En 1845, l'amiral Cécile envoia une frégate rélamer la mise en liberté de

Mgr Lefebvre. En 1847, l'amiral Lapierre punit le guet-apens de Tourane en détruisant la flotte cochinchinoise. En 1856, ambassade de M. de Montigny. En 1857, une frégate arrive trop tard pour délivrer Mgr Diaz, déjà martyrisé.

arborée et triomphante sur ces lointains rivages, du moins il ne la verra plus livrée aux profanes insultes.... (*Annales de la Propagation de la Foi*, mars 1859.)

Mgr Retord, évêque d'Acanthe, et vicaire apostolique du Tong King occidental, donne les détails suivants sur l'Annam.

« Le Chinois n'est point la langue qu'on parle ici. C'est la langue savante, la langue dans laquelle se font les actes du gouvernement, les pièces civiles et politiques; mais ce n'est point la langue parlée, pas plus par le roi et les mandarins que par le peuple. Ce pays n'est point la Chine, c'est l'empire d'Annam, qui se compose de la Cochinchine, du Tong-King, et de plusieurs différentes tribus qui habitent les montagnes. Il est vrai que le monarque de cette contrée est tributaire de l'empereur : il doit tous les trois ans lui envoyer des présents; c'est de lui qu'il reçoit l'investiture; mais, à part cela, il est tout à fait indépendant, et la nation annamite diffère entièrement du peuple chinois, dans ses mœurs, dans sa langue comme dans ses traits physiques. Néanmoins je présume que vous désirez avoir le *Pater* en annamite, et, pour vous contenter, je vous le transcris avec la traduction mot à mot :

Chùng tòi lay thiên địa chan chủa
 Nous autres, saluer du ciel et de la terre le véritable
 ô trèn hòi là cha chùng tòi :
 Seigneur, qui est au ciel, et qui est le Père de nous tous :
 Chùng tòi nguyen danh cha cầ sang
 Nous, prier que du Père le nom brille beaucoup,
 cồi cha tri dền vring y cha
 que le royaume gouverne arrive, qu'on obéisse à la volonté
 duoi dàt bằng trèn bằi vay
 du Père sur la terre, comme dans le ciel tout de même.
 Chùng tòi xin cha bằng ngay dung dầ,
 Nous prier le Père tous les jours d'avoir le suffisant,
 mà tha no chằng tòi, bằng chùng tòi cung
 et de pardonner les dettes à nous, comme nous aussi
 tha kề cồ no chùng tòi vay. xin
 pardonner ceux qui ont des dettes envers nous. Ainsi prions
 chồ dề chùng tòi sa chùng cằm dồ, bằn
 de ne pas laisser nous tomber dans la tentation, mais
 chừ'a chùng tòi chùng sa' dừ Amen.
 de délivrer nous des choses mauvaises.

« Je passe à votre seconde question : De quelle manière est formée la chapelle ?

« Elle se compose de tout ce qui est nécessaire à la célébration des saints mystères. J'ai tous les ornements qu'ont les prêtres et les évêques en France. Seulement, j'en ai moins et de moins beaux : toutefois, j'en ai assez pour officier avec décence. Puis, ajoutez-y quelques chandeliers, des pots de fleurs en bois, sculptés et dorés par nos ouvriers annamites, avec plusieurs tableaux, des images, des tentures de soie pour les grandes solennités, et vous aurez à peu près toutes les richesses de ma chapelle.

« Vous demandez encore comment sont administrées les affaires de mon évêché ?

« Mon siège d'Acanthe étant en Grèce, où je ne suis jamais allé, je ne puis pas vous dire comment vont ses affaires. Mais, comme le Souverain-Pontife m'a dispensé de la résidence dans mon diocèse *in partibus*, tant qu'il sera sous la puissance des inti-

dèles et des schismatiques, et qu'en place de cet évêché il m'a donné à gouverner le vicariat apostolique du Tong-King occidental, à la tête duquel je suis depuis près de quinze ans, je vous dirai comment sont gérées les affaires de ce vicariat.

« Ma mission contient à peu près cent quarante mille Chrétiens; elle est divisée en trente-neuf paroisses, ce qui donne près de trois mille six cents âmes pour une paroisse. Chacune comprend vingt à trente villages, dont quelques-uns tout chrétiens, et les autres mélangés d'idolâtres. Quatre, cinq ou six paroisses forment le district d'un missionnaire; à la tête de chaque paroisse est un prêtre annamite, qui en est le curé. Chaque paroisse a deux ou trois maisons de Dieu, c'est-à-dire des habitations pour les missionnaires, les prêtres et les catéchistes. Ces résidences sont placées sur différents points de la paroisse; ordinairement elles sont entourées de bambous, d'étangs et de petits jardins; elles ont aussi quelques arpents de terre cultivable. Dans chaque paroisse le curé et son vicaire, s'il en a un, nourrissent trente à vingt jeunes gens dans leurs maisons de Dieu. Les uns sont domestiques et s'occupent à la culture des jardins et des champs et aux soins des affaires extérieures; les autres sont catéchistes et secondent le prêtre dans l'instruction des enfants et dans toutes les fonctions de son ministère; d'autres étudient les caractères chinois, le latin, s'exercent aux chants religieux, à servir la Messe, etc. C'est dans ces maisons de Dieu que nous prenons les jeunes gens que nous admettons dans nos collèges. Nous avons maintenant cinq établissements de ce genre, qui contiennent deux cent soixante élèves. On leur apprend tout ce qui a rapport à la science ecclésiastique, les caractères chinois et les caractères annamites, la philosophie, l'arithmétique, un peu de géographie, un peu d'astronomie, puis la théologie.

« Au-dessus de tous ces collèges, de tous ces districts, de toutes ces paroisses, est ce que nous appelons la Communauté, dont le siège principal est au village de Vinh-Tri. Ici tout est commun entre les missionnaires européens et les prêtres indigènes. A la tête de la Communauté est le vicaire apostolique, aidé par son coadjuteur et par son pro-vicaire général. Chacun de nos collèges, chacune de nos maisons est dirigé par un économiste annamite. A la fin de l'année, tous les missionnaires et tous les prêtres doivent m'envoyer le catalogue exact de leurs recettes et de leurs dépenses. Ceux qui ont du superflu le versent entre mes mains pour entrer dans la masse des fonds communs, et à ceux qui ont du déficit, je fournis les secours nécessaires pour les tirer d'embaras. Avec tous les catalogues particuliers de recettes et de dépenses, je fais un tableau général que je communique à tous les missionnaires. La Communauté est la mère de tous, elle doit donner des secours à ceux qui sont dans le besoin, et ne laisser per-

sonne manquer du nécessaire : tous aussi sont ses enfants, et doivent, par conséquent, l'aider selon leurs forces. Ici il n'y a point de casuel ; nous recevons parfois, en honoraires de Messes, une ligature, ce qui équivaut à un franc ; les Chrétiens font aussi quelques aumônes volontaires.

« Pour tout revenu, nous avons le riz de quelques champs, et le produit de nos étangs, jardins et arbres fruitiers ; avec cela et ce que la Propagation de la foi nous alloue, nous nourrissons environ quinze cents personnes, y compris les deux évêques, les missionnaires européens et les prêtres annamites, et, de plus, nous subvenons aux autres besoins de la mission, nous aidons les Chrétiens à s'affranchir des superstitions, à bâtir quelques églises en bois, nous fournissons tous les ornements nécessaires à chaque prêtre, nous établissons de nouvelles paroisses, nous fondons de nouveaux couvents de religieuses, etc., etc.

« Cette mission est gouvernée presque comme un monastère. Nous ne faisons pas les trois vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté ; mais nous observons la pauvreté, l'obéissance et la chasteté comme si nous en avions fait vœu. Chacun est soumis au vicaire apostolique, comme étant le lieutenant général du Pape. Nous vivons en commun en vertu d'un contrat que tous les nouveaux missionnaires et les nouveaux prêtres doivent signer. C'est moi qui délivre les diplômes aux catéchistes, qui place les missionnaires et les prêtres dans les différents districts et les différentes paroisses, qui les rappelle, les change suivant que je le juge à propos. Cette mission est montée comme une mécanique très-habilement faite, et qui, une fois qu'elle a reçu une forte impulsion, marche presque toute seule.

« Autre question : Quel est le camail que portent les chanoines de ma cathédrale ?

« On peut bien dire de vous ce que disait Notre-Seigneur de saint Philippe : *Celui-ci est un vrai Israelite, dans lequel il n'y a point de ruse* : « *Hic est verus Israelita in quo dolus non est.* » Comment, cher ami, vous êtes assez brave homme pour croire qu'il y a ici des chanoines?... Et où voulez-vous que je les prenne ? Pour diriger cinq collèges, instruire deux cent soixante élèves latinistes et trente théologiens, pour gouverner trente-neuf paroisses, administrer cent quarante mille néophytes, qui sont disséminés dans plus de mille villages, et répandus dans sept provinces aussi vastes que les plus grands départements de France, nous ne sommes que six missionnaires européens, aidés par soixante-quatorze prêtres du pays, dont plusieurs sont infirmes et très-âgés. Vous voyez bien qu'avec des ouvriers si peu nombreux, nous n'en avons pas de reste pour former un chapitre. Et vous ne savez donc pas que nous sommes ici en état de persécution, obligés à tout moment de fuir d'un endroit à un autre ? que nous sommes dans une contrée païenne, où, sur cent personnes, c'est tout au plus s'il y a un

Chrézien ; dans un pays très-pauvre, à nous n'avons ni casuel ni traitement ; que le gouvernement, bien loin de nous donner quelques secours, nous coupe la tête quand il peut nous mettre la main dessus ! Il n'y a donc point de chanoines ici : c'est moi seul qui tiens lieu de tout. Je suis l'évêque, le chapitre, l'officialité, le grand vicaire et le secrétaire de l'évêque ; j'ai bien un coadjuteur et un provicaire-général, mais ils habitent tous deux loin de moi. Le premier est professeur de théologie, et le second directeur de notre imprimerie.

« Nos clochers sont-ils bien hauts, et nos cloches bien grosses ?

« Il n'y a de cloches ici que dans les pagodes ; les plus grosses ne pèsent que deux à trois cents livres ; elles sont suspendues dans des clochers de bois, hauts tout au plus d'une vingtaine de pieds. Ces cloches ne sont pas évasées comme en Europe, elles sont toutes longues et à peu près comme un cylindre ; elles rendent un fort joli son, bien qu'elles n'aient point de battants à l'intérieur. Pour les sonner on ne les balance pas, mais on les tinte avec un marteau de bois qu'on tient à la main. Les Chrétiens se servent, pour appeler à la Messe et à la prière, d'un gros bloc de bois creux, sur lequel on frappe avec un autre morceau de bois plus petit. Cela donne un son assez désagréable, mais qui s'entend de fort loin.

« Dans les grandes solennités, et lorsqu'on se trouve dans des lieux où il y a peu à craindre des mandarins, on se sert du tambour ou bien encore du tam-tam pour appeler aux Offices.

« Donc, puisque nous n'avons pas de cloches, vous comprenez facilement que, par la même raison, nous n'avons pas de clochers.

« Nos églises sont-elles spacieuses ?

« Avant la persécution, nous en possédions près de mille ; car ici, comme le peuple habite réuni dans des villages, il faut une église pour chaque chrétienté, c'est-à-dire pour chaque bourgade où il y a des Chrétiens. La persécution a fait crouler tous ces sanctuaires ; depuis quelques années on en a relevé un certain nombre dans les plus grosses paroisses, mais les deux tiers au moins de nos chrétientés n'ont point encore de temple ; et, quand le missionnaire ou le prêtre annamite y va faire l'administration, il célèbre la Messe dans les maisons des néophytes. Nos églises sont en bois et elles ne sont pas grandes. Figurez-vous quatre ou six rangs de colonnes qui supportent un toit, sans murs d'enceinte ; au milieu est un autel, à l'entour règne une cour circulaire, et derrière cet espace s'élèvent des hangars où la majeure partie des fidèles se tient pour assister aux Offices.

« L'église, avec la cour et les hangars, peut contenir quatre à cinq mille personnes. Tout cela peut se démonter et remonter en un jour ; car tout est en bois, posé sur le sol et sans aucune fondation, comme une cage d'oiseaux.

« Reste à vous dire combien de grands-vicaires m'accompagnent, et où je loge dans mes courses apostoliques ?

« D'abord, je n'ai qu'un seul grand vicaire, et encore est-il à deux jours de marche de ma résidence. Il ne m'a accompagné qu'une seule fois, dans une tournée pastorale que je fis, il y a cinq ans, dans le nord de ma mission. Pendant mes visites, je me fais ordinairement suivre par les nouveaux missionnaires ou les prêtres tongkinois nouvellement ordonnés, afin de les mettre au courant des affaires; trois à quatre prêtres du pays complètent mon escorte, avec plusieurs catéchistes et élèves catéchistes.

« Mon logement, vous l'avez pressenti, c'est la cure. Comme ici nous vivons en commun, tous les pesbytères sont mes maisons. Je suis chez moi partout, comme tous les missionnaires et prêtres qui viennent au chef-lieu de ma résidence ordinaire sont chez eux.

« Lorsqu'on fait l'administration dans des paroisses éloignées des maisons de Dieu, je loge sous le toit des Chrétiens; je m'empare de l'habitation la plus grande et la plus commode de l'endroit; les propriétaires vont se caser comme ils peuvent chez les voisins, et ne reviennent chez eux que lorsque j'en sors avec tout mon monde pour aller ailleurs.

« Enfin, je suppose que vous désirez encore savoir si mon palais est monumental, mon carrosse brillant, ma table somptueuse? A toutes ces questions je vous répondrai, premièrement, que mon palais est long de trente-cinq pieds, large de douze, haut de huit à peu près; qu'il est tout en bois, et couvert de belles feuilles de palmier. Il est neuf et a coûté trois cents francs. Trois corps de bâtiments plus modestes l'entourent; ils servent d'habitation à mes catéchistes, au nombre de six à huit. Ces trois barraques valent bien chacune cent francs. La cour de mon palais est plantée de quatre beaux aréquiers; devant ma porte s'étale un petit jardin tout semé de fleurs odorantes, avec un tertre qui simule une montagne en miniature. Le tout peut valoir sept cents francs.

« Je vous répondrai encore que mon carrosse est, à mon avis, si beau et si précieux, que je ne l'échangerais pas contre toutes les richesses de l'univers, quoiqu'il n'ait pourtant que deux mauvaises roues. Mais ces deux roues, ce sont mes deux jambes; or, j'aime mieux mes deux jambes que tous les trésors.

« Vous comprenez maintenant, pour parler sans figure, que je n'ai ni chevaux, ni laquais, mais que, dans mes courses apostoliques, je vais ordinairement à pied.

« Ah! si vous me voyiez en voyage, les pieds nus, les culottes retroussées jusqu'aux genoux, la tête ornée d'un large turban et couverte d'un énorme chapeau, la main appuyée sur un bâton noueux et ferré, les reins serrés d'une longue ceinture; si vous me voyiez, dis-je, alors, cheminant au mi-

lieu des ténèbres de la nuit, précédé et suivi d'une vingtaine de jeunes gens, tous armés de longs bâtons, bien sûr que vous vous écrieriez aussitôt: Quel saint! oh! quel apôtre zélé! Comme s'il y avait grand mérite à marcher comme tout le monde! Quelquefois on me porte en filet, et assez souvent je vais en barque sur les fleuves qui sont ici très-beaux et très-nombreux, et aussi au milieu des champs, lorsque l'eau de l'inondation les rend semblables à la mer; ceci a lieu ordinairement sur la fin de l'été, et seulement dans quelques provinces.

« Je vous répondrai, en troisième lieu, que ma table n'est pas très-splendide; néanmoins elle est passable. Ce qui nous manque ici, c'est le pain, le vin et le laitage; au lieu de pain, nous mangeons du riz; au lieu de vin, nous buvons de l'eau et aussi du thé; au lieu de lait, nous avons la liqueur du coco quand c'est la saison. Du reste, il y a beaucoup d'excellents fruits, beaucoup de gibier, du poisson en très-grande abondance et toute espèce de viande, excepté celle du mouton, qui est inconnu au Tong-King.

« Il me tarde de vous dire où en est la persécution. Elle règne toujours; néanmoins, depuis le martyre de M. Bonnard, nous avons été assez tranquilles, et nous pouvons travailler à peu près selon nos forces.

« Nos Chrétiens sont presque tous délivrés des superstitions, grâce aux secours d'argent que les allocations de la Propagation de la Foi m'ont permis de leur donner.

« Quant aux païens, ils paraissent se convertir en plus grand nombre que les années précédentes. J'estime qu'à la fin de cette année nous pourrions bien avoir deux mille baptêmes d'adultes. Presque chaque année je forme quelques nouvelles paroisses, et j'augmente mon clergé annamite de trois ou quatre sujets. Ces prêtres indigènes sont pour la plupart d'excellents ecclésiastiques: habillés comme les gens du monde, ils peuvent aller partout sans être reconnus; tandis que nous, avec nos yeux gris, nos cheveux blonds, notre barbe épaisse, nos mains, nos pieds et notre visage blancs, nous ne pouvons guère voyager que de nuit et aller dans les grosses chrétientés; autrement, nous serions bientôt reconnus et arrêtés, puis livrés aux mandarins et mis à mort.

« C'est une chose vraiment admirable que, malgré vingt ans de cruelles persécutions, l'Eglise du Tong-King, non-seulement n'ait pas péri, mais encore ait réalisé des progrès peut-être plus considérables que n'en font les missions qui jouissent de la liberté. Lorsque j'ai été sacré, il y a treize ans, le vicariat que je dirige n'avait plus que trente prêtres indigènes, maintenant il en a soixante-quatorze; il ne comptait guère que cent mille Chrétiens, maintenant il en a environ cent quarante mille, bien que le choléramorbus, en 1854, nous ait enlevé près de dix mille néophytes, et que la fièvre typhoïde ait éclairci nos rangs l'année dernière et cette année encore.

« Priez donc toujours beaucoup, et faites bien prier le Seigneur pour nous, afin que son œuvre prospère ici de jour en jour davantage.

« Outre la partie du Tong-King dont je suis le vicaire apostolique, il y a encore dans ce royaume sept autres missions, savoir : celle du Tong-King central, qui a cent cinquante mille chrétiens; celle du Tong-King oriental qui en a cinquante mille : ces deux Eglises sont dirigées par les religieux dominicains espagnols; enfin celle du Tong-King méridional, qui compte soixante-quatorze mille chrétiens. Cette mission est un démembrement de la mienne; elle n'a été érigée en vicariat apostolique qu'en 1846.

« En Cochinchine, il existe aussi quatre vicariats apostoliques : celui de la Cochinchine orientale, celui de la Cochinchine septentrionale, celui de la Cochinchine occidentale et celui du Laos. On compte dans ces quatre missions quatre-vingt à quatre-vingt-dix mille chrétiens; c'est donc pour tout le royaume un total d'environ cinq cent mille catholiques. Il n'y a point d'hérétiques, point de protestants; mais il y a certainement plus de vingt millions de païens, car ce pays est très-peuplé. »

La destinée de l'Eglise annamite, disent les *Annales de la Propagation de la Foi*, de 1855, se révèle tout entière dès son point de départ. En effet, le premier vestige chrétien qu'on découvre à l'origine de cette mission, se produit sous la forme du Calvaire. Lorsque, en 1596, le dominicain Diego Advarte (1) aborda en Cochinchine, il aperçut une grande croix de bois dressée sur le rivage. Elle était là avant l'arrivée d'aucun missionnaire connu, sans qu'on sache quelle main l'avait plantée, sans prestige humain qui dissimulât sa nudité aux indigènes, et, comme aujourd'hui, sans autre défense que la protection du ciel et sa propre vertu. Debout en face de l'idolâtrie régnante, elle semblait attendre les apôtres européens pour leur dire : C'est par ce signe, par ce symbole de la souffrance et cet emblème du sacrifice, que vous vaincrez ! C'était bien ainsi que devait commencer une mission dont l'histoire n'est qu'un long martyre, dont les néophytes marchent depuis plus de deux siècles courbés sous la proscription, et dont les prêtres ne peuvent se montrer au grand jour qu'au moment suprême où ils montent sur l'échafaud.

La Compagnie de Jésus, qui venait d'ouvrir à l'Evangile la Chine et le Japon, devait

(1) Diego Advarte était né à Saragosse en 1566. Il évangélisa successivement le Mexique, les Philippines, le Cambodge, l'Annam, la Chine et Ceylan. Son apostolat en Cochinchine donna les plus belles espérances, lorsque l'arrivée de soldats espagnols vint tout compromettre. Le missionnaire dut se rembarquer, et reçut même en se retirant, deux coups de flèche sans gravité, l'un au visage, l'autre dans la poitrine. (*Histoire des hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique.*)

(2) Ce missionnaire était Français. Né à Avignon

avoir aussi le périlleux honneur de l'introduire dans les deux Etats annamites, qui forment aujourd'hui, par leur réunion sous un même sceptre, une population de vingt-cinq millions d'âmes. Deux des membres, le P. Buzoni, descendu au Tong-King en 1615, et le P. Alexandre de Rhodes, débarqué en Cochinchine en 1624, furent les véritables fondateurs de cette vaillante chrétienté. Le premier vit ses vingt ans d'apostolat couronnés par la conversion de douze mille idolâtres. Plus grands encore furent les succès du second, quoiqu'il fût arrivé sans savoir l'idiome local. « J'avoue, dit-il à ce sujet, que de prime abord, quand j'entendais parler les naturels du pays, particulièrement les femmes, il me semblait entendre gazouiller des oiseaux, et je perdais l'espérance de jamais apprendre leur langue. » Il l'apprit cependant si bien que, pour répondre à l'empressement de la foule, il prêchait jusqu'à six fois par jour dans la capitale du royaume, et qu'en 1639 le chiffre des Chrétiens s'élevait déjà à quatre-vingt deux mille. Il y avait plaisir, dit-il encore, à voir remplir le navire de saint Pierre de ces poissons qui sont les délices de Jésus-Christ. Au nombre de ces heureux néophytes, on comptait une sœur du roi, des princes du sang, des chefs de l'armée, deux cents prêtres d'idoles qui devinrent plus tard de zélés catéchistes, et cent jeunes séminaristes appelés à former un clergé indigène.

Cette dernière institution fut l'œuvre capitale d'Alexandre de Rhodes (2). Instruit par une douloureuse expérience, il avait compris qu'une Eglise est bien près de sa ruine, quand sa base n'est pas adhérente au sol. La mission du Japon, à laquelle ses supérieurs l'avaient destiné, venait de tomber et de s'éteindre avec les apôtres étrangers qui en étaient les uniques colonnes. Le prévoyant jésuite voulut conjurer à tout prix un pareil malheur pour son troupeau, en lui préparant sans délai des pasteurs choisis dans son sein, et en allant à Rome solliciter et obtenir des évêques, pour greffer le sacerdoce chrétien sur la tige nationale, et faire circuler la sève évangélique dans les veines populaires. De cette pensée naquit la Congrégation des Missions-Etrangères. Le P. Alexandre de Rhodes en fut le créateur, et depuis lors sa mission de Cochinchine, confiée à l'amour filial de ses disciples, n'a cessé d'être formée sur ses plans et dirigée par son esprit. Dès l'année 1670, l'ordination consacra les prémices de son clergé indigène, qui compte aujourd'hui

en 1591, il partit fort jeune pour le Japon; mais les portes de cet empire étant fermées, ses supérieurs l'envoyèrent en Cochinchine, où il passa vingt-un ans dans les travaux, les persécutions et les succès de l'apostolat. Quand Rome consentit, sur sa demande, à donner des évêques aux nouvelles Eglises d'Asie, ce fut lui que le Souverain Pontife désigna pour être le premier pasteur de Tong-King; l'humble religieux refusa cette dignité, et pour se soustraire à de nouvelles sollicitations, s'en alla évangéliser la Perse, où il mourut en 1650

d'hui deux cent quarante membres, et près de neuf cents séminaristes. Si elle est heureuse de leur nombre, elle peut aussi être fière de leur courage; car, à ne parler que de la dernière persécution, sur treize prêtres tongkinois qui ont porté les fers de Minh-Menh, un seul a pâli devant les supplices, et douze ont scellé de leur sang la foi qu'ils avaient prêchée. Avec une telle milice, on conçoit que l'Eglise annamite ait défié tous les orages. Docile aux chefs vénérés que l'Europe lui envoie, elle apprend d'eux à pouvoir s'en passer un jour, et volontiers elle reconnaît à ses propres enfants le droit d'être ses guides, en les voyant marcher d'un pas si résolu dans la voie du martyre.

A côté du sacerdoce indigène, qui s'enracine au cœur de la nation, et s'enlace à toutes les affections de famille, toujours le catholicisme se hâte de placer l'institution des vierges chrétiennes. Dans ses mains, le prêtre et la religieuse sont les deux sources qui versent sur un pays la foi et la charité: l'un, qui personnifie le zèle, jette sa vie en soldat aux périls de la lutte; l'autre, qui est l'emblème de l'innocence, partage ses jours entre la prière et le bienfait: à l'un sont échues en héritage les âmes à conquérir, à l'autre les misères à consoler: double mission, dans laquelle le premier s'impose à l'admiration des païens comme un héros, et la seconde, à leur vénération comme un ange. Ces deux genres de dévouement ont besoin de s'unir pour exprimer, dans sa plénitude, la vertu du christianisme, mystérieux mélange de force et de douceur, comme autrefois, sur le Calvaire, le modèle des vierges concourut à la Rédemption avec le modèle des apôtres.

C'est à ce souvenir que paraît emprunté le nom d'*Amantes de la Croix*, donné aux religieuses annamites. Leur institution eut lieu en 1670, l'année même où se fit la première ordination de prêtres indigènes, et quelques mois après l'arrivée de Mgr du Bértythe, premier vicaire apostolique du Tong-King (1). Ces saintes filles ne sont pas assujetties à la clôture et ne se lient pas à la perfection par des vœux: « Mais leur vie, dit Mgr Retord, n'en est pas moins très-édifiante. Elles ne mangent jamais de chair; elles jeûnent et se donnent la discipline deux fois par semaine. Logées très-pauvrement, et encore plus pauvrement vêtues, elles gagnent leur pain à la sueur de leur front, soit dans les champs qu'elles cultivent de leurs mains, soit avec le colon qu'elles filent, ou à l'aide d'une pharmacie qu'elles colportent sur les marchés. Ce sont elles qui vont visiter et consoler les malades, qui nous aident à instruire les femmes admises au catéchuménat; et toujours il en est quel-

ques-unes occupées à courir les villages, allant à la recherche des enfants moribonds pour les régénérer dans l'eau du baptême. En 1852, elles ont concouru à baptiser plus de cinquante-un mille de ces petites créatures, qui, maintenant, sont autant de petits anges, brillants d'innocence et de bonheur devant le trône de Dieu. » Ajoutons qu'elles sont les messagères les plus sûres et les plus intrépides du missionnaire, lorsqu'il s'agit de pénétrer dans les cachots pour y porter des encouragements ou des secours aux confesseurs de la foi. Plusieurs d'entre elles ont expié dans les tortures la joie qu'elles trouvaient à remplir ce ministère de charité. Aujourd'hui, les *Amantes de la Croix* forment soixante-douze communautés et comptent environ seize cents religieuses.

Trois ordres ou congrégations d'apôtres mirent en commun leurs efforts, et souvent confondirent leur sang, pour donner à l'Eglise annamite cette constitution forte et vigoureuse, qui nous la montre naissant tout armée pour ses luttes séculaires. Les Jésuites vinrent les premiers, et supportèrent seuls, pendant près de cinquante ans, les rudes labeurs d'une mission au berceau. Quand ils appelèrent des évêques français pour affermir et perpétuer leur œuvre, ce ne fut pas avec la pensée d'abandonner leurs néophytes; ils restèrent au milieu d'eux en se plaçant sous les ordres de l'épiscopat, et continuèrent de les servir avec le même dévouement jusqu'à la suppression de leur compagnie. Des exils fréquents et des exécutions sanglantes entravèrent leurs débuts, sans toutefois ralentir leurs progrès. Ainsi, le P. Alexandre de Rhodes fut banni jusqu'à cinq fois de la Cochinchine, et, à chacun de ses retours, il trouva son troupeau notablement accru pendant son absence, grâce au zèle éprouvé des catéchistes indigènes. Des mains des Jésuites, la direction de ces chrétientés passa, en 1664, à la Société des Missions-Etrangères, qui les cultive encore aujourd'hui avec une prédilection marquée, parce que, de toutes ses missions, c'est la terre où croissent plus abondantes les palmes du martyre. Sous l'administration des nouveaux vicaires apostoliques, l'Eglise d'Annam s'organise et se complète. Mgr de la Mothe-Lambert y consacra les dix dernières années de sa vie, visitant tour à tour Siam, la Cochinchine et le Tong-King, dont les néophytes le chérissaient comme un père et dont les rois l'admiraient à leur cour. Son apostolat fut l'époque la plus florissante de la mission. Elle comptait alors deux cent mille néophytes. A la nouvelle de sa mort, qui arriva le 15 juin 1679, les chrétiens s'imposèrent un jeûne de neuf jours en signe de deuil. Une autre milice évangélique ne tarda pas à joindre ses forces à

(1) Pierre de la Mothe-Lambert, nommé évêque de Bértythe *in partibus*, et vicaire apostolique de la Cochinchine en 1658, avait été d'abord conseiller à la Cour des Aides de Rouen, où il s'était acquis une grande réputation d'habileté et d'intégrité dans

les affaires. Il fut un des trois évêques français qu'Alexandre VII préposa à la direction générale des missions de Chine et des royaumes voisins: les deux autres Prélatés étaient Mgr Pallu, évêque d'Héliopolis, et Mgr Cotolendi, évêque de Métiopolis.

celles des Pères Jésuites et des missionnaires français. Les Dominicains espagnols avaient fondé, aux Philippines et dans l'empire chinois, des établissements prospères; ils furent appelés, en 1693, à défricher aussi la partie orientale du Tong-King, érigée, depuis 1679, en Vicariat apostolique, et dirigée, actuellement encore, par les religieux de leur ordre et de leur nation. S'il est un spectacle plus beau que la sainte émulation des missionnaires espagnols et français, c'est la touchante fraternité de dévouement qui n'a cessé de les unir. Asiles et secours, entre eux tout est commun, comme le danger. Tour à tour ils viennent abriter les uns chez les autres leur tête mise à prix, et leurs évêques se donnent mutuellement l'onction sainte qui les signale pour victimes en les sacrant pontifes (1).

Tels sont les éléments de stabilité qui entrèrent dans la formation de l'Eglise annamite. Le reste de son histoire n'est plus qu'une série de persécutions qui durent encore; elle peut s'écrire à peu près tout entière avec les édits des rois et les sentences des mandarins contre les Chrétiens. Un néophyte de dix-neuf ans ouvrit la liste des martyrs en 1644; un jeune prêtre de vingt-huit ans vient de s'y inscrire le dernier en 1852: d'autres attendent l'heure du sacrifice dans les fers. Entre ces deux dates si éloignées il n'y a place que pour l'héroïsme, devenu chose vulgaire pour cette intrépide mission, qui, sans cesse agenouillée sous le glaive, a grandi les pieds dans le sang et la tête sur l'échafaud. Quelques citations feront juger de la trempe de sa foi.

« En l'année 1700, sept Chrétiens, dont quatre hommes et trois femmes, ayant persévéré dans leur généreuse confession, le roi les condamna, les hommes à mourir de faim, et les femmes à avoir l'extrémité des doigts et des oreilles coupée. Deux d'entre elles subirent ce tourment avec joie; la troisième ayant été épargnée, par considération pour un officier de sa famille, qui assistait à l'exécution, se retira en pleurant de n'être pas jugée digne de souffrir pour Jésus-Christ. Le courage des quatre autres confesseurs fut encore plus héroïque. Renfermés dans la cabane où ils devaient mourir, ils faisaient le sujet de l'admiration universelle. Ils parlaient des peines qu'ils souffraient et des biens qu'ils attendaient dans l'autre vie d'une manière si touchante, que les infidèles se sentaient portés à embrasser la foi, et les Chrétiens à s'unir à leurs souffrances pour finir leur vie avec eux. Quand on leur demandait ce qui les faisait le plus souffrir, ils répondaient qu'ils étaient tourmentés par une soif ardente, et par un feu secret qui leur dévorait les entrailles. On les voyait

aussi quelquefois se coucher sur le sable, et s'en couvrir pour chercher quelque humidité dans celui qui était plus profond, et pour tempérer tant soit peu l'ardeur qui les consumait. Les soldats qui les gardaient, leur disaient: Hé! pauvres gens, pourquoi mourez-vous ainsi? Nous sommes dans une île, au milieu de la rivière, l'eau nous environne de tous côtés; mettez seulement le pied sur l'image (la croix), et vous aurez la rivière à votre discrétion. Mais les confesseurs poussaient un petit soupir languissant, accompagné de ces paroles: Il ne nous est pas permis d'accepter de l'eau au prix auquel vous voulez nous la vendre. Il vaut mieux, pour nous, mourir de soif, que d'offenser Celui qui nous a créés de rien, et qui est mort pour nous.

« Le douzième jour de leur prison, on vit leurs yeux s'obscurcir peu à peu, leur langue aride demeurer comme attachée à leur palais, leurs bras devenir immobiles, et une si grande faiblesse s'emparer de tout leur corps, qu'ils ne pouvaient plus se tenir ni debout, ni assis. Au quinzième jour, celui qui avait toujours paru plus faible de complexion, s'endormit du sommeil des justes, pour aller recevoir la couronne que sa foi et sa constance lui avaient méritée. Le seizième et le dix-septième jour, deux autres quittèrent aussi cette vallée de larmes pour aller se reposer en Dieu, pour l'amour duquel ils avaient tant souffert. Le quatrième confesseur, qui était plus robuste, et qui, par ses discours, encourageait les autres à la patience, ne mourut que le dix-huitième jour, abîmé dans une paix profonde (2). » Admirable scène, où l'on voit des femmes subir, en souriant, d'atroces mutilations, tandis que leur compagne se désole d'échapper au couteau; où l'on voit des hommes condamnés à s'éteindre dans les horreurs d'une lente agonie, refuser de racheter leur vie en trempant leurs lèvres brûlantes dans l'eau qui coule à leurs pieds!

Nous ne savons rien au-dessus de ce tableau, si ce n'est le martyre de deux missionnaires au Tong-King oriental: l'angélique résignation des néophytes ne pouvait être surpassée que par le courage de leurs apôtres. Le dominicain Gil de Fédérich était depuis sept ans dans les fers, lorsque, le 30 mai 1744, il vit arriver dans sa prison le P. Mathieu de Leriniana, son ami, son confrère, et comme lui condamné à mort pour l'Evangile. En attendant l'exécution de leur sentence, depuis longtemps ajournée, les deux captifs, auxquels on laissait, sur parole, toute liberté de sortir, s'étaient fait une chapelle dans une maison contiguë à leur cachot, et là, comme saint Paul à Rome, ils annonçaient publiquement la foi dans la ca-

(1) Mgr Retord, sacré à Manille en 1840, sacrifié à son tour un Dominicain en 1841. « La cérémonie, dit ce prélat, eut lieu dans une hutte couverte de paille, sur le bord d'une épaisse forêt, afin qu'en cas de danger imminent nous pussions nous y réfugier. Aussitôt après, Mgr Hermozilla est reparti pour aller conférer le caractère épiscopal à son

coadjuteur; car ici il faut se hâter d'imprimer l'onction sainte sur d'autres fronts, quand notre tête est peut-être à la veille de tomber sous le fer des bourreaux. »

(2) *Nouvelles Lettres édifiantes*, tom. VIII, pag. 413.

pitale du Tong-King, et célébraient les saints mystères au milieu de leurs néophytes, comme ils l'eussent fait dans les églises en temps de paix. La vue de leurs chaînes donnait tant d'efficacité à leurs discours, qu'en peu de mois ils baptisèrent plus de cent idolâtres et entendirent deux mille quatre cents confessions. Le jour de la Fête-Dieu fut le plus beau de leur captivité : quarante fidèles entouraient la sainte table, et les deux prêtres, après s'être mutuellement servi la Messe, leur distribuaient la divine hostie, à deux pas du tribunal qui les avait condamnés, et presque sous les yeux de la cour qui proscrivait leur culte. Peut-être la tante du roi était-elle au nombre des communicants, car elle était chrétienne et passait pour fervente.

D'actives démarches avaient été faites par des amis puissants pour sauver les jours des deux missionnaires. Le P. Gil, qui en eut connaissance, exigea aussitôt l'abandon de tout recours en grâce. « Quand nous attendons de nos Chrétiens, disait-il, une fidélité qui aille jusqu'au sacrifice de leur vie, il ne faut pas que nous ayons l'air de disputer notre tête au bourreau. » Interdites de ce côté, les sollicitations se reportèrent avec plus d'instances sur le P. Leziniana, auquel on eut soin de les tenir secrètes, de peur qu'il ne vint encore les paralyser par un désaveu. Cet état de choses avait accredité l'espoir qu'un des deux confesseurs serait sauvé. Le 21 janvier 1745, le secrétaire du tribunal parut confirmer ce bruit en déclarant aux Chrétiens de la cour que le P. Gil serait décapité le lendemain, sans rien ajouter au sujet du P. Leziniana, dont le nom, en effet, ne se trouvait pas sur la liste de ceux qu'on destinait au supplice. Cette nouvelle combla de joie le P. Gil, qu'attendait la plus précieuse de toutes les morts, mais fit répandre un torrent de larmes au P. Leziniana. On vit alors un spectacle bien rare parmi les hommes. Le premier, destiné à périr par la main du bourreau, s'efforçait de consoler le second, à qui était refusée la grâce du martyr. « Ne vous affligez pas, lui disait-il, puisque c'est le Seigneur qui a réglé notre sort. Il m'appelle à lui, et il accepte encore votre travail; s'il se contente aujourd'hui d'une victime, il ne rejette pas l'autre : votre sacrifice n'est que différé, vous me suivrez de près. »

Le 22, à trois heures après minuit, le martyr célébra, pour la dernière fois, les saints mystères, et entendit la Messe du P. Leziniana. Dès qu'il fut jour, il se rendit, de la maison qui lui servait d'asile, dans la prison, pour faire ses adieux aux autres captifs, ses remerciements aux geôliers, et quelques aumônes aux pauvres. Les soldats, chargés de le conduire au supplice, arrivèrent à huit heures du matin. Le P. Leziniana, qui ne quittait pas un instant son ami, ne pouvant être (comme il le croyait) le compagnon de sa mort, voulut du moins en être le témoin; il sollicita, comme une grâce, la permission de le suivre, et on ne

lui refusa pas cette consolation. Ils sortirent donc ensemble de la prison, environnés d'une multitude infinie d'idolâtres et de Chrétiens. Les deux religieux marchaient l'un à côté de l'autre, récitant en commun des prières, et s'offrant à Dieu comme des victimes volontaires pour le salut du peuple annamite. Certes, on n'eût pas dit, à l'expression de leurs traits, lequel des deux allait à la mort : une sainte joie rayonnait sur le front de l'heureux P. Gil, tandis qu'une profonde tristesse se peignait sur le visage du P. Leziniana, qui succombait à la douleur d'être épargné par le glaive. Ces dispositions de leur cœur se traduisaient si bien sur leur physionomie, que les païens, étonnés, s'écriaient : « Quels sont donc ces Européens, si peu semblables au reste des hommes? Les autres ne demandent qu'à vivre, et ceux-ci n'aspirent qu'à mourir. » Le Seigneur exauça les saints désirs que lui-même formait dans l'âme de ses serviteurs.

Quand ils arrivèrent devant la porte du palais, on vint annoncer au P. Leziniana que, dans ce moment même, les juges venaient de porter contre lui une nouvelle sentence de mort, et qu'il allait être décapité avec le P. Gil. « J'en rends grâce à Dieu, répondit avec allégresse le missionnaire; » et, de concert avec son ami, il fit donner quelques pièces d'argent aux deux geôliers qui, ayant eu la garde de leur prison, devaient, selon l'usage du pays, exécuter la sentence capitale. Le dénouement approchait. Les deux religieux prièrent longtemps agenouillés ensemble; puis, s'étant donné l'un à l'autre une dernière absolution, s'avancèrent vers les pieux où ils furent attachés. Quand la cymbale du mandarin eut donné le signal du supplice, les Chrétiens, présents en grand nombre, s'écrièrent tout d'une voix : « Ah! nos Pères, nos chers Pères! » Et, franchissant la haie des satellites, ils s'élançèrent en foule dans l'enceinte pour recueillir et vénérer les reliques des saints martyrs.

Vers ce temps, la Providence ménageait une terrible leçon aux princes qui égorgent dans les Chrétiens, leurs plus fidèles sujets; une révolution formidable allait enfin briser ces trônes, d'où la persécution ne cessait de descendre. Des avertissements aussi multipliés que sévères leur avaient été donnés en vain, par les coups dont le Seigneur avait successivement frappé ses plus cruels ennemis; leur châtement offrait un tel caractère de représailles divines, que les familles de ces mandarins avaient élevé des autels expiatoires aux martyrs, afin de détourner les cours des vengeances du Ciel. Aux menaces méprisées succéda l'implacable justice : deux couronnes tombèrent dans le sang de ceux qui les portaient. Les dynasties de la Cochinchine et du Tong-King furent balayées du sol, et l'héritier de leurs droits, ramené plus tard dans son royaume par la main d'un évêque, ne rentra en possession de l'autorité royale qu'après avoir

déchiré tous les édits persécuteurs. Cet épisode est le plus important de l'Eglise annamite. Indiquons-en les faits principaux, les acteurs et les résultats.

En 1774, trois frères, connus sous le nom de Tay-Son (1), dont l'un était marchand, l'autre bonze, et le troisième habile soldat, avaient recruté dans les montagnes du Tong-King un armée de mécontents. Sous prétexte de soustraire le roi de Cochinchine aux influences de cour qui le dominaient, ils se glissèrent à travers les partis, qu'ils servaient ou écrasaient tour à tour, jusqu'au pied du trône, et en précipitèrent le faible monarque qui les avait accueillis en libérateurs. Les mêmes manœuvres les rendirent également maîtres du Tong-King en 1786. Vainement la Chine envoya des troupes au secours de ses vassaux détrônés; les Tay-Son anéantirent son armée dans une seule bataille, et vinrent jusque sous les murs de Canton exiger de l'empereur l'investiture officielle pour prix de leur victoire. D'autres succès imposèrent leur alliance au roi de Siam; en sorte que, redoutés au dedans et au dehors, les trois aventuriers ne songèrent plus qu'à se partager leur proie; et, comme ils ne purent s'entendre, une lutte acharnée livra, pour vingt ans, le pays à toutes les horreurs de la guerre civile. Ce fléau s'aggrava encore pour les Chrétiens par de nombreuses persécutions.

Le plus précieux et le plus menacé des établissements de la mission, le séminaire indigène, avait été forcé de se dissoudre. Mgr Pigneaux, alors vicaire apostolique de la Cochinchine, voulut du moins en sauver les débris, et se réfugia avec une soixantaine d'élèves dans un flot du golfe de Siam. Ce fut là qu'il retrouva dans la misère un autre proscrit, le jeune Gia-Long, second fils du dernier roi, que le prélat avait naguère dérobé au massacre de toute sa famille, en le cachant pendant un mois dans sa propre maison. Ce prince manquait de tout; ses gens étaient réduits à se nourrir de racines sauvages: l'évêque n'hésita pas à partager avec lui ses provisions et le pain de son exil. Gia-Long n'oublia jamais ce service signalé, et, pour donner à son bienfaiteur un gage de sa reconnaissance, il lui confia ce qu'il avait de plus cher, son fils encore enfant. Dès lors, Mgr Pigneaux se dévoua sans mesure à une cause dont l'avenir était remis entre ses mains. Accompagné de son royal pupille, il vint en 1787 à la cour de Versailles, sollicita et obtint de Louis XVI les secours de la France pour le roi de Cochinchine, auquel il ramena, avec son fils, trois navires chargés de munitions, et surtout des officiers capables d'assurer le succès de ses armes. Aussi Gia-Long eut-il bientôt reconquis l'héritage de ses pères. A peine remonté sur le trône, il offrit la première place de l'Etat à l'évêque

(1) Tay-Son signifie littéralement *Montagnards de l'Occident*. Les frères Tay-Son étaient, en effet, originaires des montagnes de la province de Qui-

d'Adran, qui la refusa, pour se consacrer exclusivement au bien de son troupeau, et relever les ruines amoncelées durant son absence par le brigandage de Tay-Son.

Dans cette œuvre réparatrice, il fut admirablement secondé par la protection du roi; mais il n'eut pas longtemps à en jouir. Il mourut le 9 octobre 1799, au milieu des sanglots de Gia-Long et de son fils, qui le vénéraient tous deux comme un père. Ses funérailles furent un nouveau triomphe pour la religion. « Une grande croix était à la tête du convoi funèbre; venait ensuite une nombreuse jeunesse chrétienne, des eouronnes sur la tête et des cierges à la main, avec les catéchistes les plus respectables de chaque église. Toute la garde du roi, composée de plus de douze mille hommes, sans compter celle du prince son fils, était sous les armes et rangée sur deux lignes; les canons ouvraient le cortège; cent vingt éléphants marchaient des deux côtés. Au moins quarante mille hommes, tant chrétiens que païens, suivaient le cercueil. Le roi s'y trouvait, avec tous les mandarins des différents corps. »

Deux ans après la mort de Mgr Pigneaux, son royal élève, le prince Canh, suivit dans la tombe ce saint prélat qui l'avait adopté dans l'exil et qui l'avait élevé avec amour, pensant cultiver en lui l'avenir du trône et de la religion (2). C'était encore une espérance qui s'évanouissait prématurément pour la mission annamite. Le double lien qui rattachait notre culte à la bienveillance du pouvoir, s'étant brisé coup sur coup, Gia-Long dès lors se crut libre d'être ingrat. Avec son bienfaiteur et son fils, il perdit bientôt le souvenir des services rendus à sa cause, et méconnut les engagements solennels, pris aux jours de l'adversité, de protéger les Chrétiens. Vainement ceux-ci essayèrent-ils, à deux reprises, de lui rappeler ses promesses; le roi ne répondit à leur première supplique que par des railleries insultantes, et à la seconde que par des édits menaçants. Toutefois, la persécution ne s'alluma point; soit que le prince jugeât sa couronne encore trop chancelante pour s'aliéner les étrangers et les sujets catholiques qui en étaient le plus ferme appui, soit que les mandarins, comme on l'assure, vissent un piège dans cet acte d'une ingratitude trop monstrueuse pour n'être pas feinte. A défaut de protection officielle, les missionnaires surent profiter de la tolérance qu'on leur laissait. Vingt ans de trêve leur permirent de porter la foi partout où Gia-Long étendait ses rapides conquêtes; et bien que ce long règne n'ait pas tenu tout ce qu'il avait promis, il ne fut pas moins un des plus féconds pour l'apostolat, comme il est resté dans l'histoire le plus glorieux de l'empire annamite.

N'hon, à l'ouest de la capitale.

(2) Ce prince avait reçu le baptême pendant sa dernière maladie.

On dit qu'à son lit de mort, Gia-Long, effrayé des projets sanguinaires qui couvaient au cœur de Minh-Menh, son successeur, lui conseilla de continuer, à l'égard des Chrétiens, la politique ambiguë dont il lui avait donné l'exemple, c'est-à-dire de les intimider sans les persécuter, de tenir l'épée toujours suspendue sur leur tête, mais en se gardant de leur en faire sentir la pointe. Que pouvaient ces tardives recommandations sur un prince qui vantait sans cesse le plus cruel tyran du Japon comme le modèle des souverains, uniquement parce qu'il avait exterminé tous les néophytes de ses Etats ! Cette haine implacable du nouveau roi pour le christianisme a peut-être besoin d'être expliquée. On en trouve les motifs dans son caractère cruel et ses penchants vicieux, dans son avènement irrégulier au trône, et dans le système de centralisation outrée qui fut la pensée de tout son règne (1). Livré aux plus honteux excès, il ne put entendre prêcher une loi qui flétrissait ses désordres, et, sous l'influence d'une passion qui a si souvent mêlé le sang à la boue, il immola ceux qu'il n'avait pas le courage d'imiter. De plus, la couronne qu'il venait de ceindre appartenait, par la naissance, au jeune fils de l'ancien élève de M. Pigneaux, auquel Gia-Long l'avait préféré en violant l'ordre de succession légitime. Il soupçonna que les droits de cet enfant et le souvenir de son père rendaient son usurpation odieuse aux Chrétiens, et la crainte qu'ils ne lui fissent un rival de l'orphelin déshérité qui avait été longtemps leur espérance, le détermina à les traiter en ennemis. Une autre pensée, plus digne d'un roi si elle eût été accomplie avec sagesse, fournit un nouvel aliment à la cruauté de Minh-Menh. Son prédécesseur lui avait légué, avec les Etats héréditaires de Cochinchine, ceux du Tong-King, récemment conquis et annexés à l'empire. Entre ces deux royaumes, il n'y avait rien de commun que la haine séculaire qu'ils se portaient, et le joug despotique qui les tenait forcément réunis. C'était donc une louable ambition de fondre en un seul corps ces nationalités hostiles ; mais il fallait à cette œuvre la modération et le temps, et Minh-Menh voulut l'opérer, la précipiter par la violence, en soumettant à l'uniforme niveau de sa volonté toutes les distinctions de cultes, de mœurs et de lois. Il se crut assez d'énergie pour briser toutes les résistances. Cependant il ne tarda pas à reconnaître qu'il est deux choses qui ne plient pas aisément, même sous l'étreinte d'une

(1) Les actes de cruauté sont ce qu'il y a de plus commun dans la vie de ce prince. Nous n'en citerons qu'un exemple. En 1853, une révolte éclata au nord de l'empire. Aussitôt Minh-Menh commença par faire périr sous la hache du bourreau tous les détenus renfermés dans les prisons pour cause de rébellion, de peur qu'ils ne vinssent à s'échapper au milieu de la confusion qu'allait causer cette nouvelle guerre. De plus, il fit arrêter tous les parents des insurgés, jusqu'au quatrième

main de fer : les traditions d'un peuple et la conscience des Chrétiens. De là, chez les païens, des soulèvements populaires réprimés par des exécutions en masse, et pour les néophytes, qui ne se révoltaient pas, un appareil de supplices fonctionnant sans pitié et subi sans murmure. Au silence de terreur qui se fit sur la fin de son règne, Minh-Menh put croire qu'il avait atteint son but ; mais à peine était-il mort, que les antipathies nationales renaissaient aussi vives, les Chrétiens reparaissaient plus nombreux que jamais, et leur persécuteur n'emportait dans la tombe que le surnom mérité de *Néron annamite*.

En 1820, époque où Minh-Menh monta sur le trône, l'Eglise d'Annam comptait près de quatre cent mille fidèles répartis de la manière suivante entre les trois vicariats alors existants : au Tong-King occidental, cent quatre-vingt mille ; au Tong-King oriental, cent cinquante mille, et en Cochinchine soixante mille. Tout le poids de cette vaste chrétienté reposait sur quatre ou cinq vieillards, évêques presque octogénaires, que l'âge et le martyre allaient bientôt ravir à leurs néophytes menacés. Un petit nombre de prêtres européens, douze ou treize environ, et pour la plupart novices dans l'apostolat, secondaient avec ardeur ces vétérans de la mission. Là était l'âme et la force du troupeau. Minh-Menh l'avait compris, et, pour en finir d'un seul coup, il procéda avec une dissimulation qui devait, dans sa pensée, livrer à la fois tous les pasteurs entre ses mains. Sous prétexte qu'il voulait, au début de son règne, s'entourer d'hommes instruits, il fit appel au dévouement et à la science des missionnaires, les convoquant tous à sa cour, où ils trouveraient une position honorable, qui leur permettrait également de servir l'Etat par leurs lumières, et les Chrétiens par leur influence. Ceux-ci devinrent le piège, et jugèrent que le temps était venu de se cacher. Quatre d'entre eux seulement répondirent à l'invitation royale : la captivité les attendait au palais. L'un n'en sortit que pour aller mourir en prison (2), deux autres pour monter sur l'échafaud (3) ; le quatrième réussit à tromper la surveillance de ses gardiens, et se déroba au supplice par la fuite (4).

A la nouvelle de ce guet-apens, il se trouva des voix généreuses, même parmi les fonctionnaires païens, pour faire entendre au roi d'énergiques protestations. Le gouverneur de la Basse-Cochinchine s'en exprima avec une indignation qui fit pour

degré et même au delà, sans distinction des innocents et des coupables, leur parenté ou alliance suffisant, dans son esprit, pour faire présumer leur complicité, et par conséquent pour les faire mourir. (*Extrait d'une lettre de Mgr Retord.*)

(2) C'était le P. Odorico, exilé au Laos. Il expirait quand vint l'ordre de l'étrangler ; les mandarins n'osèrent pas troubler son agonie.

(3) MM. Jaccard et Gagelin.

(4) Mgr Taberd, qui se réfugia à Siam.

un instant reculer Minh-Menh. « Quel crime, lui écrivait-il à ce sujet, quel crime ont commis les maîtres français pour les persécuter? C'en est fait du royaume. Le roi ne se rappelle plus les services des missionnaires, qui nous donnaient du riz lorsque nous étions affamés, et de la toile lorsque nous étions nus, et que nous n'avions rien pour nous couvrir. C'est ainsi que le roi paye tant de bienfaits par tant d'ingratitude! » Celui qui tenait ce sévère langage était le plus respecté des mandarins, l'ancien lieutenant de Gia-Long, et presque le tuteur de Minh-Menh, qui le craignait; devant ses titres et sa réprobation, le persécuteur s'arrêta confus. Hélas! c'était la dernière fois que le souvenir de l'évêque d'Adran, évoqué par la reconnaissance publique, protégeait encore ses néophytes menacés.

L'orage pressenti depuis si longtemps, annoncé déjà par de premières rigueurs en 1826, mais alors contenu et comme enchaîné par une intervention puissante, éclata en 1830 avec une violence qui alla toujours croissant jusqu'au dernier jour de Minh-Menh. Au premier édit porté par ce prince, un frisson d'angoisse et de terreur courut dans toute la Mission; car les Annamites, il faut bien le dire à la louange de la grâce, qui les transforme en héros dans les prêtres, les Annamites sont la pusillanimité même. Il y eut donc une panique générale parmi les néophytes. Dans le premier égarement de la surprise et de l'effroi, ce fut à qui fuirait plus vite et plus loin devant la persécution. Quatre-vingt mille Chrétiens abandonnèrent ainsi leurs maisons et leurs champs, les uns pour se réfugier sur des barques, dans lesquelles ils vivaient de la pêche, et qu'ils abritaient craintivement, le soir, aux rives les plus désertes des fleuves; les autres pour aller camper sur les montagnes et au sein des forêts peuplées de tigres, où ils se croyaient néanmoins plus en sûreté qu'à la portée des mandarins. Cette existence misérable en fit périr un grand nombre; mais ils se consolait en pensant que s'ils avaient tout perdu, du moins ils n'avaient pas été exposés au malheur de renier Dieu. Des ruines de tout genre se mêlèrent à cette dispersion précipitée du troupeau. Quatre cents chapelles furent détruites, les communautés religieuses furent dissoutes, le séminaire indigène se dispersa ou émigra à Siam; tous les établissements de la Mission, qui avaient coûté deux cents ans de travail et de sacrifices, se trouvèrent anéantis en quelques jours, et l'Eglise annamite rentra plus pauvre que jamais dans la voie des catacombes et du martyre.

Si grand que fût le trouble dans lequel un avenir de persécutions jetait les esprits alarmés, il y eut des actes de courage qui rendirent bientôt la confiance aux Chrétiens. Nous n'en citerons qu'un exemple. Dans le

courant de 1831, le vendredi-saint, un prêtre tong-kinois, nommé Duyét, célébrait l'Office divin au milieu d'une assemblée furivement réunie, lorsqu'un mandarin vint envelopper l'église avec ses troupes. Un soldat, le sabre à la main, se précipite dans le sanctuaire, se place sur le marchepied de l'autel, et mettant la pointe de son arme sur le cou du célébrant, il lui crie : *Si tu bouges, je te coupe la tête*. A cette menace, le prêtre, sans changer d'attitude, tourne légèrement la tête du côté du téméraire satellite, le regarde d'un air indifférent, et continue l'Office avec un sang-froid qui pénètre tous les assistants d'admiration. Cependant le soldat demeure auprès de lui, tenant toujours son sabre levé, et le prêtre lit la Passion du Sauveur sans émotion et sans trouble. Il descend de l'autel pour adorer et faire adorer la croix : le soldat le suit et ne le quitte pas un instant, tandis que le mandarin, resté au bas de l'église, fait préparer la cangue qu'il destine au courageux Duyét.

Mais ce n'étaient là que les préludes de la persécution, bien que le sang des martyrs eût déjà coulé dans les supplices, et qu'environ deux cent cinquante confesseurs, hommes, femmes, prêtres et soldats, eussent subi des condamnations aux fers ou au rotin. La guerre d'extermination, comme Minh-Menh l'appelait, ne commença qu'en 1833. A dater de cette époque, des ordres impitoyables sont adressés à tous les gouverneurs, la tête des missionnaires est mise à prix, la peine de mort est prononcée contre quiconque refuse d'apostasier, des croix sont placées dans tous les carrefours pour être foulées aux pieds par les passants; des espions sillonnent le pays, flairaient comme des limiers la retraite du prêtre, ou épient les assemblées nocturnes, dont le moindre flambeau peut trahir le mystère (1). L'armée n'a plus d'autre mission que de donner la chasse à de pauvres proscrits. Chaque matin, quelque village se réveille en sursaut au bruit lugubre du tam-tam, annonçant la présence des soldats qui l'ont bloqué pendant la nuit. Alors commencent des perquisitions telles qu'on en voit dans une ville au pillage : les maisons sont fouillées, ou plutôt bouleversées de fond en comble; le sol même des jardins est sondé avec des tarières, car les mandarins savent que leur victime s'enterre quelquefois vivante pour leur échapper. Qu'une personne compromise soit découverte, ou qu'un objet suspect soit saisi, et la visite domiciliaire s'achèvera par la dévastation, les pieux recéleurs seront chargés de chaînes, les autres habitants rançonnés et battus, puis le cortège triomphant conduira son innocente proie au prétoire, qui est le vestibule de l'échafaud.

Où se cachaient donc ceux qui pouvaient dérober leur tête à d'aussi actives recher-

(1) Par une bizarre inconséquence ce prince qui livrait les prêtres à ses bourreaux, donnait de l'ar-

gent aux femmes de sa cour afin qu'elles lissent dire des Messes pour leurs parents défunts.

ches? Comme au temps de la primitive Eglise, repoussés d'un monde qui n'était pas digne d'eux, ils erraient dans les solitudes, ou s'enfonçaient dans la profondeur des cavernes. (Hebr., xi, 38.) Les uns, comme Mgr Havaré, se réfugiaient dans un repaire affreux, dont l'entrée était si étroite qu'on ne pouvait s'y glisser qu'en rampant; d'autres, comme M. Candalh, s'abritaient sous une hutte de feuillage perdue au milieu des bois, en attendant que la fièvre et la faim les y eussent consumés; d'autres, comme M. Charrier, se tenaient blottis, immobiles et en silence, dans l'angle ignoré de quelque mesure, où pénétrait à peine assez d'air pour respirer et assez de jour pour dire leur bréviaire. Comme Mgr Retord, il y en eut qui s'enfouirent dans des tombeaux. « Là, se disait-il à lui-même; là, sous terre, dans la demeure des morts, peut-être trouverai-je la paix que je cherche en vain parmi les vivants! A l'approche du mandarin, poursuit le missionnaire, je m'enfonçai subitement dans cette fosse et je disparus. Couché dans la tombe, oh! comme je fis une bonne méditation sur la mort et les vanités de la vie! Oui, me disais-je alors, cette vie n'est qu'une ombre légère; elle se flétrit, avec ses rêves de bonheur, comme les feuilles de la vigne et du figuier. Aujourd'hui je suis étendu vivant dans ce sépulchre, mais demain on m'y jettera et je serai mort. Il est donc bien vrai que ce monde n'est qu'un désert aride où l'on dresse sa tente en courant; un vaste cimetière où, de toute part, s'élèvent des cris aussi perçants que ceux de Rachel, où coulent des pleurs aussi amers que ceux d'Agar et de la fille de Jephthé... O mort! toi seule es désirable: les insensés te regardent comme le voile qui couvre l'affreuse nuit du néant; mais pour moi tu es le fanal de feu qui brille au bout de l'horizon terrestre, pour m'introduire dans l'éternité. O mort! ils sont heureux les amis du Seigneur qui s'endorment doucement dans tes bras: accompagnés de leurs bonnes œuvres, comme de joyeux cultivateurs qui sont chargés des fruits de la moisson, ils se reposeront éternellement de leurs saintes fatigues. »

Quand ils sortaient, la nuit, et tels que des spectres, de leurs antres et de leurs souterrains, c'était pour aller administrer un mourant ou célébrer, pour la dernière fois peut-être, le saint Sacrifice, avec un petit nombre de fidèles dévoués. Désormais le prêtre ne montera plus à l'autel que protégé par les ténèbres, il ne verra ses néophytes que dans des assemblées furtives, sur lesquelles planent le mystère et la crainte, car la délation veille autour de ces bannis. Mais cette consolation n'en sera que plus douce, achetée qu'elle est au péril de leur vie. « Au milieu de nos misères, dit Mgr Retord, que nous aimons à citer, j'ai le bonheur tous les jours d'adorer de bien près le bon Maître, qui chaque matin, bien avant l'aurore, descend dans ma cabane. Là, Jésus naît de nouveau sur un autel de bau-

bou, aussi pauvre que la arèche; quelques Annamites, aussi simples que les bergers, lui rendent leurs devoirs, et un pauvre missionnaire qui n'est point roi, qui n'est point mage, mais qui est aussi venu de bien loin, lui offre le sacrifice de sa vie, dans quelque temps et de quelque manière qu'il lui plaise de la terminer. »

Suivons maintenant à la torture et au supplice ceux qui sont tombés au pouvoir des satellites. Quelques apostasies furent arrachées par la douleur; mais ces rares défections furent glorieusement compensées par la multitude et surtout par le courage des martyrs. On vit dans les tribunaux un spectacle auquel les persécuteurs ne semblaient pas s'attendre. Quand il n'y avait plus d'église au Tong-King, les prétoires devinrent les seuls temples où Jésus-Christ fût publiquement adoré. Là des néophytes se prosternaient à genoux devant sa croix qu'on voulait leur faire fouler aux pieds. Là son nom était invoqué à chaque coup de verge qui déchirait le patient. Là, sur un ordre des juges, le confesseur faisait à haute voix sa prière, et les juges trouvaient cette prière sublime. Là était proclamée la divine vertu de l'Eucharistie, et c'étaient les mandarins qui en faisaient l'aveu, en se disant pour s'expliquer leur défaite: *Celui-ci a sans doute mangé de ce pain enchanté qui ensorcelle les âmes.* Là encore, l'Evangile était prêché aux assistants par des prêtres chargés de fers et baignés dans leur sang; et, après les avoir écoutés, les bourreaux se surprirent plus d'une fois à murmurer entre eux: *En vérité, cette doctrine est si belle; nous l'embrasserions volontiers, si le roi la tolérait.* Ainsi l'apostolat, condamné partout au silence, s'exerçait ouvertement en plein tribunal. Cette hardiesse, il est vrai, était souvent punie par un redoublement de cruauté. Vaincu dans la discussion qu'il engageait avec ses victimes, le magistrat irrité confiait au rotin sa vengeance. « C'est une chose horrible que ce rotin, dit un missionnaire qui a subi à plusieurs reprises ce genre de question; chaque fois qu'il retombait sur notre corps, il y imprimait un sillon sanglant de cinq à six pouces de longueur. » *Danh dan! Frappe fort!* criait le mandarin au bourreau, et celui-ci, de son côté, faisait son métier en conscience; on eût pris son bâton pour une verge de fer rougie au feu. Le lendemain, même supplice; je reçus treize nouveaux coups sur les plaies toutes vives encore de la veille. Comme un des juges voulait continuer cette sanglante flagellation, son collègue l'arrêta en lui disant: *A quoi bon? Hier, je lui ai fait donner onze coups, et il semblait dormir.* »

Or ces cruelles tortures, qui devaient porter la terreur dans les âmes, eurent souvent pour résultat d'exciter l'admiration des païens et l'émulation des fidèles. On vit plus d'une fois les satellites, après avoir épuisé sur un confesseur le répertoire de leurs supplices, le relever tout brisé, sai-

quant, et ne pouvant plus se soutenir, l'emporter en triomphe sur leurs épaules, et s'écrier, tout fiers du courage de leur victime : « C'est un brave, celui-là ! » Electrisées par ces exemples, de simples femmes, de timides religieuses, des mères arrachées à leurs enfants au berceau, étonnèrent les tribunaux par leur constance, comme elles sanctifièrent les prisons par leur angélique vertu. Il n'y eut pas jusqu'à l'enfance qui ne voulût briguer aussi la couronne du martyr. Un jour, se présenta au prétoire un tout petit garçon de dix ans. Il se mit à genoux devant le juge, joignit les mains et demanda à parler. « Mandarin, dit-il, donnez-moi un coup de sabre, afin que je m'en aille dans ma patrie. — Où est-elle, ta patrie ? — Elle est au ciel. — Où sont tes parents ? — Ils sont déjà au ciel, je veux être auprès d'eux, donnez-moi un coup de sabre pour me faire partir... » Pauvre orphelin ! la grâce qu'il sollicitait dans la naïveté de son héroïsme lui fut refusée : il n'avait pas l'âge de l'échafaud.

Assez d'autres y montaient à sa place. A un prêtre indigène, Pierre Tuy, était réservé l'honneur de verser le premier son sang pour la foi. Vingt-trois de ses confrères annamites, cinq missionnaires européens et trois évêques le suivirent de près. Avec eux périt, par la corde ou par le glaive, une multitude de néophytes. Catéchistes, lettrés, médecins, cultivateurs, marins et soldats, tous les rangs du peuple fournirent leur contingent à cette légion de martyrs, à laquelle l'Italie, la France et l'Espagne avaient donné des chefs et des modèles. Ces exécutions, dans les commencements, eurent un caractère de férocité qui en fit de véritables boucheries. Nous renouons à reproduire ici des détails pleins d'horreur (1). Mais peu à peu la douceur et l'innocence des agneaux domptèrent la fureur des loups qui les immolaient. Singuliers malfaiteurs que ceux que les juges condamnaient en se recommandant à leurs prières, que les bourreaux n'osaient frapper qu'après leur avoir demandé pardon du crime qu'ils allaient commettre, et dont le sang était recueilli par les païens eux-mêmes comme un talisman vénéral ! Chose plus étrange encore ! l'Annamite qui fuit toujours, par une terreur superstitieuse, à la mort d'un supplicié, se précipite à l'envi sur les restes palpitants de l'athlète chrétien. Tout ce qui a touché le martyr est disputé comme un trésor : la terre qu'il vient de rougir, les tronçons de sa cangue, les anneaux de sa chaîne, les lambeaux de ses vêtements, la natte où il s'agenouilla pour offrir son dernier sacrifice, sont fractionnés en mille parcelles, emportés avec respect au foyer domestique et placés par le peuple au rang des génies tutélaires. Ils croient, ces idolâtres, qu'à l'aide de ce gage précieux, l'héroïsme du martyr passera dans leur

âme. Et il arrive souvent, en effet, qu'en introduisant ces reliques dans leurs demeures, ils y font entrer aussi les germes du salut et la sainte contagion de la foi. C'est ainsi que vingt ans de persécutions ont donné à l'Eglise annamite cent mille chrétiens de plus.

Quelques traits, choisis entre mille, nous peindront mieux que des paroles ces derniers moments des héros annamites. Xavier Can avait été l'élève chéri de M. Cornay. Arrêté à son tour, il montra dans ses interrogatoires une telle intrépidité, qu'un de ses juges, à qui on offrait de livrer aussi un missionnaire, répondit aux dénonciateurs : « Gardez-vous-en bien ! voilà un tout jeune homme qui n'est pas plus gros que le poing, et qui a le courage d'un lion. Que serait-ce donc si j'avais affaire à un prêtre ? » Lorsqu'on le conduisait au supplice, la foule répétait sur son passage : « Voyez comme il méprise la mort ! Il faut vraiment que le Maître du ciel soit descendu en lui. » Déjà la corde était passée à son cou et les deux bouts venaient d'en être remis aux douze soldats qui devaient la tirer dans une direction opposée. A ce moment suprême, des sanglots éclatent parmi les spectateurs ; plusieurs chrétiens se précipitent vers lui en pleurant, et lui crient : « Xavier, ta dernière heure est venue ; sois ferme. — Je vous remercie, mes frères et mes sœurs. — Souviens-toi de nous devant Dieu. » Et il inclina la tête en signe de promesse. Le mandarin hésitait à donner le signal de la mort. « Can, lui dit-il, tu peux vivre encore : tu n'es ni voleur, ni rebelle ; abjure, et j'obtiendrai ta grâce. — Jamais, répond le martyr ; faites ce que vous avez à faire. » Cette fois le sinistre tam-tam a retenti, et la victime est au ciel.

En 1840, un prêtre indigène, nommé Khoan, apprit que sa sentence et celle de ses deux catéchistes serait exécutée dans la journée ; ils voulurent sanctifier leurs derniers instants par l'exercice de la charité la plus héroïque. Le P. Khoan servit lui-même un repas d'adieu au geôlier, et fit préparer le bétel pour les mandarins qui devaient le conduire à la mort. Quand arrivèrent ces officiers, toute la prison retentit de sanglots : Chrétiens et païens fondaient en larmes autour des condamnés, qui rayonnaient de joie. Au moment du départ, tous les assistants, captifs et soldats, tombèrent aux pieds du prêtre, en le priant de les bénir. Il étendit sur eux ses mains chargées de chaînes, puis, d'une voix forte, il entonna le *Te Deum* ; ses deux disciples joignirent leurs voix à la sienne, et ce fut en continuant de chanter ce cantique d'actions de grâces qu'ils s'acheminèrent vers le lieu du supplice. Le cortège enfin s'arrêta. « Nous avons un dernier devoir à remplir, dit le P. Khoan à la foule. En mourant, nous faisons des vœux pour le roi ; qu'il jouisse de

(1) Ceux qui auraient le courage de les lire peuvent consulter la lettre de M. de la Motte sur le

martyre de M. Marchand, tom. IX des *Annales*, pag. 579 et suiv.

toutes sortes de prospérités; qu'il règne longtemps et qu'il accorde la paix à notre divine religion, la seule qui puisse rendre l'homme heureux. — Votre sang ne retombera pas sur nous, répondirent les mandarins émus, car nous ne sommes pas les auteurs de votre mort (1). »

A la même époque, un autre prêtre annamite, un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, offrit un spectacle plus saisissant encore. Luc Loan était son nom. Quand l'heure du supplice fut venue, le mandarin voulut, par honneur, qu'il y fût porté en lilet, tandis que lui-même allait à pied, tenant son parasol étendu sur la tête vénérable du martyr. La victime était déjà attachée au fatal piquet, elle attendait la mort; mais personne n'osait répandre son sang innocent. Sur dix soldats successivement désignés pour faire l'office de bourreau, pas un ne voulut porter les mains sur ce juste. Cependant il fallait que la sentence s'exécutât. Alors les satellites se cotisèrent entre eux pour acheter un remplaçant qui les suppléât dans ce ministère odieux. Celui-ci, bien que perdu de vices, s'approcha en tremblant du vieillard. « Mon Père, lui dit-il, je ne voudrais pas vous ôter la vie; mais puisque tel est l'ordre du roi, il faut se résoudre à obéir. Ainsi je vais vous envoyer en paix, et lorsque vous serez au paradis, je vous prie de vous souvenir de moi. » Son trouble ne servit qu'à prolonger l'agonie du martyr: après l'avoir frappé d'une main mal assurée, il dut, pour en finir, lui scier le cou avec son sabre.

Une autre fois, c'est un père de famille duquel on veut obtenir un aveu d'apostasie. Déjà ses membres ont été disloqués, il est tout couvert de blessures, on lui arrache les cheveux, on enfonce le fer dans ses plaies sanglantes. « Tu n'apostasieras donc pas? s'écrie le mandarin en fureur. — Non, non, je n'y consentirai jamais. — Mais, si je fais venir ici la femme, tes enfants, pour les immoler sous tes yeux, n'apostasieras-tu pas pour leur conserver la vie? — Quoique père et époux, j'aime mieux la mort que le parjure, ma famille m'est bien chère, mais je dois lui préférer mon Dieu. — Tu désires aller au ciel, mais as-tu des ailes pour y monter? — Vos caugues, mandarin, les verges qui ont pénétré dans mon corps seront les ailes sur lesquelles je m'élèverai vers mon Dieu. Quand vous m'aurez assez mis à la torture, quand, après m'avoir laissé languir dans vos prisons, vous prononcerez enfin ma sentence de mort, alors mes ailes seront assez fortes, et je prendrai mon essor vers le ciel. » Réponse sublime qui confondit le persécuteur; le bourreau lui

vint en aide, et le fer abattit la tête de cet intrépide champion de la foi.

Cependant une réaction puissante s'opérait en faveur des Chrétiens. L'innocence de leur vie, la calme sérénité de leur mort ont enfin produit dans le peuple une admiration qui s'élève en clameur accusatrice contre les persécuteurs (2). L'opinion publique, indignée de tant de sang injustement répandu, fait remonter jusqu'au trône la responsabilité des fléaux qui désolent le pays. Jamais, en effet, plus de calamités ne pesèrent à la fois sur une malheureuse contrée. On dirait qu'elles n'attendaient que l'apparition des édits pour se déchaîner toutes ensemble. A une famine de six ans continus qui porte partout la misère, se joignent le typhus et le choléra, qui sèment l'agonie dans chaque maison. La Chine envahit les frontières du nord, en même temps que Siam attaque celles de l'ouest, et qu'une flotte de pirates dévaste celles du midi. A l'intérieur, c'est le Tong-King qui se soulève pour ressaisir son indépendance; ce sont les tribus sauvages qui se précipitent comme une avalanche de leurs montagnes; ce sont des nuées de brigands, organisés en corps de deux ou trois mille hommes, ayant parfois pour complice la cupidité des mandarins, et toujours leur lâcheté, qui pillent, rançonnent et égorgent sans obstacle. Des ouragans d'une violence inouïe mettent le comble au deuil général. Sous l'irrésistible impulsion de la tempête, la mer franchit ses limites, brise d'un seul coup plus de trois cents navires à la côte, inonde au loin les champs dont elle anéantit la moisson, et laisse en se retirant trente mille cadavres pour attester son passage. Cette province si rudement châtiée était justement celle qui avait versé le plus de sang chrétien. Trois cents soldats y périrent. Ils étaient alors occupés à traquer les Chrétiens, et ils contribuaient, sans le vouloir, au salut de ceux qu'ils poursuivaient; car, à leur approche, les néophytes, qui étaient allés se cacher sur les montagnes, échappèrent presque tous à la fureur des flots.

Ce qui donnait à ces fléaux une signification plus providentielle, c'est que les principaux persécuteurs étaient plus spécialement atteints et finissaient tous d'une manière tragique. L'un d'eux, le digne favori de Mieh-Menh, fut saisi d'atroces douleurs au moment où il proférait des menaces contre les Chrétiens, et passa de son tribunal au tombeau. Le vice-roi Trinh-Quang-Khanh, surnommé le *Boucher des missionnaires*, fut jeté à son tour dans les cachots où il avait entassé tant de martyrs. Le grand juge, qui activait partout les poursuites et les tortures, fut condamné à être écorché vif et scié par

(1) « Voilà donc, remarque un missionnaire, où aboutit toute la fureur de nos ennemis: le châtiement qu'ils ont infligé comblait de joie ceux qu'ils avaient prétendu punir; les païens, témoins de leur supplice, ont proclamé leur innocence; leurs funérailles ont été célébrées comme des fêtes, et

maintenant nos chrétiens, plus familiarisés avec la mort, s'habituent à la voir sans effroi. »

(2) « Êtes-vous comme moi? demandait un mandarin à ses collègues; je n'ai plus ni un jour de paix ni une nuit de sommeil, depuis que j'ai condamné à mort des Chrétiens. »

le milieu du corps (1). D'autres se noyèrent ou furent brûlés par l'explosion d'une poudrière. Enfin, pour abrégé cette liste, où nous pourrions inscrire la plupart des complices et des instruments de Minh-Menh, son propre frère fut enlevé par une mort subite à ses moqueries habituelles contre la religion. Si la vie du roi fut épargnée, c'est que les terreurs et les visions sanglantes dont son imagination était frappée suffisaient à son châtement. On crut un instant qu'il tombait en démente (2), et il se trouva jusque dans son palais des voix assez hardies pour lui dire, ce que le peuple pensait tout haut, que la persécution lui portait malheur.

En apprenant que telle était l'opinion de son royaume, Minh-Menh songea, non à lui donner satisfaction, mais à lui donner le change. Dans une pièce officielle, qu'il intitula sa confession, il reconnut que les souffrances du peuple étaient la juste punition de ses péchés; en conséquence il allait en faire l'aveu pour désarmer la colère divine. Suivait une énumération des fautes royales, à laquelle manquaient bien des crimes, mais surtout celui d'avoir versé à flots le sang des Chrétiens. Il avait dû en coûter à l'orgueil de ce prince absolu de s'humilier devant ses sujets. Aussi se releva-t-il plus furieux contre les néophytes. Un nouvel édit ordonna aux mandarins de pousser à outrance la guerre qu'il avait déclarée. « Qu'on frappe sans pitié, disait-il, qu'on torture, qu'on mette à mort ceux qui refusent de fouler aux pieds la croix ! Qu'on sache que ce refus les constitue en état de rébellion. Qu'on prenne donc, sans autre forme de procès, une hache, un sabre ou un coutelas, tout ce qui se trouve sous la main, pour exterminer ces aveugles et ces endurcis, sans qu'il en échappe un seul... »

« Cet édit de sang, écrivait un missionnaire, a retenti aux oreilles des Chrétiens comme la trompette du jugement dernier. »

Ru 1839, un dernier édit de Min-Menh vint mettre le comble aux épreuves de l'Eglise annamite. Il prescrivait d'élever, dans chaque localité, un nouveau temple aux idoles légales, et exigeait le concours de tous les bras, la contribution de toutes les fortunes, même les plus pauvres, à cette œuvre commune de superstition. C'était mettre chaque néophyte en demeure d'apostasier, ou de se dénoncer lui-même à l'autorité comme Chrétien. Jusque-là confondus dans la foule, la plupart des simples fidèles

avaient pu garder le secret de leur foi, et concilier ainsi leur sécurité avec leur conscience; grâce à l'obscurité de leur condition, ils avaient vu la persécution passer en quelque sorte par-dessus leurs têtes, pour s'en aller choisir ailleurs de plus illustres victimes. Cette fois l'oubli ne les protégeait plus. Sommés qu'ils étaient d'apporter individuellement leur pierre à la construction des pagodes, ils se donnaient par un refus cette notoriété fatale, qui désignait leurs biens à la confiscation et leur vie aux supplices. En même temps que l'angoisse descendait jusqu'au néophyte ignoré du plus humble hameau, le vide s'était fait par le glaive dans les rangs du clergé; déjà il ne restait plus au Tong-King un seul de ses cinq évêques pour imposer les mains à de nouveaux pontifes; la source de l'onction sacerdotale s'était tarie avec leur sang, et les prêtres d'Europe, accourus en grand nombre pour prendre leur place, ne trouvaient pas une barque de pêcheur qui osât les jeter à la côte où les attirait l'espérance du martyre.

Jamais cette affligée mission, qui avait déjà traversé tant de crises, n'avait encore subi à un pareil degré les massacres du dedans et l'isolement du dehors; jamais sa détresse n'avait réclamé de plus prompts secours. Aussi l'assistance lui vint-elle, comme la Providence se plaît à l'envoyer, au moment où tout semblait perdu. Deux bras s'étendirent à la fois pour la soutenir: l'Eglise intervint par son chef pour consoler ses enfants opprimés, et Dieu par sa justice pour briser l'oppresser. Ce fut alors que le Père commun des fidèles, dont le cœur est comme le centre où aboutissent les douleurs de toute la chrétienté, fit entendre de solennels encouragements à ses fils annamites (3), appela sur leurs épreuves les prières et l'intérêt de l'univers catholique (4) et marqua d'une sainte auréole le front de leurs confesseurs et de leurs martyrs (5). Rien ne contribua plus que ces actes de Grégoire XVI à ranimer les courages. Ceux qui étaient dans l'arène se sentirent plus forts en voyant qu'ils combattaient sous les regards du Vicaire de Jésus-Christ, qu'une nuée de témoins assistait à leur lutte en levant pour eux leurs mains vers le Ciel, et que déjà la pitié publique préparait des autels à ceux de leurs frères qui mouraient sur les échafauds de la persécution.

Notre œuvre eut aussi son humble part de consolations à offrir à ces missions affli-

(1) « Son malheur était, à ses propres yeux, une vengeance du Ciel. Au fond de son cachot, où il gémissait sous le poids d'une chaîne de cent quarante livres, il était si convaincu que le sang innocent des Chrétiens retombait sur sa tête, qu'il demanda souvent aux fidèles lequel de nos martyrs leur semblait puissant devant Dieu, afin de l'apaiser, disait-il, par des sacrifices, et d'obtenir par son intercession la délivrance des maux qui l'accablaient. » (*Lettre du P. Serrador.*)

(2) Il en vint jusqu'à mettre la cangue aux navires qui ne marchaient pas bien, et à faire fouet-

ter les idoles qui ne donnaient pas de la pluie quand il en voulait. Il faisait administrer des médecines aux canons exposés à l'air, lorsqu'il les voyait couverts d'humidité, « parce que, disait-il, ces pièces suaient de la peine qu'elles avaient eue en faisant la guerre aux rebelles. » Ces actes de folie eurent lieu à la suite du décès des deux fils aînés du roi, qui moururent presque en même temps.

(3) Bref de S. S. Grégoire XVI, 4 août 1839.

(4) Consistoire du 27 avril 1840.

(5) Procès de Béatification, 19 juin 1842.

gées. Un lien tout spécial de charité lui rendait en quelque sorte leurs malheurs solidaires et communs. N'était-ce pas en partie avec nos secours qu'on avait construit leurs chapelles aujourd'hui renversées, payé le passage de leurs prêtres proscrits, soldé la rançon des chrétientés timides, et allégé les fers des confesseurs dans leurs prisons? Cette unité de cœur et d'âme était encore devenue plus intime, depuis qu'au jour de son exécution et de son triomphe, un apôtre du Tong-King (1), tournant ses yeux mourants vers ses frères de la Propagation de la Foi, leur avait promis dans le ciel un éternel souvenir. Encouragés par tant de titres, et se rappelant que dans les premiers combats de l'Eglise, quand d'intrépides Chrétiens défiaient la rage des bourreaux, des fidèles obscurs se glissaient dans la foule, et non contents de prier pour les martyrs, quelquefois de la voix et du geste se hasardaient de les encourager, les Conseils de l'OEuvre adressèrent aussi en son nom une lettre d'affectueuse sympathie aux Annamites persécutés (2). La réponse des missionnaires et de leurs néophytes atteste combien leur émotion fut profonde en recevant ce nouveau gage d'intérêt, plus précieux à leur douleur que nos aumônes. Nous en transcrivons ici quelques passages, non-seulement parce qu'ils sont un précieux témoignage rendu au zèle de nos associés, mais surtout parce qu'ils nous reportent à ces temps anciens où, en signe d'une foi et d'une charité communes, les Eglises des Gaules échangeaient avec celles de l'Asie-Mineure le récit de leurs souffrances et les actes de leur martyre. «... *L'espace qui nous sépare est immense, écrivait au nom de tous un prêtre indigène; mais vos cœurs, qui chérissent nos âmes, savent facilement le franchir pour s'unir à nous... Oh! quand nous vous voyons remplis comme d'une mer d'amour, dont les flots se répandent au loin jusque sur nous, nous ne pouvons retenir nos larmes, et nous ne savons comment vous témoigner notre reconnaissance autrement que par nos pleurs: recevez-les comme un effet de votre amour et une preuve de nôtre. L'or et l'argent sont des biens périssables, mais les consolations que vous nous adressez ne s'effaceront jamais de nos cœurs. Quoique venues de l'extrémité du monde, elles ne perdent rien de leur force en traversant les abîmes jetés entre nos lointaines patries. Vous étendez encore vos mains pour essuyer les larmes de vos petits frères, qui pleurent en secret sur la terre annamite... Priez donc, ô nos frères! afin que nous supportions de bon cœur la faim, la soif, la persécution et les cent mille misères que les hommes pourront nous susciter; priez, afin qu'au sortir de la prison de ce monde, nous puissions être un jour avec vous dans le ciel. Alors, comme les enfants d'un même Père et les disciples d'un même Maître, unis par une même foi et un même amour, nous*

louerons à l'envi le grand Père commun, et nous nous réjouissons éternellement ensemble.

Pendant qu'aux deux extrémités du globe les Chrétiens de l'Orient et de l'Occident se soutenaient ainsi dans les embrassements d'une sainte charité, et prouvaient au monde que rien ne périt dans l'Eglise de ce qui fut autrefois sa gloire, ni la générosité qui continue à l'Evangile le témoignage du sang, ni l'esprit de fraternité qui nous fait tressaillir des maux étrangers comme des nôtres, et change l'affliction d'un membre en un deuil de famille, à ce moment le bras de Dieu était déjà levé pour mettre enfin un terme aux cruautés du tyran annamite. Minh-Menh périt presque subitement d'une chute de cheval, le 21 janvier 1841, dans la cinquantième année de sa vie et la ving-tunième de son règne, également odieux aux catholiques et aux païens. Sa mort suspendit les poursuites et les tortures; le glaive tombé des mains du persécuteur resta quelque temps oisif et oublié; le nouveau roi Tieu-Tri semblait hésiter à le ramasser dans le sang; du reste, voulût-il s'en servir encore, son bras efféminé n'était pas de force à frapper ces grands coups qui avaient rendu si terrible la fureur de son père.

Cette trêve n'était pourtant ni la paix, ni la liberté; les anciens édits faisaient toujours loi; les prisons gardaient leurs confesseurs; sans être recherchés, les accusations contre les Chrétiens continuaient d'être accueillies, et les dénonciateurs de prêtres ne cessaient pas de toucher la prime de leur délation. Bientôt les arrestations de missionnaires reprirent leur cours. A la différence du dernier règne, il n'y avait que l'échafaud qui chômait. Pourquoi cet ajournement des supplices après de récents arrêts de mort? D'où venait cette réserve d'un prince qu'on savait nous haïr? Était-ce une inspiration d'humanité ou un retour à la justice? Hélas! c'était simplement la prudence de la peur. Le despote cochinchinois tremblait à son tour, et voici le sujet de ses alarmes: On venait d'apercevoir au loin le pavillon presque inconnu jusque-là des puissances européennes, et peu après cette inquiétante apparition, le bruit formidable du canon anglais, qui enfonçait les portes de la Chine, avait retenti jusqu'aux rivages du Tong-King. Cet avertissement salutaire avait été compris. Quand le céleste empereur était châtié, son humble vassal pouvait-il se flatter d'une cruauté impunie? Ne suffirait-il pas du cri d'une seule victime pour appeler aussi sur son royaume l'attention et la vengeance de ces redoutés visiteurs? La cour annamite se tenait donc immobile dans le silence et la crainte, laissant aux rigueurs du cachot le soin de hâter et d'étouffer à la fois le dernier soupir des prisonniers chrétiens.

Mais ces navires, auxquels Tieu-Tri comptait se rendre comme invisible, la Provi-

(1) M. Gagelin, martyrisé le 17 octobre 1835.

(2) Cette lettre a été publiée dans les *Annales*, tom. VII, p. 578.

dance se chargea de les pousser dans ses ports. Le 25 février 1843, la corvette française l'*Héroïne* entra dans la rade de Touron. Nos braves marins, qui n'ont pas besoin d'ordres pour opérer un sauvetage, venaient d'eux-mêmes réclamer la délivrance de cinq missionnaires, leurs compatriotes (1), captifs depuis plus d'un an, et condamnés à mort par le petit-fils d'un roi que la France avait remplacé sur son trône. Il fallut l'intelligente énergie du commandant Lévêque pour forcer Tieu-Tri à lâcher sa proie. Tandis que les cinq confesseurs s'avançaient vers le rivage, une foule immense de néophytes et de païens assistait, silencieuse et étonnée, à leur départ, qui ressemblait à un triomphe. Pour eux, ce qu'ils voulaient, c'était la liberté et non la fuite. A peine montés à bord, ils demandèrent en grâce d'être rejetés secrètement sur la côte, pour y continuer leur périlleux ministère ; mais leur prière étant repoussée, ils dirent enfin adieu, en la bénissant, à cette patrie adoptive, où ils laissaient à regret des frères proscrits, des enfants persécutés, et des fers qu'ils avaient espéré ne quitter qu'à la porte du ciel.

Quoique humiliée par ce premier échec, la persécution ne se découragea pas, et, dès l'année suivante, elle prenait une revanche de sa défaite, en arrêtant Mgr Lefebvre, vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale. Un second navire parut aussitôt, et l'amiral Cécile délivrait à son tour l'évêque prisonnier. C'était encore une leçon d'humanité que Tieu-Tri ne voulut pas comprendre. Dans cette sollicitude de l'Europe à briser les fers de ses enfants les plus généreux, non-seulement il ne vit qu'une entrave mise à sa tyrannie, mais encore il crut à la faiblesse de ceux qui, pouvant lui demander compte du sang versé, se contentaient de lui dérober quelques victimes. Il résolut donc de prévenir, par un guet-apens, le retour de ces interventions importunes. Le 18 mars 1847, deux vaisseaux français, ayant de nouveau jeté l'ancre devant Touron, tout se prépara en silence pour égorger leurs officiers dans un banquet et brûler les navires surpris et entourés dans le port. Heureusement, le complot fut découvert au moment où les mandarins procédaient à son exécution. Cette fois, le châtement ne se fit pas attendre, et il suffit d'une heure au commandant Lapierre pour anéantir la marine cochinchinoise. Le faible Tieu-Tri ne survécut que quelques mois à la honte et à la punition de sa perfidie (2). « Il mourut le

4 novembre, dit Mgr Retord, et son nom mourut avec lui ; si bien, qu'on n'en parle pas plus que s'il n'avait jamais existé ; et nous vivons encore, et la religion subsiste toujours ; toujours féconde, plus aguerrie, aussi consolée par ses nouvelles conquêtes qu'elle est fière de ses nombreux martyrs. Les dix dernières années de persécution ont donné à mon seul Vicariat vingt-cinq mille Chrétiens de plus. »

A Tieu-Tri succéda Tu-Duc : encore un persécuteur. Mais celui-ci persécuta sans haine, passif instrument de violence entre les mains du vieux parti de Minh-Menh qui le domine encore. Après avoir inauguré son règne par une amnistie à tous les Chrétiens prisonniers, et fait préparer un décret d'émancipation religieuse, il dut signer par faiblesse les plus sanguinaires édits, et continuer de traiter en criminels ceux dont il aurait voulu proclamer l'innocence. Ce retour aux anciennes voies de rigueur avait lieu au moment même où les néophytes donnaient à leur souverain le plus bel exemple de fidélité. En effet, le prince An-Phong, frère aîné de Tu-Duc, ne pouvait se résigner à la déchéance qui l'avait exclu du trône. Dans l'espoir de se faire un parti et de reprendre la couronne qu'il était appelé à porter par droit de naissance, il essaya plusieurs fois de rallier les Chrétiens à sa cause, en leur promettant non-seulement la liberté, mais encore l'appui de son influence pour convertir tout son royaume à l'Évangile (3). C'était la plus délicate des tentations pour de malheureux proscrits. Les fidèles Annamites surent y résister. Comme au temps de la primitive Eglise, ils préférèrent rester enchaînés par la conscience au pouvoir établi qui les persécutait, quo de servir par la révolte un prétendant qui les eût affranchis.

Sur ces entrefaites, un fléau leur donna pour quelques jours la pleine liberté qu'ils ne voulaient pas devoir à l'insurrection. L'année 1850 ramenait le choléra si connu et si redouté du Tong-King. Jamais il n'avait fait si lugubre moisson ; la mort était partout, et à la capitale plus qu'ailleurs. Devant ses ravages, les autorités s'étaient enfuies, les prisons restaient fermés ; courtoisans, mandarins et satellites avaient disparu. Le chef de l'Etat se tenait muré au fond de son palais, inaccessible aux souffrances du dehors, et osant à peine respirer l'air empesté qui s'exhalait de sa ville royale. Au milieu de cette panique, le royaume allait à l'aventure, et le peuple consterné restait

(1) Ces cinq missionnaires étaient : MM. Galy et Berneux, arrêtés depuis vingt-trois mois ; Charrier, depuis dix-sept ; Miche et Duclos, depuis treize.

(2) Transporté de rage d'avoir été si humilié par la perte de ses vaisseaux, il se mit à déclarer la guerre à tous les objets européens qui ornaient son palais : montres, horloges, glaces, tout fut brisé. Il se battait à outrance contre les Français en peintures et en carton, sur lesquels il faisait tirer des balles et des flèches, après quoi on les coupait en

trois ou quatre, pour qu'ils fussent bien et dûment taillés en pièces. (Extrait d'une lettre de Mgr Retord.)

(3) « J'ignore, dit Mgr Pellerin, jusqu'à quel point ces promesses étaient sincères. Mes néophytes sont venus plusieurs fois me consulter à ce sujet ; je leur ai toujours répondu qu'il fallait se confier uniquement en Dieu et en notre bonne Mère, et je leur ai défendu de se mêler en rien des affaires politiques. »

sans secours. Une seule classe d'habitants ne l'abandonna pas : ce furent les Chrétiens. Eux maudits, traqués, voués en masse à l'extermination, ils se montrent enfin au grand jour; les voilà qui accourent à l'envi sur le théâtre du fléau. Nul, cette fois, ne leur dispute la place publique: ils sont libres, ils sont maîtres par la grâce du choléra. Aussi, voyez-les à l'œuvre. Jour et nuit au chevet des païens délaissés par leurs frères, recueillant les orphelins abandonnés, transformant leurs maisons en hôpitaux, versant la consolation sur les douleurs qu'ils trouvent sans remède, déblayant le sol des cadavres qui l'encombrent et qui le souillent; ils ont de plus la joie d'ouvrir le ciel à bien des âmes, pour qui leur dévouement devient une sublime démonstration de la foi. Ce n'est pas tout; le prêtre, ce privilégié de l'échafaud, ce banni qui ne marche à découvert qu'en allant au supplice, il circule maintenant en plein soleil, appelé, reçu, béni partout comme un bienfaiteur. Chaque jour on le voit conduire au lieu du repos de longues files de cercueils, avec la croix en tête du cortège, avec les insignes de ses saintes fonctions, et chantant à haute voix les prières que l'Eglise accorde à ceux qui se sont endormis dans son sein. Son héroïque ministère s'accomplissait dans cette ville idolâtre comme au milieu d'une cité catholique. Cela dura tant que dura le fléau. Quand le danger fut passé, les persécuteurs qui avaient fui reparurent, et ce fut aux Chrétiens de se cacher à leur tour. S'ils emportèrent avec eux la satisfaction d'avoir montré à leurs ennemis comment la charité se venge, ils surent bientôt ce qu'on doit attendre de la reconnaissance des païens, en voyant couler le sang de deux nouveaux martyrs (1).

Ces victimes seront-elles les dernières? La persécution finira-t-elle au Tong-King comme elle a fini en Chine, vaincue et désarmée par la mort du plus doux et du plus jeune de ses apôtres? L'héroïque innocence de M. Bonnard a-t-elle été choisie, comme naguère celle de M. Perboyre, pour en faire aussi l'ange de paix de ses néophytes? D'heureux symptômes paraissent l'indiquer. Déjà l'impuissance des tortures à étouffer la foi est avouée par le pouvoir. Aussi en est-il à la recherche d'expédients nouveaux. Une circulaire officielle vient d'appeler l'attention des gouverneurs sur cette grave question, et de mettre en quelque sorte les Chrétiens à l'ordre du jour. L'enquête est ouverte, les projets sont à l'étude, et nous savons que plusieurs mandarins influents, des vice-rois même, opinent pour la clémence. Or, tandis qu'on délibère dans les conseils du gouvernement, voici que nos missionnaires, lassés d'attendre indéfiniment la liberté, se sont mis à la prendre, et cette hardiesse leur a réussi. Il est vrai que la situation ne présente encore ni sécurité entière, ni garantie de durée; que des vexa-

tions locales, et parfois des arrestations de missionnaires, font craindre le réveil des haines, assoupies plutôt qu'éteintes. Mais le découragement général des persécuteurs, le silence de l'autorité qui voit et laisse faire ce qu'elle avait jusque-là proscrit, la bienveillance connue de plusieurs mandarins, qui sont amis de nos évêques; les apologies de notre foi applaudies par des fonctionnaires élevés; la sympathie acquise aux Chrétiens dans les rangs du peuple, étonné de leur courage; le fanatisme intimidé par la présence des flottes européennes dans les mers de Chine; enfin les conversions d'infidèles, chaque jour plus éclatantes et plus nombreuses, révèlent une amélioration notable du passé et présagent une ère nouvelle pour l'Eglise annamite. A tous ces signes réunis, n'est-il pas permis de croire que nous touchons peut-être à l'accomplissement de ces consolations prophétiques que Sa Sainteté Grégoire XVI adressait en 1839 aux néophytes du Tong-King: « Vous n'êtes pas voués pour jamais à cette atroce persécution. Un jour viendra où, délivrés de vos alarmes, et comme échappés d'une tempête furieuse, vous rendrez au vrai Dieu un culte sans danger, et vous lui payerez un tribut éternel d'actions de grâces pour le calme enfin rétabli. »

A ce résumé historique nous allons joindre quelques dates et quelques chiffres sommaires, qui permettront d'embrasser d'un coup d'œil la marche progressive des chrétiens annamites, depuis leur fondation jusqu'à nos jours.

Origine de la Mission en 1626. Erection de deux vicariats apostoliques, l'un pour la Cochinchine, l'autre pour le Tong-King, en 1660; fondateurs: NN. SS. Pallu et de la Mothe-Lambert.

En 1679, division du Tong-King en deux vicariats, l'occidental pour les missionnaires français, et l'oriental pour les Espagnols. Le premier a pour évêque actuel Mgr Retord, le second Mgr Hermozilla.

En 1844, division de la Cochinchine en deux vicariats: celui de la Cochinchine orientale, qui reste confié à Mgr Cuenot, et celui de la Cochinchine occidentale, qui a pour premier évêque Mgr Lefebvre.

En 1846, création du vicariat apostolique du Tong-King méridional, démembré du Tong-King occidental; premier évêque, Mgr Gauthier.

En 1848, érection du vicariat apostolique du Tong-King central, tiré en grande partie du Tong-King oriental; premier évêque, Mgr Marti.

En 1850, institution du vicariat apostolique de la Cochinchine septentrionale: premier évêque, Mgr Pellerin.

Chacun de ces chefs de missions ayant son coadjuteur, c'est donc aujourd'hui un total de sept vicariats apostoliques et de quatorze évêques pour l'empire annamite.

(1) M. Schoeffler, martyrisé le 1^{er} mai 1851, et M. Bonnard, le 1^{er} mai 1852.

Considéré à part, chaque vicariat fournit à notre étude les données suivantes :

Cochinchine occidentale. — Population païenne, 3,500,000; — catholiques, 27,102; — évêques, 2; — missionnaires européens, 2; — prêtres indigènes, 17; — catéchistes, 31; — églises ou chapelles, 7; — séminaires, 2; — communautés de filles, 6, comprenant environ 120 religieuses. Les baptêmes d'enfants d'infidèles en danger de mort se sont élevés, l'année dernière, à 1,398, et ceux d'adultes à 629.

Cochinchine septentrionale. — Idolâtres, 2,500,000; — catholiques, 25,000; — évêques, 2; — missionnaire, 1; — prêtres annamites, 20; — chapelles, 21; — séminaires, 2; — communautés, 8, avec 300 religieuses, — enfants d'infidèles baptisés, 649, et 270 adultes.

Cochinchine orientale. — Idolâtres, 4 millions 600,000; catholiques, 32,110; — 2 évêques, — 8 missionnaires, — 21 prêtres indigènes, — 40 églises, — 100 séminaristes, — 60 catéchistes, — 6 communautés religieuses et 1 orphelinat, — 1,548 baptêmes d'adultes, et 11,106 d'enfants d'infidèles en danger de mort.

Tong-King occidental. — Idolâtres, 6 millions; — catholiques, 135,000; — évêques, 2; — missionnaires, 10; — prêtres indigènes, 75; — étudiants, 290; — catéchistes, 200; — 24 couvents et 509 religieuses; — 1,525 baptêmes d'adultes, et 15,368 d'enfants de païens.

Tong-King méridional. — Idolâtres, 1 million 800,000; — catholiques, 80,000; — 2 évêques, — 5 missionnaires, — 44 prêtres indigènes, — 100 élèves ecclésiastiques, — 80 catéchistes, — 281 baptêmes d'adultes, et 2,412 d'enfants moribonds.

Tong-King central. — Idolâtres, 4,000,000; — catholiques, 145,000; — évêques, 2; — missionnaires, 28; — prêtres annamites, 34; — élèves, 500; — catéchistes, 176; — 23 couvents et 556 religieuses; — 677 baptêmes d'adultes, et 6,168 d'enfants d'infidèles.

Tong-King oriental. — Idolâtres, 5 millions 417,000; — catholiques, 54,179; — 2 évêques, — 3 missionnaires, — 25 prêtres indigènes, — 3 collèges et 73 élèves, — 1 communauté et 37 religieuses, — 388 baptêmes d'adultes, — 3,755 enfants régénérés à l'article de la mort.

Si on rapproche ces chiffres de ceux qu'on a pu constater en 1840, la comparaison des deux époques donne, en progrès obtenus pendant ces quinze dernières années, un total actuel de cinq cent mille chrétiens contre quatre cent quarante mille, de quatorze évêques contre trois, etc.

ARCTIQUES (RÉGIONS). *Notice sur la nouvelle mission du pôle arctique.* — L'origine de cette mission, disent les *Annales de la Propagation de la Foi* de 1857, date d'un événement contemporain et mémorable, qui semble la placer plus spécialement sous les auspices de Marie. En effet, ce fut le 8 décembre 1854, jour où l'Eglise proclamait le dogme de l'Immaculée-Conception, que s'of-

frit d'elle-même, à Rome, la pieuse pensée de propager, avec le culte du Sauveur, l'amour de sa sainte Mère jusqu'aux dernières limites du pôle arctique, régions aussi déshéritées de la nature qu'étrangères aux bienfaits de l'apostolat. Ce projet, soumis aussitôt à l'approbation du Souverain-Pontife, reçut de ses encouragements un premier gage de succès. Une exploration préliminaire eut lieu, et ses résultats ayant confirmé toutes les espérances du zèle, une nouvelle Préfecture apostolique fut créée, en 1855, embrassant, dans sa vaste circonscription, l'Islande, les îles Féroé, la Laponie, le Groenland et l'Amérique polaire. Son importance ne le cède pas à son étendue. Placée, en quelque sorte, à la jonction de l'ancien et du nouveau Monde, elle domine le protestantisme au nord, elle fait face au schisme russe à l'est, et confine presque de toute part avec l'idolâtrie, qui couvre encore de ses ténèbres ces espaces glacés.

Jadis le catholicisme avait là des chrétiens florissantes, dont la conversion remonte au IX^e siècle. C'était l'époque de ces terribles invasions normandes, qui portèrent l'épouvante et la dévastation d'une extrémité de l'Europe à l'autre. Chaque année, des légions de pirates s'élançaient par essaims de ces ruches du nord. La mer était leur élément, le pillage leur but, le cours des fleuves leurs grands chemins, comme le sang et l'incendie étaient leurs fêtes. De l'Elbe au Guadalquivir, toutes les côtes de l'Océan furent ravagées par ces guerriers farouches, qui appelaient leur dieu *le Père du carnage*; et, à mesure que leurs innombrables flottilles descendaient vers le midi, on voyait s'embraser tour à tour Cologne, Anvers, Londres, Paris, Lisbonne, Cordoue et Pise, livrées par eux aux flammes. Or, tandis que l'Europe subissait en tremblant ces irruptions périodiques de barbares, un simple moine se préparait, dans son monastère de Corbie, à tarir dans leur source les débordements que nulle armée ne pouvait contenir.

Ce que saint Boniface venait de faire pour l'Allemagne, saint Anscaire l'entreprit pour la Scandinavie. Se proposant, disait-il, *de réchauffer par le Verbe de Dieu les glaces de l'aiglon*, il aborda en Suède vers l'an 829, et sut conquérir, par sa douceur, par ses miracles et sa science, l'admiration d'un peuple habitué jusque-là à n'estimer que la force. D'humbles religieux continuèrent, après lui, de propager la civilisation avec la foi, et firent ainsi de l'Évangile une barrière assez puissante pour abriter désormais la chrétienté contre de nouvelles incursions. Ce triomphe de la foi fut lent et laborieux; car les Normands défendirent leur culte avec plus d'obstination encore que leur liberté; mais le jour vint où la croix fut arborée sur les anciens temples, où l'immolation de la Victime sainte finit par remplacer les sacrifices humains dans toute la péninsule, et durant près de cinq siècles

les trônes de Suède et de Norwège furent occupés par des princes catholiques.

Le baptême avait transformé ces natures farouches sans altérer ni leur patriotisme, ni leur courage. On croirait assister à une scène des croisades, quand on lit la mort d'Olaf II, qui joignit à sa couronne de roi l'auréole des saints, et qui est resté le patron des Scandinaves. Ce chef religieux et guerrier s'en allait à Rome pour se faire moine, lorsqu'il se sentit inspiré de livrer un dernier combat pour l'indépendance de son pays, envahi par les Danois. Echangeant aussitôt le bourdon du pèlerin contre l'épée, il appelle sous sa bannière trois mille braves, auxquels il donne pour signe de ralliement une croix peinte sur leurs casques et sur leurs boucliers, avec ces mots pour cri de guerre : *En avant, soldats du Christ !* Au moment où il tomba, vaincu et mortellement blessé, un barde chrétien entonna, sur le champ de bataille, un hymne à la louange du héros expirant, et cette fois les chants du poète trouvèrent un écho dans l'Eglise et dans le ciel.

Tant qu'elle fut idolâtre, la Scandinavie n'avait été qu'un instrument de destruction; devenue chrétienne, elle garda ses goûts de hardies aventures, et continua de courir les mers, à la recherche de rivages lointains et inconnus; mais c'était pour y fonder des colonies, et non plus pour les changer en déserts. En 860, les Norwégiens occupèrent l'Islande, déjà familiarisée avec la croix par des navigateurs irlandais; ils s'en firent avec succès les apôtres, et lui donnèrent en 1057, pour premier évêque, Isleifr, qui établit à Skalholt une maison d'études à côté de son siège épiscopal. De là au Groenland la distance fut bientôt franchie, et le Nouveau-Monde, abordé en 982 par les Scandinaves catholiques, reçut l'Evangile par le Nord, cinq siècles avant que Christophe Colomb le lui apportât par le Midi. Une colonie florissante ne tarda pas à se développer sur cette partie du sol américain. Elle comptait déjà seize églises paroissiales, plusieurs couvents et près de trois cents villages chrétiens, lorsqu'en 1406 la Norwège lui envoya son dix-septième et dernier évêque. Comment disparurent ces établissements, on l'ignore ou du moins on n'a que des conjectures sur les causes et l'époque de leur ruine.

Une année après la découverte du Groenland, le navigateur Biorn, s'étant égaré, fut porté par les vents dans la direction du sud-ouest, vers une terre inconnue, qu'on croit être le Labrador ou l'île de Terre-Neuve, et qu'il nomma Winland (pays du vin), parce qu'elle était tapissée çà et là d'une vigne sauvage. Ce fut encore, pour le catholicisme, une station nouvelle, où l'évêque norwégien Eric passa du Groenland, vers l'an 1121, afin d'y convertir ceux de ses compatriotes qui étaient encore païens. Ainsi la Scandinavie, après avoir été longtemps le fléau de l'Europe, devint, au moyen âge, un ardent foyer de christianisme, qui

rayonna, par delà les mers, sur une vaste étendue du littoral américain. Peut-être faut-il attribuer à l'influence de prosélytisme l'origine de ces croix, dont nos missionnaires trouvèrent, plus tard, le culte en honneur sur les rives du Saint-Laurent, lorsqu'ils vinrent pour la première fois évangéliser les peuplades indiennes. On lit, en effet, ces curieux détails dans une relation du P. Le Clerq, religieux Recollet, sur la tribu des Gaspésiens et autres Sauvages qui habitaient le Bas-Canada :

« Durant une épidémie qui menaçait d'anéantir la tribu des Gaspésiens, les plus sages des vieillards, avertis en songe par un homme d'une rare beauté, convoquèrent en assemblée générale tout ce qui restait d'une nation mourante; et tous ensemble conclurent, d'un commun accord, que l'on recevrait avec honneur le signe sacré de la croix, qu'on leur présentait du ciel pour être la fin de leur misère et le commencement de leur bonheur, comme il arriva, en effet, puisque la maladie cessa, et que tous les affligés qui portèrent respectueusement la croix furent guéris miraculeusement. Dès lors, pas un Sauvage n'eût jamais osé paraître devant les autres sans avoir en sa main, sur sa chair ou sur ses habits, ce signe sacré du salut; en sorte que, s'il était question de prendre une décision importante, soit pour conclure la paix ou déclarer la guerre aux ennemis de la patrie, le chef convoquait les anciens, qui se rendaient ponctuellement au lieu du conseil, où, étant réunis, ils élevaient une croix haute de neuf à dix pieds; ils faisaient un cercle, et prenaient leur place avec chacun leur croix à la main, laissant celle du conseil au milieu de l'assemblée...

« S'il était question d'envoyer un député à quelque nation étrangère, le chef nommait et faisait entrer dans le cercle celui des jeunes guerriers qu'il savait le plus propre à l'exécution du projet; et, après lui avoir confié le sujet de sa mission, il tirait de son sein une croix admirablement belle, qu'il tenait enveloppée dans ce qu'il pouvait avoir de plus précieux, et la montrant avec respect à toute l'assemblée, il faisait, par une harangue, le récit des grâces et des bénédictions que toute la nation gaspésienne avait reçues par le secours de la croix. Il ordonnait ensuite au député de s'approcher et de la recevoir avec révérence; et, la lui mettant au cou : Va, lui disait-il, conserve cette croix, qui te préservera de tous dangers parmi ceux auxquels nous l'envoyons. Cet ambassadeur sortait donc du conseil, la croix au cou, comme la marque honoraire et le caractère de sa mission. Il ne la quittait que le soir pour la mettre sous sa tête, dans la pensée qu'elle chasserait tous les méchants esprits pendant son repos. A son retour, il la remettait entre les mains des chefs avec les mêmes cérémonies qu'il l'avait reçue en plein conseil; et, devant toute l'assemblée, il faisait rapport de son voyage.

« Enfin, ces peuples n'entreprenaient rien sans la croix. Le chef la portait à la main en forme de bâton, lorsqu'il marchait en raquettes (1), et il la plaçait dans le lieu le plus honorable de sa cabane. Si les Gaspétiens s'embarquaient dans leurs canots d'écorce, ils y mettaient une croix à chaque bout, croyant qu'elle les préserverait du naufrage. Les berceaux de leurs petits enfants en étaient toujours ornés, et leurs cimetières, distingués par ce signe de salut, paraissaient plutôt chrétiens que sauvages... En un mot, ils font tant d'estime de la croix, qu'ils ordonnent qu'elle soit enterrée avec eux dans un même cercueil après leur mort, dans l'espérance qu'elle leur fera compagnie dans l'autre monde, et qu'ils ne seraient pas reconnus de leurs ancêtres, s'ils n'avaient avec eux la marque qui distingue les porte-croix de tous les autres sauvages de la Nouvelle-France. »

Dans cette ancienne tradition des Gaspétiens idolâtres, de graves auteurs, peu crédules, du reste, en matière religieuse, ont discerné l'empreinte laissée dans les mœurs indiennes par l'apostolat d'Eric, cet évêque groenlandais qui vint, au XII^e siècle, évangéliser ses compatriotes du Winland, et dont la mission s'étendit sans doute aux indigènes voisins de la colonie norvégienne. Plus tard, le christianisme s'effaça parmi eux ; mais leur vénération pour la croix en était le dernier et reconnaissable vestige.

Or, la plupart de ces anciennes conquêtes de la foi, le Groenland, l'Islande et la Laponie, régions désolées que l'Eglise peupla jadis de ses enfants, féconda de sa charité et couvrit de ses institutions, sont aujourd'hui tombées sous le joug de l'erreur ou replongées dans la barbarie. C'est à rendre au catholicisme ces domaines perdus, c'est à relever les cinq sièges épiscopaux, qui faisaient autrefois la vie et l'ornement des contrées boréales, qu'une colonie de prêtres vient de vouer ses talents et son zèle apostolique. Animés de l'esprit de saint Ansaire, et chargés de la même mission, ils veulent, eux aussi, *réchauffer par le Verbe de Dieu les glaces du pôle*, bien convaincus qu'il n'est point de zone inaccessible à la vérité, et qu'il n'existe aucun obstacle assez fort pour dérober éternellement à l'amour et aux bienfaits de l'Eglise des sociétés ou des peuplades qui déjà l'ont eue pour Mère. Dans ce but, ils sont allés dresser leur tente aux confins les plus reculés du monde vivant : Altengaard, lieu de leur résidence et point de départ de leur apostolat, est regardé comme la dernière limite des terres cultivables.

A cette latitude, des scènes magnifiques de neiges et de glaces, qui étincellent et se colorent aux rayons des aurores boréales, alternent avec les pompes d'une végétation peu productive, que développent rapidement les ardeurs continues d'un été fugitif.

« Néanmoins, dit un voyageur moderne, la tristesse est le véritable caractère du Nord. On l'y retrouve partout : dans le silence et la grandeur de la nature, dans le morne regard de l'homme, dans sa démarche lente et son chant plaintif, dans les brumes de la mer, dans les longues nuits et les longs crépuscules. »

Il serait donc difficile de trouver ailleurs un apostolat plus hérissé d'obstacles naturels. L'espace immense qu'il embrasse, les mers de glace qui en séparent les principales stations, la neige qui couvre ces mornes solitudes pendant neuf mois de l'année, se joignent à la pauvreté du sol et à la rigueur du climat pour éprouver le dévouement des ouvriers évangéliques. Un simple rapprochement géographique suffira pour donner une idée de leur situation. Jusqu'ici la mission la plus boréale du globe était celle de Saint-Boniface au Canada, si connue de nos associés par les récits du P. Laverlochère ; or le chef-lieu de cette mission occupe le 51^e degré, tandis que le siège de la nouvelle s'élève au 70^e. Aussi l'abbé Etienne Djunkowski écrivait-il, le 16 juin dernier : « Autour de nous la neige n'est pas encore disparue, quoique le soleil soit jour et nuit sur l'horizon, et qu'il ait à peine jusqu'au mois de septembre pour mûrir la récolte. A ce moment, les plantes commencent à pousser, et c'est, avec les poissons et les rennes, l'unique ressource alimentaire du pays. »

Si grandes que soient les difficultés du saint ministère, les consolations s'annoncent plus grandes encore. Cinq semaines après leur établissement en Laponie, les missionnaires voyaient déjà le peuple accourir de quatre à cinq lieues pour entendre leurs instructions et assister à la Messe. « Rarement, dit le préfet apostolique, les débuts d'une mission furent plus heureux. Nous sentons qu'on nous porte sur les ailes de la prière, et que la sainte Vierge veut faire réussir une œuvre commencée le jour même de la promulgation de sa Conception Immaculée. Sans doute, nous devons nous attendre à des épreuves pour l'avenir, car une terre qui n'est pas remuée produit peu de fruits ; mais les succès obtenus nous font espérer que le vent des tribulations, vint-il à souffler avec violence, ne servirait qu'à faire avancer plus rapidement notre barque. »

Lettre de M. l'abbé Etienne Djunkowski, supérieur des missions du pôle arctique, à MM. les Présidents des conseils centraux de Lyon et de Paris.

Altengaard, Laponie norvégienne, 25 août 1856.

« Messieurs, désirant obéir à un devoir de reconnaissance, et jugeant, d'après la multiplicité de mes occupations, limitées par le cercle polaire, que vous, dont la pieuse sollicitude ne connaît d'autres bornes que celles du globe, n'avez guère le temps de lire de longues et fréquentes lettres, j'ai

(1) Les Canadiens donnent le nom de raquette à une longue et large chaussure, qui leur permet de marcher sur la neige sans y enfoncer.

eru me conformer à vos intentions en réservant pour la fin de chaque semestre le tableau du bien que votre charité fait à nos missions. Cette sobriété de correspondance me permet aussi de rester fidèle à ma résolution d'accuser plutôt des faits accomplis que de pures espérances, lesquelles endorment parfois l'activité du zèle apostolique, en le berçant d'illusions flatteuses.

« En vous parlant de ce qui s'est passé depuis six mois dans ma mission, de ce qu'elle était alors et de ce qu'elle est aujourd'hui, je suis confus de la reconnaissance que je dois à Notre-Seigneur et à ceux qui, par leurs prières, ont produit ce changement, bien supérieur à toutes mes espérances. Vous savez, mieux que personne, ce qu'était naguère ma préfecture; veuillez comparer, et vous allez avoir un de ces doux moments où l'âme se sent comme élevée au-dessus d'elle-même par la gratitude envers la bonté divine.

« Il y a six mois, je n'avais pas de prêtres, étant seul à l'œuvre, avec le double mandat de rétablir les cinq diocèses anciens qui composent notre préfecture, et de préparer l'évangélisation des Esquimaux dans les régions arctiques nouvellement découvertes. Je n'avais ni fonds assurés pour l'exécution matérielle de cette œuvre, ni même la certitude de pouvoir pénétrer comme missionnaire dans aucune partie de ma juridiction. Point de catholiques dans ces contrées, qui comptent peut-être plus d'un million d'habitants; à plus forte raison, point d'église, point de presbytère, point de séminaire, point de protecteurs d'aucune sorte, point de livres imprimés dans les langues du pays; nulle part ne se montrait l'ombre même d'une ressource ni le moindre germe d'une organisation ecclésiastique.

« Or aujourd'hui, à ma grande confusion et à la seule gloire de Dieu, je trouve que tout est préparé comme par enchantement; et je puis quitter, s'il le faut, la Laponie, pour aller à d'autres parties de ma préfecture, en disant : *Cursum consummavi* : « J'ai achevé ma course. » En effet,

« 1° Nous avons à ce moment, en Laponie, cinq prêtres, les meilleurs sujets de leurs diocèses, presque tous en état de prêcher en une ou deux langues du pays, et le faisant tous les dimanches. Deux autres collaborateurs, remplissant les fonctions des anciens diacres, nous aident sous tous les rapports.

« 2° Nous avons, grâce à Dieu et à votre noble initiative, des fonds annuels assez abondants pour former successivement toutes les stations de ma préfecture.

« 3° Non-seulement nous sommes libres, en Laponie, mais déjà nous jouissons de certains privilèges comme ministres de la religion, et surtout nous sommes entourés de la confiance publique, prête à nous donner, au dire de quelques-uns, les voix des électeurs pour la représentation officielle du peuple, honneur que nous avons décliné.

« 4° Maintenant, nous avons des catho-

liques, soit convertis, soit venus ici depuis notre établissement. C'est à ce titre que le gouvernement nous protège. Je ne parle pas des catéchumènes, qui, par centaines, assistent régulièrement à nos Offices.

« 5° Nous possédons deux églises en bois et deux chapelles portatives. Ce dernier genre d'oratoire nous permet de mobiliser notre apostolat, et de faire sentir simultanément notre action sur plusieurs points. C'est ainsi que, pour la première fois peut-être, depuis des siècles, la foi catholique a été prêchée aux Russes qui, au nombre d'environ six mille, viennent tous les ans en Laponie. De plus, nous avons érigé canoniquement l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie et l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

« 6° Pour les sept missionnaires actuellement en exercice, nous avons également acquis l'ancienne maison du gouverneur pour en faire notre séminaire. Elle est assez vaste pour contenir trente élèves, et déjà nous y avons un Français, un Irlandais, un jeune Lapon et le fils d'un négociant catholique qui vient de se fixer auprès de nous.

« 7° De loin comme de près m'arrivent les plus précieux témoignages de sympathie. Un grand nombre d'évêques applaudissent à nos efforts, en insistant sur l'importance des missions arctiques, qui complètent, par une sixième circoscription, les cinq grandes divisions de l'apostolat. A leur tour, les ecclésiastiques voisins m'écrivent pour me féliciter de la popularité dont nous jouissons, et qu'ils saluent comme l'espérance et l'aurore d'une complète liberté de conscience en Norvège et en Suède.

« 8° Comme premier essai de publication, nous avons imprimé un catéchisme avec un ouvrage de controverse et de piété en langue du pays. Pour notre usage particulier, nous avons une bibliothèque théologique et un choix de livres concernant les peuples et les langues du pôle nord; en tout, plus de mille volumes.

« 9° Enfin, le vide complet que j'ai trouvé ici m'a permis d'organiser mon clergé purement et simplement d'après le droit canon, en conciliant, autant que possible, les avantages de la vie commune avec ceux du sacerdoce indigène séculier.

« Maintenant que la station de la Laponie est non-seulement formée, mais encore reconnue par le gouvernement, je l'abandonne aux quatre ecclésiastiques chargés de la desservir, et, pour me conformer aux instructions de Rome, je vais préparer les voies à des établissements semblables en Islande, aux Iles Féroé, au Groenland et dans l'Amérique polaire. Pour le succès de cette nouvelle entreprise, je compte, Messieurs, sur les prières de vos charitables associés. *ETIENNE, Préfet apostolique.* »

M. l'abbé Maisfranex écrit d'Altengaard, à la date du 9 octobre 1859, que les trois stations d'Islande, des Iles Féroé et de la Laponie prennent chaque jour de nouveaux

développements. La première est placée sous la direction de M. Bernard, vice-préfet apostolique; la seconde est confiée au zèle d'un prêtre belge, M. Vanderstracten, de Gand; Mgr Etienne Djunkowsky, fondateur et chef de la mission entière, occupe à Allengaard l'ancienne résidence du gouverneur général de la Laponie. Avant son arrivée, en 1854, il n'y avait pas un seul enfant de l'Eglise dans le pays. Maintenant on en compte çà et là des groupes assez nombreux; la population protestante ou païenne se montre partout, sinon empressée, du moins bienveillante pour nos prêtres, qui ont pu pousser des reconnaissances jusqu'à soixante lieues de leur établissement central, sans rencontrer la moindre hostilité. L'autorité elle-même n'apporte aucune entrave à l'exercice du saint ministère, et tout récemment elle vient de faire la concession d'un cimetière catholique.

A ces données religieuses M. Maisfranex ajoute, sur le site, le climat et la végétation phénoménale d'Allengaard, des observations qui ne se recommandent pas moins par leur singularité que par leur exactitude. Ce bourg, centre des missions arctiques, est situé au 70° degré de latitude septentrionale, dans une vaste plaine bornée au nord par la mer, arrosée à l'est par le fleuve Alten, et entourée au midi par des forêts de sapins. C'est le bassin le plus pittoresque de ces contrées boréales; il forme une véritable oasis au milieu des glaces et des neiges qui limitent son horizon. Aussi l'a-t-on souvent appelé le *Paradis du Nord*, tant à cause de la beauté de son site et de la douceur exceptionnelle de sa température, qu'à cause d'une ancienne superstition locale qui désigne Allengaard comme le vestibule de l'Elysée lapon.

Bien qu'il soit placé plus au nord que les glaces éternelles où s'est perdu Franklin, et au même degré de latitude que le pôle magnétique dans l'Amérique polaire, Allengaard jouit en général d'un climat plus chaud que les capitales de la Russie et de la Prusse. Souvent en hiver, alors que la nuit règne sans interruption durant des mois entiers, « il fait moins froid ici, dit M. Maisfranex, qu'à Berlin et à Bruxelles: c'est du moins ce que m'assurent ceux qui ont comparé les observations météorologiques entre ces villes et notre résidence. Dans ce moment, 9 octobre, il fait si chaud qu'on transpire même sous une simple blouse. Le ciel est clair, et, la nuit venue, il s'illumine aussitôt des magiques splendeurs de l'aurore boréale. Des colonnes et des gerbes de feu, des globes éblouissants et mille autres figures lumineuses parcourent l'horizon, changeant à chaque instant de forme et donnant un aspect aussi étrange que varié à cette scène grandiose. »

La vigueur de la végétation n'est pas moins étonnante. Les pommes de terre et autres tubercules plantés à la fin de juin, sont recueillis au commencement de septembre, c'est-à-dire après deux mois de soleil continu. Leur grosseur n'a d'égale que leur

quantité; on en retire de quarante à cinquante sacs pour un. Le seigle, introduit par les missionnaires et semé seulement à litre d'essai, a donné trente épis pour un grain. « Le gouvernement local, ajoute M. Maisfranex, a été si émerveillé de nos produits agricoles, qu'il en a envoyé quelques-uns à Christiania, pour figurer à l'exposition générale de l'industrie. »

Le docteur Olaf Gunlœgsen, Islandais, parle ainsi de l'introduction de la réforme en Islande: « Dans les royaumes scandinaves, comme partout, la prétendue Réforme fut principalement un coup d'Etat pour s'emparer des biens de l'Eglise; on commença à reconnaître ce fait, et chaque jour il est mis en lumière par des publications très-réputées. Cette liberté qu'on a, depuis quelque temps, d'examiner les moyens par lesquels la Réforme a vaincu dans les pays du Nord, servira probablement à éloigner du protestantisme tous les esprits sérieux, et à corriger les idées de la petite minorité, qui peut-être croit encore à la mission divine de Luther. En Norwège et en Islande, où la Réforme anéantit entièrement la liberté politique et courba le peuple sous le joug de rois étrangers, la lutte contre la nouvelle doctrine fut longue et acharnée. Dans le premier de ces deux pays, qui était moins éloigné de leur pouvoir, les rois danois réussirent plus vite; néanmoins, les temples y restèrent vides pendant deux générations, et les ministres luthériens n'y eurent jamais une influence incontestée. En Islande, le peuple était extrêmement attaché à l'Eglise catholique, qui avait gardé son indépendance après l'union à la Norwège, et qui était seule assez forte pour protéger la liberté du peuple. Aussi fallut-il de grands efforts pour la déraciner; le dernier évêque de Holumson, Arason, fut exécuté, et celui de Skalhok, un vieillard de quatre-vingts ans, demeura emprisonné jusqu'à sa mort en Danemark. L'histoire de l'Eglise catholique en Islande mérite bien d'être connue; dans aucun des pays du Nord les efforts de l'Eglise n'ont amené des résultats plus heureux pour la civilisation. C'est à l'Eglise que cette île isolée et peu favorisée par la nature doit sa littérature, le plus remarquable phénomène du moyen âge dans le Nord. Aujourd'hui encore la connaissance de cette littérature, se conservant malgré toutes les calamités du pays, donne au paysan islandais une supériorité incontestable sur les hommes de la même condition dans les autres pays scandinaves.

« Après la Réforme, les rois danois cherchèrent par tous les moyens à changer les dispositions des Islandais. Ils s'efforcèrent, par exemple, d'attirer et de retenir les étudiants de ce pays à l'université de Copenhague par des avantages matériels, comprenant bien que c'était le moyen le plus efficace pour faire pénétrer peu à peu dans le pays la doctrine protestante. De plus, ils établirent un système de monopole commercial, dont le résultat fut de tenir l'Islande

fermée aux étrangers aussi complètement que le Japon. Ce monopole a été rigoureusement maintenu jusqu'en 1854. Malgré tout cela, le peuple islandais a gardé ses souvenirs : la Réforme est toujours regardée comme une calamité nationale ; il soit qu'elle fut introduite violemment par le gouvernement danois, et que c'est à elle que l'Islande doit son appauvrissement et l'état de gêne qui pèse sur ses habitants. La vérité de cette opinion, ou plutôt de cette croyance du peuple islandais, est confirmée par tous les documents historiques. Elle a été notamment prouvée jusqu'à l'évidence par les publications récentes de la Société littéraire islandaise de Copenhague. Sous la direction de plusieurs jeunes savants islandais, cette société vient de publier un recueil de quelques volumes, intitulé : *Jafn til ségu Islands y islenzkra bókmenta*, et qui contient des documents authentiques et des Mémoires du xvi^e siècle, où l'on voit comment la Réforme fut accueillie en Islande, ce que le peuple pensait de la nouvelle doctrine, et quels regrets il manifestait pour les évêques catholiques.

« Voici quelques détails curieux consignés dans ces publications sur les prêtres apostats que le gouvernement danois envoyait pour « réformer » la doctrine de l'Eglise et les mœurs islandaises. Le premier de ces fonctionnaires avait étudié à Wittenberg ; probablement, il avait aussi adopté les opinions de Luther sur le mariage, car quoique sa femme, pendant un long séjour qu'il avait fait en Danemark, eût eu trois enfants d'un autre prêtre, l'évêque continua de vivre avec elle comme si la chose lui eût paru toute simple et toute naturelle.

« Une lettre de ce même évêque constate quel était le but principal de ces réformateurs. Elle est adressée à un émissaire du gouvernement danois : l'évêque lui fait connaître le résultat de ses démarches pour s'emparer des biens de son prédécesseur et bienfaiteur, l'évêque catholique de Malhoet, qu'on avait emprisonné, et il lui demande instamment de ne pas le délivrer, de peur que le peuple ne revienne à lui si on le met en liberté. Un autre prêtre, digne émule de cet évêque, avait apostasié pour épouser une femme coupable d'inceste. L'évêque catholique, Ton Arason, l'avait excommunié ; un des premiers actes de suprématie spirituelle du roi fut de reconnaître ce mariage et de donner un évêché à l'apostat.

« On ne doit pas s'étonner qu'un clergé ainsi composé n'eût ni influence ni considération, et l'on comprend ce que l'annaliste atteste, « que l'ordination nouvelle était « tout à fait méprisée. » Les publications de la Société littéraire islandaise mettent en lumière tous ces scandales de la Réforme en Islande, dont je me borne à citer quelques-uns comme exemple, et elles fournissent aux Islandais le moyen de faire une comparaison impartiale entre l'Islande protestante et l'Islande catholique. »

En Islande, il y a un parlement où as-

siste le commissaire du gouvernement danois, ordinairement le gouverneur de l'île, et où une partie des membres est nommée par le même gouvernement : ce sont ordinairement des employés danois dans l'île.

ARMENIE. — On sait que la nation arménienne fut, dès le commencement du iv^e siècle, appelée à la connaissance de l'Evangile. Saint Grégoire Illuminateur, qui eut la plus grande part à sa conversion, vint à Rome avec le roi Tiridate, et reçut du souverain pontife Sylvestre I^{er} le titre de patriarche. Cette dignité le soustrayait à la juridiction des autres patriarches orientaux. Après bien des vicissitudes, le siège du patriarcat fut fixé en Cilicie, où il s'est maintenu jusqu'au milieu du xviii^e siècle.

Les Arméniens avaient embrassé l'hérésie d'Eutychès et étaient demeurés séparés de l'Eglise. En 1740, l'archevêque d'Alep, Mgr Abraham Arzivan, dont le nom signifie l'aigle, prélat d'un grand esprit et d'un grand cœur, forma le dessein de ramener les Arméniens à l'unité romaine. Il eut le bonheur de convertir une partie de la nation. Cette nouvelle communauté avait besoin d'un chef : on jeta les yeux sur Mgr Arzivan lui-même, et on rétablit en sa personne le patriarcat catholique d'Arménie. Le pape Benoît XIV lui conféra le pallium. En signe de son union intime avec le Saint-Siège, le prélat ajouta à son nom d'Abraham celui de Pierre, usage qui a été suivi par tous ses successeurs. Il avait d'abord songé à fixer sa résidence à Constantinople ; mais le fanatisme musulman le contraignit de chercher un refuge dans les montagnes du Liban. Les patriarches arméniens catholiques n'ont pas, depuis, quitté cet asile. Plus tard, le Pape détacha du patriarcat arménien la ville de Constantinople et le territoire voisin, qui constituent aujourd'hui une primatie indépendante.

Voici actuellement quel est l'état des choses. La juridiction du patriarcat de Cilicie s'étend sur tous les Arméniens qui habitent les provinces suivantes : Egypte, Palestine, Syrie, Chypre, Cilicie, Cappadoce, Arménie mineure, Kurdistan, Mésopotamie. Une notice que nous avons sous les yeux en compte un million, dont plus de quarante mille ont embrassé la religion catholique. Ils sont régis par douze évêques résidant à Alep, Diarbékir, Alexandrie d'Egypte, Néocésarée, Césarée, Jérusalem, etc... Ce vaste territoire est divisé en trente-deux missions, dont quinze très-anciennes, cinq de fondation plus récente, et douze enfin qui ne datent que de 1859. Il ne faut pas perdre de vue que le clergé catholique arménien est essentiellement militant dans ce pays-là, puisqu'il vise avant tout à reconquérir tant d'âmes séduites par l'hérésie. Ses efforts, surtout depuis quelques temps, ont été couronnés de succès. L'année 1849 a été le point de départ d'une ère nouvelle. Plus de seize mille conversions sont venues récompenser les missionnaires de leurs immenses travaux.

A Césarée, notamment, sur vingt mille Arméniens schismatiques, cinq mille, c'est-à-dire le quart, ont embrassé le catholicisme dans l'espace de deux ans, et tout annonce que ce mouvement ne s'arrêtera pas là. Une lettre du P. Emmanuelon, missionnaire arménien, élève de la Propagande, datée du 4 février, et adressée à Mgr Mikhaël V. Alexandrian, archevêque arménien de Jérusalem, vicaire général du patriarche de Cilicie, qui a bien voulu nous la communiquer, constate que les conversions se multiplient chaque jour à Césarée, et il ne doute pas que le nombre des Arméniens catholiques de cette ville ne s'élève bientôt à dix mille. Le même missionnaire insiste sur la nécessité de leur procurer au moins un oratoire décent; car les populations orientales tiennent beaucoup à la grandeur et à la beauté des édifices religieux. L'aspect misérable d'une pauvre masure les repousse. Elles ne comprennent plus la splendeur intime de l'étable de Bethléem. Notons enfin le défaut d'écoles distinctes pour les garçons et pour les filles. En Orient, plus que partout ailleurs peut-être, cet inconvénient est sensible.

Cette extension de la foi catholique parmi les Arméniens est bien consolante, mais elle impose de lourdes charges. Il est évident, en effet, que les trois évêques, les vingt-quatre prêtres, les quatre dames de l'*Immaculée-Conception* qui se sont voyés, dans ces missions, à la propagation des saines doctrines et à l'éducation des enfants, ont besoin qu'on pourvoie à leur subsistance. Les religieuses que nous venons de nommer n'ont pas encore de maison monastique. Aussi les dames arméniennes qui désirent renoncer au monde sont obligées d'adopter un rite étranger : grec, maronite, syrien, etc... On ne peut compter sur le concours matériel des néophytes; car la plupart d'entre eux vivent dans une extrême indigence. Comme aux premiers jours du christianisme, ce sont les pauvres qui se montrent le plus empressés de s'abreuver à la source sacrée: *Pauperes et angelizantur*.

Dans les missions arméniennes, on élève actuellement cinq cent dix garçons et deux cent vingt-cinq filles. On enseigne à ces dernières les éléments des lettres et les travaux manuels; on cherche surtout, et on réussit, à en faire de véritables chrétiennes. Ces écoles sont un germe précieux de régénération pour cet Orient, où la nature sensuelle est pleine d'énergie et demande à être réfrénée de bonne heure.

Il n'existe pour les Arméniens du patriarcat catholique de Cilicie qu'un séminaire, placé au Liban, sous la surveillance du patriarche. Fondé il y a cinquante-quatre ans pour douze élèves seulement, il en contient au moins trente, qui vivent très-pauvrement. Les besoins croissants des missions exigeraient que le nombre en fût porté à soixante. Le séminaire est considéré en Orient comme un établissement modèle : de son sein sont sortis des missionnaires d'un grand mérite

de saints évêques, d'illustres patriarches. Un évêque est placé à la tête de cette institution; le recteur et les professeurs sont des prêtres qui, tous, de même que l'évêque, ont été élevés au séminaire même. Outre l'arménien, le turc et l'arabe, on y apprend, en fait de langues, le latin, l'italien et, depuis quelque temps, le français. La philosophie, la théologie et la jurisprudence sont aussi l'objet de l'enseignement. On s'attache principalement à faire connaître aux élèves les traditions nationales, afin qu'ils puissent plus tard ramener facilement à l'Eglise romaine les Arméniens non-unis. On sait, en effet, que les questions de race sont prépondérantes en Orient et se trouvent au fond de tous les débats religieux.

Mgr Valerga, patriarche latin de Jérusalem, et délégué apostolique en Syrie, vint une fois en secret visiter ce séminaire, pour remplir les devoirs de sa charge. Voici le jugement qu'il porta sur cet établissement : « Il n'en existe pas de pareil dans tout l'Orient; il est pauvre, mais bien organisé et sagement dirigé. — Que je serais heureux, disait encore ce prélat, si avant de mourir je pouvais avoir un séminaire semblable à celui-là ! » On ne peut rien ajouter à cet éloge.

Pour compléter ce que nous avons à dire sur la situation religieuse et ecclésiastique du patriarcat d'Arménie, mentionnons les moines Antonins. Cet ordre, fondé au milieu du XVIII^e siècle par Mgr Abraham Arzivan, s'est distingué dans la prédication, dans les travaux des missions et dans les études scientifiques. Il a fourni à la Cilicie deux patriarches. Le R. P. Clément Mikhaélian, qui est actuellement abbé, jouit des prérogatives épiscopales et de la juridiction ordinaire sur le diocèse d'Antioche.

En résumé, des jours heureux se préparent pour cette chrétienté si longtemps éprouvée. Le patriarche actuel, animé d'un saint zèle, travaille de toutes ses forces à hâter l'instant d'une complète résurrection. Le Souverain Pontife, d'heureuse mémoire, Grégoire XVI, salua son élévation par des paroles quasi-prophétiques, qui faisaient espérer la conversion de toute la nation arménienne. En 1849, le patriarche a placé solennellement ses missions sous la protection de Marie immaculée. Ce puissant patronage s'est déjà fait sentir d'une manière efficace; il réserve sans doute à nos frères un avenir encore plus prospère. En attendant, quels labeurs et quel dévouement ! Pour subvenir aux besoins des néophytes qu'afflige une cruelle indigence, il a fallu vendre les vases sacrés et dépouiller l'autel du Sauveur ! Aujourd'hui, le chef vénéré de cette antique Eglise, par l'organe de son vicaire général, l'archevêque arménien de Jérusalem, fait appel à la charité des Occidentaux. Pauvre, il ne rougit pas d'avouer sa pauvreté et de tendre la main pour recevoir l'obole qui fera progresser le royaume de Jésus-Christ.

A nos vénérables Frères l'archevêque-primat et les évêques, à nos bien-aimés Fils les clercs et les moines, et à tous les fidèles de la nation arménienne catholique de la province de Constantinople,

LE PAPE PIE IX.

Vénérables Frères et Fils bien-aimés, salut et bénédiction apostolique.

« Vous savez tous, Vénérables Frères et Fils bien-aimés, quelle affection paternelle les Pontifes romains ont toujours eue, depuis les temps les plus reculés, pour la nation arménienne, illustre à tant de titres, et avec quel soin, avec quelle sollicitude ils ont cherché à ramener cette nation à l'unité catholique. Vous n'ignorez pas non plus quel fruit nos prédécesseurs ont recueilli de tant et de si incessants efforts, ni quelle fut leur joie quand ils eurent le bonheur de voir qu'un grand nombre d'Arméniens, revenus à la profession de l'unité catholique, y demeuraient fermes et inébranlables. Vous savez avec quelle vertu admirable et quelle gloire pour leur nom les catholiques arméniens, en des temps malheureux, ont, même au péril de leur vie, courageusement souffert toute sorte de maux pour défendre et professer l'unité et la foi catholique, dont l'amour et le zèle enflammaient leurs cœurs, et avec quelle persévérance ce Siège apostolique leur a constamment donné tous les secours par lesquels il était possible de pourvoir d'une manière ou d'une autre, selon leur propre rite, à leurs nécessités de toute espèce, et particulièrement à leurs besoins spirituels. La hiérarchie épiscopale des pasteurs, rétablie depuis longtemps, ne pouvant être maintenue que dans les pays les plus éloignés du théâtre de la persécution, dans sa sollicitude pour le bien spirituel des Arméniens fixés à Constantinople et dans les provinces voisines où les évêques ne pouvaient résider, ce saint Siège ne crut pas qu'il lui fût permis de rien négliger de ce qui pouvait assurer leur salut. C'est pourquoi il s'appliqua de la manière la plus incessante, d'un côté à manier pour votre nation d'excellents prêtres, faisant servir à ce but notre Collège romain, et d'autre part à exciter dans l'âme des jeunes élèves, surtout de ceux que dirigeaient des congrégations religieuses, le désir de travailler ardemment au bien spirituel de votre nation. Vous vous rappelez, vénérables frères et fils bien-aimés, comment, dès que les circonstances le permirent, ce Siège apostolique établit à Constantinople un pasteur arménien revêtu de la dignité épiscopale, et comment, plus tard, les Arméniens catholiques ayant, grâce à la clémence du souverain empereur des Turcs, acquis la liberté qui, par l'union des âmes, devait faire fleurir la religion et lui donner une vigueur nouvelle, un siège archiepiscopal et primatial fut érigé pour eux dans cette même ville, afin qu'ils eussent leur propre archevêque. De tout cela font foi les lettres apostoliques de notre prédécesseur Pie VIII. Tout le

monde connaît également les soins infatigables et tout particuliers de notre prédécesseur immédiat Grégoire XVI, d'heureuse mémoire, pour reconstituer cet insigne diocèse et pour procurer de plus en plus le bien et la prospérité des Arméniens catholiques.

« Pour nous, lorsque par une disposition incompréhensible de Dieu, nous fûmes élevé à cette Chaire sublime du Prince des apôtres, embrassant par la pensée et par le cœur le monde catholique tout entier, nous tournâmes avec empressement et amour les efforts de notre sollicitude paternelle vers cette noble partie de la nation arménienne catholique. Par l'intermédiaire de notre vénérable frère Innocent, archevêque de Sidon, envoyé en qualité de nonce extraordinaire au souverain empereur des Turcs pour exprimer à ce prince nos sentiments d'amitié, et lui porter en même temps nos salutations, nous eûmes soin de recommander chaudement au puissant empereur ottoman les Arméniens et toutes les autres nations orientales catholiques qui se trouvent dans son empire. Ayant souverainement à cœur de procurer le plus grand bien de votre nation, nous chargeâmes notre dit frère de faire les investigations les plus scrupuleuses sur l'état où elle se trouvait, et de nous en faire connaître le résultat, afin qu'après avoir mûrement pesé toutes choses, il nous fût possible de prendre les résolutions les plus propres à procurer le bien spirituel de votre nation. Après que notre frère, accomplissant la mission dont il était chargé, nous eut donné toutes les informations qu'il avait recueillies avec tant de soin, nous approuvâmes divers décrets émanés de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Eglise catholique romaine, de la congrégation de la Propagande, et, entre les autres, celui qui désapprouve la société dite *Nationale*, d'où l'on prévoyait avec raison que devaient sortir en très-grand nombre des résultats funestes. Nous publiâmes ensuite la lettre apostolique par laquelle nous mîmes à exécution ce qu'avait résolu notre prédécesseur Pie VIII, et créâmes cinq nouveaux évêchés du rite arménien, entre lesquels fut divisée une grande partie de l'antique et vaste diocèse de Constantinople.

« Nous espérons, par tant de soins paternels, amener à un état florissant et prospère la nouvelle province ecclésiastique arménienne, lorsque nous apprîmes avec la plus vive douleur que de funestes semences de discorde, jetées déjà depuis longtemps par l'ennemi dans le sein de votre nation, prenaient chaque jour de l'accroissement, et qu'il ne manquait pas de gens qui, pour fomentier ces divisions, prenaient texte de ces mêmes mesures prises par le Siège apostolique pour assurer votre plus grand bien. Cette dissension à jamais déplorable prit encore de plus grands développements lorsque chacun des deux partis, par des écrits répandus parmi le peuple, se mit à

discuter ouvertement et en public les questions religieuses. Ces écrits, rédigés en termes passionnés et violents, et renfermant des propositions tout à fait contraires à la charité chrétienne, étaient directement contraires à la conservation d'une mutuelle concorde; ils furent publiés à l'insu de ce Siège apostolique et contre sa volonté, comme, d'après nos ordres, cela a été déclaré par lettres réitérées de notre congrégation de la Propagande. Vous savez tous quels scandales en ont été la suite, au grand détriment de votre nation, et avec quel empressement nous nous sommes hâtés d'employer tous nos soins pour mettre fin à ces discussions et à ces disputes, et pour en extirper les germes jusqu'à la racine. Ce fut pour nous une grande consolation de voir nos premiers efforts atteindre le but désiré. Antoine, votre archevêque de Constantinople, et Julien, archevêque de Petra *in partibus infidelium*, notre vicaire apostolique pour les fidèles du rite latin, virent à nous, vénérables frères; après nous avoir exposé toutes choses, ils se trouvèrent pleinement d'accord, et, avec notre approbation, ils publièrent ce qu'ils avaient résolu en commun. Et plutôt à Dieu que, pour la consolation de notre cœur paternel, tous les ordres de votre nation eussent, avec un égal empressement, secondé nos desirs dans les choses que notre congrégation de la Propagande a eu soin de recommander et d'insinuer plutôt à Dieu que tous eussent reçu avec confiance les ordres et les conseils que nous avons donnés uniquement pour votre commun avantage! nous n'aurions pas maintenant à déplorer les dommages et les maux si grands qui vous ont frappés, qui remplissent notre âme de douleur, et dont vos dissensions sont la principale cause.

« Voyant que ces contestations et ces discordes n'avaient pas de fin, nous ordonnâmes que notre congrégation de la Propagande se procurât avec le plus grand soin et la plus grande célérité possible une connaissance approfondie des questions soit anciennes, soit récentes, qui agitent la nation arménienne, et qu'elle les examinât et les étudiât avec toute l'attention et toute la prudence qui la distinguent, dans des réunions successives de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine qui en font partie. Pleins de sollicitude pour cette affaire, nous présidâmes nous-même une de ces assemblées, et après avoir pris l'avis de ces mêmes cardinaux, nous avons exprimé notre décision sur les points principaux des questions susdites, sans négliger, pendant tout ce temps-là, d'invoquer par des prières assidues et ferventes le Dieu riche en miséricorde, afin que le secours de sa grâce toute-puissante rendît efficace ce que nous faisons uniquement pour le bien de vos âmes. N'ayant rien plus à cœur que d'assurer votre bonheur et votre tranquillité, nous avons cherché tout ce qui pouvait nous faire atteindre une

fin si salutaire. Sachant que les maux de votre nation se sont accrûs surtout par suite de la publication des écrits mentionnés plus haut et de leur propagation parmi le peuple, nous avons ordonné qu'après un examen spécial, les principaux de ces écrits seraient prohibés et condamnés, et de plus, nous désapprouvons grandement tous les autres qui se rapportent à cette affaire et qui ont été publiés, soit avant, soit après ceux dont nous venons de parler, quelle que soit la langue dans laquelle ils sont composés, arménien, arménien vulgaire, italien, français ou tout autre. Toutes ces publications ne sont propres qu'à inspirer une haine réciproque, contraire de tout point à la charité chrétienne. Nous avons de plus mis tous nos soins pour que dans le séminaire de Constantinople l'éducation du clergé devienne de jour en jour meilleure, et pour que dans les maisons religieuses un meilleur ordre soit de plus en plus observé. Nous avons ordonné à notre congrégation de la Propagande de rendre un décret propre à atteindre ce but, et nous commandons que ce décret soit scrupuleusement observé dans toutes ses parties. Pour mettre fin à toute controverse et à toute suspicion sur les doctrines des moines mékhitaristes résidant à Venise, nous voulons que vous sachiez que ces moines nous ont envoyé, revêtue des signatures requises, une ample profession et déclaration de la doctrine et de la foi catholique, qui a été pour nous la source d'une très-grande consolation et qui a surabondamment rempli nos desirs.

« Non-seulement ils font de tout cœur, et en paroles précises, profession de recevoir tous les ordres et tous les décrets émanés ou à émaner des Pontifes romains et des sacrées congrégations, spécialement ceux qui défendent de communiquer avec les schismatiques dans les choses sacrées, mais, de plus, ils déclarent clairement et ouvertement : *qu'une partie de leur nation, dont leur institut a principalement et uniquement en vue le bien et l'avantage, se trouve malheureusement séparée de la communion catholique, apostolique et romaine.* C'est pourquoi ils déclarent embrasser et tenir pour leurs frères tous ceux que la sainte Eglise romaine apostolique reconnaît pour ses fils, et, condamnant l'erreur des Arméniens schismatiques, confesser qu'ils sont hors de la véritable Eglise de Jésus-Christ, résolu à ne jamais cesser de prier, de prêcher, de s'employer par leurs actes, par leurs écrits et par leurs paroles pour ramener ces égarés au seul et unique berceau de Jésus-Christ, dont le seul souverain pasteur, le seul chef, le seul centre est le Pontife romain, successeur de Pierre, prince des apôtres. Nous vous notifions, en outre, que d'autres mesures convenables ont été prises, afin de faire cesser toute crainte sur les collèges dans lesquels ces moines élèvent la jeunesse arménienne. Enfin, pour que l'œuvre principale commencée en ceci par nos prédécesseurs et accomplie par nous, puisse prospérer, grâce

à la hiérarchie ordinaire des évêques, établie parmi vous dans ce but, et pour que l'élection, soit de l'archevêque primat, soit de sacrés évêques, ses suffragants, puisse se faire de la manière convenable, nous avons ordonné que notre congrégation de la Propagande prendrait les mesures nécessaires, et que communication en serait faite à cet archevêque et à ces évêques.

« Toutes ces choses démontrent suffisamment, vénérables frères et fils bien-aimés, quelle est notre sollicitude pour votre bien spirituel et avec quelle ardeur de charité paternelle nous aimons dans le Seigneur votre nation arménienne. Maintenant, nous vous adressons la présente lettre, nous adressant à vous tous avec affection et vous exhortant, vous avertissant, vous priant enfin que, comme des élus de Dieu, vous vous revêtiez de bonté, d'humilité, de modestie, de patience, et qu'unis les uns aux autres par le lien étroit de la concorde et de la charité, vous mettiez complètement fin aux inimitiés, aux contestations, aux querelles, aux colères, aux dissensions, pour garder en toutes choses la paix et la sainteté, pour marcher d'un seul cœur et d'une même âme dans les voies de la perfection, conservant avec la plus grande sollicitude cette unité d'esprit qu'a tant louée et que nous a si fortement inculquée Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous avons la confiance que votre piété filiale envers nous et envers ce saint Siège vous portera à vous montrer dociles à nos avertissements, à nos exhortations, à nos désirs et à nos prières, d'autant plus que, instruits par une triste expérience, vous reconnaissez maintenant quelles calamités la division des esprits a causées à votre illustre nation, qui aurait toujours été heureuse et prospère si, demeurant tous unis et vous aimant les uns les autres, vous

aviez tous marché dans l'amour de Dieu.

« Repassez donc dans votre esprit les malheurs qui vous ont frappés par suite de vos discordes; méditez sérieusement cette parole : *Toute ville ou maison divisée contre elle-même tombera en ruines; ayez toujours présent cet avertissement de l'Apôtre : Si vous vous déchirez et vous vous dévorez les uns les autres, prenez garde de vous détruire les uns par les autres; que rien désormais ne vous soit plus précieux, que rien ne vous soit plus à cœur que d'entretenir parmi vous, avec un soin et un zèle tout particulier, l'union chrétienne des âmes, la conservation de la paix et de toutes les choses qui l'assurent. Rappelez-vous avec quelle paternelle sollicitude notre prédécesseur Pie VIII vous le recommandait dans la lettre apostolique par laquelle il institua votre siège archiépiscopal et primatial, et qu'il terminait par ces paroles d'un autre de nos prédécesseurs, saint Léon le Grand : C'est l'harmonie de toutes les parties du corps qui en fait un seul tout plein de santé et de beauté, et cette harmonie ne peut subsister que par l'accord de tous ceux qui le forment, mais principalement par l'union des prêtres. Avertissements salutaires qui vous furent de nouveau donnés par notre prédécesseur Grégoire XVI, dont le zèle ne négligea rien pour exciter en vous le désir de conserver une mutuelle concorde et l'union des âmes.* »

AUTRICHE. — Quoique dans cet empire catholique, le Catholicisme prédomine, cependant comme l'Autriche est composée de plusieurs nationalités, royaumes, provinces, parties, où le Catholicisme n'est pas dominant partout, nous donnons la statistique suivante, de source officielle, afin qu'on puisse voir comment les divers éléments de religion et de nationalité sont distribués par les provinces.

Population d'après les différents cultes.

(Recensement de 1857, fixé d'après les délimitations actuelles des pays.)

Royaumes et pays.	Catholiques.			Non-unis.		Protestants.		Uni- laires.	Juifs.	Autres sectes.
	Romains.	Grecs.	Armé- niens.	Grecs.	Armé- niens.	d'Augs- bourg.	Réfor- més.			
Autriche (basse)	1350684	78	85	1170	466	8645	1495	20	6999	57
Autriche (haute)	673404	1	—	2	—	14826	56	1	4	—
Salzbourg	140132	—	—	—	—	58	7	—	—	—
Styrie	1004919	5	1	13	19	4977	138	1	6	2
Carinthie	507642	5	—	1	—	16666	13	—	—	—
Carniole	466768	278	—	294	—	75	25	—	—	1
Goertz, Gradisca, Illyrie, etc.	502729	118	35	856	22	320	158	1	3715	1
Tyrol et Vorarlberg	864889	—	—	—	—	74	41	1	518	—
Bohême	4801335	13	5	14	25	34139	56797	22	86359	6
Moravie	1784593	23	—	6	4	17188	34677	9	41529	—
Silésie	396845	3	1	1	4	61372	45	1	3280	1
Galicie	2072633	2077112	2309	153	98	26960	4140	95	448973	393
Bukowine	42726	9118	989	352079	1524	7982	751	—	29187	2959
Dalmatie	357800	541	—	77139	5	17	8	—	318	—
Royaume Lombard-venétien	2446973	80	1	90	8	81	53	13	6123	11
Hongrie	5138013	827211	491	1105869	719	795930	1553568	964	393105	97
Croatie et Esclavonie	720893	1827	17	129720	17	883	4423	51	5041	—
Transylvanie	228093	546313	5181	622780	273	195861	265976	48040	14152	—
Frontières militaires	448703	5533	2	587269	19	15864	4274	4	404	—
Militaire	438913	58695	324	40670	510	16411	37359	1687	9850	447
Totaux	23968686	3526932	9757	2918126	3513	1218831	1963788	80870	1049871	3953

Parmi les Slaves du nord il y a 6,132,742 Czèques, Moraves et Slovaques, 2,159,648 Polonais et 2,752,482 Ruthènes; parmi les Slaves du sud : 1, 183,533 Slovènes, 1,337,010 Croates, 1,438,201 Serbes, et 24,030 Bulgares; parmi les Roumains de l'ouest : 2,557,913 Italiens, 416,725 Friouliens et 14,498 Latins; parmi les autres races : 3,175 Albanais, 2,255 Grecs et Bohémiens, 16,131 Arméniens, 146,100 Zigeuners et 1,049,871 Juifs.

Etat de l'Eglise grecque non-unie.

Diocèses.	Population.	Eglises.	Elèves.	Couv
Karlovitx.	159,723	153	5,501	13
Arad.	324,689	487	4,650	
Batc.	121,595	69	5,058	2
Glen-Bude.	21,227	65	1,167	1
Kalstadt.	225,851	199	4,819	1
Pakratz.	105,239	154	2,082	1
Temesvar.	469,026	317	19,226	3
Verchetz.	289,547	264	15,886	
Tout en Hongrie	1,716,697	1,706	57,886	21
Transylvanie.	490,000	814		

Clergé en Hongrie, 2,645, savoir :

Archevêques et évêques,	8
Protoprêtres,	57
Curés,	1,941

Ce dernier tableau résume les données statistiques faites par A. Bech van Levald pour l'état de l'Eglise Grecque non-unie en Hongrie, Croatie, Slavonie et Dalmatie, pour 1846-47. Il y ajoute, outre les détails relatifs aux noms des districts, le nombre des écoles 1,202, des maitres 1,299 et des familles 369,690 pour la Hongrie et 116,526 pour la Transylvanie. Il est à remarquer que Pavelka donne seulement 1,575,136 pour la population grecque non-unie de la Hongrie; ainsi on peut la compter entre 1,500,000 et 2,000,000.

Les évêques d'Autriche en présence de la Révolution.

L'Eglise, en Autriche, a tonné contre la mauvaise presse, par la voix de plusieurs prélats. Les évêques du Tyrol, entre autres, se sont élevés contre les ravages commis par quelques détestables journaux. Après avoir cité aux rédacteurs de la *Gazette d'Innsbruck* beaucoup de passages répréhensibles, le prince-évêque de cette ville les supplia de revenir au respect de la foi et de l'Eglise. Sa lettre pastorale se termine par ces mots :

« J'espère que vous ne verrez pas dans cet acte l'esprit de persécution, mais seulement le consciencieux accomplissement des devoirs que j'ai fait serment de remplir, et dont j'aurai bientôt à rendre compte au pasteur suprême. J'espère que vous donnerez à votre évêque la consolation de vous bénir comme des enfants fidèles de l'Eglise. Puissez-vous à l'avenir, de concert avec moi et avec tous les hommes consciencieux, travailler à fortifier la vraie foi et les bonnes mœurs, au lieu de prodiguer vos forces pour ceux qui ne cessent de saper les fondements de l'Eglise! »

Les rédacteurs de la *Gazette d'Innsbruck*

se sont soumis à demi. Ils ont déclaré qu'ils veulent vivre en catholiques; qu'ils rétractent les passages jugés contraires au catholicisme, mais qu'ils se réservent de traiter à leur guise les questions pendantes entre l'Eglise et l'Etat, et celles qui concernent l'administration extérieure de l'Eglise, les écoles, les biens du clergé, c'est-à-dire qu'ils se sont retranchés dans le joséphisme.

Le prince-évêque de Brixen, qui est âgé de 88 ans, a parlé plus sévèrement encore que l'évêque d'Innsbruck; il a signalé les ravages affreux commis par la mauvaise presse, et condamné nominativement la *Gazette d'Innsbruck*, la *Harpe et la Lyre* (revue poétique) et le *Christianisme primitif* de Gratz.

« Jamais les scandales n'avaient été si nombreux qu'aujourd'hui, » dit le vénérable prélat. « Jamais le vice n'avait été si effronté. D'innombrables journaux ou pamphlets difamment la vérité, se moquent de la sainteté, égarent la simplicité des moins instruits et faussent le jugement des masses. Hommes de bonnes intentions, ne croisez pas les bras! Voyez, le torrent du mal atteint une hauteur effroyable et toutes les écluses sont ouvertes. Que chacun se lève et combatte à sa place, le père de famille pour ses enfants et ses serviteurs, le maître pour ses élèves, le chef d'atelier pour ses ouvriers. Voyez; catholiques, chez les peuples séparés de l'Eglise, le souvenir de cette mère aimante se réveille. Ils retournent dans son sein. Attachons-nous plus étroitement à elle, et conservons sans tache la vraie foi, cette gemme qui orne la glorieuse couronne du Tyrol. »

Le gouvernement, encouragé par ces manifestations du haut clergé, a procédé avec énergie contre la presse anarchique. Les feuilles les plus dangereuses ont reçu l'avertissement légal, qui, s'il est répété, sera suivi de la suppression du journal révolutionnaire, à moins que celui-ci ne change subitement de direction, comme le *Pesti Naplo*. Quelques-unes de ces feuilles ont disparu ou vont disparaître. Les autres ont presque abandonné les discussions politiques et s'occupent simplement d'économie publique. Nous souhaitons qu'elles soient sévèrement surveillées sous ce rapport même; car on ne doit pas oublier qu'une agitation douanière et industrielle, soulevée par Kossuth, a été le prélude et une des causes de l'insurrection hongroise.

Le cardinal-archevêque d'Olmutz et le prince-évêque de Seckau ont prêté à l'empereur le secours de leur parole pour expliquer au peuple la portée, le caractère du décret par lequel François-Joseph a supprimé la Constitution du 4 mars.

« Nous ne doutons pas, dit l'archevêque d'Olmutz, que tout notre clergé sans exception ne se joigne à la majorité de la nation et ne se montre reconnaissant et confiant envers l'empereur. Car même au milieu des troubles des dernières années, nos prêtres, éclairés par la parole divine, ont toujours manifesté la conviction inébranlable que

l'autorité gouvernementale, soit dans l'ordre spirituel, soit dans l'ordre temporel, ne vient pas d'en bas, mais d'en haut. — C'est une fonction royale, a dit un ancien synode de Paris, de gouverner le peuple, de le diriger avec modération et justice, et de travailler au maintien de la paix et de l'union. Le roi doit par conséquent être le protecteur de l'Eglise et le serviteur de Dieu, des veuves, des orphelins, des pauvres et de tous ceux qui ont besoin de lui. Et l'on doit savoir que le principe d'après lequel il exerce la fonction confiée par Dieu, ne repose pas dans l'homme, mais en Dieu, auquel il rendra compte de cette fonction au jour formidable du jugement. Telle a toujours été la doctrine de l'Eglise, fondée sur les révélations de l'Esprit-Saint dans l'Ecriture. » Après avoir cité à l'appui plusieurs textes des livres sacrés, le cardinal indique au clergé ce qu'il doit faire pour éclairer le peuple, et, en face de l'organisation habile d'un parti plein d'activité, qui veut renverser l'ordre politique, spirituel et social, le prélat recommande à tous les hommes dévoués à l'Eglise et à l'Etat de réunir leurs forces contre les anarchistes. « Le clergé ne doit point rester neutre devant leurs menées incessantes, s'il ne veut trahir l'Eglise, » déclare le prélat. Et il appelle tous les Chrétiens autour de la bannière impériale, pour que le jeune prince puisse accomplir à la tête de ses fidèles sujets tous les devoirs que l'Eglise lui a rappelés avant de le couronner.

L'illustre évêque de Seckau a foudroyé de son côté ces prétendus principes « par lesquels le pseudo-libéralisme est parvenu à faire de la France une république sans républicains. » Il a félicité son pays d'avoir échappé à leurs conséquences par la déclaration impériale, et il a invité les prêtres à expliquer la nécessité, la justice, les avantages de ce grand acte.

Cette intervention de l'autorité épiscopale dans la politique n'a point été jugée étrange, inopportune ou fâcheuse chez les catholiques d'Allemagne; car heureusement ils ne se sont point laissé entraîner, dans leur lutte contre le josphisme, à désirer la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ils croient même, en général, comme les *Feuilles historiques de Munich*, que le retour de l'Etat au christianisme est nécessaire au progrès de l'Eglise. Le ministre d'Autriche en France, M. Hubner, était à Vienne au moment où les ordonnances impériales ont paru. On présume qu'il n'a point été étranger à leur rédaction, car il passe à juste titre pour un des hommes les plus capables que M. de Metternich ait formés et légués à l'Autriche.

Assemblée des évêques en Autriche, en 1849.

On écrivait des Etats autrichiens à la date du 4 juin 1850.

« J'ai devant moi les actes de l'assemblée épiscopale tenue à Vienne en 1849, et j'admire la sagesse, la force, la modération, l'élevation de vues et de sentiments qui y règnent d'un bout à l'autre. Il faut avouer

que jamais le monde n'a été confondu d'une manière plus éclatante qu'il ne l'est aujourd'hui par le contraste frappant entre les assemblées d'évêques tenues à Wurzburg, Salzbourg et Vienne, et les assemblées législatives de Francfort, de Vienne et d'Erfurth. Quelle grandeur, quelle imposante unité, quelle admirable dignité d'une part ! quelle misère, quelles contradictions, quelles puérités de l'autre ! S'il pouvait y avoir un doute aux yeux d'un homme raisonnable, sur la question de savoir de quel côté sont les lumières, de quel côté sont les ténèbres, cette comparaison seule suffirait pour le résoudre. Les documents en question, qui seront dans peu livrés à la publicité, se composent de quatorze pièces, savoir : 1° la notification de l'ouverture de l'assemblée, adressée au ministère; 2° la réponse du ministère; 3° une adresse à l'empereur; 4° une lettre du cardinal de Schwartzenberg au Pape; 5° la réponse du Saint-Père; 6° une déclaration préliminaire des évêques; puis une série de mémoires : sur la législation relative au mariage (n° 7), sur l'administration des fonds dits de religion et de l'instruction primaire et secondaire (n° 8), sur celle des biens affectés au culte et à l'entretien des prêtres (n° 9), sur l'instruction publique (n° 10), sur l'administration ecclésiastique et l'office divin (n° 11), sur les couvents (n° 12), sur la juridiction ecclésiastique (n° 13), enfin (n° 14), la notification au ministère de l'installation de cinq membres chargés de conférer avec les organes du gouvernement.

« Dans leur déclaration préliminaire, les évêques, en prenant acte de l'indépendance que la constitution du 4 mars 1849, au n° 2, promet aux Eglises établies dans l'exercice de leur culte, dans la gestion de leurs affaires et dans l'administration de leurs biens, dont la propriété leur est garantie, font leurs réserves sur le sens à attacher à la disposition de ce même paragraphe par laquelle elles sont déclarées soumises aux lois générales de l'Etat, ainsi que toutes les autres sociétés particulières, et ils protestent qu'en revendiquant pour l'Eglise catholique ses droits naturels et acquis, ils ne cessent de reconnaître et de respecter également les droits, tant naturels qu'acquis, du pouvoir temporel, décidés à repousser seulement les envahissements de ce dernier sur le domaine inaliénable de l'Eglise. Dans leur mémoire sur le mariage, après avoir en peu de mots relevé la sainteté de l'union conjugale et son importance pour l'Etat, d'une part, et caractérisé de l'autre part l'étrange anomalie de la législation autrichienne, qui prétend soumettre le mariage, même dans ses conditions religieuses et morales, exclusivement à la juridiction civile, les évêques demandent la reconnaissance du droit exclusif de l'Eglise de prononcer sur la validité du mariage entre les fidèles et d'en déterminer les conditions; puis ils font des propositions conciliatrices pour mettre, autant que possible, la législation civile sur cette matière d'accord avec les canons. L'esprit

de conciliation qui les anime éclate surtout dans leurs propositions relatives aux mariages mixtes, pour lesquels ils indiquent, comme moyens d'aplanir les difficultés, soit l'assistance passive du prêtre catholique, soit la reconnaissance de la validité des mariages conclus devant les ministres des cultes catholiques. Je n'entre pas dans les détails relatifs à l'administration des fonds dits de religion et de l'instruction, et des biens affectés au culte et à l'entretien des ecclésiastiques. L'empereur Joseph II, en supprimant une quantité de communautés religieuses, d'églises et de chapelles, avait formé de leurs biens trois fonds différents, soumis à l'administration de l'Etat, et destinés à subvenir, par leurs revenus, aux frais du culte et de l'instruction publique, tant primaire que secondaire. Ces fonds, appelés de religion, des écoles et des études, se trouvent considérablement réduits, tant par les opérations financières générales du gouvernement dont ils ont été atteints, que par toute sorte de dilapidations et de malversations arrivées dans leur administration. Les évêques ne demandent point la restitution de ces fonds, mais ils demandent à en contrôler l'emploi. Quant à l'administration des fonds affectés au culte et à l'entretien des ecclésiastiques, ils demandent qu'elle soit débarrassée des formalités onéreuses et dispendieuses auxquelles l'avait soumise l'inspection jalouse et soupçonneuse du gouvernement, et confiée aux évêques conjointement avec des délégués des communes et autres personnes intéressées à la conservation de ces fonds. Quant à la question de l'instruction publique, les évêques se bornent à réclamer le plein et entier exercice de leur mission divine, relativement à la partie religieuse et morale de l'enseignement et de l'éducation, mission qu'ils croient suffisamment remplir en se réservant l'éducation du clergé, l'enseignement de la religion dans les écoles secondaires et une participation convenable dans la direction des écoles primaires. Ils communiquent au ministère leurs idées sur l'organisation de l'enseignement théologique et sur les règles à suivre pour la nomination des professeurs, promettant de n'en nommer aucun sans avoir mis le gouvernement à même de faire ses objections, s'il y avait lieu. En revanche, ils réclament le droit d'ériger de grands et de petits séminaires selon le besoin de leurs diocèses, de les diriger en toute liberté et d'admettre aux ordres sacrés les individus qu'ils en jugeront dignes, sans qu'il puisse être question d'un examen préalable à subir devant des délégués quelconques de l'autorité séculière. Ils demandent de nommer les professeurs de religion des écoles secondaires et des facultés de philosophie aux mêmes termes que les professeurs de théologie; ils désirent qu'un prédicateur à la nomination de l'évêque soit établi dans toutes les Eglises universitaires, et ils se réservent de concourir à la nomination et à

la surveillance des professeurs de langue hébraïque.

« Relativement aux écoles primaires, ils se déclarent satisfaits de la manière dont la surveillance se trouve organisée, mais ils demandent à concourir dans le choix des livres à employer dans les écoles et dans la nomination des maîtres, se réservant exclusivement la direction de l'enseignement religieux, et ajoutant seulement quelques observations sur le danger qu'il y a à exiger trop de connaissances dans les hommes appelés à l'humble mission d'inculquer les notions les plus indispensables à des enfants de villageois.

« Dans leur mémoire sur l'administration ecclésiastique et l'office divin, les évêques établissent d'abord en principe que toute police préventive qui tend à rendre l'abus de la liberté impossible, en devenant oppressive, se tourne contre elle-même, parce qu'elle étouffe l'action même pour le bien et provoque les commotions révolutionnaires. Puis il réclament la liberté de communiquer sans intervention quelconque du pouvoir séculier, soit avec le chef suprême de l'Eglise, soit avec leur clergé et les fidèles. Ils réclament la même liberté pour les communications entre les chefs des diverses congrégations religieuses et leurs membres, et énoncent l'intention de remettre en pratique les conciles provinciaux et les synodes diocésains. Passant ensuite à la collation des dignités et des emplois ecclésiastiques, ils désirent que l'empereur n'exerce à l'avenir son droit de nomination aux évêchés et aux canonicats des chapitres que comme un droit purement personnel et sur l'avis des évêques, promettant de leur côté de n'exercer leurs droits de nomination et de collation qu'en faveur des sujets les plus dignes et les plus propres à offrir au gouvernement toutes les garanties désirables. Ils considèrent en même temps comme une chose s'entendant d'elle-même, que le gouvernement renonce à tout droit de confirmation relativement à ces nominations, et qu'il s'abstienne de conférer lui-même des titres et des prérogatives ecclésiastiques. Ils émettent enfin le vœu que les ecclésiastiques soient exempts des logements et des transports militaires, les candidats de la théologie exempts de la conscription. Ils proposent différentes réformes relativement au patronat ecclésiastique, tel qu'il a été développé en Autriche, et l'abrogation de la loi du concours pour les curés, par laquelle cette institution du concile de Trente avait été convertie en une mesure purement politique, destinée à substituer l'influence du gouvernement à l'autorité légitime des évêques. Quant à l'exercice du culte, dont le gouvernement autrichien s'était permis de faire l'objet de ses plus minutieuses ordonnances, il va sans dire que les évêques se promettent de rentrer dorénavant dans le plein et entier exercice des pouvoirs qu'ils tiennent de Jésus-Christ. Néanmoins, ils ont trouvé à propos de promettre spontanément de s'abstenir de toute innovation arbi-

traire, désirant d'un autre côté que le gouvernement veuille continuer de veiller à l'observation des dimanches et fêtes.

« Le mémoire relatif aux couvents insiste : 1° sur le droit de ceux-ci d'être gouvernés librement par leurs supérieurs légitimes, quand même ces derniers résideraient en pays étrangers; 2° sur le droit d'avoir leurs propres études, et de recevoir autant de candidats qu'il leur plaira; 3° sur le droit d'administrer librement leurs biens, d'élire leurs supérieurs sans aucune intervention du gouvernement, et de choisir à leur gré leurs procureurs et curateurs.

« En même temps, les évêques protestent contre la suppression des Jésuites et des Liguoriens et Liguorienes. Mais ils proposent diverses réformes destinées à restreindre les immunités de certains ordres, et qui pourraient rencontrer à Rome quelque contradiction. Enfin, en réclamant dans le dernier mémoire, relatif à la juridiction ecclésiastique, le libre usage du pouvoir d'excommunication majeure et mineure, et de punition contre les prêtres irréguliers, les évêques promettent de n'user de ce pouvoir qu'avec la plus grande discrétion, et de donner aux cours ecclésiastiques une organisation propre à assurer la marche régulière des procédures. Ils demandent en même temps que, dans le cas où un tribunal séculier prononcerait une peine afflictive, les actes du procès soient immédiatement communiqués à l'évêque compétent, pour qu'il procède de son côté selon les canons de l'Eglise.

« Tel est le contenu sommaire des réclamations et demandes que les évêques réunis à Vienne ont adressées au gouvernement, et auxquelles il a été fait droit en partie par le célèbre décret impérial du 25 avril. »

Cet aperçu est, bien fait assurément pour calmer les inquiétudes et faire taire les clameurs de ceux qui s'étaient hâtés de crier aux empiétements ecclésiastiques, à la domination des prêtres, au despotisme épiscopal, etc., etc. S'il y avait matière à reproche, ce serait plutôt sur le trop de condescendance et de crainte qu'ont montré les évêques de s'écarter de l'état de choses existant. Nous sommes loin, cependant, de vouloir leur adresser ce reproche, et quiconque connaît l'Autriche ne pourra s'empêcher d'admirer comme nous le tact avec lequel les évêques ont su allier ce qu'ils devaient à l'Eglise avec les égards que les circonstances leur imposaient vis-à-vis du gouvernement. Le style même de toutes ces pièces sorties de la plume de Mgr Diepenbrock, prince-évêque de Breslau, porte l'empreinte de cet esprit élevé, de cette force pleine de modération, que nous avons signalés au commencement de notre lettre, comme distinguant si avantageusement les actes de cette assemblée d'avec ceux des assemblées politiques de l'Allemagne de nos jours.

Le Pape s'est plu, dans son allocution du 20 mai, à reconnaître avec de justes éloges l'équité magnanime du jeune empereur qui, à la requête des évêques, a enfin

brisé les fers de l'Eglise dans son empire. Mais la justice de l'histoire exige de faire remonter une partie de ces éloges à l'empereur Ferdinand et à l'impératrice Marie-Anne; car, en cédant le trône à leur jeune successeur, cet auguste couple avait pour ainsi dire ajouté comme condition à son abdication que François-Joseph fit cesser l'asservissement de l'Eglise, et l'impératrice Marie-Anne surtout avait exprimé ce vœu avec des paroles d'une si touchante énergie, que les assistants en furent émus jusqu'aux larmes, et que le jeune empereur en conserva une profonde impression.

Le josphisme s'en va; l'unité de l'Eglise se resserre donc en Autriche comme en quelques autres pays. Voici le texte même du décret de l'empereur, qui change si profondément et si heureusement l'état des choses qui avait résisté à tous les efforts et qu'une révolution politique a pu seule ébranler.

En exécution des droits garantis à l'Eglise catholique par le paragraphe 2 de la patente du 4 mai 1849, j'approuve, sur la proposition de mon ministre des cultes et de l'instruction publique, et sur l'avis de mon conseil des ministres, les dispositions suivantes pour les pays de mon empire que cette patente concerne:

1° *Il est permis, tant aux évêques qu'aux fidèles qui sont soumis à leur direction, de s'adresser au Pape pour affaires ecclésiastiques, et de recevoir les décisions et ordres du Pape sans avoir besoin d'une permission préalable des autorités temporelles.*

2° *Il est permis aux évêques catholiques d'adresser des exhortations et des réglemens sur des objets de leur compétence, et dans les limites de leur juridiction, à leur clergé et à leurs communes, sans approbation préalable de l'autorité temporelle. Néanmoins, si leurs mandemens entraînent des résultats extérieurs et s'ils doivent être publiés, ils sont tenus d'en envoyer copie aux autorités dans la circonscription desquelles la promulgation ou l'application doit avoir lieu.*

3° *Sont abrogées les ordonnances qui défendaient à l'autorité ecclésiastique d'infliger des peines d'Eglise qui n'ont aucune influence sur les droits civils.*

4° *Il appartient au pouvoir ecclésiastique de suspendre de leurs fonctions ecclésiastiques, ou de destituer dans la forme réglée par les lois canoniques, ceux qui ne les exercent pas conformément à leur devoir, et de les déclarer déchus des revenus attachés à leurs fonctions.*

5° *La coopération de l'autorité temporelle peut être demandée pour l'exécution du jugement, si la procédure régulière de l'autorité ecclésiastique lui a été communiquée avec les pièces à l'appui.*

6° *Mon ministre des cultes et de l'instruction publique est chargé des dispositions ci-dessus.*

Si un prêtre catholique abuse de ses fonctions au point que sa destitution devienne nécessaire, mes autorités s'entendront d'abord avec ses supérieurs ecclésiastiques.

Si un prêtre catholique est condamné pour un crime ou pour un délit, les tribunaux de

vront transmettre à l'évêque, sur sa demande, les actes de l'instruction.

Je considère le droit que j'ai de nommer les évêques comme m'ayant été transmis par mes ancêtres, et je veux l'exercer consciencieusement pour l'utilité et le salut de l'Eglise. Lorsque je nommerai à des évêchés, je prendrai, comme jusqu'à ce jour, le conseil des évêques, et surtout de ceux de la province ecclésiastique où l'évêché sera vacant.

En ce qui concerne la forme à observer dans l'exercice des droits du souverain pour la nomination aux emplois ecclésiastiques et aux prébendes, mon ministre des cultes et de l'instruction publique me fera les propositions nécessaires.

Il sera libre à chaque évêque d'ordonner et de diriger, dans son diocèse, le culte dans le sens des résolutions adoptées par l'assemblée des évêques.

Dans les lieux où la population catholique forme la majorité, mes autorités veilleront à ce que la fête du dimanche et les autres fêtes catholiques ne soient pas troublées par des travaux bruyants et par le mouvement commercial public.

Je prends acte, au surplus, du contenu des communications de l'assemblée des évêques, et j'autorise mon ministre des cultes et de l'instruction publique à les réaliser selon les vues qu'elles renferment.

On me fera un rapport aussi promptement qu'il sera possible sur les questions non encore décidées, et, s'il fallait entamer des négociations avec le Saint-Siège, il faudra prendre les arrangements nécessaires. Il en sera de même pour régler l'influence qui devra être assurée à mon gouvernement pour tenir éloignés des emplois les hommes qui compromettraient l'ordre social.

Vienne, 18 avril 1850.

FRANÇOIS-JOSEPH. »

Situation religieuse de l'Autriche.

On écrivait de Berlin, au mois de décembre 1862 :

Pour juger l'état de l'Autriche avant 1848, il faut se rendre compte de l'origine et de la composition de cet empire, ainsi que des bases morales sur lesquelles il repose.

L'archiduché d'Autriche était d'abord un margraviat, fondé dans le but de servir de défense et d'avant-poste à la civilisation chrétienne contre les peuplades slaves, hongroises et musulmanes, qui faisaient souvent des excursions désastreuses dans l'Allemagne méridionale. Plus tard, après la transformation de la Hongrie par le christianisme, ce royaume devint naturellement lui-même un boulevard contre l'envahissement de la barbarie orientale. Voilà donc les deux premières et principales parties de l'empire constituées à l'origine par et pour le christianisme ; il résulte de là, pour ces deux pays, un caractère bien défini et parfaitement tranché, dont on peut aisément suivre la trace à travers toute l'histoire. Déjà longtemps avant leur réunion défui-

live, ces deux pays avaient des intérêts religieux, moraux et matériels qui leur étaient communs. Aussi voyait-on de tous temps leurs forces guerrières, ainsi que celles des autres royaumes, duchés et principautés dont se compose la monarchie autrichienne actuelle, réunies pour la défense commune. Si alors les familles régnantes de ces pays cherchaient à s'unir par des alliances personnelles, elles ne faisaient que confirmer et sceller l'alliance de leurs sujets. Aussi la formation de ce vaste empire présente moins de guerres, de conquêtes proprement dites, que toute autre monarchie européenne, si, naturellement, on excepte les guerres entreprises dans le noble but de délivrer des populations chrétiennes de la tyrannie des musulmans. L'Autriche s'est constituée essentiellement par des alliances de familles régnantes, dictées par les intérêts des sujets. Aussi mit-elle longtemps à se constituer définitivement, après s'être plusieurs fois faite et refaite, selon les circonstances particulières. Prymyslas-Ottocar (1253-1278), roi de Bohême, fut le premier qui réunit la plus grande partie de l'Autriche dans un même Etat. Louis le Grand, roi de Hongrie (1342-1382), fit de même un siècle plus tard. Matthias Corvin, roi de Hongrie (1458-1490), constitua cette réunion sur une bien plus grande échelle, en assurant d'abord à la race hongroise une prédominance qui passa ensuite aux Allemands, à l'avènement de la maison de Habsbourg. Ce fut cette maison qui constitua définitivement l'empire un siècle plus tard, y ajoutant plusieurs provinces allemandes qui ne pouvaient que contribuer à donner la prééminence à l'intérêt allemand.

Ces faits suffisent pour prouver la nécessité et démontrer le caractère essentiellement catholique et légitime de la monarchie autrichienne, par conséquent, pour faire justice des absurdes systèmes de certains historiens, qui ne veulent voir qu'une affaire du hasard, une construction artificielle et peu solide dans la constitution foncière de cet empire, ou qui n'y voient même que le résultat des intrigues d'une famille. Un hasard, une intrigue produisant de tels résultats, seraient une de ces choses que l'on n'a jamais rencontrées dans l'histoire. Voilà près de mille ans que ces pays partagent presque toujours le même sort, vivent sous des conditions religieuses, morales et politiques analogues, malgré la diversité des races qui les habitent, et voilà plus de trois siècles que cette agglomération soi-disant factice excite et calme tour à tour les mêmes tempêtes, qui ont renversé tant de trônes et bouleversé bien d'autres Etats ! Qu'en pensent les fanatiques partisans des nationalités opprimées ?

La formation de l'empire autrichien est donc principalement due au christianisme ; elle fut un intérêt de l'humanité, un fait historique parfaitement naturel et régulier. Ce sont les affinités et les intérêts qu'avait créés le christianisme qui l'ont rendue pos-

sible et nécessaire. Pour prouver par la géographie la nécessité absolue de la réunion de ces pays en un seul Etat, on n'a qu'à demander à MM. les protecteurs des nationalités opprimées comment ils constitueraient leurs Etats, leurs royaumes nationaux, sans léser les prétendus droits imprescriptibles de toutes ces diverses nationalités, dont la plupart n'ont jamais constitué un Etat particulier? Comment partageraient-ils un pays de 36 millions d'âmes entre une vingtaine de nationalités, si minimes souvent, et si entremêlées, qu'on pourrait à peine trouver quelque petit district qui soit exclusivement habité par la même race et parlant la même langue? Les cinq millions de Hongrois, par exemple, sont répandus parmi une dizaine de millions de Slaves, Allemands et autres peuples, et ne forment qu'un noyau assez peu considérable au milieu du reste du vaste pays qui porte leur nom. Les habitants de la Gallicie forment deux grandes nationalités distinctes : les Polonais catholiques et les Ruthènes grecs-unis, qui diffèrent entre eux par la langue, le caractère, les mœurs et le rite. Puis ce sont une foule de petites peuplades distinctes et entremêlées : Slovaques, Croates, Tschèques, Moraves, Morlaques, Valaques, Slovènes, etc., différant par le caractère, les mœurs, la langue, et souvent par la religion, car on trouve parmi eux beaucoup de grecs-schismatiques. La diversité de religion partage même des peuples de même origine et de même race; ainsi, les Slovaques et les Hongrois sont en partie catholiques et en partie luthériens ou calvinistes. Les limites territoriales de ces différentes races sont on ne peut plus incertaines et vagues. La Bohême, qui a des frontières naturelles bien arrêtées, et dont les habitants tchèques exaltent si fort leur nationalité depuis quelque temps, compte parmi ses cinq millions d'habitants près de deux millions d'Allemands qui entrecourent partout les districts tchèques. Comment les économistes politiques, qui partout sont cependant les alliés des *nationalistes*, assureraient-ils la prospérité, la sécurité et le bien-être matériel dans ces contrées, qui manquent souvent des ressources naturelles les plus indispensables, et qui n'ont parfois de communications possibles avec les grandes artères du commerce, qu'en s'assurant l'amitié de deux ou trois peuples de nationalités différentes?

La nécessité de l'empire d'Autriche est donc un fait historique, justifié par tous les principes des sciences géographiques et économiques. Le maintien de cet empire est un des grands intérêts catholiques; il est ce que l'a fait naturellement sa configuration géographique, et il répond aux intérêts moraux et matériels de ses peuples. Nier ces faits, cette nécessité, ce serait vouloir bouleverser tout l'ordre de choses établi par des siècles de communs efforts, ce serait nier l'histoire, le caractère et les tendances des peuples.

Si l'Autriche, avec les différents Etats et

royaumes autonomes qui composent l'empire actuel, a été constituée originairement et réunie plus tard sous les auspices du catholicisme, il en résulte clairement que le caractère de cet empire est franchement catholique, caractère, du reste, qu'elle n'a presque jamais complètement démenti. La conscience catholique seule donne cette franchise, cette stricte loyauté qu'on peut remarquer dans tous les actes décisifs de l'histoire autrichienne. Où y a-t-il une puissance qui se soit moins éloignée des principes du droit et de la justice dans ses relations internationales, qui se soit moins accommodée aux idées révolutionnaires et aux fausses tendances de l'esprit moderne? Où y a-t-il enfin une puissance dont la bonne foi, la sincérité aient mieux mérité la confiance générale que cette même Autriche, qui est l'objet de la haine du libéralisme, précisément parce qu'elle n'a jamais su transiger sur le *mien* et le *tien*?

La guerre de Trente ans fut la première occasion qui révéla d'une manière éclatante aux yeux de l'Europe cette constance, cette sincérité de principes de l'Autriche. Sacrifiant tout le reste, elle soutenait de toutes ses forces et avec une fermeté courageuse les principes du droit et de la justice, et y consacrait jusqu'à ses dernières ressources. Dans les siècles précédents, elle avait fait servir sa puissance à protéger le christianisme contre les envahissements des infidèles; de même elle consacrait alors les ressources matérielles de ses provinces, ainsi que le génie de ses hommes de guerre et d'Etat, à la protection de l'Eglise catholique contre les spoliations et les persécutions de l'hérésie, de ce fanatisme de sectaires qui opprimaient le catholicisme au nom de la liberté de conscience. La haine que le libéralisme actuel a vouée à l'Autriche remonte directement à cette époque; ce n'est que la tradition directe du protestantisme.

A l'époque de la première république et du premier empire français, l'attitude franchement décidée et loyale de l'Autriche fut peut-être encore plus remarquable et imposa plus à Napoléon I^{er} que celle de toutes les autres puissances réunies. Plutôt que de céder ou de transiger sur les principes qu'elle avait suivis jusque-là, elle sacrifia la moitié de ses possessions. On ne peut attribuer sa brillante reconstitution en 1815 qu'à des causes supérieures aux faits matériels; ce fut, à vrai dire, le résultat et la récompense de sa fidélité au principe monarchique et chrétien. Les principes de morale et de justice conservent mieux les Etats que les fortes armées et les combinaisons habiles de l'administration moderne. S'il y a un exemple frappant de cette vérité, c'est certes l'Autriche, dont la fermeté inflexible ne peut être comparée qu'au *non possumus* séculaire du Saint-Siège. Qu'est devenue l'Espagne depuis qu'elle a fait alliance avec les principes modernes? Et cependant elle avait été pendant près d'un siècle la seule grande puissance européenne.

C'est dans sa politique intérieure que l'Autriche a pu être blâmée avec le plus de fondement. Nous sommes loin de vouloir la disculper complètement ; mais nous ferons cependant observer une chose : c'est que, à l'exception du règne à jamais déplorable de ce fameux *libéral* que l'on appelle Joseph II, sous la plupart des souverains autrichiens, les droits et l'autonomie particulière de chacun des Etats de la monarchie ont été plus religieusement respectés et conservés qu'on ne l'a vu dans les autres monarchies de l'Europe. La Hongrie, par exemple, formait avant 1848 un Etat indépendant, presque une république, gouvernée par une aristocratie autocrate. Il a fallu tout l'art gouvernemental des hommes d'Etat autrichiens pour concilier le régime de ce pays avec celui des autres royaumes et provinces, qui possédaient tous une Constitution particulière, appropriée à leurs besoins et résultant de leur histoire respective. La seule chose qu'on puisse regretter sous ce rapport, c'est qu'il ne se soit pas trouvé parmi eux un génie supérieur qui aurait su rapprocher toutes ces autonomies pour les consolider mutuellement et en faire sortir une Constitution générale, reposant sur des bases communes et historiques. Mais dans nos temps modernes, une tâche pareille a toujours été au-dessus de la portée des hommes d'Etat, tous plus ou moins imbus des idées césariennes. Nous ne sommes plus au temps du catholique Philippe II, roi d'Espagne, qui a su être en même temps roi de Portugal, de Naples et des Pays-Bas, sans porter ombrage à l'amour-propre et à l'esprit d'indépendance de ces différents pays.

Néanmoins il faut remarquer une chose : l'Autriche, grâce à son aristocratie catholique, qui a toujours su se rendre digne des privilèges et de l'indépendance relative dont elle jouit, n'a presque jamais manqué d'hommes d'Etat vraiment supérieurs. C'est ici le cas de rappeler que presque tous les hommes d'Etat de quelque valeur, ou sont hommes d'Eglise, comme le constatent de nombreux exemples en Italie, en Espagne, en France, et même en Angleterre et en Allemagne avant le protestantisme, ou sortent généralement des rangs d'une grande aristocratie foncière, comme on le voit encore de nos jours en Angleterre et en Autriche.

L'extrême divergence qui existait entre la Constitution de la Hongrie et celle des autres pays, divergence aggravée encore par l'extrême arrogance de la petite noblesse hongroise, a été de tout temps une cause de graves embarras pour le gouvernement autrichien. De plus, cette Constitution de la Hongrie, calquée dans l'origine par l'ancienne Constitution germanique, telle que nous la voyons en Angleterre, avait le grave inconvénient d'attribuer la représentation, et par conséquent les fonctions publiques, non-seulement à la grande propriété, mais encore et principalement à la noblesse de titre en général ; de là un régime de préro-

gatives nuisible à tous les intérêts moraux et matériels de la société. Cette noblesse sans fortune, qui dominait aux Diètes et aux comitats (Diètes de comtés) de la Hongrie, demandait avant tout de vivre de ses prérogatives. Elle était donc devenue légiste et extrêmement vénale. De plus, toute cette noblesse était presque exclusivement de race hongroise pendant que les populations non hongroises, qui formaient une imposante majorité dans l'ensemble, ne possédaient presque pas de droits publics. Aussi ne faut-il pas s'étonner de les voir toutes ensemble se lever en 1848 pour repousser la domination encore plus absolue qu'amènerait la centralisation exclusive, véritable but de la révolution hongroise.

Dans la Transylvanie, cette petite Hongrie, les droits politiques étaient exclusivement réservés aux trois nations privilégiées : les Hongrois, les Szeklers et les Saxons, qui, ensemble, ne sont pas aussi nombreux dans le pays que les Valaques. Il était donc fort naturel que le gouvernement autrichien, continuellement en lutte avec les exigences toujours croissantes des races et castes privilégiées, et mû par un véritable sentiment de justice, cherchât toujours à relever la portion la plus déshéritée de la population de ces différents pays. Aussi, en 1848, quand les privilégiés mécontents entreprirent de se soustraire à l'autorité de l'Autriche, pour réaliser leurs utopies révolutionnaires et rendre encore plus pesante leur propre domination, les Croates, les Serbes, les Slovaques, les Valaques, les Ruthènes, etc., comprirent bien vite combien leurs intérêts étaient intimement liés à ceux de la domination autrichienne. Rien de plus inexact que l'idée qu'on se fait souvent de la révolution hongroise en 1848. Ce n'était ni plus ni moins qu'une tentative d'affermir et de généraliser, par un dernier effort, l'ascendant décroissant de la race hongroise sur les autres races qui habitent le pays. L'aristocratie, ou plutôt la noblesse hongroise sans fortune, craignait déjà depuis longtemps de voir la bourgeoisie de même race se séparer d'elle, pour lui enlever la puissance, en s'appuyant sur le reste des populations ; pour prévenir ce coup, l'aristocratie éleva en quelque sorte au même rang qu'elle la bourgeoisie hongroise, en établissant une Constitution qui réservait les droits politiques exclusivement à toutes les personnes de race hongroise, au détriment des deux autres tiers de la population. Il est vrai que parmi ces deux tiers, divisés en une dizaine de nationalités, il n'y a pas une seule race aussi nombreuse, aussi compacte et aussi puissante que la race hongroise. Mais les Hongrois, qui font sonner si haut le droit des nationalités, ne devraient-ils pas mettre leurs principes en pratique ? Ils blessent et foulent aux pieds, sans le moindre scrupule, les justes prétentions des autres races. Voilà ce qui a rendu leur mouvement impopulaire et aidé l'Autriche à rétablir l'ordre.

On se récrie sur la domination soi-disant exclusive et injuste de l'élément germanique en Autriche. Pourtant, en considérant le nombre des différentes races, on trouvera que sur les 36 millions d'habitants; il y a près de 10 millions d'Allemands, pendant que les Hongrois, la race la plus nombreuse après eux, n'en comptent que 5 millions, y compris les Hongrois de la Transylvanie, et que les Allemands forment de plus, par l'archiduché d'Autriche, le Tyrol, la Styrie, la Carinthie et les districts allemands voisins de la Bohême, de la Moravie, de la Hongrie, etc., la plus forte masse homogène et compacte qu'il y ait dans tout l'empire. De plus, dans les divers pays soumis à l'Autriche, à la seule exception de la Vénétie, les classes supérieures cultivent et parlent presque exclusivement l'allemand; tout ce qui se rattache au commerce, à l'industrie, aux sciences et aux arts dans tout l'empire est allemand; dans toutes les villes, sans exception, cette langue gagne du terrain sur la langue du pays, si déjà elle ne domine pas. En 1848, quand les représentants de toutes les nationalités slaves opprimées se réunirent en congrès à Prague, ils furent obligés de se servir exclusivement de la langue allemande pour pouvoir s'entendre. Encore cet été, à l'assemblée des naturalistes allemands à Karlsbad, M. Purkynje, savant connu par ses tendances slaves, a déclaré que s'il y avait une langue commune à tous les Slaves, c'était sans contredit l'allemand. Si donc le gouvernement autrichien l'a adoptée comme langue officielle, il n'a fait par là que confirmer ce que les besoins des peuples avaient depuis longtemps sanctionné d'avance. Les peuples slaves, même hors de l'Autriche, ceux, par exemple, des provinces et principautés russes et turques, comme ceux de l'ancienne Pologne, sont obligés de rattacher leur mouvement intellectuel et même leurs relations sociales et commerciales aux peuples plus avancés de l'Occident, et surtout à celui qui est le plus près d'eux, à l'Allemagne. C'est ainsi qu'autrefois les peuples germaniques et néo-latins furent obligés de se rattacher presque exclusivement à la civilisation romaine, régénérée par le christianisme. Et cependant, si l'on examine de près l'organisation gouvernementale en Autriche, on trouve que les Allemands n'y dominent nullement. Tout fonctionnaire public est obligé de savoir au moins la langue d'un pays de l'empire, outre l'allemand; or, les Allemands se soucient généralement aussi peu d'apprendre ces langues que les Français d'apprendre le provençal ou le bas breton, et il s'ensuit tout naturellement que, dans tous les emplois de l'Etat, les hommes de ces petites nationalités dominent. Même dans les provinces exclusivement allemandes, et à Vienne comme ailleurs, presque tous les emplois sont occupés par des Slaves, etc. Il est vrai que dans les arts, l'industrie et les sciences, les Allemands dominent; mais cette supériorité est un fait naturel, et non pas une conséquence de la législation.

Les causes de la révolution autrichienne en 1848 furent donc très-diverses: dans les classes privilégiées qui dominaient certaines nationalités et qui prétendaient agir au nom de ces nationalités elles-mêmes, la révolution fut dictée par un sentiment involontaire et inné à tous les peuples, le désir de l'extension de leur domination. Ces classes sentent leur affaiblissement continu en face de l'enrichissement progressif des éléments bourgeoises et allemands. Dans les provinces allemandes, au contraire, c'était de la bourgeoisie que parlait le mouvement; mais partout, en définitive, on agissait sous la pression des idées soi-disant libérales et régénératrices. Il suit de ce que nous venons de dire que ce mouvement manquait de la base indispensable au succès, l'unité, et telle fut la principale cause de la défaite de la révolution.

Comme tous ces différents peuples renonçaient à leurs droits et privilèges séculaires en se mettant en révolution, ils fournirent au gouvernement autrichien un juste motif de les en priver tout à fait, ou du moins de rétablir ces droits sur des bases plus conformes aux intérêts généraux. On peut même trouver dans le fait de l'extrême danger où l'on se trouvait après 1848, une justification de l'extrême centralisation qui leur fut infligée. Mais, en admettant qu'elle fût devenue nécessaire en ces moments critiques, on ne devait la considérer que comme un remède transitoire, et il eût fallu chercher à rétablir peu à peu les anciennes institutions particulières des différentes provinces, en les modifiant par l'élimination des abus. C'étaient surtout les principes de la Constitution hongroise qui pouvaient servir de bases générales. Les principes de cette Constitution avaient de l'analogie avec ceux qui règnent en Angleterre, et que les institutions dues au baron de Stein tendaient à faire prévaloir en Prusse. En effet, la Constitution hongroise reposait essentiellement sur le comitat (comté ou cercle), dont la représentation, la Diète, gouvernait le district et nommait les députés pour la Diète générale du royaume. En généralisant ces comitats, en faisant participer toutes les classes et toutes les races aux affaires publiques selon leur importance, le gouvernement autrichien eût trouvé le seul moyen de répondre aux besoins particuliers de chaque race, autant que l'intérêt général le permettait. Il est plus facile encore et plus conforme à la justice de former des districts de 150 à 200,000 âmes en Autriche, où les habitants appartiennent en majorité à une seule race et parlent la même langue. De même, il était superflu de leur imposer l'usage exclusif d'une langue; il suffit que les affaires générales soient traitées exclusivement dans la langue la plus répandue.

Jusqu'à 1859, le gouvernement impérial a négligé cette œuvre de régénération, et a ouvert la porte au libéralisme, par les vices de son système centralisateur. L'intensité de la propagande libérale s'est révélée surtout par les faits qui se sont produits aux

sessions du Reichsrath depuis la promulgation de la Constitution de 1859. La protection que la seconde Chambre de ces assemblées, composée de députés bourgeois, s'efforce de procurer aux protestants, en même temps qu'elle veut soumettre les catholiques au régime piémontais par le fameux édit de religion (*Religions Edikt*), montre quel esprit l'anime.

Il est vrai que cette bourgeoisie n'est encore libérale que par crainte ou par le désir d'obtenir les sympathies de l'Europe révolutionnaire, de se faire acclamer par la presse. Mais si on la laisse faire, elle parviendra à s'organiser plus solidement; déjà elle a obtenu l'introduction des loges maçonniques en Autriche. Sortie des élections dans un moment de surexcitation populaire, au moment d'une défaite du gouvernement, et lorsque tout le monde était indisposé contre lui et se laissait facilement entraîner dans l'opposition, elle ne représente nullement la véritable opinion des populations. De plus, il faut signaler la triste situation dans laquelle se trouve la presse en Autriche. A l'exception de deux ou trois feuilles catholiques de Vienne, tous les journaux sont plus ou moins dans les mains de spéculateurs juifs et rédigés dans leurs intérêts. La haine et l'hypocrisie avec laquelle ils traitent tout ce qui regarde la religion catholique est digne des journaux révolutionnaires de France. La puissance qu'ils exercent est énorme; n'est-il pas honteux que le conseil municipal d'une ville qui, comme Vienne, compte à peine 8 à 9,000 protestants sur plus de 600,000 catholiques, se laisse intimider jusqu'à subventionner la propagande protestante, en fournissant des traitements et des subsides aux pasteurs et à leurs écoles, pendant que le clergé et les écoles catholiques ne reçoivent rien des fonds municipaux? Mais le conseil municipal veut avant tout être libéral, et il l'est naturellement aux dépens de ses administrés.

La Constitution de 1859 repose après tout sur d'excellents principes, car elle consacre l'autonomie et l'indépendance historique des provinces; seulement, elle laisse encore le champ trop largement ouvert aux passions des nationalistes. On aurait bien mieux fait d'accorder une plus grande indépendance, une plus grande action aux cercles et comitats. Par ce moyen, tous les pays de la couronne auraient envoyé des députés au Reichsrath. Que l'Autriche reste dans ses traditions; qu'elle fasse comme l'Eglise catholique, qui sait demeurer universelle tout en devenant nationale. En somme, l'état général de l'Autriche est plus satisfaisant que celui de la plupart des grandes monarchies de l'Europe: le mécontentement n'est presque qu'à la surface. Il est vrai qu'il y a à craindre pour l'avenir; la franc-maçonnerie a pris pied, c'est tout dire. Mais les sentiments moraux et religieux des peuples sont plus vivants que jamais, et seront encore longtemps une garantie contre les envahissements et la domination générale du libé-

ralisme. Seulement, il faudra une main énergique et intelligente pour mettre la Constitution de 1859 à exécution. M. de Schmerling tient un peu trop aux acclamations de la bourgeoisie libérale. Du moment où l'Autriche renierait ses traditions et ses principes catholiques, les tribulations commenceraient pour elle et plus sérieusement que jamais. (*Univers.*)

L'opinion publique en Autriche, et le Concordat.

L'acte de justice envers l'Eglise par lequel le jeune empereur d'Autriche a voulu inaugurer son règne, rencontre en ce pays des critiques et des ennemis; c'est qu'il y a là aussi des esprits aveuglés et dévoyés: il y a des voltairiens, des philosophes qui pensent que le règne de l'homme n'est complet que s'il s'élève sur celui de Dieu, et aussi peut-être des hommes qui, sans mériter cette note d'impiété, subissent cette triste influence du josphisme, qu'ils avaient comme respiré dès leur jeunesse, et au milieu duquel ils avaient passé leur vie. Mais la liberté a aussi des défenseurs en Autriche; ainsi, nous lisons dans un journal, la *Correspondance Autrichienne*:

« Nous nous attendions bien que la presse opposante s'emparerait des mesures qui viennent de régler les rapports de l'Eglise avec l'Etat. Heureusement toutefois que les objections mises en avant par l'opposition ne sont pas aussi convaincantes qu'il le faudrait pour ébranler cette persuasion fortement enracinée dans tous les esprits, que le gouvernement a exercé un acte de justice, un acte de piété envers l'Eglise catholique. Le catholicisme est un des plus puissants soutiens de la monarchie; mais en outre il est pour elle une source de bienfaits: il contribue efficacement à lui donner l'unité, la force et la durée. Quiconque ne connaît pas cette vérité n'a jamais compris le principal caractère de la monarchie autrichienne; celui-là ferme les yeux à plaisir devant un fait qui dit pourtant assez clairement que les puissances les plus essentielles au maintien de l'empire, c'est-à-dire les nationalités des Slaves occidentaux, des Italiens et des Allemands autrichiens, sont tout spécialement catholiques. L'indifférentisme viennois ne mérite pas plus d'être pris en considération que le levain protestant qui fermente chez les Madgyars, ou que l'Eglise orthodoxe non unie des Serviens et des Valaques.

« Que personne ne s'y trompe: l'Eglise catholique demeure ferme, et elle a jeté des racines vivaces au fond de la conscience et du cœur des peuples de l'Autriche. Le *Wanderer* paraît vouloir disserter sur les mesures en question, et il commence par déterminer la situation de l'Eglise, qui, selon lui, ne doit pas marcher de pair avec l'Etat, mais lui être soumise; l'auteur de la discussion fera bien de prendre pour sujet de ses méditations ces excellentes paroles de Dahlmann: *Que l'Etat, quelque élevé qu'il soit, n'a pas le pouvoir par lui-même; qu'avant*

tout la religion est supérieure à l'Etat, et que toute la question est de savoir quels rapports elle doit avoir avec lui. Il y a des éléments que l'Etat trouve déjà existants et dont il doit seconder l'action de manière à la tenir en équilibre avec les principes du droit sur le-

quel il se fonde, éléments, par conséquent, qu'il ne peut briser ou modifier à son gré : tels sont la famille, la propriété, les mœurs, et par-dessus tout la religion, dont le siège essentiel est dans l'Eglise. »

B

BADE (GRAND-DUCHÉ DE). — Quoique la majorité des habitants de ce duché professe le Catholicisme, le protestantisme n'est pas moins considéré comme dominant dans ce pays, tant à cause de la famille régnante, aujourd'hui complètement protestante, qu'à cause du plus de liberté accordée dans l'exercice du protestantisme. L'Eglise catholique de tout le duché est sous la juridiction de l'archevêque de Fribourg en Brisgau, et l'Eglise protestante sous l'autorité du Conseil suprême de l'Eglise évangélique, dont le directeur et le président sont des employés laïques. Voici une notice statistique sur la population des provinces et des villes et le nombre des adhérents aux divers cultes :

Cercles	Milles carrés.	Habit. au 5 ^{déc.} 1858.	1861.	Ac- croiss. en 0/10.	1861 p.m.c.
Cercle du Lac	61,363	195219	198160	1,19	3078
du Haut-Rhin	73,192	536165	545913	2,81	4726
du Moyen-Rhin	73,735	457327	469782	2,72	6203
du Bas-Rhin	64,777	516911	535156	2,46	5433
	278,065	1335952	1369291	2,49	4920

Relativement aux cultes, la population badoise se divisait, au 3 décembre 1861, comme suit : catholiques : 896,683 ; évangéliques : 445,539 ; mennonites et autres dissidents : 2,970 ; israélites : 24,099.

Population des villes en 1861. — Carlsruhe : 27,103 ; Mannheim : 27,172 ; Fribourg : 16,883 ; Heidelberg : 16,289 ; Pforzheim : 13,854.

L'Eglise catholique possède et administre dans ce grand duché des biens de la valeur de 150,000,000 de francs.

Un journal (*l'Univers*) faisait observer naguère à ses lecteurs qu'il ne faudrait pas juger la situation religieuse du grand duché de Bade sur l'accueil que le peuple fait presque partout en Allemagne aux missionnaires Jésuites et Rédemptoristes. Deux graves obstacles, dit-il, empêchent les travaux de ces prêtres zélés de produire tous les fruits qu'on devrait en attendre :

1° Le gouvernement ne veut pas donner la liberté religieuse, et l'administration est systématiquement hostile à toute œuvre catholique ; quand elle n'ose pas interdire, elle trahit ;

2° Une partie du clergé trahit ouvertement, et de la façon la plus indigne, ses premiers devoirs. Voici, à ce sujet, de bien tristes renseignements :

« Grâce à Dieu, le clergé catholique du duché de Bade compte bon nombre de membres éminents en science et en vertus cléricales ; le jeune clergé se distingue en général

par ses principes orthodoxes : mais, à côté de ces prêtres dignes et zélés, il en est d'autres, et ils ne sont pas isolés, dont la conduite frappe tout vrai chrétien de stupeur et de désolation. Parmi ces prêtres, on pourrait en nommer qui, au saint sacrifice de la Messe, n'observent pas même le tiers des rubriques prescrites par l'Eglise ; qui ne se font aucun scrupule de dire la Messe après déjeuner ; qui non-seulement ne disent rien quand les premiers communicants mangent avant la communion, mais qui de plus leur ordonnent de le faire. Il s'en trouve qui, sous le titre de *confession générale*, autorisent ou même invitent le pénitent à résumer toutes ses fautes en quelques mots. Ces prêtres bénissent des mariages mixtes, sans faire promettre aux contractants d'élever leurs enfants dans la religion catholique ; ils vont plus loin encore, car on les a vus bénir des unions, même quand on leur avait déclaré que les enfants seraient livrés au protestantisme ; ils admettent aux saints sacrements des personnes mariées ou seulement par l'autorité civile, ou devant le ministre protestant. Il y en a qui, malgré la défense expresse inscrite dans leur *Ordo* ou *Directoire*, disent des Messes de *Requiem* les mardis de Pâques et de Pentecôte, à plus forte raison à d'autres jours prohibés d'un rang inférieur, sans que ce soit le cas d'un enterrement. Il y en a qui se moquent du Bréviaire et qui travaillent hautement à le faire abandonner ; qui protestent tout haut contre le célibat ecclésiastique. Or, tous ces cas sont formellement et directement contraires aux traditions et aux préceptes apostoliques et canoniques, contraires particulièrement aux déclarations et décisions du saint concile de Trente.

« On nous signale par leurs noms des prêtres qui renvoient brutalement leurs paroissiens s'ils veulent se confesser plus d'une fois par an ; ils entendent qu'on les laisse tranquilles à l'auberge, où ils font de quotidiennes stations. Nous pourrions en nommer, entre autres, deux qui, cette année même, ont commencé de leur propre autorité le temps pascal au premier dimanche de Carême. Que devient donc l'obéissance respectueuse, fidèle et ponctuelle que ces hommes ont jurée à leur archevêque ? Un trait assez récent peut le faire comprendre. Dans son mandement de Carême pour 1851, le saint archevêque de Fribourg a vivement recommandé les missions, qui ont porté tant de fruits les années dernières ; et à la fin du mandement, Sa Grandeur avait ajouté : *Nous*

enjoignons, sous le strict devoir de l'obéissance, de lire le présent Mandement en entier. Eh bien! beaucoup de prêtres ont passé outre; ils n'ont pas prononcé en chaire le mot de mission; ils se sont tus sur tout ce qui concerne ces pieux exercices. Et pourquoi? L'un de ces parjures l'a dit publiquement: *Plutôt aller en enfer que d'avoir une mission.* D'autres ont répandu à profusion une brochure infâme et sottise contre l'œuvre des missionnaires.

« Le gouvernement du duché de Bade croit à la sainteté du serment, car il exige rigoureusement que toute personne qui doit prêter serment reçoive auparavant d'un ministre de son culte une instruction particulière sur la gravité de cet acte, et il arrive même que des personnes protestantes, qui habitent des communes catholiques où il n'y a pas de ministre protestant, reçoivent du curé catholique l'instruction exigée. Le rituel du diocèse contient pour cette cérémonie des avis et des formulaires très-dignes de notre sainte religion. Dans ce même rituel est relaté un article du *Code pénal*, § 40, ainsi conçu: *Les témoins en matière civile qui déposent sciemment un faux témoignage doivent ordinairement être condamnés à trois mois de chaîne. La même peine est encourue par ceux qui rompent sciemment un serment d'assurance ou d'une promesse particulière, par exemple un serment de caution de service.* Or, d'après le § 28 du Code, la susdite peine équivalait à une année de détention dans une maison de correction.

« Il semble donc que le gouvernement grand-ducal, si sévère quand il s'agit du serment en matière civile, ne devrait pas laisser inaperçu et encore moins paraître récompenser le parjure en matière ecclésiastique; et pourtant, c'est ce qu'il fait.

« Si un prêtre tient strictement aux divers serments qu'il a prêtés, si de jeunes vicaires observent les principes orthodoxes de la foi, ils sont stigmatisés comme *jésuites et ultramontains*, ce qui veut dire aux yeux du gouvernement et du *Haut-Conseil ecclésiastique*, qu'on ne peut leur confier aucun emploi important; aussi la presque totalité des positions où il y a le plus à faire est-elle entre les mains de prêtres infidèles à leurs serments. Mais, dira-t-on, pourquoi ne sont-ils pas interdits? La réponse est malheureusement facile. Les membres ecclésiastiques du *Haut-Conseil* se piquent pour la plupart d'idées progressives et tiennent médiocrement à l'observance des lois de l'Eglise: elles leur semblent réactionnaires. Quant aux membres laïques, peu leur importent et le Bréviaire, et le célibat, et la Messe après le déjeuner, et les mariages mixtes dont les enfants seront protestants, etc. Les hauts fonctionnaires affectent sur tous les points la même indifférence. Il en résulte que si l'archevêque ou l'ordinariat porte des plaintes canoniques; ou s'en moque à Carlsruhe, à moins qu'il ne s'agisse de faits qui tombent sous l'action directe de la police; et si l'archevêque prononce la suspension dans tel ou tel cas qui

n'est pas admis de par le grand sanhédrin, le gouvernement continue de payer largement le coupable. Quant à l'archevêque, il peut donner à ses frais un administrateur à la paroisse réduite au veuvage canonique et dans laquelle le réfractaire reste ordinairement pour faire ses affaires à l'auberge et ailleurs.

« Voilà quel est l'état des choses dans le pays de Bade. Les ecclésiastiques catholiques tristes et parjures à leur Eglise et à leurs serments sont sous la protection du gouvernement. Et celui-ci n'est pas disposé à lâcher prise: la *note collective* adressée par l'épiscopat de la province supérieure du Rhin, dont l'*Univers* a fait mention dans son numéro du 22 juin dernier, semble jusqu'ici n'avoir produit aucun effet à Carlsruhe.

« Cependant, LL. AA. RR. le grand-duc et la grande-duchesse ne sont nullement hostiles au Catholicisme: ils se montrent plutôt favorables. L'hostilité s'appuie sur le ministère et sur une partie du clergé catholique. Les malheureux prêtres dont nous venons d'indiquer très-brièvement les actes, préféreraient naturellement le rôle de serviteurs très-humbles et méprisés d'une administration anti-catholique à celui d'enfants dévoués de la sainte Eglise, à laquelle ils semblent n'avoir juré foi et obéissance que pour la mieux trahir.»

BAVIÈRE. — Le gouvernement bavarois entreprit, par ordonnance du 5 mai 1851, d'imposer une formule de serment aux curés catholiques et aux pasteurs protestants de ses Etats. Voici le texte de cette formule, suivi des réflexions qu'il inspira au journal *l'Univers*:

Je jure fidélité au roi, obéissance à la loi et à la Constitution de l'Etat. Je jure de remplir fidèlement, exactement, consciencieusement les devoirs de ma profession et de ma vocation. Je jure que je n'appartiens ni n'appartiendrai jamais à aucune association dont la création n'aurait pas été déclarée à l'Etat, et que je n'aurai de rapports avec aucune association dont la dissolution serait ordonnée par l'autorité compétente de la police ou de l'administration, ni avec aucune association à laquelle il me serait défendu de m'affilier par les lois disciplinaires existantes. Je promets en outre de n'entretenir ni dans le pays, ni à l'étranger, des relations suspectes ou qui pourraient nuire à la tranquillité publique; et si je recevais connaissance d'un complot nuisible à l'Etat, soit dans ma cure, soit ailleurs, je promets de le signaler au gouvernement.

Un journal allemand nous ayant appris que les évêques de la Bavière protestent contre ce serment, que les prêtres refusent de le prêter, et enfin que des gouverneurs de province eux-mêmes n'ont pu s'empêcher d'adresser à ce sujet des représentations au ministère bavarois, une feuille de Paris a rapporté ces nouvelles, qui l'étonnent fort. Elle ne voit pas ce qui peut empêcher un honnête homme de prêter le serment susdit. Nous ne pouvons qu'engager notre confrère

à relire avec quelque attention cette formule : il se convaincra qu'en la souscrivant les membres du clergé catholique s'engageraient à ne faire partie d'aucune congrégation religieuse non reconnue par le gouvernement bavarois, et à se séparer de celles dont il plairait à ce gouvernement d'ordonner la dissolution. Ce serait faire dépendre des caprices de la puissance temporelle l'existence des ordres religieux reconnus par l'Eglise, ce serait lui reconnaître un droit de vie et de mort sur toutes les associations religieuses et l'investir d'un pouvoir tout spirituel, du pouvoir de délier ses sujets catholiques des vœux de religion. Les dernières paroles de la formule impliquent aussi dans leur généralité que le prêtre est tenu de violer le secret de la confession toutes les fois que cela peut être utile au gouvernement. En voilà certes plus qu'il ne faut pour expliquer et justifier la noble résistance de l'épiscopat et du clergé de la Bavière.

Nous avons aussi parlé dans notre numéro du 20 août de l'ordonnance par laquelle le gouvernement, pour empêcher les Jésuites et les Rédemptoristes de donner des missions en Bavière, comme ils le font dans toute l'Allemagne, a défendu aux évêques de donner des exercices religieux extraordinaires sans l'autorisation de l'Etat. Nous voyons dans les feuilles allemandes que les évêques protestent également contre cette ordonnance.

On ne sait ce que l'on doit le plus admirer : l'aveuglement de ce gouvernement qui, en présence de tous les dangers dont il est menacé, ne songe qu'à enchaîner la seule force qui le puisse sauver, ou l'impudence des feuilles révolutionnaires, qui, au nom de la liberté des cultes, l'encouragent et le poussent à détruire cette liberté et à se faire souverain pontife.

Les évêques de Bavière ayant adressé au Souverain Pontife une lettre où ils lui exposaient les circonstances où ils se trouvent, le Saint-Père leur fit la réponse suivante datée du 20 février 1851 :

« Vénérables frères, salut et bénédiction apostolique.

« Rien ne nous a été plus agréable que votre lettre respectueuse et filiale du 20 octobre de l'année dernière, avec laquelle vous nous avez transmis le mémoire que vous aviez cru convenable d'adresser à notre bien-aimé fils en Jésus-Christ, l'illustrissime roi de Bavière. Nous connaissons, en effet, et c'est là une grande consolation pour notre cœur, le zèle, la sollicitude et la prudence dont vous avez fait preuve en portant à Sa Majesté nos légitimes demandes et en insistant auprès d'elle, pour que le concordat conclu entre le Saint-Siège et la Bavière soit observé d'une manière scrupuleuse, que les droits sacrés de l'Eglise catholique soient respectés, et que rien ne puisse porter atteinte ni à son existence, ni à sa liberté.

« Nous vous félicitons, vénérables frères, du plus profond de notre cœur, espérant qu'avec le secours de Dieu, vous atteindrez

ce but tant désiré. Connaissant votre zèle et votre piété, nous ne doutons pas que vous ne fassiez tous vos efforts pour y parvenir. En attendant que nous soyons informé de l'issue de votre démarche, soyez persuadés que rien ne nous sera plus cher ni plus agréable que de faire tout ce qui pourra contribuer à la prospérité de notre sainte religion dans ce royaume. Nous saisissons bien volontiers cette occasion pour vous témoigner et vous confirmer de nouveau notre bienveillance particulière. Comme témoignage de ces sentiments affectueux, nous vous adressons du plus profond du cœur, à vous et à tous les fidèles de votre diocèse, notre bénédiction apostolique. »

La liberté religieuse en Bavière.

En Bavière, la loi interdit de donner des bals la veille des grandes fêtes. Le ministère vient de rendre une ordonnance pour décider que désormais les bals seront permis la veille de l'Ascension, *lorsque cette vigile tombera un dimanche*. Les feuilles catholiques relèvent ce que cette ordonnance a de ridicule. « En mobilisant les fêtes de cette manière, dit le *Volkstoth*, le ministère pourrait faire tomber Pâques le vendredi saint. »

« La liberté religieuse continue à gagner du terrain en Allemagne; mais ce n'est pas sans exceptions ni sans peine.

« Chose affligeante! c'est dans un des pays les plus catholiques, en Bavière, que le gouvernement est le plus récalcitrant. — M. Westermayer a demandé au ministère, il y a environ un mois, s'il ne répondrait pas au mémoire remis par les évêques bavarois l'année dernière. L'interpellation du député catholique a été vive et sévère. Les lois bavaroises portent les germes de continuel conflit entre l'Eglise et l'Etat. Les évêques ont indiqué tous les articles qui seraient à modifier pour écarter ces causes de discord et rendre justice à l'Eglise. D'un côté, le concordat est admis par la Constitution, par conséquent on ne peut enfreindre le concordat sans blesser la Constitution : et pourtant cette Charte l'enfreint elle-même en décrétant que l'Etat a le droit de régler les affaires religieuses par des ordonnances : il y a évidemment des corrections à faire à la loi. Mais il est déplorable de voir un esprit diabolique, jaloux des progrès de l'Eglise, se placer entre la couronne et les conseillers pour travailler à jeter sur le pays, comme une camisole de force, l'omnipotence de cette bureaucratie qui se dit l'Etat, et qui offre un dernier asile au joséphisme de la catholique Bavière. Les dernières ordonnances du ministère semblent partir de ce principe : *l'Etat et l'Eglise*. Telle est la base sur laquelle on a bâti contre l'Eglise le décret sur les affaires religieuses, d'après lequel l'administration se dirige, et qui est si mauvais qu'on ne saurait en avoir un pire. C'est pourquoi, malgré son peu d'espoir que les réclamations des évêques soient entièrement exaucées, M. Westermayer a

conclu par la demande que les lois sur les affaires religieuses soient révisées; car, malgré leur diversité d'opinions et de religion, les députés sont au moins presque tous d'accord pour repousser le principe sur lequel repose la législation actuelle: l'omnipotence de l'Etat en matière religieuse.

« Le ministère, après de longs jours de silence, a répondu qu'il étudie le droit canon et qu'il n'est pas assez avancé dans son étude pour proposer une nouvelle législation. Il a, du reste, protesté de son désir d'être conciliant envers l'Eglise. »

BREMER. — Ville libre et souveraine de la Confédération germanique. Population au 16 février 1862: 98,575, savoir: Brème, 67,217; campagne, 20,923; ville de Vézésac, 3,942; Bremerhaven, 6,493.

BRITANNIQUE (L'EMPIRE). — Nous parlerons de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande en particulier; mais nous donnerons ici quelques détails relatifs à l'ensemble des possessions britanniques.

Il y a en tout 109 diocèses catholiques, savoir: Angleterre 13, Ecosse 4, Irlande 28, Gibraltar 1, Malte et les Iles Ioniennes 3, Amérique du Nord 17, Indes Occidentales 3, Amérique du Sud 1, Indes Orientales 20, Australie 11, Chine 1, Afrique 4, Arabie 1, Guinée 2.

Il y a quatre archevêques anglicans et dix catholiques (dont les titres ne sont pas reconnus par la loi), savoir:

Archevêques anglicans. — *Cantorbéry*.***, primate de toute l'Angleterre et métropolitain. — *York*. Ch. Thos. Longley, primate d'Angleterre (1860). — *Armagh*. Marcus Gervais Beresford, primate de toute l'Irlande (août 1862). — *Dublin*. Richard Whately, primate d'Irlande (1831).

Archevêques catholiques. — *Westminster*. Le cardinal Nicolas Wiseman (1850). — *Armagh en Irlande*. Joseph Dixon (1853). — *Cashel*, idem. Patrick Leahy (1857). — *Dublin*. Paul Callen, primate d'Irlande (1852). *Tuam en Irlande*. Jean Mac-Hale (1834). — *Malte et Rhodes*. Gaëtan Pace-Forno (1857). — *Halifax (Nouv. Ecosse)*. L. Conolly (1859). — *Québec (Canada)*. Pierre Flavien Turgeon (1850). — *Port d'Espagne (Trinidad)*. F. English (1860). — *Sidney (Australie)*. Jean Polding, archevêque et vicaire apost. de la Nouvelle-Hollande (1842).

Outre les archevêques anglicans, 24 évêques anglais et 4 irlandais de l'Eglise établie siègent à la Chambre des Pairs, qui compte 465 membres. Ces 4 évêques irlandais sont élus tous les 3 ans par leurs confrères en Irlande. Les évêques anglicans sont à Gibraltar, Madras, Bombay, Natal, Calcutta et presque dans tous les centres et villes considérables des colonies.

L'ensemble de la population de l'empire Britannique est de 200,000,000, car d'après le dernier recensement, en 1861, elle était de 194,512,900 habitants.

(1) Le comté de Dublin, la ville de Belfast, et la ville et comté de Carrickfergus dans la province d'Ulster peuvent seuls accuser une augmentation de la population (l'augmentation pour le comté de

Notice statistique.

Superficie et population (recensement de 1861), d'après les documents officiels.

Le recensement de la Grande-Bretagne et de l'Irlande pour l'année 1861, eut lieu le 8 avril de cette année. En général nous ferons observer que les individus faisant partie des corps d'armée ou des équipages de la marine royale et de la marine marchande qui sont à l'étranger, ne sont pas comptés dans ce dénombrement. Le nombre des soldats absents est évalué officiellement à 137,000, celui des équipages de la marine milit. à 42,900, celui des matelots des bâtiments marchands à 96,000. L'accroissement de la population de l'Angleterre et de la principauté de Galles depuis l'année 1851 à l'année 1861, s'élève à 12%, celui de l'Ecosse à 6%: par contre il y a une diminution de 12% en Irlande (1). Dans cette période décennale, 2,249,355 personnes émigrèrent de tous les ports britanniques; 194,532 étaient des étrangers, 2,054,823 étaient d'origine britannique, savoir: 640,210 Anglais, 183,627 Ecosseis et 1,230,986 Irlandais. — En ayant égard au sexe des individus, compris dans le recensement, les chiffres principaux se répartissent comme suit:

	Hommes.	Femmes.
Angleterre et princip. de Galles	9,758,652	10,302,873
Iles	66,394	77,385
Ecosse	4,446,982	4,614,268
Irlande	2,804,961	2,959,582

On ne prit en considération les diverses communions religieuses dans le dénombrement qu'en Irlande où le nombre des catholiques se monta à 4,490,583, celui des protestants à 1,273,638 (dont 678,661, suivent le rite anglican, 528,992 le culte presbytérien et 44,532 le culte méthodiste) et celui des Israélites à 322.

POPULATION.

Grande-Bretagne et Irlande.		
1851.	1861.	Augm.
27,511,863	29,031,299	1,519,436
<i>Soldats et matelots à l'étranger.</i>		
162,490	275,900	—
<i>Somme totale.</i>		
27,674,353	29,307,199	1,632,846

Villes les plus importantes par leur population, d'après le recensement de 1861.

	1851.	1861.
ANGLETERRE.		
Londres	2,362,236 hab.	2,805,054 hab.
Liverpool	375,955	443,874
Manchester.	303,382	338,546
Birmingham.	252,841	295,955
Leeds.	172,270	207,153
Bristol.	137,228	154,093
Sheffield.	135,310	185,157
Newcastleon Tyne.	87,784	109,291
Bradford.	103,778	106,218
Salford.	85,108	102,414
Hull.	84,690	98,991

Dublin est de 5,511 habit., celle pour Belfast de 18,941, et celle pour la ville et comté de Carrickfergus de 878).

Portsmouth.	72,096	94,516
Preston.	69,542	82,961
Sunderland.	63,897	80,324
Brighton.	(non incorporée)	77,693
Nottingham.	57,407	74,531
Norwich.	68,195	74,414
Oldham.	52,820	72,334
Bolton.	64,171	70,396
Leicester.	60,584	68,052
Blackburn.	46,536	63,125
Plymouth.	52,221	62,823
Wolverhampton.	49,985	60,858
Storckport.	53,835	54,681
Devonport.	58,180	50,504
IRLANDE.		
Dublin.	258,369	249,733
Belfast.	100,301	119,242
Cork.	83,732	78,892
Limerick.	53,418	44,626
ECOSSE.		
Glasgow.	329,097	394,857
Edinburgh.	160,302	168,098
Dundee.	78,829	90,425
Aberdeen.	—	73,794

Colonies et possessions.

Superficie et population d'après les derniers recensements.

Colonies et possessions.	Mille carr. angl. (1)	Habitants.
<i>Europe (2).</i>		
Héligolande (1858)	5,25	2,800
Gibraltar (1860)	1,67	17,647
Malte et Gozzo (1860)	115	147,683
Iles Ioniennes	1,041	33,973
Possessions en Europe	1,162,92	202,103
<i>Asie.</i>		
Indes orientales	851,018	185,908,277
Ceylan	24,706	1,759,528
Hong-Kong (1857)	29	75,503
Labuan (1860)	50	2,442
Colonies en Asie	875,797	187,745,750
<i>Afrique.</i>		
Côte occidentale :		
Gambie	—	6,939
Sierra Léone (1860)	300	41,624
Côte d'or (1858)	6,000	151,346
Lagos	—	—
Colonie du Cap	124,930	267,096
Natal (1860)	18,000	157,583
Ste-Hélène (1858)	47	5,940
Maurice	708	313,462

(1) 21/2582 milles carrés anglais = 1 mille carré géogr. (allemand).

(2) Des calculs planimétriques basés sur des cartes authentiques, donnent pour la superficie des possessions européennes les résultats suivants qui diffèrent des données des Blue-Books : Gibraltar 1/93 (= 0/09 m. c. géogr.), Héligolande 0/21 (= 0/01 m. c. géogr.), Malte 106/20 (= 5/00 m. c. géogr.), Gozzo 36/44 (= 1/71 m. c. géogr.), Iles Ioniennes 1,005/65 (= 47/31 m. c. géogr.; v. la superficie de chacune des Iles dans l'article « Iles Ioniennes »).

(3) La population des deux Canada s'élève ainsi à 2,506,755. La population immigrée s'est montée à 588,978, les habitants nés dans le pays étaient au nombre de 1,917,777 ; dont 1,037,070 d'origine bri-

Seychelles et dépendances de Maurice (1861)	—	9,055
Colonies en Afrique	149,985	953,045
Colonies et possessions.	Mille carr. anglais.	Habitants.
<i>Amérique.</i>		
Amérique du Nord.		
Labrador (1856)	170,000	5,000
Bas-Canada (1861)		1,110,664
Haut-Canada (1861) (3)	242,482	1,396,091
Nouv.-Brunswick (1861)	27,037	252,847
Nouv. Ecosse (1861)	15,620	330,699
Iles du Prince Edouard (1861)	2,173	80,857
Terre-Neuve (1857)	36,000	122,638
Colombie britannique	222,080	64,000
Iles Vancouver	12,756	26,000
Colonies dans l'Amér. du Nord	728,148	3,386,996
<i>Indes occidentales.</i>		
Iles Bermudes (1853)	20	11,092
Iles Bahama (1855)	3,522	27,619
Iles Turks (1850)	—	3,250
Jamaïque (1853) (4)	6,400	377,433
<i>Petites Antilles.</i>		
Iles des Vierges (1859)	94	6,053
Saint-Christophe (1855)	68	20,741
Nevis (1855)	20	9,571
Antigua (1856)	108	35,408
Montserrat (1859)	47	7,053
Domingue (1860)	288	25,065
Ste-Lucie (1860)	300	27,141
St-Vincent (1861)	130	31,755
Barbade (1861)	166	152,727
Grenade (1861)	138	31,900
Tabago (1861)	97	11,410
Trinidad (1861)	2,020	84,438
Honduras britann. (1858)	17,090	19,000
Guyane britann. (1851)	76,000	127,695
Colonies aux Indes occid.	106,418	1,013,351
Iles Falkland (1860)	15,000	566
Colonies en Amér. Australie.	847,566	1,400,913
Nouv. Galles du Sud (1861)	478,860	548,546

tannique, 880,607 d'origine française et 12,717 Indiens. Le nombre des habitants parlant la langue anglaise s'était accru de 40 0/0 dans la dernière décennie. Les catholiques étaient au nombre de 1,200,915 (942,744 dans le Bas-Canada et 258,141 dans le Haut-Canada). Au Nouv. Brunswick, on comptait 85,238 catholiques et la population indienne ne s'y élevait plus qu'à 1,212 individus. — Les villes les plus considérables étaient dans le Bas-Canada : Montréal 90,323 hab., Québec 51,400 hab.; dans le Haut-Canada : Toronto 44,021 hab., Hamilton 19,096 hab., Kingston 13,748 hab., Ottawa 14,696 hab., Londres 11,555 hab.

(4) D'après les journaux publics (Jamaica Guardian) la Jamaïque ne comptait plus que 346,347 habitants en 1861.

Queensland (1861) (1)	542,000	30,115
Victoria (1859)	86,944	330,262
Australie mérid. (1861)	300,000	127,000
Australie occid. (1860)	45,000	15,221
Tasmanie (1859)	22,629	86,596
Nouv. Zélande (1859) (2)	95,000	73,343
Colonies en Austral.	1,570,433	1,211,089
Possessions en Eu- rope	116,292	202,105
Total des colonies non européennes. (3)	3,443,781	194,310,797
Total	344,494,392	494,512,900

Evêques et vicaires apostoliques dans les colonies et possessions britanniques.

EUROPE.

Corfu, érigé en 1386.
Malte et Rhodes, érigé en 1797, Mgr Gaetano P. di Formo, évêque, né à Malte en 1778.
Zante et Céphalonie, érigé en 1621, Mgr Lewis Ignatius Lastaria, évêque, né à Capoue.
Gibraltar, érigé en 1817, Mgr John B. Scandella, V. A., sacré le 30 novembre 1857.

ASIE, INDES, BURMA ET MALAYSIE.

Calcutta ou Bengale Occid., érigé en 1834, Mgr Peter Duful, évêque de Decan.
Dacca ou Bengale Orient., érigé en 1850, Mgr E. Vérité, évêque.
Bengale central, érigé en 1855, Mgr Albino Paretel, évêque, supérieur des Missions de Berthampore.
North-Bombay, érigé en 1718, Mgr Walter Steims, évêque de Théopolis et administrateur apost. de Poonah.
Poonah, érigé en 1854.
Agra et Punjaub, érigé en 1820, Mgr Fr. Ignatius Persico, O. Cap., évêque de Gratianopolis, sacré le 4 juin 1844.
Patna, érigé en 1845, Mgr Fr. Athanasius Zuhier, O. Cap., évêque d'Augustopolis, sacré le 9 juillet 1854.
Madras, érigé en 1834, Mgr John Fennelly, évêque de Castorie, sacré le 27 juin 1841.
Hyderabad, érigé en 1851, Mgr Daniel Murphy, évêque de Philadelphie et coadjuteur de Madras, sacré le 13 décembre 1846.
Vizagapatam, érigé en 1850, Mgr Théophile Sebastian Neyret, évêque d'Olena, sacré le 24 février 1849.
Bangalore, or Mysore, érigé en 1850, Mgr Stephen Louis Charbonnaux, évêque de Jassa et coadjuteur de Pondichéry.
Coimbatore, érigé en 1850.
Madura, érigé en 1846, Mgr Alexis Canoz, S. J., évêque de Tamasso, sacré en 1847.

(1) En 1859, la partie nord-est de l'Australie (district de Moreton-Bay) fut détachée de la Nouvelle Galles du sud pour devenir la colonie particulière de « Queensland. » La ligne de démarcation entre ces deux colonies commence à la côte près de Point-Danger, au 28° 6' de latit. sud, et s'étend à l'ouest jusqu'au 29° de latit. sud, où celui-ci intersecte le 141° méridien de longitude est de Greenwich. Tout le pays situé à l'est du dernier et au nord de cette ligne, avec les îles y appartenantes, forme la colonie de Queensland. Les chiffres donnés pour la superficie sont basés sur des calculs planimétriques. On n'a pas compris 15,000 indigènes

Mangelore, ou Canara, érigé en 1855, Mgr Fr. Michael Antony di San Luigi Gonzaga, O. C. D., évêque de Mennith, sacré le 15 mai 1853.

Colombo, ou Sihn. Ceylon, érigé en 1856.
Jaffna ou Nrthrn. Ceylon, érigé en 1847, Mgr Horace Bettachini, Congr. de S. Philip. Néri, évêque de Torona, sacré le 8 février 1846.

Ava and Pegu, érigé en 1741, Mgr Paul Ambrose Bigandet, évêque de Ramata, sacré le 30 mars 1856.
Malacca, érigé en 1845, Mgr John Baptis Boucho, évêque d'Atalia, sacré le 19 octobre 1845.

AFRIQUE ET ÎLE MAURICE.

Cap Town, érigé en 1837, Mgr Patrick Raymond Griffith, O. S. D., évêque de Paléopolis, V. A. of West. District. of Cape of Good Hope, sacré le 24 août 1837.

Mgr Thomas Grimley, évêque d'Antigone coadj. *Graham's Town*, érigé en 1846, Mgr Patrick Moran, évêque de Dardania, V. A. et E. District. of do.

Natal, érigé en 1850, Mgr James Francis Allard, Obl. of Mary Immac., évêque de Samaria, sacré en 1850.

Port-Louis, Maurice, érigé en 1847, William B. A. Collier O. S. B., évêque de Port-Louis et de Milève, sacré le 3 mai 1840.

AMÉRIQUE DU NORD.

Province de Québec.

Québec, érigé en 1674, Mgr Peter Flavian Turgeon, évêque de Sidonia, né en 1792, sacré en 1854.

... érigé en 1819, Mgr Charles Baillargeon, évêque de Tioa, coadjuteur, sacré en 1851.

Kingston, érigé en 1826, Mgr Edward J. Horan, évêque, sacré le 1^{er} mai 1858.

Montréal, érigé en 1856, Mgr Ignatius Bourget, évêque de Telmessia, né en 1799, sacré le 25 juin 1837.

Toronto, érigé en 1842, Mgr Joseph Lynch, évêque, sacré le 20 novembre 1859.

Bytown, érigé en 1847, Mgr Jos. Eugène Bruno Guignes, Obl. de M. Immac., évêque, né en 1805, sacré le 30 juillet 1848.

St-Boniface, érigé en 1847, Mgr Alexander Tache, Obl. de M. Immac., évêque d'Arathia, sacré le 28 novembre 1851.

St-Hyacinthe, érigé en 1852, Mgr Joseph La Rocque, évêque, né en 1808, sacré le 28 octobre 1852.

Three Rivers, érigé en 1852, Mgr Thomas Cooke, évêque, né en 1792, sacré le 18 octobre 1852.

London, érigé en 1856, Mgr Louis Adolphus Pinsonneault, évêque, sacré en 1856.

Hamilton, érigé en 1856, Mgr John F. Farrell, évêque, sacré en 1856.

Province de Halifax.

HALIFAX, Nova Scotia, érigé en 1842, Mgr Thomas L. Connolly, évêque, sacré le 15 août 1852.

Charlotte Town, Prince Edward's Island, érigé en 1829, Mgr Peter McIntyre, ev., sacré le 15 août 1860.

dans le chiffre de la population.

(2) A l'exception de 56,094 indigènes.

(3) Nouvelles acquisitions hors de l'Europe.

1^o En Afrique: L'île de Lagos par un traité conclu le 7 août 1861, avec le roi Docimo de Lagos; en outre l'île de Guano Ishaboe sur la côte du pays de Namaqua, incorporée à la colonie du Cap dans l'été de 1861. — 2^o En Océanie: Les îles de Fanning, le 8 fév. 1861; position géographique: 3° 49' latit. nord et 150° 20' longit. ouest de Greenwich. — Par contre le traité conclu en 1860 avec les chefs des îles Fidjchi, concernant l'acquisition de celle-ci, n'a pas été approuvé par le parlement.

St-John's, *New Brunswick*, érigé en 1842, Mgr John Sweeny, évêque.

Arichat, *Cape Breton*, érigé en 1844, Mgr Colin M'Kinnon, évêque, sacré le 27 février 1852.

S-John's, *Newfoundland*, érigé en 1847, Mgr Fr. John Thomas Mullock, O. S. Fr., évêque, sacré le 27 janvier 1848.

Harbour Grace, *Newfoundland*, érigé en 1856, Mgr Charles Dalton, évêque de Taumaco.

Vancouver, érigé en 1846, Mgr Modeste Demers, évêque, sacré en 1856.

Princesse Charlotte, érigé en 1856, *Ibid.*, administrateur.

New Caledonia, érigé en 1856, *Ibid.*, adm.

INDÉS BRITANNIQUES.

PORT OF SPAIN, *Trinidad*, érigé en 1850, Mgr Ferdina English, évêque, sacré en 1860.

Roseau, *Dominica*, érigé en 1850, Mgr Charles Poirier, évêque, sacré en 1859.

Jamaica et Bahamas, érigé en 1837, Mgr Jas Eustace Dupeyron, S. J. V. A.

Demarara en *Guyanne*, érigé en 1837, Mgr James Etheridge, évêque de Torone, sacré en 1858.

SIDNEY....., érigé en 1842, Mgr John Bede Polding, O. S. B., évêque de Hiérocésarée, administrateur du diocèse de Maitland, sacré le 20 juin 1854.

Hobart Town, *Tasmanie*, érigé en 1842, Mgr Robt. William Willson, évêque, sacré le 28 octobre 1842.

Adélaïde, *South Australie*, érigé en 1842, Mgr Patrick B. Geoghegan, évêque, sacré le 8 sept. 1844.

Perth, *West Australie*, érigé en 1855, Mgr Jos. Mary Benedict Serra, O. S. B., évêque de Port-Victoria, sacré le 15 août 1848.

Maitland, *North Australie*, érigé en 1847.

Melbourne, érigé en 1847, Mgr Jas. Alip. Gould, O. S. Aug., évêque, sacré en 1848.

Port Victoria, *N. Australie*, érigé en 1847, Mgr Rosendo Salvado, O. S. B., évêque, sacré en 1850.

Brisbane, érigé en 1860, Mgr James Quinn, évêque, sacré en 1860.

NEW ZEALAND.

Auckland, érigé en 1848, Mgr John Bapt. Fr. Pompallier, évêque de Maronea, sacré en 1836.

Port Nicholson, ou *Wellington*, érigé en 1848, James Ph. Viard, évêque d'Ortosia, Adm. Ap.

Pairs catholiques du Parlement.

Création.	Titre.	Dates.	Noms.	Promotion.
1483	Norfolk	1847	Henry Fitzalan Howard (minor)	1860
1806	Orford	1813	Horatio William Wapole	1858
1383	Camoyo	1797	Thomas Stonor	1839
1448	Stourton	1802	Charles Stourton	1846
1523	Vaux	1804	George Charles Mostyn	1838
1603	Petre	1817	William Bernard Petre	1850
1605	Arundell	1787	Henry Benedict Arundell	1834
1615	Dorner	1790	Joseph Thaddeus Dorner	1826
1640	Stafford	1802	Henry Valentine Stafford Jerningham.	1851
1672	Clifford	1819	Charles Hugh Clifford	1858
1831	Fingall	1791	Arthur James Plunkett (Irish Earl)	1856
1837	Lovat	1801	Thomas Alexander Fraser (Scots Baron)	1837
1856	Kenmare	1789	Thomas Browne (Irish Earl)	1856

Membres catholiques de la Chambre des Communes.

Places.	Electeurs.	Noms.
Arundell	192	Lord Edward Howard, Privy Councillor
Athlone	254	John Ennis
Carlow	236	Sir John D ^r Acton, Bart
Cashel	147	John Lanigan
Cork	3,086	Francis Lyons
Cork County	15,716	Richard Deasy, Q. C. Vincent Scully
Drogheda	639	James M'Cann
Dundalk	300	Sir George Bowyer, Bart., D. C. L.
Dungarvan	281	John Francis Macguire
Galway County	5,080	Sir Thomas John Burke, Bart.
Kerry County	5,296	Valentine Augustus Browne, Vis Castlerosse, Pr. C.
Kildare County	3,120	William Ford Cogan
Kilkenny	574	Right Hon. R. More O'Farrell, Privy Councillor
King's County	3,502	Michael Sullivan
Leitrim Country	2,396	John Pope Hennessy
Limerick County	6,498	Patrick O'Brien
Limerick	2,013	John Brady
Louth County	2,456	Right Hon. William Monsell, Privy Councillor
Meath County	4,329	George O'Halloran Gavin
Queen's County	3,520	Richard Montesquieu Bellew
Roscomon C.	3,774	Matthew Elias Corbally
Tipperary C.	9,467	Edward M'Evpy
Tralee	153	Michael Dunne
Waterford	1,183	O'Connor Don (The)
Wexford	3,574	Lawrence Waldron.
Wexford C.	304	Daniel O'Donoghue
	6,408	Daniel O'Connell
		John Aloysius Blake
		John Esmonde
		J. E. Redmond
		Patrick M'Mahon.

La statistique suivante démontre dans quelles proportions s'élève annuellement dans le royaume uni d'Angleterre, le nombre des mariages et naissances, ainsi que l'excédant de celles-ci sur les décès qui arrivent chaque année. En 1842, les mariages se sont élevés au nombre de 30,048; en 1844, à 34,268; en 1846, il fut de 37,111; en 1847, après la grande famine qui se fit sentir si cruellement en Irlande, il descendit au chiffre de 35,197; en 1850 il atteignit le nombre de 39,018; en 1851, il s'est élevé à celui de 38,498. Ce qui établit, pour la même époque de l'année 1842, une différence de 8,450 en faveur de celle de 1851. Il est à remarquer que l'augmentation dans le nombre des mariages correspond avec les années prospères du royaume et que ceux-ci semblent suivre avec ces dernières une égale proportion.

La statistique des naissances n'est pas moins frappante. Elles se sont déjà élevées, pour cette année, au chiffre de 467,096, et il est probable qu'à la fin de l'année il s'élèvera à 600,000. Jamais un aussi grand nombre de naissances n'avait été enregistré, pendant aucune année précédente. L'augmentation sur 1847 est de 23,411; sur 1849, de 15,361, et sur 1850, de 3,614, pendant l'époque correspondante de ces diverses années. Il n'est pas rare de rencontrer dans une seule famille jusqu'à douze et même quinze enfants. Les moralistes tirent de ce fait un exemple frappant de moralité que l'Angleterre donne à d'autres peuples. Nulle part aussi les mœurs ne sont plus sévères et plus patriarcales. L'excédant des naissances sur les décès pendant les neuf premiers mois de cette année s'élève à 170,411.

Un missionnaire savoisien qui a visité, il y a peu de temps, l'île de Jersey, nous communique quelques renseignements sur l'état religieux de cette île. La population est d'environ 50,000 âmes. On y compte 5 à 6,000 catholiques français ou irlandais. Les autres sont protestants, mais divisés en douze sectes, dont chacune a un ministre et une église à Saint-Hellier. Il y a dans cette ville deux églises catholiques, l'une pour les Français, l'autre pour les Irlandais et les Anglais, et un prêtre seulement dans chacune. Dans toutes les églises catholiques ou protestantes on fait tous les dimanches de très-bonne musique. Ainsi, quand on dit que les Anglais ne sont pas musiciens, il faut faire une exception pour les Jerseyens.

BRUNSWICK. — Duché en Allemagne.

NOTICE STATISTIQUE.

Superficie et population.

Cercles.	Milles c. géogr.	Habit. au 5 déc. Aug. en 1861		0/0 par m. c.
		1858	1861	
Brunswick	9,85	70,679	72,995	3,27 7,414
Wolfenbittel	13 90	53,022	54,573	2,92 3,926
Helmstaedt	14 27	46,487	48,160	3,59 3,573

Gandersheim	9,99	41,626	42,965	3,21 4,304
Holzminden	10,49	39,032	40,106	2,75 3,823
Blankenbourg	8,66	22,548	22,898	1,55 2,639

Total 67,16 273,394 281,697 3,03 4,194

En commun avec le

Hanovre

675

692

—

274,069 282,389 —

Possessions médiates : Dans la Silésie prussienne, 1° dans le gouvernement de Breslau, la principauté d'Oels avec la seigneurie de Medzibor (37,25 m. c. géogr., 8 villes, 1 bourg, 324 villages, etc.), et la terre de Plomnitz dans le comté de Glatz, cercle de Habelschwerdt; 2° dans le district d'Oppeln, cercle de Lublinitz, la seigneurie de Gutentag.

En 1858 les habitants se divisaient selon le culte comme suit : *Luthériens* : 268,663; *Réformés* : 1,107; *Catholiques* : 2,458; *Dissidents* : 88; *Israélites* : 1,078.

STATISTIQUE DES RACES.

	Race gauloise (Celtique.)	Race allemande.	
Bretons	700,000	Anglo-Saxons	mélangés
Ecosais	980,010	Danois	
Irlandais	7,500,000	Norwégiens	
Juifs	15,000	Normands	

La race celtique s'est conservée en grande partie dans le sein de l'Eglise catholique, tandis que la race allemande se joignit de différentes manières à la réformation.

BULGARIE. — On écrivait de Constantinople, 2 janvier 1861 :

« L'entrée des Bulgares dans l'Eglise romaine est un fait accompli. Cet acte important a eu lieu dimanche matin, avec une grande solennité, à l'église du Saint-Esprit.

« Dans ma dernière lettre, je vous ai dit un mot des motifs qui poussaient les Bulgares à hâter leur séparation de l'Eglise grecque. Voici ce qui a déterminé leur soudaine résolution :

« Vendredi dernier, Ali-Pacha avait donné ordre aux notables bulgares établis à Constantinople d'aller reconnaître, au nom de toute la population de la même race, l'autorité du patriarche grec. Ces notables, ou *tchorbadjis*, comme on les appelle, se sont trouvés fort embarrassés. Pour montrer de la déférence envers la Porte, et en même temps pour ne pas choquer le sentiment populaire qui est hostile au patriarche, ils ont dit à leurs compatriotes : *Nous irons chez le patriarche pour ne pas désobéir à la Porte ; mais nous ne le reconnatrons pas. Notre démarche n'aura que la valeur d'une visite de politesse.*

« Ce raisonnement n'a pas été goûté. Le peuple, qui, dans tous les pays du monde, aime les situations nettes, a eu peur de quelque intrigue; il s'est groupé autour de chefs du mouvement et a manifesté ses

craintes. Ces chefs ont alors tout préparé pour consommer l'union.

« Dimanche matin, avant la grand'Messe, deux archimandrites bulgares, trois prêtres et une vingtaine d'*esnafs* ou chefs de corporations, munis de deux mille signatures, et suivis des principaux membres de chaque corporation, sont arrivés à l'archevêché latin, au nombre d'environ deux cents. Ils ont été reçus par l'archevêque, Mgr Brunoni, et par Mgr Hassun, archevêque primat des Arméniens catholiques.

« Mgr Brunoni leur a demandé ce qu'ils voulaient. Un des chefs, nommé Manoli Ivanoff, qui avait été choisi pour porter la parole, a répondu qu'ils étaient venus pour demander l'union avec l'Eglise romaine. Sur quoi Mgr Brunoni a répliqué : Croyez-vous au dogme de l'Eglise romaine, la seule vraie ? — Nous croyons au dogme, mais nous voulons conserver notre liturgie. — Etes-vous prêts à signer un tel acte de foi ? — Nous sommes prêts, et nous vous prions, Monseigneur, de vouloir bien présenter notre demande au Saint-Père. Là-dessus, les Bulgares ont signé, leur clergé en tête.

« Après la signature, l'archimandrite Macarios a prononcé, en langue bulgare, un discours plein de chaleur. Citant l'histoire, il a rappelé qu'autrefois les Bulgares étaient catholiques, et qu'ils remplissaient un devoir sacré en adoptant leur ancienne croyance. Mais en changeant d'Eglise, a-t-il ajouté, il ne faut pas oublier que nous restons les fidèles sujets du sultan, et que nous devons aimer un souverain qui nous accorde la liberté de conscience. A ces paroles, les Bulgares ont répondu par le cri de : *Vive Abd-ul-Medjid!*

« Ensuite, on est descendu dans l'église ; Mgr Hassun, en habits pontificaux, a fait prêter serment sur l'Evangile aux nouveaux convertis, puis il a célébré la Messe. Après la Messe, les néo-catholiques ont baisé la main à Monseigneur, et les prêtres bulgares ont embrassé avec effusion les prêtres romains.

« Quand la cérémonie religieuse a été achevée, les chefs bulgares ont remis à Mgr Brunoni l'acte d'union pour qu'il le transmitt à Rome, puis ils se sont retirés.

« La province attend avec impatience la nouvelle de l'union. Quand cette nouvelle sera connue, presque toute la Bulgarie embrassera la foi catholique. »

MISSIONS DE LA BULGARIE.

Lettre de Mgr Brunoni, vicaire apostolique de Constantinople, et de M. l'abbé Boré, préfet apostolique, aux conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Constantinople, le 2 janvier 1861.

« Messieurs,

« Grâce soit rendue à Dieu, l'Auteur de tout bien, le souverain Maître des pensées et des volontés des hommes, et qui sait

atteindre la fin miséricordieuse de ses desseins avec force et suavité ! Un événement préparé et attendu depuis plusieurs années vient de s'accomplir. La nation bulgare, gagnée autrefois à l'Eglise par la charité des Souverains-Pontifes, a fait, ces jours-ci, le premier pas décisif dans son retour à l'unité.

« Puissante et heureuse sous ses chefs qui s'élevèrent au rang suprême d'empereur, après avoir reçu leur investiture de Rome, elle fut arrêtée tout à coup dans ce magnifique développement social par le schisme de Photius. Les Bulgares, surpris dans leur simplicité native par l'astuce grecque, eurent à peine échangé le gouvernement paternel et divin de l'Eglise romaine avec la domination superbe et simoniaque de l'Eglise byzantine, qu'ils perdirent avec l'intégrité de la foi, leur indépendance religieuse et politique. Leur propre patriarcat, institué par le successeur de saint Pierre, fut bientôt confisqué par le patriarche photien, qui étendit alors sur toute l'Eglise bulgare le système d'asservissement le plus habilement conçu, et le plus persévèrement continué pendant plus de neuf siècles. Ainsi peu à peu l'épiscopat et les autres dignités ecclésiastiques furent retirés au clergé bulgare, qui ne conserva plus dans ses rangs que les simples membres du clergé, appelé improprement *inférieur* par nos soi-disant théologiens laïques.

« Alors il s'opéra une autre révolution non moins curieuse et non moins digne de pitié : les documents nationaux et historiques furent partout détruits, afin que l'état présent ne rappelât aucunement le passé, et la langue grecque fut universellement substituée à la langue nationale, rejetée et dédaignée comme barbare. De la sorte, le rite byzantin remplaça le rite appelé cyrillique, du nom de saint Cyrille qui fut, avec saint Méthode, l'apôtre de la Bulgarie, et l'auteur de sa liturgie et de son alphabet. Il arrivait donc que le peuple avait des pasteurs dont il ne comprenait pas la langue, et qui ne pouvaient, par conséquent, l'instruire, supposé qu'ils en eussent la capacité et le zèle.

« Ces prélats, ennuyés bientôt de résider au milieu d'un troupeau qu'ils ne songeaient qu'à exploiter préférèrent l'oisiveté fastueuse de Phanar à Constantinople, et ils ne firent plus de visites diocésaines qu'à certaines époques déterminées, où ils se présentaient avec un cortège de pacha, pour prélever les redevances de leurs malheureux administrés.

« On a comparé avec justesse ces tournées pastorales à des *razzias* militaires, tant elles étaient oppressives et inhumaines pour le pauvre bulgare. D'un autre côté, la répugnance nationale pour ce haut clergé éloignait les enfants du peuple des écoles, où on les forçait d'apprendre le grec sous des *dhidascali* ou maîtres, qui n'étaient eux-mêmes que des espèces d'espions et d'agents du clergé byzantin. Qu'on juge de l'ef-

froyable ignorance qui, accrue et favorisée encore pendant tant de siècles par le despotisme musulman, s'étendit sur toute la nation bulgare. Sa droiture et sa simplicité naturelle purent seulement la préserver d'une dissolution totale, au milieu de la dé-moralisation qui devait nécessairement suivre ce système corrompé. Un reste de foi chrétienne, que Dieu appréciait dans sa justice, la sauva de l'apostasie musulmane qui se présentait pourtant à elle avec tous les appâts des faveurs temporelles. Une autre cause du salut de la nationalité bulgare a été la conservation de sa langue, toujours maintenue dans la famille, principalement par les femmes, tandis que les hommes étaient plus ou moins obligés de se servir au dehors du grec ou du turc. C'est l'amour de cette dernière propriété nationale qui a préparé le mouvement catholique que nous signalons aujourd'hui.

« La liberté de l'instruction permise aux *rayas* ou sujets non musulmans, depuis une vingtaine d'années, a provoqué l'institution d'écoles nouvelles, où la langue bulgare, se trouvant en présence de la langue grecque, lui a livré une guerre à outrance, et a fini par la mettre, sinon à la porte, du moins de côté, avec le secours du sentiment national. — Une fois l'étude du bulgare rétablie, on s'est mieux aperçu du despotisme exercé par le clergé proprement grec dans la liturgie, et l'on a pensé à rétablir les rites de l'ancienne Eglise bulgare. Et comme l'épiscopat byzantin redoublait d'efforts pour retenir sous son joug cette nation qu'il sentait lui échapper, les Bulgares ont cherché alors un auxiliaire qui pût les aider dans l'œuvre de cet affranchissement trop au-dessus de leurs seules forces. La Russie s'est d'abord présentée naturellement à eux avec sa conformité de foi, de langue, et avec les séductions de son puissant patronage. C'est ici que le doigt de Dieu s'est véritablement montré, d'abord en détruisant le prestige politique de la Russie par les humiliations de la dernière guerre d'Orient. Les regards se reportèrent alors plutôt à l'occident qu'au nord. Puis, certains germes, déposés ça et là dans la nation par l'étude de la langue française, ont fourni l'occasion aux esprits plus avancés d'étudier l'histoire, de comprendre la cause de leurs malheurs sociaux, et de pressentir que le remède est seulement trouvable dans l'Eglise régie par le chef des nations que Dieu a faites *guérissables*. Cette pensée, mûrie, expliquée et divulguée par la presse, dont le principal organe est un journal périodique nommé *la Bulgarie*, a encouragé le mouvement national, et décidé le grand acte qui s'est accompli dimanche dernier, 30 décembre 1860.

« Ce jour, que la feuille bulgare a déjà déclaré devoir être la *première fête future de la nation*, deux archimandrites, accompagnés de trois autres prêtres et d'une cin-

quantaine de délégués de la nation, sont venus à l'église de l'archevêque latin et délégué du Saint-Siège; et là, en présence d'une assemblée imposante, présidée par Mgr Brunoni, et dans laquelle se trouvaient Mgr Hassoun, primat de la nation arménienne catholique, et beaucoup de religieux missionnaires et d'autres membres du clergé latin, ils ont prêté, de la manière la plus touchante, en leur nom propre et au nom de tous ceux qu'ils représentaient, le serment de fidélité au Saint-Siège de Rome, déclarant en outre ne point admettre d'autre foi et d'autre doctrine que la sienne. Ainsi le commencement de la nouvelle Eglise bulgare est constitué. Ceux qui en font partie prennent le nom choisi par eux d'*Uniates*, titre des catholiques slaves de la Pologne et de la Russie. Mais, pour achever l'édifice, nous avons besoin, messieurs, de votre énergique et pressant concours. Les forces de la petite communauté catholique de Constantinople ne pourraient suffire pour aider ces nouveaux frères, tous pauvres et manquant, pour la célébration de leur rite national, de l'église, des ornements, et autres objets religieux qu'ils ont dû abandonner aux Grecs.

« Déjà, près des missionnaires français, un local convenable a été retenu, et l'on s'occupe de son installation, pour que, dimanche prochain, 6 janvier, et fête de Noël pour les Bulgares, la Messe y soit célébrée solennellement par les prêtres convertis. Le patriarche grec et l'ambassade russe emploient les immenses ressources mises à leur disposition pour les ramener au schisme; et si nous ne pouvons assurer au moins l'existence et l'entretien de cette Eglise naissante, nous craignons de voir les riches espérances de cette moisson s'évanouir.

« C'est par ordre de Mgr Brunoni, délégué apostolique, que je vous écris ce rapport succinct dont vous voudrez bien excuser l'exposé hâté et incomplet, le départ du paquebot nous ayant à peine laissé le temps de l'esquisser.

« Veuillez agréer, messieurs, avec la bénédiction pastorale de Monseigneur, l'expression de nos sentiments respectueux.

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé : E. BOKÉ, *Préfet apostolique de la Mission.*

Signé : † P. BRUNONI, *Arch. de Jaras. Vic. apost. de Constantinople.* »

Acte de réunion des Bulgares.

Aujourd'hui dimanche 20 décembre 1860 (1), nous soussignés Bulgares, sujets fidèles de notre auguste souverain S. M. I. le sultan, réunis en conseil national dans notre église à Constantinople, sous la présidence de notre clergé national, munis de pleins pouvoirs de

(1) La différence des dates tient à la différence des calendriers.

la part d'une partie de la nation, déclarons de la manière la plus solennelle nous être unis, conformément à notre acte de profession de foi, librement et spontanément à l'Eglise catholique, apostolique romaine, et avoir, par conséquent, reconnu le Souverain-Pontife pour notre chef spirituel, auquel nous prétions une pleine soumission, et nous nous adressons à Mgr Hassoun, archevêque-primat arménien catholique à Constantinople, pour solliciter une intervention provisoire auprès du Saint-Siège pour tout ce qui concerne nos intérêts spirituels, et auprès de la Sublime-Porte pour l'expédition de nos affaires religieuses et civiles.

« En foi de quoi, etc., etc. »

Constantinople, le 20 décembre 1860.

(Suivent les signatures du clergé et des chefs des Bulgares réunis.)

Lettre des Bulgares à Mgr Hassoun.

Excellence,

« L'Eglise romaine a eu de tout temps une sollicitude paternelle pour les chrétiens d'Orient et pour la conservation de leurs cérémonies religieuses, de leurs coutumes et autres institutions adoptées de temps immémorial et conservées jusqu'à nos jours. A cet effet, nous avons l'assurance qu'en faisant l'union avec la sainte Eglise romaine, conformément aux décisions du concile œcuménique de Florence, notre liturgie, nos rites, nos cérémonies et nos coutumes religieuses, instituées par les saints Pères et conservées religieusement, ne seront nullement modifiées, mais bien au contraire, elles seront respectées ainsi que notre hiérarchie nationale et notre clergé national, qui seuls nous administreront. De cette manière, tous nos compatriotes seront à l'abri des mauvaises suggestions qu'on ne cesse de faire en cette occasion. Nous demandons votre sainte bénédiction, et nous sommes vos enfants spirituels. »

Constantinople, le 23 décembre 1860.

Adresse au Souverain-Pontife.

« Très-Saint-Père,

« Nous soussignés, clergé et laïques de la nation bulgare, au nom de nos confrères, nous déclarons reconnaître Votre Sainteté pour chef de toute l'Eglise catholique, successeur de saint Pierre et vicaire de Jésus-Christ, et nous déclarons que nous confessons toutes les vérités que la sainte Eglise romaine enseigne, conformément à l'acte de profession de foi que nous avons présenté, en présence de Leurs Grandeurs Mgr Brunoni, vicaire apostolique, et Mgr Hassoun, primat arménien. Nous prions Votre Sainteté de daigner conserver nos rites et nos coutumes ecclésiastiques, d'après les décisions des saints conciles œcuméniques, et surtout celui de Florence..... »

Le 18 décembre 1860.

(Suivent les signatures.)

Situation religieuse des Bulgares.

« La nation turque, dite osmanli ou ottomane, a enveloppé et réduit dans ses conquêtes sur les trois continents de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, une trentaine de nations de races encore très-distinctes. Toutes ont successivement cédé ou plié sous la pression du vainqueur, mais sans se laisser absorber ou assimiler par lui. Bien plus, en chacune de ces races, l'esprit de nationalité paraît en ce moment renaître avec une nouvelle vitalité, à mesure que l'instruction dissipe l'épaisse ignorance des siècles passés, et réveille les souvenirs, presque effacés, de la gloire et de l'indépendance primitives.

« Ce travail social est plus énergique et plus frappant dans la Turquie d'Europe; d'abord chez les Grecs, puis chez les Slaves de la Serbie, et, en dernier lieu, parmi les Roumains ou Moldo-Valaques. La race bulgare commence aussi à entrer dans ce mouvement. Le royaume qu'elle fonda dans la Macsie, vers l'an 679, et qui se maintint sous trois formes politiques diverses pendant près de sept siècles, prouve suffisamment sa force originaire d'organisation et de résistance. L'erreur du schisme byzantin ou photien, en pénétrant cette société peu après sa conversion au christianisme, en comprima malheureusement le premier essor, l'isola des grandes nations catholiques de l'Occident, la priva des bienfaits de leur civilisation et de leur secours au jour du danger, et l'entraîna dans la ruine générale des autres peuples chrétiens qui s'étaient séparés de l'unité religieuse.

« Les heureuses qualités des Bulgares, comme la simplicité et la patience, se tournèrent alors contre eux, ne servant plus qu'à les retenir dans les préjugés religieux dont ils ne sont pas entièrement affranchis, et les livrant à l'autorité abusive du clergé de Byzance. Le temps leur ayant manqué pour la formation d'un clergé indigène suffisant et recommandable, ils sont toujours restés à la merci du patriarche, des évêques et des prêtres de l'Eglise de Constantinople, qui les ont privés du même coup du double bénéfice de leur rite propre, dit de Saint-Méthode et de Saint-Cyrille, et de l'enseignement dans les écoles de leur langue nationale.

« Les efforts et les sacrifices de tout genre que fait actuellement la nation, pour former dans son sein un clergé indigène, et pour organiser des écoles, indiquent assez hautement une volonté irrévocable de sortir de l'ornière battue et de suivre une voie nouvelle. Puisse le bon sens naturel de ce peuple le préserver des embûches de toutes sortes qui lui sont tendues pour arrêter ce mouvement généreux! Puisse-t-il mériter la continuation de l'assistance divine, et réaliser prochainement nos plus chères espérances!

« Comme toutes les communions séparées de l'Orient, la nation bulgare conserve dans

son sein un petit noyau de catholiques, qui est à la fois un monument de l'orthodoxie première et une pierre d'attente pour la reconstruction future de l'unité. Ces faibles débris sont dispersés dans deux centres principaux : le premier, aux environs de Philippopolis, où il forme un petit diocèse confié au zèle éclairé de Mgr Canova ; le second, sur les bords du Danube, est soumis à l'administration non moins méritante de Mgr Parsi, évêque latin de la Valachie ; c'est de ce très-moderne troupeau que nous voulons parler en ce moment.

« Nous venons de la Serbie, par la voie rapide et majestueuse du Danube, qui prend d'immenses proportions au détour de Nicopolis et aux abords de Sistow. Cette dernière ville apparaissait pittoresquement étagée sur la rive droite, dont l'escarpement abrupte contraste singulièrement avec les plaines basses de la Valachie, qui se déroulent, à perte de vue, de l'autre côté du fleuve. Les rues irrégulières et silencieuses étaient livrées à des bandes de chiens faibles, peu gracieux pour l'étranger, et chargés là, comme dans les autres villes turques, du service important de la voirie. Sans eux la voie publique ne serait jamais purgée des immondices qui y sont accumulées librement et sans scrupule : la civilisation musulmane agissant tout au rebours de la nôtre, sur ce point comme en beaucoup d'autres. Ainsi elle ne consulte que le bien privé et intérieur de la famille, maintenue, du moins par elle, libre, inaccessible et inviolable ; tandis qu'au dehors l'intérêt de la communauté est généralement négligé, ou même n'existe pas. En vain, par exemple, chercherait-on un lieu de promenade ou de réunion. Les routes sont encore à créer, et la sécurité y manque. Les ponts et les hôtelleries, qu'éleva jadis quelque pacha puissant, tombent en ruines faute d'entretien. Les premiers essais du système administratif, appliqué à Constantinople ces dernières années, n'en ont pas encore dépassé l'enceinte ; plus on s'éloigne du centre, et plus la province prend un aspect triste et désolé.

« Ma première visite, un peu intéressée, il est vrai, fut pour le gouverneur ou mudir, dont les fonctions et la dignité correspondent à celles de nos sous-préfets. Je trouvai en lui un homme de Constantinople, et je m'y attendais, la centralisation étant encore poussée plus loin ici que chez nous, dans le système administratif. L'homme de Constantinople se distingue ordinairement par un langage plus correct et sans accent, par des manières plus polies et par une mise plus européenne ; il s'attribue une telle supériorité sur les gens de la province, qu'il les regarde à peu près comme des demi-barbares qu'il doit civiliser. Malheureusement son action civilisatrice se borne trop souvent à extirper d'eux la plus grande somme possible d'argent, et, comme il n'est là que de passage, en butte aux coups de cent compétiteurs, il n'a le temps ni de con-

naître les vrais intérêts de la localité, ni de les prendre à cœur : aussi s'applique-t-il seulement à les exploiter.

« Mehemed-Effendi (c'était le nom du mudir) me reçut avec assez d'affabilité d'abord, dans son quonay ou hôtel, qui était une maison de bois fort délabrée et peu digne d'être la résidence du représentant de l'autorité suprême. Les occupations de la journée avaient été sans doute multipliées et pénibles, car il paraissait fatigué et préoccupé, tellement que plusieurs questions intéressantes sur sa cité n'obtinrent qu'une réponse évasive ou un hilmen (je ne sais pas) décourageant pour moi et peu honorable pour sa capacité administrative. Je la jugeai mieux encore lorsque je le priai de donner ses ordres pour me procurer les deux chevaux dont j'avais besoin le lendemain. *Mais, se récria-t-il, les chevaux sont rares ici et difficiles à trouver. — Tant pis, seigneur mudir, repris-je ; mais ce n'est pas une corvée que je réclame, et les montures seront payées d'après le tarif de la poste, qui n'existe pas encore en ce pays, à ce qu'il paraît.* Comme, à chacune de mes raisons, les objections se multipliaient de son côté, je compris qu'il ne voulait pas troubler son *kef* ou *fare niente*, et je le quittai donc en le plaignant d'avoir un pays d'une administration en effet si difficile, que, dans mes excursions assez nombreuses, je n'en avais point encore heureusement rencontré d'aussi dépourvu de l'espèce chevaline.

« Alors je m'adressai tout simplement au brave Bulgare à qui j'avais été recommandé et dont j'étais l'hôte. Il eut bientôt trouvé les deux montures, et, le lendemain, j'étais avec l'aube sur la route de Belen, village catholique le plus rapproché ; la distance est de quatre heures environ à travers les vastes prairies que le fleuve inonde pendant l'hiver et au printemps. Nous étions alors à la fin de septembre, et de nombreux troupeaux de vaches et de porcs erraient dans ces pâturages que couvrait une brume épaisse. C'est ce qui rend, dans cette saison, la navigation du Danube quelquefois si lente et très-périlleuse. Aucune route n'était tracée sur le gazon, et, perdu dans les ténèbres du brouillard, il fallait tenir avec soin la direction du nord-ouest pour ne pas s'égarer. Par intervalles, le vent chassait le nuage ; mais bientôt il se reformait plus dense et plus humide, et le ciel ne s'éclaircit complètement que vers les neuf heures. Déjà l'œil découvrait dans le lointain, au milieu d'un bouquet de saules, les humbles maisons du village. Les saluts gracieux des paysans allant à leurs travaux, et le respect qu'ils témoignaient à notre habit ecclésiastique, faisaient aisément distinguer les catholiques des autres Bulgares non unis et des musulmans.

« Le village se compose de deux cent cinquante maisons à peu près, dont trente sont et restent schismatiques avec une obstination qui n'est que le châtimement d'une longue résistance à la grâce. Chaque maison

est entourée d'une haie qui l'isole et la défend, et elle a pour gardiens les énormes chiens qui accompagnent le troupeau. Le Danube coule à quelques toises de là, et la rive est tellement plate que, au moindre débordement, il cerne le village et envahit des habitations. Rien de plus simple que leur intérieur composé de deux chambres, l'une où se retire la famille, et l'autre qui sert à la réception des étrangers; tout l'aménagement consiste en une natte de jonc, couverte d'un tapis grossier chez les plus aisés, et sur laquelle tout à tour ils travaillent, mangent, prient et se couchent. Le vêtement commun et uniforme des hommes et des femmes, dans cette saison, est formé d'une toile blanche qui leur donne un air de simplicité et de propreté. Pendant l'hiver, qui est long et rude, ils se contentent d'y ajouter la fourrure qu'ils tirent de la peau des brebis.

« Quelques enfants de l'école, accourus tout joyeux à ma rencontre, m'introduisaient dans le presbytère où se trouvent les vénérables Pères administrateurs et protecteurs du village : ce sont des religieux de la congrégation dite des Passionnistes, établie à Rome dans le dernier siècle, avec tant de fruits et de bénédictions, et glorieusement employée aussi au dehors à la défense et à la propagation de la foi. Je me rappelai alors que, étant encore dans le monde, j'avais visité leur maison-mère, voisine du Coiséc, et que j'y avais respiré comme la bonne odeur de toutes les vertus chrétiennes. Ses pieux enfants renouvelaient à leur insu cette première impression, par la vie pauvre et dévouée qu'ils mènent dans cette partie obscure et presque perdue du champ de l'Église. Si le vrai lot du missionnaire est d'évangéliser les pauvres, assurément ils l'ont trouvé, car tout le troupeau est composé, sans exception, de ce qu'il y a de plus simple et de moins fortuné dans la classe des laboureurs et des pasteurs.

« Le R. P. Eugène, qui partage avec un autre confrère la sollicitude spirituelle de ce petit troupeau, me fit les honneurs de son humble demeure avec une cordialité expansive. Douce puissance de l'unité du ministère apostolique! le missionnaire qui en découvre un autre dans ces solitudes de l'infidélité et du schisme, a beau appartenir à une autre corporation, et être d'une nation différente, il sent qu'il presse sur son cœur un véritable frère, et, dans les intimes épanchements où sont communiqués les joies et les peines réciproques, ainsi que les craintes et les désirs, il s'établit entre eux comme une sainte solidarité d'œuvres et d'intérêts. Ainsi je fus bientôt mis au courant de la situation religieuse, morale et politique de la paroisse.

« Le matin, bien avant les premières lueurs de l'aube, je voyais toute la population gagner l'église attenante au presbytère, y faire en commun la prière avec la méditation, puis ouïr la sainte Messe, et de là, comme remplis d'une force nouvelle, cou-

rir aux rudes travaux de la journée. Le soir, je les retrouvais au pied des mêmes autels, récitant le chapelet, écoutant ensuite l'instruction quotidienne qui leur est invariablement faite, et d'autres prières vocales qui sont la préparation au repos bien mérité de la nuit. Là, point d'esprits-forts ni raisonneurs, pas de prétentions à une fatale indépendance, mais une déférence prompte aux avertissements du pasteur et une union touchante des familles. Je me croyais transporté par enchantement aux siècles de la primitive Église, ou par-delà les mers, dans quelque ancienne réduction du Paraguay. Belen est véritablement une oasis florissante dans le vaste désert de l'ignorance et de la superstition. Je voudrais que celui qui n'a pas encore compris ni saisi la supériorité du catholicisme sur les communions séparées, vint comparer l'état de ce village avec celui des autres, chrétiens aussi, qui l'entourent, et qu'il dressât ainsi la statistique comparée de leur bonheur et de leur moralité. Le résultat de ses appréciations déconcerterait grandement les théories des économistes, qui ne mesurent les progrès d'une société qu'au développement de son luxe et de son industrie.

« Mais voilà que tout ce bonheur a été troublé par un événement qui plonge toute la communauté dans l'affliction : l'église, modeste édifice en terre, comme toutes les habitations du village, a été renversée par une de ces inondations extraordinaires dont nous avons parlé. Le P. Eugène, pour prévenir le retour de ce malheur, a proposé de rebâtir la maison de Dieu en pierres. Toute la communauté a accueilli le projet avec des transports de joie, et les hommes, les femmes et les enfants ont couru à l'environ à ce travail, en allant au loin chercher les matériaux nécessaires à la construction; mais tous sont pauvres, et les premiers frais ont promptement absorbé toutes les ressources. Le P. Eugène comptait avec raison sur la libéralité du gouvernement autrichien, qui protège directement cette mission. Mais la guerre, qui venait d'éclater en Italie, les a privés de ce secours, et pourtant la communauté n'a plus de lieu de réunion : elle est contrainte d'assister en plein air au saint Sacrifice, et de s'exposer ainsi à toutes les intempéries des saisons. On comprend quelle dure privation lui impose l'interruption forcée des pieux exercices du soir et du matin. Aussi, en désespoir de cause, le P. Eugène a-t-il été dernièrement envoyé à Constantinople pour y solliciter la charité des catholiques. Comme les circonstances actuelles ne sont pas favorables au commerce, ressource commune et à peu près unique des fidèles de cette capitale, et que, d'ailleurs, de toutes les parties de l'empire, on vient les presser de concourir à des œuvres semblables, l'attente du P. Eugène a été cruellement déçue, et il nous a vivement touché par le récit de ses embarras et de ses obligations onéreuses déjà contractées. C'est alors que, dans le désir

de l'aider, nous avons eu comme l'inspiration de nous adresser aux Conseils de Lyon et de Paris, et de leur présenter cette sorte de requête, aussi véridique et pressante que désintéressée de notre part. Il nous a semblé que la charité universelle et infatigable de la pieuse Association serait émue par le spectacle de toute cette population, indéfiniment privée du seul bien qu'elle prise et qu'elle goûte, à savoir, de prier et de servir Dieu publiquement; à cette douleur se joint celle d'entendre les sarcasmes insultants des hérétiques et des musulmans qui, à la vue des fondements à peine sortis de terre, reprochent aux catholiques d'avoir commencé un édifice sans pouvoir l'achever. Puissent donc les deux Conseils de France cimenter de nouveau, pour ainsi dire, l'heureuse paix conclue avec l'Autriche, en accordant à l'une de ces missions le secours que les nécessités de la guerre en ont momentanément détourné! Si notre voix est entendue, il nous sera particulièrement doux aussi d'avoir pu témoigner aux RR. PP. Passionnistes le dévouement d'une amitié solide et reconnaissante.

« Trois autres villages, Lajeni, Trentsovitza et Orèche, qui comptent chacun de cinq à sept cents âmes, composent avec Belen toute la petite catholicité de ce pays danubien. Mais comment ces deux mille âmes ont-elles échappé seules au fléau du schisme photien? Telle est la première question que j'adressai, avec une curiosité d'autant plus vive d'en avoir la réponse, que la foi catholique est toujours repoussée par le fanatisme ignorant des villages circonvoisins, bien qu'ils aient une communauté d'origine et de langage. *O altitudo!* ô secrets impénétrables de Dieu, qui choisit les siens et sait les préserver de la contagion de l'erreur! Lorsque le sultan Bajazet ou Baieczid I^{er} gagna sur le roi de Hongrie, Sigismond, la célèbre bataille de Nicopolis, il paya chèrement cette victoire, disputée par la fleur de la noblesse française qui suivait Philippe d'Artois et Jean, dit Sans-Peur, duc de Bourgogne. La politique musulmane devait naturellement se délier du catholicisme, qui était toujours pour les Turcs la *religion des Francs* ou des Français. Les missionnaires et prêtres latins furent donc chassés de tous les villages qui étaient catholiques. Le schisme grec profita de l'occasion pour s'y introduire et s'y implanter; la persécution dura plus de soixante années, et les quatre villages mentionnés eurent seuls le courage de la persévérance.

« Les schismatiques savent assurément que ces gens sont catholiques; mais l'ennemi du bien, toujours fécond en inventions pour le mal, leur a fait donner là, comme du côté de Philippopolis, le surnom de Pauliciens, et on affecte de ne les connaître que sous cette denomination absurde. Quel rapport pourtant y a-t-il entre eux et la secte d'origine manichéenne qui infesta la société du x^e et du xi^e siècle de ses principes sub-

versifs et immoraux? Nous voyons, par exemple, que ces premiers socialistes, secondés par le calife musulman, avaient fondé dans le mont Argée, en Cappadoce, une sorte de cité-phalanstère, nommée Téphrique (ou distinction), et refuge de tous les hommes perdus de l'empire. Bien que l'impératrice Théodora en eût fait exterminer plus de cent mille, ils continuèrent longtemps de troubler et de ravager les provinces de l'Asie, et dans celles d'Europe, la Bulgarie fut surtout avec la Bosnie le théâtre de leurs excès.

« Quelques-uns veulent rapporter l'étymologie de ce nom à un certain évêque Paul, qui, venu environ soixante ans après le sultan Bajazet, aurait été le conservateur ou le restaurateur de la foi de ces villages. Mais alors, comment expliquer l'extension de cette appellation au diocèse différent et très-éloigné de Philippopolis? Le schisme est plus malicieux, et il a perfidement enveloppé les vrais orthodoxes dans un sobriquet que la secte tenace et odieuse des Manichéens avait avec raison rendu exécration.

« J'avais appris avec joie que S. G. Mgr Parsi, évêque de Valachie, résidant à Bucharest, était venu visiter cette portion bulgare de son diocèse, et qu'il se trouvait à Trentsovitza pour la bénédiction de la nouvelle église. Désireux de le revoir et de lui présenter mes hommages, je parlai le lendemain vers midi escorté d'un guide, bulgare catholique, et monté comme moi sur un petit cheval assez alerte. Le ciel était sans nuages, et le soleil, vif encore, inondait la plaine et les montagnes de cette douce lumière réservée aux belles journées d'automne. D'abord nous foulions le frais tapis d'une prairie immense, que bordaient çà et là des vignes d'où partaient les saluts joyeux et les souhaits des vendangeurs pour un voyage propice. Je compris mieux la charité de ce souhait lorsque nous entrâmes dans une gorge solitaire et que, éloignés de toute habitation, nous chevauchâmes par monts et par vaux, sans rencontrer presque âme vivante, pendant les sept lieues que nous fîmes tout d'une haleine; de temps à autre apparaissaient seulement quelques vestiges de culture et, dans le lointain, deux ou trois villages et des troupeaux errants sans pasteur. Partout la nature semblait être dans le deuil et la terreur. C'est qu'en effet la sécurité ne règne pas dans ces campagnes, et, dès notre arrivée à Sisto-v, nous avions entendu le récit des brigandages d'un certain Djelil-Agha, chef avoué et recéleur impuni d'une bande de voleurs depuis douze années. Trois semaines auparavant, il était entré à Slonire, village voisin de Ternova, et, comme le chrétien maître de la maison s'était enfui, sans pouvoir payer les quatre cents francs de la rançon exigée, le musulman avait tué sa belle-fille; on le soupçonne fort d'être l'auteur du massacre nocturne d'une famille de quatre personnes, du village

de Lajeni. Deux mois s'étaient écoulés et la police paraissait accepter le fait accompli. Je dois ajouter à son honneur que, depuis, un de ses affidés, Tomir-Sylon, devenu la terreur du pays par ses atrocités, a été arrêté et exécuté, réparation qu'a suivie plus tard le supplice de ce même Djelil-Agha, qui venait en armes se promener à Sistov, comme pour insulter le gouverneur et ses agents.

« Il est à remarquer que ces brigands de profession sont en général musulmans, et qu'ils trouvent encore trop souvent une indigne connivence dans la pusillanimité ou la vénalité des dépositaires de l'autorité, leurs coreligionnaires; comme les zapties ou les gendarmes sont musulmans aussi, les malfaiteurs ont beau jeu tant qu'ils ne choisissent leurs victimes que parmi les Chrétiens. On me cita à ce propos le mudir ou sous-préfet de la petite ville de Gabro, dans le district de Ternova, comme l'assassin notoire de plusieurs chrétiens; un commissaire impérial, Nestib-Effendi, avait enfin osé dernièrement l'arrêter et le conduire à Constantinople.

« Mais, nous demandera-t-on, n'y a-t-il pas de juges et de tribunaux en Turquie pour connaître de ces méfaits? Si, assurément, et la volonté bien connue de Sa Majesté le sultan et de ses ministres est que justice soit rendue à chacun, quelles que soient sa race et sa religion. Seulement le gouvernement central manque au dehors, surtout en certaines provinces éloignées, d'agents dignes et capables d'exécuter ses ordres. C'est à l'action civilisatrice de l'Occident de suppléer à la sienne et de lui prêter main-forte dans les réformes qui n'ont pu être encore exécutées. C'est ainsi que les grandes puissances chrétiennes, tout en fortifiant le pouvoir ottoman, amélioreront le sort des Chrétiens, les placeront dans l'Etat au rang qui leur est dû et compléteront les bénéfices de la guerre d'Orient. Quel dommage que le *hatti-humaïoun* ou rescrit impérial, octroyé par S. M. le sultan en 1836, comme le programme de la société nouvelle et régénérée, reste toujours à l'état de lettre morte et n'ait encore excité parmi les raïas que des espérances ou des regrets! Le témoignage des Chrétiens devait être admis à l'égal de celui des musulmans devant les tribunaux; la promesse est formelle, mais elle n'est pas exécutée. Le commerce des esclaves, aboli par un acte impérial, non moins solennel et expressif que le *hatti-humaïoun*, se continue, comme auparavant à peu près, avec l'Egypte et la Circassie; seulement on y met quelques précautions et fictions légales. Pour que le gouvernement puisse et ose réaliser franchement ses bonnes intentions, il a besoin d'être soutenu par les puissances amies: de la sorte il vaincra les dernières résistances du fanatisme. Que l'Occident accomplisse donc l'œuvre commencée de sa croisade pacifique!

« Au milieu de ces réflexions, j'approchais

de Trentsovitza, situé à l'extrémité d'une vallée que traverse l'Alouta, dont les eaux, souvent débordées, forment çà et là des marais peuplés d'oiseaux aquatiques. Les dernières lueurs du jour suffirent pour nous guider dans ce passage difficile, et nous arrivâmes heureusement à la porte du presbytère; les chants et les prières qui s'élevaient de l'église, tout récemment bâtie avec les secours de votre pieuse Association, messieurs, et encore parée des ornements de la fête de sa dédicace, m'avertirent que j'y trouverais S. G. Mgr Parsi et ses dignes confrères les missionnaires. En effet, les RR. PP. Passionnistes sont partout fidèles à l'excellente pratique de l'exercice du soir, composé, comme nous l'avons dit, d'une instruction, de la récitation du chapelet, du chant de quelque cantique et de la prière. C'était l'évêque lui-même qui adressait sa paternelle exhortation, dans le dialecte bulgare du pays, à l'assemblée des bons villageois, pressés et agenouillés à ses pieds. Des larmes mouillèrent mes yeux, et je partageai le bonheur apostolique de ces religieux, goûtant loin de l'Italie une paix et un contentement que ne troublent pas du moins les rumeurs menaçantes ni les déplorables excès des passions politiques.

« S. G. Mgr Parsi a l'honneur d'avoir la même patrie ou ville natale que S. S. Pie IX, dont il rappelle d'une manière frappante l'auguste personne par l'âge, la taille et les traits heureux de la physionomie. Il m'accueillit avec sa bonté ordinaire, et presque tout le temps de notre courte entrevue fut employé au récit des besoins nombreux de son vaste diocèse. S. G. habite ordinairement Bucharest, ville principale de la Valachie, laquelle contient un grand nombre de catholiques allemands, italiens, français, russes et plusieurs membres d'autres nations encore dont les rivalités exigent du pasteur qui les conduit autant de prudence que de dévouement, et non moins de savoir que de piété. Le clergé indigène est encore à former, et Mgr Parsi, pour y suppléer, a besoin de recevoir du dehors de saints auxiliaires et d'autres secours, que rend plus opportuns encore la nouvelle organisation des principautés Moldo-Valaques.

« Le lendemain je reprenais la route de Belen, en me rapprochant un peu de Nicopolis, dont les blancs minarets se détachent sur le fond bleu de l'horizon. On rapporte qu'en 1826 des croix lumineuses y brûlèrent au-dessus du croissant qui surmonte, d'ordinaire, le faite pyramidal de cette espèce de clocher ou campanile musulman. Les Chrétiens, témoins de ce signe, en tirèrent d'heureux présages, que les événements n'ont cessé du reste de vérifier par l'ascendant toujours plus sensible du Christianisme sur l'islam.

« Le temps me manquait pour passer par les deux autres villages de Lajeni et d'Orèche, que je savais être dans un état non moins consolant et honorable pour le Catholicisme. Pressé de rentrer à Constantinople,

je continuai ma route sur le Danube par l'express des pyroscaphes autrichiens. Dans ce trajet intéressant, deux points principaux fixèrent mon attention de missionnaire : d'abord Galatz, ville qu'un commerce toujours plus florissant agrandit et développe dans des proportions prodigieuses. Les catholiques ont une église neuve et assez convenable, à la vérité, mais desservie par un seul prêtre ; et comme la paroisse est disséminée sur une vaste étendue, l'enseignement religieux des enfants est en souffrance.

« L'autre ville, d'un accroissement plus extraordinaire encore, est Toulcha, qui, à peine un village il y a une vingtaine d'années, compte aujourd'hui déjà plus de trente mille Chrétiens. Un prêtre bulgare catholique, nommé Georges Karadja, a en quelque sorte formé cette chrétienté nouvelle, au bien de laquelle il s'est dévoué. La pauvreté de son troupeau n'ayant pas encore permis de construire une église, il sollicite, dans ce but, la charité des catholiques de l'Occident. L'aumône qu'il en recevra pour la réalisation de son pieux dessein contribuera, sans aucun doute, à la conversion et au salut de beaucoup d'âmes, que ne satisfait plus la foi des églises livrées par le schisme à un clergé ignorant et simoniacque.

« E. Boré, prêtre de la Mission. »

Le journal qui se publie à Constantinople sous ce titre : *La Bulgarie*, publiait dans son numéro du 1^{er}-13 novembre 1862 l'article et la pièce dont voici la traduction :

Depuis longtemps déjà on nous parle d'un mouvement au profit de l'union dans le diocèse de Tirnovo. Nos compatriotes bien intentionnés, habitant les endroits les plus importants de ce centre de la Bulgarie, ont donné leur adhésion à l'acte suivant, dont nous avons reçu copie, avec prière de la publier.

Que les Bulgares animés de bonnes intentions qui habitent d'autres diocèses écoutent la voix de nos compatriotes du diocèse de Tirnovo, et qu'ils soient persuadés que Sa Sainteté le Pape accédera au désir de tout le peuple bulgare.

Le diocèse de Tirnovo à tous les Bulgares.

« Parmi les restes précieux de notre antiquité, dans nos livres civils et religieux qui échappèrent aux mains persécutrices des Grecs, se présentent des faits qui prouvent d'une manière évidente qu'au commencement l'Eglise bulgare orthodoxe fut en communication et eut pour associée la sainte et apostolique Eglise romaine, qui donna à notre Eglise une constitution et confirma sa hiérarchie canonique et indépendante. Mais les archevêques grecs de Constantinople, guidés par la fierté et par un esprit de domination, out dans des circonstances diverses et par des intrigues différentes, persécuté nos droits ecclésiastiques et réussi enfin à anéantir complètement la substance de notre Eglise nationale, en nous imposant

par la force le clergé grec, qui est si éloigné de toute vertu chrétienne.

« C'est ainsi que le peuple bulgare, soumis et courbé sous le joug des Grecs phanariotes, endure depuis plusieurs années les maux d'une possession injuste et d'une administration ecclésiastique illégale. Qui serait en état de décrire ou de raconter dans tous leurs détails les tristes vérités sur les misères et les offenses que notre peuple a dû souffrir de la part des anciens et implacables ennemis de notre nationalité ? Pendant toute cette période, la justice fut violée par eux, le développement intellectuel fut restreint, notre dignité nationale fut déshonorée par les épithètes les plus injurieuses et les plus offensantes ; notre langue, seul monument de notre existence, fut complètement étouffée ; les personnes les plus dignes de notre clergé furent exilées et condamnées à la prison perpétuelle, nos institutions ont été et sont encore en butte aux calomnies et aux persécutions ; en un mot, le sort du peuple bulgare a été livré à la merci de la toute-puissance des Grecs phanariotes. Jusqu'à présent même, l'Eglise grecque de Constantinople, la *grande Eglise* (titre qu'elle a usurpé), non-seulement ne veut pas renoncer, dans des intérêts mondains, à nous tenir pour toujours sous sa domination spirituelle, et à s'occuper, dans des vues politiques, de confondre les Bulgares et les Grecs en un seul peuple (évidemment grec), mais encore, sous le masque de l'égalité de religion, elle continue et redouble ses persécutions contre notre nationalité.

« Sans le vouloir, nous avons été entraînés dans un abîme de maux et d'injustices d'où nous sortirons enfin, grâce au Dieu de miséricorde qui a éclairé nos bons souverains, et a fait qu'ils nous out accordé le moyen, si ardemment désiré, de laver de notre conscience religieuse la sombre tache faite par les erreurs et par les desseins profanes de cette *grande Eglise*, d'améliorer nos rapports internationaux jusqu'alors violés, d'éloigner de nous l'influence funeste et contagieuse, sous tous les rapports, du clergé grec corrompu, et, par conséquent, de nous délivrer de l'inique et injuste prétention de cette *Eglise grande* par ses crimes. C'est pourquoi :

« Nous, Bulgares du diocèse de Tirnovo, séculiers et laïques, en invoquant la grâce du Saint-Esprit, déclarons solennellement et publiquement que nous déclinons la prétention illégale et anti-canonique de l'archevêque grec de Constantinople envers notre Eglise nationale et orthodoxe.

« En cessant tout rapport et toute liaison avec lui et avec tout le clergé grec, nous retournons, suivant l'exemple de nos ancêtres, dans la légitime et canonique dépendance du siège de saint Pierre, le suprême des apôtres, et renouvelons nos liens avec la sainte Eglise occidentale romaine. De même nous supplions Sa Sainteté, le successeur apostolique, le Pape Pie IX, de nous accepter dans l'unité de cette Eglise universelle de Jésus-Christ, en agréant et approu-

vant les principes et le mode de réunion compris dans les paragraphes suivants :

« I. Nous croyons à la véritable Eglise orientale, telle que nous l'avons adoptée des Pères de l'Eglise et des conciles œcuméniques. En même temps, nous croyons et confessons que les suprêmes Pontifes romains sont les véritables successeurs de saint Pierre, et nous renouvelons notre adhésion au Saint-Siège, sur lequel Jésus-Christ a fondé son Eglise, et par lequel le Pape Pie IX dirige, actuellement cette Eglise. Nous reconnaissons le Saint-Père comme Chef spirituel et comme protecteur de notre Eglise orthodoxe bulgare.

« II. En continuant d'être toujours les plus fidèles sujets de S. M. I. le Sultan, notre monarque, nous conserverons une entière et sincère fidélité et une obéissance filiale envers S. S. le Pape Pie IX et envers ses successeurs. D'ailleurs, nous reconnaitrons maintenant et perpétuellement la sainte Eglise bulgare de Constantinople pour notre véritable Mère spirituelle.

« III. Comme autrefois la sainte Eglise occidentale romaine avait établi dans l'Eglise bulgare une hiérarchie canonique et indépendante, de même S. S. le Pape Pie IX, aujourd'hui son Chef suprême, daigne régénérer et reconnaître la légitime existence de notre hiérarchie canonique et indépendante.

« IV. Le principal archevêque de notre Eglise bulgare à Constantinople sera le chef de toutes les Eglises bulgares et de tout notre clergé national, en les dirigeant selon les maximes ecclésiastiques et les lois du gouvernement; de sorte qu'il portera le titre de *Patriarche bulgare*, lui et ses successeurs.

« V. Le patriarche bulgare, ainsi que les métropolitains, les évêques et tout le clergé dans les diocèses et les paroisses bulgares, seront de la même nation. Les évêques seront éligibles par les diocèses à la majorité des voix, et leur nomination sera soumise à l'approbation du patriarche. Celui-ci sera éligible selon le désir général du plus haut clergé et du peuple, et il sera soumis à l'approbation de Sa Sainteté le Pape Pie IX, sous la protection duquel il restera.

« VI. Toutes les cérémonies et tous les réglemens de notre Eglise orientale, comme la liturgie, les fêtes, la condition et les coutumes de notre haut et bas clergé, la manière de célébrer les mystères et la communion, resteront inaltérables sous tous les rapports, c'est-à-dire comme ils ont été en usage jusqu'à présent.

« VII. La lecture du symbole de la foi sera comme il est en usage dans nos livres religieux et restera intact. Le calendrier restera comme auparavant avec les saints et les jours de fête acceptés par l'Eglise orientale.

« VIII. Nos livres religieux, sur lesquels nous avons célébré la Messe, resteront les mêmes qu'aujourd'hui, en langue slave (ou ancien bulgare). De même, dans nos écoles, la langue bulgare, avec ses caractères nationaux, sera pour toujours la langue principale et la base de l'instruction de notre jeunesse.

« Telle est l'union que nous désirons avec le Saint-Siège apostolique, pour que tout le peuple bulgare puisse nous suivre dans la voie droite et légitime qui seule peut nous rendre notre hiérarchie nationale, abolie par les Grecs phanariotes, et nous délivrer de la pression injuste et peu consciencieuse du clergé grec, si mal disposé envers nous.

« En abandonnant cette idée aux saines réflexions de tous nos compatriotes, nous sommes prêts à examiner toutes les remarques qu'on peut nous faire. De même, en déclarant publiquement notre intention absolue, nous engageons chaque diocèse en général, et chaque Bulgare en particulier, à accepter avec nous cette union si salutaire pour notre nationalité.

« Ne nous laissons plus flatter ni entraîner par les esprits mal intentionnés et par les passions des autres temps; mais, au contraire, soyons toujours constants dans l'opinion que l'esprit de siècle développe devant nous, afin que nous puissions renouveler la substance de notre hiérarchie et rétablir notre nationalité, foulée aux pieds par les Grecs. »

C

CAMBODGE. — Au commencement de septembre a été conclu un traité entre le roi de Cambodge et le contre-amiral de La Grandière. En vertu de ce traité : 1° Cambodge reconnaît la suzeraineté de la France sous les mêmes conditions qu'il reconnaissait auparavant les droits de l'empire d'Annam. 2° La France reçoit le droit d'établir une colonie sur Mei-Kong, où quatre rivières se joignant offrent une excellente position stratégique. 3° Des privilèges de commerce et de religion sont accordés aux Catholiques, qui sont très-nombreux à Cambodge, ont un évêque, une mission florissante à Pegualu

et des écoles à Udon, capitale du royaume.

CANADA ET AMERIQUE ANGLAISE. — Les vastes pays de l'Amérique anglaise, et principalement le Canada, ont des missions catholiques qui obtiennent des succès remarquables parmi les protestants, les Indiens de diverses tribus et les Esquimaux.

Voici comment l'abbé Souserin décrit le Canada, particulièrement sous le rapport du protestantisme. D'autres missionnaires nous fourniront des détails sur les sauvages Indiens et Esquimaux. Sa lettre, du 6 avril 1856, est écrite de Toronto :

« Je ne m'arrêterai pas à vous entretenir

des merveilles naturelles de la contrée, de ses grands lacs, de ses magnifiques forêts, de la fertilité du sol, ni des rapides progrès de l'industrie, des arts et des sciences ; ce n'est pas le point de vue sous lequel je veux l'envisager. Qu'il suffise de dire que le Haut-Canada est une vaste et belle terre, qui n'attend que des bras pour dédommager amplement le colon de tous ses travaux. Si le climat est plus froid que celui de la France, quoique sous la même latitude, il est des plus salubres ; je ne connais pas de pays où l'on respire un air plus pur, et où les productions les plus essentielles à la vie soient de meilleure qualité. Le temps viendra où, des rives de l'Otawa à celles de la rivière Saint-Clair, des bords des lacs Ontario et Érié à ceux du lac Huron et de la baie d'Hudson, s'étendront de riantes campagnes qui, pour la fertilité, l'industrie et la richesse, n'auront rien à envier à l'Angleterre elle-même. Déjà le Canada, tel qu'il est, offre un aspect très-remarquable : l'Européen qui le voit pour la première fois est agréablement surpris et ne tarde pas à modifier l'idée peu favorable qu'il avait pu s'en faire. C'est qu'il a eu l'avantage d'être peuplé par des hommes formés à tous les arts de la mère-patrie ; ceux-ci n'ont pas eu à s'instruire patiemment pendant des siècles à l'école de l'expérience ; ils se sont mis tout d'abord à l'œuvre avec la supériorité que l'instruction et la pratique donnent à des ouvriers intelligents sur des artisans qui n'ont rien appris. Au point de vue matériel, l'avenir du Canada se présente donc sous l'aspect le plus brillant ; malheureusement, on ne peut dire qu'il en soit de même sous le rapport religieux et moral.

« Nos frères séparés sont ici en grande majorité, et l'on peut dire que, outre le nombre, ils ont pour eux le commerce, la propriété, la richesse et les emplois ; mais quel spectacle ils présentent aux yeux de la foi ! Il n'y eut pas plus de confusion à Babel, dans la langue des descendants de Noé, qu'il n'y en a ici dans les croyances et les symboles parmi les enfants de la réforme. Vous rencontrez des temples à chaque pas, et il est vrai que ces sanctuaires, qui restent fermés toute la semaine, sont assez fréquentés le dimanche ; mais il suffit de lire les inscriptions placées sur leurs frontispices pour comprendre combien cette apparence de culte cache de doutes et de divisions. Chaque secte se croit la plus parfaite expression de l'Évangile ; elle s'inspire, s'il faut l'en croire, à la seule véritable source de la vérité, la Bible, et elle n'hésite pas à anathématiser ses sœurs aînées ou cadettes, dans le même style et sur le même ton que leur père commun, Luther, anathématisait Rome et ses fidèles. Dans ce chaos, comment la religion pourrait-elle conserver son empire ? Je m'étonne qu'il reste encore quelques grains de foi parmi les protestants qui réfléchissent. Beaucoup d'entre eux commencent à comprendre qu'un livre d'où l'on peut tirer tant de doctrines disparates, depuis le

symbole à demi catholique de la haute Eglise d'Angleterre jusqu'aux rêves hideux des Mormons, est inévitablement un livre, ou qui n'a rien de divin, ou dont il ne faut pas laisser sans contrôle l'interprétation à tout individu. Ceux qui s'arrêtent à la première de ces deux conclusions tombent dans le désisme, religion commode, que professe déjà une partie des États-Unis ; ceux qui adoptent la seconde renoncent au principe fondamental du protestantisme, et rentrent sous l'autorité de l'Eglise. Grâce à Dieu, nous voyons chaque année un certain nombre de ces brebis égarées revenir au bercail...

« Entre tous les dangers que courent nos catholiques, un des plus communs est l'isolement forcé où se trouvent jetés les émigrants en arrivant au Canada. Ils viennent pour la plupart d'Irlande, où la foi est si vive, et où leurs parents les entouraient, les soutenaient par la force de l'exemple. L'église était près, le prêtre était là chaque jour pour les diriger, les encourager ; ils étaient accoutumés à le voir dans leur famille, à le consulter en tout comme un ami, comme un père ; sa présence adoucissait leurs infortunes, ajoutait à leurs joies. On était heureux de le voir content, et si, par quelque faute, on venait à le contrister, c'était un malheur qu'on déplorait et qu'on se hâtait de réparer. Ici, quel changement ! Près de cent mille catholiques sont répandus dans le diocèse, sur une étendue à peu près égale à la moitié de la France, au milieu d'une population protestante cinq fois plus considérable, souvent perdus dans les bois, ne voyant le prêtre que de loin en loin, et encore faut-il qu'ils fassent quatre, cinq, six, dix lieues pour avoir cette consolation : les églises et les pasteurs sont en si petit nombre ! Dans tout cet immense diocèse, où cent et même cent cinquante prêtres trouveraient assez d'occupation, on n'en compte que trente-huit dans les villes et dans les campagnes ; les appels pour les malades les tiennent presque continuellement en course : ils ne font que passer dans chaque endroit, et quelque zèle qu'ils puissent avoir, il leur est impossible de répondre aux besoins de ce peuple avide de les voir et de les entendre. Comment pourraient-ils, dans ces visites si rares et si rapides, instruire les ignorants, soutenir les faibles, relever ceux qui sont tombés, détruire, par la salutaire action attachée à leur saint ministère, l'influence sans cesse agissante d'un mauvais voisinage ? Comment les habitudes religieuses de ce pauvre peuple ne s'affaibliraient-elles pas ? Comment sa foi résisterait-elle aux mille tentations d'un prosélytisme ardent, et d'une propagande qui dispose d'immenses ressources ?

« Mais si la génération présente, malgré ses habitudes de piété, de bonnes mœurs apportées de la mère-patrie, est déjà sérieusement exposée, que dirons-nous de la génération qui la suivra ? C'est ici qu'est le plus grand de tous les dangers pour le ca-

tholicisme ; les pères sont encore bons pour la plupart, parce qu'ils ont été formés par des pasteurs et des maîtres nombreux et zélés dans la fidèle Irlande ; mais qui instruira leurs enfants, qui leur donnera cette éducation chrétienne si nécessaire partout, mais surtout dans un pays semé de tant d'écueils ? On ne peut espérer que de pauvres ouvriers, dont toute la vie s'est passée dans des travaux pénibles, qui ont encore chaque jour à gagner leur pain à la sueur de leur front, et qui quelquefois savent à peine lire, s'acquitteront convenablement de ce devoir. Les prêtres ne peuvent pas, comme en France et en Irlande, réunir les enfants au moins chaque dimanche, et leur enseigner le catéchisme ; ici, je le répète, la population est dispersée, et les missionnaires sont en très-petit nombre. Il resterait un troisième moyen : l'école, où de bons instituteurs réalisent chaque jour ce que le père et le prêtre sont incapables de faire ; mais, hélas ! nous sommes sous le régime des écoles mixtes ; comme elles doivent être également ouvertes aux enfants de toutes les communions, et comme il serait impossible qu'un maître, quelle que fût sa foi personnelle, pût enseigner le catéchisme de tant de sectes différentes, on a pris le parti de n'en point enseigner du tout, et de garder un silence absolu sur la religion. Avec de telles écoles et de tels maîtres, on peut apprendre aux enfants à bien lire, écrire, calculer ; on peut en faire de bons commis de magasin, des clercs de notaire, des géomètres, si l'on veut ; mais à coup sûr on n'en fera pas des Chrétiens.

« Dans le Bas-Canada, où les catholiques sont en majorité, le déplorable inconvénient de ce système a été bien vite senti, et la question a été réglée sans difficulté : on a établi des écoles séparées, et chaque commune est libre de faire telle part qu'elle veut à l'enseignement religieux. Mais il n'en a pas été de même dans la province de Toronto. A part l'Eglise d'Angleterre et l'Eglise épiscopaliennne d'Ecosse, qui paraissent se rapprocher des catholiques sur cette importante question, les différentes sectes considèrent les écoles mixtes comme une sorte de *palladium* sacré duquel dépend leur salut. L'indifférence religieuse pratiquée dans ces gymnases s'accorde mieux avec les vagues principes de leur foi. Comme ils tendent naturellement à affaiblir dans la génération nouvelle les convictions vives de la plupart des émigrants, cela favorise les espérances de l'esprit de prosélytisme. On se flatte que l'action soutenue, quoique lente, de cette éducation, émuoussera peu à peu les antipathies religieuses, et fondra toutes les croyances, surtout celle de l'Eglise romaine, la plus tenace de toutes, en une sorte de mélange, dont la flexible orthodoxie de chaque secte pourra s'accommoder. Sans doute, les fauteurs du système n'avouent pas ouvertement ces vues et ces espérances ; ils se posent devant le public comme les amis éclairés des arts, des sciences, du pro-

grès, et, forts de leur nombre, ils répondent avec colère aux plus justes réclamations des catholiques : Vous êtes des ignorants, des factieux, des ennemis du pays, des esclaves des prêtres, etc. Nous espérons bien que les hommes qui tiennent avant tout à donner une éducation chrétienne à leurs enfants, et qui veulent leur transmettre dans sa pureté la foi qu'ils ont reçue de leurs pères, ne se laisseront pas déconcerter par des arguments de cette force. Le digne évêque de Toronto les anime par l'exemple de sa persévérance et de son zèle infatigable. Tel que le bon pasteur, il veille sans relâche sur le troupeau qui lui a été confié, s'oubliant lui-même pour ne s'occuper que des autres, et ne comptant pour rien les peines, les travaux, les humiliations. Mais enfin, quoiqu'il se borne, avec les siens, à demander pour la minorité catholique de sa province ce qui a été accordé sans difficulté à la minorité protestante du Bas-Canada, cette demande si modérée, si raisonnable, n'a pas encore été pleinement accueillie, et je ne sais quand elle le sera. L'année dernière, à la fin de la session parlementaire, le gouvernement essaya de faire quelque chose : on vota une loi qui était un commencement de justice et annonçait au moins de la bonne volonté de la part du ministère. Dès qu'elle parut, ce fut une véritable tempête dans la presse ultra-protestante : les cris de fureur qu'elle souleva ne sont pas encore calmés.

« Mais, en attendant, la foi s'affaiblit, l'indifférence pour une forme quelconque de culte se propage, le doute pénètre dans le sanctuaire de la conscience, les mœurs se relâchent ; à mesure qu'on oublie Dieu et les destinées éternelles de l'homme, on s'attache davantage à la terre et aux jouissances de la vie ; aussi le moindre revers trouve l'homme sans énergie morale ; on s'ensevelit dans une brutale ivresse, afin d'oublier des peines qu'on ne sait plus supporter chrétiennement.

« Le vice de l'ivrognerie prend ici des proportions effrayantes, se répand comme un torrent que rien ne peut maîtriser. Contre ses ravages, le déshonneur, les amendes, la déleution, les malheurs domestiques sont des freins impuissants ; les prisons sont remplies, et les rues n'en offrent pas moins le hideux spectacle d'hommes et de femmes réduits par la boisson au-dessous de la condition de la brute. Le travail, qui seul les faisait vivre, est délaissé, ou, s'il est repris par intervalles, ce n'est que pour porter au débitant de grog ou de whisky son tribut quotidien. Les pauvres enfants souffrent, végètent au milieu des querelles intestines ; ils sont sans pain, sans vêtement ; il n'y a plus d'école, de prières pour eux. Leurs cris plaintifs fatiguent ces parents dénaturés : ils sont jetés à la rue, où la misère, le vagabondage, ne tardent pas à leur enseigner tous les vices. Les orphelinats, les prisons et les maisons d'aliénés sont trop souvent les derniers asiles de familles entières. Tels sont les

maux enfantés par l'ivrognerie dans les différentes classes de la société, que tous les hommes sérieux et amis du bien, à quelque communion qu'ils appartiennent, en sont effrayés et appellent de tous leurs vœux un remède efficace. Beaucoup, surtout parmi les protestants, croient qu'une répression énergique peut seule arrêter le mal, et sollicitent une loi qui interdise la vente des boissons alcooliques.

« Pour nous, en présence des excès qui désolent déjà notre société, et font trembler pour l'avenir, nous croyons qu'il faut adopter des moyens plus puissants que ceux que l'on propose. C'est le cœur et l'esprit qui sont malades et qu'il est nécessaire de guérir. Nous ne condamnons pas les mesures de prudence que la sagesse humaine pourra prendre; mais si la religion ne seconde ces réformes, elles n'arrêteront pas le torrent : *Nisi Dominus edificaverit...* On veut effrayer les passions par les terreurs des lois humaines : nous croyons qu'on fera mieux de ramener dans les cœurs le sentiment trop affaibli des grandes vérités chrétiennes; on demande de nouvelles prisons : nous demandons de nouvelles églises et de nouvelles écoles; on demande la réforme de la police : nous demandons celle du système d'éducation; on demande d'augmenter le nombre des sergents de ville et des gendarmes : nous désirons voir augmenter celui des prêtres et des bons instituteurs, celui des prêtres surtout. Qu'ils soient en nombre suffisant, leur zèle leur fera découvrir les moyens de donner à beaucoup d'enfants l'instruction qu'ils ne peuvent recevoir ni de leurs parents, ni d'un maître. S'ils ne peuvent les former par eux-mêmes, ils trouveront dans beaucoup d'endroits des personnes assez instruites et assez bien disposées pour faire du temps en temps le catéchisme à la jeunesse. En attendant, ils prépareront les voies pour la fondation de nouvelles écoles, en stimulant la négligence des familles, en dissipant les préventions de quelques-uns, et en levant bien des obstacles moraux ou matériels. Combien d'autres avantages résulteraient de la présence habituelle d'un bon prêtre au milieu d'une population si profondément catholique et si remplie de respect pour les ministres de la religion! Que de fautes, que de chutes déplorables elle préviendrait! que de bonnes œuvres elle encouragerait et soutiendrait! que d'abus elle corrigerait! Je n'ai pas besoin d'entrer dans les détails. En voyant les dispositions de ces pauvres exilés, on ne peut douter qu'avec des missionnaires assez nombreux, nous n'eussions bientôt ici une des églises les plus florissantes. C'est le cas de dire : *Videte regiones, quia albæ sunt jam ad messem.* (Joan., IV, 35.)

« Mais d'où nous viendront les ouvriers? Il en faudrait des milliers à la pauvre Irlande pour suivre ses enfants dans toutes les parties du monde où la Providence les a dispersés, et c'est tout au plus si elle en a assez pour ceux qui restent dans la mère-patrie.

La France et l'Allemagne sont les plus riches en hommes apostoliques; mais les difficultés de la langue sont telles que, pendant des années, elles paralysent le zèle de ses meilleurs prêtres. Si leur courage résiste à ce long et pénible apprentissage, et à bien d'autres épreuves, ils se sentent toujours plus ou moins étrangers au milieu de leur peuple, et comprennent dans mille circonstances quel bien ils pourraient faire de plus, s'ils avaient été formés dès leur enfance à la langue et aux mœurs du pays. La plupart de ces inconvenients n'existeraient pas pour des prêtres élevés ici. Notre courte expérience de quatre ans n'a fait que nous confirmer dans la persuasion où nous étions, qu'une des institutions les plus importantes pour le Canada catholique, est la formation d'un clergé indigène. C'est l'œuvre à laquelle nous nous sommes plus spécialement dévoués. Sans doute, elle est difficile. On n'a pas manqué de nous dire que dans plusieurs diocèses des Etats-Unis on avait fait les essais les plus infructueux; mais nous pensons que le Canada est dans des conditions meilleures que les Etats de l'Union. Et puis, si l'œuvre a échoué dans certains diocèses, elle a réussi dans d'autres; le manque de succès dans les premiers peut aussi tenir à des causes particulières, dont il ne serait pas raisonnable de s'effrayer en général. L'espoir de fonder à Toronto une maison d'éducation qui serait comme la pépinière cléricale du Haut-Canada, nous a fait quitter notre patrie et ce que nous avons de plus cher au monde; cet espoir nous a soutenus pendant quatre ans et nous soutiendra encore, s'il plaît à la divine Providence. Déjà trois de nos élèves font avec succès leur seconde année de théologie au grand séminaire de Montréal; deux autres suivent le même cours, en même temps qu'ils nous aident pour l'enseignement des classes élémentaires; trois autres étudient la logique, huit en sont à leur quatrième année d'études classiques, et douze les ont récemment commencées. Plusieurs autres sujets d'élite nous ont été proposés, mais nous avons dû ajourner leur admission, afin de ne pas accumuler les enfants dans un local déjà trop rempli. Dans deux ans, si Dieu continue à nous bénir, nous aurons le bonheur d'offrir à l'Eglise les prémices du séminaire de Toronto. Quel beau jour pour nous! quelle joie pour notre saint évêque qui a déjà tant fait pour ce troupeau presque sans pasteurs, et dont le cœur souffre péniblement à la vue de tant de besoins qu'il ne peut satisfaire! Le collège Saint-Michel, fondé par ses soins et déjà reconnu par le gouvernement comme corporation, deviendra une source de bénédictions pour cette province. Tandis que Québec, Montréal, Saint-Hyacinthe, etc., ont des établissements florissants d'éducation secondaire, et que le Bas-Canada n'a rien à demander pour l'instruction à des maîtres protestants, notre jeunesse catholique doit, au sortir des écoles mixtes, passer dans des collèges du même genre, ou renoncer aux

avantages d'une éducation plus avancée, quand les parents redoutent ce contact dangereux. Alors ces jeunes gens restent comme forcés dans un état d'infériorité qui les humilie, et qui n'est pas moins préjudiciable à la religion qu'à eux-mêmes. Peu s'en faut qu'on ne regarde ces pauvres catholiques irlandais comme une caste incapable de remplir les emplois élevés, propre seulement à des travaux mécaniques, à creuser des canaux, à niveler des routes, à extraire du charbon, etc., sous la direction d'un homme intelligent. Si l'orthodoxie n'était pas si profondément enracinée dans leur cœur, nous compterions les apostasies par milliers. Mais la foi vit toujours dans ce peuple généreux qui a tant souffert pour elle. Puisse-t-il la conserver ! Puisse-nous la faire passer des pères aux enfants ! Pour cela il faut des églises, des écoles, des prêtres et de bons maîtres.

Voici quelques détails sur la situation du catholicisme dans ces Antilles danoises et anglaises, qui composent mon diocèse. D'ailleurs, en acquittant cette dette, je travaillerai encore dans l'intérêt de mon pauvre peuple, puisque mieux vous connaîtrez ses besoins, plus vous voudrez, dans la mesure de vos forces, venir à son secours.

« Ici, comme en tant d'autres lieux, malgré la moisson abondante qui se présente devant nous, tout serait bientôt perdu si la providence des missions, c'est-à-dire la Propagation de la Foi, ne nous venait en aide. Puisse le Seigneur mettre à votre disposition des ressources semblables à celles que les ennemis de la sainte Eglise emploie à nous combattre, et je ne désespérerai pas de faire de la Dominique un nouveau Paraguay. Une courte notice sur chacune de nos îles vous fera mieux apprécier notre dénuement que de longues considérations générales.

« Le diocèse de Roseau comprend les îles danoises de Sainte-Croix, Saint-Thomas et Saint-Jean, et les îles anglaises de Saint-Christophe, Nièvre, Antigua, Montserrat et la Dominique. La petite ville de Roseau, dans l'île de la Dominique, est la ville épiscopale.

«... Montserrat a une population de sept mille habitants. Deux ou trois mille sont catholiques, me dit-on; je crains cependant que ce chiffre ne soit un peu exagéré. Ces fidèles sont presque tous des nègres qui travaillent dans les campagnes : ils ont une petite église, mais ils sont privés de prêtres depuis plus de deux ans. C'était autrefois un peuple plein de foi et de zèle. Il était beau de les voir arriver à l'Eglise, chaque dimanche, après deux ou trois lieues de marche à travers les montagnes, et par des chemins qui mériteraient à peine, chez nous, le nom de sentiers. Je ne vous ferai pas observer qu'ils font cette course nu-pieds : presque toujours ils voyagent ainsi; aussi un bon nombre d'entre eux ont-ils les pieds dans un triste état. Des abcès, qui nous forceraient à garder le repos le plus complet, ne les arrêtent pas, bien qu'ils ne

puissent poser sur la terre la plante des pieds. Un bâton à la main, et s'appuyant sur le talon, ils se mettent en route un peu plus tôt, et arrivent comme les autres pour assister au saint Sacrifice. L'ombre d'un palmier est l'hôtel où ils descendent pour prendre le modeste repas qu'ils ont apporté avec eux; puis ils assistent au catéchisme, et ils chantent les Vêpres, pour ne retourner que le soir dans leurs habitations. Malheureusement, depuis qu'ils sont privés de prêtres, il en est un très-grand nombre qui n'a pas su rester fidèle à la foi; et ce besoin d'un culte et d'un ministre quelconque, dont le nègre ne peut se dépouiller, les a portés à aller au temple protestant, d'où ils reviendront difficilement, quand je pourrai leur envoyer un prêtre.

« La Dominique est l'île la plus importante de mon diocèse, à cause du nombre de catholiques qu'elle contient, et de l'état florissant dans lequel se trouvent la plupart des missions. Cependant ses progrès, qui datent d'une vingtaine d'années, laissent encore beaucoup trop à désirer, comme il vous sera facile de vous en convaincre. Cette île contient vingt-deux mille habitants, dont vingt mille sont catholiques. La majorité se compose d'hommes de couleur; les blancs forment une imperceptible minorité, et les noirs purs ne sont pas très-nombreux. L'île est divisée en deux parties par une chaîne de hautes montagnes, qui la traverse dans toute sa longueur. La partie orientale est la moins peuplée et compte le plus grand nombre de protestants. Nous y avons trois paroisses, dont l'une, Saint-André, est confiée aux soins d'un prêtre français, M. l'abbé de Lestrée. Homme plein de zèle et de courage, il a entrepris de remplacer sa misérable chapelle de bois par une bonne église en maçonnerie, dont il est lui-même l'architecte et le manœuvre; aidé de ses nègres, qui vont lui chercher les matériaux dans les forêts, sur le bord de l'Océan ou dans le lit des rivières, il eût lui-même la chaux qu'il ont été lui pêcher en plongeant au fond de la mer; il taille les pierres qu'ils lui ont apportées, et les place de ses mains.

« Rarement il peut se procurer de la viande pour sa nourriture; il ne peut même profiter de la pêche dans ses rivières ou sur ses côtes, parce que les poissons, vivant dans des eaux saturées de cuivre, sont un poison violent; il n'a pour tout aliment qu'un peu de farine de manioc et de mauvaise morue salée. N'importe! il travaille plus que ses nègres, sous le soleil ardent de nos climats, et petit à petit son église s'élève. Il y a une école dans cette paroisse; elle se tient dans la pauvre cabane qui sert de presbytère, et c'est l'évêque qui paye le maître qui en est chargé. C'est de la paroisse de Saint-André que dépend la mission des Caraïbes, ces débris des indigènes que Colomb rencontra dans cette île, et qui errent encore au milieu des forêts et dans les montagnes de la Dominique. Tous sont catholiques maintenant, mais ils auraient

besoin d'un prêtre qui vécût au milieu d'eux, qui les accompagnât partout dans leurs campements divers. Abandonnés comme ils le sont presque toujours à eux-mêmes, n'ayant que deux ou trois fois par an la visite du prêtre, ils ne peuvent être très-encouragés ni maintenus dans la ferveur.

« A Saint-Paul, le versant d'un rocher qui s'élève à pic, à deux cents pieds au-dessus du niveau de la mer, était à vendre; le prix était des plus modérés : les catholiques en ont fait l'acquisition, puis toute une population de noirs de venir faire une entaille dans le rocher et d'y établir leur case. Ils promettaient de payer une rente de dix francs par an pour le terrain dont ils s'emparaient ainsi. Ils pratiquèrent ensuite une cavité un peu plus grande, et décorèrent du titre d'église paroissiale une baraque en bois qu'ils y avaient construite, un côté sur la roche, l'autre côté sur les déblais jetés vers la mer. Auprès de l'église on fit un presbytère, petite maison en planches où l'on compte deux pièces, avec une salle d'école, c'est-à-dire, qu'on planta en terre quelques bambous : sur ces bambous on posa une toiture en paille; une planche fixée sur deux piquets fit promptement une table ou un banc, et voilà l'école organisée.

« Avec ce système économique, — un toit supporté par des pieux, — la ventilation est du moins irréprochable, chose qui n'est pas à dédaigner dans un établissement d'instruction publique; et si la pluie vient parfois rafraîchir les élèves, le soleil brûlant des tropiques en a bientôt fini avec l'humidité, dont personne ne se plaint. Grâce à l'excessive légèreté de sa construction, l'école n'a pas fait fléchir le sol sous son poids. Il n'en a pas été de même de l'Église; le côté tourné vers la plage, qui s'appuyait sur des terres jetées là par les niveleurs du terrain, ne tarda pas à s'abaisser, et voilà la pauvre chapelle qui déjà, lorsque je suis arrivé, menaçait de s'en aller à la mer. Il fallait un mur de soubassement pour prévenir sa chute; mais le sable était à trois kilomètres de là, les pierres étaient à deux cents pieds au-dessous de l'église, et le calcaire était au fond de la mer, tandis que le bois qui devait en faire de la chaux était sur le haut des montagnes. Rien n'arrête ces pauvres nègres : ils plongent et arrachent le calcaire du fond des eaux, ils vont abattre des arbres dans la forêt lointaine, les traînent à grand'peine jusqu'au lieu préparé pour le four à chaux, et remontent la falaise en chantant et portant sur leur tête un quartier de roche ou un panier de sable. Il est impossible de se faire une juste idée de la somme de travail que ces pauvres gens durent s'imposer pour une telle construction. Encore si, après tant de sacrifices, ils pouvaient avoir un pasteur résidant au milieu d'eux! mais ils sont réduits à n'avoir qu'une Messe, chaque dimanche, dite par l'un des prêtres de la ville de Roseau. L'école est à la charge de l'évêque.

« .. J'ai voulu vous parler de Roseau en

dernier lieu, continue Mgr Vesque, évêque de Roseau, parce que c'est le point le plus important du diocèse. Cette ville, qui a été plus florissante autrefois, comme l'attestent les ruines nombreuses qui bordent ses rues, n'est plus guère maintenant qu'une réunion de misérables cabanes. Pour vous donner une juste idée de ses constructions, il suffira de dire que le plus souvent, quand une famille déménage, elle emporte avec elle sa maison toute meublée. Le procédé est des plus simples : on passe une corde autour de la cabane, on met dessous quelques rouleaux, plus ou moins de nègres prennent les bouts du câble, et l'habitation, avec tout son mobilier, voyage ainsi d'une extrémité de la ville à l'autre.

« Roseau compte environ cinq mille âmes, auxquelles on doit joindre deux mille habitants des campagnes, pour avoir la population de la paroisse épiscopale. Il faut deux heures et demie de course à cheval dans les montagnes pour atteindre à ses dernières limites; et il est peu de nos pauvres nègres qui ne fassent bien souvent cette course à pied pour pouvoir assister au saint sacrifice de la Messe.

« Il serait urgent de bâtir deux chapelles dans les lieux les plus écartés, et de former là deux paroisses de mille habitants chacune, avec pasteurs et écoles; mais où trouver prêtres et argent? Nous ne sommes que trois missionnaires à Roseau; eh bien! que je sois en tournée dans mon diocèse, et que mon grand vicaire m'accompagne, il ne reste plus qu'un seul prêtre pour prendre soin de sept mille âmes. Du reste eussé-je un clergé plus nombreux, je manquerais de ressources pour le nourrir. Les offrandes des fidèles ne suffisent pas aujourd'hui à l'entretien des trois prêtres qui desservent la paroisse; et si la Propagation de la Foi n'était pas venue à mon secours, nous aurions dû nous priver des choses les plus indispensables à la vie.

« Ce n'est pas seulement pour subvenir aux nécessités personnelles, que nous sommes embarrassés. Roseau possède une assez vaste cathédrale, une maison destinée à servir bientôt de couvent pour les religieuses que j'ai demandées au monastère de la Délivrande (Calvados), et dont j'attends impatientement l'arrivée; une autre construction en planches, qui devra être le collège catholique, et enfin une baraque assez spacieuse, qui porte le nom de Palais épiscopal. J'ai trouvé tous ces bâtiments dans le plus triste état, et si des réparations n'y sont pas faites, dans deux ou trois ans, les toitures, les charpentes et les planchers, tout sera en pourriture. Cette année, j'ai déjà restauré à neuf une partie de l'habitation qui doit servir de monastère, mais comment sauver la cathédrale, énorme construction de deux cents pieds de long sur quatre-vingt-dix de large, et dans laquelle, malgré les réparations faites à la toiture, les parapluies ne sont pas hors de saison.

« Le palais épiscopal est dans le même

état de délabrement, et bien que les averses, qui étendent parfois mon maigre potage, ne me coûtent rien, je crois qu'en somme il y a peu d'économie à laisser filtrer ainsi par les gouttières l'eau que la Providence verse sur notre table.

« Je n'ose continuer à vous donner de plus longs détails, et pourtant j'aurais à vous signaler tout le bien que ne manqueraient pas de faire des prêtres zélés et nombreux, au milieu d'une population qui n'a besoin que d'être conduite pour marcher, mais qui, loin d'avancer, perdra bientôt la foi, si elle n'est soutenue d'une manière efficace. Il faudrait une maison de refuge pour les pauvres, un ouvroir à Roseau, et au moins une demi-douzaine de missionnaires, avec un collège et une maison centrale pour les Frères. Un couvent de Trappistes sur une de nos plantations inspirerait à tous l'amour du travail des champs, que l'on regarde encore ici comme un labeur réservé aux esclaves. Mais pourquoi ces rêves, quand il me reste si peu des fonds que vous m'aviez accordés pour cette année ? Le grand champ de bataille entre les protestants et nous, c'est la question des écoles. Ces sectaires veulent accaparer l'éducation des enfants. Pour cela, ils ont obtenu de l'autorité une loi qui refuse tout secours aux établissements restés jusqu'ici en dehors de l'administration du gouverneur, laquelle administration se résume tout entière dans la personne d'un inspecteur qui juge sans appel, et qui est un des méthodistes les plus zélés. On s'est dit que si je ne voulais pas céder aux promesses et à la ruse, l'on me prendrait par famine et l'on me réduirait par la pauvreté.... »

Voici maintenant des détails sur les missions du Canada, parmi les sauvages. Le R. P. Frémiot, Jésuite, écrit : « L'endroit où je me trouve, l'*Immaculée-Conception* (tel est le beau nom que nous lui avons donné), est encore un point ignoré des géographes ; souffrez donc que je vous aide à en trouver la place. Elle est sur la rivière *Ka-Manetikoueyak* (les nombreux courants), à environ trois milles au-dessus du Fort-William, poste de la Compagnie de la baie d'Hudson, situé à l'embouchure de la même rivière, dans le lac Supérieur. C'est là que le R. P. Choné et moi, en compagnie d'un Frère coadjuteur, vîmes poser, il y a dix-huit mois, le berceau d'une Réduction, ou Mission indienne.

« Je ne raconterai pas ici notre pauvreté, nos épreuves et nos malheurs. Un coup d'œil jeté sur nos premiers débuts, vous montrerait pour toute église une petite chapelle d'écorce, improvisée en un jour ; puis vous verriez, au milieu des glaces de l'hiver, la sinistre lueur d'un incendie dévorant notre nouvelle maison, élevée avec le sou du pauvre et de l'orphelin. Vous verriez encore, durant dix-huit mois, la mort frapper sans pitié nos enfants chéris, et faire ainsi blasphémer la prière et ses *Robes-Noires*, auxquelles la superstition ou la

mauvaise foi ne craint pas d'attribuer ces fléaux de la colère céleste.

« Mais je n'avais pas dessein de vous faire partager le calice de nos douleurs. Retournons donc la médaille. Vous avez entrevu les croix et les épines : voici Marie, la Mère de la douce espérance, le visage tout rayonnant d'amour, et les mains remplies de bénédictions célestes, qu'elle laisse tomber, comme une pluie féconde, sur les cœurs de sa petite famille sauvage. Ah ! s'il est vrai que nul ne doit désespérer à l'ombre de son nom, comment pourrait périr cette Réduction naissante, qui abrite ses destinées sous le glorieux titre de l'*Immaculée Conception* ? N'est-ce pas cette Tour de David, d'où pendent mille boucliers pour la défense de ceux qu'elle protège ? Et puis fut-il jamais un siècle où cette belle prérogative s'offrit sous un aspect aussi brillant d'avenir ? Où trouver aujourd'hui un gage plus assuré de protection, d'espoir et de vie ?

« Déjà, en effet, le passé semble nous répondre de l'avenir. Le doigt de Dieu, il est vrai, a marqué bien profondément l'empreinte de la croix sur notre œuvre, qui est la sienne ; mais, du cœur maternel de Marie, il s'est échappé jusqu'à nous quelques gouttes d'un baume consolateur. Quinze adultes, régénérés dans les eaux du baptême, sont venus récemment grossir les rangs de l'ancien troupeau, lequel, hélas ! à peine entré dans le bercail de Jésus-Christ, s'était vu sans pasteur durant de longues années. Jugez par là des ravages qu'avaient dû y exercer, et les jongleurs de l'infidélité, et les mercenaires du protestantisme. Aussi toutes ces morts, qui sont venues coup sur coup creuser tant de fosses autour du berceau de notre Mission naissante, les regardons-nous comme un travail de recomposition, qui entre dans les secrets desseins de la Providence. Les Aborigènes, du reste peu nombreux, disparaîtront, ce nous semble, pour faire place à d'autres bandes d'Indiens, et le grain de sénévé, germant ainsi dans une terre vierge, pourra devenir plus vite un grand arbre. Déjà ces espérances commencent à se réaliser. L'été dernier deux familles du Michigan son venues se fixer près de nous ; leurs parents, au nombre d'une centaine, doivent les rejoindre au printemps prochain. Une autre circonstance va faire affluer ici, à la même époque, un bien plus grand nombre de sauvages : c'est la mesure adoptée par le gouvernement américain de refouler au delà du Mississipi tout ce qui reste encore de *Sauteux* à l'est de ce fleuve. Cette émigration forcée doit avoir lieu l'été prochain, et c'est pour s'y soustraire, pour s'épargner les misères qu'elle entraînera infailliblement à sa suite, que les tribus de la *Pointe* et du fond du Lac veulent aussi venir se réfugier sur le territoire anglais. Tout ce monde va donc nous arriver, et l'on pourra, avec la grâce de Dieu, y faire une bonne recrue, pour grossir les rangs décimés de notre petit troupeau. Récemment, j'ai baptisé les prémices de ces

futurs néophytes de l'*Immaculée Conception* ; c'était une femme du Nipigon, poste situé à six journées de marche au nord du Fort-William, et d'où nous espérons aussi recueillir des brebis pour notre bercail. Ainsi le Septentrion et le Midi nous tendent les bras... »

Le P. Arnaud écrit en 1852 des Escoumans : « Nos Indiens demandent chaque jour que de nouvelles Robes-Noires viennent les visiter. Dernièrement je rencontrai sur ma route dix-huit ou vingt familles sauvages, campées à la pointe Belsemis. Je reçus de leur chef l'accueil le plus favorable. Je passai deux jours dans sa cabane d'écorce, je confessai tous ces bons néophytes, et plusieurs d'entre eux participèrent au sacré banquet. Père, me dirent-ils à mon arrivée, nous t'avons attendu fort longtemps. Lorsque nous avons vu la neige couvrir la terre, nous avons été bien affligés : peut-être, pensions-nous, notre Père ne reviendra pas. Une pauvre femme est morte ; elle avait sans cesse ton nom sur les lèvres ; elle désirait beaucoup te voir pour se confesser. Juge maintenant de notre joie en te voyant reparaitre au milieu de nous. Si tu veux prolonger ton séjour, nous élèverons une grande cabane pour la prière et une autre pour toi ; tu ne manqueras de rien. Je ne pouvais condescendre à leur demande, mais je leur promis de revenir au mois d'avril prochain, et je les engageai fortement à prier le Seigneur pour qu'il leur envoyât de nouveaux missionnaires. Presque tous nos Montagnais savent lire et écrire ; ils l'ont appris de leurs premiers missionnaires, et ils se transmettent fidèlement leurs connaissances de père en fils. Voici la traduction d'une de leurs lettres :

Pointe Belsemis, de la cabane du chef, commençant du froid (13 novembre 1852.)

Grand Priant,

« Nous t'écrivons sans te connaître ; nous savons cependant que tu nous aimes, et nous t'aimons aussi, car c'est toi qui nous envoies les robes-noires qui nous enseignent la prière. Nos cœurs te remercient : ton souvenir ne nous quittera plus. Toi qui as le cœur bon, souviens-toi aussi de nos frères des bois. Ils sont bien malheureux ceux qui ne savent pas encore la prière ! Notre Père nous a dit souvent qu'après de toi se trouve un grand nombre de missionnaires, et qu'ils désirent beaucoup venir sur nos terres ; oh ! laisse-les partir, nous les recevrons avec joie : ils ne manqueront de rien, ils seront maîtres dans nos cabanes ; nous leur obéirons toujours.

« Toi qui as le cœur bon, écoute-nous ; que notre parole reste gravée dans ton cœur. Que la robe-noire arrive bien vite au milieu de nous. Grand Priant, nous te saluons.

« Cette lettre a été signée par le chef et par cinq des principaux chasseurs. Permettez-moi, Monseigneur, d'unir mes prières à celles de ces bons Montagnais ; envoyez-nous des collaborateurs, car les sauvages répandus sur la baie des Esquimaux sont dans le plus grand délaissement. Le printemps

dernier, nous avons trouvé, à la Mission de Maskuaro, quatorze familles qui s'étaient mises en route dès le milieu de l'hiver, pour venir à la rencontre des missionnaires. Il est impossible de peindre la joie qu'ils éprouvèrent à notre vue. La nôtre ne fut pas moindre : j'aimais ces sauvages, quoique leur extérieur fût si repoussant. C'était pour la première fois que je rencontrais ceux que j'avais depuis longtemps adoptés pour frères. Et comment ne pas les aimer, en voyant leur zèle, le désir sincère qu'ils avaient de s'instruire, désir qui leur avait fait entreprendre un voyage de plus de cent lieues, à travers les bois, les montagnes et les lacs, pour conférer avec la robe-noire dont ils avaient entendu parler. Père, me dirent-ils, nous sommes heureux de te voir ; nous reconnaissons en toi l'envoyé du Grand-Esprit. Nous avons conservé la prière que nous ont apprise nos ancêtres : car ils avaient connu autrefois un prêtre qui les avait instruits, et nous leur avons entendu dire à tous en expirant : Oh ! qu'il est triste de mourir sans voir la robe-noire ! Nous avons résolu de venir te joindre, quoi qu'il dût nous en coûter, afin de nous retremper dans la bonne prière. Nous savions que la route était longue et difficile, et cependant plusieurs vieillards ont voulu nous suivre. Pendant le trajet, un d'entre eux est tombé de lassitude et de faim. Mes enfants, nous disait-il, ne m'abandonnez pas ; portez-moi vers la robe-noire, que je la voie avant de mourir ; ne craignez point d'aggraver mes souffrances en pressant le pas. Je sens que ma dernière heure approche, ajoutait-il ; hâtez-vous, hâtez-vous, mes enfants, afin que l'envoyé du Grand-Esprit me lave de mes péchés avant que mes yeux se ferment pour toujours à la lumière. Nous l'avons porté ainsi pendant plusieurs jours, mais il a succombé à la fatigue. Père, nous sommes plus heureux que lui.

« J'étais ému en écoutant ce récit. Combien de sauvages meurent ainsi, sans avoir la consolation d'entendre un missionnaire prononcer sur leur tête la sentence d'absolution !... Je félicitai ces bons Indiens de leur ardeur pour la sainte prière. Pendant dix jours, je passai plusieurs heures à les instruire. Dès qu'ils connurent la nécessité du baptême pour aller au ciel, ils me demandèrent souvent : Père, quand feras-tu couler sur nous l'eau qui purifie l'âme ? Comme ils avaient été fort adonnés à la magie et à l'usage des boissons enivrantes, je leur dis : Jusqu'à présent, vous avez aimé la jonglerie plus que le bon Dieu, la liqueur de feu plus que la prière. Jésus et la sorcellerie, Jésus et la liqueur de feu ne peuvent pas aller ensemble : il faut choisir : lequel préférez-vous ? — Père, qu'est-ce que tu nous demandes ? me répondit l'un d'eux. Si jusqu'ici nous avons consulté les devins, c'est que personne ne nous avait encore dit : Ne faites pas cela, vous offensez le Grand Esprit. Si nous avons bu la liqueur de feu, c'est que les marchands nous disaient : Buvez, faites comme nous ; c'est bon. Nous avons cru à leur

parole, mais nous avons reconnu que cette liqueur était mauvaise; car, après en avoir goûté, on sentait du feu dans la poitrine: on parlait beaucoup, et bientôt on était comme de jeunes arbres que le vent-agile, on ne pouvait rester debout; c'est alors que les marchands nous enlevaient nos pelleteries. Mais dès que nos frères les priants nous ont dit que c'était mal, nous avons cessé d'en boire, nous avons fait comme eux.»

Nous venons maintenant au Labrador, qui sépare l'Amérique anglaise du Pô'e Nord. Voici une lettre du R. P. Pailler, missionnaire Oblat de Marie Immaculée.

Montréal, le 25 octobre 1857.

« Je suis de retour depuis quatre semaines de ma lointaine mission du Labrador, où j'ai dû évangéliser tout seul, n'ayant pour compagnon que mon bon ange, une population de soixante familles seulement, échelonnée le long du rivage, sur un littoral de près de quatre-vingts lieues d'étendue. Cette excursion m'a retenu loin de mes bien-aimés confrères durant trois mois. Les pauvres abandonnés, que j'ai visités par ordre de mes supérieurs, sont, pour la majorité, des Canadiens français; le reste se recrute parmi les Irlandais, les Anglais, les sauvages Montagnais, voire même les Esquimaux. Quelle confusion de langues! quelle Babel! et quel pays! Le touriste américain, si avide de sensations, ne dirige jamais sa course vers ces régions désolées. Ce ne sont que d'immenses bancs de rocs, tantôt complètement arides, le plus souvent recouverts d'une mousse blanche et sèche, qui compte quatre à cinq pouces d'épaisseur, et qui rend la marche extrêmement fatigante.

« A l'extrémité nord-est de ma mission, qui se trouve distante de Montréal d'environ trois cents lieues, le climat est détestable, et vous allez facilement vous en convaincre. Ma mission, commencée en juin, dura tout le mois de juillet, août, et une partie du mois de septembre, et bien que ce fût la belle saison de l'année, j'ai dû tous les jours me vêtir d'un épais surtout d'hiver; non que le froid fût précisément intense, mais une brume épaisse et froide pèse sur ces tristes parages durant la bonne moitié du temps d'été, et presque continuellement pendant l'hiver, qui est très-long et très-rigoureux. Aussi rencontre-t-on, en plein mois d'août, de la neige dans les crevasses des rochers, et sur la mer d'énormes bancs de glaces flottants, qui s'élèvent à cinquante ou soixante pieds au-dessus du niveau de l'eau, et qui cachent dans la mer une épaisseur de glace quelquefois plus considérable encore. En outre, les vents soufflent avec beaucoup de violence; aussi, pas la moindre culture, pas un légume, pas le plus chétif arbuste. Comment donc se garantir de la rigueur de l'hiver?

« Les pauvres planteurs s'en vont, lorsque la neige recouvre la terre, à une distance de cinq ou six lieues dans l'intérieur du pays, déterrer, au fond de quelque vallée

profonde, quelques arbres rabougris, qui, se trouvant abrités contre le vent, atteignent rarement une hauteur de dix à douze pieds. Ce sont les chiens qui traînent sur la neige les provisions de bois pour toute l'année. Chaque habitant entretient dix ou douze chiens esquimaux; ce sont ses coursiers, les seuls qu'on puisse posséder dans ce pays. Ils vivent en parasites durant les trois quarts de l'année, se nourrissant des débris de veaux marins, que l'on prend en grand nombre sur la côte et dont l'huile est fort recherchée pendant l'hiver; le planteur attelle six ou huit de ses chiens à un petit traîneau où il se place; le fouet claque, l'attelage part avec la rapidité de la flèche, et vingt lieues sont franchies, sans la moindre difficulté, dans l'espace de six heures. Voici l'ingénieur expédient auquel on a recours pour accélérer la vitesse de ces chiens. La veille du départ on leur impose un jeûne rigoureux; car, s'il est vrai que *ventre affamé n'a pas d'oreilles*, il est plus vrai encore que pour le chien ventre affamé a bonnes jambes. Le maître choisit le meilleur coureur, l'enferme dans sa maison, et lui prodigue des caresses; ses confrères, voyant cette préférence marquée de la part de leur maître, sont saisis d'un sentiment de profonde jalousie et ne perdront pas l'occasion, lorsqu'elle se présentera, de lui faire payer bien cher son titre de favori. Le lendemain matin, l'animal privilégié est attelé au traîneau ainsi que ses confrères jaloux, mais il est à la tête de tous. A peine est-il dans le harnais que les autres chiens se mettent à sa poursuite pour le dévorer. Voulant échapper à leurs dents peu charitables, il part prompt comme l'éclair: celui-ci donc de fuir et ceux-là de le poursuivre, tout en emportant et le voyageur satisfait du succès, et le traîneau qui effleure à peine la surface de la neige. C'est ainsi que l'on exploite la passion ou l'instinct de ces utiles animaux.

« Mais quel est donc le motif qui a porté ces pauvres habitants à aller fixer leurs pénates sous un ciel si maussade? Admirez ici la sagesse de la Providence, qui a su si bien répartir tous ses dons, et qui, en refusant à ce pays la fertilité du sol et la beauté du climat du Midi, l'a doté d'immenses richesses. Oui, le Labrador peut lui seul alimenter l'Europe entière avec les nombreux produits de sa pêche. Tous les printemps, des centaines de bâtiments viennent faire ici la pêche au saumon, à la morue, au hareng, au veau marin et à la baleine: elle est féérique, la quantité de poissons que l'on peut prendre, surtout en fait de morues et de harengs, puisqu'il n'est pas rare que dans un seul coup d'un filet qui a huit cents pieds de long sur quatre-vingts de profondeur, on prenne assez de poissons pour charger deux petits bâtiments marchands. Quatre hommes, dans l'espace d'une heure, ont enveloppé et pris dans leur filet quinze cents quarts de harengs (le quart pèse deux quintaux, et se vend de trente à trente-six francs).

Quel gain en si peu de temps! Cependant, pour l'ordinaire, on ne prend que de trois à six cents quarts; on se contenterait à moins, assurément. Une grande ressource aussi, pour ce pays, ce sont les œufs que des volatiles de plusieurs espèces pondent en abondance sur les flots dont l'Océan est parsemé dans ces endroits. J'ai vu des îles qui ne mesurent pas plus d'une demi-lieue de circonférence et sur lesquelles on peut ramasser chaque matin, de six à sept mille œufs pondus par des oiseaux sauvages qui ont la grosseur des canards de France. Ces oiseaux sont: la noniagne, la mermette, et quelques autres dont je ne me rappelle plus les noms. Ces œufs sont excellents; on en charge de gros navires, et on va les vendre sur les marchés des villes des Etats-Unis. J'aurais bien des choses tout à fait intéressantes à vous raconter sur la pêche du veau marin, et celle de la baleine surtout, pêche très-dangereuse; mais je crains de vous donner des détails que vous avez lus dans des livres qui ont traité ce sujet plus au long et avec plus d'intérêt que je ne pourrais le faire.

« J'abrège. Vous avez maintenant une notion du pays que j'ai vu et de ses ressources; vous pouvez deviner, d'après cela, quel genre de ministère était le mien.

« Je me rendais par mer dans une habitation de pêcheur; là, j'élevais mon modeste autel dans sa cabane, où l'on ne respirait que l'odeur infecte de l'huile et du poisson; je prêchais, j'instruisais, je baptisais, je confessais pendant deux ou trois jours; puis, quand j'avais mis ces braves gens à même de satisfaire à leur devoir pascal, je parlais du milieu d'eux, ou plutôt je m'arrachais de leurs bras, car ils étaient désolés de me voir partir si tôt, sachant qu'ils allaient être délaissés pour une année entière, sans prêtre, sans Messe, sans sacrement, exposés à périr sans pouvoir recevoir les derniers secours de la religion. Bien que privés d'une foule de grâces qu'ont ceux qui vivent dans les villes et les villages, ces peuples sont bons, excellents même, et feront rougir un jour bien des catholiques qui abusent de tant de moyens de conversion ou qui plutôt n'y ont jamais recours... »

Situation religieuse du Canada.

La population du Canada est de 2,506,755 habitants: le bas Canada en compte 1,110,664, le haut Canada, 1,399,091. L'élément français domine dans le bas Canada, il est représenté par 847,320 Français-Canadiens; l'élément anglais domine dans le haut Canada, où il est représenté par 869,392 Anglais-Canadiens. D'un autre côté, il y a dans le bas Canada 942,724 catholiques, qui comprennent presque toute la population d'origine française, plus environ 50,000 Irlandais, des Anglais-Canadiens et des Indiens; dans le haut Canada, on ne compte que 258,141 catholiques contre un million environ de protestants de toutes dénominations, quelques juifs et près de 20 mille

Indiens encore païens. En somme, les catholiques à eux seuls forment à peu près la moitié de la population totale, ce qui leur donnerait une prépondérance décidée, si la métropole était catholique.

Mais, précisément à cause de la différence des races et des religions dans les deux grandes sections du pays, il y a, malgré l'union législative qui les relie, un sérieux antagonisme d'intérêts et de tendances entre le haut et le bas Canada. Les deux sections envoient un nombre égal de députés au parlement commun. Les Anglo-Canadiens avaient accepté avec empressement cette institution à une époque où ils étaient numériquement inférieurs aux Franco-Canadiens; maintenant que, grâce à l'émigration, ils sont devenus numériquement supérieurs, ils cherchent à dominer dans le Parlement, et le chef de leur parti, un M. Brown, qui est d'origine écossaise, a demandé une réforme électorale basée sur le principe du suffrage universel. Tous les pasteurs protestants et la presse anglaise appuyaient cette proposition; les députés français, appuyés par quelques haut Canadiens, ennemis du suffrage universel, sont cependant venus à bout de la faire rejeter. MM. Carlier et MacDonald se sont particulièrement distingués dans la défense du bas Canada; ils n'ont pas craint, d'accord avec les autres bas Canadiens, de dire que, si leurs protestations échouaient, ils en appelleraient d'abord au Parlement britannique, et, en dernier ressort, à la France, garante de l'exécution du traité de cession. Il est probable que cette dernière considération n'a pas peu contribué à faire reculer les Anglo-Canadiens.

CEYLAN.

Lettre de Mar Bettachini, vicaire apostolique de Jaffna, à MM. les membres des conseils centraux de Lyon et de Paris. (Traduction de l'italien).

Jaffna, 8 décembre 1852.

« Messieurs, après un retard dont je vous prie de me pardonner la longueur, je viens vous tracer un tableau détaillé de mon vicariat. Ce sera compléter les faibles renseignements qui vous en ont été transmis; ce sera, en même temps, satisfaire un certain nombre de vos associés qui désirent, sans doute, connaître l'état de l'Eglise de Ceylan, comme ils connaissent déjà celui de tant d'autres missions.

« L'île est aujourd'hui divisée en deux vicariats; je me bornerai à vous décrire celui que j'administre, laissant au premier pasteur de Colombo le soin de vous instruire de ce qui le concerne.

« Et d'abord, que nous apprend l'histoire sur la première apparition du catholicisme à Ceylan? Quels y furent alors ses progrès?

« Il est permis de supposer que notre religion sainte y fut connue avant saint François-Xavier. L'apôtre saint Thomas avait évangélisé la côte de Coromandel et y avait fondé une chrétienté nombreuse. Plus tard, chassés par la persécution, plusieurs de ses néophytes émigrèrent sur la côte de Mala-

bar, où l'on trouve encore les *chrétiens de saint Thomas*. Il ne serait pas étonnant que le souffle de cet orage eût poussé vers Ceylan quelques pieux fugitifs qui, de simples proscrits, seraient devenus apôtres. Mais ce ne sont là que des conjectures; et quand ce serait une certitude, quand l'Eglise se serait établie dans cette île avant le *xvi^e* siècle, il paraît sûr qu'au temps de saint François-Xavier tout avait disparu, et que pas une chrétienté ne subsistait à Ceylan.

« Les habitants de l'île de Manaar, entendant parler des prodiges qu'opérait le saint sur la côte de la Pêcherie, lui firent exprimer, par quelques-uns des leurs, le désir de le voir parmi eux. Xavier, alors trop occupé pour se rendre à leurs vœux, leur envoya deux de ses missionnaires qui conquièrent l'île presque entière à la foi. De Manaar, le christianisme s'étendit à Ceylan. Il pénétra aussi à Jaffna, où il lui fut donné de s'introduire dans le sein même de la famille royale; le roi en fut tellement irrité, qu'il fit mettre à mort un certain nombre de néophytes, sans épargner son fils aîné lui-même devenu chrétien.

« Ce fut alors que saint François-Xavier passa à Manaar, où il encouragea les fidèles; de là il se rendit à Jaffna, où il parvint à persuader au roi de ne plus persécuter, pour leur religion, les plus sûrs et les plus dévoués de ses sujets, c'est-à-dire les catholiques. Peu après, ce prince fit alliance avec les Portugais qui s'étaient établis dans les Indes et à Colombo, et cette alliance affermit la paix et la sécurité dans la naissante Eglise de Ceylan.

« Au commencement du *xvii^e* siècle, les Portugais s'étant emparés de la ville et de tout le royaume de Jaffna, la religion ne rencontra plus d'obstacles à son essor. Elle fit, sous la protection du gouvernement, de rapides progrès et s'étendit aussi loin que la domination portugaise qui comprenait tout le littoral. Dans la province de Jaffna, qui était partagée en 34 paroisses, la population, soumise aux Portugais, professait en majorité le catholicisme, et, dans la seule ville de Jaffna, il n'y avait pas moins de 40 à 50 prêtres appartenant à trois ordres religieux : les Dominicains, les Franciscains et les Jésuites; les uns avec des églises et des couvents, les autres avec une église et un collège. Si le gouvernement portugais s'était maintenu, presque toute l'île serait aujourd'hui catholique. Mais il en avait été décidé autrement dans les impénétrables décrets de la Providence, et cette nouvelle et florissante chrétienté devait bientôt subir une des plus terribles épreuves qu'aient enregistrées les annales de l'Eglise.

En effet, les Hollandais, ayant succédé aux Portugais, déchâtèrent pendant près d'un siècle, contre la mission de Ceylan, une persécution acharnée. Ils chassèrent de l'île tous les prêtres, et un édit du 19 septembre 1658 prononça la peine de mort contre quiconque leur donnerait asile ou les assisterait de quelque manière que ce fût.

Ils s'emparèrent de toutes les églises, en détruisirent plusieurs et convertirent les autres en temples protestants. Au milieu des ruines du plus grand nombre, quelques-unes restent encore aujourd'hui debout, et le peuple se souvient du nom qu'elles portaient. Par une autre ordonnance du 11 juin 1715, il fut défendu aux Catholiques de tenir des assemblées religieuses. Les pères devaient faire baptiser leurs nouveau-nés par les ministres et envoyer leurs enfants plus âgés aux écoles et aux églises protestantes. C'était aussi dans les temples réformés que devaient se célébrer les mariages.

« Voilà comment les Hollandais introduisirent le protestantisme : ce fut à la pointe de leurs baïonnettes. On comprend aisément qu'appuyé sur la violence et la rigueur des lois, il ait fait des pas de géant, jusqu'à compter, si l'on en croit les relations, 141,450 adeptes dans la seule province de Jaffna. A la vérité, tous ces protestants ne l'étaient que de nom. Les temples demeuraient déserts et plusieurs Catholiques, malgré les brutalités de la persécution, se montrèrent inébranlables; mais le grand nombre, céda à la crainte ou à l'intérêt, finit par subir la religion du gouvernement. Quant aux infidèles, il va sans dire qu'on en obtint une victoire bien plus facile encore.

« Au milieu de cette situation déplorable, le Père Joseph Vaz, né à Goa et appartenant à la congrégation de Saint-Philippe de Néri, vint au secours des Catholiques désolés. Il parcourut l'île, assistant et fortifiant les Chrétiens restés fidèles. Toujours caché sous un habit de mendiant, toujours en péril d'être mis à mort s'il avait été reconnu, c'était le plus souvent à la faveur des ombres de la nuit qu'il exerçait son ministère, et Dieu bénit ses travaux consacrés par la persécution. Son supérieur, informé de ses épreuves et de ses succès, envoya dix autres Pères à son aide, et l'évêque de Cochin le nomma vicaire général pour l'île entière; aussi le Père Vaz doit-il être regardé comme le restaurateur du catholicisme à Ceylan. En 1717, quand la guerre contre l'Eglise sévissait avec le plus de violence, on comptait à Ceylan 70,000 fervents Catholiques; et, depuis le temps du Père Vaz, l'île reçut toujours de Goa des missionnaires fournis par la congrégation de Saint-Philippe, jusqu'au moment où cet ordre lui-même s'éteignit par suite de la révolution portugaise.

« Vers la fin de leur domination, les Hollandais accordèrent aux Catholiques la liberté de professer leur culte en y mettant certaines restrictions. Les Anglais, successeurs des Hollandais en 1796, ajoutèrent à cette liberté; cependant les lois pénales ne furent entièrement abrogées que le 27 mai 1806, en sorte que les missionnaires ne jouirent de l'indépendance religieuse que plusieurs années après que leur affranchissement eut été proclamé. D'après ce qui précède, on pourrait croire, et avec quelque

apparence de raison, qu'à Ceylan la majorité des insulaires doit être protestante, ou du moins que les protestants sont très-nombreux. Et, cependant, il n'en est rien. A peine les Hollandais eurent-ils donné la liberté de conscience, qu'aussitôt la plupart des prosélytes retournèrent à leur ancienne religion, c'est-à-dire les uns au catholicisme, les autres à l'idolâtrie. Dans cette province, il y a maintenant tout au plus mille dissidents, et peut-être autant dans les deux autres qui complètent mon vicariat. Et, chose digne de remarque, ils ne le sont le plus souvent que parce qu'ils reçoivent un salaire à un titre quelconque, et, dès que le salaire est supprimé, ils abandonnent l'erreur à laquelle ils n'ont jamais eu foi. Je pourrais vous citer plusieurs faits à l'appui. Tous ceux que j'ai vus rentrer dans le sein de l'Eglise n'avaient apostasié que pour de l'argent; tous, à l'exception d'un seul, ont publiquement déclaré qu'ils n'avaient jamais cru à la religion officielle et qu'ils étaient restés secrètement Catholiques. Un des caractères qui, selon moi, démontre avec le plus de force la fausseté du protestantisme, c'est cette incurable stérilité. Les ministres disposent des plus grandes ressources; mais ils ne viennent à bout de rien, preuve évidente qu'ils n'ont pour eux ni la mission divine, ni la grâce d'en haut. Voulez-vous savoir, par exemple, les moyens employés par les ministres américains venus de New-York? Ils s'établirent, il y a environ 35 ans, dans le district de Valigamina, peu éloigné de Jaffna; ils ont là plusieurs églises, une grande imprimerie, un collège important pour les garçons, une vaste maison d'éducation pour les filles, et dans ces deux établissements ils reçoivent gratuitement des élèves comme pour acheter leur apostasie; ajoutez à cela 90 écoles, deux médecins, 8 ou 9 ministres et plusieurs catéchistes. Quels instruments de prosélytisme! Et quel est le résultat obtenu? Une relation qu'ils ont imprimée eux-mêmes, il y a trois ans, porte le chiffre nominal de leurs adeptes à 357; et remarquez qu'ils en ont le plus grand nombre à leur service. Nous, au contraire, nous n'avons dans ce district qu'un seul missionnaire, qui n'a pas le temps d'aller à la recherche des gentils, obligé qu'il est de desservir 5,000 Chrétiens et 20 églises, et, cependant, chaque année, il baptise 100 idolâtres. Il semble, au reste, que les ministres commencent à se dégoûter, et ce qui le ferait croire, c'est que de jour en jour ils restreignent leur dépense, comme s'ils devaient abandonner le champ de bataille. Les anglicans et les wesleyens de Jaffna et du voisinage n'ont pas un meilleur succès: peut-être même auront-ils bientôt disparu, car, chaque année, nous en régénérons une douzaine. Il y a environ deux ans, nous donnâmes le baptême à deux dames fort distinguées qui vivent aujourd'hui en véritables religieuses.

« Jusqu'en 1836 Ceylan fit partie du diocèse de Cochin; mais, cette année-là, il en

fut détaché pour être érigé en vicariat apostolique. Le premier prélat appelé à en prendre possession fut le P. Vincent de Rosario, alors vicaire général de la mission et supérieur des religieux de Saint-Philippe. Il mourut l'année suivante, et fut remplacé par le vicaire apostolique actuel Mgr Gaetano Antonio, né à Goa, comme son prédécesseur, et membre de la même Congrégation.

« Au commencement de 1842, je m'offris à la Propagande pour aller où elle jugerait à propos, et elle m'assigna la mission d'Avva et de Pégou. Mais ensuite une supplique, adressée au Saint-Siège par plus de 3,000 habitants de Ceylan, détermina son éminence le cardinal-préfet à m'envoyer dans cette île, parce que moi aussi je suis un des enfants, bien indigne il est vrai, de Saint-Philippe de Néri: Les signataires de la demande professaient la plus profonde reconnaissance envers les Pères de Goa, pour avoir restauré et maintenu le catholicisme à Ceylan; mais ils ajoutaient que, soit à cause de leur petit nombre, soit par défaut d'activité, soit par ignorance de la langue anglaise, ces bons religieux ne pouvaient plus pourvoir aux besoins des fidèles. Ils concluaient en réclamant des missionnaires européens.

« Le 23 septembre 1842, je partis de Rome en compagnie de Mgr Caretti, vicaire apostolique d'Avva, qui emmenait avec lui deux Pères oblats. Après nous être arrêtés au Caire plus de 20 jours pour attendre le bateau à vapeur, nous nous mîmes en route vers la fin d'octobre à travers le désert, n'ayant pour montures que des ânes, et dormant la nuit en plein air. Le 7 novembre, nous nous embarquâmes sur le paquebot l'*India*, et le 28 du même mois, nous aperçûmes les magnifiques rivages de Ceylan dorés par les premiers rayons du soleil. A peine descendus à terre, nous nous rendîmes à l'église catholique, bâtie sur le sommet d'une belle colline d'où l'on domine le port et l'Océan. Deux jours après, mes excellents compagnons continuèrent leur voyage, et moi, par une route superbe, je m'acheminai vers Colombo, qu'une distance de 72 milles sépare du rivage. On m'accueillit parfaitement dans la maison principale de la mission, où je restai jusqu'au mois de septembre de l'année suivante, m'appliquant à l'étude du cingalais, du portugais et de la langue anglaise. On m'envoya ensuite à la mission de Candy, dans l'intérieur de l'île, où je me trouvai seul pour toute la province. Au mois de septembre 1844, le désir de la garnison et de quelques autres Européens me firent rappeler à mon premier poste, et là, dans le mois d'août 1845, je reçus les bulles qui, à ma grande et douloureuse surprise, me nommaient évêque de Forona, provicaire de Jaffna, et coadjuteur du vicaire apostolique de Colombo.

« Peu de temps après avoir reçu la consécration épiscopale, m'étant assuré par

moi-même que le bien était impossible dans la province qui m'était confiée, sans un renfort de missionnaires, je partis pour le chercher en Europe. Je profitai du séjour que je fis alors à Rome pour obtenir le partage de l'île en deux vicariats : celui de Colombo, qui comprend les deux provinces du sud et de l'ouest, avec les provinces centrales ; et celui de Jaffna, composé des trois provinces du nord, du nord-ouest et de l'est. Simple provicaire au moment où cette division fut arrêtée, je fus nommé, en 1849, vicaire apostolique, et le titre de coadjuteur du vicaire apostolique de Colombo que j'avais gardé jusque-là, passa au Père Joseph Marie, religieux sylvestrien.

« A mon retour d'Europe, j'amenaï trois Pères Oblats de Marseille, un Père sylvestrien, un clerc de la Congrégation de Saint-Philippe, et, fort de ces auxiliaires, maître de mon action, j'entrepris résolument de renouveler le champ confié à mes soins ; mais je ne tardai pas à me convaincre que, malgré notre bonne volonté, les résultats de nos efforts ne pouvaient aller loin, soit à raison de notre petit nombre, soit parce que mes missionnaires ne possédaient pas assez la langue du pays. Alors j'eus recours aux Jésuites du Maduré, qui, condescendant avec bonté à ma demande, me donnèrent quatre de leurs Pères, hommes généreux dont le dévouement m'a puissamment aidé jusqu'au jour où de nouveaux prêtres oblats nous sont arrivés de Marseille, assez nombreux cette fois pour suffire aux besoins, et, comme toujours, édifians de zèle et de vertu. J'en attends prochainement deux autres.

« Maintenant que j'ai tracé l'histoire du catholicisme à Ceylan, permettez-moi de vous faire une sorte de voyage à travers mon vicariat. Voici d'abord Jaffna. Toute petite qu'elle est, cette ville est peut-être la plus remarquable de Ceylan ; elle s'élève sur les bords d'un golfe, ou plutôt d'un canal, formé par la mer. Ses rues sont fort belles, son climat très-sain. Elle compte de 25 à 30 mille habitants, si l'on y joint la population des faubourgs les plus rapprochés. Nous avons à Jaffna, environ 7,000 catholiques, 5 écoles *féminales*, et 2 écoles anglaises, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles. Dans celle des garçons il y a maintenant 5 maîtres. On y apprend la lecture, l'écriture, la géographie, l'arithmétique, toutes les mathématiques et les principes de la philosophie. L'école des filles, dirigée par une Européenne pleine de piété et de zèle, est la meilleure de Jaffna. Le nombre des élèves dans la première est de 113, et de 45 dans la seconde. Je dépense pour l'une et pour l'autre environ 400 fr. par mois ; toutefois, je reçois un secours du gouvernement.

« Le nombre des protestants et des gentils que l'on baptise ici chaque année est d'environ 70. A Jaffna résident trois missionnaires oblats, dont l'un est sans fonctions, parce qu'il est atteint, depuis 9 mois,

d'un mal qui le consume. L'année dernière, il en mourut un pour avoir assisté des cholériques.

« Voyez-vous cette île qui s'allonge de l'autre côté du canal ? C'est celle de Caits, qui, avec plusieurs autres situées au delà, forme une mission desservie par deux dignes prêtres lombards. Ils ont 17 églises, environ 6,000 Chrétiens, deux écoles, et opèrent à peu près vingt conversions par années.

« Sans retourner à Jaffna, nous pouvons, avec la même barque, voguer vers le district de Valigamma, où, comme je l'ai dit, les missionnaires américains ont établi une station. C'est aussi là que, pour contre-balancer leurs efforts, réside et se dévoue un apôtre éminemment populaire, le Père Erminio Guidi de Fabriano. Dans ce district, le chiffre des catholiques monte à près de 5,000 âmes, et nous possédons avec quatre écoles, vingt églises en voie de construction ou à peu près terminées. Le nombre des conversions annuelles est d'environ 80. Les habitants de ces parages comptent parmi les meilleurs Chrétiens de mon vicariat. Tous témoignent beaucoup de zèle pour leur religion. Quand les ministres ou les catéchistes protestants les visitent pour leur distribuer leurs livres hétérodoxes, ces braves gens ne se contentent pas de repousser avec mépris le poison qu'on leur présente ; le plus souvent ils accablent d'une foule de questions embarrassantes les apôtres de l'erreur, et ceux-ci, ne pouvant répondre, deviennent un objet de risée. A la vivacité de la foi, ces bons néophytes en joignent le courage. Il est vraiment édifiant de les voir franchir, le dimanche, une distance de six, huit et même dix milles, pour venir à l'église desservie par le missionnaire catholique.

« Maintenant, si nous nous dirigeons vers le nord, après avoir franchi quelques milles, nous entrerons dans la mission la mieux cultivée peut-être de mon vicariat ; mais elle n'en est pas la plus riche. Elle comprend deux districts. Le premier ne compte guère que deux mille Chrétiens, et les gentils qui les entourent sont peu disposés à embrasser la foi. Dans le second, du côté de l'est, il y a plusieurs églises, mais petites et assez semblables à des chaumières. Les Chrétiens y sont peu nombreux. Le pays est, du reste, couvert de sable, mal travaillé et par conséquent presque désert. Dans les deux districts réunis il existe environ 3,000 Chrétiens, trente églises et quatre écoles. Cette mission est confiée à un Père oblat.

« En continuant notre route vers l'est, toujours le long de la mer, nous trouverons le district de Mullativo, où nous avons 600 Chrétiens et trois ou quatre églises dont la principale vient d'être rebâtie. Cette mission est visitée une ou deux fois l'an par un prêtre qui y baptise toujours un bon nombre de gentils, et si je puis dans la suite y placer un missionnaire à poste fixe, j'espère

que, dans peu d'années, le chiffre des néophytes doublera.

« Nous voici maintenant au nord-est de l'île; et si de là nous voulons gagner le sud, nous retournerons à Jaffna en suivant le rivage. La route par laquelle on chemine, suit une ligne de hauteurs parallèles à la mer et traverse des taillis épais et des forêts magnifiques, entrecoupées de petits villages; chacun de ces villages est lui-même assis aux bords d'un lac dont les eaux arrosent des champs de riz. Ces bois immenses sont remplis de quadrupèdes et d'oiseaux. Parmi les premiers on remarque l'éléphant, qui est commun dans l'île de Ceylan, le buffle sauvage, le cochon ordinaire, le sanglier, le porc-épic, l'ours, le tigre, les cerfs, qui se promènent en troupeaux dans les prairies; des armées de singes de diverses espèces, et plusieurs animaux dont je ne saurais vous dire le nom. Parmi les oiseaux je distingue le paon, la poule d'Europe, la poule d'Inde et quantité d'autres qu'on voit par essaims s'agiter dans les forêts ou planer sur les lacs. On peut juger par là que le gibier abonde dans le pays. On pourrait y chasser avec avantage, et d'autant mieux qu'après ses courses on trouverait où prendre du repos. A des intervalles réguliers de 10 ou 12 milles, s'élèvent des maisons bâties par le gouvernement dont elles restent la propriété; elles sont construites, il est vrai, dans l'intérêt des voyageurs; mais rien n'empêcherait que le chasseur ne vint s'y délasser et s'y refaire entre deux excursions à travers les forêts. Tel est le spectacle qui se déroule jusqu'à Patlane, c'est-à-dire sur un parcours de 80 milles géographiques. Sur cette longue route, en poussant même la marche jusqu'à 140 milles, si nous en exceptons la mission de Mantolle et l'île de Manaar que nous avons à notre droite, nous ne trouverons que huit ou dix chrétiens peu nombreuses, et n'ayant que de misérables églises. Allons toujours et nous dépasserons une petite île rapprochée de la plage et située entre Jaffna et Manaar. Les habitants de cet îlot, au nombre d'environ 200, sont presque tous catholiques et d'une innocence de mœurs bien rare; s'il arrive que quelqu'un parmi eux donne du scandale, ils le chassent sans délai de leur île et ne le laissent rentrer qu'à la prière du missionnaire, et lorsqu'il s'est entièrement amendé. C'est aussi la coutume que les jeunes gens demandent aux vieillards leur bénédiction.

« A Mantolle, réside un missionnaire oblat, jeune et fervent; un autre oblat est fixé dans l'île de Manaar. Manaar, séparé de Ceylan par un canal, présente une longueur de 10 milles environ, parallèlement au continent des Indes, sur une largeur d'environ 3 milles. Son sol est sablonneux et ne porte d'autres arbres que le palmier et le cocotier. Les habitants, presque tous catholiques, vivent de la pêche; à Manaar, Mantolle et Vanny, qui est plus dans l'intérieur, nous avons environ 10,000 catholiques et plus

de 60 églises, parmi lesquelles il en est peu qui méritent réellement ce nom. Dans le village le plus considérable de Manaar, on en construit une qui contiendra 5,000 personnes et qui sera, en grande partie, payée par les économies prélevées sur les revenus de la pêche; il faut noter que tous les matériaux viennent de loin. A Mantolle, un certain nombre de Chrétiens obéissent à un ancien missionnaire de Goa, qui, piqué d'avoir été interdit, quoique pour cause de mauvaise conduite et d'insubordination, s'est déclaré schismatique et a réussi primitivement à tromper les deux tiers de son peuple; maintenant il ne lui reste guère plus de mille adeptes. Un autre schismatique est venu de Colombo dans l'île de Caits, mais il n'a point d'église, et ses seuls disciples sont les quelques mauvais sujets qui l'ont appelé. S'il s'avise parfois de sortir de son gîte, les enfants crient après lui : *Au loup! au loup!* J'avais essayé d'établir deux écoles à Manaar; mais, faute d'élèves, il m'a fallu les fermer. A Mantolle, je n'en ai ouvert qu'une, parce qu'il n'y avait qu'un seul endroit où ce genre d'institution pût être alimenté.

« En poursuivant notre voyage, nous arrivons à Patlane, village important et siège du gouverneur de la province. Ici nous avons une église nouvellement construite, et un lot de terrain dont la circonférence peut être évaluée à deux milles et demi. Une plantation de cocotiers occupait une partie de ce domaine, dont les cinq sixièmes étaient en bois et en prairie. Je fais maintenant mettre en cocotiers l'espace où s'élevait la forêt, et j'y ai placé une quinzaine de familles de Cafres, soldats pensionnés qui sont aussi bons chrétiens que bons cultivateurs; cette terre n'a rien rapporté jusqu'à présent, mais dans peu d'années elle sera d'un grand secours pour le vicariat. L'île de Calpentyu possède une église, à laquelle est attachée une propriété considérable que je fais défricher et planter aussi en cocotiers. C'est le sol le plus convenable à ce genre d'arbres que j'aie encore rencontré, parce ce qu'il est gras, placé sur une couche de sable, et qu'à trois ou quatre coudées sous terre on trouve de l'eau. J'aurais là près de 10,000 pieds d'arbres qui, dans une dizaine d'années, rendront au moins 8,000 fr.; mais quand ils commenceront à donner du fruit, ils m'auront coûté plus d'un franc le pied, parce que pendant plusieurs mois il faut les arroser, ce qui ne se fait pas sans dépenses.

« Maintenant, si nous suivions le chemin le long de la mer jusqu'à Chilau, éloigné d'environ 35 milles géographiques, nous rencontrerions quatre ou cinq congrégations de catholiques, un petit nombre de gentils et tout un pays couvert de forêts, comme celui que nous avons parcouru. En traversant un étroit bras de mer, nous arriverions à l'île de Calpentyu que vous voyez là en face. Cette île a environ 45 milles de longueur du nord au sud, et 3 milles au plus de largeur. Elle est évangélisée par deux

Pères oblats qui ont quatre écoles, 3,500 Chrétiens et 32 chapelles, dont une moitié dans l'île et l'autre moitié dans la partie de Ceylan la plus rapprochée. Cette mission est la plus étendue de mon vicariat, et, malgré son importance, les conversions chaque année n'y dépassent pas le nombre de 20 ou 25. Nous avons dans l'île de Calpentyn un lieu de pèlerinage renommé, que l'on vient visiter avec affluence de toutes les parties de la province. Les jours de fête le concours peut être de 20,000 personnes, parmi lesquelles se trouvent plus d'une fois des protestants, des gentils et des mahométans; c'est une église dédiée à sainte Anne. Autour de ce sanctuaire, bâti presque sur le bord de la mer, se déroule une plantation de cocotiers d'un effet d'autant plus heureux que tout ce qui l'environne n'est que sable et broussailles. Habité seulement par quinze familles indigentes, qu'on nomme *les pauvres de la chapelle*, et qui, pour des aumônes, y chantent des prières matin et soir, ce lieu peut être regardé comme ordinairement désert; mais, à certains moments de neuvaine, il s'encombre d'une foule d'étrangers. Il s'y tient une grande foire qui fait naître, comme par enchantement, 20 ou 30 boutiques assez bien pourvues. On me demandera peut-être où peuvent loger tant de milliers de personnes. La solution du problème est très-simple. Chaque année on élève et l'on démôlit, en quelques jours, une grande ville dans cette solitude. Mais où sont les matériaux? où sont l'architecte et les ouvriers? Les matériaux, c'est la feuille du cocotier, qui supplée à tout; l'architecte, c'est le missionnaire qui, avant la neuvaine ou quand elle ne fait que commencer, trace le plan de la cité nouvelle. Il dit : Ici seront les boutiques, là le marché au poisson, ailleurs la viande, plus loin les autres comestibles. Dans cet endroit, vous ferez des logements pour les étrangers. Ainsi dit, ainsi fait. Tout le monde devient manoeuvre. Les marchands qui arrivent les premiers construisent des échoppes; les hôteliers, des auberges; et les pauvres, des maisons à louer. Mais malheur aux cocotiers de la chapelle! ils subissent, à cette occasion, des traitements dont ils se ressentent tout le reste de l'année. Ils doivent aux rigueurs qu'on leur témoigne de ne porter que très-peu de fruits, ou plutôt de n'en point porter.

« Le jour qui suit la fête, on donne à dîner à toute la population. Dès le matin, le *carry* se prend à bouillir dans de grands pots, le riz en fait autant dans de vastes chaudrons de métal, d'où on le tire ensuite pour le jeter à moitié égoutté sur des nattes qui représentent toute la vaisselle de ce modeste festin. Après avoir mangé le riz de *Sainte-Anne*, comme on l'appelle, on repart en procession. Prenons nous-mêmes une barque sur le canal, et nous irons aborder à Chilau.

« Chilau, résidence du juge, est un grand village où nous avons 2,000 Chrétiens, qui forment la majorité de la population. A peu de distance habitent un grand nombre de

gentils. Cette mission compte dix chapelles, deux écoles et environ 4,500 fidèles. On y construit une vaste église à trois nefs, qui pourra contenir 5,000 personnes et l'emportera sur toutes celles de l'île. On ne peut se figurer le zèle avec lequel hommes et femmes, filles et garçons, tout le monde, en un mot, s'est mis à l'œuvre, et par suite un édifice qui, s'il fallait tout payer, coûterait au moins 40,000 fr., ne reviendra pas à plus de 12,000. Le juge, qui est un protestant converti, a donné plus de 1,000 fr. pour sa part, et j'espère qu'il nous donnera encore. Toutefois le principal mérite de cette œuvre revient au missionnaire dom Froilano Oruna, Bénédictin espagnol, qui y met une ardeur infatigable et s'est acquis une influence bien marquée sur la population.

« D'ici au fleuve Camel, qui forme de ce côté la limite des deux vicariats, et qui est encore à 25 milles de distance, nous trouverons peu de forêts; le pays est bien habité; c'est la partie la plus belle de mon vicariat. C'est aussi la résidence d'un autre prêtre espagnol, dom Florencio Gorine qui bâtit maintenant une église peu inférieure à celle de Chilau. Le troupeau et le pasteur méritent à peu près les mêmes éloges. Dans cette mission il y a huit églises, dont deux sont terminées depuis peu de temps, 2,000 Chrétiens et une seule école; le nombre des enfants n'en exige pas plus, parce qu'il y a peu de villages et que chacun reste sur ses propriétés. J'ai déjà avancé de l'argent pour la construction d'une église au milieu des gentils, dans un village où, il y a deux ans et demi, plusieurs familles embrassèrent, à l'occasion de ma visite, le catholicisme. C'est la province qui donne le plus d'espérance pour la conversion des infidèles. On en baptise presque 100 chaque année, et quand j'y aurai placé un autre missionnaire, quand l'église en construction sera achevée et que j'en aurai édifié une seconde dans une autre localité, les conquêtes de la foi seront beaucoup plus rapides et plus nombreuses.

« Passons maintenant de l'une à l'autre mer, c'est-à-dire du point où nous sommes au port de Trincomaly. Sur 160 milles qui nous en séparent, nous en ferons 100 à travers les forêts. Tous les 12 milles, nous trouverons comme tout à l'heure une maison de gouverneur qui, bien qu'en assez mauvais état, offre pourtant un gîte qui n'est pas sans intérêt pour le voyageur. Sur notre chemin se rencontrent aussi deux chrétientés, dont la dernière, composée de 300 personnes, est placée sur la cime d'une montagne. Ce sont les descendants des colons portugais qui, dans le temps de la domination hollandaise, se retirèrent sur ces hauteurs pour éviter la persécution. Quoiqu'ils aient presque entièrement perdu le teint des Européens et oublié la langue de leurs aïeux, leur physionomie et les noms qu'ils portent rappellent leur origine.

« Si, chemin faisant, nous voulons prendre de la géographie de Ceylan une idée générale, nous n'avons qu'à nous établir sur

l'une de ces montagnes que nous côtoyons. En nous tournant à l'ouest et au nord, nos regards, aussi loin que la vue peut s'étendre, planeront sur une immense plaine, qui n'est qu'une vaste forêt semée çà et là d'éclaircies, où se dessinent de petits lacs et des champs de riz. Même coup d'œil à l'est, avec cette seule différence que la plaine s'interrompt de temps en temps pour faire place aux ondulations de quelques collines. Regardez maintenant le sud, vous apercevrez tout à la fois et les chaînes des monts de Candy, où de nombreuses rivières prennent leur source, et deux grands lacs formés en partie par la nature, en partie par l'art et la main de l'homme : ouvrages comparables à ceux des Romains, et qui nous apprennent que ce pays, actuellement habité par des bêtes sauvages, devait l'être autrefois par des populations intelligentes et civilisées.

« Nous voici enfin à Trincomaly. C'est une ville d'environ 20,000 âmes, et dont la nature a fait le port le plus sûr et le plus beau peut-être qu'il y ait au monde ; aujourd'hui il est également abandonné par les vaisseaux de guerre et par les vaisseaux marchands. C'est la résidence d'un prêtre lombard, dom Vincent Cassinelli, qui est fort aimé de tout le monde et particulièrement des soldats. Dans cette petite mission, qui ressemble assez à une paroisse d'Europe, il y a 5 chapelles et environ 1,600 Chrétiens. On y obtient chaque année plusieurs conversions de protestants, si bien que les méthodistes, qui avaient aussi une station, ont été obligés de lâcher prise faute de prosélytes. On a récemment restauré et agrandi l'église principale, pour laquelle on a dépensé environ 8,000 fr. Le gouvernement nous a donné pour cet objet un subside de 2,000 fr.

« Avec un vent favorable on peut aller d'ici en huit heures à Batticaloa, dernière mission de mon vicariat. Elle a une école, 7 églises et environ 1,500 Chrétiens.

« De Trincomaly nous retournerons à Jaffna par terre, nous dirigeant d'abord sur Anuradhapura. Ce nom autrefois porté par une ville qui fut, pendant douze siècles, la capitale de l'île entière, si l'on en excepte la presque île de Jaffna, ne s'applique plus maintenant qu'à un pauvre village, résidence du juge. Anuradhapura est à 68 milles à l'ouest de Trincomaly. La route, généralement bonne, traverse les plus belles forêts que nous ayons encore admirées, et dans les profondeurs desquelles on marche des demi-journées sans apercevoir aucun village. A 8 milles d'Anuradhapura s'élèvent deux ou trois montagnes desquelles on embrasse tout le panorama du pays. C'est toujours une plaine ; puis des lacs, et sur leurs bords des villages qui se laissent plutôt pressentir qu'apercevoir, parce que leurs cabanes sont à demi cachées sous les arbres des bois qui les entourent. A ces paysages s'entremêlent de loin en loin de légers plis de terrain, dont l'œil doit habituellement se contenter, les monts Candy ne se découvrant à l'horizon que dans les rares circonstances où

l'air est parfaitement pur. Voilà le tableau peu animé, quoique assez grandiose, de l'intérieur de cette île. Et cependant, d'après les traditions et les quelques monuments qui subsistent, on a tout lieu de croire qu'autrefois ce sol, couvert aujourd'hui de forêts, était peuplé et fertile, et qu'Anuradhapura était la capitale d'un Etat florissant.

« L'origine d'Anuradhapura remonte à une antiquité de plus de vingt siècles. Son fondateur fut Anuradra, qui n'en fit qu'un village. C'était une invasion qui devait l'élever au rang de cité et la transformer en séjour des rois. Six cents ans avant notre ère, les habitants de Ceylan passaient pour des barbares, quoiqu'ils eussent déjà des chefs, espèce de petits souverains ; et volontiers on les regardait au dehors comme une proie qu'on était libre de conquérir. Or, l'année 543 avant Jésus-Christ, qui est l'année même de la mort de Bouddha, ils virent apparaître, sur la côte occidentale de leur île, le conquérant Wéjaja ; c'était le fils d'un roi des régions du Gange qui, chassé par son père comme incorrigible, s'était embarqué avec un certain nombre de jeunes gens aventureux pour chercher, au delà des flots, un trône que lui refusait sa patrie. Par hasard ou par choix, il aborda sur le littoral où s'élève maintenant Patlane, et y jeta les fondements d'un empire qui, plus tard, fut appelé le royaume de Canka. Wéjaja mourut sans enfants. Son successeur, venu comme lui des rives du Gange, fut Panduvasa ; le troisième roi fut Abbiaya, et le quatrième Pandukabhaya, qui fixa sa résidence à Anuradhapura ; le cinquième se nommait Mutasiva, et le sixième, le plus célèbre de tous, Davanipiotissa. Sous son règne, c'est-à-dire 300 avant Jésus-Christ, arrivèrent du continent trois bonzes indiens envoyés par Damasoko, qui gagnèrent à la religion de Bouddha le roi de Canka et tous ses Etats. Ce prince agrandit la capitale, l'embellit de plusieurs monuments et y fonda des établissements publics. La cité occupait un espace de 256 milles ; un mur de briques en formait l'enceinte. Aujourd'hui, ce vaste emplacement est occupé par une forêt et des ruines ; mais la grandeur de la ville paraît encore dans ses débris. On y voit une grande quantité de colonnes carrées, hautes de 12 à 15 pieds, et toutes d'un seul fût ; sur une seule face de la ville, il en reste environ 1,600 debout. Près d'elles, le sol est jonché de pierres quadrangulaires, bien travaillées et ornées de sculptures qui prouvent que, dans le temps où nous parlons, les arts avaient fait de grands progrès à Ceylan. Quelques-uns pourtant prétendent que ces sculptures étaient venues du continent de l'Inde. On remarque aussi à Anuradhapura trois petites montagnes de briques, formant un cône et s'élevant à la hauteur d'environ 200 pieds, tandis qu'elles ont presque un mille de circonférence à leur base ; on les éleva pour y placer les reliques de Bouddha. Tout cela est dans un état de parfaite conservation. La grandeur

que j'attribue à cette ville cessera de paraître incroyable, quand on saura qu'elle contenait des maisons de campagne, des jardins et des lacs. J'y ai trouvé une trentaine de catholiques, et comme le gouvernement a bien voulu m'accorder un beau lot de terrain, j'ai ordonné aussitôt la construction d'une église. Dès qu'elle sera finie, j'y enverrai, pendant quelques mois de l'année, un missionnaire dont le zèle et l'action s'étendront aux villages voisins. Dans mon court passage à Anuradhapura, j'ai baptisé sept ou huit infidèles.

« 134 milles nous restent maintenant à franchir pour rentrer à Jaffna. On peut y retourner par la route de l'intérieur qui, cheminant toujours à 40 milles de la côte, présente à peu près les mêmes accidents que celles que nous avons déjà parcourues et décrites.

« Voilà, messieurs, la description fidèle et complète de ma mission, et comme une esquisse topographique de l'île de Ceylan... »

CHINE. — Comme cet empire est le plus vaste champ des missions, nous donnons ici quelques courts détails sur sa situation actuelle en général, avant de parler de son état religieux. Le nom de l'empereur actuel Ki-Tsiang (dans le dialecte de Pékin : Chi-Tsiang, dans celui de Canton : Ki-Cseong), n'est pas son nom personnel ; c'est un nom de souverain, qui signifie *prospérité* ; avant son avènement au trône il portait le nom de prince de Tsai-Sung. Il est le huitième empereur de la dynastie régnante des Tsing, qui succéda en 1644 à celle des Mings, et en général le 245^e dans la suite des souverains qui ont régné depuis 4703 ans sur les fils de Han. — L'empereur Ki-Tsiang est né le 5 avril (1) 1853, et est le fils unique de l'empereur Hientung (né août 1831, décédé le 22 août 1861 à Ye-Hol) qui par ses dernières volontés le nomma son successeur et le place sous la tutelle de 8 grands mandarins. Cependant après l'arrivée du jeune empereur dans la capitale de l'empire, Péking, ce conseil de régence est renversé le 2 nov. 1861 par le prince Kong, oncle du jeune empereur, qui se met à la tête du cabinet (Noy-Kö). (2) — La famille impériale ne se compose plus que de 5 frères survivants de feu l'empereur Hientung, savoir : les princes Touenne, Kong, Tchouenn, Tchong et Fou. Les fonctionnaires de l'Etat ou mandarins sont répartis en 9 classes ; chaque classe se divise à son tour en un 1^{er} et 2^e ordre. Les employés civils ont la préséance sur le militaire.

Le *Conseil d'Etat* se compose de 4 hauts dignitaires : Konei-Liang (beau-père du prince Kong) ; Kia-Tcheng ; Konann-Wen ; Tchou-Tsou-Pei.

(1) D'après les renseignements des journaux.

(2) D'après les journaux (*Moniteur de l'armée*, mai 1862) le premier pas vers l'introduction d'une sorte de gouvernement représentatif a été fait par un décret impérial qui convoque pour deux mois annuellement dans la capitale une assemblée déli-

Le *Conseil de Régence* est présidé par le prince Kong, dont le titre est premier prince régent.

Le *Sénat* se compose d'une assemblée de dix hauts dignitaires : Mieun-Y ; Tsi-Tsing ; Tehong-Heu ; Tsing-Ming ; Heng-Ki ; Tsai-Ngao ; Sant-Tchouen-Yong ; Tchong-Tchewang ; Mao-Tchang-Si ; Pang-Tchung-Lin.

Notice statistique.

Superficie d'après M. Culloch, 76,815, d'après Malte-Brun, 69,840, d'après Barrow, milles carrés.

Population en 1849 : environ 415 millions 60,072 d'âmes.

Ports ouverts au commerce étranger.

Le traité de Nankin, conclu en 1842, n'ouvrait au commerce étranger que les ports de Canton, Amoy, Fu-tcheu, Ningpo et Schanghai. Celui de Tien-Tsin, conclu en 1858, lui a ouvert en outre les ports suivants : Kiung-Tcheu sur l'île d'Hainan, Taiwan sur l'île de Formosa, Swatan sur la côte de la province de Kwang-Tung, Tchi-Fou sur la côte septentrionale de la province de Schan-Tung, Niu-Tchuang dans le golfe de Leaolong, et les ports de Tchong-Kiang, Kiu-Kiang et Hang-Kau sur le Yang-tse-Kiang. — De plus le traité de Pékin des 24 et 26 oct. 1860 a ouvert le port de Tien-Tsin. — Des renseignements authentiques sur les finances, l'armée et la marine manquent. L'organisation militaire de la Chine diffère essentiellement de celle des nations européennes. Il y a des Mandchoux ou Kitats qui ne servent que de troupes de garnison. Chaque gouverneur général ou gouverneur a ses propres régiments de Chinois, mais ils entrent rarement en action. En cas de guerre, on lève une milice composée principalement de volontaires, qui espèrent en retirer certains avantages ou obtenir une place de mandarin. Il y a un département de la guerre, mais il n'y a pas d'officiers qui soient supérieurs aux gouverneurs des provinces. En cas de guerre, le ministre de la guerre nomme un général en chef, à qui toutes les troupes sont soumises. Il n'y a pas de flotte impériale ; les amiraux sont des fonctionnaires des provinces. L'armée chinoise, y compris la réserve, peut être évaluée à 1,500,000 hommes, dont 6 à 700,000 Chinois, 300,000 Mongols et 500,000 Mandchoux. La flotte compte 826 bâtiments avec 58,637 hommes commandés par deux amiraux.

La Chine proprement dite, sans parler des pays tributaires, comme la Corée, etc., dont nous parlons à part, contient 21 vicariats apostoliques, et une préfecture apostolique érigée à Canton, pour Mgr Guillemin, par le Saint-Siège. Voici les

bérante, pour la composition de laquelle chaque province devra envoyer deux représentants. Le prince Kong en aura la présidence, et les membres du conseil privé ainsi que les ministres et sous-secrétaires d'Etat lui seront adjoints.

noms des vicariats : 1. Kanst. — 2. Kan-i. — 3. Hupé dans le Hou-Kouang. — 4. Ho-Nan dans le Hou-Kouang. — 5. Sut-Chuen : nord-occidental. — 6. Sut-Chuen oriental. — 7. Sut-Chuen méridional. — 8. Konei-Kan. — 9. Ko-Konor. — 10. Yun-Nan. — 11. Fo-Kien. — 12. Nan-Hino. — 13. Pékin septentrional. — 14. Pékin méridio-occidental. — 15. Pékin oriental. — 16. Tihe-Kiang. — 17. Kouang-Si. — 18. Leao-Toung. — 19. Xaos-Jung. — 20. Honan.

Des coadjutoreries ont été établies dans plusieurs de ces vicariats apostoliques.

D'après les récits d'un voyageur russe (Kowla-Sewski), il existerait maintenant près de 5,000,000 de Catholiques en Chine, mais outre que ce chiffre s'applique aux pays tributaires de la Chine, il nous paraît exagéré, si on le compare avec les données que nous avons de Rome :

Voici ce qu'écrivit Mgr le coadjuteur de Yun-Nan, sur les missions en Chine en 1851 à Mgr l'évêque de Luçon.

Yun-Nan, 20 octobre 1851.

« Monseigneur, vous avez sans doute appris avant moi que la persécution allait recommencer en Chine. Le jeune empereur Hien-Fong a placé toute sa confiance dans un lettré cantonnais, nommé Tchedu-Tien-Tsiò, ancien confident du célèbre Lin-Tei-Sèn, et qui s'est pénétré de la doctrine de son maître. Cette doctrine se résume en deux mots : Haine aux Européens ! mort aux Chrétiens !

« Nous avions à Pékin un protecteur intelligent dans la personne de Ky-In, l'ancien vice-roi de Canton. Les conseils sages et modérés de ce fonctionnaire n'ont pas été du goût de l'empereur, qu'une jeunesse sans expérience aveugle sans doute, et qui, parce qu'il s'entend appeler Fils du ciel, se persuade peut-être qu'il est tout-puissant sur la terre. Tchedu-Tien-Tsiò lui a suggéré qu'il devait à sa gloire de réduire les Européens sous le joug de son obéissance ; que la condescendance de son père n'ayant fait qu'accroître leur insolence, il fallait les dominer par la terreur ; qu'il était urgent, pour en arriver là, de se défaire aussi de tous ces émissaires secrets des Barbares, répandus en Chine sous le nom de Chrétiens. On nous écrit de Canton que le jeune empereur veut suivre désormais cette ligne de conduite. En conséquence, il a élevé Tchedu-Tien-Tsiò au plus haut rang, il a dégradé Ky-In, révoqué les concessions faites à M. de Lagrenée, ambassadeur de France en 1844, et, dans le nouveau code qu'il vient de publier, il a maintenu toutes les lois portées par ses prédécesseurs contre le christianisme. Il paraît même qu'un édit secret enjoint de mettre à mort tout européen qui osera pénétrer dans l'empire. Le Yun-Nan offre une preuve de l'existence de cet édit, puisque, le 12 avril de cette

année, on a fait mourir de faim un de nos confrères dans le sud de la province, et empoisonné le catéchiste pris en même temps que le missionnaire. Si l'orage n'a pas éclaté plus tôt, c'est qu'il y a des révoltes assez graves sur plusieurs points de l'empire, et que les discordes intérieures de la cour ne sont pas encore apaisées. Mais aussitôt que le calme sera rétabli, la guerre sera déclarée aux enfants de Dieu. On commencera par frapper les pasteurs, espérant que le troupeau se dispersera de lui-même. Ce fut la tactique de 1815, et Votre Grandeur n'ignore pas quelles calamités pesèrent alors sur la religion en Chine.

« Si la haine des ennemis de Dieu contre son Eglise et son Christ suit aujourd'hui la même marche, les martyrs seront nombreux ; car les néophytes aussi bien que les missionnaires sont beaucoup plus connus maintenant qu'autrefois. Je crois qu'il y a aujourd'hui en Chine dix-neuf évêques, cent huit ou cent neuf missionnaires étrangers et cent prêtres indigènes environ. Le nombre des Chrétiens ne doit pas dépasser cinq cent mille. C'est déjà une Eglise considérable, et si le glaive des persécuteurs commença à la décimer, il fera bien des victimes. Comme nous sommes destinés à recevoir les premiers coups, on nous écrit de prendre des précautions. C'est un bon conseil ; Notre-Seigneur nous l'a donné lui-même. Cependant, mieux vaut s'abandonner à la garde de Dieu que s'entourer de précautions trop minutieuses, dont les chrétiens auraient à souffrir. On nous prendra peut-être, on nous mettra à mort ; c'est bien possible. Mais, après nous d'autres viendront.

« Je vais descendre au Su-Tchuen, dans les vastes plaines de Kien-Tchang-Foù, au pied du Thibet. C'est un petit service que nous rendons à Mgr de Maxula ; car cette contrée dépend de sa juridiction. Mais l'éloignement de ces stations les met hors de sa portée, tandis qu'elles ne sont qu'à sept ou huit jours de marche de ma résidence. Après tout, qu'on donne un coup de bêche dans cette partie de la vigne qu'on nomme Su-Tchuen, ou dans cette autre qu'on appelle Yun-nân, c'est toujours au profit du Père de famille dont nous sommes tous les enfants...

« † JOSEPH-MARIE, évêque de Sébastopolis. »

M. de La Place écrit en même temps de Hô-Nan :

« On ignore sur quel pied l'empereur de Chine va traiter la religion chrétienne. Hien-Fong, lui-même, s'en est expliqué par écrit dès la seconde lune de la présente année, première de son règne, lorsque, sur la présentation du vice-roi de Nankin, il a signé et adressé à tous les tribunaux un édit (1) qui abroge indirectement les conces-

(1) Cet édit n'est pas connu du public, ne doit pas même l'être. C'est un *mi ouên*, ou pièce se-

crète, adressée aux seuls mandarins. Mais on sait qu'en Chine, il n'est pas de voile si épais qui ne

sions jadis obtenues par la France, et dirige contre nous un plan d'hostilités sourdes dans le genre des persécutions de Julien-l'Apostat. Il paraîtrait même que le jeune monarque voulait y aller plus rondement, et que le vice-roi du Kiang-Nan n'aurait proposé son édit que dans un esprit de ménagement, comme un pis-aller, ou une sorte de parti mitoyen, d'une part donnant quelque chose à la colère de son maître, et de l'autre déguisant les horreurs d'une guerre acharnée, trop visiblement outrageante pour les Européens. Ainsi, au résumé, ce bon vice-roi aurait calculé comme Pilate : Faisons-les flageller, pour qu'on ne les crucifie pas.

« Mais le grand mandarin Pan, gouverneur de notre province, ne paraît pas goûter les demi-mesures. Soit pour être l'ami de César, soit pour satisfaire une antipathie personnelle, il veut, lui, le *tolle* dans toute la force du terme. En conséquence, vers la fin de la cinquième lune, il a rédigé une lettre circulaire, par laquelle tous les mandarins de sa juridiction, grands ou petits, lettrés ou militaires, sont avertis que les Chrétiens sont une secte réprouvée, ennemie du bien public, et qu'il faut vouer à l'anathème.

« Dieu permet, en outre, qu'un concours de circonstances déplorables vienne encore aggraver notre position devenue déjà si critique. Le Hô-Nan est, cette année, plus que jamais infesté de brigands. Ces bandits forment une société, dont le chef est si fameux que sa réputation est, dit-on, parvenue jusqu'au trône du *Fils du ciel*. Il faudrait prendre ce grand chef; il faudrait le conduire à Pékin. Or, voilà ce que plusieurs mandarins n'ont pas encore su faire, et voilà aussi pourquoi ils ont été cassés. Les fonctionnaires nouveaux qui les remplacent, déploient un zèle outré pour être plus heureux. Dites-leur que tel pays recèle un *hong-hou-tse* (nom général de ces brigands); et ce pays est perdu. Les ennemis du nom chrétien ont donc profité contre nous de la terreur publique et de la violence irréfléchie des mandarins.

« Autre source de calomnies et de malheurs. Cette année est l'année *Sin-Hay*, qui est signalée dans le cycle chinois comme une époque de révolutions et de carnage. Et, dans le fait, ceux qui ont des projets hostiles à la famille régnante, s'enhardissent par ces préjugés populaires. De là, ces mois derniers, les soulèvements du Kouang-Si; de là presque partout des provocations à la révolte. On lisait récemment, sur la grande route de Pien-Léang, des placards incendiaires, tels que celui-ci : « A la

« sixième lune, on souffre de la chaleur; à la « septième lune et à la huitième, on souffre « des pluies; à la neuvième, on ne souffre « plus l'empereur tartare! »

Mgr Maresca écrivait en octobre 1853 :

« Voici, en abrégé, ce qui s'est passé à Chang-Hai et dans les environs :

« Le 7 septembre, au moment où l'on s'y attendait le moins, la ville de Chang-Hai fut envahie par une bande d'hommes vêtus de rouge, et armés de quelques mauvais fusils, de sabres et de bâtons. Avant le point du jour, ils s'étaient emparés des portes; et au lever du soleil, ils occupaient déjà tous les tribunaux et les principaux postes de la ville. Quelques mandarins furent tués, les autres s'enfuirent; les soldats, qui devaient être au nombre de mille, s'éclipsèrent sans qu'on en pût voir un seul. A neuf heures, on criait par les rues que le peuple n'avait rien à craindre, et que chacun devait se livrer à ses occupations ordinaires. Bientôt des affiches parurent sur les murs, et la foule accourut pour les lire. Elles portaient, en substance, que toute atteinte à la propriété serait punie de mort. De fait, plusieurs malheureux, convaincus de vol, furent publiquement décapités. Malgré quelques misères inséparables de ces sortes de révolutions, l'ordre se rétablit dans la ville, et l'on commença à respirer sous ce nouveau régime, dont on ne connaissait encore clairement ni le chef, ni le but véritable.

« Cependant, à la fin de septembre, une armée d'impériaux s'avancait pour reprendre Chang-Hai et cinq autres villes fortifiées, qu'occupaient déjà les rebelles. Ceux-ci furent bientôt chassés partout, et se retirèrent à Chang-Hai, où ils parurent se préparer à une sérieuse défense.

« Le 29 septembre, cinquante jonques de guerre descendirent la rivière avec un grand fracas, et vinrent lancer leurs boulets, pendant deux heures, par-dessus notre maison. Ils prétendaient tirer sur la ville, mais tous leurs projectiles restaient dans le faubourg, où ils firent assez de mal au pauvre peuple. Pour notre compte, nous eûmes bien quelques trous dans nos murs et nos fenêtres, mais il n'y eut aucun dégât considérable. Les jours suivants, les barques revinrent encore lancer quelques bordées, après quoi elles allaient se placer en lieu sûr. Enfin, quelques braves se décidèrent à mettre pied à terre, et à établir une espèce de camp tout près de nous. Ce camp ressemble beaucoup plus à une foire qu'à une station militaire.

« Le 12 octobre, six ou sept mille hommes étaient prêts à livrer une attaque générale

devienne transparent au reflet des sapèques. Un de nos Chrétiens a donc su faire à propos quelques dépenses, moyennant lesquelles il s'est ménagé des intelligences dans un grand tribunal; et il a pu de la sorte copier et nous faire tenir les pièces dont nous soupçonnions l'existence, et dont il nous importait fort de connaître au juste la teneur, soit

pour veiller prudemment à notre sûreté, soit pour mettre sous les yeux de M. le consul de France des preuves parlantes de la bonne foi chinoise. — L'édit de l'empereur, la circulaire du vice-roi du Hô-nan, le rapport du mandarin de Kouang-Tcheou, etc., etc., tout doit se trouver actuellement à Chang-Hai.

et à monter à l'assaut. Mais dès qu'ils approchèrent de la muraille, ils furent tellement effrayés de voir qu'on tirait sur eux, qu'ils s'enfuirent tous pêle-mêle. Les jours suivants, quelques bataillons isolés se montrèrent encore; sans oser rien entreprendre. Enfin les assiégés, enhardis par la lâcheté de leurs adversaires, descendirent de la muraille au nombre de trente ou quarante, et coururent sur les assiégeants, qui se dispersèrent en laissant leurs canons aux mains de l'ennemi. Le 26 octobre, toutes les jonques de guerre étaient venues s'abriter derrière notre église, qui est beaucoup plus élevée que les maisons, et attendaient là tranquillement l'issue de la lutte, tandis que trois ou quatre mille hommes marchaient sur la ville. Vers midi, des cris horribles se font entendre dans la rue : c'étaient les impérialistes qui se sauvaient en se renversant les uns sur les autres. Ils défilèrent par centaines devant notre porte; sur leurs pas arrivaient une trentaine d'insurgés, qui les poursuivirent jusqu'au camp. Lorsque les rebelles parurent dans la rue, les jonques tirèrent sur eux, et dirigèrent plus de deux cents coups de canon sur notre demeure. Grâce à Dieu, ils ne brisèrent que quelques briques et ne blessèrent personne. Ces deux derniers jours, nous sommes restés plus tranquilles; les jonques se sont retirées par ordre du commandant d'un vapeur français, et les assiégés n'ont plus fait de sorties de notre côté.

« Où aboutira cette guerre civile? Impossible de le prévoir. Les mandarins, avec leurs dix mille hommes, désespèrent de prendre Chang-Hai. Leurs soldats, sans aucune discipline, passent le temps à boire, à fumer et surtout à piller la campagne. De leur côté, les insurgés ne semblent pas avoir de chef capable d'organiser leurs forces. Bien qu'ils ne dépouillent pas les particuliers, ils inspirent cependant peu de confiance aux Chinois et aux Européens. On pense qu'ils se sont ralliés à l'insurrection de l'intérieur, mais on ne sait quand ils pourront soumettre le pays qui les sépare de Nankin.

« En attendant ce que Dieu nous réserve, nous tâchons de faire le bien, tandis que nous en avons le temps. Outre nos misères ordinaires, nous avons cru devoir ouvrir un petit hôpital où nous recevons indistinctement les blessés du peuple et de l'armée; nous avons même offert aux insurgés d'établir, où ils voudraient, une ambulance pour leurs malades; mais cette précaution paraît superflue, parce qu'il y a beaucoup de poudre brûlée et fort peu de sang répandu. Du reste, notre hôpital a déjà porté ses fruits; tous les Chinois n'ont que des bénédictions pour les missionnaires, qui se font les humbles serviteurs des malheureux soldats abandonnés par leurs chefs et par leurs camarades. M. Falleic, médecin en chef du navire français, vient chaque jour avec son second visiter et soigner ces pauvres blessés, et il fait l'admiration de toute

la ville, aussi bien par son habileté et son savoir, que par son zèle et sa douceur.

« Depuis quinze jours, nous avons déjà recueilli plus de quarante blessés. Treize païens, en danger de mort, ont demandé et reçu le baptême; neuf d'entre eux sont déjà passés à une vie meilleure, et d'autres vont les suivre, après avoir aussi participé au bienfait de la régénération. Quelques-uns n'ont vécu que le temps nécessaire pour apprendre les vérités du salut, et demander qu'on leur ouvre les portes du ciel. Il y a trois jours, une explosion de poudre à bord d'un navire anglais acheté par les mandarins, blessa mortellement six Chinois et plusieurs indigènes de Manille. Ils furent aussitôt amenés à l'hôpital. Les Chinois demandèrent tous le baptême, et les Manillois se confessèrent. Quelques heures après, deux Chinois expiraient, et les autres étaient à l'agonie.

« Peu de jours avant cette explosion, un mandarin, étant tombé dans une embuscade des insurgés, reçut plus de vingt coups de poignards sur la tête et sur les bras. Dès qu'il se vit frappé à mort, il accourut vers l'église, tout baigné de son sang. Sauvez-moi, dit-il en arrivant, je veux être chrétien. Après un court exposé de l'Évangile, qu'il avait déjà étudié, il fut baptisé. Cependant le sang jaillissait de sa tête à cinq ou six pieds de distance; heureusement un Père Jésuite réussit à lui lier l'artère coupée, et le malade put attendre l'arrivée du docteur. Maintenant les plaies sont belles, et nous espérons sauver le corps en sauvant l'âme.

« Quelques familles idolâtres, qui s'en étaient tenues jusqu'ici à des velléités de conversion, semblent se décider à prendre un parti généreux. Il n'y a plus à balancer maintenant, disent-elles, la religion chrétienne est la bonne, puisqu'elle inspire tant de charité. Peut-être le Seigneur, en frappant ce pauvre pays, a-t-il des pensées de miséricorde, et veut-il mettre sur la voie du salut un peuple qui vit depuis si longtemps dans les ombres de la mort.

« Nous travaillons donc en paix et avec fruit dans cette ville de Chang-Hai, qui est devenue le centre de la guerre. Notre séminaire, le collège des RR. PP. Jésuites, les écoles et les orphelinats, tout est tranquille, et les enfants étudient au bruit du canon comme s'ils étaient au fond d'une solitude.

« A l'extrémité du district de Nankin, quelques-unes de nos chrétiennités sont dans un état de détresse. Un catéchiste habite, que j'avais envoyé pour les consoler et voir s'il y aurait moyen d'introduire par là un missionnaire, a été pris par les satellites, mis en prison, battu de verges, et traîné sur la croix, malgré ses protestations énergiques. Après vingt jours de mauvais traitements, il n'attendait plus que la mort; mais un vieux mandarin, qu'il avait converti l'année dernière, demanda son élargissement et l'obtint. Il vient de nous arri-

ver avec une santé ruinée par la souffrance, mais avec un courage digne des anciens confesseurs de la foi.

« Il y a eu aussi, dans d'autres provinces, quelques tracasseries de la part de l'autorité. Mgr Mouly nous écrit que l'empereur a fait abattre la croix à Pékin, et qu'il y a eu un commencement de persécution dans la capitale et aux environs. S'il en est ainsi, je crois que le gouvernement, déjà penché vers sa ruine, va achever de se briser contre la croix qu'il outrage.

« Nous sommes toujours sans nouvelles du Chen-Si, du Chan-Si, du Hou-Kouang et du Hô-Nân; ni les courriers ni les lettres de ces provinces ne peuvent arriver jusqu'à nous. Pour les missions du Changlong, du Léaotong, de Pékin et même de Corée, nous pouvons en avoir des nouvelles, parce que les communications par mer n'ont pas été interceptées. D'après les derniers renseignements venus de ces différents vicariats apostoliques, il paraît que partout règne la plus vive inquiétude, bien qu'il n'y ait encore rien de décisif en faveur des rebelles.

« Si le temps me le permettait, je voudrais ajouter à ces détails quelques-uns des traits édifiants que j'ai lus avec plaisir dans les relations de mes missionnaires; mais la nuit est avancée, et il faut que ma lettre soit prête pour le départ immédiat du vapeur. Qu'il me suffise de vous dire, aujourd'hui, que le Seigneur a accordé de grandes bénédictions aux prières et aux travaux de mes chers collaborateurs, et que partout ils ont recueilli des fruits de salut très-abondants. Les baptêmes d'adultes, les petits enfants d'infidèles régénérés, les catéchumènes inscrits en plus grand nombre, les écoles de plus en plus multipliées, voilà les preuves. . . »

Mgr Mouly, vicaire apostolique de la Mongolie et administrateur apostolique de Pékin, écrivait de Pékin, le 1^{er} août 1854 :

« Ainsi que mes dernières lettres vous le faisaient pressentir, une heureuse réaction s'est produite dans les allures du gouvernement chinois à l'égard de nos Chrétiens. Dans cet événement, qui tient du prodige, l'adorable Providence, dans les bras de laquelle nous aimons à nous jeter avec un si filial abandon, a pris de nous des soins tellement spéciaux, elle est intervenue au plus fort de notre détresse d'une manière si inattendue, que notre joie se ressent encore de l'étonnement, et qu'autour de nous la stupéfaction continue d'être générale. Je crois, messieurs, remplir un devoir et vous faire un plaisir en vous adressant les détails de cette affaire, que les pieux membres de votre incomparable Association suivront, j'imagine, avec un vif intérêt.

« L'occasion de constater ce revirement dans la politique chinoise a été, de ma part, une démarche extraordinaire, mais nécessitée par la gravité des circonstances. Il s'agissait de la vie ou de la mort de plusieurs néophytes enchaînés, de la conservation ou de la ruine de notre séminaire,

de la sécurité ou de la persécution dans l'avenir. Bien plus, notre honneur de Chrétiens était en jeu : ce n'était plus comme enfants de l'Évangile, mais comme complices de la révolte qu'on prétendait nous poursuivre; on nous transformait en rebelles armés contre leur légitime souverain, et, à ce titre, on nous dévouait à toutes les rigueurs de la justice, après nous avoir flétris et perdus dans l'opinion. A cette imputation odieuse, qui diffamait notre culte, humiliait nos catholiques et compromettait nos généreux protecteurs, la résignation silencieuse n'était plus possible; il fallait donc élever la voix contre la calomnie, sous peine d'en accepter la honte, et je l'ai fait; car, si nous sommes disposés à mourir pour notre foi, nous ne voulons pas avoir à rougir d'un crime devant ses ennemis.

« Un des plus tristes résultats de la guerre civile a été l'érection, à Pékin, d'une cour exceptionnelle et suprême, que les Chinois appellent *Shiong-fang-tchou*, et qui a pour mission d'examiner sommairement et de juger sans appel tous les faits qui se rattachent à l'insurrection. Ce redoutable tribunal, qu'on dit sévère jusqu'à la cruauté, ajoutant trop facilement foi aux iniques rapports de ses agents subalternes, et ne prenant pas la peine de vérifier les charges avancées par de misérables délateurs, qui spéculent pour leur avancement et leur fortune sur les condamnations obtenues, ce tribunal, dis-je; ne connaît d'autre procédure que la question, et force, par d'horribles supplices, les accusés à s'avouer coupables de révolte, bien qu'ils ne soient pas des rebelles, et qu'ils ne se calomnient ainsi que pour échapper aux tortures. Aussi le *shiong-fang-tchou*, depuis un an qu'il fonctionne, a-t-il mis à mort un grand nombre de malheureux, que la rumeur publique proclame innocents pour la plupart. Rien n'est futile comme les causes qui provoquent ses arrêts. La moindre singularité dans les habits, une cicatrice quelconque à la tête, une parole équivoque ou incohérente, et moins que cela encore, ont suffi maintes fois pour motiver une sentence capitale. Arrestation, jugement et exécution sont souvent l'affaire de vingt-quatre heures. Le chef de cette cour suprême est Tsai-Ouan, neveu de l'empereur; président du tribunal des mathématiques, et de plus ennemi déclaré des Chrétiens. C'est en cette dernière qualité qu'au mois de juin 1853, il obligea douze néophytes, officiers de son tribunal, à faire une solennelle apostasie, en foulant aux pieds la croix, devant tous les employés de sa maison.

« Or, son jeune frère, Tsai-Ling, général d'un corps de troupes campées à dix lieues au sud de la capitale, arrêta, le 15 avril, un de nos courriers que j'envoyais à mes confrères de Pékin, avec des lettres et quelques objets religieux. Enchanté de cette capture, Tsai-Ling traita mon homme de rebelle, le battit en conséquence, et, avant de l'envoyer au terrible *shiong-fang-tchou*,

voulut en faire un apostat et un dénonciateur. Dans ses réponses, le courrier s'abstint de prononcer mon nom et de désigner ma retraite; il se contenta de dire qu'il portait les objets saisis à Paosse, catéchiste d'une chrétienté voisine, par laquelle il devait effectivement passer. Cette déclaration compromit à l'instant cette famille : six personnes, dont un vieillard presque octogénaire, et une vierge de soixante et dix ans, furent aussitôt arrêtées et conduites au tribunal de Pékin, avec les images, crucifix, livres et ornements trouvés dans leur demeure.

« D'autres néophytes accoururent en toute hâte m'annoncer cette malencontreuse affaire, qui faisait déjà grand bruit, et menaçait de prendre des proportions désastreuses. Dans cette extrémité, il me sembla que, pour sauver la vie à des innocents déjà chargés de fers, pour couper court à des investigations qui allaient multiplier les victimes, et surtout pour détruire dans l'esprit du peuple l'opinion faussement accréditée, qui nous attribuait l'origine et la continuation de la rébellion armée contre la dynastie régnante, je devais me livrer à l'autorité chinoise, couvrir les accusés de ma responsabilité personnelle, faire hautement l'apologie de nos Chrétiens, et réclamer, au nom de la justice, au nom des traités conclus avec la France, au nom des édits formels de l'empereur Tao-Kouang, le libre exercice de la religion catholique. Je n'avais alors auprès de moi que deux confrères; je leur soumis mon dessein, qu'ils approuvèrent, et le même jour je fis savoir aux mandarins de Ngan-Shou que j'allais me remettre entre leurs mains, pour éviter de plus grands malheurs.

« La nouvelle en fut aussitôt portée à Kouei, gouverneur de la province, qui délégua pour me recevoir le commandant de la garde nationale, en lui donnant pour instructions de me traiter avec honneur, jusqu'à ce que l'empereur eût statué sur mon sort. Deux mandarins militaires, qui s'étaient permis de faux rapports sur mon compte, furent, à mon insu, impitoyablement dégradés. Pour moi, j'étais entouré d'égarés par l'autorité; on ne tarissait pas d'éloges sur ma démarche généreuse, et je voyais chaque jour succéder à ma longue vie de proscrit des fêtes officielles et une sorte d'ovation.

« Mais ces distinctions flatteuses ne pouvaient me faire perdre de vue le but que je poursuivais par cette éclatante publicité. Avant tout il fallait arracher aux supplices, et peut-être à l'apostasie, nos Chrétiens jetés en prison. Sur mes réclamations énergiques, ils furent immédiatement remis en liberté. Hélas! ils ne revinrent pas tous innocents : quatre d'entre eux avaient déjà renié de bouche le Dieu qu'ils adoraient du fond du cœur et auquel ils ont été réconciliés depuis par une pénitence exemplaire. Le bon vieillard dont j'ai parlé sut mieux défendre sa foi. Comme on le pressait vainement de fouler le croix aux pieds, les satellites, pour lever

ses scrupules, lui dirent qu'il avait déjà marché dessus en entrant dans le prétoire, une petite croix de papier ayant été placée secrètement sur le seuil de la porte. Il protesta hautement contre cette surprise, et déclara qu'une profanation involontaire ne pouvait ni souiller sa conscience, ni prévaloir contre son refus d'apostasier. La vierge chrétienne imita son courage et fut comme lui rendue à sa famille.

« Deux autres questions me restaient à traiter : notre justification comme Chrétiens, et la revendication d'anciennes fondations religieuses qui n'ont pas été aliénées, et qui doivent, aux termes des traités de 1844, être rendues aux missionnaires. Sur le premier point, j'avais d'avance rédigé une apologie adressée à l'empereur. Je la remis aux mandarins, en les priant de la présenter au prince; mais aucun d'eux n'osa accepter cette délicate mission. Volontiers ils convenaient de notre innocence; ils avouaient que les néophytes étaient les plus fidèles sujets de la Chine, et que leurs prêtres ne donnaient au pays que de bons exemples et de salutaires enseignements; mais quand je leur demandais de le proclamer, en affichant partout les décrets impériaux qui autorisent l'exercice de notre culte, ils me répondaient que cette publication, bien qu'elle nous soit due, serait inopportune et dangereuse en face de l'insurrection, qui s'en ferait une arme de plus contre la dynastie.

« Quant aux anciennes propriétés de la mission, et surtout celles qui sont connues sous le nom de *sépultures françaises*, je fis connaître au gouverneur l'état de dégradation où elles sont tombées; je lui représentai que si cette profanation était douloureuse pour nous, elle était encore plus blessante pour les mandarins, car c'était à la fois manquer de respect pour les morts et outrager la mémoire d'un empereur qui avait légué ce dernier asile à ses amis, deux choses sacrées pour les Chinois. Kouei parut indigné en apprenant la dévastation des tombes, et m'annonça que les gardiens chargés de veiller à l'entretien des sépultures françaises seraient punis de leur coupable négligence; mais il me fit observer, et il insista beaucoup sur ce point, que pour rentrer en possession des deux cimetières et des deux églises de la capitale, je n'avais aucun titre qui m'autorisât à les revendiquer au nom de mon gouvernement; qu'à la vérité j'étais un grand dignitaire ecclésiastique, mais cette qualité n'étant constatée par aucune pièce officielle, et mon existence, comme mon introduction dans l'empire, étant toute secrète et privée, rien ne m'accréditait à présenter les réclamations et à faire valoir les droits de la France. Ces droits, du reste, paraissaient incontestables au gouverneur, et il ne doutait pas que les anciennes propriétés de la mission ne me fussent rendues, si notre représentant en Chine me donnait des pouvoirs authentiques pour en poursuivre la restitution, ce qui me sera accordé bientôt, j'espère, comme Mgr Maresca l'a déjà obtenu pour le

diocèse de Nankin. Dans l'impossibilité où j'étais, pour le moment, de donner suite à mes demandes, je dus me contenter des résultats obtenus, et me résigner à être reconduit à Chang-Hai, pour y être remis entre les mains de l'autorité française. L'empereur l'avait ainsi décidé, tout en recommandant aux mandarins de m'entourer de soins et d'honneurs. Ceux-ci me laissèrent le choix de mon itinéraire, et m'invitèrent à fixer l'époque du départ. Je préférâi la voie de terre, comme la moins dangereuse, quoiqu'elle soit infestée de rebelles et de brigands, et j'arrêtai qu'on se mettrait en route au milieu de septembre prochain. Mais avant de m'éloigner de mon troupeau, je tenais à savoir s'il me serait interdit de rentrer en Chine. Je sondai sur ce point essentiel la pensée du mandarin local. Il me répondit que mon retour *incognito* ne ferait pas plus de difficulté que ma première venue ; que j'avais mille chemins pour revenir à mon poste ; que ma présence au milieu des Chrétiens ne serait pas plus troublée qu'auparavant, pourvu qu'elle fût secrète ; que le gouvernement ne demandait pas mieux que de paraître l'ignorer ; qu'au fait ce n'était pas l'autorité qui m'avait saisi, mais que m'étant livré moi-même, et l'empereur, averti de ma démarche, ayant ordonné mon extradition, on devait m'expulser pour lui conserver la face (sauver les apparences). Je crois d'autant plus à l'exactitude de ces assertions, que dans le cours de nos entretiens les mandarins chinois, qui ont en main une liste de tous nos confrères, ne m'ont jamais dit un mot sur leur compte, et ont constamment traité avec moi, comme si j'étais le seul missionnaire de la province.

« Il ne me restait plus qu'à utiliser mon temps jusqu'au départ. Un mandarin qui s'est toujours montré notre ami, m'avoua que certains officiers de la milice urbaine nous étaient quelque peu hostiles, et qu'il serait prudent de désarmer leurs préventions : à cette fin, il me conseilla de les inviter tous à venir dîner à notre résidence, et à juger par eux-mêmes de nos cérémonies religieuses. Il pensait que je devais profiter de ma publicité momentanée, et de la tolérance actuelle du gouvernement chinois, pour sortir enfin de cette obscurité silencieuse, et plus ou moins suspecte, dans laquelle nous nous enveloppons depuis tant d'années. Par là nous nous ferions apprécier tels que nous sommes, et nous achèverions de dissiper les soupçons qui couvent au fond de bien des cœurs, uniquement parce qu'ils ne nous connaissent pas. Il ajoutait que pour son compte, avant d'avoir noué des relations avec nous, il ne savait comment se défendre d'ajouter foi aux calomnies populaires, et que ses doutes n'avaient cessé que du jour où il avait vu clair dans notre existence. Pourquoi n'essayerais-je pas sur d'autres un moyen qui avait eu sur lui tant de succès ?

« Je suivis donc ce bienveillant conseil. Mon invitation fut cordialement acceptée, le jour fut pris, et chacun s'y prépara comme

à une fête. La chose fit assez de bruit pour que le gouverneur de la province en fut informé. Il applaudit à la politesse que j'avais faite aux officiers de la milice, et les engagea à être fidèles au rendez-vous, pour cimenter par leur présence l'union qui existe entre la Chine et mon pays. En effet, aucun d'eux n'y manqua. Bien que le temps fût affreux et les chemins pleins de boue, il nous vint soixante-dix personnes, le double de ce que j'en avais invité, les convives ayant amené avec eux leurs parents et leurs amis. Comme les principaux chefs avaient témoigné, au nom de tous, le désir d'être témoins de nos cérémonies religieuses, je leur permis d'assister à une grand'messe que je célébrai pontificalement pour la conversion des indigènes. Ils en furent émerveillés et conçurent, je crois, une plus haute idée du catholicisme. La journée s'écoula heureuse pour tous. A sept heures du soir, nos visiteurs reprirent, par la pluie battante, le chemin de Ngan-shou, à trois lieues du séminaire, et la plupart n'arrivèrent chez eux qu'après minuit, trempés, crottés, brisés par la fatigue, mais pleinement satisfaits.

« Nous étions en si bonne voie de fraterniser avec les autorités chinoises, que je me suis laissé entraîner à les rattacher encore à nos intérêts par l'influence des présents. Mes dons ne valaient pas la pompe avec laquelle je les ai offerts, ni la satisfaction qu'ils ont causée à ceux qui les ont reçus. Ils consistaient en une boîte à musique pour le *Si-Louen*, chef de la garde, en deux lampes françaises et un microscope pour trois autres officiers, spécialement chargés de s'entendre avec moi sur nos affaires ; en une vieille mappe-monde illustrée d'un beau cadre, et en deux cartes semées d'inscriptions dans le goût des Chinois. Quatre Chrétiens, en long habit bleu, portaient gravement le tout sur un brancard orné de drap rouge et recouvert d'un ample tapis. Nous les suivions en voiture à travers les rues de la ville, que nous parcourûmes triomphalement jusqu'à la maison commune. Là se trouvaient réunis, pour l'exercice militaire, officiers et soldats. Comme cet édifice à plusieurs destinations, qu'il sert à la fois de caserne, de temple et de théâtre, et que ce jour-là même un dévot païen faisait jouer la comédie pour accomplir certain vœu ; une multitude immense en assiégeait les portes. Notre arrivée fut pour elle un spectacle plus étonnant que celui qu'elle attendait. A mesure que nous fendions la foule, le mystérieux brancard attirait tous les yeux et mettait en mouvement toutes les langues. C'est au milieu de conjectures et de commentaires de toute sorte, que nous atteignîmes le seuil de la maison commune. Grand nombre d'officiers me reçurent en cérémonie, trois coups de canon saluèrent ma présence ; la musique exécuta des fanfares en mon honneur, et je n'avancai entre deux rangs de la garde nationale sous les armes jusqu'à la salle de réception, où le commandant m'attendait avec son état-major.

« Certes, j'étais loin de soupçonner un accueil si flatteur; mais, puisque Dieu l'a permis, je ne puis qu'applaudir à l'heureuse impression qu'il a faite sur le peuple. Bien des préjugés tombèrent ce jour-là. On entendait dire de tout côté dans la foule : Vraiment nous étions dans l'erreur au sujet des Chrétiens; leur chef paraît un bon vieillard; s'ils étaient des rebelles, nos magistrats ne leur feraient pas tant d'honneurs. »

Nouveaux détails sur les Missions de la Chine.

Au moment où l'attention et les regards de l'Europe se portent vers la Chine, dans l'attente des graves événements qui se préparent à cette extrémité de l'Orient, il nous semble opportun et utile de réunir ici, comme en un seul tableau, tout ce que nos missionnaires ont écrit de plus récent sur la situation intérieure de l'empire chinois. Ce ne sera pas simplement une satisfaction donnée à la curiosité de nos pieux lecteurs; ce sera encore répondre à leur sollicitude pour les intérêts de l'apostolat, que de leur montrer le milieu tourmenté où il s'exerce, et de constater le sort fait aux néophytes et à leurs prêtres par la persécution religieuse et la guerre civile. Ce coup d'œil jeté sur les provinces qui sont le principal théâtre de l'insurrection, offrira peu de variété; car on ne rencontre partout que l'émulation dans la cruauté et l'égalité dans la misère; mais les prodiges de la charité chrétienne ne ressortiront que mieux sur ce fond uniforme de désolation et de barbarie païennes. Ainsi, à côté d'un gouverneur qui ordonne le massacre d'un million d'indigènes, sans exception de cette boucherie les vieillards et les enfants; on verra un évêque se dévouer au salut des petits orphelins et moribonds, et en baptiser plus de cent soixante-huit mille en une seule année; on verra, dans la détresse commune, les catholiques chinois partager leurs derniers aliments avec leurs frères captifs, tandis que les soldats idolâtres mangent le cœur de leurs prisonniers pour se donner du courage. Rien ne dit mieux que ces faits combien l'esprit du christianisme est supérieur à la civilisation païenne la plus vantée.

Extrait d'une lettre du R. P. Clavelin, de la Compagnie de Jésus.

En vue de Nankin, juillet 1856.

« L'année dernière a été peu féconde en événements. A Nankin et à Tchen-Kiang-Fou, le siège de ces deux places, fait par les impériaux, n'a guère offert de phases nouvelles. Voici ce que l'on raconte de moins insignifiant par rapport à Tchen-Kiang. Vers le mois d'octobre dernier, les rebelles déguisés en impériaux se présentent aux avant-postes du camp de ceux-ci, comme étant le corps de troupe attendu depuis longtemps par eux. Le général In-Ta-Jen envoie son premier aide de camp pour les recevoir. En moins de rien, ces faux frères vous ont jeté sur le carreau et l'aide de camp et cinq ou

six cents hommes qui s'offrent les premiers à leurs coups, puis disparaissent sans qu'on ait le temps ou la présence d'esprit de leur faire payer cet acte de témérité.

« Quelque temps après, In-Ta-Jen fit, à son tour, habiller mille des siens à la Kouan-Si-Jen (nom donné aux rebelles). Au point du jour, ils se présentent au poste de Tchen-Kiang, comme étant le renfort attendu de Nankin. Les insurgés leur font le meilleur accueil; mais, sous prétexte qu'il n'y a pas dans la ville des logements prêts pour tout le monde, ils proposent que trois cents hommes seulement entrent dans la place et que les autres campent en attendant en dehors de l'enceinte. Les impériaux se laissent prendre dans la souricière. A peine entrés, ils sont reconnus, cernés et massacrés tous, à l'exception d'une vingtaine qui parviennent à sauter par-dessus les remparts. Ce que voyant, le reste de la troupe se hâta de se dérober par la fuite au sort qui lui était réservé. Les engagements, ces jours derniers, ont dû être assez sérieux. En me rendant ici, tout le long de la route, j'entendais très-bien le canon, malgré une distance de quatre ou cinq lieues et un vent contraire assez violent. Les rapports officiels se taisent sur le résultat de ces combats, ce qui prouve que l'issue en est peu favorable aux impériaux. On porte les forces engagées, près de Tchen-Kiang, à trente ou quarante mille hommes de chaque côté.

« Les populations voisines du théâtre de la guerre se sont hâtées, comme on le conçoit, de porter leurs pénates ailleurs, et c'est ainsi que de proche en proche l'alarme s'est répandue jusqu'au loin. De part et d'autre on se montre cruel envers les prisonniers, qui sont impitoyablement mis à mort. Heureux encore quand ce n'est pas à la suite de tortures! On leur ouvre ensuite la poitrine, on en extrait le cœur, et les soldats le mangent pour chasser la peur, disent-ils, et pour se donner du courage. Voilà où en est ici l'honneur militaire! Les Tartares ne valent pas mieux que les Chinois. Il y a cinq ou six mois, après tant d'années d'attente, douze cents d'entre eux arrivèrent enfin au camp sous Nankin, c'étaient des cavaliers armés de flèches. Ils se montrèrent d'abord assez impatients de se mesurer avec les Kouan-Si-Jen. Dès la première rencontre, en janvier dernier, ils ont paru aux premiers rangs; mais les rebelles les ont si bien reçus, que, malgré leurs chevaux et leur aptitude à la fuite, plus de cinq cents de ces Tartares ont péri dans la déroute qui s'ensuivit. Depuis lors, ils se tiennent cois sous leurs tentes.

« D'ailleurs le climat du Kiang-Nan est très-meurtrier pour toutes les troupes issues du nord. On vient, tout dernièrement encore, de renvoyer dans leurs foyers environ trois cents soldats appelés des régions septentrionales pour participer au siège de Nankin. C'était le reste d'une légion de trois à quatre mille hommes. Les maladies, le typhus en particulier, sans parler du feu des Kouan-

Si-Jen, avaient moissonné tous les autres...

« Il y a un peu plus de deux mois, en nous rendant à Ou-Ho, nous passâmes à midi sous les murs de Jam-Tcheou. Cette ville allait tomber au pouvoir des Kouan-Si-Jen. Tous les camps impériaux situés sur la rive nord du Kiang allaient également être pris, pillés et brûlés par les insurgés. Cette série d'échecs a été, pour les impériaux, un véritable désastre, non sans doute par le nombre des hommes tués, *puisque pas un n'est resté sur le champ de bataille*, mais par la destruction de cinquante redoutes construites avec tant de peines et de dépenses, par la perte d'un immense matériel entassé là depuis trois à quatre ans, par la dispersion de plus de vingt mille hommes qui ont tous fui devant moins d'un millier de rebelles, en fin, et surtout par l'effet moral qui en est résulté et qui a porté une atteinte profonde au crédit dont le gouvernement pouvait encore jouir parmi les populations.

« Peu de jours après, l'insurrection s'est ruée sur les retranchements du gouverneur général Ki, établi sur la rive méridionale du fleuve. Les deux premiers jours, toutes les redoutes qui gardaient le quartier général sont enlevées, pillées et brûlées, et le lendemain, qui était le 1^{er} juin, Ki-Ta-Jen se voit entouré de tous côtés par des forces de beaucoup supérieures aux siennes. Dans ce moment critique, désespérant de vaincre les armes à la main, ou d'être secouru à temps, cet infortuné mandarin se fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet. Cette mort devint le signal d'un sauve-qui-peut général. Dans la déroute, trois autres généraux, quatre ou cinq colonels et à peu près quinze cents soldats tombèrent sous le fer des Kouan-Si-Jen. Le camp de Ki-Ta-Jen était le mieux fourni, et les pièces de ses redoutes étaient, la plupart, de fabrication européenne. Ce n'est pas tout, les sommes destinées à l'entretien de ces troupes, prélevées sur les impôts ou provenant de souscriptions plus ou moins volontaires, étaient entassées dans la tente du gouverneur. Le butin a donc été immense. Cette défaite a été un coup de foudre pour les autres généraux qui en ont perdu la tête.

« Et cependant, un coup bien autrement sensible allait encore leur être porté. Le 20 juin dernier, les Kouan-Si-Jen arrivent de Si-Chouei, au sud; de Che-Pou-Kiao, au nord, et de Nankin, à l'ouest, par les quatre portes qui donnent sur les camps des impériaux, et laissent seulement libre le côté de l'est, comme une porte ouverte à la peur. Un immense incendie, en demi-cercle, qui se rétrécit à vue d'œil, indique l'approche de l'ennemi. Tcham-Kie-Siam était à peine de retour dans son quartier; bientôt il voit les tentes des soldats tartares en feu, et le gros de l'orage menacer le camp du généralissime Hiam-Ta-Jen. A la tête d'une centaine des siens il vole à son secours; mais un boulet qui lui effleure la jambe le met, pour un instant, hors de combat. A peine

a-t-il posé un premier appareil sur sa blessure, qu'il voit ses tentes à lui devenues la proie du feu et ses soldats en déroute. Celles du généralissime ont le même sort, et Hiam-Ta-Jen lui-même se hâte de se dérober par la fuite au fer des insurgés. Tcham-Kie-Siam rallie une poignée des plus braves et s'efforce de couvrir la retraite et de la rendre le moins désastreuse possible.

« Il est inutile de faire ressortir les conséquences d'un pareil revers. Tout le pays est maintenant dans l'attente de quelque événement plus décisif encore, et l'on ne serait point étonné qu'à la suite de nouveaux succès les Kouan-Si-Jen ne finissent par soustraire le Kiang-Nan tout entier à l'autorité de l'empereur.

« Un mot maintenant sur nos courses apostoliques à travers ce pays dévasté par la guerre. A part les contrariétés inhérentes à ces sortes de voyages, nous avons été finalement heureux. Un passe-port obtenu du premier magistrat de Houai-Ngan, faisait tomber devant nous tous les obstacles et toutes les barrières. A une demi-lieue de l'endroit où nous nous rendions, et à quelques pas seulement d'une maison chrétienne, comme je sortais de la barque, j'entends le cri hostile : Voilà un Européen, arrêtez-le ! Et je vois deux ou trois soldats arrivant sur moi, le sabre à la main, avec une intrépidité qu'ils devraient bien conserver devant l'ennemi. Je leur criai de ne pas tant se presser, que j'avais le temps de les attendre; vous eussiez vu à l'instant leur belliqueuse ardeur tomber et eux me demander, d'un air vraiment piteux, si je n'étais pas Européen? — Oui, répondis-je, et, de plus, Français. — Là-dessus, nous nous quittâmes en bons termes; mais, au moment où mes hôtes me félicitaient de mon heureuse arrivée, on entend crier : Au voleur ! C'était une dizaine de ces braves soldats qui, ayant suivi à la piste mes gens que j'avais devancés de quelques pas, se jetaient sur ma malle et enlevaient en moins de rien ma montre et mes dix dernières piastres. Du reste, ces sortes d'incidents sont si communs aujourd'hui, que celui qu'ils ne concernent pas personnellement n'y fait pas attention. A la suite d'une mauvaise nouvelle, ils sont plus fréquents encore, et celle d'un nouveau désastre éprouvé par les impériaux au siège de Tchen-Kiang était arrivée en même temps que nous. Malgré les appréhensions si naturelles en pareil cas, nos Chrétiens font tranquillement leur mission : aujourd'hui j'ai baptisé dix adultes, et inscrit sur ma liste trois cent quatre-vingts baptêmes d'enfants païens. Veuillez agréer, etc. P. CLAVELIN, S. J.

Extrait d'une lettre de Mgr Danicourt, évêque d'Antiphelles et vicaire apostolique du Kiang-Si, à MM. les directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Kiouc-Tou, 30 mars 1856.

« Messieurs, depuis que le canon des Anglais a fait évanouir le fantôme de la puis-

sance chinoise, il s'est passé dans le Céléste-Empire des événements si soudains et d'une portée si considérable, qu'on ne peut s'empêcher d'y voir la main de Dieu ébranlant ce trône de Satan, un des plus solides et des plus hauts sur lesquels ait jamais siégé l'esprit du mal parmi les hommes.

« Les Catholiques d'Europe, au milieu des autres préoccupations qui attirent si vivement leurs pensées vers l'Orient, aimeront sans doute aussi à fixer leur regard sur ce théâtre lointain de l'extrême Asie, à y chercher le présage de meilleurs jours se levant enfin pour l'Eglise, sur cette terre où depuis de longs siècles l'erreur retient la vérité captive. Les détails que nous allons donner sur une des principales sectes de la Chine, aideront peut-être à entrevoir cet avenir.

« Le gouvernement Chinois, depuis plus de deux mille ans, ne reconnaît que trois religions ou sectes. La première, qui eut Confucius pour fondateur, est celle des *lettrés*; la seconde, celle des *bonzes*, fut établie par l'Indien Bouddha, que les Chinois appellent *Fo*; c'est de la troisième, celle des *Tao-Sse*, qu'il est ici question (1).

« Le fondateur de la secte des Tao-Sse, d'après la tradition nationale, est cet ancien empereur de Chine, nommé Houang-Ti, qui vivait longtemps avant Confucius et Fo. Il régna immédiatement après Fou-Chi et Aim-Nung, qui sont regardés comme les deux premiers monarques chinois.

« Ce prince, au témoignage de l'histoire, inventa et perfectionna les habits, enseigna la culture du mûrier, tandis que l'impératrice, sa femme, nourrissait les vers à soie, et filait elle-même la soie, dont elle fit la première les vêtements appelés *y-chang* par les Chinois. Le même prince passa aussi pour l'inventeur des cuirasses, des casques, des navires, des chars, des poids et mesures, et d'un grand nombre d'arts utiles. Enfin les Tao-Sse, qui s'intitulent les descendants de ce célèbre empereur, prétendent qu'il est monté au ciel, avec toute sa famille, assis sur un dragon.

« Le second fondateur ou père des Tao-Sse est Lilao-Tse, appelé depuis Tai-Chang-Lao-Kiun, ce qui veut dire : *le vieil empereur du commencement du monde*, titre qui l'a rendu plus fameux et plus vénérable que le premier fondateur, qu'il surpassait d'ailleurs, par la science de la magie et par ses communications avec le diable. Ses sectateurs n'ont pas manqué de le faire également monter au ciel, non pas sur un dragon, mais sur un *grand bœuf vert*.

« En dépit de toutes ces prétentions à une si haute antiquité, on sait aujourd'hui que les tao-sse, comme secte religieuse, sont postérieurs à Confucius, quoique Lao-Kiun soit né avant ce philosophe; postérieurs même

à Meng-Tseu, quoique celui-ci soit venu trois siècles après Confucius. Ils ne commencent à se répandre que sur la fin de la dynastie de Tchou, dont les derniers empereurs n'ont marqué dans l'histoire que par un tissu de folies et de superstitions.

« Les dynasties suivantes virent le mal s'augmenter et s'étendre. La secte diabolique des tao-sse a dû surtout sa diffusion et sa durée à une famille fameuse, celle des Tchang, qui furent tous, pendant une série continue de soixante générations, des magiciens de première force. Rien ne peut exprimer à quelle perfection ils portèrent l'art des sortilèges.

« L'un d'eux, nommé Tchang-Kien-Tche, déploya une puissance infernale si merveilleuse, que l'empereur alors régnant lui décerna solennellement le titre de *maître céleste*, dignité qui, jusqu'à ce jour, est demeurée héréditaire dans la famille. Plus tard, un autre imposteur, de même souche, surpassa encore ses ancêtres, et sut si bien fasciner le chef de l'empire, qu'il en reçut un sceau en pierre précieuse et une règle en ivoire, semblable à celle que les mandarins portaient toujours à la main, lorsqu'ils paraissaient devant l'empereur. Toutes ces distinctions ont passé aux *maîtres célestes*, qui se sont succédé sans lacune jusqu'à l'époque présente dans le gouvernement spirituel des tao-sse.

« Telle est, en résumé, l'histoire de cette secte abominable, dont le caractère fondamental est la pratique des incantations et des prestiges magiques. On ne saurait dire le mal affreux qu'elle a fait dans toute la Chine, où elle est infiniment répandue.

« Les Européens qui résident dans nos ports ont dû remarquer, au nouvel an chinois, des feuilles de papier rouge ou vert, collées sur les enseignes, sur les portes, sur les fenêtres, dans l'intérieur des maisons, dans les cuisines. Ce qu'ils ont vu dans les ports se pratique dans tout l'empire, depuis le palais de l'empereur jusqu'à la cabane du dernier paysan, les Chrétiens seuls exceptés. Or, ce signe de la bête, exprimé par un mot chinois, qui veut dire *écriture peinte*, est un talisman que les *maîtres célestes* prétendent avoir été donné en songe au premier de leur race par Lao-Kiun, comme un spécifique infailible contre tous les maux, et même, par une contradiction étonnante, contre le diable.

« De temps immémorial, les populations affluent à Long-Hou-Chan, c'est-à-dire à la *Montagne des Dragons et des Tigres*, qui est le lieu de la résidence du *maître céleste*, pour lui demander secours contre les vexations des esprits mauvais, et lui offrir des sommes d'argent considérables. Ce qu'il reçoit d'hommages, de respects, de vénération

(1) On les nomme *Tao-Sse* ou *Docteurs de la raison*, parce que leur dogme fondamental, enseigné par le philosophe Tao-Tse, contemporain de Confucius, est celui de l'existence de la raison primordiale qui a créé le monde. Mais sous ce titre pom-

peux on ne trouve qu'une secte de jongleurs, de magiciens et d'astrologues, cherchant le breuvage de l'immortalité et le moyen de s'élever au ciel en traversant les airs.

et de tribut est incroyable. Il n'y a, en Europe, ni prince, ni pontife, ni saint à miracles qui soient l'objet d'un tel culte. C'est au point que, lorsque le *matre céleste* passe dans les rues, le peuple s'empresse de recueillir la poussière ou la boue que ses pieds ont foulées, comme un préservatif assuré contre tous les maléfices.

« Sous plusieurs dynasties, les *matres célestes* étaient appelés chaque année à la cour, d'abord pour y saluer l'empereur, puis pour y faire des sortilèges et des prières afin d'obtenir du ciel la paix et la prospérité de l'empire, de détourner ou faire cesser les calamités publiques.

« Quand le *matre céleste* se rendait ainsi de la montagne des Dragons et des Tigres à Pékin, ou dans les autres villes qu'habitait la cour, sur sa route les esprits et les dieux devaient venir de toute part à sa rencontre, pour lui rendre leurs hommages, à moins qu'il ne voulût les en exempter; et alors il faisait suspendre à son palanquin une planche sur laquelle étaient écrits des caractères dont le sens voulait dire : *Dispense de saluer*.

« La secte des tao-sse est de beaucoup la plus nombreuse dans l'empire; et si les superstitions de tout genre ont jeté des racines si profondes parmi ce peuple ignorant, c'est à ces sectaires que ce malheur est dû. Aussi peut-on affirmer, sans crainte de se tromper, qu'ils sont le plus grand obstacle à la propagation de la foi catholique; car les païens sont comme enchaînés par tous les sortilèges, qui les fascinent et les abêtissent.

Le *matre spirituel* a un prétoire comme un grand mandarin. Ce tribunal se nomme le *Palais du vrai homme*; car c'est sous ce titre de *vrai homme* que le peuple désigne communément le grand magicien, comme si tous les autres humains n'étaient que de la pacotille. Il y a, dans son tribunal, plus de soixante officiers occupés à la magie et à vendre les sceaux, ou papiers rouges et verts. Les affaires politiques et civiles leur sont interdites, et lorsqu'il s'élève parmi eux quelque discorde, ce qui n'est pas rare, la cause est déferée aux mandarins ordinaires.

« Le *matre céleste*, ainsi que tous les descendants de la famille de Tchang, se marient; leur costume ne se distingue pas de celui du vulgaire, seulement plusieurs d'entre eux ont le droit de porter des boutons de différentes couleurs selon leur grade, comme parmi les mandarins. Autrefois, le *matre céleste* portait le bouton rouge, comme les vice-rois et les plus hauts dignitaires de l'empire; mais, aujourd'hui, il n'a plus que le bouton bleu.

« C'est un commencement de décadence qui date de trente ans, et qui nous donne de bonnes espérances. Le prédécesseur du *matre céleste* actuel perdit alors le privilège de paraître devant l'empereur. Il avait emprunté une grosse somme d'argent, qu'il ne put pas rendre; ses créanciers ne l'épargnèrent pas, et de là sa disgrâce, qui a rejailli sur son

successeur. Celui-ci, par sa conduite, a encore plus avili son nom et son autorité : c'est un polygame, un joueur, un fumeur d'opium, un homme perdu de vices. Il est tombé dans le plus profond mépris parmi les gens qui ne sont pas trop éloignés de sa résidence. Cependant, comme ses désordres sont bien moins connus au loin, on vient encore le consulter pour une foule de cas, et lui offrir de l'argent. Mais le concours et les dons ont bien diminué; le palais du *vrai homme* est beaucoup moins célèbre, et même, dit-on, il menace ruine faute de finance pour le réparer.

« Lorsque, l'année dernière, les rebelles parurent dans le voisinage, la terreur se répandit dans la famille du *matre céleste*, qui alla se cacher dans les montagnes. Il redoute singulièrement des gens qui renversent les idoles, brûlent les pagodes, et parlent de détruire toutes les antiques superstitions de la Chine, sans s'inquiéter ni de Confucius, ni de Fo, ni de Lao-Kiun. C'est assez humiliant pour un homme qui sait sa magie sur le bout du doigt, qui a des enchantements contre tous les malheurs, qui s'arroge le pouvoir de constituer des dieux de tout genre, suivant son bon plaisir, ou plutôt suivant les offres pécuniaires que lui font les familles. Il est incroyable combien de mandarins civils et militaires, morts depuis longtemps, ont été ainsi élevés, moyennant rétributions, aux honneurs de la divinité.

« Autour du palais du *matre céleste*, il y a vingt-quatre pagodes ou monastères, qu'habitent en grand nombre des tao-sse de toutes les provinces : ceux-ci n'ont point de femmes, et vivent à la façon des religieux. Un ancien empereur leur a donné plusieurs milliers d'arpents de terre pour leur entretien, et ils tiennent aussi de grandes richesses de la crédulité des peuples; mais, comme ils sont des hommes corrompus et vicieux, ils ont presque tout dissipé aujourd'hui, et leurs monastères sont dans un pitoyable état. On ne voit, dans les cours et les jardins, que monceaux de bois pourri, de briques cassées, de pierres éparses, de décombres de tout genre.

« Il y a donc bien des symptômes que cette secte pernicieuse est sur le penchant de sa ruine. Il semble que la Providence veut en finir avec ces ridicules superstitions, si anciennes et si répandues sur toute la surface de ces contrées immenses. Je ne mets pas en doute que leur disparition ne favorisât puissamment les progrès de la religion chrétienne, et peut-être ne lui permit de devenir la religion de l'Etat. Avouons toutefois qu'il y a bien des coups à frapper encore, bien des préjugés à dissiper, bien des réformes à introduire, avant de voir la Chine régénérée, s'alliant de cœur et d'esprit avec les nations européennes. La division providentielle qui sépara les peuples sous les murs de Babel, et qui les rendit étrangers les uns aux autres, n'a peut-être détaché aucun autre ra-

meau de la famille humaine plus radicalement que la race chinoise (1).

« Puissent nos prévisions sur la chute prochaine d'un secte qui a fait et qui fait encore tant de mal en Chine, se réaliser bientôt ! Je prie tous ceux qui ont à cœur la conversion de ce peuple misérable, de redoubler d'instances auprès de Dieu, afin de hâter le jour où viendront s'abriter sous le signo du salut ces millions d'âmes, que l'esprit d'erreur conduit à leur perte. J'ai l'honneur, etc. † Fr.-XAV. TIMOTHÉE, *vicairé apostolique*. »

Nous compléterons cette histoire de la secte des tao-ssé par quelques notes sur la vie de Lao-Tze, son véritable fondateur. Il naquit de parents pauvres, en l'année 604 avant l'ère chrétienne. Des légendes fabuleuses ont entouré de prodiges sa naissance et son berceau : ainsi l'on suppose que sa mère le porta neuf ans dans son sein, et qu'il vint au monde avec les cheveux déjà blancs, ce qui lui aurait valu le nom de *Lao-Tze* (vieil enfant), sous lequel on a coutume de le désigner. Quelques-uns de ses disciples, enchérissant encore sur ces traits merveilleux, lui ont prêté une généalogie qui, de transmigrations en transmigrations, le ferait remonter jusqu'à une époque antérieure à la création du ciel et de la terre.

Après avoir recueilli ces fables sur l'origine de Lao-Tze, la tradition garde le silence sur sa jeunesse. Plus tard on le retrouve, en qualité d'archiviste, dans la bibliothèque d'un roi de la dynastie Tcheou. Cet emploi favorisait son goût pour l'étude ; il en profita pour s'initier aux doctrines de tous les moralistes anciens ; mais, peu satisfait de leur enseignement, il résolut de demander aux voyages la science qu'il ne trouvait pas dans les livres. Il sortit donc de la Chine, et se dirigea vers l'Occident. C'était l'époque où florissaient les écoles philosophiques de l'Égypte et de la Grèce ; l'époque aussi où la conquête de Salmanazar venait de disperser les Juifs des dix tribus dans toute l'Asie. A-t-il puisé quelques-unes de ses opinions à ces sources lointaines ? On le présume, sans pouvoir l'affirmer avec certitude ; mais toujours est-il incontestable que les idées du philosophe chinois offrent, sur plusieurs points, une conformité frappante avec les doctrines professées alors dans les pays occidentaux qu'il est censé avoir parcourus.

Malgré ces rares analogies ou ces emprunts, les écrits de Lao-Tze développent le fond commun de la philosophie païenne : le panthéisme, la métempsycose et l'adoration des génies en sont les erreurs capitales. Ses préceptes moraux impliqueraient comme conséquence la négation de tout devoir ; car c'est dans l'inaction et l'ignorance qu'il fait consister la perfection. Le sage, selon lui, supprime le désir, suspend l'action, éteint la pensée, et arrive ainsi, par le vide de

l'intelligence et du cœur, à l'impassibilité absolue. Autant vaudrait prétendre vivre sans respirer.

Tandis que Lao-Tze s'abandonnait à ses rêves de quietisme, Confucius faisait admirer à la cour des souverains ses leçons de politique et de morale. Les deux chefs d'écoles eurent entre eux des relations fréquentes. Un jour, Confucius alla rendre visite à son rival ; étant revenu auprès de ses disciples, il resta trois jours sans prononcer un mot. Tseu-Kong en fut surpris et lui en demanda la cause.

« Quand je vois un homme, dit Confucius, se servir de sa pensée pour m'échapper comme l'oiseau qui vole, je dispose la mienne comme un arc armé de sa flèche pour le percer ; je ne manque jamais de l'atteindre et de me rendre maître de lui. Lorsqu'un homme se sert de sa pensée pour m'échapper comme un cerf agile, je dispose la mienne comme un chien courant pour le poursuivre ; je ne manque jamais de le saisir et de l'abattre. Lorsqu'un homme se sert de sa pensée pour m'échapper comme le poisson de l'abîme, je dispose la mienne comme l'hameçon du pêcheur ; je ne manque jamais de le prendre et de le faire tomber en mon pouvoir. Quant au dragon qui s'élève sur les nuages et vogue dans l'éther, je ne puis le poursuivre. Aujourd'hui, j'ai vu Lao-Tze, il est comme le dragon ! A sa voix, ma bouche est restée béante, et je n'ai pu la fermer ; ma langue est sortie à force de stupeur, et je n'ai pas eu la force de la retirer ; mon âme a été plongée dans le trouble, et elle n'a pu reprendre son premier essor. »

Cette réponse du chef des lettrés est presque aussi énigmatique que son silence. De quoi reste-t-il confondu ? Est-ce du génie ou des écarts du novateur ? Est-ce l'obscurité nuageuse de ses doctrines ? est-ce l'étrange témérité de ses maximes anti-sociales ? est-ce le pressentiment des extravagances auxquelles devaient se livrer ses sectaires, qui le jettent dans la stupeur ? L'explication imagée de Confucius ne le dit pas. Peut-être son émotion tenait-elle à toutes ces causes, et, dans ce cas, elle était parfaitement motivée.

On dit que, sur la fin de ses jours, Lao-Tze se retira dans la solitude, fuyant le spectacle d'une civilisation à laquelle il imputait les vices et les maux de la société. Réfugié à Han-Kouang, il se déroba si bien à l'attention publique, qu'on n'a jamais su ce qu'il devint.

Lao-Tze avait fait une école, mais il n'aspirait pas à fonder un culte. Ce fut même longtemps après sa mort, que ses disciples érigèrent ses opinions en dogmes et sa philosophie en religion. La lettre de Mgr Danicourt nous montre la pernicieuse influence que cette secte a exercée sur la Chine, et le

(1) Ceux qui voudront avoir quelque connaissance de la doctrine des tao-ssé, n'ont qu'à lire, dans les *Lettres édifiantes*, ce que les RR. PP. té-

suîtes ont écrit sur cette matière, et principalement le volume qui contient un dialogue entre un miss onéraire et un tao-ssé.

degré d'avilissement et de discrédit où elle est aujourd'hui tombée.

Le dernier traité de paix avec la Chine.

Un traité de paix a été conclu, et, outre les franchises accordées au commerce européen, de larges concessions ont été faites aux intérêts religieux. Ainsi, en vertu des conditions imposées par la France, « le vaste empire chinois s'ouvre au christianisme; nos missionnaires seront admis partout. Le meurtrier de M. Chapdelaine sera puni; la *Gazette de Pékin* l'annoncera. Les lois contre le christianisme seront abrogées... (1) »

On ne peut qu'applaudir à ce noble rôle de la France, qui met ses victoires au service de la vérité. Fille aînée de l'Eglise, elle a voulu justifier, une fois de plus, ce titre glorieux, en vengeant l'honneur et en assurant la liberté de sa Mère; et tandis que d'autres Etats stipulaient des avantages matériels, elle a songé avant tout aux droits de la conscience, au sort des Chrétiens opprimés, et aux succès de l'apostolat, seul agent de véritable civilisation pour les sociétés païennes.

Les conditions du nouveau traité sont beaucoup plus favorables au christianisme que celles de 1844 : espérons aussi qu'elles seront mieux remplies. Déjà, à cette époque, la liberté religieuse avait été solennellement promise; deux édits impériaux semblaient l'avoir consacrée, et pourtant ces espérances n'ont été qu'une cruelle déception. Chaque année la persécution faisait de nouvelles et plus nombreuses victimes. Deux lettres récentes nous apprennent que, cette année-ci, trois Chrétiens viennent de mourir dans les cachots de la province de Canton, que trois néophytes du Kouy-Tcheou ont encore scellé de leur sang la foi catholique, et que six autres confesseurs du même vicariat attendent aussi, dans les fers, l'heure du sacrifice. En nous signalant ces continuelles violations des engagements pris envers la France, les missionnaires ont soin de nous avertir que la politique des mandarins excelle à éluder les traités, qu'il est dans leurs habitudes de reprendre par la ruse tout ce qu'ils ont dû céder à la force, et que la persévérante énergie des puissances européennes aura seule raison de la déloyauté chinoise. Cette fois, l'expérience ne sera pas perdue. Assez longtemps la Chine a été arrosée du sang des martyrs, pour que les sueurs des apôtres désormais lui suffisent!

En Chine, bien qu'il y ait pour les étrangers une haine commune, le sort des missionnaires et des Chrétiens varie du tout au tout avec la latitude qu'ils habitent. Sur le littoral, c'est-à-dire à portée de nos flottes, c'est la liberté; à l'intérieur, c'est toujours l'oppression aggravée par l'anarchie. Les provinces qui avaient jusqu'ici moins souffert de ce double fléau, comme le Su-Tchuen

et le Yun-Nan, en subissent maintenant toutes les rigueurs. D'un côté, les rebelles pillent et égorgent par le droit du plus fort; d'autre part, les mandarins rançonnent et torturent, au nom de la loi, sans qu'une de ces calamités délivre de l'autre, car elles passent souvent sur la même chrétienté à peu de jours de distance. Deux vétérans de l'apostolat, Mgr Perrocheau, qui est en Chine depuis quarante-deux ans, et Mgr Ponsot depuis trente, nous écrivent qu'ils n'ont jamais été dans un état aussi critique, ni assisté à une pareille désolation.

Citons un fait, pour donner une idée de cette anarchie et des dangers qu'elle sème sous les pas des missionnaires. M. l'abbé Bariod écrit du Yun-Nan à son frère, curé des Moussières (Jura) :

« . . . Je n'ai pas été exempt du malheur commun. A deux journées de Ko-Kong, lieu habituel de ma résidence, j'espérais, avec la grâce de Dieu, ouvrir une chrétienté nouvelle qui me promettait plus de deux cents néophytes. Déjà j'avais baptisé quarante-un adultes; une chapelle s'était élevée, et, sur l'invitation des fidèles, je me préparais à la bénir. Mais l'ennemi de tout bien ne put me laisser en paix continuer la bonne œuvre. Trois à quatre cents voleurs, animés par l'espoir d'un riche butin, armés de lances et de coutelas, et poussant des cris affreux, envahissent soudain la chapelle, enfoncent la porte de ma chambre, se précipitent sur moi comme une meule de chiens affamés sur leur proie, m'enchaînent, me lient les mains derrière le dos et me dépouillent de mes habits. Réduit à une misérable chemise pour tout vêtement, je suis roué de coups par ces bandits, qui me frappent, non avec le tranchant, mais avec le revers de leurs coutelas. Dieu ne m'abandonna point dans ce moment critique. Je conservai assez de sang-froid pour faire la recommandation de ma pauvre âme et prier Notre-Seigneur Jésus de pardonner à mes bourreaux. Croyant qu'ils en voulaient à ma vie, je me mis à genoux pour leur offrir ma tête; mais aucun d'eux n'osa lever la main pour en finir.

« Pendant qu'une trentaine de voleurs étaient ainsi occupés à me maltraiter, les autres se disputaient le mobilier de la maison, prenant les objets qui leur semblaient utiles et brisant le reste. Quand tout fut mis à sac, je reçus ordre de les suivre vers leur chef. Mais comment marcher? Mes jambes enflées ne peuvent me soutenir; mon corps meurtri et déchiré par les coups est tout en sang; ma quasi-nudité me paralyse de honte: levant les yeux au ciel, je prie le Seigneur de m'appeler à lui. Il me voulait encore dans l'épreuve. Quatre hommes se chargent de me faire marcher; l'un me tire par la chaîne du cou, un second secoue la corde qui me lie les mains derrière le dos, et les deux autres me piquent avec la pointe de leurs lances lorsque je ne puis plus traîner mon cadavre défaillant.

(1) Extrait de la dépêche du baron Gros. — Tien-Sing, 19 juin 1858.

« Arrivé sur la place du marché, où campait le chef de la bande, on m'introduisit dans une pagode et l'on m'attacha à l'autel des idoles; puis mes gardiens se couchèrent autour de moi, sur des nattes, pour fumer l'opium. Je passai là deux jours et deux nuits sans prendre aucune nourriture. Mes douleurs devenaient insupportables. Je demandai à parler au commandant des voleurs; cette audience me fut impitoyablement refusée, tant l'orgueil des Chinois est grand à mépriser le vaincu ! Tout ce que je pus obtenir à force de sollicitations, fut qu'on allât demander au grand chef ce qu'il comptait décider sur mon sort. Après une heure d'attente, on me rapporta une longue feuille de papier rouge, sur laquelle je lus ces mots : Le grand maître Bariod, pour avoir reçu chez lui la race diabolique des indigènes, payera une amende de quatre cents onces d'argent; de plus, il vendra sa maison du Seigneur du ciel, afin de nous indemniser des frais de voyage. Qu'a-t-il à répondre ? Je répondis que c'était impossible. Alors revint un second message ainsi conçu : Bariod, le grand maître, n'ayant pas voulu donner l'argent exigé, aura la tête coupée demain. A cet arrêté, je m'évanouis; mais je repris bientôt mes forces, et je fis acte de résignation à tout ce que la Providence permettrait.

« Tandis que je me préparais à la mort, mes néophytes s'occupaient activement de ma délivrance. Ils allèrent emprunter au bourg voisin un petit canon, invitèrent plusieurs païens à leur prêter main-forte, et tous ensemble s'avancèrent pendant la nuit, qui devait être, pour moi, la dernière, jusqu'aux portes du marché. Là, ils font gronder le canon, une mêlée s'engage, plusieurs brigands succombent, les autres se chargent de leur butin et prennent la fuite. Les Chrétiens brisent mes chaînes, pansent mes blessures, et, après cinq jours de traitement et de soins empressés, je suis en état de retourner à mon poste. »

Parfois il résulte de ces calamités un bien qu'on était loin d'en attendre. C'est encore M. Bariod qui nous en fournit un exemple assez singulier :

« Les affreuses bandes de voleurs qui parcoururent ce pays, et dont je vous parlais récemment, ont été cette année (1859), dans une circonstance, un instrument dont Dieu s'est servi pour glorifier son nom en présence de tout un peuple païen. Voici le fait dans toute son exactitude : Le fléau destructeur approchait de Ko-Kong, ville où je réside. Les habitants, effrayés du sort qui les menaçait, et désespérant de le conjurer par des moyens humains, recoururent en toute confiance aux génies tutélaires de la cité. Les devins et magiciens, consultés sur les dangers de la patrie, répondirent à l'envi qu'elle n'avait rien à craindre. Les mânes des ancêtres, invoqués à leur tour, confirmèrent cette espérance dans tous les cœurs. Par un élan de reconnaissance anticipée, chaque famille embellit son autel domes-

tique et prodigue à son génie protecteur de nombreuses et profondes prostrations; les temples publics sont ornés avec une rare magnificence; les bonzes brûlent de l'encens nuit et jour, font résonner à grand bruit la cymbale et le tam-tam, frappent à coups de marteau les cloches sans ballant du pays, pour en tirer des sons favorables et conformes aux rites. Cela durait depuis dix jours, lorsque, en dépit des oracles, des invocations et des sacrifices, trois mille brigands arrivent sous les murs de Ko-Kong en poussant des clameurs qui glaçant l'âme d'effroi... »

Sur le traité de Pékin.

On a dit, avec raison, de la Chine que, dans ses guerres avec les ennemis du dehors, elle avait été presque invariablement battue sur les champs de bataille; mais qu'en revanche, habile à duper ses vainqueurs par les traités, elle avait toujours repris par la ruse ce qu'elle avait perdu par les armes. C'est là, du moins, ce qui était arrivé pour la liberté religieuse, solennellement promise à la France dès l'année 1844, et restée à l'état de lettre morte dans tout l'intérieur de l'empire. Espérons que le gouvernement chinois, corrigé enfin de sa fourberie traditionnelle par la déroute de ses armées, par la fuite de son empereur et par l'entrée victorieuse des Anglo-Français à Pékin, respectera mieux les clauses du nouveau traité, signé, le 25 octobre 1860, au centre de sa capitale envahie et, en quelque sorte, à la lueur de ses palais incendiés. Il vient de payer assez cher, par son or et par sa honte, les cruautés commises depuis deux cents ans contre les Chrétiens, pour se souvenir longtemps de ce que coûte aux persécuteurs le sang des martyrs.

En attendant les relations que nos missionnaires ne peuvent tarder à nous transmettre sur un événement de cette importance, nous choisirons, parmi les détails déjà publiés, ceux qui ont un caractère plus spécialement religieux. De ce nombre est l'article 6 du traité conclu entre le baron Gros, ambassadeur français, et le prince Kong, commissaire chinois; il est ainsi conçu :

« Conformément à l'édit impérial rendu le 20 mars 1846 par l'auguste empereur Tao-Kouang, les établissements religieux et de bienfaisance, qui ont été confisqués aux Chrétiens pendant les persécutions dont ils ont été victimes, seront rendus à leurs propriétaires par l'entremise de Son Exc. le ministre de France en Chine, auquel le gouvernement impérial les fera délivrer avec les cimetières et les autres édifices qui en dépendaient. »

L'exercice public de la religion pour les néophytes, et la libre circulation des missionnaires dans tout l'empire, sont également partie des concessions obtenues.

« Il vient d'être obtenu à Canton, lisons-nous dans le *Moniteur*, une importante concession, conforme à l'esprit des clauses li-

lérales qui ont été insérées dans le traité de paix signé à Pékin. Le vice-roi a accordé à nos missionnaires, pour l'érection d'une église catholique, un magnifique emplacement situé dans Canton même, et où s'élevait, avant l'occupation de cette ville, le palais du fameux gouverneur Yeh. »

« Depuis que la paix a succédé au régime de la guerre, dit encore le *Moniteur universel*, le commandant en chef des forces françaises a pu communiquer avec Mgr Mouly, évêque de Petcheli, prêtre très-vénéral dans ce pays, où il jouit particulièrement de la confiance du prince Kong. On ne peut méconnaître que les missionnaires français ont jeté des racines profondes dans ce pays, où notre plus sérieuse influence est dans les mains du clergé catholique. Les pompes de l'Eglise romaine impressionnent beaucoup les Chinois, et, le jour où le traité de paix a rendu les cérémonies catholiques à toute leur liberté, on voyait un nombre considérable de prêtres chinois de tout âge et de tout rang, même parmi les mandarins.

« C'est le 28 octobre que l'enterrement des malheureuses victimes de la perfidie chinoise a eu lieu dans le cimetière catholique qui appartenait, il y a deux cents ans, aux missionnaires portugais. Ce magnifique cimetière renferme des tombes en marbre des premiers évêques catholiques de Pékin, et notamment de Mgr Shaal, qui fut ministre de l'empereur Kang-Hi, et du R. P. Ricci, fondateur de la mission... »

Voici une lettre de M. Delamare, missionnaire apostolique de la Congrégation des Missions-Etrangères, écrite de Pékin, le 18 novembre 1860 :

« Appelé providentiellement à être attaché en qualité d'interprète à l'ambassade de France, qui vient d'accomplir en Chine des faits à jamais mémorables, et d'obtenir pour notre sainte religion d'importants avantages, je me suis dès le principe regardé comme le représentant, non-seulement de toutes les chrétiens de Chine, mais aussi de la catholique Œuvre de la Propagation de la Foi, celle mère-nourricière de nos missions, pour lesquelles elle a déjà prodigué tant de trésors, et auxquelles elle montre encore incessamment tant de sollicitude. Je dois l'avouer, il n'y a eu que l'appel de la Providence, l'encouragement des vénérables évêques et apôtres de cet empire, et la confiance dans les prières ardentes de vos associés pour le succès de cette expédition religieuse, qui aient pu rassurer ma faiblesse et mon incapacité, et me déterminer à accepter une position si difficile et si épineuse. Après m'être efforcé de la remplir avec dévouement, j'ai cru que je devais compléter ma tâche en racontant aux membres de la Propagation de la Foi les divers épisodes de cette glorieuse campagne.

« La Chine, vous le savez, a depuis longtemps de graves obligations à la France religieuse. Saint Louis et ses successeurs avaient lié avec elle des rapports suivis par

leurs ambassadeurs et leurs missionnaires. Le mystérieux empire du Cathay avait entendu la bonne nouvelle de l'Evangile, et ses habitants étaient rentrés en foule dans le giron de l'Eglise. Sous Louis XIV, les Bouvet, les Gerbillon, les Gaubil, les Parnnin, les Amyot et tant d'autres Jésuites français, secondant le zèle de leurs confrères non moins illustres de toutes nations, avaient fait briller d'un vif éclat le catholicisme à la cour de Kang-Hi, et, à force de signalés services, avaient obtenu de construire dans la *Ville jaune*, avec les largesses des deux monarques français et chinois, cette cathédrale de Pékin dont il ne reste plus que de belles ruines. Depuis, la Chine se fit persécutrice, expulsa les missionnaires de la cour, confisqua leurs églises, inséra dans son code une loi de proscription contre les prêtres et leurs néophytes. Cependant l'Europe ne cessa d'envoyer secrètement dans les provinces des colonies d'intrépides apôtres, pour alimenter le flambeau de la foi et tâcher d'en étendre les clartés. Alors la Chine descendit au rôle de bourreau : elle étrangla dans la capitale du Hou-Pé MM. Clet et Perboyre, l'un en 1820, l'autre en 1840, tous deux français et membres de la Congrégation de Saint-Vincent de Paul. Déjà, en 1814, elle avait décapité au Su-Tchuen l'illustre évêque de Trabaca, Mgr Dufresse, et, en 1856, elle immolait M. Chapdelaine, le premier apôtre du Kouang-Si : c'étaient encore deux français, membres de la Congrégation des Missions-Etrangères. Sans être indifférente au massacre de ses enfants, la France s'était d'abord bornée à les plaindre dans son cœur ; mais, révoltée enfin par les atrocités qui accompagnèrent le supplice du dernier, en dépit des conventions récemment conclues, elle vint en 1858, à Canton, demander raison du sang de ses nationaux. La paix, signée à Tien-Tsin, fut bientôt suivie du guet-apens de Ta-Kou. C'est cette insulte faite à son pavillon et cette violation des traités que la France avait à venger cette année.

« Cette fois encore la France et l'Angleterre avaient uni leur marine et leur armée pour sauvegarder leurs intérêts respectifs. Dès que le rejet de l'ultimatum eut été connu, les deux flottes quittèrent successivement la rade de Hong-Kong, et appareillèrent pour le nord. Chemin faisant, on s'empara sans coup férir de l'île de Tchou-San et de sa ville de Tin-Han, où les alliés établirent chacun un commandement militaire avec garnison, et un commissaire civil. L'escadre française, avec ses trente-six navires et ses six mille hommes de troupes, devait se rallier dans la rade de Tche-Ou, village situé au nord de la pointe qui forme le promontoire du Chan-Ton, tandis que l'escadre anglaise, forte de deux cents voiles et de quinze mille soldats, avait pour point de ralliement Ta-Tien-Ouan, à la pointe méridionale du Leao-Ton. Le 26 juillet, les deux flottes s'ébranlèrent et quittent leur mouillage pour se réunir à un rendez-vous convenu

dans le golfe de Pékin; le vaisseau *le Duperré* restait à Tche-Ou pour servir d'hôpital, et la frégate *l'Andromaque* gardait la rade. Ce fut un grand et magnifique spectacle que celui de deux escadres cinglant avec majesté vers l'entrée du golfe, sous un ciel serein et un soleil rayonnant. Notre *Duchayla*, qui, ayant ses allures franches, avait pris les devants, pouvait en jouir à son aise. L'escadre française, tenant la gauche, s'avancait en trois colonnes, dirigée par l'amiral Charner. Le 27 au soir, on était en vue de Pé-Thang, lieu choisi pour le débarquement. La mer était houleuse; et déjà les ambassadeurs de Russie et des Etats-Unis étaient dans ces parages depuis huit jours, chacun avec une frégate et une ou deux canonnières. Le dernier avait communiqué avec les Chinois: on craignait que ces rapports d'intimité ne rendissent la descente plus difficile.

« Le 1^{er} août, le débarquement des troupes françaises et anglaises fut décidé. Les canonnières des deux escadres remorquèrent les chalands ou embarcations remplies de soldats, de chevaux, de matériel, de pièces d'artillerie. Une barre à l'entrée de la rivière, qui n'a que huit pieds d'eau à marée haute, ne permettait pas aux gros navires de s'avancer au delà. Ce fut aux acclamations enthousiastes de toute l'armée, que l'avant-garde se dirigea à l'attaque des forts de Pé-Thang, distants de sept milles du Peï-Ho. Partis à dix heures du matin, ils n'atteignirent le bord qu'à quatre heures du soir. Le lit plat et bourbeux du fleuve ne permettant pas aux embarcations d'accoster la rive, ils durent se jeter à l'eau et marcher dans la vase jusqu'à mi-jambes l'espace d'un kilomètre, avant de trouver un fond sec et solide. On conçoit les difficultés et le danger d'un tel débarquement, si l'on se fût trouvé en face de l'armée chinoise. Elle était à l'embouchure, croyant que c'était là que les alliés mettraient pied à terre, comme ils avaient fait les années précédentes. Ainsi, à la surprise générale, aucun soldat ennemi ne parut sur la plage; les forts des deux côtés de la rivière restèrent muets, malgré leur forte position qui domine le chenal. Plusieurs canonnières s'échouèrent, et ce fut avec des peines extrêmes que hommes et chevaux se retirèrent de la fange marécageuse. La nuit étant avancée, et l'armée harassée de fatigues, on remit l'attaque au lendemain, après avoir lancé contre les redoutes trois obus qui ne reçurent aucune riposte.

« Au moment précis où les troupes arrivaient sur le terrain ferme, la lune s'éclipsa aux deux tiers par un temps magnifique. Les Chinois, si adonnés à l'astrologie, ont dû en tirer un très-mauvais augure, et prévoir, dans une telle coïncidence, que la gloire de leur vieux empire pouvait bien subir aussi une immense éclipse. Au milieu du silence inconcevable des forts de Pé-Thang, je m'imaginai entendre, d'un bout de la Chine à l'autre, le tintamarre officiel

et voir les prostrations obligées que le mandarin de chaque ville devait faire alors, de concert avec toute la population, devant l'astre en souffrance, pour le sauver de la voracité du chien sublunaire. C'est là, et non sur la plage de Pé-Thang, qu'était apparemment le vrai danger de la patrie.

« Le lendemain, à la pointe du jour, on se dirigea vers les forts, qui furent trouvés sans défenseurs. Bâti tout entiers en torchis, ils avaient aux embrasures des canons de bois cerclés et même de simples bûches informes, que j'ai vues. Néanmoins à l'intérieur, et au bas des deux rampes qui conduisent aux cavaliers, on avait pratiqué en trois endroits une double fosse, contenant chacune un caisson en plomb où était un gros projectile creux, rempli de poudre, avec une mèche communiquant par une corde à l'amorce d'une double balterie de fusils. Il suffisait de marcher d'un côté sur la bascule pour mettre en jeu la corde et déterminer l'explosion. La bascule était recouverte de terre; mais un soldat, sentant quelque chose faiblir sous un premier pas, se rejeta vite en arrière. On fouilla, et l'on découvrit le piège. Ces projectiles étaient de fabrication européenne.

« Le village qui touche aux forts est assez considérable; la plupart de ses habitants avaient fui: les soldats profitèrent de leur absence pour se caserner dans leurs maisons. Le lendemain, le général français Colineau, de concert avec une colonne anglaise, poussa une reconnaissance dans l'intérieur; à deux lieues et demie il rencontra environ quatre ou cinq mille Chinois, cavaliers et fantassins, qui furent les premiers à attaquer, et lancèrent à quinze ou seize cents mètres des projectiles qui blessèrent quelques soldats. De notre côté, on leur envoya quelques obus, qui éclatèrent dans leurs rangs sans y mettre le désordre. On ne voulut pas s'engager plus loin ce jour-là, parce que le débarquement des troupes et du matériel était encore incomplet.

« Ce fut le 12 que les troupes alliées se mirent décidément en marche. Un parti assez considérable de cavaliers tartares fut rencontré dans un camp retranché, d'où ils furent débusqués après une assez vive résistance. Les jours suivants furent employés au transport des munitions dans le village de Si-Kou, sur la rive gauche du Peï-Ho, où l'armée s'établit. Le 14, avait eu lieu un engagement peu important. Les Anglais faisaient construire un pont pour passer sur la rive droite, lorsqu'une compagnie de débarquement, composée de marins français, et commandée par le capitaine de frégate Jauréguiberi, traversa la rivière avec de petits bateaux. Elle fut attaquée par la cavalerie tartare, et courait risque d'être tournée, lorsqu'elle fut soutenue bien à propos par deux compagnies de chasseurs, fortes de cent quarante soldats, sous les ordres du colonel Livet, brave officier, qui devait plus tard être enlevé à l'armée, à Tien-Tsin, par une dysenterie opiniâtre.

Ces chasseurs, se répandant en tirailleurs dans les jardins et derrière les haies, ne tardèrent pas à mettre en fuite la cavalerie tartare, qui, malgré son nombre, ne pouvait rien sur un pareil terrain.

« Enfin le 21, dès l'aurore, tout fut disposé pour l'attaque des forts de Ta-Kou. On canonna celui qui est le plus avancé dans la rivière. Ainsi les Chinois, qui croyaient devoir être attaqués par la mer, comme l'an dernier, le furent par derrière. On fit sauter deux poudrières avec une explosion terrible. La canonnade, ouverte à cinq heures du matin, dura jusqu'à neuf heures. Le fort fut enlevé, et le drapeau français fut planté le premier sur les remparts. M. Testard, chef de bataillon de l'infanterie de marine, y monta le premier. Le général chinois LÔ avait trouvé la mort en combattant vaillamment. Sen-Ouang et Hen-Fou, gouverneurs de la province, firent arborer le pavillon blanc sur tous les autres forts, et, repassant sur la rive droite, prirent la fuite avec tous leurs soldats. On fit deux mille prisonniers, qu'on relâcha sur-le-champ; on occupa les forts évacués sur les deux rives; et, bien qu'on n'y trouvât que les gros objets que les Chinois n'avaient pu emporter dans leur retraite précipitée, sept cent dix-huit canons de fort calibre, dont la moitié en bronze, tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Dans ces différentes affaires, les alliés eurent environ cent vingt hommes tant tués que blessés de chaque nation. Les amiraux français et anglais s'occupèrent dès lors à rendre libre l'entrée du Pei-Ho, où les Chinois avaient accumulé les obstacles. Il y avait six barrages successifs, faits, les uns avec des pieux de fer, les autres avec d'énormes pièces de bois enfoncées dans la rivière. Le passage une fois ouvert, les canonnières grandes et petites, et les navires qui calaient peu d'eau, se mirent à remonter vers la ville de Tien-Tsin.

« Ce fut le 25 août qu'une petite canonnière, mise par l'amiral à la disposition de l'ambassadeur, vint nous prendre à bord du *Duchayla*. C'est du pont de ce navire que nous avons été de loin spectateurs de l'assaut. A l'entrée de la rivière, le premier objet qui s'offrit à nos regards fut la carcasse de trois canonnières anglaises, coulées l'an dernier par le feu des Chinois. Nous passâmes entre les forts qui bordaient les deux rives, occupés maintenant par les alliés, dont les drapeaux flottaient à leurs sommets. Pour remonter la rivière jusqu'à Tien-Tsin, ce fut pour nous l'affaire d'une demi-journée. A droite et à gauche se succédaient de nombreux villages, dont la population se montra non-seulement inoffensive, mais bienveillante. La rivière était déjà sillonnée de canonnières qui allaient et venaient, transportant des troupes, des munitions et des vivres. Les deux ambassades s'établirent dans la maison d'un riche marchand. Les généraux firent camper leurs troupes dans des pagodes, ou dans les forts qui bordent le fleuve à une demi-lieue en avant de la

ville. Les soldats chinois avaient tous disparu, après avoir enfoncé une vingtaine de canons, que les nôtres détérèrent. La ville de Tien-Tsin est située à la jonction du Pei-Ho et du Yuin-Leang-Ho ou canal impérial, qui descend jusqu'au fleuve Yang-Tse. Avant que les rebelles eussent intercepté cette grande artère et que le canal eût été rompu par le débordement du fleuve Jaune, Tien-Tsin était l'entrepôt des marchandises et productions du centre et du midi de la Chine, et aussi la dernière station des convois porteurs des tributs que les provinces payent annuellement à l'empereur, en denrées, en cuivre, et en bois de construction. C'est aujourd'hui une grande ville, sale, mal bâtie, mal peuplée, dont le principal commerce est celui du sel marin.

« L'empereur envoya pour traiter de la paix son premier ministre Kouï-Leang, le même qui, deux ans plus tôt, avait signé le traité de Tien-Tsin. Il venait, comme pour reprendre son œuvre manquée, avec le titre de haut-commissaire impérial. On lui avait adjoint Hen-Fou, le gouverneur de la province, et Hen-Khy, le surintendant de la maison de l'empereur. Ce fut le 31 août qu'il arriva de Pékin. Nos ambassadeurs ne voulurent pas leur accorder d'audience, qu'ils n'eussent officiellement accepté l'ultimatum de mars dernier, et promis de signer une nouvelle convention qui garantissait l'exécution du traité de 1858, fixait à huit millions de taëls l'indemnité totale à payer à chaque nation, et exigeait l'ouverture de la ville et du port de Tien-Tsin au commerce européen. Après maintes dépêches échangées, tout fut accordé; le jour fut pris pour en finir. Les ambassadeurs devaient, après la signature, se rendre à Pékin, avec une escorte de mille hommes seulement, pour y échanger les ratifications du traité; mais, au moment de signer, les commissaires chinois déclarèrent qu'ils n'avaient pas de pleins pouvoirs et qu'ils allaient en demander à Pékin. Les ambassadeurs, mécontents de cette supercherie, rompirent les négociations, et déclarèrent que les troupes allaient marcher sur Thon-Tcheou, et que là seulement on traiterait, s'il y avait des plénipotentiaires sérieux. Le 8 septembre, les armées se mirent en marche; l'ambassade française partit le 10, pour s'avancer au milieu des colonnes.

« La Chine fut mal inspirée d'apporter des retards à la signature de la paix, et de laisser les armées alliées s'avancer vers la capitale. Elle eût pu s'épargner bien des malheurs, des humiliations et des pertes immenses; mais la divine Providence voulait, par une série d'événements étonnants et en dehors des prévisions humaines, ménager à son Eglise des résultats admirables, objets des vœux ardents de toutes les missions de Chine et des zélés membres de la Propagation de la Foi. Jusqu'ici notre diplomatie, timide et entravée par le protestantisme anglais, n'avait rien osé pour faire valoir les droits de son protectorat religieux. Elle se résér-

vait d'implorer la bienveillance de l'empereur de Chine envers le catholicisme, dans des conférences amicales à Pékin. Dieu voulait bien autre chose. Il aveugla les Chinois et les laissa s'infatuer, amena la diplomatie à faire de la liberté de la religion un article spécial de la convention de paix, et entraîna irrésistiblement et ambassadeurs, et généraux, et l'armée tout entière jusque dans la cathédrale de Pékin, pour y inaugurer une nouvelle ère de liberté et de paix religieuse.

« Pendant que les armées s'avançaient à petites journées, l'empereur de Chine avait remplacé les trois premiers commissaires par deux autres : l'un, Tsai, prince de Y, son neveu ; et l'autre, Mou-Yn, président du tribunal de la guerre. Comme leurs prédécesseurs, ils acceptaient toutes les clauses de la convention et se disaient munis de pleins pouvoirs. A la cinquième étape, le 17, les ambassadeurs envoyèrent à Thon-Tcheou, où les deux commissaires chinois se trouvaient, leurs secrétaires et leurs interprètes, pour prendre les derniers arrangements pour la paix. Le général de Montauban et le général anglais envoyèrent aussi plusieurs officiers pour préparer les approvisionnements de l'armée, et avec eux mon confrère, le P. Duluc, suivait comme interprète. Il avait quitté Canton pour se rendre au Su-Tchuen, sa nouvelle mission, en partant de Pékin publiquement après la paix. Il y avait en tout, tant Français qu'Anglais, une quarantaine d'individus. Le secrétaire et l'interprète français, avec deux officiers et leurs ordonnances, ayant réglé leurs affaires, eurent la bonne idée de s'en revenir le 18 de grand matin. Les autres Français, trouvant le départ trop matinal, remirent à un peu plus tard leur retour. Ce délai leur fut fatal. La même confiance avait retenu les Anglais ; leur interprète et un colonel avaient seuls pris les devants. Sortis de Thon-Tcheou avant les quatre Français, ils rencontrèrent bientôt un camp très-nombreux de cavaliers et de fantassins tartares barrant la route, et occupant juste l'endroit convenu avec les commissaires chinois pour le campement de l'armée française, tandis que l'ambassadeur irait à Pékin, avec une escorte d'honneur, échanger les traités. Surpris de ce déploiement de forces, et en prévoyant toutes les conséquences, l'interprète laisse là son compagnon et tourne bride vers Thon-Tcheou ; il rencontre nos quatre Français qui revenaient sans défiance, leur apprend la présence d'une armée chinoise en avant, et leur dit qu'il va demander raison de cette conduite aux commissaires chinois. Ne les trouvant déjà plus à la ville, il les poursuit, les atteint sur la route de Pékin, et leur fait des reproches, auxquels ils répondent en annonçant la reprise des hostilités. Alors il court à Thon-Tcheou, rassemble ses compatriotes et s'en revient avec eux. Les Français arriérés quittent aussi la ville pour rentrer au camp.

« Cependant les quatre premiers Français

avaient atteint la ligne des troupes chinoises ; ils firent bonne contenance, la traversèrent sans précipitation, et on les laissa passer sans paraître se préoccuper d'eux. Une heure après ils rejoignirent l'avant-garde française, qui arrivait de l'étape précédente et s'étonnait de voir une armée devant elle. Les généraux alliés convinrent de ne point attaquer les premiers. Le colonel anglais, resté au milieu des Chinois en attendant le retour de son interprète, vit bientôt arriver M. Adère, comptable de l'armée française, avec son ordonnance et un chariot portant sa caisse ; il vit qu'on se jeta sur l'officier, qu'on lui asséna un coup de sabre sur la tête, et que son ordonnance vendit bravement et chèrement sa vie. Le colonel parvint à s'échapper, grâce à la vitesse de son cheval. Ce furent les coups de feu tirés sur ces Européens qui donnèrent aux alliés le signal et le motif de l'engagement. On tua aux Chinois plus d'un millier d'hommes ; on leur fit beaucoup de prisonniers, qu'on relâcha presque tous. Soixante-dix-huit pièces de canon restèrent en notre pouvoir. M. de Damas fut le seul Français tué.

« Les neuf autres Français et les vingt-six Anglais ou Seiks, qui revenaient de Thon-Tcheou, furent rencontrés par les bandes de l'armée chinoise en déroute. Les uns furent garrottés et mis sur des charrettes, les autres restèrent montés sur leurs chevaux, et tous furent dirigés sur Pékin. La populace, sur la route, ne leur ménagea pas les insultes et les avanies. Les premiers furent jetés dans les cachots du tribunal des crimes, chargés de lourdes chaînes et livrés au tourment de la faim. On les menaça plusieurs fois de leur donner la mort. Les seconds furent conduits à la résidence impériale de Yuèn-Min-Yuèn. On leur fit accroire qu'ils allaient être présentés à l'empereur, et, sous ce prétexte, on eut soin de les désarmer. Après une longue attente devant le palais appelé Ki-Siang-Yuen (pavillon d'heureux augure), ils furent introduits un à un devant le prince Y, qui les faisait garrotter à mesure qu'ils entraient, et les faisait sortir par une autre porte. S'étant ainsi assuré d'eux, il donna ordre de les distribuer dans différentes villes à quelques lieues à la ronde. Deux hommes avec un bâton les portèrent, pieds et mains attachés ensemble par une seule et même corde, s'évertuant à les faire souffrir, injectant d'eau les liens qui les serraient jusqu'à entrer dans les chairs. Pour étancher la soif des captifs, ils leur présentaient de l'urine au lieu de l'eau qu'ils imploraient, les uns à chaudes larmes, les autres avec une exaspération marquée. Un des prisonniers, par sa résistance, excita tellement la fureur de ses porteurs, qu'ils lui passèrent un couteau à travers le corps avant d'arriver au bout de la route. L'empereur était encore à sa résidence quand se commettaient ces atrocités ; il ne la quitta que le 23 pour fuir à Ge-Hol en Tartarie. On jeta ces malheureux dans leur prison sans soigner leurs blessures ; la pourriture

et les vers y firent d'affreux ravages. Les rats les rongeaient encore vivants. L'empereur, en passant dans sa fuite par la ville de Pin-Kou, donna ordre de mettre à mort ceux qui y avaient été conduits. Les autres, à Tchang-Pin-Tcheou et à Fang-Chan-Hien, se consumèrent dans les horreurs de la faim. Un Anglais vit se prolonger onze jours sa cruelle agonie. Un soldat français, plus heureux, avait été décapité le lendemain 19 sur le pont de Pali-Khiao par le commandant tartare Chouï-Lin; et mon confrère, le P. Duluc, qui avait, dit-on, été remis à Chen-Pao, autre mandarin tartare, gardé auprès de lui avec un officier anglais, et bien traité d'abord, fut massacré par ce chef, avec son compagnon, le 21, après la déroute de cette journée.

« Les alliés ignoraient le sort des trente-sept prisonniers, et les réclamaient. Le gouvernement chinois eut le front d'assurer qu'ils étaient bien traités, et qu'ils seraient fidèlement rendus à la conclusion de la paix. Il exigeait préalablement la retraite de l'armée. Depuis cette capture, il se montrait plus hautain, et Sen-Ko-Lin-Tsin, en conduisant à Pékin ses prisonniers, avait annoncé à la cour une éclatante victoire. Le 21, notre armée s'avança pour faire une démonstration, et elle rencontra l'ennemi dans un camp retranché, à Pali-Khiao, une demi-lieue au delà de Thon-Tcheou. Un nouveau combat plus acharné que celui du 18 eut lieu. Comme la première fois, les Français presque seuls furent engagés. On perdit trois hommes, on tua deux mille soldats à l'ennemi, et on lui prit dix-huit canons. Il se débanda et s'enfuit vers la capitale. Le lendemain, une reconnaissance poussée jusque sous les murs de Pékin trouva la route jonchée de cadavres. Avant d'aller plus loin, et dans l'éventualité possible d'un siège, il fallut attendre l'arrivée de troupes laissées à Tien-Tsin, celle de six nouvelles batteries, et des munitions.

« Cependant l'épouvante avait saisi la population de Pékin, qui démenageait et émigrant. L'empereur, en partant pour Ge-Hol, avait emmené sa cour et ses femmes; dans une proclamation qui dénaturait tous les faits, il injuriait les barbares Elgin et Gros, appelait son peuple aux armes et à une guerre à outrance, promettant cinquante taëls pour la tête d'un soldat indien, cent pour celle d'un Européen, cinq cents pour celle d'un officier, et mille à celui qui brûlerait ou prendrait un navire. Il remplaça les deux commissaires, complices du guet-apens de Thon-Tcheou, par son frère Y-Sou, prince de Kong, âgé de vingt-huit ans, et sixième fils de Tao-Kouang. Malgré ces mesures, l'orage s'amoncelait contre la capitale, que les alliés menaçaient de forcer si on ne leur rendait les prisonniers. La dynastie courait risque de périr sous les ruines de Pékin. En attendant, les Anglais envoyèrent incendier plusieurs villages à deux lieues en deçà de Thon-Tcheou, parce que leurs courriers, venant de Tien-

Tsin, y avaient été assaillis par des coups de feu. Heureusement ces bourgades, comme la plupart de celles que nous traversâmes dans le trajet de Tien-Tsin à Thon-Tcheou, étaient désertes et abandonnées par leurs habitants.

« L'arrivée des renforts et des munitions permit aux alliés de marcher sur la capitale dans les premiers jours d'octobre. On n'en était qu'à trois lieues. Les généraux convinrent d'en explorer d'abord les alentours, en se dirigeant, les Anglais vers le sud, et les Français vers le nord. La reconnaissance faite par ceux-ci les mena à Hài-Tien, où était situé le palais de plaisance de l'empereur, le Versailles de la Chine. Là étaient réunies toutes les richesses et curiosités qu'avait acquises la dynastie actuelle, depuis deux cent seize ans qu'elle est montée sur le trône. Si, après le combat du 18 septembre, on eût marché droit sur Yuèn-Min-Yüen, dont on n'était éloigné que de cinq lieues, on eût peut-être surpris l'empereur; on y eût certainement trouvé les malheureuses victimes de la brutalité chinoise, et il eût encore été temps d'en sauver la plupart de la mort; mais alors on ignorait le lieu de leur détention, et les règles de la prudence militaire s'opposaient à cette entreprise.

« Les Français trouvèrent le palais gardé par quelques centaines de soldats qui, à leur approche, prirent bientôt la fuite. Ses rares habitants, entre autres la mère du cinquième fils de l'empereur Tao-Kouang, se précipitèrent dans les pièces d'eau pour y trouver une mort moins malheureuse que celle qu'ils attendaient d'une main ennemie. Le palais se composait de deux châteaux, l'un au nord et l'autre au sud, reliés par des pavillons latéraux. Une vaste cour les sépare, toute plantée d'arbres de haute futaie, et traversée par un large bassin qui épanche son onde sinueuse autour du palais, formant plus loin des lacs couverts de gondoles, et sur lesquels on a jeté des ponts élégants. Des montagnes artificielles ajoutent à la beauté du paysage. Un des pavillons, construit et meublé à l'europpéenne par les Jésuites, avait retenu le nom de pavillon européen. Le château du nord était la résidence du souverain. Les princes de sa famille, les grands officiers de sa maison habitaient les appartements latéraux. Un riche mobilier s'y étalait, dans ceux de l'empereur surtout. Glaces, pendules, vases de porcelaine fine, boiseries grandioses, tabatières d'or, montres émaillées de diamants, quantité de perles de toute grandeur, soieries magnifiques, fourrures précieuses, habits richement brodés, meubles en or, en argent, en ivoire, en jade, et artistement travaillés, tout attestait une splendeur royale. L'empereur et sa cour, dans leur fuite précipitée, avaient tout abandonné, et telle était la proie facile qui s'offrait aux Français. On trouva aussi de grandes valeurs en lingots, et dans le trésor une somme d'argent très-considérable, qui, divisée entre les deux

nations alliées, fut ensuite répartie entre tous les soldats. Le lot de chacun montait au moins à cent francs. Malheureusement, et c'est ce qui est inévitable quand le pillage n'a pas été organisé, il y eut un gaspillage énorme. Ce qu'on ne voulut ou ne put pas emporter fut brisé, foulé aux pieds. Les Chinois du pays achevèrent la dévastation du palais de leur empereur, et même allumèrent un commencement d'incendie, soit par imprudence, soit par malveillance.

« Après cette razzia, l'armée vint camper sous les murs et au nord de Pékin; c'est alors enfin que le gouvernement chinois rendit quatre Français sur onze, et quinze Anglais ou Indiens sur vingt-six. Les autres prisonniers avaient été tués, ou étaient morts de misère. L'état pitoyable de ces pauvres gens, leurs plaies, leur maigreur, attestaient assez ce qu'ils avaient éprouvé de souffrances. Plus tard on nous livra encore seize cadavres dans leurs cercueils, dix d'Anglais ou d'Indiens et six de Français; celui du P. Duluc et celui de son compagnon ne furent pas retrouvés, malgré toutes les recherches, que j'ai dirigées moi-même. Ces morts étaient défigurés, méconnaissables, et portaient l'empreinte irrécusable de cruelles tortures. Au triste spectacle de tant de cadavres et au récit des survivants, après toutes les protestations de sollicitude pour les prisonniers, après la promesse effrontée faite par le gouvernement chinois de les rendre sains et saufs une fois la paix conclue, l'indignation fut au comble dans les deux camps alliés. On désespérait de traiter jamais solidement avec une nation de si mauvaise foi; il ne restait plus qu'à ruiner Pékin et à s'en retourner. C'est ainsi que, dans une immense douleur, on voulait venger des frères, des amis, des compagnons d'armes. C'eût été perdre le fruit de cette laborieuse campagne: or, l'ambassadeur et le général français voulaient obtenir un résultat utile. Les Anglais déchargèrent leur colère sur la résidence déjà pillée de l'empereur, qui avait été la prison et le théâtre des supplices de leurs infortunés compatriotes et des nôtres. Le palais tout entier fut livré aux flammes; l'incendie dura plusieurs jours et étendit au loin ses ravages et la dévastation. Les Anglais inhumèrent leurs morts dans le cimetière que les Russes possèdent hors de la ville. Pour nos Français, il y avait deux sépultures de nos anciens missionnaires, dont l'une exclusivement française. De plus, il restait encore debout, dans Pékin même, une église catholique, précieux débris d'une grandeur déchue; mais elle était entre les mains du gouvernement chinois. Le général de Montauban voulut que la France fît un deuil digne d'elle et célébrât des obsèques honorables pour ses nobles et infortunés enfants, et qu'en même temps elle reprît, au nom du catholicisme, possession publique et solennelle d'établissements religieux si vénérables par leurs souvenirs. Il fit donc réserver et garder les cercueils, pour les in-

humer après la conclusion de la paix qui ne devait pas tarder.

« Le gouvernement chinois avait été sommé d'accepter, outre les anciennes clauses, celle de restituer les églises, cimetières, propriétés et établissements religieux autrefois confisqués; celle de payer, comme indemnité pour les victimes de sa perfidie, une somme de vingt mille taëls à la France, et de trente mille aux Anglais; et de livrer aux alliés, comme gage de sincérité et garantie de sécurité, une des deux portes septentrionales, appelée Yan-Tin. Si le 13 octobre, à midi, il n'avait répondu affirmativement, les batteries devaient battre en brèche la ville. Il eut le bon esprit de s'exécuter, de tout accepter, de tout promettre, et la porte fut livrée à onze heures et demie. Les alliés l'occupèrent militairement; les Anglais posèrent leurs postes à droite, et les Français à gauche. Le pavillon de chaque nation fut arboré sur les murs. Ce fut un moment solennel quand s'ouvrit cette porte de la capitale d'un vaste empire, si longtemps et si strictement fermée aux étrangers; quand on traversa ces longues voûtes du double passage, quand on escalada ces hautes et grandioses murailles, d'où l'on dominait la grande ville. Aucun défenseur ne parut sur les murs ni dans la rue; la population, qui avait craint un siège et un bombardement, ne savait si elle devait se réjouir ou s'inquiéter de cette occupation. Les alliés étaient maîtres de la porte, mais aucun Européen ne pouvait passer outre et s'engager dans la ville. Je fus un de ceux qui, le lendemain, y entrèrent les premiers pour affaires avec les Chinois. Nous la parcourûmes à cheval, la longueur d'une bonne lieue, au milieu d'une population curieuse et inoffensive, parfois bienveillante. C'était la cité intérieure ou tartare, habitée aussi par un grand nombre de Chinois. Elle entoure la ville Jaune, au milieu de laquelle est le palais impérial. Au sud est la ville extérieure, où se trouvent surtout les commerçants. Nous fûmes tout étonnés de l'aspect monotone et triste de cette capitale, mal bâtie, mal entretenue. Nous fûmes bien trompés dans notre attente; excepté quelques belles devantures de boutique, rares semées, tout le reste a un air assez misérable. Des palais ou hôtels on n'aperçoit que les hauts murs, ce qui les fait ressembler à des prisons. Les établissements et les maisons du gouvernement tombent en ruines. La plupart des habitants de Pékin sont des employés mal rétribués ou des soldats mal soldés, tous vivant de leur place eux et leur famille, et étant la plupart dans la gêne et beaucoup dans la misère. Cependant, derrière ces murs mal crépis, dans ces maisons de nulle apparence, on trouve encore des appartements richement meublés, des familles jouissant du confortable.

« Malgré la bonne conduite et l'exacte discipline des troupes qui occupaient la porte, le prince plénipotentiaire chinois et les grands mandarins, craignant de justes

représailles pour les atrocités commises sur les trente-sept prisonniers, n'osaient croire à la sincérité d'intentions pacifiques chez les alliés. Ils n'osaient entrer en ville, et ne dormaient jamais deux nuits de suite sous le même toit. Il est vrai que la conduite haineuse et turbulente des Anglais, dont la vengeance n'était pas assouvie, et qui menaçaient de brûler le palais impérial de Pékin, était peu propre à leur inspirer de la confiance. Peu s'en fallut que les affaires ne se brouillassent et qu'on en vint aux dernières extrémités. Il fallut tout le sang-froid de l'ambassadeur français, toute l'énergie du général de Montauban pour conjurer de nouveaux malheurs. Grâce aussi aux bons conseils donnés au prince chinois par l'ambassadeur russe, les affaires s'arrangèrent. Le gouvernement chinois paya le montant de l'indemnité pour les victimes de Ton-Tcheou, adopta toutes les clauses des conventions, et prit jour pour les signer. Ce fut le 24 octobre pour les Anglais, et le 25 pour les Français, qu'eut lieu cette cérémonie, dans la grande salle de la cour des rites. Dès la veille, l'ambassadeur français avait fait son entrée dans la ville avec une escorte de cinq cents soldats, et avait pris son logement dans une pagode préparée pour le recevoir lui et sa suite. Le lendemain il se rendit en grande pompe à la cour des rites, escorté par quelques compagnies de soldats, précédé par le général en chef, par les deux autres généraux, avec l'état-major de l'armée et de la marine, tous à cheval et en grand uniforme, les tambours battant et la musique jouant ses fanfares. L'ambassadeur était porté en palanquin; deux autres litières suivaient, l'une pour son premier secrétaire, l'autre pour son premier interprète. Tout le parcours de la route était bordé d'une foule immense de spectateurs; mais elle assiégeait surtout les abords et l'enceinte de la cour des rites. Le prince y attendait le baron Gros, et fit quelques pas à sa rencontre. Après s'être salués, ils prirent place au fond de la salle, chacun devant une table, l'ambassadeur à droite et le prince à gauche; un rang de fauteuils était disposé derrière une table longue, d'un côté pour les généraux et les officiers supérieurs, et en face pour les mandarins et hauts fonctionnaires chinois. Vérification et échange faits des pleins pouvoirs, les deux négociateurs apposèrent leur signature et leur sceau à la nouvelle convention en dix articles, dont chacun garda un double; puis le prince livra le traité signé à Tien-Tsin en 1858, ratifié par l'empereur de Chine, et portant son sceau: en échange il reçut un beau livre en parchemin, doré sur tranche, recouvert de velours cramoisi, enrichi d'un grand sceau avec glands d'or, contenant le texte français et chinois du même traité, revêtu de la signature de l'empereur Napoléon. Au moment de la signature, vingt et un coups de canon étaient tirés à la porte de la ville. Ainsi fut accompli cet acte solennel, qui, après bien des difficultés et des vicissitudes,

consacrait la paix entre deux grands empires. Dieu veuille que cette fois elle soit sincère, solide et durable! La Chine a reçu une terrible leçon, elle a éprouvé une humiliation profonde; la résidence de son empereur n'est plus qu'un monceau de ruines, sa capitale est tombée aux mains des Européens; il n'a tenu qu'à eux de s'emparer du trône, ou d'y faire asseoir quelqu'un de leur choix. Instruite à l'école du malheur, la dynastie tartare, espérons-le, se montrera reconnaissante de cette générosité, et ne fera jamais repentir ses vainqueurs de lui avoir laissé le sceptre de la Chine.

« Avant de quitter Pékin pour reprendre la route de France, il ne restait plus qu'à célébrer le service funèbre et à faire les obsèques de nos sept Français. Comme la coutume chinoise, dont l'empereur dispense pourtant quand il le veut, s'opposait à l'entrée des cadavres dans la ville, vu surtout la grande distance du camp, qui n'eût pas permis de les porter à l'église et au cimetière le même jour, le général décida que l'inhumation aurait lieu le 28, et le service à l'église le lendemain. C'étaient trois jours donnés pour disposer l'église, et ce ne fut pas trop. Nous nous empressâmes d'aller reconnaître ce vieux débris des temps passés. En face et près de la porte Suen-Ou, se dresse le pieux monument. Dans quel état de délabrement, grand Dieu! nous le trouvâmes! Le mur d'enceinte est presque totalement ruiné. Des maisons qu'ont habitées plusieurs évêques et tant d'illustres missionnaires, les Schall, les Verbiest, etc., il ne reste plus pierre sur pierre. La cour du vestibule de l'église, où l'on voit encore deux grandes tortues en marbre, supportant une pierre avec inscription chinoise et mandchoue, est couverte de ronces, d'épines et d'arbustes qui en font un hallier épais. Ses portes ont été emportées, et sont murées par des décombres; les fenêtres sont brisées, les dalles du pavé en désordre. Partout on marche sur des ruines. L'église n'a qu'une nef, avec six chapelles latérales formant les bas-côtés. Le maître-autel et ceux des chapelles ont été renversés; leurs ornements et sculptures gisent à terre. La voûte est percée d'un trou énorme, ceci est la plus sérieuse dégradation. Les fresques de la voûte de la nef sont seules intactes et assez bien conservées. Tel est le pitoyable état où nous trouvâmes cette église, fermée depuis plus de vingt ans, après la mort de Mgr Pirès, évêque de Nankin et administrateur de Pékin. On avait commencé sa construction en 1637, sous la direction du P. Adam Schall, la quatorzième année du règne de Chouen-Tche. Elle fut rebâtie en 1707, la cinquantième année de Khang-Hi, qui donna pour cet objet dix mille taëls (soixante-quinze mille francs) sur son trésor. Ayant été brûlée vers 1757, l'empereur Khien-Lou donna sur sa cassette la même somme pour la reconstruire. Il faudrait encore une magnificence non moins royale pour la réparer. En attendant, le général envoya deux compa-

gnies du génie pour le déblayer. On abattit les halliers, on enleva les décombres, on rétablit le maître-autel. La croix qui dominait le frontispice avait été abattue en 1853 par Sen-Kolin-Sin, marchant contre les rebelles qui affichaient un faux christianisme. Le général de Montauban exigea qu'elle lui fût rendue, et il la fit replanter au sommet de l'édifice. L'église fut tendue de noir, pavoisée aux couleurs nationales; des feutres et des tapis rouges en couvraient tout le pavé. Autour d'un catafalque grandiose fut disposé un nombreux luminaire. Nos braves soldats du génie, à force de bonne volonté, étaient parvenus à dissimuler la désolation de ce sanctuaire.

« Le 28, jour fixé pour l'inhumation, l'ambassadeur avec sa suite sortit de la ville pour se rendre au quartier général; à neuf heures, l'aumônier de la première brigade, M. l'abbé Trégaro, fit la levée des corps. Six bières recouvertes de velours et d'un drap mortuaire étaient traînées sur six chars, précédés de la croix et du clergé. La marche était ouverte par plusieurs compagnies des différents corps de l'armée; une double haie de soldats échelonnait le cortège, marchant tous l'arme renversée. Au départ, on tira plusieurs salves de mousqueterie. Le général, son état-major, une foule d'officiers de toutes armes avec l'écharpe de deuil suivaient à cheval. Les généraux et de nombreux officiers de l'armée anglaise s'étaient joints à eux. L'ambassadeur russe et tous les attachés à sa légation ne firent pas défaut. Pendant la marche de ce cortège majestueux, qui dura plus de deux heures, les prêtres récitaient des prières. Les tambours et la musique se faisaient entendre alternativement. Arrivés au cimetière, les corps furent reçus et de nouveau bénis par Mgr Mouly, évêque de Pékin, assisté de son coadjuteur Mgr Anouilh, des deux aumôniers de l'armée, les abbés Trégaro et de Serré, de M. Mahé, aumônier des soldats catholiques anglais, de six prêtres chinois et d'une vingtaine de clercs, ainsi que moi, en habits de chœur. Après la bénédiction de la fosse commune où l'on déposa les six cercueils, M. l'abbé Trégaro et le général de Montauban prononcèrent des discours qui émurent vivement l'assistance. Le colonel Benzeman paya à son ami et collègue Grandchamp un juste tribut d'éloges et de regrets. Des décharges de mousqueterie saluèrent une dernière fois ces chers morts, et la fosse se ferma sur eux. Ils reposent avec Matthieu Ricci, avec Adam Schall, avec Ferdinand Verbiest et tant d'autres zélés et illustres Européens, dont les ossements ont dû tressaillir de joie dans leur tombe au chant de l'Eglise de Chine ressuscitée.

« Le lendemain la même assistance, les Anglais exceptés, était réunie à neuf heures, à l'église de Pékin, pour le service funèbre. La Messe fut célébrée par M. l'abbé de Serré, assisté des deux autres aumôniers. Les deux évêques étaient à leur trône, de

chaque côté du sanctuaire, entourés de leur clergé. La musique des deux régiments 101^e et 102^e joua divers morceaux. Mgr Anouilh fit l'absoute, et Mgr Mouly prononça un beau discours où, après avoir rendu un juste hommage à l'empereur des Français, à son illustre ambassadeur, à son habile général, à sa vaillante armée, il faisait ressortir l'admirable conduite de la Providence dans les vicissitudes d'une expédition qui avait pour couronnement la restauration solennelle du catholicisme en Chine. Un *Te Deum* fut chanté en action de grâces de l'heureux succès de cette glorieuse campagne. Enfin la cérémonie fut terminée par la bénédiction du vénérable prélat, que la France venait comme d'installer et mettre en possession de sa cathédrale. Béni soit Dieu qui a opéré ces prodiges et nous a rendus les heureux témoins de ces merveilles! *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.* Bénie soit Marie immaculée qui nous a obtenu ces prodigieux résultats!

« C'est le 1^{er} novembre que le général et l'armée française ont quitté Pékin. Les deux ambassadeurs ne sont partis que le 9, après avoir exigé, conformément à une des clauses convenues, que le traité fût affiché dans la capitale; il doit l'être aussi dans tout l'empire. Espérons que le ministre de France en Chine obtiendra de l'empereur un édit spécial à tous ses peuples pour leur proclamer la liberté d'embrasser et de pratiquer le christianisme, ainsi que la radiation des lois prohibitives du code chinois. Son Excellence l'ambassadeur de France m'a délivré, à moi et à beaucoup de missionnaires, un passeport, que le prince plénipotentiaire chinois a visé, et je me dispose à porter les leurs à mes confrères du Thibet, du Yun-Nan, du Kouï-Theou et du Su-Tchuen, au su et au vu du gouvernement. Vos prières, Messieurs, et celles de tous les membres de votre admirable OEuvre nous ont enfin obtenu du Ciel la liberté: liberté pour les missionnaires européens d'entrer en Chine, d'y prêcher publiquement, d'y fonder des établissements religieux, d'y bâtir des églises. Maintenant, appelez les grâces et les bénédictions d'en haut sur notre ministère, pour hâter la conversion des millions d'infidèles qui peuplent cet empire. Vous ne nous refuserez pas non plus le redoublement de vos aumônes. »

Mgr Guillemain, vicaire apostolique de Canton, écrit de cette ville, le 25 novembre 1860 :

« Après toutes les épreuves par lesquelles a passé la mission de Canton, je suis heureux de pouvoir vous annoncer aujourd'hui la faveur insigne qui vient de lui être accordée. Nous voici en possession d'un magnifique terrain, pour y bâtir une église que Sa Majesté l'empereur a bien voulu nous promettre: c'est l'emplacement occupé naguère par le palais de Yéh, vice-roi de la province, espace couvert de ruines, mais vaste et bien situé, lequel redira le nom et les bienfaits de la France, en même temps qu'il

sera un hommage solennel rendu à la gloire du vrai Dieu.

« Ce n'est pas sans peine que nous sommes arrivés à ce résultat. Depuis près de deux ans la question était mise sur le tapis, et toujours elle était écartée par l'habileté du mandarin, qui, tout en reconnaissant nos droits, savait trouver mille moyens de la faire traîner en longueur. Cet état de choses se serait prolongé fort longtemps encore, si M. de Bourboulon, ministre plénipotentiaire de France en Chine, n'eût donné à M. Coupvent des Bois, commandant supérieur à Canton, l'ordre d'en finir, en exigeant du vice-roi qu'il énonçât un refus formel et par écrit, ou qu'il cédât à nos justes réclamations. Cette manière catégorique de procéder eut un plein succès. Le mandarin voyant qu'il n'y avait plus à tergiverser, offrit de lui-même le palais de Yéh, bien préférable pour nous aux divers emplacements dont nous lui avions proposé le choix.

« Aussitôt les négociateurs français, heureux de la concession qui leur était faite, et qui était scellée du grand sceau de l'empire, vinrent reconnaître le terrain, suivis de leur escorte, de l'évêque de la province et de deux mandarins envoyés par le vice-roi pour les accompagner. Ce fut un beau moment que celui où M. le commandant poussant son cheval sur le point le plus élevé de l'avenue, déclara hautement qu'il en prenait possession au nom de la France. On plaça immédiatement aux quatre coins de la propriété des poteaux portant ces mots : *Terrain français*; puis cette inscription en caractères chinois : *Restitution faite au gouvernement français pour les églises enlevées aux anciens missionnaires*. Le lendemain, à la demande de nos commandants, je faisais environner la propriété d'une palissade de bambous; je venais moi-même m'y installer avec mon petit bagage; et, voulant prendre possession de ce terrain au nom du Seigneur du ciel, comme nos officiers en avaient pris possession au nom du souverain de la France, le 1^{er} novembre, j'y célébrai la sainte Messe au milieu des décombres, dans une pièce ouverte de tous côtés demandant à Dieu, par l'intercession de tous les saints du ciel, de vouloir bien faire de ce sanctuaire nouveau une pépinière d'élus pour en peupler la Jérusalem céleste.

« Il serait difficile de comprendre la joie qui remplissait mon cœur, et celle de mes bien-aimés confrères, en présence d'un événement si heureux. Après deux ans d'oppositions sans cesse renaissantes, nous voyions enfin s'ouvrir devant nous une ère nouvelle, où la croix du Sauveur ne sera plus foulée aux pieds par ces peuples aveugles, qui en méconnaissent encore la vertu divine. Désormais la religion de Jésus-Christ ne sera plus méprisée, bannie de l'empire, et regardée comme le culte des parias; quand on verra son temple occuper le sol même où trônait naguère le premier magistrat de la province, on concevra une autre idée de sa grandeur; on voudra la con-

naître, on apprendra à l'aimer, et ceux qui avaient été ses contempteurs deviendront ses disciples et ses enfants. De ce point élevé elle répandra les célestes influences de sa doctrine et de sa morale, pour instruire et civiliser les quarante millions d'habitants qui forment la population de cette seule mission, et qui sont encore ensevelis sous les ombres du paganisme et de la mort. Oh! comme nos Chrétiens l'ont bien compris! Lorsque réunis dans leur humble chapelle, comme le troupeau chéri du Sauveur, je leur fis annoncer cette heureuse nouvelle, tandis que, de mon côté, je célébrais la sainte Messe au milieu des ruines comme au sein des catacombes de la primitive Eglise, un frémissement de joie courut dans l'assemblée, des larmes d'attendrissement coulèrent de tous les yeux, et ces bons néophytes ne savaient comment témoigner à Dieu leur reconnaissance pour un bienfait aussi signalé. En vérité, quelle gloire rendue à Dieu! que de grâces répandues sur ce pauvre peuple! que d'âmes sauvées! Puissent les accents de notre gratitude parvenir jusqu'au pied du trône de l'empereur par qui nous arrive un don si précieux! Il est beau, après avoir triomphé de ses ennemis, de leur laisser, comme prix de la victoire, le plus grand bienfait qui puisse leur être procuré, celui de connaître Dieu et d'embrasser sa religion sainte, seul moyen pour les individus comme pour les nations d'acquérir le vrai bonheur.

« De plus, cette importante concession est aussi un service rendu à la cause de la civilisation et aux intérêts de tous les Européens qui habitent ces contrées, car elle consacre et maintient l'ouverture des portes de la ville. Qui ignore que jusqu'ici nul étranger ne pouvait pénétrer dans l'intérieur de la cité? On était saisi de je ne sais quel sentiment d'effroi en voyant ces portes redoutables, noircies par leurs mille ans d'existence, et d'où sortait une foule compacte, toujours prête à se jeter sur nous, comme la bête féroce qui garde le seuil de son antre. Combien de fois n'ai-je pas vu des pierres lancées et des hurlements poussés contre ceux qui osaient en approcher! Si quelquefois nous étions obligés de les franchir afin de porter les secours de la religion à quelque chrétien mourant, ce n'était qu'au moyen de précautions infinies, soit en nous cachant au fond d'un palanquin qui ne pouvait passer qu'à la faveur du crépuscule, soit en nous glissant dans quelque barque qui nous portait à travers les canaux jusqu'au lieu indiqué. Cet état de choses, il est vrai, avait cessé depuis l'occupation de Canton; mais nos troupes ne seront pas toujours ici; et si, à leur départ, nous n'eussions pas été en possession légale du droit de cité, je ne doute pas qu'avant deux ans l'ancienne exclusion des étrangers n'aurait repris son cours; tandis qu'avec un édifice européen dans l'intérieur de la ville, on a le bénéfice d'un fait accompli qui se maintient de lui-même, et contre lequel le bon

sens chinois ne s'élèvera jamais, pas plus qu'il ne proteste contre les factoreries avec lesquelles désormais il forme une communauté d'intérêts. Et cela est si vrai que le général anglais, remerciant M. le commandant supérieur de la communication qu'il lui avait faite de notre concession, lui dit qu'il s'en réjouissait spécialement, parce que c'était à ses yeux la meilleure garantie que les portes de Canton resteraient ouvertes.

« La réclamation qui a produit tous ces avantages était du reste fondée sur les droits de la plus exacte justice. D'après la tradition constante et unanime de nos néophytes, d'après les lettres et pièces authentiques que nous avons entre les mains, d'après les monuments qui existent encore, les anciens missionnaires ne possédaient pas moins de neuf édifices religieux dans la seule ville de Canton, et quinze dans le reste de la province, sans parler de beaucoup d'autres que l'histoire mentionne, mais dont la position n'a pu être déterminée d'une manière bien précise. Parmi eux se trouvait le beau temple de Tai-Fate-Su, bâti avec les libéralités de Louis XIV, et regardé comme le principal ornement de la ville. Une autre église, changée aujourd'hui en prison, a servi naguère à détenir le P. Renou, le P. Navarro et le P. Leturdu, lorsque ces missionnaires, surpris dans leurs différents districts, furent ramenés à Canton sous l'escorte des mandarins. Partout nous retrouvons la trace des progrès que la religion chrétienne avait faits dans ce pays, et des monuments qu'elle y a laissés. Les rappeler tous serait l'objet d'un travail spécial et fort intéressant; mais, au moins, ne saurais-je passer sous silence le beau mausolée qui se trouve à une lieue au nord-est de Canton, et que l'empereur Kang-Hi fit élever pour recevoir la dépouille mortelle du P. Provana, son ambassadeur à la cour de France; monument qui excitait la curiosité des étrangers avant que les rebelles n'y eussent fait des brèches considérables. Certes c'étaient plus de titres qu'il n'en fallait pour exiger et obtenir une compensation de tant de pertes; quand on a su dans le public sur quels droits était fondée notre réclamation, il n'y a eu qu'une voix pour y applaudir.

« Il ne nous reste maintenant qu'à nous occuper de l'église. Déjà la première pierre fondamentale est prête. Venue de Jérusalem, prise à peu de distance du Cédron et du Jardin des Oliviers, près du lieu d'où, selon la tradition, le corps de l'auguste Vierge Marie s'est élevé vers les cieux, elle reliera, en quelque sorte, ce pays idolâtre avec le berceau de la religion chrétienne. Le concours le plus généreux est assuré à la construction de ce temple béni. S. M. l'empereur veut bien en faire les frais; S. M. l'impératrice nous a promis les vases sacrés qui doivent servir à la célébration des saints mystères. Je n'attends plus qu'un officier du génie, que le général de Montauban doit nous envoyer pour arrêter les plans et diri-

ger les travaux; et alors nous aurons la consolation de voir s'élever dans cette ville païenne, au milieu des nombreuses pagodes dont elle est remplie, un sanctuaire qui redira la gloire du vrai Dieu, qui le fera connaître aux gentils, et qui sera aussi, je l'espère, pour tous ses bienfaiteurs, la source des plus abondantes bénédictions. »

Mgr Anouilh, vicaire apostolique du Pékin occidental, écrit le 19 avril 1862, de Pékin :

« En vous parlant du palais impérial qui m'a été concédé, je vous ai dit que je pensais y concentrer les œuvres principales du vicariat. Celle qui presse le plus est l'érection d'une église. Dieu n'a point encore de sanctuaire à Tching-Ting-Fou, tandis que le démon y possède un des plus beaux temples de l'empire chinois. Cette pagode occupe une demi-lieue d'étendue, et la statue en bronze de Fo, qui en est la divinité, mesure soixante-douze pieds de hauteur. À côté de ce monument de l'idolâtrie, aidez-moi, Messieurs, à bâtir une église modeste, mais convenable et qui ne soit pas la risée des infidèles.

« Il vient de paraître, en faveur du catholicisme, un nouveau décret publié dans la *Gazette de Pékin*, le 7 de cette troisième lune (8 avril). Ce document n'a pas besoin de commentaire; il serait digne d'un empereur chrétien. En voici la traduction littérale, telle que je la reçois de notre ministre plénipotentiaire en Chine.

« Requête du prince Koung et des hauts dignitaires du ministère des affaires étrangères, à l'empereur.

« C'est humblement prosternés que nous présentons cette requête à Votre Majesté, en la priant de nous donner son avis.

« En nous référant à ce qui a droit à la religion catholique, nous voyons que Votre Majesté a déjà autorisé la libre pratique de cette religion, et qu'en outre, par son dernier édit du mois de janvier, elle ordonnait à tous les magistrats de son empire d'avoir à juger désormais, dans le plus bref délai et sur le pied de la plus parfaite égalité, après les avoir préalablement étudiées avec soin, toutes les affaires dans lesquelles les Chrétiens seraient intéressés.

« Il est évident que tout Chrétien honnête, s'acquittant fidèlement de ses devoirs et ne transgressant pas les lois, n'en continue pas moins, comme par le passé, à être compté au nombre des sujets de notre empire, et devra par conséquent être traité sur le même pied que ceux qui ne suivent pas la religion catholique; car le seul fait d'être chrétien ne saurait l'exposer à encourir de mauvais traitements.

« Nous nous sommes fortement conformés aux volontés de Votre Majesté, en les faisant connaître à tous les magistrats de l'empire, pour qu'ils aient à y obéir. — D'après une nouvelle communication qui nous a été adressée par son Exc. M. de Bourbonnion, ministre plénipotentiaire de France en Chine, il résulte que les ordres de Votre

Majesté ont été éludés dans plusieurs parties de l'empire. Ce noble ministre attribue la cause principale de cette désobéissance à l'obligation que les habitants de l'intérieur veulent imposer aux Chrétiens de contribuer, pour leur part, à l'entretien des pagodes, aux offrandes des idoles, à la construction des théâtres, etc., etc. : toutes sortes de contributions dont les Chrétiens sont naturellement affranchis, mais que les magistrats persistent nonobstant à vouloir exiger d'eux au même titre que du reste des habitants. — C'est pourquoi son Exc. M. de Bourboulon nous demande de donner des ordres aux magistrats, pour faire cesser cet état de choses. — Le noble ministre de France ayant en même temps donné l'assurance que les missionnaires catholiques étaient des hommes de la plus grande probité, demande qu'ils soient reçus avec honneur par les magistrats chinois, toutes les fois qu'ils désireront les voir.

« Après un profond examen, nous ferons humblement observer à Votre Majesté, que les Chrétiens de l'empire, tout en observant la doctrine catholique, n'en continuent pas moins à demeurer des sujets chinois ; cette doctrine, ainsi que le déclare son Exc. M. de Bourboulon, ministre plénipotentiaire de France en Chine, recommandant, avant tout, le respect envers l'empereur, et l'obéissance aux lois de l'empire. Il n'y a donc aucun inconvénient à ce que les Chrétiens en agissent à leur guise ; car nous montrerons par là même, d'une manière évidente, que nous n'établissons pas la plus petite différence entre eux et le reste des sujets de l'empire.

« Il est, de plus, bien évident que les contributions pour les cérémonies religieuses n'étant pas considérées comme impôt obligatoire, quand bien même les Chrétiens se refuseraient à les payer, on ne pourrait pas les y obliger.

« Nous avons déjà expédié de ce ministère des instructions dans ce sens à tous les magistrats de l'empire, pour leur faire savoir qu'à l'avenir les Chrétiens ne devraient concourir qu'aux contributions pour cause d'utilité publique, et resteraient désormais affranchis de celles pour les cérémonies religieuses en dehors de leur culte.

« En nous référant à la demande relative à la réception par les magistrats des missionnaires catholiques, attendu que ce sont des gens respectés dans tous les pays étrangers, nos magistrats devront en agir de même envers eux et les traiter avec les égards qui leur sont dus, toutes les fois qu'ils demandent à les voir. — C'est aussi dans ce sens qu'étaient formulées nos instructions aux différents magistrats de l'empire. — Il ne saurait être mis en doute, ainsi que nous le déclare son Exc. M. de Bourboulon, que non-seulement les ordres émanés de Votre Majesté, mais encore les instructions provenant de ce ministère, n'ont pas encore, à l'heure qu'il est, été mis à exécution par les magistrats de plusieurs

villes, toutes les fois qu'il s'est agi de traiter les affaires concernant les Chrétiens. — Nous, ministres, avons eu effet reconnu qu'un bon nombre de magistrats traitent les affaires sans suite et sans méthode, et n'ont pas même aujourd'hui, ainsi que le déclare son Exc. M. de Bourboulon, obéi aux ordres de Votre Majesté, ni aux instructions parties de notre ministère. — Nous pensons donc qu'il devient urgent d'en appeler aux lumières de Votre Majesté, en la priant de nous faire connaître les instructions qu'elle désire envoyer aux vice-rois et gouverneurs de chaque province, pour qu'ils ordonnent de nouveau à tous les magistrats placés sous leur juridiction, d'avoir à apporter désormais la plus grande égalité et l'équité la plus parfaite dans toutes les affaires qui intéressent les Chrétiens : peu importe leur opinion personnelle à cet égard, qu'ils devront mettre complètement de côté, tout en défendant expressément auxdits magistrats de tarder plus longtemps à obéir aux ordres de Votre Majesté ; car, s'il en était autrement, les Chrétiens seraient injustement traités. — Il est mentionné dans l'article 13 du traité français : que les Chrétiens seront désormais exemptés de l'application de toutes les mesures prohibitives dont leur religion a été l'objet précédemment, dans des publications écrites ou imprimées. Or, tout en reconnaissant la véracité des faits qui précèdent, on n'ignore pas que la publication de ces écrits a eu lieu à une époque où cette religion était interdite ; mais aujourd'hui qu'elle jouit de la plus grande liberté, il devient inutile d'en faire mention. C'est pourquoi nous demandons à Votre Majesté d'en autoriser l'entière abolition, en même temps qu'elle en interdira la réimpression, lors de la nouvelle publication du code des lois de l'empire, et ordonnera l'entière destruction des anciennes planches qui y étaient affectées. Nous pensons qu'il serait aussi convenable, pour plus de clarté, de remplacer à l'avenir, dans l'article 13 du traité français, le mot *pardonner* par l'expression *abolir* qui nous paraît plus conforme au sens exprimé dans cet article. Dans le cas où Votre Majesté serait de notre avis, nous la prions de daigner nous faire connaître ses volontés. C'est humblement prosternés que nous lui soumettons la présente requête.

« Edit impérial du 6^e jour de la 3^e lune de la première année du règne de l'empereur Toungh-tehe (5 avril 1862.).

« Déjà, dans une de ses précédentes communications, le ministère des affaires étrangères mentionnait que les missionnaires catholiques français n'avaient d'autre objet en vue que de prêcher le bien, et que l'empereur Khang-Hi avait lui-même autorisé la libre pratique de la religion catholique. Ce fut ce qui me détermina à publier, à cette époque, un édit ordonnant à tous les magistrats de mon empire d'avoir à traiter désormais équitablement toutes les affaires intéressant les Chrétiens. Mais voici que,

contrairement à mon attente, je viens d'apprendre, par la dernière communication des membres de ce même ministère, que bon nombre de magistrats n'ont pas plus tenu compte de mes ordres que des instructions qu'ils leur avaient envoyées à ce sujet.

« J'ordonne, en conséquence, aux vicerois et aux gouverneurs de chaque province de prendre des mesures efficaces pour que tous les magistrats placés sous leur juridiction obéissent sur-le-champ à cet édit, en apportant désormais l'équité la plus parfaite dans toutes les affaires intéressant les Chrétiens, affaires qu'ils devront, en outre, terminer dans le plus bref délai, sans tenir compte de leur opinion personnelle. C'est ainsi qu'ils montreront que notre amitié est égale pour tous.

« J'autorise donc et ordonne dès à présent la mise en application de tout ce qui est mentionné dans la requête qui m'a été adressée. RESPECTEZ CECI !!! »

Extraits de lettres écrites aux Conseils centraux de la Propagation de la Foi.

« Les *mido*, s'il est permis de comparer les choses saintes aux profanes, sont comme les églises cathédrales et paroissiales d'Europe. Dans toutes les villes de premier, second et troisième ordre, il y a toujours un *mido* principal, qu'on appelle *Tching-Hoang-mido*, temple du roi (patron) de la cité ; c'est là que les mandarins vont faire leurs adorations, le premier et le quinze de chaque lune. Les *sse* sont des monastères de bonzes, avec des fermes, des champs, et autres sources de revenus. Les *nghen* sont des communautés de bonzesses, qui ont aussi leurs dotations. Enfin, les *tien* sont des couvents de *Tao-Sse*, sorte de religieux, différents des bonzes en ce qu'ils ne sont point rasés, et qu'ils ont les cheveux noués sur le haut de la tête, avec un bonnet noir ou jaune, surmonté d'un carré mobile en forme de casquette.

« Les temples de Confucius s'appellent aussi *tien*, mais ce caractère est toujours précédé de *Kong-Chin* : ainsi *Kong-Chin-Tien* signifie le temple de Confucius le Saint. Dans le seul district de Ning-Po, il y a dix temples immenses en l'honneur de ce philosophe. Quand on saura que, dans chaque ville de la Chine, il existe au moins un temple de Confucius, et qu'un sanctuaire spécial lui est dédié dans tous les *miào*, on aura une idée du chiffre de ces temples et sanctuaires dans toute l'étendue de l'empire. Si les lumières seules de la raison pouvaient quelque chose pour la moralité d'un peuple, certes Confucius n'en manquait pas, comme il n'a pas non plus manqué de disciples ; mais l'immoralité des Chinois, à toutes les époques, prouve aussi clair que le jour que la raison sans la révélation, la civilisation sans la foi, ne peuvent rien contre les égarements de l'esprit et la corruption du cœur.

« On compte à Pou-Tou, Ile de l'archipel de Tchecosau, soixante-sept monastères,

habités ordinairement par cinq ou six cents bonzes ; mais aux fêtes de la quatrième lune, ils y affluent par milliers, avec des pèlerins sans nombre, venus de tous les points de la province. Ce serait ici le lieu de parler du pèlerinage de Lin-Fong, haute montagne située à deux lieues de Tchih-Hay ; mais comme le Tao-Tay de Ning-Po (vice-roi) vient de la faire brûler, pour prévenir des rassemblements hostiles au gouvernement, je me contenterai de dire que, de temps immémorial, des millions de pèlerins s'y rendaient chaque année, pour acheter des images de Fo, à raison de dix sapèques la pièce, et cela dans la persuasion que ces images favoriseraient leur commerce au point de leur faire gagner mille pour cent.

« Ning-Po possède plus de deux cents pagodes et trois temples de Confucius, devant lesquels on ne peut passer ni en litière, ni à cheval, par respect pour le saint. Dans les premiers mois de mon arrivée, je ne connaissais pas encore la rubrique, de sorte qu'un jour, au lieu de descendre de la chaise, comme les porteurs me le disaient, je leur criai d'aller leur train ; alors ils prirent une autre route, pour éviter la profanation. Combien d'autres pagodes s'élèvent dans les six villes qui dépendent de Ning-Po ! A Han-Tcheou-Fou, la capitale de la province, dans le quartier le plus beau et le plus pittoresque, qu'on appelle *Sy-hou* (lac de l'ouest), il y a quarante-huit magnifiques monastères. Un jour que j'exprimais à un mandarin mon étonnement de voir tant de bonzes à Pou-tou et à Ning-Po : Ce n'est rien, me répondit-il, il y en a bien davantage à Han-Tcheou. Ainsi, que de centaines de pagodes, que de milliers de bonzes dans cette ville immense, réputée la seconde de la Chine, et où tous les riches viennent dépenser leur fortune. D'après ce que j'ai dit de Ning-Po, que l'on fasse un calcul approximatif sur le nombre de pagodes que renferment les quatre-vingt-treize villes du Tché-Kiang, et les bourgs, qui sont cinq ou six fois plus nombreux que les cités, et on aura un chiffre vraiment effrayant de pagodes et de bonzes.

« Mais, il faut l'avouer, l'ardeur de bâtir des temples et la dévotion pour les idoles se sont bientôt ralenties. La dynastie tartare s'est bien méprise dans ses desseins : elle a voulu réformer les Chinois en leur donnant de la terre, des pierres, du bois, de l'or et de l'argent à adorer ; cela n'a servi qu'à plonger davantage ce peuple dans l'immoralité, car les pagodes sont des écoles de vice, comme les dieux qu'on y adore ont été des maîtres d'iniquité. Fo est mort misérable, et rongé par un ulcère, après avoir abandonné sa mère âgée, sa femme, son fils, et dissipé son patrimoine en menant une vie vagabonde. Kouan-Yn a été brûlée vive par son père, dans le temple de Pé-Tsio-Sse, avec cinq cents bonzes, complices de ses désordres. Lao-Kiun, le plus grand imposteur qui ait paru en Chine, s'est étranglé de ses propres mains, après avoir cherché toute sa

vie l'art de perpétuer ses jours. Yo-Hoang, qui cherchait, comme son maître Lao-Kiun, le secret d'échapper à la mort, s'est également égaré. Tsao-Chin, le dieu des gastronomes, le diseur de bonne aventure, s'est pendu dans la cuisine d'un mandarin, fatigué qu'il était des railleries des autres domestiques.

« Qu'attendre d'un peuple adorateur de semblables divinités ? Qu'est-ce que la Chine, sinon une immense caverne de voleurs, un vaste foyer de désordres, surtout depuis l'introduction de l'opium, pour lequel elle dépense, chaque année, au moins quarante millions de piastres. J'ai souvent demandé aux Chinois à quelle date remonte la décadence de leur pays ? Ce fut, m'ont-ils dit, à la treizième année de Tao-Kouang. Je leur ai aussi demandé à quelle époque l'opium a commencé à être parmi eux à la mode : A la treizième année de Tao-Kouang, m'ont-ils encore répondu. Depuis cette époque, tout tombe en ruines, tout croule. La guerre des Anglais est venue mettre à nu, devant les yeux des Chinois, la faiblesse de leurs mandarins. L'autorité est perdue, le gouvernement est pauvre, les soldats sont démoralisés. Après cela, faut-il s'étonner qu'une bande de campagnards décidés et fanatiques (les rebelles du Kouang-Sy) ait pu pénétrer jusqu'aux portes de Pékin, culbutant et massacrant tout ce qui s'opposait à son passage !

« La dynastie tartare est donc à deux doigts de sa perte. Si elle venait à tomber, il serait bien à désirer que la suivante, à l'imitation des anciennes, fit raser les sépulcres et enterrer les ossements qu'ils renferment, ce qui n'a pas eu lieu depuis plus de quatre cents ans. C'est incroyable combien ces tombeaux occupent de terrain ; aussi les Chinois, qui voient leurs champs diminuer d'année en année, et la population s'accroître tous les jours, disent que bientôt l'espace ne suffira plus à la culture. Ces tombes, du reste, sont la cause de mille superstitions, de mille procès, et de pertes de fortunes sans nombre ; elles offrent aussi, dans presque toutes les localités, un spectacle hideux. J'ai vu, dans de grands districts, de vastes cimetières couverts de sépulcres en ruines, de cercueils pourris. Rien d'affreux comme ces ossements épars, ces crânes blanchis, ces queues et ces chevelures humaines, abandonnés au milieu des herbes et des broussailles ! Voilà le respect et la vénération si vantés du peuple pour ses morts ! La Chine paraît belle de loin ; mais qu'elle est repoussante de près !

« Les Chinois sont bien changés, si toutefois ils ont été meilleurs. Les vices et les désordres qui ont précédé les nouvelles dynasties, dont la présente est la vingt-deuxième ; les cruautés et les massacres qui les ont inaugurées, prouvent qu'il y a toujours eu parmi cette nation païenne, de grandes iniquités souvent punies par de grandes calamités. Peut-on, en effet, attendre autre chose d'un peuple qui a constam-

ment méconnu le vrai Dieu, de rois et d'empereurs qui se sont toujours mis à sa place, en s'intitulant et en se faisant appeler les Fils du Ciel ? La tactique de ce gouvernement athée a été sans cesse de tourner les pensées, les désirs, les craintes et les espérances du peuple vers la personne de l'empereur.

« Les Chinois sont arrivés aux dernières limites de ce que peut un cœur qui cherche à satisfaire tous ses mauvais penchants. La religion seule, avec sa belle morale, ses espérances d'une récompense future pour la vertu, ses menaces d'un terrible châtiement pour les coupables, la religion est l'unique moyen de civiliser les peuples. Les Chinois ne craignent que les coups de bâton du mandarin, qui du reste, s'occupe fort peu de la police, lorsqu'il n'y a pas quelques piastres à gagner. Aussi, pour peu qu'on ait de bagage, est-il fort difficile de voyager sans rencontrer des voleurs. On nous a dévalisés en vue même d'un village.

« Avec tous leurs vices, les Chinois sont souverainement orgueilleux : hors de leur pays rien n'est beau. Comme ils n'ont pas la moindre idée du globe, leur empire est tout à leurs yeux. Ils ne sont pas meilleurs astronomes que géographes. S'il arrive une éclipse de lune, c'est qu'un dragon ou un chien affamé mange cet astre ; alors ils frappent le tam-tam, battent la caisse, font toute espèce de tapage pour mettre le vorace animal en fuite. Leurs temples d'idoles sont affreux à voir : en y entrant on se croit déjà chez le diable ; c'est tout noir, tout enfumé, et d'une odeur infecte. Leurs idoles offrent des figures horribles ; les unes sont noires, et deux cornes leur sortent de la tête ; d'autres ont une barbe noire qui leur tombe jusque sur la poitrine ; d'autres encore sont assises dans un large fauteuil doré, et étalent là un énorme ventre : ceci est l'attribut distinctif du dieu de l'esprit ; ceux qui veulent en avoir, doivent lui brûler force papier et lui apporter du thé à boire. Je vous fais grâce, pour aujourd'hui, de toutes les chinoïseries qui ont lieu pour les morts et les processions.

« Il faut vous dire aussi que je suis peu en train d'écrire ; malade depuis quelque temps, je passe une partie de mes journées couché sur ma natte. Néanmoins, encore un petit mot sur la famille chez les Chinois et sur nos chers néophytes. D'abord il faut reconnaître qu'autant les idolâtres sont méchants et dépravés, autant nos Chrétiens sont bons ; tant l'Évangile a de puissance pour changer le cœur de l'homme, quelque corrompu qu'il soit ! La famille, chez les païens, est un enfer anticipé ; peu de jours se passent sans que les pères et mères ne se maudissent ; pour les enfants, insulter leurs parents et les battre, rien n'est plus commun. Si un homme n'est pas content de sa femme, il la revend à un autre, comme un vil bétail. Une pauvre chinoise voulait se faire chrétienne, mais un jour son mari perdit beaucoup au jeu, et n'eut pas de quoi

payer ; alors il vendit la pauvre femme pour acquitter ses dettes. Il y a quelque temps, un païen arriva ici avec deux jeunes garçons de sept à dix ans : cet homme avait déjà vendu sa femme dans une autre province, et venait dans celle-ci, où je me trouve, vendre encore ses enfants. Ce ne sont pas deux ou trois faits seulement que j'aurais à vous citer sur ce hideux commerce, mais des milliers d'exemples. Après cela, mon cher, dites-moi où est la fameuse civilisation chinoise ? Dans ce pays, les filles n'ont droit à aucune part du patrimoine ; ce sont des êtres nuls ; on s'en défait au plus vite en les vendant ; et le plus souvent, comme vous l'avez lu dans les *Annales*, les parents n'attendent pas qu'une main étrangère vienne enlever la victime, eux-mêmes ont la barbarie de lui ôter la vie, dès qu'elle a vu le jour. »

Le dernier numéro des *Annales de la Propagation de la Foi* pour 1861 contient des détails fort intéressants sur les missions de la Chine, de la Cochinchine et de l'Amérique.

M. Delamare, missionnaire du Su-Tchuen, fait connaître, dans sa lettre du 8 avril 1861, les premières conséquences du traité de paix et de liberté religieuse, et les évêques ont été présentés officiellement au grand mandarin. Le Su-Tchuen est toujours dévasté par la guerre civile, qui y a fait périr plus de 100.000 personnes. D'après la lettre de M. Philippe et celle de Mgr Desflèches, vicaire apostolique, l'insurrection et la famine désolent toutes ces contrées, où le catholicisme continue ses pacifiques conquêtes. « En 1840, dit Mgr Desflèches, les trois provinces du Su-Tchuen, de Yun-Nan et du Kouï-Tchou formaient une seule mission ayant un évêque unique, huit missionnaires européens et trente prêtres chinois avec un séminaire d'une quarantaine d'élèves. Aujourd'hui la même étendue de territoire comprend six missions, compte huit évêques, dont six vicaires apostoliques et deux coadjuteurs, quarante missionnaires européens, plus de cinquante prêtres indigènes et possède six séminaires avec un total de plus de deux cents élèves. Ce développement, nous le devons, continue le zélé missionnaire, à l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi, que vous devez soutenir et étendre le plus possible, vous tous que brûlent le feu du zèle divin et la soif du salut des âmes. Notre Su-Tchuen oriental, qui ne renfermait en 1855 que 18.000 Chrétiens, en compte aujourd'hui 21.000. Il y a donc progrès notable ; priez Dieu de le rendre plus rapide encore. J'ai tant d'âmes à sauver ! Dix millions de païens ! »

Une admirable lettre de M. Borelle, missionnaire en Cochinchine, contient le touchant récit des cruelles tortures héroïquement subies par le prêtre annamite Pierre Qui et le catéchiste Emmanuel Phung, qui ont obtenu la palme du martyre.

Les lettres sur l'Amérique concernent la mission fondée par les PP. Bénédictins dans l'Etat d'Indiana, les travaux des PP. Jésuites

aux colonies allemandes, le diocèse de Roseau et les paroisses du Lac supérieur.

Mort d'un amiral français tué dans une bataille, en Chine.

Le 7 août 1862, écrivait le commandant de la flotte française, un service solennel a été célébré, par ordre de l'empereur de la Chine, dans l'église catholique de Shang-Haï, pour le repos de l'âme de l'amiral.

Toutes les autorités chinoises assistaient à la cérémonie, ainsi que les consuls de France et d'Angleterre, la marine impériale et le corps expéditionnaire. Mgr Desmazures, évêque du Thibet, de passage à Shang-Haï, a officié. Plusieurs salves d'artillerie ont été tirées par les artilleurs chinois instruits par le capitaine Tardif. A la fin de la cérémonie, le gouverneur de Shang-Haï a donné lecture du décret suivant, publié le 11 juin 1862 :

« Le gouverneur de la province de Kiang-Son, Li-Hong-Tchang, vient de nous représenter que les troupes étrangères et nos bataillons attaquèrent et enlevèrent les retranchements des rebelles à Nan-Kiao-Tchenn, et que l'amiral français mourut pendant l'action ; ledit gouverneur nous supplia de faire en sorte que la famille de cet officier général français fût l'objet d'attentions particulières de notre part. »

Tel est le mémorial que nous adresse le gouverneur du Kiang-Son :

« Le 18^e jour de la 4^e lune, l'amiral Hope, commandant en chef les forces britanniques, et l'amiral Protet, commandant en chef les forces françaises se réunirent, à la tête de leurs bataillons, au lieutenant colonel commandant nos troupes. Ils se portèrent au bourg de Nan-Kiao, dans le Poutong, et livrèrent un combat aux rebelles retranchés sur trois points différents. La canonnade et la fusillade des bandits étaient bien nourries ; on était exposé à une grêle de fer et de plomb. Se distinguant par sa bravoure, l'amiral Protet marchait toujours en avant, et lorsque, bravant la mitraille, il se fut élancé à la tête de ses soldats sur le bord du fossé qui entourait les ouvrages ennemis, les rebelles effrayés se mirent en fuite. Les retranchements furent bientôt enlevés ; mais l'amiral Protet tomba frappé à mort par la balle d'un des bandits.

« Certes, l'amiral Protet, en passant les mers pour venir en Chine, en aidant nos troupes à combattre les rebelles, et en gagnant des victoires payées au prix de sa vie, a exécuté avec honneur les volontés de son souverain. Rien ne saurait donc nous empêcher d'admirer sa vaillance, et en apprenant la nouvelle de sa mort, nous en eûmes de bien amers regrets.

« Nous venons de charger Li-Hong-Tchang d'envoyer un tao-taï et un tchesou rendre au corps de l'amiral défunt les derniers honneurs, et nous avons remis au premier ministre de l'empire, prince Kong, cent peaux de martre et quatre rouleaux de velours de couleur pour les faire parvenir à la famille de l'amiral Protet, qui voudra bien accueillir ce présent comme un témoignage de nos

sentiments pour celui de ses membres que la mort vient de nous enlever à tous.

« Respectez ceci. »

Puis une lettre ainsi conçue fut adressée par le prince Kong au chargé d'affaires de France à Pékin :

« Pékin, le 14 juin 1862.

« Le gouverneur de Kiang-Son m'a fait connaître récemment que l'amiral de votre noble empire, Protet, étant allé combattre, de concert avec nos troupes, les bandits rebelles, a été mortellement frappé près du bourg de Nan-Kiao. J'ai appris cette nouvelle avec autant de saisissement que de peine. Le même gouverneur a représenté également ce fait dans un mémorial à l'empereur, mon auguste maître, en suppliant Sa Majesté de daigner prendre en grande considération et de reconnaître par des éloges publics l'humanité manifestée si vaillamment par cet amiral dans cette infortunée circonstance.

« Depuis la conclusion des traités, l'amitié entre la France et la Chine augmente de jour en jour, et c'est parce que l'amiral Protet le comprenait, c'est parce qu'il savait que nos deux empires désiraient cimenter de plus en plus étroitement leur alliance, qu'il a donné tant de preuves de son courage et s'est distingué, plus qu'aucun autre, en aidant nos troupes contre les rebelles. C'est en servant son pays et la cause de la justice qu'il s'est précipité vaillamment au plus fort de l'ennemi, où il a trouvé une mort glorieuse et qui fait grand honneur à votre noble empire.

« Je viens de recevoir respectueusement un décret que Sa Majesté a publié en l'honneur de l'amiral Protet, ainsi qu'un présent de plusieurs objets pour la noble épouse de l'amiral, afin d'apporter un faible soulagement à sa douleur de veuve par ce témoignage de sympathie.

« Tel est le but de cette importante communication, le 18^e jour de la 5^e lune de la 1^{re} année de Toug-Tche. »

Enfin un nouveau décret impérial, paru le 28 juin 1862, portait :

« Le ministre des affaires étrangères nous a fait savoir par un mémorial qu'un officier du grand empire de France venait de périr en combattant, de concert avec nos troupes, contre les rebelles. Auparavant déjà, l'amiral Protet, étant tombé sur le champ de bataille du bourg de Nan-Kiao, où il était aller prêter assistance à notre armée impériale, nous avons publié un décret en son honneur. Maintenant, d'après la teneur du mémorial, cet officier, nommé Kenney, a reçu, en aidant nos troupes à reprendre la ville de Ning-Po, dans le Tche-Kiang, une blessure dont il est mort. Il est donc évident que les officiers et soldats étrangers se rendent compte de la bonne entente qui règne mutuellement maintenant entre nos empires respectifs, puisque, sans souci de leur propre vie, ils ne craignent pas de se jeter au plus fort de l'ennemi, où ils trouvent glorieusement la mort. Nous déplorons vive-

ment la perte de cet officier, et ordonnons aux autorités de la province de s'occuper de tout ce qui le concerne pour cimenter davantage la bonne amitié.

« Respectez ceci. »

(*Moniteur.*)

Le Calendrier chinois.

On a récemment apporté à Paris un exemplaire du calendrier édité par les insurgés chinois. Cet almanach est mis sous la protection particulière de Tai-Ping. L'introduction traite de matières politiques et fait appel à la bravoure et à la fidélité des partisans du nouvel ordre de choses. On y affirme que Tai-Ping a été envoyé par Dieu même sur la terre.

Les cinq grands princes ou rois qui suivent le chef y sont indiqués avec leurs noms et leurs titres, et paraissent même avoir collaboré à la rédaction du volume. L'un d'eux, Yang-Siu-Tsing, est désigné par l'appellation mystique de « prince qui implore le Ciel pour les malheureux. »

D'après ce calendrier, l'année consiste en douze mois alternativement de trente et trente et un jours, en sorte qu'elle est de trois cent soixante-six jours. Jusqu'alors l'année chinoise commençait le 4 février; ici, sa naissance est retardée de trois jours et fixée au 7 février. Cette période se nomme *Leih Ts'eu*, ou commencement du printemps.

Sous le rapport astronomique ce calendrier offre peu d'amélioration, mais il se distingue des almanachs précédents, et surtout de ceux de la dynastie impériale de Mantchoux, par la suppression du fatras astrologique, désigné ici sous le nom d'œuvre du démon. Le calendrier impérial est rempli de listes de fêtes des génies supérieurs et inférieurs, de prescriptions de jeûnes pour les anniversaires funèbres des empereurs et impératrices, et de recommandations aux Chinois pour leur indiquer les jours où ils doivent se baigner, se raser, semer, labourer, se marier, etc.

Ici, rien de semblable. Le seul jour désigné au milieu des autres est celui du Sabbat, nommé Lipai, d'après un mot introduit par les missionnaires protestants. Ce jour de fête, ajoute le *Pays*, se célèbre non pas le dimanche, mais le samedi.

Chronologie chinoise.

Au XII^e siècle avant notre ère, suivant sir Jones, l'empire de la Chine était pour le moins au berceau. (*Recherches asiatiques*, t. II, p. 409.) Il s'appuie sur le témoignage de Confucius, qui dit qu'il n'existait pas de monuments historiques antérieurs à la troisième dynastie. Cet empire, dit de Guignes, tel que nous le voyons actuellement, ne doit remonter que vers l'an 209 avant Jésus-Christ. Avant cette époque, il était divisé en plusieurs petits royaumes. Le Père Ko, missionnaire, Chinois d'origine, disait : « Il n'y a pas de lettré qui ne sache qu'il y aurait de la démence à ne pas voir que notre chronologie ne remonte d'une manière, je ne dis pas certaine et indubitable, mais probable et satisfaisante que jusqu'en l'an

841 avant Jésus-Christ. » Tous les livres chinois ayant été brûlés par l'empereur Chi-Hoang-Ti, environ 200 ans avant notre ère, le Chou-King ne fut rétabli, de mémoire par un vieux lettré, que plusieurs années après la mort de cet empereur. La première histoire chinoise ne fut écrite que par Ssema-Thsian, né vers l'an 145 avant Jésus-Christ, et son livre ne parut pas de son vivant; il ne commença à être connu que de 73 à 49 avant Jésus-Christ (1). Ssema-Tsian ne commence à mettre de dates positives et suivies qu'en 841, et où aurait-il pu en puiser d'autres? il n'y avait pas de sources; cependant il commence son récit au règne de Hoang-ti (2697 ans avant Jésus-Christ). Suivant les tables chronologiques publiées par l'ordre de l'empereur Kien-Lang, en 1769, la soixante-unième année du règne de Hoangti, époque capitale à laquelle s'attache le premier anneau du cycle chinois, correspond à l'an 2637 avant l'ère chrétienne. Les temps incertains, d'après le calcul le plus vraisemblable, adopté par les plus habiles écrivains de la Chine, embrassent 316 années, qui, ajoutées à la somme des temps historiques, nous conduisent à l'an 2953 avant notre ère, première année du règne de Fo-Hi, fondateur de la monarchie chinoise. Ainsi Fo-Hi fut le contemporain du patriarche Héber, de Phaleg et de Kehu, trisaïeul d'Abraham (2). Abel Rémusat, celui de tous les savants qui favorise le plus l'antiquité des Chinois, ne va pas au delà de 2637, c'est-à-dire du premier anneau du cycle chinois. S'il fallait en croire leurs auteurs, sans la critique que nous venons de faire, il faudrait s'arrêter à 81,600 ans qui, selon eux, embrassent le règne des trois Augustes (3).

De tout ce qui est dit il résulte que, malgré les fables chinoises sur Adam, descendant de leur race, l'histoire certaine des Chinois a des dates probables jusqu'à 2,697, et qu'en y joignant même les temps incertains, ceux qui touchent les fables, elle ne remonte pas au delà de 2,953 avant notre ère.

Philosophie chinoise, Confucius (600 ans av. J.-C.).
L'Invariable milieu, ouvrage moral de Tsou-ssé, en chinois et en mandchou, avec une version littéraire latine, une traduction française et des notes, précédé d'une notice sur les quatre livres moraux communément attribués à Confucius, par M. Abel Rémusat, Paris, 1817.

Après les cinq livres classiques que les philosophes chinois regardent comme étant d'une autorité irréfragable, il n'en est pas de plus estimés que les quatre ouvrages moraux qu'ils ont coutume de désigner par le titre de Sséchaô (quatre livres)... Quoiqu'ils soient connus en Europe sous le nom de livres de Confucius, aucun d'eux n'a été écrit immédiatement par ce philosophe, dont il ne nous reste guère que la *Chronique* du royaume de Lou et quelques commentaires sur

les autres. Les Ssé-Chou sont l'ouvrage de ses quatre principaux disciples, qui écrivirent les leçons qu'ils avaient reçues de lui, en s'appuyant presque continuellement sur les paroles de leur maître. Ainsi ils contiennent l'exposition de sa doctrine morale, rédigée par les philosophes de son école, comme nous trouvons dans Platon et dans Xénophon le résumé des leçons de Socrate, leur commun maître. Le premier des quatre livres est intitulé *Tai-Hio* (la grande étude). Il roule tout entier sur la nécessité de se régler soi-même, avant de chercher à éclairer les peuples et de vouloir gouverner les empires. Il est divisé en onze chapitres dont chacun a quelques paragraphes. Le premier est entier de Confucius, et, par conséquent, selon les Chinois, d'une autorité irréfragable; les autres chapitres sont le commentaire du premier, faits par Thseng-Tseu, l'un des principaux disciples de Confucius. Ce livre est assez clair, mais fastidieux par de continuelles répétitions. Le second des quatre livres est le *Tchoung-Youg* (l'invariable milieu), fait par Tseu-Sse, petit-fils de Confucius; il traite des différents sujets de morale, et particulièrement du milieu invariable, comme du terme et du mode de la sagesse. Le troisième est *Lien-En* (discours) et ne contient que de brefs discours sur la morale. Enfin le quatrième porte le nom de son auteur, Meng-Tseu, premier philosophe après Confucius; on y traite, en forme de discussions, les mêmes sujets. C'est en 1691 que ces livres furent traduits en mandchou, après l'avoir été en latin par le Père Ignace de Costo, jésuite. — Le contenu du second de ces livres, que nous donne M. Abel Rémusat, peut se réduire à ces quatre choses : la loi, la vraie sagesse, le bon gouvernement et quelques particularités. On peut mettre ce livre au-dessus des ouvrages grecs sur le même sujet, en tant qu'il offre une plus grande perfection et un plus grand bon sens... C'est une *imitation* païenne... Des passages qui suivent, on peut voir en quoi cet ouvrage se rapproche des ouvrages chrétiens, et en quoi il s'en éloigne. Nous citons ce qui peut déterminer le plus ce caractère, en choisissant les passages le plus et le moins favorables pour cet écrit; il met aussi à même de juger des idées psychologiques de Confucius.

« L'ordre établi par le ciel s'appelle nature; ce qui est conforme à la nature s'appelle loi; l'établissement de la loi s'appelle instruction... La loi ne peut pas varier de l'épaisseur d'un cheveu; si elle pouvait varier, ce ne serait point une loi... C'est pourquoi le sage veille avec respect à ce qui ne se voit pas, et pense avec crainte à ce qui ne s'entend pas. Il y a des choses qui ne se voient pas, parce qu'elles sont cachées, d'autres échappent par leur subtilité; c'est pourquoi le sage veille sur ce qu'il y a en lui de plus secret. Avant que la joie, la colère,

(1) *Nouveaux mélanges asiatiques*, art. *Ssema-Thsian*.

(2) *Biographe univ.*, art. *Fou-hi*.

(3) *Champollion*.

la tristesse, la gaieté ne soient nées dans l'âme, elle est dans l'état qu'on appelle milieu ; lorsque ces passions se sont élevées et qu'elles ont toutes atteint une juste mesure, c'est ce qu'on appelle équilibre... Le philosophe a dit : Le sage tient invariablement le milieu ; le vulgaire le viole. Mung-Tseu a dit : Oh ! la sublime chose que l'invariable milieu ! Mais depuis longtemps, combien peu d'hommes savent s'y tenir ! Je sais pourquoi la voie de la vertu est peu éclairée : les sages l'outre-passent et ceux qui sont sans forces ne l'atteignent pas... On peut gouverner les empires et les royaumes, refuser les titres et les richesses, fouler aux pieds les épées nues..., tout cela est plus facile que de garder invariablement le milieu.. Quelle force est celle du sage qui sait vivre en paix avec les hommes sans avoir la mobilité de l'eau, égal dans le bonheur et l'adversité ; fuir le siècle, souffrir sans regret d'être ignoré est une chose qui n'est possible qu'à un saint. La loi n'est point éloignée des hommes ; si les hommes se forment une loi éloignée d'eux, on ne doit pas l'appeler loi. Celui qui est attentif à ne rien faire aux autres de ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fit n'est pas loin de la loi. Nulle part et dans aucune situation le sage n'est mécontent de son état. Que la piété filiale à Waiwang était grand ! ils disposaient les vêtements et les robes en l'honneur de leurs ancêtres, et leur offraient les mets de la saison. L'administration dépend des hommes qu'on emploie. On doit choisir ses ministres d'après soi-même, se régler soi-même d'après la raison et fonder la raison sur l'amour de l'humanité. L'amour de l'humanité, c'est l'homme tout entier ; l'amour des parents en est la principale partie. La justice, c'est la répartition. Qu'on pratique les vertus naturellement pour les avantages qu'on en retire, ou à force de travail, pourvu qu'on les pratique, cela revient au même. Des quatre règles du sage, moi Kiou, je ne puis en observer une seule. Ce qu'on a droit d'attendre d'un fils, qu'il soit entièrement soumis à son père, je ne parviens pas encore à l'observer. Je puis dire de même de ce qu'on attend d'un sujet, qu'il doit servir fidèlement son maître ; d'un frère cadet, qu'il doit être soumis à son aîné ; d'un ami, qu'on le préfère à tout. Exercice constant de ces vertus, continuelle circonspection dans les paroles ; ne pas manquer d'employer tous ses efforts, lorsqu'il y a des choses qu'on n'a pas suffisamment pratiquées ; faire que les paroles répondent aux actions, et que les actions répondent aux paroles : de cette manière comment le sage ne serait-il pas solidement vertueux ? La raison universelle comprend cinq choses, et il en faut trois pour les pratiquer. Ces cinq choses, qui forment la raison universelle, sont les devoirs du prince et du ministre, du père et du fils, du mari et de la femme, des aînés et des cadets, et des amis entre eux. Les trois choses qui forment la vertu universelle sont la sagesse, la bienveillance et la force.

Tous ceux qui gouvernent les royaumes et les empires ont neuf règles éternelles et invariables à suivre : se régler eux-mêmes, honorer les sages, chérir leurs parents, respecter les grands dignitaires, traiter avec indulgence le commun des hommes en place, aimer le peuple comme un fils, appeler près de soi les artisans, accueillir les étrangers et bien traiter les grands vassaux ; viennent les détails, par exemple : se purifier et se tenir propre, avoir des vêtements nets, ne se permettre aucun mouvement contraire aux usages. Voilà la manière de se régler soi-même. Puis, par exemple, examiner tous les mois si le salaire et la nourriture des peuples correspond à leur travail, ne pas exagérer les impôts, augmenter les employés pour élever les dignitaires, etc. La vertu du sage aime à se cacher. La vertu hait l'ostentation.

COCHINCHINE.

Relation du martyr de Philippe Minh, prêtre cochinchinois, adressée par Mgr Lefèbre, le 9 juillet 1853.

« Philippe Minh naquit dans la Cochinchine occidentale, de parents chrétiens, distingués par leur fidélité à la religion. Jeune encore, il s'attacha à Mgr Taberd, vicaire-apostolique de la Cochinchine, qui, remarquant en lui des facultés intellectuelles plus qu'ordinaires, l'admit au collège de la mission. Mais la persécution qui s'éleva en 1833 ayant dispersé les élèves et obligé l'évêque de fuir à Siam, Philippe le suivit dans l'exil et fut placé, avec plusieurs autres de ses condisciples, au collège-général de Pulo-Pinang. C'est là qu'il continua et acheva avec distinction ses études de théologie. Mgr Taberd l'appela ensuite auprès de lui, à Calcutta, pour l'aider dans l'impression de son Dictionnaire annamite-latin et latin-annamite. Le prélat étant mort dans cette ville, Philippe repartit pour la Cochinchine, où il fut bientôt promu aux ordres sacrés, en l'année 1846. Il remplit tous les devoirs du sacerdoce avec édification, et se fit remarquer par son zèle et sa capacité, ce qui porta le supérieur de la mission à lui conférer le pouvoir d'administrer le sacrement de confirmation ; mais cette charge l'exposait, plus que les autres prêtres, aux dangers d'être pris par les persécuteurs, parce qu'elle l'obligeait d'aller souvent d'une chrétienté dans une autre.

« En janvier 1853, il venait de recevoir l'ordre d'administrer une chrétienté considérable, appelée Mâc-Hâc, et, toujours prompt à obéir, il s'était empressé de se rendre à son poste. Il commençait à y exercer son zèle, lorsqu'il fut dénoncé à la préfecture comme apôtre de la religion chrétienne, et, le samedi 26 février, arriva un détachement de soldats qui, vers les dix heures du soir, investirent la maison où résidait ce bon prêtre. La prière du soir venait d'être faite en commun, comme il est d'usage dans toutes les familles pieuses ; soudain le mot d'ordre donné par le capitaine de la troupe se fait entendre : *Attention ! gardez bien*

votre poste ! Le maître du logis crut d'abord que c'étaient des voleurs qui en voulaient à ses buffles ; mais les soldats, se mettant en devoir de briser portes et fenêtres, le maître de la maison leur cria : Que voulez-vous ? — Nous voulons prendre le maître de religion. Philippe n'avait aucun moyen d'évasion possible ; il invita donc le propriétaire à ouvrir la porte, et aussitôt cet homme fut saisi et garrotté. En voyant son hôte maltraité à cause de lui, le Père Minh dit aux satellites : Me voici ; c'est moi qui suis le maître de religion ; vous n'avez rien à démêler avec cette famille. A cette déclaration, le prêtre est saisi, et on lui lie les mains derrière le dos, sans relâcher les hommes de la maison. Cette habitation, comme c'est l'usage en pareil cas, fut livrée au pillage ; on ne réserva que les ornements d'aulel et les images, pour servir de pièces au procès. La troupe alla ensuite prendre les chefs du village, qui étaient aussi les chefs de la chrétienté, et après ces nouvelles arrestations, l'on se dirigea vers la préfecture avec les prisonniers.

« Philippe dut bientôt comparaitre devant les mandarins, et répondit à toutes leurs questions de manière à ne compromettre personne. Ses juges lui proposèrent ensuite de marcher sur la croix en signe d'apostasie. Au moment où je fus pris, dit ce bon prêtre dans la relation qu'il m'a faite en prison, j'adressai du fond du cœur cette prière au Seigneur Jésus : Mon Dieu, puisque vous avez voulu que votre humble serviteur subit cette épreuve, je vous prie de m'accorder la grâce et la force qui me sont nécessaires pour sortir victorieux du combat où je suis engagé ; mettez dans ma bouche les paroles prudentes et sages que je dois répondre aux magistrats. Dès lors, ajoute-t-il, je n'eus plus aucune crainte. Cependant, en voyant le crucifix à terre, et en entendant le mandarin m'ordonner de marcher dessus pour être mis en liberté, je fus saisi d'un certain sentiment de frayeur, et je priai de nouveau le Seigneur de m'assister. Je répondis au mandarin : Je ne puis faire ce que vous me commandez, parce que la religion me le défend : jusqu'ici j'ai toujours respecté cette image ; comment voulez-vous que je la foule aux pieds ? Alors le mandarin commande aux satellites de le traîner sur le crucifix. Les prétoriens saisissent donc la cangue dont il est chargé, et le tirent de toute leur force. Mais le fervent confesseur s'assied, résiste de tout le poids de son corps, et rend ainsi inutiles les efforts des soldats. On n'insista pas davantage, et les magistrats s'occupèrent à dresser la sentence.

« D'après l'édit publié au commencement du règne de Tu-Duc, les prêtres du pays ne devaient être condamnés qu'à un exil perpétuel, avec la chaîne de fer. Les juges de Philippe suivirent scrupuleusement cet édit, et condamnèrent le confesseur à être exilé dans une province du Tong-King ; les six chrétiens arrêtés avec lui devaient être mis

en liberté, après avoir reçu cent coups de rotin. Cette sentence fut envoyée à la capitale, pour être soumise à la ratification du prince, car il doit revoir tous les jugements des mandarins, et d'habitude il se borne à y apposer son sceau royal pour les confirmer ; mais pour celle-ci, il la cassa, et ordonna aux juges de la cour d'en rédiger une autre qui devait être capitale, conformément à un décret plus sévère porté depuis longtemps, mais qui n'a point encore été publié. D'après cet édit, les prêtres indigènes doivent être traités comme les missionnaires européens, c'est-à-dire avoir la tête tranchée et jetée à la mer. Telle fut en dernier ressort la sentence de Philippe.

« Elle arriva à la préfecture de la province où il était détenu, le dimanche 3 juillet, jour où l'Eglise célèbre la fête du très-précieux sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'exécution devait avoir lieu sur-le-champ, et les mandarins ne voulaient pas la différer, dans la crainte de quelque troupelement de Chrétiens et d'idolâtres. La matinée de ce jour, notre confesseur ne s'attendait à rien moins qu'à un pareil dénoûment. Vers midi, un néophyte, qui était venu lui rendre visite, entendit deux soldats païens sortir du prétoire en plaignant le sort du pauvre prêtre, qu'ils avaient appris à aimer depuis qu'ils l'avaient connu. Ce chrétien comprit de quoi il s'agissait, et courut aussitôt annoncer à Philippe qu'on se préparait à le conduire au supplice. A ces mots, le martyr tomba à genoux pour implorer le secours d'en haut, et offrir à Dieu son sacrifice. On vint lui demander où il voulait que son corps fût enterré ; il répondit d'un mot qu'il n'avait pas à s'occuper de cela, et continua sa prière. Un quart d'heure après, les soldats entrèrent pour le conduire au supplice. A leur vue, Philippe se lève, tenant son chapelet à la main et invoquant Marie, la Reine des martyrs ; il marche d'un pas ferme et avec un courage héroïque. Cependant, il s'arrête plusieurs fois pour se mettre à genoux et prier avec plus de ferveur : il levait de temps en temps au ciel ses yeux baignés de larmes. Arrivé à l'endroit où il devait cueillir la palme glorieuse, il demanda aux exécuteurs la permission de prier encore un instant ; elle lui fut accordée ; sa prière fut un peu longue ; enfin il fit signe au bourreau qu'elle était finie, et aussitôt sa tête tomba. Monte au ciel ! bienheureux Philippe, reçois la couronne acquise par ton sang, et intercède auprès du Seigneur pour nous !

« La tête, qui devait être jetée dans le fleuve, a été achetée par un Chrétien ; on l'a réunie de nouveau à son corps, qui a été enseveli en secret, mais aussi honorablement que les circonstances l'ont permis. Des païens même disaient : Le bon prêtre est au ciel.

« C'est le premier martyr du collège de Pinang et un des plus grandes gloires de cet établissement apostolique. »

Mgr Diaz écrivait de Bin-Chou, 30 mars 1853 :

« Depuis le martyre de M. Bonnard, l'histoire du Tong-King n'a été qu'une série continue de fléaux. La peste a sévi la première ; après avoir semé la mort dans les provinces, elle a fait irruption dans la capitale, où le nombre des victimes a été si grand, que cette population timide, habituée à tout souffrir en silence, n'a pu contenir son désespoir, et a publiquement fait entendre ses malédictions contre le roi et ses conseillers. Un gouverneur a même osé se faire l'organe de ces plaintes en écrivant à la cour, qu'aux yeux du peuple, la peste qui le décimait était un châtiment du Ciel, irrité par le supplice de M. Bonnard, et que les auteurs du crime étaient la seule cause de la mortalité.

« A la contagion a succédé une longue et brûlante sécheresse. Puis sont venues des pluies diluviennes qui ont surpassé en désastres les calamités précédentes. Les digues s'étant rompues sous la pression des eaux, l'inondation a porté au loin ses ravages ; neuf départements ont été submergés, et pendant plusieurs mois, le pays n'a été qu'une mer sous laquelle récoltes et villages étaient ensevelis.

« L'incendie, à son tour, a complété l'œuvre de destruction. Il a éclaté presque en même temps dans plusieurs localités importantes. La seule ville de Nam-Dinh compte plus de cinq cents maisons brûlées. Enfin, comme pour révéler la main qui frappait tant de coups, un violent éclat de tonnerre a jeté l'épouvante dans le palais du prince ; plusieurs personnes de la cour ont été tuées par la foudre ; le roi lui-même en a été si effrayé, qu'il a ordonné des prières et des sacrifices pour apaiser le Ciel, et demandé qu'on lui fit connaître en quoi sa conduite avait provoqué la colère divine.

« Un mandarin, qui tient le premier rang dans la confiance du prince, lui a répondu qu'on ne pouvait se dissimuler que les calamités publiques coïncidaient toujours avec les persécutions chrétiennes. Selon lui, ce fait était trop grave pour qu'on n'en fit pas une expérience décisive. En conséquence, il proposait de suspendre pendant trois ans toute poursuite contre les Chrétiens et les missionnaires. Si les fléaux cessaient avec la persécution, la liberté religieuse serait irrévocablement proclamée. Si, au contraire, la tolérance n'amenait aucune amélioration, le christianisme serait à jamais proscrit. On ignore si le roi suivra ce conseil ; mais ce qui est évident, c'est que les mandarins, loin de nous poursuivre comme par le passé, semblent avoir pour instructions secrètes de fermer les yeux sur notre présence. Un fait tout récent peut bien être aussi pour quelque chose dans leur conduite réservée : le juge qui a prononcé la sentence de M. Bonnard vient d'expirer subitement dans son palais, au sortir de table, et à deux pas du prétoire où, huit mois auparavant, il envoyait son innocente victime à la mort. »

Mgr Pellerin écrit sur la Cochinchine :

« Au commencement de 1854, le grand

conseil des mandarins avait présenté au roi un projet d'édit de persécution, et le prince allait y apposer sa signature ; car c'était d'après ses ordres réitérés qu'on élaborait depuis deux ans ce décret. Sur ces entrefaites, le vice-roi de la province de Binh-Dinh, le même qui suscita naguère tant de tribulations à Mgr de Métellopolis, envoya au roi un placet dans lequel il proposait ses plans de persécution. Il demandait : 1° qu'on ne laissât à chaque famille chrétienne que trois arpents de terre ; 2° qu'on défendît aux catholiques et aux païens de se rien prêter mutuellement ; 3° qu'on prohibât toute alliance entre Chrétiens et idolâtres ; 4° qu'on interdît aux néophytes l'usage des barques pour le commerce ; 5° qu'on fermât à leur négoce l'entrée des pays sauvages ; 6° enfin, que dans tous les villages où il y avait des catholiques, on établit un professeur de superstitions, qui imposerait ses doctrines par l'enseignement et par la force, avec injonction à tous les habitants de suivre ses cours. Tu-Duc ordonna à son conseil d'examiner ce placet, et de voir ce qu'il avait de bon, afin d'en enrichir le projet général ; cela demanda du temps. On touchait alors au premier de l'an chinois, époque où les travaux sont suspendus, et, pendant ces délais, il survint au gouvernement de nouveaux embarras qui retardèrent encore la publication de l'édit. Voici cette histoire :

« Vous savez que Tu-Duc n'est que le second des fils de Thieu-Tri, et qu'il avait un frère aîné appelé Hoang-Bao, nom qu'il a échangé contre le titre de An-Phong. Ce prince a été frustré de la couronne par les intrigues de quelques mandarins, et surtout du premier ministre Qué, qui a voulu avoir un roi de sa création, afin d'être plus maître du gouvernement. Il est vrai qu'il s'est trompé, car on dit que Tu-Duc ne l'écoute pas plus que les autres. Le pauvre An-Phong ne s'est pas résigné à sa disgrâce, et il n'a cessé de chercher les moyens de détrôner son frère. Vous savez les avances qu'il nous a faites plusieurs fois ; mais je lui ai toujours répondu que les Chrétiens n'étaient pas des conspirateurs. Alors il s'est tourné d'un autre côté, et il a trouvé des mécontents qui sont entrés dans ses desseins, et des ambitieux qui ont compté sur ses promesses. Un jour il réunit les conjurés, et leur fit boire le sang du serment. C'est une cérémonie usitée dans ce pays entre ceux qui veulent s'engager par un pacte secret et indissoluble. Pour cela, on tue un animal, le plus souvent un porc ; on remplit de son sang une coupe, que l'on fait passer à la ronde, et chacun doit y tremper ses lèvres. Quelquefois, lorsqu'il s'agit d'une affaire grave et solennelle, chacun des initiés se fait une petite incision, répand de son sang dans la coupe, et ce mélange sert de breuvage. L'animal est mangé ensuite dans un festin commun et sacré.

« Après le serment, quelques-uns des conjurés se rendirent à l'étranger, sans doute pour y recruter des complices. L'un

d'eux revenait par Siam et le Camboge, en compagnie d'un bonze qu'il s'était affilié, et qu'il traitait assez mal, lorsque, à peine arrivé sur la terre annamite, le bonze irrité est allé dénoncer son camarade aux mandarins. Ceux-ci l'ont pris pendant son sommeil, l'ont garrotté fortement, puis l'ont enfermé dans une cage, et conduit comme une bête fauve jusqu'à la capitale. Ce malheureux, mis à la torture, a tout révélé. Il paraît qu'il venait annoncer la prochaine arrivée d'un navire; et, en effet, au commencement de mars un petit bâtiment, appartenant à je ne sais quelle nation, s'est présenté devant le port qui est en face de la capitale: il était armé en guerre, et il avait à bord une foule de gens de tout pays, des Chinois, des Siamois, des Cochinchinois, ou dit même des Européens. L'équipage, voyant que personne ne venait s'entendre avec lui, s'est hâté de reprendre le large. Mais son apparition avait tout mis en émoi, surtout dans la province royale; la panique était à son comble, les riches enterraient leur argent, d'autres faisaient griller du riz pour l'emporter sur les montagnes. Lorsque le premier moment de terreur a été passé, les mandarins ont fait afficher une ordonnance qui défendait d'avoir peur, sous peine d'avoir la tête tranchée.

« Cependant il y eut beaucoup d'arrestations; des espions furent envoyés de tous les côtés, et le procès des conjurés fut instruit et dura trois ou quatre mois. On eût désiré impliquer les Chrétiens dans cette affaire; mais, malgré tous les efforts de la haine, Dieu n'a pas permis qu'elle réussît à nous calomnier. On a été forcé de reconnaître qu'il n'y avait pas le moindre indice de complicité entre les conspirateurs et nos néophytes. Il y a eu plusieurs exécutions capitales, entre autres celle d'un vieux mandarin qui avait été envoyé en France par Minh-Menh pour sonder les intentions du gouvernement, et qui, à son retour, avait dit au roi que jamais la France ne ferait rien en faveur des missionnaires, et qu'ainsi on pouvait les tuer à plaisir. Le prince Hoang-Bao a été condamné à être coupé en cent morceaux; mais son frère lui a fait grâce de la vie, et il a commué sa peine en réclusion perpétuelle, dans une prison qu'on a construite exprès pour lui. Lorsqu'il s'est agi de conduire cet écervelé à sa nouvelle demeure, il n'a pas voulu s'y rendre, et il a profité d'un moment où il était seul pour s'étrangler avec les rideaux de son lit (1). Le roi l'a fait enterrer sans pompe, dans un simple cercueil. Quelques mercenaires ont creusé un trou deux fois plus profond que les fosses ordinaires, et, lorsque le cadavre y a été déposé, on l'a comblé avec des pierres, puis on a jeté un peu de terre par-dessus. Ce genre d'inhumation est considéré ici comme le comble de l'ignominie.

« Tant que dura le procès des conjurés, Tu-Duc oublia ses projets de persécution;

mais la fin de cette affaire ayant coïncidé avec la mort du gouverneur général du Tong-King, qui favorisait notre sainte religion, et avait même, dit-on, quelques velléités de se convertir, le roi, délivré de toute entrave, avait de nouveau ordonné d'en finir avec les Chrétiens. On assure que, dans le grand conseil, beaucoup de mandarins étaient opposés à cette guerre impie, et qu'ils ont fait de sages observations sur le danger d'aggraver, par d'inutiles rigueurs, la misère du peuple et la famine qui désole le royaume; mais Tu-Duc n'a rien voulu entendre: il a même fortement menacé de sa colère ceux qui n'entraient pas dans ses vues de despote. On dit que sa mère n'a pas été plus écoutée que les autres.

« Or un jour on m'apporta en toute hâte un gros manuscrit de dix-sept pages, contenant le fameux édit de persécution, approuvé et signé par le roi le 18 septembre. C'était un grand mandarin chrétien qui me l'envoyait. Il serait trop long de vous en donner la traduction entière; en voici l'abrégé, avec le dispositif textuel.

« La pièce commence par d'horribles blasphèmes contre la personne adorable du Sauveur et contre sa religion sainte. Force injures et pas une raison. On a même la maladresse de reprocher aux Chrétiens leur bonne conduite, et la charité qu'ils exercent envers les malheureux. Suivent de grossières insultes aux *Sauvages de l'Occident*, c'est-à-dire aux Européens.

« Après ce début, vient le résumé de tous les édits publiés par Gia-Long, par Minh-Menh, par Tieu-Tri et par Tu-Duc; car Gia-Long lui-même, qui devait tout aux missionnaires, et à qui Mgr d'Adran avait procuré au moins deux cent soixante-dix mille piastres, Gia-Long a aussi entravé l'exercice de la religion. Sa dette, transmise à ses successeurs, continue d'être payée par l'ingratitude. Des anciens décrets on passe à différentes requêtes, présentées récemment au roi, et l'on en conclut que ce qu'il y a de mieux à faire est de revenir au système de Minh-Menh.

« *En conséquence, les mandarins Chrétiens qui résident à la capitale ont un mois pour apostasier, et ceux qui sont dans les provinces, trois mois. S'ils confessent leur crime et se soumettent à l'édit, ils seront amnistiés; sinon, ils perdront leur grade, seront traités comme le peuple, et punis sans pitié.*

« *Six mois sont accordés aux soldats et au peuple pour faire leur abjuration. S'ils obéissent, on les laissera en paix; mais si, plus tard, on s'aperçoit qu'ils ne se conforment pas aux usages sublimes du pays, et qu'ils s'abstiennent des sacrifices et autres œuvres nationales, ce sera une preuve qu'ils n'ont pas abandonné de cœur la religion perverse, et ils seront châtiés comme de grands coupables.*

« *En outre, les Chrétiens, quelque lettrés qu'ils soient, ne pourront pas concourir*

(1) D'autres disent qu'on l'a forcé de prendre du poison.

pour prendre leurs degrés, et malgré leur entente des affaires, ils seront exclus de toute charge dans leurs villages, afin que leur vie reste vouée à l'ignominie. Si nos ordres sont éludés, et qu'on nous dénonce des prévaricateurs, alors il y aura des châtimens terribles. C'est ainsi que nous savons allier la sévérité à la mansuétude.

« Parmi ceux qui exercent la profession de pêcheurs, ou qui demeurent près de la mer et des fleuves, il y a des scélérats chrétiens qui seignent d'aller prendre du poisson, et qui introduisent chez eux des mattres de religion. Ces Européens ont aussi à leur service des barques marchandes avec lesquelles ils descendent secrètement à terre. Ils bâtissent des maisons de prière dans des lieux cachés, ils se creusent des retraites souterraines, ou bien se barricadent dans leurs refuges, plaçant des sentinelles aux avenues des villages; et lorsqu'on signale l'approche des étrangers, la nouvelle en est aussitôt transmise, et le mattre de la religion s'ensuit. Plusieurs personnes qui agissaient de la sorte ont déjà été prises sur le fait, et ont reçu un juste châtiment; mais ces scélérats continuent encore à jouer ce rôle infâme. Désormais, quand on saisira un de ces donneurs d'avis, il faut lui faire son procès et le mettre à mort sans rémission.

« Les mattres européens, qui seront pris, auront la tête tranchée; elle sera exposée pendant trois jours, puis jetée à la mer avec le cadavre. Tout disciple d'un mattre européen et tout prêtre du pays aura également la tête tranchée. Les disciples des prêtres indigènes seront marqués au visage et envoyés en exil.

« Quiconque arrêtera un prêtre européen recevra, comme récompense, trois cents clous d'argent (trois mille francs). Quiconque prendra un disciple des Européens, ou un prêtre indigène, recevra cent clous d'argent (mille francs). Par là nous montrons clairement, et nul n'en pourra douter, que nous saurons mettre de l'ordre en toutes choses.

« Si quelque navire européen vient dans nos ports, les mandarins maritimes doivent se tenir sur leurs gardes, et observer les édits du très-illustre et très-vertueux Minh-Menh. De leur côté, les chefs des provinces et des sous-préfectures sont l'œil du peuple; les chefs des cantons et des villages en sont la tête: ils savent bien quels sont ceux qui suivent la religion perverse de Jésus; mais ils s'endorment dans l'insouciance, et laissent ainsi le peuple s'égarer dans la mauvaise voie. Il en est même qui cachent et qui excusent ces scélérats. Or, nous ordonnons aux mandarins de parcourir leurs districts à temps et à contre-temps; d'arriver, lorsqu'on y pensera le moins, pour examiner ce qui se passe; de prêcher, d'instruire, d'exhorter, afin que tous se convertissent et suivent la sublime religion du très-illustre et très-vertueux roi. Partout où il y a des maisons de prières, des habitations qui servent de retraite aux chefs de religion, il faut les brûler, il faut combler

les souterrains, raser les haies, interdire les assemblées chrétiennes, en un mot, prendre tous les moyens d'en finir.

« Voilà ce que nous ordonnons de nouveau. Mais si, désormais, on ose encore cacher un mattre de religion, un prêtre des Sauvages de l'Occident, et s'il est découvert par d'autres que les mandarins, alors tous les fonctionnaires de la province, grands et petits, seront châtiés avec une rigueur exemplaire; les subalternes seront punis plus sévèrement encore que les supérieurs; les recéleurs payeront de leur tête. Même conduite à suivre pour les prêtres indigènes, quoique le crime soit moins grand.

« C'est ainsi que nous agissons avec justice, mais aussi avec humanité; nous ne sommes ni trop sévère ni trop indulgent. Chacun saura qu'il faut craindre et qu'il n'est pas permis de donner asile aux scélérats, ni de garder des ménagements avec les criminels, et ainsi nous verrons bientôt le peuple entier abandonner l'erreur et se convertir à la vérité.

« Tel est ce fameux édit qu'on préparait depuis trois ans. On voit, à la manière embarrassée dont il est conçu, que les mandarins n'ont agi qu'à contre-cœur, et pour obéir aux ordres réitérés du roi. Pour nous, nous n'avons qu'une chose à dire: *Pater, dimitte illis, nesciunt enim quid faciunt*: « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font! » C'est un peu plus d'espoir du martyr; bienheureux ceux qui remporteront la palme!

« Dès que le décret a été connu, notre collège de Thê-Seu, qui avait été jusqu'ici assez tranquille, a dû être démoli de fond en comble; car les païens savaient son existence et sa destination. Les élèves ont été renvoyés dans leurs familles ou dispersés par petits groupes dans des maisons particulières; Mgr Sohler s'est retiré jusqu'à nouvel ordre dans une communauté de religieuses qui est encore assez en paix. M. Choulex et moi étions dans notre établissement de Di-Koan, occupés d'une retraite d'ordination, lorsqu'une alerte nous a été donnée, et il a fallu tout laisser là, emballer le peu d'effets que nous avions, et déguerpir au plus vite. M. Choulex commence ainsi, dès son arrivée, à se mettre au courant des fuites et des tribulations de l'apostolat.

« Néanmoins, je ne vois pas qu'on presse beaucoup l'exécution de l'édit. On a bien signifié aux mandarins chrétiens et aux soldats qu'ils eussent à faire leur abjuration; mais on s'est contenté de leur intimier cet ordre. Plusieurs chefs, mauvais sujets, ont pris occasion de la nouvelle loi pour nous extorquer de l'argent, surtout à la capitale. D'autres magistrats, mieux intentionnés, ont prévenu les néophytes de bien cacher ce qu'ils possédaient de suspect, et d'être assez prudents pour qu'eux-mêmes ne fussent pas compromis.

« Quoique l'édit soit parvenu dans les chefs-lieux des provinces, aujourd'hui, 16 décembre, il n'a pas encore été envoyé dans les cantons ni dans les villages. Les uns

disent qu'on en suspend l'exécution sur la demande du gouverneur du Tong-King, où règnent des bruits de guerre; d'autres affirment que c'est à cause de la misère du peuple. Il est certain que les païens, en général, regardent la persécution comme un crime, et qu'ils s'attendent à voir de grands malheurs fondre sur le royaume. Ils font courir mille rumeurs sinistres. On répétait entre autres choses, ces jours passés, que le roi avait fait un songe dans lequel lui était apparu un glaive qui tombait du ciel sur sa tête, et qu'à ses propres yeux c'était en punition de son dernier édit. L'opinion attribuée à la même cause tous les fléaux qui accablent ces contrées. Il est de fait qu'ici la misère est à son comble; depuis longtemps les récoltes sont insuffisantes; cette année la moisson a été nulle. Ce qui avait échappé à la sécheresse a été dévoré par les sauterelles; jamais le riz n'avait été aussi cher. Le peuple meurt de faim; des bandes de voleurs et des brigands ajoutent aux horreurs de la famine. De plus, les épidémies se sont succédées sans interruption et ont emporté beaucoup de monde. On parle aussi d'insurrection au Tong-King, et je m'étonne que depuis longtemps il n'ait pas éclaté quelque révolte. Les mandarins sont tout à leurs rivalités et à leurs intrigues; les membres de la famille royale se déshonorent par leurs vices et se rendent odieux par leur oppression; aussi sont-ils universellement détestés. Le roi n'a pas d'enfants et pas d'espoir d'en avoir; il est usé et vieilli, quoiqu'il n'ait pas plus de vingt-cinq ans. Ce pauvre royaume croule donc sous le poids de ses prévarications; le christianisme seul relèverait ses ruines, et cependant il repousse la main qui pourrait le sauver. C'est évidemment la crainte des Européens qui est le motif de la persécution, et je suis convaincu que cette crainte et cette haine sont communiquées ici par la Chine, qui veut conserver à tout prix sa funeste influence sur les Etats qui l'entourent. La Chine est comme cette grande Babylone de l'Apocalypse, qui enivre les rois et les peuples du vin de ses abominations; bientôt peut-être on pourra dire aussi d'elle : *Cecidit, cecidit Babylon magna* : « Elle est tombée, elle est tombée, la grande Babylone. » Les rebelles d'un côté, et les nations étrangères de l'autre, lui feront ce que les Barbares ont fait à Rome païenne : alors viendra une ère nouvelle.....

« † FRANÇOIS PELLERIN, évêque de Biblos, vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale, et membre de la Société des Missions-Etrangères. »

Extrait d'une lettre de Mgr Solier, coadjuteur du vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale, à M. les Directeurs du Séminaire des Missions-Etrangères à Paris.

Cochinchine septentrionale, le 15 décembre 1857.

« Messieurs et très-chers confrères, Dans la lettre que j'ous l'honneur de vous écrire

le 21 janvier, je vous annonçais que le grand mandarin Ho-Dinh-Hy avait été arrêté avec beaucoup d'autres Chrétiens, et qu'ils étaient tous renfermés en prison. Comme, depuis, ce mandarin a remporté la palme du martyre, que le plus grand nombre de ses compagnons ont généreusement confessé la foi au milieu des supplices, et qu'ils sont partis avec courage pour l'exil, laissant leurs femmes et leurs enfants dans la misère et la désolation, je crois intéresser votre piété en reprenant cette affaire par le commencement et en la racontant avec plus de détails; puis j'y joindrai le récit des vexations officielles qui ont suivi la mort du mandarin Ho-Dinh-Hy, et qui durent encore.

« Voici d'abord l'accusation que les censeurs publics intentèrent contre lui le 8 novembre 1856, lorsque les navires français étaient à Touranne :

« Nous, censeurs publics, osons dénoncer à Votre Majesté le nom d'un sectateur de la foi chrétienne. Nous considérons que ce culte est une religion perverse, que depuis longtemps de nombreux édits la prohibent sévèrement, et que, de plus, un récent décret de Votre Majesté a fixé un terme obligatoire pour que chacun l'abjure et se convertisse.

« Les mandarins et le peuple devraient donc tous renoncer à leurs vieilles erreurs et devenir des hommes nouveaux. Cependant nous avons reconnu que le mandarin Ho-Dinh-Hy pratique cette religion, et ne l'a point encore abandonnée. Comme il se conforme extérieurement aux lois du royaume, il est difficile de découvrir sa pensée intime; néanmoins, nous ne croyons pas nous tromper en l'accusant d'être endurci. De plus, il se trouve actuellement dans la rade de Touranne des vaisseaux français qui se conduisent d'une manière fort hautaine et contraire à tous les rites, au point que tous les mandarins, grands et petits, en sont indignés et en grincent des dents.

« Chaque jour, l'empereur nous donne des avis, les mandarins tiennent conseil entre eux sur les mesures à prendre et sur les moyens à employer pour repousser ces navires; il importe donc beaucoup que ces instructions demeurent très-secrètes. Or, il est bien facile au grand mandarin chrétien Ho-Dinh-Hy d'en avoir connaissance et d'en informer les barbares. Obligés, par notre charge, de scruter la conduite des autres, nous n'osons plus garder le silence, et nous dénonçons le susdit mandarin. Nous prions Votre Majesté de le dégrader, de le tenir sous bonne garde et d'instruire son procès, afin de prévenir les maux qui sont près de fondre sur nous. »

« Le roi, ayant lu cette accusation, y ajouta l'apostille suivante : Les censeurs publics ont bien rempli leur devoir. C'est pourquoi, dès ce moment, nous privons Ho-Dinh-Hy de sa dignité; nous ordonnons qu'on aille le prendre sur-le-champ, qu'on le charge de chaînes, qu'on le jette en prison, que le ministre des supplices active son procès

et qu'on nous en fasse un rapport. Respect à cette ordonnance.

« Le mandarin Ho-Dinh-Hy fut donc arrêté le 8 novembre, et chargé de fers. Le lendemain, les juges lui ordonnèrent de présenter une déclaration par écrit, ce qu'il fit en ces termes :

« Je suis âgé de cinquante-trois ans, natif du village de Nhu-Lam, dans la province de Thua-Tien. Mon père et ma mère étaient chrétiens; dans ma jeunesse, ils m'envoyèrent étudier les lettres chinoises. La septième année du règne de Minh-Menh, je suis entré au ministère des travaux publics, où j'ai servi pendant trente et un ans. Ensuite le roi m'a fait la grâce de m'élever à la dignité de mandarin du troisième degré, et m'a établi intendant de sa maison. J'ai toujours été attaché, du fond du cœur, à la religion de mes pères; c'est pourquoi, l'année du dernier édit, j'ai dissimulé, mais je n'ai point abjuré ma foi; aujourd'hui encore je ne veux pas le faire. Ma femme s'appelle Ton, et mon fils Giang; celui-ci est âgé de dix-sept ans; ils sont aussi chrétiens. Dans ma maison, il n'y a point d'images ni autres objets religieux. Quant aux prêtres, aux Chrétiens et aux églises de cette province, je ne les connais pas, et j'ignore également ce que sont venus faire ici les navires européens. Les mandarins m'ayant ordonné de faire cette déclaration, j'ai dit la vérité.

« Le roi en prit encore connaissance, et y ajouta cette seconde apostille :

« Qu'on le presse sur chaque article jusqu'à ce qu'il manifeste sa perversité.

« En conséquence, le lundi 10 novembre, les juges firent comparaître de nouveau l'accusé, lui donnèrent sept coups de rotin avec une cruauté exceptionnelle, et lui ordonnèrent de rédiger une seconde déclaration. Cette fois, la crainte et la violence de la torture lui arrachèrent des aveux mêlés de mensonges, qui ont attiré sur nous toutes sortes de malheurs. Afin de mieux distinguer le vrai du faux, et comprendre dans quelle perplexité il se trouvait, il faut savoir que ce mandarin avait confié son fils unique à Mgr Pellerin, il y a sept ou huit ans, et qu'après quelques années d'épreuves, Sa Grandeur l'avait envoyé continuer ses études au collège-général de Pulo-Pinang. Ce fait était connu à la capitale. En outre, un des juges dit à l'accusé : *Il faut bien que vous dénonciez quelque prêtre; je sais que récemment on en a enterré un près d'ici, et que cinq ou six autres assistaient à son convoi, revêtus d'habits blancs, et récitant des prières latines. Comment pouvez-vous affirmer que vous n'en connaissez aucun?* Enfin le mandarin Michel Ho-Dinh Hy espérait, comme tout le monde, que les navires français allaient bientôt nous délivrer, et qu'en face d'une éventualité si prochaine, ses paroles n'auraient point de conséquences funestes. Il broda donc l'histoire suivante, afin d'intimider le roi et ses ministres :

« Je suis chrétien. Je connais un prêtre nommé Oai, natif du village de Da-Mon, pro-

vince de Quang. Il parcourt souvent cette province de Thua-Tien pour instruire les néophytes. Sa résidence habituelle est la maison de la chrétienne Vé, au village d'An-Yan, département de Huong-Tra. Je vais lui rendre visite deux ou trois fois par an; l'année dernière il me dit un jour :

« Le roi vient de publier un édit sévère contre notre religion. L'exercice du saint ministère en devient si difficile, que j'ai écrit en Europe pour supplier les Français de venir à notre secours, et j'ai confié ma lettre à un navire chinois.

« Cette année, au mois de septembre, ayant appris que des navires étaient entrés au port de Thuan-An, j'allai de nouveau lui rendre visite, et il me dit : Il y a quelque temps, j'ai reçu des lettres de France, où l'on m'annonce que tôt ou tard nous serons secourus. Ces vaisseaux, dont on signale l'arrivée, viennent demander la liberté de religion et de commerce; si on ne leur accorde pas ces deux points, certainement ils se vengeront.

« Le mardi matin, Michel fut de nouveau mis à la torture, et on lui ordonna de déclarer où était son fils. Il fit alors cette troisième déclaration :

« Je suis chrétien. Mon fils s'appelle Giang. La septième année du règne de Tu-Duc, je le confiai au prêtre Oai pour l'instruire. Un an après il me dit : Votre fils a d'heureuses dispositions, je me propose de l'envoyer achever ses études à Syngapore; y consentez-vous? Je répondis que j'adhérais volontiers à ce projet, et le départ eut lieu à bord d'un navire chinois. Cette année, au mois de mars, le prêtre Oai m'a remis une lettre de mon fils, où il me dit qu'il est arrivé heureusement à Syngapore, qu'il s'instruit sous la direction de Mgr Lesfère, et il ajoute que Mgr Miche a écrit au prêtre Oai que, cette année, des navires français viendront demander la liberté de religion et de commerce. J'allai encore faire une visite au prêtre Oai, et il m'avoua qu'il avait reçu les mêmes nouvelles.

« Ensuite, comme on le pressait de déclarer ses parents et les fonctionnaires chrétiens qu'il connaissait, il donna les noms de cinq mandarins et de cinq membres de sa famille.

« Toutes ces déclarations allumèrent un incendie épouvantable. Des mandarins furent envoyés à An-Yan pour se saisir du prêtre Oai, mais il fut averti à temps, et se sauva sur les montagnes; cependant ils arrêtèrent la chrétienne Vé, femme fort respectable, âgée de plus de quatre-vingts ans, et mère d'un de nos prêtres annamites, lequel donnait l'hospitalité au prêtre Oai; ses biens furent livrés au pillage. On prit aussi le maire et quatre des principaux habitants, et les satellites emportèrent une charge de livres et d'objets de piété. D'autres mandarins se rendirent également au village de Da-Mon, envahirent le domicile de la mère du prêtre Oai, qu'ils dévastèrent, et firent prisonniers neuf de ses plus proches parents, au nombre desquels figurait sa sœur Madeleine Ho. Quant à sa mère, elle put s'enfuir

au milieu du tumulte, et depuis lors elle va se cachant de côté et d'autre.

« Il arriva, ce jour-là même, que deux hommes qui m'apportaient des lettres de la capitale, étaient logés chez la mère du prêtre Oai; l'un d'eux s'échappa, mais l'autre fut pris, et le paquet de lettres disparut au milieu de la mêlée.

« Cette nouvelle, qu'on nous apporta le jeudi 13 novembre, nous jeta dans la plus vive inquiétude. Nous crûmes que les mandarins, en voyant l'adresse des lettres, viendraient faire la fouille dans notre collège de Diloan, situé à trois heures de distance de Da-Mon. Aussitôt nos élèves furent congédiés, nos maisons démolies, et nous allâmes, M. Choulex et moi, nous réfugier dans une retraite plus secrète. Heureusement, nous en fûmes quittes pour la peur; on me remit le paquet de lettres égarées, au bout d'une dizaine de jours. Un honnête païen s'en était saisi dans le tumulte, les avait soigneusement gardées, et les rendit aux chrétiens lorsque les affaires furent un peu plus calmes.

« En même temps, ordre était donné d'arrêter les cinq mandarins que Michel avait dénoncés; des satellites circulaient en tout sens pour prendre les parents du prisonnier, et surtout le prêtre Oai. La terreur atteignit ses dernières limites parmi les Chrétiens, dont les uns enfouissaient en terre, ou transportaient sur des barques ce qu'ils avaient de plus précieux, les autres abandonnaient leurs maisons et fuyaient sans ressources; nos religieuses furent dispersées; tous les prêtres durent se cacher avec le plus grand soin.

« Dans les villages mixtes, les idolâtres, profitant de la détresse des Chrétiens pour leur extorquer de l'argent, en ont cruellement battu plusieurs; j'en connais qui ont reçu jusqu'à cinquante coups de rotin, et ont toujours refusé d'apostasier. Hélas! tous ne montrèrent pas le même courage, et nous avons quelques chutes à déplorer. Enfin, le tumulte allant toujours croissant, et le roi, craignant sans doute qu'il n'en résultât quelque sédition, fit paraître un nouvel édit le 15 novembre. En voici la teneur :

« Cette fois, les censeurs publics ont intenté une accusation grave contre Ho Dinh-Hy, parce qu'il pratique une religion perverse; et, sur leur rapport, nous avons ordonné contre lui des poursuites sévères. Quoiqu'il soit mandarin, il adhère à un culte mauvais et prohibé; qu'il s'en prenne à lui seul de son malheur, son péché n'admet pas d'excuse. Il faut le tenir sous bonne garde, ainsi que les autres mandarins et toutes les personnes arrêtées, jusqu'à ce qu'on ait instruit leur jugement.

« Quant aux autres Chrétiens, quoiqu'ils ne suivent point la bonne doctrine du royaume, ils sont encore nos enfants chéris; c'est par aveuglement qu'ils se jettent, tête baissée, dans le précipice; ils sont bien dignes de compassion. Aussi pleurons-nous sur leur égarement, et ne voulons-nous point les traiter avec une

extrême rigueur. C'est pourquoi, désormais, on n'en arrêtera plus aucun; laissons-leur le temps de se repentir et de rentrer dans la voie droite. C'est là notre plus vif désir.

« Cet édit servit beaucoup à rétablir le calme. Cependant les émissaires continuèrent toujours de rechercher le prêtre Oai, et le ministre des supplices en réitéra l'ordre plusieurs fois.

« Sur les vingt-quatre personnes arrêtées à cette époque, quatre mandarins, un neveu de Michel et le maire d'An-Van déclarèrent qu'ils n'étaient pas chrétiens. Ils ne l'étaient, en effet, que de nom, et n'en remplissaient point les devoirs religieux; ils foulèrent sans scrupule la croix aux pieds; mais on ne les mit pas en liberté pour cela. Tous les autres détenus confessèrent hardiment qu'ils étaient chrétiens, et refusèrent d'apostasier. L'imprudent Michel, il faut lui rendre cette justice, a toujours montré un attachement inébranlable à la foi, bien qu'on l'ait mis à rude épreuve. Ainsi, le roi envoya une femme de son palais lui rendre visite en prison, pour le solliciter à l'apostasie, en lui promettant sa grâce s'il y consentait, sinon il aurait la tête tranchée. Il répondit : *Si le roi m'accorde quelque grâce, je l'accepterai avec reconnaissance; mais, pour renier mon Dieu, je ne le ferai point.*

« Voyant les malheurs qu'il avait provoqués par ses déclarations, il en fut profondément affligé; ses pleurs étaient presque continuels. Les apostats augmentaient encore sa douleur en tirant sa chaîne, en lui faisant les plus sanglants reproches de ce qu'il les avait dénoncés et entraînés avec lui dans la perte de leur dignité; mais il endurait tout avec une patience et une humilité admirables. Souvent il se prosterna devant eux pour leur demander pardon, et offrit plusieurs fois de donner tout l'argent qu'il avait pu cacher avant son arrestation, pour réparer les dommages qu'il avait involontairement causés. Dès qu'il eut été jeté en prison, craignant d'être exécuté à l'improviste, il demanda un prêtre avec beaucoup d'instances. C'était chose difficile dans les premiers jours de sa détention. Plusieurs tentatives restèrent sans succès; enfin, le 19 décembre, un de nos confrères annamites parvint jusqu'à lui et entendit sa confession, faveur qu'il a eue depuis à diverses reprises. Quant aux autres captifs, ils jouissaient d'une plus grande liberté, et on pouvait facilement leur rendre visite. La présence des navires qui étaient à Touranne intimidait assez les mandarins pour qu'ils laissassent tranquilles les confesseurs, tant que dura le séjour des Français.

« Enfin arriva M. de Montigny, que nous attendions depuis si longtemps. Lorsque nous apprîmes cette bonne nouvelle, nous tressaillîmes tous de joie, croyant que l'heure de notre délivrance était venue. Mais il n'en fut pas de même à la cour. La capitale s'agita dans les alarmes, le roi prohiba les jeux du nouvel annamite, et donna ordre d'employer tous les moyens possibles pour

se défendre. Dans le cas où la résistance serait inutile, on devait laisser entrer le plénipotentiaire, et tâcher de l'assassiner avec son escorte. Vous voyez que Tu-Duc n'est pas disposé à entendre d'autre langage que celui de la force; du reste, il en faudrait si peu pour le réduire! car les soldats annamites ont une peur terrible des Français.

« Mais quel ne fut pas notre douloureux étonnement, lorsqu'on nous annonça que les navires étaient partis le 7 février. Impossible de vous dépeindre la tristesse, la crainte, la consternation que cette nouvelle répandit partout.

« Le roi et ses mandarins avaient fait tant de menaces, que nous nous attendions tous à être exterminés. Cependant, jusqu'au 22 février, il y eut un calme plat, une sorte de trêve silencieuse. Sans doute, on croyait que les navires étaient encore à proximité, et qu'ils allaient bientôt revenir en plus grand nombre. A la fin, comme on n'en voyait reparaitre aucun, le roi ordonna de reprendre les procédures des confesseurs, qu'on avait suspendues, disait-il, parce que l'année touchait à sa fin (car il se garde bien d'avouer qu'il a eu peur). Il faut les punir d'une manière exemplaire pour épouvanter tous ceux qui ont un cœur double, et signaler au roi les noms de ceux qui ne voudraient pas apostasier.

« Dès lors notre mission fut sillonnée en tous sens par des satellites en quête de nouvelles arrestations. Cinq personnes furent encore jetées dans les fers, et les perquisitions continuent avec un redoublement d'activité.

« Le 22 février, les ministres des supplices citèrent à leur tribunal tous nos prisonniers, lesquels s'y rendirent avec un grand crucifix, qu'ils remportèrent ensuite : religieuse démonstration, qu'ils répétèrent toutes les fois qu'ils furent appelés au prétoire. D'abord, les juges ordonnèrent à tous ceux qui avaient apostasié dès le début, de passer à la gauche, pour signifier qu'ils persévéraient dans leur abjuration; ce qu'ils firent tous, excepté le maire d'An-Van, nommé Antoine Cou. Celui-ci dit aux mandarins : *La première fois, j'ai été un insensé, je me suis rendu coupable d'une grande faute en marchant sur la croix; je ne la commettrai pas de nouveau.*

« Les mandarins se dirent entre eux : *Comment cela se fait-il? La première fois il a foulé la croix aux pieds, et maintenant il s'y refuse? Qu'on le frappe!*

« Afin que vous compreniez mieux combien la flagellation est un supplice cruel, je vais vous dire comment elle se pratique. L'accusé se couche par terre; on lui lie les pieds et les mains; puis on l'étend aussi fortement que possible, et on enfonce deux piquets, l'un entre ses mains, l'autre entre ses pieds, afin qu'il ne puisse pas bouger tandis qu'on le torture. De chaque côté se tiennent deux bourreaux avec des verges de rotin, grosses comme le doigt, dont l'extrémité souple autant que meurtrière, sil-

lonne les reins du patient. Ces hommes se sont exercés à leur métier en frappant sur des bananiers à temps perdu. Au bout de trois ou quatre coups, ils font voler un lambeau de chair, et pénètrent jusqu'aux os.

« Afin que la victime ait le temps de savourer la douleur, ils vont lentement; après chaque coup ils attendent cinq ou dix minutes, pour voir si elle fera des aveux ou si elle consentira à fouler la croix. Dans chaque séance, ils donnaient, aux uns ou aux autres, de six à vingt-cinq coups de rotin, puis deux ou trois jours après, lorsque les plaies s'étaient gonflées et envenimées, ils recommençaient l'opération.

« Voici les principales questions qu'on adressait aux confesseurs de la foi : *Connaissez-vous le prêtre Oai? — Où est-il? — Où est sa mère? — Le mandarin Ho-Ding-Hy a-t-il tramé avec lui des complots? — Est-il allé lui rendre visite? — A-t-il eu des relations avec les Français? — Où sont sa femme et son fils? — Ce dernier est-il allé à Syngapore?*

« Tous répondaient : *Nous n'en savons rien.*

« Pour en revenir au maire d'An-Van, lorsqu'on lui eut asséné huit coups, il eut la faiblesse de succomber encore une fois. Les mandarins dirent entre eux : *Celui-ci n'est pas sincère.* C'est pourquoi ils le mirent au rang de ceux qui ne voulaient pas apostasier, et il a été exilé comme eux.

« On donna ensuite huit coups de rotin au capitaine Etienne Loé, six à Joseph Manh, dix à Philippe Xuan, douze à Jean Quang, qui demeurèrent fermes dans la foi. Les juges mirent aussi à la question Madeleine Ho, sœur du prêtre Oai, jeune fille âgée de dix-huit à vingt ans. A cette première audience, ils eurent pour elle quelque pitié, et ne lui infligèrent que deux coups. Kho-Trinh apostasia au quatorzième coup. Comme il était tard, les mandarins n'interrogèrent que ces sept personnes, et renvoyèrent tous les accusés en prison.

« Le 24 février, le roi ordonna de conduire les renégats dans les pagodes, pour saluer les idoles et leur offrir de l'encens, afin de s'assurer que leur apostasie était sincère.

« Dans les cinq interrogatoires qui suivirent, les choses se passèrent à peu près de la même manière; cinq Chrétiens eurent encore le malheur d'apostasier, mais comme trois d'entre eux ne cédèrent qu'après avoir été horriblement battus, les mandarins les ont traités comme leurs frères plus courageux, et les ont aussi condamnés à l'exil. Ainsi, sur trente il en est douze qui ont failli, et dont la chute nous a pénétrés de la plus vive douleur.

« Le 5 mars, les juges mandèrent tous nos prisonniers au tribunal, et y appelèrent aussi Michel, qu'ils laissaient ordinairement en prison, par égard pour sa dignité. Ils lui donnèrent six coups de rotin, et lui demandèrent de nouveau s'il avait formé des complots avec le prêtre Oai, et

s'il avait eu des relations avec les Français. Il répondit que non; qu'il était seulement allé rendre visite au prêtre Oai et lui avait entendu parler des navires.

« Quatre jours après, nouvelle comparution, dix coups de rotin, mêmes questions et mêmes réponses. De plus, on somme Michel de dénoncer les prêtres qu'il connaît dans les autres départements. Il répond : *Je suis de la province de Thua-Tien : c'est la seule que je connaisse : j'ignore ce qui se passe dans les autres.*

« Les mandarins ne se contentèrent point de ces aveux, et lui ordonnèrent de compléter par écrit ses déclarations précédentes. Il leur remit seulement la première, sans y faire presque aucun changement; car les juges ayant ajouté une foi pleine et entière à ce qu'il avait dit d'abord, il était comme impossible de revenir là-dessus; c'était, de plus, s'exposer à des tortures atroces, sans espérance d'obtenir un bon résultat. Cependant, quand j'appris que les mandarins exigeaient une nouvelle déclaration, j'écrivis à Michel pour l'engager à rétracter ses mensonges, à dire ce qu'il était possible d'avouer sans compromettre personne, à garder le silence sur le reste ou à se servir de paroles évasives; à convenir, par exemple, qu'à l'époque de son arrestation, effrayé par la rigueur des supplices, il avait brodé une histoire sur le compte du prêtre Oai, fable aussi dénuée de fondement qu'elle avait été féconde en malheurs. J'ajoutai qu'après cet hommage rendu à la vérité, il mourrait plus tranquille; qu'il remettrait cette rectification aux mandarins s'ils la lui demandaient, ou s'il voyait les Chrétiens souffrir de plus grandes misères.

« Quand il reçut ma lettre, il fut saisi d'un indicible effroi, en pensant aux tortures qui l'attendaient, et versa bien des larmes; cependant il se résigna à suivre mes conseils, et écrivit une nouvelle déclaration. Depuis, les mandarins ne lui ayant plus reparlé de cette affaire, et les souffrances des néophytes n'ayant point augmenté, Michel n'a présenté sa rétractation qu'au moment de sa mort, comme je le dirai plus tard.

« Le 17 mars, on fit encore comparaître au tribunal tous les confesseurs, mais les juges passèrent le temps à délibérer entre eux, et personne ne fut mis à la question. Outre ces audiences générales, Madeleine Ho a été appelée trois fois en particulier; les mandarins l'ont vivement pressée de faire des aveux, mais elle n'a jamais dit aucune parole compromettante. Un jour, on lui avait donné quatorze coups de rotin; étonné de sa constance, le grand mandarin demanda comment il se faisait qu'on ne vît pas le sang couler? On lui répondit que les vêtements de la victime empêchaient de faire plaie. Alors le juge condamna à vingt coups de verges le bourreau qui la frappait, et à quinze celui qui était chargé de compter les coups. Vous le voyez, messieurs et très-chers confrères, lors même que les bourreaux auraient quelque sentiment de pitié,

ils ne seraient pas libres d'en suivre le mouvement. Quelque temps après, on infligea encore à Madeleine douze coups de rotin, avec une telle violence, qu'elle s'évanouit. Plusieurs jours après, cette pauvre fille en avait encore l'esprit égaré, comme si elle eût perdu la tête; elle craignait, à une nouvelle épreuve, de ne pouvoir persévérer plus longtemps; mais la grâce de Dieu l'a soutenue, et elle a résisté jusqu'à la fin avec un courage héroïque.

« Cependant les mandarins, voyant que, malgré leurs tortures, ils ne pouvaient venir à bout de découvrir le prêtre Oai, et n'obtenaient aucun nouvel aveu, se sont occupés de rédiger la sentence des confesseurs, et elle a été terminée le 30 avril. En voici la traduction :

Après avoir pris toutes les informations désirables, nous avons porté le jugement suivant, en nous conformant aux décrets qui prohibent la religion de Jésus, et nous osons le présenter à Votre Majesté.

« *Ho-Dinh-Hy était mandarin du troisième ordre. De plein gré il a pratiqué une religion perverse, il a laissé passer le terme fixé sans l'abjurer, il a consenti à ce que le prêtre Oai envoyât son fils, appelé Giang, étudier à Syn-gapore; il est allé rendre visite à ce prêtre, et a eu avec lui plusieurs entretiens secrets. Mis à la question, il a confessé clairement tous ses crimes. Quant aux relations avec les Français, nous l'avons vivement pressé sur ce point à deux ou trois reprises, mais il a toujours nié; cela vient de ce que l'on n'a pas encore pu prendre le prêtre Oai, ni les confronter ensemble; il rejette donc tout sur le compte de ce prêtre, et parle avec détour. Il mérite qu'on lui applique la peine des rebelles.*

« *Or, nous lisons dans les lois du royaume un article ainsi conçu : Les rebelles et leurs complices sont également coupables, et ils seront décapités; leurs femmes, leurs filles seront exilées et réduites à l'esclavage; leurs biens seront confisqués au profit du trésor public; leurs ascendants, leurs descendants et leurs frères seront bannis pour la vie à deux mille lieues; leurs fauteurs seront étranglés; ceux qui auront eu connaissance de leurs complots et ne les auront pas révélés à la justice, recevront cent coups de bâton, et seront déportés à trois mille lieues.*

« *De plus, nous avons consulté l'édit publié par Votre Majesté la septième année de son règne, et nous y avons lu l'article suivant : Tous les mandarins chrétiens qui sont à la capitale, et tous ceux qui sont dans les provinces devront faire leur abjuration, les premiers dans l'espace d'un mois, et les seconds dans un délai de trois mois, à dater de la présente promulgation. S'ils obéissent ils seront amnistiés; s'ils refusent, et que plus tard on vienne à les découvrir, ils seront traités en coupables; ils perdront leurs dignités, seront réduits à la condition vulgaire, assujettis aux corvées publiques, et ne pourront jamais parvenir à aucune charge.*

« *Les soldats et les gens du peuple ont six*

mais pour se présenter devant les mandarins, et souler la croix aux pieds; cela fait, ils seront libres. S'ils laissent passer ce terme sans faire leur abjuration, et que plus tard on vienne à les découvrir, ils seront traités en coupables, on leur gravera des caractères sur le visage, et ils seront exilés dans les forteresses situées à l'extrémité du royaume, et éloignées de la mer. Les prêtres seront décapités; ceux qui leur donneront un asile, et ceux qui ne les livreront pas seront punis de différentes manières; ainsi, les maires et les chefs de canton subiront cent coups de verges et seront dégradés, les sous-préfets recevront quatre-vingts coups, et seront abaissés de deux degrés dans l'ordre hiérarchique, etc.

« En conséquence, nous demandons qu'on applique à Ho-Ding-Hy la peine des rebelles, qu'on lui tranche la tête et qu'on en finisse au plus tôt avec sa vie. Quant aux parents de ce mandarin, à ceux du prêtre Oai et aux autres détenus, qui sont au nombre de vingt et un, quoiqu'ils ne soient pas leurs complices, ils sont coupables d'un autre péché, celui d'être Chrétiens, et de n'avoir pas abjuré dans le délai prescrit. Même depuis leur arrestation, quoique nous les ayons pressés vivement de renoncer à leur culte, ils n'ont jamais voulu le faire. Il est manifeste que c'est là une troupe d'endurcis. C'est pourquoi nous demandons qu'on leur grave des caractères sur la figure, qu'on les exile à l'extrémité du royaume, loin de la mer, et dans des lieux différents. Tout gardien qui leur permettrait de se voir ou qui les laisserait fuir, sera sévèrement puni.

« Nous considérons encore que dans les lois du royaume il est dit : Les personnes âgées de soixante-dix ans et au-dessus, qui seront condamnées à l'exil ou à des peines plus légères, pourront se racheter à prix d'argent. Or, parmi ces vingt et un condamnés, Lé-Thi-Vé a passé quatre-vingts ans, Tran-Huu-Si, Le-Von-Tuing, Dang-Van-Ngon sont plus que septuagénaires; leur vieillesse est voisine de la mort, et comme ils n'auront pas la force d'aller en exil, si on les retient ici, ils ne feront que salir les prisons; ne vaut-il pas mieux prendre leur argent et les renvoyer à leur village, en les plaçant sous la surveillance du maire et du chef de canton, pour les empêcher de se réunir et de s'exhorter mutuellement? Nous prions donc Votre Majesté d'accorder cette faveur à ces quatre vieillards.

« Pour les quatre mandarins qui ont déclaré avoir abandonné depuis longtemps la religion et qui, de plus, ont marché sur la croix et salué les dieux, ils sont vraiment convertis. Néanmoins, ils restent encore coupables de n'avoir point fait l'abjuration prescrite par l'édit; c'est pourquoi nous demandons qu'on les prive de leur dignité, et qu'ils soient réduits à la condition du peuple.

« De même pour les quatre hommes du peuple qui ont aussi allégué leur ancien abandon du culte chrétien, on les rendra à leurs familles, après leur avoir, toutefois, donné cent coups de bâton, parce qu'ils n'ont

pas accompli leur abjuration en temps opportun.

« Tous les biens de Ho-Dinh-Hy seront vendus, ainsi que ceux de la famille du prêtre Oai et ceux de Lé-Thi-Vé, et le prix en sera versé dans le trésor public. Tous les livres et autres objets de religion qu'on a saisis seront détruits et brûlés.

« Quant aux hommes et aux femmes qui ont pris la fuite et qu'on n'a pu encore arrêter, savoir : le prêtre Oai et sa mère, la femme de Ho-Dinh-Hy et son fils Giang, et six autres personnes, nous demandons que le gouverneur de Thua-Tien ordonne à ses subalternes de les rechercher avec diligence pendant six mois, afin qu'on instruise leur procès, et que l'on coupe le mal par la racine. Si les poursuites restent sans résultat, il faudra en référer au grand mandarin.

« Nous osons présenter ce jugement à Votre Majesté, afin qu'elle y fasse les corrections qu'elle jugera convenables.

« Au commencement du mois de mai le roi approuva la sentence, et y ajouta cette note au sujet de Michel :

« Ho-Dinh-Hy, d'abord simple greffier, s'est élevé peu à peu au grade de grand mandarin; il a osé mépriser les lois du royaume et suivre une religion perverse, sans témoigner le moindre repentir; bien plus, il a envoyé secrètement son fils étudier à Syngapore; il est allé rendre visite au prêtre Oai et s'est entretenu avec lui des navires français; évidemment, c'est un ingrat qui a deux cœurs, il est digne de mourir mille fois; qu'on lui tranche promptement la tête pour servir d'exemple aux autres.

« De plus, nous ordonnons que cinq mandarins et quinze soldats conduisent trois fois, de trois jours en trois jours, Ho-Dinh-Hy autour de la ville intérieure, dans tous les marchés et sur toutes les places, et qu'à chacun de ces endroits un crieur public fasse cette proclamation: « Ho-Dinh-Hy est coupable d'avoir pratiqué une religion perverse. C'est un rebelle; il est sans pitié pour ses parents (parce qu'il les expose à être enveloppés dans sa condamnation); il a transgressé les lois du royaume (en n'obéissant pas à l'édit).» Ensuite il faut ajouter : « Les Chrétiens affirment que ceux qui meurent ainsi vont en paradis; cela est-il bien vrai? Nous n'en savons rien. En attendant, Ho-Dinh-Hy souffre; où donc est Jésus? Pourquoi ne vient-il pas le délivrer? » Il faut publier cette proclamation partout, afin que chacun sache qu'il ne sert à rien d'être Chrétien. De plus, à chaque carrefour, on donnera trente coups de bâton au condamné; et, quand on l'aura ainsi promené pendant trois fois, qu'on lui tranche publiquement la tête, afin qu'à ce spectacle les Chrétiens soient confondus, et qu'ils se corrigent. Il faut accomplir cette ordonnance avec respect.

« Le 15 mai, cinq mandarins et quinze soldats promènèrent Michel pour la première fois, et lui donnèrent soixante coups de bâton sur deux places différentes. Après cette

exhibition douloureuse, il revint en prison, tout joyeux d'avoir été couvert de confusion pour Jésus-Christ. Bon nombre de Chrétiens l'avaient suivi en pleurant et en se lamentant; mais à peine rentré dans son cachot, il les blâma et leur défendit de faire aucune démonstration, de crainte qu'ils ne fussent compromis à son sujet. Le 18 et le 21 mai, on répéta les mêmes scènes, et chaque jour il reçut de nouveau soixante coups de bâton. Une fois, comme on voulait le frapper devant une pagode, les mandarins lui ordonnèrent de tourner la tête du côté du temple, en signe de respect pour les idoles; mais, au contraire, il lui tourna le dos.

« C'est le 22 mai que fut consommé son martyre. Extrait de sa prison vers sept heures du matin, il attendit jusqu'à dix à la porte du ministère des supplices, parce qu'aucun mandarin ne voulait prendre sur lui de présider à l'exécution. Pendant ce temps, Michel était assis dans la rue, et ne cessait de prier en levant les yeux au ciel.

« Enfin on se mit en marche; un mandarin à cheval précédait le condamné, quatre autres le suivaient; de chaque côté régnait une double haie de soldats. Quand Michel entendit le bruit lugubre du tam-tam qui donnait le signal, il pâlit et la sueur lui coula par tous les membres: c'était le moment de son agonie; mais il revint bientôt à lui et ne montra aucune faiblesse. Bien que chargé de sa chaîne, il marcha d'un pas ferme et rapide, pendant environ une heure; l'escorte avait peine à le suivre. Une multitude innombrable de néophytes et de païens était accourue à ce spectacle: elle voulait donner au patient une dernière marque d'affection et de tendresse, car il jouissait de l'estime générale, à cause de sa probité et de sa justice. Deux prêtres l'accompagnaient, confondus dans la foule, et lui donnèrent plusieurs fois l'absolution, à un signal dont ils étaient convenus. Il était vêtu d'habits simples et pauvres, comme il avait toujours fait depuis son arrestation, par esprit d'humilité et de pénitence. Quand il fut sur les nattes et les tapis qu'on avait préparés sur le lieu du supplice, il se lava les pieds et fuma une dernière pipe, arrangea lui-même ses cheveux et ses vêtements, puis il se mit à genoux, et, au signal donné par le mandarin, un bourreau lui abattit la tête de deux coups de sabre.

« Tous ses anciens serviteurs, quoique païens, lui ont témoigné jusqu'au bout un sincère attachement, par reconnaissance des bienfaits qu'ils en avaient reçus. Ce sont eux qui se sont cotisés pour le nourrir en prison et qui ont voulu ensevelir son corps, lequel est enterré dans la chrétienté de Phu-Cain.

« Un moment avant d'être exécuté, Michel présenta aux mandarins la nouvelle déclaration qu'il avait préparée, et où il rétractait tous les mensonges débités sur le compte du prêtre Oai, etc.; mais personne n'ayant voulu s'en charger, il la déposa à côté de lui, comme pour la sceller de son sang.

Quand j'appris que sa sentence était rendue, je lui écrivis de ne plus s'occuper de cette rétractation, parce que c'était peine inutile, et de ne songer désormais qu'à se disposer à la mort. Une dizaine de jours avant de consommer son sacrifice, il avait reçu la sainte communion avec beaucoup de joie et de dévotion. En un mot, il a fait la mort la plus éblouissante, et j'espère qu'un jour l'Église le comptera au nombre des martyrs.

« Revenons maintenant aux compagnons du mandarin Ho-Dinh-Hy. Le 19 mai, on les appela tous au tribunal pour leur graver des caractères sur la figure. Sur la joue droite on imprima le nom de la province où ils étaient exilés, et sur la gauche on écrivit *Ta-dao*, c'est-à-dire *Religion perverse*. Ensuite les mandarins firent brûler, en leur présence, tous les livres et objets de piété saisis; après quoi les confesseurs furent renvoyés dans la prison de Kham-Dang, les hommes chargés de chaînes et les femmes portant la cangue. Ils étaient au nombre de dix-sept. Voici leurs noms, divisés en trois catégories:

« Paul Luu, Paul Sanh, Joseph Manh, Philippe Xuan, Etienne Loe, capitaine, André Yen, André Lieu, Paul Khue, Jacques Soan, André Thuet.

« Madeleine Ho, Anne An, Anne Cou, toutes trois condamnées à l'exil et à l'esclavage dans les maisons des mandarins.

« Antoine Cou, Philippe Lai, Jean Quang, et André Thoan; ces quatre derniers avaient apostasié, ainsi que je l'ai dit plus haut, néanmoins ils ont subi, après leur chute, le même sort que les innocents. Depuis, ils ont fait pénitence de leur péché, et se sont réconciliés avant leur départ.

« Ce même jour, on rendit à la liberté les quatre vieillards amnistiés à cause de leur âge, ainsi que les huit apostats. Les biens du mandarin Ho-Dinh-Hy, ceux de la famille Oai et ceux de la femme Ve ont été vendus au profit du fisc.

« Ce fut le 27 juillet que les confesseurs s'embarquèrent pour le lieu de leur exil, au nombre de quatorze, et en compagnie de cent malfaiteurs. Pendant la traversée ils essayèrent une violente tempête où ils faillirent périr. Depuis j'ai appris que l'un d'eux, nommé André Lieu, est mort presque à son arrivée au Tong-King, et a déjà obtenu la récompense promise aux martyrs. Les trois autres sont encore détenus à la capitale.

« Quatorze soldats, de la garde de la reine-mère, ont glorieusement réparé le scandale que les apostats avaient donné par leur défection. Leur général les ayant dénoncés comme Chrétiens le 25 juin, dès le 26 le roi enjoignit au ministère des supplices d'instruire leur procès, et le 28 ils étaient chargés de cangues et renfermés dans la prison de Tran-Phu. Ils ont subi cinq interrogatoires, pendant lesquels ils ont toujours confessé la foi avec courage; un seul a eu le malheur d'apostasier. Leur unique réponse aux mandarins était cette déclaration: *Nous obéissons en*

tout aux lois du royaume : quant à notre religion, nous ne pouvons pas y renoncer ; nous sommes prêts à tout souffrir pour elle.

« C'est pourquoi, le 29 juillet, on les marqua aussi au visage comme les dix-sept premiers confesseurs, et on les envoya, chargés de chaînes, dans les prisons de Kham-Dang, où ils sont encore, avec les trois retardataires de la première condamnation ; nous ignorons quand ils partiront pour l'exil.

« Tous nos sujets d'affliction et de crainte n'étaient pas au prétoire. Un sous-préfet qui a été abaissé de deux degrés, parce que le prêtre Oai résidait dans son département, est en fureur contre les Chrétiens, et cherche tous les moyens de se venger sur eux de sa disgrâce. Il a résolu de les faire tous apostasier. A cet effet, il publie des ordonnances rigoureuses, il envoie sans cesse des satellites à la poursuite des Chrétiens, lui-même fait souvent des descentes dans leurs villages. Mais c'est surtout à la paroisse d'An-Van qu'il en veut : il s'est emparé de son église et du terrain qu'elle occupait ; les pauvres néophytes, ne sachant à qui s'adresser pour obtenir justice, sont obligés de fuir continuellement pour ne pas tomber entre les mains de cet ennemi acharné. On a beau lui offrir des ligatures et des barres d'argent, il ne trouve jamais qu'il y en a assez.

« Du reste, il a rencontré une excellente occasion de nous rançonner à son aise. Notre mission possède dans son département une soixantaine d'arpents de terre. Lorsque le mandarin Michel vivait encore, il avait la bonté de se charger de l'administration de ces champs, et nous rendait sous ce rapport de grands services. C'était lui qui les donnait à ferme, qui acquittait les impôts, et percevait les revenus. Or, d'après la sentence de condamnation, tous ses biens doivent être vendus et versés dans le trésor public. Le sous-préfet, ayant eu connaissance de nos affaires, a exigé qu'on lui livrât tous les titres de ces champs, qui sont entièrement abandonnés à sa discrétion. Un catéchumène, que nous avons envoyé comme avocat, a montré un exemple admirable de persévérance. Ce fonctionnaire lui a fait donner quatre-vingt-dix coups de rotin pour l'obliger de marcher sur la croix, mais il a constamment refusé ; il est encore dans les prisons du sous-préfet. Ainsi cette affaire est toujours pendante : finalement, il est bien probable que nous perdrons nos champs, et qu'il faudra, de plus, dépenser à peu près leur valeur pour empêcher que personne ne soit condamné à l'exil. Voilà comment les mandarins entendent la justice.

« Immédiatement après la mort de Michel, un édit du roi blâma fortement tous les mandarins du royaume de ce qu'ils ne surveillaient point les Chrétiens avec assez de sévérité, et n'étouffaient pas le mal dès l'origine, ce qui les mettait dans la nécessité d'infliger ensuite de graves châtimens.

« C'est sans doute pour complaire au prince que, trois jours après cette publication, un grand mandarin nommé Nguyen-Duc-Tru

lui présenta un nouveau projet de persécution. Après avoir donné les éloges les plus pompeux au saint roi Tu-Duc, il l'avertit qu'au milieu de la prospérité et de la gloire dont il jouit, il faut penser à l'avenir et prévoir les causes qui pourraient troubler la paix et le bonheur de son règne. Or, il y a trois choses, dit-il, qui n'en font qu'une et qui doivent attirer notre attention et exciter notre vigilance. Il s'agit d'abolir la religion chrétienne, de prévenir les invasions des Cambogiens, et d'empêcher le retour des Français. Voici un résumé des plans qu'il propose dans son long mémoire, pour arriver à ces trois fins :

« Quant à la première question, d'où découlent les deux autres, il recommande d'employer des mesures de rigueur contre les Chrétiens, et d'accorder de grandes récompenses à leurs persécuteurs. Il faut non-seulement donner de l'argent aux délateurs et aux espions, mais encore les élever aux dignités et réintégrer dans leur emploi les mandarins dégradés, quand ils livreront un prêtre. Il se plaint longuement que les fonctionnaires de province ne remplissent point leur devoir, et ne pressent pas avec vigueur l'exécution de l'édit de 1854. Il y a un grand nombre de prêtres indigènes et de missionnaires dans le royaume ; si l'on n'en prend aucun, cela vient uniquement de la négligence des maires, des chefs de canton, des sous-préfets et des autres mandarins. Qu'on ne se contente plus d'exiler les Chrétiens et de les marquer au visage, il faut les tuer. Or, les a supportés assez longtemps : ce sont des hommes incorrigibles et indignes de pitié. C'est pourquoi, désormais, il faudra étrangler ceux qui ne voudront pas apostasier plusieurs fois, et décapiter les récidivistes, c'est-à-dire ceux qui, après leur abjuration, feront pénitence.

« Afin de contraindre les Chrétiens à oublier leurs prières, on les obligera de réciter et de chanter tous les jours les dix commandements du saint roi Minh-Menh, lesquels seront traduits du chinois en langue vulgaire, afin que le peuple les comprenne mieux (ce sont dix commandements remplis de blasphèmes, que ce tyran cruel et impie avait composés pour les substituer aux dix commandements de Dieu).

« Quant au deuxième et au troisième point, je n'en dis qu'un mot. L'auteur du mémoire demande qu'on fasse des armemens et des provisions de guerre pour repousser les Cambogiens, devenus, par leur alliance avec les Français, indignes de toute confiance ; il propose de rétrécir l'entrée de la rade de Touranne, pour empêcher les navires européens d'y pénétrer.

« Le roi chargea trois mandarins d'étudier ce projet. Un autre plan du même genre fut également pris en considération, et renvoyé à l'examen du ministère des supplices. Enfin, dernièrement le président de l'Académie royale, petit-fils de ce vice-roi Trinh-Quang-Khanh, qui fut surnommé le *Boucher des Chrétiens*, a aussi présenté au roi un long mémoire où il l'excite à sévir contre les

dèles et à anéantir la religion. Le roi a encore livré ce pamphlet aux délibérations des grands mandarins et ordonné qu'on lui en fit un rapport.

« Vous voyez, messieurs et très-chers confrères, que sans cesse la foudre gronde à nos oreilles, sans cesse le glaive est suspendu sur nos têtes. Le roi et les mandarins sont animés de la haine la plus furieuse contre nous. S'il ne nous vient du secours de quelque côté, il y a lieu de craindre qu'à la fin la religion chrétienne ne soit anéantie dans ce pays, comme au Japon. Sans doute, bienheureux ceux qui remporteront la palme du martyre ; c'est une grâce que je ne cesse de demander au bon Dieu depuis plus de vingt ans : *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo, multo magis melius*. D'un autre côté, quand je considère tous les maux qui résultent de la persécution, les péchés qui se commettent, les chrétiens qui se découragent, tant de milliers de païens qui tombent dans les enfers, sans que nous puissions aller à leur secours ; quand je considère tout cela, je forme aussi les vœux les plus ardents pour la paix et la liberté. Je ne sais que choisir : je demande en même temps au Seigneur la grâce du martyre et la paix de la religion : *Quid eligam, nescio ; coarctor autem e duobus*. Enfin, que sa sainte volonté soit faite, qu'il dispose tout pour sa plus grande gloire ! Priez-le bien pour nous, messieurs, afin qu'il nous accorde la grâce d'être toujours fermes et inébranlables dans la foi, et de glorifier son nom, soit par notre vie, soit par notre mort.

« Nous espérons toujours que les Français viendront à notre secours et feront cesser cette terrible persécution, qu'ils ont provoquée, quoiqu'ils fussent animés des meilleures intentions ; car il est évident que c'est la dernière expédition à Touranne qui a rallumé la fureur des persécuteurs ; et rien ne m'est plus pénible que d'entendre les chrétiens me répéter que nos compatriotes sont la cause de toutes leurs souffrances. Quand viendront-ils donc venger leur honneur si gravement compromis, aux yeux de tous les Annamites, par tant de tentatives infructueuses ?

« En dépit de Tu-Duc et de tous ses suppôts, le jour de la fête du saint Rosaire, j'ai ordonné un prêtre, quatre diacres, dix mineurs et un tonsuré ; de sorte que nous avons maintenant seize prêtres indigènes, cinq diacres, quinze mineurs, un tonsuré, et une cinquantaine d'élèves, dont les uns étudient la théologie, les autres le latin.

« Le dernier recensement de nos chrétiens a donné pour total 26,275. Avant que Tu-Duc ait abattu toutes ces têtes, il lui faudra encore du temps. Comme cette année nos prêtres ont dû se cacher presque continuellement, ils n'ont, pour ainsi dire, rien pu faire ; jamais le catalogue de notre administration n'avait été si pauvre. Voici ce que nous avons pu glaner :

« Confessions d'adultes, 15,707 ; communions, 13,538 ; confessions d'enfants, 388 ;

adultes baptisés 25 ; nouveaux catéchumènes, 61 ; baptêmes d'enfants, de chrétiens, 1,025 ; confirmations, 18 ; mariages bénits, 137 ; extrêmes-onctions, 298 ; viatiques, 213 ; enfants d'infidèles baptisés à l'article de la mort, 715, qui sont presque tous morts ou adoptés par les chrétiens.

« Je vous prie d'agréer, etc.

† J.-H. SOMIER, *Coadj.*, évêque de Gadare.

25 janvier 1858.

P. S. Depuis que j'ai terminé cette lettre, le roi a fait paraître coup sur coup deux nouveaux édits de persécution, inspirés par les mémoires dont j'ai parlé plus haut, et maintenant publiés dans tout le royaume. Quoique les ministres n'aient point admis les pétitions barbares des deux mandarins Nguyen-Duc-Tru et Nguyen-Van-Giao, dont l'un demandait que l'on étranglât tous les néophytes, et l'autre qu'on les dispersât parmi les païens ; cependant ces édits sont plus sévères et de nature à nous faire plus de mal que tous ceux qui ont précédé.

« Par une instruction spéciale, le roi ordonne de se saisir de Mgr Retord, dont le président de l'Académie a dénoncé la résidence. Je crains bien que Sa Grandeur ne puisse échapper aux poursuites des persécuteurs. Déjà elle a été traquée trois fois, ainsi que Mgr Jantet. Mgr Melchior a aussi été contraint de prendre la fuite ; son église et son séminaire de théologie ont été détruits, ses élèves dispersés, etc. Tous les prêtres, soit européens, soit annamites, sont obligés de se tenir strictement cachés.

« Mgr Gauthier m'écrit que, dans sa mission, la persécution est aussi très-vive, que son clergé et lui ne savent de quel côté se tourner pour échapper à la mort. Enfin, on m'annonce que le grand mandarin de ma province doit venir faire perquisition dans le village où je me suis réfugié, et il faut, par conséquent, que je cherche mon salut dans la fuite... »

Mgr Retord décrit ainsi les divers genres de persécution en Cochinchine : « Il y a plus à gémir qu'à s'étonner de ces chutes, quand on sait l'horrible raffinement des tortures annamites. En voici une fidèle description : Le premier supplice est celui de la cangue, espèce d'échelle de quatre ou cinq pieds de longueur, de dix à quarante livres de pesant, dont les deux côtés sont unis ensemble à une distance d'environ six pouces par quatre chevilles ou échelons de fer. La tête du patient est passée entre les deux traverses du milieu, ayant les deux montants sur chacune de ses épaules : or, vous concevez qu'un semblable meuble, à porter jour et nuit pendant plusieurs mois ou années, est extrêmement incommode ; et lors même qu'on a obtenu, moyennant finance, qu'il soit allégé, cependant, à la longue, il devient bien pesant ; le cou et les épaules finissent par en être écorchés ; et quand les géoliers, pour avoir de l'argent (car il leur en faut toujours), le font tourner à droite et à gau-

che sur la chair vive, quelle douleur pour le pauvre patient !

« Dans la prison, qui est elle-même une sorte d'enfer, est le deuxième supplice, celui des *ceps* ou entraves. Ce sont deux pièces de bois dans lesquelles les pieds sont pris au-dessus de la cheville, et d'où l'on ne peut les retirer que lorsque le geôlier desserre une des traverses, ce qu'il ne fait que pour quelque temps, et lorsqu'il a été soudoyé. Or, ces entraves entament souvent les pieds, et la douleur est d'autant plus grande qu'on ne peut y appliquer aucun médicament pour l'adoucir. Ce qu'il y a de plus insupportable, disent ceux qui ont passé par là, ce sont les nombreuses punaises qui sont logées dans les fissures du bois, et qui se nourrissent du sang des malheureux captifs. Ces entraves étant immobiles, les prisonniers sont obligés toute la nuit de se tenir couchés ou assis, sans pouvoir bouger de place.

« Le troisième supplice est celui du rotin ; on l'emploie envers nos pauvres néophytes de la manière la plus brutale. On les fait coucher sur le ventre, à la file les uns des autres, quand ils sont plusieurs ; les pieds des uns attachés aux mains des autres, et étendus jusqu'à dislocation des jointures. Quand on assène sur l'un d'eux des coups qui doivent tous faire jaillir le sang, cela lui imprime un soubresaut involontaire qui produit dans tous les autres un tressaillement général semblable à la secousse d'une étincelle électrique, de sorte que ceux qu'on ne frappe pas encore souffrent, par le seul effet de cette commotion douloureuse, presque autant que celui qui est atteint ; et comme le bourreau va lentement, afin de donner au grand mandarin le temps de faire, entre chaque coup, ses admonitions au patient, pour l'engager à fouler la croix, il faut ordinairement plusieurs heures, pour que tous reçoivent leurs cinquante à soixante coups. Quel affreux tourment ! Le rotin est une verge flexible, de la grosseur du petit doigt, d'environ quatre pieds de long ; le bout a été fendu en quatre parties, qui ont ensuite été reliées très-fortement par une ficelle trempée dans la colle, ce qui le rend plus lourd à son extrémité, et l'empêche de s'écraser en frappant. Or, concevez quelle douleur doit produire une verge de ce genre, appliquée par un homme fort et exercé, comme le sont ici tous les bourreaux.

« Après la flagellation viennent les tenailles, tantôt froides, tantôt rougies au brasier d'un forgeron qui est toujours là avec son soufflet, dont le bruit seul fait frémir. On pince avec ces tenailles un morceau de chair aux cuisses du malheureux patient, couché et lié à terre, et on le lui arrache par un double mouvement de torsion et de traction brusque et saccadé ; cette cruelle opération est renouvelée cinq ou six fois sur le même individu. Le supplice des tenailles froides est le plus douloureux, mais la plaie est plus tôt guérie ; celui des tenailles rougies au feu cause plus d'appréhension, les suites en sont aussi plus graves, parce que la chair d'alen-

tour se pourrit ; mais son application est plus supportable, parce que la brûlure surprend et engourdit les nerfs, et enlève à la souffrance ce qu'elle ôte à la sensibilité. C'est là, du moins, ce que disent ceux qui en ont fait la cruelle expérience.

« Un cinquième raffinement de torture est celui des pointes de clous fixés dans une planche, sur laquelle on fait mettre le confesseur à genoux pendant un temps plus ou moins long. Ces pointes aiguës lui entrent dans les jointures et pénètrent jusqu'aux os, le sang ruisselle, la victime pousse des soupirs déchirants, et les mandarins rient de ses contorsions, mêlent à ses angoisses des blasphèmes contre Jésus-Christ et des imprecations contre les Chrétiens. Lorsque le néophyte a tenu ferme contre la douleur de tous ces tourments, on emploie le sixième supplice, qui consiste à le porter sur la croix par les deux bouts de sa cangue, tandis qu'on lui tire les pieds et qu'on les lui frappe à coups de rotin pour le contraindre à la fouler. S'il prononce les saints noms de Jésus et de Marie, s'il murmure quelques prières, les bourreaux lui appliquent des soufflets sur la bouche pour le faire taire ; d'autres satellites, pour l'enhardir à cette profanation, outragent en sa présence l'objet de son culte ; le mandarin fait battre le crucifix sous ses yeux, le fait fouler aux pieds par des soldats païens, le voue souvent aux plus dégoûtantes ignominies, en disant au confesseur : *Tu vois bien que ton Jésus n'a aucun pouvoir.*

« Enfin ceux qui, soutenus par la grâce divine, sont demeurés inébranlables au milieu de ces tortures affreuses, le grand mandarin les charge de fers en sus de leur cangue, et les jette dans la prison des grands criminels, au milieu des païens, des brigands et des meurtriers, mais séparés les uns des autres, de crainte qu'étant ensemble ils ne s'encouragent et ne se consolent mutuellement. La chaîne dont on les décore a trois branches, dont l'une est attachée au cou par une grande boucle, et les deux autres fixées aux jambes par les anneaux qui les terminent. Elle pèse de cinq à quinze livres, plus ou moins, selon le plus ou moins d'argent donné pour la rendre légère. Quelquefois elle est trop longue, et alors, pour marcher, il faut la soutenir d'une main ; d'autres fois elle est trop courte, ce qui oblige le captif à se tenir constamment courbé. Malgré ce luxe de tortures, la rage du mandarin n'est pas encore assouvie ; il confisque les biens des condamnés, afin de réduire par là leurs familles à la dernière misère, et d'augmenter d'autant leur chagrin. Après quelques mois de prison, ces confesseurs sont envoyés en exil aux extrémités de Tong-King dans des provinces différentes, pour qu'ils ne puissent se rendre aucun service mutuel. Il est défendu à leurs parents ou amis de les suivre et de les assister pendant leur voyage ; on fait un inventaire exact du petit mobilier que chaque banni porte avec soi, et il ne lui est pas permis d'y rien ajouter, quelque besoin qu'il puisse en avoir.

« Mais ce qui montre encore plus évidemment quelle est la fureur du grand mandarin de Nam-Dinh contre notre sainte religion, c'est la conduite qu'il tient envers ceux qui, vaincus par les tourments, ont eu la faiblesse de fouler la croix aux pieds. Autrefois, cet acte de profanation suffisait pour obtenir les éloges du tribunal et être renvoyé en paix; maintenant il n'en est plus ainsi: il faut encore que chaque apostat donne cinq coups de rotin à chacun de ceux qui refusent de suivre son exemple; il faut aussi qu'il frappe cinq fois le crucifix en proférant, à chaque coup, une grosse injure ou un horrible blasphème contre son Dieu; il est également tenu de brûler de l'encens devant l'idole du démon, de lui faire des salutations profondes en présence des mandarins, et de prononcer tout haut, d'une voix claire et distincte, le vœu sacrilège de ne plus croire en Jésus-Christ; enfin il doit signer un écrit par lequel il déclare abandonner sincèrement et pour toujours la religion chrétienne, consentant d'avance, s'il est jamais repris à l'observer, soit en public, soit en secret, à être puni de mort; et cet engagement est livré aux mandarins, pour être conservé dans les archives de la province. Eh bien! tout cela suffit-il à ces malheureux pour être renvoyés en paix? Non, ils doivent encore porter la cangue pendant trois mois, soumis aux plus abjectes corvées, comme de vider les cloaques, de balayer les prisons, de râcier les herbes des cours, de paître les éléphants. Quelle fureur! quel acharnement! Jamais rien de semblable ne s'était vu au Tong-King.

« Nous avons maintenant, dans les prisons de Nam-Dinh, onze confesseurs de la foi appartenant à ma mission, tous simples chrétiens et pères de famille, excepté le jeune Chu-Phap, qui est un de nos élèves latinistes; ce sont des marchands ou des médecins plus ou moins riches de la ville de Vi-Hoang, illustrés presque tous par les cicatrices des divers tourments que j'ai décrits plus haut, et qu'ils ont endurés avec une inébranlable courage plutôt que de renier leur Dieu. Il y a aussi, dans les mêmes cachots, une dizaine d'autres chrétiens qui appartiennent au Tong-King central, et qui ont subi d'horribles tortures, surtout un capitaine nommé Doi-Nhat, qui, outre le supplice des pointes aiguës et des tenailles, a été frappé de huit cents coups de rotin, puis a été placé, chargé de la cangue et de la chaîne, avec les ceps aux pieds, sous les égouts de la prison. Quand il pleut ou que le vent du nord souffle, jugez combien il doit souffrir, n'ayant pour habits que des haillons déchirés, et pour nourriture que ce que les autres détenus lui donnent en aumône. J'ai procuré à ces illustres confesseurs de la foi tous les secours possibles; mais il est très-difficile de parvenir jusqu'à eux, à cause de la vigilance des prétoriens, grands fumeurs d'opium, qui arrêtent tout individu soupçonné d'être catholique, pour le rançonner ou lui faire fouler la croix. Naguère, il y avait environ deux

cents familles chrétiennes dans la ville de Vi-Hoang; maintenant tous sont en prison ou en fuite, et si quelques fidèles restent encore cachés chez eux ou aux environs, ils n'osent plus loger les néophytes que nous envoyons visiter les prisonniers. Le grand mandarin, dans sa fureur, a lancé un mandat d'arrêt spécial contre la dame Co-Ai, pieuse veuve qui a nourri le P. Pierre Khang dans les fers. Il dit que s'il peut la prendre, il la crucifiera comme son Jésus. Il a dit encore, assure-t-on, que lorsqu'il aurait entièrement détruit la religion dans la ville de Vi-Hoang, il travaillerait à l'anéantir dans tout le reste de la province, où il y a au moins cent cinquante mille Chrétiens. J'espère que Dieu l'arrêtera dans ses projets, comme autrefois l'impie Antiochus.

« Ce gouverneur n'a pas craint de se faire pamphlétaire en même temps que bourreau. Dans une proclamation en vers, qu'il a fait afficher aux quatre portes de la ville et qu'il a envoyée à ses mandarins subalternes, pour être placardée sur les marchés publics, il a dépassé tout ce qu'on pouvait attendre de la haine en fait de mensonges et d'infamies. La traduction de ces blasphèmes et de ces obscénités serait un scandale pour le lecteur; bornons-nous à ne citer que le passage le plus inoffensif de cette pièce abominable :

« *Comment des gens qui sont nés dans ce royaume illustre, peuvent-ils consentir à suivre les habitudes dépravées de la religion des Européens, plutôt que les traditions de leurs ancêtres? Insensés que vous êtes! Qui de vous a jamais vu l'Europe, pour s'en faire une juste idée? Moi, j'y suis allé autrefois pour faire le commerce, quand j'étais jeune; eh bien! voici la vérité sur ce fameux pays: Il n'y a que dix-sept grands villages, composés de gens pauvres et barbares; on n'y compte pas autant de soldats que dans notre seule province de Nam-Dinh. Que pouvez-vous attendre d'eux? Ils sont si peu capables de vous secourir, si peu redoutables pour notre roi, que, lors même qu'ils seraient près de nos rivages avec leurs barques de guerre, j'irais sans crainte élever sous leurs yeux mon théâtre de chanteurs, pour me réjouir à leur vue et faire comprendre à tous le dédain qu'ils méritent. Que pouvez-vous aussi espérer des prêtres de Jésus et de leurs disciples, qui sont, les uns mis à mort, les autres envoyés en exil, sans que leur Dieu soit venu les tirer de nos mains? Du reste, combien êtes-vous dans cette partie septentrionale du royaume? à peine un sur dix: et vous voulez vous révolter? un seul mot sorti de la bouche d'or de Sa Majesté, comme un coup de foudre, pourrait vous anéantir tous à l'instant.... Que les Chrétiens brûlent leurs livres et effets religieux; qu'ils ne reçoivent et ne cachent plus les prêtres dans leurs maisons; qu'ils s'excellent mutuellement à suivre les bonnes coutumes du royaume; par ce moyen ils s'élèveront jusqu'aux régions supérieures du bonheur, jusqu'au palais de l'éternel printemps. Telles sont les instructions que j'ai cru nécessaire de leur donner en langage vulgaire; c'est comme une pluie bienfaisante*

de vertus que je répands sur eux pour les rafraîchir. S'ils m'écoutent, ils jouiront pendant de longues années de la plus douce paix; les soldats, repliant leurs étendards, ne tireront plus leurs sabres du fourreau, et tous ensemble, dans nos loisirs sans fin, nous chanterons la joie de notre félicité et la douceur de nos plaisirs.

« Vous comprenez, mon cher ami, qu'après une année si orageuse, le résultat de nos travaux apostoliques a dû être bien peu satisfaisant; nous n'avons entendu que 131,118 confessions, 100,000 de moins que par le passé; nous n'avons baptisé que 551 adultes, environ 1,000 de moins qu'à l'ordinaire; le reste diffère peu des années communes. Ainsi, nous avons administré 2,557 malades, béni 815 mariages, régénéré 4,820 enfants de Chrétiens et 19,384 enfants d'infidèles à l'article de la mort, qui presque tous ont expiré peu d'instants après leur baptême et sont maintenant tout autant de petits anges rayonnant de gloire et de bonheur; 511 nouveau nés bien portants, ont été rachetés de la misère et placés par nous dans des familles catholiques, pour y être élevés chrétiennement. Cet article est le seul où nous ayons progressé, et c'est la famille qui nous a valu ce surcroît de moisson. Si nous avions de quoi nourrir ces petits orphelins, nous pourrions en recueillir dix fois davantage; car les parents païens les apportent souvent eux-mêmes, dans les villages chrétiens, et les laissent au milieu de la rue, comptant sur la charité de nos néophytes; mais il est impossible qu'avec nos ressources ordinaires, et après les dévastations de tout genre que nous avons subies, nous puissions faire face aux plus impérieux besoins. Et nous ne sommes point encore au bout de nos misères; car la persécution sévit dans toute sa force, la tempête souffle toujours avec la même violence sans qu'il nous soit donné d'entrevoir, sur aucun point de l'horizon, le moindre signe d'un calme prochain.

« Oh! que la vie est amère, mon cher ami, quand elle est si longtemps et si rudement agitée! Quel chagrin et quelle angoisse de ne recevoir jamais que de mauvaises nouvelles! d'être sans cesse accablé sous une foule d'affaires désastreuses et navrantes! de respirer toujours au milieu d'une sphère de crainte et de proscription! de voir le bien compromis par la sottise et l'imprudence des uns, par la faiblesse et la lâcheté des autres! d'entendre les blasphèmes et les calomnies des mandarins, sans pouvoir leur répondre et les réduire au silence de savoir nos chrétiens poursuivis, spoliés, tourmentés de mille manières, sans pouvoir les secourir efficacement!... Un jour, que j'étais plus triste encore que de coutume, je faisais une longue lamentation sur les tribulations de ma vie passée au Tong-King, tribulations augmentées encore par les fréquentes maladies ou les infirmités corporelles que j'éprouve; je disais en présence de mes confrères: Oh! si je pouvais, avant de mourir,

avoir quelques années d'une liberté pleine et entière, que je me trouverais heureux! Oh! oui, que je serais content de ne plus être réduit à me cacher comme un scélérat, d'aller au grand jour prêcher l'Évangile à tous, aux mandarins comme aux autres; de travailler quelque temps sans entraves et de toutes mes forces! Ce serait trop de bonheur! Tout à coup MM. Charbonnier et Mathevon m'interrompirent: Comment, Monseigneur, me disaient-ils, n'êtes-vous donc pas heureux avec toutes les misères de la persécution? Est-ce que vous ne devez pas être satisfait des nombreuses et si belles croix dont le Seigneur vous gratifie? Souvenez-vous qu'au jour de votre sacre vous avez pris pour blason de votre noblesse épiscopale les deux croix de saint Pierre et de saint André, vos glorieux patrons, entrelacées l'une dans l'autre, avec la devise: *Fac me cruce inebriari*. — Assez, assez leur répondis-je, j'ai tout compris: vous avez raison. Eh bien! que la très-sainte volonté de Dieu soit faite. Vive Jésus! Vive sa croix! vivent toutes les tribulations qu'il plaira à la divine Providence de nous envoyer! Surtout aujourd'hui, 2 avril, jour du vendredi saint, où je termine cette longue relation, je répète du fond de mon âme ce vœu de mon apostolat: *Fac me cruce inebriari*.... Tout à vous au pied de la croix.

« † Pierre - André RETORD, vicaire apost. »

Monseigneur Melchior, vicaire apostolique du Tong-King central, écrivait avant son martyre, le 22 février 1858, à MM. les Directeurs de l'œuvre de la Propagation de la Foi:

« Messieurs, j'ai reçu en septembre dernier votre lettre adressée à Mgr Joseph-Marie Diaz, évêque de Platea et vicaire apostolique de cette mission. Veuillez agréer l'expression de ma reconnaissance pour le généreux secours que vous nous avez alloué au milieu de nos grandes tribulations. La tourmente qui, l'an passé, m'arracha la plume des mains au moment où je vous annonçais l'arrestation de Mgr le vicaire apostolique, m'a fait une nouvelle obligation de la reprendre, pour vous donner les détails de son martyre. Je viens donc m'acquitter de ce devoir, sans savoir s'il me sera donné de terminer la relation que je commence; car je puis dire avec l'Apôtre: *Non enim quod volumus, hoc facimus*: « Ce que nous voulons n'est pas ce que nous faisons... »

« Dans le mois de juillet 1857, les mandarins firent répandre le bruit que notre vénérable évêque ne serait pas décapité, puisque le roi le mandait à la capitale, et que de là, sans doute, il serait renvoyé en Europe. Le retard extraordinaire apporté à l'approbation royale de la sentence, et l'intervention de la marine française en notre faveur, semblaient donner à ces rumeurs assez de probabilité; le gouverneur envoya même ses deux fils visiter le prélat et lui porter des consolations, ainsi que

la nouvelle de sa prochaine présentation au roi : mais le vénérable captif ne se méprit pas sur la véritable signification de ces démarches : seulement il craignait, n'écrivit-il, que ses péchés ne le rendissent indigne du martyre.

« Il n'en fut pas privé : vaillant confesseur de la foi, *il avait combattu le bon combat, consommé sa course, gardé la foi inviolable*. Le jour était arrivé où les chœurs des anges devaient descendre pour consoler l'intrépide athlète du Seigneur, et lui présenter la couronne que la Reine des martyrs recevait des mains de son divin Fils, pour en parer le front du serviteur fidèle. A ce beau diadème il ne manquait qu'une perle, celle qui brille entre toutes de l'éclat du sang : elle fut recueillie le 20 juillet, entre onze heures et midi ; jour et heure d'heureuse mémoire, où le vénérable P. Joseph Diaz eut la tête tranchée pour la foi dans la ville célèbre de Nam-Dinh.

« Voici la traduction littérale de la sentence :

Cause du maître européen adressée au roi.

« Moi Nguyen-Tan, conjointement avec les grands mandarins de la justice et des finances, considérant que la fausse religion de celui que l'on appelle Jésus est prohibée sous les peines les plus graves par nos lois ; que malgré une telle défense cet Européen, maître de religion, a eu l'audace de s'introduire dans ce royaume, dans le but coupable de présenter le faux comme vrai, et de faire des disciples parmi les sujets imprudents de Votre Majesté ; que, saisi par les troupes, il a confessé sans détour son crime ; qu'il reste inébranlable dans son erreur et préfère mourir plutôt que de fouler aux pieds la croix ; que, du reste, eût-il cent bouches, il ne pourrait nier un forfait si exécrationnel ;

« Tout cela bien examiné, nous décrétions que ce coupable ait la tête tranchée sur une hauteur, pour que tout le monde le voie ; puis son corps sera jeté à la rivière, et par là tous reconnaîtront que les ordres de Votre Majesté ont force et vigueur, qu'ils sont suivis et obéis.

« La sanction royale ne se fit pas attendre ; elle était ainsi conçue :

« Malgré nos lois qui prohibent rigoureusement la fausse religion de celui que l'on appelle Jésus, l'Européen Joseph An, maître principal de ladite religion, ayant eu l'audace de pénétrer dans notre empire et de séduire nos sujets en les portant à embrasser son culte, crime dont il s'est confessé et reconnu coupable, nous ordonnons et enjoignons qu'aussitôt cet ordre reçu on lui tranche la tête et qu'on la jette en l'air pour l'épouvante des autres, et après cela qu'il soit jeté à la rivière, pour couper d'un seul coup la racine de tant de maux.

« J'ai fait en sorte de connaître avec toute l'exactitude possible les détails de l'exécution ; aussi je copie scrupuleusement la relation suivante :

« Moi, Nicolas Ky, actuellement officier de l'armée, j'obéis en déclarant ce que j'ai vu quand on a décapité l'évêque An.

« Pour affaire de service, j'étais hors des murs de la ville, le vingt-neuvième jour du sixième mois, vers midi, lorsque j'appris qu'on allait mettre à mort l'évêque An. Je courus à la prison et je pénétrai jusqu'au Révérend Père. Je trouvai la troupe sous les armes et le P. An en prière, le visage tourné contre le mur. On apporta la cangue et on la passa au cou de la victime, puis on l'enmena de suite au lieu du supplice.

« Le commandant de l'escorte était le mandarin général, monté sur un éléphant ; le colonel en montait un autre, et les officiers subalternes étaient à pied. Le cortège passa par la porte du Nord, dans la direction des *Sept parties de jeu*, lieu ordinaire des exécutions. Bien que je ne fisse pas partie de l'escorte, je pus accompagner le prélat et me tenir à côté de lui (cet officier était un des amis du martyr). Il conservait un visage riant ; d'une main il soulevait sa cangue et de l'autre ses fers ; mais il pouvait difficilement marcher, soit à cause du poids de toutes ces choses, soit parce que la chaîne qui retombait du cou pour s'attacher aux pieds étant trop courte, empêchait qu'il ne pût lever la tête. L'escorte insistant pour qu'il hâtât le pas, le Père répondit qu'il faisait de son mieux ; mais à cela les soldats répliquèrent qu'il n'avait qu'à laisser reposer la cangue sur le cou et à porter la chaîne avec les deux mains, et le prélat obéit.

« Arrivé aux *Sept parties de jeu*, la troupe se forma en carré autour du martyr, le commandant en dehors des rangs et le colonel tout auprès de l'évêque, à côté duquel j'étais resté. Le chef de l'escorte demanda au prélat quelle partie du monde il préférerait regarder (les idolâtres sont très-superstitieux sur ce point) ; mais il répondit que toutes lui étaient égales. On étendit quelques nattes de jonc, le tapis rouge de l'évêque, les trois vêtements qu'il portait dans la prison et un coussin sur lequel on le fit asseoir au milieu de l'enceinte, pour lui attacher les mains derrière le dos. L'exécuteur voulait le dépouiller de ses habits ; mais il s'y refusa, en disant qu'il suffisait de lui mettre le cou à nu, ce que l'on fit ; après quoi le forgeron brisa à coups de marteau la chaîne du cou et des deux pieds, et on enleva la cangue. Au moment de remettre ses fers, l'officier recommanda au forgeron d'aller avec précaution, de manière à ne pas faire mal au patient, et le bon évêque dit alors qu'il n'éprouvait aucune douleur. En découvrant le cou, le bourreau prit le rosaire qui y pendait ; je priai l'officier de le garder, et le bourreau le lui remit. Pendant ce temps, le vénérable prélat priait toujours.

« On plaça un piquet contre le dos du martyr, et on l'y attacha avec des cordes passées sur la poitrine et sur le ventre, et ainsi lié, à genoux, il ne cessait de prier.

Le colonel demanda si tout était prêt ; sur la réponse affirmative, le grand mandarin commanda avec son porte-voix qu'au troisième coup de tam-tam le bourreau remplît son office ; mais, au second, celui-ci détacha un premier coup de sabre et trancha le cou presque entièrement ; puis, achevant son œuvre, il détacha la tête qui roula sur le coussin. Le commandant, toujours monté sur son éléphant, ordonna de jeter la tête en l'air, et le bourreau, la saisissant par la barbe, exécuta cet ordre, puis il la mit dans un panier, coupa les cordes, et le cadavre s'affaissa. Le corps ayant été ensuite roulé dans les nattes et le tout bien attaché, on alla le jeter à la rivière, avec la terre qui était teinte du sang du martyr : personne ne put recueillir la moindre relique. Deux soldats païens, qui avaient trempé des linges dans le sang du vénérable prélat, furent envoyés en prison sur l'ordre du commandant.

« La relation de ce témoin ajoute seulement qu'il put recueillir le scapulaire et le bonnet de Mgr Diaz. Quant aux deux personnes arrêtées avec lui, elles reçurent chacune quatre-vingts coups de bâton, et furent remises en liberté. Après le supplice du saint évêque vint la destruction de ses effets : on brûla tout ce qu'on ne trouva pas à sa convenance, tels que livres, gravures, etc. Nouveaux Balsars, les mandarins se servirent des calices comme de coupes, et convertirent les chasubles et autres ornements sacerdotaux en vêtements pour leurs comédiens.

« Toutes nos recherches pour trouver les vénérables restes du prélat ont été vaines, et l'amertume de nos regrets est augmentée par la privation d'un si précieux trésor. Nous n'avons pu recueillir que sa cangue et sa chaîne. »

Nous devons interrompre le récit de Mgr Melchior pour ajouter, comme complément aux faits qu'on vient de lire, les détails fournis par une lettre plus récente de Mgr Retord :

« Après l'exécution de Mgr Diaz, son corps, lié fortement dans une natte, et sa tête, placée dans un panier avec des pierres, furent attachés à une barque mandarine ; puis une dizaine de rameurs, la face tournée en avant, avec défense expresse de regarder en arrière, poussèrent cette barque jusqu'à l'Océan. Un capitaine assis à l'arrière, près des cordes qui traînaient le corps et la tête flottant entre deux eaux, coupa ces cordes l'une après l'autre à différents endroits du fleuve, afin d'ôter aux Chrétiens la possibilité de retrouver ces précieuses reliques pour leur donner une sépulture honorable. Et effectivement, malgré tous les efforts que firent nos pêcheurs, pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, plongeant et jetant partout leurs filets, pour découvrir les restes de cet illustre martyr, ils n'obtinrent aucun résultat. Dernièrement néanmoins, et comme par hasard, ils ont retrouvé sa tête enfoncée

dans la vase, avec les pierres et le panier qui la contenait.

« Il nous semblerait convenable, continue Mgr Melchior, d'esquisser ici la biographie de Mgr Diaz, premier martyr fourni par le séminaire d'Ocana ; mais, dans les circonstances si critiques où nous sommes, il ne nous est pas donné de payer ce tribut à la vertu et à la science de notre évêque. Si Dieu me conserve la vie, j'espère bientôt remplir ce devoir ; en attendant, je me bornerai aux quelques lignes suivantes : Le prélat naquit en 1818 à Suegos, dans le diocèse de Lugo, en Galice. Après avoir suivi le cours de ses études avec le plus grand succès, il prit l'habit de dominicain à Ocana le 23 septembre 1842, se rendit à Manille en 1844, où il séjourna pendant quelque temps à l'Université, et pénétra enfin dans l'empire annamite en 1849. Quand on divisa le vicariat, il fut nommé coadjuteur de Mgr Marti, et en 1852, après la mort prématurée de ce zélé pasteur, il prit le gouvernement de la mission. Il vient, nous n'en doutons pas, de recevoir dans la céleste patrie le prix de sa fidèle administration.

« Mes joues étaient encore sillonnées par les larmes que me faisais répandre, d'un côté, le spectacle des ruines amoncelées sur la mission, de l'autre la pensée que, s'il m'était donné de suivre les traces enviées de mon prédécesseur, je n'aurais à léguer après moi que les débris d'une vigne naguère si florissante et si bien cultivée ; lorsqu'un nouveau désastre vint ajouter encore à ma désolation : c'était la destruction de la ville et de la chrétienté de Ngoc-Duong, livrées par un traître à la vengeance des mandarins. Ce misérable, après avoir fait tant de mal, continua de s'acharner sur ses victimes : ni la vue de la cité en cendres, ni la mort de plusieurs innocents, ni l'arrestation d'un grand nombre d'autres, ni la perte absolue de tout ce que les habitants possédaient, ne suffisaient à sa haine. Il en voulait surtout au P. Dominique Huan, jeune curé de l'endroit, parce que ce zélé pasteur avait, malgré son opposition, élevé une chapelle, ramené dans la bonne voie plusieurs égarés, et l'avait forcé lui-même à rompre une liaison scandaleuse. Trois fois ce digne prêtre s'était évadé de la prison, et trois fois il y était revenu volontairement, pressé par le désir de répandre son sang pour Jésus-Christ.

« Le mandarin, qui était convaincu de son innocence et qui désirait assoupir l'affaire, eût bien voulu le mettre en liberté ; mais le traître s'écriait : C'est un prêtre, c'est le chef des rebelles, et dès lors il fallut donner suite au procès. Appelé devant le tribunal, le confesseur avoua avec un noble courage son caractère et sa mission, refusa de fouler aux pieds la croix, et fut retenu en prison chargé de chaînes et la cangue au cou.

« Le 30 janvier 1857, on le fit comparaitre de nouveau ; mais, dans l'intervalle des

deux interrogatoires, le premier juge avait été remplacé par un mandarin qui n'avait pas pour nous la même bienveillance, et ce dernier, voulant illustrer ses débuts, engagea une polémique avec l'accusé au sujet de la religion. Il n'eut pas lieu de s'en applaudir; car notre divin Sauveur, fidèle à la promesse qu'il avait faite à ses apôtres, donna une telle énergie à la parole du généreux confesseur, que son adversaire resta confondu. Ainsi se préparait au dernier combat notre jeune athlète, qui attendait avec joie, m'écrivait-il, le moment d'aller au martyre. Dès le lendemain il eut la tête tranchée, en même temps que quatre Chrétiens qui avaient également refusé de fouler la croix aux pieds. Le 1^{er} février, on décapita aussi onze néophytes, et deux jours après dix autres encore. Comme la flamme s'active par les aliments qu'elle consume, et se développe à mesure qu'on lui donne plus à dévorer, de même la violence des persécuteurs redouble au lieu de s'apaiser, à mesure qu'elle fait de plus nombreuses victimes.

« A côté des héros de la foi, les faibles n'ont pas manqué. Nous comptons parmi eux quelques soldats. Ils avaient eu, cependant, un bel exemple de courage donné par un des chefs de la milice. Un vieux capitaine chrétien de Kien-Lao, officier du plus grand mérite, était avec eux devant le tribunal du grand mandarin, et s'était déclaré hautement disciple du divin Rédempteur. Ce fut avec une sainte indignation qu'il entendit ses soldats prononcer la formule d'apostasie; mais, en les voyant trahir la cause de la religion, il se sentit une nouvelle énergie pour la défendre, et, sans tenir compte des injures dont on l'accablait, il n'hésita pas à sacrifier pour Dieu une vie qu'il avait souvent exposée pour son roi. Le gouverneur ordonna que chaque militaire lui donnât cinq coups de bâton : il en reçut ainsi plus de cinq cents; horrible flagellation, dont il se consolait en pensant à celle de son bien-aimé Jésus. Aujourd'hui il attend dans les fers la sentence de la cour.

« Je ne veux pas non plus passer sous silence un triomphe remporté par quelques jeunes gens et par des élèves de la maison de Dieu : ils ont subi toute la rigueur des supplices usités dans nos prétoires, sans en excepter les tenailles qui leur ont arraché des lambeaux de chair, ni les pointes de fer sur lesquelles on les a forcés de se tenir à genoux; on a fini par leur imprimer sur la joue le nom de Dieu qu'ils n'ont pas voulu renier, et on les a envoyés, chargés de chaînes, achever leur vie et leur couronne dans un lointain exil.

« Citons encore un ou deux beaux traits, pour jeter sur ce tableau de sang quelque reflet d'héroïsme chrétien. A Lai-An, récent

théâtre de la guerre civile, les mandarins arrêtaient treize néophytes pour le seul crime d'avoir été plus courageux qu'eux-mêmes et d'avoir défendu leur pays contre les insurgés. Ils ne furent reconnus coupables que de fidélité à leur Dieu et à leur roi : en conséquence ils ont été martyrisés dans la capitale de Nam-Dinh, au mois de janvier dernier. Leur religieuse fermeté et leur fervente préparation à la mort ont trouvé un puissant auxiliaire dans le P. Hien, actuellement en prison. Un autre néophyte, âgé de plus de soixante ans, est mort dans les cachots de Hang-Yen, après avoir glorieusement confessé la foi et enduré le supplice de la flagellation avec une patience toute chrétienne. Ainsi s'est terminée l'année lunaire des Annamites. . . .

Le même prélat écrivait encore le 13 mai 1858 (1) :

« Je vous ai fait tenir, par un courrier extraordinaire, un assez long rapport sur les travaux du vicariat depuis l'emprisonnement de notre vénérable seigneur Diaz. Le soir du vendredi saint, j'ai reçu le courrier de Macao avec la nouvelle, triste et joyeuse à la fois, de l'arrivée du P. Riagno et de deux missionnaires, mais rien de notre bon P. Salgot. J'ai craint qu'ils ne pussent pas pénétrer dans la mission, et en ce moment je me serais réjoui qu'ils fussent repartis sur la même barque pour Macao. Notre situation était si tristesse nous ne savions où nous cacher. Le P. Estevez, n'ayant de retraite nulle part, était venu rejoindre le pauvre pécheur qui vous écrit, et maintenant l'arrivée de trois Pères augmentait beaucoup notre embarras, mais elle augmentait aussi notre joie; le Seigneur envoyait des ouvriers dans sa vigne, donc il ne l'abandonnait pas. La Vierge consolatrice des affligés délivra les nouveaux venus de tout danger, et le 15 du mois dernier, entre minuit et une heure du matin, nous nous donnâmes le baiser fraternel dans la cabane où était le P. Estevez. Nous demeurâmes ensemble deux jours, et ce n'est pas sans regret que nous dûmes nous séparer si tôt; mais nos néophytes étaient remplis de crainte, et non sans fondement. Le lendemain, redoutant l'arrivée du mandarin, ils détruisirent cette cabane. Le P. Valentin Berrio-Ochoa vint avec le P. Riagno dans une maison qui avait servi de refuge au vénérable seigneur Delgado, de retraite au seigneur Marti, d'auberge au vénérable seigneur Diaz, et où nous nous étions retirés, le P. Estevez et moi, dans les jours de plus grands dangers. Le P. Carreta resta avec le P. Estevez.

« Au mois de mars, la tourmente commença à s'annoncer; avril arriva *furtis in-veclus* : tout présageait une extermination totale. Le fameux gouverneur et vice-roi de ce pays ordonna que tous les Chrétiens,

(1) Mgr Melchior écrivait cette lettre deux mois avant sa mort. On verra plus loin les horribles détails de son martyre.

sans distinction d'âge et de sexe, hommes et femmes, enfants et vieillards, foulèrent aux pieds la sainte croix; que les principaux de chaque localité abjurassent publiquement, par écrit, la religion; que chaque maison érigeât son idole à l'autel tutélaire et adorât les dieux domestiques; que chaque village eût sa pagode..., et pour comble de malheur il confia l'exécution de cet ordre à tous ceux qui soupiraient après une aussi belle occasion de venger quelque ressentiment de leurs trisaïeux. Tous ceux qui demandaient une patente d'espion l'obtenaient sur-le-champ. Dans une année de famine, exactement semblable à celle qui dévora les habitants de Samarie et de Jérusalem, vous pouvez juger quel doit être le sort des Chrétiens. Je me reconnais incapable de le décrire: je me bornerai à quelques traits historiques suffisants pour vous faire comprendre que nous vivons parmi des hordes sauvages. A Ninh-Cuong, ancienne résidence du recteur du collège, tout avait été détruit; les élèves et les domestiques de la maison étaient tous dispersés; il ne restait que deux laïques pour soigner le jardin. Un officier, accompagné de deux ou trois espions, entre, saisit un de ces laïques, et, en sortant, un de nos petits garçons qui était chez quelques Chrétiens pour y régler certaine affaire. Voilà la guerre allumée: une femme pousse un cri, on y répond; l'officier était déguisé, l'escorte était insignifiante; les pertes étaient grandes, les dommages qui devaient en découler incalculables. La population, irritée et fatiguée de tant de vexations, sans considération ni respect pour la dignité de celui qui se disait officier, s'oppose de toute sa force à ses prétentions; l'escorte abandonne le chef; celui-ci est si humilié qu'il demande pardon... Tout cela se serait arrangé, si les gens étaient accourus avec de l'argent et avaient acheté le mandarin: ils omirent cette formalité, la cause fut perdue. L'officier était l'agent du grand mandarin; celui-ci ordonne à un piquet de soldats de détruire la ville, qui a plus de dix mille âmes, et d'emporter des crucifix, pour que tous foulent la croix aux pieds! Quels jours de tribulation! Les uns fuient, les autres se cachent, d'autres se livrent, et parmi ceux-ci le chef de la ville, le nommé Oang-Truong-Huy, homme digne de tout éloge, dont la constance peut se comparer à celle des premiers fidèles. En vain ils le menacent s'il ne foule pas la croix: il ne craint pas de mourir; leurs séductions sont également vaines: il les méprise; il est l'exemple du peuple, et, devant le tribunal, l'apologiste de notre sainte religion. J'ai beaucoup connu cet homme, et je puis attester son instruction et sa vertu. Dans la prison, il console ses compagnons. Nous ne savons pas quelle sentence viendra de la capitale.

« Revenons aux ruines de Ninh. Les bois des maisons brûlés ou répartis entre les infidèles, les arbres coupés, les clôtures détruites, la communauté des religieuses dis-

persée et les femmes dans la rue, le peuple pillé, dévalisé, voilà le tableau que présente la ville: joignez à cela trente mille réaux d'amende qui lui sont imposés. Je vous laisse à deviner les détails et passe à un autre émoi.

« Le jeudi saint, tandis qu'un nouveau piquet de troupes venait renforcer celui qui causait tant de ravages à Ninh-Cuong, nous étions occupés à faire les saintes huiles à Kien-Lai, village situé sur les bords de la rivière que descendait la troupe, et dans lequel fut arrêté le vénérable Mgr Delgado. Nous avions commencé un peu avant minuit, et tout était fini avant le jour. Nous n'avions pas été inquiétés; mais comme il y avait alors dans le village trois ou quatre partis d'espions, nous devions nous tenir sur nos gardes: j'ordonnai donc aux Pères de se retirer immédiatement.

« Le P. Estevez était avec moi. Nous étions à peine couchés qu'on nous apporta en toute hâte la nouvelle que trois Pères venaient d'être arrêtés. Aussitôt vous eussiez vu tout s'agiter comme une fourmilière: une vieille femme se chargea du calice, cette autre de la chasuble, un jeune homme des ornements, les vieillards nous cherchent une cachette: tout est en mouvement, mais tout se fait dans un profond silence. Heureusement ce n'était qu'une alerte: les Pères s'étaient échappés, et les principaux du village s'étant entendus avec les sbires, on en fut quitte pour de l'argent. La protection spéciale de Marie fut évidente ici, autrement la ruine de ce hameau eût été inévitable. A la nuit, nous nous séparâmes. Le P. Estevez alla dans un village appelé Quan-Coung, où nous avons reçu les nouveaux Pères, et moi, je me rendis ici, à Trau, à peu de distance de mon collègue et voisin de Luc-Tay, afin de pouvoir suivre les affaires.

« Les sbires continuèrent à forcer d'élever des pagodes, etc.; mais, grâce aux aumônes recueillies par le P. Riagno, nous pûmes nous délivrer de cette vexation dans presque tous les villages. Ces jours-ci, le bruit a de nouveau circulé que l'ordre a été réitéré de m'arrêter, moi pauvre pécheur. Je consultai s'il conviendrait de me livrer, mais tous répondirent négativement. Je reste donc dans ce purgatoire. Le mandarin fit une descente dans le village de Kien-Lao; il fallut, avant son arrivée, lui faire présent de cinq cents taëls. Il annonça qu'il venait s'emparer de l'Européen (c'est-à-dire de celui qui écrit ces lignes); mais qu'il savait positivement que depuis plusieurs jours il était parti par mer, qu'en conséquence il se retirait... Celui qui s'en est le mieux tiré, jusqu'à présent, c'est le P. Achurra; mais maintenant il est assez exposé; hier même, j'ai dû envoyer cinq barres d'argent (environ cinq onces d'or), pour racheter le prêtre indigène qui est avec lui. Ce Père était allé administrer un malade, et c'est dans la maison où il exerçait son saint ministère que

le surprisent l'alcade et ses sbires. Il fallut employer le reinède de l'argent : heureusement un ami de l'alcade intervint ; car celui-ci ne demandait pas moins de trente barres. Un peu plus, un peu moins, la même chose arrive dans chaque district ; mais nous sentons la protection de la divine Mère, que nous honorons spécialement en ce mois.

« Demain, *Deo dante*, j'espère ordonner des prières pour l'élection d'un coadjuteur. Je suis plus inquiet que jamais, c'est pourquoi je n'écris pas aujourd'hui à la sainte congrégation ; mais si vous jugez convenable de le faire, vous pourrez lui peindre notre situation, et lui dire que j'écrirai aussitôt que j'élirai un coadjuteur. Le Père vicarier Salgot, qui, dans l'opinion de tous, était un sujet digne de cette nouvelle charge, est parti d'ici en janvier, dans le but d'établir un collège à Macao, et depuis nous n'avons reçu de lui aucune nouvelle. Les Chinois ont fait courir le bruit qu'ils l'avaient jeté à la mer. Si, comme nous le craignons, cela est vrai, c'est pour ce vicariat une perte qui ne sera pas réparable de longtemps, et, dans ce cas, je ne sais qui élire. J'ai écrit à Mgr Alcazar pour le consulter sur ce point, parce que c'est s'exposer beaucoup que de différer l'élection. Vous voyez, très-cher Père, les angoisses de votre fils indigne. Je suis aujourd'hui presque seul pour supporter tout le poids d'un vicariat comme celui-ci. Je dis presque seul, parce que les PP. Riagno et Estevez, qui pouvaient m'aider quelque peu, sont atteints d'une fièvre tierce assez grave.

« Je suis fatigué, très-cher Père ; une autre fois, je vous écrirai plus longuement. N'oubliez pas, dans vos prières, ce vicariat et surtout son indigne pasteur. Si vous êtes à Rome, et que vous voyiez le Saint-Père, suppliez-le de nous donner sa bénédiction, et baisez-lui les pieds au nom de l'enfant prodigue.

« Les frères et tous les Chrétiens se recommandent de nouveau à vos prières, ainsi que celui qui prend congé de vous aujourd'hui jusqu'à une autre lettre. Si la sainte Vierge me conserve la vie, j'essayerai de vous être agréable en vous écrivant comme je le pourrai : vous suppléerez à tout ce qui me manque, moins la bonne volonté et la tendre affection avec lesquelles je suis à vous de tout cœur.

« † Fr. MELCHIOR, de l'ordre de Saint-Dominique, vicarier apost. du Tong-King central. »

« P.-S. Nous sommes toujours dans l'anarchie la plus complète. Depuis le premier jusqu'au dernier, tous les mandarins ne pensent qu'à voler, et cette année ils y vont vigoureusement, croyez-le ; et ne vous en étonnez pas ! Je n'avais jamais vu chose pareille : en présence de l'extrême famine, ils ont voulu établir une vie en commun, en obligeant les gens qui ont quelque aisance

à mettre en réserve le nécessaire et l'indispensable jusqu'à la récolte : c'est le mandarin qui fixe cette partie, et pour conserver la moitié il faut lui donner l'autre. Et que font-ils de ce qu'ils recueillent ? le donnent-ils aux pauvres ? Hélas ! tant de philanthropie ne se rencontre pas dans un pays d'infidèles ! Le premier pauvre et le plus nécessiteux, c'est le grand mandarin : jugez des autres ! Et pendant qu'ils passent les nuits au jeu, à table et dans les spectacles, des centaines de pauvres meurent à leurs portes, et parmi eux des gens qui, les années précédentes, pouvaient faire l'aumône. Mais assez de misères, et réjouissons votre cœur.

« Le bon Dieu nous a consolés en nous envoyant le chef du vénérable seigneur Diaz, que des pécheurs ont retrouvé ces jours-ci. Cette tête précieuse a été authentiquement reconnue ; je la garde ici avec la vénération qui lui est due. Lorsque j'aurai une occasion, je me propose d'envoyer à Ocagna les chaînes dont il fut chargé : ce sera, je n'en doute pas, un lien puissant qui unira ce vicariat à cette belle pépinière de science et de vertu.

« Je finis. Le 22 février, le P. Kien a été décapité. Ils ont insulté et maltraité son cadavre. Il y a aujourd'hui dans les prisons une quantité innombrable de Chrétiens. Adieu, mon cher Père ; ayez-moi toujours présent dans vos prières et au saint Sacrifice : vous voyez combien j'en ai besoin ; j'en fais toujours autant pour vous. Si cette lettre est la dernière, au revoir au ciel ! »

On reçut, peu après, les détails du martyre de Mgr Melchior, qui a eu lieu le 28 juillet 1858 : ils sont horribles.

Après avoir été arrêté dans le village de Kheng-Tso, Mgr Melchior a été dirigé sur la capitale du Tong-King et mis en prison. Dans la nuit du 26, on l'a conduit devant un mandarin, qui lui a fait savoir qu'il allait être mis à mort.

Le 28, à sept heures du matin, il a été conduit à la place d'exécution, un peu hors de la ville, par la porte de l'Est. Il avait une lourde chaîne autour du cou. Il était entouré par vingt soldats à pied, qui eux-mêmes avaient pour escorte cinq cents autres soldats avec deux mandarins, montés sur des éléphants, quatre hommes à cheval, un tambour, un trompette, et deux hommes portant un instrument appelé le *chien*.

Le martyr avait dans sa main son bréviaire, et il a donné sa bénédiction au peuple, qui en réponse lui a jeté de la boue. Arrivé à la place de l'exécution, Mgr Melchior a trouvé deux jeunes hommes, ses serviteurs, attachés à des poteaux : il les a priés de montrer du courage, en les assurant qu'ils iraient au ciel. Alors, sur l'ordre du mandarin, on a tranché la tête à l'un de ces jeunes gens, et on l'a jetée en l'air pour la faire voir au peuple ; on a ensuite tranché la tête à l'autre jeune homme. Les noms de ces deux martyrs son Hien et Tien.

Le tour de l'évêque étant arrivé, on a mis d'abord un petit tapis sur ses épaules, et on l'a lié par les mains et les pieds à des poteaux. Alors on a pris une espèce de banc et on l'a placé sur lui de façon à comprimer la poitrine; cinq bourreaux, armés d'une hachette, ont d'abord coupé ses jambes aux genoux, puis ses bras, après quoi ils lui ont tranché la tête et l'ont éventré.

Les souffrances du martyr étaient atroces: pour séparer chaque membre il fallait au moins douze coups. Mgr Melchior, pendant son long supplice, n'a pas discontinué de prier avec ferveur jusqu'à ce qu'on lui eût détaché les bras. A ce moment il s'est évanoui, et, par conséquent, il est devenu complètement insensible à ses horribles souffrances.

Son corps a été enfoui dans un trou qui a été recouvert de terre. On l'a essayé de faire passer les éléphants sur la fosse, comme un dernier outrage au martyr; mais ces animaux ont obstinément refusé.

La tête de l'évêque a été exposée pendant quelques jours sur la porte Sud de la ville; après quoi elle a été coupée en morceaux et jetée dans la mer.

Ces horribles détails sont donnés par un témoin oculaire, de sorte que l'on peut être certain de leur véracité.

Sur ces entrefaites, une expédition composée d'Espagnols et de Français débarquait, peu de temps après, au port de Tourane, avec mission de venger enfin le sang de nos compatriotes, impunément répandu depuis trente ans, et d'imposer, là comme en Chine, un terme à des exécutions sauvages qui n'outrageaient pas moins l'humanité que la religion.

Nouveaux détails sur la persécution en Cochinchine.

Les persécutions contre les Chrétiens reprirent une nouvelle intensité après le départ d'une partie des troupes françaises pour la Chine, et par suite des instructions de la cour de Hué. Le roi Tu-Duc, se prévalant de ce rappel momentané des forces qui occupaient la rade de Tourane, se hâta de proclamer leur retraite comme une fuite honteuse, et enjoignit à ses mandarins d'achever l'extermination des néophytes abandonnés par leurs défenseurs, afin qu'à leur retour probable les Européens ne trouvassent plus un seul partisan dans son empire. Il serait trop long de transcrire ici ces décrets sanguinaires; mais le résumé suivant peut en donner une idée :

« Les voilà donc partis, ces barbares, ces êtres malfaisants et cupides, qui n'ont d'autre inspiration que le mal, d'autre but que le gain; ces monstres qui se nourrissent de chair humaine, et se font des vêtements avec la peau de ceux qu'ils ont dévorés! Pirates aussi ineptes que couards, ils ont été vaincus par nos vaillants soldats, et se sont sauvés comme des chiens, la queue entre

les jambes. Mais comme il est probable qu'ils reviendront encore molester nos peuples, il est nécessaire de prendre d'avance des mesures efficaces pour les repousser de nouveau. La première de toutes est d'extirper jusqu'à la racine cette religion perverse, que suivent quelques-uns de mes sujets indignement trompés; attendu que les barbares, n'ayant plus l'appui de ces pauvres ignorants, ni personne pour fournir des vivres à leurs vaisseaux, seront contraints par la famine de s'en retourner d'où ils sont venus.

« En conséquence, finissez-en vite avec les ministres de cette religion, incarcérez tous les Chrétiens notables, forcez les autres à bâtir des pagodes, imposez-leur des maltrés qui leur apprennent, à leurs frais, les formules de nos prières et les rites de nos sacrifices; obligez tous les habitants, jeunes et vieux, hommes et femmes, à fouler aux pieds la croix; et si quelqu'un s'y refuse, envoyez-le en exil perpétuel. Enfin abattez les arbres, détruisez les haies de bambous qui entourent les villages suspects, afin qu'on puisse voir de loin ce qui se passe à l'intérieur, et que nul ne se flatte de transgresser mes ordres en secret... »

Ces décrets ont porté les fruits qu'on devait en attendre. Dans une lettre du mois d'août 1860, Mgr Berrio-Ochoa annonçait que quatre missionnaires de son vicariat et un du Tong-King oriental venaient encore de verser leur sang pour Jésus-Christ. Vingt-cinq prêtres de la même mission les avaient récemment précédés au supplice. C'est pour nous un devoir de recueillir les noms de ces nouveaux martyrs, tels que nous les trouvons dans une correspondance espagnole; ce sont les Pères: Pierre Luong, François Duyet, Dominique Mau, Pierre Can, Pierre Luu, N. Qui, N. Tri, Pierre Thuan, Vincent Tri, Pierre Canh, Dominique Cam, Thomas Du, Pierre Ngui, Dominique Cao, Pierre Man, Paul Khanh, Manuel Trang, Pierre Gian, Jean Thao, N. Khoang, Joseph Khang, Pierre Quyen, Gabriel Tran, Pierre Duong et Thomas An.

Mgr Sohier, évêque de Gadare et coadjuteur de la Cochinchine septentrionale, écrivait de la Cochinchine septentrionale, le 15 décembre 1860, à M. Abrand, supérieur du séminaire des Missions-Etrangères, à Paris.

« On vient de m'annoncer qu'une barque païenne doit prochainement mettre à la voile pour Giadinh; je m'empresse d'en profiter pour tenter de vous donner de nos nouvelles, et vous faire le récit des tribulations et des souffrances incessantes qu'ont endurées nos pauvres Chrétiens pendant cette année, et qui vont toujours en augmentant. Afin que vous puissiez plus facilement en apprécier l'étendue, je vais d'abord vous mettre sous les yeux les édits qui y ont donné lieu. Outre ceux qui ont paru les années précédentes et surtout l'année dernière, dont on ne cesse de presser l'exécution, le roi en a encore publié plusieurs

autres cette année, malgré la présence des navires français.

« Il faut d'abord se rappeler que l'année dernière, au mois d'octobre, parut un édit qui ordonnait d'arrêter les principaux Chrétiens, et de faire le catalogue de tous les autres, depuis l'âge de quinze ans, les femmes exceptées. Cet édit est toujours demeuré secret ; je n'ai jamais pu m'en procurer d'exemplaire, nous ne l'avons connu que par ses effets.

« Dans le mois de décembre, parut un autre édit qui ordonnait de faire le recensement des Chrétiens, avec plus d'exactitude que la première fois, etc., etc. Enfin le 16 décembre, parut un troisième édit qui ordonnait de rechercher tous les mandarins chrétiens, condamnait à mort immédiatement ceux des degrés supérieurs, et à mort avec sursis ceux des degrés inférieurs ; les apostats seraient renvoyés, et néanmoins privés de toute dignité. Sans doute que vers cette époque le roi publia aussi un édit qui regarde les soldats chrétiens, car bientôt après on se mit à les rechercher et à les arrêter avec les mandarins ; mais je n'ai pu en obtenir de copie, car tous ces édits sont très-secrets : ils ne sont adressés qu'aux mandarins, et ce n'est que par hasard qu'ils tombent entre les mains des Chrétiens ; en sorte que nous ne les connaissons pas tous.

Édit du 17 janvier 1860.

« Depuis longtemps la religion perverse des Chrétiens a pénétré dans ce royaume : elle s'est répandue partout et a séduit le peuple. Des édits sévères la prohibent : quand les Chrétiens sont dénoncés, on les punit sans miséricorde ; mais ces gens sont si profondément aveuglés, qu'un grand nombre demeurent encore attachés à cette religion perverse. Lorsque les navires sauvages sont venus ici sans aucun motif, et ont jeté le trouble et le désordre dans les provinces de Quang-Nam et de Giadinh, sans cependant obtenir aucun succès, ils ont d'abord demandé à faire alliance avec nous, et nous ont prié d'accorder la liberté de religion ; c'est pourquoi il est évident que ces barbares n'ont pas d'autre intention en venant ici. Les sectateurs les plus notables de cette religion perverse pensent qu'à la prière de ces barbares, nous révoquerons peut-être les édits qui la prohibent ; ils nourrissent cette espérance au fond de leur cœur, nous en sommes intimement persuadé. Il faut donc les châtier une bonne fois, et séparer le bon grain d'avec l'ivraie, le peuple fidèle d'avec cette canaille (depuis lors on ne se sert plus que de ce terme pour désigner les Chrétiens), afin d'anéantir ces espérances perfides. Les mandarins des provinces connaissent clairement le nombre de cette canaille, les lieux où elle demeure, et la manière dont elle se conduit. Nous avons publié un édit par lequel nous ordonnons aux mandarins des provinces de rechercher et de renfermer en prison les hommes les plus déterminés, et qui en sont comme les

chefs. Nous n'avons point parlé des vieillards, ni des femmes, ni des enfants ; nous n'avons rien dit non plus des garçons qui demeurent paisibles ; quant à ceux qui nourrissent des sentiments hostiles au fond de leur cœur, il faut les séparer et les disperser dans les villages voisins, et les mettre sous la surveillance de gardes fidèles. Ainsi nous avons clairement distingué ceux qu'il faut disperser et ceux qu'il faut laisser tranquilles.... Tous les mandarins des provinces doivent lire attentivement cet édit et l'exécuter exactement, chacun dans son département. Il y a des villages qui sont entièrement composés de cette canaille, il y en a d'autres où le bon peuple et la canaille sont en égal nombre, et d'autres où la canaille n'est qu'en petit nombre. Il faut renfermer en prison tous leurs chefs, ainsi que les femmes déterminées qui vont porter des lettres et des nouvelles ; les individus qui demeurent tranquilles, ceux qui apostasient sincèrement, ceux qui sont grossiers et incapables, les vieillards, les femmes et les enfants, il faut les laisser dans leurs villages, et les confier à la surveillance de gardes pris dans les villages voisins. Quant aux hommes qui paraissent avoir des sentiments hostiles, il faut les disperser dans les villages voisins, et les confier à la surveillance des chefs de canton et des maires. Pour les villages où la canaille est en petit nombre, le bon peuple de ces villages suffira pour les surveiller, sans qu'il soit besoin de leur choisir des gardes dans les villages voisins : cependant il faut arrêter et renfermer en prison les chefs de la canaille, ainsi que tous ceux qui paraissent suspects ; les autres pourront demeurer chez eux sous la surveillance des autorités-du village. Tout ce que nous venons de dire regarde spécialement les préfets et les sous-préfets. Ces mandarins doivent aussi faire le dénombrement de tous les garçons de quinze ans et au-dessus, et fixer des jours pour les passer en revue, afin de s'assurer s'ils sont présents ; si quelques-uns sont absents, il faudra aussitôt arrêter leurs gardes, les punir et les obliger à les retrouver ; s'ils ne peuvent pas en venir à bout, il faudra punir très-sévèrement ces gardes négligents. De plus, les préfets et les sous-préfets qui ne rempliront pas bien leur devoir seront punis de la même manière. D'après ces mesures, les honnêtes gens seront séparés des fourbes, les bons des méchants ; et si quelques-uns sont animés de sentiments hostiles, petit à petit ils seront obligés d'y renoncer et deviendront de braves gens. Tous les mandarins doivent considérer attentivement tous les articles de cet édit, et s'y conformer exactement ; si quelques-uns suivent leurs idées particulières comme auparavant, ils seront punis comme transgresseurs des lois. Vous ne comprenez donc pas que nous sommes obligés de nous fatiguer continuellement pour vous instruire ? Pour tout le reste, il faut se conformer aux anciens édits.

« L'édit suivant a paru dans le mois d'avril 1860. Ce n'est qu'un extrait tiré d'une ordonnance du grand mandarin de la province de Quang-Tri; je n'ai pu me procurer l'original. Voici les règles à suivre pour l'instruction des Chrétiens : Il faut considérer attentivement quelle est leur conduite journalière; ensuite il faut les faire comparaître au tribunal des mandarins, pour leur faire des admonestations. Ceux qui jusqu'à présent ont mené une conduite paisible, et qui sont disposés à apostasier sincèrement, il faut les renvoyer chez eux, et les mettre sous la surveillance des gardes, afin que les autres puissent profiter de leur bon exemple et se convertir comme eux. Quant à ceux qui ne veulent pas apostasier, mais qui ne sont pas méchants, il faut les emprisonner, afin de les instruire et de les ramener à résipiscence. Pour ceux qui refusent obstinément d'apostasier et qui de plus sont des hommes méchants, qui répondent d'un ton orgueilleux et méprisant, il faut aussi les renfermer en prison, défendre à leurs femmes, à leurs enfants et à leurs parents, de venir leur rendre visite, et leur infliger des peines infamantes; si, malgré cela, ils persévèrent et ne veulent pas se convertir, il faut les punir sévèrement selon les lois. C'est ainsi que le roi use tantôt de clémence en attendant le retour des coupables, et tantôt les châtie sévèrement.

« De plus, de deux mois en deux mois, il faut envoyer au ministère un rapport pour faire connaître le nombre de ceux qui ont apostasié. »

Édit concernant les religieuses, qui a paru dans le mois de juillet.

« Les Chrétiens sont une canaille bien endurcie, il est difficile de les ramener à de meilleurs sentiments; ils se servent de femmes qu'ils appellent vierges, pour receler les objets de piété et pour se communiquer les nouvelles les uns aux autres. Il faut faire usage des catalogues que l'on a faits dans chaque département pour les surveiller. C'est ainsi que, dans les provinces d'Hânôï et de Phûyen, on a arrêté de ces mauvaises femmes, et on les a renfermées en prison; on a confié le reste du peuple à la surveillance des gardes... C'est pourquoi désormais les préfets et les sous-préfets, les chefs de canton, les maires, doivent serrer la bride à ce mauvais penchant et défendre aux hommes, aux femmes et aux enfants de s'éloigner de chez eux. Il n'est pas permis de leur donner de passe-port. Ils doivent rester dans leurs villages, afin que leurs gardes puissent les passer en revue et les exhorter à abandonner l'erreur et à revenir dans la bonne voie. Les officiers qui n'observeront pas cette ordonnance seront punis sévèrement. Si l'on vient à arrêter de ces mauvaises femmes, il faut se conformer aux sentences portées contre elles dans les provinces de Hânôï et de Phûyen, pour les punir, afin qu'elles se corrigent. »

Édit du 24 août 1860.

« La religion perverse des Chrétiens s'est propagée dans ce pays depuis longtemps : le gouvernement n'a cessé de prendre toutes sortes de mesures pour la prohiber et l'abolir; cependant ses sectaires ne se sont pas encore corrigés. Il ne faut pas perdre courage pour cela, mais il faut continuer d'employer la persuasion et la force pour les presser de se convertir et d'observer les excellentes coutumes du royaume. Petit à petit leur nombre, bien loin de se multiplier, ne fera que diminuer, et l'on viendra à bout d'en faire des gens vertueux.

« Dans les catalogues d'apostasie que les mandarins nous ont envoyés, ceux de la province de Hânôï portent le nombre des apostats à trois mille cinq cents; comment se fait-il qu'ils en aient converti un si grand nombre si rapidement, tandis que dans la province de Nam-Dinh, où les Chrétiens sont beaucoup plus nombreux, les mandarins ne comptent que trois cents apostats? Comment se fait-il que ce nombre soit si petit? Il est évident que cela ne peut venir que de la négligence des mandarins. Les catalogues des mandarins qui sont si remplis et ceux qui sont si faibles, prouvent que ni les uns ni les autres n'ont bien fait leur devoir...

« Les mandarins doivent se conformer à nos édits et à nos volontés dans leur conduite, et ne pas demeurer dans l'inaction, ni user d'indulgence envers les coupables. Parmi les mandarins inférieurs, il y en a même qui profitent de l'occasion pour s'enrichir et grever le peuple; ils se laissent gagner par des présents, et gardent le silence : si tous étaient dans de pareilles dispositions, à qui pourrions-nous confier les charges et le soin des affaires?

« Il n'y a pas longtemps que nous avons publié un édit où nous partagions ces sectaires en trois classes : la première comprend ceux qui ont apostasié, mais qui cependant ne sont pas encore sincèrement convertis; la seconde, ceux qui refusent d'apostasier, mais qui sont des hommes paisibles; la troisième, ceux qui refusent obstinément d'apostasier, et qui de plus sont des hommes méchants. Il faut renvoyer les premiers chez eux et les laisser en liberté; il faut renfermer les seconds en prison; il en faut faire de même pour les troisièmes, en y ajoutant d'autres peines infamantes. Quant à ceux qui seront renvoyés chez eux, il faut les mettre sous la surveillance des païens du voisinage. Nous ordonnons à tous les mandarins des provinces, depuis les premiers jusqu'aux derniers, de défendre à tous ces sectaires, hommes, femmes, garçons et filles, de s'absenter. De plus, les préfets et les sous-préfets se rendront inopinément dans leurs villages pour les passer en revue et les instruire. Enfin, tous les deux mois, les mandarins enverront un rapport et feront connaître le nombre de ceux qui ont apostasié.

« Toutes ces ordonnances sont très-claires. Nous n'avons qu'une intention, c'est de rendre le peuple parfait. Il faut donner connaissance de cet édit à tous les mandarins petits et grands, afin qu'ils s'y conforment et qu'ils obligent les Chrétiens à apostasier, et à abandonner leur religion si cordialement qu'il n'y ait plus lieu de craindre qu'ils y retournent dans la suite. Il faut aussi observer exactement tous les édits précédents; si quelqu'un y manque en quelque chose, il sera sévèrement puni, sans avoir lieu de se plaindre... »

Nouveau projet d'édit présenté au roi par un mandarin de la capitale, vers les derniers jours d'octobre.

« Je prie Votre Majesté de couper le mal par la racine. Il faut ordonner aux maires de faire un catalogue très-exact de tous les Chrétiens; si quelque maire use d'indulgence ou se laisse gagner par les présents, et fait un catalogue incomplet, il sera décapité. Quand ce catalogue sera terminé, je prie Votre Majesté de faire placer dans chaque chrétienté un bachelier pour instruire les Chrétiens; si ce bachelier les convertit, il sera récompensé: s'il n'en vient pas à bout dans trois ans, je demande qu'il soit décapité. C'est ainsi que chaque bachelier sera contraint par la crainte de faire tous ses efforts pour instruire les Chrétiens et les ramener aux bonnes coutumes du royaume. Je demande aussi que l'on punisse, selon les anciens édits, les Chrétiens qui s'obstineront et ne voudront pas se convertir: c'est-à-dire qu'ils seront condamnés à l'exil. »

Cette mesure est déjà mise en exécution au Tong-King méridional.

Les principaux de nos Chrétiens en prison.

« L'année dernière on arrêta une multitude de nos Chrétiens; quelques sous-préfets regardaient d'abord comme *ddù-muc*, c'est-à-dire comme chefs, tous les hommes de cinquante ans et au-dessus; mais ensuite on en a relâché un grand nombre, de sorte qu'il n'en reste plus à la capitale que cinquante, au chef-lieu de la province de Quang-Tri que vingt-quatre, et à la ville de Dong-Hoc que dix-sept... Parmi les principaux de nos Chrétiens qui ont été arrêtés, il n'y en a eu que quelques-uns qui aient eu la faiblesse d'apostasier; tous les autres sont demeurés fermes jusqu'à présent, et ont confessé à plusieurs reprises le nom de Jésus-Christ devant les mandarins; car, chaque mois, on leur fait subir un interrogatoire pour les contraindre à apostasier. Quelquefois les mandarins ordonnent aux soldats de les saisir par les bras et les jambes pour les forcer à marcher et à s'asseoir sur la croix; mais ils protestent à haute voix qu'on leur fait violence, puis on les reconduit en prison chargés de cangues.

« L'élève Biche, revenu du collège de Pinang, et qui fut torturé avec des tenailles rouges au feu, le 10 février, ainsi que je l'ai dit dans ma dernière lettre, a été com-

pris au nombre des principaux Chrétiens le 7 mars: il a toujours caché qu'il avait été étudier à Pinang; mais cette affaire nous a coûté beaucoup d'argent et causé de bien grandes craintes. Un autre élève latiniste, nommé Hoa, qui fut aussi arrêté l'année dernière, a eu le même sort. Un des mandarins de la ville de Quang-Tri, ennemi acharné des Chrétiens, qui retenait le *ddù-muc* de cette province jour et nuit chargé de grosses cangues, le fit flageller consécutivement par trois bourreaux, le 26 août, pour le faire apostasier; mais l'élève Hoa refusa constamment de commettre un pareil crime. Le mandarin avait menacé de tourmenter de la même manière tous les autres prisonniers; mais, le lendemain, il fut atteint d'une cruelle maladie, dont il mourut au bout de quelques jours. A ses derniers moments, il reconnut la main de Dieu qui le frappait, et dit à un autre mandarin: Il n'est pas avantageux, mais très-funeste de tourmenter les Chrétiens; car c'est pour cela que je suis tombé malade. Il appela aussi un des principaux Chrétiens, et lui dit: L'autre jour, j'ai outragé votre religion dans l'interrogatoire que j'ai fait subir aux Chrétiens, et en faisant flageller l'élève Hoa; mais cela ne m'a pas porté bonheur. Je vous prie de ne pas m'en vouloir, car je ne fais en cela qu'exécuter les ordres du roi. Il paraît que cette leçon a été profitable aux autres mandarins, ils maltraitent bien moins les Chrétiens; ils accordent même la permission aux *ddù-muc* d'aller visiter leurs familles, ce qu'on leur avait toujours refusé jusqu'alors. Quel sera le sort réservé à ces confesseurs? Nous l'ignorons. Le bruit court que, s'ils perséverent à refuser d'apostasier, on va ou les exiler, ou les mettre à mort, car le roi et ses ministres ne sont pas gens à céder à une poignée de Chrétiens.

« On peut ranger dans cette classe les principaux Chrétiens de Bô-Lieu, que des païens avaient accusés de porter du riz et du sel aux navires, ainsi que je l'ai dit dans ma dernière lettre. Leurs calomniateurs ont été renvoyés au bout de quelques jours; les mandarins ont reconnu l'innocence de ces Chrétiens, mais ils sont coupables d'un crime impardonnable, c'est d'être fermes dans la foi: c'est pour cela qu'on les retient toujours en prison à la capitale. Il paraît qu'on va enfin prononcer leur sentence, et qu'ils seront condamnés à l'exil. Ils sont au nombre de treize, plus deux religieuses.

« C'est la mission qui est obligée de pourvoir à l'entretien de tous ces confesseurs, ce qui nous occasionne de grandes dépenses: car, quoiqu'on leur donne l'honorable nom de *ddù-muc*, la plupart n'en sont pas moins couverts de haillons.

« Quatre de ces confesseurs ont terminé leur vie en prison, et sont allés au ciel recueillir la récompense de leurs souffrances pour la foi. Je regrette particulièrement l'un d'eux, nommé Pierre Tuan. Il était comme le roi de la chrétienté de Diloan, et rempli

de dévouement pour les missionnaires européens. C'est à lui que nous sommes redevables, Mgr Pellerin et moi, d'avoir pu nous cacher dans cette chrétienté pendant une quinzaine d'années de persécution, et même d'y avoir établi un collège, qui a subsisté jusque dans ces derniers temps. Il est mort le 24 septembre, la cangue au cou, après avoir reçu tous les sacrements. »

*Recherches et arrestations des mandarins Chrétiens.
Martyre du capitaine Thi.*

« Dès le commencement de l'année, le ministre publia l'ordre de rechercher et d'arrêter tous les mandarins chrétiens. On est parvenu à en découvrir trente-trois : trois seulement ont apostasié. Tous les autres, après avoir courageusement confessé la foi de Jésus-Christ, ont été chargés de cangues et renfermés dans une étroite prison. Il en est plusieurs autres qui ont échappé aux recherches; retirés dans leurs familles, ils attendent qu'ils soient dénoncés par leurs ennemis.

« De ce nombre imposant de trente mandarins, dix qui n'étaient qu'aspirants, et n'avaient point encore leur diplôme, ont été condamnés à l'exil, et sont partis pour les provinces éloignées du Tong-King, le 13 août. Dix-sept autres ont été condamnés à mort, avec sursis, et sont encore renfermés dans la prison de la capitale. Un capitaine, nommé Uyen, est mort en prison; deux autres capitaines ont été condamnés à mort. Le roi a fait grâce de la vie à l'un d'eux, parce qu'il est aveugle; il finira ses jours en prison, et l'autre a été étranglé le 24 octobre 1860.

« La relation suivante a été écrite par le prêtre Thanh, curé de la province royale, et témoin oculaire du martyre du capitaine Lê-Dang-Thi.

« Joseph Lê-Dang-Thi, natif du village de Van-Quit, province de Quang-Tri, était fils d'un colonel. Après plus de deux ans d'épreuves, il fut admis au grade de capitaine, et envoyé dans la province de Hà-Thing, puis dans celle de Nghi-An. L'année dernière, vers le mois d'août, le grand mandarin de la province de Nghi-An, sachant qu'il était chrétien, et craignant qu'il ne fût compromis à cause de sa religion, écrivit au roi et lui obtint sa retraite. Il était rentré dans sa famille depuis environ quatre mois, lorsque parut l'édit du 16 décembre 1859, qui ordonnait de rechercher et d'arrêter tous les mandarins chrétiens. Les chefs du village de Van-Quit, où les païens sont très-nombreux, déclarèrent au mandarin de Quang-Tri que Lê-Dang-Thi était chrétien. Au commencement de janvier 1860, il leur ordonna de l'amener à son tribunal. Il le renvoya ensuite chez lui, et lui ordonna de revenir le 29 janvier pour subir un interrogatoire. Il revint au terme fixé, et le mandarin le retint en prison, en attendant l'arrivée des autres mandarins chrétiens de la province, afin de leur faire subir un interrogatoire à tous en même temps. Cet interrogatoire eut lieu sur

la fin de février : le mandarin leur fit de grandes menaces pour les épouvanter, et de grandes promesses pour les séduire; mais le capitaine Lê-Dang-Thi et ses compagnons demeurèrent inébranlables et refusèrent d'apostasier. Le mandarin, saisi de colère, ordonna de les charger de grosses cangues, et de les renfermer dans une étroite prison, avec défense à leurs proches de venir leur rendre visite.

« Vers la fin du mois de juillet, ce mandarin rédigea leur sentence. Le capitaine Lê-Dang-Thi fut condamné à être étranglé à la fin de l'automne, parce qu'il était d'un grade plus élevé que les autres. Ses compagnons furent aussi condamnés à être étranglés, mais avec sursis. Aussitôt ils furent chargés de chaînes et gardés plus étroitement qu'auparavant. Le 16 août, le mandarin les fit conduire à la capitale; ils y arrivèrent le 21 août, et furent enfermés dans une prison où ils ne jouirent pas d'une plus grande liberté que dans celle de Quang-Tri. Lorsque le capitaine Lê-Dang-Thi était dans cette prison, des clercs et des chrétiens allèrent de temps en temps lui rendre visite; ils le trouvèrent toujours calme et joyeux, et n'ayant d'autre désir que de mourir martyr.

« Le 22 septembre, on entendit dire que les mandarins avaient donné ordre de conduire Lê-Dang-Thi au supplice, et on alla l'en prévenir. Il était alors gravement malade; il y avait deux ou trois jours qu'il n'avait ni bu ni mangé. Quand il entendit cette bonne nouvelle, il fut rempli de joie et se trouva guéri; il mangea et alla visiter ses compagnons de prison, et leur dit un dernier adieu; mais son exécution fut ajournée. Depuis lors, ils s'est toujours bien porté et n'a plus été malade. Il désirait ardemment le martyre. On lui a souvent entendu dire : Je ne sais si le bon Dieu me laissera vivre assez longtemps pour être martyr, je crains de mourir de maladie auparavant. Je ne désire qu'une seule chose, c'est d'être martyr; mais peut-être que le bon Dieu me refusera une si grande grâce à cause de mes péchés. Depuis lors il ne songea qu'à se préparer à ce moment solennel.

« Cinq jours après, on annonça qu'on allait le conduire au supplice; mais son exécution fut encore différée. Trois jours plus tard, les mandarins publièrent de nouveau l'ordre de le conduire au supplice. De grand matin le prêtre Loi, vicaire du curé Thanh, put pénétrer dans sa prison, entendit sa confession, lui recommanda de s'exciter à la contrition lorsqu'il serait sur la route, et de se frapper trois fois la poitrine lorsqu'il voudrait de nouveau recevoir l'absolution. Déjà l'on avait fait tous les préparatifs, les soldats et les bourreaux s'étaient réunis, et les Chrétiens étaient accourus en grand nombre pour l'accompagner; mais les mandarins différèrent encore son exécution. Le lendemain je lui fis porter la sainte Eucharistie par un grand catéchiste, nommé Quôn; car les

prêtres ne pouvaient le faire sans trop s'exposer.

« Enfin, le 24 octobre 1860, on renouvela l'ordre de le conduire au supplice, et les soldats et les bourreaux se rendirent à sa prison; lorsqu'on l'en eut fait sortir, le mandarin chargé de présider à l'exécution lui fit les exhortations les plus pressantes pour l'engager à marcher sur la croix, en lui promettant que s'il obéissait on lui ferait grâce. Mais il répondit qu'il ne le ferait jamais, qu'il aimait mieux mourir et rester fidèle à sa religion jusqu'à la fin. Ce mandarin, voyant qu'il perdait son temps, ordonna de lui ôter sa chaîne et de lui mettre une cangue. Alors il se mit en marche d'un air calme et joyeux comme à l'ordinaire. On portait devant lui cet écriteau : « Lâ-Dang-Thi avait le grade de capitaine; il est sectateur d'une religion perverse et a refusé obstinément de l'abjurer: c'est un crime impardonnable. Il a été condamné à être étranglé à la fin de l'automne; qu'on exécute cette sentence. » (Il faut savoir que, d'après le calendrier chinois, les saisons commencent et finissent un mois et demi plus tôt que d'après le calendrier européen.)

« Lorsqu'il fut arrivé au lieu du supplice, sur le marché nommé An-Hoh, appartenant au territoire du village de Avan-Ha, je lui donnai l'absolution. Son visage était épanoui et joyeux. Environ une demi-heure après, lorsqu'il se fut assis et qu'on se préparait à l'étrangler, je lui donnai l'absolution une dernière fois. Alors les bourreaux lui passèrent la corde au cou, et tirèrent dessus jusqu'à ce qu'il fût mort. Il était environ dix heures du matin.

« J'ai vu de mes yeux ce que je viens de rapporter. L'acolyte Tin était aussi présent, ainsi que grand nombre de Chrétiens qui l'avaient accompagné. Son corps a été enterré dans le cimetière de la chrétienté de Phû-Cam, ainsi qu'il l'avait demandé, avec un grand concours de Chrétiens. Un voleur fut décapité au même lieu et en même temps. Ce voleur, sachant qu'il devait mourir, se fit instruire de la religion, afin de sauver son âme. Quand il fut bien préparé, les confesseurs qui l'avaient instruit lui donnèrent le baptême en prison. A peine la cérémonie était-elle terminée, que les bourreaux vinrent le prendre pour le conduire au supplice. Son frère, qui le nourrissait, sachant qu'il devait être bientôt exécuté, voulut l'empoisonner, afin de lui rendre la mort plus douce. Dans ce pays, plusieurs criminels ont recours à ce moyen pour éviter les supplices. Quand ce voleur connut l'intention de son frère, il refusa de commettre un pareil crime; il ne voulut plus goûter à la nourriture qu'il lui apportait, et aima mieux mendier sa vie dans la prison.

Soldats chrétiens arrêtés et exilés.

« Les perquisitions contre les soldats chrétiens commencèrent en même temps que celles qui étaient dirigées contre les mandarins, et elles durent encore, car on

en arrête toujours de nouveaux. Parmi ceux qui ont été arrêtés, il y en a cent trente-quatre qui ont refusé d'apostasier; ils sont tous de notre mission, excepté huit, dont quatre appartiennent au Tong-King méridional, et quatre à la Cochinchine orientale. Le nombre des apostats ne m'est pas connu, ils ont été rendus à leurs corps respectifs; mais le plus grand nombre des soldats chrétiens demeure inconnu. Ils ont été happés aux perquisitions en donnant de l'argent à leurs chefs afin de n'être pas dénoncés; d'autres chefs, encore plus humains, n'ont pas voulu inquiéter leurs soldats au sujet de la religion, et ont déclaré qu'il n'y avait pas de chrétiens dans leurs régiments. Le ministre de la marine surtout s'est montré très-indulgent à cet égard; de sorte qu'il n'y a qu'un très-petit nombre de marins qui aient été tracassés à ce sujet. Mais il y a des officiers d'infanterie qui ont traité les soldats de leurs régiments avec la plus grande cruauté; il les ont fait battre et tourmenter de mille manières, pour les faire apostasier. Tous ceux qui ont refusé ont été privés immédiatement de leur solde: c'est la mission qui a dû pourvoir à tous leurs besoins jusqu'au moment de leur départ pour l'exil: autrement ils seraient morts de faim. Cela nous a coûté des sommes énormes.

« On a commencé à les faire partir pour l'exil au nord du Tong-King, le 13 juin. Ce jour-là, a eu lieu le premier départ composé de vingt soldats. Le 18 juin a eu lieu le deuxième départ, composé de dix-neuf soldats. Le 22 juin, troisième départ composé de vingt soldats. Le 12 juillet, quatrième départ composé de dix-sept soldats et d'un chrétien compromis dans l'affaire du Judas Lâ. Le 15 juillet, cinquième départ composé de dix-neuf soldats et de quatre chrétiens compromis dans la même affaire. Le 2 août, sixième départ, composé de seize soldats. Le 9 août, septième départ, composé de treize soldats; quelques-uns étaient accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants: de sorte qu'il y a environ cent cinquante Chrétiens de notre mission qui sont partis pour l'exil cette année. Il y a encore quelques soldats qui sont restés à la capitale pour cause de maladie, sans compter les nouveaux arrêtés, dont j'ignore le nombre. Il y a de plus, dans les prisons de la capitale et de Dong-Hoi, une trentaine de confesseurs des autres missions, dont nous prenons soin comme des nôtres.

« Ces généreux confesseurs passèrent tous à deux heures de ma retraite; j'envoyai à leur rencontre un de mes prêtres, qui, faisant route avec eux, confessait ceux qui n'avaient pu le faire plus tôt. Quelques-uns ont pu arriver jusqu'à moi; c'était au milieu de la nuit: ils venaient, au nom de tous, demander ma bénédiction; ils profitèrent de cette occasion pour se confesser, et de grand matin ils repartaient, munis du pain des forts. Je n'ai pu voir, sans une profonde émotion, ces hommes héroïques, qui n'ont commis d'autre crime que d'être Chrétiens, qui aban-

donnent tout pour le nom de Jésus-Christ, et s'en vont, chargés de chaînes, terminer leur vie au fond des cachots, exposés à toutes sortes de souffrances et de privations. Cependant ils s'en allaient joyeux d'être trouvés dignes de souffrir pour le nom de Jésus-Christ, récitant à haute voix des prières sur la grande route, et faisant l'admiration des païens mêmes. Je leur ai fait donner à chacun treize ligatures; voilà tout ce que nos ressources m'ont permis de faire. Ils mériteraient bien d'être pourvus plus abondamment, car le roi ne leur accorde par mois que trente écuellées de mauvais riz avec du sel, qui sont souvent encore gaspillées par leurs geôliers.

« Pour tout le reste, ils n'ont d'espérance que dans la charité des fidèles.

« Maintenant le gouvernement oblige les villages d'où sont partis ces Chrétiens d'enrôler d'autres soldats pour les remplacer. Quand ils sont arrivés au régiment on leur demande s'ils sont Chrétiens, on leur ordonne d'apostasier; s'ils refusent, on les condamne à l'exil comme leurs devanciers. Le roi et les mandarins n'en finiront point qu'ils n'aient exilé tous les hommes capables de porter les armes.

Religieuses persécutées.

« Le 16 avril 1860, une religieuse de Ké-Bang fut arrêtée lorsqu'elle passait à la douane de Dông-Hai. Le chef de la douane l'ayant fouillée, trouva sur elle son chapelet, et un petit crucifix et quelques médailles; mais fort heureusement qu'il ne découvrit pas une lettre écrite en caractères européens qu'elle portait en même temps, ce qui eût mené une grosse affaire. Le chef de la douane lui fit donner cinq coups de rotin et la livra ensuite aux mandarins de la ville. Elle confessa qu'elle était religieuse, et refusa d'apostasier. Elle a encore été flagellée deux ou trois autres fois, et a subi plusieurs interrogatoires dans lesquels elle a toujours montré la même constance. Enfin on l'a condamnée à l'exil au Tong-King, où elle sera esclave des mandarins.

« Dès que j'eus connaissance de l'édit qui concerne les religieuses, je fis disperser toutes celles du couvent de Ké-Bang où il y avait une soixantaine de sujets, et fort heureusement; car, deux ou trois jours après, le chef de canton entra subitement dans le couvent, mais il ne put rien prendre. Le 14 août, il revint à la charge, accompagné de six ou sept brigands; ils passèrent la nuit à faire la garde autour du couvent, et au point du jour ils y entrèrent en brisant les portes. Ils saisirent la supérieure et une autre religieuse, et les garrottèrent; mais bientôt les gens du village accoururent et les délivrèrent. Le chef de canton et sa bande se retirèrent les mains vides, mais fort en colère; ils allèrent porter cette affaire au sous-préfet, et il a fallu dépenser beaucoup de ligatures pour les apaiser.

« Maintenant toutes nos communautés de religieuses, qui auparavant étaient très-floris-

santes, sont dispersées; il ne reste plus que quelques vieilles dans chaque maison, les autres sont rentrées dans leurs familles, où on ne les laisse pas en paix pour cela. Les gardes païens les menacent sans cesse de les faire passer pour des porteuses de lettres, de les charger de cangues et de les livrer aux mandarins. Elles sont obligées de dépenser de grosses sommes pour se soustraire à toutes ces vexations. Ailleurs, ces gardes veulent les forcer de se marier à des païens. C'étaient nos religieuses qui s'occupaient de l'œuvre de la Sainte-Enfance avec le plus de zèle; maintenant cette belle œuvre est presque abandonnée, car on ne leur permet plus de sortir de leurs villages.

Vexations contre les Chrétiens en général, exercées par les préfets, les sous-préfets et les gardes.

« Sur la fin de janvier 1860, le préfet de la province Thua-Thien ou province royale, dit aux principaux chrétiens qui étaient en prison: Je ne sais comment faire pour vous sauver, car il y a un édit qui ordonne de disperser tous les Chrétiens au milieu des villages païens. Mais on ne dispersera que les villages tout chrétiens, du moins ceux dans lesquels les chrétiens sont le plus nombreux, et non les villages mixtes. Les villages tout chrétiens seront entièrement dispersés, même les femmes et les enfants; les terres resteront vacantes, défense aux païens de venir s'y établir. Quelques jours après les chrétiens étaient allés le supplier d'avoir pitié d'eux. Il leur dit: L'édit ordonne de disperser tout le monde, même les femmes et les enfants; mais j'ai représenté à Sa Majesté, que si l'on disperse les femmes et les enfants au milieu des païens, cela ne pourra manquer d'engendrer des abus. Alors Sa Majesté a répondu qu'il fallait seulement disperser les hommes depuis quinze ans et au-dessus, et laisser les femmes et les enfants tranquilles; mais les femmes mariées accompagneront leurs maris: les champs communs des villages seront livrés aux païens du voisinage, pour payer les impôts et supporter les corvées.... Je n'ai jamais pu me procurer un exemplaire de cet édit; je ne sais s'il est général, ou s'il ne regarde que la province de Thua-Thien. Jusqu'à présent, dans les autres provinces, les mandarins n'ont pas encore fait beaucoup d'instances à ce sujet; mais dans la province de Thua-Thien, ils n'ont cessé toute l'année de menacer les chrétiens de dispersion. L'année dernière, on avait déjà fait deux ou trois fois le recensement des Chrétiens; mais comme ceux-ci ne savent à quoi tous ces dénombrements doivent aboutir, et qu'ils craignent beaucoup pour l'avenir, ils ne déclarent que la minime partie, de sorte que ces catalogues sont fort inexacts. Cette année on a encore fait cinq ou six dénombrements de ce genre; on avait d'abord excepté les femmes, ensuite on a pris leur nom depuis vingt ans et au-dessus; enfin on a fait le dénombrement de tout le monde, jusqu'aux enfants au berceau. Tantôt les

sous-préfets envoient leurs satellites pour faire ces recensements, tantôt les chefs de canton; tantôt ils les font en personne, accompagnés des païens des villages voisins. Chacune de ces visites coûte de grandes dépenses aux Chrétiens. Quand tous ces dénombrements ont été terminés dans la province de Thua-Thien, le préfet a assigné à chaque chrétien le village païen où il devait être exilé; mais les chrétiens sont allés lui porter des présents, le prier et le conjurer d'avoir pitié d'eux. Il s'est laissé toucher, et a suspendu jusqu'à présent l'exécution de ses ordres.

« Le 6 septembre, un sous-préfet est revenu à la charge, il a fait appeler à son tribunal tous les chrétiens inscrits dans son catalogue, et leur a ordonné de se disperser. Ils ont eu recours aux mêmes armes que la première fois, et ont encore gagné du temps; mais ces pauvres gens sont toujours incertains de leur sort; ils vivent dans le chagrin et les angoisses, et n'ont pas un jour d'assuré. Cependant il y a une chrétienté voisine de la capitale, nommée Chuân, qui a été dispersée; mais ce sont les autorités païennes du village qui ont fait ce coup de tête. Je n'en finirais point si je voulais entrer dans le détail de toutes les misères que ces pauvres chrétiens ont à souffrir. Le 13 avril, le grand mandarin de la province de Quang-Tri, voulant mettre à exécution l'édit qui avait paru au commencement de ce mois, donna ordre au chef de canton de sa province de se faire accompagner des païens du voisinage, de faire un nouveau dénombrement des Chrétiens, et de les amener ensuite à son tribunal, afin qu'il les forçât à apostasier. On amena d'abord ceux des chrétientés de Thach-Hân et de Co-Vien; quelques-uns eurent le malheur d'apostasier; le mandarin confia ceux qui demeurèrent fermes aux païens de leur village. Mais ceux-ci les battirent et les tourmentèrent si cruellement, qu'ils promirent de bouche qu'ils apostasieraient. Les païens les reconduisirent de nouveau au mandarin, mais ils refusèrent encore une fois d'apostasier. Alors les païens de leur village ne voulurent plus s'en charger. Le mandarin confia donc ces malheureux chrétiens à quatre villages païens, en leur disant qu'au bout d'un mois il leur ferait subir un nouvel interrogatoire; qu'il renverrait chez eux ceux qui voudraient apostasier, et qu'il retiendrait continuellement les autres. Ces païens les maltraitèrent horriblement; ils les chargèrent de cages et les renfermèrent comme des bêtes fauves dans des parcs faits avec des bambous et des épines, et les firent garder jour et nuit par des gens du peuple. Personne n'osa leur apporter à manger; ceux qui n'étaient pas compris dans le catalogue n'osaient paraître, de peur d'être arrêtés. La moisson était alors mûre; les païens du voisinage se jetèrent sur leurs champs de riz et les pillèrent. Tous les chrétiens étaient saisis d'épouvante et ne savaient que devenir, car le mandarin avait mandé tous ceux de sa pro-

vince. Mais il fut embarrassé par le nombre, car il y avait neuf cents hommes de quinze ans et au-dessus inscrits dans son catalogue, quoique ce chiffre fût très-fautif, puisqu'il y a au moins dix mille chrétiens dans cette province. Voyant donc que ces arrestations jetaient partout le trouble et la confusion, il écrivit à la capitale pour savoir comment il devait se conduire dans cette circonstance. Le roi lui fit répondre que cette mesure n'était pas opportune; qu'il fallait renvoyer les Chrétiens chez eux, et prendre d'autres moyens pour les faire apostasier peu à peu. Cette bonne nouvelle rétablit le calme; les chrétiens brisèrent leurs cages, et s'en retournèrent chez eux bien contents.

« Conformément à l'édit du 24 août, les sous-préfets font maintenant comparaître à leur tribunal les Chrétiens de leur département pour les forcer à apostasier; ils les rouent de coups de rotin, les mettent à la cage et aux cepts, ils les font traîner de force sur la croix par des soldats, afin de pouvoir déclarer dans leurs rapports qu'ils ont obtenu quelques apostasies; autrement, ils seraient taxés de négligence et punis sévèrement. Jusqu'à présent il n'y a qu'un petit nombre de mes Chrétiens qui soient tombés; si, comme nous l'espérons bien, ils continuent à demeurer fermes, il y a lieu de craindre que le roi n'emploie des moyens encore plus violents pour les contraindre à renoncer à leur religion. Déjà l'on a publié un édit dans la province de Thua-Thien, qui ordonne de forcer tous les Chrétiens à fouler la croix aux pieds; tous ceux qui refuseront de le faire seront emprisonnés. Le roi a déjà reculé une fois devant cette mesure, ainsi que je l'ai dit ci-dessus; mais il pourra bien à la fin la faire exécuter, car il veut absolument faire disparaître toute trace de christianisme dans son royaume.

« Deux de ses oncles, voyant tous les fléaux qui pèsent sur le pays, la guerre, la peste, la famine, ont profité de cette occasion pour présenter à sa Majesté un placet où ils la supplient d'accorder la liberté de conscience aux Chrétiens et de remettre les choses sur le même pied que sous le règne de Giâ-Laông, où le peuple vivait bien plus heureux; Tu-Duc a apostillé ce placet du seul caractère Si, c'est-à-dire: C'est trop honteux. Ainsi, tant que ce tyran sera sur le trône, les Chrétiens ne peuvent espérer d'avoir la paix.

« Outre les dépenses que les Chrétiens sont obligés de faire pour adoucir les mandarins, le gouvernement leur impose de plus des contributions particulières pour soutenir les frais de la guerre; car, comme il ne veut pas admettre dans l'armée les soldats qui refusent d'apostasier et qu'il les envoie en exil, il faut bien, dit-il, que les Chrétiens concourent d'une autre manière aux besoins de l'Etat.

« Mais l'engeance qui rançonne les Chrétiens le plus impitoyablement, ce sont les païens des villages voisins qui sont consti-

tés pour être leurs gardes. Ils sont munis de diplômes qui les autorisent à obliger les Chrétiens à marcher sur la croix et à adorer les idoles ; ils doivent dénoncer au sous-préfet ceux qui leur paraissent suspects, afin qu'ils les dispersent au milieu des païens..., etc. Ces gardes arrivent quand il leur plaît chez les Chrétiens, pour les passer en revue ; ils leur commandent d'obéir aux édits du roi, sinon ils les battent cruellement ; ils peuvent faire passer pour suspects et faire disperser ceux que bon leur semble : ils connaissent les familles dont les enfants sont dans le clergé ou dans les couvents ; ils menacent de les livrer aux mandarins... etc. A chaque visite, il faut faire de nouvelles dépenses et leur offrir de nouveaux présents pour leur fermer la bouche. Ces brigands sont insatiables, ils voudraient nous ronger jusqu'aux os.

« Malheureusement nous sommes à bout de finances, ce qui me met dans une perplexité continuelle. Sans parler des dépenses particulières des Chrétiens, qu'il serait difficile d'évaluer, nous avons dépensé cette année plus de vingt mille francs par suite de la persécution ; j'en ai emprunté environ dix mille qui sont bientôt épuisés ; maintenant je ne sais plus à quelle porte frapper, car nos Chrétiens sont pauvres et ruinés, à moins d'emprunter aux païens à cinquante pour cent. Je ne sais quand du secours pourra nous arriver de nos procureurs de Hong-Kong et de Singapour. J'ai donné ordre de vendre les champs qui restent dans la mission ; quand ils seront mangés, je ferai fondre les vases sacrés ; je me vendrais moi-même d'un grand cœur si quelqu'un voulait m'acheter afin de secourir nos pauvres Chrétiens, et de mettre leur foi en sûreté ; car on ne peut pas être témoin de leurs tribulations sans être attendri jusqu'aux larmes.

Souffrances du Chrétien Cao.

« Afin de vous donner une idée des mauvais traitements que les gardes païens font souffrir aux Chrétiens, je vais rapporter ici les tortures qu'ils ont fait endurer au Chrétien Cao. C'est lui-même qui raconte son histoire à un clerc que j'avais chargé de la recueillir de sa bouche. Ces faits se sont passés publiquement à côté de la ville de Dong-Hoi. — Il y a sept familles chrétiennes qui appartiennent au village de Thien-Thiep, mais qui sont établies dans les chrétientés voisines. Lorsque les chefs du village eurent reçu leur diplôme de gardes dans le mois de mars 1860, ils nous convoquèrent pour faire une feuille d'apostasie. Six pères de famille leur obéirent ; pour moi, je pris la fuite, et je menai une vie vagabonde dans les villages voisins. Dans le mois de juin, les chefs du village mirent des gens à ma poursuite ; mais je me cachai encore plus soigneusement, et ils ne purent me prendre. Dans le mois d'août, ils ordonnèrent aux six apostats de m'arrêter : je me trouvai alors dans un plus grand embarras ; je revins à la

maison pour conduire ma femme, mes enfants et mes frères dans un lieu de sûreté. Lorsque j'eus terminé et que je repassais le fleuve de Dong-Hoi dans une nacelle, je fus arrêté par les six apostats le 5 septembre. Saisi de crainte, je me jetai à leurs pieds et les priai de me faire grâce, mais ils restèrent insensibles et me conduisirent au village de Thien-Thiep. Lorsque je fus arrivé près de la maison des sicaires, je fis un violent effort et je pus m'échapper de leurs mains ; je me sauvai dans une maison du village, mais un enfant se mit à crier, les apostats me reprirent, me garrottèrent fortement, et me conduisirent à la mairie. Les chefs du village, en me voyant, furent remplis de joie ; il dirent aux apostats : Vous avez bien mérité ; nous regrettons de n'avoir rien à vous donner pour récompense. Ensuite ils me firent délier, me chargèrent d'une cangue, et ordonnèrent à deux hommes de me garder jour et nuit dans une maison du village.

« Le 9 septembre, le maire fit faire une croix, et m'ordonna de marcher dessus ; je m'y refusai : alors il me fit attacher les pieds et les mains à deux piquets plantés en terre, et m'interrogea au sujet de ma femme et de mes frères, pour savoir où ils étaient. Ensuite on me dépouilla de mes habits, et le maire me fit donner vingt coups de rotin pour me forcer à apostasier ; mais je refusai toujours de le faire ; puis il me fit délier, et me renvoya dans une maison de détention.

« Le 10 septembre, tout le village étant rassemblé, le maire envoya quatre hommes pour m'amener ; on m'ordonna de marcher sur la croix, je refusai encore ; ensuite on me reconduisit dans ma maison de détention.

« Le 11 septembre au matin, le maire me fit encore comparaître, et m'ordonna de marcher sur la croix ; je répondis : Je suis citoyen du village, et je prie le village d'avoir pitié de moi. Si vous me laissez vivre, je payerai les impôts, et je supporterai les corvées comme de coutume ; si vous voulez me faire mourir, je suis prêt. Pour ce qui est d'apostasier, jamais je n'y consentirai. Le maire, transporté de colère, ordonna de m'attacher au piquet, et dit au garçon qui tenait le rotin à la main : C'est un insolent, il faut le frapper tellement que le sang coule à chaque coup ; autrement, je n'en tiendrai pas compte. Ce garçon me donna donc dix coups, puis il s'arrêta ; le maire me fit plusieurs questions ; les chefs du village m'exhortèrent à apostasier, et me promirent de me faire grâce si j'y consentais ; mais je refusai toujours. Alors le maire ordonna au garçon de me donner encore dix coups de rotin, puis il me fit détacher et m'ordonna d'apostasier. Sur mon refus, il me dit : Tu veux faire le rebelle, eh bien ! je te le permets. Je veux te désosser, afin que tu saches qui je suis ; nous verrons si tu obéiras au village ; est-ce que le village a pitié d'un vaurien comme toi ? Ensuite

il ordonna à quatre hommes de me garder continuellement, et, sur le soir, on me reconduisit à ma prison.

« Le garçon Khoa qui m'avait frappé, touché de compassion, envoya sa femme m'apporter un peu de riz.

« Le 12, le maire me fit encore comparaître; mêmes questions, mêmes réponses.

« Le 13, plusieurs chefs du village me parlèrent avec douceur pour m'engager à apostasier : sur mon refus, ils dirent : Ce malheureux veut mourir, il est digne de mort. Le maire me pressa de nouveau de marcher sur la croix; je répondis : Jusqu'à présent j'ai obéi au village en tout ce qu'il m'a commandé, sans aucune résistance; maintenant le village m'ordonne de marcher sur la croix, je ne puis commettre un si grand péché. Aussitôt le maire ordonna à un garçon de prendre un maillet et de m'en frapper sur les chevilles des pieds pour me faire marcher sur la croix. Il me frappa donc sur les chevilles avec un maillet, et me fit un très-grand mal. Tout hors de moi-même, je m'écriai : Pourquoi me frappez-vous ? Si je voulais marcher sur la croix, je l'aurais fait depuis longtemps, je n'aurais pas attendu jusqu'à présent.

« Il était plus de midi lorsqu'on me renvoya. Vers le soir, le garçon Khoa envoya de nouveau sa femme m'apporter du riz. Le maire l'ayant vu, lui dit : Pourquoi apportez-vous du riz à Cao ? Êtes-vous de sa parenté ? Et il menaça de l'arrêter avec son mari et de les punir. Je dis alors à cette femme : L'autre jour, vous m'avez apporté un repas que j'estime plus que mille ligatures; aujourd'hui le maire vous défend de me donner à manger, remportez votre riz; je vous remercie. Et elle s'en retourna avec son riz. Depuis lors le maire défendit de me donner à manger.

« Le 14, le maire me fit encore comparaître à sa barre. Le soir, le garçon Khoa, me voyant dévoré par la faim, car il y avait trois jours que je n'avais mangé, mes parents n'osant m'apporter de nourriture, me donna un peu de riz mêlé avec du sel, que j'avalai dans les ténèbres.

« Le 15, le maire apporta une croix et me dit d'un ton doux : Tu veux donc t'obstiner, Cao ? Est-ce une si grande affaire que de marcher sur ces deux morceaux de bambou en forme de croix ? Un autre me disait : As-tu donc oublié ta femme et tes enfants ? Pour nous, à peine en sommes-nous séparés depuis un ou deux jours, que nous ne pouvons en supporter l'absence; si le roi persécutait ainsi notre religion, nous renverserions nos temples et nous brûlerions nos idoles sur-le-champ, etc., etc. Tous ces beaux discours ne produisirent aucun effet : fatigués de me haranguer, ils me renvoyèrent dans ma maison de détention, toujours chargé de ma cangue.

« Le 16 et le 17, nouveaux interrogatoires. Les chefs, en entrant dans la maison du maire, me disaient : Eh bien ! Cao, tu veux donc t'obstiner jusqu'à la fin ? Je leur

répondais : Je ne suis point un entêté, mais je ne puis apostasier. Le maire, après m'avoir exhorté, me dit : Marche sur la croix. Je répondis : Je suis enfant du village; si vous avez pitié de moi, je vous en rendrai grâces; si vous me faites mourir, j'y consens. Ce n'est pas moi qui ai inventé ma religion, elle m'a été transmise par mes ancêtres, comment pourrais-je l'abandonner ? Le maire, outré de colère, me dit : Insolent, est-ce que tout le village sera obligé de te céder ? Ensuite il rédigea une requête pour me livrer au préfet. La nuit suivante, un de mes gardiens me donna un peu de riz, que j'avalai, caché sous ma natte, de peur d'être aperçu. Le maire, me voyant exténué par la faim et tout décharné, lui aura peut-être dit de me donner à manger. Ce gardien alla ensuite dire à mes parents de m'apporter de la nourriture. Alors mon beau-frère m'en apporta, après avoir demandé la permission au maire; car auparavant il l'avait défendu, en disant : Ses parents lui apportent en cachette du pain enchanté des Européens; c'est ce qui le rend si endurci et si entêté, et l'empêche de marcher sur la croix.

« Les 18, 19 et 20, nouveaux interrogatoires.

« Le 21, le maire m'ayant encore fait appeler, je lui dis : Vous avez écrit votre requête, faites de moi ce que vous voudrez, livrez-moi à qui vous voudrez. Pourquoi m'adressez-vous sans cesse de nouvelles questions ? Le maire me répondit : Oh ! rien ne presse de te livrer au préfet; je veux auparavant faire voler ta chair en lambeaux.

« Le 22, je comparus encore devant tout le village rassemblé; le maire traça deux croix sur la terre, et m'ordonna de marcher dessus. Je répondis selon ma coutume : Messieurs, je vous ai déjà dit que je ne voulais pas apostasier. Si vous me relâchez, je vous en rendrai grâces; sinon, livrez-moi au mandarin, ou faites-moi ce que vous voudrez : je suis disposé à tout. Si je voulais apostasier, je l'aurais déjà fait, et je n'aurais pas attendu d'être mis à la torture trois ou quatre fois. Le maire, enflammé de colère, ordonna à un garçon de me traîner sur la croix; mais je passai à côté. Le maire dit au garçon : Pourquoi ne le traînes-tu pas dessus ? Celui-ci répondit : Il ne veut pas y consentir, que voulez-vous que je fasse ? Le maire me fit ensuite attacher à deux piquets; un autre garçon prit le rotin. Après deux coups, il s'arrêtait, et le maire me demandait si je voulais apostasier; puis il frappait deux autres coups. Il continua ainsi jusqu'à vingt. Je répondis toujours négativement. Il me semblait que tout mon corps était en feu. Cependant le maire ne me fit pas encore délier, il me laissa attaché aux piquets jusque vers trois heures après midi. Je brûlais de soif; je demandai une tasse d'eau, mais on me la refusa. J'allai boire à une mare qui était près de là. Le maire, me voyant assez

longtemps près de cette mare, crut que je buvais quelque médecine enchantée, et envoya quelqu'un pour m'épier. On lui rapporta que je ne buvais que de l'eau. Pendant que j'étais auprès de cette mare, les chefs du village rédigèrent une autre requête, dans laquelle ils disaient, afin de m'effrayer, que mes deux frères s'étaient rendus aux navires français; ensuite l'un d'eux vint m'en donner lecture. Je lui répondis : C'est bien; si mes deux frères sont allés aux navires, M. le maire et les autorités du village auront part à ma récompense. Il alla rapporter mes paroles aux autres chefs, en ajoutant : C'est un insolent. Le maire m'apporta ensuite cette feuille, afin que je la signasse; je refusai de le faire, mais je signai la véritable requête qu'ils avaient écrite pour me livrer au préfet.

« Une grande foule de monde était assemblée pour me voir; plusieurs, touchés de compassion, me disaient : Faites enfin ce que l'on vous commande, pourquoi souffrir tant de tourments? Je leur répondais : Je suis entre les mains du maire, qu'il fasse de moi ce qu'il voudra. Un des chefs me dit : Quand on te frappe ainsi, souffres-tu? Je lui répondis : Vous êtes un habile homme, vous; vous me garrottez et me flagellez, puis vous me louez de ce que je suis dur au mal; je suis un homme comme un autre; mes os sont-ils de bronze et ma peau de fer, pour n'être pas sensibles au mal? Je n'ai que la grâce de Dieu pour me soutenir. Il me dit de nouveau : Si ton Seigneur Jésus t'assiste, pourquoi a-t-il laissé tes coreligionnaires apostasier? Je lui répondis : Le Seigneur Jésus assiste ceux qui veulent recevoir sa grâce, et non ceux qui la rejettent.

« Ce jour-là plusieurs chefs, étant fatigués, conseillèrent au maire de me relâcher; mais il ne voulut pas y consentir. Sa belle-mère et sa tante, voyant qu'il n'avait pas d'enfants, le dissuadèrent aussi, en disant : Faites une bonne œuvre, et renvoyez cet homme; peut-être que le Ciel jettera sur vous un regard favorable et vous accordera quelque enfant. Pourquoi agir avec autant de barbarie et de cruauté? Le maire leur répondit : C'est un insolent, je veux le tourmenter jusqu'à la mort; quel péché y a-t-il à tuer un misérable chrétien?

« Le soir le maire ne me renvoya plus dans la maison de détention; depuis lors il me retient chez lui. Pendant la nuit mes gardiens ne cessèrent de me solliciter à apostasier. Je n'étais pas encore au bout de mes souffrances.

« Le lendemain, 23 septembre, le village étant encore rassemblé, un des chefs dit au maire : Si vous voulez encore torturer Cao, il faut dire au garçon Nâm de prendre le rotin : au troisième coup, il faudra bien qu'il obéisse, n'importe qui vienne à son secours. (Cet individu avait été soldat, et était habitué à manier le rotin. Quelques coups de sa

main contraignaient les plus grands scélérats d'avouer leurs crimes.)

« On fit donc venir le sieur Nâm; le maire lui ordonna de me donner deux coups à chaque fois, comme le jour précédent, et de frapper jusqu'au sang. Il me donna ainsi seize coups; après chaque paire, le maire me disait : Veux-tu marcher sur la croix? — Non, je ne le ferai pas. Les nombreux spectateurs se disaient : Il regarde la mort comme rien; comment ne marche-t-il pas sur la croix? Le maire, encore plus en colère, ordonna de faire voler ma chair en lambeaux. Le garçon Nâm me frappa donc deux coups à droite et deux à gauche, et m'arracha deux morceaux de chair; des chiens qui étaient à côté accoururent pour les manger. Je me mis à crier : O Jésus! ô Marie! venez à mon secours. Les assistants dirent entre eux : Voilà qu'il appelle son Dieu à son secours. J'étais près de m'évanouir, tout mon corps était brûlant. Le maire me dit : Marche sur la croix. — Non, je ne le ferai pas. Tous les assistants détournèrent les yeux de ce spectacle. Le maire ordonna de me donner encore vingt coups de rotin, mais les chefs l'en empêchèrent; c'est pourquoi le garçon Nâm ne m'en donna plus qu'un. Il jeta sa verge, et on me laissa étendu par terre assez longtemps. Ensuite le village envoya un autre garçon pour me détacher. Me voyant tout baigné dans mon sang, il se mit à vomir. Le maire ordonna de me garder soigneusement, de peur que mes parents ne m'apportassent quelque médecine enchantée ou du poison, afin de l'accuser ensuite d'homicide. Quand on m'apportait à manger, il jeta d'abord la moitié de mon riz aux chiens pour l'éprouver et me donner le reste. Il défendit à mes parents de venir me voir.

« Vers midi le maire apporta dix ligatures, puis il en ajouta cinq, et dit aux chefs du village : Si quelqu'un peut persuader à Cao d'apostasier, je lui donne cette somme pour récompense. Mais cela fut inutile. Le maire ajouta encore cinq ligatures, et dit à tout le peuple du village : Si quelqu'un peut persuader à Cao d'apostasier, je lui donne ces vingt ligatures. Personne ne réussit. A la fin un des chefs vint me dire : Tu dis que ton Seigneur Jésus t'assiste; comment se fait-il qu'il ne t'épargne aucun coup de verge? on voit ton sang couler, et ta chair voler en lambeaux. Je lui répondis : La grâce que mon Seigneur Jésus me donne est toute spirituelle, on ne peut la voir extérieurement. Ensuite il m'engagea à apostasier, et me promit que sur les vingt ligatures, il m'en céderait quinze. Je lui répondis : Tâchez de les gagner toutes pour vous, quinze ligatures ne m'enrichiraient guère, je serais encore pauvre après comme auparavant. Il me dit : Tu es un insolent. Puis il se retira.

« Le 24 le maire me dit : Est-il vrai que les Chrétiens ont promis de te donner une ligature pour dix coups de verges?

Je lui répondis : Non, cela n'est pas vrai. Il ajouta : Demande aux Chrétiens cent ligatures pour moi, et je te relâcherai. Je répondis : Il m'est impossible de trouver cette somme. Il en rabattit la moitié. Je ne pourrais pas vous trouver cinq sapèques, à plus forte raison cinquante ligatures. Chaque homme qui entra dans la maison du maire, me disait : Eh bien ! grand-père Cao, comment vous trouvez-vous ? que prétendez-vous faire ? Je me mettais à rire. (On l'appelait ainsi par ironie, en faisant allusion à Mgr Borie, qui a été exécuté à Dong-Hoi, et dont on conserve encore le souvenir. Sa Grandeur portait aussi le nom de Cao.) Le 25, les chefs du village, ayant repris un soldat qui avait pris la fuite, m'ôtèrent ma cangue que je portais depuis vingt jours pour la lui mettre. Le soir ils m'attachèrent fortement par le milieu du corps à une colonne, et par les pieds et les mains à deux colonnes; puis au bout de trois heures ils me délivrèrent.

« Le 26, le maire ordonna de me faire une autre cangue, et me somma encore d'apostasier; ensuite il envoya chercher une barque pour me conduire chez le préfet.

« Le 27, la barque étant arrivée, le maire me dit par ironie : Eh bien ! grand-père Cao, levez-vous et partons; la barque est préparée. Pendant la route, je dis à l'un des apostats, nommé Meô : Vous avez tous marché sur la croix; maintenant il faut réparer devant le mandarin la faute que vous avez commise. Il me répondit : Je suis trop faible; je n'ai pas la force de supporter tant de tourments : le bon Dieu vous a assisté jusqu'à présent, tâchez de persévérer jusqu'à la fin.

« Lorsque je fus arrivé devant le préfet, il me demanda où étaient ma femme et mes frères. Je répondis : Ils ne sont pas loin d'ici. Puis il ajouta : Aiguiser les sabres; qu'on le coupe en trois morceaux, et qu'on le jette dans le fleuve. Je répondis à haute voix : Tant mieux ! Le maire, s'adressant au préfet, lui dit : Grand mandarin, il ose ainsi parler en votre présence, comment nous craindrait-il ?

« Alors un des satellites du préfet, prenant une croix, me dit : Marche sur cette croix; et en même temps il voulut la mettre sous mes pieds; mais je reculai. Aussitôt il me fit attacher les bras à une cangue; un soldat me prit par les cheveux, deux autres par les extrémités de ma cangue, deux autres par les reins; un autre, tenant une verge, me frappait sur les pieds; ils me traînèrent ainsi sur la croix. Je m'écriai : On me fait violence, je ne veux pas marcher sur la croix.

« Alors le préfet ordonna à trois apostats qui étaient présents de marcher sur la croix, afin que je les imitasse; ce qu'ils firent de nouveau, mais je refusai de suivre leur exemple.

« Le préfet ordonna d'enfoncer un pieu en terre, et de m'y attacher par le pied gauche; deux soldats me prirent le pied

droit et s'efforcèrent de l'élever pour mettre la croix dessous; mais je résistai de toutes mes forces, et ils ne purent en venir à bout. De dépit, ils me tordirent les poignets et me brisèrent un orteil; ils parvinrent à la fin à mettre la croix sous mes pieds, mais je m'écriai : Ce péché retombe sur le grand mandarin et sur vous; pour moi, j'en suis innocent. Le préfet dit : Oui-dà, il a apostasié, et il rejette ce péché sur moi; déliez-le et le chassez de ma présence.

« Le soir, on me renferma dans une maison voisine; on m'attacha les bras à ma cangue en forme de croix pour me fatiguer; on me laissa dans cette position pendant deux heures, puis on me délivra de ma cangue, et on me laissa dormir une heure en paix.

« Le 28, les chefs me sommèrent encore d'apostasier; sur mon refus, on me remit la cangue au cou, on y lia mes deux mains comme la veille, on m'attacha fortement par les reins à une palissade, ensuite on me plaça une fourche sous le menton pour m'obliger à regarder le ciel, et on me laissa dans cette position jusqu'après midi, exposé aux ardeurs d'un soleil brûlant. Le maire voulut encore me reconduire chez le préfet; mais avant que je fusse introduit dans sa maison, un des satellites nous chassa.

« Alors le maire ordonna à l'apostat Meô de m'attacher les bras à ma cangue en forme de croix, et de me passer un lien autour de la ceinture; il prit ensuite une verge à la main, et me ramena ainsi au village de Thien-Thiep.

« Il était nuit lorsque nous fûmes de retour : le maire me fit conduire auprès de la mare où j'avais bu de l'eau; on me fixa les pieds à deux piquets; on m'attacha fortement les bras à ma cangue, et on me laissa ainsi étendu par terre toute la nuit pour me faire dévorer par les moustiques.

« Le 29, on me fit lever debout, on planta derrière moi un pieu auquel on me lia fortement par la ceinture, les bras toujours attachés à ma cangue en forme de croix, et on me plaça une fourche sous le menton pour me forcer à regarder le ciel. On me laissa dans cette position jusqu'au soir, exposé aux ardeurs du soleil.

« Quand je fus rentré dans la maison du maire, on me fouilla depuis la tête jusqu'aux pieds pour voir si l'on ne trouverait pas la grâce de Dieu, qui me rendait si courageux à supporter ces tourments. Je leur dis : Imbéciles que vous êtes ! la grâce de Dieu est une chose invisible et spirituelle; comment pourrez-vous la trouver dans mes habits ?

« Le 30, on me remit dans la même position que le jour précédent; on ajouta une croix que l'on me suspendit entre les jambes : un individu se tenait à côté de moi; de temps en temps le maire me demandait; Cao, veux-tu apostasier ? — Non. Et cet individu me donnait un soufflet. On attachait, de plus, un chien à côté de

moi. Je restai dans cette position pendant trois jours ; le soir on me détachait.

« Le 2 octobre, le maire commanda de préparer quatre espèces d'étau pour m'étreindre les doigts des mains et des pieds. Quand je l'entendis transmettre cet ordre, je m'approchai de lui, tout hors de moi-même, et je lui dis : Monsieur le maire, voilà mon cou, prenez un couteau et me le coupez pour en finir; à quoi bon me tenailler? Le maire fut outré de fureur; on n'avait encore préparé qu'un étau, il ordonna de m'y mettre le pouce droit. Je souffris une douleur horrible; mon pouce fut écrasé; tout mon bras en enfla, mais je ne dis pas un seul mot. Le maire : Marche sur la croix.—Non. Je ne savais plus ni que dire, ni que faire. Le lendemain, il dit à un homme du village : Allez chez le maréchal, et dites-lui de préparer une planche garnie de pointes aiguës pour y faire asseoir Cao; dites-lui aussi d'apporter ici ses tenailles. Ensuite je ferai faire une grande croix, et j'y ferai attacher Cao sur la grande route, comme son Jésus; puis je le ferai piquer par des abeilles et jeter dans une fourmilière, etc., etc.

« Sur ces entrefaites, les chefs du village se rassemblèrent pour enrôler un soldat; lorsqu'ils étaient réunis, un d'eux dit : L'autre jour nous avons conduit Cao chez le préfet; il a ordonné d'aiguiser les sabres, et de couper Cao en trois morceaux; et il a répondu à haute voix : Tant mieux! Est-ce qu'il aura peur de nous? Les autres s'efforcèrent aussi de dissuader le maire, mais il ne voulut rien écouter. Alors ils lui dirent : Si vous faites mourir Cao, vous en serez seul responsable, nous ne voulons plus prendre part à cette affaire.

« Le 8 octobre, le maire se mit en route pour conduire son nouveau conscrit à la capitale; il revint au bout d'un mois et demi. Je croyais qu'à son retour il me mangerait tout vivant; mais, à mon grand étonnement, il me laissa en liberté; seulement, je suis obligé de venir coucher chez lui tous les soirs.

« Maintenant Cao, qui auparavant était si timide, prêche hardiment sa religion aux païens de son village, et exhorte les Chrétiens du voisinage à demeurer fermes dans la foi. Son exemple a puissamment encouragé tous les Chrétiens de cette province.

« D'après ce tableau sommaire de nos tribulations, vous comprendrez facilement, monsieur et cher confrère, combien il est difficile d'exercer le saint ministère auprès de nos néophytes, qui auraient si grand besoin, dans ces temps d'épreuves, d'être nourris du pain de la parole de vie et fortifiés par la grâce des sacrements. Aussi nos catalogues vont toujours en diminuant. Je n'ai pas encore reçu ceux de tous nos prêtres; à cause de la difficulté des communications; c'est pourquoi je ne puis vous en envoyer le relevé. Veuillez me pardonner ce retard involontaire.

« Notre clergé est le même que l'année

dernière, car je n'ai fait aucune ordination. Un de nos prêtres a été enlevé par la mort; deux autres ont été arrêtés, mais ils ont été relâchés pour quelques ligatures avant d'avoir été livrés aux mandarins. M. Choulex est toujours gisant sur son grabat depuis plus de trois ans, et logé dans une cabane qui ressemble plus à un tombeau qu'à une maison. Tant qu'il sera dans ce pays insalubre, manquant de tant de choses, il lui sera bien difficile de recouvrer la santé. Depuis longtemps je cherche les moyens de l'envoyer à Singapour, où le changement de climat et de meilleurs médecins hâteraient sa guérison; mais nous sommes bloqués si étroitement, qu'il n'a pas encore été possible d'exécuter ce projet.

« M. Barlier, ne pouvant plus tenir dans sa mission, est venu se réfugier dans une case à Kè-Sen sur la fin de février. Nous n'y sommes pas trop en sûreté, nous avons souvent des alertes; des païens du voisinage savent même qu'un Européen est caché dans la chrétienté de Kè-Sen; ils peuvent nous prendre d'un jour à l'autre; cependant nous demeurons toujours à notre poste, car nous n'avons plus d'autre asile, à moins d'aller porter nos os sur les montagnes. Il y a longtemps que nous n'avons pas de nouvelles de Mgr Pellerin; nous ignorons encore quand Sa Grandeur pourra rentrer dans sa désolée mission avec les nouveaux confrères qui l'accompagnent.

« Quoique notre mission soit située autour de l'autre du tigre royal, cependant elle a eu encore moins à souffrir de sa griffe que les autres. Les confrères de ces différentes missions ne manqueraient pas de vous faire connaître leurs désastres épouvantables; aussi je n'en dirai qu'un mot. Depuis l'arrivée des navires, j'ai reçu pour la première fois des lettres de la Cochinchine orientale, dans le mois de juillet 1860. Les provinces de Quang-Nam, Quang-Ngai et Phu-Yên sont entièrement ruinées; non-seulement on y a arrêté les principaux Chrétiens, mais tous les hommes depuis quinze ans, sauf quelques fuyards : les uns sont dans les prisons des villes, chargés de chaînes et de cangues; les autres dans les forts de la frontière des sauvages, où ils meurent presque tous de la fièvre des bois; les autres sont confiés à la garde des villages païens. Il n'y a plus moyen aux prêtres de rester dans ces provinces; dans celles de Khanh-Hoa et de Binh-Thuan, ils sont en permanence sur les montagnes. Il n'y a que la province de Binh-Dinh où l'on puisse encore trouver asile. Un prêtre du Tong-King méridional, nommé Cát, qui était exilé dans cette mission, a été décapité avec un de ses parents et trois personnes qu'il avait converties à la foi. Un autre prêtre, nommé Chung a été aussi décapité le 23 janvier 1860, avec un clerc tonsuré et un élève du collège de Pinang, et six Chrétiens condamnés à mort avec sursis. Un autre prêtre, nommé Loïn, avait été arrêté le 7 février; depuis lors, j'ai appris qu'il avait été dé-

capité le 14 septembre, avec un Chrétien porteur de lettres; deux élèves de ce prêtre ont été étranglés; quatorze personnes impliquées dans cette affaire ont été condamnées à l'exil, etc., etc.

« Au Tong-King méridional, quatre prêtres ont été décapités avec un Chrétien, un cinquième est mort en prison, et un autre vient d'être arrêté. Une dizaine de clercs ou de catéchistes sont partis pour l'exil, et cinq sont en prison. Au moins une vingtaine de Chrétiens ont été exilés; deux sont morts des coups de rotin que le mandarin leur avait donnés, et deux lettrés ont souffert des tourments horribles. Toutes les plus belles chrétientés sont détruites et dévastées, leurs habitants dispersés. Les prêtres qui survivent sont poursuivis et chassés de leurs paroisses; presque tous les malades meurent sans sacrements, etc., etc.

« Au Tong-King occidental, quatorze prêtres ont été martyrisés depuis l'arrivée des navires jusqu'au 17 août 1860, et cinq qui étaient en prison les ont déjà sans doute suivis au ciel, ainsi que M. Néron, qui fut arrêté dans la nuit du 5 au 6 août. Dans une lettre que Mgr Theurel m'écrivait le 30 janvier 1860, Sa Grandeur me disait que sept Chrétiens avaient aussi remporté la palme du martyre, plus de cent sont exilés, et quinze confesseurs de la foi en prison. Soixante chrétientés ont été bloquées, celle de Kévinh rasée à la lettre. Les pertes de la communauté s'élèvent probablement à deux cent mille francs.

« Au Tong-King central, les ravages ont été plus affreux encore: vingt prêtres ont été exécutés, et cinq ou six mis en prison. Plusieurs Chrétiens ont été aussi martyrisés, et grand nombre sont partis pour l'exil. Le Tong-King oriental avait eu deux prêtres martyrisés. Qu'est-il arrivé dans ces missions depuis lors? Je l'ignore, car je n'en ai pas reçu de nouvelles depuis le mois de janvier.

« Il y a encore plus longtemps que je n'ai point reçu de lettres de la Cochinchine occidentale; je sais seulement qu'en 1859, un prêtre et cinq Chrétiens y avaient été martyrisés.

Fléaux publics.

« La famine a été très-cruelle jusqu'au mois de mai; grand nombre de malheureux sont morts de faim, les autres réduits à la dernière extrémité. Partout la moitié de la moisson du mois de mai a été perdue; celle du mois de novembre a encore été gâtée en grande partie par des pluies torrentielles, qui sont tombées depuis la mi-septembre jusqu'à la mi-novembre. Jamais on n'avait vu une année aussi pluvieuse. Mais sans doute que la famine sera encore plus horrible l'année prochaine, surtout si les Français continuent à arrêter en Basse-Cochinchine le riz, sans lequel nos populations ne peuvent vivre; car, depuis trois mois, une affreuse mortalité emporte tous les buffles, les bœufs et les cochons; il en est mort un

nombre infini dans la province de Quang-Binh, et le fléau ne fait que sévir encore plus cruellement. Il y a des villages où il n'en reste plus pour labourer les champs, il faudra les laisser en friche. Le fléau a déjà pénétré dans la province de Quang-Tri, et s'avance vers la capitale; s'il y fait les mêmes ravages que par ici, il faudra renoncer à la culture des terres, et le peuple mourra de faim. Il y a bien à craindre que le fléau n'attaque ensuite les hommes comme cela est arrivé l'année dernière; car le choléra fut précédé d'une grande mortalité d'animaux, qui, cependant, le cédait de beaucoup à celle-ci. Cette année, des fièvres malignes ont emporté beaucoup de monde depuis le mois de février, surtout dans la province de Quang-Tri; ailleurs, moins de personnes en sont mortes, mais grand nombre ont été malades. Cependant nos nouveaux Pharaons n'en deviennent pas plus sages, et continuent à faire la guerre à Dieu et à ses adorateurs...

« † Joseph-Hippolyte SOHIA, *Evêque de Gadare et Coadjuteur.* »

P. S. 10 janvier. — « Lorsque j'ai eu terminé cette lettre, j'ai appris une nouvelle qui pourra avoir des conséquences très-graves pour nos pauvres Chrétiens, que le gouvernement est toujours disposé à soupçonner de révolte. Un prince du sang royal, nommé CÂM-HOÀ, qui descend en ligne directe du fils aîné de GIÀ-LAÔNG, a fait des tentatives pour engager les Français à l'aider à monter sur le trône à la place de Tu-Duc. Je ne sais comment le complot a été découvert; mais, le 2 décembre, on a arrêté le prince CÂM-HOÀ avec vingt personnes de sa maison, et, de tous les côtés, la police m'a signalé comme étant à la tête de l'entreprise, et entretenant des relations avec les navires. Je ne sais comment ces païens, avec lesquels je n'ai jamais eu aucun rapport, ont pu connaître mon nom. Si je viens à tomber entre les mains de ces sicaires, des tortures horribles me sont réservées. Que Dieu me fasse la grâce de les supporter!

« Dans la nuit du 2 au 3 janvier, une armée de mandarins et de soldats a tout à coup cerné et arrêté le doyen de nos prêtres, nommé HÔAN (auparavant Trong), avec huit personnes, dans la petite chrétienté de SÂO-BUN, voisine de la ville de Dong-Hoi. Deux clercs, qui étaient avec lui, ont pu s'échapper. On l'a déjà mis à la torture, et flagellé pendant deux jours consécutifs, pour le forcer à déclarer les Chrétiens qui lui avaient donné l'hospitalité. Le juge criminel l'a fait attacher à une colonne, et a fait rougir deux fois les tenailles en sa présence; mais il ne les lui a pas encore appliquées. Sans doute qu'il ne tardera pas à recevoir la palme du martyre. On a saisi en même temps une lettre en caractères européens, adressée à la supérieure générale de nos religieuses; maintenant des satellites sont à sa poursuite. Il y avait aussi un paquet de lettres à mon adresse, mais heureusement on a pu le faire disparaître. La troupe de soldats est restée

deux jours dans la chrétienté de Saô-Bun, et a tout pillé et saccagé. Le Chrétien où était logé le Père Hoân a été tellement roué de coups, que, sans doute, il en mourra. Cette arrestation va avoir du retentissement dans toute la mission; nos Chrétiens en sont effrayés, ils n'osent nous donner l'hospitalité qu'en tremblant; nous sommes obligés de nous cacher dans nos plus sombres retraites. *Domine, salva nos, perimus!* »

La lettre de Mgr Sohier est accompagnée d'une autre, écrite par un missionnaire de la Cochinchine orientale, M. Herrenpt. Voici les détails qu'elle donne :

« Malheureusement l'heure de notre délivrance ne paraît pas près de sonner. Le retour en France du général Montauban, nous écrit-on de Saïgon, force l'expédition à rester l'arme au bras pour un temps indéterminé, peut-être jusqu'au printemps prochain; tandis qu'ici notre Tu-Duc paraît repris d'un nouvel accès de rage contre la religion, et, pour essayer de lui donner le dernier coup, appelle à son aide les grands mandarins du Tong-King qui ont fait preuve de plus d'acharnement et de cruauté dans la persécution. Si nos Français attendent le printemps prochain pour reprendre leurs opérations, et aller à Hué, il est bien à craindre qu'ils ne trouvent plus guère de Chrétiens à délivrer. Déjà l'ordre de redoubler de rigueur a pénétré partout, et la plupart des mandarins ne sont que trop disposés à l'exécuter au plus vite. Notre Bin-Ding qui, par une évidente protection de la Providence, a été tant ménagé jusqu'à présent, paraît au moment de subir le sort commun : le pillage et la dévastation. On vient de nous envoyer un mandarin qui s'est signalé par son zèle à dévaster nos chrétiens du Quâng-Nâm. En arrivant ici, il a fait arrêter tous les notables chrétiens, qu'il retient en prison. Au moment où je vous écris, le tocsin retentit pour donner le signal de l'arrestation de tous les Chrétiens riches ou pauvres; on va les conduire à la sous-préfecture pour les sommer d'apostasier. Daigne la bonne Vierge veiller sur eux, et leur ménager une épreuve moins funeste que celle d'octobre dernier ! »

Mgr Theurel, Coadjuteur de Mgr le Vicaire apostolique du Tong-King occidental, écrit du Tong-King occidental, 10 janvier 1861.

« Au mois d'août passé, je vous ai annoncé brièvement l'arrestation de M. Néron. Ce ne sera donc pas pour vous quelque chose d'inattendu, que d'apprendre aujourd'hui la consommation de son sacrifice et du témoignage qu'il a rendu à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Avant toutefois de vous en donner les détails, je dois vous dire quelques mots sur une vie si heureusement terminée.

« M. Pierre-François Néron, né à Bernay, département du Jura, le 21 septembre 1818, passa sa jeunesse dans les travaux de la campagne, et ne commença que vers l'âge de vingt ans ses études de latinité. Après en avoir parcouru tout le cercle au diocèse de sa naissance, il y fit son cours de philosophie et commença celui de théologie. Mais

comme la grâce de Notre-Seigneur l'appelait à évangéliser les nations, il se présenta et fut admis, en 1846, au séminaire des Missions-Etrangères à Paris. C'est là qu'il termina ses études théologiques et reçut tous les ordres, y compris la prêtrise, qui lui fut conférée par Mgr Affre, le 17 juin 1848. Peu après, M. Néron partait pour Hong-Kong, et au mois de mars 1849 il arrivait au Tong-King occidental, chez Mgr Retord, d'illustre et vénérée mémoire. Sa voix, naturellement peu flexible, se prêta péniblement aux accentuations de la langue annamite; mais l'application incroyable qu'il apporta à ce point important, l'eut bien vite fait triompher de cette difficulté, et, après quatre mois d'efforts, il fut à même de faire l'administration des Chrétiens. Il y mit une telle ardeur qu'il passait souvent toute la nuit, quelquefois même trois nuits consécutives, à entendre les confessions. La santé de fer dont Dieu l'avait gratifié lui permettait ces pieux excès.

« Après deux ans d'un ministère si laborieux, lorsqu'il eut acquis une expérience suffisante des choses de ce pays, il fut placé à la tête du principal collège de notre mission, et décoré par Mgr Retord du titre pompeux de grand maître de l'université annamite : il enseigna à nos élèves les notions de philosophie et de mathématiques dont il les trouva capables. A la fin de 1854, ayant été fait sa visite d'inspecteur sur deux autres collèges de ce vicariat, il fut, à son retour, arrêté par un poste de douaniers, et allait être livré au mandarin de la sous-préfecture, lorsque des Chrétiens influents arrachèrent à la gabelle cette capture extraordinaire moyennant toutefois une somme d'environ mille ligatures. Dans les mois qui suivirent, c'est-à-dire au commencement de 1855, des bruits et des essais de guerre civile vinrent troubler M. Néron dans son université. Il fut obligé d'en remettre la direction à un Père annamite et d'aller chercher un refuge dans des lieux plus secrets. Employé de nouveau à l'administration pastorale, il reçut pour district deux départements et demi, dont on ne ferait certainement le tour qu'en plusieurs mois de marche. Comme la persécution commençait à se ranimer, il ne put cette fois donner champ à son zèle, et dut borner son action à diriger celle des huit prêtres indigènes qui desservaient les quatre paroisses de ce vaste district. Il fit alors un séjour de deux à trois ans au village chrétien de Taxa, et y fut arrêté, en 1858, par le chef de canton païen; mais cet homme se contenta, cette fois, d'une modeste rançon de trois cents ligatures. A la fin de 1859, la persécution devenant furieuse sur tous les points, M. Néron dut se retirer aux montagnes. Un jour il s'y égarait, et ce ne fut qu'après vingt-quatre heures de recherches que ses conducteurs le retrouvèrent épuisé de faim et de fatigue. Il était étendu sans mouvement, quoique ayant encore sa connaissance. Depuis le mois d'octobre 1859 jusqu'à celui d'août 1860,

nous n'eûmes de lui aucune nouvelle, non qu'il négligeât d'écrire à ses confrères, mais parce que, du lieu éloigné où il se trouvait, il ne put, malgré plusieurs tentatives, nous faire parvenir ses lettres. Enfin, au commencement d'août, tandis que je me trouvais avec Mgr Jeantot, que j'étais venu visiter à la faveur de l'inondation, nous reçûmes de M. Néron des lettres où, exposant sa situation qui le réduisait parfois à prendre pension chez des païens, il demandait s'il était convenable qu'il essayât de revenir près de nous, dans des lieux plus habitables. Nous fûmes de cet avis, et lui répondîmes immédiatement de chercher les moyens de se rapprocher de nous. Mais cette réponse n'eut pas le temps de lui parvenir.

« M. Néron se tenait alors caché dans une maison isolée, à l'entrée du village chrétien d'Yên-Tôp, et à l'insu de presque tout le monde, comme c'est l'ordinaire dans les mauvais temps. Or, la nuit du 5 au 6 août, le maire chrétien du village de Taxa, suivi du même chef de canton qui avait déjà arrêté M. Néron deux ans auparavant, ce maire qui avait longtemps donné asile à notre confrère, aujourd'hui converti en Judas, vint se présenter à la porte de la maison qui lui sert de refuge, et l'appelle par son nom. M. Néron, reconnaissant la voix de cet ancien ami, et supposant sans doute qu'il apportait quelque nouvelle d'un blocus imminent, sort sans défiance; mais à peine a-t-il franchi le seuil, que le traître, pour tout salut, lui décharge sur les jarrets la grande coup de bâton qui le fait tomber à la renverse. La troupe du chef de canton, composée d'environ vingt hommes, se jette alors sur cette proie facile, garrotte fortement son prisonnier, l'entraîne dans une barque amenée à ce dessein et s'éloigne à la hâte. Le village d'Yên-Tôp n'avait pas eu le temps de savoir ce qui se passait, que déjà le guet-apens était consommé et irrémédiable. Tout ce que l'on put faire dès lors, ce fut de négocier avec les preneurs pour qu'ils épargnassent à ce hameau le malheur d'être impliqué dans cette affaire. Cela coûta douze à treize cents ligatures, et M. Néron fut présenté aux mandarins comme ayant été pris dans les forêts d'Yên-Tôp, à l'entrée de la nuit, sans avoir eu le temps de pénétrer dans aucun village. Il était accompagné, ajoute-t-on, de deux disciples; mais ils s'étaient enfuis d'une course si rapide, qu'il avait été impossible de les atteindre. La vérité était que le diacre qui suivait M. Néron dans les derniers temps, était absent au moment de l'arrestation. Le chef de canton et le maire de Taxa ayant amené leur captif à la sous-préfecture, le petit mandarin du lieu, le capitaine des satellites, le greffier et autres personnages, que l'espoir des récompenses ou la crainte de se voir compromis animait du plus beau zèle, en tout douze ou treize individus, voulurent figurer sur le procès-verbal de capture. Il en résulta que le roi, partageant entre tous ces dévoués serviteurs la somme d'argent promise par ses édits, ne

donna à personne aucune dignité, pas même au traître qui avait livré le Père de son âme et son ami.

« La nouvelle d'une telle prise ayant été transmise au chef-lieu du département de Sôn-Tây, un lieutenant-colonel fut immédiatement dépêché avec cinquante soldats pour aller au-devant du cortège. Par ordre du préfet, la garde nationale de tous les villages semés sur la route devait grossir l'escorte d'étape en étape, afin d'éviter tout danger d'enlèvement. Le prisonnier, portant la chaîne, et enfermé dans une cage de bois, privilège exclusif des grands criminels, fut donc conduit au milieu d'un concours immense de peuple accouru pour voir un visage européen; et, comme personne au monde n'était tenté d'employer la force pour le délivrer, il arriva sans encombre à la ville le 7 du mois d'août. Logé dans le palais du mandarin de la justice, il demeura visible aux regards des curieux, qui pouvaient même s'entretenir avec lui, mais difficilement approcher de sa cage.

« Le 2 septembre, M. Néron fut amené solennellement devant le tribunal réuni du mandarin-préfet, du mandarin des tribus et du mandarin de la justice. Interrogé sur l'époque de son arrivée en ce pays, sur les lieux qu'il avait habités, sur l'expédition franco-espagnole en Cochinchine, il répondit en peu de paroles et avec une prudence parfaite: ce dont les juges n'étant pas satisfaits, ils le menacèrent du rotin. M. Néron répondit que le rotin ne l'effrayait pas, que l'ange de Dieu saurait le guérir des blessures qu'on lui ferait. Il fut donc étendu par terre et allongé violemment selon l'usage, puis on fit jouer le bâton. De temps en temps les mandarins interrompaient la série des coups pour adresser au patient quelque question. Mais celui qui auparavant parlait peu, garda alors un silence absolu, se contentant de souffrir pour Dieu, aussi longtemps qu'il plairait aux hommes de le frapper. Après quarante coups bien appliqués, mais qui n'arrachèrent pas à M. Néron le plus léger soupir, ordre fut donné au bourreau de s'arrêter. Le confesseur, dégagé de ses liens, se releva tranquillement et entra dans sa cage; la séance était levée. On supposait que notre confrère serait encore mis à la question, au moins deux ou trois fois; mais il n'en fut rien, et c'est peut-être à cause du fait que je vais dire.

« A partir du 4 septembre M. Néron demeura vingt et un jours sans prendre aucune nourriture, buvant seulement quelques gorgées d'eau fraîche, le matin, lorsqu'il se lavait le visage. Ses gardes, et aussi le lieutenant colonel qui l'avait amené à la ville, l'engageant à manger, il répondait que le moment n'était pas venu; et, malgré ce jeûne prolongé, il faisait chaque jour, quand on ouvrait sa cage, une petite promenade. Le vingt-deuxième jour il consentit à manger un petit pain très-mince, cela le lit évanouir; et déjà les mandarins s'apprétaient à lui couper la tête, lorsqu'il reprit ses sens.

Le vingt-troisième jour, il dit à ses gardes de cuire désormais du riz en bonne quantité; et depuis lors il mangea beaucoup et très régulièrement. Voilà un fait extraordinaire sans doute, et j'ai moi-même longtemps refusé d'y croire. Mais, outre qu'une multitude de témoins l'affirment, et en particulier les confesseurs de la foi détenus avec notre confrère, le diacre qui l'avait suivi à la ville, et qui tous les deux jours s'informait de son état auprès de ses gardes mêmes, déclare que c'est une chose si notoire et si avérée, qu'à la fin on avait cessé de présenter des aliments à M. Néron, et que le préfet, étonné qu'il vécut encore après un tel jeûne, disait qu'il était devenu bouddha consommé. Enfin, ce qui me persuade encore mieux, c'est que dans la sentence de M. Néron, qui fut envoyée à la capitale le 6 septembre, j'ai lu moi-même très-clairement que *le criminel, depuis qu'il a subi la question, refuse obstinément toute nourriture, sans qu'aucune sollicitation puisse le détourner de cette résolution. Pour ce motif, ajoutent les mandarins, nous n'avons pas cru devoir le soumettre à de nouveaux interrogatoires, et nous osons prier le roi de fixer promptement son sort.* Sur de telles preuves, j'ai cessé de nier ce jeûne de vingt et un jours, et je suppose que M. Néron avait pardevers lui quelque intention pieuse, qui n'est connue que de Dieu seul.

« Pendant sa détention, qui dura près de trois mois, Mgr Jeantet et moi lui fîmes parvenir plusieurs lettres, auxquelles nous l'invitions à vouloir bien répondre. Mais il garda toujours un silence absolu. Le commandant de ses gardes, à qui l'on avait parlé pour ce sujet, lui ayant offert du papier et une plume pour faire ses adieux à ses amis, il répliqua qu'il n'avait rien à écrire. C'est ainsi qu'il a voulu mourir au monde le plus complètement possible, en ne lui laissant pas même une lettre pour souvenir.

« Plusieurs pensaient que M. Néron serait mandé à la capitale; mais le roi approuva simplement la sentence, telle qu'elle avait été rédigée par les mandarins du département; et, le 3 novembre, notre heureux confrère fut conduit au supplice. Il ne lui restait plus alors, dit son diacre, que la moitié de la corpulence qu'il avait au moment de son arrestation. Le lieu du supplice était éloigné de la ville d'environ une demi-heure: M. Néron y alla à pied, marchant les yeux baissés, et récitant des prières. Son diacre et le prêtre de la paroisse étaient mêlés dans la foule, et, au moment même de l'exécution, se tenaient en face de lui, à une distance de cinq ou six mètres. Il ne les aperçut point, absorbé qu'il était en Dieu. Le même lieutenant-colonel qui l'avait amené à la ville, fut chargé de présider à son exécution. Cet homme s'était attaché à M. Néron; avant de donner les derniers ordres, il descendit de cheval et vint lui parler un instant, sans doute pour lui demander pardon de la coopération qu'il prenait à sa mort. Le bourreau aussi chercha longtemps un remplaçant,

offrant trois ligatures à qui donnerait à sa place le fatal coup de sabre, et publiant hautement la répugnance qu'il avait, cette fois, à remplir son office; mais il ne trouva personne qui consentit à le suppléer. Au premier coup de sabre, M. Néron demeura fixe sur ses genoux; au deuxième coup, la tête tomba, et notre chère Congrégation compta un martyr de plus. On remarqua que ni avant, ni pendant, ni après l'exécution, le corps et la tête du missionnaire n'avaient éprouvé la moindre convulsion, comme s'il eût été insensible à la douleur. A peine la tête fut-elle séparée du tronc, que bourreaux, capitaines et soldats se précipitèrent sur ces restes sanglants, pour en emporter des reliques, les uns déchirant par lambeaux les habits du martyr, les autres imbibant de sang des étoffes apportées à ce dessein.

« Par les soins du curé de la paroisse, un païen de la ville, à défaut de Chrétiens, dont aucun n'osa paraître en cette occasion, un honnête païen, dis-je, se présenta au nom de l'humanité, et dit que, le prêtre étranger n'ayant personne pour lui rendre les derniers devoirs, il demandait au mandarin la permission d'ensevelir son corps. Cette autorisation fut accordée, et le corps du martyr put reposer dans un cercueil, au lieu même du supplice.

« Quant à la tête, la sentence portait qu'elle serait exposée pendant trois jours. La coutume, quand il s'agit de suppliciés ordinaires, est de piquer cette tête au haut d'un bâton; mais pour celle du martyr, il n'en fut pas ainsi. On la sala immédiatement, puis elle fut renfermée dans une caisse qu'on suspendit à côté de l'écrêteau abrégé de la sentence, en sorte que la tête elle-même n'était pas visible. Les trois jours expirés, le curé de la paroisse, ayant fait parler au capitaine qui surveillait l'exposition, pensait obtenir ce chef désiré. Mais lorsque ce capitaine rapporta la tête au préfet, espérant qu'il serait chargé seul de la jeter au fleuve, le mandarin lui adjoignit deux autres officiers, leur confiant en commun l'exécution de ce dernier point de la sentence. Lorsqu'ils arrivèrent au bord du fleuve, ouvrant la caisse qui renfermait la tête, ils virent, ont-ils dit tous les trois, un globe rouge d'environ quatre pouces de diamètre s'élever de la caisse jusqu'au ciel. Je rapporte ce fait sans me prononcer sur son authenticité. Quoi qu'il en soit du globe rouge, les trois capitaines, après avoir demandé mille pardons à la tête du martyr, la jetèrent réellement au fleuve, et elle ne put être retrouvée. C'est à l'ange du Seigneur qu'est réservé cet office au jour du jugement.

« Voilà, bien vénéré confrère, les détails que je puis vous donner sur le martyre de M. Néron: je les tiens de la bouche du diacre Nhât, qui a suivi cette affaire du commencement à la fin, et que j'ai interrogé sur ce sujet avec la plus grande sollicitude.

« M. Néron, si doux envers les autres, était très dur à lui-même. Dans les temps

où il nous était donné d'allumer des lampes pendant la nuit, il prolongeait toujours son travail très-tard, ne prenant que quatre à cinq heures de repos. La santé excellente dont il jouissait, les talents que Dieu lui avait donnés, et sa tendre piété, promettaient à la mission du Tong-King occidental de grands et longs services. Comme il était sérieusement versé dans la philosophie et les mathématiques, son goût pour ces sciences le porta à traduire en langue annamite un ouvrage complet, renfermant tout ce qu'on trouve dans les cours de MM. de Montferrier, Bordes et Poirier réunis. Il avait terminé l'arithmétique et l'algèbre dès 1858, et, peu de jours avant son arrestation, il n'écrivait qu'il était à transcrire au net la géométrie. Déjà nous avons pu tirer plusieurs exemplaires des deux premières parties. Quant à la troisième, je ne sais pas encore si elle a échappé au pillage que subirent les effets de M. Néron lors de sa prise. Ce traité de mathématiques, tel qu'il est, n'est pas fait sans doute pour la généralité de nos élèves actuels; mais, parmi eux, il s'en trouve qui sont capables de le suivre jusqu'à la fin. Un jour, si Dieu veut que ce pays annamite entre dans la voie du progrès pour les sciences et les arts, comme pour la religion, le cours de M. Néron aura tout son prix.

« Pour complément de cette courte notice sur notre bienheureux confrère, je dois consigner ici un fait qui m'a été raconté par M. Néron lui-même, il y a six ans. Tandis qu'il était encore élève au séminaire des Missions-Etrangères, à Paris, sortant un jour de Notre-Dame des Victoires avec MM. Bonnard et Duchesne, que la piété avait amenés comme lui à ce sanctuaire vénéré, les trois amis rencontrèrent un prêtre dont M. Néron n'a jamais voulu dire le nom, et qui leur prédit nettement que MM. Néron et Bonnard seraient martyrs, et que M. Duchesne, au lieu d'aller en mission, irait mourir dans son diocèse. A cette époque, deux au moins des trois amis n'étaient pas encore prêtres, et il n'était plus guère question de martyrs, même au Tong-King. La prédiction, cependant, est aujourd'hui complètement vérifiée : M. Duchesne, attaqué, je crois, d'une maladie de poitrine, n'a pu partir pour les missions; il est revenu dans sa Bretagne et y est mort devant le Seigneur. M. Bonnard, arrivé à la Procure de Hong-Kong sans destination spéciale, puis envoyé au Tong-King par vous, son ancien et vénéré directeur, qui, sans doute, ne pensiez guère concourir par là

à l'accomplissement d'une prophétie, M. Bonnard, dis-je, a cueilli la palme rouge le 1^{er} mai 1852 (1). M. Néron, enfin, arrivé au champ d'honneur avant son ami, l'a suivi dans son triomphe et partage aujourd'hui sa couronne.

« Ce n'est pas tout. Voici que l'esprit prophétique nous coûte encore un autre missionnaire : M. Jean-Théophile Vénard a été arrêté le 30 novembre dernier, avec un de ses catéchistes, appelé Van-Kang. Amené le 5 décembre à la capitale du Tong-King, il n'a subi qu'un seul interrogatoire, et n'a pas reçu un seul coup de rotin. Sa sentence, rédigée depuis Noël et déjà envoyée au roi, reviendra probablement avec la sanction royale, dans le courant de février 1861. C'est lorsque tout sera consommé que je vous enverrai, s'il plaît à Dieu, la relation de cette nouvelle affaire, relation que je me propose d'adresser au vénérable père de M. Vénard. J'ai dit qu'il y avait encore ici une prédiction : M. Vénard me l'a rapportée plusieurs fois, et m'a nommé clairement le prophète... Ces hommes de Dieu, dont les oracles dépeuplent notre Tong-King de missionnaires, veilleront du moins, j'espère, à ce que les martyrs soient remplacés par de nouveaux ouvriers.

« Voyez, bien vénéré confrère, comme nos rangs s'éclaircissent rapidement. En juin 1857, M. Castex, provicaire de cette mission, notre espoir pour l'avenir, meurt en odeur de sainteté, au jour même qu'il avait désiré. En octobre 1858, Mgr Retord, notre grand porte-étendard, succombe à la fatigue et à la fièvre au milieu des forêts. En janvier 1860, M. Titaud, provicaire, épuisé par notre régime cellulaire de pros-crits, s'éteint à la fleur de l'âge, dans la plus forte crise de persécution qu'ait jamais vue ce pays. M. Néron vient de nous quitter, passant de l'arène des combattants à la palme des martyrs. M. Vénard prend le même chemin, et va bientôt s'envoler au ciel. Or, personne encore, personne n'a rempli tous ces grands vides ! En outre, Mgr Jeantet et moi sommes dénoncés nommément, avec l'indication vraie des deux villages qui nous servent respectivement de refuge. Qui sait l'avenir que Dieu nous réserve ? Pourtant, parmi nous qui restons, je ne connais plus personne à qui les prophètes aient promis le martyre. Bien plus, les livres prophétiques de ce pays, appelés *Sum-Ki*, semblables, je pense, à ceux qu'on a trouvés au Thibet dans ces derniers temps, et que l'on pourrait peut-être comparer aux livres sibyllins d'autrefois ; ces livres, dis-je, dans lesquels

au loin une magnifique palme, toute resplendissante et toute vermeille : la palme du martyr. Notre bien-aimé confrère, M. Schœller, vient de la rapporter d'emblé ; quand pourrai-je marcher sur ses traces et imiter son exemple ! »

Était-ce là un souvenir de la prédiction faite en France, ou simplement un désir et comme un pressentiment du martyr ? On ne saurait le dire avec certitude.

(1) On a cru trouver une allusion à cette prophétie dans le passage suivant d'une lettre que M. Bonnard écrivait, cinq mois avant sa mort, au pieux directeur de son enfance : « Depuis que j'ai commencé à penser aux missions, j'ai toujours affectionné le Tong-King et envié ce poste plus que tout autre. C'était là, en effet, le champ que Dieu me destinait, terre un peu épineuse peut-être, mais bel et riche héritage que je ne saurais trop apprécier, d'autant plus qu'il me semble apercevoir

on avait cru voir tout ce qui s'est accompli en ce royaume depuis soixante ans, annoncent l'inauguration d'une grande paix pour l'année courante et pour celle qui suivra. Ils prédisent aussi un changement de dynastie, et disent que le roi qui va venir sera d'humeur douce et d'un âge avancé. Et, chose singulière ! le nom annamite de Mgr Pellerin est mêlé à cette affaire en toutes lettres. Mais parler de paix après tant d'illusions ! Ah ! il est un verset des Psaumes que nous n'oublierons plus désormais : *Nolite confidere in principibus : in filiis hominum, in quibus non est salus !* Non, quand je vivrais jusqu'au jugement dernier, je ne l'oublierai jamais ! Dieu donc, Dieu seul et Notre-Dame, voilà notre espérance, notre consolation, à la vie, à la mort !

« † Joseph THEUREL, évêque d'Acanthe. »

M. Vénard, missionnaire apostolique de la congrégation des Missions-Etrangères, écrit des prisons de Kécho, ancienne capitale du Tong-King, le 2 janvier 1861 :

« Mon très-honoré et bien cher père, ma chère sœur et chers frères, je vous écris au commencement de cette année, qui sera sans doute la dernière de mon pèlerinage sur la terre. Déjà je vous ai adressé un petit billet par lequel je vous faisais connaître ma prise le 30 novembre, fête de saint André, dans un village chrétien. Le bon Dieu a permis que je fusse trahi par un mauvais néophyte, mais je ne lui en veux pas. De ce village je fus conduit à la sous-préfecture, et je vous ai tracé quelques lignes d'adieu, au moment où l'on allait me passer la chaîne des scélérats au cou et aux jambes. Je l'ai baisée, cette jolie chaîne de fer, vrai lien d'esclavage de Jésus et de Marie, que je ne changerais pas pour son pesant d'or. Le mandarin a eu l'attention délicate de commander une chaîne très-légère exprès pour moi ; et pendant les trois jours qu'il m'a gardé, en attendant un détachement de soldats partis de la préfecture pour m'escorter, il m'a traité avec beaucoup d'égards. Son oncle est venu, dix fois au moins, m'engager à fouler la croix, par pitié de me voir aller à la mort à la fleur de mon âge.

« En sortant des portes de la sous-préfecture, une foule nombreuse m'attendait au passage ; alors un jeune Chrétien, prisonnier pour l'Évangile, n'a pas craint de venir par trois fois se prosterner devant ma cage et de me reconnaître, en présence des mandarins et de la multitude, pour l'envoyé du Ciel.

« Au bout de deux jours, je suis arrivé à la préfecture de Kécho, l'ancienne capitale des rois du Tong-King. Me voyez-vous siégeant tranquillement dans ma cage de bois, portée par huit soldats, au milieu d'un peuple innombrable qui se précipite sur mon passage ? J'entends dire autour de moi : Qu'il est joli, cet Européen ! Il est serein et joyeux comme quelqu'un qui va à la fête ! Il n'a pas l'air d'avoir peur ! Celui-là n'a aucun péché ! Il n'est venu en Annam que

pour faire du bien, et cependant on le mettra à mort ! etc.

« Nous entrons dans la citadelle par la porte de l'Orient, et l'on m'introduit au tribunal de la justice criminelle. Mon catéchiste, nommé Kang, pris avec moi, marche derrière ma cage, la cangue au cou. Je prie l'Esprit-Saint de nous fortifier lui et moi, et de parler par notre bouche, selon la promesse du Sauveur. J'invoque la Reine des martyrs, et je la conjure d'assister son petit serviteur.

« Tout d'abord le juge me gratifie d'une tasse de thé, que je bois sans façon dans ma cage. Ensuite il procède à l'interrogatoire, selon la coutume. Il me demande d'où je suis, et je réponds que je suis du grand Occident, du royaume appelé France. Qu'êtes-vous venu faire en Annam ? — Je suis venu uniquement pour prêcher la vraie religion à ceux qui ne la connaissent pas. — Quel âge avez-vous ? — Trente et un ans. Le juge se dit avec un accent de compassion : Il est encore bien jeune ! Puis il demande : Qui vous a envoyé ici ? Je réponds : Ce n'est ni le roi ni les mandarins de France qui m'ont envoyé. C'est de mon chef que j'ai voulu aller prêcher les païens ; et mes supérieurs en religion m'ont assigné le royaume annamite comme district. — Connaissez-vous l'évêque Liéou ? (C'est le nom annamite de Mgr Retord.) — Oui. — Pourquoi l'évêque Liéou a-t-il donné des lettres de recommandation à des chefs de rebelles pour enrôler les Chrétiens ? — J'ose demander au mandarin de quelle source il tient ce renseignement. — Le préfet de Nam-Digne nous l'a écrit. — Eh bien ! moi je témoigne que cela n'est pas vrai. L'évêque Liéou était trop sage pour faire de pareilles sottises ; et si l'on a trouvé de ces prétendues lettres, ce sont des faux. J'ai bien vu une circulaire de l'évêque Liéou adressée à tous ses prêtres ; mais il défendait de suivre les chefs de rebelles, et il déclarait qu'il donnerait plutôt mille fois sa vie que de tremper sa crosse dans le sang. — Et les guerriers d'Europe qui ont pris Tourane et Saïgon, qui les a envoyés ? quel est leur but en faisant la guerre à notre pays ? — Mandarin, j'ai bien entendu dire autour de moi qu'il y avait guerre ; mais n'ayant aucune communication avec ces guerriers d'Europe, je ne puis répondre à votre question.

« Sur ces entrefaites, arrive le préfet. À peine assis, il me crie d'une voix vibrante : Ah ça ! chef de la religion chrétienne, vous avez une physionomie distinguée, vous saviez bien que les lois annamites défendent l'entrée du royaume aux Européens ; à quoi bon alors vous faire tuer par ici ? C'est vous qui avez excité les navires européens à nous faire la guerre, n'est-ce pas ? Il faut dire la vérité, ou bien on va vous mettre à la torture. — Grand mandarin, vous me demandez deux choses : à la première, je réponds que je suis un envoyé du Roi du ciel pour prêcher la vraie religion à ceux qui l'igno-

rent, n'importe en quel lieu, en quel royaume. Nous respectons beaucoup l'autorité des rois de la terre, mais nous respectons encore plus l'autorité du Roi des cieux. A la seconde question, je réponds que je n'ai excité en aucune manière les Européens à faire la guerre au royaume annamite. — En ce cas, voulez-vous aller leur dire de partir, et l'on vous pardonnera ? — Grand mandarin, je n'ai aucun titre pour régler une telle affaire ; mais si Sa Majesté me confiait cette mission, je suis sûr d'avance qu'elle échouerait, et sans retard je reviendrais subir la mort. — Vous ne craignez donc pas de mourir ? — Grand mandarin, je ne crains pas la mort. Je suis venu ici prêcher la vraie religion, je ne suis coupable d'aucun crime qui mérite la mort ; mais si Annam me tue, je verserai mon sang avec joie pour Annam. — Avez-vous de la rancune envers celui qui vous a pris ? — Ancunement, la religion chrétienne apprend à aimer ceux qui vous haïssent. — Chef de la religion chrétienne, il faut déclarer le nom des lieux qui vous ont recélé jusqu'à ce jour. — Grand mandarin, on vous appelle le père et la mère du peuple : si je fais ces déclarations, je serai la cause de beaucoup de maux que le peuple aura à souffrir. Jugiez vous-même si cela convient ou non ? — Foulez la croix, et vous ne serez pas mis à mort. — Quoi ! j'ai prêché la religion de la croix jusqu'à ce jour, et vous voulez que je l'abjure ! Je n'estime pas tant la vie de ce monde, que je veuille la conserver au prix d'une apostasie. — Si la mort a tant de charmes à vos yeux, pourquoi vous cachez-vous de crainte d'être pris ? — Grand mandarin, la religion défend de présumer de ses forces et de se livrer soi-même. Mais le Ciel ayant permis que je sois arrêté, j'ai confiance qu'il me donnera la grâce de souffrir tous les supplices et d'être ferme jusqu'à la mort.

« Voilà, en somme, les questions les plus importantes qui m'ont été faites et la manière dont j'ai répondu. Les mandarins ont aussi questionné mon catéchiste, et l'ont fait frapper de dix coups de rotin. Le Seigneur lui a donné la force de confesser sa foi avec constance.

« Depuis ce jour j'ai été installé avec ma cage à la porte même du préfet, sous la garde d'une compagnie de soldats cochinchinois. Beaucoup de personnes de tout rang viennent me visiter et entretenir conversation avec moi. On veut absolument que je sois un habile médecin, un fameux astronome, un devin, un prophète à qui rien n'est caché. Aussi, un bon nombre de visiteurs me prient-ils sérieusement de leur prédire leur destinée. D'autres m'interrogent sur l'Europe, sur la France, ou, pour mieux dire, sur le monde entier. Cela me fournit l'occasion de les éclairer sur une foule de points au sujet desquels ils ont les idées les plus bizarres. Je tâche surtout de leur enseigner la voie du salut ; mais les Annamites ont l'esprit léger, et n'aiment pas à

parler de choses sérieuses. En revanche leur cœur est assez bon ; ils me témoignent de l'intérêt et de la pitié. Les soldats mes gardiens m'ont pris en affection, et, quoiqu'ils aient été blâmés deux fois par le grand mandarin pour m'avoir laissé sortir et prendre l'air, ils continuent à m'ouvrir de temps en temps la cage et à me permettre quelques instants de promenade..... »

Nous allons donner en entier trois lettres d'un martyr.

Lettre de M. Vénard, missionnaire apostolique, adressée à son père.

Tong-King, 20 janvier 1861.

« Très-cher, très-honoré et bien-aimé père, puisque ma sentence se fait encore attendre, je veux vous adresser un nouvel adieu, qui sera probablement le dernier. Les jours de ma prison s'écoulaient paisiblement ; tous ceux qui m'entourent m'honorent, un bon nombre m'aiment beaucoup. Depuis le grand mandarin jusqu'au dernier des soldats, tous regrettent que la loi du royaume me condamne à la mort. Je n'ai point eu à endurer de tortures comme beaucoup de mes frères. Un léger coup de sabre séparera ma tête, comme une fleur printanière que le maître du jardin cueille pour son plaisir. Nous sommes tous des fleurs plantées sur cette terre et que Dieu cueille en son temps, un peu plus tôt, un peu plus tard. Autre est la rose empoisonnée, autre est le lis virginal, autre l'humble violette. Tâchons tous, selon le parfum ou l'éclat qui nous sont donnés, de plaire au souverain Seigneur et Maître. Je vous souhaite, cher père, une longue, paisible et vertueuse vieillesse. Portez doucement la croix de cette vie à la suite de Jésus, jusqu'au calvaire d'un heureux trépas. Père et fils se retrouveront en paradis. Moi, petit éphémère, je m'en vais le premier. Adieu. »

Lettre du même missionnaire à sa sœur.

En cage, au Tong-King, 20 janvier 1861.

« Chère sœur, j'ai écrit il y a quelques jours une lettre commune à toute la famille, dans laquelle je donne plusieurs détails sur ma prise et mon interrogatoire ; cette lettre est déjà partie, et, j'espère, vous parviendra, maintenant que mon dernier jour approche ; je veux t'adresser à toi, chère sœur et amie, quelques lignes d'un adieu spécial ; car, tu le sais, nos deux cœurs se sont compris et aimés dès l'enfance. Tu n'as point eu de secret pour ton Théophile, ni moi pour ma Mélanie. Quand, écolier, je quittais chaque année le foyer paternel pour le collège, c'est toi qui préparais mon trousseau et adoucissais par tes tendres paroles la tristesse des adieux ; toi, qui partageais plus tard mes joies si suaves de séminariste ; toi, qui as fécondé par tes ferventes prières ma vocation de missionnaire. C'est avec toi, chère Mélanie, que j'ai passé cette nuit du 26 février 1851, qui était notre dernière entrevue sur la terre, dans des entretiens si sympathiques, si doux, si saints, comme

ceux de saint Benoît avec sa sainte sœur. Et quand j'ai eu franchi les mers pour venir arroser de mes sueurs et de mon sang le sol annamite, tes lettres, aimables messagères, m'ont suivi régulièrement pour me consoler, m'encourager, me fortifier. Il est donc juste que ton frère, à cette heure suprême qui précède son immolation, se souvienne de toi, chère sœur, et t'envoie un dernier souvenir.

« Il est près de minuit : autour de ma cage de bois sont des lances et de longs sabres ; dans un coin de la salle un groupe de soldats jouant aux cartes, un autre groupe jouant aux dés. De temps en temps les sentinelles frappent sur le tam-tam et le tambour les veilles de la nuit. A deux mètres de moi, ma lampe projette sa lumière vacillante sur ma feuille de papier chinois, et me permet de te tracer ces lignes. J'attends de jour en jour ma sentence. Peut-être demain je vais être conduit à la mort. Heureuse mort, n'est-ce pas ? Mort désirée qui conduit à la vie !... Selon toutes les probabilités j'aurai la tête tranchée ; *ignominio glorieuse*, dont le ciel sera le prix ! A cette nouvelle, chère sœur, tu pleureras, mais de bonheur. Vois donc ton frère, l'auréole du martyr couronnant sa tête, la palme des triomphateurs se dressant dans sa main. Encore un peu, et mon âme quittera la terre, finira son exil, terminera son combat. Je monte au ciel, je touche la patrie, je remporte la victoire. Je vais entrer dans ce séjour des élus : voir des beautés que l'œil de l'homme n'a jamais vues, entendre des harmonies telles que l'oreille n'en a jamais entendu, jouir de joies que le cœur n'a jamais goûtées. Mais auparavant il faut que le grain de froment soit moulu, que la grappe de raisin soit pressée. Serai-je un pain, un vin selon le goût du Père de famille ? Je l'espère de la grâce du Sauveur, de la protection de sa Mère immaculée ; et c'est pourquoi, bien qu'encore dans l'arène, j'ose entonner le chant de triomphe, comme si j'étais déjà couronné vainqueur... »

Autre lettre du même à M. l'abbé Eusèbe Vénard.

Le 20 janvier 1861.

« Si je ne t'écrivais pas quelques mots particuliers, tu serais jaloux et d'une jalousie rationnelle. Tu le mérites bien, toi qui m'as écrit tant de lettres aussi intéressantes et aimables que longues. Il y a bien longtemps que je n'ai reçu de tes nouvelles ; maintenant sans doute, tu es prêtre, et, qui sait ? peut-être missionnaire. Quoi qu'il en soit, quand tu recevras cette petite missive, ton frère ne sera plus de ce mauvais monde : *totus in maligno positus* : « tout entier plongé dans le mal. » Il l'aura quitté pour un autre monde meilleur, où tu devras t'efforcer de le rejoindre un jour. Ton frère aura eu la tête tranchée ; il aura versé tout son sang pour la plus noble des causes, pour Dieu. Il sera mort martyr !... Ça été là le rêve de mes jeunes années. Quand, tout pe-

tit bonhomme de neuf ans, j'allais patte ma chèvre sur les coteaux de Bel-Air, je dévorais des yeux la brochure où sont racontées la vie et la mort du vénérable Charles Cornay, et je me disais : Et moi aussi je veux aller au Tong-King, et moi aussi je veux être martyr. O admirables fins de la Providence, qui m'avez conduit, parmi le labyrinthe de cette vie, jusqu'au Tong-King, jusqu'au martyre ! Bénis et loue Dieu avec moi, cher Eusèbe, le Dieu bon et miséricordieux qui a pris si bien soin de sa chétive créature. *Attraxit me, miserans mei* : « Il m'a attiré à lui, me prenant en pitié. »

« Cher Eusèbe, j'ai aimé et aime encore le peuple annamite d'un amour ardent. Si Dieu m'eût donné de longues années, il me semble que je me serais consacré tout entier corps et âme, à l'édification de l'Eglise tongkinoise. Si ma santé, faible comme un roseau, ne me permettait pas de grandes œuvres, j'avais du moins le cœur à la besogne. Disons : L'homme propose et Dieu dispose, la vie et la mort sont dans ses mains. Pour nous, s'il nous donne la vie, vivons pour lui ; s'il nous donne la mort, mourons pour lui.

« Toi, cher frère, encore jeune d'années, tu restes après moi sur la mer déce monde, naviguant au milieu des écueils. Conduis bien ton navire. Que la prudence soit ton gouvernail, l'humilité ton lest, Dieu ta boussole, Marie immaculée ton ancre d'espérance. Et, malgré les dégoûts et les amertumes, qui, comme une mer houleuse, inonderont ton âme, ne laisse jamais submerger ton courage ; mais, comme l'arche de Noé, surnage toujours sur les grandes eaux... Ma lampe n'éclaire plus.

« Mon frère, mon Eusèbe, adieu jusqu'au jour où tu viendras me retrouver au ciel ! »

Lettre de Mgr Theurel à M. l'abbé Vénard.

Tong-King, le 1^{er} juillet 1861.

« Mon cher ami, votre frère a été martyrisé le 2 février 1861 ; le 24 du même mois j'ai enseveli de mes mains sa chère tête, et ces jours-ci mêmes j'espère réunir les membres au chef.

« Surpris par l'occasion, je vous envoie précipitamment ces deux mots. Dans quelques jours je vous adresserai la relation détaillée de la mort de votre cher Théophile. Le 15 janvier, il avait reçu dans sa cage les sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

« Tout à vous en Notre-Seigneur.

« † Joseph THEUREL, Ev. d'Acanthe, Coadj. »

M. Herrengt, pro-vicaire apostolique, écrit de Sai-Gon, 31 janvier 1862.

« Par la malle du 28 décembre dernier, je vous annonçais, comme je venais de l'entendre dire, que M. le Comte Cuenot était mort dans sa prison ; mais j'ajoutais que cette triste nouvelle ne me semblait pas bien authentique, et qu'on pouvait espérer encore qu'elle serait plus tard démentie. Malheureusement cet espoir ne se réalisera jamais. Hier je vis arriver un de nos prêtres annamites, accompagné d'un diacre,

lesquels, après avoir erré pendant près de trois mois dans les bois et sur les montagnes, avaient réussi à se jeter dans une barque païenne qui les amenait à Saï-Coa. C'est probablement tout ce qui nous restera de notre clergé indigène !

« Ce prêtre me donne, sur l'arrestation et la mort de Mgr Cuenot, des détails certains. Il se trouvait dans la même maison que l'évêque quand les soldats vinrent la cerner; à leur approche, il se sauva dans les rizières, tandis que Sa Grandeur se retirait dans sa cachette, d'où, après deux jours d'angoisses et de souffrances, elle dut sortir et se livrer à ses persécuteurs, ne pouvant résister davantage à la soif qui la torturait.

« C'est le 27 octobre que l'asile du prélat fut investi, et le 29 qu'il dut se rendre. Il fut transporté au chef-lieu de la province, dans une cage basse et étroite; mais au bout de quelques jours le grand mandarin l'en fit sortir, et le laissa libre de circuler dans l'intérieur de la forteresse. Bientôt Sa Grandeur fut attaquée d'une dyssenterie si violente, que, pendant toute la durée de sa détention, elle ne put absolument rien prendre de la nourriture qu'on lui préparait : aussi, dès le 14 novembre expira-t-elle d'épuisement. A peine avait-elle rendu le dernier soupir depuis quelques heures, qu'un ordre du roi arrivait ordonnant, non de transférer le prisonnier à la capitale comme on l'avait dit d'abord, mais de le décapiter immédiatement. L'un des trois grands mandarins voulait exécuter la sentence sur le cadavre, mais les deux autres s'y opposèrent, et leur avis prévalut. Ne trouvant pas de cercueil proportionné à la haute taille de Monseigneur, les mandarins firent envelopper le corps dans une natte, et l'enterrèrent dans quelque coin ignoré. Personne n'a pu s'approcher de l'évêque pendant sa détention pour recueillir ses dernières volontés, et, s'il les avait consignées quelque part, ce testament aura été détruit avec tous les autres papiers, livres et effets de la mission, qui ne possède absolument plus rien.

« Le désastre est plus terrible encore que je ne le croyais en vous écrivant ma dernière lettre. A mon départ, j'avais laissé, dans la mission, vingt-deux prêtres indigènes : treize sont tombés entre les mains des mandarins; deux ont disparu sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus; six sont à errer sur les montagnes, un seul a pu s'échapper et arriver jusqu'ici à travers les plus grands périls. La moitié des clercs du séminaire, tous les élèves du petit collège, toutes les religieuses, au nombre de deux cent cinquante, et les treize mille Chrétiens que compte encore la province de Binh-Dinh, sont entre les mains des persécuteurs. Tous sont marqués sur la figure des lettres infamantes *tâ dao, religion perverse*; tous ont au cou la cangue ou la chatne, parfois les deux; tous sont disséminés dans les hameaux païens par fractions proportionnées à l'importance du village, et parqués dans de misérables hangars, autour desquels on

a entassé des matières combustibles pour brûler ces malheureux quand le jour en sera venu. Au départ de la barque arrivée hier, la nouvelle se répandait que deux villages avaient brûlé leurs prisonniers pour se délivrer de la corvée de veiller à leur garde, et qu'ils s'étaient excusés auprès du mandarin en donnant l'incendie comme le résultat d'un accident. »

Voici d'autres détails sur le martyre de M. Vénard, écrits par Mgr Theurel, à M. l'abbé Vénard, vicaire de la cathédrale de Poitiers.

Tong-King occidental, 8 juillet 1861.

«... Je passe sous silence ce que votre frère lui-même vous a écrit sur son arrestation, sur son voyage à Kécho et sur son interrogatoire devant quatre mandarins. Comme j'étais de tous nos confrères le plus rapproché de sa prison, je fus naturellement chargé de correspondre avec M. Vénard et d'en prendre soin. Je lui adressai quatre lettres pendant sa détention; Mgr Jeantet et M. Saiget lui écrivirent aussi, et notre cher prisonnier nous répondit très-exactement. Nous avions pour intermédiaire un chrétien à cœur d'acier, appelé Huong-Moi, dont la maison venait d'être mon refuge pendant deux mois, et qui s'était mêlé par dévouement à la troupe des huissiers et serviteurs du prétoire. Dans un premier billet, du 28 décembre 1860, il me disait : Mon cœur est paisible comme un lac tranquille ou un ciel serein; je n'ai pas peur. Les soldats cochinchinois qui me gardent sont de braves gens. Je suis aimé et respecté. Le grand mandarin m'a festiné deux fois... »

« Le 3 janvier suivant, le prisonnier de Jésus-Christ m'écrivait de nouveau : J'ai reçu votre lettre si affectueuse! Merci! J'ai profité de l'absence du grand mandarin pour écrire avec quelque loisir. Ce fonctionnaire payait six sous pour ma nourriture, mais il ne les donne plus, de sorte qu'aujourd'hui je me serais couché sans souper, si le chef de canton *Mai*, qui est emprisonné avec moi, ne m'avait envoyé une écuelle de riz. Hier, le nouveau mandarin de la justice est venu me voir et m'interroger pour la forme. Comme il me disait que le honneur de l'autre vie était incertain, tandis que celui de ce monde était positif, je lui ai répondu : Pour moi, je ne trouve rien sur la terre qui me rende heureux. Mon cœur est trop grand pour que des biens passagers puissent le satisfaire. Il a été passablement poli. Comme il ordonnait de me bien traiter, je lui dis que je ne n'avais plus rien à manger : il a fait semblant de ne pas comprendre. Tout en parlant de soins et d'égards, il recommandait aussi de faire, autour de moi, une garde sévère, et le soir il a envoyé quelqu'un voir si ma cage était fermée... Mais voilà que ma lettre s'allonge, et je n'ai encore rien dit de mes sentiments. Ah! Monseigneur, me voici donc rendu à cette heure que chacun de nous a tant désirée. Ce n'est

plus peut-être un jour... (comme dans le chant de départ des missionnaires), c'est :

*Bientôt, bientôt, tout le sang de mes veines
Sera versé; mes pieds, ces pieds si beaux,
Oh! quel bonheur! ils sont chargés de chaînes;
Près de moi je vois les bourreaux!*

« Dans les longues heures de ma cage, ma pensée s'envole vers l'éternité. Le temps va finir, il faut se dire adieu. Vous, vous répétez la parole de saint Martin : *Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius, non resuso laborem* (1). Moi, je dirai avec saint Paul : *Jam delibor, et tempus resolutionis mea instat : (tibi) vivere Christus est, mihi mori lucrum* (2)! Je ne sais si je pourrai encore écrire : adieu! J'eusse été heureux de travailler avec vous : j'ai tant aimé cette mission du Tong-King! A la place de mes sueurs, je lui donnerai mon sang. J'ai le glaive suspendu sur ma tête, et je n'ai point de frissons. Le bon Dieu ménage ma faiblesse : je suis joyeux. De temps en temps j'honore de mes chants le palais du mandarin

O Mère chérie!

L'Place-moi

Bientôt dans la patrie

Près de toi.

Noble Tong-King, terre par Dieu bénie,

Des héros de la foi glorieuse patrie!

Je suis venu pour te servir,

Heureux pour toi de vivre et de mourir (3).

« Notre heureux confrère continuait : Quand ma tête tombera sous la hache du bourreau, ô Mère immaculée, recevez votre petit serviteur, comme la grappe de raisin mûr tombée sous le tranchant, comme une rose épanouie cueillie en votre honneur. *Ave, Maria!* Je lui dirai aussi, de votre part : *Ave, Maria.* » (Je l'avais instamment prié de saluer Marie de ma part, à son arrivée en paradis.)

« Enfin, M. Vénard disait en note : Je serai aise que vous envoyiez quelque souvenir à ma famille, à votre bon plaisir. Mon calice est un souvenir de famille : si mon frère Eusèbe l'avait, il serait aux anges.

« Par cet extrait, vous avez vu, mon cher ami, que le mandarin-préfet avait cessé de nourrir le missionnaire prisonnier. C'était ce que nous attendions avec impatience. Nous eûmes bientôt trouvé une veuve chrétienne nommée Nghièn, sœur du cuisinier d'un des grands mandarins, qui se chargea de pourvoir à tous les besoins de M. Vénard, et, par elle, nous pûmes dès lors communiquer avec lui facilement.

« Il y avait alors, dans les prisons de Kécho, un prêtre annamite appelé Khoan. J'avais d'abord espéré que les deux captifs pourraient se voir; mais cette rencontre n'ayant pu s'effectuer, j'envoyai à notre cher confrère le P. Thinh, vicaire de la paroisse de Kécho. Ce fut le chef de patrouille

Huong-Moi, dont j'ai parlé, qui se chargea d'introduire ce Père jusqu'à la cage de M. Vénard. L'entrevue eut lieu le 15 janvier, en présence des gardes et d'une foule de valets qui encombraient toute la salle. Votre frère, feignant de ne pas connaître le P. Thinh, demanda au chef de patrouille Huong-Moi : Quel est donc ce personnage qui est entré avec vous? — C'est le *Tchdy-ca*, expression qui, dans le langage chrétien, signifie nettement un prêtre, mais qui, dans le langage des païens, peut s'entendre de l'aîné d'une famille. A ces mots, tout le sang du P. Thinh lui descendit dans les jambes; mais le chef de patrouille, qui se joue avec le danger, couvert, par ses plaisanteries, la pâleur du Père, et porta sur d'autres sujets l'attention des assistants. M. Vénard, sortant de sa cage, alla se promener au jardin pour y faire son examen de conscience; aucun des gardes ne l'y suivit. A son retour, et lorsqu'il fut rentré dans son petit logis, le chef de patrouille fit un nouvel effort pour amuser toute l'assistance; et le Père annamite, feignant d'examiner la cage, échangea, avec le prisonnier de Jésus-Christ, quelques paroles prononcées à voix basse, puis s'éloigna tranquillement. Votre frère ayant reçu l'absolution, régala toute la compagnie de quelques tasses de thé, et ensuite le P. Thinh prit congé de lui. Ce Père, qui avait apporté le Saint-Sacrement à la ville, le confia à la veuve Nghièn dont j'ai parlé plus haut; et celle-ci, sur le soir, le remit à M. Vénard, qui jouit ainsi de la présence de Notre-Seigneur jusqu'après minuit, et alors s'en communia.

« Dans une lettre du 20 janvier, adressée à Mgr Jeantet et à tous les confrères de la mission, votre frère écrivait avec émotion : Le Père Thinh vous dira comment je l'ai régala d'une tasse de thé en présence de toute la foule. Il m'a apporté en revanche le pain du voyageur : *Mi Jesu! Deus meus!* dans ma cage!

« M. Vénard ajoutait : Je n'ai pas reçu un seul coup de rotin. J'ai rencontré peu de mépris, beaucoup de sympathie; personne ici ne voudrait me faire mourir. Les gens de la maison du grand mandarin sont charmants. Je ne souffre rien en comparaison de mes frères. Je n'aurai qu'à incliner humblement la tête sous la hache du bourreau, et aussitôt je me trouverai en présence du Seigneur Jésus, en disant : *Me voici, Seigneur, votre martyr!* Je présenterai ma palme à Notre-Dame, et je lui dirai : *Salut! Marie. O Mère! ô Maitresse! ô Reine! salut!* Et je prendrai rang sous la bannière des tués pour le nom de Jésus, et j'entonnerai l'hosanna éternel. *Amen!* Donc :

Adieu, mes amis de ce monde,

Il se fait tard, séparons-nous.

.....

Je ne veux plus de cette vie.

(1) « Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail. »

(2) « Je suis à mon déclin, et le temps de ma dissolution approche. Pour vous, vivre, c'est Jésus-

Christ; pour moi, mourir est un gain. »

(3) Ce dernier couplet est un refrain d'un chant composé par M. Vénard lui-même, à son arrivée au Tong-King.

D'un dur exil trop sombre lieu :
 Nous nous verrons dans la patrie.
 Adieu! adieu! adieu!

« Enfin, le 3 février, M. Vénard m'écrivait encore une petite lettre, qui ne me parvint qu'après son martyre. Il me disait entre autres choses : Cher Seigneur, les jours de mon pèlerinage se prolongent. Le mandarin-préfet est étonné que ma sentence ne soit pas encore arrivée. Toutes les dépêches passent devant moi. A chaque fois je demande si c'est mon arrêt de mort; chaque fois le postillon me donne une réponse négative. Je salue chaque aurore qui se lève comme l'aurore de l'éternité; mais l'éternité ne s'ouvre point... Adieu, Seigneur d'Acanthe, sera-ce le dernier adieu ? Que la volonté de Dieu s'accomplisse, et non la mienne !

« Cet adieu devait être réellement le dernier. Dans la nuit du 1^{er} au 2 février, la sentence si désirée arriva enfin; mais M. Vénard n'en sut rien. Le 2, au matin, il déjeûna comme d'habitude, puis sortit au jardin. La veuve Nghiên l'y ayant suivi, lui dit : Père, vous devez être exécuté aujourd'hui. Et comme votre frère refusait d'y croire, pensant qu'il devait être conduit à la capitale, elle répliqua : C'est certain, Père, l'on vous exécute aujourd'hui : déjà les éléphants sont prêts; les soldats sont rangés en ordre; dans un instant vous allez être conduit à la mort. M. Vénard crut alors à l'authenticité de cette nouvelle, et revint à sa cage pour distribuer à son entourage son petit mobilier. Sur ces entrefaites arriva une vieille demoiselle appelée Xin, qui apportait le Saint-Sacrement au prisonnier de Jésus-Christ. C'était pour la quatrième fois que le Père Thinh lui envoyait le pain des forts, sans savoir que le dernier jour du martyr était venu. Cette pieuse fille, voyant que les instants étaient courts, passe à travers la foule des soldats, pénètre jusqu'à la cage de M. Vénard, et réussit à lui mettre en main la petite boîte contenant la sainte hostie. Mais c'était trop de hardiesse. Aussitôt que le missionnaire a reçu la précieuse boîte, les soldats se précipitent sur lui, la lui arrachent de vive force, et la remettent à un capitaine. M. Vénard, effrayé du danger de profanation où se trouvait le corps de Notre-Seigneur, appelle au secours la veuve Nghiên, en disant : Ils m'ont enlevé mon viatique! L'intrépide veuve court au capitaine qui tenait la boîte, lui représente qu'elle contient, non un poison pour devancer le coup de sabre, mais un aliment mystérieux pour le passage de cette vie à l'autre, et ajoute d'un ton assuré : Si vous osez toucher au viatique de mon Père, vous et toute votre famille mourrez de mort subite. Le capitaine, ne sachant trop que penser de tout cela, rendit timidement la boîte à la veuve, qui, à cause du tumulte, ne put la livrer à M. Vénard. Elle la remit à la demoiselle Xin, qui la rapporta sans autre accident au Père Thinh.

« Tandis que ces choses se passaient, les mandarins faisaient appeler le confesseur de la foi, pour lui signifier sa sentence et l'envoyer à la mort. M. Vénard s'était fait préparer, pour ce jour de noces, un habit de coton blanc et un autre de soie noire, qu'il ne porta que ce jour-là. S'en étant revêtu, il se présenta devant les mandarins; et lorsqu'il eut entendu sa sentence, il prit la parole et fit un petit discours. C'était une déclaration formelle qu'il n'était venu en ce pays que pour y enseigner la vraie religion, ajoutant qu'il allait mourir pour la même cause. Il terminait son discours en disant aux mandarins : qu'un jour ils se reverraient au tribunal de Dieu. Et le convoi se mit en marche. Il se composait de deux éléphants et de deux cents soldats, commandés par un lieutenant colonel. M. Vénard entonna des chants latins, qu'il prolongea jusqu'à la porte de la ville. Le lieu de l'exécution en était éloigné d'environ une demi-heure; lorsqu'on y fut parvenu, les soldats formèrent un grand cercle, en dehors duquel furent refoulés tous les curieux, à l'exception de la veuve Nghiên, qui obtint de rester dans l'intérieur jusqu'au dernier moment.

« M. Vénard, le visage tranquille et souriant, promena ses regards sur toute la foule, y cherchant sans doute le Père Thinh pour recevoir de lui une dernière absolution; mais ce Père, n'ayant pu être informé à temps, ne s'était pas transporté à ce suprême rendez-vous. Votre frère ayant donné ses sandales à la veuve Nghiên, s'assit sur une natte; et alors on lui ôta sa chaîne, en faisant sauter, au moyen d'un marteau et d'un coin en fer, les clous qui fermaient les anneaux du cou et des pieds. A ce moment, les soldats repoussaient la veuve Nghiên elle-même en dehors de l'enceinte.

« Le bourreau était un bossu appelé *Túé*, ancien soldat, présentement comédien, et qui avait déjà décapité quatre de nos prêtres, le 25 mars 1860. Il avait sollicité cette triste fonction, pour avoir les dépouilles du martyr. Il commença par lui demander, comme à un criminel ordinaire, ce qu'il lui donnerait pour être exécuté habilement et promptement; mais il reçut pour toute réponse ces paroles : Plus ça durera, mieux ça vaudra. Cependant, voyant que M. Vénard était vêtu d'habits propres et neufs, il voulut s'en emparer avant qu'ils fussent souillés de sang. Il pria donc sa victime de s'en dépouiller; et comme cette première invitation demeurait sans effet, il usa de ruse et dit à M. Vénard : Vous devez être *leug-tri*, c'est-à-dire avoir les membres coupés à toutes les jointures, et le tronc fendu en quatre. Alors le missionnaire, soit qu'il crût à ce mensonge, soit pour en finir avec les importunités de ce bossu impitoyable, soit peut-être en souvenir de Notre-Seigneur, qui avant d'être crucifié éprouva le même traitement, céda tout, à l'exception du pantalon. Cela fait, on lui lia fortement les coudes derrière le dos, pour l'obliger à tenir la tête élevée; ensuite il

fut attaché à un pieu de bambou assez mal affermi. Dans cette position et au signal donné, M. Vénard reçut le premier coup, qui ne fut que comme un coup d'essai et ne coupa guère que la peau. Le deuxième coup, mieux appliqué, trancha presque entièrement la tête et renversa à la fois le martyr et le pieu. Le bourreau, voyant son sabre ébréché, en prit un autre et donna encore trois coups, après lesquels ayant saisi la tête par l'oreille, il l'éleva pour la montrer au lieutenant-colonel qui présidait l'exécution. Celui-ci, ayant recommandé aux officiers municipaux de l'endroit de faire bonne garde autour de cette tête, pendant les trois jours qu'elle devait être exposée, fit sonner immédiatement la retraite et ramena ses soldats à la ville. Pendant ce temps la veuve Nghièn et plusieurs autres chrétiennes se lamentaient comme à la mort d'un premier-né. Aussitôt que les troupes eurent laissé le champ libre, ces femmes et toute la foule se précipitèrent sur le corps, pour tremper dans le sang du martyr des étoffes et du papier; et l'on y mit une telle ardeur, qu'il ne resta pas un brin d'herbe sur le terrain du supplice.

L'exécution n'avait pas eu lieu à l'endroit ordinaire; le grand mandarin avait ordonné que le missionnaire fût décapité sur le bord du fleuve, afin qu'on fût plus à portée d'y jeter la tête après l'exposition. C'est pourquoi une partie des curieux avait fait fausse route, et avec eux un païen de nos amis, qui s'était chargé de l'ensevelissement du martyr: aussi, bien que tout fût terminé à neuf heures du matin, le corps demeura étendu sur le sable et recouvert d'une natte jusque vers midi. Alors seulement, la bière ayant été rapportée d'au delà du fleuve, on se mit en devoir de procéder à la sépulture. Outre la famille de ce brave païen appelé *Huong-Da*, il y avait là la veuve Nghièn, qui n'avait pas quitté le corps un seul instant, puis un ancien maire chrétien du village de *Doùg-Tri*, appelé *Ly-Ràng*, c'est-à-dire *Maire le solide*, et un batelier du Tong-King méridional, aussi chrétien. Ce dernier eut la délicatesse de revêtir le martyr de son propre habit. Le corps fut ensuite enveloppé de toile de coton, puis lié solidement avec trois bandelettes, par lesquelles on avait le dessein de l'enlever les jours suivants, et l'on se contenta d'enterrer le cercueil à un pied de profondeur pour la même raison.

Restait la tête, qui immédiatement après l'exécution avait été mise dans une petite caisse de bois, et élevée au bout d'une perche. Le maire *Ly-Ràng*, dont j'ai parlé, ayant confectionné une boîte toute semblable, essaya de la substituer à celle qui renfermait cette précieuse relique; mais il fut impossible de surprendre la vigilance des gardes. Il fallut songer à d'autres expédients, qui ne réussirent pas mieux. Enfin, cette chère tête fut jetée au fond du fleuve, dans un endroit difficile; et ce ne fut que treize jours plus tard qu'on la retrouva, à

quatre lieues de l'endroit de l'exécution.

Le maire *Ly-Ràng*, averti par des païens, vint recevoir la tête, la porta dans sa maison et en donna avis au Père Thinh, qui alla lui-même faire la reconnaissance de la relique, la mit dans un sac de toile de coton, et la renferma dans un vase de terre qui fut ensuite soigneusement goudronné. Ce Père étant venu m'informer de cette heureuse trouvaille, je me fis apporter le précieux dépôt, que je reçus le 24 février. J'ouvris le vase en présence d'un prêtre, d'un diacre, d'un sous-diacre, d'un clerc minoré et d'un chef de famille chrétien. L'aspect des chairs, au-dessous de l'oreille gauche, semblait dénoncer que plusieurs coups de sabre avaient comme haché cet endroit. Les cheveux commençaient à se détacher: j'en coupai cinq ou six mèches avec des ciseaux; puis je replaçai ce cher bien-aimé dans son urne, et le fis enterrer dans une maison voisine, qui m'en avait fait la demande avec beaucoup d'instances.

Vous dirai-je maintenant, mon cher ami, que nous nous sommes réjouis du martyre de votre frère, ou vous dirai-je que nous nous en sommes affligés? Pour dire la vérité, je dois confesser que nous sommes tous heureux du triomphe de notre confrère, bien que, pour mon compte particulier, j'aie été profondément affecté de la séparation que le choix du bon Dieu a mise entre nous. Je suis tout jeune encore, du même âge que M. Vénard; l'amitié et la conformité de vues qui nous unissaient devaient être pour moi un secours très-puissant, dans les travaux et les sollicitudes que l'avenir paraît nous réserver. Votre frère était la moitié de ma force et de mon courage. Il avait une grande sagacité et un zèle immense: il me semblait que lui et moi réunis pouvions faire beaucoup de choses dans cette vigne du Tong-King. Son départ m'a abattu, et a fait vaciller ma boussole. Je l'ai pleuré beaucoup et le pleurerai encore, n'en déplaise à personne.

J'ai dit qu'il avait un zèle immense: aussi, bien qu'il fût plus faible de santé que tous les missionnaires de ce vicariat, il faisait autant d'ouvrage qu'aucun d'eux, passant souvent la moitié de la nuit et quelquefois la nuit entière au confessionnal. Sa confiance en Dieu était sans bornes, et le rendait très-hardi dans ses entreprises. Tandis qu'il travaillait si bien à *Kê-Béo* dans les mois de juin et de juillet 1860, je lui écrivis de prendre des précautions, le ciel étant toujours gros d'orages: il me répondit, avec la liberté et l'assurance qui étaient le fond de son caractère, que pas un seul cheveu ne tomberait de sa tête sans la volonté de Dieu. Et effectivement c'est bien le Seigneur qui a voulu qu'il fût martyr, puisque cet heureux sort lui avait été prédit dès 1851.

M. Vénard a traduit en bon annamite la *Concordantia Evangelica* qui se trouve dans le cours complet d'Écriture sainte de M. Migne, et y a ajouté la traduction des *Actes des Apôtres*. Il venait d'achever la tra-

Juction des *Épîtres* et de l'*Apocalypse*, et s'occupait de faire un Commentaire abrégé de celui de Picquigny, quand il a été arrêté : ces deux dernières traductions, dont personne autre que lui n'avait encore d'exemplaire, ont été brûlées, non par le chef de canton qui l'a pris ou par les mandarins, mais bien par les Chrétiens de Ké-Béo à qui la peur avait troublé l'esprit.

« Une autre chrétienté a été plus fidèle à la mémoire de ce cher martyr : c'est celle de Bât-Dông, où votre frère a résidé dix-huit mois avec M. Saiget. Cette paroisse est, depuis plus d'un an, en lutte ouverte et perpétuelle avec ce petit mandarin de Nam-Xang, que votre frère apostropha de sa cage avec tant d'énergie (1). Ce fonctionnaire est venu lui-même au village de Bât-Dông, pour y faire fouler la croix ; mais toute la population ayant unanimement refusé d'apostasier, il a reculé devant cette résistance en masse de 600 Chrétiens ; et bien que depuis lors il ait rendu décret sur décret, il n'a fait que perdre son temps et sa peine.

« Le catéchiste Khang, pris avec votre frère, a été exilé dans la province de Hông-Hòa, qui appartient à ce vicariat du Tong-King occidental. Mais, avant de partir pour l'exil, il a obtenu la permission d'aller visiter la tombe de son Père et de vénérer sa tête encore exposée....

« † JOSEPH THEUREL, *Evêque d'Acanthe, Conducateur du Tong-King occidental, missionnaire apostolique.* »

Voici le catalogue des sacrements administrés dans cette mission pendant les années 1858 et 1859 :

	1858	1859
Confessions	23,929	13,531
Communions	18,889	12,505
Catéchumènes	38	16
Adultes baptisés	24	12
Confirmations	20	4
Mariages	209	114
Extrêmes-onctions	308	724
Viatiques	239	201
Baptêmes d'enfants d'infidèles	715	788
Sont morts, au moins	587	647
Adoptés par les Chrétiens.	58	78

CORÉE. — L'isolement séculaire où dorment avec tant d'obstination les États lointains de l'Asie, est toujours la condition sociale de la Corée. En vain autour d'elle ce blocus est déjà levé pour la Chine ; en vain à cette heure il est menacé au Japon ; seule la presque île coréenne échappe encore au contact et aux entreprises du dehors. Sa position géographique, jointe à son extrême pauvreté et aux rigueurs de son gouvernement ombrageux, sont les trois causes qui l'ont maintenue jusqu'ici dans sa vie d'exclusion.

Au nord, seul point qui la lie au continent, elle a fait un désert de quinze lieues de large, sorte de barrière où toute habitation et toute culture sont interdites ; et der-

rière cet espace désolé, elle a étendu un rideau de satellites plus serrés, plus nombreux, disent les Coréens, que les arbres de leurs impénétrables forêts. A l'ouest elle a pour défense des mers et des écueils fameux par de récents naufrages. A l'est, et au midi elle s'abrite encore derrière les flots, derrière les tempêtes, les glaces et l'empire du Japon, autre mission noyée dans le sang de ses Chrétiens. Dans ce royaume gardé comme une prison, végète un peuple de dix millions d'âmes ; là fut porté l'Évangile il y a 221 ans ; là vit entre le baptême et l'échafaud une chrétienté de onze mille néophytes ; là se cachent et se dévouent depuis 1846 un évêque et un prêtre français, Mgr Ferréol et M. Daveluy ; là nous voyons M. l'abbé Maistre courir au-devant du martyr.

Rien dans les Missions ne ressemble plus à un martyrologe que les annales de l'Église coréenne. Toute son histoire est écrite avec son sang ; chacune de ses dates est marquée par une persécution ; chaque détail est une scène de torture, de cachot ou de supplice ; tout personnage connu est invariablement un martyr. Son premier néophyte fut un martyr ; son premier apôtre chinois, un martyr ; son premier prêtre indigène, un martyr ; son premier évêque, un martyr ; ses premiers missionnaires européens, des martyrs. Et c'est pour pénétrer dans un royaume d'où ses confrères ne sont jamais sortis que par l'échafaud, c'est pour aller partager la misère et la proscription de quelques fidèles étrangers et inconnus, que M. Maistre a consumé dix années de sa vie, dépensé soixante mille francs, à tourner autour de l'infranchissable frontière, à courir sous tous les déguisements et à travers tous les périls des ports de la Chine aux déserts du Léao-Tong, appelant des guides coréens toujours vainement attendus, demandant tour à tour aux barques chinoises et aux navires français de le jeter sur la côte où sa tombe est marquée ! La mort était si évidente au terme de l'entreprise, que les plus hardis marins ont refusé de s'en faire les complices en prêtant leur concours. Il fallait un apôtre pour comprendre cet héroïsme et s'y associer. Prêtre, le P. Hélot a l'intelligence des folies de la croix ; membre d'une société qui a pour tradition de ne compter ni les difficultés ni les périls, il se sent au poste où le veut la compagnie quand il rivalise de dévouement et de courage avec un apôtre étranger. Dans la panique générale, le jésuite s'improvise pilote d'une barque délabrée, conduit heureusement son intrépide passager vers une terre inconnue, et après l'avoir déposé sur le rivage, et suivi quelque temps du regard et du désir, revient à ses néophytes avec la joie si pure d'avoir exposé sa vie pour une mission qui n'est pas la sienne.

Quelle différence entre ces procédés de l'apostolat catholique et ceux des ministres de l'erreur ! En 1836, une expédition pro-

(1) M. Vénard lui avait dit, en plein tribunal, qu'en luttant contre Dieu il se peignait à plus fort

que lui, et que Jésus saurait bien l'abattre comme tant d'autres.

testante eut aussi lieu en Corée. « Un jour, dit M. Faivre, missionnaire lazariste, arriva sur la côte un vaisseau européen, dont le pavillon portait cette inscription en caractères chinois : *Religion de Jésus-Christ*. La joie des Chrétiens fut grande à la pensée qu'ils allaient embrasser des frères; ils se rendirent à bord en grand nombre; mais le ministre protestant les salua de ces paroles sacramentelles parmi les païens : Que l'Esprit de la terre vous bénisse ! A ces mots, persuadés qu'un piège était tendu à leur bonne foi, ils se dispersèrent et ne reparurent pas. *Le résultat de cette mission fut de jeter quelques caisses de bibles sur le rivage, et d'envoyer quelques livres chinois au roi de Corée qui les rendit aussitôt : on lui avait même adressé des livres anglais, comme si le roi de Corée savait la langue des Iles britanniques ! »*

Le contraste que nous indiquons ici se remarque partout. Il est d'une vérité si palpable, que des hommes étrangers par habitude aux questions religieuses, n'ont eu besoin que de leurs yeux pour le voir et de leur bonne foi pour le signaler. On nous saura gré de citer, à ce sujet, quelques réflexions empruntées au *Journal d'un officier de marine*.

« Il est regrettable, soit dit tout esprit de nationalité à part, que partout, dans l'Océanie, les missionnaires catholiques n'aient point devancé les protestants. Qu'est-ce en effet qu'un missionnaire protestant ? C'est à la fois un docteur, un industriel, un marchand, un pédagogue, un chef de famille, sans charité, sans onction, sans chaleur. Puissamment patronné, richement salarié, il ne s'aventure jamais loin des lieux où asile et protection lui sont assurés par les navires de guerre de sa nation.

« Presque toujours pauvre hère dans son pays, il est ici un personnage, et s'occupe avant tout de jouir de son heureuse position. La maison qu'il habite, toujours la plus belle, est largement pourvue de tout le confort de l'Europe, et quand il a fait son instruction ou sa classe comme la ferait un instituteur, il se croit en règle avec sa conscience.

« Ce n'est pour ses ouailles ni un père, ni un ami, ni un guide, ni un consolateur, mais un austère censeur, un maître orgueilleux et avide, dont la domination sans prestige fait bientôt regretter l'autorité avilie des anciens chefs. Ceux-ci, du moins, avaient pour eux la nationalité, le droit traditionnel, l'éclat de la beauté, de la force et de la vaillance. Regrets tardifs ! Sous peine de guerres et de massacres, il faut subir ces maîtres imposteurs ; on les déteste, on les méprise et on les subit.

« Qu'est-ce, auprès de ces Pharisiens, que le missionnaire catholique ? Vigoureux soldat de la foi, il se fait abandonner sur la première plage, sans le pain du lendemain ; défilant la faim, la misère, les tortures, le

casse-tête et la dent du cannibale, seul, il s'avance bravement, l'œil fixé sur son but. Le sang des martyrs qui l'ont précédé réchauffe et exalte son courage. Il adopte tous les costumes, toutes les langues, tous les usages ; Chinois en Chine, Tartare en Tartarie ; du Thibet à la Nouvelle-Zélande, vous le trouverez partout. Malgré la sévérité des édits qui le menacent, il est aux portes du palais de Pékin ; il est en Corée, à Siam, au Tong-King, dans les forêts du Brésil, sur les lacs du Canada, dans les déserts de l'Afrique ; presque partout sans asile assuré, sans famille, sans joie, sans espoir en ce monde. Mais quelle autorité donne à sa parole, surtout chez de pauvres sauvages, ce dédain des choses d'ici-bas ! Sa morale est consolante, sa vie est exemplaire ; ni misère, ni humiliations, ni dangers ne peuvent rebuter son dévouement ou étonner son courage. Plus humble que les plus humbles, plus pauvre que le dernier de ses néophytes, il sait pourtant faire passer dans le cœur des autres le feu sacré qui l'anime ; c'est qu'il sait, comme dit le poète,

Verba animi proferre et vitam impendere vero (1).

« C'est à lui et non pas à vous, confortables apôtres des bords de la Tamise, qu'il appartient de prêcher la religion du sacrifice et de l'abnégation...

« Nous n'avons nullement entendu contester que les missions protestantes n'aient de nombreuses ramifications dans toutes les parties du monde. M. de Gasparin fait une longue énumération des lieux où s'est exercé, où s'exerce encore leur ministère. Ces lieux sont nombreux, nous le savons. Quant aux longues rangées de tombes dont il parle, nous ne les avons pas vues, ni lui non plus probablement. Ce qui est bien positif, c'est qu'il ne verra nulle part en longues rangées les tombes des missionnaires catholiques. Ceux-ci partent seuls et disparaissent ; les années passent, on n'en entend plus parler. Où est leur tombe ? ont-ils une tombe ? Dieu seul le sait. »

« A. DE LARMINAT, officier de marine, 9 novembre 1851. »

M. Franquet écrivait, le 13 septembre 1852, de Kian-Nan :

« Le vif intérêt que vous avez toujours porté au bonheur et au succès de notre chère mission de Corée, me donne l'espérance que vous ne lirez pas sans quelque plaisir les détails que j'ai pu recueillir sur la récente et toute providentielle introduction de notre confrère dans cette mission désolée, au moment où nous avons la plus grande inquiétude sur le sort de Mgr Ferréol et de M. Daveluy. Vous y verrez une nouvelle preuve de la protection divine envers nous, lorsque tout secours humain nous manque ou nous abandonne.

« M. Maistre, après sa dernière et infructueuse tentative du printemps, se retrouvait seul, son compagnon d'infortune venant

(1) Parler le langage du cœur et faire à la vérité le sacrifice de sa vie.

d'être rappelé à notre procure. Des deux chrétiens que l'année dernière M. de Montigny, notre si digne consul, lui avait ramenés de la glorieuse campagne qu'il fit en Corée, au secours de baleiniers français naufragés sur ces côtes inhospitalières, il ne lui restait plus pour guide que le plus âgé et le moins habile. Le plus jeune et le plus courageux avait été perdu dans la dernière entreprise, alors qu'il fut envoyé dans l'intérieur pour préparer les voies et les moyens d'introduire nos deux missionnaires, sans qu'ils l'aient vu repaître, malgré la promesse solennelle qu'il leur avait faite de revenir au plus tôt les chercher, *s'il n'était pas découvert et mis à mort*. Dans cette situation fort peu satisfaisante, notre zélé confrère voulut en tirer le meilleur parti possible : il forma l'audacieux projet de se faire jeter sur la côte avec son vieux guide, et d'attendre du Ciel le succès de son généreux dessein. La demeure du néophyte n'était qu'à une petite journée du rivage, puisqu'il avait pu autrefois, du haut de la montagne voisine, apercevoir les tentes que le commandant Lapiere, après son naufrage, avait fait dresser sur la petite île de Koun-to. Il fut donc résolu qu'on tâcherait d'aborder à cette île appelée aussi depuis *l'Île du Camp*.

« Le plan était facile à concevoir, mais pour l'exécuter les difficultés étaient grandes ; car il fallait se procurer une barque macaïste ou chinoise, tout à fait inexpérimentée sur ces parages inconnus, et surtout un habile et intrépide pilote qui pût la conduire. Pour celui-ci, il n'y avait pas d'autre espoir d'en trouver que sur les deux navires de guerre français qui stationnaient, en ce moment, dans la rivière de Chang-Hai, et sur lesquels on savait que beaucoup de nobles cœurs répondraient au premier appel. La demande en fut donc faite au commandant, qui jugea l'entreprise trop téméraire pour y exposer la vie d'un seul de ses matelots. Après un refus aussi positif, il fut impossible de rencontrer ailleurs non-seulement un pilote, mais la moindre barque européenne ou chinoise. Tout le monde était découragé ; il n'y eut que le pauvre missionnaire qui, loin de se laisser abattre, redoubla sa confiance en Dieu, lorsqu'il se vit abandonné des hommes qui se vantent d'être intrépides. Son espérance ne fut pas vaine. Un père Jésuite de la mission du Kiang-Nan, qui avait quelques connaissances nautiques, vint aussitôt s'offrir pour pilote dans cette défection générale ; puis, loin de la terreur panique, on parvint à trouver dans l'île de Tsong-Ming une petite jonque païenne ; et enfin M. le consul de France à Chang-Hai inventa, dans son zèle ingénieux, le moyen de protéger autant que possible la petite expédition, en remettant au Père Hélot, établi commandant de la flotte, une commission d'aller visiter les débris du naufrage, pour favoriser sous ce prétexte l'introduction clandestine du missionnaire coréen.

« Tout étant ainsi organisé, la petite jonque leva son ancre de bois, déploya ses voiles de paille, et cingla sur la mer Jaune vers l'île inconnue du camp français. A peine voguait-elle en pleine mer, que soudain s'éleva une furieuse tempête. Les éléments semblaient se conjurer avec l'ennemi du bien pour déjouer la sainte entreprise. Longtemps la barque lutta contre les flots qui, avec un affreux mugissement, s'amoncelaient devant elle pour lui barrer passage et l'engloutir ; après d'inutiles efforts, force lui fut de virer de bord et de chercher un abri derrière l'île de Tsong-Ming, qui divise et obstrue l'immense embouchure du fleuve Bleu, lorsqu'il se jette dans l'Océan. Ce fâcheux contre-temps, loin d'abattre le courage des deux missionnaires devenus pilotes, ne servit au contraire qu'à l'affermir et à l'augmenter ; car il leur procura l'occasion d'aller célébrer, dans une chrétienté voisine, la belle fête de l'Assomption au milieu de ces pieux insulaires ; ils en revinrent plus forts et plus assurés de la puissante protection de Marie, la bienfaisante Etoile de la mer. Sous d'aussi bons auspices le frêle esquif remit donc à la voile, et vogua vers les côtes désirées de la presque île coréenne. Déjà depuis longtemps l'on n'apercevait plus le rivage, et il était prudent de s'assurer de la direction à suivre, qu'ignorait entièrement la petite barque chinoise. Le P. Hélot se mit en devoir d'interroger ses instruments qui, après six heures de travail et de peine, ne purent lui donner une réponse certaine. Courage, courage, lui disait M. Maistre, et bientôt vos recherches nous mettront sur la route qui doit nous conduire droit à notre but, au milieu des abîmes et des dangers. En effet, la première difficulté vaincue, les jours suivants le point fut facilement trouvé, et la nacelle courait hardiment vers l'île du Camp qu'elle n'était pas bien sûre d'atteindre ; car ces pilotes improvisés, se défiant un peu de leur science, comptaient plutôt sur la protection des martyrs coréens qu'ils imploraient, surtout sur celle de l'intrépide André Kim qu'ils prirent pour patron de ces mers dangereuses.

« Déjà huit jours de cette navigation, moitié certaine et moitié douteuse, s'étaient ainsi écoulés, et rien encore sur l'horizon n'était venu réjouir les regards inquiets des pieux voyageurs. Lorsque l'aube du neuvième jour commença à blanchir, on se trouva transporté comme par enchantement devant un petit groupe d'îles sur l'une desquelles on dirigea joyeusement la barque. M. Maistre qui jadis, après le naufrage, avait habité l'île de Koun-to, ne la reconnaissait pas ; pour ne point perdre un temps précieux à sa recherche et exciter par là quelques soupçons parmi les habitants de la côte, il perut plus expéditif aux deux missionnaires de descendre sur-le-champ au petit village qu'ils voyaient devant eux, et de demander ingénument à ces hommes bons et simples où était l'île de Ko-

Koun-To. Nous ne la connaissons pas, répondirent-ils, quoiqu'ils eussent parfaitement compris toutes les autres questions; et ils se disaient en leur langue qu'ils ne pouvaient donner cette indication, parce qu'ils en seraient punis; réflexion qu'entendit distinctement M. Maistre. Ne pouvant obtenir aucun renseignement, les deux prêtres regagnaient leur jonque, lorsqu'ils rencontrèrent sur le rivage le Sangouin, ou mandarin du lieu, qui, déjà averti, accourut lui aussi pour leur faire des interrogations embarrassantes. On lui donna rendez-vous à bord, où ils arrivèrent tous ensemble. Le P. Hélot, qui cumulait les fonctions de pilote, de capitaine et de chargé d'affaires, s'empressa de prendre le premier la parole, de présenter ses lettres au gardien des côtes et de le prier, en conséquence, de lui indiquer l'île du Camp français. Le rusé mandarin, affectant de ne pas répondre, cherchait à passer à d'autres questions, lorsque son interlocuteur lui signifia qu'il eût à lui faire connaître l'île de Ko-Koun-To, que c'était sur les lieux mêmes qu'il traiterait les affaires pour lesquelles il était envoyé. Le Sangouin gardant toujours là-dessus le silence, on lui dit de partir, et l'on remit à la voile pour découvrir Ko-Koun-To. A peine les missionnaires avaient-ils tourné la pointe de cette île, qu'ils reconurent le chemin tortueux que les naufragés français avaient tracé sur le rapide penchant de la montagne; puis, un peu plus loin dans la mer, la carcasse d'un navire contre lequel leur jonque allait se heurter. Ils jetèrent donc de nouveau l'ancre; c'était bien là l'île du Camp, où ils étaient directement arrivés sans le savoir, la divine Providence les y ayant conduits comme par la main. La nuit vint les surprendre au pied de l'île, dont ils se réjouissaient d'avoir si tôt fait l'heureuse découverte.

« Le lendemain, dès le point du jour, ils descendirent à Ko-Koun-To, moins pour visiter les débris du naufrage (car il ne restait plus, grâce à la probité des Coréens, aucun vestige de tous les objets confiés à leur garde), que pour examiner de là tous les endroits du continent, éloigné encore de plus de cinq lieues, et choisir le point le plus propre et le plus favorable à la descente que l'on voulait tenter la nuit suivante. Les deux explorateurs avaient à peine regagné leur jonque, qu'arriva près d'eux le mandarin inquisiteur de la veille. Comme il avait refusé d'indiquer l'île du Camp, le P. Hélot lui refusa sévèrement aussi, sous ce prétexte, l'entrée de sa barque, lorsque le gardien des côtes lui fit répondre que, selon les coutumes de son royaume, il venait uniquement lui faire une visite de politesse. A ce titre, répar-tit le prétendu mandarin français, tu peux monter à mon bord; car sache qu'en ce point nous ne le cédonz à personne; mais sache aussi qu'il ne t'est pas permis de parler d'affaires; je puis maintenant sans toi me livrer à mon enquête et remplir ma

mission. Un gracieux échange de politesses s'étant fait entre eux, le Sangouin s'en retourna au petit village de Ko-Koun-To, tandis que les deux missionnaires se réjouissaient de voir bientôt arriver la fin du jour, pour avancer leur barque plus près de terre et opérer le débarquement qui devenait de plus en plus pressant et difficile.

« Mais voici que sur ces entrefaites s'éleva soudain un vent épouvantable qui bouleversa les eaux jusque dans leur profondeur; le temps devint affreux et la mer si grosse et si houleuse, qu'il était impossible au petit canot de tenir la mer et même à la jonque de résister à la tempête au milieu des écueils qui l'environnaient de toutes parts. Cependant les matelots chinois, si peureux d'habitude, mais cette fois encouragés par l'exemple des missionnaires, jurèrent qu'ils conduiraient, malgré tout, M. Maistre et son Coréen à la côte. On mit donc à la voile pour s'en rapprocher, lorsque l'on se sentit tout à coup empêché par un énorme banc de sable qui harrait partout le chemin. N'importe, dirent les nautoniers chinois, nous surmonterons aussi ce nouvel obstacle; attendons la haute marée, et nous essayerons de passer. On attendit en effet la crue des eaux, et lorsqu'elle fut jugée suffisante, on louvoya toute la nuit sur l'écueil que l'on finit par franchir; on alla jeter l'ancre à une lieue de terre, le plus près que l'on put, et durant toute la journée qui suivit, il fut impossible de lancer le petit canot de transport sur les vagues de cette mer en courroux.

« Ce jour de cruelle attente s'écoula sans voir finir ou diminuer la tempête; et bientôt aux affreux brouillards de la journée vinrent s'ajouter les horreurs de la nuit. Heureusement que le mandarin aussi était retenu sur la petite île de Ko-Koun-To, d'où il n'avait pu sortir, soit pour revenir à la barque étrangère, soit pour aller au continent donner des ordres. Enfin vers minuit, le ciel s'étant éclairci et le vent considérablement apaisé, la fureur des vagues se calma; c'était le jour du Seigneur, 29 août, qui commençait à poindre. Alors M. Maistre revêtit à la hâte son pauvre costume coréen, au milieu du religieux étonnement des gens de l'équipage; après quoi, il descendit avec le néophyte dans le petit canot, que quatre vigoureux Chinois dirigèrent silencieusement vers la rive indiquée, au moyen d'un bambou pour mât et d'une natte pour voile; car ils craignaient trop que le bruit de la pagaie ne réveillât les pêcheurs endormis sur le rivage. En effet, de nombreuses cabanes étaient échelonnées tout le long de la côte; personne heureusement ne bougea, et la descente put s'opérer en sûreté et sans crainte. Aussitôt notre cher confrère, précédé de son vieux guide, et portant comme lui sur son dos un petit paquet des choses les plus nécessaires, se mit à gravir le sentier escarpé des montagnes, derrière lesquelles il disparut bientôt, pour aller plus loin rejoindre nos autres confrères et peut-

être marcher sur leurs traces au martyre, sans que l'on ait eu depuis des uns et des autres la moindre nouvelle. Que Jésus et Marie les protègent et les gardent !

« Pendant ce temps-là le P. Hélot, son généreux pilote, était resté sur la jonque où le petit canot vint le retrouver, accompagnant encore de ses vœux le missionnaire coréen pour le succès duquel il n'avait pas craint d'affronter tant de dangers. Le soleil avait depuis peu chassé les ténèbres de la nuit, complices de la pieuse fraude, que déjà l'insupportable gardien des côtes se dirigeait de nouveau vers la mystérieuse barque étrangère. Pour éviter ses visites de plus en plus compromettantes, le P. Hélot lui refusa impitoyablement l'accès de son bord. Le mandarin, ne pouvant rien obtenir, et probablement assiégé de soupçons, se rendit de là à un gros village du continent, d'où partirent aussitôt un grand nombre de barques qui s'éparpillèrent le long de la côte; puis, à la tombée de la nuit, l'on vit s'allumer des feux de distance en distance sur tout le rivage, lesquels servirent à entretenir durant les ténèbres la surveillance du jour, ce qui recommença et se perpétua ainsi les journées et les nuits suivantes. Mais c'était trop tard, déjà avait eu lieu la sainte contrebande qui désormais eût été impossible.

« Cependant pour déguiser encore l'entrée de M. Maistre, et attendre les nouvelles qu'il devait envoyer de l'intérieur, le P. Hélot continua à jouer son rôle de chargé d'affaires, et après la tempête retourna jeter l'ancre devant l'île du Camp. Le Sangouin aussi, un peu embarrassé de sa présence, poursuivit son rôle d'espion, et mit en jeu toute espèce de ruses pour découvrir le secret d'une députation si peu imposante et par conséquent pour lui suspecte. Voici le stratagème qu'il inventa. Il travestit un de ses satellites en mandarin supérieur, lui improvisa une nombreuse escorte, et vint avec lui le lendemain avec plus de cinquante hommes; ils montaient trois fortes jonques sur lesquelles flottaient de grands drapeaux où on lisait écrit en gros caractères chinois : *Le grand mandarin du lieu vient faire des interrogations pacifiques.* Le grand mandarin de France qui, sur son navire de trois mètres de large, n'avait pour tout étai-major que ses huit matelots chinois, et pour tout appareil de guerre que le couteau de la cuisine, ne se laissa pas éblouir à l'arrivée du brillant et nombreux cortège des deux Sangouins de Corée; il reçut à son bord le prétendu mandarin supérieur, qui demanda d'être accompagné de six scribes et interprètes. Déjà ils étaient tous accroupis sur le pont, et avaient leur pinceau en main, lorsque le P. Hélot fit lui-même la première question : Que veux-tu savoir de moi, dit-il au grand sangouin? Tout n'est-il pas expliqué par mes lettres de commission que tu dois connaître? Si tu étais mandarin, tu devrais au moins savoir que je ne puis traiter que les affaires pour lesquelles je

suis envoyé; or, j'ai vu et puis voir par moi-même l'état des débris du naufrage; cela me suffit, je n'ai plus rien à faire avec toi. Puis, s'apercevant de la supercherie, il ajouta : Tu es un imposteur, tu n'es pas un mandarin; retire-toi bien vite. Ce que fit en effet le faux sangouin avec son confrère et leur pompeux entourage.

« Les jours suivants, la plus grande vigilance ne cessa de régner sur la côte; il était dès lors impossible que des lettres de l'intérieur pussent parvenir à la barque chinoise. Le capitaine de l'expédition ordonna donc à son équipage de se préparer au départ; la petite jonque retira son ancre de bois, déploya toutes ses nattes de jonc au vent, tourna sa proue aux grands yeux de poisson vers les marais du Kiang-Nan, et, après quelques jours d'heureuse traversée, remonta le Ousong, et reparut triomphante à Chang-Hai. Il fallait voir ces pauvres matelots chinois tout fiers de leur glorieuse campagne, et surtout, ce qu'il y avait de plus beau et de plus consolant, pleins d'admiration pour le dévouement apostolique que seule peut inspirer notre religion sainte, s'instruisant déjà de la doctrine et des prières chrétiennes, et donnant le doux espoir d'une prochaine et sincère conversion à l'Évangile. Pour le P. Hélot, qui avait fait l'offre généreuse de ses talents et même de sa vie pour diriger la périlleuse entreprise, il est, depuis huit jours, revenu ici avec la joie de l'avoir menée à bonne fin, et chaque jour il en reçoit nos félicitations et nos remerciements..... »

Voici le compte-rendu de l'administration de 1852 :

Confessions	8,091
Communions	6,199
Baptêmes d'adultes	275
Mariages	160
Catéchumènes	243
Baptêmes d'enfants	648
Confirmations	257
Extrêmes-Onctions	66
Nombre des Chrétiens	12,450

Extrait d'une lettre latine du P. Thomas Tshoex, prêtre coréen, à M. Legrégeois, directeur au Séminaire des Missions-Étrangères à Paris.

Corée, 15 octobre 1852.

« Très-révérend Père, après huit mois de fatigues, la visite des fidèles confiés à mes soins est heureusement terminée. Je profite des premiers et courts moments donnés au repos, pour vous exprimer la joie que vos bienveillantes lettres m'ont apportée de si loin, et vous faire partager, en vous édifiant, les pieuses consolations qui m'ont toujours accompagné dans mes courses apostoliques. Partout même ferveur, partout même empressement à entendre la parole de Dieu et à recevoir les sacrements. Pour acquérir ces richesses toutes divines, nos néophytes ne savent pas marchander avec les sacrifices, et lorsque, malgré leur bonne volonté, le dévouement ne suffit pas, une piété industrielle ne manque pas de

venir à leur secours. Dans un lieu éloigné de tout fidèle, vivaient deux familles, l'une chrétienne, et l'autre entièrement idolâtre. Entreprendre de longs voyages pour puiser à la source des sacrements des grâces abondantes, était chose facile pour le chef de la famille catholique. Mais les femmes, condamnées par les lois de la plus rigoureuse convenance à garder le foyer domestique, soupiraient depuis longtemps, et toujours en vain, après le même bonheur, lorsque, sous prétexte d'affaires, elles parvinrent à éloigner pour un temps le chef de la famille païenne. Je fus aussitôt appelé. Sur la demande de nos Chrétiens, les femmes idolâtres avaient cédé leur habitation pour me recevoir. C'est dans cette maison, transformée en oratoire, et ornée avec toute la promptitude de la plus généreuse charité, que Dieu, au milieu du silence et d'un saint recueillement, vint visiter cette pieuse famille, tandis que les païens dormaient du sommeil le plus profond.

« Vous pouvez juger par ce trait combien notre ministère est peu libre. Dès qu'un néophyte est connu, il n'a plus qu'à choisir entre les fers ou l'apostasie. Aussi pouvons-nous à peine instruire les païens par nos fidèles, et encore moins par nous-mêmes. Heureusement que la grâce sait bien se passer de nous pour opérer des conversions. Une simple rumeur, un fait quelconque, une circonstance très-indifférente en apparence, quelquefois même défavorable au christianisme, lui suffit pour faire pénétrer la lumière dans le cœur de ces pauvres païens.

« Un nouveau converti, appartenant à la plus haute noblesse, vient d'être encore tout récemment l'objet de ces miracles de la miséricorde divine. Souvent il avait entendu parler de la religion chrétienne comme d'une doctrine perverse et séditeuse. Cependant, non loin de sa demeure, dans la vallée de Mienghemeshki, vivaient plusieurs Chrétiens. Il voulut, on ne sait pourquoi, se bâtir une maison tout près de leurs habitations. A son arrivée, le village chrétien fut entièrement dévoré par l'incendie. Tso (c'est le nom du converti) accourut consoler les malheureux néophytes dans une si grande infortune ; mais tout étonné et saisi d'admiration à la vue du calme empreint sur tous les visages, il demanda la cause de cette étrange résignation. Après plusieurs réponses évasives, qui étaient loin de satisfaire sa curiosité, les habitants furent forcés d'avouer qu'ils étaient Chrétiens ; qu'en cette qualité, ils regardaient tous les événements comme des dons de la main de Dieu ; et que, pleins de confiance en sa bonté paternelle, ils se contentaient d'adorer sa providence infiniment sage.

« Ces paroles suffirent pour porter la joie et la lumière dans le cœur de Tso. Dès ce jour, il se mit à apprendre le catéchisme et à pratiquer notre sainte religion pour devenir un parfait chrétien. Mais que d'obstacles à vaincre ! Les tablettes vénérées des

ancêtres qu'il faut répudier, les liens si nombreux et si chers du sang et de l'amitié qu'il faut rompre, ne sont que le premier signal et le début des persécutions. La grâce combattant dans son cœur, Tso mesura, sans trouble, l'étude des sacrifices, et n'en résolut pas moins de tout mépriser pour servir son Dieu. Après avoir éloigné ses parents pour diverses affaires, il convqua près de lui quelques Chrétiens, et livra aux flammes sa maison et tout ce qu'il possédait, sans laisser néanmoins soupçonner aux païens que l'incendie était volontaire. Affectant alors un profond dégoût pour la société, il déclare qu'il veut renoncer à tout commerce avec ses semblables, et vivre désormais comme un homme mort civilement. Dans une de mes visites, je baptisai ce fervent catéchumène, et lui donnai le nom de Paul, l'exhortant à imiter ce bienheureux Apôtre, qui de persécuteur de l'Eglise en était devenu l'oracle et le plus ardent défenseur. Tso se mit aussitôt à l'œuvre. Le premier qui essaya d'amener à la lumière de l'Evangile fut son jeune frère, lettré de la plus grande distinction, qui à la considération dont il jouissait dans le monde, joignait l'espoir bien fondé de monter aux plus hautes dignités. Malheureusement, trop sage à ses propres yeux, il ne voulut pas comprendre la vérité, et s'efforça même par ses sophismes de ruiner la foi dans le cœur du nouveau converti. Obligé par la loi de respecter ce frère aîné, il n'osait le persécuter ouvertement ; mais il se dédoublait de cette contrainte par la violence des tracasseries secrètes. Il s'avisait un jour de se mettre au lit, jurant qu'il ne boirait et ne mangerait rien avant d'avoir reçu avec serment l'apostasie du néophyte. Huit jours de jeûne l'avaient réduit à la dernière extrémité, lorsque Paul accourut au secours de ce misérable. Pourquoi, lui dit-il, pourquoi tant de folie ? Tu ne veux pas que j'aille à Mienghemeshki ; eh bien ! je n'y irai plus : prends donc la nourriture nécessaire pour retenir la vie qui t'échappe.

« Ne pouvant rien obtenir de son frère, le jeune lettré tourna toute sa fureur contre les Chrétiens. Je ferai venir les satellites, leur dit-il, et vous serez tous enchaînés. A cette menace, les fidèles détruisent leur petit oratoire, abandonnent les travaux de l'agriculture, et s'enfoncent dans la profondeur des bois, où les attendent des souffrances sans nombre et une misère sans borne. Heureux encore si tous leurs malheurs ne devenaient pas une pierre de scandale pour les païens ! Car, témoins chaque jour de la vie triste et solitaire que nos frères mènent dans les forêts inabornables ; témoins de la pauvreté et de l'opprobre où la persécution les réduit ; témoins des incarcérations et des supplices qui les signalent comme des malfaiteurs, les idolâtres ne peuvent s'empêcher d'ajouter foi aux calomnies de nos ennemis, et de concevoir contre le christianisme la haine qu'on porte naturellement à la perversité. S'ils viennent à découvrir parmi eux

un chrétien, ils se croient obligés par la religion de le poursuivre des traitements les plus atroces. Oh ! si par-dessus tous ces maux, la persécution, venant à se ranimer plus violente, étendait sur nous son voile de deuil, mon Dieu, que deviendraient vos enfants ! Mais aussi, qu'un rayon de liberté descende sur cette famille de proscrits, combien d'âmes, timides encore, il est vrai, mais qui n'attendent que le grand jour de vos miséricordes pour se déclarer, ouvriront enfin leur esprit et leur cœur à la lumière de votre saint Evangile ! O mon révérend Père ! élevez avec nos frères d'Europe vos mains vers le Seigneur, pour qu'il hâte l'heure désirée de la paix et du salut. Que d'âmes souffrent ici violence ! Je ne veux vous en citer qu'un exemple.

« Dans la province du Kiengksong vivait un homme fier et puissant, aussi redouté pour l'emportement de son caractère que pour sa sévérité comme magistrat. Hô était son nom. Son frère, s'étant converti au christianisme, avait reçu au baptême le nom d'André. A cette nouvelle, Hô entra en fureur ; d'une main il prit une épée, et de l'autre saisit son frère, lui donnant à choisir à l'instant entre la mort ou l'apostasie. André, impassible, présente sa tête au glaive. Tant de courage étonne, intimide, désarme le malheureux païen, et suffit pour convaincre son épouse de la vérité d'une religion qui sait inspirer cette magnanimité. Jusqu'ici cependant, cette pauvre âme est demeurée captive, et n'a pu que se consumer dans ses ardents désirs. Oh ! si la porte du bercaïl venait à s'ouvrir librement, combien de brebis connues s'y précipiteraient avec un indicible bonheur !

« Ici ma plume devrait s'arrêter et ne pas vous distraire plus longtemps de vos saintes occupations ; mais un motif que vous apprécierez m'engage à continuer mon récit. Monseigneur Ferréol, en écrivant la relation des martyrs coréens, a été obligé, faute de renseignements, d'abréger bien des faits du plus haut intérêt, et de passer sous silence plusieurs noms des plus illustres. La gloire des héros de l'Eglise coréenne, l'édification de nos frères d'Europe, votre pieuse curiosité me feront pardonner la longueur de cette lettre.

« Parmi tant de fleurs que la persécution a fait éclore sur le sol coréen, quelles sont celles que j'offrirai à mon révérend Père ? La piété filiale et, j'ose le dire, l'intérêt de votre édification réclament la préférence pour deux martyrs qui me sont chers par-dessus tous les autres. Je veux parler de mon père et de ma mère. François Tshoez était le nom du premier. Son père, chrétien très-riche, après avoir beaucoup souffert au début de la persécution, fut enfin rendu à la liberté, et mourut peu de temps après, laissant à ses enfants les admirables exemples de sa rare piété envers Dieu, et de son grand amour pour le prochain. Infidèle à ses leçons, la famille Tshoez laissa s'éteindre dans son sein la ferveur primitive ; car l'igno-

rance, les richesses et le commerce avec des parents païens y avaient peu à peu glissé leur poison. François résistait seul à l'entraînement des siens. L'élévation de son esprit, la droiture et la candeur de son âme, la fermeté de son caractère lui firent mépriser dès son enfance tous les plaisirs du monde. Il n'en connaissait pas d'autres que ceux que lui procurait la lecture méditée de notre sainte religion. Devenu grand, il ne cessait de gémir sur le misérable état de sa famille, et d'exhorter ses parents et ses frères à renoncer à tout pour pourvoir au salut de leur âme ; mais voyant que ses paroles demeuraient impuissantes, il eut recours à un argument plus persuasif. Après avoir confié à un jeune enfant une lettre qui ne devait être ouverte qu'au bout de six jours, il se mit en route pour chercher des Chrétiens plus pieux et plus instruits. A la lecture de la lettre, toute la maison retentit de gémissements et de sanglots. On ne savait quel parti prendre, lorsque François reparut au milieu des siens, qui tous renoncèrent à leur pays, à leurs richesses, à leurs parents, et gagnèrent ensemble la capitale. A peine y étaient-ils arrivés, et déjà leur grand nombre les trahissait et les faisait jeter dans les fers. Quelques-uns de leurs amis, puissants par leur dignité, obtinrent leur délivrance et s'offrirent à les préserver pour toujours des vexations des païens, en punissant les plus influents d'entre ces derniers. Refusant un tel secours, qui les obligeait, selon eux, à rendre le mal pour le mal et les rendait moins conformes à Jésus-Christ, ils préférèrent se réfugier dans les forêts. C'est là qu'errant de montagnes en montagnes, ils arrachaient à une terre aride une misérable nourriture, tout en bénissant leurs souffrances et leur pauvreté volontaires, qui leur imprimaient avec la croix la ressemblance de Jésus-Christ et de ses saints.

« François, au comble de la joie, croissait tous les jours en ferveur. Quoique peu instruit, il puisait dans de fréquentes méditations, dans de pieuses lectures, une charité si ardente, une connaissance si admirable de nos mystères, il parlait des vérités de notre sainte foi avec tant d'éloquence et d'onction, que les plus doctes d'entre les Chrétiens accouraient pour l'entendre, tandis que les plus opiniâtres étaient forcés de lui rendre les armes. Dans le travail comme dans le repos, à la maison comme à la campagne et en voyage, partout et toujours uni à son Dieu, il ne s'entretenait que de religion et de piété. Ses paroles étaient si fortes, si simples, si persuasives qu'elles pénétraient tous les cœurs d'amour pour Dieu et d'admiration pour son serviteur. Son zèle pour la gloire du divin Maître s'alliait à une tendre charité pour le prochain. Lorsqu'il allait au marché, il achetait ce qu'il y avait de plus vil et de plus mauvais, et à ceux qui l'en blâmaient il faisait cette réponse : Comment pourraient vivre ces pauvres gens, s'ils ne trouvaient pas d'acheteurs pour les denrées de rebut ? Cette

charité grandissait et devenait héroïque dans les temps de calamités. Les moissons furent, une année, détruites par les eaux. Les gémissements et le désespoir étaient universels comme la misère. François seul, au grand étonnement des fidèles eux-mêmes, montrait un visage aussi serein que de coutume. Pourquoi, disait-il, s'abandonner ainsi à l'affliction ? Est-ce que tous les événements ne viennent pas de Dieu ? Si vous croyez à sa paternelle providence, pourquoi donc attrister vos cœurs ? Dans la famine, il se multipliait et pourvoyait à tous les besoins des malheureux. Lorsqu'arrivait la cueillée des fruits, il faisait choisir et mettre en réserve pour les pauvres tout ce qu'il y avait de meilleur. Quoique sans cesse occupé de bonnes œuvres, il ne négligeait pas ses frères, ni sa mère qu'il entourait toujours de la plus tendre piété filiale, ni ses serviteurs et sa maison, où les prières, et les lectures pieuses se faisaient en commun et à des heures fixes.

« Créé catéchiste dans la tourmente de 1839, il trouva une ample matière à son zèle. La ville du Séoul était alors décimée par la persécution et par la faim. François recueillit d'abondantes aumônes, exhorta, supplia les Chrétiens de son village, et vola avec eux ensevelir les corps des martyrs, et secourir ses frères malheureux. A son retour dans sa famille, il crut que le moment était venu de la préparer au martyre. Il était tout entier à ce saint devoir, lorsqu'un jour les satellites se présentèrent à sa porte, bien avant le lever du soleil. François s'avance à leur rencontre, et leur dit : D'où venez-vous ? — Du Séoul, répondirent les satellites. — Pourquoi avez-vous tant tardé ? Depuis longtemps nous vous attendions avec impatience : nous sommes tout prêts, mais l'aube ne paraît pas encore ; reposez vos membres fatigués : fortifiez-vous par un peu de nourriture, et bientôt nous partirons tous en bon ordre. Cet accueil remplit d'admiration les satellites, qui s'écrient avec une espèce d'enthousiasme : Celui-ci et tous les siens sont vraiment Chrétiens ! Comment pourrions-nous craindre de leur part une tentative de fuite ? livrons-nous donc tous au repos. Là-dessus, ils s'endorment profondément. Pendant ce temps, François anime les Chrétiens au martyre, et Marie, son épouse, prépare la table pour les satellites. Le repas achevé, François offre à chacun d'eux des vêtements. Tous les membres de la famille se réunissent au nombre de quarante, et le départ commence. En tête marchent les hommes avec leurs fils aînés ; viennent ensuite les mères avec les enfants à la mamelle ; les satellites ferment la marche. On était alors au mois de juillet ; la chaleur était accablante : la troupe s'avancait lentement, et de ses rangs s'élevaient les cris des petits enfants fatigués. Sur la route, c'étaient des malédictions et des imprécations, quelquefois des gémissements et de la pitié, qui accueillaient cette légion de martyrs. Mais la voix de François, qui ouvrait la marche,

couvrait ces clameurs, et communiquait à tous l'intrepidité dont il était animé. *Courage, mes frères, s'écriait-il, voyez l'ange du Seigneur, une verge d'or à la main, mesurant et comptant tous vos pas. Voyez Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vous précède avec sa croix au Calvaire !*

« C'est au milieu de ces exhortations brûlantes de charité, que nos Chrétiens arrivèrent à la capitale. La vue de ces héros, qui marchent au supplice comme à une fête ; la vue de ces enfants serrant de leurs petits bras le cou de leurs mères, provoquent les malédictions des païens, qui n'épargnent aux confesseurs ni les coups de bâton, ni les pierres, ni les injures. O scélérats ! ô impies ! s'écrient-ils ; comment osez-vous courir à la mort avec ces tendres enfants ? Enfin les prisons s'ouvrirent devant ma famille, pour la soustraire à ces imprécations ; mais ce fut pour la jeter au milieu des voleurs, et la charger de lourdes chaînes.

« Dès le lendemain, François parut devant le tribunal, et fut appliqué à la torture. Comme le juge le pressait d'apostasier : Malheureux, répondit-il, vous osez m'ordonner un parjure ! Si l'infidélité envers l'homme est un crime, que sera l'infidélité envers Dieu ? » A cette réponse, ses jambes et ses bras sont déchirés et broyés ; cent dix coups de rotin font voler ses chairs en lambeaux. Enfin, lorsque tout son corps est labouré de plaies et couvert de sang, on le rapporte à la prison. Les autres Chrétiens comparurent à leur tour, et subirent les plus affreux tourments. Quelques-uns, à demi mort et n'ayant plus l'intelligence de leurs réponses, balbutièrent une formule d'apostasie dictée par les juges.

« La première question étant terminée, les juges et les satellites se rassemblèrent dans le prétoire, et firent venir François. Voilà, lui dirent-ils, un livre de ta religion ; désireux de l'entendre, nous nous sommes réunis ici pour que tu nous en lises quelques pages. François accueillit avec bonheur cette proposition, et souriant de plaisir comme s'il eût été invité à un festin splendide, ouvrit le livre et se mit à lire avec tant d'onction et d'effusion de cœur, que tous les auditeurs se levèrent spontanément d'admiration, et louèrent notre religion sainte qui inspire une joie si libre et si pure dans l'horreur des tourments. Lorsque le confesseur eut fini, ma chère mère fut invitée à continuer la lecture. Comme elle le refusait en prétextant son ignorance : Comment se fait-il, s'écrièrent les juges, que la femme d'un si grand catéchiste ne sache pas lire ? Les séances qui suivirent cette réunion furent loin d'être aussi pacifiques. Pendant plus de quarante jours, François souffrit avec une inébranlable patience des misères si nombreuses et des supplices si atroces que les bourreaux le surnommèrent *la pierre*, à cause de son apparente insensibilité. Enfin arriva le moment suprême, et mon père consumma son glorieux martyre le 12 septembre 1839.

« Restait Marie avec sa jeune famille. Quoique descendant d'une des plus nobles familles coréennes, ma pauvre mère s'associa sans réserve aux privations, aux fatigues et à toutes les œuvres de charité de son époux. Toujours la même, c'est-à-dire constamment grande et ferme, elle vit, sans s'émouvoir, le jour des combats. Douce et patiente comme un agneau dans la souffrance, elle savait repousser avec une noble fierté tout ce qui blesse la dignité d'une âme chrétienne. Un satellite, en l'avertissant au moment du départ, dépassa quelque peu les bornes de la décence. Marie le rappela à l'ordre par ces sévères paroles : Qui êtes-vous, homme pervers ? Retirez-vous. Pensez-vous donc que je sois assez lâche pour ne pas suivre mon époux et mes enfants ? »

« Pendant toute la route, cette femme intrépide porta dans ses bras le plus jeune de ses fils, et encouragea les autres par l'exemple de Jésus fuyant en Egypte avec Marie et Joseph. Appliquée à la question, elle vit ses chairs déchirées par les verges, ses membres brisés par la torture, sans pousser une seule plainte. Mais tous ces tourments n'étaient rien auprès du martyre de son cœur maternel, à la vue des souffrances de ses enfants. Chacun de leurs soupirs perçait son âme du glaive de la douleur. Le lait ne montait plus à son sein déchiré, et le plus jeune de ses fils demandait en vain à des sources taries un soulagement à la faim et à la fièvre qui le consumaient. Aussi, celle qui avait bravé les bourreaux et leurs tortures; celle qui avait livré son corps à tous les genres de supplices, fut vaincue par la tendresse maternelle. Aveuglée par son amour, elle crut que, pour sauver ses enfants, elle pouvait permettre à ses lèvres de prononcer une apostasie extérieure, tandis que tout son cœur protestait contre ses paroles. Elle allait donc être mise en liberté, lorsque Dieu, du haut du ciel, contemplant tous les combats de cette pauvre mère, tendit la main à sa servante. Le tribunal, apprenant que j'avais été envoyé à Macao pour y étudier la langue latine, retint Marie en prison. C'est alors qu'instruite par les autres confesseurs de la foi de son infidélité envers son Dieu, elle se prit à pleurer amèrement, et courut se rétracter devant les juges... »

M. Daveluy annonce ainsi la mort de Mgr Ferréol, vicaire apostolique de la Corée :

« Mgr Ferréol quitta la France en 1839. Il fut bientôt désigné pour la mission de Corée et s'achemina vers le Léao-Tong; c'est là qu'il reçut de Sa Sainteté les bulles de coadjuteur, qui le rendirent tout aussitôt vicaire apostolique, par le martyre de Mgr Imbert.

« Après plusieurs tentatives inutiles pour pénétrer dans sa mission par la frontière de Pien-Mien, sur la fin de 1844, il envoya André, diacre coréen, tenter une expédition sur un autre point de la presqu'île,

avec ordre de venir le chercher par mer à Chang-Hai. Monseigneur se rendit donc dans cette dernière ville, et de là vint à Macao, où je me trouvais alors, en attendant une occasion pour me rendre aux îles Lieou-Kiou, lieu de ma destination. Quelques mois après, arriva à Chang-Hai la frêle barque qui devait donner à la Corée son vicaire apostolique. Ma destination fut alors changée, et je suivis Monseigneur pour être jusqu'à sa mort l'inséparable compagnon de ses voyages et de ses travaux. Pendant la traversée, Dieu nous éprouva comme vous le savez, et, de l'aveu même du prélat, jamais tristesse aussi pénible n'avait resserré son cœur. Arrivé en Corée, notre évêque s'appliqua à fermer les plaies de son église, décimée par la persécution, et depuis longtemps privée de pasteur. Peu à peu l'orage se calma, et l'administration reprit son cours. Sa Grandeur visitait, chaque année, au moins la moitié de la chrétienté, et ne recula jamais devant la longueur et la difficulté des routes; son zèle suppléait aux forces de la nature épuisée par les fatigues. Pour ne pas succomber à d'aussi rudes labeurs, Monseigneur consacrait quelques jours des grandes chaleurs de l'été à traduire ou à corriger des livres pour l'instruction des fidèles : c'est ce qu'il appelait son repos. Plusieurs expéditions furent envoyées de côté et d'autre pour introduire de nouveaux confrères. Le Père Thomas, prêtre indigène, put seul pénétrer, après deux ou trois ans de persévérants efforts. Je fus alors chargé du collège, et le poids de l'administration retomba presque tout entier sur notre bien vénéré vicaire apostolique, qui étonnait tous les Chrétiens par son infatigable ardeur. Cependant, à mesure que le zèle augmentait, les forces allaient s'affaiblissant, et bientôt se déclara cette longue et douloureuse maladie qui devait nous rendre orphelins. Depuis le mois de mai 1852, Monseigneur ne put célébrer la sainte Messe que le jour de la Fête-Dieu; la faiblesse et les vomissements ne lui ont pas permis de monter plus souvent à l'autel. Dans mes lettres de l'année dernière, vous avez pu suivre les phases de cette maladie; vous y avez appris comment Dieu, par une providence toute spéciale, nous envoya M. Maistre pour m'aider à continuer les travaux de Sa Grandeur. Afin de pouvoir voler plus rapidement au secours de notre bien cher malade, je faisais la mission aux environs de la capitale. A la fin, le mal prit un caractère de gravité qui laissait peu d'espoir. J'écrivis quatre lettres à Monseigneur pour solliciter la permission de me rendre auprès de lui, et toujours je reçus la même réponse : Avant de songer à moi, disait-il, il faut terminer telle administration. Je crus, néanmoins, que mon devoir m'appelait auprès de mon évêque; je fis grande diligence, mais la mort avait été plus prompte que moi; et lorsque j'arrivai, la mission venait de perdre son Père. L'agonie avait été courte, et moins pénible que certaines attaques survenues dans le

cours de la maladie. C'est le 3 février 1853 que mourut Monseigneur, vers les six heures du soir. La douleur que j'éprouvai en entrant dans la maison où tout était en deuil, la tristesse de nos pauvres chrétiens, sont faciles à comprendre. Pour ne point donner l'éveil aux soupçons des païens, et nous attirer des affaires fâcheuses, nous dûmes leur cacher notre perte et dissimuler nos regrets. Notre vénérable défunt fut revêtu des ornements sacerdotaux, avec quelques insignes de la dignité épiscopale, et transporté, vers les onze heures de la nuit, dans une habitation sûre, où j'allai le lendemain célébrer la sainte Messe pour le repos de son âme. La neige et la glace ne permettant pas de procéder ce jour-là à la sépulture, le précieux dépôt fut remis en garde à un chrétien de confiance. Ce ne fut que le 11 avril, et dans la nuit, que j'eus la douloureuse satisfaction de rendre les derniers devoirs à Sa Grandeur, en présidant à l'inhumation qui a eu lieu près du tombeau du Père André. Ce vénéré prélat mérite tous nos regrets : éclairé, prudent et ferme, s'il exigeait une obéissance absolue, il savait adoucir le commandement par l'expression paternelle de ses ordres, et par la bonté qui donnait tant de charme à ses rapports ordinaires avec nous.

« Mgr Ferréol n'ayant désigné personne pour le remplacer, nous espérons que Sa Sainteté lui donnera bientôt un digne successeur.

« A ces détails si tristes et si douloureux, permettez-moi d'ajouter quelques nouvelles sur l'état de notre chère mission. L'année qui vient de s'écouler a été assez tranquille, quoique agitée par plusieurs vexations locales. L'administration du P. Thomas a été la plus traversée; un jour, entre autres, tout était concerté pour le faire prisonnier : l'ennemi savait, sans qu'on s'en doutât, l'époque de l'arrivée du Père et la durée de son séjour. Soudain une douzaine d'infidèles se précipitèrent sur le lieu de la réunion des Chrétiens, et furent fort surpris de ne pas rencontrer leur proie; car Dieu avait permis que le Père Thomas partît un jour plus tôt. Les paroles malveillantes, les injures, les menaces ne furent pas épargnées à nos néophytes, et tout nous faisait craindre qu'une persécution générale ne suivît de près les mauvais traitements partiels. Plusieurs Chrétiens furent même arrêtés par des nobles, qui ne les rendirent à la liberté qu'après les avoir rançonnés. Après la mort de Monseigneur, je repris le cours de l'administration, et la protection visible de Dieu me délivra des mains des satellites, qui saisirent le maître de la maison où j'avais logé, l'accusèrent de vol, le battirent et le dépouillèrent. Notre courageux prisonnier, déconcertant ses persécuteurs par la fermeté et la sagesse de ses réponses, fut conduit à la préfecture. Comme le mandarin se trouvait absent, la question fut portée au tribunal de son assesseur, ami secret et parent de plusieurs Chrétiens. Il comprit

bientôt que les satellites voulaient de l'argent, les blâma d'avoir, sans ordres, maltraité cet homme, les punit en conséquence, et renvoya le néophyte. Vers la même époque l'arrestation d'une chrétienne peu fervente nous fit craindre bien des révélations indiscretes; mais grâce à la faveur d'un mandarin, fils de celui qui, en 1846, nous sauva d'une persécution, cette affaire fut étouffée dans son principe.

« Si ces vexations isolées rendaient notre ministère difficile, la ferveur de nos Chrétiens, leur foi vive, leur piété simple, leur sincère pénitence, leurs joies spirituelles, leur saint recueillement, leurs larmes qui nous rappelaient les beaux jours d'une première communion; en un mot, tout ce qui peut réjouir le cœur d'un missionnaire nous fournit d'abondantes consolations. A côté des joies viennent se placer de belles espérances. Cette année, quatre cent soixante catéchumènes ont été admis à la grâce du baptême. L'opinion publique se fait moins hostile au christianisme; plusieurs mandarins laissent vivre nos Chrétiens dans un repos longtemps désiré, et cherchent à étouffer toute accusation portée contre eux.

« La crainte du gouvernement français aurait, suivant les uns, opéré ce changement; d'autres l'attribuent à l'excellence de notre doctrine, dont plusieurs magistrats sont obligés de reconnaître la vertu. Quoi qu'il en soit, la bonne semence a été jetée, et la grâce semble n'attendre qu'une circonstance favorable pour la rendre féconde. Parmi ceux qui peuvent entendre l'explication de notre sainte foi, bien peu demeurent indifférents; sans s'arrêter à de stériles objections, ils confessent la sainteté de l'Evangile, et manifestent le désir de l'embrasser dès que le libre exercice en sera permis.

« Ils sont nombreux, ceux qui sont déjà convertis dans le cœur, mais la crainte de la persécution retient encore la vérité captive. Ils nous aiment, ils nous favorisent; mais pour pratiquer notre sainte religion, ils attendent le grand jour de la liberté. Dans plusieurs endroits, l'opinion est tellement prononcée en notre faveur, que plusieurs pensent et affirment que le christianisme prendra possession de la Corée. A l'appui de leurs pressentiments, ils ne manquent pas de citer plusieurs faits miraculeux arrivés sur divers points du pays.

« Ces heureuses dispositions nous faisaient désirer depuis longtemps une propagande directe parmi les païens; la prudence de monseigneur crut longtemps devoir s'y opposer. Cependant quelques Chrétiens furent envoyés vers les infidèles qui paraissent présenter moins d'obstacles à la grâce. Le choix des néophytes capables de remplir une telle mission est fort difficile; bien peu possèdent les qualités nécessaires pour s'insinuer sans danger dans l'esprit et le cœur des idolâtres. Cependant d'heureuses ouvertures ont été faites : le grain a été semé dans des terres qui promettent des fruits; dans une de ces expéditions, vingt-cinq païens

furent évangélisés par un seul néophyte.

« De bonnes nouvelles nous arrivent de plusieurs points et nous transmettent bien des faits édifiants. Je me contenterai de vous citer un trait de courage d'un de nos catéchumènes. Le frère d'un satellite n'eut pas plutôt connu notre sainte religion, qu'il en embrassa la pratique avec une généreuse ardeur; son aîné, l'agent du pouvoir, fit jouer tous les ressorts de la ruse pour le faire apostasier : caresses, menaces, injures, tout fut inutile. Furieux et honteux de sa défaite, il s'arme d'un grand couteau, tire son frère à l'écart, lui présente le poignard en lui disant : Apostasie ou meurs. Le néophyte, protégé par le bouclier de la foi, découvrant sa large poitrine : « Frappe, dit-il : mourir pour Dieu, c'est une gloire. L'aîné demeure interdit, son bras reste suspendu et comme arrêté par une main invisible. A partir de ce jour, il ne revint plus à la charge; mais sa femme eut connaissance du fait, et voulut absolument connaître une religion qui transforme ainsi les hommes en héros, et les élève au-dessus de toutes les faiblesses de la nature humaine. Elle étudia, elle crut, elle aima. Des obstacles de tout genre l'ont empêchée jusqu'à ce jour de pratiquer ouvertement, mais sa persévérance n'est pas douteuse.

« Vous le voyez, vénérable supérieur, si Dieu nous visitait par des persécutions plus violentes, la Corée donnerait encore de vaillants soldats, des confesseurs et des martyrs. Réjouissons-nous de ces heureuses dispositions, et demandons au souverain Maître d'envoyer à sa vigne des ouvriers apostoliques selon son cœur, d'habiles et courageux apôtres qui puissent soutenir les fidèles dans les combats que l'enfer ne cesse de nous livrer. Plusieurs Chrétiens gémissent encore dans les fers; une nombreuse arrestation avait eu lieu au mois de septembre; bon nombre de captifs ont été renvoyés sans procès; d'autres sont encore enchaînés par l'avarice de quelques gouverneurs, et ne verront tomber leurs chaînes que lorsque l'argent aura ouvert les portes de leur cachot... »

M. Daveluy donne les détails suivants sur un martyr coréen :

« Ni-Tokeï, qui reçut au baptême le nom de Paul, naquit dans le district de Tsieng-Iang, province de Tsieng-Tsieng. A défaut d'études, il avait beaucoup de vertus, et possédait une petite fortune qu'il employa tout entière à la conversion des païens. Son zèle attira sur lui l'attention des ennemis de notre sainte religion, ce qui l'obligea cinq ou six fois à changer de résidence; mais chacun des lieux où il se retira, devint bientôt une fervente chrétienté. Enfin, il vint planter sa tente dans une fabrique de poteries, au district de Tieng-San, et y vécut d'un petit commerce de ce genre. Or, autour de lui tout était idolâtre; il s'appliqua à faire connaître le vrai Dieu à ces pauvres artisans, et il y réussit si bien qu'en peu de temps il convertit tout le village.

« Après le martyre de Paul Joun, de Sabas

Tsi et de Mathias Tsoï (en 1795), qui avaient introduit en Corée le premier prêtre chinois, le P. Jacques Ly, la persécution ne se ralentit pas tout d'abord, et dans la province où vivait Paul, on arrêta encore un grand nombre de néophytes. Un païen du nom de Kim, vivant dans le voisinage, désignait hautement Paul Ni comme le chef des Chrétiens, et menaçait de le dénoncer aux magistrats. Sa femme, effrayée, l'engageait à fuir; mais il refusa, par crainte d'aller contre la volonté de Dieu, et de scandaliser les néophytes, qui avaient mis en lui leur confiance; il cacha seulement ses livres, ses objets de religion, et attendit.

« Le huitième jour de la sixième lune 1797, il était chez lui, occupé à son travail, quand tout à coup des hommes se présentent et demandent à travers la haie de son jardin s'il est à la maison. J'y suis, répondit-il; qui m'appelle? Aussitôt il sort, introduit les visiteurs dans sa demeure, les engage à s'asseoir, et s'informe du motif qui les amène. Nous sommes, dirent-ils, des gens du prétoire, occupés à rechercher un esclave de la préfecture qui s'est enfui; or, ayant appris que tu as un calendrier, nous avons voulu le consulter pour faciliter nos perquisitions. (Le calendrier du pays contient des paroles superstitieuses dont on se sert pour retrouver les objets perdus) Paul répondit: J'ai bien un calendrier, mais il n'indique que la suite du temps; et il l'apporta. Lis pour moi, dit le chef des satellites. — Je ne sais pas lire les caractères. (Le calendrier est en chinois, qui diffère beaucoup du coréen). Tu ne sais donc lire, reprit le satellite, que les livres de la religion du Maître du ciel? Et il donna l'ordre de l'arrêter. Aussitôt une dizaine d'hommes se jetèrent sur lui et le garrottèrent étroitement.

« Après avoir fouillé sa maison, où l'on découvrit un crucifix et quelques objets de piété, les gardes l'entraînèrent dans un bois voisin, le suspendirent à un arbre, et, pendant qu'ils le frappaient de verges, le chef l'interrogeait pour apprendre de lui la retraite du prêtre et l'obliger à dénoncer les Chrétiens; mais ce fut peine inutile. Le supplice ne cessa que vers le soir : aux approches de la nuit, l'escorte le conduisit avec quelques autres néophytes dans une pauvre auberge, dont le maître, touché de compassion, obtint qu'on relâchât les liens qui les faisaient beaucoup souffrir; mais, arrivés à la ville, Paul et ses compagnons de captivité furent de nouveau chargés de fers.

« Le prétoire les attendait avec son lugubre appareil. Le mandarin, entouré de nombreux satellites et d'instruments de tortures, fit comparaître les confesseurs, et interrogea d'abord Paul :

« Quelle est ta demeure? lui dit-il. — J'ai séjourné à Tieng-Ian; j'habite maintenant Tieng-San. — Qui t'a instruit, et qui as-tu endoctriné? — Je n'ai ni maître, ni disciples. — Tu es un être digne de mort. Si tu n'as ni maître ni disciples, d'où viennent ces

livres et cette image ? Et d'un geste menaçant il lui montrait l'appareil des supplices prêt à fonctionner. Paul ne répondit rien : c'était le silence de la victime qui attend l'immolation. Elle fut différée; on le conduisit en prison les pieds et les mains enchaînés et la cangue au cou. Les autres captifs firent tout ce que voulut le mandarin, à l'exception d'un seul qui fut aussi jeté dans un cachot.

« Le lendemain, à six lys (environ trois quarts de lieue de la ville), se tenait un marché; le mandarin les menaça tous deux d'y être conduits et exposés à tous les outrages de la multitude. C'est pour la cause de Jésus-Christ, répondit Paul; nous ne pourrions jamais reconnaître un pareil honneur. Dès le matin, le mandarin les fit comparaître à son tribunal, et leur dit : La doctrine de Confucius, celle de Mong-Tze et celle de Fô sont véritables. Pour vous, refusant de vous instruire, vous êtes allés chercher une erreur étrangère et vous travaillez encore à en infecter les autres ! Votre secte ne connaît ni roi, ni parents; vous vous livrez sans retenue aux plus monstrueux excès; vous suivez cette religion malgré la défense du roi : c'est un grand désordre et vous êtes dignes de mort.

« Ignorant comme je suis, répondit Paul, je ne connais pas la doctrine de Confucius, ni celle de Mong-Tze, qui sont pour les lettrés; celle de Fô ne regarde que les bonzes; mais la religion chrétienne est faite pour tous les hommes. Votre serviteur va vous en dire quelque chose : Au commencement Dieu seul était; c'est lui qui a tiré du néant tout ce qui existe. Après la création, il y eut des époux et des familles, puis des rois et des sujets. Fô, Confucius, Mong-Tze, les souverains et les empires sont postérieurs à la création du monde. Dieu seul est le vrai Roi du ciel et de la terre. Le Maître et le conservateur de toutes choses, le vrai Père de tous les peuples, la source véritable de la piété filiale et de la fidélité aux princes. L'amour des parents et la soumission au pouvoir sont ordonnés par le quatrième des dix commandements chrétiens : pourquoi nous reprocher de ne connaître ni les sentiments de la nature, ni le respect de l'autorité ?

« S'il en était ainsi, reprit le mandarin, le roi, la cour et les magistrats le sauraient, et c'est d'eux que le peuple l'apprendrait; au contraire, ils prohibent votre religion, qui porterait malheur à la Corée. Et vous, gens stupides, qui refusez d'obéir et de dénoncer vos maîtres, vous méritez la mort. — Mourir pour Dieu, reprit Paul, c'est assurer à mon âme une gloire éternelle.

« On fait alors sortir du tribunal les deux confesseurs, les satellites les chargent de chaînes, les placent en face du soleil, et s'efforcent, par mille outrages, de lasser leur

constance et leur foi. Comme ils refusaient d'apostasier, après les injures on en vint aux coups; les uns leur donnaient des soufflets ou les frappaient du pied; d'autres les couvraient de crachats, ou pesaient de tout leur poids sur leurs cangues en criant : *Aujourd'hui, après vous avoir promené autour du marché, on vous tuera!* Enfin les satellites, après leur avoir barbouillé la figure avec de la chaux, leur attachèrent une inscription sur la tête, et sur le dos un énorme tambour; puis le mandarin parut à cheval, et, à coups de fouets, on força les deux confesseurs à courir devant lui jusqu'au marché. Pendant le trajet, une foule considérable se pressait sur leur passage, attirée par les cris des satellites et les coups redoublés du tambour. Il était environ neuf heures du matin. Lorsqu'ils furent arrivés, le mandarin prit la parole : Ces deux misérables, dit-il, sont Chrétiens, et leur crime est celui des rebelles. Ils ne servent pas le roi, ne respectent pas les parents, ne tiennent aucun compte de la loi naturelle. Lorsqu'ils auront fait le tour du marché, on les fera mourir.

« Pour préluder aux avanies qu'il annonçait, le mandarin fit donner aux prisonniers dix coups de planche (1), en leur commandant d'apostasier. J'ai déjà répondu à toutes vos accusations, dit Paul, je n'ai rien à ajouter. On lui frappa les côtés avec la pointe de plusieurs bâtons, en réitérant le même ordre. Dussé-je mourir dix mille fois, répétait le confesseur, je ne puis renier mon Dieu. Le peuple admirait sa fermeté et disait : Certainement, celui-là n'abjurera point. Il était sept heures du soir lorsqu'on les porta en prison, après un supplice de plus de douze heures. Les satellites essayèrent encore d'ébranler Paul, en lui représentant que s'il n'obéissait au mandarin il ne pourrait éviter la mort. Il se contenta de répondre qu'il le savait bien.

« Quatre jours après, le geôlier vint dire aux deux captifs que le mandarin avait ordonné pour le lendemain un grand repas sur la place publique. Les apostats devaient y prendre part avec lui; les confesseurs, au contraire, s'ils persistaient dans leur résolution, devaient être mis à mort. Le compagnon de Paul, ne comprenant pas bien ces paroles, croyait que peut-être la paix serait rendue aux fidèles. Il n'en est rien, lui dit Paul; ne nous laissons pas aller à un vain espoir qui nous rendrait les supplices plus pénibles. Pour moi, je veux demeurer en prison, et si le mandarin m'obligeait à en sortir, loin de fuir et de chercher une retraite, je resterais dans la ville. Son compagnon, saisi de crainte, se cachait la tête entre les mains et gardait le silence. Qu'as-tu ? lui demanda Paul. — Vraiment, je ne sais comment supporter de nouveaux supplices... Que faire ? — Il est vrai, nous sommes sur la croix... Moi aussi je souffre beaucoup, et

(1) Cette planche est en chêne, longue d'une brassé, large de quinze centimètres et épaisse de cinq ou six. Elle écrase les chairs qui, après un

petit nombre de coups, se détachent des os et les laissent à découvert.

comme je suis plus vieux que toi, mon âge me rend les tortures encore plus douloureuses ; mais le ciel s'obtient-il à vil prix ? Les épreuves sont la monnaie avec laquelle on achète le bonheur éternel. Prends courage, et souffre encore quelques instants.

« Le lendemain on les conduisit sur la place du marché, où s'élevait, sous une grande tente, le tribunal du mandarin, environné de plusieurs sièges. Les apostats y prirent place, revêtus de beaux habits, et le festin commença, pendant que les deux prisonniers se tenaient au lieu du supplice. Le mandarin leur dit : Le paradis, c'est de faire bonne chère, d'entendre une belle musique et d'avoir ici-bas une jouissance pour chacun de ses désirs. Vous qui voulez monter au ciel, comment ferez-vous pour escalader ses trente-trois étages ? Abjurez, et vous serez traités comme ces convives ; sinon, je vous enverrai au grand tribunal, et vous serez mis à mort. Répondez. — J'ai déjà répondu, dit Paul, mais j'ajouterai encore une parole : Dieu est le seul Maître de tout, de la vie et de la mort ; comment pourrais-je le renier ? Son compagnon, moins courageux, n'osa résister aux menaces du juge, et eut la faiblesse de faire ce qu'il ordonnait. Encouragé par ce premier succès, le mandarin dit alors : Allons, toi aussi, renonce au Maître du ciel. — Quand le roi porte une loi, reprit le généreux confesseur, en la transmet au peuple, et vous, loin de la violer, vous veillez à son exécution. Comment donc aujourd'hui osez-vous ordonner au peuple de blasphémer son véritable Père ? Chez nous, on n'a pas coutume de maudire ses parents. Le mandarin, transporté de colère, ordonna de brûler les livres saisis chez Paul, et de faire circuler le crucifix dans le marché en disant : Cet homme fait son Dieu de ce supplicié ; n'est-ce pas affreux ?

« Vers midi, pendant que cette profanation s'accomplissait, tout à coup le ciel s'assombrit, le tonnerre gronde, le vent souffle avec violence, enlève la tente et renverse presque le mandarin. Les apostats, qui se livraient à une joie coupable, pâlisent et s'effrayent ; à défaut de remords, la peur les saisit et ils prennent la fuite. De son côté, le peuple s'émeut, et dit qu'on ferait bien de relâcher le Chrétien. Pendant ce tumulte, Paul demeurait calme et priait en silence ; mais lorsqu'on lui eut appris qu'on avait brûlé les livres et le crucifix, il en fut affligé jusqu'à verser des larmes. Loin d'être déarmé par ce qui venait d'avoir lieu, le mandarin lut de nouveau frapper le confesseur, et ce ne fut que vers le soir qu'on le reconduisit en prison, mais si épuisé qu'il tomba de défaillance, et qu'on fut obligé de le porter dans son cachot ; ce qui n'empêcha pas de le charger encore d'une lourde cangue. Néanmoins, il était calme et s'occupait à méditer.

« Durant l'automne, il subit un nouvel interrogatoire, et fut de nouveau frappé de la planche. Ceux qui le voyaient dans cette

torture s'écriaient : Il mourra sous les coups ! — Mourir sous les verges ; sous la planche ou sous le glaive, disait Paul, c'est à la volonté de Dieu ; qu'il soit béni de tout. Et il demandait sans cesse la grâce d'expirer dans les supplices.

« Il souffrait beaucoup de la faim, et ses vêtements s'étant usés, le froid augmentait aussi beaucoup ses douleurs. Sa femme lui apporta du vin et de la viande dans sa prison ; il les refusa d'abord : La sainte Vierge, disait-il, m'ayant placé sur la croix, il n'est pas convenable que je touche à ces mets. J'ai bien entendu dire que Jésus, au Calvaire, avait été rassasié d'opprobres et de souffrances ; mais je n'ai pas vu qu'il ait rien de délicat. Moi aussi je suis sur la croix, je dois faire comme mon Sauveur. Il dut néanmoins céder à de nouvelles instances, et accepter ce soulagement.

« Sans cesse il pensait à Dieu et en recevait souvent d'abondantes consolations. Un jour il entendit une voix qui lui redisait ces paroles de la Salutation angélique : *Le Seigneur est avec vous !* Et soudain il se sentit rempli de joie. (Le texte original donne à entendre que c'était une voix miraculeuse, mais il ne le dit pas formellement.) Il semblait aussi avoir reçu une intelligence extraordinaire et surnaturelle, qui lui faisait goûter la beauté des prières chrétiennes, mieux qu'aux plus instruits. Sa piété était ingénieuse, et il savait tirer parti de toutes les circonstances pour ranimer sa ferveur. Ainsi, pendant l'hiver, l'excès du froid irritait la douleur de ses blessures ; or, le jour de Noël, ayant subi un cruel interrogatoire, il fut pris d'une fièvre brûlante : Voyez, disait-il à ce propos, afin que mon âme ne se refroidisse pas, le Seigneur, par une faveur spéciale, me réchauffe au moyen des coups.

« Après le nouvel an, il fut mis trois fois à la question. A la dernière de ces épreuves, le mandarin lui dit : Si tu veux abjurer, je te donnerai du riz, je ferai panser tes plaies, et je t'accorderai une place de chef de canton qui suffira pour te remettre à l'aise. Paul répondit : Quand vous me donneriez tout le district de Tieng-San, je ne pourrais jamais renier Dieu. Le mandarin lui dit encore : Tu prétends que les Chrétiens honorent leurs parents ; mais tes quatre enfants ne sont pas venus te voir une seule fois depuis que tu es en prison. A-t-on jamais vu des cœurs aussi dénaturés ? Il répondit : Obéir à son père n'est-ce pas l'honorer ? Or, j'ai maintes fois recommandé à mes enfants de ne pas venir près de moi, de peur qu'avec l'amour que nous nous portons, cette entrevue ne fût plus nuisible qu'utile aux uns et aux autres. C'est ma défense formelle qui les empêche de me visiter, et la privation qu'ils s'imposent est une soumission filiale à mes ordres.

« A la quatrième lune, il subit encore une cruelle torture. Pendant les satellites, qui venaient souvent le voir, ne gardaient plus la porte avec la même vigilance, sem-

blant par là l'inviter à s'enfuir; mais il ne le voulut pas. Lorsqu'on l'y engageait, il répondait simplement: C'est le juge qui m'a fait mettre en prison, je ne puis en sortir que sur son ordre. Vainement des Chrétiens lui représentèrent que la conduite des gardes ne pouvant qu'être dictée par le mandarin, il ne devait pas se faire scrupule de reprendre une liberté qu'on lui offrait. Il réfléchit un instant et répondit: Si nous nous laissons prendre aux pièges du démon, nous courons risque de perdre notre âme avec tout ce qu'elle a pu acquérir de mérites. Ma maison est si pauvre qu'il m'en coûte peu de rester en prison, où je suis en paix. Puis il dit à sa femme: Tous ceux qui prient pour moi, si c'est pour me faire jouir encore des choses de ce monde, il faut les en détourner; mais s'ils prient pour mon âme, pour mon éternité, pour que je n'oublie pas les souffrances et les mérites de Jésus-Christ, recommande-leur de prier sans cesse. J'espère bien que c'est de la sorte que ma famille prie pour moi. Quant à ma nourriture, apporte-moi, selon les moyens, une écuelle de riz chaque jour ou tous les deux jours, et quand tu n'auras rien à me donner, ne t'en inquiète pas: si je ne puis sortir d'ici, mon cadavre le pourra bien. Dorénavant, ajouta-t-il, lorsqu'on te chargera de me dire quelque chose, quand même ce serait de la part des Chrétiens, si cela tend à ébranler mon courage, ne m'en parle pas, mon cœur pourrait être faible.

« A la suite d'une nouvelle torture, qu'il subit à la sixième lune, les satellites vinrent le trouver dans sa prison et lui dirent: Le gouverneur de la province vient d'exécuter Ni-Tson-Tehiang (c'était un chrétien de famille distinguée), et il a envoyé l'ordre de mettre à mort les prisonniers de Tieng-San, s'ils refusent d'apostasier: Que veux-tu faire? — Dussé-je mourir dix mille fois, répondit-il, je n'apostasierai jamais. Les satellites se retirèrent, non sans l'avoir maltraité.

« Deux jours après, c'est-à-dire le troisième jour de la sixième lune, sa femme vint à la prison s'informer de son état et des choses dont il pouvait avoir besoin. Je ne souffre pas, dit-il, je ne sens pas la faim; j'ignore de combien de coups on m'a frappé. Il lui remit en même temps un calendrier et des livres de prières, l'assurant qu'il n'en avait plus besoin, et qu'il lui suffisait d'avoir des provisions jusqu'au 10 du même mois. Il ne s'expliqua pas davantage, mais il est facile de comprendre qu'il avait reçu d'en haut la connaissance de son prochain martyre.

« Le 8, le mandarin le fit amener à son tribunal, et lui répéta les ordres qu'il avait reçus de l'envoyer au supplice, s'il persistait dans son refus d'apostasier. La réponse de Paul fut toujours la même: Depuis plusieurs années que je connais la religion, dit-il, je sais qu'il est juste de mourir pour Dieu; n'espérez donc pas que je l'abandonne. On le tortura, et il fut reconduit

en prison. Le lendemain, sa femme et trois ou quatre chrétiens vinrent le visiter. Il leur demanda ce qu'ils voulaient: C'est, dirent-ils, qu'aujourd'hui on doit vous faire subir d'affreux supplices; nous sommes venus pour y assister et compatir à vos douleurs. Il les pria de se retirer, de peur que leur présence ne fît sur son cœur une impression qui en brisât l'énergie. Comme ils demeuraient, le confesseur ajouta: Pourquoi ne faites-vous pas ce que je vous dis? Si le Seigneur me fortifie, les tourments les plus cruels sont faciles à supporter; s'il me livre à ma propre faiblesse, il me sera impossible de résister aux moindres souffrances; mais Jésus et Marie me soutenant, rien ne me fait peur. Je vous conjure de vous retirer. Ils se rendirent à ses instances, et le laissèrent se préparer seul au combat.

« Le 10, au matin, les satellites vinrent l'avertir que le jour de sa mort était arrivé. Il tressaillit de joie et son visage parut tout rayonnant. C'est étrange, disaient les gens du prétoire; depuis que cet homme est en prison, quand il n'est pas torturé, il est maigre, pâle et abattu; les tourments, au contraire, semblent lui rendre la vie, et aujourd'hui qu'on lui annonce sa mort, on ne l'a jamais vu si radieux. C'était l'anniversaire du jour où il avait été promené avec tant d'avaries autour du marché. On lui mit une petite cangue, il s'avança vers la place, entouré de satellites qui portaient les instruments du supplice, et suivi du mandarin. Celui-ci descendit de cheval et commanda de torturer le condamné. Alors on le couche à plat ventre, la tête assujettie par ses longs cheveux, et les deux bras liés à une grosse pierre. On serre la cangue presque à l'étouffer, et plusieurs bourreaux le frappent avec un morceau de bois triangulaire, sorte de hache, dont chaque coup fait une plaie. Après l'avoir mis tout en sang, le mandarin lui demande s'il ne veut pas apostasier. Paul, épuisé, ne peut répondre; alors un satellite s'approche et lui dit: Si tu veux abjurer, il en est encore temps. Le martyr ramasse ce qui lui reste de forces et dit: Jamais! Ses lèvres étaient noires et desséchées, à peine semblait-il lui rester un souffle de vie. Le supplice recommence; on l'interrompt de nouveau pour lui demander s'il n'abjure pas encore. Hors d'état de parler, Paul répond par un signe de tête négatif. Tout à coup il lève la tête, regarde le ciel et s'écrie: *Ave, Maria!* puis il retombe et semble mort.

« Cependant les païens disaient: C'est à cause de lui que la sécheresse nous désole et que nous mourons de faim; il faut l'achever à coups de pieds. La foule se pressait autour de la victime; sa femme voulut s'approcher pour le soulager; des clameurs s'élevèrent aussitôt contre elle; maltraitée, battue, foulée aux pieds, on l'emporta évanouie.

« Paul ayant repris connaissance, le mandarin le fit frapper pour la troisième fois. Rien ne pourrait décrire l'état de ses plaies.

Ses jambes avaient été brisées au-dessous des genoux ; on voyait à nu les os fracassés et la moelle coulait jusqu'à terre. Lorsqu'on le délia, il resta étendu sans mouvement ; on le jeta sur une natte, sans lui ôter sa cangue, et quatre bourreaux le rapportèrent à la prison, qui fut fermée avec soin. Le mandarin dit aux gardes : Si quelqu'un donne seulement un verre d'eau à cet homme, je le fais mourir comme lui. Pendant deux jours, le martyr ne reçut aucun soulagement, et personne ne put savoir s'il était mort ou vivant. Le 12, vers le soir, le mandarin s'assit sur son tribunal et dit : J'ai ordre de frapper ce chrétien jusqu'à ce qu'il expire ; mais ce spectacle, je ne puis en supporter la vue ; allez à la prison, tirez le cadavre dehors, voyez son visage, tâchez-lui le pouls, et, s'il vit encore, achevez-le et venez m'en rendre compte. Les satellites exécutèrent cet ordre, et, à coups de pierres et de bâtons, ils mirent le condamné dans un tel état que, sauf la paume des mains, aucune partie du corps n'était sans blessure ; toutefois, il lui restait encore un souffle de vie. On l'annonça au mandarin, qui s'emporta contre les soldats et leur dit en colère : Si vous ne l'achevez pas, je vous fais tous mourir. Les satellites retournèrent donc à la prison et, cette fois, ne mirent de bornes à leur fureur que lorsque l'âme du martyr se fut envolée au ciel. Cependant le mandarin, craignant qu'il ne revînt encore à la vie, fit continuer le supplice sur son cadavre. Un des satellites, lui appuyant le bout de la cangue sur la poitrine, monta dessus ; les os se brisèrent, le sang coula à flots, et à peine restait-il une apparence de forme humaine. On couvrit le corps d'une natte, et on le garda pendant la nuit. Le lendemain, les gens de son village l'enterrèrent par ordre du mandarin ; mais, sept ou huit jours après, des Chrétiens éloignés d'environ dix lieues vinrent le prendre et l'ensevelirent honorablement chez eux. Paul était âgé de cinquante-six ans. Son martyre arriva l'an de Jésus-Christ 1798, le 12 de la sixième lune..... »

Mgr Berneux, vicaire apostolique, écrivait de Corée, au mois de septembre 1857 :

« Je veux vous transporter en Corée, au milieu de mes néophytes, dans ma maison même, vous faire connaître le pays que le Seigneur m'a destiné à évangéliser. En 1854, Mgr le vicaire apostolique de la Mandchourie me choisit pour son coadjuteur : le jour de la consécration avait été fixé au 27 décembre, fête de saint Jean l'Évangéliste, lorsque, le 24 de ce mois, je reçus une lettre du Saint-Père qui me nommait vicaire apostolique de la Corée. Une santé depuis longtemps affaiblie, et mon âge assez avancé me faisaient craindre de ne pouvoir apprendre une nouvelle langue, ni me faire aux usages et aux habitudes d'un nouveau peuple ; et puis, il faut bien vous le dire aussi, douze ans passés en Mandchourie m'avaient singulièrement attaché à ses Chrétiens. Mais la Corée ! cette terre des martyrs

par excellence ; la Corée, dont le nom seul fait vibrer toutes les fibres du cœur d'un missionnaire, comment refuser d'y entrer, lorsque la porte vous en est ouverte ? Les ordres du Saint-Siège, d'ailleurs, étaient pressants ; j'accepte donc la nouvelle charge, et je me mets en route. Pendant trois mois, j'attendis inutilement, au bord de la mer, un navire qui me portât en Chine. Sur ces entrefaites, je tombe malade, et il me faut renoncer à tout projet de voyage autre que celui de l'éternité. Le 8 septembre, fête de la Nativité de la sainte Vierge, je pus entendre la sainte Messe, trop faible encore pour oser la célébrer. Le 15, je m'acheminai de nouveau vers la mer, où je trouvai enfin une jonque qui m'emmena à Chang-Hai. Après une halte faite à Hong-Kong, je m'embarquai de nouveau, le 17 janvier ; cette fois c'était directement pour la Corée. La traversée fut mauvaise, et j'eus passablement à souffrir. Le 14 mars, j'aborde aux premières îles de ma nouvelle patrie, au delà desquelles les navires chinois ne peuvent avancer ; le 21, un bateau, préparé par mes confrères pour me recevoir, arrive de cinquante lieues au rendez-vous que nous nous étions assigné. Dans la nuit du 22 au 23, je me transborde secrètement et bien vite, pour n'être pas aperçu des païens. Je change mes vêtements chinois pour le costume de Corée, et le 27 mars, à la faveur de l'habit de deuil, qui couvre des pieds à la tête, sans laisser voir le visage, j'entre en plein jour dans la capitale du royaume, dans cette ville d'où sont sorties tant de sentences de mort contre les missionnaires et les Chrétiens, et où tant de fois la rage des persécuteurs a été vaincue par la constance de nos martyrs.

« Cette capitale de la Corée est une ville considérable, située au milieu des montagnes, enfermée de hautes et épaisses murailles, très-peuplée, mais mal bâtie. A l'exception de quelques rues assez larges, tout le reste ne se compose que de ruelles tortueuses, où l'air ne circule pas, et où le pied ne foule que des immondices. Les maisons, généralement couvertes en tuiles, sont basses et étroites : une chambre de deux mètres cubes est une merveille : pas de lits, pas de chaises, pas de tables. C'est assis sur ses jambes, croisées à la manière de nos tailleurs, que le Coréen, depuis l'homme du peuple jusqu'au roi, mange, travaille et converse ; il ne songe pas qu'il puisse y avoir une posture plus commode, et c'est donc dans cette position que vous me surprendriez, si vous faisiez le voyage de Corée. A l'exception de la capitale, je ne sache pas qu'il y ait ici d'autres villes, bien que les Coréens en comptent un grand nombre ; c'est que par ville ils entendent le lieu où réside un mandarin. Or, ces résidences sont tout simplement de petits bourgs aux toits couverts en chaume.

« Comme évêque de Capse et supérieur spirituel de tout le royaume, je ne pouvais pas, vous le comprenez, m'établir dans une de ces bourgades. Je me suis installé dans la

capitale, d'où je puis communiquer plus facilement avec mes missionnaires; ceux-ci se tiennent cachés dans les montagnes, et soignent les Chrétiens, qui s'y trouvent au nombre de dix-huit cents. Bien que je sois ici à la bouche du canon du roi, je puis y demeurer assez en sûreté, favorisé par les usages singuliers du pays.

« La population coréenne se divise en trois classes : les nobles, ou descendants d'hommes qui ont occupé quelque poste important dans le royaume; la classe moyenne, qui comprend, en général, les commerçants; enfin, le bas peuple. La noblesse, en Corée, est une puissance que le roi lui-même respecte, et qu'il n'ose pas heurter. Les satellites, gens de prétoire, et ceux des classes inférieures se garderont bien de s'attaquer à un noble : leurs épaules payeraient cher la moindre offense, et même la plus légère erreur. De la part d'un noble, tout est permis, tout reste impuni, il est au-dessus des lois. Aussi la noblesse, pour un Coréen, c'est la première condition de bonheur, et il se ferait volontiers couper la tête pour l'obtenir. Moi aussi, j'ai trouvé que ce régime allait à ma position; je me suis anobli. Avec ces titres de noblesse que je me suis octroyés, et moyennant certaines précautions, je puis demeurer ici inconnu.

« L'installation des domiciles me sert encore pour cela. Les maisons, en Corée, se composent de deux corps de bâtiments distincts; sur l'avant sont les appartements des hommes : c'est là qu'on reçoit les visiteurs; celui des femmes est sur l'arrière, entièrement séparé du premier. Pour me couvrir à l'extérieur, j'ai chez moi une famille noble chrétienne qui, au dehors passe pour propriétaire de mon habitation; moi je me tiens sur l'arrière, où les étrangers ne peuvent pénétrer. Une chambre de trois mètres de long sur deux de large forme tout mon palais. Cabinet de travail, salle à manger, salon de réception, jusqu'à ma chapelle, tout y est renfermé; c'est aussi mon Luxembourg, où je me promène de long en large après chacun de mes deux repas. Je passe quatre mois, chaque année, dans cette chambre, d'où je ne sors que pour aller faire la mission à mes néophytes. Aucun païen ne soupçonne ma présence, les Chrétiens eux-mêmes ignorent ma demeure. Je communique avec eux au moyen de quatre catéchistes, auxquels seuls ma porte est ouverte. S'il y a un malade à administrer, ce sont eux qui viennent me chercher et qui m'accompagnent. Avec l'habit de deuil dont je vous ai parlé plus haut, je puis sans danger sortir dans la ville.

« Les hommes, en Corée, sont tous vêtus de toile blanche, de la tête aux pieds; le pantalon, d'une ampleur énorme, est resserré au-dessous du genou par des guêtres; l'habit de dessus, qui se rapproche assez de notre redingote française, se fixe sous les bras par deux banderoles de la même étoffe, lesquelles remplacent les boutons, inconnus en Corée. Les souliers, de peau bian-

che, sont fort élégants. Enfin, on se coiffe d'un large chapeau de crin noir, dont la forme, haute et étroite, est destinée à recevoir les cheveux, noués en chignon sur le sommet de la tête. L'habit de deuil, semblable pour la façon, est de toile écrue; les souliers sont remplacés par des sandales en paille, et le chapeau ordinaire de crin par un énorme pavillon d'osier, à forme semi-conique, dont les bords descendent jusqu'aux épaules. Enfin, comme l'homme en deuil doit être tout absorbé dans sa douleur, ne rien voir, ne rien entendre qui puisse l'en distraire, il se couvre encore le visage d'un petit voile qu'il tient fixé à l'aide de deux bâtons. C'est là le costume que nous avons adopté. Ainsi affublés, nous pouvons, sans grand danger, voyager et loger dans les auberges. Outre le pantalon, plus étroit que celui des hommes, les femmes portent une camisole de toile ou de soie, dont la couleur varie selon l'âge; rose ou jaune pour les jeunes filles ou les nouvelles mariées, de couleur violette pour les femmes au-dessous de trente ans, blanche pour celles d'un âge plus avancé. En guise de robe, elles s'entourent d'une large toile bleue, qu'elles attachent sous les bras au moyen d'une ceinture. Pour les femmes du peuple, qui sortent à volonté, cette jupe s'arrête au-dessus du pied; pour les femmes nobles, à qui l'étiquette ne permet pas de sortir de leurs appartements, elle est plus ample et traîne à terre.

« Je vous ai dit qu'en Corée il n'y avait pas de tables; il y a cependant la table à manger, fort élégante, haute d'environ cinquante centimètres, large d'autant, et de forme octogone. La vaisselle, de porcelaine grossière ou de cuivre, ne consiste guère qu'en écuelles de différentes grandeurs, une paire de bâtonnets et une cuiller en cuivre. Quel que soit le nombre des convives, chacun a sa table. Mais de quels mets se charge-t-elle? Du riz, du piment et un peu de poisson salé, rien de plus : c'est là l'ordinaire du Coréen, c'est aussi celui du missionnaire. Pour tous légumes, la Corée ne possède qu'une espèce de choux chinois, à moins qu'on ne range au nombre des légumes les feuilles de plantain et de fougère, dont on fait ici une grande consommation. La viande de bœuf ne manque pas à la capitale; en province, il est assez difficile de s'en procurer. Pour boisson ordinaire, on a l'eau dans laquelle on fait cuire le riz. Ce régime est assez pénible, surtout pour les nouveaux missionnaires; aussi M. l'abbé Féron, qui m'est arrivé presque miraculeusement cette année, et qu'en qualité de nouveau venu, j'ai placé dans un poste où, mieux qu'ailleurs, il peut s'approvisionner, m'écrivait-il, il y a peu de temps, que, comparés aux missionnaires de Corée, les trappistes sont de vrais sybarites; mais, en brave missionnaire, il accepte volontiers ce régime ultra-trappistique, et ne tardera pas à s'y accoutumer.

« Ne vous inquiétez pas des privations

que nous avons à endurer; elles sont si abondamment compensées, que nous les comptons pour rien. Cette compensation, nous la trouvons surtout dans la foi et la ferveur de nos néophytes, dans leur constance héroïque, et dans le zèle avec lequel ils travaillent à la conversion des païens. J'aurais ici bien des faits à vous raconter, qui vous édifieraient et qui me touchent jusqu'aux larmes lorsque j'en suis témoin; mais ces récits m'entraîneraient trop loin, ils feront la matière d'une autre lettre. Les idolâtres eux-mêmes sont animés généralement d'un excellent esprit, et la Corée, en peu de temps, serait toute chrétienne, si nous avions la liberté. Malgré les rigueurs de la persécution, la foi gagne chaque jour; elle pénètre jusque dans les hôtels des ministres et des princes : dans tous ces palais nous avons des personnes qui prient, des disciples cachés qui ont appris le catéchisme. Trop faibles encore pour se résoudre aux sacrifices que la profession du christianisme exigerait d'eux en ce moment, ils attendent des temps moins mauvais.

« Quant au gouvernement, il s'est montré toujours très-hostile à la religion, et altéré du sang chrétien. Cette année, cependant, il nous laisse respirer un peu, et, chose inouïe jusqu'à ce jour, aucune arrestation n'est venue nous contrister depuis quinze mois ! A quoi attribuer ce changement ? A la modération peut-être du premier ministre, mais surtout à la crainte qu'inspirent les navires européens. Le séjour prolongé de la frégate française *la Virginie* sur les côtes de Corée, l'année dernière, a vivement inquiété le gouvernement coréen. Il a toujours sur la conscience le sang de trois missionnaires français, martyrisés en 1839; il ne croit pas que la France puisse laisser cette mort impunie, et il s'attend à voir M. l'amiral Guérin revenir avec d'autres navires pour s'emparer du royaume. C'est une conviction généralement enracinée dans tous les esprits, que la Corée va devenir pays français. Dans ce cas, je ne désespère pas de vous compter bientôt au nombre de mes diocésains.

« En attendant l'accomplissement de tant de belles espérances, nous travaillons de toutes nos forces, mais avec des précautions extrêmes; la hache est toujours suspendue sur nos têtes, et le moindre accident pourrait nous attirer une sanglante persécution. Vous comprenez que dans la situation où nous sommes, nous ne pouvons avoir ni chapelle, ni lieu de réunion pour nos Chrétiens. Le dimanche, ils s'assemblent au nombre de douze ou quinze, tantôt dans une maison, tantôt dans une autre, toujours fort secrètement, pour ne pas mettre les païens sur leurs traces. Ils récitent ensemble, à voix basse, les prières prescrites par l'évêque, et entendent l'explication de l'Evangile du jour; le reste de la journée est employé à dire le rosaire, à étudier le catéchisme et à l'enseigner aux enfants. Voilà à quoi se réduit, pour les Coréens, la sancti-

fication du dimanche : leur permettre de venir assister à la Messe serait tout perdre, et m'exposer au danger certain d'être pris avant un mois.

« C'est dans la maison des néophytes aussi que se fait la mission, qui commence ordinairement au mois de septembre. Cette époque est attendue impatiemment par les Chrétiens; c'est le seul jour de l'année où ils peuvent recevoir les sacrements, dont ils sont saintement avides, la seule fois aussi qu'ils peuvent voir le missionnaire pour lequel ils ont une vénération toute filiale. Lorsque les catéchistes ont déterminé les maisons où les réunions doivent se tenir, et qu'ils en ont indiqué à chacun le jour et le lieu, je me rends dans la demeure où la mission doit s'ouvrir, et où m'attendent trente ou quarante néophytes. Une petite chambre, à peine assez haute pour que je puisse m'y tenir debout, se convertit en chapelle, dont un crucifix et une image de la sainte Vierge forment tout l'ornement. L'examen du catéchisme, auquel tous sont soumis le vieillard octogénaire comme l'enfant de dix ans, une instruction sur les dispositions qu'il faut apporter à la réception des sacrements, puis trente ou quarante confessions, avec les extrêmes-onctions et les baptêmes, m'occupent toute la journée et une partie de la nuit. Le lendemain, le lever à une heure; à deux heures, la Messe où se fait la communion; enfin, une instruction sur la nécessité et les moyens de persévérance après laquelle je passe, avant le jour, dans une autre maison, où d'autres Chrétiens m'attendent, et où se répètent les exercices de la veille. Voilà les occupations du missionnaire à la capitale pendant quarante jours : c'est à en perdre la tête de fatigue. Plus d'une fois il m'est arrivé de tomber de sommeil au milieu de ma chambre, et de me réveiller, le matin, un bas dans une main et l'autre encore au pied.

« Si cette époque est le temps du travail, c'est aussi celui des consolations; c'est alors que nous voyons toute la vivacité de la foi des néophytes. Souvent il arrive que des enfants et des femmes aient reçu le baptême et en pratiquent les devoirs, à l'insu de leurs parents ou maris païens. Quelque difficulté qu'ils rencontrent à se rendre auprès du missionnaire, il est rare qu'ils ne la surmontent pas. La femme noble elle-même, cette créature si timide en toute autre circonstance, et qui jamais n'a franchi le seuil de sa demeure, sait trouver du courage quand il s'agit de recevoir les sacrements. Déguisée en femme du peuple, elle choisit le moment où sa famille est endormie pour s'échapper et venir, au milieu de la nuit, dans la maison où se réunissent les Chrétiens. Elle se confesse avant la Messe, assiste au saint sacrifice, et, après avoir reçu la divine Eucharistie, elle rentre chez elle comme elle en était sortie, pendant que tout dort encore, bénissant Dieu des grâces qu'elle vient de recevoir, le bénissant aussi du succès de sa périlleuse

évasion. Malheur à elle, si le mari s'apercevait de son absence nocturne ! N'en comprenant pas le motif pieux, le poison le vengerait d'une telle témérité.

« Outre la capitale, je me suis encore réservé l'administration de soixante villages. Dans les montagnes au milieu desquelles ils se trouvent, la mission offre moins de difficultés pour les Chrétiens, et pour le missionnaire moins de fatigues. Comme ils sont entièrement séparés des païens, ces précautions si gênantes de la ville ne sont plus nécessaires; on y est presque en liberté. Si chaque jour, outre les exercices religieux qui sont les mêmes qu'à la capitale, il faut faire à pied, pour passer d'un village à un autre, quatre ou cinq lieues à travers les montagnes; s'il faut quelquefois voyager par la pluie ou la neige avec ses bas de toile et ses sandales de paille, qui prennent l'eau comme une éponge, on respire au moins le grand air, et le sommeil est suffisant. Après avoir ainsi travaillé pendant huit mois, chacun de nous, bien harassé, mais bien comblé des bénédictions que le Seigneur a daigné répandre sur son ministère, rentre à son gîte pour y passer dans le repos, la retraite et l'étude, les quatre mois d'été, pendant lesquels il n'est pas possible de faire mission.

« Le dernier recensement porte à plus de quinze mille le nombre de nos Chrétiens, auxquels il faut ajouter cinq cents adultes baptisés dans le cours de cette année. J'ai deux petits collèges cachés dans les montagnes, où quatorze jeunes gens apprennent le latin et se forment aux vertus ecclésiastiques. Enfin, avec les aumônes de la Sainte-Enfance, je nourris plus de soixante petits enfants abandonnés de leurs parents païens. . . .

« † S.-F. BERNEUX, *vicaire apostolique.* »

Les faits dont on va lire le récit sont d'une date déjà bien ancienne; nous ne croyons pas, pour cela, devoir les passer sous silence. Si la plus brillante des couronnes est réservée, dans le ciel, aux martyrs, il est juste aussi que la terre leur paye un tribut de louanges et que leur mémoire y soit en bénédiction. Toutes les gloires sont dues à celui qui a donné sa vie pour son Dieu; ses combats comme ses triomphes ne doivent pas demeurer dans l'oubli.

Extrait d'une lettre de Mgr Daveluy, évêque d'Acconès, coadjuteur du vicaire apostolique de Corée, à M. Albrand, supérieur du Séminaire des Missions-Étrangères, à Paris.

« Monsieur le Supérieur, je ne comptais pas vous envoyer si tôt les documents que j'ai pu recueillir touchant les anciens martyrs de cette mission, je me proposais de vous les offrir plus tard; mais le cher M. Férou m'ayant fait connaître le plaisir que vous avait fait éprouver le récit des épreuves et du triomphe de Paul Ni, arrivé en 1798, ainsi que votre désir de recevoir les relations des combats des autres confesseurs de la foi, je vais essayer de satisfaire

à vos vœux. C'est une simple fleur que je détacherai aujourd'hui de la belle couronne que je prépare : puisse-t-elle répandre parmi vous la bonne odeur dont elle embaume ici nos Chrétiens ! J'ai choisi la vie de Laurent Pak, qui, si l'on a égard à la multitude de ses souffrances, ne le cède guère à celle de son célèbre patron. Vous allez, du reste, en juger.

« Laurent Pak naquit au village de *Ouentang-san*, au district de *Hong-tsiou*, de parents pauvres et de la basse classe. Son caractère était ferme et déterminé; il avait environ quinze ans quand sa famille fut instruite de la religion. Laurent l'embrassa avec ferveur : son cœur surabondait de joie en pensant au bienfait que Dieu venait de lui accorder. Dès lors il supportait avec plaisir toutes les peines inséparables des travaux pénibles de sa condition. Assidu à tous les exercices de piété, il devint le modèle de tous ceux qui le connaissaient. Bientôt, pour se livrer plus facilement à la pratique de ses devoirs religieux, il quitta son pays et se réfugia avec sa mère dans un village où se trouvait un certain nombre de Chrétiens. L'occasion de faire éclater au dehors l'ardeur dont son cœur était embrasé ne tarda pas à s'offrir. En 1791, plusieurs Chrétiens furent saisis dans la ville de *Mien-Tsien* et emprisonnés; de ce nombre était le frère aîné de celui qui fait l'objet de cette notice. Plein de compassion pour ces confesseurs de la foi, Laurent les visitait régulièrement et les encourageait par ses exhortations; mais voyant que leur captivité n'avait pas de terme, une sainte indignation finit par s'emparer de lui. Un jour donc il se frapper violemment à la porte du mandarin, se présente à lui, et d'une voix forte : Est-il juste, lui dit-il, de faire battre cruellement des gens innocents et de les retenir en prison plusieurs mois ? Le mandarin irrité demande quel est cet homme : C'est, lui répond-on, le frère de l'un de ceux qui sont détenus pour cause de religion. Alors le mandarin lui fait mettre sur les épaules une grande cangue, et commande aux satellites de la battre violemment. Mais Laurent, intrépide sous la grêle de coups dont il est accablé, dit au mandarin : Cette cangue de bois est trop légère, faites-m'en imposer une plus lourde; ces bâtons de bois sont trop doux, faites-moi battre avec des tringles de fer. Le mandarin était hors de lui, et les Chrétiens eux-mêmes condamnaient presque la trop grande exaltation du confesseur. Le juge le fit transporter à la préfecture de *Hai-Mi*, puis à celle de *Hong-Tsien*, où il fut battu de nouveau avec un bâton énorme; mais il tint ferme et ne se démentit pas un instant.

« Un mois après, de nouveaux ordres de la cour étant arrivés, il fut relâché et retourna chez lui. Il eut alors à supporter les reproches de plusieurs de ses parents encore idolâtres; mais il ne s'en émut pas et continua à pratiquer sa religion avec autant de ferveur qu'auparavant. Cinq ou six ans

s'écoulèrent. En 1797, le dix-neuvième jour de la huitième lune, la persécution ayant éclaté de nouveau dans le district de *Hong-Tsien*, des ordres furent donnés pour l'arrêter. Laurent, suivant les conseils de la sagesse, crut devoir se cacher d'abord pour éviter le danger. Mais son jeune fils ayant été saisi à sa place, la mère de Laurent lui dit : Maintenant, tu ne peux le dispenser de le rendre. Sur cette parole et confiant en l'aide de Dieu, il se présente à la préfecture. Le mandarin lui reproche d'abord de s'être enfui. J'étais parti avant que votre ordre me fût parvenu, répondit Laurent; mais ayant appris que vous aviez saisi mon fils, et sur l'ordre de ma mère, je viens. — Le mandarin : Pourquoi suis-tu une doctrine mauvaise et prohibée par le roi ? — Laurent : La doctrine que je suis n'est pas mauvaise; j'observe les dix préceptes de la vraie religion, qui enseigne à honorer Dieu, Créateur de toutes choses, le roi et les mandarins. J'aime mes amis, mes bienfaiteurs et tous les autres hommes. — Le mandarin : Tu as des parents et des frères, on dit aussi que tout ton village est chrétien. — Laurent : Je n'ai que ma mère et n'ai plus de frère. — Le mandarin : Tu méconnaiss tes parents, tu dissipes ton bien en futilités, et ne fais pas les sacrifices aux ancêtres; pourquoi violer ainsi tous les principes naturels? Liez cet homme et mettez-le à la question. — Laurent : La vertu est l'aliment de l'âme, comme les objets matériels servent à nourrir le corps. Après leur mort, les parents ne peuvent venir manger ce qu'on leur offre, c'est pourquoi nous ne leur faisons pas d'offrande. Une doctrine vraie rejette les choses vaines et ne s'attache qu'aux réalités. J'emploie le peu que j'ai à soulager les pauvres, à vêtir ceux qui sont nus : ce n'est pas là dissiper son bien en futilités. Le mandarin commanda de lui passer au cou la cangue en bois non poli, en disant : Par qui as-tu été instruit? qui a copié les livres que tu possèdes, et quels sont les complices? — Laurent : J'ai été instruit par Tsi-Hong de la capitale, qui a été décapité pour sa religion; les livres me viennent aussi de lui : il est juste que je meure. — Le mandarin : Qu'y a-t-il donc de si bon à mourir? Et il le fait conduire en prison. Là, les geôliers lui mettent les pieds dans des entraves, le couchent sur des morceaux de tuiles et l'y pressent fortement. Deux bourreaux se présentent ensuite pour exiger leur salaire : Je suis disposé à mourir pour la justice, leur dit Laurent; mais si j'avais voulu donner de l'argent, je ne serais pas venu jusqu'ici. A peine avait-il dit ces mots, que les bourreaux se mirent à le battre avec tant de cruauté et pendant si longtemps, qu'il en eut la raison toute troublée.

« Au second interrogatoire, le mandarin lui dit : Ne changeras-tu donc pas à la fin ? — Non, répondit-il. On le lie sur une planche et on le fait battre encore, puis travailler avec des pinces : Seras-tu toujours entêté? brûle tes croix, tes livres, tes ima-

ges, car ce sont de mauvaises choses. — Laurent : Comment pourrais-je brûler des objets si précieux ? Les bourreaux lui donnent un grand nombre de coups sur les jambes, puis ils le reconduisent à la prison.

« Au troisième interrogatoire, le mandarin lui dit : Enfant de la Corée, comment peux-tu t'obstiner à faire ce que tous nos plus grands hommes n'ont jamais fait ? Qu'as-tu à gagner en violant la loi du royaume ? — Laurent : Puisque Dieu m'a fait la grâce de connaître ce que ces grands hommes n'ont pas connu, ne dois-je pas lui en être reconnaissant ? Le roi peut bien être maître de mon corps, mais Dieu est maître de l'âme ; il a établi des récompenses et des peines après la mort, et personne ne les peut éviter. Cette vie est semblable à la rosée qui se dissipe; elle n'est qu'un pèlerinage, la mort est le retour à la patrie.

« Laurent subit encore plusieurs autres interrogatoires, et chaque fois il eut à supporter une terrible bastonnade, en sorte que son corps était couvert de plaies; mais, toujours invincible au milieu des tourments les plus cruels, son courage soutenu de la grâce ne se démentit pas un instant.

« Au sixième interrogatoire, le mandarin dit : C'est à cause des êtres qui suivent cette mauvaise doctrine, que la sécheresse et la famine sévissent; tout le peuple va périr. Déclare les lieux où vous pratiquez votre culte; on dit que les Chrétiens sont réunis dans les montagnes : il faut que tu les dénonces. — Laurent : Si les Chrétiens sont dans les montagnes, je l'ignore; si vous le savez, pourquoi me le demander ? — Le mandarin, s'adressant aux bourreaux : Battez-le jusqu'à ce qu'il meure; il ne faut pas qu'il sorte vivant du prétoire.

« Cet ordre barbare est exécuté dans toute son abominable rigueur. Cependant Laurent ne succombe pas; le mandarin le fait emporter, mais quand il fut hors du prétoire, les bourreaux continuèrent à le battre; puis, la pluie étant survenue, ils le laissèrent étendu dans la boue. Le confesseur se traîna alors comme il put jusqu'à la prison, et de là, quelque temps après, il écrivit à sa mère ces lignes qui portent l'empreinte d'une admirable humilité :

« A ma mère, moi Laurent. Je vous adresse de ma prison l'expression de mes sentiments. J'avais toujours résolu d'être pieux envers mes parents et mes frères, et d'accomplir les ordres de Dieu en tout. Malgré tout cela, j'ai péché envers Dieu trop souvent, et n'ai pas rempli tous mes devoirs envers mes parents. Ma mère, pardonnez-moi mes désobéissances; mon oncle, mon frère, ma belle-sœur, pardonnez-moi de ne pas vous avoir mieux traités; priez Dieu de me remettre mes péchés et de sauver mon âme.

« Le printemps et l'automne passent comme le cours des eaux; le temps est comme l'étincelle qui jaillit du caillou, et

meurt : soyez donc sur vos gardes, et fidèles aux ordres de Dieu.

« Environ deux mois après mon arrivée ici, je cherchais ce que je devais faire pour obtenir la grâce de bien mourir. Un jour, pendant mon sommeil, j'entrevis la croix de Jésus et j'entendis une voix qui me disait : « Suis la croix. » Voilà donc le guide dont je ne dois pas me détourner.

« Après qu'il eut écrit cette lettre, il subit encore par deux fois de nouveaux supplices. La prolongation de sa vie était dès lors une sorte de miracle, car il avait reçu en tout plus de 1,400 coups de bâton. Enfin on lui appliqua encore cinquante coups avec une planche dont on se sert pour battre les voleurs; puis le geôlier l'emportant sur son dos, le jeta par trois fois à terre avant d'arriver à la prison, où il le déposa expirant. Pensant, du reste, que la dernière heure de son prisonnier était arrivée, il le dépouilla de ses vêtements et le laissa ainsi exposé à la rosée malfaisante de la nuit. Le lendemain, comme il vivait encore, le mandarin commanda de le battre de nouveau en versant de l'eau froide sur ses plaies, ce que l'on dit être un supplice affreux.

« Cependant des Chrétiens purent pénétrer en secret dans sa prison et parvinrent à lui faire prendre quelque nourriture, malgré l'ordre que le mandarin avait donné de le faire mourir de faim. Le geôlier ne s'opposa pas à cet acte de charité, en sorte que le martyr recouvra un peu de force. Quelque temps après, le prétorien préposé aux supplices l'engage encore à apostasier, avec promesse de le faire relâcher aussitôt : Je suis bien proche de la mort, répondit Laurent; il ne me reste plus qu'à consommer mon sacrifice. On le porte encore au tribunal, et le juge dit : Il n'y a plus à l'interroger, frappez-le jusqu'à ce qu'il reste sous les coups. On choisit six bourreaux vigoureux qui lui appliquent sans discontinuer cent coups de planche; et comme il ne mourait pas, les bourreaux le traînent hors de la présence du juge, puis le jettent à moitié chemin, le repoussent à coups de pieds, le frappent encore et le laissent privé de connaissance, près de la porte de la prison. Il y avait alors dans cette prison onze chrétiens détenus, et voilà tout à coup, ô merveille ! que, jetant les yeux sur l'endroit où le martyr avait été traîné expirant, ils voient qu'il avait lui-même déposé sa

cangue. Le geôlier, l'ayant vu à son tour, fit de graves reproches aux chrétiens de ce qu'ils l'avaient aidé à se débarrasser de cet instrument de supplice; mais Laurent lui dit : Je ne mourrai ni de faim, ni sous les coups, je mourrai comme *Tio-Seng-Sam-I*. C'était un prisonnier qui avait été étranglé quelque temps auparavant.

« Le 29 au matin, le juge criminel demande si Laurent était mort; on lui fait une réponse négative : alors, tout en colère, il fait battre le geôlier et le menace de tourments plus cruels encore s'il ne fait mourir le chrétien. Ce que voyant, le fils du geôlier court à la prison, se met à battre le martyr avec un bâton gros comme le bras, après quoi les bourreaux prennent un lien de paille et l'étranglent. C'était vers les onze heures du matin, le 29 de la quatrième lune de l'année *Kei-Mi*, l'an de Jésus-Christ 1799.

« Ainsi périt, à l'âge de vingt-cinq à trente ans, cet insigne athlète de la foi, après un martyre qui se prolongea pendant plus de dix-huit mois consécutifs, et dont presque tous les jours furent marqués par quelques supplices nouveaux. On a peine à comprendre comment un corps humain peut résister si longtemps à des tortures si multipliées. Mais outre que Dieu, pour des motifs dignes de sa sagesse, a, dans tous les âges, conservé la vie de ses confesseurs au milieu des supplices les plus cruels, il faut dire aussi que la force avec laquelle de grands criminels supportent dans ce pays des tourments affreux, rend la chose moins difficile à comprendre. Cela cependant ne diminue en rien l'héroïsme du vénérable confesseur dont nous venons de redire les combats et mérites qu'il a acquis devant Dieu : aussi les lieux voisins du théâtre de ses souffrances ont-ils toujours été comme une pépinière de Chrétiens; car, ici comme partout, le sang des martyrs est une semence productive : *Sanguis martyrum, semen Christianorum*.

« Heureuse terre, si généreusement fécondée, es-tu prête à produire une moisson abondante? Soixante-dix ans de persécution vont-ils faire germer des récoltes qui seront recueillies dans la joie, ou faudra-t-il attendre encore?... Il est impossible de prévoir quels sont les desseins de Dieu. Quoi qu'il en soit, nous sommes prêts à tout; que sa sainte volonté s'accomplisse.

« ANTOINE DAVELUX, Evêque d'Aconès. »

D

DANEMARK.—C'est un pays presque entièrement luthérien, au moins de nom. Voici les évêchés et les évêques luthériens.

Sélande : — Dr. H.-L. Martensen (1854).
 Finlène : — Dr. Chr.-Th. Engelstoft (1851).
 Laaland-Falster : — S.-C.-W. Bindsboell (1856).
 Alsen et Arroë : — J. Hansen (1848).
 Aalborg : — Dr. P.-Chr. Kierkegaard (1856).
 Viborg : — H.-O.-C. Laub (1854).

Aarhous : — Dr. G.-P. Brammer (1845).
 Ribe : — J.-B. Daugaard (1850).
 Schleswig (Flensbourg) : — Ulrich.-S. Boesen (1854).
 Holsteiu (Altona) : — Le surintendant gén. W. H. Koopmann (1855).
 Islande (Reykjavik) : — Nelgi-G. Thordersen (1845).
 Lauenbourg (Ratzebg.) : — Surintend. A.-R. Broemel (1854).

Notice statistique.

A. Royaume de Danemark.	Mill. carr. géogr.	Habitants l r. 1860.	Par mil. carré.
Copenhague	134,00	156,145	4,269
Sélande et Moen		419,668	
Bornholm	10,50	29,504	2,791
Fuhuen et Langeland	60,50	205,826	3,402
Lolland-Falster, etc.	30,50	86,797	2,845
Jutland du nord	460,50	703,815	1,528
Total	696,00	1,660,351	
B. Les duchés (1838)			
Schleswig	167	409,907	2,456
Holstein	153	544,419	3,518
Lauenbourg	19	50,147	2,638
Total	341	1,004,475	
Ensemble A. et B.			
	1,037	2,665,024	
C. Colonies (1855)			
Faeroer (17 lies habitées)	24	8,651	360
Islande	1,867	64,605	55
Greenland	186	9,892	53
Indes Ste-Croix	5,5	22,862	6,532
occl. St-Thomas	1,1	12,560	11,115
St-Jean	1	1,715	—
Total	2,082,6 (1)	120,285	

Le 1^{er} février 1855, il y avait dans les pays principaux A. et B. une population de 2,468,713 âmes; elle s'est accrue dans l'espace de 5 ans, de 1855 à 1860, de 136,311.

En calculant l'accroissement annuel de la population à environ 1 0/0, l'ensemble des Etats danois aurait ainsi au 1^{er} février 1862: 2,780,000. (Almanach royal de l'Etat de Danemark.)

Distribution des langages dans le duché de Schleswig. D'après un résumé fait dans l'année 1849 par Adam Biernatzki (Altona), les langages dans le duché de Schleswig se divisaient alors de telle manière qu'en calculant l'accroissement de la population tous les 11 ans, à 10 0/0 environ, il y aurait eu en 1860: 146,500 habitants qui parlaient le bas-allemand, 33,000 le frison, 135,000 le danois et 85,000 le danois et l'allemand.

Villes, dont la population s'élève à plus de 10,000 âmes (1^{er} févr. 1860): 1) Royaume de Danemark: Copenhague 155,143 h. (dont 2,858 juifs, 749 cathol., 549 réformés); Odense 14,255 h.; Aarhus 11,009; Aalborg 10,069 h.; 2) Schleswig: Flensbourg 19,682 h.; Schleswig 12,197 h.; 3) Holstein: Altona 45,524 h., Kiel 17,541 h., Rendsbourg 10,702 h. (Dans le duché de Lauenbourg il n'y a pas une ville qui ait 10,000 âmes.)

Les catholiques ont un vicariat apostolique pour le Danemark proprement dit et les duchés, une préfecture apostolique pour l'Islande, les Iles Feroe et le Groënland.

Le vicariat apostolique a été confié en 1858 à Mgr Melchers, évêque d'Osnabruck.

D'après les données officielles, on compte dans ce vicariat 12,821 catholiques. La li-

berté de conscience et de la presse, établie en 1848 par le roi Frédéric VII en Danemark, et à laquelle résistent seulement les duchés de Schleswig et de Holstein permet au clergé catholique une action plus libre dans ce royaume, que dans quelques pays catholiques. Ainsi une apologie du catholicisme, a été publiée en langue danoise et annoncée dans le journal officiel de Copenhague, malgré les attaques énergiques qu'elle contient contre le protestantisme. M. Kamp, danois converti, a publié une Histoire ecclésiastique de son pays si pleine d'érudition et de fine critique que les protestants l'appellent un péché contre le Saint-Esprit.

Ce que Pusey et Newman ont fait pour le mouvement catholique au milieu du protestantisme anglais, le docteur Aaby Soeren Kierkegaard, frère d'un évêque luthérien, l'a fait pour le mouvement catholique dans le sein du protestantisme danois. Seulement, par un effet de la différence du caractère national et des moyens des écrivains, les résultats étaient ou au moins sont jusqu'à présent très-différents; nous voulons dire qu'en Angleterre il s'en est suivi des conversions et l'introduction des usages catholiques dans l'Eglise anglicane, tandis qu'en Danemark il y a eu peu de conversions, mais il en est résulté un dégoût envers le protestantisme officiel. On appelait Soeren Kirkegaard le second Luther; mais il a répondu qu'il n'a aucune intention de réformer, car le protestantisme danois n'étant rien, le rien n'est pas capable d'être réformé. Il menait une vie retirée, exemplaire, désintéressée, avait une vive foi en Jésus-Christ et est mort en 1856. D'après lui le protestantisme danois n'a pas, tel qu'il est aujourd'hui, l'ombre du christianisme, et toute l'Eglise officielle de Danemark n'est qu'un hospice pour faire vivre le clergé. Kirkegaard a laissé plusieurs disciples et son frère l'évêque est le chef du parti puseyite ou se rapprochant du catholicisme dans l'Eglise luthérienne du Danemark. Mais il condamne les écrits de son frère défunt, comme étant trop exagérés selon lui.

A Copenhague il y a six écoles protestantes attachées aux églises. Elles ont été fondées en 1702 et 1797 par des dons volontaires, et l'enseignement y est gratuit. Le nombre des élèves est de 550. La rente de ces établissements est de 25,000 francs. Déjà en 1858 on voulait les réformer, augmenter les études et ajouter des élèves payants.

Le peuple danois est un petit peuple vif, alerte, plein de verve et de cœur. L'anecdote, la pantomime significative et animée, le couplet et le dialogue plaisent au peuple danois. Le génie dramatique domine évi-

(1) Les « Geographische Mittheilungen » (1862, p. 223, etc.), du Dr A. Pétermann, donnent les chiffres suivants pour la superficie des colonies danoises, calculés en partie d'après des calculs planimétriques: Faeroer 25, Islande 1870, Groënland danois (territoires de la côte occidentale qui ne

sont pas couverts de glace) 2,200, Saint-Thomas 1,2, Saint-Jean 1,0, Sainte-Croix 3,7, ensemble 4100,9 m. c. géogr. — D'après le même ouvrage, la superficie du Schleswig ne serait que de 166,3 m. c. géogr.

démontrent dans la patrie de Holberg et d'Oehlenschläger. (*Revue des deux mondes*, 1^{er} janv. 1852.) Ce peuple, si fidèle dans son alliance avec la France, demeure lié au catholicisme, quoiqu'on l'ignore communément, par plusieurs restes de nos rites sacrés. On y voit encore, par exemple, l'aube et une espèce de petit vêtement rouge, orné d'une croix en or, sur le ministre célébrant; on y chante l'Épître devant l'autel; on prononce, dans certains cas, toutes les prières en latin; les évêques, dans les mêmes cas, portent des chapes dorées, etc.

ÉTAT DE LA RELIGION EN DANEMARK.

Bibliographie. — Histoire. — Nombres et divisions. — Croissance et constitution de l'Église de l'État. — Sa discipline. — Ses rites. — Ses revenus. — Son enseignement théologique. — Son action. — Cultes tolérés en Danemark.

§ I. — Bibliographie.

Ordin. Eccl. regn. Danicæ et Norw. et duc. Sleswic. Holst., etc. Havn.	1537
Den Norske lov bog offerseet corrigert oc forbedrit, Kiob.	1604
Christian V Norske lov, Kiobenh.	1687
Adam Brem., De situ Danicæ, religione, etc., edit. Fabricii Hemb.	1706
Postopidan., Annal. eccl. Danicæ diplom., Havn.	1741
Holberg., Danemarks or Norges geistlige, Kiob.	1762
Uno troils bref. (Lettres sur l'Islande, trad. franç.)	1777
Materialen zur statistik der dänischen Reichen., Kop.	1784
Fin. Johannæi. Hist. eccl. Islandicæ. Havn.	1778
H. Ussing., Kirkeforfatningen i de danske stater, Soroe.	1789
Mathia.: Gesch. der Kirchenverf., in Schleswig und Holstein.	1786
Thaarup., Versuch einer statistik der Dan. Laender.	1795
Munter., Den danske reformations historie, Kiobenh.	1802
Mulertz., De causis propagatæ celeriter in Dan. Ref.	1817
Clausen., Catholicism og protest. kirkeforseing, etc.	1825
Kolderup Rosevinge: Sammling der kirchl., Verordin.	1858
Id., Grundreds af den danske kirkeret.	1840
Jensen., Versuch e kirch. stat. des Herz. Schleswig Holstein.	1843
Nicander: Le glaive runique, trad. franç. de Léouzon-Leduc.	1846
Documents officiels en danois de la statistique du Danemark, à Paris, chez Frank.	1851

On peut dire sans craindre de se tromper, qu'il n'y a pas en Europe de religion moins connue en France que celle du Danemark. Picot, dans ses *Mémoires sur le xviii^e siècle*, ne dit pas un mot de ce pays. On ne trouve aucun détail sur ce sujet dans quelque histoire de l'Église que ce soit; car elles se contentent de dire quelques mots sur l'établissement du catholicisme ou du protestantisme dans ce pays. L'*Ami de la religion*, depuis 1814, ne paraît pas avoir consi-

Jéré une seule fois l'Église de l'État en Danemark. Wæltér, le célèbre auteur du droit canon, confond les noms des évêques de ce pays en prenant pour des diocèses différents les différents titres. Tout ce que nous pouvions trouver en français sur la religion actuelle en Danemark, c'est un chapitre dans l'ouvrage de M. Catteau: *Tableaux des États danois*, 3 vol., Paris, 1802. Ainsi, il faut recourir aux ouvrages que nous venons d'indiquer et aux journaux étrangers, surtout au célèbre recueil de la statistique religieuse, publié par Rheinwald à Berlin.

§ II. — Coup d'œil historique sur l'établissement des différents cultes en Danemark.

Introduction du christianisme.	820
L'Église Romaine se fortifie dans tout le Danemark.	1027
Christiern II favorise, le premier, le protestantisme.	1513
Frédéric I ^{er} se fait luthérien et donne la liberté de le suivre.	1537
Christiern III s'empare des biens des évêques et les exile.	1537
Le luthéranisme proclamé religion exclusive.	1539
Frédéric II refuse d'admettre les réformes, etc.	1580
Christiern V permet aux catholiques de s'établir en Danemark, à l'exclusion des Jésuites, dont l'entrée est interdite sous peine de mort.	1682
Les calvinistes s'établissent à Fridericia.	1720
On permet aux catholiques de s'établir aux Indes Danoises.	1754
Herrnhuters et mennonites s'établissent en Danemark.	1780
Les catholiques sont tolérés en Islande.	1786
On condamne à l'exil ceux qui voudraient se faire catholiques.	1827
Emancipation des catholiques pour le droit à la députation.	1854
Les Baptistes commencent à être tolérés.	1842

Le contraste qu'on remarque entre les motifs, les moyens et les effets du catholicisme, et ceux du protestantisme en Danemark, est très-instructif. Le catholicisme même, selon les paroles des protestants, convertit par le dévouement les peuples de l'Europe qui, par l'état de leur corruption et leurs habitudes de cruauté, exigeaient plus que tous les autres les secours vivifiants de la vérité divine. Le protestantisme, six siècles plus tard, étouffe cette même vérité par la corruption et les cruautés. Nous avons pour témoins de ce contraste, d'un côté, Saxon le grammairien, Adam de Brême, Dithmar, appuyés par Keysler, par le célèbre Geier et par Nicander, et, de l'autre, le témoignage unanime des auteurs de tous les partis qui ont écrit sur l'histoire du Danemark ou sur la réforme du xvi^e siècle (1).

Les évêques des îles danoises et du Jutland sont au nombre de sept, savoir :

1^o De *Seeland*, à Copenhague. Il a dans sa juridiction, outre l'île de Seerland, celles de Moen et de Bornholm, les colonies danoises à Groenland, les îles de Feroë, etc.; 2^o de

(1) Saxo, viii; Ad. Br., page 24, 135; Dithmar, lib. 1, cap. 42; Keysler: *Antiquit. sept.*, sect. 11, p. 156; Mallet: *Intr. à l'hist. du Danemark*; Am-

père: *Littérature et voyages*. Fin Magneson: *Lexic. mythol.*, art. Odin, Edda; Hase, *Kirchengesch.*; Michelet. *Précis de l'hist. mod.*, etc., p. 122, etc.

Fuhnen, à Odenséc. Il a dans sa juridiction Fuhnen, et Langeland; 3° de *Laaland* pour Laaland et Falster; 4° de *Ripen*; 5° de *Aarhus*; 6° de *Wiborg*, et 7° d'*Aalborg*. Ces derniers appartiennent au Jutland.

Le roi est le suprême évêque, législateur et juge, et tous les évêques relèvent de lui directement. Il promet, de son côté, de protéger la foi chrétienne et de professer le luthéranisme. C'est dans ce but qu'il paraît suivre l'usage qui consiste à choisir pour évêques les professeurs de théologie ou autres membres du clergé de Copenhague. Outre les évêques, la chancellerie royale et le collège des Missions sont l'organe de l'autorité royale sur l'Eglise luthérienne. L'évêque de Seeland a une certaine prééminence d'honneur, couronne le roi et sacre les évêques. Tous les évêques confèrent la prétendue prêtrise aux ministres de leurs diocèses respectifs, sur lesquels ils ont aussi une certaine juridiction. A chaque évêque est adjoint, comme commissaire du roi, un bailli, qui règle toutes les affaires extérieures de l'évêché. Les prévôts sont les intermédiaires entre les évêques et le bas clergé. Un prévôt se trouve dans chaque *herred*, district, et ils sont élus à la pluralité des suffrages de ses pasteurs; puis confirmés par l'évêque. Les pasteurs ou les curés peuvent, si leur âge, leurs infirmités ou l'étendue de leurs paroisses l'exigent, se faire assister d'un chapelain ou vicaire ordonné par l'évêque, mais à la charge d'être soldé par le curé. Les pasteurs sont nommés par le patron ou tout autre jouissant de ce droit, présentés à la commune, et, si celle-ci n'a rien à opposer, confirmés par l'évêque et installés par le prévôt.

Nombre des prévôts,	466
Nombre des pasteurs,	1488

En Islande, la constitution ecclésiastique est semblable à celle du Jutland et des îles danoises; seulement la distance rend son exercice plus indépendant du gouvernement. Les deux anciens évêchés sont réunis maintenant dans un seul, à Laugarnes.

Le Faedrelandet, journal important de Copenhague, se plaint de ce qu'aux îles de Féroë, les pêcheries sont peu fréquentées par les indigènes, tandis que les Belges et les pêcheurs des îles Schetland y viennent de loin chercher leurs profits. Il se plaint encore plus de ce que les Féroïens ne font point la pêche à Spitzbergen, où les Danois ne peuvent point aller dès le printemps; de ce que les charbons de terre de Lideroc sont abandonnés, de ce que, malgré les avantages et la facilité du travail, personne ne travaille, soit faute de capitaux, soit pour d'autres raisons.

Extrait de lettres de M. l'abbé Bernard, supérieur de la mission d'Islande.

Leydisfiord, Islande, 20 août 1858.

... Après avoir passé l'hiver à étudier la langue et à me familiariser avec les habitants de l'endroit, j'ai eu le bonheur, ce

printemps, de voir arriver un confrère, l'abbé Baudoin. Nous nous sommes occupés jusqu'à présent surtout de la population flottante de pêcheurs français et belges, qui sont pendant la moitié de l'année dans les baies de l'Islande en grand nombre (à peu près 250 ou 300 navires), vu que le défaut de ressources ne nous a pas permis de commencer une action régulière sur les habitants du pays. Pour cela, il nous faut nécessairement un domicile fixe, où nous soyons maîtres absolus chez nous, tandis que maintenant nous habitons tous les deux la même chambre, la seule que nous avons pu obtenir à louer, chez un négociant de la baie; nous y célébrons la sainte Messe, mais nous n'avons aucun moyen d'attirer à nous les gens en donnant des instructions, ou d'agir sur eux en recevant des enfants pour l'enseignement, ce qui nous fait sentir la nécessité absolue d'un établissement fixe. C'est à peine si nous avons pu, n'étant pas chez nous, recevoir nos pauvres compatriotes malades, qu'on nous a apportés, et que nous avons soignés autant que nos moyens l'ont permis. Nous avons administré les sacrements à quelques-uns parmi eux et enterré leurs morts. Nos rapports avec les autorités sont bons jusqu'à présent; j'ai fait un voyage dans le nord de l'Islande pour reconnaître le pays; le préfet de cette partie de l'île m'a très-bien reçu, il m'a donné des recommandations pour les employés que je verrais pendant le voyage; même les ministres protestants, qui généralement paraissent être de bonne foi, m'ont témoigné leurs sympathies. L'essentiel, pour le moment, est de trouver les moyens de nous fixer quelque part dans un endroit qui nous permette également d'agir sur les habitants du pays et de donner les secours de la religion à la population maritime catholique qui vient dans les baies. Les armateurs des ports de mer en France et en Belgique devraient, en conscience, contribuer pour un pareil établissement, sans quoi des milliers de catholiques, qu'ils ont envoyés en Islande, se trouveraient, pendant la plus grande partie de l'année, sans aucun secours spirituel et matériel....

Dunkerque, 23 septembre 1858.

... C'est ici que j'ai appris que Votre Grandeur avait déjà envoyé de l'argent pour notre soutien en Islande, par MM. Brum et Wulff, à Copenhague. Cependant, comme cette somme ne pourrait suffire que pour notre propre existence, comme jusqu'à présent, mais n'avancerait pas l'affaire de notre établissement, je ne regrette pas d'être venu ici pour implorer le secours des armateurs de Dunkerque et les prier d'avoir pitié de leurs compatriotes sur les côtes de l'Islande. Mon confrère l'abbé Baudoin reste à Leydisfiord. J'ai vu ici la plupart des armateurs qui envoient des navires en Islande, et tous étaient disposés à contribuer à la fondation d'un hôpital pour les Français, et une station sous la direction des missionnaires.

Ainsi personne en Islande ne ferait une objection quelconque à notre œuvre, tout cela étant une *entreprise de particuliers*. Malheureusement, l'esprit bureaucratique, si puissant en France, s'y est mêlé, et la chambre de commerce a persuadé aux armateurs qu'il fallait d'abord faire une pétition au gouvernement français pour obtenir de lui d'établir l'hôpital et la station à ses frais et sous sa protection. De cette manière ils gêneront tout en Islande, et exciteront des jalousies contre nous. Voilà où est l'affaire pour le moment; Dieu sait quel sera le résultat définitif.

« Recevez, etc.

« B. BERNARD, *miss. apost.* »

Etat des esclaves dans les possessions danoises.

Le roi de Danemark rendait, il y a quelques années, une ordonnance qui apportait les améliorations suivantes à l'état des esclaves des îles danoises Sainte-Croix, Saint-Thomas et Saint-Jean (Amérique).

1° *Pendant les dimanches et toutes les grandes fêtes religieuses et politiques, les esclaves seront exemptés de tout travail quelconque jusqu'à quatre heures de relevée, sauf les cas d'une urgence extrême légalement constatée.*

2° *Dans les commissions mixtes de magistrats et de planteurs, chargées de juger les délits commis par les esclaves, ne pourra siéger désormais ni le maître de l'esclave accusé, ni aucune personne qui soit intéressée directement ou indirectement dans la propriété ou dans l'exploitation du plantage ou du domaine où le délit qui fait l'objet de l'accusation aurait été commis. Les esclaves au-*

ront à l'avenir le droit d'appeler des jugements des commissions mixtes aux tribunaux ordinaires.

3° *Il sera établi à Sainte-Croix, à Saint-Thomas et à Saint-Jean, des écoles pour les esclaves adultes et pour les enfants des esclaves. Les propriétaires des uns et des autres seront tenus de leur faire fréquenter ces établissements, sous peine d'une amende dont la quotité sera fixée par les tribunaux selon les lois qui régissent la matière analogue pour les blancs.*

Dans le préambule de cette ordonnance, le roi exprime aux planteurs des trois îles sa satisfaction de l'empressement avec lequel ils ont consenti à faire des sacrifices notables pour mettre le gouvernement à même d'adopter en faveur des esclaves les dispositions qu'on vient de lire.

DANUBIENNES (PRINCIPAUTÉS), unies de Valachie et Moldavie (Roumanie). — Il y a un archevêque métropolitain de Valachie et un de Moldavie, du culte grec non uni, et qui sont alternativement présidents de l'assemblée électorale. Il y a un administrateur catholique en Valachie et un vicaire apostolique en Moldavie.

Les habitants des deux principautés suivent généralement l'Eglise grecque non unie; cependant on évalue le nombre des catholiques romains à 8,000, et celui des protestants à 2,000.

La Moldavie a en superficie 957 milles géographiques et on y compte 1,600,000 habitants.

La Valachie: Grande Valachie, 920,22; Petite Valachie, 410 m. c. géogr.; ensemble: 1330,22 m. c. géogr.

Population, etc. (D'après une communication du secrétaire ministériel autrichien, Dr. A. Ficker).

Districts.	Arrond.	Villes.	Bourgs.	Villages.	Population.		
					Hommes.	Femmes.	Total.
des montagnes.	»	»	»	»	»	»	»
Râmnicu Săratu (Rimnik)	7	2	—	145	47,147	43,908	91,055
Budeu (Bozeu)	6	2	—	218	74,953	70,077	145,030
Prahova	7	1	5	258	102,128	97,186	199,314
Diubovita (Dum-bowitza)	7	3	—	211	71,072	67,621	138,693
Muscelu (Mustchel)	5	1	—	97	39,510	38,745	78,255
Argesu (Ardschisch)	7	2	—	227	77,102	75,281	150,383
Vilcea (Wulschea)	7	1	3	213	72,476	68,455	140,911
Gorgiu (Gordsch)	6	—	1	275	73,792	72,145	145,937
Mehedinti (Mehedintz) de la plaine.	7	2	1	264	93,451	92,180	185,631
Braïla	2	1	—	55	35,864	30,626	66,490
Jalomita (Jalomitza)	4	1	1	138	47,424	40,555	87,979
Ilfovu (Ilfow)	6	2	—	316	145,879	131,528	277,407
Vlasca (Wlaschka)	4	1	—	169	39,048	54,711	113,759
Teleormanu	4	2	—	155	74,323	63,257	137,580
Oltu	4	1	3	142	51,307	49,544	100,651
Romanoti (Romanatz)	5	1	—	166	65,810	63,328	129,128
Dolju (Dolsch)	7	2	—	272	108,893	103,823	212,718
Total	95	25	14	3,321	1,240,181	1,160,750	2,400,921

Gouvernement constitutionnel, sur la base du traité de Paris du 30 mars 1856 et de la convention du 19 août 1858. Le gouvernement était confié à un prince, avec un ministère spécial pour chaque principauté, deux assemblées électives, et la commission centrale à Fokschani. Après que la Sublime

Porte eut sanctionné (nov. 1861) l'union administrative temporaire des principautés pour la durée du règne du prince actuel, on proclama l'union, sous le nom de *Roumanie* à Bukarest et à Yassy, le 23 décembre 1861. La commission centrale de Fokschani reste suspendue pendant toute la durée de l'union;

le prince gouvernera avec le concours du ministère commun aux deux principautés, et les deux assemblées électives seront réunies en une seule. Les chambres des Principautés unies se sont réunies pour la première fois, le 5 févr. (24 janv.) 1862 à

Bukarest. — Pavillon des principautés unies : bleu, jaune, rouge. — Le prince Alexandre-Jean I^{er} (colonel A.-J. Conza) est le prince régnant des Principautés unies, élu par l'assemblée électorale de la Moldavie 5 (17) janvier, de la Valachie 24 janv. (5 février) 1859.

E

ECOSSE.

Comtés.	Population.		Augm. Dimin.	
	1851	1861	1851	1861
Ecosse	2,888,742	3,061,251	172,509	—
Comtés du sud	1,813,562	1,975,315	161,753	—
Comtés du nord	1,075,180	1,085,936	10,756	—

Avant que la famine et l'émigration eussent réduit la population de l'Irlande, il y avait environ dix millions de catholiques dans les trois royaumes. En Ecosse, l'Eglise catholique compte aujourd'hui deux cent mille membres, c'est-à-dire un peu moins de la quinzième partie de la population. Ils sont de deux races : trente mille Ecossois indigènes, et cent soixante-dix mille Irlandais. Les Ecossois se trouvent principalement dans les highlands (montagnes), et le nord du pays ; les Irlandais, dans les lowlands, la partie basse (basses terres) et le midi ; les premiers sont généralement occupés à l'agriculture et à la garde des troupeaux, les Irlandais aux travaux industriels dans les villes manufacturières et commerçantes. Les uns, restés fidèles à la foi de leurs pères, ont été dépouillés de leurs propriétés ; les autres, réduits à une misère plus grande peut-être encore, chassés de leur patrie par la famine, végètent dans les fabriques ; les uns et les autres sont exclus de fait de tous les emplois. Le manque de ressources pour établir des écoles les prive de l'instruction si nécessaire pour les aider à vaincre les obstacles insurmontables à leur progrès dans l'échelle sociale.

Constamment tourmentés, attaqués, provoqués jusque dans les ateliers, par leurs compagnons de travail, dans ce qu'ils ont de plus cher, leur religion, leur existence est bien douloureuse ; un Irlandais, quand même il ne pratiquerait point sa religion, ne peut pas souffrir qu'on l'attaque, non plus que ses prêtres, et si les arguments lui manquent, il aura malheureusement plutôt recours à la force physique que de reculer devant les provocations auxquelles il est en butte. Cela ne donne que trop souvent lieu à des rixes déplorables, résultat de l'irritation des esprits causée par les ministres évangéliques, qui s'occupent beaucoup moins d'inculquer chez leurs paroissiens des principes de morale et de charité, que d'exciter les passions en débitant les plus infâmes calomnies contre le Pape et contre l'Eglise. Le ministère évangélique est, en Ecosse, une profession exploitée comme toute autre dans le but de se créer une position sociale.

Les révérends ministres, à l'exception de

ceux de l'Eglise établie, dont la nomination appartient à la reine, aux municipalités ou aux propriétaires du sol, en vertu du droit dit de patronage, sont tous élus par leurs congrégations (expression usitée pour signifier l'ensemble des personnes qui fréquentent une église), et ce mode de nomination par élection est en usage chez les dissidents, qui forment la grande majorité de la population. Chaque ministre est rétribué par sa congrégation, en raison du plus ou moins de ressources ou de sympathies des membres qui la composent, de sorte qu'ils doivent éviter de les blesser en les rappelant à leurs devoirs. Aussi la religion de ces gens-là est-elle purement extérieure : elle consiste uniquement dans l'assistance aux prédications, vagues paraphrases de quelques passages de la Bible, mêlées d'amères satires contre le papisme, débitées sur le ton le plus acrimonieux.

La loi du dimanche est observée en Ecosse avec une rigidité judaïque. Bateaux à vapeur, convois de chemins de fer autres que ceux qui font les transports des dépêches, voitures publiques, omnibus, tout est arrêté ; l'observance du dimanche a vraiment quelque chose d'imposant ; elle n'est pas seulement le résultat de l'application des lois de l'Etat, mais plus encore de l'influence de la mode, et, chez un certain nombre de personnes, de l'intention sincère de se conformer aux préceptes de l'Evangile.

Les membres de l'Eglise libre, qui est la secte la plus nombreuse, se considèrent comme plus parfaits que tous les autres, et ce sont précisément ceux qui agissent le plus contrairement aux principes de la charité.

Les ministres de l'Eglise presbytérienne, dite l'Eglise établie d'Ecosse, sont les seuls qui soient rétribués par l'Etat ou plutôt par les propriétaires du sol dans les campagnes et par les municipalités dans les villes. Ceux de l'Eglise anglicane sont considérés en Ecosse comme dissidents, tandis qu'en Angleterre ce sont les ministres presbytériens qui sont traités comme tels. En Ecosse, les anglicans appartiennent en général à la classe riche ou aisée de la société, et il est remarquable que la plupart de leurs ministres sont entrés dans les rangs des pusiésistes, où l'on compte même un évêque, que les journaux ont faussement représenté comme converti au catholicisme. C'est un homme jeune encore, quarante ans au plus, qui réunit toutes les qualités d'un digne ministre de Jésus-Christ. Il est par-dessus

tout charitable, mène une vie retirée et austère, s'occupant avec zèle des pauvres confiés à sa charge, ou plutôt dont il veut se charger; il les visite dans leurs maladies, les prépare à la mort, les console dans leurs afflictions, leur consacre la plus grande partie de ses revenus, assez modiques, du reste, et souffre patiemment les tracasseries incessantes que lui suscitent les membres riches de sa congrégation, parce qu'il est, à leurs yeux, trop chrétien, trop catholique.

Le total du clergé et des églises en Ecosse est :

	Clergé.	Eglises.
District oriental	51	32
District occidental	91	60
District septentrional	51	52
District appartenant à la préfecture du pôle nord	3	2
Collège de Blairs	5	1
Collèges écossais étrangers	4	4
	184	131

Les couvents de l'Ecosse sont : *Sainte-Catherine* à Edimbourg, appelé aussi couvent de Notre-Dame de la Miséricorde. *Immaculée-Conception* à Glasgow. *Immaculée-Conception* des Franciscaines à Inverness. *Notre-Dame de la Miséricorde*, à Glasgow. *Du Bon Pasteur*, à Glasgow. *Couvent des frères Maristes*, avec une école du jour et du soir.

Les collèges catholiques en Ecosse sont :

1° *Sainte-Marie des Blairs*, fondée en 1829 par la générosité de M. Menzies et doté de très-grandes propriétés. C'est un petit séminaire, ayant 43 élèves et 5 professeurs-prêtres, y compris le supérieur et le procureur.

2° Collège de Saint-Louis de Gonzague à Glasgow, dirigé par les Jésuites.

3° Couvent de Sainte-Marguerite, pensionnat dans le genre du Sacré-Cœur, près d'Edimbourg.

4° Collège Ecossais à Rome, fondé en 1660.

5° Séminaire Ecossais à Paris, fondé en 1326.

6° Collège Ecossais de Valladolid, fondé en 1773.

7° Collège Ecossais de Ratisbonne.

Il y a plusieurs collèges et couvents dits Ecossais en Allemagne, mais ils n'ont pas un seul Ecossais et ne dépendent aucunement de l'Ecosse. Cependant ils ont été fondés avec l'argent écossais, mais sont dans les mains des Allemands exclusivement.

Situation religieuse de l'Ecosse protestante.

Nous empruntons les détails qui suivent à l'*Univers* du mercredi 15 octobre 1851.

« Sous l'influence de l'esprit protestant, l'état religieux de l'Ecosse consiste uniquement aujourd'hui dans la rivalité et la haine des sectes, et dans une grande âpreté de zèle à cultiver tout ce qui se rattache aux intérêts matériels. Le morceau de pain al-

loué au pauvre par la charité administrative semble ne lui être donné qu'à regret, non plus en vue de soulager un membre souffrant de Jésus-Christ, mais comme remède à la plaie rongeuse du paupérisme. Autant le catholicisme donne de force expansive pour le bien, autant le calvinisme contracte, resserre les cœurs et étouffe les sentiments généreux. Les sectes se sont multipliées à tel point, dans ce malheureux pays, qu'il n'est pas rare de rencontrer dans une même famille six ou huit religions différentes, opposées entre elles, prétendant chacune à primer toutes les autres. On trouve sous le même toit le socinien, le socialiste, le déiste, le mormonite, le presbytérien de l'Eglise établie, celui de l'Eglise libre, le méthodiste, le quaker, etc. Il n'y a pas de doute que, dans un temps peu éloigné, la société composée d'éléments si hétérogènes, ne devienne la proie de l'incrédulité la plus absolue. Et, en effet, on en est déjà arrivé à ce point en ce qui concerne les hommes, chez qui, pour la plupart, la religion n'est qu'un mot et sa pratique une sorte de mode. Les incrédules et les socialistes, tels que Mazzini, Achilli et Gavazzi, profitent de cet état de choses pour déverser dans l'esprit vide des populations le poison mortel de leurs principes. Les cœurs sans religion sont le terrain le plus favorable au développement de ces doctrines infernales. La haine de la vérité qui caractérise ce peuple infortuné prête de la force à ces apostats et révolutionnaires italiens, et à moins que la Providence n'oppose quelque digue à la diffusion de leurs idées, on ne saurait prévoir quelles en pourront être les conséquences.

« Gavazzi fait beaucoup de mal en Ecosse. Tous les moyens sont mis en œuvre par les hérétiques, les schismatiques et les socialistes, pour entraîner le peuple dans la voie de l'erreur, quelle qu'elle soit; leur ennemi commun, c'est le papisme. Des renégats italiens sont exhibés dans les villes et les bourgs, où ils haranguent le peuple, venant à son exécution la religion de Jésus-Christ et son chef auguste, qu'ils représentent comme un tyran dont ils sont les victimes. A les entendre, ils ne sont rien moins que des martyrs de la liberté, au bénéfice de laquelle sont données leurs représentations, très-productives, nous dit notre correspondant, attendu que partout il y a empressement à les écouter, quoiqu'on ne les puisse comprendre que par interprète. L'entrée de ces rénnions coûte neuf pences, à peu près un franc par personne.

« Des souscriptions et collectes sont faites parmi les riches, qui n'ont de religion que le masque, pour tenter de pauvres enfants, demi-mus et mourant de faim, et les amener à vendre leurs âmes au prix de quelques vêtements ou de quelques aliments. Trois cents ans d'impitoyables persécutions ont dépouillé les catholiques écossais de leurs propriétés et des moyens de propager l'instruction; puis, ces mêmes hommes, qui ont réduit les catholiques à la misère et qui les-

ont plongés de par la loi dans l'ignorance, ne leur laissent d'autre alternative que de mourir de faim ou d'aller chercher sur une terre étrangère le pain que leur refuse la patrie, à moins qu'ils ne préfèrent devenir entre leurs mains, dans les villes manufacturières, les machines de leur industrie, et leur sacrifier tant de jeunes âmes qui succombent victimes de l'atmosphère impure qui les enveloppe.

« Les emplois publics sont inaccessibles aux catholiques qui prennent une part active à la propagation des saines doctrines ; ils ne sont accordés qu'à ceux qui consentent à faire en échange le sacrifice de leur indépendance, pour ne pas dire au prix de la trahison. »

Etat actuel de la Faculté de théologie protestante d'Edimbourg.

L'université d'Edimbourg a été fondée en 1582 par Jacques VI. On voit dans les paroles suivantes de la charte de sa fondation sa nature, l'ensemble de son enseignement et la place qu'y occupe la théologie. *Nos enim cupientes ut in honorem Dei et commune bonum nostri regni litteratura in dies augetur, volumus et concedimus quod licebit præfatis præposito, consulibus (au maire et au conseil municipal), et eorum successoribus, ædificare et reparare sufficientes domos et loca pro receptione, habitatione et tractatione professorum scholarum grammaticarum, humanitatis et linguarum, philosophiæ, theologiæ, medicinæ et iurium, aut quarumcunque aliarum liberalium scientiarum.*

Le maire (lord provost), les magistrats et les conseillers municipaux d'Edimbourg, qui, comme nous venons de le voir, sont les patrons de l'université, nomment presque tous les professeurs et même ceux du dogme et de la théologie en général, excepté l'histoire ecclésiastique, dont le professeur est nommé par la reine ou le roi. Le nombre des professeurs varie de 30 à 40, dont trois seulement pour la théologie. Les cours se partagent en deux semestres, et les vacances d'automne durent trois mois. Parmi les fêtes chômées qui sont très-peu nombreuses, on célèbre tout spécialement le 30 janvier, jour de la mort du roi Charles I^{er}.

L'administration de l'université est confiée au sénat académique, dont le principal ou président est *ex officio* le doyen de la faculté de théologie. Les trois autres facultés sont celles des arts, du droit et de la médecine.

Les documents officiels annuellement publiés par le sénat académique, contiennent, outre les faits que nous venons de résumer, une exposition détaillée et très-intéressante des méthodes de l'enseignement de chaque professeur, en commençant par ceux des langues classiques. Comme cet objet sort des limites de cet article, nous ne nous arrêterons ici que sur les cours de théologie. Dans la classe dite *Junior*, on enseigne les

démonstrations de la religion naturelle et révélée ; on prouve cette dernière tant par les arguments historiques que par les arguments de l'évidence intrinsèque. Dans la même classe, on enseigne ensuite tout ce qui regarde la divinité de la Bible, et l'on donne des notions générales d'herméneutique sacrée et de dogme.

Chaque étudiant en théologie doit passer plusieurs examens et faire l'exercice de la prédication avant de recevoir les certificats de ses professeurs de théologie pour être présenté à la place de prédicant.

Chaque théologien est obligé de suivre sans interruption, au moins une année, les cours de théologie, et de passer devant les ministres réunis des paroisses du canton l'examen des belles-lettres, des sciences, de la philosophie, et surtout du grec et du latin, avant de commencer ses études théologiques ; et l'examen de théologie, de l'histoire ecclésiastique, du grec et de l'hébreu, après les avoir finies.

Aucun théologien ne doit omettre de suivre exactement les cours d'hébreu (*Acts of Ass.*, 1833, etc.)

La bibliothèque générale de l'université d'Edimbourg est administrée par douze professeurs choisis tous les quatre ans entre les membres des quatre facultés. Une des règles de cette bibliothèque ne permet de prêter les livres dehors sans laisser 1 liv. st. (25 fr.) de gage pour chaque volume.

La bibliothèque spéciale des théologiens n'a pas un règlement moins sévère, car il oblige à 2 sh. 1½ (3 fr.) d'amende pour chaque jour que l'on tient un livre au delà de deux semaines, et impose des peines pour toute tache faite sur les livres.

L'université possède encore d'autres bibliothèques spéciales, des musées, et donne des prix annuels pour les dissertations diverses.

Le nombre des gradués dans la médecine va tous les ans jusqu'à cent docteurs ; ce qui, ajouté à d'autres faits dont il est inutile de faire ici mention, montre que la faculté de médecine tient la principale place à Edimbourg.

Les sociétés scientifiques attachées à l'université d'Edimbourg sont au nombre de neuf, dont deux destinées aux sciences théologiques et à la religion.

Les étudiants de l'université d'Edimbourg ne sont pas obligés de professer le presbytérianisme établi comme ceux des universités anglicanes le sont par rapport à l'anglicanisme.

Bibliographie et histoire des églises établies et presbytériennes d'Écosse.

Bibliographie. — Knox's, *History of reformation.* — Mr Crie's, *Life of Knox.* — Peterkin's, *Compendium of the laws of the church of Scotland.* — Cook's, *History of the church of Scotland.* — Caldwell's, *History of the church.* — Mr Crie's,

Life of Melville. — Spotteswood, *History.* — Bailie's, *Letters and Journal.* — Murray's, *Life of Rutherford.* — Wodrow's, *History.* — *Acts of general Assembly.* — *Confession of faith.* — *Principal Hills' Constitution of the church of Scotland.* — Dr. A. Hill's, *Practice of the several judicatories of the church of Scotland.* — Connel, *On Feinds.* — Dunlap's, *Parochial law.* — Fraser's, *Life of Erskine.* — Brown's, *Hist. of the rise and progress of the secession.* — *Report of the Fund of the United Associate Synod 1855.* — Keith's, *Scottish bishops.* edited by Kussell *Catholic Directory.* — Mr Culloch, *Statistic Account, v. 2.* — *Chalmers' Works.*

Histoire. — Commencement de la réforme de Knox, 1542. — Mort de John Knox, 1572. — Etablissement du protest. par l'acte du parlement, 1560. — Profession de la foi ratifiée et souscrite, 1580. — Etablissement et constitution de l'Eglise presb. d'Ecosse, 1578. — Division du pays en presbytères et synodes, 1581. — Etablissement du presbytère comme église officielle, 1592. — Introduction des évêques dans la même Eglise, 1606. — Abolition des évêques, *ibid.*, 1638. — Seconde introduction des évêques, *ibid.*, 1660. — Abolition définitive des évêques, *ibid.*, 1688. — Rétablissement des presbytères par l'acte du Parlement, 1690. — Obligation de la résidence des pasteurs presbytériens, 1563. — Etablissement des nombreuses missions en paroisses, 1835. — Etablissement de la première chapelle privée, 1798. — Etablissement de ces chapelles privées en paroisses, 1834. — Abolition du patronage, 1690. — Rétablissement du patronage, 1712. — Abolition seconde du patronage, 1834. — Détermination des revenus de l'Eglise d'Ecosse, 1561. — Détermination de leur maximum et minimum, 1817. — Commission pour l'évaluation des dîmes, 1707. — Schisme dans l'Eglise d'Ecosse, 1730. — Déposition de huit ministres par l'Ass. gén., 1740. — Les Séparatistes se divisent en deux sectes, 1747. — Ils se réunissent de nouveau entre eux, 1821. — Deuxième schisme des presbytériens d'Ecosse (relief), 1755. — Déposition de ces schismatiques, 1758. — Tendance de s'unir avec la sécession, 1836. — Presbytériens réformés, 1690. — Eglise libre d'Ecosse (Chalmers), 1843. — Déposition de Campbell pour hérésie (Rowism), 1832. — Mort du dernier évêque catholique, 1603. — Premier vicaire apostolique, 1694.

Tandis que la réformation entraînait petit à petit en Angleterre, John Knox revenait de Genève en Ecosse, son pays, avec la prétention de rompre violemment avec tout ce qui existait de l'ancienne Eglise et de porter les hommes à un antagonisme complet avec le monde. On considérait comme péché chaque concession aux anciens usages, et on voulait faire disparaître tout ce qui conservait les traces d'un édifice vieux de quinze siècles. Une fois établie, l'Eglise presbytérienne d'Ecosse a obtenu les privilèges des églises épiscopales, soit catholique, soit anglicane, et est considérée comme l'Eglise d'Etat, *established church, kirk of Scotland*, vis-à-vis les autres qui ne sont, à ses yeux, que des *dissenters*. Du reste, le défaut d'unité religieuse a exposé déjà et expose l'Eglise d'Ecosse, quoique établie, à des schismes continuels.

Le principe du gouvernement ecclésiastique, selon l'Eglise d'Ecosse, est l'égalité complète et indépendante de tous, excepté de Jésus-Christ. Les ministres n'ont aucune

autorité morale, si ce n'est dans la présidence de certains comités ecclésiastiques. Ces comités (*courts*) sont les synodes, depuis celui des communautés (*kirksession*) jusqu'à une assemblée générale. Le comité d'une communauté se compose du ministre comme *moderator*, et de plusieurs anciens (*elders*), et dirige ses affaires ecclésiastiques. Les paroisses qui ont plus d'un ministre les ont successivement, l'un après l'autre, pour modérateurs des comités. Le modérateur n'a pas de voix si ce n'est dans un partage égal des autres; il n'a que la direction de l'ensemble. Chaque membre de paroisse peut appeler aux courts supérieurs, sur les décisions de *kirksession*. Les anciens sont choisis par d'autres à la proposition du modérateur. On choisit ordinairement les pères de famille qui se distinguent autant par leur position sociale que par l'intérêt qu'ils prennent dans les affaires ecclésiastiques. Personne n'est obligé d'accepter ou de continuer l'office de l'ancien s'il est contraire à ses goûts ou préjudiciable à ses occupations. Il suffit de trois membres, en y comptant le ministre, pour tenir une *kirksession*, et ils peuvent être aussi nombreux que le permet la grandeur de la paroisse, et sont quelquefois jusqu'à 70, quoique communément ils ne sont que de 5 à 7 dans les campagnes, et de 8 à 12 dans les villes. Chaque nouvel élu est introduit solennellement dans sa charge, ce qui fait un genre d'ordination, différent de celle des ministres (*clergy-elders*). Il y a ordinairement quatre séances ordinaires par mois et les autres en cas de besoin. Toutes ces séances ne sont pas publiques. Les protocoles sont dans les mains d'un clerc ordinairement maître d'école. Le cours de seconde instance est le *presbytery* qui contient tous les ministres du diocèse et les représentants des anciens de chaque paroisse. Comme le nombre des ministres est plus grand que celui des anciens, ces derniers jouissent des privilèges du vote qui peut leur donner, à eux seuls, la majorité. Le modérateur est choisi par les ministres de leur nombre. Les anciens ne reçoivent la députation que pour six mois. Les occupations des assemblées de *presbytery* sont la révision des affaires, des *kirksessions*, l'examen des jeunes théologiens et leur ordination par les membres ecclésiastiques du *presbytery* et en son nom. Le *presbytery* surveille aussi la conduite de ses membres, suspend ou prive de toute fonction les coupables qui ne perdent pas le droit d'appel à une instance supérieure. Le *presbytery* se rassemble une fois par mois et même par trimestre dans les campagnes. Ici comme dans les *kirksessions* le modérateur dirige sans avoir le droit du vote; sa présidence dure six mois, et, en se retirant, il propose son successeur, qui est ordinairement celui qui vient après lui dans l'ordre de l'époque de l'ordination. Presque toutes les séances, excepté celles qui touchent les consultations personnelles, sont publiques.

Au-dessus des *presbytères* se trouve le

synode, qui se réunit régulièrement en avril et en octobre, et est placé, à l'égard des presbytéries, comme ceux-là à l'égard des paroisses. Seulement, le synode ne contient pas seulement les députés des presbytéries, mais tous leurs membres réunis, qui, du reste, ne s'y rendent ordinairement qu'en partie, qu'en moitié. Le modérateur est changé après chaque séance. Le synode se tient dans les principales villes, qui sont ordinairement les anciens sièges. Le tribunal ecclésiastique suprême est l'assemblée générale : *General assembly*, ou *Court of review*, de la décision de laquelle on ne peut appeler à aucune autorité religieuse ou civile. Ce ne sont pas les synodes, mais les presbytéries qui choisissent et envoient les députés à cette assemblée.

L'Eglise presbytérienne nationale ou gouvernementale de l'Ecosse peut se résumer dans les chiffres suivants :

Nombre des paroisses, 960. — Eglises nationales, 560. — Nombre des habitants, 2,500,000. — Eglises presbytériennes, 1,700,000. — Nombre moyen des membres du comité de la paroisse, 5—12. — Nombre moyen des paroisses dans un presbytère, 4—28. — Nombre des presbytéries en Ecosse, 84. — Nombre des presbytéries dans un synode, 3—8. — Nombre des paroisses dans un synode, 23—129. — Nombre des synodes, 15.

Ecoles nocturnes de Rome et d'Edimbourg.

Nous empruntons, sur ces établissements, les détails qui suivent, à *l'Univers* :

Nous avons parlé, d'après nos correspondances de Rome, des écoles nocturnes établies dans cette ville pour les jeunes ouvriers; et l'on se rappelle que dans presque toutes les paroisses ces écoles sont tenues par des prêtres, la plupart jeunes. Pour compléter et pour confirmer ce que nous avons dit, voici quelques faits extraits, en résumé, des mémoires inédits d'un de nos correspondants étrangers, qui est allé exprès, il y a quelques années, d'abord en Ecosse, ensuite à Rome, pour faire une étude comparée de l'état de l'instruction, de la civilisation et de la bienfaisance chez les protestants et chez les catholiques. A Edimbourg, il arrivait muni de recommandations que lui avaient accordées les autorités supérieures de chaque espèce d'établissements. Pour étudier les écoles nocturnes, ou plutôt écoles du soir de l'Eglise libre d'Ecosse, il avait une lettre du fondateur même de cette secte, le célèbre docteur Chalmers, mort tout récemment, et que l'école presbytérienne considère comme son plus grand homme au XIX^e siècle, quoiqu'en 1829 il ait défendu la liberté des catholiques, et, dans tous les temps, l'indépendance de l'Eglise à l'égard de l'Etat. Nous nous arrêtons un instant sur ce point, afin de montrer, avant d'exposer des faits, la valeur des sources où nous les puisons et la portée du contraste entre les bonnes œuvres catholiques et les bonnes œuvres protestantes. Nous ne parlons, à la vérité, que de l'Eglise libre d'Ecosse; mais ce qui est vrai de cette secte

est, à plus forte raison, des sectes rivales; car on trouve, chez elle, plus de zèle, plus de progrès légitime que dans aucune autre, et surtout beaucoup plus de bonnes œuvres, de celles, bien entendu, qui sont demeurées accessibles au protestantisme. A Rome, les écoles nocturnes sont gratuites, et tout y rappelle la charité humble et dévouée. A Edimbourg, les écoles du soir, les plus remarquables de la ville, trahissent des vues d'ostentation et d'intérêt. Notre correspondant a appris l'existence des écoles du soir établies dans l'Ecole normale de l'Eglise libre d'Ecosse par des affiches collées en différents endroits.

Nous passons sous silence ce que dit notre voyageur de la splendeur de la salle où l'école du soir, composée d'une trentaine d'enfants, tient ses séances, et des soins qu'on leur donne; nous n'avons pas, pour le moment, à nous occuper de cela. Disons seulement que c'est précisément en admirant cet éclat de l'école du soir d'Edimbourg que notre correspondant fut amené à reconnaître que ce qui lui paraissait être du dévouement n'était qu'un métier. Le professeur qui dirige l'établissement lui apprit que si les écoles du dimanche sont gratuites, il n'en est pas de même des écoles du soir; celles-ci sont sous la direction d'un comité dont les membres donnent, il est vrai, une petite somme pour le soutien de l'établissement, mais les enfants payent une rétribution, et ceux qui conduisent cet enseignement l'ont entrepris en vue de gain. La direction générale des écoles de la ville et l'Eglise presbytérienne établie ayant refusé toute espèce de local aux entrepreneurs des écoles du soir, ceux-ci se sont adressés aux autorités de l'Eglise libre d'Ecosse, et ils ont obtenu de leur générosité, deux locaux, sous condition de payer le chauffage, l'éclairage, etc. Le nombre des élèves de ces écoles n'est pas grand, parce que le prix est au-dessus des moyens de l'ouvrier, et au-dessous des connaissances de ceux qui ont le superflu. Ces élèves sont, pour la plupart, garçons cordonniers, tailleurs, etc. Notre but n'étant pas de montrer les avantages pédagogiques de l'enseignement dans les écoles du soir, mais uniquement de comparer l'esprit d'ostentation et de spéculation qui règne dans ces écoles, avec l'esprit d'humilité, de dévouement, de charité, qui préside aux écoles nocturnes de Rome, nous quittons Edimbourg pour emprunter le trait suivant aux récits du célèbre voyageur allemand Kohl :

« Je visitais une école de village en Ecosse, dit ce voyageur, et j'étais frappé de l'air mélancolique du maître d'école qui faisait la classe à une quinzaine d'enfants. L'ayant interrogé sur les causes de sa tristesse, il me répondit en se plaignant de la modicité de ses appointements. — Et combien avez-vous? lui dit M. Kohl... — 100 livres (2,500 fr.), répondit le maître d'école, croyant exciter la pitié de son interlocuteur. — 100 livres! mais c'est dix fois autant que reçoivent les maîtres d'école de village chez nous, en

Allemagne, s'écria M. Kohl. — Je ne m'en étonne pas, reprit sur le même ton le maître d'école, vos Allemands n'ont besoin que de choucroute, et nous autres nous ne pouvons pas vivre, nous sommes vraiment malheureux, si nous n'avons pas du thé, du chocolat, du roast-beef, du poulet et mille autres choses... »

Pour être complètement impartiaux, nous ajouterons que, d'après notre correspondant, si les écoles d'Ecosse ne peuvent se comparer, sous le rapport du dévouement et de la charité, aux écoles de Rome, ces dernières pourraient peut-être leur emprunter utilement, au moins pour l'ensemble,

certaines méthodes supérieures, certain ordre, certaine propreté, etc. En tout cas, ce dernier progrès est facile à obtenir à Rome, où, dès le *xvi^e* siècle, furent fondées les premières écoles du soir. Mais le vrai dévouement, le vrai sacrifice de soi-même, n'apparaîtront dans les écoles d'Ecosse que lorsque leurs professeurs deviendront catholiques.

EGYPTE. Nous donnons ici le tableau statistique des divers établissements appartenant aux différents rites chrétiens en Egypte, par M. Vattier de Bourville, consul de France au Caire, de 1839 à 1845.

TABLEAU STATISTIQUE.

Résidences.	Rites.	Etablissements religieux.	Clergés.	Populations.
Caire, vieux Caire et Boulak,	Catholique latin.	Deux églises et deux chapelles, ainsi que deux hospices, plus deux écoles.	Cinq missionnaires de Terre-Sainte et trois de Propagande.	665 Européens et 490 Jérusalémiteins, Bethléemiteins, Caldéens ou Albanais ¹ .
Alexandrie,	Catholique latin.	Une église, une chapelle, un hospice et une école.	Un évêque délégué apostolique et sept missionnaires.	8,000 Européens ²
Rosette.	Catholique latin.	Une église et un hospice.	Deux missionnaires de Terre-Sainte.	25.
Fayoum (Moyenne-Egypte).	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	Une église et un hospice.	Deux mission., <i>id.</i>	50.
Tahia (Haute-Egypte.)	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	Une église, un hospice et une école.	Un missionnaire de Propagande.	»
Akhum (<i>Id.</i>)	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	Une église, un hospice et une école.	Un missionnaire, <i>id.</i>	»
Djirdich (<i>Id.</i>)	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	Une église, un hospice, et une école.	Un missionnaire, <i>id.</i>	»
Farchint (<i>Id.</i>)	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	Une église, un hospice, et une école.	Un missionnaire, <i>id.</i>	»
Nigadeh (<i>Id.</i>)	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	Une église, un hospice, et une école.	Un missionnaire, <i>id.</i>	» ³
Caire.	Copte catholique.	Un évêché et une école pour les garçons.	Un évêque et six prêtres.	680 ⁴ .
Alexandrie et Villages de la Basse-Egypte.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	»	»	90 ⁵ .
Tahia (Haute-Egypte.)	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	»	Trois prêtres.	480 ⁶

¹ Terre-Sainte a établi et entretient l'hospice qui porte le nom au Caire, son église est la paroisse, et les deux chapelles du Vieux Caire et de Boulak en dépendent. L'hospice de Propagande sert aux missionnaires de la Haute Egypte, et c'est dans leur église que célèbre le clergé copte catholique. Les Jérusalémiteins, Bethléemiteins, Caldéens ou Albanais dépendent de la paroisse latine. De deux écoles, l'une est pour les garçons, et l'autre pour les jeunes filles; celle-ci est dirigée par une religieuse. Les enfants appartenant aux divers rites catholiques, sont indistinctement reçus.

² L'évêque latin d'Alexandrie a le titre de *vicaire et délégué apostolique pour l'Egypte et l'Arabie*. Il réside ordinairement à Alexandrie, et visite le Caire et tels autres points de l'Egypte quand il le juge à propos. La population européenne d'Alexandrie est composée d'un peu de chaque nation, mais les

Malais appartenant à la classe ouvrière y sont en plus grand nombre. Le culte catholique, comme celui des autres rites, jouit à Alexandrie de protection et de liberté, ainsi que dans tout le reste de l'Egypte.

³ L'absence d'ouailles pour les missionnaires s'explique par le but même de leur mission; car ils ne sont là que pour veiller aux intérêts spirituels des Coptes catholiques, dont ils surveillent et achèvent l'éducation religieuse. Leur ministère s'exerce généralement en leur faveur. Quant à la population catholique copte, voir plus bas le chiffre indiqué pour chacune des résidences de ces missionnaires.

⁴ Ils se servent de l'église de Propagande.

⁵ N'ayant point d'église ni de prêtres de leur rite, ils ont recours à la paroisse de Terre-Sainte.

⁶ Ils se servent de l'église de Propagande.

Akmim (Haute-Egypte).	Copte catholique.	Un évêché et une école pour les garçons.	Trois prêtres.	300 ^r
Djrdich (<i>Id.</i>)	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	"	Deux prêtres.	280 ^r
Farchiout. (<i>Id.</i>)	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	"	Un prêtre.	70 ^r
Nigadeh (<i>Id.</i>)	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	"	Deux prêtres.	140 ¹⁰
Caire.	Grec catholique.	Une église, deux chapelles, un évêché et une école.	Un évêque, neuf pr. et deux diacres.	820 ¹¹
Alexandrie.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	Une église.	Deux prêtres et un diacre.	300 ¹²
Damière et Mansourah (Basse-Egypte.)	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	Une église.	Deux prêtres et un diacre.	220 ¹³
Rosette et Fouah (Basse-Egypte.)	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	"	Un prêtre.	45 ¹⁴
Caire.	Arménien Catholique.	Une église, une chapelle au Vieux-Caire et un presbytère ainsi qu'une école.	Deux prêtres.	250 ¹⁵
Alexandrie et dans la Basse ou Haute-Egypte.)	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	"	Un prêtre.	50 ¹⁶
Caire et vieux Caire.	Maronite.	Une église et un couvent au Vieux Caire.	Deux prêtres.	173 ¹⁷
Damiète et la Basse-Egypte.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	"	Un prêtre.	80 ¹⁸
Caire.	Syrien catholique.	"	Deux prêtres.	70 ¹⁹
Caire, Vieux-Caire et des environs.	Copte hérétique.	Trente-trois églises ou chapelles, un évêché, plusieurs presbytères et des écoles.	Le patriarche de cette nation et un nombreux clergé.	5,000 ²⁰
Haute-Egypte.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	Huit évêchés, trois couvents.	Huit évêques, 330 moines, et un grand nombre de prêtres.	37,500 ²¹
Basse-Egypte.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	Un évêché, quatre couvents.	Un évêque, 60 moines et des prêtres.	17,500 ²²
Caire et vieux Caire.	Grecschismatique.	Trois églises, une chapelle, un évêché, un couvent et un hospice.	Le patriarche d'Alexandrie, un vicaire général, sept prêtres, un diacre et un s.-diacre, ainsi que quelques moines.	2,000 ²³
Alexandrie.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	Une église et un hospice.	Trois prêtres.	1,000 ²⁴
Damiète.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>	Une église.	Un ou deux prêtres.	" ²⁵
Caire.	Arménien hérétique.	Deux églises, un évêché, un petit hospice et une école.	Un évêque et trois prêtres.	550 ²⁶

^r Ils se servent de l'église de Propagande.

¹⁰ *Id.*

¹¹ *Id.*

¹² Ils se servent de l'église de Propagande. C'est la population de tout le district.

¹³ La plupart de ces Grecs catholiques sont Syriens ou d'origine syrienne.

¹⁴ *Id.*

¹⁵ *Id.*

¹⁶ *Id.*

¹⁷ Un évêque Arménien catholique avait été nommé pour la direction de cette église; mais il est mort de la peste en 1841, et il ne lui a pas encore été donné de successeur.

¹⁸ Ils se servent de l'église de Terre-Sainte.

¹⁹ L'établissement de Maronites, nouvellement formé au Vieux Caire, est dû au zèle du vénérable Abouna Antoun, supérieur actuel de Maronites en Egypte. On ne peut qu'admirer le résultat de ses pieux efforts quand on considère ses faibles ressources.

²⁰ Ils ont une église avec les Grecs catholiques.

²¹ Ils se servent de l'église de Propagande.

²² Le patriarche est toujours entouré de deux évêques dont les diocèses sont laissés à d'autres

maïns, et de beaucoup de prêtres, dont il n'a pu ou voulu préciser le nombre exact, pas plus que celui de ses ouailles, alléguant l'absence de toute espèce de registres pour les naissances, les baptêmes, les mariages et les décès.

²³ Ce chiffre est une évaluation approximative établie par suite des renseignements obtenus faute de données certaines. Il est également impossible de préciser le nombre des prêtres.

²⁴ Mêmes observations que pour la Haute Egypte.

²⁵ C'est au Vieux Caire que le patriarche fait sa résidence. La paroisse est au Caire ainsi que l'hospice de Moines du Mont Sinai. Le couvent est au Vieux Caire.

²⁶ Le patriarche Grec schismatique connu sous le titre de patriarche d'Alexandrie, fait habituellement sa résidence au Caire ou au Vieux Caire.

²⁷ La population grecque schismatique de Damiète n'est que de quelques familles; le reste ne sont que des étrangers ou des marins qui repartent sur leurs propres bâtiments ou bateaux.

²⁸ Les Arméniens hérétiques commencent à montrer, dans toutes les occasions, de la sympathie pour le catholicisme, et leur désir de se réunir à l'Eglise romaine.

Alexandrie.	Arménien catho-	Une chapelle.	Deux prêtres.	120
Damiète.	lique.	,	,	10
Haute Égypte.	Id. Id.	,	,	25
Caire.	Protestant.	Une chapelle et une double école.	Un missionnaire.	20 ¹⁷
Alexandrie.	Protestant.	Une chapelle et les fondations d'un temple.	Un chapelain et un missionnaire.	40 ¹⁸

76,728 Total.

Nous empruntons à un récent numéro du journal *l'Union*, d'intéressants détails sur une école catholique de filles à Alexandrie, que lui adressait un voyageur français :

« Dimanche dernier, je vis défilér deux à deux, dans une des rues les plus étroites et les plus peuplées du Caire, une centaine de petites filles arabes, que conduisaient quatre religieuses vêtues d'une robe de laine blanche, et portant un grand crucifix noir au côté gauche. Je les suivis jusqu'à l'église des Franciscains. Une Messe allait commencer. Après le saint sacrifice, le pieux cortège reprit le même chemin qu'il avait suivi une heure auparavant. Je m'attachai de nouveau à ses pas....

« Je frappai à la porte d'une maison de chétive apparence, où les maîtresses et les élèves venaient d'entrer.

« Une religieuse parut. Je lui demandai s'il pouvait m'être permis de l'interroger sur l'établissement que je voyais... — Donnez-vous la peine d'entrer, me répondit-elle avec cette modestie et cet accent chrétien qui sont le partage de toutes ces saintes servantes du Seigneur; éloignées de la France, nous sommes toujours heureuses de voir des Français.

« Ces religieuses, au nombre de dix ou douze, appartiennent à la congrégation du Bon-Pasteur, dont la maison-mère est à Angers (Maine-et-Loire). La supérieure, jeune encore, arrivée depuis peu, se nomme sœur Marie de Saint-Jean l'Évangéliste. Tout en elle commande le respect. Il ne m'appartenait pas de l'interroger sur son origine, mais son langage et ses manières révélaient une naissance distinguée.

« Le but de l'œuvre est l'éducation des filles et d'arracher à la corruption, malheureusement déplorable au Caire, les jeunes personnes sans parents, et aussi celles qui ne trouvent pas de bons exemples dans leurs propres familles. Les religieuses ont ici environ deux cents élèves appartenant à

toutes les classes de la société et à toutes les religions : il y a des catholiques, des schismatiques, des juives, des musulmanes. Les maîtresses mettent un soin scrupuleux à ne pas blesser les croyances des parents non chrétiens dans l'enseignement qu'elles donnent à leurs enfants. La conscience religieuse est respectée; mais comment les idées chrétiennes ne finiraient-elles pas par entrer dans tous ces jeunes cœurs au spectacle des plus admirables vertus évangéliques des directrices de cet établissement ?

« Sur ce grand nombre d'élèves, une trentaine seulement, pensionnaires et externes, payent leur éducation. Là se bornent les ressources des Sœurs pour donner du pain et des vêtements à toutes les autres. Il y a, indépendamment de l'école gratuite, quatre-vingts orphelines et plusieurs négresses. Elles sont reçues dès l'âge de trois ans. On les garde jusqu'à ce qu'elles soient en état de gagner leur vie. — Ce petit monde est bien difficile à gouverner, me dit la sœur Marie. Il faut que la surveillance soit incessante. Que de peine pour faire pénétrer dans tous ces cœurs le respect, l'amour et la crainte de Dieu! les négresses ont une nature sauvage, mais nous en ferons, avec l'aide de Dieu, des êtres civilisés.

« Appelez l'attention sur l'établissement dont je vous parle! Il le mérite à tous égards. Que l'Œuvre des Ecoles d'Orient vienne à son secours. Non-seulement le pain manque quelquefois ici, mais il y manque aussi l'air et l'espace. Les enfants sont entassés dans des chambres où l'on respire à peine. — A mon arrivée, m'a dit la sœur Marie, j'ai trouvé plusieurs enfants et des religieuses malades. J'ai fait appeler un médecin européen, il m'a dit : L'état sanitaire de votre établissement sera toujours le même tant que vos salles de classes, vos dortoirs ne seront pas plus spacieux et que vous n'aurez pas de jardin pour respirer. »

F

FRANCFORT, ville libre et souveraine de la Confédération germanique. — La population, en 1861, était :

District de la ville . 71,452.
District de la campagne 11,928.

Total 83,380.

¹⁷ Ce chiffre, comme la plupart des autres, est approximatif. La double école est pour les garçons et les jeunes filles; la première, dirigée par un missionnaire, et la seconde par sa femme. Presque tous les enfants reçus appartiennent aux Copies hérétiques. Rien n'est négligé pour les attirer. Ils sont instruits, logés, nourris et même habillés gra-

tuitement. Il serait superflu d'ajouter que tant de sacrifices ne se font point sans une arrière-pensée.

¹⁸ Ce chiffre est aussi approximatif. Il y a déjà quelque temps que les fondations d'un temple sont posées; mais il ne s'élève point aussi rapidement que l'on aurait dû s'y attendre.

Ne sont pas comprises dans ce chiffre les troupes fédérales qui forment la garnison de Francfort et sont la plupart catholiques, savoir :

Autrichiens : 1,116.
Prussiens : 1,884.
Bavarois : 606.

Francfort se trouve dans le diocèse de Limbourg, dans le Nassau. Le nombre des catholiques y est relativement peu considérable. En 1863, après le congrès des princes allemands, c'est à Francfort que se sont tenus le congrès catholique et ensuite le congrès protestant.

G

GAMBIER (ILES). — Royaume dans les Indes méridionales, ayant un vicariat apostolique dans l'Océanie orientale, avec 4,000 catholiques.

GRÈCE. — Nous donnons ici les faits officiels sur l'état de la population, et les archevêques et évêques grecs non-unis et catholiques, avant l'annexion des îles Ioniennes.

Superficie et population de la Grèce en 1861.

Préfectures.	M. carr. géogr.	Population.	Chefs-lieux.
Attique et Béotie . . .	116,4	116,024	Athènes.
Eubée	79,95	72,368	Chalcis.
Phthiotide et Phocide.	111,67	102,291	Lamie.
Acarnanie et Etolie . .	138,24	109,392	Missolonghi.
Argolide et Corinthie .	91,25	158,249	Nauplie.
Achaïe et Elide	94,31	113,719	Patras.
Arcadie	79,62	96,546	Tripolitza.
Messénie	62,52	117,181	Calamoe.
Laconie	76,78	112,910	Sparte.
Cyclades	49,86	118,130	Syra.

Total . 900,60 1,096,810

Péloponèse : 55,214; terre ferme : 318,535; îles : 225,861 hab.

Athènes : 41,298 habit.; Pirée : 6,425 hab.; ensemble : 47,723 habit.

Archevêques orthodoxes grecs.

Terre ferme et Eubée (4 archevêques et 4 évêques).

Athènes, Mégare et Egine : Misaël Apostolides, métropolitain, président à vie du saint synode.
Chalcis et toute l'Eubée : Callinique Campanis, archevêque.

Phthiotide : Callinique Castorchis, archevêque.

Acarnanie et Etolie : Theophilos, archevêque.

Péloponèse (6 archevêques et 6 évêques).

Argolide : Gérasimos, archevêque.

Corinthe : Amphiloehus, archevêque.

Patras et Elide : , archevêque.

Mantinée et Cynourée : Théophanes, archevêque.

Messénie : Procopius, archevêque.

Monembasie et Sparte : Dionysios, archevêque.

Îles de la mer Egée (1 archevêque et 3 évêques).

Syra et Ténos : Daniel, archevêque.

Archevêques et évêques cathol. romains.

Naxos : François Cuculla, archevêque 1853. 20,000 cath.

Andros : François Zaloni, évêque de Tyne et Mycone, administrateur. 10,000 cath.

Santorin : Laurent Bergeretti, évêque 1856. 700 cath.

Syra : Joseph-Marie Alberti, évêque, délégué apost., 1831.

Le roi Georges a promis de ne pas avoir avec soi de ministre de la croyance luthérienne, et d'assister aux Offices de l'Eglise grecque.

Îles Ioniennes.

Voici leur statistique et leurs évêques catholiques :

Superficie. (D'après des calculs planimétriques.

Les îles marquées d'un * sont celles des îles Ioniennes d'après lesquelles ces dernières sont aussi appelées *République des sept îles.*)

Îles.	Milles carrés ang.	gégr.
* Corfou	274,83	12,93
Fano	5,95	0,28
Merlera	2,93	0,14
Samothraki	1,62	0,08
* Paxo	7,16	0,34
Antipaxo	1,08	0,05
* Sta Maure	110,12	5,18
Meganisi	8,82	0,42
Arkudi	1,66	0,08
Calamo	7,87	0,37
Castus	3,10	0,15
Atoko	1,7	0,08
* Ithaque	37,63	1,77
* Céphalonie	256,31	12,06
Les Echinades	2,45	0,12
Petala	2,68	0,15
Oxia	1,96	0,09
Bromona	0,49	0,02
Makri et îles inférieures .	0,72	0,03
* Zante	164,69	7,75
* Cerigo et îles adjacentes	107,16	5,04
Îles Strivali	0,99	0,05
Cerigitto	5,74	0,18
Total.	1005,66	47,34

Archevêques et évêques catholiques.

Corfou : Mgr Spirid. Maddejena, archevêque (sept. 1860.)

Zante et Céphalonie : Louis Lastaria, évêque (1831)

H

HAMBOURG.—Ville libre et souveraine de la Confédération germanique. Les catholiques, au nombre de 6,000, ont une église qui fut rendue au culte catholique, par les armées de Napoléon I^{er}, lors de l'occupation de cette ville; une école, dont les filles sont dirigées par deux religieuses, et se trouve sous la juridiction du vicaire apostolique du nord de l'Allemagne, aujourd'hui l'évêque

d'Osnabrück. En 1840, Hambourg a été fait à Rome le centre d'un nouveau vicariat apostolique; mais Mgr Laurent, nommé pour cette charge, a été empêché, même par le gouvernement de Hambourg, d'entrer dans cette ville.

Nous rapportons, après la notice statistique sur Hambourg, des faits qui touchent son administration des cultes.

Notice statistique.

Superficie en m. c. géograp. :	6,39 (avec la moitié de Bergedorf).	
Habitants, recens. de 1860 :	Ville de Hambourg 134,022	
Faubourgs	St.-George	21,290
	St.-Paul	20,371
Campagne	Geestlande (1855)	25,613
	Marschlande (1854)	16,669
	Ritzbuttel (1851)	6,035
	Bergedorf (part de Hambourg (1857))	5,941
Total en 1860 :		229,941
Total en 1858 :		222,379

Les affaires ecclésiastiques sont dirigées par deux mandataires pour les luthériens et les non-luthériens, choisis par le Sénat et le Collège des Soixante.

Ku 1840, le Pape Grégoire XVI confiait la mission apostolique de la ville libre de Hambourg à Mgr Laurent, évêque de Chersonèse. Le Haut-Sénat de cette cité, appuyé par la majorité protestante et juive, repoussa le vicaire apostolique, et l'intolérance se transforma même en menaces d'arrestation de la part de l'autorité et en menaces de violence de la part de la multitude, qui montra alors autant de passion contre l'installation d'un évêque qu'en témoignent actuellement certains anglicans contre la création des évêchés catholiques dans la Grande-Bretagne. Le prélat s'humilia, et Rome utilisa ailleurs le zèle de l'évêque allemand, en le nommant au vicariat apostolique de Luxembourg. Dans l'année qui suivit l'expulsion de Mgr de Chersonèse, un incendie détruisit la moitié de la vaste cité hanséatique. Et quelques jours plus tard, le Haut-Sénat de Hambourg adressait au prélat un rescrit pour le remercier de l'envoi d'une somme importante que Mgr Laurent s'était empressé de faire parvenir pour secourir les incendiés. Un peu plus tard encore on apprenait que, sur la demande du Haut-Sénat et sur le désir exprimé par la population de Hambourg, un vicaire apostolique devait être installé dans cette ville.

Napoléon I^{er} avait conçu le projet de fonder des sièges épiscopaux à Amsterdam, à Dusseldorf et à Hambourg; mais Pie VII, qui était alors prisonnier de l'empereur à Fontainebleau, ne voulut pas agréer la proposition qu'il lui fit à ce sujet. Les choses restèrent dans cet état jusqu'à l'année 1838. A cette époque, le clergé aurait bien voulu fonder un évêché à Hambourg, afin de pouvoir agir de là sur les difficultés religieuses

survenues à Cologne. On voulait nommer M. Laurent, d'Aix-la-Chapelle, plus tard évêque de Lauenbourg. Mais le projet échoua contre les objections venues de Brème et de Berlin. Hambourg appartient en ce moment à l'évêché de Paderborn.

Une grave question de droit israélite occupait, il y a peu de temps encore, l'attention des Hambourgeois. Un jeune israélite épousa, il y a quatre ans, disait la *Gazette du Judaïsme*, une fille qui lui apporta en dot quelques milliers de dollars. Le lendemain du mariage, les créanciers du mari firent une descente chez lui et s'emparèrent de sa dot. Le jeune homme se sauva en Amérique et la jeune fille resta sous le toit paternel. Au bout de deux ans, ne recevant point de nouvelles de son mari, elle porta plainte en justice et accusa son mari de désertion. Le défenseur du prévenu soutint que la question de désertion ne pouvait être admise, vu que le mari avait été obligé de s'expatrier pour échapper à la prison, et que la même considération empêchait son retour.

La jeune femme, prenant acte de cette position, demanda le divorce, obtint gain de cause; mais le tribunal qui prononça le divorce stipula que le mariage était dissous, et qu'il serait permis à la jeune femme de se remarier *pourvu* qu'il ne se présentât point d'obstacle. La femme, en vertu de cette déclaration, est disposée à se remarier, mais elle ne peut produire de lettre de divorce; et il est fort probable que son premier mari ne lui enverra point. Il s'agit ainsi de savoir si elle peut contracter un nouveau mariage sans la production de ce titre. Les autorités civiles gardent une neutralité absolue, mais les autorités religieuses tiennent au maintien du code rabbinique, et ne veulent point passer outre: point de nouveau mariage

sans production préalable de la lettre de divorce.

On lisait, il y a peu de temps, dans l'*Indépendance belge*, les détails suivants, qui peuvent aider à faire connaître le mouvement religieux en Allemagne :

« Hambourg présente dans ce moment une animation toute spéciale et qui contraste avec le mouvement méthodique et régulier de ses affaires mercantiles. Depuis hier, des députés, au nombre de 200, des associations luthériennes de tous les Etats allemands, et connues sous le nom d'association de *Gustave-Adolphe*, se sont réunis en congrès ici, et délibèrent sur les meilleurs moyens à adopter pour consolider de plus en plus la hiérarchie de la religion protestante, et sur les mesures utiles et efficaces à prescrire à ses pasteurs pour répandre ses dogmes parmi les peuples par l'accroissement du nombre de missions dans l'intérieur de l'Europe, en Amérique, dans les Indes et en Chine. Nous possédons ainsi dans nos murs, et à leur tête, l'évêque prélat, M. le docteur Zimmermann, tous les gros bonnets du protestantisme. Quoique le motif assigné à la réunion du congrès protestant paraisse ostensiblement devoir se limiter aux mesures ci-dessus et régulariser, au moyen d'un fonds commun, la distribution de secours à accorder aux pasteurs et aux écoles des communes en détresse, on sait cependant que ces délibérations spéciales sont particulièrement provoquées entre les doctes théologiens pour mettre une barrière aux envahissements incessants de la

religion romaine dans la plupart des Etats de l'empire germanique.

« Il est incontestable que, depuis la révolution de 1848, le catholicisme romain a fait et continué à faire de si notables progrès en Allemagne, qu'ils inquiètent souverainement les chefs de la hiérarchie luthérienne. Les prédications chaleureuses et multipliées des missionnaires catholiques romains dans les contrées du Nord où, depuis le *xvi^e* siècle, leur voix n'avait pas pu se faire entendre, ont, cette année, vivement impressionné la multitude accourue pour les écouter dans les églises et en plein air dans les campagnes. Les différents gouvernements, loin de les interdire, semblaient favoriser ces nombreuses réunions religieuses, au grand regret des pasteurs et des instituteurs luthériens. Les conversions à la religion romaine opérées depuis quelque temps dans les différentes classes de la société en Allemagne sont remarquables par leur nombre et la notabilité des personnages attirés dans le bercail catholique. Il n'est donc point étonnant que tous les pasteurs protestants, chacun dans les limites de sa circonscription paroissiale, avisent en commun aux moyens de maintenir dans le nord de l'Allemagne la hiérarchie luthérienne. »

HANOVRE. — Royaume en Allemagne. Il a deux diocèses catholiques : à Hildesheim et à Osnabruck, rétabli en 1858 et comptant la grande majorité des catholiques du royaume. Voici la notice statistique et les chiffres relatifs aux diverses croyances :

Notice statistique.

Superficie et population.

Arrondissements (Landdrostein.)	M. carr. geogr.	Habitants au 3 déc.		Aug- mentat en 0/0.	1861 hab. p. m. c.
		1858	1861		
de Hanovre . . .	109,52	354,763	368,973	4,10	3428
de Hildesheim. . .	81,36	360,801	366,766	1,65	4505
de Lunebourg. . .	204,45	358,701	367,669	2,50	1755
de Stade . . .	123,60	288,975	296,026	2,65	2422
d'Osnabruck . . .	143,73	258,797	262,316	1,35	2506
d'Aurich . . .	54,48	189,068	192,529	1,71	3550
Bailliage de Clausthal	41,52	52,871	53,391	1,58	2702
Totaux	698,66	1,843,976	1,888,070	2,39	2702

Dans ces chiffres on ne comprend toutefois pas le bailliage des mines de Goslar, que le royaume possède en commun avec le duché de Brunswick (692 hab. et 99 maisons). La population, répartie d'après le sexe, comptait 943,559 hommes et 944,489 femmes.

D'après les cultes la population se divise en

Luthériens. . . .	1,555,448
Réformés	97,018
Catholiques	221,576
Autres sectes chrét.	1,943
Israélites	42,085

La ville de Hanovre proprement dite, comptait, à la fin de 1861, 60,120 habit. et avec les faubourgs 71,170 habitants.

Consistoires luthériens.

Hanovre : le cons. int. Bergmann, directeur.
Stade : le cons. int. de gouvern. de Stolzenberg, directeur.
Otterndorf : le bailli Heins, directeur par int.
Osnabruck : le cons. de gouvern. Wynecken, dir. par int.
Aurich : le ministre d'état (en retraite) Bachusciter, dir.

Culte catholique.

Evêché de Hildesheim : Edouard-Jacques Wedekin, évêque, prélat supérieur et assistant du trône de S. S. le Pape.
Evêché d'Osnabruck : Paul Melchers, évêque (1857).

HESSE-ELECTORALE. — Voici la notice statistique, et la situation des catholiques et

des protestants dans ce pays de la Confédération germanique :

Culte catholique.

Evêché de Fulde : Christophe-Florent Koettl, évêque.

Culte évangélique.

Consistoire de Cassel.
 Consistoire de Marbourg.
 Consistoire de Hanau . Directeur : Harbordt.
 Surintendant général (Cassel) : Jules Martin.

Superficie et population.

Cercles.	M. c. géogr.	Habit. 1858.	3 déc. 1861.	Accroiss. en 0/0.	Pa m. c.
Hesse inférieure et Schaumbourg.	80,5	350,648	358,800	2,32	4457
Hesse supérieure	36,4	118,980	119,493	0,45	3282
Fulde et Schmalkalden	33,2	135,506	136,572	0,78	4112
Hanau	22,6	121,582	123,583	1,64	5236
Total	173,7	726,686	738,454	1,61	4951

Villes au 3 déc. 1864 : Cassel : 38,930 hab., Hanau : 16,582, Fulda : 9,339, Marbourg : 7,689.

L'évêque de Fulda a aussi sous sa juridiction des catholiques du grand duché de Saxe-Weimar.

germanique est Mgr de Ketteler, évêque de Mayence. Voici la notice statistique et la répartition des divers cultes d'après les documents officiels.

HESSE GRAND-DUCALE. — L'évêque catholique de ce pays de la Confédération

Superficie et population.

Provinces.	M. c. géogr.	Habitants 1858	au 3 déc. 1861	Accroiss. en 0/0	Par m. c.
Hesse supérieure.	72,87	300,261	298,704	-0,52	4099
Starkenbourg. .	54,47	318,422	322,903	+1,40	5928
Hesse rhénane .	24,96	226,888	234,643	+3,42	9400
Total .	152,30	845,571	856,250	+1,26	5622

Répartition d'après les cultes (en 1858).

Luthériens. .	398,807	Evangéliques.	167,534
Réformés . .	29,200	Autres chrétiens	3,925
Catholiques .	217,405	Israélites. . .	28,700

On comptait, en 1861, dans le grand-duché de Hesse 63 localités ayant chacune plus de 2,000 habitants. Darmstadt (et Bestungen) avait 32,315 hab. ; Mayence (non compris la garnison austro-prussienne) 39,702 ; Offenbach 16,635, Worms 11,329, Giessen 9,252 hab., etc.

Le Landgraviat de Hesse-Hombourg, qui appartient au même diocèse, ne compte que près de 5,000 catholiques sur la population totale de 26,817. Ce petit pays est aujourd'hui un Etat indépendant de la Confédération germanique, mais doit passer à la Hesse Grand-Ducale à la mort du landgrave, âgé (1863) de plus de 89 ans.

HOLLANDE, ou PAYS-BAS.

Cultes.

Synode de l'Eglise réformée. Président et vice-président.

Synode de l'église évangélique luthérienne. Président et vice-président.

Culte catholique romain.

(Bref apostol. du 4 mars 1853.)

Utrecht : Jean Zwijsen, archevêque (1853).

Harlem : G.-P. Wilmer, évêque (1861).

Bois-le-Duc : Jean Zwijsen, administrateur apostolique.

Bréda : Jean van Hooydonck, évêque (1853).

Ruremonde : Jean-Auguste Paredis, évêque (1853).

Coadjut. de l'évêque de Bréda : J. van Genk, évêque d'Adras *in part*.

Coadjut. de l'archevêque d'Utrecht : J.-P. Deppen, évêque de Samos *in part*.

Culte israélite.

Président du consistoire.

Superficie et population au 31 déc. 1861.

Provinces.	M. c. géogr.	Habitants.	P. m. carré.
Brabant septentrional.	93,38	411,946	4,411
Gueldre.	92,76	410,464	4,425
Hollande méridionale	55,32	655,193	11,482
Hollande septentrionale.	45,46	534,419	11,749
Zélande.	30,20	170,131	5,633
Utrecht.	25,01	163,333	6,530
Frise.	59,61	278,559	4,706
Overysael	61,54	240,209	3,903
Groningue	42,65	211,462	4,955

Drenthe	48 42	98,559	2,054
Duché de Limbourg.	40,20	218,727	5,440
	594,55	3,322,652	5,672
Gr. duché de Luxembourg.	46 60	196,804	4,223
Total	641,15	3,569,456	5,672
Colonies.			
Indes orient. (31 déc. (1859)	28923,2	17,980,000	
Indes occid. (31 déc. (1859)	2829,9	85,792	
Côte de Guinée(31 déc.(1859)	500,0	110,118	
Population des colonies.	32253,1	18,175,910	

Population des villes les plus importantes.

Amsterdam	248,355	Arnheim	26,382
Rotterdam	109,402	Leeuwarden	25,536
La Haye	81,393	Bois-le-Duc	23,243
Utrecht	54,495	Dordrecht	23,117
Leyde	37,000	Nimègue	21,625
Groningue	36,112	Delft	20,858
Harlem	28,145	Zwolle	19,547
Maestricht	27,805		

D'après les cultes, la population était répartie en 1849 (1) comme suit :

Protestants	1,906,618	Grecs	41
Luthériens	66,170	Israélites	64,070
Catholiques	1,229,087	Religion inconnue	41,151

Population des colonies des Indes orientales au 31 déc. 1860.

Java et Malura	12,718,717
Sumatra (côte ouest)	1,079,743
Benkulen	416,777
Lampongs	87,811
Palembang	480,225
Rhiau	24,850
Banca	51,601
Billiton	13,172
Bornéo côte occident.	319,962
Bornéo côte sud et est	553,343
Célebes	266,030 (2)
Menado	176,308
Ternate	98,371
Moluques	185,670
Amboine	185,670
Banda	111,271
Timor	1,817,146
Bali et Lombok	32,170†

Total de la population au 31 déc. 1860: 18,163,167 h.

En 1860, le nombre des Européens établis dans les colonies des Indes néerlandaises s'élevait à 29 170; 24 251 étaient nés dans les colonies, 3 731 dans les Pays-Bas, 1,188 dans d'autres pays européens. Le nombre de ceux qui vivaient dans les îles de Java et de Madura était évalué à 22,663. Ne sont pas compris dans ces chiffres les Européens appartenant à l'armée des Indes (13,466) et leurs descendants (1,119). Les Chinois comptaient en 1860, 221,438 individus, (dont 149,424 habitaient dans l'île de Java). Les Hindous qui ne sont pas nés dans les colonies étaient au nombre de 44,396; le reste des habitants, qui se montait à 17,868,163, étaient des indigènes.

(1) Dernier recensement officiel d'après les cultes.

Population des colonies des Indes occidentales en déc. 1860.

Surinam : 53,017. — Curaçao avec dépendances, Aruba, Saint-Martin, Bonaire, Saint-Eustache, Saba : 31,835.

La population de Surinam se divisait en 16,016 hommes libres, 37,796 esclaves et environ 1,000 Indiens; il y avait en outre dans l'intérieur environ 8,000 nègres marrons, c'est-à-dire des esclaves noirs fugitifs et leurs descendants. D'après les cultes, la population se répartissait ainsi : environ 7,000 hab. (la plupart libres) appartenaient au culte protestant; 9,500 (dont environ 7,500 esclaves baptisés), à la religion catholique; 27,103 (presque tous esclaves) à la communauté des frères moraves; 1,405 (tous libres) étaient Israélites, tous les autres païens.

D'après la loi sur l'émancipation (1^{er} juillet 1863), le nombre des esclaves dans les îles des Indes occidentales s'élevait à environ 11,300 individus. D'après les cultes, la population des îles se divisait en 6,006 protestants, 22,492 catholiques, 2,521 méthodistes, 868 israélites.

Voici comment le P. Charles expose la statistique religieuse de la Hollande et de ses colonies à l'avènement de Pie IX.

Batavia :	36,000 catholiques.
Bréda, vic. apost. :	150,000
Curaçao et Surinam :	45,000
Herzogbusch :	200,000
Mission hollandaise :	600,000
Limbourg :	200 000
Luxembourg :	180 000

Total. 1,411,000

Une revue hollandaise donnait sur les Israélites de ce pays les renseignements statistiques suivants : Il y a dans les 11 provinces qui constituent le royaume des Pays-Bas, 53,333 Israélites du rit allemand, et 3,185 du rit portugais, en tout 58,518. La province de la Hollande septentrionale est celle où il y en a le plus, et entre, à elle seule, pour près de la moitié (27,699) dans le chiffre total. La population entière des Pays-Bas n'excède guère trois millions d'âmes et se divise en dix-sept sectes religieuses au moins; dans le tableau, les Israélites occupent le troisième rang et viennent immédiatement après les calvinistes et les catholiques romains qui, réunis, comprennent les vingt-sept trentièmes de la population totale.

(2) Population au 31 décembre 1857.

Nous trouvons dans une lettre écrite de La Haye, le 23 novembre, que publie la *Correspondance de Rome*, dit le *Monde* du lundi 8 décembre 1862, de très-intéressants détails sur la situation religieuse de la Hollande :

« Je réponds à votre appel et vous donne sur la situation religieuse de la Hollande les détails qui me semblent le plus mériter votre intérêt. Il est facile de constater aujourd'hui les conséquences du rétablissement de la hiérarchie catholique opérée par le grand Pape qui gouverne l'Eglise universelle. Les catholiques, dont le nombre excède 1,200,000, forment, à cette heure, l'association la plus importante de notre pays, puisque les calvinistes, les luthériens, les mennonites, les remontrants et les Juifs atteignent à peine, réunis, un total de 2,300,000. Je m'aperçois avec peine, quand je lis les revues et les journaux étrangers, combien on ignore, d'un côté, nos affaires religieuses, et, de l'autre, combien on s'en préoccupe peu. Nous avons, à Utrecht, un archevêque métropolitain, en même temps vicaire apostolique de Bois-le-Duc; un évêque à Bréda; un autre à Harlem et un quatrième à Ruremonde. Chaque diocèse a ses séminaires grand et petit, et ses congrégations d'hommes et de femmes. Les Jésuites, les Franciscains, les Dominicains, les Capucins, les Rédemptoristes, les Passionistes possèdent de florissantes maisons; les Frères des écoles chrétiennes ont plusieurs écoles; les Sœurs de charité sont populaires et très-répandues. L'archevêque a fondé une congrégation spéciale de ces Sœurs, dont la maison-mère est à Utrecht, et compte déjà soixante-deux établissements; il y en a même en Angleterre. Une autre congrégation de sœurs de Jésus-Marie-Joseph, fondée à Engelen, près de Bois-le-Duc, a aussi plusieurs maisons. Les Sœurs de la Providence sont à Amsterdam.

La vie religieuse est donc complète en Hollande, et le gouvernement, sans favoriser officiellement le catholicisme, nous donne les satisfactions auxquelles nous avons droit, et reconnaît, sans trop de mauvaise grâce, l'accroissement constant de notre influence. On voit enfin, pour la première fois, un catholique ministre des affaires étrangères.

« Bien que nous dépendions à Rome de la congrégation de la Propagande, nous sommes très-satisfaits de nos rapports avec elle. L'expédition toute gratuite des affaires est prompte et facile.

« Le nom du Pape jouit d'une popularité immense. Il n'y a pas de maison, si pauvre qu'elle soit, qui n'ait le portrait de Pie IX. Les dissidents ne lui refusent pas leur admiration et leur sympathie, et ont en général, je dois le dire, un certain respect pour les catholiques; nos cérémonies les impressionnent vivement. J'ai vu dernièrement se produire dans une petite ville cette impression d'une façon qui mérite d'être rapportée. Un catholique riche et fort estimé étant mort, beaucoup de protestants assistèrent à ses obsèques, qui furent célébrées, ainsi que la

Messe, avec une grande pompe. Peu de jours après, un des protestants qui avaient assisté aux funérailles, homme riche et considéré aussi, mourut. On l'enterra comme on enterre parmi les dissidents, sans prières, sans cérémonie, sans ces marques éclatantes de respect, de tendresse et de piété que la sainte Eglise prodigue à ses enfants. Le contraste fut trop frappant, humilia les parents et les amis du dernier défunt et leur montra la supériorité de notre culte. Ils eurent la loyauté de le reconnaître publiquement. Les mœurs sont le plus souvent pures parmi les Hollandais des diverses religions, les mariages sont sérieux, la vie de famille est exempte de troubles et de scandales; mais les catholiques accomplissent plus exactement les devoirs de piété. Un homme n'oserait pas manquer de faire ses Pâques. L'observation du dimanche est aussi très-respectée, tandis que, dans les villages surtout, les protestants travaillent toute la matinée et se dispensent d'assister à leurs services.

« Quant aux conversions, elles sont rares dans les classes aisées, fréquentes parmi les gens du menu peuple. Il faut attendre l'heure de la Providence; les bons catholiques, en considérant les tempêtes qui s'abattent sur l'Europe, se persuadent que cette heure est proche.

« Un juif converti par les Jésuites et qui s'est acquis une célébrité en réfutant les doctrines d'un pasteur protestant, traduit en ce moment en langue vulgaire les dernières *Eptres* de saint Paul. Il a déjà publié les quatre *Evangiles* et l'*Eptre aux Romains*. Une traduction catholique du Nouveau-Testament manquait à la Hollande; l'archevêque d'Utrecht encourage donc chaudement l'auteur. Dernièrement, un catholique influent, mais séduit par les francs-maçons, M. le baron Hugespoth, a écrit un livre passionné contre les congrégations religieuses hollandaises. Les évêques l'ont d'un commun accord censuré et ont signé une lettre collective rendue publique. Je ne sais si M. Hugespoth aura le bon esprit de faire amende honorable de son erreur; sa famille, dont les sentiments sont irréprochables, l'a désavoué. Ce fait dit assez que le catholicisme en Hollande a de profondes racines.

« Le Denier de Saint-Pierre ne produit pas encore ce que le dévouement à la sainte Eglise et l'enthousiasme pour le saint persécuté de notre siècle voudraient donner. Cela dépend en grande partie de la difficulté qu'on a eue jusqu'ici à régulariser les quêtes. Le zèle de nos évêques et de nos prêtres assurera, j'en suis sûr, les moyens de subvenir aux besoins de l'Eglise romaine pendant la crise actuelle. »

—L'*Echo universel* de La Haye annonçait que trois nouvelles églises catholiques venaient d'être consacrées solennellement à Westwonde, à Spanbroek et à Aardenburg. Cette dernière l'a été par Mgr M. J. Van Genk.

On écrivait d'Aardenburg, dans la province de Zélande, en Hollande :

« Hier matin a été inaugurée la première église catholique qui existe dans notre ville. Rien n'avait été négligé pour donner toute la solennité possible à cette cérémonie, à laquelle assistait M. Van Genk, évêque d'Andras. Une garde d'honneur à cheval, composée de jeunes gens de nos premières familles, revêtus d'anciens costumes néerlandais; les membres de notre société philharmonique, et douze jeunes filles vêtues de blanc sont allés au-devant du prélat et l'ont conduit à Aardenburg. Dans toutes les rues le pavé était jonché de verdure et les façades des maisons décorées de tapis et de guirlandes. Deux arcs de triomphe de verdure avaient été dressés, et, au moment où Mgr Van Genk est entré sur le territoire de la ville, des salves d'artillerie ont salué son arrivée.

« A l'inauguration de la nouvelle église assistaient les autorités civiles et militaires, et tous les habitants notables d'Aardenburg. On remarquait dans le nombre quatre pasteurs protestants en costume. Dans la soirée, toute la ville a été spontanément illuminée, et les membres de la société philharmonique ont exécuté une sérénade sous les croisées de Mgr Van Genk. »

On lisait dans le mémoire explicatif concernant le chap. du budget de 1852 (*Département des affaires du culte catholique*) :

« La situation des affaires relatives au culte catholique continue à se trouver sur le pied où on les a vues lors de la discussion du chap. XII du budget de 1851. On se rappelle qu'alors le ministère a franchement déclaré que l'Etat accordait à l'Eglise romaine toute la latitude désirable pour ce qui regarde ses propres affaires, mais que c'était dans les seules limites de cette prérogative que son intervention devait se renfermer. Les considérants énoncés de ce chef par le ministère se fondaient sur ce que l'Eglise catholique étant seule apte à régler normalement les besoins de sa cause, c'est à elle à prendre à cet égard une initiative efficace. D'un autre côté, ils se basaient sur le danger réel qui se présenterait si le gouvernement allait s'immiscer dans la question des affaires religieuses jusqu'à imprimer par ses conseils ou par ses actes une direction quelconque au règlement de ces questions. En effet, une semblable immixtion du pouvoir séculier dans des affaires qui ne sont pas de son ressort, ne tendrait évidemment à rien moins qu'à compromettre la neutralité de l'Etat, qui lui est imposée et garantie par le texte du chapitre VI de la Constitution.

« D'après ces conclusions, le ministère a été d'avis que les rapports politiques qui lient les deux pouvoirs seraient maintenus sur le pied où ils ont toujours existé, et que le département des affaires du culte catholique traiterait avec l'Eglise dans le sens de ses relations antérieures. Cette manière d'agir du cabinet est loin de prêter à suspicion. En effet, une expérience de deux années a

suffisamment établi que l'organisation actuelle du département susdit créé à l'Etat des faveurs d'économie qu'il serait inopportun de compromettre, voire même de sacrifier. »

En 1851, les catholiques de Hollande firent une grande perte par la mort de Mgr l'évêque de Curium. C'était un prélat d'un grand savoir, simple, modeste, et d'une inépuisable charité. Sa grande fortune était toute employée en bonnes œuvres. L'esprit éminemment conciliateur qui le distinguait ne l'a pas empêché de lutter toute sa vie contre l'oppression sous laquelle gémissaient les catholiques. Dans les dernières années de sa vie, il s'était particulièrement appliqué à défendre les intérêts spirituels des colonies que le gouvernement méconnaissait complètement. Ce n'est qu'avec les plus grandes difficultés que les ecclésiastiques y peuvent aller exercer le saint ministère, et l'instruction y est toute aux mains des protestants. Mgr Van Wyrkerlooth a produit, par ses efforts, quelque bien partiel; mais l'intolérance persécutrice existe toujours et d'une manière si criante, qu'un journal protestant crut devoir la signaler et la flétrir. Le digne prélat voulant perpétuer l'action de son zèle jusqu'après sa mort, avait fondé une association dont le but est de pourvoir à l'enseignement des pauvres enfants catholiques dans les colonies hollandaises; une partie de sa fortune est consacrée à cette œuvre et à d'autres fondations de bienfaisance.

Vers le même temps, la mort d'un autre prélat éminent vint encore affliger les catholiques.

Mgr Henricus den Dubbelden, né à Asten (Brabant septentrional), le 19 décembre 1769, fit ses études théologiques à l'université de Louvain, et fut ordonné prêtre en 1794 par le nonce apostolique Brancadoro. Ayant desservi quelques paroisses comme vicaire, il fut nommé curé de la commune de Gemert en 1800, et, le 10 février 1810, le vicaire-général Van Alphen le créa doyen de district de Helmond. Sa Sainteté Grégoire XVI le nomma, le 5 juin 1831, *administrator apostolicus interimus*, et en 1832 les soins spirituels de Maëstricht et de Leyks-Gestel lui furent confiés. Le 10 septembre 1834, il se démit des fonctions nombreuses que lui procurait la cure très-étendue de Gemert, alla habiter le château dit de Groot-Rawenberg, sous Saint-Michel Gestel.

Ses soins touchants pour ses administrés, qui, dans les temps de trouble de 1830, avaient tenu une conduite si paisible, le firent nommer, le 4 septembre 1834, chevalier de l'ordre du Lion néerlandais, et Guillaume II le créa, en 1846, commandeur du même ordre. S. S. Grégoire XVI le nomma, le 14 janvier 1842, vicaire apostolique de Bois-le-Duc, et en même temps évêque d'Emmaüs *in partibus infidelium*. Le sacre eut lieu le 10 avril de la même année, dans la belle et antique cathédrale de Bois-le-Duc, par Mgr l'évêque de Curium, assisté par NN. SS. les évêques

de Chersonèse et d'Hirèse, de Dardanie et de Gerra. De nombreuses créations dans le diocèse de Bois-le-Duc attestent le zèle infatigable de Mgr Dubbelden. Il créa des retraites annuelles pour le clergé ; la première eut lieu en 1835 ; il fit bâtir le nouveau séminaire de Haren, dont Monseigneur posa

solennellement la première pierre, le 30 juin 1836, et qui fut achevé et occupé en juillet 1839. L'institut catholique des Sourds-Muets, renommé partout, doit aussi sa création à son amour inépuisable pour les malheureux.

I

INDÉS-ORIENTALES. — Des lettres venues récemment des Indes Orientales donnaient d'affligeantes nouvelles.

On sait que depuis longtemps l'archevêque de Goa s'arrogeait la juridiction sur toute l'Inde, tandis que le Saint-Père l'avait donnée positivement et exclusivement aux vicaires apostoliques pour tout ce qui n'est pas pays portugais. Les prétentions de cet archevêque avaient occasionné un schisme, source de beaucoup de misères et de scandales. Le Souverain Pontife, désirant y mettre ordre, signa, il y a quelques années, un concordat favorable au Portugal. Il était convenu que l'on commencerait à le mettre à exécution à l'arrivée du nouvel archevêque de Goa aux Indes. Un archevêque fut donc nommé en mars 1861 ; mais la bulle ne lui fut envoyée qu'en avril dernier, parce que le gouvernement portugais ne voulait pas admettre d'abord quelques expressions qui faisaient allusion au schisme. Il avait été stipulé entre le Saint-Siège et le Portugal, et promis par écrit par le représentant du gouvernement portugais auprès du Saint-Siège, que le nouvel élu se rendrait à Rome avant d'aller prendre possession de son siège. Lorsqu'en avril dernier les bulles furent expédiées à Lisbonne, le Saint-Père eut soin de le rappeler, et il défendit expressément à l'archevêque de prendre possession avant d'avoir rempli cette condition. Que fait l'archevêque ? Sans en instruire Rome en aucune manière, il prend possession de son siège *per procuratorem*, et donne ordre à ce *procurator* de prendre charge de l'archidiocèse sous le titre de *governador*. Il n'en reste pas là ; il arrange tellement ses lettres que le public ne peut y trouver d'autre sens, sinon que son *governador* a la juridiction sur toute l'Inde, comme il y a cent cinquante ans.

Une telle conduite méritait d'être signalée. Les feuilles catholiques des Indes l'ont bien compris. Le *Bombay-Catholic-Examiner* et le *Madras-Examiner* ont raconté les faits que nous venons de résumer, et flétri énergiquement le prélat qui se joue de la sorte des engagements les plus sacrés et de l'obéissance qu'il doit au vicaire de Jésus-Christ. La Propagande a été informée, et après avoir vérifié les faits, a adressé aux supérieurs des missions la circulaire suivante, qui a été lue dans toutes les églises des Indes Orientales.

« Illustrissime et révérendissime seigneur,

« Avant que l'élection ou la demande faite par le gouvernement de Portugal en faveur du R. P. D. Jean Chrysostome d'Amorim Pessoa, pour l'archevêché de Goa, eût été confirmée et publiée en consistoire par N. T. S. Père le Pape Pie IX, heureusement régnant, ce gouvernement, pour se conformer comme il le devait aux volontés du Souverain Pontife, avait promis solennellement par son envoyé auprès du Saint-Siège, et cela non-seulement verbalement, mais encore par écrit, dans une lettre datée du 20 mars 1861, que l'archevêque élu ou demandé n'irait prendre possession de son Eglise, conformément aux saints canons, qu'après s'être rendu en personne à Rome, aux pieds de Sa Sainteté. Mais pendant que le Souverain Pontife, comptant sur cette promesse, attendait l'arrivée à Rome de cet archevêque de Goa, il eut la douleur d'apprendre que ce prélat avait fait usage de la Lettre apostolique qui l'élève au siège de Goa, ainsi que d'une autre Lettre apostolique en forme de bref, par laquelle lui était provisoirement conférée la charge de délégué apostolique pour les Eglises et les missions comprises dans les limites des vicariats apostoliques qui se trouvaient de fait sous l'autorité des prêtres de Goa, le jour où la convention entre le Saint-Siège et le gouvernement portugais fut signée par leurs plénipotentiaires respectifs. Le Saint-Siège n'avait voulu expédier ni l'une ni l'autre de ces Lettres apostoliques qu'après avoir reçu la promesse susdite. Et cependant l'archevêque n'a pas craint de prendre possession *par procureur* de son archevêché et des Eglises sus-mentionnées. Il a en outre nommé un vicaire-général, en usant, dans l'acte par lequel il lui confère cette charge, de circonlocutions combinées de telle sorte, qu'elles doivent donner une idée fautive de la juridiction que le Saint-Siège a accordée à l'archevêque par la lettre en forme de bref dont nous venons de parler. On ne pourrait que difficilement exprimer combien de pareils actes ont affligé le cœur de Sa Sainteté.

« A raison de la sollicitude qu'il doit à toutes les Eglises, le Saint-Père entend se réserver de prendre en temps opportun les moyens les plus propres à procurer le bien de cette Eglise particulière ; mais afin que, pendant ce temps-là, les vicaires apostoli-

ques des Indes Orientales et les autres supérieurs des missions de ces contrées ne soient pas induits en erreur sur la nature et le caractère de la juridiction ou délégation conférée par le Saint-Siège au susdit archevêque de Goa, le Souverain Pontife a ordonné à cette sacrée congrégation de faire parvenir à ces vicaires apostoliques et supérieurs de missions des exemplaires des Lettres apostoliques accordées à l'archevêque susnommé, soit pour la provision de l'Eglise de Goa, soit pour la délégation. Pouvoir leur est donné, chaque fois qu'ils le jugeront utile dans le Seigneur, de faire imprimer et publier lesdites Lettres apostoliques, afin que le clergé et le peuple fidèle soient instruits de ces choses.

« C'est pourquoi, exécutant, au nom de la sacrée congrégation, les ordres du Souverain Pontife, je transmets à Votre Grandeur, avec cette lettre, des exemplaires imprimés des Lettres apostoliques en question qui ont été délivrés par l'archevêque de Goa, soit de celle qui l'a été *sub plumbo*, soit de celle qui l'a été *sub annulo Piscatoris*.

« Et je demande à Dieu pour vous tout ce qui peut vous être bon et salutaire.

« Donné à Rome, à la Propagande, le 18 juillet 1862.

« De Votre Grandeur, le frère
très-affectionné,

« AL. CARD. BARNABO, *préfet*.

« H. CAPALTI, *secrétaire*. »

Voici le texte de cette pièce :

Illustrissime ac reverendissime domine,
Antequam a sanctissimo Domino nostro Pio divina Providentia Papa IX, electio seu postulatio hodierni archiepiscopi Goani R. P. D. Joannis Chrysostomi d'Amorim Pessoa a Lusitano Gubernio facta in S. R. E. cardinalium consistorio confirmaretur atque publicaretur, gubernium prædictum, ut debito obsequio obsecundaret voluntati ipsius summi Pontificis, per suum apud sanctam Sedem oratorem, non modo verbis sed et scriptis litteris, die datis 20 Martii 1861, solemniter promiserat, electum seu postulatum archiepiscopum priusquam Ecclesie suæ possessionem juxta sanctos canones arriperet, Romam se ad Suæ Sanctitatis pedes personaliter colaturum. Dum vero summus Pontifex promissum hujusmodi Goani præsulis in urbem præstolabatur adventum, non sine gravissimo cordis sui mœrore intellexit quemadmodum archiepiscopum idem apostolicis Litteris provisionis Goanensis Ecclesie usus, nec non aliis puriter Litteris apostolicis in forma brevis, eidem datis (quæ quidem binæ Litteræ nonnisi post acceptam a gubernio Lusitano promissionem supradictam expeditæ fuerant) quibus provisoria ratione delegatis apostolici munus eidem conferebatur super Ecclesiis et missionibus intra limites comprehensis vicariatum apostolicorum, quæ tamen de facto sacerdotibus Goanis suberant die, quo conventio inter sanctam Sedem et gubernium Lusitanum a plenipotentioriis signabatur,

archiepiscopatus sui nec non prædictarum ecclesiarum possessionem per procuratorem capere non dubitavit; insuper et vicarium generalem destinavit, tali, in munere conferendo, verborum circumlocutione usus, quæ collatæ ipsi archiepiscopo a sancta Sede jurisdictionis per supradictas Litteras in forma brevis falsam ideam seu conceptum ingerunt. Porro hujusmodi factum quantopere Sanctitatis Suæ animum contristaverit, facile haud est verbis explicare. Dum vero pro eâ, quæ omnium Ecclesiarum sollicitudine constringitur reservare sibi intendit quo modo opportuna ratione provideatur bono Ecclesie illius, ne interea temporis apostolici Indiarum-Orientalium vicarii ceterique missionum superiores in errore inducantur circa naturam et indolem jurisdictionis seu delegationis a sancta Sede collatæ jam repetito archiepiscopo Goano, jussit propterea summus Pontifex ut ab hac sacra Congregatione expedirentur vicariis apostolicis et missionum superioribus exemplaria Litterarum apostolicarum provisionis Ecclesie Goanæ, tum delegationis dicto archiepiscopo collatæ, facta eisdem potestate, quoties id expedire in Domino judicaverint, utrasque præfatas apostolicas Litteras typis edere atque publici juris reddere, ut adeo clerus et fidelis populus de his instructus reddatur.

Ego igitur dum sacre Congregationis nomine summi Pontificis imperata facio, nonnulla exemplaria Litterarum ut supra, sive quæ sub plumbo, sive quæ sub annulo Piscatoris, datæ sunt Goano præsulis, typis edita, hisce Litteris adjuncta Amplitudini Tuæ transmittito.

Quod superest, eidem tibi bona cuncta ac salutaria a Domino adprecor.

Datum Romæ, ex ædibus sacre Congregationis de Propaganda Fide, die 18 Julii 1862.

*Amplitudinis Tuæ, uti frater
addictissimus,*

AL. CARD. BARNABO, *præf.*

H. CAPALTI, *secret.*

Missions catholiques et protestantes de l'Indoustan.

On lisait, il y a quelques années, dans l'*Echo universel* de La Haye :

« Au moment où nos adversaires, les protestants, s'occupent avec un zèle infatigable à proclamer à haute voix la sainteté de leurs doctrines, et les conversions nombreuses qu'ils disent obtenir à l'aide de leurs sociétés secrètes et de leurs révérends missionnaires, qui traversent la terre pour répandre à vil prix les produits de leur presse libérale, des bibles falsifiées, des pamphlets remplis d'injures et de calomnies grossières contre le catholicisme : au moment, dis-je, où tout travaille chez nos frères protestants à faire briller le succès de leurs immenses travaux et à exposer sous un faux jour ou à nier entièrement les progrès du catholicisme, il ne sera peut-être pas inopportun de démontrer la fausseté de leurs arguments d'après un témoignage qui, certes, ne pourra leur être suspect. On lit dans le *Times* :

« La suspension des subsides accordés par l'Etat au temple de Juggernaut et quelques décisions prises par suite du *Toleration Act*. (n° 21 de 1850), qui fut adopté récemment, ont donné lieu à un mouvement anti-missionnaire parmi les Hindous orthodoxes à Calcutta. Dans les trois principautés, l'éducation anglaise coûte beaucoup d'argent, et la seule éducation anglaise à bon marché qu'on puisse obtenir est celle qui est donnée par les écoles des missions. Cela fait que plusieurs milliers d'enfants reçoivent leur éducation à ces établissements, et que quelquefois, ce qui est d'ailleurs bien rare, un jeune Hindou se convertit au grand scandale de ses coreligionnaires.

« La plupart de ces enfants, venus à l'âge de discernement, désirent retourner à la religion de leurs pères ; mais jusqu'ici une difficulté grave s'est opposée : l'expiation sévère de leur infidélité, qui consiste à mener pendant quarante-huit ans la vie ascétique. Pour mettre fin à cet état de choses, une réunion des Hindous orthodoxes a eu lieu à Calcutta pour obtenir une forme d'expiation moins sévère. Il a été constaté dans cette réunion qu'il y avait cinquante Chrétiens convertis à Calcutta, qui voudraient retourner à la foi des Hindous, aussitôt qu'une voie moins rigoureuse d'expiation leur serait présentée. Il y avait peu de doutes que cela ne se réalisât.

« Si nous regardons tout ce qu'on a fait pour faire des prosélytes, il faut avouer que le nombre des conversions est fort restreint. Dans la principauté de Bombay, il y a, suivant l'almanach, environ cinquante missionnaires, et cependant on entend rarement parler de conversion. L'île de Bombay contient même une population native isolée d'environ 600,000 âmes qui a vécu sous un gouvernement anglais depuis peut-être deux siècles, et jusqu'ici on ne compte malgré cela pas six communicants, nés à Bombay. Ce résultat est très-affligeant, si l'on a devant les yeux les progrès immenses et permanents des missionnaires jésuites.

Extraits de lettres de Missionnaires des Indes.

« Le premier obstacle à la conversion des païens est le manque de missionnaires. A peine suffisons-nous au soin des néophytes, dont un grand nombre meurent sans avoir pu recevoir les sacrements. La station de Sélam, où il n'y a eu jusqu'à présent qu'un prêtre, absorberait à elle seule l'activité de six hommes apostoliques, qui auraient chacun à diriger plus de quinze cents chrétiens, dispersés sur un espace égal à la moitié d'un diocèse de France. Sans cesse réclamé par les besoins de son troupeau, comment le missionnaire trouvera-t-il le temps de voir l'infidèle, de s'insinuer dans sa confiance, de dissiper peu à peu les erreurs et les idées grossières dans lesquelles il a été élevé et nourri, et de l'initier à la connaissance de la religion chrétienne, de ses vérités et de ses preuves ? Si l'on ne va pas le

chercher, il n'aura pas même la pensée de venir. Aussi Mgr de Brésillac, qui a changé en un jardin de délicates le désert de Carnatantpatty, habité par de jeunes séminaristes qui en sont l'ornement, vient-il de désigner deux confrères pour s'occuper spécialement de la conversion des idolâtres, dans la grande ville de Coïmbattour, à peu près toute païenne. Prions le Seigneur de répandre sa bénédiction sur leurs travaux ; prions-le aussi de susciter dans les rangs de notre jeunesse, si pleine de foi et de courage, des apôtres dévorés du zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes ; prions-le surtout d'échauffer et de remplir de son amour les cœurs des pieux fidèles qui, ne pouvant traverser les mers, peuvent néanmoins, avec cinq centimes par semaine, contribuer efficacement à étendre au loin le royaume de Jésus-Christ. Sans le sou hebdomadaire, qui est notre unique ressource, il n'y a plus d'apostolat florissant, tout languit, tout périt dans les contrées infidèles ; les yeux qui commençaient à entrevoir la lumière se recouvrent des ombres de la nuit, et l'ancien chaos pèse sur ces peuples, assis à l'ombre de la mort. Dieu, dans son infinie miséricorde, ne permettra jamais un pareil malheur ; il y a encore sur cette terre, toute maudite qu'elle est, des enfants de bénédiction, qui, comme le jeune Samuel, écoutent la voix du Seigneur, et s'efforcent de multiplier de jour en jour le nombre des associés de la Propagation de la Foi.

« Le second obstacle au prosélytisme est la répugnance qu'éprouvent les Indiens à communiquer avec les missionnaires, qui, ayant nécessairement des rapports avec les parias, sont par là même regardés comme des gens sans caste, et, à ce titre, déchus de toute considération. Quoique les Anglais tiennent, dans l'Inde le souverain pouvoir depuis près d'un demi-siècle, et qu'avant eux les Mahométans, les Mongols et les Arabes l'aient exercé pendant plus de sept cents ans, les indigènes se sont bien peu familiarisés avec les étrangers et avec leurs coutumes ; ils se résignent à les subir pour maîtres, mais non à les imiter.

« A cet esprit national, qui nous frappe de défaveur et d'ostracisme, se joint l'irritation qu'inspire l'excès des impôts dont les Indiens sont accablés. Les taxes sur les terres sont tellement lourdes et écrasantes, qu'on aperçoit déjà de tous les côtés des champs en friche. Le pauvre laboureur, après avoir travaillé toute l'année, voyant que la récolte suffit à peine aux exigences du trésor, et que, malgré ses fatigues et ses sueurs, sa misérable famille meurt de faim, prend le parti d'abandonner la culture, et de vendre ses bœufs et sa charrue, quand les receveurs des deniers publics ne l'ont pas fait avant lui. Aussi les revenus des biens-fonds diminuent de jour en jour ; il a fallu, pour compenser autant que possible cette perte, étendre l'impôt à des objets qui jusqu'alors en avaient été exempts, comme le miel trouvé dans les forêts, les bacs pour

le passage des rivières, les grandes herbes et les roseaux qui croissent dans les fleuves, enfin à peu près tout est devenu matière à contributions. Cet impôt universel a fait germer dans les cœurs une haine sourde et implacable contre les Européens, et le missionnaire est enveloppé dans cette malveillance, qui rejait du gouvernement sur la religion chrétienne.

« Mais la grande et principale barrière qui arrête les conversions, c'est le préjugé de la caste. On sait que le peuple indien est fractionné en mille tribus, qui ont chacune leurs lois, leurs usages et leurs privilèges; chaque métier forme une corporation à part. Cette classification, qui a sauvé le caractère national et maintenu les mœurs de l'Inde, autant que le peut une institution humaine, fait aussi sa faiblesse devant l'ennemi, et explique pourquoi les étrangers s'emparent si facilement du pouvoir. Grâce à ce morcellement, il n'y a aucune communauté d'intérêts, aucun centre d'unité, aucun point de ralliement entre les différentes castes. L'Indien n'a point de patrie; toutes les tribus vivent comme séparées et indépendantes les unes des autres; aussi les Anglais se gardent bien de toucher à ces catégories, dont la division fait toute leur force; et comme la caste des Brahmanes prime et tient, sous le prestige de sa noblesse, les autres branches de la population, en lui donnant des emplois, ils maintiennent par là même toute la Péninsule sous leur domination.

« La caste, pour l'Indien, est tout; c'est sa vie, son honneur et sa gloire; chacun est fier de celle où il est né, et s' imagine qu'elle ne le cède en rien aux classes supérieures. En dehors de cette hiérarchie, existent les parias, qui n'ont et ne peuvent avoir presque rien de commun avec les autres tribus, quoiqu'ils forment réellement une agglomération subdivisée en plusieurs branches. Tout ce qui n'est pas eux les regarde comme des gens impurs, comme des êtres sans famille, et d'une condition si abjecte et si méprisable, qu'on ne peut, sans se souiller soi-même, avoir avec eux des rapports. Ce sont, dans toute la force du terme, des excommuniés qu'on suppose bannis de la société pour quelque faute grave; cette tache originelle les condamne irrévocablement à une mort civile. Les Soutras eux-mêmes, qui occupent le dernier rang des castes honorables, ont pour eux un profond dédain et une espèce d'horreur. Ce serait commettre un grand scandale, et forfaire à l'honneur de la tribu, que de toucher un paria, d'entrer dans sa maison, de boire l'eau qu'il a puisée, de manger dans un vase dont il s'est servi, de se nourrir des aliments qu'il a préparés, et de s'abreuver à un puits où il a étanché sa soif. La personne qu'il aura souillée de son contact involontaire peut se purifier par le bain; mais tout vase en terre, profané par ses mains impures, doit nécessairement être détruit. A ce sujet, il est bon

de rapporter un événement arrivé ces jours-ci à Sélam :

« Devant l'église en construction, se fit tout à coup comme un bruit de gens qui se disputaient; une députation de cinq ou six notables vint trouver le missionnaire, qui était alors occupé à réciter l'Office divin. Sur les vives réclamations des plaignants, il fut obligé d'interrompre sa prière, et de se rendre aussitôt sur le théâtre du débat, pour juger équitablement une cause grave, importante, qu'un malheureux incident avait fait naître. Les deux partis l'attendaient avec leurs témoins à charge et à décharge. Tandis qu'ils épuisent toutes les ressources de leur rhétorique à faire valoir leurs droits, les gens du voisinage, entendant les clameurs des intéressés, abandonnent leur travail et accourent à toutes jambes pour voir ce qui en est. Bientôt toute la cour, qui servait d'audience, est remplie d'une multitude agitée, et, dès le premier mot qu'ils peuvent saisir, les spectateurs se passionnent à tel point, qu'ils transforment en arène le sanctuaire improvisé de la justice. D'un côté se trouvent le maître maçon et sa femme, venus de loin pour travailler à l'église, qui atteint déjà dix pieds de hauteur; leur cause est appuyée par les sympathies de nombreux amis, qui les soutiennent avec une rare énergie. D'autre part figure une pileuse de chaux, qui rencontre dans toutes ses compagnes de puissants auxiliaires: si elles n'ont pas la force musculaire en partage, la parole, les gestes, l'éloquence naturelle ne leur font pas défaut. Entre ces deux camps qui s'agitent et vocifèrent, un seul homme est de sang-froid et garde l'impassible attitude qui doit présider à un arrêt impartial: c'est le missionnaire, habitué de longue main à tenir tête à des milliers de furieux. Les plaidoiries étant épuisées, une sentence sans appel donne tort à la femme de l'entrepreneur. Mais voici que le mari, blessé dans son amour-propre conjugal, se venge en offrant sa démission, et menace de porter ailleurs son industrie. Or, sans maçon, comment bâtir? A cette pensée, on voit déjà les travaux suspendus, l'église inachevée, et partant les clameurs se taisent, les figures s'allongent, tout ce monde est dans la stupeur.

« D'où venait donc cette grosse affaire? Du plus futile incident. Un petit paria, si jeune qu'il pouvait à peine marcher, avait eu le malheur de toucher du doigt une vieille cruche, dont la femme du maçon se servait pour verser de l'eau sur la chaux, et qu'elle avait laissée à la portée de l'enfant, pour s'en aller causer avec d'autres commères. Chacun admettait comme une vérité incontestable que le vase en question, atteint d'une souillure indélébile, devait être impitoyablement brisé; mais qui devait supporter cette perte? Tel était le point en litige. Or, cette cruche valait au plus deux liards.

« Parfois, les castes nobles payent beaucoup plus cher leur mépris pour les parias,

Près de Darmaboury, l'une des principales chrétientés de Sélam, on venait de pêcher un étang. Selon la coutume du pays, lorsque la dernière eau est à peu près écoulée, il est permis à tout le monde d'entrer dedans, et d'y prendre à qui mieux mieux le fretin échappé au filet des pêcheurs. Parmi les gens qui avaient l'espoir de participer à cette aubaine, se trouvaient des néophytes parias d'un village voisin, hommes robustes et courageux, parfaitement d'accord pour n'attaquer jamais personne, mais sachant aussi se prêter main-forte lorsqu'on vient à leur manquer. Ce jour-là, je ne sais pour quelle raison, les *tamougères*, de noble caste, interdirent aux Chrétiens de mettre le pied dans l'étang. C'est bien, dirent ceux-ci ; si aucun paria n'y entre, nous resterons sur le bord ; mais, dans le cas contraire, soyez assurés que nous ne tiendrons aucun compte de votre défense.

« Au signal donné par le chef du village, les *tamougères* se jetèrent dans l'eau, satisfaits d'être seuls à la curée, et espérant faire, ce jour-là, une pêche abondante. Les parias, quoiqu'ils eussent et le désir et le droit d'avoir leur part de poisson, restaient tranquilles spectateurs sur la chaussée, lorsque l'un d'entre eux, qui sans doute ne connaissait pas le veto arbitraire, se met aussi à l'œuvre. A l'instant une grêle de coups de poing lui pleut sur la tête. Qu'on ne le batte pas, s'écrient les parias ; c'est un des nôtres. En dépit de leur réclamation, les voies de fait continuent toujours ; alors, la patience échappe à nos Chrétiens, qui descendent à leur tour dans l'étang, tombent sur les *tamougères*, et les roulent dans la vase, sans crainte de les souiller par une vigoureuse étreinte. Ceux-ci, voyant que leur affaire n'était pas belle, quoiqu'ils fussent en plus grand nombre, cherchèrent leur salut dans la fuite. Mais les parias n'étaient pas satisfaits de ces premières représailles ; une fois échauffés par la lutte et le succès, ils se mirent à donner la chasse aux vaincus. On s'arma des sandales et autres objets qu'en se sauvant, les fuyards avaient oubliés au bord de l'eau : on s'en fit des projectiles pour accélérer leur retraite, et on les poursuivit de huées et de coups jusqu'à l'entrée de leur village. A mesure qu'ils approchaient de ce dernier retranchement, les *tamougères* sentaient redoubler leur effroi. Déjà leur honneur de caste était compromis par un échec, leurs personnes étaient maculées de contusions qui avaient l'inconvénient de souiller autant que de meurtrir ; que serait-ce si les parias envahissaient encore leurs demeures ! Sans doute, rien ne serait respecté ; ils porteraient sans scrupule la main sur les vases et les meubles ; tout serait profané, déshonoré par leur contact ; dès lors tout serait à détruire : c'était une ruine complète qui les menaçait. Dans ce péril, l'intérêt l'emporta sur l'orgueil. Malgré le dédain et le mépris qu'ils professent pour les parias, ils prirent le parti de s'humilier devant ces hommes d'une condition vile et

abjecte. Ils se jetèrent donc à plat ventre contre terre, les deux bras étendus en avant, et leur prodiguèrent les mêmes hommages qu'ils rendent à leurs dieux : Seigneurs, disaient-ils, c'est assez ; n'allez pas plus loin ; voyez, nous vous adorons. Cette profonde révérence fléchit les vainqueurs, et leur fit tomber les armes des mains. Quant aux *tamougères*, il leur fallut plusieurs jours d'ablutions pour se purifier ; il en fallut bien plus encore pour effacer la tache imprimée à leur considération, car celle-ci résista longtemps au lavage.

« C'est donc un fait incontestable, que l'Indien a horreur de communiquer avec le paria. J'en ai fait moi-même l'expérience. Étant en mission avec un prêtre indigène, nous ne pûmes, ni l'un ni l'autre, avoir un barbier pour nous couper les cheveux et la barbe ; le motif de ce refus était que nous entrions dans la même église que les parias, et qu'ainsi on ne pouvait nous toucher sans être souillé soi-même. Or, se faire chrétien, c'est se faire paria. L'infidèle qui a assez de courage pour se décider à recevoir le baptême, est chassé ignominieusement de sa caste ; on lui interdit l'eau et le feu ; c'est un homme mort pour la société. Si cette barrière paraît infranchissable et au-dessus des forces humaines, elle n'est pas toutefois au-dessus de la puissance de la grâce ; les missionnaires en acquièrent tous les jours la preuve consolante. »

Situation religieuse de l'Inde depuis l'insurrection des Cipayes.

Lorsque cette désastreuse insurrection eut éclaté dans l'Inde, contre la domination anglaise, on lisait dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, ces réflexions que nous transcrivons, à cause des détails intéressants qu'elles renferment.

« Au récit des atrocités dont l'Inde est depuis plusieurs mois le théâtre, il était facile de prévoir que nos missionnaires, bien que voués à un ministère de paix, n'en seraient pas moins désignés, comme Européens, à la vengeance des indigènes, et que la ruine de leurs établissements religieux viendrait s'ajouter à tant d'autres ruines. Ce douloureux pressentiment est aujourd'hui une certitude. Déjà nous aurions eu à enregistrer de cruelles pertes et de nombreux désastres, si les correspondances qui nous en apportaient la nouvelle, n'avaient été interceptées par la révolte, maîtresse absolue d'un pays où elle tient les Anglais assiégés. Une lettre, toutefois, a pu échapper au sort des précédentes, et nous parvenir par la voie de Bombay. Elle est datée d'Agra, qui forme, avec Delhi, le principal foyer de l'insurrection. Le prêtre qui l'a écrite est M. Bernard, déjà connu de nos lecteurs par ses excursions dans l'Himalaya et par ses tentatives, aussi persévérantes qu'infructueuses, pour s'introduire au Thibet. Renfermé dans la forteresse, avec la population blanche, il a sous les yeux, au dehors, le spectacle d'une grande ville en cendre ; au

dedans, la détresse d'une héroïque garnison décimée par la lutte, et le désespoir des familles européennes, également menacées par la famine, par le choléra et par l'ennemi. Du reste, rien n'a échappé à la destruction ou au pillage. Pour son compte, le missionnaire n'a pu emporter avec lui que l'huile sainte qui sert au sacrement de l'extrême-onction, comme si la Providence eût voulu l'avertir que son unique ministère désormais serait de consoler l'agonie et d'assister des mourants.

« Quand la révolte des cipayes a éclaté, la mission d'Agra était une des plus florissantes de l'Inde. Elle comptait près d'un siècle et demi d'existence. En 1707, des Pères Capucins s'étaient établis au Thibet; mais, obligés bientôt de fuir devant la persécution, ils descendirent sur les bords du Gange, et plus tard, lorsqu'un évêque de leur ordre fut envoyé dans cette partie de l'Indoustan, il fixa sa résidence à Agra. Cette ville, toute déchue qu'elle est de son ancienne grandeur, renferme encore une population de cent cinquante mille âmes, ainsi répartie : deux mille catholiques, autant de protestants, vingt mille musulmans environ, et le reste idolâtres. L'étendue du vicariat apostolique est immense. Borné, au sud par celui de Patna, il ne s'arrête, à l'est et au nord, qu'aux montagnes d'Himalaya et aux frontières de la Perse, embrassant, dans sa vaste juridiction, une douzaine de royaumes et plus de trente millions d'habitants.

« Sous l'habile administration de ses deux derniers évêques, la mission d'Agra avait pris de rapides développements et réuni de précieux éléments de progrès. En moins de vingt ans, le nombre des fidèles avait presque quadruplé. De six mille qu'il était en 1838, il s'était élevé à vingt-trois mille, et celui des prêtres atteignait le chiffre de vingt-sept. Vingt-six églises avaient été construites ou restaurées sur les points principaux. Il y avait à Sirdanah un séminaire, bâti par la piété de la princesse Begum-Sombre. Deux collèges et deux orphelinats étaient ouverts à la jeunesse catholique, ou servaient d'asile aux enfants des soldats irlandais, qui forment les deux tiers de l'armée européenne dans l'Inde. Quatre maisons d'éducation, tenues par les religieuses de Jésus-Marie, recevaient les jeunes personnes des premières familles anglaises établies dans le pays. Celle d'Agra, qui vient d'être saccagée, comptait déjà cent vingt pensionnaires en 1850. A l'ombre de ce dernier établissement, et grâce à sa prospérité, une providence avait pu être fondée pour les petites Indiennes et pour les orphelines irlandaises : les ressources fournies par les riches élèves, en passant par les mains de la religion, étaient aussitôt converties en bienfaits pour leurs pauvres sœurs.

« Que reste-t-il maintenant de ces fondations pieuses, de ces progrès obtenus au prix de tant de sacrifices et de travaux? M. Bernard nous dit, avec un laconisme effrayant, que tout est anéanti. Peut-être,

dans la douleur et sous la première impression du désastre, s'en sera-t-il exagéré l'étendue; mais, si le mal était aussi grand qu'on le fait, si le massacre de plusieurs prêtres s'était mêlé à l'incendie de leurs chapelles, il faudrait encore se rappeler avec confiance que les plus violents orages, ceux qui semblent bouleverser toute une Eglise, ne font souvent que briser ses entraves. Bientôt, sur les ruines amoncelées par le fanatisme indien, d'autres missionnaires viendront de nouveau dresser leur tente. »

On lisait en 1860, dans le même recueil :

Nous avons peu de chose à dire de l'Inde depuis que l'insurrection des troupes indigènes a été comprimée. Les missions qui avaient été le théâtre de la guerre, s'occupent à relever leurs églises et leurs établissements en ruines. Celles qui étaient restées en dehors de la lutte continuent avec une persévérante lenteur le cours ordinaire de leurs développements. Leur marche paraît presque insensible à qui les suit pas à pas; mais quand on mesure, après quelques années, tout le chemin qui s'est fait, on reconnaît avec joie l'étendue du terrain gagné et l'importance des progrès accomplis. Une lettre récente de Mgr Bonnard, vicaire apostolique de Pondichéry, nous fournit à ce sujet d'heureux rapprochements. Le prélat résume en ces termes une période de trente-cinq ans écoulés sous son administration : « A mon arrivée ici, en janvier 1825, il n'y avait dans la mission que l'évêque, 5 missionnaires et 4 prêtres indigènes. Et maintenant nous sommes : 1 évêque vicaire apostolique, 42 missionnaires, et 12 prêtres indigènes. Alors, il y avait une espèce de petit séminaire ou l'on ne recevait qu'une douzaine d'élèves; nous avons maintenant un petit séminaire, où près de 200 jeunes gens reçoivent l'éducation; nous en avons un autre à Karikal, qui compte 80 élèves. De plus, nous avons un séminaire séparé pour les théologiens et les philosophes. Nous avons formé des religieuses indigènes pour l'instruction des filles du pays. Nous avons deux orphelinats et deux maisons de refuge. Nous avons créé une imprimerie tamoule, qui nous donne des livres de prière, de piété et de classe. Nous avons construit un bon nombre d'églises et de chapelles, et nous en bâtissons encore chaque année. Enfin, nous arborons sur les coupoles et les frontispices de nos temples l'étendard de la croix.

« Il y a 25 ans que je suis évêque, et 22 que je me trouve à la tête de la mission. »

On arrive à constater les mêmes progrès sur une plus large échelle, en comparant, sous le rapport religieux, l'état général de l'Inde en 1845, avec la situation actuelle de 1860. A la première date, on ne comptait dans toute la Péninsule que six vicariats apostoliques; aujourd'hui, le total de ces vicariats et des autres grandes missions s'élève à dix-sept. Leur nombre a donc presque triplé en quinze ans, dans ce pays où tout semble immobile; et non-seulement les Eglises

indiennes se sont multipliées, mais encore l'importance de chacune d'elles s'est accrue dans la même proportion, comme la prouve l'exemple cité plus haut de Pondichéry.

Entre toutes ces créations récentes, il en est une dont nous avons rarement parlé, faute de renseignements précis : c'est la mission du Bengale oriental, démembrée du vicariat apostolique de Calcutta et actuellement confiée aux soins des prêtres de Sainte-Croix du Mans. Les dernières lettres reçues, jointes à quelques notes plus anciennes, permettent d'apprécier aujourd'hui la situation de cette Eglise naissante (1). Ses débuts furent soumis à de cruelles épreuves. Un naufrage lui enleva ses premiers apôtres au moment où ils atteignaient le rivage désiré; d'autres ont succombé à l'insalubrité du climat et à l'excès des fatigues. Il n'y a encore que six religieux pour supporter le poids d'une vaste administration qui demanderait au moins cent prêtres : le vicariat s'étend du golfe du Bengale aux montagnes du Thibet.

Jusqu'à ce jour, la partie méridionale est seule évangélisée. C'est une contrée toute couverte de forêts et sillonnée de rivières : elle n'a d'autres voies de communication que ses nombreux cours d'eau. Les chaleurs y sont excessives, les orages fréquents, subits et d'une violence inouïe. La saison brûlante est aussi celle des fièvres. Dans certains districts, il n'est pas une famille et souvent pas une personne qui n'en soit atteinte; mais peu de malades en meurent, et le retour des pluies, qui tombent par torrent pendant trois ou quatre mois continus, ramène la santé et la fraîcheur.

A l'exception de Dacca, qui occupe une

plaine découverte, tous les lieux habités sont au milieu des bois. Chaque maison est cachée sous de grands arbres, qui lui font un rempart contre les tempêtes et un abri contre les ardeurs du soleil. « Bien que je réside au centre de Chittagong, dit le R. P. Maniel, je n'aperçois de ma demeure aucune habitation de la ville; on se croirait au sein d'une forêt. » Là vivent ou plutôt dorment les populations indigènes, pour qui la paresse, sous l'influence d'un climat énervant, est devenue une habitude et presque une passion.

On compte environ quinze mille catholiques dans le Bengale oriental. Ils sont disséminés par groupes plus ou moins considérables, et à plusieurs journées de marche les uns des autres. La ville de Hussabad en contient plus de deux mille, celle de Coomilia dix-huit cents, celle de Chittagong quatorze cents, celles de Solipour et de Noakally quatre cents chacune. Dacca, avec ses cent cinquante mille âmes, ses nombreuses factoreries et sa garnison de soldats irlandais, doit aussi en renfermer beaucoup. C'est la résidence de l'évêque et le siège du gouvernement de la province. Autour de ces centres principaux, et toujours à de grandes distances, sont échelonnés les postes secondaires de la mission, n'ayant que de misérables chapelles de bambous pour la célébration des saints mystères, lorsque le prêtre vient les visiter.

La chrétienté de Chittagong est la seule qui possède une église et un presbytère.

IONIENNES (ILES). — Voy. GRÈCE.

IRLANDE.

	Population.	1851.	1861.	Diminution.
Irlande		6,552,386	5,764,543	— 787,843
Prov. de Leinster		1,672,738	1,439,596	— 233,142
Prov. de Munster		1,857,736	1,503,200	— 354,536
Prov. d'Ulster		2,011,881	1,910,408	— 101,473
Prov. de Connaught		1,010,031	911,339	— 98,692
Provinces.	en 1821.	en 1851.	Accroissement en 10 ans.	
Leinster	1,757,492	1,909,713	de 100 à 108	
Munster	1,935,612	2,227,152	115	
Ulster	1,998,494	2,286,622	114	
Connaught	1,110,229	1,343,912	121	
Total de l'Irlande	6,801,827	7,767,401	100 à 114	

Répartition de la population religieuse, en 1834.

Provinces.	Cathol.	Angl.	Presb.	Autres sectes.	Total.	Il y a donc sur 100 personnes.			
						Cath.	Angl.	Presb.	Total.
Armagh	1,955,123	617,722	638,073	15,823	3,126,741	63	17	20	100
Dublin	1,063,681	177,950	2,517	3,162	1,247,290	65	14	1	100
Cashel	2,220,340	411,813	966	2,454	2,558,573	95	5		100
Tuam	1,188,568	44,599	800	369	1,234,336	96	4		100
	6,427,712	853,064	642,536	21,808	7,943,940	84	10	6	100

HIÉRARCHIE CATHOLIQUE EN IRLANDE.

I. — Province d'Ulster.

Diocèses.	Evêques.	Consécration.	Résidence.
Armagh	Most Rev. Jos. Dixon, archev. et Primat d'Irlande.	21 nov. 1852	Armagh.

(1) Ces lettres sont des RR. PP. Maniel et Fourmond.

Meath	Rt. Rev. John Cantwell, év.	21 sept. 1830	Mullingar.
Raphoe	— Dl. M'Gettigan, év.	18 mai 1856	Letterkenny.
Derry	— Jn. M'Laughlin, év.	16 juill. 1837	Derry.
	— Francis Kelly, év. de Titopolis et coadj.	21 oct. 1849	Ditto.
Clogher	— Chas. M'Nally, év.	5 nov. 1843	Clogher
Down et Connor	— Corn. Denvir, év. Dorrian, coadj.	22 nov. 1845	Belfast
Kilmore	— Jas. Browne, év.	10 juin 1827	Cavan
Ardagh et Clonmacnoise	— John Kilduff, év.	29 juin 1853	Longford.
Dromore	— John P. Leahy, év.	1 oct. 1854	Newry
	II. — <i>Province de Leinster.</i>		
Dublin et Glendalough	Mt Rev. Paul Cullen, archev., Primat d'Irlande et archev. d'Armagh, délégué apost.	24 fév. 1850	55 Eccles St. Dublin.
Kildare et Leighlin	Rt. Rev. James Walsh, év.	30 mars 1856	Carlow.
Ossory	— Ed. Walsh, év.	26 juin 1846	Kilkenny.
Ferns	— Patrick Furlong	22 mars 1857	Enniscorthy.
	III. — <i>Province de Munster.</i>		
Cashel et Emly	Mt. Rev. Pat. Leahy, archev.	29 juin 1857	Thurles.
Cork	Rt. Rev. Wm. Delany, év.	15 août 1847	Cork.
Killaloe	— Ml. Flannery, év.		Neenagh,
Kerry ou Ardferit et Achadoe	— D. Moriarty, év. d'An- tigona	25 avril 1854	Killarney.
Limerick	— John Ryan, év.	11 déc. 1825	Limerick.
	— Geo. Butler, coadj., év. de Cidonia		Ditto.
Waterford et Lismore	— Dominic O'Brien, év.	30 sept. 1855	Waterford.
Cloyne	— Wm. Keane, év. de Ross	2 fév. 1851	Queenstown.
Ross	— M. O'Hea, év.	7 fév. 1858	Skibbereen.
	IV. — <i>Province de Connaught.</i>		
Tuam	Mt. Rev. John M'Hale, archev. de Mariona	5 juin 1825	Tuam.
Clonfert	Rt. Rev. John Derry, év.	21 sept. 1847	Loughrea.
Achonry	— Pat. Durcan, év.	50 nov. 1852	Ballabclerin.
Elphin	— Pat. Gillooly, év.	7 sept. 1856	Athlone.
Kilmacduagh et Kilfenora	— Patrick Fallon, év.	1 mai 1853	Lahinch.
Galway	— John M'Evily, év.	22 mars 1857	Galway.
Killala	— Thomas Feeny, év.	13 oct. 1839	Ballina.

Pendant que sur tous les points du globe la race humaine se multipliait d'une manière régulière, en ce coin de terre prédestiné elle diminuait dans des proportions effrayantes. Tandis que l'Angleterre, en dix ans, montait de 19,000,000 à 21,000,000, l'Irlande, à côté d'elle, descendait de 8,000,000 à 6,500,000. De 1841 à 1851, sur une population de 8,000,000 d'âmes, 1,500,000 créatures humaines ont été supprimées de la face de la terre par la faim et la maladie, ou expatriées et exportées de l'autre côté de l'Atlantique. L'Irlande a reculé de plus de trente ans; elle est retombée au-dessous de ce qu'elle était en 1821, quand elle avait 6,000,000 habitants. En 1841, il y avait en Irlande 1,500,000 familles; en 1851, il y en avait 450,000 de moins. Au lieu de 1,100,000 de maisons habitées, il n'y en avait plus qu'un million, et les maisons inhabitées ont monté de 52,000 à 65,000. Et quand on entre dans l'analyse de cette décadence, on trouve que la dépopulation a porté principalement sur les provinces les plus misérables, sur celles qui ont eu le plus à souffrir de la famine et du typhus. Ainsi, dans le Connaught, elle était de 31 pour 100, tandis que, dans le Leinster, elle n'était que 16 pour 100, et de 8 seulement dans certaines parties de l'Ulster. Et encore, dans cette évaluation, faut-il tenir compte non-seule-

ment de ce que l'Irlande a perdu, mais aussi de ce qu'elle n'a pas gagné. Si elle avait suivi la tendance naturelle et générale à l'accroissement de la population; si elle n'avait pas subi des calamités exceptionnelles, elle devrait avoir aujourd'hui plus de deux millions d'habitants de plus qu'elle n'a. Mais, en laissant de côté ce qui n'est pas venu, et en ne s'occupant que de ce qui a disparu, on arrive à poser cette lugubre question : Que sont devenus ces 1,500,000 individus qui manquaient à l'appel de la population? Heureusement pour l'humanité et pour la civilisation, tous ne sont pas morts de faim; le plus grand nombre, les deux tiers ont émigré soit en Amérique, soit simplement en Angleterre... Ces derniers abondent surtout dans les grandes villes, comme Londres, Liverpool, Manchester, où il y a des quartiers appelés Petite Irlande; ou bien ils s'abattent sur la campagne, à l'époque des récoltes, et font concurrence au travail de la population anglaise. Mais c'est là le petit nombre; le grand flot, la marée de l'émigration, se porte vers l'Amérique.

On a signalé plus d'une fois l'activité de la propagande qui exploitait la misère de l'Irlande au profit du protestantisme. Un grand nombre de faits odieux ont appelé sur ces efforts de l'anglicanisme l'attention

de l'*Association catholique de défense*, et le comité de l'association, présidé par le primate-archevêque d'Armagh, prit dans une réunion la résolution suivante :

« On nommera un sous-comité pour aviser aux moyens les plus efficaces de protéger la foi des catholiques pauvres, et de combattre le système de prosélytisme qui est à l'œuvre. Ce sous-comité se mettra en rapport avec le comité des finances, afin d'obtenir les fonds nécessaires à l'accomplissement de sa mission. »

L'archidiocèse de Tuam est un de points sur lesquels se poursuit avec plus d'audace la conquête des estomacs, car il ne saurait être question des consciences dans une propagande de cette nature. Mgr l'archevêque de Tuam donnait quelques détails à ce sujet dans une lettre où il remerciait les personnes dont les offrandes l'avaient aidé à secourir les misères qui l'entourent. Voici ces détails :

« Bien que les systèmes d'attaque puissent changer d'un pays à l'autre, et si variées que soient les formes de cette guerre, nos ennemis obéissent tous et partout au même principe, au principe qui consiste à miner l'Eglise par d'autres moyens que la violence, et en cherchant surtout à étouffer dans la jeunesse, par une mauvaise éducation, le respect qui lui est dû. Ce principe, qui fut longtemps suivi par l'Université de France, est aujourd'hui celui des collèges mixtes de l'Irlande, et il n'est pas étonnant de voir les amis de ces institutions, nées d'une même pensée, recourir aux mêmes moyens pour les défendre et les consolider. En un mot, l'éducation est le champ de bataille de ce siècle, et la jeunesse de l'Europe est la riche et magnifique butin pour lequel combattent, d'une part l'impunité, de l'autre le catholicisme. Je pourrais, si je ne craignais de fatiguer votre patience, vous donner de longs détails sur la manière dont les ministres fanatiques de l'Eglise officielle poursuivent leur système de prosélytisme parmi nos pauvres. Pas plus loin que la semaine dernière, j'ai visité une portion éloignée de ce diocèse, l'île renommée d'Armagh, où le peuple est très-malheureux. Les ministres du protestantisme ne donneraient jamais ni une cuillerée de soupe ni une bouchée de viande aux malheureux durant les jours ordinaires de la semaine; mais je les ai rencontrés, le vendredi, allant offrir des restes de viande à des gens affamés, pour tenter leur conscience et les amener à violer les lois de l'Eglise catholique.

« Il y a du mérite à pratiquer la tolérance chrétienne envers des hommes qui manquent à ce point de principes; mais ces faits montrent que l'Irlande n'a aucune chance d'affranchir son peuple des persécutions des ministres anglicans, ou sa hiérarchie de celles du parlement, avant que l'Eglise officielle, source de cette double calamité, soit abattue ou retirée du pays.

« † JOHN, archevêque de Tuam. »

Un Irlandais, qui se trouvait vers ce temps près de l'archevêque, nous a raconté ensuite que les protestants sont quelquefois si peu sensibles aux souffrances des pauvres catholiques d'Irlande, que même, quand ils veulent leur donner l'aumône, ils plaisantent de leurs peines. Ainsi on cite des protestants qui ne voulaient pas donner autrement leur sou aux pauvres qu'après avoir rougi au feu ces petites monnaies, afin de se réjouir, pour récompense de leur aumône, de la vue des peines qu'éprouve le pauvre en prenant un semblable sou, qu'ils lui jettent des fenêtres dans sa main, qui n'est pas revêtue d'un gant.

Un évêque protestant d'Irlande avait, dans une lettre pastorale écrite en 1850, que, dans sa longue carrière, il n'avait rencontré qu'une seule fois des protestants qui travaillaient à convertir un catholique avec bonté; toutes les autres fois ils ne se servaient dans ce but que de moyens indignes d'un chrétien, et qui n'ont servi qu'à rendre le protestantisme plus odieux que par le passé.

Un économiste nous exposait naguère la manière dont l'aristocratie anglaise jouit de ses propriétés d'Irlande, aux flancs de laquelle, ce sont ses termes, elle s'attache comme un vampire. Doublement étrangers, et par l'origine, et par la religion, au pays sur lequel ils pèsent et qu'ils écrasent, les nobles lords que la force a rendus propriétaires du sol, retirés dans leurs palais de Londres, laissent à des agents subalternes l'administration de leurs biens. Or, voici comment ces régisseurs procèdent : ils mettent en location non pas une ferme et ses dépendances, mais la terre nue. Un paysan se présente; il subit leurs conditions, il signe un bail onéreux. Qu'arrive-t-il? Lorsqu'il a construit, à ses frais, une maisonnette, acheté les instruments de labour, ensemencé ses champs, la moisson trompe ses espérances toujours exagérées. L'échéance du loyer est arrivée: il ne peut payer; survient un jugement, une condamnation, une troupe de constables: le pauvre fermier est chassé, son habitation détruite, ses instruments vendus; il n'a pas le droit de formuler une plainte. C'est ainsi que, depuis 1847, dans la seule paroisse de Shrule, comté de Mayo, trois cents familles ont été expulsées et leurs maisons jetées en bas. Dans la même paroisse, 26 maisons ont été rasées le 3 avril; le 26 avril, le sous-shérif du comté; par ordre du propriétaire, le très-puissant lord Clan Morris, a fait subir le même sort à 22 maisons du village de Muckology. Les 22 familles ruinées par cet acte barbare, exposées à périr de froid et de faim, n'ont pas eu la permission d'élever momentanément une tente dans le village, dans ce village où leurs ancêtres avaient vécu depuis un siècle et demi.

Quelque respect que nous professions pour la propriété, c'est pour nous un devoir de signaler de pareils abus, qui ja-

mais, heureusement, ne se produiront chez nous. Terribles en eux-mêmes, ils ont une autre conséquence plus désastreuse, parce qu'elle est générale. Les fermiers, en effet, attendant le jour d'une expulsion inévitable, ne prennent plus la peine de s'abriter sous un toit solide contre les intempéries des saisons. Au milieu de leurs enfants amaigris, sous une hutte à peine couverte, ils grelottent de froid jusqu'à ce que la fièvre les emporte. Ils appellent la mort, et elle répond si bien à leur voix, que, si le jour de la justice tarde à luire, la verte Erin ne sera plus qu'un cimetière.

On nous met sous les yeux une lettre du curé de Corofin, comté de Clare, qui ne fait qu'assombrir le tableau de la misère irlandaise. Nous citons sans commentaire :

« Pendant les derniers quinze jours, Patrice et Laure Hogan, Marie Keaty, la veuve Kinnare, Patrice Quinn et Brigitte M'Mahon son morts de faim. Trois de ces malheureux avaient obtenu quelques secours quand il était trop tard : peu d'heures après, la mort avait mis un terme à leurs infortunes.

« Le 22 avril, un grand nombre de pauvres obtinrent des cartes d'admission au workhouse d'Ennistymon ; aucun d'eux ne fut admis. Tous revinrent avec leurs cartes, sur lesquelles on avait écrit ces mots : *Point de place*. Depuis lors, ils traînent sur les routes leur misérable existence, se nourrissant d'orties et autres herbes abandonnées. Nous avons été témoins avant-hier, en cette ville, des tristes résultats de cet état de choses. C'était un spectacle affreux et désolant au delà de toute expression, de voir ces pauvres mères demies et mourantes, avec leurs petits enfants presque sans vie entre leurs bras, implorant un morceau de pain et ne trouvant personne qui pût leur en donner; de voir d'autres malheureux ramper jusqu'à la demeure du prêtre pour lui demander les derniers secours de l'Eglise!

« Tracer un tableau de la scène douloureuse dont j'ai été témoin avant-hier, cela m'est tout à fait impossible. J'ai vu des personnes indiquées comme *valides* sur le registre des officiers de secours, et, dérision cruelle! c'étaient de véritables images de la mort, — rien que la peau et les os! Voici leurs noms : les deux frères Morony, Glyn, Byrns, O'Donohoe et O'Connor. Il en est d'autres dont je ne me rappelle pas le nom; la plupart d'entre eux ont plus de soixante ans.

« Je pourrais entrer dans beaucoup d'autres détails encore pour vous montrer toute l'horreur de notre détresse; mais je ne veux pas vous importuner plus longtemps. Je signalerai seulement l'ardeur extraordinaire avec laquelle le pauvre peuple cher-

che à se procurer ce qu'il appelle *brescolane* et d'autres herbes, telles que le cresson, ainsi que toutes sortes de tripaillies qui puissent apaiser sa faim. En vérité, la vue de ces malheureux creusant la terre pour lui arracher cette *brescolane* glace le sang dans les veines, et fait douter que l'Irlande soit un pays chrétien.

La principale occupation du peuple en Irlande est l'agriculture. Les Anglais, vainqueurs de l'Irlande, en restèrent les principaux propriétaires, et louèrent d'abord les terres sur le même système qu'en Angleterre, c'est-à-dire en grandes fermes; mais les Anglais, après avoir épousé la réforme, voulurent l'établir en Irlande. La résistance des Irlandais fut unanime. Les Anglais, vainqueurs en 1640, confisquèrent sous Cromwell, qui y avait débarqué une armée de 30,000 hommes, toutes les propriétés territoriales des catholiques, et lord Clare, chancelier de l'Irlande en 1820, déclare que depuis cette époque les quinze seizièmes du sol irlandais ont été confisqués à diverses reprises. De 1640 à 1788, il n'a pas été permis à un catholique de posséder des terres en Irlande. Il avait encouru la mort civile, et les terres passaient au plus proche parent protestant par droit de primogéniture, de mâle en mâle. De ce moment la presque totalité des terres en Irlande devint la proie des Anglais; mais leurs vassaux irrités leur firent une guerre de partisans, et ils ne purent habiter leurs domaines. Pour en tirer quelques revenus, ils n'eurent d'autres ressources que de les louer à des intermédiaires, qui les sous-louèrent en détail, laissant aux sous-locataires la faculté de les diviser et de les sous-louer encore. Voilà l'histoire de l'état misérable du peuple irlandais, car enfin il faut chercher la cause de la misère dans la scission religieuse et les privilèges de l'Eglise anglicane en Irlande.

Adrien IV, par la bulle de 1156, et ensuite Alexandre III, ont donné l'Irlande à Henri II, parce qu'ils ne trouvaient pas alors l'Irlande aussi soumise que l'Angleterre à l'autorité pontificale (1) Treize ans plus tard les Anglo-Normands débarquaient en Irlande, et c'est à cette époque que l'île Saër devint le bourreau de l'Erin. Les trois raisons suivantes ont empêché les Normands de se mêler avec les Irlandais comme ils l'ont fait avec les Anglais. 1° Le voisinage de l'Angleterre, par suite duquel les propriétaires nouveaux, demeurant dans leurs terres d'Angleterre, ont délaissé leurs propriétés d'Irlande. 2° La crainte d'avoir des voisins libres et par suite dangereux en cas de rupture. Edouard III a défendu aux Irlandais d'avoir des propriétés dans leur pays, et aux Anglais, de se mêler aux Irlandais, soit par les liens du mariage, soit en empruntant leurs costumes ou leur langue. 3° Les lois martiales, en vertu desquelles dès l'origine on a

(1) Thierry, *Conquête de l'Angleterre, par les Normands*, tom. III, p. 12; *Encyclopédie britannique*, v.° IRELAND.

élevé une barrière entre les vainqueurs qui ont conservé tous les droits dans les villes, et les vaincus qui s'armèrent comme une caste. Au xvi^e siècle, commencent les guerres religieuses. Les persécutions durent sans interruption de 1535 jusqu'à 1691. Henri VIII donna les églises catholiques au clergé anglican, décréta des peines pour ceux qui refusaient certains rites anglicans et le serment de suprématie royale. Holengshed dit, en parlant des résultats des persécutions d'Elisabeth, qui a dépensé 86,000,000 de fr. à cet effet, que l'Irlande, jadis peuplée et riches, n'était alors qu'un désert : point de moissons, point de pâturage... l'anathème paraissait peser sur elle...

La constance des Irlandais dans la foi engagea Elisabeth à profiter de la révolte de lord Desmond pour confisquer 600,000 acres dans la province de Munster; et, après en avoir chassé les habitants catholiques, elle distribua une partie considérable de ces terres aux colons anglais. Jacques I^{er} suivit la même politique, en se servant des mêmes prétextes; Straford l'imitait au nom de Charles I^{er}, et il s'empara de cette manière de la province de Connaught.

Dès que la réforme se fut emparée de l'Irlande, le vice-roi, ainsi que toute son administration, le gouverneur militaire ainsi que son armée, le chancelier ainsi que les juges, les archevêques et évêques ainsi que le clergé qui posséda les bénéfices, furent tous protestants. Ils n'eurent guère à administrer et à juger que des protestants anglais, en faveur desquels toutes les terres furent confisquées. Ils étaient, sinon riches, du moins les plus riches, et conséquemment n'avaient besoin pour eux ni d'hôpitaux, ni d'hospices.

L'Irlande, peuplée à cette époque d'un million d'habitants, n'avait en établissements charitables que la quantité relative à cette population; et même à cette époque-là, ces établissements étaient moins nécessaires qu'aujourd'hui. Le clergé était alors seul médecin, et les malades recevaient chez eux gratuitement les secours de la médecine des mêmes mains que les secours de la religion. Les premiers hôpitaux furent fondés pour les pèlerins malades, et les premiers hospices pour les pèlerins pauvres. Ils venaient tous dans le même but, dans le même esprit, et avaient tous la même foi. Que l'on compare cet état moral avec l'esprit de haine et les sentiments d'horreur qui règnent aujourd'hui à l'égard de ces établissements. Les pèlerinages diminuèrent au fur et à mesure que les paroisses furent établies, et que les corporations des arts et métiers se développèrent davantage. Mais ces professions nouvellement accumulées dans les villes, causèrent des maladies chroniques aux ouvriers. L'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, exclusivement livré à l'art de guérir, fut fondé. Il établit des hôpitaux pour avoir à la fois les malades et les étudiants sous la main. Ces établissements attirèrent beaucoup de donations par testaments. Lorsque la ré-

forme eut lieu, les protestants s'emparèrent de tous les hôpitaux pour les administrer. Les moines fondateurs et administrateurs de ces établissements, avaient fait vœu de chasteté et de pauvreté; mais les nouveaux administrateurs étaient mariés. Il fallut les payer, alors les donations cessèrent. Depuis la réforme presque aucune fondation ne fut faite, et les biens des anciennes fondations sont à peu près dévorés. Voilà la raison pour laquelle depuis quelques années on a permis aux Sœurs de Charité de s'établir et de soigner quelques-uns de ces établissements. Elles ont fait renaitre la confiance à un tel point, que dans la ville de Cork, les protestants eux-mêmes ont commencé à faire quelques donations et ne les contiennent qu'à elles.

Revenus du clergé catholique en Irlande.

Les commissaires de l'enquête ont voulu savoir quelles taxes les habitants catholiques d'Irlande s'imposaient pour subvenir aux frais du culte, dont les revenus naturels sont absorbés par les bénéficiers protestants. Dans la baronnie de Killionnel, chaque gros propriétaire paye au prêtre catholique 2 liv. st., et les petits tenanciers de 2 à 5 schellings par an; mais plus du tiers des habitants de la paroisse ne payent rien. Le prêtre fait payer quelque chose pour les mariages et ouvre des souscriptions pour les réparations de l'église, mais toutes ses ressources ne vont pas à 60 liv. st. par an. Dans la baronnie de Dromakair, on a bâti une chapelle catholique, et tous les protestants ont voulu payer leur part proportionnelle de la dépense, à cause de la bienveillance mutuelle qui existe dans ce pays entre les habitants des deux religions; mais c'est là un cas exceptionnel. Dans la baronnie de Murrisk, tous les tenanciers payent 2 1/2 schellings par an au prêtre catholique; mais, disent les témoins, si les commissaires veulent consulter les livres des propriétaires et ceux des prêtres, ils verront qu'il est toujours dû beaucoup aux prêtres et presque rien aux propriétaires.

Il faut ajouter à tous ces faits, tirés des enquêtes officielles publiées par le Parlement, que depuis plusieurs années les revenus du clergé catholique proviennent tous, sans exception, des aumônes du peuple, bien qu'il soit surchargé par les impôts en faveur des ministres protestants. De sorte que, par exemple, l'archevêque primat d'Irlande, qui recevait avant la famine de 1847 près de 600 liv. st. par an, n'en reçoit maintenant que 500. Les revenus des autres évêques et de tous les membres du clergé ont diminué dans la même proportion. Il en est même qui ne reçoivent pas la moitié de ce qu'ils recevaient précédemment. D'autre part, l'archevêque protestant d'Armagh reçoit des Irlandais catholiques, forcés par le gouvernement, 17,670 liv. st. par an (près de 500,000 fr.). Le *Tablet* nous apprenait que cet archevêque étant dans les charges épiscopales depuis 1805, a dû recevoir de

cette manière des millions, sans compter les revenus qu'il tire des patronages, etc., qui sont encore plus considérables.

Les pauvres Irlandais soutiennent donc seuls le clergé par leurs aumônes, car il n'y a pas de catholiques riches en Irlande; ce n'est que depuis 1788, qu'ils ont le droit de posséder des terres, et depuis 1833 qu'ils peuvent être magistrats; la misère (surtout dans le diocèse de Tuam) est si grande, que les pauvres se trouvent souvent réduits à se nourrir de montarde sauvage et du sang des animaux qu'ils saignent dans ce but. Dans la province de Munster, d'après les calculs officiels, 10 fermiers sont obligés d'occuper et de nourrir 261 ouvriers pauvres, ce qui étant impossible, le pays se trouve peuplé de mendiants. De tous ces faits il résulte manifestement que dans l'intérêt de sa foi, l'Irlande est obligée de recourir aux secours de ses frères du continent. Le Souverain Pontife lui-même a plus d'une fois répondu aux cris de détresse de ce peuple fidèle, et toutes les nations catholiques de l'Europe suivent ou suivront cet exemple du Père commun.

Visite officielle des écoles mixtes d'Irlande

Les écoles mixtes ont actuellement près de 500,000 élèves et se distinguent essentiellement des collèges mixtes du même pays, les premières étant officiellement tolérées par l'épiscopat catholique d'après l'écrit de la Sacrée-Congrégation du 16 janvier 1841, et les seconds formellement condamnés par le concile de Thurles et par le Pape. Nos lecteurs seront contents d'avoir quelques détails sur les écoles mixtes d'Irlande, source principale de l'éducation des pauvres dans ce pays.

Nous résumons les détails suivants des mémoires inédits d'un voyageur qui est allé exprès en Irlande pour étudier l'état actuel de son instruction publique, et qui s'est pourvu dans cette intention d'une lettre du docteur Sieveking, grand syndic (ministre des affaires étrangères) de Hambourg, adressée au docteur Whately, archevêque protestant de Dublin et premier membre de la commission qui dirige les écoles mixtes. C'est à ce savant, à cet homme d'Etat whigh, mais toujours tolérant par principes, qu'on attribue presque toutes les mesures de tolérance, et malheureusement d'une trop grande fusion que le gouvernement anglais a prises pour le soulagement des pauvres et pour l'instruction mixte en Irlande.

Notre voyageur, dont nous tâcherons de résumer chaque indication qui se rapporte au sujet que nous traitons, n'ayant pas trouvé à son arrivée l'archevêque de Dublin dans son palais de cette ville, s'empressa d'aller le voir à sa villa. C'est là qu'il trouva aussi la première occasion de voir des écoles mixtes en petit, comme il les étudia quelques jours plus tard en grand, accompagné toujours par l'archevêque protestant, et faisant ainsi des visites officielles. A Stillorgan, charmante villa du prélat anglican, se trouve

située une maison en bois qu'on prendrait pour un kiosque, à cause de la légèreté de sa construction et de sa position dans le coin d'une des allées du jardin. Cette maison est une école mixte fondée sur les propres frais du docteur Whately pour les enfants catholiques des environs, et organisée d'après les statuts du *National Board of education*, c'est-à-dire pouvant servir de modèle pour les 5,000 écoles mixtes d'Irlande. La maîtresse de cette école des petites filles catholiques est catholique, mais l'inspectrice est une protestante, la femme de l'archevêque protestant lui-même, heureuse, comme elle le croit, de faire une bonne œuvre, en prenant soin des pauvres. Malgré tout cela, le docteur Whately tient à ce que son école soit visitée souvent par un prêtre catholique, comme les universitaires de France tiennent à avoir un aumônier attaché à chacun de leurs collèges. Les murs de l'école sont couverts de cartes géographiques et des extraits de l'Écriture sainte, surtout en faveur de la charité mutuelle, approuvés par la *commission* où siègent les prélats catholiques, parmi les protestants, comme dans le conseil de l'instruction publique en France. Ce sont des extraits de l'Évangile de saint Luc, approuvés par la commission pour l'enseignement des enfants de tous les cultes, qui servent de texte à l'enseignement de l'école du docteur Whately. « Avant l'établissement des écoles mixtes, dit l'archevêque protestant de Dublin à notre voyageur, en lui montrant ce livre, il était impossible, surtout dans l'Irlande méridionale, d'attirer les enfants catholiques à lire l'Écriture sainte, et aujourd'hui ils ne trouvent pas assez d'expression pour remercier leurs maîtres d'une semblable lecture. » Les autres objets d'enseignement de l'école de Stillorgan ne diffèrent pas trop de l'instruction primaire des autres pays.

Quelques jours après cette visite de Stillorgan, notre voyageur était conduit par le savant docteur Whately pour voir l'école normale de Dublin, centre de toute l'instruction primaire mixte de l'Irlande. L'édifice où est placée cette école normale est un vrai palais, qui a été acquis, par la *commission nationale*, d'un riche lord anglais. La grande salle d'étude contient plusieurs classes, chaque professeur se trouvant dans un coin au milieu de ses enfants, ce qui, par le seul effet de l'habitude seulement, rend l'enseignement possible, vu le bruit et la discordance des réponses qu'on entend en même temps de tous les côtés.

Quelques-uns de ces professeurs sont des pédagogues expérimentés; d'autres viennent de tous les coins de l'Irlande pour se retremper dans l'enseignement normal, d'autres enfin sont des élèves de l'établissement, assez avancés pour essayer d'instruire les autres avant de devenir professeurs dans des écoles isolées de la province. Ce qui est dit des professeurs de l'école normale de Dublin doit être dit des maîtresses des filles; car l'instruction primaire suit des

règles assez semblables pour l'instruction des deux sexes. Outre la grande salle où on voit un modèle de l'enseignement, et surtout de l'enseignement mutuel, des grandes écoles d'Angleterre, l'école normale de Dublin a, comme on le conçoit, un grand nombre d'autres petites salles de classes. L'archevêque protestant de Dublin a conduit notre voyageur par toutes ces classes, et lui a fait remarquer que, vraiment, les écoles mixtes d'Irlande sont peut-être les meilleurs du monde au point de vue pédagogique. Il est évident que du moment que l'épiscopat irlandais verrait que les écoles mixtes d'Irlande deviennent nuisibles au salut des enfants catholiques, la supériorité de ces écoles deviendrait pour nous un motif d'une défiance légitime au lieu d'être celui de l'admiration.

La collection des livres classiques des écoles mixtes que notre voyageur a reçue après plusieurs jours passés dans l'examen de l'instruction publique en Irlande, lui fut envoyée par l'administration de ces écoles. Ces livres sont à peu près au nombre de vingt-cinq. Ce qui est digne de remarque dans cette collection, c'est la gradation de l'instruction primaire, la variété des matières de lecture qui touchent tous les objets qui peuvent intéresser les ouvriers, les agriculteurs, etc. On a là même une espèce d'économie politique populaire, de même que le résumé d'une apologie du christianisme intelligible au peuple. Outre l'étude de tous ces livres, les enfants reçoivent les leçons du catéchisme de leur clergé respectif.

Quoi qu'il en soit, c'est au temps et à l'autorité compétente à décider ce qu'il faut penser des écoles qui depuis vingt ans donnent l'instruction à presque toute la jeunesse pauvre d'Irlande, et qui forment toute la génération prochaine de ce pays.

Nous ne constatons que les faits, et croyons que la vigilance catholique pourra tirer de ces écoles reconnues par le Pape et les évêques, des avantages pour la civilisation. Tout dépend de cette vigilance.

Adresse des Evêques irlandais au Pape, en 1862.

Ceux de NN. SS. les évêques d'Irlande qui n'ont pu se trouver à Rome pour la canonisation des martyrs japonais, ont envoyé des adresses à Sa Sainteté. Les journaux irlandais publient le texte de ces adresses. Nous traduisons celle de la province ecclésiastique de Tuam.

« Bienheureux Père,

« Plusieurs de nos collègues ont déjà remis à l'éminentissime cardinal Caterini une lettre par laquelle ils approuvaient l'Adresse signée par les évêques récemment réunis à Rome, et y donnaient leur pleine adhésion. Mais comme il s'agit ici d'une affaire qui semble intéresser, plus qu'on ne saurait le dire, notre sainte religion et le Chef visible de l'Eglise, nous, archevêque et évêques de la province de Tuam, qui, retenus par

DICTIONN. DES MISSIONS. II.

les importantes occupations du sacré ministère, n'avons pu nous rendre à Rome et y pleurer sur les maux qui vous environnent de toutes parts, nous venons d'une manière plus solennelle non-seulement applaudir à cette Adresse, mais l'approuver à notre tour et déclarer que nous nous y associons intimement de cœur et d'âme.

« Nous nous sommes singulièrement réjouis, bienheureux Père, lorsque Dieu nous a accordé de voir de nos yeux la susdite Adresse, où les droits du Siège apostolique sont vaillamment soutenus, avec non moins de force de raisonnement que de zèle pour la piété et la religion, et où sont relevés à juste titre le courage admirable et la constance invincible de Votre Sainteté au milieu des tourmentes auxquelles vous êtes livré.

« C'est seulement alors que nous avons presque oublié le poids intolérable de souffrances sous lequel nous gémissons, en présence des odieuses injustices commises envers votre personne sacrée, en qui notre vénération trouve la paternité rehaussée par la sainteté. Mais à notre joie succéderait bientôt de grands et nouveaux soucis. Car la malice et l'iniquité sans bornes de ces hommes pervers que n'ont point fléchis les témoignages de tous les fidèles et de tous les pasteurs, et les preuves éclatantes de dévouement qui vous sont données par l'univers entier, bienheureux Père, nous inquiètent derechef pour votre sécurité, pour la conservation paisible de votre pouvoir temporel, et nous plongent dans la désolation.

« Il ne nous reste plus qu'à adresser nos supplications avec plus de ferveur et d'instance au Père des miséricordes, afin qu'il abaisse sur vous, après de telles tempêtes, un regard plus favorable; qu'il vous fasse arriver, au sortir des difficultés et des tribulations les plus grandes, à un état de tranquillité parfaite, et qu'il daigne, dans sa souveraine clémence, conduire au port du repos la barque de Pierre, violemment ballottée par de continuel orages.

« C'est en lui offrant ces prières, que, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, nous vous demandons humblement votre bénédiction pour nous et pour les troupeaux qui nous sont confiés.

« Les très-dévots fils et serviteurs de Votre Sainteté,

† JEAN, archevêque de Tuam.
 † THOMAS, évêque de Killaloë.
 † JEAN, évêque de Clonfert.
 † PATRICE, évêque d'Achonry.
 † PATRICE, évêque de Kilmacduagh.

« A Sa Béatitude le Pape Pie IX.

« Donné à Tuam, le 17 août 1862. »

Voici la réponse du Saint-Père :

LE PAPE PIE IX.

« A nos vénérables Frères Jean, archevêque de Tuam; Thomas, évêque de Killaloë; Jean, évêque de Clonfert; Patrice, évêque d'A-

Henry, et Patrice, évêque de Kilfenora et Kilmacduagh.

« Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

« La fidélité, l'attachement et le respect dont vous nous avez donné tant de preuves éclatantes, à nous et à cette Chaire de Pierre, se révèlent à chaque ligne de la lettre que vous nous avez adressée le 17 août dernier. Car si vous n'avez pu vous rendre près de nous, comme vous l'eussiez désiré, à l'occasion de la canonisation solennelle de plusieurs saints, que nous avons célébrée le 8 juin dernier, vous dites expressément dans cette même lettre que vous adhérez de cœur, vénérables Frères, à tout ce que les évêques du monde catholique, réunis à Rome à la fête de la Pentecôte, se sont fait honneur et gloire de déclarer hautement et publiquement, avec la plus admirable unanimité, dans l'excellente Adresse qu'ils nous ont remise. En effet, animés de sentiments tout semblables, vous compatissez vivement à nos cruelles amertumes, vous condamnez et détestez absolument les menées criminelles et multipliées, ainsi que les attentats impies et sacrilèges par lesquels des ennemis de Dieu et des hommes, marchant d'iniquité en iniquité, font une guerre acharnée à l'Eglise catholique, à ce Siège apostolique et à nous, et, foulant aux pieds tous les droits divins et humains, cherchent à détruire entièrement notre pouvoir civil et celui de ce Saint-Siège. Certes, ce n'a pas été pour nous une médiocre consolation, au milieu de nos profondes angoisses, que les manifestations de ces nobles sentiments, si dignes d'éloges, qui démontrent clairement et évidemment combien vous avez à cœur, vénérables Frères, la cause de l'Eglise catholique, de ce Siège apostolique, de la vérité et de la justice. Aussi sommes-nous sûr que, forts du secours divin, vous ne cesserez jamais, dans votre piété et dans votre zèle épiscopal, surtout en ces temps calamiteux, de combattre le bon combat avec une ardeur et une intrépidité de plus en plus grandes, de veiller avec la plus active sollicitude au salut de votre troupeau, de démasquer et de confondre les fraudes et les erreurs pernicieuses des ennemis, et de résister courageusement à leurs attaques impies. Continuez donc, en union avec votre clergé et le peuple fidèle, à répandre sans cesse devant Dieu les prières les plus ferventes, afin qu'il se lève, qu'il juge sa cause, qu'il accorde ses secours les plus efficaces à nous et à son Eglise; que par sa force toute-puissante il humilie tous les ennemis de l'Eglise et de ce Siège apostolique, et qu'il les ramène de la voie de la perdition dans le sentier de la justice et du salut. Nous voulons d'ailleurs que vous ne doutiez pas de la bienveillance toute particulière que nous vous conservons. Trouvez-en un gage certain dans la bénédiction apostolique que nous nous plaignons à vous donner du fond de notre cœur, à vous, vénérables Frères, et à tous les

fidèles, clercs et laïques confiés aux soins de chacun de vous.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 5 septembre 1862, dans la dix-septième année de notre Pontificat.

« LE PAPE PIE IX. »

Une réponse semblable a été faite par Sa Sainteté à une Adresse de l'archevêque d'Armagh et des évêques de Kilmore, Meath, Down et Connon, Dromore et Gabala.

ISRAÉLITES. — La religion la plus ancienne est celle du peuple de Dieu, de l'Ancien Testament; car c'est la religion catholique qui est la continuation de la religion du peuple de Dieu et de l'Ancien Testament, tandis que le judaïsme actuel n'est qu'une secte formée après la chute de la Synagogue environ soixante-dix ans après Jésus-Christ. Donc le catholicisme et le christianisme en général est plus ancien que le judaïsme.

Situation des Israélites dans les divers Etats de l'Europe.

Les 940,000 Juifs de la Russie se partagent en diverses classes : les *Chassidéens*, les *Caraites*, la classe moyenne et les *opposants*, les *ouvriers* et la *Chabad*. Un juif russe qui cire ses bottes, porte une cravate ou des bretelles, etc., passait en 1840 pour un esprit fort parmi ses coreligionnaires. Il y en a peu qui parlent purement la langue russe, et, d'un autre côté, ils croient pécher en s'occupant de la grammaire hébraïque, quoique les livres imprimés dans cette langue ne leur paraissent pas impurs. Les *chassidéens* sont des talmudistes distingués, mais aussi vicieux que scrupuleux, aussi mal-propres qu'exacts. Les *opposants* sont également vicieux, quoiqu'ils ignorent entièrement le Talmud. Leur occupation principale est le commerce, en partie des objets volés, qu'ils font récupérer aussi, en mettant certaines autorités dans leurs intérêts, moyennant une indemnité proportionnée à l'objet. Ils unissent, comme les *chassidéens*, le scrupule avec l'usure, la délation, etc. Ainsi ils sont très-exacts pour porter sur la tête les dix commandements, garder les abstinences et stipuler eux-mêmes dans leur usure qu'il leur sera tenu compte de la moitié des bénéfices, qu'ils calculent toujours sur le pied de quarante-huit pour cent; et si le débiteur évite cette spoliation par le serment qu'il n'a fait aucun bénéfice, il ne peut plus espérer d'avoir crédit chez aucun de ces Juifs. Les *ouvriers juifs* forment comme une caste à part, méprisée par les autres juifs, quoique souvent supérieure à eux pour les connaissances techniques. La secte de *chabad*, la plus moderne, est méprisée par les *chassidéens*, mais plus instruite qu'eux. Les *caraites* sont ceux qui suivent la Bible seule, sans le talmud, ont quelques cérémonies, se distinguent par la bienfaisance et la propreté, et vivent comme les Tartares. La *Sabbatnek* est ajoutée quelquefois au nombre des sectes juives, car ses part sans

pré-tendent descendre d'Israël; mais ils n'ont d'autre ressemblance avec les Juifs que la célébration du sabbat. M. Mayer dit que la conduite du gouvernement et sa tolérance à l'égard des Juifs sont le résultat de leur richesse et de leur fidélité. Et on peut ajouter que certaines vexations, surtout dans les dernières années, sont motivées par leurs propres vexations à l'égard des paysans russes, leurs fraudes et leur obstination à une manière de vie qui favorise leur indolence et a des dangers pour les paysans. On les prend dans le service militaire et pour les travaux dans les ports maritimes, en donnant la liberté du culte et, outre le dimanche, le sabbat. A Odessa et ailleurs, ils ont des collèges dirigés par des israélites allemands, etc.

On écrivait, il y a plusieurs années, de Gallicie, que depuis le dernier mode de recrutement imposé à la Pologne par la Russie, des milliers d'Israélites passaient non-seulement de la Pologne en Prusse, mais aussi en Gallicie, où ils trouvent un asile auprès de leurs frères émancipés. L'amour du gain ne peut même les retenir. Leurs frères partagent avec eux jusqu'au dernier morceau de pain et font tous les efforts en leur pouvoir pour les soustraire aux investigations des autorités. Il y a parmi eux beaucoup de jeunes garçons de douze ans. Il arrive souvent en Russie que l'autorité baptise en masse des jeunes descendants d'Israël, et les répartit ensuite parmi les paysans, chez lesquels ils restent jusqu'à l'âge fixé pour le service militaire. Jusqu'à cette époque il faut que leurs parents payent leur nourriture et leur entretien. Cela pourra paraître étonnant à l'étranger; mais que l'on se souvienne comment, à l'aide du knout, on est parvenu à convertir au schisme les Grecs unis, et comment récemment on a enlevé vingt-quatre églises aux catholiques pour les attribuer à l'église orthodoxe grecque.

Les Juifs de l'Autriche sont ainsi distribués: 200,000 en Gallicie; ils ne diffèrent presque point de leurs coreligionnaires de Russie. Les tentatives faites par Joseph II pour les éclairer ne réussirent point du tout. On trouve parmi eux surtout beaucoup de chassidéens; les principaux sont parvenus à un degré d'instruction supérieur; mais la rudesse de leur manière d'être, comme dit M. Mayer, n'en est pas le moins du monde adouci. Ce qu'il y a de plus insupportable en eux, c'est leur état continuel de guerre; ils ne sont d'accord avec personne. Pour le service militaire, les principaux s'arrangent de manière qu'il tombe d'ordinaire sur les pauvres. Le nombre des Juifs répandus en Hongrie est peut-être égal à celui des Juifs de Gallicie; le gouvernement ne le connaît pas. Ils sont aussi divisés en plusieurs classes, parmi lesquelles on distingue les Talmudistes, les Chassidéens, la classe moyenne et ceux de la nouvelle mode; les premiers adonnés à l'hypocrisie, et la classe moyenne au vol et

à la fraude. Les Juifs de Pesth se rapprochent des Chrétiens, et ont résolu, en 1849, de fermer leurs boutiques les dimanches, en les ouvrant les samedis. A Toxay, les chassidéens sont souvent ivres; à Arad le grand rabbin dirige les écoles. En Moravie il y a 40,000 Juifs, à la tête desquels se trouve le grand rabbin de Nicolzburg. La restriction aux mariages sert de motif à l'immoralité. En Bohême il y a 80,000 Juifs qui, étant privés de grand rabbin en 1840, vivaient en toute liberté. En Lombardie il y a fort peu de Juifs, et ceux qui s'y trouvent se distinguent par leur propreté. Ce petit nombre même se divise en juifs portugais et juifs italiens, ayant les uns et les autres leurs synagogues et leurs liturgies particulières. Du reste ils n'attachent pas une importance bien stricte à la liturgie, et sont l'objet de la haine bien prononcée de ceux d'Allemagne. Pour l'argent ils sont prêts quelquefois à abandonner leur croyance. Les juifs de Vienne sont fort versés en toutes sortes de connaissances, mais peu savants sur la Bible et le Talmud, et pour la plupart ne s'astreignent presque en rien à la loi mosaïque. On sait quel rôle ils ont joué en 1848 et 1849.

Dans l'Allemagne (excepté l'Autriche et la Prusse), on peut évaluer la population juive à 160,000 âmes. Depuis les guerres de la révolution française les rabbins ont disparu presque entièrement du sol de l'Allemagne; il n'est resté que des docteurs dont les efforts tendent à introduire les nouveautés parmi leurs coreligionnaires, sans aucun accord entre eux. C'est à Mecklembourg qu'ils souffrent le plus, et c'est à Francfort qu'ils sont les premiers, le plus riches, les plus instruits et les plus influents, mais abandonnant continuellement leur croyance. La colonne de l'orthodoxie à Francfort, c'est Rothschild. A Hambourg, les Juifs portugais se sont mêlés avec la population.

En Hollande il se trouve, dit-on, plus de 100,000 Juifs. Là aussi ils se partagent en sectes: les Portugais, les Chassidéens, la classe moyenne et les novateurs. A Amsterdam il y a 30,000 juifs, surtout de Portugais, qui jadis étaient de fervents érudits, sans cesse attachés à l'étude du Talmud; aujourd'hui cette étude est complètement abandonnée, et la classe inférieure est arrivée aux derniers degrés de l'ignorance et de la grossièreté. Les chassidéens de Hollande appartiennent à la classe des propriétaires les plus riches d'Amsterdam; ce sont des gens fort honorables. Ils ont pour la loi une soumission mêlée de crainte religieuse, et aucun sacrifice ne leur coûte pour elle. Ils apprécient les sciences, s'y adonnent eux-mêmes, mais entre toutes la cabale est l'objet de leurs préférences. La classe moyenne est à peu près au même degré de misère que les Portugais, et il semble que de tous les coins de l'Europe les misérables se donnent ici rendez-vous. Là, comme partout, les novateurs mènent joyeuse vie, ne reconnaissant rien, ne s'astreignant à rien. En 1840 leur nombre était limité, leur influence

minime, et pour la plupart ils sont Allemands. En Hollande les Juifs jouissent de tous les droits.

Depuis Mendelsohn on voit beaucoup plus de gens instruits parmi les Juifs de la Prusse. C'est ici surtout qu'on peut faire cette remarque générale, que plus les Juifs s'éloignent de l'étude spéciale de la loi que leur religion ordonne, plus ils se livrent à la culture des sciences modernes, et plus ils perdent le caractère israélite, dans la rigueur du mot. Dès lors leurs lois, pour eux si saintes autrefois, ne leur semblent plus qu'une suite de prescriptions dont ils peuvent bien omettre quelques-unes sans blesser le corps entier, car la législation hébraïque établie pour un Etat de civilisation donné, cesse d'être applicable dans beaucoup de cas au milieu du contact des civilisations chrétiennes. Aussi depuis que les Juifs ont été admis à la jouissance des droits civils en Prusse, le caractère juif du moyen-âge se perd de plus en plus. M. Mayer attribue cela à ce que dans les communes qui ont accepté la jouissance de ces droits, on n'a pour rabbins que ceux qui sont approuvés et envoyés par le gouvernement, tandis que les communes en faisaient jadis elles-mêmes l'élection. Dans le duché de Posen, où ils ont refusé le droit de citoyen, le caractère juif se conserve (1).

Dans les trois royaumes britanniques on compte environ 60,000 Juifs. Il n'y a que les riches banquiers et les négociants qui jouissent de quelque considération; la masse, ignorante de toute industrie, se livre au brocantage. Le grand rabbin anglais, se défiant de la position des Juifs en Angleterre, a établi tous ses enfants et petits-enfants en Pologne.

La population israélite en Angleterre, y compris les étrangers (dont le chiffre augmente sensiblement tous les ans), s'élève à près de trente-cinq mille individus, et sur ce nombre dix-huit mille environ sont à Londres. Dans ces dernières années un grand nombre d'israélites étrangers qui colportent leurs marchandises par le pays, ont émigré en Amérique, et plusieurs étrangers opulents sont partis pour la Californie. La plus grande partie des Israélites, à Londres, demeure dans la Cité; on évalue leur nombre dans ce quartier à près de douze mille.

La fortune des Israélites en Angleterre et particulièrement à Londres est fort considérable. Ils exercent une grande influence à la Bourse; aussi y remarque-t-on une tiédeur sensible dans les affaires les jours de sabbat et de fêtes où fort peu d'entre eux s'y montrent.

Les Rothschild ont sept maisons en Europe: à Londres, Francfort, Vienne, Naples, Paris, Amsterdam et Madrid.

Le capital que possèdent ces diverses maisons est évalué à plus de 25 millions de

livres sterling (1,275 millions de fr.); le plus opulent de la famille est le baron Anselme de Rothschild, à Francfort, qui possède à lui seul une fortune de 7 millions de livres sterling (175 millions de francs).

Sir Isaac Goldsmith est, après les Rothschild, un des individus les plus opulents. Ses propriétés en Angleterre s'élèvent, dit-on, à près de 35,000 livres sterling (875,000 fr.) de revenu annuel. MM. S. M. Samuel, Denis, M. Samuel, Benjamin Cohen, l'alderman Salomons, P. J. Salomons, Moses Mocatta, etc., sont immensément riches. Les deux frères Lewis et Nathaniel Levy, les entrepreneurs des barrières à péage, jouissent également d'une haute opulence. Pour la navigation, les maisons Salomon, Moses Son et Davis sont au premier rang; les magasins d'habillements de Moses Son et de MM. Hyams sont d'une richesse et d'une élégance remarquables. Le revirement de fonds annuel dans ces établissements s'élève à plusieurs millions de livres sterling. La maison Hyams seule emploie plus de 6,000 bras, et paye annuellement au-delà de 200,000 livres sterling (6,000,000 fr.) de gages.

On écrivait de Londres au *Journal des Débats*:

Le dimanche, 12 Thebeth (le 4 janvier 1852), a eu lieu à Londres un *meeting* public, à l'effet de s'entendre sur les moyens pour fonder un collège destiné à l'instruction des ministres anglais du culte israélite. Cette assemblée était présidée par sir Moses Montefiore, et réunissait, outre le grand rabbin docteur Adier, le rabbin en chef de la congrégation portugaise, le docteur Meldola, un nombre considérable d'hommes distingués appartenant aux deux rites. Le président, après avoir adressé à l'assemblée quelques paroles, introduisit le grand rabbin, qui a exposé le but de la réunion.

« Quoiqu'on n'ait pas l'intention, a-t-il dit, d'élever un édifice pour cet objet, et qu'il faille laisser ce détail à l'avenir, cependant il faut que le bâtiment destiné à cet usage soit construit de façon à être digne de ce grand but, digne aussi de la congrégation à laquelle il appartient. Les frais s'élèveront par année à 1,000 livres sterling environ; la moitié de cette somme sera couverte par les cinquante élèves; les revenus du Beth-Hamedrasch nous fourniront 220 liv., et 280 liv. restent qu'il faut nous procurer par souscription. Vous comprenez pourtant qu'il nous faut établir un capital afin de ne pas dépendre entièrement des souscriptions annuelles. J'espère que riches et pauvres se présenteront en foule pour doter cet établissement, chacun selon ses moyens, d'autant plus que ceux qui ne pourraient payer en une seule fois leur souscription peuvent parfaitement la diviser en plusieurs portions payables à différentes époques. Je vais même jusqu'à promettre, si, contre toutes les pro-

(1) Mayer: *Les Juifs de notre temps. Tableau résumé de leur situation politique et religieuse dans les trois continents de l'ancien monde.* Batisbonne,

1842; *Revue de Bibliographie analytique*, janvier 1843.

habilités, j'étais trompé dans mon attente, et qu'après l'espace d'une année le public se refusât à soutenir un semblable établissement, de rembourser les souscriptions à tous les gens de bien qui se sont mis en avant pour soutenir cet édifice.

« Mais j'espère que vous aiderez à l'érection d'une institution qui sera, en définitive, la vôtre et celle de vos enfants, qui ouvrira une ère nouvelle dans l'histoire de notre communauté, qui montrera à nos coreligionnaires quel est notre esprit comme israélites, comme citoyens, comme hommes, et qui vous couvrira de gloire dans le présent et l'avenir. »

Après le discours du révérend orateur, M. Sampson Samuel a prononcé la résolution suivante :

« Que, de l'avis de ce *meeting*, il y a parmi les congrégations israélites des pays où l'anglais est la langue nationale, le désir pour l'établissement d'un collège; que, pour répondre à ce désir, un collège israélite sera fondé à Londres; que ce *meeting* approuve les principes contenus dans le plan du grand rabbin, plan qui renferme trois buts importants : l'éducation des professeurs, ministres officiants et prédicateurs, l'établissement d'un externat bien organisé, et l'objet du Belh-Hamedrasch. »

Le Beth-Hamedrasch a pour but de procurer aux adultes déjà instruits une occasion de pousser plus avant leurs études dans la loi, et de fournir aux adultes sans instruction une occasion de reposer leur esprit après les fatigues de la journée, et d'entendre la parole de Dieu.

Après plusieurs autres discours, des remerciements ont été votés au grand rabbin, qui, à son tour, a proposé un vote analogue en l'honneur du président.

La séance a été ensuite levée, et ainsi a fini le plus important *meeting* qu'aient jamais tenu les Israélites d'Angleterre. Les donations se sont élevées entre 1,200 et 1,300 livres sterling (de 20 à 25,000 fr.

Sous ce titre : *Alliance du Judaïsme moderne avec la franc-maçonnerie*, nous lisons dans le *Journal de Bruxelles* :

« Les *Feuilles historiques et politiques de Munich* publient, à l'occasion d'une brochure sur la franc-maçonnerie par Alban Stolz, les doléances d'un maçon — protestant — de Berlin, pages qu'on dit même avoir été lues par le roi Guillaume. L'auteur signale comme le danger le plus imminent pour le trône et l'autel la puissance que les Juifs ont su acquérir par le moyen de la franc-maçonnerie, puissance qui aurait atteint aujourd'hui son zénith. Nous donnons à nos lecteurs la traduction de cette pièce intéressante sous bien des rapports :

« Il existe en Allemagne une société secrète à formes maçonniques, qui est soumise à des chefs inconnus et qui tend vers un but qui n'est lui-même nullement maçonnique. Les membres de cette association sont pour la plupart Israélites; leurs grades et leurs systèmes n'ont de rites et de sym-

boles chrétiens que pour la forme, et se vent d'autant mieux par là à couvrir leur action. Les Juifs ne font usage de christianisme que par moquerie ou pour masquer encore l'obscurité de leurs projets et de leurs intrigues... Il ne s'agit nullement ici de calomnies ridicules, auxquelles la sottise est seule encore à ajouter foi, mais d'une tromperie impudente et inouïe, qui abuse de ce qu'il y a de plus saint. Les criminels ne restent plus dans l'ombre, ils se produisent et paraissent comme s'ils étaient nos frères, et se vantent de la protection, de l'alliance même de princes allemands.

« Cela bien examiné, nous demandons si le grand maître illuminatissime Mendizabal, israélite, chef de l'alliance maçonnique hispano-portugaise, put s'élever à la présidence ministérielle par deux révolutions dirigées par lui en 1820 et 1830; — si le grand maître Crémieux, également israélite, put devenir ministre de la justice en 1848 sous la république en France; — si le grand maître Kossuth put monter au premier rang en Hongrie; — si les grands maîtres Cavour, Garibaldi, Mazzini, Victor-Emmanuel, etc., sont les chefs de la révolution italienne; — si M. de Benningsen de Hanovre, en qualité de grand maître de l'alliance maçonnique éclectique allemande, dirige le *Nationalverein* pour en venir à un parlement allemand, et offense plus effrontément le roi de ce pays dans ses ministres (de Bories) depuis que le roi lui-même fait partie de sa loge; — si en outre Verhaegen, le grand maître des loges belges, a déjà proclamé en 1854, à la Saint-Jean, dans la grande loge de Bruxelles, le principe nouveau, d'après lequel le vieux principe : *Soyez fidèles à votre roi*, ne sera plus désormais principe fondamental de la maçonnerie, et sera aboli pour se mettre d'accord avec les vues actuelles de l'alliance; — si en outre le grand maître Fichte, dont la puissance révolutionnaire de l'Allemagne a célébré le triomphe le 19 mai 1862, si ce même Fichte couronne l'œuvre en prophétisant la république du XIX^e siècle....

« Il faut ajouter à cette énumération, ce que tout le monde ne sait pas, que dans les derniers temps les Juifs ont été exclus de certain nombre de loges; mais maintenant ils sont reçus universellement dans toutes les loges du monde, à quoi ils sont parvenus d'ailleurs par leurs émancipations politiques, même en Prusse; à Berlin seulement, on veut maintenir, à cause du roi, la tendance politique de l'alliance. Mais grâce à l'appui de certain haut seigneur — tout près du trône — les Juifs sont parvenus, depuis la mort du pieux roi Frédéric-Guillaume IV, à se faufiler dans les loges de Berlin par des portes de derrière. Pour cela ils se faisaient admettre ailleurs et on leur accordait alors l'entrée ici. Maintenant que plus une seule loge ne leur est inaccessible, il existe d'autres loges composées exclusivement de Juifs, dans lesquelles les non Juifs n'ont pas accès. A Londres, où se trouve, comme on sait, le foyer de la révolution sous le grand

maître Palmerston, il existe deux loges juives qui ne virent jamais de chrétiens passer sur leur seuil. C'est là que se réunissent tous les fils de tous les éléments révolutionnaires qui couvent dans les loges chrétiennes.

« Une loge semblable est déjà, à Rome, le suprême tribunal de la révolution. De là sont dirigées les autres loges comme par des chefs secrets, de sorte que la plupart des révolutionnaires chrétiens ne sont que des marionnettes aveugles mises en mouvement par des Juifs au moyen du mystère : le prétexte que le secret doit régner dans les loges est le véhicule par lequel les frères initiés peuvent faire marcher à volonté tout l'ensemble de l'association.

« A Leipzig, à l'occasion de la foire, la loge juive secrète est chaque fois permanente, et jamais maçon chrétien n'y est reçu. Voilà ce qui fait ouvrir les yeux à plus d'un d'entre nous ; mais la puissance du mystère et du serment, ainsi que la pratique de ne jamais communiquer sur des sujets de son propre grade avec d'autres appartenant à d'autres grades, pas même par pantomime, comme dit le serment, tout cela tient chaque membre de l'alliance comme renfermé dans une cave obscure, dans laquelle on se sent mis en mouvement, mais sans jamais pouvoir employer librement ses facultés intellectuelles. Dans les loges juives de Hambourg et de Francfort, il n'y a que des émissaires qui y aient accès. Le nom de cette dernière, *Ab-salon aux trois orties*, fait entrevoir sa nature politique brûlante (*nomen et omen*).

« Daigne le Tout-Puissant adoucir les épreuves qui fondent sur les grands par suite de leur insouciance, et leur faire comprendre ce que veulent les travaux de la maçonnerie pour révolutionner et républicaniser les peuples dans l'intérêt du judaïsme ! Puissent-ils se rappeler efficacement la prédiction de Napoléon I^{er} : Dans cinquante ans, l'Europe sera républicaine ou... et cette autre de Burke : Un temps viendra où les princes devront devenir des tyrans, parce que les sujets seront devenus des rebelles par principe ! »

Décret impérial, 29 août 1862, sur le culte israélite.

Art. 1^{er}. Dans les communautés israélites desservies par un ministre officiant rétribué sur les fonds de l'Etat, il peut être établi, par arrêté de notre ministre, sur la proposition du consistoire central, un sous-rabbin à la place du ministre officiant.

Art. 2. Les sous-rabbins doivent être âgés de vingt-cinq ans au moins.

Ils sont nommés par les consistoires départementaux.

Les conditions d'études pour le titre de sous-rabbin, les fonctions et les attributions des sous-rabbins sont réglées par le consistoire central, sous l'approbation de notre ministre des cultes.

Les règles de discipline établies pour les ministres officiants sont applicables aux sous-rabbins.

Il peut leur être accordé des dispenses d'âge.

Art. 3. Les diplômes du premier degré pour l'exercice des fonctions rabbiniques sont, comme les diplômes supérieurs ou du second degré, délivrés par le consistoire central.

Art. 4. La durée des fonctions des membres des consistoires départementaux est de huit ans, comme celle des membres du consistoire central.

Le renouvellement a lieu par moitié tous les quatre ans.

Les membres sortants peuvent être réélus.

Le consistoire départemental nomme pour quatre ans son président et son vice-président.

Art. 5. Dans chaque circonscription consistoriale, les membres laïques du consistoire départemental, le membre laïque du consistoire central et les deux délégués pour l'élection du grand rabbin du consistoire central, sont élus par tous les israélites âgés de vingt-cinq ans accomplis et qui appartiennent à l'une des catégories suivantes :

1^o Ceux qui exercent des fonctions relatives au culte ou qui sont attachés, soit à titre d'administrateurs, soit à titre de souscripteurs annuels, aux établissements placés sous l'autorité des consistoires ;

2^o Les fonctionnaires de l'ordre administratif, ceux de l'ordre judiciaire, les professeurs ou instituteurs des établissements et écoles fondés par l'Etat, par les communes ou par le consistoire, et tout israélite pourvu d'un diplôme obtenu dans les formes établies par les lois et règlements ;

3^o Les membres des conseils généraux, des conseils d'arrondissement et des conseils municipaux ;

4^o Les officiers de terre et de mer en activité et en retraite ;

5^o Les sous-officiers, les soldats et les marins, membres de la Légion d'Honneur ou décorés de la médaille militaire ;

6^o Les membres des chambres de commerce et ceux qui font partie de la liste des notables commerçants ;

7^o Les titulaires d'offices ministériels ;

8^o Les étrangers résidant dans la circonscription depuis trois ans et compris dans l'une des catégories ci-dessus, sans que, toutefois, la qualité d'électeur leur confère l'éligibilité.

Art. 6. La liste des électeurs est dressée par le consistoire départemental et arrêtée par le préfet.

Art. 7. Dans chaque communauté, il est procédé par les soins du commissaire-administrateur ou de la commission administrative, à la formation de la liste partielle comprenant tous les électeurs israélites de la circonscription.

Les électeurs israélites habitant dans des communes qui ne feraient point partie du ressort d'un rabbin ou d'un ministre officiant se font inscrire sur la liste dressée dans la communauté la plus voisine de leur domicile.

Les listes partielles sont affichées pendant un mois au parvis du temple.

A l'expiration du délai porté au paragraphe

précédent, les listes partielles et les réclamations auxquelles elles ont donné lieu sont adressées au consistoire départemental.

Il sera procédé sur le tout selon ce qui est prescrit dans l'article 29 de l'ordonnance du 15 mai 1844.

Art. 8. La liste des électeurs est permanente.

Elle est révisée tous les quatre ans.

Néanmoins, lorsque, dans l'intervalle d'une révision à l'autre, il y a lieu de faire une nomination, le consistoire ajoute à la liste les israélites qu'il reconnaît avoir acquis les qualités requises, et il en retranche ceux qui les ont perdues.

Le tableau des additions et des retranchements est affiché au temple du chef-lieu consistorial, un mois avant la convocation de l'assemblée des électeurs; il est en même temps adressé au préfet. Les demandes en admission et en radiation doivent être formulées dans les dix jours à compter du jour de l'affiche.

Art. 9. Les grands-rabbins des consistoires départementaux sont nommés par le consistoire central sur une liste de trois rabbins présentés par le consistoire départemental.

La nomination est soumise à notre agrément.

Art. 10. Nul ne peut exercer les fonctions du mohel et de schohet, s'il n'a obtenu une autorisation spéciale du consistoire de la circonscription, accordée sur l'avis conforme

du grand rabbin. En outre le mohel doit être pourvu d'un certificat délivré par un docteur en médecine ou en chirurgie désigné par le préfet, et constatant que l'impétrant offre, au point de vue de la santé publique, toutes les garanties nécessaires.

Le schohet doit, dans toute commune où il veut exercer ses fonctions, faire viser par le maire l'autorisation à lui donnée par le consistoire départemental.

Les autorisations peuvent être révoquées.

Art. 11. Les attributions du consistoire central, telles qu'elles sont réglées par l'ordonnance de 1844 et le présent décret, comprennent la haute surveillance du culte israélite en Algérie.

Le consistoire central devient l'intermédiaire entre le ministre des cultes et le consistoire algérien, qui sera représenté dans son sein par un membre laïque choisi parmi les électeurs résidant à Paris et agréé par nous.

Art. 12. Continueront à être observés, dans toutes les dispositions qui ne sont pas contraires au présent décret, les ordonnances du 25 mai 1844 et 9 novembre 1845, et nos décrets du 15 juin 1850 et du 9 juillet 1853.

Art. 13. Notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des Lois.

J

JAPON. — Comme ce pays important est peu connu, nous donnons quelques détails particuliers officiels sur sa situation présente.

Le Japon a un empereur spirituel et un empereur temporel : le titre du premier est *micado* ou *dairi*, celui du second est *taicoun* ou *siogoun*. — Le *micado* n'a qu'un pouvoir religieux; il vit dans une exclusion complète dans la petite principauté de Kioto, où il est vénéré comme un dieu et entouré d'un cérémoniel très-sévère. Le nom de sa résidence est *myjaco*. Le *Taicoun* est l'empereur réel, il dispose des revenus et de l'armée du pays. Il a immédiatement sous lui un grand conseil de 13 conseillers qui gouvernent en son nom. Cinq de ces membres sont choisis parmi les princes vassaux, huit parmi la noblesse héréditaire. L'un des conseillers, le gouverneur de l'empire, a la préséance sur les autres, et exerce, à proprement parler, le pouvoir impérial. — Les décisions importantes sont présentées à l'empereur qui doit immédiatement donner son approbation. En cas de refus de sa part, trois princes du sang sont chargés de prononcer définitivement sur la question; si leur sentence est contraire à celle de l'empereur, celui-ci doit aussitôt abdiquer en faveur de son fils ou de son héritier; dans le cas contraire, le conseiller qui a fait la proposition,

et quelquefois même tout le conseil, se donne la mort. — Le pays se divise en 604 principautés, seigneuries, provinces impériales et villes, qui ont une administration spéciale. Les premières sont gouvernées par les princes vassaux héréditaires, cependant elles demeurent entièrement sous la dépendance du *taicoun* et du conseil d'Etat. — *Castes*. Il doit y en avoir huit, savoir : 1° les princes vassaux héréditaires (*Daimios*); 2° la noblesse héréditaire (*Siomio*), qui est feudataire des *Daimios* ou de l'empereur, et qui doit les servir dans les guerres; 3° les prêtres; 4° les soldats mis sur pied par les nobles; 5° les médecins, les fonctionnaires civils, etc.; 6° les marchands; 7° les mécaniciens, les artisans, etc.; 8° les pêcheurs, les bateliers, les laboureurs, etc. Les quatre premières classes portent le nom de *Yacouins*; elles seules donnent le droit de porter des épées et des vêtements distingués (des pantalons larges). Les paysans appartiennent à la glèbe et au propriétaire du pays. Toutes les castes sont héréditaires. — La religion consiste dans l'adoration du soleil, comme divinité et dieu protecteur du Japon, ainsi que dans celle d'un grand nombre de divinités inférieures (*Kami*, dont la plupart sont des hommes divinisés); au reste ses dogmes et ses cérémonies paraissent avoir été empruntés.

en grande partie du bouddhisme. Les adeptes de cette religion s'appellent *Sintus*, et se divisent en plusieurs sectes, parmi lesquelles on distingue surtout les *Yuite*, ou orthodoxes, qui ne permettent aucune innovation.

Le nom personnel du *micado* ou empereur spirituel, n'est connu que des princes impériaux. Le *taicoun* ou empereur temporel s'appelle *Mina Motto*. Il y a trois princes du sang : de Meto, d'Ovara, et de Koiu. Il y a au Japon plusieurs agents diplomatiques, savoir : de l'Amérique; à Yeddo, Hakodadi,

Kanagawa et Nangazaki; de la France : Yeddo, Kanagawa, Nangazaki; de la Grande-Bretagne : Yeddo, Hakodadi, Kanagawa et Nangazaki; des Pays-Bas : Hakodadi, Kanagawa et Nangazaki; du Portugal : Hakodadi, Kanagawa, Nangazaki; de la Russie : Hakodadi.

Il y a aussi un attaché de légation de Prusse.

Superficie et population. — Le Japon se divise en Japon proprement dit et en îles dépendantes, et se compose de 3,850 îles.

(D'après : G. A. v. Kloeden, *Handbuch der Erakunde.*)

Japon.	Evaluation.	
	d'Engelhard. Milles carrés	de Siebold. Milles carrés.
Japon ou Nippon avec Sado, Oki, Awadsi, etc.	4,248	4,081,7 et 31,14
Sikokk	328	391,8 „ 27,70
Kiusiu et les petites îles <i>Îles dépendantes.</i>	812	688,4 „ 47,0
Jeso et les petites îles	1,463	1,286,9 „ 8,23
Kouriles	174	75,5
89 îles Bonius	—	5,76
Lieu Kien	38	85,2
Total	7,065	6,615,26 et 114,07

La Russie compte à présent l'île de Sakhaline (Krafla) parmi ses possessions de l'Amour. Les Kouriles occidentales jusqu'à l'île d'Iturup inclusivement appartiennent au Japon.

La population de ces îles est estimée à 35 ou 40 millions.

Finances de l'empereur spirituel. — Les revenus du *micado* proviennent de la ville de Mjgaco, et des environs, ainsi que les riches présents du *taicoun*. Celui-ci tire des biens de la couronne environ 16 à 17 millions de thalers; en outre les princes vassaux doivent lui fournir des subsides. Les recettes de 25 de ces derniers sont évaluées de 2 à 8 millions, celles de 20 de 1 1/2 à 3/4 de million, celles de tous les 196 princes (?) à environ 213 millions de thalers, et les revenus des impôts à environ 240 millions de thalers.

Les plus anciens auteurs qui parlent sur le Japon sont les missionnaires Jésuites, dont les écrits se résument dans les histoires du Japon des PP. Charlevoix et Crasselt. L'auteur le plus moderne est le docteur Siebold, qui nous donne la description du Japon au XIX^e siècle. Entre ces deux époques, c'est-à-dire depuis l'expulsion des Jésuites, en 1640, jusqu'à nos jours, il y a des auteurs de diverses nations qui parlent du Japon : Albertus Montanus, auteur de l'*Atlas japonais*, voyageur et ambassadeur hollandais; *Histoire du Japon* de Kœmpfer. En 1775, le Suédois Thunberg, Golowino, capitaine russe, captif au Japon, Tistingh, directeur des factoreries hollan-

daises, dont les matériaux japonais étaient publiés à Paris peu de temps avant les ouvrages et les traductions japonaises de Klapproth en 1834. Les auteurs les plus modernes sont, outre Siebold ci-dessus mentionné, Meyland, Fisher et Dœff, dont M. Murray a fait un résumé anglais (1).

Missions du Japon. Îles Lieou-Kieou.

Par leur position géographique, les îles Lieou-Kieou, au nombre de trente-six, forment un archipel intermédiaire entre la Chine et le Japon; aussi les deux empires en revendiquent la souveraineté, le premier parce qu'il en reçoit un tribut annuel, le second parce qu'il y exerce une autorité despotique. On estime à soixante mille âmes la population d'Oukigna, l'île principale; elle a pour capitale Choui, jolie ville située à une lieue de la mer; Nafa en est le port le plus fréquenté.

Que l'Évangile ait été prêché autrefois à Lieou-Kieou, c'est ce qu'affirment d'anciens voyageurs, qui ont vu ces îles toutes peuplées de fidèles; c'est ce qu'attestent encore aujourd'hui des croix gravées, à l'entrée des villes, sur les pierres qui pavent les chemins. Mais là, comme dans les autres provinces du Japon, le flambeau de la foi s'éteignit dans le sang. Entre autres martyrs, un Père Dominicain, ayant abordé à Oukigna, en 1530, y fut reconnu et noyé par les persécuteurs.

De nos jours, cet archipel a été visité à plusieurs reprises par nos missionnaires, qui le regardent à bon droit comme la porte

(1) *Manners and Customs of the Japanese, in the nineteenth century, from recent dutch visitors of Japan and the German of Dr P.-F. van Siebold,*

London, Murray, 1841. (Bibliogr. Anal. 1842 janvier.)

du Japon. Mgr Forcade vint s'y établir en 1844, et ne quitta ce poste, après un séjour ou plutôt une réclusion de deux ans, qu'à l'arrivée de deux nouveaux apôtres. L'un était M. Adnet, qui mourut à Lieou-Kieou, le 1^{er} juillet 1848; l'autre était M. Leturdu, qui dut se rembarquer pour la Chine, où l'attendaient les tortures du prétoire et les horreurs du cachot. Aucune conversion n'avait été faite, mais d'utiles notions avaient été recueillies sur le caractère, sur la langue et sur l'administration des indigènes : on savait dès lors que l'exclusion des étrangers et la haine du christianisme étaient le fait de la politique japonaise; qu'une sorte de caste féodale conspirait avec le gouvernement pour retenir la vérité captive, tandis que le peuple, aussi bon que malheureux, n'était séparé que par la menace et la terreur, d'une religion qui le tirerait de son ignorance et le consolait de son oppression.

Ces données, et surtout l'espoir de s'ouvrir par cette route un accès au Japon, terre des souvenirs et des désirs apostoliques, ne tardèrent pas de ramener à Lieou-Kieou de nouveaux missionnaires. Le 2 mars 1855, MM. Furet, Girard et Mermet débarquaient à Nafa et s'installaient dans la bonzerie d'Amikou. Ils y trouvèrent, comme leurs prédécesseurs, un système d'isolement organisé autour d'eux par le pouvoir. Toutefois, leur situation paraît s'être améliorée, et malgré le cordon de satellites qui les entoure, malgré l'espionnage ombrageux qui les surveille, ils ont pu, dans le silence et les ténèbres de la nuit, annoncer l'Evangile à quelques indigènes. Leur premier néophyte est peut-être déjà un martyr.

Lettre de M. Mermet, missionnaire apostolique, de la Congrégation des Missions-Etrangères, à M. Albrand, supérieur du séminaire de la même Congrégation, à Paris.

(Lou-Tchou) Nafa, le 26 octobre 1856.

« Monsieur le supérieur, votre bonne lettre, attendue et désirée depuis si longtemps, m'est parvenue par la frégate la *Virginie*. Perdue, comme nous le sommes, à l'extrémité du monde, nos communications avec l'Europe, et même avec la Chine, en un mot, avec tous les confrères de nos autres missions, sont extrêmement rares; aussi je m'empresse de profiter de celle que la Providence nous offre pour vous donner sur notre situation les détails que vous demandez. L'année 1855 ne fut pour mon cher confrère, M. Girard, et pour moi, qu'une année de lutte contre le climat, de vexations de tout genre de la part du pouvoir japonais, et une vraie réclusion pour nos personnes.

« L'année 1856 semblait s'ouvrir sous des auspices plus favorables; la convention conclue avec tant de prudence et d'énergie par l'amiral Guérin, et l'acquisition d'une maison au centre d'une ville populeuse, nous faisaient espérer quelque changement dans notre position de missionnaires.

« Mais si le Japon, aussi bien et plus que la Chine, croit prudent de ne pas refuser un traité qu'un pouvoir européen exige avec fermeté, c'est avec la pensée d'en éluder habilement toutes les clauses, et il ne l'exécutera qu'après avoir épuisé toutes les ressources d'une politique astucieuse. L'année dernière, des corps de garde entouraient notre bonzerie d'Amikou, et toutes les fois que nous en sortions, il fallait disputer aux satellites le terrain pied à pied, ou du moins leur faire une douce violence pour élargir un peu le cercle de nos promenades. Le gouvernement n'a pas osé, il est vrai, enfermer notre nouvelle demeure par une ceinture de soldats; mais des commissaires, sans cesse en activité de service, rôdent autour de nous et le jour et la nuit, gardent toutes les avenues et punissent avec la plus rigoureuse sévérité l'imprudent qui ne se tient pas à distance respectueuse de notre habitation. Aussi, bien que notre résidence soit au centre de Nafa, sur un terrain communal, au milieu d'un bois clair-planté et admirablement situé pour devenir, dans l'occasion, une église ou un collège, nous y vivons comme dans un désert. C'était autrefois un lieu de promenade très-fréquenté; aujourd'hui, l'herbe et les épines obstruent le chemin; les maisons qui regardaient la nôtre nous ont tourné le dos, et s'ouvrent au côté opposé. Défense de nous approcher, sous les peines les plus graves; tous les deux ou trois jours seulement, deux mandarinots, choisis parmi les plus rusés du pays, viennent nous traduire, tant bien que mal, quelques livres de la Chine ou du Japon. Pendant longtemps ils ont eu mission de nous amuser, de nous tromper, et par là de nous faire renoncer à cette étude. Cependant, après avoir mis à nu leur fourberie, nous sommes parvenus à obtenir des livres japonais; et c'est ainsi, qu'à leur grand regret, nous leur arrachons et le dialecte de Lou-Tchou, et la langue, soit parlée, soit écrite, du Japon.

« Inutile de vous dire qu'il est presque impossible d'aborder avec eux la question religieuse. Ils repoussent avec un fanatisme obstiné tout ce qui pourrait, de loin ou de près, conduire la conversation sur ce terrain. En examinant leur trouble, leur anxiété, lorsqu'une réflexion doctrinale ou morale est sur le point de surgir, nous serions tentés de croire que nos maîtres sont liés par quelque serment, et tenus en conscience d'éviter toute controverse. Cependant il peut se présenter des caractères moins hostiles; mais, si heureuses qu'elles soient les occasions, il nous eût été impossible d'en profiter, tant que ces deux fonctionnaires exerçaient l'un sur l'autre une surveillance ombrageuse et un contrôle redoutable. Par une innocente ruse, nous avons fait céder la politique du Japon, si inflexible sur ce point, et aujourd'hui nos petits mandarins viennent à tour de rôle, mais toujours seuls; ils sont très-raides: peut-être s'avroviseront-ils: les

tête-à-tête sont dangereux, pour le bien comme pour le mal.

« En dehors de ces deux personnages, nous ne pouvons pas avoir la moindre communication, ni échanger le moindre mot avec qui que ce soit. Impossible d'avoir un artisan ou un domestique, si ce n'est par l'intermédiaire des mandarins, qui lui donnent ses instructions avant de nous l'envoyer. Si c'est un ouvrier, il est toujours accompagné d'un second, chargé d'épier sa conduite, et condamné lui-même au rôle muet; aussi nos essais de prosélytisme auprès de pareilles gens ont toujours été infructueux. Quant à nos domestiques, ils sont changés tous les mois et ne peuvent nous parler que pour le service. Cependant, malgré la surveillance à laquelle ils sont soumis, Dieu a permis que l'un d'eux, jeune homme âgé de vingt-deux ans, comprit et goûta si bien la céleste doctrine, qu'il demanda instamment le baptême. Après avoir été instruit et préparé, à la faveur des ténèbres et au milieu du plus grand silence; après un mois d'épreuves multipliées, il fut baptisé la nuit de Noël, et consacré à l'Enfant Jésus, qu'il adorait pour la première fois avec un cœur purifié. Bien que ce jeune homme appartint à la plus humble classe, il était cependant doué d'une force de caractère et d'une pénétration au-dessus du commun; il pouvait devenir notre catéchiste: c'était notre espérance. Premier-né de notre apostolat, il méritait toute notre estime et notre affection. Nous lui recommandâmes bien le secret; personne, d'ailleurs, n'y était plus intéressé que lui. Lorsqu'arriva le jour de l'adoration des ancêtres, le jeune François-Xavier (c'était son nom de baptême), profita d'une légère indisposition pour se dispenser de cette cérémonie injurieuse à son Dieu, à qui il demandait avec tant d'ardeur la conversion de ses parents. Son zèle était, en effet, si impatient, et le changement que la grâce avait opéré en lui si sensible, qu'il ne put échapper à l'œil défiant et scrutateur de son père. Notre néophyte avait, d'ailleurs, une conscience trop délicate pour dissimuler sa foi. Alors commença la persécution la plus barbare; mais François tint ferme, se contentant d'opposer aux coups et à la fureur de son père cette simple prière: Permettez-moi de demeurer l'enfant du vrai Dieu, et vous n'aurez pas de meilleur fils que moi. Exasperé par la persévérance et l'angélique résignation du chrétien, le père jura que, dès le lendemain, il se livrerait avec toute sa famille à la justice des tribunaux. Le jeune François effrayé, non pour lui, mais pour les siens, accourut chez nous au milieu de la nuit, pour demander conseil. Le supplice de sa famille lui paraissait si horrible, qu'il doutait encore si Dieu exigeait de lui un pareil sacrifice. S'il ne s'agissait que de ma vie, disait-il, ce serait bientôt fait. Ce fut alors, seulement, qu'il nous révéla un affreux secret, que jusque-là il ne nous avait laissé qu'entrevoir: Tout individu professant le christianisme doit mourir avec

tous ses parents au premier degré d'affinité ou de consanguinité.

« Notre réponse ne pouvait être douteuse. Si le sang devait couler, il retomberait sur le barbare fanatisme du père; quant au fils, victime innocente d'une loi sauvage, il mourrait pour sa foi, pour son Dieu! Il ne restait qu'à demander la force des martyrs; nous demeurâmes longtemps agenouillés ensemble; notre commune prière n'était qu'un sanglot; François se releva, les larmes aux yeux, mais calme et rassuré; il nous quitta le courage au cœur. Notre douleur et notre anxiété étaient vives; la palme cueillie sous le fer des bourreaux est belle, sans doute; mais les angoisses que nous éprouvâmes alors ne peuvent être comparées qu'à celles d'une mère qui verrait son premier-né arraché de ses bras pour être conduit à la mort.

« Outre la haine et le mépris que le Japonais professe pour l'étranger, outre l'inflexible politique de silence et d'exclusion sanctionnée par les lois les plus rigoureuses, Lou-Tchou a encore contre nous un sujet tout spécial de haine. Ce motif, il le puise dans son organisation sociale, qui n'est pas ici ce qu'elle est au Japon, quoique l'administration soit la même. Il y a, dans notre île, deux classes profondément distinctes, séparées par un abîme immense: les nobles et les cultivateurs ou esclaves. Ces derniers, qui forment les vingt-neuf trentièmes de la population, selon les uns, ou les dix-neuf vingtièmes, selon les autres, sont bien au-dessous des parias de l'Inde. Toute instruction leur est interdite. Au nom du ciel, qui les a fait naitre ce qu'ils sont, ils ne doivent savoir que le nom des instruments aratoires, et par-dessus tout, courber leur front dans la boue et s'anéantir en face de leurs maîtres. Ce malheureux peuple, plus misérablement logé que nos animaux domestiques en Europe, donne au noble ses sueurs et ses enfants, et ne reçoit en retour que le plus profond dédain. Fière de sa vaine science, et faisant cause commune avec le pouvoir, la caste dominante est par-dessus tout intéressée à maintenir l'invariable *statu quo*. Elle comprend que notre doctrine repousse, au nom de la charité, cette ignorante et misérable servitude; aussi elle nous combat avec toute l'énergie qu'inspire au mal l'instinct de la conservation.... »

Lettre de M. Furet, de la Société des Missions-Étrangères, à MM. les directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Baie de Baraconta (style anglais), Port de l'empereur Nicolas (style russe), golfe de Tartarie, le 25 juin 1856.

« Messieurs, si vous recevez avec joie les relations des missionnaires qui vous racontent leurs travaux, leurs succès et les exemples d'édification donnés par leurs néophytes; si vous remerciez alors le Seigneur d'avoir béni votre zèle et le généreux concours de votre Œuvre, j'aime à croire que vous accueillerez aussi avec bienveillance une

lettre qui demande à tous les associés de la Propagation de la Foi, des prières pour des apôtres qui en sont encore à des tentatives sans résultat.

« Les lecteurs des *Annales* n'ont peut-être pas oublié l'installation récente de trois prêtres à la grande île de Lou-Tchou, considérée par les missionnaires comme un avant-poste du Japon. Cette nouvelle a, sans doute fait battre bien des cœurs catholiques, et depuis ce moment bien des vœux seront montés au ciel en faveur d'un pays qui donna autrefois tant et de si généreux martyrs. Nous vous en conjurons tous, messieurs et chers associés, ne cessez pas vos prières; nous en avons plus besoin que jamais pour soutenir notre bonne volonté; pour attirer des grâces de conversion sur un peuple de quarante millions d'âmes peut-être, et qui ne compte pas un Chrétien!

« Huit mois environ après l'arrivée des missionnaires au port de Nafa, deux frégates françaises, la *Virginie* et la *Sibylle*, trouvèrent mes chers confrères, MM. Girard et Mermel portant la soutane et toujours établis dans la bonzerie d'Amikou. Ils n'avaient encore aucun prosélyte, ils ne voyaient même pas comment ils pourraient en faire, vu que l'insulaire qui voudrait se convertir serait condamné à mort, avec toute sa famille. D'ailleurs, le gouvernement exerce une surveillance tellement rigoureuse qu'elle serait désespérante, si les missionnaires ne savaient pas que Dieu est tout-puissant et miséricordieux. Au moment de la visite des navires français, mes confrères étaient déjà assez avancés dans l'étude de la langue pour être utiles à l'amiral Guérin, qui conclut un traité avec le petit royaume des îles Lou-Tchou. Les clauses en seront favorables à la mission, pourvu qu'on soit fidèle à les faire observer. Du reste, le peuple serait très-disposé à recevoir l'Évangile, si un pouvoir excessivement ombrageux et tyrannique n'employait pas les moyens les plus violents pour l'en éloigner.

« Après avoir fait connaître, par ces quelques lignes, la position des deux missionnaires de Nafa, je vais dire ce qu'est devenu leur ancien compagnon de voyage.

« L'amiral Laguerre, pensant qu'il aurait tôt ou tard à traiter avec le Japon, et qu'un interprète capable de comprendre et de rendre sa pensée serait utile au négociateur chargé de représenter la France, demanda à M. Libois, procureur des Missions-Étrangères à Hong-Kong, l'autorisation de prendre un des missionnaires de Lou-Tchou à bord d'un des navires qui se rendaient dans le Nord. En conséquence, la *Sibylle* se dirigea sur Nafa, en se rendant à Nangasaki, et, le 7 mai, j'étais sur la frégate, où je trouvai l'accueil le plus amical de la part de tous. Quelques jours après, nous entrâmes dans le golfe de Kioussiou.

« Pendant que nous étions mouillés au sud de l'île Firando, un grand nombre de Japonais vint à bord. Deux chefs, couverts d'habits assez riches, et dont le vêtement

supérieur ressemblait beaucoup à la dalmatique, montèrent en tremblant sur le pont, et se prosternèrent aussitôt devant le commandant, devant les officiers, et même devant les mousses. La bonté avec laquelle l'honorable capitaine, M. de Maisonneuve, les accueillit, les ayant bientôt rassurés, ils lui présentèrent une feuille de papier sur laquelle se trouvaient écrites, en caractères japonais, quelques questions sur le navire et sur ce que nous désirions. Ces formalités accomplies, l'entrevue s'acheva par un échange de politesses. Les mandarins trouvèrent que notre vin valait mieux que leur saki japonais (vin de riz); l'un d'eux, à la figure ouverte et rubiconde, disait en riant que sa tête était lourde, mais il ne paraissait pas en vouloir à la cause de son mal. La suite de ces chefs avait plutôt dévoré que mangé le biscuit qu'on lui avait offert. En un mot, mandarins, bonzes, serviteurs et hommes de barque, tous étaient contents des Français, auxquels ils avaient présenté, à leur tour, du mauvais saki, quelques légumes salés et du poisson sec ou pourri. Je vis, dans ces insulaires, des hommes qui respectent et craignent les étrangers, tout en désirant nouer avec eux des relations.

« A Nangasaki, il n'en était plus de même: là, c'étaient des interprètes et des officiers fiers et hautains; une surveillance injurieuse se faisait autour des navires de guerre mouillés dans la rade extérieure, à trois ou quatre milles de la ville. C'est que les Japonais sont comme de grands enfants: plus vous leur cédez, plus ils deviennent exigeants. On dirait que, jusqu'à présent, ce fait n'a pas été compris par les nations étrangères.

« L'amiral Laguerre, au lieu de se rendre à Nangasaki, avait dû rentrer en France. Ce fut pour moi un contre-temps fâcheux. Après avoir admiré la belle nature de la terre du Japon, les collines de la rade, si bien cultivées et si boisées; après avoir reconnu de mes propres yeux, dans les habitants d'un petit village, le désir de se rapprocher des étrangers, que la consigne empêche de mettre pied à terre; après avoir vu de loin Nangasaki, et contemplé pendant huit jours ses montagnes, où tant de Chrétiens rendirent témoignage à Jésus-Christ, il fallut me résigner à retourner à Hong-Kong. L'honorable et généreux commandant de Maisonneuve m'accompagna, le soir, sur un navire de transport, et me quitta en me serrant affectueusement la main, les larmes aux yeux, et désolé d'être impuissant à me faire continuer un voyage qui devait finir par l'apostolat.

« Si le missionnaire n'était pas habitué à voir partout la main de la Providence dans tout ce qui lui arrive, j'aurais été désolé de mon retour à Hong-Kong, surtout lorsque j'appris que la *Sibylle*, grâce à l'énergie intelligente de son commandant en face des autorités japonaises, avait débarqué ses nombreux malades dans une vaste pagode d'Hakodadi. Les Français circulaient libre-

ment dans la ville et dans la campagne ; ils achetaient des marchandises et des vivres ; bien plus, quelques malades ayant succombé, on vit le cortège funèbre, la croix en tête et l'aumônier en surplis et en étole, traverser la ville sans exciter la moindre récrimination parmi les Japonais, qui avaient tous les jours sous les yeux la croix peinte sur les embarcations de la *Sibylle*. — Que n'étiez-vous avec nous, m'écrivait-on d'Hakodadi que n'étiez-vous avec nous, me redisaient à Hong-Kong, commandant, officiers et matelots ! Vous auriez eu une si belle occasion d'apprendre le japonais ! Je regrettais alors de n'avoir pu passer trois mois auprès de nos malades, et puis, me soumettant à la volonté de Dieu, j'attendis en paix une occasion de faire une nouvelle tentative.

« Dès l'arrivée de nos navires français à Hong-Kong, au mois de novembre, je pus prévoir la réalisation prochaine de cette espérance. Pour éviter toute difficulté d'administration, le commandant de la *Sibylle* m'annonça qu'il voulait me prendre de nouveau à son bord, et à ses propres frais, dans le cas où une expédition se préparerait dans le nord. Au commencement d'avril eut lieu l'embarquement de M. Mounicou et le mien ; nous étions admis sur les frégates à titre d'interprètes.

« Pendant notre mouillage de quelques jours dans l'archipel de Chusan, à l'est de la Chine, la *Sibylle* fut encore appelée, comme à Hakodadi, à donner aux païens un spectacle religieux. Un jeune enseigne de vaisseau, M. Leroux, venait de mourir en bon chrétien ; il fut décidé qu'il serait enterré dans une propriété appartenant aux Lazaristes, et cultivée par les orphelins qu'ils ont recueillis. Le R. P. Peschot s'était empressé d'accéder aux désirs de tous les amis du jeune officier, qui aimaient beaucoup mieux déposer son corps dans une terre française, pour ainsi dire, que de le laisser sur un flot inconnu ; d'ailleurs, il semblait que son tombeau, élevé aux frais du commandant et des officiers, protégerait un terrain nouvellement acquis par les missionnaires. Un convoi d'environ quatre-vingts personnes débarqua à l'entrée de la ville de Tching-Hai, et se disposa de la manière suivante : deux tambours en deuil ouvraient la marche ; ils étaient suivis d'un détachement de trente marins, après lesquels se trouvaient plusieurs élèves et maîtres ; l'aumônier et le missionnaire, en surplis et précédés de la croix, venaient ensuite ; le commandant avec l'état-major des deux frégates suivaient le cercueil, flanqué de quatre officiers ; le cortège était terminé par un piquet de vingt hommes. Le convoi traversa dans cet ordre, et très-religieusement, la ville entière, pour se rendre à la petite colline qu'occupera prochainement un cimetière catholique. Le lendemain, nous savions que les païens avaient trouvé ces funérailles très-imposantes. C'est ainsi que la *Sibylle* a eu l'honneur, dans ses pertes douloureuses, de donner aux Chinois comme aux Japonais

une haute idée de la France catholique.

« Peu de jours après, j'eus le plaisir de me trouver de nouveau en pays ami : j'étais à Ning-Po, avec Mgr Delaplace et ses excellents missionnaires. J'y visitai les deux établissements des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Là, comme en France, comme en Crimée, comme partout, ces chastes épouses de Jésus-Christ font admirer leur dévouement sans bornes, et leurs soins si intelligents pour les nombreux petits enfants qu'elles élèvent, pour les malades qu'elles secourent, pour les souffrances de tout genre qu'elles apaisent et qu'elles sanctifient. Après trois jours, trop vite passés avec des confrères et des Sœurs, nous continuâmes notre voyage. Grâce à la honte du commandant de Maisonneuve, qui avait voulu me céder une chambre sur la dunette, je pouvais offrir le Saint-Sacrifice à peu près tous les jours... Dieu sait si je pensais souvent à mes pauvres Japonais ! Après une heureuse traversée, nous mouillâmes à Hakodadi, le 20 mai.

« Cette ville, située à la pointe sud-est de la terre de Jeso, dans le détroit de Sangar, a peu d'étendue : elle est essentiellement commerçante. Sa position, sur le versant d'une montagne aride et sur une plage sablonneuse, lui interdit la culture, en même temps que son port, dans lequel les jonques trouvent un bon abri, en fait le rendez-vous des navires. A notre arrivée, le gouverneur envoya un officier dire à l'amiral que la communication avec la place était défendue. Dites à vos maîtres, lui fut-il répondu, que nous avons besoin d'aller à terre, et que nous descendrons. Le soir même, nous descendîmes, en effet, sans aucune opposition de la part des autorités, et au grand plaisir, je crois, des habitants, qui ne cessèrent point de nous faire bon accueil. Le 21, en compagnie de mon cher confrère, je mis donc le pied sur cette terre du Japon, où nous désirions si ardemment nous fixer, et que nos cœurs ont adoptée pour seconde patrie. Les quatre jours que nous passâmes au milieu de cette ville infidèle me parurent bien courts. Les habitants sont affables et complaisants. Souvent les missionnaires furent invités par eux à s'asseoir sur leurs nattes épaisses et propres, et alors chacun de nous essayait avec joie d'ajouter quelques mots aux petites phrases japonaises que nous avions retenues, ce qui ne nuisait pas à la sympathie dont nous étions l'objet.

« M. Mounicou, ayant pénétré dans une arrière-boutique de librairie pour se soustraire à la surveillance des soldats, l'un des vendeurs s'empressa de le conduire dans tous les appartements, lui servit des confitures, et lui donna un dictionnaire japonais-chinois, dont il ne voulut jamais recevoir le prix ; seulement, il enleva la marque de sa maison, et recommanda de bien cacher ce livre sous le manteau, dans la crainte que sa vie ne fût exposée si on venait à le découvrir. Allant plus loin, nous pénétrâmes

jusque dans l'intérieur de la famille, et nous nous trouvâmes en face d'une bonne mère, aux sourcils rasés (toutes les femmes mariées sont ainsi), et de trois enfants, une jeune fille de dix-huit à vingt ans et deux garçons. Au premier aspect, il y eut un peu de surprise, qui se dissipa bientôt pour faire place à un mélange de confiance et de curiosité; tous nous entourèrent pour examiner nos habits, nos montres, etc.

« Nos gardiens eux-mêmes nous portaient de l'intérêt. Si nous allions dans la campagne, les plus jeunes de nos surveillants tâchaient de se soustraire aux regards de l'ancien, pour échanger avec nous quelques mots. L'un d'eux, s'étant rapproché de nous avec deux autres jeunes gens, nous entretenait depuis près d'un quart d'heure, écrivant sur sa main les mots que nous ne saisissions pas, lorsqu'il nous dit, en voyant quelqu'un venir et en parlant de côté, comme un écolier qui ne veut pas être aperçu par son maître : Silence, voilà le chien ! C'était un vieux surveillant, à la mine sévère et défiante.

« Un autre jour, je suis entré dans une maison d'où s'élevait un bruit confus de voix enfantines : c'était une école. Nous vîmes là une centaine de petites filles, accroupies ou à genoux, un livre ouvert sous les yeux et lisant leur leçon à haute voix, tout en suivant les lignes avec deux menues baguettes garnies d'une boule à leur extrémité. Notre visite imprévue n'empêcha pas cette jeunesse de continuer ses cris, pendant que leur curiosité s'évertuait à nous examiner. A la vue de ces pauvres enfants, instruits par un homme et une femme qui fumaient tranquillement leur pipe dans un coin de la chambre, je pensai naturellement à tant de religieuses, à nos bonnes Sœurs de France, qui seraient prêtes à quitter leur patrie pour venir jusqu'à Hakodadi, former le cœur et l'esprit de ces petites filles.

« Le 25 mai, nous étions déjà éloignés de la ville, que nous apercevions encore à l'horizon. Pendant que je me promenais, au déclin du jour, sur la dunette, pensant à mes Japonais et priant pour eux, des sons harmonieux retentirent à bord de la *Virginie*, et me reportèrent involontairement au pays natal. Au

bout du monde et au sein des flots, un air national semble un écho de la patrie absente. Ici, me disais-je, les cœurs sont froids pour le Créateur, ils sont comme la neige que je vois sur la cime de ces montagnes. En Europe, dans les Etats catholiques, tout est riant aujourd'hui (1) : les cœurs se dilatent à la vue de notre Sauveur, qui s'en va bénissant ses enfants et ses frères, par les villes et les campagnes. Les instruments se mêlent aux voix pour célébrer la bonté de Jésus. Quand donc en sera-t-il ainsi dans ce royaume du Japon ? Quand le missionnaire pourra-t-il inviter la musique de ses compatriotes, naviguant dans ces mers lointaines, à prêter son concours à l'éclat de nos solennités ? Et les larmes aux yeux, je disais au Seigneur : Ecoutez les prières des associés de la Propagation de la foi ! Je disais à Marie, Mère de Jésus et la nôtre, j'espère en vous ; ce bonheur sera votre ouvrage !

« Deux jours plus tard, nous passions tout près de la capitale de l'île de Matsemai, qui nous parut plus grande et plus belle que Hakodadi.

« Je vis encore une fois le Japon m'échapper sans pouvoir rien faire pour son salut. Quelques jours après, nous étions sur la côte de Tartarie. Les habitations y sont rares, et nous n'avons aperçu aucun grand centre de population. Je n'ai pu visiter les villages tartares indiqués par Lapeyrouse dans la baie de Castries. Le résultat des conférences pour la paix nous étant encore inconnu, la prudence nous défendait de descendre sur ce rivage, où se trouvaient des Russes. Un officier de cette nation vint même en parlementaire à bord du vaisseau amiral.

« Le 11 juin, je communiquai avec une soixantaine de misérables colons, partagés entre deux villages. Nous étions alors dans la baie de Jonquièrre, au nord de l'île Sakalien, toujours dans le golfe de Tartarie. Ces insulaires parlent, je crois, la langue des Mandchoux ; ils ne comprennent ni le japonais, ni le chinois, ni le coréen. Nous n'avons eu qu'à nous applaudir de leur bonté et de leur complaisance ; l'un d'eux prenait plaisir à me donner les noms des objets que je lui montrais.... »

L

LAOS. — MISSIONS DU LAOS.

Lettre de M. Combes, missionnaire apostolique, à MM. les directeurs du Séminaire des Missions-Étrangères.

Can-Keusam, le 29 septembre 1853.

Messieurs et bien chers confrères, voilà bientôt un an que je vous fais espérer quelques notes sur la tribu des Bannars, vers laquelle la divine Providence m'a envoyé pour annoncer la bonne nouvelle du salut ;

il est donc bien temps que je m'acquitte de ma promesse. Ce devoir m'est d'autant plus doux à remplir, que vous portez tous, je le sais, un intérêt particulier aux missions naissantes que notre vénérable vicaire apostolique organise chez nos sauvages. Je voudrais pouvoir entrer dans beaucoup de détails sur ces pays jusqu'ici entièrement inconnus ; mais, tout occupé encore à apprendre la langue, à traduire les prières et le catéchisme, et en outre souvent inter-

(1) C'était le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu.

rompu par les visites presque continuelles des indigènes, il ne m'est guère possible de vous donner autre chose qu'un aperçu fort général et sans ordre sur la peuplade que j'évangélise, et sur les tribus qui l'entourent.

« Les Bannars habitent le pays situé vers le 14° degré quelques minutes de latitude nord, et vers le 104° de longitude orientale, méridien de Paris. Leur territoire est borné à l'est et au nord-est par la tribu des Bannam, au nord et au nord-ouest par celle des Cédans, à l'ouest par celles des Beungao et des Halang, et au sud par celle des Giarai, la plus nombreuse et la plus importante sous tous les rapports.

« Le nombre des villages Bannars s'élève de quatre-vingt-dix à cent environ, et la population totale ne dépasse pas vingt-cinq mille âmes; ils occupent un espace de quinze à vingt lieues de l'est à l'ouest, et presque autant du nord au sud.

« Toute cette contrée est couverte d'une forêt continue et compacte, que la cognée du sauvage va abattant peu à peu, mais qui se relève et répare ses brèches avec une promptitude et une vigueur qui étonnent. On n'y voit pas de plaines, si ce n'est vers le sud-est et vers la partie occidentale qui touche à la tribu des Beungao. Ce ne sont partout que montagnes, peu élevées du reste, mais qui se croisent dans toutes les directions. Cette configuration doit naturellement produire un grand nombre de sources et de ruisseaux; aussi les torrents se rencontrent à chaque pas. Quelques-uns épanchent leurs eaux dans le bassin oriental, du côté de la Cochinchine; les autres coulent sur le versant opposé et vont grossir la rivière Bla, qui prend sa source chez les Cédans, longe les Bannars au nord et à l'ouest, et finit par se jeter, au loin, dans le grand fleuve du Laos. On n'admire pas ici ces sites pittoresque qu'on trouve à chaque pas dans les forêts vierges de l'Amérique. L'aspect du pays est presque partout uniforme: pas de cascades retentissantes, pas de précipices affreux, pas d'arbres aussi antiques que le monde, comme l'imagination aime à s'en figurer dans tout pays habité par des sauvages. Aussi, le seul plaisir que nous éprouvions, dans nos courses pénibles, c'est la pensée que nous marchons au nom de Dieu, c'est l'espoir de lui gagner quelques âmes. Ce motif seul ne suffit-il pas, du reste, pour encourager le missionnaire à supporter les fatigues, et même pour leur donner du charme?

« Le sol paraît assez fertile chez les Bannars, quoiqu'il soit d'une qualité bien inférieure à celui de quelques tribus environnantes. Plusieurs villages récoltent cent pour un, et les moins bien partagés recueillent encore de quinze à vingt. De pareils produits portent à conclure qu'ici le sauvage ne connaît point les rigueurs de la faim, et cependant il est bien rare qu'il ait assez de riz pour arriver sans souffrance d'une moisson à l'autre. Cela tient à plusieurs causes, et

surtout à son système de culture. Quand le Bannar abat un coin de la forêt et le livre aux flammes pour en faire un champ, les terres acquièrent une vigueur qui le dédommage, il est vrai, pendant deux ou trois ans, des fatigues nécessairement attachées à un si pénible labeur; mais les instruments dont il dispose ne lui permettent pas d'entretenir cette fertilité: tout ce qu'il fait et tout ce qu'il peut faire consiste à livrer ses semences au sol à l'aide d'un bâton pointu, et, plus tard, à en arracher les herbes nuisibles avec une piochette qui n'a que trois pouces au plus de largeur. Il ne veut pas remuer la terre, ou mieux, il n'en a pas les moyens ni les forces; aussi elle s'épuise promptement, et, après trois récoltes, elle est abandonnée et rendue au domaine de la forêt, qui tombe et se relève ainsi pour retomber et se relever encore sans jamais disparaître. Si l'on ajoute à cette insuffisance de procédés les guerres incessantes et la perte d'un temps considérable en mille superstitions, on comprendra facilement pourquoi le Bannar est si souvent en proie aux tourments de la faim. Heureusement pour lui qu'il sait la supporter avec courage, et que la nécessité le rend laborieux. Quand son riz vient à manquer, il ne se nourrit que de feuilles sauvages et de racines de la forêt. La femme est chargée de les recueillir, et quand elle ne peut en fournir à toute la famille, le mari partage cette tâche ingrate et journalière. C'est pitié de voir ces pauvres gens passer les matinées à creuser la terre pour en arracher à peine six ou sept racines, cachées, le plus souvent, à deux et trois mètres de profondeur. Ils deviennent alors maigres, pâles et sans force; mais ils trouvent moyen de prolonger leur vie et savent même conserver leur gaieté dans des crises où tant d'autres trouveraient une mort inévitable. Chaque année, les deux tiers de la population en sont là, et quand la famine est plus grande qu'à l'ordinaire, c'est la population entière qui souffre.

« Les productions du pays sont assez restreintes; on y récolte du riz, un peu de blé de turquie, des patates douces, des citrouilles, des bananes, des ananas, plusieurs sortes de mauvais melons, du coton, du tabac, et fort peu de cannes à sucre. Toutes ces cultures réussiraient à merveille, ainsi que beaucoup d'autres; mais le sauvage, qui peut à peine semer assez de riz pour vivre, ne cultive le reste, ce semble, uniquement que pour en conserver l'espèce. On ne voit ici, en fait d'animaux domestiques, que le chien, la poule, la chèvre et le porc; encore le Bannar en élève-t-il à peine autant qu'il lui en faut pour ses sacrifices superstitieux. Il pourrait nourrir des buffles par centaines; mais, s'il s'en procure quel'un de loin en loin, il l'immole sans délai, soit pour se rendre les esprits propices, soit pour régaler les mânes de ses proches, au jour anniversaire de leur mort. Ces offrandes, fort au goût des indigènes, se multiplient surtout chez les Ban-

nars de l'ouest, où le commerce des Laociens rend les buffles moins rares.

« Les forêts sont peuplées de bêtes sauvages, mais les espèces qui nuisent à l'homme sont peu communes; le rhinocéros et l'éléphant font ici des apparitions passagères, mais n'y séjournent pas. Ils habitent les bois des Bannâm, des Cédans et des Giarai de l'ouest. Le crocodile reste sur les bords de la rivière Bla, dans les nombreux étangs du Beungao, et remonte rarement au-dessus du confluent des ruisseaux qui descendent de nos montagnes; le tigre, le loup, le sanglier, le chien sauvage, le cerf, le daim, le chevreuil; plusieurs espèces de renards, le boa, la vipère et quantité d'autres serpents peuplent en grand nombre toute la contrée; d'immenses troupeaux de bœufs et de buffles sauvages errent dans les vastes plaines des Giarai, sans pousser jusqu'à nous leurs pérégrinations. Je ne parle pas d'une foule d'autres petits quadrupèdes, et dont le nom m'est inconnu.

« Nous n'avons ici que deux saisons bien tranchées dans l'année : celle des pluies et celle des chaleurs. Vers la fin du mois d'août, le soleil commence à percer les nuages, et ses ardeurs deviennent, en quelques jours, brûlantes, insupportables; les sources et les ruisseaux tarissent, les feuilles des arbres jaunissent et tombent, la végétation s'arrête épuisée, la nature entière languit et se meurt. Ces chaleurs sont d'autant plus sensibles et accablantes qu'elles forment un contraste très-prononcé avec le froid piquant des nuits. Il n'est pas rare de voir le thermomètre, dans les mois de décembre et de janvier, indiquer deux degrés au-dessus de zéro vers cinq heures du matin, et s'élever jusqu'à trente-sept et au delà dans l'après-midi. Ces brusques transitions sont, je pense, une des causes qui rendent le climat si insalubre pour des étrangers. Vers le mois d'avril, le temps se couvre de nuages épais et blanchâtres, gros de pluie et d'orages. Tous les soirs, le tonnerre et des torrents de pluie, mêlés souvent de quelques grains de grêle, annoncent une nouvelle saison. Bientôt le ciel s'affaisse, pour me servir de l'expression des Bannars; il devient brumeux et noirâtre : c'est la saison des pluies qui commence. Il pleut tellement alors, et d'une manière souvent si continue, qu'on dirait une vaste mer s'écoulant de la plus haute région des airs à travers un crible immense. Cette année, surtout, c'était un vrai déluge; les Bannars faisaient courir le bruit que la terre devait être abîmée sous les eaux comme au temps de Noé, et on me demandait avec anxiété s'il y avait un cataclysme à craindre. Dans cette saison l'air est humide, et, mêlé aux exhalaisons qui s'élevaient du milieu des débris des végétaux que les pluies décomposent dans les forêts, il doit être, je pense, une seconde cause des fièvres, des gales et autres infirmités qui nous ont éprouvés et nous éprouvent encore; les eaux enfin deviennent aussi très-malsaines pour la même raison.

« Après ce court exposé topographique de la contrée qu'habitent les Bannars, je vous parlerai, Messieurs et chers Confrères, des mœurs, des usages et des croyances que j'ai pu remarquer dans leur tribu. D'abord, à quelle race appartient le Bannar? C'est là la première question que je me suis faite en arrivant chez lui, et je dois avouer que je ne sais pas encore comment y répondre; tout ce que je puis dire, c'est que le Bannar diffère en tout de l'Annamite et du Chinois, qu'il ne ressemble pas au Laocien, ni au Cambogien, et paraît avoir une origine commune avec le Bannâm, le Cédan, le Halang, le Beungao et le Giarai ses voisins. La physiologie, les coutumes et les croyances sont à peu près les mêmes, et les langues, quoique bien différentes dans chaque tribu, ont pourtant un grand cercle de mots qui leur sont communs, et une construction parfaitement identique. Je n'ai pas parcouru les nombreuses tribus du sud; mais, d'après ce que j'ai entendu dire, je conclus que ces observations leur sont applicables, et que tous les sauvages qui habitent le vaste pays situé entre la Cochinchine, le Camboge et le Laos, appartiennent à une même branche de la grande famille humaine.

« La langue que parle le Bannar n'a rien de commun avec celle des Annamites. Fort simple dans sa construction, elle est douce, coulante et facile. On parviendrait, je crois, sans peine à la connaître à fond, si on n'était réduit, comme nous, à surprendre ses secrets, à tout deviner, pour ainsi dire. On comprend que quand on n'a que l'observation pour guide dans l'étude d'un idiome, on ne peut faire des progrès bien rapides. Le bannar est riche en expressions relatives à l'intérieur du ménage, au commerce, aux travaux des champs et à une foule d'idées vulgaires, réveillées par la vue des scènes de la nature; mais elle me paraît plus restreinte dans tout ce qui concerne l'ordre plus relevé des vérités intellectuelles. Cela étonne peu, du reste, quand on voit que la sphère d'action du Bannar se borne aux choses toutes matérielles de la vie. Le génie d'un peuple, la tendance de son esprit et de son cœur doivent naturellement se peindre dans la langue qu'il parle.

« L'écriture est absolument inconnue à tous les sauvages de ces pays; ils ne comprennent pas qu'on puisse communiquer ses pensées autrement que par la parole; aussi, quand ils nous voient regarder dans un livre, ils font mille questions des plus curieuses. Que dit le *labaar*? demandent-ils (c'est ainsi qu'ils appellent le papier). C'est inintelligible, c'est vraiment mystérieux! Comment, il te parle! tu l'entends! tandis que nous ne saisissons pas un seul son de sa voix! Puis ils nous interrogent sur l'avenir, persuadés que rien n'est inconnu à quiconque possède la connaissance du *labaar*. Plusieurs fois, surtout dans le principe, on venait consulter ce fameux papier comme une des plus célèbres sibylles de l'antiquité. J'ai perdu tel objet, disait l'un;

demande au *labaar* où je pourrai le retrouver. — On exige de moi une dette de mes aïeux, disait l'autre; vois si mon père ne l'a point payée jadis. Quelques-uns s'informaient de l'issue d'une guerre; d'autres voulaient savoir s'il leur restait encore longtemps à vivre. Nous aurions pu gagner notre vie à tirer la bonne aventure; nous avons beau répondre à tous que le papier ne pouvait pas faire connaître des choses de ce genre, on entendait les questionneurs se dire entre eux, en se retirant: Ils le savent bien, mais ils ne veulent pas en parler. Peu après notre arrivée ici, j'avais confié un billet à un sauvage pour un de nos élèves; à la fin de ma lettre, je disais: Ne donne rien au porteur, il a reçu son salaire. Le Bannar se flattait de mon absence pour l'exiger de nouveau; l'élève lui répondit: Le grand Père t'a déjà payé, c'est le papier qui le dit; que me demandes-tu encore? Le pauvre commissionnaire se retira tout confus, et alla raconter son désappointement à la maison commune, où tout le monde fut stupéfait de la puissance merveilleuse du *labaar*. Cela prouve la simplicité du sauvage et le peu de rapports qu'il a eus jusqu'ici avec les peuples civilisés.

« Cet isolement, au centre de ses forêts et de ses montagnes, explique aussi pourquoi le Bannar est si peu avancé dans les arts et les métiers; tout ce qu'il sait faire en ce genre, c'est le besoin et la nécessité qui le lui ont appris. Il façonne une marmite passable pour cuire son riz et quelques herbes sauvages; il forge la petite hache, la serpe et la pioche qui forment tout son attirail d'agriculture, le sabre qui arme son bras pour abattre les animaux de la forêt, pour attaquer l'ennemi et s'en défendre, ainsi qu'un petit couteau à long manche dont il se sert pour confectionner mille petits ouvrages dans lesquels il excelle. Son arbalète, qui est belle, qui porte bien la flèche et l'enfonce avec vigueur, sort aussi de ses mains; son calumet en terre, orné avec goût de feuillures et de colifichets, est le fruit du travail des plus habiles de la tribu. La femme, à son tour, tisse une pièce de toile blanche ou noire qui sert de couverture et qui, toute grossière qu'elle est, n'en constitue pas moins la principale branche de commerce entre les Bannars et les Cédans vers le nord et le nord-ouest de la tribu. Les villages qui s'élèvent sur les rives de la rivière de Bla font des canots légers, solides et gracieux, formés d'un seul tronc d'arbre. Tels sont à peu près tous les ouvrages que produit l'industrie des Bannars, les plus arriérés sous ce rapport de tous les sauvages. Ce n'est pas qu'ils soient dépourvus des dispositions qui promettent du succès dans les arts; mais l'idée inventrice leur manque, et leurs mains ne sont pas exercées. Je suis porté à croire que s'il se trouvait quelqu'un pour les former, qu'on leur fournît des instruments et surtout qu'on leur fît entrevoir un gain considérable, ils feraient des progrès rapides. Je me plais à leur parler quelque-

fois de la manière dont on tisse en Europe, comme aussi de nos forges, de nos constructions, etc.; ils écoutent, ils questionnent avec un intérêt et une avidité qui prouvent une aptitude bien prononcée pour toutes ces choses.

« Les Giarais, leurs voisins du sud, mettent dans tous leurs produits un cachet d'habileté et de bon goût qui annoncent des dispositions plus grandes encore: leurs tissus sont plus fins que ceux des Bannars, et ils les enjolivent quelquefois de dessins qui, j'en suis sûr, ne déplairaient pas en Europe; ils forgent aussi et savent donner au fer une tournure plus élégante, une trempe plus forte que les autres sauvages; ils coulent même des objets en cuivre qui ne sont pas dépourvus d'une certaine délicatesse. Bien supérieurs aux Beungas, ils ne dépassent peut-être pas les Halangs, qui ont profité, sans doute, de leurs communications avec les Laociens.

« Les Cédans sont tout un peuple de forgerons. Leur pays, qui n'est qu'un réseau de montagnes formées de terrains primitifs, abonde en mines de fer. Plus de soixante-dix villages, quand les travaux des champs sont finis, s'occupent d'extraire le minerai, le coulent, le forgent et le livrent au commerce, sous la forme de haches, de pioches, de serpes, de couteaux, de lances et de sabres. Bien qu'ils en fournissent abondamment à leurs voisins, ils pourraient en exporter encore des quantités énormes, s'ils ne manquaient pas d'instruments et de méthode pour l'exploitation. Un soufflet composé de deux gros tubes, dans lesquels jouent des espèces de pistons en peau de daim, un bloc de granit pour enclume et une pierre pour marteau composent tout l'attirail de leurs usines. On comprend quelle dépense de forces ils doivent faire et quelle disproportion doit exister entre les produits et un si pénible labeur. Les Cédans ne tissent pas; la forge absorbe tous leurs loisirs et leur procure du reste, par la voie des échanges, tout ce qui leur est nécessaire.

« Le commerce des Bannars ne consiste guère que dans l'échange de quelques objets de première nécessité et d'un prix peu considérable. Ils craignent trop les dettes et la perte de la liberté qui en est ici la suite, pour oser courir les chances d'un commerce plus étendu. Quelques pièces de toile et un peu de cire que des essaims d'abeilles nomades viennent, tous les ans, suspendre aux arbres de leurs forêts, leur procurent du fer, du sel, des écuelles, des jarres, quelques marmites en cuivre, et de loin en loin un beau carillon de tam-tam, suprême convoitise du sauvage, mais en même temps si chère, que les Bannars peuvent rarement acheter cet objet de tous leurs vœux. Les animaux domestiques, le riz, le maïs et mille petits objets qui sont le produit du travail de leurs mains, entrent aussi dans le cercle restreint de leurs échanges journaliers. Toutes les tribus environnantes font le même commerce; elles s'y livrent plus en

grand, et chacune d'elles y ajoute sa branche particulière d'exploitation : le Halang donne quelques paillettes d'or aux Laociens qui lui amènent des buffles ; le Giarai, le Beungao et le Cédan spéculent sur la vente d'un nombre assez considérable d'esclaves, sur le commerce des tam-tam et des jarres, dont quelques-unes s'élèvent au prix de plusieurs buffles et même de plusieurs esclaves. Du reste, il est peu de sauvages qui fassent fortune dans tous ces trafics ; on en voit au contraire beaucoup s'endetter outre mesure et finir par tomber en servitude. Les Cédans, qui forgent, ont un gain plus sûr dans les produits de leurs mines, et les Bannams du nord s'enrichissent avec leur cannelle de première qualité, qu'ils échangent contre les marchandises des Annamites du Quang-Ngai. Les Cochinchinois tirent aussi de ces contrées quelques éléphants, de l'ivoire, des cornes de rhinocéros, du coton, du miel et beaucoup de cire. Ici le commerce ne se fait que par la voie des entremetteurs, et comme ces derniers sont le plus souvent pauvres, ou sans bonne foi, il devient une source d'injustices, d'inimitiés et de guerres.

« Les Bannars, ainsi que tous les autres sauvages du pays, se groupent par villages de vingt à cent maisons. Au centre de chaque hameau se dresse la maison commune, qu'il est facile de distinguer à son toit élevé et parfois tressé avec art. Les agglomérations considérables en ont jusqu'à six ou sept. Le nombre de ces maisons communes indique, en général, celui des villages qui, autrefois séparés, se sont réunis en un seul. Comme ces adjonctions, assez fréquentes, se font sans préjudice des usages particuliers à chaque hameau, ils conservent chacun ce symbole d'union pour y tenir leurs séances, célébrer leurs fêtes et offrir leurs sacrifices. Les habitations des sauvages sont groupées tout autour, sans ordre et sans symétrie. Elles sont grandes, bien aérées, et ne manquent pas, dans leur agreste simplicité, d'un certain degré d'élégance, surtout quand elles sont encore neuves. Deux rangs de colonnes en bois les supportent, et le plancher inférieur, formé de lattes de bambous bien tressées, ou seulement aplaties et fortement unies ensemble, s'élève à cinq ou six pieds au-dessus du sol ; un autre treillis, moins serré, tient lieu de murs. Le couvert, fort mince et bien élançé, est ajusté avec une paille très-longue, que les femmes choisissent une à une ; le rotin remplace partout les clous. Devant la porte principale de l'habitation règne, à une égale hauteur que le premier étage, un plancher découvert, large et très-solide, où tous les matins les femmes écosent, à grands coups de pilons, le riz destiné aux trois repas du jour. On y monte par un escalier qui ne répond pas à tout le reste : un morceau de bois brut, dans lequel on a pratiqué quelques grossières entailles, en fait tous les frais. Ces maisons aériennes sont, à mon goût, plus agréables et plus saines que

celles des Annamites. L'intérieur est divisé en autant d'appartements qu'il y a de familles ; on en réserve un plus grand que les autres pour recevoir les étrangers ; quelques jarres destinées à contenir du vin en forment tout l'ornement.

« Au centre de chaque pièce se trouve un foyer pour la cuisine, autour duquel chaque famille prend son repas la nuit, sur des nattes de jonc. Le mari, la femme et les petits enfants ont seuls le privilège de se coucher autour du même foyer ; les filles un peu grandes ont un coin à part. Pour les jeunes gens, depuis l'âge de treize à quatorze ans jusqu'à leur mariage, ils n'habitent plus que la maison commune. Cet usage général dans les diverses tribus que je connais, a un but tout moral ; c'est un exemple qu'on ne serait guère en droit d'attendre d'un peuple sauvage et païen. La maison commune est donc, à proprement parler, la résidence de la jeunesse, et, en cas de surprise nocturne de la part de l'ennemi, elle serait une véritable citadelle. Elle est vaste et d'une solidité remarquable, puisqu'elle peut résister aux coups de vents si fréquents et si impétueux dans le pays, quoique la grande élévation de son toit leur donne beaucoup de prise et semble en quelque sorte les braver. Devant la porte règne un très-vaste balcon en bois, qui rend ces habitations fort agréables. Dans l'intérieur sont disposés, sur deux files, une dizaine de foyers que les jeunes gens entretiennent à frais communs. L'entrée de l'édifice est interdite aux femmes chez les Giarai, chez les Beungao et dans quelques autres tribus ; chez les Bannars, une plus grande simplicité de mœurs permet de les y inviter pour partager la joie commune et les festins publics dans les jours de réjouissance générale ; mais, hors ces circonstances, elles n'y montent jamais si la nécessité ne les y appelle. La maison commune a encore d'autres destinations : elle devient tour à tour, et souvent à la fois, ouvroir, halle aux marchés, hôtellerie, salle des délibérations et lieu de réunion pour le sacrifice. C'est là que le missionnaire trouve une occasion favorable pour disposer peu à peu le sauvage, dans des conversations familières, fréquentes et en apparence sans but, à goûter les vérités de la religion. Pour moi, je me suis fait une règle de ne pas manquer à cette visite, une ou deux fois par jour, quand mes occupations me le permettent. Je raconte alors quelques histoires intéressantes de nos pays d'Europe ou d'ailleurs, pour captiver l'attention de mes sauvages, qui écoutent avec avidité tout ce qui est de nature à frapper l'imagination, et je tâche d'y mêler de temps en temps des réflexions qui pourront porter à la longue des fruits de salut, si le bon Dieu daigne les bénir.

« Il y a, en général, entre tous les membres d'un même village, chez les Bannars plus encore que chez les autres indigènes, un esprit de communauté bien prononcé. Ainsi

une maison ne boira jamais son vin sans inviter les autres familles, à moins que l'exiguïté du pot ne permette pas à plusieurs de s'y désaltérer; et si parfois quelqu'un mange un porc, une chèvre ou un buffle, il en divisera la viande en autant de lots que d'habitants, et celui qu'il réservera pour lui-même ne sera guère plus considérable que celui qu'il distribuera aux autres. Nul ne sera oublié dans cette répartition toute fraternelle, et, depuis l'enfant encore à la mamelle jusqu'au vieillard le plus respectable, tous recevront une part égale. Le cerf, le sanglier et le daim pris à la chasse, seront soumis à la même loi du partage; les chasseurs seuls s'en adjudgeront une part un peu plus large en compensation de leurs fatigues; j'ai même vu souvent une simple poule divisée en quarante et cinquante fractions. Les enfants, formés de bonne heure à l'exemple de leurs pères, sauront les imiter dès l'âge le plus tendre, et quand ils auront pu surprendre un serpent, un lézard ou une souris, dans leurs petites expéditions, on verra, au retour, le plus grand de la troupe découper le friand gibier en nombreuses pièces, sans violer les lois de la plus stricte équité. Ces usages, qu'on croirait empruntés à l'esprit de charité des premiers Chrétiens, si le sauvage avait pu en entendre parler, ajoutent aux liens de parenté qui unissent presque tous les membres d'un même village, ceux d'une fraternité plus intime. Les tribus environnantes les observent aussi, mais avec une exactitude bien moins scrupuleuse.

« Rien de plus patriarcal que le gouvernement des Bannars. Chaque hameau est indépendant et forme une petite république à part, dont les vieillards les plus sages sont les sénateurs naturels; leur avis, toutefois, n'a d'autorité que ce que lui en donne l'assentiment général. Les délibérations se font d'une manière simple, tout en causant et en fumant le calumet. Chacun a le droit de dire librement ce qu'il pense et sans demander la parole à personne; la jeunesse néanmoins parle rarement, elle écoute silencieuse et attentive; ce n'est guère que lorsqu'il s'agit de combat qu'elle se montre impétueuse, bouillante et donne chaudement son avis. Le Bannar ne paye aucun tribut, et tout peuple qui consent à une redevance envers l'étranger est, à ses yeux, un peuple d'esclaves. Il est, comme tous les sauvages, passionné pour la liberté; sur ce point il ne supporte aucune entrave, à moins qu'il ne soit menacé d'une guerre avec quelque village redouté; car alors il cède souvent à la force, et souscrit aux conditions compatibles avec son honneur.

« Le Bannar a conservé ses mœurs plus simples et plus pures que ses voisins. Non-seulement l'improbation générale flétrit toute action criminelle, mais encore des peines sévères et humiliantes, telles que l'esclavage et l'exil, sont infligées aux prévaricateurs. Le suicide même, dont on voit de temps en temps quelque cas, a aussi un

article au code pénal des sauvages; celui qui s'en est rendu coupable et a péri de ses propres mains, sera inhumé dans un coin retiré de la forêt, loin des tombeaux de ses frères, et tous ceux qui auront aidé à l'ensevelir devront se faire purifier suivant les rubriques d'un rite tout spécial; ils sont censés avoir contracté une espèce de souillure, ce qui n'a pas lieu dans les funérailles ordinaires. Cette législation, comme on voit, ne manque pas de moralité et de sagesse; malheureusement elle a puisé, sur certains points, aux sources trompeuses de la superstition, et ouvert ainsi une large voie à des injustices sans nombre, et quelquefois à des guerres cruelles. C'est sur l'article des maléfices qu'elle est surtout viciée. La plupart des malheurs qui affligent le sauvage, sa crédulité les attribue à la malice des hommes qui savent jeter des sorts; la superstition lui sert de guide pour rechercher le coupable, et, quand il prétend l'avoir reconnu, il l'oblige toujours à une forte rançon, et le vend souvent comme esclave. Si l'accusé crie à l'injustice et refuse de donner satisfaction, la guerre est déclarée au village qui le recèle. Voici la manière dont on procède dans toutes les causes importantes, et les preuves les plus décisives sur lesquelles on s'appuie pour condamner ou pour absoudre en dernier ressort. D'abord celui qui est soupçonné d'un crime est requis de payer une forte amende; le jour où se fait cette sommation, l'accusateur se fait accompagner par un avocat habile diseur, — il y en a partout, — et par la jeunesse de son village, en aussi grand nombre et en aussi belle tenue que possible. On interroge les sorts, on écoute attentivement le chant des oiseaux, et si tout est de bon augure, on part. Arrivé près du bourg où se trouve l'accusé, on s'arrête en dehors de la palissade. C'est là que se tiendra la séance, qui durera souvent pendant un ou deux jours consécutifs. Si l'inculpé ou son hameau a peur de la guerre, un accommodement mettra fin à toute la procédure; mais si l'on s'obstine de part et d'autre, il faudra vérifier le fait avec plus d'exactitude. Alors deux pieux sont fixés dans la rivière voisine; l'accusateur en saisit un, l'accusé s'appuie à l'autre pour n'avoir pas à lutter contre le courant, et ils plongent tous deux à la fois leur tête sous l'eau: la vérité est du côté de celui qui aura le poumon plus vigoureux et retiendra plus longtemps sa respiration. Si le prévenu se lève le premier, il est coupable du crime qu'on lui impute, il ne lui reste plus qu'à subir la peine fixée par le jury, ou bien la guerre est inévitable; mais s'il plonge plus longtemps que son accusateur, celui-ci a calomnié, et doit faire réparation. Rien de plus chaleureux que les discours échangés dans de pareilles scènes. Quelquefois, quand l'injustice est criante, si l'accusé est courageux et bien appuyé par son village, il refuse fièrement l'épreuve, ou même il dédaigne de parler; mais ce cas est rare, et comme

on n'accuse, en général, que les membres d'un hameau plus faible, il est d'habitude que tout se termine par un accommodement. L'épreuve de l'eau est la plus commune et passe pour la plus sûre : on y a recours dans tous les débats importants, et le sauvage est convaincu que l'esprit ne permettrait pas au coupable de plonger aussi longtemps que l'innocent.....

« Au point de vue religieux, le Bannar croit à l'existence d'une foule d'esprits, dont les uns sont maléfaisants pour l'homme, et les autres favorables. Selon lui, chaque montagne, chaque rivière, chaque rocher, chaque grand arbre, en un mot, chaque élément, a un génie particulier. Quant à l'idée d'un Etre supérieur, souverain et créateur de toutes choses, il ne paraît pas l'avoir ; du moins, je n'ai pu la constater. Si on lui demande d'où vient l'homme, tout ce qu'il sait répondre, c'est que le père commun du genre humain fut sauvé d'une immense inondation au moyen d'une grosse caisse, dans laquelle il se renferma. Qu'on ne le presse pas sur l'origine et sur l'auteur de ce commun père ; car il est au bout de ses connaissances historiques. Ses traditions ne vont pas au delà du déluge ; il vous dira pourtant que, dans le principe, un grain de riz suffisait pour remplir une marmite et fournissait un repas abondant à la famille entière. C'est un souvenir du premier âge du monde, fugitive période d'innocence et de bonheur, que les poètes ont appelé *âge d'or* ; mais cette heureuse époque, le sauvage ne sait à quelle date la placer, ni pourquoi elle n'est plus ; il n'est pas mieux fixé sur le dogme des peines et des récompenses de l'autre vie. Quand l'âme, qui est immortelle, se sépare du corps, elle erre quelque temps à travers les tombes et les montagnes voisines, épouvante souvent les vivants par ses apparitions nocturnes, et finit par aller se perdre pour toujours dans les profondeurs ténébreuses des régions du sud. Tel est, à la mort, le rendez-vous général des âmes. C'est là tout ce que sait le Bannar sur nos destinées d'outre-tombe ; l'avenir est pour lui un mystère dans lequel il ne cherche pas même à pénétrer ; le présent seul est ce qui l'absorbe tout entier, et il ne soupçonne pas qu'on puisse se préoccuper d'autre chose.

« Tout le culte du sauvage consiste en des sacrifices, des vœux, des observances vaines et sans nombre, qu'il fait dans le but unique de conjurer les malheurs, de calmer ses souffrances et de reculer l'heure de sa mort ; car, comme chez tous les peuples païens, le fond de sa religion est la terreur et l'égoïsme. Chaque chef de famille en est le sacrificateur naturel. Les bonzes, si communs au royaume d'Annam, au Cambodge, au Laos et à la Chine, sont inconnus dans le pays. Il est toutefois une espèce de personnage réputé interprète infailible des esprits, et dont les décisions, reçues comme des oracles, deviennent des règles universelles de conduite ; on l'appelle *Beïaou*.

Cette espèce de pythonisse, car c'est toujours une femme, joue un rôle et exerce une influence vraiment extraordinaires dans toutes ces contrées. La femme apparaît donc ici avec des pouvoirs étranges et bien différents ; *Deng*, elle est un ministre de mort voué à l'exécration publique ; *Beïaou*, elle est, au contraire, un principe de vie en qui chacun espère, que tout le monde se fait un devoir de consulter, et un plaisir de traiter avec honneur. A peu près chaque village a une *Beïaou*, et quelquefois plusieurs ; elles ne jouissent pas toutes d'une égale réputation. Les plus célèbres ont une clientèle nombreuse et sont souvent appelées au loin, surtout quand il s'agit de cures importantes à opérer. L'investiture de la pythonisse est une œuvre du ciel, et non de la terre. Un beau jour, elle fut ravie par un esprit qui lui communiqua des secrets et des pouvoirs tout divins, avec la mission d'éclairer et de secourir ses semblables ; dès lors, elle fut *Beïaou* ; c'est elle-même qui annonça cette transformation surnaturelle, et une simple affirmation de sa part fut acceptée comme une preuve irrécusable. Elle commença incontinent l'exercice de ses fonctions, et depuis c'est à elle que le sauvage s'adresse toujours, quand il est éprouvé par un malheur quelconque ; elle sait lui en dire les causes, qu'elle attribue le plus souvent à la violation de quelque observance ridicule ; elle peut même lui indiquer des remèdes efficaces. Appelée près d'un malade, si elle ne le voit que légèrement indisposé, elle se contente d'allumer une bougie, et de lui faire certaines passes cabalistiques sur le corps ; le mal ne doit pas résister longtemps à ses conjurations ; si toutefois il venait à empirer, alors elle a recours à des procédés plus énergiques et plus puissants : elle applique sa bouche sur la partie souffrante, et, au moyen d'une forte succion, elle parvient à en extraire soit un petit morceau de bois, soit un os, un grain de sable, ou un autre objet de ce genre, qu'elle produit aux yeux de tous les assistants ébahis. N'essayez pas d'expliquer ces faits comme un résultat de la supercherie, vous passeriez pour ignorant ou pour incrédule. J'assistai un jour à une de ces jongleries ; la *Beïaou* m'invita, par considération, à m'approcher pour mieux voir ; elle opérait pendant la nuit et dans la rivière, ayant de l'eau jusqu'aux genoux : son cou était orné de plusieurs colifichets dont chacun a sa vertu particulière ; un homme l'éclairait avec une bougie en cire. La cérémonie avait pour objet de purifier le village d'une souillure contractée dans les funérailles d'un suicidé. J'acceptai la proposition et je m'approchai de la scène ; les sauvages, qui devinaient mes intentions, baissaient tous la tête et rougissaient d'avance pour la pauvre pythonisse ; elle se recueillit, fit sa succion, et, d'un ton grave et emphatique : Grand Père, me dit-elle, voilà du sang ; voilà du sang que je viens d'extraire ! J'avais beau ouvrir de grands yeux, je ne voyais que de la

salive. Je lui manifestai mon doute ; alors elle comprit qu'elle s'était trop avancée avec moi, et, toute déconcertée de mon incrédulité inattendue, elle cessa un instant la cérémonie. Les sauvages m'assuraient tous que c'était bien du sang que j'avais vu. Comme je persistais à nier, ils me dirent pour me convaincre : Mais, grand Père, la Beïaou l'a vu, elle l'affirme ; si vous refusez d'y croire, que croirez-vous donc ? Puis ils se répétaient les uns aux autres : Je suis tout essoufflé, je n'en puis plus ; le grand Père ne veut rien croire. Ils m'attestèrent ainsi qu'un instant avant mon arrivée un revenant était passé tout près d'eux. L'avez-vous aperçu ? leur demandai-je. — Oh ! oui, me répondirent-ils à l'unanimité ; la Beïaou l'a vu.

« Si la sécheresse ou les pluies compromettent les moissons, si la tempête menace de tout bouleverser, c'est encore à la pythoise qu'on a recours. L'an dernier, les chaleurs étaient extrêmes depuis plus d'un mois ; un beau jour, elle invita le village à un sacrifice public et promit à ce prix une pluie abondante. J'ai parlé, dit-elle, ce matin avec l'esprit du tonnerre, qui a donné sa parole pour garant. Le sacrifice se fit et la sécheresse dura trois mois de plus. Il semble que de pareils démentis, qui se répètent souvent, devraient faire tomber peu à peu le crédit de ces Beïaou ; mais il n'en est rien. Qu'elles enjoignent des abstinences pénibles, des sacrifices onéreux, des pratiques fort gênantes, le peuple leur obéira toujours avec la même ponctualité ; ce sont elles, en un mot, qui confirment toutes les erreurs, accèdent les superstitions innombrables qui règnent dans le pays ; elles seront probablement un des principaux obstacles à la conversion des sauvages... »

LIBAN. — « Deux chaînes principales composent le Liban : la première, regardant la mer, se prolonge sur un développement de trente à trente-cinq lieues, commençant au nord de la terre d'Accar, au delà de Tripoli, et allant finir au fleuve Casmyeh, deux heures au delà de Sour (Tyr) ; le circuit peut être de cent milles romains. La seconde branche, connue sous le nom d'Anti-Liban, suit une direction parallèle à la première, longe toute la Syrie, confine à la Palestine, et comprend dans son étendue le mont Galaad, ainsi que l'atteste l'Écriture : *Galaad, tu caput Libani.* (Jerem. xxii, 6.) Les deux sommets les plus remarquables de cette double chaîne sont le Sannin ou *Sanir* de la Bible, et l'Hermon, élevés au-dessus du niveau de la mer, l'un de deux mille mètres, et l'autre de trois mille deux cents. Les Arabes appellent l'Hermon *Djebel-es-scheikh*, c'est-à-dire *Montagne du vieillard*, parce que la cime en est toujours recouverte de neige, comme la vieillesse est couronnée de cheveux blancs. De là est venu aussi, je pense, la signification du mot *Liban*, que saint Jérôme interprète *blancheur* : *Libanus candidatio interpretatur.*

« Neuf fleuves principaux ont leur source

au Liban : le *Magoras* des anciens, aujourd'hui appelé *Nahr-Beyrout*, qui coule à une demi-heure à l'est de cette ville ; le *Tamyras* de Strabon, connu sous le nom de *Nahr-Damour*, à mi-chemin entre Beyrout et Saïda (Sidon) ; le *Bostrenus*, *Nahr-el-Oualy* des Arabes, près de cette dernière ville ; le *Leontès*, *Nahr-Casmyeh* actuel, non loin de Tyr ; le *Xantus* (*Nahr-Qadicha*), au-dessus de Tripoli ; l'*Adonis* (*Nahr-Ibrahim*), entre Gazir et Gebail ; le *Lycus* (*Nahr-el-Kelb*), à trois lieues de Beyrout ; l'*Abana* et le *Pharphar*, formant le *Nahr-Barady*, qui est le grand fleuve de Damas, et le *Jourdain* (*Nahr-Ordon*), grossi à sa source par les deux fontaines de Yor et Dan, sortant l'une et l'autre de l'Anti-Liban, au pied du *Djebel-es-scheikh*.

« On observe, dans le Liban, une grande variété de température et de productions, selon que l'on gravit les hauteurs ou que l'on descend dans les vallées. La première région, sans cesse envahie par les neiges ou les nuages, est presque inaccessible et stérile ; dans la suivante, sur les flancs des montagnes de second rang, on ne rencontre encore que peu de terrain productif, où croissent l'yeuse, le sapin et le cèdre ; la troisième zone, fertilisée par de nombreux ruisseaux, abonde en grains et fruits de toute espèce, on y trouve la vigne, le mûrier, le figuier et presque tous nos arbres ou plantes d'Europe : c'est le climat tempéré. Dans le Sahel, ou plaines comprises entre la mer et la montagne, la différence des saisons serait à peine sentie, sans les pluies d'hiver, auxquelles se mêlent les vents et le tonnerre, ce qui n'empêche pas que, le même jour, un soleil pur et brillant ne vienne plus d'une fois éclairer la campagne, subitement reverdie. Le thermomètre n'y descend guère à plus de dix degrés au-dessus de zéro. Si le sol n'éprouve pas toute sa richesse, c'est qu'il manque de bras pour le cultiver. Cependant les jardins y sont parés d'orangers, de cannes à sucre, de bananiers et d'autres productions excellentes ; le froment, le maïs et tous les grains y viennent aisément, résultat spontané du terrain, plutôt que des efforts de l'homme. Il y aurait là, je crois, un sujet de bonne et belle spéculation, car la puissance et la fécondité de la terre existent ; il n'y manque qu'une intelligente initiative qui, avec des moyens et des instruments ordinaires, réaliserait sûrement des avantages considérables et déterminerait peut-être pour le pays une nouvelle source de prospérité. Mais l'Arabe n'envie point ce qui lui coûte à obtenir, se complaisant en ce qu'il a et préférant l'espace, le soleil et le calme à toute autre richesse. Sa vive imagination lui représente le Liban comme un colosse, portant sur sa tête l'hiver, le printemps sur ses épaules, tandis qu'à ses pieds la nature ménage les chaleurs de l'été et prodigue les fruits de l'automne. Peu de pays offrent, en effet, sous ce rapport, tant de luxe et de variété dans une étendue de terrain aussi limitée.

« Rien aussi de plus magnifique, pour qui gravit la première fois ces montagnes célestes par les seuls chemins qu'ont creusés les torrents et la Providence, que le contraste, d'un aspect vraiment sauvage, de roches nues et pendantes sur des précipices, avec les ardeurs d'une température tropicale, la beauté de la mer de Syrie et la sereine splendeur du ciel d'Orient. Joignez-y la pensée qu'au centre de la domination musulmane, vous foulez une terre où le christianisme est en honneur, après s'y être maintenu contre les persécutions de toute sorte; puis, à la vue des monastères assis à la cime des collines, au son des cloches des hameaux, invitant des populations de noms divers, Maronites, Grecs, Arméniens, Syriens, etc., à adresser leurs hommages et leurs vœux à Celle que figure la gloire du Liban (Isa. xxxv, 2), vous sentez qu'il ne peut y avoir nulle autre part un spectacle plus capable d'élever l'homme et de porter son esprit à la Divinité. On comprend mieux alors pourquoi, dans nos Livres saints, le nom de Liban est fréquemment employé comme symbole de cette beauté et de cette sublime candeur qui conviennent si bien à Marie; pourquoi Salomon compare la suavité des habits de l'Épouse à celle qui s'exhale de notre montagne (*Cant. iv, 11*), et que de là il l'appelle pour lui offrir sa couronne. (*Ibid. 8*.) J'ajouterai donc seulement qu'il ne faut plus s'étonner que, par une grâce spéciale de la Mère de Dieu, le mont Liban soit sous sa protection, et qu'ainsi, dans un empire où l'autorité ne protège point les Chrétiens et ne veille à la sécurité de personne, les habitants du Liban demeurent sans crainte, chacun sous sa vigne et son figuier, comme, au temps de Salomon, faisaient Juda et Israël. (*III Reg. iv, 25*.)

« Ceux qui ont visité le mont Liban ont pu observer que les tribus qui en forment la population n'ont plus de gouvernement propre ou national, distinct de celui de la Porte, dont elles subissent les lois et la direction. Cet ordre de choses, pour les Chrétiens, remonte à la malheureuse guerre de 1840, alors que, suivant la volonté de l'Angleterre, le gouvernement de la montagne, jusque-là concentré dans une seule main, fut divisé, et le pouvoir partagé entre deux caïmacans ou lieutenants, l'un pour les Druses, l'autre pour les Maronites, mais subordonnés tous les deux aux volontés du pouvoir ottoman en tout ce qui concerne leur administration.

« Trois patriarches ont eu jusqu'à ce jour leur siège au Liban, à savoir : le patriarche des Maronites, celui des Arméniens catholiques, et celui des Syriens proprement dits. Quant au patriarche des Grecs-Melkites, il habitait aussi dans la montagne avant 1840, et avait son siège à Aintràs; il est aujourd'hui fixé à Damas, après avoir été précédemment à Alep, où l'avait d'abord transporté Mgr Maximos Mazloum, mort cette année à Alexandrie.

A ce patriarcat sont attachés les trois titres d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem. Douze évêques sont sous sa juridiction, quoiqu'il n'ait pas plus de cinquante mille fidèles, dispersés en plusieurs provinces. On compte au Liban, appartenant à ce rite, dix-sept monastères, dont trois de filles, vivant sous la Règle de saint Basile. La dénomination des *Melkites*, dérivant du syriaque et de l'arabe, signifie : *royalistes, impériaux*; elle fut anciennement appliquée par les Eutychéens aux orthodoxes qui se soumièrent au concile de Chalcédoine et souscrivirent à l'édit de l'empereur Marcien, qui en poursuivait l'exécution; de sorte que, originairement, ce nom servait à désigner les catholiques de cette partie de l'Orient; il n'est plus employé, aujourd'hui, que pour désigner les Grecs de Syrie et d'Égypte unis à l'Église romaine.

« Le patriarche des Syriens, Mgr Antoine Samlri, élu, il y a deux ans, par les cinq évêques de son rite, réunis en synode au collège de Cherfé, est le neuvième d'ordre depuis le retour de sa nation à la foi catholique, retour qui, s'il ne commença pas, prit du moins un mouvement très-sensible vers le milieu du siècle dernier, sous l'influence des missionnaires de la Compagnie de Jésus établis à Alep, et à la suite de la conversion de l'évêque de cette ville, du nom de Michel Jaroué. Celui-ci avait eu occasion d'être en rapport avec un des Pères appelé Pierre (Bros), probablement le P. Pierre Fromage, qui produisait de grands fruits de salut dans les âmes, au moyen de l'établissement de la dévotion du Rosaire, et de diverses autres confréries ou congrégations en l'honneur de la glorieuse Vierge Marie. Afin de retenir près de lui la population jacobite, et peut-être aussi dans la vue d'un bien spirituel, l'évêque désigné ne laissait passer aucune fonction pieuse ou pratique publique de dévotion mise en avant par l'homme de Dieu, sans que lui-même ne l'adoptât pour son Église. Le missionnaire lui écrivit une lettre de félicitation, lui faisant entendre aussi que, s'il voulait se sauver avec son peuple, il avait raison d'imiter les pieux exercices des catholiques; mais qu'il avait besoin surtout d'en embrasser la foi, sans laquelle tout lui serait inutile. L'évêque répondit par l'exposition d'un grand nombre de difficultés contre l'Église romaine, dont la solution lui fut envoyée dans une correspondance suivie. La conclusion de cette controverse fut que l'évêque jacobite vint lui-même déclarer qu'il était convaincu de la vérité de notre religion, et prêt à l'embrasser lorsqu'il aurait fait partager ses sentiments à ses subordonnés, pour entrer tous à la fois dans le giron de la sainte Église. Sur ces entrefaites, le patriarche des jacobites appela près de lui les évêques de sa nation; l'évêque Michel s'y rendit avec la pensée d'y proclamer les principes du catholicisme, ainsi que l'en avait instruit le P. Bros. Il en fit part, en effet, à l'évêque de Mossoul, lui demou-

trant avec tant de force la nécessité de les embrasser, que celui-ci ouvrit les yeux à la lumière. Les deux évêques se séparèrent, emportant chacun la résolution d'allumer le flambeau de notre sainte foi dans les cœurs de tous ceux qui les reconnaissaient pour leurs pasteurs. Ils s'appliquèrent d'abord à gagner les prêtres, puis les principaux de la nation et ensuite le peuple. L'évêque d'Alep eut bientôt réussi à l'égard de son diocèse. Quant à l'évêque de Mossoul, il n'avait converti encore que deux de ses prêtres avec un certain nombre de laïques, lorsque le patriarche étant tombé dangereusement malade, presque tous les prélats de la nation accoururent à son lit de mort. Quel ne fut pas leur étonnement, quand ils entendirent leur chef les engager vivement à lui donner pour successeur Michel Jaroué, l'évêque d'Alep. On lui représenta vainement qu'il avait embrassé le catholicisme : Croyez-en à mes paroles, répliqua le mourant, la différence entre les catholiques et nous n'est pas telle qu'il puisse nous en revenir du dommage. Et l'on écrivit aussitôt à Michel Jaroué, alors absent, de se rendre à Der-Zafran, lieu du siège patriarcal auquel il était appelé par un commun accord, et qu'il ne consentit point à accepter avant d'avoir consulté Rome.

« Après une réponse affirmative, il ne dut plus songer qu'à obtenir de la Porte un firman d'investiture ; mais il fut supplanté par son collègue de Mossoul, lequel partit pour Constantinople afin d'y être reconnu patriarche par le gouvernement turc. A son retour, il fut proclamé tel et accepté sans contestation. Dès ce jour, le chef légitime fut en butte à toutes les persécutions comme catholique romain, chassé de Der-Zafran, exilé à Bagdad et condamné à mort. Il n'échappa au dernier supplice que par l'entremise d'un Arménien, qui obtint du représentant de la Turquie un sursis à l'exécution de la peine prononcée. Le prélat en profita pour se retirer à Chérfé, au mont Liban, devenu, depuis cette époque, un collège pour les Syriens catholiques, en même temps que le siège patriarcal de leur nation. Ceci se passait vers 1760. En d'autres temps, quatre évêques et plusieurs prêtres furent reçus dans la véritable Eglise ; mais la proscription fut habituellement le partage des convertis. Mgr Aïssa, évêque actuel de Mossoul, fut un jour par trahison jeté de la terrasse de Der-Zafran et se rompit un bras ; il fut, un autre jour, frappé de cinq cents coups de bâton. Mgr Antoine, auparavant évêque de Mardin et aujourd'hui patriarche, après beaucoup de périls et de privations, parvint à s'arracher des mains des hérétiques, qui concettaient sa perte avec les musulmans. Néanmoins, un très-grand nombre de séculiers, avec toute leur famille, ont passé de l'erreur au catholicisme dans ces dernières années, non sans être affligés de toute manière.

« Si, au temps où nous sommes, l'ardeur de la persécution a diminué, les Chrétiens

et leurs missionnaires aiment à s'en déclarer redevables à l'intervention des consuls européens catholiques, reconnus et établis en ces provinces éloignées de l'empire. Grâce à eux, la cupidité des ennemis de notre foi est moins entreprenante et va se ralentissant de jour en jour, tandis que l'Evangile étend incessamment son domaine et ses conquêtes.

« Voulant mettre à profit les circonstances actuelles, Mgr le patriarche syrien a cru, de concert avec Mgr Planchet et l'autorisation de Rome, devoir transporter son siège, du mont Liban, où il a peu de sujets, à Mardin, au milieu d'un peuple nombreux et à la portée du centre du jacobitisme, qui désole le mont Taurus, le pays de Diarbekir, et une grande partie des régions situées entre le Tigre et l'Euphrate.

« Quant aux croyances de la secte, nul d'entre les chefs, pas même les évêques et le patriarche, ne se rendent compte de la doctrine admise parmi eux ; à peine les instruits savent-ils répéter les articles de leur foi contraires à l'Eglise romaine : par exemple, qu'en Jésus-Christ il n'y a qu'une seule nature, que le Saint-Esprit ne procède pas du Fils, mais du Père seulement ; qu'il n'y a point de purgatoire, que les saints n'entreront au ciel qu'après le jugement universel, et autres erreurs plus grossières encore, sur lesquelles ils ne répondent que par des phrases inintelligibles. Ils évitent d'ailleurs, le plus possible, toute discussion en matière religieuse, surtout avec les missionnaires européens. A défaut d'un Symbole défini, leur culte abonde en pratiques superstitieuses et en fables populaires.

« Si j'ai insisté sur ce sujet, peut-être trop éloigné du but de ma lettre, qui a trait aux populations du mont Liban, tandis que les Jacobites habitent le mont Taurus, c'est que, depuis quelques années, ceux-ci ont conçu une haute idée du catholicisme, et y semblent fortement inclinés par la grâce ; c'est aussi dans l'espoir que les personnes qui liront ces réflexions, nous aideront du secours de leurs prières et de leur charité, afin qu'il plaise au Seigneur de bénir nos travaux évangéliques et ceux de nos collaborateurs, appliqués tous avec un égal dévouement à la sanctification de ces peuples. Le P. Laborde, un de nos missionnaires, établi à Médiat, parmi les Jacobites, nous annonçait dernièrement la proposition faite par plusieurs localités d'embrasser la foi catholique ; dans quelques-unes le curé jacobite marchait à la tête des députations, en sorte que le même missionnaire était persuadé que le jacobitisme touchait à sa ruine, et que d'innombrables conversions auraient lieu aussitôt qu'on serait à même de les recevoir et de veiller à leur conservation. Avec la protection déjà acquise des autorités, et quelques chapelles ou églises en réparation, il ne manquera plus que des écoles pour l'instruction de la jeunesse. Les jacobites ne nient plus la dégénération de leur secte ; volontiers ils déclarent n'y pas

trouver la foi et la crainte de Dieu imposées à des Chrétiens. Ils sont pressés aussi par l'exemple d'un grand nombre de leurs coreligionnaires, qui ont renoncé à l'hérésie, et l'on entend souvent proférer ces paroles : Peu à peu, nous ferons tous comme eux.

« A une demi-heure de Chersé, résidence du patriarche syrien, se trouve situé Bzommar, siège du patriarche des Arméniens catholiques. C'est un des plus beaux établissements de la montagne. La position en est magnifique, à la fois élevée et bien choisie pour y respirer un air toujours pur et frais en été, et y jouir du spectacle de l'horizon le plus étendu, offrant aux regards des tableaux d'une variété incomparable. D'un côté, des roches abruptes; de l'autre, de nombreuses habitations échelonnées sur les monticules de la vallée, et plus loin, devant soi, les nuages du ciel bleu allant se confondre avec les flots paisibles de la mer de Syrie. Ce fut vers 1742 que, pour fuir la persécution des hérétiques, le siège patriarcal de la nation arménienne catholique fut transféré de Siside en Cilicie dans le Liban, au couvent de Crem, bâti vingt ans auparavant par des sujets de la même nation. Le collège de Bzommar ayant été construit ensuite, puis considérablement agrandi par les patriarches arméniens, ceux-ci le choisirent pour leur résidence. Tant à qu'au Crem, huit d'entre eux ont habité le Liban.

« Le dernier qui résida en Cilicie fut Pierre Bisak; il avait sacré en 1710 l'évêque d'Alep, Abraham, lequel lui fut donné pour successeur, à cause du zèle qu'il avait toujours montré pour retenir dans la foi le peuple soumis à sa garde. S'étant rendu à Rome sur l'invitation du Pape Benoît XIV, il en reçut le *pallium* comme témoignage d'affection spéciale et paternelle pour lui et sa nation. En reconnaissance de cette faveur, et comme signe de son entier dévouement à la Chaire de Pierre, l'évêque Abraham prit le nom de cet apôtre; c'est pourquoi tous les patriarches arméniens, depuis cette époque, ont porté le nom de Pierre.

« Cependant les hérétiques de la Cilicie ayant nommé un chef à leur manière, le Souverain Pontife écrivit lui-même au roi de France et au sultan pour leur recommander les droits du patriarche méconnu. Mais aucun effort ne put vaincre l'obstination de ses ennemis; il lui fallut renoncer au séjour de Siside, et c'est alors que le siège patriarcal fut fixé dans le Liban, d'abord au Crem, puis à Bzommar. Le patriarche actuel se nomme Pierre VIII. Assisté de deux évêques *in partibus*, il en a cinq sous ses ordres, avec une soixantaine de prêtres ou de missionnaires, et environ douze mille fidèles, épars en Syrie, en Mésopotamie et en Cilicie.

« La sécurité, existant aujourd'hui dans cette dernière province, a déterminé le retour au sein de l'Eglise d'un bon nombre de familles, à Adana, par exemple; et, malgré les mauvais traitements et les violences exercées par les sectaires, beaucoup de

convertis ont persévéré dans la foi. On peut reconnaître déjà que parmi les Arméniens hérétiques, comme chez les Jacobites, et sans doute pour les mêmes raisons, un heureux mouvement a commencé vers le catholicisme. Laissons à la Providence le soin de le développer dans toute son étendue, et prions le Seigneur qu'il envoie son Esprit, afin de renouveler la face de l'Orient. Que les pieux et fervents associés de la Propagation de la Foi redoublent leurs supplications et leurs bonnes œuvres, qu'ils fassent instance au Ciel avec une nouvelle assiduité en faveur de ces nations, pour lesquelles Jésus-Christ est mort aussi bien que pour eux, et qu'ils demeurent bien persuadés que le repos de ces contrées dépend de leur destinée religieuse; le catholicisme seul est à même d'y réaliser une de ces régénérations qui remettent les sociétés et les hommes en possession de la plénitude de la vie.

« Toute la province d'Asie, divisée en grande et petite Arménie, avait été autrefois convertie par saint Grégoire *l'Illuminateur*, et tant qu'elle se maintint dans la vraie foi, elle s'éleva à un haut degré de prospérité et de puissance.

« Le catholicisme s'y conserva dans toute sa pureté jusqu'au patriarche Narsès, qui, vers le milieu du vi^e siècle, tint un conciliabule de dix évêques, dans lequel il se déclara pour l'hérésie des Monophysites. Les sept patriarches qui lui succédèrent suivirent les mêmes erreurs. Lorsque Héraclius eut défait les Perses, les Arméniens sollicitèrent leur réunion au Siège apostolique; elle dura cent cinq ans, mais le schisme se renouvela avec des alternatives de retours passagers et d'incurables défections. La décadence nationale suivit les discordes religieuses. Survinrent les Tartares, qui envahirent le pays, s'emparèrent de la Géorgie, et détruisirent la ville de Taum, dans laquelle on comptait plus de mille églises. Plus tard, le shah de Perse, averti des querelles qui partageaient le peuple entre les trois compétiteurs au patriarcat, conféra cette dignité à un quatrième personnage, du nom de Melchisédech. Celui-ci devait payer, pour prix de sa nomination, une somme considérable; mais, faute de pouvoir l'acquitter, il s'enfuit à Constantinople.

« Depuis cette époque de dissensions et de scandales, il y a eu plusieurs patriarches qui ont désiré s'attacher au centre de l'unité, sans pouvoir le persuader à l'ensemble de la nation. Cependant les missionnaires n'ont pas laissé que d'y obtenir des succès consolants par leurs prédications, et de faire des conversions dans tous les rangs de la société. Les Arméniens ont conservé de l'estime et du respect pour l'Eglise romaine et pour son chef, qu'ils appellent *successeur de saint Pierre*; et ils reconnaissent sans peine que le Siège de Rome est le plus ancien et le premier Siège du monde chrétien. Ces sentiments sont comme un germe précieux déposés en leur âme par la bonté divine, et

ce germe produit de temps en temps de bons fruits, quoiqu'ils ne viennent pas toujours à une entière maturité. C'est pourquoi on peut espérer le retour au catholicisme de ce peuple aimable, bon et naturellement porté à la piété.

« Pour compléter la série des nations chrétiennes groupées au Liban, il me reste à signaler la secte connue en Arabe sous le nom de Roum. Cette dénomination est donnée exclusivement aux schismatiques grecs de la Syrie, bien qu'ils ne soient *Romains* ni d'origine, ni de langue, ni de religion.

« L'Eglise grecque en Syrie fut longtemps dans des conditions bien différentes de celles où elle était à Byzance et dans l'Asie Mineure, et elle ne subit jamais les mêmes influences, tant à cause des mœurs et de la langue du pays que de l'affaiblissement et de l'oubli où vivaient les Chrétiens, disséminés parmi les Turcs, ou retirés dans des lieux solitaires. Dans cette position, ils purent en plus grand nombre conserver les traditions du passé, et avec elles la fidélité à la foi de l'Eglise. Le fait est qu'en 1626, lorsque les missionnaires Jésuites vinrent s'établir en Syrie et au Liban, ils furent aussi bien accueillis des Grecs que des Maronites, prêchant dans leurs églises à Alep, à Damas, à Sidon et à Béryte, et répandant en même temps la connaissance des vrais principes de la religion par un grand nombre de livres en arabe et en grec. Personne n'ignore les fruits que produisirent leurs prédications et leurs écrits, non-seulement pour l'affermissement des populations dans les croyances catholiques, mais en obtenant encore de plusieurs patriarches et évêques leur soumission au Saint-Siège, constatée par des actes authentiques et solennels.

« Les Roums, ou schismatiques grecs, mêlés dans cette province aux Grecs-Melkites, aux Maronites, aux Metoualis et aux Druses, dans un grand nombre de villages du Liban, ont en outre sept monastères de leur nation établis dans la même montagne, et soumis, comme les moines melkites, à la règle de Saint-Basile. Le principal et le plus nombreux est celui de Belmande, à trois lieues au delà de Tripoli. Là réside aujourd'hui le supérieur général de l'ordre. Le couvent avait été autrefois composé de religieux formés par les missionnaires, et aussi édifiants par la régularité de leur vie et leur piété que par leur saine doctrine.

« Chacun sait que le schisme grec est allé se rabaisant toujours davantage, pour atteindre, dans les temps modernes, au dernier degré de la dégradation intellectuelle et morale, s'il est vrai que la simonie s'y soit étendue, comme une lèpre, des derniers rangs du clergé au trône patriarcal. Depuis 1830, on compte dix dépositions du premier chef de la secte, toutes opérées par l'intrigue, la vénalité et la concussion. Tant qu'ils étaient demeurés catholiques, les Grecs avaient conservé leur indépendance nationale et un nom illustre entre les peu-

ples; par leur séparation de la chaire de la vérité, ils ont erré dans les ténèbres les plus épaisses, subi des vicissitudes et des malheurs de tout genre, jusqu'à devenir la proie facile de tous les malheurs de l'Orient: conséquence inévitable pour toute Eglise dissidente, qui, comme le rameau séparé du tronc de l'arbre, est nécessairement condamnée à une stérile langueur, par défaut de sève et de vie propre.

« Que les schismatiques eux-mêmes sachent que, pendant de longs siècles, il a existé une parfaite identité de dogmes entre eux et l'Eglise romaine, et qu'elle n'a jamais été tellement détruite par des hommes ambitieux qu'on ne pût encore aisément y revenir. Il me semble, en effet, que l'ignorance de leur propre histoire n'a pas été une des moindres causes qui ont fait persister jusqu'ici dans le schisme les Grecs et nos Roums de Syrie.

« Saint Antonin remarque que leur peu de fidélité aux anciennes traditions est un reproche renouvelé par tous les siècles, et que douze fois ils se sont séparés de l'Eglise. Je me borne à observer que le schisme commença avec Photius, qui, d'écuyer de l'empereur, et par les intrigues de Bardas, ayant été élu au patriarcat vers 850, osa le premier attaquer l'insertion du *Filioque* dans le Symbole de la Foi, d'où naquirent, sur la procession du *Saint-Esprit*, tant de discussions qui ont désolé l'Eglise. Mais Photius finit misérablement, déposé de son siège et frappé d'anathèmes. Tel fut celui qu'on a appelé le Père du schisme d'Orient. Michel Cérularius en fut le consommateur; c'était le favori de Constantin Monomak, avant son élévation au trône. Monté sur le siège patriarcal vers 1050, Cérularius se déclara contre l'Eglise romaine, en reprochant aux Latins, d'abord l'usage du pain azyme pour l'Eucharistie (reproche si peu fondé, que personne avant lui ne s'était avisé de le faire), ensuite l'abstinence du samedi, la coupe de la barbe, la cessation de l'*Alleluia* en Carême, la viande suffoquée, comme les oiseaux et les lièvres pris au lacet, et autres misérables chicanes qui n'avaient jamais été la moindre cause d'éloignement entre l'Occident et l'Orient, et qui montrent combien la science ecclésiastique avait déjà baissé depuis Photius. Il s'ensuivit une persécution ouverte contre les catholiques, et les biens de leurs églises furent confisqués. Le Pape Léon IX, en conséquence, fulmina l'excommunication contre le violent et audacieux prélat, et Isaac Comnène le fit déposer et l'exila dans l'île de Procanèse, où il mourut bientôt de chagrin.

« Sa fin toutefois ne fut pas celle du schisme, qui se perpétua de génération en génération jusqu'au concile de Florence, tenu sous Eugène IV et compté pour le seizième général. Son principal objet était la réunion des Grecs avec le Saint-Siège: elle fut, en effet, conclue. L'empereur Jean Paléologue, qui y assistait en personne, le patriarche et tous les évêques, moins un, souscrivirent spontanément à cet acte solennel de soumission et de justice.

Bessarion, archevêque grec de Nicée, puis cardinal, avait parlé avec tant de solidité et d'érudition qu'il fut admiré également des Latins et des Grecs; ceux-ci en furent même si satisfaits, qu'ils déclarèrent avec Bessarion n'avoir qu'une même foi avec l'Eglise romaine. Néanmoins, les Grecs ne furent pas plutôt de retour à Constantinople, qu'ils rétractèrent ce qu'ils avaient fait : désaveu imposé par l'ensemble du clergé, qui était en partie offensé de n'avoir pas été appelé au concile, en partie intéressé à la persistance de la séparation. L'empereur voulut soutenir son ouvrage ; on le menaça de l'excommunier, et il se désista en présence d'une conspiration générale où était intervenue la plus vile populace. Le décret d'union est resté cependant comme une œuvre inspirée par le plus haut esprit de conciliation et de science canonique; la vérité de la croyance catholique y est exposée de la manière la plus complète, sans qu'il y soit rien changé à la discipline des Grecs. 1° La reconnaissance de la primauté du Pape est une vérité que nulle Eglise n'avait jamais contestée, sa juridiction sur toutes les Eglises en est la conséquence; 2° suivant l'Ecriture sainte et la doctrine constante des Pères Grecs, le Saint-Esprit procède du Père et du Fils; c'est pourquoi l'insertion du *Filioque* a été faite au Symbole de Nicée et de Constantinople; 3° il est bon et salutaire de prier pour les âmes qui, à leur mort, n'ont pas entièrement satisfait à la justice divine, laquelle s'accomplit par les peines du purgatoire; 4° dans tous les temps il a été reconnu qu'on pouvait consacrer avec le pain azyme comme avec le pain fermenté.

Ces mêmes vérités avaient déjà été établies et décidées dans le concile général de Lyon, tenu l'an 1274, sur la demande de l'empereur Michel Paléologue et de vingt-six métropolitains de l'Asie, lesquels souscrivirent aux articles qui jusque-là avaient divisé les deux Eglises.

« Enfin la colère du Ciel tomba sur la nation grecque. En 1453, Mahomet II s'empara de Constantinople, et il n'y eut plus d'empire de Byzance. Sous la domination musulmane, quel a été l'état de l'Eglise grecque, sinon un long esclavage, où, comme nous l'avons dit, l'avisement du christianisme ne pouvait descendre plus bas? J'ajouterai une dernière observation sur la signature des patriarches schismatiques et des Souverains Pontifes romains. Ceux-ci écrivent à la suite de leur nom : *Serviteur des serviteurs de Dieu*; et les autres : *Patriarche universel de la nouvelle Rome*. Quoique je ne sois pas de ceux qui pensent que le rétablissement de fait de l'union entre les Grecs de Syrie et d'Orient avec l'Eglise romaine soit bien difficile, je n'ose l'espérer, tant que je ne les verrai pas plus humbles et plus instruits.

« Dans ce qui précède, je n'ai fait qu'indiquer les localités principales du Liban, qui ont perdu une grande partie de leurs habitants par la fuite ou le carnage; car, pour les énumérer toutes, je devrais inscrire ici, sauf le district du *Kesroun* où est situé

notre collège de *Gazir*, et qui n'a rien souffert, tous les autres districts de la montagne, à commencer par le *Matn*, comprenant cinquante-huit villages dévastés. Dans le *Garb* et le *Sahel*, composés de cinquante villages, tout a été dévoré par l'incendie. Les mêmes scènes d'horreur se sont renouvelées avec plus de barbarie encore dans la partie mixte du Haut-Liban soumise au caïmakan druse, où l'on compte onze districts, savoir : le *Djuard* ayant vingt-sept villages ou hameaux, le *Kharroub* en contenant quarante-huit, le *Chahar* douze, le *Menassef* dix-neuf, les deux *Schoufs* vingt-deux, l'*Arikoub* vingt-cinq, *Djebel-Rihan* dix, *Djazzin* quarante-sept, et l'*Aklim-Teffals* trente-quatre. Aussi les comités de secours ont-ils dû subvenir aux besoins de plus de trente mille nécessiteux.

« Au milieu de tant de désastres causés par la haine des ennemis de Dieu, lesquels avaient juré la mort de tous ceux qui faisaient le signe de la croix, je ne reviendrai pas sur les atrocités déjà connues, mais je citerai quelques faits qui en révèlent mieux l'origine et le caractère. A Damas, la populace turque voyant un chef militaire qui laissait échapper quelques Chrétiens, lui disait : Quoi ! c'est le pacha qui nous a ordonné de les massacrer tous, et c'est toi qui les sauves ! Ça et là, dans les bazars, des musulmans obligeaient les Chrétiens à fouler aux pieds la croix, et qu'ils le fissent ou non, ces malheureux n'étaient pas moins frappés. A Der-el-Kamar, le supérieur des religieux maronites avec tous les siens furent immolés dans leur église, sur les marches de l'autel, en dérision du saint sacrifice de la Messe. Nos soldats y ont trouvé des monceaux de cadavres, prêtres et fidèles, dont quelques-uns étaient crucifiés sur les murailles du sanctuaire. Pour accroître les douleurs des patients, ou former à l'homicide des mains inexpérimentées, on employait des enfants comme bourreaux. Prends ce sabre, enfant, leur disait-on, et montre que tu es un homme. Dans cette ville, on a surpris un petit garçon turc tenant sous ses genoux un chrétien plus jeune que lui, et cherchant à l'égorger en passant et repassant sur son cou un mauvais couteau démanché... On se rappelle que la dévastation de Der-el-Kamar eut lieu le 21 juin; jour à jamais néfaste, où deux mille pères de famille avec leurs fils adultes furent égorés dans le *seraya* (palais) du gouverneur. Le plus grand nombre de ces infortunés étaient précipités par les soldats turcs du haut des terrasses, et tombaient sur la pointe des poignards des Druses, qui les massacraient avec des circonstances horribles. Près du *seraya*, on voit, pratiqué dans une muraille qui servait de clôture, un trou rond par lequel les assassins forçaient leurs victimes à passer le bras, et ils se demandaient alors lequel d'entre eux abattrait le mieux d'un coup de sabre le bras de ce chrétien...

« Mais laissons là tous ces désastres, pour nous occuper du dévouement qui s'efforce de les réparer. Les hôpitaux et les khans de

Beyrouth étaient encombrés de réfugiés et de malades. Si la mortalité et les épidémies n'y ont pas fait les ravages à redouter sous un tel climat, nous en sommes redevables à la fois à la vigilance de nos médecins et aux aumônes de la France, réparties avec une rare sagacité par la commission qui s'est formée sous la présidence du comte Bentivoglio, avec le concours de M. l'abbé Lavigerie et des hommes les plus éclairés du pays. Les réunions se tiennent dans les salons de la chancellerie de France. J'ai sous les yeux le tableau des sommes distribuées aux six comités, établis en sous-ordre dans les chefs-lieux des districts qui ont le plus souffert, tels que Der-el-Kamar, Hamana, Damas, Zahleh, Saïda et le Hauran. Ce chiffre est de beaucoup plus élevé que celui de toutes les autres souscriptions de l'Europe, montant à plus de deux millions de francs. Avec de si abondants secours le peuple a senti s'alléger le fardeau de ses misères, bien qu'il n'ait pu être appliqué aucun subsidé à la réparation de plus de trois cents églises, dépouillées de tout ce qui sert au culte. C'était pourtant pour nos pauvres Chrétiens une privation plus dure que toutes les autres. Le zélé directeur de l'œuvre des Ecoles d'Orient, M. l'abbé Lavigerie, témoin de cet état de choses, en eut le cœur navré, et adressa de Beyrouth aux curés des principales paroisses de France une lettre touchante, par laquelle il les suppliait de pourvoir à cette pressante nécessité. Son appel fut entendu, et près de huit cents ornements furent envoyés en Syrie et distribués aussitôt par les soins du P. de Damas, remplaçant en Syrie l'abbé Lavigerie rentré en France pour cause de maladie. Les Maronites, les Grecs-unis, les Syriens, les Arméniens, les Latins, tous ont eu leur part. Malgré ce précieux envoi, le service religieux manquait encore dans la plupart des églises, surtout dans celles de la partie mixte du Liban, faute de calices et autres vases sacrés que les Druses avaient volés ou mis en pièces. C'était un nouveau besoin qu'il était aussi urgent que difficile de satisfaire sans retard. Le comte Bentivoglio, qui, par les services nombreux rendus aux chrétiens de Syrie, demeurera dans notre souvenir comme un de leurs bienfaiteurs les plus signalés, n'hésita pas à se charger encore de cette œuvre, en usant de l'influence de sa position près du gouvernement français. Il en obtint un nouveau subsidé très-considérable, avec trois cents calices et autant de croix d'autels et de paires de chandeliers; le tout d'un travail et d'une valeur dignes de la main qui l'a sollicité : chaque pièce porte les armes de la France et de l'empereur comme témoignage d'une religieuse sollicitude pour les chrétiens du Liban et de la Syrie.

« Restaient les nombreux orphelins qu'ont faits les massacres, manquant à la fois de tous les secours spirituels et corporels, sans parents pour les élever et les nourrir, sans asile, et désormais sans appui. Ils nous ont été confiés, et ce nous a été une tâche bien

douce que celle de leur distribuer la parole divine, et même l'aliment nécessaire au corps...

« Pour mieux faire comprendre notre état de choses actuel, jetons d'abord un coup d'œil sur le Liban avant les massacres; car, à une année de distance seulement, les temps sont bien changés, et, sous l'influence des idées nouvelles, il ne resterait bientôt plus rien des œuvres d'autrefois. Plus que jamais les nationalités diverses qui habitent ces montagnes, se montrent antipathiques et hostiles, sans que le gouvernement turc, atteint lui-même d'une profonde et irrémédiable décadence, prenne le moindre souci ou ait la moindre puissance pour prévenir des désordres, s'opposer à des luttes funestes et protéger qui que ce soit, réussissant beaucoup mieux à empêcher le bien que le mal, comme si le mal était dans les conditions de son existence et de sa durée. Il est incontestable, et les annales du Mont-Liban ne laissent nul doute sur ce point, que jusqu'en 1840, c'est-à-dire antérieurement à l'intervention des Anglais et à l'accord politique entre ces derniers et les Turcs, il n'y eut aucune guerre entre les Maronites et les Druses. Si pourtant la paix ne régna pas au Liban, on en trouve la cause dans la volonté des émirs Scheabe d'affaiblir dans leur domaine la féodalité soit druse soit chrétienne. Mais il est certain que la question religieuse et la question de race n'entrèrent pour rien dans ces agitations. Du reste, la récente explosion de la haine des ennemis du christianisme en Orient, avait été préparée durant les deux années qui l'avaient précédée; son but reconnu était d'empêcher les progrès toujours croissants du catholicisme, pour assurer l'existence de la secte musulmane. Cet affreux projet avait sa principale difficulté dans l'organisation sociale et religieuse des Maronites au Mont-Liban.

« La situation de cette montagne, d'une défense facile, fut à l'origine des sociétés le champ de bataille de tous les ambitieux, puis devint l'asile des peuples fuyant la conquête étrangère ou cherchant un asile contre le prosélytisme armé des Musulmans : ainsi chaque nation y a laissé des traces de son passage, de sa langue et de sa religion. Les uns professent le christianisme, et les autres sont infidèles avec des superstitions les plus grossières. Ce sont les Druses, dont la religion fut longtemps un problème; aujourd'hui l'on sait que ce n'est qu'un mélange de préjugés locaux et de mahométisme, auquel elle est inférieure en fait de dogme, n'admettant ni péché, ni paradis, ni enfer; inférieure même pour la morale, ce qui n'est pas peu dire, tout y étant permis à condition du secret et de n'être pas pris sur le fait; car leur dieu ne punit ni ne récompense qu'autant qu'on aura gardé ou troublé l'ordre entre ses semblables et amis : c'est là le grand avantage de ce qu'ils appellent vertu. C'est pourquoi la loi des Druses ne contient aucune sanction contre le crime et le vice, ne blâmant ou défendant aucun acte déshonné-

d'où l'on comprend comment ils accomplissent et commandent les plus grands forfaits. Où les Turcs pouvaient-ils trouver des complices plus dignes d'eux pour les atrocités commises dans les derniers massacres de Syrie?

« A côté des Druses viennent les Métoualis ou sectateurs d'Ali, espèce de schismatiques mahométans, originaires de la Perse et anciens restes de la race arabe, dominés par les Turcs qui n'ont pu leur faire accepter l'entier symbole du Coran. Il y a aussi les Ansaryés, d'où sortit le parti des assassins commandé par le Vieux de la Montagne; les Jezediés qui adorent le diable, et les Kelbiés qui vénèrent le chien. Ces derniers sont peu nombreux, tandis que les Ansaryés et les Druses se montent, y compris les Métoualis, à environ cent mille âmes. Les Chrétiens de tout nom, à savoir, les Syriens, les Chaldéens, les Grecs, les Arméniens et les Maronites, en ne comptant que ceux de la Syrie, ne s'élèvent pas à moins de trois cent mille.

« Les Maronites sont de beaucoup la fraction dominante de la population chrétienne du Liban. Près de trois cents villages sont habités par eux, exclusivement à tous autres chrétiens ou infidèles; c'est le territoire que l'administration turque désigne sous le nom de *Partie chrétienne*, tandis qu'on appelle *Partie mixte* celui où les Druses ou autres infidèles sont mêlés avec les Chrétiens; il peut embrasser environ deux cent quatre-vingt-sept bourgs ou villages. Quant à l'évaluation numérique des Maronites, elle est différemment constatée par les voyageurs et les écrivains; on peut être dans le vrai, à quelque chose près, en adoptant le chiffre de deux cent mille, nombre inférieur à celui d'une appréciation ancienne, mais qui a sa raison dans l'émigration de la montagne, augmentant d'année en année depuis les guerres de 1840 et 1842, ce qui dans les derniers massacres a rejeté et fixera par milliers les Maronites dans les villes du littoral. Cette nation, la plus forte des populations libaniques et la plus malheureuse, est restée honnête, simple, hospitalière, attachée à la foi catholique. Son amour du sol en a fait des cultivateurs plutôt que des soldats, quoiqu'ils ne manquent pas de courage, très-patients dans les revers, et supportant l'adversité sans murmure comme sans honte. Doués d'un esprit ouvert et pénétrant, d'un caractère affable et d'autres bonnes qualités, que n'ont-ils l'unité de sentiments comme ils ont l'unité de foi, et l'on créerait un peuple capable de reprendre cette organisation puissante qui, au centre de la domination musulmane, les maintint redoutables à leurs ennemis et victorieux des intrigues, des rivalités et des persécutions excitées contre eux.

« Ce serait une erreur que de considérer les derniers événements de Syrie comme un fait isolé, sans rapport avec une disposition générale dans les esprits, tendant à tout bouleverser au milieu de cette société si paisible en apparence, pour arriver à la perte

du catholicisme. On remarque aussi, dans ces mouvements, une main que l'on n'est que trop habitué à voir du côté des ennemis de la foi romaine et de l'Eglise. Tous les efforts se tournèrent à l'affaiblissement de la puissance des Chrétiens du Liban, et dans ce but deux années entières furent employées à mettre la division entre l'émir caïmakan, les scheikhs et le peuple. On se servit des prétentions et rivalités de familles, existant de temps immémorial au Mont-Liban, pour obliger le caïmakan, brouillé avec une partie de ses subordonnés, à se réfugier à Beyrouth; puis on souleva les paysans de la province du Kesroan contre les plus illustres chefs de la montagne. Cette révolution éclata sous la conduite d'un simple forgeron du hameau de Réfouh, en qui rien n'annonçait la capacité ni l'ambition d'un chef de parti, mais que l'on a su excité et soutenu par le pacha de Beyrouth, Kurchid, connu par sa participation aux massacres qui éclatèrent peu après et devinrent faciles par l'annihilation de l'influence du gouverneur chrétien, par l'éloignement des scheikhs comme lui retirés à Beyrouth, et par la dissension répandue parmi les fellahs, ou hommes du peuple, ainsi que parmi les khaouyas, espèce de bourgeoisie qui s'est formée récemment. Quelle qu'ait été d'ailleurs l'ardeur de cette révolution parmi les Maronites, il faut dire que, de tous ces partis, aucun n'était hostile à la religion et à ses ministres; aristocrates et démocrates, tous se disaient bons catholiques.

« Le moment était donc venu de mettre à exécution le projet de ruiner les chrétiens du Liban, et l'on sait si l'on y a réussi. Dès le 27 mai 1860, les Druses se jetèrent en armes sur les villages chrétiens, promenant la dévastation et l'incendie dans tout le Liban avec une féroce barbarie qui n'a été égalée que par les atrocités des soldats turcs, leurs complices dans les égorgements d'Hasbaya et de Rochaya, où périrent deux mille cinq cents catholiques dans les journées du 11 et du 13 juin. Zahleh, ce reupart de la chrétienté, tombait le 18, et tout y fut mis à feu et à sang ainsi que dans les environs. Le 21 juin marquera à jamais dans le pays par le massacre dans le seraya de Der-el-Kamar, résidence du gouverneur turc, où l'élite de la population chrétienne de la montagne trouva une mort affreuse sous les coups des Turcs et des Druses réunis: le nombre des victimes y a été de deux mille deux cents, tous adultes ou pères de famille. Le 9 juillet, commençait la destruction de Damas, où l'égorgement, le pillage et l'incendie dans le quartier chrétien durèrent cinq jours entiers, les 9, 10, 11, 12 et 13 juillet; six mille Chrétiens y furent tués, et les autres sauvés par Abd-el-Kader.

« Ces dates et ces chiffres ont leur valeur dans le drame lamentable dont la Syrie a été le théâtre; nous y trouvons la preuve qu'après la désorganisation de la montagne et son antique constitution détruite, le fanatisme des Musulmans et la haine des enue-

nus de notre foi ont eu hâte de se satisfaire, et il semble qu'ils doivent l'être à la vue de tout ce pays arrosé de torrents de sang! Peut-être aussi qu'en frappant ces peuples, Dieu a des pensées de miséricorde pour ceux des Chrétiens échappés à tant de désastres, et veut s'en servir pour mettre dans la voie du salut des nations vivant depuis si longtemps près d'eux dans les ténèbres de la mort. Espérons donc que ces épreuves si violentes vont finir, et que dans cette société libanique, si chère à ceux qui l'ont connue, le mal n'est pas si profond qu'elle n'en puisse guérir. Je crois même que les torts des paysans maronites vis-à-vis de leurs scheikhs et de leurs émirs, sont pardonnés, sinon oubliés à cette heure.

« Ces trois classes de personnes distinctes, jouissant de leurs droits ou privilèges spéciaux, et disposant chacune de sa propriété, représentent une forme de gouvernement féodal, où le chef était obligé de se conduire selon Dieu et sa conscience. Les chroniques du Liban donnent à croire que longtemps on s'y est réglé sur les assises de Godefroi. Les émirs sont de beaucoup les plus hauts et honorés personnages, dont la dignité passe de père en fils, et tous portent le titre que l'on traduit par prince, mais dont la signification arabe est commandant : le nombre s'en élève aujourd'hui à près de deux cents. C'est à lui qu'appartenait le gouvernement de la montagne; il y régnait en souverain choisi par les seigneurs ou scheikhs (*seniores*), ayant le droit de vie et de mort, avec celui de commander les expéditions guerrières et de juger les affaires au milieu de ses conseillers ou grands vassaux; en sorte que tout le pouvoir était concentré dans la personne de l'émir, émanant de lui sans être arbitraire, contenu qu'il était par la coutume et les traditions. A l'exemple de tous les monarques de l'Orient, une nombreuse suite lui était attachée, où son fils aîné avait la première place. Une garde se tenait autour de sa demeure; et quand il visitait la province, il était précédé de messagers annonçant sa venue. Tels ont été les fameux émirs du Liban, tous druses jusqu'en 1698, où finit la dynastie des Maas. A cette époque, les scheikhs et notables, druses et maronites, avaient pour chef un membre de famille musulmane venue autrefois du Hauran, et qui gouvernait héréditairement la contrée de Rochaya depuis des siècles. Cette famille est celle des Scheabe, dont l'émir Béchir, qui résidait à Bet-ed-Din, jeta tant d'éclat sur le gouvernement des princes de la montagne. C'est le premier des émirs qui ait fait profession du christianisme. Il était né à Gazir, d'un père musulman et d'une mère chrétienne. Depuis trente-cinq ans il était grand prince du Mont-Liban, lorsque, à la suite de l'expédition d'Ibrahim-Pacha en Syrie, la Turquie et l'Angleterre prirent parti contre lui, le déposèrent et le firent conduire en exil à Malte d'abord, puis à Constantinople, ensuite à Brousse, où il mourut le 29 décembre 1830, à l'âge de quatre-vingt-

trois ans, dans les sentiments d'une foi vive et muni de tous les sacrements de l'Eglise.

« Le successeur de l'émir Béchir fut l'émir Haïdar, de la famille Bellamâ, la plus illustre après celle des Scheabe. Son père était druse, et sa mère chrétienne; il avait été élevé dans une grande piété. Devenu gouverneur du Liban, il quitta son palais de Scolyma pour venir se fixer à Bekfaya, où, à son invitation, les missionnaires jésuites s'étaient établis. Homme de foi, cet émir est resté le modèle des princes du Liban. Après avoir gouverné avec beaucoup de sagesse, il mourut en 1854 à Djounié, laissant une mémoire en bénédiction. — Les émirs Roslan sont les seuls restés fidèles aux croyances des Druses, et encore le plus distingué d'entre eux, l'émir Massaoud, après ses premières études aux écoles de Jésuites à Beyrouth, reçut le baptême et s'est volontairement exilé pour la conservation de sa foi.

« La seconde des classes qui composent la société libanique est celle des Scheikhs, qui ont, comme les émirs, une généalogie conservée avec grand soin. Les uns et les autres représentent l'aristocratie du pays. La domination de Scheikhs est propre aux chefs des tribus nomades; elle a été appliquée dans le Liban à ceux qui par leurs services, leur naissance et leur âge, ont été placés à la tête d'une agglomération d'individus. Ils étaient très-considérés chez les Hébreux, qui leur portaient un grand respect; ce furent les anciens d'Israël qui attribuèrent la royauté à David (*II Reg. v, 3*), et c'est à eux qu'il s'adressa pour prendre conseil après la révolte de son fils Absalon (*II Reg., xix*). Chez les Musulmans, les Scheikhs sont également des chefs exerçant des attributions plus ou moins élevées. On reconnaît par leur turban vert ceux qui sont parents du faux prophète, et le nombre en est fort grand. Mais il n'y a pas en Orient de nation qui révère plus les scheikhs et les émirs que la nation maronite; et il n'a pas fallu moins que tout ce que nous avons observé plus haut, pour déterminer les mouvements démocratiques signalés. Il y a quatre familles principales de scheikhs, les Khazens, les Habeschs les Dabdahs, et les Khourys. — Les bourgeois et les paysans forment deux autres classes inférieures, dont plusieurs familles sont parvenues à se trouver à la tête d'une fortune assez considérable, mais sans cependant avoir part aux privilèges réservés aux émirs et aux scheikhs.

« La religion est desservie au Liban par un clergé nombreux, mais peu instruit, sauf certaines exceptions, par les religieux indigènes et par les missionnaires envoyés de Rome. Les églises y sont au nombre d'environ trois cent cinquante, et les couvents, divisés entre deux ordres, ne sont pas moins de quatre-vingt-dix, pour la plus grande partie ruinés et en décombres depuis la dernière guerre. Le couvent grec-uni d'Ammik, situé dans les environs de Der-el-Kamar, subit le premier l'invasion des

Druses ; le supérieur fut tué, et le monastère pillé et incendié. Quarante-deux autres monastères ont été également brûlés, saccagés, et les religieux y ont été cruellement mis à mort. Ce ne sont pas seulement les Maronites qui ont eu à souffrir dans cette persécution ; car les Grecs-unis, qui ont trente-deux monastères et cent cinquante églises répandues dans tout le Liban, ont presque tout perdu aussi bien qu'eux, et avec eux se recommandent vivement aux sympathies de l'Europe catholique.

« On se sent le cœur ému et disposé à venir en aide à des populations si dignes d'intérêt, lesquelles plus que jamais offrent une ample matière au zèle des missionnaires qui, malgré leurs pertes personnelles, ont pu maintenir la plupart de leurs maisons et de leurs œuvres en faveur de ces chrétiens ruinés, sans églises, sans écoles et sans demeures. Nous devons beaucoup à l'active bienfaisance du consulat de la France à Beyrouth, aux généreuses sympathies des catholiques d'Europe, à leurs abondantes aumônes, au dévouement de M. l'abbé Lavignerie, qui avec Dieu nous ont sauvés ; mais je ne puis oublier avec quels sentiments de gratitude nous reçûmes, dans ces circonstances malheureuses, les premiers secours qui nous arrivèrent : c'étaient trente mille francs envoyés par l'Œuvre de la Propagation de la Foi ! Il n'y a pas dans notre cœur assez de place pour la reconnaissance de tant de charité (1).

« Grâce à elle, deux grands *orphelinats* ont été fondés à Beyrouth, en attendant le transfert de celui des garçons à Zahleh ou à Bet-el-Din : c'est un touchant spectacle de contempler tous ces pauvres enfants, ramassés des rues, se soumettant à la discipline, à une règle dont ils n'avaient pas l'idée ; car cet établissement est le premier de ce genre inauguré en Syrie, après les événements de l'année dernière. Les écoles de français et d'arabe, interrompues à Beyrouth au début des désastres, afin de pouvoir fournir un abri aux réfugiés du Liban, ont été bientôt reprises et se sont acorues de près de deux cents petits étrangers qui y trouvent, avec le bienfait d'une éducation solide, le moyen d'acquérir gratuitement les connaissances nécessaires aux professions du pays. Les missionnaires de Zahleh, dont quelques-uns ont vu leur apostolat récompensé par le martyre, sont de nouveau à leur poste au Mallacat, à une demi-heure de Zahleh, dans une étroite demeure réparée à la hâte, et s'occupent comme auparavant des missions de villages, des écoles, de l'instruction du peuple et des autres devoirs évangéliques. Des religieuses indigènes du Sacré-Cœur, formées par les missionnaires, les secondent et étendent le bien commencé par eux au profit des filles et femmes des plaines du Beka. Le séminaire de Gazir et la mission

de Bekfaya', après quelques traverses dans les événements passés, se sont réorganisés aussitôt, poursuivant leurs œuvres, et les précieux résultats déjà obtenus semblent leur présager le plus bel avenir. A Saïda, où la faim, la misère et les privations de toute nature ont fait tant de victimes parmi les populations réfugiées dans ses murs, il y a une chapelle publique, une double école d'arabe et de français, un asile pour les orphelins, ainsi qu'un hôpital desservi avec un zèle admirable par les sœurs de Saint-Joseph. Le P. Rousseau, qui s'était dévoué aux besoins de cette mission dont il a fait connaître les maux et les périls, y est mort de fatigue le 24 mars dernier. Afin d'opposer une barrière aux efforts de l'hérésie et de paralyser son action pernicieuse dans le Balad-Bechara, vers la haute Galilée, deux instituteurs *xavériens* y continuent avec succès leur enseignement religieux. Cette année trois stations nouvelles ont été ouvertes à Sour (ancienne Tyr), à Saint-Jean-d'Acre et à Caïfa au pied du Carmel, non sans l'espérance d'y recueillir bientôt des fruits consolants pour l'instruction de la jeunesse, mais aussi pour y prévenir et dissiper les préjugés des agents de l'erreur. Der-el-Kamar, cette ancienne capitale qu'illustra le règne de l'émir Béchir, avait une population nombreuse et vaillante qui avait jusqu'ici tenu les Druses en respect ; on connaît l'infâme trahison de Kurchid-Pacha et des soldats turcs, qui n'y laissa pas un homme vivant de tous ceux qui s'y trouvaient alors. Le maître de français que nous y avions, et un Frère, périrent dans cet égorgement ; notre maison, avec les écoles de garçons et de filles, fut saccagée et livrée aux flammes ; elle n'est encore qu'un amas de décombres. Je n'y trouve en ce moment, y continuant cette relation commencée à Beyrouth.

« Ici, la perfide férocité des Turcs et les atrocités des Druses sont écrites partout avec du sang chrétien, resté visible sur les murailles du Seraya, sur les dalles de la chapelle restaurée où je dis la sainte Messe, dans l'église de Notre-Dame des Collines (Knissat-el-Talleh), avec son couvent qui a été détruit par le feu. Musulmans et Druses avaient réservé ces sanctuaires pour le complément de leur œuvre de carnage. Vingt prêtres, à genoux, les bras en croix, y reçurent la mort en prononçant les noms de Jésus et de Marie, tandis que l'on sonnait la cloche et qu'on criait par dérision : Venez, Chrétiens, à la Messe de vos moines. Un martyr spécial et plus atroce fut le partage du supérieur, le P. Staintallah ; j'en ai parlé dans une lettre précédente. Deux mille deux cents cadavres sont ensevelis au côté occidental de l'église, dans un terrain formant un carré long entouré d'un mur ; ils étaient restés entassés au lieu de l'égorgement, souillés d'immondices et en partie dévorés

(1) Outre les trente mille francs dont parle le R. P. Badour, auteur des lettres dont nous donnons ici les extraits, une autre somme de trente-cinq

mille francs a été envoyée par l'Œuvre aux divers établissements de Syrie, dès qu'on apprit les malheurs du Liban.

par les chiens et les corbeaux, jusqu'à l'arrivée de nos troupes, c'est-à-dire quatre mois après les massacres. Le premier soin de nos soldats fut de donner la sépulture à tant de victimes de la trahison et du fanatisme; ils le firent avec un pieux respect, mais leur exaspération contre les Musulmans et les Druses allaient au delà de tout ce que l'on peut dire.....»

LIBÉRIE, république des noirs dans l'Afrique Occidentale. — Les notions les plus exactes et les plus complètes sur cette république se trouvent dans les communications qu'un célèbre voyageur de l'Afrique centrale a transmises en 1862 à Berlin, à la Société géographique. C'est en 1780 que Smeathman et Wiberforce (père des célèbres convertis au catholicisme, anciens archidiacres de l'Eglise anglicane) ont conçu l'idée de coloniser l'Afrique Occidentale par des noirs émancipés, pour y avoir un appui contre la traite des noirs et y répandre le christianisme. La guerre d'indépendance en Amérique favorisait ce projet, car beaucoup de noirs ont fui l'esclavage en s'enrôlant dans les régiments anglais. Aussi la première colonie a été fondée en 1787 à Sierra-Leone, sur les riches côtes de la Guinée. Ce n'est qu'au second essai, savoir en établissant la ville de Freetown, qu'on a eu un grand succès. Cette ville est aujourd'hui la capitale des possessions britanniques de l'Afrique occidentale, ainsi que Saint-Louis l'est en Sénégambie, dans les possessions françaises. Un peu au sud-est, depuis seize ans seulement, une république des noirs nommée *Libérie* est entrée en pleine concurrence avec ces deux villes. Elle est située entre les fleuves Gallina et Setva-Kru, sur une longueur de 120 lieues. Il y a là déjà treize villes et villages, ayant pour capitale Monrovia avec une université, dont le recteur, M. Roberts, est l'ancien président de la république Libérie. Le président actuel, M. Benson, est venu, une de ces années dernières, en Europe; d'après les faits qu'il a fournis, la population se compose de près de 500,000 habitants, et on calcule que chaque année elle peut augmenter de 25 à 30 noirs affranchis. La république a pour but de rechercher et de délivrer par voie pacifique les noirs de l'esclavage, payant pour la liberté de chaque nègre 100 dollars; ce qui n'empêche pas que ses finances sont libres de dettes et le surplus des revenus du budget de 1,000 dollars. L'université, appelée collège, est soutenue par les 4,000 arpents de terre que lui a donnés l'Etat, et par une société philanthropique de Boston. Elle possède des collections scientifiques de tout genre. Mais la grande importance de la Libérie, c'est d'agir par le christianisme et la civilisation sur les peuples voisins, dont le nombre est d'autant plus grand que le territoire libérien étant étroit est très-long en même temps.

Jusqu'à présent ces faits rapportés par le

président ne sont dignes que de louanges; mais voici ce qui contredit ou rend suspects ses discours. La constitution de la Libérie exige l'*expulsion* et l'*exclusion des catholiques*, quoique la France appuie ce pays et qu'elle lui ait fourni 1,500 fusils pour sa petite armée (1). Les ministres protestants, parmi lesquels la plupart sont des noirs et qui sont partagés en plusieurs sectes, soutiennent ensemble l'intolérance contre les catholiques, par le motif, disent-ils, que ce jeune Etat doit se tenir à l'abri du catholicisme. L'Espagne voit de mauvais œil la Libérie, et il y a eu déjà des conflits à propos de la traite des noirs. Libérie est à côté de la colonie française, Assini, après laquelle viennent les Etats nègres Assante, Mosi, Bombara et autres païens et mahométans.

LIPPE, principauté de la Confédération germanique, ayant 108,513 habitants, parmi lesquels quelques milliers de catholiques. — Nous remarquerons que le gouvernement de ce petit Etat a conclu un concordat avec l'évêque de Paderborn, dans un sens très-libéral.

LUBEK, ville libre et souveraine de la Confédération germanique, avec 49,482 habitants dans la ville, les faubourgs et la campagne. — La religion dominante est le luthéranisme, mais avec un nombre assez considérable de catholiques.

LUXEMBOURG, grand duché faisant partie de la Confédération germanique. On sait que Mgr Laurent, évêque de Chersonèse, vicaire apostolique du Luxembourg, l'un des plus saints et des plus savants prélats de notre temps, fut, comme les archevêques de Turin et de Cagliari, et comme l'évêque de Lausanne et Genève, exilé loin de son troupeau. En 1848, le parti révolutionnaire chercha à exciter un mouvement dont le but était de séparer le Luxembourg de la Hollande, pour le faire entrer dans l'*unité germanique*. Mgr Laurent refusa de s'associer à cette entreprise. On ne le lui pardonna pas: les meneurs dénoncèrent le vicaire apostolique à La Haye, lui imputant précisément le crime dont ils étaient coupables. Le roi grand-duc se laissa tromper et demanda à Rome l'éloignement de Mgr Laurent.

Les affirmations du gouvernement hollandais étaient telles que Rome dut céder. Cependant Mgr Laurent ne laissa pas sans défense l'honneur de son épiscopat; il porta l'affaire devant les tribunaux du pays, qui, par un jugement solennel, proclamèrent que le prélat était innocent du fait qui lui était imputé.

A Echternach, ville de 4,000 âmes du grand-duché de Luxembourg, a lieu tous les ans, le mardi de la Pentecôte, une cérémonie qu'on dit remonter au VIII^e siècle. C'est la procession sautante (*spring-prozession*), qui se rend sur les bords de la Lauer pour entendre une grand-messe célébrée en plein air, et suivie d'un sermon après lequel on revient à la ville pour gagner l'église paroissiale.

(1) Schwaelbische Chronik, 1^{er} octobre 1865.

siale, vénérable sanctuaire très-antique et situé sur une montagne adossée à la cité. Le nom donné à cette procession vient de ce que les fidèles qui y prennent part font simultanément trois pas en avant et un en arrière, ce qui fait ressembler leur marche à une suite de sauts en l'air. Ces mouvements sont dirigés et réglés par une musique qu'accompagne une foule de chanteurs. La vue de cette procession produit une im-

pression extraordinaire sur tous les assistants, toujours très-nombreux. On ne sait pas au juste dans quelle intention cette solennité toute particulière a été instituée. Les habitants du pays sont unanimes à dire que c'est pour détourner des calamités publiques qu'on a fait le vœu, et tout le monde tient à s'y rendre pour acquitter l'engagement des ancêtres.

M

MADAGASCAR, île de l'Afrique méridionale ayant 10,500 milles géographiques carrés et quatre millions d'habitants, parmi lesquels il y avait à peine mille catholiques, à l'avènement de Pie IX.

Essais tentés sur la grande île africaine.

Installation à la baie de St-Augustin.

« La première tentative eut lieu en 1845, sous la conduite et la direction du vénérable M. Dalmond, préfet apostolique de Madagascar. Ce fut le grand village de Tulliar, sur la côte ouest, à trois lieues nord de la baie de Saint-Augustin, que les missionnaires choisirent, ou plutôt que la Providence leur ménagesa, pour y dresser leur tente; car il ne faut pas s'imaginer qu'il soit loisible à l'Européen de s'installer où il veut sur la grande île africaine. A son arrivée, mille obstacles se dressent devant lui; il ne rencontre partout que préventions et défiances. Les indigènes ne sauraient se figurer qu'on puisse venir à eux de si loin sans une arrière-pensée d'invasion. Ces idées sont dans toutes les têtes, et ce n'est qu'à force de cadeaux que les barrières s'abaissent et qu'on obtient la permission de résider, encore n'est-ce que sur le littoral; jamais ou presque jamais dans l'intérieur. Or, s'il y a tant d'entraves pour un riche traitant, que doit-ce être pour un simple missionnaire qui ne fait aucun commerce, qui n'a à débiter ni arak, ni liqueurs fortes, ni balles, ni poudre, ni fusils, ni autres marchandises; dont la vie chaste et pure est une énigme inexplicable à toutes ces natures africaines, et qui n'a à leur prêcher qu'une morale sévère, diamétralement opposée à leurs penchants les plus invétérés! J'ai donc eu raison de dire que notre installation de 1845 fut moins l'œuvre de *notre choix* qu'un acte *providentiel*, dit le Rév. Père Jouen de la société de Jésus, préfet apostolique.

« Cette même Providence se montra également dans l'accueil qui nous fut fait par les Sakalaves (c'est le nom que l'on donne à la tribu indépendante qui habite ces parages, et qui s'étend depuis la baie de Bombétock jusqu'au cap Sainte-Marie). Jamais on ne vit plus de joie, plus d'empressement, plus d'enthousiasme; c'était une véritable ovation: mais, hélas! ce triomphe fut de courte durée. Bientôt les défiances et les tracasseries commencèrent, provoquées sous

main, je ne le dis qu'à regret, par quelques Européens dont la cupidité et les vils intérêts s'accommodaient peu du contact et du voisinage des ouvriers évangéliques. Les choses furent poussées à un tel point, grâce à l'intrigue et à la malveillance, que la vie des missionnaires n'était plus en sûreté. Un matin, entre autres, six cents guerriers s'en vinrent cerner leur case, brandissant leurs armes, poussant le cri de guerre, et menaçant de mettre tout à feu et à sang! L'orage était trop violent pour pouvoir être conjuré: force fut donc de céder à la tempête et de se replier sur Bourbon, après trois ou quatre mois de séjour. Ce temps ne fut pas entièrement perdu: il nous servit à étudier de près le caractère et les mœurs de ces populations sauvages, et il suffit pour leur apprendre à elles-mêmes ce que c'est qu'un apôtre.

« Quatorze ans plus tard, nous étions rappelés à Saint-Augustin par le vœu des mêmes insulaires; mais la guerre civile ayant éclaté entre les tribus de la baie et réduit en cendres le grand village de Tulliar, qui nous servait de résidence, il fallut émigrer de nouveau et porter notre tente ailleurs. Ce sont là des déceptions trop ordinaires dans l'apostolat, pour s'en étonner et s'en décourager. Il semble que Dieu se plaise à les permettre pour former de plus en plus ses ouvriers, et jouir de leur patience et de leur abandon à sa volonté sainte.

« Puissent tous ceux qui aspirent aux missions étrangères s'accoutumer de bonne heure à les voir, non point à travers le prisme de l'imagination ou d'une ardeur trop enthousiaste, mais dans la réalité et telles qu'elles sont, n'oubliant jamais qu'on y va bien moins pour opérer des miracles que pour souffrir, et qu'après tout, pour un véritable soldat de Jésus-Christ, le poste le plus à ambitionner n'est pas celui qui offre le plus de consolations à recueillir, mais le plus de travaux à endurer pour l'honneur et la gloire de son saint nom!

Mission de Baly (côte ouest de Madagascar).

« Fondée le 5 août 1853, la résidence de Baly fut dédiée à l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge. Ce jour-là même, fête de Notre-Dame des Neiges, le très-saint Sacrifice y fut célébré pour la première fois. Le digne amiral Laguerre et les comman-

dants placés sous ses ordres nous furent d'un trop grand secours, dans cette première installation, pour ne pas rappeler ici le souvenir de leur concours et de leur bienveillance (1).

« Les commencements de cette mission furent heureux, malgré des difficultés de plus d'un genre. Le vieux chef Rabouky, roi de la baie de Baly, aimait et protégeait les missionnaires. Il ne se passait pas de semaine qu'il ne vint les visiter, non pour les rançonner ou leur extorquer des cadeaux, à la façon des princes mendians ses confrères, mais pour leur donner, avec de sages conseils, de nouvelles marques de sa bienveillance et de sa protection. On l'a vu, malgré ses quatre-vingt-deux ou quatre-vingt-quatre ans, parcourir à pied les tribus voisines, visiter successivement tous les chefs de ces peuplades, cherchant à détruire leurs préventions, à dissiper leurs défiances, et à leur inspirer les sentiments dont il était pénétré lui-même pour les missionnaires, qu'il appelait ses enfants.

« Tout son bonheur était de s'entretenir avec eux; et lorsqu'ils allaient le voir dans son village, à quatre ou cinq lieues dans l'intérieur, c'était une véritable fête de sa-

(1) Nous arrivâmes dans l'Ambongo le 22 juillet 1853, juste au moment où les Hovas cherchaient à s'emparer de la baie de Baly par terre et par mer. M. Anselme Fournier, commandant le brick de guerre le *Victor*, nous ayant fait demander ce que nous comptions faire, vu les circonstances, et s'il ne nous semblerait pas plus opportun d'attendre; voici la réponse que je lui adressai :

Baie de Baly, Ambongo, village de Mahagolo, 5 août 1853.

« Monsieur le Commandant,

« Vous avez bien voulu me demander ce que je comptais faire, et s'il ne me semblerait pas plus opportun d'attendre, pour nous installer à Baly, des circonstances plus favorables.

« J'ai l'honneur de vous répondre qu'après y avoir longuement et mûrement réfléchi, ma résolution est invariablement prise de rester ici et d'y établir une résidence. L'expérience nous a démontré qu'après avoir pris pied au milieu de ces populations, pour peu que l'accueil ait été bon, il faut de toute nécessité savoir s'y maintenir; car, si l'on se retire alors pour attendre mieux, il est presque toujours certain qu'au retour on trouvera la porte fermée. Or, l'accueil que viennent de nous faire Rabouky et ses principaux chefs ne laisse rien à désirer. Vous-même, monsieur le commandant, avez été le témoin de ces dispositions, et vous avez pu entendre les protestations, souvent renouvelées, d'amitié et de dévouement qui nous ont été faites. Je n'ignore point qu'il faut se tenir en garde contre les démonstrations de ces indigènes, et que d'ordinaire l'intérêt et la cupidité y entrent pour beaucoup; mais qu'il importe, pourvu que cet intérêt même devienne notre sauvegarde, et serve à consolider notre installation? Or ceci ne me paraît pas douteux. Le roi Rabouky a trop de bon sens pour ne pas comprendre que le séjour des missionnaires dans sa baie deviendra pour les blancs comme un signal et une garantie, qu'il y attirera des navires, multipliera les relations, et y activera le commerce au moyen duquel les Sakalaves pourront s'approvi-

mille. Il était sur le point de les installer auprès de lui, lorsqu'une mort presque subite vint nous l'enlever. Ce fut pour la mission une perte irréparable. Sa fille aînée, Otsinjo, qui lui succéda, était une espèce de sauvage que les chefs ne tirèrent de sa retraite que dans l'espoir de régner et de gouverner à sa place. La nouvelle reine les en récompensa en leur faisant boire le taguen (poison du pays) et en jetant leurs cadavres aux bêtes de la forêt. Dès lors, livrée à elle-même et à une coterie de jeunes étourdis, elle ne songea plus qu'à suivre ses instincts de fourberie et de cupidité. La position des missionnaires devint critique, et leur existence ne fut plus qu'une série de tracasseries et de dégoûts. Ils n'aspiraient qu'à pénétrer dans l'intérieur et à s'y établir, et constamment ils en furent empêchés par les sourdes menées de la reine et de ses ministres. Deux ou trois fois ils n'échappèrent aux balles, à la sagaie et au tanguen que par une sorte de miracle. Malgré tant d'obstacles, ils parvinrent peu à peu, grâce à leur inébranlable persévérance, à se faire connaître et à se concilier l'estime et la confiance de tous, même des rois voisins. A force de patience et de douceur, ils arrivèrent à pouvoir circuler librement dans tout

sionner en poudre, balles, fusils et autres objets nécessaires à ces tribus guerrières. Bien loin donc de chercher à nous nuire, ils seront les premiers intéressés à nous protéger et à nous retenir au milieu d'eux.

« J'ajoute que le service signalé que vient de leur rendre le *Victor* en les préservant d'une attaque par mer, est un souvenir qui restera gravé dans leur cœur et qui ne peut que fortifier et accroître leurs bonnes dispositions pour nous. (Trois bourees arabes et un navire américain se présentèrent à l'entrée de la baie, chargés de Hovas; mais, à la vue d'un bâtiment de guerre, ils prirent la fuite et disparurent.)

« J'espère donc que lâcher pied et revenir en arrière dans des circonstances aussi favorables, ce serait commettre tout à la fois un acte d'ingratitude, d'imprudence et de lâcheté.

« Un acte d'ingratitude, après tout ce que vient de faire le *Victor* par l'ordre de son brave commandant, pour nous installer de la manière la plus convenable.

« Un acte d'imprudence, puisque ce serait abandonner une position déjà conquise, et l'abandonner au milieu de toutes les chances de succès pour l'avenir: position d'autant plus importante, qu'elle est comme la clef de toutes les populations sakalaves de la côte ouest.

« Enfin un acte de lâcheté, puisque ce serait fuir devant un danger qui, au fond, n'a rien de réel, alors qu'un missionnaire vraiment digne de ce nom doit être prêt à tous les instants à sacrifier sa vie pour accomplir l'œuvre de salut et de civilisation à laquelle il s'est voué.

« Il ne me reste donc, monsieur le commandant, qu'à vous remercier du concours si généreux et si actif que vous m'avez prêté pour notre installation, ainsi que de toutes les mesures de prudence que votre sollicitude et votre excellent cœur vous ont porté à prendre pour assurer notre sécurité présente et à venir. C'est là un de ces services que la marine française sait si bien rendre, et dont nous garderons un souvenir éternel.... »

l'Ambongo et le Boëny, et partout ils étaient reçus comme des frères.

« Une fois, néanmoins, pour échapper à l'assassinat, ils durent quitter momentanément le poste qu'ils occupaient; mais il ne tardèrent pas à y revenir, et leur rentrée fut un véritable triomphe. La reine et tous les chefs ne savaient comment témoigner leur joie d'un tel retour : les fêtes et les ovations durèrent plusieurs semaines, à tel point que l'un des missionnaires, séduit par de si belles apparences, écrivait que jamais il n'avait ressenti autant de consolations, et qu'il lui semblait éprouver un avant-goût du ciel.

« Hélas ! c'était l'hosanna précurseur du crucifiement. Le recrutement des travailleurs venait de s'organiser dans la baie de Baly; il jeta subitement sur toutes ces plages une foule de navires attirés par l'appât d'un gain fabuleux. (L'engagé, qui s'obtenait sur les lieux pour vingt à vingt-cinq piastres, ne se cédait guère à la Réunion à moins de mille à douze cents francs.) Que résultait-il de ces funestes opérations? C'est qu'une fois à bord, ces engagés, plus ou moins volontaires, n'aspiraient qu'à se soustraire à ce qu'ils regardaient comme une affreuse servitude. Les chefs qui les avaient vendus étaient les premiers, sous main, à leur en suggérer l'idée et à leur en fournir les moyens, dans l'espoir infernal de les reprendre bientôt après pour les revendre encore. La tentation était trop forte pour n'y pas succomber. — Une première révolte échoua; mais d'autres la suivirent, qui furent pour les blancs de véritables désastres.

« On a demandé comment, après plus de cinq ans de séjour au milieu de ces sauvages, les Pères n'eurent pas assez d'empire pour contenir leur fureur. — Il faudrait plutôt demander, répond un capitaine, comment des sauvages, exaltés par le succès, ivres de pillage et gorgés de rhum et de tuock, ne massacrèrent pas les missionnaires, témoins de ces scènes d'horreur et de sang, et qui faisaient tout au monde pour s'y opposer.

« Ce fut sur ces entrefaites que la corvette la *Cordelière* parut à Nossi-Bé. Instruit de ces faits et des excès qui les avaient suivis, ainsi que de la position critique des Pères et des dangers qu'ils couraient, dangers que la distance et la renommée n'avaient fait que grossir, elle se rendit immédiatement dans la baie de Baly, où elle laissait tomber l'ancre le 13 février, à sept heures du matin.

« Ici je laisse au R. P. Goré à vous raconter l'effet produit par l'apparition subite de la corvette.

« Un grand navire, écrit-il, se montre à l'horizon. Le Frère, qui est monté sur le toit de la case pour mieux voir, nous crie que c'est une frégate. Ses mâts dépassent de beaucoup les plus hauts palétuviers. Il n'y a point de pavillon; donc c'est un navire de guerre qui ne veut pas se faire connaître. L'inquiétude et la frayeur sont au

comblo parmi les gens de la reine. Les dunes de sable se couvrent d'une foule de monde qui court et s'agite dans tous les sens.

« Neuf heures du matin. — Un canot et une chaloupe, armés en guerre, poussent du bord et se dirigent vers nous. Dans le village, silence complet. Seulement nous voyons défilé vers la forêt les femmes et les enfants emportant sur la tête leur panier de riz et leur marmite (telle est la base de tout mobilier malgache). C'est un déménagement général, tandis que de tous côtés arrivent des groupes de guerriers armés de fusils et de sagaies.

« Dix heures. — La chaloupe et les embarcations viennent nouer à une encablure du rivage. Bientôt un officier se présente de la part du commandant en chef, et nous dit sans préambule : Mes Pères, je viens vous enlever : le commandant de la station doit sévir contre ces brigands; si vous vous obstinez à rester, vous lui liez les bras. J'ai l'ordre de m'entendre avec vous pour votre embarquement et celui de vos effets.

« Il n'y avait pas à hésiter : le danger devenait pressant par l'arrivée de nouvelles bandes. Les Pères prièrent l'officier de vouloir bien leur donner par écrit la sommation qui venait de leur être faite, et ils se préparèrent au départ. Toutefois, ils crurent devoir tenter une dernière démarche auprès de la reine et de Sordany son fils, pour les engager à voir le commandant et à traiter avec lui, s'offrant de rester au milieu d'eux comme otages pendant l'entrevue; mais tout fut inutile. Quelques heures plus tard, l'action s'engageait, provoquée par l'agression des Sakalaves. Les Pères et les Frères n'eurent que le temps de sauter dans l'embarcation qui les attendait, et de gagner le large au milieu d'une grêle de balles dont heureusement personne ne fut atteint.

« A quatre heures et demie, l'œuvre de destruction était consommée : Mehagolo n'était plus qu'un immense foyer d'incendie; l'ennemi, silencieux et caché dans les bois, voyait avec rage les progrès du feu sans pouvoir l'arrêter. Maisons, dépendances, enclos et palissades, en un instant tout a été consumé; et les flammes et la fumée, poussées par la brise du large, s'élevaient dans les airs en vastes tourbillons, attestant au loin, à toutes les tribus d'alentour, que si la justice de la France avait été lente à venir, elle n'en était que plus terrible.

« C'est ainsi qu'on est partis les missionnaires. Six années de séjour et de persévérance, des excursions sur presque tous les points, des relations fréquentes avec les plus grands chefs ou leurs envoyés, non-seulement les avaient initiés aux mœurs et au caractère de ces diverses peuplades, mais leur avaient acquis sur elles une influence qui s'étendait à près de quatre-vingt mille âmes, et dont un jour ils pouvaient espérer de recueillir les fruits. Aussi n'est-ce pas sans une profonde douleur qu'ils se sont vu arracher à une moisson de si grande

espoérance, et qui leur avait coûté tant de fatigues et de peines ! Je me trompe ; ils ne l'ont point quittée : leur cœur y est resté avec leurs regrets et leurs vœux ; car, si le cœur du missionnaire s'attache quelque part, c'est là surtout où il a le plus souffert pour le salut des âmes et la gloire du divin Maître.

« J'ai besoin de votre indulgence, Messieurs, pour vous avoir retenus si longtemps sur des ruines. Hélas ! je suis comme le marin qui ne quitte qu'à regret son navire échoué sur la plage. Et pourtant nous devrions être accoutumés à toutes ces déceptions, puisque depuis quinze ans c'est notre vie habituelle ; mais le cœur de l'homme est ainsi fait, qu'il faut qu'il s'attache à tout, même à ce qui lui a coûté le plus de larmes et de sacrifices.

Mission de Nossi-Faly.

« Après la destruction de la station de Baly et les revers de la baie de Saint-Augustin, bien loin de nous rebuter et de perdre cœur, nous nous sommes sentis au contraire animés d'un nouveau zèle à poursuivre l'œuvre si importante qui nous a été confiée par le Saint-Siège, et à laquelle les Conseils de la Propagation de la Foi portent eux-mêmes, depuis plus de quinze ans, un intérêt si constant et si généreux.

« Toutefois nous n'avons pas cru devoir renouveler nos tentatives au milieu de ces populations sauvages, qui, depuis quelques années, se livrent à de si graves excès de brigandage et de férocité. Outre les dépenses considérables qu'eussent entraînées de nouvelles installations sur la côte ouest, elles n'ont pas paru offrir assez de garanties.

« En cette situation, notre pensée s'est tournée vers l'île de Nossi-Faly, attenante à la Grande-Terre, dont elle n'est séparée que par un chenal fort étroit. Cette île n'a guère que deux à trois lieues de long sur une lieue de large ; elle est extrêmement peuplée, et compte de six à sept mille âmes ; les enfants y sont très-nombreux et témoignent un grand désir d'apprendre.

« Nos missionnaires, qui ont déjà travaillé sur ce point, y sont connus et aimés. Quatre jeunes gens, appartenant aux premières familles du pays, ont été élevés à la Ressource, où ils ont eu le bonheur d'être baptisés et de faire leur première communion ; et, depuis leur retour sur le sol natal, ils ne cessent de nous appeler de tous leurs vœux pour les aider dans la conversion de leurs parents et de l'île entière. L'un d'eux est le propre fils du roi actuel, et doit lui succéder. Tout semble donc promettre un heureux avenir à cette petite station, que nous avons dédiée à saint Joseph. Nous y avons également établi une école de filles, tenue par trois Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

(1) La reine a quatre-vingt-trois ou quatre-vingt-quatre ans ; son fils unique, Rakoton-Radama,

Outre l'abondante moisson que fait espérer l'île de Nossi-Faly, le zèle de nos missionnaires trouvera encore amplement de quoi s'exercer sur la Grande-Terre, au milieu de nombreux villages groupés dans les environs, et très-habités surtout aux époques de la plantation et de la récolte du riz. Enfin, et c'est une considération qui n'a pas peu influé sur notre détermination, le voisinage et les rapports fréquents de Nossi-Bé et de Nossi-Faly procureront aux ouvriers de ces deux postes la consolation de se voir, de s'encourager, et surtout de se rendre de mutuels services en cas de fièvres et de maladies.

« Cette nouvelle résidence se recommande donc d'une manière toute spéciale à votre bienveillance et à votre charité. Vous comprendrez sans peine qu'après les pertes considérables qu'elle vient de faire à Baly et à Saint-Augustin, où tout a été détruit et incendié, la pauvre Mission des frères se trouve réduite à la dernière détresse. Si elle ose encore, malgré tant de revers, tenter de nouveaux efforts, c'est pour donner au moins, à défaut de succès et de triomphes, une preuve de son dévouement et de son bon vouloir, et aussi parce qu'elle a pleine confiance dans l'Œuvre de la Propagation de la Foi, cette providence visible de toutes les missions catholiques sur la terre, dont l'appui ne lui a jamais manqué et ne lui manquera jamais.

Tananarive, capitale de l'empire Hova.

« L'empire Hova comprend plusieurs provinces, dont la principale est *Emirne* ; elle a pour capitale Tananarive, ou la cité aux mille villages (*Tanan* village, *arrivo* mille). C'est la résidence de la reine Ranavalona et le chef-lieu de son gouvernement (1).

« Depuis la mort du roi Radama, en 1828, l'entrée de cette capitale est devenue comme inaccessible aux Européens, c'est-à-dire que personne n'y peut monter sans une autorisation spéciale de la reine, autorisation qui ne s'obtient que rarement, à force de cadeaux, et toujours pour un temps fort limité.

« La raison d'une telle défiance, c'est qu'on ne veut pas que les blancs connaissent l'intérieur du pays, ni les richesses qu'il renferme, de peur que cette connaissance n'excite leur cupidité et ne les pousse à s'en emparer un jour. Quant aux missionnaires, la porte leur est absolument fermée, dans la crainte qu'ils ne viennent à propager le christianisme contre l'enseignement et la pratique duquel il y a peine de mort.

« Il est facile de comprendre la sainte impatience où nous étions de franchir nous-mêmes ces barrières mystérieuses, et d'arriver enfin au cœur de la grande île, non certes pour exploiter ses mines d'or ou d'argent, mais pour lui porter un autre trésor

est âgé de trente-trois ans, et appelé à lui succéder.

infiniment plus précieux, celui de la foi et de la civilisation (1).

« Nous venions de nous fixer à Baly, et la nouvelle de cette installation avait retenti jusqu'à Tananarive. La vieille reine s'en était émue sur son trône; elle nous voyait déjà escaladant les murs de son palais, et, dans le premier mouvement de sa frayeur, elle envoya l'ordre de nous tuer. Parmi ses sujets, au contraire, il s'en trouva qui braverent tous les dangers pour entrer en relation avec nous. Dans ce but, une députation de six Hovas chrétiens fut chargée de venir jusqu'à notre résidence.

« Leur voyage est un véritable roman. Ils longèrent longtemps la belle rivière de l'I-koupa, qui prend sa source au pied des montagnes situées dans le sud-est de Tananarive, et vient se jeter dans le canal Mozambique, sous le nom de Béisibouka. Après avoir franchi ce fleuve, ils se dirigèrent vers l'ouest, à travers un vaste désert : ce fut là que Dieu soumit leur courage et leur foi à une terrible épreuve. Pendant trois jours, ils se virent obligés de marcher sur un sable brûlant, épuisés de fatigue, ruisselant de sueur, et sous un soleil de feu, dont les ardeurs s'élevèrent. En ces parages, jusqu'à 46 et 49 degrés. A tout cela, ajoutez les tortures de la soif, les plus terribles de toutes, et vous aurez quelque idée de l'inexprimable angoisse à laquelle ils furent réduits. L'un d'eux, étendu sur le sable, était sur le point d'expirer. Dans cette extrémité, ils se prosternèrent la face contre terre, et, pleins de confiance en Jésus-Christ, ils le supplièrent de leur envoyer de l'eau. A peine avaient-ils fini leur prière, qu'à quelques pas de là ils découvrirent une source où ils purent se désaltérer et retrouver la vie. Ce n'était que le commencement de l'épreuve : bientôt ils tombèrent entre les mains des Sakalaves, leurs ennemis, qui les firent prisonniers, et les conduisirent à leur chef. Là ils furent dépouillés et condamnés à mort, et ils allaient être exécutés, lorsque le roi sakalave, apprenant qu'il y avait sur la côte un navire qui venait chercher des travailleurs pour l'île de la Réunion : A quoi bon les tuer ? s'écria-t-il ; leur peau ne me servira de rien : il vaut mieux les vendre, cela me rapportera quelque chose. Ils furent donc vendus tous les cinq comme esclaves ; je dis tous les cinq, car, de six qu'ils étaient d'abord, l'un d'eux avait disparu subitement, et jamais nous n'avons pu savoir ce qu'il était devenu. Sur les cinq qui restaient, deux furent vendus au chef même du village où nous demeurions ; les trois autres furent embarqués sur un navire marchand, et conduits à Nossi-Bé.

« Sur ces entrefaites, j'arrivais moi-même de Bourbon à Baly pour visiter nos missionnaires. Je n'eus pas plutôt appris la présence dans le village de Mahagolo des deux captifs, que je me mis en mesure de les ra-

cheter. Dieu bénit nos démarches, et nous pûmes les affranchir tous les deux moyennant cent vingt-cinq francs par tête. Pendant que cette affaire se concluait à Baly, les Pères de Nossi-Bé, aidés de la bienveillance et de l'appui du commandant, parvenaient à échanger les trois autres envoyés contre trois Mozambiques détenus à la geôle ; de sorte que, par une de ces voies providentielles aussi admirables qu'incompréhensibles, les cinq messagers, après bien des dangers et des angoisses, finirent par se retrouver tous entre les mains des prêtres catholiques, et, ce qui tient véritablement du prodige, tous les cinq rachetés et délivrés par les missionnaires.

« Evidemment il y avait, dans ce fait providentiel, une vue divine : il ne s'agissait plus que de la reconnaître et de la suivre. Nous fûmes d'abord conduire ces étrangers à Bourbon. Notre but, en les dirigeant sur cette île, était de leur montrer un pays civilisé et chrétien, où la religion se pratique au grand jour, avec toute la pompe de son culte et la majesté de ses cérémonies. Sans doute, les cinq Hovas étaient chrétiens ; mais formés par les ministres protestants, ils ne pouvaient avoir de notre sainte religion que des notions incomplètes et erronées. Il fallait donc les instruire à fond dans la foi catholique et les y fortifier tellement qu'ils pussent en devenir un jour, non-seulement les disciples, mais encore les propagateurs et les apôtres auprès de leurs familles et de leurs propres compatriotes.

« Près de cinq mois furent consacrés à cette œuvre de lumière et de transformation, pendant lesquels rien ne fut négligé pour les éclairer et les affermir dans la connaissance et la pratique des vertus solides. Ce long temps d'épreuve terminé, on leur conféra de nouveau et sous condition le saint baptême, on les admit à la première communion ainsi qu'à la confirmation, sacrements qu'ils reçurent avec de si vifs sentiments de foi et de piété, qu'ils touchèrent jusqu'aux larmes tous ceux qui en furent témoins.

« Ce fut alors qu'ils nous exprimèrent le désir de rejoindre leurs familles, car la plupart d'entre eux étaient mariés. Avant d'acquiescer à leur demande, nous crûmes devoir leur représenter que, la peine de mort existant contre tous ceux qui sortaient du pays sans l'autorisation de la reine, ils seraient infailliblement exécutés si leur voyage était découvert. Cette observation était loin de les satisfaire. Ils vinrent me trouver les yeux pleins de larmes, et, tombant à genoux suivant l'usage de leur pays, ils m'adressèrent ces admirables paroles : Mon Père, quand on nous a envoyés vers vous, nous avons fait le sacrifice de nos femmes, de nos enfants, de notre vie même, car nous savions à quels dangers nous allions ; mais toute notre confiance était en Jésus-Christ. Il nous a gardés en venant, pourquoi t-

(1) Il y a déjà au centre de l'île une chrétienté nombreuse et d'autant plus digne d'intérêt qu'elle est persécutée à outrance.

nous garderait-il pas au retour ? Un langage si plein de foi ne souffrait pas de réplique. — Eh bien ! oui, mes enfants, m'écriai-je, Jésus-Christ vous gardera ; venez avec moi. J'étais à la veille de m'embarquer pour la petite île de Sainte-Marie de Madagascar ; je les pris tous les cinq, et nous partîmes ensemble.

« Rendus à Sainte-Marie, je m'entendis avec M. le commandant, et nous convînmes du jour, de l'heure et de l'endroit où nous les ferions jeter sur la Grande-Terre. La chose était difficile, mais nous comptons sur la protection de notre Mère immaculée. C'était le 8 septembre, fête de sa bienheureuse Nativité, et jour d'un favorable augure. Le matin, tous entendirent la sainte Messe et y firent la communion. Le soir, à sept heures, nous nous réunîmes sur le rivage, moment touchant et solennel que je n'oublierai jamais. Nous leur remîmes à chacun cent francs pour leur voyage, et quelques petits présents pour leurs familles ; après quoi, les ayant bénis avec larmes, nous leur donnâmes le dernier adieu, et nous les vîmes s'éloigner sur leur petite pirogue, que nous suivîmes des yeux et du cœur aussi longtemps qu'il nous fut possible, ne cessant de la recommander à Celle qui n'est pas appelée en vain *l'Etoile de la mer*. — On eût dit que Marie était là, marchant devant eux et retenant le souffle des brises. Jamais on ne vit nacelle glisser par une plus belle nuit sur une mer plus calme et plus unie. Ils touchèrent la terre vers les onze heures du soir, et, grâce à cette même main qui les dirigeait invisiblement, ils débarquèrent sans être vus ni entendus de personne, et bientôt ils disparurent au milieu des forêts qui bordent le rivage. Nous avons su depuis qu'ils étaient arrivés heureux et bien portants au terme de leur course.

« Comme vous le voyez, messieurs, le doigt de Dieu est là, et tout semble se préparer dans un avenir prochain pour la diffusion de la foi au centre de la grande île africaine. En attendant que nos espérances se réalisent, et qu'il nous soit donné d'en entretenir vos pieux associés, voici quelques notes intéressantes sur l'intérieur et les coutumes de cet empire peu connu : elles sont d'un témoin oculaire et parfaitement digne de foi (1).

« Une chose qui frappe autant qu'elle afflige, dès le premier pas, l'Européen admis par une faveur exceptionnelle à pénétrer dans le pays, est le système de corvées en usage chez les Hovas. C'est un des plus hideux spectacles de Madagascar, et je ne crois pas qu'il soit possible de rien voir de plus barbare sous le soleil. Et remarquez qu'il ne s'agit point ici d'esclaves, mais de castes libres. Qu'on se figure donc des populations entières, brutalement arrachées à leurs tra-

voux et mises journellement en réquisition pour porter, de la côte à Tananarive et de Tananarive à la côte, les bagages et paquets de la reine, des princes, des ministres, des officiers et même des simples soldats : véritables bêtes de somme, ou plutôt squeletts ambulants, que l'on rencontre sur toutes les routes, à toutes les heures et par tous les temps. Ce n'est pas sur les hommes robustes seulement que pèsent de pareilles corvées, tous y sont impitoyablement assujettis, les femmes les plus délicates, aussi bien que les enfants les plus faibles et les vieillards les plus décrépits. Et ce qu'il y a d'incroyable, c'est qu'à part la ration de coups que ne leur ménagent pas les officiers qui les pressent et les poussent devant eux comme un vil troupeau, ces malheureux ne touchent pas un sou de salaire, pas un grain de riz ou de maïs, pas un morceau de manioc : à eux de pourvoir, comme ils peuvent, à leur subsistance. Aussi n'est-il pas rare de les voir, le long du chemin, couchés à côté de leurs fardeaux, expirant de fatigue et de faim !

« L'étranger, qui est témoin pour la première fois d'usages aussi barbares et de scènes aussi hideuses, doit bien se garder de laisser paraître trop d'émotion : ce serait se compromettre aux yeux du gouvernement. Il faut donc se résigner à voir d'un œil sec défiler tous ces milliers de femmes, d'enfants, de vieillards, courbés sous les fardeaux, ruisselants de sueur et mourants de faim. Mais en revanche, lorsqu'il verra passer entre deux haies de soldats les malles, les marmittes, les cruches à eau de Sa Majesté, qu'il se hâte de se découvrir et de saluer, car c'est l'ordre de la souveraine, et malheur à qui le violerait !

« Ce fut à Soa-Tsi-Mananpiovana que nous vîmes pour la première fois la célèbre Kanavalo-Manjaka. Ce village, situé à huit lieues (Est) de Tananarive, est le chef-lieu des principaux établissements d'Emirne. Il y a là une fonderie de canons, une fabrique de fusils, une verrerie, une faïencerie, une magnanerie ; le tout créé et organisé par un Français, avec un ordre, une perfection et une intelligence qui seraient admirés même en Europe. Soa-Tsi-Mananpiovana (*beauté qui ne se flétrit jamais*) est aussi une résidence royale où la vieille reine vient de temps en temps passer quelques semaines, selon que les oracles veulent bien le lui permettre, car elle ne fait rien sans les consulter. Elle venait donc d'arriver dans cette villa où nous l'avions précédée nous-mêmes de quelques jours, et elle y entrerait escortée d'une foule de vingt à vingt-cinq mille hommes.

« A peine le grand parasol rouge (2) nous eut-il donné le signal de sa présence, que nous nous hâtâmes d'aller à sa rencontre, et nous nous rangâmes sur son passage le

(1) En 1856, un habile médecin de Bourbon, accompagné de deux aides intelligents, fut mandé par la reine de Tananarive pour traiter le fièvre de son premier ministre, au quel une affection grave avait rongé une partie du nez. C'est à leur relation

de voyage que sont empruntés les détails suivants.

(2) La reine seule a le droit de porter le parasol rouge. Il est tout à la fois le signal de sa présence et l'emblème de son autorité.

long du chemin. Ce fut là que nous pûmes voir de nos propres yeux le navrant spectacle dont j'ai parlé plus haut; et lorsque le lazaret royal et les batteries de cuisine vinrent à passer entre deux haies de soldats, une voix s'éleva tout à coup et cria : *Qu'on se découvre et qu'on salue!* Tout le monde se découvrit et salua (1). Aussitôt que Sa Majesté nous eut aperçus, elle fit arrêter son palanquin, ce qui nous donna le temps de la voir à notre aise. Bien qu'on la dise âgée de plus de quatre-vingts ans, ses traits, d'un teint olivâtre, sont bien conservés, et elle porte parfaitement le diadème. Trois ou quatre petits enfants des principaux officiers de sa cour étaient assis devant elle. Sa physionomie est celle d'une bonne maman, et contraste d'une manière étrange avec le caractère qu'on lui connaît. Sur son invitation, nous prîmes rang dans le cortège, marchant côte à côte avec un maréchal du palais ou douzième honneur (2). Nous escortâmes la reine jusqu'à l'entrée de sa résidence, et là nous prîmes congé d'elle pour regagner notre demeure, où nous ne tardâmes pas à être suivis par un bœuf magnifique que Sa Majesté envoyait aux docteurs pour compléter le menu de leur dîner.

« Ranavalona ne resta que quelques semaines dans son château de Soa-Tsi-Mananpiovana, et bientôt elle regagna sa capitale, où elle voulut faire une entrée solennelle, le 30 octobre 1856. On eût dit qu'elle avait à cœur de nous donner une haute idée de sa puissance et de sa grandeur; car jamais on ne la vit déployer plus de luxe et de magnificence. Toutes les populations circonvoisines avaient reçu l'ordre de se trouver sur son passage, et elles étaient accourues de fort loin, formant une haie de chaque côté de la route, au nombre de plus de cent mille âmes. On s'était donné rendez-vous au château de *Soanitrana*, situé au pied de Tananarive. C'est de là, vers une heure après midi, que s'ébranla le cortège royal dont nous avions l'honneur de faire partie. Il se composait de vingt à vingt-cinq mille hommes au moins. Par un raffinement d'orgueilleuse coquetterie, Sa Majesté voulut d'un seul coup d'œil nous montrer tout l'ensemble de sa capitale, et surtout la partie ouest, où s'étendent jusqu'à un horizon immense les riches et magnifiques rizières de l'Emirne, arrosées par la belle rivière de l'Ikoupa. Le cortège partit donc du sud, contourna l'ouest en traversant la vaste plaine du Champ de Mars, et s'en vint par le nord déboucher sur le palais *Manjaka-Mindana*, ou palais de la reine. Voici dans quel ordre défila, pendant près de cinq heu-

res, cette innombrable procession : en tête marchaient sur deux rangs et en palanquin tous les officiers de la cour et de l'armée, chacun d'après son grade, et tous revêtus de l'habit officiel, qui était ce jour-là le riche costume arabe (3); puis venaient les généraux, les maréchaux du palais, le commandant en chef, les ministres, les dames de la cour, les princes et princesses de la famille royale, l'héritier présomptif du trône, Rakotond-Radama, avec Rabodo, son épouse et nièce de la reine, tous les deux magnifiquement vêtus et portés sur deux palanquins d'une richesse extraordinaire. Enfin, au milieu d'un long carré de deux ou trois cents gardes du corps, sur un superbe palanquin (4), garni de velours écarlate, et entouré de pendeloques et de franges d'or, apparaissait, dans tout l'éclat de sa toilette royale, Ranavalona Manjaka, le front ceint du diadème et la tête ombragée du magnifique parasol rouge en drap écarlate, avec broderies, garnitures et franges d'or. Derrière elle, et en dehors du carré des soldats, suivaient deux cents chanteuses, dont les voix, accompagnées de claquements de mains, ne cessaient d'acclamer à perte d'haleine les louanges de leur royale maîtresse :

Hè! hè! hè! Tsara andriana!
Oh! oh! oh! la bonne reine!

Et quand les cent mille voix de spectateurs échelonnés sur la route venaient à répéter ce refrain et ces louanges, on conçoit que la tête de la vieille reine pût en être ébranlée, et qu'elle eût quelque peine à ne se croire qu'une simple mortelle.

« Lorsque les étrangers arrivent à la capitale, il est d'usage qu'ils s'arrêtent quelques jours au bas de la ville, jusqu'à ce qu'on ait consulté les oracles, et qu'on leur ait envoyé l'autorisation de monter. Ce jour-là, par une faveur toute particulière et dont on ne se rappelait pas avoir vu d'exemple, le docteur et ses deux aides furent immédiatement introduits dans l'intérieur même du palais, et Ranavalona se trouva en si bonne et si belle humeur qu'il lui prit fantaisie de leur faire exécuter une danse en palanquin, véritable mascarade qui consiste à se bien tenir sur son siège aérien, tantôt debout, tantôt assis, criant, gesticulant, agitant chapeaux et mouchoirs, tandis que les porteurs sautant, gambadant, pirouettant, s'élançant brusquement de droite à gauche, de l'avant à l'arrière, se livrent à mille évolutions plus ou moins périlleuses pour les malheureux perchés sur leurs épaules, et où leur équilibre se trouve fort souvent compromis. Quant à la vieille reine, placée

mier honneur.

(3) Il y a deux costumes officiels, ou d'étiquette, adoptés par Sa Majesté pour les circonstances solennelles : le costume arabe, et le costume des chevaliers du moyen âge. Toutes les dames de la cour sont habillées à l'européenne.

(4) Ce palanquin, fait à Paris, a coûté, assurément, trente-cinq mille francs.

(1) L'homme fortuné qui va boire le *tanguen* doit lui-même se tourner vers Sa Majesté, et faire le *taraniitra* ou salut d'usage, avant d'avaler la fiole fatale, comme pour la remercier de ses bontés et lui souhaiter de longs jours. « *Taraniitra tompo ko vava!* Vivez longtemps et heureuse, ô ma souveraine! »

(2) Chez les Hovas, les honneurs sont les grades militaires : il y en a quatorze. Le soldat est *pre-*

au centre du cercle, elle contemplait avec bonheur cette scène bizarre et semblait y prendre un plaisir infini.

« Du reste, la confiance qu'elle avait mise dans le savoir de ces étrangers ne fut pas déçue : l'opération pour laquelle ils étaient spécialement appelés eut le plus heureux succès, et plusieurs cures importantes réussirent toutes sans exception (1)...

« Un mot, en finissant, sur le sort actuel de nos frères, les Hovas chrétiens. Il est impossible d'exprimer jusqu'à quel point les poursuit la stupide et barbare superstition de la vieille reine : supplices du feu, supplices de la fosse et de l'eau bouillante, supplices de la scie, il n'est rien qu'elle-même et son gouvernement n'inventent pour les torturer et les exterminer ; et, malgré tout cela, ils tiennent bon, et rien ne peut les abattre (2). Il y a quelques années, deux malheureuses femmes ont eu le corps scié à moitié, pour les forcer à dénoncer leurs parents chrétiens ; et ces femmes héroïques ont été plus fortes que toutes les tortures, et rien n'a pu leur arracher une parole...

« La divine Providence, qui mène toutes choses à ses fins par des moyens aussi forts que suaves, écrivait encore en 1852 le révérend Père Jouen, préfet apostolique de Madagascar, a permis que, dans cette dernière excursion, j'aie pu avoir un *kabure* (un entretien solennel) avec un des princes les plus influents de la côte occidentale, nommé Ra-Bonky.

« Dans cette assemblée, où se trouvait le vieux roi sakalave avec tous ses chefs, j'ai dit ce que nous étions, quel était notre but et notre mission divine, laquelle, du reste, pouvait déjà leur être connue, puisque depuis cinq à six ans nous vivions au milieu des Malgaches du nord et des Sakalaves de Nossi-Bé.

« Après ce simple exposé, j'ai demandé au roi Ra-Bonky s'il ne serait pas bien aise, lui aussi, de voir s'élever sur son territoire un établissement de missionnaires destiné à former la jeunesse de ses Etats, à lui enseigner la lecture, l'écriture, le calcul, la langue française, toutes les connaissances, en un mot, que possèdent les blancs, et qui leur donnent sur les peuples non civilisés cet ascendant et cette supériorité de génie

que le Malgache est le premier à reconnaître, et devant lesquels il est forcé de s'incliner, en ne cessant de redire : *Vaza lala! vaza lala!* Les *vaza* (les blancs) sont des hommes profonds!...

« J'ai ajouté qu'il était digne de lui, chef expérimenté et rempli d'intelligence, de prendre l'initiative dans une affaire aussi importante et qui devait avoir d'immenses résultats pour la civilisation et le bonheur de ses sujets.

« Le vieux Ra-Bonky m'a répondu qu'on ne pouvait lui faire une proposition plus agréable ; que son territoire était tout entier à notre disposition ; que je n'avais qu'à choisir l'endroit qui nous conviendrait davantage, et que nous pourrions nous y fixer quand bon nous semblerait ; qu'il verrait cet établissement avec d'autant plus de joie qu'il l'appelait de tous ses vœux depuis longtemps, et qu'il n'avait pas de plus grand désir que de nouer avec les blancs des relations fréquentes et amies, et de voir ses sujets participer de plus en plus à leur instruction et à leurs lumières !

« Il a donc été arrêté qu'à la fin de la mauvaise saison, nous irions jeter à Baly les fondements d'une petite résidence. M. le contre-amiral La Guerre, qui commande ici la division navale de Bourbon et de l'Indo-Chine, et qui déjà nous a donné tant de marques de bienveillance et d'intérêt, a bien voulu nous promettre son concours et son appui moral en cette circonstance ; c'est qu'il comprend admirablement, cet homme de cœur et d'énergie, que l'installation des missionnaires sur la grande île africaine, à l'ombre de la croix, peut devenir pour l'Europe une prise de possession tout autrement solide et durable que celle qui se fait à la pointe de l'épée et à coups de canon. Est-ce à dire que l'on doive renoncer aux moyens de force ouverte? Non, au contraire, la plupart des hommes sérieux et qui sont le plus au courant des choses estiment qu'ils sont indispensables. *L'épée d'abord*, disait l'immortel Bugeaud en partant pour l'Afrique, *l'épée d'abord et la croix ensuite*. *mais la croix tombant directement du ciel!* Si la civilisation veut un jour exercer sur cette terre malgache, où déjà elle a versé tant de sueur et tant de sang, une influence

qui furent scrupuleusement payés par la reine.

(2) Le malheureux qui est condamné au supplice de l'eau bouillante, est d'abord lié avec des cordes qui le serrent quelquefois si fortement que les chairs en sont coupées ; on le précipite ensuite dans la fosse creusée devant lui, puis on le tue à coups de chaudières d'eau bouillante. Mais il y a là un raffinement de cruauté qui n'a pu être suggéré que par l'enfer : c'est la propre famille de la victime qui doit faire les apprêts du supplice ; c'est elle qui doit procurer le bois, faire chauffer l'eau et la verser ensuite sur la tête de la victime : de sorte que c'est quelquefois un fils ou une fille, un frère ou une sœur, qui se trouvent dans la dure alternative, ou d'être massacrés eux-mêmes s'ils refusent, ou de faire périr sous l'eau bouillante un père, une mère, un frère, une sœur !

(1) La petite anecdote suivante révèle le caractère du Hova, tel qu'il est ; c'est pourquoi j'ai cru devoir la citer. Lorsqu'il s'agit de fixer les honoraires de l'opération, le docteur de Bourbon, à l'instar des grands praticiens, voulant faire apprécier son art et son talent, crut devoir élever un peu haut le chiffre de ses prétentions (il savait d'ailleurs à qui il avait affaire) : il demanda donc six mille piastres, ou trente mille francs. « Trente mille francs !!! se récria soudain le premier ministre qui traitait pour son frère, trente mille francs pour un petit morceau de nez ! Et que prendrais-tu donc pour un nez tout entier ? » On eut beau lui expliquer qu'il n'en coûtait pas plus de faire un nez tout entier qu'un morceau de nez ; cette explication ne parut pas le convaincre, et il fallut nécessairement rabattre des deux tiers. On transigea donc pour deux mille piastres d'Espagne, ou onze mille francs,

digne d'elle, il faut de toute nécessité qu'elle se décide à frapper un coup qui abatte et anéantisse à jamais l'orgueil de ces hordes sauvages qui ne comprennent que la force, qui se moquent des procédés de sentiment, et que les voies de douceur et de modération ne font que rendre plus insolentes et plus intraitables !

« En attendant que l'Europe se décide à prendre un parti dans cette grave question, pour nous, nous allons, avec l'aide de Dieu et sous la protection de Marie immaculée, commencer notre œuvre de conquête et de moralisation évangéliques. Instruits par les revers de notre première tentative à la baie de Saint-Augustin en 1845, nous procéderons avec toute la prudence et l'humilité possibles, sans éclat, sans bruit, sans un grand appareil de personnel ni de matériel, l'expérience nous ayant appris qu'il n'est pas opportun d'éveiller à un trop haut point, ni de trop fortement tenter la curiosité et la cupidité sakalaves !

« Toutefois l'œuvre de la Propagation de la Foi comprendra sans peine qu'une première installation, sur une terre étrangère, exige nécessairement des frais et des dépenses assez considérables, et nous avons confiance que cette admirable providence de la terre ne nous manquera pas plus que celle du ciel ! J'implore surtout son concours par votre médiation pour nous mettre à même de nous procurer des cases en pierre ou en bois. La rosée et l'humidité de la nuit sont telles dans ces parages que, chaque matin, les voiles du *Victor* se trouvaient aussi mouillées que si on les eût trempées dans l'eau. Qu'on juge alors des dangers que doit courir la santé des missionnaires qui n'ont pour s'abriter dans ces climats insalubres qu'une simple case en feuillage, ouverte aux vents, aux pluies, et à toutes les intempéries de l'air. Nous avons songé à préparer à l'avance un certain nombre de logements en bois, pour la nuit. La chose nous est facile à l'aide de nos frères et de nos jeunes ouvriers malgaches ; nous les ferons passer ensuite par les bâtiments de l'Etat, de telle sorte qu'il ne restera plus qu'à les monter lorsque nous arriverons à Madagascar.

« Peut-être serez-vous bien aises de connaître les motifs qui m'ont déterminé à choisir pour notre résidence future la baie de Baly, de préférence à tout autre point de la côte ouest, à la baie de Saint-Augustin par exemple, où nous sommes également demandés ; les voici en résumé :

« 1° Les excellentes dispositions du grand chef sakalave Rabonky et ses relations amies avec le gouverneur de Nossi-Bé.

2° L'extrême commodité et sécurité de cette baie où l'on peut venir mouiller de nuit comme de jour, sans le moindre danger ; tandis que sur la plupart des autres points plus au sud on court risque d'échouer, les passes se trouvant fort étroites et d'un très-difficile accès. Tout dernièrement, sur la même côte, vers les Iles Barrey, une embar-

cation a chaviré en voulant franchir la barre, et un blanc s'est noyé.

« 3° La grande facilité de rapports avec Nossi-Bé, bien que la baie de Baly soit éloignée de cette île de quatre-vingts lieues environ ; les moyens de communication sont fréquents et comme journaliers, grâce aux boutres nombreux qui longent perpétuellement ces côtes. Rien de plus aisé par conséquent que d'expédier à ses malades, d'y donner de ses nouvelles, et d'en tirer les remèdes et provisions nécessaires.

« 4° On est là comme à l'ombre du pavillon français, et la bienveillance du gouvernement nous est trop connue, pour ne pas espérer quo de temps à autre il enverra quelqu'un de ses navires pour nous visiter, nous encourager, nous protéger au besoin dans l'œuvre si éminemment sociale et civilisatrice à laquelle nous sommes voués.

« 5° Enfin Baly est à quinze jours de Tananarive. On peut donc de là se tenir parfaitement au courant de tout ce qui se passe dans cette capitale des Hovas. De plus nous pouvons avec cette clef et par cette porte longer toute la côte ouest jusqu'à la baie de Saint-Augustin, et pénétrer successivement chez toutes les tribus Sakalaves.

Etablissements de la Ressource et de Nazareth à Bourbon.

Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler, en quelques mots, le but de la fondation des établissements de la Ressource et de Nazareth, les éléments dont elle se compose et les espérances qui s'y rattachent.

La mission de Madagascar, malgré tout ce qu'elle a usé de dévouements et de vies apostoliques, a fait jusqu'ici peu de progrès. Après des tentatives réitérées et toujours infructueuses, on a compris que l'âge mûr offrant peu d'espoir d'une abondante moisson, il fallait commencer par l'enfance la régénération de ce peuple. Cet essai n'était pas possible sous les yeux des parents, qui redoutent l'influence des étrangers sur leurs fils, et qui regardent même l'instruction comme un danger. Pour former une jeunesse chrétienne, il était donc nécessaire de la transplanter sur un autre sol, où des mains habiles la cultiveraient sans entraves, pour la renvoyer ensuite à ses compatriotes avec les trésors de la foi et les germes de la civilisation. L'île Bourbon fut choisie, à cause de sa proximité et de ses ressources, pour tenter ce nouveau genre d'apostolat. En 1850, une première colonie de quarante jeunes Malgaches vint s'y installer, elle fut bientôt suivie de l'arrivée de petites Malgaches, qu'on plaça dans un autre établissement, sous la direction des Sœurs de Saint-Joseph. Leur nombre s'est annuellement accru par des émigrations successives, et aujourd'hui la maison de la Ressource compte cent garçons, et celle de Nazareth environ soixante filles.

L'emplacement qu'occupent ces deux écoles est un des plus beaux sites de Bourbon. Voici la description qu'en fait un voyageur :

« Notre-Dame de la Ressource est située à deux lieues de Saint-Denys (capitale de l'île) sur le flanc de la montagne et en face de l'Océan. Il serait difficile de trouver une position d'où l'œil jouisse d'un plus imposant spectacle. Ce serait Notre-Dame de Fourvières, en y ajoutant la montagne avec ses grands bois et ses vastes champs de cannes à sucre, ses palmistes et ses camphriers toujours verts, ses bambous élancés qu'une brise presque constante balance avec tant de grâce, et cette multitude d'autres arbres que nul hiver ne vient dépouiller. Joignez à ce tableau l'horizon d'une mer sans nuages, que sillonnent, presque chaque jour, plusieurs navires arrivant des diverses parties du monde, et enfin la perspective de la grande ville qui apparaît au loin, étendue majestueusement sur le bord de l'Océan : tel est l'asile ouvert par la religion aux enfants de Madagascar. »

Là, des Frères et des Sœurs, attachés aux deux établissements, initient ces natures sauvages aux vérités de la foi, aux vertus domestiques, aux travaux de l'agriculture et aux arts les plus usuels. A ceux qui annoncent plus d'intelligence, on donne une instruction plus étendue, dans l'espoir qu'ils pourront un jour servir de catéchistes et propager l'Évangile parmi leurs compatriotes. Il en est même qu'on se propose de conduire, par une longue préparation et de fortes études, jusqu'à la dignité du sacerdoce. « Car, ainsi que le remarque un missionnaire, une peau noire renferme quelquefois, sinon un grand génie, au moins une belle âme, douée d'excellentes qualités. » Mais la plupart de ces enfants ne sont destinés qu'à former de pieux ménages, qu'on rendra ensuite à leur pays, et qui serviront de base à des villages chrétiens.

Le but sera-t-il atteint par cette nouvelle combinaison du zèle? Le noviciat de Bourbon résistera-t-il aux influences de Madagascar? L'éducation laissera-t-elle une durable empreinte sur la mobilité du caractère sakalave? L'expérience seule nous le dira. Mais, en attendant que l'épreuve soit faite, des esprits sérieux et des intelligences élevées applaudissent à ce généreux essai et lui prédisent déjà le plus bel avenir. Nous citerons, à ce sujet, la lettre qu'un capitaine de frégate, M. Bonfils, écrivait, en 1851, au supérieur de la mission : « C'est avec le plus grand intérêt que j'ai visité l'établissement des jeunes Malgaches que vous avez créé, et c'est avec un sentiment de profonde sympathie que je vous félicite des résultats que vous avez obtenus. Cette idée de prendre de jeunes enfants, de les initier aux bienfaits de notre sainte religion, de leur donner une instruction professionnelle, puis, après les avoir mariés, de les établir par groupes, doit assurer l'avenir de votre mission. Peut-être auriez-vous échoué en vous adressant à des hommes trop absorbés dans la vie matérielle; peut-être, et la stérilité de vos premiers efforts semblerait l'indiquer, la Providence a-t-elle voulu que ces faibles

créatures, renouvelées et transformées par vous, fussent le lien qui doit plus tard attacher à nous les populations de Madagascar. »

Voici comment un missionnaire décrit les progrès plus récents :

Sainte-Marie de Madagascar.

« J'ai trouvé, dans cette île, les écoles florissantes : quatre-vingt-quatre garçons près des Pères, soixante-trois filles dirigées par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. La piété de ces enfants m'a donné les plus douces consolations. Si le total des néophytes n'est pas encore très-considérable, le catéchuménat promet beaucoup; il en sortira bientôt, nous en avons la confiance, un certain nombre de bons ménages malgaches, noyau de chrétienté indigène, qui, avec la grâce de Dieu, imprimera un grand essor à cette petite mission. Ce qui fait notre espoir à ce sujet, c'est surtout le zèle des convertis qui secondent admirablement le prêtre pour gagner d'autres prosélytes.

« Un nouveau poste a été formé, l'année dernière, à cinq ou six lieues de la résidence du gouverneur. Ce sont les Malgaches eux-mêmes qui, par leurs instances, ont obtenu qu'un missionnaire se fixât parmi eux, et qui lui ont préparé le logement provisoire qu'il occupe. Mon cœur a été rempli de joie dans la visite que j'ai faite à cette nouvelle station. Les habitants des environs, eux même de deux ou trois lieues de distance, s'empressent de venir, leurs chefs en tête, recevoir l'instruction et solliciter le baptême. Notre cœur tressaille à la vue de cette foule qui réclame le pain de la parole et le sacrement de la régénération.

« En résumé, un très-grand bien s'est opéré à Sainte-Marie, et je dois signaler entre autres résultats précieux, celui des préjugés vaincus et de la confiance des Malgaches qui nous est désormais acquise.

« Voici la liste des sacrements administrés pendant l'année dernière : baptêmes 58, presque tous d'adultes; premières communions 23; mariages 3; confessions 1640; communions 884; confirmations 60.

« Depuis mon départ de Sainte-Marie, j'en ai reçu des nouvelles bien consolantes. La procession de la Fête-Dieu s'est faite en grande pompe, afin de frapper les yeux de ces peuples enfants. Plus de trois mille Malgaches y assistaient. Une église que le gouvernement a fait construire au chef-lieu, a été bénie en présence d'un millier d'indigènes. Même concours se remarquait aussi à l'ouverture d'une vaste chapelle en feuilles dans la nouvelle station. Le Père qui en est chargé a établi deux écoles sous la surveillance d'un ménage, formé à Bourbon, dans les établissements de la Ressource. L'homme fait la classe à vingt garçons, la femme à vingt-cinq filles. Les adultes viennent régulièrement au catéchisme et demandent le baptême. Bénissons Dieu de ces beaux commencements.

« Au chef-lieu, le catéchuménat continue à porter ses fruits. Si les écoles restent stationnaires au même chiffre — quatre-vingts garçons et soixante-trois filles, — c'est que l'exiguïté des logements et celle des ressources pécuniaires sont un obstacle à leur augmentation. Il est très-regrettable que nous ne puissions pas recevoir plus d'enfants, malgré les sollicitations de ceux qui se présentent chaque jour. Tout ce que nous pouvons leur accorder, ce sont deux classes par semaine.

« L'archiconfrérie a été inaugurée le jour même du Sacré-Cœur de Marie. Nous avons aussi érigé trois congrégations de la Sainte-Vierge : l'une pour les garçons, une autre pour les filles, et la troisième pour les ménages chrétiens. Un Père parcourt actuellement l'île pour y faire le catéchisme. Je lui ai donné l'autorisation d'élever deux oratoires sur les points les plus importants. Il est très-bien reçu partout, et les habitants de plusieurs villages se disputent le bonheur d'avoir une chapelle au milieu d'eux. Par reconnaissance pour votre Œuvre, messieurs, et en même temps pour exciter le zèle de nos enfants, nous avons établi parmi eux cette belle association. Sainte-Marie compte de six à huit mille habitants, tous appartenant aux tribus de la côte orientale de Madagascar.

Nossi-Bé.

« J'écrivais, peu après mon arrivée dans cette île, les lignes suivantes.

« Grâce soient rendues à l'éternelle bonté ! l'essor est donné malgré des obstacles sérieux qui semblaient s'opposer à la propagation de la foi, et en particulier malgré l'opposition des mahométans qui fréquentent l'île, malgré la diversité des tribus qui l'habitent, et le peu de stabilité de sa nombreuse population, toute disséminée et changeant à chaque instant de résidence.

« Nous avons un noyau respectable de Chrétiens indigènes. Les enfants qui ont été élevés à Bourbon, sous la direction du R. P. Jouen, étant revenus s'établir en certain nombre à Nossi-Bé, d'autres ménages qui avaient embrassé la foi, mais qui se trouvaient isolés au milieu de leurs compatriotes infidèles, se sont rapprochés, et aujourd'hui nous comptons environ deux cents indigènes assidus aux offices (1). Chaque mois, la communion générale des Malgaches présente le spectacle édifiant d'une soixantaine de personnes assises à la sainte table.

« Le plus difficile est fait, et cette mission, qui jusqu'à présent n'avait pas de base, est appelée, nous l'espérons, à croître et à se consolider. Néanmoins nous avons encore beaucoup à faire, en raison des obstacles que j'ai signalés plus haut. Il a fallu élever des chapelles en chaume, pour réunir le

peuple et lui enseigner la loi de Jésus-Christ. Nous comptons huit oratoires de ce genre, où nous allons régulièrement faire le catéchisme. Dans les écoles la piété fleurit; mais le nombre des élèves se ressent de l'opposition des Arabes étrangers et des habitudes nomades de la population. Je suis en instance auprès des autorités locales pour obtenir la mise à exécution des dispositions bienveillantes du gouvernement métropolitain, qui impose aux Malgaches habitant nos possessions l'obligation d'envoyer leurs enfants aux écoles.

« Les œuvres spirituelles de Nossi-Bé, durant l'année 1858, se résument ainsi : baptêmes 55, dont 14 enfants; mariages 9; confessions 2,982; communions 1,763. Comme à Sainte-Marie, soixante-une personnes ont reçu la confirmation. Nous avons formé un établissement propre à montrer aux indigènes l'exemple de la charité chrétienne: c'est un hospice de vieillards et d'infirmités, qui compte déjà quinze pensionnaires.

« Depuis la date de ces notes, à Nossi-Bé comme à Sainte-Marie, une grande manifestation religieuse eut lieu pour la procession de la Fête-Dieu. Les autorités françaises s'y prêtèrent avec un zèle admirable; de sorte que les noirs, invités à cette cérémonie, furent frappés de la majesté de notre religion. Aussi des constructions de nouvelles chapelles et d'écoles, dans les endroits les plus importants, y furent-elles décidées par les chefs des tribus; mais le Seigneur voulait encore mener la mission par la voie des épreuves. Deux fléaux successifs, le choléra et la *verrette*, cette dernière surtout, sont venus ravager l'île avec une intensité dont on ne saurait se faire une idée hors des pays chauds. Dans certains villages la plus grande partie de la population a été enlevée. Au milieu de ce désastre, lorsque tout notre temps se passait auprès des moribonds, vous concevez, messieurs, que nous n'ayons pu organiser nos œuvres projetées. Mais ce qui nous a consolés au milieu de nos peines et de nos fatigues, c'est la moisson que nous avons recueillie parmi les infidèles.

« Permettez-moi de vous donner un aperçu de notre manière d'agir pendant la durée du fléau. Les poches pleines de sucre, et portant quelques autres remèdes, le missionnaire, dont l'œil exercé par l'usage reconnaissait facilement une case où étaient des malades, entrait avec toutes les formes de la politesse malgache, mais sans paraître comprendre que ce lieu était *fadi* (qu'il était défendu d'y entrer). Là, s'il voyait des enfants en danger de mort (et j'en ai vu trois et quatre ensemble), il distribuait son sucre pour faire de la tisane, et lavait la tête avec de l'eau tiède en prononçant la formule du sacrement de la régénération, sans que personne se doutât que de ces enfants il faisait des anges. Si c'étaient de grandes personnes, et qu'il eût le temps d'obtenir leur confiance,

(1) Le Révérend Père Saint-Cyr en portait récemment le nombre à plus de trois cents, et donnait à peu près le même chiffre pour Sainte-Marie.

il soignait le corps, revenait plusieurs fois, et ne parlait de religion et de baptême que lorsqu'il avait pu gagner le cœur. Néanmoins j'ai la consolation de certifier que pas un seul Malgache, même de ceux avec lesquels j'entrais brusquement en matière, parce qu'ils étaient à toute extrémité, ne m'a refusé de devenir chrétien, et je crois que les autres missionnaires peuvent en dire autant que moi.

« On comptait à Nossi-Bé, au commencement de cette année, au moins dix-huit mille habitants, et les îles environnantes sont aussi très-peuplées. Il est urgent de gagner la confiance des nombreuses populations agglomérées dans ces parages; car elles n'attendent que l'occasion, qui peut leur arriver bientôt, de retourner chacune sur le territoire qu'elles occupaient avant d'avoir été chassées par les Hovas. Quel avantage si, à cette époque, elles étaient familiarisées avec les missionnaires, qui pourraient les suivre et porter avec eux notre sainte religion sur tous les points de la grande île africaine?

Mayotte (archipel des Comores).

« Ici, c'est la confusion des races et des langues. Les Arabes de la côte occidentale d'Afrique et les Comoréens, presque tous mahométans, sont un obstacle à la prédication de l'Évangile. Quant aux Malgaches, ils seraient bien disposés; mais leur dispersion sur l'île, et l'éloignement de nos deux résidences, nous empêchent d'avoir beaucoup d'action sur leur esprit. Les Cafres, Makoa, Mozambiques, etc., disséminés aussi dans les différentes exploitations sur lesquelles ils sont engagés, nous présentent de plus la difficulté d'idiomes inconnus, jusqu'à ce que, après un long séjour, ils aient appris assez de malgache pour entendre le missionnaire. Depuis quelque temps une nouvelle épreuve est venue nous assaillir: il a fallu renvoyer coup sur coup deux confrères dont la vie était menacée par l'insalubrité du climat; un troisième, le R. P. Mathieu, est mort victime de sa charité pour de jeunes Africains qu'il avait recueillis presque agonisants d'un navire arabe négrier, et qu'il soignait avec une affection de mère. Il y a donc interruption dans les œuvres, ce qui retarde toujours les missions naissantes.

« Mayotte, d'ailleurs, pour des raisons dont je n'ai pas à m'occuper ici, voit tous les jours le nombre des indigènes diminuer; peut-être aujourd'hui ne compterait-on pas la moitié des huit mille âmes qui s'y trouvaient il y a quatre ans. Cependant nous n'avons pas à désespérer de l'avenir sur ce point, qui nous est surtout précieux comme pied-à-terre des autres Comores.

« Vu la situation des choses dans cette île, nous avons cru devoir demander au gouvernement une assez vaste concession de terrain, dans le but de recevoir des émigrés malgaches; et déjà nous les voyons venir avec confiance dans cet asile, y placer leurs cases et défricher les emplacements que nous leur distribuons. Là, nous pour-

rons, à notre tour, cultiver leurs âmes, lorsque nous aurons reçu du renfort. En attendant, nous instruisons un certain nombre de catéchumènes, recrutés surtout parmi les soldats indigènes qu'emploie le gouvernement, et qui répondent volontiers à l'appel de la grâce.

« Nos écoles de Mayotte comptent cinquante-cinq garçons et trente-quatre filles. Elles sont composées en grande partie d'Africains, les uns achetés aux Arabes par les Pères ou par les bonnes Sœurs, lorsqu'ils ont eu le bonheur de réaliser quelques économies; les autres, confiés à nos soins par les commandants du pays, qui les ont enlevés à ces mêmes négriers arabes. Combien un missionnaire regrette de ne pas avoir des sommes considérables à sa disposition, lorsqu'il apprend que dans les Comores il y a des cargaisons de ces enfants qui vont être vendus à des musulmans ou à des païens, et qu'on pourrait acquérir à Jésus-Christ au prix d'une centaine de francs par tête. A Madagascar il y a aussi de jeunes esclaves à vendre, qu'il nous serait si doux d'affranchir et de sauver! Et ce n'est pas seulement l'intérêt particulier de ces enfants qui nous touche, c'est encore le bien général de la mission, l'expérience nous ayant appris que la meilleure manière d'établir la foi dans un pays neuf, était d'élever des enfants et de former, avec ces adolescents bien instruits, des ménages chrétiens..... »

Travaux et œuvres de la mission en 1860.

« On peut les résumer de la manière suivante :

Erection de chapelles et de résidences pour les missionnaires.

Voyages auprès des rois et des principaux chefs.

Excursions dans les villages pour instruire et catéchiser les adultes, visiter les malades et les infirmes, baptiser les enfants en danger de mort.

Installation d'écoles et de catéchismes pour les enfants.

Fondation d'une école spéciale à Bourbon pour les garçons et pour les filles.

Noviciat et Petit Séminaire pour la formation d'un clergé indigène.

Maison de Santé pour les missionnaires malades ou épuisés.

Hôpitaux et Salles d'asile pour les infirmes et les enfants délaissés.

Un mot sur chacun de ces points.

1° *Erection de chapelles et de résidences pour les missionnaires.* — « Le premier besoin qui se fait sentir sur cette terre insalubre, c'est un logement aussi convenable que possible: de là dépendent la santé et la vie des ouvriers. Inutile de dire que les constructions de ce genre sont loin d'être somptueuses: se préserver autant qu'on le peut du soleil, des pluies et de l'humidité; se ménager un peu de repos pendant la nuit, c'est tout ce que l'on cherche, et encore n'est-il pas toujours facile de l'obtenir.

« Une fois installé dans sa pauvre et ché-

tive case, le missionnaire s'occupe de son église, ou plutôt d'une simple et modeste chapelle, où il puisse offrir le saint sacrifice de la Messe et réunir ses néophytes.

« Dans l'espace de quinze années, nous avons pu élever un grand nombre de ces oratoires, lesquels, tout simples qu'ils sont, n'en ravissent pas moins d'admiration nos pauvres sauvages, accoutumés à leurs cases enfumées, et si petites qu'on peut à peine s'y tenir debout. Une des plus jolies églises, sans contredit, a été celle de Tafondro, sur la côte est de Nossi-Bé : c'est là que, chaque dimanche, le grand chef Tsimandrolui-même parcourait les rues, la clochette à la main, convoquant à la Messe et au catéchisme tous les Sakalaves de son village. Il y en avait d'autres sur plusieurs points de Nossi-Bé et des îles environnantes, à Ampirègne, à Facègne, à Ambatozavave, à Ounpombileva, à Doueny, à Helleville, à Nossi-Faly, etc., etc. La plupart ont été détruites ou brûlées à l'époque de la guerre de Nossi-Bé ; d'autres ont été renversées par les ouragans. Il a fallu presque tout reprendre, et sur de nouveaux frais.

2° Voyages auprès des rois et principaux chefs. — Ces courses et ces visites emportent une bonne partie des heures du missionnaire, mais elles sont indispensables ; car, sans les chefs, nous ne pouvons rien. Il faut donc les voir de temps en temps : d'abord, à son arrivée dans le pays, c'est la condition *sine qua non* pour être admis ; et puis de loin en loin, et toujours avec la *clef* qui ouvre et qui ferme, je veux dire avec des cadeaux et des présents. Non-seulement il faut les visiter, mais il faut se résigner à *subir* leurs visites, celles de leurs parents, de leurs ministres, de leurs ambassadeurs, de leur cour tout entière. Je dis *subir*, et ce n'est pas sans raison ; car il est besoin d'une patience vraiment héroïque pour rester là des heures entières, des demi-journées et des journées quelquefois, uniquement occupé à entendre leurs questions les plus étranges, à y répondre d'un air content, à leur donner mille explications sur tout ce qu'ils voient, tout ce qu'ils touchent, tout ce qu'ils entendent et tout ce qui les frappe ! Trop heureux encore si, après tant d'ennuis, de fatigues et de peines, on réussit à leur inspirer quelque confiance et à dissiper leurs appréhensions... Leurs craintes à eux, toujours et partout, c'est que les blancs ne viennent leur faire du mal et s'emparer de leur pays.

« Souvent, en Europe, on est tenté de se demander : mais que font donc ces missionnaires depuis dix, quinze ou vingt ans qu'ils sont partis ? Où est la liste des baptêmes donnés, des premières communions faites, des confirmations conférées, des autres sacrements administrés ?... Hélas ! la réponse est facile et se résume en ces trois mots : *Préparer les voies, patienter et souffrir !* C'est peu de chose devant les hommes : heureusement c'est beaucoup devant Dieu !

3° Excursions dans les villages pour ins-

truire et catéchiser les adultes, visiter les malades et les infirmes, baptiser les enfants en danger de mort. — « C'était la manière du divin Maître, c'est encore celle de ses missionnaires, et voilà ce que nous faisons depuis quinze ans. Dans les petites îles, ces excursions sont faciles, parce que partout on est protégé par le pavillon français ; mais sur la Grande-Terre, il y a presque toujours obstacle et danger. Plus d'une fois, nous n'avons échappé que par miracle aux balles, à la sagaie et au tanguen (poison du pays, fort en usage et très-actif). Mais la persévérance et la douceur triomphent de tout. Bientôt nous avons été connus et appréciés ; dès lors tous les sentiers se sont ouverts, et nous avons pu circuler librement à travers les plaines comme sur les fleuves, accueillis partout comme des membres de la famille.

« Ces excursions apostoliques n'ont jamais été sans quelque fruit. La bonne semence s'est répandue le long du chemin ; bien des querelles et des divisions se sont apaisées : les vieillards et les infirmes ont été consolés, et plus d'un enfant en danger de mort a trouvé la grâce du baptême et l'entrée du paradis.

4° Installation d'écoles et de catéchismes pour les enfants. — « Il ne nous a pas fallu une longue expérience pour reconnaître qu'il y avait peu à compter sur les vieilles générations, tant les préventions y sont fortes et les habitudes invétérées. Dès lors toutes nos pensées et tous nos regards se sont tournés vers l'enfance, comme l'unique moyen de renouveler la face de la grande île africaine : c'est par les jeunes plants que les anciennes forêts se ravivent ; c'est par l'enfance aussi que se régénèrent les pays sauvages.

« Plus d'une fois, messieurs, j'ai eu l'occasion de vous dire les heureuses espérances qu'elle nous donnait, et les excellentes dispositions qu'elle manifestait : c'est au point que, dans ce désir passionné de s'instruire et d'apprendre, il nous a semblé voir quelque chose d'extraordinaire et de providentiel. Un état de choses si consolant nous a suggéré l'idée d'ouvrir et de multiplier les écoles ; nous en avons établi sur presque tous les points, à Nossi-Bé, à Sainte-Marie, à Mayotte, à Nossi-Faly, à Saint-Augustin, à Baly, à Bourbon, etc. Il y en avait pour les garçons et pour les filles : ces dernières étaient dirigées par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, dont l'héroïque abnégation est au-dessus de tout éloge. Outre ces écoles centrales, il existait encore çà et là de petites succursales tenues par les néophytes les plus sages et les plus capables. Dans cet état général, chaque missionnaire s'était fait maître d'école, et c'était à qui rivaliserait de zèle pour établir, développer et alimenter tous ces petits foyers de lumière, de christianisme et de civilisation. Partout on était à la recherche d'écoliers, dans les villages, sur les rivières, le long des côtes de l'Océan. Un jour, désespérant d'en trouver *gratis*,

nous nous mêmes à en acheter. Ce nouveau mode de recrutement nous coûta 2,000 francs environ; mais Dieu le bénit largement: le petit noyau fit la boule de neige, et bientôt, grâce à l'entraînement de l'exemple, les enfants affluèrent de tous côtés.

« Quelquefois c'était la mer elle-même qui se chargeait d'approvisionner nos écoles, et voici comment: Il se fait journellement sur la côte d'Afrique et de Madagascar un infâme trafic d'enfants. Les boutres arabes qui vont les acheter ou plutôt les voler, pour les revendre ensuite, se trouvent souvent forcés par la tempête de relâcher dans quelqu'une de nos îles. Dès lors la cargaison est impitoyablement confisquée par le gouvernement français, et le peu qui reste de ces pauvres petits êtres est réparti dans nos écoles, où la divine Providence, dont le propre est de tirer le bien du mal, leur fait trouver la liberté, et avec la liberté, le bienfait infiniment plus précieux de la foi et de l'instruction religieuse.

« J'ai dit le peu qui reste: car c'est là un mystère d'iniquité que je dois, en passant, révéler au grand jour. On ne saurait se faire une idée des tortures inouïes qu'ont à endurer ces innocentes victimes, au fond des bouges infects où on les entasse par centaines les uns sur les autres, privés d'air, et n'ayant guère pour toute nourriture (quand ils en ont) qu'une poignée de riz crû, et quelques gouttes d'eau plus propres à irriter qu'à étancher la soif. Aussi, lorsqu'ils en sortent, sont-ce moins des êtres humains que des squelettes animés, dont la plupart ne touchent le rivage que pour y exhaler le dernier soupir. Heureux alors quand le missionnaire, averti par son bon ange, peut se trouver là pour leur conférer le saint baptême et leur ouvrir les portes du ciel!

« Naguère un boutre fut jeté à la côte, chargé de ces pauvres petites victimes de la cupidité arabe. Le Père Mathieu ne l'a pas plutôt appris qu'il se précipite à leur secours: la charité décuple ses forces et semble le multiplier. Il baptise les uns qui expirent dans ses bras; il charge les autres sur ses épaules, et en remplit plusieurs pirogues qui vont les déposer à sa case. Les chambres, les corridors, les couloirs, tout en est encombré! Le Père se dévoue corps et âme à leur service; il est debout jour et nuit, surveillant et dirigeant tout. C'est lui qui les soigne, lui qui les lave, lui qui nettoie les ulcères et la vermine qui les rongent; et, quand ils viennent à expirer, c'est lui qui veut les ensevelir de ses propres mains: touchant ministère, qu'il remplissait encore la veille de sa mort! — La fête de saint Ignace n'est pas loin, disait-il en riant au milieu de sa fatigue; ce sera un joli bouquet à offrir à notre bienheureux Père.

« Hélas! il ne se doutait pas que Dieu allait lui en demander un autre, celui de sa propre vie, qui était à la veille de s'éteindre dans l'acte de la plus pure et de la plus tendre compassion. Un mois après, en effet, atteint du même mal (la dysenterie) qu'il

venait de soigner dans ses chers enfants, il succombait victime de son dévouement, le 7 septembre 1859, à cinq heures du matin; et, tandis qu'un deuil général accompagnait à la tombe sa dépouille mortelle, son âme purifiée par cette charité qui couvre la multitude des misères, et sans doute aussi escortée de ces petits anges qu'il venait d'introduire au ciel, son âme s'y élevait à son tour, pour aller entendre, nous aimons à l'espérer, une sentence de miséricorde de la bouche de celui qui a dit: *Tout ce que vous avez fait à l'un de ces petits, c'est à moi-même que vous l'avez fait.* (Matth., XXV, 40); et encore: *Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses frères.* (Joan., XV, 13.)

« Or, toutes ces pépinières de science et de piété commencent déjà à donner d'heureux fruits. Grâce à nos diverses institutions, la lumière se répand, la transformation s'opère, les mœurs se polissent, les familles se constituent, les villages s'organisent et se développent, villages chrétiens et civilisés où Dieu est connu, la religion pratiquée, et le travail en honneur.

« Sans doute, la tâche est grande et le travail sera long; mais le succès est infailible, Dieu et la patience aidant: ce sera l'œuvre du temps, du dévouement et de la persévérance. Il est bien probable que ceux qui auront planté l'arbre de la foi et de la civilisation n'en goûteront pas les meilleurs fruits; mais qu'importe, pourvu que les générations suivantes puissent en savourer la douceur et venir s'abriter sous son ombre! Ce n'est pas pour lui que le missionnaire travaille, c'est pour Dieu et pour le bonheur de ses frères... Trop heureux s'il nous est donné d'avoir coopéré en quelque chose à tirer de la barbarie ces malheureuses populations, et à préparer en leur faveur cette ère de prospérité que Dieu semble leur avoir réservée dans les desseins de sa miséricorde!

5° *Etablissements malgaches à l'île Bourbon.* — « Il est un autre moyen de régénération plus prompt et plus efficace, c'est de dépayser l'enfant sauvage et de le transporter au sein d'un pays chrétien et civilisé. Là, son intelligence s'éveille, le cercle de ses pensées et ses sentiments s'épurent, et la religion se révèle à son cœur avec toute la majesté de son culte et la pompe de ses cérémonies.

« C'est dans cette vue que nous avons fondé à Bourbon deux écoles centrales, appelées, si Dieu daigne continuer de les bénir, à exercer un jour une grande influence sur l'avenir de Madagascar.

Etablissement de la Ressource pour les garçons. — « L'emplacement de la Ressource nous a été donné par la noble et généreuse famille Desbassyns, dont tout le monde connaît le dévouement et les sympathies pour l'apostolat de la grande île africaine. Le but de l'établissement est d'initier les Malgaches à l'agriculture, aux arts et métiers, de préparer des catéchistes et des maîtres d'école, de préluder à la formation

d'un clergé indigène, d'inaugurer à Madagascar la famille et l'esprit de famille par des unions chrétiennes.

« Qu'il me soit permis, messieurs, de rappeler ici ce que j'écrivais en 1850 :

« Le plus grand obstacle à la civilisation du peuple malgache, c'est la paresse, défaut qui forme comme le fond de son être, et qui n'est malheureusement que trop favorisé, d'un côté par la riche végétation et la prodigieuse fécondité du sol, de l'autre par un préjugé qui domine toute la nation et lui fait regarder du même œil le travail et l'esclavage.

« Le point capital était donc de faire disparaître ce déplorable préjugé qui retient enchaînés dans une funeste indolence tant de milliers de bras, et qui, d'une terre où la culture pourrait faire jaillir une source intarissable de richesses en tous genres, n'en fait guère qu'un magnifique désert.

« Il nous a semblé que, pour atteindre ce but, il n'y avait rien de mieux que de faire venir à Bourbon un certain nombre de jeunes Malgaches d'élite, recueillis dans nos diverses écoles de Madagascar.

« Transplantés sur ce nouveau sol qui offre à leurs regards tant et de si étonnantes merveilles, ils n'ont, pour ainsi dire, qu'à ouvrir les yeux pour apprécier l'immense différence qui existe entre un pays civilisé et celui qui ne l'est pas, entre une terre à demi sauvage et celle que le génie de l'homme a travaillée. On leur explique ensuite toutes les productions si riches et si variées que la culture et l'industrie savent tirer du sein de la terre, et comment, à l'aide d'un labour constant et opiniâtre, les savanes et les déserts peuvent être transformés en délicieuses habitations. Nous nous appliquons surtout à détruire dans leur esprit ce funeste préjugé de leur pays, qui ne tend qu'à préconiser l'oisiveté et à flétrir le travail; et à cet égard la tâche devient aisée, puisqu'il suffit de leur montrer à l'œuvre tous ces blancs pour qui ils professent une estime si particulière, et qu'ils sont accoutumés à regarder comme des êtres d'une nature supérieure. — De là on élève leur esprit et leur cœur à des pensées et à des considérations plus hautes; c'est alors qu'on leur montre Dieu créant l'homme pour le travail, et l'encourageant par les bénédictions multipliées qu'il verse sur ses sueurs et sur ses fatigues, bénédictions d'autant plus abondantes qu'il y aura eu plus d'obstacles à surmonter et plus de difficultés à vaincre.

« Viennent enfin l'application et la pratique, modérées d'abord et proportionnées à

leurs forces, de manière à ne pas les rebuter. On a soin de stimuler le zèle par différentes industries propres à exciter et à entretenir l'émulation; et l'on fait en sorte que la peine ne soit jamais sans quelque récompense: car, si l'on veut que l'enfant prenne goût au travail, il faut lui en faire sentir les douceurs et les avantages. »

« La *Ressource* n'est pas seulement une école d'agriculture, c'est aussi une école d'arts et métiers, destinée à former de bons ouvriers dans tous les genres, tels que menuisiers, charpentiers, maçons, forgerons, ferblantiers, mécaniciens, tailleurs, cordonniers, imprimeurs même. — C'est de notre imprimerie que sont sortis jusqu'ici tous les ouvrages qui sont entre les mains des missionnaires et des élèves, Dictionnaires et Grammaires malgaches, Catéchismes, Cantiques, et Manuels de piété, Vies des saints, Syllabaires et autres opuscules élémentaires en usage dans toutes nos écoles.

Grâces à Dieu, nous n'avons eu besoin de recourir ni aux typographes, ni aux protes, ni aux ouvriers étrangers: tout s'est fait à l'aide des jeunes Malgaches, dressés et dirigés par les missionnaires; ce qui ne nous a pas été d'une médiocre économie (1).

« Comme vous le voyez, messieurs, notre pensée est de préparer à la grande Ile africaine des hommes en état de lui rendre un jour le plus de services possibles, et de coopérer efficacement à son progrès en y implantant et y naturalisant en quelque sorte nos lumières, nos connaissances et nos mœurs, et formant ainsi le germe et le noyau d'une génération toute chrétienne et toute civilisée.

« La *Ressource* est encore une pépinière de catéchistes et de maîtres d'école, auxiliaires indispensables dans les missions et appelés à y opérer un grand bien, en frayant les voies à l'ouvrier évangélique, en répandant les premières semences de la science et de la piété, et préparant leurs compatriotes au baptême et à la réception des autres sacrements.

« Plusieurs de nos enfants remplissent en ce moment cet humble et important ministère avec un zèle et un dévouement dignes d'éloges. Nous n'avons qu'un seul regret, c'est de ne pouvoir, faute de ressources suffisantes, multiplier au gré de nos desirs des institutions aussi précieuses et aussi utiles.

« Enfin la *Ressource* est une sorte de noviciat et de petit séminaire destiné à former un clergé indigène. L'essai a été tenté, et il n'a point été sans d'heureux résultats. On a remarqué chez plusieurs de la vivacité dans

(1) Le contre-amiral Laguerre, commandant alors la division navale de Madagascar et de l'Indo-Chine, vint un jour visiter la *Ressource*. A la vue de l'imprimerie, il fut tout étonné. — « Hé quoi! s'écria-t-il, une imprimerie! .. et où sont les imprimeurs? — Les voici, amiral. — Comment! ces petits Malgaches! — Mais oui, amiral; voulez-vous les voir à l'œuvre? — Volontiers. » Et tous nos petits Sakalaves et Betsimitaras de courir à leurs

casses et de faire jouer leurs doigts: ce fut l'affaire d'une minute. La presse est mise en mouvement, et il en sort deux petites feuilles qui sont aussitôt présentées à l'amiral. Le digne marin sourit, et fut enchanté; puis, prenant sa bourse, il la vida entre les mains des petits imprimeurs. Cette journée fut une fête de famille, et le souvenir en restera gravé dans tous les cœurs.

l'esprit, de l'aptitude pour l'étude et les langues, de grandes dispositions pour la piété. Il y a donc là un germe de sacerdoce pour l'avenir. Ce qui inspire des craintes pour le présent, c'est le sang qui coule dans ces natures africaines, natures ardentes et toutes de feu, étrangères jusqu'ici à toute culture et à toute civilisation, et qu'il faut bien se garder de comparer à d'autres peuples infidèles, nés en d'autres conditions et sous d'autres climats. Plus d'un exemple malheureux est venu confirmer ces appréhensions trop fondées; d'où l'on semble en droit de conclure que lorsqu'il s'agit d'un ministère aussi saint que le sacerdoce, on ne saurait procéder avec trop de prudence et de maturité, et qu'avant de songer à cueillir un fruit divin sur un arbre sauvage, il faut commencer par le greffer, et laisser ensuite à la séve le temps de le pénétrer, de se l'assimiler en quelque sorte, et de lui faire subir la transformation requise pour une si sublime vocation.

Etablissement de Nazareth pour les filles. — « C'était le complément indispensable de la *Ressource*.

« Il fallait préparer à nos jeunes gens des épouses chrétiennes et fidèles; autrement ils fussent bientôt retombés dans le désordre et la sauvagerie.

« Il fallait constituer des villages chrétiens à l'aide de la famille et de l'esprit de famille.

« Il fallait essayer de faire fleurir des lis sur un fonds qui jusque-là n'avait produit que des ronces et des épines: telle est la pensée qui a présidé à la formation de *Nazareth*.

« Cet établissement, qui s'élève à mi-côte, en face de la mer, dans la position la plus saine et la plus agréable, est dirigé par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny: nous le devons à la munificence de la famille de Villèle, noble et digne alliée de la famille Desbassyns. C'est là que, sous le patronage de la sainte Famille, se trouvent réunies et groupées soixant-dix à quatre-vingts jeunes filles malgaches, de différents âges et de castes différentes, toutes venues soit de la Grande-Terre, soit des îles environnantes. C'est là qu'on les prépare à devenir un jour de bonnes ouvrières, des domestiques dévouées, des épouses laborieuses, d'excellentes mères de famille. C'est là qu'on les dresse de bonne heure au travail, à l'ordre, à l'économie, à la tenue du ménage, à tout ce qui concerne leur état et leur condition. S'il s'en trouve parmi elles qui montrent plus d'intelligence et de capacité, on les exerce avec un soin tout spécial à tenir une école, à enseigner le catéchisme, etc. On s'applique, en un mot, à les utiliser, chacune suivant ses aptitudes et dans l'intérêt du plus grand bien.

« Chaque année, nous les renvoyons sur leur sol natal par petites colonies de cinq, dix, quinze et vingt ménages à la fois, c'est-à-dire en nombre suffisant pour résister au torrent du mauvais exemple; et bientôt le

missionnaire vient se placer au centre de cette petite réduction, comme un père au milieu de sa famille, pour l'encourager, la diriger et la maintenir dans la crainte du Seigneur et la fidélité au travail.

« J'étais dernièrement à Madagascar, et j'ai pu constater que c'est la *Ressource* et *Nazareth* qui ont été le levain sacré dont Dieu s'est servi pour faire fermenter la masse. C'est la *Ressource* et *Nazareth* qui ont fourni les prémices de toutes nos chrétiens naissantes. C'est de là que sortent ces ménages fervents et zélés qui donnent aujourd'hui le branle à cette petite société catholique, dont ils sont en même temps la base, la gloire et l'ornement.

« Avec quel bonheur j'ai revu nos pieuses mères malgaches m'apportant dans leurs bras leurs petits enfants à bénir! comme elles étaient heureuses et fières de me les montrer faisant le signe de la croix et bégayant les doux noms de Jésus et de Marie! Combien j'ai été consolé de retrouver dans nos premiers élèves de bons pères de famille, des ouvriers laborieux, des domestiques probes et honnêtes, des époux fidèles et dévoués, donnant hautement l'exemple de la piété et de la fréquentation des sacrements!

« Oh! me suis-je écrié plus d'une fois, que n'avons-nous les ressources nécessaires pour accueillir et entretenir dans nos écoles de Bourbon, non pas soixante et quatre-vingts, mais des centaines, mais des milliers d'enfants des deux sexes, pour les dresser au travail et à la vertu? Il ne faut pas se le dissimuler, la régénération de la grande île africaine est là; elle n'est guère que là. Sans doute, il y a eu et il y aura des défections et des enfants prodigues; et où n'y en a-t-il pas? Mais j'aime à le répéter, l'essai tenté à réussi au delà de nos espérances, et ses résultats sont trop visibles aux yeux de tous, pour ne pas avoir pleine confiance dans l'avenir.

6^e Maison de santé pour les missionnaires malades ou épuisés. — « Il est superflu de prouver que toutes les missions de la côte d'Afrique offrent de graves dangers, au point de vue de l'insalubrité. Les pertes énormes essuyées par Saint-Vincent de Paul; toutes ces tombes à peine fermées, où reposent MM. de Solages, Dalmond, Teyssier, Richard, Monnet, etc., etc., emportés si brusquement, les uns en quelques années, les autres en quelques mois, le dernier en quatre heures!! tant de coups redoublés, frappés au Gabon, sur les ouvriers du Saint-Cœur de Marie, et tout récemment, ce long cri de douleur et d'effroi qu'a fait pousser l'enlèvement subit de Mgr Marion de Bréillac et de ses généreux auxiliaires: toutes ces victimes entassées les unes sur les autres témoignent suffisamment et de l'insalubrité du climat et du courage de ceux qui se dévouent à de pareilles missions.

« Pour ce qui regarde Madagascar en particulier, je puis affirmer que l'action des fièvres se fait sentir non-seulement sur la

littoral, mais encore jusqu'au pied de la dernière chaîne de montagnes appelées *Angares*, c'est-à-dire, jusqu'à près de soixante lieues dans l'intérieur, sans avoir toutefois le même degré d'intensité que sur les côtes. J'oserais presque dire que leur influence pernicieuse s'étend partout plus ou moins, excepté sur le plateau culminant de l'île, plateau situé au milieu de Madagascar, et qui comprend toute la province d'Emirne, centre du gouvernement et de l'empire hova, dont la capitale est Tananarive. Là, à quinze ou seize cents mètres au-dessus du niveau de la mer, règne une salubrité parfaite, un air aussi pur et aussi frais qu'en Europe.

« Les choses étant ainsi, le premier devoir, comme la première sollicitude d'un chef de mission, est de veiller à la santé de ses confrères et de tâcher de la conserver par tous les moyens en son pouvoir. Pour nous, voici la marche que nous avons adoptée depuis le commencement, et dont nous n'avons qu'à bénir le Seigneur. Elle consiste à relever les missionnaires les plus fatigués et à les rappeler, de loin en loin, sous un ciel plus pur et dans un endroit sain et convenable. La *Ressource* et *Nazareth* réunissent, à cet égard, tous les avantages que l'on peut désirer. Ce changement d'air, ménagé à propos, renouvelle le sang apauvri, retrempe les forces épuisées, rend du cœur au missionnaire, et le met à même de retourner bientôt au combat avec une nouvelle ardeur et un nouveau courage.

« Vouloir suivre une ligne différente et s'obstiner à lutter trop longtemps contre un climat et des fièvres qui ne pardonnent guère, c'est presque toujours compromettre sa vie; ou, si l'on ne succombe pas prématurément à la peine, on ne fait plus que végéter et languir, traînant une vie chétive, et hors d'état de s'appliquer à rien de sérieux et de suivi.

« La pauvre mission de Madagascar, si justement appelée la *Mission des fièvres*, a cela de particulier qu'elle exigerait un double personnel, c'est-à-dire que tous les deux, trois ou quatre ans (suivant la nature des complexions et des tempéraments), il faudrait pouvoir relever les ouvriers. Le gouvernement français l'a si bien compris qu'il fait chaque année la relève de ses soldats. Pour nos missionnaires, une mesure analogue est devenue indispensable; et c'est à elle, après Dieu, que nous sommes redevables d'avoir éprouvé si peu de pertes en quinze ans, comparativement à d'autres missions.

« Cette année, quatre Pères et deux Frères ont été forcés par la maladie de regagner Bourbon. Deux de ces Pères sont gravement atteints, l'un d'une ophthalmie qui a failli lui enlever la vue, l'autre d'une phthisie parvenue à sa dernière période, et qui ne laisse plus d'espoir qu'après de Dieu.

« Le conseil de l'OEuvre de la Propagation de la Foi, dont la tendre compassion égale le zèle et le dévouement, comprendra sans peine la nécessité de ces retours,

et combien de dépenses ils entraînent. Encore faisons-nous tout ce qui dépend de nous pour les rendre moins fréquents. C'est ainsi que nous avons à Madagascar des missionnaires qui s'y trouvent depuis 1849, et qui, bien que travaillés par les fièvres, s'y maintiennent avec une énergie admirable, sans avoir jamais sollicité le moindre repos. Il est bien évident qu'ils y ont droit, et qu'ils devront être rappelés aussitôt que nous aurons les moyens de pourvoir à leur remplacement. Ce n'est point la santé des corps seulement qui l'exige, c'est surtout la santé des âmes, qui n'éprouvent pas moins vivement le besoin de se retremper et de se reposer dans le calme de la prière et de la solitude.

7° *Hôpitaux et salles d'asile pour les vieillards, les infirmes et les enfants délaissés.* —

« Quelqu'un s'écriait un jour : Oh ! si l'on pouvait se ramasser comme le sable, combien d'œuvres s'élèveraient à la gloire de Dieu et pour le bonheur de l'humanité ! J'ignore de qui est cette exclamation, mais je serais tenté de la croire sortie du cœur d'un apôtre, tant les missions recèlent de besoins et de misères, et ont peu de ressources pour les soulager !

« En tête de ces misères, il faut compter, à Madagascar, trois catégories : les vieillards, les malades et les enfants délaissés.

1. « *Les vieillards.* — Rien de plus triste et de plus déplorable que leur position ; et cela se comprend : la jeunesse s'écoule dans la plus complète oisiveté, sans souci du lendemain, sans sollicitude pour l'avenir, sans la moindre réserve pour les mauvais jours. Aussi est-ce quelque chose de navrant que de voir tous ces vieux squelettes errant dans les villages, sur les bords de la mer, sans vêtements, sans abri, sans nourriture.

2. « *Les malades.* — Leur sort est peut-être plus à plaindre encore. En effet, quand le mal arrive à un certain degré, on les séquestre de la société, on jette sur eux le *fady*, espèce d'excommunication en vertu de laquelle personne ne peut ni les approcher, ni les voir, ni communiquer avec eux sous peine de mort. Le plus souvent on les transporte au milieu de la forêt, on leur y construit une case en feuillage, et on les y laisse expirer loin de tout commerce et de tout secours ! Dans ces contrées barbares, le moribond n'est plus qu'un pestiféré qu'on fuit avec horreur, et dont on ne songe qu'à se défaire au plus tôt.

« Mais c'est surtout quand le souffle des épidémies vient à passer sur ces plages brûlantes, que se déroulent de tristes et douloureux spectacles. Partout des infirmes et des moribonds étendus pêle-mêle dans des cases humides et en ruines ! Et ces fléaux ne sont, hélas ! que trop communs. Il n'est pas rare de les voir réparaître périodiquement tous les six ou sept ans, emportant dans leur redoutable invasion des villages presque entiers.

« Oh ! combien d'hôpitaux à créer ! combien de crèches à fonder ! combien de salles

d'asile à ouvrir, si l'on voulait recueillir toutes les victimes, soulager tous les genres d'infortunes qui pèsent sur cette malheureuse terre!

3. « *Enfants délaissés.* — Et que dire maintenant de tous ces pauvres petits êtres que la superstition la plus barbare immole chaque jour au démon!

« Là, tout enfant qui naît un jour *néfaste* est impitoyablement condamné à périr, comme devant porter le malheur au sein de sa famille : on creuse sa fosse dans la forêt, et la nuit, au milieu des ténèbres, on l'y dépose, ou l'y laisse tout vivant, jusqu'à ce qu'il devienne le proie des reptiles et des bêtes sauvages.

« Là, tout enfant qui vient au monde avec quelque difformité, est exposé le long des fleuves et sur les bords de la mer, pour être ou dévoré par les caïmans ou emporté par les vagues.

« Là, tout enfant dont la mère succombe à la suite de ses couches, est censé la cause de sa mort : en conséquence on saisit la pauvre petite créature, on l'attache au cadavre de celle qui lui a donné le jour, et tous les deux sont jetés dans la même fosse, la mère morte et l'enfant vivant!

« Pour toutes ces œuvres, messieurs, il y a eu des essais d'hôpitaux et des commencements de salles d'asile. Plusieurs vieillards ont été secourus; des aveugles et des infirmes ont trouvé un refuge; bon nombre d'enfants délaissés ont été recueillis et soignés. Mais, je le répète, tout cela n'est qu'à l'état d'ébauche. Il faudrait des ressources que nous n'avons pas, et sur lesquelles même nous ne pouvons prudemment compter, pour donner à ces établissements toute l'extension dont ils sont susceptibles : pénurie et impuissance d'autant plus fâcheuses qu'il y aurait là un bien solide à faire, et sur les vieillards ou infirmes qu'il est facile d'instruire et de baptiser, et sur les petits enfants abandonnés, dont le plus grand nombre ne tarde pas à aller peupler le ciel... »

Voici des pièces officielles à l'appui de tous ces faits :

Copie d'une lettre du Père Jouen, préfet apostolique de Madagascar, à Sa Sainteté Pie IX.

Tananarive, le 8 novembre 1861.

« Très-Saint Père,

« Ce n'est pas une médiocre consolation pour vos enfants les missionnaires de Madagascar, de pouvoir annoncer à Votre Sainteté qu'enfin la grande Ile africaine vient de s'ouvrir à la prédication de l'Évangile, et que le nouveau roi Radama II nous a accordé à cet égard toutes les libertés que nous pouvions désirer.

« Lorsque nous sommes arrivés à sa capitale, le 24 septembre 1861, un mois environ après son avènement au trône, et que nous lui avons demandé la permission de nous établir au centre de son royaume pour y enseigner la foi, ouvrir des écoles et instruire la jeunesse : Comment! s'est-il écrié vivement, vous le permettre! mais c'est le

plus ardent de mes vœux; et non-seulement je vous y autorise, mais je vous l'ordonne même, autant qu'il est en moi. Allez, prêchez, enseignez partout où bon vous semblera. Tout mon désir est de voir le soleil de la vérité éclairer mon pays.

« De si admirables dispositions nous font concevoir les plus magnifiques espérances. Aussi nous sommes-nous hâtés de nous mettre à l'œuvre. Je suis heureux de pouvoir dire à Votre Sainteté que personne n'a avancé les missionnaires catholiques, et qu'ils ont été les premiers à s'emparer de la place.

« Déjà nous occupons les deux postes les plus importants de Madagascar : Tamatave sur la côte Est, et Tananarive, capitale et centre de l'Ile.

« Nous y avons installé des Pères et des Sœurs qui dirigent des écoles, ainsi que des établissements de charité. Le jeune roi voit toutes ces institutions avec le plus grand plaisir, et il compte beaucoup sur elles pour l'avenir de son pays et la régénération de son peuple.

« Tananarive étant le point le plus central et le plus salubre de Madagascar, c'est là que nous comptons porter nos forces principales, et fixer le chef-lieu de notre résidence. De là il nous sera facile de rayonner sur toutes les autres parties de l'intérieur de l'Ile, et nous n'en aurons que plus d'action, nous l'espérons du moins, sur les populations des provinces, assez généralement portées à se régler sur la capitale.

« Très-Saint Père, si les espérances sont grandes, les difficultés ne le seront pas moins. Déjà l'homme ennemi cherche à semer l'ivraie dans le champ du Père de famille. Les missionnaires méthodistes, qui étaient restés dans la capitale pendant plus de dix ans sous le règne de Radama I^{er}, et qui en avaient été chassés par la reine Ravalona, n'ont pas manqué de reparaitre à la mort de celle-ci, et ils sont accourus pour nous disputer la moisson qu'ils regardent comme la leur, et dont ils voudraient revendiquer le bénéfice exclusif. Heureusement les anciens chrétiens formés par eux, et dont tout le christianisme ne consiste guère qu'à lire la Bible, ne paraissent pas, jusqu'ici du moins, avoir des préventions contre la religion catholique, et nous avons lieu d'espérer qu'ils ne seront pas longtemps sans saisir l'énorme différence qui existe entre les froids et erronés enseignements du protestantisme et les immenses ressources que leur offre la sainte Église catholique, apostolique et romaine, avec ses dogmes touchants, l'unité de sa foi, les pompes de son culte, les trésors de sa charité, la grâce de ses sacrements, et la vertu toute-puissante du très-saint Sacrifice des autels.

« Quoi qu'il en soit, Très-Saint Père, nous ne pouvons nous dissimuler que la tâche que nous avons à remplir est immense. Il ne s'agit point ici d'une Ile ordinaire : c'est un pays aussi vaste que la France, que Votre Sainteté, au nom et de la part de Jésus-Christ, nous a chargés de défri-

cher; et nous avons lieu de croire que les efforts du démon pour conserver une telle conquête, seront en raison du prix et de l'importance qu'il y attache. Heureusement le grand Apôtre nous a appris à ne compter que sur l'efficacité des mérites et du sang de Jésus-Christ: aussi est-ce sur eux uniquement que repose notre confiance, ainsi que sur la médiation de la très-sainte et immaculée Mère de Dieu, et aussi sur les prières et les bénédictions de Votre Sainteté....

« Très-Saint Père, nous voici tous prosternés en esprit à vos pieds, que nous baissons avec le plus respectueux et le plus filial amour; et nous supplions Votre Sainteté de vouloir bien nous bénir dans toute l'effusion de sa tendresse et de son cœur paternel, laissant tomber en particulier la plus abondante et la plus miséricordieuse de ses bénédictions sur le plus pauvre et sur le plus misérable de tous vos enfants et de tous vos missionnaires.

« L. JOUEN. »

Copie de la lettre de Radama II au Très-Saint Père Pie IX.

Tananarive, le 7 novembre 1861.

« TRÈS-SAINT PÈRE ,

« Je viens vous annoncer la mort de ma mère, arrivée le 16 août 1861, ainsi que mon avènement au trône sous le titre de Radama II.

« Une grande conspiration s'est formée contre moi pour m'empêcher de succéder à ma mère; mais la Providence veillait sur moi, et a confondu tous les projets des méchants.

« Je leur ai pardonné à tous, à l'exemple de Jésus-Christ, et pas une seule goutte de sang n'a été répandue. J'ai donné la liberté à tous les malheureux qui gémissaient dans les prisons et dans les fers.

« Je n'ai qu'un désir, Très-Saint Père, c'est de voir mon peuple heureux et civilisé. J'ai pensé que le plus sûr moyen d'atteindre ce but, c'était de le faire instruire dans la religion chrétienne.

« J'ai donc appelé des missionnaires, et je les ai autorisés à enseigner par tout mon royaume. Déjà le révérend Père Jouen est arrivé dans ma capitale avec ses compagnons, pour ouvrir des écoles et des établissements de charité, qui seront dirigés par des Sœurs qu'il m'a procurées.

« Très-Saint Père, je suis un roi tout jeune encore et sans une longue expérience, et j'ai grandement besoin d'être aidé pour remplir dignement la haute mission que Dieu m'a confiée. J'ose compter sur les prières et les bénédictions de Votre Sainteté, et je les lui demande avec tout le respect et toute l'affection d'un fils pour son père. »

Notice sur Radama II, roi de Madagascar.

« La grande Ile africaine présente en ce moment un phénomène vraiment digne de l'étude et de l'admiration du sage.

DICTIONNAIRE DES MISSIONS. II.

« C'est un prince né au sein de la barbarie, et qui ne respire que la civilisation!

« Un prince élevé dans les ténèbres de l'ignorance et de la superstition, et qui ne soupire qu'après la vérité, les sciences et les arts!

« Un prince qui n'a eu sous les yeux, dès sa première enfance, que des scènes de supplices et de carnage; dont les oreilles n'ont été frappées que par des menaces ou des arrêts de mort, et qui a une telle horreur de la cruauté, qu'il eût mieux aimé ne jamais ceindre la couronne que de la porter teinte d'une seule goutte de sang!

« Aussi est-ce une gloire qui lui est propre, et que seul être il peut revendiquer dans son Ile; c'est qu'il lui a été donné de s'asseoir sur le trône, sans être obligé de faire tomber une seule tête.

« Et pourtant ce ne sont ni les conspirateurs, ni les traitres, ni les assassins qui lui ont manqué: cent fois il a connu leurs criminelles tentatives; il a comme surpris les meneurs en flagrant délit, il a tenu leur vie dans ses mains; et, toujours dominé par sa bonté et sa douceur, il a pardonné!!!

« Tel est le fils de Ranavalona, Rakoto-Radama, acclamé roi de Madagascar le 16 août 1861 sous le titre de Radama II.

« Au moment où l'Europe a les yeux fixés sur lui, tout ce qui tend à le faire connaître ne peut qu'exciter l'intérêt.

« C'est dans ce but que nous livrons au public les détails suivants, dont nous garantissons l'authenticité, et qui nous ont paru propres à donner une juste idée de la personne et du caractère du nouveau roi.

« Tous ces faits recueillis entre mille, se sont passés au grand jour, et plus de cent mille hommes en ont été les témoins et les admirateurs.

« Nous les avons classés sous trois dates: « Avant, pendant, et après l'avènement au trône.

Rakoto-Radama avant son avènement au trône.

« Rakoto-Radama est d'une taille médiocre; ses traits, parfaitement réguliers, respirent la bonté, la franchise et la vivacité. Rien de plus simple que son extérieur et l'ensemble de toute sa personne: un pantalon, un gilet noir et une veste de l'étoffe la plus commune, voilà son costume habituel, car toujours il est vêtu à l'euro péenne.

« Dans les circonstances solennelles, où il convenait de paraître avec l'éclat et la dignité due à son rang, il fallait que la reine elle-même, dont l'étiquette était rigoureuse, s'occupât de sa toilette et y présidât; autrement sa tenue eût couru grand risque d'être fort négligée.

« Son palanquin consiste en deux bâtons liés entre eux par un morceau de cuir d'un pied carré environ. Perché sur ce siège aérien, et porté par quatre esclaves, vous le

voyez partir au galop par tous les temps et à toutes les heures, gravissant les hauteurs les plus escarpées, franchissant les ravins et les précipices, ne reculant devant aucun obstacle ; et où va-t-il ainsi au pas de course ? Visiter les malades, consoler les affligés, réconcilier des familles désunies, délivrer des prisonniers, présider au mariage d'un pauvre ménage qui l'aura invité, car toujours son cœur a ressenti une prédilection marquée pour tout ce qui est petit et tout ce qui souffre.

« Il n'est pas rare alors de le voir passer des journées entières sans manger ; ou bien, descendant dans la première case venue, il se contentera d'un verre d'eau et d'une poignée de riz qu'il puise avec la main dans laalebasse du pauvre, heureux de s'asseoir à son foyer et de fraterniser avec lui !

« C'est ce qui lui a valu cette popularité qui l'a rendu l'idole du peuple.

« Dans ces excursions de bienfaisance et d'humanité, il est toujours accompagné de quelqu'un de ses *ména-maso*.

« Ces *ména-maso* sont une sorte de garde-du-corps, composée d'une centaine de jeunes gens environ, choisis parmi tout ce qu'il y a de plus intelligent, de plus intrépide et de plus dévoué.

« Leur mission n'est pas seulement d'escorter le prince et de veiller sur sa personne, mais encore de l'aider dans tous les plans et projets qu'il ne cesse de former pour le bien-être du peuple.

« S'agit-il d'arracher des malheureux à la prison, au tanguen (1), à la mort, d'ouvrir des routes, de combler des précipices, de jeter des ponts sur des torrents et des rivières où périssent chaque année des milliers de victimes, c'est l'affaire des *ména-maso*. Ils sont tout à la fois les conseillers du prince, ses ingénieurs, ses architectes, ses directeurs de ponts-et-chaussées, etc., etc ; et, bien que la plupart n'aient eu pour instructeurs et pour maîtres que leurs yeux et leur intelligence, on les voit exécuter des choses qui étonnent, et qu'un homme du métier ne jugerait pas indignes de lui !

« L'un d'eux, sans autre modèle qu'une simple gravure, et sans autre direction que celle de son propre génie, vient de construire une petite locomotive à vapeur, que tout le monde peut voir fonctionner, et dont on n'admire pas moins la précision du travail que la régularité du mouvement.

« Le dévouement des *ména-maso* pour Rakoto n'a d'égal que la confiance et l'affection qu'il leur porte. Véus comme lui à l'euro-péenne, presque toujours à cheval, afin d'exécuter plus rapidement ses ordres, d'une fidélité et d'une abnégation à toute épreuve, il suffit qu'il leur dise, le jour comme la nuit : Allez, et ils vont ; venez, et ils viennent ; mourez s'il le faut, et ils meurent ; et c'est l'héroïque fin que plusieurs ont déjà trouvée dans l'accomplissement de leur noble et périlleuse mission !

« Du reste, Rakoto-Radama est lui-même le premier de ses *ména-maso*, c'est-à-dire qu'il est le premier à payer de sa personne ; et, s'il se rencontre un obstacle, c'est lui qui se charge d'en triompher.

« Un jour, pendant qu'il déjeûnait avec des amis, une femme éplorée vient se jeter à ses pieds : Prince, s'écrie-t-elle, dans tel village et à telle heure, plusieurs infortunés doivent être mis à mort : mon mari et mes enfants sont du nombre, ayez pitié de nous !

« Le prince appelle ses *ména-maso* : Partez, leur dit-il, et courez délivrer ces malheureux. Bientôt les envoyés reviennent tout consternés, et racontent qu'il leur a été impossible d'arriver jusqu'à la prison gardée et défendue par la force armée. Le prince quitte aussitôt la table, et, sautant à cheval, il vole au lieu indiqué. Là, prenant un ton d'autorité, et s'armant du sabre de l'officier qui commande, il se fraye un passage jusqu'aux condamnés, brise leurs chaînes et les force à s'évader ; puis, se retournant vivement vers l'officier tout ébahi : Si l'on vous demande qui a fait ce coup, lui dit-il, vous répondrez que c'est le fils de la reine ; mais gardez-vous bien de parler avant que les prisonniers soient à l'abri de toute poursuite !

« Bien qu'il ne soit point encore baptisé, on peut dire qu'il est le premier néophyte de son pays, tant il affectionne les Chrétiens, et tant il a toujours mis de zèle à les protéger et à les défendre, jusque sous les yeux de sa mère.

« Un jour il apprend que tout un village chrétien est sur le point d'être dénoncé à la reine : autant de victimes, par conséquent, qui vont aller à l'échafaud ou dans les fers. A cette nouvelle, ses entrailles sont profondément émues, et immédiatement il mande la femme qui allait commettre cette délation. Qu'allez-vous faire ? lui dit-il d'un ton indigné. Ne voyez-vous pas que vous allez causer la perte d'une foule de malheureux, et faire couler des flots de sang ? — Mais si je ne les dénonce, je serai moi-même dénoncée. — Vous avez raison, répond froidement le prince, car voici une dénonciation qui m'arrive contre vous, et de ce pas je vais la porter à ma mère. C'était un pur stratagème qu'il venait d'imaginer pour intimider cette femme et l'arrêter dans son criminel projet.

« A cette menace inattendue, la malheureuse est frappée comme d'un coup de foudre, et tombant à ses pieds tout éperdue : Prince, s'écrie-t-elle, ne me dénoncez pas à la reine. — J'y consens, reprend aussitôt Rakoto-Radama, mais à une condition, c'est que vous-même allez me jurer que vous vous désistez à jamais de votre funeste dessein. Inutile d'ajouter que le serment fut fait, et de grand cœur. Mais ce n'était pas assez pour le jeune prince. Il venait d'apprendre par ses envoyés que cette femme s'était séparée de son mari, au grand mécontentement de

(1) Sorte de jugement de Dieu par l'épreuve du poison.

ses parents. Que fait-il ? il la ramène lui-même dans sa maison, se fait son intercesseur auprès de sa famille, et parvient à la réconcilier avec son mari. C'est ainsi que d'un seul coup il eut la consolation de rétablir l'union dans un ménage, et d'arracher un village tout entier aux fers ou à la mort !

« Toute la vie de Rakoto n'est qu'un tissu de faits semblables, où souvent on ne sait qu'admirer le plus, de la bonté ou de la sagesse.

« Quant à son dévouement pour ses amis, il ne connaît point de bornes, et plus d'une fois il l'a porté jusqu'à l'héroïsme : témoin le trait suivant dont on a peine à entendre le récit sans être ému jusqu'aux larmes :

« Pour l'aider dans toutes ses entreprises d'utilité publique, la reine avait mis à sa disposition mille à douze cents hommes de peine. Or, un jour ayant elle-même besoin de ces gens pour un travail pressé, elle les envoya réquérir ; mais on eut beau se remuer, la plupart se trouvaient dispersés jusque sur les côtes, et l'on ne put parvenir à en rassembler qu'un petit nombre.

« A cette nouvelle, la reine s'emporte et fait savoir aux officiers chargés de la direction des travailleurs que si, tel jour, à telle heure, tout ce monde n'est pas retrouvé, c'est à eux-mêmes qu'elle s'en prendra.

« Ce fut un coup de tonnerre pour tous ces malheureux. Le prince était absent ; on lui expédia courrier sur courrier ; une battue générale est faite dans toutes les directions : tout fut inutile, et, au jour marqué, malgré toutes les recherches et toutes les fatigues, la moitié des gens manquait à l'appel. Il fut aisé à la reine de s'en apercevoir ; dès lors sa fureur ne connut plus de bornes, et aussitôt tous les officiers sont mandés au palais.

« Ils s'y rendaient en silence, tête nue, en signe de deuil, la consternation dans l'âme, et semblables à des criminels qui vont entendre leur arrêt de mort, lorsque tout à coup le prince apparut de son côté. A peine est-il instruit de ce qui se passe, qu'il saute à bas de son palanquin, jette au loin son chapeau, et vient s'asseoir dans la poussière, au milieu de la cour du palais, à la tête des accusés.

« La reine ne l'eut pas plutôt aperçu dans cette posture que son cœur de mère tressaillit, et poussant un cri perçant du haut de son balcon ; Que faites-vous là, mon fils ? lui dit-elle ; ce n'est pas votre place ! — Ma mère, répond le jeune prince, le premier coupable ici, c'est moi : je dois donc subir votre jugement, et donner l'exemple au peuple. — Retirez-vous, reprit la reine, le fils de Radama ne saurait être coupable ; et elle-même se hâta de rentrer dans le palais pour cacher son émotion : car c'est une justice à lui rendre, que jamais mère n'a plus aimé son fils, comme aussi jamais fils n'a plus chéri sa mère !

« Ainsi fut assoupie une affaire qui pouvait entraîner les suites les plus funestes, sans l'héroïque dévouement du jeune prince,

qui n'hésita pas à exposer sa tête pour sauver celle de ses amis.

« Un autre sentiment non moins vif ni moins fort, c'est la sympathie de Rakoto pour les blancs, sympathie d'autant plus extraordinaire qu'il n'a guère reçu, à cet égard, que des leçons et des exemples de mépris et de haine ! Un tel attrait a sa source dans la conviction profonde où il est que jamais les populations malgaches n'arriveront à un véritable progrès sans le concours et l'expérience, les lumières et les ressources des nations civilisées.

« Telle était également la conviction de Radama I^{er} : il avait coutume de dire que les blancs étaient comme des dieux, qu'aucun genre de connaissances ne leur était étranger ; que leur esprit était comme un puits sans fond d'expérience et de sagesse, et qu'il y avait toujours à gagner dans leurs rapports. Aussi cherchait-il à les attirer et à les fixer près de lui ; et pendant son règne, toutes les portes de son île leur furent ouvertes, de même que celles de son palais.

« Ces maximes et ces exemples du fondateur de l'empire Hova sont restés profondément gravés dans l'esprit et dans le cœur de son fils, et il n'a pas de plus grand bonheur que de les mettre en pratique. De là son empressement pour tout ce qui est européen, n'importe la nation, le rang et la fortune : c'est comme un charme qui le captive et un aimant qui l'attire. A peine l'approche d'un blanc est-elle connue dans la capitale, que l'impatience du prince n'y tient plus : il faut qu'il vole à sa rencontre, qu'il lui serre la main, qu'il l'embrasse comme un frère.

« Naguère toute la ville de Tananarive a pu être témoin d'une scène des plus étonnantes, dans laquelle le cœur de Rakoto s'est révélé tout entier.

« Il s'agissait de cinq Européens pris sur les côtes en enrôlant des travailleurs, et conduits à la capitale pour y être jugés. Le prince n'eut pas plutôt appris leur arrivée, qu'il se précipita au-devant d'eux, malgré l'usage et les prescriptions de la reine ; et, à la vue de ces cinq prisonniers, exténués de fatigue, brûlés par le soleil et les fièvres, sans linge, sans chaussure et presque sans vêtement, les larmes lui vinrent aux yeux ; il se jeta à leur cou, et les embrassa en les consolant ; puis, ôtant vivement ses souliers, et faisant signe à son monde d'en faire autant, il les força d'accepter cette chaussure. Ce n'est pas tout : dans la prévision de leur extrême détresse, il avait eu soin de se munir d'un excellent déjeuner, qu'il s'empressa de partager avec eux. Enfin, après avoir relevé leur courage abattu, et rouvert leur âme à l'espérance, il les laisse tout émerveillés d'un pareil accueil, et s'en revient au galop plaider leur cause auprès de sa mère. Ce ne fut pas sans peine qu'il obtint leur grâce ; mais ses démarches, ses prières et ses instances furent telles, qu'il finit par triompher de toutes les résistances. Les cinq captifs furent rendus à la liberté,

moyennant une modique rançon qu'un Français, dont le nom sera éternellement béni à Madagascar, s'empessa de payer. Ce fut Rakoto lui-même qui voulut leur annoncer cette heureuse nouvelle; et lorsqu'ils quittèrent la capitale pour regagner leur pays, ce fut lui encore, de concert avec ses amis, qui leur procura le linge, les provisions et l'argent nécessaires pour leur retour.

« Tel est Rakoto, et tels sont ses actes; et quand on songe que le prince qui accomplit de pareilles choses n'est âgé que de trente-trois ans (1); qu'il les fait avec tant de naturel et de spontanéité que c'est à peine s'il se doute d'être généreux; qu'il n'a jamais vécu, même une heure, au sein d'un pays civilisé; qu'il n'est jamais sorti du foyer de ténèbres et de superstitions où il a pris naissance, n'est-ce pas le cas d'espérer que le doigt de Dieu est là? Oui, tout semble le révéler, et, en considérant cette nature si riche, ce cœur si bon et si droit, cette intelligence si avide de lumière et de vérité, il est difficile de ne pas voir ici l'élu de la Providence, l'homme prédestiné à devenir un jour l'apôtre et le libérateur de son peuple! »

Rakoto-Radama pendant son avènement au trône.

« Quoique fils unique de Ranavalona et son héritier naturel, Rakoto-Radama a toujours eu dans Ramboasalama un compétiteur à la couronne. Ce rival joue un trop grand rôle dans les événements qui viennent d'avoir lieu à Madagascar, pour ne pas le faire connaître.

« Ramboasalama est fils de la propre sœur de la reine défunte, et par conséquent cousin-germain de Rakoto. Tout jeune encore, il avait été adopté par la reine Ranavalona, après la mort de Radama I^{er}, et avant qu'elle n'eût d'enfants. Elle le fit monter sur la pierre sacrée et le présenta solennellement au peuple, ce qui était le reconnaître, d'après les usages du pays, pour son successeur au trône.

« Peu de temps après cette proclamation, survint un événement qui étonna tout le monde et presque la reine elle-même, car elle était déjà avancée en âge: ce fut la naissance de Rakoto. Cette naissance abrogeait nécessairement toutes les dispositions antérieures, et annulait tous les droits de Ramboasalama.

« La chose était si évidente que personne n'eût osé la révoquer en doute, et la reine elle-même, malgré toute son affection pour son neveu, n'eût pas hésité à le sacrifier, si jamais elle avait pu soupçonner qu'un jour il serait assez téméraire pour oser disputer à son propre fils ce que celui-ci tenait du sang et de sa naissance. Toutefois, soit superstition, soit tout autre motif, jamais de son vivant elle n'a pu se décider à convoquer solennellement le peuple pour proclamer Rakoto en sa présence, ni à abliquer

en sa faveur, comme elle en a eu souvent la pensée et le désir.

« On assure qu'elle en a été constamment dissuadée par les principaux meneurs qui l'entouraient, lesquels, connaissant les idées de Rakoto et ses tendances vers la civilisation, avaient probablement quelque motif de redouter son avènement au trône. Si vous aviez plusieurs enfants, lui disait-on, vous auriez raison de faire connaître l'élu de votre choix; mais n'en ayant qu'un, il ne saurait y avoir de contestation sur ses droits à la couronne. Inutile par conséquent de le proclamer officiellement: ce serait faire injure en même temps et au peuple, et à votre fils, et à vous-même. D'autres fois on la prenait par son faible, et comme on la savait excessivement superstitieuse, on lui faisait accroire qu'elle mourrait aussitôt qu'elle aurait fait une pareille démarche.

« Cependant l'ambition de Ramboasalama allait toujours croissant, et bientôt la passion de régner prit sur lui un tel empire, qu'il ne sut plus la dissimuler, et qu'il osa même rêver le crime pour la satisfaire. Plus d'une fois des sicaires furent soudoyés pour se défaire de Rakoto-Radama.

« Celui-ci était le seul qui ne vit rien, ou plutôt qui ne voulait rien voir. Jugeant toujours d'après son propre cœur, jamais il n'a pu soupçonner le mal chez les autres. Souvent on lui a amené les assassins; ils ont avoué leur crime en sa présence, et montré l'argent qu'ils avaient reçu: Retirez-vous, s'écriait-il en colère, vous n'êtes que des menteurs. Jamais vous ne me ferez croire que mon cousin ait pu pousser la folie jusque-là! — Et comment voulez-vous qu'on cherche à me faire du mal, disait-il dans une autre circonstance, moi qui ne veux que du bien à tout le monde?

« Un jour, on vient lui dire que Ramboasalama veut l'empoisonner. Que fait-il? le soir même il va lui demander à souper.

« Le même trait s'est répété chez un autre individu nommé Dimy: On m'a assuré que tu veux m'empoisonner, lui dit-il; eh bien! pour te prouver que je n'ai pas peur, je viens te demander à boire, donne-moi un verre d'eau!

« Au plus fort de la conspiration, on lui amène un malheureux qui confesse avoir reçu de l'argent pour le tuer: Et qui t'a donné cet argent, demande Rakoto? — Ramboasalama. — Pourquoi l'as-tu reçu? — Par besoin. — Eh bien! tu peux le garder, si tu veux, reprend le prince, et va-t'en. Pour moi, je ne le châtierai point; tu n'es déjà que trop puni par ton crime!

« Mais ce qui étonne davantage et ce que les peuples civilisés auront peine à croire, c'est que rien au monde n'ait pu l'amener à faire arrêter son cousin, alors qu'il était instruit de tout, et que Ramboasalama, tenant le poignard levé sur sa tête, n'attendait pour frapper que le dernier soupir de la reine: Je sais que tu veux m'assassiner,

(1) C'est par erreur que dans une précédente relation on lui en a donné trente-neuf.

se bornait-il à lui dire ; mais prends garde, le peuple est irrité contre toi, et, sans ma défense, il t'aurait déjà mis en pièces.

« De si nobles procédés auraient dû désarmer l'ennemi le plus implacable. Malheureusement le cœur de Ramboasalama était dominé par une double passion que rien ne peut émouvoir, l'ambition et la cupidité. La langanimité de Rakoto produisit sur lui un effet tout contraire : bien loin de le toucher ou de l'intimider, elle ne fit qu'enhardir et décupler son audace ; et, non content d'intriguer dans l'ombre, il en vint à conspirer au grand jour. Dès lors tous les ressorts furent mis en jeu pour arriver à ses fins : des réunions furent organisées ; des émissaires lancés jusque sur les côtes, pour travailler les gouverneurs : plusieurs cédèrent aux promesses et aux menaces ; l'or et l'argent, semés à pleines mains, causèrent d'énormes ravages dans les hauts rangs de l'armée, et un grand nombre d'officiers supérieurs se vendirent à l'usurpateur.

« Il semblait que tout conspirât en faveur de Ramboasalama. La reine touchait à ses derniers moments, et ne pouvait plus s'occuper de rien. Le vieux Rainiwoary, son principal ministre, l'homme le plus fin et le plus rusé de tout le royaume, dont l'ambition et la cupidité ne le cédaient qu'à celles de Ramboasalama, était depuis longtemps passé dans son camp, et le servait de toute son astuce et de toute son influence. Dans sa folle présomption, le prince conspirateur n'avait pas craint de faire commander à Paris une couronne royale, et un manteau impérial, en tout semblable à celui de Napoléon III.

« Les choses en étaient venues à un tel point qu'un moment la confiance de Rakoto fut ébranlée, et qu'il crut devoir s'adresser aux gouvernements de Maurice et de Bourbon, pour implorer leur secours, ajoutant qu'il craignait beaucoup que le parti de l'argent ne vint à triompher.

« Heureusement la divine Providence veillait sur son élu, et elle avait placé près de lui une famille aussi puissante que dévouée, dont elle s'est servie pour déjouer toutes les menées et tous les projets des conspirateurs ; je veux parler de la famille du célèbre Rainiharo, ce favori de Ranavalona, qui a exercé sur elle pendant plus de vingt ans un tel crédit et un tel empire qu'on a eu raison de dire que, durant ce laps de temps, c'est lui qui a gouverné Madagascar.

« Lorsque ce puissant ministre vint à mourir, la reine qui l'aimait éperdument, se montra inconsolable ; et, pour éterniser sa douleur, elle voulut que ses cendres reposassent sur une éminence située à quelque distance du palais, et en quelque sorte sous ses yeux : c'est là qu'elle lui a fait ériger un mausolée qui pourrait figurer parmi nos plus beaux monuments funèbres. La pierre

qui recouvre le caveau est d'une seule pièce, et n'a pas moins de quarante pieds carrés sur deux d'épaisseur.

« Après la mort de son favori, Ranavalona reporta sur ses enfants tout ce qu'elle lui avait voué de confiance et d'affection. L'aîné de la famille, quoique fort jeune encore, fut fait 14^e honneur (1), et nommé commandant en chef de l'armée, en remplacement de son père. Tous les autres furent placés auprès de sa personne, et occupèrent dans le palais les premières charges et les premières dignités. S'il est vrai qu'en agissant ainsi Ranavalona se soit comme complu à élever cette famille, et à épuiser sur elle toute sa tendresse et toute sa libéralité, on peut dire que jamais famille ne s'est montrée plus digne d'une telle prédilection, et par l'exquise urbanité des mœurs, et par la finesse de l'esprit, et par l'intégrité du dévouement.

« Tel est l'instrument principal dont la divine Providence s'est servie pour sauver Rakoto et le faire asseoir sur le trône. Je dis l'instrument principal, car il s'est trouvé bien d'autres hommes de tête et de cœur, d'une fidélité non moins inébranlable, et qui n'ont pas peu contribué par leurs conseils et leur énergie à assurer le triomphe de la cause du bon droit et de la civilisation. De ce nombre sont : le brave Rainingory, commandant en second, et tous les chefs de son parti. A ces généreux défenseurs de l'ordre et de la justice, honneur et reconnaissance !

« Il n'en est pas moins vrai que, dans les événements qui nous occupent, la plus grande part de la sollicitude et du succès revient de droit au commandant en chef. Depuis longtemps il était au courant de tout ce qui se tramait ; il tenait tous les fils du complot, il en connaissait toutes les ramifications ; il n'ignorait ni le jour ni l'heure où il devait éclater, et il en suivait chaque mouvement avec une vigilance d'autant plus active qu'il savait parfaitement que si la conjuration venait à réussir, il y allait de sa propre vie ainsi que de celle de toute sa famille.

« Tout ceci se passait environ un mois avant la mort de la vieille reine. Celle-ci allait s'affaissant de plus en plus, et tout faisait pressentir sa fin prochaine. Ce fut alors que le commandant en chef et son conseil crurent le moment venu d'éventer la mine avant qu'elle vint à éclater. Il se tint donc plusieurs réunions d'où furent soigneusement exclus tous les partisans de Ramboasalama. Celui-ci ne fut pas longtemps sans s'en apercevoir, et il envoya demander dans quel but avaient lieu ces rendez-vous, et pourquoi lui, Ramboasalama, n'y était pas invité. On lui répondit qu'on se réunissait ainsi pour aller en corps rendre visite à la reine malade ; et en effet plusieurs démonstrations de ce genre eurent lieu afin de faire prendre le change.

(1) Chez les Hovas, comme nous l'avons déjà dit, les honneurs sont les grades militaires : il y en

a quatorze, à commencer par le simple soldat, qui est premier honneur.

« Mais ces réponses ainsi que toutes ces allées et venues étaient loin de rassurer Ramboasalama, et à son tour il commença à concevoir de vives inquiétudes. Lui-même redoutant quelque piège, ne faisait plus qu'apparaître chez la reine; il en sortait presque aussitôt pour passer la journée dans sa maison voisine du palais, et aller la nuit dans une autre habitation un peu éloignée, où il réunissait les deux à trois cents chefs de son parti. De plus, il ne se présentait jamais chez la reine qu'armé de toutes pièces, ainsi que ses affidés. Le commandant en chef, l'ayant su, donna l'ordre de fouiller quiconque entrerait au palais, prince ou particulier; et, pour mieux colorer une pareille mesure, lui-même et Rakoto furent les premiers à s'y soumettre. Forcé fut à Ramboasalama et aux siens d'en faire autant, sous peine de se démasquer eux-mêmes. Ce fut dans une de ces circonstances que Rakoto, apostrophant son cousin, lui dit avec sa franchise ordinaire : Crois-moi, laisse-là tous les poignards et toutes les armes, car ils pourraient bien se retourner contre toi.

« Vers la même époque fut prise une autre mesure, non moins importante, à l'égard de tous les officiers dont on suspectait la fidélité : ce fut de leur cacher les ordres de l'armée, et de les tenir éloignés de toutes les délibérations, et de tous les conseils. Une pareille exclusion dont ils durent aisément comprendre le motif, les déconcerta à un tel point que plusieurs commencèrent à perdre cœur et à se tenir à l'écart. Le vieux Rainjoary fut de ce nombre; et voyant la nouvelle tournure que prenaient les choses, il se hâta d'envoyer son frère et son fils au commandant en chef pour lui dire qu'il était des siens, et qu'il reconnaîtrait Rakoto aussitôt que la reine serait morte.

« Cependant le drame touchait à son dénouement : depuis plusieurs heures la reine était entrée en agonie; le râle de la mort commençait à se faire entendre, et tous les officiers, rangés en silence autour de la bouche funèbre, n'attendaient plus que le dernier soupir. Jamais moment ne fut plus grave ni plus décisif.

« Au dehors et sur toutes les avenues du palais stationnait une multitude immense, calme et recueillie en apparence, mais au dedans agitée comme une mer en furie : c'étaient les deux partis qui se tenaient en présence, mêlés sans trop se connaître, et animés de passions d'autant plus violentes qu'elles fermentaient depuis longtemps. Tous les deux s'observaient, sans oser prendre l'initiative; tous les deux armés de couteaux, de bâtons, de poignards et d'armes de toute espèce.

« Si, dans ces conjonctures, le choc qui semblerait imminent avait eu lieu, il eût été d'autant plus terrible qu'il y avait là bien des haines personnelles qui n'aspiraient qu'à s'assouvir dans le sang. Heureusement Dieu, qui ne voulait pas que cette malheureuse terre se vit tout à coup replongée dans

la barbarie, ne permit pas qu'aucun signal fût fait. Au moment où Ramboasalama cherchait à sortir pour le donner, il se vit tout à coup arrêté par ordre du commandant en chef, et relégué au fond du palais, d'où il lui était impossible ni de se montrer ni de se faire entendre.

« Au même instant, sur un coup de trompette, les troupes concentrées dans les environs arrivent au pas de course, balayant devant elles tout ce qui se trouve sur leur passage. Toutes les avenues du palais, les rues et places adjacentes sont envahies par la force armée. Les cours, les enceintes extérieures et intérieures sont garnies d'une triple haie de soldats, ainsi que le petit pavillon où expirait la reine; et, grâce aux sages mesures du commandant, une barrière de plus de dix mille hommes vient former autour de Rakoto un rempart inattaquable, intercepter toute communication avec le dehors, et anéantir ainsi d'un seul coup les criminels projets de Ramboasalama et de ses partisans.

« On peut dire que la conspiration a cessé d'exister en même temps que la reine.

« Ce fut le vendredi 16 août, à dix heures du matin, que la célèbre Ranavalona-Manjaka, après plus de quatre-vingts ans d'âge et trente-trois de règne, expira paisiblement dans son lit, au milieu d'un calme profond, lequel ne fut troublé que par les cris et les sanglots de son fils. On fut obligé de l'arracher du lit de mort de sa mère, et on le transporta dans les appartements supérieurs du grand palais, où, tout en donnant un libre cours à sa douleur et à ses larmes, il put être à l'abri de tout danger.

« Aussitôt que la reine eut rendu le dernier soupir, et que la présence des troupes eut assuré partout l'ordre et la tranquillité, vers midi le commandant en chef, accompagné des grands officiers de la cour, apparut au balcon du palais, le sabre en main, pour annoncer cette lugubre nouvelle; puis, s'adressant à cette immense multitude rassemblée sous ses yeux et comme suspendue à ses lèvres : N'est-il pas vrai, s'écria-t-il, que c'est Radama II qui est le roi de votre choix, et que vous n'en voulez pas d'autre ? A cette proposition, il s'éleva une explosion de cris, de trépignements, de battements de mains impossible à décrire. On sautait, on dansait, on s'embrassait avec transport. L'armée rivalisait d'enthousiasme avec le peuple; les soldats lançaient en l'air leurs fusils et leurs boucliers; les femmes et les enfants agitaient leurs *lambas*. D'un bout de la ville à l'autre on n'entendait qu'un cri : Vive Radama III ! Il y avait là plus que l'élection d'un roi : c'était comme une résurrection générale, c'était tout un peuple dont on venait de briser les fers et qui se sentait rendu à la liberté, à la vie, au bonheur !

« Pendant cette fièvre de joie, on fit sortir Ramboasalama du palais, et, malgré les mille baïonnettes qui le protégeaient, ce fut tout au plus si l'on put le soustraire à la fureur

du peuple, qui voulait le mettre en pièces. Le malheureux prince, plus mort que vif, fut conduit au centre de la ville, au petit lac d'Andohalo; et là, après lui avoir fait jurer fidélité au nouveau roi, on le condamna à prendre la route de l'exil, au lieu de celle du trône, qu'il avait osé rêver dans sa folle ambition!

« Vers quatre heures de l'après-midi, toutes les portes du palais s'ouvrirent, et les officiers, les soldats et le peuple furent introduits dans la cour intérieure. Ce fut alors que Radama II se montra pour la première fois revêtu du manteau royal, la couronne sur la tête et entouré de toute sa cour. A son aspect, les scènes du matin se renouvelèrent avec un redoublement d'acclamations et de transports, auxquels vint bientôt se mêler la grande voix du canon, et celle-ci, répétée par les mille échos des rochers et des montagnes, alla porter jusqu'aux points les plus reculés du royaume l'expression de l'enthousiasme universel!

« Avant de congédier le peuple, le nouveau roi voulut lui adresser quelques mots pour l'exhorter au calme et à la confiance, et lui dire qu'en montant sur le trône il n'avait au cœur qu'une seule pensée et qu'un seul désir: se dévouer et s'immoler, s'il le fallait, pour la prospérité de tous. Ces paroles vraiment royales furent accueillies par d'unanimes applaudissements; elles le seront également, nous n'en doutons pas, par l'Europe entière, heureuse de voir enfin s'ouvrir une ère de paix, de lumière et de civilisation pour cette malheureuse île qui est assise, depuis tant de siècles, dans les ténèbres et à l'ombre de la mort!

« Tel est le récit exact de tout ce qui s'est passé à l'avènement de Radama II. Nous l'avons donné avec quelque détail, pour redresser certaines erreurs qui ont dû nécessairement se glisser dans les relations écrites loin des lieux et sur de simples rumeurs. »

Radama II après son avènement au trône.

« Il en est de la nature de Radama comme des luxuriantes forêts de son île: c'est une plénitude de séve qui tend à déborder, et il lui semble que l'arbre de la civilisation devrait pousser plus rapidement encore que ceux du sol. Assurément, si jamais quelqu'un a eu besoin d'être retenu pour ne pas se précipiter dans le bien, c'est Radama II. Il n'est que d'hier sur le trône, et déjà il voudrait voir accomplie la grande œuvre de régénération après laquelle il soupire. Toute sa crainte, répète-t-il souvent, c'est de mourir avant de l'avoir achevée.

« Comme notre but est de faire connaître de plus en plus ce prince vraiment extraordinaire, ainsi que les dons singuliers dont il a plu à la divine Providence de le combler, nous allons le suivre dans tous les actes qui signalent les commencements de son règne. Rien n'est touchant à étudier comme les premières aspirations du nouveau roi.

« A peine monté sur le trône, le premier

battement de son cœur est, comme toujours, pour ceux qui souffrent. Il se souvient que le gouvernement de sa mère a fait entasser dans les prisons, et jeter dans les fers une foule de malheureux, dont bien souvent tout le crime a été d'avoir eu faim, ou d'avoir méprisé ses idoles; et immédiatement il donne des ordres pour que les chaînes soient brisées, et ces milliers de captifs rendus à la liberté, et à leurs familles. Nous en avons rencontré plusieurs qui se traînaient comme des squelettes vers la capitale, et nous avons pu lire sur chacun de leurs membres tout ce qu'ils ont dû souffrir!

« Que ne puis-je rendre aussi la vie aux morts! s'écriait un empereur chrétien. Plus d'une fois la même exclamation est sortie du cœur de Radama, et, dans son impuissance à ranimer ceux qui n'existaient plus, il a voulu du moins leur faire donner une sépulture convenable. Tout le monde sait qu'à Madagascar les infortunés qui meurent du tanguen sont privés de cet honneur; c'est à peine s'il est permis de les pleurer, et leurs parents sont réduits à voir d'un œil sec leurs cadavres jetés dans les égouts ou traînés dans la forêt pour y devenir la pâture des animaux ou des oiseaux de proie. Un tel spectacle brisait l'âme des familles, et plusieurs sont venues réclamer les restes de leurs parents. — Allez, leur a dit Radama tout ému, recueillez les ossements de vos proches, et portez-les dans vos tombeaux; non-seulement je vous le permets, mais je vous l'ordonne!

« Sous le règne précédent, où le despotisme était tout et l'humanité rien, il était rare qu'un individu fût condamné sans que tous les siens fussent enveloppés dans sa ruine. C'était ce qu'on appelait des *êtres perdus*, parce qu'ils étaient comme *morts civilement*, et les plus nobles familles n'échappaient pas à cette sorte de *sépulture anticipée*. La première pensée de Radama a été de faire justice de toutes ces monstruosité légales, et de réhabiliter les infortunés qui en avaient été les victimes.

« Quant au tanguen, cette redoutable épreuve qui chaque année décime les populations malgaches, Radama, malgré son désir bien connu, n'a pas cru prudent de l'interdire tout de suite, tant cet usage barbare est enraciné dans les mœurs: il a préféré désigner des juges auxquels seront renvoyés désormais tous ceux qui demanderaient à se purger, par cette voie, des accusations portées contre eux. Il espère par là arriver plus efficacement et plus vite à détruire cette cruelle et superstitieuse coutume.

« Il en est une autre non moins barbare pour laquelle Radama s'est montré impitoyable, et dont l'abolition lui vaudra les bénédictions de la terre et du ciel: il s'agit des *corvées*.

« Tous ceux qui sont montés à la capitale sous l'ancien gouvernement, n'ont pu voir sans une profonde émotion le hideux spectacle qui plus d'une fois s'est offert à

leurs yeux : je veux parler de ces longues files de malheureux, hommes, femmes et enfants, violemment arrachés à leurs demeures et à leurs occupations pour faire l'office de bêtes de somme, c'est-à-dire transportés à des distances considérables tous les fardeaux qu'il plaisait au premier officier venu de leur imposer, le plus souvent au nom de la reine, qui n'en savait rien, et presque toujours sans salaire ni nourriture. C'était à ces infortunés d'y pourvoir comme ils pouvaient : trop heureux encore lorsqu'ils n'avaient pas à subir les mauvais traitements de l'impitoyable exacteur, qui les poussait devant lui comme un vil bétail ; ou qu'après leur longue et pénible corvée, exténués de fatigue, ruisselants de sueur et mourants de faim, ils ne se voyaient pas condamner, sur la moindre plainte formulée contre eux, à la prison, aux fers et au languen (1).

« Depuis trop longtemps de pareils excès criaient vengeance, et, en les abolissant, Radama II s'est acquis un titre immortel à l'amour et à la reconnaissance de ses sujets.

« Je ne sais sûr quel fondement plusieurs journaux ont osé avancer que Radama n'était arrivé au pouvoir qu'à travers des flots de sang. On a déjà vu ce qu'il fallait en penser.

« Pour ce qui est des conjurés, s'il y en a eu quelques-uns de mis aux fers, c'est le très-petit nombre ; et encore ne l'ont-ils été pour ainsi dire qu'à son corps défendant ; de sorte qu'on peut affirmer que le jeune roi est resté étranger à toute condamnation. Toutes les fois qu'il s'est agi d'en prononcer quelqu'une, sa réponse a été constamment la même : Vous savez ce que vous avez à faire, disait-il à ses ministres ; agissez selon votre conscience. Pour moi, je pardonne à tous ceux qui m'ont voulu du mal, et jamais je ne consentirai à tuer personne.

« Le chef de la conspiration, Ramboasalama, est gardé à vue par deux cents soldats, à deux étapes seulement de Tananarive. Il n'a connu ni la prison ni les fers, et on lui laisse toute liberté de communiquer avec ses amis et ses proches : sa femme monte à la capitale et en descend quand bon lui semble. Ajoutons que, de tous ses biens qui sont considérables, il ne lui a pas été enlevé la valeur d'un vouaméne (2) ; bien plus, on assure qu'ayant besoin d'argent, et s'étant adressé à son cousin, celui-ci qui n'en a guère, parce qu'il donne tout, s'est empressé de lui envoyer mille piastres. Ramboasalama venait d'en dépenser cent mille pour le faire assassiner et lui arracher la couronne.

« Rainijoary, à qui revient la plus grande part de complicité dans le complot, n'a pas même perdu un seul de ses grades : il se trouve au contraire en avoir gagné un de plus, par suite d'un avancement géné-

ral accordé par Radama à tous les officiers de l'armée : assurément, si quelqu'un inéritaient d'être exclu d'une telle faveur, c'était bien Rainijoary, l'homme qui avait le plus efficacement travaillé contre Rakoto. Son unique punition consiste à résider auprès du corps de la reine, et à surveiller les travaux du monument qu'on lui élève à Ambohimanga. Du reste, point de prison ni de chaînes, pas même de soldats pour le garder. On l'a vu plus d'une fois venir coucher à la capitale ; et le ministre que l'opinion publique accuse de s'être engraisé de la substance et des larmes du pauvre, d'avoir fait périr par le languen, le feu ou l'eau bouillante tant de malheureuses familles pour s'emparer de leur fortune, Rainijoary est demeuré paisible possesseur de la sienne, et personne n'a songé à lui en faire rendre compte.

« Mais voici quelque chose qui dépasse tout ce qu'on a pu entendre jusqu'ici : au moment où nous écrivons ces lignes, une discussion des plus vives vient de s'élever entre le commandant en chef, les officiers du palais et tout le peuple d'une part, et le nouveau roi de l'autre. Et quel est le motif d'une pareille contestation ? On ne le soupçonnerait jamais ! C'est pour empêcher Radama de rappeler dans la capitale, ainsi qu'il en a hautement exprimé le désir, Ramboasalama, Rainijoary, et tous les autres condamnés. Inutile d'ajouter qu'un tel projet a soulevé les réclamations les plus énergiques. On est allé jusqu'à dire en face au prince que s'il persévérerait dans son dessein, le peuple lui-même tomberait sur les coupables et les mètrait en pièce sous ses yeux. Malgré tout cela, Radama est loin d'y avoir renoncé, et si jamais il s'en désiste, on pourra dire que ce ne sera pas sans une lutte violente contre son propre cœur.

« Qu'on vienne soutenir maintenant qu'un prince de cette trempe ne s'est élevé au trône que sur des monceaux de cadavres. Pour nous, qui le connaissons à fond, tout en nous gardant d'approuver une pareille indulgence, que nous croyons excessive et peu prudente dans les circonstances actuelles, nous ne pouvons nous défendre d'en admirer le caractère généreux.

« Régner, pour Radama, c'est s'oublier soi-même et ne penser qu'à ses sujets. Quelqu'un l'entretenant un jour d'intérêts qui lui étaient propres : De quoi me parlez-vous ? s'écria-t-il brusquement, ma famille à moi, c'est le peuple ! Parole sublime qui en dit plus qu'un panégyrique, et qui résume les devoirs d'un roi.

« Un autre jour, quelqu'un, lui faisant cadeau d'un riche poignard et d'une magnifique paire de pistolets, eut l'idée d'ajouter : Ces armes ne sont pas moins sûres que belles, et vous pouvez compter sur elles pour votre défense. — Ma défense,

(1) On évalue à quinze mille le nombre des malheureux qui ont péri dans la coupe et le transport des pièces de bois qui sont entrées dans la construc-

tion du grand palais de la reine.

(2) Le vouaméne est une petite pièce de monnaie qui équivaut à 20 centimes.

répliqua vivement le roi, c'est l'amour de mon peuple. Je n'en connais ni de meilleure ni de plus sûre.

« Cette sollicitude pour les intérêts populaires vient de lui inspirer une des mesures qu'on serait tenté de blâmer, tant elle s'écarte des règles ordinaires d'une bonne administration : Il n'avait guère d'autres ressources financières que les droits de douane ; c'était à peu près les seuls revenus qui alimentaient le trésor royal. N'importe ! d'un seul coup, et sans y être poussé par une pression quelconque, il vient de les abolir tous, ceux d'entrée comme ceux de sortie, et tout cela dans l'unique vue de soulager le peuple.

« *Tout pour le peuple*, voilà sa devise ; et par les blancs, voilà le complément de son programme : car il est convaincu que ces derniers sont indispensables au bonheur et à la civilisation de ses sujets. De là son empressement à les attirer, et son impatience à les voir affluer dans son Ile.

« Depuis qu'il est sur le trône, il ne s'est peut-être pas écoulé un seul jour où il n'ait envoyé quelque message en leur faveur sur les côtes. Le gouverneur lui-même a reçu l'ordre de publier partout qu'une entière liberté était accordée aux étrangers, non-seulement de résider dans les ports, mais de monter à la capitale, de s'y établir, d'y commercer, d'y séjourner, aussi longtemps qu'ils le jugeraient bon. Enfin, comme si tant de démonstrations n'eussent pas suffi, une députation a été envoyée tout exprès de Tananarive à Tamatave pour proclamer d'une manière plus solennelle et plus explicite encore les intentions du nouveau roi. Le 26 septembre 1861, un grand Kabaré (Conseil) s'est tenu dans l'enceinte même du fort : toutes les populations circonvoisines y ont été convoquées, ainsi que tous les blancs ; et c'est là qu'en présence d'une immense multitude, et au milieu du silence le plus profond, Raharinahe, grand officier du palais, et sans contredit le premier orateur du pays, est venu répéter et commenter les propres paroles du roi, à savoir : qu'il considérait tous les blancs comme sa propre famille ; qu'il voulait être pour eux ce qu'avait été Radama son père ; qu'il les tenait tous sous sa spéciale protection, eux, leurs femmes et leurs enfants, ainsi que leurs biens ; qu'il les autorisait à s'établir partout où ils voudraient, à s'y livrer en toute confiance et sécurité à leur commerce et à leur industrie ; et que quiconque oserait les molester en quelque chose, ne le ferait pas impunément.

« Ce Kabaré solennel a duré près de trois heures ; jamais assemblée n'avait été plus nombreuse ni plus imposante. L'orateur a porté avec une éloquence qui a provoqué les applaudissements les plus unanimes. L'enthousiasme des blancs et des noirs était à son comble ; et la fête a été couronnée par un magnifique banquet, auquel tous les Européens ont été conviés. Par une heureuse inspiration, le festin était servi dans

la batterie même, à deux pas des canons, comme pour donner à entendre que le temps des vieilles haines et des vieilles défiances était passé, et que désormais allait s'ouvrir entre les deux races une ère de fraternelle union.

« Bien différent de son père qui ne rêvait que la gloire et les conquêtes, Radama II paraît ambitionner surtout les succès qui s'obtiennent et s'assurent par la force morale. Il semble même parfois qu'il soit embarrassé de son armée, et qu'il ne sache qu'en faire. A quoi bon tant de soldats, s'écriait-il un jour, alors qu'on n'aspire qu'à la paix ? Ce n'est point par le glaive que j'entends désarmer mes ennemis, mais par ma clémence et ma bonté. Jusqu'à ce jour il semble que les faits veillent donner raison à ses maximes et à sa théorie ; car, chose étrange ! toutes ces tribus nomades et guerrières, que plus de trente expéditions continues n'ont jamais pu dompter, les voilà qui arrivent successivement faire leur soumission auprès du roi pacifique. Hier, c'étaient les Sakalaves du nord ; aujourd'hui, ce sont les guerriers du Ménabé qui s'en viennent déposer les armes et réclamer son alliance. Qu'on juge de l'étonnement de ces sauvages, encore frappés des scènes de sang et de carnage qu'offrait, chaque année, l'ancien gouvernement et dont souvent ils étaient les victimes !

« Nous avons assisté à quelques-uns de ces Kabares, et nous avons franchement n'avoir rien vu de plus naïf ni de plus touchant. Radama les reçoit sans étiquette et sur la première place qu'il rencontre ; il cause avec eux comme avec un ami, et les engage à renoncer à leur vie vagabonde, pour cultiver la terre et élever des animaux.

« Lorsqu'on est témoin de ces audiences royales, tenues en plein vent ou dans la première case venue, on se reporte involontairement aux premiers temps de notre monarchie, où nos bons vieux rois rendaient la justice assis sur la borne d'un champ ou à l'ombre d'un chêne ; et l'on est tenté de se demander si ces pasteurs des peuples, comme les appelle Homère, n'égalent pas en grandeur et en gloire tous ces héros et tous ces conquérants si justement appelés par Bossuet *ravageurs de provinces* !

« Passionné comme il l'est pour la civilisation de son peuple, Radama ne pouvait oublier le moyen le plus efficace d'arriver au but, je veux dire l'instruction de la jeunesse. Il en est des vieilles générations comme des arbres séculaires, il est difficile de les réformer ; tandis que les jeunes plants se redressent et se façonnent d'eux-mêmes.

« Radama II a compris cette vérité ; aussi n'est-il pas été plutôt sur le trône que sa première sollicitude s'est tournée vers l'enfance, convaincu que la régénération de son pays ne s'effectuera que par elle. Une école a donc été ouverte, dès les premiers jours de son règne, en faveur des enfants de l'un et de l'autre sexe, et il a voulu que les ho-

moraires du premier instituteur indigène fussent pris sur sa propre cassette.

« Son zèle pour le développement des intelligences ne connaît ni exclusion ni monopole, et cette œuvre est pour lui d'une si haute importance qu'il entend que tous les hommes de dévouement soient appelés à y concourir.

« Naguère, lorsque les missionnaires catholiques lui ont demandé la permission de s'établir au centre de sa capitale pour y prêcher l'Évangile, pour ouvrir des écoles et instruire la jeunesse : Comment, s'est-il écrié, vous le permettez ! mais c'est le plus ardent de mes vœux, et non-seulement je vous y autorise, mais je vous l'ordonne même, autant qu'il est en moi ; allez, prêchez, enseignez partout où bon vous semblera ! Tout mon désir est de voir la lumière inonder mon pays !

« Une grande pensée le préoccupe en ce moment, c'est de faire construire un vaste édifice en pierres, destiné à servir d'académie : Ce sera, dit-il, comme le bazar de l'esprit et de l'intelligence, l'atelier central des sciences et des arts, où l'on viendra de toutes les parties du royaume se former et se perfectionner dans toutes les branches des connaissances humaines !

« En voyant jaillir de cette tête royale des plans et des projets d'une telle élévation, on se demande avec étonnement où elle a pu en puiser les premières idées.

« C'est ici le lieu de révéler une de ces vues insoudables de la Providence, qui a permis qu'en 1831 la tempête jetât sur les côtes de Madagascar un homme qu'elle destinait à devenir un des principaux libérateurs de la grande Ile africaine : je veux parler de M. Jean Laborde, ce Français aussi habile que modeste, dont Maurice et Bourbon ont pu apprécier les éminentes qualités aux jours de sa proscription, et dont le cœur laissera dans celui de tous ses amis un souvenir impérissable.

« Tel est l'instrument providentiel que Dieu s'est adjoint pour former l'esprit et le cœur de Rakoto-Radama ; non pas que le précepteur naufragé ait eu besoin de beaucoup parler, mais il a beaucoup fait pendant plus de vingt-huit ans, et par ses exemples et par ses actes ! C'est à lui que la province d'Imérina est redevable de toutes ces magnifiques créations que l'étranger admire encore aujourd'hui.....

Traité d'amitié et de commerce conclu entre la France et Madagascar, le 12 septembre 1862, ratifié par l'empereur des Français le 11 avril 1863.

Le texte du traité conclu entre le gouvernement français et le roi de Madagascar se compose de vingt et un articles et d'un article additionnel. En voici la substance :

Les deux premiers articles concernent la liberté de résidence, de circulation et de commerce pour les habitants des deux nations, sans exception de personnes ni de lieux.

L'article 3 est ainsi conçu :

Les sujets français jouiront de la faculté

de pratiquer ouvertement leur religion ; les missionnaires pourront librement prêcher, enseigner, construire des églises, séminaires, hôpitaux et autres édifices pieux où ils le jugeront convenable, en se conformant aux lois du pays. Ils jouiront de droit de tous privilèges, immunités, grâces ou faveurs accordés à des missionnaires de nation ou de secte différente.

Nul Malgache ne pourra être inquiété au sujet de la religion qu'il professera, en se conformant aux lois du pays.

La liberté de ré-silence et de protection est consacrée par les art. 4, 5 et 6.

Art. 7. *Les Français voyageant dans l'intérêt de la science ; géographes, naturalistes et autres, recevront des autorités locales toute la protection et l'aide susceptibles de favoriser l'accomplissement de leur mission.*

Le gouvernement de l'empereur s'engage à fournir au roi de Madagascar les instructeurs militaires, ingénieurs civils, conducteurs de travaux qui lui seront demandés.

Les parties contractantes se réservent le droit d'avoir un agent politique résidant auprès de chacune d'elles.

Les autorités du roi de Madagascar n'interviendront pas dans les contestations entre les Français et les autres sujets chrétiens.

Les biens d'un Français décédé à Madagascar, ou d'un Malgache décédé sur le territoire français, seront remis aux héritiers ou exécuteurs testamentaires, ou, à leur défaut, au consul ou agent consulaire de la nation à laquelle appartenait le décédé.

Les navires français jouiront de plein droit, dans les ports de Madagascar, de tous les privilèges et immunités accordés à ceux de la nation la plus favorisée.

Aucun article de commerce ne sera prohibé, soit à l'importation, soit à l'exportation, dans les ports de Madagascar.

Les marchandises importées ou exportées par les navires dans les ports ou des ports de France, y jouiront de tous les privilèges et immunités accordés à la nation la plus favorisée.

L'article additionnel est ainsi conçu.

Article additionnel. — *Les droits de douane sur toutes les marchandises sont supprimés tant à l'entrée qu'à la sortie, par la volonté expresse de S. M. le roi Radama II ; ils ne seront pas rétablis pendant la durée de son règne.*

Le présent article additionnel, paraphé par les signataires du traité, a la même valeur que les articles insérés dans le corps du traité lui-même.

Telle est la substance du traité.

Nous ferons observer que le titre et les qualités donnés par ce traité au roi Radama ne doivent infirmer en aucune manière les droits de la France sur Madagascar.

Dans sa partie non-officielle, le *Moniteur* faisait, au sujet de ce traité, l'observation suivante :

« Les clauses du traité d'amitié et de commerce conclu entre la France et Madagascar, et ratifié le 11 avril par l'empereur,

sont empruntées en grande partie à nos conventions antérieures avec le roi de Siam et l'imam de Mascate. Mais ce traité offre, sous le rapport des dispositions douanières, une différence qui mérite d'être signalée. En effet, les avantages qu'il consacre doivent profiter non-seulement au commerce de la France, mais encore à celui du monde entier. En s'engageant vis-à-vis du gouvernement de l'empereur à faire participer toutes les nations civilisées, sur leur simple demande, au bénéfice d'un arrangement qui stipule la suppression de tous droits de douane à Madagascar, le roi Radama II les appelle à concourir, par leurs capitaux, leurs lumières et leur industrie, à l'exploitation des richesses que renferme cette vaste et intéressante contrée. »

MANDCHOURIE (1), province de Chine, arrosée par le fleuve Amour, entre la mer du Japon, la Mongolie et la Sibérie. Mgr Verrolles, vicaire apostolique de la Mandchourie, écrivant à M. H. les membres des Conseils centraux de la Propagation de la Foi, décrit ainsi l'état de sa mission et ses stations.

Valée de N.-D. des Neiges, sur les bords du Sare, 5 novembre 1856.

« Messieurs, aujourd'hui, devant l'aurore, les néophytes de l'extrême Mandchourie récitaient l'Office des morts, et nous offrons le saint Sacrifice pour vos chers associés de la Propagation de la Foi qui dorment dans le Seigneur. Aujourd'hui par toute la terre, des rivages de la mer du Japon, des bords du Songari jusqu'aux lointains rivages de l'Atlantique, « *solis ortu usque ad occasum*, l'Eglise catholique adresse au Seigneur, dans l'unité d'un même gémissent, des vœux pour vous, pour votre sainte Œuvre : sublime et touchante union de prières qui fait violence au cœur de Dieu.

« J'ai pu enfin, Messieurs, établir la Propagation de la foi chez nos Mandchoux ; j'ai le bonheur de vous annoncer trois dizaines, qui ont produit quatre-vingt-un francs : c'est un petit commencement. Puisse ce denier de la veuve attirer sur nous la bénédiction d'en haut !

« Depuis ma dernière lettre, que je vous adressai en mars dernier, nous n'avons rien de bien nouveau à vous annoncer. Les criailleries, les vexations des païens ne nous font pas défaut : c'est, vous le savez, le train ordinaire de notre existence en ce pays : *Feris pugna, intus timores* : Combats au dehors, craintes au dedans.

« Pendant cet été, nous avons élevé le modeste oratoire de Notre-Dame des Neiges. C'est une croix latine, longue de soixante pieds, haute de vingt-trois et large de vingt-quatre. Nous avons dû, pour la hauteur et pour l'extérieur, autant que possible suivre les mesures et formes chinoises. Pourtant, nous avons pu faire nos fenêtres

ogivales ; nos deux portes du transept avec celles de la façade sont aussi en ogive, et s'élèvent avec leurs faisceaux de colonnes. A l'intérieur, après l'hiver, si Dieu nous accorde vie et paix, nous simulerons une voûte, des arceaux, des voussures, des rosaces, des archivoltes, des tympans, des modillons, etc. De maçons nous nous ferons plâtriers et décorateurs. Puis nos verres de couleur devront être montés ; un pignon sera le beau vitrail de Clermont-Ferrand, qui représente le Christ en croix avec la Mère de douleur et saint Jean... Que de beautés, Messieurs, dans cette vallée sauvage et solitaire ! Bénie soit votre sainte Œuvre par les anges de Dieu ! Bénie soit elle de Notre-Dame des Neiges, à qui est consacrée cette extrême Mandchourie !

« Notre petit collège, fondé il y a quelques années au milieu des steppes de la Mongolie, dans la partie qui appartient à notre mission, se trouvait en butte aux vexations du prétoire de Koan-Tcheu-Tse ; je l'ai donc transféré plus au sud, à cent quatre-vingts lieues, au village des Pins. Là, nous avons bâti un nouveau séminaire, plus ample et mieux assorti que ces huttes du nord. Ce sont, selon l'usage de ces pays, de longs carrés couverts de sept à huit pouces de terre et de sel. A côté s'élève la chapelle de Notre-Dame des Pins, qui n'est pas encore terminée. A trente lieues d'ici, sur la pointe Potoski, nous avons Saint-Joseph des Ours, sur les rivages du Pou-Hac (golfe de Lenolong). En remontant à dix lieues vers le nord, est Notre-Dame du Soleil, à la passe des Cerfs ; et à six lieues de cette station, en s'éloignant de la mer, nous avons Notre-Dame des Saules. Nombre d'oratoires s'élèvent encore dans les autres lieux de cette mission.

« Ces sanctuaires, ornés quelque peu, autant que le permet notre pauvreté, mais propres, élégants même, contribueront sans doute à relever notre sainte religion aux yeux des païens, et prépareront les cœurs à la grâce de Dieu ; car c'est surtout en cet extrême Orient qu'il faut parler au peuple par les sens. Ces gens-ci ne raisonnent pas, ou fort peu ; ils vivent d'instinct, suivent ce qui leur plaît dans un étourdissement complet, emportés dans ce tourbillon de la vie présente qui absorbe toutes leurs pensées, désirs et affections.

« Cette année nous avons, à l'ordinaire, visité nos chrétiens, disséminés sur ces plages immenses : elles comptent aujourd'hui plus de cinq mille fidèles.

« Le 20 mars dernier, je quittai Notre-Dame des Neiges pour aller préparer au devoir pascal les chrétiens du sud de la Mandchourie. Après avoir placé mes effets sur une petite carriole, j'enfourchai mon bidet tartare Artapax, et nous voilà partis.

« Les chevaux tartares sont assez vigoureux, généralement de basse taille, jambes

(1) Malte-Brun écrit : Mandjourie ; mais Balbi écrit comme dans la lettre qu'on va lire : Pays des Mandchoux.

charnues et disgracieuses, sabot petit, tête grosse et courte, naseaux proéminents, museau carré. Ils sont peu intelligents et fort peu dressés. La selle est une sorte de bât, faite de bois et fort encaissée; les étriers sont énormes, et en cela consiste toute leur beauté: plus ils sont lourds et massifs, plus on les trouve jolis et élégants. On se tient à cheval les étriers hauts, et presque assis, le bras droit pendant, le dos voûté et bien encaissé dans cette selle-bât, sans doute par prudence; aussi bien le bon ton est-il d'alter toujours au pas; il n'y a que les paours qui, à mon exemple, s'avisent parfois de trotter.

« Ma suite se compose de deux individus, *Concorde*, mon servant, et *Sucrecandi*, mon cocher. *Concorde* est, de même que l'empereur *Chiene-fong* (1), Mongou d'origine, et de la même caste: — et le trône, me disait-il un jour, appartenait à sa famille tout aussi bien qu'à celle de l'empereur. — Excusez du peu! C'est un homme de haute taille, au type tartare, face carrée, pommettes saillantes, yeux noirs, bridés et obliques, nez camard, ce qui est commun à tous ces peuples. *Concorde* et *Sucrecandi* sont montés dans la carriole.

« Ces chars sont des tombereaux à deux roues, très-bas et fort étroits, pour une seule personne; ils sont, à l'extérieur, invariablement peints en noir ou en bleu foncé; à l'intérieur ils sont tendus en blanc avec des liserés noirs, de même qu'en France nos corbillards. D'un saut on se hisse dessus, on y entre à reculons, et on s'accroupit à la façon des tailleurs, *in plano*, car il ne peut y avoir de siège. Là on se tient en équilibre de son mieux, pour ne pas caresser sa tête contre les treillis de bois du tombereau, ce qui arrive, hélas! bien souvent. Vous voyez, Messieurs, qu'en fait de voitures, de carrosses, les Chinois en sont encore, comme en bien d'autres choses, aux premiers rudiments de l'art, sans avoir avancé d'un pas. Ces charrettes sont tout ce qu'on trouve de plus élégant dans l'empire. Le harnais correspond au véhicule: ce sont nombre de ficelles, outre quelques lanières de mauvais cuir non tanné; enfin, rien ne soutient les traits, et l'attelage s'y embarrasse vingt fois par jour; de plus, les chevaux n'ayant pas de mors, s'égarant à droite ou à gauche à leur guise et fantaisie, en dépit des cris du phaéton épouvanté. La place d'honneur unique, comme je l'ai dit, est droit sur l'essieu; le cocher s'assied devant, où est installé un petit brancard.

« Après sept lieues de route, je mis pied à terre pour gravir, par une montée roide et bordée de précipices, le col de *Tosoling* (le mont des *Angoisses*). Dans ces contrées sauvages, vous n'entendez guère que le hurlement des loups; plus loin, c'est le rugissement du tigre. Nous avons quitté le gîte vers trois heures du soir, et depuis déjà deux heures je cheminais à la pâle clarté

de la lune, qui plongeait à peine dans ces profondes vallées, et se reflétait sur les arêtes élançées de ces monts gigantesques. La carriole avait pris une autre route, et contourna la montagne. J'étais exténué de faim et glacé de froid; pour me donner quelques forces, je fouillai au fond de mon sac pour en tirer un morceau de pain et mon bidon; je fis ainsi la cène en union avec Jésus, le grand Missionnaire, car nous étions au soir du jeudi saint.

« Je gravis donc la *Montagne-des-Douleurs*, où j'eusse en vain cherché des oliviers; nombre de chênes rabougris se mêlaient à quelques pins parasols. Mais, Messieurs, quelles routes affreuses! Ces chemins ne sont autres, le plus souvent, que le lit des torrents au temps des pluies: c'est un chaos de roches aiguës et de cailloux roulants. Enfin je débouchai dans la vallée des *Primoures*, et vers minuit j'arrivai sans encombre à la station de *Notre-Dame des Saules*, chez le catéchiste *Croute*; nous avions fait au moins dix lieues.

« Le vendredi saint, nous fîmes l'adoration de la Croix; chacun déposa, selon l'usage, son offrande au pied du crucifix, pour l'entretien de l'oratoire, petite chapelle couverte en chaume de millet. Après midi, je continuai ma route. Nous passons le *Sse-pänling* (le mont des *Quatre-Étages*). C'est la chaîne qui forme l'épine dorsale de la presqu'île jusqu'à son extrémité, et se lie par le nord aux montagnes de *Corée* et aux monts blancs. Du haut du col on découvre la mer de *Kaïtcheou*. Nous étions à trois lieues de la passe des *Cerfs*, où est la station dite du *Soleil*.

« L'oratoire de cette mission m'a servi longtemps de cathédrale, jusqu'à la persécution de 1849. Vu à distance, vous diriez je ne sais quelle hutte ou un vaste tombeau. Nous y célébrâmes la grande fête de Pâques. Je fis à moi seul, selon la coutume, l'office de célébrant, de chantre et de sacristain. Tous furent ravis, enchantés de la cérémonie: et vraiment notre autel était étincelant de bougies. Nous avons là deux cents fidèles. Pendant les visites nous prêchons et catéchisons tous les jours; le reste du temps on confesse et dirige les Chrétiens, on apaise les différends, on redresse les abus, on se livre à toutes les œuvres du saint ministère.

« Trois semaines après, la visite était terminée. Je me dirigeai, en descendant au sud et en longeant la côte, vers la station dite *des Ours*. Le dégel avait défoncé les routes, et comment nous tirer de pareilles fondrières? Dans le midi de la Chine, les grands chemins ne sont que d'étroits sentiers, plus ordinairement pavés; mais dans tout le pays du nord, depuis le bassin du fleuve Jaune, les voies de communication, au loin comme aux abords des plus grandes villes, *Moukden*, *Pékin*, *Si-gan-fou*, *Tae-iuen-fou*, et partout sans exception: n'existent réellement

(1) On écrit *Hien-Fong*, prononcez *Chiene-Fong*.

qu'à l'état de tracé. Jamais elles n'ont été ferrées; nul travail pour les entretenir; à la première averse les chariots sont arrêtés, et au dégel ce sont des boues sans fond. On ne trouve de ponts que sur les rivières guéables. Le Leao, le Songari, les fleuves bleu et Jaune n'en ont point, et dans cette Tartarie les ponts consistent en un tablier fort épais de chaume, que soutiennent quelques tréteaux installés dans le lit du fleuve. Inutile de dire qu'à la première crue, chaque année, tous sont renversés et détruits.

« Nous contournâmes, à quelques lieues de la passe des Cerfs, la montagne des Renards, ainsi nommée à cause du grand nombre de ces animaux qui ont creusé à leurs tanières, sans que nul vienne les inquiéter. C'est que cette contrée, de même que tant d'autres en Chine, pratique le culte du renard. Oui, Messieurs, on adore ici le renard! Soir et matin, chaque jour, on lui offre de l'encens! on lui brûle des chandelles, on lui demande des richesses, des honneurs, une nombreuse postérité, et on lui associe dans le même culte la fouine et la belette, qui peuvent ainsi, de compagnie, croquer les poules tout à leur aise. Sur le sommet de la montagne, une pagode est élevée en leur honneur. Nos Mandchoux adorent aussi le lapin et les serpents.

« A propos de tout ceci, Messieurs, que de faits j'aurais à vous raconter, pour démontrer de plus en plus, si l'on pouvait en douter, la puissance de Satan sur les infidèles! Entre mille autres, en voici un qui est ordinaire en Chine, aussi bien dans le Su-Tchuen qu'ici en Mandchourie, et qui est attesté par des milliers de témoins. Quand, pour quelque dispute avec sa belle-mère ou avec son mari, pour des coups reçus, des paroles amères, il prend à une femme l'envie de se pendre, et le cas est fréquent en cet empire, souvent il n'est pas nécessaire de recourir à la suspension; cette infortunée s'assied dans une chaise ou sur son klang (sorte d'estrade), se passe au cou le cordon fatal, et celui qui fut homicide dès le commencement se charge du reste... il serre le nœud.

« Je visitai aussi la station des Ours. Elle est située sur le bord de la mer à une demi-lieue de la grève. On y compte près de cent néophytes; là nous n'avions pas encore d'oratoire; il a donc fallu installer la chapelle dans la maison même des Chrétiens.

« Les Chinois aiment à orner l'extérieur de leurs habitations. Sur les jantes des portes, sur les fenêtres et les piliers, ils accolent de longues bandes de papier rouge, de papier jaune, de papier vert, chargées de sentences, de proverbes, dont le sens est parfois moral, et le plus souvent superstitieux ou épicurien, ou encore parfaitement mais. Tout le larmier, les portes, les colonnes, poutres et madriers quelconques, sont peints et bariolés de couleurs: c'est un ra-

mage complet. Mais, pour l'intérieur, c'est autre chose: des guenilles de tout genre, de grands pots de saumure, des loques de cheveux, que l'on vendra au perruquier — en Chine on fait argent de tout —; un balut, chez les riches une armoire, quelquefois une chaise et une table, rien de plus. Il n'y a point de plancher, ni de plafond; le beau, pour les Chinois, le magnifique, c'est de laisser voir la charpente, les solives: les palais des mandarins, celui de l'empereur sont établis sur ce modèle. Ce sont des hangars où toutes les pièces de la cage se tiennent et commandent aux murs, qui ne supportent rien, et ne sont qu'un remplissage. Enfin, Messieurs, que vous dirai-je encore? des portes qui pour l'ordinaire ne ferment pas, des fenêtres, simple treillis de papier qui laisse passer, avec un jour douteux, et la pluie et le vent. Les oies, les canards, les cochons ont libre entrée partout, à la chambre et au salon, et les poules (chaque membre de la famille a les siennes) viennent pondre sous l'armoire, parfois sous mon autel.

« Tout ce que je viens de dire se résume assez bien dans cet axiome chinois: *Tsi tsien long meu, sse leang ou*, qui veut dire en français: « Sept mille onces d'argent pour bâtir la porte extérieure de l'enclos, et seulement quatre onces pour l'intérieur de la maison. » Oui, Messieurs, on ne saurait trop le dire, la décence, la convenance, la propreté, surtout en ces mille détails d'intérieur et de vie de famille, sont, bien plus qu'on ne pense, l'apanage, le bienfait de la civilisation chrétienne, et là revient encore cette parole de l'Apôtre: *Pietas ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ* (1)! Aussi tous ces peuples d'Orient, malgré leur jactance et vanité, sont-ils, en général, fort sales, dans toute la force de l'expression. Ici les dignitaires sous leurs broderies, les riches du siècle sous leurs soieries brillantes, recouvrent, plus ou moins, des guenilles repétassées, des loques demi-pourries: on peut dire que le linge blanc est inconnu. A peine les plus riches ont-ils quelques nippes de rechange, et l'art de nos lessives, tout simple, tout élémentaire qu'il soit, est ignoré en Chine, voire même dans les plus grandes villes, dans les cités les plus fastueuses de cet immense empire.

« Mais revenons à Saint-Joseph des Ours. Lorsque je visite cette chrétienté, je vais parfois me promener sur le bord de la mer. C'est une grève fort unie et toute de sable. Ce golfe du Leao-tong est bien un des longs bras de cette Amphitrite, comme disait un ancien, qui embrasse le monde. Le flot de cette mer d'azur, qui expire à mes pieds, me rappelle la patrie, notre chère France, que cet Océan incommensurable, bien loin à l'occident, à l'autre bout du monde, étirent aussi dans ses rivages: quelle immensité! *Quam magnificata sunt opera tua, Domine!*

(1) « La piété est utile à tout, ayant les promesses de la vie présente et future. (1 Tim. iv, 8.)

Hoc mare magnum et spatiosum manibus :
 « *Que vos œuvres sont magnifiques, Seigneur !
 Cette grande mer qui étend au loin ses bras !* »
 (Psalm. ciii, 25.)

« Ces mers du nord sont peu poissonneuses. Le harang, qui nous visitait jadis en mars et août, a changé son cap de route, et fréquente aujourd'hui les côtes de Corée, et, grâce à cette diversion, s'est ouverte la voie de cette mission presque inabordable. En mai nous arrivent, mais pour quelques semaines seulement, des myriades de merlans — poisson impérial, *houng-lin-tse*. — Le reste du temps on pêche des raies, des plies, des soles, des limandes, mulots, merluches, etc., le tout en fort petite quantité. Les huîtres sont inconnues par ici. Nous avons de fort belles crevettes et aussi quelques crabes, des tortues d'eau douce, des écrevisses, des polypes ; on mange aussi les varecs, les algues, etc. Ces herbes marines sont portées au loin dans l'intérieur, jusqu'au Su-tchuen et au delà. En Chine on mange tout, on tire parti de tout.

« Je baptisai plusieurs adultes en cette station, et j'allais terminer cette visite, après avoir distribué à mes chers Chrétiens les bénédictions du saint ministère, lorsqu'un païen, joueur de profession, se mit en tête, sans doute pour m'extorquer de l'argent, de me dénoncer au mandarin mandchou, et de mettre la main sur le pauvre évêque. Il recrute dans le pays nombre de vauriens comme lui, et cette horde va s'embarquer sur mon chemin pour m'arrêter au passage. Ces malheureux avaient compté sans le bon Dieu, qui veille sur nous. On vient me chercher pour aller, à dix lieues de là, dans les montagnes, assister une bonne vieille agonisante. Il fallut donc suivre une autre route que celle où j'étais attendu. Je partis à une heure du matin, et dépeçai ainsi les limiers de Satan : *Anima nostra sicut passer ereptus est de laqueo venantium ;* « *Notre âme s'est échappée comme le passereau du filet des chasseurs.* » (Psalm. xc, 3.)

« Pendant ces visites annuelles, nous sommes nourris par les néophytes, qui se cotisent, chacun quelques sous par tête, pour fournir aux dépenses. Tel est l'usage constant de toute la Chine chrétienne, et c'est le précepte du Sauveur : *Manducate quæ apponuntur vobis ;* « *Mangez ce qu'on vous servira.* » (Luc x, 8.)

« La nourriture des Chinois est fort insipide en général. Quand ils veulent faire de grands repas, comme les extrêmes se touchent, d'une simplicité sauvage ils tombent dans une affectation ridicule. Ce sont des mets recherchés, souvent fort chers, et plus ou moins singuliers et bizarres : des ailerons de requins, des œufs de lézards, des crêtes de paon, des nids d'alcyons, des algues marines, des queues de cerf, etc., etc., le tout noyé d'ordinaire dans des écuelles de bouillon de toute couleur, voire même jusqu'à la couleur verte, faite avec du vert-de-gris. Pour l'obtenir, ils mettent des sapèques plus

ou moins oxydées dans le chaudron culinaire, les font bouillir dans l'eau acidulée de vinaigre. Ce plat est de rigueur dans un repas, lorsqu'on traite un hôte respectable. Vous comprenez bien que l'évêque les a depuis longtemps dispensés de se mettre ainsi en frais à son sujet. Du reste, presque tous nos chrétiens sont pauvres, et ils ne sauraient trancher de ce luxe grandiose... »

Un des missionnaires donne les détails suivants sur la Mandchourie Russe (1861) :

« Vous ne vous seriez pas imaginé sans doute, qu'en parcourant la Mandchourie, j'étais si rapproché de la Russie ; c'est que depuis deux ans cette vaste contrée orientale est réunie à l'immense empire des czars. Cela s'est fait sans coup férir, le fils du ciel ne s'étant aperçu de ce démembrément de son royaume que lorsqu'il n'était plus temps de l'empêcher. Le gouvernement russe, pour prendre possession de ce pays, le défendre et le peupler, a transplanté seize mille Cosaques, qu'il a échelonnés d'étape en étape sur l'Amour et l'Ousouri, tandis que des troupes et des matelots construisent à l'embouchure de l'Amour, dans la manche de Tarrakai, la ville de Nicolaïef pour en faire un de leurs meilleurs ports de mer sur l'Océan oriental, qui maintenant ne baigne plus l'empire chinois.

« La première station russe que nous rencontrâmes au sortir du Songari, est Makélosiméonousa, où nous allâmes jeter l'ancre, et dresser nos tentes entre les villages des Cosaques et la garnison russe. A la vue de notre pavillon surmonté de la croix, tout le monde accourut vers ces Chinois extraordinaires, qu'à force de mots presque inintelligibles ils reconnurent pour des missionnaires français. Presque tous portaient une petite croix suspendue à leur cou ; beaucoup nous entraînèrent chez eux et nous offrirent de leur laitage et de leur pain noir, qu'une longue privation nous fit trouver délicieux. Nous crûmes comprendre qu'un général se trouvait au poste militaire, et le lendemain nous nous empresâmes d'aller lui rendre visite. Il nous reçut avec la plus aimable cordialité, nous offrit tout ce dont nous pourrions avoir besoin, et nous donna même des lettres de recommandation pour les autres postes de l'Amour et de l'Ousouri. Le soir il daigna pousser sa promenade jusqu'à notre tente, et venir s'entretenir fort longtemps avec nous, malgré l'acharnement des moustiques à nous lutiner de leurs piqûres.

« Le général Koussé, gouverneur de la nouvelle province moscovite, était la seulement de passage, arrêté par la maladie de sa femme ; sa résidence ordinaire est vis-à-vis de Saghalien-Oula-Holon, dans la récente ville russe de Blagawenshensk ou de l'Annonciation. Nous eûmes encore l'occasion de le revoir sur un vapeur que nous allâmes visiter avec nos matelots de la *Bonne-Nouvelle*. Il fut toujours plein de bontés et d'égards pour nous, et il avait encore sa canne de cep de vigne, qu'il aime à mou-

trer comme une production sauvage des bords de l'Ousouri, et comme une preuve irréfutable que ces terres incultes peuvent, à force de bras, devenir très-fertiles. Pendant notre halte de trois jours à la station de Michel-Siméon, nous vîmes passer trois vapeurs remorquant trois navires marchands, ce qui prouve aussi que cette nouvelle voie de communication de la Russie avec l'Orient va devenir très-fréquentée et très-commercante. Les quelques soldats polonais, qui représentent ici le catholicisme, ne voulurent pas non plus nous laisser partir sans nous avoir fait goûter leurs cornichons et leur crème. Ils vinrent nous chercher en voiture. Ne trouvant chez eux que de grotesques images de Jésus et de Marie, comme tous les Russes en exposent dans un angle intérieur de leur maison, nous leur donnâmes à chacun une belle image française; et, au milieu de la satisfaction générale, mêlée, toutefois, à l'amer regret de ne pouvoir nous comprendre que par l'intermédiaire d'un Peau-de-poisson, qui nous servit tant bien que mal d'interprète, nous nous séparâmes et nous nous remîmes à descendre le courant gonflé de l'Amour, sans nous inquiéter si le soir nous pourrions découvrir sur ces rives inondées un coin de terre propice à notre campement de nuit.

« En dépit des calmes et des vents contraires, le courant, en six jours, entraîna notre *Bonne-Nouvelle* du confluent du Songari à celui de l'Ousouri avec l'Amour. Leur jonction se fait au pied des collines boisées de Bourri, sur lequel est agréablement bâtie la nouvelle ville russe de Kabarovka, ainsi appelée du nom d'un ancien chef sibérien, qui, dit-on, aurait fait jadis la conquête de toutes ces vastes contrées, échues aujourd'hui à ses descendants, bien qu'ils aient réclamé un peu tard cet immense héritage. En effet, les Russes, descendants de la Sibérie par l'Amour, ont naturellement éprouvé une vive sympathie pour l'Ousouri, qu'ils se sont adjugé jusqu'à sa source, sans perdre de vue le Songari, avec lequel ils désirent également se mettre en rapport, ainsi qu'avec toutes les autres rivières de la Mandchourie. Du moins, telle est pour le moment l'appréhension des peuplades riveraines, qui, par une précaution assez inutile, prétendent conserver plus longtemps leur indépendance sur le bord opposé, devenu la limite orientale du Céleste-Empire, comme le bord de l'Ili est maintenant sa frontière occidentale.

« Quant à moi, je ne désirais pas porter plus loin mes conquêtes pacifiques, et je me proposai d'hiverner dans le village des Yupis le plus voisin du confluent de l'Ousouri, afin d'être en relation plus facile avec toutes les populations mandchoues de pêcheurs et de chasseurs; et c'était bien là le centre de leurs rivières et de leurs forêts. Sous la conduite d'Isua et de Dzonga, deux jeunes Peaux-de-poisson que nous nous étions adjoints pour les arracher, eux et leurs familles, à la famine qui les faisait

errer dans ces incultes solitudes, nous abordâmes, la veille de l'Assomption, à Soumi, leur hameau abandonné. Leurs cabanes, devenues en leur absence les écuries de la cavalerie russe, étaient presque tombées en ruines; il ne restait debout et de tant soit peu habitables, que deux greniers construits sur de hauts pieux. Nous et nos hommes fûmes très-heureux d'en faire notre demeure, et nous allumâmes de grands feux au-dessous, afin que d'épais tourbillons de fumée nous servissent de remparts contre les armées innombrables de moucheron, ennemis plus terribles en Mandchourie que ses loups, ses ours et ses tigres.

« C'est ainsi perchés entre le ciel et la terre, que nous passâmes la fête de l'Assomption. Cependant, pour dire la sainte Messe et appeler sur ce pays idolâtre les faveurs de sa patronne, la bonne Vierge-aux-poissons, nous dressâmes notre tente-chapelle sur l'endroit le moins malpropre des borbiers qui nous entouraient; après quoi, remontant sur notre barque, nous allâmes dire les vêpres à la station voisine de Kabarovka. Notre intention était de voir où nous pourrions installer notre quartier d'hiver; et pour cela, munis d'une lettre de recommandation que nous avait donnée le général Koussé, gouverneur de la province, nous rendîmes visite au colonel Diatchenko, qui commandait le bataillon dispersé dans ces contrées. Nous lui demandâmes s'il nous serait permis de nous construire sur la rive russe une hutte pour y passer l'hiver; non-seulement il nous accorda cette permission, mais poussant envers nous plus loin sa bienveillance, il nous offrit un magnifique logement déjà tout préparé, non pas pour nous, il est vrai, mais pour l'ambassadeur du Céleste-Empire, qui était venu traiter avec les Russes les affaires de démarcation, et qui du lac Hinka s'en était retourné à Pékin sans descendre l'Ousouri, comme on s'y attendait. En notre qualité d'envoyés de Dieu, nous reçûmes donc une très-honorable hospitalité dans ce palais destiné pour l'ambassade chinoise. La grande salle, encore tout étincelante de baionnettes et d'écussons russes, ne demandait aucun autre ornement pour nous servir d'église.

« A peine étions-nous officiellement installés, et tandis que par ma fenêtre je m'amusais à considérer d'un côté des montagnes couvertes de forêts vierges, de l'autre des plaines où l'on voyait par intervalles serpenter, en se rapprochant, l'Ousouri et le Saghalien, qui se réunissaient enfin au pied du monticule, sur la pente escarpée duquel je me trouvais, je vis aussi accourir à toute vapeur le pyroscaphe *l'Amour*, qui jeta son ancre au bas de notre long escalier, et, par toutes ses soupapes ouvertes, fit retentir l'air d'un cri épouvantable, comme pour annoncer aux voyageurs son arrivée du soir, et son départ du lendemain. A cet appel si chaleureux et si prolongé de vapeur, je sentis en moi se réveiller l'humeur des voyages. Plusieurs officiers avec qui je venais

de faire connaissance, s'en retournant par cette voie à Nicolaïef, m'engagèrent à faire avec eux cette promenade. J'y consentis d'autant plus volontiers, que d'autres motifs, assez graves déjà, me pressaient de saisir une aussi belle occasion. Il convenait que j'allasse le plus tôt possible rendre visite au commandant de cette province, dans laquelle je voulais séjourner quelque temps, afin de connaître les intentions du gouvernement en tout ce qui me concernait; puis, j'avais depuis longtemps le désir de visiter le lieu du massacre de M. de la Bruinière, et il me serait facile de prendre au chef-lieu des renseignements à ce sujet, pour compléter ceux que, par des moyens difficiles, nous avions imparfaitement obtenus jusqu'à ce jour. Je demandai donc un passage au capitaine Lindin, qui voulut, par courtoisie, me le donner gratuit, et le soir même je montai à bord de son paquebot, pour descendre le fleuve Amour jusqu'à son embouchure dans la manche de Tarrakai. Ce petit pyroscaphe, très-bien organisé et bon marcheur, est, dit-on, le premier navire construit dans ce Sébastopol oriental, avec des machines et des matériaux venus des États-Unis. Il fait, avec d'autres bâtiments semblables, le service de la poste et des transports au compte du gouvernement. Cette fois le nombre des passagers était tellement considérable, que la moitié des voyageurs fut obligée de coucher sur le pont. Là aussi aurait été ma place, si des marins, venus de Cronstadt ne m'eussent, par courtoisie, forcé d'accepter une cabine dans leur carré, tandis que leur pope ou l'aumônier, à longs cheveux était obligé lui-même de demeurer jour et nuit sur le plancher du tillac, à côté de mon domestique.

• L'Amour présentait une petite image de la tour de Babel : on y parlait toute espèce de langage. Il y avait aussi, je crois, réunies ensemble, toutes sortes de religions. Mon catéchiste, un soldat polonais, un ingénieur russe, M. Koreva, neveu de Mgr Gelenski, archevêque catholique de Saint Pétersbourg, et moi, représentions le catholicisme au milieu du schisme, de l'hérésie, du judaïsme et même de l'idolâtrie.

• La navigation sur ce grand fleuve, jadis si peu fréquenté, se fait déjà sans grand péril, depuis que les Russes l'ont exploré, sondé en tous sens et entièrement relevé sur leur nouvelle carte de Mandchourie beaucoup plus exacte que celle faite autrefois par les géographes et astronomes du Cielste-Empire. Cependant on ne voyage que le jour; la nuit on s'arrête à l'une des nombreuses stations russes, formées de Cosaques récemment émigrés; ceux-ci campent dans les villages des Yupis, des Kilimis ou Gaillikes, depuis longtemps établis sur les deux rives, jusqu'à la mer. Ces haltes nocturnes sont nécessaires pour charger les bois employés ici économiquement en guise de houille ou de charbon.

• Une heureuse traversée de quatre jours nous amena du confluent de l'Ousouri aux

bouches de l'Amour. Le 20 août, à la tombée de la nuit, lorsque le phare d'un fort élevé au milieu du fleuve commençait à nous éclairer, nous jetâmes l'ancre devant Nicolaïef, capitale de la province maritime qui, des frontières de la Corée, s'étend jusqu'au détroit de Behring, comprenant, avec cette immense plage orientale si peu habitée, les îles Aléoutes, Kourilles et Tchoka ou Tarrakai, qui ne le sont guère davantage; seulement, pour cette dernière île, les Japonais, plus vigilants que les Mandchoux, gardent encore avec des forces imposantes la partie méridionale qui leur appartient.

• Le jour même de notre arrivée, abordait aussi l'amiral Kasak witsch, gouverneur de cette nouvelle province, revenu par mer du lac Hincka où il s'était abouché avec le commissaire impérial de Pékin, pour régler ensemble les limites des deux empires. Une dizaine de navires, presque tous de guerre, stationnaient près de la rive droite, qui, par ses montagnes, les protégeait contre les vents du midi. Parmi eux on me fit remarquer une jonque japonaise, qui, par sa forme et aussi, dit-on, par sa manœuvre et son équipage, ne différait guère des navires européens, tant ce peuple industrieux cherche à connaître les arts étrangers pour en faire son profit, au rebours des orgueilleux et apathiques Chinois, qui ne veulent rien changer à leurs usages, parce qu'ils les croient les meilleurs du monde. Ce bâtiment, à ce qu'il paraît, était venu de la part de son gouvernement apporter des produits magnifiques de l'industrie japonaise, lesquels faisaient l'admiration des Russes, qui, à cause de leur prix élevé, n'ont pu les acheter tous. Nul navire français ou anglais n'a encore paru dans ce nouveau port; il n'y a guère que les Américains aventureux qui le fréquentent, et qui, avec quelques Allemands, ont ouvert des boutiques à côté des Russes, sur cette petite place de commerce. Le lendemain de notre arrivée, je descendis à terre avec un colonel, ingénieur chargé de corriger et de compléter la carte de ces contrées si peu connues jusqu'à ce jour. Mon costume chinois, par son originalité, répandit promptement par toute la ville la nouvelle de l'arrivée d'un missionnaire français, que les uns prirent pour un espion, et les autres pour un savant explorateur. Je vous avoue que je ne m'attendais pas à de pareilles suspensions, ni à tant d'honneur. Inconnu que j'étais, et ne connaissant personne, je m'attendais encore moins à faire tant d'honorables connaissances et à être si amicalement reçu. Une grande maison de commerce, celle de MM. Maller et Hetel, tous deux Saxons, m'invita aussitôt à dîner. M. Weber, un exilé polonais, obligé de suppléer par une humble boutique au riche domaine qu'il a laissé dans sa patrie, m'offrit un logement et sa table hospitalière; des officiers de terre et de mer me donnèrent avec plaisir entrée libre dans leur compagnie et leur salon. Les employés

m'ouvrirent gratuitement leurs bibliothèques et leurs cabinets de lecture. Des catholiques, des orthodoxes et même des protestants vinrent me rendre visite, et souvent m'emmenèrent chez eux; en sorte que, plus agréablement que je ne pensais, le temps s'écoula en ville étrangère.

« Nicolaïef, ou la ville de Nicolas, située sur la rive gauche de l'Amour, à une quinzaine de lieues de son embouchure, doit son origine à la marine cachée dans ces parages pendant la guerre de Crimée. Déjà, y compris la garnison, elle compte environ trois mille habitants, dont trois cents de toute classe sont catholiques. Des postes russes établis le long de l'Amour et de l'Ousouri, Nicolaïef est le plus considérable et, sans contredit, le plus important. Comme celles des autres hameaux ou villages, ses maisons sont bâties en bois; des piles de sapin, horizontalement placées les unes sur les autres, composent les murailles, et des planches ou des écorces remplacent, sur les toits, les tuiles et les ardoises, encore plus inconnues que les rares et chères briques employées pour les fourneaux. En ce pays tout est encore si neuf! Les rues, tracées au cordeau, sont en partie défrichées et attendent encore leur pavé, tandis que le reste, ainsi que les jardins et les cours, est rempli d'une quantité d'arbres qui empêchent les voitures de circuler. Il y a des souches de pins si hautes qu'entre le croisement de deux rues, l'une d'elles s'élève en colonne, imitant en petit la colonne de la place Vendôme, ou l'obélisque du Louqsor. Je n'ai vu qu'une place, entre la chancellerie et le quai, au milieu de laquelle s'élève l'unique église russe, en style grec, avec une tour sur son portail, et cinq petits dômes en croix sur son transept, le tout fait en poutres ainsi que les autres bâtiments, mais recouvert au dedans et au dehors de planches aux couleurs bigarrées.

« Je ne suis pas le seul missionnaire de notre congrégation qui soit venu dans ces parages. J'y ai été précédé par M. de la Brunière, dont la mémoire est ici en grande vénération, tant auprès des indigènes que des étrangers qui connaissent son zèle et sa fin tragique (1). Je suis heureux de pouvoir vous communiquer les nouveaux renseignements que j'ai recueillis à ce sujet; je vous les transmets tels que je les tiens de la bouche même de M. Weber, catholique polonais, qui, accompagné d'un fidèle interprète, et uniquement mû par sa foi, a visité tous les lieux et interrogé tous les témoins de ce drame sanglant. Les auteurs mêmes du crime lui ont raconté comment et pourquoi ils l'avaient commis; il relata tout, jusqu'aux plus petites circonstances, dans un article qu'il fit publier dans l'*Amour*, journal sibérien d'Irkoustk. Voici donc son récit, que je crois le plus complet et le plus authentique qu'on puisse avoir :

« Pendant l'été de 1846, M. de la Brunière, descendant seul sur une petite barque le fleuve Amour, arriva en juillet au village de Waite, situé sur la rive gauche et habité par les Ghiliakes, vulgairement appelés Kilimis. Ce village, assez considérable en comparaison des très-petits hameaux que l'on rencontre partout ailleurs, est à huit lieues environ plus haut que la récente ville russe de Nicolaïef. L'arrivée d'un étranger fut un événement extraordinaire pour cette peuplade inexplorée. Comme le langage des Kilimis diffère essentiellement de celui des autres familles tartares, et que ces gens ne comprenaient pas plus le missionnaire qu'il ne les comprenait lui-même, on lui adressa beaucoup de questions auxquelles il ne répondit que par des signes, en leur montrant du doigt le ciel, pour leur faire entendre qu'il en était l'envoyé. Les habitants de Waite, aussi craintifs qu'étonnés à la vue d'un inconnu, duquel ils ne pouvaient rien savoir, firent sur son compte mille conjectures, entre autres celle-ci, qui les impressionna beaucoup, et leur inspira le dessein de le faire périr. Je vous ai dit, en vous parlant de Kabarovka, que ce nom avait été donné à cette nouvelle ville russe du confluent de l'Ousouri, en mémoire d'un certain Sibérien appelé Kabarovka, qui avait, il y a environ deux siècles, parcouru ces contrées en conquérant. A Waite on n'avait jamais perdu le souvenir de son terrible passage; un épisode avait même donné sujet à une légende fort curieuse, que, de génération en génération, on se transmettait avec un soin mêlé d'inquiétude et d'effroi. Les anciens Ghiliakes, après le départ du chef des Cosaques, avaient massacré quelques-uns de ses compagnons, surpris pendant leur sommeil sous un arbre. Plus tard, un de leurs devins avait prédit que quand cet arbre tomberait, les Sibériens reviendraient venger ce meurtre. On s'attendait donc à voir reparaitre un jour les étrangers plus terribles encore qu'autrefois, et l'on supposa que M. de la Brunière était le chef de l'avant-garde, ce qui fit concevoir le projet de le massacrer. Tous les jeunes Kilimis s'étaient prononcés pour la mort, quand, parmi les vieillards encore indécis, le plus vénérable fit observer que l'arbre, malgré sa vétusté, étant encore debout, leur conjecture était aussi fausse que leur résolution était estimable; qu'il ne fallait point causer de mal à un étranger innocent et inoffensif, de peur qu'à eux-mêmes il n'advînt, en punition, quelque malheur. On finit par s'en tenir au conseil de l'ancien du village, parce que, parmi ces peuplades mandchoues, toutes sans chefs et sans loi, on écoute volontiers les vieillards, dont l'expérience est respectée comme l'unique autorité. M. de la Brunière, témoin muet de ces sauvages débats, s'aperçut probablement que l'on tramait quelque chose contre lui; car, soit pour

(1) Les *Annales de la Propagation de la Foi* ont publié, en 1852, une relation du voyage et de la mort de M. de la Brunière. Voir le tome XXIV, page 118 et suivantes.

faire diversion, soit pour adoucir ces cœurs féroces par quelque moyen agréable, il leur manifesta le désir d'acheter une paire de méchants souliers, pour lesquels il leur donna quatre pièces d'argent. Chacun des assistants, poussé par l'appât d'un gain si considérable, lui apporta aussi une paire de sandales, et reçut également en récompense quatre pièces de monnaie. Tant de générosité de la part du missionnaire fit passer ces malheureux Tartares de la plus grande panique à la plus grande admiration, et M. de la Brunière, sans doute, de crainte qu'ils ne changeassent envers lui de sentiments et de conduite, profita de cette heureuse disposition de leur part pour leur faire ses adieux et continuer son voyage. A peine avait-il remis à flot sa fragile nacelle, et s'efforçait-il à coups de rames de gagner le large, qu'il en fut empêché par un vent furieux et par des vagues si redoutables, que, n'osant aller plus loin, il fut obligé de revenir sur le même bord, et s'arrêta à quelques centaines de pas en aval de Waite, près d'une rive escarpée où il attendit, à l'abri d'un rocher, un temps plus favorable. Sur ces entrefaites arrivèrent de Mogo, hameau d'alentour, six Ghiliakes à qui on s'empessa de faire part des choses étranges qui venaient de se passer. Les réflexions sinistres qu'ils se permirent, firent vite oublier les sagas observations du vieillard, et tous les jeunes gens revinrent à leur projet de faire cesser toutes leurs craintes, en faisant disparaître celui qui en était l'objet. Ce ne fut que par condescendance pour les anciens qu'ils parurent y renoncer, et qu'ils se déguisèrent sous le prétexte d'aller, par simple curiosité, voir cet homme extraordinaire, dont on avait vu la barque regagner le rivage non loin de là.

« Les six Kilimis de Mago, accompagnés de six Kilimis de Waite, se rendirent donc auprès du rocher, où ils trouvèrent la pirogue à moitié tirée sur le sable, et abandonnée du voyageur qu'ils se mirent à rechercher. M. de la Brunière, à ce qu'il paraît, non pour les éviter, mais pour réciter son bréviaire, s'était retiré derrière une roche solitaire. Ils le découvrirent agenouillé, ayant un livre à la main, continuant de prier sans faire attention à eux; et cette humble et touchante posture d'un homme parlant à Dieu, les impressionna tellement qu'ils n'osèrent le troubler. Ils se contentèrent de le considérer attentivement, jusqu'à ce que le voyant baisser et fermer son livre, suivirent un signe de croix et se relever, ils le suivirent et l'entourèrent remonté sur son canot; l'un d'eux monta aussi dedans et s'assit devant lui, comme pour causer ensemble ou l'empêcher de partir. On commença par lui montrer des souliers, lui manifestant le désir d'opérer encore des échanges. M. de la Brunière fit signe qu'il en avait suffisamment et n'en voulait pas d'autres; on lui demanda ensuite sa hachette, dont il ne consentit pas à se défaire, indiquant qu'elle lui était absolument nécessaire pour couper du

bois. Irrité de tous ces refus, celui qui était assis sur la barque s'empara de la petite hache et sauta à terre. M. de la Brunière suivit le voleur et le retint par le bras; en ce moment un Ghiliake, placé derrière lui, le frappa d'un coup de poignard dans les reins. Se sentant blessé et restant toujours debout, le missionnaire, qui venait de réciter son dernier *In manus tuas, Domine*, lâcha prise, et le ravisseur de sa hachette, ainsi devenu libre, lui en asséna sur la tête un coup si violent, que la victime tomba à terre et reçut dans le ventre et dans la poitrine de nombreux coups de couteaux, de la part de tous les autres Ghiliakes, qui, comme les tigres féroces de leurs forêts, se ruèrent impitoyablement sur leur proie.

« Ces douze assassins, pour cacher leur crime aux anciens du village, cherchèrent à en faire disparaître les traces : la barque pillée fut lancée au large et abandonnée au courant de la rivière; le cadavre, dépouillé de ses habits, fut transporté dans un flot voisin, recouvert de pierres et de feuillages, et emporté ensuite après un mois par le gonflement des eaux. Tous les effets du missionnaire furent partagés entre les assassins, à l'exception d'un thermomètre et d'un instrument d'astronomie qu'on jeta dans le fleuve comme choses inutiles ou de peu de valeur. Il en fut de même de la montre, dont ils n'osèrent pas s'emparer. Après l'avoir considérée en tous sens, voyant les aiguilles remuer sans cesse, et l'entendant produire un tic-tac continu, ils finirent par s'imaginer quelle était animée par quelque esprit, la posèrent respectueusement à terre, n'eurent plus le courage de la toucher de leurs mains, et, au moyen de longues baguettes, la poussèrent comme ils purent à la rivière.

« Un an après, dit-on, vint de la Mandchourie un Chinois, qui, sur le lieu du meurtre et à l'endroit où avait été déposé le cadavre, s'agenouilla et pria de la même manière qu'on avait remarquée dans l'étranger; il resta longtemps à genoux et répandit beaucoup de larmes. A ce récit de M. Weber, les Russes ajoutent qu'à leur arrivée sur ces lieux, les premiers venus dressèrent une croix sur l'îlot, qu'ils ont appelé *Ostro-Oubienni* (l'île du Massacré); mais que depuis le vent l'a renversée, et les eaux l'ont fait disparaître. Ce Polonais, homme très-probe et très-véridique, m'a assuré avoir vu, entre les mains des Kilimis, une pièce de vingt sous; et M. Venault, autrefois venu à la recherche de notre confrère, m'a dit avoir vu la même chose, ce qui ferait supposer que M. de la Brunière avait conservé et emporté réellement avec lui de la monnaie française. Ainsi s'expliquerait cet achat de souliers tel qu'il est raconté, et qui pourrait paraître incroyable autrement, les Chinois n'ayant aucun argent monnayé en usage dans ces parages si éloignés du commerce européen. On a recueilli beaucoup de croix et de médailles que les habitants aiment à porter sur eux. Enfin, les Chinois ont, par

leurs propos, confirmé le bruit répandu, que tous les vases sacrés passèrent des Ghiliaks entre les mains rapaces du mandarin de San-Sing, précisément celui qui voulait mettre des entraves à notre voyage, et qui s'est bien gardé de se vanter d'avoir été l'héritier, plutôt que le vengeur d'un missionnaire catholique.

« Telles sont les informations qu'il m'a été donné de recueillir sur la mort de M. de la Brunière. J'aurais bien voulu visiter les lieux; M. le gouverneur avait même chargé un de ses employés de m'y conduire; mais la chose eût été difficile; pour le moment je n'ai pu que les saluer en passant. Je me propose de revenir l'année prochaine, avec l'autorisation de Mgr Verrolles, et, au nom de tous les missionnaires de la Mandchourie, de planter une croix ou d'élever un monument sur la place même du martyre.

Tous les colons européens des divers cultes chrétiens le désirent et m'y engagent. Un fervent catholique polonais voulait le faire à ses frais, mais j'ai réclamé cet honneur pour les confrères du martyr qui a illustré à jamais cette extrémité de l'Orient; déjà tous les voyageurs embarqués sur l'Amour, connaissent et saluent en passant l'*Ostrov-Oubienni* (l'îlot du Massaré)... »

MAROKKO, empire dans l'Afrique septentrionale, où l'on compte près de 1,000 catholiques sous la juridiction d'un préfet apostolique.

MECKLEMBOURG-SCHWERIN, grand-duché de la Confédération germanique, où la minorité catholique est exposée à toutes sortes de vexations. Elle est sous la juridiction du vicaire apostolique du nord de l'Allemagne.

Superficie 244,12 mill. carr. (1).

Population : à la fin de	Total.		Augment.		Par m. c.	
	1858	1859	1858	1859		
à la fin de 1858 :	542,148	+	2,917	= 0,54	0,0	2,229
» 1859 :	541,595	-	753	= 0,13	»	3,219
» 1860 :	546,659	+	5,244	= 0,96	»	2,240
» 1861 :	548,449	+	1,810	= 0,33	»	2,247

La population de 1861 se répartit comme suit :

Dans les domaines, avec les bourgs de Ludwigsfelde, Doberan, Dargun, Luthenen et Zarenzin 206,344.

Dans les terres seigneuriales, y compris les bourgs de Dassow et Klutz, 157,414.

Dans les terres des trois couvents de Dobbertin, Nalschow et Ribnitz, 9,045.

Dans les 40 villes, 181,439.

Dans les terres domaniales appartenant aux villes, 14,207.

D'après les cultes, la population se divise en 1861 comme suit : luthériens, 554,231;

catholiques, environ 900; réformés, 198; Israélites, 3,120.

Population de Schwérin : 22,200; Rostock, 25,616; Wismar, 12,994 habitants.

C'est du ministre d'Etat, qui est en même temps ministre de la justice, que ressortent les affaires ecclésiastiques en tant qu'elles ne dépendent point du consistoire supérieur luthérien.

MECKLEMBOURG-STRELITZ, grand-duché de la Confédération germanique, où les catholiques qui forment une petite minorité, et les protestants qui n'appartiennent pas à l'Eglise luthérienne d'Etat, ne jouissent pas d'une complète liberté.

Superficie et population.

Districts.	M. c. géogr.	Population en			Par m. c.
		1851	1860	Augment. en 0/0	
Duché de Strélitz.	42,72	83,273	82,173	— 1,20	1,923
Princip. de Ratzebourg.	6,77	16,352	16,885	— 1,64	2,494
	49,49	99,625	99,060	— 0,59	2,001

Population de Neu-Strélitz en 1851 : 7,399 habitants; en 1860, 7,431 habitants.

MONGOLIE, contrée d'Asie, entre le Thibet, la Mandchourie et la Kirghizie. — Mgr Daguin, écrivant de Sy-Wang en Mongolie, le 12 septembre 1857, décrit ainsi cette mission :

« D'après la carte de Balbi, que j'ai sous les yeux, la Mongolie est bornée au midi par la Chine, au nord par la Sibérie, à l'est par la Mandchourie, et à l'ouest par le Turkestan. Il m'a été impossible jusqu'à présent d'évaluer, d'une manière même approximative, la population de cet immense

pays. Nos infidèles sont dispersés sur une étendue de deux cent soixante-dix lieues, de l'est à l'ouest, depuis Tchao-Yang-Sien jusqu'à Koung-Hoa-Tching. Ces chrétiens jettent presque toute la grande muraille.

« Les derniers rendements de compte nous donnent :

« Pour le district de Tchao Yang-Sien qui limite la Mandchourie : chrétiens, 985; confessions annuelles, 777; communions annuelles, 538.

« Pour le district de Kien-Tchang-Sien, 14 lieues à l'ouest de Tchao-Yang-Sien :

(1) D'après les renseignements du bureau de statistique à Schwérin en 1855.

chrétiens, 87; confessions annuelles, 57; communions annuelles, 28.

« Pour le district de Lin-Yu-Sien, au midi de Kien-Tchang-Sien : chrétiens, 50; confessions annuelles, 31; communions annuelles, 16.

« Pour le district de Tche-Fong-Sien, à 80 lieues au nord-ouest de Tchao-Yang-Sien : chrétiens, 1,568; confessions annuelles, 1,092; communions annuelles, 327.

« Pour le district de Lan-Pin-Sien, près de Je-Ho-Eul, où l'empereur du Céleste-Empire a une forêt et une maison de campagne, 80 lieues à l'ouest de Tchao-Yang-Sien : chrétiens, 208; confessions annuelles, 145; communions annuelles, 77.

« Pour le district de Tchang-Kia-Keou, dans lequel se trouve Sy-Wang avec ses dépendances et la Montagne Verte, 150 lieues à l'ouest de Tchao-Yang-Sien : chrétiens, 2,550; confessions annuelles, 1,982; communions annuelles, 1,037.

« Pour le district de Fong-Tching, 40 lieues à l'ouest de Sy-Wang : chrétiens, 602; confessions annuelles, 427; communions annuelles, 202.

« Pour le district de Ning-Yuen, 70 lieues à l'ouest de Sy-Wang : chrétiens, 572; confessions annuelles, 411; communions annuelles, 219.

« Pour le district de Kong-Hoa-Tching, à 120 lieues à l'ouest de Sy-Wang : chrétiens, 448; confessions annuelles, 352; communions annuelles, 177.

« Total de tout le vicariat : chrétiens, 7,067; confessions annuelles, 5,274; communions annuelles, 2,621.

« Dans l'espace de dix ans, nous avons baptisé 222 adultes païens, ce qui fait une moyenne de 22 par an. Cela est bien modeste; mais que faire? prier le bon Dieu d'avoir pitié de nous, et d'ouvrir le cœur de nos pauvres idolâtres. En général, ce ne sont pas les familles établies dans le pays qui se convertissent, elles ont trop peur de *qu'en dira-t-on?* ce sont plutôt de pauvres mercenaires qui, n'ayant pas de quoi vivre dans l'intérieur de la Chine, viennent en Mongolie chercher de l'ouvrage : s'ils travaillent chez nos néophytes, entendant ceux-ci parler de la religion, ils l'embrassent assez facilement, parce qu'ils n'ont pas des liens de parenté qui les en empêchent; souvent ils épousent les filles des chrétiens, et voilà de nouvelles familles qui commencent et qui se développeront autour de la croix.

« Pour évangéliser ces vastes régions, nous sommes deux évêques, Mgr Mouly et moi; deux missionnaires, MM. Goëtlicher et Tagliabue; quatre prêtres chinois, les PP. Ou, Tching, Tchao et Fan; et le P. Fong,

ancien lama mongol. Nous possédons en tout vingt-sept chapelles; dans les lieux qui n'ont point d'oratoires, les exercices de la mission se font au domicile des Chrétiens. Un séminaire de vingt jeunes gens est le principal objet de notre sollicitude. Nous allons y ajouter un collège, qui sera pour le pays un stimulant à l'étude, en même temps qu'il nous permettra de mieux discerner les vocations naissantes et de former des catéchistes instruits.

« L'établissement des écoles est l'œuvre qui rencontre ici le plus d'obstacles. Dans toute la Mongolie, nous n'en comptons que huit : deux pour les filles, et six pour les garçons. Tous nos efforts pour propager l'enseignement viennent échouer devant l'apathie du peuple, la pauvreté de nos Chrétiens et l'insuffisance de nos ressources. Et pourtant l'entretien des maîtres et des maîtresses se réduit à si peu de chose ! Avec mille francs nous pourrions ouvrir vingt écoles de plus. Faites donc, messieurs, un appel à tous les membres de la Propagation de la Foi, afin que plus notre ministère est difficile et infructueux, plus ils prient pour nous et suppléent à notre impuissance..... »

MONTÉNÉGRE, principauté ecclésiastique des Grecs non unis jusqu'en 1851 (1). Le Monténégro, *Tschernagora*, *montagne noire* (2), forme actuellement une principauté indépendante. Le gouvernement du pays fut remis, en 1516, par le dernier prince, entre les mains du premier dignitaire spirituel (Metropol., Vladika). La dignité de Vladika vint en 1697, par l'élection de Danilo, dans la famille Petrovitch Njegosch, qui resta depuis la famille régnante. Le Vladika Pierre II (mort le 19 oct. 1851) avait nommé pour successeur son neveu Danilo, né le 25 mai 1826, qui sépara de nouveau la dignité spirituelle de la dignité temporelle, se déclara prince sous le nom de Danilo I^{er}, et posa ainsi les fondements d'une dynastie indépendante et héréditaire, d'après le droit de primogéniture masculine. Le prince Danilo fut assassiné en 1860.

Son successeur Nicolas a le titre de prince; mais le peuple continue à lui donner le titre d'évêque : Vladika.

La religion dominante est le culte grec non uni; dans la Nabia-Kutchka, il y a seulement quelques milliers de catholiques.

La superficie du pays est évaluée à 70-90 m. c., et la population actuellement à près de 130,000 habitants (slaves de race serbe), sans compter les réfugiés, nommés Uscoques, qui viennent en majeure partie des provinces turques, et dont le nombre, quoique constamment variable, ne laisse pas d'être considérable.

(1) Des nouvelles directes récentes manquent. — Par suite de la guerre récente avec la Turquie et du traité conclu en sept. 1862 à Cettinje, le Monténégro a recouvré la souveraineté de la Sublime-Porte.

(2) L'origine du nom est incertaine. Que l'on compare au sujet de Monténégro entre autres : Baron O. de Reinsberg-Duringsfeld, *Montenegro in Unsere Zeit*, etc., Leipzig, 1858, et J. Vaclik, *La souveraineté du Monténégro*, Leipzig, 1858.

Division du territoire. — La principauté de Monténégro se compose actuellement de la Tschruagora proprement dite ou le pays de Montagne, et de la Brda ou Zjeta. La Tschruagora se divise en 4 districts ou nahies : Katunska, Tschrnitschka, Bjetschka et Leschanska. La Brda, ainsi nommée des sept montagnes principales dont elle est formée, se divise en quatre nahies : Bjeloplavitschka, Piperska, Moratschka et Kutschka. A part ce territoire, les souverains de Monténégro ont toujours été en quelque sorte considérés comme les protecteurs de l'an-

cien duché de Grahovo, qui de 1841 à 1845 a appartenu en entier au Monténégro, et des districts frontières chrétiens de la Herzegowine. Les fies situées dans le lac de Scutari, Tschakovice-Velja, Tschakovice-Malja, Kamenik et Lipoljak appartiennent aussi au Monténégro; deux autres, fies Lessandria et Vranina, lui appartenaient jusqu'en 1843, année dans laquelle elles furent occupées par les Turcs. — On compte environ 240 localités, parmi lesquelles la résidence du prince, Cetinje.

N

NASSAU, duché de la Confédération germanique, où se trouve à Limbourg l'évêque catholique de ce titre pour le pays et la

ville de Francfort. — A Wiesbaden se trouve l'évêque protestant pour tout le pays.

Superficie et population.

Milles carrés.	Population au 3 déc.		Accrois.	1861
	1858.	1861.	en 0/0	Par m. c.
85,5	439,454	456,567	3,89	5,340

Cette population se répartit en 1861 d'après les différents cultes comme suit :

Protestants	237,963	Rongiens	307
Catholiques	211,083	Israélites	7,412
Mennonites	112		
Cathol. allemands		Total	456,567

En 1815, lors de la nouvelle délimitation des principautés allemandes, le duché de Nassau fut augmenté de plusieurs districts entièrement catholiques, jadis possédés par les archevêques et princes électeurs de Cologne, de Mayence et de Trèves. Néanmoins la population catholique du duché ne comptait guère alors que pour un tiers du chiffre général. A présent il y a 211,000 catholiques contre 237,000 protestants, chiffre presque égal. Bien que cette partie catholique de la population forme l'appui le plus sûr pour tout gouvernement conservateur, et contre-balance avantageusement les efforts du Nationalverein et de ses affiliés dans ce pays, le gouvernement du duc de Nassau ne lui témoigne guère de reconnaissance; il n'use pas même de la plus simple équité, quoiqu'il affiche de soi-disant principes conservateurs. Non-seulement il n'y a pas un seul ministre catholique, mais le chef de division

chargé des affaires des écoles est protestant, et toute la surveillance des écoles catholiques est entre les mains de fonctionnaires protestants!

Dans ce duché, l'agitation contre les écoles confessionnelles descend quelquefois à des détails qui font aussi bien rire que pleurer. En discutant dernièrement la question de l'instruction gouvernementale, un député de la Chambre de ce pays, avocat, a eu soin d'entrer dans quelques détails culinaires fort réjouissants : L'Etat a besoin de citoyens robustes et sains, bien nourris par conséquent; donc il faut donner à chaque enfant, que l'on supposerait recevoir une mauvaise alimentation chez ses parents, une demi-livre de bon bœuf, bien assaisonné et accompagné de légumes, etc. La distribution se fera tous les jours à l'école. L'Etat et la commune se chargeront des frais. Ses collègues progressistes ont applaudi à cette proposition; mais *les frais* ont fait reculer ces vaillants pourfendeurs.

L'évêque de ce pays, Mgr Braun, en résidence à Limbourg, vient de faire commencer la restauration de sa cathédrale; des dons volontaires pourvoient à la dépense.

NORWÈGE.

Superficie et population.

Bailliages.	Milles carrés.		Habitants en 1855.	
	suédois.	géogr.	Total.	Par m. c.
Smalehnenes	35,71	78,57	84,416	1,059
Agerhøns	43,15	94,7	95,961	1,040
Hedemarkens	216,87	486,9	101,593	203
Christians	214,64	491,32	115,149	234
Buskeruds	100,09	271,55	90,545	332
Jarlsberg et Laurvigs	19,51	41,88	75,223	1,743
Brandsbergs	126,71	254,30	79,516	301

Nordnaes	97	217,52	19,112	271
Lister et Mandals	46,53	97,17	67,370	694
Stavanger	86,72	166,04	91,559	552
Bergenhuus du Sud	143,23	273,18	104,769	583
Bergenhuus du Nord	171,26	317,24	81,496	253
Romsdals	135,24	283,61	90,283	518
Trondhiems du Sud	161,66	338,34	96,318	285
Trondhiems du Nord	197,55	414,4	73,571	178
Norlandis	343	687,6	77,387	111
Finmarkens	626	1,284,8	56,665	43
	2,773,89	5,999,21	1,433,734	247

La population, calculée d'après l'excédant des naissances sur les décès, se serait élevée à la fin de 1860 à 1,617,564 h., mais par suite des émigrations, on ne peut l'évaluer pour la même époque qu'à 1,600,000 hab. (*Communication du Dr. C. F. Frisch à Stockholm d'après des sources officielles.*)

Population des villes en 1855 : Christiania : 38,958 hab., Bergen : 25,797, Trondhiem : 16,012, Stavanger : 11,717, Drammen : 9,916, Christiansand : 9,521, Frédérikshall : 7,408 habitants.

Evêques luthériens.

Christiania : Jean-Laurent Arup (1846). — Christiansand : Jacob van der Lippe (1841). — Bergen : Jean-Mathieu-Pram Kaurin (1858). — Trondjem : André Grimelund (1861). — Tromso : Charles-Pierre Palus Essendrop, *par int.*

Pour les catholiques, la Norvège se partage entre le vicaire apostolique de la Suède et le préfet apostolique des régions arctiques, depuis le cercle polaire (Hestcher) où on compte près de 100,000 habitants.

C'est le 16 juillet 1845, que la sanction royale fut donnée à la loi en faveur de l'affranchissement religieux des catholiques de Norvège, votée par les deux Chambres du Storting (diète nationale). Un missionnaire, profitant de cette loi, était déjà en route pour la Norvège peu de jours après sa publication. A Bergen, seconde ville du pays, il trouva trente catholiques qui le reçurent avec transport : il y est resté plusieurs jours, célébrant le saint sacrifice de la Messe, ce qui n'y avait pas eu lieu depuis trois siècles, et administrant les sacrements à cette petite communauté, qui n'avait pas encore de prêtre. Quelques-uns de ces catholiques ont confié au missionnaire leurs enfants pour les élever à l'école qu'il allait fonder à Christiania. A Honsberg, où il s'est rendu de Bergen, il a trouvé aussi des catholiques et y abaptisé deux enfants. De retour à Christiania, il a célébré, pour la première fois, depuis trois siècles, la fête de saint Olaf, roi et patron de Norvège et qui a le plus contribué à la conversion de ce pays à la religion chrétienne.

Le journal ecclésiastique Norvégien rédigé à Christiania est aussi hostile aux catholiques, que fanatique dans la manière dont il défend le principe absurde de Luther de la justification par la foi seule. Ce principe est poussé si loin qu'il y a des maîtres d'école qui considèrent toute bonne œuvre, même la prière, comme inutile, démeritoire même. Ce journal n'a que des éloges pour ses

ministres, que des blâmes pour les autres. Ainsi, quand il donne les noms de quelques pasteurs protestants : c'est, dit-il, la vertu même ; mais quand il parle des catholiques, par exemple dans le N° du 7 septembre 1856, à propos des missions en Laponie et de la consécration de l'Eglise catholique à Christiania, sa rage n'est surpassée que par le ridicule de son ignorance. Il demande au gouvernement l'expulsion des missionnaires, et appelle son attention sur la confrérie des prières du Sacré-Cœur, disant que ce sont des jésuites déguisés. Ensuite, il soutient que les persécutions sont licites, parce que les catholiques privent du salut les âmes, qui, sans eux, seraient sauvées dans le luthéranisme qui leur a conféré le baptême. Le 13 juillet 1856, le principal journal de Christiania, *Christiania posten*, a imprimé un long article du préfet apostolique sur la Norvège et les avantages de son retour à l'ère brillante où régnait le catholicisme.

On lit dans la *Correspondance de Rome* : « Des lettres de plusieurs de nos abonnés de Norvège renferment d'intéressantes particularités sur l'état et les progrès du catholicisme dans ces contrées :

« Bien que le Storting (Diète nationale) de 1846 ait permis les missions et l'exercice du culte catholique en Norvège, des difficultés de tout genre entravent la diffusion de la vérité. A Christiania, on a réussi à bâtir une belle église ; les autres localités n'ont guère que des oratoires. A Berghen, par exemple, où les protestants sont dans d'excellentes dispositions religieuses, les missionnaires sont désolés de ne pouvoir les réunir tous dans un local à peine suffisant pour les catholiques. Le vicaire apostolique et un religieux barnabite natif de Berghen, D. Stub, visiteur général à Turin, ont entrepris de réunir des fonds pour l'érection d'une église et d'obtenir de plus nombreux missionnaires.

« Rien n'arrête les ouvriers que le Père de famille envoie dans ces vignes glacées : plusieurs se sont établis sur les frontières de la Laponie, d'autres les ont franchies, ont atteint les dernières glaces polaires, prêché sous les huttes de peau et répété le vers célèbre gravé sur les mêmes rochers par des missionnaires de la science :

« *Sistimus hic tandem nobis ubi deficit orbis.* »

NOUVELLE-CALEDONIE, dans l'Océanie. — Les détails qui suivent feront connaître la situation de cette colonie en 1862.

— On lit dans le *Moniteur de la Nouvelle-Calédonie* :

« Nous venons de recevoir des nouvelles excellentes du poste militaire de Napoléonville, et nous voulons consacrer quelques lignes à cette succursale de la colonie calédonienne.

« Le voyageur qui arrive de Port-de-France, et qui, parvenu au terme de sa longue et périlleuse excursion, s'arrête un instant sur le mont de l'Impératrice, ne peut détacher ses regards du panorama splendide qui se déroule à ses yeux. Le spectacle est ravissant de pittoresque; ici, de jolies cases blanchies à la chaux et couvertes en paille; partout des cocotiers aux cimes élancées, des bananiers aux feuilles immenses, des plantations indigènes d'ignames et de taros, des cultures européennes; plus loin, de vertes prairies aux herbes épaisses comme celles des savanes d'Amérique, les capridiennes spirales d'une belle rivière qui, roulant sur un lit de cailloux, amène jusque vers vous un doux et agréable murmure; les eaux bleues de la baie, et puis, à l'horizon, de hautes montagnes, cadre grandiose d'un poétique tableau; à gauche, le mont Kanala, tout verdoyant, tout planté d'arbres; à droite, le pic des Morts, qui, au-dessus des autres, élève sa tête sévère; là vont dormir du dernier sommeil les insulaires des tribus environnantes.

« Descendez ensuite la colline, adressez un bienveillant sourire à tous ces travailleurs militaires que vous verrez, la pioche et la pelle à la main, se livrer à de pénibles, mais utiles travaux, et puis dirigez-vous vers la vallée, où vous conduira un grand escalier construit au milieu d'une vaste plantation d'ananas qui s'étage en gradins d'amphithéâtre sur la pente extrême de la montagne. Avancez encore, et vous trouverez de nombreux villages indigènes; chacun des naturels que vous rencontrerez vous regardera avec sympathie; ils aiment déjà les manéhouihouï, s'ils ne savent encore aimer la civilisation.

« Fondé en 1859, sous les auspices du gouverneur Saissset, le village, baptisé du nom glorieux du souverain, suit une marche ascendante vers le progrès. Sous la direction du capitaine Harivel, la 19^e compagnie d'infanterie de marine exécuta, dans le courant de l'année dernière, d'importants travaux d'amélioration; les soldats de la 33^e compagnie continuent aujourd'hui avec dévouement, l'œuvre commencée. Le capitaine adjudant-major Testard a déjà fait construire un vaste magasin aux vivres, tout en pierres, et agrandir le jardin militaire, dans lequel on peut voir nos fruits et nos légumes d'Europe croître à l'ombre des cocotiers, au milieu de magnifiques produits tropicaux.

« La plaine de Kanala, qui n'est pas d'une grande étendue, est, en revanche, d'une fertilité rare. Deux colons sérieux ont compris, dès longtemps, l'avenir réservé, aux agriculteurs sur ce point de la Nouvelle-Calédonie, et se livrent, depuis plusieurs

années, à des cultures importantes et qui deviendront productives.

« Nous avons vu à Kanala des colonniers, des caféiers, des plants de tabac et d'autres riches échantillons de la richesse du sol.

« Voilà donc de bons résultats obtenus; à côté de propriétaires, hardis novateurs, vivent des naturels aux mœurs non encore adoucies, mais qui se familiarisent avec l'élément européen, et dont quelques-uns prêtent déjà le secours de leurs bras à nos colons.

« Nous écrivions, il y a huit jours, qu'il faut, par l'impérieuse obligation du devoir, s'attacher à la terre que l'on cultive; nous voulions consacrer exclusivement notre dernier article à des encouragements adressés aux habitants, et relever, par de bonnes et cordiales paroles, le courage défaillant de quelques-uns.

« Une idée nouvelle nous a été suggérée par quelques bruits, vagues encore, qui circulent dans notre capitale; il serait question d'envoyer ici des jeunes filles de nos orphelinats de France. Si nous répétons, sous toutes réserves, ce qui n'est peut-être seulement pas encore une intention, nous devons avouer que ce projet (si projet il y a), donnerait, par le fait de son exécution, un grand développement à l'extension de la colonie.

« En effet, parmi les besoins qui se font particulièrement sentir au colon, il en est un plus pénible à supporter que tous les autres: celui de ménagères laborieuses et dévouées. La privation des joies du foyer, voilà l'écueil le plus terrible pour nos travailleurs, qui ne peuvent se résigner à une existence éternellement solitaire.

« Pour faire de la Nouvelle-Calédonie une patrie, il est indispensable d'y implanter la famille, et le meilleur expédient, pour consolider l'avenir colonial, c'est de fournir aux habitants les moyens de se marier. Ces réflexions n'ont pas besoin de longs commentaires, et, sans remonter à la fondation de Rome, à l'enlèvement des Sabines, nous pouvons citer, à l'appui des pensées que nous venons d'émettre, l'histoire de toutes les sociétés organisées loin de l'Europe.

« Il y a deux siècles et plus, lorsqu'une compagnie française prit possession des Petites-Caraïbes, leur gouverneur pria le roi de France d'envoyer des jeunes filles sages, élevées dans des habitudes d'ordre et d'économie; cette demande fut parfaitement accueillie, et, bientôt après, arrivait, aux Antilles, tout un joyeux essaim de jeunes filles qui restaient, jusqu'au moment de leur mariage, sous la direction de quelques religieuses.

« Deux cents ans plus tard, la France s'emparait du nord de l'Afrique. Combien, depuis cette conquête, de bons mariages n'ont-ils pas été conclus entre nos colons ou nos soldats congédiés et les orphelines des couvents de Mustapha-Supérieur ou d'El-Biar? Le gouvernement français, en Algérie, accorde une petite dot et un trousseau à chacune des jeunes filles des hospices d'Alger

qui unit sa destinée à celle d'un des travailleurs de notre jeune colonie, et pourtant l'Algérie se trouve aux portes de l'Europe, dont elle n'est séparée que par cette mer Méditerranée que l'Empereur a si éloquemment nommé un grand lac français.

« Et, sans aller rechercher des exemples dans le vieux monde, n'avons-nous pas près de nous, à Sydney, une institution de jeunes filles expédiées d'Angleterre, sous la protection de la reine Victoria? Elles deviennent des épouses fidèles et de bonnes mères de famille. Il faut le dire, si les Anglais ont un insatiable besoin d'étendre sans cesse et plus au loin leurs conquêtes et leurs colonies, ils savent à merveille organiser leurs établissements et trouver, pour leurs grandes ressources financières, une destination aussi utile qu'ingénieuse.

« Encore une fois, nous croyons ne nous être rendu ici que l'interprète de l'opinion générale; beaucoup, sans contredit, seront de l'avis du soldat écrivain. »

— On lit dans le *Constitutionnel* :

« Les correspondances que nous recevons de la Nouvelle-Calédonie, datées du 6 septembre, ne sont pas sans intérêt, et montrent que sous l'impulsion intelligente du nouveau gouverneur, M. le capitaine de vaisseau Guillain, cette possession est dans une voie de progrès marquée. Deux navires de commerce, arrivés récemment de Sydney, ont amené à Port-de-France un certain nombre d'émigrants, et tout porte à croire que ce mouvement d'immigration se continuera. Des essais nombreux ont prouvé déjà la fécondité remarquable de la colonie; de précieux produits y viennent tout naturellement, et, sans vouloir en donner la nomenclature, signalons la canne à sucre, dont il existe dans le pays un grand nombre de variétés. Cette précieuse plante alimentaire est certainement celle dont les indigènes font la plus grande consommation, car ils en mangent comme passe-temps, à tous les instants de la journée, et jamais un Néo-Calédonien n'entreprend un voyage sans s'être muni de plusieurs de ses tiges pour se rafraîchir pendant la route. Rien ne s'oppose donc à ce que d'ici à quelques années, la Nouvelle-Calédonie ne devienne une colonie sucrière dont nos autres colonies à sucre n'aient pas à craindre la concurrence, vu son éloignement de la métropole, mais à laquelle les marchés d'Australie serviront d'excellents débouchés. La culture de la vigne promet aussi de donner des résultats satisfaisants; M. le gouverneur a visité les vignes d'un habitant de Port-de-France, et y a vu des grappes de toute beauté.

« La frégate *l'Isis*, venant de France, après avoir relâché à Palma, au cap de Bonne-Espérance, à la Réunion et à Sydney, a mouillé le 14 août en rade de Port-de-France; ce navire avait à bord 233 gendarmes, artilleurs, soldats, matelots et fusiliers disciplinaires, quelques ouvriers civils, ainsi qu'un grand nombre de plantes, de graines et d'animaux reproducteurs. Au cap, le navire

avait embarqué des plants de vigne du célibre crû de Constance et douze moutons à grosse queue, très-appréciables comme viande de boucherie. A la Réunion, on s'était procuré des caïlles, des perdrix, cinquante tortues de terre, deux axes ou cerfs de l'Inde, enfin un grand nombre de plantes. Le tout destiné à former le noyau d'une ferme-modèle, qui vient d'être installée dans la vallée du Pont-des-Français, à quelque distance de Port-de-France. Inutile de faire ressortir l'utilité d'un tel établissement dans une colonie où l'industrie agricole est à créer. »

NOUVELLE-ZELANDE (Océanie). — Cette colonie est divisée en neuf provinces, ayant chacune leur gouvernement local pour l'administration des affaires de médiocre importance, gouvernements placés dans la dépendance du conseil général, dont le siège est à Auckland, où réside le gouverneur. Les neuf provinces sont Auckland, Wellington, Hawke's Bay et New Plymouth, dans l'île septentrionale; Nelson, Canterbury, Otago, Marlborough et Southland, dans l'île du centre. Quant à l'île méridionale, elle est très-petite et forme une partie de la province de Southland.

La province d'Otago, qui fixe en ce moment l'attention par suite de la découverte récente de riches placers, s'est formée en 1843, grâce à l'occupation du pays par un corps d'émigrants écossais, enthousiastes de l'Eglise franche d'Ecosse, qui désiraient fonder une colonie sur les principes de cette Eglise. Déjà un établissement dont la base reposait sur les principes de l'Eglise d'Angleterre, venait d'être fondé, peu de temps auparavant, dans le district voisin de Canterbury. Les émigrants écossais appelèrent la capitale de leur colonie *Dunedin*, en souvenir d'Edimbourg. Le port qui s'ouvre à environ 12 milles, à l'embouchure du bras de mer sur lequel *Dunedin* est situé, a été nommé *port Chalmers*, en l'honneur du chef de leur Eglise.

Pendant un certain temps Otago continua d'être un très-petit établissement, et il y a seulement huit ans qu'il a commencé à envoyer des représentants à l'Assemblée législative coloniale d'Auckland. Néanmoins, se trouvant en possession de vastes prairies et d'immenses plaines arables, à peu près abandonnées des Maories ou aborigènes, ses progrès avaient été rapides et sûrs. Même avant la découverte des placers, Otago commençait à prendre rang au nombre des principales provinces de la Nouvelle-Zélande.

La population blanche d'Otago, en 1856, était de 3,796 âmes; en 1860, elle était de 12,691 âmes. La valeur des importations était, en 1856, de 60,310 l. st.; elle était, en 1860, de 325,162 l. st. Quant à ses exportations, principalement composées de laine à destination d'Angleterre, et de produits agricoles à destination d'Australie, elles avaient en 1856 une valeur de 25,737 l. st., et en 1860 de 55,526 l. st.

La province fut profondément remuée, en juin de l'année dernière, par la découverte de champs d'or, sur les rives d'un cours d'eau appelé le Tuapeka, à environ 55 milles de Dunedin, par la route la plus courte. C'est seulement le 28 juin 1861 que la découverte de ces placers fut officiellement annoncée par le surintendant au conseil provincial. L'effet immédiat de cette communication fut d'attirer des immigrants d'Australie et des provinces de la Nouvelle-Zélande environnant Otago. La population du pays fut doublée : aujourd'hui elle atteint 25,000 habitants. Dans l'espace d'un peu plus de six mois, à la date des dernières nouvelles, de l'or, pour la valeur de plus d'un million sterling, avait été exporté de Dunedin. Dans la même période, cette ville avait été complètement transformée. Il est question aujourd'hui de l'éclairer au gaz et de la mettre en communication avec le port Chalmers, au moyen d'un chemin de fer et

d'un télégraphe électrique. On projette aussi d'en faire le point de départ et d'arrivée des malles d'Europe.

Nous avons dit que tout le progrès réalisé par Otago dans ces derniers temps ne devait pas être attribué à l'exploitation des champs d'or. En effet, en 1859, avant la découverte des placers, Otago avait un mobilier vif de 25,000 chevaux, 300,000 têtes de bêtes à cornes, 400,000 moutons ; il y avait environ 10,000 acres de terre sans récoltes.

Il y a encore dans la province environ 8,000 milles carrés que le pied de l'homme n'a jamais foulés. De ces 8,000 milles, un quart vient cependant d'être exploré et sera prochainement colonisé.

Le total de la population blanche de la Nouvelle-Zélande était en 1860 de 83,919 âmes, celui de la population maone était à peu près égal, par suite d'une diminution faisant présager la prochaine disparition de cette race. (*Australian Paper.*)



Océanie. — Ce nom a été donné par Malte-Brun et répandu par Balbi pour désigner les îles qui se trouvent entre le 34° degré et le 56° de lat., et le 70° et le 111° de longitude. Leur nombre est très-grand et leur population surpassait déjà, il y a quarante ans, 20,000,000. On divise l'Océanie en Polynésie, Notasie (partagée en Malaisie et Micronésie), et Australie. A la Polynésie appartiennent les îles Sandwich, des Amis, de la Société. A la Notasie appartiennent les îles Carolines, Mariannes, Philippines, Bornéo, Célèbes, Moluques, Java, etc. L'Australie comprend la Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie, etc. A l'avènement de Pie IX, l'Océanie a été partagée, sous le rapport religieux, en quatre vicariats ; aujourd'hui elle l'est en 19. Les anciens vicariats apostoliques étaient : l'oriental (Polynésie), l'occidental, le central et celui de la Nouvelle-Hollande. Java, préfecture apostolique, a été érigée, à la fin du pontificat de Grégoire XVI, en vicariat. Ce qui a facilité la conversion des indigènes, c'est l'absence de la polygamie, excepté chez les chefs, et ce qui a entravé le plus les succès des catholiques, c'était l'opposition soutenue par les colonies des méthodistes et autres missionnaires protestants.

C'est au commencement du XIX siècle que l'apostolat catholique entra dans l'Océanie orientale. M. Rives, de Bordeaux, ayant été secrétaire du roi des îles Sandwich, a suivi ce roi, par suite d'une révolte, en Angleterre. Revenu après sa mort, en 1820, en France, il a cherché des missionnaires pour évangéliser les idolâtres de ces îles. L'abbé Condrin, supérieur de la congrégation des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie, était charmé d'offrir à ses religieux ce champ de l'apostolat, et il s'est adressé dans ce but, d'accord avec M. Rives, à la sacrée congrégation de

la Propagande. La sacrée congrégation ayant, après un mûr examen, approuvé la proposition de l'abbé Condrin, la préfecture apostolique fut érigée en 1826, et le Père Alexis Bachelot nommé préfet apostolique des îles Sandwich. Il partit, le 16 novembre 1826, du Havre, accompagné des Pères Aronald et Stort et de trois frères coadjuteurs. A peine avaient-ils appris la langue du pays, érigé une chapelle dans leur maison, fait quelques prosélytes, que les méthodistes ont suscité une persécution dont le résultat fut l'expulsion des missionnaires, qui se rendirent en Californie. Mais bientôt le capitaine Laplace, de la frégate l'*Artémise*, a pris la défense des missionnaires catholiques français, et a obligé par la force des armes de les rappeler.

Dans l'Océanie méridionale, le projet de l'évangélisation appartient à l'abbé Solages, ancien vicaire-général, nommé préfet apostolique de l'île Bourbon en 1828. Excité par le capitaine Irlandais Dillon, qui connaissait parfaitement les îles de l'Océanie méridionale, il a demandé à la sacrée congrégation de la Propagande l'érection d'une préfecture apostolique pour ces îles, laquelle devait s'étendre jusqu'au pôle Antarctique. Le projet a été approuvé, et tout en restant préfet apostolique de l'île Bourbon, M. Solages a été nommé préfet de l'Océanie méridionale. Mais la révolution de 1830 en France, les obstacles suscités par le gouvernement de juillet contre M. Dillon, dont M. Solages ne voulait pas se séparer, etc., ont laissé ce projet sans réalisation.

Alors M. Condrin s'est adressé à la Propagande pour que l'on confiât aussi à sa congrégation l'Océanie orientale, dont une partie devait être prise sur la juridiction de M. Solages, qui, en tout cas, étant infirme, ne pouvait pas s'occuper de tant de pays à la fois. Le tracé du premier partage de l'Océa-

nie était fait, sous le rapport de la juridiction catholique, en tirant une ligne perpendiculaire depuis l'île la plus occidentale des Sandwich aux tropiques antarctiques, près du 159° degré méridien oriental de Paris; toutes les îles de l'Océan pacifique depuis l'île de Pâques jusqu'à l'archipel Rogge-wein, et depuis Sandwich jusqu'au tropique du Capricorne, faisaient le vicariat *Oriental*, confié aux Picpucciens; et les îles comprises entre l'archipel de Maugec et la Nouvelle-Zélande inclusivement, entre l'équateur et les tropiques, restaient *de jure* sous le pouvoir spirituel de M. Solages. En 1833, le 30 mai, le vicariat oriental fut partagé en deux préfectures, celle du nord et celle du midi, et le vicaire apostolique, nommé évêque *in partibus* de Nilopolis, fut sacré le 14 juin de la même année. S'étant rendu dans sa mission, il a pu voir dans trois ans tant de succès de ses missionnaires aux îles Cambiôres, à Akené et à Kamaré pour l'instruction des indigènes et le baptême des enfants, qu'en 1836 le vicaire apostolique se proposait d'aller former une station au centre du méthodisme à O'Tahiti, et une autre aux îles Marquises, d'où les missionnaires protestants venaient d'être expulsés. Ce vicaire apostolique était Mgr Etienne Rouchouse, de la congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie ou de Picpus.

En 1861 il y avait huit vicariats apostoliques dans l'Océanie : Batavia; Mélanésie; îles Marquises; Océanie centrale; Nouvelle-Calédonie; archipel des Navigateurs; îles Sandwich; Taïti.

Cette division se trouve dans l'Annuaire Pontifical officiel de Rome.

Nous allons donner les détails de ces missions depuis 1852.

L'Église compte de nombreux disciples dans les 20,000,000 d'habitants de l'Océanie. Dès le commencement du xvi^e siècle, elle a envoyé ses missionnaires aux îles Philippines, à Timor, à Flores et à Java. Leurs sueurs et leur parole n'y ont pas été sans fruits. Le dévouement que montrèrent, pour la conversion de ces contrées, les religieux espagnols et portugais, s'est reproduit de nos jours par les missionnaires irlandais et français en Australie et en Océanie, dernières conquêtes de la navigation moderne. Les prêtres de la catholique Irlande ont triomphé des races les plus hideuses et les plus dégradées, et les sociétés de Picpus et de Marie ont vu leur parole accueillie avec enthousiasme par les anthropophages de la Polynésie. En ce moment la foi triomphe à Taravay, à Mangareva, et se propage aux Mariannes, aux Marquises, à la Baie-des-Îles et à Sydney.

Îles Philippines et Mariannes.

L'archipel des Philippines est une magnifique colonie espagnole, l'un des plus heureux théâtres des travaux civilisateurs de l'ordre de Saint-Dominique. Elles présentent une nombreuse population catholique, polie, qui va s'accroissant par de nouvelles

conquêtes parmi les 500,000 sauvages dispersés dans l'intérieur de quelques îles. On compte aux Philippines une métropole et trois évêchés érigés au xvi^e siècle, à la demande de Philippe II. Il s'y trouve encore un vicariat apostolique dont la création est récente : *Manille*, Zébu, Nova-Segovia, Nova-Caceres, vicariat apostolique de Guajam.

Manille et ses suffragants se partagent un clergé de 1,100 prêtres, dont 600 indigènes, répartis entre plus de 500 paroisses. La population catholique des Philippines est évaluée à 3,000,000 d'âmes. Les dominicains et franciscains ont des maisons dans tous les diocèses.

Les îles Mariannes, qui appartiennent aussi à l'Espagne, dépendent, depuis quelques années, pour le spirituel, du vicariat apostolique fixé à Guajam, une des principales. Depuis quinze ans le nombre des conversions s'y est élevé à plus de 25,000.

Résumé : 1 archevêché, 4 évêchés, 3,050,000 catholiques.

Îles portugaises.

Les îles de Timor, de Sabrao, de Solor, etc., colonies de la monarchie portugaise, ont commencé au xvi^e siècle à recevoir la lumière de l'Évangile. Elle leur a été portée par des missionnaires apostoliques de cette nation. Les conversions ont fait ériger un siège épiscopal à Timor, ville située dans la principale des îles portugaises.

On évalue la population de ces colonies à 140,000 habitants. La plupart professent le catholicisme; le reste est en voie de conversion, surtout à Timor, où plusieurs prêtres portugais travaillent avec fruit.

Résumé : 1 évêché, 100,000 catholiques.

Île de Java.

Le catholicisme, porté à Java par les religieux portugais, en fut proscrit pendant deux siècles par les armes hollandaises. Enfin, depuis quelques années (1808), un régime moins sévère a prévalu; le Saint-Siège a profité de cette mitigation pour établir une préfecture apostolique à Batavia. Le prélat, assisté de 3 ou 4 prêtres, administre plusieurs congrégations disséminées à Batavia, à Samarang et à Sørabaya. Le nombre des églises est de trois et celui des fidèles de 1,000 à 1,200. Chaque année est marquée par des conversions de protestants. Leytimor, résidence du gouverneur-général des Moluques, compte quelques familles catholiques.

Résumé : 1 préfecture apostolique, 1,000 catholiques.

Australie.

L'Australie est une conquête récente du catholicisme. Ayant envoyé dans cette partie de son héritage plusieurs de ses enfants, et leur parole ayant fondé une colonie chrétienne, le Saint-Siège y a érigé un vicariat apostolique.

L'évêque résidant à Sydney réunit sous sa juridiction la Nouvelle-Hollande, la terre

de Van-Diémen et l'île de Norfolk. 26 prêtres irlandais, 3 églises, 12 chapelles, 4 hospices, 2 instituts catholiques, 1 collège, 1 séminaire, 6 écoles, une maison d'orphelins à Sydney, tenue par les sœurs de la Charité, une autre communauté du même ordre à Paramatta, pour assister les malheureux déteues; enfin un nombre de 45,000 catholiques, dont 12,000 à Sydney, constituent cette nouvelle chrétienté. Son organisation rapide, et les merveilleux changements obtenus par ses pasteurs dans les colonies pénales, la portion la plus gangrenée du troupeau, étonnent la population protestante, et ébranlent dans son sein les hommes de bonne foi. Chaque année 2 à 300 dissidents rentrent dans le sein de l'Eglise, et 5 à 600 infidèles demandent le baptême. Douze prêtres de plus suffiraient à peine à remplir les postes importants, 9 églises sont en construction.

Résumé : 1 évêché, 45,000 catholiques.

Océanie occidentale.

Toutes les îles de l'Océanie, non comprises dans le vicariat d'Australie, jusqu'au 160° degré de longitude ouest, sont du ressort du vicariat apostolique de l'Océanie occidentale, de création récente.

Ce diocèse a un évêque résidant à la Baie-des-Îles, 15 prêtres de la société de Marie et 8 à 10 frères catéchistes. Un missionnaire évangélise l'île Fortunat : un autre compte parmi ses catéchumènes les principaux chefs de l'île Wallis. Le prélat et le reste de son clergé ne suffisent pas à l'apostolat de la Nouvelle-Zélande, où la religion se propage avec une étonnante rapidité parmi des tribus considérées naguère comme les plus féroces de l'hémisphère austral. En joignant aux néophytes les colons français et irlandais, le nombre des fidèles de ces parages est estimé de 20 à 25,000. On compte actuellement plus de 15,000 catéchumènes à la Nouvelle-Zélande.

Résumé : 1 évêché, 20,000 catholiques.

Océanie orientale.

Les archipels situés à l'ouest du 160° degré de longitude occidentale, sont évangélisés avec les plus grands succès par la société de Piepus. Le premier apôtre de ces parages a été M. Bachelot, arrivé comme préfet en 1823, et mort martyr de sa foi en 1839. En succombant aux souffrances de la déportation, il a appelé sur l'Océanie une miséricorde qui ne s'est pas fait attendre. La conversion de 4 à 5,000 habitants de Gambier rappelle les touchantes merveilles des réductions du Paraguay. Les Marquises, Tahiti et Sandwich sont en voie de conversion générale de leurs habitants. L'eau du baptême a coulé sur le front des rois de Mangareva et de Taravay. Ces peuples, si longtemps assis dans les ombres de la mort, se hâtent de suppléer au passé par une piété et une ferveur comparables à celles des ordres les plus austères. Un missionnaire écrivait récemment que lorsqu'il visitait

une tribu sauvage, il avait soin de faire arborer des banderoles, afin que les plus éloignés fussent avertis de sa présence et vinsent assister aux saints mystères. Leur yeux perçants saisissaient facilement ce signal, et les pèlerins se rendaient en foule auprès du missionnaire. Un jour il aperçut en mer quelque chose d'étrange qui paraissait s'avancer vers le rivage; mais bientôt sa surprise fit place à l'admiration, à la vue d'une tribu entière qui traversait à la nage un espace de plus de six lieues, malgré les dangers, pour assister au saint sacrifice. Hélas! combien cet exemple condamnera d'hommes civilisés par le christianisme! Ces archipels ont été érigés en vicariat apostolique par Grégoire XVI.

Un évêque résidant à Honolulu, 17 prêtres de la société de Piepus et 12 frères, forment le personnel de la mission; elle compte aussi 9 membres dans la maison de procure de Valparaiso. 13 missionnaires viennent de faire voile pour ces contrées. Le 24 octobre 1839, le prélat a béni solennellement, dans l'île d'Aukena, une jolie église en pierre dédiée à l'archange Raphaël : c'est la première qui a été bâtie dans ces archipels. Le nombre des catholiques, présentement de 15 à 18,000, sera bientôt quadruplé et décuplé.

Résumé : 1 évêché, 15,000 catholiques.

Résumé de l'Océanie.

1 archevêché, 8 évêchés (9 sièges), 1 préfecture, 3,230,000 catholiques.

Un prêtre de la Société de Marie, le R. P. Monfat, a résumé en quelques pages les travaux, les épreuves et les succès apostoliques de ses confrères dans les archipels de l'Océanie. En nous communiquant ce remarquable travail, l'auteur a bien voulu nous permettre d'en extraire et de nous approprier tout ce que nous jugerions propre à édifier nos lecteurs, et c'est dans ce but que nous transcrivons les passages suivants :

« Lorsque le moment fut arrivé où les peuples récemment découverts de l'Oréanie devaient être éclairés à leur tour, le Saint-Siège divisa cet espace immense de l'Océan, semé d'îles sans nombre, qui s'étend entre l'Amérique d'une part, et l'Asie et l'Australie de l'autre, en deux grands vicariats apostoliques, le vicariat de l'Océanie orientale et celui de l'Océanie occidentale. Le soin d'évangéliser l'Océanie orientale fut confié à la congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, connue sous le nom de Piepus. Depuis trente ans, ces courageux apôtres travaillent à leur mission avec un zèle admirable, que Dieu a daigné récompenser des plus heureux succès. C'est surtout dans les îles Gambier et dans les îles Sandwich que la grâce s'est plu à produire des fruits de salut : les premières sont entièrement chrétiennes, les autres sont en voie de conversion, et la religion catholique y fait tous les jours de sensibles progrès.

« Restait la partie la plus considérable, celle qui embrasse toutes les îles, au nombre

de plusieurs mille, disséminées au centre et à l'occident, dans un espace carré de plus de dix-huit cents lieues de côtes : ce fut l'héritage offert par le Saint-Siège à la Société de Marie...

« Les peuples de l'Océanie centrale, qui composent spécialement le vicariat de Mgr Bataillon, sont en général ouverts, naïfs et intelligents; le christianisme y développe très-facilement les germes d'une bonté native, que le seul état de barbarie tient comprimée. Ils s'affectionnent envers leurs bienfaiteurs et désirent ardemment la conversion de leurs frères. Après avoir exprimé à leur évêque bien-aimé, au moment de son départ, leurs regrets de ne pouvoir le suivre, par des paroles tendres et poétiques (1), les insulaires de Wallis ajoutaient : *Ah ! du moins, emporte nos cœurs et nos vœux ! Dépose aux pieds du grand chef de la religion nos sentiments d'amour et de respect... Dis à nos frères d'Europe que nous les aimons beaucoup; dis-leur aussi que nous leur portons envie, non pas à cause de leur pays et de toutes leurs belles choses, dont on nous parle tant; nous sommes contents de notre petite île, de nos huttes et de nos vêtements de feuillage : ce que nous leur envions, c'est le bienfait de la foi, dont un grand nombre des nôtres sont encore privés; ce sont les nombreux moyens de salut dont ils surabondent, et qui nous manquent. Qu'ils veuillent donc nous céder des missionnaires !...* » Les trois jeunes insulaires que Monseigneur a amenés avec lui en Europe, et dont deux ont été reçus au séminaire de la Propagande, ont également étonné par la vivacité de leur esprit, et charmé par les qualités de leur cœur.

« Si l'on considère ensuite la configuration géographique de toutes les missions d'Océanie, on comprendra au premier coup d'œil les avantages qui résultent, pour le succès de l'Évangile dans ces pays, de la petitesse et de la dispersion des îles qui les composent en très-grande partie. Les communications d'un pays à un autre étant rares et les gouvernements ordinairement séparés, la contagion du mal est impossible. La persécution qui viendrait sévir en un lieu ne peut se répandre comme dans ces immenses contrées soumises à un seul maître, dont un caprice peut en un jour fermer tous les temples et proscrire tous les prêtres avec leurs néophytes. Les missionnaires, s'ils ont abordé sur quelque plage inhospitalière, qui ne laisse pas reposer sur elle la paix Seigneur, peuvent, après avoir assez attendu, secouer la poussière de leurs pieds et aller mettre en sûreté des vies qu'ils doivent à des îles plus dociles, et confier la divine semence aux terres fidèles qui ne demandent qu'à la féconder. Grâce à Dieu, ces peuples prédestinés ne manqueront pas aux ouvriers. Pendant ces vingt années où tous les moyens étaient à créer, où la meilleure partie du

temps a été consacrée aux préparatifs ou consommée dans les essais, vingt mille baptêmes ont été administrés; des chrétiens florissantes ont été établies à Wallis, à Futuna, dans les archipels des Amis, des Navigateurs et de Viti. La Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande comptent aussi des fidèles en assez grand nombre, malgré les obstacles qu'opposèrent en ces endroits au zèle des missionnaires la barbarie des mœurs et les calomnies de l'hérésie furieuse. Ceux qui savent avec quelle lenteur s'obtiennent ordinairement les succès dans les pays infidèles, apprécieront hautement ces beaux résultats et en rendront de vives actions de grâces au Ciel.

« Il est évident que les missions de l'Océanie sont bénies d'en haut : la protection de la Providence sur les apôtres s'est plus d'une fois signalée d'une manière merveilleuse, et l'action de la grâce sur les cœurs des insulaires donnera, lorsque les détails en pourront être connus des âmes pieuses, les sujets de la plus parfaite édification. En attendant que l'histoire, préparée par Mgr Bataillon, des vingt premières années des missions d'Océanie procure cette joie au monde chrétien, qu'il nous soit permis de publier le miraculeux événement qui a entraîné la conversion de l'île de Wallis : c'est une preuve des plus évidentes de l'assistance perpétuelle du Seigneur sur l'Église, son Épouse bien-aimée; c'est une manifestation consolante de cette sagesse, si fort élevée au dessus des prévisions humaines, qui fait venir le salut de là même où l'on voyait s'amonceler les plus certains et les plus redoutables périls. Il n'y a à changer que les noms des pays et des peuples pour se croire revenu aux premiers temps de l'Église.

« La foi s'établissait avec lenteur à Wallis. Après de longs et rudes travaux, le R. P. Bataillon n'avait pu décider à se faire instruire qu'une faible partie de la peuplade; le grand nombre des habitants, au lieu de se rendre, s'irritèrent de voir leurs frères abandonner les dieux. Déjà les plus exaltés poussent des cris de vengeance et mettent les armes aux mains de tous. La nouvelle du danger s'est bientôt répandue; la frayeur saisit les catéchumènes, qui, incapables de se défendre par la force, viennent demander secours et protection au ministre de Dieu, pour la cause duquel ils se trouvaient exposés à la mort. Le P. Bataillon a placé sa confiance en Celui qui l'envoie; il invoque Marie, qui couvre de ses salutaires auspices la Société et la mission. L'assurance qu'il tire de sa foi ne tarde pas à faire sur le faible troupeau une heureuse impression et à calmer les premiers transports de l'épouvante. Pour les mieux établir sous la protection de la Reine du ciel, il se hâte de faire, avec un lambeau d'étoffe qu'il trouve sous sa main, un étendard blanc sur lequel

(1) Voici ces paroles : « Evêque, que ne nous est-il donné de voir notre île se transformer tout à

coup en un vaste vaisseau, sur lequel nous pourrions tous voguer et partir avec toi ! »

il attache sa douce image. Lorsqu'il a élevé sur leurs têtes ce signe de ralliement et ce gage d'espérance certaine, l'apôtre s'écrie, saisi d'un enthousiasme prophétique : *Ayez confiance, mes enfants, il ne vous sera fait aucun mal ; nous allons faire le tour de l'île et la conquérir à Jésus-Christ.* En même temps, il lève la main pour les bénir ; tous se prosternent et se relèvent rassurés et consolés. Le révérend Père établit l'ordre dans leurs rangs et leur assigne les positions les plus opportunes, selon leur âge et leurs forces ; il leur recommande de réciter sans interruption le chapelet, la prière qui invoque à cris multipliés la puissante Marie pour l'heure présente, l'heure du danger et du besoin ; et tandis que ces voix d'enfants, de femmes, de guerriers et de vieillards font monter vers son trône l'ardent concert de leurs supplications, le missionnaire, armé de son chapelet et de sa croix, s'avance seul du côté de l'ennemi, et, levant sa croix vers le ciel, il adjure, au nom du Dieu vivant, l'esprit de ténèbres de céder enfin à Jésus-Christ cette terre sur laquelle il règne depuis si longtemps, pour le malheur des infortunés qui l'habitent. *Voici la croix de Jésus, ô ennemi ! sois mis en fuite ! Cède au ministre de ton Vainqueur qui l'a précipité dans l'abîme ; fuis dans le chaos de la nuit éternelle ! Que Dieu se lève. et que ceux qui le haïssent soient dissipés à jamais !* (1) A ce spectacle inattendu d'un homme seul et sans armes, qui n'oppose à la fureur que la majesté de la foi, l'étonnement saisit les idolâtres : ils cessent d'avancer. Vainement les plus exaltés s'excitent mutuellement et se reprochent leur frayeur. En avant ! mort à l'ennemi de nos dieux ! Lâches ! qui vous arrête ? Ces cris demeurent sans écho ; personne n'ose affronter le prêtre que Dieu couronne de terreur. Ils gardent cependant leurs rangs et leurs armes, et attendent, partagés entre la crainte et le désir de la vengeance. Le lendemain, même effroi et même obstination. Les tribus fidèles passent le temps à prier, et chaque instant de cette lutte silencieuse qui se prolonge, ranime leur espoir ; ils oublient, à l'exemple de leur généreux Père, la faim qui les tourmente, et la pluie, contre laquelle ils ne sont abrités que par le feuillage des cocotiers. Enfin, après trois jours et trois nuits d'alarmes, l'ennemi découragé se débande, sans avoir même songé à essayer si la poitrine du missionnaire est à l'épreuve de la flèche, comme son âme de la peur. La chrétienté naissante était sauvée.

« Mais la première partie seule de la prédication du Père s'est accomplie : Dieu n'a opéré que le commencement du prodige ; il faut remporter pleinement la victoire ; il faut passer hardiment sur le territoire ennemi, et faire régner la croix sur les hommes qui voulaient le noyer dans le sang des fidèles. Ce n'est pas la première fois que Dieu a changé, le soir, en doux agneau le loup fé-

rece qui le matin s'élançait sur sa proie. Le P. Bataillon, animé d'une confiance sur-humaine en la puissance qui opère ces prodiges, prend dans le petit troupeau deux hommes bien disposés, et s'avance vers un bourg d'idolâtres qu'il espère gagner plus aisément, laissant plusieurs villages derrière lui, qu'il sait devoir opposer à ses efforts une plus grande résistance. Après trois heures d'entretien, le chef est entraîné, et il se décide avec tous les siens à se faire inscrire au nombre des catéchumènes. Le missionnaire envoie chercher tout son troupeau, qui heureux d'une si bonne nouvelle, accourt avec empressement sous la bannière de Marie. Ils se rangent en cercle et reçoivent, pleins d'allégresse, le serment solennel que leurs frères nouveaux viennent successivement faire au milieu d'eux, d'écouter les instructions et de se préparer au baptême. Un second village est abordé de la même manière et enlevé avec le même bonheur ; la troupe chrétienne continue sa marche pacifique, en rendant grâce à Dieu. Le tour victorieux de l'île, promis en son nom, commence sous les plus heureux auspices.

« Le troisième village résista plus longtemps ; le chef refusait de se rendre aux invitations pressantes et prolongées du missionnaire. Un espace de temps considérable s'était écoulé pendant les négociations précédentes et les touchantes cérémonies qui en avaient été le résultat ; on était au milieu de la nuit. Tout à coup, un cri d'alarme retentit dans la tente du chef : quelques catéchumènes arrivent pleins d'épouvante annoncer au Père que l'ennemi vient de reprendre les armes, et qu'il menace ses enfants avec une nouvelle fureur. En effet, les villages idolâtres qu'en avait laissés derrière, irrités qu'on osât les braver en conduisant sur leur territoire le triomphe de Marie, s'étaient laissés aller à leur rage, et ils avaient soulevé de nouveau contre les convertis les bandes armées qui continuaient leur retraite. Le P. Bataillon vole au secours de ceux qui le réclament.

« En arrivant, un spectacle inattendu s'offre à ses yeux. Les insulaires gagnés à la foi étaient tous réunis, hommes, femmes et enfants, dans une grande agitation, mais sans donner de marques de frayeur : tous les yeux étaient pleins de larmes. Au milieu d'eux, un des chefs ennemis les plus redoutés paraissait lui-même en proie à un attendrissement extraordinaire, et ne pouvait contenir ses sanglots. Il avait été arrêté au moment où, à la faveur des ténèbres, il venait, avec deux des siens, reconnaître l'état de ceux qu'il voulait attaquer. Une fois maîtres de ce chef influent, les fidèles, rassurés sur l'imminence du danger et se rappelant qu'ils étaient sur le point d'appartenir, par le baptême, au Dieu qui aime et qui pardonne, ne lui firent entendre que des paroles d'amitié et des reproches tendres et affectueux. Ceux d'entre eux qui lui appartiennent par les liens du

(1) Prière de l'Eglise.

sang ou les rapports de l'amitié, lui demandent avec bonté pourquoi il a voulu mettre à mort des parents et des hôtes; ils lui démontrent que la religion chrétienne fait le bonheur de ceux qui l'embrassent; ils lui parlent de Marie, dont la bannière frémit doucement sur sa tête, en l'invitant au repentir. Il avait cédé à l'influence de cette sainte générosité, et il demandait à être admis avec les siens au rang des catéchumènes, lorsque le P. Bataillon entra. Quelles actions de grâces débordèrent dans son cœur en voyant les plus obstinés des insulaires vaincus par la grâce en ce jour de bénédiction! Ils se laissèrent, en effet, facilement persuader par leur chef, et suivirent son exemple. La guerre civile était finie à jamais. Le reste de la population céda bientôt à l'entraînement général, et le tour de l'île fut achevé en célébrant avec transport la grande bonté de Dieu et la puissante intercession de Marie. Quand on demanda aux idolâtres pourquoi ils s'étaient arrêtés devant un homme sans défense; *Nous sentions en le voyant, répondirent-ils, notre ventre tomber par terre.*

« Ainsi fut opérée la conversion de Wallis. »

Sur les côtes occidentales de l'Australie, une colonie de Bénédictins a entrepris de civiliser les peuplades indigènes, à l'aide des mêmes moyens qu'employèrent les premiers enfants de saint Benoît pour évangéliser les anciens barbares d'Europe. En 1846, deux religieux de cet ordre⁽¹⁾ vinrent dresser leur tente de feuillage au plus épais des bois qui couvrent en grande partie le diocèse de Perth. Restés seuls pendant deux ans, sans autre compagnie que celle des sauvages, souffrant les horreurs de la faim et la rigueur des saisons, passant les nuits sur une couche de branches mortes et sans autre abri qu'un manteau tout mouillé, ils remuèrent à la bêche ce sol inculte dont les aspérités meurtraient leurs pieds nus tout en sang. « Plusieurs fois, dit le P. Rudésindo Salvado, nous trouvâmes, à notre retour des champs, notre chaumière pillée, presque tous nos travaux détruits, le fruit de nos longues sueurs perdu, toutes nos espérances avançées. N'importe, disions-nous; recommençons au nom de la très-sainte Trinité, comme si c'était le premier jour de notre arrivée dans la forêt. »

Et voilà qu'aujourd'hui ils recueillent enfin les fruits de leur persévérance. Dès l'année 1847, ils s'étaient déjà construit un monastère sur le terrain qu'ils avaient défriché; ce cloître fut placé sous le patronage de l'Immaculée-Conception, et le pays fut appelé *Nouvelle-Norvège*, en souvenir du lieu qui avait donné naissance à saint Benoît. L'arrivée inattendue de trente-neuf Pères, novices ou travailleurs, en 1849, permit d'installer une nouvelle colonie de religieux sur un autre point du désert; c'est là que, par leurs mains, un second couvent a été bâti au milieu des solitudes qu'ils avaient fertilisées. Le 2 juin 1859 a eu lieu la bénédiction solen-

nelle du monastère, appelé *Nouveau-Subiaco*, autre nom cher à la grande famille des Bénédictins.

Cette pieuse cérémonie a fourni à Mgr Serra le sujet d'une longue et intéressante lettre, dont nous allons extraire les principaux passages :

« A l'ouest de la ville naissante de Perth, capitale de l'Australie occidentale, une colline d'une centaine de pieds domine deux grands lacs, qui lui forment au midi une majestueuse ceinture. De là on découvre, à une distance de quatre milles, les flots de l'Océan indien qui baigne au couchant les plages de l'Australie. Au nord, un épais rideau d'arbres séculaires protège la position contre la violence des vents glacés d'hiver, en même temps qu'il forme une barrière presque impénétrable à l'homme. Il n'y a d'accès possible qu'au levant, en sorte que, quel que soit l'avenir de ces régions australes, la pieuse colonie espère conserver au site qu'elle s'est choisi, le charme religieux de la solitude.

« Depuis plus de dix-huit mois, les Pères bénédictins, secondés par une trentaine d'artisans, préparaient la colline à devenir le siège de leur communauté. La cognée, le feu et la pioche déblayaient ou fécondaient les pentes du sol, tandis qu'au sommet s'élevaient l'enceinte et les murs du monastère.

« Le 2 juin, la première aïe de l'édifice se trouvait en état de recevoir ses habitants; mais il ne leur convenait pas d'en prendre possession avant que le Roi de l'ancien et du nouveau monde y eût fixé son trône. Ils allèrent donc en procession chercher, à un mille de distance, le Dieu caché qui résidait depuis plusieurs années dans une agreste chapelle. Un bon nombre de chrétiens, venus de Perth pour concourir à la solennité, suivaient le cortège sur deux rangs, avec un flambeau à la main, et donnaient aux protestants, que la curiosité seule avait attirés à ce spectacle, une touchante idée de l'unité catholique. Car il y avait là, confondus ensemble, des représentants de toutes les nationalités et de toutes les conditions : des riches et des pauvres, des hommes libres et des transportés, des soldats qui avaient combattu sous les murs de Sébastopol et des émigrants pacifiques de l'Irlande, des colons français mêlés aux enfants de l'Espagne et de l'Italie.

« Douze religieux profès et six novices entouraient la divine hostie, portée en triomphe et saluée sur son passage par des hymnes pieux. L'ardeur des chants disait assez la joie des cœurs. Lorsque le cortège, après avoir cheminé à l'ombre des bosquets, se mit à gravir la colline, la cloche du nouveau couvent jeta aux airs ses plus gais carillons : il semblait que le désert lui-même, tressaillant sous les pas du Seigneur, empruntait cette voix d'airain pour bénir sa venue et fêter sa présence.

« Introduit dans son nouveau sanctuaire, le Saint-Sacrement resta exposé sur l'autel

(1) C'étaient les RR. PP. Serra et Salvado, tous deux évêques aujourd'hui et chargés, le premier

du diocèse de Perth, le second de celui de Port-Victoria.

pendant les quarante heures. Cette dévotion, jusqu'alors inconnue dans l'Australie occidentale, fut aussitôt imitée dans la cathédrale de Perth, et répétée à l'envi par toutes les églises du diocèse. Immédiatement après la cérémonie, on fixa les limites de la clôture, et l'enceinte murée du monastère deviendra ainsi un rempart pour l'innocence et l'intégrité monastique, au milieu du paganisme sauvage et de l'hérésie civilisée.

« Peut-être entre-t-il dans les desseins de Dieu qu'un jour cette famille religieuse serve d'instrument à ses miséricordes pour les indigènes ignorants et les protestants égarés. Déjà nous pouvons leur rendre bien des services. Que nos soixante mille pieds de vigne, avec pareil nombre d'oliviers, de figuiers, de pêchers et d'autres arbres à fruits, que nous avons plantés autour du monastère, soient en plein rapport, et alors nos récoltes non-seulement suffiront aux besoins de la communauté, mais encore permettront au *Nouveau-Subiaco* d'alimenter autant de sauvages que notre couvent de la *Nouvelle-Norcie* en nourrit déjà avec ses moissons. »

Ces déserts devenus en peu de temps des campagnes fertiles, et ces secours donnés

aux plus malheureuses peuplades, ne sont pas les seuls bienfaits dus à l'établissement des religieux en Australie. Leur exemple a inspiré l'amour du travail à beaucoup d'indigènes, qui ont laissé leur vie errante pour la culture sédentaire, et vivent aujourd'hui du produit de leurs champs. De plus, comme toute maison de Bénédictins est par tradition un foyer d'études autant qu'un asile de la pénitence et de la prière, un collège s'est élevé à l'ombre du couvent, et, parmi les enfants des sauvages qui ont été reçus gratuitement comme élèves, trois jeunes Australiens ont déjà été envoyés à Rome pour y compléter leur instruction. L'œuvre de l'apostolat n'a pas moins prospéré, si l'on en juge par la création du nouveau diocèse de Port-Victoria, démembré de celui de Perth par un décret pontifical du 1^{er} avril 1859.

OLDENBOURG, grand-duché de la Confédération germanique. — Nous indiquons ci-dessous le nombre des catholiques de ce pays, qui sont sous la juridiction de l'évêque de Munster, dont le vicaire général pour Oldenbourg siège dans le pays avec les mêmes droits que le conseiller d'Etat, président du consistoire protestant.

Superficie et population.

	M. c.	Populat. au 3 déc.		Augment.	Par
		1858.	1861.	en 0/0	m. c.
Duché d'Oldenbourg	98,445	257,188	259,158	0,83	2,450
Princip. de Lubek	6,46	21,685	24,693	0,04	3,358
» de Birkenfeld	9,124	35,486	35,391	—	3,767
	114,029	294,359	295,242	0,30	2,589

Répartition de la population d'après les cultes :

	Luthériens.	Réformés.	Evan-gél.	Catho-liqués.	Autres chrét.	Israé-lites.
Duché d'Oldenbourg	171,588	4,140	150	64,660	843	75
Princ. de Lubek	21,602	16	10	35	10	15
» de Birkenfeld	Protestants.		26,290	73,76	—	722
Total			290,803	72,071	853	1,487

2 habitants suivaient une autre religion, et celle de 26 autres n'était pas désignée.

P

PERSE (Royaume de).—Le roi ou *schah*, est, depuis 1848, Nasser-eel-Din, et s'intitule roi des rois. Le chef des prêtres persans est le *grand Müdschtehid*, dont la dignité correspond à celle du grand Mufti des Musulmans. Les catholiques ont deux évêques en Perse : un administrateur apostolique de l'évêché d'Ispahan du rite latin, et un évêque du rite arménien.

Nous donnons ici, de la Perse, la notice statistique établie par le docteur Olau : *Commerce. Zustand Pers.*, Berlin, 1858.

Superficie : environ 26000 m. c. (d'après F.-B. Engelhart : 26450 m. c.) avec une population de 40 millions d'habitants, ce qui

fait à peine 400 h. par m. c. — Plus de 3 millions vivent comme nomades ; la population agricole établie dans les bourgs, villages, s'élève à environ 4 millions ; les autres 3 millions forment la population des villes, dont les principales sont Isfahan, ou plus communément Ispahan, avec environ 180,000, Tauris avec environ 160,000, Téhéran avec 120,000, Meshhed avec 100,000 h. — Quant à la religion, la grande majorité sont des Musulmans, savoir 7,500,000 de la confession schiitique, 500,000 dissidents de différents sectes, 1,500,000 de confession sunnite, tandis que les chrétiens (Arméniens 200,000, Nestoriens

100,000, etc.), Juifs, guèbres, païens n'atteignent ensemble que le chiffre d'un demi-million.

Le Père Charles croit qu'à l'avènement de Pie IX il y avait 6,000 catholiques en Perse.

Dans le récit qu'elle nous a laissé de son voyage en Perse, où elle a pu voir à l'œuvre les agents des sociétés bibliques d'Angleterre et des Etats-Unis, madame Pfeiffer nous fait de leur existence à Ordmia un tableau qui mérite d'être rapporté.

« A quelque distance de cette ville, dit-elle, où de misérables cabanes sont occupées par trois ou quatre familles, au milieu d'une verte et féconde vallée, s'élève une vaste maison d'où les regards planent au loin sur un magnifique point de vue. C'est la maison de plaisance des missionnaires. Je m'étais toujours représenté ces prédicateurs de la foi du Christ comme des martyrs résignés à toutes les privations, partageant les souffrances du peuple à qui ils portaient l'enseignement de l'Évangile. Cruelle erreur ! Je les ai vus installés comme de riches propriétaires, dans de charmantes habitations élégamment meublées. Je les ai vus mollement assis sur leurs divans, tandis que leurs femmes préparent le thé, et que leurs enfants savourent de succulentes pâtisseries. Leur situation est on ne peut plus commode. Leur tâche est facile et leur traitement régulièrement payé. S'il y a plusieurs missionnaires dans un district, ils se réunissent trois à quatre fois par semaine pour conférer entre eux sur les intérêts de la religion. Mais ces conférences ressemblent bien plus à des réunions mondaines qu'à des assemblées évangéliques.

« Les femmes et les enfants y apparaissent en grande toilette. La première conférence est égayée par le déjeuner, la seconde par le dîner, la troisième par le thé ; après quoi les vénérables membres de cet heureux synode remontent en voiture et retournent paisiblement dans leur demeure. Si l'un d'eux a un voyage à faire, ce n'est pas petite chose. Il lui faut des palanquins, des porteurs, des bêtes de somme, des tentes, toute une cargaison d'ustensiles de cuisine. Il lui faut sa table, son lit et une quantité de domestiques. Qui paye ces frais de déplacement ? De pauvres bonnes gens d'Europe ou d'Amérique, dont un grand nombre se privent du nécessaire pour offrir leur obole à l'œuvre biblique. Ces hommes, dont le luxe contraste si étrangement avec la misère de la plupart des villages où ils s'établissent, croient avoir accompli une grande œuvre quand ils ont prêché devant une communauté, et répandu leurs brochures dans quelques cabanes. A les voir énumérer avec emphase le nombre de leurs auditeurs, on croirait qu'ils ont converti tous ceux auxquels ils se sont adressés. Il n'en est rien, le plus souvent. Partout où j'ai trouvé des missions, je me suis appliquée à connaître leurs succès, et partout j'ai appris qu'un baptême était pour elles un rare événement.

Les Indiens qui se convertissent, sont des enfants abandonnés que les missionnaires prennent sous leur sauvegarde, qu'ils élèvent et surveillent de près, de peur de les voir retomber dans leur idolâtrie. »

Cette critique des missionnaires protestants, dont plus d'une autre observation démontre la justesse, est le plus bel éloge des missionnaires catholiques, de ces vrais apôtres que l'on voit dans les régions les plus désolées vivre humblement comme le pauvre à qui ils apportent la loi d'humilité et les divines consolations de l'Évangile.

PRUSSE. — La Prusse est considérée comme une des cinq grandes puissances et comme la seule protestante de la hiérarchie européenne sur le continent. Après l'Angleterre, elle paraît en effet être le plus grand appui du protestantisme, quoique le nombre des protestants en ce pays ne soit à celui des catholiques que dans la proportion de 11 à 7. Nous donnons *in extenso*, après l'indication des évêques catholiques, l'indication officielle de la hiérarchie protestante, où une grande partie des places supérieures sont vacantes.

Culte catholique.

Breilau : Henri Foerster, prince-évêque (1855). — Cologne : Jean de Geissel, cardinal-archevêque (1845). — Gnesen et Posen : le Dr. Léon de Przynsky, archevêque (1845). — Culm et Pélpliu : Jean-Népomucène von der Marwitz, évêque (1857). — Ermeland (Frauenbourg) : Jos.-Ambroise Geritz, évêque. — Munster : Jean-George Muller, évêque (1847). — Paderborn : Conrad Martin, évêque (1856). — Trèves : Guillaume Arnoldi, évêque (1842).

Le clergé catholique des deux Hohenzollern est subordonné à l'archevêque de Strasbourg en Brisgau.

Cultes protestants. Consistoires des provinces.

Prov. de Prusse. Président : le chef président Dr. Eichmann en remplit provis. les fonctions. — Surintendant gén. : le Dr. Moll (1860), premier prédicateur de la cour.

Prov. de Brandebourg. Présid. : vacat. — Surintendants gén. : le Dr. Hoffmann pour la Marche électorale, chargé provis. de remplir les fonctions de président ; le Dr. Buchsel, pour la Nouvelle-Marche et la Lusace inférieure.

Prov. de Poméranie. Présid. : le direct. consistorial Heindorf. — Surintendant gén. : le Dr. Albert-Sigismund Jaspis.

Prov. de Silésie. Présid. : le directeur du consistoire, de Roeder. — Surintendant gén. : le Dr. Hahn, cons. supér. de consistoire et professeur.

Prov. de Posen. Présid. : vacat. ; le président supér., de Bonin, est chargé de gérer les affaires. — Surintendant gén. : le Dr. Cranz.

Prov. de Saxe. Présid. : le directeur du consistoire, Noeldechen. — Surintendant gén. : le Dr. Lehnerdt, premier prédicateur de la cathédrale.

Prov. de Westphalie. Présid. : vacat. ; le surintendant gén. Wiesmann est chargé de la gestion des affaires. — Surintendant gén. : Wiesmann (depuis 1860).

Prov. du Rhin. Présid. : vacat. — Surintendant gén. : vacat.

Superficie et population.

Provinces.	Milles carrés.	Population au 3 décembre		Augm. en 0/0	Par	
		1858.	1861.		m.	c.
Prusse	1,178,03	2,744,500	2,866,817	4,45	2,433	
Posnanie	536,21	1,417,155	1,494,621	5,46	2,787	
Poméranie	576,72	1,328,581	1,389,759	4,61	2,409	
Silésie	741,74	3,269,613	3,590,748	3,70	4,571	
Brandebourg	734,14	2,329,996	2,467,759	5,91	3,361	
Saxe	460,63	1,910,062	1,976,417	3,47	4,290	
Westphalie	367,96	1,566,411	1,618,071	3,29	4,397	
Prov. rhénane	487,14	3,096,629	3,215,929	3,85	6,601	
Hohenzollern	21,15	64,235	64,675	0,68	3,057	
Territ. de Jahde	0,25	858	950	10,72	3,800	
Militaires hors de l'Etat	—	12,043	14,720	—	—	
Total	5,103,97	17,739,913	18,500,446	4,28	3,624	

Répartition de la population d'après les cultes au 3 décembre 1861.

Provinces.	Protestants.	Catholiques.	Mennonites.	Membres des com- munaut. libr., etc.	Israélites.
Prusse	2,047,404	766,612	12,107	1,887	37,744
Posnanie (1)	464,593	880,072	3	277	72,198
Poméranie	1,361,479	14,401	40	1,228	12,589
Silésie	1,670,317	1,674,777	7	4,542	41,400
Brandebourg	2,380,730	55,004	(2) 19	952	30,945
Saxe	1,842,352	125,089	15	3,134	5,826
Westphalie	713,250	887,427	129	598	16,686
Prov. rhénane	782,723	2,595,823	1,398	1,548	34,430
Hohenzollern	1,396	62,321	—	—	958
Territ. de Jahde	867	83	—	—	—
Militaires hors du pays.	8,639	5,965	—	—	116
Total	11,273,730	6,867,574	13,718	14,166	252,592

En outre il y a encore 1186 catholiques-grecs dans le royaume de Prusse, dont 1033 dans la Prusse orientale, 109 dans la province de Brandebourg, 29 dans la Prusse occidentale, et les 15 autres dans différents endroits.

Habitants de nationalité non-germanique, qui parlent une autre langue que l'allemande dans la vie ordinaire.

Habitants parlant	Individus.	Total.
le polonais		1,950,199
a) dans la province de Posnanie		777,646
1) dans le gouvernement de Posen	+ 536,840	
2) " " de Bromberg	240,806	
b) dans la province de Prusse		449,497
1) dans le gouvern. de Gumbinnen	2,210	
2) " " de Königsberg	75,488	
3) " " de Dantzig	114,092	
4) " " de Marienwerder	257,707	
c) dans la province de Silésie		719,387
1) dans le gouvern. d'Oppeln	665,898	
2) " " de Breslau	53,463	
3) " " de Liegnitz	26	
d) dans la province de Poméranie (gouvernement de Coeslin)		3,633
e) dans d'autres parties du royaume		36
le mazouze		233,379
a) dans la province de Prusse		233,341
1) dans le gouvern. de Gumbinnen	45,860	
2) " " de Königsberg	87,481	
b) dans la province de Silésie		38
le cachoube		7,652

(1) Les chiffres indiqués pour la Posnanie sont encore ceux de 1858.

(2) Ces chiffres sont encore ceux de l'année 1858.

a) dans la province de Prusse		7,602
1) dans le govern. de Marienwerder	7,059	
2) " " de Dantzig	543	
b) dans d'autres parties (Posnanie, Poméranie)		50
le wende		<u>82,252</u>
a) dans la province de Brandebourg		49,875
dans le govern. de Francfort	49,871	
b) dans la Silésie		32,357
dans le govern. de Liegnitz	32,353	
le bohème		<u>10,324</u>
a) dans la province de Silésie		10,129
1) dans le govern. de Breslau	7,475	
2) " " d'Oppeln	2,646	
3) " " de Liegnitz	8	
b) dans la province de Posnanie (govern. de Posen)		149
c) dans d'autres parties		46
le morave		<u>48,554</u>
a) dans la province de Silésie		58,550
1) dans le govern. d'Oppeln	48,541	
2) " " de Breslau	9	
b) dans la province de Saxe (govern. de Mersebourg)		4
Total des hab. qui parl. les dialectes slaves		<u>2,332,340</u>
le letton (le lithuanien, etc.)		<u>136,990</u>
1) dans le govern. de Gumbinnen	104,583	
2) " " de Königsberg	32,407	
le kourais (dans le gouv. de Königsberg)		414
le wallon (dans le govern. d'Aix-la-Chapelle)		10,502
le hollandais (dans le govern. de Dusseldorf)		563
Total général		<u>2,480,609</u>

Villes de la Prusse qui avaient plus de 15,000 habitants à la fin de 1861.

	Total.	dont milit.		Total.	dont milit.
Berlin	547,571	22,626	Liegnitz	18,662	1,503
Breslau	145,589	6,938	Memel	17,590	100
Cologne	120,568	7,485	Gross-Glogau	17,533	4,180
Königsberg	94,579	7,487	Nordhausen	17,520	24
Dantzig	82,765	10,488	Wesel	17,429	5,059
Magdebourg	67,607	7,304	Gladbach	17,069	5
Faub. de Neust.	13,452	352	Lausberg	16,845	1,068
Soudenbourg	5,242	—	Remscheid	16,412	—
Stettin	64,431	5,944	Tilsit	16,146	775
Aix-la-Chapelle	59,941	1,388	Mühlhausen en		
Elberfeld	56,307	14	Thuringe	16,104	493
Posen	51,343	7,353	Stargardt	16,071	1,903
Crefeld	50,584	22	Guben	15,929	694
Barmen	49,787	15	Quedlinbourg	15,773	938
Halle	42,976	1,469	Greifswald	15,714	615
Potsdam	41,824	6,955	Thorn	15,505	2,081
Dusseldorf	41,292	3,376	Minden	15,453	2,952
Erfort	37,012	4,466	Schweidnitz	15,381	2,079
Francfort s. l'Od.	36,557	2,304			
Coblentz	28,525	5,810			
Goerlitz	27,983	1,449			
Münster	27,332	3,996			
Elbing	25,539	448			
Stralsund	24,414	2,278			
Brandebourg	23,727	2,180			
Dortmund	23,372	24			
Halberstadt	22,810	1,136			
Bromberg	22,474	1,950			
Trèves	21,215	3,456			
Essen	20,811	45			
Bonn	19,996	857			
Neisse	18,747	5,590			

D'après la statistique officielle, il y a 8,364 églises et 6,329 pasteurs protestants en Prusse, soit un pasteur pour 1,700 protestants, et 5,499 églises et chapelles catholiques, desservies par 3,474 curés et 2,600 vicaires, soit un ecclésiastique sur 1,120 catholiques. Si les premiers trouvent le nombre des pasteurs fort suffisant, les derniers déplorent souvent l'insuffisance des ecclésiastiques, surtout dans les cantons protestants. Nous devons ajouter que le nombre des prêtres catholiques a toujours

progressé dans les derniers temps, tandis que le nombre des pasteurs est presque stationnaire. Le défaut de dotation paralyse beaucoup les efforts des catholiques sous ce rapport.

D'après le recensement de 1861, la Prusse compte une population civile de 18,222,799 âmes et une population militaire de 268,517 âmes, dont 33,440 femmes et filles de militaires; en tout, donc, 18,491,316 âmes. D'après la statistique religieuse, on compte 11,298,276 protestants, dont 184,767 militaires; 6,907,090 catholiques, dont 82,345 militaires; 1,202 grecs, dont 6 militaires; 13,716 anabaptistes, sur lesquels 8 militaires; 16,233 dissidents, dont 63 militaires; 254,785 juifs, dont 1,328 militaires. Cette prépondérance proportionnelle des protestants dans l'Etat militaire s'explique par le fait que sur près de 8,000 officiers de l'armée active, il y a à peine quelques centaines de catholiques. De même que sur 12 à 1,300 jeunes gens dans les écoles de cadets, il y a à peine 60 à 70 catholiques.

Sous le rapport philologique, la population de la Prusse se compose de 15,718,600 Allemands, 1,973,880 Polonais, dont 449,499 dans la province de la Prusse, principalement dans les régences de Dantzig et de Marienwerder, 801,366 dans la province de Posen, 713,323 dans la province de la Silésie, principalement dans la régence d'Oppeln, qui en compte 663,834, le reste dans celle de Breslau.

La langue *masure*, un dialecte polonais, est parlée par 233,341 personnes dans les régences de Königsberg et de Gumbinnen; le *cassoube*, autre dialecte polonais, est parlé par 7,652 personnes dans la régence de Marienwerder; le *lithuanien*, un dialecte slave, est parlé par 136,990 habitants de la province de Gumbinnen; et l'ancienne langue courlandaise, le *curien*, est parlée par 414 habitants. La langue *wende* (vénète) est en usage parmi 82,232 habitants, dont 513 appartiennent à la régence de Frankfurt, et le reste à celle de Liegnitz. Le *bohémien* (tschèque) est parlé par 10,317 habitants de la Silésie, et le *morave* par 48,554 habitants de la même province. De plus, il y a 10,502 *wallons*, presque tous dans la régence d'Aix-la-Chapelle, où se publie aussi le seul journal politique en Prusse (la *Semaine de Malmedy*) qui soit rédigé en français.

Emigrations.

Les émigrations qui sont assez communes se font de plus en plus du Rhin. Nous avons assisté en 1844 à un départ de quelques centaines de ces hommes partant de Hambourg pour la Nouvelle-Zélande. Ils étaient bercés des plus grandes espérances, mais on dit que les difficultés de voyage et l'opposition des sauvages n'étaient pas les seuls inconvénients qui ont rendu illusoire ces espérances. Un syndic de Hambourg, homme plein de bonté pour les pauvres, les régala dans son jardin avant leur départ, et ceux qui dirigeaient

l'émigration leur assuraient qu'ils trouveraient à la Nouvelle-Zélande le meilleur climat du monde, l'Italie sans ses chaleurs excessives, une fertilité qui permet d'avoir sous un climat semblable des petits pois onze mois par an, et la protection du meilleur gouvernement. Cependant je crois que les émigrants Mennonites établis en Russie, qui refusaient, en vertu de leurs dogmes, de porter les armes dans le danger du pays en 1807, étaient beaucoup plus satisfaits du pays qu'ils ont choisi sans courir les risques d'un long voyage. La Russie méridionale, le Volga et les environs de Saint-Petersbourg sont témoins de la prospérité des colons allemands.

Mariages.

En 1840, il y avait 2,464,552 hommes en état de mariage et 2,474,173 femmes. Cette différence s'explique par l'absence des hommes, et on voit, soit en comparant les divers Etats de l'Europe, soit les diverses provinces de la Prusse, que le commerce, la marine, etc., déterminent cette différence dans les calculs statistiques. Ainsi c'est la troisième partie de la nation qui est en état de mariage.

Cette même année le nombre des mariages était distribué ainsi :

Ordinaires (jusqu'à 45 ans, avec la femme jusqu'à 30)	404,123	rel.	749
Retardés (jusqu'à 60 ans et 45)	26,271		199
Pour le secours mutuel (au-dessus de cet âge)	4,885		37
Total	435,281		1,000

Pour ce qui regarde les divorces, nous dirons ici qu'en 1838 il y a eu 3,024 divorces, et sur ce nombre seulement 20 dans la province catholique du Rhin, 149 dans la province catholique mais polonaise de Posen, et de 300 jusqu'à 800 dans les provinces protestantes.

Etat religieux de la Prusse.

La lettre suivante offre sur la situation religieuse de ce pays des détails intéressants.

Berlin, 17 juin 1863.

Malgré leur prétention de posséder seuls le pur Évangile et la vraie lumière du monde, les protestants, dans leurs accès de franchise, avouent à présent unanimement que leur Église évangélique est loin d'être arrivée à la perfection, tant pour l'organisation que pour le dogme. Ces deux questions fondamentales causent toujours bien des peines à ceux qui se trouvent chargés de les résoudre. Les conférences des représentants officiels des différentes Églises évangéliques se succèdent régulièrement depuis un certain nombre d'années, sans faire avancer beaucoup la question. Cette année, une réunion de ce genre a eu lieu du 4 au 9 juin à Eisenach (Saxe-Ducale), où, pour parler le langage de messieurs les pasteurs, vingt-cinq gouvernements de l'Église évangélique

(*Kirchengierungen*) se sont trouvés représentés. Parmi les questions débattues, se trouve en première ligne la révision de la Bible de Luther, cette base solide de la pure foi évangélique. Malgré la divergence extrême des vues de MM. les représentants des différentes Eglises officielles, il y a eu un point, unique à la vérité, sur lequel tout le monde est tombé d'accord avec une unanimité sans pareille dans les annales des conférences évangéliques. Tout le monde a reconnu que cette révision de la traduction allemande de la Bible de Luther était très-urgente, attendu que cette source de la pure foi évangélique est remplie de fautes très-graves. Mais, en dépit de l'unanimité touchant les erreurs, il s'est produit un désaccord plus grand que d'ordinaire sur la question de savoir comment la révision devra s'exécuter. Pour éviter une scission publique, et par égard pour la mémoire du *Gottesmann* (homme de Dieu), qui, d'après ces docteurs, est le seul qui ait doté notre patrie d'une traduction allemande de la Bible, on s'est prononcé sur une révision restreinte, qui n'ira pas jusqu'à transformer radicalement l'œuvre immortelle du grand réformateur. De plus, cette Bible révisée sera soumise à l'approbation des vingt-cinq gouvernements de l'Eglise évangélique qui sont représentés à Eisenach.

Une *traduction authentique* de la Bible, une *source pure* de la *vraie foi* évangélique, qui a besoin d'être *épurée et purgée* de *nombreuses fautes très-graves*, une *révision* du *texte sacré* opéré par des gouvernements d'Eglise nommés et destitués au gré des souverains, tout cela est plus contradictoire que logique, il est vrai; mais on est si bien habitué au défaut de logique et de conséquence dans la philosophie moderne, que les *simples catholiques* ou les étrangers peu initiés aux abîmes de la philosophie allemande, des Français, par exemple, peuvent seuls en être choqués. Dans cette question, l'entente sera toujours impossible; ce qui est logique à Eisenach ne le sera jamais à Rome, et *vice versa*. La discussion là-dessus est donc superflue.

Une des questions débattues à Eisenach a été celle de l'*ordination* des pasteurs et de la *bénédition* des églises, chaires, calices, etc. Ici, on a été un peu plus logique en avouant que les églises évangéliques ne reconnaissent point de sacerdoce véritable, et en décidant qu'en conséquence l'ordination et les *bénéditions* ne consisteront plus désormais que dans un appel à la bonté divine, qui sera récité de commun par le pasteur et par le candidat, comme cela a lieu dans l'Eglise officielle de Wurtemberg. L'ordination par des évêques nommés et consacrés en vertu d'une ordonnance ministérielle a été unanimement repoussée. Il y a progrès, on le voit.

Malgré cet aveu, par lequel le protestantisme reconnaît qu'il ne possède ni sacerdoce ni sanctification véritables, le culte des *nouveaux saints protestants* s'organise de mieux

en mieux. L'institution-mère des Diaconesses à Kaiserswerth éditée depuis plusieurs années un *Almanach chrétien*, dans lequel, à côté de la colonne des anciens saints catholiques, se trouve une colonne intitulée : *Calendrier évangélique corrigé*, renfermant les saints nouveaux : le 1 novembre, la Toussaint; le 6 novembre, Gustave-Adolphe; le 10, Martinus-Lutherus, *doctor Ecclesie*; fest. J.-C. J.-C. oct.; le 12, Johannes Kepler; le 24, Joh. Knox. De même on rencontre les saints Zwingli, Calvin, Seckendorf, B. Schmolke, Leonhard Euler, Joh. Arndt, Philippe de Hesse, etc. Un saint homme polygame tel que Philippe doit être un modèle de vertus très-édifiant. Au moins on ne nous reprochera plus de proposer d'autres personnages à l'admiration des fidèles. La vénération des reliques est déjà depuis longtemps justifiée par le commerce qui se fait dans l'Allemagne protestante avec le bois du hêtre de Liebenstein, sous lequel le docteur Luther a couché une fois.

Il est vrai que le culte de ces saints ne se popularise guère; d'autres menacent déjà de se substituer à eux, ce sont MM. Schiller, Goethe, Fichte, etc., qui tôt ou tard auront leur place dans l'*Almanach chrétien*. Aussi les pasteurs, en gens prudents et prévoyants, se prêtent de bonne grâce aux préliminaires d'admission de ces saints dans le nouveau cénacle. Dans un village près de Dresde, où Schiller a vécu quelque temps, on a organisé une espèce de pèlerinage, qui a lieu tous les ans à la fin de mai. Cette année, le pasteur de l'endroit, ainsi que plusieurs de ses confrères, en costume d'église, ont figuré en tête du cortège et ont prononcé les sermons d'usage aux grands applaudissements des progressistes et de la presse libérale. Malheureusement certains zélés protestants vont un peu trop loin aux yeux des protestants orthodoxes. Le pasteur-professeur M. Weiss a publié récemment plusieurs articles dans la *Gazette de l'Eglise protestante* (*Protestantische Kirchenzeitung*), pour prouver que Goethe, Schiller, etc., furent des instruments de la révélation divine, à l'égal des apôtres. Voilà Luther, Zwingli, Calvin, etc., dépassés tout d'un coup! Le même auteur trouve aussi qu'on peut être un excellent chrétien et nier l'immortalité de l'âme et même l'existence de Dieu. De cette manière, Voltaire, Diderot, J.-J. Rousseau, Fichte, Hegel, Kant, etc., ont la canonisation protestante en perspective.

M. Schenkel, le collègue de M. Weiss, complète cet enseignement par le dogme qu'il formule sur la Bible. Selon lui, la parole de Dieu doit seule servir de base à l'édifice de la foi de l'Eglise protestante, avec la faculté pour chacun de faire dans la Bible, à sa guise, le discernement de ce qui est la parole de Dieu et de ce qui ne l'est pas. Naturellement, il sera permis aussi de rechercher la parole divine autre part que dans la Bible, dans les écrits des poètes et des philosophes précités, par exemple.

La base du protestantisme s'élargit donc démesurément; qu'on croie ce qu'on voudra, qu'on soit athée, musulman ou bouddhiste, il n'importe : quand il s'agit d'être admis dans une *Eglise évangélique*, il suffit de ne pas être catholique. Ne nous plaignons pas; ceux qu'on abuse sont seuls à plaindre.

Il n'y a pas encore eu d'acte de canonisation régulière dans aucune église évangélique. Néanmoins il est bon de prendre acte d'une homélie prononcée dans cette intention sur la tombe d'un acteur, à Darmstadt, par le pasteur Ewald; les journaux en ont donné l'extrait suivant :

« *Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur ! (Apoc. xiv, 13.)* Telle est l'inscription qu'il faut graver sur cette tombe; car 1° c'est la tombe d'un maître éprouvé de l'art; 2° c'est la tombe d'un homme sage, instruit, et qui savait s'accommoder à toutes les circonstances extérieures; 3° c'est la tombe d'un chrétien qui n'a jamais affiché sa dévotion; 4° c'est la tombe d'un père de famille; 5° c'est la tombe d'un heureux auquel le soleil des faveurs de notre auguste prince et de son épouse n'a jamais fait défaut; 6° c'est la tombe d'un noble cœur. Sa vieillesse fut comme sa jeunesse; ses yeux n'ont jamais faibli, ses forces ne lui ont jamais manqué et sa santé a presque toujours été excellente. C'est ainsi que le sort le plus agréable lui est échu. Qui meurt ainsi meurt bien. Oh ! puissent vos âmes mourir ainsi de la mort de ce justel »

Ces étranges idées des pasteurs, nous tenons à le constater, ne pénètrent pas encore jusqu'au peuple, et par elles maint protestant éclairé se trouve amené à comparer leurs enseignements et leurs pratiques aux enseignements et aux pratiques du catholicisme. Dans plusieurs villes protestantes, il est d'usage qu'après les grandes fêtes de l'Eglise, les journaux de la localité publient un résumé critique des sermons prononcés. Voilà ce qu'on a pu lire dans un journal de Hambourg, la *Hamburger Reform.* du 26 mai dernier :

« *Un sermon catholique de la Pentecôte.* Que ce soit Petrus ou Paulus, Jacobus ou Joannes ou Apollo, que tout soit pour vous ! Ainsi s'exprime la première épître aux Corinthiens. Suivant ce conseil, j'ai cherché à faire mes dévotions dans l'Eglise catholique, et, me plaçant au point de vue qui nous est commun, j'ai trouvé à m'édifier. Les églises catholiques l'emportent sur les églises protestantes, en ce qu'elles sont partout assidûment visitées et même remplies de monde aux grandes solennités. L'avantage du culte catholique est que l'opinion personnelle du prêtre, qui a tant d'importance dans l'Eglise protestante, est tout à fait secondaire dans l'Eglise catholique. Peu importe quel est celui qui prêche, qui entend la confession, qui administre les sacrements; dans tous les cas, c'est un prêtre qui a été régulièrement ordonné. A cause de cela, la parole qu'il prononce, le sacrement

qu'il administre sont par eux-mêmes pleins de grâce et renferment une action intérieure dont l'efficacité ne peut être révoquée en doute. »

On le voit, le sacerdoce véritable de l'Eglise catholique commence à inspirer de la confiance à certains de nos frères séparés et à prévaloir même, à leurs yeux, sur le sacerdoce commun à tous, le seul que leur Eglise admette. Tout semble donc annoncer un retour à la Mère commune.

HERMANN KUHN.

La *Gazette évangélique*, rédigée par le D^r Hengstenberg, publiait un appel adressé par la « direction des diaconesses de Kaiserswerth » aux *vierges évangéliques*. Cette pièce ne manque pas d'intérêt. Au milieu des attaques que l'auteur dirige contre la vraie religion, on y trouve des aveux qui méritent d'être constatés, et elle montre l'impuissance du protestantisme à imiter les œuvres catholiques. Le ton en est du reste d'une sentimentalité apocalyptique insupportable, et rien ne fait mieux voir ce que devient la piété lorsqu'elle n'a d'autre aliment que le sentiment individuel. La pièce est intitulée : *La disette de Sœurs*. En voici la traduction :

« De toutes les contrées du monde on nous demande avec instance des Sœurs pour le service des malades, des pauvres, des orphelins, des maisons d'éducation, des familles, des communes, des prisons. Et nous aimerions tant pouvoir venir en aide ! Mais où sont les vierges chrétiennes, qui veulent se vouer corps et âme au service du plus fidèle des Maîtres ? Il y en a des milliers qui ne sont liées par aucun devoir particulier, et il n'en vient que très-peu, tandis que dans l'Eglise romano-catholique il entre tous les ans des centaines de Sœurs de Charité dans la pratique des œuvres charitables, qui souvent s'insinuent forcément (*sich ein-drängen*) dans des cercles protestants et font un grand tort à l'Eglise évangélique. O vous ! vierges allemandes, qui vivez dans l'oisiveté, qui cependant avez goûté du doux miel de l'éternité et qui pouvez recevoir une vocation si chère au Seigneur et si heureuse pour vous, ne voudrez-vous pas être diaconesses pour soigner les malades ou pour instruire ? Sommes-nous donc actuellement en un temps où l'on peut rester les bras croisés ou s'occuper uniquement de coudre un peu, tricoter un peu, toucher un peu de piano et se réjouir de voir s'écouler les jours dans l'oisiveté, tandis que les puissances de ténèbres s'évertuent à la ruine de la pauvre chrétienté ? Puisse donc le Seigneur vous secouer du souffle de sa bouche et vous crier bien profondément dans la conscience : Ah ! voulez-vous maintenant dormir et vous reposer ? Heureuse cette vraie servante qui peut lui répondre : Il m'éveille tous les matins, il éveille mon oreille pour que j'entende, comme un disciple. Le Seigneur m'a ouvert l'oreille, et je n'ai pas été désobéissante et je ne reculerai pas. »

Cette allégation que « les religieuses catholiques s'insinuent forcément dans les cercles protestants, » est une calomnie; le fait est que souvent des protestants préfèrent les religieuses catholiques aux diaconesses, et que les diaconesses non-seulement cherchent à s'insinuer dans les familles catholiques, mais aussi à y faire des prosélytes au moyen de petits traités que suivent bientôt des commentaires de vive-voix. La disette de diaconesses dont se plaint la *Gazette évangélique* devrait lui faire reconnaître que les conseils évangéliques sont pourtant bons à quelque chose. Ne sont-ils pas d'ailleurs enfermés dans la Bible ?

Etat intellectuel de la Prusse. Universités.

L'Université de Bonn, fondée d'abord en 1786, comme exclusivement catholique, a une signification particulière depuis 1818, parce qu'elle n'a été reconstituée que comme application d'un système de conciliation religieuse. C'était une tentative de l'esprit qui dominait le cabinet de Prusse, laquelle a réussi pour les réformés et les Luthériens, parce qu'ils ne tenaient à aucun dogme fixe, et qui a naturellement échoué pour l'union des catholiques avec les protestants. C'est à Bonn, aussi bien qu'à Breslau, que l'on a formé une faculté théologique mixte.

L'Université de Bonn est aujourd'hui l'une des plus magnifiquement dotées de l'Allemagne (1). Elle reçoit annuellement du trésor public une somme de 90,000 écus de Prusse, et ses revenus fondés montent à 2,800 écus. Les émoluments des professeurs montent à 50,000 écus, et l'entretien de la bibliothèque absorbe seul plus de 4,000 écus. Le superbe palais des anciens électeurs lui a été donné, et il a été approprié, à grands frais, à sa destination nouvelle, par le défunt roi. C'est un des plus magnifiques édifices de ce genre en Allemagne. Il contient une vaste bibliothèque, un musée archéologique, un cabinet de physique, des instituts cliniques d'une immense étendue, des salles d'armes et un manège qui occupe une grande partie du rez-de-chaussée. L'ancienne maison de plaisance des électeurs lui a été également donnée; là se trouvent les collections zoologiques et minéralogiques, le jardin botanique, etc. L'observatoire a été construit entre le village de Pappelsdorf, où se trouvait cette ancienne résidence d'été des électeurs et la ville.

L'Université de Bonn se compose de cinq facultés : celle de théologie catholique et protestante, et celles de droit, de médecine et de philosophie. Elle compte, quant à son personnel, 70 professeurs et agrégés; le nombre des étudiants dépasse ordinairement celui de 600 : à l'Université de Bonn sont coordonnés le convictarium théologique catholique-romain, un séminaire évangélico-protestant, un séminaire d'histoire na-

turelle et un autre pour la philologie. Le gouvernement prussien ne néglige aucun moyen d'augmenter d'année en année la célébrité de cette grande institution, en lui attachant des professeurs de haute renommée. C'est par cette seule considération, dit-on, qu'il a rétabli dans sa chaire le professeur Arndt, qui depuis vingt ans avait été exclu, pour cause de menées démagogiques, de toute participation à l'enseignement public.

Hermès, parmi les professeurs catholiques, et Bruno Bauer parmi les protestants, ont acquis à l'Université de Bonn une triste renommée.

INSTRUCTION ORDINAIRE.

Ecoles secondaires. Gymnases.

Provinces.	Nomb. des Gymnases.	Profess.	Elèves.
Prusse	14	165	3,503
Posen	6	78	1,571
Brandebourg	18	256	4,142
Poméranie	7	89	1,586
Silésie	21	248	4,401
Saxe	21	249	3,335
Westphalie	11	127	1,798
Du Rhin	18	226	3,222
Total	116	1,438	23,153
Proportion moyenne	1 gymnase	190 élèves.	
	1 profess.	15 élèves.	

Ces chiffres insignifiants et muets, quand on ne les approfondit pas en présence d'autres chiffres et d'autres faits, deviennent pleins d'idées et d'éloquence, et impressionnent bien péniblement tout homme qui désire le bien et qui les examine à fond. En effet, quel objet peut être plus pénible que de voir des hommes bien intentionnés s'épuiser en efforts, gigantesques en soi, et nuls ou même dangereux dans leurs conséquences et leurs résultats? Plus ces efforts sont grands, plus les résultats sont petits; plus l'objet est important, plus est pénible l'impression produite par les faits qui le constatent. Presque tous les peuples ont conservé dans leurs chants populaires, dans leurs proverbes, dans leurs fables, l'idée d'une montagne produisant un rat, des Danaïdes condamnées à un travail aussi pénible qu'inutile, de *fare non gradire*, que le proverbe italien considère comme une des trois choses aussi pénibles que la mort.

Si de tout ce que nous venons de dire il faut tirer une conclusion dernière et rigoureuse, on comprendra la peine que doit ressentir tout homme de bien, en voyant un gouvernement bien intentionné s'épuiser en efforts pour le bien de son peuple, réunir tout ce que la science pédagogique et l'expérience peuvent offrir de mieux pour l'éducation fondamentale des hommes qui doivent exercer la plus grande influence sur leur patrie, et de voir pour résultat presque infaillible que l'ingratitude, et les malheurs

(1) Le comte d'Harrev.: *Introduction à l'ouvrage de Mgr Droste, archevêque de Cologne, sur la paix entre l'Eglise et les Etats.*

que ces hommes, pour qui on a tout sacrifié, doivent causer à eux-mêmes non moins qu'à leur patrie. De ce que nous venons de dire on voit déjà que nous sommes bien loin d'abaisser les gymnases de Prusse... En effet, nous ne nous sommes arrêté si particulièrement sur ce point que parce que les gymnases de Prusse sont les mieux organisés, et que, par conséquent, s'il y a quelque chose à reprocher à ces établissements, il faut à plus juste titre le reprocher aux autres établissements semblables. Nous nous sommes arrêté sur les gymnases plutôt que sur d'autres genres de collèges, parce que c'est là que se forment les étudiants des Universités; et mettant en parallèle ce qu'on fait pour eux aux gymnases et ce qu'ils sont en passant des gymnases pour entrer à l'Université, nous concluons que quelque admirable que soit l'enseignement des gymnases, si les principes manquent, c'est le travail des Danaïdes, ou plutôt c'est le travail d'une mère qui caresse un enfant qui ne doit faire d'autre usage de ses sacrifices, de ses caresses, que de lui porter plus facilement la mort. Sous le mot : *principes*, nous entendons les convictions stables, sûres et connues sur le respect dû à Dieu, à l'autorité, au prochain, etc.

Ainsi, après avoir exposé les chiffres officiels, nous considérerons les lois sur l'enseignement dans les gymnases, les méthodes mêmes de cet enseignement, dignes de toute louange et de toute imitation, et enfin nous mettrons comme en parallèle avec cet enseignement les faits relatifs aux jeunes gens qui sortent des gymnases pour entrer à l'Université. Ces données ne sont pas moins exactes que les chiffres, et elles ont été recueillies sur les lieux mêmes. Ceci formera les trois points, dont le premier sera comme la majeure, et le second comme la mineure d'un syllogisme, qui a pour sa conclusion que, si les meilleures méthodes d'enseignement dépourvu de principes sûrs ne produisent qu'un résultat négatif, et d'autant plus dangereux que cet enseignement est plus soigné; donc la première chose qu'il faut chercher dans l'enseignement, ce sont les principes sûrs. De cette conclusion générale on en pourra tirer une plus particulière, savoir, qu'entre deux espèces de collèges, ceux où l'enseignement est fondé sur les principes sûrs, sont pour le bien du pays et des individus, toujours préférables; et si la méthode d'enseignement dans ces derniers est également bonne, les rejeter, ce n'est pas seulement une injustice, une trahison, un entêtement, mais encore un aveuglement; car le simple bon sens dit qu'il ne faut pas faire de grands efforts pour un rien, et *a fortiori* pour ce qui est moins qu'un rien, pour notre propre ruine. Or, sans les

principes sûrs, connus et établis, les professeurs des collèges peuvent être toujours le jouet de leur imagination, de l'anarchie, etc., et ne faire de leurs élèves que leurs imitateurs; si on ne trouve pas, par exemple, dans les congrégations religieuses l'indifférentisme protestant, on y trouve ce qui est essentiel, savoir, des principes sûrs, connus et stables, confirmés comme favorables à l'ordre, par l'expérience des siècles. Outre cette conclusion pratique, cet article peut servir d'appendice à l'écrit remarquable de Mgr Wiseman, où il trouve une nouvelle preuve de la religion catholique dans les efforts gigantesques et nuls dans leurs résultats des missionnaires protestants. Si le protestantisme positif pouvait donner des principes sûrs à l'enseignement, le protestantisme arbitraire d'aujourd'hui, comme un terrain infructueux, malgré les sacrifices employés pour sa culture, montre qu'il est aussi infructueux pour l'enseignement que pour les missions, et précisément en proportion qu'il s'éloigne du catholicisme ou de la révélation.

Les gymnases de Prusse, d'après leur code, consistent en six classes, ou, s'il manque la classe inférieure dans quelques-uns, c'est parce qu'on demande des élèves plus de connaissances préparatoires. Dans plusieurs gymnases, les classes supérieures et moyennes ont quelquefois deux et trois divisions, quand le nombre des élèves monte au delà de 50 ou 80; dans les classes inférieures, un seul maître suffit à cause de la facilité des objets qu'on y enseigne.

Pour entrer au gymnase, il faut : 1° être âgé de huit à dix ans; 2° savoir lire en allemand et en latin; 3° écrire dans ces langues sans fautes considérables; 4° connaître les éléments de l'arithmétique; 5° avoir quelques connaissances dans le catéchisme et l'histoire biblique.

Le cours complet dure de huit à onze ans, selon les succès des élèves. Dans les quatre classes inférieures, les élèves restent un an dans chacune et même quelquefois six mois; dans les deux inférieures, dans la seconde deux ans, et dans la première deux ou trois ans.

Dans chaque gymnase, outre le directeur, qui joint à ses fonctions administratives le devoir d'examiner trois ou quatre fois par an les compositions des élèves (1), il y a sept professeurs ordinaires et quatre extraordinaires. Dans la capitale, le nombre de ces professeurs avec leurs adjoints, etc., va jusqu'à vingt ou vingt-cinq. Dans les classes supérieures, les professeurs sont plus nombreux, deux, trois, pour chaque objet, afin d'avoir plus de temps à préparer leurs leçons.

Les objets d'enseignement sont ordinairement :

(1) Il n'y a rien de mieux que cette mesure; mais du moment que le directeur n'a pas lui-même des principes, elle devient comme tous les autres avantages de l'enseignement, un danger. En 1842, un directeur a écrit sur la marge d'une composition qui

avait pour objet la Religion, cette remarque : *Quand on est jeune, il ne faut pas être mystique.* Or, sous le mot mystique, on entend tout ce qui n'est pas impie, matériel ou patriotique.

- | | |
|-----------------|---|
| 1. Le latin. | 7. La philosophie. |
| 2. Le grec. | 8. Les mathématiques. |
| 3. L'allemand. | 9. L'histoire naturelle
(physique, etc.) |
| 4. L'hébreu. | 10. L'histoire. |
| 5. Le français. | 11. La géographie. |
| 6. La Religion. | 12. Le dessin et le chant. |

Nous examinerons en détail la méthode de l'enseignement de ces objets.

Nous mettons le latin à la tête des objets d'enseignement, parce qu'il est considéré comme principal dans les gymnases... On lui consacre le temps suivant :

Dans les trois classes inférieures, chaque semaine	8 heures.
Dans les trois classes supérieures	10 à 12
En tout de	66 à 70

Si, pour ce qui concerne la méthode d'enseignement, on suit l'ancienne, ce n'est pas parce qu'on ignore les nouvelles, mais c'est parce que l'expérience a obligé d'y revenir partout. Ainsi on a essayé de lire les auteurs avant d'étudier la grammaire, qu'on se contentait d'expliquer en lisant les auteurs mêmes; mais on a trouvé qu'avec cette méthode les élèves avaient encore plus d'aversion pour la grammaire et parvenaient rarement à bien posséder le latin. Aussi on procède toujours par degré en commençant d'un côté par l'étymologie, la syntaxe, et venant à l'étude du style; et de l'autre par les éléments séparés, etc.; tellement que dans la sixième et la cinquième on enseigne l'étymologie, dans la quatrième et la troisième la syntaxe, dans les deux supérieures le style. Dans la sixième on ne va que jusqu'aux verbes irréguliers, dans la cinquième on répète la sixième en y ajoutant les verbes irréguliers, et en laissant les élèves traduire et former des propositions, ce qu'on pratique en étudiant par cœur les mots, et ensuite les propositions qu'on traduit de l'allemand en latin et *vice versa*. Chaque semaine on fait par écrit les mêmes exercices, qu'on doit expliquer et copier de nouveau après la correction du maître. Cette copie est présentée pour la seconde fois au maître et expliquée par chacun à sa manière, afin de ne pas faire trop mécaniquement ce qui doit être cependant sous plus d'un rapport.

Dans la sixième et la cinquième, on emploie deux heures par semaine pour traduire du latin en allemand, et six heures pour apprendre par cœur les formes grammaticales.

Dans la quatrième, cette différence disparaît. On donne quatre heures pour les thèmes et la grammaire, et quatre pour lire un auteur facile, et d'abord *Cornelius Nepos*. Cette lecture est triple: préparation, lecture en classe et répétition. Pour la préparation on demande non-seulement que les élèves cherchent eux-mêmes les mots et les apprennent par cœur, mais qu'ils s'efforcent aussi de pénétrer eux-mêmes le sens du morceau indiqué. Pendant la classe il est défendu d'avoir devant soi les dictionnaires, et tous doivent se tenir prêts à être interrogés. Celui qui est interrogé doit expliquer la

liaison entre les mots et les propositions, ce qui donne au professeur une occasion d'expliquer aux élèves les lois de cette liaison et la manière de faire la traduction. Avant qu'on ait pénétré toutes les parties d'une proposition, on ne permet pas de se servir des tournures qui ne se trouvent pas dans l'original, et on doit seulement, après cet examen, faire une traduction conforme à l'esprit de la langue allemande, etc.

Instruction primaire.

L'instruction primaire est obligatoire en Prusse, comme on le sait. L'Etat se charge ainsi de l'éducation du peuple en le soumettant à une instruction presque uniforme. Mais on peut facilement observer en Prusse ce que gagne un peuple à être élevé par ce système de l'Etat, qui force à apprendre des choses à peu près inutiles à la majorité des habitants. Tout le système se ressent un peu trop de cette roideur et de cette prétention militaires qui distinguent si peu avantageusement le Prussien du reste des Allemands. Mais il y a encore des raisons plus sérieuses pour les catholiques prussiens de détester cette immixtion absolue de l'Etat dans une affaire de famille aussi importante que l'est l'éducation. Pour comprendre ces abus, il faudra s'étendre un peu sur toute l'organisation des écoles en Prusse.

Les écoles sont toutes confessionnelles; les instituteurs primaires sont formés dans des séminaires (écoles normales) qui sont ordinairement sous la direction d'ecclésiastiques. La surveillance des écoles primaires est de même exercée par des inspecteurs ecclésiastiques, désignés par l'évêque pour les catholiques, avec l'assentiment de l'autorité de la régence. La régence, qui correspond au département français, est gouvernée par un conseil semblable à un ministère, parce que chacun des membres est chargé d'une spécialité. Un des conseillers est donc censé le ministre des cultes pour la régence, et il est surtout chargé des affaires matérielles des écoles primaires, ainsi que de la nomination des instituteurs. Dans les régences mixtes, il doit y avoir des conseillers semblables, qu'on appelle conseillers des cultes et des écoles (*Geistlicher und Schulrath*) pour chaque confession. Mais c'est ici précisément la question de justice et d'égalité pour les catholiques.

Dans les régences d'Aix-la-Chapelle, de Münster et de Cologne, où il y a à peine de 15 à 20,000 protestants, il y a des conseillers ecclésiastiques protestants, bien que les protestants se trouvent déjà suffisamment représentés et protégés par les coreligionnaires qu'ils ont dans le conseil de régence, où il y a à peine un conseiller catholique en outre de celui qui est chargé du culte. En retour, dans la régence de Potsdam, dont Berlin fait partie, il n'y a pas de conseiller pour les écoles catholiques, malgré les 45 à 50,000 catholiques qui s'y trouvent; de même que dans les régences de Francfort, de Cœslin, de Magdebourg et de Gumbin-

nen, où il y a dans chacune de 15 à 20,000 catholiques. Les catholiques sont donc ici forcés par une autorité protestante d'envoyer leurs enfants à l'école et de les soumettre aux examens de libération. Comme la régence nomme les instituteurs et crée les écoles publiques, toutes les écoles que les catholiques possèdent dans ces régences, et même à Berlin, ne sont pas reconnues officiellement; elles ne sont considérées que comme écoles privées, qui n'ont aucun droit à une subvention de la part de la commune ou de l'Etat, et qui, de plus, sont tout à fait à la merci des autorités protestantes, qui peuvent les fermer à volonté, comme toute autre institution privée. Mieux que cela encore, l'autorité peut forcer les catholiques d'envoyer leurs enfants à l'école protestante, même quand il y a une école catholique dans l'endroit.

Dans les régences citées plus haut, ainsi que dans quelques autres régences mixtes, telles que celles d'Oppeln, en Silésie, l'autorité se livre donc à un prosélytisme brutal envers les enfants des catholiques, et malheureusement elle est soutenue par la majorité de la Chambre, qui est pourtant si hostile au gouvernement pour tout le reste. Dans cette session, le ministre des cultes actuel, qui paraît vouloir être plus juste envers les catholiques, avait demandé des crédits pour la création d'une deuxième place de conseiller et d'un deuxième bureau pour les affaires des écoles catholiques dans la régence d'Oppeln, qui compte 1 million de catholiques contre 100,000 protestants, et où plusieurs milliers d'enfants catholiques sont forcés de fréquenter les écoles protestantes; mais la Chambre a refusé net ces crédits; ainsi l'on continuera à voir les catholiques posséder un instituteur pour 162 enfants, tandis que les protestants en ont un pour 53 enfants, selon les communications officielles.

A Berlin, et partout dans les provinces orientales, où les catholiques sont en minorité, leurs institutions et écoles n'ont pas d'existence légale, elles ne sont que tolérées. Partout le conseil municipal s'arroge le droit de disposer des enfants catholiques et de les envoyer à l'école protestante. La ville de Berlin a régulièrement, tous les ans, 381,000 thalers de dépenses pour les écoles protestantes, sans compter les dépenses extraordinaires pour la construction de maisons d'écoles, etc. Les catholiques reçoivent de 5 à 600 thalers pour leurs écoles tolérées, et le conseil municipal force encore actuelle-

ment près de 300 enfants catholiques de fréquenter les écoles protestantes, malgré la résistance et les réclamations de leurs parents.

Si l'on pouvait faire comme font les protestants dans les pays où ils sont en minorité, mais où ils sont toujours soutenus par leurs représentants dans les conseils de régence, la commune de Berlin serait obligée de subventionner les écoles catholiques en proportion de leur nombre, comme cela se pratique partout pour les minorités protestantes. On aurait alors annuellement la somme de 24,000 thalers, qui serait suffisante pour entretenir et fonder toutes les écoles primaires indispensables, et pour compléter le gymnase catholique; seulement, la ville serait encore obligée de fournir les bâtiments nécessaires. Mais tant que les catholiques n'auront pas de représentant légal au conseil de régence de Potsdam, leurs écoles ne seront jamais que tolérées et n'auront jamais de subvention. La faute est donc principalement au gouvernement. Ce que nous venons de dire peut s'appliquer aussi à toutes les autres régences où les catholiques sont en minorité.

Le texte de la loi dit que la volonté du père décide souverainement du choix de l'école pour ses enfants, qui, par conséquent, peuvent même être baptisés dans une autre religion. Mais, dans la pratique, les autorités protestantes n'ont guère de souci de la loi, quand il s'agit de forcer les catholiques d'envoyer leurs enfants à l'école protestante. C'est surtout à l'égard des enfants des mariages mixtes que l'on exerce une vérialité brutale. Il n'y a pas longtemps qu'il est arrivé à Berlin qu'on a mis une veuve catholique en prison, parce qu'elle envoyait son enfant, catholique, avec l'assentiment du père, protestant, défunt, à l'école catholique. Un autre enfant d'un mariage mixte a été enlevé de force par la police de l'institution des Sœurs Ursulines, bien que tous les degrés d'instance de la justice, jusqu'à l'*Obertribunal* (Cour royale), eussent décidé que l'enfant serait catholique. (Les parents étaient en état de séparation, à cause d'une peine infamante infligée au père.) Des faits pareils se répètent tous les jours partout où les catholiques sont en minorité, et même, souvent, là où ils sont en majorité. Non content de refuser les subventions légitimes et la reconnaissance légale aux écoles catholiques, on leur retire encore leurs élèves catholiques. Voilà la situation que la prétendue *tolérance*, la soi-disant *égalité* fait aux catholiques en Prusse.

R

REUSS. — Deux Principautés souveraines de la Confédération germanique.

Superficie et population.

	Milles carr.	Habitants au 3 déc.		Augm. par 0/0 m. c.	
		1858	1861.		
Ligne aînée (<i>Greiz</i>)	6,8	39,397	42,150	6,94 0/0	6,196
Ligne cadette (<i>Schleiz</i>)	15	81,806	85,560	1,90 0/0	5,557
	21,8	121,203	125,590	5,54 0/0	5,756

RUSSIE (EMPIRE DE).

Nous donnons sur cet immense empire des notions statistiques générales, surtout au point de vue religieux, et des notions particulières sur la Pologne russe et le grand-duché de Finlande. Faire de la Pologne l'objet d'un article particulier, ce serait parler d'un pays où le catholicisme prédomine, ce qui sortirait des limites de

cet ouvrage, qui ne traite que des pays où le catholicisme ne prédomine pas. Cependant, comme la force est dans les mains de l'Eglise grecque non unie avec un monopole dans tout l'empire russe, nous citons aussi les nombres officiels relatifs au royaume de Pologne.

*Population et superficie des gouvernements et territoires de l'empire russe
(sans la Finlande et la Pologne).*

D'après les tableaux statistiques dressés au comité central de statistique à Saint-Petersbourg, la superficie est calculée en partie d'après les données de la dernière levée topographique exécutée depuis 1855 par le corps d'état-major, en partie d'après les meilleures cartes contemporaines (calcul planimétrique de G. Schweitzer, directeur de l'observatoire à Moscou). — La première

colonne donne l'étendue des gouvernements avec inclusion des lacs; la seconde ne comprend que l'étendue habitée, avec exclusion des eaux, lacs, etc., ayant plus de 0,50 m. c. géogr., ou 25 verstes carrées. La troisième colonne contient la population par gouvernements, d'après les données de 1858, élaborées par les comités de statistique des provinces.

Gouvernements et territoires. A. Pays européens.	Superficie	Superficie habitée.	Population.	
	en m. c. g.	m. c. g.	Total.	Par m. c.
Archangel	13,924,61	13,681,34	274,951	20
Astrakhan	3,995,27	3,986,79	477,492	119
Bessarabie	653,87	633,87	919,107	1,449
Pays des Cosaq. du Don.	2,805,85	2,805,85	896,870	319
Courlande	495,84	492,30	567,078	1,153
Ekatérinoslaw	1,225,27	1,225,27	1,042,681	851
Estonie	358,60	358,60	303,478	846
Grodno	691,21	691,21	881,881	1,275
Jaroslaw	622,38	621,38	976,866	1,572
Kalouga	560,97	560,97	1,007,471	1,795
Kasan	1,116,00	1,116,00	1,543,344	1,383
Kharkoff	988,65	988,65	1,582,571	1,600
Kierson	1,306,38	1,306,38	1,027,459	786
Kieff	924,46	924,46	1,944,334	2,103
Kostroma	1,451,09	1,449,25	1,076,988	743
Koursk	819,91	819,91	1,811,972	2,210
Kowno	739,11	736,36	988,287	1,342
Livonie	883,04	826,36	883,681	1,069
Minsk	1,621,52	1,620,18	986,471	608
Mohileff	867,78	867,78	884,640	1,020
Moscou	601,70	601,70	1,599,808	3,499
Nijni-Novgorod	923,34	923,34	1,259,606	1,364
Novgorod	2,159,00	2,091,84	975,201	466
Olonez	2,717,27	2,376,16	287,354	121
Orel	859,12	859,12	1,552,034	1,783
Orenbourg	6,917,31	6,917,31	2,036,581	294
Pensa	688,84	688,84	1,188,535	1,725
Perm	6,050,12	6,046,22	2,046,572	338
Podolie	770,76	770,76	1,748,466	2,268
Poltava	902,86	902,86	1,819,110	2,014
Pskoff	816,13	798,17	706,402	885
Rjasan	762,07	761,49	1,427,299	1,874
St-Petersbourg (1) et Cronstadt	1,145,75	812,03	1,083,091	1,333
Smolensk	1,018,12	1,018,12	1,102,076	1,082
Ssamara	2,885,36	2,885,36	1,530,039	530
Ssaratoff	1,486,34	1,486,34	1,636,153	1,100
Ssimbirsk	883,28	883,28	1,140,973	1,291
Tamboul	1,202,08	1,202,08	1,910,454	1,589
Tauride (2)	1,161,12	1,105,75	687,343	621
Tchernigoff	951,58	951,58	1,471,866	1,546
Toula	557,12	537,12	1,172,249	2,104
Tver	1,163,13	1,157,74	1,490,427	1,288
Vilna	767,70	764,67	876,116	1,145
Vitepsk	820,67	815,96	781,741	958
Vjatka	2,605,19	2,605,19	2,123,994	815

(1) Avec le lac Ladoga.

(2) Avec le golfe Sivash (Mer Putride).

Vladimir	860,56	859,65	1,207,908	1,405
Volhynie	1,295,17	1,294,68	1,528,328	1,180
Vologda	7,200,89	7,192,93	951,593	132
Voronech	1,210,62	1,210,62	1,930,859	1,594
Total (1)	90,134,53	86,253,77	59,350,752	687

B. Russie d'Asie.**I. Caucase.**

Derbent (2)	490,94	490,94	513,925	1,046
Koutais (3)	644,97	643,19	540,852	841
Siavropol	1,890,51	1,881,72	562,317	299
Tiflis	968,90	968,90	647,125	667
Schemakha	1,031,12	1,030,49	633,886	615
Erivan	575,52	549,01	257,106	467
Pays des Cosaques de la Mer-Noire	574,69	565,35	202,493	359
Pays des Montagnes (4)	1,859,13	1,859,13	900,600	480
Total	8,033,78	7,988,73	4,257,704	532

II. Sibérie.

Tobolsk	27,000,20	26,975,30	1,021,266	58
Tomsk	15,733,90	15,674,50	694,651	44
Jenisséïsk	45,708,10	45,708,10	305,256	6,6
Irkoutsk	13,357,00	12,786,60	319,936	24
Territoires.				
Transbaïkalien	10,057,20	10,057,20	352,534	35
de Iskoutsik	71,571,63	,	217,955	3
de l'Amour (5)	5,120,50	,	40,000	7
du Littoral (6)	33,790,70	,	26,438	0
de Sseïmpalatinsk	8,498,50	7,829,90	217,451	28
des Kirghises de Sibérie (7)	14,544,00	14,544,00	277,451	19
des Kirghises d'Orenbourg (8)	17,355,24	17,220,31	600,000	32
Total	262,745,97	—	4,070,938	ca. 15
Total de la Russie d'Asie	270,628,72	—	8,328,642	30

Population et superficie de tout l'empire russe, d'après les grandes divisions politiques.

	M. c. géog.	Population.	Habit. p. m. c.
Russie d'Europe	90,134,53	59,350,752	687
Russie du Caucase,	8,033,78	4,257,704	532
Russie d'Asie	26,745,97	4,070,938	15
Royaume de Pologne	2,257,81	4,800,000	2,126
Grand duché de Finlande	6,870,00	1,680,000	244
Total de l'empire russe (9)	370,042,09	74,139,394	200

Les changements suivants sont survenus depuis 1858 : le gouvernement de Derbent a été divisé en deux parties; le district de Kouba a été annexé au gouvernement de

Schemakha dont le siège vient d'être transféré à Bakou, par suite de la dévastation de la ville de Schemakha par un tremblement de terre. Du pays des Cosaques de la mer

(1) Avec les îles de Novaja-Zemlja (2,101,80 m. c.) et la Mer d'Azoff (637,63 m. c.).

(2) Avec les pays tributaires, savoir : le Samchalat de Tarki, le Khanat de Mekhtouli, les communautés libres de Sjourga Tabassaran, les Khanats de Kasi-Koumykh et de Kjoura.

(3) Avec les pays des vassaux, savoir : l'Abchare, le Mingreffé, ses communautés libres de Ssamursacan, Zébelda et Svanetie.

(4) Le pays de montagnes nouvellement subjugué à l'ouest du Vladikavkas (Tcherkesses) et à l'est du Vladikavkas (Daghestan). Ce pays comprend une large bande de pays qui s'étend le long du versant N. E. du Caucase et qui était en partie occupé par les Cosaques du Caucase. Une autre partie, le « pays pacifique » avait reconnu la souveraineté de la Russie; c'était le pays des Noguïs du Kouban, l'Ossétie, la grande et la petite Kabarda, une partie de la Tchetchnja. et les tribus de Soulak. Une troi-

sième partie, le pays des Tcherkesses proprement dits et le Daghestan (domaine de Schamyl) a été définitivement subjuguée en 1859.

(5) Récemment formé; il comprend le territoire qui s'étend le long de l'Amour jusqu'à la chaîne du Stanovol.

(6) Comprend le Kamtschatka, le district d'Okhotsk, l'embouchure de l'Amour, et le Littoral entre l'Oussouri et la Mer du Japon.

(7) Le pays de la Grande Horde et du Lac d'Issik-koul.

(8) Pays de la Petite Horde.

(9) La Russie d'Amérique est propriété d'une compagnie, et n'est par conséquent pas comprise dans les chiffres ci-dessus. Le privilège de cette compagnie américaine est expiré à la fin de 1863, et le territoire américain recevra prochainement une organisation civile.

Noire et d'une partie des pays nouvellement conquis on a formé le « territoire de Kouban. » L'Ossétie, la Kabarda et une partie du gouvernement de Tiflis (située dans les montagnes) ont été érigées en territoire, sous le nom de « territoire du Tersk. » Le reste du gouvernement de Derbent, avec les pays tributaires, les pays récemment conquis et quelques portions du gouvernement de Tiflis, forme à présent le « Territoire du Daghestan. » De cette manière le Caucase comprend actuellement 5 gouvernements et 3 territoires. — En Sibirie on a formé depuis 1858 les territoires de l'Amour et du Littoral, dont l'étendue, évaluée approximativement, a été donnée dans la table. La Steppe des Kirghises a été définitivement organisée en deux territoires. Le territoire de Jakoutska perdu le district d'Okhotsk, annexé au Littoral. La Sibirie comprend à présent 4 gouvernements et 7 territoires.

Répartition de la population de la Russie d'Europe et de la Sibirie, d'après la religion et les confessions.

(Les renseignements concernant cette répartition manquent à l'égard du Caucase.)

Religions et confess. Russie d'Europe. Sibirie.

Grecs orthodoxes	50,809,891	2,626,704
Schismatiques (<i>Rascolniki</i>)	759,880	62,538
Catholiques arméniens	33,304	40
Catholiques romains	2,800,228	5,740
Protestants	1,952,117	2,154
Israélites	1,425,784	7,077
Mahométans	2,521,679	1,044,765
Païens	197,373	280,950

Dans les gouvernements européens, le culte catholique-romain n'était dominant que dans les gouvernements de Minsk (802,358 Cathol.-romains, 29,596 Grecs-orthodoxes, 14,269 schismatiques, 40,309 protest., 101,337 israél.) et de Wilna (595,234 Cathol.-romains, 188,567 Grecs-orthodoxes, 12,195 schismatiques, 902 protest., 76,802 israélites); le culte protestant dominait en Livonie (721,211 protestants, 142,853 Grecs-orthodoxes, 12,933 schismatiques, 5,608 Cathol.-romains, 1,032 israélites), en Courlande (461,262 protest., 20,906 Grecs-orthodoxes, 3,868 schismatiques, 53,401 Cathol.-rom., 25,641 israélites), en Esthonie (290,536 protestants, 11,605 Grecs-orthodoxes, 27 schismatiques, 827 Cathol.-romains, 458 israélites). Dans le gouvernement de Saint-Petersbourg on comptait 915,164 Grecs-orthodoxes, 5,631 schismatiques, 287 Cathol.-arméniens, 24,105 Cathol.-romains, 134,148 protestants, 1,567 israélites, 2,191 mahométans, etc., etc.

Villes principales (en 1858) :

St-Petersbourg	520,151 h.	Kieff	60,610 h.
Moscou	386,370	Kasan	58,129
Odessa	104,169	Toula	57,705
Kichineff (Bes-sarab)	85,547	Berdischeff (Kijeff)	51,625
Riga	72,156	Vilna	51,454
Saratoff	61,682	Kharkoff	45,156

Astrakhan	44,790 h.	Kherson	40,402 h.
Voronesh	40,439	Tiflis (1857)	39,930

Voici les détails actuels sur le synode et l'épiscopat russe non uni :

LE SAINT SYNODE.

Siège : St-Petersbourg ; institué en 1721.)

Président : Isidore, métropolitain de Novgorod, St-Petersbourg, Esthonie et Finlande.

Membres.

Arsène, métropolitain de Kieff et Galicie; Philarète, métropolitain de Moscou et de Kolomna; Joseph, métropolitain de Lithuanie et de Vilna; Eugène, archevêque de Pskoff et de Perkhoff; Eusèbe, exarque de la Géorgie, archevêque de Karthli et de Kakhétie; Eugène, archevêque à Moscou; le protopresbytre Basile Bajanoff, aumônier de LL. MM.; le protopresbytre Basile Koutnevitch, grand-aumônier de l'armée; Philothée, archevêque de Tver et de Kachine; Démétrius, archevêque de Kherson et d'Odessa; Grégoire, évêque de Kalouga et de Boroff.

Procureur général : le lieutenant-général comte A. Tolstoy.

1. Chancellerie du St-Synode. Directeur : le cons. d'Etat act. Salomon.

2. Direction des établissements d'instruction du clergé orthodoxe (académies et séminaires). Directeur : le cons. d'état act. prince S. Ourousoff.

3. Administration et comptabilité. Directeur : le cons. d'état act. P. Gajevsky.

Eparchies (Diocèses).

Eparchies du 1^{er} rang : Kieff : le métropolitain Arsène (v. pl. h.); vicaire : Sraphin, évêque de Tschiguirine. — Novgorod : le métropolitain Isidore (v. pl. h.); vicaire : Théophylacte, évêque de Staraja-Roussa. — Moscou : le métropolitain Philarète (v. pl. h.); vicaire : Léonide, évêque de Dmitroff. — St-Petersbourg : le métropolitain Isidore (v. pl. h.); vicaire : Léonce, évêque de Revel.

Eparchies du second rang : Kasan : Athanase, archevêque de Kasan et de Svijagsk (Sviashsk); vicaire : Nicodème, évêque de Tcheboksary. — Astrakhan : Athanase, archevêque d'Astrakhan et de Yénotayevsk. — Tobolsk : Théognoste, évêque de Tobolsk et de Sibirie. — Jaroslaw : Nilus, archevêque de Jaroslaw et de Rostoff. — Pskoff : Eugène, archevêque de Pskoff et de Perkhoff (v. pl. h.); vicaire : — Rjaesan : Smaragde, archevêque de Rjaesan et de Saraysk. — Tver : Philothée, archevêque de Tver et de Kachine. — Kherson : Démétrius, archevêque de Kherson et d'Odessa (v. pl. h.); vicaire : Antoine, évêque de Novomirgorod. — Tauride : Alexis, archevêque de la Tauride et de Simpheropol. — Lithuanie : le métropolitain Joseph (v. pl. h.); vicaires : Ignace, évêque de Brest et Alexandre, évêque de Kowno. — Varsovie : Joannikius, archevêque de Varsovie et de Novogéorgiewsk. — Mohileff : Eusèbe, archevêque de Mohileff et de Mstistaff. — Tchernigoff : Philarète, archevêque de Tchernigoff et de Njéshine. — Minsk : Michel, archevêque de Minsk et de Bobronisk. — Podolie : Ilinarque, archevêque, de Podolie et de Braclaw. — Kichineff : Antoine archevêque de Kichineff et de Khotin. — Olonetz : Arcadius, archevêque d'Olonetz et de Petrosawodsk. — Pays du Don : Jean, archevêque du Don et de Novotcherkassk. — Irkoutsk : Parthène, évêque de Irkoutsk et de Nerchinsk. — Riga : Platon, archevêque de Riga et de Mitau.

En outre 31 *éparchies* du 3^e rang, parmi lesquelles on compte les archevêques suivants : Smolensk et Dorogoboush : Antoine. — Polotzk et Vitepsk : Basile. — Vorenesh et Sadonsk : Joseph. — Perm et Verkhotourak : Néophyte. — Pensa et Saransk : Warlaam. — Kharkoff et Akhtyra : Macaire. — Kamtchatka, Kouriles et Aléoutes : Innocent. — Karthly et Kakhétie : Eusébe, exarque de Géorgie (v. pl. h.).

Voici l'état actuel des cultes et de la population dans le royaume de Pologne :

ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES.

1. Eglise catholique romaine.

Varsovie : Sigismond-Félix Felinski, archevêque (1852).

Kielce : Matthieu Maierczak, administrateur.

Kalisz : Michel Marszewski, évêque (1856).

Plotzk : Thomas Myslinski, administr. (1858).

Lublin : Vincent Pienkovski, évêque (1852).

Sandomir : Joseph Juszynski, évêque (1859).

Augustowo : Jacques Choinski, administr.

Podlachie (Panow) : Benj. Szymanski, évêque (1856).

2. Eglise grecque unie.

Chelm : Jean Teraszkiewicz, administrateur.

3. Eglise grecque orthodoxe.

Varsovie : Jonnaki, archevêque (août 1860).

Cultes évangéliques.

Président du consistoire de la confession d'Augsbourg : le cons. d'Etat, membre permanent du conseil d'état et sénateur de Krusenstern.

Président du consistoire de la confession réformée : le lieutenant général et sénateur White.

De la Religion en Russie.

L'état religieux et moral de la Russie nous est peu connu. Nous en savons assez, cependant, pour comprendre que cette société est aujourd'hui, comme toutes les autres, minée dans ses fondements : En 1812, M. de Maistre, réfutant le livre d'un archevêque russe, publié sous le patronage du Saint-Synode, démontrait que cet ouvrage était infecté de protestantisme ; que ce n'était pas là un fait isolé et sans portée ; que tout ce qu'il y avait d'instruit et d'intelligent dans le clergé russe suivait les mêmes voies ; que, véritablement, le xvi^e siècle, le siècle de Luther, recommençait en Russie ; qu'il s'y développerait rapidement et finirait par amener dans l'empire moscovite ce qu'il a amené partout. la ruine de la société religieuse d'abord, et puis, comme conséquence nécessaire, la ruine de la société civile. M. de Maistre ajoutait que l'erreur anti-sociale entrainait en Russie sous une autre forme et par une autre porte, sous la forme dont l'a revêtue la philosophie moderne, et par la porte de l'enseignement donné aux classes élevées et aux classes moyennes. Quant au peuple, depuis longtemps déjà il était en proie aux hérésies les plus ridicules et aux plus abominables superstitions. Contre le mal qu'il signalait à l'attention des hommes

d'Etat que le czar honorait de sa confiance, M. de Maistre ne croyait pas que la Russie eût en elle-même aucun remède efficace, et il faisait voir qu'un tel remède ne se rencontre que dans l'Eglise catholique, car elle seule se trouve en possession du principe contraire au principe premier et fondamental dont toutes les erreurs modernes découlent. Cette démonstration, l'auteur du *Pape* la reprit en 1819 et la rendit encore plus lumineuse dans un mémoire sur l'*Etat du Christianisme en Europe*, l'un de ses plus beaux écrits. Dans sa réponse à l'archevêque de Twer, M. de Maistre avait dit :

Pendant que, dans le bas peuple, les croyances les plus stupides, et qui pis est, les plus atroces, mettent misérablement en lambeaux l'antique religion, la philosophie moderne verse à flots aux grands de l'empire et aux classes moyennes des breuvages empoisonnés ; quant au clergé, il boit à longs traits le protestantisme.

Dans le mémoire sur l'*Etat du Christianisme*, il ajoutait :

Si l'empereur de Russie retirait tout à coup la puissante main qu'il étend sur la religion, en un clin d'œil il verrait sa religion s'en aller en fumée... On ne voit que l'écorce d'un arbre dont le bois est rongé insensiblement par le venin philosophique, et à la première occasion solennelle l'écorce disparaîtra.

Rien ne prouve que ces conseils du génie, montrant les effets à venir dans les causes actuellement agissantes, aient été compris ; mais il paraît qu'aujourd'hui, les effets annoncés commencent à se produire, le gouvernement moscovite sent la nécessité de mettre obstacle au développement du principe qui les engendre. Il y a peu d'années qu'un écrivain remarquait que, pour arrêter les progrès de la philosophie allemande dans ses Etats, l'empereur Nicolas avait aboli la Faculté de philosophie et confisqué, aux ecclésiastiques, exclusivement, l'enseignement de cette science, réduite à la logique et à la psychologie.

Etat des croyances. — Statistique des églises paroissiales de l'Eglise Gréco-Russe, selon les diocèses (1).

	1805	Pensa.	1062
Kief.	1504	Kharhof.	547
Novgorod.	917	Orienbourg.	210
Moscou.	1291	Kalouga.	687
S. Pétersbourg.	303	Smolensk.	618
Kazan.	1052	Nijegorod.	762
Astrackan	110	Koursk.	870
Tobolsk.	388	Vladimir.	1062
Yaroslav.	883	Vologda.	759
Pakov.	450	Toula.	857
Riasan.	841	Viatka.	344
Tver.	942	Arkanguelsk	220
Ecatérinoslav.	692	Voronège.	769
Mogilev	375	Irkoutsk.	182
Tcheringov.	1016	Kostroïna.	851
Minsk (2),	276	Tambov.	759
Podolie.	1600	Oriel.	829

(1) Pour 1805 d'après le rapport officiel (*Hist. de la hiérarchie russe*, t. VII).

(2) Le gouvernement de Vilna, qui appartient à

ce diocèse, n'avait en 1805 aucune église gréco-russe.

Vollhynie	1571
Poltava.	982
Pierm.	406

26,747

Certains chiffres de cette table doivent exciter la surprise, soit parce que les faits historiques paraissent rendre difficile leur explication, soit à cause des préjugés. Ainsi on voit que Ekaterinoslav, qui, comme l'histoire le montre, ne s'est formé qu'à la fin du XVIII^e siècle, possède en 1805, 692 églises paroissiales et que les provinces qu'on est habitué à appeler polonaises, parce qu'elles ont été quelque temps sous la domination polonaise, ont un nombre si considérable d'églises paroissiales. Ainsi on compte en Podolie en 1805, 1000 églises, à Minsk, 276, etc.

Statistique des catholiques en Russie (excepté la Pologne).

Fidèles	2,700,000
Diocèses	7
Fidèles dans chaque diocèse	400,000
Chanoines dans chaque cathédrale	9, en tout 63
Paroisses et autres églises	2,366
Fidèles dans chaque paroisse	1,000
Revenus de l'archevêque (sur le budget)	26,440 fr.
Revenus de l'évêque de 1 ^{re} classe, chacun	21,900 fr.
Revenus de l'évêque de 2 ^{me} classe, chacun	17,920 fr.
Revenus du vicaire général	8,000 fr.
Revenus des chanoines de 400 à 1,500 fr.	
Revenus des curés de 1 ^{re} classe	2,400 fr.
Revenus du curé de 2 ^{me} classe	2,000 fr.
Revenus du curé de 3 ^{me} classe	1,600 fr.
Revenus du curé de 4 ^{me} classe	1,100 fr.
Revenus du curé de 5 ^{me} classe	920 fr.
Nombre des élèves du gouvern. dans les séms.	189.
Bourse d'un séminariste de S ^t Pétersbourg	1,956 fr.
Bourse d'un séminariste de province,	688 fr.
Rapport des élèves aux fidèles	1,14,285.

Tel est le compte rendu officiel publié par le ministère de l'intérieur en 1847.

Collège ou synode de catholiques du rite latin en Russie.

1 Président : l'archevêque de Mohilew, métropolitain.
3 membres de ce Collège élus par le gouvernement.
6 Assesseurs de chaque diocèse élus par leurs chapitres.
Procureur et secrétaire laïques, nommés par le gouvernement.

1. Diocèse de Mohilow.

Archevêque métropolitain.
6. Prélats.
3 Chanoines.

Consistoire.

L'official et 4 assesseurs.
Secrétaire laïque.

Eglises chapelles, monastères, nombre du clergé et des fidèles.

	EGLISE.		PRÊTRES.		CLERGÉ RÉGULIER						
	Clas.	parois.	fidél.	chap.	fidél.	curés.	vic.	couv.	homm.	couv.	femm.
1 Mohilow.	1					14					
2 Paroisse de Mahilow	3	1		1	2,335	1	1				400
Couvents des Bernard.	2	1		3	744			1	1		2,220
Couvent des Maronites	0			1						1	15
Faszcrow.	1	1		2	2,146	1	2				600
Batinicz.	3	1		1	1,273	1	3				400
Kniazicz.	4	1		2	800	1					275
Szktow.	3	1		4	1,204	1	1				408
Bobr.	2	1		3	1,507	1	1				500
Toloczin.	4	1		3	1,963	1					275
Staroscl.	4	1		3	1,518	1	1				275
Solan.	5	1		3	850	1					230

On y ajoute que les chanoines étant ordinairement professeurs, etc., ne reçoivent pas des appointements plus considérables; que les séminaires reçoivent en outre de l'argent pour l'éclairage, le chauffage, etc.; et enfin que les moines reçoivent aussi toute leur vie des appointements sur le budget. Ce compte rendu était publié en regard avec la statistique des catholiques en France, pour montrer comment en Russie leur position est beaucoup plus avantageuse sous le rapport des revenus et identique sous le rapport du nombre relatif du clergé. Mais on a oublié que cet état en France n'est pas une excuse, et que les rapports moraux offrent ici un sujet plus considérable aux comparaisons que les chiffres nus.

A l'avènement de Pie IX voici quels étaient les diocèses et le nombre approximatif des catholiques dans chacun d'eux.

Chelm et Belzi	234,000
Kalisch ou Wladislaw	600,000
Kameniecz (Podolie)	700,000
Lublin (Pologne)	460,000
Luzk (Volhynie)	250,000
Minsk (Lithuanie)	600,000
Mohilew	1,500,000
Ploak (Pologne)	450,000
Podlachie ou Yanow	340,000
Samoçitie	550,000
Sandomir	350,000
Augustow ou Seyna	500,000
Suprasl en Lithuanie	?
Tiflis, préf. apost.	4,000
Warsovie	664,000
Wilna	1,000,000

Ces chiffres sont du Père Charles, et ils peuvent être mis en balance avec les chiffres du gouvernement, pour obtenir la vérité approximative.

PENS : ANN.

Roubles	Coppecks.
1,714	28
8,537	,
4,265	71
2,314	80
6,610	,
5,200	,
600	,
1,050	,
550	,

Obohec.	5	1	1	572	1	200
Bischowsc.	5	1	4	1,485	1	400
Ozeran.	4	1	1	791	1	275
Zurowic.	5	1	2	1,540	1	250
Rogaczew.	5	1	1	565	1	400
Swierz.	5	1	1	745	1	250
Dworzecko-Antuszev.	4	1	3	1,660	1	275
Czczerc.	5	1	6	1,790	1	100
Luzswsc.	4	1	1	745	1	275
Floml.	5	1	8	1,350	1	400
Radogse.	4	1	5	14,36	1	275

Pologne et Finlande. — Pologne Russe (1847).

Catholiques : Romains	5,784,297
Grecs	259,101
Grecs non-unis	4,305
Luthériens et réformés	266,517
Mennonites	1,057
Frères Moraves	455
Staraviertzi	594
Rascouiki	3,843
Juifs	560,565
Mahométans	280
Tzigan	128
Total	4,857,700

Finlande.

Archevêché d'Abo	677,596
Evêché de Borgo	734,556
Total	1,411,952

On ne compte pas dans l'empire russe « moins de vingt sectes qui vivent dans de très-bons termes, quoi qu'il soit permis aux membres de chacune (sauf à ceux de l'Eglise russe), de passer dans une autre Eglise. Il y a : russes modernes, russes anciens, arméniens grégoriens, arméniens catholiques, catholiques romains, grecs luthériens, réformés, baptistes, anglicans, congrégationalistes, unitaires, juifs, caraites mahométans-osmanlis mahométans-persans (Ali), guèbres (anciens parsis), almaïtes, indiens (plusieurs sectes) outre les dissidents de plusieurs Eglises.

Notice statistique de la Pologne.

Gouvernements.	M. c. géogr.	1855.	Population en 1757.	1859.
Varsovie.	686,29	1,702,675	1,716,880	1,699,461
Lublin.	548,61	1,007,251	975,028	952,224
Radom.	454,45	954,555	922,762	932,603
Augustowo	341,69	615,921	624,061	628,010
Plotzk.	518,22	550,645	550,648	552,148
Total	2,531,26	4,797,845	4,789,379	4,764,446

En 1858 la population de la Pologne était de 4,790,379; il s'ensuivrait donc qu'il y a eu en 1859 une diminution de 25,933 h. Les rapports officiels attribuent cette différence à l'inexactitude dans le recensement des années précédentes.

Villes. Population de Varsovie en 1861 : 162,777 (en 1859 : 161,361 ; 1857 : 158,120), de Lodz : 29,617 (1857 : 26,073), de Lublin : 18,304 (1857 : 16,056). Le nombre des villes s'élevait à 453 ayant ensemble 1,164,487 hab.

Outre les villes susnommées, il y en avait encore 5, qui avaient plus de 10,000 habitants.

D'après les cultes, la population se répartissait en 1859 comme suit : grecs-orthodoxes 4,856, catholiques-romains : 3,657,140, grecs-unis : 215,967, protestants (confess. d'Augsbourg) : 274,707, réformés : 4,189, mennonites : 1,581, frères moraves : 1,451, israélites : 599,875, etc.

La répartition dans le grand-duché de Finlande, par rapport aux cultes est ainsi conçue d'après les données officielles ;

NOTICE STATISTIQUE de la Finlande.

Population en 1859 et superficie.

Provinces.	M. c. géogr.	Luthériens.	Grecs-orthodoxes.	Total.	Par m. c.
Nyland.	209,9	157,698	847	150,572	755
Abo.	464,2	504,715	155	504,848	656
Tavastehus.	328,8	161,831	—	161,831	493
Wilborg.	790,5	256,199	27,435	263,634	373
S ^t -Michel.	420,2	154,445	165	154,608	367
Kuopio.	786,9	505,056	7,455	212,491	270
Wasa.	757,4	291,495	—	291,495	295
Uleaborg.	3,097,8	176,714	—	176,714	56
Total.	6,835,2+	1,688,151	36,062	1,724,193	252

Les villes qui ont plus de 10,000 h. ne sont qu'au nombre de deux; Helsingfors et Abo, qui (d'après l'Almanach allemand de Saint-Petersbourg, 1860), avaient, en 1859, 18,565 et 16,430 hab., les villes de second ordre sont Uleaborg avec 6,284, Bjoerneborg avec 6,400 et Wiborg avec 6,11h.

Hierarchie luthérienne.

Archevêque d'Abo : Dr. Edouard Bergenheim.
Evêque de Borga : Dr. Charles-Gustave Ottelin.
Evêque de Kuopio : Dr. Robert-Valentin Frosterus.

Il y a quelques milliers de catholiques en Finlande, surtout parmi les soldats russes.

Les *cultes étrangers* à l'Eglise d'Etat sont dirigés en Russie, dans ce moment, par deux allemands Directeur et Vice-Directeur du département de ce titre au ministère de l'intérieur.

Etat actuel du catholicisme en Russie.

Dans tout l'empire Russe il y avait en 1852, d'après les documents officiels :

En Russie proprement dite 2,847,004 catholiques.
En Pologne russe 4,835,800 catholiques.

Total 7,682,804 catholiques.

Ce nombre ne s'augmentait depuis dix ans que par l'accroissement naturel de la population, les convertis au catholicisme ne pouvant pas généralement rester sans danger dans l'empire. Le nombre des catholiques qui abandonnent leur foi monte à plus de mille par an, à cause des privilèges qu'on leur donne (1) jusqu'à exempter les criminels du jugement, et à cause de la position toujours de plus en plus difficile qu'on fait à l'Eglise catholique en Russie, par les entraves mises à la nomination et à l'exercice du pouvoir des évêques, à cause de la concurrence des évêques de l'Eglise officielle qu'on met dans les villes épiscopales des catholiques, à cause des mariages mixtes, de l'éducation mixte, etc.

Il était question, il y a quelques années en Russie, d'établir dans ce pays un nouvel ordre sous le nom de *Saint-Nicolas*. On sait quelle est la dévotion des Russes pour ce grand saint. Saint Nicolas a plus d'une fois inspiré aux membres les plus éminents du clergé russe des paroles d'amour et de reconnaissance pour l'Eglise-Mère, dont ils sont si malheureusement séparés. Voici, par exemple, ce qu'on lit à la fin d'un *sermon sur la translation des reliques de saint Nicolas de Myre, en Syrie, à Bari (près de Naples)*, sermon prêché par l'archevêque russe de Podolie, et publié dans la *Revue mensuelle chrétienne* de Saint-Petersbourg :

« Saint Nicolas est considéré comme inter-

cesseur, non d'une seule église, d'une seule société de croyants, mais il est considéré et honoré dans toutes les parties de la terre, autant par l'Eglise d'Occident que par celle d'Orient. Si jamais il fallait témoigner de l'honneur et de la reconnaissance aux Chrétiens d'Occident pour avoir préservé le trésor des reliques de saint Nicolas des mains des infidèles, ce serait surtout aujourd'hui, quand nous célébrons la fête de la translation des reliques de saint Nicolas en Italie. Oh! comme cette fête serait plus solennelle si les Chrétiens d'Orient et d'Occident qui sont unis dans la célébration de la mémoire de saint Nicolas, étaient encore unis par cette charité, symbole du Sauveur crucifié, qui fait que la diversité des rites et des opinions n'empêche pas l'unité qu'il demande. C'est alors qu'avec l'expansion de cette bonne odeur de Jésus-Christ se réaliserait peu à peu parmi nous la promesse du Sauveur : *Et erit unum ovile et unus pastor. Amen.* »

Puisse le saint que la Russie invoque obtenir de Dieu pour elle la grâce de comprendre qu'elle n'est pas séparée de l'Eglise d'Occident par de simples opinions, mais qu'elle a rompu cette unité de la foi hors de laquelle aucune autre unité n'est possible !

Baptême des Russes.

Les paroles qui se lisent au sujet du sacrement de baptême dans le catéchisme de Pierre Moguila peuvent être l'objet d'une observation. Ainsi qui ignore que, d'après les premiers éléments de la logique, toute définition doit être claire, courte et réciproque, et que cette règle doit avoir toute son application dans un catéchisme plus que partout ailleurs. Cependant le métropolitain de Kuff après avoir dit (2) : *Baptisma est ablutio quadam et exstirpatio peccati originalis, terna in aquam immersione facta, pronuntiantia hæc verba sacerdote: In nomine Patris, amen; et Filii, amen; et Spiritus Sancti, amen;* dit dans le § 103 : *Verumtamen urgente aliqua necessitate etiam alius quisque homo sive mas sive femina hoc peragere sacramentum potest sumpta in manus debita materia, aqua simplici atque naturali verbisque solemnibus: In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti, ad trinam immersionem rite adjectis.* En comparant ces deux textes, on voit que Pierre Moguila pose, par exemple, dans sa définition du baptême, le ministère du prêtre comme essentiel, et il l'exclut ensuite en permettant à tout homme, en cas de nécessité, de conférer le baptême. Ensuite, au point de vue théologique aussi bien des schismatiques que des catholiques, Pierre Moguila parle d'une manière si peu claire de la forme nécessaire pour la validité

(1) Il y a cette différence entre les Russes qui se font catholiques et les Polonais qui embrassent la religion russe, disait en 1844 le grand-duc Michel, frère de l'empereur Nicolas, que les premiers perdent leur argent pour se convertir et les seconds se convertissent pour en gagner.

(2) Les versions grecque et latine de son caté-

chisme avec d'autres documents ont été publiées sous les auspices du grand procureur du Saint-Synode de Saint-Petersbourg, en 1843, sous le titre : *Libri Symbolici Ecclesie Orientalis, Ienæ, apud Hochhausmann.* Nos citations se trouvent pages 192, 173 et 174.

du baptême qu'on pourrait croire que dans le rite grec l'expression *baptizo* ou *baptizetur* n'est pas essentielle, si heureusement les rituels des schismatiques, et même la confession de Métrophane Critopolus, publiée dans l'Appendix de la version latine du catéchisme de Pierre Moguila, ne disait expressément qu'il faut dire en baptisant : *Baptizetur servus Dei, N., in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Amen* (1). Cette confusion du métropolitain de Kieff est d'autant plus fâcheuse que son ouvrage, qui a la forme de catéchisme et le titre de *Confession orthodoxe*, a été examiné et approuvé par les patriarches et par les évêques de l'Eglise dite orthodoxe, signé et recommandé par eux dans un synode présidé par Parthène, patriarche de Constantinople, en 1672, c'est-à-dire peu d'années après la publication de cette *Confession*. Nous nous sommes arrêté sur la définition de Pierre Moguila, non-seulement pour affaiblir l'autorité de cet ouvrage qu'on invoque en faveur de l'opinion hérétique du patriarche de Constantinople (car Pierre Moguila peut avoir la même confusion des termes dans la question de la matière que dans celle de la forme du baptême), mais encore pour éclairer quelques Russes, bien intentionnés d'ailleurs, et les guérir de cette présomption qui faisait dire naguère à quelques-uns d'eux, en parlant du catéchisme de Philarète qu'on venait de publier à Paris, que ce catéchisme était si admirable que sa seule lecture convertirait plusieurs à l'Eglise gréco-russe (2).

Ainsi non-seulement pour la matière, mais encore pour la forme du baptême, les catéchismes russes sont en contradiction avec les rituels et l'usage général, car il est certain que tout le monde est baptisé en Russie sous l'invocation : *Baptizetur servus Dei N... in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Amen*. Aussi ceux des Russes qui se convertissent ne sont jamais rebaptisés même sous condition, ni même reconfirmés. Néanmoins la doctrine confuse des catéchismes, quoiqu'elle n'influe pas sur la pratique qui ne dépend pas, en général, dans les sacrements de la doctrine personnelle, est fâcheuse et peut se généraliser comme s'est généralisée au XVII^e siècle surtout, au moins en Russie, la doctrine que la consécration se fait à la Messe, non quand on prononce les paroles sacramentelles, mais les prières qui les suivent, quoique l'opinion générale des catholiques ne nie pas plus la validité de cette consécration que la validité de l'ordination des papes, qui n'ont pas à craindre de perdre leur prêtrise en devenant catholiques.

Gontcharoff, dans son ouvrage : *Voyage de la frégate Pallas*, dit (tom. II, p. 615, en lan-

gue russe) sur l'activité actuelle des missionnaires de l'Eglise russe, ce qui suit :

« Ici, à Yakoutsk, il y a deux prêtres : Hiskoff et Japoloky. Ils sont depuis dix ans à Yakoutsk, mais ne sont pas restés trois ans dans le même endroit avec leurs familles. Ils visitent continuellement les Yakoutsk, les Toungousses, et autres peuplades : les uns pour les devoirs chrétiens, les autres pour les convertir au christianisme. Où étiez-vous? leur demandais-je. Dans différents endroits, au nord, au midi, à 1,000 verstes, à 1,500, à 3,000. — Qui habite le nord, par exemple? — Personne, excepté les nomades : Yaksseutes, Toungous, Tchukchi. On voyage dans ces pays à cheval, ordinairement sans le changer, ou avec des rennes. Sur la route de Kolimo, il y a bien des stations parfois, mais quelles stations, de 200 à 400 verstes de distance. Parfois on y a une espèce de tente où on peut faire du feu, mais il faut porter alors avec soi du bois, qui manque ordinairement. On dort sous la neige avec 40° Réaumur au-dessous de zéro. Ce froid gêne la respiration. Le froid cependant n'est pas si difficile à supporter que les ouragans de neige dans le désert. Ces jours-ci, le prêtre Japoloki a été envoyé vers le sud à 1500 verstes, où personne n'a encore pénétré. C'est pour s'informer s'il y a là des habitants, et de quelle religion, etc. »

Aux Iles Aléontes, comme à Kamchatka, c'est Innocent Vemaminoff qui a converti presque toutes les peuplades, traduit l'Evangile en leur langue, etc. Il est depuis quelques années archevêque de ces pays, ayant près de 300,000 Yakoutes, Koloches, etc., sous sa juridiction qui s'étend à 3,000 verstes de tous côtés. A Yakoutsk on traduit l'Evangile en diverses langues, se servant des mots russes quand il n'y en a pas d'autres pour désigner les objets qui existent dans ces pays. On publie des grammaires, etc.

Le journal officiel de l'instruction publique de Saint-Petersbourg a publié le résumé d'un ukase qui touche de près les intérêts catholiques en Russie.

« Sa Majesté l'empereur, dit cette feuille, vient de déclarer, à la demande du ministre de l'Intérieur, section des cultes étrangers, que l'autorisation donnée tout récemment aux missionnaires protestants de ramener à la foi chrétienne les juifs, les mahométans et les idolâtres habitant l'empire russe, s'applique également aux missionnaires catholiques. »

Voici l'histoire de cet ukase : Sous l'empereur Alexandre il y avait des missionnaires catholiques, et surtout des Jésuites dans tout l'empire russe, où ils avaient le droit d'exercer leur ministère, à la condition de

(1) *Ibid.*, p. 109 de l'Appendice. Voici ce que dit à ce sujet le catéchisme du concile de Trente : Chez les Grecs on prend une tournure toute différente. Ils ont pensé qu'il n'était point nécessaire que la forme du sacrement fit mention du ministre qui le confère, et ils baptisent ordinairement avec ces paroles : *Que le serviteur de Jésus-Christ soit baptisé*

au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : forme suffisante pour que le sacrement soit valide, suivant la décision du concile de Florence. (Trad. de Mgr Doney, t. I, p. 308.)

(2) Ce catéchisme est fait sur le modèle de celui de Causius et d'autres bien connus. Il est confus dans la question de l'immersion.

ne jamais chercher à convertir les membres de l'Eglise officielle. Plusieurs Jésuites s'étaient établis comme missionnaires en Sibérie, et ce sont eux, à ce qu'il paraît, qui eurent la première idée de ces églises ambulantes dont se servent aujourd'hui les missionnaires schismatiques. Des Jésuites s'étaient également établis sur le Volga, et quoique leur nombre fût considérable, ils ne pouvaient suffire à tous les besoins des catholiques de la mer Caspienne. Les Jésuites ayant été chassés de l'empire en 1820, alors que l'empereur Alexandre était encore sous l'influence protestante, les catholiques de ces contrées furent comme abandonnés, et on ne vit plus sur le Volga que des missionnaires protestants. Envoyés par la société de Bâle, ces missionnaires cherchaient, mais sans aucun succès, à convertir les mahométans, les juifs et les idolâtres. Peu de temps avant sa mort, l'empereur Alexandre visitant les colonies protestantes du Volga disait hautement, comme le constatent les journaux de l'époque (1), que les protestants étaient incapables de réussir dans leurs projets de conversion. Après la révolution de 1830, les missionnaires protestants eurent l'autorisation d'user du droit de prosélytisme qui est en général réservé exclusivement aux prêtres de l'Eglise officielle. Après son voyage à Rome, l'empereur Nicolas retira ce droit aux missionnaires de la société de Bâle, qu'il renvoya dans leur pays après avoir fait casser et annuler certains testaments faits en faveur des missions protestantes. Depuis 1850, les présidents des consistoires protestants ont obtenu le droit de prosélytisme à l'égard des habitants de la Russie, qui n'appartiennent pas au culte officiel. Les catholiques ont obtenu le même privilège.

Il est évident que ce privilège ne s'applique qu'aux prêtres catholiques autorisés par leurs évêques pour l'exercice du saint ministère, d'accord avec le gouvernement selon le concordat de 1848, qui d'autre part a obligé le czar à payer les frais des missions pour lesquelles les évêques catholiques russes voudront envoyer leurs prêtres. L'importance de la nouvelle autorisation devient évidente, si on pense que l'Eglise catholique, qui possède seule le véritable zèle, pourra le déployer en Russie sur plus d'un million de juifs, sur les Lapons et autres peuples sauvages du nord, qui, nous le savons, occupent beaucoup de prêtres, sur les mahométans, si nombreux en Russie, etc., etc.

P. Ch. ETIENNE.

L'histoire montre que la Russie était auparavant catholique, comme le prouvent les mariages de ses princesses avec les princes catholiques, par exemple, Henri I^{er} de France; ses fêtes, par exemple, celle de la translation des reliques de saint Nicolas dans un pays catholique; ses saints canonisés par l'Eglise catholique (Benoit XIII); ses rapports avec

les Papes, etc. Ce n'est que depuis le concile de Florence, que les Russes se considèrent définitivement comme séparés des catholiques. Les efforts de réunion faits par les Papes et la Sorbonne de Paris, montrent la facilité avec laquelle on pourra rétablir l'union, si on ne cherche que la vérité. Ni le rite, ni les rapports du gouvernement ne peuvent pas être un obstacle. Il suffit que l'on tombe en Russie d'accord sur la nécessité d'être ce que l'on était avant la séparation des Eglises, et la Russie sera catholique.

BREF DU PAPE PIE IX, DU 6 JUIN 1861, SUR LA SITUATION DE L'EGLISE CATHOLIQUE DANS L'EMPIRE DE RUSSIE ET LE ROYAUME DE POLOGNE.

A notre vénérable frère Antoine, archevêque de Varsovie.

PIE P. IX.

« Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique. Notre cœur a ressenti une grande douleur, quand nous avons appris les graves événements qui se sont récemment passés à Varsovie et dans quelques autres provinces du royaume de Pologne, et nous avons levé vers Dieu nos regards suppliants, afin qu'il délivrât son peuple des malheurs qui pourraient l'accabler, et particulièrement qu'il détournât le péril dont les manœuvres tortueuses et iniques de quelques fils dégénérés pourraient menacer la foi et la religion, car nous n'ignorions pas que les fauteurs de désordre et les propagateurs d'opinions subversives, méditent depuis quelque temps déjà le projet d'entraîner la Pologne elle-même dans la voie de l'erreur, et de détourner la partie la plus raisonnable et la plus digne de la foi catholique sincère, de ce respect et de cette vénération vraiment filiales et remarquables envers l'Eglise de saint Pierre, qui ont toujours distingué les Polonais. Nous savions aussi que, entre autres perfidies, ces hommes se sont servis de la calomnie pour atteindre le but qu'ils se proposent et plonger, malgré leur résistance, les fidèles polonais dans cette erreur si grave qui, à cette époque malheureuse, afflige et divise tristement la société; et qu'ils ont en même temps fait tous leurs efforts pour persuader à ces mêmes fidèles, non-seulement que nous ne nous sommes jamais préoccupé de leur bien spirituel, mais aussi que nous n'avions aucun souci que l'Eglise catholique dans les provinces de la Pologne jouisse d'une entière liberté; et cependant, on ne saurait rien imaginer contre nous de plus faux et de plus injuste. Car, quand pour le bien de notre ministère apostolique, nous jetons nos regards et notre cœur vers tout le troupeau fidèle qui nous a été confié par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, nous n'avons rien de plus important que de veiller avec amour et zèle à l'intégrité spirituelle de tous les fidèles, et de protéger et de défendre courageusement la cause et les

(1) *Annales de la patrie.*

droits de l'Eglise catholique. Vous surtout n'ignorez pas, vénérable frère, que par une semblable manœuvre, on avait tenté naguère de persuader aux fidèles polonais que notre prédécesseur Grégoire XVI, de respectable mémoire, n'avait aucun souci de leurs besoins spirituels, et que ce pontife les avait complètement abandonnés. Cette opinion, aussi injuste que pernicieuse, tendant chaque jour à prendre plus de consistance dans l'esprit des fidèles de ce royaume, notre prédécesseur, dans sa raison et dans son droit, éleva sa voix apostolique, et non-seulement réclama et protesta contre cette impudente calomnie, dans son allocution au consistoire, mais il ordonna en même temps de publier un exposé des faits, appuyé sur toute une série de documents, afin que l'univers entier connût avec quels soins assidus et quels efforts il n'avait cessé de veiller au bien et aux besoins de la religion catholique dans l'empire de Russie et dans le royaume de Pologne. Cette déclaration solennelle aurait dû enlever jusqu'au moindre doute de l'esprit des fidèles, prouver l'injustice de cette accusation, et démontrer quelle sollicitude le Saint-Siège avait toujours apportée aux intérêts des fidèles habitant l'empire de Russie ou le royaume de Pologne.

« Peu d'années se sont écoulées, et les mêmes hommes, profitant, d'un côté, des difficultés qui entravent les communications des fidèles avec le Saint-Siège apostolique, d'un autre, de la condition lamentable dans laquelle nous nous trouvons, ne craignent pas de réveiller cette opinion et de l'insinuer de nouveau aux fidèles. C'est pourquoi, vénérable frère, nous pensons que le temps est venu de faire luire la vérité aux yeux de ceux qui se sont laissés tromper et induire en erreur par de faux bruits, et en même temps de démasquer ceux qui, abrités derrière le manteau de la fraude et du mensonge, s'efforcent de prouver, chose horrible à dire, que le Saint-Siège s'occupe plus des intérêts du pouvoir temporel que du bien spirituel des peuples.

« Il n'entre pas dans notre idée de passer en revue et d'énumérer toutes les démarches faites par nous pour protéger l'Eglise catholique dans l'empire de Russie et le royaume de Pologne. Nous nous souvenons cependant, que dès le début de notre pontificat suprême, nous avons mis tout en œuvre pour que les promesses faites à notre prédécesseur, par feu l'empereur de Russie Nicolas I^{er}, fussent suivies d'exécution. C'était le but auquel tendaient les communications faites par notre ordre au ministre impérial et royal, accrédité auprès de nous, au temps où les préliminaires d'une convention entre le Saint-Siège et le gouvernement impérial et royal de Russie nous donnaient lieu d'espérer que les affaires de l'Eglise catholique dans l'empire de Russie et le royaume de Pologne pourraient jusqu'à un certain point s'arranger. Ces communications avaient principalement trait aux rigoureuses dispo-

sitions pénales nouvellement confirmées et dirigées surtout contre ceux qui abandonnent la religion grecque-russe, pour embrasser et confesser la religion catholique, apostolique et romaine. Elles se préoccupaient aussi du serment exigé des curés catholiques, et de certains articles des lois relatifs au mariage. De nombreuses réclamations ayant été faites à ce sujet, nous avons demandé que ces questions, et d'autres d'une importance majeure, fussent traitées dans le congrès réuni à ce moment, afin de régler, s'il était possible, les affaires religieuses de l'empire Russe et du royaume de Pologne. Vous avez connaissance, vénérable frère, du concordat signé le 3 août 1847. Ce concordat pouvait difficilement traiter toutes les questions que nous avons cru nécessaire de soumettre à l'examen; aussi nous voulûmes que toutes nos demandes, au sujet des points non admis par les plénipotentiaires impériaux et royaux, fussent réunies dans un recueil spécial, afin qu'il devint ainsi évident pour tout le monde que nous n'avons jamais donné notre adhésion aux lois qui sont actuellement en vigueur et desquelles découlent les griefs en question. Nos demandes tendent en réalité à ce que les fidèles de ce royaume puissent librement communiquer avec le Saint-Siège, que le procureur de l'empereur et le secrétaire laïque nommé par le gouvernement soient écartés des consistoires des évêques; que les catholiques puissent, sans entraves, s'adresser aux tribunaux catholiques, pour y faire juger les questions relatives aux mariages contractés avec des personnes non catholiques; et que les instructions données par le Saint-Siège à propos de mariages mixtes en Hongrie et dans d'autres pays, soient appliquées aux provinces russes. Nous demandions l'abrogation de la loi de 1832, qui ne reconnaît point la validité des mariages mixtes, s'ils n'ont été bénis par un prêtre non catholique, et également l'abrogation des lois qui mettent des entraves à la profession religieuse, aux études dans les séminaires et à la libre communication des ordres réguliers, avec leurs supérieurs généraux siégeant à Rome : nous demandions que tous les biens fussent rendus au clergé; que les évêques latins pussent en attendant exercer leur autorité sur les Grecs unis; nous demandions enfin qu'on abolisse les lois qui interdisent le retour dans le giron de l'Eglise catholique, parmi lesquelles il faut ranger cette loi si nuisible à la religion, contraire à ce divin précepte donné par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même : *Allez par toute la terre et prêchez l'Evangile à toutes les créatures*; cette loi qui défend aux ouvriers (*operarii*) catholiques non-seulement de porter chez les peuples la lumière et la vérité évangélique, mais encore de distribuer les très-saints Sacraments à ceux qui précédemment ne faisaient pas partie de l'Eglise catholique. Nous n'avons pas manqué de réclamer contre la nouvelle formule de serment imposée aux catholiques

sujets de l'empereur de Russie, roi de Pologne. Nous voulons aussi que vous sachiez, vénérable frère, que les plénipotentiaires de l'empereur, comme cela ressort clairement du préambule même des articles que nous avons fait publier, avaient promis d'appeler toute l'attention de leur gouvernement sur les points désignés plus haut, et de rédiger un nouvel acte aussitôt qu'eux-mêmes auraient reçu des instructions spéciales sur cet objet. Après donc que nous eûmes proclamé dans notre allocution consistoriale, prononcée le 3 juillet 1848, ce que nous avions fait pour régler les affaires de l'Eglise catholique dans l'empire russe, nous n'avons rien négligé pour que nos conventions reçussent pleine exécution, et pour que les points qui ne pouvaient être résolus immédiatement fussent définis d'un commun accord entre le Saint-Siège et le gouvernement russe, à l'exception cependant de deux articles, auxquels, à notre grande joie, comme nous l'avons dit dans notre allocution, l'empereur de Russie avait acquiescé.

« Nous connaissions tout ce qui souffraient pendant ce temps en Pologne les Sœurs de Saint-Vincent de Paul; nous savions les dangers de spoliation qui menaçaient le clergé séculier, et aussi comment la loi de 1833 sur les mariages mixtes devait être étendue à tout le royaume de Pologne; nous nous sommes décidé sans retard à nous adresser, par une communication urgente, au gouvernement russe, et nous avons vivement insisté auprès de lui pour qu'il fût pourvu à tous les sièges épiscopaux vacants en Russie et en Pologne, et que des suffragants fussent désignés. Nous avons agi avec la même sollicitude quand nous avons eu connaissance d'une loi qui obligerait, dans certains cas, les catholiques à ériger des temples schismatiques, sous peine de voir les temples catholiques livrés au schisme, si l'érection prescrite n'était pas exécutée; et quand nous avons appris que dans les couvents de religieux de l'ordre de Saint-Dominique, les immunités de l'Eglise avaient été violées par la séquestration de certains documents relatifs à la béatification du bienheureux Bobola. En l'année 1853, notre cardinal chargé des affaires étrangères a insisté en notre nom auprès du gouvernement russe pour qu'une solution fût donnée aux affaires religieuses, et pour que des évêques capables fussent au plus tôt placés à la tête des diocèses polonais, et que des suffragants leur fussent adjoints.

« Sur ces entrefaites, un certain espoir nous fut donné au sujet de la nouvelle condition de l'Eglise catholique dans l'empire de Russie et le royaume de Pologne, dès qu'il fut venu à notre connaissance que l'empereur actuel était monté sur le trône; nous connaissions sa douceur et sa justice; lui-même avait souvent témoigné, dès sa plus tendre enfance, de ses bonnes dispositions à l'égard des catholiques, surtout pendant son séjour dans notre ville. C'est pour-

quoi, vivement préoccupé des intérêts catholiques, nous avons envoyé notre nonce extraordinaire à sa sérénissime et très-puissante Majesté pour la féliciter d'avoir pris en main le sceptre de cet immense empire de Russie, et lui faire part de la grande joie que nous en ressentions; et, d'après notre ordre, notre envoyé lui fit connaître en même temps que nous faisons des vœux pour que l'Eglise catholique pût obtenir la satisfaction de ses besoins dont elle est depuis si longtemps privée. Notre nonce, accomplissant scrupuleusement la mission qui lui était confiée, ne manqua pas de converser avec l'empereur lui-même et son conseil, afin que les conventions fussent pleinement exécutées, et que tous les obstacles qui empêchaient une solution si nécessaire fussent détruits. Quels motifs ont empêché le sérénissime empereur d'accéder à notre demande? Divers documents récemment publiés par les journaux les font connaître; particulièrement le rapport fait à ce même souverain peu de temps avant l'arrivée de notre nonce, par ceux qui avaient été chargés d'examiner les diverses questions relatives au traité, et de faire un recueil spécial (protocole) de tous les points sur lesquels on ne pouvait arriver à un accord. Pour écarter plus facilement les difficultés qui entravaient l'arrangement des affaires religieuses, faisant tous nos efforts pour que notre demande fût favorablement accueillie, nous insistâmes de nouveau afin qu'un prêtre envoyé par nous, et qui serait chargé en notre nom et au nom du Saint-Siège de diriger les affaires ecclésiastiques, pût résider librement dans les pays soumis à l'empereur de Russie, roi de Pologne; et dans ce but notre nonce n'omit aucun moyen de démontrer à l'empereur et à son gouvernement l'opportunité de notre demande. Mais nous avons la douleur de le dire, nous n'avons pas eu la consolation de voir nos espérances couronnées de succès.

Déjà la déplorable condition dans laquelle se trouvaient les catholiques de Ruthénie et d'Arménie avait profondément excité notre amour et notre sollicitude apostolique. Le 2 juillet 1848, nous adressâmes à feu l'archevêque de Mohilew et à ses suffragants une lettre où nous leur rappelions qu'il était de leur devoir de veiller au bien spirituel des Grecs-unis et à leur salut; et particulièrement en l'année 1857. Nous n'avons pas manqué d'insister auprès du gouvernement impérial, par des lettres itératives, afin qu'il fit disparaître les difficultés qui empêchaient la nomination de l'évêque de Chelm. Nous réclamâmes en même temps parce que les clercs de ce diocèse étaient envoyés à l'université grecque-russe, et nous demandâmes que l'évêque de Chelm eût pleine liberté d'envoyer quelques-uns de ces clercs à l'académie ecclésiastique de Varsovie; comme cela avait lieu avant l'année 1831. Nous avons fait connaître notre profonde douleur à propos des règles proposées pour le séminaire de Chelm, règles contraires aux

canons sacrés de l'Eglise catholique. Nous avons aussi voulu demander que l'ordre de Saint-Basile pût ouvrir librement une maison d'éducation pour ses novices, afin de préparer la révivification et l'éclat nouveau de cet ordre, qui a tant mérité de l'Eglise orientale. De même que nous avons fait des représentations au sujet des malheureux Ruthènes, et demandé qu'ils pussent librement professer la sainte union; ému d'une vive douleur et d'une grande pitié, nous avons invoqué la justice de ce même empereur en faveur de certains curés du rite grec, retenus pour des motifs religieux, depuis l'année 1849, dans des couvents grecs-russes, et ne recevant qu'une pension fort minime qui leur était assignée par le gouvernement. Comme nous attendions déjà depuis fort longtemps la décision que prendrait le très-puissant empereur sur toutes les questions que lui avait soumises notre nonce extraordinaire, et, comme nous étions fort affligé de voir nos demandes si fondées rester sans réponse, au commencement de l'année 1859, nous avons adressé au même souverain une lettre particulière, où nous avons fait appel et à sa justice et son équité, et nous nous sommes appuyé sur cette parole qu'il avait donnée de terminer promptement les affaires de l'Eglise catholique dans l'empire de Russie et le royaume de Pologne; et dans cette même lettre nous avons demandé à S. M. I. et R. d'admettre auprès d'elle un prêtre choisi par nous qui pût, dans son empire, s'occuper des affaires ecclésiastiques en notre nom et au nom du Saint-Siège, ainsi que fait auprès de nous le représentant de l'empereur; nous supplions enfin l'empereur d'être dans sa magnanimité, favorable aux catholiques de son empire, et de donner satisfaction à leurs besoins spirituels.

« Ce sont toutes ces choses, vénérable frère, et bien d'autres encore que nous nous sommes efforcé, avec tout le soin possible, d'obtenir de l'empereur de Russie, roi de Pologne, et de son gouvernement, afin que les fidèles peuples de la Pologne puissent professer librement leur religion, et jouir de la paix et du calme si désirable de la conscience. Nous espérons que sa sérénissime et très-puissante Majesté donnera satisfaction à nos demandes et à nos vœux si légitimes, vœux exprimés par nous à diverses reprises et récemment encore formulés par ce peuple lui-même. Adressons à Dieu, qui tient dans ses mains le cœur des rois, des prières ferventes et assidues, pour que nos soins et nos efforts ne restent pas infructueux. Pour que Dieu écoute plus favorablement nos prières, il est nécessaire, vous le savez, vénérable frère, que les peuples fidèles obéissent scrupuleusement aux commandements de Dieu et pratiquent soigneusement les vertus chrétiennes, et qu'ils s'abstiennent attentivement de tout ce qui fait le malheur des peuples et empêche les grâces de la miséricorde divine de descendre sur eux. — Et ici nous entendons

parler avant tout de ce grand abus qui a toujours éveillé la vigilance et la sollicitude du Saint-Siège à l'égard des Polonais, à savoir la fréquence des divorces qui, dans les provinces polonaises, se sont toujours plus ou moins perpétrés, contrairement aux lois de Dieu et de la sainte Eglise. — C'est pourquoi nous rappelons à notre mémoire les constitutions de votre immortel prédécesseur Benoît XIV, *Matrimonii perpetuum*, du 11 avril 1741, et *Nimiam licentiam*, du 18 mai 1743, adressées aux évêques polonais; et nous prions, par la présente, les fidèles de Pologne, nous les avertissons et nous les exhortons d'écouter notre voix apostolique, et de se garder à l'avenir de cette erreur réellement abominable.

« Ainsi donc, conformément à tout ce que nous avons cité et traité rapidement, et tout ce que nous avons annoncé, il vous appartiendra, vénérable frère, vous appuyant sur nos suffragants, de repousser les impudentes calomnies proférées contre nous et notre saint Siège, et de faire connaître aux fidèles tous les efforts continuellement faits par nous et par le Saint-Siège pour leur bien spirituel et leurs intérêts, et les assurer dans les termes les plus tendres de notre affection particulière et de notre zèle à leur égard. Ne cessez jamais, vous et vos suffragants, d'avertir toujours ces mêmes peuples fidèles par vos paroles et par des écrits salutaires et opportuns, de les exhorter, de les exciter à ne jamais abandonner la voix de la vérité, de l'honneur, de la vertu et de la justice, et à ne pas négliger les préceptes sacrés de notre divine religion, afin d'être chaque jour plus inébranlables et plus affermis dans la foi, leur amour et leur respect pour l'Eglise de Pierre, centre de la vérité et de l'unité catholiques. — Ainsi ils obtiendront du très-clément Père de toute miséricorde d'abondantes bénédictions célestes, qui seules peuvent détourner d'eux les troubles pernicieux dont leurs ennemis voudraient les écraser, et leur assurer la jouissance paisible de la religion de leurs pères et tout vrai bonheur. — Nous aussi, dans nos prières et dans nos supplications, nous demandons humblement et chaleureusement avec des actions de grâce à notre très-doux Seigneur qu'il daigne répandre sur les fidèles peuples de la Pologne les trésors de sa grâce. Nous profitons enfin de cette occasion pour exprimer et confirmer notre bienveillance toute particulière à votre égard et à l'égard de vos suffragants; — qu'elle ait pour gage la bénédiction apostolique que, du fond de notre cœur, nous vous donnons à vous, vénérable frère, à vos suffragants et à tous les prêtres et laïques fidèles confiés à vos soins et aux leurs.

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 6 juin 1861, quinzisième année de notre pontificat.

« Signé : PIERRE IX, Pape.

« Certifié conforme à l'original,

« Signé : Ferd. Dziaskowski.

« Chanoine métropolitain, juge surr.

« C. G. A. V. »

Les journaux officiels du mois de juin 1863 publiaient le document suivant relatif aux rapports existant entre le gouvernement du czar et le clergé polonais à l'occasion de l'insurrection.

Lettre du général Mourawieff, gouverneur militaire de Lithuanie, à l'évêque de Vilna, Mgr Krasinski.

« Vilna, 8 juin 1863. — N° 333.

« Excellence,

« Dans un entretien que j'ai eu avec Votre Excellence, je lui indiquai la part que prenait le clergé dans les désordres actuels et dans l'insurrection qui a éclaté au milieu du pays confié à mon administration. Votre Excellence a daigné m'assurer à ce sujet que le clergé soumis à votre tutelle restait fidèle à ses devoirs.

« En attendant, j'ai eu lieu de me convaincre, par les rapports que me présentent la commission d'enquête et les chefs de détachements, ainsi que par les aveux des prisonniers eux-mêmes, que le clergé catholique d'ici contribue d'une manière très-active à exciter la population à l'insurrection, soit en lisant du haut de la chaire des proclamations révolutionnaires, soit en acceptant les serments des personnes enrôlées par les insurgés, soit en se joignant aux bandes d'insurgés, soit enfin en commandant eux-mêmes ces bandes.

« Tous ces faits m'ont mis dans la triste nécessité, ainsi que Votre Excellence le sait déjà, de prononcer, conformément aux sentences du conseil de guerre, la peine de mort contre deux prêtres coupables d'avoir violé leur serment de fidélité à l'empereur et d'avoir pris part à l'insurrection ; beaucoup d'autres ont été également traduits devant un conseil de guerre, et il sera procédé envers eux d'après toute la rigueur des lois martiales.

« Désirant sincèrement ne plus être dans la nécessité d'employer, à l'avenir, des mesures aussi sévères, surtout à l'égard des ecclésiastiques, je me vois obligé de prier instamment Votre Excellence d'user de son autorité pastorale pour exhorter le clergé du diocèse à se rappeler les devoirs que lui imposent son état clérical et la sainteté du serment de fidélité ; à cesser des actes criminels, sans craindre les menaces ni même la mort, et à rester fidèles à leur mission. Qu'ils s'efforcent par leur exemple et à l'aide de la parole de Dieu, de ramener dans la bonne voie ceux qui, ayant oublié les devoirs de l'honneur ou de la conscience et du serment, ont pris part à la révolte ou en sont devenus les chefs.

« Appréciant comme chrétien toute l'influence et toute la force que peuvent avoir dans la bouche d'un prêtre les paroles de paix et d'amour du prochain, j'espère que Votre Excellence, comme pasteur, sentira toute la responsabilité qui pèse sur elle, et ne me refusera pas son appui pour diriger le clergé dans la voie qui répond à sa vocation réelle, prenant en considération que dans la main de ce clergé se trouve le prin-

cipal instrument pour arrêter l'effusion du sang et pour mettre fin aux événements malheureux qui désolent depuis si longtemps tout le pays.

« Dans l'espoir que Votre Excellence ne manquera pas d'accomplir un devoir qui lui est imposé par son serment et par sa dignité de prêtre pasteur, et saura inspirer au clergé du diocèse des idées conformes aux événements actuels, je vous prie humblement de m'envoyer dans le plus bref délai les copies des décisions que vous prendrez à cet égard.

« En outre, je trouve qu'il n'est pas inutile de vous envoyer, afin que Votre Excellence en prenne connaissance, la copie d'une instruction donnée par moi aux chefs militaires à la suite des événements actuels. Attirant votre attention sur le § 12 de cette instruction, il est de mon devoir d'ajouter que la loi qui punit la trahison et la violation du serment de fidélité est non moins rigoureuse pour ceux qui, placés dans la possibilité de prévenir le crime, en deviennent au contraire les complices par leur inaction.

« Veuillez accepter l'assurance de mon profond respect.

M. MOURAWIEFF.»

Instruction publique en Russie.

Voici quelques détails extraits du rapport annuel publié en 1851 par le ministère de l'instruction publique à Saint-Pétersbourg sur l'état de l'enseignement en Russie pendant l'année 1850. Nous les prenons dans le *Journal (russe) du ministère de l'instruction publique* :

« Dès que le prince Chirinsky Chikmatoff eut reçu des mains de son prédécesseur, le comte Ouvaroff, le portefeuille de l'instruction publique, il fut chargé par l'empereur, sur le rapport qu'il avait présenté à Sa Majesté, d'examiner l'état de l'instruction publique dans l'empire. L'empereur, en lui donnant cette mission, insista principalement sur ce point que la religion est la plus sûre et la meilleure base de l'instruction, et il exprima, en conséquence, sa volonté sur ce sujet... Le résultat de cette direction est l'ordonnance rendue à la suite d'un exposé ministériel et mise en vigueur dans le courant de l'année académique 1850-51. En vertu de cette ordonnance, les cours de philosophie dans les universités russes, ainsi qu'à l'institut pédagogique supérieur et au lycée de Richelieu, seront désormais faits exclusivement par des ecclésiastiques, et non plus par des laïques. La même ordonnance dispose que, dans ces cours, on ne traitera d'autres matières philosophiques que la psychologie et la logique... Les cours de philosophie de l'université de Dorpat et autres lieux où la plupart des étudiants n'appartiennent point à l'Eglise russe, doivent également se tenir dans les limites de la logique et de la psychologie. L'enseignement des sciences positives et de la linguistique reste comme par le passé.»

Nous voyons dans la même feuille que le

nombre des bacheliers s'accroissant chaque année, l'empereur, afin de remédier à tous les inconvénients que produisait déjà cette multiplication sans mesure, a fixé le chiffre de ceux qui peuvent être admis aux cours qu'il faut suivre pour obtenir ce grade :

Universités.	Nombre des étudiants.			
	1845	1846	1847	1848
Saint-Petersbourg.	657	700	733	731
Moscou.	981	1,099	1,198	1,165
Kharcof.	454	486	523	525
Kazan.	406	418	368	325
Kief.	445	549	574	656
Dorpat.	575	574	606	604
Institut. pédagogique.	179	164	113	71
Lycée supér. de Richelieu.	179	192	228	231
— de Demidoff.	34	72	83	72
— Besborodko.	81	86	84	87
Total	3,989	4,359	4,512	4,487

En 1849, le recteur de l'Université de Saint-Petersbourg invoquait dans l'Assemblée annuelle des Facultés le souvenir de Châteaubriand et de Mgr Affre, pour porter les étudiants à ne séparer jamais dans leur esprit la science de la piété. Voici quelques-unes de ses paroles :

« Pour servir la science il faut avoir un esprit droit et humble, un amour ardent du travail. La science sans le dévouement n'est qu'un métier, et sans la religion elle est un danger. L'homme, la nature, le monde sensible et métaphysique, ne doivent être pour la science que comme des degrés par lesquels elle monte et s'élève jusqu'à Dieu. Il y a peu de temps, au moment d'une guerre civile, développée par les abus de l'enseignement, un veillard, représentant les écrivains illustres de notre époque, Châteaubriand, était si loin de profaner la science, qu'il descendait dans la tombe en applaudissant à l'acte héroïque de ce ministre des autels qui venait de donner son sang en prêchant la paix et la charité. »

Coup d'œil historique sur l'instruction publique en Russie.

Pour saisir nettement l'histoire de l'instruction publique en Russie, il faut la séparer de l'histoire de la langue, de la littérature et des sciences dans ce pays. Cette histoire de l'instruction publique peut être divisée en deux périodes : dans la première, c'est-à-dire jusqu'à Pierre I^{er}, on ne voit l'instruction publique que dans les mains du clergé.

C'est au x^e siècle qu'apparaissent les premières écoles publiques en Russie comme un des premiers fruits du christianisme. Saint Vladimir, après avoir embrassé le christianisme et facilité au peuple les moyens de l'embrasser, envoya dans les maisons des principaux citoyens pour chercher les enfants destinés à former la première école.

L'action de ce prince était aussi importante et nécessaire pour semer les premiers

germes de l'instruction en Russie que pour sa conversion, car comme dit le chroniqueur Nestor : « Les mères, qui voyaient leurs enfants aller à l'école, pleuraient sur eux comme sur des morts. » Dans toutes les écoles fondées alors on n'avait d'autres maîtres que les prêtres envoyés de la Grèce, et surtout de la Bulgarie. L'histoire de ces premières écoles, en montrant de quelle grande utilité était le secours du prince, montre quel admirable esprit dirigeait cette instruction. En effet, l'exhortation que fit Michel, le premier métropolitain de la Russie (1), à cette occasion est admirable au point de vue pédagogique ; elle montre la force civilisatrice du christianisme et fait autant d'honneur à son époque, que de déshonneur à la nôtre. « En faisant venir devant lui tous ces maîtres, » dit la chronique, « le métropolitain les exhortait à enseigner avec autant d'art que de piété aux petits enfants, non-seulement les éléments de la lecture et de l'étude, mais encore la morale et la vérité, la charité, la crainte de Dieu, principe de toute sagesse, la pureté et l'humilité. Il les exhortait à ne pas mettre dans leur enseignement l'emportement, la rigueur, la colère; mais afin que les enfants ne se décourageassent pas et ne s'affaiblissent pas, à les traiter avec une affabilité qui n'empêche pas le respect, à leur témoigner de l'affection, à les enseigner avec douceur et les consoler avec suavité; à les interroger fréquemment et avec attention, à les porter souvent à donner à chacun sa leçon en l'expliquant et se conformant à la capacité de chacun, mais toujours avec condescendance. » Mais avant tout, concluait le métropolitain, ajouter à ces leçons « l'affection à la loi du Seigneur pour le bien de leurs âmes et de leurs corps et l'aversion de toutes les doctrines impies et immorales. » En méditant sur cette exhortation on voit que sous ce rapport le monde est bien loin du progrès qu'on lui prête.

Un historien polonais fort célèbre (2)

(1) *Steppennaia kniga*, I, cap. 40.

(2) Matth. Strykowski, *Chronicon potono-lithuano-moscoviticum*, 1582.

dit, en s'appuyant sur les *Chroniques* russes, que Léontius, second métropolitain russe, conseilla à saint Vladimir d'établir deux couvents pour enseigner séparément aux garçons et aux filles à lire et à écrire. Yaraslav forma une société pour traduire les livres grecs en russe et ouvrit la première bibliothèque en Russie. En 1033, il fonda l'école des chantres d'église. En 1086, on ouvrit une institution pour les filles où on enseignait la lecture, l'écriture, le chant, l'art de coudre, etc. En 1097, on parle des visites administratives des écoles pour la direction des professeurs. En 1180, on parle du prince Romao de Smolensk qui a dépensé tous ses biens pour former des écoles grecques et latines. Des faits semblables se répètent dans les XII^e et XIII^e siècles; on cite des princes qui possédaient jusqu'à 1,000 manuscrits grecs. Jusqu'au XVI^e siècle, on parle encore des auteurs, des chroniqueurs, mais pas des écoles, que la domination tartare avait fermées. En 1500, l'archevêque de Novgorod demande à Siméon, métropolitain de toute la Russie, de favoriser les écoles pour prévenir l'ignorance complète des prêtres. On entend les mêmes plaintes de la part du tzar Ivan IV au concile de 1551, quoique depuis 1514 l'arrivée des savants grecs du mont Athos eût ranimé un peu la diffusion de l'instruction. L'ambassadeur de Maximilien II parle du zèle des tzars pour ouvrir les écoles, car ils paraissent s'en inquiéter plus que le clergé lui-même (1).

En 1557, l'archevêque de Kazan ouvre deux couvents scolastiques pour l'enseignement des enfants chrétiens et païens. En 1553, on commence à propager les livres imprimés à Moscou. Les écoles ecclésiastiques se multiplient. A Ostrog c'est le fameux Cyrille Lukar, depuis patriarche de Constantinople, qui devient le premier recteur. Oléarius parle du séminaire de Moscou dans ses voyages (2). Charles XI, roi de Suède, établissait en même temps des écoles russes sur ses frontières du côté de la Russie pour y propager le luthéranisme. En 1631 on ouvre une académie ecclésiastique à Kieff; en 1668, le patriarche lance l'anathème contre ceux qui condamnent les sciences; en 1682, s'ouvre l'académie ecclésiastique de Moscou, fameuse dans l'histoire russe, pour laquelle on fit venir exprès des savants de Constantinople, et où les laïques pouvaient recevoir aussi l'instruction classique. A Tchernigof et à Novgorod on ouvre, vers 1700, deux collèges secondaires et plusieurs écoles primaires.

En 1714 commence une nouvelle ère dans l'instruction publique en Russie. Pierre I^{er} ordonne que les enfants des nobles ou des employés du gouvernement aillent tous, à l'âge de 10 à 15 ans, dans les écoles que l'on venait d'ouvrir auprès des couvents

principaux de chaque province pour l'instruction intermédiaire. En 1721, le règlement ecclésiastique prescrit à tous les ordinaires d'avoir des écoles auprès d'eux, et donne des règles pour les académies et les séminaires ecclésiastiques. Jusqu'à l'impératrice Catherine II et surtout vers 1730 les séminaires et les collèges secondaires s'établissaient en grand nombre par les soins des ordinaires et sur les frais des couvents, du gouvernement ou de l'ordinaire. On a conservé jusqu'à présent les documents officiels sur les dépenses dans ces établissements.

Catherine II, en privant l'Eglise de ses biens, les a employés en partie à favoriser l'instruction publique. Vers 1767 le gouvernement donnait chaque année près de 160 mille francs pour les écoles dépendantes de clergé, lesquelles contenaient 6,000 élèves dans 28 collèges. En 1784, quand le nombre des élèves était doublé, le budget de ces collèges était aussi doublé. Ceci dura jusqu'en 1797, époque où le nombre des séminaires, etc., étant accru, on a augmenté le budget des écoles dépendantes du clergé jusqu'à 700,000 francs. C'est vers cette époque aussi que les collèges du gouvernement prennent davantage une individualité propre et marquée, et viennent d'une manière insensible plus nombreux que ceux du clergé. En 1798 paraît l'ukase qui défend aux élèves de ces derniers de passer dans les collèges laïques, et invite à envoyer ceux qui ont bien terminé leurs études dans les séminaires diocésains, dans l'académie ecclésiastique de Saint-Petersbourg ou dans les trois autres, pour s'y perfectionner dans l'art de l'enseignement. En 1802 on introduit dans ces académies et les séminaires un cours de médecine. En 1807 les écoles dépendantes du clergé avaient plus de 24,000 élèves et près de 800,000 francs du budget: les séminaires qui formaient le clergé formaient aussi les professeurs de ces collèges, et même des collèges laïques, etc. Après les académies ecclésiastiques de Kieff, Moscou, Saint-Petersbourg et Kazan, ce sont les séminaires de Novgorod, de Froitza et de Karkoff qui tenaient en 1810 la première place dans les établissements du clergé.

Histoire de l'instruction publique dans la nouvelle Russie.

L'histoire de l'instruction publique dans la Russie méridionale ne commence réellement qu'à la fin du XVIII^e siècle, c'est-à-dire depuis la conquête de ce pays par les Russes. Auparavant il n'existait qu'un très-petit nombre d'écoles dans les couvents, une école de 100 élèves chez les Cosaques du Dnieper pour former les chantres d'église et les écrivains copistes au service de la république militaire de ces Cosaques. Cette école était gouvernée par un chef, par un économiste,

der wunderbaren Reise nach Moskau und Persien, Schleswig, 1647.

(1) Dan. Buckav, *De Moscoviæ ortu et progressu*, édit. Nissae Siles, 1668.

(2) Adam Oléarius, *Ausführliche Beschreibung*

qui était en même temps cuisinier, et par un écrivain. Les élèves, dont une partie étaient les enfants volés en Pologne et en Turquie, choisissaient en outre un aide pour leur chef. Le clergé y enseignait la religion, la lecture, l'écriture et l'arithmétique, et les chefs les exercices militaires et la construction des petits bateaux. Les revenus de cette école consistaient dans quelques impôts, et dans le monopole des élèves pour psalmodier aux offices des morts et aux grandes fêtes. Les Cosaques ont établi plus tard trois écoles sur cette échelle. Les mahométans de la Crimée avaient, en 1784, 25 écoles élémentaires supérieures, et 35 inférieures, attachées à quelques mosquées. C'est le clergé qui les dirigeait, et leurs revenus consistaient ou dans les dons des élèves ou des khans de la Crimée, qui donnaient près de 40 fr. par an, outre les chandelles et la cire à chacune. A Bakhtchéserai existaient trois écoles supérieures et huit inférieures, et une bibliothèque attachée à la grande mosquée. Les deux bibliothécaires recevaient chacun près de 100 fr. par an. Le professeur de l'Alcoran, à l'Académie de cette ville, recevait seul 200 fr., ce qui était très-considérable pour le xvi^e et le xvii^e siècles. Les Arméniens catholiques possédaient aussi à cette époque une école attachée à l'Eglise de Parassau-Bazau.

Après la conquête de la nouvelle Russie, la première école russe était une maison des Orphelins, fondée en 1763 par le général Melgounoff. On conserve jusqu'à présent une lettre écrite par lui à son intention, qui est digne d'être rapportée : « Vous recevrez de ma chancellerie de l'argent qui fait une partie de mes appointements; employez-le pour l'orphelinat et pour payer ceux qui présentent les orphelins. Pour le moment, tâchez de trouver deux ou trois femmes sûres, ni jeunes, ni trop vieilles, afin qu'elles soient employées uniquement à la première éducation des enfants. » Une école fut attachée depuis à l'orphelinat, dans le but d'instruire les enfants les plus pauvres, et une autre fondée par le même général servait pour instruire les enfants des officiers.

Mais c'est le clergé qui a établi des écoles dans toutes les paroisses. Les Raskolnites avaient non-seulement des écoles, mais encore une imprimerie. Le séminaire est établi en 1786. Potemkin, après avoir engagé un Français nommé Frossard, établi sous sa direction son collège des nobles et un autre pour les filles, avec plus de 14,000 roubles de revenus. En 1798 est ouverte l'école de la marine, et en 1807 le lycée de Richelieu, auquel ce ministre de Louis XVIII, vrai bienfaiteur de la Russie méridionale, a donné tous les appointements qu'il recevait de la Russie pour ses services pendant l'émigration. De 1804 jusqu'en 1838, on a ouvert six gymnases, en 1817 un collège de commerce pour les Grecs; de 1805 à 1838, 26 collèges des districts; en 1819 et en 1838,

encore deux séminaires et autres établissements qui entrent dans le tableau statistique qui suit :

Etat de l'instruction publique dans la nouvelle Russie (1845).

	Ecoles	prof.	501 garç.	6,506 filles	1,272
1	120	71			
2	18	71		1,876	39
3	3	19			320
4	6	30		147	150
5	1	10		51	
6	4	44		1,468	
7	47	340		4,455	7
8	371	417		23,392	
9	556	686		10,575	
Total	1,926	2,148		48,450	

Non-seulement l'histoire de la Russie nouvelle ou méridionale, mais encore un simple coup d'œil sur ces chiffres, peuvent montrer que la plupart de ces écoles ont pour but l'instruction élémentaire.

Avant de faire avec l'auteur de la statistique de la nouvelle Russie quelques réflexions qu'il déduit de ces chiffres, expliquons sur quoi est fondée la distribution des écoles de ce pays en 9 classes.

La première classe indique les écoles qui dépendent du ministère de l'Instruction publique; la deuxième, celles qui sont dirigées par la commission des écoles ecclésiastiques; la troisième indique les écoles qui se trouvent sous la protection de l'impératrice; la quatrième, les écoles dépendantes du ministère de l'Intérieur; la cinquième, les écoles dépendantes du ministère des Finances, telles que l'école de la navigation, du commerce; la sixième, celles qui dépendent du ministère de la Marine; la septième, celles qui dépendent du ministère de la Guerre; la huitième, celles qui dépendent des domaines de l'Etat; la neuvième, celles qui appartiennent à des sociétés particulières, et consistant pour la plupart en des écoles de mahométans.

Et d'abord, en prenant pour le nombre total des élèves 50,437 enfants, et pour la population 3,127,054, ou, en excluant les troupes, près de 3,000,000, on a le nombre relatif des élèves à la population : 1.62 3/4. La proportion des garçons aux filles de 23 1/2 à 1, vient principalement de l'usage des mahométans, et en partie des Juifs, de laisser les filles, sous le rapport de l'éducation comme sous les autres, bien au-dessous des garçons. Ensuite la difficulté de trouver de bonnes institutrices, et le défaut des données sur les filles recevant leur éducation dans les colonies allemandes de la Russie méridionale, contribuent à la proportion si différente qui se remarque entre les enfants des deux sexes.

Si la proportion générale des élèves à la population est de 1.62 3/4, la partie de la population la plus instruite est chez les colons allemands, et surtout chez les Mennonites, où tous savent lire, écrire et apprennent la religion, l'histoire, la géographie, l'arithmétique et la musique. Aussi, ayant 20,737 élèves sur 165,000 de population, les

colonies ont la proportion de 1 à 7 $\frac{3}{4}$ et même moindre pour les Mennonites. Ensuite viennent les Tartares, qui ont la proportion de 1 à 31 (8,816 élèves sur 275,811 de population). Les Karaimes, dont la population ne s'élève qu'à 3,751 âmes, ont 533 élèves, et par conséquent autant que les Allemands. Ainsi, pour la population proprement russe, le nombre des élèves devient encore moindre et va de 1 à 80. Ce n'est que depuis peu qu'on s'occupe des écoles dans les villages russes.

Les seuls établissements des Juifs dignes du nom d'écoles sont à Odessa; ils sont au nombre de 7.

STATISTIQUE DE LA POPULATION LETTRÉE DANS LA RUSSIE MÉRIDIIONALE.

M. Skalkousky, auteur de la statistique de la Russie méridionale, fait la déduction suivante sur le nombre de ceux qui savent lire et écrire dans ce pays.

Nombre des écoles 1,126, où on a	
1 Nombre des professeurs	2,148
2 Nombre des élèves	80,457
en y ajoutant	
3 Les religieux et les religieuses	447
4 Le $\frac{1}{3}$ du clergé (1)	5,978
5 La noblesse ($\frac{1}{3}$)	5,032
6 Le $\frac{1}{3}$ des employés, des nobles, etc.	9,465
7 Le $\frac{1}{3}$ des Mennonites	7,137
8 Le $\frac{1}{4}$ des colons	15,476
9 Le $\frac{1}{4}$ des Karaimes	938
10 Le $\frac{1}{4}$ des commerçants	4,141
11 Le $\frac{1}{100}$ du peuple	15,535
<hr/>	
Total	117,634

Ainsi il résulte que $\frac{1}{2}$ de la population de ce pays, qui n'a qu'un siècle d'existence sociale, sait lire et écrire. Cependant on ne peut compter plus de $\frac{1}{2}$ dans ce nombre pour ceux qui savent lire le russe.

Instruction publique dans la Russie transcaucasienne.

Collèges spéciaux	11	
Gymnases	1	professeurs élèves.
Pensionnat des nobles	1	70
Ecoles des districts	15	1,483
Pensionnats particuliers	4	
Externats particuliers	2	

Le gymnase de Tiflis a été fondé en 1830.

Instruction publique dans la Pologne russe (1846).

Gouvernements.	Gymn. philol.	Interm. et prim.	Partie.	Prof.	Elèves.
Varsovie	3	679	116	1,111	48,833
Radam	1	174	20	264	11,850
Lublin	3	139	8	288	6,696
Plotsk	1	106	46	214	8,318
Augustovo	2	66	6	147	3,543
Ecoles spéciales	5			incon.	1,307
<hr/>					
Total	15	1,164	196	2,024	80,547

Les écoles spéciales sont : les cours pédagogiques avec une commission d'examen, l'institution d'agriculture, gymnase techni-

Il a sept classes, et pour chacune, excepté pour la plus élémentaire, on donne un an. Les objets d'enseignement sont : 1° droit russe; 2° langue géorgienne; 3° langue arménienne; 4° langue tartare; 5° langue persane; 6° langue russe; 7° langue latine; 8° mathématiques; 9° géographie; 10° histoire, etc. Tout le monde ne suit pas le latin et les sciences; mais ceux qui désirent poursuivre leurs études dans les universités et autres établissements de l'instruction supérieure. Beaucoup d'élèves du gymnase entrent ensuite dans divers collèges de Saint-Petersbourg et de Moscou.

Le pensionnat des nobles avait, en 1846, 70 élèves.

Parmi les collèges spéciaux, il faut compter un séminaire et quelques écoles ecclésiastiques et militaires.

En 1846, on représentait ainsi l'état de la civilisation dans la société de Tiflis, composée des contrastes de la civilisation orientale et européenne.

1. Quelques personnes se distinguent par une éducation reçue dans les meilleurs établissements de Saint-Petersbourg, de Moscou et de l'étranger.

2. Quelques personnes, malgré l'éducation reçue en Russie, reviennent à leurs anciens usages et conservent à peine la langue russe, qu'ils ne peuvent plus transmettre à leurs enfants.

3. Il y en a qui s'occupent sérieusement de l'histoire de la Géorgie, rassemblent des bibliothèques, étudient les historiens et les poètes nationaux.

4. Quelques-uns adoptent les usages russes.

5. L'éducation des filles ne va pas au delà de savoir lire et écrire en géorgien.

6. Presque chaque géorgien de Tiflis connaît la langue arménienne; chaque arménien connaît le géorgien, le turc et le persan. Tous les adultes, excepté les femmes de la classe inférieure et les étrangers, comprennent le russe.

9. L'éducation domestique est entièrement négligée, au moins en ce qui concerne l'instruction.

que avec une école des beaux-arts, école normale pour les écoles primaires, école des rabbins.

(1) Les $\frac{2}{3}$ sont comptés pour les femmes, les enfants et ceux qui *probablement* ne savent pas lire. Il faut dire la même chose pour les nobles, etc.

Les sectes religieuses en Russie.

Nous lisons dans un article que publie l'*Indépendance belge*, sur un livre intitulé : *Etudes sur l'Avenir de la Russie*, par D.-K. Schedo-Ferroti (Berlin, 1863) :

« Parmi les sectes anti-hiérarchiques, M. Schedo-Ferroti en cite trente-sept principales, qui se subdivisent à l'infini. Nous ne parlerons que de celles qui se distinguent le plus par l'extravagance de leurs doctrines.

« Les *hopitones*, ainsi nommés d'après leur fondateur, le moine Kapiton, forment la plus ancienne des sectes sans clergé. Ils considèrent le suicide pour la foi comme la plus méritoire des actions.

« Les *bespopowzi*, de Sibérie, croient que l'Antechrist a paru et règne sur l'Eglise russe, qu'ainsi il faut éviter tout contact avec ses desservants et les adhérents, comme moyen de se dérober au danger de tomber victime des astuces du diable; ils recommandent surtout le suicide par le feu, et ces recommandations ne sont pas vaines, car un jour 1,700 personnes périrent volontairement par l'immaculé baptême du feu, qu'ils réclamèrent de leur chef.

« Les *pomoraniens* et les *philippones* partagent la même croyance en l'efficacité du suicide pour la foi.

« Les *théodosiens*, qui composent des communautés très-importantes et très-riches, ne peuvent employer les comestibles achetés sur la place publique, qu'après les avoir purifiés. Cent réverences avec signe de croix suffisent pour produire cet effet. Alors, sur les mets qu'ils préparent et qu'ils ont soin de ne jamais couvrir, la grâce de Dieu descend par des ouvertures ménagées à dessein dans la voûte de leurs poêles à cuire.

« Les *errants* ou pèlerins n'admettent pas le suicide pour la foi; mais à leurs yeux, l'Antechrist règne sur la terre et s'est incarné dans la personne des empereurs de Russie. Pour échapper à la perdition, il faut non-seulement récuser le pouvoir de l'Eglise officielle, mais encore celui du czar et des autorités instituées par lui. Une lutte ouverte avec ces autorités étant impossible, le seul moyen de se soustraire à leur action est de passer la vie à fuir devant les serviteurs de l'Antechrist, c'est-à-dire de rompre tous les liens de famille, tous les rapports avec la société, pour s'en aller errer dans les forêts et les landes incultes. De là le nom de la secte : les *errants*.

« Les *hébergeurs* sont en quelque sorte les novices des *errants*. Ils ont pour mission de recevoir ceux-ci et de les dérober aux poursuites de la police. Arrivés à un âge avancé, les hébergeurs se font *errants* à leur tour; mais si la mort les surprend avant d'avoir quitté leur foyer, ils ont soin de se faire porter dans un champ ou dans une forêt, pour mourir . . . en fuite.

« Les *adamites* n'acceptent pas d'argent russe; le saint Georges qui figure sur les monnaies étant pour eux l'image de l'An-

techrist. Ils évitent de marcher sur des routes pavées, qu'ils considèrent comme des inventions diaboliques, à plus forte raison regardent-ils comme une abomination détestable l'établissement des chemins de fer.

« Les *bayeurs* se rassemblent le jeudi de la Semaine-Sainte et attendent, la bouche béante, qu'un ange vienne y déposer la sainte hostie.

« Les *chercheurs*, variété des errants, ont pour but de rencontrer le Christ, qu'ils disent avoir reparu sur terre et errer comme eux dans les forêts et les lieux sauvages.

« Les *flagelleurs* disent que la Divinité s'est incarnée vers le milieu du xviii^e siècle dans la personne d'un homme qui s'appela Daniel Philippowitsch. Ce Daniel eut un fils qui naquit d'une femme âgée de cent ans et n'était autre que Jésus-Christ. On le nommait Iwan Timofeewitsch.

« A Saint-Pétersbourg, en 1817, dans les appartements de la femme du colonel Boukshoewden, qui logeait au palais Michel, une dame Tatarinoff (veuve d'un lieutenant-colonel) présida à des réunions de flagelleurs auxquelles assistaient plusieurs officiers aux gardes. En 1838, et toujours à Saint-Pétersbourg, cette même dame Tatarinoff réunit dans une maison privée un nombre considérable d'adorateurs d'Iwan Timofeewitsch, parmi lesquels s'en trouvaient plusieurs qui avaient le titre de conseiller privé. De semblables réunions ont eu lieu en 1843 et 1849, comme l'atteste un document officiel écrit en 1853.

• Nous en passons, et des meilleures. Il y en a de monstrueuses, telles que celles des *lucurs d'enfants*, qui pensent que c'est un acte méritoire d'envoyer au ciel l'âme immaculée d'un enfant en bas âge; des *étouffeurs*, qui croient que le ciel ne sera ouvert qu'à ceux qui meurent de mort violente, et se font un devoir d'étouffer ou d'assommer ceux des leurs pour lesquels une maladie grave fait appréhender le malheur d'une mort naturelle (M. Schedo-Ferroti fait remarquer que les plus fanatiques assomment même leurs amis bien portants); des *mutiles*, dont le fondateur est mort en 1820. Les membres de cette secte renouvellent pour leur sanctification l'acte d'Origène.

« Mais l'une des plus singulières est celle qui est connue sous le nom de : *Communauté de Napoléon*. On ne s'attendrait guère à trouver en Russie une communauté religieuse sous l'invocation de S. M. l'empereur des Français, Napoléon I^{er} du nom, roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, médiateur de la Confédération suisse, etc. Elle y existe cependant, et, si elle n'est pas nombreuse, elle n'est pas pour cela moins attachée à son culte. Cette communauté voit dans Napoléon I^{er} une incarnation du Christ et soutient qu'il n'est pas mort, mais se trouve aux environs d'Irkouzk, Sibérie orientale, d'où il viendra avec une armée irrésistible pour conquérir le monde.

et proclamer la victoire de ses adhérents. Dans leurs réunions, les membres de la *Communauté de Napoléon* font leurs dévotions, soit devant quelque buste de celui qu'ils regardent comme une incarnation du Christ, soit devant la gravure très-connue et qu'on nomme l'*Apothéose de Napoléon*, et qui représente l'empereur, assis sur un nuage et entouré de ceux des hommes de son temps qui sont morts avant lui et viennent lui souhaiter la bienvenue. Comme on y voit des costumes très-divers, des hommes de robe, des militaires, des nègres, Murat en costume de théâtre, le mameluck prosterné aux pieds de son maître, les sectaires croient y voir une sorte d'adoration de toutes les nations, reconnaissant la suprématie de l'homme-Dieu qu'ils attendent au sortir de sa retraite volontaire à Irkouzk. — G. O.

Quels ont été les pays de l'Europe, et notamment de la Russie, évangélisés par l'apôtre saint André.

On n'ignore pas que l'époque des Lannoy, des Baillet et d'autres partisans de l'argument négatif, est peu du goût de notre siècle. On sait les efforts de M. Faillon (1) et d'autres savants pour réfuter les *dénicheurs de saints* et pour rétablir la vérité historique sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, de saint Denys l'aréopagite à Paris, etc. Comme, selon le principe de Bacon, l'erreur est l'engrais dans le champ de la vérité, nous croyons que c'est aux erreurs, aux attaques des hypercritiques du xvii^e siècle qu'on devra un jour des recherches et des solutions complètes sur les premiers apôtres de toutes les contrées de l'Europe. Nous le croyons, parce que, dans le domaine de la science, l'indifférence est ordinairement pire que la passion, et parce que nous savons que l'ignorance sur l'apostolat de quelques-uns des douze apôtres eux-mêmes n'a pu venir que du peu d'attention, du peu d'opposition faites à ce sujet. L'apôtre saint André est peut-être celui des douze dont l'apostolat nous est le moins connu. Ce n'est qu'en 1846 que parut, à Saint-Pétersbourg, un ouvrage critique qui traite ce sujet à fond. Comme, selon le comte de Maistre, c'est le propre des savants catholiques, s'ils sont réellement érudits et remplis de talents, d'être aussi faibles, superficiels et confus quand ils attaquent le catholicisme, que solides et sérieux dans leurs recherches et leurs apologies en sa faveur, — l'ouvrage dont nous parlons, quoique écrit par un théologien de l'Eglise russe, est digne de toute attention pour ce qui ne touche pas au catholicisme. Nous allons le prouver en résumant ici le premier paragraphe du premier point du premier chapitre de cet ouvrage, comme nous espérons réfuter plus tard les assertions erronées de l'auteur qui se trouvent à la fin de son ouvrage.

Le paragraphe que nous allons exposer en

résumé, a pour but de montrer qu'il est *incontestable* que saint André a prêché dans toute la Russie méridionale, depuis le Danube jusqu'au Don, au Volga et au delà du Caucase. Le second paragraphe du même premier point auquel nous ne nous arrêterons pas, donne comme une opinion *très-probable* que saint André est allé jusqu'aux pays où sont situés Kieff et Nowgorod.

Voici les textes des auteurs sacrés et des anciens géographes, qui servent de preuves à l'auteur pour démontrer sa première thèse :

Saint Hippolyte. (322 an.) : *Andreas cum Scythia ac Thracibus prædicasset cruci affixus est Patris in Achaia, etc. (Max. Bibl. Vet. Patr., t. III, p. 263, édit. Lugd.)*

Origène (200-258) : *Ut a majoribus traditum accepimus.. Andreas Scythiam... obvenit. (Eusèb., Hist. eccl.)*

Nous passerons sous silence, comme des choses prouvées aussi ailleurs, ce que l'auteur dit pour montrer l'importance et l'authenticité de ces témoignages. Ce qui nous importe à savoir, c'est la démonstration que la Scythie dont il s'agit chez saint Hippolyte et Origène, est incontestablement la Russie méridionale, car sous le nom de Scythie on comprend plusieurs pays.

Et d'abord, dit l'auteur russe, saint Hippolyte, en parlant à la fois de la Scythie et de la Thrace, montre qu'il s'agit ici de la Scythie qui avoisine la Thrace, et qui, par conséquent, commence au nord-est du Danube. C'est ce que confirme un autre témoignage :

Saint Dorothee (année 307 à 322) : *Andreas... Bithyniam, totamque Thraciam et Scythiam peragravit... Postea vero Sebastopolim magnam profectus est ubi Asparisum est castrum et Phasis fluvius, apud quem interiores Æthiopes habitant. (Guil. Cave, Script. eccl. Hist. litter., p. 107, édit. 1720; Carp., Hist. Byzant., t. V, p. 349, 1729.)*

D'après ce témoignage, saint André commença sa prédication sur les côtes méridionales de la mer Noire, passa de là au nord de la mer Noire chez les Scythes, et ensuite à l'est où se trouvait alors la ville Sébastopol et ce qu'on appelle aujourd'hui l'Abhassie. Donc, conclut l'auteur, saint Dorothee indique déjà clairement pour l'apostolat de saint André les pays que nous lui avons attribués.

Ici vient une remarque. Lequien (*Oriens Christ.*, t. I, p. 10, 195, éd. 1740) et Baronius (*An. eccl.* t. I, p. 316, 326, éd. Antwerp., 1598) doutent de l'authenticité de l'ouvrage de saint Dorothee, quoique cité au vi^e siècle devant le pape Jean II comme ayant toute autorité, parce que, disent-ils, cet ouvrage soutient que le siège de Byzance (Constantinople) fut fondé par saint André, ce qui est faux. Or, répond l'auteur, le Mar-

(1) *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée*, par M. Faillon, de Saint-Sulpice.

Aux Ateliers catholiques de M. Migne, à Montrouge-Paris, 2 forts vol. in-8, enrichis de 300 gravures, 16 fr.

tyrologe romain dit la même chose sur le siège de Byzance; est-ce que ce Martyrologe n'est pas authentique pour cela? Du reste, ajoute-t-il, Tillemont paraît réfuter Baronius (pag. 1057, t. I, part. III, éd. 1694), et quand même l'ouvrage attribué à saint Dorothée ne serait que du VI^e siècle, son témoignage sur les pays évangélisés par saint André aurait toujours une grande portée. En outre, il est appuyé par les textes que voici :

Sophronius (390) : *Andreas, ut majores nostri prodiderunt, Scythis et Sogdianis et Saccis prædicavit Evangelium D. N. J. C., et Sebastopoli prædicavit que cognominatur magna, ubi est irruptio Aspari et Phasis fluvius, ibi incolunt Æthiopes interiores.* (Hieron. Oper., tom. I, p. 170, édit. Francof., 1684.)

Ce texte confirme d'abord que l'indication qu'on donne sur l'apostolat de saint André en Scythie, etc., est fondée sur la tradition. Le nom de *Sogdians* montre ensuite que le saint apôtre prêchait entre le Volga, le Don et le Caucase (1), et le nom des *Sacques*, que les Perses donnaient à tous les Scythes, mais surtout à ceux de la mer Caspienne, qu'il est allé jusqu'à ces contrées transcaucasiennes (2). Ainsi ce seul texte montre que l'apostolat de saint André s'est exercé surtout dans les limites de la Russie actuelle.

S. Eucherus Lugdunens. (449) : *Quantum narrat historia... apostolus Andreas Scythas prædicatione molliuit.* (Max. Bibl. vet. Patr., tom. VI, p. 852, Lugd., 1677.)

Isidorus Hispalensis (570-636). (Vid. apud Fabricium).

Nicetas Paphlagonensis (873) : *Tu omni mihi veneratione prosequende Andreas... aquilone in sortis partem accepto, Iberos, Sauromatas, Thauros et Scythas cunctasque regiones ac urbes Ponto Euxino ad aquilonem*

austrumque adjacentes circumiens in siti curristi, etc. (Max. Bibl. vet. Patr., tom. XXVII, p. 388, Lugd. 1677.)

Ce dernier texte, en confirmant que saint André a prêché dans toute la Russie méridionale, ajoute les pays Transcaucasiens, savoir l'Ibérie ou la Géorgie. Ce témoignage sur l'Ibérie est confirmé par les traditions des Géorgiens depuis l'époque de sainte Nina (318). En outre, on montre jusqu'aujourd'hui, depuis une tradition immémoriale dans les montagnes d'Abhasie, qui est dans ces contrées, le tombeau de Simon de Cana, le compagnon de saint André l'apôtre (3). Enfin les noms des Thaures, Scythes et Sarmates vérifiés chez Strabon (4) indiquent les pays du Caucase, de la Russie méridionale et de la Crimée.

Les témoignages postérieurs ne font que confirmer les textes que nous avons donnés. Quoique notre thèse, dit l'auteur, soit suffisamment prouvée, nous les indiquons avant de prouver notre seconde proposition, savoir, que saint André est allé au delà de Kieff. Voici les textes des siècles postérieurs à Nicéas :

Martyrol. Græc. Basil. Maced. (866-867) *vel Basil. II* (976), t. 1, p. 221. On sait que c'est le plus ancien martyrologe grec.

Oecumenii (X^e siècle), tom. I, *proleg. edit. Par.* 1631.

Metaphrast. (950).

Martyrol. Roman. 30 novembre.

Niceph. Cal. (XIV^e siècle) *Hist. eccl.*, lib. II.

Enfin, comme témoignages indirects, on peut ajouter que saint Jean Chrysostome (5) et saint Athanase (6) disent que les Scythes étaient convertis par les apôtres. Or, à qui, si ce n'est à saint André et aux habitants de la Russie méridionale, faut-il attribuer ces paroles?

S

SANDWICH (Royaume des Iles de).

Superficie et Population (cens de 1858) (7).

	M. c. géogr.	Hommes.	Femmes.	Total des habitants.
Hawai	87,06	12,442	11,750	24,193
Mauï	28,49	8,995	8,425	17,420

(1) Strabon, *Geograph.*, édit. Basil. 1571, lib. II, p. 593; Schaffarik, *Antiquités slaves* (en bohémien), t. I, liv. II.

(2) Herodot., lib. VII, cap. 64; Pline., *Hist. nat.*, lib. VI, cap. 17, p. 513, t. II, éd. Paris., 1723; Strabon, *ut supra*, p. 536.

(3) Josseliani, *Hist. eccl. Iber.*, Petrop. 1845, p. 2-5.

(4) Lib. VII, p. 215.

(5) Op., édit. Paris., 1857, t. I, p. 692-693, tom. II, p. 548; t. V, p. 495; t. VIII, p. 622.

(6) Édit. Paris., 1698, t. I, p. 92.

(7) D'après les données officielles du ministre de l'extérieur, que celui-ci a fournies en 1857 aux consuls

de l'Amérique du Nord, de la France et de l'Angleterre. La superficie des petites Iles non habitables y est comprise; le nombre total des Iles était de 15. Lors de la découverte par Cook (1778) chaque Ile avait son souverain particulier. De 1784 à 1819 tout le groupe de ces Iles resta soumis au roi Taméhaméha I^{er}, qui y introduisit la civilisation. Son fils Taméhaméha II abolit le culte des idoles, et mourut à Londres en 1824. Il eut pour successeur son frère, Kaméhaméha ou Taméhaméha III (né en 1814), sous le règne duquel les Iles furent déclarées indépendantes (1840); en 1844 cette indépendance est reconnue par l'Angleterre et les États-Unis. — Nouvelle constitution le 6 décembre 1852.

Kauï	24,69	5,672	3,054	6,728
Ooahü	21,69	9,551	8,264	17,816
Molakai	7,99	1,799	1,766	3,565
Ranai	4,71	317	282	599
Nihau	3,29	392	398	790
Kadulaw	2,82	—	—	—
	<u>285,74</u>	<u>37,169</u>	<u>35,939</u>	<u>71,108</u>
Etrangers				2,120

Somme totale 73,228

D'après un recensement fait au commencement de 1861, la population du royaume se montait à 69,800 hab., dont 67,084 indigènes (35,379 hommes, 31,705 femmes) et 2,716 étrangers. Diminution depuis 1853 3,428 têtes; cependant on peut supposer que 1,000 Hawaïens environ sont hors du pays, sur mer ou dans les îles du Guano.

Roi : Alexandre Liholiho Kaméhaméha IV, né le 9 fév. 1834, succ. 16 déc. 1854 à son père Kaméha-

méha III; marié 19 juin 1856 à Emma, née miss Rooker, née 2 janvier 1856.

Fils : Prince de Hawaï, né 20 mai, 1858.

Lot Kaméhaméha, frère du roi, né 11 déc. 1839, commandant en chef des troupes.

Victoria Kamamau-Kaahamanu, sœur du roi, née 1^{er} nov. 1838, premier ministre (Kuhina nui).

Vicaire apostolique : Mgr Louis Maigret, évêque d'Arata, *in part.* (1846).

Evêque de l'Eglise anglicane : Staley Dr. (1862).

SAXE ROYALE.

Superficie et population.

Cercles.	M. c. géog.	Population. 1858	Au 3 déc. 1861	Augm. en 0/0.	Hab. p. m. c.
Dresde	78,78	553,946	583,213	5,28	7,403
Leipsick	63,14	484,925	506,294	4,39	8,018
Zwickau	84,23	782,824	828,245	5,67	9,821
Budissin	45,68	304,153	308,488	2,43	6,753
	<u>271,83</u>	<u>2,122,148</u>	<u>2,225,240</u>	<u>4,82</u>	<u>8,186</u>

D'après les cultes.

Luthériens	2,175,392	Cathol. grecs	460
Réformés	4,515	Israélites	1,553
Anglicans	253		
Cathol. rom.	41,363	Total	2,225,240
Cathol. allem.	4,722		

Villes ayant plus de 10,000 hab. au 3 déc. 1861.

Dresde	128,152 hab.	Plauen	16,166 hab.
Leipsick	78,495 »	Meerane	13,626 »
Chemnitz	45,432 »	Zittau	13,063 »
Zwickau	20,492 »	Budissin	11,237 »
Freiberg	17,488 »	Crimnitzschau	10,650 »
Glauchau	16,586 »	Reichenbach	10,198 »

Il y a quatre autorités au ministère du

Cercles.	Catholiques.	Luthériens.	Calvinistes.	Rongiens.	Grecs.	Juifs.	Total.
Dresde.	6,757	472,536	691	336	42	680	481,042
Leipsick.	2,055	424,119	1,555	485	41	327	428,532
Zwickau	2,555	690,495	265	938	4	13	694,168
Budissin	22,358	268,091	75	63	2	2	290,589
Total	<u>33,725</u>	<u>1,855,241</u>	<u>2,582</u>	<u>1,772</u>	<u>89</u>	<u>1,022</u>	<u>1,894,451</u>

La capitale est comprise dans les chiffres du cercle de Dresde; d'après le tableau officiel, le nombre des habitants de cette ville, non compris la garnison, s'élevait, en 1850, à 90,169 âmes.

Les catholiques, comme on le voit, ne forment que la 55^e partie de la population du royaume de Saxe, bien que la famille royale appartienne à leur religion. Néanmoins, lorsqu'on se rappelle que la Saxe est le centre et la gardienne des traditions luthériennes, on se réjouit de voir que le catholicisme s'est toujours conservé à Budissin, et que, relativement parlant, il gagne dans le reste

culte et de l'instruction publique :

Consistoire général pour les protestants.

Vicariat-apostolique romain : Louis-Ant. Forwerk, évêque de Léontopolis *in part.* (1854).

Tribunal ecclési. (cathol.). Présid. : l'évêque Forwerk.

Consistoire catholique. Président : J. Muller.

Etat actuel de la religion dans le royaume de Saxe.

D'après les chiffres officiels, la population du royaume de Saxe était partagée, le 3 décembre 1849, de la manière suivante :

du pays, pendant que le luthéranisme est en décadence.

Il résulte des chiffres ci-dessus que c'est à Dresde et à Budissin (ou Bautzen) que se trouvent la plupart des catholiques. Ajoutons que le tiers des catholiques du royaume de Saxe appartiennent à la race des Wendes, de toutes les races slaves la moins nombreuse aujourd'hui, mais aussi la plus avancée vers le centre de l'Europe et la plus connue dans l'histoire de l'Occident. En 1848, un curé catholique wende et ensuite un ministre protestant de la même race ont publié à Budissin la statistique religieuse

de leurs compatriotes, dont les éléments leur avaient été fournis, cela paraît certain, par le clergé respectif de chaque paroisse. D'après ce livre, publié en langue wende, le plus grand nombre des catholiques wendes du cercle de Budissin ou de la Lusace se trouvent à Crostwitz, à Ralbitz et à Budissin (Bautzen). Ces Wendes catholiques du royaume de Saxe ont aussi leur littérature religieuse, qui seule semble soutenir encore leur langue écrite, dans l'isolement où elle se trouve. Les membres du clergé catholique du cercle de Budissin sont au nombre de soixante-dix; ils sont administrés par un évêque *in partibus*, avec son consistoire résidant à Budissin. Les autres catholiques sont administrés par un vicaire apostolique, résidant à Dresde. Les lois du pays actuellement en vigueur, qui concernent spécialement les catholiques, datent du 19 février 1827 et de 1831.

Le Consistoire ne se réunit que pour les affaires générales qui touchent le dogme, la liturgie ou plutôt le rite et les changements essentiels dans le gouvernement ecclésiastique.

Le roi est considéré comme évêque-né de l'église nationale : mais, parce qu'il est catholique, son droit épiscopal sur les

SAXE-WEIMAR EISENACH, grand duché de la Confédération germanique.

Cercles.	Superficie et population.				
	M. c. géogr.	habit. 1858	au 3 déc. 1861	Aug. en 0/0	Par mille carré.
Weimar	52,6	157,215	140,772	2,59	4,399
Eisenach	22	81,558	82,444	1,36	3,747
Neustadt	11,4	48,559	50,036	3,04	4,549
	66	267,112	275,252	2,50	4,140

Répartition de la population d'après les cultes, au 3 décembre 1861 : 1° protestants : 262,272; 2° catholiques-romains : 9,824; 3° catholiques-grecs : 57; 4° mennonites :

5; 5° autres chrétiens : 6; 5° israélites : 108.

La ville de Weimar comptait au 3 décembre 1861 : 13,887 habitants; Eisenach; 11,517; Apolda : 7,732; Iéna : 6,984.

SAXE-MEININGEN, duché de la Confédération germanique.

M. c.	Superficie et population.			
	Habit au 3 déc. 1858	Aug. en 0/0	Par m. c. 1861	m. c. 4,008
45	168,816	172,341	2,09	4,008

Le duché est divisé en 11 districts, savoir : 1° Meiningen 15,357 habitants (la ville de Meiningen : 6,921 hab.); 2° Wasungen 11,371 h.; 3° Salzungen, 15,909 habitants; 4° Roembild,

14,374 hab.; 5° Hildburghausen 19,964 hab.; 6° Eisfeld 14,025 hab.; 7° Sonneberg, 32,249, hab.; 8° Graefenthal, 12,881 hab.; 9° Saalfeld, 17,017 hab.; 10° Cambourg, 9,329 habitants; 11° Crannichfeld, 3,144 hab.

D'après les cultes on comptait en 1861 : 1° protestants, 169,870; 2° catholiques : 842; 3° mennonites, 82; 4° israélites : 1,574.

Population des 17 villes : 42,012; population de la campagne : 126,329 hab.

SAXE ALTENBOURG, duché de la Confédération germanique.

Cercles.	Superficie et population.				
	M. c. géogr.	habit. 1858	au 3 déc. 1861	Augm. en 0/0	Par m. c.
Altenbourg	11,5	87,678	89,672	2,27	7,798
Saal-Eisenberg	12,5	46,981	47,490	1,08	3,799
	24	134,659	137,162	1,12	5,745

Il y avait en 1861 dans les 10 villes 45,531 (la ville d'Altenbourg : 16,847 hab.), dans la

plaine 91,631 hab. — A cause du petit nombre de non-protestants on ne prend pas les

cultes en considération dans le recensement. Le nombre des catholiques s'élève à 100 individus, au plus, et on ne trouve pas d'Israélites établis dans le pays.

SAXE-COBOURG-GOTHA. Il y a une

église catholique à Cobourg et une partie de cette famille ducale qui a produit tant de rois, professe le catholicisme.

Superficie et population.

Duchés de	Milles	Habit. au 3 déc.		Aug. en 0/0	Par m. c.
	carrés.	1858	1861		
Cobourg	10,00	45,578	47,014	3,15	4,701
Gotha	25,84	108,301	12,417	3,80	4,351
	35,84	153,879	150,431	3,61	4,448

Population des villes et districts en 1861 ; 1° du duché de Cobourg : Cobourg, ville : 10,690 ; district de Cobourg : 12,541 ; ville et district de Neustadt : 7,266 ; ville et district de Rodach : 7,579 ; district de Sonnefeld : 6,500 ; ville et district de Königsberg : 2,448 habitants ; 2° du duché de Gotha : la ville de Gotha et banlieue : 16,609 ; district de Gotha : 21,038, district d'Ohrdruf : 32,382 ; district de Waltershausen : 27,028 ; district de Volkroda : 2,906, district de Nazza : 2,446, habitants.

SCANDINAVIE. (*Réveil du christianisme chez les Scandinaves.*) — L'ensemble des peuples scandinaves a aujourd'hui 6,000,000 de population, savoir : plus de 3,250,000 Suédois, 1,440,000 Danois, 1,250,000 Norvégiens et 60,000 Islandais. Le reste des habitants de ces pays scandinaves n'est pas d'origine scandinave, par exemple, les Lapons, les Finnois, etc. La race scandinave est une branche de la race germanique, qui tient par sa langue le milieu entre les Bataves et les Anglais. L'ancienne langue scandinave se conserve en Islande, jadis le pays le plus civilisé du nord, et réduit aujourd'hui par le protestantisme à l'état d'un désert. La Suède et la Norvège forment un royaume uni par la politique et profondément séparé par le goût, les souvenirs historiques, les buts qu'elles poursuivent. Le Danemark par sa position, et la domination sur près d'un million d'Allemands qui habitent les duchés, exerce une influence plus grande que ne ferait supposer le nombre de ses habitants. La presque île scandinave, c'est-à-dire la Suède et la Norvège, exercent une influence moindre, relativement à leur étendue qui en ferait, si elle était seule à considérer, une des premières puissances de l'Europe.

A peine le protestantisme a-t-il été introduit en Danemark par les résolutions de la diète d'Odensée en 1527, qu'un chroniqueur du temps observe (Engelsdoff) qu'à la suite de la nouvelle doctrine s'introduisit toute immoralité, toute impiété, toute ignorance. Le réformateur Pierre Paladino, en 1552, le frère du roi Jean en 1556, en 1562 Hemming, le plus célèbre théologien danois, disent la même chose avec des expressions plus fortes, et ce dernier en trouve la raison dans le dogme de Luther, de la foi sans les

œuvres et de l'impossibilité, selon lui, de résister aux passions. Jusqu'en 1594, les gouvernants ont dû se plaindre aux évêques de la décadence des écoles. Les prédicants ne recevaient en outre presque aucun secours du peuple. En Norvège l'évêque Eriksen de Stavang a trouvé la même chose, et Pontoppidan (III, 29) dit que beaucoup des prédicants luthériens ne profitaient du nouvel Évangile que pour mieux servir leur ventre. Le professeur de Copenhague, Olof Elangendorp, en 1590, disait que l'immoralité devenait de jour en jour plus grande, et il rappelait que bientôt viendrait le dernier jugement. Les catholiques, dit-il, prient et jeûnent pour éloigner la colère divine, et nous protestants nous ne faisons que l'obscénité, l'avarice, etc., et il n'y en a pas un seul qui veuille devenir meilleur. Bref, dit en résumé Pontoppidan, il y a bien plus d'immoralité chez les luthériens que chez les catholiques.

En Suède, où le peuple a résisté davantage à l'hérésie, écrit Gustave Wase en 1538, nos nobles ne s'occupent qu'à piller les églises et à s'emparer de leurs terres, et croient que c'est en cela que consiste le moyen d'être évangélique. Un peu plus tard (1533-1540), il se plaint de la ruine des écoles, de l'augmentation de la dissolution (1544), et force le peuple à suivre les prédicants. En 1558, l'archevêque protestant d'Upsal se plaint de l'augmentation de l'immoralité charnelle. En 1569, on se plaint d'une incroyable ignorance ; à peine compterait-on des prédicants instruits ; partout des adultères, des assassins, des ivrognes sont parmi eux. Les pauvres meurent de faim, et les prédicants exigent l'argent du peuple sous peine de privation de la communion pascale, écrit le roi Charles, en 1602. En Finlande surtout, le roi et les nobles rivalisent dans le pillage des églises, et en 1573 l'évêque Junsten à Abo se plaignait que le peuple refusait de donner assez d'argent aux prédicants.

Nous citerons sur l'histoire de l'introduction du christianisme dans les contrées du nord de l'Europe, l'ouvrage suivant : *Le Glaive runique, ou La lutte du paganisme scandinave contre le christianisme, drame tragique*, par Charles Auguste Nander, trad. du suédois, précédé d'un essai sur l'établissement et la destinée du christianisme

dans les pays du nord, suivi de notes, etc., par Léouzon-Leduc, auteur de *La Finlande*, etc., Paris, Sagnier et Bray, 1846, 1 volume in-8.

Après les tentatives faites dans les premiers siècles, saint Anchaire, moine de l'abbaye de Corbie, vient à la suite du roi Harald, converti par les soins de l'empereur Louis le Débonnaire.

Rien ne rebutait son courage et sa patience; il aimait les pauvres, rachetait les prisonniers et était presque toujours entouré de jeunes gens qu'il avait instruits après les avoir rendus à la liberté. Il abolit chez les Nordalbinges, et même chez les Chrétiens de cette partie de l'Allemagne, le commerce des esclaves. L'empereur Othon imposa à son nonce l'obligation de se faire baptiser, et de propager le christianisme dans tous ses Etats. Dès lors l'œuvre de la foi prit de l'essor.

SCHAUMBURG-LIPPE, Principauté de la Confédération germanique.

Superficie et population.

M. c.	Habitants au 3 déc.	Aug.	Par.
	1858.	1861.	en %.
8,05	30,144	30,774	2,09
			3,819

La principale charge de la cour dans ce petit duché, où on compte quelques centaines de catholiques, et une chapelle à Buckebourg, capitale avec 1,500 habitants, est confiée à un catholique d'origine française.

SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT, Principauté également souveraine de la Confédération germanique.

Superficie et population.

Seigneuries.	M. c. géogr.	Hab. au 3 déc.	Aug.	Par.
		1858	1861	en %.
Haute-seigneurie (Rudolstadt).	13,45	54,529	56,028	2,75
Basse-seigneurie (Frankenhausen).	4,02	15,501	15,885	2,48
Total :	17,47	70,030	71,913	2,60
				4,116

Les habitants se répartissent comme suit, d'après les cultes : luthériens, 71,668; réformés, 3; catholiques, 73; israélites, 169.

SCHWARSZBOURG - SONDERHAUSEN, Principauté également souveraine de la Confédération germanique.

Superficie et population.

Seigneuries.	M. c. géogr.	Hab. au 3 déc.	Aug.	Par.
		1858	1861	en %.
Basse-seigneurie (Sondershausen).	8,91	36,069	37,109	2,88
Haute-seigneurie (Arnstadt).	6,53	26,905	27,786	3,27
Total :	15,44	62,974	64,895	3,05
				4,204

SERVIE. — L'évêque de Diacovar, en Rougrie, a la juridiction sur les catholiques

de ce pays. Il y a aussi un archevêque métropolitain grec non-uni pour la presque totalité des habitants, qui sont au nombre de 985,000. La Serbie est une principauté tributaire de la Turquie avec une administration indépendante. Constitution de 1848. L'assemblée nationale (Skuptschina) se réunit tous les trois ans d'après une nouvelle loi de juillet 1860, et se compose (depuis le mois d'août 1861) d'un député sur 2,000 imposés (auparavant 1 député sur 1,000.) La Sublime Porte avait en jusqu'ici le droit de mettre garnison dans les six forteresses suivantes : Belgrade, Feth-Iblain, Schabatz, Semendria, Sokol et Uschitza; par suite du traité de Constantinople, conclu le 7 septembre 1862, la Turquie a renoncé au droit d'occuper les deux dernières. — La famille régnante, actuellement Obrenovitch, arriva au pouvoir avec Milosch I^{er} Totorovitch Obrenovitch, né en 1784 à Dobrinj, dans le cercle d'Uzica en Serbie, prince-régnant de Serbie depuis avril 1815, et reconnu comme tel par acte populaire (1817 et 1827), comme prince héréditaire par le sultan Mahomed II, après la paix d'Andrinople (1829), confirmée le 3 (15) août 1830 (7 Rehjul-Evel 1246.) Le prince Milosch renonce à la dignité de prince, 1^{er} (13) juin 1839; réinstallé comme prince héréditaire de Serbie le 11 (25) décembre 1858, par décision unanime de la Skuptschina nationale. L'élection est confirmée par le sultan, l'hérédité de la dignité princière dans la famille Obrenovitch n'est cependant pas encore admise en principe. Le prince Milosch est décédé le 26 septembre 1860; il a pour successeur son fils reconnu par la Porte (7 octobre 1860), comme héritier du trône. Pr. Michel III M. Obrenovitch, né le 4 septembre 1825 à Kragujevac (Serbie), marié le 1^{er} août 1853 à Julie, née comtesse Hunyadi, née le 26 août 1831.

Population	825,000
Villes et bourgs	54
Villages	2,218
Revenus	près de 3,000,000 fr.
Tribut payé aux Turcs	400,000 fr.
Eglises	293
Couvents	58
Elèves	6,800
Lycée	1
Demi-gymnases	3
Autres écoles secondaires	3

Tel est le tableau statistique de la Principauté de Serbie en 1846. Le lycée se trouve à Belgrade et se divise en deux facultés : philosophique et juridique. Les demi-gymnases sont à Niégotine, Kragouerts et Chabts. Les trois écoles secondaires sont à Belgrade, savoir : un gymnase, une école technologique et un séminaire théologique avec 245 élèves.

SIAM, empire du royaume des Indes orientales, ayant 10,000 lieues géographiques et 5,000,000 d'habitants, dont 6,000 catholiques sous deux vicaires apostoliques.

Mémoire sur la Mission de Siam, écrit à Paris, en 1853, par Mgr Pallegoix, vicaire apostolique de Siam,

« Il vous serait impossible d'avoir une juste idée de ma mission, si je ne donnais d'abord quelques notions sur le pays qui est le théâtre de notre apostolat, sur les divers peuples qui l'habitent, sur leurs mœurs et leur religion. J'espère que ces détails sur une contrée bien peu connue auront quelque intérêt pour les pieux lecteurs de vos Annales.

« 1. *Étendue du vicariat apostolique.* — Ma mission comprend tout le royaume appelé aujourd'hui *Muang-Thái*, avec une douzaine de petits États soumis au roi de Siam, à savoir : au midi, les royaumes de *Tringàn*, *Kalântân*, *Pâtânt*, *Quedah*, *Sông-Khâ* et *Ligor* ; à l'est, le royaume de *Korât* et le *Camboge* ; au nord, les royaumes *Laos*, dont les principaux sont : *Xieng-Mai*, *Lakhou*, *Muang-Phrè*, *Muang-Nân*, *Vieng-Chân*, *Luang Phru*, *Bang*, etc. C'est un territoire de quatre cents lieues d'étendue sur une moyenne de cent lieues en largeur.

« 2. *Population païenne.* — La population de ce vaste pays ne s'élève guère qu'à six millions d'âmes ; elle est composée d'environ trois millions de Siamois et Laos, d'un million et demi de Chinois, d'un million de Malais, de cinq cent mille Cambogiens, et de cinquante mille Pégouans. Il y a en outre plusieurs tribus aborigènes (premiers habitants du pays), qui vivent au milieu des plus épaisses forêts et qui payent au roi un tribut annuel ; ce sont les Kariengs, les Lava, les Khâ et les Xongs.

« 3. *Climat.* — A Siam, on ne connaît que deux saisons : celle des pluies, qui commence en avril et dure six mois, pendant lesquels souffle un fort vent de sud-ouest. Ces averses torrentielles tempèrent la chaleur du climat, font grossir les rivières et débordent les fleuves ; l'inondation qui en résulte couvre et fertilise des plaines immenses, où le riz croît à merveille et où le poisson se multiplie ; ce sont les deux sources de la richesse alimentaire du pays. La saison de la sécheresse commence à la fin d'octobre ; alors s'élève du nord-est un vent d'une agréable fraîcheur ; il dessèche rapidement les eaux qui rentrent dans leur lit. C'est le moment de la pêche et de la moisson, et pendant plusieurs mois, jusqu'à l'approche des pluies, le ciel conserve une sérénité parfaite. En général, le climat de Siam est assez sain, surtout dans les plaines ; mais sur les montagnes et dans les forêts on est exposé à des fièvres mortelles, qui enlèvent les voyageurs en quelques jours.

« 4. *Productions.* — Ce pays est riche en mines d'or, de cuivre, d'étain, de plomb et de fer ; le sol y est d'une fertilité prodigieuse. Les environs de la capitale, sur une étendue de dix lieues, ne sont que d'immenses jardins, arrosés naturellement, au moyen de petits canaux, par l'eau du fleuve

qui monte et descend deux fois chaque jour avec le flux et le reflux de la mer. Les fruits et les légumes y abondent, et sont d'une excellente qualité. Parmi ces précieux végétaux, on remarque la noix du palmier, le coco, le dourien, le jacca, le mangoustan, l'ananas, l'orange, le cédrat, les mangues, l'arbre à pain, le linchi, le goyave, lesattes, le papayer, le jambosia, le raboutan, sans compter une foule d'autres fruits qui sont inconnus en Europe. Le poisson de mer et de rivière est en si grande quantité qu'il se vend presque pour rien ; il s'en fait une exportation très-considérable pour la Chine et l'île de Java.

« Année ordinaire, quinze sous de riz suffisent pour la nourriture d'un homme pendant un mois ; aussi n'y a-t-il à Siam ni pauvres ni mendiants, excepté quelques familles amenées en captivité, et qui n'ont pas encore de demeure fixe. Après le riz, le sucre tient le premier rang parmi les produits indigènes ; on en charge trente ou quarante navires par an. Les autres branches d'industrie et de production sont : le sapan ou bois du Brésil, le poivre, le coton, le café, le benjoin, la gomme du Camboge, la laque, le cardamome, l'indigo, l'ivoire, les peaux, le bois d'aigle et de tek, l'étain, l'huile de coco, l'écaille de tortue et le tabac.

« 5. *Commerce.* — Il se fait à Siam un commerce très-considérable. Tous les ans, au mois de février, on voit arriver de Chine une centaine d'énormes jonques pavoisées, qui viennent, au son bruyant du tam-tam, ancrer les unes à la file des autres au centre même de la capitale. Son port reçoit aussi une dizaine de navires arabes et une multitude de grandes barques de Ligor et des différents états Malais. De leur côté, le roi et les grands de Siam envoient, chaque année, en Chine, à Batavia et surtout à Syngapore environ cinquante bâtiments de commerce ; mais il est rare de voir ici quelque navire européen, à cause des droits d'ancrage qui, jusqu'en 1851, étaient exorbitants.

« 6. *Ville capitale.* — La capitale, qui s'appelle (comme l'ancienne Juthia) *Krông-Thèp-Mhâ-Nakhon*, la grande ville des anges, vulgairement *Bangkôk* ou le village des oliviers sauvages, renferme environ quatre cent mille âmes en y comprenant les faubourgs. Elle offre un aspect très-pittoresque. De tous côtés s'élèvent dans les airs des flèches dorées, des dômes, des pyramides d'une structure admirable, illustrées de dessins en porcelaine de toutes couleurs. Les toits étagés des pagodes, ornés de riches dorures et couverts en tuiles vernissées, réfléchissent à l'envi les rayons du soleil. Deux rangées de plusieurs milliers de boutiques flottantes sur des radeaux, se déroulent devant vous en suivant les sinuosités d'un fleuve majestueux, qui est sillonné en tous sens par des essaims de barques dont la plupart sont très-élégantes. La forteresse, blanche comme la neige, les murailles crénelées de la ville avec ses tours et ses quarante belles portes,

les canaux alignés qui traversent la cité, la flèche dorée du palais étagé à quadruple façade, la variété des édifices à l'Indienne, à la Chinoise, à l'Européenne, les costumes bizarres des diverses nations, le son des instruments, les chants des histrions, le mouvement et la vie qui animent cette grande métropole : tout cela est pour les étrangers un spectacle saisissant et une agréable surprise.

« 7. *Gouvernement.* — Le souverain de ce pays n'est pas seulement un despote, il est honoré presque comme un dieu. Quand il sort, son cortège se compose de plusieurs centaines de barques pavoisées; quand il passe, tout le monde est obligé de se prosterner la face contre terre, sinon les archers qui précèdent le monarque, avec leur arc tendu, crèveraient les yeux au téméraire qui lèverait le front. C'est un crime de désigner le roi par son nom; il faut l'appeler *maître de la vie*, *suprême seigneur*, ou se servir d'autres hyperboles semblables. Tous les revenus du royaume affluent dans ses immenses trésors; mais aussi la paye de de tous les fonctionnaires, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, est entièrement à sa charge. Il a quatre grands ministres : celui de la guerre, celui du commerce, celui de l'agriculture et celui de la justice. Les divers services de l'Etat sont distribués à une centaine de mandarins, qui ont sous leurs ordres un certain nombre d'officiers subalternes. En outre, on compte environ quatre-vingts gouverneurs de province, flanqués de deux assistants, ce qui forme un triumvirat à la tête de l'administration. Le traitement que les mandarins reçoivent du roi étant très-modique, son insuffisance les force de rançonner leurs officiers; ceux-ci à leur tour pressurent leurs subalternes, et d'extorsions en extorsions il arrive que les pauvres clients, quand leurs ressources sont épuisées, finissent presque toujours par devenir esclaves, à moins qu'ils ne s'enfuient et disparaissent.

« 8. *Corvées.* — Tout homme du peuple, à partir de l'âge de vingt ans, est tenu aux corvées ou service du roi. Pour les uns, ce service consiste en trois mois de travail par an; ils sont employés à toute sorte d'ouvrages, à bâtir des pagodes ou des palais, à élever des forteresses, à creuser des canaux, à construire des navires, etc. Les autres, au lieu d'une corvée personnelle, sont tenus à une redevance en nature, telle que tuiles, briques, sapan, cire, bois d'aigle, planches, colonnes et autres fournitures de tout genre. Ceux qui ne peuvent ni faire le service, ni acquitter le tribut en matières, sont taxés à une somme d'argent; elle est de douze ticaux ou trente-six francs par tête. Quant aux Chinois qui ont émigré à Siam, on leur fait une grande faveur, puisqu'on n'exige d'eux que cinq ticaux ou quinze francs tous les trois ans. Il y a environ dix mille soldats qui, de père en fils, sont tenus aux exercices militaires trois mois dans l'année; mais s'il survient une guerre, on lève indistinct-

tement des troupes partout où le roi l'ordonne et autant qu'il en demande.

« 9. *Esclavage.* — A Siam presque tous les esclaves peuvent s'affranchir, en payant à leur maître la somme qu'ils lui doivent. S'ils ne se plaisent pas chez l'un, ils vont emprunter chez un autre le prix de leur rançon, et changent ainsi de servitude autant de fois qu'ils veulent. Une famille libre est-elle obligée d'emprunter? dans trois ans l'usure, qui est de trente pour cent, égale le capital, et alors le créancier met la main sur cette famille qui devient sa propriété. Les lois donnent aux maîtres le droit de frapper du rotin et même de mettre aux fers leur esclave; mais s'ils le traitent d'une manière atroce et que ses parents portent plainte à la justice, le serf est rendu à la liberté, et le maître perd son argent. Le croirait-on? dans cette contrée idolâtre les grands oppriment tellement les faibles, que presque la moitié de la population est réduite en servitude; et chose révoltante, le débiteur qui aura consacré dix ou vingt ans d'activité et de zèle au bénéfice de son créancier devenu son maître, devra encore, s'il parvient à réaliser le prix de sa rançon, payer l'intégralité de sa dette primitive, parce que ses longs services ne sont considérés que comme l'amortissement des intérêts usuraires.

« 10. *Mœurs des Siamois.* — Les Siamois ou *Thai* (qui signifie *libres*) sont assez bien faits, d'un teint légèrement basané, les cheveux rasés tout autour de la tête, de manière à conserver au sommet une espèce de huppe qui est loin de déparer leur physiognomie. Chez les enfants c'est un long toupet enroulé et fixé par une grosse aiguille d'or ou d'argent. Quand ils ont atteint leur douzième année, on les rase en grande cérémonie, c'est une fête de famille.

« Les Siamois sont d'une grande propreté; ils se baignent deux ou trois fois le jour, et mâchent continuellement la noix d'arèque avec des feuilles de bétel imprégnées de chaux rougie par le curcuma, pour entretenir l'émail de leurs dents et la fraîcheur de leur haleine. Les riches ont pour demeures des constructions en briques ou en planches, avec une toiture en tuiles; le commun du peuple se fait des maisons de bambous, simplement couvertes en feuilles de palmier. Personne n'habite au rez-de-chaussée, ce serait malsain; de plus, tous les bâtiments sont élevés sur huit grosses colonnes, en sorte qu'il faut un escalier ou une échelle pour monter au premier et unique étage.

« La culture des champs et des jardins fait l'occupation principale des Siamois; un bon nombre d'entre eux se livrent aussi au commerce, et quelques-uns sont très-habiles dans certains arts et métiers, tels que la médecine, l'architecture, la fonte des métaux, l'orfèvrerie, la menuiserie, la construction des barques, etc. Ils sont d'un caractère doux, très-polis les uns envers les autres, obéissants et soumis aux mandataires de l'autorité. Les meurtres sont très-rares dans le pays, et la peine de mort n'est infligée

qu'aux coupables de lèse-majesté. Le châtiement des grands crimes consiste à être condamné pour toute sa vie à couper l'herbe destinée aux éléphants du roi. Tout ce qui porte un caractère d'utilité publique, est aux yeux des Siamois une œuvre méritoire; c'est à ce titre qu'ils jettent des ponts, qu'ils tracent des chemins, qu'ils remplissent d'eau de grandes jarres placées le long des routes, pour désaltérer les voyageurs, et que sur le bord des fleuves, de distance en distance, ils construisent à leurs propres dépens de grandes salles d'asile, où le pèlerin peut s'abriter, cuire son riz et se reposer tout à son aise. Il y a peu de voleurs, peu d'ivrognes parmi eux, et, publiquement du moins, ils paraissent très-réservés sous le rapport des mœurs, ce qui provient peut-être de la sévérité de leurs lois. Mais si les Siamois ont de bonnes qualités, ils ont aussi leurs défauts. Légers, inconstants, soupçonneux, querelleurs, passionnés pour les jeux et les spectacles, ils allient parfois à ces goûts frivoles les plus coupables excès. Quand ils vont à la guerre, le pillage est toujours au nombre de leurs exploits; ils brûlent tout, dévasient sans pitié le pays et agissent en vrais brigands.

« A ces traits généraux, j'ajouterai quelques détails sur les cérémonies nuptiales et funèbres. Avant d'être accueillie, la demande en mariage se fait par trois fois. Quand on est tombé d'accord, le futur, accompagné de ses parents et de ses amis, va en grand cortège, au son des instruments de musique, faire ses cadeaux de noces à son beau-père et à sa belle-mère. Ces présents consistent en écharpes de soie, en cierges, en bâtons odoriférants, en vases de cuivre ou d'argent surmontés de gâteaux à forme pyramidale, en provision d'arêque, de bétel et de vin. La corbeille de noces pour la fiancée se compose d'étoffes de soie, de bijoux, avec un assortiment d'arêque et de bétel. La cérémonie du mariage se borne à une aspersion d'eau bénite sur les époux, et à quelques prières murmurées par les bonzes, après quoi commencent les festins et les spectacles, qui durent au moins deux jours et deux nuits.

« Les Siamois mettent une grande pompe dans leurs funérailles. Pendant que le bûcher se prépare à la pagode, les parents et les amis du défunt décorent le cercueil et le placent sur une estrade que surmonte un baldaquin orné de guirlandes de fleurs, de bouquets et de figures en clinquant. Ces préparatifs achevés, on brûle des bâtons odoriférants; on allume quantité de flambeaux et on promène le mort au son d'une musique bruyante. Quand le convoi est arrivé aux salles de la pagode, il y a discours funèbre, comédies, feux d'artifice, et enfin le cadavre est brûlé. Les ossements que les flammes n'ont pas consumés sont recueillis par les parents qui les conservent dans une urne, ou bien, après les avoir broyés avec de l'argile, en font des statuettes en souvenir du défunt. Quant aux funérailles des grands, c'est tout une autre magnificence.

Après avoir desséché le cadavre en injectant force mercure, on l'enferme dans une urne d'or, où il reste six mois et même un an, pendant qu'on fait les préparatifs du bûcher qui s'élève quelquefois à trois cents pieds de hauteur. Les rites funèbres durent huit jours, et cette octave n'est qu'une succession de discours, de prières, de jeux scéniques, de feux d'artifice et d'aumônes en pièces d'or et d'argent jetées à la multitude. Pour quelle raison les Siamois brûlent-ils leurs morts? C'est, disent-ils, afin que l'âme, débarrassée de toute son enveloppe matérielle, aille renaître sans délai dans un autre corps; car ils croient à la métempsychose.

« 11. *Langage.* — Les diverses nations qui forment la population de Siam ont chacune leur idiome à part; néanmoins la langue *thdi* est comprise et parlée dans presque toute l'étendue du royaume, et ce qui est assez curieux, sans subir de variantes et sans se compliquer de dialectes. Son alphabet a quelque rapport avec l'alphabet indien. Comme le Chinois et l'Annam, elle a cinq tons pour la plupart des mots, et chaque ton donne aux mêmes termes une signification différente; par exemple: *na*, signifie *champ*; *nd* (avec un accent aigu), *épais*; *nd* (avec un accent circonflexe) le fruit qu'on nomme *attes*; *nd* (avec un accent grave), *visage*; *na* (avec un petit point sous l'a), le frère ou la sœur du père. De plus, le *thdi* comprend pour ainsi dire trois langues: la langue vulgaire qu'on parle communément, la langue relevée qui est le style du palais, des livres et de la poésie, et la langue sacrée, presque toute composée de bali ou sanscrit légèrement altéré. D'où nous pouvons conclure que le Siamois est très-difficile à apprendre et à parler correctement; aussi faut-il environ dix ans à un Européen pour en acquérir la connaissance. Cette étude lui présente d'autant plus de difficultés, que jusqu'ici on a été dépourvu de grammaire et de dictionnaire.

« 12. *Religion.* — Excepté les Malais, qui sont mahométans, tous les habitants de Siam professent le bouddhisme; seulement les Chinois ajoutent au culte de Fo (Bouddha) des hommages à plusieurs autres idoles et génies honorés dans leur pays. Le bouddhisme est la secte la plus nombreuse de toutes les fausses religions; il règne à Ceylan, à Siam, en Cochinchine, en Chine et au Japon. Disons un mot de son origine. Environ cinq cents ans avant Notre-Seigneur, régnait dans une ville de l'Inde, appelée Kâblâphât, un roi nommé Khôddou qui, dégoûté du monde, abandonna sa capitale et son palais, et se retira dans les forêts où il passa six ans dans la contemplation au pied d'un arbre prodigieux. Le bruit de sa sainteté lui attira cinq cents disciples, avec lesquels Somânâ Khôddou se mit à parcourir les cités indiennes, vivant des aumônes qu'on lui offrait, et prêchant la transmigration des âmes d'un corps dans un autre. Il paraît qu'il ne manquait pas d'ennemis,

puisqu'il périt misérablement d'un flux de sang pour avoir mangé de la chair de porc empoisonnée. Avant d'expirer, il recommanda à ses disciples de faire sa statue, et comme c'était un homme de *vingt-quatre pieds de haut*, il n'est pas étonnant que la plupart de ses images soient colossales. Tel fut l'auteur du bouddhisme, monstrueux système d'après lequel chaque homme meurt et renaît des millions de fois, passant tour à tour par le ciel, par les enfers, par les corps de toute espèce d'animaux, par les diverses conditions de l'humanité, jusqu'à ce qu'enfin il arrive au neuvième degré de sainteté, qui est le *niphan*, c'est-à-dire l'extinction.

« Pour son compte, Bouldha a raconté cinq cent cinquante de ses générations successives, dont il avait conservé la mémoire; de plus, il a prédit que son règne durerait cinq mille ans, et, qu'après cette longue période, apparaîtra un autre Bouddha, nommé *Metraï*, qui fera fleurir la paix et la justice sur la terre. Alors on verra croître autour des villes une multitude d'arbres merveilleux, dont les fruits donneront à chacun la jouissance qu'il désire.

« Les livres sacrés des bouddhistes se divisent en trois parties : 1° Règles des bonzes ou talapoins; 2° histoire des transmigrations de Bouddha; 3° prédications et philosophie; ce qui ne fait pas moins de trois mille six cent quatre-vingt-trois volumes! Trois choses (qu'ils appellent *les trois diamants de l'univers*) sont proposées à l'adoration des fidèles, à savoir : *Thâmang* ou la nature, *Phôtthang* ou Bouddha, *Sang-Khang* ou les bonzes ou talapoins. En résumé, le bouddhisme est une religion d'athées qui se propose pour fin dernière et souverain bonheur l'anéantissement.

« 13. *Talapoins*. — Les disciples de Bouddha, que les Siamois appellent *phra*, reçoivent, au jour de leur admission, un joli costume jaune avec une marmite en fer, qu'ils portent suspendue au côté, dans une espèce de besace, et dans laquelle ils mettent les offrandes des fidèles. Ils se rasent deux fois par mois, vivent en commun dans des monastères et sont soumis à une règle minutieuse qui contient deux cent vingt-sept articles. En voici quelques points : Un *phra* doit garder l'abstinence de toute nourriture depuis midi jusqu'au lendemain matin. — Un *phra* ne peut sortir sans avoir un éventail, tenu de manière à ce que sa vue ne se porte pas à plus de deux mètres devant lui. — Un *phra* ne doit entrer dans aucune maison, à moins qu'on ne l'invite à y monter. — Un *phra* ne peut rien prendre, pas même boire de l'eau, à moins que quelqu'un ne le lui offre des deux mains.

« L'office de ces religieux est d'aller mendier tous les matins, d'enseigner à lire et à écrire aux enfants, de visiter les malades à l'agonie, de faire des aspersions d'eau lustrale, de prier et méditer le soir dans les pagodes. Mais sur cent talapoins, il n'y en a peut-être pas un seul qui se conforme à sa

règle; d'ailleurs la plupart entrent dans les couvents pour se soustraire au service du roi, pour chercher l'occasion de faire un bon mariage, pour mener une vie oisive et vagabonde, ou pour s'amasser un petit trésor, après quoi ils jettent la défroque et retournent au monde. Un autre motif propage aussi cette vocation passagère. Comme il est dit dans leurs livres qu'un jeune homme, en se faisant *phra*, peut tirer son père et sa mère des enfers, tous les jeunes gens, même les princes, tiennent à être bonzes, au moins pour quelques jours ou quelques mois; de là vient qu'il y en a plus de dix mille dans la capitale seulement. Figurez-vous donc ces talapoins jaunes, qui, tous les matins, passent devant chaque maison, tendant leurs marmites aux femmes prosternées. Celles-ci, dont la générosité est intarissable, y mettent pêle-mêle du riz cuit, du porc, du poisson, des épices, des légumes, des gâteaux et des fruits; bientôt les marmites sont pleines, et les *phra* retournent à la pagode faire un copieux repas.

« 14. *Pagodes*. — Le roi défunt montrait un zèle incroyable à bâtir des pagodes ou monastères de talapoins. Pour lui faire la cour, ses ministres rivalisaient d'ardeur à imiter sa manie; chacun voulait construire son couvent. Dans la capitale et aux environs on compte une trentaine de pagodes royales, et près de cent autres bonzeries fondées par des princes ou des mandarins. Il en est qui ont coûté plus de deux millions de francs.

« Pour se faire une idée de ces établissements religieux, il faut s'imaginer un vaste terrain sur lequel s'élèvent une vingtaine de belvédères à la chinoise; plusieurs grandes salles alignées sur les bords du fleuve, un local destiné à la prédication, deux beaux temples, dont l'un sert de sanctuaire à l'idole de Bouddha; l'autre, d'oratoire aux bonzes; deux cents jolies maisonnettes, partie en briques, partie en planches, qui sont la demeure des talapoins; des étangs, des jardins, une douzaine de belles pyramides dorées ou revêtues de porcelaine, un clocher, des mâts de pavillon, des lions et des statues de granit apportées de Chine, et, aux deux extrémités, des canaux et des hangars spacieux pour abriter les barques: tel est l'ensemble d'un couvent siamois. Ajoutez à cette énumération le luxe oriental; figurez-vous que dans les temples tout est resplendissant de peintures et de dorures, que l'idole colossale y apparaît comme une masse d'or étincelante de mille pierreries, et vous concevrez peut-être ce que peut coûter une pagode.

« 15. *Liberté des cultes*. — De temps immémorial, le gouvernement *thai* a eu le bon esprit de laisser chaque nation exercer librement son culte. Les Malais ont leurs mosquées, et, pendant leur carême, poussent leurs vociférations nocturnes à leur aise; les Chinois célèbrent leurs rites bruyants comme dans l'empire du Milieu; les Chrétiens ont leurs églises, leurs cloches et leurs

tambours; les processions, surtout celle de la Fête-Dieu, s'y déploient avec grand appareil; la foule des païens, que la curiosité attire, se tient dans le silence et dans une attitude respectueuse; si quelqu'un d'entre eux vient troubler la cérémonie, on le chasse sans façon à coups de rotin, et il se gardera bien d'aller porter plainte à son chef idolâtre, qui lui en donnerait dix fois autant. Telle est la liberté dont on jouit dans ce royaume sous le rapport religieux.

« 16. *Origine de la Mission.* — Il y a trois siècles que le christianisme a été introduit à Siam par les Portugais, du temps de saint François Xavier. Un navire lusitanien, ayant donné la chasse aux pirates qui infestaient le golfe de Siam, vint à Juthia où il reçut un accueil très-favorable. Le roi prit à son service quelques centaines de soldats portugais, leur donna deux vastes terrains où ils établirent deux camps, et épousèrent des femmes du pays. Des Jésuites et des Dominicains de la même nation se hâtèrent d'apporter à leurs compatriotes les secours spirituels, et, aidés des libéralités du roi, ces premiers Chrétiens bâtirent deux jolies églises, celles de Saint-Paul et de Saint-Dominique. Plus tard, en 1662, Mgr de Bérhythe, un des fondateurs de la congrégation des Missions-Étrangères, arriva aussi à Juthia avec des prêtres français, y fonda un séminaire général à côté d'un camp annamite, et dès lors la mission, prenant un rapide essor, éleva de nouveaux temples pour ses néophytes, non-seulement dans la capitale, mais encore dans les provinces.

« A l'époque de la fameuse ambassade de Louis XIV, protégée par M. Constantin Falcon, qui était parvenu à la première dignité du royaume, la chrétienté de Siam était très-florissante. Mais la chute malheureuse de ce grand ministre occasionna bientôt de cruelles persécutions. Leur violence fut telle, que le flambeau de la foi jeta à peine quelques lueurs mourantes, lorsqu'en 1767, les Birmans ayant envahi Siam, pris et ruiné Juthia, toutes les églises furent livrées aux flammes, une partie des Chrétiens périt par le glaive, une autre partie fut emmenée en captivité, un petit nombre parvint à échapper à ce double malheur, et la Mission fut anéantie.

« Quand le royaume fut rétabli, Bankôk étant devenu la résidence du nouveau roi, environ quinze cents fidèles Annamites, Cambogiens et Siamois, rentrèrent dans le pays; un évêque et quelques prêtres français vinrent réchauffer de leur zèle cette pauvre chrétienté qui renaissait de ses ruines.

« Etat actuel de la mission. Population chrétienne ;

(1) Le personnel ecclésiastique de la mission se compose de neuf missionnaires européens et de quatre prêtres indigènes. Voici leurs noms :

Le vicaire apostolique, Mgr Pallegoix, évêque de Mallos ; M. Clemenceau, vicaire apostolique ;

A St-François-Xavier (Bangkôk)	2,000 âmes,
A la Conception	id. 900
A Ste-Croix	id. 700
Au Calvaire	id. 350
Au Collège	-id. 100
Dans les provinces de Juthia et de Salaburi,	200
Dans les provinces de Pêt-Riu et de Bang-Pla-Soi.	300
Dans les provinces de Makhon-Xâisi et de Bang-Xang,	300
Dans la province de Chântâbun,	1,100
Dans la province de Jonselang,	500
Chrétiens dispersés ou esclaves chez les païens,	600
Total	7,050

« Le nouveau roi, qui est monté sur le trône depuis deux ans seulement, a remis entre les mains du mandarin chrétien Pascal, général de son artillerie, environ trois mille Tonkinois, prisonniers de guerre, en lui recommandant de les initier à nos vérités saintes et de les incorporer avec nos Annamites; déjà plusieurs d'entre eux ont été admis à la grâce du baptême (1).

« 18. *Eglises et chapelles.* — Nos Chrétiens sont animés d'un grand zèle pour l'entretien et l'érection des oratoires; aussi, dans un court espace de temps, avons-nous pu réparer ou bâtir sept églises et quatre chapelles, savoir :

« L'église de l'Assomption, attenante au collège-séminaire; l'église du Calvaire, construite pour les néophytes chinois, au moyen d'une souscription parmi les Chrétiens et même parmi les idolâtres; elle a remplacé une vieille salle vermoulue, dont le plancher s'écroula un jour qu'on baptisait une vingtaine de Chinois. Parrains et catéchumènes tombèrent pêle-mêle avec les débris, et ne se relevèrent qu'avec maintes contusions.

« A Sainte-Croix, une église élégante et vaste, qui a coûté 20,000 fr. à nos pauvres Chrétiens, s'élève aujourd'hui à la place d'un hangar bas et marécageux, où l'autel était devenu un repaire de serpents.

« Mais nulle part on n'a montré plus de zèle qu'à la Conception. Pendant deux ans, les fidèles Cambogiens, hommes, femmes, petits et grands, se sont dévoués avec ardeur à l'érection d'un beau sanctuaire de cent vingt pieds de long.

« Au milieu des ruines de la grande église de Saint-Joseph à Juthia, et sur les tombeaux de huit évêques, le vicaire apostolique, utilisant les débris de l'ancien séminaire, est parvenu à achever, petit à petit, dans l'espace de dix ans, une jolie chapelle, autour de laquelle sont déjà venues se grouper une vingtaine de familles vagabondes.

« Nos deux mille Annamites de Bangkôk qui n'ont eu, jusqu'ici, qu'un humble ora-

MM. Claudet, Dupont, Ranfaing, Daniel, Larenau-die, Gibarta, Marin, missionnaires; les PP. Albert Coréa, Paul Hôï, Michel Xay, Etienne Tinh, prêtres indigènes.

toire, dont la toiture est en feuilles, se disposent à bâtir une église plus décente sur l'emplacement même d'une pagode royale dont voici l'histoire : En 1834, le roi assigna pour résidence, aux alentours de cette bonzerie, un vaste terrain à nos Annamites. C'était pour les phra un voisinage incommode auquel ils ne purent longtemps tenir ; ils quittèrent le couvent les uns après les autres, et la pagode, se trouvant abandonnée, est devenue tout entière la proie de nos Chrétiens. Cependant quelques pieux Siamois, témoins d'une telle usurpation, allèrent porter plainte au chef suprême des talapoins. Celui-ci, à son tour, demanda justice au roi. Savez-vous ce que le prince lui répondit ? — Bah ! comment voulez-vous que nos dieux siamois demeurent en paix, enclavés comme ils sont au milieu des Farang (Chrétiens) ? Croyez-moi, il vaut mieux transporter ailleurs les idoles de cette pagode et l'abandonner sans retour. — Le lendemain, comme je passais, accompagné des chefs du camp annamite, je vis des talapoins montés sur l'avant-toit de la pagode qui descendaient leurs idoles attachées et suspendues par le cou ; d'autres, placés en bas, tenaient les mains pour recevoir ces dieux condamnés à un si étrange déménagement, puis les emballaient dans de grands paniers pour leur nouveau domicile. Que faites-vous donc, mes amis ? leur demandai-je. L'un d'eux me répondit : Ce que nous faisons ? croyez-vous que nous allons laisser nos dieux à vos Chrétiens pour qu'ils les foudent et en fassent des balles de fusil ? C'était une allusion aux habitudes de nos néophytes, qui sont, pour la plupart, chasseurs ou soldats. Cette affaire fit bien rire nos Annamites, et moi je bénissais le Seigneur de voir, au sein d'une grande cité païenne, les idoles d'une pagode royale forcées de déguerpir, la corde au cou, et d'aller honteusement chercher un refuge ailleurs.

« 19. Collège-Séminaire. — De tout temps, les Souverains Pontifes ont recommandé fortement aux vicaires apostoliques l'institution des collèges et des séminaires, pour y former des maîtres d'école, des catéchistes et des prêtres indigènes. Aussi, malgré sa pauvreté, la mission de Siam a toujours possédé un établissement de ce genre, plus ou moins nombreux, selon les ressources dont elle pouvait disposer. Mais à aucune époque il n'a été aussi florissant qu'aujourd'hui, grâce à l'habile direction de deux missionnaires français, tout dévoués à l'œuvre du clergé indigène. Sur trente élèves qui le composent, il en est plusieurs qui étudient déjà la théologie. Le bâtiment du séminaire actuel, commencé il y a cinq ans, nous a coûté plus de cinq mille francs, et il est encore loin d'être achevé. Qu'on ne croie pas néanmoins que nous nous laissons aller à des dépenses de luxe : de vieilles nattes et des lambeaux d'étoffes ont été mis à contribution pour faire, à l'intérieur, les séparations les plus indispensables. Aussi, un jour

que le roi actuel (qui n'était alors que prince du sang) vint nous rendre une visite, quand il fut entré, il promena ses regards tout autour de lui et s'écria : *Collegio ni rãng rang nãk* (ce collège sent bien la misère) !

« 20. Religieuses, écoles et catéchistes. — Nos religieuses, qui s'appellent *Servantes de la Mère de Dieu*, sont indigènes, font des vœux qu'elles renouvellent tous les trois ans, et vivent en communauté, soumises à une règle appropriée au climat et au caractère du pays. Tout le temps qui n'est pas pris par leurs exercices et leurs fonctions, elles l'emploient à tresser des nattes, à faire de la toile ou des étoffes de soie qu'elles vendent, et dont le prix est consacré à l'entretien de la communauté. Nous comptons vingt-cinq religieuses réparties en quatre couvents, si toutefois on peut donner ce nom à des maisons construites moitié en bambous et moitié en planches. Très-souvent il arrive que le travail de ces pauvres filles ne suffit pas pour leur entretien, et alors la mission est obligée de subvenir à leurs besoins ; ce qui est d'autant plus juste, qu'elles sont chargées de l'éducation des filles. Outre le soin des écoles, elles instruisent les catéchumènes de leur sexe et les disposent au baptême ; elles s'emploient aussi avec un dévouement désintéressé et admirable au service des missionnaires et des églises. Quelques-unes d'entre elles sont très-habiles, non-seulement dans la confection de pilules et autres remèdes, mais encore dans l'application opportune de ces médicaments. Nous avons donc établi chez elles la pharmacie de la mission pour le soulagement des pauvres malades, et pour fournir aux baptisateurs et baptisées les moyens de s'introduire chez les païens, afin de régénérer les enfants moribonds.

« Nos écoles sont de petites salles ouvertes à tous les vents. Matin et soir on y convoque les enfants au son du tambour ; on leur apprend la lecture, l'écriture, le chant, les premiers éléments d'arithmétique, et surtout le catéchisme. C'est un plaisir d'entendre ces jeunes groupes chanter leurs prières avec ensemble et ferveur. Quelle différence de nos écoles à celles des Talapoins ! Sur cent petits païens qui ont passé une douzaine d'années à la pagode, à peine en est-il dix qui sachent lire et écrire ; la plupart en sont encore à l'alphabet. Tous les enfants chrétiens des deux sexes, depuis l'âge le plus tendre, sont astreints à venir en classe jusqu'à ce qu'ils aient reçu la confirmation et fait leur première communion. Malheureusement nous n'avons pu, jusqu'à présent, établir des écoles que dans la capitale et à Chánthabun ; faute de ressources, les autres provinces en sont encore privées.

« Quinze catéchistes, qui reçoivent chacun quinze francs de viatique par mois, occasionnent à la mission une dépense annuelle d'environ trois mille francs. Mais quand on examine les importants services qu'ils rendent à l'apostolat, on sent combien leur

ministère nous est indispensable. En effet, au milieu d'un peuple soupçonneux, comment le missionnaire pourrait-il s'introduire dans les familles idolâtres, et y prêcher la vraie religion? Or, cet accès qui nous est interdit, devient facile aux catéchistes qui nous suppléent, et dès qu'ils ont trouvé quelque païen bien disposé, ils l'amènent au prêtre qui l'exhorte, l'encourage et l'admet au nombre des catéchumènes. Quand on a ainsi glané un certain nombre d'âmes, qui leur apprendra le catéchisme et les prières? C'est encore le catéchiste. A peine s'est-il formé quelque part une chrétienté, il lui faut un catéchiste pour présider aux cérémonies religieuses, pour remplacer le prêtre absent à l'article de la mort et aux funérailles, pour surveiller, diriger les néophytes, les entretenir dans la piété, dans la paix, et achever peu à peu leur éducation religieuse qui n'était, pour ainsi dire, qu'ébauchée.

« 21. *Genre de vie des missionnaires.* — A Bangkok, les missionnaires portent toujours la soutane, sont logés dans de vieilles maisons en planches et vivent comme les gens du pays sans pain ni vin. L'eau froide et le thé sans sucre sont l'unique boisson. Dans la capitale on peut se nourrir très-bien et à bon marché, puisque tout y abonde; mais avec les voyages dans les provinces commencent les privations. Avant de se mettre en route, on doit faire provision d'œufs salés, de poisson sec, de poivre long et surtout de kâpi (saumure composée de myriades de petites crevettes). Parfois il arrive que, les provisions étant épuisées, on en est réduit à manger tout ce qui tombe sous la main, des limaçons, des grenouilles, des cancrs, du cresson, du tamarin, des feuilles tendres, des fruits sauvages, des pousses de bambous, de la chair de buffle, de chien, de requin, de crocodile, de boa, des anguilles jaunes qui sont de véritables serpents, des chauves-souris, du singe, des vers à soie, des corbeaux, de la peau de rhinocéros, etc. Mais quel que soit votre dénuement, si vous avez un fusil, vous ne manquez de rien; en une demi-heure, pendant que vous êtes à dire l'Office, vos gens vont à la chasse dans les champs ou dans les bois, et reviennent chargés de gros volatiles, tels que paons, cigognes, pélicans, oies et canards sauvages; car le gibier et surtout les oiseaux aquatiques abondent dans cette contrée.

« Les voyages se font ordinairement en barque sur le fleuve ou dans les canaux. Quand on est obligé de cheminer par terre, comme il n'y a ni chevaux ni voitures, on va à pied, ou sur un éléphant, ou dans un charriot traîné par des buffles. Ces courses ont toujours leur cortège de privations et de souffrances; par exemple, il arrive qu'on est dévoré la nuit par des nuées de moustiques qui ne vous laissent pas fermer l'œil, ou bien encore des légions de fourmis, qu'on appelle *fourmis de feu* (*môt fdi*), font irruption dans vos habits, et par leurs morsures cuisantes vous font déloger au plus

vite. A ces incommodités se joignent des périls sérieux : sur l'eau, il faut se tenir en garde contre les crocodiles; sur terre, c'est le tigre qui est à craindre. Parfois les serpents viennent se fourrer sous votre natte et partager votre lit et votre sommeil; en mettant la main dans vos poches, vous courez risque d'y trouver un scorpion qui vous darde sa queue envenimée; d'autres fois la barque chavire, et malheur à vous si vous ne savez pas nager!

« Mais le Seigneur sait bien nous dédommager de toutes les peines endurées pour sa gloire. Arrivé dans la chrétienté qu'il visite, le missionnaire y est reçu comme un ange du ciel; tout le village, ému à son approche, se précipite à sa rencontre; on se prosterne sur son passage, on pleure de joie, on le conduit en triomphe au vestibule de la chapelle, et chacun vient lui demander sa bénédiction. La générosité des néophytes a prévu tous vos besoins : bientôt les légumes, les fruits, les gâteaux s'amoncellent aux pieds du missionnaire; on dirait qu'il va s'ouvrir un marché. De son côté le prêtre, comme un père au milieu de ses enfants, répond à ces démonstrations de joie et d'amitié; il ouvre sa petite caisse de voyage, en tire des chapelets, des images et des médailles qu'il distribue avec bonheur, puis il annonce les exercices de la mission. Pendant quinze jours ou trois semaines un tantôt chinois convoque matin et soir les chrétiens à la Messe, aux prières et aux instructions; enfin la communion générale couronne ces jours de salut. La fête se termine par un festin qui rappelle les agapes de la primitive Eglise, et, sur le soir, on remplit de provisions la barque du missionnaire qui, après les avoir bénis, prend congé de ses chers enfants tous accroupis sur le rivage. Les rames fendent les eaux, la nacelle chérie s'éloigne pour aller porter ailleurs les consolations spirituelles, et les néophytes, la tristesse peinte sur le visage, la suivent des yeux jusqu'à ce qu'elle disparaisse au loin à leurs regards.

« A Siam, l'apostolat est rarement exposé aux persécutions; cependant plusieurs fois les évêques ont été mis en prison et chargés de chaînes. Des prêtres et des fidèles sont morts dans les cachots; d'autres ont été impitoyablement bannis, et il n'y a pas encore cinq ans que le dernier roi, dans un accès de colère, donna ordre de détruire toutes les églises et de chasser tous les missionnaires. Heureusement que ses ordres ne furent exécutés qu'en partie, et grâce au nouveau prince, les prêtres exilés sont revenus à leur poste.

« 22. *Particularités touchant le roi actuel.* — Le prince Châd Fa n'avait guère que vingt ans, quand le roi son père mourut. En sa qualité de fils aîné de la reine, le trône lui appartenait; mais un de ses frères, fils d'une autre femme et plus âgé que lui, s'empara du pouvoir en disant à l'héritier légitime : Tu es encore trop jeune; laisse-moi régner quelques années, et plus tard je te re-

metrai la couronne. Une fois assis sur le trône, il paraît que l'usurpateur, s'y trouvant bien, ne songea plus à remplir sa promesse. Cependant le prince Châd Fa, craignant que, s'il acceptait quelque charge dans le gouvernement, tôt ou tard et sous quelque spécieux prétexte, son frère n'attentât à sa vie, se réfugia prudemment dans une pagode et se fit talapoin. Là il s'adonna patiemment à l'étude du sanscrit, du hali, de l'histoire, de la géographie, de la physique, de la chimie, de l'astronomie et enfin de la langue anglaise. Il étudia aussi la religion chrétienne, et lut attentivement tous les livres sortis de l'imprimerie de notre collège. Au commencement de 1831 le roi, étant tombé malade, rassembla son conseil et proposa un de ses fils pour successeur. Sire, lui répondit-on, le royaume a déjà son maître. Atterré par cette réponse, le monarque rentra dans son palais, et ne voulut plus reparaitre en public. Le chagrin s'ajoutant à la maladie, il expira le 3 avril 1831.

« Ce jour-là même, malgré les complots des fils du roi défunt, que le premier ministre sut habilement comprimer, le prince Châd Fa quitta ses habits jaunes et fut intronisé sous le nom de *Sômdét Phra Pârd-mânder Mâhâ Mông-Kût* (Sa Majesté le roi qui porte la grande couronne). Je m'abstiens de citer ses autres titres, qui rempliraient une page entière. Je lui écrivis pour le féliciter de son heureux avènement, et lui offris pour cadeau un joli portrait renfermé dans une boule de verre. Ce portrait lui fit grand plaisir, car c'était celui de Sa Majesté l'empereur Napoléon III. Il s'empressa de me répondre en m'envoyant, dans une petite bourse scellée, quelques pièces de la nouvelle monnaie de son règne, avec une boîte contenant des fleurs d'or et d'argent. Sur ma demande, Sa Majesté fit expédier des ordres à Syngapore pour rappeler les missionnaires bannis depuis deux ans, lesquels étaient au nombre de cinq; ils furent ramenés par un navire de la marine royale, et arrivèrent à Bangkok le 29 juillet 1831.

« Au mois de février 1832, ma résolution étant prise de faire un voyage en Europe pour les intérêts de ma mission, j'écrivis au roi pour lui communiquer mon projet. Sa Majesté me répondit qu'elle désirait me voir avant mon départ, et m'assigna le jour d'audience. Le 28 février, à l'heure fixée pour la réception, le prince *Amdrâk* (*immortel*) m'envoya sa plus belle barque, montée par cinquante rameurs en grand costume; j'y descendis avec quatre de mes missionnaires, au son des cloches et des tambours. Les chefs des chrétiens, montant des barques paroissiales, nous faisaient cortège; en un instant nous fûmes rendus aux portes du palais. Après avoir traversé plusieurs enceintes et plusieurs cours, nous fûmes introduits dans la grande salle d'audience. Là se trouvaient environ cinquante mandarins prosternés la face contre terre. Le roi, vêtu d'un habit de soie blanche (signe de deuil), et tenant à la main une jolie canne à

épée, s'avança pour nous recevoir, nous donna la main, et nous ayant conduits à une table entourée de chaises élégantes, s'assit lui-même dans un fauteuil. On entama la conversation, partie en siamois, partie en anglais. Sa Majesté, qui avait un petit bureau devant elle, écrivit de sa main les commissions qu'elle voulait me confier; puis, sur son ordre, des pages rampant sur leurs genoux nous offrirent des cigares, et on se mit à fumer. Le roi me demanda si j'irais voir le président de la république, et sur ma réponse affirmative, il me chargea de lui présenter ses amitiés. — Irez-vous aussi voir le Pape, me dit-il? — Oui, Sire, je compte avoir ce bonheur. — Ne pourrais-je pas lui écrire une lettre? — Sa Sainteté en serait très-flattée. — Eh bien! je lui écrirai. Après avoir adressé la parole à chacun des missionnaires, le prince nous entretint longtemps de religion, et dit entre autres choses: La persécution est un mauvais système; je suis d'avis de laisser chacun libre de pratiquer le culte qu'il voudra. Il ajouta encore: Quand vous aurez fait quelque part un certain nombre de prosélytes, ayez soin de m'en informer, et je leur donnerai des chefs chrétiens; de cette manière, ils n'auront plus à craindre les vexations des gouverneurs idolâtres. Enfin, au moment où nous allions nous retirer, le roi me fit cadeau d'un sac de piastres, pour m'aider, disait-il, à payer les frais de mon voyage, et nous primes congé du monarque en lui serrant la main. Quelques jours après cette audience, j'écrivis au prince pour le prier de laisser partir avec moi un vieux prêtre annamite qui avait été fait captif au Cambodge. Il m'accorda cette nouvelle faveur, et m'envoya en même temps sa lettre au Pape, dont l'adresse (en anglais) était conçue en ces termes: *A Sa très-vénérée Sainteté le Pape Pie IX.*

« Au mois de novembre dernier, j'eus l'honneur de remettre au Souverain Pontife cette missive royale. Sa Sainteté en fut aussi agréablement surprise que satisfaite, et se la fit lire sur-le-champ. Le roi disait: Qu'ayant appris par les journaux l'heureuse rentrée du Saint-Père dans la ville de Rome, il profitait du voyage de l'évêque de Mallos, son ami, pour lui offrir ses félicitations, et commencer des relations amicales qu'il désirait continuer à l'avenir; qu'il avait la plus grande estime pour la religion catholique, et qu'il protégerait les Chrétiens ses sujets d'une manière toute spéciale. — Quant au bouddhisme que je professe, ajoutait-il, il a été dénaturé par tant de fables et d'absurdités, qu'il ne tardera pas à être anéanti. Cette phrase plut fort au Saint-Père, qui s'écria: Peut-être est-ce là une prédiction. Sa Sainteté a déjà répondu au roi de Siam, en lui envoyant comme gage d'amitié une précieuse mosaïque représentant une église de Rome.

« 23. *Propagation de la foi à Siam.* — En 1830, on ne comptait guère que deux mille Chrétiens dans cette mission; à présent leur nombre s'élève déjà à sept mille. Nos prin-

cipales conquêtes ont lieu parmi les Annamites, et surtout parmi les Chinois. Je dois faire observer que, parmi ces derniers, les uns s'établissent dans le pays, tandis que les autres, après avoir amassé une petite fortune, s'en retournent dans leur patrie. C'est ainsi que les missions de Canton, du Kouei-Tcheou et de l'île d'Hainan comptent parmi leurs Chrétiens beaucoup de Chinois convertis et baptisés à Siam. Presque toutes les femmes siamoises mariées à des néophytes chinois se font catholiques avec leurs enfants, et il n'y a pas de doute que, lorsque le roi actuel, comme il l'a promis, donnera pleine liberté à son peuple sur ce point, un grand nombre de Siamois ne tardera pas à embrasser l'Évangile.

« D'un autre côté, voici vingt-sept ans que des ministres américains sont venus s'établir à Bangkok. Les uns y distribuent des remèdes, les autres prêchent ou tiennent de petites écoles qui sont loin de prospérer; mais leur grande et principale affaire est d'imprimer et de répandre des versions de la Bible en siamois et en chinois. Ils ont quatre presses en activité; leurs dépenses sont énormes; leurs Bibles circulent par tout le pays, et cependant plusieurs personnes m'ont assuré qu'en vingt-sept ans ils n'ont pas baptisé vingt-sept Chinois, et encore ces rares initiés étaient des gens à leur service! Les Siamois ne peuvent pas se persuader qu'on soit prêtre et marié en même temps; aussi n'appellent-ils jamais les ministres *phra* (prêtres), mais toujours *khru* (maîtres), ou bien *mô* (médecins). D'ailleurs nos six familles de ministres sont divisées en trois sectes différentes, ce qui n'est pas fait pour inspirer de la confiance en leur enseignement contradictoire.

« 24. Enfants chrétiens en esclavage chez

Peuples. Orthodoxes. Catholiques. Protestants. Mahométans. Romains. Grecs.

A. I.						
1. Grands Russiens	35,314,000				35,314,000	
2. Petits Russiens	10,154,000		2,990,009		13,144,000	
3. Russes blancs	2,378,000	350,000			2,728,000	
II.						
4. Bulgares	3,287,000	50,000		250,000	3,587,000	
III.						
5. Serbes (Illyriens)	2,880,000	1,864,000		550,000	5,294,000	
6. Croates		801,000			801,000	
7. Corutanski		1,138,000		13,000	1,151,000	
B. I.						
8. Polonais		8,923,000		443,000	9,366,000	
II.						
9. Bohèmes et Moraves		4,270,000		144,000	4,414,000	
10. Slovaques		1,953,000		800,000	2,753,000	
III.						
11. Wendes		10,000		132,000	142,000	
Total	54,011,000	19,359,000	2,990,000	1,531,000	800,000	78,691,000

SCÈDE ET NORWÈGE, vicariat apostolique confié, en 1833, à Mgr Laurent Studach, fait évêque *in partibus* en 1862. — On y compte près de quinze cents catholiques. Sous certains rapports, nulle part l'intolérance religieuse n'est aussi grande qu'en Suède, et cela ne peut s'expliquer que par

les païens. — Je termine ce mémoire par quelques détails sur un sujet bien triste. Je voudrais que tous ceux qui liront ces lignes en fussent profondément affectés, et partageassent la douleur que je ressens moi-même. Un père a quatre ou cinq enfants qui fréquentent l'église et les écoles, et se préparent à la première communion. Tout à coup cet homme éprouve un revers de fortune ou tombe gravement malade; ne pouvant plus nourrir sa famille, il contracte des dettes, il emprunte à usure chez les païens. Au bout de deux ou trois ans, un impitoyable créancier vient saisir ses pauvres enfants qui, fondant en larmes, sont arrachés du toit paternel, et emmenés chez un maître barbare. Là bientôt le mari d'un côté, la femme de l'autre, cherchent à pervertir ces innocentes créatures; s'ils les voient prier, ils les frappent du rotin, etc. »

SLAVES. — *Statistique religieuse des peuples slaves.* — Safarik, célèbre écrivain de Bohême, et dont les ouvrages font une très-grande autorité pour tout ce qui touche les peuples slaves, nous a remis, à Prague, le tableau suivant de la statistique religieuse des Slaves, publié en 1842, lors de notre séjour en cette ville. Ce tableau a été réimprimé dans presque tous les pays de l'Europe, excepté peut-être en France. Non-seulement les savants slavophiles, mais encore les hommes de tous les partis l'ont cité pour appuyer leurs arguments. C'est ainsi que dernièrement un ami de Kossuth et de la révolution reproduisait ce tableau statistique dans un ouvrage anglais publié à Londres, et un catholique zélé pour la conversion des Slaves, le publiait dans une excellente brochure à Bruxelles, en développant les moyens d'établir une *espèce de plus verein* en Turquie en faveur des Slaves.

un véritable aveuglement, car les Suédois ne manquent pas en même temps de crier contre l'intolérance en Italie ou en Espagne. Ainsi, à propos de l'affaire Madiari à Florence, on a publié un ouvrage populaire, à Stockholm, où l'on s'élève contre la monstruosité de persécuter pour la lecture de la

Bible, et on condamne en même temps à 100 Rd. (près de 100 francs) d'amende un Suédois, nommé Sandquist, que le ministre luthérien a trouvé lisant la Bible avec ses amis, en contravention aux lois sur les conventicules, c'est-à-dire réunions religieuses sans l'autorisation du curé luthérien. Les contradictions qui se trouvent dans l'Eglise officielle de la Suède sous le rapport de la tolérance, existent aussi dans la conduite politique de son clergé. Ainsi, en même temps que le pasteur Angeldorff est le prédicateur de la cour, il est un appui

du journal démocratique *Folkets Roest* (*la Voix du peuple*). Ainsi, le professeur Charles Eberstein de Helsingfors a écrit, le 20 novembre 1857, au principal journal de la Suède (*Aftanbladet*), qu'il demande, avec ses quatre cents autres confrères, la liberté de conscience, mais avec la férule dans les mains de l'Eglise luthérienne de la Suède, à l'exemple du Sauveur, qui s'en servait pour chasser les impies du temple. Il conclut en disant que la police est inhérente à l'autorité ecclésiastique.

Superficie et population.

(Communications du Dr. C.-F. Frisch, Stockho'm.)

Division administrative (Laen).	Milles carrés géographiq. (1)		Population en 1860 (2).	
	Total.	Lacs, etc.	Total.	Par m. c.
Laen de				
Malmöhus	85,255	3,219	284,430	3,336,26
Christianstad	117,242	4,900	209,581	1,787,59
Blekinge	54,039	2,176	117,875	2,181,30
Kronoborg	170,973	18,254	152,225	890,35
Joenköping	202,385	19,099	171,011	845,47
Calmar	206,800	11,150	221,029	1,068,81
Oestergoethland	195,100	18,510	240,770	1,234,03
Halland	89,663	2,757	119,578	1,342,02
Skaraborg	155,346	7,616	222,240	1,430,61
Elfsborg	231,684	17,804	269,322	1,162,45
Goetheborg et Bohus	91,088	3,133	211,599	2,325,02
Gottland	57,062	5,033	50,137	878,64
Lac de Wener	94,777	94,777	—	—
Lac de Wetter	33,677	33,677	—	—
Gothie	1,784,491	242,135	2,269,797	1,271,96
Laen de				
Stockholm (la ville)	0,391	0,100	112,391	—
Stockholm	134,235	6,611	121,737	906,89
Upsala	95,068	7,451	95,536	994,28
Soedermanland	120,977	15,304	126,705	1,047,35
Westmanland	118,133	5,764	103,300	874,44
Oerebro	160,648	14,486	151,651	944,00
Wernland	306,880	20,882	247,171	805,56
Stora et Kopparberg	570,831	36,578	166,949	202,47
Lac de Maelar	22,232	22,232	—	—
Lac de Hjelmar	8,820	8,820	—	—
Suède proprement dite	4,536,215	147,228	1,122,440	730,64
Laen de				
Geffeborg	356,840	30,832	136,061	381,29
Westernorrland	426,808	28,978	116,069	273,35
Jemtland	906,595	74,135	61,218	67,52
Westerbotten	1,074,279	83,758	81,478	75,85
Norrboten	1,940,582	167,512	69,225	35,67
Norrland et Laponie	4,705,105	385,215	464,651	98,75
Total de la Suède	8,025,810	774,578	3,856,888	480,56

*Population des villes les plus considérables en 1860
(à l'exception de Stockholm).*

Gothenbourg	34,300	Upsala	8,459
Norrköping	19,956	Lund	8,412
Malmö	18,919	Calmar	8,061
Carlsrona	15,300	Joenköping	7,444
Gefle	10,975	Oerebro	7,377

Colonies : Ile de St-Barthélemy (Indes-occid.) 0,75 m. c.

Archevêques et évêques luthériens.

Archevêque d'Upsala : Dr. Henri Reutersahl (1856).
Linköping : Dr. Ebbe-Gust. Bring (juin 1861).
Skara : Dr. Jean-Albert Butsch (1837).

Strengnaes : Dr. Thure Annerstedt, évêque des ordres (1852).
Vesteras : Dr. Chrétien-Eric Fablerantz (1849).
Vexjö : Dr. Henri-Gust. Hultmann (1860).

(1) D'après les calculs du major A. Hahr. — 1 m. c. géogr. = 0,48.164 m. c. suédois, ou 1 m. c. suédois = 2,07,628 m. c. géogr.

(2) D'après une communication préalable du bureau de statistique à Stockholm, mai 1862.

Lund : Dr. Jean-Henri Thomanler (1856).
 Gotheborg : Dr. Gust.-Daniel Bjorck (1856).
 Calmar : Dr. Pant. Genberg, cons. d'Etat (en retr.; 1852).
 Carlstedt : Dr. Jean-Antoine Millén (1859).
 Hernösand : Dr. Israël Bergman (1848).
 Visby : Dr. Laur.-Ant. Anjou, cons. d'Etat (en retr.; 1859).
 Président du consistoire de Stockholm : le pasteur primarius Dr. Charles-Magnus Fallenius (1858).

Culte catholique.

Vicaire apostolique : Mgr Henri-Louis Studach (1833).
 Préfet apostolique pour la partie septentrion. (Laponie) : Etienne de Djunkowsky (1855), et depuis 1862 Bernard.

Extrait de deux lettres de Mgr Studach de Stockholm au préfet apostolique des régions arctiques.

I. — Du 7 juillet 1855, jour du *dernier départ* de l'abbé Etienne de Stockholm, et après lui avoir communiqué officiellement *pleins pouvoirs* pour traiter les affaires de ses missions.

« Agréer l'expression sincère de ma reconnaissance *perpétuelle* pour la retraite (prêchée durant neuf jours en présence des deux reines de Suède) et tous les bons services dont vous avez bien voulu vous charger ; et, en vous souhaitant bon voyage, j'ai l'honneur d'être avec cette considération distinguée et si bien méritée, que je vous porte, etc. »

II. — Du 26 juin 1856, après l'arrivée du préfet apostolique pour la seconde fois en Laponie.

« Monseigneur..., j'ai déjà des nouvelles par les journaux scandinaves de toutes vos entreprises, et, *ce qui fait plaisir*, c'est d'observer que ces journaux *n'en parlent pas d'une manière hostile*. Mais leur indifférence est en même temps une preuve qu'ils n'ont pas peur, ni de votre zèle, ni de votre charité pour les Lapons, convaincus que l'entreprise sera stérile. Eh bien ! tâchez donc, mon cher confrère, *de les mortifier par vos succès*. »

Peu de jours après cette lettre ont commencé les conversions et la visite des catholiques, dont quelques-uns étaient restés plus de quarante ans dans le pays, ignorant même l'existence de Mgr Studach, quoique alors leur vicaire apostolique ! Pourquoi donc se fâcher maintenant des succès du préfet du pôle nord, ou des cris de quelques journaux contre ceux qui, cependant, ont toujours soutenu la liberté des catholiques ? Pourquoi présenter, non-seulement en les dénigrant, mais comme nouveaux des faits arrivés près de deux ans auparavant à Stockholm, et qui étaient considérés alors comme *bien méritoires* ?

Dans les débats du parlement il n'y avait que la chambre des bourgeois qui soutenait au commencement la proposition royale en faveur de la liberté, quoique bien limitée, de conscience ; mais non-seulement le clergé et les nobles, mais même la chambre des paysans la rejetaient comme contraire au repos et au salut des luthériens ! Aussi

un journal libéral (*Aftonbladet*) a prédit avec raison que l'excès même de ces exagérations amènerait plus tard l'acceptation du projet de loi, ce qui a eu lieu.

Jusqu'à présent, il n'y a pas eu encore d'exemple en Norwège que quelqu'un qui aurait été convaincu de la vérité du catholicisme osât braver la loi contre les employés qui quittent l'Eglise officielle. Mais une exception existe pour un maître des postes et membre du parlement, qui embrassa l'Eglise libre luthérienne, fondée en 1856 par le pasteur Lammers et qui ne diffère guère de l'Eglise établie, que parce qu'elle ne dépend pas de l'Etat et n'en reçoit pas les rétributions. A cause de ce fait, ce maître des postes fut privé de sa charge, de sa pension et de sa place au parlement. Son nom est Gloersen. C'est le § 2 du 1^{er} article de la constitution faite, dit-on, d'après la constitution d'Espagne, qui a ces effets désastreux pour les conversions. Alors Lammers a pris la défense de la liberté de conscience et a exigé aussi sa propre pension ; mais comme le gouvernement a refusé de le faire, et comme l'Eglise libre luthérienne de Tromsøe qui l'a appelé, a refusé de lui payer ce qu'il croyait juste, il est rentré dans l'Eglise officielle et sa secte a reçu un coup mortel.

Cela n'empêche pas que le peuple tient toujours aux images et aux usages antiques. Il y a des temples protestants remplis d'images. Près Christiania même il y a des restes d'une chapelle catholique, où les paysans jusqu'à ce jour déposent des *ex voto* pour le succès de leur marché. Les sculpteurs se sont empressés de fournir à l'Eglise catholique de Christiania les statues de sainte Olaf et de saint Synniva, qui l'ornent. A la cathédrale protestante de Drontheim, on voit l'imitation des statues de douze apôtres de Thorwaldsen. Les paysans ont parfois cinq images identiques de la sainte Vierge dans la même chambre.

Malgré toutes les protestations contre l'Eglise catholique, malgré les actes iconoclastes que l'on a vus en Norwège, ou y tient tellement aux images que, par exemple, à Horten, d'où l'on a enlevé l'ancienne image de l'autel, représentant la vie de saint Rodolphe, qu'on a placée dans le musée de Christiania, on a accepté du ministre suédois en Hollande, M. Loevenskjold une autre image, savoir, la Descente de la Croix, dans le but, dit le rapport de Horten, d'édifier la paroisse.

Une révolution, peut-être sanglante, paraît se préparer en Suède, s'il faut en juger d'après les écrits politiques qui se publient à Stockholm depuis les votes d'intolérance à la diète de 1857. Le parti de la noblesse et du clergé, qui a obtenu ces votes, ne cache plus son programme, dont le triomphe à la diète n'était que comme un premier essai pour voir si on peut compter sur des concessions encore plus étranges de la part du gouvernement. Ce programme, exprimé par Krusenstolm, le Mirabeau de la

Suède, dans maints endroits de ses brochures (1) et de *La voix du peuple* (*Folvetts Röst*), le journal le plus populaire, peut être résumé ainsi :

1° Menaces au prince régent, en lui rappelant qu'ordinairement les dynasties en Suède sont renversées après trois générations, et qu'il est à la troisième génération.

2° Conquête du Danemark, ou son partage avec la Prusse, qui aurait les provinces allemandes et aiderait la Suède à s'emparer des provinces danoises.

3° Destruction de toute liberté civile et religieuse en Norwège et en Danemark, en les réduisant à l'état de simples provinces suédoises.

4° Haine au catholicisme et à la France ; alliance avec la Russie.

La manière d'exécuter ce projet paraît être empruntée à Mazzini, en ce sens qu'on recommande beaucoup de procéder graduellement dans la revendication des concessions à obtenir. Aussi, en Danemark comme en Norwège, l'attention est éveillée, et on y est sur la défensive. Les seuls meneurs de ce parti sont les nobles et les prêtres luthériens, qui ne voient dans ce programme que le moyen de conserver leurs privilèges. Les moyens d'action surpassent tout ce qu'on a vu dans l'histoire moderne en fait de cynisme. Ainsi, pour attirer les abonnés du journal : *Aftonbladet*, journal libéral, on a obtenu des directeurs des postes, par ruse ou autrement, durant près d'un an, de joindre chaque mois à cette feuille une feuille du journal *La voix du peuple*, avec une note de recommandation en sa faveur, au nom de la rédaction de la feuille libérale, qui n'en avait aucune connaissance. Ainsi, pour éloigner toute influence possible du catholicisme sur le peuple, qui le désire, près de cent ministres protestants ont signé une pétition où ils demandent que les convertis soient non exilés, mais brülés, et ils appuient leur demande par des textes de l'Écriture sainte. Or, comme il est évident que la haine religieuse des prêtres et des nobles n'est qu'un moyen pour cacher leurs plans anti-dynastiques, on comprend que du projet des bûchers à une révolution sanglante, le chemin n'est pas long à franchir, surtout chez un peuple, aussi abêti par ses prêtres luthériens, et aussi brutal que les Suédois, tellement qu'on les appelle à juste titre les Cosaques ou les Turcs du Nord.

Aussi le fanatisme que les nobles excitent dans le peuple contre les Français, parce qu'ils sont catholiques, est si grand que dernièrement un voyageur français, qui venait de visiter les mines de Sélivara, le comte R..., a été maltraité, même battu, sans aucune provocation. Il est évident que l'ambassade française ne fait rien et même procure aux tyrans suédois le plaisir de les voir applaudis dans les revues par la présence d'un colonel souvent envoyé

exprès dans ce but de Paris, « comme pour applaudir, disent les rusés nobles de Suède, à l'exil des cinq femmes innocentes et au don de 25,000 francs que le roi de Suède envoie chaque année à Paris pour acheter les âmes de quelques pauvres enfants, au quartier de Sainte-Genève, en faveur d'une école protestante. »

Et cependant le peuple suédois serait admirable, s'il n'était pas esclave des prétentions d'un parti des nobles qui sont intéressés à le laisser dans l'ignorance et le vice ; mais il faut espérer que l'expérience ouvrira les yeux au gouvernement, en l'engageant à soutenir le peuple et non les nobles, qui, malgré les menaces, dit-on, ont forcé le prince régent de changer tous les ministres et même les juges qui déplaisent aux héritiers ou imitateurs farouches d'Ankarström, assassin du libéral Gustave III ; de Kronstedt, traître qui a vendu Sveaborg et la Finlande aux Russes ; de Hamilton, ce Sunderland suédois qui veut perdre la dynastie actuelle en la poussant au terrorisme, et qui, pour obtenir du clergé luthérien, non des privilèges utiles dont les nobles suédois regorgent, mais quelques breloques honorifiques en faveur de la noblesse toute franc-maçonne, lui vend cinq femmes innocentes en arrachant par l'exil les époux d'auprès de leurs femmes, les enfants de la mamelle de leurs mères.

L'Université d'Upsal, centre de la théologie et de la science en Suède, contenait, en 1860, 698 étudiants, savoir : 76 de Stockholm, 61 d'Upland, 32 de Gestrive et Helsinge, 95 de Ostgotha, 68 de Westgotha, 74 de Sudermandland et Nerike, 78 de Westmanland et Dalécarlie, 32 de Smaoland, 46 de Gollborg, 14 de Culmar, 53 de Wermland, 52 de Normland et 17 de Gotland. Le corps enseignant est composé de 94 professeurs ordinaires, 1 extraordinaire, 9 adjoints ordinaires, 1 extraordinaire, 33 maîtres (docteur), 4 maîtres d'exercices. Trois professorats et la place de bibliothécaire étaient vacants en 1860. En tout 137 professeurs pour 698 étudiants, ce qui fait un professeur sur 5 étudiants. C'est à l'Université d'Upsal qu'a étudié Swedenborg, fils d'un évêque suédois, et que M. Matter, conseiller honoraire de l'Université, appelle le plus grand homme qui ait jamais existé. Quoique Swedenborg ait combattu avec la plus grande énergie les doctrines de Luther, ses manuscrits sont conservés sous verre avec le fameux Évangile d'Ulilas et les autographes de Sainte-Brigitte à la bibliothèque d'Upsal.

Projet de loi touchant une liberté de religion plus étendue par laquelle il est statué ce qui suit :

1° Le § 5, chap. 1^{er} du Code pénal et le dernier point du § 2, chap. 1 de la loi ecclésiastique, touchant les peines statuées pour apostasie de notre véritable doctrine évangélique et la profession d'une autre confession de foi, sont révoqués, et par suite

(1) *S Allmingew och Förhallandon*, 1857-1858.

de cela, le § 4, chap. 7, du Code civil, a également cessé d'être en vigueur. Dans le cas où un membre de l'Eglise suédoise voudra se séparer de cette Eglise, et ne s'en laissera pas dissuader par les exhortations et l'instruction de son pasteur, il devra en faire sa déclaration au pasteur de la paroisse à laquelle il appartient, pour qu'elle soit inscrite dans les registres de cette paroisse, et jusqu'au jour où cette déclaration aura été faite, il devra se conformer, sous le rapport religieux, aux règlements en vigueur pour les membres de l'Eglise suédoise.

2° Le § 4, chap. 1^{er} du Code pénal, est également changé et révoqué par rapport à ce qu'il statue, touchant la responsabilité pour propagation de doctrines erronées. Ce § sera dans la teneur suivante :

Quiconque expose publiquement, ailleurs que dans une paroisse qui n'appartient pas à l'Eglise suédoise, ou propage d'une autre manière, des doctrines, qui sont en opposition avec les vérités fondamentales de la doctrine évangélique pure, payera une amende de 110 à 500 daler (68 à 360 fr.), ou sera condamné à la prison, de deux mois à un an; si c'est un membre du clergé de l'Eglise suédoise, qui a prêché ou répandu une doctrine erronée, il sera puni d'après le code ecclésiastique.

Les poursuites pour propagation de doctrines erronées, n'auront cependant lieu que contre des membres du clergé de l'Eglise suédoise, à moins que le chancelier de justice royale, après s'être enquis de la cause et de ses rapports, ait donné ordre de poursuivre. Si cette propagation s'est faite par des écrits imprimés, ce délit sera puni d'après les lois sur la presse.

3° Quiconque cherche par persuasion, menaces, promesses d'avantages temporels ou tout autre moyen illicite, à propager l'apostasie d'un membre de l'Eglise suédoise, sera condamné (si cette action n'est pas, par une autre loi, prévue et punie, d'une peine plus sévère), la première fois, à payer une amende de 100 à 300 riksdaler riksmünt (68 à 440 fr.), et pour chaque récidive, à la prison de deux mois à un an.

4° Les enfants de parents qui sont membres de l'Eglise suédoise doivent être considérés comme appartenant à cette Eglise, et doivent être élevés dans la doctrine évangélique pure, quand même, après la naissance de l'enfant, les parents auraient embrassé une autre confession de foi. Si, après avoir contracté mariage, l'un des deux époux seulement embrasse une autre religion, tous les enfants qui naîtront de ce mariage seront élevés comme il vient d'être dit. C'est le devoir des marguilliers, de veiller à ce que les enfants soient élevés, par leurs parents ou ceux qui en tiennent lieu, comme il vient d'être prescrit. Si quelqu'un a été chargé par des parents ou par ceux qui en tiennent lieu d'élever et d'instruire des enfants qui appartiennent à l'Eglise suédoise,

et que dans l'exercice de ce mandat, l'instituteur ou le maître insinue à ces enfants une autre foi religieuse qui n'est pas d'accord avec la doctrine évangélique pure, il sera puni comme il est dit dans l'article 3.

5° En tout ce qui n'est pas modifié par la présente ordonnance, ce qui est déjà statué touchant les coreligionnaires étrangers, continuera d'être en vigueur aussi applicable à tous les Suédois qui se séparent de l'Eglise de l'Etat.

Personne ne peut, par suite de sa confession de foi, se croire affranchi de l'observation des lois en vigueur dans le royaume. Si sa foi religieuse ne lui permet pas de prêter le serment prescrit par la loi, lorsque cela est requis, et qu'il n'y ait rien de statué particulièrement à cet égard, le roi devra en décider après avoir entendu l'avis du tribunal suprême.

6° Il est permis aux membres de l'Eglise suédoise de se réunir, outre les offices publics, pour des exercices de piété en tant que, dans de pareilles réunions, il ne soit rien entrepris qui soit contraire à la loi et à la morale, ou qui trouble l'ordre public; et par suite de cela l'ordonnance royale du 12 janvier 1726, contre les réunions religieuses particulières, ainsi que toutes les autres prescriptions données dans le même but, sont complètement révoquées.

Dans toute réunion ayant pour but des exercices religieux et qui n'est pas présidée immédiatement par le clergé respectif, ou ne peut être considérée comme exercice de piété de famille, on ne pourra pas refuser l'entrée au clergé de la paroisse ou aux fonctionnaires de l'endroit ou de la ville, et ce dernier fonctionnaire aura le droit, en cas d'illégalité ou de désordre, de dissoudre la réunion, s'il le trouve nécessaire. Une réunion de ce genre ne pourra, sans permission spéciale, avoir lieu simultanément avec les offices publics de la paroisse, sous peine d'une amende de 50 à 100 riksdaler riksmünt (68 à 140 fr.) pour celui ou ceux qui auront convoqué la réunion, ou qui ont ouvert leur maison à cet effet, et de 10 riksdaler de la même monnaie au plus (14 fr.) pour chaque individu qui y aura pris part.

Etat religieux de la Suède.

L'apostasie de la Suède, dit Theiner (1), ne fut point comme en Allemagne le résultat d'une lutte entre les opinions en partie religieuses, en partie ecclésiastiques ou politiques, qui ça et là s'étaient changées en convictions. En Suède, cette apostasie fut un coup d'Etat injuste et révoltant d'un souverain audacieux et puissant, qui imposa contre l'honneur et la conscience, par les armes réunies de la ruse, de l'hypocrisie et de la cruauté, la réforme allemande à un peuple pieux qui n'en éprouvait aucun désir, et qui ne se doutait nullement de ce qu'on lui faisait faire.

(1) *La Suède et le Saint-Siège sous les rois Jean III, Sigismond III, et Charles IX, d'après des documents officiels, par Theiner.*

Gustave Wasa tira tout le profit possible de ses succès dans la lutte en faveur de l'indépendance et de la grandeur de la Suède pour établir le luthéranisme qui l'aidait à détruire l'influence du clergé et à s'enrichir des biens ecclésiastiques. Constamment occupé de la réalisation de ses desseins, il se soumit à un système de dissimulation et de ruse qu'il suivit avec habileté et persévérance jusqu'au moment où il se jugea assez fort pour lever le masque.

Malgré le secours que trouvait Gustave dans la faiblesse du clergé et dans les prédications des luthériens allemands, il ne manquait pas de chrétiens attachés jusqu'à l'héroïsme à la foi catholique. Magnus Gothus, archevêque d'Upsal, disait à ceux qui le menaçaient : « Si le roi a résolu de me condamner à un exil perpétuel, qu'il m'y condamne ; la terre et tout ce qu'elle renferme appartiennent au Seigneur. S'il veut que je sois scié en deux, je serai scié ; j'aurai Isaïe pour exemple. S'il veut me faire jeter à la mer, qu'il m'y jette ; je me rappellerai Jonas. S'il veut me faire lapider, qu'il me lapide ; j'aurai Etienne pour protomartyr. S'il veut me faire couper la tête, qu'il me la coupe ; saint Jean-Baptiste a péri par un supplice semblable. S'il veut m'ôter mon bien, qu'il me l'ôte ; je suis arrivé nu sur la terre, et nu j'y retournerai. » Le courage des religieuses, la patience dans l'exil et dans les supplices brillent au milieu du relâchement général produit par le protestantisme.

Après un règne de près de 40 années, Gustave Wasa mourut le 30 septembre 1560 ; il eut pour successeur son fils aîné, Eric XIV. C'est sous lui que le calvinisme essaya, mais sans succès, de s'introduire en Suède.

Jean III son successeur, second fils de Gustave, eut le bonheur d'avoir pour mère la fille du maréchal Lejanhufrund, dernier rejeton de la maison de Sainte-Brigitte, morte en 1551, et dont la piété et les prières, ne pouvant rien faire pour son mari Gustave, ont laissé dans l'âme de son fils une trace ineffaçable, qui fut fortifiée par ses épreuves sous Eric XIV et par son mariage avec Catherine, sœur du roi de Pologne. Aussi, malgré une trop grande prudence peut-être, il rapprocha peu à peu son royaume du catholicisme, rempli les sièges vacants par des évêques sur lesquels il pouvait compter, introduisit une liturgie de transition, que son propre frère taxait d'idolâtrie, rétablit plusieurs couvents et collèges catholiques. C'est alors que Grégoire XIII lui envoya son nonce Possevin, qui se montra (1) plein de courage, de patience et de douceur, ne reculant devant aucun sacrifice ni aucun danger personnels, confondant l'erreur par sa science, désarmant les préventions par sa modestie, répondant à la haine par une vie pleine de bonnes œuvres. Antoine Possevin est le héros de M. Thei-

ner, qui consacre à cet homme aussi célèbre dans l'histoire de Russie, de Suède, de France, que dans celle des lettres et des saints, comme précepteur de François de Sales, plusieurs pages vraiment remarquables, et le venge des reproches et des calomnies que les luthériens, comme les Russes, lui ont prodigués.

Les négociations avec Rome qui ont précédé l'arrivée de Possevin ; le caractère du roi, qui désirait la réconciliation de la Suède avec l'Eglise, mais ne sut jamais la vouloir, offre un de ces tableaux qu'on a vus aussi dans notre siècle. La faiblesse du roi Jean après la mort de son épouse alla jusqu'à ouvrir les voies à la hardiesse de son frère pour s'emparer du trône de son fils Sigismond.

Depuis la fin du XVII^e siècle jusque vers 1760, la communauté catholique, à Stockholm, se soutint dans un état assez florissant ; depuis, pendant une vingtaine d'années elle parut dans un état de stagnation ; mais depuis 1784 on l'a vue constamment en décadence, tellement que si elle ne reçoit pas de secours étrangers, comme ledit l'*Ami de la Religion*, en nous fournissant ces faits (2), il est facile de prévoir sa ruine. L'intolérance n'est pas la principale cause de cette décadence. Les lois cruelles portées par Charles XI, en 1688, contre ses sujets catholiques, avaient même perdu de plus en plus de leur rigueur à partir du règne de Gustave III. Serait-ce que les temps des persécutions sont ceux où la foi se soutient mieux, et que les époques de calme la laissent languir ? mais d'autres causes expliquent le changement que l'on remarqua alors en Suède. En effet, jusqu'en 1784, les catholiques de Stockholm vivaient sous la protection spéciale des ambassadeurs de France, d'Autriche et d'Espagne. Les envoyés de chacune de ces puissances y entretenaient une chapelle et un aumônier. Ces trois ecclésiastiques rivalisaient de zèle pour le bien de la religion, et le culte divin s'exerçait avec dignité dans les trois chapelles. Gustave III, ayant accordé aux catholiques de Stockholm le libre exercice de la religion, la congrégation de la Propagande à Rome se chargea de pourvoir à leurs besoins spirituels. Dès lors les ambassadeurs des trois puissances cessèrent d'entretenir les chapelles et retirèrent les fonds affectés au culte. Au lieu de trois prêtres, il n'y en eut plus qu'un, et les trois chapelles furent remplacées par une vaste mais misérable salle qui servait autrefois de loge aux franc-maçons. Cette chapelle ne répond nullement aux besoins et à la dignité du service divin ; incommode par son éloignement, elle présente un fâcheux voisinage. En face de la porte, à quelques pieds et dans le même corridor, se trouve une guinguette où se rassemblent les geôliers de la prison et d'autres gens à sinistres figures. Beaucoup de catholiques répugnent à passer par là pour arriver à l'église. Il en est peu d'assez indépendants des sens pour n'être pas affectés

(1) L'*Université catholique*, XIV, 47.

(2) Tom. LXXX, p. 241.

et de la pauvreté du lieu saint et des choses désagréables qui se passent à l'entour.

En 1834, le Pape nomma l'abbé Studach, aumônier de la princesse royale, vicaire apostolique en Suède. Un prêtre envoyé de Stockholm à Rome est venu l'aider après avoir passé deux ans dans la capitale du monde chrétien.

La position des catholiques n'était pas brillante. Tout était à faire. Il n'y avait pas d'église; et ce qui en tenait lieu n'était qu'un local incommode et peu séant, dont le loyer pourtant était fort cher. Pas de maison pour écoles, ni livre d'école, pas même de catéchisme en suédois; enfin pauvreté extrême sous tous les rapports et par dessus 26 pauvres orphelins que l'on voudrait faire élever. M. le vicaire apostolique s'est adressé à une charitable association pour réclamer des secours qu'elle a eu le regret de ne pouvoir lui accorder. Cette mission lui a paru sortir du cercle de celles qu'elle est chargée d'assister; cependant, ajoute l'*Ami de la Religion* qui nous fournit ces derniers faits (1), il en est peu qui aient autant de besoins, et il n'en est pas de plus abandonnées.

Quant à la constitution actuelle de l'Eglise luthérienne de Suède, le chef reconnu de l'Eglise de Suède est le roi.

Le roi prête serment de conserver la pure doctrine luthérienne selon la confession d'Augsbourg et le livre des concordes. Les droits attachés au titre royal de chef de l'Eglise sont exercés par l'expédition ecclésiastique, qui forme une section de la chancellerie royale instituée en 1809, et dont le chef est le ministre des affaires étrangères. En vertu de ses droits de chef de l'Eglise luthérienne, le roi oblige les chevaliers des ordres du royaume de prêter serment qu'ils honoreront la croyance luthérienne, et ceux de l'ordre du glaive de promettre de dépenser tous leurs biens et de verser leur sang pour la foi.

Après le roi viennent les évêques, parmi lesquels l'archevêque d'Upsal a la prééminence, sans avoir aucune juridiction sur eux. Ses privilèges sont de couronner le roi, de présider les assemblées ecclésiastiques, de rappeler aux évêques l'accomplissement de leurs devoirs.

Rites de l'Eglise de l'Etat en Suède.

Olaf Petri fut l'auteur des rubriques en usage dans le service divin de l'Eglise officielle depuis 1693 jusqu'à 1811. A cette époque fut publié le nouveau rituel qui a demandé une longue préparation et une approbation des états généraux. Au fond ce rituel ne diffère pas beaucoup de l'ancien. Toutes les prières, toutes les cérémonies sont d'obligation, excepté celles qui regardent la visite des malades, la consolation de ceux qui sont troublés par leurs péchés dans leur foi et la préparation des condamnés à mort. Le

premier chant des psaumes en suédois fut introduit en 1530; le recueil fut augmenté en 1643 et corrigé en 1695, et c'est dans cet état qu'il se trouve encore en usage dans beaucoup d'endroits. Les cantiques qui se trouvent dans ce même recueil sont pour la plupart traduits du latin et de l'allemand; quelques-uns sont encore en latin, mais on ne les chante plus. L'évêque Wallin reçut, en 1819, une approbation royale pour un nouveau recueil de cantiques, et il est libre de se servir de celui-ci ou de l'ancien. Outre ce livre de cantiques, il y a un livre également officiel de prières et de lectures pieuses qui forme une espèce de bréviaire à l'usage des laïques aussi bien que des ministres. Ce livre contient les évangiles et les épîtres, le petit catéchisme de Luther, le symbole de saint Athanase, la passion de Notre-Seigneur, une collection de prières, les prières à réciter à la sainte cène, au baptême, etc.

Le principal office divin, qui s'appelle encore la grand'messe, *Högmeassa*, est ainsi coordonné: après un chant, où tous prennent part, le célébrant récite une prière devant l'autel et s'agenouille pour prononcer, accompagné des assistants, le *Confiteor*. Le peuple parle dans ce cas, et dans les autres semblables, à demi-voix, en lisant dans le livre des prières tout ce qu'on doit répéter après le ministre. Il est permis au célébrant de prononcer ou de chanter, selon qu'il le préfère, diverses prières déterminées dans les rubriques. Après le *Gloria in excelsis Deo*, vient un cantique suivi d'un *Dominus vobiscum* que prononce le ministre. La collecte du jour et une prière précèdent le *Credo*, qui est suivi d'un cantique, d'un sermon, et de diverses prières et leçons. Il y a des rubriques toutes particulières pour le sermon, qui, remplaçant par la force même des choses le Saint-Sacrament, a remplacé aussi, dans ce pays luthérien, la principale partie de la Messe qui a les rubriques les plus sévères. Voici ces rubriques curieuses: prière courte, *In nomine Patris*, *Pater* prononcé à genoux en chaire, prière d'un verset, texte de sermon, même prière qu'avant le texte, exposition, conclusion, application aux assistants, *Amen*, prières, annonces ecclésiastiques, verset biblique, prière à voix basse. Quand le prédicateur prononce quelques textes connus, dans la suite de son sermon, les auditeurs ont l'usage de les répéter après lui. Outre les sermons, dont nous venons de parler, il y a des sermons particuliers durant huit jours d'automne et qui contiennent l'enseignement catéchétique à l'ouverture des tribunaux, à celle des marchés où on prêche contre les fraudes du commerce. L'élévation n'existe plus, mais à la communion on prononce les paroles: *Que Jésus-Christ, dont tu reçois le corps, te conserve dans la vie éternelle.*

L'habit du clergé de l'Eglise officielle de Suède, outre la soutane et le rabat, qu'ou

porte partout, même chez soi, consiste dans un long et étroit manteau noir de laine, ou pour les dignitaires ecclésiastiques et les professeurs, en soie. A l'Office des fêtes, on ôte ce manteau, et on met à sa place une aube blanche avec de longues manches, et une chasuble en velours noir, ayant sur la poitrine un soleil, et sur le dos une croix ou un crucifix en argent. En administrant la cène, on change cette chasuble en une chasuble en velours rouge brodé en or. Les docteurs de théologie et les évêques ont une espèce de large barrette. Ces derniers portent, en officiant et partout, une croix d'or suspendue par une chaîne d'or sur la poitrine. La croix des archevêques est ornée d'une gloire; dans les grandes solennités, les évêques portent une chape très-riche, une mitre et une crosse.

On a moins conservé les rites catholiques dans l'administration des sacrements.

Le baptême doit être administré dans les premiers huit jours après la naissance. On verse l'eau baptismale trois fois sur la tête de l'enfant.

Le mariage se fait d'après l'ancien rituel, mais avec un sermon, et, quand on le veut, deux offices spéciaux, à l'église et à la maison.

La communion doit être précédée d'une espèce de confession qui s'administrerait, il y a quelque temps, pour chacun en particulier, et était suivie de l'imposition des mains. Maintenant le ministre fait tout, et le peuple prononce seulement un *Confiteor* à la place de la confession. L'aumône, qu'on avait jadis l'usage de donner aux prêtres après la confession, s'est changée en une espèce d'usage d'aumône, dite de Pâques. On communique les dimanches partout, mais les jours fériés seulement dans quelques villes. Les malades reçoivent la communion que le ministre leur porte en viatique.

Les morts sont toujours conduits au cimetière par les ministres; ils sont reçus à l'entrée au son des cloches et conduits au tombeau au chant des cantiques ou des Psaumes. Le ministre jette trois fois un peu de terre dans la tombe, après que le cercueil a été descendu, et prononce différentes prières du rituel. Parfois, après cette cérémonie, on prêche un sermon à l'église du cimetière.

Les fêtes chômées sont : deux jours à Pâques, à la Pentecôte et à Noël, le jour du nouvel an (la Circoncision), l'Épiphanie, le Baptême de Notre-Seigneur (le treizième jour après les jours de Noël), l'Annonciation, le Vendredi-Saint, l'Ascension et le jour de Saint-Jean (24 juin). Outre ces fêtes, il y a des jours destinés à l'abstinence, aux prières et aux actions de grâces publiques. Pour le jour de la célébration de la tête de Pâques, la Suède a introduit, comme elle croit, une amélioration astronomique, qui fait qu'une fois dans vingt ans la fête de Pâques est célébrée, dans ce pays, un autre dimanche qu'ailleurs où on suit, comme en Suède, le style grégorien ou

nouveau. L'esprit de secte a fait des jubilé de la réforme luthérienne en Allemagne, les principales fêtes de la Suède.

Funérailles d'un archevêque luthérien de Suède.

Voici comment les journaux du pays ont décrit cette cérémonie qui eut lieu près de trois semaines après la mort de l'archevêque.

Le cortège, ou, comme on s'exprime en Suède, la procession se rendit du palais épiscopal à la cathédrale dans l'ordre suivant : 1° les enfants de l'école primaire; 2° la jeunesse du collège (appelé *Kathedralskola*, comme au moyen âge), accompagnée de MM. les professeurs; 3° le bedeau de l'Académie avec baguettes et crêpes flottants; 4° tous les étudiants de l'Université, rangés suivant les différentes nations (provinces) avec leurs *curatores*; 5° les appariteurs de l'Académie avec baguettes et crêpes flottants; 6° le meneur de deuil, M. le professeur Knöös; 7° la crosse de l'archevêque portée sur un grand coussin en velours par un des marguilliers de la cathédrale, *magister Schram*; 8° la croix pastorale portée par le prévôt (*kontrakts-prosten*) à Tierp; 9° la croix de commandeur de l'Etoile du Nord (*Nordsjerna*) portée par le *pastor primarius* (curé de la cathédrale) de Stockholm; 10° la croix de l'ordre des Séraphins (dont les insignes sont le monogramme I H S), portée par le commandeur de l'ordre, M. le baron *Kræmer*; 11° le cercueil (en bois de chêne, avec une guirlande tout autour du couvercle et une couronne de myrte et de lauriers frais autour de la croix qui s'y trouvait), porté par des membres du clergé. Derrière le cercueil venait le protecteur de l'Académie, M. le professeur et chevalier de *Schröder*, menant le deuil et suivi des personnes en deuil et d'une foule immense de tous les corps et états qui prenaient part au convoi. — Arrivés à la cathédrale, la bière fut placée sur un catafalque dans le chœur, et l'acte de l'enterrement fut fait par l'évêque de *Westerås*, M. *Fahlerantz*, après quoi les personnes de la procession prirent place dans les bancs pour entendre l'oraison funèbre par le *rector magnificus* de l'Académie, M. Anjou, professeur de théologie, sur le texte I *Cor.* xv, 57, 58 : *Rendons grâces à Dieu qui nous donne la victoire, par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi, mes chers frères, demeurez fermes et inébranlables, et travaillez sans cesse de plus en plus à l'œuvre de Dieu, sachant que votre travail ne sera pas sans récompense en Notre-Seigneur.* Après les *personniers* (l'historique du défunt) composés par le conseiller d'Etat, M. *Grubbe*, un *Requiem* fut exécuté par messieurs de l'association générale du chant, et enfin quatre prêtres en chasubles noires ont terminé l'acte d'enterrement par des prières et la bénédiction.

Sauf la bénédiction à une Messe de *Requiem*, tout ne ferait-il pas croire même ou plus enragé puséiste, qu'il est ici question de l'enterrement d'un évêque catholique. Pour qui donc ces prières de quatre prêtres

en chasubles noires, la face tournée vers l'autel? Que signifie ce texte de saint Paul : « Sachant que votre travail ne sera pas sans récompense en Notre-Seigneur, » dans la bouche du zélé défenseur du dogme de l'*inutilité des œuvres*? Le défunt avait bien été pendant sa vie l'admirateur de *saint Bernard*, l'a même cité dans ses discours politiques comme la première autorité, mais l'archevêque n'a jamais révoqué ouvertement l'erreur luthérienne : *la foi seule justifie*. Tout ce que les protestants peuvent approuver, c'est que les insignes de l'ordre Nordstjerna (Étoile du nord), et surtout celui des Séraphins sont estimés plus que les insignes de l'épiscopat, la crosse, la mitre et la croix pastorale. Une croix manquait cependant, au grand regret des amis de l'archevêque. Ce n'est pas, vous pensez bien, la croix de procession, non, mais c'est une croix qui brillait sur la poitrine de plusieurs membres ecclésiastiques du convoi, je veux dire la *Croix rouge des francs-maçons*. Malheureusement Charles XIII, qui en a été le grand-maître en Suède, en instituant en 1773 une décoration pour les francs-maçons, a res-

treint à quatre le nombre des *croix* destinées aux dignitaires *ecclésiastiques* de l'ordre. Le roi Oscar et ses fils, qui en sont tous membres, en sont les protecteurs. L'ordre des francs-maçons est l'ordre le plus estimé en Suède.

L'Instruction publique et le Clergé en Suède.

Sur les 12,000,000 écus du budget, il n'y en a que 700,000 pour le clergé, moitié autant pour l'instruction publique, et le quart pour les établissements de bienfaisance. Si on ajoute à ces 700,000 écus ce que les ministres reçoivent des habitants de leurs paroisses, leurs revenus, sans compter le casuel, montent au delà de 2,000,000 écus, ce qui fait 250 écus ou 1,000 fr. sur chaque homme. Vers 1840 parut à Gênes une brochure qui avait pour but d'engager le gouvernement à régulariser les revenus du clergé, et qui donne, sans avoir été contredite, près de 4,000,000 écus pour le revenu ordinaire du clergé suédois, ce qui ferait 500 écus sur chaque homme, en mettant plus pour le haut clergé et moins pour les sacristains, etc.

	Total.	Eccles.	Université.	Bienfaisance.
Malmö Län	4,067	291	17	27
Christianstads Län	2,983	154		29
Halmstads Län	2,918	65		4
Carlskrona Län	1,083	15		
Weviö Län	2,809	66	2	1
Jönköpings Län	3,893	127	50	1
Calmar Län	5,467	113	1	1
Linköpings Län	5,471	156	8	14
Mariestads L.	4,694	224	5	5
Wenersborgs L.	4,193	129	1	25
Gothenburgs L.	2,874	57	155	1
Stockholms L.	4,042	169	67	59
Upsala L.	5,545	124	190	42
Westerås L.	2,849	99	104	6
Nycköpings L.	5,316	92	5	5
Örebro L.	2,792	59	1	2
Carlstads L.	1,762	48		
Falu L.	1,799	35		
Gefle L.	2,100	55		
Hernösands L.	1,606	43		
Ostersunds L.	955	17	1	
Umeå L.	778	14	2	
Uppsala L.	604	6		
Wisby. L.	1,098	48		
Total	63,665	2,235	574	204

Les députés à la diète discutent la liste civile et les différentes sortes de pensions à accorder aux veuves ou filles d'*évêques*, de *pasteurs*, de *comministers*, etc. Après la mort d'un évêque ou d'un curé, la veuve jouit ordinairement des revenus de l'évêché ou de la cure de feu son mari, d'abord de l'année du décès, puis d'une année de *grâce ordinaire*; mais très-souvent, sinon *ordinairement*, le roi accorde une année de grâce extraordinaire, et, par conséquent, la veuve gouverne l'église deux à trois ans, pendant lequel temps elle tient un vicair, auquel elle procure la place et *au main l.*

Pendant les six années de 1846 à 1852, le nombre des étudiants aux deux universités de Suède s'est augmenté très-considérablement.

En 1846, l'Université d'Upsal n'en comptait que 800 et celle de Lund en avait à peine 326. En 1852, il y avait 1,559 étudiants à Upsal et 526 à Lund, ce qui formait un total de 2,085, dont 481 étudiaient la théologie, 503 le droit, 248 la médecine et 853 cultivaient diverses autres sciences. De ces 2,085 étudiants, 663, ou plus du tiers, étaient fils de paysans, 352 étaient fils d'ecclésiastiques, 191 appartenait à la noblesse et 729 à la bourgeoisie.

Action de l'Église officielle de Suède

L'Église officielle de Suède conserve son activité dans les soins d'enseigner, d'exhorter et au besoin de ramener directement aux devoirs ceux qu'elle reconnaît pour ses

membres. Les sermons marchent souvent de front avec le catéchisme, en ce sens que le prédicateur interroge tous ses auditeurs sur ce qu'ils ont retenu de son sermon. Une fois par an chaque ministre demande une espèce de compte de conscience uni à un examen sur la religion de chacun de ses paroissiens qui se rendent chez lui ou qu'il visite à cet effet, surtout dans des maisons destinées pour les réunions faites dans ce but, d'une centaine d'individus à la fois.

Lutte de la liberté de conscience en Suède.

Voici comment l'*Aftonblad* (feuille du soir) de Stockholm apprécie l'intolérance religieuse en Suède :

« Parmi les droits d'un peuple libre, il y en a surtout deux qu'il ne saurait aliéner sans danger pour la liberté, savoir, le droit de la liberté de la presse et celui de l'association, ou de la discussion verbale. Nous jouissons heureusement de la première de ces libertés, et l'on ne saurait douter que cette jouissance paisible est l'unique moyen sûr qui chez nous garantit l'ennoblissement de la presse et son développement à l'avantage de la société. Nous avons bien aussi, généralement parlant, le droit de nous assembler, quoique depuis quelque temps (depuis l'émeute du 19 mars 1848), nous soyons soumis, dans la capitale, à la condition d'en faire la déclaration à la police. Nous ne croyons cependant pas que l'autorité voulût empêcher une assemblée dont le but avoué serait de discuter des principes socialistes.

« Mais si l'assemblée avait pour but de s'entretenir de quelque sujet religieux, ou de s'édifier peut-être mutuellement, en disant une prière ou en chantant un cantique; dans ce cas elle est hors la loi et exposée à être condamnée à l'amende, suivant une ordonnance séculaire, le fameux *Conventikelplakat*. Nous venons de voir, il y a quelques jours, quelques personnes s'adresser aux autorités de la capitale pour en obtenir la permission de pouvoir tranquillement se réunir dans une localité indiquée pour des conférences religieuses, permission que ces autorités ne pouvaient pas accorder, aussi

longtemps que le placard en question, a force de loi (1).

« Il est à regretter que la tolérance, que les mêmes autorités, à leur honneur et dans l'intérêt de l'humanité et des lumières, ont jusqu'ici montrée, soit en approuvant ou en ignorant des réunions du même genre qui ont eu lieu dans la capitale, doit être considérée, suivant la lettre de la loi, comme un délit de leur part (2).

« A la dernière diète on avait espéré que l'état du clergé prendrait lui-même l'initiative pour faire rappeler une loi monstrueuse et toute particulière à notre pays. Une motion a été faite dans ce sens, et l'un des membres les plus distingués du clergé a déclaré ouvertement qu'il fréquentait souvent les réunions, et il défia même qui que ce fût de l'état très-révéré, de prouver qu'il s'était jamais rendu coupable de la même transgression de la loi. Néanmoins la motion fut rejetée à une grande majorité. Nous ne pouvons pas nous empêcher de rappeler aussi un décret qui défend, sous peine d'une amende de 5 fr., à tout Suédois d'entrer dans une autre église que la sienne, voire même l'église réformée. Une proposition en faveur du rappel de cette loi eut le même sort que dans le cas précédent. — Par là le clergé a déclaré qu'il se conformait pleinement aux principes du catholicisme romain, en considérant le soin des intérêts spirituels des hommes comme un monopole. (En quoi les votes des trois autres états différaient-ils de ceux du clergé?)

« Pendant que le clergé en agit ainsi, le gouvernement reçoit, comme on l'assure, des sommations de la part des gouvernements étrangers et de communautés particulières, de modifier l'intolérance dans notre législation religieuse (3).

« Nous avons entendu parler, il y a assez longtemps, d'une pétition qu'on se proposait alors de présenter au roi, pour demander son secours, afin d'introduire en Suède la loi sur les dissidents (*dissenterlagen*), telle qu'elle existe en Norwège, où elle semble être une source de contentement général. Nous ignorons quel a été le sort de la pétition, si elle a été remise à Sa Majesté ou

(1) Suivant une relation consignée dans un numéro précédent de la même feuille, trois bourgeois de Stockholm se conformant en tout à la loi sur les associations, viennent de faire à la police la déclaration par écrit, que tel jour, à telle heure et dans telle localité, ils ont l'intention de faire des conférences religieuses. Le lendemain de cette déclaration, nos trois individus ont été appelés devant la police, ou le préfet de police, qui les a avertis que l'observation de la loi ne les empêcherait pas d'être punis, dans le cas où ils seraient trouvés réunis parlant de religion.

(2) Le revirement dans la manière d'agir des autorités suédoises est dû à la grande influence que les écrivains des journaux, voire même les plus insignifiants, exercent sur elles. Quelques feuilles hebdomadaires et cancanières ont pris à partie les *Kasare*, à l'occasion de quelques cas de *mania religiosa*, si fréquente parmi les protestants, mais

qu'on crut pouvoir mettre sur le compte de la secte. En faut-il davantage aux autorités suédoises?

(3) C'est à l'occasion de la condamnation à l'exil du baptiste Nilsson que le gouvernement anglais, ainsi que les baptistes anglais et la section française de mission évangélique, s'adressèrent au gouvernement du roi Oscar pour intercéder en faveur du condamné, intercession qui, pour le dire en passant, n'eut pas lieu de la part de quelque gouvernement ou même d'un individu catholique, lors de la condamnation du peintre Nilsson (catholique). Peut-être qu'alors le roi Oscar, ayant devant les yeux l'exemple tout récent de son père, qui avait lui-même proposé au storting de Norwège la loi sur la liberté de religion, telle qu'elle y fut votée à la fin de son règne, et penchant au reste, vers ce temps encore, du côté du parti libéral, aurait à son tour fait une proposition analogue à celle de Charles-Jean en Norwège.

ron. Nous croyons à la dernière alternative. N'y a-t-il pas maintenant des raisons suffisantes pour prendre enfin la pétition au sérieux et la remettre au roi, ou dans sa forme primitive, ou seulement comme une requête en faveur du rappel du *Conventikelplakat* ?

« Voici notre avis à ce sujet. Que dans chaque coin du pays quelques personnes, de celles qui s'intéressent à la liberté religieuse, mettent la chose en train et rassemblent autant de signatures que possible, et nous sommes assurés que le nombre et la qualité des noms qu'on obtiendra ne manqueront pas de faire impression sur le gouvernement. Nous parlons ici pour un principe et non en faveur de tel ou tel parti, et nous ne ferons pas de trêve avec l'intolérance et l'obscurantisme, qu'il se révèle ou chez les séparatistes ou chez le clergé de l'Eglise de l'Etat.

« Mais nous croyons que, abstraction faite des exigences d'une civilisation plus grande, en faveur d'une plus grande liberté spirituelle, la question de desserrer un peu les liens qui chez nous enchaînent l'exercice de la religion devient une question de pure prudence politique. Les progrès continuels des émigrations des *Kasare* (piétistes) du Nowland épargnent, il est vrai, à notre clergé quelques inquiétudes, mais privent en même temps le pays d'une grande quantité de capitaux et de forces pour travailler la terre (1). »

Dans un autre endroit de cette feuille, on trouve un extrait d'une lettre de la Scanie, dans laquelle on trouve la confirmation de ce fait, à savoir, que telle province présente le même phénomène que celle de Nowland. Qui peut dire jusqu'où l'épidémie des émigrations peut s'étendre, si l'on ne se hâte pas de calmer les esprits ?

« Parmi tous les peuples protestants (dans son numéro suivant, la même feuille prouve que les Turcs mêmes, qui viennent de protéger les protestants, sont plus libéraux que les Suédois), nous sommes considérés comme les plus intolérants; mais cela est moins important. Cependant, faisons attention que cette intolérance nous prive d'une grande partie de notre population la plus laborieuse, qu'on ne pourra plus remplacer de sitôt. »

Dans un autre endroit le même journal, en parlant de son confrère, *L'Abeille*, journal ultra-protestant, dit: « Ce journal soutient qu'il faut respecter dans les décisions des consistoires luthériens, l'autorité des apôtres, et il oublie que cette même autorité peut être dans les adversaires des consistoires qui, dans ce cas, ressemblent à ces pharisiens qui rejetaient la doctrine de Notre-

Seigneur en disant : *C'est un fils de charpentier*. *L'Abeille* dit que les journaux politiques ne doivent pas s'occuper de théologie, mais si les théologiens se mêlent de la politique en invoquant le bras séculier et les tribunaux au lieu des raisons, il faut que nous aussi nous nous occupions des abus pratiques des théologiens. »

Voici maintenant l'extrait de la lettre de Scanie.

Après avoir montré que la question de la liberté religieuse est intimement liée à la politique, à la morale et à la religion, l'auteur de la lettre attribue la principale résistance contre la liberté de religion à la hiérarchie du clergé luthérien, et continue ainsi :

« La hiérarchie sera enfin minée dans notre pays secrètement et lentement, mais sûrement, et avec elle tombera du même coup toute la ripaille privilégiée; car il est sûr que dans notre pays tout repose en dernier ressort sur la hiérarchie. Le clergé exerce encore un grand pouvoir sur la masse. Il y a chez l'homme, quelque brute qu'il soit, un instinct qui lui dit que tout repose, en dernier lieu, sur les choses saintes. On a été assez rusé pour tirer profit de cet instinct. Mais lorsqu'on verra que l'Eglise de l'Etat n'est nullement la hiérarchie du vrai et du juste, bref du christianisme, c'en sera fait de cette tour de Babel (*Babelstornet*). La chose va être bientôt rendue claire par la feuille hebdomadaire *Evangeliska kyrkovanne*, qui vient de paraître (2).

« Dans mes environs, continue la lettre, on fait de grands préparatifs pour émigrer dans l'Amérique du Nord. Je prévois que ces émigrations gagneront tous les ans plus d'importance. On a jusqu'ici été convaincu que rien de bien, et la liberté religieuse moins que tout le reste, ne peut avancer dans notre pays qu'à pas de tortue. On aime mieux abandonner le tout. Quand on pense que la population de la belle Irlande est tombée, grâce aux émigrations, de neuf millions à six, on ne devrait pas hésiter un instant. »

Voilà le langage des libéraux en Suède. Mais le parti conservateur, qui, depuis un an à peu près, a fait de grands progrès, et occupe par ses chefs les fauteuils des ministres, tient un langage tout différent. Voici comment leur organe principal, *Svenska Fädningen*, parle de l'avenir de la Suède :

« Notre situation géographique et les vagues de la mer du Nord nous séparent de l'Europe proprement dite, de ces peuples pleins de vivacité, chez lesquels règne un

(1) Il y a des années où l'on compte 4 à 5,000 individus qui partent pour l'Amérique, uniquement pour éviter les tracasseries religieuses, et parmi lesquels les plus riches habitants, de sorte qu'il ne faudra que peu d'années pour dépeupler des provinces, où déjà l'on ne compte, en général, que 60 à 80 âmes par lieue carrée.

(2) Il ne faut pas s'étonner si le rédacteur de

l'Ami de l'Eglise évangélique, le pasteur Bergam, qui semble être l'auteur de la lettre, appelle l'Eglise luthérienne de Suède, dont il ne craint pas d'exercer les fonctions d'un aïeule, *Babelstornet* (la tour de Babel), lorsque tout récemment une autre lumière de cette Eglise s'appelait *Ugglubo* (cage de liou).

mouvement scientifique, artistique, politique et religieux, tel qu'il n'a jamais été et qu'il ne deviendra jamais indigène chez nous. Cette situation nous prive assurément de certains biens, mais nous délivre aussi, sans contredit, de beaucoup de mal. En vain on essaiera de changer cet état de choses, en vain on cherchera à faire de nous des Européens véritables, nous ne le deviendrons probablement jamais autrement que dans des individualités disséminées çà et là. La vapeur a jeté un pont sur la mer Baltique; mais la pensée et les sentiments qu'elle nous amène se refroidissent par les degrés de latitude, se brisent contre notre nature endurcie et ne pénètrent pas jusqu'au fond de nos esprits. »

La question de la liberté de religion en Suède semble enfin trouver quelques champions zélés dans la presse suédoise. On a fondé une feuille en Scanie, *den evangeliska Kyrkovannen*, dans le but principal de combattre pour cette liberté, et contre l'Eglise établie. Plusieurs autres feuilles de province sont déjà entrées dans la même voie, et le nouveau rédacteur en chef de l'*Aftonblad* de Stockholm, le journal le plus répandu en Suède, semble vouloir en faire également une question vitale, si bien qu'il va jusqu'à reprocher franchement à ses compatriotes que sous ce rapport ils sont en arrière même des Turcs. Ce n'est pas tout. Les autorités mêmes ne sont plus guère jalouses de conserver, moins encore d'appliquer les anciennes lois restrictives.

Ayant, pendant l'année qui vient de s'écouler, essayé plusieurs fois inutilement d'atteindre ceux qui, de vive voix ou par écrit, cherchent et réussissent malheureusement trop bien à répandre le rationalisme et même l'athéisme le plus grossier (le jury ne les trouve presque jamais coupables), on ne croit pas expédient de n'appliquer la loi qu'à ceux qui poussent la piété et le zèle pour la religion au delà des bornes que la loi leur a fixées. Aussi a-t-on attendu neuf mois une décision dans l'affaire du *prosélytisme* d'un curé catholique, à Stockholm, affaire qui, dans le commencement, avait excité tant de passions et fait tant de bruit, non-seulement en Suède, mais encore à l'étranger, et qui semblait devoir expirer sans le moindre bruit, dans les cahiers de la cour royale où elle fut portée en due forme au moins par rapport à M. l'abbé Bernhard, accusé du crime autrefois puni par l'exil, d'avoir instruit des luthériens dans la religion catholique, et d'en avoir reçu l'abjuration de la religion du pays, du luthéranisme. Quant aux prosélytes eux-mêmes, il paraît être sûr que le consistoire, auquel la police avait remis leur cause, ne s'en inquiète plus le moins du monde. N'aurait-il pas reçu un ordre de plus haut d'en agir ainsi? Telle est du moins la conduite des autorités suédoises dans une cause à peu près semblable et peut-être plus importante pour la liberté de la religion en Suède. La voici :

A quatre reprises différents, l'avocat du

fisc de la ville de Gelle s'était adressé au chancelier de la justice (procureur du roi), pour en obtenir la permission de poursuivre selon la loi les *Kaësare*, à cause des différentes réunions religieuses. M. le chancelier de la justice a répondu à ces différentes demandes de l'avocat du fisc à Gelle, qu'il n'y a pas lieu à poursuivre. De là, ajoute le *Journal de Gelle* et *Aftonblad* du 16 janvier en emprunté ces détails, de là on peut tirer la conclusion consolante que les autorités ne semblent plus vouloir au même degré se mettre en opposition avec l'esprit du temps, en poursuivant l'application du *konventikel placat*, triste souvenir d'une religiosité intolérante et d'un esprit rétréci. Cette loi ne saurait aujourd'hui être invoquée comme garantie contre les excès d'un fanatisme religieux (piétisme) que toute autorité, pour peu qu'elle ait de jugement, peut facilement distinguer des réunions qui n'ont pour but que de s'édifier mutuellement. En tous cas, il reste dans le cœur de tout homme raisonnable un vif souhait que les chaînes iniques dont nous sommes liés, sous le rapport religieux, cessent enfin d'être portées dans notre code, à la honte de notre pays, ou bien si l'on ne peut pas espérer d'obtenir d'une fois, comme l'avantage de la religion elle-même l'exigerait, une liberté de religion complète, qu'au moins nous soyons délivrés de l'opprobre de nous voir obligés d'exiler les personnes, non-seulement les plus habiles, mais souvent même les plus respectables, uniquement parce qu'elles ne pensent pas comme nous dans des questions sur lesquelles le bien de l'Etat ni la morale publique ne reposent.

Comme on voit, les Suédois, quelque arriérés qu'ils soient sous le rapport de la liberté de religion, ont fait cependant, depuis l'époque où le *konventikel placat* fut publié pour défendre la pureté du dogme luthérien, des progrès immenses. Et quel progrès n'est-ce pas que de reconnaître que le luthéranisme est une religion intolérante et à cœur rétréci? Qu'est-ce en effet que la révocation de l'édit de Nantes pour en finir avec les conjurations et les guerres civiles que le protestantisme produisit en France, en comparaison des persécutions de tout genre, que les gouvernements luthériens faisaient vers le même temps subir aux *piétistes*, qui ne demandaient qu'à faire de bonnes œuvres? Quand en Allemagne, à Halle, par exemple, on faisait fermer les maisons d'orphelins, élevés par les piétistes, parce qu'une œuvre pareille était en opposition avec le luthéranisme pur qui ne veut que la foi seule, on condamnait en Suède (1689), un grand nombre d'étudiants à perdre leur honneur, leurs biens et leur vie, pour avoir partagé l'erreur du pasteur Ustadius, qui enseignait que chez un véritable chrétien on ne peut pas sans préjudice de la vérité, diviser doctrine et conduite, foi et œuvres. Les prisons de Gelle étaient alors remplies des sectateurs de cette hérésie, et

Ulstadius, qui en était le chef, a dû passer les quarante dernières années de sa vie dans la principale prison de Stockholm, occupé à tourner une meule de moulin. Alors, dit *Wieselgren (Littérature de l'Eglise de Suède)*, « la police suédoise ne reconnut pour luthériennes orthodoxes que les associations où la table était couverte de pots de bière et où les cartes avaient pris la place de la Bible. » Mais que dis-je, encore en 1822, un aumônier de régiment (Batta'jonspredikant) eut à répondre devant la cour royale de Stockholm, d'avoir osé dire que « peut-être les bonnes œuvres ne sont pas absolument inutiles. » Aujourd'hui du moins, les pasteurs luthériens peuvent impunément prêcher la nécessité des œuvres.

C'est à tort qu'on a voulu mettre à côté des édits de Louis XV, de 1724, quelques-uns des votes des Etats de la diète suédoise

de 1831. *La liberté sous la monarchie en Suède* n'avait nullement à combattre ou prévenir la guerre civile, comme c'était le cas en France; car si, sous Gustave Wasa, les paysans suédois se sont de temps en temps mutinés, quand par force ou par ruse on essaya de leur ravir la foi de leurs pères, il ne fallait, pour les calmer aussitôt, qu'un mot de protestation royale qu'on ne voulait leur imposer aucune nouvelle religion.

Statistique au point de vue des mœurs.

Voici la statistique des naissances, morts et mariages conclus dans la ville de Stockholm pendant l'année 1851, telle que l'*Aftonblad* la donne dans un de ses numéros.

Nous ne copions que les chiffres de huit paroisses territoriales, paroisses qui font en même temps la division communale de la capitale de la Suède; ces paroisses sont :

	Naissances légitimes.			Illégitimes.			S. t.	Morts.	Mar.
	Gar.	Fil.	total.	Gar.	Fil.	Total.			
Nicolai	80	91	171	64	60	124	295	240	91
Clara	81	75	156	74	69	143	299	280	94
Jacob	95	102	197	54	41	95	292	300	79
Maria Mad.	122	126	248	43	57	100	318	374	97
Catherina	135	116	249	84	91	175	424	715	141
Adolf Frédéric	102	91	193	83	106	189	382	514	75
Kerungsholm.	39	41	80	17	17	34	114	100	
Ladugardsland	94	101	181	97	77	174	359	449	83
Légitimes			1,475	Illégitimes		1,058	2,513	5,021	

Les enfants illégitimes sont donc aux légitimes comme 5 : 7, ou bien les 5,12 des naissances sont illégitimes et les 7,12 légitimes. L'année précédente la proportion était de 4 : 5, c'est-à-dire 4,9 illégitimes et 5,9 légitimes.

Où trouver une aussi effrayante proportion dans toute autre ville dont la population ne dépasse pas 90,000 habitants, sans garnison et sans la moindre entrave pour le mariage, je dirai presque pour le divorce? Car, comme nous disait il n'y a pas bien longtemps le même *Aftonblad*, il ne

se passe presque pas de jour où il ne soit fait devant les tribunaux de demande en divorce; ou bien ce sont des mères, non mariées, qui exigent du père, souvent marié, de contribuer à l'éducation de l'enfant, conformément à la loi de Suède.

Comme toujours, le nombre des morts dépasse celui des naissances, cette année-ci, de 508. Cependant la population va en croissant.

Voici maintenant la statistique de quelques villes de Suède, selon l'*Aftonblad* du 4 janvier :

	Population.	Lég.	Illég.	Proportion.	Morts.	Mar.
Gelle	9,650	222	63	1/3 à 1/4	260	95
Lidköping	2,571	65	22	1/4	52	19
Mariestad	1,609	50	11	pl. de 1/4	41	10
Carlstad	3,840	86	35	1/5	111	24

Les établissements de charité à Stockholm ont, suivant les rapports officiels, un revenu annuel de plus d'un million de francs, outre les contributions que tout individu est obligé de payer à cet effet : 1 fr. par tête, hommes et femmes, et, en sus, le tiers des contributions directes, soit foncières, soit pour les revenus. Par exemple, 1,000 fr. de revenus payent 5 fr. pour les pauvres, et une maison avec 15 à 10 petites chambres, estimée 25,000 fr., mais taxée à 50,000 fr., paye une taxe des pauvres de 50 à 60 fr., outre ce qu'on paye pour les églises, les écoles, etc. Or, les plus heureux des pauvres, ceux qui sont reçus dans les maisons

des pauvres, dont chaque paroisse doit être fournie, reçoivent journellement 3 ou 4 sous par personnes. Mais outre 300 malheureux, retenus de force dans une maison de travail, il y a près de 160 à 200 individus qui n'ont pas assez de santé ou de capacité pour travailler, et qui sont obligés de chercher un gîte pour la nuit dans une petite maison appelée *baraque*, où ils sont couchés côte à côte sur des planches arrangées à plusieurs étages, absolument comme les esclaves dans les bateaux *ad hoc*. Et que fait la charité officielle? On les recommande à la charité privée. Et que fait-on de la taxe des pauvres? On ne suit guère; mais der-

nièrement, M. le directeur d'une de ces maisons de charité trouvant que 5 chambres étaient insuffisantes pour sa commodité, en fit venir trois autres, de sorte que, mainte-

nant, il occupe plus de place à lui seul que tous les pauvres ensemble. Ces pauvres, cependant, sont des veuves de bourgeois de Stockholm.

SUISSE (ou CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE).

I. Superficie et population.

(Résultat du recensement du 10 décembre 1860.)

Cantons.	M. c. géogr.	Habitants en		Augment. en 0/0	Habit. par m. c.
		1850.	1860.		
Zurich	51,01	250,698	266,265	+ 6,22	8,586
Berne	125,02	458,301	467,141	+ 1,92	3,725
Lucerne	12,59	152,845	150,504	- 1,02	5,776
Uri	19,67	14,505	14,741	+ 1,62	745
Schwytz	10,83	41,168	45,059	+ 2,19	2,675
Unterwald (Obwald)	8,75	15,799	15,376	- 5,16	1,552
Unterwald (Nidwald)	5,26	11,359	11,526	+ 1,64	2,160
Glaris	12,47	50,215	55,565	+ 10,42	2,675
Zug	4,26	17,461	19,608	+ 12,29	4,135
Fribourg	29,74	99,891	105,525	+ 5,63	3,548
Soleure	13,75	69,674	69,265	- 0,58	5,044
Bâle-ville	0,69	29,698	40,683	+ 55,98	58,960
Bâle-campagne	7,79	47,885	51,582	+ 7,72	6,621
Schaffhouse	5,55	35,500	35,500	0,50	6,596
Appenzell (Rhodes des extér.)	4,81	45,621	48,451	+ 11,03	10,068
Appenzell (Rhodes extér.)	2,88	11,272	12,000	+ 6,46	4,166
Saint-Gall	56,74	169,625	180,411	+ 6,33	4,910
Grisons	127,29	89,895	99,715	+ 0,91	712
Argovie	25,31	199,952	194,208	- 2,90	7,633
Thurgovie	18,07	88,708	90,080	+ 1,51	4,990
Tessin	50,89	117,759	116,545	- 1,21	2,109
Vaud	57,66	199,575	213,157	+ 6,80	3,679
Valais	94,82	81,550	90,792	+ 11,32	957
Neuchâtel	14,51	70,753	87,567	+ 23,62	6,021
Genève	5,15	64,146	82,876	+ 29,19	15,968
Total	(1) 739,51	2,392,740	2 510,494	+ 4,92	3,594

II. Répartition de la population d'après les cultes.

Cantons.	Catholiques.	Protestants.	Autres chrétiens	Israélites.
Zurich	11,256	953,723	1,054	162
Berne	58,519	405,727	2,275	820
Lucerne	127,867	2,619	1	14
Uri	14,705	36	—	—
Schwytz	44,509	224	5	1
Unterwald (Obwald)	15,585	93	—	—
Unterwald (Nidwald)	11,475	51	—	—
Glaris	5,827	27,505	23	2
Zug	18,990	609	9	—
Fribourg	80,970	15,522	25	8
Soleure	50,624	9,545	59	85
Bâle-ville	9,746	50,513	253	171
Bâle-campagne	9,751	41,603	222	4
Schaffhouse	2,478	32,950	72	—
Appenzell (Rhodes extér.)	2,183	46,218	29	1
Appenzell (Rhodes intér.)	11,884	115	1	—
Saint-Gall	110,751	69,492	88	100
Grisons	39,945	50,760	8	—
Argovie	88,424	104,167	79	1,538
Thurgovie	22,019	67,735	316	10
Tessin	146,233	93	11	6
Vaud	12,798	199,455	319	396
Valais	90,088	625	5	6
Neuchâtel	9,254	77,095	475	565
Genève	42,099	40,690	551	377
Total	1,025,430	1,476,982	1,366	1,216

(1) Ou 40,751 kilomètres. La superficie est d'après les calculs trigonométriques faits récemment sous la direction du général Dufour. Les chiffres indiqués pour la superficie des cantons de Berne,

Lucerne, Uri et Unterwalden, ne sont fondés que sur une évaluation approximative. — La superficie des lacs principaux en milles carrés est : Lacs de Genève 12,4 (13), de Neuchâtel 12,4 (13), de la Sa-

Population des villes en 1860.

	Habitants	dont étrangers.
Genève	41,415	14,188
Zurich	49,757	3,009
Bâle	57,918	11,211
St-Gall	14,552	5,106
Berne	29,016	1,65
Lucerne	11,522	582
Lausanne	20,315	1,980
Fribourg	10,454	700
Neuchâtel	40,382	1,609

Evêques catholiques.

Bâle : Charles-Marie-Antoine Arnold (1854)	570,000 catholique.
Coire : Nic. - Fl. Florentini (sept. 1859)	238,000 —
St-Gall : le Dr. Greith (1862)	— —
Lausanne : Etienne Marilly (1846)	110,000 —
Sion (Valais) : Pierre-Joseph de Preux (1814)	75,000 —

Ces derniers nombres sont pris de la statistique du Père Charles : ou bien le catholicisme, qui compte aujourd'hui (1863) plus d'un million de fidèles, s'est augmenté sensiblement depuis l'avènement de Pie IX, on bien les chiffres du Père Charles sont inexacts.

De la situation religieuse en Suisse, et particulièrement à Genève.

On lisait, il y a peu de temps, dans les *Annales catholiques* de Genève :

« Le protestantisme, en France, s'agite ; les diverses fractions qui le composent ont tenu leurs réunions annuelles à la fin du mois dernier. Il est incontestable qu'il recueille des sommes importantes pour subvenir aux œuvres nombreuses qu'il a entreprises, et parmi lesquelles il place la propagande comme la principale. Le nombre des protestants, d'après M. Reud (protestant), est de 1,500,000, et ils font du bruit comme s'ils étaient les deux tiers de la France. Nous étudierons prochainement leur état actuel ; nous le ferons à l'aide des comptes-rendus et du volume que vient de publier un de leurs partisans, M. Clamageran. Deux faits sont à remarquer : l'un, c'est la conférence pastorale tenue naguère à Paris par les ministres de la fraction évangélique, sur la nécessité de développer les fortes études théologiques au sein du protestantisme français. M. de Pressensé y fit un rapport qui provoqua une discussion animée. Un désaccord inévitable devait se faire jour. Les uns voulaient la plus complète liberté pour la théologie ; c'étaient les hommes logiques qui acceptent le libre examen et ses conséquences. D'autres réclamaient des confessions de foi pour se mettre à l'abri des périls du rationalisme. Pauvres

malheureux, condamnés à osciller perpétuellement entre ces deux abîmes : la logique qui mène à l'incrédulité, ou l'inconséquence qui renonce au principe fondamental de la réforme et se crée une autorité factice.

« Le second fait qui préoccupe le protestantisme français, est la publication des pensées intimes de M. de Sismondi. Ces révélations posthumes le montrent presque comme un voltairien ; les journaux méthodistes l'attaquent, et le *Lien* de M. Coquerel cherche à le défendre. Rien n'est plus plaisant comme le certificat de christianisme qu'il octroie à M. de Sismondi : Dogmatiquement, dit-il, il croyait peu de chose,.... mais il était profondément chrétien par le cœur.... Quant au vrai, il ne savait guère le chercher dans le dogme, ni même dans l'Évangile. Il croyait que les vérités sont en germe dans les saints livres, mais il les croyait mêlées à toutes les erreurs, et s'imaginait qu'à l'aide de ces livres on peut tout soutenir et tout prouver également.... Il croyait peu à la prière. Pourtant, outre le culte public, il avait un culte de famille où il lisait des sermons.... *Il détestait vivement le catholicisme....* »

« Voilà le chrétien suffisant, de l'aveu du *Lien*. Nous ne savons si c'est le dernier trait qui lui vaut ce facile brevet de christianisme ; mais nous ne pouvons que protester contre cet amoindrissement du sens de la foi, contre cette prestesse à appeler chrétien l'homme qui ne croit pas à la prière et qui accuse les saints livres d'erreur. Le *Lien* n'est pas avare d'éloges ; il déclare M. de Sismondi *un infatigable ouvrier de l'amélioration spirituelle du genre humain*. Le panégyrique est complet ; il n'a que l'inconvénient d'être une phrase empruntée aux apothéoses socialistes de journaux rouges en l'honneur de Michelet ou de Pierre Leroux. Comme tous ces théologiens font bon marché du dogme, et comme leur théologie est comode, je comprends qu'Eugène Sue la proclame comme le moyen le plus sûr de déchristianiser l'Europe.

« A Genève nous sommes condamnés à lire chaque jour les animosités qu'adressent au catholicisme les organes de la presse. Il y a souvent entre eux un touchant accord d'idées révolutionnaires, que nous apercevons à travers leurs querelles quotidiennes. Ils sont, à cet égard, de l'école de M. de Sismondi, moins son style pourtant. Le *Lien* peut écrire d'eux ces mêmes mots : *Ils détestent vivement le catholicisme*. L'un vit des débris des brochures de M. Pons contre le traité de Turin ; il sait de plus glisser dans ses colonnes l'anecdote légère contre le prêtre ; l'autre souvent l'a déjà publiée la veille ou la reproduit le lendemain ; car tous deux ne peuvent supporter ces catholiques qui osent sortir de leurs églises, écrire, parler à haute voix. Comment l des ca ho-

Vole 4,2 (230) ; de Constance avec celui de Zell 9,7 (539), dont à l'Allemagne 6,4 (354) ; de Neuchâtel 4,3 (240) ; des Quatre Cantons env. 1,9 (107) ; de Zurich 1,8 (89) ; de Lugano 0,9 (56), dont

20 à l'Italie ; de Thoune 0 8 (48). Lac Majeur, partie suisse 0,79 (44) ; de Biemme 0,74 (42) ; de Zog 0,6 (38) ; de Bienz 5,5 (28), etc.

liques se permettent d'user de la liberté ! Quel crime abominable ! Vraiment, nous plaignons les hommes obligés d'avoir de tels organes. On dirait que les partis prennent plaisir à se déconsidérer. Ces attaques nous troublent peu ; mais elles nous attristent pour l'honneur de notre pays.

« Les francs-maçons du canton de Genève ont eu naguère un banquet dans le bâtiment électoral ; le conseil d'Etat et le conseil administratif se sont trouvés d'accord pour prêter une salle ornée à leurs frais à ces loges maçonniques. Cinq cents maçons environ y assistaient ; on dit que tout a été calme et que ce banquet est d'un bon augure pour le temple unique qu'ils se proposent d'élever. Pourtant, le lendemain du festin, trois frères ont protesté contre la trahison de faux frères qui avaient livré à la police de Genève les registres secrets !

Les sociétés de Genève, la société biblique et la société des protestants dissiminés, ont tenu leurs séances. A travers les comptes-rendus fastueux, comme le nomme Mme de Gasparin, nous avons pu entrevoir presque du découragement et quelques plaintes sur les insuccès. La société biblique prétend fonder des espérances sur la Savoie, sur le Jura bernois, et elle a glorifié un colporteur qui avait été habile auprès des militaires dans la campagne de cet hiver ; elle affirme que dans le Valais elle n'a pas semé de livres de controverse, mais des *petits traités d'édition*. Nous savons ce que ces mots veulent dire.

« Au milieu de cette agitation des loges et de ce mouvement protestant, nous, catholiques, nous achevons paisiblement Notre-Dame, qui bientôt sera ouverte au culte. Notre évêque a renoué les rapports avec notre gouvernement ; un mode de vivre a été adopté, et, plus que personne, nous avons à cœur de travailler à la pacification et à la prospérité de notre pays.

SYRIE. — Nous empruntons les détails qui suivent aux *Annales de la Propagation de la Foi* :

« *Baalbek de Cœlésyrie*, qui paraît avoir été la cité de *Balath*, existant au temps de Salomon (III Reg. ix, 18), fut plus tard, sous les Grecs et les Romains, appelée *Héliopolis*, nom qu'elle a conservé sous les empereurs chrétiens de Byzance et de Constantinople, mais auquel fut substitué après l'invasion des Arabes, celui de *Baalbek*, qu'elle porte aujourd'hui, et qui semble se rapprocher davantage de la dénomination primitive. Ces noms, fort différents en apparence, se confondent pourtant dans un même sens, quand on fait attention que le Baal de la Bible était le même que le dieu du soleil de la Phénicie et même de l'Égypte ; en langue syrienne, le même nom signifie *Ville du soleil*, ainsi qu'*Héliopolis* (*hélios*, soleil : *polis*, ville), comme chacun peut aisément le comprendre. C'est que le culte du soleil avait été porté de l'Égypte dans ces contrées, y rencontra chez les païens un nouveau motif

de zèle, dans l'ardente et vive lumière de l'astre du jour, sous le beau ciel de Syrie. Aussi l'adoration du soleil ne fut-elle nulle part plus commune qu'en cette partie de l'Orient, où non-seulement nous la retrouvons à Héliopolis, mais encore à Emèse, à Palmyre, et en plusieurs autres lieux célèbres.

« La cité de Baalbek est à soixante milles au nord de Damas. Située sur une plate-forme, dans la vallée qui sépare le Liban de l'Anti-Liban, elle s'étend à l'orient du premier de ces monts, et regarde au midi les vastes et fertiles plaines auxquelles elle donne son nom. Ces plaines sont trop célèbres dans l'antiquité, et aujourd'hui trop importantes pour que nous nous abstenions d'en parler. Leur étendue est de soixante à soixante-dix milles de long sur environ quinze de large. Limitées et comme encaissées entre deux collines, elles ne sont pas sans ressemblance avec quelques-unes de nos vieilles routes royales, courant entre deux hauts remblais. A cause de leur admirable végétation, nous les comparerions volontiers à une grande et longue allée de parterre, qui se développe comme un tapis de verdure, orné de mille fleurs. Là, en effet, croissent naturellement l'anémone, la renouée, le narcisse, la marguerite, mêlant leurs vives couleurs au luxe des prairies ; l'hyacinthe, la jonquille, le lis des vallées, le laurier rose, l'aloès y bravent l'hiver. Le voyageur qui parcourt la vallée de Baalbek, depuis le commencement de février jusqu'à la fin de mai, peut y reconnaître quelque chose du récit merveilleux des contes orientaux : d'ins une saison où partout ailleurs la nature languit ou meurt, la plus splendide végétation règne ici et couvre l'étendue de la plaine. Là encore se récoltent de riches moissons et des céréales abondantes, qui en font comme le grenier de la Syrie.

« Cette fertile et délicieuse vallée, que féconde en toute saison un soleil ardent, est arrosée par le Lytany (Léon) et le Barada, qui la sillonnent dans une partie de sa longueur, et par une quantité de cours d'eau qui viennent des montagnes de l'Anti-Liban, et la couvrent dans sa largeur. Des fouillis d'ajoncs et d'aubus croissent sur les bords des ruisseaux, offrant au ciel solitaire à des myriades d'oiseaux : hôtes paisibles d'une si belle nature et d'un climat si fortuné, ils chantent sous le feuillage, et leurs chants retentissent en mon âme comme un hymne de reconnaissance et d'amour envers le Créateur. J'aime aussi à me figurer que ces cantiques suppléent à ceux des anciens habitants qui peuplèrent ces contrées en des temps plus heureux. Dès qu'on est entré plus avant dans les plaines, en suivant le chemin des caravanes on aperçoit des troupeaux nombreux de bœufs, de buffles et de chevaux arabes libres du frein, s'ébattant ou paissant tranquillement ensemble parmi les hautes herbes. Leurs gardiens ou bergers, pour se détendre des

bêes farouches, sont armés d'un casse-tête (rabouth), et quelquefois d'une fronde. Durant les longues journées, les uns s'occupent à disposer des pièges et des arcs pour la chasse, d'autres charment leurs loisirs par des chants, de façon que le voyageur attentif, traversant ces campagnes, reporte instinctivement ses pensées sur le jeune David gardant les troupeaux de son père, dans les champs de la Judée : *Pascebat pateris sui gregem et veniebat leo et ursus, et tollebat arietem de medio gregis* : « David gardait les troupeaux de son père, et le lion et l'ours survenant emportaient un bélier au milieu du troupeau. » (I Reg. xvii, 34.)

« Les moutons à grosse queue, nommés par nous, si je ne me trompe, *moutons de Barbarie*, sont fort communs en Syrie et dans tout l'Orient, et ceux de la plaine de Bâalbek ne sont pas d'autre espèce. Cette queue énorme, mince par le haut, large par le bas en forme de cône renversé, pèse souvent plus de trente livres, et forme pour l'animal que la nature condamne à le porter, un fardeau incommode. Si elle est trop longue, il faut alors que l'industrie de l'homme vienne au secours du faible et malheureux mouton, au moyen d'une petite planche qui, s'attachant au corps de l'animal, empêche la queue de traîner jusqu'à terre. Et parce que cette partie est la plus grasse et la meilleure, on ne s'étonne pas de lire dans la loi de Moïse, qu'il était ordonné de la choisir dans la victime pour être offerte dans le sacrifice d'holocauste et être brûlée sur l'autel comme un encens devant le Seigneur. (Lev. vii, 2, 3.) Les chèvres élevées aux mêmes lieux ont cela de remarquable dans la forme des oreilles, qu'elles sont larges, épaisses et pendantes le long de la tête comme celles de nos épagneuls. Elles m'ont paru de plus grande taille et de plus d'embonpoint que celles d'Europe; leur peau est plus garnie et plus soyeuse. Ici, les épizooties sont fort rares, quoique l'on amène dans cette plaine, afin de les engraisser, presque tous les troupeaux du pays. Sans doute, la nature des pâturages contribue à ces avantages; je croirais pourtant volontiers qu'on peut les attribuer plus encore à ce que ces animaux sont livrés d'avance à la nature, restant presque toujours en plein air, soit en libre parcours, soit dans des enclos près desquels des gardiens veillent sans cesse, ainsi que l'usage en remonte, en Orient, à la plus haute antiquité. (Luc. ii, 8.)

« Reste à ajouter ici quelques détails sur la population agricole qui, dans les temps modernes et à la faveur des alternatives de paix, est venue s'établir dans une partie des plaines de Bâalbek. Trois petites nations très-différentes s'y font remarquer : les *Métoualis*, les *Arabes errants* et les *Chrétiens*. Les premiers et les plus nombreux ont leur centre à Bâalbek et s'étendent jusqu'à Tyr. Les Métoualis sont des restes de l'ancienne race arabe, dominés par les Ottomans, mais qui n'ont pu leur faire accepter tout le symbole du Coran : ils sont restés fidèles à Ali, et

sont appelés *Schîtes*, par opposition aux *Sunnites*, sectateurs d'Omar, lequel fut élevé au califat de préférence au premier, quoiqu'il fût l'époux de Fatyme, fille de Mahomet; événement qui donna lieu à un schisme parmi les Musulmans, dès la naissance de l'islamisme. Dans leur gouvernement et leur culte, ils participent aux usages et pratiques des Turcs et des Arabes, avec lesquels ils sont mêlés; et parmi eux comme partout où l'Évangile n'a pas été annoncé ou n'a pas pénétré, on retrouve des désordres et des vices que notre religion sainte a seule grâce pour détruire. Cette peuplade compte environ quinze à vingt mille individus. Les hommes sont grands, sveltes et ont le teint hâlé; ils revêtent un manteau long ou espèce de burnous rayé de noir et de jaune, signe distinctif des Métoualis de cette contrée, et portent continuellement deux pistolets d'arçon à leur ceinture. Quant aux femmes, brûtées par l'ardeur du soleil, amaigries par le servage, défigurées par le tatouage des lèvres, elles nous inspirent une profonde pitié, surtout en songeant à l'état de leur âme privée du baptême. Les Arabes que nous retrouvons dans cette vallée ne sont point ceux que l'on pourrait appeler *Arabes des villes*, c'est-à-dire stables habitants d'une cité ou d'un bourg; ce sont les Arabes, fils du désert, désignés dans la Bible sous le nom de *Pasteurs*. Cette race d'hommes, qui ne ressemble à aucune autre, et dont les conquêtes surprenantes en Afrique, en Espagne et jusqu'aux Indes, ont tant influé sur le monde, descend d'Ismaël, l'enfant déshérité d'Abraham et d'Agar. Après avoir tout envahi comme un fléau envoyé de Dieu pour la correction des peuples, ils s'arrêtaient tout à coup, et re-broussèrent chemin. Revenus à leur état primitif, ils sont encore pasteurs de troupeaux, vivant en nomades, sans autres chefs que des vieillards, et sans autre habitation que la tente. Le nombre de ces tribus et leurs lois n'ont guère d'analogie qu'avec les flots en mouvement sur le rivage de la mer, déplacés et emportés par le souffle des vents dans le changement des saisons.

« Pour les Chrétiens du pays, je les comparerais volontiers à ces troupeaux de timides brebis dont il est fait mention dans la sainte Écriture, répandues en grand nombre dans les plaines de la Judée, et tellement exposées à la voracité des loups, que leurs bergers, pour les défendre, vivaient dans un continuel danger de violence et de mort. C'est pourquoi on élevait des tours çà et là, afin de protéger les alentours du bercail, en observant de loin l'approche de l'ennemi. Il en fut ainsi construit plusieurs par les ordres du roi Osias, *Et extruxit Osias turres eo quod habebat pecora multa...* (II Par., xxxvi, 10.) Ces brebis sont la fidèle image de la chrétienté des plaines de Bâalbek et du Beqâa; les loups et les autres ennemis me représentent les peuplades farouches qui les entourèrent et se mêlèrent avec elles; les tentes ou les tours

des bergers, voilà l'habitation des missionnaires! S'ils ont pu l'élever par l'ordre d'un grand roi, plus grand que celui de la Judée, c'est avec l'aide des prières et des aumônes des associés de la Propagation de la Foi, qui viennent soutenir, en quelque lieu qu'il se trouve, le prêtre catholique, tant au milieu des peuplades de la Syrie et des nations de l'Asie entière, que parmi les tribus de l'Afrique et les sauvages de l'Amérique et de l'Océanie. Ah! c'est que la charité les presse, cette charité sainte qui émane de Dieu, comme lui embrase le monde, et s'étend partout où il y a des âmes rachetées du sang de Jésus-Christ, sans acception de pays ni de personnes; leurs préférences, au contraire, sont toujours acquises aux plus nécessiteux. Dignes amis du Sauveur, je vous le dis, votre récompense sera grande dans le ciel, parce que vous avez exercé la miséricorde envers vos frères les plus inconnus et les plus délaissés.

« Il n'y a pas plus de vingt-cinq ans que furent jetés les premiers fondements de nos missions actuelles dans la vallée de Bâalbek; vos débuts se firent même sous la tente, comme si nous avions dû imiter en tout point les bergers de la Bible. Cependant les missionnaires ne tardèrent pas à avoir un local plus convenable et surtout plus de stabilité: ils se fixèrent dans une position avantageuse, au pied du Liban, à l'endroit où finissent les plaines du Beqâa et commencent celles de Bâalbek. Là se trouve le village du Mâalaka, avec une église à notre usage et des écoles pour cent vingt enfants environ. L'œuvre grandit et prospère sous l'œil de la Providence, toujours propice à ceux qui s'abandonnent à sa garde. Déjà plus de dix ans s'étaient écoulés depuis la première fondation; il parut conforme à la plus grande gloire de Dieu de songer à un second établissement dans la même contrée, disposé toutefois sur un plus large plan, et pour de plus vastes écoles que l'on destinerait aux deux sexes: telle fut l'origine de la mission de Zahhlet. Dans le moment où j'écris ces lignes, près de cinq cents enfants viennent de recevoir de nous l'instruction du salut, bien plus encore que les éléments des sciences humaines. Quarante des plus fervents et des plus dignes élèves ont été choisis et dirigés d'une manière spéciale par un des Pères de la mission, pour servir de catéchistes dans les excursions apostoliques qui se font continuellement parmi les chrétiens de la plaine. Comme le jour de la visite pastorale est connu d'avance, les petits missionnaires, en attendant l'arrivée des Pères, rassemblent le peuple et s'occupent activement à faire apprendre les prières et la lettre du catéchisme aux enfants et à d'autres personnes plus âgées. Plus de quinze vierges chrétiennes, attachées aux écoles ou à la mission, ont le zèle et le courage d'entreprendre, chaque dimanche et

fêtes, une course de quatre à cinq lieues pour aller instruire les personnes de leur sexe des éléments de la religion. Je ne dirai pas le dévouement des apôtres, qui mettent tout en œuvre pour procurer le bien spirituel de ces populations; il a été couronné de grands succès... Mais j'oubliais qu'il a déjà été parlé dans les *Annales* de cette importante et belle mission (1). Le total des chrétiens peut être évalué aujourd'hui à quatorze ou quinze mille, dont près de douze mille sont grecs-unis, douze à quinze cents maronites, le reste est schismatique et tous de langue arabe.

« Cependant, si vivement occupés qu'ils fussent de la défense et de la conservation du troupeau de Jésus-Christ, les missionnaires n'ignoraient point et ne pouvaient point perdre de vue que non loin d'eux, et dans le propre territoire livré aux entreprises de l'apostolat, dans l'inimitable temple d'Héliopolis, le démon avait reçu les adorations des hommes sous les noms de Soleil, de Jupiter et de Vénus. Animés du zèle de la maison du Seigneur et de la gloire qui n'est due qu'à lui seul, ils ont formé le dessein d'élever, en face de ces ruines, un sanctuaire au Créateur du soleil et de toute la nature: *Tuus est dies, tua est nox; tu fabricatus es auroram et solem* (2). La nouvelle église sera dédiée au Sacré-Cœur de Jésus, à qui, depuis leur naissance, toutes nos missions de la Syrie et du Liban ont été consacrées. Elles ne pouvaient manquer d'être bénies.

« Nous voilà donc arrivés au terme de notre course. Les ruines plus que gigantesques de la cité de Bâalbek se présentent devant nous comme une double forteresse, sur un plan de montagne nivelée. Elle était autrefois entourée de hautes murailles d'enceinte, dont les débris reconnaissables marquent encore le circuit. La principale entrée, ou du moins la plus apparente et la plus accessible, est tournée vers le midi. Au premier coup d'œil jeté sur de telles ruines, empreintes de tant de grandeur et de magnificence antique, à la vue de cette immense façade, de ce colossal portique embelli de colonnades de marbre et de granit, comment ne pas s'arrêter étonné, ne pas demeurer dans une silencieuse admiration?

« Les deux monuments qui composent les ruines de Bâalbek saisissent véritablement l'imagination, non pas par cela seul qu'ils ont bravé les siècles et sont devenus contemporains de cet âge, mais bien plus parce que, dans leur masse prodigieuse, ils offrent des modèles d'architecture qu'on pourrait comparer à l'architecture cyclopéenne, à laquelle on peut la soupçonner d'appartenir, car elles présentent, comme les monuments de ce genre, des formes hardies et colossales, des blocs démesurés, entassés les uns sur les autres, comme des

(1) Voir le Numéro de novembre 1852, pag. 476 et suivantes.

(2) A vous est le jour, à vous est la nuit; vous avez fait l'aurore et le soleil.

monts. Détachés d'ailleurs pour être transportés ici, il n'a pas moins fallu que des forces monstrueuses pour les mettre en mouvement. Nous avons besoin de l'exagération des paroles, afin de faire sentir la réalité de ce que nous voyons. Plus on examine attentivement les éléments et les matériaux de ces ruines, moins on conçoit la possibilité de leur locomotion.

« La mesure des pierres ajoute à l'idée de l'ensemble et nous en permettra une appréciation plus juste. Quelques-unes des plus saillantes, employées dans les angles de l'édifice, peuvent avoir jusqu'à près de quatre cents mètres cubes, quelques autres davantage peut-être, et une qui tient encore dans la carrière à laquelle elle tient dans la roche vive par la face inférieure, offre une masse qu'on peut estimer à cinq cents mètres cubiques, ayant environ vingt mètres de long sur cinq de large et autant de hauteur. Les Arabes qui montrent ce bloc aux voyageurs, l'appellent *hadjar-el-qobly* (la pierre du midi), à cause de sa position par rapport aux monuments de la cité. Il a été fait un curieux et intéressant calcul de la force à employer pour la mettre en mouvement : en supposant que le mètre cube de ce calcaire extrêmement compacte, doit peser 3,000 kilogrammes, ce qui donnerait un poids total de 1,500,000 kilogrammes, pour déplacer une masse aussi énorme il ne faudrait pas moins que les efforts réunis et simultanés de près de quarante mille hommes, afin de lui faire parcourir un mètre en une seconde de temps. *L'intelligence recule épouvantée devant un pareil résultat*, ajoute M. de Sauley, auteur du calcul, *et l'on se demande si l'on n'a pas rêvé, quand on a cru voir des masses aussi considérables que celles-là, transportées à un kilomètre de distance, et à plus de dix mètres au-dessus du sol, par-dessus d'autres masses presque aussi étonnantes!* De quels moteurs s'est donc servie la race des hommes qui a mis en œuvre de telles masses? Quelles ressources, quels instruments mécaniques ont été employés pour cette manœuvre merveilleuse? Quelle sorte de cordes, de poulies, de crampons, de traîneaux, avaient-ils inventés qui fussent capables d'y résister? Nous laisserons à d'autres, plus expérimentés et plus instruits que nous, à le déterminer; c'est pourquoi nous partageons volontiers le sentiment du voyageur anglais Richardson, qui regarde ces pierres comme les plus pesantes masses que la main de l'homme et les machines aient jamais remuées. Les Orientaux, qui reconnaissent trop aisément une origine extraordinaire à tout ce dont la cause passe leur intelligence, ou dont l'auteur leur est inconnu, racontent sérieusement que leur translation fut l'ouvrage des géants, des géants, ou peut-être d'esprits aux ordres du roi Salomon.

« Ces pierres sont jaunes, un peu noircies par le temps, plus dures que le marbre, et dans plusieurs endroits à peine taillées. La

perfection des joints est surtout remarquable, en ce qu'étant sans ciment ni autre lien que leur propre pesanteur, ils sont pourtant aussi justes et aussi étroitement unis que si l'ouvrage entier avait été achevé récemment. En sorte qu'à l'aspect d'une telle construction, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de la puissance et du génie du prince qui put l'entreprendre, ou de l'habileté et de la patience du peuple qui l'exécuta.

« Celui des monuments qui est situé sur le côté occidental de la vallée, et qui présente l'aspect d'un camp ou enceinte fortifiée par une citadelle, est désigné par les Arabes sous le nom de *Temple de Salomon* (*Haikal-Seleyman*). Le plan extérieur paraît avoir été semi-hexagone; la façade principale était ornée d'un vaste portique à deux rangs de colonnes, d'une ou de plusieurs pièces, d'un marbre très-fin. On en comptait anciennement cinquante-six, dont dix à chaque extrémité, et dix-huit sur chacun des grands côtés du péristyle, parmi lesquelles six sont restées debout; leur hauteur est d'environ vingt-trois mètres, y compris la base et le chapiteau, et le tour d'environ six mètres; les frises et ornements les déclarent suffisamment d'ordre corinthien. Tous les angles de l'édifice avaient été flanqués ou surmontés de tours élevées, la plupart abattues et ruinées, moins par les siècles que par la main des hommes, plus destructive que le temps. Entre celles qui ont été conservées, trois plus hautes, aux créneaux à demi-brisés, dominent encore aujourd'hui la cité et ses ruines, comme le témoignage d'une puissance qui n'est plus. L'élévation totale du temple du soleil est d'environ quarante mètres, le second monument peut en avoir vingt-huit.

« Et avant du temple, vers la partie orientale, s'ouvre une magnifique enceinte, restes vénérés d'une ancienne église chrétienne, construite des débris de monuments païens. Elle se déploie naturellement en un demi-cercle enfoncé, formé comme une spacieuse nef, limitée et embellie par une multitude de petites arcades ou niches, qui étaient destinées à recevoir les statues des saints ou autres héros du christianisme. Elles étaient pratiquées à distances égales sur le pourtour de l'édifice, et distribuées régulièrement entre les deux grands côtés de l'enceinte; au-dessus venait une autre rangée des mêmes arcades, correspondante à la première, mais plus petite et plus serrée.

« Il est à observer dans les ruines de *Baldack*, ainsi qu'on l'a remarqué dans la plupart des monuments de l'antiquité, que l'on y trouve à peine vestige de peintures, non point qu'elles aient été dégradées et effacées, mais bien plutôt par la grande raison qu'elles y ont été toujours fort rares. L'art de la sculpture, au contraire, y est représenté sous toutes ses formes, même les plus délicates : les architraves des grandes

portes, les entablements des colonnades ont été chargées de sculptures faites avec le plus grand soin. Rien de plus gracieux, s'ils n'étaient disparates avec la gravité du genre, que les timides rinceaux de feuillages, de fleurs et de fruits, seule ornementation permise par la loi musulmane pour l'embellissement des mosquées; on les retrouve encore à l'intérieur de la grande porte d'entrée du second temple. Nous devrions, sans doute, dire la même chose de divers autres ornements, par exemple de mosaïques mauresques ou arabes, de sibylles et de héros tous en relief et d'un bon style, qui sont réduits aujourd'hui à l'état de fragments mêlés à d'autres débris; ils gisent confondus eux-mêmes avec de nombreuses ruines dispersées sur le sol, auquel leur poids naturel a donné une telle adhérence, qu'on ne parviendrait qu'à grand-peine à y opérer quelques fouilles. Il est certain que Bâalbek n'a jamais été exposée au pillage des antiquaires, souvent non moins redoutables que des hordes barbares, témoin Persépolis, Palmyre et Athènes, dont les plus belles pièces de leurs monuments ont passé dans les musées, qui chaque jour encore s'enrichissent de leurs dépouilles, pour ne leur laisser bientôt plus que l'aspect d'un champ dans la solitude: c'est que les ruines de Bâalbek sont comme les armures de fer d'un géant, qui restent à leur place, parce que tout autre ne peut s'en servir, pas même les soulever de terre.

« En 1596, par ordre d'Amurat III, empereur de Constantinople, qui avait juré l'anéantissement de l'Eglise orientale, plus de trois cent mille Chrétiens furent impitoyablement mis à mort sur le territoire et dans la cité de Bâalbek. Ceux qui échappèrent au carnage, ajoute Ebn-el-Calay, historien arabe qui rapporte le fait, s'étaient enfuis dans les antres et les grottes du Liban et de l'Anti-Liban: ils y furent poursuivis et asphyxiés par la fumée ou brûlés par les flammes des broussailles allumées à l'entrée des cavernes. A un tel spectacle, sous de tels dominateurs, m'étonnerai-je de mutilations, de dévastations, de ravages hâtant de plus en plus le jour où non-seulement les temples de Bâalbek, mais la Syrie tout entière, sera transformée en un sépulcre de ruines. Nous rendons cependant un sincère hommage à la généreuse initiative de Sa Majesté le sultan actuel, Abd-ul-Medjid, prise dès son avènement au trône, de favoriser dans son vaste empire l'adoption et le développement des institutions des grandes puissances de

l'Europe, telles qu'on les voit fleurir en France, en Autriche et en Italie: les arts et les sciences y prospèrent, les peuples sont heureux, et les princes jouissent en paix de la gloire de leur règne. Nous aimons à prier Dieu qu'il donne les grâces nécessaires aux souverains, pour le bon gouvernement de leurs Etats et leur félicité personnelle.

« Que penser de la tradition des Orientaux, qui désignent sous le nom de *Temple de Salomon*, le plus grand des deux édifices, et en attribuent à ce roi la construction? Assurément il y a beaucoup d'ignorance et beaucoup d'exagération dans l'esprit de ces peuples, trop amis du merveilleux; cependant est-elle dénuée de tout fondement et de créance, une assertion qui, depuis des siècles, de temps immémorial en un mot, siest universellement admise et tenue pour vraie dans plusieurs provinces? On ne peut douter, d'autre part, que l'histoire de Palmyre, dont les annales sont perdues, ne se rattache à celle de Bâalbek, qui en est peu éloignée. Placées toutes deux sous le même climat, fameuses l'une et l'autre par le culte du soleil, par une grande puissance évanouie, et par la magnificence de leurs ruines; envahies, bouleversées par les mêmes conquérants, Bâalbek et Palmyre semblent avoir été longtemps en Orient le théâtre de l'ambition des Grecs, des Romains et des Barbares; si elles eurent les mêmes destinées, elles ont peut-être aussi une commune origine (1). Or, il est constant, sur l'autorité des saintes Ecritures, que Salomon a fondé Palmyre: *Et ædificavit (Salomon) Palmyram in deserto (II Paral., viii, 4)*; et dans un autre passage: *Ædificavit et Baalath et Palmyram in terra solitudinis*: « Il fit bâtir Bâalath et Palmyre dans une terre de solitude. » (*III Reg., ix, 18*.) Il s'agit de s'assurer de l'identité de Bâalath et de Bâalbek.

« Nous ne savons qu'un peu de chose des événements accomplis dans la merveilleuse cité de Bâalbek, non plus que des personnages qui l'ont illustrée ou seulement habitée. Au rapport d'Eusèbe, ce fut l'empereur Constantin qui la purifia des cérémonies et rites païens apportés par les Grecs et les Romains; il en proscrivit les idoles, et dédia solennellement à la *Vierge Marie* le temple jusque-là souillé par le culte de Vénus. A l'origine de l'islamisme, lors que les Arabes sont à peine sortis du fond de leurs déserts pour aller à la conquête du monde, nous voyons déjà Abou-Obeïda, lieutenant d'Omar, mettre le siège devant Bâalbek (n 635); huit siècles plus tard, elle sera ou

(1) « Au milieu du désert, et au centre d'une oasis extrêmement fertile et abondante en eaux excellentes, s'élève Palmyre, bâtie par Salomon sous le nom de Tadmor, dénomination par laquelle la désignent encore ses habitants actuels. Située entre l'Euphrate et la Méditerranée, Palmyre devint, dès la plus haute antiquité, l'entrepôt principal où se rendaient par terre les marchandises de l'Orient et de l'Occident. Ce riche commerce ne tarda pas à en faire une des villes les plus opulentes de l'Asie, mais c'est sous les rois brillants d'Orient et de la célèbre

Zénobie, que cette ville magnifique, qui osait se croire la rivale de Rome, parvint à sa plus grande prospérité. Prise et sacragée par Aurélien, restaurée et fortifiée par Justinien, prise et reprise dans les différentes guerres qui ont désolé cette région, Palmyre n'est plus qu'un misérable village habité par quelques centaines de familles arabes; mais ses vastes et imposantes ruines, inférieures seulement à celles de Bâalbek et de Thèbes, sont là pour attester son ancienne splendeur. » (*Géographie d'André Balbi*.)

nouveau prise et ravagée par les Tartares (en 1401). Mais durant cet espace de temps, que de sang versé n'a pas rougi les plaines de la Cœlésyrie! Qui a oublié les batailles des héros francs contre les soldats de Mahomet Enlin, tombée au pouvoir des musulmans, elle servit de refuge au fils du grand Saladin, déposé du trône de son père. Vint Timour-Leng (Tamerlan), passant comme un foudre de guerre, et les musulmans furent remplacés par les Mongols. Après eux les Druses, commandés par le célèbre Fakhr-Eddin, s'emparèrent de la cité et la dévastèrent horriblement, en haine des émirs ottomans; puis, quand les hommes cessèrent de détruire et de ravager, ce fut le tour des éléments, non moins redoutables que les hommes. En 1759, le sol de la Syrie fut ébranlé par un tremblement de terre, trois colonnes du temple du Soleil furent renversées, une partie du fronton s'écrouta, et les blocs du grand portail intérieur du second temple furent disjointes et écartés de leur aplomb, de sorte qu'une ruine totale de cette partie du monument est à craindre dans un avenir malheureusement prochain. La nature seule avait la puissance de tels dégâts.

« Deux mille âmes composent toute la population de l'antique cité. Sur ce nombre il n'y avait, à mon passage, que vingt-huit familles chrétiennes, toutes du rite grec-uni, sauf une seule maronite; l'on peut dire aujourd'hui de Baalbek : C'est une grande ville où rien ne se remue . . . » (Lettre du Père Badour.)

« Les cultes et rites, dit encore le P. Badour, qui se divisent cette partie de l'Orient, ne sont guère moins nombreux que dans le reste de l'univers; de manière que, pour en parler, il s'agirait presque de traiter de toutes les religions professées sur la terre. A l'appui de cette assertion, il suffit de savoir qu'on les réduit généralement à quatre principales : le christianisme, le judaïsme, le paganisme et l'islamisme, qui toutes ont leur symbole : les Chrétiens croient en un Dieu distinct en trois personnes, dont la seconde, c'est-à-dire le Verbe, s'est incarnée dans le sein de l'immaculée Vierge Marie, devenue ainsi Mère du Sauveur du monde. Les Juifs croient de même en un Dieu unique, ignorant le mystère de la très-sainte Trinité, et attendant, demandant toujours un rédempteur, qui ne viendra que pour les condamner. Les païens ne croient ni en un seul Dieu, ni en Jésus-Christ, admettant au contraire le panthéisme, ou la pluralité des dieux, ce qui revient finalement à n'en reconnaître aucun. Les musulmans ou mahométans croient en un seul Dieu, sans connaître la Trinité, non plus que les Juifs; ils vénèrent Jésus-Christ comme étant l'Esprit de la Divinité, et suivent les impures rêveries d'un imposteur arabe comme règle de foi et de

conduite. Telles sont les quatre sources de croyances religieuses répandues sur la surface de la terre, retrouvées en Syrie, vivaces et professées par des millions de personnes qui toutes sont convaincues de la nécessité d'un culte, du besoin d'un Sauveur avec le concours de la vertu personnelle, pour s'assurer dans une autre vie la paix et le bonheur que demande notre âme et que le monde d'ici-bas lui refuse. Il est inutile, d'après ce qui a été déjà dit, d'observer que chaque culte est, dans la Syrie comme ailleurs, et plus encore, scindé en sectes innombrables, dont je ne ferai connaître que les plus importantes, sectes déplorablement que Dieu n'a permises, sans doute, que pour la confusion d'esprits orgueilleux et pervers, ainsi que pour la sanctification de ceux qui cherchent uniquement la vérité et la justice.

« A côté des jacobites, dont j'ai précédemment retracé les principaux traits (1), il convient de placer les chaldéens ou nestoriens de Syrie, mêlés aux premiers sur un même territoire, partageant leur ignorance et leurs mœurs, mais qui, comme eux, semblent commencer à ouvrir les yeux à la lumière et apprécier la doctrine de l'Eglise catholique. Ces pauvres sectaires font compassion dans l'état misérable où ils sont tombés, relativement aux choses du salut; et comment n'en serait-il pas ainsi, quand personne ne les enseigne? Qui n'admirerait, d'autre part, la providence de Dieu sur les âmes étrangères, mais non hostiles à la vérité? Un de nos Pères écrivait qu'à Serte un bon nombre de familles nestoriques avaient exprimé le désir d'embrasser la foi de Rome, et demandaient avec instance qu'on leur envoyât un prêtre catholique de leur rite et de leur langue. Mais, comme il fallait savoir l'arabe, on ne put aussitôt les satisfaire. Douze villages, avec l'évêque qui est à leur tête, auraient déclaré de même leur intention d'entrer dans le giron de l'Eglise. Dans un autre district, un évêque aurait aussi manifesté de semblables dispositions.

« En de telles circonstances, et à une époque si favorable pour le catholicisme en ces lointains pays, Mgr le délégué du Saint-Siège pour la Chaldée et la Mésopotamie envoyait au collège de Gazir, dont le but est de former des prêtres indigènes instruits et dévoués, pour tous les rites orientaux, plusieurs Chaldéens pour y être initiés aux sciences et à la religion, pour se préparer avec soin à devenir de dignes ministres des autels et préluder, sous la direction de missionnaires expérimentés, aux travaux de zèle qu'ils devront un jour entreprendre et accomplir parmi leurs compatriotes. Deux de ces élèves sont actuellement à Rome, au collège de la Propagande, et trois autres sont restés à Gazir, où ils font la joie de leurs maîtres, par une grande application à tous leurs devoirs. Sept jeunes Syriens, du rite syriaque,

(1) Cette énumération du R. P. Badour sur les Jacobites se trouve dans le tome XXI des *Annales*, p. 280 et suivantes.

y ont également fait leur éducation, et il s'en trouve encore deux dans cet établissement; il y a de plus trois arméniens, douze grecs, quinze maronites, bon nombre de latins, italiens et français d'Alexandrie, de Chypre, de Beyrouth, etc. Ils sont divisés en deux catégories: la première comprend les plus jeunes, appliqués aux sciences et aux éléments de la science; l'autre est composée des plus anciens élèves, qui se livrent à l'étude de la philosophie, des mathématiques et de la théologie dogmatique et morale. Une telle tâche est vaste et difficile, sans doute, sous plus d'un rapport, dans des contrées où les besoins sont de toute autre nature et bien plus grands qu'en Europe, tant pour l'éducation de la jeunesse que pour la formation d'un clergé digne et instruit, adonné généreusement à la sanctification des âmes. Plus cette sainte œuvre est pénible et délicate, plus il est juste et nécessaire de multiplier les efforts et les sacrifices d'un zèle désintéressé; car Dieu sait la gloire qui reviendra à la religion, d'avoir quelques bons prêtres de plus.

« Je me hâte aussi de dire, touchant les résultats obtenus, qu'ils sont un encouragement précieux à de nouvelles espérances, en même temps qu'ils attestent de la part de ces peuples un véritable désir de profiter d'un sérieux enseignement. Il est pour cela fort regrettable que la modicité des ressources pécuniaires dont dispose le collège de Gazir n'ait point encore permis son entier développement, et que, chaque année, un bon nombre de jeunes gens, destinés à la carrière sacerdotale dans leur rite particulier, ou bien à celle des sciences dans le monde, ne puissent être reçus faute de place et des autres secours matériels requis pour leur entretien et leur nourriture! Mais, s'il est vrai que les missionnaires soient pauvres et très-pauvres en Syrie, ce qui est plus fâcheux encore, c'est que quelques personnes seules, plus intelligentes ou plus civilisées, consentent à faire les dépenses nécessaires pour donner à leurs fils une instruction solide et durable.

« Je reviens aux Chaldéens, auxquels s'appliquent, dans toute leur extension, les réflexions qui précèdent. Parce qu'ils n'ont point de sanctuaire à eux propre en cette ville, ils se conforment au rite latin pour les cérémonies religieuses, sauf à revenir à leur liturgie quand ils seront en possession d'une église ou chapelle. Le rite des Chaldéens est des plus anciens et des plus vénérables. Sans remonter à la première antiquité biblique, nous montrant le patriarche Abraham, ce Père des croyants, partant de la Chaldée pour venir habiter la Palestine; Isaac, son fils, épousant Rebecca, et Jacob épousant Rachel, l'une et l'autre chaldéennes; les Hébreux vaincus par les Chaldéens, et menés captifs à Babylone, on peut dire que leur histoire est essentiellement liée à celle du

peuple de Dieu. Suivant la tradition des Orientaux, appuyée de bonnes preuves, l'apôtre saint Thomas et d'autres disciples du Sauveur ont prêché l'Évangile aux habitants des rives de l'Euphrate et du Tigre, c'est-à-dire en Mésopotamie et en Chaldée. Une des principales villes, Edesse, aujourd'hui Orfa, devint ville épiscopale à la naissance du christianisme. Le premier titulaire en fut saint Thaddée, un des soixante-douze disciples, qui, suivant le Ménologe grec, mourut en paix à Béryste, en Phénicie. Vers le III^e siècle de l'ère chrétienne, il y avait dans la même ville une école fameuse, d'où les erreurs de Nestorius se répandirent plus tard dans la Perse et en Arménie, importées dans cette seconde province par les jeunes gens du pays, qui allaient à Edesse étudier les lettres et les sciences. Touchant cette nation, l'histoire ecclésiastique a conservé un fait qui lui est trop honorable pour que j'omette de le citer.

« C'était vers l'an 480: Barsumas, ce grand sectateur du nestorianisme, ayant persuadé au roi de Perse de contraindre les catholiques à embrasser l'hérésie, toute la nation des Arméniens, pleine d'ardeur et de foi, se leva comme un seul homme, protestant qu'ils préféreraient tous périr en un seul jour, plutôt que de renoncer à leur religion. Attaqués sur un champ de bataille par le roi Pérosès en personne, ils le battirent et son armée fut mise en pièces. L'année suivante, un nouveau triomphe fut le prix du courage des milices chrétiennes. Le roi effrayé d'une lutte aussi héroïque, où tout un peuple avait juré de mourir et de garder sa foi, proposa à Vahan, chef des catholiques, une paix honorable. Ainsi la nation des Arméniens fut sauvée.

« Au milieu du VII^e siècle, les doctrines de Nestorius et de Barsumas s'accréditèrent, à la faveur de l'islamisme, en Egypte et dans l'Arabie; de nombreuses églises furent établies. Dans le même temps, les sectaires avaient pénétré en Tartarie, aux Indes et sur toute la côte de Malabar, où les Portugais, en 1500, furent fort étonnés de trouver une nombreuse chrétienté. Elle avait un seul évêque, qui était envoyé par le patriarche nestorien de Mossoul. Ces hérétiques furent ramenés à la vraie foi par saint François Xavier et ses successeurs.

« Les nestoriens de Syrie, ou Chaldéens, se sont maintenus jus qu'à nos jours épars, appauvris et dépourvus de la plupart de leurs temples, sans discipline, sans enseignement et sans écoles, tombés ainsi dans la plus profonde ignorance, effet ordinaire de l'hérésie. Comment, toutefois, ne pas s'étonner à la nouvelle que, parmi les ruines de Babylone et de Ninive, vingt-quatre mille catholiques (1) subsistent encore, débris reconnaissables des antiques Églises de la Chaldée? Inutile de dire qu'ils rejettent

(1) Ce nombre a été donné par Mgr Tricoche, ancien délégué apostolique; celui de 52,000, indiqué

pour les arméniens catholiques, a été confirmé par Mgr Adzvadourian, patriarche de la nation.

en tous points l'hérésie des nestoriens, la plus détestée des Orientaux, en ce qu'elle divise Jésus-Christ en deux personnes et reconnaît en lui deux fils, l'un de Dieu, l'autre de Marie, à laquelle est dénié le titre de Mère de Dieu. A cette doctrine impie, condamnée par les conciles d'Éphèse et de Chalcedoine, vient s'ajouter l'erreur des Grecs sur la procession du Saint-Esprit, la négation du péché originel, de l'éternité des peines de l'enfer, et une infinité d'abus grossiers. Ces sectaires sont d'ailleurs d'un facile accès, et s'entretiennent volontiers des sujets de religion avec les missionnaires, pour lesquels ils ont une grande estime et du respect, avouant qu'ils ne se sont originellement séparés d'eux que par le malheur de leur position et le défaut de liberté. J'ai de même entendu des Grecs schismatiques dire que leur rupture avec Rome n'était point leur fait, mais un tort des anciens de leur nation, auxquels Dieu en demanderit compte.

« Les Syriens jacobites ne sont pas dans des sentiments différents. Dans un village de Mésopotamie, on interrogeait Mgr Planchet sur ce qu'il venait faire en ce pays ? — J'y ai été envoyé par le Pape, répondit le délégué, afin de réunir les jacobites, les nestoriens et les arméniens hérétiques à l'Église romaine. — Restez donc tout à fait avec nous, parce que nous voulons être de l'union. — Plus d'une fois, je l'ai dit, le retour à la véritable foi est la récompense de tant de simplicité et de bonne volonté. Dans l'année 1304, le patriarche des nestoriens envoya au Pape Benoît XI une profession de foi orthodoxe. Au xvi^e siècle, sous le pontificat de Jules III, un patriarche de la même nation, nommé Sulaka, fit la même démarche. Mais un acte de ce genre plus célèbre fut celui d'Abd-Jesu, successeur de Sulaka, homme vénéré par sa vertu et son érudition, et qui alla deux fois à Rome. C'était au temps de la réunion du concile de Trente, et dans l'interval de la xxi^e à la xxii^e session ; les Pères du concile reçurent son adhésion à leurs décrets. Un quatrième patriarche fit sa soumission entre les mains de Paul V.

« Le patriarche actuel des Chaldéens catholiques, nommé Yaouab, fut élevé à cette dignité en 1830, dans un synode de la nation où son prédécesseur fut déposé ; il reçut le *Pallium*, en 1834, par l'entremise de Mgr Trioche, alors délégué apostolique. Sa résidence est à une lieue de la ville de Mossoul, au couvent de Mar-Hormès, habité par des religieux chaldéens qui, dans un autre temps, c'est-à-dire il y a près d'un siècle, y périrent tous de la peste ; on remarque leurs tombeaux, où est gravée leur profession de foi catholique. Huit évêques sont préposés à l'administration de certains districts ou diocèses, d'une population fort restreinte, quoique d'une grande étendue territoriale ; le pays est occupé en partie par des Chrétiens d'autres rites et beaucoup de mahométans.

« Il y a en Mésopotamie et en Chaldée plusieurs apôtres de diverses Congrégations, de même qu'en Syrie, en Chine et ailleurs, parce qu'il y a du travail et de la peine pour tous. Les deux maisons de Dominicains comptent cinq missionnaires, dont trois à Mossoul et deux à Mar-Yaouab dans la montagne. A la vue du bien qu'ils font, on désire les voir s'augmenter en nombre et multiplier leurs relations avec les habitants. Tout récemment, l'arrivée de Mgr Amanthon, vicaire apostolique en cette vaste province, a inspiré à tous ses confrères un nouveau zèle et un nouveau courage. Les Capucins ne sont pas moins utiles aux populations dans les lieux où ils demeurent, Orfa, Diarbekir et Mardin ; ils se servent de la médecine comme d'un innocent appât pour se mettre plus en rapport avec les infidèles, et, de fait, les remèdes qu'eux et les PP. Dominicains donnent gratis, leur attirent la considération générale. Les PP. Carmes ont une église et un couvent à Bagdad, siège d'un évêché, qui, d'après les conditions des fondateurs, doit toujours être donné à un Français. Le titulaire actuel est Mgr Trioche, depuis plusieurs années dispensé de la résidence.

« Les Jésuites, venus dans cette mission avec Mgr Planchet, s'occupent, selon leurs faibles moyens, des intérêts religieux de la Mésopotamie, de la Chaldée et de l'Arménie mineure, où ce prélat a été constitué par le Saint-Siège délégué apostolique, avec le titre d'archevêque de Trajanopole *in partibus infidelium*. Par suite de son mandat, il a réuni et présidé un synode d'évêques chaldéens, qui ont été ainsi, plus fortement que jamais, reliés au centre de l'unité catholique : puis il est venu en Syrie assister à un autre concile national du rite syriaque, pour l'élection d'un patriarche. Un des compagnons de Mgr Planchet, chargé d'une mission à remplir auprès des chefs de la nation arménienne, est actuellement à Tokat, qui paraît un poste avantageux pour les excursions apostoliques et autres bonnes œuvres réclamées pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.... »

Quand nous annonçons, dans le dernier numéro des *Annales*, dit ce Recueil, dans son numéro du mois de novembre 1860, les massacres du Liban, nous étions loin de penser que les désastres des maronites et la férocité de leurs ennemis prendraient les horribles proportions qui viennent d'épouvanter le monde civilisé, et qui menacent encore, après trois mois d'épargnements, d'incendie et de pillage, d'étendre l'extermination à tout ce qu'il y a de chrétiens en Turquie. Déjà le brigandage et l'assassinat se propagent dans les provinces voisines, et sous l'empire de la terreur qu'a excitée le sort de Damas, toutes les villes du Levant, de Salonique à Jérusalem, s'attendent d'un jour à l'autre aux mêmes scènes de carnage. Sans entrer dans la prévision de nouveaux malheurs, que l'intervention de

L'Europe indignée conjurera peut-être, bornons-nous aujourd'hui à retracer, aussi brièvement que possible, les événements monstrueux dont la Syrie et le Liban surtout ont été le théâtre.

L'œuvre de destruction déjà accomplie peut se résumer ainsi :

Dans un espace de soixante lieues de long sur vingt de large, il n'y a plus que des ruines. Cinq villes et trois cent vingt-cinq villages maronites ont été livrés aux flammes par les Druses. A Damas, on compte six mille maisons de Chrétiens incendiées, vaste charnier où des monceaux de cadavres sont encore ensevelis sous les décombres.

Plus de vingt-cinq mille victimes ont été massacrées en deux mois.

Soixante-quinze mille Chrétiens, chassés de leurs bourgades en cendres, sont réfugiés sur le littoral ou dans les montagnes, manquant de tout, succombant en grand nombre à leurs blessures, à la faim, au typhus et au choléra qui les déciment.

Parmi eux se trouvent six mille veuves et dix mille orphelins.

Trois mille jeunes femmes vendues aux musulmans par les Druses, à raison de six francs par tête, sont aujourd'hui dans l'esclavage, aggravé peut-être par l'apostasie.

Et, pour compléter ce douloureux tableau, on dit que les chefs des égorgés s'échappent impunément et vont à Bagdad, à la Mecque, en Egypte, au désert, chargés de butin et traquant après eux les malheureuses chrétiennes qu'ils ont enlevées ou achetées à vil prix.

Qu'était donc cette nation maronite que le fer et le feu viennent presque d'effacer du nombre des peuples ? Qu'étaient, en grande majorité, ces innombrables victimes sur lesquelles s'est rué le fanatisme de toutes les barbaries orientales, comptant, bien à tort sans doute, sur la complicité d'un pouvoir protestant pour lui assurer l'impunité de ses forfaits ? Un éloquent prélat va l'apprendre à ceux qui l'ignorent : « Cette vieille branche de la famille catholique habite les gorges du Liban depuis quatorze siècles. Elle eut pour fondateur et pour patriarche un pieux solitaire que saint Jean Chrysostome honorait de son estime, et qui la couvre encore de la gloire de son nom. Pendant cette longue succession d'années, elle a conservé, malgré d'innombrables persécutions, la ferveur et l'intégrité de sa foi primitive ; son attachement à l'Eglise s'est fortifié par ses épreuves mêmes. Rien n'est tendre et filial comme son dévouement au Saint-Siège ; et quand les pèlerins d'Europe vont visiter ces montagnes, quand ils sont admis dans ces demeures aux douces et simples communications d'une hospitalité fraternelle, on commence presque toujours

par lui demander des nouvelles du grand évêque de Rome. Les mœurs de ces tribus sont aussi pures que leurs croyances sont restées fortes et saines. Les vertus et les institutions religieuses y fleurissent avec éclat ; presque sur chacune des cimes qui découpent ces régions abruptes et pittoresques, s'épanouissent des monastères et des églises, et, soit à la première aube du jour, soit au crépuscule du soir, le voyageur catholique entend avec une âme attendrie de pieuses cloches résonner sur toutes ces hauteurs, et l'inviter, avec un accent de suave mélancolie, à s'unir à ses frères d'Europe pour réciter la Salutation de l'ange en l'honneur de Marie (1). »

Aussi l'apostolat du Liban était-il un objet de prédilection pour nos missionnaires. « Je doute, écrivait l'un d'eux, s'il en est d'autres aussi bien partagés que nous ; car, avant d'aller au ciel, quel plus bel héritage à obtenir que le Liban avec ses parfums, le Carmel et ses fleurs, le Thabor avec sa gloire, et tous les paysages pittoresques que la nature a prodigués en ces contrées sans pareilles, qui saisissent l'âme du pieux pèlerin et du penseur ; où le poète s'inspire, où l'observateur est satisfait, où tout Chrétien brûle de faire un voyage ; terre sacrée où le missionnaire heureux se dévoue avec amour en contemplant le Calvaire !

« Rien de plus magnifique, pour qui gravit la première fois ces montagnes célèbres par les seuls chemins qu'ont creusés les torrents et la Providence, que le contraste de roches nues et pendantes sur des précipices, avec les ardeurs d'une température tropicale, la beauté de la mer de Syrie et la splendeur du ciel d'Orient. Joignez-y la pensée qu'au centre de la population musulmane vous foulez une terre où le christianisme est en honneur, après s'y être maintenu contre les persécutions de toute sorte ; la seule terre d'Asie où la croix soit toujours restée debout au milieu des populations courbées sous le joug du croissant... ; et vous sentez qu'il ne peut y avoir nulle autre part un spectacle plus capable d'élever l'homme et de porter son esprit à la Divinité. Une nature sauvage, un ciel serein, des âmes pures : tout est là, Dieu, le désert et le bonheur (2). »

Maintenant tout y est détruit, profané, mis à mort ou réduit en cendres. Les premiers auteurs de cette ruine immense sont les Druses, autrefois chassés d'Egypte par les musulmans, avec lesquels ils viennent de s'allier pour le massacre. Leurs bandes furent alors recueillies par les Maronites, anciens possesseurs du Liban, qui leur donnèrent un asile et les admirèrent avec une imprudente générosité à partager leur territoire. Ce sont les bienfaiteurs de leurs pères qu'ils ont choisis pour victimes. Race idolâtre et sanguinaire, ils professent un culte secret qui ressemble à celui du veau d'or, ce qui

(1) Mandement de Mgr l'évêque de Nîmes, 2 août 1860.

(2) Lettre du R. P. Badour, 8 octobre 1851.

ne les empêche pas de suivre, au besoin, la religion dominante, se montrant tour à tour mahométans ou Chrétiens. La dernière évolution de ces amphibies religieux était en faveur de l'hérésie protestante, qu'ils croyaient propre à leur concilier les sympathies de l'Angleterre.

Aux premières lueurs de l'incendie allumé par eux dans le Liban, accoururent comme des oiseaux de proie toutes les hordes sauvages de la contrée, Kurdes, Bédouins, Ansariés et Métoualis. Mais les plus coupables auxiliaires de ces massacres, s'ils n'en furent pas les promoteurs, sont les autorités locales de la Turquie; car ici la trahison s'est unie à la cruauté. « Des pachas turcs et des soldats mahométans étaient là comme une apparente protection, comme un simulacre d'espérance pour les Chrétiens poursuivis par la rage des Druses. On a feint de leur donner un asile assuré dans la demeure des gouverneurs ottomans ou dans leurs établissements militaires; on les a désarmés, sous prétexte de rendre par une attitude pacifique leur salut plus facile et plus certain, et tout cela n'était qu'un piège tendu par la perfidie à leur simplicité. Quand le vautour les a tenus ainsi dans ses serres, il les a mis en pièces. Ottomans et Druses se sont livrés à l'infamie des mêmes excès, et l'on ne peut dire si jamais le spectacle de pareils emportements épouvanta le ciel de l'Asie (1). »

Maintenant que les meurtriers sont connus, voyons-les à l'œuvre.

Ce fut le 14 mai 1860, aux environs de Saïda, qu'éclatèrent les premières hostilités entre les Maronites, à qui l'on refusait des armes pour leur défense, et les Druses largement approvisionnés de poudre et de fusils par les étrangers et les Turcs. Jusqu'au 30, chaque jour eut son contingent d'assassinats partiels. Mais, à cette dernière date, la dévastation s'étendit dans une proportion immense tout autour de Beyrouth. Tous les villages situés au pied de la montagne, Areïya, Baabda, El-Hadeth, Kefr-Schima et d'autres encore furent pillés et détruits dès le matin. Partout, les bachi-bouzouks, sorte de corps-francs de la Turquie, se répandaient dans la plaine, donnaient la main aux Druses et rivalisaient d'ardeur avec eux pour l'incendie, le pillage et le massacre. « Les horreurs commises dès lors par ces soldats irréguliers sont au-dessus de toute expression, et en bien des endroits ont révolté les Druses eux-mêmes. La plume se refuse à décrire tous leurs actes de barbarie; et nous autres Européens, avec nos mœurs adoucies par la civilisation chrétienne, nous ne pouvons croire à de semblables abominations que lorsque nous les avons vues de nos yeux. Ici, c'étaient les enfants que l'on coupait en quartiers, ou bien que l'on lançait en l'air pour les recevoir sur la pointe

des yatagans; là, des jeunes filles étaient livrées aux derniers outrages, et ensuite égorgées; ailleurs, des vieillards à qui l'on cassait les quatre membres à coups de crosses de fusil, et qu'on laissait mourir lentement sur la place au milieu des plus atroces douleurs (2). »

En moins de trois jours, soixante villages maronites étaient déjà consumés par les flammes, et les restes de leur population éperdue se précipitaient sur Beyrouth et Saïda pour y chercher un refuge. Un autre ennemi les attendait aux portes de ces villes. Tous les musulmans de Saïda se ruent sur cette masse de Chrétiens qui fuyaient devant les cavaliers druses. Rien n'est épargné, ni le sexe, ni l'âge. Après une première boucherie, qui jonche le sol de trois cent trente-neuf morts ou blessés, commence autour des murs une véritable chasse à l'homme. Les Turcs sortent de la ville par petites troupes, et, secondés par les Druses, traquent de buisson en buisson, de refuge en refuge, comme un gibier d'un nouveau genre, les infortunés Maronites demeurés vivants dans la région environnante. Tous ceux qu'ils rencontrent sont impitoyablement massacrés.

Veut-on, du reste, quelques exemples de la férocité inouïe déployée dans cette chasse par les musulmans de Saïda et par leurs complices idolâtres?

Une femme s'enfuyait vers la ville avec ses trois enfants. Un Druse la rencontre; il la force à s'asseoir, et massacre ses enfants sur ses genoux.

Un curé maronite suivait la même route, conduisant cinq enfants; les musulmans le coupent en morceaux, et écartellent les enfants.

Dans un village très-voisin de Saïda, une troupe de musulmans et de Druses surprennent quelques Chrétiens occupés au dépiquage de leur blé; ils les entourent, les forcent à terminer leur travail, à placer le grain dans des sacs, tout prêt à être enlevé; puis, cela fini, ils les égorgent pour salaire.

Les mêmes scènes d'horreur se reproduisent, le jour suivant, à Djézzin. Une partie de la population était parvenue à s'échapper; elle est poursuivie par les assassins. Douze cents Maronites se réfugient dans un bois; les Druses et les musulmans cercent ce bois et y mettent le feu. A mesure que l'incendie force un Chrétien à sortir, il est immédiatement immolé; les autres périssent dans les flammes. Sur douze cents individus, il n'en échappe pas un seul.

Le nombre des Chrétiens tués en deux jours à Djézzin, joint à celui des victimes entassées dans les vergers de Saïda, peut être évalué à dix-huit cents personnes environ, sur lesquelles cent soixante-quatre moines ou religieuses (3).

(1) Mandou, déjà cité.

(2) Ces détails, et bien d'autres que nous citerons encore, sont tirés de la brochure de M. F. Lenorwant sur les derniers événements de Syrie.

(3) De nouveaux renseignements portent à cinq mille le chiffre seul des Chrétiens massacrés aux portes de Saïda.

Cinq jours après le massacre, tous les cadavres étaient encore sans sépulture. Voici en quel état les trouva le R. P. Rousseau, qui eut le courage d'aller en ensevelir quelques-uns.

« Arrivés au lieu où le grand vicaire de Mgr Boutros avait été coupé en quatre morceaux, nous n'avons plus trouvé que la tête de ce prêtre vénérable. Les restes de son frère et de sa sœur, qui ont subi le même sort que lui, au même lieu, ont été également dispersés et dévorés. Nous avons trouvé en un seul lieu douze prêtres et quatre Chrétiens laïques immolés, et dont les corps étaient la proie, au moment où nous sommes arrivés, d'un grand nombre de chiens. Nous avons pu à grand-peine chasser ces animaux, et livrer à la sépulture ces dépouilles.

« Le soleil allait se coucher, il fallait rentrer dans la ville. J'étais exténué de fatigue, et comme empoisonné par l'odeur effroyable qui règne partout. Chaque Chrétien était dans l'anxiété sur notre compte ; mais personne n'avait osé sortir pour venir à notre rencontre. La chaleur est de plus de trente degrés à l'ombre. De tous côtés il y a des cadavres non ensevelis, qui répandent une odeur pestilentielle. Je voulais, le lendemain, sortir de la ville pour continuer ma mission charitable ; mais le consul me l'a interdit, tellement le danger est grand. »

De tous les couvents des environs de Saida, le plus important était le monastère grec-uni de Deir-El-Moukhallys. Depuis deux siècles qu'il existait, cet établissement avait toujours été respecté par les différents partis. Au commencement même de cette guerre, les Druses avaient fait dire aux moines de Deir-El-Moukhallys de rester parfaitement tranquilles, qu'ils seraient encore cette fois considérés comme neutres. Aussi tous les Chrétiens des environs y avaient-ils déposé, comme en un lieu de sûreté, ce qu'ils avaient de plus précieux. Mais, là comme à Djezziz, l'annonce des Druses n'était qu'un piège. Le 4 juin, les portes du monastère ont été subitement forcées ; cent cinquante moines et frères sont tombés sous les coups des assassins, et le couvent a été entièrement pillé. Si l'on s'en rapportait à la rumeur publique, le butin des Druses, grâce aux dépôts faits par les Chrétiens du voisinage, se serait élevé à plusieurs millions de piastres.

Tant que les Druses n'avaient eu à frapper que des populations surprises et sans défense, l'autorité musulmane s'était contentée de laisser faire ; mais, lorsqu'ils purent rencontrer une résistance vigoureuse, elle mit ouvertement sa perfidie au service des assassins, et prit soin de désarmer leurs victimes, afin qu'ils n'eussent que la peine de les égorger. Ainsi se passèrent les choses à Hasbeiya, à Rascheiya et à Deir-El-Kamar.

Les Chrétiens d'Hasbeiya avaient été invités par le gouvernement turc à se retirer

dans la citadelle, où les soldats du sultan, leur disait-on, étaient prêts à les défendre. Ils y avaient emporté leurs armes ; le gouverneur les engagea encore à les remettre entre ses mains, répondant de leur sûreté sous cette condition. A peine les ont-ils livrés, que les portes s'ouvrent et laissent un libre passage aux Druses, qui tombent à coups de sabre sur ces malheureux indignement trahis. Les soldats turcs imitent leur exemple, et rivalisent avec eux d'acharnement et de férocité. Il y avait là neuf cent soixante-quinze Chrétiens ; pas un ne demeura vivant !

Ici encore la cruauté eut des raffinements inouis. Nous n'en citerons qu'un seul trait.

Une jeune femme chrétienne, renfermée dans le séraïl avec son époux et son enfant, avait déjà vu son mari tué devant elle ; elle-même avait subi les derniers outrages. Le chef des Druses ne trouva pas son supplice encore suffisant ; il fit saisir son enfant, le fit couper en quartiers sous les yeux de la mère, et la força de boire un verre plein de son sang. C'est seulement alors qu'il consentit à lui laisser donner la mort, qu'elle appelait à grands cris.

Ces faits se passaient le 11 juin. Les Druses n'avaient plus rien à faire à Hasbeiya ; la ville était réduite en cendres, et ses habitants noyés dans leur sang.

Le 13, ils se portèrent sur Rascheiya, continuant d'égorger en chemin. Cette ville eut le même sort qu'Hasbeiya, avec les mêmes procédés de trahison de la part des Turcs, la même crédulité de la part des Catholiques, les mêmes actes de barbarie de la part des Druses. Plus de huit cents Chrétiens, réfugiés au séraïl du gouverneur, furent passés au fil de l'épée. Après le massacre vinrent le pillage et l'incendie ; puis d'immondes saturnales, dans lesquelles les vases sacrés servirent de coupe à l'orgie.

Le 18, ce fut le tour de Zahleh. Cette fois les Chrétiens firent usage de leurs armes. Ils n'étaient que deux mille en état de combattre ; néanmoins ils repoussèrent, pendant plusieurs jours, toutes les attaques de dix-sept mille assaillants, et, quand ils n'eurent plus ni poudre ni pain, surent encore s'ouvrir un passage au travers des masses ennemies. Après leur retraite, la ville fut saccagée et livrée aux flammes, qui consumèrent sept cents cadavres environ. Zahleh possédait un collège dirigé par les Jésuites et protégé par la France. Beaucoup d'habitants s'y étaient réfugiés, comme dans un asile que le drapeau français rendait inviolable. Tous tombèrent sous les coups des assassins. Deux Pères et trois Frères de la Compagnie de Jésus y consommèrent leur apostolat par le martyre. L'un de ces religieux, le Frère Maksoud, se fit tuer devant le tabernacle de l'autel en défendant le Saint-Sacrement, qui fut foulé aux pieds après sa mort (1).

Le 20, les destructeurs de Zahleh procé-

(1) Les Pères Jésuites, tués à Zahleh, étaient les Pères Billotet et Buonacina, l'un Français et l'autre Italien.

daient au sac de Deïr-El-Kamar, après avoir exigé des Chrétiens la remise de leurs armes, en leur promettant la vie sauve et le respect de leurs propriétés. On ne pourrait croire aux horreurs commises dans cette affreuse tuerie de *deux mille quatre cents* Chrétiens, si elles n'étaient attestées par les survivants mêmes du massacre, dans un document revêtu de toutes leurs signatures et remis aux divers consulats européens de Beyrouth.

En voici quelques passages :

« En même temps que les barbares pillaient la ville, ils commencèrent à tuer tous ceux qu'ils trouvaient dans les maisons, hommes, femmes et enfants, hachant les enfants en morceaux dans les bras de leurs mères, massacrant les maris devant leurs femmes, déshonorant celles-ci et les brûlant vives. Ce jour fut terrible. Les cris des femmes et des enfants s'élevaient jusqu'au ciel. Les femmes couraient partout, échevelées et presque nues. A celles qui étaient enceintes, on ouvrait le ventre à coups de hache ou de sabre, et on arrachait le fruit de leurs entrailles que l'on broyait contre les murailles. Et aucun des employés de l'autorité ne se montrait sensible aux cris de détresse des Chrétiens !... »

Lorsque la ville eut été saccagée de fond en comble, les massacreurs se dirigèrent vers le séraïl, qui contenait quinze cents Chrétiens. Là, en présence du mousselim et du général, et sans qu'ils fissent le moindre effort pour l'empêcher, les soldats turcs ouvrirent les portes, et la tuerie recommença.

« Aux uns, dit le document authentique déjà cité, on coupait les doigts, en leur disant que leurs doigts écriraient tout seuls ; aux autres, on versait de l'eau sur la tête, en leur disant qu'ayant les cheveux longs comme Chrétiens, ils avaient besoin d'être rasés ; puis on leur coupait la tête. D'autres étaient, avec leurs femmes, saignés comme des moutons. Une femme ayant un fils unique, nommé Habid, se jeta aux genoux des meurtriers en les suppliant d'épargner son enfant ; on le tua sur ses genoux. L'enfant d'une autre femme, âgé de six ans, saisi par les Druses, criait à sa mère de le racheter ; elle répondit : Mon enfant, je n'ai que ma vie à donner pour la tienne. Alors les hommes qui tenaient l'enfant le fendirent en deux, et jetèrent ses morceaux dans les bras de sa mère, qu'ils tuèrent après. Une troisième femme, dont le mari s'appelait Abdallah-thou-Vesin, vit cet époux tué devant elle, et ses trois enfants égorgés entre ses bras. Si nous voulions raconter une à une les tortures infligées aux Chrétiens dans ce lieu par les barbares, une année ne suffirait pas. Mais ni le gouverneur, ni les officiers, ni les soldats, n'écoutaient les cris de ces malheureux. Les Chrétiens baisaient le bas de leurs habits, les suppliant de leur accorder un asile ; mais les soldats les repoussaient à coups de baïonnettes et les livraient aux Druses... Eux-mêmes aidaient au carnage. Le gouverneur approuvait de la

main et indiquait aux égorgeurs quelques individus à tuer, qui lui avaient donné tout leur argent et tous leurs meubles pour sauver leur vie. Ces scènes se continuèrent jusqu'à ce que tous les Chrétiens enfermés dans le séraïl fussent mis à mort... »

Que l'on n'aille pas croire, dit M. Lenormant, que le récit de ce document soit exagéré. J'ai moi-même entendu les Druses se vanter de leurs exploits sanguinaires, et les mêmes faits m'ont été attestés par les blessés recueillis à l'hôpital de Beyrouth, et dont j'ai vu nos sœurs de charité panser les hideuses plaies. Il est un fait également avéré, et d'une grande importance pour constater le véritable caractère des massacres, c'est qu'une grande partie des victimes de Deïr-El-Kamar ont été tuées sur le crucifix et sur les saintes images par les Druses et les soldats turcs, qui leur disaient avec d'horribles blasphèmes : Appelle donc maintenant ton Dieu, qu'il vienne à ton secours.

Tandis que la principale armée des Druses se livrait à de tels exploits dans la montagne, d'autres bandes achevaient la dévastation autour de Beyrouth, et ajoutaient trois mille victimes de plus à l'horrible hécatombe. Puis le massacre cessa, parce qu'il n'y avait plus personne à tuer ; l'incendie s'arrêta, parce que tout était en cendres.

Un seul district n'avait pas été envahi, celui du Kesrouan, où sont situés les principaux monastères, la demeure du patriarche maronite, les collèges de Ghazir et d'Antoura, en un mot tous les grands établissements catholiques du Liban. C'était là que quarante mille chrétiens, la plupart expulsés de leurs villages, étaient venus chercher un refuge. Comme ils avaient pour eux la défense naturelle de leurs rochers, un chef intrépide à leur tête, et des armes dont ils étaient résolus de se servir, Druses et musulmans n'osaient les attaquer de front et se bornaient à un étroit blocus, en attendant que la faim leur livrât cette dernière proie.

En effet, le pain manquait, et il y avait déjà quinze jours que les assiégés subissaient les tortures de la famine, lorsque l'épouvantable massacre de Damas vint convier les assaillants à un carnage plus facile et à un plus riche butin.

La catastrophe était préparée depuis un mois par les chefs religieux et militaires de l'islamisme. Les victimes aussi la prévoyaient imminente et sans pitié. Dans une lettre, datée du 8 juillet, la supérieure des religieuses de cette ville, écrivant en son nom propre et au nom de toutes ses sœurs, annonçait à la supérieure de Beyrouth que l'égorgeement des chrétiens était inévitable et aurait lieu sous peu de jours ; qu'elles s'attendaient à en être les premières victimes, et qu'elles lui faisaient leurs adieux. Elle pria la sœur Gélase de transmettre ces adieux à la supérieure générale des filles de Saint-Vincent de Paul, et de lui dire que si les Sœurs de Damas devaient périr dans ce massacre, comme il était probable, elles

mourraient joyeuses, remerciant Dieu de les avoir destinées à une mission qui se terminerait par le martyre.

Le lendemain, 9 juillet, le carnage commençait dans les rues de Damas. Il dura jusqu'au 17, sans un instant d'interruption.

Il y avait alors dans cette ville vingt-quatre mille chrétiens environ. Sur ce nombre, en neuf jours, les musulmans en égorgèrent au moins onze mille. « Ces barbares ne se bornaient pas à tuer simplement, écrit-on de Damas, mais ils exerçaient les plus abominables cruautés. Un de leurs supplices favoris était de jeter les chrétiens vivants dans d'immenses brasiers allumés au milieu des rues. Aux femmes enceintes, on ouvrait le ventre et on jetait leur fruit palpitant dans les flots de la rivière qui traverse Damas. — J'ai vu, dit un autre, une malheureuse femme qui s'est enfuie de Damas, serrant dans ses bras un enfant de huit ans qui respirait encore, malgré sept larges blessures ; mais, avant d'emporter ce dernier rejeton de sa race, elle a dû laisser décapiter sur ses genoux ses quatre fils aînés. Je frémis encore en vous répétant ces détails, que je tiens d'elle... »

A ces milliers de victimes, il faut ajouter toutes les jeunes filles réduites en esclavage, et désormais perdues pour la religion aussi bien que pour leurs familles. Sans compter celles que chaque musulman de Damas a enlevées, n'ayant que la peine de les prendre au milieu du tumulte, les bandes des Kurdes, en se retirant, ont emmené près de mille captives chrétiennes, qu'ils transportent dans leur pays, pour les vendre, de là dans l'intérieur de l'Asie, en Perse et plus loin encore.

Quant aux pertes matérielles, elles sont immenses ; l'incendie a tout dévoré. Les maisons des Chrétiens, les églises, le patriarcat, les monastères de tous rites, le couvent des Franciscains avec huit de ses religieux brûlés vifs, le dispensaire où les Sœurs de charité secouraient annuellement soixante mille malades, l'orphelinat et les écoles, ont été, sans aucune exception, détruits par les flammes. Les consulats des puissances européennes n'ont pas été plus épargnés, sauf celui d'Angleterre, auquel les assassins ont fait l'insulte de le respecter comme la demeure d'un ami. Avec le feu marchait aussi le pillage, et l'un et l'autre ne se sont arrêtés que lorsqu'il n'y a eu plus rien à prendre, plus rien à consumer.

Si quelque chose pouvait racheter l'infâme conduite des musulmans de Damas, c'est la noble attitude d'Abd-el-Kader, devenu le soldat de la civilisation au milieu de ses hideux coreligionnaires d'Asie. Entre toutes les distinctions et les éloges décernés à cet ancien champion de l'islamisme par la reconnaissance des Chrétiens, nous remarquons surtout le témoignage rendu à son

héroïque dévouement par un prince de l'Eglise, qui l'avait connu et consolé aux jours de son exil :

« Au milieu de ces saturnales et des vociférations du fanatisme le plus farouche, le cœur se repose sur le spectacle émouvant donné par un ancien ennemi du nom chrétien, Abd-el-Kader, qui, dans les jours de sa grande affliction, consolé par des pontifes dont il sut comprendre le cœur, brisant avec un passé qu'il répudie, a ouvert sa maison à des milliers de fidèles de tout âge, de toute condition, à qui il n'a cessé de faire un rempart de son corps.

« Il y a là un dévouement surhumain, que Dieu saura récompenser. Et quand ces hordes de sauvages, après avoir égorgé le consul de Hollande et pris sous leur protection son collègue d'Angleterre, se précipitaient, la torche à la main, sur la chancellerie de France, le cœur bat en voyant l'émir leur jeter cette foudroyante apostrophe : *Arrêtez, ou je brûle votre ville (1) !* »

Ses menaces étant impuissantes à contenir la fureur populaire, il se retira dans sa vaste demeure, mise en état de défense, et en fit un asile ouvert à tous les Chrétiens. Là s'abritèrent, entre autres, les consuls, les Pères Lazaristes et les Sœurs de charité (2). Neuf jours durant, l'émir disputa ainsi les victimes aux assassins ; et quand le carnage se fut arrêté, ses cavaliers escortèrent jusqu'à Beyrouth les quinze cents Chrétiens qu'il avait arrachés à la mort.

Dix mille autres proscrits s'étaient réfugiés dans la citadelle, où le fanatisme des musulmans trouvait encore un moyen perfide de les atteindre : le pain qu'on leur donnait était empoisonné.

Aujourd'hui les survivants de cette longue série de massacres encombrant les villes du littoral, ruinés dans leurs biens, brisés dans leurs affections, en proie aux tortures de la faim et de la misère. Pour soulager leur affreuse détresse, la charité locale a fait jusqu'ici des miracles. Chaque établissement religieux s'est converti en hospice. Lazaristes, Jésuites, et Pères de Terre-Sainte se sont dépouillés de tout pour subvenir aux plus urgents besoins. A Saïda, les Sœurs de Saint-Joseph ont voulu prendre à leur charge tous les blessés de la ville, au nombre de dix-sept cents ; elles ont aussi recueilli deux cents orphelins, dont cinquante-cinq sont morts en un mois. A Beyrouth, la vénérable sœur Gélase, supérieure des Filles de Saint-Vincent de Paul, est devenue la mère adoptive de quatre mille pauvres, auxquels elle donne tous les matins le pain nécessaire à la vie ; de six cents malades soignés au dispensaire, et de cent-cinquante enfants sans famille ajoutés à ceux de son orphelinat. De leur côté, les marins de la station française, rivalisant de générosité avec les congrégations religieuses, distribuaient aux plus

(1) Lettre circulaire de S. E. le cardinal-archevêque de Bordeaux.

(2) Le supérieur des Lazaristes, M. Leroy, est

mort de douleur en voyant sa chère mission de Damas anéantie.

nécessiteux dix mille rations par jour. C'était le plus attendrissant spectacle, le seul qui pût soulager le cœur oppressé par la vue de toutes les souffrances réunies de l'âme et du corps, que cette émulation de sacrifices pour soutenir l'existence d'une multitude affamée jusqu'à l'arrivée des secours qui traversaient les mers.... »

« Vous n'ignorez pas, sans doute, que les Pères franciscains ont eu leur grande et douloureuse part des désastres de Damas, et que la destruction de leur couvent forme un des épisodes les plus tragiques de cette sanglante catastrophe. Cet établissement avait été fondé dès l'an 1664 pour les besoins de la population chrétienne, et nos religieux s'y dévouaient depuis lors aux travaux de l'apostolat, instruisant aussi les enfants, et remplissant les fonctions de curé de l'unique paroisse catholique. Il se composait d'un vaste bâtiment carré, d'environ cinq cents mètres, orné à l'intérieur de quatre petits cloîtres, et arrosé par un filet d'eau courante. Le premier étage, bâti tout en pierres, contenait l'église paroissiale, suffisamment grande, et enrichie de précieux dons de la piété des souverains catholiques; plus, deux écoles spacieuses, quatre chambres, etc., etc. Le second étage, construit en briques et en bois, renfermait vingt cellules pour les religieux, et une bibliothèque riche de dix mille volumes, sans compter un grand nombre de manuscrits, entre autres une bible en parchemin dont un Anglais avait offert 25,000 francs. Une maison, aussi de deux étages, dépendait de l'établissement, auquel elle était contiguë. Tous ces bâtiments ont été livrés aux flammes, tandis que le mobilier du couvent, l'argenterie de l'église, les ornements sacrés étaient pillés et volés par les infidèles. Le dommage matériel est estimé à environ 400,000 francs.

« Mais que dire maintenant de la perte bien autrement douloureuse de huit religieux, nos confrères bien-aimés, victimes sacrifiées par le fanatisme musulman? Le généreux Abd-el-Kader, voulant les sauver, avait envoyé un détachement d'Algériens au couvent de Terre-Sainte, pour protéger la fuite des Franciscains; mais nos Pères, espérant peut-être que le bien qu'ils avaient fait rendrait leur asile sacré, et ne voulant pas surtout abandonner les pauvres Chrétiens qui s'étaient réfugiés près d'eux, se décidèrent à rester à leur poste, où ils périrent tous de la main des persécuteurs. Six furent massacrés dans le couvent même, et deux dans des maisons voisines. Immolés en haine de la religion, ils ont eu le bonheur de confesser publiquement la foi de Jésus-Christ et de la signer de leur sang: précieuse grâce, insigne honneur qui doit tempérer l'amertume de nos regrets!

« En d'autres temps, aidés des aumônes des fidèles, nous eussions promptement relevé l'établissement de Damas, comme firent nos anciens Pères de Terre-Sainte, dans des extrémités semblables. Mais, privés aujourd'hui des secours qui nous venaient de l'Italie,

en proie elle-même aux révolutions, nous vivons dans une grande misère, ne sachant comment pourvoir aux immenses charges de cette custodie, non plus qu'aux besoins de nos pauvres de Jérusalem et de toute la Palestine, qui augmentent chaque jour. Et pourtant la nécessité de rouvrir notre hospice est urgente; les catholiques, qui ne tarderont probablement pas à rentrer à Damas, sous les auspices de la France, vont se trouver sans église, sans pasteur, sans écoles pour leurs enfants. Un de nos Pères vient de partir pour examiner ces ruines encore fumantes, et voir ce que l'on pourra faire dans cette malheureuse ville, pour y rétablir le culte de Dieu et assister les âmes... »

Les Grecs et les Latins à Jérusalem.

Le *Monde*, dans son numéro du 7 novembre 1862, publiait les observations suivantes :

« La question à l'ordre du jour en Terre-Sainte, et plus spécialement à Jérusalem, est celle de la prochaine reconstruction de la grande coupole de la rotonde du Saint-Sépulcre. Les derniers courriers arrivés de Constantinople à Jérusalem avaient apporté aux deux consuls de France et de Russie, ainsi qu'au pacha gouverneur de la Palestine, des pièces officielles sur cette grande affaire qui, pendant des années, a si vivement préoccupé la diplomatie, et que l'état actuel de l'Europe laisse aujourd'hui se dénouer avec une sorte d'indifférence et d'impuissance religieuse. Quoique la teneur des dépêches diplomatiques n'ait pas encore été rendue publique, il ne laisse pas d'en transpirer assez pour occuper les esprits et faire l'objet de toutes les conversations, et même de la critique, selon que l'on envisage la question sous tel ou tel point de vue; ce qu'il y a de certain, c'est que personne n'est indifférent, pas plus le musulman que le grec, le latin ou l'arménien.

« Si nous sommes bien informés, et nous croyons ne pas l'être mal, les documents officiels qui produisent une si vive sensation dans la Ville-Sainte consistent : 1° Dans une double copie authentique adressée aux consulats de France et de Russie, de l'arrangement ou protocole signé à Constantinople le 5 septembre dernier par les représentants de France et de Russie d'une part, et par la Sublime-Porte de l'autre, concernant la réédification du grand dôme du Saint-Sépulcre et les dispositions pour arriver à cette restauration; 2° en une lettre vizirienne adressée au pacha gouverneur de la Palestine, lettre dans laquelle le cabinet ottoman fait une exposition sommaire de la question à son point de vue, annonce et relate la combinaison intervenue entre les trois gouvernements de Turquie, de France et de Russie, et donne des instructions générales pour faciliter les travaux à opérer.

« Quant à l'acte diplomatique, il est conçu, affirment les personnes bien informées, en cinq articles précédés d'un très-court préambule. Dans ce préambule il est dit en substance qu'il est notoire que la coupole de l'église de

la Résurrection menace ruine depuis longtemps, et que cet état de choses ne saurait se prolonger sans danger pour les pèlerins des différentes communions chrétiennes admises à célébrer dans ce sanctuaire les cérémonies de leur culte respectif; qu'en conséquence les trois gouvernements de France, de Russie et de Turquie, mus par le plus vif intérêt pour un temple aussi vénérable, se sont entendus pour faire réédifier la susdite coupole. C'est pourquoi les articles du protocole stipulent ce qui suit : 1° Les deux gouvernements de France et de Russie nommeront et enverront à Jérusalem chacun un architecte, lesquels, agréés par le gouvernement ottoman, se livreront à l'examen de l'état actuel de la coupole, constateront les travaux à opérer, dresseront un devis approximatif des dépenses à faire, et enverront collectivement et simultanément le résultat de leurs études, accompagné d'un projet de restauration, pour recevoir l'approbation des trois gouvernements intéressés; 2° chacun des trois gouvernements de Turquie, de France et de Russie, s'engage à fournir le tiers de la somme nécessaire à la réédification de la coupole; 3° un crédit sera simultanément ouvert chez les consuls de France et de Russie à Jérusalem, et chez le pacha gouverneur de la Palestine, pour couvrir les dépenses au fur et à mesure qu'elles se feront; 4° pour prévenir des réclamations de la part des communions chrétiennes, les architectes devront s'interdire d'introduire aucune innovation, notamment en ce qui touche les images, les inscriptions et autres symboles religieux; 5° le présent arrangement ne confère aucun privilège nouveau aux parties, et n'attribue aucun changement en faveur d'aucune communion.

« Voilà en abrégé l'acte de la convention signée à Constantinople le 5 septembre dernier, et, aussi exactement que possible, le sens des cinq articles que cette convention renferme. On remarquera que le dernier article est assez difficile à concevoir : si l'arrangement intervenu ne confère aucun droit ou privilège nouveau aux parties, il s'ensuit que la Russie n'acquiert aucun droit, aucun privilège, puisque, jusqu'à la signature de la même convention, elle n'a exercé en droit, à Jérusalem, aucune prérogative, aucun privilège. Et cependant en fait, aujourd'hui, c'est la Russie qui a la meilleure part, et cela en vertu d'un acte diplomatique. Aussi cette puissance se réjouit-elle de l'immense avantage qu'elle vient d'obtenir, et dont elle se promet tout bas de recueillir les fruits en temps opportun. Evidemment, en les partageant, la France amoindrit ses vieux droits et ses anciens privilèges en Terre-Sainte. En 1555, la grande coupole qui couronne la rotonde et le petit dôme qui abrite le monument du Saint-Sépulcre furent reconstruits et restaurés par les Latins seuls; et en 1720, sous le faible Louis XV, son ambassadeur

à Constantinople, M. le marquis de Bonnac, obtint de la Porte un firman pour la réédification à neuf de la même grande coupole, firman qui reçut sa pleine exécution, malgré l'opposition et l'argent des Grecs. Il est vrai qu'après l'incendie de 1808, ceux-ci reconstruisirent le grand dôme à la faveur des guerres de l'empire. Cependant cette reconstruction ne s'accomplit pas sans les protestations du premier empire, qui obtint de la Porte une déclaration portant que le fait de la reconstruction du dôme de l'église de Saint-Sépulcre ne porterait aucun préjudice aux droits de la France, et ne conférerait pas aux Grecs des droits qu'ils ne possédaient point. »

Nous empruntons l'article que l'on va lire à la *Revue du Monde catholique* de la fin d'octobre 1862, et qui traite des faits mentionnés dans l'article précédent.

« Les journaux ont parlé à diverses reprises de l'arrangement conclu, il y a trois ou quatre mois, entre la France et la Russie, pour la reconstruction de la grande coupole du Saint-Sépulcre. Ils ont rapporté que le Saint-Père et le Sultan avaient également protesté contre cet arrangement : le Saint-Père, en revendiquant les droits de l'Eglise sur le sanctuaire de Jérusalem; le Sultan, en invoquant son titre de souverain.

« Sans examiner les débats soulevés à ce sujet et les bruits divers recueillis par les journaux, je veux rechercher quels sont *historiquement* les droits de l'Eglise, de la France et de la Russie à Jérusalem. Dans un livre publié il y a quelques années, j'ai traité tout au long la question que je vais résumer aujourd'hui (1). Seulement, depuis cette époque, les situations ont changé; il s'agissait alors d'une lutte entre la France et la Russie au sujet des Lieux-Saints, aujourd'hui il s'agit d'un accord.

« I. Les droits de la France datent de Charlemagne. Ceux de l'Eglise ont été reconnus dès la première partie du VII^e siècle par les musulmans.

« Omar, deuxième successeur de Mahomet, entra à Jérusalem en 636. La ville sainte ne fut pas prise de force; elle se rendit par capitulation. D'après la loi musulmane, le fait même de la capitulation obligeait le vainqueur à respecter *les terres, les maisons, les anciennes églises et le culte des vaincus*. Le catholicisme romain était alors dans l'empire d'Orient *religion de l'Etat*. Ce culte était seul reconnu à Jérusalem; il y possédait, en conséquence, tous les sanctuaires chers à la chrétienté, et il les conserva. Voilà, au point de vue du droit international et de la législation musulmane, les premiers titres de l'Eglise à la possession *exclusive* des Lieux-Saints. Elle en a d'autres. Le 15 juillet 1099, les Croisés prirent possession de Jérusalem. Les Grecs, qui venaient de consommer leur schisme, ne furent pour rien dans cette conquête; ils

(1) *L'Eglise, la France et le Schisme en Orient. Etudes historiques sur les chrétiens orientaux*. Un

vol. in-18; prix : 3 fr., chez Vivès, rue Delambre, 9.

essayèrent même d'y mettre obstacle, car la présence et les victoires de l'armée catholique, dont les chefs étaient absolument dévoués au Saint-Siège, frappèrent de terreur l'empereur d'Orient et son patriarche.

« Les Latins, libérateurs et maîtres absolus des Saints-Lieux, agrandirent le temple du Saint-Sépulcre, afin d'enfermer dans son enceinte les sanctuaires du Calvaire et la pierre de l'onction. Ni les Arméniens, ni les Grecs, n'élevèrent alors la moindre prétention. Les droits des Latins sur tous les sanctuaires furent donc consacrés par la conquête catholique comme ils l'avaient été par la conquête musulmane. La pensée d'une contestation n'aurait pu d'ailleurs entrer dans aucun esprit.

En 1187, le royaume latin de Jérusalem fut conquis par Sala-Eldin ou Saladin. Cette fois encore la ville sainte fut prise par capitulation. Conformément aux lois de l'islamisme, le vainqueur laissa aux Chrétiens la libre jouissance de leurs sanctuaires. Or, les Chrétiens que Saladin reconnut propriétaires des Lieux-Saints étaient, comme en 636, les catholiques, les fils soumis de Rome.

« Les religieux catholiques n'attendent pas les croisades pour prendre possession des sanctuaires dont le schisme vise à devenir l'unique possesseur. Les archives du monastère de Jérusalem possèdent un ancien et véridique témoignage de leur présence dans la ville sainte en l'année 1023 (414 de l'hégire); il s'y trouve également un autre firman de l'année 1059 (451 de l'hégire), qui vient à l'appui du précédent, et tous deux ont un grand intérêt historique, en ce qu'ils démontrent que les religieux *francs* étaient établis dans Jérusalem avant les croisades, et que cette expression de *francs* est également antérieure à ces grandes expéditions de la chrétienté (1). » D'où il faut conclure que, pour les musulmans, *Latins*, *Catholiques* et *Francs*, sont depuis longtemps synonymes.

« Les Franciscains, qui sont encore aujourd'hui les fidèles gardiens des sanctuaires laissés aux catholiques, étaient déjà établis en Terre-Sainte en 1212, quatre ans après la fondation de leur ordre. Cela résulte d'un firman du sultan Achmet-Schâb. Ils occupaient ce poste au nom de l'Eglise, et le schisme ne songeait pas à contester des droits qu'il fallait maintenir par le témoignage du sang.

« En 1227, Frédéric II, empereur d'Allemagne et roi des Deux-Siciles, s'allia au sultan d'Egypte, Malek-Khamel, qui lui céda ou plutôt lui vendit le trône de Jérusalem. Le Souverain Pontife Grégoire IX protesta contre ce marché et dénonça Frédéric à la chrétienté comme « voulant exterminer les Templiers, qui défendaient presque seuls la Terre-Sainte. » Les chrétiens d'Orient ac-

cueillirent avec mépris le monarque excommunié. — A Ptolémaïs, on vit les prêtres déponifier les autels, cacher les vases sacrés, voiler les statues et renverser les croix en signe d'interdit. On ne sonnait plus les cloches, la Messe se disait à voix basse et portes closes, les morts étaient ensevelis sans prières. Tant de réprobation n'était point propre à encourager les musulmans dans l'alliance qu'ils avaient faite avec un prince qui se montrait ainsi à leurs yeux doublement infidèle. La position n'était pas tenable; Frédéric quitta la Palestine et mit fin prudemment à cette royauté aussi tourmentée qu'elle avait été éphémère (2). L'écrivain que nous venons de citer remarque avec beaucoup de justesse que cet épisode nous montre, comme toujours, les *Latins* à Jérusalem et maîtres des Lieux-Saints. Le Chef de l'Eglise lance l'excommunication contre le nouveau roi : les Chrétiens obéissent, et Frédéric, isolé, doit se déclarer vaincu. Rien ne prouve mieux, ajoute M. Famin, que les Chrétiens qui vivaient à cette époque, soit à Ptolémaïs, soit même en Palestine, appartenaient à l'Eglise latine.

En 1277, un firman du sultan Achmet-à-Chérif constata que le Saint-Sépulcre et ses couvents, la moitié du Calvaire, le couvent du mont Sion, l'église de Bethléem et la Nativité étaient la propriété des religieux francs, et par conséquent de l'Eglise romaine.

« Les musulmans ne respectaient pas toujours les droits qu'ils avaient reconnus. Le roi de Naples, Robert le Sage, et sa pieuse femme la reine Sanche, espérant prévenir toute contestation et assurer l'avenir, obtinrent en 1234 du sultan de Syrie, maître alors de Jérusalem, que les religieux de l'ordre de Saint-François pussent demeurer *continuellement* dans l'église du Saint-Sépulcre et y célébrer à *perpétuité* la Messe et les offices divins. Il ne s'agissait cette fois ni d'une guerre, ni d'une négociation politique, mais d'un achat. Le contrat fut conclu à prix d'argent et avec beaucoup de peine : *Non sine magnis sumptibus laboribusque gravibus*. On arrêta par le même acte que le Cénacle et la chapelle dans laquelle Notre-Seigneur se montra aux apôtres en présence de saint Thomas, seraient également concédés aux Chrétiens. La reine Sanche fut, en outre, autorisée à établir un couvent pour douze capucins sur le mont Sion.

« Les détails de cette négociation, dont les résultats, d'après le droit et les principes, devaient lier à jamais les parties contractantes, sont consignés dans la Bulle *Gratias agimus*, donnée le 2 décembre 1342, par le pape Clément VI.

« De tous ces faits il résulte bien clairement qu'au milieu du xiv^e siècle, les Latins

(1) César Famin, *Histoire de la rivalité du protectorat des Eglises chrétiennes en Orient*. M. Famin était consul de France. Il a écrit après de longues études et en homme politique qui songe surtout à

éclairer son gouvernement. Il s'enquiert du droit et juge les faits sans discuter les doctrines. Il échappe donc à toute accusation de partialité.

(2) César Famin, *Histoire*, etc., p. 175.

étaient à *tous les titres* possesseurs des Lieux-Saints. Nous disons *possesseurs* et non pas *propriétaires*, le Coran ne permettant pas de transmettre la propriété territoriale aux infidèles, mais seulement la jouissance et l'usufruit. Personne, du reste, ne contestait les droits de l'Eglise. Les chrétiens schismatiques ou hérétiques n'étaient admis dans les sanctuaires que par faveur, par esprit de tolérance et de charité. Ils y offraient leurs hommages et leurs adorations aux jours et heures que les catholiques avaient déterminés. Ce fait est constaté par plusieurs documents de source musulmane. Nous indiquons particulièrement des sentences et firmans rendus en 1564, 1565 et 1620.

« Ainsi, lorsque le Pape intervient dans les débats relatifs aux Lieux-Saints, il ne s'appuie pas seulement sur les droits supérieurs du Vicaire de Jésus-Christ, il s'appuie également sur le droit humain; il invoque des titres de *possession* qui, pendant des siècles, ont été proclamés, appliqués et respectés.

« II. Les droits de la France sur les Lieux-Saints sont nés des droits de l'Eglise. C'est au nom des intérêts généraux de la catholicité, c'est comme auxiliaires du Pape que nous avons pris pied à Jérusalem.

« Charlemagne, qui songeait à tout, fit en 810 un règlement « sur les aumônes à envoyer à Jérusalem pour la restauration des églises chrétiennes. » Le sultan Haroun-al-Raschid, qui possédait alors la ville sainte, et dont la domination s'étendait sur une grande partie de l'Orient, admirait l'illustre empereur d'Occident. Il permit aux envoyés français de se rendre à Jérusalem et d'y remplir leur mission. *Des fondations pieuses, une tolérance et une protection spéciale des Chrétiens et de leur culte, une sorte de partage de l'autorité dans la ville sainte, furent les résultats de ces premiers rapports* (1).

« Les catholiques de Jérusalem n'oublèrent point cette première intervention. En 881, le patriarche Hélié adressait à l'empereur Charles le Jeune et « à tous les évêques, princes et nobles du royaume de France, » une lettre sur les églises de la Palestine; il en montrait les besoins et ajoutait : « dans cet état de dénûment, nous nous adressons à votre charité. »

« Au temps des croisades, les Français fondèrent de nombreux établissements en Syrie et en Palestine; mais ces faits de guerre n'assuraient aucun droit pour l'avenir. Les *capitulations*, c'est-à-dire nos premières conventions régulières avec l'empire ottoman, datent de 1507, sous le règne de Louis XII. Treize ans plus tard, François I^{er}, prisonnier de Charles Quint, demanda secours à Soliman le Grand. L'alliance fut

conclue. Je n'ai pas à m'occuper ici de ses résultats politiques; je constate seulement qu'en 1528, Soliman, répondant, aux réclamations de François I^{er}, avait formellement reconnu aux catholiques le droit de conserver et d'entretenir toutes leurs possessions de Terre-Sainte. Voici un passage de sa lettre : — Les lieux que les Chrétiens possèdent continueront de rester entre leurs mains. Personne ne molestera sous notre équitable règne ceux qui y demeurent; ils vivront tranquillement sous l'aide de notre protection; il leur sera permis de *réparer leurs portes et leurs fenêtres*; ils *conserveront en toute sûreté les oratoires et les établissements qu'ils occupent actuellement*, sans que personne puisse les opprimer et les tourmenter d'aucune manière. Qu'on le sache ainsi (2)!

« Ce texte prouve péremptoirement que Soliman voyait dans l'intervention de François I^{er} l'acte d'un souverain catholique agissant comme mandataire de son Eglise. Il n'autorisait pas la France à *réparer* les sanctuaires, mais, à la prière de la France, il reconnaissait aux religieux qui les *occupaient* et devaient les *conserver*, le droit de faire les réparations nécessaires; ce droit appartenait donc à l'Eglise, et par conséquent au Pape (3).

« Les capitulations ont été plusieurs fois révisées, développées, confirmées. Cela était nécessaire, car ces sortes de conventions n'ont pas, comme tant de personnes le croient, la valeur d'un engagement synallagmatique. Les musulmans y voient de simples concessions qu'il leur a plu de faire à des alliés chrétiens. Le Coran ne leur permet pas d'y voir autre chose. Néanmoins, en 1802, Napoléon espérant mettre fin à des conflits sans cesse renaissants, voulut donner aux capitulations un caractère plus précis, il fit de leur maintien l'objet d'un traité.

« Au sujet des Lieux-Saints, les capitulations portent que *les religieux francs* (synonyme de *Latins* ou catholiques, pour les Turcs) *qui, suivant l'ancienne coutume, sont établis dedans et dehors de la ville de Jérusalem, dans l'église du Saint-Sépulcre, ne seront point inquiétés pour les lieux de visitation qu'ils habitent et qui sont entre leurs mains, lesquels resteront encore entre leurs mains comme ci-devant*; que les évêques qui dépendent de la France et les autres religieux, de *quelque nation ou espèce qu'ils soient*, mais professant la religion franque, pourront faire *réparer les sanctuaires dont ils ont la possession et la jouissance*; qu'ils seront libres d'exercer leur culte dans les autres lieux où ils habitent; enfin, que *si l'on venait à produire même quelque commandement d'une date antérieure ou postérieure*

(1) E. Charrière. *Négociations de la France dans le Levant, etc. Documents inédits pour servir à l'histoire de France*. 2. 1 p. LXX.

(2) E. Charrère.

(3) François I^{er} tenait d'autant plus à servir la cause de l'Eglise à Jérusalem, que son alliance avec

le Turc avait causé de vifs froissements. Ce prince, qui fut l'allié intime de Soliman, avait tenu, en 1515, sur l'invitation pressante de Léon X, d'organiser une nouvelle croisade. Il écrivait que sa « vraie et naturelle inclination » était de combattre pour la foi.

contraire à la teneur de ces articles, il restera sans exécution et sera supprimé et biffé, conformément aux capitulations impériales.

« Malgré les promesses, les engagements et les ventes des gouvernements musulmans, malgré les prescriptions des lois qui protègent les possessions des *rayas*, diverses atteintes furent successivement portées aux droits des catholiques. Ceux-ci durent se résigner à laisser au schisme des sanctuaires où il n'avait été admis que par la tolérance des *religieux francs*, auxquels ils appartenaient exclusivement, et qui avaient donné cette permission de leur plein gré (sentence de 1565 et firman de 1620). Aussi les Catholiques se sont-ils bornés depuis longtemps à revendiquer l'état de choses adopté en 1740, date de la révision générale de nos anciennes capitulations. En dépit du Coran, le traité de 1802 a conféré aux engagements qu'il devait maintenir l'autorité d'un contrat solennel, également obligatoire pour les deux parties. Tout ce qui a été entrepris et exécuté en Terre-Sainte, à partir de 1740, contre les Latins, a donc en même temps méconnu les titres et blessé les intérêts de la France, protectrice et garante des droits de l'Eglise. Or, le chiffre des sanctuaires, ou, pour parler plus exactement, des possessions enlevées aux Latins par les Grecs, depuis cette époque, est de dix au moins. Aussi les schismatiques ont-ils coutume de dire : Les Francs ont les firmans, et les Grecs les sanctuaires. »

« III. Quels sont les droits de la Russie ? La réponse est des plus faciles. La Russie n'a pas sur les Lieux-Saints l'ombre d'un droit ; l'histoire ne lui confère aucun titre qui lui permette de s'ingérer dans les questions relatives aux sanctuaires de Jérusalem. Elle n'est pas autorisée non plus à intervenir comme puissance chrétienne, car elle professe le schisme grec, qui est officiellement et très-largement représenté en Terre-Sainte. Les sanctuaires dont ses co-religieux ont usurpé la possession lui appartiennent également ; ses papes et ses pèlerins y ont libre accès. Et puisque, sous ce rapport, il y a union absolue, tout prétexte manque à l'action séparée. La Russie n'a même pas le droit de représenter le schisme, car si les schismatiques ont souvent accepté son appui, ils n'ont jamais voulu se mettre sous son protectorat.

« Cependant l'action religieuse des Russes dans l'empire ottoman n'est précisément pas nouvelle ; elle remonte au traité de Kaïnardji, en 1774. Nous pourrions examiner un jour, au point de vue des intérêts religieux, les questions qui se rattachent à ce traité. Pour aujourd'hui, nous constaterons seulement qu'il ne stipulait rien au sujet des Lieux-Saints. Les Russes se bornaient à poser un principe qui, bien développé, devait leur permettre un jour de revendiquer l'empire ottoman, et particulièrement, à Jérusalem, le protectorat des schismatiques grecs. C'est en effet, à ce titre, qui n'a jamais été reconnu ni des Turcs ni des Grecs,

que la Russie s'est implantée en Terre-Sainte. Elle s'est approprié les prétendus droits des Grecs, sous prétexte de les maintenir. Mais de quels droits s'agit-il ?

« Les Grecs invoquent premièrement leur origine. Nous sommes, disent-ils, les anciens sujets des souverains de Constantinople ; par conséquent nos droits remontent à l'empereur Constantin et à l'impératrice Hélène, qui ont restauré et orné les sanctuaires.

« Deux mots suffisent à faire justice de cette singulière prétention : 1° Il ne s'agit nullement des races et des nationalités dans ce conflit, il s'agit des communions. Sainte Hélène et Constantin étaient catholiques et n'ont songé, en restaurant le Saint-Sépulcre et les autres sanctuaires, qu'aux besoins et aux droits de leur culte ; 2° même à l'époque où se reportent les Grecs, les Lieux-Saints n'appartenaient pas à la race syro-romaine, qui occupait alors la Palestine et dont les Grecs ne descendent pas, mais aux catholiques.

« En dehors de cette prétention à un droit héréditaire, les Grecs invoquent une pièce appelée le firman d'Omar. Selon cette pièce, qui a été reconnue fautive en 1630, après une enquête solennelle faite par les soins du gouvernement turc, Omar aurait concédé les Lieux-Saints aux Grecs lors de son entrée à Jérusalem. Ainsi les schismatiques auraient été mis en possession des sanctuaires à une époque où rien ne faisait prévoir le schisme. En effet, Omar prit Jérusalem deux siècles avant la naissance de Photius et plus de quatre cents ans avant que la séparation fût consommée. Le calife ne put donc songer aux Grecs, qui n'existaient pas ; il ne put traiter avec eux, et laissa nécessairement les sanctuaires au culte qui les possédait, sans s'occuper de la question de race, laquelle lui importait fort peu et n'avait rien à voir dans une affaire purement religieuse. Pour les Turcs, d'ailleurs, la nationalité n'existe point par la race, mais par le culte.

« Nous l'avons déjà dit : les droits des Grecs remontent uniquement aux concessions généreuses et imprudentes des Latins. Voici sur ce point l'opinion de M. Famin :

« De tous temps, comme aujourd'hui encore, les religieux catholiques ont voulu pour tous la liberté d'honorer les sanctuaires. A peine la permission de célébrer dans les Lieux-Saints est-elle accordée, que commence la série des empiétements et des spoliation. D'abord c'est un clou qu'il faut planter, puis on y suspend un tableau ; bientôt enfin on étend un tapis, on allume des lampes et on fait balayer le sanctuaire : signes extérieurs de la propriété. Dès lors la prise de possession est complète. On commencera par tolérer la communauté des religieux latins ; puis on amènera contre eux le zèle des pèlerins du rite grec, Arabes fanatiques et ignorants ; et les anciens possesseurs du terrain usurpé se-

ront chassés à coups de pierres, à coups de bâton, et quelquefois, il faut bien le dire, à coups de couteau. Alors surviennent des réclamations; mais on a affaire à un pacha avide et ignorant, qu'on gagne à prix d'argent ou qu'on trompe aisément, en lui présentant soit le prétendu firman d'Omar, soit une autre pièce de la même valeur.

« La facilité des pachas à se laisser gagner par les Grecs date de loin, et depuis longtemps ceux-ci ont coutume de dire, quand un conflit éclate : Les Francs ont des consuls pour les protéger, nous avons, nous, de meilleurs protecteurs dans nos poches.

« Les débats qui ont eu lieu depuis quelques années touchent de trop près à la politique pour que nous entreprenions de les résumer. Notre but, d'ailleurs, n'est point de dire ce qu'il conviendrait de faire. Nous avons simplement voulu exposer le plus brièvement possible, en remontant aux sources, les origines d'une lutte que les arrangements conclus pour la réparation du Saint-Sépulchre font entrer dans une phase nouvelle. Il pouvait être utile, en effet, de montrer sans phrases, sans polémique, en dehors de toute discussion politique et par le seul témoignage de l'histoire, sur quels précédents, sur quels droits le chef de l'Eglise base ses réclamations, et quelle différence il convient de faire entre la position de la France et celle de la Russie à Jérusalem. Nous y sommes depuis Charlemagne, avec la mission, souvent ratifiée à Rome et à Constantinople, d'y défendre les droits de l'Eglise; la Russie vient seulement d'y entrer, et ses coreligionnaires eux-mêmes, tout en acceptant son concours, ont toujours repoussé son protectorat. »

Du mouvement religieux en Syrie.

On lit dans le *XVII^e Bulletin de l'OEuvre des Ecoles d'Orient* :

« Toutes les lettres qui nous arrivent depuis deux mois par le courrier de Syrie signalent dans cette contrée un mouvement religieux qui prend chaque jour plus d'importance.

« Des conversions éclatent de tous côtés et en grand nombre parmi les Grecs schismatiques, principalement dans la plaine de Damas et dans la partie du Liban qui s'étend vers Bâlbek. D'après ce que nous écrit un chef de famille qui, par ses nombreuses relations, est en mesure d'être parfaitement instruit, quatre mille schismatiques, parmi lesquels on compte plusieurs prêtres, se sont déclarés contre le schisme et ont fait acte d'adhésion à l'Eglise catholique.

« En dehors de ce nombre sont ceux qui, déjà convaincus, semblent prêts à rompre bientôt avec les derniers prétextes par lesquels de faux amis essayent de les retenir dans l'erreur.

« Nos correspondants les plus judicieux

et les mieux informés attribuent ce mouvement extraordinaire à deux causes :

« La première est l'abondance des aumônes envoyées par la France à la Syrie en 1860, et la manière impartiale dont elles ont jusqu'à ce jour été distribuées à tous les malheureux.

« Il y a deux ans, lorsque notre œuvre eut l'insigne honneur de servir d'intermédiaire entre les catholiques d'Occident et les Maronites victimes des Druses, notre conseil d'administration, sous les sages inspirations de Mgr Lavigerie, se fit alors une loi de distribuer les secours aux schismatiques comme aux catholiques, sans distinction de culte. — Ce n'était pas aux partisans de telle ou telle Eglise, mais à des frères, à des frères malheureux, que nous tendions la main. Donner à tous, sans demander à aucun quelle est sa religion, telle fut la pensée qui devint notre règle de conduite en Syrie.

« Ce procédé qui, chez nous, loin d'être un calcul, fut une simple inspiration du cœur, ouvrit les yeux des schismatiques, et fit tomber aussitôt une partie de leurs préjugés. — *A quoi bon, disaient-ils, ce malheureux schisme qui nous sépare des seules nations disposées à nous faire du bien? Les catholiques d'Occident, toujours si charitables, et en particulier la France, toujours si généreuse, nous donnent l'exemple de cette union fraternelle à laquelle nous convient les missionnaires au nom du Pontife romain. A quoi bon notre schisme? C'est un mur de séparation qui doit enfin tomber.*

« Ces paroles, que nous extrayons textuellement d'une de nos correspondances, montrent suffisamment quelle était la disposition des esprits parmi les Grecs schismatiques de Syrie, lorsque, il y a quelques mois, éclata la conversion de l'évêque grec schismatique de Homs.

« Nos lecteurs connaissent ce fait, qui a été raconté exactement dans nos journaux religieux, et qui est la seconde cause à laquelle il faut attribuer le mouvement religieux des Grecs en Syrie.

« Ce que nos lecteurs connaissent peut-être moins, c'est la ville de Homs, qui est cependant une cité de plusieurs mille âmes, située à 136 kilomètres nord-est de Damas, et célèbre dans l'antiquité sous le nom d'Emèse. C'est là qu'Héliogabale fut proclamé empereur; là qu'Aurélien battit Zénobie, cette fameuse reine de Palmyre; là encore qu'en 1832, les Turcs étaient mis en déroute par Ibrahim-Pacha; immédiatement après, en 1840, les Anglais y établirent un de ces postes d'occupation qu'ils savent si bien choisir et si bien garder.

« Dans cette ville de Homs se passait, il y a quelques mois, un fait considérable : Un des hommes les plus respectés du pays, un de ces évêques schismatiques (comme nous désirons qu'ils soient nombreux!) qui mettaient leur devoir avant leur intérêt, et leur conscience au-dessus des considérations mondaines, l'évêque Grégorios, se rendait.

au vu et au su de toute la ville, chez le patriarche des Grecs catholiques pour faire entre ses mains abjuration solennelle du schisme.

« Grande fut l'impression produite par cette démarche. La position du prélat, son caractère bien connu, l'état des esprits au milieu de la crise que traverse en ce moment la Syrie, tout contribuait à donner de l'éclat à une abjuration dont les schismatiques ont les premiers apprécié l'importance.

« De tous les schismatiques, un évêque est évidemment celui qui, humainement parlant, gagne le moins à une abjuration. — Il y perd les deux choses auxquelles on tient le plus en ce monde : son titre et sa fortune. Au lieu d'être l'évêque de Homs, il n'est plus qu'un catholique, ayant le caractère d'évêque, mais sans aucune suprématie ou juridiction déterminée ; — et, en outre, il doit renoncer à ces différentes sources de revenu, que dans le schisme grec, l'on dit si abondantes. Au lieu d'une vie dorée, l'évêque oriental, en se convertissant, trouve la rude existence d'un missionnaire qui est obligé de s'en aller la houlette à la main, chercher les âmes et les conquérir une à une à la sueur de son front.

« Telle est l'existence qu'aussitôt après son abjuration l'évêque Grégorios a volontairement adoptée, avec une générosité de caractère qui n'a pas surpris ceux qui le connaissent.

« L'évêque, nous écrit un de nos correspondants, vient de partir en mission avec un jésuite dont vous appréciez les utiles services en Syrie, le P. Fenech. — Ils font tous deux en ce moment une tournée dans la Montagne. La présence de cet évêque produit un merveilleux effet sur les populations du Liban. On accourt à lui, et des villages entiers abjurent l'erreur. Si les deux missionnaires peuvent continuer leurs courses du côté de Bâalbek, Homs et Latakieh, ils auront jusqu'à quinze mille schismatiques convertis dans l'espace de six mois.

« A Zahleh, le vicaire général de l'évêque grec s'est converti. Il est d'une bonne famille du pays, et assez riche pour vivre indépendant. Son exemple a fait une impression salutaire, et plusieurs Grecs l'ont imité.

« Votre chère œuvre des Ecoles d'Orient a maintenant beaucoup à travailler pour soutenir ce mouvement. — Si vous aviez aujourd'hui une vingtaine de ces maîtres d'école que vous prenez soin de former en Syrie, vous pourriez les employer tout de suite. En attendant, nous accepterons ceux qui seront désignés pour ouvrir les écoles.

« Ici, nous lisons avec une grande avidité tout ce qu'on raconte des dispositions de vos grands et saints évêques pour les Orientaux. — Nous espérons que ce qu'ils ont vu et entendu à Rome leur

inspirera le noble désir de faire, par l'œuvre des Ecoles d'Orient, quelque chose de sérieux pour cette terre qui sera toujours la *Terre-Sainte*, et nous faisons des vœux pour que votre campagne de l'hiver prochain soit très-fructueuse. »

« C'est aux catholiques de France et d'Europe qu'il appartient d'exaucer les vœux de nos frères d'Orient.

« Quant à nous, il nous suffira de dire aux uns et aux autres que nous ferons tout au monde pour ne point faillir à notre mission, et que chaque membre de notre œuvre ira, s'il le faut, quêter de porte en porte pour secourir ce noble pays d'Orient, qui nous est mille fois cher, parce que là souffrit Jésus-Christ ; là combattirent les croisés, nos aïeux ; là se sont rencontrés nos missionnaires, nos Sœurs de charité, nos soldats, tous les dévouements de la France ; là enfin vivent, malgré le fanatisme des Turcs, des millions de Chrétiens soutenus par les prières, les vœux et les aumônes des catholiques.

« Le directeur gén. de l'œuvre des Ecoles d'Orient,

« L'abbé SOUBIRANNE. »

Population de la Syrie.

Les 2,800,000 habitants peuvent être divisés ainsi :

Turcs.	Ismaélites.
Chrétiens.	Turkènes.
Druses.	Kurdes.
Arabes.	Yézédés.
Métualis.	Ansariens.
Juifs.	Quédamées, etc. (1).

C'est en 1516 que la Syrie passe sous la domination des Turcs, conquis par Sélim I^{er}. Il y a 4 pachaliks : Alep, Tripoli, Acre et Damas.

Population de Jérusalem (2).

Turcs	13,000
Juifs	4,000
Grecs	2,000
Catholiques	1,000
Arméniens	500
Coptes	60
Pèlerins et étrangers, chiffre rond	5,000

Nous empruntons encore aux *Annales de la Propagation de la Foi* des détails intéressants sur les Lieux-Saints.

« ... Nous arrivâmes à Saint-Jean d'Acre, cité fameuse dans l'histoire sous les différents noms d'Acco, de Ptolémaïs et d'Acre, et où la croix et le croissant se livrèrent les combats les plus opiniâtres et les plus meurtriers, écrivait de Jérusalem Mgr Valerga, en 1853. A mesure que après les désastres des croisés à Hittin, les villes de la Palestine tombaient une à une au pouvoir des musulmans, Ptolémaïs recueillait les tristes débris de leurs populations dont elle devint le dernier asile. Avec la

(1) *La Syrie sous le gouvernement de Mehemet Ali jusqu'en 1840*, par Perrier, aide de camp de Soliman Pacha, Paris, 1841, chez Bouchard-Husard ;

Revue bibliographique, février 1842.

(2) Le Père de Géramb, *Pèlerinage à Jérusalem*, tome II, lettre 52^e.

ruine de cette forte cité, finit la domination des Chrétiens en Palestine. Elle n'est sortie de ses décombres, dans les temps modernes, qu'à cause de l'importante position qu'elle occupe relativement à la Syrie et à l'Égypte. On sait que les forces de Napoléon vinrent échouer contre ses murs, et qu'en 1840 elle fut bombardée par les flottes combinées de l'Angleterre et de l'Autriche, deux puissances qui, sous d'autres chefs, étaient accourues, en 1189 l'arracher aux mains du fortuné Saladin.

« En attendant mon débarquement près des ruines de la *Tour Maudite*, ainsi appelée parce que, d'après une tradition qui ne supporte pas la critique, ce fut dans ses murs qu'on fabriqua les pièces d'argent pour lesquelles Judas vendit Notre-Seigneur, je dus me rappeler qu'au lieu même où je me trouvais avait péri, victime de son zèle et de sa charité, Nicolas Anapiis, dernier patriarche de Jérusalem, auquel j'ai eu l'honneur de succéder en 1847, après plusieurs siècles de veuvage de la sainte cité. Depuis la prise de Jérusalem, ce vertueux prélat s'était retiré à Ptolémaïs, où, témoin des dissensions, des désordres et du désespoir des Chrétiens, il n'avait cessé de leur représenter les dangers qui les menaçaient, de les rappeler à leur devoir, de les exhorter à mourir courageusement pour la défense de la foi. Dans les efforts d'une lutte suprême, ce vénérable vieillard se montre partout, s'expose à tous les périls; mais ses efforts sont vains contre les flots de musulmans qui pénètrent de toutes parts dans la ville réduite aux abois. Enfin il se voit enlevé malgré lui par les siens, et transporté sur un navire, où il se plaint amèrement d'être séparé de son cher troupeau. Avec la charité d'un père, il accueille sur son bord tous ceux qui se présentent; mais le nombre en est si grand, que le bateau est submergé, et le dernier patriarche de la cité de David périt avec tous ceux qu'il voulait sauver.

« Depuis la mort de ce saint évêque jusqu'au jour de mon arrivée, les catholiques de Saint-Jean d'Acre n'avaient pas reçu la visite de leur premier pasteur, non plus que ceux de Caïfa, de Nazareth et de Chypre. Je descendis au couvent des Franciscains où il y a toujours deux ou trois religieux, dont un a le titre de curé des Latins de cette ville; le nombre de ces derniers ne s'élève qu'à 70. On compte aussi une centaine de Maronites, quatorze cents Grecs catholiques, environ autant de Grecs schismatiques, et à peu près neuf mille musulmans; ce qui donne un total de douze mille habitants environ. Il n'est peut-être pas hors de propos de faire remarquer que par suite des sièges nombreux qu'elle a soutenus et des ravages que la peste y a exercés, Saint-Jean d'Acre a vu sa population croître et décroître considérablement. Depuis le bombardement de 1840, le fanatisme musulman y a perdu de sa force, et les Chrétiens jouissent de plus de paix et de liberté.

« Nous avons à Saint-Jean d'Acre deux écoles: l'une pour les garçons, l'autre pour les filles; cette dernière donne peu de résultats, parce que nous ne pouvons trouver une maîtresse capable pour la diriger. Mon désir, si j'en avais les moyens, serait d'établir deux Sœurs de charité dans cette localité, où elles rendraient de précieux services au point de vue religieux. Alors nous n'aurions plus la douleur de voir les enfants de quelques familles européennes fréquenter les écoles protestantes, qui ne sont pas sans danger pour leur foi. Les mêmes Sœurs pourraient également étendre aux Maronites et aux Grecs melchites le bienfait de leurs leçons et de leur charité. Ce petit établissement serait d'autant plus facile à réaliser, qu'on vient d'établir à Acre un vice-consul dont l'appui ne nous ferait pas défaut. Dans cette prévision, j'ai jeté les yeux sur un local admirablement situé; il se trouve dans le grand Khan, autrefois propriété de la France, qui ne l'a perdue, au commencement de la première révolution, que par l'arbitraire et la tyrannie des pachas d'Acre. Je n'ai pas besoin de vous dire, messieurs, quel pénible sentiment on éprouve en voyant les possessions des Européens, ou en ruine, ou entre les mains des musulmans.

« Avant de quitter Ptolémaïs, à présent convertie des monuments en ruines de sa prospérité passée, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que les chevaliers de Saint-Jean s'établirent en 1192 dans cette ville, qui dès lors porta le nom de Saint-Jean d'Acre. Pendant le siège de Ptolémaïs, commencé en 1189 et terminé en 1191, quelques seigneurs de Brême et de Lubek, touchés de la misère de leurs compatriotes, transformèrent les voiles de leurs vaisseaux en tentes hospitalières, pour y donner asile aux pauvres soldats de leur nation, et dans leurs maladies, leur prodiguer les soins les plus pieux. Telle fut l'humble origine d'un ordre célèbre, connu sous le nom d'Ordre teutonique, qui subjuga la Prusse dans le *xiii^e* siècle, et eut la gloire de la convertir au Christianisme. En 1525, Albert de Brandebourg, grand maître de cet ordre fameux, voulut, par sa défection, l'inséoder au protestantisme; mais les chevaliers demeurés fermes dans l'antique foi de l'Église, se rattachèrent à la maison de Habsbourg.

« Le 20 mai, je partis de Saint-Jean d'Acre pour me rendre à Nazareth. Je traversai d'abord une belle plaine semée de marécages, du sein desquels s'élèvent des miasmes délétères et des exhalaisons fiévreuses. Cette campagne, d'environ cinq lieues de longueur, court du mont Saron à la racine du Carmel; elle est très-fertile de sa nature, mais mal cultivée. Les habitants de quelques rares et misérables villages y récoltent le blé, l'orge, le coton, des melons et des concombres, le maïs et le doura en plus grande quantité. Le Blus, dont le sable servit aux Phéniciens à fabriquer

pour la première fois le verre, arrose la plaine de Saint-Jean d'Acce. Ce fut l'arène où les nombreux escadrons des Chrétiens livrèrent de rudes combats aux légions du Croissant. Jamais champ de bataille n'avait été témoin de tant d'héroïsme et n'avait tremblé sous le choc de plus vaillantes armées. Le glaive musulman abreuva cette terre du sang de plus de soixante mille de nos croisés, conduits à la délivrance des saints lieux par Richard Cœur-de-lion, Philippe-Auguste et Léopold d'Autriche.

« Après avoir chevauché pendant trois heures, nous sortîmes de la tribu d'Aser pour entrer dans celle de Zabulon, et suivre les flancs sinueux des premières montagnes de la Galilée, riches aussi en vieux et brillants souvenirs des croisades, dont la religieuse mémoire vient, pour ainsi dire, ranimer ces contrées abruties par le despotisme, dévastées par le glaive de l'oppression et plus encore par les hordes nomades des Arabes. Plus loin, nous trouvâmes la plaine de Séphoris, mieux cultivée que beaucoup d'autres cantons de la Galilée. Le bourg encore assez considérable de Séphoris rappelle la patrie de Joachim et d'Anne, père et mère de l'auguste Vierge qui eut le bonheur de donner à la terre son Sauveur. On y remarque les ruines imposantes de l'église consacrée jadis à saint Joachim et à sainte Anne. Quelques vieux arceaux de cet antique sanctuaire servent aujourd'hui d'abri à plusieurs pauvres Arabes, et de demeure à de gros scorpions, hideux habitants des lieux d'où l'homme a fui. On sait qu'à l'époque du siège de Jérusalem par Titus, Séphoris s'appelait Diocésarée. Les Romains avaient pour cette ville une prédilection connue; aussi ne détruisirent-ils ses murs que pour punir la dernière révolte des enfants d'Israël. Relevée de ses ruines au temps des croisades, elle fut de nouveau renversée de fond en comble par Saladin, après sa mémorable victoire de Tibériade. Aux souvenirs brillants et chevaleresques du moyen âge, viennent involontairement se mêler ceux du grand capitaine des temps modernes, poussé lui aussi en Palestine, par un mobile bien différent de celui qui conduisit sur cette terre Philippe-Auguste, Richard Cœur-de-Lion, saint Louis et tant d'autres héros chrétiens.

« Du lieu où nous étions, il restait une heure et demie de chemin pour atteindre Nazareth. Nous gravîmes les mille détours d'un sentier rocailleux. Arrivés au sommet de cette montagne blanchâtre, nous cherchâmes en vain à découvrir Nazareth, cachée plus bas, au pied d'une colline qui la dérobaient encore à nos regards impatients. En descendant la pente rapide qui plongeait devant nous, nous entendîmes rouler, comme

des vagues, dans les profondes sinuosités des ravins, les bruits confus d'un grand nombre de voix humaines; bientôt nous vîmes déboucher des replis de la colline une foule empressée qui venait au-devant de nous à pied et à cheval, poussant de longs cris de joie accompagnés de battements de main. C'étaient les bons habitants de Nazareth accourant au-devant de leur pasteur. Aux Latins s'étaient mêlés les Grecs melchites, les Grecs schismatiques et même les principaux musulmans de la localité. A notre approche, tous nos Latins s'inclinèrent respectueusement pour recevoir notre bénédiction, tandis que les Grecs nous saluaient en portant affectueusement la main de la poitrine à la bouche, et les musulmans nous donnaient le gracieux *sélam-ell-k*. Nous allâmes, au milieu d'une foule toujours grossissante, descendre au couvent latin où les religieux nous reçurent avec cette bonté qui caractérise les enfants de Saint-François....

« Nazareth, ville autrefois sans gloire et sans souvenirs, ville qui, selon l'énergique expression de Nathanaël, n'avait produit rien qui vaille, n'est devenue célèbre dans les fastes de la religion que par l'incarnation du Verbe et par le séjour du Christ et de sa Mère. L'impératrice sainte Hélène y fit élever une magnifique église, plusieurs fois détruite par les musulmans, et dont celle qu'on voit aujourd'hui n'occupe qu'une partie. Au temps des croisades, Nazareth reprit une certaine importance; elle eut, à cette époque, un archevêque dépendant du patriarche de Jérusalem, et devint la métropole de plusieurs cités aujourd'hui disparues. Longtemps il fut extrêmement difficile aux pèlerins de visiter ce vénérable sanctuaire, que le féroce Bibars (1) avait en partie renversé en 1263. Dès lors Nazareth ne fut plus qu'un amas de ruines, surtout depuis la translation miraculeuse de la *Sainte Case* en Dalmatie, le 10 mai 1291; puis de Ranniza à Racanati, et enfin quatre ans après à Lorette. Remarquons, en passant, que ce fut la maison de la sainte Vierge qui fut transportée en Italie, et non la grotte où la tradition veut que se soit opéré l'ineffable mystère de l'Incarnation. A la prière des Franciscains et du consul que la France entretenait à Saida (Sidon), Fakkerddin permit, en 1620, à ces religieux de restaurer l'église et le couvent; cependant ce n'est que plus tard que ces deux édifices furent reconstruits dans l'état où on les voit actuellement. Aujourd'hui comme par le passé, les Latins ont la possession exclusive de ce sanctuaire, dont jamais, cependant, l'entrée n'est refusée aux pèlerins des communions dissidentes.

« Nazareth, on le sait, s'élève en espèce de gradins sur les flancs sinueux d'une colline blanchâtre, située au sud-ouest d'un bassin

(1) Bibars était un esclave Syrien, qui s'éleva par ses talents, sa valeur et ses crimes à la dignité de sultan de Mamelouks. Ses exploits contre les Tartares qu'il repoussa de la Syrie, et ses succès sur les

Chrétiens qu'il réduisit à s'enfermer dans Saint-Jean d'Acce, l'ont fait surnommer par les musulmans *Abou-foutouh*, Père de la victoire. Il mourut empoisonné en 1277.

qui va se perdre d'une manière un peu abrupte dans la plaine d'Esdreton ou de Magdeddo. Les maisons, bâties irrégulièrement, n'ont rien de remarquable. Les principales rues de cette bourgade serpentent, montent et descendent sur les rampes de la montagne, percée d'un assez grand nombre de grottes naturelles. Il n'y a de constructions importantes que le couvent et l'église; les autres lieux de dévotion n'ont rien qui les distingue.

« Je ne pense pas me tromper en donnant à Nazareth une population de 3,500 âmes, savoir : Latins, 600 ; Grecs melchites, 250 ; Maronites, 220 ; Grecs schismatiques, 1,200 ; musulmans, un peu plus de ce dernier chiffre. Chaque communion a son clergé propre et ses églises particulières. Les Grecs schismatiques sont administrés par des prêtres séculiers, et non, comme en beaucoup d'autres endroits, par des moines, lesquels en général sont plus remuants et plus intolérants que les prêtres séculiers de cette communion. J'ai donné à Nazareth la confirmation à 125 personnes, tant enfants qu'adultes. Il y avait douze ans que ce sacrement n'y avait été administré.

« En général la population de Nazareth est pauvre, mais plus particulièrement les Latins et les Maronites. Cette misère vient, en partie, de ce que nos Nazaréens ne possèdent que quelques parcelles de terrain autour de Nazareth. Les autres terres et la portion qu'on leur concède de la fertile et magnifique plaine d'Esdreton, appartiennent au gouvernement. S'ils ne cultivent point ou presque point ce qui leur est accordé de la plaine d'Esdreton, c'est que le plus souvent ils manquent de semences et d'instruments aratoires ; d'ailleurs, au moment de la moisson, les Arabes fondent comme des sauterelles sur leur récolte, et enlèvent en un instant le fruit de leurs sueurs. Néanmoins le gouvernement ne laisse pas que de prélever le cinquième de la récolte, soit effective, soit présumée, même des terres restées sans culture, sans avoir égard aux accidents de force majeure, et sans prendre aucune mesure pour en prévenir le retour. Une autre cause de la misère que je signale ici, est l'abus des taxes extraordinaires et arbitraires qu'occasionne le voisinage onéreux de Saint-Jean-d'Acre, qui est une place de guerre. Tantôt les habitants sont contraints d'héberger, sans indemnité, un nombre plus ou moins grand de soldats envoyés contre les Arabes ; tantôt ils sont obligés de fournir de l'orge, de la paille, des moutons qui ne leur sont pas payés.

« Au point de vue religieux, la population chrétienne de Nazareth n'est pas moins à plaindre que sous le rapport matériel. Depuis un certain temps, le protestantisme est venu planter sa tente dans cette humble bourgade et y exploiter la misère de ses habitants. Les émissaires de sa propagande ont trouvé à Nazareth, comme on en rencontre partout, des mécontents qu'ils ont su attirer à eux par le moyen d'un mauvais

sujet, ancien drogman du couvent latin, qui leur a volontiers prêté ses services, afin de se venger des religieux qui avaient eu de trop bonnes raisons pour le chasser de son emploi. Par ses intrigues, la division ne tarda pas à éclater au sein du troupeau, et à la suite de provocations et d'insultes faites aux catholiques, eurent lieu des scènes tumultueuses, dont le retentissement fut porté jusqu'à Constantinople.

« Le souvenir de ces conflits récents, un reste de fermentation dans les âmes et certaines dispositions toujours subsistantes, furent autant de motifs qui m'engagèrent à passer à Nazareth une dizaine de jours, que j'employai à ramener la paix dans les esprits et à faire rentrer au bercail quelques brebis égarées. Lors de mon départ, je ne laissai que deux personnes en relations avec les protestants. Depuis, elles sont revenues, après avoir accepté et accompli une pénitence publique pour réparer le scandale qu'elles avaient donné. En ce moment, il n'est plus un seul de nos Latins qui entretienne des rapports religieux avec les ministres, dont la présence est toujours un danger pour les âmes faibles dans la foi et pour les mécontents. Les femmes de Nazareth témoignent pour ces nouveaux apôtres l'aversion la plus cordiale et la plus prononcée ; aussi pas une d'elles n'a fréquenté leurs réunions ; plusieurs, au contraire, ont merveilleusement contribué à en éloigner leurs parents et leurs amis, ou à les ramener dans la bonne voie.

« Nous avons à Nazareth une école de garçons et une école de filles. Cette dernière est évidemment au-dessous de sa tâche et de nos espérances. Depuis longtemps, je songe à améliorer ce fâcheux état de choses ; mais je ne puis suffire à tout, ni faire tout à la fois : il me faut aller au plus pressé et à ce qui est actuellement réalisable. Je voudrais voir à Nazareth, si longtemps sanctifiée par la présence de la sainte famille, une maison de vierges consacrées à l'éducation chrétienne des petites filles latines, melchites, maronites et grecques-schismatiques. Deux Sœurs pourraient aussi donner leurs soins aux malades à domicile, dépourvus de tout secours. La même communauté pourrait peut-être envoyer deux de ses membres à Saint-Jean-d'Acre et deux autres à Caïfa. Je forme les vœux les plus ardents pour que quelque âme pieuse seconde une fondation de ce genre, ou bien qu'une congrégation, vouée à l'éducation et en état de se suffire à elle-même, ambitionne l'honneur de venir, à l'ombre du sanctuaire de l'Annonciation, continuer la vie de la plus auguste, de la plus humble et de la plus charitable des vierges.

« Après avoir terminé les principales affaires qui me retenaient à Nazareth, je me rendis à Tibériade, accompagné de deux de mes prêtres, d'une partie de l'éta.-major du *Mercur*, de plusieurs religieux et des principaux habitants, qui me suivirent jusqu'au Thabor. Nos chevaux avançaient lentement par un chemin pierreux et inégal ; les étoi-

les commençaient à pâlir aux premières lueurs du jour naissant ; un calme profond régnait dans toute la campagne et n'était interrompu que par le chant mélodieux des oiseaux, cachés dans le feuillage au milieu duquel nous passions. Bientôt le Thabor apparut à nos yeux, resplendissant des premiers feux du soleil et se dressant vers le ciel comme un autel sublime. Nous gravîmes à cheval ce mont élevé d'environ 1,800 peids au-dessus de la Méditerranée, et isolé de tous les côtés, si ce n'est vers le nord où il touche par sa racine aux riantes montagnes de la Galilée. Arrivés au sommet avec assez de peine, nous nous reposâmes quelques instants, pendant qu'un religieux dressait un autel portatif. J'eus le bonheur, sur ce mont où se reflétaient les cieux, d'offrir la divine Victime pour l'œuvre de la Propagation de la Foi, dont le but principal est de seconder jusqu'aux extrémités de la terre la rapide extension de la loi chrétienne qui reçut sa consécration sur le glorieux Thabor, lorsque le Père éternel fit retentir, sur son Fils transfiguré aux yeux de ses disciples éblouis, cette voix solennelle : *Ipsum audite.*

« Quoique le ciel fût pur et l'air calme, lorsque nous parvînmes sur le plateau du Thabor, à peine la Messe était-elle finie, que nous vîmes de rapides et sombres nuages accourir des montagnes situées au-delà du lac de Tibériade, du Jourdain et de la mer Morte. Soudain de longs éclairs sillonnent et déchirent la nue, d'où s'échappent avec des éclats de tonnerre une pluie torrentielle qui nous force à chercher un abri dans les ruines d'une ancienne église, jadis élevée par la piété de sainte Hélène pour honorer la transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Un moment nous crûmes que le Thabor s'était transformé en Sinai. Toutefois cet orage ne fit que passer ; les nuages se dissipèrent bientôt, et le ciel reprit sa teinte azurée. Nous fîmes un frugal repas, après lequel nous voulûmes jouir à loisir du magnifique panorama qui se déploie à tous les points de l'horizon. Le cœur ému, l'esprit rempli des souvenirs du Nouveau Testament, je contemplais avec un bonheur indicible le vaste théâtre des bontés infinies de l'Homme-Dieu, le lac argenté de Tibériade, le fleuve sacré du Jourdain, l'immense plaine d'Esdrélon, le grand et le petit Hermon, les montagnes de Gelboë, les chaînes bleuâtres de la Samarie, Naïm, Endor, Cana et tant d'autres lieux célèbres dans l'histoire évangélique. Nous quittâmes avec regret ce mont, qui, comme dit le Psalmiste, a tressailli au nom de Dieu, et sur lequel on croit encore entendre la voix de l'Éternel sortir de la nuée lumineuse.

« Vers le soir du même jour, nous arrivâmes à Tibériade, et nous allâmes descendre au petit hospice des Franciscains. Un seul Père demeure dans cette ville pour garder l'église consacrée à saint Pierre. C'est là, d'après la tradition invariable du pays, que le Sauveur, après sa résurrection, con-

silia au prince des apôtres la conduite et le gouvernement de son Eglise. Il n'y a qu'une famille latine, avec quinze familles grecques catholiques, à peu près 600 musulmans et plus de 1,300 juifs. On sait que ces derniers affectionnent le séjour de Tibériade, qu'ils regardent comme une ville sacrée. Après la ruine de Jérusalem par le fils de Vespasien, les plus grands docteurs de la nation se retirèrent à Tibériade, où plus tard ils donnèrent naissance au texte Talmudique. Parmi ces Juifs on compte beaucoup d'Allemands.

« Le lendemain, après avoir dit la Messe dans le sanctuaire dédié au prince des apôtres, nous repartîmes pour Nazareth, en passant par Cana, misérable village que distinguent encore les ruines assez imposantes de l'église bâtie autrefois pour honorer le premier miracle de Jésus-Christ, opéré à la prière de sa sainte Mère. On sait que l'apôtre saint Simon était de Cana.

« Le 28 mai au matin, je partis de Nazareth pour me rendre à Caïfa et au Carmel, oasis sacrée que le catholicisme a confiée aux enfants de sainte Thérèse, pour y conserver les traditions du grand prophète Elie, et y offrir aux pèlerins une religieuse hospitalité. Je devais faire dans l'église neuve et élégante du Carmel deux ordinations, qui n'ont pas eu lieu par des motifs indépendants de ma volonté. Le jour de la Pentecôte, je descendis à Caïfa pour y administrer le sacrement de confirmation à vingt personnes dans la petite chapelle qui sert de paroisse aux Latins de cette ville. Caïfa reprend tous les jours plus d'importance, à cause de sa rade, plus sûre que celles qui se trouvent sur les côtes de Syrie, depuis Tripoli jusqu'en Egypte. L'exportation du blé, de l'orge, du coton, du sésame et surtout des huiles de la Galilée et de la Samarie, devient plus considérable d'année en année. Il serait à désirer que la compagnie des messageries Nationales fût touchée ses paquebots à Caïfa. Cette mesure favorable au commerce serait en même temps très-avantageuse aux étrangers, qui commencent ou finissent leur pèlerinage par le Carmel.

« Le 31 mai, lundi de la Pentecôte, je me embarquai sur le *Mercury* qui fit voile pour Beyrouth, où j'avais une mission à remplir de la part du Saint-Siège. Je profitai naturellement de mon séjour dans cette ville pour aller voir mes chers élèves, espoir de l'Eglise de Jérusalem, que j'entretenais depuis trois ans chez les RR. PP. Jésuites de Gazir, dans le Liban. Ce n'est qu'au mois de septembre que je les ai rappelés dans la cité sainte. Je passai d'heureux moments au milieu de ces bons Pères et de cette intéressante jeunesse. Sept de mes pieux lévites reçurent la tonsure ; c'était le jour de la Fête-Dieu. Les Pères Jésuites me prièrent de faire la procession du Saint-Sacrement, à laquelle un grand nombre d'habitants des villages voisins accoururent avec empressement. L'état-major et une bonne partie de l'équipage du *Mercury* avaient voulu prendre

part à la fête. Comme l'église était trop petite pour contenir les flots du peuple accouru de toutes les parties du Liban, les Jésuites, leurs élèves et nos braves marins dressèrent une immense tente de feuillages, sur la grande place, à côté du sanctuaire. Sous cette tente élevée au Dieu de la nature, je célébrai pontificalement la Messe assisté des RR. PP. Après le saint sacrifice, la procession se déploya dans un ordre parfait, et se dirigea successivement vers trois repositoires, que les pieux Maronites avaient élevés pour rendre plus magnifique la pompe de cette auguste cérémonie; pendant la marche, les échos des majestueuses montagnes du Liban répétèrent les chants d'allégresse et d'amour qui s'échappaient du sein du cortège religieux. L'ineffable tendresse de Jésus-Christ pour les hommes, dans son auguste sacrement, fut célébrée ce jour-là à Gazir en latin, en français, en italien, en syriaque et en arabe.

« Le soir de cette imposante solennité, je descendis de Gazir à Djouini, où le *Mercur* était venu m'attendre pour me conduire à Chypre, où nous arrivâmes après une courte et heureuse navigation. Là il fallut faire une quarantaine de cinq jours. A notre sortie du Lazaret, nous avons été, à Larnaca, l'objet de l'accueil le plus flatteur et le plus empressé de la part de MM. les consuls, de la population latine, des Maronites, et même des Grecs, qui se portèrent en foule à l'église latine pour y être témoins de nos cérémonies saintes.

« Il n'est pas nécessaire, je pense, de redire ce que Chypre fut dans les temps anciens; il suffira de rappeler que cette île, l'une des plus grandes de la Méditerranée, fut conquise, en 1191, par Richard roi d'Angleterre, gouvernée environ pendant 240 ans par des rois de la famille des Lusignan, occupée ensuite par les Vénitiens auxquels les Turcs l'enlevèrent en 1571. Autrefois riche, florissante et peuplée, Chypre est aujourd'hui remplie de villes en ruines, et ne compte qu'environ 140,000 habitants, dont 100,000 Grecs, un peu plus de 20,000 musulmans, moins fanatiques que partout ailleurs, près de 700 latins, et un bon nombre de familles maronites, disséminées dans plusieurs villages. Nous avons près de 600 latins à Larnaca, 115 à Nicosie, capitale de l'île, et une seule famille à Limasol. A Larnaca, j'ai donné la confirmation à 64 enfants des deux sexes et à 19 marins du *Mercur*. J'avais laissé à Jérusalem le seul prêtre français que j'eusse alors dans mon patriarcat; c'est pourquoi je fus obligé, et cela avec beaucoup de consolation, de préparer moi-même ces bons matelots à recevoir les sacrements de pénitence, de confirmation et d'Eucharistie. Outre ces 19 marins, d'autres eurent la dévotion de faire la sainte communion le même jour. Ce fut pour la ville entière un véritable sujet d'édification de voir

ces enfants de la France s'approcher de l'autel avec une piété et un recueillement qui témoignaient de la vivacité de leur foi.

« A cause de l'éloignement dans lequel Chypre se trouve de Jérusalem, j'ai établi dom Paolo Brunoni vicaire général pour cette île, qui possède quatre Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition. Ces religieuses tiennent une école et visitent les malades à domicile. Il me tarde de voir terminer l'établissement commencé à Chypre depuis plusieurs années (1). De Rome où il se rend pour affaires, dom Brunoni passera en France dans le but de solliciter de nouveaux secours pour l'achèvement de cette importante fondation.

« Nicosie, chef-lieu de l'île, est une ville de médiocre étendue, où se voient encore plusieurs édifices assez remarquables; sa population ne s'élève pas à plus de 16,000 âmes. A peine étions-nous arrivés, que l'archevêque grec schismatique envoya une députation me complimenter; peu d'heures après, il était lui-même chez moi pour me faire sa visite. J'ai trouvé dans ce prélat des manières et des prévenances peu ordinaires dans le clergé grec.

« Le 4 juillet, le brick le *Mercur* me ramena de Chypre à Joppé ou Jaffa; c'est le rendez-vous des pèlerins, de quelque côté qu'ils viennent, soit pour entrer en Terre-Sainte, soit pour en sortir. Le nombre des chrétiens qui traversent annuellement les murs de Jaffa ne s'élève pas à moins de 12 mille. Cette cité, l'une des plus anciennes du monde, puisque quelques auteurs en placent l'origine avant le déluge, a éprouvé les plus grandes vicissitudes, et a été témoin des événements les plus tragiques et les plus saisissants. Selon une certaine tradition, Noé aurait construit à Joppé l'arche qui le sauva, lui et sa famille; Hiram envoyait à Jaffa les cèdres que Salomon lui avait demandés pour la construction du premier temple élevé à la gloire de Jéhova; Jonas, rebelle à la voix du Seigneur, s'embarqua dans le port de cette antique cité, où, plusieurs siècles après, les généreux Machabées eurent à pleurer la mort de plus de deux cents de leurs frères, tombés sous le glaive de la trahison.

« Joppé fut une des premières villes de la Palestine à recevoir la lumière de la foi chrétienne, qu'y porta saint Pierre. Ce prince des apôtres y ressuscita Tabithe, et y eut cette vision qui lui fit connaître que les gentils étaient aussi appelés à la connaissance de l'Évangile. Les serviteurs de Cornille trouvèrent cet apôtre chez Simon le corroyeur. C'est, dit-on, sur l'emplacement de la demeure de ce même Simon, que s'élève aujourd'hui une église de médiocre grandeur, tenue avec une grande propreté, et desservie par des religieux espagnols de l'ordre de Saint-François. On sait qu'à l'époque des croisades, saint Louis fortifia

(1) Cette importante construction comprend une église en partie achevée, un hôpital, des écoles, une

résidence pour les Sœurs et une habitation pour les missionnaires.

Jaffa, et que ce fut dans cette ville que ce roi magnanime reçut avec une résignation admirable la nouvelle de la mort de la reine Blanche, sa mère, l'une des gloires les plus pures de l'Histoire de France.

« Depuis que la peste a disparu des côtes de Syrie, Jaffa reprend une certaine importance sous le rapport commercial, bien que les bâtiments, même ceux d'un faible tonnage, ne puissent pénétrer dans le port qui est petit et presque entièrement comblé. L'exportation des grains et des huiles prend chaque jour plus de développement. La population de cette ville, estimée à 10,690 âmes, s'est considérablement accrue ces dernières années et tend à augmenter encore, surtout la portion chrétienne, et particulièrement les Maronites qui viennent, des montagnes du Liban, s'établir à Jaffa et aux environs, pour se livrer à la culture des jardins et des terres, qui sont d'une admirable fertilité. A ce propos, je ne crains pas de dire qu'il n'est peut-être pas au monde de contrée qui se prête mieux aux colonies agricoles, que les spacieuses et magnifiques plaines de Saron, d'Esdreion, de Saint-Jean d'Acre, de Jéricho et de toute la vallée du Jourdain. Ces solitudes, presque totalement abandonnées, seraient capables de nourrir plus de quatre millions d'hommes.

« Je l'ai dit, Jaffa compte une population de 10,690 habitants, savoir : 8,840 musulmans, 450 Latins et Maronites, 300 Grecs catholiques ou melchites, 100 Arméniens et Juifs, 1,000 Grecs schismatiques. Quatre Sœurs de Saint-Joseph font l'école à 70 filles grandes et petites, latines, maronites, grecques melchites, juives et même musulmanes. De toutes les écoles de la Palestine, c'est celle qui nous donne le plus de consolation. Les parents ont le bon esprit de ne pas retirer leurs enfants dès l'âge de 10 ou 11 ans, comme cela se pratique trop souvent ailleurs. Les bonnes Sœurs de Jaffa m'ont demandé plusieurs fois d'établir un hospice pour les pauvres malades. Faute de ressources, je n'ai pu encore me rendre à leur vœu. L'école des garçons est fréquentée par une cinquantaine d'enfants : grâce au zèle et à l'aptitude du Père Antoine qui la dirige, les élèves y font des progrès réels dans la connaissance de la religion, de la langue arabe et de la langue italienne. Avant mon départ, j'ai conféré le sacrement de confirmation à 64 personnes, et reçu les

(1) Les maisons de Jérusalem sont de lourdes masses carrées, fort basses, sans cheminées et sans fenêtres ; elles se terminent en terrasses aplaties où en dômes, et elles ressemblent à des prisons ou à des sépulcres. Tout serait à l'œil d'un niveau égal, si les clochers des églises, les minarets des mosquées, les cimes de quelques cyprès et les buissons de nopals ne rompaient l'uniformité du plan. A la vue de ces maisons de pierres renfermées dans un paysage de pierres, on se demande si ce ne sont pas là les monuments confus d'un cimetière au milieu d'un désert ? Entrez dans la ville, rien ne vous consolera de la tristesse extérieure ; vous vous égarez dans de petites rues non pavées qui montent et

vœux d'une Sœur de Saint-Joseph, née à Jaffa. Son exemple exercera une heureuse influence sur ses jeunes compagnes, et fera éclore de nouvelles vocations à la vie religieuse.

« Le 9 juillet, j'avais quitté Jaffa pour aller à Ramlé, patrie présumée de Joseph d'Arimatee, et, selon quelques auteurs, du prophète Samuel. La grosse bourgade de Ramlé ne compte que trois familles latines et quelques familles grecques melchites ; le reste de la population est musulman. Le couvent, habité par quelques religieux espagnols, est plutôt une hôtellerie pour les pèlerins qu'un centre d'apostolat. Cependant le religieux qui fait les fonctions de curé se transporte plusieurs fois l'année à Gaza, pour y porter les secours de la religion. Depuis plusieurs années, les Grecs schismatiques de cette dernière ville m'ont demandé un prêtre à demeure, promettant de se convertir au catholicisme. Jusqu'à ce jour je n'ai pu me rendre à leur désir, parce que je n'ai personne de disponible encore, et que je me trouve hors d'état de supporter de nouvelles charges ; toutefois je ne perds pas de vue cette mission à ouvrir.

« Après deux mois d'absence, je suis rentré à Jérusalem plus désolée, plus silencieuse en été qu'en toute autre saison (1). Je trouve de l'inexactitude dans le chiffre qu'on attribue à la population de la ville sainte ; j'estime qu'il y a à Jérusalem, 15,250 habitants, savoir : près de 7,000 juifs, 4,900 musulmans, non compris les 1,500 âmes de Siloé en dehors des murs, 2,000 Grecs schismatiques ; 1,000 catholiques Latins, 50 à 60 Coptes, 50 Grecs melchites, et 470 Arméniens schismatiques. Quant aux Juifs, il en est un grand nombre qui viennent des différents pays de l'Europe pour terminer leurs jours dans la cité de David et reposer, après leur mort, auprès des cendres de leurs pères. Ceux-là sont placés sous la protection des divers consuls établis à Jérusalem. Les Juifs n'ont que trois synagogues, dont une pour les Caraïtes fort peu nombreux (2).

« On sait que les musulmans de Jérusalem ont eu le privilège de rançonner les Chrétiens jusqu'à l'occupation de la Syrie, par Ibrahim Pacha. Leur fanatisme, plus vivace et plus industrieux ici qu'en beaucoup d'autres parties de l'empire, a diminué considérablement depuis cette époque. Trop

qui descendent sur un sol inégal, et vous marchez dans des flots de poussière ou parmi des cailloux roulants. Des toiles jetées d'une maison à l'autre augmentent l'obscurité de ce labyrinthe ; des bazzars voûtés et infects achèvent d'ôter la lumière à la ville désolée ; quelques chétives boutiques n'étaient aux yeux que la misère, et souvent même ces boutiques sont fermées dans la crainte du passage d'un Cadi. (Chateaubriand.)

(2) Les Caraïtes ou Pars sont des Juifs qui rejettent les commentaires de la tradition et du talmud, pour s'en tenir au texte littéral de la Bible, qu'ils interprètent exclusivement d'après les règles de la grammaire.

longtemps ils ont vécu aux dépens des communions chrétiennes. Il reste bien encore quelque chose de ces abus séculaires, mais les Turcs n'osent plus ce qu'ils ont osé par le passé.

« Le clergé grec de Jérusalem se compose d'un patriarche, qui réside le plus souvent à Constantinople; de six évêques portant différents titres, et dont un est vulgairement connu sous le titre de *l'Evêque du feu*, parce que c'est lui qui fait, le samedi saint, la ridicule et superstitieuse cérémonie du feu sacré (1), et enfin d'une cinquantaine de moines presque tous étrangers à la ville sainte. Les Grecs possèdent à Jérusalem treize couvents avec autant d'églises plus ou moins grandes, indépendamment des sanctuaires communs aux différentes communions. Trois de ces monastères sont habités par une cinquantaine de religieuses grecques; elles ne sont pas cloîtrées, et ne se livrent ni à l'éducation, ni aux œuvres publiques de charité. Dans huit autres couvents on reçoit les pèlerins des deux sexes. Leur nombre, au temps de Pâques, s'élève à cinq mille environ. Les Grecs ont cédé aux Russes les deux couvents de Saint-Michel et de *Saint-Tadros*; le premier sert d'habitation à l'archimandrite et aux pèlerins moscovites; le second est affecté aux femmes.

« Les Arméniens ont à Jérusalem un patriarche, deux évêques, trente-cinq moines, trente clercs inférieurs, un séminaire, une dizaine de religieuses, une imprimerie et le magnifique et immense couvent de Saint-Jacques, où sont reçus les pèlerins de cette nation. Quant aux Cophtes, c'est à peine s'ils ont pu sauver deux ou trois de leurs anciens établissements; ils sont bons et pacifiques; chaque année, quelques-uns d'entre eux passent au catholicisme.

« Venus les derniers, les protestants comptent ici un évêque anglicano-prussien, plusieurs ministres, une école pour les garçons et deux hôpitaux. Depuis quelques années, les Grecs melchites ont bâti dans la ville sainte une petite église et un couvent de médiocre grandeur, habités par deux prêtres de cette communion.

« Déjà vous le savez, messieurs, pour répondre au vœu du Saint-Siège, je mets tous mes soins à former un clergé indigène, sur lequel reposent mes douces espérances.

(1) Il faut que je vous dise un mot du feu miraculeux des Grecs schismatiques. Le samedi saint, un de leurs évêques, étant presque entièrement dépouillé, est porté avec enthousiasme sur les bras de ses sectaires. On le jette dans la petite chapelle de l'Ange: la porte se ferme aussitôt, afin que personne, bien entendu, ne puisse voir comment se fait le miracle. Des trous latéraux se trouvent placés à l'entrée de cette chapelle: c'est par l'un de ces trous que le thaumaturge ou plutôt le comédien, glisse bientôt un flambeau qu'il vient d'allumer sans effort dans la solitude où on l'a jeté. A peine le flambeau a-t-il paru, que l'on crie de toutes parts au miracle; chacun s'empresse d'allumer son cierge au flambeau miraculeux, ou à quelqu'un de ceux qui y ont été allumés. On agite ces cierges; on se les passe mu-

Mon séminaire, ouvert au commencement d'octobre dernier, se compose de 16 jeunes lévites, tous nés dans ce patriarcat. Trois sont de Jérusalem, trois de Bethléem, deux de Nazareth, un de Caïfa, deux de Jaffa et cinq de Chypre. Je n'en admettrai pas plus de vingt, attendu que mon but est de satisfaire et non de créer un besoin. Ces jeunes prêtres, parlant facilement l'arabe, ayant des racines dans le pays dont ils connaissent les mœurs et les usages, formés d'ailleurs à la science et à la piété ecclésiastique, seront plus tard à même de rendre d'immenses services à la religion en Palestine. Par eux il sera plus facile de fonder de nouvelles missions, et d'agir plus directement sur la population locale, avec laquelle ils auront des rapports naturels et fréquents, sans exciter ni soupçons, ni oppositions, de la part des dissidents et des Turcs. Il n'est pas sans importance, en effet, que nos catholiques aient des défenseurs indigènes de leurs droits auprès du pouvoir ottoman; étant sujets de l'empire, ces prêtres éveilleront moins les susceptibilités du gouvernement, qui nous considère toujours comme des hôtes incommodes et comme ourdissant contre lui des complots.

« De nouveaux missionnaires sont venus, cette année, d'Europe partager nos travaux. Mes prêtres sont aujourd'hui au nombre de neuf. Le samedi des Quatre-Temps de Noël, j'ai ordonné, dans l'église de Saint-Sauveur, un prêtre et un sous-diacre, et j'ai donné les ordres mineurs à cinq séminaristes. Cette ordination n'a rien d'extraordinaire en soi, mais il n'échappera pas à votre attention, messieurs, que depuis plus de quatre siècles l'unction sacerdotale avait cessé de couler dans le patriarcat de Jérusalem.

« L'école des vertueuses Sœurs de Saint-Joseph est toujours fréquentée par une centaine de petites filles. Le bien s'opère lentement, il est vrai, mais d'une manière suivie et efficace. Au reste, il ne faut pas oublier qu'en Palestine il y a peut-être plus de choses à réformer qu'à créer; or, vous savez combien il est délicat de toucher aux habitudes qui ont la consécration du temps, des mœurs et des idées. Dans le courant de cette année, j'ai eu la consolation de donner le voile à deux jeunes personnes de Jérusalem et de Bethléem; leur vocation paraît

tuellement sous le visage et autour du corps, pour constater la céleste origine de cette flamme qui ne cause aucun dommage. Bientôt des milliers de cierges jettent autant de fumée que de lumière; la fumée s'épaissit; l'air se décompose; on se trouve mal, on crie, on veut sortir du temple, les efforts que l'on fait pour cela rendent bientôt l'issue impraticable; on tombe, on meurt; les plus courageux montent sur les cadavres, et arrivent presque expirants sur la grande place qui précède la basilique. Les catholiques gémissent de ces scandales, et cherchent à les réparer par les ferventes prières qu'ils redoublent alors dans cet auguste sanctuaire que les schismatiques viennent de profaner. (Lettre de Mgr Auvergne.)

solide et venir de Dieu, ce qui prouve que le Seigneur se plaît à ménager partout des éléments pour opérer le bien. La piété, l'aptitude et les bonnes dispositions que je trouve dans mes séminaristes, me confirment dans cette pensée, qu'un pays n'est pas foncièrement catholique, quand il ne fournit pas de vocations au sacerdoce et à la vie religieuse.

« L'hôpital catholique, si providentiellement ouvert l'an dernier à Jérusalem, n'a fait que se développer et se régulariser de plus en plus. Trois Sœurs de Saint-Joseph l'administrent avec zèle et intelligence. Grâce au concours généreux de vos associés, à la quête d'un sermon de charité prêché à Lyon, aux dons de quelques âmes pieuses et à un secours de 1,500 francs du gouvernement français, j'ai pu soutenir, cette année, la nouvelle charge que m'impose cet utile établissement. Depuis le 1^{er} novembre 1851 jusqu'au 31 décembre 1852, deux cent soixante-huit malades de toute nation et de tout culte ont été reçus dans cet hospice. Ces deux cent soixante-huit malades donnent un total de deux mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit journées d'hôpital. Dans le même espace de temps, il y a eu quatre mille trente-sept consultations. Ces consultations, toujours gratuites, deviennent plus nombreuses, depuis que l'établissement possède une Sœur pharmacienne; elle et ses compagnes pansent les plaies de tous ceux qui se présentent. Assez souvent elles sont appelées dans les maisons musulmanes pour y exercer leur ministère de charité.

« De Jérusalem passons à Bethléem, où les âmes pieuses respirent l'air natal du Fils de Dieu et goûtent une onction toute céleste, au souvenir des ineffables mystères du Verbe fait chair, qui, pour l'amour de nous, voulut naître dans l'obscurité d'une grange, pendant le silence de la nuit, et dans le dénuement de toutes choses. La population de Bethléem est de 3,965 âmes, savoir : 2,000 Latins, 1,500 Grecs, 360 Musulmans et 115 Arméniens schismatiques. Pour se maintenir dans leurs droits et privilèges, les habitants vivent en bonne harmonie entre eux, et font alliance avec les Arabes et surtout avec la tribu des Béthuliens et celle d'Abou-Goch, qui ne manquent jamais de leur porter secours au besoin.

« C'est à Bethléem que se trouve le principal noyau de la population catholique de la Palestine. Je dois dire que, sous le rapport religieux, il s'y opère quelque bien, grâce au zèle d'un bon missionnaire issu du pays même, et qui y exerce le saint ministère depuis son retour de Rome, où il a fait ses études. Le curé actuel, homme capable et de bonne volonté, se fait un devoir de

secondar mes vnes sur Bethléem. Bientôt j'y établirai des Sœurs de Saint-Joseph, qui feront l'école aux petites filles. C'est par ces dernières, je me plais à l'espérer, que commencera la régénération du pays. Il est urgent d'ouvrir cette nouvelle maison; car les protestants sont parvenus dernièrement, après de longs efforts, à s'implanter à Bethléem. Tout le monde le sait, ces ministres du pur Évangile ne sont jamais parvenus à faire un prosélyte sincère; mais comme il y a partout des mécontents et des âmes vénales, ils trouvent momentanément des adeptes. Je déplore de toute mon âme qu'un nouvel élément de division soit venu, si à contre-temps, compliquer nos embarras.

« Je ne puis passer sous silence l'établissement de la conférence de Saint-Vincent de Paul. La modeste et utile succursale de Jérusalem n'est pas nombreuse assurément, mais elle ne laisse pas que de faire beaucoup de bien, en visitant à domicile les pauvres, les malades et les vieillards, auxquels elle distribue de précieux secours. Pendant l'année 1852, elle a recueilli un millier de francs, qu'elle a employé en bonnes œuvres. Je suis heureux de voir les nombreuses et charitables conférences de Saint-Vincent de Paul, répandues aujourd'hui dans tout le monde catholique, représentées auprès du Calvaire et du Saint-Tombeau.

« A l'occasion du jubilé, et pour nous conformer aux intentions du Saint-Père, nous avons excité la charité de nos pauvres catholiques de la Terre-Sainte, en faveur de la Propagation de la Foi; nous avons recueilli 1,720 piastres turques, c'est-à-dire près de 400 francs. C'est peu de chose, mais enfin c'est un commencement qui me donnera l'occasion d'établir régulièrement cette œuvre dans mon patriarcat. Déjà je l'aurais fait vers les fêtes de Noël dernier, si le gouvernement ottoman n'avait exigé, dans ces derniers temps, un impôt extraordinaire de tous ses sujets. L'inauguration de cette œuvre si éminemment catholique est chose délicate en Palestine, où nos fidèles sont plus accoutumés à recevoir qu'à donner.

« En parlant de Jérusalem, j'ai oublié de noter que, le 1^{er} août dernier, j'ai donné le sacrement de confirmation à 73 jeunes gens et à 77 filles. Comme l'église de Saint-Sauveur où j'officiais est très-petite, j'avais demandé à conférer ce sacrement dans l'église du Saint-Sépulcre, à une heure où les autres communions n'avaient aucun ministère ecclésiastique à remplir. Les patriarches grec et arménien s'y sont opposés. C'est ainsi qu'on refuse au patriarche latin d'exercer une fonction sacrée dans un lieu dont nous avons la possession exclusive, même après l'incendie de 1808 (1).

(1) En 1808, l'incendie du Saint-Sépulcre fut pour les schismatiques un prétexte à faire valoir des prétentions nouvelles. Ils obtinrent de la Sublime Porte le droit de rebâtir la coupole; et ce droit, les Latins ne pouvaient le leur disputer, puisque les ressources

des couvents étaient alors totalement épuisées. Les Grecs reconstruisirent ainsi le dôme du Saint-Sépulcre que les flammes avaient consumé en entier, et s'autorisèrent de ce fait pour réclamer de nombreuses prérogatives. Leur architecte se fit alors une

« Quoiqu'il reste encore beaucoup de bien à faire dans mon patriarcat, mille fois cependant je bénis le Seigneur de celui que nous avons pu opérer dans le cours de cette année. Avec l'aide du Ciel, nous espérons poursuivre et mener à bonne fin les améliorations déjà entreprises. Grâce à la généreuse allocation faite par les conseils de la Propagation de la Foi, la mission de Jérusalem a vu naître deux établissements aussi utiles qu'honorables à la religion : je veux parler du collège-séminaire et de l'hôpital de Saint-Joseph. D'autres fondations sont impérieusement réclamées, qui portent avec elles un caractère d'urgence ; car les différentes sectes protestantes exercent ici un prosélytisme incessant contre lequel il faut lutter. D'ailleurs il est bon de remarquer que plus on apportera de retard à commencer les œuvres que je signale, plus fortes seront les dépenses qu'elles nécessiteront, attendu qu'à Jérusalem surtout, les terrains et les maisons, qu'on trouve déjà difficilement à acheter, deviennent de jour en jour d'une cherté excessive. Je conjure donc les honorables directeurs de l'Association de faire, pendant quelques années, de nouveaux efforts pour venir au secours de l'intéressante mission de la Palestine.

« Quoique cette lettre soit déjà bien longue, je ne puis la terminer sans dire un mot de l'importante question des Lieux-Saints, qui préoccupe à bon droit tous les cœurs catholiques. Lorsqu'en 1847 je vins prendre possession du siège patriarcal de Jérusalem, que Rome dans sa haute sagesse avait jugé nécessaire et opportun de rétablir, je fus singulièrement frappé des usurpations et empiétements que le schisme et l'hérésie avaient consommés à Jérusalem. Nous avions été violemment expulsés de sanctuaires dont la possession exclusive nous avait été garantie par les capitulations ; dans d'autres, nous n'avions conservé qu'une participation qui allait s'amoindrisant d'année en année. Avec ce système d'empiétements continus, il était facile de prévoir l'époque où les catholiques seraient entièrement et irrévocablement dépouillés de leurs titres les mieux établis, sur les plus augustes monuments de notre rédemption. Touché de cet état de choses, fort de notre droit et plein de confiance dans le Seigneur, je résolus de tenter quelques efforts pour

conserver ce qui nous restait, et revendiquer la possession de ce qui nous avait été injustement enlevé. A cette époque la Providence avait conduit dans la ville sainte deux hommes de cœur, de haute intelligence, et qui, dans des sphères différentes, ont bien mérité de la religion : j'ai nommé M. Botta et M. Boré. Tous deux partagèrent mes sentiments ; tous deux concoururent les mêmes espérances ; tous deux m'aiderent de leur bienveillant concours. Les temps étaient mauvais pour réveiller l'Occident de la froide indifférence où il s'était endormi depuis plus d'un siècle à l'égard des Lieux-Saints. La révolution y renversait impitoyablement les vieux trônes, et agitait la société européenne jusque dans ses fondements. Néanmoins je me rendis à Naples auprès de l'immortel Pie IX, pour lui soumettre mon projet de revendication. Malgré les tristesses et les angoisses de l'exil, l'illustre Pontife, non content de me donner sa haute approbation, étendit sa sollicitude jusqu'à faire écrire en notre faveur aux nonces accrédités près des gouvernements catholiques, et en particulier de celui de Paris. Je me hâtai de me rendre dans cette capitale pour y plaider la cause de la Terre-Sainte, et, je dois le dire, l'intelligent pouvoir du prince Président, que Dieu s'est chargé de récompenser depuis, se ressouvint que la protection de nos intérêts religieux en Orient a été jadis une des plus belles gloires de la France. Des négociations s'ouvrirent qui, en dépit du texte formel des anciens traités, n'ont abouti qu'à des concessions incomplètes et à des firmans contradictoires (1).

« En ce moment de nouveaux efforts sont tentés par les dissidents, auprès de l'empereur de Russie : le Synode grec de Constantinople s'est réuni et a adressé une lettre au Synode de Saint-Petersbourg, pour le conjurer de faire un nouvel appel à la protection du czar. Il est facile de prévoir, messieurs, que le catholicisme et l'erreur se livreront de rudes combats au sujet des Lieux-Saints. Il ne serait pas impossible qu'un jour le vieil empire turc ne vint se briser contre le tombeau de l'Homme-Dieu. Puisse le Ciel déjouer le projet funeste, déjà formé et avoué par le schisme, d'opposer dans un avenir plus ou moins rapproché, Jérusalem à Rome !

maligne joie de détruire les tombeaux de Godefroy, de Baudouin et des rois de Jérusalem, conservés sous une voûte latérale du temple ; il en dispersa les débris et les fit entrer dans les constructions de la nouvelle coupole. (Le vicomte de Marcellus.)

(1) Dans les capitulations de 1673 et de 1740, la Porte s'obligeait formellement à conserver aux catholiques tous les sanctuaires qui, à cette époque, étaient en leur possession. L'article 33 de ces traités est ainsi conçu : « Les religieux francs qui, suivant l'ancienne coutume, sont établis au dedans et au dehors de la ville de Jérusalem, et dans l'église du Saint-Sépulchre, ne seront point inquiétés pour les lieux de visitation (sanctuaires) qu'ils habitent et qui sont entre leurs mains, comme par ci-devant,

sans qu'ils puissent être inquiétés à cet égard, non plus que par des prétentions d'imposition. »

Ces capitulations, du reste, n'ont jamais cessé d'être en vigueur ; la Porte-Ottomane en a de tout temps proclamé le maintien, comme elle le déclarait encore au mois de juin 1851, dans une note officielle adressée au gouvernement français. Cette note porte en termes exprès : « Toujours fidèle à son ancien, et constant usage d'exécuter avec une sincérité et une loyauté parfaites, les traités conclus avec les puissances amies, le gouvernement impérial n'éprouve aucune espèce d'hésitation à déclarer, de nouveau, que tous les articles du traité de 1740, qui n'ont pas été modifiés par un traité postérieur, demeurent en vigueur. »

« Je ne puis résister au désir de citer à ce sujet un passage de Mgr Mislin.

« C'est l'hiver, mais surtout aux fêtes de Pâques que les pèlerins arrivent en foule en Palestine de toutes les contrées de l'Orient; ce sont surtout des Grecs de la Russie, de la Grèce, de l'Archipel et des côtes de Syrie, des Arméniens, des Syriens, des Coptes, des Nestoriens, des Maronites et des Abyssins. Ils se mettent en route selon leur éloignement, en janvier ou en février; ils arrivent, les uns par terre, les autres sur de mauvais bâtiments, où ils sont entassés presque comme les nègres qu'on transporte dans les colonies. Ce ne sont pas seulement des hommes, mais des familles entières qui font ces longs pèlerinages, des femmes, des filles, des enfants, des vieillards; ils s'exposent aux mauvais temps, aux privations sans nombre et aux exactions des Turcs et des Arabes. Ils se réunissent par troupes nombreuses, emportent avec eux leurs provisions, leurs nattes, leurs lits, leurs ustensiles de cuisine, qu'ils chargent sur des chameaux, des ânes et des mulets, tandis qu'ils cheminent à pied, faisant de petites journées, couchant en plein air, et contents de supporter tant de fatigues pour vénérer les lieux que Jésus-Christ a consacrés par ses souffrances.

« Le Saint-Sépulcre est une petite église en marbre, située sous l'immense coupole de la grande basilique qui porte son nom. Cet étroit sanctuaire est divisé en deux parties inégales : d'abord la chapelle de l'Ange,

en entrant; elle a dix pieds de long et autant de large; au milieu est une pierre élevée, qui marque la place où était l'ange, lorsqu'il annonça aux saintes femmes la résurrection du Sauveur : *Surrexit, non est hic*. Vient ensuite l'autre compartiment, plus petit que le premier; il est lui-même divisé en deux parties : l'une où se tiennent les pèlerins (il n'en peut recevoir que quatre à la fois, au plus); l'autre est occupée par le marbre qui couvre l'espace où le corps du Sauveur fut déposé dans le sépulcre. Autour de ce marbre règne un petit gradin où brûlent sans cesse un grand nombre de cierges. Toute l'étendue de la voûte est remplie par une multitude de lampes, qui se touchent comme les doigts de la main et qui brûlent sans cesse. On répand de temps à autre une eau de senteur très-agréable sur le tombeau. Presque tout le jour et toute la nuit ce lieu saint est occupé comme il suit : Dès que les Turcs ouvrent l'église, la foule des pèlerins vient y satisfaire sa dévotion, et couvrir de baisers cette pierre plus précieuse que l'or aux yeux d'un chrétien qui a la foi. Quand le concours des visiteurs est considérable, on ne peut s'y arrêter qu'un instant. Là, vous entendez sans cesse prier en langues qui vous sont inconnues; mais les larmes et les gémissements de ces pieux pèlerins sont un langage parfaitement compris; vous ne savez à quelle branche de la grande famille chrétienne ils appartiennent, et souvent ils sont dans la même ignorance à votre égard.

T

THIBET. — Depuis quelques années, les tentatives d'apostolat au Thibet se succèdent avec une émulation qui, loin de s'éteindre contre la grandeur et le nombre des obstacles, semble retremper son énergie dans la stérilité même de ses efforts. Cette persévérance des missionnaires s'explique par l'importance de la conquête promise à leur courage. En effet, Lassa n'est pas seulement la capitale d'un Etat de six cents lieues de longueur et de sept millions d'âmes; c'est encore le foyer d'un culte aux ramifications immenses, le siège d'un pontife réputé dieu, dont le nom remplit les solitudes mongoles, et dont la suprématie compte des défenseurs sous chaque tente nomade, comme elle a ses lieutenants à la cour même de Pékin. Derrière les hautes montagnes qui l'entourent d'une ceinture de neige et d'un rempart de glace, la ville sainte des Lamas, par l'ascendant illimité qu'elle exerce, est la clef de ce vaste désert compris entre l'Himalaya, la Grande-Muraille et les frontières russes; elle est l'oracle de ces régions à peine

connues que les anciens, en voyant déborder sans cesse les flots pressés de leur impuisable population, appelaient la Pépinière du genre humain. On comprend dès lors quel puissant intérêt précipite les pas de nos missionnaires vers cette métropole du monde bouddhique : pour eux, atteindre Lassa, c'est pénétrer dans le sanctuaire de l'erreur, c'est attaquer son chef et son idole jusque sur son trône, et s'ils triomphent, c'est tenir dans leurs mains le sceptre religieux de la Haute Asie.

Vienne le jour où se réalisera cette magnifique espérance, et le christianisme trouvera tout préparé d'avance au Thibet pour son installation. Outre le caractère éminemment religieux du peuple, qui promet une si riche nature au travail de la grâce, les institutions thibétaines semblent un noviciat de l'Evangile. Là, pour se former un clergé indigène, l'Eglise aura sous la main des légions de Lamas, tout façonnés aux lois du célibat et de la hiérarchie (1); pour recevoir ses ordres monastiques, elle

(1) « Les lamas, qui forment la classe la plus instruite et la plus honorée, devront être, ce nous semble, les premiers qui embrasseront notre sainte religion. Si nos prévisions se réalisent, ils pourront

nous être d'un secours immense, et devenir, par leur position, des instruments utiles à la conversion de la nation entière. Les meilleurs d'entre eux et les plus jeunes, que nous jugerions propres à

aura les nouveaux couvents du bouddhisme déjà voués à l'abstinence, à la prière et à l'étude; pour déployer la pompe de son culte, elle aura aussi des temples habités depuis longtemps au simulacre de nos saintes cérémonies. On dirait que la main qui traça le plan de l'édifice religieux du Thibet pressentait l'avènement lointain du catholicisme dans cette contrée, et qu'elle disposait tout pour la convenance de ses œuvres et le rayonnement de ses bienfaits, au jour où le gigantesque Bouddha - la avec ses coupôles étincelantes de dorures servirait de pedestal à la croix.

C'est qu'en effet l'Évangile a jadis passé par là, et que les Tartares, en lui dérobant quelques lambeaux de ses institutions pour en couvrir la nudité de leur culte primitif, n'ont fait qu'appliquer au profit de leur religion leurs habitudes invétérées de pillage (1). Il est constaté par l'histoire qu'avant le XIII^e siècle de notre ère, le bouddhisme était encore dénué de ces formes chrétiennes qu'il usurpa depuis. Or, à cette époque, le monde venait comme de s'ouvrir du côté de l'Orient; déjà la Tartarie était sillonnée en tout sens par les messagers de la paix, qui entretenaient entre Rome et Pékin un mutuel échange d'ambassades et de traités. D'intrépides moines allaient porter aux conquérants mongols les présents des rois de France et les lettres des Souverains Pontifes. Leur aventureux itinéraire n'était qu'une perpétuelle mission. Par eux la parole évangélique ébranla le désert avec ses hordes de guer-

riers et de pasteurs; les saints mystères furent célébrés avec éclat sous leurs tentes, et il y eut un moment où le bruit de leur conversion se répandit par toute l'Europe. Si ces rumeurs prématurées s'évanouirent; si les déchirements et les révolutions de l'Asie arrêtaient ce premier essor de l'apostolat, il en resta du moins de longs souvenirs et d'ineffaçables impressions. Ce fut alors qu'apparut le réformateur du bouddhisme, le célèbre Tsong-Kaba, qui ne fut pas seulement le contemporain de nos missionnaires et le témoin de leur prédication, mais qui eut encore pour maître, disent les légendes du Thibet, un de ces sages venus de l'Occident (2). Profitant avec habileté des sympathies qui entouraient les pompes du catholicisme, et des traditions locales qui enchaînaient les masses aux autels de Bouddha, il voulut se concilier les partisans de l'ancien et du nouveau culte, par la fusion des idées chrétiennes avec les dogmes bouddhiques. Ainsi, pour ne citer qu'un emprunt, « fut fondée la hiérarchie lamaïque, formée à l'imitation de la cour pontificale (3); » ainsi l'erreur, cette plagiaire incessante de la vérité, se modala de son mieux à l'effigie de l'Évangile, et, pour se recommander au respect des peuples, se drapa des dépouilles que le christianisme avait laissées sur son passage.

Ces contrefaçons grossières, dont le lamasisme a émaillé son système religieux, ne sont pas les seuls vestiges de notre foi conservés au Thibet (4). La croix elle-même

l'état ecclésiastique, seraient formés à part dans un petit séminaire mongol, que nous désirons beaucoup fonder. Cet établissement est de la plus haute importance et nous semble promettre le plus heureux succès. » (Mgr Mouly, alors vicaire apostolique de la Mongolie.)

(1) La coïncidence des lieux, celle des époques, autorisent cette conjecture; et mille particularités, ajoute Abel de Rémusat, la convertissent en démonstration. Les bouddhistes mongols ne copièrent pas seulement le culte chrétien: la vie de Sakyamouni, telle que Klaproth nous l'a donnée d'après leurs livres, est sur plusieurs points une contrefaçon de l'Évangile! Ainsi tombent les suppositions de Voltaire, de Volney, de Bailly, de Langlès, qui, de la ressemblance de quelques symboles extérieurs du culte des Lamas avec les formes du culte catholique, conclurent que le christianisme était descendu des montagnes du Thibet; hypothèse qui impliquait la haute antiquité du pontificat et des pratiques lamaïques, tandis que les institutions des lamas sont calquées sur les nôtres. (Le baron Henrion.)

(2) Ces légendes disent, « qu'un lama, venu des contrées les plus reculées de l'Occident, passa par hasard dans le pays d'Ambo, et reçut l'hospitalité sous la tente de Lombo-Moke (père du réformateur). Tsong-Kaba, émerveillé de la science et de la sainteté de l'étranger, se prosterna à ses pieds et le conjura de lui servir de maître. Les traditions lamaïques rapportent que ce lama des contrées occidentales était remarquable, non-seulement par sa doctrine, dont la profondeur était insondable, mais encore par l'étrangeté de sa figure. On remarquait surtout son grand nez et ses yeux qui brillaient comme d'un feu surnaturel. L'étranger, étant également frappé des qualités merveilleuses de Tsong-

Kaba, ne balança point à le prendre pour son disciple. Il se fixa dans le pays d'Ambo, où il ne vécut que quelques années. Après avoir initié son disciple à toutes les doctrines admises par les saints les plus renommés de l'Occident, il s'endormit sur une pierre, au sommet d'une montagne, et ses yeux ne se rouvrirent plus....

« Or, pendant notre séjour à Kounboum, nous avons entendu plus d'une fois des lamas faire des réflexions sur l'étrangeté de notre figure, et dire, sans balancer, que nous étions du même pays que le maître de Tsong-Kaba. On peut supposer qu'une mort prématurée ne permit pas au missionnaire catholique de compléter l'enseignement religieux de son disciple, qui, dans la suite, voulant lui-même devenir apôtre, soit qu'il n'eût pas une connaissance suffisante du dogme chrétien, soit qu'il eût apostasié ses croyances, ne s'appliqua qu'à introduire une nouvelle liturgie. La faible opposition qu'il rencontra dans sa réforme, semblerait indiquer que déjà le progrès des idées chrétiennes dans ces contrées avait beaucoup ébranlé le culte de Bouddha. » (M. Iluc.)

(3) Abel Rémusat. (*Mélanges asiatiques.*)

(4) « Pour peu qu'on examine les réformes et les innovations introduites par Tsong-Kaba dans le culte lamaïque, on ne peut s'empêcher d'être frappé de leur rapport avec le catholicisme. La croix, la mitre, la dalmatique, la chape ou pluvial, que les grands lamas portent en voyage ou lorsqu'ils font quelque cérémonie hors du temple; l'office à deux chœurs, la psalmodie, les exorcismes, l'encensoir soutenu par cinq chaînes, et pouvant s'ouvrir et se fermer à volonté; les bénédictions données par les lamas en étendant la main droite sur la tête des fidèles; le chapelet, le célibat ecclésiastique, les

est restée au sein de ses plus âpres montagnes comme un signe de salut. De nos jours on l'a retrouvée empreinte sur tous les fronts dans la sauvage tribu des Abords, qui, sans savoir d'où leur vient ce symbole, croient comme nous à sa vertu mystérieuse sur les âmes (1). Nous ignorons à quel apôtre en particulier remonte l'origine de cette étonnante tradition; mais l'histoire nous apprend que deux Missionnaires signalés entre les plus illustres du XIII^e et du XIV^e siècle, saint Hyacinthe de Pologne et le bienheureux Odéric du Frioul, franchirent l'Himalaya et évangélisèrent le Thibet, marquant chaque jour par une victoire sur la barbarie et l'infidélité.

Telle fut la première mission du Thibet. Deux causes empêchèrent d'en recueillir les fruits : les troubles politiques qui changèrent en champs de bataille les solitudes mongoles, et surtout la découverte du cap de Bonne-Espérance, qui imprima une nouvelle direction au courant de l'apostolat. Ce fut par l'Inde, devenue déjà une colonie chrétienne, que l'Évangile essaya de remonter sur les plateaux de la Haute Asie. Au XVII^e siècle, les PP. Jésuites Désidéri et Freyr s'enfoncèrent dans les gorges du Boutan, et, après avoir semé la parole sainte dans le dédale de ces montagnes, les plus élevées du globe, atteignirent le versant thibétain. Arrivés à Lassa, ils y furent bien accueillis par le prince, et conçurent des espérances qui ne se réalisèrent point.

Leur échec ne découragea pas le zèle. Dès l'année 1707, la Sacrée Congrégation de la Propagande envoya au Thibet des PP. Capucins, qui s'y établirent et opérèrent d'assez notables conversions. Mais ces succès ne tardèrent pas à soulever contre eux la haine des Lamas. Il fallut céder à leurs clameurs. Les vénérables religieux, repoussés d'une mission qu'ils dirigeaient depuis trente-cinq ans, descendirent, en 1742, sur les bords du Gange, où ils fondèrent les chrétientés de Luknow et d'Agra.

Depuis lors, un siècle d'abandon s'écoula pour le Thibet. Comment songer aux entreprises lointaines, quand les prêtres manquaient pour les plus proches missions! Le cadre des ouvriers évangéliques finit pourtant par se remplir, et le 26 janvier 1846, après dix-huit mois de souffrances et de tribulations au désert, deux Lazaristes entrèrent à Lassa avec la caravane qui revenait de Pékin. Jamais l'apostolat n'avait bravé de plus périlleuses fatigues, jamais il ne salua de plus douces espérances. Déjà une chapelle était élevée dans le palais du régent, l'Évangile publiquement enseigné à des Lamas, la croix portée au cou de pieux néophytes, lorsqu'un Chinois vint arracher MM. Huc et

Gabet à leurs bien-aimés catéchumènes, et les renvoya sous escorte à Canton. Leur séjour dans la capitale du bouddhisme n'avait pas duré deux mois.

Maintenant le tour est venu pour la société des Missions-Étrangères d'aborder ce poste difficile. Trois fois elle l'a tenté, et jusqu'ici sans succès : la première en 1848, par M. Renou, qui fut arrêté par la police chinoise aux frontières du Su-Tchuen; la seconde en 1851, par M. Robin, qui fut rapporté mourant des premières chaînes de l'Himalaya; et en dernier lieu, par M. Krick.

Résumé des travaux entrepris depuis quinze ans pour fonder la Mission du Thibet.

Depuis le séjour que MM. Huc et Gabet firent à Lassa, en 1846, le Thibet est devenu pour l'apostolat une sorte de terre promise, aussi difficile à atteindre qu'elle semble riche d'espérances. Aucune prédication, peut-être, n'avait été plus favorisée à son début que la mission ouverte par ces deux prêtres voyageurs, au sein même de la capitale du bouddhisme. Leur caractère sacerdotal, qui est ailleurs un titre à la proscription, devenait ici pour eux un privilège, et leur donnait droit de cité au milieu d'une population qui tient les choses religieuses en grand honneur. Grâce à la tolérance des lois, à la protection avouée du gouvernement et aux sympathies du peuple thibétain, ils avaient leur chapelle érigée dans un palais du régent, leurs prières publiques au pied de la croix, des conférences suivies avec les plus éminents personnages, et de plus un groupe de fervents néophytes qui, loin de dissimuler leur nouvelle foi, portaient ostensiblement un crucifix sur la poitrine, en témoignage de leur éclatante conversion.

Il y avait à peine un mois et demi que le grain évangélique était jeté, avec une liberté entière et un plein succès, sur cette terre des Lamas, et déjà le moment paraissait arrivé où les pèlerins tartares, qui viennent en si grand nombre à Lassa pour y vénérer leur Bouddha vivant, pourraient s'initier à la connaissance du vrai Dieu, et remporter au loin, sous les tentes nomades de la Mongolie, le germe de la seule doctrine qui puisse sauver les âmes et civiliser les nations. On sait comment l'influence d'un mandarin chinois arrêta tout à coup les développements d'une mission qui s'annonçait si belle. Les deux Lazaristes durent s'éloigner du Thibet, et furent ramenés sous escorte à Canton.

Mais, au moment du départ, prêtres et néophytes ne s'étaient séparés qu'avec l'espérance de se revoir bientôt. Les adieux mêmes du régent avaient exprimé la con-

retraites spirituelles, le culte des saints, les jeûnes, les processions, les litanies, l'eau bénite, voilà autant de rapports que les bouddhistes ont avec nous. (M. Huc.)

(1) « Une croix était nettement dessinée et peinte en bleu sur leur visage. Les sauvages ne peuvent

expliquer l'origine de ce symbole; mais ils croient que tout homme marqué de ce signe est protégé en ce monde et ravi au ciel après sa mort, et que Dieu n'admet à partager son honneur que ceux qui l'ont porté. » (M. Krick.)

fiance et le désir d'un prochain retour, « comptant bien, avait-il dit aux deux étrangers, que l'indomptable énergie qui les avait conduits jusqu'à Lassa, serait encore assez puissante pour les y ramener. » C'était, en effet, l'intention et le vœu le plus ardent des deux missionnaires. Mais telle n'était pas la volonté de Dieu, qui réservait à d'autres ouvriers la tâche difficile d'évangéliser les peuplades tibétaines, après s'être servi de ces intrépides explorateurs pour les reconnaître et les signaler au zèle du monde catholique. L'un d'eux, M. Gabet, alla terminer sa carrière apostolique sur les côtes du Brésil; l'autre, M. Huc, revint mourir en France, au pied des Pyrénées, où la Providence avait placé son berceau. Tous deux s'éteignirent avec l'inconsolable regret de n'avoir pu se dévouer jusqu'au bout au salut du vaste empire des Lamas, qu'ils étaient allés chercher si loin au péril de leur vie, et qu'il leur avait suffi d'entrevoir pour n'en plus détacher leur pensée et leur cœur.

La succession de leur apostolat échoit à la société des Missions-Etrangères, qui se mit résolument en mesure de recueillir et de féconder cet héritage. D'après les données acquises, on pouvait compter sur l'hospitalité libérale du Thibet, mais la difficulté était d'y parvenir. Reprendre la voie du désert, comme avaient fait les deux Lazaristes, se risquer de nouveau à travers ces steppes infestées de brigands et de bêtes sauvages, était, de leur aveu, une tentative impraticable; d'ailleurs le trajet eût été d'une longueur plus désespérante encore que ses dangers. Restait la route qu'ils avaient suivie en revenant de Lassa à Canton, et l'itinéraire qu'ils avaient projeté pour se mettre en communication directe avec l'Inde par les gorges de l'Himalaya. Ces deux points furent abordés en même temps. Au levant, des missionnaires partis du Yun-Nan et du Su-Tchuen, provinces frontières de la Chine, s'acheminaient vers le Thibet, en cachant leur but religieux sous l'habit et les allures de marchands forains, tandis qu'au midi, à six ou sept cents lieues de là, leurs confrères cherchaient à se frayer un double passage par la vallée du Brahmapoutre et par celle de l'Indus. Ceux-ci n'ayant pas à redouter la surveillance anti-chrétienne des mandarins, portaient ouvertement la croix sur leur poitrine. Nous commencerons par eux le résumé de ces nombreuses et héroïques tentatives, qui ont déjà coûté la vie des uns, usé les forces et la santé de plusieurs, sans déconcerter l'élan et la persévérance des autres.

Le 18 décembre 1851, M. l'abbé Krick s'engageait avec un guide et quelques porteurs dans la vallée d'Assam, en remontant le lit du Brahmapoutre, dont la source est au Thibet. Soldat avant d'être prêtre, il était comme trempé d'une double énergie,

qui se reflétait jusque dans son costume, par le fusil sur l'épaule et le crucifix suspendu au cou. A ceux qui lui objectaient les dangers d'une telle entreprise, il avait répondu : « Sije meurs, d'autres viendront; » et, sans plus de souci, il alla bravement escalader l'Himalaya comme il eût marché à l'assaut d'une forteresse. Dieu lui donna pour récompense de voir le Thibet, mais il ne put y rester qu'un mois à peine, parce qu'une guerre imminente interdisait à tout étranger un plus long séjour. Toutefois, il emporta la promesse faite par le gouverneur de la province, qu'à la fin des hostilités il pourrait se présenter de nouveau et qu'il serait reçu en ami (1).

Revenu à son point de départ, tout exténué de privations et de fatigues, mais non découragé par tant d'épreuves, il rentre dans les montagnes en 1853, et, se dirigeant plus à l'ouest, pénètre dans le pays des Abors, qui communique aussi avec le Thibet. Il paraît que l'Évangile aurait été prêché à ces sauvages dès la fin du XII^e siècle, et ils gardent encore, comme dernière trace de leur ancienne foi, une croix tatouée sur le front des hommes et sur les lèvres des femmes. C'est, du reste, l'unique empreinte de christianisme qu'on retrouve en eux; ils ont perdu jusqu'au souvenir de son origine, et la seule explication qu'ils savent en donner est que *c'est un signe de salut*. Cette seconde excursion ne put aboutir; elle ne fut pas même poussée très-loin, parce que, la guerre étant déclarée entre les tribus qui occupent les deux versants de l'Himalaya, tous les passages de l'un à l'autre étaient rigoureusement interceptés.

A ce nouvel échec succède une troisième expédition. Celle-ci sera la dernière de M. Krick, car il est bien décidé à triompher des obstacles ou à y laisser sa vie. Cette fois il s'adjoint un confrère, M. l'abbé Boury, et, le 19 février 1854, ils reprennent ensemble le périlleux itinéraire qui longe le Brahmapoutre. Tous deux atteignirent les frontières du Thibet et y furent bien reçus. Ils étaient installés depuis quelques jours dans la demeure que l'hospitalité tibétaine leur avait cédée, lorsqu'une bande de sauvages, appartenant à la féroce tribu des Michemis, envahit leur domicile et les égorga pour s'emparer de leurs dépouilles, avec lesquelles ils s'enfuirent aussitôt dans les bois qui leur servent de repaire. Ces brigands avaient choisi pour commettre leur crime, l'heure où tous les hommes du village étaient dispersés dans les champs. A la vue de ce qui se passait, les femmes poussèrent bien un cri d'alarme et d'horreur; mais, quand vinrent les secours, il ne restait plus des missionnaires que deux cadavres. Puisse la terre qui a vu leur sang éprouver bientôt la céleste influence de leurs prières et de leur protection auprès de Dieu, qui a sans doute couronné déjà leur sacrifice !

(1) Le premier voyage de M. Krick au Thibet a été publié dans le tome XXV des *Annales*, page 458, et le tome XXVI, pages 55 et suivantes.

Ainsi que l'avait annoncé M. Krick, lui mort, d'autres vinrent avec la mission de continuer son œuvre : c'étaient MM. Bernard et Desgodins. Renonçant à la voie d'Assam, dont l'issue venait d'être comme fermée par une double tombe, ils se dirigèrent à cinquante lieues plus à l'ouest, afin de remonter les défilés d'où s'échappaient en ondes furieuses le Setlège, principal affluent de l'Indus, après avoir bondi des hauteurs du Thibet. Leur ascension ne put commencer que le 10 décembre 1857, parce que l'insurrection indienne les avait retenus longtemps assiégés dans Agra. C'était bien tard pour s'engager dans une région que les neiges allaient bientôt envahir ; mais l'ardeur d'un zèle qui ne pouvait plus temporiser, après des délais si impatiemment subis, les poussait en avant. « Impossible de vous dire la joie que je ressentis, écrivait M. Desgodins, en voyant se déployer devant moi les Himalayas. De l'autre côté de ces montagnes, il y a un pays que j'aime, et de pauvres infidèles auxquels j'ai donné mon cœur et ma vie, du jour où je leur fus envoyé comme apôtre. C'en était bien assez pour me faire gravir gaiement jusqu'aux sommets les plus difficiles. »

A mesure qu'on s'élève d'une cime à l'autre, on est frappé du contraste que présentent invariablement les deux versants de la même montagne. « Celui qui est tourné au midi, remarque M. Bernard, offre le spectacle de la plus affreuse désolation. Pas un arbre, pas une feuille ; à peine quelques broussailles, quelques brins d'herbe desséchés au milieu de rochers inaccessibles. Aucun village, aucune habitation humaine ne vient y reposer la vue ; seulement quelques troupeaux de chèvres sauvages errent de loin en loin, cherchant je ne sais quelle misérable pâture sur les flancs nus de ces arides colosses. Mais la scène change aussitôt qu'on aperçoit la pente qui regarde le nord. De magnifiques forêts s'étalaient devant nous à perte de vue ; les cèdres, les pins, les chênes, les rhododendrons unissaient partout leurs feuillages et leurs couleurs. Ça et là se dessinaient sur la verdure de larges villages, entourés de terrasses suspendues en étagères les unes au-dessus des autres et portant de riches cultures. Ce contraste d'une aridité extrême et d'une végétation opulente dura pendant les six premiers jours de notre voyage. On en attribue la cause au vent brûlant des plaines de l'Inde, qui dessèche et calcine le côté soumis à son action dévorante, tandis que l'exposition contraire, abritée contre son souffle, garde toute sa fraîcheur et sa fertilité. »

Le site le mieux cultivé et le plus riche de cette région est Côte-Gourou (maison des prêtres), le dernier village du territoire anglais. Lorsqu'on contemple cette localité des hauteurs de Narkandah, où se trouve le Bungalow (hôtellerie), le coup d'œil est vraiment grandiose. A droite se dresse le pic de Hatou, élevé de plus de dix mille pieds, couvert de vastes forêts et de neiges

éblouissantes, qui font mieux ressortir la sombre verdure des sapins. A vos pieds se déploie un large mamelon sur lequel est assis Côte-Gourou, entouré de sa végétation comme d'un riant jardin. A gauche la vallée du Setlège offre le contraste des arides pentes de Coullou ; et, dans le fond du tableau, une chaîne de montagnes étale ses glaciers à douze mille pieds de hauteur.

Le pays que traversaient les deux missionnaires n'était pas, comme celui que M. Krick avait parcouru, peuplé de sauvages qui regardent tout étranger comme un ennemi de leur indépendance, et son bagage comme une proie livrée à leurs convoitises. Ici les indigènes se montraient bienveillants, et l'influence des Anglais se faisait assez sentir parmi eux pour garantir la sécurité des voyageurs. Les seuls obstacles étaient les torrents et les montagnes ; les seuls dangers consistaient dans la chute des avalanches et la profondeur des abîmes. Le plus souvent la route n'est pas tracée. On va, autant que possible, droit devant soi, sans tenir autrement compte des sommets et des ravins que de gravir les uns et de descendre ou plutôt de rouler au fond des autres. « Avoir un bon jarret, un talon calleux et un poignet solide, voilà, dit M. Desgodins, tout ce qui est requis, tout ce qui est dépensé pour faire une bonne route. Véritable chemin de chèvre, le sentier rampe au plus court sur le flanc de la montagne ; c'est un escalier continu qui a pour marches les irrégularités du sol : ici une pierre branlante, là une simple égratignure aux parois d'une roche perpendiculaire ; plus loin, quand rien ne fait saillie, une planche ou une branche d'arbre jetée sur le vide en guise de passerelle. Un chamois y prendrait le vertige. Il est certains passages dont le souvenir me donne encore le frisson. Un jour nous nous trouvâmes engagés dans un défilé qui paraissait sans issue : à notre droite s'ouvrait un précipice dont l'œil n'osait sonder la profondeur ; à gauche pas une pierre où mettre le pied, pas une broussaille où s'accrocher des mains. Nous aurions bien voulu reculer, mais la route était si étroite, que la moindre tentative de se retourner nous exposait à tomber dans l'abîme. D'ailleurs nos porteurs nous suivaient, et le sentier ne pouvait donner passage à deux hommes de front. Il fallut donc avancer malgré le danger qui croissait à chaque pas... Arrivés sans malheur sur la crête de la montagne, à près de dix mille pieds d'élévation, nous reprîmes un instant haleine avant de nous abandonner aux chances encore plus périlleuses de la descente. Tels sont les casse-cous qu'on est convenu d'appeler ici *la grande route du Thibet*. »

Ce fut en suivant ce scabreux itinéraire que les deux voyageurs atteignirent Rampore, capitale de l'Etat de Bushaire, bien humble capitale, qu'on peut parcourir dans toute sa longueur moyennant deux cents pas ! Le raja ou roi du pays était alors absent ; mais,

en apprenant l'arrivée de deux Européens, il hâta son retour, qui fut annoncé par un effroyable vacarme de tambourins, de cymbales et d'énormes trompettes. A peine installé dans sa résidence, le prince indien fit demander par un de ses ministres à quelle heure les missionnaires pourraient le recevoir. Celle de midi fut fixée pour l'entrevue. Là-dessus, grand embarras à la cour : Sa Majesté n'ayant point de montre, ne sait quand il sera midi. Une audience immédiate trancha la difficulté.

Ce raja est un bon jeune homme de dix-huit ans, jouissant d'un embonpoint précoce et d'une physionomie insignifiante. Il ne lui faut pas, d'ailleurs, un grand génie pour gouverner son royaume; car les Anglais, en lui accordant leur protection, l'ont déchargé en grande partie de ce soin. Aussi paraît-il porter sans trop de sollicitude le poids de sa couronne, et l'on assure qu'il passe beaucoup plus de temps à courir les perdrix qu'à présider son conseil d'Etat.

Pour honorer la présence des deux étrangers, il voulut passer une revue générale de ses troupes. « Dès la veille, dit M. Bernard, nous voyions les habitants de la capitale occupés à Jéroutiller leurs armes. Il n'y avait pas moins de vingt fusils, et nous pûmes porter à douze le nombre des sabres. Cette trentaine d'hommes défila en débouchant sur un petit chemin pierreux. En tête, l'éternel tam-tam; puis, un bâton argenté qui pouvait également représenter un sceptre ou la canne d'un tambour-major. Du reste, nul autre uniforme qu'une malpropreté commune à tous. Après avoir passé et repassé plusieurs fois sur un seul rang, et dans un sentier si étroit qu'il assurait l'alignement et la symétrie, ils se dirigèrent dans le même ordre vers la résidence royale, suivis de deux ou trois douzaines de curieux. Là il y eut décharge générale de tous les fusils qui voulurent bien partir, et tout fut dit. Heureuse la nation qui n'a pas besoin d'autres soldats qu'une poignée de paysans assez habiles pour tenir au large les loups et les ours ! »

Le 16 janvier, les deux intrépides missionnaires, munis d'un passe-port et d'un guide que leur avait donné le raja, arrivèrent à Chini, chef-lieu du district de Kanawar, toujours dans l'Etat de Bushaire. Cette bourgade est à soixante-quinze ou quatre-vingts lieues dans l'intérieur de l'Himalaya; son élévation atteint huit mille cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer; elle domine le cours du Sellége, dont la rive opposée se dresse brusquement à dix-huit mille pieds de hauteur. Là commence la chaîne des neiges perpétuelles. Il eût fallu encore huit jours de marche pour être en plein Thibet; mais l'hiver, qui s'était fait attendre, s'annonça dès le premier jour avec une rigueur qui ne permit pas d'aller plus loin. Bloqués dans Chini par les neiges, au lendemain de leur arrivée, les missionnaires y étaient encore retenus le 18 avril, endurant des privations de tous genres,

dans une mesure ouverte à tous les vents et occupée en partie par les troupeaux du village. « Néanmoins, écrivait M. Bernard, toutes ces misères ne nous empêchent pas d'être heureux. Nous savons pour qui nous les souffrons, et nous n'échangerions pas notre position pour tous les avantages que le monde peut offrir. Si, en récompense des épreuves qu'il nous envoie, le divin Maître donne le succès à notre entreprise, nous nous croirons payés au centuple; s'il nous refuse cette satisfaction, nous adorerons ses éternels décrets, persuadés qu'il ne nous refusera pas du moins la récompense de l'autre vie. »

Les loisirs de cette halte forcée furent consacrés à l'étude du tibétain, sanctifiés par la prière, et surtout consolés par l'offrande du saint Sacrifice. « Le sang du Rédempteur, dit M. Bernard, a coulé, pour la première fois sans doute, dans ces âpres et sauvages montagnes, et nous demandions au divin Sauveur, descendu dans nos mains, qu'il voulût bien hâter l'heure du salut pour les pauvres infidèles auxquels nous venions, à travers les rochers et les neiges, annoncer la bonne nouvelle et la véritable paix. Nous le conjurons aussi de répandre ses bénédictions sur tous nos bienfaiteurs, et spécialement sur les pieux associés de la Propagation de la Foi. Puisse l'expression de notre reconnaissance arriver jusqu'à eux, du sein de ces contrées lointaines et perdues où nous parviennent les secours de leur charité ! »

Dès qu'ils purent continuer leur route, les deux missionnaires se mirent en marche avec toute l'ardeur que donnent au pèlerin la proximité du but et la confiance d'y trouver bientôt le terme et le prix de ses fatigues. Mais un dernier obstacle, plus insurmontable que les barrières élevées par la nature, leur ferma l'entrée du Thibet, dont ils touchaient presque le seuil. Tous les chefs des tribus intermédiaires s'opposèrent à leur passage. Il fallut donc rebrousser chemin, en renonçant à toute nouvelle tentative d'arriver au Thibet par l'Himalaya. Restait l'espoir d'y pénétrer par la Chine. C'est là que M. Desgodins se dirigea, après avoir ramené dans l'Inde son confrère expirant. Nous allons le suivre dans cette nouvelle voie, où d'autres missionnaires l'avaient devancé.

Dès l'année 1851, à la même date où M. Krick faisait sa première ascension de l'Himalaya, M. Renou passait les frontières chinoises du Su-Tchuen, obtenait un passe-port en qualité de marchand, et arrivait sans encombre, après un mois de marche, à la ville de Lytang, capitale d'une principauté tibétaine. Par une heureuse coïncidence, le régent de Lassa, qui avait si bien accueilli MM. Huc et Gabet en 1846, se trouvait alors en tournée dans la province; et d'autre part certains livres bouddhiques, consultés comme des oracles, annonçaient, dit-on, le prochain avènement du christianisme au Thibet. Ces deux circonstances si favorables

au dessein du missionnaire furent peut-être ce qui donna l'éveil à la police chinoise, et l'amena à reconnaître un prêtre étranger sous l'habit du prétendu marchand. En effet, comme M. Renou se hâta d'aller à la rencontre du régent, il fut arrêté par un mandarin qui le fit reconduire à Canton.

A peine rendu à la liberté, il rentra dans l'intérieur de la Chine et se dirigea vers la frontière du Yun-Nan, pour y essayer d'une nouvelle voie que ses confrères avaient eu soin d'explorer. Deux catéchistes, un marchand chrétien et un interprète l'accompagnaient dans une seconde expédition. Après dix-sept jours de voyage, ils rencontrèrent la vaste pagode de Tong-Tchou-Lin, peuplée de cinq cents lamas, et dont le supérieur, bouddha vivant de la communauté, leur offrit l'hospitalité d'usage. Il consentit même à enseigner le tibétain au missionnaire, à la condition que celui-ci, pour prix de ses leçons, lui cédât une longue vue qu'il avait apportée de l'Europe, et qui jetait ce chef et ses religieux dans le ravissement. M. Renou fut donc installé dans une cellule bouddhique et s'y livra avec ardeur à l'étude de la langue, tandis que deux de ses compagnons, sous prétexte d'écouter leur marchandise, allaient en éclaireurs visiter le pays et prendre les renseignements utiles pour une marche en avant.

Ce fut pour le même motif que M. Fage, qui suivait de près M. Renou, se confina aussi dans une lamaserie, celle de Tcha-Mou-Tong, et y fit un séjour de quatre mois. Mais, à son arrivée, son confrère était déjà reparti de Tong-Tchou-Lin, avait traversé la province d'A-Fen-Tsé en suivant toujours la direction de Lassa, et venait de se fixer dans une gorge solitaire du petit royaume de Tsa-Rong, appelée Bonga par les indigènes, et louée à perpétuité à M. Renou par un ancien vice-roi de la contrée. C'était en 1854. Bonga est une étroite vallée, longue d'environ six lieues, encaissée par d'affreuses montagnes dont la neige occupe éternellement les cimes, et qui ont à leur pied des forêts peuplées de bêtes féroces. Cette terre inculte et sauvage est à une journée de toute habitation humaine. Il y avait donc tout à faire : arbres séculaires à abattre, maisons à bâtir, sol primitif à défricher, habitants à trouver et à nourrir jusqu'à la prochaine récolte. On commença par une simple case ouverte au vent et à la pluie, et les missionnaires, qui l'avaient élevée de leurs mains, ne tardèrent pas à y tomber malades, épuisés qu'ils étaient par la fatigue et les privations (1).

Aujourd'hui, grâce au secours et aux travailleurs envoyés du Yun-Nan, l'aspect de Bonga n'est plus celui d'un désert. Outre une belle maison chinoise qui peut loger plus de vingt personnes, il a sa chapelle, son orphelinat, son école et sa modeste population de trente et un néophytes qui se dé-

compose de la manière suivante : dix-sept enfants tibétains rachetés de l'esclavage avec l'aumône de la Propagation de la Foi, douze Chinois récemment convertis au christianisme, un jeune lama et sa femme, lequel remplit l'office d'instituteur. Les deux prêtres avec leurs catéchistes complètent le personnel de la naissante famille de Bonga. Sous le rapport matériel, il y a également progrès : un espace considérable a été mis en culture et a donné en froment, et surtout en orge, des récoltes satisfaisantes.

Aussi le cœur des missionnaires est-il tout entier à l'espérance et à la joie. « Quel bonheur, écrit M. Fage, d'entendre les échos de notre vallée répéter les louanges du divin Maître chantées en langue tibétaine, dans cette langue dont le démon a tant abusé pour se faire rendre des hommages dus au seul vrai Dieu ! Qu'il est beau de voir nos pauvres orphelins réciter ensemble, avec leurs voix enfantines, les prières de notre religion sainte ! Lorsque, le soir, à la nuit tombante, ils entonnent un cantique à Marie, et qu'ils l'invoquent comme la protectrice bien-aimée de ceux qui n'ont plus de mère, nous sentons, à ce spectacle, notre âme se dilater dans l'émotion d'une ineffable joie, et nous ne savons que nous écrier : Merci, ô mon Dieu, mille fois merci ! »

Quoique Bonga semble un point trop isolé et d'un accès trop difficile pour devenir le centre d'une grande mission au Thibet, si le christianisme vient à jeter là des racines profondes, cet établissement restera toujours une ressource précieuse pour l'éducation des orphelins, pour la prospérité d'un séminaire indigène et pour l'institution d'autres œuvres pieuses que la solitude abrite contre l'orage. Tel qu'il est, il étend déjà son action au dehors de la vallée et y exerce une heureuse influence. C'est M. Fage qui l'atteste en ces termes : « Témoins de notre sollicitude pour les jeunes captifs que nous avons rachetés, les Tibétains se sont étonnés d'abord, tant la chose était nouvelle pour le pays, et ont ensuite donné libre cours à leur admiration. Ils ne pouvaient comprendre l'intérêt que nous portions à ces pauvres orphelins, nés de parents sauvages, abrutis par la plus dure servitude, et assujettis au plus rude travail, sans recevoir autre chose que des injures, des coups et une nourriture insuffisante ; mais aujourd'hui qu'ils voient leurs progrès dans l'étude, leur joie et leur union entre eux, leur filiale obéissance aux missionnaires, ils sont les premiers à applaudir à notre charité, en même temps qu'ils félicitent nos enfants de leur sort et leur disent qu'ils ont trouvé le vrai bonheur. »

Ce qui importait le plus aux deux apôtres, une fois établis à Bonga, c'était d'assurer leurs communications avec la Chine, d'où leur devaient venir tout secours et tout renfort. La Providence y a pourvu en semant

(1) Ils n'avaient pour toute nourriture que des plantes sauvages, auxquelles s'ajoutait, le dimanche seulement, un morceau de lard.

de chrétientés nouvelles le chemin qu'ils avaient suivi. On peut dire qu'elles sont nées comme d'elles-mêmes sous leurs pas. A Ta-Tsien-Lou, qui est la porte du Thibet, un catéchiste a ouvert une pharmacie qui lui permet de baptiser beaucoup de petits moribonds et de faire quelques prosélytes. A Ong-Si, un simple colporteur chrétien, que le passage des missionnaires avait attiré sur leurs traces, a opéré de nombreuses conversions. D'autres groupes de fidèles se sont formés sur les rives du Lan-Tsan-Kiang (le fleuve Irawadi) que les missionnaires avaient parcourus. Plus loin encore, et à proximité de Bonga, la ville de Tcha-Mou-Tong a son petit noyau de néophytes, qui compte déjà une trentaine de membres. Voilà donc une série de stations échelonnées sur la route de la Chine, et jalonnant un parcours de trois mois par les principautés contiguës de Mo-So, de Oui-Si et Tsa-Rong, postes intermédiaires que le zèle va multiplier sans doute, et qui rendront désormais les communications plus rapides et moins dangereuses.

Jusqu'en 1858, l'établissement de Bonga n'avait encore rencontré aucune contradiction sérieuse de la part des hommes. Dieu laissait à la mission le temps de grandir et de se consolider, avant de lui imprimer le sceau de la persécution, qui est l'ordinaire consécration de ses œuvres. La première épreuve fut terrible et faillit tout perdre. Elle vint, non du peuple qui appréciait les vertus et les bienfaits de la colonie étrangère, mais des lamas qui suivaient ses progrès avec une jalouse anxiété, comprenant bien que ces défricheurs du désert finiraient par miner leur culte, et avec lui les bases de l'empire qu'ils exerçaient sur la contrée. Quelques vexations de détail avaient prélué à l'explosion du complot. « Enfin, le 16 septembre 1858, dit M. Fage, une troupe de bandits, presque tous esclaves de la lamaserie voisine, armés de fusils, de lances et de sabres, fondit sur nous aux premières lueurs du jour, alors que nos chers néophytes récitaient leur prière du matin, et que nous nous préparions à célébrer la sainte Messe. Avertis de l'arrivée de nos assassins par leurs cris féroces, mêlés aux détonations incessantes de leurs armes à feu, que répétaient les nombreux échos de notre profonde vallée, nous eûmes à peine le temps de rassembler notre petite famille dans le lieu de la maison le moins exposé aux coups des assaillants. En un instant nos fenêtres volent en pièces, nos portes sont enfoncées, et les balles, traversant les cloisons, viennent siffler à nos oreilles. Je ne dirai pas les avanies, les injures et les indignes traitements qu'on nous a prodigués en ce jour et le lendemain, ni les menaces de mort qu'on ne cessait de répéter, en approchant les lances de nos poitrines et les sabres de nos têtes. J'aime mieux laisser tout cela dans l'oubli, et prier notre divin Maître d'agréer nos souffrances comme un appel à sa miséricorde en faveur du Thibet.

« Une seconde attaque ne tarda pas à suivre la première. L'établissement fut pillé, M. Renou fut battu, renversé à terre, menacé plusieurs fois de la mort. Forcé enfin de chercher son salut dans la fuite, il s'est retiré auprès du grand lama de Tcha-Mou-Tong qui nous avait si bien reçus en 1854, et qui n'a cessé d'être notre fidèle ami. Que Dieu l'en récompense en ouvrant ses yeux à la véritable lumière ! Pour moi, rappelé au Su-Tchuen par un ordre formel de mon évêque, j'ai dû quitter Bonga le 5 octobre, accompagné des pleurs et des vœux de notre colonie en détresse. Depuis mon départ, j'ai appris que l'autorité supérieure, instruite de tout ce qui s'était passé et craignant les conséquences d'une telle conduite envers des Européens, avait pris l'établissement de Bonga sous sa protection, et invité M. Renou à revenir en pleine sécurité se placer à sa tête. Nous avons maintenant la douce espérance de le voir fleurir plus que jamais. »

L'évêque qui rappelait M. Fage dans un moment si critique, est Mgr Thomine Desmazure, nommé en 1857 chef de la mission du Thibet, et chargé provisoirement d'administrer le vicariat apostolique du Su-Tchuen septentrional, qui compte environ trois mille Chrétiens. De ce poste avancé, avec le dévouement des néophytes éprouvés qui l'entourent, il est à même de diriger et de secourir ses confrères aventurés au loin dans le pays des lamas. Il vient d'ajouter aux stations déjà établies un centre nouveau, à Ba-Tang, sur la route de Lassa et à cent vingt-cinq lieues au delà des limites de la Chine. Mais il avoue que les circonstances actuelles rendent sa tâche bien difficile. L'anarchie règne partout, fomentée par une triple guerre de race : guerre des rebelles du Kouang-Si contre la dynastie tartare, aujourd'hui acculée sous les murs de Pékin ; guerre d'extermination entre les musulmans et les impériaux ; guerre nationale des Thibétains contre les Chinois, qui ont lassé la patience de ce peuple longtemps soumis à leur astucieuse tyrannie. De ce côté, on dirait que le Thibet, profitant des embarras que les Européens suscitent à la Chine à l'autre extrémité de l'empire, a combiné une insurrection générale pour recouvrer son indépendance. Dans le Tchong-Tien, un bouddha vivant a soulevé le pays à la tête de cinq cents Lamas en armes ; à Li-Tang et à Ba-Tang, on est à la poursuite des Chinois ; dans le Oui-Si on les égorge sans pitié, et, ce qui indique qu'un mouvement semblable a éclaté à l'intérieur, le fameux Ba-Tchan Ramboutchi, souverain du Thibet occidental, envoie de fortes subventions aux combattants de la frontière. Comment correspondre avec Bonga à travers tous ces camps ennemis, qui rivalisent d'atrocités et de brigandages ? On l'a essayé cependant, et le principal résultat de ces tentatives a été de mettre en évidence le courage et la foi d'un jeune néophyte thibétain.

Baptisé au Su-Tchuen par Mgr Chauveau,

qui a prêté la plus active coopération à l'apostolat du Thibet, ce jeune homme, appelé Yu-ss'Kô, avait accepté la mission de confiance de porter à M. Renou des lettres et de l'argent. Il tomba entre les mains d'un parti de Mo-So qui le prirent pour un espion musulman et l'arrêtèrent. Par un sentiment de fidélité qui l'honore autant qu'il l'a compromis, sachant que toutes les lettres confiées à sa garde étaient cachées dans un pain de cire, il s'en saisit presque convulsivement, et ne semble pas faire attention aux autres effets dont on le dépouille. Ce mouvement irrésolû fut remarqué de tous les assistants ; on en conclut qu'il y avait là quelque chose de mystérieux, de l'argent peut-être ; on lui arracha cette masse de cire, on l'ouvrit et on y trouva trente ou quarante lettres, ainsi qu'une bulle du souverain Pontife. Plus de doute, Yu-ss'Kô est aux yeux de tous un agent secret des mahométans, et les caractères étrangers dont il est dépositaire ne peuvent être qu'une écriture arabe. Vainement il nie, il proteste. On le met à la torture ; ses jambes sont serrées avec deux ais de bois dont les Mosso savent composer une espèce de cabestan qui briserait un essieu. La violence des tourments lui arracha pleine et entière confession : il déclara qu'il était originaire du Thibet, qu'il avait embrassé le christianisme, que MM. Renou et Fage étaient européens, qu'il avait voyagé jusqu'à Che-Kou en compagnie de quatre autres néophytes. Son unique préoccupation, en faisant ces regrettables aveux, était de sauver l'honneur de sa foi, ne voulant pas qu'un catholique fût pris pour un conspirateur, ni qu'un disciple de Jésus passât pour un sectateur de Mahomet.

D'après ces indications imprudentes, les mandarins se mirent à la recherche des quatre néophytes désignés, qui furent arrêtés à Li-Kiang et jetés en prison. Avec eux étaient incarcérés deux musulmans, deux frères. Le plus âgé, beau jeune homme de vingt-huit ans, fut appelé comme interprète au tribunal ; on lui montra les lettres saisies sur Yu-ss'Kô, et il déclara qu'elles n'avaient rien de commun avec la langue de ses coreligionnaires. « A son tour au cachot, écrit Mgr Chauveau à Mgr Desmazure, il fit part de ce qui s'était passé au catéchiste Houang-Tchen-Tai (1), et il ajouta : Ces mandarins ne me connaissent guère ; lors même que ces lettres eussent été mahométanes, je n'aurais pas été assez simple pour l'avouer ; mais, puisque ce sont des caractères européens, je n'irai pas dire que ce sont des écrits arabes. Tu ne mourras pas, toi, disait-il encore à notre courrier ; mais, moi, je mourrai certainement et bientôt. Après ma mort, — et en prononçant ces mots il pleurait à chaudes larmes, — après ma mort, souviens-toi de mon jeune frère ici enfermé avec nous ; et si mes bourreaux pardonnent à la faiblesse de son âge, sers-lui de père. Houang-Tchen-

Tai raconte que ce trait de piété fraternelle le fit éclater lui-même en sanglots ; il accepta ce legs touchant, et je ne vous surprendrai point, Monseigneur, en vous disant que j'ai ratifié ses promesses. Nous nous occupons de sauver ce malheureux jeune homme, qui a servi notre catéchiste captif avec dévouement, qui lui donnait le nom de père, et qui lui dit, lorsqu'il le vit sortir de prison : Nous ne nous reverrons peut-être plus ; mais, si jamais je suis libre, je m'en irai droit à ta maison et je serai ton fils. Pauvre enfant ! Nous sera-t-il possible de l'arracher à la mort ? Il n'y a pas lieu de l'espérer. Mais enfin, si Dieu nous accordait cette consolation, comme je m'empresserais de confier cette âme à votre sollicitude ! Elle semble vous appartenir ; car, au moment où l'on arrêta les deux frères, ils se disposaient à partir pour Bonga ; ils disaient dans la prison : Nous allons nous réfugier auprès de Lô-Laô-Pan (M. Renou) ; nous savions qu'il était chrétien, et par conséquent trop généreux pour abuser de nos malheurs. Oh ! le beau sentiment ! Cette idée émise sur ma tombe de missionnaire me flatterait plus qu'une oraison funèbre de Bossuet. C'est tout un livre à la gloire de notre foi. »

Après quelques jours de captivité et de tortures, les cinq courriers de la mission trouvèrent enfin un juge équitable dans le général chinois Tchong-Tsong-té. Ce fonctionnaire les ayant mandés au tribunal, leur a fait publiquement des excuses pour l'erreur commise à leur égard, les a engagés à retourner dans leurs familles, leur a même rendu tous les objets saisis, moins les lettres, et les a congédiés en déclarant que les Chrétiens étaient de fidèles sujets. Tous ont été cruellement battus, tous ont souffert de la faim et surtout du froid ; mais le jeune Yu-ss'Kô a été le plus martyrisé ; aussi, bien qu'il aille mieux, se ressentira-t-il longtemps de l'épreuve à laquelle il a été soumis.

Mgr Desmazure résume ainsi la situation actuelle : « Matériellement le Thibet nous est ouvert. Il ne s'agit plus pour nous d'y entrer, c'est chose faite, mais de pouvoir nous y maintenir et y prêcher l'Évangile. Pour cela nous devons continuer de cacher l'action du missionnaire sous l'apparence du négoce ; car, si la perspective du martyre nous fait tressaillir le cœur de joie, nous tenterions l'esprit de Dieu en allant nous signaler à la police chinoise, qui nous massacrerait comme rebelles ou nous ramènerait à Canton comme Européens. Nous essayerons de tous les moyens conseillés par le zèle et la prudence. Le plus efficace est d'envoyer devant nous des Chrétiens indigènes, afin de nous préparer les voies en parlant de Dieu ; et nous espérons que les cœurs des Thibétains, naturellement droits, justes et sincères, comprendront la vérité. Mais nos conceptions et nos efforts seront tout à fait stériles si la grâce d'en haut ne

(1) C'était le chef de la petite caravane qu'on venait d'arrêter.

vient les féconder. Priez donc, je vous en conjure, MM. les directeurs et membres de la Propagation de la Foi. C'est dans la bénédiction du Souverain Pontife et dans les prières des associés que résident toutes nos espérances. »

Après avoir rappelé ces quinze ans de tentatives apostoliques, qui avaient le dévouement pour inspiration, le triomphe de la vérité pour but, et l'abnégation pour compagnie, nous craindrions peut-être de mentionner ici une autre expédition, d'origine et de tendance tout humaines, si nous ne savions pas que souvent Dieu fait servir aux desseins de sa providence et aux intérêts de son Eglise ceux même qui s'en préoccupent le moins. N'est-ce pas une question d'opium qui a ouvert les portes de la Chine à la liberté chrétienne? Or, on dit qu'après le récent traité de Pékin, une caravane nombreuse de touristes, d'industriels et de savants, la plupart anglais, est partie de Chang-Hai pour explorer l'intérieur de l'empire, visiter la capitale du Thibet, et redescendre ensuite dans l'Inde par les montagnes de l'Himalaya. Munis de passe-ports officiels et de recommandations puissantes, confiants dans leur nombre, dans leur prestige, dans leur or et surtout dans leurs armes, ils sont prêts à payer largement les services comme à repousser énergiquement les attaques. Puissent-ils accomplir avec succès leur aventureux itinéraire! Il y aura profit pour les apôtres comme pour les voyageurs. Bien des obstacles auront été aplanis par le passage de ces derniers, et les barrières qui se seront abaissées devant eux auront peine à se relever avant que le prêtre ne les ait aussi franchies. Nous ne serions même pas étonnés d'apprendre que des missionnaires, jugeant l'occasion favorable, se sont joints à la caravane européenne et s'acheminent avec elle vers Lassa, non pour admirer en passant cette célèbre métropole du monde bouddhique, mais pour y planter la croix et mourir à ses pieds, après l'avoir fait connaître et bénir des Thibétains.

« Il m'est impossible de vous indiquer exactement la position géographique de Bonga, parce que je manque des instruments nécessaires pour la déterminer, et que nos cartes s'obstinent à garder le plus profond silence sur le coin de terre qu'arrose le Lou-Tse-Kiang, depuis les dernières limites du Yong-Tchang-Fou jusqu'à la hauteur de Song-Ga-Kien-Dzong, chef-lieu du district où nous résidons. Je pense que nous sommes par le 94° et demi de longitude est, et un peu au-dessus du 28° de latitude nord; par conséquent, nous ne devons pas être à une grande distance de la province d'Assam; mais pour y arriver, il nous faudrait traverser trois ou quatre tribus, toutes plus ou moins sauvages, et puis sauter par-dessus l'Himalaya.

« Depuis Yong-Tchang-Fou jusqu'ici, les bords du Lou-Tse-Kiang, qui n'est autre que le fleuve de Martaban, sont habités par

les Ly-Sou et les Loutsè. Les premiers ne sont que des hordes de voleurs qui rôdent sans cesse du côté de Lan-Tsang-Kiang, et enlèvent hommes, femmes et enfants, qu'ils amènent dans leurs repaires pour en faire leurs esclaves; les seconds sont généralement doux et hospitaliers. Comme j'ai fait un séjour de quatre mois parmi eux, permettez-moi de vous en dire deux mots.

« Ils sont étrangers à l'éducation la plus élémentaire; leur langue, qui me semble avoir certains rapports avec celles de l'Inde, est douce et bien accentuée. Ils m'ont dit n'avoir jamais eu de livres. Leur religion est le bouddhisme, entremêlé de mille et une superstitions, plus ridicules encore que celles des Thibétains. Les devins, très-nombreux parmi eux, font un grand usage des sorts. Tout leur vêtement consiste en deux pièces de grosse toile, dont l'une, attachée autour des reins, couvre la partie inférieure du corps, et l'autre est négligemment jetée sur les épaules en forme d'écharpe, de sorte qu'un des bras est entièrement à nu. Je n'ai pas vu de différence bien marquée entre le costume des hommes et celui des femmes. La parure de celles-ci se compose de quelques chapelets ou colliers en bois et en verre de diverses couleurs suspendus à leur cou; de plusieurs anneaux de cuivre qu'elles attachent au-dessous du genou au moyen d'une espèce de ruban, et de quatre ou cinq bracelets de même métal; ajoutez à cela le tatouage, usité seulement pour les femmes d'un certain âge. Les chapeaux et les souliers sont généralement inconnus chez les Loutsè. Cette tribu est très-passionnée pour la chasse. Les flèches empoisonnées sont la seule arme dont ils se servent pour tuer l'ours, la panthère et le cerf; le daim musqué, le chevreuil, la chèvre sauvage sont pris au lacet. Pour l'agriculture, elle est très-négligée; le coin de terre que travaille chaque famille ne suffit pas pour sa nourriture, quoique le pays soit très-fertile. Lorsque les céréales manquent au Loutsè, il y supplée en allant chercher, sur la montagne, la racine d'une légumineuse appelée *mang*, et dont le goût a beaucoup de rapports avec la patate douce. C'est, néanmoins, un mauvais aliment, et il engendre de fréquentes et très-fortes maladies. Ici, la médecine est inconnue; lorsque ces pauvres peuples sont atteints de quelque mal, ils n'ont d'autre secours que la protection de leurs dieux; aussi les voit-on mourir par dizaines, et quelquefois même des villages assez considérables sont presque entièrement détruits par l'épidémie.

« L'ivrognerie fait aussi de grands ravages; tous, hommes et femmes, ont une passion inconcevable pour le vin, le choy-tsieou et le chao-tsieou. Celui-ci est une liqueur forte que les Chinois extraient des céréales par la distillation; le choy-tsieou, que les Thibétains appellent *kiang*, est une fermentation de maïs ou de seigle, auxquels on ajoute une certaine quantité d'eau. Cette boisson, quoique moins forte que le chao-

tsieou ou *ara*, est cependant très-enivrante. Les Loutsè en font une grande consommation, et ceux qui sont un peu moins pauvres que le commun en boivent presque continuellement du matin jusqu'au soir, et souvent pendant une partie de la nuit. Lorsque toute la famille est ivre, chacun s'étend autour du foyer, et on dort tranquillement jusqu'au lendemain matin, où recommence la vie de la veille. Leurs demeures ne sont, pour la plupart, que de misérables cabanes; une ou deux marmites et quelques pots de terre constituent tout le mobilier. On ne voit, chez eux, ni lit, ni table, ni siège d'aucune espèce : le sol remplace tout cela. Les balais sont connus, mais l'usage en est très-rare; aussi les habitations sont d'une saleté incroyable, et, si on n'était pas prévenu d'avance, on les prendrait pour toute autre chose que pour des maisons.

« Les mœurs, dans cette tribu, sont plus dépravées qu'en Chine; mais quoique les Loutsè soient esclaves de vices affreux, il me semble que l'on pourrait, avec du temps et de la patience, les élever à la hauteur des vertus chrétiennes. Le plus grave obstacle serait le Bouddha-vivant, qui, étant en même temps chef temporel et chef religieux du pays, exerce sur son peuple une véritable tyrannie.....

« Il est une vallée restée inconnue jusqu'à ce jour à tous les géographes, formant l'extrémité méridionale du royaume de Tsa-Rong, qui relève directement de Lassa, et où, par conséquent, les Chinois n'ont aucune juridiction. Cette gorge, demeurée inculte depuis de longues années, pourrait occuper les bras de vingt familles. Les montagnes qui l'avoisinent sont couvertes de vastes et magnifiques forêts. Au milieu d'une petite plaine, qui s'étend à leur pied, est un tertre entouré d'arbres séculaires; on y voit encore des ruines, indice probable que cette vallée n'a pas toujours été déserte, et qu'elle eut autrefois ses habitants. C'est là que M. Renou a résolu de fonder le premier établissement de la mission tibétaine, et il y a réussi avec une facilité qui excite notre étonnement, et qui doit surtout provoquer notre reconnaissance pour l'Auteur de tout bien.

« Vous avez su que M. Renou, après avoir passé le Lou-Tsé-Kiang, ou fleuve de Mariaban, avait été reçu dans une pagode de lamas rouges. Le Bouddha ou *dieu-vivant*, qui règne dans ce temple, comprit que son nouvel hôte n'était pas réduit à la mendicité : en conséquence, il lui vendit chèrement ses bons offices. Notre confrère se laissa d'abord rançonner de bonne grâce, dans l'espérance qu'il pourrait acheter un des meilleurs terrains de la lamaserie. Le supérieur, plus avare qu'un Juif, désirait aussi vivement conclure ce marché; mais les Lou-Tsé des villages voisins s'y opposèrent, dans la crainte que ce premier pas fait, il ne leur fût plus possible de contre-balancer l'influence chinoise dans le pays. M. Renou dut, en conséquence, aller chercher fortune ailleurs.

Il se rendit dans le petit royaume de Tsa-Rong, situé à quatre journées de marche. Il fut reçu chez le *tsay-ouang*, ainsi nommé parce qu'il a gouverné, comme vice-roi, toutes les contrées qui relèvent de Tcha-Mou-Tong. Ce *tsay-ouang* est un riche propriétaire, dont le nom est connu dans une grande partie du Thibet. Une brillante réputation avait précédé M. Renou chez l'ancien vice-roi; on lui avait dit que des étrangers, récemment arrivés de Chine à Tcha-Mou-Tong, avaient l'intention de fonder un riche établissement de commerce dans les alentours. Le *tsay-ouang*, qui désirait depuis longtemps voir des Chinois ranimer un peu, par leur activité et leur intelligence, l'industrie languissante de son pays, crut enfin avoir rencontré l'occasion qu'il cherchait depuis tant d'années. Il prétendit que l'entreprise dont M. Renou lui paraissait le chef, s'établirait avec beaucoup plus d'avantages dans le Tsa-Rong que parmi les Lou-Tsé de Tcha-Mou-Tong; il promettait de la patronner de toute son influence, et, pour donner un témoignage du vif intérêt qu'il portait à la compagnie naissante, il offrit à M. Renou la vallée dont j'ai parlé plus haut. Notre confrère s'est bien gardé de refuser des offres si avantageuses; il a donc loué à perpétuité la vallée de Bonga pour une redevance annuelle de cent francs. Moyennant cette somme, il peut défricher, ensemençer, louer à qui bon lui semble, bâtir comme il l'entend, couper les arbres, agir, en un mot, comme propriétaire, avec la clause expresse que celui des deux contractants qui se dédira le premier de la convention, devra payer à l'autre cinquante onces d'or (environ cinq mille francs de notre monnaie). Le contrat est passé dans toutes les formes usitées dans le pays, si bien que voilà notre cher préfet apostolique en possession d'un immense terrain, et les missionnaires du Thibet assurés d'un pied-à-terre qui semble leur offrir toutes les garanties désirables de paix et de stabilité. La température de Bonga est froide; cependant, au départ de nos gens, elle variait de huit à douze degrés au-dessus de zéro, ce qui n'effrayerait personne, même à Paris.

« Les raisons qui ont porté M. Renou à fonder son premier établissement dans cette position ne me sont peut-être pas toutes connues; mais celles que j'entrevois sont déjà bien graves. D'abord, la vallée de Bonga présente une grande facilité pour l'érection d'un collège, premier objet de notre sollicitude au début d'une mission; secondement, la contrée est exclusivement tibétaine, et n'a rien à craindre des trasseries chinoises; en troisième lieu, les communications du Tsa-Rong, avec le reste du Thibet, sont assez faciles : sans sortir de la vallée de Bonga on peut s'avancer fort loin dans l'intérieur. Il paraît même qu'il y a une route pour Lassa, journellement suivie par les chevaux. Enfin, les rapports avec le Yun-Nan sont également aisés, autant du moins qu'on peut l'attendre de semblables

pays. Nos confrères sont trop sages pour s'aventurer si loin en sentinelles perdues, avant de s'être assuré certains points de ralliement avec les Missions voisines, et, par elles, avec l'Europe...

« Ces vallées forment d'immenses pâturages où paissent de grands troupeaux de yacks ou bœufs grognants à longs poils, de dzos, métis provenant du yack et de la vache ordinaire, de bœufs et de vaches communes. Là ce sont des chevaux et des mulets qui broquent ensemble; ailleurs on voit des moutons et des chèvres se répandre sur le flanc des montagnes et des rochers à pic, en nombre indéfini. Les troupeaux, voilà la grande richesse et la principale occupation du pays. Les yacks et les dzos portent les bagages des voyageurs, fournissent une nourriture forte et abondante aux habitants, qui, de leurs longs et fins poils, fabriquent aussi des cordes et des étoffes grossières pour les tentes. Les chevaux portent les cavaliers; ici tout le monde voyage à cheval. Le coursier tibétain est de belle taille, au port élégant, à l'allure dégagée, au jarret vigoureux; il monte et descend les pentes les plus rapides avec une grande facilité. Vous connaissez de réputation les moutons et les chèvres du Thibet; leur toison fine et soyeuse mérite toute sa réputation, et la chair, quoi qu'on en ait dit, est excellente.

» L'agriculture est peu considérable, ce n'est qu'aux environs des villages qu'on rencontre des champs cultivés; le blé, l'orge, le *fan-ko* (espèce d'orge), et un peu de sarrasin, sont les principales espèces de céréales. Quelques petits jardins, entretenus surtout par les Chinois, fournissent de rares légumes qui sont de médiocre qualité, parce qu'ils sont obligés de croître et de mûrir presque en même temps pour prévenir l'hiver. Les villages sont clair-semés sur la route de Hlassa, excepté dans la région de Tchaya, qui est bien peuplée. Ce pays que nous traversâmes presque au sortir de Kian-Ka, passe pour très-barbare auprès des Chinois, parce que ses habitants, qui ont su conserver un peu leur indépendance, rançonnent tant qu'ils peuvent les mandarins de passage. Pour nous, au contraire, ils se montrèrent généreux; ils surent comprendre que nous venions pour faire le bien et non pour *manger* le peuple, selon l'expression du pays, et nous reçurent fort bien; leurs chefs eux-mêmes, si redoutés des autres voyageurs, nous firent des visites amicales et des présents. Nous leur rendions force belles paroles; mais des présents... Sans doute l'on faisait bien ce que la pauvreté apostolique permettait, mais non pas ce que la politesse locale eût exigé de grands personnages comme nous. En mission, la richesse n'est pas une condition indispensable de réussite, la grâce de Dieu fait tout; cependant elle peut être d'un grand secours, surtout au début d'une entreprise, et nous étions presque à la mendicité. Il faut vous dire qu'au Thibet, on ne peut faire une visite sans présenter d'abord un *kata* ou petite écharpe de soie

blanche très-fine, puis un cadeau; et quand on rend la visite, il faut échanger un *kata*, et offrir à son tour un présent; le plus riche, ou celui qui est censé tel, perd le plus à cet échange de politesses. C'est assez vous dire que telle est notre position. Heureusement les promesses sont aussi appréciées et coûtent moins cher que les dons, et nous gardons notre argent pour des œuvres plus chrétiennes que de simples compliments.

« Nous avons été plusieurs fois obligés d'user de cette politique, car partout on nous a traités et reçus grandement. Notre arrivée ici, surtout, fut un petit triomphe. Les cinq mandarins de Tsiampo, et les troupes en grand uniforme, nous attendaient sous des tentes à l'entrée de la ville. On nous servit le thé, nous causâmes, puis on se rendit au Kong-Kouan, ou maison préparée en notre honneur; les fonctionnaires vinrent encore nous y saluer, nous envoyèrent un grand dîner de cérémonie, etc. (On nous en avait déjà offert un à la station précédente.) Maintenant, nous en sommes aux visites de politesse et presque de camaraderie! Vous allez sans doute vous écrier: Que les temps et les hommes sont changés! Il y a quelques années, on tuait les missionnaires, ou bien on les reconduisait prisonniers à Quang-Tong; aujourd'hui les mandarins les introduisent dans leur maison avec une courtoisie sans égale. Tout cela est vrai; aussi n'avons-nous qu'à remercier de tout notre cœur la Providence, qui s'est servie des armes de la France et de l'Angleterre pour opérer ce miracle dans la politique chinoise. Nos diplomates ont envoyé force lettres pour exiger l'exécution des traités, et recommander en particulier notre difficile et aventureuse mission du Thibet. Quelques hauts dignitaires chinois de Pékin, qui ont su apprécier la noble conduite des Français dans la dernière guerre, se sont aussi déclarés ouvertement en notre faveur, et voilà pourquoi l'on nous traite avec tant de distinction. L'intérêt personnel y est bien aussi pour quelque chose: les mandarins espèrent que leurs bons services seront récompensés par notre protection près des grands; quelques-uns même nous ont formellement demandé l'appui de notre influence. Bien entendu, c'est une grâce qu'on ne refuse jamais. Vous voyez que, humainement parlant, notre position est belle, aussi favorable que possible pour commencer l'apostolat du Thibet. Nous allons profiter de ces circonstances pour nous établir à Hlassa même, où nous ouvrirons des écoles chrétiennes pour les Chinois et les Thibétains, où nous recueillerons des enfants abandonnés, qui seraient écroulés dans les lamaseries, si nous n'avions pas à leur offrir des orphelinats, et où nous aurons des conférences nombreuses avec les curieux qui ne manqueront pas de nous visiter. Que de choses à faire, avec un si petit nombre d'ouvriers et des ressources si minimes! mais la Providence et la charité y pourvoient, je l'espère.

« Ne croyez pas, cependant, que nous

n'aurons plus aucun obstacle à vaincre. On compte à Hlassa même près de vingt mille Lamas, dont l'influence religieuse et politique est immense. Il paraît que cette armée de bonzes a bien peur de nos trois chétives personnes, car, à la simple nouvelle de notre approche, ils ont adressé au gouverneur chinois une requête pour qu'on nous interdît la prédication. Nous ne savons pas encore au juste la réponse qui leur a été faite; mais comme le gouverneur est un de nos amis, et qu'il est bien conseillé, il est très-probable qu'il renverra les Lamas au traité de paix, avec l'ordre ou du moins l'avis de s'y conformer. On dit même qu'une dépêche dans ce sens est passée ici il y a quelques jours. Heureusement que nous avons pour nous la vérité, la grâce et le bon Dieu, autrement il serait quelque peu téméraire d'aller se heurter de front contre le lamanisme entier, car Hlassa en est la tête et le cœur. Priez donc beaucoup pour les champions de la foi aux prises avec ces vingt mille organes de l'erreur, et la victoire restera à notre sainte religion.

« N'allez pas croire, cependant, que tous les Lamas soient des espèces d'ogres, prêts à nous dévorer. Nous sommes allés visiter deux grandes et magnifiques lamaserias, où nous avons été parfaitement reçus. On causait beaucoup de l'Europe et de ses magnificences; il fallait se faire tour à tour philosophe, théologien, astronome, mécanicien, botaniste, etc. Et nos interlocuteurs étaient fort étonnés de voir que des barbares, comme nous, fussent des hommes de science universelle, qui pouvaient leur en apprendre sur bien des points. Il faut vous dire qu'à part quelques rares individus, qui occupent les principales charges de la lamaserie, tous les autres portent empreint sur leur physionomie le caractère de l'ignorance. Parmi les grands Lamas de Tcha-Ya, il y en avait un qui se distinguait par sa figure épanouie, son regard vif, son habiliment et spirituel; il prenait un intérêt tout particulier à regarder nos images d'histoire naturelle et autres, à examiner les alentours avec notre lunette d'approche, et certains insectes de ses confrères avec le microscope. Il interrogeait beaucoup, parlait de même, était bien plus instruit que tous les autres, et avait le désir de s'instruire encore. Le croiriez-vous? c'était un Bouddha vivant, c'est-à-dire une incarnation de la divinité, un dieu! Pour moi je n'en doutais pas le moins du monde, et le traitais comme un simple mortel. Il fut si enchanté de nous, qu'il témoignait le désir de voir des missionnaires s'établir à Tcha-Ya: hélas! que ne pouvions-nous le satisfaire! Si quelques hommes de ce calibre venaient à embrasser généreusement notre sainte foi, leur exemple donnerait un ébranlement immense à tout le reste; mais la masse sera toujours retenue par l'intérêt.

« Nous avons déjà rencontré trois grandes lamaserias. Celle de Ly-Tang compte de trois à quatre mille habitants, celle de Tcha-Ya neuf cents; celle d'ici treize cents; mais ils

ne gardent pas toujours la résidence: les uns vont dans les familles réciter des prières, les autres vont faire de lointains pèlerinages, mendiant le long des routes; d'autres se livrent au commerce pour leur propre compte ou au profit de la lamaserie, etc., etc. La piété et l'étude sont la moindre de leurs occupations. Quelle différence avec nos monastères chrétiens, où tout est si sérieux, si bien réglé, si pieux, si utile! Sans doute le démon, ce singe de la Divinité, dont il usurpe les droits, a voulu imiter ici nos institutions monastiques; mais il n'a réussi, il faut l'avouer, qu'à en donner une pitoyable contre-façon. Oh! pourquoi toutes ces écoles de l'erreur et du vice ne sont-elles pas transformées en beaux collèges, où l'on instruirait la jeunesse; en séminaires, où l'on formerait un clergé indigène; en maisons de zélés missionnaires, qui iraient évangéliser les peuples voisins idolâtres?

« Nous avons déjà commencé notre apostolat tout en voyageant. Quatre jeunes gens sont venus s'offrir à nous, pour nous suivre jusqu'à Hlassa où ils allaient faire un pèlerinage. Dès maintenant ils savent quelques-unes de nos prières, qu'ils récitent matin et soir; ils apprennent leur catéchisme, et sont décidés à rester avec nous. Nous en trouverons bien d'autres de ce genre, avec lesquels on formera peu à peu des familles chrétiennes.

« Une fois arrivés à Hlassa, une de nos premières occupations sera de faire imprimer les livres de religion composés par M. Renou, qui sait la langue tibétaine en maître. Sont déjà prêts à être mis sous presse, un recueil de prières, le petit et le grand catéchisme, un abrégé de la doctrine chrétienne et la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est une petite bibliothèque indigène; mais que d'argent ne faudra-t-il pas pour faire graver toutes les planches nécessaires! car vous le savez, on ne connaît pas encore au Thibet la typographie avec les caractères mobiles en métal; il n'y a ici que l'impression sur bois. Ces livres, répandus dans le peuple et les lamaserias, feront certainement le plus grand bien à notre sainte cause.

« Quoique notre équipage ne fût pas brillant (des ânes et des mulets en faisaient tout le luxe), néanmoins les mandarins, à notre approche, descendaient de cheval pour nous saluer. C'est que, en tête de la caravane, flottait le drapeau français, sur lequel nous avions écrit en gros caractères: *France et Thibet*. — Voilà la France qui passe, — disait-on sur notre route; puis chacun se rangeait sur le bord du chemin, pour laisser à ses libres allures le mulet qui nous servait de porte-étendard. Nous en agissions ainsi parce que nos passe-ports nous y autorisaient, et qu'à l'ombre des couleurs nationales nous étions, comme personnages officiels, complètement affranchis des droits de douane.

« Je le répète, que les temps sont changés! Hier on nous mettait la main sur l'épaule, en disant: Qui êtes-vous? En prison!

Les satellites du prétoire nous ordonnaient de fléchir le genou devant le mandarin ; une multitude furieuse criait sur notre passage : C'est un barbare, c'est un rebelle ; à la mort ! qu'on lui coupe la tête ! Vous savez, chers parents, que tout cela, je l'ai récemment éprouvé. Aujourd'hui, loin de nous traiter en scélérats, on nous qualifie de *grands hommes*, *Ta-jén...* A ce brusque revirement des choses, on reconnaît la main de Dieu, qui se joue à son gré des pensées des rois et des passions des peuples. Notre espoir est qu'il en va sortir bien des conversions. Jusqu'ici les deux grands obstacles à l'établissement du catholicisme en Chine, étaient la prohibition de la loi et l'orgueil national. Or, en vertu du traité de paix, la proscription légale est abolie, et, d'autre part, nos armes ont porté de trop rudes atteintes à l'insatiation chinoise pour qu'elle s'en relève jamais. Depuis qu'une poignée d'Européens est allée dicter ses conditions au Céleste Empire dans sa propre capitale, le peuple commence à comprendre qu'il peut se trouver sous le ciel une nation qui l'égale en puissance, une nation dont les coutumes, les mœurs et la religion peuvent valoir les siennes. Cependant il faudra tout le zèle des apôtres, joint à une grâce spéciale de Dieu, pour abattre ces idoles séculaires. A d'autres est réservé le couronnement de cette œuvre déjà commencée. Pour nous, parvenus sur un autre point de l'empire du démon, nous allons lui déclarer une guerre sainte parmi de nouveaux peuples, guerre que nous ne finirons, avec la grâce du bon Dieu, qu'au dernier soupir de notre vie.

« Arrivons à Tà-Tsièn-Loû. Cette ville est bâtie dans le fond d'une gorge rocheuse et aride ; rien de remarquable ne la distingue des autres cités chinoises, sinon que sa population est à demi thibétaine, et qu'elle est comme la porte du Thibet. C'est là que M. Huc, à son retour à Hlassa, termine le récit de son grand voyage. Monseigneur Thomine arriva quelques jours après nous. Sa Grandeur entra à Tà-Tsièn-Loû en costume épiscopal, et la croix sur la poitrine. Dès que les mandarins apprirent son arrivée, ils lui envoyèrent leurs salutations, et offrirent au prélat et à sa suite un splendide banquet. Le canon fut tiré en notre honneur, et l'on aurait même voulu, pour plus de distinction, placer des hommes à notre porte pour frapper le tam-tam toute la nuit ; comme nous avions envie de dormir, nous remercîâmes les autorités de leur bienveillante attention, et nous nous contentâmes de prendre nos précautions contre les voleurs.

« Pendant notre séjour à Tà-Tsièn-Loû, je ne sais trop comment ma réputation d'horloger se répandit dans la ville, mais toujours est-il que le mandarin militaire m'envoya une vieille patraque de montre, dont la pareille est encore à trouver chez les antiquaires de Paris ; plus tard je reçus des pendules, des boîtes à musique, etc.

Comme je n'avais pour le moment aucune occupation sérieuse, je m'amusai à redonner la vie à toutes ces vieilles machines paralysées. On s'étonnait surtout de mon désintéressement : Je ne ruinai pas le public ; disait ma clientèle, comme les horlogers de Quang-Tông. En effet, je ne demandais point de salaire ; néanmoins, pour reconnaître mes services, on voulut me faire accepter quelques paquets de chandelles pour le voyage.

« Avant de quitter Tà-Tsièn-Loû, il nous fallait organiser une caravane pour porter nos bagages, et en même temps nous mettre à l'abri contre les brigands qui infestent le désert où nous allions entrer. Nous réunîmes le plus de gens que nous pûmes, et, le premier mai, jour fixé pour le départ, notre troupe défilait dans la direction de Hlassa. Elle se composait d'environ cent bêtes de somme, yacks ou mulets, et d'une soixantaine de personnes à pied ou à cheval sans compter l'escorte de soldats fournie par le mandarin. Quand on voyage dans le Thibet, il est indispensable d'aller en grand nombre, sous peine d'être entièrement dévalisé, ou par les bandes de voleurs, ou par les *Kia-Pas*, tribu de pillards qui se précipitent à cheval du sommet des montagnes ; et tombent sur vous avec la rapidité de l'éclair. Toutes les fois que nous passions dans des gorges dangereuses, une partie de nos cavaliers se tenait sous les armes, et l'autre s'en allait en éclaireurs à travers les rochers pour éventer les embuscades et s'assurer des avenues.

« L'itinéraire que nous suivions étant le même que M. Huc a parcouru en 1846, il serait inutile de me perdre en descriptions sur des pays déjà connus par les lettres de ce missionnaire : des gorges profondes, des cimes très-élevées, et le plus souvent arides, des forêts épaisses sur le penchant des montagnes, et tout cela entremêlé d'accidents d'une nature bizarre et capricieuse ; voilà, en quelques mots, la perspective qu'offre sur tout son parcours la route que nous avons tenue. Tous les jours nous faisons une étape de neuf à dix lieues, et nous arrêtons le soir dans un *Koung-Kouan*. Ces *Koung-Kouan* sont des postes échelonnés de dix lieues en dix lieues environ sur le chemin de Hlassa ; ils sont ordinairement gardés par trois soldats, sauf les stations plus importantes, qui en ont jusqu'à vingt. A part quelques rares maisons thibétaines, ce sont les seules habitations que l'on aperçoive sur cette route déserte et silencieuse. Établis pour la facilité des correspondances et l'hébergement des mandarins en voyage, ces postes sont généralement de misérables huttes, dont la plupart tombent en ruine ; c'est là que chaque soir nous recevions l'hospitalité, et qu'après avoir pris notre dernier repas, nous allions nous étendre sur le plancher de la chambre commune, enveloppés dans une couverture de mulet. Avant l'aurore, tout le monde était debout au signal convenu, les bagages se char-

geaient, l'on déjeunait, et la caravane se mettait en marche. Sur les onze heures, on dressait le campement dans une vallée ou sur le flanc d'une montagne : c'était la halte du dîner. On se hâte d'allumer du feu; chacun tire de sa besace une poignée de *tsam-pa* (le *tsam-pa* est simplement de la farine de froment dont le grain a été torréfié); on le pétrit dans une écuelle avec du thé au beurre, et l'on dine avec cette pâte. Le repas fini, la caravane reprend son allure et ne s'arrête plus jusqu'au poste prochain. Après avoir franchi de la sorte les premiers pics, et les avoir descendus pour remonter encore pendant quelques jours, nous voici sur le plateau de Ly-Tàng.

« Ly-Tàng était le premier amas de maisons que nous rencontrions depuis dix jours de marche. Ce n'est, à proprement parler, ni une ville, ni un village. Il occupe le centre d'une plaine vaste mais inculte: pas un champ, pas un arbre ne rompt la monotonie de cette aride étendue; on n'y voit que des aigles et des corbeaux, dont le vol et les cris sinistres animent seuls les alentours. Un peu au-dessus de Ly-Tàng et sur le penchant d'une colline, s'étend une grande lamaserie assez régulièrement construite, et qu'on prendrait volontiers pour la ville elle-même. Toutes les maisons sont peintes en rouge, et sur le sommet trois dômes dorés étincellent aux rayons du soleil. Je l'ai visitée, et je vais vous la décrire telle que mes yeux l'ont vue.

« Les maisons rouges sont les habitations particulières des Lamas, ou religieux de la Lamaserie. Pendant le jour, ces habitations sont fermées et silencieuses pour la plupart. Entrons sous le grand dôme du milieu, et voyons ce qu'on y fait. En mettant le pied sur le seuil du vaste portail qu'on vient de nous ouvrir, entendez ces voix criardes et cassées qui murmurent ensemble. Vous pouvez distinguer déjà, au milieu d'une vaste cour, une troupe d'hommes accroupis, enveloppés d'une écharpe rougeâtre qui ressemble à la bure: ce sont les Lamas qui récitent leurs prières, vaines formules dont ils ne comprennent pas le sens, et qu'ils adressent à une divinité nuageuse.

« Pénétrons à l'intérieur. Derrière un grand voile qu'on vient de soulever, s'ouvre un vaste sanctuaire, que des colonnes divisent en plusieurs nefs longues et étroites; c'est là que se réunissent pour prier en chœur tous les Lamas, accroupis sur des estrades disposées en long aux deux côtés de chaque galerie. L'enceinte du sanctuaire est drapée de tentures de diverses couleurs, et dans le fond paraît la statue de Bouddha, centre et objet de toutes les adorations. De là nous arrivons par des degrés au premier étage, où l'on nous invite à entrer dans l'office, et à nous asseoir sur nos talons en attendant qu'on nous verse du thé au beurre. Le Lama procureur nous entretient gaiement, tout en roulant son chapelet entre ses doigts; une odeur insupportable

de beurre cuit nous suffoque; néanmoins nous faisons bonne contenance, pour ne pas avoir l'air de mépriser nos bêtes. Après avoir bu le thé, on nous fait encore monter une échelle, et nous parvenons à la résidence de Bouddha vivant: c'est une salle bien pavée, dorée, d'un côté, de petites miniatures superstitieuses, et de l'autre d'une jolie bibliothèque en très-bon ordre. Ce que je cherche par-dessus tout, c'est le Bouddha; je vois bien une espèce de trône, mais personne n'y siège: seulement un riche manteau déployé montre que quelqu'un a dû occuper cette place. Nous interrogeons notre guide, et il nous dit que le Bouddha est mort depuis peu, mais qu'il a repris naissance dans la ville même, depuis quelques jours seulement. Tout le monde sait que les Thibétains croient à la métempsychose. Encore une échelle à monter, et nous voici au faite de l'édifice. Le grand dôme, que nous avions aperçu de loin, est couvert d'un placage en cuivre doré; aux quatre angles est suspendue une cloche que le vent fait sonner en l'agitant, et qui équivaut à une prière. D'un autre côté, sur une terrasse, est établie une suite de cylindres en bois que le vent fait tourner sur leur pivot. Sur ces cylindres sont tracés des caractères, dont l'ensemble compose une prière. Cet instrument s'appelle *korlo*. Quand le vent souffle, le *korlo* tourne, et en tournant il prie. Il y a plusieurs espèces de *korlo*: d'abord, le *korlo* à vent, tel que je viens de le décrire; puis le *korlo* à eau ou *tchu-kor*, que l'on établit sur les ruisseaux, et que le courant tient toujours en rotation; et enfin le *korlo* simple, qu'on met en mouvement avec la main. Dans tous les villages, dans toutes les maisons, sur toutes les routes, le Thibétain est arrié de son inséparable *korlo*, et a ainsi l'avantage de prier sans même y songer, et tout en conversant avec son voisin. D'après la croyance lamanesque tout objet sur lequel une prière est écrite ou gravée, mis en mouvement, récite cette prière, et autant de fois l'objet aura été agité ou mû, autant de fois la prière aura été dite. Aussi les Thibétains fixent-ils sur leurs maisons des perches, auxquelles ils attachent de longues bandes de toiles entièrement couvertes de très-longues oraisons: à chaque rafale qui déroule la banderole, toute la prière est récitée, et, comme au Thibet le vent est assez fréquent, la perche donne tous les jours à son propriétaire une somme considérable de mérites.

Après un jour de repos à Ly-Tàng, nous reprenons notre voyage. Bien que nous soyons au milieu du mois de mai, nous marchons sur la neige; il fait un vent glacial comme en plein hiver: c'est que nous sommes sur un plateau très-élevé, où l'air est devenu sensiblement plus rare. Nous allons gaiement notre train, sans rien trouver de remarquable jusqu'à Pa-Tàng, où nous faisons une halte de quelques jours, pour nous remettre et relaire nos provisions. La campagne de Pa-Tàng est assez fertile; il y croît du fro-

ment et quelques autres céréales. Le climat est très-chaud, parce que le pays est assez bas, et que la ville est encaissée dans une vallée étroite. Jusque-là, nous n'avions pas eu le bonheur de dire la sainte Messe, à cause de l'inconvenance des lieux; ici nous avons une habitation très-commode et nous en profitons pour offrir le saint Sacrifice. Le jour de la Fête-Dieu, après avoir célébré les saints mystères, nous nous remettons en route. Au moment de notre départ, le mandarin nous fait saluer par trois coups de canon. Pendant trois jours nous côtoyons le Kin-Cha-Kiang, grand fleuve sur lequel j'ai navigué pendant plus d'un mois l'année dernière, à l'époque de ma captivité; j'étais alors à quatre ou cinq cents lieues de ces bords. Le troisième jour, nous montons de nouveau pour atteindre le plateau de Kiang-Kâ, où nous sommes parvenus le 2 juin.

« Kiang-Kâ est une bourgade dans le genre de Ly-Tang et Pâ-Tang; il est gouverné par un mandarin militaire chinois, et par un fonctionnaire thibétain. Le pays est découvert et élevé; depuis que nous sommes arrivés, nous n'avons pas encore pu habiter nos poumons à la rareté de l'air; cependant nous commençons à respirer plus facilement. Nous avons trouvé ici M. Renou, notre confrère, qui était auparavant à Bonga, d'où il a été chassé par les indigènes, qui, après l'avoir volé, ont même at-

tenté à sa vie. Il était là, depuis près de trois ans, attendant avec une héroïque patience que justice lui fût rendue. A notre arrivée, le mandarin chinois, effrayé de voir apparaître en si grand nombre des Européens munis de passe-ports marqués du sceau impérial, a donné immédiatement des ordres pour que l'affaire se terminât promptement. »

TRIPOLI. — Etat de l'Afrique septentrionale, ayant 2,500 lieues géographiques, et 1,000,000 d'habitants, dont 2,000 catholiques, sous un préfet apostolique.

TUNIS. — Etat du nord de l'Afrique, ayant près de 4,000 milles géographiques, avec 2,000,000 d'habitants, dont 7,000 catholiques sous un préfet apostolique.

TURQUIE. — Un recensement général, ordonné en 1846, n'a donné des résultats complets que pour les provinces suivantes, qui comprennent la plus grande partie de l'Asie mineure occidentale, une partie du Kourdistan et de la Syrie septentrionale: savoir: la province de Brousse 395,925 h.; la province de Kodscha Ili, 232,581 h.; la province de Kjutahia (Germijan) 389,777 h.; la province d'Aidin, 440,000 h.; la province Amid (Kourdistan) 265,641 h.; le gouvernement général d'Alep, 556,184 h.

Les données suivantes sont tirées de *Türkei und Griechenland* de Frédéric-Guillaume, baron de Rêden.

Provinces.	N. c. géogr.	Population en 1844.
Tchirmen (E. Irne) l'ancienne Thrace	450	1,800,000
Silistrie	570	
Widdin	207	
Nisch (Nissa)	489	3,000,000
Sophia	573	
Selanik (parties de la Macédoine et de la Thessalie.)	575	
Yania (Janina, ancienne Epire, nommée Albanie méridion.)	770	2,700,000
Skodra (Scutari)		
Prisrend (Albanie du nord)	891	1,200,000
Roumélie (Monastir, Albanie du centre)		
Bosnie (Croatie et Herzégovine turques)	1,268	1,100,000
Djizair (Archipel)	561	700,000
Girid (Crète ou Candie, etc.)	153	
Possessions immédiates	6,507	10,500,000
Bughdan (Moldavie)	736	1,400,000
Iflak (Valachie)	4,330	2,600,000
Syry (Servie)	998	1,000,000
Possessions d'Europe (1)	9,571	15,500,000
Asie mineure ou Anatolie avec l'île de Chypre	9,804	10,700,000
Arménie et Kourdistan	5,693	1,700,000
Scham (Syrie)	6,873	2,750,000
Arabie	9,112	900,000
Possessions d'Asie	31,482	16,050,000
Misir (Egypte) : 8,372 m. carr.; Nubie ou Dongola : 11,990 m. c.; Sennaar avec Meroé : 6,805 m. c.	27,167	3,550,000
Thara boulouici Gharb (Tripoli) 5,950; avec Barka 3,476 et Fez 4,655 m. c.	14,081	750,000
Tunis	3,710	950,000
Possessions d'Afrique	44,958	5,050,000
Possessions d'Asie	31,482	16,050,000
Possessions d'Europe	9,541	15,500,000
Ensemble	86,011	56,600,000

(1) La population, en 1843, était évaluée à 16,440,000 hab.

Rapports numériques entre les différents cultes,
D'après G. Fr. Kolb, *Handbuch der vergleichenden Statistik*, etc., 1860.)

	En Europe.	En Asie.	Ensemble.
Musulmans (1)	4,550,000	12,650,000	21,000,000
Grecs et Arméniens	10,000,000	300,000	13,000,000
Catholiques (2)	640,000	200,000	900,000
Juifs	70,000		150,000

Le cheik-ul-islam (le chef ou l'ancien de l'islam) est chef de l'uléma (corps à la fois judiciaire et religieux), mais n'est lui-même ni prêtre ni magistrat. L'attribution propre et essentielle du cheik-ul-islam est l'interprétation de la loi. Titre du visir et du cheik-ul-islam : *Altesse*.

D'après le P. Charles, à l'ayènement de Pie IX, les diocèses catholiques de la Turquie étaient ainsi partagés :

Alep	2,000 catholiques.
Alessio	20,000
Alexandrie	15,000
Ativari	3,500
Arménie (patriarcat)	40,000
Bagdad ou Babylone	1,200
Bosnie	150,000
Chaldée	20,000
Constantinople	70,000
Durazzo	900
Famagusta	1,000
Jérusalem	6,000
Copte (vicariat)	15,000
Maronites (patriarcat)	500,000
Melchites (patriarcat)	50,000
Moldavie	55,000
Valachie	11,000
Pulati	12,000
Sappa	15,000
Scio	500
Scopia	7,000
Scutari	16,000
Smyrne	12,000
Sophie	5,000
Syrie (patriarcat)	30,000

Comme la division de la Turquie est très-compliquée, il est presque nécessaire que, pour la connaissance des missions, nous donnions quelques détails sur sa division administrative. Le territoire de l'empire ottoman est divisé en *eyalets*, ou gouvernements généraux, dont les administrateurs portent le titre de *Vali*. Les *eyalets* sont subdivisés en *livas*, à la tête desquels sont les *caïmacams*. Les *livas* se divisent en *cazas*, les *cazas* en *nahigés*, composés de villages et de hameaux.

Eyalets ou gouvernements généraux. *Sége des gouvernements.*

I. Turquie d'Europe. (576 cazas.)

Edirné (Thrace, Tchirmen).	Andrinople.
Silistré (Bulgarie).	Silistrie.
Boghdan (Moldavie).	Jassy.
Eflack (Valachie).	Bucharést.
Vidin (Bulgarie).	Vidin.
Nich (Nissa (Bulgar.)).	Nissa.
U-kup (Albanie or.).	U-kup.
Syry (Servie).	Belgrade.
La forteresse de Belgrade.	
Bosnia (Bosnie et Croatie).	Serajevo.

(1) Y compris l'Égypte.
(2) Dont catholiques romains 640,000, Grecs-unis, 25,000, Arméniens-unis 75,000, Syriens Chaldéens-unis 20,000, Maronites 140,000.

Roumill (Albanie et Macédoine).	Monastir
Schkodra (Scutari).	Scutari.
Yanin (Épire).	Janina.
Selanik (Macédoine et Thessalie).	Salonique.
Djizair (Archipel).	Rhodes.
Gird (Crète).	Candie.

II. Turquie d'Asie. (858 Cazas.)

Kastamouni (Paphlagonie).	Kastamouni.
Kboudavendiglar (Bithynie).	Brunsqe.
Aylin (Lydie).	Smyrne.
Karaman (Phrygie et Pamphlie).	Konia.
Adana (Cilicie).	Adana.
Bozok (Cappadoce).	Yozgad.
Sivas (Cappadoce).	Sivas.
Tarabezoun (Pont et Colchide).	Trebizondé.
Erzeroum (Arménie).	Erzeroum.
Van (Assyrie).	Van.
Kourdistan.	Diarbekir.
Kharbout (Sophène et Comagène).	Kharbrut.
Haleb (Syrie et Orsène).	Alep.
Saïda (Phénicie et Palestine).	Beyrouth.
Dschebeli (Liban).	Deir-el-Kawf.
Scham (Syrie).	Damas.
Schehrzor.	Schehrzor.
Bagdad (Babylonie).	Bagdad.
Merque.	Mecquë.
Habeck (Arabie et Ethiopie).	Djidda.
Hareim-Nebéri.	Médine.
Yemen.	Moka.

III. Turquie d'Afrique. (86 cazas.)

Misr (Égypte).	Le Caire.
Tarablous-Gharb (Tripoli d'Afr.).	Tripoli.
Tunis (Tunis).	Tunis.

BUECAI-MILÉL.

Chefs des diverses communautés chrétiennes et de la communauté juive, reconnus en cette qualité par la Porte Ottomane.

- Patriarche des Grecs non unis : Mgr Joachim.
- Patriarche des Arméniens non unis :
- Primat des Arméniens unis :
- Patriarche civil des Grecs unis : Clément.
- Chef civil de la communauté latine : G. Varthalites.
- Chef civil de la commun. protestante : N. Stepan.
- Grand-rabbin (Chacham Baschi) des Israélites : Jacques Avidor.

Patriarches et archevêques catholiques.

- Alep et Asie : Mgr Joseph Valerga, vicaire apost. (1858). Mgr archev. des Syriens.
- Amadie (Mésopotamie) : Mgr Athanase-Thomas Doscioù, archevêque des Chaldéens (1852).
- Antioche : Jos.-Melchior Ferlisi, patriarche du rite latin. Mgr Clém. Bahus, patriarche des Melchites (1856). Mgr Paul-Pierre Massad, patriarche des Maronites. Mgr Ign.-Ant. Samhîri, patriarche des Syriens.
- Antivari (Albanie) : Charles Pooten, arch. (1855).
- Babylonie (Bagdad) : Mgr Laurent Trioche, archev. (1857). Mossoul : Mgr Jos. Audo, patr. des Chaldéens.
- Cilicie (Bezoumna, Libanon) : Mgr Michel Derasdua-

25,000, Arméniens-unis 75,000, Syriens Chaldéens-unis 20,000, Maronites 140,000.

zadourian, patriarche des Arméniens, sous le nom de Pierre-Grégoire VIII (1844).
 Constantinople. Mgr Paul Brunoni, archevêque de Taron, pro-vicaire apost. pour les Latins (1858). Mgr Antoine Hassoun, archev., primat des Arméniens-unis (1852). Jossif, patr. des Bulgares-unis, vicaire apost. (1864).
 Damas : Mgr Etienne Gazzono, archevêque des Maronites. Mgr Jacques Halianl, archevêque des Syriens (1837). Mgr Clément Bahus, patriarche (v. Antioche).
 Diarbekir ou Séleucie (Mésopotamie) : Mgr Pierre-George de Natale, archevêque des Chaldéens. Mgr Pierre-Jacques Bahliarian, archevêque des Arméniens.-Archevêque des Syriens :
 Durazzo (Macédoine) : Mgr R. d'Ambrosio, archev. (1847).
 Jérusalem : Mgr Joseph Valerga, patriarche (1847).
 Mésopotamie : Benoît Planchet, archevêque de Trajanopolis *in part.*, délégal. apostol.
 Philippopolis : Pierre Araba-ljiski, archevêque catholique des Bulgares (1862).
 Smyrne : Mgr Max.-Vinc. Spaccapietra, archevêque, vicaire apostol. (1862).
 Tyr : Mgr Anastase Sabugh, archev. des Melchites (1855).
 Rhodes : Dorotheos, archevêque (1862).

Les Processions de la Fête Dieu en Turquie.

On lisait dans le *Journal de Constantinople* du 9 juin (186.) :

« De même que les années précédentes, la Fête-Dieu a été célébrée cette année avec une grande solennité. Par suite du mauvais temps, les processions, qui devaient avoir lieu jeudi dernier, ne se sont effectuées que dimanche aux églises Saint-Benoît et Sainte-Marie. Dès neuf heures du matin, les rues de Péra que devait parcourir la procession étaient tapissées d'étoffes brodées, constellées d'or et d'argent et festonnées de fleurs. Les croisées étaient garnies d'oriflammes, de drapeaux turcs, français, anglais, autrichiens et italiens. Plusieurs reposoirs avaient été installés de distance en distance. La procession de Sainte-Marie est sortie par la rue des Postes; elle a gagné le Petit-Champ par la rue Derviche, et est rentrée à l'église par les quatre rues. En tête de la procession étaient les élèves du lycée français; venaient ensuite l'école des Sœurs de Charité, les élèves du collège des Frères, puis le clergé des églises de Péra.

« A l'église du Saint-Esprit, cette fête avait attiré, dans le quartier et sur la grande route de Pancaldi, une telle affluence de monde, que les prêtres, les jeunes filles de Sion et les élèves de l'école chrétienne, qui formaient le cortège, ont eu de la difficulté à rentrer dans la cour de l'église. Dans le cortège on remarquait surtout les prêtres du clergé grec nouvellement unis, portant le costume oriental, c'est-à-dire recouvert de l'ancienne dalmatique, au lieu de la chasuble latine.

« Mgr le comte Brunoni, vicaire apostolique du Saint-Siège à Constantinople, a officié pontificalement.

« Le gouvernement a voulu concourir à rendre cette fête religieuse plus imposante en envoyant des compagnies d'élite et la musi-

que militaire pour faire honneur au cortège.

« A Pancaldi, aussi bien qu'à Péra et à Galata, où l'affluence a été des plus considérables, on n'a eu à regretter aucun accident, grâce à la bienveillance des employés de la police et des soldats musulmans qui formaient la haie, et dans cette journée, la sollicitude de ces militaires pour les femmes, et surtout pour les enfants, a été partout remarquée. »

Construction d'une cathédrale à Smyrne.

On lisait récemment dans l'*Impartial de Smyrne* :

« On sait que le gouvernement du Sultan avait permis que l'on commençât les travaux de la cathédrale de Smyrne, en attendant le firman nécessaire à cet objet. Ce firman ayant été remis ces jours derniers au marquis de Moustier, ambassadeur de France à Constantinople, Son Excellence l'a fait parvenir à M. le comte Bentivoglio, pour le remettre à Mgr Spaccapietra. Dernièrement, Sa Grandeur et M. le consul général de France, accompagnés de trois membres de la commission de la construction de l'édifice, se sont rendus au palais du gouverneur, à l'effet de communiquer à Son Excellence le document en question. L'archevêque a de nouveau témoigné au Pacha sa vive reconnaissance pour la bonne grâce que la Porte a mise dans cette affaire, et l'a prié d'être auprès du gouvernement impérial l'interprète de ses sentiments de gratitude. Ahmet-Pacha a paru en ne peut plus sensible aux paroles de Mgr Spaccapietra, et lui a promis, non-seulement de transmettre ses paroles à Constantinople, mais aussi de l'aider en toute circonstance de son bienveillant concours.

Voici la traduction du firman, qui révèle de la part du souverain de la Turquie un esprit de tolérance, au-dessus de tout éloge :

Mon vésir Ahmet-Pacha, muchir de la marine, gouverneur général de la province de Smyrne, etc.

Sachez, à l'arrivée de ce rescrit impérial, que l'ambassade de France a sollicité mon autorisation souveraine pour la construction d'une église catholique archiépiscopale sur le terrain appartenant à l'archevêché catholique, sis entre la rue des Roses et le collège des prêtres Lazaristes. Les renseignements nécessaires ayant été demandés par notre grand-vésir, cette construction ne présente nul inconvénient. En conséquence, la demande en question ayant été soumise à ma sanction souveraine, j'ai accordé mon agrément à l'édification d'une église; et, d'autre part, le terrain a été converti régulièrement en Moukatiat Zéminé.

Ceci donc vous étant connu, vous ne laisserez mettre aucun empêchement à la construction de cette église, et vous ne permettrez pas qu'il soit pris une obole pour ce motif. Gardez-vous-en bien ! Sachez-le ainsi. Ayez confiance dans ce noble signe. — Donné à Constantinople, dans la seconde décade de Zilcadé 1279 (6 mai 1863).

W

WALDECK. — Principauté souveraine de la Confédération germanique.

Superficie et population.

Principauté de	Milles carrés.	Population au 3 déc. 1858.	1861.	Augm. en 0/0.	Par m. c.
Waldeck	49 17	59,905	51,589	1,34	2,691
Pyrmont	1,19	6,645	7,015	5,57	5,895
Total	20,36	57,550	58,604	1,83	2,878

La principauté est divisée en 4 cercles : Twiste, Elisenberg, Eder et Pyrmont.

WURTEMBERG. — Royaume de la Confédération germanique. Les catholiques y sont sous la juridiction de l'évêque de Rottembourg.

D'après une loi spéciale du 31 décembre 1861, les Israélites résidant en Wurtemberg avaient obtenu déjà le droit de bourgeoisie, que leur interdisait la Constitution wurtembergeoise. La commission légale de la

Chambre des Députés a proposé qu'on accorde dorénavant aux israélites tous les droits politiques et qu'ils soient traités sur le même pied que les Wurtembergeois d'autres confessions. La commission a proposé en outre par 5 voix contre 4 : l'abolition du serment israélite, le droit de mariage civil entre chrétiens et israélites, et la complète égalité dans les répartitions de secours aux pauvres, sans distinction aucune de confession.

Superficie et population.

Cercles.	M. c. géogr.	habitants au 3 déc. 1858.	1861.	Augment. en 0/0.	Par m. c.
Neckar	60,42	436,700	497,375	2,19	8,230
Forêt-Noire	86,70	425,390	451,676	1,48	4,979
Danube	113,72	369,006	376,753	2,09	3,312
Jaxt	93,43	409,802	414,904	1,24	4,452
	354,28	1,690,898	1,720,708	1,76	4,856

Population des principales villes en 1861 :

Stuttgard	56,103 hab.	Heilbronn	14,033 hab.
Ulm	22,736 »	Reutlingen	13,449 »
Esslingen	15,059 »	Louisbourg	11,201 »

Répartition d'après les cultes.

Protestants	1,179,814	Autres chrétiens	2,499
Catholiques	527,057	Israélites	11,538

DIOCESES, VICARIATS, PREFECTURES,

D'APRÈS LE CATALOGUE OFFICIEL DE ROME.

A

ABERDEEN, chef-lieu du vicariat apostolique du Nord de l'Ecosse. — Ce Vicariat est ainsi composé :

Aberdeenshire :

Aberdeen. — Eglise de Sainte-Marie de l'Assomption, bâtie en 1860. Places occupées, 1200 (1).

(1) Dans les pays protestants, où les sectes n'admettent souvent dans leurs temples que les personnes qui payent, il est d'usage, même chez les catholiques, privés de tout secours du gouvernement, de faire payer les dettes contractées pour bâtir les églises, ainsi que les besoins du culte, par les places dans les églises, qu'on loue annuellement. Cela se pratique même dans la chapelle française de Lon-

Ballogie. — Eglise de Saint-Michel, bâtie en 1858. Places occupées, 70.

Dee Castle. — Chapelle bâtie en 1797, desservie par le prêtre de Ballogie.

Glengaan. — Eglise bâtie en 1785. 200 places occupées.

dres. En Ecosse, où les catholiques sont pauvres, cet usage est moins suivi. Cependant sous les mots : *places occupées*, on comprend en général le nombre de ceux qui assistent aux offices et retiennent leurs places. Parfois, à cause de la pauvreté des missions, chaque homme entrant à l'église, p. ex., à Glasgow, doit payer l'entrée, comme les chaises en France.

Corgarff. — Eglise bâtie en 1802. 150 places occupées.

Bramar. — Eglise de Saint-André, bâtie en 1839. Près de 400 places occupées.

Inverury. — Eglise de l'Immaculée-Conception. 200 places occupées.

Tetternear. — Chapelle, desservie par le prêtre d'Inverury.

Huntly. — Eglise de Sainte-Marguerite, bâtie en 1834. 400 places occupées.

Wardhouse. — Chapelle domestique.

Strichen. — Eglise et paroisse.

Turriff. — Chapelle, desservie par le curé de Strichen.

Foggyloan. — Chapelle bâtie en 1831. La Messe ne se célèbre ici que chaque troisième dimanche par un prêtre de Strichen.

Traslerborough. — Cette mission n'est visitée que chaque sixième dimanche par un prêtre de Strichen.

Veterhead. — Eglise de Sainte-Marie, bâtie en 1851. 200 places occupées.

Hanffshire.

Preshowe. — Eglise de Saint-Grégoire, bâtie en 1788. 150 places occupées.

Buckoe. — Eglise de Saint-Pierre, bâtie en 1857. 600 places occupées.

Tynett. — Eglise de Saint-Ninian, bâtie en 1772. Places occupées, 250.

Portroy. — Eglise bâtie en 1829 en l'honneur de l'Annonciation de la Sainte-Vierge. Places occupées, 150.

Banff. — Eglise bâtie en 1797. Places occupées, 60.

Keeth. — Eglise de Saint-Thomas, bâtie en 1831. Places occupées, 450.

Dufftown. — Eglise de l'Assomption, bâtie en 1825. Places occupées, 200.

Tombal. — Eglise de l'Incarnation, bâtie en 1829. Places occupées, 300.

Chapelton (Gleulirat). — Eglise de Sainte-Marie, bâtie en 1829. Places occupées, 360.

Formintaul. — Eglise de Saint-Michel, bâtie en 1837. Places occupées, 368.

Horayshire.

Elgin. — Eglise de Saint-Sylvestre, bâtie en 1845. Places occupées, 250.

Tochabers. — Eglise bâtie en 1828. Places, 334.

Nairnshire.

Nairn. — Chapelle bâtie en 1861. Cette chapelle est dans un petit édifice qui sert à la fois d'église et d'école.

Invernesshire.

Inverness. — Eglise de Sainte-Marie, bâtie en 1827. Places occupées, 400.

Bealy. — Chapelle bâtie en 1843. Places occupées, 120. Lord Lovas bâtit à ses frais une église.

Eskaele. Eglise de Sainte-Marie, bâtie en 1826. Places occupées, 800.

Fasnakyle. — Eglise de Saint-Jean, bâtie en 1802. Places occupées, 400.

Strashevrick. Chapelle établie en 1859.

Glemmoriston. — Station, établie en 1841; visitée chaque dimanche par le prêtre de Stratherie : 100 places occupées.

Ross-shire.

Dornie. — Eglise de Saint-Duthac, bâtie en 1861. Places occupées, 170.

En tout, le vicariat apostolique du nord de l'Ecosse, ou plutôt, dans le sens pratique, d'Aberdeen, parce que l'extrême nord de l'Ecosse est sous une autre juridiction, compte plus de 12,000 catholiques, a 32 églises ou chapelles, 1 évêque et 30 prêtres. En 1861 ce district a eu 290 confirmations. Nous tenons ces chiffres de Mgr Kyle, évêque de Germanicia, vicaire apostolique du district du Nord; et de l'Almanach officiel du clergé d'Ecosse, publié en 1862. On voit, en comparant ces chiffres avec ceux qu'a publiés le R. Père Charles de Saint-Aloysius, prieur du couvent des Carmes déchaussés à Wurtzbourg, et auteur d'une statistique religieuse, combien le défaut des documents officiels peut induire en erreur. Le R. Père Charles donne pour le district d'Aberdeen 80,000 catholiques et confond ensuite ce district avec Wick, mettant entre parenthèses, près du mot *Aberdeen* le mot *Wick*. Cependant il ne faut pas diminuer pour cette faute, assez grave, le mérite éminent des ouvrages du Révérend Père.

Jusqu'en 1860 le comté de Caithness, ainsi que les îles Orcades et les îles Schetland, étaient sous la juridiction d'Aberdeen; mais par décrets de la sacrée Congrégation de la Propagande, le Saint-Siège a détaché ces îles, le 16 novembre 1860, et le comté de Caithness, qui forme l'extrême nord de l'Ecosse, avec la ville de Wick, le 27 janvier 1861, de la juridiction du vicaire apostolique du district du nord de l'Ecosse, selon son propre désir appuyé par le vicaire apostolique du district de l'Est de l'Ecosse. Nous transcrivons le décret du 16 novembre 1860. L'autre est d'une teneur semblable.

Decretum sacræ Congregationis de Propaganda Fide.

Cum S. consilium Christiani nominis propagandi, ad fidelium salutem promovendam qui in insulis vulgo *Orcades* et *Schetland* degunt, plurimum conferre in Domino judicaverit ut insulæ illæ præfecturæ apostolicæ a polo artico nuncupate, subjicerentur, quo nimium facilius a missionariis dictæ præfecturæ in spiritualibus adjuventur, censuit supplicandum Sanctissimo ut insulas *Orcades* et *Schetland* a jurisdictione R. P. D. vicarii apostolici septentrionalis Scotiæ subtrahere, easque præfecto apostolico poli arctici subjicere dignaretur.

Quam porro S. Congregationis sententiam cum R. P. D. Cajetanus Bedini, archiepiscopus Thebarum secretarius SSmo D. nostro Pio PP IX retulisset in audientia habita die 11 hujus mensis, SSmus cognito etiam in rem voto R. P. D. Francisci Kyle vicarii apostolici septentrionalis Scotiæ, illam benigne approbavit, subjecitque insulas supra-dictas *Orcades* et *Schetland* præfecto apostolico

poli arctici, contrariis quibuscunque non obstantibus.

Dat. Romæ, ex æd. dictæ S. C. de P. F. die 16 Nov. 1860.

Al. Card. BARNABO, *præf.*

L. S. CAJETANUS, *Archiepiscopus Thebarum, a secretis.*

L'Eglise d'Aberdeen a été ouverte le 21 décembre 1860 sous le titre de l'Assomption de la Très-Sainte Vierge. Elle a été consacrée selon toutes les rubriques par Monseigneur Kyle, évêque de Germanicia, vicaire apostolique. Il a été assisté par Mgr Murdoch, évêque de Castobolo, vicaire apostolique, résidant à Glasgow. Cette église est une des plus considérables, non-seulement d'Ecosse, mais d'Europe. Elle a 175 pieds en longueur, sans compter la tour pour le clocher. Sa largeur est de 73 pieds, et sa hauteur à l'intérieur de 72 pieds. Ce qui est remarquable, c'est qu'elle est entièrement en granit le plus remarquable et du travail le plus fin. Chaque colonne polie coûte des sommes énormes, qui rappellent la générosité du moyen âge et montrent le succès du catholicisme au XIX^e siècle dans le pays le plus protestant.

ABYSSINIE, vicariat apostolique, confié à Mgr Laurent Biancheri, Lazariste, fait évêque de Lengo *in partibus* en 1853, et vicaire apostolique en 1860, après avoir été coadjuteur. — En parlant de l'état religieux des divers pays où ne domine pas le catholicisme, nous avons donné un aperçu historique et religieux de l'Abyssinie. Les catholiques du rite latin ne sont, d'après le rapport du vicaire apostolique, qu'au nombre de quelques centaines. Mais plus d'un million professant d'autres rites reconnaissent la juridiction de Rome, si les princes qui les gouvernent sont de la même tendance.

Une lettre de Mgr de Jacobis, en date du 10 juin 1858, donne les curieux détails qu'on va lire sur la situation des partis en Abyssinie :

« Trois prétendants, dit le prélat, se disputent la suprématie dans l'empire abyssin : le musulman Béchir, le soi-disant empereur Théodore et le roi Negussié. Le premier a pour lui la force numérique et compte le moins d'ennemis ; s'il triomphait, on pourrait dire que c'en est fait de la religion chrétienne. Le second possède la plus grande force disciplinée, mais il rencontre aussi le plus d'adversaires, bien qu'il se montre à la fois mahométan, protestant, copte, tout ce qu'on veut, excepté catholique ; pour nous, c'est un persécuteur acharné. Enfin le troisième a sur ses rivaux l'avantage que donne la force morale, celle du droit et des sympathies populaires, jointe à une plus vaste étendue de possessions territoriales. Neveu de l'ancien roi Oubié, ce jeune prince s'est déclaré notre protecteur dans les Etats qu'il tient de son oncle, et il

prépare en ce moment une ambassade au Pape. Son triomphe assurerait à la prédication de l'Evangile une pleine liberté. »

Mais, hélas ! on vient d'annoncer récemment (1) que M. Lejean, consul de France à Massouah, chargé d'une mission auprès de l'empereur Théodore, souverain de l'Abyssinie, avait été retenu prisonnier par ce prince.

Nous apprenons, par des informations postérieures, que l'empereur Théodore, s'étant rendu avec une armée nombreuse dans le Choa pour y combattre une insurrection formidable, a été vaincu, obligé de se mettre en retraite et que M. Lejean était tombé aux mains du chef des insurgés, et qu'il était traité avec humanité.

Quand le schisme a ruiné le catholicisme en Abyssinie, on y comptait 120,000 catholiques sous un patriarche. La Propagande a fait des efforts et des sacrifices inouïs pour rétablir de nouveau le catholicisme en Abyssinie. Cependant jusqu'à l'arrivée du R. P. Joseph Sapeto, Lazariste, les succès étaient peu marquants. Les moines schismatiques avaient autant d'influence sur le souverain, que jadis les janissaires sur le sultan. Le patriarche schismatique copte d'Alexandrie nomme l'archevêque ou abuna d'Abyssinie. On a observé quesi cet abuna, ou le patriarche copte d'Alexandrie, revenait au catholicisme, tout le pays redeviendrait catholique.

ACHONRY (Irlande). — Ce diocèse, qui est suffragant de Tuam, se trouve dans la province de Connaught ; il a près de 160,000 catholiques, en 25 paroisses administrées par des curés et 15 vicaires. La cathédrale a un archidiacre et 13 chanoines. Le diocèse a un grand nombre de chapelles. L'évêque réside ordinairement à Balaghadareen. Le clergé n'est soutenu que par des offrandes volontaires, comme dans le reste de l'Irlande. Le nombre des catholiques, loin d'augmenter, diminue à cause des émigrations en Amérique, qui sont le principal appui de l'Eglise aux Etats-Unis.

ACRE (Saint-Jean d'), ou Ptolémaïde, en Asie, du rite grec. — On y compte 1,570 catholiques de ce rite.

ADELAÏDE, dans l'Australie méridionale. — L'évêque appartient à l'ordre des mineurs Observantins. On y comptait en 1857 10,000 catholiques.

ADEN, en Arabie, préfecture apostolique, confiée aux Capucins. — On y compte de 4 à 5,000 catholiques.

ADEN, ou Adana, en anatolie, du rite Arménien. — 547 fidèles.

ADERBEKIR, du rite Chaldéen (Aderbigian), dans la Perse Occidentale.

AFRIQUE CENTRALE, vicariat apostolique, fondé par Grégoire XVI et confié aux Jésuites, sous la direction du P. Kyllö. — Ce vicariat, aujourd'hui confié aux prêtres séculiers, la plupart autrichiens, a pour

(1) Novembre 1863.

provinciaire D. Mathieu Kirchner et pour résidence Chartum. Il est soutenu surtout par l'Autriche. — On y compte près de 300 catholiques.

AGHADON, titre d'un évêché éteint, ajouté à celui de Kerry en Irlande.

AGRA, vicariat apostolique aux Indes Orientales. — On y compte 20,000 catholiques, selon l'almanach officiel du clergé, imprimé à Madras.

ALBANY, aux Etats-Unis de l'Amérique, évêché érigé par Pie IX. — Ce diocèse se trouve dans la province de New-York; on y compte 120,000 catholiques. L'évêque est Mgr J. Mac-Closkey.

ALEXANDRIE, en Egypte. — Deux évêchés, un du rite arménien, l'autre du rite syrien. Le patriarche du rite latin n'a que le titre honorifique et ne s'occupe aucunement des missions. Le dernier patriarche était Mgr Foscolo, frère du célèbre poète vénitien Hugo Foscolo. Le vicariat apostolique latin, dont le centre est le Caire, est confié aux Français. Jadis le centre du commerce du monde ancien, fondée par Alexandre le Grand sur les limites de l'Occident et de l'Orient, qu'il voulait dominer à la fois, Alexandrie a été, dès le commencement du christianisme, évêché et ensuite patriarchat. Mais, depuis Arius, partagée par les sectes, et tombée enfin sous la domination musulmane, cette ville, qui comptait sous saint Athanase 500,000 habitants, est devenue semblable à un village. En ces derniers temps, grâce au catholicisme, Alexandrie se relève de ses ruines, et compte aujourd'hui 40,000 habitants, dont 15,000 catholiques. Déjà Grégoire XVI avait placé sous la juridiction d'Alexandrie Rosette, Damiette et le Caire, avec 25 prêtres, tous religieux, 2 églises, un collège, etc.

ALGER (*Julia Caesarea*). — Le premier évêque d'Alger a été Mgr Dupuch, dont l'histoire est si touchante; son évêque actuel est Mgr Louis-Antoine-Augustin Pavy, né à Roanne le 19 mars 1805, fait évêque le 16 avril 1846. Sous son épiscopat ont été découvertes les reliques du martyr Jérônimo. Indépendamment d'un clergé séculier, dont le nombre va tous les jours croissant, les Jésuites, les Lazaristes, etc., déploient le plus grand zèle sur cette terre redevenue chrétienne: les premiers ont obtenu les plus grands succès pour la colonisation, l'agriculture et l'éducation des orphelins. Les Trappistes ont aussi fondé un monastère en Algérie.

Au iv^e siècle, l'Afrique comptait de nombreux sièges épiscopaux. Le dernier évêque de ces temps a été Victor, en 484.

A l'avènement de Pie IX, le diocèse d'Alger, après avoir formé, jusqu'en 1838, une préfecture apostolique, avait un évêque, un vicaire général, trois chanoines, près de vingt prêtres, comprenant, comme aujourd'hui, toute l'antique régence de l'Algérie, ou les anciennes provinces romaines: la

Mauritanie de Césarée, la Sitipendie et la Numidie avec la Gétulie. On voyait à Alger l'église de la Sainte-Croix, et les chapelles du Sacré-Cœur de Marie et de Saint-Joseph. Parmi les établissements pieux on comptait deux hôpitaux militaires, un hôpital civil pour 600 malades, assistés par les sœurs de Saint-Joseph, qui s'occupaient aussi de l'éducation des filles; un collège militaire et un civil, une école du gouvernement et quatre écoles privées, des orphelinats, et un refuge, dirigés par des Sœurs de Charité ayant à leur tête la baronne de Sales, etc. Un grand et un petit séminaire venaient d'y être fondés.

A *Bougie* se trouvait alors une chapelle, desservie par un prêtre, et on y avait établi une école. A *Gigelli* était jeté le plan d'une future paroisse. *Stora* et *Philippeville*, sur les ruines de *Russicada*, possédaient, avec 700 colons, une église, un prêtre, un hôpital militaire, un cimetière. *Bône*, ancienne *Hippone*, avait une chapelle et un hospice de Saint-Augustin, un prêtre, une école, des Sœurs de Charité, une église en construction, etc. *Bouffarich* avait une église desservie par un curé. C'est en 1840 qu'on a commencé à construire à *Dely Ibrahim* une église. *Constantine* avait déjà une belle église, un hospice, des Sœurs de Charité, un presbytère, et l'abbé Suchet, depuis vicaire général, était son missionnaire. *La Calle*, *Oran*, *Mostaganem* et autres localités commençaient à donner des signes de la vie chrétienne.

Depuis l'avènement de Pie IX, le diocèse d'Alger, grâce aux bienfaits de l'Œuvre de la Propagation de la foi, et à la pacification du pays, a vu sa prospérité s'accroître, et aujourd'hui il peut rivaliser avec les diocèses de France. Une magnifique cathédrale, dédiée à saint Philippe, et bâtie d'après le plan du Panthéon de Rome, s'est élevée à Alger. Un grand et un petit séminaire, aux portes de la ville, comptent chacun près de 60 élèves.

D'après les comptes rendus de l'évêché, en 1843, il y avait 130,000 catholiques, savoir 50,000 appartenant à l'administration civile et 80,000 aux troupes. Il y avait alors 66 prêtres. Les catholiques se partageaient ainsi: Alger, 15,000 habitants catholiques; Oran, 9,000; Bône, 4,000; Constantine, 1,000; ils avaient plus de 50 églises et chapelles. En 1856, on comptait plus de 200,000 catholiques.

L'histoire du rapide accroissement de cette Eglise est une preuve de ce que peut faire la confiance en la Providence divine, confiance dont l'exagération même ne paraît pas être laissée sans récompense quand elle a son origine dans de bonnes et généreuses intentions. Mgr Dupuch, premier évêque d'Alger, malgré les dettes trop considérables auxquelles il dut avoir recours pour fonder et créer, en quelque sorte, son diocèse, a vu la Providence réparer merveilleusement toutes les conséquences qui paraissaient fâcheuses aux hommes de peu de foi, et

faire connaître, à cette occasion, par la bouche même d'Abdel-Kader, aux musulmans de l'Afrique, la vénération qu'ils doivent avoir pour un évêque catholique; et au monde entier, qu'aujourd'hui, comme toujours, c'est en s'exposant, quand il le faut, aux croix et aux tribulations qu'on fait en moins de temps le plus de bien pour le salut des âmes et la gloire de l'Eglise.

ALEP, en Asie, a quatre évêques, savoir: du rite arménien, du rite grec melchite, du rite maronite et du rite syrien, et un vicariat apostolique du rite latin, administré par le patriarche de Jérusalem. — On y compte 14,000 catholiques, d'après les *Annales de la Propagation de la Foi*.

ALTON, dans l'Amérique septentrionale. — Evêché érigé par Pie IX. Ce diocèse se trouve dans l'Illinois et compte 55,000 catholiques. L'évêque est Mgr H. D. Juncker.

AMASIA, dans l'Asie-Mineure, Evêché du rite arménien.

AMIDA ou *Amadia*, dans la Mésopotamie, archevêché du rite chaldéen, confié à un évêque de l'ordre de Saint-Hormisdas. — On y compte 2,500 catholiques.

ANCYRE en Asie, évêché du rite arménien.

ANGOLA ou *Angra*, dans les îles Azor de l'Afrique portugaise. — Son évêque est du tiers-ordre pénitencier de Saint-François. On y compte 231,646 catholiques, d'après les données du Portugal.

ANGORA dans l'Asie-Mineure, Evêché du rite arménien, avec 7,500 catholiques, d'après les *Annales de la Propagation de la Foi*.

ANHALT, vicariat apostolique, confié au nonce de Munich. — Le titre comprend trois duchés: Coethen, Dessau et Bernburg, mais, depuis 1863, par suite de la mort du dernier duc de Bernburg, ils portent le nom d'un seul duché: *Anhalt*.

ANNOBON: — Préfecture apostolique d'Afrique, confiée au R. P. Joseph Risarri, de la Compagnie de Jésus. Auparavant il y avait un curé, une église et quatre chapelles à Annobou. Ce qui a conservé la foi du peuple, c'est la mort d'un prêtre durant la Messe après la consécration. Le peuple en fut si impressionné qu'il fit une adoration perpétuelle, avec des lumières toujours brûlantes devant le Saint-Sacrement durant quatorze mois jusqu'à l'arrivée des Religieux.

ANTIOCHE. — Il y a à Antioche d'abord un patriarche latin qui ne porte que le titre et réside à Rome. Ensuite viennent trois patriarches, avec juridiction, savoir: le patriarche grec Melchite, Mgr Clément Bohus, de l'ordre de Saint-Basile de la Congrégation du Saint-Sauveur du mont Liban, né à Sciasfamer, promu à l'évêché de Saint-Jean d'Acre, le 1^{er} avril 1856; le patriarche Maronite, Paul-Pierre Massard, né au Liban, promu à l'archevêché de Tarse *in partibus*, le 23 mars 1855; le patriarche des syriens, Ignace-Antoine Samhiri, né à

Mossul en 1803, promu à l'évêché de Mar-din, le 7 avril 1854. Le patriarcat Maronite comprend 300,000 fidèles au mont Liban. Il a deux séminaires, un à Ain-Warke avec quarante élèves, l'autre à Ain-Tarcy, du rite Melchite.

ARDAGH, évêché en Irlande, compte près de 120,000 catholiques, mais ce nombre diminue sensiblement par l'émigration.

ARICHAT, au cap Breton, dans la Nouvelle-Ecosse. — L'évêque est Mgr Mackinnon. Nombre des catholiques, 30,000.

ARMAGH, archevêché en Irlande; archevêque, Mgr Joseph Dixon. — Catholiques, environ 330,000: ce nombre diminue par l'émigration en Amérique, Australie, etc.

ARTUIN, en Asie, évêché du rite arménien. — La ville et le diocèse possèdent quatre églises catholiques.

ASIE-MINEURE, vicariat apostolique confié à Mgr Mussebini, archevêque de Smyrne. — Il est vicaire apostolique depuis 1833.

AUCKLAND, dans la Nouvelle-Zélande ou dans l'Océanie-Occidentale. — Erigé en évêché par Pie IX. On suppose que le nombre des catholiques est de 15,000. L'évêque est Mgr Pompallier, de la Congrégation des Maristes. C'est à tort qu'on croit les Sauvages de ce pays, ainsi que les Nègres, ne pas être susceptibles de civilisation. Ils cultivent la poésie et ont une langue harmonieuse. Dernièrement un missionnaire, qui a consacré sa vie à la civilisation des peuples de la Nouvelle-Zélande, interpréta d'une manière distinguée des stances fort harmonieuses dans le langage de ce pays lointain. Cette mission a été commencée par l'abbé Solages en 1828, mais n'a reçu d'exécution qu'après sa mort en 1832 à Madagascar. En 1836, Mgr Pompallier en a été le premier vicaire apostolique, et jusqu'à l'avènement de Pie IX, soixante Maristes y ont évangélisé les païens qui adoraient les esprits. Il y a là quatre vingt-quatre endroits de mission, dont un grand nombre ont des églises, des écoles, des hospices. M. Walter Mac-Donald, secrétaire de Mgr Pompallier, écrivait de Rome le 2 février 1860:

« Vous savez que cette mission commença dans les premiers jours de janvier 1838. Elle trouva les Nouveaux-Zélandais dans l'indolence et dans les vices qui l'accompagnent, sans en excepter l'anthropophagie. Mais, par la grâce divine qui suit partout l'apostolat de l'Eglise-Mère, les conversions devinrent bientôt nombreuses, et dès l'année suivante on comptait déjà plus de trois mille catéchumènes, et près de trois cents néophytes baptisés. Autour de cette chrétienté naissante, le protestantisme avait aussi fondé quelques stations, dirigées par des ministres européens. Or, vers le commencement de 1839, l'une d'elles ourdit un complot contre la mission de Mgr Pompallier. Cette conspiration, bien organisée du reste, avait pour but, au moyen de quelques ceu-

taines d'indigènes armés, de surprendre l'évêque catholique dans sa maison, de l'enlever de force avec le seul prêtre qui fût alors près de lui, et de les porter à bord d'un vaisseau qui était mouillé dans la profonde rivière d'Halianga. Le coup de main semblait facile ; non loin du navire, sur une petite élévation, était la résidence épiscopale ; Sa Grandeur ne se doutait de rien, et vivait dans une sécurité complète ; ses gens ignoraient comme lui le projet de l'hérésie, laquelle était irritée des succès de l'Eglise-Mère en ce pays lointain.

« Mais si le complot n'était pas encore connu de l'évêque, il n'échappa point à l'attention des catéchumènes et néophytes catholiques, qui étaient disséminés parmi les tribus de la contrée. Aussitôt une prompt résistance s'organisa de leur côté, même à l'insu du prélat. Quatre cents hommes de leurs plus vaillants guerriers accoururent en armes vers sa maison, où ils lui apprirent le motif de leur venue soudaine, et toutes les trames ourdies contre sa personne et contre leur foi. Mgr Pompallier les remercia de leur dévouement filial, et leur dit en souriant que Dieu bénirait leur chrétienne et courageuse démarche ; que la seule démonstration de leur attachement à l'Eglise donnerait à réfléchir à leurs adversaires ; que ceux-ci ne chercheraient plus à outrager un pasteur qui ne leur avait jamais fait aucun mal ; qu'enfin ils ne seraient pas assez ennemis d'eux-mêmes pour employer contre lui la violence : car la nation européenne à laquelle il appartenait, ne manquerait pas de venir leur en demander raison.

« *Oh! non, évêque, non, Père,* répondit aussitôt le chef, *ne dis rien à ta nation de tout ce qu'on veut te faire; n'appelle aucune autre protection que la nôtre. Tu nous es plus cher que tout ce que nous aimons. N'as-tu pas quitté pour nous ton pays, tes amis, tes parents, tout laissé, pour notre salut? Ta maison a pris racine sur le terrain zélandais, c'est le berceau de notre foi. Restes-y; Nous sommes là pour la défendre. Avant qu'un coup ne l'atteigne, sache que nous serons tous morts autour de ta demeure: ce n'est qu'en passant sur nos cadavres qu'on pourra arriver jusqu'à toi.*

« Emu de pareils sentiments de la part d'hommes qui étaient naguère infidèles et anthropophages, l'évêque rendait grâces à Dieu, et, en leur adressant ses remerciements paternels, les assurait de nouveau que leurs adversaires se garderaient bien de mettre à l'épreuve leur courage et leur

dévouement. En effet, le parti de l'hérésie se ravisa, et l'agression fut contremandée.

« Voici une autre circonstance, où l'intervention des néophytes catholiques sauva encore leur évêque du plus grave danger :

« En 1845, lorsque la guerre éclata entre les indigènes et le gouvernement colonial de la Nouvelle-Zélande, Mgr Pompallier résidait à la Baie des Iles, dans la ville de Kororaréka, la première que les Européens aient bâtie sur cet archipel. Cette place ne comptait que deux cent quatre-vingts défenseurs, militaires ou colons, contre cinq cents naturels insurgés, presque tous protestants ou païens. A la tête des assaillants était un des premiers adeptes des ministres méthodistes. Il y avait cependant quelques rares catholiques parmi les agresseurs : c'étaient des fils et des neveux de chefs protestants, qu'on avait entraînés de force dans la voie des hostilités. En effet, il fut facile à ces néophytes d'obtenir de leurs parents la promesse que l'évêque et son établissement seraient respectés. L'un de ces jeunes gens put venir, quelques jours avant la lutte, apporter à Mgr Pompallier, de la part des chefs, l'assurance de leur protection si la guerre leur était favorable, et lui recommander de ne point quitter sa maison, que sa personne seule rendrait inviolable. Le prélat, après avoir épuisé tous les moyens de pacification entre les deux races, ne pensa plus qu'à supplier le Seigneur d'avoir pitié des peuples qui allaient en venir aux mains.

« Bientôt le combat s'engagea ; il dura plus de cinq heures : la victoire resta aux indigènes, et la population blanche dut se réfugier à bord des navires de guerre mouillés dans la rade, d'où l'artillerie continuait de tirer sur les vainqueurs. Ceux-ci, après avoir pillé les habitations, y mirent le feu, et réduisirent toute la ville en cendres ; il n'y eut d'excepté que l'établissement de l'évêque avec une quinzaine de maisons voisines, que le prélat lui-même préserva de l'incendie, sous prétexte que les insulaires ne pouvaient les brûler sans exposer sa propre demeure à devenir la proie des flammes, et par conséquent sans manquer à leur promesse. Ainsi fut sauvé par la religion tout ce qui échappa aux ravages de la guerre.... »

AVA et PEGU, aux Indes-Orientales ; vicariat apostolique, confié à titre provisoire à Mgr Bouchot, vicaire apostolique du Siam Occidental. On y compte 5,320 catholiques, d'après l'Almanach officiel du clergé pour 1858.

B

BABYLONE et BAGDAD. — Ce diocèse a un archevêque du rite latin et un autre du rite Syrien. L'administrateur du diocèse est un évêque de l'ordre de Saint-Dominique,

Mgr Henri Amanton, fait évêque d'Archadiopolis *in partibus*, le 10 mars 1857. Mgr Trioche porte seulement le titre d'archevêque de Babylone.

BABYLONE en Mésopotamie, du rite Chaldéen (*Babylonen Chaldaeorum in Mesopotamia*). — Le patriarche, Joseph Auci, a été nommé le 11 septembre 1849, après avoir été évêque d'Amadie.

BALBECK, ou Héliopolis, en Asie, a deux rites : grec melchite et maronite. — L'évêque du rite grec est Mgr Melèze Findi, né au Caire en 1803, fait évêque en 1838. On y compte 12,000 catholiques, d'après les *Annales de la Propagation de la Foi*, de 1834.

BALTIMORE, archevêché de l'Amérique Septentrionale. — L'archevêque, Mgr Patrice Kenrick, qui vient de mourir en 1863, a illustré le clergé Américain par des ouvrages théologiques, parmi lesquels on peut citer la *Théologie dogmatique*, la *Théologie morale*, la *Défense de la Suprématie du Pape*, etc., Mgr Henrick a savamment réfuté, dans sa *théologie morale*, toutes les objections contre les Jésuites, contre saint Liguori et les casuistes catholiques, par de nombreuses citations tirées des ouvrages des premiers docteurs protestants.

Baltimore est dans l'Etat de Maryland, et tire son nom du lord Baltimore, Anglais, qui, pour la foi, s'est exilé en Amérique, et a attiré, après lui, d'autres catholiques en grand nombre. C'est dans cet Etat de l'Amérique du Nord que la liberté de conscience a été proclamée avant qu'elle le fût dans les autres, où prédominait l'élément protestant. On y compte 130,000 catholiques. Le grand séminaire a 27 élèves.

BATAVIA, vicariat apostolique, confié à Mgr Pierre-Marie Vranckan, fait évêque de *Co ofonia in partibus* et auparavant coadjuteur. On y compte 80,000 catholiques.

BENGALE. — Il y a au Bengale deux vicariats apostoliques. Celui du Bengale occidental a été confié à Mgr Pierre Dulal, de la Congrégation de la Sainte-Croix, évêque de *Delcou in partibus* depuis 1860.

BEVERLEY, évêché en Angleterre, comprenant York, et érigé par Pie IX. — On y compte près de 127,000 catholiques.

BEYRUT, en Phénicie, a trois évêques : du rite maronite, du rite syrien et du grec melchite. On y compte 12,000 catholiques, d'après les *Annales de la Propagation de la Foi*, de 1853. L'évêque grec est de l'ordre de Saint-Basile.

BIRMINGHAM, évêché en Angleterre, érigé par Pie IX. — L'évêque de Birmingham est de l'Ordre des Bénédictins anglais. On y compte 124,500 catholiques. Près de Birmingham se trouve le collège de Sainte-Marie à Oscott, avec 40 élèves pour l'état ecclesiastique.

BOMBAY MERIDIONAL, vicariat apostolique, confié provisoirement à Mgr Walter Steins, jésuite, évêque de *Nilopolis in partibus*, depuis 1860.

BOMBAY SEPTENTRIONAL, vicariat apostolique confié à Mgr Walter Steins, jésuite. (Voy. l'article précédent.) On compte dans les deux Bombay 39,000 catholiques,

d'après l'Almanach du clergé, publié à Madras en 1854.

BONIFACE (SAINT), évêché au Canada, dont la principale station est Winnipeg, et dont les limites vont de la Russie américaine jusqu'à la préfecture du pôle nord. Aussi ce diocèse a les Esquimaux, aussi bien que les Indiens à évangéliser. Le gouvernement anglais a montré tant de respect pour le clergé catholique de Saint-Boniface, qu'il a consulté son évêque sur l'opportunité d'abolir ou de conserver les privilèges de la Compagnie de Hudson-Bay, la plus puissante Compagnie régnante depuis l'abolition de celle des Indes. Cette mission catholique est confiée aux Oblats de Marie, et actuellement à Mgr Alexandre Taché, de la même Congrégation. On y compte de 6 à 7,000 catholiques.

Mgr Provenchère, premier apôtre et premier évêque de St-Boniface n'est plus, il en dans les *Annales de la Propagation de la Foi*. Le 7 juin (1853), le Seigneur l'a ravi à l'amour de son troupeau pour récompenser au ciel les longs et importants services qu'il avait rendus à l'Eglise. Ce prélat emporte les regrets unanimes, non-seulement de son peuple, qui révérait en lui un père, et qui était si heureux de reposer sous sa houlette pastorale, mais encore de nos frères séparés, qui s'unissent à nous dans un même sentiment d'affliction. A Saint-Boniface comme dans le reste du pays, il n'est pas un protestant qui n'ait un éloge pour la mémoire de celui que nous pleurons. La vertu seule a cet attrait qui commande la vénération universelle.

Mgr Provenchère était né au Canada. Elevé de bonne heure au sacerdoce, il remplissait jeune encore un des principaux postes du diocèse de Québec, lorsque la voix de son évêque l'appela à porter l'Evangile dans les régions lointaines qu'arrose la Rivière-Rouge. Cette vaste contrée, presque égale à la moitié de l'Europe, était alors, sous le double rapport de la civilisation et de la foi, une des plus déshéritées de l'univers. Les nombreuses tribus sauvages qui habitent ce désert étaient toutes plongées dans l'infidélité. Quelques chrétiens, il est vrai, étaient venus y dresser leurs tentes, mais leur présence, loin de répandre quelque leur consolante sur ce triste tableau, ne faisait que l'assombrir davantage, tant ils étaient la personnification du vice. Aussi, dès son arrivée le cœur du jeune apôtre fut-il profondément navré en sondant toutes ces plaies. Qu'on joigne à cette douleur sacerdotale les plus rudes fatigues et les privations de tout genre, et on aura une faible idée de ce qu'eut à souffrir le premier missionnaire de la Rivière-Rouge. La rigueur du froid, le tourment de la faim, l'excès de la misère qui allait parfois jusqu'à manquer de vêtement, étaient souvent les moins dres de ses croix. Il fallait tout l'héroïsme du zèle apostolique pour résister à cette accumulation d'épreuves. Celui de Mgr Provenchère n'en fut point ébranlé.

« En 1822, c'est-à-dire quatre ans après son arrivée à Saint-Boniface, il en fut nommé vicaire apostolique. Cette dignité ne changea rien à ses rudes labeurs. On le vit souvent saisir le manche de la charrue pour donner à son peuple des leçons d'agriculture et l'exemple du travail, en même temps qu'il semait dans les âmes la connaissance et l'amour de nos vérités saintes. Les efforts du pieux prélat se concentrèrent d'abord dans un rayon aussi restreint que ses faibles ressources. Ce ne fut qu'après la naissance de la Propagation de la Foi qu'il put, aidé de vos généreux secours, donner un plus vaste essor à son zèle.

« Autour de Saint-Boniface, devenu une paroisse florissante, restaient à convertir les nations sauvages; c'étaient des loups féroces qu'il fallait changer en agneaux. Mais pour cet apostolat difficile les prêtres manquaient, bien que le diocèse de Québec eût fourni plusieurs missionnaires aussi distingués par leurs talents que par leurs vertus. Ce fut alors que Mgr Provenchère conçut un projet qu'il appelait son chef-d'œuvre, celui de doter son vicariat d'une communauté d'hommes apostoliques. Il savait que les ordres religieux sont les corps d'élite de la milice sainte, et que l'Eglise les tient en réserve pour les besoins extrêmes et les nécessités pressantes. Son choix, inspiré par la pauvreté physique, morale et intellectuelle de ses diocésains, se porta sur les Oblats de Marie Immaculée, congrégation qui a pris pour devise ces paroles : *Evangelizare pauperibus misit me Deus* : « Dieu m'a envoyé évangéliser les pauvres. » Aujourd'hui ces religieux sont au nombre de huit, disséminés sur différents points. Le prélat que nous pleurons a eu la consolation de voir de son vivant la bonne nouvelle portée jusqu'à plus de six cents lieues de sa cathédrale, avec l'espoir qu'elle retentirait bientôt jusqu'aux extrémités les plus lointaines de sa vaste juridiction. Aussi était-il heureux de répéter ces paroles d'un prophète, gravées sur ses armoiries : *Germinaverunt speciosa deserti*.

« En 1848, le Saint-Siège érigea le vicariat apostolique de la Rivière-Rouge en diocèse de Saint-Boniface. Mais déjà Mgr Provenchère sentait sa fin approcher. Les souffrances endurées pendant ses trente-cinq ans d'apostolat avaient hâté l'action du temps et l'ont épuisé.

Extrait d'une lettre de Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface, à Mgr l'évêque de Marseille, supérieur des Oblats de Marie Immaculée.

Mission de Saint-Jean-Baptiste de l'île à la Crosse, le 7 juillet 1854.

« Monseigneur et très-révérend Père, connaissant l'intérêt que vous portez à nos chères missions, et en particulier à celle que le Seigneur a confiée à mes soins, je

me fais un devoir de vous retracer tout ce qui s'accomplit au milieu de nous, et qui est propre à satisfaire votre paternelle et pieuse curiosité. C'est pourquoi je veux vous donner aujourd'hui quelques détails sur mon dernier voyage.

« Lorsque, au mois de juin 1853, un coup trop douloureux, la mort de Mgr Provenchère, enleva à cet immense diocèse son premier pasteur et son premier apôtre, le fardeau épiscopal, que l'obéissance m'avait imposé, pesa alors sur moi de toute sa responsabilité. L'obligation de visiter toutes les missions, m'étant devenue personnelle, confirma la résolution que j'avais prise d'aller au lac Sainte-Anne, au lac de Notre-Dame des Victoires, et à d'autres stations qui les avoisinent. J'informai nos zélés confrères de l'itinéraire que je m'étais tracé, afin qu'ils pussent me préparer les voies. Dès l'automne, je convins avec deux bons Montagnais de l'île à la Crosse qu'ils viendraient me trouver vers la fin de février, pour me servir de guides, au moins une partie du trajet. Ces derniers furent fidèles au rendez-vous. Enfin je vis arriver le jour fixé pour mon départ. Ce ne fut pas sans une certaine appréhension : je souffrais des douleurs assez vives à un pied, et la grande quantité de neige tombée pendant l'hiver m'annonçait que nous aurions des chemins affreux, et que mes jambes seraient mon seul véhicule pendant au moins les dix premiers jours de mon voyage. Plusieurs personnes essayèrent de me dissuader de cette périlleuse entreprise; je ne crus pas devoir me rendre à leur avis. Vos enfants peuvent prévoir des obstacles; mais, pour peu qu'ils soient dociles à vos leçons et à vos exemples, ils ne reculeront devant les difficultés qu'autant qu'elles seront absolument insurmontables.

« Le 27 février, je fis mes adieux à toutes les personnes qui environnent ma résidence, et qui étaient venues entendre la sainte Messe pour le succès de mon excursion. Notre petite caravane se composait comme il suit : les deux sauvages Montagnais, le fusil à l'épaule, la hache à la main, attelés chacun à un petit traîneau sur lequel étaient leurs provisions, et montés sur leurs grandes raquettes (1), ouvraient la marche, et, au besoin, frayaient la route; derrière eux marchait votre pauvre enfant, muni de raquettes, à cause de la faiblesse de ses jambes; puis venaient quatre des plus jolis chiens du pays, attelés à un traîneau de trois décimètres de largeur et de deux mètres de long, sur lequel se trouvait ma batterie de cuisine, mon lit, ma garde-robe, ma chapelle, mes provisions, ainsi que les effets d'un jeune métis, qui fermait la marche et auquel était confié le soin des chiens et du traîneau. Cet ordre fut un peu dérangé le premier jour, parce que l'excellent M. Deschambeault, membre de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, voulut bien me

(1) Ces raquettes sont des souliers de cuir à six pieds de circonférence, qui permettent de marcher sur la neige sans y enfoncer.

faire conduire par un de ses employés. Celui-ci avait de très-bons chiens, en sorte que je m'étais proposé de ménager mes forces : le paresseux projet fut bientôt déjoué. Dans l'après-midi les chiens, peu habitués à la fatigue, trouvèrent trop lourd l'honorable fardeau qu'ils entraînaient; il me fallut donc descendre de voiture, chausser mes raquettes et fouler la neige devant mes faibles coursiers. Cette besogne, au reste, devait être mon partage pendant neuf autres jours. Le soir, nous prolongeâmes notre marche bien avant dans la veillée, pour atteindre l'habitation de l'un de nos excellents chrétiens, où nous voulions passer la nuit, et où nous fûmes accueillis avec toute la courtoisie que l'on peut attendre d'un Montagnais qui n'a rien. Le lendemain nous prîmes congé de nos hôtes pour nous enfoncer dans la forêt.

« Ce serait bien ici le cas de vous décrire ce que sont nos habitudes sauvages dans les excursions d'hiver. Ordinairement on se lève longtemps avant l'aurore; après avoir satisfait à ses devoirs de chrétien, chacun a le soin de se munir d'un copieux déjeuner (du moins quand les provisions ne manquent pas); cette précaution est nécessaire, car il faudra marcher tout le jour sans s'arrêter. D'après ce que j'ai vu à Marseille et à Rome, on s'étonnerait, je suppose, de trouver, à quatre heures du matin, un missionnaire assis à côté d'une marmite, travaillant des mains et des dents à faire disparaître l'abondante portion qui lui est échue en partage. Je n'aurais jamais pu comprendre la capacité d'un estomac voyageur, si l'expérience n'était venue me rendre habituel ce qui m'avait d'abord étonné chez les autres. Quand on marche à la raquette tout le jour, et qu'ensuite on couche sur la neige, à la belle étoile, par un climat comme celui que nous habitons, il faut, pour se soutenir, une ration alimentaire qui effrayerait ceux qui ne connaissent point un pareil genre de vie. Après ce précoce déjeuner, chacun plie ses couvertures, les lie à son traîneau, jette un coup d'œil de complaisance et de regret sur le foyer bienfaisant auquel il a tant d'obligations et dont il aurait encore tant besoin, chausse ses raquettes et se met en route. On marche ainsi tout le jour sans s'arrêter; le soir, il faut préparer son gîte pour la nuit. Tous les endroits ne sont pas également avantageux pour camper, ce qui fait qu'on ne s'arrête pas toujours à la même heure; c'est ordinairement vers le coucher du soleil qu'on fait halte, afin de pouvoir terminer sa besogne à nuit close. Quand un emplacement réunit les conditions voulues, on s'y installe; les chiens reçoivent leur liberté et en jouissent immédiatement pour dormir sur la neige. Leurs maîtres, plus délicats et plus exigeants, ne peuvent pas tout à fait se contenter à si peu de frais: il leur faut une bonne heure de travail pour improviser leur lit. La neige est déblayée, les raquettes servent à cet effet de pelles, des branches de sapin recouvrent le sol glacé. En même temps

la cognée vigoureuse décline les arbres morts de la forêt. Leurs troncs gigantesques sont amoncelés avec profusion, le briquet fait jaillir l'étincelle longtemps désirée, le beau tapis de verdure qui a remplacé la neige invite les voyageurs à prendre possession de leur nouvelle demeure, chacun se range à côté du feu pour satisfaire le plus impérieux des besoins, celui de réchauffer ses membres engourdis par le froid; on se frotte le menton, les joues, le nez, pour rétablir la circulation du sang, et quand les lèvres ont repris leur souplesse naturelle, on se fait part des impressions et des aventures de la journée.

« Les chiens, qui n'ont rien mangé depuis la veille, attendent avec impatience la ration qu'on se hâte de leur servir. Ce fidèle compagnon de l'homme nous rend ici les services les plus signalés. Il est difficile de concevoir tout ce que ces excellentes bêtes peuvent endurer de fatigues et de privations; elles sont souvent plusieurs jours sans manger, et après avoir sué et haleté du matin au soir, la neige est leur seul lit, comme le ciel est leur seule couverture. Les chiens une fois soignés, les maîtres doivent penser à eux-mêmes. Quand les apprêts du souper sont terminés, chacun s'empresse de lui faire honneur, sans craindre ni les indigestions, ni les autres misères du même genre. Le missionnaire, pendant tout ce temps, a dû faire part à ses compagnons des grandes pensées que lui inspirent le but de son voyage et la contemplation des merveilles de la nature, toujours si admirable, même au milieu des rigueurs de l'hiver. Déjà, comme une lampe d'or suspendue dans l'azur, la lune est venue mêler sa douce et tendre lumière aux éclats rougeâtres du foyer embrasé. Cette double clarté se projette entre les arbres de la forêt, qu'elle dessine sur la neige en ombres mouvantes. Les étoiles, si belles, si lumineuses dans nos régions polaires, semblent se disputer la voûte des cieux, tant elles sont nombreuses et brillantes! Dans une région inférieure, le magnifique phénomène des aurores boréales fixe l'attention pendant presque toutes les nuits; des traînées de feu, des jets de lumière sillonnent l'atmosphère en tous sens et exécutent leurs danses joyeuses, au son d'une musique qui leur est propre (les sauvages croient que ces aurores boréales sont les danses des âmes des défunts, dont les voix sifflantes produisent le bruit qui souvent accompagne ce phénomène). Il est difficile, Monseigneur, d'imaginer le tableau qu'offre la vue du firmament dans ces régions septentrionales, surtout en hiver; souffrez que je vous dise que votre beau ciel de Marseille n'est pas capable d'en donner la moindre idée; la plus brillante description, tout en restant loin de la réalité, semblerait un rêve d'imagination.

« L'intensité du froid seule arrache l'âme à ces douces rêveries; puis, en voyage, la fatigue du jour, celle qu'on pressent pour le lendemain, commandent le repos. Le der-

nier, comme le premier des actes de la journée du chrétien, doit être un élan d'amour pour son Dieu. Aussi, qu'il est beau et consolant, le spectacle qu'offrent maintenant les forêts qui avoisinent nos missions ! Sillonées en tous sens par nos chers néophytes, naguère sauvages, barbares, et aujourd'hui pour la plupart chrétiens fervents, elles les voient affronter toutes les intempéries des saisons pour se prosterner au pied de la croix, adorer, remercier, prier et aimer ce Dieu qu'ils ont méconnu trop longtemps.

« Après la prière du soir, chacun prépare sa couche ; celle du missionnaire est bien simple, et plus simple encore celle du pauvre sauvage qu'il évangélise. Le *paletot* de l'évêque lui sert de matelas, ses *mitaines* et sa *casquette* sont les fonctions d'oreiller, deux couvertures en laine doivent défendre au froid, au vent, à la neige de troubler le repos du prélat. Les remords, les songes inquiets n'agitent point le sommeil de celui qui a la voûte étoilée pour ciel de lit, et les bornes de l'horizon pour rideau. Le froid est le seul ennemi à redouter, et il fait souvent sentir sa présence ; quelquefois, pendant la nuit, une épaisse couche de neige vient au secours de la couverture, et la seconde merveilleusement dans son action protectrice.

« C'est après dix journées de marche de cette sorte, que j'arrivai au fort Petit, sur la rivière *Resiskatchicoan* (mot qui veut dire *courant rapide*). J'y demeurai six jours, consacrés à l'instruction de quelques néophytes qui s'y trouvaient. J'administrai le sacrement de confirmation à quatre personnes, dont l'une est une jeune convertie, qui avait eu le bonheur d'être reçue dans l'Église catholique l'année précédente. Je baptisai aussi sept enfants, et communiai six adultes. Ce poste n'a été visité qu'à de rares intervalles par les missionnaires, et encore n'ont-ils fait qu'y passer à la hâte. C'est notre zélé P. Rémas qui en est le plus rapproché, et à qui j'en ai confié le soin. Malheureusement, ce bon Père est seul, et réside à une distance de soixante lieues. Avec nos moyens imparfaits de communication, c'est là une grande difficulté, ajoutée à beaucoup d'autres. Je ne puis passer sous silence la peine que j'ai éprouvée au fort, à la vue des nombreux sauvages qui l'entourent, et qui sont encore plongés dans toutes les turpitudes de l'infidélité. Le vol, le meurtre, l'ivrognerie et la plus profonde dégradation morale sont les habitudes invétérées de ce peuple. Oh ! Monseigneur, faut-il donc que ces pauvres tribus végètent dans les plaines qu'elles habitent, sans qu'une main amie vienne arracher le fatal bandeau qui leur cache la douce lumière de l'Évangile, sans qu'une voix charitable leur fasse entendre le cri du remords et du repentir ? J'ai été établi le pasteur de tant de brebis errantes, faudra-t-il qu'elles demeurent plus longtemps hors du bercail ? Dieu lui-même a choisi notre congrégation pour évangéliser ces peuplades

infortunées. Cette élection vous constitue leur Père ; serez-vous sourd aux demandes répétées d'apôtres que nous vous adressons en leur nom ? Quelque perverse que soit cette nation des *Cries*, il y a encore en elle des éléments de bien qui, développés, donneraient des fruits abondants de salut. Plusieurs d'entre eux sont venus me voir, plusieurs m'ont présenté leurs enfants, avec prière de les baptiser ; d'autres ont sollicité cette faveur pour eux-mêmes ; ils m'ont fait l'aveu de leurs fautes, ils ont déjà entendu parler de religion, et je suis convaincu que la présence d'un prêtre produirait parmi eux les plus heureux résultats. Quelques-uns s'efforcent de sanctifier le saint jour du dimanche, et s'imposent des jeûnes et des privations qui effrayeraient bien des chrétiens, même fervents. Que ne puis-je faire entendre ma faible voix à tous les Associés de la Propagation de la Foi, pour leur montrer d'un côté les plaies profondes que leur charité seule peut fermer, et de l'autre le bien qu'elle seule aussi peut faire éclore. Vous, du moins, Monseigneur, ne me refusez pas des ouvriers évangéliques ; je connais leur zèle par celui des Pères que vous m'avez déjà accordés. Si les secours pécuniaires nous manquent, avec la grâce de Dieu nous saurons nous imposer des sacrifices, pour conduire à bon terme l'œuvre qu'il nous a confiée.

« Le commandant du fort Petit m'a fait frémir bien des fois, au récit des horreurs commises par ces infortunés Indiens. C'est surtout dans les guerres avec leurs ennemis les *Pieds-Noirs*, qu'ils montrent ce que peut la perversité du cœur humain, lorsque le frein salutaire de la religion ne réprime pas ses penchants criminels. L'automne dernier, un gros parti de *Cries* surprit quatorze *Pieds-Noirs*, qu'il massacra. Rien n'égalait la joie féroce de ces malheureux, s'acharnant sur le corps de l'une de leurs victimes. Aussitôt qu'ils l'ont mise en pièces, ils s'en arrachent les lambeaux palpitants, le sang est employé comme du vermillon, et la chevelure est un trophée, dont rien n'égalait pour eux la valeur. La terre, rougie par le meurtre, est souvent léchée avec une ivresse infernale. Les femmes elles-mêmes, oubliant la sensibilité et la réserve qui conviennent si bien à leur sexe, rivalisent d'inhumanité avec leurs époux et leurs fils. Les lèvres des enfants à la mamelle doivent sucer le sang ennemi, pour se familiariser avec l'horrible breuvage...

« Je partis, le cœur gros d'émotions et profondément affligé de ce que j'avais vu. Livré à ces réflexions douloureuses, je trouvai bien longs les six jours de marche qui me conduisirent au fort Auguste, chef-lieu du district de la rivière *Resiskatchicoan*, et l'un des principaux établissements de la baie d'Hudson. Les six jours nous voyageâmes à travers ces plaines immenses, qui s'étendent à plusieurs centaines de lieues au sud de la rivière que je viens de nommer. Ces vastes prairies sont la patrie des buffles,

qui la sillonnent en tous sens par troupeaux innombrables. Ces animaux ont été si nombreux cette année dans la partie que j'ai parcourue, que la neige était partout durcie sous leurs pas. Nous en aperçûmes tous les jours un grand nombre, mais cette vue ne me fit guère d'impression, car il est dans ces mêmes solitudes d'autres bandes errantes, dont la pensée captivait toute mon attention : je veux dire ces pauvres nations sauvages, abandonnées, elles aussi, sans guides et sans pasteur, et qui courent à l'aventure dans tous les sentiers du vice, pour arriver à l'abîme affreux, où s'engloutit leur pénible existence. Outre les Cries, dont je viens de parler, les Sarcis, les Gens du Sang, les Pieds-Noirs, les Assiniboïnes, les Sauteurs, sont aussi, dans les limites de mon diocèse, les habitants de la plaine qui ne sont point encore affiliés à la grande famille chrétienne. Quel vaste champ quelle abondante moisson ! Il est vrai qu'elle semble loin d'être mûre, mais la rosée des grâces célestes est si féconde et si puissante, les rayons du Soleil de justice sont si vivifiants qu'ils peuvent la mûrir avant l'époque prévue par les calculs de la sagesse humaine. Ce qui manque, avant tout, ce sont des prêtres. Jeunes Oblats, mes frères et mes amis, tournez, je vous prie, vos regards de ce côté. En vous consacrant à Dieu, en renonçant à toutes les jouissances de la terre, vous avez pris pour devise ces belles paroles : *Evangelizare pauperibus misit me Deus* (1). Puisse votre zèle venir s'exercer ici, et vous permettre de dire avec une sainte allégresse : *Pauperes evangelizantur* (2) ! Pour récompenser votre générosité, je n'ai à vous promettre ni biens, ni plaisirs, ni honneurs ; je sais que votre cœur généreux les méprise. Je ne puis pas même vous assurer que toujours vous goûterez les joies sensibles qui accompagnaient quelquefois l'exercice du saint ministère ; celui qui nous est confié ici est tout une œuvre de dévouement et de sacrifices. Jésus seul sera votre récompense, comme lui seul est le but de vos travaux : on est toujours assez heureux de ne trouver que Dieu, quand on ne cherche que lui.

« Le 22 mars, au soir, j'arrivai au fort Auguste. Il était temps, car dès le lendemain les chemins allaient devenir impraticables, à cause de la fonte des neiges, qui est extrêmement subite dans les prairies. Je n'étais attendu qu'un jour plus tard, il était nuit, en sorte que j'échappai au brillant cérémonial de réception qui m'avait été préparé. En retour, ce qui me fit beaucoup plus de plaisir, j'eus la consolation d'embrasser un de mes chers missionnaires, celui du lac Sainte-Anne, le bon M. Lacombe, qui ne se possédait pas de joie. Le respectable M. Rhocoad, agent de la Compagnie, ne négligea rien pour me rendre agréable son hospitalité. Le lendemain, dès le point du jour, le pavillon d'allégresse flottait dans les airs, et le

bruit du canon, répété par les échos des collines voisines, tentait en vain de troubler le repos dont j'avais tant besoin.

« Le jour de l'Annonciation, je confirmai dix-sept néophytes. Après avoir joint, pendant six jours, mes efforts à ceux de M. Lacombe, pour l'instruction des gens du fort, nous primes ensemble la route du lac Sainte-Anne, qui est à une grosse journée de marche. La première personne qui vint au-devant de nous fut notre cher P. Rémas, dont la vue me causa une bien vive satisfaction. Cet excellent missionnaire avait déjà connu les épreuves attachées au service de notre divin Maître. Avec cette communauté de travaux et de souffrances qui resserre déjà les liens si étroits de notre profession religieuse, notre rencontre ne pouvait manquer d'être réciproquement bien douce.

« Je demeurai au lac Sainte-Anne jusqu'au jour de Pâques inclusivement, tant à cause de la difficulté des chemins, que parce que je n'aimais pas à me trouver en route pendant la semaine sainte. Au reste, mon temps ne fut pas perdu, je prêchai, confessai et catéchisai tous les jours. L'assiduité de ce bon peuple aux pieux exercices ne me laissa rien à désirer ; cependant, plusieurs de ces fervents Chrétiens sont de ces Cries que je vous ai représentés plus haut sous de si noires couleurs. Preuve évidente que Dieu a aussi parmi eux ses élus, et que tous ne seraient pas mauvais, si on pouvait leur donner des apôtres. La semaine sainte fut très-belle pour nous ; outre le souvenir des grands mystères que la religion offre à notre foi et à notre amour, nos cœurs de missionnaires burent à longs traits à la coupe des saintes délices dont Dieu veut quelquefois récompenser nos faibles efforts. Je confirmai quatre-vingt-dix-huit personnes ; le samedi-saint je fis couler l'eau sainte du baptême sur les fronts de vingt-deux adultes, dont quatre étaient des protestants que j'avais le bonheur de réconcilier à l'Église. Ces quatre néophytes, au reste, ne sont pas les seuls auxquels Dieu ait accordé cette faveur. Ainsi, un ministre protestant avait pris les devants au fort Auguste, et fait un assez grand nombre de partisans. Le zèle de M. Thibeault, l'un de mes grands vicaires, l'ayant conduit plus tard à visiter ce poste, Dieu bénit tellement ses pieux efforts, qu'au moins la moitié de l'intéressante réduction qu'il y a formée se compose de protestants convertis ; les autres ont été arrachés à l'idolâtrie, et sont auprès de leurs frères des apôtres zélés et persuasifs.

« Le lundi de Pâques, après avoir célébré les saints mystères dans cette chapelle du lac Sainte-Anne, où depuis trois semaines j'étais le témoin et l'instrument de tant de grâces, je pris congé du bon peuple qui m'avait accueilli et écouté avec une tendresse respectueuse, et pour lequel j'a-

(1) *Dis mihi envoie evangeliser les pauvres.* (Luc. ix, 12.)

(2) *Les pauvres sont évangélisés.* (Matth. xi, 5.)

vais senti tout ce que la charité d'un père peut inspirer; rien ne manqua aux témoignages de sa reconnaissance. De mon côté, je promis de réitérer ma visite le plus tôt qu'il me serait possible; j'étais trop profondément ému pour que cette promesse ne fût pas l'expression d'un vif désir. Je parlai ensuite accompagné du R. P. Rémas, qui devait me suivre jusqu'au lac de Notre-Dame des Victoires. M. Lacombe, que nous allions laisser seul, vint nous conduire pour abréger de quelques heures les longs jours de son isolement. Quand il fallut se quitter, nous l'embrassâmes avec ce sentiment pénible qu'éprouvent en se séparant tous ceux qui s'aiment en Dieu et pour Dieu. Il reprit seul le chemin de sa chère mission, ne regrettant qu'une chose, c'est de n'avoir pas un compagnon pour partager les peines et les saintes joies de son apostolat. Le R. P. Rémas pleurait. Quelques jours avaient suffi à ces deux âmes pour se comprendre et se lier d'une étroite et sainte amitié. Quant à moi, Monseigneur, je n'ai pas besoin de vous dire ce qui se passait dans mon cœur. Je n'ai que quatre frères séculiers dans mon trop vaste diocèse, et, quoique je doive avant tout aimer mes frères en religion, néanmoins ceux-là aussi ont un trop juste droit à mon estime pour que je puisse ne pas les chérir, et ne pas apprécier leur beau dévouement. Nous cheminâmes ainsi en silence, livrés chacun à nos réflexions. Le soir, après avoir traversé presque à la nage une très-jolie rivière, celle précisément qui s'épanche du lac Sainte-Anne, nous campâmes sur un magnifique plateau qui domine un vaste horizon. Encore en proie aux émotions de la journée, nous étions tristes auprès de notre foyer, lorsqu'une averse abondante vint faire diversion à nos pensées, sans trop les adoucir.

« Nous n'avions ni tente ni abri, en sorte que nous pûmes à loisir nous convaincre que la pluie du printemps est encore plus désagréable que la neige d'hiver. Ni l'une ni l'autre, pourtant, n'effraye le missionnaire voyageur, quoiqu'il n'ait pour s'en garantir que sa couverture de laine. L'heure du repos arrivée, nous nous enveloppâmes de notre mieux dans les nôtres, en nous souhaitant le bon soir. Au matin, le bon Père Rémas, qui n'avait été rien moins qu'à son aise sous cette espèce de déluge, s'étonna beaucoup qu'un de nos compagnons pût dire à son réveil : « Je n'ai jamais été mieux de ma vie. » Le pays que nous avons parcouru est magnifique, et je regrette de ne pouvoir en esquisser les détails topographiques. Les bois immenses qui couvraient autrefois ce sol ont été dévastés par les incendies, et cèdent la place à de vastes prairies, séparées entre elles par le reste des forêts qui ont échappé aux ravages du feu. Il faut aussi traverser ces dernières, mais ce n'est pas sans leur payer tribut : plusieurs lambeaux de nos vêtements restèrent suspendus aux branches, pour attester notre passage

« Le 26 avril, nous arrivâmes au lac de Notre-Dame des Victoires. C'est là que je devais laisser le P. Rémas, c'est là qu'il s'était déjà rendu l'automne précédent, qu'il avait passé quatre mois et souffert beaucoup pour le divin Maître. Arrivé à ce poste pour la première fois, ce jeune confrère n'avait point de maison, et la saison était trop avancée pour songer à en construire une; un homme du pays lui prêta volontiers la sienne. Ce réduit a environ quatre mètres carrés, et deux mètres de haut. C'est dans cet antre que votre pauvre enfant fit l'épreuve de notre genre de vie; c'est aussi là le palais épiscopal qu'il eut à m'offrir, et que j'acceptai volontiers. Son unique siège, un mauvais tronc d'arbre, me servit de trône, et je le trouvai parfaitement approprié à ma condition d'évêque-missionnaire. Là, comme ailleurs, je n'eus pas pour partage les jouissances de la terre, que je n'envisage point; mais je trouvai le trésor inépuisable des consolations dont la divine bonté est prodigue envers ceux qui travaillent à sa gloire.

« Le lac de Notre-Dame des Victoires est le plus beau que j'aie vu dans ces régions. Puisse la divine Protectrice à laquelle il est confié, en faire le centre d'une mission florissante! Jusqu'ici les missionnaires du lac Sainte-Anne y avaient fait des visites passagères qui coûtent beaucoup de fatigues et de peines, mais ne produisent jamais un bien permanent. Outre un grand nombre de baptêmes administrés par ces pieux apôtres, le P. Rémas a déjà eu la consolation de conférer cette grâce à plus de trente enfants. Quelques Chrétiens avaient aussi eu le bonheur de se nourrir du pain des forts; j'accordai la même faveur à d'autres, et administrai le sacrement de confirmation à seize personnes. Parmi ces dernières se trouvait un vieux Canadien, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, que le Seigneur semblait avoir réservé pour cette grâce tardive. Ce bon vieillard pleurait de joie, tant à cause de son propre bonheur que pour celui de sa nombreuse postérité, qu'il voyait sortir de l'idolâtrie. Parti de Montréal, comme tant d'autres, au service des traitants, qui viennent ici acheter les pelleteries des Indiens, Cardinal (c'est le nom de ce vieillard) avait fini par épouser une femme sauvage, dont il a eu grand nombre d'enfants. Ces derniers voient grandir sous leurs yeux leurs arrière-petits-fils et ces cinq générations, en se contemplant, peuvent attester que notre climat glacé ne dévore pas ses habitants. Ce vieux Cardinal a éprouvé toutes les misères, toutes les privations qu'un homme peut supporter, et néanmoins, âgé de près d'un siècle, il jouit encore de toutes ses facultés physiques et intellectuelles; sa mémoire est prodigieuse : il est l'histoire vivante du pays. Ici, la longévité des Canadiens est aussi proverbiale que celle des Français l'est au Canada.

« Avant de me séparer de mon jeune confrère, il fallait songer à lui procurer un

logement. Le 1^{er} mai, après une Messe que je chantai pour attirer la protection de la très-sainte Vierge sur notre entreprise, nous allâmes, avec une troupe d'hommes de bonne volonté, à l'endroit choisi pour la mission. Un de nos jolis cantiques sauvages, en l'honneur de notre bonne Mère, fut le prélude des travaux, que je commençai en abattant moi-même le premier arbre. J'engageai ensuite des ouvriers pour construire le plus tôt possible une maison, et j'espère que le Père a déjà pu y établir ses pénates. Je pris toutes les précautions qui dépendaient de moi pour lui aplanir les difficultés; néanmoins il en est une, et c'est la plus grande, à laquelle je n'ai pas pu remédier, je veux dire l'isolement. L'époque fixée pour mon retour arrivait; il fallut donc me séparer de celui dont il m'eût été si doux de partager plus longtemps les peines et les consolations. J'aurais voulu prendre toutes les premières pour moi seul; ce désir, que je lui exprimai, toucha ce bon Père; mais il comprenait ma situation et l'impossibilité où j'étais de prolonger mon séjour. Je lui fis mes adieux le 8 mai au matin. Quel sentiment j'éprouvai en le bénissant et l'embrassant! Hélas! le pauvre missionnaire, seul, au fond des bois, sur les bords de son beau lac, au milieu d'un peuple dont il balbutie à peine la langue; loin, bien loin de la belle France, de sa famille chérie, de Votre Grandeur qu'il aime comme son père, sans même être associé à un de ses frères nombreux qu'il a adoptés par sa profession religieuse! Quel beau dévouement! quelle noble générosité! O sainte religion, que tu es puissante sur le cœur de l'homme, puisque tu peux rompre à la fois tant de liens formés par la nature et l'habitude! A ta voix, il oublie tout pour ne se souvenir que de son divin modèle. Celui-ci, pour nous sauver, s'est pour ainsi dire soustrait aux délices du paradis, et arraché aux ineffables embrassements de son Père céleste. Il ne faut rien moins que cette pensée pour porter le missionnaire à fouler aux pieds toutes les joies de la terre, et à fermer son cœur aux affections qui ont sur lui le plus d'empire.

« La neige, que j'avais trouvée incommode à mon départ, me servit beaucoup à mon retour. Sa fonte avait grossi les eaux de la rivière aux Castors, qui prend une de ses sources à quelques pas de la résidence du P. Rémas, et qui se décharge dans le lac de l'île à la Croix, en face de notre établissement. C'est cette rivière que je devais descendre dans tout son cours. Huit jours d'une heureuse et prompt navigation en canot d'écorce me ramenaient au point d'où j'étais parti soixante et dix-neuf jours auparavant. Le 16 mai, il fallut nous frayer un passage à travers les glaces qui bordaient encore la rive. Les bons PP. Tissot et Vegreville, le F. Dubé et une nombreuse troupe de fidèles me reçurent et unirent leurs voix et leurs sentiments aux miens, pendant la Messe d'actions de grâces que je célébrai immédia-

tement dans notre chapelle de Saint-Jean-Baptiste.

« Veuillez, Monseigneur, me pardonner cette longue lettre; il faut qu'elle contienne bien peu de chose, car il me semble que mon cœur est aussi plein que quand j'ai commencé à écrire. C'est que le bonheur que j'éprouve à m'entretenir avec Votre Grandeur ne fait qu'alimenter la vive affection que j'ai pour elle. — † ALEXANDRE, *Evêque de Saint-Boniface.* »

BOSNIE, vicariat apostolique en Turquie, comptant près de 112,000 catholiques et confié à Mgr Marian Skunjich, de l'ordre de Saint-François.

BOSRA, en Phénicie, du rite grec melchite, ayant un évêque de l'ordre de Saint-Basile.

BOSTON, aux Etats-Unis de l'Amérique, dans l'Etat de Massachusetts. L'évêque est Mgr Fitzpatrick. Le nombre des catholiques est de près de 100,000.

BREDA, en Hollande, évêché érigé par Pie IX, et confié à Mgr Joh. van Kooydoux. — On y compte près de 125,000 catholiques.

BRISBONE, évêché en Australie, érigé par Pie IX en 1859.

BROOKLYN, évêché aux Etats-Unis de l'Amérique, érigé par Pie IX. Ce diocèse qui se trouve dans l'Etat de New-York, compte 50,000 catholiques, et a pour évêque Mgr Jean Longhein.

BROUSSE, évêché du rite arménien, établi par Pie IX, en nommant, le 28 août 1858, Mgr Pierre Tilkion, né en 1808, pour évêque.

BUFFALO, évêché aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord, confié à la Congrégation de la Mission; il a pour évêque Mgr Jean Timon, du même Institut. Ce diocèse est dans l'Etat de New-York, et compte 100,000 catholiques. Le séminaire a 14 élèves.

Extrait d'une lettre de Mgr Timon, évêque de Buffalo, à MM. les Directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Buffalo, 21 novembre 1854.

« Messieurs, nommé, il y a sept ans, premier évêque de Buffalo, je trouvai, en arrivant dans mon nouveau diocèse, seize églises et autant de prêtres. Je n'avais pas même un presbytère, et je dus m'installer d'abord dans la pauvre église qui me sert encore à présent de cathédrale. Elle est si petite, que les rues d'alentour sont encombrées tous les dimanches par les fidèles, qui s'unissent du mieux qu'ils peuvent avec ceux de l'intérieur pour entendre la sainte Messe. Quant aux vases sacrés et aux ornements d'église, il y avait un dénûment qui serait pour nous un remords, si l'excès de la pauvreté générale n'était pas notre excuse.

« Grâce à Dieu, et grâce aux secours que la sainte Œuvre de la Propagation de la Foi nous a envoyés, nous avons maintenant soixante-quatorze prêtres et plus de cent églises; il est vrai qu'elles sont généralement en bois, mais elles n'en donnent pas moins abri aux fidèles et à bon nombre de protes-

tants qui les fréquentent. Trente paroisses possèdent maintenant une maison pour leurs pasteurs. Il y a sept ans, les communions annuelles ne dépassaient pas huit mille; aujourd'hui, elles s'élèvent à trois cent mille environ. Nous avons beau nous hâter, nous restons toujours en deçà des besoins, dont le cercle s'élargit sans cesse, et qui réclament de nouveaux missionnaires et de nouveaux établissements. Le plus grand nombre des émigrants qui arrivent à New-York, à Boston ou par le Canada, passent par Buffalo, la *Reine des Lacs*. Ces étrangers, pour la plupart, nous arrivent accablés de misère et de maladies. Pour recueillir les plus nécessiteux, nos autorités civiles avaient fondé une maison de pauvres où, selon le rapport des médecins protestants, le tiers des personnes qui y entrèrent fut moissonné par la mort. Ce qu'il y avait de pire, c'est que le prêtre était extrêmement gêné dans l'exercice de ses saintes fonctions auprès des malades, qui expiraient souvent sans aucun secours religieux. J'ai donc appelé des Sœurs de la Charité; elles ont ouvert un hôpital où déjà huit mille indigents ont été logés et traités. Le choléra a trois fois ravagé Buffalo et tout le pays d'alentour, depuis mon épiscopat. Avant ce temps, les orphelins catholiques mouraient dans la maison des pauvres, ou étaient élevés dans le protestantisme. Or, voici qu'à Buffalo et à Rochester nous avons déjà quatre asiles, où environ trois cents orphelins grandissent à l'ombre de la religion. Autrefois la jeunesse se perdait dans les écoles publiques; maintenant, nous avons quarante écoles primaires, et un collège, auquel pour le moment, et à défaut d'autre local, est annexé mon séminaire. Dès le commencement de mon épiscopat, j'avais réuni quelques lévites dans la pauvre maison de location où je logeais, et là j'étais moi-même, dans les intervalles de mes fonctions d'évêque, le directeur et le professeur de cette humble pépinière sacerdotale : elle a déjà donné trente prêtres à mon diocèse.

« Mais si nous remercions le Dieu de toute miséricorde pour les bénédictions qu'il accorde à nos travaux, il faut aussi dire que les progrès si rapides d'une population qui avance à pas de géant (1) nous ont forcés de contracter des dettes considérables. Pouvais-je laisser périr des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ, faute d'églises, faute de prêtres, d'écoles, d'asiles pour les orphelins ou d'hôpitaux pour les malades ? Pour faire face à mes engagements, ma confiance est dans la Providence adorable de notre Dieu, et dans votre sainte Oeuvre, qui est l'instrument honoré de cette Providence divine.

« En terminant ce rapide aperçu de mon diocèse, je prie le Seigneur de bénir votre pieuse Association et ceux qui la conduisent dans un esprit si éminemment catholique. — † JEAN TIMON, *Evêque de Buffalo*. »

Lettre de Mgr Lamy, évêque de Santa-Fé (Nouveau-Mexique), à MM. les Directeurs de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi.

Santa-Fé, 1^{er} janvier 1855.

« Messieurs, me voici rentré dans ma Mission, avec les prêtres et les religieuses que j'étais allé demander à l'Europe. Je ne vous dirai rien de notre voyage sur mer et à travers les Etats-Unis; je vous parlerai seulement de notre itinéraire de trois cents lieues, dans les plaines immenses de l'ouest de l'Amérique septentrionale. Avant de nous embarquer dans cet océan de prairies, nous fûmes près d'un mois sous la tente, soit pour faire nos préparatifs, soit pour attendre les personnes qui devaient venir avec nous. Le 5 octobre, je donnai l'ordre de marcher en avant. Nous avions dix chars traînés par des mulets. Ces voitures étaient couvertes avec des toiles, pour servir d'abri en cas de mauvais temps. Notre caravane se composait de vingt-huit personnes, et j'étais le seul Européen qui eût déjà franchi ces solitudes; mais ma petite bande de missionnaires montra en toute circonstance un courage extraordinaire, pendant les cinq semaines que dura le voyage. Outre les fatigues inséparables d'une telle traversée, il nous fallait quelquefois voyager tout le jour et une grande partie de la nuit sans pouvoir s'arrêter, parce qu'il n'y avait pas d'eau. Il fallait aussi être constamment sur le *qui-vive*, à cause des Indiens qui sillonnent en tout sens ces parages, et épient la marche des caravanes pour tomber sur elles à l'improviste. Durant plusieurs nuits, nous vîmes le feu de leurs bivouacs à un ou deux kilomètres de notre camp; nous nous attendions à chaque instant à une attaque de leur part, mais la divine Providence nous protégea d'une manière toute spéciale; car, malgré les traces encore fraîches de leur passage, que nous pouvions très-bien distinguer, nous ne rencontrâmes aucune bande de ces hordes sauvages.

« Les plaines qu'il faut traverser depuis le fleuve Missouri pour arriver au Nouveau-Mexique ont un aspect assez monotone; mais, du reste, elles sont magnifiques, vastes et onduleuses comme la mer. Elles sont aussi très-riches en bons pâturages et abondent en buffles ou bisons, et en toute espèce de gros gibier. Pendant une semaine nous cheminâmes à travers leurs immenses troupeaux; on les voyait, je ne dirai pas par milliers, mais par centaines de mille : la prairie en était toute noire. La Providence a peuplé le désert de ces animaux, pour fournir à la subsistance des Indiens, et pour procurer aux voyageurs quelques provisions fraîches. Il faut des chevaux très-légers pour les atteindre et de bons tireurs pour les tuer. Notre petite caravane fut assez heureuse dans sa chasse aux bisons.

« Chaque dimanche et fête, le saint sacrifice de la Messe était offert sous notre

(1) Buffalo, en 1814, n'avait qu'une seule maison; en 1840, il y en avait vingt-cinq mille; six années après, on en comptait quarante mille.

tente, et toute la caravane se réunissait pour adorer et implorer le Dieu qui protège les pèlerins. Comme nous approchions des montagnes du Nouveau-Mexique, nous rencontrâmes une foule de mes bons diocésains, qui étaient accourus à notre rencontre. On nous fit partout un très-bon accueil; mais Santa-Fé nous réservait la réception la plus brillante. La population de la ville était venue à plusieurs lieues pour nous attendre. Toutes les autorités civiles et militaires, ainsi qu'une escorte de dragons nous précédèrent. J'espère que ces marques de respect pour l'autorité ecclésiastique nous aideront à procurer le bien des âmes. J'ai commencé un petit séminaire pour former des indigènes au sacerdoce : il contient une douzaine d'élèves. Outre cet établissement, nos deux écoles de Santa-Fé sont assez flo-

rissantes, surtout celle des religieuses. Tous nos missionnaires sont déjà placés, et il m'en faudrait plusieurs autres pour subvenir aux demandes les plus pressantes. Nos Indiens catholiques, au nombre de huit ou dix mille, sont presque sans prêtres pour les administrer et les instruire..... »

BURLINGTON, au nord de l'Amérique, évêché érigé par Pie IX. Mgr Louis Goeshriand, de cette famille si connue en France et dont la supérieure générale des Filles de Marie, rue Notre-Dame des Champs, 35, à Paris, porte le nom, est évêque du diocèse, nommé le 29 juillet 1853. On y compte 25,000 catholiques.

BYTOWN, au Canada dans l'Ontario, évêché érigé par Pie IX (*Bipolitan*). — L'évêque est Mgr Eugène Bruno Guignes. Le nombre des catholiques est de 50,000.

C

CAIRE (Le), en Egypte, vicariat apostolique qui avait en 1837, d'après les *Annales de la Propagation de la Foi*, 13,000 catholiques. C'est la capitale de toute l'Egypte et la résidence du vicaire apostolique depuis 1839. Ce vicariat était alors une délégation apostolique et comprenait toute l'Egypte et l'Arabie. Il est confié aux Observantins de Saint-François. C'est une antique mission, fondée, ce semble, par saint François d'Assise en même temps que celle de la Palestine. Le culte est libre, mais à l'intérieur. Cette mission était auparavant sous la juridiction du vicaire apostolique d'Alep. Au Caire se trouvaient les Franciscains réformés à côté des Observantins, les uns pour les Coptes, les autres pour les Latins : en outre deux prêtres syriaques, des prêtres basilien pour les Grecs, des prêtres pour les Arméniens, des moines de Saint-Antoine pour les Maronites. Les stations de Rosetta, Fayoum, Damiette ont des hospices, des religieux et de petites églises.

A l'avènement de Pie IX le nombre des catholiques Coptes, était de 2,640, dont 650 au Caire, où ils n'avaient pas d'église propre, mais officiaient à celle des mineurs réformés. A Alexandrie il y avait 71 Coptes, à Damiette 42, et les autres dispersés dans de nombreuses stations, savoir : Syout, Fahata, Achmin, Girgé, Farsciut, Ghine, Negade, Esna, Luksor, Alinié, Sumabat, Fesne, Benesret, etc.

Au Caire il y a un hospice, un séminaire, une maison du Bon-Pasteur, etc. ; à Fahata, Achmin et Girgé, des couvents ; à Farsciut, un hospice en bon état, ainsi qu'à Ghine et Negade.

CAICUTTA, vicariat apostolique aux Indes Orientales, ayant pour vicaire apostolique Mgr Thomas Olippe, et 15,000 catholiques, d'après l'Almanach officiel du clergé imprimé à Madras.

CAMBODGE ET LAOS, vicariat apostolique érigé par Pie IX. — Vicaire apostolique :

Mgr Jean-Claude Miche, des Missions-Etrangères, évêque de Dansara *in partibus*, depuis 1844. Son coadjuteur, évêque de Lori *in partibus*, a été nommé en 1850.

M. Lafitte, missionnaire apostolique, parle ainsi du catholicisme au Cambodge. Sa lettre est du 24 décembre 1835 : « A Syngapore, les missionnaires rencontrèrent trois envoyés du roi du Cambodge. Ils amenaient avec eux six enfants, deux pour le séminaire général de Pinang, et quatre pour l'école des Frères de la doctrine chrétienne. Le roi les envoie apprendre l'anglais. Ces enfants n'étaient jamais sortis de leur famille ; ils arrivaient en pays étranger où ils n'entendaient personne, où ils ne trouvaient rien de ce qu'ils avaient dans leur patrie : malgré cela, ils étaient contents et surtout bien éveillés. Au premier appel, ils viennent à nous, nous font entendre par signes qu'ils ont été baptisés et confirmés ; ils nous disent les noms qu'on leur a donnés, et les deux latinistes nous débitent le peu de latin qu'ils ont appris. Avec ma flûte, j'ai improvisé quelques variations pour voir l'effet qu'elles produiraient sur eux ; ils sont accourus tout joyeux, et, pour me prouver qu'ils n'étaient pas étrangers à la musique, ils ont entonné quelques morceaux de chant grégorien qu'ils savaient par cœur, et qu'ils exécutaient aussi bien que les enfants de nos maîtrises. A en juger par l'extérieur, tous paraissent très-intelligents, et, pour peu qu'on les cultive, je crois que le roi du Cambodge aura en eux d'excellents ministres.

« Parmi les trois Cambodgiens qui les ont amenés, il y a deux chrétiens ; le chef se nomme Benedicto, et son second s'appelle Juan ; le troisième est un malais mahométan, qui leur sert d'interprète. Benedicto est un petit mandarinet, dont la fonction honorifique est de porter l'épée devant le roi dans les grandes solennités ; à ce titre, il joint encore celui de fils du médecin or-

dinaire de Sa Majesté, ce qui ne l'empêche pas de trotter à pied, jambes et tête nues, dans les rues de Syngapore, pour acheter des bols, des assiettes, de la poudre, du plomb, des allumettes chimiques, etc. Juan le suit fidèlement partout, prépare sa pipe et cuit ses légumes. Comme ils devaient retourner dans leur pays par le premier navire qui mettrait à la voile, notre procureur ne crut pas de voir laisser échapper une aussi bonne occasion, et il décida que je n'embarquerais avec eux pour me rapprocher des côtes annamites. En attendant qu'on levât l'ancre, je profitai des jours qui me restaient pour visiter la ville. C'est comme un abrégé du monde. Parmi les trente mille habitants qui la peuplent, il y a des gens de toute nation, de toute couleur; tous les cultes s'y sont également donné rendez-vous: à côté de l'église catholique, dont la flèche élancée domine la cité, vous trouvez un temple protestant, deux oratoires schismatiques, deux ou trois pagodes chinoises, un temple indien, une synagogue juive et une loge maçonnique.

« On nous a annoncé, le 23 novembre, que nos vacances étaient finies, et que nous devions préparer nos bagages. Un vapeur chargé d'opium a bien voulu prendre deux de mes confrères. Après les avoir accompagnés à bord, nous nous sommes dit notre dernier adieu, non sans quelque serrement de cœur. Tant que nous étions ensemble, nous parlions du pays comme si nous ne l'avions pas quitté; nous nous entretenions, ainsi que vous le faites, de nos braves soldats de Sébastopol; nous nous sommes réjouis, tout comme vous, quand les journaux français nous ont annoncé la prise de cette célèbre cité. Le soir où le télégraphe a signalé la malle en vue, nous avons attendu jusqu'à minuit pour savoir si elle nous apportait la grande nouvelle. Vous le voyez, jusqu'à cette heure la patrie est encore avec nous; mais ce n'est pas encore là la vie du missionnaire; elle va commencer demain pour moi, et dans quinze jours pour mes deux autres confrères.

« M. Maistre vient m'accompagner pour m'installer sur mon petit navire chinois et me servir de truchement; car je n'entends la langue d'aucun de ceux qui sont à bord. Inspection faite de toute l'habitation, nous sommes à nous demander où nous trouverons un coin pour étendre ma natte. On m'indique bien dans le fond, là où je place mes bagages, un réduit obscur, mais où je serais asphyxié avant trois jours. De plus, nous avions compté, pour la cuisine, sur nos trois Cambodgiens, mais quand on le leur a proposé, chacun d'eux a décliné nos offres; en sorte que me voilà fort embarrassé avec ces excellentes provisions dont m'a si bien pourvu notre bon procureur. Une dernière ressource nous reste: nous allons frapper à la porte du mousse. Ce garçon est comme le chien du bord, que personne ne compte

pour rien, et qui, cependant, se mêle un peu de tout; il ne se trame rien de si secret qu'il n'en soit à moitié instruit; il n'y a pas de provision de bouche cachée dans quelque recoin du navire qu'il ne connaisse et dont il ne goûte. Tout le monde a l'air de le regarder par-dessus l'épaule, et il pourrait en revendre au plus malin. Proposez-lui n'importe quoi, il est propre à tout faire, pourvu qu'il y trouve son compte. C'est donc lui qui se charge volontiers de se constituer mon marmiton; mais en homme habile il veut profiter de ma position embarrassée, et déclare qu'à moins de quatre piastres par mois, il ne faut pas songer à lui. Comme il voulait tout d'abord emporter mes provisions, pour les avoir, disait-il, sous la main, afin de ne pas me faire trop attendre, M. Maistre s'y est opposé, les croyant avec raison beaucoup plus en sûreté près de moi.

« Lorsque nous avons levé l'ancre, l'honnête Chamea (1), qui est chargé des cérémonies religieuses, a allumé le feu sacré; après l'avoir promené dans toutes les parties du navire, il l'a placé sur la barre du gouvernail, sans doute pour qu'il nous dirigeât dans la bonne voie. Il a pris ensuite un paquet de petits papiers diversement peints, les a roulés un moment dans ses doigts, y a mis le feu et les a jetés à la mer tout enflammés. Je suppose que ceci est pour obtenir un vent favorable. Toutes ces diableries nous ont valu vent contraire, temps détestable et mauvaise mer. Quelques jours après il les a renouvelées: même résultat.

« Dès le commencement de la traversée, je suis tombé dans une sorte de marasme qui a duré dix jours, et m'a tenu presque tout le temps couché sur ma natte. Au milieu de mes misères, je me trouvais encore heureux à côté du pauvre Benedicto, horriblement torturé par le même mal. Cet officier cambodgien, me disais-je, souffre si cruellement pour servir un roitelet de ce monde, qui peut-être le récompensera en le mettant aux fers s'il n'est pas content de la manière dont il aura rempli sa mission; tandis que moi, je souffre pour un bon Maître, qui récompensera non-seulement les actions, mais encore les intentions droites. Malgré mon malaise, j'ai toujours pu réciter le saint office, et c'était là, avec la méditation que je prolongeais indéfiniment, ma seule consolation. On ne peut guère travailler sur un navire, mais on médite volontiers des heures entières. Deux fois par jour j'en suis distraité par mon mousse, qui vient recevoir mes instructions pour le repas. Que je voudrais pouvoir vous le montrer seulement trois minutes, lorsque, assis sur une caisse, il attend que je lui explique comment il faut prendre trois pommes de terre et deux œufs, casser ces derniers, les battre et en arroser les pommes de terre quand elles seront cuites. Il suit la démonstration mimique avec la plus scrupuleuse attention, et quand il a

(1) Chaméa, nom de l'intendant du bord.

compris, il s'écrie tout joyeux : *Ho! ho!* Cela ne l'empêche pas de préparer le tout d'une façon détestable, et d'en manger une partie avant de l'apporter. S'il fait cuire une poule, il a le talent de la réduire à sa plus simple expression, et de la défigurer de telle sorte qu'il soit impossible d'en rechercher les divers membres. Le capitaine, voyant que ce misérable mousse ne me laisserait pas un souffle de vie, si je continuais à me servir de son ministère, m'offrit plus tard de faire préparer ma cuisine avec la sienne, ce que j'ai accepté avec reconnaissance, et, depuis ce jour, je me suis trouvé parfaitement guéri.

« ... Le 15 novembre, j'ai entrevu les côtes de la Cochinchine, ma future mission et ma nouvelle patrie. En une demi-heure, une barque m'y aurait jeté, et il me faudrait encore courir des mois avant de la revoir. Si nous n'avions pas eu le vent aussi favorable, nous y aurions jete l'ancre pour passer la nuit, et M. le capitaine m'avait promis de la saluer d'un coup de canon. Qui sait si quelque confrère ne se serait pas trouvé dans les environs pour comprendre le signal? Toujours à la volonté et à la grâce de Dieu! j'arriverai à mon poste quand il le voudra. En attendant, je continue gaiement mon voyage, admirant ces groupes d'îles pittoresques que nous rencontrons à chaque pas. J'en ai compté autour de nous une quarantaine, et à mesure que les unes disparaissent derrière nous, de nouvelles surgissent à l'autre bout du ciel. Enfin les montagnes de Cambodge apparaissent aussi à l'horizon. On a encore viré et reviré de bord maintes fois, et l'on a clôturé ces manœuvres en jetant l'ancre et en disant : Nous sommes arrivés; c'était le 21 décembre.

« Si l'on ne m'avait assuré que nous étions dans la rade de Campot, j'aurais été loin de m'en douter, tant la terre paraissait encore loin de nous! Le lendemain, nous aperçûmes à quelque distance de notre navire une jonque chinoise et un trois-mâts hollandais; mais de Campot, point; il paraît qu'il faut naviguer encore une demi-journée avant de l'atteindre. Juan et l'interprète partent avec les bagages, et je m'en vais tout joyeux à terre avec le capitaine. C'est dans la nuit, par un magnifique clair de lune, que nous entrons dans la rivière de Campot. Elle est de la largeur de l'Adour, et son cours en est aussi paisible; mais ses rives, bordées entièrement de bosquets d'arbres variés et toujours verts, sont bien plus belles. Jamais de ma vie je n'avais fait de voyage aussi pittoresque, pas même sur les bords de la Nive. Si, au lieu d'un mathématicien, vous eussiez eu ici un poète, sa muse se serait éveillée, et vous auriez de moi quelque chant superbe, au lieu d'un simple aperçu. Mais je me contente de savourer intérieurement le charme que cette scène de la nature produit dans mon âme; encore ces douces émotions sont-elles troublées par cette idée saugrenue : Où vais-je

passer la nuit? Où trouverons-nous Benedicto qui nous a devancés?

« Vers neuf heures, aux arbres qui bordaient la rivière succèdent deux rangées de maisonnettes couvertes de chaume : c'est Campot; la rue, c'est la rivière. Ici, comme à Venise, on parcourt la cité en gondole, avec cette différence qu'au lieu des magnifiques palais de la reine de l'Adriatique, on ne voit ici que de misérables cases de bambous et de feuilles construites sur des piquets plantés dans la rivière. Une seule est couverte en tuiles; le roi l'a fait bâtir à ses frais pour les étrangers qui viendront visiter son royaume. On peut y établir son domicile gratis, elle reste continuellement ouverte à tout venant. C'est là que nous voulûmes nous arrêter; mais on nous dit qu'il n'y avait personne, et que Benedicto était allé plus loin. Nous poursuivons notre route. A quelques pas de là nous entendons deux jeunes gens qui nous crient : Capitaine Patri! Ce sont deux compagnons de voyage, débarqués la veille, qui nous invitent à entrer chez eux. Nous amarrons notre barque à la porte, et nous entrons dans une vaste salle qui sert à la fois d'estaminet, de salle à manger, de chambre à coucher et de pagode; car dans le fond s'élevait un autel sur lequel brûlaient deux lampes en l'honneur de Confucius. Nous trouvâmes là cinq ou six buveurs, assis sur le parquet autour d'une théière, d'un plat de gâteaux et d'une gourde de vin de riz. Nous acceptâmes sans façon l'invitation qu'on nous faisait, et nous nous assîmes comme les autres convives. Avec ce système chinois, la table n'est jamais trop petite : un ami, deux amis se présentent, on agrandit le cercle et tout est dit; quant aux verres, il y en a toujours assez, puisqu'ici comme dans la Guipuscoa, on boit au même à tour de rôle.

« Nous avions avec nous Chaméa, qui devint l'objet des quolibets de toute l'assemblée; c'était à qui lui ferait le plus d'espiègleries. A chaque instant on lui proposait un nouveau toast, et, comme il a un petit faible pour l'eau-de-vie de riz, il acceptait toujours de grand cœur. Voyant que cela tournerait mal pour lui, je presse le capitaine de partir. A force de sollicitations, je le décide; nous remontons donc notre barque, et nous voguons vers la rue où demeure le consignataire du navire, pour lui demander l'hospitalité. Dans cette habitation, comme dans celle que nous venons de quitter, nous trouvons encore bon nombre de gens assis en cercle sur le parquet autour d'une théière; mais ici, heureusement, il n'y avait pas de gourde. Chaméa prit encore place, et but quelques tasses de thé. J'espérais que cet innocent liquide dissiperait un peu les vapeurs de l'autre : vaine espérance! elles avaient déjà gagné le cerveau, comme l'annonçaient ses cris, ses gestes et ses bruyants éclats de rire. Cependant le capitaine avait pris possession d'un hamac; mon lit fut une simple table sur laquelle on avait étendu une fraîche natte; les autres s'établir

rent çà et là dans la grande salle, et ceux qui ne purent y trouver place allèrent se loger sous le hangar; malgré le besoin de sommeil que nous avions, il nous fut impossible de fermer l'œil. Chaméa continua son vacarme durant la plus grande partie de la nuit, et à peine avait-il cessé qu'un petit moutard commença cette musique que nous avons faite dans le temps, et qui est la même dans tous les pays du monde.

« Il me tardait d'arriver à Campot-By; aussi, dès que parut le jour, nous remontâmes la rivière une heure encore, et, durant ce trajet, je pus voir que mes impressions de la veille n'étaient point dues à une illusion. Rien, en effet, n'est délicieux comme les rives du Campot. Le fleuve se divise, avant de se jeter à la mer, en trois canaux formant deux flots couverts de charmants bosquets; le tronc des arbres plonge à moitié dans l'eau, et leur cime ondule à la surface comme une verdure flottante; les poissons dans le bas et les oiseaux au sommet en sont les seuls habitants. Ces derniers, qui s'y trouvent par milliers, faisaient entendre de toute part leur bruyant ramage.

« Nous aperçûmes bientôt Campot-By. Ce village n'a que quelques maisons sur la rivière. Les autres s'étendent dans la campagne, par petits groupes. Benedicto nous attendait au port pour nous conduire dans la maison réservée aux gens du roi, quand ils sont de passage. Comme toutes les autres, elle ressemble à une de ces cabanes en paille, qui servent chez nous à loger les bestiaux, avec cette différence qu'elle vaut beaucoup moins. La grosse charpente consiste en tiges d'arbres non travaillées, le reste est en bambous et en feuilles, le tout relié avec des fils de rotin. Pas un clou, pas le plus petit morceau de fer n'a été employé dans sa construction. La moitié de la façade a été laissée ouverte par l'architecte : c'est la porte. Comme le seuil se trouve élevé d'un mètre au-dessus du sol, on a placé sur le devant un rouleau de bois pour y monter. C'est encore le bambou coupé en petites lattes qui a servi pour le parquet. C'est moins un plancher qu'un treillis. Ce système n'est pas sans avoir ses avantages; outre qu'il laisse circuler l'air plus librement, il dispense encore de cracher et de batai, tout passant à travers. Les chiens ne viennent point nous importuner pendant le repas; ils se tiennent tranquillement au-dessous, attendant que les os leur tombent par les jours. Comme de juste, Benedicto a réservé pour le *Louk-Patri* (le seigneur Père) la plus belle chambre de la maison; elle est séparée des autres par une cloison en feuilles d'un mètre de haut; deux nattes sont étendues sur le parquet. Elle a encore, de plus que les autres appartements, deux fenêtres grandes comme ma main : c'est du luxe; car l'air et le jour y venant par le bas, le haut et les divers côtés, on aurait pu très-facilement s'en passer. Près de ma chambre se trouve la salle de musique où, à ma grande surprise, j'ai trouvé trois tambours et deux pianos du pays. La cuisine se fait sur le

sol; on réunit deux ou trois pierres, et elles servent de cheminée.

« Dès que le gouverneur du lieu apprit notre arrivée, il s'empressa de nous faire visite. J'étais absent quand il se présenta. Quand je suis rentré, Benedicto est venu nous dire que nous devions la lui rendre. Sa maison ressemble singulièrement à la nôtre. Le gouverneur nous plaça à sa droite, moi sur l'unique fauteuil en bambou qui se trouvait dans la salle, et notre capitaine sur une table; le reste de la société s'accroupit sur des nattes à la façon des tailleurs. Il fit ensuite apporter du thé et des gâteaux; car ici, comme dans nos campagnes, on n'entre pas dans une maison sans boire un coup. Ne pouvant rien dire, je me contentais d'observer. Dès qu'un nouveau personnage entrait, il venait se prosterner à deux genoux, les mains jointes, devant le gouverneur, et chaque fois qu'on commençait à lui parler, on répétait la même cérémonie. Une affaire portée devant lui par Benedicto pendant que nous étions là, m'a donné une idée de ce seigneur du pays. Ce Benedicto, qu'on prenait pour fort peu de chose sur le navire, a grandi de dix coudées en mettant le pied sur le sol cambodgien. Ainsi qu'on me l'a expliqué plus tard, il avait eu à se plaindre sur le navire d'un petit fumeur d'opium, et il demandait maintenant vengeance de l'insulte qui lui avait été faite. Le gouverneur mande aussitôt ses satellites, leur ordonne d'enchaîner le coupable et de l'amener devant lui. Le moins qui l'attend, ce sont des coups de rotin jusqu'au sang. M. le capitaine intercède pour ce malheureux, et Benedicto veut bien lui faire grâce; mais on l'avertit que, si pareille chose lui arrive encore, on lui fera couper la tête, ni plus ni moins.

« La visite terminée, nous sommes rentrés au logis pour déjeuner. Le gouverneur est venu nous tenir compagnie, et avec lui tous ceux qui passaient devant notre porte. Ils ont suivi des yeux toutes nos évolutions gastronomiques, absolument comme aurait fait les badauds de notre pays, si ces gens étaient venus manger chez nous sur la place publique. Durant tout le repas, un artiste siamois a touché du piano en notre honneur. Il a montré beaucoup plus de talent que je n'en avais supposé chez un musicien de ces contrées. J'ai cru un moment entendre le carillon des cloches de Moscou, que me jouait le bon M. Puig quelques jours avant mon départ. Je dois ajouter qu'au grand désespoir de l'artiste, il manquait une note à son instrument, ce qui le gênait singulièrement pour les accords. Son piano est composé de deux morceaux de bois parallèles, et tournés en fer à cheval. Entre les pièces sont suspendus une série de timbres, de forme sphérique, donnant les tons de la gamme naturelle. On frappe sur ces timbres avec deux baguettes mouillées à leurs extrémités d'une boule recouverte de drap... »

CANARA ET MANGALOR, vicariat apostolique aux Indes Orientales, confié à Mgr

Anfossi, carme déchaussé, fait évêque de Mennith *in partibus*, en 1853.

CANTON, QUANG-SI et HAI-NON, en Chine, forment une préfecture apostolique, confiée aux Missions-Etrangères. Préfet apostolique Mgr Zéphirin Guillemin, fait évêque de Sibistria *in partibus* en 1856 et sacré à Rome par le Pape lui-même. On y compte 40,000 catholiques.

Il y a peu d'années, la ville de Canton tombait au pouvoir d'une poignée d'Européens, après un bombardement de vingt-quatre heures et un assaut de quelques instants, bien qu'elle eût pour sa défense une armée entière et la portion la plus belliqueuse de la nation chinoise. Depuis lors, cette conquête a été décrite et appréciée sous toutes ses faces par les vainqueurs. On nous a dit la vaste étendue de son enceinte, qui a trois lieues de circonférence; la multitude de ses habitants, estimée à près d'un million d'âmes; l'activité commerciale de son port, où tous les pavillons de l'Occident se déploient au milieu de jonques orientales; la cité flottante, qui couvre de ses barques et de son industrie l'embouchure de la rivière appelée le Tigre; la grandeur des pagodes qui couronnent l'amphithéâtre de collines opposées à la rade, et, à côté de ces avantages matériels, la corruption proverbiale de cette population, qui en fait la Babylone de la Chine; le hideux régime de ses prisons encombrées de malheureux qui meurent d'asphyxie et de faim, et la cruauté de son administration, si prodigue d'exécutions capitales, qu'elle paraît ne connaître pour gouverner, d'autre méthode que les supplices (1).

Un seul point de vue semble manquer à ces divers aperçus de Canton : c'est le côté religieux du tableau, ce sont les événements chrétiens et les dévouements apostoliques dont cette ville a été le théâtre. Peut-être qu'en recueillant ces souvenirs, il y aura pour nos lecteurs quelque intérêt à voir les entreprises de la charité devancer de trois siècles celles de la politique, et l'humble croix du missionnaire pénétrer dans ces murs bien avant l'épée de nos soldats.

Peut-être aussi pourrions-nous entrevoir, dans ces luttes lointaines, l'action et l'enseignement de la Providence, qui en appelle aux armes quand les messagers de sa paix ont été trop longtemps méconnus, et qui se décide enfin à humilier sous le joug de la force ceux qui ont aveuglément repoussé les bienfaits de sa grâce. Voici, en effet, deux fois en quelques années que la Chine subit le choc, désastreux pour elle, d'une agression européenne; et chose digne de remarque, chacun de ces éclatants revers coïncide avec un insigne attentat contre la religion. Ainsi, le vénérable M. Perboyre venait d'être égorgé avec des raffinements inouis de torture, lorsque l'expédition anglaise de 1842 infligea à la Chine vaincue un premier

châtiment. Mais les habitudes de persécution étaient trop anciennes pour céder aussitôt à la honte de la défaite et à la foi des traités. Une nouvelle victime allait appeler une expiation nouvelle. En 1857, le sang de M. Chapdelaine fumait encore qu'il était déjà vengé par la prise de Canton. Deux invasions succédant à deux martyres; deux fois, en quinze ans, le canon européen enfonçant les portes d'un empire obstinément fermé à l'Évangile, c'est à faire craindre à la Chine que, pour n'avoir pas voulu être la sœur des nations chrétiennes, elle ne soit peut-être condamnée à en devenir la vassale ou la proie.

« Canton, dit Mgr Guillemin, aura éternellement la gloire, parmi toutes les villes de la Chine, d'avoir la première ouvert ses portes aux apôtres de la foi. C'est sur son rivage qu'ils abordaient d'abord, c'est dans ses murs qu'ils se reposaient des fatigues d'une longue et périlleuse navigation, avant de prendre leur vol pour des climats plus rigoureux, vers des contrées plus éloignées. C'est là aussi que, dans les temps de persécution, ils apportaient les fers de leur captivité, et montraient à cette ville étonnée que l'amour du Sauveur est plus fort que les tourments et la mort. »

A leur tête est saint François-Xavier, léguant son dernier soupir à la Chine, qu'il voulait convertir encore après l'Inde et le Japon. Il n'était plus qu'à six lieues du rivage cantonnais, sur lequel une barque de pêcheur allait furtivement le jeter, lorsqu'il expira sur l'île de Sancian, dans une pauvre cabane qui fut depuis changée en chapelle, mais qui n'offre aujourd'hui que des ruines. C'était en 1552. Bien que François-Xavier n'eût pas atteint le port, il l'avait montré : d'autres y accoururent conviés par son exemple. Des Augustins et des Dominicains de Manille, des Franciscains de Macao, et des Jésuites en route pour le Japon, essayèrent tour à tour de prendre pied sur le littoral chinois. Dès l'année 1556, le P. Melchior Barreto se glissait des premiers dans la populeuse ville de Canton, et dissertait de science et de morale avec ses mandarins. Trois autres Jésuites y pénétrèrent en 1563, sous l'égide d'une ambassade portugaise, et durent en repartir avec elle, après avoir aussi jeté quelques germes de foi. Il parut que la bonne semence porta ses fruits, puisqu'en 1579 le bienheureux Pierre d'Alfaro, débarqué à Canton avec trois autres Religieux Mineurs, trois soldats aventureux et quatre fidèles de Manille, y trouva des néophytes pour lui servir d'interprètes et une habitation chrétienne pour célébrer la sainte Messe, à laquelle tous ses compagnons communieraient. Jusque-là c'étaient plutôt des explorations passagères du pays qu'une prise de possession. Plus heureux ou plus habile que ses devanciers, le P. Ruggieri obtint, en 1581, l'autorisation de résider

(1) Le dernier gouverneur se vante, dit-on, d'avoir fait tomber en deux ans plus de soixante-dix mille têtes.

dans la ville, de circuler librement dans la province et d'ouvrir au culte public une chapelle, que le vice-roi lui-même orna de cette inscription : *Ici on prêche la véritable loi du Maître des cieux.*

Ce précieux résultat n'était pas encore acquis, que les prémices de l'Eglise cantonnaise avaient déjà subi l'épreuve de la persécution. Un jeune bonze de Canton était venu se faire instruire de la foi à Macao, où il reçut le baptême. Son père, averti de cette conversion, qu'il regardait comme forcée, en porta plainte aux mandarins, et ceux-ci, confisquant aussitôt les marchandises des Portugais, exigèrent d'eux le renvoi immédiat du jeune homme dans sa famille. Le commandant de Macao voulait qu'on le livrât pour sauvegarder les intérêts du commerce; mais l'évêque protesta qu'en conscience il ne pouvait remettre une brebis dans la gueule des loups, et qu'obligé de rendre compte de son âme à Dieu, il n'exposerait pas le nouveau chrétien au danger de l'apostasie.

Informé du débat dont il était l'objet, le néophyte n'hésita pas à lui donner la plus héroïque solution : il se présenta au pontife, et déclara qu'il ne demandait pas mieux que de comparaître devant les mandarins, dans l'espoir que Dieu lui ferait la grâce de confesser son saint Nom, bien qu'il y allât de sa vie. Le prélat fut entraîné par ses courageuses instances : il lui permit de retourner à Canton, peut-être au martyre, mais il voulut l'y accompagner. A peine le bonze converti parut-il devant les mandarins, qu'il fut mis à la torture; l'évêque eût éprouvé le même traitement, si les Portugais ne l'eussent promptement dérobé aux poursuites. Or, pendant qu'on soumettait le néophyte à la flagellation, il baisait avec dévotion la croix de son chapelet, invoquait le doux nom de Jésus, et émerveillait les juges par son angélique patience. Plusieurs fois on le ramena de la prison au prétoire, où il reçut, à diverses reprises, quatre-vingts coups de verges, sans que sa fermeté se démentit. Bien que réduit à se cacher, l'évêque était resté sur les lieux pour voir l'issue de cette épreuve; souvent il descendait dans le cachot du jeune athlète, et l'encourageait à tout supporter avec constance pour l'amour du Sauveur. Enfin les mandarins, voyant qu'ils ne gagnaient rien par les tourments, prononcèrent contre le captif une sentence de bannissement perpétuel. Le néophyte et le prélat revinrent donc ensemble à Macao, l'un joyeux d'avoir été trouvé digne de souffrir pour Jésus-Christ, l'autre plus heureux peut-être de compter parmi ses enfants indigènes un confesseur de la foi.

Sur ces entrefaites, c'est-à-dire en 1582, arrivait à Canton le véritable introducteur du christianisme en Chine, Matthieu Ricci, jésuite, qui, après avoir fait l'admiration des lettrés comme savant, se vit accueillir comme apôtre à la cour même de Pékin. La faveur dont il jouissait auprès de l'empereur leva tous les obstacles à l'entrée de nou-

veaux missionnaires, mais elle ne préserva pas toujours des persécutions locales. Ce fut même à l'époque de son grand crédit, en 1606, que Canton eut son premier martyr. La victime était un jésuite chinois, nommé François Miz, qu'une intrigue de quelques marchands européens avait dénoncé aux mandarins comme complice d'une conspiration imaginaire. On lui enfonça des pointes de roseau fort aiguës entre les ongles et la chair des mains et des pieds, puis on le soumit à une bastonnade si violente, qu'il mourut sous le rotin.

Malgré ces rigueurs passagères, l'Evangile faisait de rapides progrès à Canton, livré au zèle des missionnaires qui affluaient dans son port. Chaque Ordre religieux y envoyait ses ouvriers et recueillait à l'envi une ample moisson. On peut en juger par celle de deux Franciscains, qui convertirent en peu d'années plus de quatre mille indigènes. Sans doute la pauvreté de ces deux apôtres devait donner une puissante efficacité à leur parole, au sein d'une population où les indigents sont si nombreux et si délaissés. Tel était, en effet, le dénûment de ces religieux, qu'ils n'avaient souvent pour nourriture que les herbes ramassées de leurs mains dans les fossés de la ville.

C'était de Canton que les missionnaires se répandaient dans les provinces de l'empire; ce fut aussi dans ce port qu'on les refoula de l'intérieur, à chaque réaction du fanatisme ou du pouvoir. La première eut lieu en 1666. Une coalition de bonzes et de musulmans ayant fait proscrire la religion chrétienne, Canton fut assigné pour exil à ses principaux ministres; ils y arrivèrent au nombre de vingt-cinq, chargés de chaînes et laissant derrière eux cent soixante-quinze églises sans pasteurs. On a conservé le souvenir de deux faits qui honorèrent leur captivité. L'un des bannis s'était échappé de la prison commune et avait pu se réfugier à Macao. Son évasion allait être remarquée, et peut-être exciter la colère des mandarins contre ceux qui restaient dans les fers; aussitôt le jésuite Grimaldi vint spontanément prendre la place du fugitif. A cet acte de dévouement, qui montrait les missionnaires prêts à donner leur vie les uns pour les autres, il faut ajouter la résolution et les mesures prises par les confesseurs de la foi pour la formation d'un clergé indigène. Réunis dans leur cachot comme en un synode, ils discutèrent cette importante question, dont la solution était alors si urgente, et s'entendirent pour préparer activement les Chinois aux fonctions et aux vertus du saint ministère, afin que l'exil ou le martyre de tous les prêtres européens n'entraînât pas la ruine de la mission, qui, soutenue et fécondée par un sacerdoce national, survivrait à ses fondateurs étrangers.

L'empereur Kan-Hi, en prenant possession du trône, rendit tous les missionnaires à la liberté et à leurs troupeaux; mais à sa mort, arrivée en 1722, son successeur les proscrivit en masse, et Canton devint une

seconde fois le lieu de leur bannissement. Trente-cinq religieux, à la tête desquels on comptait quatre évêques, furent exilés dans cette ville, avec défense de franchir cette enceinte. Resserrés dans cette étroite sphère d'action, ils s'y consacrèrent à toutes les œuvres du zèle et de la charité. Parmi eux se trouvait le P. Dubaury, qui mérita par son dévouement pour l'enfance d'être appelé le Vincent de Paul de la Chine. Il allait chaque jour à la recherche des nouveau-nés exposés dans les rues, baptisait les moribonds, trouvait aux autres des nourrices, les élevait avec l'aumône qu'il avait mendiée, les confiait à de pieux chrétiens pour leur apprendre un état, et pourvoyait encore à leur établissement. Des catéchistes formés par ses soins étendaient l'influence de ses bienfaits à l'hospice public des enfants trouvés, où ils régénéraient chaque année jusqu'à trois cents de ces pauvres créatures. Après douze ans d'un si beau ministère, le P. Dubaury alla rejoindre au ciel la nombreuse famille de petits anges qu'il y avait introduits.

On eût dit que sa sainte vie suspendait seule le dernier coup réservé à la mission chinoise; car à peine venait-il d'expirer, qu'arriva de Péking l'ordre d'expulser dans trois jours tous les prêtres de Canton, et de les reconduire à Macao, en leur interdisant pour jamais le retour. Cet arrêt était si impérieux, que les vieillards et les malades ne purent obtenir aucun sursis, et que les Jésuites n'eurent pas même le temps d'inhumer leur confrère défunt, et laissèrent le cercueil du P. Dubaury dans leur maison abandonnée; mais la reconnaissance publique se chargea de ses funérailles. Par ordre du mandarin, il fut enterré avec pompe, dans un temple situé hors de la porte occidentale de la ville.

Ces honneurs funèbres mirent fin à la glorieuse période apostolique qui s'était ouverte à Canton en 1581, et qui s'acheva au même lieu, par le bannissement et le deuil, en 1732. Depuis lors jusqu'en 1844, époque où fut proclamée la liberté religieuse, les missionnaires n'entrèrent plus dans ce port que secrètement et au péril de leur vie. On cite une seule exception à cette loi commune, c'est la résidence avouée d'un procureur de la Propagande à Canton en 1777. Il avait été repoussé de Macao par les Portugais, et il obtint, par une faveur spéciale, un refuge auprès des Chinois.

Quand Mgr Guillemain, nommé provicaire apostolique de Canton, vint occuper ce poste en 1849, il ne trouva plus que des débris de cette mission, autrefois si florissante. Il y avait quarante ans qu'elle n'était plus visitée par aucun apôtre européen. Quelques rares prêtres chinois veillaient encore à la garde du troupeau, qui allait toujours s'appauvrissant par des défections journalières. A peine restait-il cent cinquante à deux cents néophytes. Les nombreuses églises

élevées jadis par la piété cantonnaise avaient été démolies, vendues aux païens ou appropriées aux services publics. L'une sert aujourd'hui de tribunal, une autre a été convertie en pagode; une troisième, qui était un vaste et bel édifice, est devenue une prison, et, à ce titre, elle s'est ouverte bien des fois pour nos frères. La seule propriété conservée à la religion est un petit cimetière situé à l'extrémité orientale de la ville, comme si l'on n'avait voulu laisser aux Chrétiens d'autre perspective que la mort et la place pour s'ensevelir. Tel était l'état de la mission, lorsqu'au mois d'octobre 1849 Mgr Guillemain, chargé de relever ses ruines, vint dresser son autel dans une modeste chambre transformée en chapelle, et offrit publiquement le saint Sacrifice au milieu de quelques Portugais dévoués et de pauvres Chinois. Ce noyau d'une chrétienté renaissante a déjà fait de sensibles progrès.

Durant ces dernières années, Canton a encore vu dans les fers plusieurs confesseurs de la foi. Nous citerons, entre autres, le catéchiste Augustin Ho, arrêté sur les confins de la province, lorsqu'il conduisait un missionnaire dans l'intérieur. On ne crut pas trop punir son dévouement à la cause du christianisme en le retenant pendant deux ans dans les prisons de la ville. Garrotté à un malfaiteur, couché sur un peu de paille, rongé par la lèpre de la vermine, il éprouva dans cet horrible cachot tout ce qu'on peut faire souffrir aux plus grands criminels; mais, toujours inébranlable dans sa foi, il refusa d'acheter sa liberté aux dépens de sa conscience. Enfin l'amiral Cécile, venant à passer à Canton, traita de sa délivrance et l'obtint. Deux ans plus tard, ce même catéchiste s'asseyait à la table de son ancien juge, comme interprète de M. de Lagrené.

A une date plus récente, des prêtres européens ont subi la même épreuve. En 1848, M. l'abbé Renou, surpris sur les hauteurs du Thibet, lorsqu'il allait fonder une nouvelle mission au milieu de ces régions inaccessibles, fut ramené à Canton sous l'escorte des mandarins et jeté dans les prisons de la ville. Enfin, en 1850, M. Leturdu, après avoir passé par toutes les avanies du prétoire et les horreurs du cachot dans un district éloigné, était aussi dirigé, la chaîne au cou, sur Canton et incarcéré avec les criminels, en attendant que le consul français le réclamât. C'est ce même missionnaire qui nous a décrit, comme témoin oculaire, la bombardement et la prise de Canton (1). Et maintenant qu'il est libre et que ses persécuteurs sont humiliés, voici les sentiments que lui inspire leur malheur: « Nos soins, dit-il, nos veilles, nos ressources, et jus qu'à nos vies, seront au service de tant d'infortunés. S'il nous est impossible de les rassasier tous, nous les consolerons du moins par des paroles bienveillantes, nous prendrons pitié surtout des vieillards et des orphelins, et pour eux nous nous

(1) Le livre de ce Missionnaire a été publié dans le Numéro de Mai de cette année, p. 216.

priverons, s'il le faut, de notre nécessaire. » C'est bien là la vengeance d'un apôtre !

Jusqu'ici, nous ne connaissions les prisons chinoises que par le récit des martyrs qui y étaient enchaînés; et comme ces pieuses victimes étaient plus occupées de sanctifier leurs souffrances que d'en divulguer la rigueur, nous n'avions qu'une idée imparfaite de ces affreux séjours de la mort et du désespoir. Mais la conquête vient de tout révéler. Pour l'honneur de nos confesseurs de la foi, pour l'intelligence de leurs tortures passées et à venir, nous devons transcrire ici quelques détails fournis à ce sujet par un correspondant anglais, qui assistait naguère à la visite officielle des prisons de Canton.

« Je n'aborde qu'avec répugnance, dit-il, la tâche de rapporter ce que nous avons vu dans ces prisons, et je m'en acquitterai aussi brièvement que possible. Il ne suffirait toutefois pas de dire que les malheureux renfermés dans ces cachots sont malpropres, affamés et rongés de vermine; c'est là l'état de toutes les prisons de Canton : mais il est des horreurs dont le langage humain ne peut donner qu'une idée approximative, et tel est le spectacle auquel nous avons assisté pendant ces deux jours.

« Une prison chinoise se compose d'un groupe de petites cours qui ne sont pas entourées d'un mur extérieur. Autour de ces cours sont des tanières semblables à celles dans lesquelles nous enfermions les bêtes fauves. Le treillage n'est pas en fer, mais il consiste en un double rang de tiges de bambou très-épaisses, qui sont tellement serrées l'une contre l'autre, qu'elles permettent à peine à la lumière de pénétrer dans le réduit. Les prisonniers ordinaires restent dans la cour pendant la journée. Leurs jambes sont attachées ensemble par des chaînes de fer, et la plupart portent également une chaîne aux poignets.

« Nous étions occupés à examiner l'une des cours de la seconde prison, en présence de lord Elgin. Comme il faisait plein jour, nous supposions que les tanières étaient vides. Quelqu'un crut y entendre un léger soupir et s'approcha du treillage pour mieux écouter : il recula comme s'il eût approché son visage d'une fournaise; jamais les sens d'un homme n'ont été frappés par une exhalaison plus pestilentielle.

« On ordonna aux géoliers d'ouvrir ce réduit; ils s'y refusèrent (car tout Chinois commence d'abord par refuser), et on ordonna aux soldats de les y forcer. A peine ceux-ci eurent-ils mis la main sur les géoliers, que les soupirs étouffés devinrent des gémissements qui se changèrent bientôt en un concert de sourds grognements. Aussitôt qu'on eut levé le double treillage, plusieurs d'entre nous pénétrèrent dans le réduit.

« La puanteur nous en chassa immédiatement, et le spectacle qui se présenta à nous nous força de détourner les yeux. Au fond de cette tanière il y avait un corps dont la poitrine était rongée par les rats. Tout

autour étaient d'autres formes humaines en putréfaction. Le géolier mandarin, qui semblait très-étonné de ce que nous fissions tant de bruit pour si peu de chose, reçut l'ordre de faire sortir les pauvres créatures.

« Quiconque a vu un pareil spectacle ne l'oubliera de sa vie. C'étaient des squelettes et non des hommes. On n'aurait pu croire qu'il y avait du sang dans ces corps, si leurs plaies n'en eussent fourni une preuve irrécusable. A mesure qu'on les retirait, les uns après les autres, et qu'on les déposait sur le pavé de la cour, on ne savait lequel était d'un aspect plus horrible. Ils étaient trop épuisés pour crier, bien que les souffrances dussent être affreuses lorsque les géoliers les tiraient dehors et que les chaînes pesaient sur leurs membres décharnés.

« Leur histoire était bien simple : ils avaient été battus à coups de bambous, il y avait peut-être bien longtemps, puis ils avaient été jetés dans cette tanière pour y pourrir. Ils étaient coupables d'avoir tenté de s'échapper. Quelque hideux que fût l'aspect de leurs plaies purulentes, de leurs haillons et de leurs corps décharnés, ce n'était rien toutefois à côté de leur regard. A mesure que ces malheureux se tordaient tout disloqués sur la terre, des larmes roulaient sur les joues des soldats de l'escorte.

« Nous ne savions pas alors que le seul mot que ces pauvres créatures s'efforçaient de prononcer était le mot « faim »; nous ne savions pas que ces yeux qui sortaient de leur orbite étaient le regard de la famine. Quelques-uns n'avaient pas mangé depuis quatre jours. Ils n'avaient pas été privés d'eau parce qu'il y en avait dans la cour, et que les autres prisonniers en avaient puisé pour eux; mais lorsqu'ils demandaient à manger, on leur répondait par des coups de bambou. Ce n'est que le lendemain matin que nous avons découvert ce fait.

« Depuis le commencement de l'année, plus de quinze personnes sont mortes dans cette cellule. Je crois qu'il n'y a pas de description qui puisse donner une idée complète d'une prison chinoise, et ce que j'écris n'est qu'une faible esquisse de la vérité.

« Cette tanière était la plus horrible de toutes celles que nous ayons ouvertes, mais il y en avait d'autres qui n'étaient pas bien différentes. Parmi les six mille prisonniers que nous avons vus, il n'en était pas un dont l'aspect ne dût exciter des cris d'indignation. Quelle société pour un enfant de quatorze ans! s'est écrié le capitaine Martineau, en voyant un petit garçon enfermé là parce qu'il était le fils d'un rebelle! Hélas! il n'était pas le seul.

« Dans l'une des tanières de Poun-Yu, on nous a fait remarquer un jeune enfant, d'une physionomie assez intelligente, qui était accroupi sur une planche et qui riait de la scène dont il était témoin. Nous lui fimes signe d'avancer, mais il ne vint pas : il ne pouvait pas remuer; ses petites jambes

étaient enchaînés depuis plusieurs mois, et elles étaient paralysées. Cet enfant, âgé de dix ans, avait été enfermé là sous l'inculpation d'un larcin commis au détriment d'un autre enfant. Nous l'avons emmené avec nous... »

Nos lecteurs sauront désormais tout ce que renferme de souffrances, tout ce qu'exprime de sainte et douloureuse résignation, ce simple mot des missionnaires ou des néophytes chinois, si souvent inscrit dans nos Annales : « Je suis en prison. »

Et pourtant ces affreux cachots, dont l'œil et la pensée se détournent avec horreur, nos prêtres les affrontent librement, les coudoient avec indifférence, les envisagent comme le terme naturel et la dernière étape de leur course apostolique ; souvent ils s'en rapprochent par une sorte d'attraction et les regardent avec un sentiment d'envie. « A peine arrivé à Canton, dit son nouvel évêque, j'ai voulu voir ces lieux honorés par la captivité de saints confesseurs, et chaque fois que je le puis, je leur renouvelle encore ma visite. Ce n'est qu'avec un profond respect que je me glisse le long de ces murs, où ils ont scellé de leurs souffrances et de leur sang la foi qu'ils prêchaient. Heures chères, avec lesquelles ils pouvaient dire comme saint Paul : *Ego vincit Christus!* Moi l'enchaîné du Christ! »

Un dernier fait qui se rattache à l'histoire religieuse de Canton, est le *Te Deum* chanté sur la terre chinoise dans l'église catholique de Hong-Kong, le 21 mars de cette année. C'était la France, représentée par un de ses amiraux, qui rendait grâce à Dieu du succès de ses armes à Canton. Les Anglais, qui avaient concouru à la victoire, prêtaient aussi leur plus généreux concours à l'éclat de la fête religieuse. Tous les fonctionnaires de la colonie, les consuls des puissances étrangères, les négociants européens et les résidents français avaient été convoqués à la cérémonie, et s'y rencontraient avec les chefs de la garnison et les états-majors des escadres mouillées dans le port. La foule immense des indigènes encombrait les abords de l'église.

A l'intérieur, décoré à l'envi par des officiers et par des sœurs de Saint-Vincent de Paul, tous les piliers étaient entourés de feuillage, les entablements étincelaient de lumières et les autels étaient chargés de fleurs. Deux détachements de marins et de soldats armés faisaient dans la nef le service d'honneur. La musique militaire alternait avec l'orgue dans l'accompagnement de l'office divin. Le clergé de la ville, grossi des missionnaires de toutes nations, traduisait par ses chants et ses prières la reconnaissance des vainqueurs, tandis que le canon des forts et les batteries de la flotte la proclamaient de leurs salves retentissantes, et en envoyaient les menaçants échos jusqu'aux rivages chinois.

Jamais pareil spectacle ne s'était vu à cet extrême Orient. C'était la voix tonnante du Dieu des armées succédant à la voix méprisée des

apôtres, et les idoles du démon durent en trembler sur leurs autels ; c'était, en face de la Chine, une solennelle réparation à la croix pour les outrages que ses mandarins lui ont prodigués dans les prétoires ; c'était aussi l'espoir de la délivrance jeté au loin à cinq cent mille néophytes, traités comme le rebut d'un empire qu'ils honorent par leurs vertus. Témoins de cette scène imposante, les Chinois idolâtres n'en pouvaient croire leurs yeux ; car cette religion, qui est chez eux le culte caché des proscrits et des pauvres, leur apparaissait pour la première fois entourée des hommages de l'Europe, des trophées de la victoire et des attributs de la puissance. Pour les missionnaires, en pensant à Canton, qui était le sujet de cette fête religieuse, ils se laissaient aller à la douce confiance que les brèches faites à ses remparts ouvraient la voie à un apostolat nouveau, non plus toléré comme autrefois ou persécuté comme aujourd'hui, mais public et libre désormais dans son dévouement au salut des Chinois.

Voici comment Mgr Guillemain annonce la mort de M. l'abbé Leturdu, qui a dirigé pendant plusieurs années, la mission de Canton, en qualité de pro-préfet apostolique. Cette lettre est datée du 25 juillet 1861, et adressée aux sœurs du missionnaire défunt ; nous en détachons les passages suivants :

« ... Votre bon et cher frère de Canton, qui, depuis bien longtemps, ne se soutenait plus que d'une manière, en quelque sorte, miraculeuse, vient de quitter cette misérable terre, pour aller occuper la place qui lui était réservée dans la terre des vivants. Depuis plusieurs mois, une fièvre presque continuelle qui, sans le retenir au lit, le minait insensiblement, nous faisait craindre d'être bientôt privés de cet ami unique qui était le plus ferme appui de notre mission. Le 7 juillet, sentant ses forces diminuer et ayant éprouvé un redoublement de fièvre, il voulut recevoir les derniers sacrements de l'Eglise, et il apporta à cette grande action toute la piété, le calme et le dévouement qu'il mettait dans les choses de Dieu. Il demanda que tous les missionnaires présents à Canton, que tous les Chrétiens libres assistassent à cette cérémonie, et c'est en leur présence qu'il reçut son Dieu et les onctions saintes : après quoi, s'adressant aux néophytes, il les remercia de leur empressement à prier pour lui, et les engagea à persévérer dans leur esprit de foi et de religion, afin qu'ils fussent tous, un jour, réunis à lui dans la société des saints. Puis, nous adressant la parole, il nous remercia de l'amitié que nous lui avions toujours témoignée, nous lit ses adieux et nous protesta qu'une fois arrivé devant le trône du Seigneur, il n'oublierait ni cette mission, ni ses prêtres, ses amis et ses anciens confrères. Je le remerciai, à mon tour, de tout l'appui qu'il m'avait donné et de tout ce qu'il avait fait dans cette province pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ; et je lui demandai la permission de l'embrasser, comme un témoignage de l'union



qui subsisterait toujours entre nous, malgré les séparations de la mort : ce qu'il accorda très-gracieusement; et chacun de nous, en présence de nos Chrétiens édifiés et fondant en larmes, nous donnâmes le dernier baiser de paix à ce cher et vertueux confrère, qui allait continuer, dans le ciel, le rôle de protecteur et d'ami qu'il avait si bien rempli sur la terre.

« ... Enfin, le lundi 15, à une heure du matin, il me fit appeler en me disant : *Venez, je vais mourir*. Il avait compris que la fin de son pèlerinage était arrivée. Je lui donnai une dernière fois l'absolution; il fit une petite prière, répétant amoureusement les saints noms de Jésus et de Marie; il appuya ses lèvres sur l'image du Sauveur crucifié, me serra la main, comme un dernier adieu fait à l'amitié, et entra doucement en agonie. Pendant que nous récitons la recommandation de l'âme, notre bien-aimé et vénéré confrère quitta sa dépouille mortelle pour s'envoler dans le sein de Dieu, qui l'attendait, sans doute, moins pour le juger que pour le couronner. Il était deux heures du matin.

« ... Quand tout fut prêt pour les funérailles, le cortège composé de quatre cent soixante personnes, traversa les rues de Canton au milieu du plus profond silence, lequel n'était interrompu que par les sons de la trompette qui ouvrait la marche, et nous nous rendîmes au lieu de la sépulture... »

On écrivait de Canton (Chine), en date du 12 mars 1855 :

« Dieu soit béni! voilà que nous allons enfin voir finir les peines et les alarmes auxquelles nous avons été si longtemps en butte. Les troupes de rebelles qui environnaient la ville de Canton, et qui portaient partout le feu et la désolation, viennent de tomber sous les coups des mandarins. C'est le 5, le 6 et le 7 de ce mois qu'a eu lieu cet événement mémorable. Depuis quelque temps, les insurgés avaient établi leur quartier général auprès d'une petite forteresse dont ils s'étaient emparés, et qui domine un des bras du fleuve. Leurs nombreuses barques stationnaient au pied de la montagne, sous la protection du canon du fort, et de là se répandaient comme un torrent sur les pays voisins, qu'ils dévastaient, pillaient, brûlaient à plaisir, sans qu'on pût opposer une digue assez forte à leurs brigandages. Déjà ils avaient signifié aux Européens, qui habitent Canton, qu'ils eussent à évacuer la ville, voulant la prendre par la famine, s'ils ne pouvaient s'en emparer autrement; et les pauvres Chinois, réduits à la disette, ne voyaient plus, dans l'avenir, que l'image d'un sort affreux. Or, les premiers jours de ce mois, les mandarins, convaincus qu'ils ne pourraient en finir que par un coup de main décidé, réunirent leurs forces navales sans que les rebelles en sussent rien, et au moment où ceux-ci, livrés à une pleine sécurité, étalaient orgueilleusement leur flotte sur la baie du fleuve, à quelque distance de

la forteresse, ils tombent de différents points sur elle, l'environnent de toutes parts et la pressent avec vigueur. Les rebelles, pris à l'improviste, n'ont pas le temps de préparer leurs moyens de défense : à la vue du danger qui les menace, la frayeur s'empare d'eux, le désordre s'introduit dans leurs rangs, et ils ne songent plus qu'à mettre leur vie en sûreté par la fuite; les mandarins alors se lancent à leur poursuite, ils se saisissent d'une soixantaine de grosses barques, dispersent les autres, et font plus d'un millier de prisonniers, sans compter ceux qui se noient en voulant se sauver à la nage.

« Le lendemain, sans perdre de temps, les impériaux vont droit au fort qu'ils avaient perdu quelque temps auparavant; ils s'en emparent, font encore bon nombre de prisonniers, et mettent le feu à deux gros villages situés au pied de la citadelle, et qui étaient comme l'entrepôt et les magasins de réserve de l'ennemi; en sorte qu'en moins de trois jours cet endroit, qui auparavant paraissait formidable à cause des nombreux bateaux qui le couvraient, était devenu entièrement libre et paisible comme autrefois. Le bruit de cette victoire ne tarda pas à se répandre dans la ville; à la première nouvelle que l'on en eut, la joie et le contentement reparurent sur toutes les figures; les portes de Canton furent à l'instant ouvertes, et les vivres, qui devenaient chaque jour plus rares et plus chers, reprirent un cours qui fit espérer au pauvre qu'il ne mourrait pas de faim.

« Ainsi s'est terminée, dans les environs de Canton, cette longue révolte qui, commencée au Quouang-Si, se propagea dans une grande partie de l'empire et vint nous faire voir ses horreurs, comme elle les avait montrées ailleurs. Il serait difficile de concevoir toute la misère et les maux qu'elle enfanta sur son passage. Qu'on se figure trente à quarante mille hommes, formés de la lie du peuple, sans autre chef à leur tête qu'un misérable porte-foix, sans autre but que celui du pillage, se répandant dans la province pour y exercer le brigandage le plus effréné, et on aura une idée de ce qu'ils ont pu faire pendant plus de huit mois qu'ils ont occupé le pays. On en a vu se livrer, de gaieté de cœur, au plus affreux carnage, prendre des vieillards inoffensifs et les couper en morceaux. Chaque jour nous apprenait la ruine de quelque nouveau village. Combien de fois nous-mêmes, pour peu que nous nous éloignions de la ville, n'avons-nous pas vu l'incendie promener au loin ses ravages, et priver plusieurs centaines de personnes de toute habitation! Si, dans ces circonstances pénibles, nous avons pu sécher quelques larmes, donner quelques pièces de monnaie pour conserver à une famille les jours de son vieux père, c'est aux dignes associés de la Propagation de la Foi que nous le devons. Qu'ils en soient bénis, et que Dieu veuille les récompenser au centuple de leur généreuse charité! »

Extrait d'une autre lettre de M. Guillemain à Messieurs les membres des Conseils centraux de la Propagation de la Foi.

Canton, 8 mars 1856.

« Messieurs, j'ai l'honneur de vous envoyer le résumé des faits accomplis dans cette province pendant le cours de 1855. Depuis la fondation de cette mission, cette année a été évidemment une des plus pénibles que nous ayons eu à parcourir, à cause des épreuves sans nombre auxquelles nous avons été soumis. Il n'est pas étonnant que le chiffre de nos conversions s'en soit ressenti, et que nous ayons à vous présenter aujourd'hui des rapports beaucoup moins consolants que nous ne le désirerions ; mais au moins pouvons-nous rendre le témoignage que notre courage n'a pas failli, et que, toujours, jusqu'au dernier souffle de notre vie, nous poursuivrons la pénible, mais glorieuse tâche que nous avons embrassée, en nous dévouant à l'œuvre des missions.

« Une des premières misères que nous avons eu à déplorer est celle de la rébellion, qui a couvert cette province de deuil et de ruines, et qui a paralysé la plupart de nos efforts. Nous avons vu de près tout ce que peut faire l'anarchie pour le malheur des peuples, et plusieurs fois même nous avons failli tomber sous ses coups. Alors nos travaux et nos courses ont été nécessairement suspendus ; nos Chrétiens ont dû s'enfuir dans les lieux qui leur offraient quelque apparence de sécurité, et les païens, qui déjà avaient goûté la vérité de l'Évangile, ont dû remettre à une meilleure époque les projets de leur conversion. Mais déjà, les troubles de l'insurrection se sont dissipés, les routes deviennent praticables, l'horizon nous présente un avenir plus consolant ; nos confrères reprennent leurs travaux accoutumés, et nous avons l'espoir que nos efforts ne seront pas sans quelque résultat heureux.

« Au milieu de la terreur générale dont ce pays était frappé, l'arrestation et l'emprisonnement de M. Jacquemin sont encore venus ajouter à nos angoisses. Je vous ai raconté dans le temps les circonstances de cette douloureuse captivité : inutile de les rappeler ici (1). A l'extrémité opposée de la province, c'est-à-dire à l'ouest, M. Amat, accusé par la rumeur publique de tuer les petits enfants, de leur arracher les yeux, le cœur, le foie et les intestins, pour les envoyer à Canton et faire composer là des remèdes d'un prix excessif et d'une vertu immanquable, a été sur le point de tomber entre les mains de la police. Recherché, poursuivi par ses satellites, il n'a dû son salut qu'à la rapidité de sa fuite et à l'intelligence de ses marches et contre-marches, avançant ou reculant à propos, demandant l'hospitalité à la première chaumière, comme un homme poursuivi injustement par la

fureur de ses ennemis. Enfin, poussé jusqu'au rivage de la mer, il n'eut plus d'autre ressource que de se jeter dans la première barque venue, et d'aller demander asile à un confrère résidant dans l'île de Hai-Nan, jusqu'à ce que l'orage qui grondait sur sa tête se fût un peu calmé. Effectivement, après un ou deux mois de retraite passés en ce lieu, apprenant que le bruit de sa précédente expulsion commençait à s'effacer, il revint tranquillement à son ancien poste, où Dieu lui préparait une consolation bien digne d'un apôtre : il a pu régénérer quarante-trois païens dans les eaux du saint baptême. Sans cette première alerte dirigée contre lui, la moisson eût été bien plus abondante ; mais un missionnaire se contente encore, lorsqu'il peut réunir à la fois le mérite des fers qu'il porte pour la cause de l'Évangile, et l'avantage de voir que la parole de Dieu n'est pas enchaînée, malgré les efforts de l'enfer pour la retenir captive.

« Un de nos autres missionnaires n'a pas été aussi heureux que M. Amat : je veux parler de M. Leturdu, chargé de l'est de la province. Ce cher et bien digne confrère, après avoir administré pendant l'année un district de plus de soixante lieues de long, avec un zèle et des peines infinies, vient de tomber entre les mains de six individus, qui se sont emparés de sa personne au moment où il s'embarquait pour aller rejoindre M. Jacquemin et le conduire à son nouveau poste. Trainé d'abord dans la ville de Tcheu-Tcheou, ses ravisseurs, jugeant qu'il n'était pas assez en sûreté dans ce lieu, et craignant que leur proie ne leur échappât, se hâtèrent de le transférer dans un autre endroit, sans que nous sachions maintenant où il se trouve. Sans doute, ils ne cherchent qu'à tirer de lui une forte rançon pour sa délivrance ; mais quelle sera-t-elle ? quand pourra-t-on la donner ? et d'ici là, à quels mauvais traitements ne sera-t-il pas en butte ? Qui sait même si ces malfaiteurs avides d'argent, et pour lesquels la vie d'un homme, et surtout celle d'un européen n'est rien, après l'avoir gardé quelque temps, ne le livreront pas aux mandarins, espérant par là obtenir une plus forte somme ? Nous l'ignorons ; mais si la chose se réalisait, nous ne pourrions trop déplorer la triste position de cette partie de la province, qui en peu de temps voit, par trois fois, ses missionnaires jetés dans les fers, et nous aurions tout à craindre que les Chrétiens, dégoûtés par les accidents, ne refusassent désormais de nous recevoir. Mais en cela, comme pour tout le reste, que pouvons-nous faire, sinon de nous remettre amoureusement entre les mains de Dieu qui veille sur nous, et de lui abandonner le soin de nos personnes comme de nos succès ? »

Mgr Spello écrit de Changai, sur la mort de Mgr Maresco, le 2 mars 1856 :

(1) Voir le N° de juillet, p. 572, des *Annales de la Propagation de la Foi*.

« Outre les Messes qui furent dites en grand nombre par tous les missionnaires, un service solennel fut célébré dans la chrétienté la plus centrale de chaque district. Je me contenterai d'indiquer trois endroits particulièrement chers à l'homme de bien dont nous pleurons la perte : Chang-Hai, Tsam-Kaleu, Zika-Wei. C'est là où son souvenir était le plus vivant ; ce fut là aussi où l'affluence fut plus considérable, et où la cérémonie funèbre se fit avec plus d'ensemble et plus de pompe. Le catafalque qui s'élevait presque jusqu'à la voûte de l'édifice, en forme de colonne surmontée de la croix, et présentant dans la partie inférieure, sur les quatre faces latérales, de riches encadrements renfermant des inscriptions gravées en gros caractères italiques, en l'honneur du pontife défunt, produisait un effet grandiose. On semblait comme être élevé au-dessus de la terre, et entrevoir quelques rayons de la gloire qui couronne les fronts radieux des habitants de la cité céleste. La lumière éclatante que relletaient par toute l'enceinte les flambeaux sans nombre qui brûlaient autour du catafalque, aussi bien que les cierges allumés que tenaient à la main de nombreux assistants, contribuait à entretenir cette douce et consolante illusion, qui semblait faire comme jaillir sur cette terre quelques gouttes du torrent lumineux des joies célestes. Une main invisible paraissait venir essuyer toutes les larmes et verser dans tous les cœurs le baume de l'espérance et de la joie.

« A Chang-Hai, surtout dans l'église cathédrale, la pompe funèbre atteignit un degré de solennité vraiment imposante. Le catafalque présentait l'aspect d'un mausolée brillant de lumière et éclatant de décorations symboliques. Des inscriptions en langue latine et chinoise rendaient ces symboles comme parlants et vivants. Plusieurs, en lettres d'or, avaient été offertes par les principales familles païennes de Chang-Hai, comme témoignage de leur estime et vénération pour l'illustre défunt. Dès le matin, la vaste enceinte de l'édifice sacré était encombrée et ne cessa pas d'être remplie jusque vers une heure de l'après-midi ; car alors seulement se termina le service funèbre, qui avait été précédé d'un grand nombre de Messes. Plus de quatre-vingts prêtres missionnaires, venus des différents points du diocèse, se trouvaient réunis. La Messe fut chantée par le R. P. supérieur des religieux de la Compagnie de Jésus, à laquelle assistait Mgr Mouly, évêque administrateur du diocèse de Pékin, qui, après la Messe, fit l'absoute solennelle, accompagné de quatre prêtres aussi en chape, se tenant aux quatre coins du poêle funéraire, et qui firent également, chacun successivement, l'absoute solennelle selon le cérémonial prescrit par le Pontifical. On remarqua la présence de M. le consul de France, assisté de son chancelier, et accompagné de plusieurs notables Européens ré-

sidant à Chang-Hai. Les païens en grand nombre, mêlés aux Chrétiens, rendirent à leur manière, qui est toujours un peu bruyante, leurs hommages à l'évêque catholique, qu'ils appellent *l'homme aux bonnes œuvres*. C'est ainsi que ce fidèle imitateur de saint François-Xavier, dont il portait si dignement le nom, excita les regrets universels. Ne méritait-il pas les larmes de tous, celui qui s'était si constamment appliqué à essuyer celles de tous les malheureux qu'il découvrait ? Témoin entre autres ces largesses et ces distributions de toutes sortes de secours qu'il fit plusieurs fois la semaine, pendant quelques mois, à des milliers d'affamés, lors de la famine qui désola cette contrée en 1850. . . . »

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, *District occidental*. — Vicariat apostolique, confié à Mgr Raimond Griffith, Dominicain, fait évêque *in partibus* de Paléopole en 1847, ayant pour coadjuteur Mgr Thomas Grimley, évêque d'Antigona *in partibus*, nommé en 1860. On y compte 6,000 catholiques. Auparavant cette mission fut confiée aux Bénédictins, mais ils ont refusé de s'en charger. A l'avènement de Pie IX, il n'y avait là que près de 1,000 catholiques, une école, une église à Grahastown, au milieu de nombreux sectaires, mahométans et païens.

Mgr Griffith est mort le 18 juin 1862. Son digne successeur, Mgr Grimley, retrace en ces termes la longue et laborieuse carrière qu'il a fournie : « Quand Mgr Griffith arriva dans cette colonie du Cap, en 1838, il n'y avait alors aucun prêtre sur le sol méridional de l'Afrique. Son diocèse comprenait une étendue de dix-sept mille lieues carrées. Rempli de ce zèle apostolique dont brûlait son cœur, il se mit incontinent à défricher cette vigne stérile, voyageant dans toutes les parties de cette contrée sauvage, exposé aux périls de tous genres, et faisant chaque jour une nouvelle offrande de sa vie pour le salut de son troupeau dispersé. Tel a été le résultat de ses efforts, qu'aujourd'hui trois diocèses se sont formés de sa mission primitive. Il vient de s'endormir dans le Seigneur, épuisé par les travaux de sa longue administration, plein de mérites, à l'âge de 63 ans. — *District oriental*. Vicariat apostolique, confié à Mgr Patrice Moran, évêque de Dardanie *in partibus*, depuis 1856. On y compte près de 6,000 catholiques.

CASHEL (*Casselien*), archevêché en Irlande. — Mgr Patrice Leahy en est archevêque depuis le 15 mai 1857. On y compte plus de 350,000 catholiques.

CAYENNE, préfecture apostolique, confiée par Pie IX, sur la demande de l'empereur des Français, à Mgr Dominique Dossat. — On y compte près de 10,000 catholiques.

CEYLAN, grande île du golfe de Bengale, séparée de la côte de Corouandel par le détroit de Mansar, longue d'environ 100 lieues, sur une largeur de 10 à 38. — Voici quelques notes statistiques adressées par Mgr le vi-

raire apostolique aux *Annales de la Propagation de la Foi*.

« La population totale de Ceylan est, d'après les données officielles, de 1,727,974, et dans les trois provinces (nord, est et nord-ouest) qui forment mon vicariat, elle s'élève à 576,415. Toute la population catholique de l'île peut être évaluée à 160,000, et dans le vicariat de Jaffna, elle est de 55,027. Quant à la population protestante, nous avons trouvé, en compulsant avec soin les rapports des différentes sociétés bibliques, et en admettant leurs chiffres sans discussion, que le nombre de leurs néophytes indigènes était, en 1859, de 4,369. D'autre part, l'almanach officiel de Ceylan pour 1859 porte le nombre des blancs dans la colonie à 6,425, dont 4,815 dans la vie civile, et 1,610 militaires. En accordant aux protestants tous les Européens civils, vu qu'il y a peu de catholiques dans cette classe, plus, la moitié des militaires, on trouve que ces divers éléments réunis donnent un total d'à peu près dix mille individus. Ainsi les protestants sont ici un sur quinze catholiques; ils forment la cent cinquantième partie de la population totale, tandis que nous en représentons un dixième.

« Nonobstant la proportion minime des protestants, ceux-ci obtiennent à peu près toutes les faveurs du gouvernement et tous ses secours. Ainsi les allocations qu'il fait aux différentes sectes s'élèvent, année courante, à 10,000 livr. sterl., sans compter plusieurs subsides extraordinaires concédés de temps à autre pour des églises ou presbytères protestants, ou pour les voyages des ministres. Or, sur cette somme énorme dépensée annuellement pour objets religieux, quelle est la portion affectée aux catholiques? D'abord, en fait de traitement, celui que nous venons d'obtenir pour le missionnaire de Trincomale, est le seul qui ait été jamais accordé dans l'île à un prêtre catholique. Quant aux secours donnés pour édifices religieux, je trouve, dans le compte rendu présenté cette année même au Conseil législatif, que 5,835 livr. sterl. ont été dépensées en cinq ans pour églises et presbytères; sur cette somme, les catholiques du vicariat de Colombo ont reçu 1,060 livr. sterl. ou 26,500 francs, mais les fidèles du vicariat de Jaffna n'ont pas touché un centime. Voilà pour ce qui concerne le culte.

» En ce qui touche l'éducation, on peut juger des obstacles qu'elle rencontre, par ce seul fait, qu'en 1858 le gouvernement a dépensé 8,890 livr. sterl. pour les écoles, somme sur laquelle 150 livres seulement ont été données aux catholiques; le reste a été absorbé par l'enseignement des sectes. A ces moyens de propagande, ajoutez une avalanche de journaux, de revues, de livres et de pamphlets dirigés contre notre sainte foi. On m'a assuré que les ministres américains avaient imprimé à Manipoï plus de pages qu'il n'en faudrait pour couvrir deux fois la superficie de notre île, laquelle est

de vingt-quatre mille sept cents milles anglais carrés.

« Il est vrai qu'avec tant de ressources et de moyens, le chiffre des protestants est peu considérable; mais ce n'est pas par le nombre de leurs néophytes qu'il faut évaluer le mal qu'ils font aux catholiques; leur influence se fait sentir d'une manière plus cachée, mais non moins sûre, en corrompant la foi des fidèles..... »

CHARLESTOWN (*Carolopolitan*), évêché au nord de l'Amérique. — Son évêque, M. r Patrice Lynch, a été nommé en décembre 1857. On y compte 5 000 catholiques.

CHARLOTTETOWN (*Carolinopolitan*), évêché à l'île du Prince-Edouard. — Son évêque, Mgr Pierre Mac-Intyre, a été nommé le 8 mai 1860. On y compte près de 40,000 catholiques.

CHATAM (*Chatamen*), évêché érigé par Pie IX. — Son évêque, Mgr Jacques Ragers, a été nommé le 8 mai 1860. — Cet évêché se trouve dans le Nouveau-Brunswick.

CHEN-SI, la plus grande province de Chine, bornée au nord par la Mongolie, à l'est par le Chan-Si et le Honan, au sud par le Se-Tchuen, à l'ouest par les Kalmouks.

« Depuis ces trois années, écrivait le vicairo apostolique, en 1856, voici sommairement ce qui s'est passé dans ma mission. Inspirés par une suggestion diabolique, les païens de la contrée ont eu recours à une de leurs manœuvres les plus habituelles à notre égard. Toute sorte de bruits diffamants ont été répandus sur notre compte. La chose a bientôt pris des proportions telles, que vers la fête de Pâques 1853, dans tous les pays d'alentour, à plus d'une journée de distance, il n'était rumeur que de nous et de nos mauvais desseins. Nous avions creusé, disait-on, sous notre habitation une multitude d'immenses souterrains, dans lesquels nous avions aggloméré des provisions de toutes sortes, et même plus de cinquante moulins. Deux mille hommes au moins étaient cachés là, prêts à prendre d'assaut, au premier moment, la ville de Sigang-Fou, capitale de cette province. Il va sans dire que nous étions en rapport avec les rebelles de l'empire, notamment avec ceux de la province du Kouang-Si. Ces inventions stupides se répandirent si bien, qu'elles parvinrent aux oreilles des premiers magistrats. A plusieurs reprises, le chef du tribunal envoya secrètement et de nuit des espions autour de notre demeure, n'osant pas faire des recherches avouées et publiques.

« Cependant la capitale était en proie à une terreur toujours plus grande. Tout le monde savait déjà le jour où nous allions lui donner l'assaut. Le grand mandarin, partageant l'affroi général, fit ses préparatifs: des troupes nombreuses sortirent de l'intérieur de la ville, soit pour en prendre la défense, soit pour nous prévenir et nous exterminer au foyer même du complot. Nous courions un grand danger auquel la miséricordieuse Providence nous fit échapper. Des

mandarins subalternes firent entendre à leur chef qu'avant d'en venir à ces mesures extrêmes, il valait mieux ordonner une enquête, et en charger le ministère de la justice. Conformément à cet avis, le grand mandarin expédia vers notre résidence trois commissaires civils accompagnés d'un fonctionnaire militaire. Arrivés à Kao-Ling-Sion, qui est la ville la plus voisine de ma résidence, les trois délégués s'y arrêtèrent, ne voulant pas, comme ils s'en expliquèrent avec plusieurs personnes, exposer leur vie à de si grands risques. L'homme de guerre, abrité sous un travestissement, fut chargé de s'avancer seul à la découverte. Il reçut le meilleur accueil de tous nos gens, et put, à son gré, explorer en détail toute notre demeure. Après quoi il nous dit l'objet de sa mission, et nous prévint que dès qu'il serait de retour à Kao-Ling-Sien, nous aurions la visite de trois inquisiteurs. En effet, il n'y avait pas deux heures qu'il était parti, qu'arrivent nos trois personnages avec une escorte de satellites. Je ne me trouvais pas alors à ma résidence, dont j'étais absent depuis plus de quinze jours. Il n'y avait qu'un prêtre européen et un prêtre indigène, avec le professeur de langue chinoise et les serviteurs de la maison. Le prêtre européen eut le temps de passer chez des chrétiens qui le cachèrent; tous les autres restèrent à la disposition des mandarins. Ceux-ci pénétrèrent dans tous les recoins les plus secrets de nos deux habitations, c'est-à-dire du séminaire et de ma résidence. N'ayant rien trouvé qui pût en aucune manière révéler de notre part aucun projet sinistre, ils commencèrent alors un long interrogatoire au sujet du supérieur de la maison, voulant savoir de quelle province il était et comment il se comportait. Nos gens, dominés par la crainte, ne répondirent pas avec une grande assurance; les mandarins en conçurent des soupçons et décrétèrent l'évacuation à bref délai de l'établissement. Après quoi ils s'en retournèrent à la ville voisine.

« Le jour suivant, de grand matin, surviennent trois satellites qui assurent avoir ordre d'amener tous nos gens et tous nos maîtres de classes au prétoire, pour y subir un nouvel examen. Il fallut donc affronter le tribunal; le cœur leur battait fort. Néanmoins les questions furent les mêmes que la veille, et, en définitive, une sentence fut rendue, aux termes de laquelle le supérieur de la maison devait avant deux mois se présenter au tribunal, sinon les deux habitations et tout ce qui nous appartenait subiraient la confiscation. Immédiatement ils furent tous renvoyés. J'appris toute cette histoire au bout de deux jours, et je me mis à réfléchir au moyen de la terminer sans malheur. Après avoir pesé mûrement toutes choses et imploré l'aide de Dieu, je m'arrêtai au parti de faire venir, des extrémités de mon vicariat apostolique, où il exerçait le saint ministère, un prêtre indigène, natif de la province du Chan-Si. Ce qui me détermina à cette résolution, c'est que nos gens avaient

déclaré que le supérieur de la maison était de cette province, où il s'était transporté pour quelques affaires. Après un voyage de douze jours, et malgré un état de faiblesse que lui avait laissé une attaque d'apoplexie, le prêtre chinois arriva et demeura près de nous jusqu'à l'expiration du délai fixé. J'eus le temps de lui donner toutes mes instructions sur la manière dont il devait répondre, et, l'ayant ainsi bien préparé, je l'envoyai, sous la garde de Dieu, devant les juges qui l'attendaient.

« Introduit en présence du grand mandarin, s'étant prosterné la face contre terre, suivant le rite de la Chine, il fut interrogé sur plusieurs chefs auxquels il répondit convenablement, et tout se termina par cet insignifiant examen. C'est ainsi que, grâce à l'assistance du Très-Haut, tous nos embarras et toutes nos craintes s'évanouirent. Nous ne tardâmes pas de rappeler nos séminaristes et professeurs. Après l'orage la sérénité était revenue: nous jouissons aujourd'hui d'une tranquillité plus grande que jamais; les gentils n'osent plus rien inventer contre nous. Bénie soit la divine Providence, par qui a été dissipée cette tempête qui nous menaçait d'une ruine presque inévitable, et d'où est sorti en un moment le calme le plus parfait.

« Il n'y a que quelques jours, s'est présenté à moi un bonze qui venait me demander des lumières et des explications touchant notre religion sainte. Ce qui nous l'amena, c'est qu'il avait lu dans un livre païen, qui traite de toutes les sectes répandues dans l'empire chinois, un passage contenant plusieurs articles de nos croyances. J'eus avec lui un long entretien sur ce qui le préoccupait si fort, et bientôt touché par la grâce il reconnut, et bien encore par ses larmes que par ses paroles, que c'était là la vraie religion et qu'il ne conservait plus le moindre doute sur sa divinité. Il nous raconta ensuite que, depuis plusieurs années, il s'en allait de province en province, visitant les pagodes, mais que jamais il n'avait goûté une pareille joie intérieure. Ah! se répétait-il continuellement à lui-même, j'ai trouvé le véritable Esprit, et tous les simulacres qu'on adore sur la surface de ce vaste empire ne sont que des mensonges divinisés. Cet excellent catéchumène est doué d'une intelligence plus qu'ordinaire, mais surtout il nous donne toutes les démonstrations de la foi la plus vive. Il est déjà venu trois fois à notre résidence pour compléter son instruction religieuse; nous avons une espérance presque certaine que dans peu de temps nous pourrions le régénérer dans les eaux sacrées du baptême. A raison de son mérite et de son zèle, je ne crains pas d'affirmer que sa conversion exercera une salutaire influence sur l'esprit des malheureux infidèles.

« Dans le district de Sing-Ping-Sien, en un bourg appelé Tchiao-Pou où se trouvent plusieurs familles de chrétiens, il y avait un idolâtre, homme orgueilleux et bizarre que redoutaient tous les habitants

de l'enfer, à tel point que nul n'osait lui tenir tête afin de ne point exposer sa personne ou ses biens aux effets certains de sa vengeance. Depuis longtemps déjà sa femme avait embrassé l'Évangile, mais avec le plus grand secret, dans la crainte d'un mari si capricieusement féroce et si opposé à la religion chrétienne. La pauvre épouse ne faisait que gémir et offrait de continuelles et ferventes prières pour le salut de cette âme égarée. Enfin, par l'infinie miséricorde de Dieu, vint l'heure où ce loup cruel devait se changer en agneau. Un jour le mari, revenant de son travail des champs et entrant dans sa maison, trouva sa femme prosternée à genoux et toute absorbée dans sa prière. A peine l'a-t-il aperçue : Que fais-tu là ? lui dit-il. Au son de cette voix bien connue, la tremblante néophyte, respirant à peine, ne put articuler un seul mot. Alors le mari continua : Tu es donc chrétienne ! pourquoi me l'as-tu caché ? Mais ne crains rien, et apprends que moi aussi, depuis plusieurs jours, j'ai la pensée d'embrasser ta religion. La femme revenue à elle-même, en entendant de telles paroles, ne put que s'écrier dans la joie de son cœur : O mon Dieu, que je vous remercie ! vous avez donc exaucé les supplications de votre humble et affligée servante.

« Maintenant cet homme est parmi nos catéchumènes. Il vint, il y a un mois, à notre résidence, et c'est de lui que je tiens ces consolants détails. Depuis il est devenu, au dire des chrétiens de l'endroit, le plus doux et le plus pacifique de ses concitoyens ; rien n'égale aujourd'hui son courage à défendre sa foi devant les infidèles. D'autres conquêtes ont suivi sa conversion. Le spectacle de sa constance et de sa ferveur a touché les cœurs autour de lui : son frère, qui était un homme de la même trempe, son fils, sa fille qui est mariée à un païen, ont marché sur ses traces. Ils attendent tous avec la plus vive impatience l'heure de se revêtir de la blanche robe baptismale, et, à cet effet, je ne tarderai pas de leur envoyer un prêtre.

« Je ne dois pas passer sous silence l'arrestation d'un de mes missionnaires, le P. Serasino de Campo di Pietro, né dans le royaume de Naples. C'est le 19 août 1854 que ce malheur est arrivé. Ce Père se trouvait au milieu d'une chrétienté éparse sur les flancs d'une petite montagne, au pied de laquelle se tient un grand marché. Au point du jour, comme le maître de la maison ouvrait sa porte, tout à coup un chef et ses satellites au nombre de sept ou huit se précipitèrent dans la chambre où dormait le missionnaire, et sans aucun motif lui assènent sur les bras un grand coup d'une barre de fer qui lui fait une cruelle blessure. Ils lui lient les mains derrière le dos, et, les pieds nus, ils l'emmenent comme un malfaiteur.

« Dans ce pitoyable accoutrement, ils le font arrêter au milieu de la foule réunie. On accourt de tous côtés pour contempler un si curieux spectacle ; chacun fait ses réflexions.

C'est un voleur ! c'est un vagabond ! c'est un grand scélérat ! Mais d'où est-il sorti ? il a la barbe rousse ? quel effroyable nez ! A quelle race d'hommes peut-il appartenir ? En somme, le pauvre missionnaire devient l'amusement et la fable de tous ces grossiers spectateurs. Au milieu de ces mauvais traitements et de toutes ces moqueries, le doux martyr reposait sa pensée dans le souvenir des opprobres de son Sauveur ; il se rappelait que jamais il n'avait plus été son disciple qu'à ce moment où il souffrait pour son saint nom. Ceci dura plusieurs heures, après quoi on le fit monter sur une charrette afin de le mener à la ville de Tcheuze-Sieu et de le traduire devant le tribunal. Le juge commença par lui demander d'où il était. Le missionnaire avoua qu'il était d'une nation d'Europe. Sur cette réponse, le préfet, pendant le reste de l'interrogatoire, le traita avec une parfaite politesse. Un païen, qui était l'ami d'une famille chrétienne, demanda au mandarin et en obtint la permission d'emmener l'étranger dans sa maison, se faisant caution pour lui. Le lendemain, le missionnaire fut rappelé au prétoire, et après quelques questions qui lui furent adressées, on lui servit un petit repas. Dès qu'il eut mangé, on le fit remonter sur un véhicule, afin d'être transporté au chef-lieu de la province. Là il subit encore un court interrogatoire, au sortir duquel il fut jeté dans un cachot infect en compagnie de toute sorte de criminels, de voleurs et d'assassins. Qui sait combien de temps il y serait resté, si les chrétiens ne s'étaient hâtés de donner quelque argent aux geôliers de la prison ? Il fut donc transféré dans une chambre un peu meilleure, parce qu'au moins il y était seul, et bien lui en prit, car sa captivité s'est prolongée pendant un an et demi. Il avait subi différents interrogatoires et toujours sans qu'on s'arrêtât à aucune détermination à son égard, lorsque tout à coup j'eus la pensée d'envoyer un courrier à Chang-Hai avec des lettres pour Mgr Maresca, d'excellente mémoire, et pour le consul de France. Ceux-ci, avec une bonté et une activité au-dessus de tout éloge, se chargèrent de réclamer auprès du gouverneur de la province, et, grâce au bon effet de leurs démarches, arriva bientôt l'ordre de mettre le pieux captif en liberté.

« † Eph. CHAIS, *Vicaire apostolique.*

CHICAGO (*Chicagien*), dans le territoire Illinois des États-Unis de l'Amérique. — Son évêque, Mgr Jacques Duggan, a été nommé le 15 avril 1859, après avoir porté auparavant le titre d'évêque de Gabala *in partibus*. On y compte plus de 100.000 catholiques, nombre qui va toujours croissant par l'immigration.

CILICIE (*Ciliciæ Armenorum*), patriarcat du rite arménien. — Le patriarche est Mgr Michel Derastrazadurian, né à Pirknik, archevêché de Sébaste, en 1788, promu à l'évêché de Césarée *in partibus*, le 25 janvier 1844, sous le nom de Grégoire-Pierre VIII.

CINCINNATI (*Cincinnati*), archevêché au nord de l'Amérique. — L'archevêque, Mgr J.-Baptiste Purcell, est né à Mallow en Irlande, le 16 février 1800, et a été nommé archevêque le 19 juillet 1850. — On y compte 160,000 catholiques. Le séminaire a cinquante élèves.

CLEVELAND (*Clevelanden*), évêché de la province d'Ohio, aux Etats-Unis de l'Amérique. — Son évêque, Mgr Amédée Rappe, est né en France en 1797, et a été fait évêque le 23 avril 1847. On y compte 60,000 catholiques. Le séminaire a 20 élèves.

CLIFTON, dans l'ouest de l'Angleterre (*Cliftonen*), évêché érigé par Pie IX. — Son évêque est Mgr Joseph-Hugs Clifford, nommé le 6 février 1857. C'est le plus jeune évêque anglais, fils et frère des lords Clifford. Il a été sacré par le Pape en personne à Rome. Son père était connu par sa piété et son zèle si grand pour l'Eglise, qu'il quitta la Chambre des lords, à propos des persécutions religieuses en Russie, disant qu'il ne mettrait plus les pieds dans la Chambre des lords, avant que le gouvernement anglais eût demandé explication et satisfaction au gouvernement russe pour les cruautés exercées envers les religieuses de Minsk. Cette affaire lui tenait tellement à cœur, qu'il contribua par des sommes considérables pour le couvent des religieuses de Minsk, établi à Rome, et voulut donner par testament tout son avoir personnel à un missionnaire qui se chargerait des recherches sur ces religieuses. Du reste, la famille Clifford s'est presque toujours distinguée par son zèle pour la religion; elle a donné asile, en 1848, aux Jésuites chassés de l'Italie, etc. Aussi les catholiques anglais étaient bien satisfaits de voir un Clifford, un noble, un petit-fils du cardinal Weld (qui s'était fait prêtre étant veuf), devenir, quoique très-jeune, un de leurs évêques. On compte dans le diocèse de Clifton 37,500 catholiques.

CLOGHER (*Clogherien*), en Irlande, évêché dont l'ordinaire, Mgr Charles Mac Nally, a été nommé en août 1844, après avoir été coadjuteur et évêque *in partibus* de Tricomia. — On y compte près de 430,000 catholiques, dont le nombre diminue par l'émigration.

CLONFERT (*Clonsferten*), évêché en Irlande. — Son évêque, Mgr Jean Derry, a été fait évêque le 9 juillet 1847. On y compte près de 100,000 catholiques, dont le nombre diminue par l'émigration.

CLOYNE (*Cloynen*), en Irlande. — L'évêque, Mgr Guillaume Keane, a été d'abord évêque de Ross, et a été nommé à Cloyne le 15 mai 1847. On y compte près de 80,000 catholiques.

COCHINCHINE OCCIDENTALE, vicariat apostolique confié aux Missions-Etrangères de Paris. — Vicaire apostolique, Mgr Dominique Le Febvre, évêque d'Isauropolis *in partibus*, nommé en 1844. — Son coadjuteur, évêque *in partibus* de Géropolis, a été nommé en 1850. D'après les *Annales* de

1856, on y comptait alors 27,000 catholiques.

M. Borelle, provicaire apostolique, écrivait de la Cochinchine occidentale, le 27 août 1855 :

« Joseph Luu, premier catéchiste de la chrétienté de Mac-Bac, était l'hôte dévoué chez qui fut arrêté le Père Philippe Minh (mort martyr en 1853), ce qui lui valut l'honneur d'entrer en lice dans l'arène des confesseurs de la foi. Les deux paroisses de Cai-Nhum et de Bo-Oc furent successivement témoins de sa piété dès les premières années de sa jeunesse. A l'âge de quinze ans il s'établit à Mac-Bac, où, peu de temps après, il épousa Marthe The, jeune personne également pieuse, la même qui, plus tard, suivit Philippe Minh jusqu'au lieu du supplice, et assista à son glorieux martyre, montrant le même courage et exprimant la même douleur que les saintes femmes dans la voie du Calvaire et au pied de la croix du Dieu Sauveur. Son mari était surtout doué d'un excellent cœur; il fut un si parfait modèle de la plus tendre charité envers Dieu et envers le prochain, que je ne saurais mieux résumer sa vie qu'en lui appliquant les qualités de cette vertu, énumérées par l'apôtre saint Paul.

« Sa charité fut patiente : *Charitus patiens est*. Il n'est peut-être personne en ce monde, si juste et si digne d'estime qu'il soit, qui n'ait, dans le cours de sa vie, ou quelque injure à dévorer, ou quelque ennemi à supporter, Dieu le permettant ainsi pour faire briller d'un nouvel éclat la sainteté de ses élus, de même qu'on passe l'or au creuset pour l'en retirer plus pur. Joseph Luu ne fut pas non plus exempt de ce genre d'épreuves, mais son âme ne s'ouvrit jamais à la haine ni au ressentiment. Une fois entre autres, indignement insulté par un mauvais sujet, il lui pardonna de grand cœur, et opposa même son autorité paternelle à l'irritation d'un de ses fils qui voulait en tirer vengeance, comme il le pouvait aisément, d'après les lois du royaume. Enchaîné durant plus de deux ans au milieu de scélérats, il souffrit avec égalité d'âme leurs accès d'humeur ou leurs railleries. Même parmi ses compagnons de captivité, il en fut qui, moins avides que lui de souffrir pour la foi, s'oubliaient jusqu'à lui reprocher leur prétendu malheur, parce qu'en donnant l'hospitalité au P. Minh, il avait compromis leur village. Or, loin de s'aggraver d'une censure aussi déplacée, il s'appliquait à les consoler et les exhortait à se montrer généreux envers Dieu. Plus tard, leur triste défection lui fut beaucoup plus sensible que l'amertume de leurs reproches. Enfin, on peut assurer de lui que, toute sa vie, il s'appliqua à imiter Jésus-Christ, qui recevait les malédictions sans les rendre : *Cum malediceretur, non maledicebat*.

« Un autre caractère de sa charité fut la bienveillance : *Charitus benigna est*. A la nouvelle de sa mort, ce ne fut qu'un concert de louanges; chacun répétait à l'envi : Il fut

bon, doux et affable envers tout le monde. Les païens de son district, soit Annamites, soit Cambogiens, se plaisaient à rendre de lui le même témoignage, et les larmes répandues par un grand nombre d'entre eux décelaient dans chacun le souvenir de sa bonté, et la reconnaissance de quelque bienfait.

Sa charité ne connut point l'égoïsme : *Charitas non respicit quæ sua sunt*. On l'a vu souvent, dans la visite de ses rizières, dégager lui-même les champs du voisin envahis par les eaux, et lorsque le temps ou ses forces ne lui permettaient pas de rendre ce service, il avait hâte d'en donner avis au propriétaire : attention bien rare en Cochinchine.

« C'est ici le lieu de mettre au grand jour la générosité de ses aumônes. Grâce à son travail et à la bénédiction que Dieu donnait à son activité, Joseph Luu avait acquis une assez belle fortune, au point qu'il était considéré comme le plus riche habitant de son village ; mais il en fut plutôt l'économe que le possesseur. Il venait de faire don à la mission d'un jardin, et de concourir à fonder un couvent de religieuses, lorsqu'il fut arrêté avec le P. Minh. Jamais indigent ne se retira de chez lui les mains vides. Il avait surtout en prédilection la bonne œuvre de fournir l'huile de la lampe allumée dans l'humble réduit des pauvres infirmes. Non-seulement il prêtait son bien sans usure, mais encore, quelques jours avant sa mort, se croyant à la veille de partir pour l'exil, il ordonna à ses enfants de remettre leurs dettes à tous ses débiteurs insolubles.

« Joseph Luu ne fut pas moins fidèle à faire l'aumône spirituelle ; il eut toujours à cœur le salut des âmes, et l'on se souviendra longtemps, à Mac-Bac, de son zèle à exhorter ceux qui négligeaient leurs devoirs religieux. Aucun néophyte n'échappait à sa sollicitude. S'estimant heureux toutes les fois qu'il lui était donné d'assister au saint Sacrifice, il était jaloux de faire participer tous ses voisins au même bonheur ; aussi prenait-il lui-même la peine d'aller les éveiller de grand matin, la Messe se disant avant le jour. Il avait surtout la dévotion d'assister les agonisants, et de les aider à bien mourir. Dès qu'il savait quelqu'un dangereusement malade, il volait à son secours. On peut aisément juger quelle dut être sa conduite comme père de famille ; il n'eut jamais de plus ardente préoccupation que celle d'élever ses enfants dans la pratique des vertus chrétiennes ; aussi les disposait-il lui-même à la première communion dès leurs plus tendres années. Pendant sa captivité, ayant appris qu'un de ses fils avait commis une faute assez légère, et celui-ci étant venu le visiter en prison, il l'en reprit sévèrement et le menaça, en cas de récidive, de ne plus l'admettre en sa présence.

« Enfin, sa charité lui fit supporter avec une admirable constance les tribulations qui mirent le comble à ses mérites : *Charitas omnia suffert*. Il était juste qu'une si belle vie fût couronnée de l'auréole des confes-

seurs de la foi. Joseph Luu, arrêté en flagrant délit de dévouement religieux, comme recelant un prêtre proscrit, ne chercha aucun subterfuge pour se soustraire aux rigueurs de la loi ; il eût voulu, au contraire, payer de sa personne pour délivrer le Père Minh. Aussi, dès qu'il entendit les satellites réclamer à grands cris le maître de religion Luu, il ne balança pas à se livrer, se donnant pour celui qu'on cherchait. Il le pouvait sans mensonge, puisqu'il s'appelait *Luu*, et qu'il était le premier catéchiste de la chrétienté. Il espérait qu'à la faveur de cette méprise, le missionnaire pourrait s'évader. On se rua en effet sur lui ; mais le perfide Judas qui conduisait la troupe, ayant aussitôt dévoilé le pieux stratagème, et Philippe Minh s'étant livré aux soldats, on ne lui imposa pas moins la cangue, ainsi qu'à six autres chefs du village, qui furent conduits à la préfecture de Long-ho, à la suite du généreux martyr. Là, Joseph Luu comparut plusieurs fois devant le prétoire, à la tête de ses compagnons, et il s'en montra toujours le digne chef par sa fermeté dans les interrogatoires qu'ils eurent à subir. Souvent pressé par les mandarins de fouler la croix aux pieds, il répondit qu'il ne consentirait jamais à se rendre coupable d'un tel crime, dût-il lui en coûter la vie. Quoique sexagénaire, il supporta toujours avec gaieté de cœur le poids de la cangue et des chaînes, ainsi que les autres rigueurs de la prison, encourageant à la persévérance ceux de ses compagnons qu'il voyait tristes et faibles dans la foi.

« Pendant les premiers mois de leur captivité, nos confesseurs étaient persuadés qu'après une détention plus ou moins longue, le P. Minh partirait pour l'exil, et qu'eux-mêmes en seraient quittes pour recevoir chacun cent coups de rotin. C'était, en effet, le maximum de la peine encourue ; mais il devait en être autrement. Un jour, qu'ils croyaient être celui de leur délivrance, on arrache incontinent du milieu d'eux Philippe Minh, leur Père en Jésus-Christ, pour le traîner au supplice, tandis qu'on les charge de nouveau d'une énorme cangue, quoiqu'ils eussent déjà la chaîne. Conduits devant le grand mandarin, ils entendent la sentence qui les condamne à être bannis au Tong-King pour la vie, après quoi on les renferme dans la prison des grands criminels. Ce fut comme un coup de foudre, pour quatre d'entre eux surtout, qui, moins généreux, envisageaient avec effroi les rigueurs de l'exil. Ils résistèrent néanmoins à cette épreuve quelques mois encore, tant que dura l'heureuse impression des derniers adieux du martyr ; mais, pressés plusieurs fois par les mandarins de racheter leur vie en foulant la croix, ils n'eurent pas la constance de préférer la fidélité à leur Dieu aux douceurs de la famille, et se laissèrent aller l'un après l'autre à une chute bien déplorable. Témoin de leur apostasie, qu'il n'avait pu prévenir par ses exhortations, Joseph Luu eut le cœur brisé de

donleur, sans rien perdre de son courage. Au contraire, le scandale de ces défections ne fit que redoubler son dévouement pour la gloire de Dieu, et sa charité devint plus héroïque à mesure que la foi comptait moins de défenseurs : *Charitas nunquam excedit*. Dès lors il offrit au Seigneur le sacrifice généreux de sa famille, de sa patrie, et même de sa vie; car, à son âge, partir pour l'exil ou aller à la mort n'était qu'une même chose.

« Cependant la mousson étant déjà contraire, et toutes les barques du roi ayant déjà fait voile pour Hué, on dut laisser encore un an dans les prisons de la préfecture les trois confesseurs restés fidèles. Or Joseph Luu appelait de ses vœux le jour de sa déportation avec non moins d'ardeur que les Hébreux soupiraient après la terre promise, non à coup sûr pour y trouver un adoucissement à ses maux, mais, au contraire, parce qu'il était avide de boire le calice jusqu'à la lie. Quelque temps avant l'époque présumée de son départ, s'étant confessé à un de nos prêtres indigènes, il lui dit : *Père, priez le Seigneur qu'il m'accorde les forces et la constance qui me sont nécessaires. Je suis à la veille de m'acheminer vers l'exil, remettant tout ce qui me concerne à la bonté de Dieu; je lui offre bien volontiers le plus grand des sacrifices, celui de ma femme et de mes enfants*. Il exhorta tous ceux qui venaient lui faire leurs derniers adieux à persévérer dans la foi, et à travailler à leur salut, en s'exerçant à la charité, sans laquelle on ne saurait plaire à Dieu. Enfin c'était avec une joie partagée par ses deux compagnons qu'il achevait les préparatifs de son départ, car on leur avait annoncé qu'ils s'embarqueraient dans deux ou trois jours. Il devait, en effet, nous quitter, non pas pour l'exil, mais pour le ciel, notre véritable patrie ! La mesure de ses mérites était pleine, Dieu allait l'introduire dans la Jérusalem céleste.

« Atteint d'une fièvre en apparence toute bénigne, dans la nuit du 1^{er} mai, ce beau mois consacré à Marie, il ne tarda pas cependant à pressentir sa mort prochaine. Dès le matin il dit clairement, à la grande surprise de ceux qui l'entouraient et qui lui présentaient une potion : C'est inutile, je ne boirai ni ne mangerai plus. Dès lors il se recueillit dans une méditation profonde. Sa femme et ses deux compagnons, craignant qu'il ne tombât en léthargie, l'interrogeaient parfois pour le tenir éveillé, mais il leur répondait : Laissez-moi m'occuper en paix de ma grande affaire; soyez tranquilles, j'ai toute ma connaissance. Enfin, la nuit suivante, vers les trois heures du matin, il se leva sur son séant par trois fois, fixant les yeux au ciel, et réclamant le secours des prières de ceux qui l'entouraient. A la troisième fois, ayant prononcé les saints noms de Jésus, Marie, Joseph, il ajouta : *Marie, ma Mère, venez en aide à votre enfant*; et, s'affaissant sur lui-même, il rendit paisiblement son âme à Dieu. Oh ! qu'elle dut

s'échapper glorieuse d'un corps chargé de chaînes pour Jésus-Christ !

« Vers midi seulement, les mandarins vinrent constater le décès du prisonnier chrétien. Quoiqu'il eût cessé de respirer depuis huit ou neuf heures, ils le trouvèrent si frais et si vermeil qu'ils le crurent encore vivant. L'un disait : Il dort; l'autre : Il sourit ! Enfin, ils ne le tinrent pour mort qu'après lui avoir fortement étiré les bras et les jambes, sans lui arracher une plainte. Ils permirent alors de lui enlever sa chaîne, abandonnant le corps à la famille, qui l'ensevelit aussitôt dans un riche cercueil. Les mandarins se disaient entre eux : Nous n'avons jamais vu tant de beauté dans un cadavre !

« Dès que la nouvelle de sa mort fut parvenue à Mac-Bac, l'élite de la jeunesse de cette chrétienté vint à la préfecture recevoir sa précieuse dépouille. Je permis qu'on diffrât les obsèques jusqu'à neuf jours, afin que les préparatifs en fussent plus solennels, et que les quatre provinces de mon district pussent envoyer leurs députations rendre les derniers honneurs à ce héros de la foi. J'avais fixé la sépulture sur le terrain même où jadis s'élevait l'église du village. C'est à cette dernière demeure qu'après une Messe solennelle, quatre prêtres accompagnèrent Joseph Luu au milieu d'un concours de plus de deux mille chrétiens. Cette foule pieuse faisait retentir l'air du chant de ses prières pendant le silence de la nuit, convertie en grand jour par la clarté de milliers de flambeaux. Le corps, porté par cinquante chrétiens en deuil, reposait sur un brancard magnifiquement orné. Une immense croix illuminée ouvrait la marche; suivaient les trophées de l'athlète chrétien : un néophyte tenait élevée une lourde cangue, tandis qu'un autre agitait gravement, au bout d'une perche, la chaîne du confesseur, dont le bruit, ailleurs si sinistre, valait ici la plus éloquente oraison funèbre.

« Le P. Doan m'a dit qu'ayant ouvert le cercueil, d'après mes ordres, pour en retirer la chaîne, neuf jours après les funérailles, il ne s'en était exhalé aucune odeur fétide indiquant un état de corruption. De leur côté, plusieurs chrétiens ont assuré avec serment avoir vu et examiné, pendant plusieurs heures durant la nuit, une grande clarté sur la tombe déjà ouverte et destinée à recevoir le corps de Joseph Luu. C'était, ont-ils déposé, comme des rayons de feu, qui, jaillissant de l'intérieur de la fosse, se dilataient dans l'air, et y formaient un nuage lumineux. Je n'ose pas garantir l'authenticité du prodige, mais je n'en ai point été surpris en écoutant le récit des témoins, tant cet athlète est en réputation de vertu ! Il est permis de résumer son éloge en disant de lui, comme du divin Modèle : *Pertransiit benefaciendo* : Il a passé eu faisant le bien !

« Quelques jours après la mort de Joseph Luu, ses deux compagnons partaient pour le Tong-King, lieu de leur exil. J'ai eu la con-

solution de voir l'un d'eux à son passage, et de baiser ses fers avec vénération. C'est un ancien sous-préfet, excellent chrétien, et aussi fier de ses chaînes qu'un brave pourrait l'être de la plus insigne décoration.

« Deux mois plus tard, arrivait de Binh-Dinh dans nos parages une phalange de cinq confesseurs de la foi, tous exilés dans les provinces de mon district. Mgr Lefebvre venait de m'en donner avis, en les recommandant à ma sollicitude ; quelques jours après, je recevais aussi une lettre de Mgr Cuénot, leur évêque, qui me priait d'adoucir les peines de leur bannissement, à quelque prix que ce fût. Ces cinq confesseurs étaient l'élite des chrétiens de son vicariat apostolique. L'un d'eux exposait sa vie, chaque année, en allant à Syngapore pour le transport des missionnaires et des élèves, acte de dévouement que les lois du pays punissent de mort. Les voilà désormais chevaliers de l'ordre du Christ, car ils portent sur la poitrine la croix gravée sur une plaque de leur chaîne.

« Arrivés à Gia-Dinh, ils eurent la consolation de pénétrer jusqu'à Mgr le vicaire apostolique, qui les félicita pour le passé et les encouragea pour l'avenir ; ils eurent aussi le bonheur de se confesser et de recevoir le pain des forts. Leur digne chef, André Nam Thuong, vénérable vieillard presque septuagénaire, que la fièvre n'avait pas quitté pendant le trajet, se trouva si faible, que le prêtre chargé de la chrétienté de Choquan crut devoir lui administrer l'extrême-onction. Cependant il ne faisait là qu'une halte. Chacun lui conseillait de trouver bon qu'on obtint pour lui une prolongation de séjour, en attendant quelque amélioration dans son état ; mais le généreux vieillard répondit qu'il voulait avoir la consolation d'arriver au terme de son exil. Il partit donc en barque avec son compagnon, et s'arrêta à la préfecture de Ding-Thuong, chef-lieu de la province assignée pour son bannissement, tandis que les quatre autres, continuant leur route pour la préfecture de Lon-Ho, firent halte à Cai-Nhum, lieu de ma résidence. J'eus le plaisir de voir trois de ces généreux confesseurs, et je fus encore plus ravi de leurs sentiments qu'ému par leurs fers. Ayant appris d'eux l'état alarmant du brave André Nam Thuong, je m'empressai d'envoyer à son secours mon grand catéchiste, médecin renommé, qui a la confiance de tous les mandarins. A l'arrivée de celui-ci, André n'était déjà plus de ce monde, et dès le lendemain nous étions en possession de son corps. Cinq chrétiens l'avaient assisté à ses derniers moments, et deux d'entre eux, les plus dignes de foi, m'ont rapporté ce qui suit : Quoiqu'il fût presque à l'agonie, ayant entendu dire que le grand mandarin avait désigné Bac-Chien, à l'extrémité de la province, pour lieu définitif de son exil, il

demanda avec instance d'y être transporté ; il ne voulait pas que rien manquât à son sacrifice ; mais il tomba dans une léthargie profonde. Revenant à lui par intervalles, il demandait à ceux qui l'entouraient le secours de leurs prières. Ceux-ci, le voyant à l'extrémité, voulurent lui ôter sa chaîne, afin de soulager son agonie ; mais il s'en défendit, et, ramassant le peu de forces qui lui restaient, il récita les Psaumes de la pénitence, y ajouta quelques prières à la sainte Vierge, et rendit incontinent son âme à Dieu, le 15 juillet dernier.

« Peu fixé sur le détail de sa vie, je me borne à redire ce que la renommée en proclame. Il fut toujours le principal appui de la mission, s'exposant volontiers à la mort pour donner à Mgr Cuénot un asile de plusieurs années, et laissant affluer sans cesse chez lui le nombreux personnel du vicariat. Comme il était très-zélé pour la gloire de Dieu, il estimait et vénérât singulièrement les hommes apostoliques, dont il ne pouvait se lasser d'admirer le dévouement ; aussi en est-il peu qui n'aient eu part à ses bienfaits. Mgr Lefebvre, qui l'avait beaucoup connu, m'écrivant pour le recommander à mes soins, m'intéressait en sa faveur par ces paroles de l'Évangile : *Quia dignus est ut hoc illi præstes, diligit enim (valde) gentem nostram* (1). Il sacrifia presque toute sa fortune, jadis considérable, au bien de la religion. Vous pouvez juger de mon empressement à lui faire décerner les honneurs dus à son rang et à ses mérites. La pompe de ses funérailles ne le céda en rien à celles de Joseph Luu. Je me rappelle, en terminant cette notice sur nos deux athlètes de la foi, les belles paroles de saint Grégoire VII mourant : *Dilexi justitiam, et odivi iniquitatem, propterea morior in exsilio* (2). »

La lettre suivante de M. Borelle, écrite de la Cochinchine occidentale, le 15 janvier 1859, complète les détails donnés dans la lettre qu'on vient de lire :

« Sans doute qu'en ce moment où le pavillon français domine la baie de Tourane, vous concevez plus que jamais la douce espérance que l'Église d'Annam va enfin être affranchie du joug de la persécution, sous lequel elle gémit depuis tant d'années. Je partage aussi votre confiance ; mais, en attendant que nos braves atteignent le but de leur noble mission, l'ennemi de tout bien jouit de ses restes en excitant contre cette Église la plus terrible épreuve qu'elle ait encore essuyée. Dieu le permet ainsi pour sa plus grande gloire : que son saint nom soit béni ! Aussi bien est-il dans l'ordre de la divine Providence que la paix nous vienne de la guerre et la joie des tribulations : c'est ainsi que Jésus-Christ, notre divin Maître et modèle, a dû être baffoué, souffrir et mourir pour entrer en possession de sa gloire. Il en sera de même pour les chrétientés d'Annam : aujourd'hui ravagées par la fu-

(1) Il mérite que vous ayez pour lui cette attention, car il aime beaucoup notre peuple.

(2) J'ai aimé la justice et haï l'iniquité, c'est pourquoi je meurs dans l'exil.

reur d'un tyran qui voudrait les anéantir, elles se relèveront demain, purifiées et rajeunies dans le sang de leurs glorieux martyrs, pour se dilater et recevoir dans leur sein ceux qui aujourd'hui sont nos plus cruels ennemis.

« Je ne saurais vous dire au juste où en sont nos autres missions de la Cochinchine et du Tong-King, plus voisines de la capitale, car notre correspondance a été interrompue dès l'arrivée de la flotte française à Tourane, c'est-à-dire depuis environ quatre mois. Des croix ont été placées dans tous les ports et devant toutes les douanes de terre et de mer, et on force les voyageurs à les fouler aux pieds, comme condition indispensable pour passer outre. Ainsi, plus moyen pour nos chers néophytes de circuler sans s'exposer à l'apostasie ou tout au moins à de cruelles tortures. Mais, à en juger par le bras de fer qui pèse sur notre mission, qui est la plus éloignée du centre, je ne doute pas que les autres, plus rapprochées du foyer de la persécution, n'aient encore beaucoup plus à souffrir. J'entends d'ailleurs parler d'une cinquantaine de chrétiens exécutés en masse au Quang-Nam et d'une trentaine au Binh-Dinh; on m'annonce en outre qu'une troupe de vingt-cinq chrétiens, exilés pour la foi et venant de ces provinces, est en voie d'arriver dans nos parages. Au reste, ces détails vous seront communiqués par qui de droit, à moins que nos chers confrères n'aient tous été exterminés, ce qu'à Dieu ne plaise! Quant à nous, la Providence n'a pas encore permis qu'aucun soit tombé au pouvoir de l'ennemi, à part cependant deux jeunes prêtres indigènes et une quarantaine de chrétiens qui sont à la cangue ou à la chaîne, dans les prisons de Gia-Dinh, de Long-Ghò et de Chau-Doi. MM. Arnoux et Guillon sont en sûreté chez les sauvages. M. Lefebvre, notre vénéré vicaire apostolique, s'est réfugié dans un hameau de quatre ou cinq maisons, entouré de forêts qui sont le repaire des tigres. C'est de là qu'il continue à tenir de sa main vigoureuse le gouvernail de la barque de Pierre. Pour moi, forcément retenu au centre de la mission, et placé ainsi au milieu des écueils, je tâche de seconder ses efforts. Si je viens à chavirer, c'est-à-dire à être arrêté avant la fin de la tempête, on me fera peut-être l'insigne honneur de me raccourcir, et je ne serai pas le plus à plaindre! En attendant que Dieu dispose de moi selon son bon plaisir, je dois me confiner dans le réduit obscur d'une pauvre chaumière où m'arrivent, coup sur coup, des nouvelles paniques ou moins alarmantes. Elles jettent la panique dans le cœur du brave chrétien qui expose sa vie pour me donner un asile. Que je sois forcé d'écrire bien avant dans la nuit, et il montera la garde au dehors avec deux ou trois affidés. Il n'est guère plus rassuré lorsque, la chandelle éteinte, chacun étendu sur sa natte y cherche un peu de repos: alors le moindre bruit autour de la chaumière, la chute d'un coco qui se détache de l'arbre, un chien qui

aboie, un rien, en un mot, lui fait l'effet d'une escouade qui vient envahir sa demeure. Ses trances ont redoublé depuis quelques jours en apprenant que la chrétienté de Dau-Mioc, dans la province d'An-Giang a été surprise et saccagée au milieu de la nuit par une escadrille de 15 barques mandarines, que montaient 300 soldats armés de fusils, de sabres et de lances. M. Pernot, qui résidait là depuis plus de quatre ans, et qui ne s'attendait pas à cette terrible invasion, a eu tout juste le temps de s'échapper à travers champs, laissant aux mains des satellites sa chapelle et tous ses bagages. Le Père qui a été arrêté dans cette débâcle avec trente-neuf chrétiens, est un jeune prêtre nouvellement ordonné, d'une piété angélique, et qui à coup sûr doit être fier de son sort. Il venait de se trouver dans une passe bien critique à Caimong, où des espions le guettaient pour le livrer aux mandarins. Je lui envoyai alors une barque avec des gens déterminés pour le soustraire à ce péril; ainsi délivré, j'allais le précipiter de Charvde en Scylla sans m'en douter, en l'expédiant pour Dau-Mioc, tandis qu'il m'exprimait le regret que je lui eusse enlevé la belle chance du martyre. Or, dix jours plus tard il était emmené au prétoire, théâtre dont la dernière représentation sera son supplice, à moins que la France ne brise à temps le sceptre du tyran annamite.

« Maintenant, permettez-moi d'offrir à votre édification et, par votre entremise, à celle des associés de la Propagation de la Foi, la relation exacte des glorieux combats soutenus par quatre nouveaux athlètes, dont deux vierges de la maison de Dieu: la supérieure du couvent, Marthe Lanh, et une de ses religieuses, Elisabeth Ngo. Les deux autres son Jean Hoa, un des premiers chefs du village, et Pierre Ngoan, jeune homme d'une rare piété. Mais il faut d'abord vous faire connaître comme ils ont été amenés dans l'arène des confesseurs de la foi. Le 9 décembre dernier, un capitaine suivi de quatre ou cinq satellites, après nous avoir donné la chasse à Cai-Nhum et m'avoir fait palarger dans la vase en plein midi, vint surprendre à Cai-Mong le magnifique couvent de l'Immaculée-Conception. Les religieuses de la communauté venaient d'entendre la Messe et prenaient à table leur réfection du matin, pendant qu'une des sœurs faisait la lecture, lorsque le capitaine, ayant forcé la porte, les surprit ainsi en flagrant délit de piété. La chapelle était encore tendue de draperies à vives couleurs, et de belles devises en ornaient l'enceinte: c'était au lendemain de la fête patronale du couvent. Le capitaine se montra d'abord disposé à transiger; il avait même déjà consenti à recevoir 200 ligatures pour lui et 100 pour ses satellites, lorsqu'un chrétien, qui n'en a que le nom et qui attendait l'occasion favorable de compromettre les chefs du village, se mit à crier: Je défie le capitaine d'oser accepter une seule sapèque dans cette affaire. Cette menace diabolique ayant

coupe court à tout accommodement, l'officier envoya quérir le sous-préfet, fit arrêter le chef d'arrondissement et les chefs chrétiens du bourg, que l'on mit à la cangue, ainsi que la prieure Marthe Lanh, avec la religieuse Elisabeth Ngo. Toutes les autres sœurs avaient pris la fuite en voyant entrer l'escorte ennemie.

« A l'arrivée du sous-préfet, on procéda à l'inventaire du matériel de la communauté, on mit les scelés sur les objets de prix, et, après avoir rempli trois caisses de pièces à conviction, telles que livres de prières, gravures, croix, chapelets, médailles, etc., on les embarqua avec huit personnes compromises, à savoir : la supérieure Marthe Lanh, la sœur Elisabeth Ngo, une vieille dame dont la maison était destinée à sauvegarder celle du couvent, trois chefs du bourg, dont le premier était Jean Hoa, et Pierre Ngoan (tout leur crime était d'avoir essayé de soustraire au pillage quelques objets religieux), et enfin le chef d'arrondissement, païen qu'on a relâché à la préfecture, sous condition qu'il ferait mieux son devoir et qu'il chercherait le maître de religion pour le livrer.

« Il était déjà nuit lorsqu'on arriva à Long-Ho, chef-lieu du département. Le gouverneur, informé qu'il s'agissait de sept chrétiens arrêtés, ainsi que de la capture de livres en caractères européens et autres objets du culte pris entre les mains de femmes retirées du monde, jugea l'affaire si grave et de si haute importance qu'il ne put se résoudre à en remettre l'examen au lendemain. Vite, qu'on allume des torches, qu'on ouvre le prétoire et qu'on amène ces malfaiteurs ! Le rotin, les pieux, les cordes, que tout soit prêt à l'instant ! Voilà donc nos innocentes victimes sous les griffes d'un tigre altéré de sang humain ! Ne vous attendez pas au moindre sentiment d'humanité de la part de ce gouverneur, car il a la réputation de torturer comme en se jouant. S'il consent à transiger, c'est seulement à condition qu'il n'achèvera pas ses victimes ; mais il lui faut du sang avant tout ! Je lui ai fait remettre peu à peu 800 fr. pour adoucir sa fureur : il n'y paraîtra rien ; et cependant bien nous en a pris, car je crois que sans cet expédient il aurait ravagé toutes les chrétiennetés de la province, qui comptent environ 9,000 néophytes.

« Je me bornerai à retracer exactement les interrogatoires et les tortures subis par les quatre confesseurs restés fermes dans la foi ; les trois autres ayant souillé par leur déplorable faiblesse la gloire déjà acquise après deux questions, je m'abstiendrai de les mettre en scène.

Jean Hoa, chef de village. — « On l'amène de la barque au prétoire, chargé de sa lourde cangue qu'il gardera nuit et jour, ainsi que ses compagnons de captivité, jusqu'à ce qu'on la lui échange contre une chaîne, après que la sentence aura été prononcée. Celle des femmes est de moitié moins longue que celle des hommes, mais en revanche elles la portent jusqu'à la mort ou bien jus-

qu'à leur acquittement. Voici donc notre premier héros dans l'arène : il n'a d'autre crime aux yeux des magistrats que d'être chrétien et d'avoir toléré dans son village une réunion de vierges consacrées à Dieu ; mais aux yeux de Dieu et même de ses concitoyens il n'est pas tout à fait sans tache, et, pour être sincère en tout, il faut avouer qu'il dépassait parfois les bornes d'une sévère tempérance ; au reste, il convient que la torture ne sera pour lui qu'une juste satisfaction donnée à la justice divine. Le voilà en plein prétoire, allongé la face contre terre ; les satellites l'étreignent par les bras et les jambes qu'ils fixent à des pieux, en sorte que le corps soit fortement tendu. Cette opération, qui est déjà un supplice très-douloureux, est le préliminaire obligé de la question : c'est à peu près le chevalet des Romains. Il en sera de même pour les autres confesseurs à chaque interrogatoire.

« Le gouverneur ouvre ainsi la séance : Es-tu chrétien ? — Oui, je suis chrétien. — Sais-tu où se trouvent le maître de religion européen et le maître de religion annamite ? — Je l'ignore. — Est-ce toi qui as construit la maison de la dame Lanh ? — Non. — Tu vis sous la domination du roi, tu manges son riz ; comment se fait-il que tu saches qu'il y a un ciel, un enfer, et qu'au ciel il y a un Dieu ? — La religion chrétienne est celle de mes pères, et je dois la suivre jusqu'à la mort, parce que je crois en Dieu : elle m'enseigne qu'il y a en ce monde trois autorités auxquelles nous devons l'obéissance. La première de toutes est celle du Maître tout-puissant qui a créé le ciel et la terre ; mes yeux ne le voient pas, mais je le connais par ses œuvres. La deuxième autorité est celle du roi ; le grand mandarin m'exhorte à lui être fidèle, sans doute en ce qu'un sujet doit à son prince, c'est-à-dire le tribut, la milice et la direction du village quand on en est chargé ; le grand mandarin m'assure qu'en agissant ainsi je remplirai les devoirs d'un bon citoyen et mériterai les faveurs dont le prince honore ses sujets fidèles : aussi me garderai-je bien de commettre aucun délit contraire aux lois du royaume. Mais quant à la doctrine du Maître du ciel que le roi défend de suivre, devrait-on me mettre à mort, je ne consentirais jamais à l'abandonner, parce que ce serait offenser Dieu, le Roi des rois, et me montrer ingrat envers mes parents, qui m'ont élevé dans ce culte et qui sont, après Dieu et le roi, la troisième autorité à laquelle nous devons amour, gratitude et obéissance. Plutôt mourir que de renoncer à ma religion !

« Le gouverneur, essayant de le gagner par la flatterie, lui dit : Ta faute n'est pas un crime ; mais je t'engage à fouler la croix aux pieds, afin que je te remette à la tête de ta commune. Aussi bien es-tu un sujet distingué ; tu as rempli tour à tour toutes les charges du village : à quoi bon cette obstination à t'avilir, et pourquoi t'exposer aux tortures ? — Si le grand mandarin veut user

d'indulgence à mon égard, je serai reconnaissant de cette faveur; mais quant à marcher sur la croix, je ne le ferai pas. Sur cette réponse le juge lui fait appliquer 25 coups de rotin. On m'a assuré depuis que toutes les verges dont on s'est servi pour flageller nos confesseurs étaient ferrées à la pointe; dans ce cas, le sang doit jaillir après le quatrième ou cinquième coup. Cependant il ne paraît pas que Jean Hoa ait fait entendre un seul cri pendant cette première torture.

Marthe Lanh. — « On amène ensuite la supérieure du couvent, Marthe Lanh, et, après les terribles préparatifs de la question, le gouverneur l'interroge ainsi : Es-tu chrétienne ? — Oui, je le suis. — Consens-tu à fouler la croix, afin que je te renvoie absoute ? — Depuis que je connais ma sainte religion, j'ai toujours cru et professé qu'il vaut mieux perdre la vie que la foi. Si le grand mandarin use d'indulgence à mon égard, c'est bien; sinon, je suis prête à tout : plutôt mourir que d'être infidèle à mon Dieu. — Je vois bien que tu es pleine de ruse et d'astuce. Qu'on lui applique 29 coups. Et pendant qu'un bras vigoureux labourait son dos avec la verge de fer, elle invoquait à haute voix les saints noms de Jésus, Marie, Joseph. Pour lui imposer silence, le gouverneur ordonna de la frapper sur la bouche; mais l'exécuteur, plus humain que le juge, et favorisé par la faible lueur des torches, s'abstint de cette brutalité, et l'on passa à l'interrogatoire de la seconde religieuse.

Elisabeth Ngo. — « En l'introduisant dans le prétoire, un satellite trace du pied une croix sur le sol, et l'entraînant par la cangue, veut la lui faire fouler; mais notre vierge qui s'y attendait résiste, passe à côté en disant à son guide : Qu'est-il besoin de me tirailler de la sorte? laisse-moi, j'irai bien seule. Et le gouverneur enjoint à cet énergumène de la laisser venir à son gré. Dès qu'elle est étendue et fixée à terre, le juge l'interroge : Es-tu chrétienne ? — Je suis née dans la religion chrétienne et j'y ai toujours vécu. — Sais-tu où sont le maître européen et le maître annamite ? — Comment pourrais-je le savoir ? — Depuis combien de temps es-tu dans la maison de la femme Lanh. — J'y suis restée quatre ou cinq mois : — Est-ce là que tu as étudié la doctrine ? — J'ai appris à prier et à tisser la soie. Pour tout le reste, je ne sais rien. — Consens-tu à fouler la croix, afin que je te renvoie libre ? — Jamais. Sur cette réponse, le gouverneur ordonne de lui appliquer 23 coups. Jusqu'au vingtième, cette vierge intrépide n'avait pas fait entendre un seul soupir et paraissait s'amuser à gratter la terre avec ses doigts. Cependant la violence de la flagellation trahissant son courage, elle exhale enfin sa douleur en faisant retentir le prétoire des saints noms de Jésus et de Marie. Le mandarin lui dit alors avec ironie : C'est bien ! appelle, appelle ton Jésus, pour qu'il vienne supporter la question à ta

place ! Et notre héroïne de lui répondre avec l'énergie qui la caractérise : Je ne reconnais ici à personne le droit de me donner un tel ordre; j'invoque mon Sauveur quand je veux, et selon que ma foi me le suggère. On continue à la frapper, et elle à crier : Jésus, Marie ! Alors le gouverneur dit, en se mordant les lèvres : Est-elle singulière, cette femme ! elle se tait quand on lui dit de crier, et recommence quand on ne le lui ordonne plus. Cependant il s'en tint là, et fit amener le quatrième prisonnier.

Pierre Ngoan. — « Ce jeune homme que j'avais reçu dans la confrérie du Scapulaire, il y a à peine trois mois, était tout fier d'avoir à confesser sa foi et à rendre gloire à Dieu; aussi, après avoir débarqué, il ne suivait pas, mais précédait les satellites, courant plutôt qu'il ne marchait, quoique chargé de sa lourde cangue. En le voyant arriver à la tête des gardes, les mandarins disaient entre eux : En voilà un qui n'a pas peur ! Quand son tour fut venu de comparaitre, le gouverneur lui demanda comme aux autres : Es-tu chrétien ? — Oui, je suis chrétien. — Sais-tu où sont les maîtres de religion ? — Il n'y en a pas ici maintenant. — Veux-tu fouler la croix afin que je puisse te renvoyer libre ? — Que le grand mandarin m'épargne ou qu'il me condamne à souffrir, c'est son affaire : quant à renier ma religion, plutôt mourir ! Le gouverneur ordonne de lui infliger jusqu'à 18 coups. Pendant cette flagellation il invoquait hautement Jésus et Marie. A lui aussi le gouverneur dit avec ironie : Appelle ton Jésus, afin qu'il vienne supporter la torture à ta place. Pierre Ngoan resta muet un instant, puis recommença à murmurer ces noms sacrés, pour montrer au mandarin qu'il ne suivait que l'impulsion de sa foi.

« Après que ces quatre athlètes eurent généreusement confessé Jésus-Christ dans ce premier interrogatoire, on les emmena dans trois prisons différentes où ils furent mis aux cepts, supplice qu'ils auront à subir chaque soir, jusqu'au jour où Dieu les délivrera des mains de leur persécuteur. Le reste de la nuit, quoique très-douloureux pour leur corps sillonné par le rotin et couvert de leur sang, dut les trouver sereins et tout joyeux, car chacun avait la conscience d'avoir fait son devoir.

« Dès le lendemain, nos saints confesseurs, appelés au tribunal du grand juge, allaient reparaitre dans l'arène; or, le gouverneur, craignant sans doute que celui-ci ne les traitât trop humainement, vint lui-même présider l'audience. La supérieure Marthe Lanh reçut encore 18 coups de rotin dans ce second interrogatoire, 14 dans un troisième, et 38 ou 39 dans le quatrième. Elle a néanmoins toujours montré la même discrétion sur les personnes et le même courage dans les souffrances. Lorsqu'elle fut mandée au prétoire pour la quatrième fois, elle était clouée par la douleur sur son grabat et ne pouvait faire un mouvement; ses membres étaient comme disloqués et son dos

en tuméfaction. Les satellites, la voyant dans cet état, l'emportèrent au prétoire sur sa natte. Irrité de ces ménagements, le gouverneur leur dit en courroux : Qui vous a ordonné de l'apporter ainsi ? Si elle ne pouvait venir, il fallait la traîner ! A quoi bon tant de cérémonies ? Si elle ne consent pas à fouler la croix, on la frappera jusqu'à ce que mort s'ensuive, et on se débarrassera de son cadavre. Ce qu'ayant dit, il fit mettre les satellites à la torture pour les punir de cet acte d'humanité, tandis que Marthe Lanh offrait à Dieu le sacrifice de sa vie. En effet, le mandarin fit pleuvoir sur son corps presque inanimé une grêle de coups, jusqu'à ce que le satellite qui la frappait, la voyant sans mouvement et n'entendant plus ses soupirs, s'écria : Elle est morte ! Les coups cessèrent alors et un chrétien l'emporta, sur ses épaules, du prétoire jusqu'à la prison. Je m'attendais chaque jour à recevoir la nouvelle de sa précieuse mort, mais il paraît que Dieu daigne nous la conserver ; car aujourd'hui, un mois après les tortures, elle se trouve mieux, et ses plaies sont en bonne voie de guérison. Dans le délire de la fièvre occasionnée par l'inflammation des blessures, on l'a souvent entendue s'écrier : Laissez-moi aller à la mort ! Voici les soldats qui arrivent armés de lances ! partons ! Les trois autres confesseurs sont aussi à peu près hors de danger.

• Jean Hoa a souffert la flagellation dans trois audiences. Le lendemain de son arrestation, lorsqu'il fut ramené au prétoire et cloué à terre, le gouverneur lui proposa de nouveau l'apostasie ; il répondit avec courage : Que le grand mandarin ordonne de me mettre à mort, ou qu'il m'envoie en exil, j'y consens volontiers ; mais quant à fouler la croix, comment l'oserais-je, puisqu'elle représente le Roi du ciel et de la terre que j'ai toujours adoré dès mon enfance ? Le gouverneur ordonne de lui appliquer encore 17 coups, et comme il l'entend invoquer le saint nom de Jésus, il lui montre le crucifix posé à terre devant ses yeux, en lui disant : Tiens, le voilà ton Dieu ; prie-le de subir la torture à ta place ! Au dix-septième coup, on le releva.

« Trois jours après, le gouverneur, honteux de se voir vaincu par des femmes et exaspéré de la constance des hommes, tenta un dernier effort de cruauté pour vaincre leur résistance. Dès que Jean fut attaché aux pieux, et sur son nouveau refus d'apostasier, il lui fit appliquer jusqu'à 50 coups sans désespérer, et cela avec tant de violence que, épuisé par la perte de son sang, à bout de forces morales et physiques, le patient donna à entendre qu'il allait obéir aux ordres du mandarin. On le détacha, en conséquence ; mais Dieu lui vint en aide, il déclara formellement qu'il ne se rendrait pas coupable d'apostasie, et demanda quelques jours de repos. Le gouverneur était furieux, mais il n'osa pourtant pas le remettre à la question. La peur s'empara alors des trois infortunés chrétiens dont le tour allait ve-

nir. Voyant Jean Hoa, leur chef, presque à l'agonie et le dos tout décharné, ils se crurent perdus, et préférant la vie du corps à celle de l'âme, ils eurent la faiblesse de faire le terrible pas, contre le cri de leur conscience !

« Mais hâtons-nous de tirer le rideau sur ces déplorables défections, et pour nous dédommager d'un spectacle si affligeant, contemplons encore l'héroïsme des athlètes vainqueurs dans l'arène.

« Pierre Ngoan a reçu dans ces deux derniers interrogatoires, plus de 60 coups avec un courage surhumain. Es-tu donc un maître de religion, pour que tu persistes ainsi à ne pas fouler la croix ? lui disait le gouverneur en colère. — Non, répondit Pierre Ngoan, je suis un pauvre artisan qui travaille à la journée, et cependant je ne renoncerais pas à ma religion. Lorsqu'on l'eut détaché, il ne permit pas qu'on l'emportât du prétoire comme les autres confesseurs, il voulut se rendre à pied à la prison ; mais le mouvement de sa marche ayant ouvert ses veines, le sang jaillit de ses plaies béantes et laissa sur son passage les traces de la cruauté du gouverneur.

« Chaque fois que les confesseurs sortaient du prétoire, des mandarins subalternes, soit qu'ils fussent mus d'une fausse compassion ou qu'ils obéissent à un mot d'ordre, les suivaient pour les exhorter à se soumettre aux édits du roi, afin de ne pas mourir dans les tourments. Comment se fait-il, disait l'un, que vous, nos frères, vous ne vouliez pas vous conformer aux décrets du prince pour un instant ? Que craignez-vous donc ? On se confesse après coup, et tout est fini. Pierre Ngoan lui répondit : Supposez qu'il y ait là une statue du roi, et qu'on vous engage à la fouler aux pieds, oseriez-vous le faire ? Non, sans doute ; pourquoi donc vous étonner que nous refusions de profaner la croix, qui nous représente notre Dieu comme le souverain Seigneur du ciel et de la terre ? Un autre lui disait : Servez Dieu dans le cœur, et à l'extérieur obéissez au roi. — Dites mieux, répliqua-t-il : rendez à Dieu ce qui est à Dieu, c'est-à-dire l'amour, la fidélité et le culte qui lui est dû ; et au roi ce qui est au roi, c'est-à-dire le tribut, la milice et l'obéissance en ce qui ne blesse pas la loi divine.

« Le gouverneur, non content d'avoir si cruellement torturé ces innocentes victimes, s'ingéniait encore à les vexer pendant leur repas. Il avait ordonné aux satellites d'offrir devant eux aux idoles les aliments qu'on leur apportait, et de faire brûler des allumettes superstitieuses autour de leur table. Ce que voyant, Pierre Ngoan leur disait : A quoi bon tant de cérémonies ? Cette nourriture nous vient de Dieu, nous sommes ses enfants, nous acceptons volontiers ce qu'il nous envoie, sans nous inquiéter de vos prostrations. Le mandarin, apprenant ensuite que les confesseurs n'en mangeaient pas moins avec bon appétit, fit cesser cette vexation comme inutile.

« Revenons enfin à Elisabeth Ngo, véritable héroïne chrétienne, digne de fournir le dernier acte de ce drame sublime. Le gouverneur n'a pas eu honte d'assouvir sur cette admirable fille de la croix sa rage et son dépit. Dans un deuxième interrogatoire il lui avait fait appliquer environ 30 coups, sans pouvoir ébranler sa foi; mais quand vint la dernière lutte, il ne mit plus de bornes à sa fureur, et la fit frapper sans mesure. On a compté en tout 115 coups reçus par elle dans cette audience. D'abord elle faisait retentir dans le prétoire les saints noms de Jésus, Marie, Joseph, et protestait énergiquement qu'elle ne serait jamais infidèle à son Dieu. Le gouverneur, que ces noms sacrés irritaient, fit mettre le bourreau à la torture, parce que, disait-il, il ne savait pas réduire une femme au silence. Les coups redoublèrent, au point de lui ôter la force de prononcer un seul mot; un grand silence succéda à la haute expression de sa foi, et l'on n'entendait plus que le bruit de la verge meurtrière; enfin le satellite, fatigué de frapper un corps qu'il croyait inanimé, s'arrêta en disant : Elle est morte ! Alors le gouverneur, ne craignant plus de résistance, et voulant au moins triompher d'un cadavre, cria aux satellites : Qu'on la détache et qu'on la traîne sur la croix ! Mais il avait compté sans sa victime. Notre héroïne, reprenant avec les sens toute l'énergie de sa foi, et se sentant soulevée de terre, replie ses jambes avec vigueur, se cramponne d'une main à la cangue, pour n'en être pas étranglée, tandis que de l'autre elle saisit le signe adorable de notre Rédemption, et l'élevant en l'air de toute la longueur de son bras, comme un trophée de sa victoire et un gage de son salut, elle s'écrie : Dieu soit loué ! vive Jésus ! vive sa croix ! »

Autre lettre de M. Borelle, Missionnaire apostolique, à M. le supérieur et à MM. les directeurs du Séminaire des Missions-Étrangères.

Cochinchine occidentale, le 21 février 1860.

« Messieurs et honorés Confrères, encore des martyrs en Cochinchine, même dans le vicariat où les Français occupent Saigon ! Voici, à leur sujet, une relation que Mgr Lefebvre me charge d'offrir, par votre entremise, à l'édification des pieux Associés de la Propagation de la Foi.

« Au commencement de l'année dernière, en vous retraçant les horribles tortures endurées avec un courage héroïque par Marthe Lanh et sa compagne Elisabeth Ngo, je croyais dérouler à vos yeux le dernier drame de nos persécutions annamites. Le pavillon français flottait victorieux sur les murs de Saigon. Tout annonçait que l'Église d'Annam touchait enfin au terme de ses épreuves, qu'elle allait se relever de ses ruines, et redresser ses autels ! Purifiée et rajeunie par le sang de ses martyrs, nous la voyions déjà se dilater sans entraves, et soumettre tout le royaume à la loi de Jésus-Christ ! C'était le beau rêve du missionnaire, si longtemps condamné à n'exercer son zèle qu'à

l'ombre des plus obscurs réduits ! Il tressaillit de joie à la pensée qu'en revanche de sa longue oppression, il aurait bientôt des franches coudées pour prêcher l'Évangile ; mais l'homme propose et Dieu dispose. Nous devions boire jusqu'à la lie le calice d'amertume. L'hydre païenne, après s'être d'abord repliée dans son antre, n'en relève pas moins la tête pour lancer son dard mortel contre les pauvres chrétiens, qu'elle regarde comme la cause première des coups meurtriers qu'on lui porte. Malgré les meilleures intentions des chefs de l'expédition franco-espagnole, malgré la nombreuse série des victoires remportées par leurs intrépides soldats, et sans doute Dieu le permettant ainsi pour un plus grand bien, nos chères missions de Cochinchine et du Tong-King restent en butte à la plus furieuse tempête qu'elles aient jamais essuyée ; et l'on nous assure qu'il faudra encore attendre six mois l'heure toujours différée de la délivrance. Ayons confiance que la Providence divine ne permettra pas que ces églises, naguère si florissantes nonobstant la rigueur de la persécution, soient détruites de fond en comble, au point qu'on ne puisse les relever de leurs ruines dans un avenir plus ou moins éloigné.

« Vous vous souvenez sans doute que, dans ma dernière relation de janvier 1859, je vous parlais du bourg de Dâu-Nuoc envahi par une bande d'au moins trois cents satellites. Cette chrétienté avait été dénoncée au gouverneur comme recélant un missionnaire européen et un prêtre indigène, comme possédant une église et un couvent de religieuses : c'est ce qui vous explique ce grand déploiement de forces. M. Pernot, qui avait là sa résidence, eut tout juste le temps de s'enfuir à travers champs. Le mandarin fit arrêter les principaux Zéophytes, tandis que la soldatesque effrénée se livrait au pillage. Emmanuel Phung, grand catéchiste et justement réputé le principal appui des fidèles dans toute la province, fut saisi le premier et mis à la cangue. Pierre Qui, jeune prêtre indigène, fut aussi arrêté dans la maison du précédent et conduit à la préfecture de Châu-Tôr, à la tête de trente-deux chrétiens compromis dans cette affaire. Vous savez déjà, Messieurs et chers confrères, que nous avons à déplorer la triste défection du plus grand nombre. Onze seulement sur trente-deux ont persévéré dans la foi ; neuf ont été exilés dans les contrées lointaines du Tong-King, et deux, plus heureux, ont eu l'insigne honneur d'offrir le sacrifice de leur vie pour rendre témoignage à notre sainte religion. Vous trouverez bon, sans doute, que je vous donne une courte notice sur le caractère et les vertus de ces généreux athlètes, comme préambule au récit de leur martyre.

Pierre Qui fit ses premières études sous Mgr Miche, actuellement vicaire apostolique du Camboge. Je me souviens que cet évêque appréciait beaucoup sa piété et son jugement. Il a été quelque temps aussi mon

élève au collège Saint-Joseph, dont j'avais la direction lors de mon séjour au Cambodge, et j'ai pu me convaincre par moi-même combien il méritait l'estime du prélat. Envoyé à notre séminaire général de Pulô-Pinang, il s'est constamment distingué par sa ferveur et son application, pendant les six ou sept ans qu'il y est resté. Lorsqu'il rentra en Cochinchine, après avoir terminé son cours de théologie, Mgr Lefebvre, qui l'a soumis aux épreuves ordinaires avant de lui imposer les mains, a confirmé par ses éloges le témoignage que tous ses maîtres lui avaient rendu, surtout pour sa piété angélique. Excellent musicien, il aimait à chanter les gloires de Marie, pour laquelle il avait une tendre prédilection. Marie ma Mère, ah! que je l'aime! m'écrivait-il un jour avec son abandon filial. Dans les intervalles des ordinations, il fut employé comme catéchiste à la recherche et à l'instruction des catéchumènes, et l'ardeur de son zèle pour augmenter le nombre des adorateurs du vrai Dieu n'a pas été sans succès.

« Enfin jugé digne du sacerdoce, il fut ordonné au mois de septembre 1858; il avait alors de vingt-neuf à trente ans. Mgr Lefebvre l'envoya dans mon district comme vicaire du prêtre desservant la grande chrétienté de Cai-Mong. Il était là exerçant son zèle tout de feu, lorsque survint le désastre du couvent de l'Immaculée-Conception, le 10 décembre de la même année. Dans cette circonstance, Pierre Qui montra combien il était disposé, à l'exemple du Sauveur, à donner sa vie pour ses brebis; car, au lieu de se cacher ainsi que la prudence humaine l'exigeait, il vint au milieu des soldats qui arrêtaient les chefs du village, pour essayer de leur faire lâcher prise en leur offrant quelques centaines de ligatures. Quelques jours plus tard, son désir du martyre s'enflammait au récit des horribles tortures infligées à nos vierges chrétiennes, et il m'écrivait ce qui suit, en réponse à l'avis que j'avais cru devoir lui donner, de ne pas s'exposer en pure perte: C'est vrai, Père, je suis environné de bien des dangers; mais Dieu ne permet pas encore que je tombe au pouvoir ennemi: mes péchés, sans doute, en sont la cause, et je me vois privé du bonheur de souffrir pour son nom. Il faut bien se soumettre. Cependant Notre-Seigneur fut jadis chargé de la croix! Oh! que ne puis-je, à mon tour, être chargé de la cangue et de la chaîne! Mais je ne suis pas digne encore d'être décoré de tels insignes. Je désire beaucoup aller à la préfecture pour encourager les confesseurs de la foi. Quand le Père trouvera-t-il à propos de m'y envoyer?

« On lui avait dit de ma part qu'il ferait bien de se soustraire aux perquisitions dirigées contre lui, en quittant sa paroisse. Voici sa réponse: Lorsque le Père voudra que je sorte d'ici, je le prie de m'en adresser l'injonction formelle et écrite de sa main; sans cela, ne vous en déplaise, votre fils restera à son poste tant qu'il n'aura pas

reçu un ordre exprès de votre paternité. Puis, cédant à un pieux transport, il exprime ainsi ou plutôt il chante son grand désir du martyre: N'aurai-je pas, moi aussi, le bonheur de combattre et de mourir pour la gloire de Dieu? Que la chaîne me soit un collier précieux! que le fer me serve de bracelet! Hélas! mes compagnons remportent la palme, et moi seul je reste ici comme une sentinelle oubliée! O mon Dieu! donnez-moi donc aussi d'être martyr! Ces dernières lignes sont en latin avec notes de musique: je les conserve comme une relique infiniment chère.

« Sur ces entrefaites, après en avoir reçu le conseil de Mgr le vicaire apostolique, j'expédiai une barque et quelques chrétiens déterminés pour le soustraire, en l'amenant près de moi, au danger imminent qu'il courait; et deux jours plus tard il partait pour Dâu-Nuoc, chef-lieu du district qui lui était assigné dans la province d'An-Giang. Je l'envoyais au martyre, objet de ses vœux ardents, tandis que je croyais l'en éloigner. En effet, peu de jours après son arrivée à Dâu-Nuoc, dans la nuit du 7 ou 8 janvier, il fut arrêté dans la maison du grand catéchiste Emmanuel Phung. Avant que le blocus de cette paroisse fût entièrement formé, et aussi à la faveur de la première confusion occasionnée par l'irruption subite des soldats, Pierre Qui aurait pu s'évader d'autant plus aisément qu'il n'était encore connu dans la localité que par les chrétiens, et qu'à son physique adolescent personne ne l'aurait soupçonné d'être prêtre; mais il préféra rester au sein du danger, sans doute pour être utile à ceux qui allaient tomber au pouvoir ennemi. Dès que les satellites eurent cerné son habitation, il se blottit sous un plancher où il fut bientôt découvert. Tenu justement pour suspect, il dut décliner sa qualité de prêtre; cependant, personne n'y croyant, on usa de stratagème pour s'assurer de la vérité. Il y avait là un enfant de dix ans, fils adoptif d'Emmanuel Phung; on le soumit à la flagellation du rotin pour le forcer à désigner du doigt le prêtre de la paroisse, ce qu'il fit aussitôt en indiquant le Père Pierre Qui, lequel fut en conséquence reconnu de bonne prise. Le voilà enfin au comble de ses désirs, chargé d'une énorme cangue et conduit à la préfecture, à la tête de ses trente-deux compagnons. Dès le premier interrogatoire, le gouverneur lui ayant offert la liberté au prix de l'apostasie, Pierre Qui, saintement indigné, lui répondit avec une fermeté peu ordinaire à un Annamite devant son juge: Que le grand mandarin sache bien, dit-il, qu'il est inutile de me faire désormais une semblable proposition. Plutôt que d'y consentir, je me laisserais hacher par morceaux. Et de fait, on s'est abstenu depuis de lui en reparler. Son cœur fut brisé de douleur en apprenant que plusieurs de ses compagnons de captivité avaient cédé à la peur des supplices. Il aurait voulu les rallier tous sous son drapeau, mais le gouver-

neur lui en avait enlevé le moyen ; car, ayant discerné dès le premier jour les vrais des faux athlètes de la foi, il les avait séparés, en renfermant ceux dont il désespérait de vaincre la constance dans la prison des grands criminels, et en laissant ceux dont il comptait venir facilement à bout dans la geôle préventive.

« Les divers interrogatoires subis par notre jeune prêtre annamite n'offrent point d'autre incident remarquable que son refus de se prêter à aucun mensonge officieux. La plupart des effets de M. Pernot, et notamment sa bibliothèque, ayant été saisis dans la débâcle, il fallait bien en rendre raison à l'audience et leur trouver un maître. En conséquence il fut convenu entre les greffiers du tribunal que le Père Qui reconnaît tous ces objets comme lui appartenant, mais on avait compté sans la délicatesse de sa conscience. Jamais on ne put le déterminer à condescendre à cette fiction, et il répondit à ceux qui l'en pressaient, qu'il ne pouvait mentir pour rendre service à personne, fût-ce même pour obvier aux plus grands maux. Alors Emmanuel Phung, moins scrupuleux, et habitué de longue main aux expédients, déclara que tous ces objets avaient été déposés chez lui et confiés à sa garde par un prêtre exilé depuis douze ans, et prévint ainsi les perquisitions qui auraient pu forcer M. Pernot à se livrer lui-même, afin d'éviter un surcroît de persécution dans la province. Pendant tout le temps de sa captivité, qui a duré près de sept mois, Pierre Qui n'a cessé d'encourager, par ses exemples et ses discours, les dix autres confesseurs à persévérer dans la foi. Deux d'entre eux ayant eu la faiblesse d'apostasier dans la crainte de subir les rigueurs de l'exil, il a eu la consolation de les relever de leur chute et de leur faire accepter avec courage leur part à la croix du Sauveur. Un mois après que leur procès fut terminé, ayant appris que les Français venaient de s'emparer de Saïgon, il m'écrivait pour me témoigner sa crainte que cette victoire ne vint lui enlever la belle chance du martyre. Je l'espérais un peu ; cependant je ne cessai pas de l'engager à offrir continuellement à Dieu le sacrifice de sa vie pour en avoir au moins le mérite si la couronne lui échappait, et aussi pour n'être pas surpris au cas où ce bonheur lui serait réservé. Mais laissons un instant notre héros à son ardent désir du martyre, pour revenir à son heureux compagnon Emmanuel Phung.

« Emmanuel Phung, âgé de soixante-deux ans, avait une nombreuse famille et jouissait d'une honnête fortune. Sans être lettré, il pouvait tenir tête au plus savant. Il était d'un naturel résolu, avait le port fier et le verbe haut. A le voir, on aurait dit un général d'armée. Sa grande foi pouvait seule atténuer l'âpreté de son caractère, et il n'en était pas moins généralement respecté de tout le monde, même des païens, au point que le sous-préfet et le chef d'arrondisse-

ment ont toujours dû fermer les yeux sur la propagande religieuse dont il était l'âme depuis quatorze ans, non-seulement dans son village, mais encore pour toutes les chrétientés environnantes. Chevalier sans peur, confiant en Dieu et aussi un peu en son savoir-faire, il n'a pas craint de concentrer autour de sa maison, dans son étroit domaine, qui se montrait à tous les yeux sur la rive d'un grand fleuve, la plus belle église de la contrée, un couvent des filles de Marie, la case du missionnaire et même un collège. Il en était un peu fier, mais non sans raison ; car il n'ignorait pas à quel danger tout cet amas de pieuse contrebande l'exposait. Je ne pense pas que, pendant ce laps de temps, il ait dormi une seule nuit sans avoir un œil éveillé et une oreille attentive. Qui sait combien de fois, tandis que le missionnaire dans sa cachette et les religieuses dans leur couvent reposaient en paix, lui montait la garde pour protéger leur sommeil ? Il était d'un sang-froid sans pareil lorsque tous tremblaient autour de lui. Au premier signal d'alarme, lui seul restait impassible et rassurait son monde. J'ai été moi-même près de trois ans sous sa sauvegarde à différentes époques, et je ne me souviens pas qu'il m'ait jamais donné une fausse alerte. Les cinq missionnaires qui se sont succédé chez lui pourraient lui rendre le même témoignage ; circonstance d'autant plus digne de remarquer, que partout ailleurs nous sommes toujours exposés à plier bagages, à changer de domicile ou à gagner la forêt, par suite des frayeurs de ceux qui nous donnent asile. On peut dire que c'est notre pain quotidien.

« Animé d'un zèle extraordinaire pour le culte extérieur, et ne pouvant montrer au grand jour son hôte européen, il aurait voulu avoir toujours chez lui le prêtre indigène chargé du district ; et lorsque celui-ci était absent, la veille des grandes fêtes, il allait le chercher lui-même dans les autres chrétientés, pour que la sienne ne fût pas privée de la Messe. Il lui est arrivé de verser des larmes, lorsqu'un jour de solennité il n'avait pas de prêtre pour célébrer les saints mystères. Son zèle allait si loin sous ce rapport, que j'ai été obligé d'intervenir quelquefois dans l'intérêt des autres paroisses. Il avait, en outre, un soin remarquable et le mieux entendu pour procurer les derniers sacrements aux fidèles en danger de mort. Mais, chose plus digne d'admiration pour un chef dont la voix vibrante et le port imposant faisaient baisser devant lui toutes les têtes, il n'était jamais si heureux que lorsqu'il réunissait tous les enfants de la paroisse dans l'église, et qu'assis au milieu d'eux, il leur apprenait la lettre du catéchisme, avec une patience d'autant plus méritoire qu'il était d'un naturel plus vif et plus hautain. C'était cependant là son œuvre favorite.

« Arrivons au fait qui lui a procuré la gloire du martyre, qu'il méritait à tant de titres. L'église de Dau-Nuoc menaçant ruine

il convoqua les catéchistes, et l'on se cotisa pour la construction d'un nouveau temple. Les Français étaient déjà à Tourane, et comme leur présence donnait l'espoir d'une paix prochaine, on n'hésita pas à se mettre à l'œuvre. Alors trois frères païens du village, joueurs de profession et fumeurs d'opium, croyant l'occasion favorable pour extorquer des ligatures, vinrent surprendre les travailleurs, objectant qu'ils étaient en contravention avec les lois du royaume. Mais Emmanuel Phung n'était pas homme à transiger avec de tels individus. Fort de l'appui du sous-préfet et du chef d'arrondissement, il s'opposa aux largesses qu'on se préparait à leur faire, leur montra les grosses dents, et les renvoya comme ils étaient venus. Ceux-ci, dissimulant leur haine, laissèrent continuer l'église, et lorsqu'elle fut terminée, ils allèrent dénoncer le fait à la préfecture. Le gouverneur ordonna une enquête, dont il chargea le sous-préfet; et ce fonctionnaire s'étant rendu sur les lieux, eut la complaisance de ne voir dans la nouvelle église qu'une maison ordinaire, et de faire en conséquence fustiger les délateurs. Néanmoins ils ne se tinrent pas pour vaincus. Après s'être assurés de leurs propres yeux, en rôdant à la faveur des ténèbres, qu'Emmanuel Phung abritait en outre sous son patronage un missionnaire européen, un prêtre indigène et un couvent de religieuses, ils allèrent déclarer au gouverneur toute cette grosse contrebande, en répondant sur leur tête de l'exactitude de leur déposition. C'est alors que le gouverneur envoya le grand juge avec une escadrille de quinze barques, montées par au moins trois cents satellites, lesquels, dirigés par les dénonciateurs, se ruèrent sur la chrétienté de Dâu-Nuoc. Emmanuel venait de quitter M. Pernot après l'avoir mis en sûreté, lorsqu'il tomba au pouvoir des trois frères, renforcés par une escouade de soldats. Un de ces forcenés, le saisissant par les cheveux, lui dit d'une voix tonnante : Couche-toi à terre pour qu'on te lie, sans quoi je te casse la tête! Il fallut bien céder à la force. Le voilà donc sous les pieds et à la merci de ses ennemis. Pour qui l'a connu, lui naturellement fier et accoutumé à voir toutes les volontés plier sous la sienne, il n'est pas douteux que cette humiliation supportée avec esprit de foi ne lui ait gagné le ciel.

Comme père de famille, il tenait à faire rejaillir sur ses enfants le reflet d'autorité et d'estime dont il jouissait, et pour dire vrai, l'amour paternel l'aveuglait quelquefois au point de lui faire fermer les yeux sur les défauts de quelques-uns des siens : aussi a-t-il eu la douleur de voir ses deux fils aînés souiller la gloire de son nom par une honteuse apostasie. Sa réponse au gouverneur, dès le premier interrogatoire, si elle est exacte, ne doit pas lui avoir été inspirée par l'Esprit-Saint, parce qu'elle dénote un motif tout humain. Le juge lui ayant proposé de fouler la croix, afin d'être ren-

voyé absous, il aurait répondu : A quoi bon être libre de rentrer chez moi, après que tout mon bien l'a été mis au pillage? Il prétendait, sans doute, attirer l'attention de l'autorité sur l'injuste déprédation dont sa femme et ses enfants allaient rester victimes. Et, de fait, le gouverneur y eut égard en faisant rendre à sa famille la plus grande partie des objets enlevés par les satellites. Quelques personnes ont dit tout bas qu'Emmanuel Phung, après avoir trop présumé de ses forces comme saint Pierre, avait eu comme lui un moment de défaillance, mais le fait n'est pas prouvé, et j'ai peine à le croire. Au reste, les lettres du Père Qui, et celles d'un autre prêtre qui allait souvent le visiter, attestent qu'Emmanuel Phung se montra content de son sort jusqu'au jour où il souffrit la mort en témoignage de sa foi, comme on va le voir.

« Rien ne faisait présager que notre chère mission allait s'illustrer de deux nouveaux martyrs. L'amiral Rigault de Genouilly était alors en pleines conférences diplomatiques à Tourane avec les plénipotentiaires de la cour de Hué; on ne parlait que de la paix qui allait être rendue à l'Eglise d'Annam, lorsque, dans la journée du 30 juillet 1859, arrive à la préfecture de Châu-Dôc un édit royal qui condamnait Pierre Qui, maître de la religion perverse, à avoir la tête tranchée sur-le-champ, et Emmanuel Phung, sectateur incorrigible de la même religion, à être étranglé. Le jour était avancé, et l'exécution de la sentence fut renvoyée au lendemain. De leur côté, nos deux élus ne soupçonnaient rien du bonheur qui les attendait; mais la porte de la prison s'ouvre de grand matin, et, sur l'ordre du capitaine des gardes, deux satellites s'approchent du prêtre et du catéchiste, leur assènent un violent coup de poing sur la poitrine, et les entraînent hors du cachot. Nos chers confesseurs comprirent aussitôt qu'ils n'avaient plus que quelques instants à vivre en ce monde. Pierre Qui demanda et obtint de revêtir son habit long et de ceindre son turban, pour aller à la mort comme à une fête. Emmanuel Phung garda son costume habituel. Celui-ci fut encore présenté au gouverneur, et répondit à la dernière proposition qui lui fut faite d'apostasier pour être rendu à sa famille : Si le grand mandarin veut me renvoyer absous, c'est bien; s'il me tranche la tête, c'est bien aussi. Je ne puis renoncer à ma sainte religion. On apporta alors une planche sur laquelle sa sentence était écrite en gros caractères; en voici la traduction exacte : *Lé Van Phung*, qui a été jadis premier adjoint du maire de son village, a osé enseigner une doctrine perverse. Il était dignitaire de cette même religion. Il recétait, en outre, des livres et des objets de son culte. Bien plus, il a construit une église, et y réunissait le peuple pour la prédication et la prière. Il osait même donner asile à un maître de religion. Il a été convaincu de tous ces faits, et il persiste encore dans son refus obstiné

de renoncer à cette religion. En conséquence nous déclarons que Lê Văn Phung est rebelle aux lois, et ordonnons qu'il soit étrouglé sans pitié.

« Quant à Pierre Qui, on se contenta de lui suspendre au cou une petite tablette où étaient tracés son nom et le mot de peine capitale, sans indiquer, selon l'usage, pour quel crime on l'envoyait à la mort. Pendant qu'on leur liait les coudes derrière le dos, nos deux athlètes s'entretenaient ensemble. Le Père disait à Emmanuel : Voici l'heure que Dieu nous réservait pour le dernier combat; souffrons pour lui avec courage et de bon cœur. Emmanuel lui répondit, avec un doux sourire, qu'il était heureux d'aller à la mort.

« Enfin l'escorte partit. Le prêtre s'avance le premier, rayonnant de joie et tout absorbé dans la prière. Son catéchiste le suit de près dans la même attitude. Ils marchent au milieu d'une double haie de soldats armés de lances. En sortant de la ville, Emmanuel, ayant aperçu sa femme et ses enfants en pleurs groupés sur son passage, leur fit ainsi ses derniers adieux : Voilà que je vous quitte; conservez la paix entre vous, et surtout soyez fidèles à notre sainte religion.

« Arrivés auprès d'un grand arbre, le Père Qui fit demander au mandarin préposé à l'exécution un instant de repos, qui leur fut accordé. Alors on les vit s'entretenir et prier, ensemble. Sans doute qu'Emmanuel recevait la dernière absolution, qui achevait de purifier son âme prête à paraître devant Dieu. On se remit en marche, et quelques minutes après la troupe fit halte : on arrivait au lieu du supplice. Pierre Qui ôta alors son turban, et le jeta à un jeune chrétien qui, après l'avoir servi dans la prison, se disposait à lui rendre les derniers devoirs. Emmanuel, apercevant son fils aîné dans la foule, et élevant la voix pour être entendu, lui adressa ces dernières paroles : Mon fils, ce que tu feras pour moi, fais-le aussi pour le Père; tu es seul ici pour prendre soin de son corps, garde-toi de l'abandonner. Il achevait à peine ces mots, qu'on lui ferma la bouche avec son mouchoir. Il se coucha la face contre terre; on lui lia les mains à un pieu, les pieds à un autre; on lui passa au cou le nœud fatal, et deux satellites tirèrent à eux les extrémités de la corde. Son martyr était consommé, et son âme allait se réunir devant Dieu à celle du jeune prêtre, qui venait d'être décapité au même instant. Celui-ci avait montré un courage surhumain pendant l'exécution; car, tandis que le bourreau, d'une main mal assurée, sillonnait son cou d'une plaie béante, en appuyant et tirant à soi son long sabre depuis la poignée jusqu'à la pointe, notre glorieux athlète est resté ferme sur ses genoux, sans faire entendre la moindre plainte, et son corps ne s'est affaissé que lorsque la tête en a été entièrement séparée, après un troisième sciage de ce genre. Les deux victimes

DICTIIONN. DES MISSIONS. II.

sont restées gisantes sur le théâtre de leur martyre depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, selon l'ordre qui en avait été donné : alors seulement il a été possible d'emporter leurs restes précieux. On a trouvé, dans une main fermée du Père Qui, une petite statuette de la sainte Vierge; elle était en cuivre et attachée au doigt par un fil d'argent, comme dernière preuve de sa tendre dévotion et de sa confiance envers Marie. Emmanuel Phung avait sur la poitrine un crucifix, suspendu au cou par une petite chaîne. Ces divers objets, ainsi que tous les instruments de la strangulation et le turban du Père, m'ont été fidèlement remis. Dès que l'occasion en sera favorable, je vous ferai parvenir une bonne partie de ces trésors pour en enrichir votre salle des Martyrs. Je regrette fort qu'on n'ait pu racheter les chaînes, dont les satellites s'étaient hâtés de soustraire le collier et les anneaux des pieds, pour en faire des talismans à leurs enfants. Pierre Qui a été enterré dans l'église de Nang-Gu. Son corps réuni à la tête, après avoir été revêtu des habits sacerdotaux, est resté exposé un jour et une nuit à la vénération des fidèles, qui sont venus en foule prier autour de son cercueil. Le prêtre, qui lui a rendu les derniers honneurs, a dû faire une grande distribution de coton imbibé de son sang, pour satisfaire à la pieuse avidité des néophytes.

« Le corps d'Emmanuel Phung a été rapporté au sein de sa famille, où il a fallu se hâter de l'enterrer sans pompe, sur le terrain de l'église naguère monument de sa foi et de son zèle pour la gloire de Dieu. L'ennemi était en surveillance; mais qu'importent les honneurs de la terre à celui qui est glorifié dans le ciel ?

« Tel est, messieurs et honorés confrères, le récit exact du glorieux triomphe de ces deux athlètes. Il sera, j'en suis convaincu, un grand sujet d'édification pour les pieux associés de la Propagation de la Foi. Nos deux martyrs ont connu l'un et l'autre les bienfaits de cette Œuvre sublime : nul doute que du haut du ciel, où ils règnent dans la gloire, ils n'emploient leur crédit auprès de Dieu à obtenir qu'il répande l'abondance de ses grâces sur tous ceux qui lui prêtent leur concours, et aussi sur nos chers aspirants du séminaire, qui se préparent, par vos soins, à venir remplir les vides faits par la persécution.

« C'est dans cette douce confiance que je vous prie d'agréer le profond respect et le parfait dévouement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, en union de prières,

« Messieurs et honorés confrères,
« Votre plus humble et obéissant serviteur

H. BORÉLLE,

Provicairé général de la Cochinchine occidentale.

Vu, corrigé et approuvé :

† D. LEFEBVRE,

Evêque d'Isauropolis, Vicairé apostolique. »

COCHINCHINE ORIENTALE, Vicariat apostolique confié à la congrégation des Missions-Etrangères de Paris. Mgr Etienne-Théodore Cuenot, évêque de Métellopolis *in partibus*, depuis 1831, mort récemment, en était vicaire apostolique depuis 1840. Son coadjuteur était évêque de Carpasio *in partibus* depuis 1850. D'après les *Annales de la Propagation de la Foi* de 1856, le vicariat apostolique avait alors 32,110 catholiques, le séminaire avait 100 élèves.

Notice sur la vie et les œuvres de Mgr Cuenot.

Originaire du diocèse de Besançon, Mgr Cuenot avait fait son noviciat apostolique au séminaire des Missions-Etrangères, et en était parti, au mois de janvier 1829, pour se rendre à Saïgon, aujourd'hui centre des possessions françaises dans l'empire d'Annam. C'était alors la résidence de Mgr Taberd, vicaire apostolique de la Cochinchine, du Ciampa et du Camboge. L'expérience de ce prélat distingué par son savoir, et les conseils du vénérable martyr M. Marchand, son compatriote, aplanirent au jeune prêtre les premières difficultés de la langue et du ministère annamites. Bientôt il put se livrer à l'ardeur de son zèle et montra, dès son début, ces qualités moins brillantes que solides qui ont fait la force et le succès de sa longue administration : une énergie toujours calme, une persévérance aussi invariable dans ses résolutions qu'il était lent à les mûrir, un tact si habile à ménager les esprits et à gagner les cœurs, que la pensée d'une résistance ou d'une hésitation ne venait même pas à ses Chrétiens quand il avait parlé.

En 1833, lorsque éclata la persécution du cruel Minh-Menh, M. Cuenot suivit à Siam son vicaire apostolique, emmenant avec lui une quinzaine d'élèves qu'il se proposait de conduire au collège de Pinang, pour y achever en paix leur éducation cléricale. Mais le roi de Siam avait d'autres vues : laissant une entière liberté aux Européens, il prétendait retenir prisonniers tous les indigènes des pays circonvoisins qui mettaient le pied dans son royaume, et transformait ainsi en soucrière le refuge qu'il offrait à l'émigration annamite. Il fallut toute la prudence de M. Cuenot pour préparer et accomplir en secret l'évasion de sa jeune colonie. Elle se fit par mer, sans boussole, et sur une simple barque de pêcheur, qui atteignit Singapore après mille dangers courus.

Là devait commencer pour M. Cuenot cette héroïque carrière de l'épiscopat qui a bravé l'échafaud pendant vingt-six ans, et s'est terminée dans les fers, la veille même du jour réservé à son supplice. Mgr Taberd, dont le retour en Cochinchine était jugé impossible, l'avait choisi pour son coadjuteur, et venait de Pinang à Singapore lui donner, avec l'onction sainte, ses dernières instructions pour son troupeau persécuté. M. Cuenot eût voulu échapper à cette décision imprévue ; mais c'était se soustraire au danger, à la croix, à l'espérance du martyr,

à l'occasion de se dévouer pour l'Eglise annamite : tout cela se trouvait renfermé dans la mitre que son supérieur lui apportait. Il se laissa sacrer évêque de Métellopolis, et ne songea plus qu'au moyen de rentrer dans sa mission.

Heureusement, à cette époque (mai 1835), un navire français de Batavia, dont le brave capitaine, M. Borel, était fort connu des mandarins et avait seul le privilège de faire encore le commerce avec la Cochinchine, se chargea de Mgr Cuenot, déguisé en médecin du bord ; et, après avoir déposé en passant deux prêtres annamites sur le territoire du Phu-Yen, conduisit le nouvel évêque dans la rade de Touranne, où la barque d'un intrépide catéchiste vint le prendre pendant la nuit. C'est de ce moment surtout que datent l'influence et l'action de Mgr Cuenot sur les destinées de l'Eglise annamite. Il fallait d'abord relever le moral des Chrétiens, des catéchistes et des quelques vieux prêtres indigènes qui formaient tout le clergé national, et qui regardaient déjà la foi comme anéantie dans leur pays depuis l'absence du vicaire apostolique et des confrères qui l'avaient suivi à Siam. Dans une situation si critique, Mgr de Métellopolis n'avait pas même la ressource de se mettre en communication directe avec son troupeau, de le ranimer par l'entraînement de l'exemple et de la parole. Confiné par prudence dans le plus obscur réduit de quelque catéchiste, il y vivait dans un impénétrable secret, ayant à se tenir également en garde contre l'indiscrétion des fidèles et l'espionnage des païens ; et tandis que sa main avait besoin de se faire sentir partout, elle ne devait être visible nulle part.

Dependant il réussit bientôt à ramener la confiance dans les esprits. Du fond de sa retraite inconnue, où lui arrivaient coup sur coup les plus affligeantes nouvelles, il prodiguait les conseils de la charité et les encouragements de la foi. Ses lettres-circulaires étaient portées à tous les points de sa vaste mission, depuis les limites du Tong-King jusqu'aux extrémités du Camboge ; elles étaient lues par les catéchistes dans les réunions nocturnes, commentées par les prêtres, qui s'inspiraient du courage de leur supérieur en le communiquant à leurs ouailles, et donnaient à tous la preuve que, loin d'être voués à l'abandon, comme on l'avait craint, ils étaient l'objet de la plus active sollicitude.

Les premières défaillances une fois dissipées, Mgr Cuenot jugea que le meilleur moyen d'affermir et d'alimenter la foi de ses néophytes était d'exciter leur zèle à la propager parmi les païens. Enrôlés par lui dans cette pieuse croisade, les plus timides devaient nécessairement s'aguerrir. C'est ce qui eut lieu, grâce à l'insistance de ses recommandations sur ce point, y revenant à tout propos dans ses instructions communes, dans ses lettres particulières, dans ses entretiens avec les néophytes qui lui servaient d'intermédiaires et de messagers. A ses pressantes

sollicitations il joignait de saintes industries : ainsi il taxait chacun à tel nombre de conversions de païens ou de baptêmes d'enfants moribonds ; il aiguillonnait l'émulation des uns par l'exemple des autres : il publiait le tableau comparatif des succès obtenus par les diverses paroisses, et signalait avec éloge celles qui avaient mérité une mention honorable. Il était impossible qu'en répétant toujours le même vœu, les mêmes conseils, il ne recueillît pas les fruits de sa persévérance. Aussi vit-il avec joie le chiffre des païens convertis s'élever d'année en année, et cela malgré la rigueur croissante de la persécution. Cet esprit de prosélytisme passa si bien dans les habitudes des néophytes, qu'il était considéré par eux comme une dévotion que tout fidèle devait pratiquer, s'il voulait plaire à Dieu et à son évêque.

Une autre œuvre importante et fondamentale, dont Mgr Cuenot s'est occupé toute sa vie avec le plus consolant succès, est la formation d'un clergé nombreux, instruit et dévoué. D'après ses recommandations, les missionnaires européens, que la persécution forçait de vivre cachés, firent de leur retraite une pépinière ecclésiastique en s'entourant chacun d'un certain nombre d'élèves. Les meilleurs sujets étaient envoyés au collège de Pinang, et, après six ou huit ans d'études, revenaient commencer sous la direction de leur évêque un noviciat d'expérience, une revue de leur théologie appliquée aux besoins du pays, et cette longue série d'exercices, de ministères et d'épreuves qui constituent la préparation au sacerdoce. La sollicitude du prélat les suivait encore dans le poste qu'il leur avait assigné, pour entretenir en eux le culte de la sainteté et de la science. Tous les ans il leur adressait un programme de questions religieuses, dont chacun devait envoyer la solution par écrit au vicaire apostolique, qui l'examinait avec soin, l'annotait, la corrigeait, y ajoutait son propre travail, et exigeait qu'elle lui fût présentée de nouveau à l'époque de la retraite annuelle.

Ces diverses prescriptions étaient le résultat d'un synode tenu en 1840, année où Minh-Menh mourut sur le trône et Mgr Taberd dans l'exil. Après avoir pris le titre de vicaire apostolique et sacré Mgr Lefebvre son coadjuteur, Mgr Cuenot avait pu réunir, grâce à la trêve qui suivit le décès du persécuteur, un nombre assez considérable de prêtres indigènes, et formuler de concert avec eux un ensemble de statuts qui imprimèrent à la mission une direction plus uniforme et une impulsion plus marquée.

A la même époque il s'occupa de rédiger les actes des confesseurs et martyrs morts en exil ou sur l'échafaud pour la foi en Cochinchine, actes qui servirent à Sa Sainteté Grégoire XVI pour déclarer vénérables soixante-dix serviteurs de Dieu. On peut dire qu'il procéda dans ses informations avec une sévérité de principes digne d'un admirateur de Benoît XIV, écartant tous les faits qui ne lui paraissaient pas rigoureusement

démonstrés, toutes les dépositions qui laissaient planer un doute sur l'intégrité des témoins.

Le dévouement du prélat au Saint-Siège était absolu en toutes choses. Aussi les ordres ou les conseils qui venaient de la sacrée Congrégation de la Propagande étaient-ils reçus et exécutés avec une soumission filiale : et dès que Sa Grandeur connut le désir du Saint-Père de voir les juridictions se multiplier là où les démembrements étaient possibles, elle s'empressa de détacher de sa mission la Basse-Cochinchine pour la céder à Mgr Lefebvre qui la dirige encore. Cette première séparation eut lieu en 1845 ; cinq ans plus tard, le Cambodge et le Laos formaient un nouveau vicariat confié à Mgr Miche, et en 1851 une dernière division prenait le nom de Cochinchine septentrionale et recevait pour évêque Mgr Pellerin. Ce partage accompli, il ne restait plus à Mgr Cuenot, d'une juridiction qui avait embrassé trois royaumes, que les six provinces de la Cochinchine orientale. Or, à chacun des trois vicariats de la Cochinchine Mgr Cuenot put léguer une vingtaine de prêtres indigènes, lui qui n'en avait trouvé que douze, d'un âge très-avancé, en prenant possession de la mission entière. Le nombre des Chrétiens s'était accru dans la même proportion que le clergé. Et tout ce bien s'était réalisé en quinze ans de la plus cruelle persécution !

Un dernier succès qui couronna dignement ce fructueux épiscopat, fut l'établissement d'une mission chez les sauvages qui vivent, au nombre de douze tribus, en dehors des frontières occidentales de la Cochinchine. Avant même d'être sacré, Mgr Cuenot avait conçu le projet d'y implanter la foi ; mais de continuelles entraves en retardèrent l'exécution, sans le lui faire perdre de vue. Jamais peut-être sa persévérance ne se montra mieux que dans cette difficile entreprise. Les obstacles étaient nombreux : il fallait échapper à la vigilance des douanes annamites, à la jalousie des rares marchands qui trafiquent avec les sauvages, et aux soupçons de ces sauvages eux-mêmes qui voient dans tout étranger un ennemi de leur indépendance. La première tentative fut faite en 1842 par MM. Miche et Duclos ; elle échoua, et les deux jeunes missionnaires furent jetés en prison. Un jeune diacre eut plus de succès : déguisé en marchand, il pénétra dans le pays, en apprit la langue, reconnut les lieux, se fit des amis, et revint s'offrir pour guide aux apôtres que Sa Grandeur désignerait.

MM. Combe et Dourisboure le suivirent au mois de mai 1850, et s'introduisirent avec lui dans l'intérieur des tribus. Qu'on juge des difficultés qu'ils rencontrèrent par ce seul détail : il leur fallut six mois pour se rendre d'un village à l'autre, séparés entre eux par environ quatre journées de chemin ; tant ces sauvages sont ombrageux, tant il y a de visites, de pourparlers et de cadeaux à faire avant d'être admis à jouir de leur nos-

pitalité. Néanmoins ils n'eurent pas à regretter leur peine. Quand M. Combe mourut, en 1857, il avait déjà converti la moitié du bourg qu'il habitait. M. Dourisboure a aussi baptisé presque tout le village où il réside, et deux prêtres annamites, dont l'un est le diacre mentionné plus haut, ont des néophytes nombreux dans les postes qu'ils occupent. On attendait la nouvelle d'autres progrès, lorsque les dernières fureurs du roi Tu-Duc sont venues intercepter toute communication.

Mgr Cuenot écrivait de Binh-Dinh, le 24 février 1855 :

« Vous savez, sans doute, que dès le mois d'août 1853, le vice-roi de Binh-Dinh avait commencé à nous persécuter, et qu'avant la fin de l'année nous avions déjà trois chrétientés dispersées et plusieurs établissements considérables détruits. Ce gouverneur continua son œuvre avec la même ardeur pendant tout le cours de l'année 1854. Son plan (car il en avait un, qu'il a développé dans un placet au roi), son plan, dis-je, était de faire des chrétiens une caste méprisable et pauvre, et de lasser leur constance à force de tracasseries. Il espérait, par l'avilissement, empêcher les conversions nouvelles, et, par des vexations incessantes, disposer les fidèles à l'apostasie. Il leur a donc interdit tout commerce, toute navigation, toute acquisition de propriété; il les a soumis à un système de formalités onéreuses, de déclarations juridiques, d'enquêtes arbitraires et de taquineries administratives, qui fournissaient aux autorités locales mille moyens de pressurer les néophytes. Il savait bien que ceux-ci s'en tireraient avec de l'argent; mais son but n'en était pas moins atteint, puisqu'il désolait leur patience et ruinait leur fortune.

« Les visites domiciliaires, déjà si fréquentes, furent poursuivies avec une nouvelle activité. Le vice-roi cherchait les missionnaires qu'il savait être dans la province ou du moins quelques objets européens qui le missent sur leurs traces. Les choses en vinrent au point que personne n'osait plus abriter nos effets; ou, si on les recevait, c'était à condition de pouvoir les enterrer: aussi avons-nous presque tout perdu.

« Dans cet état de choses, je devais battre en retraite, mais pour cela il fallait franchir le blocus rigoureux qui empêchait toute sortie du canton. Si j'ai réussi à m'évader, ce n'est pas sans avoir vu l'ennemi de près. Je puis dire que j'ai plus souffert et couru plus de dangers en 1854, que dans les vingt-deux autres années de la persécution. Les principales victimes de cette crise sont les catéchistes que le vice-roi a fait arrêter sous divers prétextes, et qu'il a détenus toute l'année à la préfecture. On les lui avait signalés comme les personnages les plus influents parmi les chrétiens de la province. Il les faisait souvent comparaître en séance publique pour les exhorter à abandonner leur religion; et parce qu'ils ont constamment refusé d'apostasier, ils vien-

nent tous d'être condamnés à l'exil et aux fers.

« Le vice-roi mettait trop de zèle à persécuter notre sainte religion pour qu'il tardât longtemps à ressentir la colère de Dieu. Vers la fin de l'année, il a été accusé d'avoir vendu ou laissé vendre du riz à un navire chinois. Le roi a donc ordonné une enquête; des commissaires sont venus examiner l'affaire sur les lieux, et le vice-roi ayant été trouvé coupable, a été dégradé et condamné aux fers pour trois ans. Il vient de partir enchaîné pour la capitale. Sa chute ne nous a pas rendu la paix, car un nouvel édit vient de paraître...

« Je joins à ces détails le tableau de notre administration annuelle :

Confessions annuelles	46,754
Confessions d'enfants	4,512
Communions	9,916
Baptêmes d'adultes	4,010
Baptêmes d'enfants de fidèles	4,158
Baptêmes d'enfants moribonds, dont environ 11,000 sont morts	14,802
Catéchumènes	600
Mariages bénits	249
Extrêmes-onctions	356
Fidèles défunts, dont 480 adultes	4,050

« Daignez agréer, etc.

† Théodore CUENOT,

Evêque de Métellopolis, vicaire apostolique de la Cochinchine orientale. »

COCHINCHINE SEPTENTRIONALE, Vicariat apostolique, confié en dernier lieu à Mgr François Pellerin, des Missions-Etrangères, fait évêque de Biblos *in partibus* en 1841. Son coadjuteur était Mgr Solier, évêque de Gadar *in partibus*, depuis 1850. D'après les *Annales de la Propagation de la Foi*, de 1856, ce vicariat apostolique avait alors 25,000 catholiques. Mgr Pellerin, vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale, est mort le 13 septembre 1862, à Poulou-Pinang, à l'âge de quarante-neuf ans. Il était né dans le diocèse de Quimper, et fut vicaire à Saint-Louis de Brest avant de se consacrer aux missions étrangères. Il était revenu en France en 1857, pour s'occuper des intérêts de la malheureuse chrétienté de Cochinchine, que le tyran Tu-Duc persécutait avec tant d'acharnement. Mgr Pellerin donna les plus utiles renseignements, et il provoqua cette expédition de Cochinchine, qui vient de donner à la France plusieurs belles provinces. A cette époque, l'évêque missionnaire était plein d'espoir dans les résultats de l'expédition, et il voyait déjà l'empire d'Annam tout entier ouvert au christianisme. Il était plein de santé et de vie, et, comme il le disait avec une simplicité charmante, « les pieds lui brûlaient de retourner au milieu de ses chers païens. » Il y retourna en effet, et il recommença ses œuvres de zèle. On sait quelles difficultés accueillirent l'expédition de Cochinchine; Mgr Pellerin se vit accusé des mauvais succès, qu'on aurait

évités en suivant plus exactement ses conseils et ses plans. L'injustice dont il se voyait l'objet, et plus encore le redoublement de persécution qui fut d'abord le résultat de la guerre, accablèrent ce cœur d'apôtre et de Français. Obligé d'abandonner son vicariat, il s'était rendu dans l'île de Poulo-Pinang, où les missions de l'extrême-Orient ont un collège commun : c'est là que Dieu vint le prendre pour le récompenser de ses travaux apostoliques, au moment même où la paix venait d'être rendue à la province soumise. Ses travaux ne seront pas perdus : la Cochinchine restera riche du souvenir de ses vertus, et un saint évêque de plus priera au ciel pour cette chrétienté naissante, qu'il a enfantée au milieu de tant de douleurs.

COIMBATOUR, Vicariat apostolique aux Indes-Orientales, confié à Mgr Joseph Godelle, évêque de Termopolis *in partibus*, administrateur apostolique depuis 1857 et coadjuteur du vicaire apostolique de Pondichéry. On y compte 15,400 catholiques.

COLOMBO, Vicariat apostolique aux Indes-Orientales, dans de l'île Ceylan. — On y compte près de 100,000 catholiques, d'après l'Almanach officiel du clergé, imprimé à Madras.

CONGO, Préfecture apostolique en Afrique. — Congo et Angola sont confiés aux Bénédictins et comptent 378,923 catholiques. La capitale du Congo est San-Salvador, et celle de l'Angola, au sud de Congo, est Saint-Paul de Loanda. Déjà, en 1500, un prêtre portugais avait baptisé le roi et la famille royale de Congo. En 1624, le roi d'Angola a fait serment l'obéissance au Saint-Siège par une ambassade particulière. En 1640 la préfecture fut établie et confiée aux Capucins qui y étaient au nombre de 50. Mais malgré les succès passés et l'évêché établi par Clément VIII, à la demande de Philippe II ; malgré la mission prospère des Jésuites, la religion n'existait guère que de nom jusqu'à l'avènement de Pie IX.

CONSTANTINOPLE (*Constantinopolis*). — Il y a là d'abord un patriarche latin qui ne jouit que du titre. C'est Mgr Melchiade Ferlisi, né à Castel-Termini, diocèse de Girgenti, le 8 décembre 1788, et nommé le 23 mars 1860, après avoir été patriarche nominal d'Antioche. Le rite arménien a un archevêque, Mgr Antoine Hassun, qui est né à Constantinople en 1800, et a eu d'abord le titre d'évêque d'Anazarba *in partibus*, et ensuite celui de coadjuteur. Le nombre des catholiques y est porté à 45,000. Le grand séminaire arménien compte 12 élèves. Pour le rite latin, Constantinople a un provicaire apostolique patriarcal, Mgr Paul Brunoui, archevêque de Taron.

Le concours de nos Sœurs de la Charité est à Constantinople le meilleur auxiliaire de l'apostolat. Le prêtre ou le missionnaire interprète de la doctrine et obligé de la prêcher ou de la défendre, au risque de heurter de front les passions hostiles à cet ensei-

gnement, doit nécessairement provoquer des antipathies, des haines, et une opposition plus ou moins prononcée. Mais la vierge chrétienne, douce et humble de cœur, dont les lèvres s'ouvrent, non pas pour discuter ou imposer la vérité, mais seulement pour prier et consoler, et dont la main ne s'étend que pour verser l'aumône et distribuer des médicaments, quelle nation assez dure et barbare pourrait lui résister avec une opiniâtreté invincible ? Aussi, au bout de peu de temps, tous nos adversaires cèdent-ils les armes, vaincus par le dévouement et les bienfaits de la charité. Les dispensaires où, sans distinction de race et de culte, ils viennent recevoir des soulagements à leurs maux, sont la meilleure arène pour combattre les oppositions de la croyance ou de la nationalité. Sur les cent mille personnes qui se présentent annuellement aux deux établissements de Galata et de Péra, la quinzième partie à peine est catholique, et tout le reste appartient aux communautés grecque, arménienne, musulmane ou juive, sans compter les autres membres des races diverses qui habitent la Turquie d'Asie et d'Europe. Tous, avec le sentiment instinctif de la reconnaissance, emportent aussi celui d'une admiration secrète pour la supériorité de la foi qui inspire un amour aussi généreux : et c'est ainsi que le service des pauvres est la plus éloquente prédication du catholicisme.

Coup d'œil sur les Missions de la province de Constantinople, adressé par M. Boré, visiteur, à M. Salvayre, secrétaire général de la Congrégation de Saint-Lazare.

Constantinople, 15 janvier 1858.

« Monsieur et très-honoré Confrère, la grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais.

« Vous me demandez le rapport ou le tableau des œuvres de la province de Constantinople ; je m'empresse de déférer à votre désir, en essayant de tracer l'ensemble de la situation actuelle.

« Depuis la fin de la guerre, nous sommes rentrés dans le cercle habituel de nos occupations qui, dans les deux familles de missionnaires et de Sœurs, s'appliquent aux trois œuvres principales du ministère spirituel, de l'éducation de la jeunesse, et des soins plus variés de la charité.

« 1° *Ministère spirituel*. Il a été augmenté par la fondation de trois missions nouvelles, à Scutari, à Brousse et à Monastir, dans la Roumélie. D'abord Scutari, situé sur l'autre côté du Bosphore, sur la terre d'Asie, en face de Galata et de Stamboul, est une vaste cité que développera prochainement l'ouverture des chemins de fer asiatiques, qui auront là nécessairement leur point de départ et leur débarcadère. Les quelques catholiques qui venaient y passer seulement la saison d'été il y a peu d'années sont en partie engagés à y résider actuellement par le bon marché des loyers, par la facilité et la rapidité des communications qu'ont éta-

blies les bateaux à vapeur, et surtout par la fondation de notre maison érigée en paroisse, et où ils espèrent trouver avec le service religieux, les avantages d'une école pour leurs enfants. Cette année déjà, pendant la belle saison, leur nombre s'élevait à plus de mille, et il croîtra rapidement, dès que nos Sœurs, vivement désirées, seront venues partager et compléter nos travaux.

« Elles sont depuis une année à Brousse, dirigeant une école qui compose en partie des enfants schismatiques; et leur popularité croissante, chez les Chrétiens ou les musulmans, prépare heureusement nos travaux apostoliques, qui réclament déjà une école pour les garçons.

« Deux missionnaires occupent Monastir, ville assez éloignée, dans l'intérieur, de notre autre mission de Salonique, et avec laquelle le mauvais état des routes ne permet pas de communiquer librement dans toutes les saisons. C'est proprement un avant-poste, découvert et formé par M. Lepage; avec de la constance, il acquerra une importance sérieuse. Les catholiques sont encore réduits à une cinquantaine d'âmes; mais dès qu'une école bien organisée nous aura donné accès auprès de la population gréco-bulgare, ignorante et pourtant sans fanatisme, tout porte à espérer que la vraie foi fera des progrès et qu'elle reliera ce centre aux autres contrées catholiques de la Bosnie et de l'Albanie.

« A Constantinople, à Smyrne, à Salonique, à Santorin, dans les deux principales résidences de Perse, Khosrova et Ourmiah, les confrères continuent d'exercer avec fruit le saint ministère près des nombreux fidèles qui viennent de préférence aux Offices des missionnaires. La prédication, le saint tribunal, les catéchismes, sont les moyens ordinaires mis à leur disposition, et c'est de la sorte qu'ils vivent, et entretiennent surtout les œuvres de nos Sœurs.

« 2^e Education. La jeunesse paraît nous être échue en partage, et assurément nous ne devons pas nous plaindre de cette part qui représente un fonds riche et solide, sur lequel reposent les plus belles espérances. Les institutions diverses, érigées en vue de ce bien, sont d'abord, pour les jeunes gens et les garçons, un séminaire à Khosrova, des collèges à Bébek, près de Constantinople et à Smyrne, des écoles primaires à Salonique, à Santorin, à Naxie, et une colonie agricole à Saint-Vincent d'Asie, à trois heures du Bosphore. Tous ces établissements sont en voie de prospérité. Ce n'est pas qu'ils n'aient eu tous, plus ou moins, des crises et des épreuves, qui sont comme le sceau apposé aux entreprises de Dieu; et l'année dernière encore, le collège de Smyrne a dû lutter contre une opposition terrible, de laquelle il commence à triompher heureusement. Mais les bénédictions divines encouragent nos efforts. Cette portion assez considérable de la jeunesse puise dans cette éducation chrétienne les principes religieux et moraux qui peuvent assurer son bonheur,

même en ce monde; et si beaucoup d'entre ces élèves semblent quelquefois oublier ces premières leçons, plus tard elles se réveillent dans leurs âmes, et peuvent les remettre dans la bonne voie. Quelle différence, d'ailleurs, entre eux et les enfants qui n'ont point participé au même bienfait! Ceux-ci restent comme inaccessibles à l'action catholique et aux salutaires influences de la vraie civilisation. J'oubliais de mentionner l'orphelinat de garçons, commencé à Smyrne il y aura bientôt deux années. Dirigé par nos Sœurs, sous l'œil des confrères, il réunit une heureuse famille d'enfants retirés du vice, de la misère ou des dangers de l'oisiveté. Elevés ainsi à l'ombre du sanctuaire, ils sont formés à chanter les louanges de Dieu, et à toutes les cérémonies du culte qu'ils relèvent par leur modestie. A Saint-Benoît, à Galata, nos Sœurs viennent d'être placées à la tête d'une institution analogue, composée surtout de filles d'artisans qui ne pourraient recevoir une éducation plus dispendieuse ailleurs.

« Nous attirons principalement, monsieur et très-honoré confrère, votre attention et votre sollicitude sur la mission de Perse, où l'on ne peut trop multiplier et encourager les écoles. C'est par l'éducation de l'enfance que les prédicants du protestantisme se sont implantés, il y a vingt-cinq ans, dans la population nestorienne, et la propagande active qu'ils n'ont cessé d'exercer de cette façon, l'entraînera peu à peu dans les erreurs plus dangereuses encore du protestantisme américain. Cette œuvre d'iniquité serait même consommée présentement, sans la venue de nos confrères, qui leur disputent courageusement le terrain et qui les combattent avec leurs propres armes. Mais que peuvent-ils faire, avec les dix-huit mille francs alloués à leur mission, contre des adversaires qui en ont plus de cent quatre-vingt mille à dépenser? Comme il faut acquérir les écoles, les organiser, et entretenir les maîtres, nécessairement il y a des frais pécuniaires auxquels le zèle pur ne saurait suppléer. Notre cher confrère, M. Cluzel, qui, depuis dix-huit années, étudie sur les lieux ces questions, vous a dernièrement adressé à ce sujet un mémoire où il expose les raisons les plus pressantes d'accroître les ressources consacrées aux écoles: en effet, là est le salut des pauvres nestoriens, et le remède aux maux du fanatisme protestant.

« Notre calcul approximatif du nombre des enfants des deux sexes admis, soit dans nos écoles, soit dans celles de nos Sœurs en Turquie et en Perse, porte le chiffre à deux mille environ.

3^e Oeuvres de la charité. Nous touchons déjà à ces œuvres par les écoles, dont les soins supposent assurément l'amour de Dieu et du prochain. Néanmoins, nous rangerons plus particulièrement sous ce titre tout ce qui se rapporte directement au bien et au soulagement des pauvres; tels sont les visites des indigents, les dispensaires, les

hôpitaux, les catéchuménats, les ouvroirs et les allocations de la conférence de Saint-Vincent de Paul et des Dames de la charité. La bénédiction de Dieu féconde chaque jour ces germes de la charité de saint Vincent de Paul, et par exemple l'hôpital de Péra, qui recevait à peine quelques malades dans l'année, avant que nos Sœurs y fussent appelées, est presque continuellement rempli, malgré les agrandissements qui l'ont complété et amélioré. Les dépenses pour les indigents ont augmenté de même d'un tiers depuis l'année dernière. Il faut en chercher la raison dans le grand nombre de malheureux que la guerre et l'armée d'Orient ont laissés derrière elles. C'est alors qu'il convient de compter avec un plein esprit de foi sur l'assistance mystérieuse de la Providence, pour trouver des ressources suffisantes au milieu de toutes les misères accumulées en ce pays par les incendies, par les injustices, par l'imprévoyance, par le concours des réfugiés, et par toutes les autres causes de la désorganisation sociale. Les riches donnent volontiers lorsque la charité leur fait appel; et c'est ainsi que madame l'ambassadrice de Russie a vu, à Noël, toute la haute classe de la société ottomane à un bazar tenu au profit des pauvres. Les musulmans y ont réuni leur aumône à celle des Chrétiens, et la somme, qui s'élevait à dix-huit mille francs environ, a été répartie dans les communautés des différents cultes. Nos Sœurs ont reçu, pour leur part, deux mille francs. Il y en avait une partie destinée aux prisonniers, dont le sort est bien digne de commisération. Nous espérons que la charité catholique aura la faveur de les secourir et de les soigner désormais. Un local a été promis, au ministère de la police, pour un hôpital qui serait confié à nos Sœurs. Nous désirons que le zèle chrétien ait plus souvent l'occasion de se mettre au service de l'islamisme, et de le désarmer à force de sacrifices et de dévouement.

« Les conversions individuelles ne cessent jamais; les catéchumènes donnent toujours quelques prosélytes, et la grâce fournit partout ses privilégiés. En ce moment le schisme grec semble être moins obstiné: un évêque est parti pour Rome, en annonçant son intention de se soumettre au Saint-Siège. Toute la Bulgarie est travaillée d'un mouvement de retour à ses anciennes traditions. et peut-être à l'unité...

« Je m'arrête aujourd'hui, très-cher et très-honoré confrère, aux traits rapides et abrégés de cette esquisse incomplète. Elle pourra être reprise plus en détail une autre fois. Je ne veux, pour le moment, que vous prouver que notre mission mérite toujours le secours de vos prières, comme votre bienveillant intérêt, et veuillez me croire, en l'amour de Notre-Seigneur et de son immaculée Mère, et de saint Vincent,

« Votre très-humble et très-dévoué confrère,

E. BORÉ. »

Lettre du R. P. Pierre-Thérèse des Cinq-Plaies, Carme déchaussé, missionnaire apostolique, à MM. les présidents des Conseils centraux de Lyon et de Paris.

Tripoli de Syrie, le 28 mars 1858.

« Messieurs, Votre belle œuvre de la Propagation de la Foi a daigné recevoir sous ses auspices notre pauvre mission de Tripoli, jusqu'alors destituée de tout secours humain. Nous le disons avec bonheur, une telle assistance l'a ressuscitée, et lui a permis de fournir quelques preuves du zèle qui la dévorait intérieurement. Je me fais donc un devoir de vous apporter un tribut, hélas! bien faible, de notre reconnaissance, en vous adressant le récit de nos travaux dans la vigne du Seigneur, et des succès que nous y avons obtenus déjà, grâces au Ciel et à votre générosité. En ce moment même, je pourrais vous parler d'un collège d'externes, que nous venons d'ouvrir à Tripoli, et vous n'apprendriez pas sans plaisir l'accueil enthousiaste que la population a fait à notre pensée, et l'affluence des enfants à notre école. Comme nous, vous en concevriez un grand espoir, tant pour la civilisation que pour le triomphe de la foi, et comme nous aussi, vous souffririez de nous voir obligés, faute de moyens pour acquérir un local assez vaste, de laisser privée de nos soins la moitié d'une jeunesse si digne d'intérêt.

« Mais aujourd'hui, si vous le voulez bien, Messieurs les présidents, je vous ferai assister à la naissance et aux admirables progrès d'une de nos missions, dans un pays où nul Européen n'avait osé pénétrer avant nous, tant la cruauté en rendait toutes les avenues redoutables. Oh! il a fallu un grand courage, une patience à toute épreuve pour vaincre les difficultés que rencontra une telle entreprise. C'est bien la Providence qui a tout fait; c'est bien elle aussi qui a choisi l'homme, destiné à arroser le premier de ses sueurs apostoliques un champ où la vertu avait presque cessé de germer... Notre Père Elysée de Sainte-Barbe, ce missionnaire que le Ciel envoya comme un ange de paix à cette population abandonnée à l'ignorance et victime de la tyrannie, était un religieux fort simple; il n'avait rien de ce qui est ordinairement capable d'en imposer aux autres hommes: il n'avait ni la douce insinuation des manières, ni l'entraînement électrique d'un talent supérieur; mais une seule chose en lui suppléait à toutes ces qualités: c'étaient sa foi vive, sa piété angélique, son zèle ardent pour le salut des Ames. Et Dieu n'en demande pas davantage. Ce sont là les instruments véritablement propres à coopérer à ses vues de miséricorde, à accomplir les merveilles de sa grâce.

« Aux confins de la grande province d'Akar, disséminé parmi des roches menaçantes, se trouve le petit village de Kobbaïat. Il est là comme enseveli dans un tombeau creusé par la nature, qui semble lui fermer

à dessein toute communication facile avec la vie des grands centres. Il a à l'ouest Tripoli, mais à douze lieues de distance, à l'est la cité de Homs, l'Emèse des anciens temps, mais encore à douze lieues, et en tirant vers le nord, trois bonnes journées le séparent de Lalakié, la Laodicée d'autrefois ; puis, en allant vers le sud, on arriverait, après huit heures de marche, au pied de l'Anti-Liban. Mais si la nature ne lui a pas prodigué tous les charmes de la situation, le Ciel lui a fait un don plus précieux : c'est sa foi, c'est sa croyance catholique, son souverain respect pour le Vicaire de Jésus-Christ, son attachement inviolable à l'Eglise de Rome, qui est la Mère et le fondement de toutes les Eglises : riche trésor qu'il a conservé toujours pur et intact, à travers mille obstacles, ainsi qu'il résultera de ce que nous allons dire.

« La province d'Akar est divisée en trois cantons, et chaque canton a son *mudir* ou gouverneur particulier. Ces mudirs appartiennent tous à la famille des *Moraab*. Mais d'autres liens les unissent encore plus fortement que la parenté ; car on ne saurait définir lequel des trois possède plus à fond l'art du brigandage et de l'oppression sous toutes ses formes. Jamais application plus juste : *Moraab* signifie : *Qui répand la terreur de son nom*. Et ce nom retentit dans toute la contrée comme une épouvante ; quiconque l'entend frissonne, tremble, est saisi d'effroi ou d'indignation ; et le vieillard, autour du foyer domestique, raconte aux enfants de ses enfants les forfaits inouis de la race de *Moraab* ; il redit les actes de cette barbarie proverbiale, que sans doute il a subie lui-même, et dont il pourrait souvent montrer sur son corps les nombreuses cicatrices.

« Ces seigneurs, orgueilleux et affamés du bien des pauvres, exercent le despotisme le plus absolu et le plus arbitraire. Ils ne reconnaissent les droits de personne : tout doit se plier à leurs caprices, tous les intérêts doivent être sacrifiés à leur cupidité insatiable. Les peuples de leurs districts sont, à leurs yeux, de vrais esclaves, des bêtes de somme, qu'ils ne rougissent pas de pousser au labourage de leurs propres terres, en les chargeant de coups de bâton, à l'instar de vils animaux. Et lorsque, sans nul autre salaire que des outrages et des imprécations, il aura cultivé les champs du mudir, le paysan possédera-t-il en liberté la récolte des siens ? sera-t-il jugé digne de porter à sa bouche le premier fruit de l'arbre qu'il a planté lui-même, et qu'il a fait grandir avec une sollicitude si persévérante ? pourra-t-il mettre en réserve, dans la prévision d'un long et triste hiver, quelque peu du grain qu'il a moissonné avec tant de peines ? Qu'il ne s'y attende pas : les prémices ne seront pas pour lui ; et après les avoir toutes cédées à la main avide du maître, prête à les lui enlever de force, il devra de plus payer tous les gens de service et d'honneur qui forment le bizarre cortège de ce despote.

« Il nous serait impossible d'énumérer

tous les moyens inventés par les mudirs pour assouvir leur soif d'argent. Apprennent-ils, par exemple, le mariage projeté d'un jeune homme et d'une jeune fille ? ils se font amener la fiancée, la mettent à l'enchère, la vendent au plus offrant. Le consentement de la personne n'est compté pour rien. Peut-être toute sa vie elle sera malheureuse dans une union que son cœur déteste... Question superflue. Celui qu'on l'oblige à épouser a la bourse mieux garnie, il peut l'acheter plus cher : cette raison sera décisive. Et que font les larmes de la victime au tyran ? Auront-elles jamais pour lui la valeur de quelques centaines de piastres ?

« Mais si le peuple portait ses plaintes à l'autorité suprême, celle-ci fermerait-elle l'oreille aux lamentations de tant de malheureux ?... Disons d'abord que ce règne de terreur a déjà deux siècles d'existence et de possession dans le pays, et que le Sublime Porte elle-même paraît en être effrayée. Son silence, au moins, à l'endroit d'une domination subalterne si universellement odieuse, laisserait croire qu'elle ne se sent pas la puissance de la réprimer ou de l'anéantir... Toujours est-il que les mudirs de la province d'Akar savent admirablement profiter pour leur compte d'une indolence qui, par le fait, sanctionne et encourage leurs crimes.

« Cependant le peuple réuni a crié si fort : à l'assassin ! au voleur ! que pour améliorer cet état de choses, au moment où j'écris ces lignes, il se tient un divan à Tripoli, par commission du pacha de Beyrouth, à l'effet de juger les délits révoltants imputés au mudir de Dreih, l'un des trois cantons de la province, et dans le district duquel est placé Kobbaiat. La douloureuse expérience du passé laisse encore, il est vrai, planer des craintes sur l'avenir ; mais les temps ne sont plus les mêmes. La protection française a éteint insensiblement son influence sur ces contrées ; elle nous a suivis, pour nous tenir à l'abri de tout péril. Et notre propre sécurité, notre affranchissement d'un joug qui n'a de pesanteur réelle que dans la faiblesse de ceux qui le portent, a inspiré à nos Chrétiens une énergie jusqu'ici inconnue. Près de nous ils se sentent vivre d'espoir, sous le drapeau d'une nation catholique qui les en abrite volontiers.

« Un mot maintenant des religions diverses du pays. Le culte du faux prophète est celui qui domine. Parmi ses adeptes, on rencontre une population toute composée de bergers, appelés *Turcomans*. Est-ce parce qu'ils seraient plus fidèles à leur religion, ou bien parce qu'entre eux ils ne parlent que la langue turque ? Je l'ignore. Du reste, ils ont des mœurs très-paisibles, conformément à leur genre de vie pastorale. Vient ensuite la secte des *Ansariés*. C'est comme une société secrète, dont la vraie foi n'est connue de personne ; on sait seulement qu'à l'imitation des Druses, ils croient à la métépsy-

cose. Ils s'occupent spécialement de la culture des champs; leur caractère est très-joyeux. Avec l'étranger ils font bon marché de leurs croyances; ainsi, en compagnie des Chrétiens, ils invoquent les saints noms de Jésus et de Marie, ils baisent avec respect la main de nos prêtres, tout comme ils invoquent Mahomet en compagnie des musulmans. Hospitaliers sous leur toit, ils assassinent sans scrupule au dehors. Il y a aussi des adorateurs du démon. C'est une population errante. Hommes et femmes font le métier de devins; ils sont aussi danseurs de profession, et, moyennant un prix fixé d'avance, ils s'exécutent volontiers, surtout dans les noces. Ils ont un dialecte à part, qu'eux seuls comprennent. Quelques *Métualis* achèvent la liste de ces religions infidèles, qui se partagent le territoire de la vaste province d'Akar. Comme on le sait, ils appartiennent à la secte d'Ali, l'anti-kalife. La fierté semble personnifiée en eux, et il serait difficile d'affirmer qui, des Chrétiens ou des Turcs, ils abhorrent davantage.

« Quant au schisme grec, il compte bien là de sept à huit mille adeptes, sous la juridiction d'un évêque indépendant de celui de Tripoli. Ils sont divisés en plusieurs classes, propriétaires, artisans, négociants, banquiers; attachés à leurs erreurs avec un fanatisme sans pareil, ils ferment obstinément les yeux à la vérité catholique. Du reste, l'ignorance du clergé n'a d'égalé que la déchéance morale du peuple.

« Arrivons enfin aux *Maronites*. Cette confusion d'idolâtrie et de schisme dessèche le cœur, attriste l'âme. Réjouissons-nous maintenant : tout ce que l'enfance du christianisme rappelle de foi ardente, de douce piété, d'innocence et de simplicité dans les mœurs, nous le retrouvons reproduit en traits vivants parmi les maronites de cette contrée; on les prendrait pour un peuple sorti hier des mains de Dieu, ou du bain régénérateur du baptême de Jésus. Ils sont hospitaliers, affables, dociles à la voix de leurs pasteurs. O peuple béni, que tu es grand dans ton oppression! que tu es riche dans ta pauvreté! Comme tu te recommandes au zèle des apôtres! Car ta foi catholique, ce trésor plus précieux que tout l'or du monde, tu le portes, hélas! dans un vase bien fragile, prompt à se briser au choc violent de tant d'ennemis, qui cherchent à te le ravir, et peut-être y réussiraient-ils, si l'on ne vient à ton secours.

« Les maronites d'Akar forment un total de tout au plus six mille catholiques, dispersés dans huit petits villages assez éloignés les uns des autres. Kobbaïat, qui est le plus peuplé a deux mille habitants. Nous avons dit quelle est sa position; les montagnes qui l'environnent en tout sens ont la figure d'une coupe ou d'un verre, d'où lui vient son nom de *Kobbaïat-Mont*. Hélas! bien que la rosée céleste se plaise à se déverser toujours abondante dans ce verre mystérieux, elle commençait à s'y conserver moins pure;

elle allait peut-être s'en échapper de toute part. Ce fut donc un trait frappant de la Providence divine que l'apparition subite de notre Père Elysée de Sainte-Barbe au sein de cette tribu. La foi, la religion y avaient encore de profondes racines; mais il ne suffit pas de croire, il faut agir; et pour pratiquer efficacement, il faut connaître ses devoirs. Or, le manque d'instruction était la plus grande plaie de ces pauvres chrétiens. A quoi en attribuerons-nous donc la cause? A leur contact incessant avec des hommes d'un autre culte; car, quel que soit notre attachement à la vérité, nous prenons toujours quelque chose des opinions de ceux que nous sommes dans l'habitude ou dans la nécessité de fréquenter souvent. L'erreur est un venin subtil; le schisme a tant de prétextes spécieux, surtout pour des gens qui n'ont pour s'en défendre que leurs lumières bornées. Et c'était le cas, lorsque l'évêque syrien maronite de Tripoli invita le Père Elysée à aller préparer les habitants de Kobbaïat à la communion pascale.

« Depuis trop longtemps le zèle de ce religieux souffrait d'être captif. Il saisit avec empressement cette occasion de sauver des âmes; il part. Sur sa route, pas une bourgade qui n'entende sa voix, pas un hameau qui ne soit l'objet des bienfaits de son ministère; mais à Kobbaïat, les transports de la foule tirent de l'enthousiasme: on allait voir en lui, non pas un homme, mais un envoyé du ciel. Jamais monarque, paraissant pour la première fois dans une cité de son royaume, ne fut salué de plus d'acclamations, entouré de plus de sympathies et de respect. Et puis, quand le fervent missionnaire parla à cette population si religieuse, qui dira les impressions de tous les cœurs? Ils semblaient de pauvres exilés qui apprennent enfin des nouvelles de leur patrie. Aussi ne suivant que les inspirations de leur allégresse, ils se hâtent de signifier au nouveau venu qu'ils le retiendront, même par force, au milieu d'eux. Douce violence! Non, le P. Elysée ne partira plus! Il ne s'éloignera qu'après avoir arraché de ce champ fertile les mauvaises herbes qui en étouffent le bon grain. »

Mgr Brunoni, archevêque de Taron, vicaire apostolique de Constantinople, écrivait de cette dernière ville le 28 septembre 1859 :

« La dernière tournée pastorale faite par Mgr Hillereau, mon prédécesseur, datant de 1839, il y avait déjà plus de vingt ans que les chrétientés éparses dans le vicariat apostolique de Constantinople n'avaient eu l'avantage d'être visitées par leur premier pasteur. Aussi, à peine installé dans ma nouvelle mission, je crus de mon devoir d'en parcourir les centres principaux, en commençant par la Macédoine, que des circonstances particulières signalaient à mon attention.

« Parti de Constantinople le 22 juillet, à bord du *Télémaque*, je fus, de la part des officiers, l'objet des plus délicates prévenances. Par ordre du commandant, le

pavillon pontifical flottait au grand mât pendant la traversée, qui fut des plus heureuses.

« Le 24 juillet, de grand matin, j'arrivais à Salonique, et me rendais à terre au son des cloches de la paroisse, et entouré des Pères Lazaristes et de plusieurs notables de la colonie, qui étaient accourus à ma rencontre. A mon entrée dans l'enclos du presbytère, un chœur de jeunes élèves exécuta le chant d'un hymne analogue à la circonstance, tandis que MM. les consuls catholiques et les fidèles venaient en foule saluer leur pasteur.

« La chrétienté actuelle de Salonique date de l'installation des consuls européens. Cette mission, desservie primitivement par des Pères Capucins, passa ensuite aux Jésuites, et ceux-ci furent remplacés à leur tour par les missionnaires Lazaristes, qui invitent parfois des prêtres séculiers à leur venir en aide. L'église est suffisamment grande et en rapport avec la population; elle a été rebâtie depuis peu d'années, et se ressent encore des pertes faites au dernier incendie qui l'avait réduite en cendres. Trois missionnaires la desservent, partagés entre l'exercice du saint ministère et l'instruction de la jeunesse. Ils tiennent une école d'environ quarante externes, et dirigent un noyau de pensionnat qui ne compte jusqu'ici qu'une douzaine d'enfants.

« Les Sœurs de la Charité ont, elles aussi, leur établissement et se dévouent aux bonnes œuvres qu'elles exercent partout avec succès. Leur externat compte une soixantaine d'élèves, et elles ont de vingt à vingt-cinq pensionnaires. Je pus juger par moi-même des heureux résultats que produisent sur la jeunesse les efforts des Lazaristes et des Sœurs de la Charité.

« L'hôpital, tenu par ces religieuses, n'est pas assez spacieux pour répondre aux besoins de la population; aussi ont-elles profité du passage de Sa Majesté le sultan par Salonique, pour recourir à sa générosité et lui demander des ressources afin d'agrandir le local; elles nourrissent l'espoir que leur supplique sera favorablement accueillie.

« Thessalonique (aujourd'hui Salonique), célèbre par l'histoire, et beaucoup plus célèbre au point de vue religieux par les éloges que l'Apôtre des nations décerne à ses premiers Chrétiens, est une grande ville de la Macédoine, bâtie en forme d'amphithéâtre au fond du golfe Thermaïque, entre la Chalcidique au levant, la Macédoine et la Thessalie à l'ouest. Sa position topographique rend son climat excessivement chaud, et les eaux stagnantes qui l'entourent, surtout du côté de la porte dite *Vardari*, en font un site malsain et fiévreux. Les environs sont presque entièrement incultes, on y aperçoit à peine quelques arbres épars çà et là sur un sol aride.

« Sans rechercher l'origine de cette ancienne cité, constatons que les Juifs s'y trouvaient en très-grand nombre dès le premier âge du christianisme; et lorsque, en

l'an 52 de l'ère chrétienne, saint Paul y vint prêcher la foi, la Synagogue de Thessalonique était renommée; maintenant elle est encore la résidence du grand prêtre juïque. Les masses de pierres, qui forment aujourd'hui la base de presque tous les murs, paraissent être les ruines de l'ancienne Pella ou Bella, patrie d'Alexandre le Grand.

« La population totale est de soixante-dix à soixante-quinze mille âmes, dont une moitié israélite. Les Turcs et les Chrétiens réunis forment l'autre moitié. Sur ce nombre, la fraction catholique, composée d'indigènes et d'étrangers employés au commerce, peut être évaluée à quatre cent cinquante personnes, nos coreligionnaires ne sont ni les plus riches ni les plus pauvres habitants; c'est tout le contraire pour les Israélites, qui sont ou indigents ou millionnaires: pas de milieu entre la misère et l'opulence.

« L'industrie indigène est presque nulle; tout se réduit à de grossières manufactures de toiles, marocains, tapis. En général le peuple tire son existence des produits de la terre qu'il cultive.

« Ce fut vers l'an 1439 que les Turcs se rendirent maîtres de Salonique. Jean VII Paléologue, dans l'impuissance de résister au siège qu'en faisait Amurat II, se décida à la céder aux Vénitiens. Ceux-ci, après l'avoir valeureusement défendue, durent céder au nombre de leurs ennemis, qui occupèrent tous les édifices publics, et particulièrement les églises, aussitôt converties en mosquées.

« Celle de Saint-Démétrius doit principalement exciter nos regrets. C'était une vaste basilique à cinq nefs, en forme de croix latine. Vingt-quatre colonnes de chaque côté de la nef principale, dont seize en beau marbre vert et huit en granit rouge, soutiennent des arceaux sur lesquels repose une grande tribune qui fait le tour de l'église. Aujourd'hui les portiques sont murés, et l'on entre par une porte latérale. A gauche on remarque un souterrain consistant en deux chambres, et qui rappelle par sa structure la prison Mamertine de Rome. La tradition veut que saint Démétrius ait souffert le martyre dans ce lieu; les Turcs ne refusent pas aux Grecs de visiter son tombeau. A main droite se trouve une chapelle qui paraît avoir été le baptistère. Les marches de l'escalier qui aboutit aux tribunes sont en beau marbre blanc. Des ouvrages en mosaïque ornaient autrefois toute l'abside, que les Turcs ont recouvert d'une couche de chaux.

« Sainte-Sophie de Thessalonique rappelle beaucoup la Sainte-Sophie de Constantinople. On voit encore, au centre, un bloc de marbre vert, que l'on prétend avoir servi de chaise à saint Paul.

« Je visitai la chambre occupée jadis par saint Paul dans la maison de saint Jason, qui donna l'hospitalité au grand Apôtre. Les premiers Chrétiens l'avaient convertie en chapelle; elle est aussi au pouvoir des

Turcs, qui ont bâti tout auprès une mosquée. Je passai de là à l'amphithéâtre, célèbre par le massacre exécuté par ordre de Théodose le Grand.

« Pendant que je visitais les antiquités chrétiennes de la ville, les Lazaristes s'occupaient à préparer les fidèles qui devaient recevoir la confirmation. J'administrai ce sacrement, le 7 août, à plus de cinquante personnes auxquelles je distribuai aussi la sainte communion. La piété, le recueillement avec lequel toutes s'en approchèrent rendaient eu même temps un haut témoignage de leur foi, comme aussi du zèle des missionnaires et des Sœurs de la Charité à cultiver les bonnes dispositions dont Dieu a doué ces âmes. »

Autre lettre de Mgr Brunoni, vicaire apostolique de Constantinople, aux Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Constantinople, le 12 octobre 1859.

Monsieur le Président, mon précédent rapport s'arrêtait à Salonique, et vous annonçait la suite de ma tournée pastorale ; je remplis aujourd'hui ma promesse en vous entretenant de la mission récemment établie à Monastir, l'ancienne Bétholie.

« On compte de Salonique à Monastir cent trente milles environ. Si la distance qui sépare ces deux villes n'est pas considérable, il est certain que les incommodités que l'on rencontre et les dangers que l'on court sont très-grands. A raison du mauvais état des routes et des montagnes élevées qu'il faut gravir, on ne peut voyager qu'à cheval. L'itinéraire est partagé en trois étapes, chacune de dix à onze heures de marche. Là, point d'autre gîte où passer la nuit que l'écurie des chevaux de la poste ; pour lit, un inéchant lambeau de natte malpropre ; pour nourriture, quelques œufs ; et pour breuvage, une eau de très-mauvaise qualité.

« De Salonique à Jénigé (première étape), on ne parcourt qu'un désert, une plaine aride qui s'étend à perte de vue, et où l'on n'aperçoit que quelques parcelles de terrain cultivées, rares oasis de verdure dont les alentours désolés font ressortir l'opulente végétation. A moitié chemin, nous traversons sur un pont en bois le fleuve Vardari. De grands arbres embellissent ses bords ; mais sous leur ombrage crouissent des mares d'eaux, qui sont pour la contrée un foyer d'épidémie. Entre ce pont et Jénigé apparaissent quelques petits villages, qui ne sont, à proprement parler, que des fermes. Vers les quatre heures, nous foulions les ruines de Pella. De cette ville, qui fut jadis la capitale de la Macédoine, il reste à peine quelques débris, qui consistent en blocs de marbre dispersés çà et là de manière à faire croire à un cimetière. Une source d'eau pure, extrêmement fraîche et d'un goût exquis, forme aujourd'hui l'unique trésor que la patrie d'Alexandre le Grand offre au voyageur altéré. A une lieue plus loin, nous atteignîmes Jénigé. Ses environs ont un aspect délicieux, et l'on

peut dire qu'à partir de ce point la Macédoine est un pays bien cultivé. Jénigé est habité en très-grande majorité par les Turcs ; sur une population de douze mille âmes, il n'y a qu'un fort petit nombre de Grecs et de Juifs.

« Une longue et aventureuse marche de vingt heures nous conduisit à Vodina (l'ancienne Edesse). Il serait difficile de trouver dans toute la province une position plus pittoresque, un sol plus fertile et mieux cultivé. Vodina est située sur le fleuve Vardari, qui, en se séparant ici en deux bras, arrose toute la Macédoine. Sa population, en grande majorité grecque, est évaluée à dix-sept mille âmes. Elle est gouvernée par un *caïmakam* ; un archevêque grec y a sa résidence. Les rues en sont étroites, mal pavées et tortueuses, comme dans toutes les cités antiques. On découvre par-ci par-là des débris d'édifices anciens, qui n'ont plus aucun caractère. L'histoire rapporte que l'empereur Zénon, pour embellir Salonique, sa métropole favorite, aurait entièrement dépouillé le reste de la Macédoine, et c'est ce qui explique l'absence de tout monument dans les autres villes de la contrée. A défaut d'antiquités remarquables, on rencontre des maisons modernes d'assez belle construction, d'où il est facile de conclure que les Chrétiens aspirent au progrès ; mais ils sont arrêtés dans cette voie par les Turcs, jaloux de voir les rayas devenir propriétaires des immenses dont leur misère les oblige de se défaire ; peut-être prévoient-ils qu'ils seront bientôt leurs dominateurs.

« La ville de Vodina, vue à une certaine distance, semble avoir la forme d'un gigantesque fauteuil. Assise en demi-cercle sur le sommet d'une montagne, elle étend de chaque côté ses deux bras, tandis qu'au centre un précipice lui donne, par son enfoncement, l'apparence d'un siège ; les hauteurs escarpées de la Bétholie, qui s'élèvent derrière elle, en imitent le dossier, et, pour compléter l'illusion, de magnifiques cascades dessinent ses pieds fantastiques, qu'on dirait appuyés sur la plaine. Avec un terrain si abondamment arrosé, la végétation est des plus luxuriantes. Le sol produit toute espèce de légumes, et se pare des arbres les plus majestueux. Ce pays serait excessivement riche si le gouvernement encourageait l'agriculture et utilisait les masses d'eaux qui se perdent dans le Vardari, avant d'avoir rendu aucun service à l'industrie.

« Vodina est précisément à mi-chemin entre Salonique et Monastir. A une distance de cinq lieues, au sein des Alpes de la Bétholie, couronnées de pics et de forêts, on trouve le lac d'*Orsova* qui peut avoir dix-huit milles de circuit. Une ceinture de montagnes assez élevées entoure ce vaste bassin. Il faut descendre jusqu'à ses bords et en longer une partie pour franchir ensuite les escarpements de la rive opposée. Au milieu du lac s'élève une petite mosquée, à laquelle le minaret donne de loin l'aspect d'un vapeur qui le traverse. Ces lieux sauvages gardent

encore le souvenir des exploits, ou plutôt des brigandages du fameux Ali, pacha de Janina, qui suivait cette route pour porter la terreur et le pillage jusqu'aux portes de Salonique, sans que personne osât lui opposer la moindre résistance. A partir de ce point jusqu'à Monastir, la nature est très-belle, et la culture paraît soignée. Les troupeaux abondent, ainsi que les récoltes du blé, de l'orge, du maïs, du lin et même de la soie.

« Vanitza, petit village situé presque au pied de la montagne, et habité en majorité par des Grecs, est la dernière étape avant d'arriver à Monastir. Une belle route carrossable, la meilleure peut-être de tout l'empire turc, conduit à cette dernière ville. En la parcourant, on découvre à droite et à gauche des hameaux ou plutôt des fermes de peu d'importance. Je ne m'arrêtai qu'à *Groniciovo*, petit bourg tout bulgare : là, je distribuai des médailles de l'Immaculée-Conception à une troupe d'enfants qui se groupaient autour de moi, et qui les reçurent avec respect. Le peuple bulgare est, en général, doué d'un heureux caractère ; il porte sur la figure le type de la candeur et d'une simplicité naïve. A ces traits, on distingue du premier coup d'œil le Bulgare du Grec astucieux.

« Une fois arrivé à la plaine de Monastir, il ne reste plus au voyageur qu'une ligne droite de deux lieues à parcourir. A mesure que j'approchais de la ville, je rencontrais les députations qui se portaient à ma rencontre : d'abord les missionnaires Lazaristes, et plus tard MM. les consuls et plusieurs notables de la colonie catholique. Ils m'accompagnèrent jusqu'à la maison des Lazaristes, où je mis pied à terre. Cet honneur, rendu par les fidèles à leur premier pasteur, produisit un excellent effet sur l'esprit des Grecs et des Turcs qui en furent les témoins.

« La mission de Monastir est d'une date récente. Jusqu'à l'année 1855 il n'y avait pas de prêtre à poste fixe, et, de temps à autre seulement, un religieux, envoyé de Salonique ou de Constantinople, visitait cette chrétienté flottante. M. Lepavec, de la congrégation de Saint-Lazare, jeta en 1855 les premiers fondements de la paroisse qui existe aujourd'hui, en faisant l'acquisition d'un vaste établissement, acheté à un pacha qui l'avait fait construire dans un but de spéculation. L'immeuble coûta quarante-quatre mille francs ; l'œuvre de la Propagation de la Foi et le gouvernement français en ont facilité le payement par de généreux secours. De leur côté, les fidèles contribuèrent à la décoration d'une chapelle, qui fut dédiée au Sacré-Cœur de Jésus, et inaugurée le 27 mai 1856. J'y ai donné la confirmation à une quinzaine de personnes.

« La ville de Monastir, qui porte aussi le nom de *Bétholia* ou *Tholy*, est située sur les confins de la Macédoine, dans une très-belle plaine qu'arrose le *Vardari* et qu'entourent de riantes collines. Elle est à trente-

quatre lieues de Salonique, et à cent cinquante de Constantinople. Sa population totale est d'environ dix-huit mille âmes, la plupart grecs et musulmans ; on y compte à peine deux cents catholiques. Deux prêtres lazarisistes assistent cette chrétienté, et se vouent en même temps à l'instruction de la jeunesse. Ils ont des élèves même parmi les Israélites.

« Quand on reporte ses regards sur le passé de la Macédoine, terre si féconde en trésors naturels, en grands souvenirs et en illustres personnages, on sent plus vivement la profonde misère où elle est aujourd'hui tombée. A qui la faute ? si ce n'est à l'administration d'un gouvernement qui retient dans un état voisin de l'esclavage tant de populations chrétiennes, tandis qu'il leur suffirait d'un encouragement de sa part pour devenir la richesse et l'ornement de l'empire. Quoi de plus beau que l'aspect de la jeunesse macédonienne ! elle porte encore, empreintes sur son visage, la noblesse et la bravoure de ses ancêtres. Humiliées sous le joug qui pèse sur elles, ces populations semblent attendre avec plus ou moins de résignation que la Providence leur accorde un meilleur avenir. La Porte est obligée d'entretenir continuellement à Monastir une nombreuse garnison, pour veiller à la sûreté de ses frontières. Plusieurs de nos coreligionnaires sont employés auprès de l'armée ottomane en qualité de médecins ou d'interprètes, il en est même qui sont parvenus au grade d'officier. Les autres fidèles sont attirés ou retenus ici par le commerce. Le catholicisme se développe lentement dans ces pays ; mais on entrevoit, aux lueurs d'une civilisation prochaine, qu'il fera bientôt des progrès considérables ; et s'il rentre florissant dans la Macédoine, nous verrons cette province reprendre son premier éclat..... »

Le même prélat écrivait encore de Constantinople, le 15 novembre suivant : « Je venais de m'embarquer à Salonique, et, au même instant où le vapeur levait l'ancre, une députation de Bulgares arrivait de loin pour m'exprimer leur intention de rentrer dans le giron de l'Eglise. Dans l'impossibilité d'avoir une entrevue avec moi, ils renoncèrent au digne M. Turroques, supérieur de la mission des Lazaristes, une longue déclaration de leur pieux projet. Je reçus ce document aux Dardanelles, et je ne crois pas déplacé d'en dire ici un mot. C'est, d'abord, un navrant récit des avanies et des cruautés auxquelles la nation bulgare est soumise de la part du patriarcat schismatique de Constantinople. Depuis douze ans, disent-ils, notre archevêque se conduit envers nous, non pas en pasteur, mais en loup rapace qui dévore les brebis du Christ. Fangué de tant d'oppression et de scandale, ce peuple malheureux a pris le parti de secouer le joug grec et de rentrer dans le sein du catholicisme, auquel ses ancêtres ont longtemps appartenu. Il déclare reconnaître dans la personne du Pontife romain

le successeur de l'apôtre Pierre, l'évêque des évêques. Il exprime le désir d'être admis à la communion de l'Eglise latine, tout en conservant son rite particulier, sa langue, ses usages, et un clergé indigène parmi lequel il puisse choisir son évêque et le présenter à l'approbation du Saint-Siège. Voilà le résumé de cette déclaration signée par quatre-vingts séculiers et quatre prêtres.

« En réponse à cette communication, je conseillai à M. Turroques de se rendre lui-même sur les lieux, et j'apprends qu'il y a été reçu à bras ouverts. De mon côté, j'envoyai à la sacrée Congrégation de la Propagande la pièce originale, et je pris des mesures pour mettre ses auteurs à l'abri de la persécution ; car il est à croire que les Grecs de Constantinople feront jouer tous les ressorts de leur influence pour indisposer le gouvernement turc contre de pauvres malheureux, qui ne sont coupables d'autre crime que de chercher à secouer le joug odieux des schismatiques, tout en restant les sujets dévoués et fidèles du sultan.

« Et il est à propos de faire observer ici que la Bulgarie a toujours relevé du Saint-Siège, qui ne manquait pas de protester toutes les fois que le patriarcat grec tentait d'usurper cette juridiction. Même pendant la durée de l'union entre Rome et Byzance, la Bulgarie et l'Illyrie dépendaient d'un vicaire latin, qui avait sa résidence à Salonique. Après la conquête de cette ville par les Turcs, les Grecs, préférant l'amitié des infidèles à celle des catholiques leurs coreligionnaires, arrachèrent de vive force ces provinces à l'autorité du Souverain Pontife. A cette même époque beaucoup de Bulgares passèrent de la défection à l'apostasie et se firent musulmans.

« Les chrétiens bulgares n'ont jamais nourri pour les Latins les sentiments de haineuse antipathie dont sont animés les Grecs ; ils se réuniraient volontiers à l'Eglise mère s'ils pouvaient librement effectuer leur retour, et tout porte à penser qu'au bonheur d'être rentrés dans la bonne voie, ils joindraient le mérite de la persévérance. Espérons que la Providence les aidera dans la position actuelle, et qu'ils auront le courage d'abjurer le schisme dans lequel ils se sont vus entraînés par surprise et par violence !

« Je reprends le récit de ma visite pastorale, en commençant par les Dardanelles.

« L'Hellespont, bras de mer qui sépare l'Anatolie de la Chersonèse de Thrace, et qui met en communication la mer de Marmara avec l'Archipel, se trouve à soixante lieues de Constantinople. Non loin des ruines d'Abidos et de Sestos, on trouve des fortifications remarquables qui, placées de distance en distance, donnent un aspect imposant à tout le canal. Ces lieux peuvent être rangés parmi les plus célèbres dans l'his-

(1) Sur quelques points, le détroit n'a guère plus d'une lieue de largeur.

toire. Ce fut précisément là que Xerxès, au moyen d'un pont de bateaux, passa d'Asie en Europe avec une armée innombrable pour soumettre la Grèce ; il y repassa plus tard, après une honteuse défaite de ses troupes, se retirant tout seul sur une barque de pêcheur, heureux d'échapper à la mort par la fuite. Ce fut aussi par là que les Turcs, sous la conduite de Soliman, fils d'Orcan, pénétrèrent pour la première fois en Europe. Mais laissons tout ce passé pour nous occuper du présent.

« Une chose à remarquer, c'est que les deux rives du détroit, quoique très-rapprochées (1), diffèrent si complètement entre elles par la nature du sol. La côte d'Asie est extrêmement fertile, on y trouve de l'eau en abondance, et la végétation s'y déploie avec une merveilleuse vigueur, comme l'attestent l'élévation et la beauté de ses arbres ; tandis que du côté de l'Europe le terrain est aride, privé de sources, et hérissé de montagnes stériles.

« Sur la rive d'Asie s'élève la petite ville des *Dardanelles*, avec cinq à six mille habitants, la plupart turcs et grecs. On y compte quelques Arméniens et très-peu d'Israélites. Quant à la population catholique, elle ne dépasse pas le nombre de cent cinquante âmes. Ce qui donne de l'importance au commerce de cette place, c'est le passage continuel des bâtiments, qui doivent forcément s'y arrêter pour exhiber les papiers du bord.

« Quelques fabriques de vases en terre, colorés et vernissés, représentent toute l'industrie du pays.

« Nous avons là une chapelle et un presbytère, placés dans la plus belle situation (2)...

« L'établissement d'une mission fixe aux Dardanelles date de mon prédécesseur, Mgr Hillereau, qui en jeta les premiers fondements par l'achat d'une maison, dont une chambre servit de chapelle jusqu'en 1831. Autrefois le vicaire apostolique envoyait, une ou deux fois dans l'année, un prêtre qui visitait les diverses chrétientés du littoral. Celle des Dardanelles est excessivement pauvre en objets du culte, bien qu'elle ait à sa tête un homme de zèle et de dévouement, M. l'abbé Spadoro. C'est le curé lui-même qui est obligé de faire la classe aux enfants de la paroisse.

« Le 22 août, j'administrai le sacrement de la confirmation à plus de vingt personnes. Cette solennité eut tout l'éclat qu'on pouvait lui donner dans une petite chapelle. De tous les environs les fidèles s'étaient rendus à la cérémonie, désireux de voir leur évêque et de recevoir sa bénédiction.

« Le jour suivant eut lieu mon départ pour Gallipoli, où l'on avait eu soin d'annoncer ma prochaine arrivée, par le télégraphe. Après une courte traversée de trois heures, j'entrais dans le port de Gallipoli.

(2) Un récent incendie les a détruits, ainsi qu'une partie considérable de la ville.

Le pavillon pontifical flottait au grand mât de la *Persia*, vapeur de la compagnie du Lloyd autrichien. Cette station ne possède ni sanctuaire, ni prêtre à demeure fixe, ni presbytère; M. d'Andria, vice-consul de France, eut la générosité de suppléer à tout, en mettant sa maison à ma disposition. En effet, elle me servit de demeure et de chapelle; c'est là que j'offris le saint Sacrifice et donnai la confirmation.

« Mais, grâce à l'œuvre de la Propagation de la Foi, Gallipoli va être convenablement pourvue. Sur les fonds alloués en 1859, j'ai prélevé à peu près 5,000 francs et les ai employés à l'achat d'un terrain affecté au culte catholique. Avec la continuation de vos aumônes, M. le président, la ville de Gallipoli, chère à la France par le souvenir de ses nombreux enfants qui y ont succombé au choléra, chère d'une manière spéciale à plusieurs familles distinguées dont les membres reposent sur ce lointain rivage, Gallipoli, dis-je, va avoir son église et son curé. Puisse cette nouvelle parvenir à la connaissance des parents de tant de victimes, pour adoucir leur juste douleur! Ils apprendront avec plaisir que je viens de béniir avec solennité le cimetière, qui est vaste, bien situé, et à l'abri des profanations. Désormais le saint Sacrifice s'offrira près de ces tombes, et, sur les lieux mêmes qui ont reçu la dépouille d'au moins quatre mille soldats, la prière s'élèvera chaque jour vers Dieu en faveur de leurs âmes... »

CORÉE, vicariat apostolique, confié à Mgr Berneux, des Missions-Etrangères,

évêque de Capsa *in partibus*, depuis 1841. — Son coadjuteur est Mgr Dereluy, évêque *in partibus* de Acco, depuis 1855. D'après les *Annales* de 1859, on y compte 15,206 catholiques.

CORFOU (*Corcyren*), archevêché. — L'archevêque est Mgr Spiridion Maddalena, né à Corfou le 3 novembre 1824, fait archevêque le 23 septembre 1860. Le nombre des catholiques y est de 20,000.

CORK (*Corgagien*), en Irlande, ayant pour évêque Mgr Guillaume Delany, nommé le 9 juillet 1847. — Le nombre des catholiques y est de 500,000; ce nombre tend à diminuer par l'émigration.

COVINGTON (*Corinthonien*), évêché établi par Pie IX. — L'évêque est Mgr Georges Carrell, de la Compagnie de Jésus, nommé le 28 juillet 1853. C'est une ville des Etats-Unis de l'Amérique. Ce diocèse se trouve dans le Kentucky, et compte 20,000 catholiques.

CULM, dans la Prusse orientale, compte près de 433,496 catholiques.

CURAÇAO, Vicariat apostolique dans l'Amérique du Nord, confié à Mgr J.-Fr.-A. Kistemaker, évêque d'Uranopolis *in partibus*, depuis 1860, auparavant coadjuteur. On y compte 25,140 catholiques.

CYPRE, évêché de cette île du rite maronite (*Cipren Maronitarum*). — Son évêque, Mgr Joseph Giagia, est né en 1795, à Bisciarre au Mont-Liban, et il a été nommé en 1843, le 29 décembre. On y compte 20,000 catholiques, dont 7,000 du rite latin sous la juridiction du patriarche latin de Jérusalem.

D

DAHOMEY, Vicariat apostolique, dans le golfe de Guinée en Afrique, érigé par Pie IX, par bref du 28 août 1860. Dès le 27 novembre de l'année suivante, M. François Borghero, supérieur de la mission du Dahomey, écrivait à M. Planque, supérieur du séminaire des Missions africaines, à Lyon :

« Enfin, après une longue attente, est arrivé le *bâton* du roi (1), qui m'invite solennellement à aller le voir dans sa capitale. C'est le 18 du courant que les principales autorités de Whydah, avec les messagers royaux, sont venus me le présenter en grande cérémonie. Tous les noirs étaient à genoux; nous trois, d'assis que nous étions, nous nous levâmes pour le recevoir. On le laissa chez nous, afin que nous pussions le porter ostensiblement le long de la route, pour indiquer à tout le monde que c'était le roi qui nous appelait, et recevoir par là tous les honneurs que le souverain veut qu'on rende à ses amis : ce sont des expressions consacrées. On m'assura que les coutumes (2) étaient finies, et que toute liberté me serait accordée. On eut égard aussi à notre condi-

tion pauvre, qui ne nous permet pas de grosses dépenses; et, comme le ministre me l'avait promis, on me donna autant de monde qu'il en fallait pour le transport de mes malles. Les dix hamacaires seuls (porteurs de hamacs) sont à notre charge.

« Le 21, nos bagages prirent les devants pour aller nous attendre à Allada. Le 22, je partis à mon tour avec le Cabécère ou commandant du fort, qui doit en cette occasion me servir de premier domestique, et l'ambassadeur du roi, qui précédait mon hamac en portant le bâton royal. Vous connaissez la route et ses accidents par les notes que vous possédez, et je m'exempte de vous la décrire. A Cana, ville sacrée des Dahoméens, nous nous arrêtâmes quatre jours pour régler le cérémonial de la réception solennelle. Cana est à douze kilomètres de la capitale. Enfin, le 27, c'est-à-dire aujourd'hui même, a eu lieu notre entrée à Abomé. Vous dire la physionomie si accidentée de l'incomparable triomphe que le Dieu des blancs vient de recevoir, serait impossible en ce court moment qui m'est donné pour

(1) Ce bâton symbolique, entre les mains du messager qui en est porteur, est comme la personnifi-

cation de celui qui l'envoie.

(2) C'est-à-dire les sacrifices.

vous écrire ces quelques mots par le courrier qui les attend. Je pourrais ajouter que l'écrivain le plus exercé ne parviendrait pas à peindre ce que nos yeux ont vu. Qu'il vous suffise de savoir aujourd'hui que les cérémonies de réception commencèrent à Cana à une heure après minuit, et qu'elles n'étaient pas encore finies à Abomé à quatre heures du soir. Dans tout cet intervalle, je n'ai eu que le temps de dire Matines et de manger trois onces de biscuit. Les ambassades, les présentations militaires et civiles, les compliments, les pompes de toutes sortes, les salves d'artillerie, les décharges de fusils, surpassent tout ce qu'on peut s'imaginer. Jésus-Christ et sa sainte Mère ont été portés en triomphe dans toute la capitale; car le roi avait accédé à toutes mes conditions. J'étais en chape, accompagné de cinq chrétiens. On m'assure de tous côtés que jamais on n'a vu à Abomé une pareille réception. Le roi a fait une partie des dépenses, et, pour tout couronner, lui-même en personne, avec tous les princes de la cour, est venu, au sortir du palais, m'accompagner jusqu'au milieu de la place royale, après avoir traversé les deux autres places qui la précèdent.

« Voici les conditions que j'avais posées, avant de consentir à faire une visite dans tout l'appareil sacerdotal :

1. Absence de tout fétiche dans tout le parcours de deux kilomètres, depuis la grande porte de la ville jusqu'au palais royal.

2. Absence de tout fétiche, de toute amulette sur les ornements militaires : tout le monde ici en est chargé.

3. Abstention de ma part de certaines cérémonies, plus ou moins entachées de superstition et de servilisme, dans les compliments et les saluts, et autres choses du même genre.

4. Au lieu de faire trois fois le tour de l'immense place royale, ne le faire qu'une seule fois, et ensuite entrer dans le palais.

5. Les dépenses d'eau-de-vie pour toute la cour, les ministres, l'armée, à la charge du roi.

« J'avais déclaré que si l'on me refusait une seule de ces conditions, je ne ferais pas l'entrée solennelle que l'on désirait, et que je me bornerais à une visite ordinaire. Tout fut accordé et au delà.

« Le roi n'avait pour insigne qu'une ceinture jaune et bleue, avec un collier en simple verroterie; tous les grands dignitaires étaient superbement parés d'ornements en or, en argent et autres matières de prix, mais pas le vestige du moindre fétiche. Comment a-t-on fait pour cacher ceux des rues? je n'en sais rien. Plusieurs étaient couverts par des toits de paille abaissés; dans le palais il y avait des monceaux de terre à la place des fétiches.

« Eu bien des circonstances j'ai gardé l'indépendance la plus complète, ni plus ni

moins qu'on le ferait dans une ville entièrement catholique. Voici la réponse que le roi m'a faite à la proposition d'exclure les fétiches : *Je sais bien que ces choses ne doivent pas paraître aux yeux de l'homme de Dieu, car Dieu est bien plus grand que toutes ces choses.*

« Plusieurs personnages de la cour portaient au cou de riches croix d'or et d'argent.

« Le caractère du roi est loin de cette férocité qu'il faudrait lui attribuer au récit, malheureusement trop vrai, des innombrables victimes que le fanatisme lui arrache avec une cruauté qui ne peut venir que de l'enfer. C'est un bel homme, d'un noir bronzé, d'une taille très-élevée, et de formes athlétiques. Il est le plus beau de tous ses frères, et il paraît au moins sentir un peu sa dignité royale. Il est très-affable et très-poli sans affectation; mais je sais qu'avec les blancs il est d'une grande réserve en public, quoiqu'en particulier il se montre très-aimable envers eux. . . . »

Voici un extrait d'une autre lettre, écrite de la même mission :

« On prétend qu'il y a plus de vingt mille habitants à Whydah. Sur ce nombre on en signale environ trois cents qui ont reçu le baptême, mais qui vivent dans la plus complète ignorance religieuse. *Quomodo audient sine prædicante?* « Comment auraient-ils entendu la parole de Dieu, n'ayant personne pour la leur prêcher? Pour le peuple du pays, il semble voué au plus abominable fétichisme. Ce n'est pas qu'il soit méchant; au contraire, il est intelligent et doux; mais il est enchaîné par la crainte au culte le plus inique. Bien qu'il croie à l'existence d'un seul Dieu, Père et bienfaiteur des hommes, ce n'est pas à lui qu'il rend les honneurs de l'adoration. Le culte des serpents vivants est en vogue sur bien des points de la côte, mais nulle part ils n'ont des temples et des sacrifices réguliers comme à Whydah. Dans une enceinte bien disposée, on nourrit une centaine de grosses couleuvres inoffensives, qui vont, quand bon leur semble, se promener en ville. Alors tous ceux qui les rencontrent se prosternent le front dans la poussière, pendant que l'abominable animal avance lourdement sur le chemin, jusqu'à ce que quelque fervent adorateur le prenne avec respect et le reporte à son sanctuaire. Et nous, ministres du Très-Haut, marqués du caractère de celui qui a vaincu l'ancien serpent et qui l'a maudit, nous sommes obligés d'avoir presque tous les jours ce spectacle sous les yeux, sans qu'il nous soit donné de venger l'honneur de Dieu si indignement outragé.

« Si ces détails vous font horreur, M. le supérieur, si votre zèle s'enflamme au récit de tant d'énormités, suspendez encore pour un instant votre indignation, car il y a de quoi faire frémir davantage l'humanité dans un autre point de notre mission. Au grand Popo, non loin de Whydah, les serpents n'ont

pas de temple, il est vrai ; mais ils reçoivent un culte bien plus révoltant. Il y a là une race de reptiles très-féroces, de l'espèce des boas, à ce que l'on me dit : quand un de ces serpents rencontre sur son chemin de petits animaux, il les dévore sans pitié, et plus il est vorace plus il excite la dévotion de ses adorateurs ; mais les plus grands honneurs, les plus grandes bénédictions lui sont prodigués lorsque, trouvant quelque jeune enfant, il en fait sa pâture. Alors les parents de cette pauvre victime se prosternent dans la poussière et rendent grâces à une telle divinité d'avoir choisi le fruit de leur amour pour en faire son repas. Il ne semble pas que la nature puisse se dévouer à ce point, et je crois que c'est encore la tyrannie des féticheurs qui oblige les familles à manifester des sentiments si monstrueux ; car les féticheurs ici peuvent tout, et un individu signalé et condamné par eux n'échappe pas à la sentence de mort. Le poison est, sur toutes ces côtes, le moyen le plus expéditif pour se défaire d'un ennemi. Si jamais le christianisme réussit à faire des prosélytes en assez grand nombre pour donner de l'ombrage aux féticheurs, ce sera par ce lâche expédient qu'il offrira à Dieu les prémices de ses martyrs.

« En ce moment le roi de Dahomey est en guerre pour faire sa récolte de sang humain. Il a été prévenu de notre arrivée, et je lui ai déjà envoyé une belle pièce de damas rouge pour accomplir les règles de l'étiquette, qui sont ici plus rigoureuses qu'en Europe. Il est très-probable qu'il nous invitera à le visiter dans sa capitale Abomey, éloignée d'environ trente lieues. Nous sommes bien décidés à ne pas y aller, si ce n'est après nous être assurés de deux conditions : la première, que nous ne serons forcés d'assister à aucun sacrifice humain ; et la seconde, qu'on n'immolera personne en notre honneur. Si l'on nous trompe, ce que nous ne croyons pas, notre conscience n'y sera pas intéressée. Quand nous paraîtrons devant le roi Badou, nous ne lui cacherons pas les vérités dont nous sommes les apôtres. Nous sommes sûrs d'avance qu'il nous accordera toute liberté religieuse pour nous et pour tous les descendants des Portugais ; mais quand nous lui demanderons de permettre à ses sujets d'embrasser le christianisme, devant lesquels le roi lui-même doit se courber.

« Naguère l'Europe a entendu avec horreur le récit des fêtes nationales, dans lesquelles *trois mille hommes* ont été immolés, peu de temps avant notre arrivée au Dahoméy. A notre départ, tous ceux qui nous aiment nous ont souhaité d'être assez heureux pour empêcher le retour de ces sacrifices. Que Dieu leur fasse un mérite de leurs bons désirs, mais que l'on ne croie pas que des usages consacrés par des siècles, fondés sur des croyances religieuses, et soutenus par une puissante hiérarchie d'imposeurs, puissent se déraciner en un jour. Le chris-

tianisme seul, par un travail lent et persévérant, parviendra à les extirper. . .

« On dit en Europe que la charrue n'est pas connue en Afrique au delà du 16° ou du 14° degré de latitude boréale ; vraie ou non pour les autres points, cette assertion se réalise complètement au Dahomey, quoiqu'on y trouve une florissante et belle race de bœufs. Aussi, quand nous avons parlé de la charrue aux indigènes, et que nous leur en avons fait comprendre l'usage, ont-ils été fortement étonnés. Une bêche de forme grossière est leur seul instrument d'agriculture. Quand ils veulent couper les herbes nuisibles, ils les tranchent à la racine avec cette bêche, ou bien ils se servent d'un grand coutelas.

« La faune non plus que la flore du Dahomey ne présente rien d'extraordinaire. Les animaux domestiques d'Europe se rencontrent également ici, et rendent les mêmes services ; mais toutes les espèces y dégènerent, toutes sont plus petites. Les chevaux sont très-rares à Whydah ; plus encore le sont les ânes, qui cependant seraient très-utiles dans un pays dépourvu de routes et n'ayant que des sentiers. Le bœuf ignore le joug. On ne se sert d'aucun animal pour les transports, qui se font entièrement par les hommes, et ceux-ci ne savent porter que sur la tête. Les chiens, comme l'on sait, n'aboient presque pas sous la zone torride ; ils font seulement entendre un hurlement qui diminue à mesure qu'on se rapproche de l'équateur. Les bêtes sauvages, les reptiles venimeux et les insectes n'offrent rien de particulier. L'éléphant, si multiplié ailleurs sous les mêmes latitudes, a presque disparu du pays. On n'a pas non plus le chameau ni le dromadaire, qui semblent arrêtés par la chaîne du Kong. Le lion est rare ; mais en revanche la panthère, le léopard et un autre animal semblable à la hyène, sont si répandus que, presque toutes les nuits, ils viennent dans la ville chercher les débris d'ossements. Des chauves-souris, de la taille d'un pigeon, fourmillent à tel point que, pendant le jour, elles noircissent par leur présence les branches des gigantesques cotonniers qui leur donnent le logement. Tous les soirs, à notre court crépuscule, elles partent par troupes innombrables dans des directions déterminées, tandis qu'en même temps d'autres légions non moins nombreuses de vautours et de corbeaux au ventre blanc viennent se reposer sur les mêmes branches. Le matin l'évolution a lieu en sens inverse. Quand ces bandes aériennes prennent leur vol, on peut dire sans exagération qu'elles couvrent parfois le ciel. Du reste, leur multitude est un bienfait ; car, sans eux, on vivrait toujours dans une atmosphère empoisonnée par les débris que leur voracité fait disparaître. Les autres familles d'oiseaux ne diffèrent en rien des espèces tropicales : avec leur plumage brillant, ils sont sans voix ou sans harmonie, comme on le sait.

« En résumé, le Dahomey, sous le rapport physique, est une immense plaine occupée

çà et là par des lagunes et de vastes forêts; c'est un sol d'une inépuisable fertilité, mais à qui l'on ne demande que juste ce qu'il faut pour ne pas mourir de faim, et cela avec les plus grossiers moyens d'exploitation. Les montagnes du nord sont encore inexplorées, mais on peut être certain qu'elles renferment toute sorte de richesses.

« Ce que les géographes appellent l'empire du Dahomey paraît être compris entre le 2° de longitude occidentale et 0° 30' de longitude orientale du méridien de Paris, et entre le 6° et le 8° de latitude boréale. Nous pouvons le considérer comme borné, au nord, par le prolongement de l'immense chaîne du Kong et par les royaumes très-vastes de Yarriba, de Bourgou, de Dagoumba; à l'est, par le cours du Akim, qui prend sa source au centre de la chaîne boréale et aboutit à la grande lagune de Lagos; au sud, par le golfe de Bénin; à l'ouest, par le cours du Volta. Ce sont les limites que les rois assignent à leurs possessions; mais ils sont loin d'avoir soumis tous les petits chefs qui résistent avec plus ou moins de succès à la domination dahoméenne. Depuis près de cent cinquante ans les rois de ce pays, si redoutables aux faibles, marchent à la conquête, je dirais mieux, à l'assimilation de tous les peuples compris dans ce vaste territoire. L'influence toujours progressive du Dahomey, et la supériorité incontestable de ses armées, font assez prévoir qu'en peu d'années les limites désignées plus haut seront atteintes; mais il paraît également sûr qu'elles ne seront pas dépassées, car au delà la nature oppose à toute ambition des barrières infranchissables. Il pourrait même arriver qu'en voulant s'étendre outre mesure, cet empire fomenât dans son sein l'explosion d'une sourde révolte, ou que les peuples limitrophes, réunis dans une ligue formidable contre l'ennemi commun de leur indépendance, fissent irruption chez leurs propres envahisseurs. Enfin, le puissant royaume d'Achanti, séparé du Dahomey, par le Volta, en est l'ennemi traditionnel, et il passe pour lui être supérieur en forces. Cet Etat aussi tend à s'assimiler les tribus environnantes, et à se constituer en grande monarchie.

« La zone des terres comprises entre les dernières montagnes de Sierra-Léone et le vieux Calébar, bornée au nord par le Kong, et par la mer au sud, peut être considérée comme une immense plaine plus ou moins ondulée et formée par les alluvions primitives. Dans le Dahomey cette plaine est plate plus que partout ailleurs, aussi les rivières y sont presque inconnues. Dans les parties un peu déprimées s'accumulent les eaux dans les deux saisons pluvieuses, et y causent des inondations périodiques; quelquefois aussi elles dépassent le niveau ordinaire et deviennent désastreuses. Il arrive aussi qu'elles ne disparaissent pas entièrement pendant les saisons sèches, soit parce que les trois mois de soleil ne

suffisent pas à l'évaporation d'un si grand réservoir, soit encore parce que le vaste dépôt de terre argileuse accumulée dans les bas-fonds diminue beaucoup l'infiltration souterraine. L'un de ces nombreux marais, le plus grand du Dahomey, touche à la lagune marécageuse qui longe la mer, près de Porto-Novo, à 55 kilomètres à l'est de Whydah; il s'étend au nord jusqu'à cent kilomètres de l'Océan; sa largeur est d'une dizaine de lieues. Quand les eaux sont considérablement augmentées par les pluies, ce marais devient un véritable lac; mais bientôt elles baissent et se réduisent à une assez petite surface, laissant à nu un fond de boue impraticable, couvert d'herbes aquatiques et infesté de toute sorte d'animaux nuisibles. Je mentionne ces particularités, parce qu'elles ne sont pas indiquées sur les cartes géographiques qu'on publie en Europe. Les Anglais donnent à cet étang le nom de Denham's Water (eaux de Denham) en l'honneur de cet intrépide voyageur. Ici on l'appelle *Ahuang-Gi*, et voici l'origine légendaire de cette dénomination: Une femme féticheresse ayant donné le jour à un enfant dans une grande forêt qui s'élevait sur l'espace aujourd'hui occupé par les eaux, ne voulut pas le nourrir, disant qu'il n'était pas son fils. Celui-ci, indigné, se mit à courir la forêt en la ravageant, finit par la détruire et la transforma en une lagune très-profonde qui, depuis lors, est devenue l'objet d'une superstition spéciale. Il est défendu par les féticheurs d'y puiser de l'eau sans observer certains rites, sous peine de voir le liquide se changer en sang; de même si quelque malfaiteur venait à la traverser, son canot se renverserait, et il serait infailliblement noyé dans l'onde vengeresse. Toutes ces prétendues merveilles sont comprises dans le mot composé de *Ahuan* (guerre), *Ga* (grande), *Gi* (navigable), ce qui veut dire qu'une grande dévastation fut cause d'une lagune navigable.

« On entend communément dire en Europe que sous la zone torride on a six mois de pluie et six mois de soleil. Cela peut être plus ou moins vrai vers les tropiques, où le soleil n'arrive qu'une fois l'année; mais dès qu'on s'approche de l'équateur, il en est autrement. Quand le soleil touche au zénith d'une contrée, ce qui a lieu pour nous au commencement d'avril, il y produit une puissante évaporation, qui reste soulevée dans l'atmosphère tant que l'astre ne s'éloigne pas assez pour laisser refroidir les régions supérieures. Mais, après son passage, de grandes masses de vapeurs se condensent et produisent les pluies. Bientôt le soleil est de retour des tropiques, et les pluies cessent dans le mois de juillet, pour recommencer par les mêmes causes au mois d'octobre. Ces alternatives entretiennent l'humidité du sol, et rendent la végétation luxuriante, en même temps qu'elles tempèrent la chaleur, dont l'élévation moyenne est ici de trente à trente et un degrés centigrades.

« Malgré des circonstances si favorables à l'épanouissement de la nature, qu'on n'aille pas croire que le Dahomey soit bien riche de ses productions. D'abord, on sait que, de toutes les contrées du monde, l'Afrique dans ses parties connues est la plus pauvre en espèces végétales; et ici, en particulier, la grande humidité exclut presque entièrement les plantes aromatiques. Le babbab, propre aux régions de la Guinée septentrionale, n'atteint pas sous notre climat les proportions gigantesques qui le rendent si admirable ailleurs. Dans ce pays, c'est le cotonnier qui l'emporte sur tous les autres arbres par ses dimensions. Les grandes forêts de palmiers produisent l'huile de palme, qui presque seule alimente le commerce avec les étrangers. Le maïs, le manioc, l'igname, la patate douce forment à peu près exclusivement la nourriture des indigènes. D'autre part, les fruits sont peu variés : les principaux sont l'orange et le citron, si abondants que les enfants s'en servent comme de boules pour jouer. Si l'orange paraît plus tendre et plus délicate que sa sœur d'Europe, elle est loin d'en avoir l'exquise saveur; de même que le citron n'offre point cette agréable acidité qui en fait tout le prix. Le cocotier porte, comme partout ailleurs, un fruit délicieux, mais il est rare. Une espèce de riz, aux graines très-petites et rougeâtres, n'est cultivée qu'aux environs de Lagos et de Popo, bien que le sol des autres provinces lui semble également propice. A mesure qu'on approche de la capitale, les productions deviennent plus nombreuses, comme il arrive toujours lorsqu'on s'éloigne de la mer. Je ne saurais pas vous indiquer quelles plantes on pourrait le mieux acclimater; je puis vous dire seulement que, dans les plaines de Dahomey, presque toutes les espèces potagères qui forment la richesse de vos jardins deviennent promptement stériles : aussi faut-il chaque année se procurer des semences soit d'Europe, soit d'Amérique. Le blé ne vient pas, et la vigne n'offre qu'un raisin peu abondant et de mauvais goût. On assure que le café pourrait être cultivé avec succès, ainsi que la canne à sucre. En somme, je pense qu'il serait facile de naturaliser un grand nombre de végétaux utiles, si l'on voulait s'en donner la peine. Vous remarquerez que le Dahomey passe pour un des pays où l'agriculture est le plus en honneur; mais cela n'est vrai qu'autant qu'on le compare avec les régions où elle est presque inconnue.

« Maintenant, quels sont les hommes qui habitent ces terres? Dire que les Dahoméens sont des hommes tels que les savent produire l'ignorance et la superstition greffées sur des natures vigoureuses, lesquels ont pour se développer, comme la végétation du pays, beaucoup de fond et point de culture, c'est tout résumer en un mot. Dans ces conditions, tous les peuples se ressemblent; et s'amuser à vous tracer un tableau spécial, ce serait vous répéter ce que l'on

ne sait que trop, ce qui regarde les diverses nations de la terre, tant qu'elles subissent encore le joug tyrannique de Satan. Quand on connaît cela, quand surtout on voit de ses yeux, on comprend jusqu'à l'évidence que si le ciel et l'enfer se disputent partout la conquête du cœur humain, ici le démon règne en maître; ici l'on voit, pour ainsi dire, à découvert ses efforts obstinés pour exécuter son ancien programme : *In cælum conscendam, super astra Dei exaltabo solium meum, sedebo in monte testamenti, in lateribus aquilonis, similis ero Altissimo* : « J'escaladerai le ciel, j'élèverai mon trône au-dessus des astres de Dieu, je siégerai sur la montagne du testament, dans les flancs de l'aquilon; je serai semblable au Très-Haut. »

« Quant au caractère de ces peuples, je ne vous parlerai que de ce que j'ai remarqué à Whydah, car on dit qu'ailleurs ce n'est pas la même chose. Les gens de Whydah sont les plus douces créatures que l'on puisse rencontrer chez des peuples barbares et guerriers. Excessivement respectueux envers tous ceux qu'ils croient supérieurs, jamais ils ne s'abaissent à la plus légère insulte. A ce trait vous reconnaissez l'influence des blancs et surtout des Portugais, qui pendant trois siècles ont dominé dans ces parages. Aussi les gens de l'intérieur appellent-ils Whydah *la terre des blancs*, et en revanche à Whydah on parle du Dahomey comme d'un pays étranger. On dit ici *aller au Dahomey*, comme on dirait *aller en Europe*. Du reste, on conçoit aisément que, dans l'intérieur, le naturel des habitants, qui ont toujours des ennemis à redouter autour d'eux, qui sont faits aux habitudes guerrières, doit être dur, hautain et parfois provocateur; car l'alliage de la douceur en temps de paix et de la bravoure en temps de guerre est une vertu bien rare chez les païens. Ce qui distingue le Dahoméen des autres noirs, c'est l'habileté dans la ruse, la finesse d'action qui arrive à son but avant qu'on se soit douté qu'il y marchait, qui ne laisse rien transpirer de ses intentions, tout en ayant l'air de vous traiter avec la plus cordiale sincérité.

« Quand on est un peu habitué à la vie de ce peuple, on voudrait connaître son histoire; mais avec une langue qui n'a jamais été écrite, dans un pays qui ne possède ni traditions ni monuments du passé, sous une royauté qui concentre tout et qui cache tout, il est impossible de savoir quelque chose de certain. Lorsqu'il en sera besoin, nous trouverons peut-être d'utiles documents dans les archives européennes, en Angleterre, en France, à Lisbonne surtout. Pour le moment nous pouvons nous en passer. Ce qui nous intéresse le plus, ce sont les deux derniers rois, Ghézo et son fils Gréré, actuellement sur le trône. Le premier, grand capitaine aussi bien que grand roi, régna sur son peuple pendant quarante ans, et fit la conquête de la plus grande partie du royaume actuel. Sans doute par son esprit élevé, par sa valeur et par ses talents mili-

taires, il aurait pu figurer avec honneur parmi les princes d'Europe, s'il avait reçu une éducation proportionnelle. Malheureusement il ne put pas toujours gouverner selon ses désirs. Il avait contre lui la puissante hiérarchie des féticheurs, ces véritables ministres de celui qui fut homicide dès le commencement. Ces sont eux qui ont établi ces lois atroces, d'après lesquelles s'immolent sur des autels abominables tant de milliers de victimes humaines. Ghézo s'opposa tant qu'il le put à ces sacrifices. Bien plus, ses principales victoires ont été remportées sans effusion de sang. Pour obtenir cet étonnant résultat, il savait mettre à profit cette habileté que possèdent les Dahoméens d'arriver à leur but sans paraître y viser. Ainsi, dans la guerre, sa tactique consistait à envelopper l'ennemi peu à peu et presque à son insu, et à ne lui laisser d'autre ressource que de se rendre. On nomme une grande quantité de villes conquises par ce procédé. Le soir, elles s'étaient endormies tranquilles; et le matin, avant le jour, la population se trouvait prisonnière et encore couchée sur ses nattes. Au lieu d'immoler les captifs, on les vendait comme esclaves; au moins le sang était épargné. Pour apaiser la soif infernale des féticheurs, le roi Ghézo avait l'habitude de réserver les coupables condamnés à mort, et les faisait exécuter tous à la fois. Il est vrai que la malignité de ses ministres a bien souvent mêlé aux criminels ceux dont ils voulaient se débarrasser, mais pourtrait une centaine de personnes tout au plus étaient alors immolées, tandis qu'aujourd'hui un sacrifice de mille prisonniers de guerre passerait pour mesquin et indigne d'un roi. On frémit avec raison en Europe quand on lit dans l'histoire le triste sort de quelques illustres vaincus, si cruellement mis à mort par les anciens Romains en des circonstances très-rares; ici l'on est tellement habitué à ces horreurs, que l'on parle des boucheries d'hommes absolument comme on parlerait en Europe des condamnés qu'un prince généreux met en liberté dans un événement solennel.

« A ce que tout le monde dit, cette humanité du roi Ghézo lui coûta la vie. Que cette opinion soit vraie ou fausse, peu importe; toujours est-il constant qu'après sa dernière guerre, au lieu de mettre à mort tous les prisonniers, comme les féticheurs l'exigeaient impérieusement, il en fit don aux personnes qu'il voulait enrichir: c'est alors que le féticheur le tua, comme disent les Dahoméens. A sa mort, arrivée en 1858, quand on traita de son successeur, les chefs se trouvèrent partagés en deux partis: les uns voulaient le maintien des anciennes coutumes qui exigeaient tous les ans l'immolation de milliers de victimes; les autres en voulaient l'abolition. Je m'abstiens de dévoiler le mystère qui donna la victoire aux plus méchants. Le prince Badou, fils de Ghézo, fut placé sur son trône, et avec lui les anciennes lois reprurent toute la vigueur sanguinaire que les féticheurs demandaient.

Et il ne faut pas croire que la boucherie humaine se borne aux grandes fêtes; il ne se passe pas un jour sans que quelque tête tombe sous la hache impitoyable du fanatisme; car cette soif de sang paraît dévorer ceux qui s'en abreuvent. L'année passée, l'Europe a frémi au chiffre de trois mille victimes immolées: hélas! s'il n'y en avait eu que trois mille! si la mort était ce qu'il y a de plus affreux dans ces abominables sacrifices! Qu'il me soit permis de ne pas vous attrister davantage; je vous assure que ma plume se refuse à vous raconter les détails que j'ai entendus de plusieurs témoins oculaires. Dans quelques jours je me trouverai en présence de ce roi, en présence de ces féticheurs qui exigent de lui le sang de tant de malheureux. Déjà il nous a envoyé une ambassade solennelle pour nous exprimer le désir de nous voir: il me fait appeler son ami. Je lui ai envoyé de magnifiques cadeaux, et sans doute que nous serons reçus à sa cour avec toute la pompe royale; mais je vous déclare que, devant me trouver seul avec lui, je ne comprimerai pas le cri d'indignation que je sens se soulever dans mon cœur; qu'avec la grâce de Dieu je ne courberai pas le genou devant Baal, ainsi que tout le monde le fait ici. En agir autrement, serait une honte; car qui élèverait la voix pour venger la nature humaine, si nous demeurerions muets?

« Le Dahomey est un royaume essentiellement militaire; cette branche de l'administration est la mieux réglée. Tout le monde est soldat dès qu'il peut rendre quelque service; et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les femmes aussi sont assujetties au maniement des armes. Chose plus extraordinaire encore, c'est l'armée féminine qui valut au roi Ghézo ses plus difficiles victoires. On porte à quatre ou cinq mille la légion des femmes; mais cela doit s'entendre du corps principal qui réside constamment à Abomé, près du roi. Car, outre ce corps, il y a dans toutes les villes un détachement de garde nationale tant d'hommes que de femmes, avec cette différence que la garnison féminine de la capitale est armée de fusils et de sabres, se range en bataille et marche comme les hommes, tandis que les femmes de la garde nationale ne sont pourvues que d'une petite massue. Dans l'action, la charge des femmes est de frapper l'ennemi aux jambes et de faire des prisonniers. La milice est composée d'infanterie, d'un corps de cavalerie qui ne séjourne qu'à Abomé, et d'un petit parc d'artillerie. Il y a aussi un bataillon armé d'arcs et de flèches empoisonnées. Le corps d'artillerie est peu nombreux, et cela se comprend dans un pays où il n'y a pas de routes et où les chevaux, très-rare du reste, ne sont pas assujettis au trait. La discipline de l'armée se ressent de l'élément européen, introduit par des officiers du Brésil. Les soldats marchent assez régulièrement en colonnes, sur quatre de front, séparés l'un de l'autre par l'espace qu'occuperait un

homme, et quoiqu'ils n'embollent point le pas militaire, ils conservent très-bien leur position respective dans toutes les manœuvres. Il faut vous dire qu'il leur est permis de danser en marchant, et l'habitude leur apprend à garder leur distance, tout en voltigeant dans toutes les directions.

« L'absence de routes, le peu d'importance des villes, la petitesse des Etats, ne donnent pas lieu à faire de la stratégie. Quant à la tactique, je l'ai dit, les Dahoméens lâchent toujours de se rapprocher de l'ennemi à son insu, et de tomber sur lui avec un élan irrésistible ; mais les batailles en rose campagne sont rares ici. La guerre se fait en s'emparant des villes, et voici comment on procède. Quand une place est désignée pour être prise, on envoie d'avance des personnes habiles pour bien la reconnaître : ce sont ordinairement des marchands qui ont l'air d'aller vendre et acheter. Une fois instruit, le roi part avec ses troupes. On s'arrange de manière à arriver à l'improviste près de la ville et à la nuit close, mais par un clair de lune. Alors commence le mouvement d'approche et d'exploration ; mais c'est avec tant de précautions, avec tant de souplesse, que personne ne se douterait de la présence d'une armée. La grande hauteur de l'herbe, qui atteint souvent trois mètres, favorise beaucoup cette opération. Si l'on rencontre quelqu'un, on le lie à l'instant et on le conduit au roi, qui est placé dans un endroit bien choisi pour tout observer et saisir le moment de l'assaut. Vous ne pourriez croire l'habileté des Dahoméens dans ces manœuvres silencieuses. Deux ou trois mille hommes qui rôdent autour d'une ville, qui grimpent de côté et d'autre, qui rampent par mille détours, qui obéissent à des ordres apportés à chaque instant, le tout exécuté sans le moindre bruit, voilà de quoi étonner. C'est pourtant ce que j'ai eu lieu d'observer ici même. Un gros corps de troupes se trouvait réuni à Whydah, et on fit la petite guerre. Le Jévoghan nous invita à aller voir l'habileté de ses soldats, et nous n'eûmes garde de manquer l'occasion. La petite guerre, je vous le dirai en passant, se fait d'une façon dramatique, et l'on simule de la manière la plus expressive toutes les émotions que l'homme éprouve dans l'action véritable.

« Une fois qu'on a trouvé le point vulnérable, tous les soldats s'y réunissent pour l'assaut. Des hommes qu'on a faits prisonniers ou dont on a acheté la trahison, donnent les indications voulues. Pour cela, ils marchent en première ligne avec les féticheurs qu'on nomme Mandingues, la tête couverte d'un grand drap, afin de n'être pas reconnus par leurs concitoyens, s'ils viennent à en rencontrer. A dernier moment, les Mandingues font des conjurations superstitieuses et des signes cabalistiques contre la ville, jettent çà et là de petites verges en guise de sort, et donnent le signal de l'attaque. A l'instant les soldats bondissent et

s'élancent avec impétuosité, en poussant des cris formidables. Ils entrent dans les habitations, tuent qui résiste, enchaînent qui se rend, et renversent tous les obstacles, tandis que le général, avec une réserve, la musique, les fétiches et le drapeau, reste dehors. Les vaincus s'empressent de cueillir des branches d'arbres ou des poignées d'herbe, et viennent les présenter au vainqueur pour en obtenir merci. A mesure que le triomphe devient plus assuré, le général s'avance précédé de tous les drapeaux, et de station en station il entre enfin dans le cœur de la place. On ramasse alors tous les rameaux et les faisceaux d'herbes pour les envoyer au roi, qui continue de camper hors de l'enceinte. A la suite de ce trophée, s'avance un groupe de chefs captifs ; après eux, arrivent les notables de la cité conquise ; enfin, toute la population sort de la ville pour venir rendre hommage à son nouveau maître.

« Ces préliminaires achevés, l'armée victorieuse évacue aussi la place restée déserte, pour venir exécuter devant le roi les danses militaires, sans lesquelles rien d'important ne se fait. Vous décrire de pareilles danses serait impossible, tellement elles sont compliquées et étranges : des contorsions, des trépignements, des gambades de tous genres en forment le fond ; tantôt c'est un seul acteur qui est en scène, tantôt deux, tantôt un plus grand nombre ; enfin, c'est un tourbillon général. Au commencement vous croyez voir tout en désordre, et vous reconnaissez à la fin un plan admirable, qui se développe successivement en évolutions calculées, avec un dessein compris de tous, et exécuté sérieusement sous l'apparence d'une grande légèreté. Il va sans dire que la danse est toujours unie au chant, aux cris, aux hurlements même. L'armée y joint aussi sa musique, ce qui n'embellit pas la chose. De tous nos arts, la musique est celui qui a le moins subi l'influence européenne. L'ensemble des petits tambours et des cornes de bœuf fait un horrible vacarme, bien qu'il prétende avoir une méthode. Après les danses viennent les discours : les chefs s'en adressent mutuellement sur le premier sujet venu. On peut dire que, s'ils connaissent peu les règles de la rhétorique, du moins leur éloquence est inépuisable. Ces harangues ont pour but d'instruire l'armée et d'exalter son ardeur martiale, comme le grand exercice de la danse a pour objet de développer les forces physiques du soldat.

« Le roi perçoit les impôts par ses délégués. Les blancs en sont exempts, mais ils doivent faire des cadeaux au prince dans les fêtes anniversaires. Le souverain et les grands cabécères prétendent avoir le droit de s'emparer de tout ce qui leur plaît : passent-ils sur le marché, ils prennent sans rien payer ce qui leur convient. Sous les anciens rois, avait lieu une autre espèce de pillage bien plus singulier ; voici la chose : quand le monarque voulait approvisionner sa cour, il envoyait en grand secret, dans toutes les villes, des personnes chargées de faire une

razzia dans chaque maison, d'y prendre tout ce qui avait quelque prix, et de l'expédier à la capitale. Ghézo avait presque aboli cet abus, mais cette année le roi voulut y revenir. Il y a près d'un mois, un dimanche matin, je vois beaucoup d'habitants apporter dans le fort toutes sortes d'objets : des provisions alimentaires, de l'eau-de-vie, des draps, de la poterie, etc. Pourquoi ce démantèlement général? C'est que ce jour-là on avait commencé à faire la visite de la ville, et à ramasser pour le roi tout ce que les envoyés jugeaient propre à son service. Ceux qui furent assez heureux pour déposer leurs effets dans l'enceinte inviolable de notre fort, sauvèrent leur mobilier. Le cauchemar dura pendant trois semaines, et à présent encore nous avons ici une quantité considérable d'objets dont nous ne connaissons pas les maîtres.

« Un mot des funérailles. Elles ont ici une grande solennité. Celles des riches durent de deux à trois semaines. Dans les premiers jours, les parents offrent une grande quantité d'aliments à tous ceux qui se présentent; mais l'objet de consommation le plus recherché, c'est l'eau-de-vie. Ce qu'on en boit au Dahomey est à peine croyable : vous diriez que l'alcool est le dieu des noirs. Rien ne va sans cette liqueur; dans toutes les visites, on la sert par politesse; pour le moindre service, on la donne en guise de remerciement ou de salaire. Fort heureusement, les blancs qui la fournissent ont soin de la rendre innocente au possible; et comme nos Africains préfèrent celle qui irrite le plus leur palais, on lui communique cette âcre saveur par des préparations peu coûteuses.

« L'industrie du royaume est restreinte, non par manque de capacité, ni faute de moyens d'apprendre, mais parce qu'au Dahomey personne ne peut cultiver un art, si ce n'est à la cour et au profit du prince. Dès qu'on découvre un indigène tant soit peu habile, on l'appelle à Abomé, et dès lors tout ce qu'il produit appartient au roi. Celui-ci a dans son palais des ouvriers qui savent travailler l'or et l'argent, qui en font même de petites statues; mais leurs œuvres ne vont pas au dehors, le monarque seul devant jouir de ce qui a quelque perfection. Cette jalousie est poussée à tel point, qu'aucun sujet ne peut ajouter un étage au rez-de-chaussée de sa maison; le roi seul a cette prérogative. Seul aussi il peut s'habiller d'étoffe fine; les autres ne peuvent user que d'étoffe commune. Si un grand cabécère reçoit un cadeau précieux, une pièce de soie par exemple, il n'osera s'en faire un vêtement qu'après l'avoir bien montrée à tout le peuple, comme pour la rendre vulgaire; et encore, si elle est trop éclatante, ne la portera-t-il pas sans exposer sa tête.

« Sous le rapport du caractère, les noirs passent généralement pour paresseux. Cela peut être vrai si on les compare aux Européens; mais il faut faire la part du climat qui énerve et débilite la constitution des

premiers, tandis qu'au nord il favorise et stimule l'activité des seconds. Le noir est lent de sa nature, son esprit se prête mal au travail de la réflexion; aussi préfère-t-il exécuter ce qu'un autre a conçu. Il est peu sujet à ces violentes commotions qui s'excitent dans les races robustes, lorsqu'elles rencontrent un obstacle. Le noir décline toute difficulté; s'il en rencontre quelqu'une sur sa route, il la tourne ou il s'arrête : tout cela rentre dans les conditions de son existence passive. La nature qui l'a façonné pour résister aux influences de la zone torride, qui lui a donné un cerveau sur lequel le soleil est sans action, n'a pas laissé d'adapter son caractère aux exigences du pays, comme elle y a aussi proportionné les productions de la terre. Tout effort violent, toute œuvre poursuivie avec ardeur est nuisible sous un climat qui augmente si puissamment la formation de la bile, cause aggravante de nos maladies. Du reste, un sol qui pourvoit sans la moindre peine aux nécessités de la vie, doit rendre les gens moins laborieux que ceux qui sont tenus d'arracher, comme par force, leur nourriture à un terrain rebelle. Que l'on ne dise donc pas qu'avec les noirs il n'y a rien à faire! Le bien est possible ici comme ailleurs, mais par des voies différentes. Pour mon compte, je puis affirmer que les Dahoméens sont aussi capables de progrès que les blancs en matière de religion et de morale. Les fiers citoyens de l'ancienne Rome n'étaient pas moins corrompus ni moins méchants; les adorateurs d'Odin n'étaient pas moins barbares; les enfants des druides répandaient aussi le sang humain sur leurs autels; et cependant ils ont tous changé. Voudrait-on maintenant mettre des bornes à la grâce de Dieu? Les gens du monde ne voient pas comment on peut triompher du fétichisme et de la polygamie, et, tout en admirant le dévouement du missionnaire, ils lui disent qu'il sera infructueux..... »

DAKKA, dans les Indes orientales, ayant 13,000 catholiques, d'après l'Almanach officiel du clergé publié à Madras. Le vicariat apostolique est confié à la Congrégation de la Sainte-Croix.

La lettre suivante, qui contient des renseignements intéressants sur la mission du Bengale, a été publiée par la feuille hebdomadaire du Mans, la *Semaine du Fidèle* :

« Dakka, le 19 octobre 1862.

« Mon Révérend Père,

« Déjà depuis longtemps je vous aurais écrit pour vous donner de nos nouvelles, que vous attendez sans doute de jour en jour, si je n'en avais été empêché par une maladie aussi sérieuse que subite, qui m'a mis pendant un temps assez considérable tout à fait hors d'état de m'occuper d'affaires sérieuses, et même de tenir une correspondance. Nous avons passé, dans certains districts, une bien dure saison, au milieu d'épidémies de tous genres. Il a fait si chaud cette année! Enfin, grâce à Dieu, j'ai un peu

reconnu ma vigueur première, et je suis prêt à vaquer à mes occupations accoutumées. Je vais donc me remettre en route dans nos jungles et nos déserts, pour visiter nos pauvres chrétientés, jusqu'à ce qu'enfin, en murs prochains, les orages et les tempêtes m'obligent de m'arrêter et de chercher unabri. Cette année, j'ai dessein de m'avancer jusqu'au royaume d'Assam, où se trouvent çà et là dispersés quelques pauvres Chrétiens, non visités depuis bien longtemps. Mais, grande difficulté, car, là, autre langage, autres mœurs ; mais j'ai confiance, mon très-révérend Père, dans vos prières et celles de la communauté, surtout de l'adoration du très-Saint-Sacrement, pour le succès de cette mission que j'entreprends ; les peuplades au milieu desquelles j'ai à passer sont tout à fait sauvages et indomptables, vivant ou dans les jungles, ou dans les montagnes.

« Tout le monde est en assez bonne santé présentement, et animé d'un même esprit de zèle.

« Le R. P. Rouzoult me donne beaucoup de consolation ; il deviendra un bon et zélé missionnaire. Il a fait des efforts inouïs pour apprendre la langue, et il commence à se tirer d'affaire. Je vous suis très-reconnaisant, mon très-révérend Père, pour ce que vous voulez bien faire en faveur de notre pauvre chrétienté de Dakka, qui n'a pas encore d'église, elle. Je vais adresser ma requête à ces Messieurs de l'œuvre de la Propagation de la Foi, afin qu'ils nous aident dans les prochaines allocations.

« Enfin, mon très-révérend Père, comme je n'ai pu assister aux fêtes de Rome, ni prendre part à la démonstration unanime des évêques présents envers le Saint-Père, j'ai cru de mon devoir, et en même temps entrer dans les vues de la communauté de Sainte-Croix, d'écrire à notre bien-aimé Pontife et Père, pour lui faire part de nos sentiments à tous envers sa personne sacrée, et lui témoigner de notre profonde adhésion à la déclaration si belle et si bien sentie qui lui a été présentée par l'épiscopat réuni à Rome, le jour de la Pentecôte dernière.

« Dans ce moment-ci, nous sommes dans une grande anxiété pour savoir comment vont se terminer les négociations déjà depuis longtemps entreprises entre le Saint-Siège et le royaume de Portugal, relativement au schisme de l'Inde. Déjà un archevêque a été nommé à Goa.

« En vous priant de nous bénir tous, mon très-révérend Père, j'aime à me dire toujours un de vos enfants.

« † P., *Evêque de Delcon,*

Vic. apost. du Bengale oriental. »

DAMAS, en Syrie, a un archevêque du rite maronite, Etienne Gazzeno, né à Agellum, au Mont-Liban, en 1804, fait archevêque le 2 avril 1848 ; un archevêque du rite melchite, Clément Bahùs, patriarche d'Antioche, ayant aussi le titre d'administrateur perpétuel de Damas : son vicaire patriarcal est Mgr Ma-caire Haddad, né à Damas en 1810, fait évê-

que en 1852. L'archevêque du rite syriaque, Mgr Jacques Haliani, né à Kasceya en 1802, s'est converti, étant déjà évêque, au catholicisme, en 1828 ; il a été fait archevêque en 1837. D'après le P. de Géramb, on y comptait déjà alors 15,000 catholiques.

DERRY (*Derrien*), en Irlande. — L'évêque est Mgr Pierre-Mac Langhin, nommé en 1844, auparavant coadjuteur et évêque *in partibus* d'Avara. Son coadjuteur avec la succession future est Mgr François Kelly, fait évêque de Titopolis *in partibus*, en 1849, le 3 juillet. On y compte près de 200,000 catholiques.

DÉTROIT (*Detroitien*), diocèse du Michigan, aux Etats-Unis de l'Amérique. — Mgr Frédéric Resc, né dans le diocèse de Hildesheim en 1797, en a été fait évêque le 8 mars 1833. Son coadjuteur et administrateur apostolique, Mgr Pierre-Paul Lefebvre, né à Roulers, en Belgique, en 30 avril 1804, a été fait évêque de Zélane *in partibus*, le 23 juillet 1841. On y compte 85,000 catholiques. Ce diocèse, situé auprès des grands lacs, au delà du 40° degré de latitude, a été créé en 1833 ; une grande partie des fidèles se compose d'Allemands.

DIARBEKIR, en Mésopotamie, a trois rites : syrien, chaldéen et arménien. — Le nombre des chaldéens catholiques est de plus de 600.

DIULFA, dans Ispahan, en Perse, du rite arménien.

DOWN et **CONNON** (*Dunen* et *Coronen*), évêchés unis en Irlande. L'évêque est Mgr Corneille Denvir, nommé le 22 septembre 1835. — Son coadjuteur avec la succession future est Mgr Patrice Dovrian, évêque de Gabala *in partibus*, depuis le 22 juin 1860. On y compte près de 400,000 catholiques, dont le nombre diminue par l'émigration.

DROMORE (*Dromoren*), en Irlande. — L'évêque est Mgr Jean Leahy, de l'ordre des Prédicateurs, nommé le 29 février 1860. Il était auparavant évêque d'Aulona *in partibus*. On y compte 130,000 catholiques.

DUBLIN, archevêché en Irlande. — Mgr Cullen en est le titulaire depuis 1852, ayant été auparavant recteur de collège à Rome, procureur des évêques Irlandais et archevêque d'Armagh. On compte dans ce diocèse 450,000 catholiques. Le grand séminaire de tous les Saints compte 200 élèves ; c'est un véritable séminaire des missions.

DUBUQUE, dans le Wisconsin, Amérique septentrionale, ayant pour évêque un Trappiste, Mgr Smith, nommé en 1858, et auparavant coadjuteur avec le titre de Tharcos *in partibus*. On y compte 56,000 catholiques. Le séminaire a dix élèves.

Extrait d'une lettre de Mgr Loras, évêque de Dubuque.

Dubuque, le 26 janvier 1854.

« ... Lorsque, au mois de mai 1838, je pris possession de mon nouveau diocèse, il s'étendait du nord au midi sur un espace de trois cent cinquante lieues, et de cent lieues entre le Mississipi et le Missouri, qui lui servent encore à présent de

limites à l'est et à l'ouest. Depuis quatre ans la partie septentrionale de l'immense Etat de l'Iowa en a été séparée, et forme, avec le territoire de Minesota, le diocèse de Saint-Paul. Il est probable qu'avant peu la région occidentale subira, à son tour, un nouveau démembrement. A mon arrivée, je ne trouvai ici qu'un prêtre, M. Samuel Mazzuchelli, italien, jeune, zélé et infatigable missionnaire de l'ordre de Saint-Dominique, et encore donnait-il la moitié de son temps à la ville de Galéna, dans le diocèse de Chicago; aujourd'hui, après deux voyages en Europe et des efforts multipliés, je compte dans mon clergé vingt-quatre prêtres séculiers et six religieux de l'ordre de Cîteaux. Lorsque je vins m'installer à Dubuque, il n'existait, dans tout le diocèse, qu'une église à peine couverte; aujourd'hui, avec l'aide de la grâce de Dieu et des allocations si libéralement accordées par l'Œuvre de la Propagation de la foi, trente et un temples y sont élevés à la gloire du Très-Haut, sans compter dix-huit stations, où le saint Sacrifice est offert de temps en temps pour les vivants et pour les morts. Au mois de mai 1838, il n'y avait pas dans l'Iowa plus de quatre cents fidèles; aujourd'hui leur nombre dépasse quinze mille, et sur le grand nombre d'émigrants qui y affluent de l'Irlande, de l'Allemagne et des autres contrées de l'Europe, la plupart sont catholiques. Alors les communautés religieuses n'étaient connues ici que de nom; aujourd'hui, l'Eglise d'Iowa tressaille d'allégresse, en voyant dans son sein six de ces assemblées saintes, qui travaillent jour et nuit, avec autant de succès que de zèle, à l'augmentation de la foi et de la charité dans ce nouveau diocèse. De tous ces établissements, le plus important, sans contredit, est la fondation de mon séminaire diocésain: c'est aussi la plus difficile des entreprises; si j'o réussis à la faire prospérer, je pourrai dire avec le vénérable vieillard Siméon: *Nunc dimittis...* »

L'Eglise des Etats-Unis perdit Mgr Mathias Loras, premier évêque de Dubuque, mort le 19 février 1858, dans la vingt-neuvième année de son laborieux épiscopat. Né à Lyon en 1792, il était membre de la Société des missionnaires de ce diocèse, et avait déjà rempli, pendant douze ans, les difficiles fonctions de supérieur de séminaire, lorsqu'il suivit, en qualité de vicaire général, Mgr Portier, récemment élevé au siège de Mobile. Son départ de France eut lieu le 1^{er} novembre 1829. Sept ans d'apostolat dans les Florides avaient fixé sur lui l'attention et les suffrages du concile de Baltimore, qui le désigna au choix du Souverain Pontife pour fonder le nouveau diocèse de Dubuque. Il en fut sacré évêque le 18 juillet 1837, et ne put en prendre possession qu'au mois d'avril 1839. Depuis lors, la vie du prélat, partagée entre la création des établissements religieux, le soin des émigrants catholiques et l'évangélisation des tribus indiennes, s'est consumée à cette triple tâche avec autant de succès que de persévérante énergie. En arrivant dans son diocèse, Mgr Loras n'y avait trouvé qu'une église à peine achevée, et voilà qu'il lui laisse comme souvenir et comme bienfaits de sa prudente administration, soixante églises, quarante-sept chapelles, neuf communautés religieuses, sept pensionnats et quarante-huit prêtres pour une population de cinquante-quatre mille catholiques. Une carrière si bien remplie n'a pas cessé d'être active jusqu'à la dernière heure; la mort a en quelque sorte frappé le prélat debout; car, la veille du 19 février, il avait encore célébré la sainte Messe. Ses obsèques ont été un véritable triomphe pour la religion, dont il était le ministre vénéré. La population entière de Dubuque a payé un légitime tribut d'hommages et de regrets à son pieux évêque. Protestants et catholiques semblaient dire, par leur recueillement et par leur concours, que ses grandes vertus lui avaient conquis l'estime de tous.

E

EDIMBOURG, centre du vicariat apostolique du district oriental de l'Ecosse, qui est confié à Mgr Jacques Gillis, nommé évêque *in partibus* de Limyra en 1837. — Quelques-uns y comptent près de 50,000 catholiques. A l'avènement de Pie IX, ce district comprenait les comtés d'Edimbourg, Dumfriess, Forfar, Kircud-Bright, Peebles, Perth, Stirling et n'avait que 18,000 catholiques, un séminaire à Blairs, dû à la générosité de M. Menzies, qui a donné aussi sa maison: Greenhill, cottage à Edimbourg, pour la résidence épiscopale; ensuite le magnifique couvent de Sainte-Marguerite, fondé par Mgr Gillis, à qui la mission d'Ecosse doit tant de reconnaissance, en particulier, pour les dons qu'il a obtenus de l'Œuvre de la Propagation de la foi, ayant le premier

prouvé qu'il y a des missions en Europe, comme en Asie, etc., qui ont besoin de secours. La Propagande ne donnait jusqu'alors que 200 scudi à ce district. C'est Léon XII qui, par un bref du 13 février 1827, a partagé l'Ecosse en trois districts. Auparavant il n'y en avait que deux.

Aujourd'hui le vicariat oriental d'Ecosse est ainsi composé :

Prévôté d'*Edinburgh*, comprenant Edimburghshire et Haddingtonshire.

Edinburgh, église de Sainte-Marie, fondée en 1814. Places occupées, 700. A cette église sont attachées les confréries du Rosaire-Vivant et de la Bonne-Mort. Eglise de Saint-Patrice, fondée en 1856, avec 1,600 places. Eglise du Sacré-Cœur de Jésus, dirigée par les Jésuites; places, 1350. Il y a à Edimbourg

six écoles, supportées en partie par le gouvernement. Eglise et couvent de Sainte-Marguerite, fondée en 1835. Eglise et couvent de Sainte-Catherine fondée en 1853. Il y a en outre à Edimbourg des écoles du soir et autres confiées aux catholiques.

Portobello, église fondée en 1833, avec 220 places.

Dalkieth, église fondée en 1854, avec 600 places.

Haddington, paroisse fondée en 1853.

Dunbar, station avec 400 catholiques, où le prêtre de Haddington vient dire la sainte Messe une fois par mois.

EGYPTE. — Le vicariat apostolique du rite latin est confié à Mgr Pasqual Vuicic, mineur Observantin, évêque *in partibus* de Antafello depuis 1860, auparavant de Prelati. — Le vicariat apostolique du rite copte est confié à Mgr Athanase Kazam, évêque de Maronia *in partibus*, depuis 1855. Tous deux résident au Caire. Le vicaire apostolique reçoit des secours de la Propagande. Pour les Coptes, on suit les instructions et les règles approuvées par Pie VI, en 1790. Les missionnaires ont la faculté d'exercer la médecine, ce qui leur procure l'accès parmi les hérétiques et les infidèles.

Le patriarche hérétique copte réside aussi au Caire. Il est l'ôlu de la congrégation des moines, au point qu'aucun évêque ne peut être promu au siège patriarcal. C'est pour cela qu'on a discuté une fois le projet d'envoyer des missionnaires catholiques instruits dans les couvents coptes hérétiques, dont les moines sont en général très-ignorants, afin de gagner quelque moine qui pourrait devenir plus tard patriarche. Auparavant il y avait douze évêques dépendants du patriarche copte, et, parmi eux, l'abuna d'Abbyssinie. Aujourd'hui huit évêques, avec de nombreux prêtres et églises, disséminés dans presque tous les villages, en dépendent. Sous Clément VIII on a beaucoup travaillé pour leur réunion, par suite d'une longue correspondance du patriarche d'Alexandrie; mais ces efforts n'ont pas été couronnés de succès. Les moines coptes et abyssiniens catholiques ont un hospice de Saint-Etienne près du Vatican, à Rome, en faveur des pèlerins de leurs nations.

Mgr Perpetuo Guasco, évêque de Fez, et délégal apostolique de l'Egypte, décrivait ainsi cette mission dans une lettre datée du Caire, 4 février 1856 :

« On sait que les Chrétiens de l'Egypte ont donné, dans les premiers temps, de grands exemples de perfection; non contents de la pratique des conseils évangéliques, ils allaient en foule remplir d'anachorètes les solitudes de la Thébaïde, pendant qu'au sein des villes de glorieux martyrs, triomphant de la rage des persécuteurs, ne cessaient de peupler le ciel. L'histoire ecclésiastique nous apprend que l'Egypte fut une des premières contrées qui embrassèrent la foi. Saint Marc l'évangéliste, envoyé à Alexandrie par saint Pierre, prince des apôtres, y fonda un siège patriarcal.

« Je ne rechercherai pas par quel enchaînement de fautes s'est consommée la ruine spirituelle et temporelle d'une Eglise si florissante; il est déjà trop douloureux de savoir que le mauvais esprit, faisant cause commune avec l'hérésie, mit dans le principe la division parmi les Chrétiens, et finit par ouvrir dans leurs rangs une brèche assez large pour l'introduction du mahométisme. C'est une chose incompréhensible que ces peuples orientaux, d'un esprit si pénétrant, et d'une opiniâtreté si tenace à leurs idées, se soient pliés au joug musulman, alors surtout que nos Croisés faisaient tant d'efforts généreux pour venir au secours de leurs frères, qui, à eux seuls, auraient pu repousser toutes les forces turques; mais c'est un fait certain que les eutychéens s'allièrent aux mahométans, jusqu'à leur céder le sol égyptien, aussi fertile que les plus riches contrées de l'Europe.

« Ainsi s'explique l'existence simultanée de l'islamisme et du catholicisme, l'un dominant en maître absolu, l'autre jouissant d'une tolérance précaire, qui peut cesser avec le bon vouloir du souverain actuel. On compare les Chrétiens d'Egypte au peuple d'Israël, vivant sous la puissance de Pharaon; et cet état des choses durera jusqu'à ce que la prépondérance européenne vienne, par le conseil ou par l'épée, comme autrefois Moïse avec sa verge, les affranchir d'une servitude séculaire.

« La plus grande partie des Chrétiens indigènes s'appellent *Coptes*; à l'exception de douze ou treize mille catholiques, ils sont tous eutychéens, et vivent confondus avec les musulmans. Leur nombre ne doit pas s'élever à plus de deux cent cinquante mille, tandis que les Turcs les surpassent de plus de deux millions.

« Ces Coptes ont, en général, de si misérables églises, qu'en les voyant on ne saurait se figurer que ce soient des lieux de prières. Ce sont quatre murs grossièrement faits et non crépis, dont le toit est formé avec des branches de palmiers. Ces tristes réduits, dépourvus de tout ornement, n'offrent aucun attrait à la dévotion.

« Le patriarche des Coptes hérétiques, qui reconnaissent en lui le successeur de Dioscore, a douze suffragants dans la Haute-Egypte, également sectateurs d'Eutychès, et formant ce qu'il appelle son collège apostolique. Tout en altérant l'ancienne loi, ils ont conservé et observent scrupuleusement la liturgie de leurs pères. Ils élisent leur patriarche et leurs évêques parmi les moines des couvents qui se trouvent dans la Thébaïde, parce que ces religieux professent le célibat, ce que ne font pas leurs prêtres séculiers.

« Quatre ans s'étaient écoulés depuis la mort du dernier patriarche, et les Coptes n'étaient point encore tombés d'accord sur l'élection d'un successeur. Comme supérieur du couvent de Saint-Antoine, et surtout parce qu'il était en possession du trésor du défunt, le nommé Abuna David croyait avoir droit

à cette dignité, et repoussait toute autre candidature; mais ni le clergé ni le peuple ne voulaient entendre parler de lui, et le siège restait toujours vacant.

« Dans l'impossibilité où ils étaient de se mettre eux-mêmes d'accord, les évêques coptes et les principaux de leur nation, s'étant réunis, décidèrent à l'unanimité qu'ils s'en rapporteraient à moi pour le choix de leur patriarche. Pauvres aveugles! ils déniaient au Pape le droit de leur donner un chef, et ils en demandent un à son délégué apostolique!

« Pour moi, je ne pouvais accepter une pareille mission qu'avec la pensée d'unir saint Marc à saint Pierre, de réconcilier Alexandrie avec Rome. Il y a tout lieu de croire que j'y aurais réussi, si les méthodistes anglais ne fussent venus se mettre à la traverse. Ces derniers, qui n'avaient rien à voir dans cette affaire, et dont personne n'avait songé à réclamer le concours, firent tant auprès de leur consul, que bientôt on entendit un vice-roi d'Egypte, turc de religion, élire un patriarche chrétien, et le donner pour administrateur aux Coptes schismatiques. Ce fut l'Abuna David. Le tout avait été ourdi par la puissance et l'intrigue des protestants.

« Pour remonter à l'origine de nos missions en Orient, il est certain qu'en 1219 l'établissement des Franciscains fut visité par le séraphique saint François d'Assise, mon bienheureux Père; il vint avec quelques vaisseaux de renfort expédiés aux Croisés qui assiégeaient Damiette, alors principal port de l'Egypte. Plus tard, en 1250, il fut encore en relation avec l'armée chrétienne en Egypte, et put même se présenter devant le sultan Melédino, qui lui fit très-bon accueil. Ce prince fut si touché des paroles de mon séraphique Père, qu'il se recommanda aux prières du saint, afin que Dieu lui ouvrit la voie du salut éternel. Ce vœu fut exaucé; car, s'il faut en croire nos chroniques, ce sultan aurait été baptisé plus tard par les enfants de saint François.

« La suite de l'histoire nous montre les Mineurs Observantins fondant le premier hospice à Damiette. De là ils se répandirent bientôt par toute l'Egypte, ils pénétrèrent même jusqu'au Sennar et en Abyssinie, comme on le lit dans la Vie du bienheureux Thomas de Florence, lequel, uni à Albert de Sartiono et à d'autres religieux, fut envoyé en Ethiopie par le Pape Eugène IV. S'ils ne conservèrent pas les conquêtes de leur zèle, ce ne fut pas faute de courage, puisque dans la Basse-Egypte seulement, on compte dix-sept martyrs appartenant à cet Ordre; mais il faut attribuer cet abandon aux troubles qui agitaient alors l'Europe, et qui ne permirent pas d'envoyer des successeurs aux apôtres qui tombaient victimes de la persécution ou du climat.

« Ce serait ici le moment de décrire avec quelle constance nos religieux, inébranlables à leurs postes, ont souffert l'exil, les prious, les avanies, les persécutions de

tous genres et la mort même. On ne s'explique pas, sinon par un acte providentiel, que leurs établissements, menacés durant des siècles par le fanatisme, aient pu échapper à la destruction; mais le jour est enfin arrivé où il est permis aux catholiques d'ouvrir publiquement leurs églises, de fonder des écoles et des hôpitaux. Quelle peut être la raison d'un tel changement? Dans sa divine miséricorde Dieu ne l'aurait-il pas accordé comme une récompense du passé, en vue des travaux des anciens missionnaires, de leur patience dans les fers, et surtout du sang qu'ils ont si généreusement versé pour la foi?

« La liberté dont nous jouissons est loin d'être entière. Toutefois, elle nous suffit déjà pour retirer bien des âmes du schisme et de l'hérésie. Nous employons à cette œuvre de salut les aumônes que nous envoie l'Association de la Propagation de la Foi. Si nous avons fondé des hôpitaux et des écoles, si nous avons construit des églises, où avons-nous puisé nos ressources? Ce n'est certainement pas chez nos Chrétiens indigènes, qui pour la plupart sont nécessiteux. C'est à la générosité des catholiques d'Europe que nous en sommes redevables. Nous avons dû aussi secourir certaines familles expatriées, que le besoin conduit souvent aux pieds de nos religieux. Dans ce nombre se rencontrent parfois des hommes qui croyaient servir la liberté en combattant l'Eglise; mais ils sont bien changés en arrivant sur ce sol de repentir. Qui leur aurait dit, quand ils faisaient la guerre à la religion, qu'un jour ils viendraient demander à ses ministres, qu'ils ont bafoués, de quoi apaiser leur faim?

« On comprend l'importance de pareils asiles dans un pays musulman. Combien ne serait-il pas dangereux d'abandonner nos malheureux frères, réduits à la dernière détresse, alors que par l'apostasie ils se trouveraient aussitôt, non-seulement dans l'aisance, mais même dans la fortune! Des exemples, heureusement rares, justifient sur ce point toutes nos craintes. Quelle terrible épreuve que la privation d'un abri quelconque pour un étranger nouvellement arrivé dans ces contrées brûlantes, ne connaissant ni la langue, ni les usages du pays, et surtout obligé de vivre au milieu d'un peuple si opposé à nos croyances! Jamais on n'appréciera à sa juste valeur l'utilité des établissements chrétiens dans les Etats turcs; je ne connais pas de moyens plus efficaces pour faire rentrer dans le sein de l'Eglise nos frères égarés. Il est facile de s'en convaincre par le bien que font les couvents et les hospices répandus dans l'Egypte, la Palestine, la Syrie et l'île de Chypre.

« Pour ne parler que de l'Egypte, c'est une bien grande satisfaction pour moi d'avoir vu, depuis seize ans que j'occupe la délégation apostolique, s'élever ici des églises catholiques pour tous les rites orientaux. Malgré leurs vives instances, depuis

douze siècles cette faveur insigne avait été refusée à nos Chrétiens.

« Tandis que nous élevions des temples où la majesté du culte se déployait avec la pompe convenable, de nouvelles congrégations nous apportaient le concours de leur zèle. Ainsi, en 1844, ce vicariat a reçu des prêtres de Saint-Vincent de Paul et des sœurs de la Charité, qui, les uns et les autres, possèdent aujourd'hui un très-bel établissement à Alexandrie, tous les deux fondés avec les secours de la Propagation de la Foi. En 1846, les religieuses du Bon-Pasteur d'Angers vinrent se fixer au Caire; elles ont maintenant dans cette ville un pensionnat florissant, une maison de refuge et un orphelinat nombreux, qui le serait bien davantage, si le défaut d'espace ne les forçait, malgré la peine qu'elles en éprouvent, à refuser journellement les demandes qui leur sont faites. Ces religieuses tiennent encore un externat très-fréquenté pour les pauvres Arabes. On reçoit, dans ces différentes classes, des enfants de toutes religions et de toutes nationalités.

« Depuis deux ans, il a été fondé dans la même capitale un autre établissement très-utile pour l'éducation de la jeunesse. C'est aux frères des Ecoles chrétiennes que la direction en a été confiée. Il y a un peu plus longtemps que ces dévoués mentors de l'enfance sont à Alexandrie, où ils obtiennent également les plus heureux résultats.

« Enfin on peut dire que cette contrée, quoique soumise à l'islamisme, fournit au zèle un vaste champ, où nos missionnaires peuvent se prodiguer pour le salut des âmes, et certes ils ne s'épargnent pas; ni les fatigues, ni les privations de tous genres n'ont pu ralentir un instant leur ardeur; mais quand il s'agit de fondations nouvelles, de l'entretien même de celles qui existent

déjà, il ne nous reste qu'à tourner nos regards vers nos frères d'Europe, et à faire un appel à leur générosité. Vous le savez aussi bien que moi, les aumônes de votre œuvre nous sont insuffisantes; elles le deviennent de plus en plus chaque jour, à mesure que le catholicisme prend ici plus d'extension.

« En ce moment, c'est surtout l'avenir qui doit nous préoccuper. Or, j'en ai l'intime conviction, et tous les esprits judicieux sont du même avis, par l'ouverture du canal de Suez, entre la mer Rouge et la Méditerranée, l'Égypte va devenir comme le centre du monde. Combien ne bénirions-nous pas alors la Providence, s'il nous était possible de fonder aujourd'hui des établissements qui, tout en ayant déjà leur utilité actuelle, seraient un immense bienfait pour un avenir prochain. »

ELPHIN en Irlande (*Elphin*). — L'évêque est Mgr Laurent Giloolg, de la congrégation de la Mission, fait évêque d'Elphin en 1859, après avoir été coadjuteur sous le titre d'évêque de Belle *in partibus*. — On y compte près de 100,000 catholiques, nombre sujet à diminuer par l'émigration.

EMÈSE ET APAMÈE, archevêché réuni du rite grec melchite (*Emesen et Apamen*). — L'archevêque est Grégoire Ata, né à Zahle en 1812, nommé en 1849. — Il y a un autre évêque du rite syrien, Matthée Naccar, né à Mossul en 1799.

ÉRIÉ, aux États-Unis de l'Amérique (*Erien*), évêché érigé par Pie IX. — L'évêque est José Young nommé en 1853. Ce diocèse se trouve dans l'État de Pensylvanie et compte 19,000 catholiques.

ERZEROUM, en Asie, évêché du rite arménien. — Évêque : Mgr Jean Salviani, nommé en 1855.

F

FARZUL ET ZAALÉ, en Syrie, du rite grec. — L'évêque est Mgr Basile Schajat, moine basilien de la Congrégation de Saint-Jean de Soairo, né à Alep en 1798, fait évêque en 1836. — D'après les *Annales* de 1856, on y compte 8,000 catholiques.

FEDE (SANTA), aux États-Unis de l'Amérique, érigé en évêché par Pie IX. — L'évêque est Mgr Jean Lamy depuis le 29 juillet 1859; auparavant évêque d'Agatonica *in partibus*. On y compte 80,000 catholiques.

FERNS en Irlande (*Fernen*). — L'évêque est Mgr Thomas Furlong, nommé le 9 janvier 1857. On y compte 130,000 catholiques.

FLORIDE, vicariat apostolique dans le Nord de l'Amérique, érigé par Pie IX et confié à Mgr Augustin Vérot, évêque *in partibus* de Danabe depuis 1857.

Extrait d'un Rapport adressé à MM. les présidents et membres des Conseils centraux de la Propagation

de la Foi, par Mgr Vérot, vicaire apostolique de la Floride.

Septembre 1858.

« Messieurs,

« Vous avez sans doute déjà appris que la Floride a été érigée en vicariat apostolique, et que le Saint-Siège a jeté les yeux sur moi pour cultiver cette nouvelle branche de la vigne du Seigneur. Un récent concile de Baltimore, tenu en 1855, jugea que les intérêts de la religion demandaient un évêque dans la Floride, et j'ai été la victime choisie pour subir ce fardeau si au-dessus de mes forces. La nouvelle de ma nomination tomba sur moi comme un coup de foudre: il m'a fallu néanmoins, par obéissance, par respect pour la sainte volonté de Dieu et par déférence pour mes supérieurs de Saint-Sulpice, sortir de cette aimable Compagnie, sous l'égide de laquelle je me croyais assuré de la récompense promise à la persévérance. J'ai été sacré dans la cathédrale de

Baltimore le 25 avril 1858, et le 1^{er} juin suivant j'entrai dans Saint-Augustin au milieu des acclamations de la population. Je me vois à présent lancé dans la pleine mer, en butte à toutes sortes d'orages, sans autre ancre que cette divine Providence qui ne manque jamais à ceux qui se confient à elle, sans autres ressources pécuniaires que les aumônes de votre glorieuse association, que Dieu a suscitées dans le siècle présent pour le triomphe des missions catholiques.

« Quelques remarques générales sur le passé, le présent et l'avenir religieux de la Floride, ne peuvent manquer d'intéresser les lecteurs des *Annales*, et, en leur découvrant l'étendue et l'importance du bien qu'il y a à faire, d'enflammer de plus en plus leur zèle pour la gloire de Dieu et le salut de leurs frères, si exposés à périr sans leur assistance.

« La Floride a la gloire d'être le plus ancien des Etats-Unis de l'Amérique du Nord qui ait été connu, sondé et habité par des Européens au commencement du xvi^e siècle. Alors toutes les têtes étaient mises en fermentation par la découverte du Nouveau-Monde, et une foule d'aventuriers s'élançèrent vers l'ouest pour y trouver de l'or ou de la gloire. Ponce de Léon voulut y rencontrer quelque chose de meilleur encore, qui était la fontaine de Jouvence. Quel bonheur de rajeunir en un instant et de recouvrer la vigueur, la santé et l'élan de la jeunesse à un âge décrépit ! L'aventurier cherchait cette belle chimère, et il trouva la Floride en 1512. La tempête le jeta sur une côte inconnue le jour des Rameaux, qui, en espagnol, est appelé *Pâques fleuries* (*Pasca florida*); et cette circonstance, jointe à la grande quantité de fleurs que le sol produit et qui, au printemps surtout, semblent faire de toute la presqu'île un immense jardin, détermina le nom que le nouveau pays devait porter. Mais au lieu d'y trouver la fontaine de Jouvence, Ponce n'y trouva que la mort; car, ayant fait une descente sur la côte, il fut attaqué par les Indiens, qui tuèrent ou blessèrent tout son monde, et lui-même ne survécut point au commun désastre.

« D'autres explorateurs se jetèrent dans l'arène. Pamphile Narvaez et Ferdinand de Soto sont les principaux dont l'histoire ait conservé le souvenir. Leurs aventures et leurs malheurs rivalisent d'intérêt avec les romans les plus exaltés, et l'on pourrait à peine ajouter foi aux exploits et merveilles de ces capitaines, si l'enthousiasme espagnol de cette époque ne nous préparait pas à ne rien admettre comme impossible aux cavaliers du Mexique et du Pérou. L'expédition de Ferdinand de Soto (1539) a fourni à l'histoire un de ses plus brillants épisodes; mais elle n'amena aucun résultat, surtout dans l'ordre religieux, et elle se termina par la ruine et la mort de tous ceux qui avaient tenté cette malheureuse entreprise.

« Dans toutes les expéditions de la Floride, les navigateurs étaient suivis de mis-

sionnaires qui devaient s'occuper exclusivement du salut des Indiens; mais l'esprit de conquête étant la pensée prédominante de ces entreprises, les apôtres ne pouvaient rien accomplir de sérieux. Un père Dominicain, quelques années après (1547), entreprit la conversion des naturels de la Floride, rejetant le secours du bras séculier, et n'ayant d'autres armes que la prière, avec cet esprit d'abnégation et de force qui fait les martyrs. Son nom était Cancer de Barbastro. Il obtint de la cour d'Espagne un vaisseau pour l'exécution de son pieux projet, et il était accompagné de quelques autres religieux, auxquels il communiqua son zèle et son désir d'étendre partout le royaume de Jésus-Christ. Le navire fit voile pour la baie du Saint-Esprit, appelée aujourd'hui baie de Tampa, où avait abordé Ferdinand de Soto en 1539. Ne pouvant trouver le port désiré, il s'arrêta de temps à autre, envoyant la chaloupe à terre pour examiner et prendre des informations. Ces religieux apprirent un jour des Indiens, qu'ils cherchaient qu'à une journée du port qu'ils cherchaient, et on commença alors avec les sauvages un commerce de civilités et de présents, qui firent augurer au P. Cancer un heureux succès. Il fut convenu, en conséquence, qu'un des religieux, avec un compagnon, demeurerait dans la tribu et s'acheminerait par terre, tandis que le navire ferait voile pour le port. En arrivant, il fut accueilli avec les mêmes marques d'amitié. Mais tout à coup arrive un Espagnol qui s'était évadé du pouvoir des sauvages, parmi lesquels il était resté esclave depuis l'expédition de Ferdinand de Soto, huit ans auparavant, et il donne la nouvelle affligeante que les Indiens jouaient de perfidie et qu'ils avaient immolé, avec toutes les cérémonies de leur culte superstitieux et cruel, le religieux et son compagnon.

« On peut juger de l'embarras du P. Cancer; il n'était pas homme néanmoins à s'effrayer aisément et à perdre courage. Il s'écria que l'œuvre de Dieu ne pouvait s'accomplir sans effusion de sang, et à l'exemple des apôtres et des hommes évangéliques, il se dévoua à la mort dans l'espérance de toucher le cœur des Indiens. Il voulut auparavant écrire une relation détaillée de tout ce qui était arrivé jusque-là, pour l'instruction de ses successeurs, et, dès que la tempête qui l'avait empêché d'aborder fut apaisée, il s'élança sur le rivage, sans égard aux remontrances de ses confrères, qui le suppliaient de ne pas s'exposer.

« Arrivé sur la plage, il se met à genoux, sans doute pour offrir son sacrifice, et d'un pas ferme gravit le bord escarpé du rivage. A la vue des Indiens, qui demeuraient spectateurs immobiles des mouvements du religieux, celui-ci croyait sans doute les attirer et les gagner par sa confiance, sa douceur et ses présents; mais à ce moment, un sauvage s'approche et l'entraîne par le bras; une troupe furieuse s'assemble autour de lui, et, en un instant, il est étendu roide

mort d'un coup de massue ; on ne l'entendit dire que ces mots : « O mon Dieu ! » Les Indiens se précipitèrent sur le rivage, déchargeant une grêle de flèches sur les compagnons du P. Cancer, en même temps qu'ils élevaient sur une perche, comme trophée de leur victoire, le crâne sanglant du missionnaire égorgé. La localité où fut consommé ce martyre, il y a plus de trois cents ans, s'appelle aujourd'hui Tampa : c'est une ville naissante de mon diocèse. Les catholiques dispersés qui se trouvent dans le voisinage, en entendant de la bouche d'un de nos missionnaires le récit que je viens d'ébaucher, se sont cotisés pour bâtir une église à Tampa, et il y a lieu d'espérer qu'un temple élevé au Dieu que prêchait Cancer, vérifiera de plus en plus la remarque de Tertullien : *Sanguis martyrum semen Christianorum* : « Sang de martyrs, semence de chrétiens. »

« Pedro Melendez, en 1563, fut le premier qui réussit à établir une colonie dans la Floride, en fondant la ville de Saint-Augustin. C'est seulement sous son administration que les missionnaires purent travailler avec succès à la conversion des sauvages : il leur en coûta des souffrances incroyables ; mais la mission obtint bientôt un résultat merveilleux, tel qu'on devait l'attendre du sang des martyrs qui avait fécondé cette terre d'abord ingrate. Les Français avaient été destinés par la divine Providence pour cette œuvre de zèle ; ils envoyaient à la Floride, de temps à autre, une colonie de douze religieux, et ils bâtirent à Saint-Augustin un grand couvent, qui pendant longtemps fut le centre des missions de la péninsule. Ce couvent subsiste encore, et forme à présent le plus grand bâtiment de Saint-Augustin ; il a été employé longtemps comme caserne ; tous les efforts qu'on a faits pour rendre à la religion ce monument des anciennes missions catholiques, n'ont eu jusqu'à ce jour aucun résultat auprès du gouvernement protestant des États-Unis. Le couvent de Sainte-Hélène, c'était là son nom, établit des stations par toute la Floride ; les Indiens convertis formaient des réductions ou villages autour des postes espagnols, et la Croix semblait avoir obtenu une possession assurée du pays ; mais la paix fut troublée pendant quelques années par un accident déplorable, qui donna de nouveaux martyrs à l'Église de la Floride, sans toutefois arrêter le cours de la civilisation religieuse des Indiens. Le fait est assez édifiant pour trouver place ici.

« Aux portes de Saint-Augustin, et sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le cimetière de la ville, était un village indien, sous la conduite du P. Franciscain Corpa. Le bon Père eut le bonheur de recevoir aux fonts sacrés le fils d'un des caciques du pays : ce jeune homme semblait être animé d'une ferveur extraordinaire, et donnait

des présages flatteurs d'une piété durable. Malheureusement ces commencements n'eurent pas de suites ; vaincu par l'esprit impur, il retourna aux vices qu'il avait abjurés à son baptême, donnant ainsi le plus dangereux scandale aux Indiens convertis. Le P. Corpa sentit sans doute la difficulté de sa position, mais il ne pouvait pas en prévoir toutes les conséquences. Les remontrances secrètes étant restées inutiles, il crut qu'il était de toute nécessité d'avoir recours à une correction exemplaire, selon l'avis de saint Paul : *Peccantes coram omnibus argue, ut et ceteri timorem habeant* (1). Il réprimanda donc en public le jeune chef ; cet acte d'autorité piqua au vif le fier sauvage : son orgueil avait reçu un coup mortel ; sa vengeance et son ressentiment ne connurent plus de bornes. Sortant de l'assemblée, il alla dans les tribus voisines raconter sa disgrâce, les excitant en même temps à la révolte au nom de la liberté, au nom des coutumes anciennes. Il revint quelque temps après, suivi de quelques compagnons d'armes ; à la faveur des ténèbres, il pénétra jusqu'à la chapelle, dont les faibles portes étaient une barrière impuissante contre la fureur de ces enfants de la forêt. L'homme de Dieu était en prière au pied de l'autel ; c'est là qu'il fut immolé, un coup de tomahawk, ou hache indienne, l'ayant étendu mort à l'endroit même où tous les jours il offrait la Victime du salut. Le jour commençait à poindre ; les paisibles habitants du village indien furent effrayés de l'attentat commis contre un innocent, qui s'était attaché tous les cœurs par son dévouement pour son troupeau.

« Mais le jeune chef ne voulait pas s'arrêter là. Dans une harangue où l'on retrouve la vivacité et l'aplomb du caractère indien, il déclara que l'ouvrage n'était que commencé, et qu'il fallait préluder au renversement de la domination espagnole par la mort de tous les missionnaires ; que ces étrangers voulaient les asservir et les priver de leurs droits les plus chers, de leurs plus douces jouissances, en leur interdisant tous les plaisirs et les réduisant à une vie de poltrons et d'esclaves. Cette harangue intimidait les Indiens fidèles, et le jeune cacique ramassa autour de lui une troupe assez considérable pour entreprendre l'exécution de son projet, qui était d'abord de massacrer tous les missionnaires et ensuite tous les Espagnols. La tête sanglante de leur première victime fut perchée au-dessus du mur de la ville de Saint-Augustin, tandis que son corps était jeté dans les champs pour servir de pâture aux animaux féroces. Le lieu de cette scène sanglante est maintenant le cimetière catholique, et ce doit être une consolation pour les habitants de cette ville de savoir que leurs cendres sont réunies à celles d'un martyr si généreux.

« Les insurgés se portèrent en masse sur

(1) Reprenez devant tous les pécheurs, afin d'inspirer la crainte aux autres. (1 Tim., v, 20.)

un autre village indien qui n'était qu'à une demi-lieue de Saint-Augustin, et qui s'appelait Lopoqué; le nom du Franciscain qui dirigeait cette réduction était Rodriguez de Montés. Les sauvages s'étant précipités dans la chapelle dédiée à Marie, la vue du missionnaire intrépide, qui se présenta à eux, sembla leur imposer quelque respect. Apprenant de leur propre bouche le sort du P. Corps, et leur intention de lui faire subir le même traitement, il leur reprocha leur crime d'une manière si vive qu'ils en demeurèrent comme stupéfaits; il leur montra leur folie, qui ne pouvait avoir d'autre résultat que leur propre ruine, et leur offrit en même temps sa médiation pour obtenir leur grâce des autorités espagnoles; mais rien ne put arrêter la furie de ces sauvages exaspérés. Le Père, voyant ses remontrances inutiles, leur demanda la permission de dire encore une fois la Messe avant d'être immolé. Chose étonnante! ils y consentirent: les meurtriers se tinrent en silence pendant l'oblation du Sacrifice, et attendirent que toutes les cérémonies fussent achevées. Ce fut là sans doute un spectacle unique, et il est aisé de conjecturer avec quelle ferveur le prêtre unit l'oblation de son propre sang à celui de la Victime du salut. L'homme de Dieu descendit du saint autel et s'agenouilla pour commencer son action de grâces, qu'il devait aller continuer dans le ciel; car à ce moment même les sauvages furieux se précipitèrent sur lui, et son cerveau ensanglanté rejaillit sur les marches de l'autel. La chapelle où ce martyr, l'un des plus remarquables dans l'histoire de l'Eglise, a eu lieu, était consacrée à Marie: l'emplacement est tombé entre des mains étrangères; je suis désolé de ne pouvoir à présent le racheter et le rendre à sa destination primitive, ne fût-ce que comme un monument de la ferveur de nos premiers missionnaires. Pour en finir avec l'histoire de ces insurgés, ils se rendirent de là à diverses stations où ils massacrèrent plusieurs autres religieux, et chose surprenante, tout leur courage disparut à la vue d'un petit navire espagnol, quoiqu'il n'y eût qu'un seul soldat à bord; l'éveil fut donné aux autorités, et les Indiens furent mis en fuite: ceci arriva en septembre 1597.

« Cet accident ne fit qu'imprimer un nouvel essor aux missions de la péninsule, et, dans le cours du XVII^e siècle, le nombre des ouvriers évangéliques était fort considérable; il se trouvait alors en Floride vingt couvents et un nombre proportionné de religieux. Celui de Sainte-Hélène, dans la ville de Saint-Augustin, avait cinquante Franciscains. A présent il y a en somme totale un évêque, trois prêtres et un séminariste. Au commencement du XVIII^e siècle, les colonies anglaises de la Caroline et de la Géorgie ravagèrent la Floride, détruisant les missions, brûlant les églises, massacrant les prêtres et s'emparant des Indiens pour les vendre à Charleston et ailleurs. Le mal-

heur fut à son comble lorsque la colonie passa, en 1763, au pouvoir des Anglais. Tous les vestiges des anciennes missions disparurent; les Indiens furent chassés des villages qu'ils occupaient sous les murs de Saint-Augustin, et privés des églises qu'ils avaient eux-mêmes bâties, de manière que toutes les traces de la religion catholique disparurent partout, excepté à Saint-Augustin, capitale de la Floride orientale, et à Pensacola, capitale de la Floride occidentale. Après un laps de vingt ans, l'Espagne, il est vrai, entra de nouveau en possession de la Floride en 1783, après le traité de Paris, qui ratifia l'indépendance américaine. Mais elle ne put presque rien faire pour cette colonie, qui était une charge accablante pour la couronne, sans lui rien rapporter. En 1819 et 1821 les Etats-Unis entamèrent des conférences avec le roi catholique, et le résultat de ces négociations fut la cession de la Floride aux Etats-Unis. Depuis cette époque, une nouvelle ère a commencé pour le pays, et la religion peut maintenant, à la faveur de la neutralité religieuse et de la protection négative du gouvernement américain, espérer de réparer ses pertes, de recueillir les fidèles dispersés, et de fermer ses plaies, qu'une longue suite de révolutions a ouvertes.

« Que sont devenus les Indiens qui étaient si nombreux à l'époque de l'invasion espagnole, sous Ferdinand de Soto? Hélas! ils ont disparu presque entièrement: ces Indiens, qui étaient devenus si traitables, si dociles et même si fervents sous les missionnaires franciscains, sont retournés à leur férocité naturelle dès que l'influence pacifique et régénératrice des missions catholiques s'est affaiblie; les révolutions et les guerres ayant chassé les missionnaires, les sauvages sont redevenus errants et ont pris le nom de *Séminoles*, qui signifie nomade dans leur langue: ils ont oublié le christianisme, tout en conservant un certain respect pour les robes noires. En retournant à leur vie nomade et à leurs superstitions, ils ont conservé de l'affection pour leurs anciens amis les Espagnols, qui leur avaient appris à servir Dieu et à prier. Leur haine, au contraire, contre les Anglais et les Américains est implacable. Un navire ayant échoué sur la côte, vers le sud de la Floride, où les Séminoles s'étaient retirés, les naufragés tombèrent au pouvoir des sauvages, qui se montrèrent très-humains envers les Français et les Espagnols qui étaient à bord, mais massacrèrent sans pitié tous ceux qui parlaient anglais. C'est une politique fixe du gouvernement américain d'éloigner les Indiens de tous les Etats dans lesquels ils se trouvent, et de les transporter à l'ouest du Mississippi, dans ce qu'on appelle territoire indien, où toutes les tribus se trouvent entassées pêle-mêle jusqu'à leur extinction totale, qui ne peut manquer d'arriver bientôt.

« En 1835, le gouvernement des Etats-Unis déclara la guerre aux Séminoles, qui occupaient la partie méridionale de la Floride,

et concentra toutes ses ressources militaires et pécuniaires contre une poignée d'Indiens errants dans les bois et les marais; la guerre dura de 1835 à 1842. Elle a coûté aux Etats-Unis quarante millions de dollars et 20,000 hommes, et elle n'a mené à aucun autre résultat qu'à une trêve imposée au gouvernement par la lassitude. Ainsi les guerriers sauvages, quoique, au nombre seulement de mille, ont lutté avec succès contre toutes les forces de la grande république. Leur manière de se battre consiste à épier le moment où ils peuvent se précipiter sur un petit détachement qu'ils écrasent, et, après avoir consommé leurs actes de destruction, ils se sauvent dans les bois, où il est impossible aux soldats de les poursuivre. Que n'a-t-on employé des moyens de persuasion et de douceur? Des missionnaires catholiques auraient accompli paisiblement sans effusion de sang ce que l'argent et la poudre n'ont pu qu'ébaucher. L'année dernière, la guerre s'est encore renouvelée sans aucun fait d'armes, mais un négociateur habile a fait briller l'or américain aux yeux du chef indien, qui s'appelle Billy Bowlegs, et qui depuis 30 ans est la terreur des blancs; des monceaux d'or ont tenté très-efficacement le vieux sauvage, et il a pris le parti avec ses guerriers de se retirer de lui-même sur le territoire indien pour y jouir de ses nouveaux trésors. Billy Bowlegs sortait de la Floride précisément à l'époque où l'évêque se préparait à y entrer, et ç'a été pour moi une mortification de n'avoir pas été à même de converser avec ces derniers survivants d'une nation dégradée.

« Le climat de la Floride est à peu près tout ce qu'on peut désirer de mieux en ce bas monde. Etant environnée par la mer de tous les côtés, elle a l'avantage d'une température modérée, moins chaude en été et moins froide en hiver que l'intérieur des Etats-Unis.

« La terre, ici, n'est pas d'une fertilité remarquable. Les étrangers s'imagineraient, en voyant le sol formé d'un sable fin et mouvant, qu'il est impossible d'y rien faire croître, et néanmoins sur ce sable pousse une végétation très-forte, et avec de la culture et du soin on pourrait y obtenir des récoltes abondantes; mais l'agriculture n'y est qu'à son commencement. La présence des sauvages, qui de temps à autre ont massacré des familles entières, a empêché beaucoup d'émigrants de venir s'établir dans la Floride; maintenant cet obstacle a disparu, quoiqu'il reste encore une trentaine d'Indiens dans la partie méridionale de la péninsule.

« Depuis bien des années, les habitants de Saint-Augustin étaient habitués à vivre de leurs orangeries, qui s'y étaient extrêmement multipliées et dont les fruits sont très-recherchés. Deux ou trois orangers cultivés dans un jardin donnaient un revenu suffisant pour mettre une famille à l'aise,

sans qu'il fût nécessaire d'avoir recours à un travail pénible. En 1835 un fléau visita le pays. Un vent très-fort du nord-ouest souffla pendant dix jours au mois de février, et la température s'abaissa à 16° centigrades au-dessous de glace; c'était un froid inouï pour ce pays, qui est bien plus méridional qu'Alger et Alexandrie. Il détruisit tous les orangers sans exception: ces arbres étaient alors en fleur, et c'est ce qui rendit la calamité plus complète. Cette gelée changea l'aspect de Saint-Augustin: les jardins contenaient des orangers si épais et si hauts qu'ils s'élevaient au-dessus des maisons et faisaient une ombre impénétrable aux rayons du soleil, outre l'odeur aromatique qui embaumait l'air de manière à le rendre presque incommode. Tous ces bosquets d'orangers ont été détruits, et il a été impossible jusqu'à présent de les renouveler; il est à craindre que cette source de richesses pour la Floride soit tarie pour jamais.

« La population de la presqu'île est peu considérable, et il résulte de là que souvent on parcourt des dizaines de lieues sans trouver aucune maison. Le chiffre total des habitants n'est guère que de 100,000 sur une surface de 60,000 milles carrés, ce qui ne fait pas tout à fait 2 habitants par chaque mille. La France a un territoire qui n'est pas quatre fois plus étendu, mais sa population est quatre cents fois plus grande. Mon vicariat ne s'étend pas sur toute la Floride; la partie qui est à l'ouest de la rivière Apalachicola appartient au diocèse de Mobile, qui est gouverné par Mgr Portier, dont le nom se trouve souvent dans les Annales de la Propagation de la Foi, et qui est à présent le patriarche et le doyen de l'épiscopat américain (1).

« Je passe à l'état actuel de la religion dans la Floride. Hélas! je ne puis sans soupirer songer à sa prospérité d'autrefois; le nombre des ouvriers évangéliques y était si considérable que non-seulement les blancs, mais les Indiens aussi avaient toutes les facilités désirables pour recevoir les sacrements et remplir leurs devoirs religieux. Depuis les changements de gouvernement, notre culte semble avoir été banni; cependant à Saint-Augustin le gros de la population est demeuré attaché à la foi, et on peut presque dire que c'est une ville catholique: nos adversaires l'appellent le foyer du papisme. Il y a là une église assez vaste, d'une structure solide et d'assez bon goût. C'est la seule que nous ayons dans tout l'Etat. Ailleurs, nous nous croyons trop heureux de posséder une petite chapelle en planches.

« L'Eglise de Saint-Augustin avait jadis des revenus assez considérables; malheureusement presque tout s'est perdu. A l'époque où se fit la cession de la Floride, le gouverneur espagnol donna aux Etats-Unis une liste de tous les biens publics; il y inséra l'église, le cimetière, le couvent et autres propriétés ecclésiastiques; en ceu-

(1) Mgr Portier est mort peu après que cette lettre était écrite.

séquence, le gouvernement américain se trouvait saisi de tous ces immeubles. Il est vrai qu'il a rendu l'église et le cimetière, mais il retient toujours le couvent de Sainte-Hélène qui a été changé en caserne, et sur l'emplacement d'une ancienne église se trouve à présent un temple épiscopalien.

« Les autres villes de la Floride sont incomparablement moins favorisées que Saint-Augustin. Quatre petites églises, dont trois sont dépourvues de pasteur, constituent tout l'avoir religieux de mon vicariat, où cependant je vois un grand zèle pour connaître la religion. Jacksonville, qui a une église en planches, a eu le bonheur de posséder un prêtre pendant quelques années. Tallahassee, capitale de la Floride sous le nouveau gouvernement, possède une église qui menace ruine; elle est sans prêtre. Keywest, fle florissante au sud de la péninsule, a aussi une église, mais il y a bien longtemps qu'aucun prêtre n'y réside. Il en est de même pour Witleburg. Quelles raisons n'ai-je donc pas de m'écrier de toutes mes forces : *Rogate Dominum messis ut mittat operarios in messem suam* (1) !

« On peut dire que la moisson blanchit déjà et ne demande que des ouvriers fidèles. Lorsque nous voyageons dans l'intérieur, on témoigne partout le plus grand désir d'entendre le prêtre catholique. Pour cela il n'y a d'autre local qu'un hangar ou le palais de justice : c'est là qu'il faut annoncer la religion, la venger des préjugés et calomnies dont le protestantisme la défigure, et mettre devant les yeux de nos frères errants les droits de leur ancienne mère à leur estime, à leur respect et à leur étude sincère et sérieuse de ses titres. Que ne puis-je avoir dans chaque bourgade un peu considérable une petite chapelle en bois pour y convoquer le peuple, lui donner les moyens de connaître la vérité, et lui inspirer le courage d'en remplir les obligations ! Tant que nous serons réduits à prêcher dans les palais de justice, il nous sera bien difficile de faire venir les gens au tribunal de la Pénitence et à la sainte Table.

« Nous avons quelques églises en construction, je veux dire des églises en planches, car notre ambition à présent ne va pas plus loin, et même à ce prix nous craignons de nous engager dans des difficultés pécuniaires d'où résulteraient de très-grands embarras et très-peu d'édification. Je serais au comble de mes vœux si je pouvais bâtir une douzaine de ces sanctuaires en planches et me procurer un égal nombre d'ouvriers zélés, prudents et pleins d'abnégation pratique et de confiance en Dieu. J'espère que la Providence, qui m'a appelé à l'apostolat, me fera rencontrer des hommes tels que je les cherche, et me mettra à même de réparer au moins une partie des pertes que la religion a faites dans ce pays. Il est temps de se mettre à l'ouvrage avec vigueur. Les sectes protestantes redoublent d'efforts pour s'em-

parer de la Floride; elles croient en avoir fait la conquête lorsque le gouvernement l'a achetée de l'Espagne; les méthodistes, les baptistes, les presbytériens et les épiscopaliens y ont déjà des églises. Nous qui sommes les anciens maîtres du sol par une possession de plus de trois cents ans, nous laisserions-nous devancer par nos adversaires en moyens d'instruction et en établissements de charité ? Mais nous jetons un regard d'espérance sur la Propagation de la Foi, qui peut détourner ce malheur, et nous mettre en état, par les pieuses largesses et les prières ferventes de ses membres, de sauver le reste des catholiques épars sur la Floride et de ramener au bercail du Sauveur tant de brebis égarées que l'enfer a séduites. Puisse l'intercession des martyrs qui ont arrosé ce sol de leur sang, accélérer l'accomplissement de nos pieux désirs ! J'ai l'honneur d'être, etc.

AUGUSTIN VÉROT, *Vicaire apostolique de la Floride.*

FO-KIEN, vicariat apostolique en Chine, confié à Mgr Michel Calderon, Dominicain, fait évêque de Bodona *in partibus*, en 1841. Son coadjuteur est Mgr Juste-Alphonse Aguilar, Dominicain, évêque de Thébaste *in partibus*, depuis 1848. On y compte 40,000 catholiques.

Mgr Alphonse Aguilar écrivait de Focheou-Fou, le 8 avril 1861 :

« ... Au sud-est de la province du Fo-Kien, dont les limites sont celles de notre mission, se trouve une île que les Européens appellent avec raison *Formose (Belle)*, et les Chinois *Tay-Wan (Jardin des eaux courantes)*. Elle occupe un espace de soixante lieues du nord au sud, et de trente de l'ouest à l'est, dans sa partie la plus large. Un canal ou détroit de trente-quatre lieues de largeur la sépare du Fo-kien. Son ciel bienfaisant, ses hautes montagnes couvertes d'arbres fruitiers, ses vastes champs de riz, ses forêts de cocotiers, ses plantations et ses cultures de toute espèce, font de Formose un site pittoresque et un grenier d'abondance. Dans ses bois, on rencontre trois ou quatre variétés de cerfs, l'éléphant de Java, l'ours extrêmement féroce, et toute la famille des singes. Parmi les oiseaux, on compte la pintade, le faisan, la perdrix de diverses couleurs, le perroquet avec son riche plumage, et jusqu'à l'harmonieux rossignol. Ses eaux abondent en poissons de bonne qualité. Les habitants, à la peau brunie, paraissent doués d'une grande force musculaire.

« Bien qu'on ignore leur origine, il est probable qu'ils sont de race malaise. Féroces dans les combats, ils tranchent ordinairement les têtes de leurs ennemis vaincus, et les placent comme un trophée sur les portes de leurs cabanes. Ils n'ont point de roi, mais chaque famille est gouvernée par le plus ancien ou le plus vaillant. On ne trouve chez eux aucune idole, ce qui n'empêche

(1) Priez donc le Maître de la moisson, pour qu'il y envoie des ouvriers. (Matth., ix, 38.)

pas le démon de les tenir sous son joug par mille pratiques superstitieuses. Ainsi ils interrogent le chant et le vol des oiseaux ; ils offrent aux esprits, qu'ils appellent *Berroas*, les prémices de toutes choses, même les plus insignifiantes. Ont-ils, par exemple, à déboucher une outre de vin, leur première attention est d'en répandre quelques gouttes en l'honneur du *Berroa*. C'est encore pour lui rendre hommage, qu'avant de manger leur riz cuit à l'eau, qui est le pain de la contrée, ils ont soin de jeter à terre une certaine quantité de grains.

« Cette île était trop belle et avait des voisins trop puissants pour n'être pas convoitée. D'un côté les Chinois et les Japonais, qui la trouvaient à leur portée comme à leur convenance, essayèrent d'y planter leur drapeau ; de l'autre, les Espagnols des Philippines et les Hollandais de Java voulurent l'ajouter à leurs colonies.

« Le 4 mai 1626, on vit sortir du port de Manille une flotte de douze vaisseaux espagnols, se dirigeant vers Formose. Outre les soldats de l'expédition, elle avait à bord le provincial de l'ordre des Dominicains, Frère Barthélemy Martinez, accompagné de cinq de ses religieux. Quelques jours après, on se trouvait en vue de l'île. Les Espagnols y débarquèrent, et, comme il s'agissait à la fois pour eux d'une conquête et d'une mission, ils construisirent en même temps une forteresse qu'ils appelèrent *Salvador*, et une église qu'ils placèrent sous l'invocation de tous les saints.

« Les habitants s'étaient d'abord enfuis à la vue des Espagnols ; cependant les missionnaires finirent par les apprivoiser, et parvinrent même à les attirer aux instructions religieuses. Parmi ces indigènes, naguère si cruels, il y eut peu de conversions ; mais ils permirent du moins de baptiser leurs enfants, qui devinrent ainsi les prémices de l'Église naissante de Formose.

« En 1629, les Espagnols, après avoir battu les Hollandais qui leur disputaient cette conquête par rivalité d'intérêts et de culte, s'emparèrent aussi des îles des Pêcheurs, élevèrent un autre fort à *Tan-Chui* et bâtirent une autre église sous le vocable du *Saint-Rosaire*.

« Divers religieux Dominicains travaillèrent, depuis cette époque, à la conversion des habitants de Formose ; deux d'entre eux méritèrent même la palme du martyr. Mais, en 1643, les Hollandais étant revenus en force, s'emparèrent de tous les postes établis par les Espagnols : ils ne les gardèrent pas longtemps. *Hue-Sing*, fameux pirate chinois, s'étant déclaré, en 1644, ennemi des Tartares-Mandchoux, qui venaient de subjuguier l'empire, eut avec eux une longue lutte, en suite de laquelle, pour s'assurer un refuge, il se jeta sur l'île Formose occupée par les Hollandais, et les en chassa malgré leur vigoureuse résistance.

« Quelques années plus tard, cette île si disputée tomba au pouvoir de l'empereur de Chine, et fut définitivement annexée à

la vice-royauté de *Fo-Kien*. Nous avons dit que le Japon avait aussi porté ses vues sur Formose ; mais la puissante flotte qu'il avait armée pour en faire la conquête, fut assaillie à moitié chemin par de si violents orages, qu'elle eut peine à revenir au port.

« *Tay-Wan*, ville de commerce, avec un mauvais port, est aujourd'hui la capitale de l'île. C'est la résidence du gouverneur. Il a sous ses ordres trois autres mandarins qui administrent les arrondissements de *Chiang-Hoa* au nord, de *Kian-Gi* au centre, et de *Fung-San* au sud. La garnison se compose de trois mille hommes au plus ; les soldats sont tirés de la province de *Fo-Kien*, et se relèvent tous les trois ans. Leurs armes sont des fusils à mèche et des canons de fer sans affût.

« La population de Formose se divise en trois classes, savoir : les Chinois, les natis d'origine chinoise, et les anciens indigènes. Parmi les premiers se trouvent beaucoup de malfaiteurs, qui ont émigré du continent pour échapper aux recherches de la justice. Les seconds sont d'assez bonnes gens dont le désir serait de se soustraire à la tyrannie des nouveaux venus, qui les molestent de toutes manières ; l'opium fait de grands ravages parmi les uns et les autres. Quant aux anciens habitants, depuis la conquête de l'île par la Chine, ils se sont retirés dans les montagnes de l'est, où ils mènent une vie sauvage. Si cette existence convient à leur goût, elle est aussi pour eux une nécessité, car les Chinois ne les laisseraient pas s'établir dans les plaines.

« Au mois de juin 1860 le Père *Fernand Sanz* fut envoyé en reconnaissance à Formose, afin de voir si l'on ne pourrait pas y fonder de nouveau une mission. Le mandarin *Fung-San*, informé de l'arrivée d'un Européen, donna aussitôt l'ordre de le lui amener. Le tribunal était rempli de satellites et de curieux. Que viens-tu faire ici ? dit le mandarin. — Enseigner la véritable religion, répondit le missionnaire. Le mandarin ne voulut pas en savoir davantage ; mais, prenant un ton moqueur : Ton projet est une folie, et tu vas fouler aux pieds la croix. Le Père *Sanz* est un de ces hommes qu'on n'intimide pas si facilement : Es-saye, et tu verras, dit-il en souriant. Surpris et en quelque sorte désarmé par cette réponse, le mandarin changea l'interrogatoire en simple conversation sur les différentes coutumes européennes ; après quoi il congédia le missionnaire, en lui disant que, de son côté, il ne voyait aucun inconvénient à ce qu'il demeurât dans l'île ; mais que, si le mandarin supérieur venait à reprendre son arrivée, il était à craindre qu'il ne le renvoyât à Manille. Le Père *Sanz*, s'étant retiré, attendit quelques jours pour voir la tournure que prendraient les choses ; et, comme personne ne semblait s'occuper de lui, il acheta un lot de terre et y construisit une maison dans un lieu appelé *Chien-Kin*.

« En décembre dernier, on envoya à For-

mosé deux autres missionnaires, le Père Anton, nommé provincial, et le Père Lirmarguez. Il résulte de leurs lettres récemment reçues, qu'ils ont déjà baptisé huit adultes et quelques enfants à l'article de la mort, présentés par les parents eux-mêmes. Peut-être aura-t-on plus de succès parmi les naturels qui mènent la vie sauvage, que parmi les Chinois qui se tiennent pour civilisés. Mais il faut agir avec beaucoup de prudence, car la ruse est l'âme du gouvernement chinois. Non-seulement les démarches indifférentes d'un Européen, mais encore ses actions évidemment bonnes sont interprétées dans un sens défavorable. Il suit de là que si les missionnaires s'étaient occupés sans délai de la conversion des indigènes, sans aucun doute les mandarins en auraient conclu que les Espagnols voulaient s'emparer de l'île.

« Quant à notre mission de Fo-Kien, la nouvelle des traités conclus à Pékin y est arrivée le 11 janvier 1861; on en a affiché des exemplaires dans les lieux publics, mais le peuple les a enlevés aussitôt et foulés aux pieds.

« Au mois de décembre dernier, nous

avons terminé et béni une belle église, à Amoy. Il s'agissait aussi d'en bâtir une à Focheou-Fou, mais elle n'est pas encore commencée, parce que le Père Anton étant allé à Formose, je me trouve seul pour prendre soin de trois mille néophytes, d'un séminaire et d'un asile d'orphelins... »

FORT DE FRANCE, comprenant la Martinique, évêché érigé par Pie IX et qui compte 123,700 catholiques. Le séminaire a 17 élèves.

FORT WAINE (*Wayne Castrensis*), dans l'Amérique du Nord, évêché érigé par Pie IX. L'évêque est Mgr Jean Henri Luers, nommé le 22 septembre 1857. — Ce diocèse se trouve dans l'Indiana et compte 20,000 catholiques.

FRANCISCO (SAN-) en Californie, archevêché érigé par Pie IX. L'archevêque est Mgr Joseph Alemany, dominicain, depuis le 29 juillet 1853, auparavant à Monterey. — On y comptait, en 1859, 80,000 catholiques. Le séminaire a 16 élèves.

FREDERIKTOWN dans le nouveau Brunswick, évêché confié aux Capucins. Nombre des catholiques : 70,000.

G

GALLAS (PAYS DES), vicariat apostolique confié à Mgr Guillaume Massaia, capucin, fait évêque de Cassia *in partibus* en 1846. Son coadjuteur est Mgr Coccino, aussi capucin, fait évêque de Marocco *in partibus* en 1859. — Voici le résumé d'un rapport de Mgr Massaia lui-même sur cette mission, daté de 1856.

« Depuis 1853, le prince Cassa, nouveau conquérant de l'Abyssinie, est venu à Gojam dans le pays des Gallas, et m'a forcé d'abandonner le Goudron, où j'avais construit quatre églises et baptisé de nombreux prosélytes. Mais, à part ces pertes, nous avons pu, malgré la guerre, conserver tous les autres postes, et donner le baptême avec les solennités accoutumées. Le nombre de nos nouveaux chrétiens s'élève à quatre cents, dont près de cinquante ont reçu le double sacrement de l'Eucharistie et de la Confirmation.

« Lagamara, où je réside en ce moment, possède deux églises; l'une, en pierres, est l'œuvre de nos jeunes élèves et la mienne; l'autre est bâtie à la façon du pays. Grand nombre de Chrétiens s'y réunissent les jours de fête, au son du tambour, pour entendre la sainte Messe et l'explication de l'Evangile.

« A Limu, on célèbre les saints mystères dans un lieu provisoire. Le roi musulman de ce pays a promis mille fois de donner le terrain pour la construction d'une chapelle, et nous n'avons encore obtenu ni l'emplacement ni l'autorisation de bâtir. A nos sollicitations il oppose les circonstances politiques : il s'est tramé, en effet, contre sa

personne plusieurs conjurations, à la suite desquelles il a mis à mort ses trois fils et son premier ministre. Ainsi, dans cette partie de mon vicariat, les mahométans font tous leurs efforts pour entraver la mission.

« Nous avons à Ronno une maison où nos prêtres vont tour à tour confesser et faire des instructions. Là aussi une église serait bien nécessaire; mais les moyens me manquent pour la faire construire.

« Aussitôt que les guerres du Goudron seront terminées, nous retournerons dans cette province, qui est une de nos stations importantes.

J'ai près de moi trois prêtres indigènes, et dans ces quatre premières années, nous avons formé un sous-diacre, cinq clercs et six jeunes séminaristes, sur lesquels je fonde toutes mes espérances pour les progrès de l'Evangile : car les prêtres du pays ont bien plus d'influence sur leurs compatriotes que les missionnaires européens. »

En 1853, après cinq mois de séjour dans le centre de la mission, Mgr Massaia avait baptisé plus de 100 païens.

En 1857, le même prélat rapportait que la superstition des Gallas, reconnaissant un nombre infini de divinités, était le plus redoutable ennemi du christianisme. Une croyance enracinée chez ce peuple attribue à certains personnages le pouvoir mystérieux de faire à leur gré le beau temps ou la pluie. On les désigne sous le nom de *Sérénateurs*. Or, ce préjugé fut exploité contre les missionnaires par des musulmans établis dans la contrée et jaloux des progrès qu'y faisait

l'Évangile. On était alors au mois d'avril, époque où les pluies préparent la terre à recevoir les semailles. Mais, cette année, pas une goutte d'eau n'était tombée du ciel. Les meneurs persuadèrent aux païens que l'évêque était le plus puissant des *Sérénateurs*, et que c'était lui qui écartait les nuages si désirés. Il n'en fallut pas davantage pour mettre ces malheureux en fureur. Le soir du 19 avril, le cri de : Mort aux prêtres ! se fait entendre, et une troupe de jeunes gens armés de lances et de torches, se précipite vers la case épiscopale pour l'incendier.

Mgr Massaia n'eut que le temps de se réfugier avec les siens dans un bouquet de bois, en abandonnant à l'émeute église et presbytère. Dieu les garda ; car, avant qu'on y eût mis le feu, des païens unis aux catholiques du village accoururent et forcèrent, sans coup férir, les assaillants à la retraite.

Par une fâcheuse coïncidence, la pluie tomba par torrents cette nuit même, ce qui confirma ces pauvres aveugles dans leur préjugé. « Vous voyez bien, se disaient-ils entre eux, qu'il ne tenait qu'à lui de faire pleuvoir ; c'est parce qu'il a eu peur, qu'il nous donne enfin de l'eau ! »

Néanmoins la sédition n'aurait pas eu d'autres suites, si un incident malheureux n'eût fourni à la calomnie un prétexte et un aliment nouveau. Un tigre avait pénétré, durant la nuit, dans une case voisine du presbytère, et y avait dévoré une jeune fille de quinze ans. Aussitôt les musulmans répandent le bruit que l'habitation des missionnaires contient une ménagerie de bêtes fauves, et qu'on les lâche chaque soir dans la contrée pour y chercher leur proie. Bien plus, ils affirment que l'évêque et ses prêtres, d'hommes qu'ils étaient pendant le jour, se métamorphosaient la nuit en animaux féroces et faisaient les victimes qu'on avait à déplorer. De là un redoublement de haine qui força les apôtres à porter leur tente ailleurs, malgré les larmes de leurs néophytes et les regrets des honnêtes gens.

De Gemma-Lagamara, le vicaire apostolique se rendit à Limu, où il passa la semaine sainte, occupé à donner le baptême à de nombreux convertis et la confirmation à d'anciens catholiques. Un diacre et un prêtre indigènes furent aussi ordonnés, et ces divers exercices religieux se terminèrent par un synode.

Le 3 mai 1859, Mgr Massaia réunissait de nouveau son clergé pour le sacre de son coadjuteur, le R. P. Félicissime Coccino, nommé évêque *in partibus* du Maroc. La cérémonie eut lieu à Ennéra. On peut dire que tout y manquait, excepté la ferveur. La crosse du nouveau Pontife était un roseau ; sa mitre était de cuir peint en rouge, et l'église, qui passe pour la plus belle du pays, était une cathédrale de paille. Au sortir de cet humble cénacle, chaque missionnaire reprit le cours de ses pérégrinations apostoliques, avec cette confiance en Dieu qu'aucun échec ne peut décourager.

Le clergé indigène de la mission des Gal-

las se composait alors de cinq prêtres, d'un diacre et de sept clercs. Trois religieux européens, sous la conduite du P. Léon des Avanchers, s'étaient frayé une route nouvelle de Zanzibar au plateau abyssin, et se rapprochaient chaque jour de Mgr Massaia, avec lequel ils pouvaient déjà communiquer par lettres.

Chez les Gallas, le *Callicia* est un devin qui prétend disposer à son gré de l'avenir : pour de l'argent, le démon qui le possède tue ceux qui meurent, et rend la vie à ceux qui guérissent. Il fait la paix et la guerre, et rien ne s'entreprend sans qu'on l'ait consulté. Meurt-il un grand personnage ? « C'est moi qui l'ai tué, dit le Callicia, et j'en ferai mourir un autre bientôt, si on ne m'apaise par quelque présent. » Et vite la famille du défunt met aux pieds du devin ce qu'elle a de plus précieux. Maladie, guerre, voyages, sont autant de sources de richesses pour ces adroits sorciers ; aussi fourmillent-ils dans le pays : on en compte plus de cent dans le district de Lagamara.

Il se pratique encore, dans les familles, une autre sorte de mystification. Dès qu'une femme se lasse des soins du ménage, elle se met à prononcer des paroles incohérentes et à faire des gestes extravagants. C'est l'esprit *Callo* qui est descendu en elle. Aussitôt son mari se prosterne et l'adore ; elle perd son nom de femme : on l'appelle *Seigneur* ; elle n'est plus soumise à aucun devoir domestique, et sa volonté est une loi divine. On peut penser si le nombre de ces *Callo* est grand.

Enfin, les Gallas ont une troisième espèce de sorciers, qu'on nomme *Budda*. Ceux-là, dit-on, se transforment en bêtes féroces, et surtout en hyènes, et ils ont la puissance de tuer les hommes par le seul regard. Ils sont l'objet de l'exécration générale ; on les poursuit avec acharnement, et toutes les années on massacre un grand nombre d'innocents accusés de ce crime. Dernièrement un prince galla, mortellement blessé à la guerre, déclara, sur le point de mourir, qu'il était tué par des *Budda* cachés dans la maison. Avant qu'il eût rendu le dernier soupir, on avait mis à mort, devant lui, trois de ses esclaves, après les avoir soumis, pour s'assurer de leur culpabilité, à une épreuve infailible. Voici en quoi elle consiste : On fait avaler à l'accusé un breuvage enivrant, préparé par les docteurs du pays. Si le prévenu résiste aux effets de cette drogue, il est déclaré innocent ; dans le cas contraire, il tombe dans une sorte d'assoupissement voisin du somnambulisme, il parle au hasard, et il lui arrive de dire qu'il est *budda*. Aussitôt il est mis à mort. Cette potion se prépare avec une plante qui croît ici en abondance ; on la pile, on la ferme hermétiquement dans un vase que l'on enterre à la profondeur de deux ou trois mètres : elle fermente ainsi pendant toute une année. Un missionnaire qui avait goûté cette plante à l'état végétal, ressentit dans tout le système nerveux une irritation incroyable,

puis une tendance à dormir. Si nos chimistes d'Europe pouvaient en faire l'analyse, cette étude révélerait peut-être les mystérieuses propriétés d'un breuvage qui cause tant de maux aux Gallas, et qui peut bien, disait le même missionnaire, un jour décider de notre mort, s'il plaît à quelqu'un de nous jeter l'accusation de *buddisme*.

On n'en finirait pas, si on voulait énumérer toutes les divinités de ces malheureux peuples. Les routes, les fleuves reçoivent d'eux les honneurs sacrés; il en est de même des oiseaux et des serpents, auxquels on attribue les tremblements de terre, et qu'on apaise à force de présents et de jeûnes prescrits par les *Callicia*. Ces devins, qui ont toute puissance sur les Gallas, ordonnent aussi les fêtes, et leurs lois sont rigoureusement observées.

Pendant que la mission d'Abyssinie se trouvait éprouvée par la persécution, celle des Gallas faisait de rapides progrès. On en jugera par ces détails empruntés à diverses lettres de Mgr Massaia.

« Je suis maintenant fixé à Assandabo, écrivait-il en mai 1855. Là, tout mon temps est employé au saint ministère. Mon entrée dans ce pays, après six ans d'un laborieux pèlerinage, fut le commencement des plus graves et des plus consolantes occupations. Elles ne finiront qu'à ma mort, laquelle n'est probablement pas éloignée, car je me sens très-faible et surchargé de travail, faute de coopérateurs. Le mouvement de la mission est si prononcé, que si j'avais vingt confrères, je ne serais point embarrassé pour leur trouver de l'emploi. Nous avons déjà quatre églises, situées à de grandes distances les unes des autres. De tous côtés on me demande des prêtres, et nous sommes seulement six, avec deux diacres et quelques élèves. Outre les fonctions saintes, je dois encore préparer moi-même ma nourriture, mettre ordre à ma cabane, laver et raccommoder mon linge, et de plus avoir du temps de reste pour causer avec les visiteurs, parce que la conversation du missionnaire tient lieu de catéchisme à ceux qui ne vont pas à l'église.

« Mes confrères ne sont pas moins heureux. Le P. Felicissimo, qui est dans l'Ennarca, voit aux jours de fête et de dimanche le peuple se rassembler au son du tambour royal, pour venir assister à la Messe et aux instructions; ses néophytes se comptant par centaines, et le nombre des catéchumènes dépasse toute prévision. Dans le Lenwerra, Abba-Hajla bâtit une église pour ses nouveaux convertis. Le Père César, avec un prêtre indigène, est parti pour Kafa, où le roi l'a reçu avec de grands honneurs. Ce pays est assez vaste : il faut plus de trois semaines pour le parcourir; on dit qu'il est peuplé de chrétiens. Partout se manifeste le plus grand élan pour notre sainte religion; partout on trouve d'anciennes populations dont la foi semble se réveiller. La seule province de Gourague possède plus de quarante églises, aujourd'hui sans prêtres. Elles se-

raient à nous si nous pouvions leur en fournir; malheureusement, à l'insuffisance du nombre se joint celle des ressources. Nos chapelles, bâties à la hâte, ne promettent pas une longue durée; de plus, elles sont dépourvues de vases sacrés et d'ornements pour le saint sacrifice, et, nous-mêmes, nous manquons de tout, nous n'avons ni ciboires, ni croix, ni chandeliers, ni encensoirs, ni tableaux. Vous ne pouvez comprendre le grand besoin que j'ai de tous ces objets : pour six prêtres je ne possède que trois calices...

Après sept ans de peines et de fatigues, Mgr Massaia avait réussi, à son retour d'Europe, en 1851, à s'introduire dans les pays Gallas. Pendant le cours de ce long voyage, il fut plus d'une fois soustrait, par la main de Dieu, à une mort évidente, soit lorsqu'il fut enseveli dans les sables du désert de Korosko, qui sépare les premières cataractes du Nil, soit lorsqu'il fut atteint par les fièvres pestilentiennes du haut Sennaar. Le courageux prélat, seul, pieds nus, n'ayant avec lui qu'un âne chargé de quelques provisions, traversait Gondar en 1852, et atteignait les régions Gallas du Goudron et d'Assandabo. Là, il fut rejoint par ses missionnaires, dont l'un, le P. Felicissimo, après avoir été enchaîné par ordre de l'évêque schismatique et renvoyé à Massouah en mars 1852, réussit à tromper la vigilance de l'ennemi et rejoignit son évêque.

Au fur et à mesure que les missionnaires étaient mieux connus, les populations se montraient mieux disposées en faveur de la religion catholique. Ce qui y contribue encore grandement, ce sont les derniers événements qui viennent de se passer en Abyssinie. L'évêque schismatique Abba-Salama, en couronnant l'usurpateur Cassa, sous le nom de Théodosius I^{er}, s'est attiré la haine du peuple et des chefs détronés.

Fort de la protection de l'usurpateur, il fit bannir tous les missionnaires catholiques de l'Abyssinie, au nombre desquels fut pris un apôtre des pays Gallas, le P. Juste, qui, enchaîné, dépouillé, fut expulsé du côté de Martamah, pieds nus, presque sans vêtement, traversa le désert en mendiant quelques galettes de Dourah auprès des Bédouins, et arriva à Kartoum après les plus grandes souffrances.

A peine intronisé, Cassa résolut de soumettre à son nouvel empire les peuples Gallas. Il marcha contre eux à la tête d'une puissante armée; mais la révolte s'étant déclarée dans les pays qu'il venait de quitter, il fut forcé de revenir sur ses pas, et d'abandonner ses projets de conquêtes.

GALVESTON, dans le Texas, évêché érigé par Pie IX. Son premier évêque a été Mgr Marie Odin, lazariste, né à Ambresce, en France, le 25 février 1801, nommé le 21 mai 1847; il était auparavant évêque de Mennite *in partibus*. Nombre des catholiques, 50,000.

Le diocèse de Galveston, fondé en 1847, est formé de l'Etat du Texas. Le Texas fut

d'abord colonisé par les Espagnols au commencement du siècle dernier. L'établissement des Français en Louisiane portait ombrage à la vice-royauté de Mexico, et elle envoya des soldats, ainsi que les Franciscains, au Texas, pour y former une barrière contre notre colonie. Les Espagnols comptaient surtout sur les missionnaires pour s'assurer les sympathies des naturels; et ils n'avaient pas tort. Jusqu'en 1812, les missions se maintinrent dans un état florissant, et les nombreux monuments que l'on rencontre partout au Texas, les églises, les couvents, les aqueducs et autres édifices publics, tous construits par les Indiens, sous la direction des Franciscains; ces beaux restes du passé prouvent combien la foi avait acquis d'empire sur les races indigènes. En 1812., le gouvernement espagnol supprima les missions, et les Indiens furent dispersés. Depuis lors, jusqu'à l'annexion du Texas aux Etats-Unis en 1845, la religion est restée dans ce pays sans interprète. Mais plus tard, l'œuvre de la restauration se poursuivit avec succès, grâce au zèle des Lazaristes, dont M. Odin faisait partie, et grâce au dévouement des Oblats de Marseille, que le courageux prélat appela près de lui pour l'aider dans sa pénible mission. Mgr Odin a restauré ou construit quarante églises, qui sont desservies par un pareil nombre de prêtres. Des Polonais ont fondé une colonie dans cet Etat, et ils y possèdent des prêtres de leur nation. La population catholiques élève à 50,000 âmes. Le Canada et la Louisiane ont fourni des Ursulines à Mgr Odin, pour l'instruction des jeunes filles, tandis que la France lui a donné de pieuses Sœurs du Verbe-Incarné. Le digne évêque a encore fondé à Galveston une université, et il a des Frères de Marie pour l'éducation chrétienne des enfants du peuple.

Mgr Odin, ayant été transféré de Galveston au siège archiépiscopal de la Nouvelle-Orléans, a pour successeur, dans ce premier siège, Mgr Dubuis, sacré à Lyon le dimanche 23 novembre 1862.

Nous empruntons au journal *le Monde* l'article suivant sur le nouvel évêque de Galveston :

« Mgr Claude-Marie Dubuis est né à Couzoures (Loire), le 9 mai 1817. Ses parents étaient de modestes cultivateurs, moins riches des biens de la terre que de ces fortes et patriarcales vertus qui désertent trop nos campagnes. Sa mère vit encore; elle a atteint sa quatre-vingtième année; c'est la meilleure des femmes, et elle trouve dans l'élévation de son fils à l'épiscopat une récompense qu'elle n'aurait pas osé attendre, mais que vraiment elle avait méritée par une existence toute de dévouement et d'humbles sacrifices. Mgr Dubuis fit ses premières études de latin sous la direction d'un saint prêtre, son oncle, alors curé à Saint-Marcel-l'Eclairé, près Tarare. Au sortir de ce noviciat sacerdotal, il passa successivement dans les petits-séminaires de Largentière et de Saint-Jodard, où il se fit remarquer par un caractère généreux, actif et serviable.

Ordonné prêtre, il exerça quelque temps les fonctions de vicaire à Saint-Martin de Fontaine, dans le voisinage de Lyon. Ce fut là que la Providence vint le chercher pour l'apostolat des missions lointaines, et le ministre de la Providence fut Mgr Odin, alors évêque du Texas, aujourd'hui archevêque de la Nouvelle-Orléans. Une fois la volonté de Dieu connue, rien ne put en arrêter l'accomplissement. C'est là, du reste, une histoire qui se renouvelle à chaque instant dans l'Eglise catholique; c'est une perpétuelle jeunesse d'héroïsme et de victoires. M. l'abbé Dubuis quitta la France en 1845, et dans l'espace de dix-sept années il a parcouru une bonne portion du Nouveau-Monde. Sa vie de missionnaire a tout l'intérêt et le merveilleux du roman, avec la vérité, la sainteté et les fruits du zèle en plus. C'était une rude existence que celle de nos évêques et de nos prêtres dans l'Amérique d'alors, et spécialement dans le vaste diocèse du Texas. Il fallait tout créer, et, pour tout créer, il fallait se résoudre à tout souffrir. M. Dubuis fit des prodiges : son chef-d'œuvre fut l'établissement de la mission de San-Antonio, ville qu'il trouva païenne par ses croyances et sauvage par ses mœurs, et qui aujourd'hui, avec une population plus que triple et presque toute catholique, a ses écoles, ses hospices, son cimetière, son presbytère et son église, bâtie quasi des mains du prêtre, dans les proportions et le style de nos belles églises de France. Dire ce que le pauvre missionnaire eut à endurer de traverses, de fatigues, de privations, de souffrances physiques et morales, serait impossible. Une nature énergique, un caractère de fer, une volonté pleine d'une sainte audace, une âme pleine d'abnégation et de charité, voilà ce que Dieu donne à ceux qu'il destine à l'apostolat. Obligé plusieurs fois de venir en France pour y rétablir une santé délabrée, M. Dubuis repartait bientôt; la terre lui brûlait les pieds, tant qu'il n'était pas au milieu de ses sauvages ou de ses colons américains. Sa renommée était grande au delà des mers; il parlait avec facilité toutes les langues en usage dans le Nouveau-Monde; les ministres méthodistes s'uyaient sa redoutable controverse; les journalistes employaient leur meilleure encre à battre en brèche ses vigoureuses polémiques. (*Le Journal des Débats* et autres devraient bien aller apprendre de lui le véritable état de la question américaine.) Les foules accouraient à ses prédications, et tels qui étaient venus pour l'insulter ou même menacer sa vie, l'attendaient à la porte pour avouer leur faute et en demander pardon à Dieu et au missionnaire. Lorsque Mgr Odin fut transféré de Galveston au siège archiépiscopal de la Nouvelle-Orléans, M. Dubuis, par raison de santé et aussi par un attachement filial à la personne de son évêque, l'accompagna dans la Louisiane, et y fonda, sur les bords du lac Pontchartrain, une mission que tout le monde regardait comme impossible, et que, grâce à Dieu et à des mira-

cles de zèle, il a laissée dans le plus florissant état. Depuis longtemps la voix publique, écho cette fois de la pensée du Ciel, portait M. Dubuis à l'épiscopat. Mgr Odin, son père et son ami, avait à cœur de lui confier le soin de sa première Eglise, qui était restée la première dans ses affections. Il fallut lutter contre des refus qui certes seraient à admirer, si la foi ne nous en donnait la légitime explication. Enfin Rome parla, et l'humilité obéissante répondit : *Fiat mihi secundum verbum tuum*. Les bulles sont datées du commencement d'octobre, et la cérémonie du sacre a eu lieu le dimanche 23 novembre 1862.

« Cette solennité liturgique est toujours pleine de grandeur, de charme et d'émotion; mais ici elle révélait un caractère tout particulier. Elle s'accomplissait dans un séminaire qui a fourni et fournit encore à l'Eglise une troupe glorieuse et difficile à compter d'apôtres et de martyrs; elle avait pour témoins ces autels au pied desquels éclosent et mûrissent devant Dieu les vocations les plus généreuses; elle avait pour spectateurs cette jeune armée d'aspirants au sacerdoce, dont les poitrines battaient bien fort et dont les yeux se mouillaient de larmes à la vue de ce prêtre qui s'était assis sur les mêmes bancs, et qui allait les bénir comme évêque, après les avoir édifiés et étonnés comme missionnaire. Le prélat consécrateur était Mgr Odin; les prélats assistants étaient Mgr Charbonnel, ancien évêque de Toronto, dans le Canada, couvert aujourd'hui de l'humble habit de Saint-François, et Mgr Lyonnet, évêque de Valence. On voyait ainsi réunis, pour se donner le baiser d'alliance et d'amitié, la vieille Amérique, représentée par Mgr Odin, qui porte sur ses vaillantes et glorieuses épaules plus de trente années de travaux et de souffrances; la jeune Amérique, représentée par le nouvel élu; l'Amérique française, personnifiée dans l'évêque devenu moine; et Lyon, la Rome des Gaules, souriant à ses sœurs d'outremer dans la personne de Mgr l'évêque de Valence. Ajoutez à cela que la mission du Texas est une mission toute lyonnaise dans son origine, ses progrès et ses espérances. On ne pouvait donc choisir pour la cérémonie un lieu plus convenable que la chapelle de ce séminaire, noble et féconde école de dévouement. Je ne parle pas des détails liturgiques, que la plupart de vos lecteurs connaissent déjà; je ne parle pas non plus de la riche et élégante décoration du sanctuaire, de l'ordre admirable des cérémonies et de la majesté des chants. J'aime mieux insister sur le caractère intime et émouvant de cette consécration, qui était une fête de famille en même temps qu'une fête de l'Eglise. Aussi tous les cœurs étaient-ils touchés, et on voyait des larmes sur tous les visages. Pendant la magnifique préface qui suit l'onction faite sur la tête de l'élu, arrivée à ce passage : *Tribuas ei, Domine, cathedram episcopalem ad regendam Ecclesiam tuam*, la voix du consécrateur s'est perdue

un instant au milieu des sanglots et des pleurs; il songeait sans doute, et tous les assistants ont songé avec lui, à Galveston, ville épiscopale du Texas, occupée et menacée du pillage et de l'incendie par les brutales armées du Nord. Et lorsque, vers la fin, Mgr Dubuis, d'un ton où tremblait l'émotion, a chanté par trois fois ces belles et cordiales paroles de remerciement au pontife consécrateur, *Ad multos annos*, et qu'après il a reçu de lui et des évêques assistants le baiser de paix, je vous l'avoue, je n'ai point vu de scène qui me soit allée au fond de l'âme comme celle-là. Pauvres évêques missionnaires, qui s'embrassent au pied des autels, tandis que le canon de la guerre civile gronde autour de leur siège; qui se disent : *Ad multos annos*, quand ils ne sont pas assurés d'une semaine de vie dans ces régions encore à demi barbares, et sous un ciel qui tue ! Mais Dieu se plaît aux contrastes : aux déchirements du monde il oppose le magnifique spectacle de l'union catholique. Ce diocèse du nouveau prélat est étroitement bloqué; ni hommes, ni lettres, ne peuvent en sortir ou y entrer : n'importe, l'Eglise, sans s'inquiéter du blocus, ordonne l'évêque du Texas, et elle lui dit d'aller y faire l'œuvre de Dieu, qui est aussi l'œuvre de la société; il obéira, et le blocus, croyez-le bien, n'arrêtera pas la marche triomphale de la charité. Les armoiries de Mgr Dubuis sont celles d'un missionnaire : c'est l'Evangile ouvert et la croix. Avec cela, douze bateliers ont conquis le monde. Sa devise est celle du premier des missionnaires, la devise de Jésus-Christ : *Ignem veni mittere in terram*.

« La cérémonie terminée, la table du séminaire, présidée par S. Em. le Cardinal-Archevêque de Lyon, a réuni une nombreuse assistance dans de fraternelles agapes. Le soir, aux vêpres, le nouvel évêque a officié pontificalement.

« Mgr Dubuis prolongera encore de quelques semaines son séjour en France; on ne peut pas dire : son repos, un missionnaire ne se repose pas. Il s'en va prêchant partout où la gloire de Dieu le réclame. Il s'occupera de recruter pour son diocèse des ouvriers auxquels il communiquera son ardeur, et puis il reprendra la route de son cher Texas. Puisse-t-il, à son arrivée, y trouver autre chose que des larmes à tarir et des ruines à relever ! C'est le souhait de la foi et de l'amitié.

« L'abbé J.-A. PERRIN. »

GALWAY, dans le Connaught, en Irlande. Evêque, Mgr Jean-Mac Eviley, depuis le 9 janvier 1857. — On y compte 80,000 catholiques, qui sont particulièrement sujets à l'émigration et placés sous l'action du prosélytisme protestant.

GENEVE ET LAUSANNE, en Suisse. Evêque, Mgr Etienne Marilley, né au château Saint-Denys, diocèse de Lausanne, le 29 octobre 1802, fait évêque en 1846. — Le titre de l'évêché est : *de Lausanne et de Genève*. Il y

a à Genève deux églises catholiques, une ancienne et une nouvellement édifiée sur l'emplacement des remparts que la Prusse avait bâtis par un zèle protestant d'un côté de cette Rome protestante. Quoique ce diocèse n'appartienne pas à la Propagande, c'est une véritable mission. Les Catholiques, après y avoir été en nombre imperceptible et sujets aux plus cruelles persécutions des Calvinistes, se sont augmentés peu à peu d'abord, et très-rapidement sous le curé actuel. Il est à remarquer que ce diocèse de saint François de Sales offre jusqu'à ce jour des hommes dont le nom appartiendra comme un titre glorieux à l'histoire de l'Eglise, tels, par exemple, que Mgr Marilley, connu par ses longues souffrances, son emprisonnement à Chillon, son exil et autres persécutions de la part soit des Vaudois, soit d'autres protestants; et l'abbé Mermillod, connu dans toute l'Europe catholique par son zèle, qui lui a fait bâtir la belle église de Notre-Dame de Genève, et défendre partout les Catholiques contre les protestants, par ses prédications, ses discours dans les congrès catholiques, notamment à Malines, en 1863, ses *Annales de Genève*, etc. Nous avons parlé déjà du curé, M. Dunoyer, à qui l'Eglise de Genève doit ses plus grands succès depuis la réforme. Il a établi aussi des religieuses dans la maison même de Calvin, et s'occupe à bâtir encore une église à Genève, celle de Saint-François de Sales.

GEZIR, en Mésopotamie, du rite chaldéen. L'évêque est Mgr Paul Hindi, depuis 1852. Déjà, en 1842, on y comptait, d'après les *Annales de la Propagation de la foi*, 1,634 catholiques.

GIBAIL ET BOTRI, en Syrie, du rite maronite, et administrés par le patriarche maronite.

GIBALTAR, vicariat apostolique confié, en 1857, à Mgr Jean-Baptiste Scandella, évêque *in partibus* d'Antinoë.

GLASGOW, centre du vicariat apostolique de l'Ecosse occidentale, confié à Mgr Jean Murdoch, fait évêque *in partibus* de Castabala en 1833. On compte 100,000 catholiques dans la ville et plus de 160,000 dans le diocèse.

GOA, dans les Indes orientales, archevêché. — D'après les rapports officiels, reçus du Portugal, on y compte 312,137 catholiques.

GRECE, délégation apostolique confiée, en 1851, à Mgr Joseph Alberti, évêque de Syra. On y compte 7,000 catholiques, dont 2,000 à Athènes.

M. Boré, préfet apostolique, écrivant à bord du vapeur russe *la Junon*, le 19 juin 1860, rapporte en ces termes sa visite à Naxie et à Santorin :

« Le dévouement des chers confrères qui partagent aujourd'hui avec moi la direction du collège de Smyrne, me promettant de leur en laisser pour quelques semaines tout le poids et la responsabilité, je partis, le 15 mai, pour nos missions de l'archipel, Naxie et Santorin. Embarqué sur le *Balkan*, l'un

des meilleurs marcheurs de l'utile et puissante Compagnie des Messageries impériales, nous arrivions en douze heures à Syra, île centrale des Cyclades.

« Une halte de trois jours me donna le temps de constater le développement sensible et progressif de ce port et de cette ville, dont la formation date seulement de celle du royaume hellénique. La plage, alors déserte, a vu s'élever rapidement tout un amphithéâtre de maisons blanches, propres et solidement bâties; et la cité, qui s'accroît indéfiniment, est déjà devenue l'entrepôt commercial de la Grèce. Elle est presque exclusivement composée de Grecs schismatiques, qui se sont même emparés des terrains appartenant aux catholiques, naguère possesseurs uniques de l'île, et dont les noms vénitiens, génois, syriens et français, indiquent la diversité d'origine.

« Sous la domination ottomane, ils portaient le nom commun de Latins, à cause de leur culte; et la protection particulière dont la France les couvrait, leur avait fait, ainsi qu'à nos frères des îles environnantes, une position privilégiée, que les procédés actuels du gouvernement grec leur font regretter davantage. En effet, il les traite généralement avec une défiance et une partialité affectées. Les emplois publics sont à peu près exclusivement confiés aux Hellènes, et la justice des tribunaux est tellement redoutée des catholiques, qu'ils renoncent souvent à leurs droits plutôt que de s'exposer aux sentences judiciaires. Nous trouvons toutefois une exception heureuse à cet état dans l'île de Santorin, où les catholiques, par leur éducation et leur union compacte, ont su conserver une influence qui les préserve de toute vexation.

« La population catholique de Syra se compose de deux classes d'hommes : les uns, adonnés aux travaux agricoles de l'île; les autres, émigrant à Constantinople et réussissant quelquefois à y acquérir par leur industrie une certaine aisance, mais se considérant aussi toujours comme un peu étrangers à leur patrie même, et n'y rapportant point cet esprit public qui leur permette de défendre les intérêts de la communauté catholique. Ils sont politiquement ou civilement Hellènes, et ils ignorent le grec classique, connaissance indispensable à tout fonctionnaire d'un rang élevé. Il n'est pas de pays peut-être où l'art de parler et d'écrire correctement soit plus apprécié, plus avantageux et plus décisif. L'étude de sa langue est pour le vrai Grec une sorte de culte, et trop souvent le seul qu'il professe sérieusement. Il se nourrit, se repaît et s'enivre même tellement des mélodies de sa langue antique, qu'il finit par vivre beaucoup plus de sons et de mots que d'idées; aussi la littérature moderne de la Grèce n'a-t-elle guère produit jusqu'à présent que des traducteurs et des grammairiens.

« Mgr Alberti, évêque de Syra, a cherché depuis quelques années à améliorer la position des catholiques par l'éducation de la

jeunesse. Dans ce but, il a appelé, avec les secours reçus de la Propagation de la Foi, d'abord les dames de la congrégation dite de Saint-Joseph, puis, l'année dernière, les Frères de la doctrine chrétienne...

« Le 18 au soir, nous faisons voile vers Naxos par une brise si faible que nous mîmes toute la nuit et plus de la moitié du jour suivant dans cette traversée, qui n'exige que cinq heures avec un vent favorable. La petite ville, appelée Chora par les habitants de l'île, se compose de quelques centaines de maisons étagées sur une colline dont le sommet, environné autrefois de murailles, était la forteresse ou le château. C'est là que résidaient les nobles Francs, descendants des familles vénitiennes qui avaient dominé dans ces contrées. Quelques-uns avaient des noms français, et croyaient être des fils de Croisés. La constitution du petit royaume hellénique a porté le dernier coup à leurs anciens droits seigneuriaux, déjà considérablement réduits sous la domination turque, et plusieurs maisons illustres se sont éteintes dans l'obscurité et la misère. La cause principale de la ruine de cette aristocratie catholique a été, peut-être, l'isolement dans lequel elle se tenait avec ses blasons et ses titres, sans vouloir accepter le changement social qui s'opérait autour d'elle, mouvement qu'elle aurait pu facilement guider et régler. De la sorte, elle aurait conservé sa fortune et son influence. Quelques familles l'ont compris, un peu tard à la vérité, en procurant à leurs enfants une meilleure éducation et en s'occupant directement de l'amélioration agricole de leurs propriétés. Loin de paraître déroger ainsi, comme quelques-uns le craignaient, elles se sont acquies, au contraire, une nouvelle estime de la part des paysans.

« Au milieu de ces vicissitudes, notre mission, par une protection manifeste du Ciel, a conservé non-seulement son crédit, mais l'a vu croître notablement depuis notre dernière visite. Deux causes extérieures y ont contribué : la première est la réorganisation de l'école que notre prédécesseur, de vénérable mémoire, M. Leleu, s'était engagé par un contrat solennel envers les chefs catholiques à maintenir parmi eux, comme témoignage de notre reconnaissance pour les riches donations que leurs ancêtres ont faites à cette chrétienté. Il y a bientôt deux années que j'envoyai là un jeune néophyte grec, qui, tout en persévérant publiquement dans la foi catholique, a su si bien rétablir l'enseignement de sa langue, interrompu depuis 1851, que les schismatiques préfèrent cette école à la leur et sollicitent la faveur d'y envoyer leurs enfants. Le second jour de notre arrivée, tous les parents furent invités à l'examen public, lequel, quoique improvisé, a fait honneur au maître et aux élèves, en prouvant la bonne méthode de l'un et les progrès rapides des autres. Pour compléter cette œuvre, il faudrait ajouter à l'enseignement du grec un cours de français ; et cette lacune ne peut

être remplie que par l'envoi d'un jeune missionnaire qui, en rendant cet inappréciable service, aurait l'avantage lui-même de bien apprendre la langue du pays : les enfants seraient formés en même temps à la piété, et leur éducation recevrait alors un relief qui tournerait à l'avantage de la mission.

« Je vous réitère, très-honoré Père, la demande de cet indispensable auxiliaire pour M. Giordana, trop seul depuis tant d'années, et qui ne peut suffisamment s'occuper à la fois de l'école et de l'administration temporelle. C'est sa gestion active et éclairée qui est l'autre cause, signalée plus haut, du progrès que j'ai constaté. M. Giordana prépare péniblement, et à la sueur de son front, un avenir encore meilleur, en augmentant les ressources nécessaires pour opérer le bien. J'ai été frappé des heureux résultats qu'il a déjà obtenus. En parcourant ces allées et ces bosquets que des jardiniers cultivent avec les soins d'une expérience consommée, la beauté des fruits dorés que produisent toutes les saisons, les parfums qui s'exhalent des tiges toujours en fleurs, les murmures du ruisseau voisin, qui, distribué en mille canaux, entretient le fraîcheur et la vie, l'azur de ce ciel fortuné, et la solitude de la vallée que protègent d'imposantes montagnes, tout me rappelait l'un de ces jardins enchantés que les poètes, trop souvent menteurs, ont placés vers ces climats. Naxos, sous ce rapport, peut soutenir la comparaison avec les îles les plus vantées de la Grèce, et elle a mérité le titre de reine des Cyclades.

« Pressé par le temps, il me fallait prendre congé de mes confrères et des catholiques. Je partis pour Santorin, île située à une quinzaine de lieues plus au sud. Bientôt j'aperçus, sur la cime de Nio, le monument que l'on décoré du nom de tombeau d'Homère. Smyrne, que je venais de quitter, prétend plus chaudement que jamais avoir été le berceau du grand poète : ainsi je saisisais, pour ainsi dire, les deux extrémités de cette existence qui me représentait bien tout le vide de la gloire païenne. On eût dit que le bon génie de son Borée gonflait alors toutes nos voiles ; car, en quatre heures, nous franchîmes l'espace qui nous séparait de Santorin, et, avec les premières ombres de la nuit, nous entrâmes dans la vaste rade formée par les affaissements volcaniques de cette île singulière.

« Le lendemain, réveillés dès l'aube, nous abordâmes à l'échelle qui conduit à Phira par un chemin en zig-zag, suspendu aux flancs abruptes de l'île, qu'on prendrait plutôt pour l'ouverture d'un cratère. Le voyageur est agréablement dédommagé de ses fatigues, surtout en cette saison, lorsqu'il a gravi les hauteurs de Phira. Là, il trouve les solides et élégantes habitations de la population catholique, qui compose en majorité cette petite ville, et au delà toute l'île déroule à ses pieds le tapis vert de ses vignobles ; car l'unique culture et la richesse de Santorin consistent dans la vigne, qui, nourrie sur ce

sol volcanique, produit un vin généreux et recherché, surtout dans la Russie.

« Je revois toujours avec un nouveau plaisir cette mission, qui me rappelle les chrétiens de la primitive Eglise. Reléguée aux extrémités du petit royaume de Grèce, préservée, par son accès difficile, du passage des aventuriers qui corrompent ailleurs la foi et les mœurs, garantie même de l'influence prépondérante du schisme qui écrase ou persécute les fidèles des autres îles, la petite catholicité de Santorin a un caractère particulier d'honnêteté, de piété et d'indépendance. Les six cents âmes de cette population, d'origine italienne, mêlée de quelque sang français et espagnol, sont comme une seule et grande famille, d'autant plus que par les alliances il s'est établi presque un lien de parenté entre ses différents membres. Les faibles sont soutenus par les forts, et les pauvres assistés par les riches. La Conférence de Saint-Vincent de Paul, fondée il y a plus de quinze années, a ravivé cette fraternité touchante, en se chargeant de visiter, de secourir et même de loger les plus indigents. Cette année, elle a fait mieux encore : ces pauvres ont été réunis pendant la semaine sainte pour les exercices spirituels d'une petite retraite, et ils étaient servis à l'heure des repas par ces mêmes bienfaiteurs, si zélés pour leurs âmes. Dans les élections, qui sont ici le grand ressort du mécanisme constitutionnel, leur union compacte leur assure toujours un député, et le démarque ou maire est aussi un catholique. De la sorte, ils se font respecter des Grecs quinze fois plus nombreux, et forment même au milieu des insulaires comme une aristocratie qui se distingue par sa probité et sa politesse. Sous ce rapport ils doivent beaucoup aux missionnaires, qui, depuis plus de deux siècles, ont conservé chez eux la foi et la civilisation de l'Occident. L'arrivée de nos Sœurs, vers 1841, a assuré et accru cet heureux mouvement en l'étendant à leur sexe, généralement encore privé d'éducation.

« L'externat des religieuses réunit toutes les enfants des maisons aisées des catholiques, et un certain nombre de parents grecs y envoient aussi les leurs. L'internat, qui est complété par un orphelinat, compte des pensionnaires venues de tous les points du petit royaume hellénique, et plusieurs d'entre elles y puisent, avec une instruction trop rare encore dans le Levant, les vrais principes de la foi, qu'elles auraient méconnus ou perdus au sein de leurs familles. Cette maison est, de plus, comme l'école normale des institutrices de la Grèce, d'où se répandent partout les saines notions de la doctrine et de la morale chrétiennes. Il est aisé déjà, dès que l'on entre dans une famille, de distinguer si la mère a passé par cette école : on trouve alors la maison mieux ordonnée et préparant à la société une génération supérieure. Telle est la première récompense temporelle des humbles filles de Saint-Vincent, qui ont consenti à s'isoler

doublement du monde par leur volontaire exil sur ce rocher.

« L'école des garçons, dirigée par un missionnaire et un frère, ne nous fait pas moins d'honneur. Soixante-dix enfants, dont seize sont grecs, la fréquentent. Ils y acquièrent toutes les notions nécessaires pour suivre plus tard avec avantage les cours d'un collège ou de l'Université d'Athènes. L'annexe, que nous cherchons à façonner là, comme ailleurs, sur l'exemple de nos Sœurs, est un orphelinat qui ne compte encore qu'une douzaine de petits garçons. Les fonds et les matériaux sont réunis pour la construction de leur modeste établissement, dont la première pierre doit être posée ces jours-ci.

« Les catholiques ont généralement de la piété. Beaucoup d'entre eux, hommes et femmes, entendent chaque jour la sainte Messe; et le mois de Marie, célébré solennellement dans notre église, a été suivi régulièrement par l'élite de la population. Il est vrai, le pasteur donnait l'exemple au troupeau. Mgr Bergeretti, religieux conventuel de Saint-François, élevé depuis trois années sur le siège de Santorin, non-seulement préside aux offices les jours de fête, mais se fait souvent entendre dans des homélies, dont le grec familier et simple expose à tous les vérités et les devoirs de la religion.

« Aussi quel contraste entre la communauté de ce petit diocèse et l'état religieux et moral des schismatiques! Ces pauvres gens sont dénués de toute instruction : le catéchisme n'est pas enseigné aux enfants, et jamais les prêtres ne leur rompent le pain de la parole divine. Le christianisme est réduit pour eux à un signe de croix incomplet, qu'ils ne comprennent même pas, à quelques inclinations de tête et au son bruyant des cloches. Je doute, hélas ! que, dans ce peuple, on trouvât une personne sachant passablement les vérités premières de la foi; et, en appliquant cette observation au reste de la nation schismatique, je ne craindrais pas d'être démenti. En veut-on quelques preuves? Dans le petit hôpital tenu par les Sœurs et annexé à leur établissement, il se fait chaque semaine trois distributions de pain et d'autres secours, un jour pour les catholiques et l'autre pour les schismatiques. La raison de cette séparation est l'intolérance phôtienne, qui défend toute prédication ou explication publique de notre foi près des soi-disant orthodoxes. Donc l'instruction religieuse est réservée exclusivement pour les catholiques. Mais il arrive que quelques Grecs se glissent parmi eux, et assurément ceux-ci ne les mettent pas à la porte. Un de ces profanes se trouvait par hasard présent à la leçon de catéchisme faite par la Sœur, et il l'écoutait tout ému, tout ébahi; puis, irrésistiblement entraîné par cette première manifestation de la vérité chrétienne, il oublie le mal de jambe qu'il était venu faire panser, et courant par la rue, il criait aux autres Grecs qui passaient : Accourez ici, vous entendrez des choses

que ne nous disent jamais nos prêtres ; et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est une simple femme qui les dit, et cela encore sans le secours d'un livre !

« Un autre Grec, de l'île de Pathmos, étant tombé malade, fut reçu dans l'hôpital, et y resta quelque temps jusqu'à sa guérison. Les prières du matin et du soir, qu'il entendait chaque jour, étaient une nouveauté pour lui, et il les trouvait si belles, que chaque parole, disait-il dans un style figuré, tombait sur son âme comme une perle précieuse ; jamais il n'avait rien ouï de semblable.

« Un autre, d'un village éloigné de l'île, vieux et aveugle, en venant au dispensaire, racontait à la Sœur ses peines et ses souffrances. Celle-ci le consola, en l'engageant à les supporter pour l'amour de Dieu et l'expiation de ses péchés. C'est ce que je ne fais pas, reprit le vieillard, mais je vais essayer ; mille mercis. — Au bout de quelque temps, il revient et dit : Je me trouve bien de votre conseil, ma Sœur ; pour ne pas l'oublier, je me suis passé un fil blanc au doigt, et toutes les fois que je le sens, je me rappelle ma promesse, et j'offre à Dieu ma souffrance. Pourquoi nos prêtres ne nous apprennent-ils pas de pareils secrets ? Je ne veux plus rien avoir de commun avec eux.

« L'exemple du clergé catholique, pieux, savant, régulier et charitable, est un autre argument terrible contre le schisme ; et cependant les Grecs s'y cramponnent obstinément et ne veulent pas y renoncer, parce que en fin de compte il s'accorde avec toutes leurs passions. Nous avons vu ce peuple, par une étrange inconséquence, venir assister en foule à nos solennités de la Fête-Dieu, suivre la procession un cierge à la main, et confondre ses hommages avec ceux des fidèles. Mais comme ses meneurs continuent d'identifier la foi et la nationalité, et que le schisme devient alors pour eux une religion patriotique, ils semblent croire qu'ils ne pourraient le quitter qu'en cessant d'être Hellènes. Si quelques-uns embrassent parfois la vérité, ils doivent être fermes et se tenir toujours prêts à la confesser à leurs risques et périls. Tel était ce vieillard octogénaire que nous avons trouvé à l'hôpital sur son lit de mort. Il s'est converti à la foi catholique, il y a de longues années, et sa femme et ses enfants l'ont plusieurs fois chassé du logis et maltraité. Il leur a toujours opposé une constance calme, heureux de prouver ainsi sa fidélité. Je l'ai vu recevoir avec les sentiments d'une vive piété le sacrement d'extrême-onction : il invoquait Jésus et Marie, paraissant heureux et tout préparé à recevoir la récompense promise au bon serviteur.

« Un autre, nommé Costas, avait été délaissé de sa famille, et recueilli, encore enfant, par son oncle. Elevé dans la foi catholique, il n'a point cessé de la suivre courageusement. Les insultes, les menaces et les mauvais traitements ne lui ont point manqué. L'éparque ou gouverneur de l'île le cita

un jour devant lui, et Costas confessa la foi avec tant de fermeté, qu'il fut déclaré libre de suivre sa conviction. Sa mère et ses parents ont cherché à le gagner avec les arguments du sang et de la nature ; mais il s'est contenté de leur répondre : Laissez-moi vivre dans la croyance de celui qui m'a tenu lieu de père et de mère, et que vous n'avez point aidé à supporter les charges de mon éducation. Dieu l'a béni ; il s'est fait une position indépendante, et il va contracter un mariage honorable avec une catholique.

« Nos Sœurs n'ont point ici les ressources dont elles disposent dans les autres grands centres de population du Levant. La médiocrité des fortunes des catholiques ne leur permet guère de les assister, et la Providence, en se chargeant seule de ce soin, fait mieux encore admirer son action mystérieuse. Les lundi et jeudi de chaque semaine, tout pauvre qui se présente à la distribution reçoit une portion de pain qui l'aide à vivre toute la semaine. A ce sujet, une vieille femme grecque rendait ce témoignage, que nous enregistrons en l'honneur de la Charité : Vous devez savoir, mes Sœurs, disait-elle, que notre vice dominant est le vol et la rapine. Mais, avant vos distributions, c'était bien autre chose. Nous n'étions pas en sûreté dans nos maisons ; à chaque instant on s'y introduisait furtivement pour enlever nos provisions et nos ustensiles. Actuellement les plus nécessiteux sont délivrés de cette tentation ; vous pourvoyez à leurs besoins ; vos bonnes paroles et vos exemples font le reste.

« L'hôpital, ouvert à tous les malades sans distinction de culte, n'est pas aussi fréquenté qu'on pourrait le croire en voyant la misère et les infirmités de cette population. On en donne deux raisons principales : la première est le préjugé commun à tous les Orientaux contre ces asiles de la charité, où ils n'entrent qu'avec répugnance et à la dernière extrémité ; l'autre est le fanatisme du clergé grec, qui craint toujours que la guérison du corps n'amène celle de l'âme. Non content de s'isoler dans l'erreur, il veut y enchaîner aussi les masses. C'est lui qui fait la même opposition à nos écoles. Il crut une fois, avec raison, que le meilleur moyen d'empêcher les petites filles de fréquenter notre établissement, était d'en élever un semblable. On parvint à trouver la maîtresse, et l'école s'ouvrit avec grand fracas sous le patronage d'un curé schismatique. Elle dura six semaines environ, puis elle fut fermée, parce que les enfants n'apprenaient rien et étaient devenus ingouvernables.

« Un jour que j'assistais à la distribution des secours, je remarquai une pauvre femme dont la physionomie était empreinte d'une expression particulière de tristesse et de souffrance. Lui ayant demandé la cause de sa peine, elle dit qu'elle pleurait sa fille atteinte de la lèpre. Le nom de cette maladie frappa mon attention. J'avais entre les mains le rapport de M. le docteur de Sigala, mé-

Jecin catholique de l'île, qui a fait des recherches savantes sur le nombre de tous les lépreux dans le royaume hellénique. M. le docteur de Sigala est connu par beaucoup d'autres publications sur la médecine, la littérature, etc. Il évalue à cent quatrevingt-huit le nombre de tous les lépreux du royaume grec. Santorin en renferme treize dans la léproserie que nous avons visitée. Mais la plupart sont venus des îles adjacentes, et principalement d'Amourgo. M. de Sigala propose au gouvernement de fonder un hôpital général pour cette sorte de maladie endémique en Grèce, et il a même ouvert une souscription à cet effet. J'appris qu'il y avait une léproserie dans l'île, et je résolus d'aller la visiter avec nos Sœurs. Nous partîmes, précédés de la mère de la jeune lépreuse, et nous marchâmes au sud pendant trois quarts d'heure jusqu'à une anse isolée, où nous trouvâmes une sorte de petite chapelle sur laquelle s'ouvrait une large grille, semblable à celle d'un parloir de religieuses cloîtrées. Nous aperçûmes alors une douzaine de spectres à figure humaine, se traînant avec effort vers nous et cherchant à nous parler, de cette voix étouffée qui caractérise surtout le genre de leur maladie. L'extrémité des doigts manquait au plus grand nombre, ainsi que le nez, et plusieurs étaient rongés d'ulcères affreux. Touchés de notre visite et de nos offrandes, ils ne savaient comment nous exprimer leur reconnaissance. Les saints noms de Dieu, de Jésus et de Marie étaient sans cesse sur leurs lèvres. Tous disaient : Que la volonté divine soit faite ; et s'ils avouaient leurs cruelles et continuelles souffrances, ils montraient en même temps la plus religieuse résignation. Leur interprète était une autre jeune fille, amie de celle dont la mère nous avait conduits. Elle s'exprimait avec une élégance et une douceur d'accent que sa voix, encore libre, faisait mieux ressortir à côté des sons à peine saisissables des autres. Une de ses réflexions fut celle-ci : Que Dieu afflige ici-bas nos corps tant qu'il voudra, pourvu qu'il sauve nos âmes ! ne se doutant pas qu'elle répétait ainsi l'une des sentences du grand saint Augustin. C'est par ordre de la police qu'ils sont isolés dans ce lieu, suspendu sur les abîmes volcaniques de l'île. Tout inspire la mélancolie dans cette solitude ; et les grottes humides qui leur servent d'habitation, comme l'abandon dans lequel ils vivent, ne font pas honneur à la charité grecque. Le remède à cette incurie peu chrétienne a été proposé par le zèle catholique de M. le docteur de Sigala.

« Il existe peu de couvents de femmes en Grèce. Avec les îles de Tinos et de Naxie, Santorin offre cette singularité. On comprend que je parle des schismatiques, car cette dernière île possède un monastère de Dominicains, et Naxie, d'Ursulines, les unes et les autres cloîtrées. Persuadé d'avance que la perfection de la vie religieuse n'est possible que dans l'Église catholique, j'étais assez curieux de vérifier par moi-même ce que le

schisme, qui corrompt et dénature tout, la morale comme le dogme, avait fait de ces saintes institutions, surtout à l'égard des femmes, qui sont encore généralement réduites à un état plus avilissant. Je proposai à nos Sœurs de m'y introduire, et, accompagné de quelques-unes d'elles, je me dirigeai vers les hauteurs qui dominent Phira. Je vis là une enceinte carrée de hautes murailles, avec une inscription sur la porte, qui m'apprenait que le monastère était sous la protection de saint Nicolas et qu'il en portait le nom.

« Un prêtre grec, qu'on me dit être le directeur du couvent, paraissait aussi en être le portier. Il me reçut avec politesse, ainsi que nos Sœurs ; et, devant notre intention, il nous proposa d'entrer. A l'intérieur, j'aperçus quatre vieilles femmes, vêtues de noir et pouvant à peine se traîner sous le poids des années et des infirmités. Je compris mieux alors la signification du mot *religieuse*, qui, dans l'Église photienne de la Grèce, doit se traduire par *bonne vieille* (*kalogruia*). C'est pourquoi, quand nos Sœurs arrivèrent en Orient, les Grecs ne pouvaient assez exprimer leur étonnement d'en trouver parmi elles de fort jeunes, et ils ne leur appliquèrent pas moins le nom de *kalogruia*, l'unique qu'ils possèdent : ce qui veut dire chez eux qu'on ne quitte le monde, que lorsqu'il vous a quitté. Ces fantômes noirs, ambulants, qui passaient devant nous à distance, ne nous adressèrent ni un salut ni une parole.

« Cependant l'higouméné ou supérieure nous attendait sur le seuil de sa cellule, la seule qui eût quelque air de propreté. Elle avait aperçu près de nous son neveu, M. le docteur Pinto, excellent catholique et médecin de l'hôpital de nos Sœurs. La Mère Parthénia (c'est son nom) a eu le malheur de rester grecque comme sa mère, bien que son père fût catholique, en vertu de la mauvaise coutume de partager, dans les mariages mixtes, les garçons et les filles, d'après le culte du père et de la mère. La différence du sexe décide de celle de la religion, et par conséquent du salut ! Et l'on appelle ce triage un acte de justice et d'impartialité légale !

« La Mère Parthénia est la plus jeune de son couvent : elle peut n'avoir qu'une cinquantaine d'années. Son accueil et sa conversation annonçaient une certaine éducation ; ainsi il est possible qu'elle sache lire. Tous ses traits portaient l'empreinte de la tristesse et de la souffrance, et elle semblait disposée à nous faire beaucoup de confidences sur son triste sort, si elle n'avait été retenue par la présence de son cerbère-directeur, qui nous accompagnait. Nos Sœurs n'avaient appris déjà que le monastère avait été fermé, il y a quelques années, parce que les ressources manquaient. A la porte nous avions vu, en entrant, dans un misérable réduit, deux vieilles infirmes qui nous demandèrent l'aumône ; or, telle est la retraite

que l'économie administrative a pu leur assigner.

« Cependant le monastère a de riches fondations. Dans les bonnes années, il peut récolter plus de cent tonneaux de vin, m'a-t-on dit; ce qui représente au moins dix mille francs de revenu. Mais cette fortune est administrée par des commissaires ou fermiers, qui s'y prennent de façon que le couvent ne peut abriter une douzaine de soi-disant religieuses et qu'il est obéré de dettes. Le gouvernement grec est venu à leur secours, en mettant la main sur l'administration du temporel, tout en allouant à chaque recluse une pension. Or, quelle est cette pension? Tout ce que me dit la supérieure tendait à me faire comprendre qu'elles souffraient les plus rudes privations. Et pendant que je visitais la chapelle, espèce de caveau obscur et humide où les kalogruiés sont relégués dans un coin derrière une grille, la supérieure avait averti en secret notre chère Sœur Marie Gillot, qu'elles n'avaient pas de pain pour leur repas du soir. Nous remerciâmes Dieu que notre visite eût du moins apporté quelque petit soulagement à leur détresse; et, en retournant, je me félicitais avec nos Sœurs une fois de plus d'être les enfants de la vraie Eglise, où la pauvreté volontaire n'est jamais réduite à de tels avilissements, et où le renoncement au monde, si béni du Ciel, assure du moins l'honnête médiocrité qui permet de travailler librement à sa perfection, sans s'abaisser aux dernières préoccupations de la terre.

« La ténacité du vent du nord me retenant prisonnier dans l'île, je pus assister à la Fête-Dieu, bien que célébrée selon le vieux style de l'Eglise orientale. C'est une particularité exceptionnelle du petit diocèse de Santorin, qui, pour conserver les sympathies des Grecs et pour la facilité des transactions commerciales, a conservé l'ancien calendrier. Les schismatiques paraissent chômer ce jour, par considération pour les catholiques. Les principaux fonctionnaires et les gendarmes viennent assister à la Messe, et accompagnent respectueusement la procession. La petite communauté catholique se montre alors dans tout son éclat, et il est beau de voir sa longue file se déployer et serpenter par les rues aériennes de Phira, au milieu des parfums de l'encens allumé à toutes les portes dans des cassolottes, et de la joie des chants sacrés que les échos des rochers portent jusqu'à la rive inférieure de la mer. Les enfants des Sœurs précédent, vêtues de blanc et groupées autour de la bannière de la Vierge; puis viennent ceux de notre école, portant l'image de saint Louis de Gonzague. Partout les Grecs semblent être dominés par la majesté de la cérémonie, et leur concours serait encore plus nombreux sans les défenses répétées de leur clergé, qui souffle et alimente parmi eux le feu de la discorde.... »

GUADELOUPE ou la Basse-Terre dans les Antilles, évêché érigé par Pie IX. Son premier évêque a été Mgr Forcade, nommé le 12

septembre 1853; il avait été auparavant évêque de Samos *in partibus* et vicaire apostolique du Japon : maintenant évêque en France.

GUINEE supérieure et inférieure, vicariat apostolique, confié à Mgr Jean-Remi Bessieux, évêque de Gallipoli *in partibus*. Son coadjuteur est Mgr Louis Kobes, de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, fait évêque *in partibus* de Mentone en 1848.

GUINÉE, vicariat apostolique, qui compte peu de catholiques adultes mais près de 400 élèves.

Voici ce qu'écrivait, sur cette mission, de Saint-Joseph du Benga, au mois de décembre 1855, le P. Bouchet, missionnaire apostolique de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie :

« Saint-Joseph du Benga, poste que j'occupe, est situé à la pointe du cap Estriras, sur l'embouchure nord du Gabon, à huit ou dix lieues de Sainte-Marie. C'est la résidence habituelle de Mgr Bessieux. Rien n'est beau, rien ne révèle la toute-puissance du Créateur comme cette partie de la côte africaine. La nature semble y avoir déployé tout le luxe d'une végétation tropicale. On a beaucoup parlé de la magnificence et de la mystérieuse majesté des forêts vierges de l'Amérique; je doute que celles de l'Afrique aient quelque chose à leur envier.

« Ici, tout est arbre, tout est bois, sauf de rares et vastes clairières où apparaît un hameau entouré de champs cultivés et peuplé de quelques centaines de noirs. Ceux-ci récoltent le manioc et les bananes, seule nourriture de ces sobres habitants des forêts. Saint-Joseph est ainsi placé comme une île au milieu d'un océan de verdure; et autour de cette mission, à peu de distance, se trouvent disséminés çà et là d'autres villages, comme lui perdus dans l'épaisseur des bois.

« Avant de vous dire les mœurs et les coutumes de nos infidèles, permettez-moi de vous raconter nos travaux, nos peines, nos consolations et nos espérances. Puisse le récit du peu de bien que le Seigneur a déjà fait par l'entremise de vos indignes enfants, consoler votre cœur de père !

« La mission de Saint-Joseph a été fondée en 1846, et, comme toutes les œuvres de Dieu, elle a commencé et grandi dans l'humilité.

« Nous avons tout d'abord construit une petite case de bambou et ensuite une chapelle de roseaux, surmontée de la croix. Ce signe consolant de notre salut apparaissait pour la première fois aux regards des indigènes, sanctifiant, par sa vertu divine, cette terre qui jusque-là avait semblé maudite. Les édifices s'élèvent, dans ces contrées, plus rapidement et à moins de frais qu'au sein de notre Europe. On plante, de distance en distance, des bambous qui servent de supports; on les consolide au moyen de

feuilles et de lianes de la forêt; puis on pose sur ces pieux, fixés les uns aux autres, une couverture de paille bien légère, et tout est dit. Sans doute, ce n'est pas aussi somptueux que le Louvre, mais c'est plus rapidement construit, et le missionnaire, avec son crucifix, son bréviaire et l'image de Marie, ses seules armes et ses seuls besoins, y est au-si à l'aise, et dort plus tranquille sur sa natte que dans un palais.

Cette première installation achevée, nous avons conduit dans notre chapelle les noirs du village. Etant naturellement curieux, ils sont venus tout d'abord en foule écouter la parole de paix que nous leur apportions; mais comme ils sont généralement d'un caractère apathique et mou, et qu'ils sont lents à se décider, les conversions furent d'abord très-rares. Il nous fallait, du reste, combattre des passions tenaces, et surnaturaliser des cœurs livrés, sans contrôle, au culte de la matière et à l'empire des sens. Ce triomphe ne pouvait pas être l'affaire d'un moment. Pour l'obtenir, nous nous sommes recommandés à saint Joseph, à qui nous avons dédié notre Eglise; de plus, nous y avons établi la confrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie, affiliée à l'admirable archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, et puis nous nous sommes mis courageusement à l'œuvre. Le bréviaire sous le bras et le crucifix sur la poitrine, nous sommes allés de case en case, nous avons parcouru les villages voisins, et, pour cela, il nous a fallu traverser ces impénétrables forêts, qui n'avaient jamais été foulées par les pieds d'un blanc, ou bien remonter le cours des rivières sur de frêles et légères pirogues, faites d'un seul tronc d'arbre. Arrivés dans un village, nous plantions, à l'endroit le plus apparent, la croix de Jésus-Christ notre Sauveur. Ce divin Maître a dit que, quand il serait élevé de terre, il attirerait tout à lui. C'est là notre espérance, car ses bras divins, étendus sur la contrée, dominent maintenant tous ces villages infidèles, et semblent vouloir les éteindre dans un baiser commun de pardon et d'amour. Oh! puisse le bois vivifiant de la croix échanger bientôt en doux fruits de salut ces fruits de mort, que, depuis des siècles, ne cesse de produire cette terre idolâtre!

« Vos enfants, mon très-révérend Père, ont travaillé dans les larmes et les souffrances de tout genre, dans les périls et les fatigues, dans les persécutions même; car cette marque infailible de l'amour de notre bon Maître ne nous a pas manqué; mais nous étions soutenus par la force de Jésus-Christ, par un désir impatient de sauver ces pauvres noirs, pour qui nous eussions voulu donner notre vie. Nous rappelant les paroles si consolantes et si pleines d'encouragement de notre vénérable fondateur, dont le souvenir nous est sans cesse présent, nous aimions à penser que nos sueurs, tombant goutte à goutte sur cette terre plus malheureuse que coupable, et mêlées au sang de

Jésus-Christ, que nous avions le bonheur d'offrir tous les jours, finiraient enfin par la purifier! Nous nous reposions en Jésus et Marie, notre Mère; notre confiance n'a pas été vaine.

« Les religieuses de l'Immaculée-Conception de Castres, déjà établies au Gabon, sont venues nous rejoindre au nombre de trois, ne redoutant ni les privations, ni les fatigues, et logeant, comme nous, dans une humble case de bambous. Les noirs, qui sont vivement touchés de leur dévouement sans bornes, leur confient volontiers leurs enfants; l'école des Sœurs, comme la nôtre, devient de jour en jour plus nombreuse. Notre plus chère occupation, comme notre consolation la plus douce, est l'éducation de la jeunesse; elle sera fertile, nous l'espérons, en résultats heureux.

« Attirés d'abord dans notre église par la curiosité, les infidèles y sont venus ensuite conduits par la grâce, et maintenant nous avons un petit noyau de fervents catholiques. Pauvre et chère chrétienté! faible flambeau qui vient à peine de s'allumer, et que le démon voudrait déjà éteindre! roseau qui commence à prendre des forces, et qu'il voudrait briser! Mais Jésus et Marie sont là!

« Voyez, mon très-révérend Père, si ces néophytes ne vous rappellent pas un peu les Chrétiens des premiers siècles. Ils sont à genoux dans leur modeste église de naille et de bambou, pour eux temple magnifique, parce que nous y avons suspendu le tableau de saint Joseph et celui de la sainte Vierge; là, ils prient, leurs mains noires croisées sur la poitrine; ils abjurent ce qu'ils ont aimé et adoré, et invoquent, avec la simplicité, avec la joie naïve de véritables enfants, le bon Jésus et sa divine Mère. C'est surtout à la réunion de l'archiconfrérie qu'il faut les voir: comme ils sont heureux et fervents! Comme nous aimons à retrouver sur leurs lèvres ce *Refugium peccatorum*, dont nous comprenons mieux qu'eux encore toute la force et la suavité! Ce sont là nos joies et nos espérances. Sans doute les offices sont beaux en France; sans doute on ne peut assister aux saluts de Notre-Dame des Victoires sans être profondément ému, souvent même jusqu'aux larmes; mais ici, si loin de la patrie, au sein de cette terre infortunée d'Afrique, parmi ces peuplades, les plus pauvres et les plus abandonnées de la famille humaine, ces litanies de notre bonne Mère, chantées par des voix naguère infidèles, ont un charme inconnu, irrésistible, qui me remue jusqu'au fond du cœur; je ne puis les entendre sans m'écrier, quels que soient mes peines et mes souffrances, mes ennuis, et parfois mes tentatives de découragement: Seigneur, il fait bon être ici! Que cette plage soit à jamais le théâtre de mes rudes labeurs et le lieu de mon repos!

« Ces Chrétiens, quand ils sont bien ins-

traits, comprennent la grandeur de notre sainte religion, et, en général, sont très-fidèles à toutes ses pratiques.... »

« Le vicariat apostolique des deux Guinées et de la Sénégambie, écrivait en 1854 M. Al. Kohès, évêque de Médan et coadjuteur du vicaire apostolique de cette mission, se trouve être la plus grande des missions, par son étendue. D'après les limites que lui a tracées la Sacrée Congrégation de la Propagande, elle renferme en entier tous les pays de la Nigritie, savoir : la Sénégambie, le Soudan, la Guinée supérieure et la Guinée inférieure; en un mot, tous les pays situés entre le 17° degré de latitude nord, et le 17° de latitude sud; et entre le 20° de longitude orientale, jusqu'au 20° de longitude occidentale. La côte forme une longueur de quinze cents lieues.

« Les seuls points qui ne font pas partie de notre juridiction sont : les deux paroisses de Saint-Louis et de Gorée au Sénégal; quelques petites paroisses portugaises dans la Casamance et aux Bissagots, dans la Sénégambie; une partie indéterminée de l'intérieur du Soudan, appartenant à la mission de l'Afrique centrale; enfin le diocèse de Saint-Paul de Loanda, dans le royaume d'Angola.

« Tous les voyageurs et les meilleurs géographes sont unanimes à admettre que la Nigritie est très-peuplée; mais ils conviennent en même temps qu'il serait difficile de déterminer le chiffre certain des nombreuses tribus qui l'habitent. Nous avons cependant des données qui nous mènent à une évaluation approximative. Ainsi, la partie de la Nigritie la mieux connue, c'est la Sénégambie; or, dans cette contrée, qui est loin d'être la quatrième partie de la Mission, on compte environ douze millions d'habitants; nous sommes donc conduits à un total d'environ cinquante millions, même en supposant, comme il paraît constaté, que le Nord est plus peuplé que le Sud.

« En prenant pour base du calcul les nombreux millions d'esclaves exportés de l'Afrique par la traite, on arrive encore au même résultat.

« Tous ces peuples sont noirs, avec certaines nuances plus ou moins foncées, selon les différentes tribus. Les Peuls ont le teint presque cuivré; les Wolofs, dans la Sénégambie, passent pour être les plus beaux noirs, pour le teint et pour la taille. Il n'est pas rare de rencontrer parmi eux des individus qui dépassent six pieds.

« Les gouvernements sont presque aussi nombreux que les tribus, et la forme du pouvoir varie selon la diversité des superstitions locales.

« Outre cette population indigène, nous avons dans notre vicariat plusieurs colonies appartenant à la France, à l'Angleterre, aux Etats-Unis, au Portugal, à l'Espagne, à la Belgique, au Danemark et à la Hollande. Dans certaines localités ces nations ne pos-

sèdent que des comptoirs, ou n'exercent qu'une espèce de suzeraineté et de protection dans l'intérêt du commerce.

« Toute la nombreuse population de la Mission est sous l'empire des idées les plus grossières, des superstitions les plus absurdes et de coutumes souvent aussi inhumaines qu'immorales. L'islamisme, le fétichisme, le protestantisme et quelques apparences de catholicisme, tels sont les éléments religieux que nous avons trouvés en Afrique.

« Presque tout le Sénégal, la Sénégambie et le Soudan sont envahis par la religion de Mahomet. Il est à observer cependant que les musulmans qui habitent la côte sont moins fanatiques et moins cruels que ceux de l'intérieur. Les premiers, et surtout ceux d'entre eux qui nous voient de plus près, frappés de la conduite désintéressée et irréprochable des missionnaires, avouent naïvement, au risque de contredire leurs docteurs et le texte du Coran, que ces blancs ne peuvent pas manquer d'aller au ciel. Quand ceux de l'intérieur, au contraire, viennent nous trouver, et qu'il nous entendent prêcher une autre voie (religion) que celle de Mahomet, ils nous disent aussitôt : Si vous parlez ainsi dans notre pays, nous vous trancherions immédiatement la tête. Aussi les voyageurs ne peuvent-ils pénétrer au milieu d'eux qu'à la condition de pratiquer l'islamisme, et c'est ce que font malheureusement les Européens quand ils entreprennent ces voyages.

« Dans les deux Guinées règne partout un affreux fétichisme, avec un cortège de superstitions ridicules, dégradantes et parfois cruelles. La métempsycose, la polygamie, le divorce, les sacrifices humains, et même souvent l'anthropophagie sont consacrés par la religion.

« Pour comprendre la force et l'influence des idées et des pratiques superstitieuses de ces peuples, il est à remarquer qu'elles font partie intégrante de leur état social, et que les fétichistes pas plus que les mahométans, n'établissent aucune distinction entre l'ordre politique et l'ordre religieux. C'est au nom du fétiche que les chefs gouvernent, qu'ils jugent les litiges, qu'ils règlent le commerce et même l'usage des aliments; c'est au nom du fétiche que le maître exerce sur son esclave son droit de vie et de mort, et que la chair humaine devient parfois l'aliment de l'homme; c'est au fétiche irrité qu'on immole des victimes humaines pour apaiser son courroux.

« Les formes sous lesquelles le fétiche est honoré varient selon les pays : tantôt c'est sous la forme d'un animal tel que le lézard, le cheval, l'hyène, le tigre, le vautour, et plus souvent le serpent; tantôt c'est sous la forme d'un arbre ou d'une plante, dont l'espèce devient sacrée; tantôt c'est sous l'image d'une statuette en bois, à la figure humaine,

« Les amulettes jouent aussi un rôle très-important parmi les pratiques religieuses, tant chez les Mahométans que chez les fétichistes. Il y en a de toute nature, de toute vertu ; c'est un morceau de papier contenant un verset du Coran, un lambeau d'étoffe, quelque racine, une écorce d'arbre, du charbon ou même de la terre. Ordinairement une enveloppe de linge ou de cuir recouvre ce talisman. Telle amulette prémunit contre la morsure du serpent ou contre l'attaque d'un autre animal ; telle autre rend invulnérable au combat ; telle guérit des maladies et préserve de toute sorte de maux.

« Le protestantisme avec ses innombrables variations se trouve établi dans toutes les colonies anglaises et américaines ; il est patronné puissamment par ces deux nations. Dans plusieurs localités, les sectes les plus opposées reçoivent une égale protection de leurs gouvernements ; ainsi dans la république de Liberia, il y a quatre chapelles appartenant à quatre fractions différentes ; à Sierra-Leone, il existe une collection de dix-neuf cultes réformés. Plusieurs de ces établissements sont d'une date ancienne et disposent d'immenses revenus ou sont entretenus par des sociétés bibliques très-riches.

« Du catholicisme nous n'avons trouvé, hors du Sénégal et des possessions actuelles du Portugal, que des vestiges à peine reconnaissables, dernier reste de l'influence religieuse que le peuple portugais avait sur ces plages dans des temps antérieurs.

« Parlerai-je de l'influence funeste des Européens dans leur contact avec les indigènes ? Ce qui devrait être classé en premier lieu parmi les moyens de civilisation, et que je suis cependant obligé de signaler comme un des obstacles les plus forts contre lesquels nous avons à lutter, c'est la présence d'un grand nombre d'Européens sans foi et sans mœurs. Je n'oserais pas retracer avec la plume les scènes abominables dont ces étrangers ont été les acteurs. Ce scandale serait moins malheureux, si une pareille conduite ne donnait pas lieu au musulman d'attribuer les œuvres de l'individu à la religion qu'il professe. C'est ainsi qu'il nous dit souvent : Comment veux-tu que j'embrasse ta voie (ta religion) ? je vaudrais mieux que les blancs : ils ne prient jamais, ils disent qu'il n'y a pas de Dieu, et ils n'y croient pas. On a beau opposer à cette objection la conduite des Européens qui, par une honorable exception, sont fidèles à leurs devoirs religieux, l'exemple du mal produit toujours une impression plus forte que celle du bien.

« Une entrave qui paralyse également nos efforts, est l'absence de voies de communication. Dans les pays civilisés, les plus grandes distances disparaissent par le nombre et la promptitude des transports : notre mission ne possède ni routes, ni voiture ; on n'y trouve que des sentiers étroits. Dans la Sé-

négambie seulement, il y a des chevaux et quelques chameaux ; mais les arbres qui couvrent le pays obligent souvent le cavalier de descendre de sa monture et de la suivre à pied.

« Pour traverser les nombreuses rivières que l'on rencontre dans les voyages sur le continent, il faut se résoudre à marcher dans l'eau jusqu'aux genoux et souvent jusqu'à la poitrine ; heureux quand on échappe au danger de tomber dans des précipices qui ne sont pas rares. Jamais on n'a vu de pont dans ces parages ; ce n'est que dans les villages situés aux bords de la mer et des fleuves que l'on trouve des pirogues, souvent bien frêles. On peut encore, dans le voisinage des colonies, profiter quelquefois des navires de l'Etat ou du commerce.

« Toutes ces difficultés se compliquent encore par la variété des langues. Il serait difficile d'énumérer celles qui sont parlées par cette immense population : presque chaque tribu a la sienne propre. Ce qui paraît certain, c'est que les idiomes distincts qui existent dans le territoire de la mission dépassent au moins le nombre de cent, sans parler de leurs dialectes divers.

« Aucune de ces langues, à l'exception de l'arabe, ne se trouve, soit imprimée, soit écrite par les indigènes eux-mêmes. Elles renferment toutes des sons inconnus à nos oreilles européennes, et souvent difficiles à saisir et à prononcer. Cependant elles paraissent avoir toutes une grande régularité : seulement les principes ne sont fixés que par l'usage, et ce n'est qu'après une longue habitude qu'on peut en constater les règles. Nous avons observé que plus on se rapproche de l'équateur en s'éloignant du nord, plus les langues deviennent douces et exemptes de sons gutturaux, et que presque tous les peuples qui ne sont pas mahométans n'ont qu'un seul terme pour exprimer Dieu et le ciel.

« Si la côte occidentale de l'Afrique n'est pas le pays du globe le plus malsain, il serait difficile, je pense, d'en trouver un autre qui le surpassât sous ce rapport. L'insalubrité du climat africain pour les Européens ne saurait être contestée. C'est une triste vérité confirmée tous les ans, par les nombreuses victimes qui succombent, soit dans le personnel des comptoirs et des garnisons, soit parmi les missionnaires.

« Ici, plus qu'ailleurs, les effets du climat se font sentir sur le moral et le physique de l'homme. Ce sont, d'un côté, des maladies fréquentes et souvent graves, telles que fièvres intermittentes, pernicieuses, typhoïdes et cérébrales ; ce sont, d'un autre côté, une grande impressionnabilité de caractère, une excessive susceptibilité nerveuse dans les contrariétés, surtout pendant les influences fébriles, une surexcitation extraordinaire de l'imagination, et un affaiblissement dans les facultés intellectuelles et morales : de là des cas de mort nombreux, et une débilitation générale dans l'organisation, même chez les

Européens qui ne succombent pas. De là encore souvent le dégoût, l'ennui, la nostalgie, le découragement, et d'autres accidents de ce genre.

« Les principales causes de ces funestes effets, sont : l'ardeur du soleil tropical, qui darde ses rayons perpendiculairement sur ces plages, et dont les coups sont toujours dangereux, et quelquefois mortels pour le blanc qui s'y expose sans précaution au milieu du jour ; — les chaleurs excessives, qui s'élèvent dans plusieurs localités, à l'intérieur surtout, jusqu'à quarante-cinq et même cinquante degrés à l'ombre ; — les vents brûlants du Sahara, qui sont, à certaines saisons, presque insupportables en Sénégal ; — les exhalaisons malfaisantes des marécages sur les bords des rivières, et des herbes pourries après la saison des pluies périodiques ; — la grande humidité des nuits. Elle est si forte pendant une partie de l'année, que si l'on couche dans les cases des noirs, le matin, au réveil, on trouve la couverture du lit aussi mouillée que si on l'avait trempée dans l'eau.

« Ce qui pourrait paralyser la funeste influence du climat, ce serait, sur les lieux, des moyens propres à mettre les étrangers dans des conditions sortables d'alimentation et de logement, soit en temps de santé, soit surtout pendant les maladies. Mais l'Afrique, si variée en produits commerciaux qui attirent les industriels, est presque complètement dépourvue des choses de première nécessité pour la subsistance des Européens. Le pain et le vin, qui sont regardés en Europe comme presque indispensables à la vie, manquent absolument. De plus, les habitations ne sont que des cases en paille, en bambou ou en terre glaise, qui ne présentent ni de la chaleur étouffante du soleil, ni de l'humidité excessive de la nuit. Dans certaines localités, des préjugés nationaux et des superstitions invétérées empêchent de faire des constructions européennes, parce qu'on les regarderait comme des forts militaires, destinés à préparer la prise de possession du pays.

« Telles sont, messieurs, les conditions dans lesquelles la mission d'Afrique a été entreprise et continuée. Il est évident que les moyens n'ont pas été en proportion avec la nature, le nombre et la variété des difficultés à vaincre. En effet, nous voyons, d'une part, une population innombrable, dispersée sur une immense surface du globe, adonnée à des superstitions grossières, immorales et inhumaines, presque inaccessible aux Européens, à cause de la diversité des langues, de la difficulté des communications, de l'insalubrité du climat et de la pénurie des choses de première nécessité. Nous voyons, d'autre part, quelques pauvres missionnaires, n'ayant pour armes que la bonne volonté et la confiance en Dieu, et pour ressource que les seuls secours de la Propagation de la foi et un subside du gouvernement dans les comptoirs français.

« J'ai à constater maintenant quels ont été les résultats de cette grande entreprise, pour le succès de laquelle les missionnaires se sont dévoués jusqu'au sacrifice de la vie.

« L'initiative des missions sur la côte occidentale d'Afrique est due aux évêques des Etats-Unis ; mais leur continuation et leur développement appartiennent à l'Europe. Ce qui attira, dès l'année 1833, les regards de l'épiscopat américain sur la Guinée, ce furent les grandes émigrations qui se dirigèrent vers cette dernière, pour fonder la république de Libéria. Pleins de sollicitudes pour celles de leurs ouailles qui s'en allaient sur la terre étrangère, ils demandèrent aussitôt à la Sainte Propagande la fondation d'une mission catholique sur ces plages. Huit ans s'écoulèrent avant que ce projet pût se réaliser. Les deux apôtres américains qui furent envoyés au cap des Palmes, en 1841, n'y parurent, pour ainsi dire, que pour introduire et mettre à leur place des missionnaires français. En 1843, Mgr Barron, premier vicaire apostolique des deux Guinées, obtint de M. Liberemann sept prêtres du Saint-Cœur de Marie, et, quelques mois après, quitta la mission, l'abandonnant à nos confrères.

« Ceux-ci se rendirent à leurs postes respectifs en 1844. Mais sur les sept missionnaires, cinq succombèrent dans l'espace de quelques mois ; le sixième revint malade en Europe, et le septième demeura seul au Gabon. Ce désastreux commencement laissa sans secours religieux le cap des Palmes, le Grand-Bassam et Assynie, presque aussitôt qu'ils avaient été occupés. Des envois annuels d'ouvriers apostoliques vinrent remplacer ceux qui avaient péri, pour succomber à leur tour. Ainsi, dans l'intervalle de onze années, sur soixante-quinze missionnaires partis pour l'Afrique, nous en avons perdu quarante-deux par la mort ou les maladies. Le personnel actuel de la mission, sans compter les deux évêques, se réduit à quinze prêtres, onze frères et dix-neuf sœurs.

« Les établissements que, malgré toutes nos souffrances et épreuves passées, nous avons pu conserver jusqu'à ce jour, sont : Bakel, Dakar, Joal, Sainte-Marie de Gambie ou Bathurst, Saint-Joseph de Beuga au cap Estérias et Sainte-Marie du Gabon.

« Voici un aperçu des œuvres qui nous occupent : 1° le service paroissial. Ce service comprend l'instruction religieuse des catéchumènes et des chrétiens, l'administration des sacrements et les offices publics, qui ont lieu régulièrement les dimanches et les fêtes. Dans quelques localités, les indigènes se réunissent tous les soirs, après le coucher du soleil, pour la prière et l'instruction. De temps à autre, les missionnaires font des excursions au dehors, pour visiter les villages environnants. Nos Chrétiens sont généralement très-fidèles à leurs devoirs religieux, et cela surtout dans les lieux nou

fréquentés par les Européens, comme à Joal et au cap Estérias.

« 2° La tenue des écoles primaires. Ces écoles sont au nombre de dix. Il y en a six pour les garçons et quatre pour les filles. Environ deux cents enfants y reçoivent l'instruction élémentaire ; presque tous sont à la charge de la mission, pour le logement, la nourriture et l'habillement. C'est la seule condition à laquelle les parents consentent à nous les céder, quelquefois même ils voudraient être payés à cet effet.

« 2° Une maison centrale d'études et d'arts professionnels à Dakar. Quarante élèves, non comptés dans le calcul précédent, forment le personnel actuel de cet établissement.

« Le but général de cette institution est de former les enfants, dès leur bas âge, à une vie morale et chrétienne, et de les initier progressivement à un certain degré de civilisation, en rapport avec la simplicité de leurs mœurs et de leurs habitudes. Elle a de plus un but spécial, celui de nous créer des aides dans l'œuvre de la mission, comme des artisans, des instituteurs et même des prêtres.

« 4° Dans toutes nos maisons les missionnaires, et surtout les religieuses, s'occupent du soin des malades, soit que ceux-ci viennent se présenter, soit qu'on aille les trouver à domicile. Par ce moyen les Sœurs ont

tellement gagné la confiance des indigènes et même des protestants, qu'elles ont donné lieu, en Gambie, à la construction d'un hôpital civil par le gouvernement anglais, et cet hôpital doit leur être confié. Ces œuvres de charité nous ont déjà valu la reconnaissance et l'affection des noirs, et ont été, pour plusieurs d'entre eux, une occasion de salut.

« A ces données, qui sont purement de statistique, nous pourrions ajouter le tableau des résultats que les missionnaires ont obtenus au point de vue de l'amélioration morale et religieuse des peuples sur lesquels ils ont exercé leur action. Ici se placeraient tous ces effets consolants que la grâce et la doctrine évangéliques ne manquent jamais de produire sur les populations infidèles, pour la réforme des coutumes barbares ou des habitudes vicieuses. Dans notre seul établissement du Gabon, l'on compte huit sacrifices humains empêchés par l'intervention des prêtres catholiques. La seule parole du prêtre est souvent un oracle pour ceux qui ne croient pourtant pas encore, et ils évitent ainsi le mal que leur religion ne les eût point empêchés de commettre... »

GUYANE ANGLAISE, ou *Demerary*, vicariat apostolique dans l'Amérique méridionale, confié à Mgr Etheridge, Jésuite, fait évêque *in partibus* de Forone, en 1858. On y compte 31,300 catholiques.

H

HALIFAX, archevêché dans la Nouvelle-Ecosse. L'archevêque est Mgr Louis Connolly, Capucin, nommé le 5 avril 1859. On y compte plus de 60,000 catholiques.

HAMILTON, évêché dans le Canada, érigé par Pie IX. L'évêque, Mgr Jean Farrel, a été nommé le 29 février 1856. On y compte 30,000 catholiques.

HARBOUR-GRACE (*Portus Gratia*), évêché de Terre-Neuve, érigé par Pie IX le 20 février 1856, à la demande de l'évêque de Saint-Jean, dont il faisait une partie du diocèse. L'évêque est Mgr Jean Dalton. On y compte 10,000 catholiques.

HARLEM, en Hollande, évêché érigé par Pie IX. Son premier évêque a été Mgr Van Vree, d'abord vicaire apostolique du même district. On y compte 172,913 catholiques.

HARTFORD, aux Etats-Unis de l'Amérique. Evêque, Mgr Mac Farland, nommé en janvier 1858. Ce diocèse se trouve dans le Connecticut et compte 90,000 catholiques.

HAURAN, en Syrie, du rite grec Melchite. Evêque, Mgr Ignace Accani, né en 1820, fait évêque en 1860.

HERZEGOVINE, vicariat apostolique confié depuis 1832 à Mgr Raphaël Borisich, de l'ordre des Mineurs Observantins, évêque d'Azoto *in partibus*. Dans ce diocèse, situé en Turquie, on compte 45,000 catholiques.

HERZOGENBUSCH, en Hollande, évêché administré par l'archevêque d'Utrecht et établi par Pie IX. On y compte 340,000 catholiques.

HETHAM, dans le nord de l'Angleterre, évêché érigé par Pie IX et l'unique des évêchés catholiques de l'Angleterre, dont le titre existait avant la réformation. Evêque, Mgr Guillaume Hogarth, nommé le 29 septembre 1850 et auparavant vicaire apostolique du district. On y compte 109,000 catholiques, et on y voit près de Durham le plus beau collège de l'Angleterre, nommé collège de Saint-Gasbert. Sur 300 élèves qui y sont, le tiers se destine à l'état ecclésiastique. Il y a là sept chapelles et beaucoup d'avantages pour l'éducation et l'instruction, et cependant, il y a une quarantaine d'années, le vicaire apostolique, qui a commencé cet établissement, n'avait pas 200 francs. Des dons particuliers, la découverte des charbons de terre, sous les terres du collège et le prix de pension joint à l'admirable système d'éducation ont fait de ce collège une espèce de merveille. C'est là que le cardinal Wiseman a fait son éducation.

HILDESHEIM, dans le Hanovre. Evêque, Mgr Oscar Jacques Wedekin, né le 30 décembre 1796, sacré le 30 septembre 1850. On y compte 70,000 catholiques et plusieurs

missions dans les endroits protestants du diocèse. Le grand séminaire n'a que 12 élèves.

HISPAHAN, du rite latin, appartient à l'archevêché de Babylone, dont l'administrateur est Mgr Amanihon. Il y a eu un évêché du rite arménien.

HOBART-TOWN, dans la terre de Van-Diemen ou Tasmania. Evêque, Mgr Robert Guillaume Wilson, nommé le 22 avril 1842. Son coadjuteur est Mgr Thomas Butler, évêque d'Acanto *in partibus*, depuis le 13 mars 1860. On y compte près de 34,000 catholiques, le tiers de toute la population.

HOMS ET EMESE, du rite grec-melchite, dans la seconde Phénicie. En 1857 on y comptait 15,000 catholiques.

HO-NAN, Vicariat apostolique en Chine. Vicaire apostolique, Mgr Henri Baldus, Lazariste, évêque *in partibus* de Zoara, nommé en 1844.

Lettre de Mgr Baldus, vicaire apostolique du Ho-Nan à MM. les directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Kio-Chan, le 14 novembre 1856.

« Messieurs, c'est, j'en suis sûr, avoir deviné votre intention et prévenir les désirs de votre pieuse curiosité, que de vous écrire où nous en sommes sous tous les rapports, nous et nos chrétiens, par suite des troubles dont la Chine est maintenant le théâtre. Voici d'abord quelques réflexions propres à fixer vos idées sur ce pays, où les affaires se passent tout différemment du vôtre.

« En France, pendant une guerre, vous avez les journaux quotidiens, les bulletins militaires, les dépêches électriques qui vous tiennent, jour par jour et presque d'heure en heure, au courant des événements et des chances diverses. Ici, on ne sait absolument rien de certain; par contre, les contes les plus ridicules circulent et se modifient en volant de bouche en bouche. Les mandarins, pour empêcher le peuple de s'alarmer et pour prévenir les suites de la terreur, affichent des avis mensongers et répandent de faux bruits par leurs hideux satellites, de sorte qu'on ne peut pas plus compter sur les nouvelles officielles que sur celles de carrefour. Les Chinois excellent dans ce genre de tactique déloyale; de plus, les hommes en place doivent toujours proclamer les troupes impériales victorieuses, lors même qu'elles sont en déroute.

« Outre ce caractère général de fausseté et d'incertitude, les récits d'expédition ont toujours un côté puéril ou merveilleux qui en dénature complètement le fond. Si les troupes impériales ont eu le dessous, disent les fuyards, c'est que leurs adversaires, à défaut de bravoure, ont usé de stratagèmes fantastiques. Ainsi, profitant des ténèbres, ils ont lancé des vases de terre avec des lumières sur la surface du fleuve; les preux de l'empire, à cette vue, ont brûlé toute leur poudre à tirer sur ces prétendues têtes flottantes; après quoi les rebelles arrivant ont facilement vaincu des soldats sans nu-

ditions. Une autre fois, les canons impériaux lançaient des boulets qui, au lieu d'aller au but, ricochaient en arrière. Ou bien encore: l'ennemi s'était servi de plongeurs, qui, cachés sous l'eau, faisaient sournoisement des trous aux navires et les coulaient bas sans qu'on sût comment. Enfin, les insurgés ont eu recours à l'intervention des diables et des divinités qui se sont mêlés de la partie, comme dans les combats d'Homère et de Virgile. Comment prendre au sérieux des versions si burlesques?

« Et pourtant les plus absurdes rumeurs sont les mieux acceptées. Un fait dont j'ai été témoin vous dira jusqu'où peuvent aller ici les égarements de la peur.

« Sur une fausse alerte, on crut que les révoltés, campés à cent lieues de là, arrivaient en saccageant tout. Comme c'était à l'entrée de la nuit la plus obscure, on s'exagérait le péril de la situation jusqu'à s'imaginer entendre déjà le bruit du torrent dévastateur, jusqu'à voir l'incendie des villages gagnant de proche en proche; le délire général changeait en sinistres réalités tous les rêves de la crainte. Au lieu du toc-sin, inconnu en Chine, on frappait à coups redoublés sur le tam-tam de cuivre; chacun courait, non aux armes, mais aux portes pour s'enfuir. Les uns prenaient à la hâte leurs plus précieux habits; d'autres se nantissaient de quelques sapèques, s'il y en avait dans la maison; partout s'attelaient les chars à bœufs pour emmener les femmes que la petitesse de leurs pieds rend inhabiles à la course. D'autres Chinoises, et en grand nombre, soit impuissance de fuir, soit désespoir de tout salut, et pour ne pas voir la catastrophe de leurs yeux, se mettaient en devoir de se pendre ou de se noyer. J'ai été obligé de permettre à un de mes prêtres de baptiser sur-le-champ quelques catéchumènes qui se croyaient à l'agonie. Ce qu'il y avait de moins fervent parmi nos Chrétiens voulait se confesser sans délai; les plus indifférents jusqu'ici étaient alors les plus pressés, et la peur leur arrachait une démarche que plusieurs années d'attente et d'exhortations n'avaient pu obtenir de leur négligence. En un mot, si ces heures d'effroi général, surexcité encore par les ténèbres de la nuit, n'eussent été abrégées, tout le pays aurait été en bouleversement. Par bonheur la sinistre nouvelle ne tarda pas à être démentie, et, avant minuit, nous pouvions respirer.

« Mais si nous en avons été quittes pour la peur, il n'en a pas été de même dans les lieux où ont réellement passé les rebelles. Sur toute la lisière de la province, dans une étendue de trente milles en largeur, les bourgs et les villages, naguère si peuplés, ont été pendant longtemps comme déserts par la mort d'un grand nombre d'habitants et la fuite des autres. Ce qu'il y a de plus à craindre, en Chine, dans ces moments de trouble, ce n'est pas tant le fer des insurgés, que les vexations légales des mandarins et des soldats impériaux. Comment, en effet,

s'accomplissent ces immenses évolutions de troupes envoyées pour arrêter le progrès de la révolte ? Les militaires chinois ne voyagent pas, comme en Europe, armes et bagages sur le dos ; chaque mandarin des endroits qui servent d'étapes, est obligé de leur fournir des voitures et de les mettre à même de faire commodément leur chemin ; mais on comprend bien qu'en dernier ressort, c'est le pauvre villageois qui est la victime de ces corvées. On vient donc au nom de la loi, et avec le plus révoltant arbitraire, mettre en réquisition ses chars et ses animaux ; si les chevaux ne suffisent pas, on s'empare aussi de ses bœufs. Il faut que le propriétaire marche en personne pour accompagner le convoi. La ration qu'on lui alloue, après avoir passé par les mains d'écumeurs avides, se trouve presque réduite à rien lorsqu'elle arrive entre les siennes.

« Or, les soldats exploitent indignement cet abus. Supposant des besoins outre mesure, ils commencent par mettre l'embargo sur tous les véhicules disponibles ; puis, composant avec les villageois, ils accordent, moyennant finance, l'exonération à ceux qui veulent la payer ; mais malheur aux conducteurs que l'on a retenus, parce qu'ils n'ont pas consenti à délier leur bourse ! Battus et injuriés à chaque pas par cette canaille officielle, ils voient leur attelage aiguillonné avec la pointe des lances, leurs bœufs forcés à coups de sabres d'aller du même train que les chevaux jusqu'à ce que ces malheureuses bêtes tombent sur la route, épuisées de fatigue et couvertes d'écume et de sang. Il faut néanmoins supporter tout cela sans mot dire, car outre qu'en Chine tout ce qui touche à la hiérarchie est sacré, de plus les militaires en campagne, par la raison qu'ils vont peut-être à la mort, se croient tout permis et spéculent largement sur l'impunité de leur licence. Quiconque oserait, dans le cas de légitime défense, porter la main sur un soldat de l'empereur, surtout sur ses tartares favoris, passerait pour un monstre et serait traité comme un parricide.

« Du reste, cette milice sans courage et sans discipline n'est redoutable qu'à ceux qu'elle devrait protéger. Prodiges de prouesses loin de l'ennemi, elle occupe bravement à cent milles de distance des places où il ne doit pas se présenter, mais elle se garde bien d'aller sérieusement à sa rencontre. Au milieu de cette anarchie, nos malheureux Chrétiens, comme de coutume, sont accusés par la voix publique d'être la cause de tous ces maux et de pactiser avec la révolte, quoiqu'ils ignorent le but et jusqu'aux noms de ses auteurs. Si jamais l'empereur actuel reprend le dessus, il va sans dire qu'il se vengera sur eux de toutes ses défaites ; car plus les Chinois sont poltrons dans la lutte, plus ils sont insolents et sans pitié après la victoire. Nous avons confiance que la Providence disposera tout pour le mieux, et nos vœux se bornent à désirer l'accomplissement de ses desseins.

« ... Les troubles de l'insurrection continuent toujours, et néanmoins les dernières années ont été pour nous assez abondantes en fruits de salut. Il se manifeste maintenant au Ho-Nan un grand élan vers la religion chrétienne ; il est certains endroits de nos missions où nos résidences sont ordinairement remplies de païens venus pour s'éclairer sur notre doctrine, ou de catéchumènes apprenant les prières. Dans ce moment, la prison même de la ville de Kouang-Tcheou est un catéchuménat où, sur quarante-sept détenus, plus de quarante récitent journellement leurs prières en compagnie de notre confesseur de la foi, Ou-Tsiuen-Tchang, emprisonné depuis six ans déjà. C'est vraiment un Chrétien extraordinaire que cet homme ; il se distingue à la fois et par son courage à repousser l'apostasie, et par l'à-propos de ses réponses aux mandarins, et par l'activité de son zèle, comme par les grâces attachées à son apostolat. Outre les détenus de Kouang-Tcheou convertis par ses exhortations et ses exemples, il en avait déjà ramené plusieurs à la vertu dans d'autres prisons, et nous avons une chrétienté nouvelle qui est en bonne voie de progrès, sous l'influence d'un de ces condamnés, qui, une fois devenu libre, est aussitôt venu nous trouver de la part de son bienfaiteur, et nous a demandé le baptême pour lui et sa famille. De plus la mission de Kouang-Tcheou, nouvelle et nombreuse chrétienté, dont Ou-Tsiuen-Tchang est originaire, lui doit son érection et ses rapides développements.

« Chose étonnante, les prisonniers convertis par ce néophyte prennent vite à son école des allures fraternelles, et sont de suite amis entre eux ; ils sont également familiers avec les Chrétiens inconnus qui vont visiter Ou-Tsiuen-Tchang dans ses fers. Sans nous avoir jamais vus, ils nous envoient, comme à leurs pères, de petits présents confectionnés de leurs mains : filial hommage qui nous est précieux comme un fruit de leur captivité. Dernièrement ils se sont cotisés pour ajouter à la célébration d'une fête un repas commun, agape sainte d'une prison de Chine. Ordinairement ces lieux ressemblent au vestibule de l'enfer par le cynisme et la dégradation des forcenés qu'on y entasse. La geôle de Kouang-Tcheou, où retentissent aujourd'hui les prières de la religion, est donc censée un paradis, comparée à toutes les autres de l'empire. Les associés de la Propagation de la Foi voudront bien prier pour notre confesseur apôtre, afin que Dieu nous le rende bientôt, ou qu'il lui conserve sa sainte grâce en prison ; car on ne sait trop ce qu'il y a de mieux à demander... »

HOU-KOUANG, Vicariat apostolique en Chine confié aux Franciscains ; en 1848 on y comptait 18,000 catholiques.

Le R. P. Michel Navarro, provicaire apostolique du Hou-Kouang, écrivait le 3 juillet 1836 :

« Quoique notre vicaire apostolique nous

ait déjà renseigné sur l'état de cette province, je pense qu'il vous sera agréable de recevoir quelques nouvelles de notre mission, dans laquelle je réside, et dont le soin m'est confié.

« Je ne parlerai pas de la cruelle guerre qui, depuis six ans, nous afflige, parce que je ne pourrais que vous attrister si je vous racontais, même en les effleurant, les carnages, les incendies, les vols, les pillages, les immoralités, les désolations, les enlèvements d'hommes, de femmes, d'enfants, et les iniquités sans nombre qui se commettent en tout lieu, surtout par les rebelles, pour qui rien n'est sacré, ni droit divin, ni droit des gens. Les cités sont livrées aux flammes, aucun citoyen n'est épargné; toute femme est leur victime, tout homme devient leur esclave; qu'il soit vieux ou qu'il soit jeune, il est impitoyablement soumis à leurs corvées, et s'il ne consent pas à les suivre, parce que sa volonté ou ses forces s'y refusent, le plus souvent on lui tranche la tête. On va jusqu'à démolir les maisons, pour chercher dans les fondements les trésors qui pourraient y être enfouis. Oubliant toute pudeur, non-seulement les soldats enlèvent aux femmes leurs colliers et leurs bijoux, mais encore ils se parent de leurs vêtements et se promènent en public, avec les parures qu'ils ont dérobées.

« Si je voulais décrire l'incendie du comptoir commercial de Han-Kéou, rendez-vous des négociants de tout l'empire, j'attendrais les rochers eux-mêmes; qu'il me suffise de dire que cette ville, plus populeuse que la plus grande cité de France, a été complètement anéantie par les flammes, et que tous les habitants qui disputaient leur demeure à l'incendie ont subi le tranchant du glaive. Le désastre s'est étendu jusqu'à la ville suburbaine de Ou-Tchan-Fou, dont les tribunaux et les temples ont été également détruits. Dans tous les lieux qu'ont traversés les rebelles, ils ont fait la désolation et laissé d'horribles traces de leur cruauté. Partout retentissent la voix de la lamentation et les gémissements de la douleur. L'un pleure l'épouse qu'on lui a ravie, l'autre son mari disparu; celui-ci son fils ou son père; celui-là sa sœur ou sa fiancée. Je renonce à énumérer tous les malheurs dont nous avons été les victimes ou dont nous sommes les témoins, car ce serait associer à notre douleur et à nos larmes tous ceux qui liraient cette lettre. Pour nous, qui sommes mêlés au spectacle et au récit de tant de maux, il nous arrive souvent d'en être si attristés que la vie nous est à dégoût. Nous étions plongés dans un tel déluge d'afflictions qu'il n'y avait plus de relations possibles entre les supérieurs et leurs subalternes. Tous les chemins étaient interceptés, soit par les rebelles, qui infestaient la province, soit par les impériaux, dont les avant-postes couvraient le pays; en sorte que nul missionnaire ne pouvait visiter les chrétientés confiées à sa garde.

« Un de nos prêtres a été pris et dépouillé

deux fois, et ce n'est pas sans une forte rançon qu'il a obtenu sa liberté. Un autre avait été jeté en prison, et déjà on l'avait lié pour le mettre à mort, lorsque, sur la réclamation de quelques personnes qui ont répondu pour lui, il a été relâché. Un prêtre septuagénaire, nommé Paul Wan, était également arrêté, sans que je pusse, même à prix d'argent, obtenir sa délivrance, lorsque l'arrivée de l'ennemi rompit enfin ses fers. Il en a été de même pour six chrétiens, qui étaient retenus captifs à Mien-Jang-Tcheou. Trois fidèles de distinction ont illustré le catholicisme et ce vicariat par l'effusion de leur sang. Près de trente néophytes manquent au troupeau, soit qu'ils aient été mis à mort, soit qu'ils aient été conduits en captivité; on n'en a point de nouvelles. Nos pertes matérielles sont considérables: ornements sacrés, calices, livres, vêtements, mobilier et cinq maisons servant de résidences à l'évêque et à ses prêtres, ont été la proie du pillage et des flammes.

« Quoique ce temps d'orage donnât aux mandarins toute facilité d'opprimer les fidèles, il n'y a eu de poursuites graves qu'à Pé-Jang et à Gen-Lou-Fou. Dans la première localité, la persécution a été suscitée par les habitants idolâtres; dans l'autre, elle est maintenant apaisée.

« Comment supposer qu'en des circonstances aussi calamiteuses, il fût possible de propager la foi? Cependant le Seigneur, dont le bras n'est pas raccourci, a jeté sur nos souffrances des consolations inespérées: cinq chrétientés nouvelles ont été établies, sans parler de plusieurs apostats qui sont rentrés dans le sein de l'Eglise, après s'en être exclus durant plusieurs années. Si l'ennemi de Dieu et des hommes ne soulève pas quelque tempête imprévue, nous présentons que dans plusieurs bourgades récemment ouvertes à l'Evangile, le nombre des Chrétiens s'accroîtra encore pour notre joie et la vôtre. C'est là ce que nous demandons à Dieu; nous sommes heureux d'apprendre qu'en Europe on fait aussi des vœux ardents pour la paix et la conversion des Chinois, et nous attribuons à la ferveur de ces prières les consolations qui nous sont accordées, comme celles que nous espérons encore obtenir..... »

HOU-NAN, dans le Hou-Kouang, en Chine, confié à Mgr Michel Navarro, fait évêque du Cucusi *in partibus*, depuis 1838. On y compte 10,000 catholiques.

Extrait d'une lettre de Mgr Navarro, vicaire apostolique du Hou-Nan.

Hen-Chou-Fou, 9 juillet 1850.

« ... Les bandes insurgées et les troupes impériales continuent de dévaster à l'envi cette province. Comme nous avons des chrétiens sur les lieux que parcourent actuellement les rebelles, je tremble pour leur sort sans pouvoir leur porter aucun secours. Que Dieu leur vienne en aide! qu'il protège également nos néophytes établis à Pao-Kin-Fou, car l'ennemi marche contre cette

ville, et il y a tout à craindre pour ses habitants.

« Vu l'imminence du danger, j'ai dû transférer mon séminaire, disperser les membres de ma communauté, placer en lieu sûr les nouveaux missionnaires qui ne savent pas encore la langue, et transporter à grands frais d'une cachette à l'autre les effets qui appartiennent au culte. Et maintenant que ma détresse est plus grande, j'ignore quand et comment je pourrai recevoir vos aumônes. Pour le moment, aucun envoi n'est possible. Je me fie néanmoins à la protection de Dieu.

« Malgré tant d'entraves et de périls, les progrès de la foi n'ont pas été entièrement suspendus. M'armant de courage, je suis allé faire la bénédiction des saintes huiles dans la chrétienté où était mon séminaire, et là nous avons célébré la fête de Pâques avec autant de solennité qu'en temps de paix. Plus de vingt adultes ont reçu le baptême cette année; et, malgré tous les obstacles, nos baptiseurs de petits païens en dangers de mort, parcoururent le pays et font tout le bien qu'ils peuvent.

« La veille de la Pentecôte, j'ai conféré le sous-diaconat à trois de nos élèves, et j'espère que si Dieu nous accorde enfin la paix, avec l'augmentation de mon clergé s'accroîtra aussi la joie de la sainte Eglise; car je vois mes prêtres animés du meilleur esprit, et impatientés de prêcher l'Évangile aux païens. Pour hâter l'accomplissement de nos désirs, daignez, messieurs, adresser à Dieu de ferventes prières, le conjurant de veiller sur nous qui sommes de toute part entourés d'infidèles et assaillis de dangers. »

HOU-PÉ, Vicariat apostolique dans le Hou-Kouang, en Chine, confié à Mgr Louis Célestin Spelta, de l'ordre des Mineurs Observantins Réformés, né en Piémont en 1817, fait évêque de Thespis *in partibus* en 1848. Son coadjuteur est Mgr l'évêque d'Eleuthéropolis *in partibus*. On y compte plus de 3,000 catholiques.

Extrait d'une lettre de Mgr Spelta.

Victoria, Hong-Kong, 28 août 1856.

« Par une disposition bienveillante du Pontife régnant Pie IX, je suis transféré au nouveau vicariat apostolique du Hou-Pé. Je n'eus pas plutôt pressenti ce changement, que je mis toute ma sollicitude à m'instruire de l'état de cette mission, aujourd'hui confiée à mes soins. J'appris que des troubles, des insurrections, des guerres civiles, des persécutions tenaient dans des trances continuelles nos chers missionnaires et ne cessaient de menacer leur vie. Vous vous rappelez sans doute, messieurs, les vicissitudes inattendues par lesquelles a passé mon prédécesseur, Mgr Rizzolati, souvent reconnu comme Européen, poursuivi par les satellites, et traduit devant les tribunaux. Tandis qu'il errait à la recherche d'un asile où il pût se cacher avec ses jeunes Chinois,

son excellent coadjuteur, Mgr Novella, était enlevé à son troupeau et jeté dans les prisons d'U Cham-Fou, et son zélé collaborateur, Mgr Navarro, qui vient d'être nommé vicaire apostolique du Hou-Nan, était deux fois condamné au cachot et soumis aux plus rigoureux traitements. Mgr Rizzolati souffrit enfin l'affliction la plus douloureuse, celle de se voir arracher ses chers élèves, qui, priés et emprisonnés, furent tentés dans leur foi; mais grâce à Dieu, ils l'ont défendue avec constance, et les plus âgés d'entre eux, s'ils ne furent pas mis à mort, ont du moins subi une sorte d'exil. Au milieu de telles misères, l'excellent prélat, désespérant d'avoir la paix dans cette mission persécutée, dut avec grande tristesse se retirer ailleurs. Il se réfugia ici, à Hong-Kong, y rassembla de nouveau les lévites dispersés et y vécut près de deux lustres, toujours privé de la douce espérance de revoir son cher troupeau, au milieu duquel le cœur paternel de ce bien-aimé pasteur brûlait du désir de se retrouver. Cédant enfin aux sages conseils de la sacrée Congrégation de la Propagande, qui l'invitait à retourner en Europe, il a fait, par une lettre pastorale, un tendre et émouvant adieu à son Eglise du Hou-Kouang, et il est parti incontinent pour l'Italie, où, dans le calme de la retraite, il se reposera des fatigues, des souffrances et des persécutions sans nombre qu'il a endurées pendant près de trente ans en Chine.

« A moi appartient maintenant l'héritage de ces labeurs et de ces périls qui m'offriront, par une acceptation volontaire pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, des consolations plus grandes que la continuation du ministère apostolique dans une mission plus tranquille de la Chine.

« Dès que je reçus l'avis de ma translation au Hou-Pé, je fus impatient de me réunir promptement à mon cher troupeau, en emmenant avec moi les élèves du séminaire, qui, depuis huit ans déjà, vivaient exilés dans cette île de Hong-Kong; mais des nouvelles qui représentaient l'entrée dans la province comme très-difficile, parce que l'accès en était également défendu par les rebelles et par les impériaux, me faisaient craindre que je ne fusse condamné ainsi que mon prédécesseur à vivre séparé de mes ouailles. Je ne laissai pas pourtant de remettre le tout à la direction de la Providence divine, qui n'abandonne jamais ceux qui se confient en elle. Or, voilà que deux jours à peine après la réception du Bref apostolique, m'apparaît un messager de paix et d'espérance. C'était un zélé prêtre chinois, nommé Joachim Lo, envoyé du Hou-Pé à Hong-Kong par le pro-vicaire apostolique, Mgr Navarro. Les nouvelles que, de vive voix et par écrit, les bons missionnaires me faisaient parvenir, étaient plus favorables et plus consolantes. Nous pouvions, mes chers élèves et moi, pénétrer, non sans peine, il est vrai, dans la mission, privée depuis neuf ans de la présence de son premier pasteur.

« D'après ces renseignements, je n'hésitai plus à ordonner un prompt départ. Je communiquai ma détermination au R. P. Baccarani, recteur de mon séminaire, et à son compagnon le R. P. Eustache Zanolli, qui apprirent tous deux avec joie qu'ils allaient entrer enfin dans la terre promise à leur zèle, et saluer la nouvelle patrie qu'ils étaient destinés à féconder par leurs fatigues et leurs sueurs. Cependant, pour nous assurer davantage la céleste assistance, j'ordonnai de célébrer avec grande pompe et grande dévotion, dans la chapelle de notre séminaire, la neuvaine de l'Assomption, afin d'avoir, dans un voyage si périlleux, comme étoile propice, cette Vierge très-sainte, que j'ai toujours trouvée puissante et secourable. Me confiant donc à la protection d'une si bonne Mère, je fis partir le lendemain de sa fête, une petite troupe de cinq élèves avec le P. Zanolli. Cette première colonie sera suivie d'une seconde et puis d'une troisième. Finalement, je m'acheminai à mon tour vers le Hou-Pé, en compagnie du recteur du séminaire et de quatre autres élèves, ayant pour guide l'expérimenté prêtre Lo. Que Dieu nous préserve de tout sinistre événement; mais s'il nous réservait l'épreuve de quelque mésaventure, nous bénirions également son saint nom. Toutefois, nous appuyant sur cette parole du Sauveur: *Ecce mitto vos*, ce doux espoir nous sourit d'être soutenus dans le voyage par la même main qui nous a désigné le lieu où nous devons nous rendre.

« En considérant la triste position où se trouve aujourd'hui le nouveau vicariat du Hou-Pé, vous comprendrez facilement, messieurs, l'étendue de mes besoins: transporter au centre de l'empire une famille nombreuse, et cela au milieu des troubles qui en rendent l'accès difficile et périlleux, et, à peine arrivé, ériger dans un lieu plus sûr et plus tranquille une résidence où puissent être réunis nos élèves, afin qu'après une mûre instruction ils nous secondent dans le ministère apostolique, tout cela m'obligera bien certainement à une très-forte dépense. Mais je ne veux pas insister sur ce point, car je connais la générosité de votre œuvre, toujours disposée à porter des secours plus abondants là où les nécessités sont plus urgentes.

« Pour exciter davantage le zèle des pieux associés de la Propagation de la Foi, je joins ici un extrait de lettre qui leur montrera l'heureux succès de notre mission du Hou-Pé, nonobstant la gravité des troubles qui depuis longtemps affligent ce vicariat.

« Voici ce que m'écrit le P. Alexis Filippi: « Pour avoir une juste idée du fanatisme de ces peuples, il suffit de rapporter un fait qui vient de se passer sous mes yeux. Ce matin, étant hors de ma demeure, j'aperçus une foule nombreuse d'hommes, de femmes et d'enfants atroupés sur le bord d'un chemin; je me joignis à eux par curiosité, et je vis avec surprise défilier une multitude de Chinois, qui certainement s'éle-

vait bien à quatre mille personnes. Et que faisaient ces pauvres gens? ils entouraient quelques pierres informes, et, agenouillés ou prosternés, ils les adoraient. Parmi eux, il y en avait qui brûlaient de l'encens en leur honneur et leur demandaient grâce et pardon. A cette vue, je frémis de compassion. Je brûlais du désir d'élever la voix pour montrer à ces païens leur ignorance; mais réfléchissant au péril certain d'être mis en pièces par une foule aussi superstitieuse, et pensant en même temps aux tristes suites que mon imprudence aurait pour la mission entière, je réprimai subitement mon ardeur, et, plaignant ces pauvres aveugles, je retournai confondu à ma demeure. Daigne le Seigneur répandre dans l'intelligence de ces gentils un rayon de sa grâce, afin qu'ils ouvrent bientôt les yeux à la lumière!

« Si je n'ai pas été consolé cette année par des conversions remarquables, Dieu a accordé cette faveur à mes frères dans un terrain mieux disposé à recevoir les influences de la grâce céleste. Je parle des conversions récentes opérées par l'excellent chinois Jean-Baptiste Tchien, élève de notre séminaire du Hou-Pé, et voici comment: ce Père, se trouvant dans le district de Ngan-Hu pour y visiter les fidèles, fut informé que dans un lieu appelé Chen-Xan-Hien, il y avait de belles espérances que les gentils embrasseraient la religion chrétienne. Le bon missionnaire se prépara aussitôt à réaliser cette conquête, après avoir toutefois obtenu l'autorisation du révérendissime pro-vicaire. Cependant il envoya d'abord un zélé et expérimenté catéchiste de la famille Pen, afin qu'il examinât soigneusement les dispositions de ces païens, et qu'il les préparât en même temps à recevoir le ministre de Dieu. Mais le bon néophyte, ayant été pris en route par des soldats impériaux, fut considéré par eux comme rebelle et conduit en conséquence au prétoire. A sa simplicité et à sa rare modestie, il était bien facile de reconnaître en lui, non pas un insurgé, mais un Chrétien. Il n'en fut pas moins molesté de diverses manières, et sommé d'abjurer sa foi. Notre catéchiste n'hésita pas un moment. En généreux athlète du Christ, il répondit qu'il était prêt à souffrir quelques tourments que ce fût, plutôt que de renier sa religion. Cette intrépide réponse fut une sentence de mort pour le pieux captif, qui, en peu de temps, reçut l'incorruptible couronne du martyr.

« Lorsque le P. Tchien apprit cette nouvelle, il dépêcha sur-le-champ un courrier qui devait secrètement s'instruire des dispositions de la milice impériale. Le messenger partit, en effet, mais il ne tarda guère à revenir sur ses pas, annonçant au prêtre que les meurtriers du catéchiste se préparaient à de plus cruelles mesures contre les chrétiens et spécialement contre le missionnaire lui-même. Celui-ci, comprenant le danger imminent qui le menaçait, eut l'heureuse pensée d'envoyer vingt piastres à ces soldats furieux. A la vue de l'argent,

cette milice vénale fut apaisée et la persécution s'arrêta à l'instant. Aussitôt que le P. Tchien se vit délivré de ce grave péril, il se rendit lui-même, plein de sollicitude, à Chen-Xan-Hien, et y fut parfaitement accueilli. Il se mit à instruire ces pauvres gens, et en détermina beaucoup à renoncer à leurs idoles. Et, comme le sang des martyrs est toujours une semence de Chrétiens, le bon prêtre chinois eut, peu de temps après la mort du catéchiste Pen, la consolation de régénérer par l'eau baptismale cent trois adultes, laissant pour une autre visite un bon nombre de catéchumènes. »

« J'ai donc l'espoir de recueillir, à mon tour, des fruits abondants sur la terre féconde du Hou-Pé, que la divine Providence vient de confier à mes soins.

Extrait d'une autre lettre de Mgr Spelta, vicaire apostolique du Hou-Pé, visiteur général de la Chine.

Shang-Hai, 4 août 1860.

« Heureusement revenu d'Europe en Chine, je reçois de mes excellents missionnaires des nouvelles consolantes sur les progrès de la foi et de la piété dans le vicariat que la divine Providence a daigné me confier. Assuré de l'intérêt avec lequel vous m'écoutez, je m'empresse de vous apprendre combien le Seigneur a été libéral envers la minime Eglise de Hou-Pé, et je vous offrirai ainsi de nouveaux motifs de le bénir.

« Tous mes collaborateurs rendent à nos néophytes ce témoignage, qu'avidés des sacrements et du pain de la parole, ils recherchaient avec empressement le missionnaire qui, partageant son temps entre les diverses chrétientés de son district, accourait à leur demande. Il les voyait avec joie assidus à la sainte Messe et aux instructions, ardents à purifier au tribunal de la pénitence une âme déjà belle, et la nourrir du pain des anges. Leur fidélité à assister tous les jours aux prières du matin et du soir que, dans les réunions de famille, le vieillard et les petits enfants adressent ensemble au Roi du ciel; la simplicité et la candeur de leurs mœurs, la charité avec laquelle ils s'entre-aident dans leurs besoins, et leur sollicitude à prier pour les morts, étaient pour le prêtre un spectacle sans cesse renouvelé et toujours émouvant. Dans le beau mois consacré à Marie, ils déposaient aux pieds de la Vierge Mère un tribut de respect de plus en plus filial; et, au retour des plus grandes solennités de l'année, leurs sentiments religieux se réveillaient avec une vivacité nouvelle. Ainsi, la consolation du missionnaire était le prix de ses peines de chaque jour. Il fallait bien cet encouragement à son pénible ministère. Prier afin que la grâce se répande dans les cœurs, prêcher, instruire, confesser, administrer les sacrements, se rendre continuellement d'un lieu dans un autre, comme le Sauveur passait autrefois de bourgade en bourgade; et cela dans la santé et la maladie, dans la paix et la persé-

cution, parmi les dangers de toute espèce : telle a été la tâche de mes coopérateurs pendant l'année dernière. Leur zèle, qui ne laissait point de trêve au prince des ténèbres dans son empire de mort, conquérait sans cesse à la foi de nouveaux fils, qui, régénérés dans les saintes eaux du baptême, rendaient à Dieu les premiers hommages dignes du Créateur de l'univers.

« Mais le démon, à son tour, n'a pas laissé le royaume du Christ s'étendre en paix, et la persécution, épreuve de la vertu et école de la patience, ne leur fit pas défaut. A Quam-Tum-Tam, quelques gentils, craignant d'être accusés d'un vol fait à des Chrétiens, prirent les devants et appelèrent en justice ceux qu'ils avaient déjouillés, les accusant de rébellion politique et religieuse. Le mandarin, ennemi déclaré de l'Evangile, envoya des satellites qui arrêtaient les inculpés et les conduisirent en prison. Malgré la partialité du juge, ils ne furent trouvés coupables que de suivre la vraie religion. Néanmoins, battus et torturés de diverses manières, ces confesseurs de la foi ne purent obtenir leur liberté qu'à prix d'argent.

« Sur un autre point, à Tchi-Ho, le R. Père Silvestre, arrêté par un inspecteur, était conduit au tribunal. De bons païens, amis d'un lettré chrétien, l'apprirent; ils accoururent, menacèrent l'inspecteur de l'accuser de l'arrestation d'un innocent, et l'obligèrent à relâcher sa proie. Que Dieu récompense ces braves gens ! Des choses plus graves se sont passées dans d'autres parties du Hou-Pé. Si personne n'y a subi le martyre, le sang toutefois y a coulé pour la religion, et il nous a fallu acheter à prix d'argent ce que la justice de la cause ne pouvait obtenir. Parmi les divers faits, j'en exposerai un seul, le premier d'une série assez longue, dans laquelle le Seigneur a permis que le calomniateur reçût la punition méritée par son forfait.

« Le catéchiste du Père Lieou s'était rendu dans sa famille pour revoir ses parents encore païens, qu'il avait quittés depuis des années. Charmé de la bonne réception qu'ils lui avaient faite et affligé de leur malheureux état, il entreprit de leur donner le meilleur des biens. Par ses ferventes exhortations, il convertit un de ses frères avec toute sa famille, et en attacha deux autres au catéchuménat. L'ennemi du salut, voulant alors se venger de ses pertes, suscita un homme sans foi, qui, feignant de se faire chrétien avec eux, méditait leur ruine. Il reçut donc les premières notions de l'Evangile, et, sous le prétexte de mieux s'instruire, obtint bientôt un livre de religion. Estimant alors avoir tout ce qu'il fallait pour accomplir sa perfidie, il se rendit au tribunal, dit qu'il avait une conjuration à révéler, et demanda à parler au mandarin. Il déclara à celui-ci que, peu de jours auparavant, était revenu dans sa famille un chrétien chef de rebelles, un émissaire de Nankin, le foyer de la révolte; qu'il avait déjà

rassemblé plus de mille hommes, et qu'avec eux il devait prochainement assaillir et brûler la cité. En preuve de ce qu'il assurait, il montra le livre qu'il avait reçu, avec le nom du catéchiste et ceux de ses deux frères catéchumènes. Le mandarin envoya aussitôt des soldats, qui trouvèrent ces derniers seuls et paisiblement endormis dans leurs maisons. Ils les arrêtaient et les emmenèrent prisonniers.

« Le lendemain, le mandarin examina les deux catéchumènes, les trouva innocents du crime qui leur était imputé, et novices dans la foi chrétienne. Il les renvoya donc, en les exhortant simplement à lire les œuvres de Confucius. Au lieu de la récompense à laquelle il s'attendait, l'accusateur reçut un châtement exemplaire : trois cents coups de verges, deux cents soufflets avec une main armée de fer, et le bannissement de la province, furent tout ce qu'il gagna. Mais le catéchiste, qui avait déjà rendu beaucoup de services à la religion, mérita la grâce de souffrir pour elle, bien que son innocence eût été également reconnue. Appelé à son tour au tribunal, on lui demanda de quelle religion il était : Je suis chrétien, répondit-il franchement. — Ta religion n'est pas bonne, répartit le juge : on doit adorer Confucius, et non le Christ. — Dieu seul doit être adoré, répliqua le catéchiste ; Dieu qui a fait le ciel et la terre, et tout ce qui y est contenu, et non votre Confucius, qui fut un homme comme un autre. — Ignorant, reprit le mandarin un peu en colère, veux-tu en savoir plus que moi ? Je te dis que Confucius est meilleur que ton Christ ; je suis instruit, et tu dois me croire. — En cela je ne puis vous obéir, et je dirai toujours que la religion chrétienne est la seule vraie, et que hors d'elle il n'y a pas de salut. Le magistrat, voyant qu'il ne pouvait en triompher par la discussion, lui fit donner deux cents soufflets ; puis il ajouta qu'avant d'être libre, il devait fouler aux pieds la croix. De son côté, le généreux confesseur, sans être le moins du monde abattu par la douleur, déclara qu'il était prêt à mourir, plutôt que de commettre une si grande impiété ; et le mandarin le renvoya en prison. Peut-être était-il réservé à d'autres épreuves, si la charité ne lui fût venue en aide, en obtenant pour de l'argent sa liberté.

« Au milieu de toutes ces persécutions, qui, pour n'être pas générales, ne laissent pas d'inspirer de continuels craintes, les conversions se multipliaient toujours. Souvent même elles étaient causées par l'innocence des néophytes prouvée devant les tribunaux, jointe à l'exercice des plus belles vertus, telles que la sérénité de l'âme dans l'adversité, le pardon des calomnies, la constance dans la foi. C'est la réunion des fruits recueillis, l'année dernière, dans la mission du Hou-Pé, que je suis heureux de présenter ici, comme dans un cadre, à l'édification et à l'encouragement des nombreux

fidèles qui contribuent à la sainte OEuvre de la Propagation de la Foi.

« Le nombre des Chrétiens dans la mission s'éleva à dix-huit mille.

Baptêmes d'enfants d'infidèles	6,707
Baptêmes d'enfants de fidèles	542
Conversions de gentils adultes	257
Catéchumènes	640
Confessions entendues	25,881
Communions	21,486
Confirmations	715
Extrêmes-Onctions	242
Mariages bénits	108

« Mais je dois l'avouer, ces chiffres auraient été plus élevés si les missionnaires avaient été plus nombreux, et les secours plus considérables. Il y a des chrétientés indigentes et lointaines, où le ministre du Seigneur ne peut faire que de rares visites, pour ne pas tout perdre en voulant tout embrasser. Il en est de si pauvres, que non-seulement elles ne peuvent donner l'aliment nécessaire au prêtre de passage, mais qu'elles attendent de lui un moyen d'alléger leur détresse. Nous connaissons aussi des villages païens qui sont prêts à entrer dans le sein de l'Eglise, des campagnes couvertes d'épis presque mûrs, où il n'y a personne pour recueillir le bon grain. Quelle douleur et quel regret pour celui qui est envoyé de Dieu comme messager de leur salut ! Il ne peut s'empêcher de tourner ses regards vers le Ciel, pour demander que l'Esprit sanctificateur souffle comme un vent impétueux dans le cœur des fidèles, et les rende généreux envers des frères avilis. S'ils ne peuvent partager avec nous les fatigues de l'apostolat, qu'ils augmentent du moins leurs aumônes pour subvenir aux premières nécessités de la mission, pour payer la rançon des confesseurs de la foi, et relever nos établissements consumés par l'incendie (1). »

HURON, dans le Haut-Canada, diocèse confié à Mgr Crunim, Lazariste, et comptant plus de 30,000 catholiques.

HYACINTHE (SAINT-), dans l'Amérique septentrionale ; évêché érigé par Pie IX. — Ce diocèse est dans le Bas-Canada et compte 100,000 catholiques. Le séminaire a 200 élèves.

Lettre de M. Moreau, prêtre-administrateur du diocèse de Saint-Hyacinthe, au Conseil central de Paris.

Evêché de Saint-Hyacinthe, 15 mai 1860.

Monsieur le président, je viens aujourd'hui remplir auprès de vous et des membres de votre Conseil un bien douloureux devoir, celui de vous annoncer la mort de notre bien-aimé évêque, Mgr Prince, arrivée le 5 courant, sur les neuf heures du matin. Ce triste événement, quoique prévu depuis trois ans de maladie, a été cependant un coup de foudre pour nous ; car nous nous berçons toujours de l'espoir que Dieu laisserait encore notre guide quelques années à la tête de ce diocèse, dont il est le fondateur, et

(1) Mgr Spelta fait sans doute allusion au récent incendie de la Procure italienne de Hong-Kong.

dont il était aimé et vénéré comme un père. Sa mort est une véritable calamité pour cette nouvelle Eglise de Saint-Hyacinthe, qui avait encore tant besoin des soins et de la sollicitude de son premier pasteur. Ce qu'il a fait pour elle pendant les huit années qu'il l'a gouvernée, prouve l'ardent amour qu'il lui portait, et le zèle dont il était dévoré pour sa prospérité et sa gloire.

« Permettez-moi, monsieur le président, un résumé bien succinct des principales œuvres qu'a accomplies ce vénérable prélat pendant sa trop courte existence au milieu de nous. Il a ordonné quarante prêtres, érigé canoniquement une vingtaine de paroisses, ouvert plusieurs missions dans les *Townships*, et les a pourvues de chapelles et de prêtres résidents. C'était cette partie surtout de son diocèse qui était l'objet de sa plus tendre sollicitude. Il y fit de fréquentes visites pastorales, afin de voir par lui-même les besoins spirituels de ces pauvres catholiques, disséminés sur un assez grand territoire au milieu des protestants, et de les encourager par des exhortations toutes paternelles à demeurer fermes dans leur sainte croyance. A l'aide des bienveillants secours que vous mettiez annuellement à sa disposition, il fit élever un assez grand nombre d'oratoires pour les réunir et les fortifier contre la séduction de l'erreur. Dans ses courses apostoliques, il se livrait à des travaux incroyables et certainement au-dessus de ses forces. C'est ce qui mina bientôt la constitution, pourtant très-forte, dont la nature l'avait doué.

« L'éducation de la jeunesse eut aussi une large part de son zèle pastoral. N'ayant point, dans son diocèse, de maisons de religieuses pour l'instruction des jeunes filles, il s'adressa à la communauté des Sœurs de la Présentation, fondée à Bourg-Saint-Andéol par la vénérable Marie Rivière, qui répondit généreusement à son appel. Une colonie de ces excellentes institutrices, qui font un si grand bien dans les deux cents établissements qu'elles dirigent en France, arriva ici en 1853, et depuis elles se sont tellement accrues qu'elles sont maintenant à la tête de cinq magnifiques couvents, tant dans la ville épiscopale que dans les paroisses importantes du diocèse. Elles rivalisent

de zèle avec les pieuses Sœurs de la congrégation de Jésus-Marie, et toutes se livrent avec ardeur et avec fruit à l'œuvre sainte qui leur est confiée.

« Les maisons d'éducation pour les jeunes gens reçurent aussi une impulsion salutaire. Le séminaire et collège de Saint-Hyacinthe, entre autres, est une des plus florissantes institutions du pays. Les vocations ecclésiastiques y sont abondantes et suffisent aux besoins du diocèse.

« Les œuvres de foi et de charité ne furent pas non plus étrangères à son zèle. La belle œuvre de la Propagation de la Foi surtout attira toute son attention. Tous les ans il se faisait un devoir d'exhorter vivement, par des lettres pastorales, ses diocésains à s'enrôler dans cette sainte association. Dieu bénit abondamment ses efforts, car l'œuvre a grandi considérablement dans le diocèse : elle a pris des racines bien profondes dans tous les cœurs, qui en apprécient mieux que jamais les fruits salutaires.

« Je termine cette esquisse des travaux du pieux pontife dont nous pleurerons longtemps la perte, en le recommandant à vos ferventes prières ainsi qu'à celles de tous les honorables membres de votre Conseil. Sa vie a été bien remplie ; mais la justice de Dieu est si sévère, qu'elle trouve même des taches dans ses saints. J'ai la confiance cependant qu'il est déjà dans la gloire, car il a souffert les horribles tourments de sa dernière maladie avec une patience si admirable, qu'il a dû expier les moindres fautes de la fragilité humaine.

« J'ai l'honneur de vous adresser, avec la présente lettre, une circulaire au clergé de ce diocèse, pour lui faire connaître que j'ai été nommé administrateur pendant la vacance du siège. La volonté d'un Père mourant m'a imposé ce fardeau ; je n'ai pu le décliner.

« MOREAU, *prêtre-administrateur.* »

HYDERABAD, Vicariat apostolique aux Indes Orientales, administré depuis 1854 par Mgr Jean Fennely, évêque *in partibus* de Philadelphia et vicaire apostolique de Madras. D'après l'Almanach officiel du clergé on y comptait, en 1858, 4,000 catholiques.

I

ILES MARQUISES, vicariat apostolique dans l'Océanie, confié à Mgr J.-R. Dordillon, fait évêque *in partibus* de Cambisopolis en 1855. — Le vicariat est confié à la congrégation de Picpus et compte avec Tahiti et la Mélanésie 30,000 catholiques. Mangareka la capitale et Axena ont des églises depuis longtemps. Des maisons de missionnaires se trouvaient à l'avènement de Pie IX aussi à Jaravai et à Vaxitaka. Le premier préfet apostolique de cette mission a été le Père

Liasu. Le roi et les princesses des Iles Marquises ont écrit à Grégoire XVI en 1839. A Mangareka est érigée une statue de la sainte Vierge, don de Grégoire XVI. L'obstacle à la conversion consiste dans l'usage des divorces. Le premier vicaire apostolique a été Mgr Rouchouse pour ces Iles, comme pour toute l'Océanie orientale.

ILLINOIS (ETATS DES). — La lettre qui suit donne d'intéressants détails sur cette mission.

Lettre de M. l'abbé Chiniquy, à M. le président du Conseil de la Propagation de la Foi.

Etat des Illinois, 14 juin 1856.

« Monsieur, vous connaissez, sans doute, les circonstances qui arrachèrent à la France une de ses plus belles colonies, et firent passer sous le joug britannique les immenses contrées arrosées par le fleuve Saint-Laurent, et connues sous le nom de *Canada*. Vous savez que, par le traité de 1763, un peuple catholique, nobles et héroïques enfants de la Bretagne et de la Normandie, se vit livré aux mains de la protestante Albion.

« Un des premiers actes de l'Angleterre, lorsqu'elle devint maîtresse du Canada, fut de consacrer la septième partie du territoire communal au soutien de l'Eglise épiscopaliennne. A cette mesure, le gouvernement ajouta plus tard celle de livrer les plus belles terres, non encore cultivées, à des spéculateurs anglais et écossais, dans l'intention bien avouée d'en rendre l'accès presque impossible aux Canadiens catholiques.

« Ces causes, et mille autres qu'il serait trop long d'énumérer, ont forcé une multitude d'anciens colons à chercher sur une terre étrangère le pain, l'espace et la liberté qui leur manquaient dans leur propre patrie. Le nombre de ces exilés volontaires qui se sont répandus sur l'immense territoire des Etats-Unis, n'est pas moindre de cent cinquante mille.

« En 1849 et 1850, je fus appelé à visiter quelques-uns de ces émigrés, et les vénérables évêques d'Albany, de Boston, du Michigan et des Illinois, m'ayant prié de leur distribuer le pain de la parole de Dieu, il me fut donné de voir de mes yeux les maux sans nombre que cette expatriation engendrait, au point de vue religieux. Je trouvai nos Canadiens éparpillés en grande partie, et comme noyés au milieu des différentes sectes et nations qui composent le peuple américain.

« La plupart de ces émigrés n'entendant que très-peu le langage des prêtres irlandais et allemands; ou se trouvant trop pauvres, trop éloignés des chapelles, n'allaient presque plus aux offices, et avaient entièrement abandonné l'usage des sacrements. Beaucoup d'entre eux s'étaient laissés entraîner à l'exemple contagieux de l'impunité et de l'hérésie, dont ils ne cessaient de respirer les poisons.

« Mon cœur de prêtre était navré de tristesse à la vue de tant de misères spirituelles. Ce n'était pas chose rare de rencontrer des personnes de quinze à vingt ans qui n'étaient pas baptisées, et ne savaient pas même faire le signe de la croix. Beaucoup de familles canadiennes, pour cacher aux yeux des Américains leur origine catholique, avaient complètement changé et défiguré leurs noms.

« Mais où trouver un remède à de tels maux? L'isolement dans lequel vivaient ces enfants de l'Eglise, était un obstacle insurmontable à leur instruction.

« Au printemps de 1851, j'avais été demandé par Mgr Vandeveld, alors premier pasteur des Illinois, et mort depuis évêque de Natchez, pour visiter un certain nombre de familles canadiennes établies dans son diocèse. Pour se rendre aux désirs du saint prélat, il me fallait parcourir une partie des prairies du nord. Un voyage à travers les immenses plaines des Illinois, est une de ces circonstances de la vie dont il est impossible de rendre les impressions.

« A mesure que vous avancez dans ces déserts sans bornes, où l'œil plonge aux plus lointaines profondeurs de l'horizon pour ne découvrir, à côté de la plus désolante solitude, que des campagnes d'une richesse sans égale, vous éprouvez quelque chose de véritablement inexprimable. Votre cœur est-il inondé de joie? est-ce une indicible tristesse qui l'opresse? est-ce l'admiration qui le ravit? Vous n'en savez rien; mais vous sentez l'immensité qui vous enveloppe peser comme un poids mystérieux sur votre âme.

« Vous regardez le ciel, et un hymne de reconnaissance monte de votre cœur; des larmes coulent de vos yeux; vous bénissez Dieu de ce que la terre que vous foulez sous vos pas, semble avoir échappé au coup de foudre qui frappa le monde après le péché. Ici, en effet, la verdure des prairies n'est interrompue que par l'incroyable quantité de fleurs, de toutes nuances, qui semblent se disputer le sol pour l'embellir.

« Et cependant, si vous rabaissez votre regard sur cette région, si riche et si belle, un sentiment inexprimable de tristesse vous saisit, et vous dites à cette terre : Pourquoi es-tu déserte? pourquoi n'y a-t-il ici que le loup, le chevreuil et l'oiseau sauvage pour célébrer la miséricorde et la puissance de mon Dieu?

« Et puis, tout en vous enfonçant dans ces prairies qui, comme un océan sans rivage, se déroulent sans cesse devant vous et semblent soupirer après la présence de l'homme pour se couvrir des plus riches moissons, vous pensez à ceux de vos amis que vous savez là-bas végéter dans la misère, et dont les sueurs coulent si souvent sur un sol ingrat et désolé. Ah! si un tel état ici, comme son sort serait bientôt changé! Quel avenir de prospérité il laisserait à ses heureux enfants! Et vous vous dites à vous-même : Pourquoi ne pas assurer à la croix de Jésus-Christ ces jeunes et fertiles contrées, en y appelant une population toute catholique?

« Cette dernière réflexion me frappa surtout : Pourquoi ne consacrerai-je pas les dernières années de ma vie à recueillir les milliers de mes frères que les tempêtes politiques et la misère des temps forcent constamment à quitter la France ou le Canada, et qui, faute d'une main charitable pour diriger leurs pas incertains sur la terre de l'exil, vont se perdre au milieu des populations protestantes et infidèles qui couvrent la surface de ce continent? N'y aurait-il pas moyen de réunir, sinon tous, au moins une partie de ces malheureux émigrés, pour en

faire une colonie vraiment chrétienne? Ils auraient leurs églises et leurs prêtres à eux, leurs écoles, leurs collèges, leurs couvents... Cultivant en paix ce sol si fertile, sous un des plus beaux climats du monde, ils légueraient à leurs petits-enfants, avec la belle langue qu'ils tiennent de leurs pères, les saintes traditions de la foi. Ils auraient ici les bénédictions de la terre, sans être exposés à perdre les trésors de l'éternité.

« Tout plein de ces pensées, après être demeuré quelques jours au milieu des pauvres Canadiens que j'étais venu visiter à quinze cents milles de distance, je fus rendre compte de ma mission au vénérable évêque des Illinois. Je lui parlai du triste état de nos émigrés au sein de l'Union américaine, et lui dis que je ne voyais qu'un moyen de travailler efficacement à leur salut : c'était de les réunir, autant que possible, sur un même point. Si Votre Grandeur me le permet, ajoutai-je, je vais tenter cette œuvre, et c'est dans son diocèse que je me propose de fonder une colonie de ces pauvres enfants de la France ou du Canada, qui mangent le pain si amer de l'exil !

« Le prélat, après m'avoir parlé des difficultés d'un pareil dessein, me donna tous les pouvoirs dont j'avais besoin à ce sujet, et y ajouta sa bénédiction. En conséquence, dans l'automne de 1851, après avoir dit adieu au Canada, je vins aux Illinois, et y choisis une prairie capable de faire vivre vingt à trente mille familles. Là je plantai quatre croix, à des distances de quatre à cinq lieues les unes des autres, pour en faire les centres des populations que j'espérais y voir affluer tôt ou tard. C'étaient les jalons de l'avenir. Je n'étais alors accompagné que de dix à douze familles indigentes, que j'avais recueillies sur la route.

« Je ne vous parlerai pas des épreuves par lesquelles il a plu à la divine Providence de faire passer ma petite colonie à son berceau ; qu'il me suffise de vous dire qu'aujourd'hui dix mille catholiques au moins environnent les croix dressées dans ces lieux, qui étaient une solitude il n'y a pas cinq ans, et leur nombre augmente sans cesse. Ils me viennent de tous les points du Canada, des Etats-Unis, de la France et de la Belgique même. Et si le Seigneur m'a envoyé d'abord de grandes tribulations, les consolations qu'il me donne aujourd'hui sont bien plus grandes encore.

« Rien n'est touchant comme de voir arriver cette multitude de déshérités que la foi seule attire dans nos déserts. En me pressant la main avec émotion, ou en se jetant à mes pieds pour me prier de les bénir, ces pauvres et braves gens me disent, dans leur simple langage : Monsieur le curé, si nous sommes venus de bien loin, c'est dans l'espoir qu'il nous serait plus aisé de servir le bon Dieu ici qu'au milieu des peuples ennemis de notre sainte religion. Nous voudrions nous sauver avec nos femmes et nos enfants, et comme nous avons appris que vos établissements sont exclusivement catholiques, nous nous sommes déterminés à

traverser l'immense espace qui nous séparerait de vous, pour avoir le bonheur de vivre avec des frères parlant notre langue et pratiquant notre culte.

« Alors vous voyez, sur les joues brunies de ces hommes de labeur, couler de grosses larmes, que leur arrache le souvenir de la patrie qu'ils ont laissée là-bas si loin.

« Je les presse sur mon cœur, ces malheureuses victimes de l'émigration, en qui je ne vois plus que les enfants de la foi, et je mêle mes larmes aux leurs. Puis, prenant leurs petits enfants par la main, nous allons tous ensemble à notre humble chapelle, et là, nous adressant au Dieu-Homme, qui, lui aussi, a goûté les angoisses de la pauvreté et de l'exil, nous lui demandons d'avoir pitié des pauvres exilés.

« Depuis le printemps, plus de cinquante familles de la France et de la Belgique sont venues enrichir ma petite colonie de leurs bras, de leur intelligence, mais surtout de leur piété ; car c'est un fait bien remarquable que les indifférents en matière de religion fuient mes établissements.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que tous ces émigrés m'arrivent plus riches des biens de la foi que de ceux de la terre. Si quelques-uns d'entre eux ont réalisé un petit capital au départ, les dépenses d'un si long voyage en ont bientôt consommé la plus grande partie. En outre, une fois arrivés ici, ils doivent payer leurs terres, acheter les animaux et les instruments nécessaires à la culture, se bâtir des maisons, etc. Heureux ceux qui peuvent s'installer sans contracter des dettes !

« Cependant, une question de vie ou de mort pour la foi de ces émigrés se présente : il leur faut des églises et des chapelles, pour y assister aux Offices et entendre la parole de Dieu ; il faut des écoles pour la multitude de petits enfants qui grandissent sans instruction ; il faut des maîtres et des maîtresses à cette jeunesse abandonnée.

« Déjà le très-cher frère Facile, supérieur des écoles chrétiennes en Amérique, frappé du bien immense qu'il y a à faire, si l'on peut réunir sur un même point les émigrés catholiques parlant la même langue, s'est décidé à me seconder de toutes ses forces, et m'a donné deux de ses pieux instituteurs, dont l'école est déjà fréquentée par près de cent cinquante petits garçons. De son côté, le vénérable coadjuteur de Montréal, Mgr Larocque, m'a aussi promis des religieuses ; mais les moyens me manquent absolument pour subvenir à toutes ces fondations, sans lesquelles, pourtant, la religion de mes pauvres émigrés aura bien de la peine à se soutenir.

« A qui m'adresser pour avoir les secours nécessaires? Impossible, pour le moment, de rien demander à mes enfants des prairies. C'est donc en votre charité seule que le bon Dieu veut que je mette mon espoir, et tout me dit que mon appel sera entendu. Les preuves que les Annales de la Propagation de la Foi nous donnent de votre zèle pour

le salut des âmes, et de votre inépuisable dévouement à aider les apôtres jusqu'aux extrémités du monde, m'assurent que je ne vous aurai pas tendu en vain une main suppliante, en faveur d'une œuvre qui mérite, entre toutes, l'attention et les sympathies de vos associés. En effet, quoi de plus étonnant et de plus providentiel que la formation de ces missions!

« Voici qu'un pauvre prêtre canadien, sans ressource aucune, a été touché de compassion à la vue des misères spirituelles de ses frères émigrés, lesquels, faute de prêtres qui comprissent leur langue, étaient dans un imminent danger de se perdre. Pour les sauver, ce prêtre se décide à quitter son pays, et s'en va à quinze cents milles de distance dresser sa tente dans un désert. Bientôt la presse aux mille voix public que dans une des immenses solitudes des Illinois, au milieu d'une vaste prairie inhabitée, un missionnaire a planté des croix autour desquelles il espère bientôt voir se grouper la multitude de ses compatriotes et de ses coreligionnaires. Quelques-uns applaudissent à cette pensée, parce qu'elle est neuve et hardie; d'autres, et c'est le plus grand nombre, appellent cet homme un insensé, ils traitent son projet d'absurde chimère, et prédisent, sur tous les tons, l'insuccès d'une si folle entreprise.

« Cependant, ce prêtre reste environ six mois à peu près seul, à répandre son cœur et à verser ses larmes au pied des croix qu'il a élevées comme des phares, pour montrer le port aux naufragés de la misère et de l'exil. Souvent, pour soutenir sa vie, il est réduit à courir, le fusil sur l'épaule, après le chevreuil sauvage. Bien des fois il n'a que la terre pour reposer, pendant la nuit, ses membres fatigués par les longues courses de la journée. Il est aussi appelé à des distances de quatre-vingts à cent milles, pour donner les consolations de la religion à un pauvre Irlandais, qui se meurt sur une des routes ferrées dont on a sillonné les prairies des Illinois. Alors, il a devant lui des rivières profondes à traverser, des marais à franchir, et mille obstacles qui arrêteraient tout autre qu'un missionnaire. Sans autre fortune que sa croix qu'il embrasse, sans autre force que sa confiance dans le secours de Jésus et de Marie, *il attend l'heure de Dieu*; mais l'heure de Dieu ne tarde pas longtemps, lorsque c'est la miséricorde qui l'appelle.

« Soudain une multitude de familles, répandues sur le vaste territoire des États-Unis, s'ébranlent et s'agitent. Elles sont à des distances immenses les unes des autres; elles ne se sont jamais connues, jamais elles n'ont communiqué entre elles; cependant une même pensée les occupe et les anime. Elles souffrent de ne plus entendre autour d'elles ni la langue de leurs pères, ni la cloche du pays natal; elles se sentent comme saisies de frayeur à la vue de l'isolement religieux où elles se trouvent. Depuis des années, la voix grave du prêtre n'a

pas retenti à leurs oreilles. Sa main n'est plus là pour les guider dans les sentiers de l'éternelle patrie. Mille fois par jour l'hérésie, avec toutes ses séductions, cherche à les prendre dans ses filets. Le *lion rugissant* rôde sans cesse autour de ces catholiques pour les dévorer. Déjà des amis intimes, des parents bien-aimés, sont devenus sa proie. Bientôt, se disent-ils avec tristesse, bientôt il nous faudra mourir, et à notre dernière heure nous n'aurons pas de prêtre pour nous réconcilier avec Dieu. Et nos pauvres enfants, que vont-ils devenir au milieu des protestants et des impies qui nous environnent? Avant de les quitter, allons du moins remettre le dépôt sacré de leurs âmes entre les mains de la religion...

« Et les voilà, ces milliers d'émigrés, sur toutes les grandes routes, qui, sans se connaître, sans s'être jamais concertés, accourent avec la rapidité de la vapeur vers mon humble demeure.

« Déjà plus de deux mille familles sont placées les unes à côté des autres et forment une population de dix mille âmes, tous frères, sinon par la naissance, au moins par l'origine, par la langue et par la foi. Deux prêtres, l'un belge, l'autre canadien, partagent avec moi la direction des fidèles, qui sont disséminés sur une superficie de près de vingt-cinq lieues. Avant peu d'années, il y aura ici cent mille catholiques, qui assureront à l'Eglise de Jésus-Christ la prépondérance sur un des plus beaux territoires du monde; car la colonie naissante n'est pas l'œuvre de la sagesse humaine, elle s'est formée malgré les hommes. Et voilà pourquoi je compte sur son avenir, pourquoi je compte sur l'aide de la Propagation de la Foi, qui est comme le bras droit de la miséricorde de Dieu sur la terre, dans ces derniers siècles.

« Ah! si je pouvais me transporter en France, et me trouver au milieu de ces hommes pleins de sagesse et de charité, entre les mains desquels les enfants de l'Eglise universelle déposent leurs aumônes; de ces pieux associés, qui ont arraché tant de victimes à l'enfer et donné tant de saints au ciel, par le nombre de missionnaires qu'ils soutiennent d'un bout de la terre à l'autre, je me jetterais à leurs pieds et je leur dirais: Je ne vous demande rien pour moi; le missionnaire vit de peu. J'ai cassé de mes propres mains, dans la carrière, la pierre destinée à construire mon humble demeure, et le jardin que je cultive moi-même me donne, outre les fleurs qui me parlent de Dieu dans un si beau langage, une grande partie de ce qu'il faut pour soutenir le corps; mais je demande le secours de votre charité pour mon peuple. Ce peuple que Dieu m'a formé d'une manière si prodigieuse, et qu'il a appelé ici de tant de lieux divers où le flot de l'émigration l'avait d'abord jeté, est uniquement composé de catholiques. Ils sont vos frères, non-seulement parce qu'ils sont rachetés par le même sang, mais de plus parce que, comme vous,

ils sont les enfants de l'Europe. Vous n'avez jamais refusé votre aumône, lorsqu'il s'est agi de soutenir les missions des sauvages; ah! vous ne la refuserez pas, cette aumône, lorsqu'on vous la demande pour des compatriotes que le Ciel a condamnés à manger le pain si amer de l'exil!... »

« En présentant l'hommage de mon respect aux associés de la Propagation de la Foi, veuillez me recommander à leurs ferventes prières et me croire votre dévoué serviteur,

« C. CHINIQUY. »

J

JAFNAPATAM, Vicariat apostolique aux Indes-Orientales, confié à Mgr Etienne Smerio, de la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, de Marseille, évêque d'Olympia *in partibus*, depuis 1856. D'après les rapports de l'évêque, on y compte 60,000 catholiques.

JAMAÏQUE, avec la colonie anglaise de Honduras dans le Yucatan, vicariat apostolique, confié au R. P. Jacques Dupeyron, vicaire apostolique. On y compte 12,000 catholiques.

JAPON, Préfecture apostolique, confiée au procureur de la Sacrée Congrégation de la Propagande, résidant au Japon.

JEAN (SAINT), dans le Nouveau-Brunswick, dans l'Amérique du Nord. Evêque, Mgr Jean Sweeny, nommé en décembre 1859. On y compte 30,000 catholiques, c'est-à-dire le tiers de toute la population.

JEAN (SAINT), en Terre-Neuve. Evêque, Mgr Thomas Mullock, de l'ordre des Mineurs de l'Observance de Saint-François, nommé en 1850, après avoir été évêque de Saumaco *in partibus*. C'est lui qui, en 1853, étant à Rome pour demander au Pape la formation d'un nouveau diocèse à Terre-Neuve, a exposé le désir des évêques réunis à Halifax de voir évangéliser les Esquimaux au nord du Labrador. Comme il croyait que cette évangélisation se ferait plus facilement du côté du Groënland que du côté de Terre-Neuve, il proposa, à l'occasion de ce projet, d'établir la préfecture apostolique des régions arctiques, et de céder à cette préfecture tout le nord de son diocèse, depuis le cap Chidley jusqu'à Hudson-Bay. Ce qui fut agréé par le Pape. Mgr Mullock racontait que parfois les Esquimaux du Groënland arrivent sur des glaces, traînés par des chiens à Labrador. Il a cité même un fait terrible, arrivé récemment quand deux Esquimaux traversaient la mer gelée, du Groënland à Labrador. Les chiens qui conduisaient les traîneaux manquant de nourriture, un des Esquimaux a tué son compagnon, pour donner son corps en pâture aux chiens et arriver à sa destination. Ce fait rappelle ce qui

se passe parfois dans les déserts de l'Afrique. Cela doit exciter le zèle en faveur des Esquimaux chez les missionnaires catholiques, car les missionnaires protestants sont bien loin d'avoir converti tous les Esquimaux. Le diocèse de Saint-Jean en Terre-Neuve comptait, en 1858, 56,000 catholiques.

JÉRUSALEM. C'est l'unique patriarcat latin de l'Orient avec l'exercice de juridiction véritable. C'est Mgr Joseph Valerga, né à Loano, dans le diocèse de l'Albenga, en 1813, qui a été fait patriarche de Jérusalem, le 1^{er} octobre 1847. On y trouve aussi un évêque grec-melchite, Mgr Ambroise Abdo, né à Alep en 1820, nommé en 1860, et un arménien, né à Gurin, en 1813, fait évêque en 1854. L'Eglise de Jérusalem avait le titre de patriarcat dès les premiers siècles. Ce titre, qui n'a été interrompu qu'au commencement de la domination mahométane, fut rétabli pendant les croisades, et conservé à Rome comme titre *in partibus*, et dans l'Eglise grecque non-unie jusqu'à ce qu'il fût rétabli *de facto* par Pie IX aussi pour les Latins. Depuis les croisades, les Franciscains sont les gardiens du Saint-Sépulchre, où plusieurs rites et églises orientales ont aussi leurs représentants; ce qui depuis des siècles donne occasion à des luttes connues sous le nom de la question des Lieux-Saints, luttes aussi bien politiques que religieuses. Les Juifs, les mahométans, comme les Chrétiens, considèrent Jérusalem comme une ville sainte. Depuis 1847 le catholicisme y fait des progrès remarquables. Dans le patriarcat latin de Jérusalem on compte près de 12,000 fidèles, et dans l'île de Chypre, qui se trouve sous la juridiction du même patriarche avec un vicaire général en tête, on compte de 7 à 8,000 catholiques du rite latin. Parmi les établissements des missions, on remarque la maison de Notre-Dame de Sion, située sur l'emplacement du prétoire de Pilate, et destinée pour la conversion des Juifs. Le séminaire du patriarche a 26 élèves.

K

KAISARIEH, dans l'Asie Mineure, du rite arménien. Déjà, en 1842, il y avait là 250 convertis.

KERIATIM ET NABK, évêchés unis du rite syrien.

KERKUK, en Perse, du rite chaldéen. Evêque, Mgr Jean Tamaz, nommé en 1854. On y compte 2,000 catholiques.

KERRY ET AGHADON, en Irlande. Evêque, Mgr David Mariarty, depuis 1856,

auparavant coadjuteur et évêque de Antignonia *in partibus*. On y compte près de 250,000 catholiques; mais leur nombre va en diminuant, principalement dans ce diocèse, à cause des émigrations. Cela doit être observé du reste presque pour tous les diocèses d'Irlande.

KIANG-SI, Vicariat apostolique en Chine, vacant depuis la translation de Mgr de la Place, lazariste, à Tche Kiang. On y compte 9,000 catholiques.

Extrait d'une lettre de M. Antoine Anot, missionnaire lazariste, à MM. les directeurs de l'œuvre de la Propagation de la Foi.

Kiang-Si, 15 juillet 1859.

« Messieurs, au milieu de tant de voix suppliantes, qui des quatre coins de la terre, retentissent à vos oreilles, vous avez entendu nos cris de détresse. Tous les missionnaires du Kiang-Si s'unissent de cœur pour vous témoigner les plus vifs sentiments de leur gratitude. Vous comprendrez toute notre reconnaissance, quand vous connaîtrez mieux nos immenses nécessités et l'étendue de nos malheurs. Je puis vous en parler sciemment; car je viens de parcourir les lieux des désastres, et ce que je vais vous dire, je l'ai vu de mes yeux. Je terminerai par quelques lignes sur la mort de M. Ferdinand Montels, qui a eu la tête tranchée le 26 juin 1857. A cause des troubles, cet événement, quoique déjà ancien, n'est pas encore connu dans ses véritables détails; c'est vous, messieurs, qui les recevrez les premiers.

« Secret impénétrable de la justice de Dieu! la province du Kiang-Si a souffert dans tous les treize départements qui la composent; de ses soixante-douze arrondissements, pas un seul n'a échappé aux ravages de la guerre; de ses quatre-vingts villes murées, je n'en connais que quatre qui n'aient pas vu entrer dans leur sein l'insurrection et le brigandage enseignes déployées. Mais les plus dévastées de toutes, sont les grandes cités de Ki-Ngan et de Nan-Ngan: l'une et l'autre, pour avoir été prises d'assaut, ont vu massacrer tous leurs fonctionnaires et ceux des habitants qui n'ont pu trouver leur salut dans la fuite. Dans la dernière, le mandarin du lieu a fait exécuter devant son tribunal plus de dix mille hommes. J'ai parcouru moi-même plus de quatre lieues carrées sans rencontrer une maison debout; le pays est comme dépeuplé; ses vastes rizières, autrefois si fertiles, ont perdu leurs propriétaires et sont adjudgées à de nouveaux possesseurs.

« Telles sont les contrées que votre serviteur avec un prêtre indigène a été chargé d'évangéliser. Dans quel pitoyable état n'avons-nous pas trouvé nos Chrétiens! la plupart avaient souffert dans leurs biens, dans leurs corps et dans leurs âmes: leurs chapelles étaient détruites, leurs maisons incendiées, plusieurs d'entre eux en fuite ou désolés par le massacre de leurs parents. Tout était si révolutionné, que l'usage des

prières en commun était aboli, l'observation du dimanche oubliée, les haines surexcitées par le malheur, et souvent les rapines commises sans scrupule, parce que, dans la confusion générale, toute chose semblait appartenir au premier occupant. Avec le secours de Dieu et à la suite de fréquentes instructions, ces pauvres égarés sont presque tous rentrés dans le bon chemin, et, voyant l'abîme où ces temps de trouble les avaient jetés, ils sont même devenus plus fervents que jamais.

« Dans la ville de Ou-Tchen existait jadis une chrétienté florissante: deux fois en quinze ans elle avait dû démolir, par ordre du mandarin, sa chapelle bâtie au prix des plus grands sacrifices; une sorte de découragement avait dispersé le troupeau; néanmoins ceux qui restaient encore sollicitèrent la visite d'un missionnaire: M. Rouger s'y rendit. A défaut d'oratoire, et pour en tenir lieu, qu'avaient préparé les néophytes? un hangar destiné à recevoir toutes sortes de marchandises: là fut dressé un autel, qu'on orna comme on put. Mais le local appartenait à un païen; aussitôt qu'il s'aperçut que son entrepôt était loué à des adorateurs du vrai Dieu, il prit l'alarme. La destruction récente de notre chapelle, et le massacre du vieillard qui en était le gardien, ne lui étaient pas inconnus; en conséquence, il mit à la porte et le missionnaire et ses Chrétiens.

« M. Rouger sortit de la ville, et, après de longues heures de patience passées sur le tombeau de Mgr Laribe, qu'il rencontra dans sa fuite, il revint au nouveau local qu'on lui avait trouvé. C'était un atelier de charpentiers, où trente ouvriers païens travaillaient à grand bruit. Une chambrette noire et cachée dans un enfoncement devait servir de sanctuaire; on avait empiété sur le terrain des charpentiers pour improviser la nef; une haie de planches mal jointes en formait les parois; le gîte du prêtre était à l'avenant; et tout cela dans le voisinage de trente hommes, qui frappent, qui rabotent, qui scient, qui parlent, qui chantent et qui crient! Le missionnaire fait observer qu'au milieu de ce vacarme il lui est impossible d'instruire, de confesser, de prier et de célébrer la sainte Messe. On lui répond que les néophytes ne sont pas maîtres de renvoyer les ouvriers, et qu'il est impossible de trouver un autre endroit. Alors le prêtre parle de repartir. Pauvres Chrétiens! entre deux impossibilités, que feront-ils? ils viennent tous devant le missionnaire, et ne pouvant rien de plus, ils se mettent à pleurer. Que fera leur Père spirituel? Lui aussi, il pleure... Après des larmes versées, le cœur attendri est inventif: impossible d'agir le jour, on profitera de la nuit: depuis neuf heures du soir jusqu'à minuit, ce sera le temps consacré aux exercices et aux confessions; la Messe se dira vers les trois heures du matin, afin que tout soit terminé à la pointe du jour, moment où recommence le tapage. Ainsi se passèrent dix nuits con-

séculives. Le bonheur d'avoir pu confesser et communier tous ces pauvres Chrétiens, me disait M. Rouger, a fait tarir toutes les larmes et oublier toutes les fatigues. Que Notre-Seigneur est un bon Père! logé en naissant dans une étable, il disait sans doute à ces légions d'anges qui composaient sa garde, et qui étaient surpris qu'un Dieu fût installé si misérablement : Vous me trouverez logé encore plus mal. Il était à Ou-Tchen.

« Il semble que si l'édit de liberté religieuse, depuis longtemps promis, apparaissait enfin, la moisson serait abondante. Les païens eux-mêmes avouent qu'ils n'attendent que cela pour se déclarer Chrétiens. Déjà nous avons baptisé des catéchumènes par centaines. Nos espérances sont d'autant mieux fondées, que l'oracle a dit et que l'expérience aime à répéter : *Sanguis martyrum, semen Christianorum*. En perdant la belle chapelle de Ou-Tchen, nous avons gagné un beau martyr en la personne d'un vénérable vieillard, appelé Quentin Sié. Sur l'ordre qu'un mandarin lui intimait d'abjurer sa religion, sans hésiter il imita le magnanime Eléazar dont il est parlé dans l'Écriture, qui, à toutes les raisons qu'il alléguait pour ne pas enfreindre la loi de Dieu, ajouta celle de ses cheveux blancs. Nous pouvons encore présenter au Dieu des miséricordes du sang de prêtre; c'est ce qui me conduit à vous parler de la mort de M. Ferdinand Montels.

« Les premiers renseignements qui nous sont venus de Kiang-Si, laissaient de ce confrère une victime de la guerre civile : il aurait été considéré comme rebelle et mis à mort comme tel; c'était une erreur. Pour bien juger de cet événement, je vais rétablir les faits dans leur exactitude. Les troubles et la distance des lieux n'avaient encore permis jusqu'ici à aucun de nous de visiter le tombeau du missionnaire; aujourd'hui j'en reviens moi-même. Un certain nombre de témoins oculaires ont été entendus; leurs rapports s'accordent parfaitement, et c'est d'après toutes ces dépositions sûres que je rectifie ou complète ce qui a été dit.

« M. Antoine Than, prêtre indigène, se trouvait atteint d'une maladie de langueur qui devait le conduire au tombeau. Il pria son vieux catéchiste, appelé Pierre Ou, d'aller exposer à M. Montels son état dangereux et le désir qu'il avait de recevoir les derniers sacrements. M. Montels s'empressa de voler à son secours. Comme il lui fallait, pour arriver au malade, traverser une rivière qui séparait les deux armées ennemies, il dut se faire couper les cheveux, que les rebelles ordonnent de laisser croître sous peine de la vie, mais qu'il ne pouvait conserver en passant du côté des impériaux. Pour plus grande précaution, il s'adjoignit un autre Chrézien nommé Juen-King-Sing, sans doute afin d'avoir dans ses deux guides un représentant de chaque parti.

« Nos trois voyageurs ayant traversé la rivière, sont accostés par quelques impériaux. Juen et Ou s'arrêtent pour soumettre

à leur examen le petit paquet de M. Montels, dont ils s'étaient chargés, tandis que le missionnaire, qui n'est pas interpellé, continue seul sa route. Après avoir fait quelques minutes de chemin, il attend ses deux guides; il les attend jusqu'au soir, il passe la nuit à les attendre, et lui-même est rejoint par quelques soldats envoyés à sa poursuite de la part d'un petit mandarin nommé King, qui tenait aux arrêts ses deux compagnons. Il y eut des explications assez vives entre le prêtre et l'officier : ils ne se comprenaient pas très-bien l'un l'autre. Ce qu'il y eut de clair pour tout le monde, c'est que M. Montels déclarait qu'il était Français, venu en Chine pour y propager la religion du Maître du ciel, et qu'en cette qualité, d'après les traités existants, il n'était justiciable que du consul de sa nation. King fut froissé d'entendre nier sa compétence; dans sa colère, il fit frapper de cinquante coups son contradicteur, et l'envoya sous escorte, avec les deux autres Chrétiens, au quartier général des impériaux.

« Mais pour quel motif Juen et Ou avaient-ils donc été arrêtés? qu'avait-on trouvé de si compromettant dans le paquet du missionnaire? Voici quelques éclaircissements sur ce point. Juen s'était hâté d'écrire à sa mère qui résidait à deux lieues de là : On a trouvé dans le sac de M. Montels un bonnet qui a attiré l'attention. *Nous sommes connus comme Chrétiens, et comme tels notre vie est compromise*. Va prier tout de suite tels et tels de venir répondre pour nous. C'étaient d'honnêtes et officieux païens, au nombre de six, qui étaient ses amis. Malheureusement ils arrivèrent deux heures trop tard. Or ce bonnet était sans doute la coiffure dont les missionnaires en Chine se servent dans la célébration des saints mystères. Sommés d'en expliquer l'usage, Juen et Ou durent pour cela s'avouer Chrétiens et parler du prêtre auquel l'objet suspect appartenait. C'est donc comme prêtre que M. Montels fut inculpé, de même que ses néophytes (la lettre de Juen l'atteste) furent compromis comme Chrétiens. La suite le montrera mieux encore.

« Arrivés au camp des impériaux, les trois prisonniers furent renvoyés par le grand mandarin au tribunal du juge subalterne, bien connu pour ennemi déclaré de notre sainte religion. Nous ignorons l'interrogatoire qu'on leur fit subir; ce qui est certain, c'est que leur sentence de mort ne se fit pas attendre. Pierre Ou avait d'abord été mis hors de cause, sur sa déclaration qu'il était de la localité, comme son accent le prouvait, et peut-être aussi à cause de ses cheveux blancs. Mais à peine avait-il fait quelques pas hors du prétoire, qu'un des assistants fit observer au mandarin que, quoique le vieillard fût du pays, il n'en était pas moins Chrézien comme les deux autres. Aussitôt il fut rappelé. Est-il vrai que tu es Chrézien? lui demanda le juge. — Oui, répond Pierre Ou, je suis Chrézien. — *Sal!* (qu'il meure!) conclut le persécuteur.

« Pauvre vieillard ! disaient les païens émus de pitié. Aussi quelle sottise de s'avouer Chrétien ! Il lui suffisait d'un *non*, et il avait la vie sauve.

« Les trois condamnés sont aussitôt dépouillés de leurs vêtements, que les exécuteurs se partagent ; ils s'avancent les mains liées derrière le dos ; chacun d'eux est suivi de son bourreau armé du couteau fatal. Après trois ou quatre cents pas, qu'ils firent pour longer une rizière, ils arrivèrent sur un tertre rocailleux et inculte. Là M. Montels reçoit l'ordre de se mettre à genoux. Il obéit, et d'une voix tranquille dit à son bourreau qui avait déjà le bras levé : *Teng-y-hia* (attends un peu). On le voit remuer les lèvres pour formuler sa dernière prière, aussi calme, aussi serein que s'il eût été dans son oratoire. Cet acte religieux accompli, notre confrère fut frappé, et du premier coup sa tête roula par terre. Le prêtre devança ses deux néophytes au trône de Dieu. Juen et Ou le suivirent presque en même temps. Voilà le triple sacrifice consommé, voilà trois victimes de la charité immolées en haine de la foi.

« C'était par charité que le vieux catéchiste avait affronté les périls d'un voyage de deux jours au milieu des insurgés, pour exaucer le vœu d'un mourant. C'était par charité et par un dévouement admirable que Juen s'était rendu à l'appel du missionnaire. Il était au lit, malade de fatigue, lorsqu'il reçut le message ; aussitôt il se lève et demande à sa mère quelques aliments pour se mettre en route. Cette femme, inspirée par son cœur maternel, n'ayant que ce seul fils, né après la perte de son mari, s'oppose de toutes ses forces au départ : Ma mère, lui répond l'héroïque jeune homme, si je pars, c'est pour Dieu... J'irai. Enfin, c'est par charité sacerdotale que M. Montels ne tient compte ni de la longueur de la marche, ni des chaleurs si accablantes pour les Européens, ni des chances de la guerre civile. Il savait que M. Than, dans l'appréhension de mourir sans sacrements, nous avait quittés six mois auparavant en versant des larmes, et c'était pour consoler son isolement et sanctifier son agonie, qu'il n'hésita pas à jouer sa tête.

« Mais ces trois victimes de la charité sont-elles aussi des martyrs de la foi ? Tout le prouve. La réponse du catéchiste Ou, lorsqu'il s'avoua Chrétien et qu'il fut envoyé à la mort sur cette déclaration : la lettre du néophyte Juen à sa mère, annonçant que lui et ses compagnons sont connus pour Chrétiens et que, comme tels, leur vie est fort compromise ; la protestation de M. Montels, qui professe hautement sa qualité d'apôtre français et sa mission de propager l'Évangile, attestent que le seul grief invoqué contre eux était leur religion. Bien qu'ils fussent, l'un Européen, un autre du camp des impériaux, et le troisième du pays des insurgés, étrangers par conséquent à toute question de parti, ils sont néanmoins confondus dans une même sentence capitale,

parce qu'ils n'ont de commun que leur foi. De son côté, la haine du juge pour les adorateurs du vrai Dieu, sa réputation d'ennemi acharné de leur culte, révèlent assez en lui le caractère du persécuteur. Enfin, l'opinion publique ne laisse aucun doute à cet égard. Un Chrétien des environs ayant demandé à un chef païen comment les choses s'étaient passées, ce dernier-lui répondit : Je sais que tu es aussi de cette religion ; n'en dis mot, ou bien la tête tomberait comme celle des trois autres, — c'est-à-dire comme Chrétien.

« Déjà deux années s'étaient écoulées depuis cet événement, lorsqu'il me fut donné de visiter la tombe de nos martyrs ; et la Providence permit que, sans dessein prémédité de ma part, j'y arrivasse au jour anniversaire et à peu près à l'heure même de leur exécution. La terre qui but leur sang est celle qui recouvre leurs corps ; ils furent enterrés sur place. Mes yeux se fixèrent sur cette sépulture d'un confrère et d'un ami ; j'avais le cœur oppressé, et, en voulant faire un signe de croix et réciter une prière, je me possédais peut-être moins que lui lorsqu'il accomplit cet acte pour la dernière fois. Un petit arbuste, d'un mètre de hauteur, portant des fleurs blanches en quantité, s'élevait juste à l'endroit où semblaient être les pieds des victimes, et dominait un gazon très-épais, très-verdoyant, qui ne dépassait pas les limites de la fosse. Tout autour la terre était nue, comme si Dieu eût voulu distinguer ses serviteurs jusque dans la tombe, en étendant sur leurs dépouilles mortelles une couche de verdure qui ne recouvre pas les ossements des suppliciés païens.

« Au moment de terminer cette lettre, j'apprends qu'une persécution est imminente dans l'arrondissement que je viens de visiter. Déjà deux néophytes sont dans les fers, et des objets religieux ont été saisis. C'est le mandarin Khouanh-Jou-Kiai, le meurtrier de M. Montels, qui est l'auteur de ces violences. Voyant sans doute que la mort d'un missionnaire, d'un Français, est restée impunie, il veut donner libre carrière à sa haine contre les Chrétiens, et profiter de ce qu'il est au pouvoir pour faire parmi eux de nouvelles victimes. »

Mgr F.-X. Danicourt, vicaire apostolique du Kiang-Si, écrivait le 17 février 1857 :

« Depuis deux ou trois mois, notre position au Kiang-Si s'est singulièrement améliorée, en comparaison des deux années précédentes. Après nous être vus dans la nécessité de transférer le séminaire de San-Kia-Gao à Kiou-Tou, à cause de la proximité des rebelles, nous avions été, pendant un an, réduits à l'impossibilité de communiquer, même par lettres, avec nos confrères du sud-ouest de la province, à la suite du sac de Ki-Ngan-Fou, qui a jeté l'épouvante au loin. Nous ne pouvions plus circuler que dans le district de Kouan-Sin-Fou, seul point qui ne fût pas occupé par les insurgés et les impériaux ; les uns exterminant tout

ce qui leur faisait résistance, les autres ravageant tout ce qui se trouvait sur leur passage; ceux-là voulant qu'on portât les cheveux longs, ceux-ci exigeant qu'on se rasât la tête. Pendant plus d'un mois nous avons vu la flamme dévorer, d'abord une partie, puis la totalité des faubourgs de Kien-Tchang, au bruit de la canonnade et de la fusillade; nous avons entendu le récit lamentable des affreuses dévastations qui ont fait un amas de ruines des villes si florissantes de Fou-Tcheou-Fou et de Ya-Tcheou-Fou, tandis que, sous nos yeux, les campagnes de Kien-Tchang-Fou et les environs de Kien-Tou étaient livrés au pillage. Nous-mêmes, nous avons dû racheter, au prix de cent piastres, notre maître chinois et un de nos enfants malades, qu'un *sipine* (rebelle), à l'air farouche, est venu enlever dans notre chapelle; et il nous a fallu, pendant six mois, rester sur le qui-vive, craignant, d'un côté, d'être tués ou volés par les impériaux, qui passaient souvent par milliers à dix minutes de Kiou-Tou; de l'autre, redoutant que les révoltés ne vissent fondre sur notre séminaire pour nous enlever nos élèves et en faire des soldats. Enfin, après mille soucis et mille inquiétudes sur le sort de nos pauvres néophytes, que nous savions exposés comme les païens à la rapacité des impériaux et à la cruauté des rebelles, Dieu, dans sa miséricorde, a eu pitié de nous et s'est servi d'un Chrétien de Kien-Tchang, enrôlé de force parmi les *sipines*, pour nous ménager une entrevue avec le grand chef de ces insurgés. MM. Anot et Montels ont été parfaitement reçus par les principaux officiers, et en ont obtenu des passe-ports qui nous permettent de circuler librement dans tous les domaines de l'insurrection, c'est-à-dire dans tout le Kiang-Si; car il ne reste plus à prendre que la capitale et Kouang-Sin-Fou (1), deux places contre lesquelles marchent actuellement des troupes immenses, commandées par le roi Y-Ouang, qui a tout exprès pour cela qu'il tte Nankin.

« Ces insurgés viennent de Canton et des autres provinces limitrophes. Les chefs sont généralement des Cantonais, fumeurs d'opium pour la plupart. Sous le rapport religieux, ils reconnaissent un Dieu en trois personnes, et ont quelques notions de l'Ancien et du Nouveau Testament, qu'ils ont reçues des protestants ou puisées dans leurs livres. Comme ils voient que nous sommes de la religion de Jésus, et que nous combattons l'idolâtrie, ils se figurent qu'il n'y a pas grande différence entre eux et nous. C'est pourquoi, au lieu de nous molester, ils paraissent nous porter quelque bienveillance. Fidèles à leur serment d'anéantir le culte des idoles, avec celui de Confucius, ils détruisent partout les Poussas et les ta-

blettes du philosophe national. Je suis bien porté à croire qu'avant peu d'années la religion des grands et du peuple aura subi une transformation radicale, parce qu'elle est fondée sur le matérialisme et sur une cupidité sans frein, et que, d'autre part, le malheur est la grande école des peuples. Or, fut-il jamais calamités plus affreuses que celles qui écrasent maintenant la Chine? Pour ne parler que du Kiang-Si, il y a aujourd'hui, dans cette province, plus de quinze millions d'habitants réduits à la dernière misère.

« Dans certaines localités, les païens se sont mis par centaines à apprendre le catéchisme et les prières, condition exigée après la foi pour être admis à la grâce du baptême. Au reste, depuis quelques années, les Européens sont bien vus au Kiang-Si; les missionnaires s'en aperçoivent sur les routes, où ils s'entendent saluer du nom de *maître* par les passants. Ceux-ci leur disent qu'ils ont vu des Européens dans les ports libres; que ce sont des hommes justes, riches et puissants, ce qui est le *nec plus ultra* du droit à l'estime dans l'esprit des Chinois.

« Quoique la révolution, qui s'opère maintenant en Chine ne marche que lentement, selon les habitudes séculaires de cet empire; quoique son parti ne soit composé que de misérables, de voleurs; de gens sans aveu, abrutis par l'opium et n'ayant rien à perdre; cependant elle triomphera, si nous ne nous trompons, parce qu'elle n'a à lutter que contre une autorité avilie, détestée par le peuple, et contre des troupes dépourvues d'énergie et incapables de soutenir une attaque tant soit peu sérieuse. Je suis persuadé, avec tous ceux qui connaissent l'audace et l'intrépidité des insurgés, qu'avant deux ou trois ans, plus de la moitié de la Chine leur sera soumise, à moins que les Européens ne prennent fait et cause pour le parti impérial.

« Si Dieu m'accorde encore quelques années de vie, j'aurai, je l'espère, la consolation de voir nos Sœurs de Saint-Vincent de Paul établies au Kiang-Si. La Providence semble vouloir les y appeler pour le salut de l'âme et du corps des petits Chinois, pour servir de mères selon la grâce à ces milliers d'enfants abandonnés par leurs mères selon la nature. Les portes de ce grand empire leur seront un jour ouvertes; elles s'y répandront pour accomplir leur mission angélique; elles seront le soutien du pauvre, la consolation de l'agonisant et le refuge des orphelins. Après nos longs jours d'épreuves et de tribulations, si le christianisme, suivant nos espérances, obtient enfin en Chine une liberté entière, il ne s'y établira jamais d'une manière prompt et durable que par l'exercice actif des œuvres de la charité. »

(1) Nan-tchang-Fou, capitale du Kiang-Si, a été prise par les rebelles le 14 janvier dernier. Elle n'a pu tenir contre la bravoure du conquérant Y-Ouang (premier roi). Il a laissé à Nankin le Tong-

Ouang (roi de l'Est), et va installer au Kiang-Si le Nan-Ouang (roi du Sud); ce dernier est le gouverneur actuel de Kien-Tchang-Fou, Ly-Ta-Jen, si bien disposé en faveur de la religion.

Le même prélat écrivait le 13 septembre 1857, de Kiou-Tou, au Kiang-Si :

« Il y avait environ huit mois que M. Montels résidait dans le département de Ky-Ngan-Fou, ne s'occupant guère, à cause de son état maladif, que du sauvetage et de l'entretien des enfants abandonnés, lorsque, le 24 juin 1857, il reçut des courriers et une lettre de M. Than, prêtre lazariste chinois, dont la mission était séparée de la sienne par une distance d'environ sept lieues. C'était une invitation pressante d'accourir auprès de M. Than, alors gravement malade, pour l'assister dans cette épreuve. M. Montels se trouvant sur un terrain occupé par les insurgés, et portant, par conséquent, les cheveux longs, dut se les faire couper, parce qu'il devait passer parmi les impérialistes pour se rendre auprès de son confrère; mais il les garda dans son paquet de voyage, en chinois *pao-sou*, afin qu'à son retour il pût, par l'exhibition de sa chevelure, prouver aux rebelles qu'il ne s'en était défait que par nécessité. Il partit donc, le 25 juin, avec les deux chrétiens Jean Yuen et Pierre Y. Après avoir fait environ trois lieues de chemin et passé la rivière Kang-Kiang, il rencontra une troupe d'impérialistes qui voulurent à tout prix ouvrir son *pao-sou*. Y trouvant deux ou trois livres européens, autant de livres chinois et surtout des cheveux, ils eurent des doutes au sujet de M. Montels, et malgré ses protestations qu'il n'avait rien de commun avec les rebelles, qu'il était missionnaire français, qu'il ne s'occupait que de prêcher la bonne doctrine, de recueillir et de nourrir les enfants abandonnés, et qu'il se rendait actuellement auprès d'un de ses amis dangereusement malade, il fut conduit avec ses deux chrétiens au quartier général, situé à peu de distance de Ky-Ngan-Fou.

« Arrivé au camp, il comparut, le 26 juin, devant un officier subalterne, qui ordonna de le mettre aux fers. M. Montels lui dit avec modération qu'il outrepassait ses pouvoirs, et que son droit se bornait à le conduire devant le général en chef.

« L'officier répliqua que non-seulement il avait le droit de l'euchaïner, mais encore de lui couper la tête.

« — L'empereur même, reprit M. Montels, n'a pas ce droit; car, d'après le traité conclu entre la Chine et la France, tout missionnaire pris en Chine doit être reconduit sous bonne escorte aux autorités françaises, dans un des ports ouverts au commerce européen. » A ces mots, l'officier, soit qu'il fût offensé d'entendre un prisonnier lui rappeler son devoir, soit qu'il voulût se venger d'une délaite récente, soit enfin qu'il ne fût pas au courant du traité conclu entre la France et la Chine, traité qui est loin d'avoir été publié dans tout l'empire, fit trancher la tête à M. Montels et à ses deux chrétiens, et les fit enterrer sur place, tous trois dans la même fosse.

« Ces renseignements m'ont été fournis, partie par M. Than, partie par les chrétiens de Ling-King-Fou. »

M. Antoine Anot écrivait sous la date du 21 août 1857 :

« Un jour, je voyageais avec Mgr Delaplace, et nous nous disions que la terre de Ki-Ngan-Fou avait besoin du sang des missionnaires pour apaiser la colère divine. C'est celui de M. Montels qui a coulé. Ce funeste accident, dans les desseins de la Providence, servira peut-être plus qu'on ne pense à la cause de Dieu. Que ce soit au moins notre consolation !

« La hideuse révolution se présente aujourd'hui au Kiang-Si avec un front plus menaçant que jamais. Son champ de bataille est partout, devant chaque ville et dans la campagne. Les rebelles, toujours en possession des places qu'ils ont prises, sont cernés de toute part par les soldats impériaux. Il faut que le sang coule encore, que partout apparaisse la plus affreuse destruction ! »

KILDARE ET LEIGHLIN, diocèses unis en Irlande. L'évêque, Mgr Jacques Walsh, a été nommé en février 1856. — On y compte près de 160,000 catholiques; mais on ne peut parler que de l'état actuel tout au plus, vu l'émigration et ses résultats sur le nombre des catholiques en Irlande depuis vingt ans.

KILFENORA ET KILMANEDUAGH, diocèses unis en Irlande. Evêque, Mgr Patrice Fallon, nommé en avril 1853. On y compte 100,000 catholiques.

KILLALA, en Irlande. Evêque, Mgr Thomas Feeny, nommé le 18 janvier 1848, auparavant évêque de Ptolémaïde *in partibus*. On y compte 350,000 catholiques.

KILLALOE, en Irlande. Evêque, Mgr Michel Flannery, nommé en octobre 1857, et auparavant coadjuteur et évêque de Tiberiopolis *in partibus (Laonen)*. On y compte 250,000 catholiques.

KILMORE, en Irlande. L'évêque est Mgr Jacques Browne, nommé en 1829 et auparavant coadjuteur et évêque de Magida *in partibus*. On y compte 120,000 catholiques.

KINGSTOWN, dans le Haut-Canada. Evêque, Mgr Edouard Horan, nommé en décembre 1857. On y compte plus de 100,000 catholiques.

KO-KONOR, Vicariat apostolique en Chine, confié en 1848 à Mgr l'évêque d'Oblano *in partibus*.

KOUËI-TCHEOU, Vicariat apostolique en Chine, confié à Mgr Perny. D'après les *Annales de la Sainte-Enfance* de 1856, on y compte 2,000 catholiques.

Extrait du journal de Mgr Faurie, évêque d'Apolonie et vicaire apostolique de Kouy Tcheou, adressé à M. les directeurs de la Propagation de la Foi.

Chine, 4 août 1861.

« Nos amis d'Europe nous écrivent pour nous féliciter de la liberté dont nous devons actuellement jouir. Mon journal va leur répondre; je ne fais que le transcrire jour par jour.

« 29 avril 1861. Mon nouveau passe-port est enfin arrivé, signé au nom de la France

par M. le baron Gros, et au nom de la Chine par le frère de l'empereur. La réception de cette pièce m'impose des visites officielles, et il m'est aisé de pressentir, d'après le caractère bien connu de chaque magistrat, l'accueil que nous devons en attendre.

« Nous avons dans la province de bons et de mauvais mandarins. Ceux de la métropole où je réside sont en général assez bien intentionnés. Quoiqu'ils sachent depuis longtemps notre présence ici, ils ne nous ont jamais inquiétés, et je ne pense pas qu'ils se montrent plus sévères au moment où nous recevons une autorisation impériale. Il y a cependant parmi eux un général qui ne nous aime pas, et qui est capable de tout. Comme c'est le seul personnage que nous ayons à craindre, il n'est pas hors de propos de le faire connaître. Il a nom Tien-Ta-Jen (*Tien* signifie *grand homme*).

« Né dans le Hou-Nan, d'une famille obscure, il s'engagea dans l'armée, où son caractère audacieux lui valut de la réputation et un rapide avancement. Les troubles du Kouy-Tcheou s'aggravant de jour en jour, il fut promu au grade de généralissime des troupes de cette province. Ce n'était pas mal faire son chemin, pour un jeune homme de vingt-trois ans, qui a l'air et la taille d'un enfant. Sa colossale renommée avait précédé sa venue, et tout le monde l'attendait comme un libérateur. Il justifia cette bonne opinion par ses premiers actes : les rebelles effrayés battaient en retraite, et les soldats indisciplinés rentrèrent dans l'ordre.

« Mais son commandement dégénéra bientôt en tyrannie. Pour intimider les citoyens honnêtes et imposer silence à l'opinion sur ses débauches, il se mit à faire sauter les têtes sous le moindre prétexte; tous ses exploits se bornaient à faire couler dans la ville un sang qu'il n'aurait dû verser que sur le champ de bataille. Les plus hauts fonctionnaires subissaient ce terrorisme aussi bien que la multitude. Comme ils lui représentaient un jour, en plein conseil, que sa conduite pourrait être blâmée par l'empereur : Que m'importe! répondit-il; moi je suis un aventurier parvenu, je ne sais que tuer. Si quelques têtes venaient à se dresser sur mon chemin, il me suffira d'un coup de sabre pour les abattre. Les mandarins comprirent que c'était d'eux-mêmes qu'il s'agissait, et au lieu de redresser leurs têtes, ils s'inclinèrent prudemment. Une autre considération, qui assure l'impunité à ses excès, est la crainte de le voir passer aux rebelles, si l'on essayait de mettre un frein à son despotisme; on aime encore mieux l'avoir pour tyran que pour ennemi.

« Du reste, il allie à la cruauté la plus insigne fourberie. Qu'on en juge par ce trait, et ce n'est pas le seul. Une troupe d'insurgés ayant fait leur soumission, Tien-Ta-Jen les reçut avec empressement, donna des grades à leur chef, et après l'accueil le plus gracieux, comme ce chef allait à son nouveau poste, il le fit massacrer par ses soldats. Après ce guet-apens, il fallait s'en laver les

maines; aussi se récria-t-il plus haut que personne contre l'infamie d'un tel procédé; et pour preuve de ses loyales intentions, il fit décapiter tous les soldats qui avaient exécuté ses ordres.

« Un tel homme ne pouvait manquer d'être notre ennemi. Lorsque nous allâmes en grande cérémonie notifier aux autorités chinoises la réception de notre passe-port, Tien-Ta-Jen se montra fort irrité de cette démarche; il était surtout mécontent du respect que nous avait témoigné la foule, et paraissait craindre que la ville en masse ne se fit chrétienne, si l'on n'y mettait bon ordre. En conséquence, il demanda au gouverneur d'être chargé seul de cette affaire, déclarant qu'il allait, sur l'heure, nous faire massacrer avec tous nos disciples, afin qu'on n'en parlât plus. Ce ne fut pas sans peine que les mandarins lui firent comprendre que son projet avait besoin d'être mûri, et qu'il fallait prendre le temps de délibérer sur ses suites, avant de le mettre à exécution.

« Pour se venger de cet ajournement, il voulut au moins terrifier les néophytes qu'il ne pouvait encore égorger. Dans ce but, il ordonna aux chefs de quartiers d'aller prendre à domicile les noms de tous les chrétiens; et en même temps il faisait courir le bruit que cette liste de proscription était dressée en vue d'un massacre général. Les pasteurs étaient encore plus menacés que le troupeau. Les alertes et les avanies se succédaient pour nous d'heure en heure. La journée du 27 mai fut une des plus critiques. Un de mes confrères, M. Vieilmon, était sorti en palanquin pour achever nos visites officielles. Tien-Ta-Jen l'apprend, et aussitôt il lance à sa poursuite cinquante cavaliers, qui parcoururent la ville en vociférant des cris de mort. N'ayant pas rencontré le missionnaire, ils rebattent sur notre église et annoncent qu'ils vont égorger les Européens. A cette nouvelle, le peuple se porte en masse sur notre quartier pour jouir du spectacle; les remparts de la ville se couvrent de curieux, et ressemblent à un amphithéâtre où nous devons jouer le rôle de victimes. Mais au moment où les soldats vont franchir le seuil de notre demeure, un aide de camp vient dire que Tien-Ta-Jen arrive en personne. On suspend les hostilités pour attendre ses ordres. Cependant il ne se montre pas. Dix fois on l'annonce, sans qu'on le voie paraître. Enfin les soldats se retirent après avoir visité l'église et la maison, et les voleurs s'esquivent avec ce qu'ils ont pu nous dérober. Pour nous, débarrassés des uns et des autres, nous nous mettons tranquillement à manger notre riz.

« Le lendemain, j'eus l'explication de tout ce vacarme et de son insuccès. Tien-Ta-Jen avait célébré, la veille, son onzième mariage, bien qu'il ne fût pas veuf. Donc il avait bu largement. En cet état, il était parti à la tête de ses cavaliers, menaçant de tout mettre à feu et à sang. Mais, au détour d'une rue, son cheval refuse d'avancer. Il le frappe; l'animal se cabre et désarçonne le général.

Celui-ci remonte en selle et frappe plus fort. Le cheval le jette encore une fois sur le pavé, puis une troisième. Il remonte furieux, frappe de toutes ses forces. Le cheval alors, au lieu d'avancer, tourne bride, et repart au galop vers le prétoire du gouverneur. Ce fonctionnaire était dans la plus grande anxiété. Sachant les projets de Tien-Ta-Jen, il avait dépêché à sa suite un mandarin pour le retenir. Quand il le vit ramené si piteusement par son indomptable monture, il courut à sa rencontre, l'entraîna dans son cabinet, et lui montra une lettre impériale qui arrivait à l'instant. C'était une pressante recommandation de remplir envers les chrétiens toutes les clauses du traité, et d'avoir pour les missionnaires, spécialement pour moi, tous les égards qu'on doit à des hôtes honorables. A la lecture de cette pièce, le général ne put s'empêcher de dire, avec un sourire qui dissimulait mal sa confusion : La belle sottise que j'allais faire ! Sur-le-champ il envoya contre-ordre à ses soldats, et c'est ainsi que nous fûmes délivrés.

« Mais Tien-Ta-Jen n'était pas homme à se contenir longtemps. A sa turbulence naturelle vinrent s'ajouter de graves sujets d'irritation. Tandis qu'il perdait son temps et gaspillait le trésor de l'armée au milieu d'une cour de comédiens, ses troupes avaient été vaincues dans deux batailles contre les rebelles; ses plus habiles lieutenants avaient été tués, et ses meilleurs soldats désertaient faute de toucher leur solde. L'humiliation de ces revers, qui compromettaient son prestige militaire, unique base de sa fortune, fut encore aggravée par une verte réprimande de l'empereur, qui lui reprochait son despotisme, et lui enjoignait de quitter une ville où il se mêlait de ce qui ne le regardait pas, pour aller au camp et battre les rebelles, seule mission dont il fût chargé. D'autre part, le peuple, lassé de lui voir faire chaque jour de nouveaux coups de tête, avait passé de la terreur au mépris, et ne désignait plus le *grand homme* que par le sobriquet de *général-gamin*.

« Il fallait à celui-ci une revanche de tant d'échecs : il la prit sur les chrétiens. Le 19 juin, six hommes de son prétoire forcent les portes de l'église, se livrent au pillage, frappent le sacristain qui veut leur arracher des mains un crucifix. Je viens à son secours. Aussitôt l'un d'eux lève son sabre et se précipite sur moi; les autres l'imitent et me poussent dehors l'épée dans les reins.

« Le 23 du même mois, nous étions déjà couchés et endormis, quand, vers les onze heures du soir, quelqu'un frappe à coups redoublés à la porte de ma chambre : vite ! vite ! levez-vous ! Je reconnais la voix d'un jeune chrétien, et j'ouvre. Ce pauvre néophyte se jette à mes pieds : Donnez-moi vite l'absolution, s'écrie-t-il, on massacre les chrétiens dans toute la ville, et les soldats seront bientôt ici. — Patience, mon garçon, lui dis-je, on a peut-être voulu te faire peur. Allons voir si c'est vrai. — C'est vrai ! c'est vrai ! écoutez... En effet, nous

entendons des cris confus, et un bruit de chevaux au galop, se dirigeant sur notre quartier. Les cavaliers criaient de toutes leurs forces : Tuez ! tuez ! massacrez ! Nous ne pouvons cependant nous résoudre à avoir peur. L'escadron arrive enfin à notre porte, mais il ne fait que passer. C'était encore un expédient de Tien-Ta-Jen pour nous effrayer et amener le peuple contre nous. Peut-être espère-t-il, par ces alertes de chaque jour, nous obliger à partir; mais il perd son temps. S'il veut se défaire de nous, il devra nous tuer à notre poste.

« En attendant le sort qu'il nous réserve, j'ai à retracer celui qu'il vient de faire subir à quatre de nos néophytes, quatre nouveaux martyrs ! A son instigation, le chef de la garde nationale de Tsing-Gai, nommé Tchao-Ouy-San, a envoyé une troupe de soldats cerner le séminaire. C'était le 12 juin au soir. A ce moment, les élèves récitaient le chapelet. Quatre d'entre eux furent arrêtés et conduits sans violence devant Tchao-Ouy-San, qui leur dit : Tien-Ta-Jen ne veut pas qu'on pratique votre religion; il va lancer un édit pour la proscrire, et condamner à mort ceux qui n'y renonceront pas. Prévenez-en votre supérieur, et décidez-vous à abjurer; autrement, vous êtes tous perdus. Les séminaristes s'en retournèrent sans avoir été maltraités.

« Le lendemain, pendant l'absence du supérieur et d'une partie de ses disciples, le séminaire fut entièrement dévalisé; deux élèves qui se trouvaient là au moment du pillage, Joseph Tchang et Paul Tchên, furent pris et menés en prison, ainsi que Jean-Baptiste Lô, fermier de l'établissement. On les soumit aussitôt à un interrogatoire, en commençant par le fermier. — Pourquoi n'interrogez-vous le premier? répondit-il. Je marcherai toujours sur les traces de mes deux maîtres. Questionnez-les d'abord; leurs réponses seront les miennes. Sommés à leur tour d'apostasier, les deux séminaristes déclarent qu'ils n'abandonneront pas leur religion. — Si vous n'y renoncez pas, on vous coupera la tête. — Nous perdrons plutôt la vie que la foi. Sur ce, on les enferme dans un cachot improvisé, au fond d'une pagode, avec défense de les laisser communiquer avec personne.

« Cependant ils ont pu correspondre avec nous, par l'entremise d'un soldat de garde, qui, dès le premier jour, leur a témoigné beaucoup de bienveillance. Leur première lettre est adressée à M. Payan, supérieur du séminaire; elle est écrite au crayon, sur un lambeau de papier. La voici :

« Mon bien vénéré Père,

« Faites savoir à Monseigneur que nous sommes tentés en toutes manières, et que nous aimerions mieux mourir que d'être soumis aux périlleuses épreuves par lesquelles on cherche à ébranler notre fidélité à Dieu. Toutefois, il nous semble que nous n'avons pas peur, et que nous sommes prêts à périr, plutôt que de trahir notre foi et de manquer à notre conscience.

« Le commandant Tchao, et les deux chefs Ouan et Tao, qui ont pillé le séminaire, voudraient bien se défaire de nous, pour qu'il ne restât pas de témoins de leurs brigandages. Ils nous refusent toute nourriture; ils ne veulent pas qu'on nous donne même une goutte d'eau, et nous avons entendu prononcer le mot de poison. Leurs intentions sont évidentes, mais nous avons confiance en Dieu.

« Vos enfants dévoués,

Joseph TCHANG, élève en théologie;
Paul TCHEN, élève en philosophie;
Jean-Baptiste LÔ, fermier du grand séminaire.

« P. S. Nous avons appris que Monseigneur a écrit au commandant Tchao, pour obtenir notre délivrance; mais les deux chefs nommés plus haut ont intercepté la lettre, parce qu'ils sont les plus compromis dans le pillage.

« Peu de jours après la dévastation du séminaire, le commandant Tchao fut élevé au grade de généralissime de la garde nationale de toute la province. Tien-Ta-Jen l'a choisi de préférence à d'autres capitaines plus habiles, parce qu'il seconde mieux ses projets sanguinaires et qu'il est encore plus barbare que lui. Maintenant que toute la force armée est concentrée dans les mains de ces deux monstres, l'autorité des mandarins civils se trouve réduite à zéro; il n'y a plus d'autre loi que le sabre, et c'est contre nous spécialement qu'il est dirigé.

« Néanmoins, nous étions encore plus préoccupés de nos prisonniers que de nous-mêmes. Le bon soldat qui nous avait transmis leur première lettre vint secrètement s'offrir à leur reporter notre réponse. Il la remporta avec une récompense pour lui et des provisions pour eux. Leurs remerciements ne se firent pas attendre; quelques jours après, ils m'écrivaient de nouveau :

« Mousigneur,

« Nous avons reçu hier la lettre de Votre Grandeur, qui nous a causé une grande joie. Nous sommes plus que jamais fortifiés par les paroles de foi sorties de votre cœur... On ne permet à personne de nous aborder. La bonne Marthe (c'est une vieille et pieuse domestique du séminaire) est toujours aux aguets pour nous porter secours, mais elle n'y réussit guère: les soldats reçoivent bien ses provisions, mais ils les dévorent et nous laissent pâtir de la faim.

« C'est encore là le moindre de nos maux. Nous sommes harcelés du matin au soir, au moins dix fois par jour, par les interrogatoires les plus insidieux. On veut absolument nous faire apostasier. Tout récemment un mandarin subalterne vint en pleurant s'asseoir près de nous, dans la prison. Je voudrais vous sauver, dit-il, mais je ne le puis malgré vous. Songez donc que maintenant il n'y a peut-être plus un seul chrétien dans toute la province. L'église de la métropole est détruite; le petit séminaire a été aussi rasé; l'évêque et les missionnaires ont

été décapités avec tous leurs fidèles; et l'on traque en ce moment, dans toute l'étendue du Kouy-Tcheou, les rares néophytes qui ont pu échapper au massacre. Si vous voulez renoncer à votre religion, je puis encore vous sauver. Nous avons répondu: Ce n'est ni pour l'église de la métropole, ni pour l'évêque, ni pour les néophytes que nous sommes chrétiens; c'est pour nous et pour Dieu. Le reste passe, mais Dieu subsiste éternellement; c'est pourquoi nous lui serons toujours fidèles. — Dans ce cas, on va vous couper la tête. — Nous sommes prêts à mourir. — Signez au moins ce papier, personne n'en saura rien. Nous jetâmes un coup d'œil sur la feuille qu'il nous présentait; c'était un acte d'apostasie. Nous répondîmes: Notre tête roulera sur le pavé, avant que notre main signe une pareille trahison. — Eh bien! s'il en est ainsi, vous serez exécutés demain matin.

« Le mandarin sortit, et nous nous mîmes tranquillement à genoux pour chanter, comme de coutume, notre prière du soir. En nous entendant, le mandarin revint au guichet: Comment! nous dit-il, vous allez être mis à mort, et vous priez encore!... Nous continuâmes de chanter, sans faire attention à ses menaces. Il nous lança quelque malédiction, et s'en alla.

« Depuis lors on ne nous a plus interrogés, et nous sommes encore en vie.

« Vos enfants dévoués jusqu'à la mort. »

« Ces pauvres enfants sont plus sensibles au souci qu'ils nous donnent qu'aux souffrances qu'ils endurent: aussi est-ce moins par eux que par d'autres que j'ai connu les misères et les rigueurs de leur captivité. Je tenais d'abord à savoir comment ils pouvaient nous écrire, étant gardés à vue; et j'ai appris, par le soldat déjà mentionné, qu'ils écrivaient la nuit pendant le sommeil de leurs gardiens. La prison qu'ils habitent est des plus meurtrières. Quand il pleut, ils sont inondés par la pluie, elle ruisselle partout; quand il fait chaud, l'humidité est encore pire, l'eau suinte du sol, en sorte qu'ils sont presque toujours dans la boue. C'est sur cette couche malsaine qu'ils sont obligés d'étendre leurs nattes pour dormir. Quelques soldats compatissants leur ont procuré des pierres pour en couvrir le sol. L'air qu'ils respirent est vicié par l'infection des latrines, qui sont dans le réduit même où on les tient enfermés. Une fois seulement, pendant le premier mois, ils ont pu changer d'atmosphère et voir le ciel pendant quelques heures. La bonne Marthe m'ayant fait dire que leurs couvertures étaient pourries par l'humidité du local, et qu'eux-mêmes étaient dévorés de vermine, faute d'habits pour changer, j'envoyai aussitôt le linge dont ils avaient si grand besoin.

« Au commencement de juillet, la surveillance des prisonniers devint moins sévère; on permit à quelques chrétiens de les visiter. Ils se hâtèrent de m'en prévenir,

afin que le R. P. Thomas Lô, prêtre indigène, vint leur donner l'absolution. Le lendemain du jour où ils me faisaient cette demande (5 juillet), je reçus d'eux un billet de la largeur d'un doigt, où étaient écrits simplement ces mots : *No soyez pas en peine sur notre compte. La bonne Marthe vient tous les jours nous apporter des vivres, et les soldats ne nous pillent plus.*

« En même ils adressaient à leurs condisciples la lettre suivante :

« Bien chers frères,

« *Qu'il est bon, qu'il est doux d'habiter ensemble comme des frères!*

« Dieu a permis, pour éprouver notre foi, que nous goûtions de la prison et des chaînes, et nous ne doutons pas que ce ne soit pour notre plus grand bien. Notre-Seigneur a vaincu le monde, et nous espérons bien le vaincre aussi par la foi que nous avons en lui. Nous ne sommes ni étonnés ni effrayés de nous trouver dans un cachot. Nous avons la consolation de sentir que nous ne souffrons pour aucun crime, mais uniquement pour Jésus et le salut de notre âme. Tous ceux qui nous entourent nous traitent d'insensés, mais nous savons que notre folie est sagesse devant Dieu.

« Remarquez, bien chers frères, combien Dieu nous aime. Dès notre tendre enfance, la sainte Eglise nous a pris et nourris sur son sein maternel. Elle nous a formés et instruits, comme l'aigle réchauffe ses petits jusqu'à ce qu'aient grandi leurs ailes; et maintenant qu'il nous faut essayer de voler tout seuls, elle veille encore sur nous pour soutenir et encourager notre essor. Soyons donc contents et glorieux du sort que Dieu nous fait; supportons les maux sans murmurer. Hélas! ceux qui nous les font sont plus à craindre que nous: Dieu les punit ordinairement dès cette vie; et que sera-ce dans l'éternité? Vainement ils emploient contre nous la ruse et la menace; nous, enfants de Dieu, nous ne leur opposons que la simplicité de notre foi. Ils peuvent, il est vrai, nous ôter la vie du corps; mais nous n'avons pas oublié cette promesse du Sauveur : *Réjouissez-vous et tressaillez de joie, parce que votre récompense est grande au ciel.*

« Nous vous remercions bien tendrement de la neuvaine que vous avez faite à notre intention. Continuez de prier pour nous, afin de nous obtenir la grâce de persévérer jusqu'à la fin.

« Adieu, frères.

« Joseph, Paul, Jean-Baptiste. »

« J'ai reçu également une lettre du fermier Lô; la voici :

« Prostrné aux pieds de Votre Grandeur, je lui annonce humblement notre captivité... Dans cette prison et au milieu de tant d'ennemis, nous ne savons que prier. Si Dieu nous appelle à lui, je confie à Votre Grandeur le soin de mon vieux père, de ma femme et de mes enfants : en leur laissant

la culture de la propriété du séminaire, ils auront de quoi vivre.

« Pour moi, c'est de bon cœur que je mourrai pour la gloire de Dieu et pour le bien de mon âme. Si le Seigneur me fait cette grâce, j'offre d'avance ma vie pour l'exaltation et l'accroissement de la sainte Eglise.

« Je prie Monseigneur de ne pas trop se mettre en peine de nous. Nous sommes tous les trois bien disposés à marcher jusqu'au bout sur les traces de Notre-Seigneur Jésus.

« Jean-Baptiste Lô. »

« Ce brave homme a été gravement malade en prison : Il est mieux maintenant, m'écrivent Joseph et Paul, mais son corps reste couvert de plaies; il ne peut se tenir ni debout ni assis. Ses parents païens viennent souvent l'accabler de reproches : il n'en est pas moins immobile dans la foi. Nous le consolons et le soulageons de notre mieux. »

« Quant à la bonne Marthe, les trois prisonniers ne tarissent pas en éloges sur son dévouement et son courage : Elle vient nous voir tous les jours, écrivent-ils, bien qu'elle ait beaucoup à souffrir de la brutalité des soldats, qui lui font, à elle-même, les plus terribles menaces. Depuis le premier instant qu'elle a pu nous aborder, nous ne lui avons jamais vu les yeux secs : elle est inconsolable de notre sort. Bien volontiers elle donnerait sa vie pour mourir à notre place; elle l'a même demandé plusieurs fois. Les soldats, sachant qu'elle nous aime comme une mère, se plaisent à lui faire des frayeurs. Un soir, ils lui dirent que nous allions être exécutés le lendemain matin. La pauvre femme ne dort pas de toute la nuit, et bien avant le jour elle était à la porte de la prison pour venir mourir avec nous.

« Une autre fois, comme elle apportait le souper des trois captifs, les soldats la repoussèrent brutalement, en disant qu'ils avaient ordre du mandarin, de les laisser mourir de faim. Marthe, désolée, court au prétoire intercéder pour ses chers maîtres. Là aussi on la repousse avec insulte. Alors, ne consultant plus que son désespoir, elle court chez elle, prend une hache, et vole à la prison pour en enfoncer les portes. Le persécuteur Ouan, ne sachant à qui elle en veut, s'esquive au plus vite. Les soldats, étonnés d'une telle audace, ont machinalement peur de cette femme qui ne craint rien, lui ouvrent passage, et nos prisonniers ont encore soupé ce soir-là.

« Le 14 juillet, nos chers néophytes, écrivant à M. Lions pour le prier de venir les confesser, paraissaient avoir un pressentiment de leur fin prochaine : Nous sommes un peu tristes ces jours-ci, disaient-ils. On égorge tous les jours un grand nombre de prisonniers, dont plusieurs sortent de notre propre cachot... Nous voyons maintenant que notre mort est imminente. Tout est

changé autour de nous; on nous tient plus serrés que jamais. Si nous pouvions nous confesser, cela retremperait notre courage (1).

« J'avais déjà tenté plusieurs démarches pour les faire relâcher, mais aucune n'avait réussi. Le 29 juillet, nous tenions conseil, M. Vieilmon et moi, pour trouver quelque nouveau et meilleur expédient, lorsque, séance tenante, nous reçûmes cette courte lettre de M. Sabatier, un de nos confrères :

Ché-Téou-Tchaï, 29 juillet 1861.

« Monseigneur

« Nos trois prisonniers et Marthe viennent d'être décapités aujourd'hui. Ce matin, nous avions envoyé le jeune frère de LÔ leur porter une lettre. A son arrivée, il apprend qu'ils ont été mis à mort. Le seul chrétien qui s'est trouvé là au moment du supplice, est venu sur-le-champ m'en informer.

« Nous ne pouvions croire à cette nouvelle; mais elle nous fut confirmée, avec quelques détails, par la lettre suivante de M. Perny :

« ... L'exécution a eu lieu vers onze heures du matin. Les préparatifs en avaient été faits à huis-clos et sans jugement. On arracha subitement les prisonniers de leur cachot pour les conduire au supplice. Contre l'usage, on ne tira pas le canon, afin de faire la chose avec moins de bruit. Il y eut cependant beaucoup de spectateurs.

« Les confesseurs priaient durant le trajet. Arrivés au lieu du supplice, ils se mirent tous trois à genoux, demandant qu'on attendît, pour frapper, la fin de leur prière.

« A ce moment, les soldats ayant aperçu, au bord du fleuve, Marthe qui, sans se douter de rien, lavait le linge de nos prisonniers, allèrent la saisir par les cheveux : *Marche, toi aussi*, lui disent-ils. — *Volontiers! Volontiers!* répond-elle; et la voilà qui va prendre sa place et se met à prier avec les séminaristes... »

Un missionnaire du Su-Tchuen trace le tableau suivant d'une province chinoise en proie à l'anarchie et aux invasions des rebelles :

« Maintenant, résumons en deux mots le triste état de cette province, et je crois que le reste de l'empire n'a pas un sort plus prospère. C'est une situation des plus déplorable! Le gouvernement, sans force, est nul sous tous les rapports, excepté pour achever de ruiner ceux qui ont encore quelque chose. Les *Mân-Tsé* ravagent régulièrement le pays durant trois mois chaque année; les *Hôug-Tsé*, les *Lôlo*, les *Y-Jin*, les *Mido-Tsé* se battent souvent entre eux et toujours avec les Chinois; les brigands de profession courent les contrées en armes, tout le monde les combat et ils combattent tout le monde; les petits voleurs sont partout, et la famine est générale. A cet ensemble de fléaux il ne manquait que la peste,

et voilà qu'elle se montre déjà sur plusieurs points. Un de nos confrères m'écrivait, il y a peu de jours : *Les Mân-Tsé, en se retirant, nous ont laissé la famine et la peste!* »

D'après une lettre de Mgr Faurie, l'apparition de la comète de 1861 aurait fait, en Chine, plus de sensation qu'en Europe. « Le 2 juillet, dit-il, elle attira l'attention de tout le pays, et y jeta la terreur. Le lendemain, vers les neuf heures du soir, sa queue présenta la forme d'une croix. Ce phénomène dura dix minutes. On vint m'en avertir, et je sortis aussitôt pour voir; mais déjà l'image s'était effacée. Était-ce un véritable prodige, ou un effet des nuages, ou quelque illusion d'optique? Je l'ignore. Mais ce qui est certain, c'est que tous, païens et chrétiens, la virent distinctement, et qu'il en fut fait grand bruit dans la ville et les environs. Dès le soir même on alla consulter les idoles, qui rendirent, comme toujours, un oracle ambigu. Quant aux commentaires de la foule idolâtre, ils étaient tous en faveur du christianisme. Hier, disaient les uns, on ne voulait pas de la croix apportée par l'évêque; maintenant qu'elle vient du ciel, pourrait-on la méconnaître et la repousser? Cette fois, il n'y a plus à en douter, l'empire passe aux mains des chrétiens. Puisse ces réflexions les rapprocher de notre sainte foi! »

Mgr Faurie écrivait, de la mission du Kouei-Tcheou, le 23 février 1862 :

« Le sang des martyrs vient encore de couler dans notre province. Les victimes sont :

« 1° M. Jean-Pierre Néel, de Sainte-Catherine-sur-Riverie (diocèse de Lyon), décapité pour la foi lundi dernier 17 février;

« 2° Son catéchiste Jean Tchên, âgé de quarante-deux ans;

« 3° Un baptiseur nommé Martin Oû;

« 4° Le néophyte Jean Tchang, dont la maison servait d'asile au missionnaire;

« 5° La vierge Lucie Y, appartenant à une très-honorable famille de cette métropole. Elle était occupée, quand on l'arrêta, à instruire les femmes catéchumènes dans une nouvelle station ouverte par M. Néel.

« Ils ont tous été exécutés à Kouy-Tcheou, par ordre du mandarin Tay-Loû-Tché, le même qui avait déjà immolé les trois martyrs de Mao-Kéou, le 23 février 1858. A cette heure, il continue de traquer les néophytes dans toute l'étendue de sa juridiction, et plusieurs ont dû encore tomber entre ses mains.

« La station de Kia-Chà-Loung, dernier théâtre du zèle de M. Néel, n'avait pas encore deux mois de date, et déjà, au lieu de quatre catéchumènes qu'il y avait trouvés, il en comptait plus d'une centaine. C'était un succès trop beau pour ne pas donner l'éveil à nos ennemis. Un commandant de la garde nationale commença la persécution en arrêtant un des nouveaux néophytes, et en me-

(1) Le 10 juillet, ils avaient pu se confesser au R. P. Paul Toung, zélé et infatigable prêtre indigène.

naçant de faire main-basse sur tous les autres. Il agissait sans doute de complicité avec le mandarin Tay-Loû-Tché, dont j'ai parlé plus haut, et à l'instigation du général Tien-Tâ-Jên, qui avait adressé une circulaire secrète à tous les magistrats de la province, pour leur recommander de nous massacrer, en quelque lieu qu'on nous rencontrât, en ayant soin de ne pas nous reconnaître pour Européens ni pour chrétiens, mais pour chefs de rebelles. A ce compte, il leur promettait de l'avancement.

« Une lettre de M. Néel, datée du dimanche soir, 16 février, m'informa de cette persécution naissante; elle respire tout le dévouement de ce courageux confrère : Je devais, dit-il, me mettre en route demain pour la capitale; mais je reste au poste pour soutenir mes néophytes, dont le plus ancien, Jean Tchang, mon hôte, est baptisé depuis ce matin. »

« A cette nouvelle, j'envoyai mon catéchiste Tchên pour tâcher d'arranger l'affaire. Il partit mardi soir, marcha nuit et jour, et arriva dans l'après-midi de mercredi, exténué de fatigue et de faim.

« Parvenu au seuil de la maison de Tchang, il ne s'est encore aperçu de rien. Mais dès qu'il est entré, la femme le tire à part : Nous avons des martyrs ! s'écrie-t-elle ! Notre cher père *Ouén* (M. Néel), son catéchiste, le baptiseur *Oû*, la vierge *Y* et mon mari ont été décapités avant-hier!... Si je n'avais pas eu ces enfants, je serais allée mourir avec eux... Pendant qu'elle lui raconte à la hâte les principaux détails, et lui sert à manger, la maison est cernée par trente hommes de garde nationale. Quatre satellites du mandarin Tay entrent : Que viens-tu faire ici ? Notre catéchiste, qui en est à sa première bouchée de riz, ne peut rien avaler. Mange, lui dit un des gardes, tu auras plus de force pour aller devant le mandarin. Puisque je vais mourir, se dit le pauvre Tchên, il est inutile de manger. Il se lève, tire à part les deux principaux satellites : Mes frères, leur dit-il, songez que j'ai encore un vieux père et une vieille mère; ne me livrez pas au mandarin. — As-tu de l'argent ? — J'en ai un peu. — Combien nous donneras-tu ? — Trois *tsièn* à chacun (environ deux francs vingt-cinq centimes). — Ce n'est pas assez. Au mandarin ! au mandarin !... Et on se met en devoir de le garrotter... Enfin, après bien des pourparlers, on tombe d'accord pour un taël (sept francs cinquante centimes) par satellite. Le catéchiste tire son rouleau de sept taëls pour compter la somme promise. Mais les satellites lui arrachent tout des mains. — C'est très-bien, dit le catéchiste, je vous tiens maintenant; votre intérêt est lié à mon salut. Si vous me conduisez au mandarin, je vous accuse comme voleurs. — Ne crains rien, ne crains rien, tu t'évaderas.

« Mais comment sortir ? La garde nationale fait sentinelle à la porte... La femme du martyr Tchang se charge de l'affaire. Elle

envoie les satellites sur le devant de la maison amuser la troupe; à l'aide de cette diversion, elle fait sortir le catéchiste par une petite issue de derrière, donnant sur un jardin, le conduit à travers les rocs et les broussailles des montagnes; et après avoir gravi, sur ses pauvres petits pieds et de ses mains ensanglantées, deux ou trois collines, elle lui indique la direction à suivre pour atteindre la grande route. Le catéchiste marche encore nuit et jour, le ventre vide, et arrive près de moi : Gloire à Dieu, évêque, me dit-il en se jetant à genoux, encore des martyrs ! Puis il me raconte les détails ci-dessus, auxquels je vais ajouter ceux que j'ai pu recueillir depuis.

« Il paraît que la mort de M. Néel était préméditée et décidée d'avance. Lundi, après midi, les satellites tombent à l'improviste sur sa retraite, enchaînent le missionnaire, son catéchiste Jean Tchên, et le maître de la maison Jean Tchang. D'autres courent chercher le baptiseur *Oû*, qui était dans une localité voisine. On les conduit vers la ville, distante de cinq ly (deux ou trois kilomètres).

« Pour avoir plus tôt fait, le mandarin avait dressé son tribunal sur le champ même des exécutions, au pied des remparts, hors de la ville. L'interrogatoire ne fut pas long : Comment t'appelles-tu ? — En chinois on m'appelle *Ouén*, mon nom français est Néel. — Mets-toi à genoux devant moi, comme les autres. — Je ne suis pas Chinois. Je viens de France prêcher la religion, à la faveur du traité conclu entre nos deux empires. Je ne me mettrai point à genoux. Je suis un hôte et non un criminel; d'ailleurs, voyez mon passe-port. — Ce passe-port t'a été délivré par ton gouvernement et non par le nôtre; il ne fait pas foi pour nous... Renonce à ta religion, ou je te fais tuer. — Cette injonction est inutile; tuez-moi si vous voulez. — Cela ne tardera pas ! Puis s'adressant aux trois chrétiens : Et vous autres imbéciles, renoncez-vous à cette religion ? — Non, répondirent-ils tous d'une voix. — Tuez-moi toute cette canaille, et qu'on n'en parle plus.

« Les bourreaux ne manquaient pas. Le chef de la garde nationale de Kia-Chà-Loung revendiqua l'honneur d'abattre de sa propre main la tête de M. Néel. Au signal d'un coup de canon, les quatre têtes tombèrent sous le sabre.

« Au moment où la tête de M. Néel roulait sur le sol, on dit qu'une nuée lumineuse descendit rapidement du ciel, resta immobile quelques instants au-dessus de son corps, puis s'évanouit. La foule des païens en fut effrayée, et le bourreau plus que les autres. Des païens, qui sont venus ici nous faire part de cette nouvelle, nous assurent que ce chef en est encore tout troublé, et qu'il craint réellement d'avoir fait une mauvaise action. Je prendrai sur ce fait les informations les plus sévères. Du reste, ce prodige

n'étonnera aucun de ceux qui ont connu M. Néel : c'était un saint.

« Le mandarin ordonna qu'on abandonnât leurs corps sans sépulture, afin qu'ils fussent dévorés par les loups et les léopards qui fourmillent en ces parages, les loups surtout. Ils rôdent la nuit par bandes de trente à quarante, et savent bien la route de ce champ de carnage. Il n'est pas rare de voir, même en plein jour, les chiens commencer cette horrible curée. J'ai vu, de mes propres yeux, sous les murs mêmes de cette métropole, des chiens se disputer les lambeaux d'un cadavre humain, et l'un d'eux emporter une jambe entière, qu'il traîna jusqu'à la maison de son maître, à plus de deux cents pas de distance. Des vols de corbeaux le poursuivaient en croassant. C'était horrible. Voilà le sort qu'ont eu les précieux restes de nos chers martyrs. Les néophytes ne purent aller les enlever : la plupart avaient fui, les autres étaient gardés à vue.

« Le lendemain matin, la femme du martyr Tchang envoya sa fille, jeune personne de quinze ans, pour voir l'état des corps. Tout avait été dévoré; les gros ossements seuls restaient sur place. Cette fille dit avoir encore reconnu les restes de M. Néel. Interrogée comment elle avait pu les distinguer : Il restait encore un peu de chair à l'extrémité des pieds, dit-elle, et je les ai reconnus à la blancheur de la peau. Elle n'en put rien emporter, à cause des gardes qui faisaient sentinelle..... »

Extrait d'une lettre de M. Perny, missionnaire.

«... Le Kouei-Tcheou, sur la carte de l'empire, est situé entre le 24° 30' et 29° de latitude, et le 101° 30' et 106° 45' de longitude; il est confiné au nord par le Su-tchuen, à l'ouest par le Yun-Nan, au sud par le Kouang-Sy, et à l'est par le Hou-Nan. Cette province est une des moins étendues de la Chine. Je pense que du nord au sud elle a bien cent dix lieues de France, et de l'ouest à l'est cent quarante lieues. Anciennement elle n'avait pas les limites actuelles; mais à l'époque de la conquête du pays, on y a enclavé quelques districts du Su-Tchuen, pour lui donner une forme plus régulière. Toutefois, les habitants de cette province n'ont cessé de se faire remarquer du reste des indigènes, soit par l'accent du langage, soit par le caractère. Son sol est une terre neuve, qui n'a pas été travaillée par les révolutions humaines; on y rencontre une foule de grottes d'une élévation et d'une profondeur qui ne manqueraient pas d'attirer les curieux, si les Chinois avaient nos instincts scientifiques. Les fouilles que l'on fait parfois dans quelques-unes d'elles, pour extraire certains minéraux célèbres qui entrent dans la médecine chinoise, tels que le *ichou-cha*, ont amené la découverte de certains fossiles d'une grandeur remarquable. Il ne peut venir à l'esprit d'un Chinois de conserver ces fossiles, qui seraient pour la science d'un si grand prix. Dans les

temps de persécution, ces grottes servent souvent à réunir les néophytes. Là, mon cher ami, se passent toutes les scènes dont les catacombes romaines ont conservé les émouvants souvenirs. J'ai visité moi-même ces néophytes dans une de ces grottes, dont la profondeur est immense.

« La persécution ne sévissait pas alors; mais les païens avaient une haine excessive contre l'Evangile. La famille qui me donnait l'hospitalité avait perdu presque toute sa fortune dans les procès qui lui avaient été intentés au sujet de la religion. La seconde fois que je visitai cette chrétienté, les idolâtres firent une levée de bouilliers et envahirent la maison. Je voulais aller au-devant d'eux et essayer de les calmer; mais on me fit violence, et je dus, avec mes deux jeunes catéchistes, passer la nuit dans une armoire à riz, d'où nous entendions distinctement les vociférations de ces pauvres païens qui nous réclamaient à grands cris. Il n'est pas douteux que ma vie n'eût été en danger, vu l'exaspération des esprits. Ah! quelle heureuse nouvelle pour vous si le glaive de ces infidèles, bien que privé de l'autorité publique, m'eût immolé en haine de la foi chrétienne! Mais cette faveur m'est-elle réservée? J'ai manqué jusqu'ici les occasions les plus belles, et même les plus nombreuses : que la sainte volonté de Dieu soit faite!

« Le Kouei-Tcheou offre un aspect des plus curieux : figurez-vous des chaînes de montagnes qui se croisent, se divisent, ou se heurtent, si nombreuses que le sol en est couvert. Placé sur le sommet de quelques-unes d'entre elles, vous diriez à la vue de toutes ces cimes qui se laissent seules apercevoir, un immense troupeau de moutons. Aussi, à peine avez-vous gravi une hauteur, qu'il faut descendre pour en escalader à grand-peine une nouvelle. Vous concevez combien les voyages doivent être lents, pénibles et dispendieux dans ce pays, où l'on doit porter avec soi, pour ainsi dire, tous les ustensiles d'un ménage. La forme de ces montagnes est d'un aspect fort curieux; souvent aussi elle attriste par sa complète nudité. D'immenses forêts ont couvert autrefois ces cimes, aujourd'hui arides : à peine en reste-t-il aujourd'hui quelques traces.

« Le climat du Kouei-Tcheou est généralement tempéré : dans les hivers les plus rigoureux, la neige ne couvre que les parties les plus élevées de la province; encore n'y fait-elle pas un long séjour; le thermomètre descend rarement au-dessous de zéro, et ne s'y maintient ordinairement pas longtemps. Cela n'empêchera pas certains géographes d'Europe de vous dire que cette province est la Sibérie de la Chine, qu'il y a ici bon nombre de montagnes perpétuellement couvertes de neige. Souvent, dans mes courses, j'ai cherché ces nouveaux Saint-Bernard sans avoir pu les découvrir; j'ai vu seulement des montagnes dont les pics semblent couverts de neige; mais arrivé

au sommet, on ne foule que du calcaire dur, d'un blanc éclatant, qui réfléchit bien vivement la lumière et la chaleur. Quant à la température d'été, nous avons souvent, en mai, juin et juillet, jusqu'à 33 et 35 degrés. La récolte du blé se fait en mai. L'orange, le grenadier croissent en plein vent. Les ardeurs de l'été sont tempérées par des saisons de pluie presque torrentielle, dont la durée varie.

« Les sources minérales ne manquent pas ici. Souvent j'ai désiré, en consultant nos Chinois, savoir les propriétés de ces eaux chaudes : je n'ai rien pu en tirer de positif; seulement ceux qui, affligés de certaines tumeurs, prennent des bains aux eaux de Che-Tsien-Fou, y trouvent un grand soulagement. Je ne sais rien sur les propriétés des autres sources. D'où peuvent venir ces eaux thermales, sortant du sein de la terre? Nos Chinois ne doutent nullement qu'il n'y ait là certains génies puissants qui font ce prodige.

« On trouve au Kouei-Tcheou la plupart des fruits de notre pays, tels que la cerise, l'abricot, la pêche, la prune, la poire, la pomme, la noix, le raisin; mais ils ne sont pas comparables, pour la saveur, à nos productions de France. La fraise croît abondante dans quelques parties de la province, mais elle est blanche; sa saveur est moins prononcée que celle de nos bois de sapins. Il y a encore ici une espèce d'arbousier dont les fruits mûrissent en juin et juillet, et sont agréables au goût; on l'appelle en chinois *yang-mey*. Les fruits indigènes n'ayant aucun nom européen, il est difficile de vous en faire ici la nomenclature. Un bon nombre d'espèces attireraient votre attention, entre autres celle qui produit le célèbre *vernis de Chine*. Le plus estimé de l'empire se tire de deux cantons du Kouei-Tcheou, de même que le thé le plus exquis vient d'un canton du Yun-Nan. Un autre arbre remarquable est celui qui produit une cire d'une blancheur et d'un éclat merveilleux: les Annales en parlent quelquefois, mais les missionnaires ne connaissent que de réputation l'arbre *pelu-chou*. Le P. d'Incarville lui-même n'en a pas donné une juste description. La cire blanche est déposée sur l'arbre par un très-petit moucheron qui porte le nom de *la-tchong-tse*. Il ne se nourrit pas du feuillage qui l'abrite, mais du suc qui coule sous l'écorce des jeunes rameaux. Ces petits insectes revêtent les branches qu'ils habitent d'une lèpre blanche et sans éclat; on purifie la cire en la cuisant, et alors elle prend la blancheur et le brillant qu'on lui connaît en Europe. Le midi du Kouei-Tcheou produit cet arbre en assez grande quantité. Nous en avons une plantation sur le territoire de notre collège Saint-Paul; dans quelques années nous élèverons nous-mêmes de ces petits insectes. Ces deux cultures (celle du vernis et de la cire blanche) mériteraient d'être introduites en France. Le midi de la province produit un arbre

fort joli par son port majestueux et la beauté de son feuillage. Son fruit curieux ressemble assez au célèbre *ly-tche* de Chine, qui est connu en Europe. Ce fruit ne se mange point, il s'emploie en médecine. Le peuple en fait aussi un grand usage en guise de savon pour laver le linge, qu'il dégraisse et purifie fort bien. Ce bel arbre porte le nom de *yeou-tsao-tse*.

« Une branche importante du commerce, dans la partie supérieure du Kouei-Tcheou, est celui de la soie, qui est produite par cette espèce de vers qui se nourrit de feuilles de chêne. J'ai fait plusieurs tentatives pour l'introduire chez nous, sans avoir pu y réussir encore. Dans le sud de la province, on cultive le coton sur un espace assez large: les indigènes le préfèrent à celui des provinces étrangères. Dans les mêmes cantons la banane est assez commune. Un arbre à huile, le *tong chou*, mériterait pareillement d'être naturalisé en Europe. La noix qu'il produit, et de laquelle on extrait l'huile la plus répandue, servirait utilement à la peinture et même à la médecine. Je ne passerai pas sous silence le chanvre, dont le feuillage est si ressemblant à celui de l'ortie, que l'on s'y méprendrait facilement. Il donne un tissu qu'on peut comparer à la batiste. Cette toile a une propriété remarquable: elle garde une fraîcheur si grande que bien des personnes ne peuvent la porter, même dans les chaleurs. Généralement on ne s'en sert que pour les habits d'été.

« Les plantes médicinales de cette province seraient dignes d'être explorées par nos naturalistes. J'ai commencé la flore du Kouei-Tcheou: si elle voit le jour de mon vivant, vous en recevrez le premier exemplaire. Nos Chinois ne cultivent guère les fleurs, comme on le fait chez nous, par goût et par plaisir. La reine-marguerite, la capucine, l'hortensia, le lis, une petite rose de tous les mois, sont les principales de nos fleurs connues en Europe. Le camélia, assez récemment introduit en France, n'est pas rare ici. Il m'a été agréable de retrouver au Kouei-Tcheou la hyacinthe sauvage qui croît dans nos bois de sapins, et que nous appelons dans le langage de la Chaux-d'Arlier, du nom de *barin*. Cette rencontre a éveillé subitement en mon esprit les souvenirs les plus suaves. Mon séjour sur une terre lointaine, à six mille lieues de nos montagnes, ajoutait à ces souvenirs je ne sais quelle mélancolie religieuse, qui est elle-même si douce au cœur chrétien. Il vous souvient de ces beaux jours de notre enfance, où, tout pénétrés de joie, mais d'une joie presque céleste, nous parcourions avec un naïf empressement nos forêts de sapins pour recueillir la hyacinthe et d'autres fleurs odoriférantes, que nos mains devaient avoir le bonheur de semer sur les pas du Sauveur, le jour de sa fête. Vous le dirai-je, mon cher ami? une larme s'échappa de mes paupières en songeant à ces joies si

pures, si naïves, si suaves de notre première enfance!

Il y a au Kouei-Tcheou un certain nombre de fleurs et d'arbustes assez remarquables, qu'il me serait difficile de vous nommer en français, à moins d'avoir une bonne flore à consulter. L'arbrisseau *fou-yong-hou* étale une belle fleur double, assez semblable à celle de la rose; chaque fleur change de couleur trois fois par jour. Comme cette métamorphose ne s'opère pas simultanément, il en résulte qu'à chaque moment l'arbre offre des fleurs de trois couleurs différentes sur la même tige. Le citronnier *fou-cheou-kan* produit un fruit assez curieux: il a la forme d'une main dont les doigts seraient réunis et un peu crochés en dedans. Le citron est employé en médecine. Il y a ici un fruit qui, pour la forme et la couleur, a la ressemblance de la pomme d'amour. Ce fruit, qui porte le nom de *che-tse*, est fort suave. Les Chinois le recueillent avant sa complète maturité, lui enlèvent la peau et le font sécher comme on fait chez nous pour la figue. Le jujubier est abondant au Kouei-Tcheou; on en confit d'immenses caisses que l'on expédie dans les provinces voisines. Il n'y a presque aucune ordonnance où l'on ne fasse entrer le jujube sèche. On trouve maintenant en France une espèce de papier dont on se sert pour faire des peintures d'une grande beauté: les Chinois l'emploient surtout à la confection des fleurs artificielles. Ce papier est le produit de la moelle d'un arbrisseau assez élevé, qui croît ici en abondance et qui porte le nom de *tong-tsao*. On l'appelle généralement chez nous *papier moelle de sureau*: la haute confiserie française en fait usage pour envelopper certains bonbons délicats: Chez vous il se vend fort cher; ici il est à vil prix. Plusieurs cantons du Kouei-Tcheou rapportent du miel qui ne le cède point à celui de Narbonne: toutefois, depuis qu'on s'est mis à planter ce malheureux opium, le miel et la cire ont doublé de prix. Il est difficile d'élever des abeilles dans ces localités: l'opium les enivre et leur cause la mort.

« Le marbre est si commun au Kouei-Tcheou que personne n'y fait attention. J'en ai vu différentes espèces d'une rare beauté. C'étaient des fleurs charmantes. Ce marbre, étant poli, aurait une valeur inestimable en Europe. Dans le ressort d'une ville de premier ordre du midi, on trouve une espèce de pierre célèbre, qui porte le nom de *yu*; elle a cinq propriétés: dureté, pesanteur, couleur, grain et son: l'acier le mieux trempé glisse sur sa surface. Sa pesanteur surtout est très-remarquable. La géologie aurait ici un champ aussi neuf que fécond à exploiter; mais vous concevez que, préoccupé de travaux incomparablement plus importants, je ne donne qu'à la dérobee des coups d'œil à tous ces objets scientifiques.

« L'absence de forêts empêche le gibier

d'abonder au Kouei-Tcheou; cependant on y trouve une variété d'oiseaux remarquables et probablement inconnus chez vous. Dans les parties les plus montagneuses de la province, on rencontre des tigres et des léopards d'une belle espèce; le faisan doré et plusieurs espèces de faisans plus gros et portant des queues démesurément longues; un petit oiseau de la grosseur d'un serin, blanc comme neige, ayant à la queue deux longues plumes aussi blanches, qui flottent mollement au vent comme deux rubans de soie; on trouve aussi l'animal qui donne le musc, mais d'une qualité bien inférieure à celui du Thibet. Le sanglier se montre durant les froids. Le singe est commun dans le midi de la province, et fait la désolation des agriculteurs, qui sont obligés de garder jour et nuit leurs récoltes au moment de la maturité; on rencontre aussi, mais plus rarement, une espèce de singe noir à longue queue. Les loups sont ici fort communs partout, mais leur taille est petite: ils ressemblent à nos chiens ordinaires. Comme on ne s'occupe pas de les détruire, ils se multiplient prodigieusement. Pendant l'hiver, quand la faim les presse, ils entrent jusque dans les grandes villes. Un animal curieux est celui que les Chinois appellent *tchoan-chan-kaa* (qui perfore les montagnes). Des écailles épaisses et solides le couvrent depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue; les deux pieds de derrière ont la forme du pied humain. Il s'ouvre des chemins souterrains avec une étonnante célérité. Sa langue sort habituellement de sa bouche de la longueur de quinze à vingt centimètres; une espèce de liqueur la couvre ordinairement: c'est là un appât qui attire une foule de petits insectes; quand ils sont en train de sucer cette liqueur, l'animal rentre subitement sa langue et fait une délicieuse lippée. Il use d'un autre artifice de guerre envers les grosses fourmis, dont il redoute la morsure sur sa langue: il s'expose à une fourmière, en tenant soulevées toutes ses écailles; les fourmis, attirées par l'odeur de sa peau, pénètrent dessous; quand il en a le corps bien garni, il rabat et resserre ses écailles, puis va chercher un sol propre et uni, où il secoue et ramasse sa curée. La chair de cet animal est, dit-on, fort bonne à manger. Ses écailles entrent dans la médecine chinoise: on les réduit en poudre, et cette poudre sert à guérir certains ulcères malins.

Le Kouei-Tcheou compte douze villes de premier rang, trente-sept de troisième ordre. Les géographes français donnent une population fort minime à cette province: nous avons fait avec soin un travail à cet égard, prenant une base aussi sûre qu'on peut l'avoir dans ce pays. Le tableau officiel du nombre de familles par *hien* nous a servi de guide. Or, nous évaluons la population du Kouei-Tcheou à quinze millions d'hommes. Ce chiffre est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité.

« Le commerce du Kouei-Tcheou n'est

pas célèbre au dehors. Les voyages sont trop pénibles pour y attirer les étrangers. Il n'y a ici aucun fleuve navigable, comme il en existe dans les autres provinces.

« Les sectateurs de Mahomet, que l'on nomme ici, je ne sais trop pourquoi, *Houy-Tse*, sont assez nombreux au Kouei-Tcheou..... »

Autre Lettre de M. Perny, provincial apostolique du Kouei-Tcheou, écrite en septembre 1858.

« L'Eglise du Kouei-Tcheou combat dès son berceau. Plus de quarante persécutions l'ont assaillie dans l'espace d'un demi-siècle; près de cinq cents néophytes ont confessé la foi devant les juges païens; deux cents au moins ont été bannis pour la sainte cause au fond de la Tartarie, et plus de vingt d'entre eux supportent encore les rigueurs de cet exil lointain. Sans parler des confesseurs morts dans les fers, cinq ont eu la gloire, dans ces derniers temps, d'être immolés pour la foi. Si cette province donne beaucoup d'espérances, n'est-ce pas parce qu'elle a été plus éprouvée que les autres. Le sang encore fumant des nouveaux martyrs Jérôme Lou, Laurent Ouang et Agathe Lin sera, pour leur patrie, une féconde semence de chrétiens.

« Vous savez que le Kouei-Tcheou était autrefois habité par les tribus Miao-Tse. Refoulées dans les montagnes du sud et de l'est par les armées de Kien-Long, elles y vivent indépendantes et ne se mêlent pas aux Chinois, qui les méprisent et les traitent de barbares. Nous désirions depuis longtemps porter la foi à ces peuplades; Dieu nous en ménagea l'occasion, et, depuis qu'elles nous sont connues, nous avons conçu d'elles l'idée la plus favorable. Déjà la tribu Tchong-Kia-Tse a reçu la bonne nouvelle du salut.

« Ce fut durant l'été de 1853 que nos catéchistes et un vertueux prêtre chinois, M. Thomas Lo, jetèrent au milieu d'elles les prémices de la semence évangélique. Les conquêtes se firent d'abord dans le district de Lang-Tai; la famille Lou fut une des premières qui embrassa la foi. Cinq ou six de ses membres, peu de temps après, vinrent à la métropole pour la fête de l'Assomption. La ferveur de ces néophytes nous édifia tellement que l'on passa, en leur faveur, sur les règles ordinaires; ils reçurent le catéchuménat avec les sentiments de piété les plus touchants. Le plus âgé d'entre eux était Jérôme Lou, homme grave et fort versé dans les lettres chinoises. En l'entendant raconter sa conversion et une vision qui l'avait suivie, je discernai en lui une âme privilégiée, sur laquelle Dieu avait ses desseins. Lou-Sien-Sin avait vu, en songe, un vieillard à longue barbe, revêtu d'habits sacrés d'une forme étrange: ce personnage offrait un sacrifice. Toute la nuit, le néophyte fut en contemplation devant ce spectacle si nouveau. A son réveil, il redit avec émotion et dans le plus minutieux détail la scène qu'il avait rêvée: il ne savait

quel sens y attacher. Or, à la capitale, Lou-Sien-Sin sollicite la faveur d'entendre la sainte Messe. Quelle n'est pas sa surprise en voyant le prêtre à l'autel c'est là le vieillard, ce sont là les ornements sacrés, les cérémonies qu'il a vus en songe. Il se prosterne, il pleure de joie pendant tout le temps de l'auguste sacrifice. Au sortir de la chapelle, il raconte de nouveau sa vision avec un accent qui aurait convaincu le plus incrédule.

« Après les fêtes, Jérôme Lou regagna son village avec ses compatriotes. Il s'adonnait nuit et jour à l'étude des prières et de la doctrine. Son exemple avait entraîné une partie de ses parents; les autres se montrèrent constamment opposés à la religion chrétienne. Lou-Sien-Sin fut bientôt en état de réfuter les superstitions du paganisme et d'exposer les enseignements de la foi; il prêchait dans son village et dans les lieux voisins avec autant d'ardeur que de succès. On eût dit que ce champ ne suffisait pas à son zèle. Il se souvint que bon nombre de familles de Tchong-Kia-Tse avaient émigré au Kouang-Si; au mois de novembre, Lou-Sien-Sin, accompagné de quelques néophytes de Mao-Keou, partit pour cette province. Dieu se plut à bénir son bon vouloir, et daigna se servir de son ministère pour planter la foi dans ce pays; il eut le bonheur de gagner presque tout le hameau de Yao-Chan, dans le ressort de Sy-Lin-Hien. A son retour, il me manda avec une joie indicible les conversions qu'il avait faites. Mes collègues et moi admirâmes la conduite du Seigneur en cette occasion. Un confrère venait d'arriver au milieu de nous: sa mission était d'évangéliser le Kouang-Si. Nous bénîmes Dieu avec effusion, en voyant comment sa Providence avait elle-même aplani les voies à son nouvel envoyé, M. Auguste Chapdelaine.

« Au mois de décembre, les convertis étaient venus au Kouei-Tcheou chercher leur missionnaire, pour le conduire au milieu d'eux. Il fallait un guide, un catéchiste à M. Chapdelaine. Naturellement je devais désigner Lou-Sien-Sin, qui, sur un mot de ma bouche, partit aussitôt avec le jeune apôtre. Dire tous les genres de services qu'il lui rendit, soit pendant le voyage, soit durant le séjour à Yao-Chan, serait chose impossible: tant d'actes de dévouement ne sont connus que de Dieu seul.

« Peu après son arrivée, Jérôme, dénoncé par des païens très-hostiles à la religion, fut arrêté avec le vénérable M. Chapdelaine et vingt autres néophytes. Il plaida la cause de tous avec une éloquence digne de sa foi. Durant sa captivité, les gentils se portaient en foule à la prison. Jérôme Lou, simple catéchumène, prêchait le jour et la nuit à cette foule curieuse et étonnée. Au bout de vingt jours, le mandarin leur rendit la liberté. Jérôme Lou s'estimait heureux d'avoir été jugé digne de souffrir pour Jésus-Christ, et se prépara au saint baptême avec un redoublement de ferveur. Le bienfait

de la régénération lui fut accordé durant l'été de 1835. Les païens du voisinage ne cessaient de le molester, et de faire tous leurs efforts pour ruiner la religion à Mao-Keou. Jérôme avait la douleur de compter un nombre de ses ennemis quelques-uns de ses plus proches parents; cependant son courage fut à la hauteur de sa foi. A cette époque, le vice-roi du Yu-Nan, Hen-Ta-Jen, traversait le district de Long-Tai; Jérôme eut la pensée de lui présenter une supplique pour implorer sa protection. Le vice-roi répondit favorablement à la requête, et dès lors les païens ne tracassèrent plus autant les Chrétiens de ce canton. Les adorateurs du Kouang-Si réclamaient à grands cris Jérôme pour les disposer au baptême; mais des affaires de famille, survenues à l'occasion de sa conversion, ne lui permirent pas d'acquiescer aux vœux de ses compatriotes. Il espérait se dédommager de cette privation, en accompagnant M. Chapdelaine dans son prochain voyage; mais le missionnaire fut obligé de partir sans Lou-Sien-Sin, à qui Dieu réservait la gloire de verser son sang dans sa propre province.

« Libre enfin de tout soin domestique, Lou-Sien-Sin annonça au missionnaire de son district qu'il désirait se consacrer exclusivement au service de l'Eglise. Comme il était fort lettré, le prêtre loua son dessein, et le reçut au nombre de ses catéchistes. A peine enrôlé dans cette nouvelle milice, Lou-Sien-Sin parcourut différentes localités, semant avec succès la parole divine.

« Au mois de juillet 1857, ses prédications soulevèrent contre lui les païens de ces contrées; on le fit arrêter par les satellites. Conduit au mandarin, il parla avec tant de force, que le juge le renvoya de la poursuite; mais, au lieu de le mettre en liberté, les satellites le retinrent dans les fers. M. Mihière, apprenant cette nouvelle, se hâta de lui envoyer des secours, avec une lettre de consolation. Deux chrétiens, porteurs de ce message, devaient, en outre, travailler à sa délivrance. Comment y réussir, avec des geôliers qui ne voulaient entrer en composition qu'à prix d'argent, et un prisonnier qui repoussait toute idée de rançon? C'est une règle, dans la mission de Kouei-Tcheou, qu'on ne se rachète jamais. Si nos néophytes sont pauvres, nous les nourrissons dans les fers, et, cela fait, leur sort, comme le nôtre, reste entre les mains de Dieu. Le fils aîné de Lou-Sien-Sin vint présenter une supplique au mandarin pour la délivrance de son père; dans une première audience, il fut assez bien reçu; à la seconde, le juge l'interrogea sur sa religion. Le jeune homme fit sa profession de foi chrétienne avec un grand courage. Sur son refus de fouler aux pieds la croix, on le soumit au supplice du *pong-tse*. Le nom seul de ce supplice fait frémir celui qui le connaît; mais rien ne put ébranler cet héroïque jeune homme. Alors on l'envoya partager la captivité de son père; elle se prolongea jusqu'à la mi-novembre, époque

à laquelle l'un et l'autre furent graciés par le nouveau mandarin de Yun-Lin-Tcheou.

« Lorsqu'ils arrivèrent à Mao-Keou, ils eurent la joie d'y trouver notre cher confrère, M. Mihière, occupé de la visite annuelle de la chrétienté. Si la présence du missionnaire consola ces bons néophytes, elle excita aussi, chez les païens, une recrudescence de haine contre la religion. Ils allèrent dénoncer au prétoire les néophytes de Mao-Keou. Leurs démarches étaient si secrètes, que ceux-ci ne se doutaient nullement de l'orage qui allait fondre sur eux. Les femmes et les jeunes filles apprenaient la doctrine sous la direction de la vierge chinoise, Agathe Lin, une des plus distinguées de notre province. Agathe Lin avait rendu d'immenses services à cette localité; aussi jouissait-elle d'une autorité absolue auprès de tous les néophytes, qui avaient pour elle autant d'estime que d'affection.

« Non loin de là, un de nos catéchistes, du nom de Laurent Ouang, avait fait assez nombreuses conversions. Un des nouveaux fidèles était venu à la capitale, pour voir les Chrétiens et assister à leur réunion; de son côté, Laurent s'était rendu auprès de M. Mihière, pour lui faire part des bénédictions du ciel sur ses travaux. Pendant leur absence, l'homme ennemi avait semé la zizanie dans le champ du chef de famille; ils trouvèrent, à leur retour, la situation des adorateurs bien changée. Les chefs de village avaient amenté la population contre les Chrétiens. La persécution était pendante sur la tête de ces néophytes. Le catéchiste Ouang jugea prudent de s'éloigner un moment; sa pensée était d'aller à la capitale, d'y passer les fêtes du nouvel an et de revenir ensuite à son poste. Mais le peu de sûreté des chemins l'obligea à changer son plan; il se dirigea du côté des néophytes de Mao-Keou, où il arriva le 27 janvier dernier. Une grâce insigne lui était réservée en ce lieu.

« Le même soir, le mandarin de Lang-Tai arrivait à Mao-Keou. Le but de son voyage était un mystère pour les néophytes; ils ignoraient pareillement les dénonciations portées contre eux: aussi ne songèrent-ils à aucune de ces précautions que l'on prend à l'approche du danger. Le soir, ils se trouvaient réunis, selon leur coutume, pour la prière; un oncle de Lou-Sien-Sin, ennemi juré du nom chrétien, avait ressenti une peine cuisante de la délivrance de son neveu, et il ne s'était donné ni paix ni trêve qu'il ne l'eût fait saisir de nouveau. Ses dénonciations avaient été si pressantes, si actives, que le mandarin n'avait pu se dispenser de venir lui-même examiner l'affaire. Nos chers néophytes n'avaient pas terminé les prières, que la maison se trouva cernée par les satellites. On s'empara de Lou-Sien-Sin et du catéchiste Ouang, que l'on conduisit ensemble au mandarin. L'interrogatoire de Jérôme commença aussitôt.

« Ce courageux captif, qui se trouvait pour la troisième fois entre les mains des

ennemis de la religion, ne s'arrêta pas aux questions préliminaires du juge; il en vint droit au fait. En un instant, il eut exposé la doctrine morale de l'Évangile, et prouvé que la vie d'un chrétien est à l'abri de tout soupçon : Quel crime, disait-il, commet un adorateur du vrai Dieu? Chaque jour, il supplie le ciel pour l'empereur et les mandarins; est-ce là un crime? Chaque jour il demande la paix pour l'empire et la confusion de ceux qui le troublent; est-ce là un crime? Notre foi nous ordonne de payer le tribut et de respecter tous les édits qui sont en harmonie avec les lois du Maître du ciel; est-ce un crime que de garder de tels préceptes? Le parjure, la fraude, les péchés impurs, l'usage de fumer l'opium, le jeu, nous sont défendus. Qui peut nous accuser de vol, d'injustice envers le prochain? Avons-nous jamais diffamé personne? Que nos accusateurs invoquent, s'ils le peuvent, le témoignage de ceux que nous avons lésés! Notre religion n'apprend qu'à aimer Dieu et les hommes pour lui et à cause de lui; elle nous montre le chemin du ciel, du véritable bonheur. Si c'est un crime que d'avoir suivi la route véritable, nous en sommes coupables.

« Le juge, embarrassé, se retranche dans les accusations banales, disant que le christianisme est une religion perverse. A ces mots, Lou-Sien-Sin s'anime davantage, et trouve dans sa foi des réponses encore plus énergiques, qui semblent porter un rayon de lumière aux yeux du mandarin. Interrogé à son tour, Laurent Ouang ne répond pas avec moins de lucidité. Comme il appartient à une vieille famille chrétienne de la capitale, rien n'est moins nouveau pour lui qu'une persécution. Ce n'était pas du reste la première fois que la cause de l'Évangile l'amenait devant les tribunaux. Le mandarin le réprimanda d'être venu prêcher la religion dans son district, et lui annonça qu'il le ferait conduire prisonnier à la capitale.

« Néanmoins, après quelques instants de délibération, ce mandarin fit mettre nos deux confesseurs en liberté, sans les avoir soumis à aucun supplice. Jérôme Lou, de retour dans sa demeure, prit un dernier repas avec son fils, consola sa famille, exhorta les siens à la confiance en Dieu et à la persévérance. Pour lui, il était prêt à tout. Telle était la loi de ces bons néophytes de Mao-Keou, qu'aucun d'eux ne voulut recourir à la fuite. Ils auraient pu, durant la nuit, prendre des mesures de sûreté pour les éventualités du jour suivant; ils continuèrent de prier en commun avec le même calme que si aucun danger ne les eût menacés.

« L'oncle de Lou-Sien-Sin entra en fureur, quand il vit le mandarin disposé à la clémence. Il lui peignit aussitôt la religion sous les couleurs les plus odieuses, il le pressa de punir ses principaux partisans. Il faut, dit-il, un exemple pour arrêter les progrès de la nouvelle secte. J'assume sur

moi toute responsabilité; mais si des troubles civils surviennent, j'en serai innocent; le mandarin seul sera compromis: qu'il y songe trois fois. Ce langage ôta toute hésitation au juge; la crainte d'une sédition l'emporta sur toute autre considération. Nouveau Pilate, il ferme les yeux à la vérité et se décide à condamner des innocents; la mort de Jérôme et de Laurent est arrêtée. Une troisième victime manque au sacrifice. La chrétienté de Mao-Keou florissait par le zèle admirable de la vierge Agathe Lin. Elle partage pour ce motif la haine de Lou-San-Kong. On la désigne au juge. Au lieu de se tenir cachée, aux premiers signes de l'orage naissant, Agathe soutenait le courage des néophytes et leur montrait, dans le martyre, la plus précieuse des grâces. Amenée à son tour devant le mandarin, elle subit un très-court interrogatoire: sa mort était décidée d'avance. Dans la nuit on choisit le lieu de l'exécution, au bord du large fleuve de Mao-Keou. Les bourreaux sont désignés, et se disposent au devoir de leur charge.

« Le vendredi 29 janvier de bon matin, le mandarin fait saisir de nouveau Jérôme, Laurent, Agathe et six autres néophytes; il les presse une dernière fois de renoncer à la religion, de fouler la croix. La mort plutôt que l'apostasie! s'écrient les généreux athlètes. — Savez-vous que je puis vous faire mourir aujourd'hui sur ce lieu même? — Nous savons ce qui nous attend; nous ne craignons qu'une seule chose, le péché; nous serions trop heureux de donner notre vie pour la cause de notre foi. La mort plutôt que l'apostasie! A ce mot, ils tombent à genoux, invoquant Dieu pour l'heure suprême du combat. Sur un signe du juge, Laurent, Jérôme et Agathe Lin sont chargés de chaînes. On les sépare des autres confesseurs, et sur-le-champ on les conduit au lieu du supplice. Ils y marchent avec assurance, les yeux fixés au ciel, et priant avec ferveur. Durant la route, Jérôme dit à l'un des bourreaux: Fais vite ton devoir, et ne me fais pas beaucoup souffrir. Arrivés au lieu de l'exécution, ils se prosternent une dernière fois, se saluent mutuellement, implorent le secours d'en haut, et se prêtent avec joie aux désirs des bourreaux. Le signal est donné; leurs têtes tombent à la fois sous le sabre; quelques néophytes se pressent autour des dépouilles encore toutes chaudes et sanglantes des victimes. Les têtes de ces trois athlètes furent suspendues à des potences sur le chemin. Leurs corps allaient être jetés dans les abîmes du fleuve; mais les fidèles parvinrent à les dérober la nuit suivante, et à les enterrer convenablement.

« La nouvelle de ce martyre s'est répandue comme l'éclair dans la province. Elle a fait vibrer le cœur de tous nos néophytes, mais plus encore celui des élèves de notre collège de Saint-Paul. Dans une lettre latine qu'ils m'ont adressée en France, ils me disent: Que d'autres vantent l'étendue et la richesse de leurs provinces; pour nous, fiers de la véritable gloire de notre humble

contrée, nous dirons : Et toi, Kouei-Tcheou, terre de la Chine, tu n'es pas la moindre des provinces de l'empire... Pussions-nous, un jour, recueillir la moisson fécondée par le sang des martyrs, et ne point démentir par notre faute cet oracle vérifié par tant de siècles : *Le sang des martyrs est une semence de Chrétiens* (1) ! »

« Paul PERNY, *Provicairé apostolique.* »

Mgr Faurie, évêque d'Apollonie et vicairé apostolique du Kouei-Tcheou, écrivait de Kouei-Tcheou, le 20 octobre 1860 :

« Le Saint-Siège vient de charger mes faibles épaules du pesant fardeau de l'épiscopat. J'ai été sacré évêque d'Apollonie, vicairé apostolique du Kouei-Tcheou, le dimanche 2 septembre dernier. Si la tâche d'un premier pasteur est toujours difficile, elle l'est bien davantage dans ces temps de calamité. Notre malheureuse province, comme tant d'autres, est désolée par la guerre civile : beaucoup de chrétiens ont été dispersés ; un grand nombre d'autres ne peuvent être visités par le prêtre, parce que les routes sont coupées par les insurgés. Au mois de juin dernier, M. Mihière tenta de porter les secours religieux à quelques paroisses qu'on n'avait pu aborder depuis deux ans. Mais il fallait traverser un pays tout infesté de ces perturbateurs. Déjà il avait franchi assez heureusement les passages les plus dangereux, quand au bout de huit jours de marche, il se trouva en face d'un corps de rebelles, qui se précipitaient du Kouang-Si sur notre province. Il dut rebrousser chemin au plus vite, et se retirer dans la première ville murée qu'il rencontra. Mais à l'approche des insurgés, la frayeur s'empara de tous les esprits ; le mandarin fit aussitôt fermer les portes de la ville avec défense de laisser entrer ni sortir personne. Néanmoins le missionnaire dut en sortir, et voici comment il raconte son évasion :

« Je me résignais, dit-il, à attendre que le calme fût revenu pour continuer mon voyage de retour ; mais comme j'étais connu pour Européen et pour chef de religion, des gens du quartier, auxquels s'étaient joints quelques satellites, vinrent faire du tapage, à plusieurs reprises, devant la maison chrétienne qui me donnait l'hospitalité. Ils ne voulaient absolument pas de cet étranger au milieu d'eux ; il fallait qu'il partît, et tout de suite ; sa présence dans la ville était suspecte, dangereuse pour le salut commun... On tâcha de leur faire entendre raison ; mais que peuvent les plus sages observations contre les préjugés, la haine et la peur ! Voyant donc qu'il n'y avait rien à gagner, et que la rumeur continuait de plus belle, même durant la nuit, je crus que le meilleur parti était de m'exécuter de bonne

grâce. Je ramasse donc à la hâte mes effets les plus indispensables, laissant le reste à la garde des Chrétiens, et je me dispose à partir avec les deux catéchistes qui m'accompagnaient. Il fallait sortir, et l'on n'ouvrait pas les portes. Comment faire ? Je songeai aussitôt à l'expédient de saint Paul. Je me rendis sur les remparts, et au moyen d'une corde, j'exécutai ma descente aérienne. Mais une fois hors de la ville, je n'étais pas encore en sûreté ; tous les environs étaient infestés de rebelles. Je fus obligé de me cacher et de voyager la nuit par des sentiers détournés. Après avoir marché ainsi trois jours, je me trouvai à six lieues de la ville que je venais de quitter. J'étais hors de danger...

« Je vais envoyer un prêtre indigène tenter encore la même expédition par une autre voie. Plusieurs de nos stations sont dans un cas semblable, et la visite en est fort périlleuse, non-seulement pour les missionnaires européens, mais aussi pour les prêtres chinois et les simples catéchistes. Le mois dernier, un catéchiste avait été chargé d'affermir dans la foi quelques nouveaux adorateurs du vrai Dieu, parents de deux néophytes qui viennent d'être décapités près de Kouy-Tin. Il les instruisait depuis quelque temps, lorsqu'un matin, au point du jour, une horde de scélérats fond sur le village. Le catéchiste ne perd point son sang-froid ; il aide les fidèles à s'évader avec leurs principaux effets. Quand ils sont tous hors de danger, lui-même songe à fuir ; mais il est trop tard, le village était envahi. Un champ de riz bordait la grande route ; il n'eut que le temps de s'y jeter, et il resta là tout le jour, accroupi dans l'eau, témoin des incendies et des massacres. Les insurgés passèrent toute la journée à consommer leur œuvre de dévastation. Le catéchiste les voyait clairement et pouvait en être vu ; mais il se recommandait à la sainte Vierge, récitant avec calme et confiance son chapelet, qu'il recommençait sans cesse. Quand la nuit fut venue, il s'échappa à la faveur des ténèbres, et parvint à se réfugier auprès de M. Néel, qui résidait à peu de distance.

« Les néophytes qu'il avait fait évader furent moins heureux. Quelques-uns avaient cru trouver leur sûreté dans un antre au fond des montagnes : les rebelles, ayant découvert leur retraite, entassèrent à l'entrée de la caverne des herbes et des branches d'arbre, y mirent le feu, et ces pauvres gens furent tous asphyxiés. Ces faits sont journaliers autour de nous. A chaque instant nous apprenons le massacre de quelques-uns de nos chrétiens. Que de maux nous cause cette longue et cruelle anarchie ! et rien n'annonce qu'on en verra bientôt la fin.

« Cependant tous ces insurgés, au fond,

(1) *Jacent alii provinciarum suarum amplitudinem et opulentiam ; nos vero, de vera parvæ nostræ provinciæ gloria exultantes dicemus : Et tu, Kouei-Tcheou, terra Sinarum, nequaquam minima es in provinciis imperii... Utinam valeamus quondam*

messem sanguine martyrum fecundatam colligere, nec culpa nostra evacuetur verbum tot sæculis comprobatum : Sanguis martyrum, semen Christianorum !

ne sont pas très-formidables. Ils ne font tant de progrès que par suite de la panique générale et de la mésintelligence qui règne dans l'administration. Ce qui le prouve, c'est que de simples villages, renommés pour leur bravoure, ont été respectés. Il est tel hameau qui continue ses travaux agricoles au milieu d'un pays entièrement en révolte; mais les habitants ont toujours la lance au poing et le sabre au côté. Souvent ils sont obligés d'abandonner la charrue au milieu du sillon, pour se réunir et repousser l'invasion des bandes. Les femmes même prennent les armes, et dans chaque rencontre les insurgés ont toujours le dessous. Il est curieux de voir, en certains endroits, la tenue des marchés, ressemblant plutôt à un camp en désordre qu'à un lieu de transactions et d'affaires. Les paysans y arrivent en caravannes armées, le drapeau en tête, portant leurs denrées et conduisant leurs bestiaux. Pendant que M. Mihière fuyait les rebelles Tcham-Maô, ces derniers apparurent soudain devant la chrétienté que ce confrère se proposait de visiter : c'est un village considérable et fort commerçant. Les habitants, pris au dépourvu, payèrent d'audace et se présentèrent en grand appareil belliqueux, avec des bambous au lieu de lances, et desattes roulées et peintes en noir, en guise de canons. Ce redoutable étalage effraya les rebelles, qui passèrent au plus vite, sans coup férir, et bien aises de s'en tirer à si bon compte. Ces faits et mille autres semblables prouvent qu'il serait facile d'en finir avec tous ces troubles, s'il y avait tant soit peu d'entente et de courage dans l'autorité. Mais chaque mandarin, peu soucieux du salut public, ne songe qu'à mettre sa précieuse personne en sûreté derrière les murailles des villes, laissant le pauvre peuple des campagnes à la merci des perturbateurs. Il n'y a pas plus à compter sur les gardes nationales qu'on a cherché à organiser. Chacun pense à soi, chacun fait où il peut, et il en résulte que, personne ne voulant s'exposer, tous sont également victimes. Ceux qui ont échappé au désastre errent sans feu ni lieu sur les chemins, où ils meurent par milliers. On ne peut faire un jour de marche sans avoir le cœur navré : à tous les pas, on rencontre des cadavres d'hommes, de femmes, d'enfants, gisants sur la voie publique. Le Chinois, surtout depuis ces malheurs, passe à côté froidement, sans même interrompre le sujet de sa conversation; mais nous, élevés au sein d'une nation chrétienne et charitable, nous sentons nos entrailles s'émouvoir, nos cœurs s'attendrir, et nous donnerions volontiers tout notre sang pour mettre fin à tant de calamités. Ah! si du moins nous pouvions épargner à nos pauvres chrétiens fugitifs de semblables maux! Nous les avons soulagés autant que nous avons pu, et même au delà de nos ressources; car nous sommes déjà endettés. Mais à présent, nous sommes condamnés à les voir mourir de faim sous nos yeux, sans

pouvoir les secourir. Nous en avons autour de notre collège près de deux cents, chassés de leurs foyers en cendres depuis plusieurs années. Ils ne connaissent que nous dans ces parages. Souvent ils viennent pleurer à notre porte, demandant une bouchée de riz, et nous sommes réduits à la cruelle nécessité de leur montrer nos mains vides! Une multitude d'enfants chrétiens, dont les parents ont été massacrés ou sont morts d'infamie, nous restent sur les bras. Que faire?.... »

Voici une lettre collective des missionnaires apostoliques du Kouei-Tcheou :

Province du Kouei-Tcheou, le 12 avril 1852.

« Il y a juste un siècle qu'un membre de la Compagnie de Jésus fut sacré évêque de Claudiopolis et vicaire apostolique de Kouei-Tcheou. Ce prélat, d'une vertu éminente, d'une science peu commune, ne put jamais, malgré les plus persévérants efforts, pénétrer dans sa chère Mission. A la mort de Mgr Wisdelou, la sacrée congrégation confia l'administration de cette province aux vicaires apostoliques du Su-Tchuen. Le bienfait de la foi n'avait point encore été apporté au Kouei-Tcheou; ce ne fut guère que sur la fin du siècle dernier qu'il y fut introduit. Depuis cette époque, plus de quinze persécutions sont venues visiter cette Eglise naissante. On a fait la remarque que toutes ont sévi avec plus de fureur que celles du reste de l'empire. A chacune de ses épreuves, la Mission de Kouei-Tcheou a perdu l'élite de ses membres. Le bannissement perpétuel sur les confins de la Tartarie a puni ceux qui n'eurent d'autre crime que leur refus de fouler la croix aux pieds.... »

Notice historique sur le vénérable Pierre Oû-Koué-Chèn, mis à mort pour la foi dans la province du Kouei-Tcheou, en Chine.

Par M. Paul PENNY, de la Congrégation des Missions-Etrangères.

« Le vénérable Oû-Koué-Chèn naquit la quarantième année du règne de l'empereur Kiên-Long (1767), à Long-Pin-Tchang, bourg situé à quatre lieues de Tsénny-Fou, principale ville du district. Ce bourg n'avait point encore reçu le bienfait de la foi. Peu de détails nous sont parvenus sur la première enfance du serviteur de Dieu. Ses parents étaient peu favorisés des dons de la fortune. Pourtant, à la vue des dispositions précoces de leur fils, ils ne voulurent pas qu'il demeurât étranger à la connaissance des lettres chinoises. Ses rapides progrès lui promettaient une brillante carrière; mais la dépense de longues études était une charge trop lourde pour sa famille. Le jeune Oû fut donc obligé de lui venir en aide, en partageant les travaux du modeste négoce qui la faisait vivre.

« A ce premier sacrifice il dut bientôt en ajouter un second. Plusieurs années de disette consécutives avaient plongé le pays dans une profonde misère. Enveloppé dans la détresse et la ruine commune, Oû-Koué-

Chèn suivit l'exemple d'un bon nombre de ses compatriotes, qui émigraient vers des contrées moins malheureuses. C'est au marché de Ta-Onan-Tchang, dans le Yun-Nân, qu'il fixa sa demeure. Son activité lui tint lieu de ressources. La bonne foi qui l'a toujours distingué, la probité qui est si rare dans le commerce chinois, lui gagnèrent promptement l'estime et la confiance générale. Quoiqu'il fût jeune encore et étranger, sa réputation d'intégrité était si bien établie, qu'on le prenait pour arbitre des différends qui s'élevaient sur le marché. Ce crédit contribua puissamment à la prospérité de ses affaires, et, s'il n'eût consulté que ses intérêts, il se fût fixé pour toujours dans sa patrie adoptive. Mais l'amour filial, qui le pressait de porter à sa famille le fruit de ses heureux labeurs, lui fit hâter son retour au pays natal. Ce fut peu après avoir revu le berceau de son enfance, qu'Où-Koué-Chèn contracta les liens du mariage. Outre son négoce habituel, il ouvrit une hôtellerie qui ne tarda pas à abriter l'instrument de sa conversion.

« Vers la fin de l'année 1794, un chrétien de la province du Su-Tchuen vint, avec sa femme, au bourg de Long-Pin-Tchang pour y faire le commerce. Ce néophyte avait nom Yaô-Tâ-Tchoan. C'était un homme simple, grave, d'une foi vive, parlant peu, mais avec beaucoup de sens et d'à-propos. Sa modestie, sa probité délicate et sa douceur, avaient tellement frappé tout le monde, que les gentils eux-mêmes lui imposèrent un surnom qui caractérisait sa vertu. Sa femme était en tout digne de lui. Ces deux époux, en arrivant au bourg, descendirent à l'hôtellerie de Où-Koué-Chèn. Il ne leur fallut pas un long séjour dans cette maison pour remarquer la droiture et les autres qualités qui, malgré une certaine hauteur naturelle, se révélaient dans leur hôte. Yaô forma, dès lors, le projet de ne rien épargner pour l'amener à la connaissance de l'Évangile. Mais, avant de lui prêcher les vérités de la foi, les deux époux s'appliquèrent à gagner sa confiance, à mériter son estime, afin de pouvoir plus facilement trouver le chemin de son cœur. La prière et le bon exemple furent leur unique séduction pour arriver au but qu'ils se proposaient. Lorsqu'ils crurent que le moment était venu de s'ouvrir à lui, Yaô le prit à part, comme ayant un secret de la plus haute importance à lui communiquer.

« Après quelques préliminaires sur la fausseté du paganisme, sur la puérité des honneurs qu'on rend à des idoles de bois et de pierre, Yaô ajouta : Sans doute, il ne vous est point échappé que, depuis mon arrivée dans votre hôtel, je n'ai pris aucune part au culte de vos divinités; néanmoins ne me croyez ni indifférent, ni impie. J'adore le seul Dieu vivant, Créateur et souverain Maître de ce monde. Sa religion seule est véritablement divine, parce qu'elle vient du ciel. Écoutez l'exposé que je vais vous faire de ma croyance; vous me ferez part

ensuite de vos sentiments. Et le pieux chrétien lui retraça les enseignements de la religion. Ses paroles étaient comme autant de traits de lumière, qui éclairaient soudain un cœur sur lequel la grâce avait des desseins de salut. Les erreurs païennes tombaient une à une dans ce grave entretien. Les dogmes de l'immortalité, du jugement futur, des récompenses et des châtimens éternels, firent sur Où-Koué-Chèn une impression si vive, qu'elle demeura à jamais gravée dans son âme. A mesure que les enseignements de la foi se déroulaient à ses yeux, la grâce agissait d'une manière sensible dans son cœur, et, à la fin de la conférence, l'Évangile comptait une conquête de plus.

« Rien n'égalait la douceur de sa joie après la cérémonie de l'adoration, qui eut lieu ce jour-là même, et fut suivie d'une indicible paix qui lui avait été jusqu'alors inconnue. Il voulait sur-le-champ faire part à ses amis du trésor qu'il venait de découvrir sans l'avoir cherché. La conversion de sa femme, celle de son jeune fils furent naturellement les premiers objets de cet esprit d'apostolat qu'il reçut en partage, et qui alla toujours grandissant jusqu'à la fin de sa vie. Il mena facilement l'un et l'autre à la connaissance du vrai Dieu.

« Le changement merveilleux qui s'était produit dans son intérieur opéra bien vite une réforme étonnante dans tous ses actes, dans toute sa conduite, et ce fut là son premier genre de prédication. Mais son âme débordant de jour en jour davantage, il ne put contenir plus longtemps son zèle, et se mit à publier autour de lui l'Évangile du salut. Bientôt il ne fut bruit dans le bourg que de la nouvelle doctrine. L'hôtellerie d'Où-Koué-Chèn vit la foule accourir à ses conférences. Dès les premières discussions, plusieurs de ses amis furent gagnés, et dès lors peu de jours s'écoulèrent sans qu'il ne fit de nouvelles conquêtes à la religion. Sous la direction du chrétien Yaô-Tâ-Tchoan, les pratiques de la foi commencèrent dans la maison du serviteur de Dieu, et s'y firent avec une régularité et une ferveur qui attirèrent les bénédictions du ciel sur cette station naissante. Trois mois après la conversion d'Où-Koué-Chèn, plus de cent néophytes fréquentaient déjà ces pieux exercices. En 1795, le Seigneur leur envoya un prêtre indigène, M. Mathias Lo, qui venait chaque année du Su-Tchuen visiter les fidèles dispersés du Kouéï-Tcheou. Ce bon missionnaire, qui devint plus tard confesseur de la foi et mourut dans les fers, passa quelques semaines au milieu de ce fervent troupeau, et, après l'avoir fortifié et instruit, lui fit subir les examens du catéchuménat. Mais, entre tous, la piété et le zèle d'Où-Koué-Chèn lui parurent si éditants, qu'il le nomma catéchiste, bien qu'il fût encore simple catéchumène. Il fut baptisé l'année suivante avec cinquante de ses disciples.

« Le total des néophytes baptisés s'élevait à cent vingt en 1797. Leur foi, écrivait

alors M. Lo, paraît solidement établie. Peu riches pour la plupart, ces nouveaux Chrétiens sont sincèrement attachés à la religion et en pratiquent avec fidélité les exercices. La disette était si grande, au commencement de cette année, que plus de mille personnes du sexe, femmes et filles de tout âge, furent vendues par leurs maris ou par leurs parents, à des hommes qui les conduisirent dans la province de Hô-Nan pour les revendre. La tentation était forte pour les Chrétiens pauvres; mais grâce au zèle du catéchiste, aucun n'y succomba. Ils étaient, au contraire, disposés à mourir de faim plutôt que de sacrifier leurs consciences et d'exposer leurs femmes ou leurs filles à la damnation éternelle.

« Le zèle du vénérable Oû s'était concentré jusqu'alors dans le bourg qu'il habitait; mais, après son baptême, il redoubla d'efforts pour étendre plus au loin le royaume de Dieu. En 1810, il avait fondé plusieurs chrétiens dans le voisinage, dont l'une comptait environ cent cinquante prosélytes. En même temps, par ses prédications assidues, il voyait la station de Long-Pin-Tchang atteindre le nombre de six cents adorateurs du vrai Dieu. Ces néophytes jouissaient, dans tout le pays, d'une grande réputation de probité. La plupart des païens étaient si convaincus de leur droiture, qu'ils prenaient presque toujours le catéchiste, ou en son absence quelqu'autre Chrétien, pour arbitre de leurs différends.

« A cette époque, c'est-à-dire en 1810, la religion chrétienne entra dans une ère de proscription générale. De la capitale de l'empire, la persécution s'étendait successivement dans les provinces. Elle sévissait avec une fureur inaccoutumée dans la mission du Su-Tchuen, où l'Évangile avait fait, depuis la fin du dernier siècle, de notables progrès. Le Kouei-Tchéou ne tarda pas à se voir enveloppé dans ses rigueurs. Pierre Oû fut arrêté, le 3 août 1812, et, dès le matin du jour suivant, une bande de satellites s'empara des principaux Chrétiens, qu'elle conduisit en prison.

« La joie du catéchiste fut extrême en se voyant chargé de fers pour le nom de Jésus-Christ. Ses paroles et surtout ses exemples soutenaient le courage des autres prisonniers. Dès le premier jour de sa détention, ce généreux confesseur fit de son cachot un oratoire, où il continua de prier à haute voix et de chanter les louanges de Dieu avec les néophytes. Le mandarin donna ordre de cesser tous ces exercices. Dites au grand mandarin, répondit le vénérable captif, que nous sommes pleins de respect pour son autorité. Mais nous servons le souverain Maître du ciel; notre loi nous oblige de l'adorer partout et chaque jour. Nous ne pourrions jamais en cela nous soumettre aux défenses du grand mandarin. Et les pieux exercices continuèrent avec la plus édifiante régularité.

« Par des vues d'intérêt privé, plus encore que par la conviction de leur innocence,

les mandarins avaient peu à peu rendu les confesseurs à leurs familles. Pierre Oû, en sa qualité de chef des Chrétiens, devait, pour obtenir sa liberté, donner des gages qui n'avaient pas été exigés des autres néophytes. Il fallait fouler aux pieds la croix et signer un libelle d'apostasie. Espérant vaincre sa constance, on prolongeait sa captivité sans qu'il pût prévoir le terme de ses épreuves. Aux obsessions dont on le fatiguait avec une persistance inouïe; à ce long séjour dans des prisons basses, étroites, humides et malsaines où sont entassés une foule de malfaiteurs; à la rigueur enfin des supplices fréquents qu'il subissait, ce généreux athlète de Jésus-Christ joignait de grandes privations corporelles, souvent même la faim. Pourtant, loin de s'abandonner aux sentiments qu'inspire la nature en détresse, il conservait un calme inaltérable. La prière était l'arme invisible de ce confesseur de la foi. Chaque jour il passait de longues heures à répandre son âme aux pieds de son Dieu; et il quittait ces pieux exercices toujours plus résolu de mourir plutôt que de trahir jamais sa conscience. Quoique seul Chrétien dans son cachot, il continuait de prier à haute voix, suivant l'usage de ce pays et de chanter les louanges du Seigneur.

« La vie si édifiante du catéchiste n'avait pas tardé à faire impression sur tous ceux qui en étaient témoins. Les malfaiteurs détenus avec lui ne pouvaient concevoir qu'un homme, dont l'innocence leur paraissait si avérée à eux-mêmes, pût être victime d'une injustice aussi criante. Aussi étaient-ils pleins d'estime pour son caractère et d'admiration pour son courage. Cet ascendant de la vertu captive sur les autres prisonniers fut pour ceux-ci une grâce insigne, dont plusieurs surent heureusement profiter. Ceux qui manifestèrent le repentir de leurs crimes furent l'objet de sa pieuse sollicitude. Il leur annonça nos vérités saintes, et son zèle fut souvent couronné de succès. Ne sachant quand les gentils, qu'il amenait à la connaissance du vrai Dieu, pourraient rencontrer un prêtre, il les affermissait dans leur nouvelle croyance, et fortifiait leurs résolutions plus encore par l'autorité de ses exemples que par les instructions régulières qu'il leur adressait. C'est ainsi que nous avons, l'an dernier, trouvé des vieillards convertis par le vénérable Oû, dans son cachot, qui, depuis leur délivrance, n'avaient pu découvrir ni Chrétiens ni missionnaires, et qui, pourtant, conservaient avec soin le don précieux de la foi, priant chaque jour avec une persévérance qui a excité notre sincère admiration.

« Pierre Oû avait subi tant d'interrogatoires, avait manifesté si énergiquement ses sentiments chrétiens, qu'il ne pouvait concevoir d'où provenait l'indécision de ses juges sur la sentence qu'ils avaient à prononcer. Sa captivité durait depuis plus de deux ans, quand le mandarin résolut de lui livrer un nouvel assaut et de mettre tout en

œuvre pour le forcer à l'apostasie. Il le fit donc comparaître devant son tribunal, le pressa, l'exhorta par tous les motifs humains qu'il put imaginer. Voyant ses exhortations impuissantes, le juge fit étaler sous les yeux du confesseur les instruments des supplices par lesquels il prétendait l'obliger, sinon de plein gré, au moins par la rigueur des tourments, à renoncer à la religion chrétienne. L'enceinte du prétoire était, ce jour-là, remplie de curieux, la plupart connaissances et amis du vénérable Oû. La foule des gentils le suppliait de sauver sa vie. Les satellites qui l'aimaient, se voyant sur le point d'être les exécuteurs d'ordres cruels à son égard, lui faisaient des instances plus vives, plus pressantes encore que les spectateurs. Tu vois, lui dit le juge, combien ta conduite paraît inessée à chacun. Je t'offre la liberté, et tu la refuses ! Que t'importe de fouler la croix ? Au sortir d'ici, ne seras-tu pas, si tu le veux, Chrétien comme auparavant ? — Grand mandarin, reprit le martyr, vous avez dit vrai sans le savoir ; le caractère de Chrétien est ineffaçable. Qu'il viole sa loi, qu'il méconnaisse son Dieu, le sceau du baptême demeure sur lui à jamais. Mais sachez que l'âme d'un Chrétien peut être comparée à une toile neuve et blanche comme la neige. Prenez cette toile et jetez-la à la teinture, pourrez-vous jamais, vous, grand mandarin, lui rendre le lustre de sa première blancheur ? Si j'étais assez malheureux pour obéir à vos ordres impies, ainsi en serait-il de mon âme. Je pourrais, sans doute, laver dans mes larmes la souillure dont elle serait maculée aux yeux du Dieu parfait que j'adore ; mais sa candeur primitive, mais la fraîcheur de sa première innocence serait à jamais voilée par le souvenir de mon ingratitude. Ma vie est entre vos mains ; disposez-en à votre gré ; mais sachez bien qu'il est inutile de tenter plus longtemps ma foi, et superflu d'espérer l'abandon d'un culte auquel je tiens du fond de mes entrailles.

« L'énergie de ce langage enleva au mandarin le courage de soumettre le confesseur à de nouveaux supplices. En paraissant déplorer ce qu'il appelait l'entêtement superstitieux de son prisonnier, il quitta son tribunal et le fit reconduire dans son cachot.

« Rentré dans sa prison, le premier soin du vénérable Oû fut de rendre grâces à Dieu de l'avoir soutenu dans une tentation si violente. Il pressentit, dès ce moment, que l'arrêt de ses juges serait, ou l'exil perpétuel en Tartarie, ou la peine de mort. Avant de lui être signifiée, la sentence devait recevoir la sanction et porter le visa de l'empereur. Quelques mois s'écoulaient dans cette attente. Enfin, par suite d'une nouvelle grâce dont le pieux confesseur fut favorisé, il connut que l'heure de sa mort était proche ; il annonça clairement à plusieurs de ses amis la fin de sa captivité et le supplice qui allait terminer sa carrière. Imbéciles les agapes des premiers Chrétiens, il voulut leur donner un frugal repas en

signe de réjouissance et d'adieu. Durant cette entrevue, il ne fut question que de son martyre. Le bonheur du ciel qu'il espérait avec tant d'ardeur, fut l'unique sujet de sa conversation.

« Comme il l'avait annoncé, le lendemain sa sentence arriva de la ville impériale. Elle portait, en substance, qu'outre son attachement à une religion prohibée, il avait aussi, par des chants et des superstitions de sa secte, porté le trouble dans la prison. Le mandarin le fit comparaître, le jour même, devant son tribunal, pour lui donner lecture de l'arrêt qui le condamnait à mourir par la strangulation, et lui signifier que l'exécution aurait lieu le jour suivant. Le vénérable Oû était préparé à cette nouvelle ; il la reçut avec de si grandes démonstrations de joie, que les gentils en étaient stupéfaits ; mais le généreux confesseur, s'apercevant de l'étonnement de la foule et surtout de son juge : Voilà deux ans et demi, dit-il, que je suis dans les fers, séjéré de ceux que j'aime, soumis à bien des privations, sans avoir commis d'autre crime que celui de rester fidèle au Dieu véritable que j'ai le bonheur de connaître. La sentence qui vient de m'être lue a été souvent l'objet de mes vœux. La joie qu'elle me cause à ce moment n'a donc rien qui doive vous surprendre. Oui, demain je monterai au séjour de l'éternelle félicité. Pour vous, grand mandarin, qui avez entendu de ma bouche les vérités chrétiennes sans daigner en tenir compte, un triste sort vous est réservé, ainsi qu'à votre prédécesseur, qui a persécuté, comme vous, ma religion. Tous deux vous me suivrez bientôt dans l'autre vie, et, à votre tour, vous y trouverez un juge implacable. La justice du Dieu vivant que je sers vous attendra même en ce monde. Puis, se prosternant la face contre terre, aux pieds du mandarin pour le remercier : A demain, ajouta-t-il, à demain le bonheur du ciel !

« Jamais scène pareille ne s'était vue dans la salle du prétoire : un juge qui condamne à regret, et du haut de son siège s'entend citer au tribunal de Dieu ; des bourreaux qui s'affligent du sort réservé à leur innocente victime ; un condamné ivre d'une joie dont on ne se rend pas compte ; une foule silencieuse, morne, qui se retire en exprimant au dehors ses regrets et son admiration pour un homme voué au supplice : quel étrange spectacle pour des païens !

« La nouvelle de cette condamnation se répandit bien vite dans toute la ville. On ne s'entretenait que de la scène qui venait d'ébranler si vivement le tribunal. Les nombreuses connaissances du vénérable Pierre manifestaient hautement leur estime pour son caractère et ses vertus. Pour lui, de retour dans sa prison, il acheva de régler ses affaires temporelles, de mettre en ordre ses effets. Sa joie de mourir pour Dieu était si vive, si profonde, qu'il ne put prendre un instant de repos durant la dernière nuit. Il la passa tout entière prosterné aux pieds du Seigneur, tantôt s'offrant à lui pour l'expia-

tion de ses fautes, tantôt répandant son âme en actions de grâces pour la palme du martyre qu'il allait cueillir bientôt. Cette nuit fut, pour le serviteur de Dieu, comme un avant-goût des jouissances célestes. Au lever du jour il paraissait un autre homme; sa figure était rayonnante de joie; il attendait sa sortie de prison comme l'heure de sa délivrance. Quand le signal du départ eut été donné, il renouvela à tous ceux qui l'entouraient l'expression de son bonheur, et se mit en marche.

Le cortège devait traverser la majeure partie de la ville. La foule était immense sur tous les lieux du passage; ce n'était qu'avec beaucoup de peine qu'on pouvait avancer. Les amis, les connaissances de Pierre Oû avaient, suivant la coutume chinoise, dressé sur le chemin de petites tables couvertes de mets. Chacun d'eux voulait lui parler encore une fois, recevoir de lui une parole d'amitié, et lui faire agréer quelques rafraîchissements. A la vue de cette affluence inaccoutumée, de ces démonstrations affectueuses, le mandarin qui présidait à l'exécution manifesta sa surprise et voulut en savoir le motif. On lui dit que Pierre Oû était universellement aimé, qu'il avait rendu des services à la plupart de ses compatriotes, et que chacun d'eux cherchait à lui témoigner une dernière fois sa reconnaissance. Pour ne point blesser la foule, le mandarin consentit de bonne grâce à ralentir la marche du cortège. Au milieu de ces marques de sympathie, le vénérable Oû conservait le calme de son âme, et paraissait heureux comme s'il fût allé à un festin de noces.

« Arrivé au lieu du supplice, pendant qu'on achevait les derniers apprêts, il renouvela publiquement sa profession de foi, ses sentiments d'adoration et d'amour pour le Dieu auquel il offrait généreusement sa vie. Au même instant, comme ravi hors de lui-même, les yeux remplis de larmes et levés vers le ciel : Voilà le ciel, s'écrie-t-il, voilà ma patrie ! Je vois sa gloire; oui, je vous vois véritablement, ô mon Sauveur ! Ne l'apercevez-vous pas, ce Dieu que j'adore ! Encore une minute, et je le contemplerai dans toute sa splendeur ! Hâtez-vous, dit-il aux bourreaux, hâtez-vous de me procurer ce bonheur. Serrez si fortement les nœuds de la corde, que j'expire à l'instant. Il ne me reste que deux taëis sur moi (1); acceptez-les en reconnaissance du service que vous allez me rendre, de la délicité où vous allez m'introduire.

« Dans le transport qui l'agitait, il aida lui-même aux apprêts du supplice. Sa sentence portait qu'au troisième effort de la corde il devait avoir rendu le dernier soupir. Mais les bourreaux, dès que le bruit de la cymbale eut retenti, serrèrent si fortement le nœud qu'à la première secousse sa

tête s'inclina; il avait cessé de souffrir !. Les anges recueillirent son âme; la troupe glorieuse des martyrs tressaillait d'allégresse. L'Eglise militante comptait une gloire de plus à enregistrer dans ses annales, et cette province un protecteur insigne dans les cieux (2).

« Les amis du vénérable Oû, au bourg de Long-Pin, n'avaient point été informés assez tôt pour être témoins de ses derniers moments. Ils n'arrivèrent à la ville que le lendemain, pour recueillir ses dépouilles mortelles. Vers le soir de ce même jour, ils emportèrent ses restes précieux et leur firent des funérailles d'où la crainte avait banni toute solennité. Pour résumer la vie du généreux martyr, pour peindre les impressions de la foule accourue au spectacle de sa mort, on aurait pu graver sur sa tombe ce mot, échappé à l'admiration du mandarin qui présidait au supplice : Oui, Pierre Oû est véritablement un saint personnage. — Au Kouei-Tchéou, juillet 1851. »

Le martyr M. Chapdelaine écrivait de Kouang-Tsao-Pa, province du Kouei-Tchéou, le 10 juillet 1855 :

« Il y a un an, je vous annonçais mon prochain départ pour le Kouang-Si; aujourd'hui je viens vous rendre compte de ce que j'ai fait pour cette nouvelle mission, seule contrée de la Chine qui n'ait pas eu de prêtres européens depuis plus d'un siècle et demi. Aussitôt que j'eus connu ma destination pour cette province, je m'empressai de mettre mon entreprise sous la protection de la sainte Vierge, et d'écrire à Paris pour la recommander aux suffrages de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. Ces prières ont porté leur fruit. Au moment où l'on pouvait recevoir ma lettre, et lorsque je me disposais au départ, un habitant du Kouang-Si venant au Kouei-Tchéou pour affaires, rencontra par hasard un de ses parents nouvellement converti, qui l'initia aux vérités de notre sainte religion. Dès ce moment, il renonça à ses idoles, adora le vrai Dieu, et de retour dans sa famille, sans avoir reçu aucune mission, se mit à exercer l'apostolat auprès de ses parents et de ses amis, leur enseignant ce qu'il savait de la doctrine et des prières chrétiennes. Déterminées par sa parole, quarante ou cinquante familles brûlent aussi leurs idoles et se prosternent devant la croix. Qui n'admirerait les vues de la Providence sur cette contrée vouée depuis si longtemps à l'abandon ! C'est au moment même où un ouvrier évangélique se met en route pour y pénétrer, que Dieu lui prépare merveilleusement les voies.

« Notre nouvel apôtre, voyant les heureuses dispositions de ses compatriotes, revint au Kouei-Tchéou, dans une famille de néophytes allée à la sienne, et demanda un Chrétien pour le seconder. Un de ses parents,

(1) Environ quinze francs de notre monnaie.

(2) Le vénérable Oû a été mis à mort l'an 49 de l'empereur Kia-Kin, neuvième mois, vingt cinquième

jour de la lune. Cette date correspond à l'année 1814, septième jour de novembre.

qui tient rang parmi les lettrés chinois et qui est rapidement parvenu à une connaissance solide de la foi, se présenta pour l'accompagner. On savait alors qu'un missionnaire destiné au Kouang-Si venait d'arriver. Ces braves gens réclamèrent donc mes conseils, et je m'empressai de leur donner le viatique de la route, avec des livres et autres objets de religion. Après deux ou trois mois consacrés à instruire et à préparer les nouveaux convertis, ils revinrent me chercher dans le petit village chrétien où je les attendais, et, après cinq jours de marche, je suis arrivé pour célébrer la sainte Messe au milieu de mon troupeau; nous honorions alors l'immaculée Conception de la sainte Vierge. Puisse cette circonstance être un favorable augure pour l'avenir de cette mission! Puisse le cœur immaculé de Marie être touché de compassion pour ce pauvre peuple que je lui voue, que je lui consacre chaque jour! C'est elle, je n'en doute pas, qui nous a ouvert si promptement, et sans aucun effort de notre part, une contrée privée depuis si longtemps de tout missionnaire, à cause des grandes difficultés qui s'opposaient à la prédication de l'Évangile.

« L'ennemi de tout bien, se voyant troublé dans son empire, n'a pas tardé à nous susciter des obstacles. Dix jours seulement après notre arrivée, un parent de nos néophytes est allé nous dénoncer au grand mandarin du lieu, qui, à l'instant même, a envoyé bon nombre de satellites se saisir de nous. Ils se sont emparés de quatre nouveaux chrétiens, de deux catéchistes et de votre serviteur, et nous ont conduits à la ville voisine, nommée Sy-Lien-Hien, située à quatre lieues de notre habitation. Nos gardes nous escortaient de très-près, croyant qu'à chaque instant nous pouvions leur échapper; car ils nous prenaient pour des magiciens, doués du secret de nous envoler à volonté. Dès notre arrivée à la ville, le mandarin nous a fait appeler séparément à son tribunal. Les quatre chrétiens ont comparu les premiers. On les a traités fort durement, sans toutefois les frapper. A leur suite, le catéchiste lettré est conduit au prétoire. Le mandarin lui adresse plusieurs questions d'un ton de voix fort élevé et d'un air menaçant; mais voyant l'accusé lui répondre avec autant d'assurance que de franchise, il descend de son tribunal, et s'approchant de lui pour le considérer de près, il ajoute: Vous êtes probablement mahométan; vous ne mangez pas de viande de porc? — Je ne suis pas mahométan, répond le catholique, je suis chrétien; et non-seulement les chrétiens mangent la viande de porc, mais encore toute nourriture qui est sur la terre, Dieu ayant tout créé pour l'usage de l'homme. — Pourquoi êtes-vous allé dans les villages, prêcher la doctrine au pauvre peuple qui n'a pas le loisir de vous entendre, et qui manque d'intelligence pour comprendre les vérités sublimes? Pourquoi n'êtes-vous pas plutôt venu à la ville où les gens sont plus libres de vous écouter, et

plus capables d'apprécier votre enseignement? — Je suis allé en premier lieu dans les villages, parce que c'est là qu'habitent mes parents; je suis ensuite venu à la ville où, pendant l'espace d'un mois, j'ai prêché ceux qui voulaient m'entendre. — Combien comptez-vous de familles chrétiennes dans la campagne? — Quarante-cinq à cinquante.

« Mon interrogatoire suivit celui du catéchiste. A ma figure, et plus encore à mon langage, on devina bientôt que j'étais étranger. Ma personne fut soumise à une scrupuleuse visite, pour s'assurer si je n'avais point sur moi d'objets suspects. Je portais sous ma tunique un grand crucifix; je l'ai ôté, baisé respectueusement et déposé à terre. Le mandarin a demandé à le voir, et, après l'avoir considéré, il l'a placé tout près de lui sur une espèce de pupitre recouvert d'un riche tapis. Il n'a pas demandé ce qu'il signifiait; il le savait sans doute. L'inspection terminée, on me l'a rendu. Les satellites m'ont dit plusieurs fois de faire la prostration usitée dans ce pays en présence des grands personnages, et de courber la tête comme un accusé; mais je n'ai pas voulu abaisser ma cause à ces actes d'humilité chinoise, et je me suis contenté de me tenir dans une position respectueuse, comme le demandait la dignité d'un magistrat supérieur. Le mandarin n'a pu s'empêcher de dire à plusieurs reprises: Quelle attitude! A ses gestes toujours menaçants, à sa voix courroucée, j'ai cru ma condamnation déjà décidée. La séance s'est terminée par nous passer la chaîne au cou. On m'a d'abord donné pour compagnon de cachot un homme qui se trouvait là pour une cause bien différente de la nôtre; mais on n'a pas tardé à me joindre aux catéchistes. Nous sommes restés en cet état durant vingt-quatre heures, après quoi les satellites nous ont ôté nos fers et nous ont ramenés de nouveau au tribunal.

« Alors, Dieu le voulant ainsi pour la plus grande gloire de son nom, et sans doute aussi par la protection spéciale de Marie, à qui j'avais recommandé cette affaire, le mandarin, loin de nous traiter avec la brutalité ordinaire, nous a accueillis avec bonté, nous a parlé comme à des amis, et a rendu en faveur de notre sainte foi le plus beau témoignage qu'elle ait peut-être jamais reçu dans les prétoires de la Chine. — Vous êtes chrétiens, nous a-t-il dit; les chrétiens sont de fort honnêtes gens. A Pékin, nous avons un grand nombre d'églises et de chrétiens. La religion de Jésus est la vraie religion. Vous croyez à un paradis pour récompenser les bons et à un enfer pour punir les méchants; mais comment le voyez-vous sans le voir?... Le mandarin achevait à peine ces mots, qu'on amena en sa présence deux brigands qu'on venait de saisir. Ah! dit-il, en voilà deux qui iront certainement en enfer; quant aux hommes qui font le bien, ils iront en paradis. Il a parlé de la sorte au moins pendant une heure, en présence d'une foule nombreuse, adressant à mon catéchiste beaucoup de questions,

aux-quelles celui-ci a toujours répondu avec justesse et à propos. J'ai entendu ce même catéchiste, à la prison et ailleurs, traiter de la religion avec les plus lettrés de la ville et des environs; il s'en est toujours tiré avec bonheur et au grand contentement des controversistes et des curieux.

« Le mandarin a demandé qu'on récitât en sa présence quelques-unes de nos prières; il a voulu voir nos livres de religion, qu'il a gardés chez lui huit ou dix jours, et il a fini par nous dire que son intention n'était pas de nous vexer; qu'il nous avait appelés à son tribunal, parce qu'il craignait que notre enseignement ne fût dangereux; qu'il n'en voulait ni à notre argent ni à nos effets; qu'il ne fallait pas prêcher la religion dans les villages où le pauvre peuple n'a pas le loisir de nous entendre, mais bien dans les grandes villes, où abondent les hommes instruits. — Avant de prendre une décision sur votre sort, ajouta-t-il, je dois consulter les autorités de Kiu-Ny-Fou, et je vais expédier sans délai un courrier au gouverneur de cette ville. Or ce courrier n'a pu arriver jusqu'au terme de son voyage, à cause des brigands qu'il a rencontrés sur sa route, et qui l'ont forcé de rétrograder sans avoir vu le mandarin. Ce contre-temps a été un nouveau trait de Providence en notre faveur; car ce magistrat supérieur est extrêmement hostile aux Chrétiens. A ce moment même il faisait mettre à mort une quinzaine de néophytes comme complices des rebelles, parce que ces derniers, venant assiéger sa ville, s'étaient installés de force chez les catholiques. Pour les punir d'un fait dont ils étaient les victimes, il brûlait leur chapelle, s'emparait de leurs propriétés, et forçait tous ces malheureux à prendre la fuite. Un mandarin animé de telles dispositions, si Dieu eût permis que le message parvint jusqu'à lui, ne pouvait qu'aggraver notre sort.

« Pendant seize ou dix-huit jours que nous avons passés en prison, les païens sont venus en foule de la ville et des environs pour nous voir et pour entendre prêcher mon catéchiste. Ce peu de temps a suffi pour répandre et populariser la connaissance du Christianisme. Dans tout le pays, on sait maintenant que la religion chrétienne est la vraie religion, le mandarin l'ayant déclaré en plein tribunal.

« Les quatre Chrétiens saisis avec moi ont porté les chaînes pendant huit jours, et les satellites n'ont pas voulu les mettre en liberté à moins d'une rançon de six à sept taëls; pour mon compte, je n'ai pu m'arracher à leurs griffes qu'en leur payant une somme pareille. Ces prétoriens, si nombreux dans les tribunaux chinois, n'ont pour vivre que ce qu'ils peuvent extorquer de cette manière; ils sont, de plus, encouragés dans cette voie par l'exemple des chefs. Ainsi le premier assistant du mandarin, ayant aperçu ma montre lorsqu'on me fouillait, a demandé à la voir, et dans la suite il n'a pas voulu me la rendre. D'autres objets m'ont aussi été

dérobés; mais laissons là ces pertes pécuniaires, et remercions la Providence de nous avoir tirés si merveilleusement d'un pas aussi difficile; car cet événement pourrait avoir des suites graves, surtout dans les circonstances présentes. Il était d'autant plus à craindre qu'on ne nous mit à mort sans autre forme de procès, que récemment des perturbateurs, sous prétexte de prêcher une religion nouvelle, avaient excité le peuple à la révolte, et au moment même de notre arrestation, à peu de distance de mon troupeau, une contrée très-vaste était en pleine révolution. Mais Dieu n'a pas permis que sa cause fût confondue avec celle des méchants: grâces lui soient rendues!

« Après cet incident, nous avons pu reparaître au milieu de nos nouveaux Chrétiens, que notre captivité, jointe aux vexations des idolâtres, avait frappés d'épouvante. Nous avons passé les solennités de Noël en prison et nous en sommes sortis pour célébrer la fête des Rois. Vers cette époque, en parcourant les différents villages qu'habitent nos Chinois convertis, j'ai donné le catéchuménat à cent soixante-dix ou cent quatre-vingts personnes. Quatre païens n'ont pas tardé à recommencer leurs persécutions; plusieurs des nôtres ont eu à souffrir des mauvais traitements, d'autres ont été obligés de donner de l'argent pour se délivrer de cette tyrannie. Que l'œuvre du démon est ici manifeste! Ces malheureux païens, qui sont indifférents aux plus grands désordres, ne peuvent voir germer un peu de bien sans s'y opposer!

« Vers les fêtes de Pâques, nous sommes revenus vers nos néophytes pour baptiser leurs enfants avec dix adultes des plus instruits et des mieux disposés. J'ai choisi la fête de saint Joseph, patron des missions de Chine, pour régénérer le premier adulte, celui qui a porté l'Évangile dans cette contrée, et je lui ai donné le nom de ce grand saint. Puisse ce protecteur de notre apostolat intercéder pour cette province délaissée du Kouang-Si, et lui obtenir des grâces abondantes de conversion! Après cette visite, mon catéchiste, qui est un père de famille, étant obligé de retourner chez lui, et les grandes chaleurs commençant à se faire vivement sentir, je suis rentré au Kouei-Tchéou. Ici les voyages se font d'une manière très-apostolique. L'usage des chaises à porteur est impossible à cause des hautes montagnes qui couvrent ce pays sauvage. Sur la route, on ne rencontre aucune maison, pas une seule auberge où l'on puisse se rafraîchir ou se reposer; il ne s'en trouve que dans les grandes agglomérations, distantes de six à sept lieues les unes des autres, et, encore là, faut-il soi-même acheter et préparer ce qui doit servir au repas. On ne peut voyager que par bandes et bien armés de piques et de couteaux. A peu de distance de nos Chrétiens est une vaste étendue de pays ingouvernable. Depuis un grand nombre d'années, dit-on, le mandarin ne peut y pénétrer ni même y envoyer ses satellites.

Vers l'époque de notre passage dans cette contrée, le gouverneur s'étant permis de faire une petite excursion à proximité de la ville, ses farouches administrés l'ont assailli, ont brûlé son palanquin, et l'ont obligé de fuir à toutes jambes. Je pense que c'est là le repaire des plus grands brigands de la Chine; c'est là aussi qu'a commencé la grande insurrection qui désole actuellement l'empire, et fait chanceler sur le trône la dynastie mandchoue.

« En finissant cette longue lettre, souffrez que je mette sous vos yeux un trait, un échantillon de l'humanité chinoise. La Providence m'a, pour ainsi dire, contraint d'en être le spectateur, pendant mon trajet du Kouang-Si au Kouei-Tchéou. Une après-midi, lorsque nous n'étions guère qu'à moitié de la route que nous avions intention de parcourir, est survenu tout à coup un violent orage. Nous avons été forcés de nous réfugier dans une grande bourgade, assez éloignée de notre chemin, pour nous y abriter contre la pluie et passer la nuit. De l'auberge où nous étions logés, nous avons entendu les cris plaintifs d'un enfant. Nous avons demandé ce que c'était. On nous a répondu que c'était un orphelin de deux ou trois mois, dont la mère est morte depuis trois jours, et dont ni parents ni voisins ne voulaient se charger. J'envoyai mon catéchiste vers le lieu d'où partaient les cris. Il trouva un pauvre enfant presque nu, exposé sous une espèce de hangar où les chiens et autres animaux pouvaient facilement le dévorer. On ne lui avait rien donné, ni soins ni aliment, depuis la mort de sa mère; je pense qu'il aurait bientôt expiré de faiblesse, si nous ne fussions pas venus à son secours. Après l'avoir baptisé, nous avons tâché d'émouvoir en sa faveur la pitié des voisins; mais comment exciter à la compassion les esclaves de l'ennemi du genre humain? Il n'y a de vraiment sensible que le cœur habité par le Dieu de charité. Nous n'avons pu rien obtenir de ces âmes de bronze qu'en leur donnant au moment même et en leur promettant pour la suite beaucoup d'argent. Oh! qu'il y a loin de la plus belle civilisation païenne à ce simple précepte des Chrétiens: *Vous aimez votre prochain comme vous-même!* Les philosophes, qui prétendent servir les intérêts de l'humanité, tout en se passant de la foi catholique, n'ont qu'à venir ici prêcher leur philanthropie, ils trouveront des hommes aussi avancés qu'eux dans cette creuse morale, et qui n'en rient pas moins des misères d'autrui. »

On lira une description du martyre de M. Chapdelaine, dans la lettre qui suit.

Lettre M. Guillemain, préfet apostolique des missions du Quang-Tong et du Quang-Si, à MM. les directeurs de l'œuvre de la Propagation de la Foi.

Canton, 8 juillet 1856.

« La mission du Quang-Tong, si longuement et si rudement éprouvée, peut encore se glorifier de trois nouveaux martyrs, qu'elle vient de donner à l'Eglise. M. Chap-

delaine, missionnaire apostolique de cette province, vient d'être décapité au Quang-Si, avec un jeune néophyte qu'il avait lui-même appelé à la connaissance de l'Evangile, et une jeune veuve, nommée Agnès, qui s'était généreusement dévouée à l'instruction des femmes païennes. Hier seulement, j'ai reçu ces tristes nouvelles par un courrier et par différentes lettres, qui m'ont été expédiées de la province du Kouei-Tchéou. A peine puis-je les recueillir et les mettre en ordre; mais les circonstances du martyre de ces trois héros chrétiens sont si touchantes, elles sont si édifiantes pour les cœurs qui aiment Dieu, que je ne saurais différer de les présenter à votre piété. Veuillez, messieurs, les agréer comme un témoignage de respect envers les associés de votre œuvre, et un tribut de vénération pour le digne missionnaire, dont nous envions l'heureuse fin.

« M. Chapdelaine (Auguste), destiné pour la province du Quang-Si, qui, de temps immémorial, n'avait pas vu d'ouvrier évangélique, partit de Hong-Kong au mois d'octobre 1853, et après trois mois de la route la plus pénible, après avoir été pillé et menacé plusieurs fois de la mort, arriva dans la province du Kouei-Tchéou, d'où il devait entrer dans sa mission. Là, il trouva un missionnaire zélé, M. Lyons, qui depuis longtemps au fait de la langue et des usages du pays, devait l'y introduire. A la vue de cette terre promise, M. Chapdelaine, donnant un libre essor à la joie de son cœur, se mit à genoux pour remercier Dieu de l'avoir conduit dans son héritage; il s'offrit de nouveau au Seigneur, et lui consacra tout ce qu'il avait de forces et de vie pour travailler à la glorieuse tâche qui lui était confiée. Ses succès répondirent bientôt à la grandeur de son zèle. Après deux années de travaux, déjà il comptait près de deux cents néophytes convertis par ses soins. La moisson était abondante, l'apôtre pouvait regarder avec un œil de confiance l'avenir; mais bientôt l'ennemi de tout bien vint briser des espérances si douces, en suscitant une des plus terribles persécutions que l'on ait vues dans ces derniers temps. Voici quelle en fut l'occasion :

« Un jeune néophyte, ayant eu un démêlé avec sa femme encore païenne, à la quelle il faisait des reproches sur son inconduite, celle-ci porta ses plaintes à son père et à son frère, qui étaient employés comme satellites au prétoire du mandarin, et qui, en outre, professaient une haine implacable contre le Christianisme. Saisissant cette occasion, ils résolurent dès lors de tirer une éclatante vengeance, non-seulement de son mari, mais encore des catholiques, et en particulier du Père qui était à leur tête. Ils vont donc trouver le mandarin, et formulèrent contre les Chrétiens l'accusation la plus injuste et en même temps la plus absurde que l'on puisse rêver. Il y était dit, entre autres choses, que la religion chrétienne est une religion fausse et perverse, que ses secta-

teurs apprennent à voler à la manière des oiseaux, qu'ils possèdent des secrets magiques, au moyen desquels ils font tout ce qu'ils veulent, qu'ils ont à leur tête un certain étranger, nommé *Ma*, venu des pays lointains pour porter le peuple à la révolte, qu'il fait des adeptes de toutes parts, et qu'il est temps que l'autorité prenne les moyens de s'opposer aux progrès du mal.

Malgré la fausseté palpable de cette accusation, elle fut accueillie par le mandarin avec un empressement marqué (1), et l'on put dès lors prévoir que la persécution serait poursuivie avec une fureur extraordinaire. Sans attendre la fin des vacances, selon l'usage des tribunaux, dès le lendemain, 19 de la première lune, correspondant à notre vingt quatrième jour de février, le mandarin charge deux chefs de la milice de réunir un nombre suffisant de satellites, et d'envahir la chrétienté de Yao-Chan. Il faut remarquer que, dans quelques endroits du Quang-Si, comme à Si-Ling-Hien, les satellites subalternes sont choisis à volonté parmi le peuple par les chefs supérieurs. Y a-t-il quelque affaire au tribunal, ceux-ci, selon l'importance de leur commission, font un appel à la canaille et aux découverts des hameaux environnants, qui ordinairement ne se font pas prier deux fois; et ces satellites improvisés sont mille fois plus à redouter que les prétoriens en titre, parce que n'ayant pas à craindre de perdre leur place, ils ne gardent aucune mesure, et pillent tout ce qui leur convient. Ainsi amasse-t-on une centaine d'hommes, tous armés de longues piques, de grands couteaux et d'autres armes offensives; parmi eux viennent se ranger le père et le frère de la dénonciatrice, et cette troupe ainsi organisée se dirige vers Yao-Chan, village situé à trois lieues de la ville, où demeurait M. Chapdelaine, et où avait été mariée la jeune femme auteur de la persécution.

« Au premier mouvement de cette bande de soldats, le bruit s'était répandu dans le public qu'ils allaient marcher contre la demeure des Chrétiens et du maître de religion. Un néophyte résidant à la ville, et décoré du globe de lettré, en ayant appris la nouvelle, s'empressa d'envoyer un exprès, pour annoncer au Père le complot qui se tramait contre lui et en même temps lui offrir sa maison comme lieu de refuge. Le missionnaire, pressé par le danger, accepte avec empressement l'offre qui lui est faite, et part aussitôt sous la direction d'un jeune néophyte, qui le conduit à Siling-Hien par une voie détournée, tandis que les satellites s'avançaient par le chemin ordinaire. Cependant les Chrétiens, aidés du jeune serviteur du Père, ramassent à la hâte les objets les plus précieux et les plus suspects, tels que les ornements sacrés, les livres latins, etc., et cachent le tout le mieux qu'ils

peuvent dans une chaumière voisine. Cela fait, deux ou trois Chrétiens du Kouei-Tchéou se mettent à l'écart, pour être les témoins de ce qui arriverait, et en porter ensuite la nouvelle aux missionnaires voisins, tandis que les autres attendent de pied ferme l'arrivée des satellites. Ils ne tardent pas à paraître. Hélas! nos pauvres Chrétiens étaient loin de penser que l'affaire dût prendre une tournure aussi grave. Ils espéraient qu'avec quelques ligatures (2) ils pourraient apaiser les premiers mouvements de trouble; mais les satellites, à peine arrivés, déclarent qu'ils ne veulent entendre parler d'aucun accommodement. Aussitôt ils se jettent sur les principaux néophytes, les enchaînent, les frappent, et les tourmentent de toutes manières pour se faire livrer les objets du missionnaire et extorquer à ces pauvres gens tout ce qu'ils peuvent posséder. En même temps cette bande de forcenés se répand dans le village, pénètre dans toutes les maisons, frappe à tort et à travers, pillé tout ce qu'elle peut découvrir et l'emporte sans pitié. Bœufs, porcs, chèvres, poules, habits, couvertures de lit, sapèques, ballots de coton, dont le pays abonde, tout devient la proie de ces ravisseurs; ils ne laissent aux Chrétiens qu'un peu de maïs et de riz pour les empêcher de mourir de faim. Ainsi chargés de butin, ils se retirent emmenant avec eux leurs nobles prisonniers au nombre d'une quinzaine qu'ils conduisent, non point encore à la ville, mais dans un grand village païen, afin de pouvoir à loisir les mettre à la question et leur arracher le peu d'argent qui leur reste. A force de tortures, ils leur enlèvent encore deux cents ligatures, et ce n'est qu'après cette indigne exaction qu'ils les conduisent au tribunal, où de nouvelles épreuves et de nouveaux tourments les attendaient. Parmi ces prisonniers se trouvait la jeune Agnès, dont nous avons cité le nom plus haut et dont nous aurons plus tard l'occasion d'admirer la vertu et l'inébranlable fermeté.

« Laurent Pé-Mou, un des plus fidèles néophytes de M. Chapdelaine, ayant échappé à la saisie des satellites, vint le trouver en protestant qu'il voulait vivre et mourir avec son pasteur, qui était venu de si loin et avait exposé mille fois sa vie pour sauver les âmes de ses compatriotes. Un si beau dévouement ne devait pas être sans récompense. Quelques instants après, cinq ou six femmes, mères ou épouses des prisonniers, portant leurs petits enfants sur les bras, se rendirent également dans la maison de Lo-Kong-Vé, pour voir le Père et apprendre de sa bouche ce qu'elles devaient faire dans la circonstance critique où elles se trouvaient. Après avoir tenu conseil il fut convenu que ces femmes se présenteraient devant le mandarin, accompagnées de leurs petits enfants, et qu'elles réclameraient leurs maris, leurs

(1) Ce mandarin avait succédé à celui dont il est parlé dans la lettre précédente.

(2) La ligature renferme mille sapèques liées en-

semble, et il faut environ quatorze sapèques pour la valeur d'un sou.

fiis et tout ce qui leur avait été enlevé. Comme elles témoignaient, non sans raison, quelque crainte pour elles-mêmes : Eh bien ! leur dit Laurent Pé-Mou, que craignez-vous ? Si vous n'osez aller seules devant le mandarin, je vous y conduirai ! S'il faut mourir, ne redoutons pas de donner notre vie pour la gloire de Dieu et le salut de nos Ames ! Cela dit, il part le premier, et les conduit au prétoire. Arrivées à la salle d'audience, les femmes, selon l'usage suivi en Chine par ceux qui font des réclamations sans présenter de placets, se mettent aussitôt à crier et à se lamenter d'une manière pitoyable. Le mandarin, entendant leurs cris du fond de son appartement, sort aussitôt pour en savoir la cause. Mais, au lieu d'écouter leur requête, il les fait battre et enchaîner, et décharge surtout sur Laurent Pé-Mou sa fureur, parce qu'il a eu l'audace de conduire ces femmes jusque dans l'intérieur de son tribunal.

« Comme nous l'avons dit, M. Chapdelaine s'était réfugié à Si-Ling-Hien, chez le digne néophyte Lo-Kong-Yè. Il espérait être là un peu plus en sûreté, ne pensant pas qu'on osât faire des perquisitiones sévères dans la maison d'un lettré assez considéré dans la ville et dans les environs. Mais il ne faisait pas réflexion que venir au chef-lieu, à la porte même du tribunal, c'était se mettre sous la main de ses persécuteurs. Il lui eût été facile, pendant la première nuit qu'il passa chez Lo-Kong-Yè, de s'enfuir du côté du Kouei-Tchéou, où il eût trouvé un abri sûr auprès de ses dignes confrères, M. Perny, supérieur de la mission, et M. Lyons, son voisin, qui avaient déjà tant fait pour lui faciliter la prédication de l'Évangile au Quang-Si. Mais, pouvait-il abandonner par la fuite ses chers néophytes, encore si novices dans la foi ? N'était-il pas à craindre que si le Père, cédant à la frayeur, les laissait ainsi livrés à eux-mêmes, en face de leurs bourreaux, leur courage ne défaillit ? Semblable au bon Pasteur, il prit la résolution d'unir son sort à celui de ses ouailles, afin que, s'il en était besoin, il pût leur enseigner à mourir pour Dieu, comme il leur avait appris à se dévouer à son service. Son sacrifice fait, M. Chapdelaine ne songea plus qu'à s'unir à son divin Maître par la prière et l'abandon le plus entier. Mon Dieu ! que nous eussions désiré que dans ce moment solennel, où le ciel se préparait à le couronner, il eût adressé à ses confrères quelques mots d'adieux, qu'il pouvait regarder comme les derniers ! Que nous y eussions trouvé de nobles sentiments, d'affectionnés pieuses et de désirs ardents de ne pas voir différer la lutte glorieuse à laquelle il avait toujours aspiré ! Mais non ; voyant déjà le ciel ouvert à ses yeux, il avait oublié la terre, et il se jeta à genoux pour commencer une prière qui ne finit que lorsque les satellites arrivèrent pour le saisir.

« Avant de procéder à son arrestation, un chef du tribunal avait envoyé un satellite

dans la maison de Lo-Kong-Yè, pour s'assurer si véritablement le missionnaire était là. L'envoyé arrive, et, se présentant devant M. Chapdelaine, lui dit qu'il vient le trouver de la part du mandarin. A ces mots, le Père se tourne vers lui, et sans laisser paraître aucune émotion, il lui répond : J'achève ma prière ; va, et dis à ton maître que dans un moment je suis à lui.

« Le mandarin, instruit du lieu de la retraite de M. Chapdelaine, envoie aussitôt une bande de satellites pour cerner la maison de Lo-Kong-Yè, peu éloignée du tribunal. Le chef seul entre dans la maison, tandis que les subalternes en gardent soigneusement les avenues. Grâce au globule de lettré dont le digne Lo-Kong-Yè était décoré, ils ne touchent à rien de ce qui se trouvait à la maison, ils respectent également le vieux Lo-Kong-Yè, vieillard vénérable privé de la vue, et qui, depuis son baptême, s'était montré digne du nom chrétien. Mais, saisissant M. Chapdelaine, ils l'enchaînent ainsi que le second fils du lettré et du jeune néophyte qui, la veille, avait accompagné le Père, puis ils les conduisent tous trois au tribunal du mandarin.

« Là se trouvaient déjà réunis le courageux Pé-Mou avec les cinq ou six femmes chrétiennes. Sur le soir du même jour arrivèrent les néophytes qui avaient été pris la veille à Yao-Chan, en sorte que le 25 février au soir nos dignes confesseurs, au nombre de vingt-quatre ou vingt-cinq, étaient tous réunis pour rendre hommage à la sainteté de leur foi. Quel spectacle ! Qu'il dut être beau pour la cour céleste et touchant pour ces pauvres néophytes qui, dès leur entrée dans le Christianisme, partageaient si volontiers les opprobres de la vie du Sauveur ! C'est alors qu'ils purent comprendre la signification d'un signe que le Ciel leur avait donné, sans doute pour fortifier leur courage. On rapporte que le jour même où l'arrestation eut lieu, à Yao-Chan, on aperçut au-dessus de ce village une couronne éclatante avec une croix au milieu, laquelle fut vue des idolâtres aussi bien que des fidèles. Les païens en tirèrent mauvais augure pour les accusateurs ; les Chrétiens au contraire, sans se prononcer alors, purent comprendre plus tard que la couronne leur viendrait par la croix ; et ils se soumièrent humblement à tout ce que le Ciel daignerait décider de leur sort. Dès leur arrivée en prison on les chargea de fers, on fit gémir leurs membres sous les coups redoublés du rotin et on les soumit à un premier interrogatoire dont nous n'avons que quelques fragments, recueillis par des témoins oculaires. Aux chaînes on ajouta la cangue, qu'ils eurent le bonheur de porter toute la nuit pour le nom de Jésus-Christ.

« Le lendemain 26, Laurent Pé-Mou parut le premier à la barre du tribunal. Celui qui s'était offert avec tant de spontanéité à suivre le missionnaire dans ses tribulations eut la gloire, le premier, de confesser Jésus-Christ avec le courage et la fermeté qu'une

foi vive inspirait à son âme. Le mandarin, s'adressant à lui, essaya dès le début de l'effrayer par des menaces terribles.

« Pourquoi, lui dit-il, pratiques-tu la religion du Seigneur du ciel, qui est une religion perverse, et qui porte le peuple à la révolte? — Non, répondit le généreux néophyte, la religion du Seigneur du ciel n'a rien de ce que vous lui reprochez. Ce qu'elle nous enseigne, c'est de fuir le mal, de pratiquer le bien et de sauver nos âmes. — Pourquoi suis-tu le maître *Ma* (nom chinois de M. Chapdelaine). — Je le suis parce qu'il nous apprend à connaître le vrai Dieu et à pratiquer sa sainte religion. — Veux-tu le suivre encore? — Je ne l'abandonnerai jamais! — Si tu ne le quittes, et si tu ne renonces pas à ta religion, je te ferai couper la tête. — Le mandarin peut me trancher la tête, non-seulement la mienne, mais encore celle de ma femme et de mes enfants; mais renoncer à ma religion, à la religion du Seigneur du ciel, cesser de lui adresser mes prières, oh! non; jamais je ne me rendrai coupable d'une si noire trahison! Mandarin, coupez-moi la tête, si vous voulez, je n'apostasierai jamais!

« Le mandarin, irrité, fit décharger sur lui force coups de rotin; puis, voyant que Laurent persistait dans sa résolution: Eh bien! lui dit-il en colère, tu veux avoir la tête tranchée, tu l'auras. Et appelant un de ses farouches satellites, il le fait décapiter!!!

« On n'a pas encore pu découvrir ce que sont devenus les précieux restes de ce glorieux martyr de Jésus-Christ. Quelques-uns disent qu'ils ont été inhumés, d'autres au contraire, en plus grand nombre, assurent qu'ils ont été jetés à la voirie. Mais qu'importe! Dieu saura bien les retrouver un jour, et environner de la gloire qu'ils méritent, ces membres qui ont si généreusement souffert pour lui. Il n'y avait que cinq jours que ce digne athlète de la foi avait été régénéré dans les eaux sacrées du baptême; il avait reçu alors le nom du saint martyr Laurent, dont il devait si bien imiter la constance. Comme son saint patron ne voulut jamais se séparer de saint Sixte marchant au supplice, de même Laurent Pé-Mou n'a jamais voulu se séparer de son cher maître *Ma*. Comme lui, il resta inébranlable devant la fureur des tyrans! comme lui aussi, son âme purifiée et embellie par le sang qu'il a si noblement répandu, est allée se réunir à la troupe glorieuse des martyrs, pour partager leur gloire pendant les splendeurs de l'éternité!

« Après l'exécution de Laurent Pé-Mou, vint celle de la jeune Agnès. Mais avant de rapporter le triomphe de cette jeune héroïne, disons quelques mots sur ses premières années.

« Née en 1833, dans la province du Kouei-Tchéou, d'un vieux et pauvre médecin chrétien, Agnès Tsou-Kong se fit remarquer, dès ses plus tendres années, par son goût pour la piété et la pratique constante

de la vertu. Devenue orpheline à l'âge de quinze ans, et par là privée de tout secours, elle fut recueillie par la charité des missionnaires de la province, qui l'envoyèrent à l'école, où elle fit des progrès remarquables dans la lecture et l'écriture des livres chinois. L'année suivante, elle fut mariée à un Chrétien qui, trois ou quatre ans après, mourut et laissa la jeune Agnès pauvre, sans aucun appui, mais toujours fervente et résignée à la sainte volonté de Dieu. Sur ces entrefaites, la province du Quang-Si s'ouvrant à la foi, et le nombre des néophytes s'accroissant rapidement, M. Lyons, à la prière de M. Chapdelaine, lui envoya cette jeune femme pour instruire dans la religion chrétienne les personnes de son sexe. Agnès s'acquitta parfaitement de la tâche qui lui était confiée. D'une vertu à toute épreuve, douce, modeste, toujours contente de son sort, qu'elle fût bien ou mal, elle ne songeait qu'à gagner des âmes à Dieu et à les diriger dans les voies du salut. Ainsi se préparait-elle, par la pratique des devoirs propres à sa position, à entrer dans la lice des héroïnes de la foi, et à combattre les glorieux combats du Seigneur.

« Saisie le 24 février, dans l'affaire de Yao-Chan, sans doute parce qu'elle se distinguait des autres par son courage, elle fut enchaînée et conduite devant le juge, qui essaya par mille moyens d'ébranler sa constance; mais Agnès se montra toujours invincible dans sa foi. Ni les promesses, ni les menaces, ni les malédictions dont le brutal mandarin la chargeait, ni la vue des supplices qu'il étalait à ses regards, ne purent ébranler sa résolution d'être toute à Dieu, et de lui rester fidèle jusqu'au dernier moment de sa vie. Parmi les diverses interrogations que lui adressa le mandarin, on a surtout remarqué celles-ci, qui montrent tout le calme et la simplicité de son âme: D'où es-tu? — Du Kouei-Tchéou, de Hyn-Y-Fou. — Qui t'a enseigné la religion chrétienne? — Ce sont mes parents, qui ont toujours été Chrétiens. Ensuite, on m'a envoyée à l'école, où j'ai un peu appris à lire. — Qu'es-tu venue faire ici? — Il y a deux ans un grand nombre de personnes ayant embrassé la religion chrétienne dans ce pays, je suis venue pour enseigner aux femmes et aux filles à prier et à servir Dieu! — Pourquoi leur apprends-tu à voler comme les oiseaux? — Je ne leur enseigne point à voler, mais à prier. Le mandarin voit bien que c'est là une calomnie inventée contre nous. — Pourquoi les instruis-tu pendant la nuit, et non pendant le jour? — C'est que le jour elles travaillent, soit aux champs, soit à filer, et que le soir elles sont libres. — Ah çà! il faut que tu me dises franchement la vérité, si tu veux conserver ton souffle de vie; n'es-tu pas la femme du maître *Ma*?

« Elle répond avec une sorte d'indignation: Non, je ne la suis pas; je ne connaissais pas le Père avant d'arriver ici.

« Le mandarin irrité lui lance une des plus grossières malédictions que fournisse la langue chinoise, puis reprenant le cours de ses interrogations : Dis-moi, ajouta-t-il, sans même chercher à cacher sa vénalité, dis-moi, combien maître Ma a-t-il d'argent? — Je n'en sais rien.

« Il lui fait encore d'autres questions, et finit par lui dire : Si tu ne renonces point à la religion de ton maître Ma, je te ferai mourir — Faites-moi mourir, si vous voulez, mais jamais je ne renoncerai à la religion du maître Ma, qui est la religion du Seigneur du ciel. — Comment veux-tu que je te fasse mourir? — Du même supplice que mon maître Ma.

« En effet, le mandarin consentit à son choix, et lui fit aussitôt préparer une cage semblable à celle du missionnaire, dont nous verrons la description tout à l'heure. Elle y entra le 23 de la première lune (28 février), en même temps que M. Chapdelaine. Placés à peu de distance l'un de l'autre, ils pouvaient se voir, mais non se parler : circonstance touchante pour ces deux martyrs de Jésus-Christ, qui, voués à la même œuvre, se voyaient éprouvés par les mêmes tourments, et avaient l'espoir d'aller ensemble en recevoir la récompense. Après avoir passé quatre jours au milieu de cette cruelle torture, le 27 de la même lune, cette sainte et illustre héroïne, consumée par la faim, la soif, toute mutilée et brisée, remit son âme entre les mains de son Créateur, et alla recevoir des mains de Jésus-Christ la couronne des martyrs. Il est assez probable que son corps a été enseveli, mais on n'a pas encore pu découvrir le lieu où il repose. Espérons qu'un jour Dieu permettra qu'il soit rendu à la vénération des fidèles!

« Enfin, après avoir contemplé de ses propres yeux les combats de ses généreux néophytes, il était juste que le prêtre de Jésus-Christ, l'apôtre de la foi, parût à son tour sur la scène, et fit voir le courage dont la grâce divine remplissait son âme. Interrogé d'abord sur sa religion, M. Chapdelaine a répondu comme il devait à ces questions préliminaires; ensuite le mandarin, lui faisant plusieurs questions impertinentes, telles que celles-ci : Combien as-tu d'argent? Pourquoi enseignes-tu à tes sectaires à voler? le missionnaire, soit qu'il ne comprit pas clairement le mandarin, comme quelques-uns l'ont pensé, ou plutôt voulant imiter Notre-Seigneur Jésus-Christ devant Hérode, se taisait et ne répondait rien à ses invectives. Le juge irrité lui fit administrer cent coups sur la joue avec la semelle meurtrière de cuir, dont un seul coup suffit pour mettre la mâchoire en sang; en sorte que ces cent coups, administrés avec toute la force que peuvent donner le fanatisme et la vengeance, durent, à la lettre,

faire sauter les dents et briser la mâchoire du glorieux martyr. Ainsi mis hors d'état de parler et de répondre, on le fit coucher sur le ventre, et on lui déchargea encore trois cents coups de rotin sur le dos. Pendant ces horribles tortures, il ne lui arriva pas de pousser un soupir ou de proférer la moindre plainte, au point que le mandarin et les assistants en étaient dans l'admiration et la stupeur. Car, selon l'usage des patients en Chine, lorsqu'on les frappe par ordre de l'autorité, ils doivent pousser de longs gémissements et supplier le grand mandarin de leur faire grâce; mais pour notre digne confesseur, uni de cœur et d'âme à Notre-Seigneur souffrant, il put en lurer tout ce que la torture a de plus cruel, sans que sa bouche décelât la douleur dont il était accablé. Le mandarin, attribuant un silence si extraordinaire à quelque art magique, fit à l'instant égorger un chien, et ordonna que de son sang on aspergeât le corps du martyr; puis on continua de le frapper, sans compter désormais les coups, jusqu'à ce qu'on le vit incapable de se remuer; alors on le reporta dans la prison, car il eût été impossible de le faire marcher. Mais, ô honte compatissante de Dieu! voilà qu'un instant après il se lève, et se met à se promener comme il l'eût fait en pleine santé. Les satellites, témoins de ce nouveau prodige, s'approchent de lui et lui demandent confidentiellement comment il se fait que, ne pouvant se remuer un instant auparavant, il marche maintenant en toute liberté? Le Père répond en souriant : C'est le bon Dieu qui m'a protégé et béni! Ah! il n'en fallait pas davantage pour montrer toute l'innocence, toute la beauté de l'âme du généreux martyr de Jésus-Christ; mais ces aveugles forcenés, ne voyant dans cette nouvelle merveille qu'une raison de plus de croire à sa puissance magique, lui font servir un repas composé de viandes réputées les plus immondes du pays, afin de détruire en lui l'effet de ses enchantements. Comme il savait que les affidés des sectes secrètes ont en horreur ces sortes de mets, qu'ils regardent comme un antidote à leurs pratiques mystérieuses, il en prit de tous, pour faire voir qu'il n'appartenait à aucune société prosaïque, mais en fort petite quantité, et ce fut là tout ce qui lui fut offert, depuis le premier instant de son arrestation jusqu'au moment de son entrée au banquet céleste, le mandarin ayant défendu, sous peine de mort, de lui présenter quoi que ce fût.

« Mais ce n'était encore là qu'une partie des épreuves par lesquelles devait passer notre digne confesseur de la foi. Pendant toute la journée du 27, il fut soumis au terrible supplice de la chaîne de fer (1). Le 28, on le mit, lui et la jeune Agnès, à la cage

(1) Voici, au sujet de ce supplice, quelques lignes tracées par M. Perboire, martyrisé en 1840 : « Je suis resté pendant une demi-journée à genoux sur des chaînes de fer. J'étais maintenu dans

cette position au moyen de fortes cordes, qui me tenaient suspendu par les pouces et par les cheveux, de manière pourtant que tout le poids de mon corps portait sur mes jambes nues. »

criminels. Cette cage, de la hauteur d'un mètre et demi, est faite de manière que, lorsque le patient y est renfermé, l'extrémité des pieds touche à peine la terre, tandis que la tête, s'élevant au-dessus de la cage, est comme suspendue à deux planches un peu échanquées qu'on rapproche du cou; cela fait souffrir au malheureux tous les tourments de la strangulation, en lui laissant assez de respiration pour vivre encore longtemps, quelquefois cinq ou six jours. Les mains, étendues en avant et fortement liées, sont assujetties à une planche qui les tient roides et immobiles. Le patient, ainsi renfermé dans sa cage, est placé devant la prison et exposé aux yeux du public. C'est dans cette position douloureuse que l'intrépide confesseur passa toute la journée du 28 février et la nuit suivante. Au milieu de cette longue et cruelle agonie, lorsque notre digne martyr n'avait plus que quelques instants à vivre, le mandarin envoya un de ses serviteurs lui dire que s'il voulait donner quatre cents taëls, il lui rendrait la liberté. Le Père lui répondit qu'il n'avait point d'argent, qu'il n'avait que des livres. Le vénal et sordide mandarin lui envoya dire une seconde fois que, s'il ne peut donner toute cette somme, il lui donne au moins cent cinquante taëls, et qu'il ne le fera point mourir. Mais, cette fois comme la première, il répondit qu'il n'avait point d'argent; puis il ajouta : Que le mandarin fasse de moi ce qu'il voudra, je suis entre ses mains ! Sans doute, notre pieux missionnaire n'avait pas cette somme en son pouvoir, et il n'aurait pu la trouver parmi ses pauvres chrétiens; cependant il aurait pu dire au mandarin qu'il allait la demander à ses amis du Kouei-Tchéou, ce qui lui aurait donné du temps et peut-être le moyen d'échapper à la mort. Mais Dieu, sans doute, n'aura pas permis qu'il songeât à cet expédient, qui aurait prolongé son douloureux pèlerinage, en le privant du bonheur que tant de saints ont envié sur la terre, celui de donner son sang pour le divin Sauveur qui, le premier, a versé le sien par amour pour nous !

« Cependant, le vingt-neuvième jour de février commençait à paraître : jour heureux pour notre martyr, et qui, en mettant fin à ses maux passagers, allait ouvrir devant lui une éternité d'ineffable bonheur ! Le mandarin, averti que pendant la nuit, de l'intérieur des prisons, on avait entendu un bruit extraordinaire dans l'endroit où se trouvait notre digne confesseur, se hâta d'aller auprès de lui. Alors, le trouvant respirant encore, il le fait sortir de sa cage, appelle un de ses satellites, armé du coutelas tranchant, et lui ordonne de lui couper la tête. Ainsi se termina et fut couronné l'apostolat court, mais laborieux et plein de mérites de notre très-cher et vénéré confrère, M. Chapdelaine (Auguste), né à La Rochelle, dans le diocèse de Coutances, le 6 janvier 1814, ordonné prêtre le 10 juin 1843, parti pour les missions en 1851, et décapité pour la foi, le 29 février 1856.

« Mais que devint, après l'exécution, la dépouille mortelle de notre glorieux martyr ? Peut-être vaudrait-il mieux tirer le voile sur les scènes d'horreur dont ce jour fut témoin, et les outrages qui se commirent sur ces restes précieux ; mais, non ! ne craignons pas de révéler ce que la voix publique en rapporte. Si, d'une part, nous voyons des traits de cruauté tels que l'histoire en rappelle à peine, d'une autre part, nous savons que Dieu est assez puissant pour conserver les restes de ses élus, qu'il n'en laisse perdre aucun et qu'il saura bien les faire reparaitre au jour de la glorieuse résurrection. Le précieux chef du martyr, séparé de son buste, fut porté hors de la ville et pendu à un arbre. Au moins l'usage veut-il dans ces pays-ci que, lorsque la tête d'un criminel est ainsi exposée en public, elle soit renfermée dans une sorte de cage, où elle est à l'abri des insultes de la populace. Mais on n'eut pas même cette légère attention pour le martyr de Jésus-Christ : sa tête fut simplement suspendue par les cheveux ; puis les enfants, s'abandonnant à la fureur que l'enfer leur inspirait, en firent le but de leur tir, et la détachèrent à coups de pierres. On vit alors ce chef vénérable rouler dans la poussière et la boue, et devenir la proie des animaux immondes, qui s'en disputaient les lambeaux. La chevelure seule, grâce à la queue chinoise, avec laquelle elle était fortement tressée, put être conservée. Détachée de la tête, après avoir traîné plus d'un mois dans la poussière, elle fut ramassée par un jeune néophyte, et envoyée à M. Lyons, qui put la reconnaître pour la véritable chevelure du martyr, sans qu'il lui restât aucun doute à cet égard !

« Le buste du saint martyr a également disparu. Les uns disent qu'il a été enseveli dans le lieu réservé aux malfaiteurs ; d'autres, au contraire, et c'est ce qu'il y a de plus probable, prétendent qu'il a été haché par morceaux, puis jeté à la voirie, en sorte qu'il est également devenu la pâture des animaux immondes, dont ce pays est rempli.

« Et son cœur ! qu'est-il devenu ? On sait qu'en Chine, après avoir tranché la tête d'un grand criminel, on a soin de lui enlever le cœur. Qu'est donc devenu celui de notre saint martyr ? Chose horrible à raconter et qui dépasse toute croyance ! l'esprit répugne à le croire, ma langue se refuse à le dire, et ma main a horreur de l'écrire ! Eh bien ! son cœur, extrait de la poitrine, déposé tout palpitant sur un plat, après avoir été curieusement et joyeusement examiné de près par ses barbares et sanguinaires bourreaux, a été coupé en morceaux, jeté dans une poêle, où on l'a fait frire avec de la graisse de porc ; puis, lorsqu'il était à demi-cuit, ces cannibales l'ont retiré et s'en sont repus avec la voracité d'une bête féroce ! Oh ! dégradation de l'homme ! Est-il possible de pousser plus loin la férocité ? Et ce fait, tout incroyable qu'il est, n'est pas chose rare dans ces malheureux pays du paganisme. On a vu des hommes, privés de

tout sentiment humain, se jeter sur le cœur de leurs semblables et le dévorer, persuadés qu'un tel mets leur communique un courage indomptable dans les combats. Mais ce forfait n'est-il pas plus exécrable encore, quand il est exercé contre un pauvre missionnaire innocent qui n'a jamais su qu'aimer les hommes, qui leur avait voué tout ce que son âme avait de sentiments de compassion, et qui, au moment même où ils le faisaient périr dans les supplices les plus affreux, ne formait pour eux que des souhaits de paix et d'amour? Disons-le pourtant, malgré cet excès de barbarie : Béni soit le martyr de notre cher M. Chapdelaine, qui nous réjouit le cœur, et qui nous montre qu'au ciel nous avons une patrie où Dieu nous dédommagera amplement de toutes les peines que nous endurons ici-bas pour son service!

« Il semble qu'après tant de vexations et de traits de barbarie, le cruel mandarin dut être satisfait; mais non. A peine les trois premières victimes de sa rage eurent-elles expiré, qu'il soumit les autres prisonniers à de nouvelles tortures. Plusieurs parmi eux, d'après le rapport des Chrétiens, n'eurent pas moins à souffrir que nos trois martyrs, et peu s'en fallut qu'ils n'obtinsent la même couronne... »

Notice sur Mgr Albrand, Vicaire apostolique en Chine.

Né le 3 avril 1805, et ordonné prêtre à Gap, le 13 juin 1829, Mgr Albrand était parti pour les missions en 1832. Il fut d'abord envoyé à l'île de Syncapour, puis dans le royaume de Siam, qu'il évangélisa plusieurs années, et enfin en Chine, où l'attendait un laborieux épiscopat. Quelques jours après son sacre, qui eut lieu le 18 mars 1849, il écrivait à son frère : *Admirez les desseins de la Providence sur moi! Petit berger des Alpes, je gardais autrefois les agneaux de mon père; et voilà que le Seigneur vient de m'établir pasteur pour garder en son nom ses agneaux du Kouei-Tchéou.* Tout était à fonder dans le nouveau vicariat apostolique confié aux soins du prélat. Mgr Albrand s'y dévoua sans mesure; mais au bout de quatre ans, ses forces épuisées succombèrent. Il est mort le 28 avril 1853.

M. Perny décrit ainsi la visite de deux mandarins chinois à un oratoire chrétien :

« Le gouverneur du Kouei-Tchéou, voulant savoir bien positivement si les Chrétiens favorisaient les rebelles, donna les ordres les plus sévères pour une enquête générale. Il chargea, en outre, deux officiers subalternes de s'enquérir du lieu de réunion

des néophytes dans la capitale, et d'y faire une visite soudaine et en règle. Un jour du mois de juin dernier, sans que le mandat de ces mandarins eût transpiré le moins du monde, on les vit arriver en grande pompe à l'oratoire de Mgr de Sura. Le digne prélat se trouvait à ce moment-là dans sa cellule, placée derrière la cloison de l'autel. Dans sa chambre se trouvait un confrère nouvellement arrivé, qui étudie la langue chinoise, et s'exerce à la pratique du saint ministère sous la direction de Sa Grandeur. Une foule immense de gentils suivait le convoi des mandarins; elle grossissait à mesure qu'on les voyait s'acheminer du côté de notre chapelle. Cette multitude curieuse ne doutait point qu'il ne s'agît de l'arrestation de nos néophytes. Le gardien de l'oratoire fut prodigieusement surpris à la vue des satellites et des mandarins; mais comme il est plein de foi et de courage, il fit bonne contenance, et reçut les deux visiteurs avec toutes les formes de la politesse chinoise. La seule cause de sa frayeur interne était la présence de monseigneur et du jeune confrère; si le mandarin avait la curiosité de pénétrer dans la chambre, la capture était immanquable. Il ne se trouvait malheureusement personne pour avertir le prélat du péril qui le menaçait; au moyen d'une porte détournée il aurait pu fuir et éviter le piège en s'y prenant à temps.

« Après avoir introduit les mandarins dans l'oratoire, le gardien leur explique l'usage et la signification de chaque objet, le but des réunions, la fin de notre culte. Ceux-ci examinent avec curiosité divers objets européens, qui paraissent exciter leur admiration, entre autres quelques vases à fleurs. Ils font à haute voix l'éloge de notre religion et rassurent par des paroles fort polies le gardien de l'oratoire. La foule était stupéfaite de les entendre louer l'Évangile. En sortant de la chapelle, ils parurent satisfaits. Dieu permit qu'ils n'eussent pas le désir de pénétrer dans l'appartement situé derrière l'autel; Mgr de Sura et mon cher confrère échappèrent ainsi à un péril bien imminent. Avant de remonter en palanquin, l'un de ces magistrats prit à part un de nos élèves latinistes, et lui dit tout bas : Ne craignez rien; si le grand homme (le gouverneur) veut persécuter votre religion, je vous avertirai à temps; je suis Chrétien. 15 octobre 1852. — PERNY, *miss. apost.* »

KUTAIA, du rite arménien, dans l'Asie-Mineure. — D'après les *Annales*, on comptait, en 1843, 200 familles catholiques dans la ville, et 63 dans ses environs.

L

LABOAN et ses dépendances, Préfecture apostolique confiée à D. Charles Quarteron et érigée par Pie IX.

LASSA, au Thibet, Vicariat apostolique,

confié à Mgr Jacques-Léon Thomine Desmazures, fait évêque de Synopolis *in partibus*, en 1846.

LEAO-TUNG, Vicariat apostolique et

Mandchourie chinoise. Vicarie apostolique, Mgr Verolle, de Caen, de la congrégation des Missions-Etrangères, évêque de *Columbica in partibus*, depuis 1838. D'après les rapports de l'évêque, en 1855, on y compte 5,000 catholiques.

LIBERIE ET MONROVIE, Vicariat apostolique érigé par Pie IX sur les côtes orientales de l'Afrique, et confié à Mgr Marion de Bresillac, qui y a succombé, avec presque tous ses missionnaires, victime de la fièvre jaune. Auparavant il n'y avait là que des missionnaires protestants, qui n'ont cessé de prêcher l'intolérance contre les catholiques. Mgr England est venu à Rome, en 1832, appuyé par la demande des évêques du Synode de Baltimore, pour obtenir de la Propagande l'érection d'une préfecture apostolique en Libérie, cet Etat des noirs émancipés, parmi lesquels se trouvaient des catholiques. La propagande a agréé cette proposition et a confié la nouvelle préfecture apostolique aux Jésuites : cette offre n'ayant pu être acceptée par ces religieux, et le pays étant resté pendant près de trente ans sans missionnaires, les protestants ont voulu profiter de ce que la circonstance pour calomnier le Saint-Siège, en l'accusant d'être contraire à l'instruction et à l'émancipation des esclaves.

LIMBOURG, dans le duché de Nassau. Evêque Mgr Pierre-Joseph Blum, né le 18 avril 1808, fait évêque le 23 mai 1842. On y compte 203,955 catholiques, d'après les rapports officiels.

LIMERICK, en Irlande. Evêque Mgr Jean Ryan, nommé en 1831, et auparavant coadjuteur et évêque de Mirida *in partibus*. On y compte 300,000 catholiques.

LITTLE-ROCK, dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Ce diocèse, fondé en 1843, comprend l'Etat de l'Arkansas. Mgr André Byrne, Irlandais de naissance, en est le premier évêque. Dès l'année 1689, le chevalier de Touiti, concessionnaire de vastes terrains sur la rivière Arkansas, fit donation

à la Compagnie de Jésus d'une grande propriété pour y fonder la mission de Saint-Henri. Plus tard, le Père Du Poisson résida pendant plusieurs années au milieu des sauvages de cette contrée. Mais, comme partout ailleurs, ces missions disparurent avec la suppression de la Compagnie; et de nos jours, la colonisation américaine, loin de songer à faire des Chrétiens de ces sauvages, n'a pensé qu'à les refouler vers l'ouest, là où se trouve aujourd'hui le territoire du Kansas. Le diocèse ne compte que 10 prêtres pour desservir 11 églises. La population catholique, composée de bons Irlandais disséminés sur une immense étendue de terrain, ne dépasse pas 10,000 âmes.

LIVERPOOL, en Angleterre, évêché érigé par Pie IX. Evêque, Mgr Goss, nommé en 1856, auparavant coadjuteur et évêque de Gerre *in partibus*. Dans la ville, sont près de 100,000 catholiques, et dans tout le diocèse leur nombre monte au double.

LONDON, évêché du Haut-Canada, qui compte 20,000 catholiques.

LOUIS (SAINT-), archevêché dans le Missouri, aux Etats-Unis du nord de l'Amérique. Archevêque, Mgr Pierre-Richard Kenrik, né dans le diocèse de Dublin, le 17 août 1806, d'abord évêque de Drasa *in partibus*, et coadjuteur; fait archevêque le 23 septembre 1843. On y compte 150,000 catholiques. Le séminaire a 25 élèves.

LOUIS (SAINT-), ou Sénégal en Afrique. Préfecture apostolique, qui comptait, en 1857, près de 10,000 catholiques.

LOUISVILLE, ou BARDSTOWN, aux Etats-Unis. Evêque, Mgr Speldini, auparavant coadjuteur et évêque *in partibus* de Lengo, nommé le 11 février 1850. Ce diocèse se trouve dans le Kentucky et compte 60,000 catholiques.

LUXEMBOURG, Vicariat apostolique. Mgr Nicolas Adames, évêque *in partibus*, vicarie apostolique. On y compte 190,000 catholiques.

M

MACAO. Evêque, Mgr Joseph de Matta, Portugais, né en 1802, nommé en 1846; auparavant coadjuteur et évêque de Altobosco *in partibus*. D'après les rapports officiels reçus du Portugal, on y compte 30,000 catholiques.

MADAGASCAR, Vicariat apostolique, confié au R. P. Jouen, Jésuite, préfet apostolique par intérim. — Déjà, à l'époque où les Portugais possédaient quelques territoires de cette Ile, les Jésuites étaient les premiers qui y sont venus annoncer l'Evangile. Ensuite, saint Vincent de Paul s'est occupé beaucoup de la conversion de Madagascar, et a obtenu de la Propagande l'érection d'une préfecture apostolique, confiée aux Lazaristes, pour ce but. Mais malgré le nombre considérable de missionnaires qu'il

y a expédiés, la mission est tombée après sa mort, et, quoique recommencée à plusieurs reprises, elle n'a pas réussi. Aussi fut-elle soumise depuis, tantôt à la juridiction du vicarie apostolique de Saint-Maurice, du Cap, tantôt au préfet apostolique de l'Ile Bourbon. En 1835 on a pensé à ériger un vicariat apostolique dans le centre de Madagascar; mais la mort de Radama I^{er} et l'intolérance des protestants ont fait échouer ce projet. Vers la fin du pontificat de Grégoire XVI, la Propagande a résolu l'érection d'une préfecture apostolique, et l'envoi de trois Jésuites et de trois prêtres du séminaire du Saint-Esprit à Madagascar.

MADIAT, en Mésopotamie, du rite syrien. Evêque, Mgr Grégoire Zectun Scialwa, né

en 1787, converti de l'hérésie, étant déjà évêque, en 1850.

MADRAS, Vicariat apostolique aux Indes orientales, confié à Mgr Jean Fennely, évêque *in partibus* de Castoria, depuis 1851. Son coadjuteur est Mgr Daniel Murphy, évêque de Philadelfia *in partibus*, depuis 1845. On y compte 150,000 catholiques, et 12 élèves au séminaire.

MADURÉ, aux Indes orientales, Vicariat apostolique, confié à Mgr Alexis Canoz, Jésuite, fait évêque de Taumacée *in partibus*, en 1846. On y compte 140,000 catholiques, d'après l'Almanach officiel du clergé, publié à Madras.

Extrait d'une lettre de Mgr Canoz, vicaire apostolique du Maduré, au T.-R.-P. général de la Compagnie de Jésus.

Bombay, 10 décembre 1859.

« Je m'empresse de vous faire part de l'ineffable consolation que l'aimable Providence vient de me procurer, d'une manière tout à fait inattendue, au tombeau de saint François Xavier, dont le corps a été exposé à la vénération publique le 3 décembre 1859; ce qui n'avait pas eu lieu depuis l'an 1782.

« Un de nos plus fervents catholiques, juge à Poona, M. Loughan, décoré par le Saint-Père Pie IX, eut l'heureuse pensée de faire ce pèlerinage avec sa famille; et il obtint, à cet effet, le steamer du gouverneur de Bombay. Un bon prêtre irlandais, venu de Bellary, et un de nos Pères, avaient déjà été invités. Je ne songeais pas à profiter d'une si belle occasion, de crainte que ma position officielle d'évêque nommé par la Propagande ne donnât quelque ombre, lorsque je reçus moi-même une invitation aimable et pressante de me joindre à la pieuse compagnie. Je n'hésitai pas un instant: nous nous embarquâmes donc tous ensemble le dimanche soir 27 novembre, et nous arrivâmes le mercredi matin à Pougim, la nouvelle Goa, où nous mouillâmes dans la rivière vis-à-vis du palais du gouverneur. Après avoir expédié à Son Excellence nos lettres de compliments, et reçu sa réponse, nous avions hâte d'aller rendre nos hommages au grand apôtre des Indes, et de nous présenter aux autorités ecclésiastiques. Nous fîmes le trajet en barque; ce ne fut que le lendemain que notre steamer put remonter la rivière, et vint jeter l'ancre en face de la célèbre métropole de l'Inde, aujourd'hui déserte et couverte de ruines.

« Notre bâtiment n'étant qu'à quelques brasses du rivage, nous servit de logement pendant les cinq jours que nous passâmes à Goa. Nous allions tous les matins dire la Messe au tombeau du saint; le reste de la journée nous visitâmes les églises et les monastères échappés au vandalisme de la révolution et aux injures du temps. Les plus remarquables sont la cathédrale, vraiment grandiose et magnifique; l'église de Saint-François d'Assise, avec son cloître immense; celle de Saint-Cajetan aussi avec son couvent, et celle du Bon-Jésus, attenante à l'an-

cienne maison professe de la Compagnie, et dans laquelle on conserve le corps de saint François Xavier. Celle-ci avait naturellement plus d'attraits pour nous, à cause du précieux trésor qu'elle renferme. Elle fut bâtie en 1592, par D. Pierre Mascaregnas. Elle n'a qu'une seule nef très-large, et deux bras de croix, au fond desquels se trouvent d'un côté l'autel de saint François Xavier, et de l'autre celui de saint François de Borgia. Le grand autel est dédié à saint Ignace, qu'une statue colossale représente les yeux élevés au ciel, et dans une attitude semblable à celle qu'il devait avoir lorsqu'il s'écriait dans un transport d'amour: *Quam sordet mihi tellus, cum cælum aspicio!* « Que la terre me paraît vile, quand je regarde le ciel! »

« Je ne m'arrêterai pas à vous dépeindre les décorations de ces différents autels, dont le travail est vraiment admirable et la dorure très-bien conservée. Derrière la chapelle de saint François Xavier, s'élève le fameux monument érigé à la mémoire de l'apôtre des Indes par le grand-duc de Toscane, en 1655, et qu'on aperçoit à travers une large grille en bronze doré et artistement travaillé. On regrette qu'il soit enfermé dans un espace étroit et obscur, qui ne permet pas de l'apprécier comme il le mérite. Il est composé de marbre blanc, laissant aux quatre côtés de la base un large espace libre pour un autel. La seconde partie du monument, placée sur cette base, est ornée, dans le milieu, de bas-reliefs en bronze: ils représentent, d'un côté, le saint baptisant de pauvres infidèles, de l'autre côté, prêchant les vérités du salut, et, sur une troisième face, mourant, abandonné dans l'île de Sancian, à la vue de la Chine. Enfin, la troisième partie, qui diminue graduellement de largeur en s'élevant, est surmontée par une magnifique chasse d'argent, contenant le corps du saint et ornée de petites colonnes entre lesquelles sont enchâssés des vitraux. On avait déjà descendu cette chasse pour la placer sur une estrade élevée au milieu du transept de l'église, et couverte d'un tapis vert; mais la caisse, garnie d'une riche étoffe, qui renferme le saint corps, en avait été retirée et déposée sur une des tables de marbre du monument, où il était permis aux fidèles de le vénérer. Un jour, après avoir dit la sainte Messe à l'autel opposé, je vins me prosterner devant cette caisse, que j'embrassai avec effusion de cœur; et, jusqu'à l'arrivée de la foule des pieux pèlerins, je prolongai avec délices mon action de grâces, méditant sur les vertus et les mérites du saint, que le même corps de Jésus-Christ, que je venais de recevoir, avait sanctifié d'une manière si prodigieuse.

« Enfin, le grand jour de la fête de saint François Xavier était venu et annoncé solennellement par le son majestueux des cloches de la cathédrale et de toutes les églises de la cité, ainsi que par les décharges de l'artillerie. Les troupes réunies à cette occasion défilaient, musique en tête, devant

la façade de l'église du Bon-Jésus, et allaient s'échelonner sur la route par laquelle devait arriver le gouverneur. Les chanoines de la cathédrale et le clergé étaient déjà rendus à la chapelle du monument, attendant Son Excellence. Aussitôt qu'il fut arrivé, à dix heures précises, commença la procession, qui, traversant le large corridor du cloître, entra dans l'église. La caisse était portée par six chanoines en chape de drap d'argent, sous un baldaquin, et suivie du gouverneur, de son état-major, et de tous les officiers civils et militaires de la colonie, convoqués à cette belle cérémonie. On s'arrêta en présence de la barrière du sanctuaire, pour ouvrir la caisse et en enlever la partie supérieure. Alors le corps du saint, mis à découvert, fut glissé dans l'intérieur de la châsse, et bientôt après commença une Messe solennelle en musique, qui fut interrompue par le panégyrique de l'apôtre des Indes.

« L'administrateur du diocèse nous avait préparé une place dans la tribune, d'où nous pouvions contempler à notre aise la procession religieuse. Pour le sermon, impossible d'entendre une seule parole, à cause de notre éloignement et du bruit de la foule qui allait et venait, se pressant près de la tombe sacrée, sans faire attention au prédicateur qu'elle ne pouvait comprendre. On m'a rapporté qu'il avait fait réciter trois *Ave Maria* à la fin de son sermon, l'un pour le roi, le second pour le gouverneur, et le troisième pour l'évêque présent à la cérémonie. Le gouverneur parut choqué qu'on ne m'eût pas donné une place d'honneur dans le sanctuaire, tandis que pour moi j'étais très-content de celle qu'on m'avait choisie, parce que j'y étais plus libre pour prier. Comme il ne put rester jusqu'à la fin de l'Office, à cause de l'état de sa santé, avant de se retirer il vint me trouver à la tribune où j'étais, pour s'excuser en quelque sorte de n'avoir pu me donner audience plus tôt, et m'invita à déjeuner pour le jour de notre départ. La Messe finie, un des officiers de service vint me chercher ainsi que mes deux compagnons, le P. Gard et le P. Charuillot, arrivés la veille de Belgaum, pour nous introduire dans le sanctuaire au moment où l'on allait procéder au baisement des pieds du saint. Je m'arrêtai en présence de la châsse, pénétré de dévotion, laissant volontiers passer devant moi tous les chanoines et les clercs en fonction. Je ne saurais vous exprimer, mon T.-R. Père, l'émotion et le sentiment de joie, de bonheur, que j'éprouvai en collant mes lèvres sur ces pieds sacrés, qui ont parcouru tant de régions lointaines, et foulé si souvent cette terre de l'Inde, pour annoncer à tant de peuples divers, plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie, la bonne nouvelle de la paix et du salut : *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona!* « Quels sont beaux, les pieds de ceux qui évangélisent la paix, qui évangélisent les biens! »

« Que Dieu est admirable dans ses saints,

et comme il se plaît à les glorifier, même ici-bas, eux qui n'ont travaillé que pour sa gloire! Je me considérais comme député avec mes deux compagnons, au nom de toute la Société, à une si touchante cérémonie, et je priais, avec toute la ferveur dont j'étais capable, pour l'Eglise et son Chef dans les graves conjonctures où il se trouve actuellement; pour toute la Compagnie, et pour celui qui la gouverne; et pour nos missions de l'Inde et de la Chine, unissant dans mon cœur Maduré et Bombay, demandant pour tous les missionnaires l'esprit apostolique de saint François Xavier, et, pour les peuples infidèles, des grâces de conversion.

« Mon esprit, livré à une foule de réflexions pieuses, ne pouvait s'arracher de ce lieu béni. Je n'étais point satisfait de ce premier acte de vénération; j'y revins le soir, j'y revins le lendemain. Mais, pour contenter plus à mon aise ma dévotion et une religieuse curiosité, je désirais être admis à une visite privée; j'en avais déjà parlé au chanoine Pereira, vicaire général, chargé de présider le dimanche à la vénération des saintes reliques. J'en parlai encore à l'administrateur, puis au secrétaire du gouverneur, et je réussis. Il se trouva qu'on avait oublié d'insérer sous la caisse une planche à rebords et garnie de petites roulettes, qui devait faciliter le mouvement journalier de la caisse avant et après le baisement des pieds. Le milieu du jour fut fixé pour cette opération, et j'y fus invité avec mes compagnons. Vous pouvez penser si nous fûmes fidèles au rendez-vous. J'aidai moi-même à soulever le précieux fardeau, qui fut déposé sur l'estrade en avant de la châsse, de manière à nous laisser tout le loisir de contempler le corps saint. Il est couvert d'une riche chasuble brodée en or et garnie de perles, présent d'une reine de Portugal, en 1699, lorsque saint François-Xavier fut déclaré défenseur des Indes. Mais ce n'était pas là ce qui attirait notre attention : nous étions occupés à faire toucher des objets de piété, images, médailles et chapelets à ses pieds sacrés. A cette occasion, un des assistants me remit un ruban rose, mesure de la longueur du corps, que j'envoie à Votre Paternité. J'aidai de nouveau à remettre la caisse dans la châsse; et c'est alors surtout que, m'agenouillant près de cette tête vénérable, je me mis à contempler seul ce visage d'apôtre, qui semblait prêcher en ore toutes les vertus apostoliques dont il a laissé au monde de si beaux exemples, et surtout cette maxime salutaire qui, tombée de la bouche d'Ignace, avait fait sur lui une impression si profonde et si durable, exercé une si merveilleuse influence sur sa conversion et son dévouement entier au service de Dieu; cette maxime qu'il inculquait à tous, spécialement aux heureux du monde et aux princes de la terre, qui en avaient un plus grand besoin : *Quid prodest homini si mundum universum lucretur, anime vero sue detrimentum pa-*

tiatur? « Que sort à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme? »

« On reconnaît encore les traits de cette figure de héros, que trois siècles n'ont pu effacer. La peau qui couvre le visage est un peu basanée; la bouche entr'ouverte laisse apercevoir les dents; vous distinguez les lèvres, le nez, les tempes, etc.; on dirait voir épars sur le crâne des cheveux grisâtres, comme incrustés dans la peau; la tête est un peu soulevée, appuyée sur un coussin. Le bras gauche, couvert par les manches d'une aube précieuse étendue sur la chasuble, laisse à découvert la main tout entière, dont les doigts restent suspendus et un peu séparés les uns des autres. On sait que le bras droit fut coupé en 1616 par ordre du P. général Aquaviva, et transporté à Rome, où il est exposé au Jésus, à l'autel de saint François Xavier. Depuis cette amputation, faite dans une grande salle de la maison professe, le corps du saint a perdu cette fraîcheur et cette souplesse qu'il avait retenues jusque-là. Les pieds ont conservé toute leur forme et tous les doigts, excepté les deux petits du pied droit qui ont été enlevés; on distingue même les ongles. J'entre dans ces menus détails, parce que je suis persuadé qu'ils feront plaisir à Votre Paternité, et à ceux des nôtres qui les liront, et qui sans doute envieront mon bonheur d'avoir vu de mes yeux ces restes miraculeusement conservés, qui nous prêchent si fortement la pénitence et la mortification, en nous faisant voir déjà sur la terre la gloire de ces membres crucifiés pour le service de Dieu.

« Un mot en passant sur la maison professe, bâtie en 1606, peu après l'achèvement de l'église du Bon-Jésus, par un riche Portugais, D. Joseph Paz. Une inscription, placée sur une des principales portes de l'édifice, montre le soin qu'a toujours eu la Compagnie de conserver la mémoire de ses bienfaiteurs, et rappelle en même temps la générosité et la piété des anciens Portugais. Quand sera-t-il donné aux Jésuites de rentrer dans cette maison de bénédiction, près du tombeau vénéré du saint apôtre, dont ils se font gloire d'être les frères? Après la dispersion de la Société, elle fut convertie en un séminaire dirigé par les Lazaristes. Mais elle ne tarda pas à devenir la proie des flammes, qui en ont consumé plus des deux tiers. D'un vaste cloître carré, à deux étages, ayant une cour au milieu, il ne reste plus que le côté du nord, actuellement habité et entretenu par le R. chanoine Perez, administrateur du diocèse et gardien du sanctuaire. C'est un large corridor, avec une série de petites cellules, autrefois la demeure des religieux. Ce corps de bâtiment communique avec un autre cloître plus petit, bien conservé, adossé d'un côté à l'église, et de l'autre à la chapelle du saint et à la sacristie. Je n'ai pas voulu quitter Goa sans visiter les ruines de l'ancien collège de Sainte-Foi, déjà si célèbre du temps de saint François Xavier, et dont l'église était dé-

diée à saint Paul. C'est là qu'on avait d'abord déposé le corps du saint, lorsqu'on l'apporta de Malacca. Hélas! une partie seulement de la façade de l'église est restée debout; tout l'espace qu'occupait le collège est maintenant couvert de ruines, de ronces et de broussailles. Tout près de là est la chapelle où saint François Xavier faisait tous les jours le catéchisme: elle est en meilleur état. Les murailles entières subsistent; le toit avait presque disparu: on s'occupe à le réparer. Quelle solitude dans ces rues autrefois si peuplées, devenues aujourd'hui des chemins déserts et garnis seulement de vieilles murailles tombant en ruines! C'est la triste réflexion qui nous préoccupait dans le cours de cette excursion.

« On regrette beaucoup aujourd'hui d'avoir abandonné une si belle position, une contrée si fertile, sous le prétexte d'une épidémie périodique qu'on pouvait facilement prévenir ou arrêter: on desséchant une plage marécageuse, formant une île au milieu de la rivière. Il n'y aurait point d'autre moyen de relever un peu cette ancienne cité, que d'y rétablir quelques ordres religieux, qui prendraient soin de faire cultiver les terres attenantes à leurs couvents; ils attireraient ainsi peu à peu à Goa une population laborieuse et chrétienne, qui, en travaillant à défricher ce sol redevenu inculte, contribuerait déjà beaucoup à assainir la localité. Il paraît que cette idée est partagée par plusieurs personnes de qualité, à qui j'ai eu occasion d'en parler. Seulement pour les Jésuites, me disait quelqu'un, c'est un peu difficile, à cause des préjugés qu'on a contre eux en Portugal, à moins qu'ils ne changent de nom.

« Un jour, je montai avec le P. Gard au sommet de la tour de la cathédrale pour jouir de la belle vue qu'on nous promettait de là-haut. En effet, le coup d'œil est magnifique et d'une variété charmante, comme je n'en avais vu nulle part dans l'Inde. A vos pieds coule un large fleuve qui serpente dans la plaine au milieu de rivages verdoyants, et, se partageant en plusieurs branches, va se perdre derrière de lointaines collines. La vue se prolonge jusqu'aux Gattes, à travers des coteaux et des vallées couvertes de cocotiers. On aperçoit tout autour de soi le vaste emplacement de l'ancienne cité, dont on ne voit plus que quelques églises encore debout et d'autres à moitié ruinées; des arbres ont remplacé les maisons. Si quelqu'un de ces anciens héros du Portugal, ou de ces illustres gouverneurs de Goa, venait à reparaitre sur cette terre désolée, il ne manquerait pas de chanter les lamentations de Jérémie ou le cantique des Hébreux, *Super flumina Babylonis*, pour exprimer sa douleur, en donnant un libre cours à ses larmes: *Quomodo sedet sola civitas plena populo?* « Comment est-elle devenue solitaire, la cité pleine de peuple? »

« Enfin il fallait nous arracher à ce lieu si plein de souvenirs et d'attraits. Le lundi 5 décembre, après avoir célébré ma dernière

Messe à l'autel de saint Ignace, et vénéral encore une fois les reliques de saint François Xavier, nous allâmes prendre congé de l'administrateur et regagner notre navire, qui aussitôt leva l'ancre pour nous ramener à la nouvelle Goa, où nous étions tous invités à déjeuner au palais du gouverneur. La grande barque de parade de Son Excellence, conduite par dix-huit rameurs en costume oriental de cérémonie, nous attendait pour nous conduire au palais qui borde la rivière. Nous fûmes parfaitement accueillis par Son Excellence dans le grand salon d'audience, où plusieurs notabilités étaient invitées pour nous tenir compagnie. Après le déjeuner, on nous conduisit dans la salle du trône, puis à la galerie des tableaux, qui représentent toute la série des gouverneurs de Goa, depuis les premiers conquérants de l'Inde, Vasco de Gama et le grand Alphonse d'Albuquerque. Comme nous avions témoigné le désir de visiter le séminaire de Choraâ, ancien noviciat de la Compagnie de Jésus, situé sur une colline, à deux lieues environ de distance, Son Excellence eut la bonté de nous y faire conduire dans sa propre barque et de nous faire accompagner par une bande de musiciens, qui augmentèrent le charme de la promenade par leurs sons harmonieux. Du rivage où nous débarquâmes, nous avions un mille de chemin à parcourir, au grand soleil, jusqu'au séminaire : nous y trouvâmes le P. Laurengo, ancien élève de la Propagande, supérieur ou plutôt gardien de ce vaste établissement, vacant aussi pour cause d'insalubrité ; en sorte que le pauvre supérieur est là comme dans une sinécure. Il nous a très-bien reçus, et nous a conduits à travers ces vastes corridors déserts pour visiter la maison. Ce qui a particulièrement excité mon attention, c'est une chapelle intérieure dans laquelle on conserve, sous l'autel, les reliques de nos cinq vénérables martyrs de Salsette, parmi lesquels se trouvait le neveu du P. Aquaviva (1). Tous leurs ossements sont réunis dans une caisse à cinq compartiments, dont un pour chaque martyr. On m'a permis d'en prendre quelques parcelles que je garde précieusement. Si jamais on vient à les canoniser, il sera facile de se procurer des reliques.... »

MAITLAND en Australie. Mgr Jean Polding, bénédictin, archevêque de Sydney, est administrateur apostolique de ce diocèse.

MALAISIE. — « Pulo-Pinang passe pour être un des plus beaux pays de la terre, à cause de ses riches productions naturelles et de sa végétation perpétuellement verdoyante. Toutefois, si cet aspect en fait un paradis terrestre pour les yeux, et si ses richesses y attirent les avides marchands de tout l'univers, c'est un séjour qui perd tous ses agré-

ments devant les chaleurs extrêmes qu'on y endure sans interruption. Deux fois par an, nous avons le soleil directement sur nos têtes.

« Il n'y a peut-être pas un point du globe qui n'ait ses représentants dans notre colonie. C'est une vraie tour de Babel que ce mélange de toutes les nationalités, de toutes les couleurs, de tous les costumes, de toutes les religions, de toutes les langues. Vous sauriez parler quinze ou vingt idiomes, que vous seriez peu sûr d'être compris du premier venu rencontré dans les rues de Pinang.

« Cependant les Chinois, les Indiens, les Malais constituent la grande majorité de la population. Je vais essayer de vous dire quelque chose sur la manière de vivre de chacune de ces trois singulières espèces. Venez donc avec moi, et quoiqu'il soit quatre heures du soir, n'oublions pas notre parasol, car le soleil ne laisse pas que d'être encore fort dangereux. Regardez là, devant vous : voilà un groupe à étudier. Ces hommes, ces enfants au teint brun foncé, à l'aspect robuste et féroce, portant pour tout vêtement un lambeau de ceinture qui fut blanc jadis, ce sont des Malais. Ces personnes qui ont la tête presque voilée comme des religieuses, et le reste du corps perdu dans une enveloppe de guenilles, ce sont leurs femmes. De toute leur figure livide, c'est à peine si on entrevoit la bouche, qu'on dirait ensanglantée par le bétel. Mâcher et mâcher sans cesse du bétel, c'est la grande occupation de toute leur journée. Ces Malais sont des experts dans l'industrie des voleurs ; mais le métier que par-dessus tout ils préfèrent, c'est celui de fainéants. Ils ne se donnent même pas le souci de désirer l'aisance ou la richesse. C'est à se demander si jamais ces êtres apathiques ont une volonté ou une idée sérieuse. Du reste, une poignée de riz avec quelques petits poissons, voilà pour eux l'abondance. Ils savent qu'ils sont mahométans, c'est à cela que se réduit pour eux, à peu près, toute leur connaissance religieuse. Et cependant ce titre les rend si entêtés, si inaccessibles à la lumière, que convertir un Juif en France, ou ici un Malais, c'est chose à peu près également difficile. Parlez-lui pendant une demi-journée sur la fausseté de sa croyance, sur la nécessité d'embrasser la vraie religion, à la fin vous le croirez entièrement convaincu, tant il admettra volontiers tout votre raisonnement ! et puis son dernier mot sera toujours celui-ci : Ta religion du Maître est très-bonne ; mais moi je suis de la caste de Mahomet, comment veux-tu que je me fasse catholique ?

« Voilà nos gens qui entrent dans leur maison ; arrêtons-nous un instant à considé-

(1) Ces cinq martyrs sont les Pères Aquaviva, Pacheco, Berna, Antoine Francisco et Aragua, massacrés par les Musulmans, le 15 juillet 1583. Le premier reçut un coup de hache qui lui brisa les jambes ; mais sous la douleur qu'il éprouvait, gar-

dant tout son sang-froid, il présenta sa tête aux bourreaux : elle roula à leurs pieds. Les autres Pères, et vingt Chrétiens qui les suivaient, furent tués à coups de cimeterre ou percés de mille flèches.

rer cette sorte de cage. Les murs et le toit sont de même matière, c'est-à-dire en feuilles d'arbres. La charpente est élevée à quelques pieds au-dessus du sol et repose toute sur pilotis; car un marais, un endroit où la marée entretient continuellement l'humidité et la fange, voilà l'emplacement préféré. C'est là que le Malais aime à se nicher et à manger son riz. Une petite échelle introduit dans cette incommode habitation. Il n'y a qu'une seule pièce, qui sert à la fois de salon, de chambre à coucher, de salle à manger et de cuisine. Sur le plancher qui n'est autre chose que des perches juxtaposées, sont étendues quelques vieilles nattes: c'est le lit pour toute la famille. Le foyer se trouve dans un coin de l'appartement; là, dans un vase en terre cuite, bout le riz destiné à régaler tous les appétits du logis. Tout à l'heure ils se mettront à l'œuvre: chacun déposera sa portion sur un morceau de feuille de bananier, et, assis sur sa natte, manœuvrera de sa main droite, car les cuillers et les fourchettes sont ici des instruments superflus. Le repas terminé, chacun s'empresera de préparer son bétel; pour cela, il prendra une feuille de siret qu'il enduira avec un peu de chaux vive, il y joindra la moitié d'une noix d'arec, et en voilà assez pour occuper ses dents et chanter ses loisirs..... »

« Ces populations excellent dans les témoignages de la vénération, écrit un missionnaire. Un des premiers jours de mon arrivée, je me promenais, vers le soir, sur le bord de la mer, à l'endroit où se font les chargements maritimes. Là, traversant une foule de curieux rassemblés pour voir partir et arriver les navires, voici que tout à coup un grand personnage à peau noire m'approche, et, sans mot dire, se prosterne la face contre terre, baise les bords de mon habit, se lève et disparaît, me laissant dans un grand étonnement. Quand on est seul au milieu d'un monde aussi inconnu et dont on ignore tout langage, il faut moins que cela pour surprendre. Le lendemain, un confrère m'expliqua la cérémonie mystérieuse. C'est bien simple, me dit-il, c'est un de nos chrétiens qui vous a salué. Vous en verrez bien d'autres, si Dieu vous prête vie. Aujourd'hui, je suis fait à toutes ces nouveautés beaucoup mieux qu'à la température.

« Mon troupeau indien est dispersé dans l'île de Pinang. Je n'ai guère que des ouvriers, des domestiques, des gens qui gagnent leur vie dans les labours d'un travail continu. Dieu soit loué pour n'avoir appelé, sur les traces de son Fils, à évangéliser les pauvres !

« Nous avons toute liberté pour la prédication et le culte dans ce pays soumis à l'Angleterre. Mais plusieurs fois les funestes événements de l'Inde ont menacé d'avoir ici leur contre-coup. Dieu sait les catastrophes qui en seraient résultées. Les musulmans sont des gens féroces, et malheur à l'Anglais s'ils se révoltent ! Nous, pauvres mission-

naires, quoique désintéressés dans la lutte, nous en serions également les victimes.

« Une nouvelle église, plus proche des habitations chrétiennes, ayant remplacé l'ancien sanctuaire, les restes mortels de nos prédécesseurs ont été transportés à cette nouvelle demeure. J'ai recueilli de mes mains les ossements d'un de ces apôtres. Pendant que je ramassais ces restes bénis, une foule de curieux me regardait avec un profond respect. Plusieurs d'entre eux avaient vécu du temps de ce vénérable Père et avaient entendu sa parole. Cette chère dépouille réveillait leurs souvenirs: ils étaient émus, et c'était beau de voir comme ils faisaient son éloge. A peine eus-je réuni tout ce qu'il me fut possible de ces vénérés débris, qu'une multitude de personnes fouillèrent encore la tombe, et voulurent emporter quelque parcelle de cette bien-aimée poussière. Qu'était-ce donc que ce prêtre auquel s'adressaient de si touchants hommages ? Son histoire m'est inconnue; tout ce que j'ai pu apprendre se réduit à ceci : Le P. Reclinwald, du diocèse de Metz, est parti de Paris pour la mission de la Malaisie, le 9 février 1788, il est mort à Pulo-Pinang, le 7 novembre 1822. Il a donc travaillé pendant trente-quatre ans au salut des âmes, dans un pays où l'on ne peut désirer une longue existence que par dévouement..... »

MANDCHOURIE. — Le résultat des travaux des missionnaires pour l'année 1856-1857, y a été :

Confessions annuelles, 9,981; confessions répétées, 3,801; baptêmes d'adultes, 518; baptêmes d'enfants de chrétiens, 602; baptêmes de païens de l'article de la mort, 804; confirmations, 226; mariages, 195; extrêmes-onctions, 218; non confessés pour cause d'absence, 181. Total de la population chrétienne, 15,206.

MANGALOR, Vicariat apostolique aux Indes Orientales, ayant 31,000 catholiques, d'après l'Almanach officiel du clergé, publié à Madras. Ce vicariat est confié à Mgr Anthony, de l'ordre des Carmes déchaussés.

MARASACH ou **MERASCH**, en Asie, du rite arménien. Evêque, Mgr Pierre Apellian, né en 1807 à Angora, nommé en 1844.

MARDIN, en Mésopotamie. Evêque du rite arménien, Mgr Gabriel Sciascion, né à Alep, en 1807, nommé en 1854; du rite chaldéen, évêque Mgr Ignace Destu; du rite syrien, administrateur Mgr Saubiri, patriarche d'Antioche. On y comptait 1,100 catholiques du rite syrien et 391 du rite chaldéen, à l'avènement de Pie IX.

MARQUISES (Iles). — La Chafne, dont le sort a toujours été lié à celui de Tahiti, fut primitivement visitée par les ministres protestants anglais de cette dernière île, qui, de loin en loin, y venaient faire le commerce de leurs bibles et des armes à feu, répandre le venin de leurs erreurs et surtout prévenir l'esprit indien contre les papistes. Quelques aventuriers de l'Amérique du

Nord, sectaires et zélés propagateurs d'une récente hérésie, connue sous le nom de *mormonisme*, ne tardèrent pas à supplanter les calvinistes, à leur enlever leurs disciples, et, partant, leurs temples et leurs écoles; ceux-ci perdirent dès lors toute influence sur les Indiens de la Chaîne, qui se jetèrent à corps perdu dans le culte nouveau. La morale du reste qu'on leur prêchait, de paroles et d'exemple surtout, était facile et très-commode pour les grossiers penchants de leur nature corrompue, dont toutes les faiblesses et tous les excès se trouvaient lavés et effacés par un nouveau baptême, ou bain de mer, que l'on était toujours libre de répéter indéfiniment avec le même succès et la même assurance de pardon. Il n'en fallait certes pas tant pour abuser et entraîner ces pauvres insulaires, qui chaque jour s'engouèrent davantage de leurs extravagantes erreurs.

« Ce fut sur ces entrefaites que Mgr Jausen, récemment arrivé à Tahiti, envoya deux prêtres planter la croix de notre divin Sauveur aux Pomotous, vers le commencement de 1849. Les RR. PP. Laval et Fouquet n'osèrent tout d'abord descendre à la Chaîne, boulevard du mormonisme dans cet archipel. Il allèrent à Faraava, île distante d'une quinzaine de lieues: là, ils eurent bientôt formé une petite chrétienté, aujourd'hui encore la plus florissante et la plus dévouée à notre causé. Encouragés par ce dernier succès, ils vinrent ici ouvrir une mission au milieu d'une colonie pénitentiaire, composée d'Indiens qui avaient massacré l'équipage d'un navire marchand. Comme les malheureux et les pauvres d'esprit ont un droit tout particulier au royaume de Dieu, bon nombre d'entre eux se convertirent, reçurent le baptême, et, rentrant ensuite dans leurs îles natales, y portèrent la semence du salut. Nous nous trouvons actuellement quatre prêtres à la Chaîne, éloignés de quelques lieues seulement les uns des autres; c'est un moyen de répandre plus vite notre sainte religion en la faisant connaître et aimer dans plusieurs localités à la fois.

« La capitale de l'île est le lieu ordinaire de nos entrevues et de nos réunions aux principales fêtes de l'année. Tous nos Chrétiens s'y rassemblent, dès la veille, pour pouvoir s'approcher du tribunal de la pénitence, et, le lendemain, nous chantons avec le plus de pompe et de solennité possibles la sainte Messe, à laquelle communique la généralité de nos Chrétiens. Je vous assure qu'il y a peu de paroisses dans nos campagnes de France où l'on fasse d'aussi beaux Offices; car il ne faut pas vous imaginer que nos Kanaks soient aussi arriérés que leurs voisins en fait de civilisation, de travaux manuels et même de beaux-arts; leur instinct cosmopolite les ayant depuis longtemps mis en continuel rapport avec les Européens et les Américains qui courent les mers, à force de se frotter avec eux ils ont fini par se dégrossir et par revêtir des formes aisées et presque élégantes. Leur intelligence, naturellement

vive, s'est également ouverte et agrandie; mais par-dessus tout le goût de l'harmonie, inné chez eux, s'est développé et perfectionné d'une manière admirable.

« Ils sont fous de musique. Accroupis en cercle ou négligemment étendus par-ci par-là, dans leurs cases, les femmes d'un côté, et les hommes de l'autre, ils passent les journées entières à chanter en chœur. C'est là, avec la lecture de la Bible, leur seule et unique occupation dans un grand nombre de petites îles; et partout c'est la principale chose qu'ils aiment et recherchent dans la religion. Aussi la mission se réduit-elle en grande partie à leur apprendre de nouveaux cantiques à deux voix au moins. Le goût ou l'habitude de l'harmonie sont tels chez eux qu'ils ne chantent jamais qu'en chœur et que le plus beau cantique n'aurait aucune chance de fortune s'ils ne pouvaient l'affubler d'une seconde partie. Vous le voyez, mes chers parents, je ne pouvais mieux tomber en fait de mission, car, sans être un virtuose, j'aime cependant beaucoup la musique dont je me suis toujours occupé volontiers. Je puis dire que depuis mon arrivée je ne fais que chanter soir et matin, avec les indigènes. L'important est que la vérité pénètre dans leurs âmes, et j'aime autant que ce soit par l'harmonie que par la prédication.

« Huit Chrétiens, autant de catéchumènes peut-être, et un nombre flottant et variable de curieux qui viennent régulièrement écouter les cantiques papistes, tel est aujourd'hui, après deux mois de séjour dans mon village, le petit troupeau que le divin Pasteur des âmes a bien voulu se choisir et se former parmi les brebis égarées de la maison d'Israël. Encore, si tous venaient assidûment aux prières et aux Offices, je m'estimerais le plus heureux des hommes; mais, extrêmement paresseux de leur nature, ils sont loin d'avoir acquis le degré nécessaire de foi pour comprendre l'importance de la religion et la nature des devoirs qu'elle impose, en sorte que le moindre prétexte leur suffit pour s'en dispenser. Que voulez-vous? il faut bien accepter les Océanienus tels qu'ils sont, dans l'espoir de les rendre un jour tels qu'ils devraient être. C'est l'œuvre du temps et de la grâce.

« Tematahoa est le village le plus peuplé et le plus avantageusement placé de l'île. Situé au fond du lac qui se déroule devant vous à perte de vue, il s'étend entre deux espèces de quais ou boulevards plantés de cocotiers. Souvent le soir, lorsque, assis sur un petit banc à la porte de ma case, je reporte mes souvenirs vers la mère-patrie, il me semble encore être à Paris et avoir devant moi l'immense avenue des Champs-Élysées, bordée de côté et d'autre de ses longues rangées d'arbres touffus, et au milieu du lit de la Seine considérablement élargi. Les mille et mille becs de gaz, qui éclairent et embellissent cette magnifique promenade, manquent sans doute ici à la fidélité et à la perfection du tableau; mais la lumière scintillante des cieux, qui se ré-

fléchit et se multiplie dans le cristal des ondes pures et phosphorescentes du lac, opère un effet presque semblable, continue et entretient ainsi le charme de l'illusion. C'est là que le mormonisme a jeté ses plus profondes racines, et que, partant, nous rencontrons encore le plus de résistance et de préjugés...

MAYSSOUR ou **MYSSOR**, Vicariat apostolique, aux Indes Orientales, confié à Mgr Etienne-Louis Charbonneau, évêque de Jassa *in partibus*, depuis 1841. On y compte 17,000 catholiques, d'après l'Almanach officiel de 1858.

« La mission du Mayssour, écrit Mgr Charbonneau, est un nouveau vicariat apostolique, établi en 1846 au centre de la péninsule, en deçà du Gange, aux pieds de cette haute et longue chaîne de montagnes qui divisent les saisons en deux moussons. Ce royaume a une population de 5 millions d'habitants, dont 5 à 600 mille sont musulmans. Dix ans d'apostolat m'avaient donné l'habitude des langues de ces peuples, lorsque le souverain Pontife me désigna pour en être le premier évêque en 1842; mais mes trop justes frayeurs pour un fardeau si lourd et si imprévu firent retarder ma consécration jusqu'en 1845. Là, je n'ai point trouvé, comme dans les anciennes missions, des établissements consolidés, encore moins des fondations pieuses pour les entretenir. J'ai donc eu tout à commencer.

« Autrefois le petit nombre des missionnaires forçait les évêques de confier à un seul 15 à 20 chrétientés, dispersées sur une étendue de 40 à 50 lieues. Au début de ma carrière apostolique, j'avais à desservir 60 villages, éloignés souvent de quatre jours de marche les uns des autres. Dans le Mayssour, il me fallait quinze mois de voyages continuels pour visiter une fois chaque paroisse de mon district. Ainsi, ces pauvres néophytes étaient abandonnés au milieu des gentils, des musulmans et des protestants. On leur donnait alors, que d'enfants mouraient sans baptême! Alors le pauvre pécheur, surpris par une tentation, n'avait pas de conseil, n'avait pas de médecin pour guérir les plaies toujours fraîches du péché. Il devait attendre un an et quelquefois deux. Alors le Chrétien expirant ne pouvait ni purifier sa conscience, ni fortifier son âme par le viatique, ni même recevoir l'huile consolante des mourants. Les païens, ne voyant le ministre de la religion que tous les ans une fois, et seulement quelques jours, étaient presque dans l'impossibilité de connaître la religion. Il y a trois ans, nous étions deux confrères dans un village, et en 27 jours nous baptisâmes 19 adultes; plusieurs autres vinrent s'offrir deux ou trois jours avant notre départ. Ces pauvres gens n'ayant pas l'instruction voulue, nous les renvîmes à une autre visite. Hélas! on fut deux ans sans y retourner, et quand un nouveau missionnaire reparut, déjà ces catéchumènes n'ha-

bitaient plus la station. Combien de fois mon cœur ne s'est-il pas serré de douleur en voyant tant de bien à faire et pour les Chrétiens et pour les gentils! Les regrets de ces délaissés, les pleurs dont ils arrosaient mes mains, rendaient notre séparation trop pénible; je me hâtais de devancer les adieux, en me rappelant les paroles du divin Missionnaire: *Je dois aussi aller annoncer le royaume de Dieu aux autres brebis de la maison d'Israël.*

« Dès que le Saint-Siège eut imposé sur mes faibles épaules le fardeau de cette mission, ma première sollicitude fut de la diviser en plusieurs districts, et d'établir des prêtres aux points les plus centraux. Dieu m'envoya plusieurs jeunes et zélés confrères, et au lieu de quatre que nous étions en 1844, nous sommes maintenant quinze ouvriers évangéliques.

« Mais ce qu'il faut pour perpétuer la religion dans un pays, c'est un clergé indigène. Ainsi les apôtres prêchèrent, baptisèrent, formèrent des églises, et immédiatement élurent et consacèrent des prêtres, des évêques pris parmi les nouveaux Chrétiens de chaque nation. Sans parler de la difficulté que nous éprouvons tous, plus ou moins, pour bien apprendre et bien prononcer les langues si multipliées de ces contrées, combien de fervents et jeunes missionnaires tombent victimes du climat? Croiriez-vous que sur les quinze prêtres du Mayssour, il n'y en a pas trois qui ne soient déjà atteints d'infirmités précoces. Donc j'ai dû construire un séminaire; mais qu'est-ce que cet établissement? ce n'est qu'une salle de 50 à 60 pieds de long sur 16 de large. Cette pièce unique sert de dortoir, d'étude, de réfectoire et même d'infirmerie. Le soir, chacun étend sa natte sur le pavé, se couche dessus, séparé de son voisin par une petite malle qui renferme ses habits et ses livres. Le lendemain, assis sur la même natte, l'élève latin étudie ses leçons; le jeune écuyer qui apprend à lire et à écrire va s'installer sous un autre petit toit; là il écrit avec son doigt sur le sable d'abord, ensuite avec un crayon sur une planche noircie; après, sur des feuilles d'aloès avec un petit roseau taillé en forme de plume; enfin, on lui donne du papier et il entre dans la classe de latin. Aux repas, la table est bien vite dressée; après que les convives se sont rangés sur deux lignes, assis à terre ou accroupis comme des singes, un domestique, armé d'un bâton au bout duquel se trouve emmanchée une cuiller faite d'une moitié de coco, vient remplir chaque assiette de riz et de quelques végétaux, ou simplement d'une eau poivrée; trois ou quatre fois par semaine nous leur donnons, à dîner, un peu de viande: 40 à 50 centimes doivent suffire pour 14 à 15 élèves. Du reste, nous devons tout leur fournir, ils sont généralement trop pauvres pour se rien procurer par eux-mêmes.

« Mon palais épiscopal est contigu au séminaire, il consiste en deux petites cham-

bres, meublées de ma bibliothèque, d'une table, et de quelques chaises. J'aime à croire que les Anglais qui viennent me visiter ne m'accusent pas de luxe : je n'ai pas d'autre ornement que mon crucifix et un tableau des soixante-dix martyrs de la Cochinchine et du Tonquin. Dans l'une de ces chambres je fais la classe, car je suis devenu maître d'école depuis qu'on m'a fait évêque. Il l'a bien fallu, puisque mes nouveaux confrères ne savaient pas encore les langues, et que les plus anciens étaient nécessaires à l'administration des Chrétiens. — Messieurs, ce séminaire où les grands et les petits sont mêlés ensemble ne peut suffire. Je supplie qu'on m'accorde quelques secours pour l'augmenter et pour le pourvoir des livres les plus indispensables.

« Après mes chers séminaristes, laissez-moi vous parler de mes pauvres orphelins. Ici je n'ai point à vous attrister par le tableau, déshonorant pour l'espèce humaine, de parents reniant ou abandonnant à l'aventure le fruit de leurs entrailles. Non, l'Indien est doué d'un cœur plus paternel ; la femme indienne aime ses enfants d'une affection même trop sensible ; aussi sa plus grande douleur est d'être stérile. Dieu la rend-il mère, son plus bel ornement, le joyau qu'elle quitte le moins, c'est son enfant qu'elle a sans cesse et partout entre ses bras. Va-t-elle en voyage ou vient-elle à l'église, voyez sur la tête de cette jeune femme une corbeille ; dedans est le petit bambin, qui, sans liens et sans bandelettes, s'y agit recouvert d'une toile blanche contre les ardeurs du soleil. Le nombre de ses enfants ne l'inquiète point, sa pauvreté même ne la trouble pas. Faut-il émigrer ou bien accourir à une fête, les quatre ou cinq enfants viendront aussi. Voici le père qui précède : il en a un sur ses épaules ; le marmot s'attache au toupet de la tête paternelle ; un autre est dans un sac derrière le dos, sa petite tête et ses petits bras pendant hors de cette toile, nous découvrent le prix du fardeau. La mère suit ; elle-même tient un enfant assis sur sa hanche, et l'autre est porté dans un linge qu'elle renoue par-devant sur sa poitrine.

« Mais, messieurs, ce pauvre peuple voyage beaucoup. Une disette, une maladie épidémique, les dettes dont l'Indien est toujours chargé, les embarras des employés du gouvernement local, que sais-je ! tout fait refluer les malheureux dans les stations militaires. Hélas ! que de veuves avec quatre ou cinq enfants arrivent à ma porte, ayant perdu leurs maris en route ! Que deviendront leurs enfants ? Ici le cœur chrétien se déchire : l'inflâme musulman s'en empare, ou bien les protestants les ramassent, et une fois introduits dans leurs orphelinats, ils les font apostasier.

« Enfin, il est une autre classe d'orphelins, la plus nombreuse et la plus à plaindre ; vous savez sans doute combien les Portu-

gais, les Hollandais, les Français, les Anglais ont laissé et laissent encore d'enfants nés de leur union avec des Indiennes. Cette caste mélangée va s'augmentant de jour en jour et devient de plus en plus misérable, soit par défaut d'éducation, soit pour des raisons politiques. Ces descendants d'Européens, portant quelquefois des noms d'ancêtres très-honorables, n'ont presque plus d'emplois. Quand le père meurt, que deviennent ses enfants catholiques ? ah ! ils deviennent protestants, ou végètent dans la plus affreuse misère spirituelle et temporelle. Voici comment l'hérésie nous les dérobe : Le gouvernement a établi de vastes orphelinats pour tous les enfants des soldats européens ; les ministres de toutes les sectes en ont fondé d'autres pour les enfants de couleur et même pour les indigènes. Qu'une pauvre veuve, surtout si elle est Indienne, se trouve chargée de famille, sans secours et sans protection, elle laisse conduire ses enfants, même catholiques, dans ces maisons où ils perdent infailliblement leur foi. Dernièrement, je trouvai une jeune veuve indigène qui avait vu ses trois ou quatre fils protestantisés de la sorte, dans l'asile où un officier les avait fait recevoir. Ah ! béni soit Dieu ! les évêques des principales stations ont à leur tour établi des orphelinats. Au nord, Agra en a quatre ; Calcutta autant ; Dacca, Chittagong et Bombay, Madras et Pondichéry au sud, ont aussi leurs refuges pour l'enfance abandonnée. Combien de milliers d'âmes ces zélés pontifes n'ont-ils pas conservées à la religion et aux mœurs par ces maisons confiées à des Sœurs ou à des Frères venus d'Europe ?

« Et moi, évêque français, placé dans une des plus grandes villes de la péninsule (1), au milieu d'infortunés orphelins ou enfants de pauvres qui remplissent sept à huit stations militaires ; moi, assiégé par les ministres protestants de toutes les sectes et de toutes les couleurs, qui, à l'aide d'un copieux budget, ont ouvert partout de vastes établissements pour ces petits malheureux ; moi, qui tous les jours vois des troupes de garçons et de filles recueillis par l'hérésie, et qui sais que parmi ces nombreux pupilles de l'erreur il y en a plusieurs nés de parents catholiques, qu'ai-je fait pour cette sainte cause de l'enfance ? Ah ! messieurs, n'ajoutez pas aux angoisses de mon âme le poids d'un reproche d'inertie ou d'indifférence envers cette portion si nombreuse du troupeau confié à mes soins ! Mais que puis-je dans une mission nouvelle, sans fonds ni secours du gouvernement ? Aidez-moi, aidez-moi à remplir ce devoir d'un pasteur...

« Ce qui précède vous a déjà fait voir un autre pressant besoin de mon vicariat : ce sont les écoles. Le Mayssour renferme quatre espèces de populations ayant chacune sa langue. Les Mayssouriens proprement dits parlent le canara ; les nombreux chrétiens

(1) La ville de Bengalour contient près de cent mille habitants, dont cinq mille chrétiens.

indigènes des armées et les serviteurs des Anglais parlent le tamoul; enfin les Européens et leurs descendants parlent anglais. Je ne mentionne ni l'indoustan ni le maratte, qui sont aussi très en usage, mais non parmi les néophytes.

« Or, croiriez-vous, messieurs, qu'à mon arrivée au Maysour, sur neuf à dix mille chrétiens de nation canara ou tenougou, il n'y avait pas trois cents hommes capables de lire et d'écrire passablement. Je ne parle pas des personnes du sexe: pas une ne savait lire. J'avais parcouru les missions indiennes du nord et du sud, j'avais vu que partout on possédait des écoles où toutes les castes recevaient l'instruction primaire. Eh bien! quand nous avons mis à l'alphabet un paria canara, ses parents tremblaient qu'il ne mourût dans l'année, tant c'était une innovation! Il faut nous hâter d'établir nous-mêmes des institutions catholiques, sous peine de voir l'hydre protestante engloutir notre jeunesse. Un fait désolant prouvera mieux que tous les arguments la nécessité de bonnes écoles dans nos missions. Il y a 25 ou 30 ans, toutes les anciennes familles descendant d'Européens étaient catholiques. Hélas! maintenant *presque toutes* sont devenues protestantes. Sans doute on a voulu suivre le char de la fortune, qui va aux temples réformés; le désir de se distinguer des pauvres noirs qui remplissent nos chétives chapelles, la vanité de fréquenter les mêmes sanctuaires que les maîtres de l'Inde, l'amour de l'indépendance en matière de dogme et de morale, furent la cause de cette apostasie pour plusieurs; mais je sais, moi, que ce fut dans les écoles protestantes que les enfants catholiques méconnaissent la foi de leurs pères.

« Eh! que pouvions-nous faire? Quand la mission du Maysour nous fut donnée, après la chute de Tipou Saëb, M. Dubois ne trouva que des ruines amoncelées par la persécution. Les premiers soins de ce zélé missionnaire furent de rassembler les chrétiens dispersés, de relever à la hâte les murs des églises détruites, enfin de pourvoir aux plus pressants besoins. . . . »

MARYSVILLE, dans l'Amérique du Nord, vicariat apostolique, érigé par Pie IX et confié à Mgr Eugène O'Connell, évêque de Flaviopolis *in partibus*, depuis 1860.

MARIE (SAULT SAINTE-), en Michigan, dans les Etats-Unis de l'Amérique, évêché érigé par Pie IX. Evêque, Mgr Frédéric Bavago, né à Doberniek, dans le diocèse de Subiana (Lacoch), dans l'Autriche slave, le 29 juin 1797, nommé en 1857, auparavant évêque *in partibus* d'Amisionia. On y compte 6,500 catholiques.

MARTINIQUE ou **SAINT-PIERRE**, dans les Antilles, érigée en évêché par Pie IX.

MEATH, en Irlande. Evêque, Mgr Cantwell un des plus zélés patriotes et ami d'O'Connell, nommé le 20 juillet 1830. On y compte 350,000 catholiques.

MELANESIE, MICRONESIE. — Vicariat apostolique dans l'Océanie. Ce vicariat est

confié à la Congrégation des Missions-Etrangères de Milan, et compte, avec les Iles Marquises et Tahiti, 30,000 catholiques.

MELBOURNE, dans l'Australie méridionale. Evêque, Mgr Jacques Alipe Goold, de l'ordre de Saint-Augustin, nommé le 9 juillet 1847. On y compte 20,000 catholiques.

MENERIA ou **NEWPORT**, dans la principauté de Galles, en Angleterre. — Voy. **NEWPORT**.

MILAN, archevêché qui contient une maison de prêtres zélés, destinés aux missions. C'est une congrégation spéciale de cette ville, ayant aussi une destination spéciale des pays de mission. Cette société rédige ses propres annales de la propagation de la foi. La congrégation se trouve sous l'autorité de la sacrée congrégation de la Propagation et de l'archevêque de Milan. L'archevêque est Mgr Paul Ballerini, né en 1814, et nommé en 1859, pendant la guerre; il n'y réside pas, pour des motifs politiques. Le diocèse est administré par son auxiliaire, Mgr Charles Caccia, né à Milan en 1802, et évêque *in partibus* de Famagosta depuis le 3 août 1857.

MILWANKIE, dans le Wisconsin, aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord (*Milwanchien*). Evêque, Mgr Jean-Martin Henry, né en 1803, nommé le 28 novembre 1843. On y compte 180,000 catholiques. Le séminaire a 25 élèves.

MOBILE, dans Alabama, aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Evêque, Mgr Jean Quinlan, nommé en 1859. On y compte plus de 12,000 catholiques.

Mgr Quinlan a succédé à Mgr Michel Portier, décédé à Mobile le 14 mai 1859. Celui-ci, qui occupait ce siège depuis trente-trois ans, était le doyen des évêques des Etats-Unis.

Mgr Portier, né à Montbrison, en France, dans l'année 1795, était par conséquent âgé de soixante-quatre ans environ, à l'époque de sa mort. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il se consacra aux missions d'Amérique, et, après neuf ans de séjour dans ce pays, il fut sacré évêque de Mobile en 1826.

Entre autres monuments qui témoignent de l'activité de son zèle, le prélat laisse une cathédrale magnifique, un collège florissant, des écoles dirigées par des Frères de la congrégation du Puy, un couvent de religieuses de la Visitation qui s'occupent de l'éducation des filles, et plusieurs autres fondations charitables. Les protestants eux-mêmes ont joint l'expression de leurs regrets à la douleur des catholiques en apprenant la mort de ce saint évêque, et rendu hommage à la mémoire du prélat dont les vertus avaient fait sentir leur influence à ceux-là même qui n'ont pas le bonheur d'être éclairés des lumières de la foi.

MOHILOW ou **MOGULEFF**, archevêché en Russie, vacant depuis 1863. Le suffragant est Mgr Joseph-Maximilien Stanenski, dominicain, né en 1795, fait évêque *in partibus* di Plata, le 27 septembre 1858. C'est le diocèse le plus vaste du globe; il va de-

puis la Russie-Blanche et Saint-Petersbourg jusqu'à l'Amérique-Russe inclusivement, comprenant sous sa juridiction toute l'Asie russe, qui est, à elle seule, trois fois plus grande que l'Europe non russe. Tout ce qui, en Russie, n'est pas sous la juridiction des autres évêques catholiques, comme de Minsk, etc., dont le nombre est très-restreint, est sous la juridiction du métropolitain de Mohilew, qui réside ordinairement à Saint-Petersbourg, où il a un grand séminaire, cinq églises et un couvent des Dominicains. Quoique la Russie contienne un grand nombre de païens, de mahométans, de juifs, plus qu'aucun autre pays, plus de 50,000,000 d'acatholiques, cependant ses diocèses catholiques ne sont pas sous la juridiction de la sacrée congrégation de la Propagande, mais peuvent être considérés comme pays des missions. Ils l'ont été pendant longtemps, dans la pratique, pour les catholiques et les protestants, et le sont pour les Russes parmi les païens de l'Asie et de l'Amérique russes. D'après le concordat de 1848, aucun missionnaire catholique ne pourra être envoyé en Russie sans la permission du gouvernement russe. Le diocèse proprement dit, c'est-à-dire le gouvernement de Mohilew, compte 304,254 catholiques.

Le ministre de l'intérieur, en Russie, a confirmé, en 1860, le règlement d'un comité d'assistance pour les indigents appartenant à la religion catholique à Moscou.

Cette association charitable est organisée auprès de l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul. Elle a pour but d'assister les pauvres de la paroisse et de distribuer des secours aux catholiques nécessiteux résidant temporairement à Moscou. Le comité chargé d'administrer les fonds recueillis en faveur des indigents qu'il patronne, se compose d'un nombre indéterminé de membres nommés parmi les personnes qui accordent à l'association des secours annuels, et de neuf membres effectifs pour l'expédition des affaires. Les curés et syndics de l'église font d'office partie du comité, dont les réunions auront lieu au moins une fois tous les mois.

(*Poste du Nord.*)

MOLDAVIE. Cette province fait partie du vicariat apostolique de la Valachie, et compte 48,530 catholiques.

MONGOLIE, Vicariat apostolique. D'après les documents de Rome, on y compte 5,000 catholiques.

M. Mesnard, missionnaire apostolique, écrivait le 18 janvier 1858, de Jee-Ho (Mongolie), lieu de sa captivité, à M. Albrand, supérieur du Séminaire des Missions-Étrangères :

« L'affaire aussi grave qu'étrange qui vient de nous arriver ici demanderait des volumes, si je voulais en raconter toutes les particularités. Je vais tâcher de vous débrouiller cette aventure si compliquée, sans m'éloigner trop des bornes d'une simple lettre. Si vous me trouvez encore trop long, vous saurez excuser un pauvre captif

qui n'a pas de récréation plus agréable que de s'entretenir avec des amis.

« La chrétienté de Song-Chou-Tsouei-Tze, autrement dite de la *Bouche des Pins*, à l'extrémité orientale de la Mongolie, et à environ une lieue et demie de la barrière des Pieux qui sépare cet immense pays de notre chère Mandchourie, avait toujours joui de la plus parfaite tranquillité, sans que le vent des persécutions vint l'altérer jamais. Elle devait sans doute ce privilège, après la protection de Dieu, à sa position sur le sol hospitalier du religieux et paisible Mongol. Ce fut cette considération qui porta Rome, il y a peu d'années, à faire la concession de cette chrétienté à notre vicaire apostolique, afin de lui procurer la facilité de fonder un collège-séminaire avec toute la sûreté désirable et une stabilité qu'on ne pouvait guère espérer dans la Mandchourie, soumise au régime trop sévère et toujours tracassier de la milice. Le collège était donc établi dans cette station depuis plus d'un an; une petite église assez élégante s'élevait à côté. Le tout suffisait, quoique dans les proportions les plus modestes. Mgr Verrolles m'avait confié la direction du collège, et M. Francllet était chargé du district, que j'avais administré pendant six ans. Nous vivions ensemble dans notre nouveau petit manoir, plus heureux mille fois que des rois dans leurs Louvres. Mais, soit que nous fussions encore trop près de l'ombrageuse Mandchourie, et que notre voisinage lui inspirât des soupçons et de l'inquiétude; soit que le démon fût jaloux de voir, à côté de sa pagode, un temple du vrai Dieu et une pépinière naissante de jeunes lévites, destinés à lui faire plus tard une guerre dangereuse; soit enfin que nous-mêmes, peut-être, neussions assez reconnaitre et apprécier le bienfait du calme dont nous jouissions; toujours est-il que nous avons vu s'éloigner de nous, du moins provisoirement, cette paix délicieuse. Un orage effroyable s'est élevé subitement sur nos têtes, au mois d'août dernier, offrant l'aspect le plus menaçant, et nous faisant présager la plus violente persécution.

« Des bruits de tout genre et des plus absurdes, soufflés sans doute par l'ennemi de tout bien aux oreilles de quelques païens haineux et jaloux, commencèrent à circuler sur notre église et sur nos personnes. Ces rumeurs, dont nous ne faisons d'abord que rire, prirent de la consistance, s'amplifièrent, se propagèrent au loin. En moins d'un mois tout le pays, à près de cent lieues de la ronde, ne s'entretenait plus que du village de la *Bouche des Pins*, comme du foyer d'une puissante conspiration prête à éclater. Un petit mandarin, gardien d'une des portes de la barrière des Pieux, à environ une lieue et demie de notre village, effrayé des propos sinistres qui couraient, en recueillit quelques-uns pour en faire les chefs d'une accusation en règle, qu'il porta contre nous au tribunal de son arrondissement. Voici.

entre mille bruits, ceux qu'il accueillit comme plus sérieux, comme plus compromettants et plus vraisemblables :

« Moi, Song-Lou (autrement dit *Pin-Soldé*), douanier de la porte de Song-Ling-Tze-Men, ou de la *Colline des Sapins*, ai l'honneur d'avertir mes illustres supérieurs de la ville de Kin-Tcheou-Fou, que dans le village de la Bouche des Pins, arrondissement de Tchao-Iang, il y a des hommes de la mer d'Occident qui ont bâti un temple au Maître du ciel. Ils ont élevé une tour, construit plus de cent compariments de maisons et d'une forme étrange. Là ils ont pratiqué des souterrains, des murs creux, où se tiennent cachés sept à huit cents hommes à figure blanche, à barbe rouge et à longue chevelure. Ils fabriquent en ce moment des instruments de révolte, des flèches qu'ils lancent avec les manches de leurs habits, et diverses autres machines prohibées. Le jour ils gravissent les montagnes, lèvent le plan des terres, creusent des fossés, ramassent des pierres dont ils se font des citadelles, en récitant des prières. Ils ne permettent à personne de les aborder. La nuit ils vont, sous la forme de spectres, couper les cheveux des hommes pendant leur sommeil ; ils coupent aussi les ailes des poules. Ils achètent de petits enfants, dont ils arrachent les yeux et le cœur, et dont ils tirent le sang pour en composer des charmes. Ils ont des canards blancs, des chiens et des ânes noirs, et autres objets qui servent à leur art magique. Ils achètent quantité de peaux d'âne, qu'ils découpent en forme humaine, et qu'ils mettent fermenter dans de grands vases, après quoi ils peuvent les animer à l'aide du sang des enfants, mélangé avec celui des canards blancs, des chiens et des ânes noirs ; de plus, ils peuvent les ranger en bataille, et leur faire livrer des combats. Tout leur est bon pour accomplir en un clin d'œil les plus grands voyages : ils montent à cheval sur des bancs de bois qui les transportent en Occident et les en ramènent dans l'espace d'une nuit, chargés d'or et d'argent. De quoi vivent-ils ? c'est leur secret ; car on ne les voit jamais acheter les provisions qu'exige la nourriture de tant de monde. Ils ont chez eux nombre de gros canons, dont quatre sont toujours braqués aux quatre angles de leur cour, etc. »

« Je passe sous silence mille autres absurdités de ce genre qu'on débitait sur nous. Pourtant daignez écouter encore le joli conte suivant, qui pourra vous faire apprécier la fécondité de l'imagination chinoise :

« Un païen disait s'être faulxé au milieu de nos néophytes, et être entré dans notre chapelle. Le missionnaire lui demanda s'il désirait se faire chrétien ; il répondit qu'il le voulait bien, mais que sa femme s'y opposait. Le missionnaire lui dit alors de lui apporter un cheveu de la tête de sa femme, et qu'aussitôt l'empêchement serait levé. Soupçonnant quelque diablerie, et craignant que sa compagne ne fût ensorcelée, le païen rapporta un crin de la queue d'une vache.

Mais le prêtre le trouvant un peu gros pour un cheveu de femme, le païen, pour s'excuser, lui dit que son épouse était très-méchante, et qu'il n'avait pas osé lui arracher un seul cheveu. Eh bien ! répliqua le missionnaire, prends cette ficelle rouge, et attache-la à la tête de ta femme. Le païen, craignant toujours que sa chère moitié ne fût victime de quelque magie, en bon et fidèle époux attachait la ficelle rouge à la queue d'une vache, laquelle, prise aussitôt de fureur, se mit à courir en mugissant droit vers notre village, et vint se briser la tête contre notre porte.

« L'accusation portée contre nous, en confirmant toutes ces absurdités, mit le comble à l'épouvante dans les campagnes, et jeta dans les tribunaux et dans toute la ville une alarme, une frayeur incroyables. Le commerce fut interrompu ; les mandarins civils et militaires se concertaient sur les mesures à prendre ; on parlait d'une levée extraordinaire de troupes ; les postes s'organisaient comme à la veille d'une bataille : la consternation était générale. Et, soit que le démon prît plaisir à augmenter l'épouvante, soit que nos ennemis inventassent de nouveaux moyens de nous nuire, toujours est-il que les païens des villages voisins assuraient voir, la nuit, de nombreuses bandes de spectres aller et venir dans les rues, les menaçant d'affreuses calamités. Nombre de poules étaient trouvées les ailes coupées ; plusieurs vols nocturnes eurent lieu dans les environs, et furent imputés à nos fantastiques peaux d'âne, qu'on disait s'exercer et s'aguerrir, par ces petites expéditions clandestines, aux menaçants exploits de l'avenir.

« Sur ces entrefaites, quatre scélérats fameux, et redoutés dans le pays pour leurs crimes, tombèrent entre les mains d'un mandarin, et nous dénoncèrent comme leurs complices, désignant notre demeure comme leur rendez-vous. Il n'en fallut pas davantage pour faire déloger les païens dalentour ; tous allaient chercher ailleurs un asile plus sûr, abandonnant leurs maisons, leurs champs ensemencés, exigeant impitoyablement les dettes de leurs débiteurs, afin de pourvoir aux nouveaux besoins de leur émigration. Nos chrétiens seuls vivaient tranquilles au milieu de cette panique générale, et s'occupaient comme à l'ordinaire de leurs travaux. Ce contraste si frappant de calme chez les enfants de Dieu et de trouble chez les esclaves du démon, ne faisait qu'irriter ceux-ci et les exaspérer de plus en plus contre nous. Ils chassaient ignominieusement nos pauvres chrétiens qui étaient placés chez eux comme domestiques ; ils en suspendirent un par les cheveux aux branches d'un arbre. Un païen, qui avait confié à un néophyte d'un village voisin une petite fille d'environ un mois, ayant appris qu'elle était décédée peu de temps après, conçut des soupçons sur le genre de sa mort ; il ouvrit la fosse en présence d'une foule considérable, tant de païens que de chrétiens ; la petite fille était enterrée de-

puis près de six mois. On fut d'abord très-touché, très-édifié de voir là un cercueil, avec les lambeaux des habits dont on avait revêtu la défunte; car ici les païens jettent les enfants morts dans les champs, pour être la pâture des animaux carnassiers. Mais quel ne fut pas l'étonnement de tous les spectateurs de ne plus retrouver, de ce petit cadavre, que les yeux et le cœur encore intacts! le reste du corps était entièrement décomposé. Ce fait, qui réfutait si bien la calomnie, fut attesté plus tard au tribunal par le père lui-même, à la grande admiration des mandarins.

« Nos Chrétiens étaient donc accusés de conspiration et de magie, et nous étions réputés les chefs du complot. Immédiatement après la dénonciation du douanier, c'est-à-dire le 21 août, un Chrétien fut arrêté à domicile et conduit par des satellites au tribunal saisi de l'affaire. Le lendemain deux autres néophytes, le père et le fils, furent également pris et enchaînés sur un marché où ils vendaient des fruits. Nous eûmes alors des craintes sérieuses. En Chine, le plus léger soupçon de révolte est immédiatement puni de mort, et les chefs sont dépecés. Or, nous étions plus que soupçonnés, nous étions juridiquement accusés: déjà le justico informait. Mais Dieu vint à notre aide: il inspira à un de nos braves chrétiens l'heureuse pensée et le courage de se présenter de lui-même devant le mandarin, au moment où celui-ci faisait subir un interrogatoire au premier néophyte arrêté, et de lui offrir à genoux, selon l'usage, une contre-accusation, écrite d'un style énergique et déniant avec indignation tous les faits odieux qui nous étaient imputés. Il supplia avec instance le mandarin d'aller lui-même ou d'envoyer des gens du prétoire visiter notre demeure, offrant sa tête et celles de toute sa famille, au cas où sa déclaration serait trouvée fautive en quelque point, et priant qu'on le retint comme otage jusqu'au retour des inspecteurs. Cet acte de dévouement, empreint d'un caractère si frappant de vérité et d'innocence, fit une vive impression sur le juge, qui, comme bonhomme d'avoir ajouté foi à des fables absurdes, ou pour faire réparation d'honneur au brave chrétien qu'il avait cité à sa barre, commença à faire de notre sainte religion et de nos disciples l'éloge le plus pompeux; il allait jusqu'à déclarer en plein tribunal que feu l'empereur Tao-Houang se reprochait amèrement, à l'heure de sa mort, d'avoir inquiété les Chrétiens pendant son règne, les reconnaissant pour ses plus dévoués et ses plus fidèles sujets.

« L'acte de dévouement de notre brave chrétien rassura la ville en émoi, et empêcha de nouvelles arrestations de néophytes. Dès le lendemain, les deux tribunaux civil et militaire envoyèrent des satellites visiter notre domicile. Mais le chef de l'escouade militaire, parvenu à une lieue de notre village, fut saisi d'une terreur panique, et rebroussa chemin en criant qu'il avait été fas-

ciné, qu'il s'était senti pris de vertige par la force de nos enchantements. Pourtant il hâsarda une nouvelle expédition, et revint quelques jours après. La députation du prétoire civil fut plus courageuse, elle se dévoua corps et âme pour le salut du Céleste-Empire, menacé de tomber au pouvoir des hommes à peaux d'âne, et osa arriver, ce jour-là même, jusqu'à notre demeure. L'air et la démarche de nos visiteurs trahissaient les trances et le trouble de leur esprit. Sans doute vous apprendrez avec plaisir que le Bayard de cette courageuse troupe a été promu à un grade supérieur, en récompense de sa vaillance. Notre maison fut donc minutieusement visitée, et comme si nos huit canes, excellentes pondeuses, et nos deux chiens de garde, se fussent senti la conscience réellement coupable de quelques méfaits, tous se mirent à fuir à l'abord des commissaires, qui, heureusement pour nous, ne firent qu'en rire, sans soupçonner la malice que d'autres auraient pu y voir. Notre âne mêla l'éclat peu mélodieux, mais fort bruyant de sa voix, à cette magnifique réception. On tira le plan de nos habitations et de notre chapelle, qui furent trouvées très-ordinaires et fort modestes; et, pour prouver que nous étions vraiment Français, braves et fidèles alliés du Céleste-Empire, nous exhibâmes nos cartes de sûreté, que M. Montigny, notre dévoué consul de Chang-Hai, avait eu l'heureuse inspiration de nous délivrer. Cette pièce, qui nous recommande à la bienveillance des mandarins, nous a été d'une bien grande utilité dans cette affaire. La visite, faite avec la plus honorable déférence pour nous, les délégués s'en retournèrent non-seulement convaincus de notre innocence, mais encore on ne peut plus édifiés du bon ordre, de l'excellente tenue qu'ils avaient remarqués dans notre maison. Le rapport justificatif et louangeur qu'ils firent au mandarin, porta celui-ci à relâcher immédiatement nos quatre chrétiens détenus.

« Vous croiriez peut-être que notre mésaventure se termine là? Elle ne fait, au contraire, que commencer, que se compliquer, que s'aggraver de plus en plus; car, sans compter les visites presque journalières de personnes privées qui venaient en foule, de tous côtés et de fort loin, celles-ci pour s'assurer de l'état réel des choses, celles-là pour assister aux funérailles de plusieurs chrétiens de leur connaissance, qu'on disait s'être pendus de désespoir ou morts de frayeur; sans compter encore les missions secrètes de mandarins déguisés, qui couraient la campagne en prenant des informations et en recueillant les bruits populaires, nous avons subi, dans l'espace de deux mois, douze enquêtes officielles, bien plus solennelles que la première, nommées tour à tour par deux provinces et huit arrondissements.

« Mais, direz-vous, pourquoi tant d'instructions, après que la première eut reconnu et constaté votre innocence? Voilà, en effet,

une manière de faire qui paraît assez inexplicable, excepté en ce pays-ci. Il faut vous dire que le tribunal auquel l'accusation fut portée tout d'abord, la transmit immédiatement à la cour supérieure de sa province à Chen-Jang, et ne fit ses visites à notre domicile qu'après cet envoi. Le tribunal de Chen-lang, à son tour, notifia aussitôt la dénonciation au prétoire de Jee-Ho, et n'envoya qu'après coup deux mandarins, à près de quatre-vingts lieues, nous inspecter deux fois différentes. Ainsi l'accusation allait de tribunaux en tribunaux, et les enquêtes ne venaient qu'après. Il eût été plus rationnel et plus équitable, sans doute, d'examiner d'abord et d'en référer ensuite, s'il y avait lieu, à une juridiction plus haute. Ce n'est pas tout. Chaque délégué, après avoir fait sa visite dans les termes les plus bienveillants, dressait un procès-verbal tout à fait à notre louange; mais, par une conduite aussi inexplicable que la première, chaque tribunal se contentait de recevoir les rapports de ses délégués, de se rassurer individuellement sur notre compte, sans se mettre en peine d'informer les autres tribunaux, les laissant libres d'agir comme lui, et de se détromper comme ils pourraient. Chacun transmettait l'erreur aux autres, et gardait la vérité pour soi. Cette façon d'agir si singulière eut pour nous de graves inconvénients, dont le principal fut l'arrestation de plusieurs chrétiens dans les divers arrondissements, qui ne vinrent nous visiter que plus tard; ce qui n'aurait pas eu lieu, si les premiers commissaires eussent publié leurs rapports constatant notre innocence.

« Parmi les néophytes incarcérés, on a tenté d'en faire apostasier un, non encore baptisé, et dont la conversion était toute récente. Le mandarin fit placer devant lui deux morceaux de bois en forme de croix, et lui ordonna de marcher dessus. Ignorant la signification de cet acte, l'accusé obéit aussitôt; mais alors le juge, lui reprochant de l'avoir voulu tromper en se disant chrétien, le pauvre catéchumène comprit la portée de ce qu'il venait de faire, et protesta par un désaveu énergique contre la surprise dont on voulait le rendre responsable. On le remit en prison, où il languit jusqu'à ce que nos affaires fussent bien éclaircies; après quoi, on finit par le relâcher, ainsi que les chrétiens emprisonnés ailleurs.

« Cependant le silence gardé par les autorités locales avait paru suspect de vénalité aux tribunaux supérieurs; et ce fut par suite de cette suspicion que les deux cours de Jee-Ho et de Chen-lang convinrent de déléguer chacune un mandarin réputé fidèle et intègre pour visiter de concert notre demeure. Le gouverneur de Jee-Ho informa donc le mandarin de Tchao-lang, chef-lieu de notre district, de la prochaine arrivée de deux hauts commissaires, et lui ordonna de les héberger, de les accompagner, de les traiter enfin avec toute la distinction que réclamait l'importance de leur mandat, le tout à ses frais et dépens. Celui-ci, frappé

comme d'un coup de foudre à cette nouvelle, et ne doutant plus de sa disgrâce, accourut à notre domicile pour la troisième fois. C'était un vieux mandchou, d'une simplicité, d'une franchise à ravir: jamais il n'avait cru aux faits qui nous étaient imputés; aussi en hérit-il encore en bons égards sur les visiteurs précédents, témoignant la plus cordiale sympathie pour la France, pour nos personnes, qu'il qualifiait, au grand étonnement de tout le monde, du titre honorable de *menhiuong*, ou *frères lointains*; il combla notre sainte religion des éloges les plus flatteurs, reconnaissant nos Chrétiens pour les plus honnêtes gens du pays. Toutefois, espérant encore pouvoir empêcher la dispendieuse visite des hauts personnages annoncés, il tira le plan le plus exact possible de nos maisons, toisa notre cour, mesura nos portes, nos fenêtres, etc.; puis nous supplia de l'accompagner à la ville, afin de signer au prétoire, comme la loi l'exige, notre déclaration sur nos noms, notre âge, notre profession, notre patrie et l'époque de notre arrivée en Chine. Comme il nous assurait que cette démarche terminerai toutes nos affaires; comme il jura, de plus, par la tête de ses sept enfants, que, cette formalité remplie, nous reviendrions aussitôt à notre poste, nous dûmes acquiescer à sa demande. Je me fis exempter du voyage pour cause de mauvaise santé; mais mon confrère, M. Franclet, suivit le mandarin, qui le laissa libre d'aller à l'auberge ou de loger dans un appartement du mandarinat, qu'il eut la gracieuseté de lui offrir.

« Par malheur, toutes ces précautions de notre bon vieux mandchou arrivaient trop tard; ses belles espérances s'évanouirent le lendemain, quand on vint lui annoncer la visite du haut-commissaire de Jee-Ho. C'était le premier mandarin de la ville de Ha-Ta, un membre de la famille impériale. Il ordonna de garder M. Franclet dans son auberge jusqu'à la fin de l'enquête, puis repartit immédiatement pour rejoindre son collègue, délégué de Chen-lang, qui l'attendait dans un village voisin. Ils furent accompagnés dans leur visite par le vieux mandarin de notre arrondissement, et par celui qui remplace actuellement notre accusateur, lequel, pour avoir tant fait trotter la gent mandarine, a été mis à la porte. Voilà donc où nous en étions encore après tant de visites, c'est-à-dire toujours accusés et réputés coupables de conspiration et de magie!

« Tandis que ce nouveau danger approchait, nous délibérions sur le parti à prendre. Fallait-il attendre nos juges, au risque d'être arrêtés par eux, ou mettre en sûreté nos personnes, tout en livrant nos demeures à leurs investigations? Après nous être concertés avec nos chrétiens, nous jugeâmes qu'une fuite n'était guère propre à détruire les soupçons qui planaient sur nous; que c'était le cas où un pasteur doit se dévouer pour son troupeau; que notre présence, en appelant sur nous toute la responsabilité, couvrirait nos néophytes et les protégerait

contre les vexations des prétoriens. Nous considérons encore que notre disparition rendrait pour longtemps difficile notre retour dans la chrétienté, et peu sûr le séjour du missionnaire qui nous remplacerait ; car notre habitation resterait suspecte à l'autorité, et par conséquent soumise à une surveillance continuelle. En outre, le passé nous donnait confiance : n'avions-nous pas vu, jusqu'ici, les enquêtes tourner à notre avantage ? Un quart d'heure d'entretien avec nos visiteurs avait toujours suffi pour les convaincre de notre innocence et nous en faire des amis ; alors l'entrevue officielle se changeait en agréable récréation, et se passait tout entière ou à écouter le son harmonieux de notre petit orgue, ou à contempler les belles perspectives de notre polyorama, ou à admirer nos autres curiosités européennes. Puis, au milieu de la joie commune, apparaissait tout à coup une jolie petite cafetière à vapeur, qui dégorgeait aux yeux des mandarins stupéfaits une bonne tasse de café, que tous eurent la courtoisie de trouver bien supérieur à leur thé chinois. L'explication que nous leur faisons de notre sainte loi détruisait aussi bien des préjugés contre notre religion, contre nous et contre nos chrétiens ; de sorte que, en dernier résultat, l'accusation portée contre nous, et toutes les démarches qui en avaient été les suites, nous avaient infiniment plus profité qu'elles ne nous avaient nui. Enfin, même en nous exposant à être pris, nous avions l'assurance bien consolante de ne pas laisser nos chers chrétiens privés de secours spirituels ; car M. Goettlicher, zélé prêtre polonais, de la Société des Lazaristes, qui demeure à moins d'une lieue de notre village, n'avait pas été dénoncé au tribunal, et s'étant tenu caché pendant la tempête, il avait eu le bonheur d'échapper aux investigations mandarinales. Nous avons appris depuis que ce cher confrère va et vient aussi librement que par le passé, visitant ses néophytes et les nôtres, sans que personne ose s'y opposer ni même s'en occuper.

« Donc, le 29 octobre, je reçus mes quatre illustres visiteurs, accompagnés d'une escorte imposante. Une foule innombrable de curieux, venus de partout, encombraient notre village et les collines environnantes. Jamais, dans le pays, on n'avait vu une si extraordinaire exhibition de magistrats. Ayant abordé ces hauts dignitaires aux globules d'or et de cristal, je les introduisis dans ma chambre, et là, contrairement à la manière de procéder si amicale des visiteurs précédents, on me fit aussitôt subir, pour la première fois, un interrogatoire officiel, ce qui dénotait des dispositions peu sympathiques. Tu l'appelles Houang ? — Oui. — Quel est ton royaume ? — La France, noble et fidèle alliée de ton empire. — Où as-tu débarqué en venant ici ? — A mon arrivée, je ne connaissais pas un seul mot de la langue chinoise ; comment veux-tu que je sache le nom d'un tout petit village où je n'ai fait que passer, et où je ne suis jamais retourné

depuis ? — A quelle époque es-tu entré dans ce pays ? — La vingt-sixième année du règne de feu l'empereur Tao-Kouang. — Par quels eudroits as-tu passé ? — Par bien des eudroits, entre autres par la porte de la Barrière des Sapins, confiée à la garde de notre accusateur. — Tu l'as franchie de nuit ? — Non pas, mais bien en plein midi. Mon interrogateur fronça le sourcil et se mordit les lèvres.

« Après diverses autres questions, auxquelles je répondis d'une manière plus ou moins évasive, je demandai à mon tour aux commissaires s'ils avaient été envoyés pour prendre des informations de ce genre, ou pour voir s'il y avait chez nous quelque indice de conspiration et de magie ; puis j'ajoutai : Comment se fait-il, mandarins, que l'empereur, qui autorise par une loi expresse l'exercice de la religion chrétienne dans ses Etats, qui loue même l'excellence de sa doctrine, et qui rend hommage à la vertu de ceux qui la prêchent et l'observent ; comment, dis-je, se fait-il que l'empereur reçoive un démenti de ce petit fonctionnaire qui nous accuse de révolte et de magie, et qu'il trouve des contradicteurs dans tant d'autres mandarins qui osent accueillir ces odieuses calomnies ? Croyez-vous que si nous étions coupables d'un pareil crime, je serais resté ici à vous attendre ? Depuis des centaines d'années que les missionnaires ne cessent d'évangéliser la Chine, avez-vous jamais ouï dire que les Chrétiens ou leurs chefs aient excité des troubles, fomenté des insurrections ? Vos souverains eux-mêmes ont appelé à Pékin des prêtres de notre religion, et les ont comblés d'honneurs, jusqu'à les élever à la dignité de grands mandarins. Il paraît que notre accusateur persiste toujours dans ses premières déclarations, et prétend que tous les mandarins qui sont venus nous visiter jusqu'ici ont été ou soudoyés par nous, ou fascinés par la puissance de nos enchantements, qui sait si vous serez plus heureux que les autres ? Vous auriez dû l'amener lui-même avec vous ; peut-être, lui, y verrait-il plus clair.

« Ces préliminaires terminés, les juges se levèrent pour commencer la visite de nos appartements. Je les priai de m'excuser de ne pas les accompagner, alléguant que je me sentais très-fatigué, et que j'avais besoin de repos. Je ne descendis de mon lit que quand ils entrèrent pour inspecter ma chambre. Eh bien ! leur dis-je, quelle trace de révolte ou de magie avez-vous trouvée chez nous ? Ils me répondirent par un sourire, puis me prièrent de leur montrer mon polyorama, et de leur jouer de l'orgue. Après cette dernière séance, qui les divertit beaucoup, ils me firent l'indicible plaisir de s'en retourner à leur auberge, à un quart de lieue de notre village, sans me prier de les suivre. Cette fois, je m'en croyais bien débarrassé ; mais voilà qu'ils font appeler mes catéchistes, et ceux-ci reviennent bientôt m'annoncer que, ma présence étant requise pour signer ma déclaration au prétoire, un

mandarin m'offre sa voiture pour faire ce trajet de neuf lieues. Tous les commissaires promettent et jurent que, cette formalité légale accomplie, je reviendrai aussitôt à mon poste. Un conseiller à globule s'engage, sur l'honneur, à me ramener lui-même chez moi. Je me fais peu à ces belles protestations chinoises; pourtant je crus devoir accepter, sous forme d'invitation honorable, ce qu'on paraissait décidé à m'imposer même par la violence. Je montai donc dans la voiture du mandarin, à la grande admiration de tous les païens échelonnés sur la route, et je suivis, accompagné de quatre catéchistes, la troupe officielle. Arrivé à la ville, j'allai rejoindre M. Franclet dans son auberge. Le lendemain nous fûmes mandés tous deux au prétoire, où l'on nous adressa à peu près les questions précédentes. Il n'y eut de nouveau qu'un petit incident relatif à mon confrère. Les juges lui firent des reproches assez sévères, de ce qu'ayant été déjà pris une fois, il y a sept ans, dans ces parages, et reconduit à Canton, il avait osé y revenir. Mais il sut les réduire au silence, en incriminant à son tour le roi mongol et les mandarins, qui, au mépris de la loi, l'avaient maltraité jusqu'à lui mettre des chaînes, et leur dit que, si on ne s'était pas chargé de son extradition, il serait allé lui-même porter ses plaintes au consul français. L'audience finie, nous rentrâmes à notre auberge, entre deux haies de curieux, accourus de toutes parts pour voir deux si fameux magiciens.

« Le lendemain, jour de la Toussaint, nous fûmes mandés de nouveau au prétoire pour signer notre déclaration de la veille, ce que nous ne fîmes qu'après avoir obtenu le changement de quelque expression mal sonnante pour des oreilles européennes; puis, sans nous dire mot, on nous renvoya. Nous croyions que tout était fini, et qu'on nous laissait libres de retourner à notre poste; mais nous nous aperçûmes de notre erreur, quand nous vîmes des satellites en surveillance pour s'opposer à notre départ. Nous eûmes beau réclamer, tout fut inutile: les deux délégués avaient ordonné de nous retenir là, et de nous faire conduire, dans quelques jours, à Jee-Ho. Pour eux, ils partirent le lendemain pour porter leur rapport à leurs supérieurs respectifs, après s'être fait défrayer de leur peine par notre pauvre vieux mandchou: chacun reçut une somme de 200 taëls, ou environ mille francs. Nous restâmes donc captifs à la ville de Tchao-sang (le Soleil de la cour) pendant quinze jours, durant lesquels il fut permis à nos bons chrétiens de venir nous visiter. Ces chers amis étaient délivrés de toute inquiétude pour eux-mêmes, mais ils n'étaient pas moins douloureusement affligés de ne pas nous voir revenir au milieu d'eux. Ils nous donnèrent, dans ces circonstances, des marques bien touchantes de leur tendre affection, en nous remettant une filiale offre, afin de pourvoir aux différents be-

soins du voyage et d'alléger les rigueurs de notre captivité.

« Le 10 novembre, notre mandarin mandchou nous fit appeler, et, après nous avoir exprimé son vif regret de ne pouvoir nous permettre un retour immédiat, comme il nous l'avait promis, il nous avertit de nous préparer à partir le lendemain pour Jee-Ho. Il loua pour nous une voiture à ses frais, et nous fit escorter par un officier subalterne et six satellites.

« Après avoir voyagé pendant sept jours par des montagnes de l'aspect le plus sauvage, et avoir traversé, sur notre route, les deux petites cités de Ta-Tze-Keou et de Pa-Keou, nous arrivâmes à Jee-Ho, le petit Versailles de Pékin, à quarante lieues au nord de cette capitale, ville qui n'est remarquable que par la demeure impériale, construite sur une colline, et environnée d'une muraille de douze kilomètres de circuit. Dans cette enceinte, toujours gardée par les proches parents de l'empereur, jaillit une source d'eau thermale, qui a donné son nom à la ville de Jee-Ho (fleuve chaud). C'est là que les souverains viennent parfois passer la saison d'été, et se donnent le plaisir de la chasse dans les immenses forêts qui commencent ici et s'étendent au nord à travers les solitaires montagnes de la Mongolie. Tout autour de cette demeure sacrée, s'élèvent nombre de pagodes et de lamaseries fort élégantes, dont la principale, appelée *Pou-Ta-La* en mongol, est entièrement couverte en tuiles de cuivre doré. Nous avons estimé la population de cette ville à environ vingt-cinq mille habitants.

« En arrivant à Jee-Ho, nous fûmes présentés à l'un des trois grands prétoires de la ville, dont le chef, le *tche-fou*, nous fit très-bon accueil, nous dit de ne rien craindre, qu'on ne voulait ni ne pouvait nous maltraiter en aucune façon; puis nous fit installer dans un appartement où, pour des captifs, nous sommes assez honorablement entretenus aux frais des mandarins. Après huit jours d'attente, on nous conduisit en voiture au premier tribunal, où se trouvaient réunis, en audience solennelle, le vieux *tou-tong*, au globule rouge; le *tao-tai*, au globule bleu; le *tche-fou* et deux *hing-se*, aux globules de cristal. Je ne compte pas les nombreux subalternes aux globules jaunes, ni la foule compacte des satellites qui assistait, au grand complet, à cette séance extraordinaire. On avait eu soin de nous prévenir que nous ne ferions aucun salut, et que nous nous tiendrions debout. Aussitôt que nous comparâmes devant cette auguste mandarinade, dont chaque membre portait à son cou un double collier de pierres précieuses de diverses couleurs, on nous donna lecture d'une pièce, qui n'était autre chose que nos précédentes déclarations, suivies du rapport constatant notre innocence, en regard de l'accusation de révolte et de magie. Le tribunal nous proposa de la signer, ce que nous fîmes, après qu'on eut remplacé l'expression de *siao-ti* (petits) par celle de

i-jen (hommes étrangers). Puis, sans nous dire un seul mot sur ce qu'on prétendait faire de nous, on nous ramena dans notre appartement.

« Ce fut seulement après l'audience que des mandarins subalternes vinrent nous dire que probablement nous allions être conduits à Chang-Hai. Ce mot, qui n'avait jamais été proféré jusqu'à ce jour, et qui ne l'était peut-être alors que pour sonder nos dispositions à ce sujet, nous fournit l'occasion de nous expliquer franchement. Comment! répliquâmes-nous, vous nous reconnaissez innocents, et vous voudriez nous expulser? Mais ne voyez-vous pas que c'est nous faire passer réellement pour coupables aux yeux de tout le monde? Vous nous avez beaucoup applaudis de ne pas nous être cachés à l'époque des visites, parce que, disiez-vous, notre suite aurait eu les plus graves conséquences, et entre autres aurait mis les tribunaux dans le plus cruel embarras; et voilà qu'en récompense de notre loyauté, vous voulez nous bannir! Les commissaires délégués par vous nous ont juré, sur leur honneur, que nous retournerions à notre poste, et vous parlez maintenant de nous déporter à Chang-Hai! Quel cas faites-vous donc de vos serments? Mais sachez que si vous tenez à nous conduire, nous voulons que vous fassiez transporter avec nous, et à vos frais, tous les objets laissés à notre domicile. Ce n'est pas tout : les innocents ne partiront pas seuls. Comme c'est sous la prévention de révolte que vous nous livrez à notre consul, il est de toute justice que nos accusateurs nous accompagnent, afin que notre affaire puisse se vider par un débat contradictoire en présence de nos mandarins respectifs.

Ces observations, et d'autres que nous ne faisons, dans le fond, que pour créer des obstacles à notre renvoi, produisirent une vive impression sur les tribunaux supérieurs, auxquels elles furent rapportées. Ils étaient ravis, du reste, d'avoir des raisons de ne pas nous reconduire à Chang-Hai; car ils savent très-bien que c'est peine et dépense inutiles. Aucun d'eux n'ignore que Mgr Mouly, vicaire apostolique de Mongolie, qui s'était livré aux mandarins, il y a deux ans, pour sauver comme nous ses chrétiens soupçonnés de connivence avec les rebelles, et qui avait été emmené à grands frais, aucun, dis-je, n'ignore qu'il est depuis longtemps rentré dans son district, peu éloigné d'ici. Toutefois nos mandarins, n'osant pas assumer sur eux seuls la responsabilité de nous renvoyer libres, et craignant de s'indisposer le tribunal de Chen-lang, avec lequel ils avaient traité notre affaire, expédièrent une dépêche à cette capitale du Leao-Tong, à plus de cent cinquante lieues, pour le consulter et avoir son avis. Voilà deux mois que le courrier est parti; en attendant son retour, je vais vous entretenir quelque peu de notre séjour à Jee-Ho.

« On nous laisse ici, sauf la liberté de sortir en ville, la plus grande latitude pour

voir les allées et venues des mandarins, salués d'un triple coup de canon chaque fois qu'ils franchissent le seuil de leurs palais. Le 1^{er} et le 15 de chaque mois, le gouverneur ne manque jamais sa visite et ses adorations à la pagode : une nombreuse escorte le précède et le suit à cheval, tandis que des avant-coureurs vocifèrent des clameurs sourdes et prolongées, absolument comme j'en ferais, je crois, pour chasser et effrayer les loups. On nous laisse encore la liberté de rire, de chanter, de composer des cantiques, de prier, de dormir à souhait, d'écrire aux amis, et vous voyez si je sais en user; enfin, de nous promener dans notre toute petite cour, ce qui ne manque jamais, après chacun de nos sobres et monotones repas. Notre promenade est si régulière, qu'on a cru ici qu'elle faisait partie des rubriques de l'Eglise, et qu'elle figurait au nombre des devoirs du Chrétien : si bien qu'on nous a demandé combien, d'après nos rites, nous devions faire de pas, et pendant combien de temps.

« Il ne se passe guère de jour que nous ne recevions des visites de curieux, voire même de très-hauts personnages des tribunaux. Inutile de vous dire que nous n'avons pas laissé échapper une si rare et si belle occasion d'annoncer à tous notre sainte religion. Si nous n'avons converti personne, au moins avons-nous réussi à faire connaître un peu le vrai Dieu, à montrer la folie du culte des idoles, à faire admirer la sainteté et la beauté de notre doctrine. Nous n'avons guère trouvé, parmi tous nos visiteurs, qu'un jeune mahométan qui prit intérêt aux questions religieuses; mais vous ne sauriez croire pourquoi? C'est qu'il se flattait sérieusement de nous faire rejeter notre Evangile pour nous initier à son alcoran. Que je vous ferais rire, si je vous racontais toutes les questions ridicules qui nous ont été faites sur les royaumes de l'Occident, sur leur régime, sur les mœurs et les usages de nos compatriotes! Vous ne sauriez croire de quelle réputation intellectuelle jouissent ici nos horlogers d'Europe : d'après nos Chinois, il n'y a que des horlogers à l'Académie et dans les sommités de l'administration. Impossible de leur faire comprendre qu'il y ait au monde des esprits plus éclairés, des génies plus transcendants que les fabricants de montres.

« Depuis plus de deux mois que nous sommes ici, nos très-chers chrétiens ont envoyé trois fois des courriers à plus de soixante-dix lieues de distance, pour avoir de nos nouvelles. Par eux nous avons reçu des lettres, venues du midi, qui nous apprenaient l'arrivée dans les mers de Chine d'une formidable escadre alliée anglo-française. Le but de cette expédition était d'imposer les suprêmes volontés de l'Europe au céleste empereur, et de lui faire accepter un traité de commerce probablement peu de son goût. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'une guerre, sur ces entrefaites, compromettrait

gravement notre position. Mais, à la garde de Jésus et de son immaculée Mère !.... »

MONTAGNES-ROCHEUSES (TERRITOIRE DES), vicariat apostolique dans le nord de l'Amérique confié à Mgr Miège, jésuite, fait évêque de Messénie *in partibus*, en 1850.

Extrait d'un Rapport adressé aux Conseils centraux de l'œuvre par le R. P. général de la Compagnie de Jésus, sur l'état des missions dirigées par les religieux de sa Société.

Rome, 2 mai 1858.

« Aux Montagnes-Rocheuses, sept Pères et cinq Frères coadjuteurs sont répartis entre les résidences de Saint-Paul chez les *Chaudières*, du Sacré-Cœur, chez les *Cœurs-d'Aleine*, et celle de Saint-Ignace.

« La mission de Saint-Paul est la plus pauvre de toutes, parce que son terrain sablonneux ne favorise ni la culture, ni l'élevé des bestiaux. Le nombre des sauvages baptisés est de mille. Il y a, en outre, une quarantaine de familles catholiques canadiennes; elles rivalisent avec les Indiens de zèle et d'attachement aux pratiques religieuses. Aucun des vices, ordinairement si communs parmi ces classes, n'attriste le cœur du missionnaire. On n'est pas, néanmoins, rassuré pour l'avenir de cette mission, à cause du voisinage des mines d'or, qui ne sont qu'à trente milles de Colville, et qui amèneront le contact avec les blancs, toujours funeste aux intérêts spirituels et temporels des pauvres sauvages.

« La *Mission du Sacré-Cœur* se ressent toujours de la guerre soutenue contre les Américains; l'agitation des esprits n'est pas encore calmée. Plusieurs Indiens, à l'occasion de ces troubles, avaient repris l'habitude du jeu, et s'étaient éloignés de l'Eglise. Aux Pâques de l'année 1857, la moitié seulement s'était approchée des sacrements; mais à l'époque de la visite du P. supérieur, des instructions spéciales furent données, et les retardataires, qui étaient presque tous des jeunes gens, s'étaient mis en devoir de rentrer en grâce avec Dieu.

« *Mission de Saint-Ignace.* De toutes ces trois stations, c'est celle qui va le mieux : elle compte deux mille Indiens baptisés. Les Têtes-Plates ne sont qu'à une distance de trente milles. Désormais cette dernière mission, interrompue pendant quatre ans, sera reprise, et en attendant qu'elle ait des apôtres fixés d'une manière stable au milieu de la tribu, elle sera régulièrement visitée par un des missionnaires de Saint-Ignace. Les Pieds-Noirs ne sont pas non plus éloignés. Leurs instances pour avoir un missionnaire ont été si pressantes, qu'il a été impossible de ne pas se rendre à leurs désirs. Un de nos Pères doit y être déjà allé, ou ne tardera pas à les visiter. Mgr Miège, sous la juridiction duquel sont les Pieds-Noirs, a donné toutes les autorisations nécessaires.

« L'excursion que le P. Ménetrey fit l'année dernière chez les Têtes-Plates, remplit ces bons Indiens de joie, et le missionnaire de consolation. Je communiquerai au ré-

dacteur des *Annales* la lettre où ce Père rend compte de son apostolat.

« Quoique la mission des Potowattomies, à l'est des Montagnes-Rocheuses, ne soit plus comprise dans celles pour lesquelles je réclame directement les secours de la Propagation de la Foi, je pense que le conseil central ne trouvera pas déplacé qu'en terminant ce rapport, je lui donne communication de ce que le P. de Smet, qui a visité l'hiver dernier ces bons néophytes, m'a écrit à ce sujet.

« Les Potowattomies, me dit-il dans sa lettre du 21 mars, continuent à donner des preuves d'une tendre piété. Les missionnaires eux-mêmes admirent leur assiduité à l'église, leur ardeur à s'approcher des sacrements, leur résignation dans les maladies, leur charité surtout à l'égard des pauvres, des orphelins et des infirmes; et par-dessus tout leur zèle pour la conversion des infidèles. J'ai vu avec plaisir qu'un bon nombre de familles potowattomies ont fait des progrès considérables dans l'agriculture. Les Européens qui viendraient visiter Sainte-Marie auraient de la peine à se croire au milieu d'Indiens. Il faut avouer que les Potowattomies ont été spécialement favorisés du ciel. Depuis environ trente ans, ils ont au milieu d'eux des Robes-Noires, et depuis seize ans les Dames du Sacré-Cœur. La mission, sur le pied où elle se trouve maintenant, avec ses deux écoles de filles et de garçons, est devenue un centre dont l'influence rayonne tout autour. Les enfants y viennent puiser, avec l'instruction religieuse, l'amour du travail; les adultes y trouvent de l'emploi, et par là même des moyens de subsistance; ils voient, par les travaux de nos frères coadjuteurs, ce dont un homme peut devenir capable par l'application et l'industrie. Mais l'avenir semble gros d'orages pour eux. Le décret du congrès américain, qui a incorporé aux Etats de l'Union tout le territoire à l'est des Montagnes-Rocheuses, à l'exception d'une petite partie au sud, détruit virtuellement toutes les nationalités indiennes; malgré l'ordre donné aux colons de respecter les terres réservées aux sauvages, à peine la loi fut-elle connue, que les émigrants des autres pays inondèrent ces contrées. J'ai trouvé les Potowattomies, comme les autres tribus indiennes, environnés de blancs, et ne formant plus que des flots au milieu d'un océan d'étrangers. La chasse ne peut plus leur fournir des ressources suffisantes pour vivre. Ils se hâtent de diviser les terres, et de se faire déclarer citoyens américains. Ce changement est, à notre avis, un grand mal; car le jugement de l'Indien n'est pas encore assez mûri pour pouvoir se mesurer sans danger avec des hommes nés au sein de la civilisation. Mais c'est un mal qu'il faut braver, puisqu'on ne peut le conjurer. Voilà ce qui nous remplit d'inquiétude sur l'avenir de nos chers néophytes; nous n'avons de confiance qu'en la bonté divine, qui, nous l'espérons, ne manquera pas de venir au secours de ses enfants.

« A cet extrait, permettez moi d'en joindre un autre d'une lettre du P. Druys, provincial actuel du Missouri, de cette province qui aime à regarder la Propagation de la Foi comme une seconde mère, puisqu'elle en a reçu, non seulement le lait qui a nourri son enfance, mais, de plus, les aliments qui ont développé ses forces, jusqu'au moment où, aidée de Dieu, elle a pu procurer elle-même le pain de chaque jour à ses quinze établissements, excepté toutefois les missions des Osages et des Potowattomies, auxquelles vos secours parviennent maintenant par l'entremise de Mgr Miège, et que je ne puis m'empêcher, eu passant, de recommander à votre zèle et à votre charité.

Cincinnati, 1^{er} avril.

« Ceux de nos Pères qui donnent de temps en temps des missions, m'assurent que le bien qu'elles produisent est incalculable. C'est pourquoi je tâche de satisfaire aux demandes des évêques qui en désirent dans leurs diocèses. En ce moment, deux de nos Pères donnent une mission dans la cathédrale de Louisville, deux autres dans celle de Dubuque. Le P. Damen m'écrit de sa dernière station dans la ville de Peoria, que des centaines de personnes, qui ne s'étaient pas confessées depuis dix, vingt, trente, quarante ans, se sont approchés des sacrements; que, dans le cours de sa mission, il a reçu six abjurations, celles entre autres d'un ministre méthodiste et de sa femme, et qu'il a remis entre les mains du curé plusieurs autres protestants désireux de s'instruire. »

Extrait d'une lettre du P. Ménétrez, de la Compagnie de Jésus, au P. Supérieur des Missions de la même Compagnie en Californie et aux Montagnes-Rocheuses.

Saint-Ignace, mission des Pendoreilles,
15 août 1856.

« Mon révérend Père, vous voyez, par la date de ma lettre, que je suis encore ici, et je ne sais quand j'en partirai : le Seigneur semble y mettre obstacle. Mais, auparavant, il faut que je vous informe du grand changement qui vient d'avoir lieu chez les Têtes-Plates.

« Depuis le départ de nos Pères, ces pauvres sauvages avaient été presque entièrement abandonnés à eux-mêmes; aussi le démon avait-il profité de l'absence de ses antagonistes pour ravager ce champ autrefois si fertile; la zizanie y avait grandi partout au point d'étouffer presque entièrement le bon grain, semé par nos confrères avec tant de profusion. A l'exception d'un très-petit nombre, tous les Têtes-Plates s'étaient livrés au jeu avec la passion qu'on connaît aux sauvages pour cette sorte d'amusement. Les fruits du jeu furent chez eux, comme partout ailleurs, la désunion des familles, l'abandon de la prière et de tous les devoirs religieux,

les querelles, une licence sans frein, la ruine des biens temporels.

« Cependant il faut le dire, à la louange des chefs de la nation, Victor, Ambroise, Moïse, Adolphe, ces quatre hommes n'ont jamais dévié du chemin que leur avaient tracé nos Pères. Ils n'ont cessé de déplorer l'aveuglement de leur tribu, et d'user de leur influence pour la ramener dans la voie du devoir. Victor m'a raconté lui-même, l'autre jour, toutes les angoisses de son cœur. Lorsque je sortais de ma loge, me dit-il, et que je voyais tous mes gens adonnés au jeu et sourds à mes paroles, j'avais l'âme navrée de douleur; je rentrais chez moi pour gémir sur les malheurs de ma nation et déplorer le départ des Pères; je l'avais vue si heureuse et si bonne sous leur direction!

« Les Têtes-Plates étaient dans cet état déplorable, lorsque, d'après vos désirs, j'allai les voir le 15 du mois de juillet dernier. Victor avait été informé de ma prochaine visite, et avait fait dresser une loge pour me recevoir. Le soir de mon arrivée, je lis inviter tous les joueurs à se rendre à la prière dès qu'ils entendraient le son de la cloche. Mon invitation fut bien accueillie; au premier signal de la clochette, ces jeunes gens laissèrent là leur jeu, et vinrent s'agenouiller devant ma loge avec le reste de la tribu. Je leur adressai une courte instruction, et mes paroles firent impression sur leurs cœurs. Dès ce moment ils renoncèrent au jeu, vinrent assidûment à la prière matin et soir, se confessèrent avec une piété et une douleur dont je n'aurais jamais cru que des sauvages fussent capables.

« M'apercevant qu'un grand nombre d'entre eux avaient contracté par le jeu une infinité de dettes, qu'ils n'avaient pas de quoi les payer, et que, pour ce motif, plusieurs redoutaient de se présenter au saint tribunal, j'accordai un jubilé universel, c'est-à-dire la rémission de toutes les dettes provenant du jeu. Je leur proposai cette mesure dans une de mes instructions; ensuite le chef appela tous les intéressés dans sa loge pour leur demander leur mutuel consentement : tous le donnèrent avec joie, et se remirent ainsi les uns aux autres les dettes qu'ils avaient follement contractées. Cela dilata les cœurs, mit les consciences à l'aise, et me facilita beaucoup les confessions : depuis ce moment, tout le monde voulut profiter du bienfait des sacrements.

« Je restai douze jours avec les Têtes-Plates, constamment occupé, du matin au soir, à les entendre et à exercer les autres fonctions du saint ministère. Ensuite je retournai à la mission, pour célébrer la fête de notre saint fondateur et prendre un peu de repos, car j'étais extrêmement fatigué. Voyant qu'ils étaient tristes de cette séparation, et que les personnes les plus distinguées de la tribu craignaient qu'après mon départ les jeunes gens ne relombassent aussitôt dans les désordres d'où je venais de les tirer, je leur promis que le P. Hacken

ou moi reviendrions les voir après la Saint-Ignace. »

MONTEREY ET LOS ANGELOS, dans la Haute-Californie. Evêque, Mgr Thadée Amat, lazariste, nommé le 28 juillet 1853. On y compte 28,000 catholiques.

MONTREAL (*Marianopolitan*), dans le Bas-Canada. Evêque, Mgr Ignace Bourget, du tiers-ordre des Serviteurs de Marie, né au Canada en 1796, évêque de Montréal depuis 1850, après y avoir été coadjuteur. — Ce diocèse doit presque toute sa prospérité aux Sulpiciens, qui y ont bâti une magnifique cathédrale et d'autres établissements à leurs propres frais, sans d'autres secours,

parce qu'ils possèdent une partie de la ville, qu'ils ont achetée à l'époque où elle n'était qu'en friche, pour peu d'argent; mais la Providence a fait de cette acquisition une source de revenus très-considérables, pour récompenser, bénir et exciter aux bonnes œuvres le zèle et la charité des disciples de M. Olier. On y compte 300,000 catholiques. Le séminaire a 40 élèves.

MOSSUL, en Mésopotamie (*Mausilien*). Pour le rite chaldéen, l'administrateur est le patriarche de Babylone, et pour le rite syrien, Regnan Benni dirige comme administrateur le diocèse. On y compte 10,000 catholiques, d'après les calculs du voyageur Patterson.

N

NABEK, en Mésopotamie, du rite syrien. Evêque, Mgr Jean-Matthieu Nakar.

NAN-HINO (*Nanquin*), en Chine, vicariat apostolique confié aux Jésuites. Le dernier vicaire apostolique a été Mgr André Borgniet, nommé en 1859, mort en 1862. On y compte 75,000 catholiques, d'après les *Annales de la Propagation de la Foi*, de 1855.

NANKIN. — Mgr Maresca écrivait de Chang-Hai, au mois de novembre 1854 :

« Notre mission compte environ soixante-quinze mille Chrétiens, dont un petit nombre seulement habite les villes ou les faubourgs désolés par la guerre. En somme ils ont très-peu souffert, même dans les lieux où les païens succombaient sous le poids de leurs maux. Nos deux séminaires, le collège de Zi-ka-wei, les deux orphelinats, nos deux cents écoles, tous nos établissements sont restés debout, et même ont sauvé du pillage et de l'incendie presque tout ce qui les avoisine. Les infidèles aussi bien que les Chrétiens, reconnaissent qu'il y a là une protection manifeste du Dieu que nous adorons, et ils apprennent peu à peu à connaître, à estimer, à aimer une religion dont ils ressentent la douce influence avant même de l'avoir embrassée.

« La ville de Chang-Hai est toujours au pouvoir de quelques milliers de brigands, qui chassèrent ou tuèrent les mandarins il y a déjà quinze mois (1); les troupes impériales qui en font le siège ne réussissent qu'à ruiner le pays qu'elles devraient délivrer. Les maux du peuple sont extrêmes; la cité, les faubourgs, la campagne même, tout est dans la désolation. Notre maison étant au milieu d'un camp, exposée aux balles et aux boulets des deux partis, nous avons bien eu notre part du danger. Souvent les combattants se sont rencontrés devant notre porte, et le seuil a été baigné de sang; une fois même des hautes armées sont entrées jusque dans les corridors; mais, grâces à Dieu, jusqu'ici il ne nous est arrivé aucun

accident. Les PP. Jésuites sortaient souvent dans les rues, cherchant quelque blessé à recueillir et quelques âmes à sauver, et nous avons eu le bonheur de les voir rentrer sains et saufs; nous avons même pu circuler sur le fleuve, traverser les flottes, passer devant les batteries, et aller partout où nous appelait notre ministère, sinon sans danger, du moins sans aucun malheur. Maintenant encore, que les assiégeants ont redoublé de vigilance et de sévérité, le bateau des Pères passe partout avec son pavillon, et continue le service d'humanité qu'il n'a jamais interrompu. Veuillez donc, Messieurs, nous aider à remercier l'aimable Providence qui nous a protégés d'une manière admirable. Qu'il nous soit permis aussi de dire avec quel zèle et quelle bienveillance tous les représentants de la France nous ont aidés et secourus. Dieu seul peut leur rendre le bien qu'ils n'ont cessé de nous faire.

« Quand la révolte éclata, il n'y avait point de navire de guerre à Chang-Hai; le consul, M. Edan, trouva dans sa foi et son énergie les moyens de nous faire respecter. Il vint plusieurs fois nous rendre visite en grande tenue, et il avertit les mandarins que nous étions plus que jamais sous la protection de la France. Dès les premiers jours les insurgés, ayant subi un échec dans un village près de Zi-Ka-Wei, jurèrent de se venger, et ils portaient déjà au nombre de trois mille, pour mettre tout à feu et à sang. M. Edan, prévenu à temps, fit signifier au chef qu'il était responsable de tout ce qui arriverait aux missionnaires et aux Chrétiens, et en même temps il envoya hisser son pavillon sur notre établissement. Les rebelles s'arrêtèrent intimidés par ces mesures, et les pauvres paysans furent sauvés avec les Pères. Des chrétientés menacées par les brigands ont arboré la croix, et la croix les a également sauvées. Bientôt cependant le *Cassini* arriva, et confirma, par sa présence et ses

en grande partie à l'influence des missionnaires qui ont servi de médiateurs entre les insurgés et les impériaux.

(1) Cette situation a changé; des correspondances plus récentes de Chine ont annoncé que Chang-Hai s'est rendu, et que la cessation des hostilités est due

actes, la protection morale du pavillon qui avait suffi d'abord. M. le commandant de Plas eut l'heureuse pensée de nous envoyer des matelots convalescents qui, tout en rétablissant leur santé, formaient une petite garde dans nos maisons de Chang-Hai et de Zi-Ka-Wei. De plus, comme nous recevions, dans un hôpital improvisé, les blessés de tous les parts, MM. les chirurgiens du vapeur voulurent bien venir à notre aide, et se charger des opérations difficiles. Le spectacle de cette charité pour de malheureux inconnus, rapproché d'une vigoureuse démonstration de forces dans deux ou trois occasions urgentes, fit sur le public chinois la plus heureuse impression, et l'on disait partout : Les Français sont aussi bons pour les malheureux que terribles pour les méchants.

« Aussi les anciens préjugés disparaissent, la confiance aux idoles n'existe plus, et déjà on aime à nous entendre expliquer les dogmes de la religion. Dans les environs de Chang-Hai, un grand nombre d'infidèles, sans avoir encore eu aucune communication avec nous, ont déjà appris quelques mots de prières; l'on est surpris de les entendre, dans leurs moments de détresse, se recommander comme les Chrétiens à Jésus et à Marie. Souvent il est arrivé à l'hôpital des païens dangereusement blessés, qui criaient : Père, sauvez-moi, je vais mourir; je veux aller au ciel... Et quand ils étaient baptisés, leurs parents et leurs amis, encore idolâtres, restaient à côté d'eux, et ne cessaient de les exhorter à mettre toute leur confiance en Dieu et dans les mérites de Jésus-Christ.

« Voici quelques traits, choisis entre beaucoup d'autres, qui montrent comment la foi chrétienne pénètre dans la population qui nous entoure :

« Un enfant de treize ans fut atteint, il y a deux mois, d'une fièvre typhoïde qui l'emporta en huit jours. Quand le P. Lemaitre fut averti, le malade avait perdu connaissance; à toutes les instructions ou questions il ne répondait que par des soupirs. Cependant, comme il avait eu des rapports avec les Chrétiens, le Père le baptisa, mais sous condition, parce que le désir d'être Chrétien était douteux. Bientôt le doute disparut; car l'enfant, étant revenu à lui, se mit à prier, et passa une partie de la nuit à exhorter sa mère et ses frères à embrasser la religion, pour aller le rejoindre au ciel. Le lendemain, pendant un pénible délire, il ne fit que se recommander à Dieu. Toute sa famille sera bientôt chrétienne.

« Un riche païen, des environs de Chang-Hai, s'était mis à la tête de cinq cents de ses domestiques ou fermiers, et combattait pour le service de l'empereur. Un jour de grande attaque, il reçut un boulet qui lui brisa le haut de la cuisse. Aussitôt il se fit apporter chez nous, et son premier mot fut pour demander le baptême; il le reçut avec dévotion et mourut cinq minutes après; le Père ne put consoler sa famille et ses amis

qu'on leur donnât l'espérance que son âme était au ciel.

« Un autre jour, on apporta un soldat baigné dans son sang et sur le point d'expirer. Il avait les mâchoires brisées, et sa langue tombait en lambeaux; de plus, il était d'un pays où il n'y a point de Chrétiens, et jamais on ne l'avait vu à l'église. Cependant, après quelques explications que le malheureux paraissait peu comprendre, le Père le baptisa sous condition. Contre toute espérance, cet homme a pu guérir, et, avec ce qui lui reste d'organe, il réussit à se faire entendre. Or il raconte que, se voyant près de mourir, il se rappela avoir entendu dire que pour aller au ciel, il fallait être Chrétien; il ajoute qu'il comprenait parfaitement les exhortations du prêtre, qu'il avait un désir ardent de recevoir le baptême, mais sans pouvoir l'exprimer; que quand l'eau coula sur son front, il ressentit au fond de l'âme un bonheur et une paix qu'il n'oubliera jamais. Ce qu'il y a de certain et de consolant, c'est que ce nouveau Chrétien est maintenant bien instruit, très-fervent, et si zélé pour la conversion de ses camarades que bien qu'il soit exempt du service, il reste dans le camp pour les instruire, et se propose d'aller plus tard dans son pays prêcher l'Évangile, et préparer la voie aux missionnaires.

« Depuis le commencement de la guerre, plus de deux cent cinquante blessés ont demandé et reçu la grâce du baptême, et sur ce nombre plus de deux cents sont passés à une vie meilleure. Outre un millier d'infirmités qui ont séjourné plus ou moins de temps à l'hôpital, beaucoup d'autres, tant de l'armée que du peuple, sont venus se faire panser, et tous ont vu et entendu des choses qui leur font impression, et quelquefois les convertissent du premier coup. Ainsi, à l'occasion de la guerre, nous avons baptisé deux à trois cents mourants; nous avons, par des soins jusqu'ici inconnus en Chine, sauvé la vie à beaucoup de malades, et notre hôpital est devenu un lieu de prédication continuelle, d'où la foi se répandra dans les familles, et même dans les différentes provinces, auxquelles appartiennent ceux qui nous visitent. Les mandarins eux-mêmes paraissent frappés de la charité avec laquelle nous soignons des hommes que nous ne connaissons qu'à titre de malheureux.

« Si je ne craignais pas d'être trop long, j'aurais aussi à rapporter plusieurs circonstances où nos Chrétiens ont montré leur courage et leur attachement à la foi. Je dirais comment, à Nankin, cent cinquante femmes ou enfants refusaient de prier avec les novateurs, et avec quelles instances ils demandaient la grâce du martyre. A Jang-Tcheou les principaux néophytes exposaient avec liberté les dogmes et les pratiques de notre sainte religion, pendant qu'on leur déchirait le corps à coups de verges. Parlerai-je de cet officier chrétien qui se déguisa en rebelle, et s'en va plusieurs fois parcourir la ville, y cherchant des captives

qu'il emmène au travers des camps, et qu'il défend au péril de sa vie, jusqu'à ce qu'il les ait remises à leurs pères et à leurs maris. Ici, c'est une vierge qui veut rester dans la ville pour baptiser les enfants en danger, et ne se sent que plus forte pour la bonne œuvre après avoir reçu cinquante coups de bâton. Là, ce sont deux veuves du Chang-Hai, qui demandent en grâce à subir par dévouement les chances et les souffrances d'un long siège, pour être à portée de baptiser des mourants, et d'achever l'instruction des familles païennes qu'elles ont déjà converties. Enfin, ce sont des néophytes pris par les brigands et mis à la torture, qui ne font autre chose que prier, et qui, au moment solennel, s'écrient qu'ils sont Chrétiens, et ne craignent pas les supplices qui vont être suivis d'un bonheur éternel... Tous ces faits, et beaucoup de semblables, nous montrent que l'esprit de Dieu est le même partout, et que la religion peut avoir ses héros et ses saints en Chine comme en Europe... »

Extrait d'un Mémoire sur l'état des missions catholiques de la Compagnie de Jésus dans la province de Nankin, par le R. P. Brouillon.

« Le vice-roi de Nankin régit les cinquante millions d'habitants qui peuplent les deux sous-provinces de Kiang-Sou et de Ngnan-Huei, composant un gouvernement presque aussi vaste que celui de la France. De même un seul évêque administrateur apostolique, ayant un coadjuteur, gouverne les Chrétiens du diocèse de Nankin, petit troupeau qui reprend vigueur au milieu de ces essaims d'infidèles assis à l'ombre de la mort. Il y a près de trois siècles que l'Évangile fut annoncé aux pauvres et aux riches, aux savants et aux ignorants, avec toutes les lumières du zèle et tous les sacrifices de l'industrielle charité, par les illustres PP. Ricci, Pantoja et Cataneo, tous de la Compagnie de Jésus; la chrétienté, depuis érigée en diocèse de Nankin, présenta bientôt au vrai Dieu une famille d'environ trois cent mille adorateurs. Quand la persécution éclata, ni les congrégations organisées par le dernier évêque jésuite de Nankin, ni les catéchistes, qui furent les colonnes de l'Église au jour de l'épreuve, ni les prières des néophytes fervents et mortifiés, rien ne put arrêter la décadence d'un diocèse que les loups ravageaient au dehors et au dedans. La vigne du Seigneur était désolée, et le sanctuaire du Très-Haut sans défense. MM. les Lazaristes de France, compatissant aux afflictions du peuple chrétien, lui envoyèrent enfin le secours de quelques missionnaires. Ceux-ci passèrent en faisant le bien, et les larmes qui furent versées à Chang-Hai, lorsque j'y annonçai la mort de

Mgr Lavaissière, furent pour moi une dernière preuve du précieux souvenir qu'ont laissé leurs vertus. La divine Providence permettait que les premiers Jésuites rendus aux vœux des Chinois par un décret émis en 1840, au nom de Sa Sainteté Grégoire XVI, fussent accueillis par les laborieux enfants de saint Vincent de Paul, qui, après la suppression de 1773, avaient eux-mêmes reçu bien des missions de la main des fils de saint Ignace.

« Les nouveaux ouvriers ne tardèrent pas un seul jour de se dévouer à l'œuvre de réparation qui leur était signalée. Des compagnons vinrent chaque année grossir le nombre de leurs travailleurs, et l'urgence des besoins était telle, que l'ignorance de la langue n'était pas un motif de différer pendant plus de huit jours l'emploi des nouveaux débarqués. Je ne dirai point par quels genres de fatigues et parmi quelles indicibles angoisses l'énergie de leur ministère renouvela en dix ans la face et le cœur du diocèse. Quoi qu'il en soit de leur peine, les paroisses du Kiang-Nan n'ont plus guère aujourd'hui que les vices communs dans les paroisses bien réglées de l'Europe. C'est le fruit d'un travail opiniâtrément soutenu de 1842 à 1852 (1).

« Nous avons trouvé d'utiles coopérateurs parmi les indigènes. De ce nombre sont les quarante catéchistes qui nous suivent partout, les trois ou quatre qui accueillent et instruisent les païens à la maison centrale; les dix-huit professeurs qui enseignent les lettres chinoises dans nos pensionnats; les soixante-dix-huit instituteurs primaires payés par nous, et les autres qui sont gagés par les familles; enfin, quelques baptiseurs ambulants que nous mettons en campagne. Ces intrépides zéloteurs des deux sexes, qui n'ont que leur charité pour richesses, parcoururent les familles païennes, les engageant à se rendre auprès des missionnaires, les exhortent, les recherchent et les reçoivent, les instruisent et souvent les soignent dans leurs maladies ou les nourrissent dans leur indigence: ils consacrent leur temps, leurs soins et leurs forces à la découverte laborieuse des petits enfants délaissés. Nous avons vu de pauvres Chrétiens, de pauvres mères de familles, quittant leur travail qui suffisait à peine pour les nourrir chaque jour, faire une ou deux lieues et au delà, passer des journées presque entières à découvrir de petits enfants qu'une double mort allait frapper, puis, tout fiers et heureux d'avoir réussi, revenir chargés de ces précieux fardeaux, ne réclamant d'autre récompense que le bonheur de les avoir baptisés, et souvent consentir à les nourrir eux-mêmes. Des vierges ont inventé un genre inconnu de mendicité, en quêteant de porte

(1) L'accroissement du peuple chrétien se traduit par le rapprochement de trois chiffres empruntés à trois dates différentes. Ces nombres donnent: 60,000 catholiques en 1842; 72,000 en

1852; 72,893 en 1853.

Ce progrès se représente aussi par 836 adultes infidèles convertis en 1852, et par 1,150 conversions du même genre en 1853.

en porte les petits Chinois que l'on se proposait d'étrangler après leur naissance.

« Une réunion de jeunes filles, qui apprennent à To-lü les lettres chinoises, mérite bien de figurer sur le premier plan de nos plus utiles institutions. Il en est déjà sorti de pieuses institutrices qui exercent dans les villages un apostolat très-fructueux par l'enseignement et par le soin des petits malades : elles ont ainsi occasion de former à la piété la jeunesse de leur sexe, et d'assurer le ciel aux enfants païens en danger de mort, sans compter l'ascendant dont elles jouissent sur les parents même infidèles, qui se déchargent sur leur charité des soucis de l'éducation. Cette création est récente, elle ne date que de cette année, et elle semble déjà nous présager avec quel succès nous rangerions sous une règle religieuse l'intelligence et le prosélytisme fervent d'un grand nombre de vierges chrétiennes. Ces zélatrices, au nombre de quatorze cent cinquante-une, ont besoin d'être instruites, dirigées, si l'on veut qu'elles avancent dans la piété et dans les bonnes œuvres. Ce que la réunion de To-lü devient pour les filles, nous l'avons depuis quatre ans pour les hommes, dans l'école normale de Tum-Mao-d'Hiao, de laquelle plusieurs maîtres d'école sortent chaque année. Mais, si je ne me trompe, les fruits de l'œuvre à Ta-lü seront moins coûteux et moins longtemps attendus. Cependant, c'est au collège de Saint-Ignace, à Zi-Ka-Wei, et dans le séminaire du Sacré-Cœur, que se cultive la semence de la régénération du Kiang-Nan; car, former une génération de lettrés, Chrétiens par l'esprit et par le cœur, puis fonder une tribu vertueuse de savants lévites, n'est-ce pas acclimater les germes d'où naîtront une société vraiment catholique et un clergé national indissolublement uni à la Chaire de saint Pierre.

« ... Nous remercions Dieu des consolations qu'il daigne nous accorder, en proclamant que notre ambition n'est point satisfaite. Le succès obtenu est moins encore dans les conversions accomplies que dans l'esprit qui semble agiter le peuple et préparer une crise pour le tirer de son sommeil. Notre situation vis-à-vis des infidèles, comparée à celle des années passées, s'est améliorée sous un triple rapport : le progrès se remarque dans les missionnaires, dans les catholiques et dans les dispositions des païens.

« Les missionnaires, aujourd'hui, courent sur un terrain mieux connu et par conséquent plus assuré. L'étude de l'idiome, de la littérature, des usages, des qualités et des vices des Chinois, étude suivie au milieu des obstacles de dix ans, a perfectionné leur expérience et multiplié les dévouements pratiques.

« Du côté du peuple chrétien, les consciences sont plus nettes, et l'instruction se répand de la tête aux pieds, parmi les simples fidèles comme parmi les instruments des œuvres. Le zèle coule dans les familles comme

le sang circule dans un corps en bonne santé; les oraisons sont aussi plus ferventes et le prosélytisme embrasse maintenant de vastes dimensions. Au lieu de retomber dans la torpeur, après une ou deux paroles timidement bégayées en présence de quelques infidèles, les néophytes sont des prédicateurs importuns à propos, à la façon que Notre-Seigneur a enseignée.

« Quant aux païens, si, à d'autres époques, nous avons inscrit des baptêmes d'infidèles assez nombreux, il faut observer que ces chiffres n'étaient point, comme à présent, l'expression d'un travail profond dans le sein de la société. Dans les premières années de leur ministère, nos Pères recueillirent beaucoup de familles d'apostats, qui avaient moins abjuré que négligé la foi. Le défaut de prêtres avait multiplié ces malheurs. La présence des nouveaux Jésuites réveilla surtout ceux qui, en cessant d'adorer Dieu, n'avaient pourtant que peu d'engagements superstitieux avec l'idolâtrie. Une tradition d'un ou deux siècles chrétiens, dont souvent une seule génération les séparait, et que tous les souvenirs, les livres, les images et les saints noms de leurs pères retraçaient à leurs esprits; cette histoire de famille les ramenait naturellement au bercail par les plus sacrés intérêts. Les pieux parents de fils coupables étaient devant le trône de Dieu, intercédant pour la conversion des prévaricateurs. Une autre cause produisit les baptêmes de 1850, qui peuplèrent plutôt le ciel que l'Eglise militante; c'est qu'ils étaient presque tous administrés à des familles, que nous exhortions dans l'exercice même de la charité en soulageant leur double misère. Un très-petit nombre survécut. La vie que, dans cette année d'inondations et de disette, nous soutînmes au milieu de dix mille pauvres sur les places de Chang-Hai, donne à nos affirmations une irréfragable autorité. Mais les baptêmes d'adultes que nous enregistrons à présent, et même les admissions au titre de catéchumènes ne s'accordent qu'à des conditions rigoureuses d'épreuve; en sorte que notre marche est lente, afin d'arriver sûrement. Certaines déceptions n'ont point ralenti notre ardeur, mais éclairé nos méthodes, j'allais dire notre sévérité. En outre, les convertis sont des fruits précoces qui ont mûri avant les autres dans des familles, des villages, des cantons ébranlés : c'est comme la tête des populations mises en mouvement.

« Il faut convenir qu'un grand pas a été fait. Les préjugés qui existaient contre les missionnaires européens tombent sensiblement, et je ne puis que reconnaître la main divine dans ce rapprochement entre les infidèles et nous. C'est à chacun de nous de développer ces dispositions favorables, et nous ne saurions manquer d'y réussir, si dans nos rapports avec les païens nous nous faisons tout à tous, sachant leur témoigner une ouverture sympathique qui leur persuade de chercher près de nous leur véri-

table bonheur. Sans doute ce n'est point là l'affaire d'un jour, ni d'une année; mais nous glanons déjà d'assez belles gerbes d'épis pour nous soutenir dans l'attente laborieuse d'une complète récolte.

« Ce n'est guère qu'au mois de mai 1852 que les Pères de la Compagnie de Jésus, sous l'autorité hiérarchique de Mgr Maresca et les auspices de la sainte Vierge Marie, se sont sentis assez fortifiés sur leur terrain, et suffisamment initiés à l'intime structure de la société Kiang-Nanaise, pour combiner sur un plan mûri leur sérieuse entrée en campagne contre l'idolâtrie. Or, depuis que les idées chrétiennes s'insinuent parmi les gradués et les commerçants de notre mission, le mouvement qui en résulte agit déjà sur plusieurs points de l'empire; car les voyageurs, refluant de Chang-Hai, communiquent en passant leurs impressions dans les hôtelleries de la route, et ensuite parmi leurs proches et leurs amis, lorsqu'ils rentrent dans leurs familles.... »

L'extrait suivant d'une lettre datée de Zika-Wei, 23 juin 1855, donne d'intéressants détails sur les processions de la Fête-Dieu en Chiaï.

« Les processions du Saint-Sacrement se font à Chang-Hai et dans les environs avec autant de pompe et de liberté que dans vos meilleures villes d'Europe. Celle de Zika-Wei a eu lieu cette année, comme les années précédentes, le dimanche dans l'Octave de la Fête-Dieu. Plus de mille Chrétiens étaient venus des divers districts pour jouir de ce religieux spectacle. Avec eux étaient confondus quelques païens, parmi lesquels trois mandarins, qui ont assisté fort respectueusement à la grand'Messe et à la procession. Il y avait aussi l'élite de la population européenne de Chang-Hai, Français, Allemands, Irlandais, Espagnols, Portugais, qui tous suivaient le dais, un cierge à la main. Cinq à six protestants américains, que la curiosité avait amenés à Zika-Wei, se sont trouvés mêlés aux catholiques, et ont reçu comme eux un cierge qu'ils ont porté fort dévotement pendant toute la cérémonie. A chaque reposoir, au moment de la bénédiction, ils ont fléchi le genou comme les autres, et se sont conduits extérieurement comme des enfants de la sainte Eglise. Le clergé était assez nombreux pour la localité : outre nos quarante élèves en surplus, nous avions une douzaine de catéchistes et une quinzaine de séminaristes vêtus de dalmatiques, et douze Pères avec chapes ou chasubles. Le Saint-Sacrement était porté par Mgr le coadjuteur, et le dais par six bacheliers en grand costume. Au sortir du jardin, la procession s'est développée sur une route qui longe notre propriété, en présence d'une foule de païens qui regardaient avec admiration cette pompe religieuse, si nouvelle pour eux. Tout ce monde était silencieux, modeste, respectueux. Ce qui me touchait tout particulièrement, c'était de voir, au milieu de l'infidélité, Notre-Seigneur loué et adoré en même temps par des Chinois et par des re-

présentants de toutes les populations de l'Europe. »

Le Kiang-Nan lui-même, quoique tenu en respect par le voisinage de Chang-Hai, a éprouvé une certaine fermentation après l'attaque de Peï-Ho. Le P. Lemaitre rend compte de cette émotion passagère dans la lettre suivante, adressée aux associés de la Propagation de la Foi (28 octobre 1859) :

« En vous remerciant de la nouvelle allocation que vous nous avez faite, je suis heureux de pouvoir vous dire que vos dons continuent de produire ici des fruits abondants, et que les œuvres de la mission, protégée par la divine Providence, n'ont encore rien ou presque rien souffert de la guerre civile ni de la guerre avec les Européens. Nous avons bien eu dernièrement quelques craintes, quelques dangers peut-être, car la population était exaspérée. Plusieurs Européens ont été tués ou blessés, et aucun officier ou commerçant n'aurait osé paraître dans les quartiers chinois ni dans les campagnes où sont toutes nos chapelles. Nous avons même été menacés et injuriés; mais, grâce à Dieu, le calme s'est rétabli peu à peu, et toutes nos œuvres sont encore debout et pleines de vie. Ainsi, en attendant des événements qui ne peuvent tarder beaucoup et qui nous feront encore passer des moments difficiles, nous pouvons aujourd'hui vous donner tranquillement les détails de ce qui s'est fait et des explications sur le bien qui se prépare.

Etat de la mission du Kiang-Nan au 1^{er} Juillet 1859.

Population, environ	50,000,000.
Catholiques,	75,352.
Clergé européen, un évêque et 29 religieux de la Compagnie de Jésus.	
Prêtres indigènes,	11.
Séminaristes,	26.
Chrétientés ou petites paroisses,	386.
Adultes baptisés dans l'année,	1,629.
Catéchumènes,	3,019.
Enfants païens baptisés,	8,705.
Enfants païens nourris,	4,020.
Collège de Zi-Ka-Wei, élèves,	93.
Ecoles de garçons,	269.
Ecoliers chrétiens,	2,675
païens,	1,150
	3,823
Ecoles de filles,	76.
Elèves,	1,463.
Confessions annuelles,	56,016.
Communions pascuales,	45,106.
Extrêmes onctions,	1,721.
Mariages,	764.
Confirmations,	2,449.
Catéchismes,	2,148.

Le Rév. Père Fournier, visiteur des missionnaires de la Compagnie de Jésus en Chine, écrivait de Zi-Ka-Wei, près Chang-Hai, le 29 septembre 1853 :

« Dès mon arrivée en Chine, où notre Père Général m'a envoyé l'année dernière en qualité de visiteur, je me suis senti pressé de vous écrire sur cette chère chrétienté de Kiang-Nan, la plus importante peut-être de toutes celles qui sont dans le Céleste-Empire. J'ai cru cependant devoir différer, afin de le

faire ensuite avec une connaissance plus grande de la mission, de ses œuvres et de ses succès. Le rapport que je vous adresse aujourd'hui vous donnera une idée assez précise des bénédictions que Dieu répand ici sur la prédication du saint Evangile, aussi bien que de nos espérances pour l'avenir. Vous apprendrez avec satisfaction, je n'en doute pas, que le chiffre des adultes baptisés durant le cours de cette année, s'élève à près de deux mille, celui des confessions entendues à quatre-vingt-dix mille neuf cent dix-sept, celui des écoles primaires, soit de garçons, soit de filles, à deux cent treize, et celui des élèves qui fréquentent ces établissements à près de trois mille.

« Le nombre des missionnaires, cependant, a été loin d'augmenter en proportion des œuvres. La mort qui, l'an dernier, au moment de mon arrivée avec les PP. Brouillon et Bourdilleau, avait déjà éclairci nos rangs en nous privant de trois excellents ouvriers, les PP. Yvetot, Poissemeux et Werner, vient encore de nous porter deux coups aussi sensibles qu'ils ont été subits et imprévus. Le F. Saguez, que son dévouement à soigner les blessés et les malades avait rendu populaire à Chang-Hai et dans tous les rangs de l'armée impériale, a succombé martyr de sa charité. La fièvre typhoïde nous l'a enlevé en quelques jours, à la fleur de l'âge et malgré sa forte complexion, l'une des plus robustes de la mission. Au commencement de l'année chinoise, le mandarin gouverneur de Chang-Hai voulait le décorer du bouton de bachelier, et cette distinction aurait été accordée au bon Frère si l'humilité de l'état religieux qu'il avait embrassé n'y eût mis opposition. Un soldat chinois, que notre Frère avait guéri de ses blessures et converti à la foi, a donné un bel exemple de reconnaissance. Il avait tellement pris en affection son bienfaiteur, qu'il voulut le suivre tout le long de la route de Chang-Hai à Zika-Wei, lorsqu'on l'apporta à notre maison pour le soigner, et il resta le jour et la nuit auprès de lui pour le servir. C'était un spectacle touchant de le voir épier les divers mouvements du malade, pour tâcher de lire sur ses traits s'il y avait encore espoir de salut. Mais lorsque le Frère eut rendu le dernier soupir, ce fut une scène déchirante d'entendre les cris, de voir l'affliction de ce bon néophyte, suffoqué par ses sanglots. Tout le temps que le corps fut exposé à l'église, il demeura en prière à côté du défunt. De retour à Chang-Hai, il tomba lui-même malade, et faillit mourir de douleur.

« Le mal auquel a succombé le F. Saguez nous a enlevé, quelques semaines après, le P. Brouillon. A son retour d'Europe, cet infatigable ouvrier avait repris ses fonctions apostoliques. Atteint d'abord du choléra, il avait été assez heureux, grâce aux soins de ses néophytes, pour se remettre promptement de cette rude attaque. Mais, au printemps dernier, un surcroît de travail, occasionné par la visite de ses nombreux malades, étant venu se joindre aux fatigues ordinaires des

missions, ses forces furent bientôt épuisées; et quand la fièvre typhoïde survint, il ne put y résister et succomba, pour ainsi dire, les armes à la main. Quoique peu avancé en âge, il avait fourni la carrière d'un apôtre, et Dieu, sans doute, l'avait déjà jugé digne de la récompense.

« Presque tous nos missionnaires sont maintenant affaiblis, moins par les années que par le climat et par les fatigues toujours croissantes du saint ministère. Plus que jamais de nouveaux renforts leur sont nécessaires, et ils les attendent avec impatience. Ce qui les console, les encourage, les anime au milieu de leurs travaux, c'est de voir les bénédictions que Dieu répand dans le champ qu'il leur a donné à cultiver. Les Chrétiens du Kiang-Nan sont, en général, pieux et même fervents; la fréquentation des sacrements est leur premier besoin. A Chang-Hai, à Zika-Wei et en d'autres chrétiens centrales, l'affluence est quelquefois si grande la veille des grandes fêtes, qu'il faudrait une douzaine de confesseurs pour satisfaire la multitude de ceux qui désirent s'approcher du tribunal de la pénitence. Plusieurs restent des journées presque entières dans les églises, occupés à chanter des prières. Mais le trait caractéristique de leur piété, c'est leur empressement à demander pour eux ou à procurer aux autres les derniers sacrements, au temps de la maladie: ils n'auront point de repos que ce devoir de religion n'ait été accompli. Leur zèle pour la maison de Dieu et pour la décence du culte est aussi très-remarquable. Si leur fortune répondait à leur bonne volonté, la Chine serait bientôt couverte de belles églises; mais comme ils sont pauvres, pour la plupart, leurs désirs restent stériles; et souvent le lieu où ils se rassemblent pour entendre la Messe, présente plutôt l'image de l'étable de Bethléem que celle d'un temple.

« Dans plusieurs districts, ils ne se distinguent pas moins par leur zèle pour la conversion des païens. On en voit qui, malgré leur extrême indigence, les reçoivent chez eux, les nourrissent pendant quelque temps, afin de pouvoir chaque jour, à loisir, leur apprendre les prières et la doctrine chrétienne. C'est ainsi que dans une des chrétiennetés les plus pauvres de Hai-Men, soixante-dix-neuf adultes ont été préparés cette année au baptême. Les nouveaux convertis ne sont pas les moins ardents à faire connaître aux infidèles notre sainte religion, et leurs exhortations sont souvent plus efficaces que celle des anciens Chrétiens. Permettez-mesieurs, qu'à cette occasion je vous raconte en peu de mots l'histoire d'un bon néophyte de soixante ans, qui semble destiné par la divine Providence à amener au bercail de Jésus-Christ bon nombre d'infidèles:

« Paul (c'est le nom qu'il a pris l'année dernière au baptême) n'était pas autrefois sans fortune; mais aujourd'hui, à l'exemple du divin Maître, il peut dire qu'il n'a pas où reposer sa tête; car la pauvre chaumière qu'il habite ne lui appartient même pas. La

deux filles, dont l'une est mariée, et l'autre, jeune encore, était novice dans un couvent de bonzesses. Depuis qu'il est Chrétien, il l'a retirée de cette maison pour la placer dans un de nos orphelinats. Notre brave homme, pendant sa vie de prospérité et de misère, a essayé de tous les métiers; il a suivi toutes les branches de commerce, jusqu'à celle de marchand colporteur de petits poussins, de petits canards, etc.; puis en dernier lieu, pendant la guerre de Chang-Hai, il courait le pays, allant de maison en maison, pour recueillir du salpêtre qu'il revendait aux soldats de l'empereur. Paul avait le cœur droit, et au milieu d'une existence si agitée, une idée le poursuivait sans cesse : il sentait le besoin de connaître la vérité. Après l'avoir demandée aux différentes écoles de la Chine, après avoir fait de longs voyages pour consulter ceux qui, dans ce pays, passent pour les maîtres de la vie spirituelle, il crut l'avoir trouvée enfin, et il embrassa la secte des *mangeurs d'herbes*. La vie de ces pénitents est fort dure : ils font vœu de ne jamais boire de vin, de ne manger ni viande ni poisson, ni œufs, ni rien de tout ce qui a eu vie; même parmi les légumes, ils s'interdisent les plus savoureux et les plus nourrissants. Ils font, en outre, de longues prières matin et soir; les plus fervents ont tous les jours une espèce de méditation d'une ou de plusieurs heures, qui consiste à tenir le corps immobile dans une position très-gênante, et à *ne penser à rien*. Aussi notre bon néophyte trouve-t-il les pratiques de la religion chrétienne bien douces, en comparaison des rigueurs auxquelles il s'était autrefois soumis. Paul était *mangeur d'herbes* depuis huit ans, lorsqu'un jour, étant allé rendre visite à son gendre, il entra dans une des maisons voisines pour tuer le temps. C'était la demeure d'un Chrétien. Apercevant sur le mur comme une espèce d'affiche (c'était le calendrier qu'on distribue chaque année aux fidèles), il s'approcha et il lit : *L'an 1853 depuis l'Incarnation*. — Qu'est-ce que ceci? s'écria-t-il. Le Chrétien lui répond en exposant le peu qu'il sait de la sainte doctrine, puis il l'engage à se rendre chez un autre néophyte plus instruit, qui pourra résoudre ses doutes. C'est un trait de lumière qui a brillé aux yeux de Paul; à peine l'a-t-il entrevue, qu'il est déjà croyant. Je fais donc encore fausse route, se dit-il à lui-même; eh bien! virons de bord.

« Dès ce moment il montra une ardeur sans pareille à apprendre le catéchisme, et après comme avant son baptême, il s'est toujours fait remarquer par une grande fidélité à tous les devoirs religieux. Au mois de janvier dernier, pendant l'administration de son district, il fit impression sur le missionnaire par son ardente piété et sa foi vive. Celui-ci, commençant à soupçonner que notre néophyte pourrait faire autre chose qu'un marchand de canards, l'engagea à témoigner à Dieu sa reconnaissance pour la grande grâce de sa vocation à la foi, en s'efforçant

à son tour d'étendre le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le Père lui dit de réciter chaque jour, à cette intention, une petite prière en l'honneur de l'Immaculée-Conception, et d'y joindre les invocations au sacré Cœur de Jésus, au saint Cœur de Marie, et à saint Joseph, patron de la Chine; de plus, il lui indiqua quelques petits moyens, certaines industries du zèle, dont il pourrait se servir pour attirer les païens à la connaissance et à la pratique de la religion chrétienne. Paul, avec cette admirable simplicité qui est le caractère propre des enfants de Dieu, suivit exactement ces recommandations : aussi a-t-il plu au Ciel de récompenser ses efforts. Quelques jours après, il amenait déjà au missionnaire plusieurs catéchumènes, et depuis il ne vient presque jamais le voir, soit à Zi-Ka-Wei, soit ailleurs, sans être accompagné de dix, de quinze, de vingt nouveaux captifs de Jésus-Christ, qu'il a enlevés à l'idolâtrie. Le jour de Pâques, le catéchiste du Père inscrivait encore sur les registres de la chrétienté qu'habite ce fervent néophyte, vingt familles de catéchumènes, et depuis cette époque, beaucoup d'autres sont venues grossir le troupeau.

« Paul est d'un désintéressement d'autant plus admirable, qu'il est plus rare parmi les Chinois; ce n'est pas sans peine que le missionnaire parvient à lui faire accepter, en compensation des fatigues qu'il se donne pour aller à la conquête des âmes, une piastre par mois, c'est-à-dire le strict nécessaire pour vivre. Son ardeur de prosélytisme ne lui laisse aucun repos; la nuit même, il est si occupé de l'œuvre à laquelle il se dévoue, que souvent il en perd le sommeil. Parfois il est fort mal reçu dans les familles où il va porter la bonne nouvelle; alors il se retire tranquillement, et va sans façon frapper à la porte de la maison voisine, au risque d'y recevoir le même accueil. C'est ainsi que par sa patience, son humilité et une courageuse hardiesse, notre digne Paul poursuit avec succès son apostolat au milieu des difficultés qui surgissent de toutes parts. Car ici, pas plus qu'ailleurs, le démon ne consent point à se voir arracher sa proie sans combat. Ses suppôts, les mauvais païens, s'efforcent d'arrêter l'élan qu'ils remarquent autour d'eux. Ils annoncent de grands malheurs, des maladies de tout genre à ceux qui oseront suivre la religion du missionnaire européen. Paul leur répond : Depuis deux ans que j'ai renoncé à vos superstitions, malgré mes soixante ans, je n'ai pas eu la plus petite fièvre, le moindre rhume, tandis qu'autrefois j'étais fréquemment indisposé. Mais ces raisons ne convainquent pas tout le monde, et je connais un bon jeune homme de dix-neuf ans, animé du désir d'embrasser l'Évangile, qui a été maltraité par sa mère et par son oncle, à la première ouverture qu'il leur a faite de son dessein.

« Afin d'affermir ses catéchumènes dans la foi, Paul a la dévotion de les conduire en pèlerinage à Zi-Ka-Wei. A chaque grande

fête, il en amène plusieurs, quoiqu'ils soient éloignés de quatre ou cinq lieues. Chemin faisant, il leur explique le catéchisme ou leur apprend les prières. Un jour, il eut affaire à un pauvre homme si dépourvu d'intelligence et de mémoire, qu'il ne pouvait rien comprendre ni rien retenir. Paul ne se décourage pas; arrivé à Zi-Ka-Wei, il le conduit dans la salle des étrangers, où se trouve un grand tableau qui représente Notre-Seigneur en croix. Regarde bien, lui dit-il, voilà l'image de celui qui t'a créé et qui a porté l'excès de son amour jusqu'à mourir pour toi; considère bien ce spectacle: puisque tu ne peux apprendre à prier, rappelle-toi matin et soir ce que tu as devant les yeux; tu détesteras tes péchés qui ont crucifié Jésus-Christ, et tu prendras la résolution de ne plus l'offenser. Dieu veuille nous conserver longtemps encore ce bon néophyte devenu apôtre, et le fortifier dans l'exercice de son zèle!

« Cet esprit de prosélytisme, que l'on remarque parmi les fidèles du Kiang-Nan, surtout depuis quelques années, a inspiré aux missionnaires la pensée de le régler et de l'organiser, afin de le rendre plus général et plus efficace. C'est ce que les PP. de Hai-Men d'abord, puis ceux de Tsom-Min et du Pou-Tom ont fait avec succès. Rien ne leur parut plus propre à ce but qu'une pieuse association, à l'instar de votre œuvre admirable de la Propagation de la Foi. C'est la même fin, la même organisation, les mêmes moyens, sauf l'aumône hebdomadaire, que tout associé doit remplacer par quelque exhortation ou parole de salut adressée chaque semaine aux infidèles, ou par quelque démarche, soit directe, soit indirecte, dans l'intérêt religieux des païens qui les entourent. Il est des districts qui comptent déjà plus de six centuries, et qui ont recueilli des fruits de conversion bien consolants. Si le chiffre des baptêmes d'adultes, en 1855, est beaucoup plus élevé que celui des années précédentes, c'est en grande partie à cette pieuse association qu'on le doit. Un jeune médecin, qui s'y est récemment agrégé, a déjà contribué par son zèle au salut d'un bon nombre d'idolâtres. Vous lirez peut-être avec plaisir, messieurs, le récit de sa conversion et de ses premiers essais apostoliques. Le voici tel que je le trouve dans une lettre écrite par le P. della Corte, l'un des missionnaires du Pou-Tom :

« Un médecin, dit-il, ayant entendu plusieurs fois un néophyte lui parler d'un seul Dieu et de la nécessité de croire en lui, vint me demander plusieurs éclaircissements sur la religion du Seigneur du ciel. J'accédai volontiers à son désir, et pour compléter mes explications orales, je lui remis entre les mains plusieurs livres propres à l'éclairer, en le priant d'en faire une lecture attentive. Il les parcourut, les analysa, et s'effraya de venir réclamer la solution des doutes qui lui étaient restés dans l'esprit. Peu de temps après, il était inscrit au rang des catéchumènes et commençait comme un fervent chré-

tien, à pratiquer tous les devoirs de la religion. Sa femme, qui est très-attachée à l'idolâtrie, mettait tout en œuvre pour éteindre la foi naissante dans son cœur; mais le jeune médecin resta inébranlable, et n'ayant pu, par ses raisonnements et son exemple, lui persuader d'embrasser l'Évangile, il résolut de souffrir avec patience ses injures et ses accès de colère. Quelques mois plus tard, après qu'il eut donné de nouvelles preuves de son attachement à la foi, il fut admis au sacrement du baptême. Comme il est doué d'excellentes qualités, j'ai cru qu'étant bien dirigé il les consacrerait utilement à la gloire de Dieu. Pour en faire l'essai, je commençai à l'inscrire au nombre des associés qui travaillent à la conversion des infidèles; et aussitôt il se mit à parcourir les familles de ses parents, et de ses amis, leur parlant de Dieu et de la vérité du christianisme. Après m'être assuré de son zèle et de ses succès, je lui ai conféré le titre de catéchiste ambulante. Voilà déjà plusieurs mois qu'il accomplit cette mission, et je n'ai qu'à me louer des conquêtes qu'il a faites parmi les païens. De ce nombre est le fils d'un bachelier que j'ai baptisé dernièrement. Il a également converti plusieurs lettrés qui sont aujourd'hui de fervents catéchumènes, et qui se préparent à recevoir bientôt le sacrement de la régénération. C'est encore par son zèle qu'une famille très-distinguée a été gagnée à Jésus-Christ; elle a déjà détruit tous les objets superstitieux qu'elle vénérât, elle assiste assidûment à la Messe, et dans peu de temps elle entrera dans le sein de l'Église. Cette conversion fait grand bruit dans le district et sera, je l'espère, la cause de beaucoup d'autres conquêtes sur le paganisme.

« La bonne éducation de la jeunesse étant un des moyens les plus puissants pour entretenir la ferveur des Chrétiens, et pour assurer un avenir prospère à la religion dans ces contrées infidèles, nos Pères n'ont pas négligé un point si important. Outre les deux séminaires et le collège de Zi-Ka-Wei, il y a aujourd'hui dans la mission deux écoles normales, destinées à former des catéchistes, des instituteurs, des administrateurs de chrétiens, et de plus, deux cent treize écoles primaires, dont cent cinquante-huit pour les garçons, et cinquante-cinq pour les filles.

« Les élèves du collège de Zi-Ka-Wei qui sont, avec les séminaristes, l'espérance de cette mission, nous donnent une satisfaction entière par leur piété, par leur amour du travail, et leurs progrès dans les lettres chinoises. Ils sont d'une docilité si grande et d'un caractère si souple, que le gouvernement du collège est la direction la plus facile; un avis, un mot suffit pour y maintenir l'ordre et la discipline. Leur attachement pour les Pères et le bonheur dont ils jouissent, paraissent d'une manière si visible sur leurs traits, que les nombreux étrangers qui nous visitent en sont eux-mêmes frappés. Un jour l'évêque protestant américain de

Chang-Hai, accompagné de sa femme et de ses enfants, vint à Zi-Ka-Wei avec deux autres ministres luthériens et deux officiers de marine, demandant à voir la maison. Le Père préfet alla recevoir ces nobles visiteurs à la salle des étrangers, et les conduisit ensuite auprès des élèves, au moment où ceux-ci étaient à dîner. La joie, la paix, la sérénité peintes sur tous les visages, surprirent beaucoup ces messieurs, et l'un d'eux demanda sérieusement si ces enfants étaient toujours aussi contents qu'ils le paraissaient alors, et si parfois quelqu'un d'eux, par ennui de l'étude ou de la règle, ne cherchait point à s'échapper. Bien loin de là, répond le Père, la seule menace de les renvoyer du collège suffirait pour les terrifier et les rendre malades de douleur; tous se plaisent mieux ici que dans leurs familles. Après s'être arrêtés une demi-heure à observer tous les enfants, grands et petits, soit au réfectoire, soit en récréation, ces étrangers pleinement satisfaits reconnurent que nos jeunes élèves catholiques ne ressemblent en rien aux petits chinois païens, que les ministres protestants attirent à leur école. Un autre protestant américain, étant venu visiter notre maison, en compagnie de M. Edan, consul de France par intérim, fut également étonné de voir le contentement et la joie briller sur tous les visages de ces jeunes chinois; il en éprouva une si vive satisfaction, qu'il offrit immédiatement la somme nécessaire pour entretenir un élève à ses frais pendant cinq ans. Ce collège nous donnera, je l'espère, des bacheliers pour l'enseignement supérieur, des catéchistes instruits et zélés, des prêtres même, non moins recommandables par la connaissance de la littérature chinoise, que par la science ecclésiastique à laquelle ils seront initiés plus tard.

« Quant aux écoles primaires, elles ont déjà produit des fruits consolants. Partout où elles sont établies, on voit renaitre et s'accroître d'une manière sensible la vie chrétienne; les parents comprennent mieux leur devoir de donner le bon exemple, et ils s'approchent avec plus d'assiduité des sacrements; dans les familles, il se manifeste une plus grande ferveur, depuis que les enfants sont les premiers à entonner les prières qu'ils ont apprises. Il règne parmi ceux-ci une émulation louable, qui favorise la piété et l'instruction religieuse; c'est à qui l'emportera sur les autres dans la récitation du catéchisme. Rien de plus curieux que d'entendre les maisons, les barques, les bords des canaux, retentir la nuit et le jour du bruit confus de ces petits chinois qui, soit seuls, soit par groupes, repassent leurs prières. A ces voix d'enfants se mêlent les cris répétés des mères, qui les stimulent et ne leur laissent aucun repos. Le missionnaire lui-même, pour entretenir cette émulation, visite souvent les classes, interroge les élèves, et donne des récompenses à ceux qui se distinguent par leurs progrès dans la doctrine chrétienne.

« On pourrait croire que rien n'est plus facile que d'établir ces écoles élémentaires; mais l'expérience a bien vite détrompé qui-conque se met à l'œuvre. C'est presque une affaire d'état que d'arrêter le choix d'un professeur. Est-il trouvé? il faut chercher un local convenable pour la classe, et on ne le rencontre pas toujours. Autre affaire plus difficile encore, c'est l'accord des Chrétiens entre eux pour qu'ils se cotisent et fournissent le salaire du maître ou du moins une partie de son traitement. Que de pourparlers et de négociations avant qu'ils se soient entendus! Il va sans dire que presque partout le missionnaire doit venir en aide aux néophytes; il est même obligé très-souvent de prendre sur lui toute la charge. Tout est-il fini? Pas encore. Des parents pauvres, qui n'envoyaient pas leurs enfants à l'école, parce qu'ils n'avaient pas, disaient-ils, les moyens de payer, battus sur ce point, trouvent un autre prétexte: ils n'ont pas d'habits, et ils auraient honte de nous présenter leurs fils couverts de haillons. Donnez-leur des vêtements, et ils objecteront encore le temps perdu. En sorte qu'il faudrait, non-seulement ouvrir une école gratuite, mais encore fournir aux enfants des habits, du riz, et leur payer le salaire de la journée. Que de soins, de sollicitudes, d'embarras pour le missionnaire! Il faut qu'il se multiplie, qu'il exerce sa surveillance partout, qu'il arrive à l'improviste, tantôt dans une école, tantôt dans une autre, pour s'assurer de l'assiduité des élèves, de la diligence du maître, du bon ordre des classes. Dans l'intervalle des missions, pendant les quelques loisirs que font naître les circonstances, c'est le temps opportun de confesser tout ce petit peuple. Celui qui a dit: *Laissez venir à moi les petits enfants*, n'a-t-il pas des bénédictions spéciales pour ceux de ses ministres qui, par amour pour lui, se dévouent à ce genre de travail obscur, mais bien fructueux? Si du moins ces écoles, une fois établies, pouvaient se maintenir d'elles-mêmes pendant quelques années! Mais non: tous les ans, à la huitième ou neuvième lune, c'est à recommencer à nouveaux frais. Cet aperçu pourra vous donner, messieurs, une idée des peines qu'ont dû coûter nos deux cent treize écoles primaires et leurs deux mille neuf cent vingt-trois élèves.

« Avec les congrégations et les écoles, les missionnaires ont, pour entretenir et augmenter la piété de leurs néophytes, le secours des vierges chrétiennes, qui ont toujours été regardées comme la portion la plus précieuse de l'Eglise du Kiang-Nan. Elles sont les premières à fréquenter les sacrements, à orner les autels, à instruire les catéchumènes, à chanter les prières, et à donner l'exemple de toutes les vertus. C'est parmi elles que sont choisies les maîtresses d'école, les zélatrices des bonnes œuvres de la mission. Là où elles manquent, tout languit et reste dans l'indifférence; la vie, la ferveur, le zèle se répandent partout où elles se trouvent. Quand on les interroge sur

les motifs de leur vocation, la raison péremptoire et presque toujours unique qu'elles en apportent, c'est qu'elles veulent suivre l'exemple et marcher sur les traces de la sainte Mère; tant est doux le parfum des vertus de Marie, même au milieu de cette terre d'infidélité! Chose étonnante! dans des localités où l'on compte à peine quelques centaines de fidèles, il y a jusqu'à trente et quarante vierges, que ni les promesses ni les menaces n'ont pu détourner de la résolution prise, dès le bas âge, de servir Dieu sous l'aile de Marie. On a toujours cru que la Providence avait en ce ses desseins cachés, et qu'elle disposait ainsi au sein de l'Eglise de Chine les germes précieux de la perfection chrétienne et une prédisposition à la vie religieuse. Cette année, nous avons pu nous en convaincre d'une manière visible. Nous sentions le besoin d'avoir des institutrices qui, bien formées, pussent nous servir d'auxiliaires pour la conversion des infidèles. Quelques vierges du district du Pou-Né, entre autres, nous étaient un exemple de ce que peut le zèle des femmes en Chine. L'automne dernier, lorsque Mgr Maresca faisait sa tournée pastorale dans le district de Wam-Dam, nous visitâmes ensemble l'ancien établissement du petit séminaire, devenu désert depuis que les jeunes lévites ont été transférés à Tsam-Ka-Leu, près de Chang-Hai. La pensée nous vint d'utiliser ce local, et le 25 mars de cette année, Monseigneur y ouvrait, sous le patronage de Marie, une école dont le double but est l'éducation des orphelins, et la formation de maîtresses d'école prises parmi les vierges qui offrent le plus de garantie de succès. Je ne puis rien préjuger sur les avantages de cet établissement, qui n'est encore qu'un essai; mais ce qui est à remarquer, c'est l'accueil qu'il a eu dans le public idolâtre et chrétien. Pas un seul mot de blâme; au contraire, de tous les districts nous sont arrivées de nombreuses demandes d'admission, faites par une foule de vierges jalouses de leur perfection spirituelle. Cette nouvelle maison n'a plus maintenant d'autre nom que celui de *Couvent de la Sainte-Mère*. L'institution des religieuses en Chine paraissait jusqu'ici, à plusieurs, un problème difficile à résoudre, et voilà peut-être que la Providence y prépare les voies d'une manière inattendue.

« Que vous dirai-je maintenant, messieurs, de la disposition des païens à l'égard de notre sainte foi? Il est certain que, à Chang-Hai et aux environs de cette ville, il se manifeste un changement notable en faveur de la religion et de ses ministres. Déjà en 1850, à l'occasion de la famine qui désolait cette province, la générosité chrétienne avait donné des exemples jusqu'ici inconnus aux païens, et laissé dans les esprits des impressions profondes de respect et d'admiration. La guerre, durant ces deux dernières années, n'a pas moins fait briller le charité du missionnaire, en le mettant en rapport, soit avec l'armée impériale, à l'hô-

pital et sur le champ de bataille, où il y avait des blessés à soigner et des malheureux à secourir, soit avec le peuple, qui trouvait souvent en lui un consolateur dans ses peines et un refuge dans ses infortunes. Mais ce qui a surtout achevé de gagner au prêtre le cœur des populations, et fait rejaillir sur le catholicisme un rayon de gloire qui semble avoir dissipé tous les préjugés, c'est la belle conduite des représentants de la France pendant cette guerre désastreuse, c'est la bravoure et le dévouement de nos marins, et principalement la noble et généreuse attitude de l'amiral Laguerre. Nous avons tous les jours des preuves non équivoques de cette bienveillance acquise à la religion. Ici le mandarin ne dédaigne plus de se mettre en rapport avec le prêtre européen; plus d'une fois nous avons reçu des gages publics de l'affection dont nous honore le gouverneur de Chang-Hai. Dernièrement encore, à la fête de saint Ignace, il est venu à notre collège de Zi-Ka-Wei, accompagné de deux autres mandarins et de deux de ses fils, pour assister à la Messe et à la distribution des prix. Le peuple, qui voit ses premiers magistrats nous entourer de leur estime, et qui a connu de plus près le dévouement qu'inspire le christianisme, montre des dispositions plus favorables encore. Nous avons tous remarqué avec admiration son attitude presque religieuse, lorsque le convoi funèbre de nos braves marins, morts au champ d'honneur, traversait les rues de la ville, et, plus spécialement encore, le 6 de ce mois, lorsque nous conduisions au lieu de leur sépulture les quatre dernières victimes que la mort a faites parmi nous. Cette fois, point de soldats dans nos rangs, aucun appareil militaire mêlé à notre deuil; mais seulement un clergé nombreux et une foule de pieux fidèles, accourus de six à dix lieues pour assister aux funérailles de leurs missionnaires, et les accompagner jusqu'à leur dernière demeure. Quoi de plus étonnant et de plus édifiant à la fois, que de voir marcher en procession, croix en tête, à travers les populeux faubourgs d'une ville païenne, un évêque et plus de vingt prêtres en habit de chœur, les élèves du grand et du petit séminaire, avec une trentaine de catéchistes, tous revêtus du surplis, et suivis d'un cortège de près de deux mille fidèles chantant les prières des morts! Autour d'eux, pendant tout le convoi, des milliers de païens bordaient les rues, gardant un profond silence dans le recueillement le plus complet. N'était-ce pas là un vrai triomphe pour la religion, un spectacle capable de réjouir les âmes de nos généreux apôtres qui, du haut du ciel, pouvaient contempler cette sorte d'ovation accordée à leurs dépouilles mortelles, sur une terre idolâtre qu'ils avaient arrosée de leurs sueurs, et au milieu de ces populations qu'ils avaient évangélisées?

« Ce n'est pas seulement à Chang-Hai qu'on remarque parmi les païens cette bienveillance pour le catholicisme; elle se ma-

nifeste aussi dans les districts qui avoisinent le chef-lieu de la mission, c'est-à-dire dans un rayon de quarante à cinquante lieues. Il y a dix ans, nos missionnaires pouvaient à peine se montrer; ils étaient obligés d'user de précautions pour éviter la rencontre des infidèles, sous peine d'être insultés, poursuivis, maltraités. Aujourd'hui, partout où ils paraissent, les visages s'épanouissent; on aime à les voir, à les entendre; c'est auprès d'eux qu'on cherche un refuge et une consolation dans le malheur. La qualité de prêtre européen n'est plus, comme autrefois, un sujet de dérision, c'est un titre à l'estime et au respect. J'en ai été témoin dans toutes les courses que j'ai faites pour visiter nos Pères dans leurs divers districts; jamais je n'ai entendu une parole ni vu un signe d'insulte; je n'ai reçu des païens, comme des Chrétiens, que des marques d'attention, de bienveillance, je dirais même d'honneur. Au printemps dernier, lorsque j'étais dans la presqu'île de Hai-Men, à cinquante lieues environ de Chang-Hai, il est arrivé une petite aventure qui pourra vous donner une idée de la considération qui nous entoure:

« Pendant que je parcourais le district avec les deux missionnaires qui le desservent, le P. Lorique, missionnaire de Tsom-Min, y vint aussi pour me voir. En traversant un bourg, le brouetteur qui conduisait le Père reçut, je ne sais à quel propos, des paroles injurieuses de la part d'un jeune apprenti menuisier. Or, le lendemain, lorsque nous étions tous réunis, un païen, venu de deux ou trois lieues par un fort mauvais temps, demande à nous parler. Il entre, et se prosternant devant nous, il nous supplie d'oublier ce qui s'était passé la veille. Ne comprenant rien à ce qu'il disait, nous le priions de vouloir bien s'expliquer, et nous parvenons enfin à saisir que celui qui était ainsi à nos pieds, se confondant en excuses et demandant grâce, était le maître menuisier, le patron du jeune ouvrier qui, la veille, avait insulté, non pas le Père, qui ne s'était aperçu de rien, mais seulement son serviteur. Le brave homme était dans la désolation; il se regardait comme déshonoré, parce que son apprenti avait eu la malhonnêteté de manquer de respect au brouetteur d'un missionnaire européen, et il ne pouvait avoir ni paix ni repos qu'il n'eût fait la réparation jugée par lui nécessaire pour laver cette tache imprimée à son nom.

Je dois ajouter, pour être vrai, que dans les centres plus éloignés, là où il y a moins de Chrétiens, et où l'influence européenne ne s'est pas également fait sentir, les préventions contre la religion ne sont pas encore tombées tout à fait. Le Chinois, par nature comme par habitude, méprise et repousse tout ce qui est étranger. Ce n'est que peu à peu que l'action du christianisme pourra pénétrer dans les masses; mais Dieu semble de plus en plus préparer les voies au retour, et le résultat déjà obtenu dépasse tout ce qu'on espérait il y a quelques années. Nos Pères qui sont venus ici les pre-

miers, en jetant aujourd'hui leurs regards en arrière, peuvent à peine revenir de leur étonnement en voyant le pas immense que la mission a fait.

« Je terminerai cette lettre, déjà trop longue, par le récit d'une de ces conversions qui nous montrent les voies admirables de la Providence pour le salut des âmes:

« Un médecin des environs de Zi-Ka-Wei, un de ces rares Chinois pour qui les destinées de l'âme ne sont pas chose indifférente, avait cherché longtemps la vérité dans les livres; il avait surtout consulté ceux qui sont regardés comme les dépositaires de la science religieuse. Tout ce qu'on lui avait dit de plus beau n'avait pu satisfaire son esprit ni remplir le vide de son cœur. Il se décida donc à entreprendre un long voyage et se rendit à une célèbre pagode, dans une des principales villes de la province. Là se trouve un bonze octogénaire qui jouit d'une grande réputation de science et de sainteté. Le médecin se déclare tout d'abord son disciple, et lui annonce qu'il est prêt à tout, même à se faire bonze, s'il parvient à rendre la paix à son âme. Les conférences spirituelles commencent; ils ont ensemble de longs et fréquents entretiens; mais, bien loin que la lumière se fasse dans l'esprit du jeune docteur, il se trouve, au contraire, enveloppé de plus épaisses ténèbres. Enfin, il soumet à son maître spirituel une question fondamentale. Celui-ci ne peut y répondre; il avoue franchement son ignorance sur ce point; puis, Dieu sans doute lui inspirant ces paroles, il ajoute: Si tu veux la réponse à cette difficulté, va la demander aux Chrétiens: eux seuls pourront te la donner. Oui, en toute circonstance, garde-toi bien de dire du mal de la religion du Maître du ciel: elle est digne de tous nos respects. Le médecin, étonné, le regarde avec stupeur. Mais alors, maître, s'il en est ainsi, mon embarras ne fait que s'accroître; comment se fait-il que vous, qui êtes si parfait, vous ne soyez pas Chrétien? — Hélas! répond le bonze, il faut bien que j'aie du riz à manger. Mes parents étaient pauvres, ils m'ont placé ici dès mon enfance, pour me tirer de la misère; maintenant, dans la position où je me trouve, si je changeais de religion, je serais certainement lapidé. Notre médecin n'en voulut pas savoir davantage. Il revint dans sa maison, se mit en rapport avec les Chrétiens, brûla tous les objets superstitieux qu'il avait chez lui, et aujourd'hui il est un modèle de ferveur. Il a été baptisé vers la fin du mois de Marie avec sa femme et un charmant petit garçon de onze ans.

« La mission du Kiang-Nan continue d'être bien tranquille depuis la prise de Chang-Hai et la destruction des rebelles qui s'y étaient établis en 1853. La mer aussi devient plus sûre, et il est à espérer que nous ne subirons plus des pertes comme celles de cette année. Un missionnaire, M. Biet, pris et jeté à la mer à quelques lieues de Chang-Hoi: MM. Boyer et Cagliabue, liés, battus

et dépouillés par les pirates ; M. Smørenbourg, perdant, avec ses habits, l'argent de deux missions ; la plupart des barques de Chang-Hai pillées, et quelques-unes brûlées par les brigands, faisaient désirer à tous l'assistance des Européens. Le seul brick anglais le *Bistern* a coulé et détruit, pour sa part, cinquante à soixante jonques de pirates. Une de ces barques, qui a été amenée à Chang-Hai, avait cinquante canons en batterie. Aussi tous les Chinois reconnaissent-ils que les Européens seuls pouvaient vaincre les forbaus et sauver le commerce du pays.... »

Lettre du R. P. Pingrenom, de la Compagnie de Jésus.

Zi-Ka-Wei, 16 mars 1855.

« Maintenant que je suis débarrassé des soins du séminaire, je fais mission dans l'île de Tsum-Ming, où il y a sept à huit mille néophytes, partagés en quarante-six chrétiens ou petites paroisses. Nous sommes deux Pères pour ces différents groupes de fidèles répandus au milieu d'un million de païens. Le diocèse que nous évangélisons comptait, en 1854, près de soixante-treize mille Chrétiens ; mais Monseigneur m'a dit hier que, d'après le dernier recensement, il en a soixante-quinze mille. Ainsi le nombre des conversions augmente tous les ans, bien que le progrès ne satisfasse pas encore nos désirs ; en effet, qu'est-ce que soixante-quinze mille catholiques dans une province où se trouvent environ soixante millions d'habitants.

« Outre les soins que nous donnons à nos néophytes, nous prêchons aussi aux païens, jusqu'à présent sans beaucoup de succès, si on ne considère que le nombre des convertis ; mais si l'on fait attention à leurs dispositions, les résultats sont grands, et nous sommes arrivés à une époque de transition où le vaste Empire-Céleste promet d'embrasser l'Evangile en masse. La révolution qui désole la Chine depuis cinq ou six ans n'a pas peu contribué, au moins dans cette province, à faire naître ces bonnes dispositions dans les païens.

« Voici comment : Des émeutiers avaient chassé de Chang-Hai les autorités de la ville et s'y étaient établis. Aussitôt une armée de quarante mille impériaux vint assiéger cette place, et, après dix-huit mois de travaux, ils ne pouvaient encore s'en emparer. Pauvres soldats que les guerriers chinois ! Ils se contentaient de brûler les faubourgs, de piller les villages environnants, et de tirer des milliers de coups de canon fort inoffensifs. Cependant, sur le nombre, il y avait quelquefois des accidents : ainsi, en un jour où ils envoyaient jusqu'à quinze cents boulets, ils parvenaient à tuer ou à blesser un ou deux hommes du peuple : ou bien encore, un canon éclatant, leur emportait cinq ou six artilleurs. Mais les rouges (c'est ainsi qu'on appelle en Chine les rebelles) n'étaient pas si poltrons : ils faisaient des sorties, dans lesquelles ils attrapaient

toujours quelques-uns des assiégeants qui ne couraient pas assez vite. Le fort des soldats chinois, c'est la course.

« Au milieu de tous ces combats, Dieu nous est venu en aide. Le chef de l'armée impériale nous a donné, pour en faire une ambulance, une maison qui servait autrefois de douane. Là, nos Pères ont baptisé plus de cinq cents malades, dont la plupart sont morts. Aucun des blessés ne refusait le baptême, et quand un soldat tombait atteint d'une balle ou d'un boulet, ses camarades s'empressaient de l'apporter au temple du Maître du Ciel (c'est-à-dire à la chapelle de notre hôpital). Les assiégeants ont également respecté l'évêché et le séminaire ; bien plus, ils n'ont pas brûlé le faubourg qui en était proche. Ainsi, pendant que sur un espace de trois quarts de lieues, il n'y a presque pas une maison debout, et pas une seule qui soit intacte, le quartier voisin de notre établissement échappa aux flammes, défendu qu'il était par l'ombre de l'église. Il faut bien reconnaître que c'est grâce à la protection de Dieu qu'aucun des Pères, aucun des séminaristes ou des domestiques, n'ait été blessé, quoiqu'on entendît tous les jours siffler les boulets, et que plusieurs tombassent même sur l'église et le séminaire (nous en avons recueilli chez nous une vingtaine) ; mais ce n'était pas mauvaise volonté de la part des soldats ; au contraire, ils prenaient bien leurs précautions pour nous épargner ce désagrément. C'est tout simplement parce que les projectiles vont où on les pousse, et comme les Chinois tirent au hasard, le boulet, sans distinction, va tomber où il peut. Pour ma part, j'en ai entendu siffler six à mes oreilles. Tous ceux que le bon Dieu garde sont bien gardés !

« Cependant, après dix-huit mois d'inutiles efforts de la part des impériaux, les Français de la frégate *la Jeanne d'Arc* et du vapeur *le Colbert* sont venus à leur secours. Ces marins, au nombre de deux cent cinquante-huit, ayant cerné la ville pour couper aux rebelles les vivres et les munitions, firent une brèche et montèrent à l'assaut. Il était convenu qu'ils entreraient par l'ouest dans la ville, et que, pendant qu'ils occuperaient ainsi l'attention et les forces des assiégés, neuf mille impériaux arriveraient de divers points pour les prendre par derrière ; mais, les lâches ! ils ont eu peur : quelques centaines seulement de soldats sont entrés, et, au lieu de combattre, ils se sont mis à piller. Les Français, restés seuls sur la brèche et trop peu nombreux pour prendre possession de la place, se sont retirés en perdant douze des leurs, après avoir tué trois cents ennemis et en avoir blessé bien davantage. Ils ont néanmoins continué à cerner la ville, et, quelque temps après, l'insurrection s'est terminée par la fuite ou le massacre des rebelles. Cette affaire a donné aux Chinois une haute idée du courage des Européens ; le chef de l'armée impériale pleurait en voyant les douze Français morts, et il disait : Comment ! des

étrangers se font tuer pour nous, et nos soldats ne sont bons à rien ! »

« J'ai parlé tout à l'heure de la poltronnerie chinoise ; cependant, je ne doute pas que si ce peuple devenait chrétien, il n'eût la fermeté de la foi et la générosité des sacrifices. Jugez-en par quelques traits que je vais citer :

« Un enfant de neuf ans désirait se faire Chrétien malgré ses parents, qui ne lui épargnaient ni les malédictions ni les coups. Néanmoins, il ne se découragea point ; il faisait même de la propagande auprès de sa petite sœur âgée de six ans, qui voulait aussi être Chrétienne, et lui apprenait le catéchisme. Ces deux enfants priaient en secret, et quand leurs parents les surprenaient agenouillés ensemble, ils ne manquaient pas de les frapper et de les maudire. Ces deux petits anges n'opposaient que la douceur à cette persécution de tous les jours. Moi-même je vins à leur aide et j'intercédaï pour qu'on ne les battît plus ; mais ils obtinrent davantage : ils parvinrent à convertir leurs parents, et toute la famille est maintenant chrétienne. Si la grâce donne une telle force à de simples enfants, que ne pourra-t-elle pas faire sur un âge plus avancé ?

« Nous avons, parmi nos catéchumènes, un ancien maître d'école. Dernièrement, il connut notre sainte religion, et voulut aussitôt l'embrasser. Les parents païens le menacèrent de lui retirer leurs enfants, s'il n'abandonnait pas son projet de se faire chrétien. Il ne tint aucun compte de leurs menaces ; cependant, elles se réalisèrent. Les familles retirèrent leurs enfants, et chassèrent le maître lui-même. Or, celui-ci n'en continue pas moins d'apprendre les prières et la doctrine catholique : il doit être baptisé dans peu de temps.

« S'il est des païens qui s'irritent de la fidélité à la grâce, il en est d'autres qui se laissent gagner par le spectacle d'une humble et constante vertu. Ainsi, une pauvre veuve chrétienne, ne trouvant plus de quoi vivre, alla s'offrir à une riche famille idolâtre pour y travailler sans gage ; elle ne demandait que la nourriture. Elle mit toutefois pour condition, que chaque semaine elle prendrait un jour de repos. Les païens le lui accordèrent, sans savoir ce que cela signifiait ; puis voyant que cette femme, tous les sept jours, suspendait son travail et récitait des prières, ils lui demandèrent pourquoi elle agissait de la sorte. Elle avoua alors qu'elle était chrétienne, et qu'à ce titre elle devait observer le dimanche. Ses maîtres, émus par ses explications et touchés par la grâce, voulurent aussi apprendre les vérités du salut. L'humble servante devint l'apôtre de la famille, et fut heureuse d'enseigner à ces païens la doctrine et les prières de notre religion.

« Ces traits édifient votre piété ; mais, je le sens, ils ne satisfont pas votre cœur ; vous voudriez de moi quelques détails personnels, vous désirez connaître notre genre

de vie, l'état de nos santés et la nature de nos épreuves. Grâce à Dieu, je me porte bien. Il n'en est pas de même de nos Pères, qui sont tous plus ou moins malades ; dans les grandes chaleurs, il n'y en a pas un qui n'ait à souffrir ou des fièvres ou des dysenteries. Les meilleurs tempéraments s'usent vite dans ce pays malsain : aussi je n'espère pas vivre longtemps. Tous les ans nous perdons plusieurs de nôtres ; l'année dernière c'étaient les PP. Poissemeux, Yvelot, Verrier qui se succédaient rapidement dans la tombe ; cette année, le P. Broullion, le P. Saguez sont morts à la fleur de leur âge : plusieurs confrères sont encore malades ou sans force. C'est le climat ! dit-on ; cependant, je remarque que les Européens établis à Chang-Hai, tels que consuls, interprètes, marchands, etc., se portent à merveille, bien qu'ils respirent le même air que nous. C'est qu'ils ne mènent pas la vie des missionnaires. Le prêtre, qui a plusieurs mille Chrétiens à conduire, qui doit prêcher, catéchiser, confesser, porter au loin l'extrême-onction, diriger des écoles, bâtir des églises, exhorter les païens, a de quoi se consumer en peu d'années. . . »

A une date plus récente, un P. Jésuite de Chang-Hai résumait ainsi l'état de cette Mission ;

« Grâce à Dieu, notre mission est dans un état assez prospère. Nos soixante-treize mille Chrétiens sont presque tous fidèles à leurs devoirs et même fervents et zélés. Deux séminaires, le grand et le petit, un collège de la Compagnie, des écoles supérieures, plus de deux cents écoles primaires, un orphelinat de garçons, un orphelinat de petites filles, avec près de deux mille enfants recueillis et nourris dans des familles chrétiennes, un petit hôpital, où depuis dix mois nous avons reçu sept cent cinquante blessés, baptisé cent soixante moribonds, etc., voilà des résultats qui nous encouragent, qui consolent nos Supérieurs, et réjouissent les amis des Missions. . . »

« L'apostolat, » écrivait encore Mgr François-Xavier Maresca, administrateur apostolique du diocèse de Nankin, « n'absorbe pas tous nos soins. Nous préparons dans notre séminaire et notre collège des prêtres et des catéchistes qui nous aideront à conquérir ce pays à la foi. En outre, 144 maîtres d'école et 30 maîtresses donnent l'éducation à plus de 2,000 enfants. »

NAPLES. Cette ville possède un séminaire Chinois avec 8 élèves indigènes.

NASHVILLE, dans le Tennesseé, Amérique du Nord. Evêque, Mgr Jacques Whelan dominicain, promu le 21 février 1860 ; il en était auparavant coadjuteur. On y compte 10,000 catholiques.

NATAL, ou PORT-NATAL. Vicariat apostolique en Afrique, confié à Mgr François Allard, de la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée de Marseille, fait évêque *in partibus* de Samarie en 1851. D'après les *Annales de la Propagation de la Foi* de 1857, on y compte 500 catholiques.

NATCHEZ aux Etats du Mississipi de l'Amérique du Nord. Evêque, Mgr Guillaume Elder, nommé le 9 janvier 1858. On y compte 10,000 catholiques.

Le diocèse de Natchez, formé de l'Etat du Mississipi, a été fondé en 1841. Natchez a été bâti sur l'emplacement du fort Rosalie, et Châteaubriand a raconté poétiquement les annales de la nation sauvage dont cette ville porte le nom. Des Jésuites reçurent le martyre de la main de ces indigènes, auxquels ils venaient prêcher la foi; car du golfe Saint-Laurent au golfe du Mexique, sur les rives des grands lacs comme sur les bords du Mississipi et de ses tributaires, les missionnaires de la Compagnie de Jésus se sont montrés partout, donnant leur vie aux peuples auxquels ils ne pouvaient donner le baptême. Le diocèse contient un autre établissement d'origine française, Bilonie, sur la baie de Saint-Louis, le chef-lieu de la Louisiane avant la fondation de la Nouvelle-Orléans. Dans cette ancienne résidence, un prêtre français, l'abbé Stanislas Buteux, a récemment installé de dignes Sœurs de Saint-Joseph, qui font beaucoup de bien, et l'*Univers* a raconté dans le temps l'édifiant récit de leur voyage. Un prêtre breton, l'abbé Le Corre, est missionnaire à Yazoo, le lieu qui vit le martyre du Père Souel en 1727. — Mgr William Elder, troisième évêque de Natchez, est Américain de naissance. Le prélat comptait dans son diocèse, en 1859, 11 églises, 12 prêtres et 10,000 catholiques.

NATCHITOCHE, aux Etats-Unis de l'Amérique; évêché érigé par Pie IX, et confié à Mgr Auguste Martin le 24 juillet 1854. Ce diocèse se trouve dans la Louisiane et compte 60,000 catholiques.

Le diocèse de Natchitoches, formé de la Louisiane septentrionale, a été fondé en 1853. Mgr Auguste Martin, du diocèse de Saint-Brieuc, en est le premier évêque; et le prélat a groupé autour de lui quelques prêtres bretons ainsi que de bonnes religieuses de Bretagne, pour l'aider dans l'accomplissement de sa mission. Son troupeau est particulièrement intéressant: il se compose en majorité de descendants d'Acadiens, ce bon peuple que l'iniquité britannique enleva de leur pays au nombre de 7,000, pour les semer sur le littoral de l'Amérique, sans ressources, sans argent, les pères séparés de leurs enfants, et les femmes de leurs maris. L'Acadie est devenue la Nouvelle-Ecosse; les terres et les troupeaux des Français catholiques furent donnés aux Ecossais protestants. Mais après un siècle écoulé, et à 800 lieues de distance du berceau de leurs pères, les petits-fils des Acadiens, colons de la rivière Rouge, regrettent encore l'Acadie et la France. Ils parlent notre langue et ils chantent nos cantiques dans leurs églises. Quand a-t-on vu des descendants d'Anglais soupirer ainsi après la mère-patrie?

NAVIGATEURS (ARCHIPEL DES), Vicariat apostolique confié à l'administration du

vicarie apostolique de l'Océanie centrale et des Maristes.

NAXOS compte seulement 2,000 catholiques.

NEBRASKA, Vicariat apostolique dans l'Amérique du Nord, érigé par Pie IX et confié à Mgr Jacques O'Gorman, trappiste, fait évêque de Pafanea *in partibus*, en 1859. — Ce vicariat se trouve dans la partie occidentale de Washington et compte 7,000 catholiques.

NEOCESAREE, du Pont en Cappadoce, du rite arménien. L'archevêque est Mgr Arsène Avak-Wartaw Angiazakian, de l'ordre de Saint-Antoine des Arméniens, né à Constantinople en 1812; il a été nommé en 1859, et réside à Tokat dans l'Asie Mineure.

NESQUALY, dans le territoire de l'Orégon, diocèse érigé par Pie IX en 1850, le 28 juillet, et confié à Mgr Magloire-Alexandre Blanchet, auparavant évêque de Walla-Walla. On y compte 6,000 catholiques.

NEWARK, aux Etats-Unis de l'Amérique, diocèse érigé par Pie IX et confié à Mgr Jacques Roosevelt Bayley, fait évêque le 29 juillet 1853.

NEWPORT et **SAINT-DAVID** ou **MENERIA**, dans le pays de Galles en Angleterre, évêché érigé par Pie IX le 29 septembre 1850 et confié à Mgr Thomas-Joseph Brown, de la congrégation Anglo-Bénédictine. On y compte 31,500 catholiques.

NEW-YORK (Neo-Eboracen), aux Etats-Unis de l'Amérique. Archevêque, Mgr Jean Hugues, né à Clogher en Irlande le 20 juin 1798, et jusqu'au 19 juillet 1850, évêque *in partibus* de Basilopoli. En 1859 on y comptait 380,940 catholiques. Le séminaire a 40 élèves.

« Dans le vaste territoire qui forme maintenant la province ecclésiastique de New-York, écrivait il y a peu de temps un missionnaire, il n'y avait, il y a trente ans, que deux évêques, onze prêtres, et environ quarante mille catholiques. Aujourd'hui, nous y comptons un archevêque, avec huit suffragants, près de cinq cents prêtres et environ un million de catholiques.

« Il est malheureusement trop certain qu'il existe maintenant dans ce pays des coalitions secrètes et puissantes, dont le but n'est rien autre que d'abolir le catholicisme aux Etats-Unis: témoin les insultes, les calomnies journalières auxquelles nous sommes exposés; témoin ces églises que l'on a incendiées ou démolies. A Dieu ne plaise que nous soyons découragés!

NICOPOLI, dans la Bulgarie. Evêque, Mgr Angelo Parsi de la congrégation des Clercs Déchaussés de la Sainte-Croix et de la Passion de Notre-Seigneur, né à Civita-Vecchia, fait évêque et administrateur apostolique de la Valachie, le 30 juillet 1847.

NORTHAMPTON, dans le district oriental de l'Angleterre. Evêché érigé par Pie IX et confié à Mgr François Kerill Amherst, nommé le 14 mai 1853, à la mort de son premier évêque. On y compte 19,500 catholiques.

NOSSIBÉ, SAINTE-MARIE et MAYOTTE, préfecture apostolique en Afrique, confiée au R. P. Marc Finaz, Jésuite. En 1857 on y comptait 4.000 catholiques.

NOTTINGHAM, dans le district central de l'Angleterre, évêché érigé par Pie IX. Evêque, Mgr Richard Roskel, fait évêque le 29 juillet 1853. On y compte 48,000 catholiques.

NOUVELLE-CALEDONIE, Vicariat apostolique, dirigé provisoirement par un préfet apostolique, le R. P. Pierre Rougerons, Mariste. On y compte à peine 1,000 catholiques.

L'île des Pins, appelée Kunyé par les indigènes, est située à la pointe sud-est de la Nouvelle-Calédonie, dont elle est séparée par un canal de quarante kilomètres environ. Son nom lui vient des beaux pins colonnaires qui couvrent ses rives et surtout les flots qui l'entourent. Cet arbre s'élève à une hauteur de vingt à trente mètres; les branches naissent autour du tronc par petites touffes, dont il est aisé de le dépouiller; et alors il peut fournir aux vaisseaux une excellente matière.

Cette île, comme la plupart de celles de l'Océanie, est environnée d'îlots ou de récifs de corail, qui forment, autour d'elle, comme une ceinture, et en rendent l'abord assez dangereux, surtout pour les grands navires. Elle est de forme presque ronde, et n'a pas plus de dix lieues de tour. Le sol, coupé sur le rivage par de nombreuses vallées, s'élève graduellement, et forme, à l'intérieur, un plateau boisé d'où s'échappent plusieurs petits ruisseaux. Il est généralement plus fertile que celui de la Nouvelle-Calédonie. L'igname, le taro, la banane et la canne à sucre y croissent en abondance; les missionnaires ont, de plus, implanté le maïs, l'orge et la plupart des légumes d'Europe; le froment lui-même, qui ne vient pas dans les zones tropicales, paraît s'acclimater à l'île des Pins, et on pense que la vigne y réussira. Outre les pins, le bois de fer et d'autres variétés d'arbres particulières aux régions des tropiques, l'île des Pins était riche en bois de sandal, espèce de bois blanc qui exhale une odeur aromatique, et dont se servent les Chinois pour confectionner de petits objets de curiosité ou pour composer leur huile de senteur. Depuis quelque temps, les naturels préparaient eux-mêmes les cargaisons de sandal, qu'ils vendaient aux armateurs anglais pour quelques mètres d'étoffe, pour une pipe, un morceau de tabac, etc.; mais le chef de Kunyé s'étant aperçu que ce commerce improductif faisait oublier la culture des champs, l'a interdit à ses sujets, laissant aux étrangers le soin d'exploiter eux-mêmes ce bois précieux. Ceux-ci ont été à la curée, et, sous ce rapport, l'île, aujourd'hui, est entièrement dépouillée de sa richesse végétale.

Les forêts sont peuplées d'un assez grand nombre d'oiseaux; les plus communs sont le pigeon et une espèce de bec-figes, qui

vivent de baies sauvages, et que l'on prend en grand nombre, au moyen de filets, à l'époque de la maturité des fruits. Du reste, il n'y a aucun autre quadrupède que ceux introduits par les Européens, aucun animal malfaisant, aucun reptile, sinon le lézard.

L'île avec sa ceinture d'îlots, ses montagnes boisées, et ses belles vallées livrées à la culture, offre, dans son ensemble, un aspect des plus agréables. La chaleur y est tempérée par les brises de mer, et son climat est réputé le plus sain de toute cette partie de l'Océanie.

Quant aux habitants, réduits aujourd'hui au nombre de sept cents environ, ils sont de couleur presque noire, d'une taille haute et bien prise; ils ont le regard moins farouche que leurs voisins de la Grande-Terre, l'esprit plus intelligent, et ils vivent ensemble dans la paix et l'union. A l'arrivée des missionnaires, ces insulaires n'étaient pas connus comme anthropophages, ils se défendaient même de cette réputation, et avaient l'air de mépriser les Calédoniens qui mangent les hommes.

Cependant des faits ont prouvé, depuis, qu'on les avait jugés trop favorablement, et ce n'est qu'après leur conversion qu'ils ont renoncé entièrement aux actes de cannibalisme.

C'est le 12 août 1848 que les prêtres de la Société de Marie s'établirent dans l'île des Pins, et le 15 ils dédiaient leur mission à Notre-Dame de l'Assomption. Le résultat de leurs travaux, pendant six ans, fut uniquement de s'attirer le respect des insulaires et de gagner leur affection par des bienfaits. Un préjugé tenait ces païens en défiance contre les missionnaires : quelques années avant leur arrivée, deux catéchistes protestants étaient venus s'installer dans l'île, et s'étaient rendus tellement odieux aux habitants, qu'une épidémie ayant fait de grands ravages, on les accusa d'en être les auteurs par maléfices, et ils furent massacrés. Craignant donc que les nouveau-venus n'apportassent encore la mortalité dans leur pays, les indigènes n'osaient pas s'approcher d'eux, encore moins embrasser une religion qui, disaient-ils, les ferait mourir.

Malgré cette résistance à la grâce, Mgr Douarre, vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie, tint à conserver cette position qu'il regardait, avec raison, comme très-importante, à cause de sa proximité de la Grande-Terre, de la bonté relative de ses habitants et de la douceur de son climat. C'est là, en effet, qu'il trouva un refuge pour ses prêtres, après l'essai infructueux d'apostolat à Yenguène en 1849, et à sa seconde expulsion de Balade; c'est là qu'il instruisit et baptisa les premiers Calédoniens qui l'avaient accompagné dans son exil, et qui furent envoyés ensuite à Futuna en 1850. C'est là qu'il fit venir les missionnaires d'Anatom, que des fièvres continues avaient réduits à la plus déplorable extrémité. C'est de là aussi qu'il partit en 1852, lorsque, pour la troisième fois, il

alla solliciter son ingratitude mais toujours bien-aimée Calédonie à se rendre enfin à la voix du Seigneur.

Pendant ces six années d'attente, les missionnaires travaillèrent à se créer des ressources et à civiliser les indigènes. Ils ouvrirent des routes, défrichèrent quelques champs, creusèrent des canaux d'irrigation, firent des plantations nombreuses, introduisirent la culture des plantes étrangères, inspirèrent autour d'eux l'amour du travail, et amenèrent ainsi l'abondance dans le pays. Sans autre instrument que leurs bras, ils formèrent à travers les rochers une chute d'eau, où ils établirent une scierie, qui a fourni depuis les matériaux nécessaires à la construction des maisons, et qui fut d'un grand secours à la colonie française lorsqu'elle vint s'établir dans la Grande-Terre en 1854.

Tant de travaux et de patience ne devaient pas rester toujours stériles. Au mois de septembre 1854, les PP. Chapuis et Gonjon déclarèrent qu'ils n'admettraient désormais à leurs instructions que ceux qui voudraient sincèrement embrasser la foi. Un seul homme répondit à leur appel; peu à peu le nombre des catéchumènes s'éleva jusqu'à douze. La mort du roi, qui arriva le 30 mai 1855, acheva d'ébranler les indécis. Avant de mourir, il se convertit sérieusement, témoigna ses regrets sur sa conduite passée, et engagea tous ses sujets à suivre la doctrine des missionnaires.

« C'est vers la fin de 1853, écrivait l'un d'eux, que la France a pris possession de ce pays. L'année suivante, M. Tardy de Montravel, capitaine de vaisseau, choisissait Numea pour y fonder le premier établissement français, et lui donnait le nom de Port-de-France. Il est situé près de la pointe sud-ouest de la Nouvelle-Calédonie, plus au sud que le port Saint-Vincent. C'est, m'a-t-on dit, le lieu le moins fertile et l'un des moins beaux de cette île, quoique sous ces deux rapports il ne soit pas à dédaigner; mais c'est incontestablement un port magnifique. Fermé en avant par une île qui a plus d'une lieue de long, il comprend de nombreuses baies, larges, profondes et bien abritées; il pourrait recevoir des flottes considérables, et, comme point militaire, il est d'une très-facile défense. Une petite ville commence à s'y élever; la guerre a mis un assez grand retard dans les travaux; mais aujourd'hui ils sont poursuivis avec activité. Lorsqu'il y aura plus de bras, nous aurons bientôt en ce lieu un établissement prospère.

« Les colons français n'ont guère réussi jusqu'à ce jour. Le séjour de ce pays n'était pas encore sûr pour eux, et plusieurs ont été victimes de la férocité des habitants. Aujourd'hui la position est changée: les chefs kanaks sont obligés de se soumettre, leurs montagnes ne pouvant plus les défendre contre les armes de nos soldats. La paix est devenue, pour eux, une nécessité, et ils viennent la demander les uns après

les autres. Le plus fameux chef de toute la Nouvelle-Calédonie, Boirat, est prisonnier. C'est lui qui, à la fin de 1849, avait attiré Mgr Douarre dans sa tribu, à Yenguène, dans le dessein de le manger avec tous nos confrères. Le complot échoua par la révélation d'un jeune homme. C'est encore Boirat qui, l'année dernière, avait soufflé la guerre dans toutes les vallées de Poebo, de Tuo et de Uagap, en haine de la religion, et le P. Villard faillit être une de ses victimes. Il était le grand agitateur des populations, l'instigateur du cannibalisme, le Calédonien rusé, diplomate, qui, après avoir accepté avec connaissance de cause l'autorité de la France, répétait cent bravades ridicules contre notre nation. Pour la paix du pays il fallait faire cesser cet état de choses. Vers le milieu du mois dernier, la *Bayonnaise* vint mouiller dans le port d'Yenguène; le surlendemain parut le vapeur le *Slyx*, ayant à son bord M. le gouverneur. Avant d'en venir à une guerre, où les innocents et les faibles auraient été frappés à la place des coupables, M. le gouverneur envoya une embarcation armée pour intimider à Boirat l'ordre de venir à son bord, et d'y rendre compte de sa conduite. Contre l'attente de plusieurs, il obtempéra à cette injonction, et vint accompagné de sa garde. Les explications qu'il donna furent loin d'être satisfaisantes. Il avait envie de traiter de puissance à puissance avec M. le gouverneur; mais il trouva sur son chemin M. Le Bris, qui, avec l'énergie et la fermeté de paroles que possède cet officier supérieur, humilia bientôt son orgueil et le fit trembler. Boirat fut conduit à bord de la *Bayonnaise*, où j'ai vu cet atroce cannibale, cet homme de sang, et qui, toutefois, à les allures du Calédonien le plus civilisé. Il est enfermé à bord de la *Moselle*, cette corvette où notre pieux P. Nivellet est mort, le 10 décembre 1852, et qui aujourd'hui, à Port-de-France, sert de ponton et de magasin aux vivres. J'y suis allé la veille de mon départ prier pour notre confrère, de si douce mémoire. J'accompagnais le P. Forestier, à qui Boirat désirait parler dans son cachot. Ce cannibale voulait prier le missionnaire d'intercéder pour lui, et de promettre, en son nom, pour l'avenir, une conduite exemplaire. Le malheureux était bien abattu, bien découragé; il a serré le Père dans ses bras, il voulait le retenir plus longtemps, et lui a fait promettre de revenir bientôt. Combien les rôles étaient changés, depuis le jour où ce Père avait failli devenir l'un des mets du festin de Boirat! Mon confrère ne put s'empêcher de pleurer; l'infortune de cet homme avait brisé son âme. Il est probable que Boirat va être transporté à Taïti, ce sera un bon débarras pour la Calédonie. La nouvelle de cette capture a produit l'effet le plus singulier sur les Chrétiens de la Conception; ils ne voulaient pas y croire, il leur paraissait impossible que les Français se fussent emparés d'un chef aussi puissant. Sois sûr, disaient-ils au Père, que ce n'est pas Boirat,

mais seulement un de ses esclaves qui a pris son nom. » Ils s'étonnaient surtout qu'il eût été saisi sans combat, et ils semblaient se demander ce que leur pays allait devenir, puisque leurs grands chefs étaient ainsi abaissés. Tout le monde, à Port-de-France, s'est réjoui de cette prise importante.

Dans le même voyage, la *Bayonnaise* a mouillé à Uaïlo, où elle est bien connue, et voici comment: Quelques Français s'étaient établis à Kanala, ils étaient loin d'avoir réalisé les espérances qu'ils s'étaient promises, et la faim, qui les tourmentait un peu, les conseilla mal. On m'a dit que certaines gens, intéressées à ce que les Français ne s'établissent pas dans le sud de la Nouvelle-Calédonie, avaient fait courir le bruit qu'il y avait des mines d'or aux environs de Balade et de Poëbo, pour engager le gouverneur à y fixer le siège de la colonie. Sur ces données, sept de nos compatriotes de Kanala prirent le parti d'aller à la recherche de l'or, et se mirent sous la conduite de quelques naturels de Uaïlo. Ceux-ci les égarent à dessein, et nos malheureux aventuriers tombèrent dans une tribu de l'intérieur, où six d'entre eux furent tués et mangés. Le dernier, armé d'un revolver, se défendit avec intrépidité et fut pris sous la protection d'un chef, ce qui le sauva de la mort. Au bout de deux mois il parvint à s'évader et à se réfugier auprès de nos missionnaires de Uagap. Cette horrible scène de cannibalisme demandait un châtiement exemplaire; la *Bayonnaise* partit donc avec une compagnie de soldats de marine, ayant à leur tête M. le commandant Testard. Les habitants de Uaïlo ne savaient guère ce que leur voulait la *Bayonnaise*, et comme ils étaient sans défiance et réunis en grand nombre, on aurait pu en faire un vrai carnage. Mais, tandis que les baleinières se dirigeaient vers le rivage pour débarquer les troupes, quelques coups de canon jetèrent l'effroi parmi les sauvages, qui se débàndèrent au plus vite. Nos soldats se lancèrent à la poursuite des fuyards, et en tuèrent un certain nombre au passage d'une rivière. Il n'y avait plus lieu de suivre les kanaks à travers leurs montagnes, où ils courent et grimpent comme des chamois, et qui leur offrent des retraites inaccessibles. Pendant ce temps nos alliés indigènes de Kanala brûlaient les cases, détruisaient les plantations, renversaient les cocotiers et se livraient à la joie, parce qu'il y avait des vivres en abondance. Ces malheureux firent plus encore; ils allèrent pêcher les cadavres de ceux qui avaient été tués, et se retirèrent à l'écart, sur un flot, pour les manger, malgré la vigilance que faisait exercer M. Testard. Ceci se passait l'année dernière, au mois de juin.

« Depuis ce jour, les gens de Uaïlo restaient frappés d'effroi, il leur semblait toujours voir le grand navire, et ils n'avaient pas osé descendre de leurs *nids d'aigle* pour relever leurs cases et rétablir leurs plantations,

enfin ils envoyèrent demander à Kanala si le grand chef devait revenir et s'il les exterminerait. Il leur fut répondu que s'ils étaient bons on ne leur ferait aucun mal. Sur cette assurance le chef envoya une députation vers nos Pères de Uagap pour obtenir, par leur entremise d'être l'allié et l'ami des Français. C'est donc dans ces circonstances que la *Bayonnaise* a reparu dernièrement à Uaïlo, les habitants n'étaient pas sans crainte; mais le pardon a été accordé et la paix conclue à la grande satisfaction de cette tribu qui demande instamment des missionnaires.

« Aujourd'hui tout est parfaitement tranquille à Port-de-France et dans les environs. Grâce à l'énergie et à l'activité des autorités coloniales, la vie de nos missionnaires et d'autres étrangers sera en sûreté sur les divers points de la Calédonie. Les chefs qui ont commandé jusqu'ici se sont distingués par leur prudence, leur courage, leur dévouement au bien de la mission; nous ne saurions trop bénir la Providence divine, qui a inspiré ces choix. Les noms de MM. de Mautravel et Le Bris qui les premiers ont commandé en ce pays ne sont pas oubliés par nos apôtres. Vous savez que, depuis trois ans, M. le comte du Bouzet est gouverneur des possessions françaises en Océanie. Dès 1841 il était connu dans nos diverses stations par les nombreux et signalés services qu'il leur a rendus; il est pour nous d'une bonté vraiment paternelle et ne néglige rien pour nous secourir. Au nom de ce bienfaiteur je désire que la Société de Marie ajoute dans ses souvenirs et sa reconnaissance celui de M. Testard, commandant particulier de la Nouvelle-Calédonie.

« La mission est située sur la côte sud-ouest de la Nouvelle-Calédonie, au fond d'une baie, et à trois lieues environ de Port-de-France, dont la proximité offrira de grands avantages pour la vente des produits de la petite colonie, tandis que l'éloignement est assez grand pour que le voisinage des blancs ne soit pas nuisible aux néophytes. Les cases divisées en trois quartiers, selon les tribus, sont établies sur les bords de la mer et sur le flanc d'une colline qui longe le rivage. Les épreuves de la guerre n'ont pas seulement retardé les travaux de culture, mais aussi ceux de construction. Aujourd'hui, des maisons à l'europpéenne se bâtissent; quelques-uns des insulaires se sont mis avec ardeur à l'ouvrage, et cette amélioration matérielle est appelée à produire plus d'un bon résultat. Sur la place, au centre des villages, s'élève la chapelle, dont les murs sont faits en torchis, blanchis à la chaux; son agencement intérieur n'est pas encore avancé, mais l'enceinte en est commode, assez vaste et pourra convenablement servir, en attendant une église en pierres. L'habitation des Pères est située un peu au-dessus dominant la baie et les vallées; une galerie extérieure règne tout autour et permet de jouir d'une belle vue et d'un air frais. Au sommet de la colline est le *Blockaus*.

occupé par un détachement de vingt hommes du 2^e régiment de marine. Cette position plaît beaucoup aux néophytes et elle est vraiment agréable; le paysage est accidenté, les vallons sont riches et nombreux. Tous ceux qui ont connu la Conception à son début et qui la revoient maintenant, sont surpris du changement qui s'y est opéré en moins de deux ans et malgré bien des obstacles. Le déboisement de la plaine, le dessèchement d'un marais, de grands travaux de culture donnent un tout autre aspect au pays, et il est loin encore d'avoir atteint le point d'embellissement et de valeur que lui promet l'avenir...

« Lorsqu'une peuplade trouve que son chef est trop vieux, et qu'il n'a plus assez d'activité, assez de force pour la guerre, on le prie de renoncer à son autorité et de la remettre à son fils; mais comme il pourrait être tenté de ressaisir le pouvoir et de troubler ainsi la paix de la tribu, il n'est pas rare qu'on fasse aussitôt les préparatifs de sa fête et qu'on lui donne la mort. Les choses allaient se passer ainsi à Belop, il y a quatre ans; le jeune chef voulait occuper la place de son vieux père; toutes ses précautions étaient prises, les préparatifs du festin mortuaire étaient terminés. Le vieux chef usa de ruse, s'esquiva pendant la nuit sur une pirogue, et vint se réfugier à Balade. Là, il s'est fait instruire de la religion chrétienne, et *Amabili* (c'est son nom), après avoir été baptisé, est rentré il y a bientôt deux ans dans sa tribu, accompagné des PP. Montrouzier et Lambert, qui travaillent à la conversion de son peuple.

« D'autres fois, les Calédoniens avancent la mort de leurs parents sans le vouloir et même avec le dessein de les empêcher de mourir. Lorsqu'ils voient un malade près de l'agonie, ils lui compriment les narines et la bouche avec la main pour empêcher la vie de s'échapper. Le R. P. Rougeyron administrait un jour un infirme; pendant qu'il faisait les onctions, il aperçut qu'un des assistants avait posé la main sur la bouche du malade, et qu'il allait l'étouffer. Il repoussa vite la main malencontreuse, le patient ouvrit la bouche et mourut. Vois-tu, lui dit le kanak ébahi, sa vie s'en est allée; aussi pourquoi m'as-tu ôté la main? »

Extrait d'une lettre du R. P. Montrouzier, missionnaire apostolique, de la Société de Marie, au T. R. P. Colin, supérieur général.

Balade, le 1^{er} mai 1853.

« C'est le 27 avril dernier que la mission de la Nouvelle-Calédonie a perdu son premier évêque, après une courte, mais bien cruelle maladie.

« Depuis près d'un mois, il y avait à Poébo une épidémie qui enlevait beaucoup de monde. La crainte de prendre le germe de la maladie n'empêcha point Mgr d'Amata de se rendre dans cette tribu, où il administra solennellement, la veille de Pâques, le baptême à un grand nombre de catéchumènes. Depuis lors il ressentit un malaise qui dégénéra

bientôt en frissons et en commencement de paralysie.

« Le dimanche 24, Monseigneur réunit ce qui lui restait de forces pour dire la sainte Messe, vaincu qu'il célébrait le saint Sacrifice pour la dernière fois. Il se trouva très-fatigué, et, après son action de grâces, il se retira dans sa chambre, d'où il ne devait plus sortir. Nous ne soupçonnions pas encore que sa vie fût en danger; mais, à la suite d'une crise très-forte, il nous adressa quelques paroles qui nous firent comprendre qu'il sentait plus que nous la gravité de son mal: J'ai beaucoup redouté la mort, nous dit-il; aujourd'hui je ne la crains plus. Il y a dix mois que je la considère dans ma méditation, et vingt-cinq ans que je récite journallement une prière à saint Joseph, pour qu'il m'obtienne la grâce de bien mourir. Ce que l'humilité dicta ensuite au prélat nous confondit tellement, que nous ne savions que répondre: Veuillez, mes chers amis, me pardonner les mauvais exemples que je vous ai donnés, et toutes les peines que j'ai pu vous causer. J'ai été un prêtre lâche, un pauvre évêque; c'est un malheur pour moi qu'on m'ait chargé d'une mission si difficile; on avait trop bonne opinion de moi; peut-être eussé-je fait un bon frère coadjuteur. De grâce, ne différez pas trop de m'administrer les derniers sacrements, et veuillez, je vous prie, faire venir les Pères et les Frères de Poébo, afin que j'aie la consolation de vous voir tous réunis avant de mourir.

« Le lundi 25, nous crûmes presque à un mieux. J'allai visiter mes malades; tout à coup arrive un enfant, qui me dit d'accourir, que l'évêque allait plus mal, qu'il voulait être administré. Je n'oublierai jamais ce que j'ai vu dans cette circonstance mémorable. Notre pieux et bien-aimé évêque avait fait tout disposer avec une présence d'esprit étonnante. Quand j'entraï dans son humble réduit, portant le bon Dieu et suivi d'un grand nombre de Chrétiens, il salua affectueusement son divin Sauveur, et, sur l'avis que je lui donnai que la sainte Eglise demandait qu'en ce moment solennel il fit sa profession de foi, il saisit avec empressement le livre qui la renferme, et la commença avec une ardeur que trahirent ses forces; le P. Forestier fut obligé de la continuer en son nom. Il reçut, avec une parfaite connaissance l'extrême-onction et le saint Viatique, répondant à toutes les prières de l'Eglise. La cérémonie terminée, nous le priâmes d'adresser quelques paroles à ses enfants: il le fit avec une simplicité et une onction qui remplirent de larmes tous les yeux des assistants.

« De la part des néophytes, ce furent de tous côtés des instances répétées pour obtenir la permission d'être admis auprès du vénérable mourant, afin de recevoir sa dernière bénédiction. Nous ne crûmes pas devoir refuser cette consolation à nos Chrétiens, et même à plusieurs chefs idolâtres qui la sollicitaient vivement. Monseigneur

les reçut tous avec sa bonté ordinaire, et leur adressa de paternelles exhortations; il dit aux chefs païens que son unique regret était de ne pas les voir baptisés avant sa mort. La plus grande partie de la tribu était groupée devant notre demeure, demandant à voir l'évêque encore une fois; mais, comme ses douleurs devenaient de plus en plus vives, il nous fut impossible de satisfaire à leurs pieux desirs.

« Dans l'après-midi, un de nos Chrétiens, c'était Augustin, trouva moyen de se glisser dans la chambre du malade; là, blotti dans un coin, il laissoit couler ses larmes en silence. Monseigneur l'ayant aperçu: Mon cher enfant; ne pleure pas, lui dit-il; je souffre beaucoup, il est vrai, et je me sens mourir; mais je ne crains ni la mort ni les souffrances; vois-tu ce crucifix que j'ai sous les yeux, c'est là que je puise ma force. Je sais aussi que maintenant j'achète le ciel; courage, mon enfant, nous nous reverrons dans le paradis.

« Comme il le disait à Augustin, Monseigneur avait les yeux constamment fixés sur son crucifix; et, s'il nous arrivait de nous placer de manière à lui en dérober la vue, il nous faisait signe doucement de nous éloigner. Entre chaque crise, il renouvelait le sacrifice qu'il avait fait de sa vie et l'acceptation de ses souffrances.

« Le mardi matin, 26, notre cher malade ne parlait presque plus, bien qu'il jouit encore de toutes ses facultés. Tous les Pères et les Frères entouraient leur évêque. Nous lui demandâmes s'il voulait recevoir l'indulgence *in articulo mortis*; il répondit distinctement qu'il la désirait: dès lors ce ne fut plus qu'une suite de souffrances jusqu'à la crise suprême, qui fut si violente, que Mgr d'Amata, debout dans les bras du P. Rougeyron, rendit son âme à son Dieu le mercredi, 27 avril, vers les trois heures et demie du matin. On venait de lui donner une dernière absolution. »

NOUVELLE-ORLÉANS, archevêché aux Etats-Unis de l'Amérique. Ce diocèse se trouve dans la Louisiane et compte 175,000 catholiques. Le séminaire a trente élèves.

La province ecclésiastique de la Nouvelle-Orléans, comprenant les Etats du sud de l'Union, est divisée en six diocèses. La ville de la Nouvelle-Orléans, métropole de la province, fondée en 1718, fut ainsi nommée en l'honneur du régent. La paroisse fut confiée aux Récollets, pendant que les Jésuites avaient une maison en ville comme centre de leurs missions parmi les sauvages de la Louisiane. Lorsque Louis XV céda cette colonie à l'Espagne, les créoles ne voulurent pas d'abord changer de maîtres, et il fallut mettre à mort les principaux habitants, avant d'obtenir des colons de se résigner au sacrifice d'une nationalité qui les abandonnait. En dépit de la révolte des Indes, l'Angleterre ne cesse de se targuer de l'affection que ses colonies témoigneraient à la mère-patrie, tandis qu'elle traite en pitié le peu de succès et la pauvreté de

la France en fait de grands établissements lointains. Il nous semble que l'exemple de l'Amérique réfute singulièrement ces vaniteuses prétentions. Dès que les treize provinces l'ont osé, elles se sont révoltées contre l'Angleterre, et aujourd'hui encore les Etats-Unis nourrissent contre ce pays l'antipathie la plus prononcée. Bien au contraire, le Canada et la Louisiane, après un siècle d'abandon de la part de la France, conservent une affection filiale pour cette mère que la philosophie avait rendue dénaturée, et qui laissa perdre ses colonies, à une triste époque d'aberration et de faiblesse nationales.

L'Espagne fit quelque chose pour la Louisiane en sollicitant à Rome la création d'un siège épiscopal à la Nouvelle-Orléans. Un évêque fut envoyé dans cette ville en 1793; mais bientôt les grandes guerres de l'Europe, puis la rétrocession de la Louisiane à la France, suivie de la vente de cette colonie aux Etats-Unis, tous ces événements nuisirent beaucoup à l'état religieux d'un pays qui se vit pendant quinze ans sans évêques et, pour ainsi dire, sans prêtres. La renaissance de la foi dans la Louisiane date de 1815, époque à laquelle le Souverain Pontife fit monter sur le siège épiscopal de la Nouvelle-Orléans Mgr Guillaume Dubourg, prêtre vénérable, ancien émigré français, qui avait déjà prodigué les efforts de son zèle en Louisiane comme administrateur apostolique. C'est encore un Français, Mgr Antoine Blanc, originaire de Lyon, qui occupait en dernier lieu ce siège, comme premier archevêque. Le vénérable prélat comptait dans son diocèse 73 églises, 92 prêtres et 175,000 catholiques. Son clergé séculier est aidé par des Rédemptoristes et par des Jésuites. Ces derniers Pères dirigent deux collèges, pendant que deux autres établissements d'éducation secondaire sont confiés à des ecclésiastiques. Les Ursulines ont été pendant plus d'un siècle la seule communauté de femmes de la Louisiane, mais elles sont aidées aujourd'hui, dans leur œuvre de charité et d'éducation, par de nombreux instituts religieux. On compte dans le diocèse deux maisons de dames du Sacré-Cœur, quatre maisons de Sœurs du tiers-ordre du Mont-Carmel, quatre couvents de Sainte-Croix du Mans, des couvents de Saint-Joseph et de Notre-Dame, et sept établissements de Sœurs de Charité. Le vénérable archevêque de la Nouvelle-Orléans, Mgr Blanc, vient de mourir après vingt-cinq ans d'épiscopat et quarante-trois ans de mission dans la Louisiane. Né dans le diocèse de Lyon, il avait quitté la France en 1817. Nous empruntons à une publication religieuse des Etats-Unis, le *Propagateur catholique*, quelques détails sur les derniers instants et sur les funérailles du prélat.

« Si quelque chose avait pu adoucir notre douleur, ç'aurait été la vue de la population catholique tout entière se réunissant pour rendre les derniers honneurs à son

vénéral et bien-aimé pasteur. Jamais notre ville n'avait été témoin d'une manifestation aussi unanime, aussi spontanée et aussi touchante.

« La foule, qui avait rempli l'église de l'archevêché pendant toute la journée du jeudi, continua de se porter à la cathédrale lorsque le corps y eut été transféré. Pendant toute la nuit l'église resta ouverte, les fidèles continuèrent de venir prier, les membres des sociétés catholiques veillaient autour du catafalque, et la grande porte était gardée par un détachement d'artilleurs...

« Le vendredi soir, à la procession qui précéda l'inhumation, le bataillon d'artillerie était tout entier sous les armes, ainsi que le bataillon des chasseurs à pied, que le capitaine de la première compagnie, en l'absence du commandant du bataillon, avait convoqué par un ordre du jour plein de convenance et de sentiment.

« Nous sommes heureux d'être l'interprète, auprès de ces deux bataillons, de la reconnaissance du clergé et des catholiques, tout en leur exprimant personnellement notre gratitude pour leur présence à la cérémonie et pour leur tenue, qui, militairement et religieusement, fut admirable.

« La procession était ouverte par les orphelins et les orphelines, qui avaient toujours été pour le charitable prélat l'objet d'une si tendre sollicitude. Quant à la foule qui accompagnait et qui suivait le char funèbre et qui encombrait les rues et les fenêtres des maisons, sur tout le parcours du convoi, il nous serait impossible d'en donner une idée.

« Nous ne pouvons la comparer qu'à la vaste assemblée qui prit part à la grande manifestation de la clôture du concile. Mais quelle différence entre les deux cérémonies ! Dans la première, tous les visages rayonnaient de joie et de bonheur ; dans la seconde, au contraire, tout portait l'empreinte de la douleur et de la tristesse...

« Après les prières prescrites, les restes du prélat furent déposés dans un caveau préparé dans le sanctuaire de la cathédrale, du côté de l'Évangile, vis-à-vis du trône archiépiscopal. Il était déjà nuit lorsque, la cérémonie étant terminée, la foule se retira dans le silence et le recueillement.

« Mgr l'évêque de Natchez, qui avait présidé à la cérémonie, dut repartir le même soir pour son diocèse. Il était le seul prélat qui eût pu être présent, Mgr l'évêque de Mobile étant parti pour Rome dix jours auparavant, et les autres évêques de la province n'ayant pas été avertis à temps.

« Mgr l'archevêque de la Nouvelle-Orléans, en prévision de sa mort, avait, dans son testament, nommé M. l'abbé Rousselon

comme administrateur du diocèse pendant la vacance du siège. M. Rousselon, qui, depuis tant d'années, prenait part à la conduite des affaires, a inauguré ses importantes fonctions en adressant au clergé et aux fidèles du diocèse une circulaire pour recommander l'archevêque défunt aux prières de son troupeau, et demander des prières pour la nomination du nouvel archevêque. Il raconte ainsi les derniers moments et la mort de Monseigneur Blanc :

« Dieu, dont les desseins sont impénétrables, vient de nous frapper d'un coup terrible et imprévu : il a subitement rappelé à lui notre vénéré et bien-aimé premier pasteur, Mgr Antoine Blanc, archevêque de la Nouvelle-Orléans.

« Depuis quelque temps, sans doute, sa santé semblait un peu chancelante ; mais nous étions loin de prévoir qu'une mort si subite viendrait arrêter si tôt le cours de ses travaux apostoliques, auxquels, malgré ses infirmités, il refusait dans ces derniers temps d'apporter aucun adoucissement. Quarante ans de mission dans cette contrée, et vingt-cinq ans d'un épiscopat laborieux, devaient être couronnés de la mort glorieuse du *bon soldat de Jésus-Christ*. La mort devait le surprendre les armes à la main. Pasteur vigilant et actif, il devait être frappé dans le moment même où il consacrait tous ses soins à la part du troupeau de Jésus-Christ qui lui était confiée.

« Depuis les dernières fêtes de Pâques, les nombreuses confirmations qu'il avait administrées dans les diverses églises de la ville et de la campagne, avaient épuisé ses forces. De retour depuis l'avant-veille de sa mort, de Thibodeaux, où il avait confirmé cent trente personnes, il devait, le lendemain même, administrer ce sacrement à cent cinquante personnes dans son église de l'archevêché, qu'il aimait tant et où il était tant aimé. Toute la matinée du jour de sa mort avait été employée à sa correspondance, et, quelques instants avant de rendre le dernier soupir, il recevait de Rome une lettre du cardinal préfet de la Propagande, le remerciant, de la part du Souverain Pontife, de la libéralité et du zèle pour le Saint-Siège que témoignent les fidèles de sa bonne ville de la Nouvelle-Orléans. Ce fut pour lui comme une bénédiction du Saint-Père à ses derniers instants : car aussitôt une douleur violente lui arracha un cri aigu, qui nous fit tous accourir auprès de lui ; mais déjà il avait perdu connaissance, bien qu'il respirât encore. On lui administra l'extrême-onction ; et lorsque, lui appliquant les indulgences plénières, on arriva aux dernières oraisons, il rendit doucement son âme à Dieu. »

O

Océanie Centrale.—Vicariat apostolique confié à Mgr Pierre Bataillon, Mariste,

évêque *in partibus* d'Enio, depuis 1842. En 1854, il y avait 7,000 catholiques. Le vica-

riat a envoyé déjà des élèves indigènes au collège de la Propagande. Les îles principales de ce vicariat sont : Wallis, Morello et Ouvea. A Wallis, à l'avènement de Pie IX, il y avait 3,000 habitants presque tous catholiques, y compris le roi. Les autres îles de ce vicariat étaient alors Horn, Jonga, Fidji, Hamea, Viti, la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides et Nacutes, qui possédait déjà une église catholique et formait la résidence des missionnaires. Durant le pontificat de Grégoire XVI, soixante Maristes sont allés évangéliser ces îles. Leur premier martyr a été le Père Pierre Chanel, de Belley, massacré pour la foi le 28 mai 1841.

« L'état actuel de la mission, écrit Mgr Bataillon, vicaire apostolique de l'Océanie centrale, reste à peu près le même que l'année dernière. Le Seigneur a appelé à lui deux d'entre nous. Le R. P. Nivellean, missionnaire à Tonga, était le plus jeune de mes prêtres; à une grande instruction et à une connaissance approfondie de la langue tongienne, il joignait un zèle ardent pour le salut des âmes, savait se faire tout à tous et ne reculait devant aucun sacrifice. Sa charité douce, affable, prévenante, lui gagnait aisément les cœurs. Nous avions en lui un modèle des vertus évangéliques et apostoliques. Il est mort au mois de novembre 1852. Le second dont nous avons à déplorer la perte est un de nos Frères coadjuteurs, le Frère Paschase. C'est à Lakepa, l'une des îles de l'archipel Fidji, qu'il a succombé à une longue et douloureuse maladie qui l'a éprouvé pendant près d'un an, et durant laquelle il a donné des exemples de patience et de soumission à la volonté divine dignes d'un fervent religieux. Sa mort a été celle des justes.

« Les missions de Wallis et de Futuna sont toujours sur le même pied. Elles persévèrent dans le bien; le catholicisme continue d'y jeter de profondes racines, et s'y affermit de plus en plus.

« A Tonga, la guerre, qui s'est terminée à l'avantage du protestantisme, est loin d'avoir produit tous les funestes résultats qu'on devait naturellement appréhender. Il est vrai qu'il y eut d'abord plusieurs défections arrachées par la crainte; mais le plus grand nombre de ceux qui ont ainsi apostasié gémissent de leur faiblesse; ces déserteurs de l'Eglise soupirent après le moment où il leur sera permis d'agir conformément à leurs convictions religieuses; ils continuent presque tous à faire les prières catholiques, qu'ils vont réciter à l'écart, n'assistant que par force au culte protestant. D'autres, plus généreux, ont préféré abandonner leur pays et leurs plantations, pour se retirer au seul endroit où il soit permis aux catholiques de séjourner. Cette chrétienté est en butte à une hostilité sourde et non avouée, qui oblige les prêtres et les néophytes à se tenir extrêmement sur leurs gardes, pour ne donner aucune prise à l'ennemi. Du reste, la persécution porte ses fruits: jamais la mission de

Tonga n'a été plus exemplaire que depuis cette guerre; les néophytes ont beaucoup de ferveur, ils fréquentent les sacrements de pénitence et d'Eucharistie, et le R. P. Chevron, qui en est le supérieur, m'écrivait au mois d'octobre que, pendant le cours de la dernière année, il avait conféré le baptême à plus de cent adultes. Les hérétiques eux-mêmes voient avec étonnement que les rigneurs, loin d'abattre le courage des fidèles, le fortifient au contraire. Aussi est-ce une idée répandue parmi les insulaires, qu'un jour l'archipel entier sera catholique. Les choses semblent en effet prendre une tournure qui me fait concevoir de bonnes espérances. D'abord, nos missionnaires ont acquis l'estime et le respect de tous; d'un autre côté, les ministres wesleyens paraissent être sur le point de se retirer. J'ai appris que la Société biblique de Londres est décidée à ne plus envoyer, à ses frais, ses agents dans les pays protestants, à moins qu'on ne leur assure un traitement fixe, et je ne crois pas que les Tungiens se soumettent à ces conditions. En conséquence, chaque fois que le navire de cette Société viendra, il emmènera, comme il a déjà commencé à le faire, quelques-uns de ces prédicants jusqu'à ce qu'il n'en reste plus.

« A Fidji, les peines et les tribulations sont la vie de nos confrères; dans certains endroits il a été défendu, sous peine de mort, d'embrasser le catholicisme. Le démon, qui a toujours régné tyranniquement sur ces îles, où les actes de cannibalisme sont encore communs, ne peut manquer de mettre tout en œuvre pour y conserver son empire. Cependant, si l'espoir bien fondé que nous avons de voir ce pays occupé par les Européens venait à se réaliser, la position des missionnaires changerait, et je crois qu'on y aurait bientôt une église catholique, composée d'abord de colons, ce qui nous permettrait de travailler avec plus de succès à la conversion des indigènes.

« La position de Rotuma rend cette île très-difficile à visiter; de plus, la mission n'y ayant fait que très-peu de progrès, et n'en promettant plus aucun, je me suis vu obligé d'en rappeler les missionnaires que j'y avais placés. En quittant ce poste, ils ont emmené avec eux une trentaine de leurs néophytes et catéchumènes qui ont voulu les suivre; ils les ont conduits à Futuna et à Wallis, où ils seront à même de pratiquer leurs devoirs en toute liberté.

« Après deux années de paix, la guerre a encore recommencé et dure depuis un an aux Navigateurs. Ce n'est qu'un temps favorable à la prédication. Cependant quelques districts étant restés neutres, nous avons pu y faire quelque bien; j'ai béni une nouvelle église et organisé des écoles. Les ministres de la secte des Indépendants, qui nous ont devancés ici, n'y réalisant plus les bénéfices qu'ils faisaient autrefois, abandonnent le poste peu à peu et sans bruit. Le navire qui emporte cette lettre en emmène trois qui ne sont pas remplacés pour le mo-

ment, et tout me porte à croire qu'ils ne sont pas près de l'être. Néanmoins nos progrès sont lents; les indigènes ne nous connaissent généralement que par les rapports calomnieux et les diatribes des prédicants protestants, et ce ne sera qu'à la longue que se dissiperont entièrement les fâcheuses impressions et les préjugés qui en sont résultés. Un grand nombre d'entre eux reconnaissent maintenant leur erreur; mais ils craignent que, semblables à ceux qui nous ont précédés, nous ne les trompions à notre tour. De plus, les idées fausses qui leur ont été données sur la religion ont fini par les faire tomber dans un état de glaciale indifférence; en sorte que leur état actuel me semble pire que celui où ils étaient pendant leur paganisme. La religion, pour eux, n'est qu'un nom; de tous les discours de leurs ministres ils ne paraissent avoir retenu qu'une chose, c'est l'art de faire le commerce; ils ne rêvent que marchés, ils ne pensent qu'à vendre, et toujours au prix le plus élevé.

« Le vicariat apostolique de l'Océanie centrale, que le Saint-Siège m'a confié, a environ cinq cents lieues d'étendue, et comprend, outre plusieurs points isolés, trois archipels principaux, Tonga, Samoa et Viti. Le nombre total des îles s'élève à près de deux cents; la population est d'environ trois cent mille âmes. Elle se forme de deux races bien distinctes : la race vitienne, fixée dans le seul archipel de Viti, et la race tongienne, qu'on trouve à Tonga et dans les autres îles isolées du vicariat. Ces deux peuples, si opposés de caractère, diffèrent encore par le langage; et ces deux langues, à leur tour, se subdivisent en plusieurs dialectes.

« Lorsque, en 1837, nous arrivâmes, le P. Chanel et moi, dans ces contrées, nul prêtre catholique n'y avait encore paru. Sans savoir un seul mot de la langue des naturels, et uniquement appuyés sur notre confiance en Dieu et en Marie, nous nous fîmes jeter sur les côtes de deux îles, éloignées l'une de l'autre de quarante lieues; lui à Futuna, qu'il a fécondée de son sang par un glorieux martyre; moi à Wallis, où la Providence me réservait bien des tribulations. Par la protection toute-puissante de Marie, quelques années plus tard, ces deux îles furent arrachées au paganisme et conquises à Jésus-Christ. Nos succès furent assez prompts, parce que là nous n'avions trouvé que le paganisme à détruire; mais, lorsque plus tard il fut question d'aller porter la lumière de l'Évangile aux archipels voisins, où les méthodistes nous avaient devancés, nous trouvâmes des obstacles bien plus sérieux. Vous vous feriez difficilement une idée, messieurs, des peines incroyables que nous eûmes à mettre seulement pied à terre, tant était grande l'horreur que nous inspirions en notre qualité de Français et de papistes! Néanmoins, nous avons fini par pénétrer dans ces îles que l'hérésie possédait; mais alors, quelle lutte n'avous-

nous pas eu à soutenir contre cette malheureuse secte, armée de haine, d'astuce et de calomnies, et, de plus, riche, honorée, commerçante, servie par de superbes navires, disposant de tout en souveraine et s'identifiant, dans l'esprit des naturels, avec la nation puissante qui seule alors était connue en Océanie. Il nous a fallu végéter et souffrir longtemps pour détruire petit à petit les préjugés de ces pauvres peuples à notre égard. Mais, à la longue, cette vie de patience, de prière, de bon exemple et de sacrifices, a fait tomber les préventions; l'horreur qu'on avait pour le prêtre s'est affaiblie, on a commencé à écouter le missionnaire, et la vérité s'est fait jour. Je le répète : prier, souffrir et attendre, tel devait être et tel a été notre ministère dans ces trois archipels pendant de longues années.

« Ainsi, messieurs, ont toujours été fondées les chrétientés solides, dans les pays où le paganisme s'allie avec l'hérésie, et je le dis avec une profonde reconnaissance pour la miséricorde divine, toutes les tentatives du zèle en d'autres contrées n'ont pas été couronnées d'un succès pareil à celui que le Seigneur a daigné nous accorder.

« En effet, aujourd'hui, grâce à Dieu et à Marie, nous commençons à nous rendre maîtres de la position, et nous gagnons du terrain à vue d'œil. Les méthodistes perdent leur influence à proportion que la nôtre grandit, et déjà leur nombre diminue. La mission de Tonga fait des progrès rapides; le chef de cet archipel, qui jusque-là avait persécuté avec ardeur le catholicisme, semble nous devenir favorable, et ce rapprochement ne peut qu'être avantageux à la religion. De plus, les deux établissements que nous possédons à Viti et à Samoa se fortifient chaque jour.

« En résumé, deux îles entièrement converties, trois missions fondées dans les trois principaux archipels, de nombreux préjugés détruits, plusieurs langues apprises, des grammaires et des dictionnaires laborieusement achevés, l'expérience acquise, près de dix mille baptêmes administrés, tel est le résultat de nos efforts pendant vingt ans d'apostolat dans l'Océanie centrale. Outre un grand nombre d'églises en bois, nous avons pu en construire trois en pierres et de dimensions assez vastes. J'ai élevé la première au centre même de l'hérésie, à Samoa, mais avec de telles difficultés, au milieu de tant de traverses, que j'ai failli y succomber. Le déploiement du culte catholique frappera, je n'en doute point, l'esprit des indigènes, et préparera les voies à la vérité; c'est aussi, je pense, dans cette prévision que l'enfer s'est ému si étrangement. Les deux autres églises ont été construites à Wallis et à Futuna, par nos néophytes. A Wallis, les femmes se sont chargées spontanément des travaux de l'agriculture, afin que les hommes fussent occupés exclusivement à la sainte entreprise. La paroisse

entière ressemblait à un immense atelier. Les vieillards eux-mêmes et les enfants voulaient avoir leur part de fatigues, suivant la mesure de leurs forces, et l'on a vu même des paralytiques s'efforcer, avec leurs membres débiles, de préparer le sable et le mortier.

« En outre, nous avons pu établir une imprimerie qui a secondé puissamment la parole du missionnaire, par la publication d'ouvrages religieux, de livres de prières et de catéchismes. Enfin, un petit collège a été ouvert au centre de la mission, où nous pourrions instruire les jeunes naturels en qui nous reconnatrons plus de dispositions pour la vertu et les sciences. »

Mgr le vicaire apostolique de l'Océanie centrale écrivait en 1861 :

« Laissez-moi maintenant vous dire un mot de l'état actuel de nos missions. Il est en général satisfaisant, plus satisfaisant même que jamais. Notre sainte religion semble gagner ici ce qu'elle perd en Europe. Dans les îles d'Ouvea et de Futuna, qui sont toutes chrétiennes depuis de longues années, la foi s'enracine de plus en plus dans les cœurs, le paganisme est oublié, les habitudes chrétiennes sont prises ; les bienfaits de la civilisation, sans ses vices, s'y introduisent avec une sage lenteur. Les indigènes, que la famine décimait autrefois, peuvent maintenant sans beaucoup de peine se procurer tout ce qui est nécessaire aux besoins de la vie. En un mot, la population de ces deux petites îles serait la plus heureuse du monde, si elle s'en rendait compte, *sua si bona norint*. Mais tous ne savent pas apprécier leur bonheur. La passion de voyager, de voir d'autres pays, de devenir semblables aux *Blancs* si admirés, s'empare souvent des jeunes gens ; et plusieurs, quittant leur île fortunée pour aller courir les mers, ne reviennent plus ou reviennent mauvais. Telle est pour le moment la principale plaie de ces missions, et nous nous efforçons par tous les moyens de la combattre et de la guérir.

« A Ouvéa, les circonstances nous ont permis de séjourner assez pour donner les exercices d'une retraite à toute la population, huit jours à une moitié de l'île, et huit jours à l'autre. Chaque district, durant sa retraite, s'était comme converti en une communauté religieuse : plus de travaux, plus d'amusements frivoles, peu de paroles oisives ; mais recueillement, prières, méditations, chemins de la croix, confessions du matin au soir. L'église ne désemplassait pas durant le jour, et n'était jamais déserte même pendant la nuit. Il y avait deux instructions par jour ; le reste du temps était employé à entendre les pénitents : nous étions quatre missionnaires à l'œuvre, et nous en avions par delà nos forces. La veille de la clôture, il y eut réparation générale de tous les torts commis, réconciliation complète des familles entre elles, et pardon réciproque entre les individus. Que ce jour-là était touchant ! que de larmes y ont

été répandues !... Et le lendemain, comme elle était édifiante, cette communion générale de toute la population ! Impossible de dire la paix, la joie, le bonheur qui rayonnaient sur toutes les figures de ces chrétiens, réconciliés avec le ciel et la terre, possédant et recevant leur Dieu !... Il y a eu onze cents communions dans une localité, et sept cents dans l'autre : dix-huit cents communions en tout ; c'est-à-dire que tous les adultes de l'île, sans exception, ont participé aux bienfaits de ces exercices. Nos peines n'ont-elles pas été bien récompensées ?

« Ouvéa est partagée en trois paroisses. L'une possède déjà son église en pierres, l'autre est occupée à construire la sienne, et la troisième sollicite la faveur d'en bâtir aussi une. Cette faveur, je l'avais refusée tout d'abord, parce que mes moyens ne me permettaient pas de venir en aide aux habitants ; mais dans cette dernière visite ils sont revenus à la charge, et, pour écarter tout motif fondé d'opposition, ils m'ont déclaré qu'ils prenaient sur eux la dépense entière : « Nous ferons, m'ont-ils dit, de l'huile de coco, que nous vendrons pour acheter des outils, pour payer les vitraux, la toiture, etc. A ces conditions, un refus n'était plus possible. Je leur ai donc permis de préparer les matériaux, et il est convenu qu'à mon retour je poserai la première pierre de leur église. J'ai fait des heureux. C'est une chose étonnante que l'entrain, le courage et la patience que ces gens-là montrent pour une entreprise si considérable, d'autant plus difficile pour eux qu'ils n'ont guère que leurs bras pour l'exécuter. Il n'y a que l'esprit de foi qui puisse leur inspirer cette ardeur et ce dévouement.

« L'église qui se construit actuellement est un travail qui ne déparerait pas nos petites cités d'Europe. Bien qu'elle soit commencée depuis deux ans, elle n'est encore qu'au tiers de sa hauteur. La paroisse qui la construit se compose de onze villages ; chacun d'eux est chargé de sa part de mur, à laquelle il travaille une semaine ; et comme il n'y a guère à l'œuvre qu'un village à la fois, le tour de chaque hameau ne vient que toutes les onze semaines. Dans cet intervalle il s'occupe de ses plantations, prépare et transporte ses matériaux de façon à être prêt de fournir de nouveau sa tâche lorsque son tour reviendra. Alors il reprend son travail de construction, c'est-à-dire que les maçons, qui sont communs à tous les districts, bâtissent pour son compte durant une semaine, pendant que toute la population du village est en train de les servir. J'ai vu ce peuple à l'œuvre ; c'est un beau spectacle. Tout le monde s'occupe doucement et gaiement, les femmes et les enfants à charrier l'eau, le sable, la chaux, à préparer le mortier, à distribuer des rafraîchissements aux ouvriers ; et les hommes à faire la cuisine, à porter les matériaux, ou à tailler les pierres. La semaine finie, une autre section arrive avec ses provisions

de tous genres, et prête le concours de ses bras aux maçons, jusqu'à ce qu'elle soit relevée par un autre village. Ce travail ainsi divisé et réglé va lentement, mais il a l'avantage de n'être onéreux pour personne. La population trouve le temps de s'occuper de ses plantations et de ses affaires, tout en élevant son église, et rien ne souffre; au contraire, on dirait que Dieu bénit visiblement les efforts et les sacrifices que ces pauvres gens s'imposent si volontiers pour sa gloire, car les récoltes n'ont jamais été si abondantes, ni les santés plus prospères. Toutes ces choses se remarquent, se redisent, et ne contribuent pas peu à entretenir l'ardeur commune. Nous avons la confiance que ce courage se maintiendra jusqu'à la fin; nous pensons même que, le travail achevé, la population le regrettera en quelque sorte, tant cette occupation pieuse est entrée dans les habitudes et les joies de sa vie.

« Dans l'archipel de Tonga, nous avons trouvé à peu près le *statu quo*. L'hérésie, soutenue puissamment par le fameux roi Géorges, le champion armé du protestantisme, oppose de grands obstacles à l'extension de la vraie foi. Se maintenir en présence de tels efforts, c'est presque progresser. Du reste, les sympathies populaires sont pour nous. . . »

OREGON CITY, dans l'Amérique septentrionale. Archevêque, Mgr François Norbert, né au Canada en 1795, nommé le 24 juillet 1846. En 1855 on y comptait 3,700 catholiques.

OSAGES (MISSION DU PAYS DES), située dans l'Amérique du Nord, territoires de l'Arkansas et du Missouri.

Lettre de Mgr J.-B. Midge, vicaire apostolique des tribus indiennes, à MM. les directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Mission de Saint-François de Girolamo,
25 septembre 1852.

« Pour la première fois que les circonstances me permettent de vous écrire, je le fais de notre pauvre mission des Osages, qui a été, cette année, si riche d'épreuves et d'afflictions. Lorsque, dans le mois de juin 1851, je fis ma première visite aux bords du Neosho, sur lequel nous sommes établis, j'y trouvai, sous la direction du P. Schœndackers, aidé du dévouement de M. Heyman (prêtre séculier) et des Sœurs de Lorette, deux belles écoles comptant quatre-vingt-dix petits Osages pensionnaires, tous pleins de courage et de bonne volonté, pieux, dociles et heureux de vivre comme les blancs. Tous nos villages indiens étaient pleins d'estime et de confiance pour les missionnaires, et un bon nombre d'entre eux bien disposés à suivre l'exemple du grand chef de la tribu, qui venait d'être baptisé, confirmé et de faire sa première communion, qui avait abandonné la vie errante pour travailler à sa ferme et vivre du produit de ses sueurs. Je quittai ces pauvres

Indiens, le cœur plein de l'espérance qu'à ma prochaine visite il y aurait une consolante addition aux 200 ou 300 catholiques qui composent cette petite chrétienté de cinq ans d'existence. Le bon Dieu en avait disposé autrement.

« La rougeole, la fièvre typhoïde, le scorbut et le choléra sont venus, ont emporté 13 enfants de nos écoles, 1,500 Osages, et dispersés ceux que le fléau avait jusqu'alors épargnés.

« Du nombre de ceux que la mort enleva, se trouvèrent 800 petits enfants baptisés, et un bon nombre d'adultes, qui, se sentant atteints du mal, firent appeler le P. Bax, furent instruits, baptisés, et rendirent le dernier soupir dans des sentiments qui font tout espérer de leur bonheur. Malheureusement, une des premières victimes fut notre grand chef Wite-Hair (cheveux blancs), sur qui nous fondions de si belles espérances; avec lui nous perdons notre principal soutien, et la tribu des Osages le seul homme qui pût maintenir l'union entre les chefs des différents villages, et faire respecter par les blancs les droits de leur nation. Les quatre derniers mois de sa vie ne furent qu'une série non interrompue de souffrances et de troubles domestiques, supportés avec la plus parfaite résignation et une générosité que notre sainte religion seule peut inspirer. Quand il sentit qu'il n'avait plus que peu d'instant à vivre, il fit appeler autour de son lit de mort ses amis et ses conseillers, et voulut faire devant eux amende honorable des mauvais exemples et des mauvais conseils qu'il leur avait donnés. Ses funérailles furent accompagnées de toute la pompe possible dans les pays indiens: c'étaient des cris ou plutôt des hurlements de tout ce qu'il avait de parents et d'amis, se frappant les mains l'une contre l'autre, et se couvrant la tête et la figure de boue et de poussière en signe de deuil et d'affliction. Quelques-uns voulurent, selon leurs anciens usages, immoler des chevaux sur sa tombe, afin qu'il n'eût pas à marcher à pied dans sa nouvelle patrie; mais ils s'en abstinrent, quand on leur fit observer qu'il appartenait à la prière, et que les vrais priants n'ont besoin de rien après leur mort. Le plus beau présent que les sauvages puissent déposer sur le cercueil d'un indien, c'est une chevelure ennemie et surtout la chevelure d'un Pawnée; le défunt est supposé alors avoir un esclave pour lui fournir l'eau et le bois. Il n'est pas rare aussi qu'ils placent quelques provisions auprès du mort, afin qu'il n'ait point à souffrir jusqu'à ce qu'il ait découvert les prairies les plus avantageuses pour chasser le buffle. Il leur est assez connu maintenant que rien de semblable n'est permis pour ceux qui sont enterrés dans notre cimetière; et il en est parmi eux qui font un si grand cas de la sépulture accordée aux catholiques, qu'on a vu des parents infidèles, dans les plus grandes chaleurs de l'été, apporter, de trois ou quatre journées de distance, le cadavre

de leur petit enfant baptisé, afin qu'il jouit d'un semblable avantage.

« Comme la rougeole avait commencé dans notre école, où un sauvage de la tribu des Quapaws l'avait apportée, tout le pays fut pour quelque temps en feu contre nous. Les uns prétendaient que la mort de tant de petits enfants venait de ce qu'ils avaient été baptisés; d'autres, de ce que le P. Bax avait inscrit leurs noms sur un registre; d'autres l'attribuaient à la nourriture des blancs qu'on leur donnait, aux cheveux longs qu'on leur faisait porter, et même à l'habillement complet que nous avons substitué à la simple couverture. Quand toutes les conjectures furent à peu près épuisées, les plus adroits, sans doute, inventèrent que la maladie avait été envoyée dans une lettre au P. Bax, afin qu'il la communiquât aux Indiens; c'était du vaccin que je lui avais fait parvenir dans une lettre, pour prévenir chez les Osages les ravages que la petite vérole avait causés chez les Potowatomies, les Delawarres et les Kikapous. Tous ces différents bruits avaient tellement excité ces pauvres têtes indiennes, que la conclusion fut de retirer tous les enfants des écoles, même ceux qui étaient le plus dangereusement malades, et de les traiter selon les prescriptions des médecins sauvages. Comme ces empiriques ne jugent de la santé d'un patient que par la quantité de viande que, bon gré mal gré, ils peuvent lui faire avaler, ils gorgèrent si bien ces petits enfants, que bien peu purent résister au traitement. Le fils unique de Wite-Hair, m'assure-t-on, fut tué de cette manière; on ne lui laissa d'alternative que celle de manger ou d'être poignardé.

« L'effervescence qu'avait excitée une mortalité si effrayante ne fut heureusement pas de longue durée, et nos deux écoles, quoique moins nombreuses qu'auparavant, ont été bientôt sur un aussi bon pied qu'on pouvait l'attendre après une semblable tempête; mais cette pauvre mission n'était pas encore au bout de ses épreuves. Le P. Bax, qui en était un des fondateurs, après avoir passé quatre mois en courses continuelles par toute espèce de temps et de privations, pour assister ceux qui réclamaient ses soins, dut enfin succomber à la fatigue et à l'épuisement, et la mort vint nous l'enlever le 5 août, à l'âge de 33 ans, après cinq ans d'un apostolat dont tous les jours, j'espère, ont été devant Dieu des jours pleins de bonnes œuvres et de mérites. Sa mort a privé la tribu des Osages du seul missionnaire qui pût en parler bien la langue, et qui eût pris sur elle un réel ascendant. Une telle perte et la désorganisation que tant de fléaux ont causée chez les Osages, en font un terrain à peu près nouveau, qui ne demandera

pas moins d'efforts et de sueurs que lorsqu'il fut défriché la première fois.

« La difficulté, du reste, à de plus nombreuses conversions chez les Osages, vient bien plus encore de leur propre fond que des malheureuses circonstances de cette année. Ils sont riches de toutes les mauvaises passions des blancs, auxquelles il faut ajouter les leurs, qui ne valent pas mieux. De ce nombre sont une espèce de fureur qu'ils ont pour les boissons enivrantes, leur goût frénétique pour la chasse au buffle, et la nécessité aussi où ils ont été jusqu'à présent de s'y adonner pour vivre: de là leurs guerres incessantes, l'alarme continuelle dans laquelle ils végètent, et la répugnance qu'ils éprouvent à se fixer aux paisibles labours d'une ferme, qui leur seraient si faciles et pourraient les faire vivre si heureux.

« Il en est, cependant, qui montrent quelques dispositions, quelque bonne volonté au travail. Je leur ai promis de leur fournir les hommes, les animaux et les instruments pour leur apprendre l'agriculture. J'espère que nous obtiendrons quelque chose par ces sacrifices, et ce résultat sera dû, messieurs, à la bonté que vous avez eue de m'allouer, cette année, une somme qui me met à même de secourir cette infortunée tribu des Osages.

« Les Quapaws, qui ne sont qu'à 65 milles de Saint-François de Girolamo, demandent, eux aussi, une école et une mission. Dans une visite que je leur ai faite cette année, j'ai dû juger favorablement de leurs dispositions et du bien que nous en pouvons attendre. Ils sont peu nombreux, il est vrai, mais cette position nous mettrait dans le voisinage des Shawnees, des Senekes et des Chérokees, pour lesquels jamais rien n'a été fait. Vers le nord, les Sioux, les Assiniboins, les Corbeaux, ont encore récemment manifesté le désir qu'ils ont de posséder des Robes-Noires au milieu d'eux, afin d'avoir le bonheur de connaître et d'aimer le Grand-Esprit. Je tâcherai, l'été prochain, d'aller visiter ces tribus du nord; et si mes ressources me le permettent, je remplirai le vœu de ces sauvages jusqu'ici abandonnés à leur malheureux sort, en leur donnant les moyens d'apprécier notre sainte religion et d'en pratiquer les préceptes.»

OSNABRUCK, dans le royaume de Hanovre. Evêché rétabli en 1857. Evêque, Mgr Paul Melchers, né le 6 janvier 1813, fait évêque le 3 août 1857, auparavant vicaire général de Munster. Ce diocèse, en 1859, avait 154,180 catholiques.

OSSORY, en Irlande. Evêque, Mgr Edouard Walsh, nommé le 12 mai 1846.

OWTAWA, dans le Canada, auparavant nommé Bytown. Evêque, Mgr Eugène Bruno Guigues, nommé le 9 juillet 1847. On y compte plus de 50,000 catholiques.

P

PADERNBORN, en Westphalie. Plusieurs missions dans la Saxe prussienne dépendent de cet évêché. Evêque actuel, Mgr Conrad Martin, né en 1812, nommé en 1856. Coadjuteur, Mgr Joseph Frensborg, né en 1807, nommé en 1824 évêque *in partibus* de Sisimo. Ce diocèse avec ses missions compte 562,260 catholiques. — Nous allons exposer l'état où se trouvait le catholicisme en Prusse en 1840, c'est-à-dire avant l'avènement de Pie IX. Cela donnera lieu d'apprécier les immenses progrès que le catholicisme y a faits sous ce Pape. Cela est d'autant plus important que la Prusse est considérée comme le principal appui du protestantisme sur le continent, et que la grande partie des catholiques soumis à des gouvernements protestants appartient à la Prusse; voilà pourquoi aussi les actes religieux de la Prusse ont une grande influence relativement aux mesures des autres gouvernements protestants à l'égard des catholiques. On compte en Prusse (1840), 8 millions évangéliques, 5 millions catholiques, 3 millions juifs et 14,000 mennonites. Les catholiques sont particulièrement nombreux à Posen, dans la Prusse occidentale (population polonaise), ensuite dans la Silésie, si longtemps autrichienne, enfin dans les anciennes principautés ecclésiastiques de Westphalie et des évêques électeurs de Cologne et de Trèves. On compte :

En Brandebourg, sur 1,740,000 habitants un nombre presque imperceptible de catholiques.

En Poméranie, sur 990,000 habitants encore moins de catholiques qu'à Brandebourg.

En Saxe, sur 1,560,000 habitants, 90,000 catholiques.

En Prusse (2 provinces), sur 2,148,000 habitants, 555,000 catholiques.

Dans la province de Posen, sur 1,169,000 habitants, plus de 700,000 catholiques.

En Silésie, sur 2,679,000 habitants, près de la moitié sont catholiques.

En Westphalie et dans la Province rhénane, sur 3,729,000 habitants, 2,350,000 catholiques.

En vertu du Concordat de 1821 se trouvent en Prusse : 1° l'archevêque de Gnesne et de Posen pour la province de Posen, avec un suffragant à Coulm pour la province de la Prusse occidentale; 2° l'évêque exempt de Breslau pour la Silésie, le Brandebourg et la Poméranie; 3° l'évêque exempt d'Ermland pour la province de la Prusse Orientale; 4° l'archevêque de Cologne avec trois suffragants : de Munster, pour cette ville et pour Clèves; de Trèves, pour cette ville et Coblenz; et de Paderborn pour Minden, Arensburg, Erfurt, Eichsfeld et les catholiques de Saxe.

L'évêque de Munster a aussi juridiction sur les catholiques du grand duché d'Oldenbourg.

L'élection des évêques, dans les trois mois après la vacance du siège, appartient aux chapitres, sous condition que le nouvel élu soit agréable (*persona grata*) au roi et reçoive son consentement. La nomination des prévôts de la cathédrale appartient au Pape durant les mois dits du Pape; et sous les conditions requises pour l'élection des évêques. Toutes les autres prébendes sont données par l'évêque après le consentement du roi. Du reste, en vertu de l'acte de la confédération germanique, les catholiques jouissent de la tolérance, et les revenus de l'Eglise doivent être basés depuis 1833 sur les rentes des biens-fonds. Des trente-huit couvents que la Prusse a trouvés dans le duché de Posen en 1815, il n'en restait qu'un seul en 1840.

PARIS.—Comme la France est la fille aînée de l'Eglise, et comme la capitale de ce pays catholique montre, après Rome, le plus de zèle pour le salut des âmes, Paris peut être regardé à cause de ses nombreuses œuvres de charité et des innombrables conversions qui en résultent, comme une *seconde Rome*. Ce nom n'est pas plus incompatible avec celui de la *seconde Babylone* que Paris portait naguère, et qu'il peut mériter encore sous certain rapport, que le nom de seconde Babylone ne l'est avec le nom de Rome, cette ville sainte par excellence après Jérusalem.

Après Rome, c'est Paris et Lyon qui contribuent le plus à la propagation de la foi.

PATNA, Vicariat apostolique aux Indes-Orientales, confié à Mgr Anastase Hartmann, capucin, évêque de Derbi *in partibus*. On y compte 4,000 catholiques, d'après l'Almanach officiel du clergé, publié à Madras.

Le vicariat apostolique de Patna fut érigé en 1845. Mgr Borghi en fut le premier titulaire, et il l'aurait doté, sans doute, des établissements les plus indispensables, si le délabrement de sa santé ne l'avait forcé de rentrer presque aussitôt en Europe.

« Appelé à lui succéder en 1846, écrit Mgr Hartmann, je ne trouvai, en arrivant à Patna, que quatre missionnaires, une résidence qui tombait en ruines et une église dépourvue de ce qu'exige la décence du service divin. La grande Oeuvre catholique, l'Association de la Propagation de la Foi, m'alloua douze mille francs : cette somme suffisait aux besoins les plus pressants; mais, ne voulant pas contracter de dettes, je n'osai rien entreprendre d'un peu considérable. Néanmoins le nombre des missionnaires augmentait, et le vicaire apostolique du Bengale nous cédait le couvent de Darjeeling, fort éloigné dans les montagnes, mais se trouvant sur le territoire de ma juridiction. J'ai établi dans cette maison un pensionnat et une école pour un nombre très-limité de jeunes filles; il en restait un bien plus grand nombre qu'il nous était impossible de réunir, faute de local; de sorte que leur instruction religieuse en souffrait beaucoup. Pour remé-

dier autant que possible à ce grave inconvénient, qui était pour nous un sujet d'affliction profonde, je fis commencer la construction d'un couvent à Bankipore (faubourg de Patna); j'y plaçai deux religieuses, aussitôt qu'elles purent y être convenablement logées et y faire la classe. Peu à peu l'état de la mission était devenu satisfaisant : les écoles, organisées et bien tenues, laissaient peu à désirer; les missionnaires étaient encore peu nombreux, il est vrai, mais ils se multipliaient par le zèle, et à force de peines et de fatigues, toutes les localités où résidaient des catholiques étaient desservies, et les stations militaires, au nombre de neuf, et situées à des distances considérables, étaient fréquemment visitées. Du fond de notre cœur nous bénissions la divine Providence qui nous avait assistés d'une manière aussi visible : nous espérions un avenir plein de fruits précieux pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Telle était, mon T.-R. Père, l'état de cette mission en 1849, au moment où, à ma grande surprise, le Saint-Siège me transféra à Bombay.

« L'année dernière, le vicariat apostolique de Patna me fut de nouveau confié. Hélas ! j'ai eu le chagrin cuisant de le trouver bien déchu, et il ne faut pas s'en étonner après la crise récente que l'Inde a traversée. Mais aujourd'hui tout commence à renaitre. Je puis vous annoncer, en particulier, que notre communauté de Bankipore marche très-bien : la régularité et l'esprit religieux y sont parfaits, les écoles fréquentées et les Sœurs ont quatre classes distinctes : la première pour les filles qui peuvent payer, la deuxième pour celles qui ont peu de fortune, la troisième pour les orphelines européennes, et la quatrième pour les orphelines noires que nous apportent leurs parents païens. Le local étant devenu insuffisant, je me propose de l'agrandir aussitôt que j'en aurai les moyens. Actuellement, je fais bâtir une maison vaste et commode pour y placer les orphelines européennes, provisoirement réunies, dans le couvent de Bankipore, aux orphelines indigènes : les premières sont au nombre de trente-deux, et les secondes de vingt-deux. Les petits garçons de la même catégorie ne sont pas oubliés. Patna est doté d'un asile pour vingt et un Indiens, et à Coorjee, dans ma résidence actuelle, j'ai recueilli trente enfants d'Europe : mon intention est de compléter cette habitation et de la céder tout entière à nos pauvres orphelins, dès que je pourrai appeler les Frères de la doctrine chrétienne, avec lesquels tout est convenu. Déjà ils seraient avec nous, si les ressources du vicariat nous l'avaient permis.

« Quatre religieuses nous sont arrivées l'année dernière, et cinq autres, à l'heure qu'il est, doivent être en route pour venir partager les travaux et les privations de celles qui les ont précédées. J'espère en placer quelques-unes à Bettiah : une école y serait bien nécessaire, car les fidèles de cette localité sont au nombre de treize cent huit. Dans

cette dernière ville, ainsi qu'à Chooree, il y a déjà des écoles pour les jeunes garçons; dans les autres stations existent des écoles régimentales, qui sont souvent visitées par les missionnaires.

« La population catholique de ce vicariat est à peu près de cinq mille âmes, dont deux mille cinq cent cinquante-cinq Européens et deux mille deux cent quatre-vingt-seize indigènes, dispersés dans dix-sept ou dix-huit localités différentes. L'année dernière nous eûmes la consolation de recevoir dans notre sainte Eglise plusieurs adultes, et de baptiser un certain nombre d'enfants nés de parents païens, en tout cinquante-huit. Nos religieuses de Bankipore et de Darjeeling ont plusieurs jeunes protestantes au nombre de leurs pensionnaires.

« La mission de Patna, déjà si importante aujourd'hui, est appelée, je crois, à faire un bien immense dans ces contrées. Il serait nécessaire que nous eussions quelques missionnaires de plus; il nous faudrait aussi une nouvelle colonie de Sœurs, et la collaboration si utile des Frères des écoles chrétiennes... »

PAUL (SAINT) de Minnesota, dans l'Amérique septentrionale. Evêque, Mgr Thomas Grâce, dominicain, nommé en 1859. On y compte 50,000 catholiques. Le séminaire n'a que quatre élèves.

Extrait d'une lettre de M. Belcourt, missionnaire apostolique, à Mgr Crépin, évêque de Saint-Paul.

St-Joseph de Pembina, 13 septembre 1852.

« ... Tout récemment j'ai eu occasion de voir les principaux chefs des tribus de l'Ouest, qui m'ont invité à les visiter dès cet hiver. Si je puis, à force de privations, réaliser assez d'économies pour couvrir les frais de ce voyage, je serai heureux de descendre à leur désir.

« Je ne puis dire encore le mode de conduite à tenir pour opérer plus promptement leur conversion; mais je présume qu'il faudrait, pendant quelques années, voyager comme eux sous la tente, pour les avoir toujours présents et leur donner une instruction suivie. Une fois qu'ils auraient acquis les connaissances de la religion, la grâce leur donnant pour leur pasteur la confiance qu'ils lui doivent, il serait plus facile de les fixer alors, et de les accoutumer peu à peu à la culture.

« La tribu des Assyniboins, une des plus considérables, s'étend jusqu'aux sources du Missouri, d'où ces Indiens guerroyent avec les sauvages des Montagnes-Rocheuses, notamment avec les Pieds-Noirs. Comme ils sont alliés aux Mandanes et aux Gros-Ventres, un missionnaire, fixé chez ces derniers, formerait le premier anneau d'une chaîne apostolique, qui bientôt, avec l'aide de Dieu, rattacherait au joug de l'Evangile un très-grand nombre d'indigènes.

« Les Panis (Pananiyâk) qui sont établis à une journée de Selle, plus bas que les Mandanes, et qui leur sont alliés, suivraient bientôt leur exemple. Alors, et alors seule-

ment, on pourrait concevoir l'espérance de voir entrer dans le bercail du Sauveur la nombreuse et indomptable tribu des Sioux.

« Je voudrais redire tout ce que j'ai vu et entendu en visitant, à diverses reprises, ces peuplades abandonnées. Que ne puis-je retracer aux membres de la Propagation de la Foi, cette élite généreuse de la charité chrétienne, ces pères nourriciers de tant de missionnaires; que ne puis-je leur retracer les privations, les tortures, les horreurs auxquelles certaines tribus se soumettent dans le but d'obtenir des faveurs de dieux imaginaires! Que ne m'est-il donné, par exemple, de leur montrer un seul de ces vieillards Mandanes, lequel ne présentait à ma vue, sur tout son corps presque totalement nu, pas une place qui ne fût couverte de larges cicatrices, faites par lui-même dans le cours de sa vie, pour en tirer du sang et l'offrir au soleil, qu'il croit encore être son Dieu! Ils verraient les mains tronquées de ce vieillard qui, à force de se retrancher une phalange des doigts à la mort de chacun de ses proches, ne possède plus que le pouce et l'index, trop nécessaires à lancer la flèche et à défendre le foyer, pour qu'il soit permis de s'en priver jamais! En disant ceci, je ne rapporte pas la millième partie des horreurs dont mes yeux et mes oreilles ont été les confidents ou les témoins..... »

Notice sur Mgr Cretin, évêque de Saint-Paul. — L'Eglise des Etats-Unis vient de perdre un de ses plus infatigables prélats, Mgr Joseph Cretin, premier évêque du diocèse de Saint-Paul. Une sainte mort a terminé ses dix-neuf ans d'apostolat. Sous l'impulsion d'une vocation généreuse, il avait quitté la France en 1838, et s'était dirigé vers ces contrées de l'Ouest où l'émigration, refoulant devant elle les Indiens, rendait plus nécessaire et plus laborieux le dévouement du prêtre. Les diocèses de Saint-Louis et de Dubuque gardent encore le souvenir du zèle qu'il déploya et des succès religieux qu'il obtint, soit au milieu de la population civilisée, soit dans les campements des tribus sauvages. Lorsque, en 1850, l'érection du diocèse de Saint-Paul eût été décidée, les suffrages des évêques américains le désignèrent au Souverain Pontife pour occuper ce nouveau siège, dont il prit possession le 2 juillet 1851. Six ans d'épiscopat, au milieu d'un troupeau qu'il avait trouvé presque sans clergé, sans églises et sans ressources, ont rapidement épuisé ses forces; il a succombé, le 22 février 1857, aux souffrances d'une longue maladie. « Tout son peuple le pleure comme un père, écrit un de ses prêtres. Modèle de résignation, il répondait constamment à ceux qui lui faisaient espérer le retour de la santé : *Je ne demanderai jamais à Dieu ni ma guérison ni ma mort, mais seulement que sa volonté soit faite.* »

Si courte qu'ait été l'administration de Mgr Cretin, elle laisse après elle des œuvres qui la feront longtemps bénir; elle a donné au diocèse de Saint-Paul tout ce qu'il pos-

sède, c'est-à-dire dix-neuf prêtres, vingt-deux églises, un hôpital, des écoles et trois communautés religieuses. La population catholique de ce diocèse, qui dépasse aujourd'hui cinquante mille âmes, n'en avait que trois mille il y a sept ans.

PE-KIN ORIENTAL, Vicariat apostolique. Mgr Adrien Languillat, jésuite, évêque de Sergiopolis *in partibus*, depuis 1856. Ce respectable jésuite a été fait profès de son ordre par le T. R. P. Roothaan, général des Jésuites, à cause des souffrances que Mgr Languillat a supportées en Chine, ce qui est une rare exception dans la Compagnie de Jésus, où la première condition pour être profès de l'ordre est de subir avec succès un grand examen théologique.

PE-KIN SEPTENTRIONAL, Vicariat apostolique, confié à Mgr Joseph Martial Mouly, lazariste, évêque de Fessula *in partibus*. Son coadjuteur, Mgr Jean-Baptiste Anouilh, a été fait évêque *in partibus* d'Abydos, en 1848.

Extrait d'une lettre de Mgr Anouilh, de la congrégation de Saint-Lazare, et vicaire apostolique du Pe-Tche-Ly occidental.

Tching-Ting-Fou, le 10 mars 1862.

« ... Il me faudrait écrire de longues pages pour vous rapporter ce que la légation française a fait pour chaque mission en particulier. Depuis peu de jours, grâce à son énergie, M. le ministre, aidé de l'assistance et de la vigueur militaire de l'excellent M. Trève, officier de marine et actuellement secrétaire intérimaire de l'ambassade, a procuré à cinq vicariats à la fois, ou la restitution des anciennes églises, ou une indemnité plus glorieuse encore à la religion. Après des difficultés sans nombre, M. le ministre vient de m'obtenir le palais impérial de la ville de Tching-Ting-Fou, où je pourrai bâtir ma cathédrale, mon séminaire, mon orphelinat et mes écoles. Ce ne sont que des ruines, il est vrai; mais la renommée en est immense, et cette donation vaut à elle seule plusieurs décrets impériaux. Il est inouï, en Chine, que l'empereur cède son propre palais à d'autres usages. A ceux qui nous font tant de bien, nous ne pouvons autrement témoigner toute notre gratitude, qu'en priant Dieu d'être lui-même leur récompense.

« Bien souvent les missionnaires ont écrit que nous n'avions besoin, en Chine, que de la liberté religieuse pour convertir des millions d'infidèles. Je veux donc vous démontrer que ces paroles étaient vraies. Pour cela je n'ai qu'à vous faire connaître les fruits merveilleux que la liberté a produits, cette année, dans mon vicariat, qui autrefois n'était que des ronces et des épines. Depuis plusieurs mois je parcours, non plus seulement mes anciennes chrétientés, mais encore les villes et les villages où jusqu'ici le nom du Seigneur était entièrement inconnu. Je prêche le plus souvent sur les places publiques, dans les rues, presque sur les toits; je prêche, non en présence de quelques in-

dividus, mais à des masses innombrables; on accourt de plusieurs lieues à la ronde, et on passe les journées entières sans manger, afin d'entendre la sainte doctrine. On voit ici de ses propres yeux ce que nous lisons dans l'Évangile : *Secuiae sunt turbæ multæ, et non habent quid manducent*. Si j'avais le don des miracles et que je pusse, comme notre divin Maître, rassasier la multitude, ce peuple me suivrait partout, non par milliers, mais par millions. Jamais le cœur du missionnaire n'a goûté plus de consolation que le mien en éprouve depuis quelque temps. La moisson est si abondante et si j'avais plus d'ouvriers, les greniers du Père de famille, quelque grands qu'ils fussent, seraient bientôt remplis.

« Pour vous en donner une idée, je ne vous rapporterai que ma dernière excursion. Dans les parties occidentales du Tchao-Tcheou, les Chrétiens étaient très-rares, et je n'y comptais que quelques familles catholiques. Dieu m'a préparé la voie et m'a offert l'occasion d'aller annoncer l'Évangile dans ces contrées, comme je l'avais fait dans plusieurs districts du Tching-Ting-Fou. A peine ai-je paru dans ces parages, que des multitudes d'hommes et de femmes accoururent; on me préparait un siège sur la place publique, et là je prêchais à ces païens tout le temps que me le permettait mes forces et ma voix. Quelquefois la nuit arrivait, j'étais mourant de fatigue, je ne pouvais plus dire un mot, et l'auditoire était encore avide de m'entendre. Le lendemain je recommençais comme la veille. Dieu a béni mes efforts, le nombre des convertis pendant ces quinze jours dépasse celui de quinze mille. Il y a plus de six cents maisons inscrites au nombre des catéchumènes. Neuf villages presque entiers se sont donnés à nous, et dans plus de vingt autres il y a plusieurs familles qui ont brûlé leurs idoles et ne veulent plus adorer que le Seigneur du ciel. Je dus, en quelque sorte, me dérober par la fuite à l'empressement de ces chers infidèles.

« Je me rendis à Hien-Tsun, centre de nos chrétiens du Tchao-Tcheou, où mon vicaire général faisait mission, et sans délai j'envoyai un Chrétien capable à chacun des villages convertis : en tout, onze catéchistes à poste fixe, avec un douzième comme supérieur des autres, pour aller partout où les païens le demanderaient. En outre, je plaçai un prêtre chinois au milieu d'eux, afin de garder en mon nom ce troupeau encore très-timide. Je plaçai aussi de vieilles et ferventes vierges pour instruire les femmes, et, après avoir recommandé mon nouveau bercail aux mandarins des quatre divers districts, je partis pour la ville de Tching-Ting-Fou, où m'attendaient beaucoup d'affaires, entre autres celle de ma résidence que j'ai encore à bâtir. Aujourd'hui même, le préfet de cette ville m'a dit que bientôt il me remettrait le *king-koung* ou palais impérial. Dans ma prochaine lettre j'espère pouvoir vous envoyer la carte de ce vaste emplacement, que

l'empereur de Chine me donne comme indemnité de plus de soixante-dix chapelles détruites sous le règne des successeurs de Khang-Hi.

« Je ne vous parle pas des conversions nombreuses qui s'opèrent dans le Tching-Ting-Fou : ici, en effet, j'ai six ou sept villages où je compte plus de deux cents familles catéchumènes; je vais en baptiser prochainement un grand nombre. Tandis que les deux tiers de cet empire sont en insurrection, nous jouissons, par la grâce de Dieu, d'une grande tranquillité. Les rebelles ont bien fait des tentatives au sud de la province et sur les frontières de mon vicariat, mais ils ont été repoussés des provinces du Chan-Toung et du Ho-Nan; celles du midi sont toujours en proie à la guerre civile. Pauvre Chine ! qu'elle est malheureuse ! le peuple ou meurt de faim et de misère, ou est massacré par les brigands. A cause de ces calamités de tout genre, la foi des Chinois aux idoles s'affaiblit de jour en jour; les pagodes tombent et ne se relèvent pas.

« Il me reste à vous exposer les besoins très-urgents de mon vaste vicariat. Vous savez qu'il n'a que deux ans à peine d'existence; c'est vous dire que tout est à faire. J'ai un grand nombre d'anciennes chrétiens; or, en ces temps de liberté et pour l'honneur de la religion, il me faudrait bâtir une chapelle convenable dans chacun de ces villages, où les néophytes sont obligés de s'agenouiller et de prier en plein air; mais, malgré leur bonne volonté, il leur est impossible de mettre la main à l'œuvre si l'évêque ne prend à sa charge une grande partie des frais. Le concours que je viens de prêter à l'érection de trois ou quatre de ces oratoires, a épuisé mes dernières ressources. Si les chapelles sont nécessaires dans les anciennes paroisses, elles le sont bien davantage dans les localités de nouveaux Chrétiens dont je vous ai parlé plus haut. Ces chers catéchumènes n'ont aucun endroit pour se réunir, pour apprendre les prières, pour loger le catéchiste qui les instruit, et le prêtre qui va les visiter. Les dépenses que j'ai faites pour eux sont déjà exorbitantes, mais je les continue, préférant mendier mon pain et demeurer encore sans résidence, afin de profiter de ce temps de grâce et de salut. Dans aucune province de Chine, que je sache, il n'y a autant qu'ici de conversions à la fois; si j'avais des ouvriers et de l'argent pour leur viatique, elles seraient plus nombreuses encore. Ayez donc pitié de nous, messieurs et chers bienfaiteurs : j'en appelle à votre cœur généreux; j'en appelle à l'ardente charité de tous les membres de votre pieuse Association. Mes anciens et nouveaux Chrétiens leur tendent les bras : Heureux bienfaiteurs d'Europe, leur disent-ils par mon organe, vos frères du Céleste-Empire sont libres d'adorer enfin le seul vrai Dieu qui a créé le ciel et la terre. Mais nous sommes sans temples et sans autels, et trop pauvres pour en bâtir. Nous sommes sans écoles, sans images, sans

croix, sans livres, sans chapelets, sans rien, en un mot, et nous recourons à vous pour obtenir toutes ces saintes choses. Frères d'Europe, vous aurez pitié de nous, pauvres Chinois qui vous devons, après Dieu, d'avoir été faits Chrétiens. »

FÊTE-DIEU A PÉKIN.

Lettre de M. Thierry, Lazariste, à Mgr Mouly, de la Congrégation de la Mission, évêque de Fussula, vicaire apostolique de Pékin (Tche-Ly-Nord).

Pékin, le 15 juin 1861.

« Notre mois de Marie a été magnifique. Nos quatre confrères l'ont établi dans les stations où il ne l'était pas encore, et partout il a été suivi régulièrement. Pour donner plus d'élan à la piété, nous avions, avec l'aide des élèves du séminaire, dressé un petit autel tout garni de fleurs, dans la cathédrale; bon nombre d'hommes y venaient chaque jour chanter les litanies et d'autres prières après la Messe, moment que l'on avait jugé le plus convenable pour eux et pour nous. Au Pé-Tang, même richesse de parure et même dévotion. Selon notre usage, tous les élèves, réunis aux Chrétiens du voisinage, en faisaient les exercices. A la Sainte-Enfance de Si-Oua-Tchang (1), notre bonne Mère n'a pas été moins glorifiée. Maintenant l'impulsion est donnée, et j'espère que les années suivantes on continuera avec une nouvelle ardeur.

« Que vous dire de notre Fête-Dieu? Elle a été plus splendide encore : nous y avons déployé toute la pompe que permettait notre pauvreté en fait d'ornements. Dans une réunion préparatoire, à laquelle nous avions convoqué tous les catéchistes, il fut décidé qu'il y aurait six repositoires, qu'ils en feraient quatre à la chinoise, et nous deux à l'euro péenne. Ainsi dit, ainsi fait. Dès le lundi, quatre petites pagodes de nattes s'élevèrent dans la grande cour qui entoure l'église. Dans la petite cour, en face de la porte principale, furent dressés les deux repositoires européens; mais le temps ne nous favorisa pas, et nous fûmes contrariés par le vent qui, vous le savez, souffle ici avec une violence extrême. Une large allée fut préparée dans la cour d'enceinte, et, pour l'embellir, on la recouvrit d'une couche de terre jaune; c'est ce que l'on fait toujours pour l'empereur de la Chine; à plus forte raison devions-nous le faire pour le Roi des rois.

« Les quatre petits repositoires de nattes étaient bien nus; si nous avions eu le temps, et surtout les objets nécessaires, nous aurions peut-être réussi à leur donner une couleur plus catholique. Toutefois ils ont été très-agréables aux Chinois, qui n'admirent que ce qui est conforme à leurs usages. Les deux nôtres, l'un en style gothi-

que, l'autre en style romain, ne leur plurent pas, quoique les curieux ne se lassassent point de venir les voir. Enfin, après trois jours d'agitation, d'allées et de venues, la fête arriva. Le saint Sacrifice fut célébré par notre pro-vicaire M. Smoremburg; le curé de la cathédrale, M. Talmier, fit l'instruction, et, la Messe à peine achevée, je mis notre monde en marche. Afin que le défilé eût un aspect plus imposant, j'avais fait confectionner une cinquantaine de bannières. Le catéchiste Tong (2), de son côté, avait donné le mot aux enfants des écoles, qui en apportèrent de toutes faites par leurs parents; enfin, celles de l'année dernière, jointes à tous ces oriflammes, formaient un total d'environ cinquante drapeaux. A nos catéchistes avait été confié le grand étendard du *Taou-Neng-Siang* (image du Sauveur tout-puissant).

« C'était vraiment beau à voir que tous ces petits Chinois ouvrant la marche, avec leurs guidons ornés d'une image et d'une inscription en lettres d'or, tous nos élèves et tous nos frères armés aussi d'un symbole religieux, et suivant la bannière de saint Vincent de Paul. Oui, ce spectacle eût été beau partout; il était ravissant en Chine. Venaient ensuite le clergé et le dais, porté par quatre mandarins aux boutons blancs et bleus (3).

« Nous avions réservé aux membres de l'ambassade une place d'honneur. M. de Méritens tenait un cordon du dais, ainsi que M. Saint-Clair, premier secrétaire de la légation anglaise, et fervent catholique; les deux autres étaient portés par des élèves de la légation française. M. de Kleszkouski (4) n'était pas à Pékin ce jour-là. M. le ministre, ne pouvant nous honorer de sa présence, eut l'attention de nous envoyer six gendarmes, qui, l'arme au bras, accompagnèrent le Saint-Sacrement.

« La cérémonie fut donc très-imposante, très-majestueuse, mais surtout très-longue; la Messe avait commencé à neuf heures, et le tout ne fut fini que vers trois heures après midi. Tous les hommes de la ville et de la banlieue, qui avaient le bonheur d'être catholiques, se firent une joie et un devoir d'y assister; la cour en était remplie (5). Les femmes auraient bien voulu y être admises aussi, mais la prudence conseillait le contraire. On verra plus tard.

« Reste à vous parler de la foule des curieux. Ils affluaient de tous côtés; on en voyait sur les murs, sur les toits des maisons, dans la rue voisine de l'église, sur tous les points élevés d'où l'œil pouvait suivre la procession. Partout on n'apercevait que des têtes, notamment sur la grande muraille de la ville marchande, qui domine

(1) C'est un orphelinat d'une soixantaine de petites Chinoises, à la chapelle duquel viennent deux cents femmes.

(2) C'est le chef des catéchistes chargés des écoles.

(3) C'étaient quatre officiers militaires du troi-

sième et du quatrième ordre, deux colonels et deux commandants, en grand uniforme, avec leur double plaque en soie, et leur grand collier au cou. Ils sont catholiques ainsi que leurs familles.

(4) Premier secrétaire de la légation française.

(5) Il devait y avoir trois ou quatre mille hommes.

notre enclos. Cette masse de spectateurs garda une attitude parfaitement convenable, et chacun se retira très-content.

« Pour remettre en honneur notre église de Pé-Tang, qui jusque-là n'avait pas encore eu de solennité, on annonça que, le dimanche dans l'octave, la procession y serait faite. Elle eut, cette fois, un caractère encore plus grandiose que le premier jour. Le site se prêtait mieux, par son étendue et ses ombrages, aux évolutions du pieux cortège. Quand cette longue colonne de fidèles se déploya dans les deux allées de notre petit bois, la tête arrivait déjà au quatrième reposoir, que la queue n'avait pas encore quitté le premier. Les chants de joie, les cantiques, le *Magnificat*, le *Te Deum* retentirent pour la première fois, depuis tant d'années, sous ces vieux arbres, jadis témoins des processions de nos Pères. . . »

Extrait d'une lettre de Mgr Mouly, administrateur apostolique du diocèse de Pékin, à MM. les directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Province de Kiang-Sou, Chang-Hai,
le 22 janvier 1855.

« Après ma libre tradition au gouvernement chinois, pour le salut de mes Chrétiens, le vice-roi du Pé-Tche-Ly se décida enfin à m'acheminer vers Chang-Hai au commencement de novembre 1854. Il y a dix-huit jours que je suis arrivé dans cette dernière ville, où, après un heureux voyage, j'ai reçu le plus honorable accueil de tout le monde, même du *Fou-Tai*, gouverneur de cette province. Le Seigneur en soit à jamais loué! Je viens d'écrire à M. le plénipotentiaire de France en Chine, actuellement à Macao, pour le prier d'intervenir en faveur de nos droits, et de nous faire recouvrer au plus tôt la cathédrale et autres établissements de Pékin. Si le moment d'obtenir cette restitution n'est pas encore venu, je me hâterai de regagner en secret ma mission, pour y continuer *incognito*, comme par le passé, l'administration de mes deux chers troupeaux, le vicariat de Mongolie et le diocèse de Pékin.

« Venant du Nord de la Chine au midi, de Pékin à Chang-Hai, par un temps de guerre civile, et, dans ce parcours de trois cents lieues, m'étant trouvé souvent dans le voisinage des camps impériaux et des troupes insurgées, je crois vous faire plaisir, messieurs, ainsi qu'aux pieux membres de votre admirable association, en vous communiquant mes impressions au sujet d'événements accomplis presque sous mes yeux, et dans un pays fermé à tout observateur européen. Je suis loin de donner mes jugements comme des oracles, n'étant rien moins qu'un juste appréciateur politique, et ne pouvant ni tout voir ni tout entendre, en ma double qualité d'étranger et de missionnaire, qui m'interdit le grand jour et surtout le contact de l'autorité. Voici donc mon opinion sur l'attitude actuelle du pouvoir relativement aux Chrétiens de l'empire, sur le caractère et les chances de l'insur-

rection, sur l'espoir et les craintes que peut donner le triomphe de l'un ou de l'autre parti, soit à la religion, soit à l'influence européenne en Chine.

« Le gouvernement chinois repousse avec une égale méfiance notre culte et les Européens, qu'il a jusqu'ici confondus ensemble. Les Chrétiens existant déjà de fait dans les diverses provinces de l'empire, l'autorité, aujourd'hui mieux éclairée sur leur compte, semble disposée à tolérer les anciens néophytes, pourvu qu'il ne s'en fasse pas de nouveaux, surtout parmi les fonctionnaires et les lettrés. Elle tient à sauvegarder la religion de Confucius, dont elle est infatuée et qu'elle regarde comme la plus haute expression de l'intelligence humaine. Fière de cette doctrine nationale, la Chine la préfère à tous les autres cultes, qu'elle dédaigne sans les connaître et qu'elle refuse même d'examiner; elle croit le salut et la prospérité de l'empire attachés à la conservation de ses autels. C'est pour ce motif qu'elle s'obstine encore à maintenir dans son code les anciennes lois de persécution contre les Chrétiens, sans contredire les meilleurs de ses sujets, et à ne pas promulguer les récents édits de liberté religieuse, malgré les fréquentes et énergiques réclamations des représentants de la France, malgré ses promesses trompeuses de les publier, malgré l'assertion si hardiment menteuse de les avoir affichés partout, même à Pékin. Le désolant égoïsme des Chinois, pour qui le dévouement est un mot vide de sens, les empêchant de comprendre le sacrifice du prêtre catholique, ils lui ont constamment supposé des motifs d'intérêt humain, et, sans tenir compte de ses nombreuses et perpétuelles bonnes œuvres, ils n'ont voulu voir en lui qu'un émissaire politique, et un agent secret de l'étranger, venu en Chine avec mission d'en préparer la conquête aux souverains de l'Occident. La guerre actuelle des insurgés contribuera puissamment à faire tomber ce préjugé funeste, attendu que le gouvernement n'a pu méconnaître que, partout, les Chrétiens sont restés paisibles et soumis, en dépit des odieuses calomnies qui les supposaient de connivence avec les rebelles.

« Il semble qu'il y ait maintenant en Chine, dans les régions élevées du pouvoir, un retour à des idées favorables au christianisme. Cependant cette réaction, fruit des réclamations de nos consuls, et due aussi à la fidélité des néophytes au milieu de l'insurrection, n'aura des résultats réels et des effets durables qu'autant qu'elle sera sanctionnée par une loi de l'Etat, connue de tout le monde et obligatoire pour les mandarins, à qui l'on pourra le rappeler au besoin. Ainsi, rien de solide, rien de stable ne sera fait, tant qu'on n'aura pas aboli les anciens édits de persécution, tant qu'on n'aura pas promulgué et inséré au code des lois le décret de liberté religieuse. Sans cela les magistrats, feignant d'ignorer la légalité de notre culte, persécuteront

toujours les Chrétiens, ne fût-ce que pour leur extorquer de l'argent.

« A ces considérations sur les seules garanties qui puissent nous assurer la paix, je vais joindre quelques détails sur l'insurrection. Vous savez que, l'an dernier, les rebelles, pénétrant dans le Pe-Tché-Ly, jetèrent l'épouvante jusque dans l'intérieur de Pékin, d'où s'enfuirent avec leurs trésors la plupart des riches marchands et propriétaires. Cette panique fut moins le résultat des succès obtenus par la révolte, que de l'opinion exagérée qu'on s'était faite de ses forces. Comme les premières bandes se disaient suivies de myriades de soldats, toute résistance était jugée impossible, et c'est ainsi qu'avec la menace d'une armée fantastique, elles s'emparèrent sans coup férir de quelques villes dont elles massacrèrent les officiers civils et militaires, et qu'elles quittèrent le lendemain, après les avoir pillées, pour aller s'établir dans un gros bourg à une trentaine de lieues de Pékin. Effrayée pour elle-même, la population froidement égoïste de la province garda une neutralité à peu près indifférente entre les insurgés et les impériaux. Sans se prononcer ni pour ni contre la révolte, elle la laissait faire tant que son intérêt personnel n'était pas compromis, et d'un autre côté elle n'accordait au pouvoir que ce qu'elle ne pouvait lui refuser. Cependant, sous l'influence des lettrés de chaque arrondissement, les riches se cotisèrent, des sommes considérables furent recueillies, à l'aide desquelles on leva et on solda une milice bourgeoise dite *Siang-long*, placée sous le commandement des bacheliers locaux, et destinée à purger le pays des brigands qui s'y étaient répandus à la suite des insurgés. Ceux-ci ne virent donc grossir leur nombre que de quelques malfaiteurs, auxquels ils ouvraient les prisons dans les villes dont ils se rendaient les maîtres, et des gens qu'ils enrôlaient de force sur leur passage. Bien entendu que la plupart de ces derniers leur échappaient, à la première occasion, et rentraient au plus tôt dans leurs familles. Comme les rebelles ne rançonnaient guère que les riches, et avaient certains égards pour les pauvres, le peuple se plaignait moins d'eux que des impériaux, qui mettaient la main partout où ils trouvaient quelque chose à prendre.

« Alors que les insurgés menaçaient la capitale, s'il leur était venu quelque renfort considérable, comme ils l'avaient annoncé avec tant d'emphase, c'en était certainement fait de Pékin, où l'alarme était à son comble. Mais les chefs du mouvement, ayant déjà beaucoup de peine à conserver Nankin, avec les deux ou trois autres villes qu'ils occupaient dans le midi, n'envoyèrent que fort tard dans le nord un petit corps de troupes, à peine suffisant pour remplacer les morts. Ce contre-temps fut la cause qu'au lieu de marcher sur Pékin le premier jour de l'année chinoise, comme ils s'en étaient vantés, les rebelles manquant de vivres, de

munitions, durent rebrousser chemin et regagner le midi. Les impériaux les poursuivirent dans leur retraite, les chassèrent de deux autres positions où ils s'étaient établis, et maintenant ils les maintiennent, depuis plus de six mois, bloqués à Tien-Tching, sur les frontières de la province du Chan-Tong, à environ quatre-vingts lieues de Pékin. Malgré ces revers, la bravoure et l'habileté des insurgés sont incontestables, et tout le monde avoue que sous ces deux rapports, ils sont bien supérieurs aux lâches impériaux, qui n'osent pas attaquer leurs adversaires, bien qu'ils soient beaucoup plus nombreux. Ils croient faire assez en repoussant leurs sorties, et en les cernant dans leurs places, afin de les y réduire par la famine.

« En résumé, l'insurrection manque d'hommes et de ressources. Depuis plus d'un an, elle a reculé au nord, sans progresser au midi. Plusieurs troupes de malfaiteurs, qui avaient surgi sur divers points des provinces, ont été dissipés par la garde nationale, et les têtes de leurs principaux chefs, fixées à la cime des poteaux élevés sur les routes, effrayent en mille endroits ceux qui pourraient être tentés de les imiter. De leur côté, les populations semblent reprendre confiance en la fortune de leur gouvernement; elles commencent à revenir à leurs habitudes et à leurs affaires. Nous avons pu le constater pendant notre itinéraire.

« La réouverture de la belle église catholique de Pékin a eu lieu le 29 octobre 1860. Fermée pendant trente-cinq ans, elle avait subi de graves avaries; mais nos troupes du génie, nos soldats de toutes armes ont travaillé avec un tel zèle, l'évêque de Pékin, les prêtres français et chinois ont déployé une activité si prodigieuse que, lorsque le cortège y est entré, on aurait pu se croire dans une cathédrale de France.

« Tout le monde a été saisi d'une indicible émotion, lorsque la musique et les chœurs des régiments ont chanté le *Te Deum* et le *Domine, salvum fac Imperatorem*. On eût dit que ces chants religieux, échos de l'Eglise, que chacun de nous aime en France, avaient fait disparaître un instant les six mille lieues qui séparent l'armée française de la mère-patrie. »

PE-KIN SUD-OCCIDENTAL. — Vicariat apostolique confié à Mgr Jean-Baptiste Anouilh, évêque d'Abydos *in partibus*, vicaire apostolique depuis 1848. On compte dans tout Pékin plus de 40,000 catholiques.

PERSE, MÉSOPOTAMIE, KURDISTAN ET ARMÉNIE MINEURE. — Délégation apostolique confiée à Mgr Henri Amanton, dominicain, fait évêque d'Arcadiopolis en 1857.

Nous empruntons à une lettre de M. Eugène Boré, sur l'état du catholicisme dans le Levant, le tableau suivant des travaux apostoliques en Perse.

Constantinople, 23 mars 1854.

« Tournons un instant nos regards vers une contrée plus orientale, la Perse, où la foi pénétra plus difficilement,

et que l'hérésie de Nestorius pervertit bientôt, jusqu'à ce que l'islamisme, armé et conquérant, l'en chassa avec mépris. Les débris de ce christianisme dégénéré furent dispersés au delà du Thibet, jusque dans la Tartarie et la Chine, en même temps que les montagnes inaccessibles du Kurdistan lui servaient de refuge. La plaine qui s'étend au pied de cette chaîne, d'Ourmi à Maraga et à Salmas, conserve un certain nombre de sectaires, parmi lesquels la vérité catholique, rapportée de Mossoul, vers le commencement du dernier siècle, compte quelques esprits droits et dociles. Un troupeau de fidèles se forma, et Rome lui donna un pasteur ; mais le dernier, qui fut même élevé à la dignité patriarcale, méconnaissant ou trahissant ses devoirs, aurait entraîné de nouveau ses ouailles dans l'abîme, si la miséricorde divine n'avait pourvu à leur conservation, en rappelant au milieu d'eux quelques missionnaires.

« C'est vers la fin de 1840 qu'ils s'établirent à Khosrova, lieu voisin de Salmas. Il serait difficile de trouver un fonds d'une culture aussi laborieuse, dans le champ de l'Eglise défriché et fécondé par le zèle apostolique. En effet, les missionnaires devaient tenir tête à plusieurs adversaires conjurés, dont le plus redoutable est l'hérésie du protestantisme américain. La propagande qu'exercent, depuis vingt années, ses émissaires, a beau jeu contre la secte nestorienne, ignorante, pauvre, et attirée par la protection politique qu'ils lui offraient. Quoique professant la croyance presbytérienne, messieurs les prédicants patronnent et pensionnent les quelques évêques nestoriens du pays, et, à l'aide d'écoles dont les élèves sont rétribués, puis par le moyen d'une imprimerie, qui ne cesse de mettre au jour les pamphlets les plus outrageants pour le catholicisme, ils sont parvenus à se créer une influence, que soutient surtout la somme de plus de cent mille francs qui leur est allouée par le comité biblique de Boston, trompé sans doute par leurs pompeux bulletins. Avec l'allocation modique de dix mille francs, nos cinq missionnaires leur disputent depuis quatorze ans ce champ de bataille, tour à tour persécutés, proscrits ou harcelés par eux, et au milieu de toutes ces épreuves, ils ont la consolation de gagner toujours des âmes, tandis que la prétendue conversion des adeptes protestants cesse avec la pension qui la provoque et l'entretient. Ces dispositions indiquent de quel côté sont les chances de la victoire définitive. En attendant, nos confrères propagent la foi dans les tribus nestorienne des montagnes, d'où les prédicants ont été deux fois chassés par elles, et leurs avant-postes touchent déjà à ceux de la mission dominicaine, qui, les prenant à revers du côté de Mossoul, en a reconquis aussi beaucoup à l'unité. Mais l'œuvre principale, à laquelle s'attachent les plus chères espérances des apôtres de la Perse, est leur séminaire, institué pour la formation d'un clergé indi-

gène. Ils ne peuvent encore y entretenir qu'une douzaine de clercs, nombre suffisant, du reste, pour les besoins actuels du pays. L'étude de la langue latine, du chaldéen et du français, que complète le cours de philosophie, les met en état d'acquiescer ensuite la science théologique nécessaire pour l'exercice du saint ministère. Deux d'entre eux, qui sont allés, l'année dernière, se préparer à l'apostolat dans notre maison-mère de Paris, justifient déjà la bonne opinion des Chaldéens sur l'avenir réservé à ce nouveau clergé. »

PERTH, en Australie. — L'évêque, Mgr Brady, nommé en 1845, est remplacé pour l'administration, avec le droit de future succession, par Mgr Joseph Serra, né en 1810, fait évêque *in partibus* de Daulia et replacé du Port-Vittoria, le 7 août 1849. On y compte 6,000 catholiques, le tiers de la population.

PHILADELPHIA, aux Etats-Unis de l'Amérique (*Philadelphien*). Evêque, Mgr Jacques Wood, auparavant évêque *in partibus* de Antigonis, et coadjuteur, nommé le 5 janvier 1860. On y compte 175,000 catholiques. Le séminaire a 33 élèves.

PITTSBOURG, dans la Pensylvanie occidentale aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord. — Evêque, Mgr Michel Domenec, zariste, nommé le 28 septembre 1860. On y compte 50,000 catholiques.

PLYMOUTH, Evêché dans l'ouest de l'Angleterre, érigé par Pie IX. Evêque, Mgr Guillaume Vaughan, nommé le 10 juillet 1855. On y compte près de 100,000 catholiques.

POLE ARCTIQUE (RÉGIONS ARCTIQUES). Préfecture apostolique érigée par Pie IX, le 8 décembre 1855.

En 1856, l'appel suivant était fait en faveur des missions du Pôle Nord, par le supérieur du séminaire et missionnaire apostolique, M. B. Bernard, qui plaçait l'œuvre sous le patronage de Jésus et de Marie, et la protection spéciale des neuf chœurs des saints Anges.

Appel très-humble et très-instant à l'épiscopat, au clergé et à tous les fidèles.

« Le missionnaire apostolique soussigné, qui prend la liberté de s'adresser à votre charité, appartient à la Préfecture apostolique des régions arctiques, dont la création a été conçue à Rome le jour même de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de la B. Vierge Marie, et décrétée enfin le 3 décembre 1855, et qui comprend la Laponie, les Iles Féroë, l'Islande, le Groënland et l'Amérique du pôle, habitée par les Esquimaux, *idolâtres encore, au dix-neuvième siècle* ! le tout comprend une population extrêmement éparsée d'environ un million et demi, *hérétiques et idolâtres*, séparés entre eux par les mers et la plupart du temps ensevelis dans les neiges et les glaces.

« Le premier départ de sept missionnaires, entre lesquels cinq prêtres seulement, a eu lieu au mois d'avril dernier. La pre-

nière station a été fondée en Laponie avec la plus grande liberté et facilité; elle a été reconnue par le gouvernement norvégien, protestant, le 2 septembre 1856. — *Maison et propriété acquises avec titres, séminaire-collège ouvert, paroisse instituée légalement, nomination canonique d'un curé (pastor primarius), reconnaissance de cette nomination par le gouvernement, trois missionnaires installés*, possédant aujourd'hui la langue du pays et donnant l'instruction à un bon nombre de protestants, voilà l'œuvre bénie de quatre mois. — Ainsi la porte s'est ouverte librement; le temps de la miséricorde est donc arrivé pour ces pauvres peuples oubliés des régions glaciales. — Il faut aller les évangéliser, mais les apôtres manquent; il faut fonder des stations, cinq principales et beaucoup d'autres petites; ouvrir des maisons d'enseignement pour les jeunes gens, construire des églises et établir sur le continent une maison centrale pour la formation des missionnaires destinés au recrutement des stations diverses; mais les ressources manquent entièrement. La Propagation de la Foi avec la Propagande, vu leurs charges immenses, augmentées encore par cette mission, ne peuvent procurer des fonds que très-limités, pour le transport et le soutien seulement d'un nombre trop restreint de missionnaires.

« Envoyé par le très-révérend préfet apostolique du Pôle Nord, P. M. Etienne de Djunkovski, comme il est constant d'après un titre du 8 septembre 1856, revêtu de son sceau, et appuyé sur les conseils de Notre-Seigneur Jésus-Christ: *Demandez et vous recevrez; — Donnez et l'on vous donnera*: je viens du Pôle Nord, de la Laponie, demander avec la dernière instance par l'amour des cœurs si aimants et si miséricordieux de Jésus et de Marie (les deux patrons de toute la préfecture apostolique des régions arctiques):

« 1° A nos seigneurs les évêques et au clergé, des missionnaires dévoués, pieux et constants;

« 2° A tous les fidèles, comme à l'évêque et au clergé, des aumônes pour le soutien des missionnaires et pour les fondations ci-dessus énumérées;

« 3° A tout le clergé aussi, aux religieux et aux fidèles, je demande des prières ferventes et continuelles et de saintes communions pour la bénédiction de la nouvelle mission, où tout est à faire; c'est la naissance. Tout le clergé et les fidèles, qui, à l'exemple du Sauveur, ont un cœur grand, charitable et compatissant, entendront ce cri d'appel. Que le bon Maître, Jésus, la Bonne Mère, Marie, et nos puissants protecteurs, les neuf Chœurs des saints Anges, leur rendent au centuple en ce monde et en l'autre; nous les en prions continuellement pour cette fin.

« Fait au pied de la croix, d'où le sang a

coulé pour le rachat des âmes, le 26 octobre 1856, à Paris.

« Le supérieur du séminaire du Pôle Nord,
« B. BERNARD, miss. apost. »

En 1858, un nouvel appel était fait dans les termes suivants par les évêques de la Belgique :

Souscription en faveur des missions du Pôle Nord, placées par un rescrit de Notre Saint-Père Pie IX, du 17 décembre 1855, sous la protection spéciale du sacré Cœur de Jésus et sous le patronage de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge Marie.

« Dans tous les temps, la Belgique a figuré au premier rang parmi les nations les plus dévouées aux œuvres de la charité. C'est là un de ses principaux titres de gloire.

« Cette renommée, elle la maintient dignement jusqu'à nos jours. Il lui manque cependant un mode particulier de pratiquer la charité, par lequel se distinguent plusieurs autres peuples catholiques. Ce mode s'offre naturellement à elle en ce moment. Ce pays si catholique qui n'a point de colonies, n'a pas non plus, à l'instar de presque tous les autres peuples, à patronner ses missions lointaines. Il peut donc faire quelque chose de particulier pour celles qui ont plus spécialement besoin de son appui. Il peut en cela imiter l'Autriche qui s'est choisi, comme on le sait, les missions de l'Afrique centrale, pour leur servir de soutien principal et pour les prendre tout particulièrement sous son égide titulaire.

« La Providence semble désigner aujourd'hui d'une manière tout à fait extraordinaire, à sa charité, celles du Pôle Nord, qui sont dépourvues jusqu'ici de toutes les ressources et de toutes les fondations qu'on rencontre dans les autres missions, et qui offrent cependant une si ample moisson aux hommes apostoliques, qu'on voit se vouer depuis quelques années à la prédication de la foi catholique dans ces froides et ingrates contrées.

« Les missions du Pôle Nord fondées par Notre Saint-Père Pie IX, pour les contrées les plus septentrionales de l'Europe, et entre autres, pour les possessions septentrionales du Danemark, de la Suède, de la Norvège, les régions du nord de Hudsonbay, etc., embrassent six anciens diocèses d'Europe, et même une immense partie de l'Amérique polaire habitée par les Esquimaux païens. Ces missions ne reçoivent que des secours insuffisants de l'œuvre de la Propagation de la Foi, et elles ne possèdent encore que cinq prêtres, tandis qu'elles pourraient en occuper plus de cent.

« C'est une chose digne de remarque, les indigènes de ces pays ne ressemblent en aucune manière aux protestants plus méridionaux. Habitudes, croyances, pratiques religieuses, tout trahit davantage chez eux qu'ils ont été catholiques et même qu'ils sont très-disposés à le redevenir; tout vient prouver aux hommes apostoliques qui y

sont déjà, que, si l'on peut procurer les prêtres et les ressources nécessaires pour y fonder des stations permanentes pour les missionnaires, les conversions y seront bientôt fort nombreuses. On en trouve même parmi ces peuples, qui ont une grande vénération pour la sainte Vierge, qui font le signe de la croix, etc., et dont les ministres acatholiques ont conservé presque tous les habits sacerdotaux.

« Il n'est point étonnant, qu'avec de telles dispositions, ils se rendent facilement à l'impulsion de la grâce et à l'évidence de la vérité. Envoyez-nous, disent-ils, des prêtres qui restent parmi nous, et nous nous convertirons. Le seul grand obstacle à leur conversion, c'est leur crainte qu'après avoir embrassé le catholicisme, ils ne se trouvent dépourvus de prêtres qui puissent leur rompre régulièrement le pain de la vie éternelle.

« Ces motifs seront sans doute plus que suffisants, pour que la Belgique seconde de touses moyens les missions que Notre Saint-Père le Pape y a envoyées il y a quelques années. C'est une œuvre de surrogation qu'elle peut faire, sans nuire aux entreprises charitables qu'elle soutient déjà, et qui reposent soit en partie, soit totalement sur son concours généreux. La Belgique, avonous dit, n'a pas encore de missions particulières à patronner. Eh bien ! voilà tout un pays qui réclame son assistance. On le sait, comme préfet apostolique de ces nouvelles missions, je me suis adressé tout d'abord à la Belgique. C'est à Anvers que j'ai de préférence fixé le rendez-vous de mes nouveaux missionnaires ; c'est d'Anvers que partent ces courageux travailleurs pour venir me rejoindre dans ces lointaines régions, où les plus riches moissons les attendent. Aussi, je n'ai pas hésité à faire de nouveau le voyage de la Belgique, afin de réaliser définitivement le projet que j'avais conçu dès mon premier départ. Cette fois, mon arrivée en ce pays n'a que cet objet pour but. Je viens supplier ces catholiques populations de me prendre, moi et toutes mes missions, sous leur protection spéciale. Or, voici en quoi je fais consister cette protection : Je demande qu'on organise en Belgique pour dix ans, une souscription pour les missions du Pôle Nord, afin qu'au début de ces immenses travaux apostoliques je puisse compter sur le concours de tout un peuple catholique. Pour atteindre ce but :

« 1° M. l'abbé Xavier de Ciambertani, prêtre du diocèse de Gand, a consenti à se charger des aumônes qu'on voudrait bien destiner à l'œuvre naissante de ces missions.

« 2° Les souscripteurs payeront un franc par an en faveur de ces missions. La souscription n'aura lieu que pour dix ans. Nous espérons qu'une fois les stations permanentes établies dans les diverses localités, les secours ordinaires de la Propagande et de la Propagation de la Foi pourront suffire. Les personnes dans l'aisance sont priées

d'anticiper, en tout ou en partie, le payement de leur souscription décennale, pour qu'on puisse avec d'autant plus d'assurance s'occuper immédiatement de l'organisation hiérarchique de ces missions.

« 3° On désire que les souscripteurs récitent tous les jours un *Pater* en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, et un *Ave* en l'honneur de l'Immaculée Conception de Marie ; afin d'attirer les bénédictions d'en haut sur cette belle entreprise du Saint-Père, et sur tous ceux qui la favorisent.

« De mon côté, si l'œuvre s'organise comme je l'espère, j'aurai soin de faire célébrer tous les samedis une Messe à l'intention des souscripteurs. Je les recommanderai en outre aux ferventes prières du Père commun des fidèles, qui attache une si grande importance aux succès de ces nouvelles missions ; je les recommanderai aux pieux souvenirs de la sacrée Congrégation de la Propagande, qui a expressément déclaré, *que tout ce qu'on aura fait pour les missions du Pôle Nord, sera regardé comme ayant été fait pour elle-même.*

Connaissant le zèle persévérant que les évêques belges déploient pour faire fleurir de plus en plus en Belgique l'œuvre de la Propagation de la Foi, je me suis préalablement adressé à eux, les priant de vouloir bien recevoir cette souscription sous leur patronage tout spécial. Ces dignes prélats ont daigné recommander cette excellente œuvre aux prières et à la générosité de leurs diocésains.

« Afin d'inspirer aux catholiques belges d'autant plus d'intérêt pour cette œuvre placée sous leur charitable protection, je chargerai un de mes missionnaires de faire au moins tous les ans un rapport exact et très-circostancié sur la situation des missions du Pôle Nord. Ces rapports annuels renfermeront en même temps les détails les plus intéressants et les moins connus sur les régions arctiques, composées de l'Islande, de la Laponie, des îles de Féroë, du Groënland et de l'Amérique polaire, toutes contrées presque inconnues aujourd'hui.

« Anvers, août 1858.

« D^r ETIENNE, préfet apostolique. »

« Témoins de l'intérêt que la sacrée Congrégation de la Propagande porte à l'œuvre des missions du pôle arctique, et du désir que le Souverain Pontife éprouve de voir ces belles missions soutenues par les aumônes des fidèles, nous recommandons spécialement aux prières et à la générosité des habitants de nos diocèses, cette œuvre si digne de leur zèle, et nous formons des vœux pour que la Belgique puisse revendiquer un jour une bonne part dans les succès que Dieu accordera à ses envoyés dans les régions arctiques.

« Malines, le 4 août 1858.

« † ENGELBERT, card. arch. de Malines. —
† GASPAR-JOSEPH, évêque de Tournai. —
† NICOLAS-JOSEPH, évêque de Namur. —

† LOUIS-JOSEPH, évêque de Gand. — † JEAN-BAPTISTE, évêque de Bruges. — † THÉODORE, évêque de Liège. »

On nous a communiqué les détails suivants, puisés dans une lettre que Mgr le vicaire apostolique des missions de la Laponie adressait à NN. SS. les évêques de France.

« Conçue à Rome le jour de la proclamation des gloires de Marie en son Immaculée Conception, le 8 septembre 1854, la pensée d'aller prêcher l'Évangile dans les régions du pôle arctique fut bénie par le Saint-Père. Une mission explorative fut d'abord ordonnée, et le 3 décembre 1855, une nouvelle préfecture apostolique était créée, embrassant dans sa vaste étendue l'Islande, les Iles Féroë, la Laponie, le Groënland et l'Amérique polaire : c'est la sixième circonscription de toutes les missions catholiques.

« Chargé de la direction de cette nouvelle mission, le R. P. Etienne Djunkowski se mit aussitôt en mesure d'exécuter les volontés de Sa Sainteté; il n'avait alors ni prêtres, ni fonds assurés, ni la certitude de pouvoir entrer dans les pays de sa juridiction, ni maison, ni église, ni séminaire; tout lui manquait enfin, mais il avait reçu les bénédictions du Saint-Père; il partit avec confiance.

« Aujourd'hui, après un semestre, voici ce que Dieu lui a donné :

« 1° Cinq prêtres, qui s'exercent avec zèle à l'étude des langues indigènes et au saint ministère. En outre, deux compagnons : un théologien qui se prépare au sacerdoce, et un indigène qui rend les plus grands services à la mission.

« 2° La Propagation de la Foi, malgré ses charges immenses, a pu allouer des fonds, qui, avec ceux de la Propagande, ont suffi pour les frais de transport et d'établissement de sept missionnaires dans l'une des sept stations principales que l'on doit fonder pour desservir la nouvelle préfecture apostolique.

« 3° Les missionnaires sont entrés au nombre de sept en Laponie. Le peuple et les autorités n'ont cessé, depuis leur arrivée, de leur témoigner la plus grande sympathie. Ils ont pu, sans opposition, acquérir des propriétés, et ils jouissent paisiblement des mêmes droits que les autres propriétaires.

« 4° Une communauté de catholiques s'est formée et est légalement reconnue.

« 5° La mission possède un presbytère avec un mobilier suffisant.

6° Ce presbytère offre un local assez grand pour une chapelle publique; tous les dimanches, elle est à peu près remplie : 130 à 140 protestants viennent y recevoir l'instruction catholique.

« 7° Au même presbytère est attachée une grande propriété en voie de culture. On peut espérer que dans quelques années, grâce au travail dévoué d'agriculteurs catholiques, elle fournira des ressources suffisantes pour les prêtres de cette station.

« 8° Un grand nombre d'évêques ont daigné témoigner les plus vives sympathies pour cette mission. Le clergé catholique voisin, en félicitant les missionnaires de la popularité qui les environne, a exprimé l'espoir qu'elle serait le prélude d'une ère de liberté religieuse plus grande. Les journaux du pays ont constaté cette popularité des missionnaires catholiques.

« 9° Déjà la préfecture apostolique a pu faire imprimer un catéchisme et un livre semi-ascétique et semi-polémique.

« 10° La maison des missionnaires possède déjà une bibliothèque d'un millier de volumes, sur la philosophie, la théologie, l'histoire et les langues indigènes, etc. Ces ouvrages, pour la plupart, ont été gracieusement offerts aux missionnaires par des savants qui, par suite de leurs études, s'intéressent aux régions arctiques.

« 11° Le presbytère est assez grand pour la tenue d'un collège-séminaire. Ce double établissement est en voie d'ouverture à Saint-Olafshova (Altengaard); c'est le nom du lieu où est située la propriété acquise par la mission, et qui sera à la fois une maison d'éducation, de retraite et de préparation aux missions.

« 12° La mission est organisée de telle sorte que les missionnaires ont à la fois les avantages de la vie de communauté et de la vie active. Ils trouvent au chef-lieu de la station tout ce qu'exigent les nécessités de la vie, des soins en cas de maladie, et quand la vieillesse viendra, ils y auront une retraite. Lorsque leur santé le réclame, ils peuvent obtenir la permission d'aller visiter leur famille. Les frais de tout transport et voyage des missionnaires sont à la charge de la mission.

« Le préfet apostolique s'adresse à NN. SS. les évêques pour les supplier de lui envoyer, autant que les besoins de leurs églises le permettent, de nombreux collaborateurs. Il insiste sur les chances de succès que présente sa mission, et sur les secours nécessaires pour que l'avenir en soit assuré. Cette préfecture apostolique est la plus vaste qui ait été formée. On voudrait rétablir les cinq évêchés qui y florissaient au moyen âge, et assurer ainsi les bienfaits de l'Évangile aux nombreux idolâtres de l'Amérique polaire. Sa position au nord du protestantisme et à la porte septentrionale du schisme est certainement importante. Mû par tous ces motifs, le préfet apostolique demande deux choses : des prières ferventes et de nombreux ouvriers apostoliques : deux cents prêtres trouveraient là, dit-il, une moisson abondante. Il les appelle et ne demande d'eux que trois conditions : 1° honnête témoignage de l'Ordinaire; 2° obéissance; 3° persévérance. »

À ces détails, pris dans la circulaire de Mgr le préfet apostolique, nous devons ajouter que les ecclésiastiques qui seraient disposés à se dévouer aux missions du pôle arctique peuvent s'adresser à Son Éminence le cardinal archevêque de Malines,

Note de M. l'abbé Bernard, missionnaire apostolique, sur l'origine de la Préfecture apostolique du Pôle Nord, sur les différentes stations dont elle se compose, sur les anciens diocèses qu'elle représente, sur le personnel et les progrès de la nouvelle mission.

Rome, 23 avril 1861.

« Le jour même où l'on proclamait à Rome la gloire de Marie dans son Immaculée Conception, le 8 décembre 1854, un prêtre pieux et zélé, Mgr Etienne Djunkowski, qui avait dû faire les sacrifices les plus pénibles pour renoncer au schisme et entrer dans le giron de la véritable Eglise de Jésus-Christ, était prosterné devant un autel de la Vierge, et méditait sur ce qu'il pourrait faire de plus agréable à notre Mère commune. *Va aux régions polaires, et fais-y connaître et aimer mon Fils* : telle fut la voix qu'il crut entendre au fond de sa conscience. — *Eh bien ! j'irai, ma Mère* : ce fut sa réponse ; et il se leva pour aller déposer son inspiration aux pieds du Saint-Père qui, à la même heure, était également préoccupé d'évangéliser les régions du Pôle arctique. Un voyage d'exploration fut arrêté et exécuté.

« A ce premier voyage en Laponie se rattachent deux petits épisodes assez frappants de singularité : Au centre du Finmark, dans les environs de Kotokeim, un souffle d'émancipation agitait alors les esprits, et, ce qu'il y a d'étrange, c'était Marie que les Lapons invoquaient, qu'ils cherchaient comme leur libératrice attendue. Il leur semblait que l'ère de leur affranchissement devait commencer avec le culte qu'ils lui rendraient. Par malheur, ce mouvement religieux dégénéra en soulèvement politique, et devint l'objet d'une répression sévère.

« Voici l'autre fait : Le missionnaire apostolique avait été accueilli avec bienveillance par l'évêque luthérien de Tromsø, vénérable vieillard d'une grande tolérance. C'était un jour de synode ; ses ministres, au nombre de dix-huit, l'entouraient. Ce qui frappa vivement l'assistance, c'est que, par deux fois, les pieds du siège épiscopal se rompirent sous le prélat qui y trônait. On eût dit que l'erreur chancelait sur ses bases fragiles, en face de l'envoyé de celui qui est assis sur le roc de Pierre.

« Dans cette première exploration, l'accueil fait au nouveau missionnaire par le Norvégien hospitalier et par le candide Lapon fut excellent. Ainsi il put dire partout la sainte Messe, et il vit les indigènes se disputer les images, les crucifix et les médailles qu'il avait apportés de Rome. En outre, les renseignements sur le caractère et les bonnes dispositions, soit des peuples, soit des autorités locales, étaient en général favorables et propres à faire naître les plus belles espérances. En conséquence, le 3 décembre 1855, un décret de la Propagande fondait la nouvelle préfecture apostolique des régions arctiques ; et, le 5 du même mois, le Saint-Père lui donnait pour patrons les Cœurs sacrés de Jésus et de Marie immaculée.

« La préfecture apostolique du Pôle Nord

comprendait d'abord la Laponie norvégienne et suédoise, les Iles Féroë, l'Islande, le Groënland, et cette portion de l'Amérique septentrionale qui va de la mer de Baffin à l'île de Melville. Depuis, un décret de la Propagande, du 16 novembre 1860, y a annexé les Iles Shetland et les Orcades, situées au nord de l'Ecosse. Ces divers groupes, si éloignés les uns des autres, relèvent de différents gouvernements. Ainsi les deux Laponies, dont la population peut être estimée à cent cinquante mille âmes, appartiennent à la Norvège et à la Suède ; les Iles Féroë, l'Islande et le Groënland, qui comptent environ quatre-vingt-cinq mille habitants, sont au Danemark ; les Orcades et les Shetland, avec leurs soixante mille insulaires, font partie de l'Ecosse ; enfin les Esquimaux, épars sous les rigoureuses latitudes du cercle polaire, forment des peuplades indépendantes : leur nombre est inconnu comme les espaces glacés qu'ils habitent.

« La situation de toutes ces Iles montre que l'Eglise par la création d'un apostolat nouveau, vient d'ajouter un complément désirable aux cinq grandes circonscriptions des missions catholiques.

« Avec ses limites actuelles, la préfecture du nord représente cinq anciens évêchés et une section de deux autres diocèses.

« La Laponie, dans sa partie norvégienne, dépendait de l'archevêché de Nidaros (Drontheim), et dans sa partie suédoise, de l'archevêché d'Upsal. Les deux sanctuaires les plus reculés vers le pôle, qui aient été élevés en Laponie, sont celui de Notre-Dame de Tromsø, entre le 69° et le 70° degré de latitude ; et celui de Tornéa, sur le golfe de Bothnie ; cette dernière église fut érigée par l'archevêque Hemming, en 1335. Deux siècles plus tard, ces malheureuses contrées subirent le sort de la Norvège et de la Suède : elles furent contraintes d'accepter l'hérésie de Luther.

« Il en fut de même aux Iles Féroë (Iles des Moutons). Bien que leur population fût très-restreinte, elles eurent autrefois un siège épiscopal, qui suivit la défection religieuse du Danemark ; l'évêque catholique dut abdiquer devant le protestantisme triomphant.

« L'Islande (Terre de glaces), dont la population au temps où florissait le catholicisme, s'élevait jusqu'à cent cinquante mille habitants, reçut le privilège de deux évêchés pour la facilité de l'administration : le premier était à Skalholt, dans le sud ; et le second à Holar, dans le nord.

« La manière dont s'opéra la conversion de cette Ile, si justement réputée au moyen âge comme le berceau de la civilisation et le foyer de la littérature scandinave, mérite d'être citée. Trois évêques missionnaires, les Saxons Frédéric et Thangbrand, et l'Islandais Stefner, aidés de catéchistes, avaient parcouru l'île depuis 981 ; mais leurs succès ne répondaient pas à leurs efforts, quoiqu'ils fussent cependant parvenus à faire déjà un certain nombre de néophytes sur différents

points de la côte, et à bâtir quelques églises. L'évêque Thangbrand, découragé par l'opposition malveillante d'un parti puissant, s'en vint trouver le roi de Norvège, Olaf Trygvason, et lui confia ses douloureux mécomptes. Indigné au récit du missionnaire, ce prince fit arrêter beaucoup d'Islandais qui étaient à sa cour, en leur disant que c'était en représailles des mauvais traitements que leurs frères exerçaient contre ses envoyés. Tandis que quatre des plus nobles sont retenus en otage, deux autres, Gizur et Hialti, doivent aller négocier la soumission de l'île à l'Évangile. Les deux nobles députés, généreux défenseurs de la foi, sont accompagnés d'un prêtre nommé Thormodr.

« Arrivés à la côte d'Islande, ils se rendent à la fameuse vallée de l'Althing (Thingvalla). Le parti païen, ayant eu vent du message, avait tramé de nouveaux complots; mais Dieu les déjoua. Une Messe est célébrée en toute pompe; sept néophytes, revêtus d'ornements splendides, portent deux croix majestueuses; l'air est embaumé des vapeurs aromatiques qui s'échappent des encensoirs; une brise douce et légère anime les brasiers où brûlent les parfums.

« Cependant Hialti et Gizur prennent la parole; leur éloquence, inspirée par la foi, est si puissante qu'ils subjuguent toute l'assemblée, et la laissent sous l'heureuse impression d'une terreur religieuse mêlée d'admiration. Un autre chrétien, Sidu-Hallr, doit proposer un code de lois chrétiennes; mais il confie ce soin à Thorkeid le Bon, l'oracle vénéré du pays. Thorkeid se couvre le visage, et reste couché deux jours et une nuit dans la méditation profonde de son grave sujet. Dans cet intervalle, le parti païen se ranime; huit victimes humaines sont immolées aux dieux, deux dans chaque quartier de l'île. De leur côté, Gizur et Hialti réunissent les chrétiens, et leur déclarent qu'ils veulent rivaliser de générosité avec les idolâtres: Seulement, disent-ils, entre eux et nous il y aura cette différence, qu'ils offrent au démon le sang des criminels, et que nous, faisant choix de la vertu, nous offrons à Notre-Seigneur Jésus-Christ un don supérieur, celui d'une vie sans tache et vouée désormais à la perfection. Pour nous, Gizur et Hialti, nous en prenons l'engagement au nom de notre quartier. A leur exemple, six autres représentants des divers points de l'île s'avancèrent et firent la même promesse.

« Enfin le sage Thorkeid sortit de son mystérieux recueillement, et vint au Logbiorg (pierre qui servait de tribune) avec une constitution formulée en six articles. Il harangua la foule des députés islandais. Jamais parole plus grave n'avait été écoutée dans un silence plus solennel. Il s'agissait à la fois de l'intérêt des âmes et de celui de la patrie. L'orateur somma l'assemblée de choisir entre l'ancienne barbarie et le nouveau culte civilisateur. On alla aux voix; les six propositions qu'il avait rédigées pas-

sèrent à la presque unanimité des suffrages, et l'Évangile fut accepté par la nation. C'était en l'an 1000 de Jésus-Christ. Tous les députés, en regagnant leurs foyers, se firent baptiser dans les ruisseaux qu'ils rencontraient sur leur chemin. Quelques années après, le paganisme avait entièrement disparu de l'Islande. Belle et prompt victoire que celle-là! Quand l'heure du salut est arrivée, comme tout est facile! Puisse aujourd'hui la même assemblée qui, sous une autre forme, mais avec même privilège et pouvoir, tient toujours ses antiques assises, affranchir encore une fois le peuple du joug que l'hérésie fait peser sur les consciences! Pour briser ces chaînes, que le protestantisme a su dorer en les rendant si oppressives, il faudrait encore la vertu d'une parole toute-puissante et un regard divin de miséricorde; car l'erreur est fortement armée pour se défendre. Ainsi, à quiconque voudrait abjurer le luthéranisme est réservé l'exil et la privation de tout droit héréditaire; et au missionnaire qui ferait de la propagande, les lois infliquent, avec la bastonnade, la prison au pain et à l'eau, puis l'expulsion du territoire.

« L'Islande est restée catholique, au moins en partie, jusqu'en 1531. La résistance fut assez vive, et l'histoire en serait intéressante, si la ruse, la supercherie et la violence de l'hérésie ne donnaient à cette lutte un caractère souverainement odieux. A cette époque, l'évêque de Skalholt, Ogmundur Palsson, étant devenu aveugle, prit pour coadjuteur un loup recouvert de la peau de brebis, le malheureux Gizur Einarson. Imbu des erreurs nouvelles, il ne put dissimuler longtemps sa secrète apostasie; mais, à cette révélation, le peuple alarmé l'abandonna pour se rattacher au vrai pasteur. Einarson ne vit pas de moyen plus efficace pour faire accepter la nouvelle doctrine, que d'aller en Danemark solliciter l'appui de la force armée. Deux navires de guerre vinrent prendre le vieil évêque aveugle, âgé alors de quatre-vingts ans; et, après avoir obtenu la cession de tous ses biens meubles et immeubles par une suite de fallacieuses promesses, ils le transportèrent en Danemark, et de là en Allemagne, où il mourut dans un cloître. Ainsi Gizur Einarson, l'évêque luthérien, resta maître, par la force, du terrain qu'il n'avait pu conquérir par la séduction.

« Les diocésains de Holar, évêché du nord, soutenaient aussi leur évêque, John Arason, et le défendaient même les armes à la main. En vain le roi de Danemark, Christiern III, essayait-il de le gagner par promesse; enfin, en 1531, le prélat fidèle fut pris et eut la tête tranchée. Le clergé inférieur ne fut pas tracassé dans l'exercice de son ministère: on le laissa s'éteindre tranquillement, en ayant soin de le remplacer par des ministres de la nouvelle doctrine, qui conservèrent longtemps tout l'extérieur du culte, en sorte que le peuple passa à l'hérésie sans trop s'en apercevoir de la transition.

« Le Groënland reçut la foi à la même époque et de la même source que l'Islande. Les rois de Norvège, une fois devenus chrétiens, contribuèrent de tout leur pouvoir à porter l'Évangile jusqu'aux dernières contrées des régions glaciales. Ainsi le roi Olaf Trygvason, dès l'an 1000, pendant qu'il députait en Islande les généreux néophytes Gizur et Hialti, envoyait également au Groënland l'évêque Leif Eirikson pour y prêcher la foi. Ce fut sans doute alors qu'eut lieu la fondation de l'évêché de Garde, sur la côte orientale, aujourd'hui recouverte de glaciers et rendue inhabitable. Les renseignements historiques manquent sur les actes religieux de ce diocèse; cependant quelques monuments attestent qu'il reçut d'abord ses évêques de Brême, et plus tard de la Norvège. Les chroniques islandaises parlent de John Skalli Eirikson, norvégien, sacré évêque du Groënland en 1343; elles mentionnent aussi un prélat, nommé André, qui siégeait au Groënland en 1459. Comment a disparu cette Eglise groënlandaise qui compta cinq siècles d'existence? L'histoire se tait sur ce grave événement.

« Autrefois les Orcades possédaient également un évêché catholique, dont le siège était à Kirkwall. Les ruines du palais épiscopal se voient encore, et la grande cathédrale romano-gothique de Saint-Magnus est toujours debout. Le sanctuaire seul, rempli de bancs et de loges superposées, est à l'usage de l'Eglise réformée établie. Qu'il est triste de voir la grande nef et les chapelles latérales entièrement désertes! Les portes ne s'ouvrent que le dimanche matin. Solitaires et fermées pendant toute la semaine, elles semblent gémir sur leur déplorable abandon, et attendre le retour des foules pieuses qui se pressaient jadis à nos solennités saintes.

« Les Iles Shetland, relevant de l'évêché de Kirkwall, avaient autrefois, pour l'administration spirituelle, un grand vicaire qui résidait dans la vallée de Thingvalla, fameuse par ses assemblées populaires. On y montre encore les ruines de son habitation. D'après quelques monuments historiques, les Orcades et les Shetland auraient eu pour premier apôtre saint Pallade, au commencement du v^e siècle. Elles furent entraînées dans l'hérésie dominante de l'Ecosse, quand cette métropole passa au protestantisme; depuis cette époque le prêtre catholique n'y était pas rentré. Aujourd'hui ces Iles sont déchirées par les confessions rivales qui divisent l'Angleterre et l'Ecosse. Pour n'en citer qu'un exemple, à Lerwick, bourgade de quinze cents à deux mille habitants, on compte, en dehors des quelques catholiques, au moins sept sectes différentes.

« Enfin les Esquimaux qui végètent autour de la mer de Baffin, dans l'Amérique polaire, sont encore plongés dans l'idolâtrie.

« On voit qu'à l'exception de ces dernières peuplades, toutes les parties dont se compose la préfecture apostolique du nord ap-

partiennent à l'hérésie, ce qui rend la tâche du missionnaire d'autant plus épineuse; car, outre l'horreur qu'inspirent à la nature corrompue la pratique de la pénitence et les luttes nécessaires de la vertu, outre l'attachement profond au libre examen qui, en principe du moins, va si bien à l'orgueil de l'homme déchu, il a, de plus, à combattre tous les vieux préjugés populaires contre l'Eglise catholique, les calculs intéressés de la calomnie et les falsifications de l'histoire.

« Il faut cependant le dire, à la louange des peuples qui habitent les régions glaciales, ils sont très-doux, très-hospitaliers, et tolérants par nature; ils accueillent parfaitement le missionnaire, sans que la différence de religion mette des bornes à leur générosité. Entrez-vous chez eux, ils vous offrent aussitôt ce qui est en leur pouvoir: une pipe auprès du foyer, car ils croient que tout le monde fume; une tasse de café, de thé ou de lait, et même un lit, si c'est le soir.

« Dans toutes ces contrées règne une liberté de conscience et de culte plus ou moins étendue, excepté en Islande et dans la partie de la Laponie suédoise. Plus favorable aux catholiques, la Norvège les déclare néanmoins incapables à gérer aucun emploi civil. En outre, tout membre de la religion de l'Etat doit avertir son ministre, s'il veut abjurer le culte officiel. L'Islande, bien que dépendante du royaume de Danemark qui jouit d'une pleine liberté depuis 1848, est encore sous le régime des lois rigoureuses qui furent dictées au xvi^e siècle pour exterminer le catholicisme. Je le répète, la bastonnade, la prison au pain et à l'eau, l'exclusion de tout héritage, et enfin l'exil, sont des pénalités encore en vigueur contre l'indigène qui abandonnerait le culte national et contre celui qui recevrait son abjuration. Telle est, au xix^e siècle, la tolérance de ces frères égarés, qui n'ont, disent-ils, levé l'étendard de la révolte contre l'autorité de l'Eglise que pour se soustraire à l'oppression de la conscience. Et le peuple abusé est assez crédule pour prendre à la lettre tout ce jargon de liberté religieuse! Parce que les prôneurs emphatiques du libre examen lui crient sans cesse qu'il a brisé ses vieilles entraves, et qu'avec la Bible il ne relève que de Dieu, il croit volontiers à son affranchissement, même sous les lois de la plus rigoureuse inquisition et sous le joug du plus odieux fanatisme. Daigne le Seigneur dissiper un si étrange aveuglement, et ramener bientôt ceux qui en sont les victimes à l'intégrité de la foi, qui seule inspire l'esprit de charité!

« Notre vie entière, consacrée à préparer ce résultat, serait trop payée de ses peines et de ses sacrifices, s'il nous était donné de voir germer la moisson que recueillera l'avenir. Malheureusement notre nombre ne suffit pas à l'étendue et aux difficultés de notre tâche: nous ne sommes que six prêtres et deux jeunes aspirants pour toutes les

îles et les continents compris dans le cercle polaire. Réunis à Altengaard en Laponie, au mois de mai 1856, nous fîmes, sous la direction du préfet apostolique, une sorte de noviciat qui avait le double but de nous familiariser avec les épreuves de notre rude ministère, et d'initier chacun de nous à la connaissance de la langue du peuple qu'il devait évangéliser. Après quatre mois de retraite et d'étude, vint la dispersion du petit groupe apostolique ; chaque missionnaire s'achemina vers le poste lointain qui était assigné à son zèle.

« La station centrale d'Altengaard, quoique la plus ancienne et la plus favorisée de grâces qui tiennent du prodige, n'a pas été la plus féconde en conversions ; on n'y compte encore qu'une vingtaine de néophytes. Cependant M. l'abbé Maesfranex, qui en est actuellement chargé, annonçait, au mois d'octobre 1860, qu'un vrai mouvement religieux poussait les âmes vers le catholicisme, et que le travail, la prière et la patience de quatre années jusque-là stériles allaient être couronnés des bénédictions les plus abondantes.

« A Tromsøë, chef-lieu du Finnmark, M. l'abbé Boller a formé le noyau d'une chrétienté qui promet de rapides développements. Elle ne se compose encore que de vingt-deux membres ; mais elle jouit de la faveur populaire, et son digne pasteur a su conquérir l'affection même des protestants. « Il y a huit mois, écrivait-il en 1860, je ne trouvais pas même à louer un appartement pour m'abriter : aujourd'hui je possède pour résidence une maison spacieuse, et je m'occupe à relever de ses ruines l'ancienne église de *Notre-Dame* de Tromsøë, ce sanctuaire le plus reculé qu'on ait jamais bâti vers le pôle, et qui était tombé sous la pioche luthérienne.

« Dans l'automne de 1857, M. l'abbé Bauer, prêtre allemand, fut envoyé par Mgr le préfet apostolique à Thorshavn, chef-lieu des îles Féroë (1). Il y fut rejoint, dans le courant de l'été de 1859, par l'abbé Verstraten, jeune prêtre flamand. Leurs efforts réunis ont eu pour principal résultat de dissiper les vieux préjugés et de confondre les calomnies accréditées contre le catholicisme, de construire une modeste chapelle où les protestants viennent volontiers entendre la parole du salut, et d'inspirer à toute la population des sympathies pour les missionnaires, ce qui donne de sérieuses espérances pour un avenir très-prochain. Cependant le nombre des convertis n'est encore que de cinq, quoique beaucoup d'insulaires soient convaincus de nos dogmes, et qu'ils promettent de faire bientôt leur abjuration. La crainte de se signaler, en rentrant des premiers au bercail, est le lien qui les tient encore enchaînés à l'erreur.

« Si la marche de l'Évangile a été lente dans les stations dont je viens de parler, elle a fait à peine un pas en Islande. C'est

qu'ici l'hérésie est dans son camp retranché, armée des lois les plus oppressives, des pénalités les plus énormes, contre toute doctrine rivale. Étrange contradiction d'une secte qui se vante d'avoir émancipé la conscience des peuples, d'avoir inauguré le règne de la liberté religieuse, et qui ne tolère d'autre profession de foi que la sienne, qui frappe sans pitié tout transfuge de son culte despotique ! Trois jeunes Islandais sont jusqu'à ce jour les seules conquêtes du catholicisme, et il va sans dire qu'ils ont dû s'expatrier pour se mettre à l'abri des rigueurs protestantes.

« Ce fut en mai 1857 que MM. Bernard et Odenino abordèrent en Islande. Ce dernier étant mort peu de temps après, fut remplacé l'année suivante par M. l'abbé Beaudoin, du diocèse de Reims. Ils s'établirent successivement à Seydesfjord et à Grundarfjord, deux baies fréquentées par les flottilles de pêcheurs français, auxquels ils purent donner des secours religieux, tout en cherchant à jeter des semences de foi parmi les indigènes. Aujourd'hui le siège de la mission est à Reykiavik, modeste capitale, à peine peuplée de quatorze cents habitants. L'achat d'une maison pour le prêtre, et l'érection d'une chapelle privée dans sa résidence, ont excité les clameurs et même les poursuites judiciaires des ministres luthériens, qui ont obtenu une condamnation en première instance ; mais elle a été cassée par le tribunal supérieur du pays. Telle était, au 26 novembre 1860, la situation des missionnaires en Islande.

« Kirkwall aux îles Orcades, et Lerwick aux îles Shetland, sont deux postes récemment annexés à la préfecture apostolique du Pôle Nord. Mgr Étienne Djunkowski les visita pour la première fois en 1859. Pendant un séjour de quatre semaines à Kirkwall, il reçut plusieurs abjurations et vit la petite communauté catholique de la ville remplir avec empressement ses devoirs religieux. A Lerwick, son passage fut signalé par douze abjurations et par le réveil de la piété dans l'âme des fidèles, qui sont aujourd'hui au nombre de trente. Les mêmes consolations attendaient le préfet apostolique à Wick, dans le canton de Caithness.... »

PONDICHERY, Vicariat apostolique aux Indes-Orientales, confié à Mgr Clément Bonnard, de la congrégation des Missions-Étrangères de Paris, évêque de Drusipare *in partibus*, depuis 1837. Son coadjuteur est Mgr Joseph Godelle, évêque de Termopoli *in partibus*, depuis 1857. — D'après le rapport de l'évêque, en 1856, on y compte 100,000 catholiques et 27 élèves au séminaire.

Le 21 mars 1861, l'Inde perdait le doyen de ses vénérables évêques, Mgr Bonnard, évêque de Drusipare *in partibus* et vicaire apostolique de Pondichéry, mort à Bénarès, après trente-sept ans de mission, et vingt-huit ans d'épiscopat. Il était né dans le dio-

(1) Ces îles sont au nombre de vingt-sept, dont dix-sept seulement sont habitées.

cèse de Lyon, et appartenait à la Société des Missions-Etrangères. Les quinze derniers mois de sa vie ont été consacrés, par ordre du Souverain Pontife, à la visite générale des vicariats indiens, mandat aussi honorable que difficile, et qu'il avait vainement décliné en alléguant ses infirmités et son grand âge, mais que la confiance du Saint-Siège avait imposé à sa rare sagesse et à sa prudence éprouvée. Déjà il avait accompli la majeure partie de sa tâche, en appréciant l'état et les besoins de chaque église; il avait successivement parcouru les chrétiens du Coïmbatour, du Maduré, de l'île de Ceylan, de la Côte malabare y compris le Mayssour et Hydrabad, celles de Bombay et d'Agra qu'il visita déjà souffrant, et celles de Patna où il ne s'arrêta qu'à bout de force et de vie. Ainsi que l'écrivit son successeur, Mgr Godelle : « Après une longue carrière si remplie de mérites, il est bien glorieux pour un apôtre de tomber les armes à la main, de mourir victime de son zèle, de sa charité, de son obéissance au Saint-Siège ! C'est là ce qui nous console dans l'affliction d'une si grande perte. »

« La mort du vénérable prélat, dit le R. P. Tassis, de la Compagnie de Jésus, n'est pas un malheur isolé; elle affecte toutes les missions de l'Inde. » Aussi toutes ont-elles payé à sa mémoire un tribut de regrets, d'éloges et de prières publiques. Mais la ville de Pondichéry, qui était plus spécialement la famille de l'évêque défunt, s'est signalée par les manifestations de sa reconnaissance et de sa douleur. « Tandis que Mgr Hartmann faisait à Bénarès les obsèques de Mgr Bonnard, écrit M. l'abbé Dupuis, nous célébrions à Pondichéry un service funèbre. Toutes les autorités civiles et militaires y assistaient en grande tenue, avec les troupes sous les armes. A leur tête se trouvait le gouverneur de la colonie, qui, dans cette douloureuse circonstance, a pris la plus grande part à notre tristesse. Il y avait aussi une affluence considérable de la population européenne et indigène, témoignant par sa consternation et par ses larmes combien elle ressentait vivement la perte de son bien-aimé pasteur. Le même jour, depuis le matin jusqu'à midi, le pavillon flottait à mi-mât en signe de deuil, et le canon du port, tiré de demi-heure en demi-heure, annonçait au loin l'affliction générale. »

Dès le 17 mars Mgr Bonnard avait reçu de Mgr Hartmann l'extrême-onction et le saint Viatique. Le lendemain, fête de saint Joseph, son secrétaire lui ayant demandé quelle grâce spéciale il fallait solliciter pour lui par l'intercession de ce grand saint, le pieux malade répondit : « Une complète résignation à la volonté de Dieu. » Ce fut une de ses dernières paroles; elle couronnait bien dignement une si sainte vie.

Il y a deux ans, Mgr Bonnard traçait le tableau suivant des progrès réalisés sous sa longue administration :

« A mon arrivée ici, en janvier 1825, il

il n'y avait dans la mission que l'évêque, cinq missionnaires et quatre prêtres indigènes. Et maintenant nous sommes : un évêque vicaire apostolique, quarante-deux missionnaires et douze prêtres indigènes. Alors il y avait une espèce de petit séminaire où l'on ne recevait qu'une douzaine d'élèves; nous avons maintenant un petit séminaire, où près de deux cents jeunes gens reçoivent l'éducation; nous en avons un autre à Karikal, qui compte quatre-vingts élèves. De plus, nous avons un séminaire séparé pour les théologiens et les philosophes. Nous avons formé des religieuses indigènes pour l'instruction des filles du pays. Nous avons deux orphelinats et deux maisons de refuge.... »

Extrait d'une lettre de M. Dupuis, pro-vicaire apostolique de Pondichéry, à MM. les directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Pondichéry, 9 novembre 1858.

« Messieurs, le vif intérêt que vous prenez à tout ce qui touche aux progrès de la religion, m'engage à vous entretenir d'une œuvre qui semble destinée par la divine Providence à contribuer grandement à la propagation et à l'affermissement de la foi dans ce vaste pays.

« Dès l'année 1844, les ouvriers évangéliques de ce vicariat, réunis en synode sous la présidence de leur vénérable évêque, déploiaient le défaut d'éducation pour la femme dans l'Inde, et gémissaient des vices et de l'abaissement où elle était plongée par sa profonde ignorance. Alors des préjugés nationaux, consacrés par une longue suite de siècles, lui interdisaient toute instruction, à tel point qu'une femme honnête aurait eu honte d'avouer qu'elle savait lire.

« Convaincus qu'il fallait à tout prix retirer les personnes du sexe de leur traditionnelle déchéance, les Pères du synode appelaient de leurs vœux une institution qui, en cultivant l'esprit et le cœur des Indiennes, relevât en elles le sentiment de leur dignité, et les rendit capables de communiquer le même bienfait à leurs familles. Je fus désigné pour mettre la main à cette œuvre. L'établissement d'une congrégation de religieuses indigènes me parut le moyen le plus propre à atteindre le but désiré. J'y préparai quelques jeunes personnes qui aspiraient à se consacrer à Dieu. Les difficultés étaient si grandes que plus d'une fois tout faillit échouer, même avant son début. Enfin le son des cloches annonça à Pondichéry l'ouverture d'une maison de religieuses indigènes, pour l'éducation gratuite des jeunes filles, sous le nom de couvent du Saint et Immaculé Cœur de Marie.

« La nouveauté de l'entreprise étonna d'abord, et pendant plusieurs semaines pas une élève ne fut présentée à l'établissement. Néanmoins les Sœurs ne se découragèrent pas dans leur solitude; un enfant se risqua enfin à venir, lequel en attira bientôt d'autres, et au bout de quelques mois l'école était assez fréquentée. Avec le temps les

préjugés tombèrent, la faveur de l'opinion vint à la suite des succès, et aujourd'hui les meilleures familles sont heureuses de participer au bienfait de l'enseignement qui leur est offert. Cette confiance générale est bien justifiée par les résultats obtenus. Des enfants qui avaient autrefois une peine infinie à retenir quelques formules de prière et quelques réponses de catéchisme, émerveillent aujourd'hui leurs parents par la facilité avec laquelle elles apprennent, sous leurs nouvelles institutrices, les questions d'un programme assez varié. L'émulation s'étant mise de la partie, les progrès des filles donnèrent un merveilleux élan aux petits garçons, qui rougissaient de se voir distancés par leurs jeunes sœurs. A son tour, la piété prit un nouvel essor sous l'influence de l'éducation. La prière commune se fit plus régulièrement dans les familles; les dispositions à la première communion devinrent plus satisfaisantes; la tenue et la conduite des jeunes personnes se distinguèrent par une plus grande modestie, et la grâce des sacrements fut beaucoup plus recherchée.

« Bientôt l'amour de l'instruction se propagea jusque dans les campagnes, et des villages voisins, du milieu même des bois, les jeunes filles vinrent demander l'éducation au couvent du Saint et Immaculé Cœur de Marie. Pour répondre à cet empressement, il a fallu non-seulement agrandir le local qui avait servi de berceau à l'institution naissante, mais encore détacher de la ruche primitive quelques essaims réclamés par nos chrétientés les plus considérables. Nellitope et Pratacoudy ont déjà leurs couvents d'institutrices indigènes. Lorsque la petite colonie de religieuses arriva dans cette dernière localité, toute la population, musique en tête, se porta fort loin à leur rencontre, et les conduisit comme en triomphe à l'église pour remercier Dieu de leur bonne venue.

« Plusieurs autres paroisses sollicitent la même faveur. Malheureusement je ne puis satisfaire à toutes les demandes, ni pourvoir à tous les besoins. Vos secours, messieurs les associés, me sont indispensables pour soutenir et développer une œuvre si utile aux progrès de la religion. Mieux que personne, vous comprenez les avantages qui doivent en résulter pour les générations naissantes. La femme instruite dans son enfance sera la première institutrice de ses enfants, qui sucèrent d'elle la piété avec le lait. Déjà nous en avons eu des exemples bien frappants. Puis, de la famille chrétienne qui en est le foyer, la foi se communiquera même aux païennes, qui ne sont guère abordables qu'aux personnes de leur sexe. Combien d'idolâtres apprendront par ce moyen à connaître, à aimer et à servir le Seigneur ! en nous aidant à fonder des écoles pour cette portion si longtemps négligée de la race indienne, vous contribuerez grandement à la gloire de Dieu et au salut des âmes; vous saperez par sa base l'empire

du démon, qui règne surtout ici par l'ignorance et l'immoralité.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« DUPUIS,

« *Pro-vicaire apostolique.* »

Extrait d'une lettre de Mgr Bonnard, évêque de Dursipare, vicaire apostolique de Pondichéry, à M. M. les membres des Conseils centraux de la Propagation de la Foi.

Pondichéry, le 10 janvier 1856.

« ... Avant que les Européens se fussent rendus maîtres de toute l'Inde, les missionnaires pouvaient y pénétrer sous un déguisement et des dénominations qui cachaient leur origine, et faisaient disparaître un des obstacles les plus puissants à la prédication et à l'adoption de notre religion sainte. Mais depuis longtemps ce moyen est devenu impraticable; le dévouement et l'abnégation apostoliques ont dû songer à s'ouvrir d'autres voies, à choisir d'autres armes pour attaquer l'antique forteresse du paganisme indou. Aujourd'hui, dans l'Inde comme en Europe, l'avenir est aux plus instruits. Donner à nos Chrétiens une supériorité marquée d'instruction, comme de moralité, sur les païens; préparer les lévites pour le sanctuaire; procurer à notre jeunesse une capacité intellectuelle qui lui permette d'aspirer à tous les emplois auxquels les gouvernements appellent les Indiens; former des catéchistes, des maîtres d'écoles, des religieux et des religieuses qui puissent à la fois aider utilement le prêtre dans l'instruction des néophytes, élever la génération naissante et donner à tous, fidèles et idolâtres, l'exemple des vertus les plus pures du christianisme; préparer pour les familles des femmes pieuses et véritablement chrétiennes, qui soient en état de communiquer aux enfants cette première éducation, de leur inspirer ces premières impressions religieuses, qui dirigent la vie entière, ou ramènent au bien ceux que l'égaré des passions a jetés hors de la voie du salut, tel est, messieurs, le programme que nous nous sommes proposé, dont nous poursuivons l'accomplissement avec l'aide de vos prières et des aumônes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Nous n'avons garde, cependant, de négliger le soin plus direct de la prédication apostolique et de la conversion des gentils; après vous avoir entretenus de nos institutions, de nos œuvres, de nos écoles, j'aurai l'honneur de vous exposer les résultats que nous avons obtenus sur ce point dans le cours de cette dernière année.

« La population entière de ce vicariat s'élève à près de trois millions d'habitants; sur ce nombre il n'y a que cent mille Chrétiens environ. Malgré cette énorme disproportion, il existe un grand nombre de localités qui sont entièrement, ou presque entièrement, peuplées de catholiques, et exigent la présence continuelle d'un prêtre. Baptiser les enfants qui viennent de naître, instruire ceux qui se préparent à la première communion, entretenir les adultes dans la connais-

sance et la pratique de la loi chrétienne, administrer les sacrements, diriger dans les voies intérieures les âmes que Dieu appelle, ici comme ailleurs, à une perfection plus élevée; contenir et réprimer les esprits turbulents qui pourraient porter le désordre dans le troupeau, assister les mourants dans le passage de cette vie à l'éternité et les munir, pour le dernier combat, des sacrements et des secours de l'Eglise, ce sont là des soins non moins urgents que multipliés, et que nous gémissons depuis longtemps de ne pouvoir remplir dans toute leur étendue. Le missionnaire, chargé d'un district quelquefois considérable et renfermant un grand nombre de villages, situés à une assez grande distance les uns des autres, ne peut suffire à tout; tandis qu'il se dévoue d'un côté, il est dans la triste obligation d'abandonner le reste; il travaille à la hâte, et souvent sans fruits durables, quels que soient son zèle, son activité et ses talents. Je m'applique donc à multiplier les circonscriptions paroissiales, autant que les ressources du personnel me le permettent. Mais, bien que le nombre des missionnaires européens se soit heureusement accru depuis quelques années, la nécessité de fournir aux besoins des divers établissements que nous avons formés, ne me laisse pas la faculté de faire à cet égard tout ce que je désire et que le bien des néophytes exige. Pour y suppléer, nous nous occupons activement à la création d'un clergé indigène. Je vous aannonçais, il y a six ans, que nous allions construire un grand séminaire, où nos lévites seraient entièrement séparés des élèves du petit séminaire, et préparés, dans l'étude et la retraite, aux fonctions redoutables du sacerdoce. Cette institution est en pleine voie de prospérité; il en est déjà sorti six prêtres, et elle compte aujourd'hui neuf jeunes gens qui suivent les cours de théologie, d'écriture sainte et de philosophie. En outre, dix-huit tonsurés se trouvent encore au petit séminaire, où ils achèvent leur instruction. Le chiffre des élèves de cet établissement atteint aujourd'hui à deux cent un, le double de celui qu'il avait en 1850. Grâce à Dieu, leur docilité, leur application à l'étude et leur piété ne nous apportent pas moins de consolation que l'accroissement de leur nombre. C'est donc avec la plus confiante assurance que nous envisageons l'avenir de ce côté.

« Mais à ces prêtres qui se forment sous nos yeux il faudra des églises où ils puissent exercer le ministère pastoral, des presbytères qui leur offrent un logement simple, mais décent. Une de nos préoccupations les plus constantes est d'en faire construire dans toutes les localités appelées, par leur population chrétienne et leur position topographique, à devenir des chefs-lieux de paroisses. Dès à présent, qu'il me soit permis de dire que, depuis l'époque où j'ai reçu le gouvernement de cette mission, il s'y est élevé vingt-deux sanctuaires assez vastes pour servir d'églises paroissiales, et plus de

quarante chapelles où se fait l'administration des Chrétiens. Si vous y joignez notre grand et notre petit séminaire, les presbytères construits en divers endroits, les couvents, les maisons d'écoles achetées ou bâties, il vous sera facile de juger approximativement des sommes énormes que nous avons dû consacrer à cette portion des besoins de ce vicariat. C'est à l'Œuvre admirable de la Propagation de la Foi que ces contrées sont presque uniquement redevables de ces monuments et de ces édifices; car l'immense majorité de nos fidèles est composée de pauvres gens, qui, loin d'être en état de nous venir en aide, ont plutôt besoin de nos secours. Mais tout n'est pas encore fait de ce côté, et les constructions les plus urgentes exigeront de nouvelles ressources que nous n'attendons que de la Providence et de vous, messieurs les associés, qui en êtes pour les missions les dignes instruments.

« Au pied de ces églises paroissiales, sous l'œil vigilant des pasteurs, viendront se grouper tour à tour des écoles de garçons et de filles, dirigées par des religieux et des religieuses. C'est dans ce but que nous projetions depuis longtemps, et que nous avons enfin inauguré, le 3 décembre dernier, sous l'invocation de saint François-Xavier, l'apôtre de l'Inde, l'établissement d'un catéchisat au village d'Ariancoupam, auprès de Pondichéry. Il porte le titre de catéchisat, parce que notre projet primitif était d'y former des catéchistes qui aidassent utilement le missionnaire à instruire les Chrétiens, qui fussent en état de le remplacer en son absence, lui servissent d'intermédiaires avec les gentils, d'aide-de-camp et d'avant-garde dans ses combats contre le paganisme. Les documents qui nous sont restés de nos prédécesseurs dans l'Inde, nous apprennent qu'ils eurent une grande partie de leurs succès aux services de bons et fervents catéchistes. Jusqu'à présent, il nous avait été impossible de nous occuper activement du soin d'en former; mais enfin nous avons pu mettre la main à cette œuvre, et nous espérons, avec l'aide de Dieu et la protection de saint François-Xavier, qu'elle portera en son temps des fruits de bénédiction. Nous y travaillons, non-seulement à préparer des catéchistes, mais encore à fonder un ordre de religieux non clercs, qui tiendront des écoles, prendront soin des églises, et donneront l'exemple de la pratique des conseils évangéliques.

« Quant aux religieuses qui se destinent à l'éducation des filles, je vous ai déjà entretenus de leur établissement, des espérances que nous nous plaignions à en concevoir, des résultats déjà obtenus, des difficultés qui nous obligeaient et nous obligent encore à marcher avec réserve et une prudente lenteur. Ce n'est pas peu de chose, en effet, que d'attaquer un préjugé aussi enraciné que celui qui condamne, dans l'Inde, la femme à une ignorance et à un abrutissement éternels; que de heurter l'opinion qui

attache au front de toute femme qui sait lire le stigmate de l'opprobre et du déshonneur. Aussi n'est-ce qu'en tremblant, dans le silence et avec timidité, que nous avons mis la main à cette œuvre, et que nous l'avons amenée au jour; et cependant nous la regardons comme l'une des plus fécondes que nous ayons établies; nous la croyons destinée, avec la grâce de Dieu, à régénérer notre vicariat. Aujourd'hui, nous n'avons plus à redouter l'opinion: cette institution est adoptée ou du moins soufferte par tout le monde, et, à notre exemple ou en même temps que nous, d'autres écoles de filles se sont établies dans presque toutes les grandes cités de cette presqu'île; mais ce qui nous arrête, c'est le défaut de ressources pécuniaires. Les aspirantes se présentent en foule pour embrasser la vie religieuse dans notre institut du Saint-Cœur de Marie, et s'y consacrer à l'éducation des personnes de leur sexe. De toutes parts nous arrivent des demandes, et nous avons la douleur d'être obligés de repousser ou d'ajourner ces sollicitations, faute d'argent pour nourrir les novices et les maîtresses, pour bâtir et entretenir les écoles. En voyant le bien opéré partout où nous avons pu en établir, le cœur nous saigne de ne pouvoir en fonder au moins une dans tous les districts. Vous ne sauriez croire, messieurs, avec quelle rapidité se développe la vie chrétienne, entourée de toute son auréole de saintes vertus, dans ces âmes jusqu'à présent condamnées à une sorte de vie végétative; avec quelle ardeur et quelle intelligence elles s'élancent à la compréhension de leurs devoirs les plus délicats; avec quel amour et quelle fervente piété elles les accomplissent; quelle douce et sainte influence leur donne déjà, dans l'intérieur de la famille, la supériorité relative qu'elles ont acquise à l'école. Permettez-moi, messieurs, de vous raconter, dans leur naïve simplicité, deux ou trois faits, qui peut-être ne vous offriront rien de bien extraordinaire, parce qu'ils sont communs dans notre société européenne, depuis longtemps formée par le christianisme; mais dans l'Inde où, jusqu'à présent, la femme n'a été considérée que comme un meuble et une servante, et n'a point elle-même une plus haute opinion de sa dignité, ils nous apparaissent comme l'aurore d'une ère nouvelle, comme les indices du rôle nouveau qu'elle est appelée à jouer.

« Un missionnaire a établi dans son district, qui a le bonheur de posséder deux ou trois écoles de filles, l'usage pieux d'apprendre de mémoire les mystères du rosaire, les sept psaumes de la pénitence en langue tamoule, les stations du chemin de la croix, etc. Afin d'encourager les néophytes à cette dévotion, il accorde comme récompense de leur application, un chapelet, une médaille ou une petite croix de cuivre, selon les divers mérites, à ceux qui ont récité sans broncher quelqu'une de ces prières. Un jour, quinze ou vingt personnes se présentèrent à lui pour concourir au prix. Celle qui l'em-

porta sur ses rivales, était une ancienne élève de l'école du village, mariée depuis cinq ans. Elle portait sa petite fille placée à califourchon sur son épaule, et cramponnée à sa chevelure. Quand elle eut reçu sa récompense, elle dit au missionnaire, en posant l'enfant à terre: Est-ce que vous laisserez passer celle-ci sans l'examiner? Tout le monde éclata de rire; mais elle, s'adressant à l'enfant: Parle, ma fille, parle, lui dit-elle. Rassurée par le regard maternel, l'enfant récita d'un trait, distinctement et rapidement, la prière du signe de la croix, le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, le *Confiteor*, les commandements de Dieu et de l'Église, et une partie notable du premier chapitre du catéchisme. Émerveillé d'une science à laquelle il est peu habitué depuis dix ans qu'il exerce le ministère dans l'Inde, le missionnaire ouvre son registre des baptêmes et s'assure que cette petite fille n'est âgée que de trois ans et vingt-deux jours. Pas n'est besoin de dire que l'enfant reçut aussi sa récompense, et la mère un surcroît d'éloges.

« Une autre fois se présente une vieille femme péniblement appuyée sur l'épaule de sa petite fille âgée de neuf à dix ans; elle veut obtenir la médaille promise à ceux qui réciteront de mémoire les sept psaumes de la pénitence. Son ambition, disait-elle, était de recevoir la médaille où il y a un tombeau (la médaille de sainte Philomène). Vous voyez, ajoutait-elle en montrant ses bras décharnés, vous voyez que j'approche de bien près de ma tombe, et je désire y être déposée avec cette médaille attachée à mon cou. Ayant fait le signe de la croix, elle commence le premier psaume. Sa petite fille, qui avait été son institutrice, la voyant hésiter, lui dit vivement: Qu'as-tu à craindre? ne suis-je pas auprès de toi? Puis s'adressant au missionnaire, elle lui dit: Père, ne vous étonnez pas si elle ne récite pas bien couramment; elle ne peut rien retenir. Ce que je lui ai appris avant l'aurore, elle ne le sait déjà plus au lever du soleil. Enhardie et comme honteuse de sa peur, la vieille femme continue; mais au second psaume, émue de nouveau, elle se trouble, la voix lui manque, elle éclate en sanglots. Le missionnaire n'en exigea pas davantage, remit à la bonne vieille la seule récompense qu'ambitionnât sa pieuse simplicité, et à la petite fille celle que méritaient son zèle et sa piété filiale.

« Un père de famille tombé malade, et, se voyant près de mourir, appelle le missionnaire, qui était en ce moment à sept lieues de là. Après une nuit entière de marche, le missionnaire arrive auprès de la hutte du moribond, et s'arrête avant d'entrer, pour écouter une petite voix qui, dans l'intérieur, récitait des prières. Il pénètre dans la cabane; le malade est couché sur la terre, sa tête repose sur une pièce de bois; auprès de lui sa fille, âgée de dix ans, lit les prières du chemin de la croix. Après qu'il eut entendu la confession du moribond, et avant de sortir pour dire la sainte Messe afin de lui donner le Viatique, le missionnaire lui proposo

de laisser auprès de lui un de ses disciples pour lui lire les prières avant et après la communion; mais le malade remercia, en disant qu'il préfère entendre sa fille. Elle s'acquitta, en effet, de ce devoir avec une piété touchante, récita ensuite les prières des agonisants, et ne cessa de suggérer à son père mourant de saintes pensées, jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir.

« Ainsi, les filles qui sortent de nos écoles ou qui les fréquentent encore, sont les institutrices de leurs enfants et de leurs parents mêmes; elles les assistent avec piété dans leurs derniers moments. Aidez-nous, messieurs les associés, à développer cette institution, à multiplier les écoles, et vous aurez contribué puissamment à consolider et à étendre l'esprit chrétien dans ces contrées. Celles qui existent à Pondichéry, à Karikal et dans quelques districts de l'intérieur, ne reçoivent pas actuellement moins de quatre cents élèves, dont un grand nombre est à la charge de la mission, ainsi que les maîtresses. Si peu qu'elles coûtent individuellement, encore faut-il avoir ce peu, et, en outre, pouvoir accueillir les vocations qui se présentent, et fonder de nouveaux établissements. C'est de vous, messieurs, que nous attendons ce qui nous manque pour étendre et compléter cette œuvre. — Je ne vous entretiens pas en particulier du collège colonial, ni même de notre tout nouveau collège de Karikal, qui, dès son début, compte plus de quatre-vingts élèves; ces deux établissements se rattachent au système général que nous avons embrassé. En résumé, notre petit séminaire, le collège colonial et le collège de Karikal comptent environ quatre cents élèves; les écoles primaires de garçons que nous entretenons sur divers points du vicariat, sont fréquentées par un nombre à peu près égal d'enfants.

« Voilà l'ensemble de nos œuvres et des institutions que nous avons établies pour développer la piété chrétienne dans ce vicariat, pour y fonder une église régulière, et attaquer par ses fondements la gentilité. Par la grâce du *Père des lumières, de qui vient tout don parfait*, toutes sont en voie de prospérité, toutes elles nous inspirent de grandes espérances, pourvu que les moyens de les continuer et de les perfectionner ne viennent pas nous faire défaut.

« D'un autre côté, les travaux de mes chers coopérateurs dans le ministère ne me laissent pas sans consolation. Dans le courant de l'année dernière cinq cent trente-huit adultes païens ont reçu le baptême; trente-huit protestants ont abjuré l'erreur; quatorze cent quatre enfants d'infortunés ont été baptisés *in articulo mortis*. Ces résultats ne sont pas, sans doute, aussi brillants que ceux obtenus dans certaines missions; mais ils témoignent assez que notre ministère n'est pas stérile, et nous donnent la confiance qu'il portera des fruits plus abondants, lorsque, nos institutions étant complètes, nous pourrons attaquer le paganisme avec plus d'ensemble et des forces plus nombreuses.

Je ne puis résister, à ce propos, au désir de vous entretenir d'une nouvelle mission que nous avons entreprise depuis peu de temps. Il existe, vers le sud-ouest de ce vicariat, un groupe de montagnes, nommé *Colimalé*, habitées par une population de huit à dix mille âmes. Jusqu'à présent, ces montagnards n'avaient pas été évangélisés; l'insalubrité du climat, et surtout la nécessité de prêcher d'abord l'Évangile aux habitants de la plaine, avaient retenu le zèle des missionnaires. Enfin, nous avons vu jour à nous occuper de ces pauvres délaissés. Mais, hélas! le premier apôtre qui a gravi ces montagnes, déjà malade, à la vérité, avant d'y monter, n'a point tardé à succomber aux fièvres qu'il y avait contractées. Son successeur est également malade de la fièvre, et cependant il ne veut point abandonner son poste. C'est qu'il y a du bien à faire, des âmes à gagner à Jésus-Christ.... »

PORTLAND, aux États-Unis de l'Amérique, diocèse érigé par Pie IX : évêque, Mgr David Bacon, nommé en 1855. On y compte 40,000 catholiques de l'Etat du Maine.

PORT D'ESPAGNE, dans le Trinidad, archevêché. Archevêque, Mgr Etteridge. On y compte 99, 500 catholiques.

PORT-LOUIS, dans l'île de Saint-Maurice. Evêque, Mgr Guillaume Bernard Collier, de la congrégation des Bénédictins anglais, nommé en 1847. Nous empruntons la notice biographique qui suit à une brochure imprimée à l'île Maurice (13 pages in-8) et qui renferme d'intéressants détails sur la situation religieuse de l'île.

« Mgr Collier (William-Bernard-Allen), prélat anglais, est né en 1802, au comté d'York, à Rokeby Close, près de Richmond. Sa famille, originaire de la ville de Blois, en France, s'établit en Angleterre sous le règne de Henri VII. Les comtes de Portmore descendent de cette famille, dont le nom s'écrit alternativement, dans de très-anciennes archives, Collier, Colyear ou Colyar.

« Mgr Collier fit d'abord ses études au collège des Bénédictins anglais d'Ampleforth, puis à leur collège de Douai, en France. Il prit l'habit de bénédictin, et fut ordonné prêtre en 1826 par l'évêque de Cambrai. Nommé supérieur du collège de Douai, il exerça cette charge jusqu'au mois de février 1834; il se rendit l'année suivante en Angleterre, où le chapitre général le nomma représentant de son ordre auprès du Saint-Siège.

« Il habita Rome jusqu'au mois de mai 1840. A cette époque, il fut sacré évêque par S. Em. le Cardinal Fransoni, assisté de LL. GG. Cadolini, archevêque d'Ephèse, et Mgr Kyle, évêque et vicaire apostolique du nord de l'Ecosse.

« Mgr Collier prit le titre d'évêque de Milève et fut nommé vicaire apostolique de l'île Maurice.

« Le scepticisme qui régnait au siècle dernier, surtout en France, ne pouvait manquer d'atteindre les colonies soumises à cette couronne. L'île de France subit aussi les

effets de la tourmente révolutionnaire; son clergé fut disséminé. L'Empire français, qui succéda à la Révolution, fit peu de chose pour l'intérêt religieux de ses colonies.

« Après la reddition de l'île de France aux forces britanniques, la colonie reprit son ancien nom d'île Maurice. Une capitulation garantit aux colons la liberté de leur culte; ils demandèrent le rétablissement du clergé catholique.

« Mgr Slater, évêque de Ruspa, fut envoyé à l'île Maurice comme vicaire apostolique; plusieurs prêtres le suivirent (février 1820). — En 1833, Mgr Morris, évêque de Troie, remplaça l'évêque de Ruspa.

« Ces commencements furent difficiles : la foi restait assoupie.

« Mgr Collier n'ignorait pas les besoins pressants du vicariat qu'il allait administrer; il s'empressa de se rendre en France et en Angleterre, pour se procurer des ecclésiastiques qui l'aideraient dans sa mission.

« A ce moment un homme d'une grande sainteté, M. Libermann, s'occupait de fonder en France une congrégation de prêtres dont le but était d'évangéliser les esclaves des colonies françaises et les nouveaux affranchis des colonies anglaises. Mgr Collier était honoré de l'affection de Sa Sainteté Grégoire XVI et du Cardinal-Préfet de la Propagande; il offrit à M. Libermann d'appuyer son projet auprès du Saint-Siège. M. Libermann s'empressa d'accepter cette précieuse protection; — elle eut un plein effet, et la congrégation du Saint-Cœur de Marie prit en quelque sorte naissance sous la responsabilité de Mgr Collier. Il exprima le désir que l'un de ses membres l'accompagnât et vint immédiatement à l'île Maurice faire l'apprentissage de l'apostolat des noirs. —

« Ces lignes sont extraites d'un livre sur la vie de M. Libermann; nous y puisons encore le passage suivant :

« — Parmi les postulants de la communauté future se trouvait un prêtre du diocèse d'Evreux, curé de l'une des paroisses les plus pauvres et les plus désolées. On lui avait entendu dire, plus d'une fois, que le comble de ses désirs serait d'être un jour, dans le lieu le plus caché de l'univers, occupé des âmes les plus pauvres et les plus délaissées. Aussi, quand l'apostolat des noirs vint pour la première fois à sa connaissance, pendant une retraite qu'il faisait à Paris, il ne put s'empêcher de dire que c'était le rêve de sa vie.

« On lui rappela cette parole quand Mgr Collier eut insisté pour avoir un apôtre de ses noirs. Il quitta sans délai la cure qu'il occupait depuis deux années; et la nouvelle de son départ lui étant arrivée pendant la nuit, il fit un signe de croix, prit son bréviaire et partit sur-le-champ, à quatre heures du matin, pour l'Angleterre, s'en allant achever à l'île Maurice le noviciat qu'il avait commencé dans sa petite paroisse de Pinterville. —

« C'est ainsi que le P. Laval accompagna

Mgr Collier à l'île Maurice (septembre 1841). Une renommée bien légitimement acquise a fait connaître les travaux apostoliques de ce saint prêtre, dont les colons de l'île Maurice n'exalteront jamais assez les vertus, le dévouement et les services; d'autres prêtres du Saint-Cœur de Marie vinrent plus tard assister le P. Laval; ceux-là aussi surent conquérir la vénération et la reconnaissance des Mauriciens.

« Nous parlerons d'un autre choix que fit Mgr Collier à son premier retour en Europe; un juste retentissement en a aussi constaté toute l'importance : ce choix, ce fut celui de M. l'abbé Masuy. Son apostolat, secondé par un beau talent oratoire, s'adapta aux classes élevées de la société. La rencontre du P. Laval et de M. l'abbé Masuy, à l'île Maurice, sous l'habile administration de Mgr Collier, fut un trait de la grâce divine qui amena pour cette île une ère nouvelle. Ces deux ministres du Seigneur embrassèrent, dans leur double apostolat, toutes les classes de la société mauricienne, pour y faire revivre la foi catholique. Reconnaissons, dès ce moment, que l'île Maurice est redevable à Mgr Collier de la rénovation religieuse qui s'opéra au sein de sa population catholique : ce fait appartient à l'histoire de cette colonie, le temps ne peut que le consacrer.

« Un second voyage en Europe, entrepris dans le but d'assurer de plus en plus la prospérité de son vicariat, témoigna encore de la sollicitude de Mgr Collier pour la chrétienté qui lui était confiée. A son premier voyage, il fit connaître au Saint-Siège l'état où se trouvait cette chrétienté et ses premiers efforts pour y faire revivre la foi. Le Souverain Pontife lui exprima la satisfaction qu'il éprouvait des succès obtenus à Maurice, et avant de quitter Rome, S. S. le Pape Pie IX lui conféra les titres de prélat assistant au trône pontifical et de comte du Saint-Empire.

« A son retour d'Europe, Mgr Collier amena à Maurice huit dames religieuses de la maison de Lorette d'Irlande. Le but de ces religieuses était de fonder une maison d'éducation pour les demoiselles; Mgr Collier fit l'acquisition d'une des belles maisons de la ville, et les Dames de Lorette installèrent leur couvent au Port-Louis (septembre 1845).

« De jeunes diacres accompagnèrent aussi Mgr Collier et furent ordonnés prêtres peu de temps après leur arrivée; nous nommerons les abbés Commerford et Hogan; l'estime et l'affection dont ces dignes prêtres sont environnés attestent leur mérite. M. l'abbé Commerford prit la cure du district de la Poudre d'Or, et M. l'abbé Hogan occupa celle des Plaines-Wilhelm.

« En septembre 1856, l'abbé Commerford fut nommé vicaire général du diocèse de Port-Louis et passa à la cure des Pamplemousses. Le Saint-Siège vient de l'élever à la prélature, sous le titre d'évêque de Mégara, coadjuteur de Mgr l'évêque de Port-Louis (7 janvier 1862).

« En même temps, des vocations religieuses se manifestèrent chez de jeunes créoles de Maurice; ils partirent pour l'Europe, munis des recommandations de Mgr Collier, dans le but de prendre l'habit ecclésiastique et de se consacrer à leur petite patrie. Un de ces prêtres créoles, M. l'abbé Harel, est maintenant curé d'une paroisse rurale. C'est ainsi que Mgr Collier parvint à placer dans les paroisses de son diocèse des curés qui tous possèdent au plus haut degré le respect et l'affection de leurs paroissiens.

« A ce moment aussi, une généreuse fille de l'île Maurice, mademoiselle Lenferna de Larele, conçut le hardi projet de fonder dans son pays une maison de charité. Encouragée et dirigée par Mgr Collier, elle prit le voile de religieuse sous le nom de Sœur Marie-Angustine et adopta la règle de Saint-Vincent de Paul. Les cœurs mauriciens s'électrisèrent au contact des grands dévouements; d'autres filles de Maurice vinrent s'adjoindre à la Sœur Augustine: elles aussi voulaient faire bénir le saint nom de Dieu et honorer leur patrie. La libéralité de deux colons de Maurice (1) mit aux mains de la Sœur Augustine les moyens d'acheter un beau local au Port-Louis, et la maison de charité fut fondée sous le vocable de Notre-Dame de Bon-Secours (janvier 1853).

« Plus de cinquante religieuses occupent aujourd'hui cette maison, qui a créé des succursales dans les campagnes et une léproserie près de la ville; elles viennent d'être appelées à prendre la direction d'un hospice créé par la municipalité du Port-Louis.

« Au mois de décembre 1847, le vicariat apostolique de l'île Maurice fut érigé en diocèse, par un bref de Sa Sainteté le Pape Pie IX. Mgr Collier prit le titre d'évêque de Port-Louis, chef-lieu de la colonie.

« Sa Grandeur avait doté l'île Maurice d'une institution destinée à l'éducation des demoiselles; mais un autre point aussi important l'occupait encore; Mgr de Port-Louis prit une seconde fois la résolution de partir pour l'Europe; son intention était de se procurer des professeurs pour fonder un collège catholique destiné aux jeunes gens. Monseigneur revint à Maurice en juin 1852, et amena avec lui trois habiles professeurs; les pères de famille lui vinrent en aide et un collège fut fondé au Port-Louis sous la désignation de collège catholique de Sainte-Marie; par malheur, de sérieuses difficultés surgirent, et ce collège ne fonctionna que peu de temps: si le succès n'a pas répondu aux efforts de l'évêque de Port-Louis, le mérite de la bonne volonté et des sacrifices ne lui est pas moins acquis.

« Des colons, chefs de famille, eurent la pensée de s'adresser aux RR. PP. Jésuites de l'île de la Réunion pour continuer l'œuvre que Mgr de Port-Louis ne perdait pas de vue: Sa Grandeur goûta cette idée. Les Pères Jésuites n'avaient pas à la Réunion

un personnel qui leur permit de créer de prime abord un collège à Maurice. Le R. P. Ailloud arriva seul; il ne recula pas devant la difficulté que lui faisait son isolement. Il groupa autour de lui quelques jeunes enfants et commença leur instruction élémentaire. Un second Père lui vint en aide, puis un troisième, et le collège s'étendit. Encouragés par ce premier succès, les colons achetèrent un établissement au Port-Louis pour y placer le collège des Révérends Pères; mais des obstacles survinrent encore et arrêtèrent la marche de cette naissante institution: les Révérends Pères se retirèrent à l'île de la Réunion.

« Cette œuvre de collège catholique fut donc la plus entravée: l'ennemi caché de l'homme veut la perte des générations, et son premier mobile est d'empêcher l'éducation chrétienne.

« La patience et le courage n'abandonnèrent pas Mgr Collier; en effet, une heureuse occasion se présenta de seconder à la fois deux projets de maisons d'éducation; chacune d'elles devait avoir pour directeur un ecclésiastique; l'évêque de Port-Louis s'empressa d'accueillir ces projets si favorables à ses vues. Le premier collège fut établi par M. l'abbé Bardet, créole de l'île Maurice: cet ecclésiastique sentit tout le prix d'une éducation catholique pour ses jeunes concitoyens dans la situation que leur faisaient chaque jour les circonstances. Le second collège fut fondé par M. l'abbé Le Boucher, venu d'Europe pour se consacrer à l'éducation de la jeunesse mauricienne; sa bonne œuvre trouva aussi près de Mgr de Port-Louis les sympathies qui devaient la soutenir. Hâtons-nous de dire qu'il existait depuis longtemps à Maurice des maisons d'éducation auxquelles Mgr Collier accorda toujours ses suffrages et ses encouragements.

« La tâche, en ce qui touche l'éducation catholique qu'exigeait la jeunesse mauricienne, n'était pas achevée; l'évêque de Port-Louis ne pouvait oublier les classes inférieures et pauvres des fidèles de son diocèse. Sa Grandeur appela, de l'île de la Réunion, les Frères des écoles chrétiennes (décembre 1859); ces religieux répondirent à l'appel de l'évêque de Port-Louis, ils vinrent établir une école à Maurice, et le plus grand succès couronna leur dévouement à la classe des enfants pauvres et des ouvriers. La Société de Saint-Vincent de Paul se chargea d'installer l'école des Frères, et une souscription faite parmi les notables de la ville de Port-Louis, paya les frais de cette école. Faisons remarquer que les bourses privées ont toujours puissamment protégé à l'île Maurice les établissements catholiques.

« La municipalité du Port-Louis pénétrée du bienfait qu'elle procure aux classes pauvres l'institut des Frères des écoles chrétiennes, accorda à leur établissement du Port-Louis une subvention mensuelle; cet acte d'un

(1) MM. Bourgault Ducoudray et H. Gonin.

civisme éclairé assure aujourd'hui le maintien de l'école des Frères; c'est aussi pour d'autres localités le présage d'un pareil secours.

« Lorsque Mgr Collier prit possession de son vicariat, l'île Maurice comptait quatre paroisses, une au Port-Louis et trois dans les campagnes. Le diocèse de Port-Louis en possède maintenant douze : chacune de ces paroisses a une église, un presbytère et un cimetière. Trente et une chapelles réparties jusqu'aux districts et aux cantons les plus reculés, forment autant de succursales dans l'arrondissement des paroisses : parmi ces nouvelles paroisses nous citerons celle de l'Immaculée-Conception, qui embrasse la partie ouest de la ville de Port-Louis : M. l'abbé Masuy en est le curé, une église provisoire y est construite; elle doit faire place à un vaste édifice qui est en voie de construction. L'église de l'Immaculée-Conception est en particulier l'œuvre des dames mauriciennes; une lettre circulaire de Mgr Collier institua des dames patronnesses ou de charité et les chargea de faire des collectes à domicile; elles se mirent à l'œuvre, et la plupart des fonds employés à la construction de l'église sont le fruit de leurs laborieuses et patientes collectes.

« Nous dirons ici un autre trait de la charité et du zèle des dames mauriciennes. Une famine a mis le comble aux souffrances habituelles de la malheureuse Irlande. Mgr Collier veut aussi que son diocèse apporte son aumône au soulagement des Irlandais. Sa Grandeur fait un appel aux dames de charité; l'élan est donné : les dames parcourent les rues de la ville; aucune maison, aucun magasin, les moindres échoppes n'échappent à leurs visites; elles se placent au seuil des portes; la bourse des quêteuses est tendue aux passants; chacun donne; chacun est heureux de seconder le zèle des dames; onze mille piastres sont recueillies parmi les catholiques, et Mgr de Port-Louis envoie à l'Irlande cette grande aumône au nom de l'île Maurice.

« A une petite distance de Port-Louis, au lieu appelé la « Sainte-Croix, » s'élève la belle église gothique des Pères du Saint-Cœur de Marie. Cette église renferme une crypte où repose le corps de sainte Luperçille; un colon de l'île Maurice (1) obtint à Rome cette précieuse relique; heureux d'en faire présent à son pays, il la déposa à l'église de Sainte-Croix.

« L'église de la Sainte-Croix, ainsi que la plupart des chapelles, furent construites, sous la direction des Pères du Saint-Cœur, par les ci-devant esclaves, appelés ex-apprentis; chacun d'eux apportait à ces œuvres son travail personnel et les épargnes qu'il déroba à sa pauvreté; les femmes elles-mêmes se livraient aux plus rudes offices; le chant des cantiques accompagnait tout ce travail et l'entrain était général : c'était quelque chose de semblable à ces corporations du

moyen âge qui se dévouaient à la construction des monuments pieux. Cet édifiant tableau ne fut pas sans influence sur les classes élevées de la communauté catholique : le christianisme a toujours marché de bas en haut.

« Une population indienne existait dès longtemps à l'île Maurice, lorsque l'introduction des laborieux de l'Inde vint donner à cette population un accroissement considérable; c'était là l'objet d'une mission qui pouvait produire de grands fruits; l'évêque de Port-Louis en sentit tout l'à-propos; il s'adressa aux missionnaires de l'Inde pour qu'ils étendissent leur apostolat jusqu'à son diocèse : deux Pères de la Compagnie de Jésus arrivèrent bientôt et se dévouèrent à cette mission. Mgr Collier obtint du Gouvernement la concession d'un terrain à l'est du Port-Louis, pour y construire une église destinée à la population indienne; celle-ci manifesta son contentement et fit voir une émulation qui amena de promptes mesures pour l'érection de l'église projetée. Un comité de notables fut créé pour aviser aux moyens de former des fonds et pour installer une chapelle qui répondît aux nécessités du moment; l'avenir le plus consolant s'annonce pour cette mission.

« Nous ne pouvons passer sous silence qu'un prêtre créole, M. l'abbé Déroullède, entreprit, dès l'année 1833, cette mission indienne dans la mesure qu'elle présentait alors. Au moyen des collectes faites parmi les fidèles de la partie est du Port-Louis, l'abbé Déroullède bâtit une chapelle sous l'invocation de saint François-Xavier. Il y exerçait son ministère lorsque de plus grands besoins l'appelèrent à la cure du district de Flacq; il s'y rendit par ordre supérieur, et abandonna pour un temps son œuvre de prédilection. Une mort subite eut pour lui l'abbé Déroullède à son pays.

« La nouvelle chapelle construite par les Pères Jésuites a conservé le vocable de Saint-François-Xavier.

« Enfin, l'évêque de Port-Louis voulut aussi que des Conférences de Saint-Vincent de Paul s'établissent dans son diocèse. Deux de ces Conférences existent au Port-Louis et deux dans les campagnes; mais il fallait encore qu'à l'exemple des autres pays catholiques, l'île Maurice eût sa conférence des dames. Nous avons parlé de la charité des dames mauriciennes; on concevra que Mgr de Port-Louis n'eut pas de peine à les constituer en conférence de Saint-Vincent de Paul. Il se réserva la direction spirituelle de cette conférence.

« Mgr Collier pensa que la dignité épiscopale exigeait au Port-Louis la construction d'un évêché qui répondît à l'importance de la catholicité de l'île Maurice. La fabrique de la paroisse de Saint-Louis fit la dépense de cet édifice. Dès lors, l'église de cette paroisse, la principale du Port-Louis, devint la cathédrale du diocèse.

(1) M. L. Letard.

« En résumant les actes de l'administration de l'évêque de Port-Louis, il faut encore lui tenir compte des entraves qu'il a rencontrées sous le gouvernement protestant de l'île Maurice; un recensement officiel, publié en 1851, fixait à 93,000 âmes la population catholique de Maurice; 9 prêtres salariés étaient accordés à cette population (septembre 1841). Mgr Collier réclama vivement contre l'exiguité de ce nombre d'ecclésiastiques; 4 prêtres de plus lui furent accordés; 13 prêtres étaient encore bien loin de suffire aux besoins spirituels des catholiques; sur des demandes itératives et persévérantes de Mgr Collier, le nombre des prêtres salariés fut porté à 23 (année 1856), mais ce surcroît de 11 prêtres ne fut accordé que moyennant une diminution dans leurs salaires.

« Restreint dans le personnel de son clergé, Mgr de Port-Louis accepta constamment les fonctions d'un simple prêtre, afin d'aider ses coopérateurs dans un ministère dont les travaux surpassent leurs forces. Le choléra a visité quatre fois l'île Maurice, de 1834 à 1862; ces cruelles épidémies ont trouvé l'évêque de Port-Louis toujours prêt à secourir les victimes; il se portait partout où le ministère du prêtre était demandé, et il bravait jour et nuit la fatigue et le péril; l'humble demeure de l'ex-apprenti voyait le prélat au chevet des moribonds: dans la hutte où le pauvre gisait sur le sol, il se mettait à terre près du patient, pour entendre ses derniers aveux et lui donner des consolations.

« Nous ne terminerons pas cette notice sans parler d'une circonstance qui agita le diocèse de Port-Louis: des catholiques, appartenant aux loges maçonniques, voulurent s'approcher des sacrements de l'Eglise; comme membres d'une société secrète, une interdiction émanée dès longtemps du Saint-Siège s'opposait à leur désir. L'évêque de Port-Louis s'efforça d'éclairer ces catholiques sur les conséquences de leur affiliation aux loges maçonniques, en ce qui touche leurs devoirs religieux; il fallait renoncer au titre de franc-maçon ou rester sous l'interdiction des sacrements. Mais quelques-uns pensèrent que la colonie de Maurice, étant d'origine française, pouvait jouir de ce qu'on appelle les libertés gallicanes, et l'on prétendit échapper, par ce moyen, à l'interdiction.

Afin d'éviter toute équivoque, l'évêque de Port-Louis publia un mandement où il expliquait en termes formels que le catholique ne peut, par aucun motif et en aucun cas, se soustraire aux décrets de l'Eglise. L'émotion fut grande parmi ceux qu'atteignait cette explication. Mgr de Port-Louis usa de mansuétude et de patience pour amener les mécontents à la soumission; il accueillit avec bonheur ceux qui rentrèrent au sein de l'Eglise.

« Disons maintenant quelques mots de la personne de Mgr Collier.

« Une grande rigidité de mœurs, un calme que rien n'altère, un désintéressement sans bornes, le savoir et l'habileté distinguent Mgr de Port-Louis. Il écrit et parle bien le français; la dignité du maintien, la noblesse des manières, les formes courtoises, sont, dans l'évêque de Port-Louis, des qualités natives qui ne peuvent être surpassées: c'est le type du gentilhomme. La figure du prélat est belle, sa physionomie est à la fois grave et spirituelle.

« Mgr de Port-Louis compte vingt-deux années d'épiscopat. Nous avons dit comment cette carrière fut remplie à l'île Maurice; nous avons vu aussi que Mgr Collier trouva dans son clergé de dignes coopérateurs; l'ordre, la discipline ont régné constamment et partout: chacun rend hommage à cette vérité.

« Un grand avenir religieux serait réservé à l'île Maurice, si un nombre proportionné d'ecclésiastiques répondait aux besoins spirituels de sa population catholique, et si les lieux de prières étaient plus nombreux ou plus vastes, spécialement au Port-Louis, où se concentre une grande population. Quel qu'il en soit de cet avenir religieux, les colons de Maurice le salueront toujours comme un édifice dont Mgr Collier et son digne clergé auront jeté les fondements.

« Les classes élevées de la société mauricienne sont d'origine européenne. Sous les anciens rois de France, les chefs d'administration, les magistrats et les officiers de la garnison de cette île appartenaient, pour la plupart, à la noblesse française; ces personnes s'établirent dans la colonie et devinrent des chefs de familles: telle est la source des traditions catholiques des colons de l'île Maurice et de leur attachement à la religion de leurs pères. »

Q

QUEBEC, au Canada. Archevêque, Mgr Pierre-Flavien Turgeon, depuis le 6 octobre 1859. Son coadjuteur avec succession future est Mgr François Baillargeon, évêque de Floa *in partibus*, depuis 1851. On y compte 250,000 catholiques.

QUILON, Vicariat apostolique, aux In-

des-Orientales, confié à Mgr Charles Valerga, Carme déchaussé, fait évêque de Miriofidi *in partibus*, en 1859. D'après l'Almanach du clergé de 1858, on y compte 40,200 catholiques.

QUINCY, dans les Etats-Unis du nord de l'Amérique. Evêché érigé par Pie IX.

R

RAPHOR en Irlande. Evêque Mgr Patricia Mac-Gettingan, depuis 1824. Il a un coadjuteur depuis 1856, Mgr Daniel Mac-Geltanien. On y compte 300,000 catholiques.

REUNION (La'), ou **SAINT-DENIS**, évêché érigé par Pie IX.

RICHMOND, dans les Etats-Unis de l'Amérique. Evêque, Mgr Mac-Gill, nommé en 1850. Ce diocèse se trouve dans la Virginie et compte 12,000 catholiques.

ROOK (Ile de), dans le grand Océan, au nord-est de la Nouvelle-Guinée.

Extrait d'une Notice sur l'île de Rook, par le P. Ambrosoli, prêtre de la Congrégation des Missions-Étrangères de Milan. (Traduction de l'italien.)

« L'île de Rook, peu éloignée de la Nouvelle-Guinée, dont on découvre d'ici les montagnes, fut sans doute une des premières visitées par les Européens. L'Espagnol Minez y passa en 1537. Placée par le 145° degré de longitude orientale et le 5° de latitude sud, elle a sept lieues de long sur deux de large. Elle contient environ soixante hameaux dispersés sur sa surface, à raison d'une centaine d'habitants par village, ce qui donne un total de six à sept mille personnes. Cette population semble appartenir à trois races différentes, qui ont chacune leur langue propre. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on trouve ici beaucoup de noms et d'usages hébraïques, comme, par exemple, la circoncision et la purification. Nos insulaires divisent le mois en trois lunes, la *nouvelle*, la *pleine* et la *décroissante*. Ils comptent le jour d'un soir à l'autre, et ils le divisent en cinq parties: le grand matin, le matin, le midi, le déclin, le tard.

« Ils ont des prières spéciales pour le temps des plantations, pour les voyages, pour les maladies. Ces dernières viennent, selon eux, de certains génies pervers appelés *marcabs*, qui habitent les forêts, ruagent les porcs sauvages et s'introduisent de nuit dans les habitations, d'où ils emportent l'âme des vivants, ce qui les fait dépérir. Les parents se hâtent alors d'appeler un de leurs docteurs de mensonge, afin qu'il coure après le génie mal-faisant, et qu'à force de contorsions il lui arrache l'âme enlevée et la rende au pauvre malade; s'il y parvient, la guérison est certaine, sinon c'est la mort. Lorsqu'un sauvage expire, tout le village cesse le travail; on pleure, on crie autour de la case du défunt, dont le corps est teint de rouge, et qui, enveloppé dans une natte, est enterré à une médiocre profondeur. Ceux qui ont contribué à cette inhumation, vont immédiatement se purifier dans la mer. Nos insulaires ont en général un grand respect pour les morts. Ils croient que leurs âmes en vont quelque part manger des porcs

sauvages, et c'est là tout leur paradis. Malheur à qui violerait les sépultures! Il serait regardé comme coupable de sortilège, et tué si on le surprenait dans cette opération. C'est ce qui nous a empêché jusqu'ici de recueillir les restes de Mgr Collobomb et du P. Villien, morts trois mois après leur arrivée ici, et à qui nous aurions voulu donner une sépulture plus convenable.

« Ces insulaires ne sont pas noirs comme ceux de certaines îles voisines; ils ne sont guère plus bruns que nos paysans d'Italie après les travaux de l'été. Leur stature est forte et robuste; ils annoncent même à première vue du courage et de la fierté, mais en réalité ils sont timides et peureux. L'anthropophagie qui règne sur les côtes de la Nouvelle-Guinée est abhorrée à Rook; on n'y dérobe pas non plus, comme à Woodlark et à San-Christoval, où il n'y a que des voleurs de profession. Les querelles sont rares, et on n'y conserve aucun ressentiment des injures. Quand les naturels sentent que la colère les gagne, ils courent couper une grosse plante, après quoi leur indignation est passée, et ils s'en retournent tranquilles, comme si rien ne s'en fût arrivé. Enfin, ils ont assez coutume d'échanger entre eux des services et de se porter secours dans leurs besoins. Mais ce qui afflige, c'est l'affreuse et incroyable barbarie des pères et des mères, qui tuent une partie de leurs enfants pour n'en pas avoir la charge. C'est au point que dans le village de Nurna, où nous résidons, on ne compte pas moins de cinquante-cinq ménages, et il n'y a pas deux cents habitants. L'intérêt est le seul mobile de ces unions; la femme espère qu'avec la pêche, la chasse et le commerce, son mari lui donnera tout en abondance; celui-ci attend, à son tour, qu'en rentrant dans sa case, il trouvera tout bien préparé. Le divorce est fréquent parmi eux, surtout dans la jeunesse. Ce qui en est la cause la plus ordinaire, c'est que la femme ne sait pas rencontrer ce qui va au goût de son époux, ni contenter son insatiable avidité dans l'appât des aliments. Leur nourriture de prédilection est le porc sauvage, une sorte de chiens qu'ils se donnent grand soin de multiplier, les tortues et diverses espèces de poissons.

« Au village de Nurna, il se fait un grand commerce; les montagnards apportent du tabac et des taros; en échange on leur donne des poissons et du fer. Pendant la mauvaise saison on travaille beaucoup à construire des barques ou pirogues, qui se vendent ensuite dans la Nouvelle Guinée et dans la Nouvelle-Bretagne pour avoir, des arcs, des lances, des marmites, des instruments tranchants... Ici, la culture a pour objet le taro, l'igname et diverses sortes de bananes.

On trouve facilement dans les bois des amandes, des oranges, des limons; mais les naturels ont une superstition qui les empêche de toucher à ces fruits dans la crainte de s'empoisonner.

« Nous avons planté, près de notre case, une vigne et un figuier, ainsi que divers autres arbustes apportés de Sydney, mais ils n'ont que médiocrement réussi; il faut de grands soins pour les soustraire à l'influence de l'air insalubre de ces îles. Pourtant la chaleur n'est pas excessive, elle ne dépasse jamais 28 degrés (Réaumur, et ne descend la nuit qu'à 18 ou 20 degrés. Grâce aux brises qui soufflent continuellement, nous trouvons peu de différence entre la température de Rook et celle de Milan....

AMBROSOLI, *Miss. apost.* »

ROSEAU, dans la Dominique, évêché érigé par Pie IX. Evêque, Mgr Charles Poirier, nommé en novembre 1858. On y compte 50,000 catholiques.

« Le diocèse de Roseau, écrit Mgr Poirier, en 1861, comprend parmi les Antilles anglaises, la Dominique, Montserrat, Antigua, Saint-Kith ou Saint-Christophe, Névis ou Nivès, Tortola et les îles Vierges. Il faut y joindre les trois îles danoises de Saint-Thomas, Saint-Jean et Sainte-Croix.

« Je vous donnerai, messieurs, quelques détails sur chacune.

« 1° *La Dominique* est située entre la Martinique et la Guadeloupe, au centre de la mer Caraïbe, par 15° 2' de latitude nord et 61° 80' de longitude ouest. Elle a trente milles de long sur seize de large. Christophe Colomb la découvrit à son second voyage, le 23 octobre 1493; et, comme ce jour-là était un dimanche, il lui donna le nom de *Dominica*. Elle était habitée par la race guerrière des Caraïbes, venus du continent, et qui avaient détruit les aborigènes appelés *Galibis*.

« En 1514, elle fut visitée par la flotte de don Pedro Arias, qui venait de San-Lucar. Les Espagnols n'y firent alors qu'un court séjour; cependant il semble qu'ils en prirent possession au nom de leur souverain, puisqu'on trouve un décret royal de 1520 qui donne le gouvernement à don Ant. Serrano. Ces actes ou ces prétentions de l'Espagne eurent au moins cet avantage, qu'ils procurèrent aux insulaires la connaissance de la vraie religion. Ce fut, en effet, un moine espagnol, dont le nom est ignoré, qui fut le premier apôtre de la Dominique. Il eut le courage d'y débarquer en 1605, et d'y rester seul pendant dix-huit mois; mais, accueilli avec défiance par ces peuplades jalouses de leur liberté, il fut traité comme un esclave et fut bien heureux de se voir délivré de leurs mains, le 19 août 1606, par le capitaine Châlons, dont le navire *le Richard* passait le long des côtes.

« Il n'y a pas trace d'autres essais d'apostolat jusqu'en 1635, où deux Pères dominicains furent envoyés de la Guadeloupe: c'étaient le P. Philippe de Beaumont et le

P. Raymond Préton. Le dernier y séjourna plus de douze ans. Sa constance et ses labeurs frayèrent la voie à ses successeurs. Il rédigea un dictionnaire de la langue caraïbe, avec des notes historiques et géographiques extrêmement intéressantes. Il traduisit dans cette langue les prières et la doctrine chrétiennes; enfin il écrivit pour la direction de ses confrères un ouvrage précieux, resté, je crois, manuscrit, et qui a pour titre: *Actes des missionnaires de l'ordre des FF. Prêcheurs dans les îles de l'Amérique soumises à la domination française, en particulier chez les Indiens caraïbes*.

« La mémoire de ce Père, ainsi que celle de son compagnon, vécut longtemps parmi les indigènes. Trente ans après leur mort, quand le P. Labat passa à la Dominique, au mois de janvier 1700, on lui en demandait des nouvelles, et les Caraïbes buvaient à leur santé, ne pouvant se persuader qu'ils fussent morts, puisqu'ils ne les avaient pas vu mettre en terre. Le P. Labat, qui traversa l'île dans tous les sens, n'y trouva aucun prêtre et seulement un homme blanc. Elle se repeupla peu à peu dans la suite par les fugitifs ou les émigrants des îles voisines.

« Le P. Guillaume Martel, religieux dominicain, y vint, en 1730, de la Martinique, par une inspiration spéciale de Dieu, comme il l'écrivit lui-même dans une de ses lettres. Ce saint homme établit sa principale résidence à Roseau, qui n'était alors qu'un petit village composé de quelques cases. Il y éleva une chapelle couverte de paille, et un presbytère ou plutôt une cabane de douze pieds carrés. De là il parcourait l'île, prêchant, baptisant, avec d'incroyables fatigues, auxquelles il ajoutait des mortifications personnelles. On trouve sa vie édifiante et ses lettres, dans les *Vies des hommes illustres* de son Ordre, par Tournon, vol. 6, p. 587. C'est ce pieux et zélé missionnaire qui organisa l'administration religieuse dans toute la colonie. Les registres exacts des baptêmes, des mariages et des enterrements sont dus à son initiative.

« A peu près vers cette époque, les Pères capucins venus de la Guadeloupe, et les Pères jésuites venus de la Martinique, formèrent quelques établissements, les premiers dans le nord, les seconds dans le sud. On y voit encore les ruines de leurs chapelles et les tombes de plusieurs religieux. Ces quartiers ont retenu les noms de terre des Capucins et de terre des Jésuites.

« Après la dissolution de cette société, un des Pères continua, comme curé, l'œuvre de ses confrères. On voit son tombeau près de la mer, à la Grande-Baie, avec la date du 9 janvier 1769.

« Les Pères capucins purent prolonger plus longtemps leurs travaux. Les derniers de ces religieux espagnols, don Juan de Lahos et don Philippe Ximeno, exerçaient encore le ministère apostolique en 1822,

alors que déjà toutes les Antilles anglaises étaient, depuis 1819, érigées en vicariat, sous la juridiction du premier évêque, Mgr James Buckeley, évêque de Serra *in partibus*.

« Mes recherches m'ont démontré que toutes les autres îles de mon diocèse suivirent la condition de la principale : comme la Dominique, elles furent évangélisées à leur principe et dirigées longtemps par des religieux.

« Je passe maintenant à l'état actuel de la Dominique. Cette colonie, devenue possession anglaise par cession de la France, en 1763, contient, d'après le recensement du 2 avril 1861, vingt-cinq mille soixante-six habitants, dont vingt-deux mille catholiques, partagés en dix paroisses.

« L'église cathédrale, sous le titre de Notre-Dame de Bon-Port, est large, bien bâtie en pierres, mais inachevée. A l'entrée est une tour de granit, construite en 1854, et qui serait remarquable même en Europe. On monte à l'église par trois terrasses reliées ensemble par une série d'escaliers en granit, de dix marches chacune. Tous les dimanches, à une heure et demie, on y fait une instruction sur la doctrine chrétienne, pour tous les fidèles et principalement pour ceux de la campagne.

« Il y a à Roseau une bonne école élémentaire de garçons, dont les maîtres sont à la nomination de l'évêque; elle réunit cette année cent soixante-cinq enfants. Nous espérons la confier à des Frères, s'il nous est possible d'en amener de France. La ville possède aussi un couvent de religieuses de Notre-Dame des Orphelins, dont la maison-mère est à la Délivrande, près de Caen. Ces saintes filles tiennent un pensionnat, des classes gratuites, et un orphelinat, qui comptent ensemble plus de trois cents enfants. Nous donnons un soin particulier aux quarante-deux orphelines qui trouvent asile dans cette maison : notre but est de faire de ces jeunes personnes, non-seulement de bonnes mères de famille, mais encore des maîtresses d'école pour les autres paroisses. Car, nous le disons à regret, dans les localités rurales, nous sommes forcés de tolérer les écoles mixtes du gouvernement, faute de ressources qui nous permettent de payer des institutrices pour l'instruction séparée des jeunes filles, et aussi faute de maîtresses capables d'enseigner la langue anglaise, condition indispensable, si l'on veut obtenir les fonds votés par la colonie. Il nous a été au moins accordé que les maîtres seraient nommés par nous, qu'ils seraient catholiques, et qu'ils enseigneraient notre catéchisme.

« Les prêtres de Roseau desservent, outre la cathédrale et le couvent, la prison coloniale et l'hospice civil, et ils ne sont que deux pour un service aussi compliqué. Je me suis réservé l'hospice des incurables; situé loin de la ville, sur un morne, à six cents pieds au-dessus du niveau de la mer. J'ai loué dans le voisinage une petite mai-

son pour être à portée de faire l'instruction à ces pauvres infirmes, presque tous catholiques, et de leur dire la sainte Messe. Ce ministère est pour moi une source de consolations qui m'aident à supporter les sollicitudes épiscopales.

« Il y a eu, en 1860, à la Dominique, huit cent dix-neuf baptêmes, deux cent trente-un mariages bénits, trois cent cinquante-neuf enterrements, et cinquante conversions au catholicisme.

« Je passe sous silence les autres paroisses de l'île, dont la nomenclature serait peu intéressante : mais il m'est difficile de ne pas vous signaler la plus vaste de toutes, celle de Saint-David, qui a plus de trois mille habitants. Cette paroisse a dix lieues d'étendue; elle possède une église délabrée en bois et six chapelles plus ou moins pauvres, toutes couvertes en paille de cannes à sucre. Dans un coin de son territoire, appelé *Pagoux*, vivent les descendants des Caraïbes; ils forment un village et ne s'allient qu'entre eux. Ils sont baptisés, mais ils manquent d'instruction; car ils sont à une journée de distance de l'église la plus voisine. Avant de partir, nous avons marié le petit-fils de leur dernier roi, mort il y a douze ans. Il nous disait qu'un grand nombre d'enfants n'ont pas encore reçu le baptême, et pour nous faire comprendre leur âge : *Ce sont des enfants*, disait-il, *qui vont déjà à la rivière, pour se baigner, sans doute; cet exercice étant le premier acte de la journée d'un Caraïbe.* Il y aurait là une belle et intéressante mission, si je pouvais lui donner un pasteur.

« 2° A cent quatre milles au nord de la Dominique, en passant devant la Guadeloupe, on trouve l'île de *Montserrat*, ainsi appelée par les Espagnols à cause de la conformation de la montagne centrale, qui ressemble assez au fameux pèlerinage de la Catalogne. Anglaise par colonisation depuis 1803, elle ne compte que six mille habitants, sur lesquels un millier de catholiques, appartenant pour la plupart à la classe des laboureurs, et pauvres par conséquent. Ce chiffre augmente chaque année. En 1860, il y a eu trente baptêmes et vingt-cinq conversions. Le missionnaire et le maître d'école sont à la charge de l'évêque.

« 3° *Antigua* est située à trente milles à l'ouest de *Montserrat*. Elle est aussi anglaise par colonisation, depuis 1632, et comprend vingt-huit mille habitants. Les mœurs y sont déplorables. Elle est comme le quartier général du méthodisme. Il s'y trouve néanmoins un certain nombre de catholiques, et beaucoup s'y rendent des îles voisines, attirés par le commerce ou par les affaires administratives; car elle est la résidence du gouverneur général des îles du Vent. De plus, il y a environ mille Portugais, tous catholiques, ou qui en ont conservé l'apparence. C'était un motif suffisant d'y fonder une mission permanente. Nous l'avons fait depuis deux ans; mais ce n'a pas été sans de grands frais. Le local provisoire de l'église

et du presbytère, et l'entretien du prêtre, s'élèvent à un chiffre considérable dans cette île, où toutes choses sont hors de prix. Tant que la résidence du missionnaire n'y sera pas bien consolidée, il aura peu de succès. Les Portugais, craignant qu'il ne vienne à les abandonner, ménagent les ministres protestants. Tous nos efforts vont tendre à bâtir un sanctuaire convenable, et nous y emploierons tous les fonds que la Propagation de la Foi pourra mettre à notre disposition pour le prochain exercice. Antigua est la seule île importante du diocèse, où il n'y a pas encore d'église catholique.

« 4° *Névis* ou *Nivès*, à cinquante-six milles d'Antigua, tire son nom de ses mornes élevés, toujours couverts de nuages blancs comme la neige, qui la font découvrir au loin. Elle a cinq mille habitants, mais très-peu de catholiques; ceux-ci sont visités de temps en temps par un prêtre de la station suivante.

« 5° *Saint-Kith* ou *Saint-Christophe*, une des plus anciennes colonies anglaises, puisqu'elle fut cultivée dès 1623, a cependant été, en partie du moins, au pouvoir des Français. Les noms différents qu'elle porte sont la preuve encore vivante de cette double occupation. A cette époque, les Dominicains et les Jésuites y avaient fondé des paroisses; mais les fidèles, abandonnés dans la suite, ont émigré ou sont passés aux dissidents, et il ne reste plus que mille catholiques sur une population totale de quinze mille âmes.

« Ces catholiques forment une congrégation tout à fait respectable; cinq cents Portugais qui en font partie, possèdent une belle église en pierres, construite sur la place principale de la ville de la Basse-Terre, avec leurs propres ressources, aidées des secours de l'évêque. J'ai remarqué avec joie, dans cette mission, un progrès marqué: pour en donner une idée aussi juste que consolante, il suffit de dire que trois cents fidèles accomplissent aujourd'hui le devoir pascal, au lieu de cinquante seulement que l'on voyait autrefois à la table sainte.

« 6° La dernière île anglaise un peu importante est *Tortola*, au milieu du groupe des *Îles Vierges*, à quarante milles au delà de Saint-Thomas. J'y ai envoyé dernièrement un des Pères rédemptoristes qui résident dans cette dernière localité. Il a trouvé une congrégation peu nombreuse, mais bien disposée. On lui a offert, à un prix modique, une maison avec ses dépendances, très-convenable pour y installer une chapelle et servir de résidence au missionnaire que l'on voudrait y établir. Si l'on donne suite à ce projet, cette île promet une moisson abondante, par son isolement même de toute propagande protestante et par son éloignement de la route suivie par les steamers.

« Les îles danoises qui font partie du diocèse de Roseau sont au nombre de trois. La plus grande est celle de *Sainte-Croix*. Cette colonie, la plus belle et la mieux cultivée des Antilles, renferme vingt-six mille habitants, dont dix mille catholiques, partagés

en deux paroisses qui portent le nom des deux villes principales, Christiansted et Frédéricksted. La première est le chef-lieu du gouvernement; c'est une cité très-bien bâtie, avec des rues alignées et des maisons élégantes. L'église catholique est un édifice de style gothique du meilleur goût; on y monte par un perron de vingt-deux marches en belles pierres blanches, comme le reste du bâtiment. Cette œuvre fait le plus grand honneur aux fidèles, qui l'ont achevée avec leurs seules ressources. Il leur manque encore des écoles, avantage précieux que possède l'autre paroisse, et dont j'espère qu'ils jouiront bientôt. »

La lettre suivante donne des détails sur la sainte mort de Mgr Vesque, prédécesseur de Mgr Poirier. Elle est datée du 28 juillet 1858 :

« J'ai une bien douloureuse nouvelle à vous annoncer : Mgr Désiré-Michel Vesque vient de mourir, laissant à sa chère famille, à ses nombreux diocésains et à tous ses amis, avec une mémoire qui sera toujours bénie, d'inexprimables regrets. Voici une lettre que m'écrit de Saint-Kith un jeune prêtre irlandais qui accompagnait Sa Grandeur, dans sa tournée épiscopale, sur les différentes îles du diocèse.

« 12 juillet 1858. — *Mon cher Père Dupart, c'est avec un profond chagrin que je vous annonce la mort de notre cher évêque. Mardi matin, après avoir offert le saint sacrifice de la Messe, il me dit qu'il avait mal au cœur, et il alla se coucher. J'envoyai chercher le médecin, et, à sa première visite, il trouva le vénéré malade dans un état très-inquiétant; il appliqua toute son habileté à combattre le mal, mais sans succès. Monseigneur souffrit affreusement toute la nuit du vendredi, et il est mort samedi, à huit heures du matin, emporté par la fièvre. Le prélat a été parfaitement à lui jusqu'à la fin. Il me dit qu'il désirait mourir, qu'il ne serait jamais mieux préparé. Quelques instants avant d'expirer, il nous fit tous mettre à genoux, pour nous donner sa dernière bénédiction; puis il l'envoya à vous tous, particulièrement à son père, à sa mère, à ses frères et sœurs... Je suis heureux de vous dire que le peuple de Saint-Kith s'est fait honneur par la vénération et l'attachement qu'il a témoignés au saint évêque, avant et après sa mort. Quand on ne permit plus d'entrer dans sa chambre, la foule entourait la porte et ne pouvait se résoudre à s'éloigner.*

Agréez, etc. P. LYNCH, prêtre. »

« Cette affligeante nouvelle nous est arrivée à Roseau le 16 de ce mois. Je ne puis vous dire, messieurs, l'état de désolation dans lequel elle a plongé toute la colonie. On n'entendait partout que des gémissements et des cris de douleur; les meilleures familles protestantes ont pris part à notre deuil; on regrette, on pleure unanimement le juste qui a passé en faisant le bien, et qui, comme il nous l'écrivait dernièrement de Saint-Thomas, avait toujours

le cœur et les deux bras ouverts pour attendre et recevoir les brebis égarées. Hélas ! qui sait si le retour d'un grand nombre n'était pas attaché à sa mort, à ce dernier sacrifice de la charité du pasteur ? N'est-ce pas en mourant que le Prince et le Modèle des pasteurs a tout attiré à lui ?

« La mort de notre bien-aimé pontife a été connue à la Guadeloupe avant de l'être ici. Monseigneur de la Basse-Terre s'est trouvé mal en l'apprenant. Mgr Vesque, au début de sa tournée épiscopale, avait passé quelques jours dans cette bonne colonie française, avec Mgr l'archevêque de Port-d'Espagne. Il s'était fait tant aimer, toutes les autorités s'étaient montrées si bienveillantes, l'accueil de toute la population avait été si gracieux, qu'il m'écrivait, avec son abandon ordinaire : *Je regrette que vous ne soyez pas ici avec moi ; mais, d'un autre côté, je n'en suis pas trop fâché, je n'aurais jamais pu vous ramener à la Dominique.* C'en est donc fait, messieurs, le saint évêque de Roseau (c'est ainsi qu'on l'appelait en France et en Angleterre) a succombé à toutes les fatigues de son zèle apostolique, à toutes

les épreuves par lesquelles les hommes de Dieu doivent emporter la couronne de justice. Ah ! sa jeunesse (il n'avait pas quarante ans), ses vertus, ses talents, l'estime générale qu'il s'était acquise, semblaient lui promettre un long et brillant épiscopat. Les belles œuvres qu'il avait quittées sur une autre terre, devaient faire croire qu'il laisserait aussi dans les Antilles de nobles monuments de son passage. Mais Dieu couronne ses élus quand il lui plaît, toutes nos prévisions humaines ne dérangent pas ses décrets éternels : à nous d'adorer et de nous taire.... »

ROSS, en Irlande. Evêque, Mgr O'Hea, nommé en 1857. On y compte 80,000 catholiques.

ROTEBOURG, dans et pour le royaume de Wurtemberg. Evêque, Mgr Joseph Lipp, nommé en 1847. On y compte 557,236 catholiques. Le grand séminaire a 35 élèves.

RUREMONDE, en Hollande, évêché érigé par Pie IX et confié à Mgr Jean-Auguste Paredis, le 4 mars 1853. On y compte 196,152 catholiques.

S

SAIDA, diocèses du rite maronite et du rite melchite, avec près de 3,000 catholiques.

SALFORD, dans le Lancashire, en Angleterre, évêché érigé par Pie IX. Evêque, Mgr Guillaume Turner, nommé en juin 1851. On y compte 619,500 catholiques.

SALMAS, du rite chaldéen, en Perse occidentale. Evêque, Mgr Augustin-George Bar Scinu, nommé en 1847. On y comptait alors plus de 3,000 catholiques.

SANDWICH, dans les îles de ce nom, évêché érigé par Pie IX. Evêque, Mgr Adolphe Pinsonneault, nommé en 1856. En 1858 il y avait 28,000 catholiques. Les îles de Sandwich sont au nombre de quatorze et constituent un royaume, dont Honolulu est la capitale, où se trouve l'église principale. Cette église a coûté 80,000 francs. A l'avènement de Pie IX il y avait des chapelles à Kalau, à Oahu. Les missionnaires ont une procure à Valparaiso, en Chili, où résident pour les communications avec l'Europe deux Pères de la congrégation de Picpus, à laquelle cette mission est confiée depuis 1833, d'abord comme centre d'une préfecture apostolique, ensuite comme celui d'un vicariat apostolique. Le premier préfet apostolique a été le P. Bachelot; le premier vicaire apostolique Mgr Rouchouse, et le dernier depuis 1846 Mgr Maigret, évêque d'Arata *in partibus*. Durant la persécution de 1828, quand les missionnaires ont dû se réfugier en Californie, les catholiques n'étaient soutenus que par des catéchistes, et les saintes Espèces furent retrouvées à l'autel après un long laps

de temps. Les méthodistes étaient dix fois moins nombreux que les catholiques.

Statistique religieuse des îles Sandwich, en 1860.

Catholiques	28,200
Hérétiques	25,500
Infidèles	25,500
Conversions dans l'année	1,000
Missionnaires (tous européens)	20
Frères catéchistes	12
Religieuses	10
Eglises ou chapelles solides	24
Chapelles en paille	70
Collège	1
Ecoles	60

Mgr Maigret, évêque d'Arata et vicaire apostolique des îles Sandwich, écrivait de Honolulu, le 24 mai 1856 :

« Aux yeux de ceux qui ignorent que les voies de Dieu sont différentes de celles des hommes, l'établissement d'une mission aux îles Sandwich devait paraître impossible. C'était, dès le principe, un plan bien arrêté chez les ministres de l'erreur, qui s'étaient établis dans ces îles en 1820, de ne jamais permettre aux catholiques de venir les troubler dans ce qu'ils regardaient comme la portion de leur héritage. Aussi, M. l'abbé Bachelot et ses compagnons d'apostolat n'eurent pas plutôt mis pied à terre à Honolulu, en 1827, qu'ils se virent en butte à toute espèce de persécution, et finirent par être enlevés de force de leur humble demeure, le 14 décembre 1831, et transportés en Californie, où ils furent jetés sur une côte déserte, au milieu des ours, et n'ayant pour toutes provisions que deux bouteilles d'eau. S'ils revinrent, en 1837, ce fut pour

être expulsés de nouveau; et immédiatement après leur départ, parut le décret royal qui proscrivait à tout jamais l'exercice du culte catholique. Ce ne fut qu'en 1840 que, grâce à un traité conclu avec la France, nous pûmes enfin, au grand déplaisir de nos ennemis, nous fixer dans cet archipel.

« Mgr Rouchouze, vicaire apostolique de l'Océanie orientale, dont la perte nous est encore si douloureuse, se rendit lui-même à Sandwich, avec trois de ses prêtres, au nombre desquels se trouvait celui qui, malgré son indignité, fut choisi depuis pour être son successeur. Nous arrivâmes sous des auspices bien peu favorables : nous ne connaissions pas la langue, nous étions peu nombreux, pauvres, sans livres, sans écoles, sans églises, sans appui et sans ressources. De plus, nous appartenions à un pays pour lequel les naturels ne pouvaient avoir qu'un souverain mépris; car, au dire de ceux qui s'étaient chargés de leur apprendre l'histoire et la géographie, la France n'est qu'un royaume misérable, peuplé d'ignorants et de paresseux, où les regards ne rencontrent de toutes parts que les guenilles de l'indigence. Je n'invente rien, je cite textuellement ce que j'ai lu de mes propres yeux dans une des publications indigènes qui sont leurs organes; et ce journal est encore là, pour prouver combien ces messieurs ont à cœur de dire la vérité. Ce n'est pas tout : la religion, dont nous étions les ministres, on l'avait dépeinte à ce peuple sous des couleurs encore plus noires : c'était une religion idolâtre, une religion de sang, une religion de prostitution et de crime, une religion, enfin, qui a pour chef la *Bête de l'Apocalypse, avec ses sept têtes et ses dix cornes*. Depuis vingt ans, les horreurs prétendues du papisme avaient fait le sujet ordinaire des prédications protestantes. Nous étions donc signalés d'avance, aux yeux des insulaires, comme tout ce qu'il y a de plus vil et de plus odieux au monde.

« A notre arrivée, il y eut une explosion de colères; le déchaînement devint général : c'était un feu incessant d'injures, dans toutes les directions et sur tous les points de notre archipel; sur terre et sur mer, dans les maisons et dans les temples, sur les places publiques et sur les grands chemins, dans les *camps-meetings*, dans les livres, dans les journaux, partout éclataient le sarcasme et l'insulte. Le mot d'ordre était : Point de papisme aux îles Sandwich ! Guerre à outrance aux enfants de l'Antechrist ! Tous ceux qui se tourneront du côté du Pape seront regardés comme des rebelles et des traîtres; on les chassera de leurs terres, on leur ôtera leurs places, on les réduira à la mendicité...

« Et qu'on ne s'imagine pas que l'hérésie s'en est toujours tenue aux blasphèmes et aux menaces. Nous avons vu, sur plusieurs points de ces îles, nos églises brûlées, nos écoles renversées, nos enfants entraînés de force aux écoles protestantes, nos Chrétiens expulsés de leur patrimoine, privés de leurs

emplois, voués à la flétrissure et emprisonnés sous le moindre prétexte. On avait alors beau jeu contre nous. La perte de notre honorable évêque était devenue trop certaine; nous ne pouvions plus compter sur les secours qu'il nous apportait; notre entrepreneur avait laissé notre église de Honolulu inachevée, et l'on parlait déjà, par dérision, d'en vendre les pierres à l'encan; enfin, notre état de détresse était si grand que nos amis eux-mêmes semblaient prêts à désertir notre cause et rongissaient déjà de se dire des nôtres. Partout nos ennemis triomphaient. Pour achever de nous abattre, leur tâche paraissait on ne peut plus facile; ils avaient tout pour eux : des établissements sur les divers points de l'archipel, des temples, des écoles, plusieurs presses qui fonctionnaient sans cesse, des livres, des journaux, l'appui du gouvernement, qui ne faisait rien sans eux, et des secours abondants et de toute espèce qui leur venaient du dehors. Aussi regardaient-ils notre chute comme un fait à peu près accompli, et la ruine entière du catholicisme devait nous suivre de près; car, dans un journal dont notre ministre de l'instruction publique et des cultes était rédacteur, on annonçait l'année 1867 comme l'époque précise où il ne devait plus y avoir de papisme sur la terre.

« Eh bien! ceux qui se donnaient comme les sentinelles d'Israël, et qui ont tant déclamé, tant écrit, tant fait contre nous, ont-ils réussi à empêcher la foi catholique de pénétrer dans ces îles et d'y prendre racine? Les faits sont là pour répondre. Dès notre arrivée, nous réunîmes comme nous pûmes les quelques Chrétiens que les premiers missionnaires avaient baptisés. Leur nombre ne tarda pas à s'accroître; Honolulu donna le branle, la vérité se fit jour, et ses progrès furent rapides : en moins d'un an, le chiffre de nos baptêmes s'élevait à deux mille trois cent vingt-huit, et il dépasse aujourd'hui vingt-huit mille. Le 15 août 1843, en présence de nos chrétiens, accourus en foule des divers districts, nous bénissions solennellement notre église de Honolulu, dédiée à Notre-Dame de Paix; le 8 mai 1844, notre chapelle de Kailua, qui n'a pu résister à la violence des vents, et le 19 janvier 1845, notre chapelle de Mokapou. Puis sont venus les travaux de notre collège, que nous avons bâti deux fois. Le 7 juin 1849, nous disions la première Messe dans notre chapelle de Malava, à trois lieues de Honolulu; le 8 juin 1851, nous faisons la dédicace de notre belle église de Kailua, à Havaï; le 10 juin 1852, nous livrons au culte celle de Huiia, dédiée à sainte Anne; le 8 mai 1853, nous bénissons celle de Vafalua; le 17 décembre 1854, celle de Saint-Etienne, à Moloaa (île Kauai); le 26 février de la même année, celle de Saint-Antoine, à Vailoukou (île Maui); le 8 décembre de l'année dernière, celle de Notre-Dame de l'Immaculée-Conception; et le 24 décembre prochain, nous bénirons encore, s'il plaît à Dieu, celle de Saint-Raphaël, à Kailua (île Kauai). Voilà, messieurs

les associés, une partie de ce que nous avons fait avec vos aumônes.

« Pour nous, bien volontiers nous reconnaissons que nous n'avons été que de misérables instruments entre les mains de Dieu. Il s'est plu à manifester sa puissance dans notre faiblesse et nous soutient encore : heureux si nos péchés ne le forcent pas à nous retirer ses miséricordes ! Nous sommes bien loin de croire que tout est fait. Si la guerre déclarée au catholicisme est moins acharnée aujourd'hui qu'autrefois, elle n'en est peut-être pas moins dangereuse. On veut maintenant paraître tolérant, sans cesser d'être hostile ; avoir l'air de nous laisser libres, tout en nous tenant dans la servitude. L'oppression s'est déguisée, mais elle continue. Tant que les parents catholiques se verront forcés de payer la taxe des écoles, et qu'ils n'auront pas le droit de confier l'éducation de leurs enfants à des maîtres de leur choix, leur conscience sera tyrannisée..... »

« Depuis 1840, il s'est fait aux Iles Sandwich un peu plus de vingt-sept mille baptêmes, écrivait Mgr Maigret dans une autre lettre. En déduisant les morts, notre troupeau peut s'élever maintenant à vingt mille catholiques, ce qui forme un peu plus du quart de la population entière. Les calvinistes sont au nombre de vingt-deux à vingt-trois mille. Les mormons comptent de cinq à six mille adeptes, et les autres, que les calvinistes disent être des leurs, ne sont en réalité que des indifférents et des infidèles. Nous ne pouvons pas dire que les chefs nous soient opposés ; si quelquefois ils ont paru l'être ou l'ont été réellement, ce n'a été qu'à l'instigation des malveillants qui les entourent et les dirigent. Les résidents de toutes les nations qui sont ici en assez grand nombre, se sont toujours montrés pleins de bienveillance à notre égard. Il y en a beaucoup parmi eux qui, pour aimer et embrasser le catholicisme, n'auraient besoin que de le connaître. Nos Iles sont dans le deuil depuis le 25 décembre dernier à l'occasion de la mort du roi Kamahaméha III. Celui qui lui succède est le jeune prince Liholiho, qui se trouvait en France en 1850 avec l'ex-ministre G. P. Judd, comme plénipotentiaire de Sa Majesté hawaïenne. Il est neveu du roi défunt et prendra le nom de Kamahaméha IV. Nous ignorons l'avenir, mais tout nous porte à croire que notre sainte religion étendra de plus en plus sa douce influence sur l'esprit de nos chers insulaires, qui ont été pendant si longtemps le jouet de l'hérésie. Dernièrement il était fortement question d'annexer ce pays aux Etats-Unis, mais jusqu'ici toutes les tentatives faites dans ce but auprès des chefs ont été infructueuses.

« J'ai seize prêtres et une douzaine de frères avec moi. En fait d'établissement, nous possédons sept églises, un collège et une centaine d'écoles, que notre ministre de l'instruction peut détruire d'un jour à l'autre, de misérables cases tout autour de nos Iles qui nous servent de chapelles lorsque nous faisons la visite de nos chrétientés, et quelques

centaines d'acres de terres dont nous n'avons ni le temps ni les moyens de tirer profit. »

« Ici l'établissement de l'Évangile trouve les plus grands obstacles, écrivait le R. P. Maréchal, des Iles Sandwich, en 1834. C'est d'abord l'hérésie, qui est à la tête du gouvernement et occupe toutes les avenues du pouvoir ; aucune charge dans l'État qui ne soit donnée exclusivement aux gens de la secte : depuis le premier ministre jusqu'au dernier des percepteurs, tout est calviniste. D'un autre côté, une nouvelle doctrine qu'on appelle le mormonisme, vient d'être apportée dans l'Archipel. C'est le comble de l'immoralité.

« Pour assurer le succès de cet étrange culte, on annonce sérieusement que dans trois ans le monde sera bouleversé, que les Iles s'élanceront les unes sur les autres ; que le genre humain sera anéanti, à l'exception des mormons ; qu'en conséquence il faut se hâter de vendre ses biens et de faire de l'argent pour se rendre à la montagne de Sion (située aux Montagnes-Rocheuses, à l'ouest de l'Amérique), afin d'y être à l'abri de la conflagration générale ; car c'est là la terre promise d'Israël, où ces nouveaux élus vivront plus de mille ans dans l'abondance et le cynisme.

« Un autre obstacle, et peut-être plus formidable, est l'excès du vice. Ce peuple a été encouragé dans son ancienne vie licencieuse et poussé encore au delà des bornes de ce que ses mœurs sauvages lui avaient appris. On tue l'âme et le corps de ces pauvres insulaires. Aussi je puis répéter avec plus de vérité que jamais ce que j'écrivais il y a quelques années : Nous sommes ici, nous autres missionnaires, comme des gens conviés pour assister aux funérailles d'une nation. La disparition prochaine du peuple hawaïen est probable. Il y avait 300,000 habitants dans ces Iles au temps de Cook, 150,000 du temps de la régente Kahumanu, 108,000 en 1836, 78,000 en 1850 : il n'en reste que 71,000 en 1854. Voilà des documents officiels. Je lisais dernièrement dans une feuille publique du gouvernement, qu'on ne voyait pas d'exemple dans les annales du monde d'une destruction pareille à celle qui s'opère dans cet archipel. Il est bien certain que, si la disproportion qui se produit chaque année entre le chiffre des décès et celui des naissances continue sur le même pied, nos successeurs dans l'apostolat, et peut-être quelques-uns de nos contemporains, auront à annoncer la foi à de nouveaux colons....

« Voici l'idée générale que je puis vous donner de notre archipel. Havaï est une terre de volcans ; le plus considérable a mille bouches, sans exagération. Il n'y a guère d'endroits, dans cette Ile, où l'on ne rencontre soit des cratères recouverts, soit des plaines immenses de laves, soit des monticules de formation volcanique. Tout annonce que, dans le passé, cette terre n'a été qu'un vaste embrasement, et que le sol qui nous porte recèle encore des abîmes de

feu. Néanmoins l'île est fertile, a de bons pâturages et nourrit sur les flancs du Maunakea plus de vingt mille bœufs sauvages.

« Le pic d'Hualalai, en face de la baie de Kailua, est une montagne haute de huit mille six cent quatre-vingt-un pieds, comme nous avons pu le constater avec M. Jules-Remy de Livry, car nous en avons fait ensemble l'ascension. Ce savant a compté et examiné tous ces cratères éteints, qui portent des noms plus ou moins originaux : ainsi l'un s'appelle la *Bouche de Pélé*, *Kavaha a Pélé*; un autre, le *Gouffre aux vents*, *Kulua mecani*; un autre encore, le *Fruit du calme*, *Ka-Hualalai*. Ce dernier cratère est très-renommé et donne son nom à la montagne. Il est semblable à une cheminée noircie par la fumée et par la suie à son sommet; le trou est étroit et profond, si profond même, au dire des Havaïens qui ne l'ont pas vu, que l'imprudent qui s'y laisserait tomber le matin ne serait pas arrivé au fond le soir. Pour nous, qui l'avons examiné de près et avons jeté de grosses pierres dedans, nous sommes bien revenus des hyperboles havaïennes. *Hainoa*, ou la *Proclamation de la liberté*, est un monticule volcanique, formant le point culminant de *Hualalai*. C'est de ce point que nous découvrimmes, comme des dômes couverts de neige, les gigantesques montagnes *Maunakea*, *Hamakua*, *Maunaloa*, *Kauu*, *Haleakala*, etc. Les plaines environnantes, beaucoup plus basses, le centre de l'île entre les montagnes, ainsi que la surface de l'Océan, étaient voilés par un rideau de nuages, qui présentaient à nos yeux comme une vaste mer, bien au-dessous du lieu où nous étions. Toutes les grandes forêts, qui forment une ceinture autour de Havaï, étaient ensevelies ainsi que le rivage sous ces vapeurs amoncelées, et nous n'avions, pour reposer nos regards, que ce point du globe où nous étions, et les cimes grandioses des autres montagnes.... »

« Depuis le mois de mai 1856, écrivait Mgr Maigret, de Honolulu, le 12 juin 1857, nous avons béni solennellement deux nouvelles chapelles et une nouvelle église. Les deux chapelles sont sur l'île Oahu; l'une est placée sous l'invocation de sainte Anne, et l'autre sous celle de saint Jean-Baptiste. L'église est à Kauai, et c'est l'archange saint Raphaël qui en est le patron. Nous avons, à Maui, deux autres sanctuaires qui ne tarderont pas à être consacrés. Celui de Lahaïna, petite ville à l'ouest de l'île, portera le nom de Notre-Dame des Victoires : il sera un des plus grands et le plus beau de notre mission (1).

« Ce n'est que le 8 décembre dernier, que nous avons promulgué le dogme de l'Immaculée-Conception. La Lettre apostolique qui nous avait été expédiée de Rome,

ne nous étant pas parvenue, S. E. Mgr le préfet de la Propagande se hâta de nous en expédier un autre exemplaire, qui fut aussitôt traduit en langue du pays. Une instruction préparatoire fut également imprimée et lue dans toutes nos églises, huit jours avant la fête.

« Nous avons appris, par la voie des journaux, avec quelles démonstrations de joie cette nouvelle définition avait été accueilli dans la Ville sainte et dans tout l'univers chrétien. Nous en avons donné connaissance à nos néophytes, et eux aussi auraient bien voulu, à l'exemple de leurs frères d'Europe, pouvoir exprimer d'une manière convenable, à l'auguste Mère du Sauveur, leur amour, leur joie et leur reconnaissance; mais que peuvent faire des pauvres entravés de toutes parts et entourés d'ennemis ?

« Cependant, à Honolulu, où nos Chrétiens sont plus nombreux et mieux groupés, on fit quelques préparatifs pour donner à cette fête un petit air de solennité. L'église fut blanchie et repeinte à neuf; une belle statue dorée, presque de grandeur naturelle, représentant la sainte Vierge avec l'Enfant Jésus dans ses bras, fut placée dans une niche comme sur un trône.... »

« Le christianisme fut apporté à Futuna par le P. Chanel, qui s'établit dans cette île au mois de novembre 1837. Les trois années et demie qu'il passa au milieu de ces tribus cannibales, furent pour lui et le bon F. Marie Nizier un temps de dures privations, de persécutions et d'angoisses continuelles. Les rares exemples de modestie et de piété, de douceur et de patience, qu'il donna aux païens, laissèrent leurs cœurs insensibles. Mais la conversion de quelques jeunes gens, et principalement celle du fils du roi, irritèrent les vieillards et surtout *Nihiluki*, son père. Le roi, trouvant le jeune *Meitaka* inébranlable dans sa nouvelle croyance, le fit frapper durement, et donna l'ordre de mettre le missionnaire à mort. Ce crime fut commis le 28 avril 1841. Lorsque la corvette française l'*Allier* se présenta devant Futuna, au mois de janvier 1842, pour tirer vengeance de la mort du P. Chanel, le roi *Nihiluki* était mort; cette circonstance rendit pacifique et facile la mission de M. le commandant Du Bouzet. Les meurtriers demandèrent pardon, et l'obtinrent. Quelques néophytes de Wallis se dévouèrent à leur instruction religieuse, et, lorsqu'au mois de mai suivant, Mgr de Maronée leur amena les PP. Rouleaux et Servant, on put croire que l'île était convertie; mais il a été facile de reconnaître, depuis, que ces bonnes dispositions étaient plutôt dictées par la crainte que par l'amour de la vérité. Les missionnaires ont eu à lutter encore, pendant de longues années, contre les vieilles

(1) L'achèvement de ces deux dernières églises portera à quinze le nombre des sanctuaires érigés, en moins de quatorze ans, dans l'archipel Sandwich. Le chiffre des catholiques s'est accru dans la même

proportion. De deux mille trois cents qu'il était en 1843, il s'élève aujourd'hui au-dessus de vingt-huit mille.

habitudes et l'irascibilité du caractère futunien. Il doit en être ainsi; le démon n'abandonne qu'après une lutte désespérée, son empire sur un pays où il trônait en dominateur absolu. Il n'y a pas encore longtemps qu'à Futuna, Satan a tenté un suprême effort pour reconquérir son autorité perdue; mais c'est en vain: le Christ a vaincu, il règne, il est maître. Les vieillards, chez lesquels les superstitions et les mœurs païennes étaient si profondément enracinées, et dont le démon se servait pour agiter les tribus, disparaissent; ceux qui restent sont aujourd'hui soumis et pacifiques; la génération qui s'élève, et qui est pure des crimes de ses pères, promet d'abondantes consolations à l'Eglise.

« Futuna a deux paroisses: Notre-Dame des Martyrs et Saint-Joseph. Cette division a été nécessaire. Avant leur conversion, les Futuniens étaient de temps immémorial divisés en deux partis, ennemis irréconciliables: les vainqueurs et les vaincus. Aujourd'hui chaque parti a son chef ou roi, que vous pouvez comparer au maire d'une commune en France. A Notre-Dame des Martyrs, c'est Philippe *Meitala*, celui-là même dont la conversion fut l'occasion de la mort du P. Chanel; à Saint-Joseph, le chef s'appelle *Alphonse*: c'est le fils de l'ancien roi des vaincus, qui fut tué dans la dernière guerre. L'un et l'autre sont dévoués à la cause de la religion.

« Quoiqu'ils aient des rois, les Futuniens sont peut-être plus républicains que monarchistes; du moins leur monarchie est constitutionnelle, et les chefs sont électifs. Ceux-ci doivent convoquer fréquemment l'assemblée des anciens, et ils ne peuvent aller contre ses décisions. Le chef qui voudrait se conduire en maître absolu, pourrait bien se voir remercier de ses services: c'est ce qui est arrivé à Saint-Joseph. En 1842, les deux partis, à la sollicitation de Mgr de Maronée, s'étaient entendus pour élire *Petelo keletaone*; mais, au mois de juin 1851, ce jeune chef, s'étant rendu odieux par sa mauvaise conduite, fut chassé et remplacé par Alphonse, fils de l'ancien roi *Petelo*; rongé par la honte et la fureur, le souverain déchu s'enfuit à Viti, où il fut dévoré par les canibales.

« La grâce a opéré, parmi ce peuple, un changement vraiment merveilleux. Rien n'est touchant comme d'assister à leurs prières du matin et du soir, et surtout aux exercices religieux du dimanche, d'où personne ne s'absente. On y apporte les petits enfants et les malades; ceux-ci viennent même assez souvent à l'église pour recevoir les derniers sacrements. Les hommes sont placés à droite de l'autel, les femmes à gauche. Des surveillants, aux habits brodés d'un ruban rouge, avec une croix de même couleur sur la poitrine, maintiennent le bon ordre dans l'assemblée: tout se passe très-convenablement. Les pratiques qui entretiennent la piété dans nos paroisses d'Europe, sont connues et suivies à Futuna; les

sacrements y sont fréquentés avec édification. Dans chaque vallée il y a des catéchistes, hommes et femmes, pour présider aux prières de chaque jour et faire répéter le catéchisme. Vous ne serez donc pas étonné si je vous assure que j'ai trouvé chez les Futuniens, mais surtout parmi les jeunes gens, une bonne grâce, une affabilité et une aisance qui m'ont agréablement surpris. On aime à les voir, à les rencontrer, avec une croix et un chapelet, une médaille et un scapulaire, qui souvent pendent à la fois sur leur poitrine.

« A un autre point de vue, voici quelques effets de l'heureuse influence de la religion sur ce peuple. Lorsque l'île commença à se convertir, elle avait tout au plus 1,000 habitants; aujourd'hui sa population a atteint le chiffre de 1,260 âmes, et elle tend chaque jour à augmenter. De son côté la famille se constitue. Naguère, la mère et l'épouse étaient sans considération; les enfants ne connaissaient aucune autorité, ils vivaient dans la plus funeste indépendance: nul n'était aussi étranger à la sœur que le frère, dans les rapports ordinaires de la vie; et ainsi du reste. Maintenant l'esprit chrétien s'insinue tout doucement dans la famille futunienne, pour l'amener à ces rapports si doux, si consolants, dont les populations pieuses de notre France jouissent, sans bien savoir d'où leur vient un semblable bienfait.

« Il régnait à Futuna une coutume dont on a tiré parti pour le maintien des bonnes mœurs. Des censeurs publics sont établis pour veiller à ce que rien ne se fasse contre les lois de Dieu et celles du pays. Leur devoir est de faire des rondes pendant la nuit, pour empêcher les amusements dangereux. S'ils trouvent quelque délinquant, ils le dénoncent le dimanche suivant à l'assemblée des chefs; et ceux-ci ne manquent pas d'infliger au coupable une pénitence salutaire. Que d'abus l'on peut prévenir ou réparer promptement par cette excellente institution! Aussi le vol, par exemple, est comme inconnu à Futuna. Là on peut vivre sans défiance, laisser sa porte ouverte et l'armoire sans serrure.

« Voici une preuve de confiance donnée, devant moi, aux Futuniens, et qu'on ne donnerait pas en Europe à une troupe de braves gens. A notre arrivée, comme la brise était passablement forte, on n'osa pas, à cause des récifs, faire transporter par mer, à *Kolopelu*, les effets et les provisions apportés par les Sœurs; le besoin s'en faisait cependant sentir. Le P. Junillon réunit une troupe d'insulaires, leur fait des paquets sans même les fermer, leur distribue tout cela, sans s'inquiéter le moins du monde de ce qu'il donne et à qui il donne. Tous ces gens s'en vont, traversent les forêts, la montagne, seuls ou en compagnie, et arrivent les uns après les autres: il ne manquait pas une obole. Comme, au jugement d'une certaine classe d'hommes, le vol est le plus grand des crimes, voire même, par rapport

à eux, le seul crime, ceux-là pourront dire que les missions sont bonnes à quelque chose, et que les missionnaires méritent quelque estime. Tel a été l'avis de notre hon capitaine; il a trouvé que les Futuniens étaient très-honnêtes, très-probes; aussi les a-t-il laissés venir sur son navire tant qu'ils l'ont désiré....

« Tonga-Tabou, c'est-à-dire Tonga la sainte ou la sacrée, est une île basse, dont la plus grande élévation ne dépasse pas 70 pieds; elle n'a pas la plus petite source d'eau courante. Néanmoins c'est une terre fertile, très-bien boisée, et couverte d'une brillante végétation. Les courses que l'on y fait sont comme des promenades à l'ombre de bosquets touffus. Sa forme est demi-circulaire; une ceinture d'îlots verdoyants qui l'entourent vers le nord, et la chaîne de récifs qui la protègent contre les tempêtes de la mer, lui donnent un aspect riant et plein de charmes pour l'étranger. Tonga a de belles baies dans l'intérieur des récifs; mais les palétuviers qui parent ses rives, le corail et les madrépores qui poussent sous les eaux, remplissent petit à petit ces rades si gracieuses. Telle baie, où les navires de fort tonnage pouvaient venir mouiller, il y a quelques années, n'est plus accessible, même aux chaloupes, lorsque la marée est basse. La longueur de l'île est à peu près de dix lieues, et sa largeur de deux à trois. Sa population, autrefois beaucoup plus considérable, ne dépasse guère 7,000 âmes aujourd'hui.

« Le gouvernement de cet archipel était naguère assez conforme à notre féodalité du moyen âge. Un Tui-Tonga régnait sur toutes ces îles, et l'histoire locale raconte le règne de vingt de ces nobles suzerains.

« Chaque île, chaque village avait son maître, lequel tenait du Tui-Tonga, comme à titre de fief et avec dépendance, son petit gouvernement local. Tous ces chefs subalternes étaient en fréquentes hostilités les uns contre les autres, et tel d'entre eux qui était plus doué d'activité, d'adresse et d'ambition, réussissait souvent, par la force et la ruse, à soumettre ses pairs; il arrivait quelquefois jusqu'à s'assujettir tout l'archipel, ne laissant au chef suprême que les honneurs et une dignité nominale, puis il était supplanté par un autre, ou bien le Tui-Tonga parvenait à ressaisir l'autorité sur ses vassaux turbulents. Il est facile de comprendre que le peuple était toujours plus ou moins la victime de ces dissensions et de ces guerres intestines. Une révolution de ce genre est venue, depuis quelques années, réduire à rien la puissance du Tui-Tonga. Il est nécessaire, pour l'intelligence de ce que j'ai à vous dire sur l'état du catholicisme dans cet archipel, de vous faire connaître en quelques mots les traits principaux de l'histoire contemporaine de Tonga.

« Vous avez entendu parler du roi Georges. Ce personnage, vraiment fameux en Océanie, n'était chef que d'un petit village. Plein d'ambition, d'intrépidité et d'énergie,

il se posa en protecteur du protestantisme, et résolut de s'en faire un moyen puissant de réaliser ses projets ambitieux. Il l'a propagé par ses prédications, par ses lois et par ses armes. Cependant, ses premières tentatives d'envahissement ne furent pas heureuses; vaincu, il fut exilé aux Hapai. Sa mauvaise fortune ne le découragea pas. Il réussit, avec le temps, à soumettre les uns après les autres les chefs des petites îles qui composent ce groupe, vainquit le Tui-Tonga qui voulut s'opposer à ses conquêtes, s'empara par la ruse et le parjure du groupe de *Vavau*, et à la mort de Josias, roi de Tonga, parvint à se faire reconnaître pour son successeur. Il restait des dissidents, il finit par les dompter; et, après la prise de *Péa* en 1852, il se trouva seul maître de l'archipel. Les chefs sont nommés par lui, et révocables à volonté; nul ne peut rien posséder à titre de propriété: hommes et terres, tout est à lui. Il faut lui rendre justice: cet homme est habile, d'une volonté qui sait attendre le moment favorable, mais que les obstacles ne font pas fléchir. Il est vrai que le roi Georges est l'ennemi rusé et irrécusable de notre religion, qu'il veut sa ruine; mais, comme il est dans les desseins de Dieu que la propagation de son Évangile soit soumise à la contradiction je suis porté à croire que cet homme est providentiel, qu'il est la verge dont le Seigneur se sert pour châtier les chefs tongiens de leurs crimes et les punir de leur orgueil démesuré. En 1855, le roi Georges tenta une expédition sur Viti, et réussit à établir son influence sur ce vaste archipel; mais il parait que, depuis, son influence a faibli, et qu'il pourrait bien échouer dans son projet d'en faire la conquête. Il convoite aussi Futuna et Wallis; il songe même à l'archipel des Navigateurs. On dirait que les conquêtes de Napoléon, fort célèbre dans ces îles, l'empêchent de dormir.

« Le protestantisme essaya de pénétrer à Tonga-Tabou dès la fin du siècle dernier, mais sans succès. Ce n'est qu'en 1826 que les ministres wesleyens sont parvenus à s'y fixer. La religion catholique y pénètre, avec Mgr de Maronée, le 1^{er} juillet 1842. Les premiers apôtres furent le P. Chevron, le P. Grange et le F. Attale; ils se fixèrent à *Péa*, où les chefs païens les avaient appelés, puis à *Mua*, où le Tui-Tonga les reçut. Nos missionnaires parvinrent à se faire un petit noyau de néophytes qui alla s'augmentant chaque année, malgré les sourdes persécutions et les calomnies débitées contre les prêtres. Après la prise de *Péa* par le roi Georges, la crainte de ce chef et ses vexations de tout genre occasionnèrent des défections dans nos rangs; mais un traité conclu avec le roi ayant rendu au catholicisme son libre exercice, nos Chrétiens sont revenus au culte qui avait leurs affections. Il y a maintenant 2,000 catholiques à Tonga, et la tempête, en dispersant dans les autres îles nos pauvres néophytes, y a jeté une semence qui germe en secret et qui prépare, pour

le jour de la miséricorde de Dieu, de nouvelles conquêtes à notre sainte religion. C'est elle qui a les sympathies du peuple et même des chefs; nos cérémonies, nos chants, nos fêtes, nos vêtements sacrés, nos tableaux, leur plaisent singulièrement. Aussi bon nombre de protestants sollicitent la faveur d'assister à nos grandes solennités, et le fameux Georges est venu lui-même visiter l'église de *Mua* et admirer son chemin de croix. Il n'est pas rare d'entendre les chefs dire à nos Pères: « Nous serions de votre prière, si le Tui nous le permettait. » Ceux même qui viennent à trahir notre foi, ne le font jamais par conviction; leurs motifs sont intéressés, et toujours connus. Ainsi un néophyte avait eu une querelle avec un autre catholique, et de dépit il alla déclarer à un catéchiste protestant qu'il tournait à sa prière. Celui-ci, fier d'une semblable victoire, fit son premier sermon sur cet heureux événement, et, dans l'enthousiasme de sa joie, il dit que le nouveau frère avait abandonné le papisme à cause de son idolâtrie et de vingt autres erreurs. Le pauvre apostat était présent: il laissa dire l'orateur; mais, lorsqu'il eut fini, il prit la parole à son tour: *Tu dis que j'ai quitté le papisme, parce que j'ai reconnu que c'était une prière mauvaise; tu mens. Non; je sais qu'elle est bonne, et la seule bonne. Si je me suis mis de la prière de Wesley, ce n'est pas que je la croie meilleure, je sais qu'elle est mauvaise; mais c'est que je suis mauvais, orgueilleux et damné, et vous serez tous damnés comme moi.* Après une semblable profession, l'on ne s'est plus vanté de cette conquête. Beaucoup d'autres gens en sont là. Il n'y aurait peut-être pas cinq Tongiens décidés à souffrir la persécution pour la religion de Wesley; ce qui les y retient, c'est la crainte des chefs. Vienne une liberté de conscience pleine et entière, et MM. les ministres verront bien des défections dans leur troupeau!

« *Mua* est la plus importante station que nous ayons à Tonga-Tabou; c'est la résidence du Tui-Tonga. Depuis la chute de Pëa, nous avons un autre établissement sur le port, à *Maofoga*, et deux chapelles, où l'on va dire la sainte Messe tous les quinze jours, à Hohake et à Houma. Le matin et le soir, la prière se fait en commun dans chaque village. A *Mua* et à *Maofoga* au moins, elle est suivie du chant des cantiques. A midi, à ce moment où retentit de tous côtés le bruit que font les femmes en fabriquant la tape, le silence se fait tout à coup: c'est le signal de l'*angelus*. Le soir, après la prière, on est aussi ému qu'édifié d'entendre les néophytes psalmodier le chapelet et réciter le catéchisme. Leurs chants sont vraiment harmonieux; ils dépassent tout ce que j'ai entendu en Océanie, et laissent derrière eux bien des paroisses populeuses de France. Vous auriez pleuré de joie si vous aviez assisté, comme moi, au salut du Saint-Sacrement et au chant des litanies de la Sainte-Vierge qui a lieu, le samedi soir, pour la

conversion des pécheurs et des hérétiques. En dépit du protestantisme, il y a peu de pays où l'on adresse autant de prières à Marie qu'à Tonga-Tabou: là, notre bonne Mère est connue, aimée, honorée.

« Pendant mon séjour, il y eut un examen public de lecture. Garçons et filles se présentèrent par petites bandes, les uns après les autres, selon le degré de leur instruction; les maitres et maitresses les accompagnaient. Je fus surpris de trouver ces enfants aussi avancés pour la lecture, d'autant plus qu'ils s'en occupent depuis fort peu de temps, qu'ils n'ont que deux leçons par semaine, et que ces leçons sont très-courtes. On me présenta une petite fille âgée de sept ans. Invitée à lire, elle le fit couramment; mais bientôt sa voix faiblit, elle s'arrêta court: elle était essoufflée, la pauvre petite! Elle était venue, peu de temps auparavant, trouver le P. Chevron, et lui avait dit qu'elle voulait apprendre à lire. Interrogée sur le motif qui la poussait à faire tant d'instances: C'est, dit-elle avec simplicité, que je veux enseigner à lire à mon grand-père pour qu'il puisse apprendre le catéchisme et la prière. Aujourd'hui, en effet, elle instruit ce bon vieillard. Cette intéressante enfant reçut de moi une récompense bien méritée. Plusieurs filles m'apportèrent aussi des lettres qu'elles voulaient envoyer, par moi, à nos bonnes Sœurs de Futuna, pour les prier de venir les instruire. Leur écriture est nette, bien formée et tracée avec facilité. Il est certain que l'intelligence est précocée et vive chez ce peuple; mais elle arrive vite à son apogée, et ne se perfectionne presque plus.

« Vous m'en voudriez si je ne vous disais pas un mot du Tui-Tonga.

« Ce noble vieillard avait autrefois toute autorité temporelle et spirituelle sur l'archipel. A la lettre, il était regardé comme un demi-dieu, et on lui rendait une espèce de culte. Aujourd'hui le Tui-Tonga est devenu un simple mortel; mais il a reçu, en échange des honneurs divins et de l'autorité qu'il n'a plus, l'espérance de la couronne céleste, ce qui vaut mieux. Jamais il n'a voulu écouter les hérétiques. Il est resté longtemps avant de se donner entièrement à la foi catholique; il l'a fait depuis plusieurs années, et l'on peut assurer que c'est un fervent Chrétien. Il est très-âgé, infirme, et ne marche qu'avec peine, ce qui ne l'empêche pas de se rendre à l'église, chaque jour, pour la prière du matin et du soir; il a même demandé à la faire publiquement à son tour, qui est arrivé la semaine dernière. Tout ce qui lui reste d'influence et d'énergie, il le consacre à favoriser notre sainte religion. Aussi ai-je été heureux de pouvoir lui offrir un beau chapelet rouge, et de lui remettre une médaille en bronze, qui lui était envoyée par notre Saint-Père le Pape.

« J'aurais encore à vous parler du Code tongien... On dit que les lois données par le roi Georges à son peuple renferment d'assez bonnes choses: elles sentent la réaction

européenne et l'esprit du méthodisme. Pour être utiles, il faudrait qu'elles fussent appliquées par des hommes intelligents et surtout désintéressés; mais les peines infligées le sont presque toujours au profit du juge : ce sont parfois des amendes, et ordinairement plusieurs mois de travaux forcés, qui sont faits chez lui dans ses plantations. C'est aux condamnés à pourvoir à leur nourriture. Les crimes et délits doivent se prouver par témoignage : un seul témoin suffit, au moins en plusieurs circonstances. La confession, que les Wesleyens rejettent comme sacrement, joue un grand rôle devant les assises de Tonga. Je vous ai dit que les dévots du parti protestant se confessent quelquefois en public; voici qui est plus fort :

« Un individu est à l'article de la mort, et il désire revenir à la vie; ou bien un des siens est gravement malade, il voudrait obtenir du Ciel sa guérison. Afin d'apaiser la colère de Dieu, il confesse publiquement tous ses péchés; mais, pour une plus grande humiliation, il déclare tous ses complices. Il sera condamné, bien entendu, car il a péché; et tous ses complices seront condamnés avec lui. — Sur quel témoignage, me direz-vous? — Sur le sien donc. — Mais si, pour un motif ou pour un autre, il calomniait ses prétendus complices? — Non, non, on ne peut pas mentir en pareil cas...

« Voilà les confessions wesleyennes; elles sont fréquentes à Tonga, où les assises ont lieu, je crois, tous les deux mois. Quelle édification pour le public! Car je dois ajouter : ces sortes de procédures ne se font pas à huis-clos. C'est là qu'une troupe de jeunes filles vont faire leur éducation : quelle horreur! Voyez encore les effrayantes conséquences par rapport à la paix des familles : les protestants admettent le divorce en certains cas; eh bien! sur le simple témoignage d'un misérable sans aveu, un mariage peut être brisé. N'est-ce pas touchant, après cela, d'entendre de révérends ministres s'écrier que, nulle part dans le monde, ils n'ont trouvé moins d'ivraie parmi le froment, ni plus d'esprit chrétien qu'à Tonga!... »

SANTORIN, dans l'Archipel, diocèse ayant pour évêque Mgr Laurent Bergerette, de l'ordre des Mineurs Réformés, nommé en 1856. On y compte 9,000 catholiques.

SAPPA, dans l'Albanie, ayant pour évêque Mgr Pierre Severini, nommé en 1843. On y compte 16,000 catholiques.

SARDHANA, Vicariat apostolique aux Indes Orientales.

SAVANNAH, aux Etats-Unis de l'Amérique. Diocèse érigé par Pie IX. Mgr Pierre Lavalle y est évêque depuis 1860. On y compte 10,000 catholiques.

SAXE, Vicariat apostolique confié en 1854 à M. Louis Forwerk, évêque de Léontopolis *in partibus*.

SCHREWSBURY, en Angleterre (*Salopien*), diocèse érigé par Pie IX. Evêque, Mgr Jac-

ques Brown, nommé en 1851. On y compte 67,000 catholiques.

SCIO, dans l'île de ce nom. Son évêque est Mgr Ignace Giustiniani, depuis 1830. A l'avènement de Pie IX, il y avait là 500 catholiques.

SCOPIA, en Serbie, archevêché. Administrateur, Mgr Urbain Bogdanowitch, de l'ordre des Mineurs Observantins, nommé en 1841. On y compte 8,000 catholiques.

SCUTARI, en Albanie. Evêque, Mgr Louis Ciurcia, de l'ordre des Mineurs Observantins, nommé en 1859. On y compte 20,000 catholiques.

SEBASTE, en Cilicie, du rite arménien. Evêque Mgr Nerses Alepian, nommé en 1858.

SELEUCIE, en Mésopotamie, a des archevêques de trois rites : chaldéen, Mgr Pierre George de Natale; arménien, Mgr Jacques Bahtiarian, nommé en 1850; syrien....

SENEGAL, préfecture apostolique en Afrique, comprenant l'île Saint-Louis, avec la capitale de ce nom, et l'île Gorée, ainsi que quelques autres îles et un territoire appartenant à la France, avec près de 10,000 catholiques et 2 églises. — Cette mission a été fondée en 1765, à la demande de Louis XVI, et confiée alors aux R. P. Récollets. Depuis, cette mission a eu pour préfet un membre de la congrégation du Saint-Esprit, dont le supérieur a reçu de la Propagande une carte blanche pour cette nomination, qui devait être surveillée par le nonce à Paris. Le préfet a le privilège d'ériger les chemins de la croix, que possèdent tous les préfets apostoliques des colonies françaises. A l'avènement de Pie IX, il n'y avait là que deux prêtres, dont un, l'abbé Marcille, préfet apostolique. Il dirige aussi un petit collège.

SENEGAMBIE. — « Deux peuples bien différents de mœurs et d'usages se partagent la Sénégambie, écrit un missionnaire : les infidèles ou idolâtres, et ceux qui suivent la religion du faux prophète de la Mecque. Les premiers nous écoutent, en général, avec docilité, se laissent assez facilement convaincre, et, dans certains postes de la mission, nous donnent des consolations réelles, sans être encore en proportion de nos désirs. Il n'en est pas de même des seconds. Les mahométans sont plus opiniâtres dans leurs croyances, et par suite beaucoup plus difficiles à ramener à notre religion sainte. Cela ne vous étonnera plus, mon révérend Père, quand je vous aurai montré, en descendant dans les détails les plus intimes, leurs mœurs, leurs coutumes, et surtout l'influence prodigieuse du marabout (prêtre musulman), qui les entretient dans des préjugés ridicules et surexcite leur fanatisme religieux.

« Mais, avant d'aborder ce sujet, laissez-moi vous dire quelques mots de Dakar, notre principal établissement sur les côtes d'Afrique, tant à cause de sa position géographique et de la salubrité de son climat, que

parce que Mgr Kohès l'a choisi pour son séminaire et sa résidence habituelle.

Situé sur le rivage de la mer et à deux petites lieues de l'île de Gorée, où abordent en si grand nombre les navires marchands d'Europe, ce poste a pour nous mille précieux avantages. Nous pouvons sans grandes dépenses y renouveler nos provisions; en cas de maladie, il nous est loisible de recourir à la science des chirurgiens de marine, en qui nous avons toujours trouvé les soins les plus empressés et les plus fraternels; enfin, et ceci est surtout cher à notre cœur, nous sommes à même de communiquer facilement par mer avec celles de nos missions qui sont perdues au milieu des sauvages. Quelle consolation pour nous de pouvoir visiter ces chers confrères, qui souvent, depuis des mois entiers, n'ont pas aperçu la figure d'un blanc! Quelle joie pour eux de pouvoir, à de longs intervalles, venir ici retremper leur âme au sein d'une communauté plus nombreuse! Notre établissement de Dakar réunit déjà plus de soixante élèves indigènes, avec les missionnaires et les frères qui sont chargés de leur instruction. Là se trouvent aussi notre petit séminaire et une école d'arts et métiers. Le caractère de chaque enfant est étudié avec soin par les maîtres; chaque talent est développé dans le sens de son aptitude, et, suivant sa vocation, le petit noir apprend un état professionnel ou se dispose par des études aux redoutables fonctions du sacerdoce. Puissent en sortir bientôt de nombreux et zélés apôtres pour cette terre désolée qui autrefois enfantait tant de saints!

« A peu de distance, c'est-à-dire à cinq ou six minutes de notre établissement, est la maison des Sœurs de l'Immaculée-Conception, de Castres. Ces épouses de Jésus-Christ, si dévouées et si courageuses, s'occupent principalement de l'éducation des jeunes filles, et leurs élèves sont aussi nombreuses que peut le comporter le local qu'elles habitent. Dieu semble déjà bénir leurs travaux : une jeune personne du pays a reçu l'habit de novice et se prépare, dans leur communauté, à la profession religieuse; heureux moment qu'elle appelle de tous ses vœux. Ce sera la première religieuse des côtes occidentales d'Afrique.

« Main'enant, je reviens aux sectateurs de Mahomet. Ce serait une erreur de penser qu'ici les noirs suivent en tout point, comme les Arabes de l'Algérie ou les vrais croyants de la Turquie, les prescriptions du Coran. A mesure que ses disciples se sont éloignés de leur berceau, leurs traditions primitives se sont corrompues, et nos Guinéens n'ont de commun avec les musulmans de ces pays que la formule de la prière (*salam*) et l'excès du fanatisme. Mais, si dégénéré qu'il soit, l'islamisme ne fait pas moins d'incessantes conquêtes en Afrique; il y est encore à sa période d'accroissement; par conséquent, au règne du sabre et de la plus farouche intolérance; et s'il continué d'être libre dans sa marche, non-seulement il envahira tout

ce vaste continent, mais peut-être le verra-t-on un jour, grossi de ces innombrables peuplades de l'intérieur qu'il aura coalisées, refluer de nouveau sur l'Europe pour y rétablir son ancienne puissance et son prestige d'autrefois. Cette croisade de la barbarie contre la civilisation serait le signal d'une mêlée sanglante et terrible. Des faits récents attestent que cette tendance vit toujours dans le cœur de nos musulmans.

« La religion du prophète de la Mecque nous est venue du nord, par émigrations successives, tantôt colportée par des tribus commerçantes, et le plus souvent imposée par le glaive. En général, ces tribus suivaient la grande route des fleuves, et c'est pour cela que nous voyons toutes les rives du Sénégal couvertes de musulmans, ainsi que celles de la Gambie, du Rio-Grande, etc. Le plus ordinairement, c'était le fusil sur l'épaule et le sabre au poing que s'opéraient ces invasions qui, semblables à un torrent grossi dans son cours par les affluents qu'il rencontre, faisaient tout plier sur leur passage et frappaient impitoyablement du cimeterre tous ceux qui refusaient de faire *salam*. La guerre fut la force probante de Mahomet; elle est encore celle de ses fougueux disciples. Je n'en citerai qu'un exemple :

« En 1844, un certain Onmar s'annonça comme l'envoyé de Dieu. Ce fanatique revenait de faire, à travers le grand désert de Sahara, un pèlerinage à la Mecque, quand le souffle d'en haut se répandit sur lui, et lui ordonna de parler. Dès lors il prit le nom d'Alaguy, c'est-à-dire Pèlerin. Sa mission était de lever une armée nombreuse dans le Haut-Kaarta, puis de descendre tout le cours du Sénégal, de massacrer en chemin, suivant les prescriptions de l'esprit qui l'inspirait, tous les blancs, ces ennemis du livre sacré; de piller tous les comptoirs qu'ils ont établis le long du fleuve; d'occuper enfin la ville de Saint-Louis et d'y installer le siège de son empire. Les dépouilles des vaincus étaient offertes comme un appât à ses adhérents. Voici ce qu'il écrivait aux noirs de Bakel : *En pillant les comptoirs de Médine et de Mukrane, je n'ai pas violé ma promesse de respecter les biens des traitants. Ces marchandises appartiennent aux Européens, je les conserve pour vous; il est temps que vous deveniez riches à votre tour, que ces blancs ne s'engraissent plus de vos sueurs, et qu'ils descendent au rang assigné aux Chrétiens par notre sainte loi. Venez donc à moi, et bientôt je vous ramènerai triomphants à Saint-Louis, où je compte faire mon salam dans l'église.* »

« Du milieu des blancs massacrés et de leurs comptoirs en cendres, l'inspiré devait continuer sa marche triomphante pour tout soumettre à Mahomet. Cette course sanglante, il l'a commencée avec succès, et, aujourd'hui qu'il est à la tête d'une puissante armée, fanatisée par ses discours, il est aux prises avec les Bambaras, peuples idolâtres et belliqueux, qui ne veulent pas recon-

naitre sa mission. Je ne sais qui sortira vainqueur de la lutte.

« Si l'on se demande d'où vient cette disposition du musulman à suivre tout aventurier qui se dit envoyé de Dieu, on en trouvera la principale cause dans l'influence sans borne qu'exerce sur lui son prêtre ou marabout. Je vais donc entrer dans quelques détails intimes sur cet étrange personnage, qui souffle le fanatisme au noir, si doux et si bon de sa nature. Ici, je devrai soulever un coin du voile d'infamie étendu sur cette pauvre et ignorante population, et examiner les ressorts secrets que font jouer les marabouts, intéressés à dérober leurs actions aux regards publics.

« Avant de toucher à cette question, j'ai besoin de répéter que je parle des mahométans de la côte occidentale d'Afrique, et non de ceux d'Algérie et de Turquie. Ceux-ci savent lire et comprendre le Coran; ceux-là le connaissent à peine: les uns ont déjà, par leur contact fréquent avec les Européens, quelque teinture de civilisation; les autres, vivant au milieu de leurs forêts ou de leurs steppes immenses, sont aussi sauvages que les bêtes fauves de leurs déserts.

« Comme le Coran est aux yeux de la multitude la source de toute science et de toute sagesse, le marabout, qui est censé le connaître, devient le savant et le sage par excellence, pour des gens qui ne savent pas l'arabe. De plus, il possède le secret d'imposer, par son extérieur, une sorte de vénération pour sa personne; car il sait bien que tout parle aux yeux des peuples, surtout des peuples ignorants et grossiers, et c'est par ce prestige que commence son influence.

« Sa démarche est lente et grave, son air austère, quoique sa physionomie soit empreinte d'une expression habituelle de douceur et de bienveillance. Il parle peu et affecte de le faire toujours par sentences. Son costume ne diffère pas beaucoup de celui des autres noirs; il tient toujours à la main un long chapelet, dont il fait couler entre ses doigts distraits les grains nombreux, murmurant à demi-voix quelques prières, qui consistent en général dans la répétition du nom de Dieu (*Jalla*) ou dans la récitation de ses attributs. Il fait régulièrement *salam*, et pour que tout le monde le sache bien, il a soin de se coller sur le front une large empreinte de sable. Le soir, quand le calme est profond, et que l'âme naturellement portée au recueillement, savoure avec délices ces nuits ravissantes, sous le ciel toujours resplendissant des tropiques, la voix du marabout se fait entendre du haut des minarets, au milieu du silence universel. Il appelle à la prière, il frappe l'imagination du noir par son *Allah* ou *Akoubar*, maintes fois répété, ou par la formule sacramentelle des vrais croyants: *La illa Allah...* Dieu seul est Dieu, et Mahomet est son prophète. — Ce silence mélancolique, ce ciel étoilé, ce chant religieux qui plane sur la terre assoupie, cette voix qui trouble seule, im-

posante et majestueuse, le recueillement de la nature, tout parle et saisit, et quand la première fois j'assistai à un pareil spectacle, je tombai à genoux, éprouvant une de ces émotions impossibles à rendre, douce émotion qui se changea bientôt en tristesse profonde, à la vue de la puissance de l'ange des ténèbres sur ces malheureuses populations.

« Cependant, si un observateur vient à examiner de près cette physionomie à l'extérieur impassible du marabout, il ne tarde pas à remarquer, dans ses traits, une certaine mobilité étrange, une sorte de sourire habituellement ironique, qui semble dénoter une grande finesse et une prodigieuse astuce; et quand on le suit dans sa conduite de tous les jours, dans les détails de sa vie, tant privée que publique, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'on a deviné juste. Suivons-le donc.

« Un enfant vient-il de naître, le marabout est appelé. Cette fois il n'entre pas dans la case; il reste accroupi sur le seuil. Là, il trace sur un morceau de papier des caractères sacrés avec une encre de différentes couleurs, dont lui seul connaît la composition. Cet écrit, qui joue un si grand rôle dans la population musulmane de notre mission, se nomme en langue du pays *téri*; mais dans le cas dont il s'agit, où il est comme une sorte d'initiation à la vie, il s'appelle *toiental*. Le papier, qui ne prendra plus pour le noir que le nom générique de *gris-gris*, est plongé dans une eau pure, et cette eau, on la donne à boire à l'enfant; elle doit préserver sa frêle existence de tous les maux qui la menacent. Ne remarquez-vous pas avec moi, mon Très-Révérend Père, une sorte de relation entre cette cérémonie et notre baptême chrétien? On dirait que le faux prophète a voulu conserver quelques lambeaux de nos pages sacrées, qu'il déchirait pourtant avec tant d'audace.

« Le huitième jour, a lieu le repas de l'appellation (*ntoude*), car c'est alors qu'on donne à l'enfant les noms qu'il doit porter. Tous les parents de la jeune mère sont invités, y compris le marabout, bien entendu. Celle-ci, appuyée sur les bras de ses plus intimes amies et tenant sur son sein le nouveau-né, fait plusieurs fois le tour de sa case ou de sa cour. La veille, on a eu soin de tuer un mouton blanc ou noir, suivant les prescriptions sacerdotales, et la cour est remplie de femmes soigneusement empressées à diriger tous les apprêts du festin. Que fait le marabout pendant tout ce temps? Il ne peut, sans déroger à sa dignité, prendre part à la joie bruyante des invités; il reste gravement accroupi, occupé à composer les *gris-gris* que devra porter l'enfant, et qui sont appelés à avoir une si grande influence sur toute son existence d'homme.

« Telle est l'initiation à la vie dans la religion de Mahomet; telle est aussi la première entrée du marabout sous le toit conjugal, et le commencement d'un pernicieux empire qui pèsera désormais comme un poids écrasant sur la famille musulmane.

« On croirait qu'il va entourer la jeune mère de ses conseils dans l'intérêt de son protégé, qu'il lui apprendra à l'élever pour la vertu, à lui inspirer dès le berceau l'horreur du mal; c'est la tâche la plus douce et la plus sacrée du prêtre catholique. Ici, il en est autrement. Le marabout, qui veut régner seul et en maître, ne se soucie pas le moins du monde de cette première éducation, qui lui enlèverait une partie de son influence; et pour arriver à ses fins, il tiendra la mère elle-même dans une ignorance complète et grossière. Comme la femme, suivant les prescriptions du Coran, est infiniment inférieure à l'homme, elle ne connaîtra, en fait de vérité et de justice, que la volonté brutale du mari, à qui elle doit une obéissance aveugle, sous peine d'être sévèrement châtiée. Presque étrangère à la notion de Dieu, que personne ne daigne lui inculquer, elle ne l'invoque jamais; la prière est réservée aux hommes. Elle vit donc à peu près comme l'animal, sans plus se soucier que lui de l'avenir, sans avoir une plus haute opinion de sa dignité, sans autre guide que l'instinct de sa douce nature, sans même se douter de ce que pourrait sa tendresse pour développer l'esprit et le cœur de son enfant. Elle le nourrira de son lait tant qu'il en aura besoin, comme fait la lionne du désert; puis, quand les forces de son nouveau-né se seront affermisses, quand il pourra marcher seul, elle le livrera à lui-même, le laissant errer au milieu de la cour ou par les rues du village, dans un abandon révoltant, pour nous surtout, qui sommes habitués, dès nos plus tendres ans, à des priacipes sacrés de modestie et de pudeur.

« Puisque la mère, systématiquement privée d'instruction, est impuissante à inculquer à son fils des idées de morale, et ne peut imposer aucun frein à cette nature si malheureusement inclinée vers le mal, au moins le marabout opposera-t-il une digne intelligente et forte à ce torrent de passions et de vices qui va déborder? Il le devrait; mais il s'en gardera bien: il ne songe qu'à entretenir des préjugés et des passions qui lui permettent d'asseoir de plus en plus son influence intéressée. Dès l'âge de six ou sept ans, il possède en maître sa victime; l'enfant est envoyé à son école. Voici l'instruction qu'il sait lui donner.

« Au commencement du jour, dès six heures du matin, tous les élèves se dispersent par le village, armés d'une écuelle ou d'une calabasse. Ils vont mendier du mil pour le compte de leur professeur; et malheur à celui qui n'apportera pas la quantité voulue! il sera lié et fustigé jusqu'au sang, ou du moins ses oreilles seront horriblement torturées par le marabout. Si donc on refuse à l'enfant l'obole qu'il demande, il s'ingéniera pour trouver les moyens de la dérober, et dès lors l'école sera changée en apprentissage de vol et d'escroquerie. Tout le monde sait que le Noir s'entend assez bien à ce métier.

« De huit heures à midi, et de deux à six

heures, tous les élèves assis en cercle dans la cour, et tenant en main une planche sur laquelle le professeur a tracé quelques caractères arabes, apprennent cette langue. Chacun répète sa phrase jusqu'à ce qu'il la sache par cœur, et cela à haute voix, ce qui produit un pêle-mêle si étourdissant de notes discordantes, qu'il nous serait impossible d'y lire une page avec attention. Le professeur ne s'inquiète pas de donner à ses élèves l'intelligence de ce qu'ils chantent ainsi: il suffit qu'ils le sachent de mémoire, et du reste il serait fort embarrassé d'en expliquer le sens, car le plus souvent il l'ignore lui-même. Aussi ai-je vu beaucoup de Noirs possédant assez bien par cœur le texte du Coran, sans pouvoir le comprendre, ni même le lire.

« Telle est l'instruction que reçoit la jeunesse musulmane. Elle a appris quelques passages du Coran, elle connaît le nombre d'inclinations, les élévations de mains, les prostrations voulues quand on fait le *salut*, c'est-à-dire quand on prie, et c'est tout.

« Quant à la morale, l'instituteur ne croit pas avoir mission de l'enseigner. Or, ces élèves, cruellement punis quand ils n'obéissent pas au moindre caprice du professeur, fût-il même criminel, seront à leur tour, par la force de la discipline et de l'exemple, cruels et violents. Voici donc ce qu'ils rapporteront de cette école dans la famille dont ils seront les chefs: une enfance déjà vieillie dans le mal, une inclination fortement prononcée pour le vol, des penchants dépravés, un caractère despotique, un esprit obtus que personne n'a su tourner au bien.... »

SERT, dans le Courdistan, diocèse du rite chaldéen, ayant pour évêque Mgr Michel Pierre Bartatar depuis 1839. A l'avènement de Pie IX, il y avait là 1548 catholiques.

SEYCHELLES (Iles), préfecture apostolique, confiée au R. P. Jérémie de Paglietta, capucin. En 1857, on y comptait 7,000 catholiques.

En 1854, Mgr Deprez, alors évêque de Saint-Denys, décrivait ces Iles dans une relation dont nous donnerons ici le résumé:

« Les Iles Seychelles, au nombre de onze, sont situées presque sous l'Equateur, dans l'Océan Indien. Elles comptent environ douze mille âmes; on n'y parle que la langue française.

« Depuis que ces Iles avaient cessé d'appartenir à la France, c'est-à-dire depuis plus d'un demi-siècle, elles étaient privées de prêtres catholiques. Ce qui restait de Chrétiens fidèles en réclamaient à grands cris, et grâce à votre généreux concours, trois Pères capucins viennent de leur être envoyés.

« Jamais ces Iles n'avaient vu d'évêque. Je fus reçu avec une sorte d'enthousiasme, et l'on me conduisit processionnellement à l'église, je devrais plutôt dire au magasin servant de chapelle. Ce lieu, pauvre comme l'étable de Bethléem, avait reçu pour décoration tout ce que le pays possède de dra-

peries et surtout de riche feuillage. J'adressai quelques paroles à cette population qui paraissait si avide de m'entendre; je la félicitai surtout de la grâce qui lui était offerte par l'arrivée de quelques missionnaires, et je l'engageai à profiter de ce moyen de salut que la divine miséricorde venait de lui accorder. Deux jours après, arrivait l'anniversaire de ma consécration épiscopale. A Bourbon, il y aurait eu en ce jour une fête de famille, et nos chers diocésains de Saint-Denys, avec cette affection qu'ils portent à leur évêque, auraient rempli la cathédrale et y auraient prié pour nous et pour le succès de nos travaux. Les habitants de Mahé (c'est le nom de l'île principale) nous accordèrent en cette circonstance un bien doux dédommagement : l'église reprit ses ornements de fête, nous célébrâmes une Messe pontificale, avec sermon et une communion assez considérable.

« Les méthodistes ont cherché, à plusieurs reprises, à introduire leur doctrine dans cet archipel, et certes, les moyens de propagation ne leur ont pas manqué; et pourtant ils ont toujours échoué, et peu de temps avant notre passage aux Seychelles, ils se sont retirés en proclamant qu'il n'y avait là rien à faire pour eux. C'est que, dans le déplorable abandon où ces îles gémissaient, la divine Providence veillait toujours sur elles, et elle y conservait la foi et le sentiment catholique par quelques familles: de ce nombre était celle où nous fûmes reçus. Chaque dimanche et jour de fête, elle réunissait dans la chapelle tout ce qu'elle pouvait trouver de fidèles, afin de maintenir le droit de la conserver et de la tenir ouverte à certains jours. C'est par ses soins que les enfants en danger, que les adultes mourants recevaient le baptême, ou, s'ils étaient déjà chrétiens, qu'ils étaient excités à la contrition de leurs péchés. Depuis que les trois missionnaires sont arrivés, c'est elle qui pourvoit à leur entretien et à leur nourriture; et voici ce que le respectable chef de cette maison me disait : Nous avons eu douze enfants; le bon Dieu nous en a repris trois : je me figure qu'il me les a rendus dans la personne des trois Pères. Et chaque jour, matin et soir, à l'heure des repas la part des missionnaires leur est assidûment portée.

« La population des îles Seychelles est évaluée à sept mille huit cents âmes, dont plus de sept mille sont aujourd'hui catholiques; deux ou trois cents au plus sont protestants; environ quatre cents vieux noirs attendent le baptême, différé jusqu'à ce jour à cause de leur profonde ignorance; plus de six cents personnes ont fait la première communion et ont été confirmées. Le personnel de la mission se compose, depuis mon départ, de trois religieux, les RR. PP. Jérémie, préfet apostolique, Théophile et Mathias. Deux résident dans l'île de Mahé dont la population dépasse cinq mille cinq cents âmes; le troisième Père administre le groupe de Praslin, la Digue, etc., etc.

« La congrégation des Filles de Marie est une institution créole, fondée à Bourbon par quelques dames de l'île, avec le concours du P. Levasseur. Elle a pour but de travailler à l'éducation des petites filles du peuple, qui sont pour la plupart des enfants de couleur, et qui, si elles réunissent les qualités nécessaires, peuvent être admises comme religieuses dans la communauté dont elles ont été les élèves. Or, qui connaît les préjugés existant dans les colonies contre le sang noir, se convaincra aisément de la profonde humilité et du vif amour de Dieu qui ont présidé à cette œuvre sublime d'abnégation chrétienne. Une si belle institution est appelée à produire un bien immense aux îles Seychelles, jusqu'à ce jour privées de tout établissement religieux. Son premier bienfait sera de soustraire un grand nombre de nos enfants aux écoles protestantes. »

Voici un résumé du rapport du P. Léon des Avanchers sur les îles Seychelles, qui complète notre article :

« Les Seychelles, situées entre les 3^e et 4^e degrés de latitude sud, et les 54^e et 55^e de longitude est, furent découvertes, vers la fin du xv^e siècle, par les Portugais, lors de leur premier voyage dans les Indes. A cette époque, elles n'avaient pour habitants que les tortues de terre, les caïmans et les crocodiles; elles étaient couvertes de bois touffus et peuplées de singes et d'oiseaux des tropiques au plus brillant plumage, qui, de nos jours, ont disparu ainsi que les forêts où ils s'étaient si longtemps abrités.

« Le premier établissement des îles Seychelles eut lieu sous le gouvernement de Mahé-Labourdonnais, qui les fit explorer par le capitaine Picault, lequel en prit possession au nom du roi de France. Le groupe reçut le nom d'archipel Labourdonnais, et l'île principale celui de Mahé. En 1791, on substitua la dénomination de Seychelles à celle de Labourdonnais, et cela en mémoire d'un girardin, Hérault de Seychelles, comme on changea aussi le nom de Bourbon en celui de la Réunion.

« Au nombre des îles explorées par Picault était celle des *Palmiers*, où il trouva un cocotier de mer (*Laodicea Sechellarum*), dont le fruit extraordinaire, connu des Orientaux sous le nom de *fruit de l'arbre de Salomon*, se vendait au poids de l'or, à cause de sa rareté et des qualités merveilleuses qu'on lui attribuait, comme remède ou comme talisman. Cette terre était déjà vaguement connue sous le nom d'île des *Palmiers*. Picault, pour dissimuler sa découverte, lui substitua celui de Praslin, en l'honneur du duc de ce nom, alors ministre du roi. De retour à l'île de France, il arma un navire, se rendit secrètement à cette fameuse île des *Palmiers*, chargea son bâtiment de cocos, et fit voile pour les Indes, dans l'espérance d'y réaliser une immense fortune. Mais la quantité même de la marchandise lui ôtant son prestige de produit rare et fabuleux, en fit aussitôt baisser le prix. Le *Laodicea Sechellarum* est un arbre gigantesque, qui ne se rencontre qu'aux

îles de la Digue et de Praslin. Il est à présumer qu'autrefois un grand nombre de ces palmiers, penchés sur le bord de la mer, confièrent leurs fruits aux courants, qui les portèrent sur la côte indienne et sur celle d'Afrique; car il est improbable que l'archipel ait jamais été visité par les navigateurs arabes.

« Les îles Seychelles sont au nombre de trente, dont la principale est Mahé; sa circonférence est d'environ six lieues. Vient ensuite Praslin, la Digue, Silhouette, l'île aux Frégates, la Curieuse, etc., etc. Actuellement, la population générale est à peu près de sept mille huit cents âmes, répartie de la manière suivante : à Mahé, 5,500; à Praslin, 500. à la Digue, 300; à la Silhouette, 300. Le reste est disséminé sur plusieurs îlots environnants.

« La formation géologique de ces îles accuse un travail volcanique sous-marin. Ce phénomène est facile à reconnaître, surtout dans les montagnes, qui toutes, quoique composées de masses granitiques, sont mélangées de débris calcaires, de laves et de débris marins, annonçant qu'elles furent ensevelies au fond des eaux avant de dominer l'Océan. Les vents du sud, en accumulant des sables au bas de ces montagnes, formèrent une succession de plateaux qui s'étendent, plus larges et plus nombreux, dans la direction du sud-est. Quoique situées sous l'équateur, les Seychelles n'ont pourtant point une température excessivement chaude, grâce aux moussons et aux brises de mer qui tempèrent les feux du soleil. Des pluies fréquentes y entretiennent d'humides vapeurs, favorables sans doute à la végétation, mais qui énervent l'énergie morale et donnent naissance aux maladies ordinaires des tropiques, telles que fièvres, dysenteries, et autres infirmités, qui deviennent tous les jours de plus en plus communes, au fur et à mesure que les forêts tombent sous la hache dévastatrice.

« Ces îles n'avaient pas d'habitants lorsqu'elles furent découvertes par Picault. Quelques familles françaises des îles de France et de Bourbon vinrent les premières les coloniser, et s'y livrer à la culture des giroffes, de la cannelle, du café, de la canne à sucre et autres produits coloniaux. Elles apportèrent avec elles les bons principes de la religion catholique, qu'elles léguèrent à leurs enfants et même à leurs esclaves. En 1787, une église en l'honneur de saint Antoine de Padoue fut élevée aux frais du gouvernement; un prêtre la desservait sous la juridiction de l'archevêque de Paris, dont le vicaire général résidait aux îles de France et de Bourbon. Le bonheur de cette petite colonie ne tarda pas à être troublé par les orages de la mère-patrie.

« Au commencement de la révolution, l'île de Bourbon, ayant refusé de reconnaître la république, déporta aux Seychelles les partisans de ce nouvel état de choses. Ces hommes, ennemis de tout frein comme de tout travail, armèrent des vaisseaux, se

fèrent corsaires ou se livrèrent à la traite des noirs. On vit ces fougueux apôtres de la liberté se faire marchands d'esclaves, qu'ils allaient chercher sur la côte d'Afrique, et reportaient, à la faveur du pavillon neutre, aux îles de France et de Bourbon. Ce commerce attira bientôt à Mahé beaucoup d'oret d'argent, mais, hélas ! en fit disparaître la bonne foi et la moralité. L'absence de tout prêtre favorisait l'invasion du mal. Bientôt survinrent de nouveaux déportés, plus intraitables encore, que le premier consul, en 1800, exila sur ces lointains rivages. C'étaient d'anciens chefs républicains, reste des septembriseurs, impliqués dans l'attentat de la machine infernale; ils étaient au nombre de quatre-vingt-dix. Parmi eux se distinguait Rossignol, ex-général des armées de l'Ouest. Non content de porter le trouble dans ces îles, ils formèrent le complot d'en massacrer les paisibles colons qui ne partageaient point toutes leurs idées, afin de s'emparer des navires, et de rentrer ainsi au sein de la France qui les avait expulsés. Mais la Providence déjoua leur projet. Deux corvettes françaises parurent tout à coup dans les eaux des Seychelles, s'emparèrent des plus mutins et allèrent les déposer aux îles Comores et sur les côtes orientales d'Afrique. L'ex-général Rossignol fut encore du nombre de ces malheureux, dont quelques-uns pénétrèrent dans l'intérieur du continent, où ils trouvèrent la fin de leur existence. Ce coup frappé sur les meneurs rendit les autres plus modérés, et l'on n'eut plus à reprocher aux Seychelles que les actes de piraterie commis à la faveur des guerres de l'Empire.

« En 1814, ces îles furent définitivement cédées à l'Angleterre. Un commandant y fut établi avec quelques soldats. Le génie et les forces des habitants se tournèrent alors vers l'agriculture. Le pays fut déboisé pour faire place aux plantations de coton et de café. Ce fut une ère de richesses. La population, favorisée par l'abondance, atteignit bientôt au chiffre de neuf à dix mille âmes. Mais l'émancipation des esclaves vint tout à coup mettre fin aux joies de la prospérité. Aux planteurs, désormais privés de bras et réduits à laisser leurs champs en friche, il ne restait plus en partage que la misère et le désespoir. Quant aux noirs, rendus à leur indolence naturelle, ils ne cultivèrent plus que quelques coins de terre, dans la mesure de leurs plus impérieux besoins. Avec l'abandon du travail et le manque de religion, l'émancipation ne fut autre chose qu'un immense malheur pour les propriétaires et pour les esclaves. Les uns étaient ruinés, les autres s'adonnèrent sans frein à tous les vices que la paresse a pour cortège. Aussi beaucoup d'insulaires, ne voyant plus pour eux, sur ces tristes rivages, que misère et déception, leur dirent un dernier adieu pour aller s'établir à Maurice et à Bourbon. Il ne resta plus que ceux dont l'indigence était trop grande pour qu'ils pussent s'expatrier.

Ceux-ci cherchèrent dans la foi un soulagement à cet état de détresse et de désolation. Désirant pratiquer la religion de leurs ancêtres, dont ils gardaient un vague souvenir, ils s'adressèrent plusieurs fois aux vicaires apostoliques de l'île Maurice, afin d'en obtenir un ministre de Dieu ; mais les prêtres manquaient dans la colonie. Alors le gouvernement, auquel on porta la requête, fit venir un ministre protestant ; et, afin de hâter la conversion des insulaires, il eut soin de choisir un calviniste de Lausanne, qui, parlant la langue française, devait ainsi gagner toutes les sympathies, et ériger bientôt aux Seychelles une église anglicane. Heureusement, la Providence veillait sur ces anciens enfants de la France, et la mission protestante échoua. Pourtant elle avait à son aide tous les moyens de succès : concours de l'autorité, séduction des faveurs, promesses flatteuses, violences au besoin, écoles gratuites, etc. ; rien ne fut négligé, et rien ne réussit. Les premiers jours, quelques blancs se rendirent à la nouvelle chapelle. Mais bientôt ils reconnurent que cette religion n'avait rien de commun avec celle de leurs pères, et ils restèrent chacun chez eux. Les noirs, voyant les blancs rejeter la doctrine du ministre, en conclurent qu'elle ne valait rien, et s'en tinrent à leurs habitudes. Même résultat eut lieu pour les écoles. Enfin, après trois ans de peines et de travail, il se trouva que *trois cents néophytes* à peine, recrutés en partie parmi les employés du gouvernement, et dans quelques familles anglaises, formaient toute l'Eglise protestante de l'archipel. Il est vrai que de temps en temps le ministre faisait la visite des îles, précédé des *police-men*, qui forçaient les pauvres noirs de porter leurs enfants au baptême ; mais ce fut là une surprise qui dura peu ; car, aussitôt qu'on apprenait l'arrivée du pasteur officiel, chacun prenait la fuite ou se cachait pour échapper à son baptême odieux.

• Mais, si l'aversion était grande parmi les noirs, elle l'était bien plus encore au sein des familles d'origine française, qui voulaient vivre dans la foi de leurs pères et y mourir. Même dans les plus pressants dangers, ils ne voulaient avoir rien de commun avec celui qu'ils regardaient comme l'ennemi de leur culte. Les vieillards avaient été baptisés en grande partie à Maurice, à Bourbon, ou par quelques prêtres de passage ; quelques-uns savaient ondoyer. Il est à croire qu'un grand nombre de ces pauvres catholiques, malgré le complet abandon où ils étaient laissés, sont parvenus à l'éternité bienheureuse, et que, surtout, beaucoup de petits anges s'envolant des Seychelles ont vu s'ouvrir devant eux les portes du paradis. Généralement, dans les familles blanches, les personnes du sexe avaient conservé des mœurs pures et une dévotion spéciale à Marie. Il était rare aussi de ne point rencontrer au foyer domestique ces vénérables tableaux de la Vierge que leurs ancêtres leur avaient légués pour héritage, et que

l'on regardait comme le *palladium* de la case. D'autres possédaient quelques livres de prières, dont la lecture, faite en commun, semblait comme un lointain écho de la foi et un souvenir de l'ancienne patrie. On conservait aussi avec un religieux respect quelques débris de cierges et de rameaux bénits, que l'on faisait brûler pendant l'orage et aux circonstances solennelles. Sur les tombes, la croix et autres signes religieux disaient enfin que, sur ces terres abandonnées, il y avait encore des Chrétiens.

« A ces traditions pieuses se mêlaient aussi des usages superstitieux, apportés par les nègres de la côte d'Afrique. On avait foi aux sortilèges, aux *gris-gris*, aux devins et aux sorciers qui, armés d'une calebasse, d'une marmite et d'ossements de morts enlevés pendant la nuit aux cimetières, consultaient solennellement le démon et rendaient leurs oracles mystérieux. L'abus des liqueurs fermentées, le vol et le libertinage étendaient de jour en jour leur contagion, lorsque la miséricorde divine prit en pitié ces pauvres peuples, restés catholiques par la mémoire et par le désir, en leur envoyant des apôtres de la bonne nouvelle. »

SIAM ORIENTAL, Vicariat apostolique confié à la congrégation des Missions-Étrangères. Mgr Jean-Baptiste Pallegoix, évêque de Mallos *in partibus*, en était vicaire apostolique depuis 1841 ; il est mort le 28 juin 1862. Son coadjuteur, depuis 1846, était l'évêque de Rhoso *in partibus*. En 1854, il y avait dans ce vicariat 7,050 catholiques.

Nous empruntons à un journal religieux la notice suivante sur Mgr Pallegoix :

Si l'Angleterre a ses comptoirs, la France revendique l'honneur de deux productions qui sont particulièrement siennes, ses missionnaires et ses soldats.

Tandis que ceux-ci lancés par la main de cette *sagesse des nations trop courte par un bout* (Bossuet), qu'on nomme la politique, s'en vont porter jusqu'à l'extrême Orient la terreur et la gloire de leur nom, les autres, mus par le souffle divin de la charité, les ont devancés sur tous les rivages, y plantant, avec leur pauvre croix de bois, le vrai drapeau de la civilisation.

C'est un de ces hommes dont nous déplorons la perte en la personne de Mgr Jean-Baptiste Pallegoix, évêque de Mallos, vicaire apostolique de Siam.

Mgr Pallegoix est né à Combertault, près Beaune, le 28 octobre 1805, d'une famille honorable, mais obscure, que le magnanime dévouement d'un des siens vient d'illustrer à jamais. Après de brillantes études et un essai dans la carrière de l'enseignement, Mgr Pallegoix sentit en son cœur cette belle flamme qui s'appelle le zèle de l'apostolat, et qui, étouffant dans les bornes étroites de notre monde conventionnel, dit avec le prophète : *Fac mihi spatium*, « Donnez-moi de l'espace, » et il partit.

Son âme était forte et généreuse ; il ne faut donc pas s'étonner si ses désirs l'emportèrent vers ce vieil empire chinois, le rêve et

l'ambition de tous les pacifiques conquérants de l'Évangile. La mission de Siam lui fut assignée ; il débarqua à Bangkok le 27 février 1830, en compagnie d'un autre prêtre de la congrégation des Missions-Etrangères ; et c'est là qu'il eut l'honneur de continuer, d'abord comme prêtre et plus tard comme évêque, les traditions de prudence et de sagesse qui ont fait fleurir cette mission, et l'ont constamment rattachée à la France depuis Louis XIV. Le zèle et les capacités de l'abbé Pallegoix avaient été remarqués. Aussi, le 3 juin 1838, Mgr Courvezy, vicaire apostolique de Siam, lui donna la consécration épiscopale sous le titre d'évêque de Mallos. C'est dans ces hautes et difficiles fonctions que Mgr Pallegoix fit briller ce zèle patient, cette bonté toute paternelle qui lui concilièrent tous les esprits et celui du roi en particulier.

En 1832, comme Mgr de Mallos se disposait à faire un voyage en France, il demanda et obtint une audience où le roi le combla d'honneurs et lui dit, entre autres choses : « C'est un mauvais système de persécuter la religion ; je suis d'avis de laisser chacun libre de professer celle qu'il voudra. » Puis il ajouta : « Quand vous aurez fait un certain nombre de prosélytes quelque part, faites-le-moi savoir, et je leur donnerai des chefs chrétiens, de manière à ce que les gouverneurs païens ne puissent les vexer. » Tout le monde sait le but de ce voyage : la publication d'un dictionnaire de la langue thaï, œuvre capitale d'un homme qui, dès sa jeunesse, n'avait cessé de travailler pour Dieu et son Eglise.

Le dictionnaire fut, par ordre de l'empereur, confié aux presses de l'imprimerie impériale, et publié aux frais du gouvernement en quatre langues : français, anglais, espagnol et thaï (dialecte siamois). Ce travail nécessita trois années de séjour en France, pendant lesquelles l'évêque missionnaire a prodigué, à tous, ces trésors de simplicité tout évangélique, de bonté, de charité chrétienne, qui lui gagnaient tous les cœurs.

L'homme de Dieu sut encore utiliser ce temps qui lui semblait du repos. Il composa, à la demande de ses parents et amis, un ouvrage sans prétention littéraire, mais plein de charme, parce qu'il est simple et vrai, la *Description du royaume de Thaï ou Siam* (2 vol. in-12), la dernière mais non pas la moins utile des productions de son esprit fécond.

Nous ne pouvons entrer dans de plus longs détails. Qu'il nous suffise de dire qu'à peine de retour dans sa mission, Mgr Pallegoix ressentit les premières atteintes du mal qui l'a enlevé à son diocèse et à sa famille le 28 juin dernier. Ses funérailles furent célébrées avec une pompe sans pareille ; le roi avait écrit aux missionnaires pour leur témoigner combien lui était sensible la perte de cet évêque qu'il appelait son vieil ami. De plus, il avait donné une jonque royale pour porter le cercueil, et deux autres barques de parade pour lui faire

cortège. Un grand nombre de mandarins et de grands du royaume, suivant l'exemple du roi, ont voulu contribuer à embellir la cérémonie et accompagner le cortège funéraire pour montrer leur estime et leur reconnaissance envers celui qui avait rendu de si grands services au pays.

Les obsèques eurent lieu le 3 juillet à l'église de la Conception des Cambogiens, autrefois bâtie et longtemps administrée par Mgr Pallegoix.

Ainsi vécut et mourut celui que, dès sa première enfance, les paysans appelaient le *petit prêtre*, celui que les rois comme les peuples se glorifiaient de nommer leur ami, celui qui fut pour l'Eglise le *vir per omnia vere apostolicus* !

Pour nous, pleurons sur ce tombeau qui nous ravit une de nos gloires les plus pures ; mais faisons mieux, contemplons cette belle âme pour en suivre les exemples, en imiter les vertus, et un jour en partager le bonheur.

SIAM OCCIDENTAL, Vicariat apostolique confié à Mgr J.-B. Bouchot, des Missions-Etrangères de Paris, évêque d'Alalia *in partibus* depuis 1815. Son coadjuteur est Mgr Bigaudet, de la même congrégation, fait évêque de Ramata *in partibus* en 1846. D'après l'Almanach du clergé, il y a là 6,100 catholiques.

Les Annales de la Propagation de la Foi ont donné la statistique suivante de la mission siamoise en 1861 :

Nombre des chrétiens	6 309
Catéchumènes	96
Baptêmes d'enfants de chrétiens	214
— — païens	1,164
— — d'adultes	112
— à l'article de la mort	16
Confirmations	417
Confessions annuelles	2,836
Communions id.	2,497
Mariages	79
Viatiques	53
Sépultures	130
Garçons aux écoles	287
Filles id.	336

SIDON ou SAIDA, en Phénicie, a deux évêques : l'évêque maronite est Mgr Abdalla Elbostani, né en 1779, nommé en 1819.....

SIERRA LEONE, Vicariat apostolique en Afrique, érigé par Pie IX par bref du 13 avril 1858, et confié à Mgr Bessieux, vicaire apostolique des deux Guinées.

« Nous débarquions, écrit un missionnaire, sur la terre de Sierra-Leone, au milieu d'une foule considérable et curieuse. La veille au soir, nous avions reçu la visite de M. le vice-consul français et de M. Poschat, représentant de la maison Malfilâtre, de Rouen. Nous débarquâmes avec le canot de M. Poschat, et on nous conduisit directement au consulat d'Espagne, où nous fûmes très-bien reçus.

« M. le consul mit sa maison à notre disposition, et il nous a, jusqu'à ce jour, fourni la table. C'est chez lui que, dimanche, nous avons célébré la sainte Messe en pré-

sence d'une trentaine de catholiques, tous en général bien placés. Je ne voulais pas faire un sermon ; mais pendant la Messe je me trouvai si ému, que je ne pus m'empêcher d'annoncer aux fidèles du vicariat apostolique de Sierra-Leone, combien j'espérais pour la réussite d'une mission qui commençait le jour de la fête du saint nom de Jésus.

« Le gouverneur anglais avait reçu des instructions pour nous protéger. Nous aurions dû nous rendre tout de suite chez lui, et il était étonné de ce que nous n'étions pas encore allés le voir. Nous en fûmes empêchés jusqu'au 17, parce que le vice-consul français n'avait pu nous présenter plus tôt, retenu par la nouvelle de la mort de son père, que lui avait apportée la malle. Le gouverneur nous a très-bien reçus ; il nous a dit et répété qu'il voulait nous accorder la même protection qu'aux autres cultes : il paraît bon et ferme.

« Après le départ du courrier, je vais chercher un local où nous puissions convenablement nous établir : la maison que nous occupons actuellement, et qui nous coûte soixante-quinze francs par mois, n'a qu'une salle en bas avec une cave ; en haut est une chambre entourée d'une galerie de deux mètres de large, suivant l'usage du pays. Cette maison est en vente, mais il n'y a pas de terrain suffisant pour bâtir.

« Nous sommes assiégés toute la journée par les curieux, qui veulent voir la *Virgin Maria* et le crucifix qui sont sur notre autel provisoire, formé de caisses superposées. Ce tableau, qu'on nous donna à Lyon quelques jours avant notre départ, est admiré : tous les habitants veulent le voir, et plusieurs passent de longs moments à le regarder fixement. Oh ! puisse Marie toucher leur cœur comme son image les étonne, afin qu'ils connaissent combien la foi est plus belle que les lambeaux de vérité que leur donnent les ministres protestants ! On nous considère avec surprise, mais sans nous molester. Ces pauvres gens sont cependant prévenus contre nous, car plusieurs s'enfuient dès qu'ils nous voient faire un pas ou un mouvement vers eux.

« Le pays est magnifique : de belles routes, une riche végétation, de la bonne eau ; mais tout y est fort cher : le mouton se vend de quatre-vingts centimes à un franc la livre anglaise ; un œuf, quinze centimes ; le pain, soixante centimes la livre.

« Plusieurs individus ont manifesté le désir de venir à notre école ou à notre prière. Les classes, ici, ont lieu surtout le soir de six à dix heures, et le matin de cinq à huit. Beaucoup de sectes ont leur réunion la nuit.

« L'almanach des méthodistes pour 1859 accuse, pour Sierra-Leone, 30 chapelles wesleyennes, 2 autres prêches, 363 agents payés ou non payés, 3,993 écoliers, 13,105 adeptes wesleyens seulement ; il y a bien d'autres sectes.

« Freetown et sa banlieue comptent qua-

rante mille âmes. L'église anglicane, dédiée à saint Georges, est aussi grande que celle de Saint-Irénée à Lyon. »

Peu de temps après l'arrivée à Sierra-Leone de Mgr de Brésillac, ce prélat et tous ses missionnaires mouraient. Ces héros de la charité chrétienne ont été remplacés par d'autres.

« Après la fête de Pâques, écrivait un peu plus tard un missionnaire, nous allâmes bénir la tombe de Mgr de Marion-Brésillac et de M. Reymond qui, morts presque à la même heure, n'avaient point reçu les honneurs et les prières de l'Eglise. Je vous laisse à penser combien nos cœurs étaient bouleversés par l'émotion. Là, nous retrouvâmes encore le pieux dévouement de M. de Seignac-Lesseps. Par ses soins, et sous son impulsion, un monument s'est élevé sur la terre où reposent nos chers défunts. Il a cinq faces ; sur chacune d'elles est gravé le nom de l'un d'eux ; une croix en fer surmonte le monument et porte cette inscription : *Élevé par les fidèles de Sierra-Leone à la mémoire des prêtres missionnaires catholiques, morts victimes de leur dévouement pendant l'épidémie de 1859. Priez pour eux.* »

SIRA, dans l'Archipel grec. Evêque, Mgr Joseph-Marie Alberti, nommé, en 1851, délégué apostolique pour toute la Grèce.

SIWAS, du rite arménien.

SMYRNE, archevêché dans l'Asie Mineure. Archevêque, Mgr Antoine Mussabini, depuis 1838. On y compte 15,000 catholiques.

Le 4 mai 1861 est mort, après vingt-quatre ans d'épiscopat, Mgr Mussabini, archevêque de Smyrne et vicaire apostolique de l'Asie Mineure. Sous son administration, le nombre des catholiques avait presque doublé. L'illustre prélat laisse à son diocèse des écoles florissantes, qui occupaient le premier rang dans sa sollicitude pastorale, et qui continueront après lui à l'enfance le bienfait de l'éducation religieuse.

SOPHIA, Vicariat apostolique en Bulgarie, confié à Mgr. André Canova, capucien, en 1851. On y compte 8,000 catholiques.

SOUTHWARK, en Angleterre, comprenant une partie de Londres, où se trouve la cathédrale de Saint-Georges, la plus grande église catholique de la ville. Ce diocèse érigé par Pie IX a pour évêque M. Grant depuis 1851. On y compte 95,500 catholiques.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON, Préfecture apostolique dans l'Amérique septentrionale.

SAINT-THOMAS, dans la Guyane américaine, a 130,000 catholiques.

SURINAM, Vicariat apostolique confié à Mgr Gérard Schepers, fait évêque de Mellipotame *in partibus*, en 1852.

SUT - CHUEN MERIDIONAL, Vicariat apostolique en Chine, confié à Mgr Julien Pichen, évêque d'Elenopolis *in partibus*, et vicaire apostolique depuis 1860.

SUT-CHUEN NORD-OCCIDENTAL, Vica-

riat apostolique en Chine, confié à Mgr Jacques-Léonard Pérocheau, élève du séminaire des Missions-Etrangères à Paris, fait évêque de Maxula *in partibus*, le 30 septembre 1857. Son coadjuteur était Mgr l'évêque de Polemonia *in partibus*.

Mgr Pérocheau est mort le 6 mai 1861, à l'âge de soixante-quatorze ans : c'était le plus ancien évêque et missionnaire de la Chine. Né aux Sables-d'Olonne, dans le diocèse de Luçon, il avait quitté la France en 1818, ayant reçu avant son départ la consécration épiscopale, afin qu'il pût lui-même conférer l'onction sainte aux successeurs nommés des évêques martyrs. C'était l'époque où sévissait avec le plus de violence cette cruelle persécution qui ravagea, pendant dix ans, tous les établissements de l'Eglise en Chine, et qui donna en spectacle au monde l'héroïsme des pasteurs et des fidèles, entre autres le martyr de Mgr Dufresse, immolé au milieu de trente confesseurs à genoux. Après avoir erré pendant trois ans d'île en île, Mgr Pérocheau parvint enfin dans sa mission, où il est mort en paix dans la quarante-troisième année de son apostolat.

« Le Sut-Chuen, écrit un missionnaire, a vu, en 1856, la guerre promener sur la plus vaste échelle l'incendie et la mort. En outre, depuis trois à quatre ans, des chaleurs excessives et continues, en frappant le sol de stérilité, ont produit la disette et engendré force maladies qui ont fait et font d'innombrables victimes. L'impitoyable *han-ky* surtout a exercé les plus affreux ravages. Des tremblements de terre ont achevé de porter la terreur dans les esprits. Le 10 du présent mois, vers les huit heures du matin, une commotion assez forte pour agiter les eaux d'un fleuve voisin avec les barques qui le sillonnent, et même pour ébranler les maisons, s'est fait sentir à l'endroit même où j'ai l'honneur de vous tracer ces lignes. On dirait vraiment que tous les fléaux se sont donné rendez-vous pour fondre sur cette pauvre Chine. De si grandes calamités réunies ne seraient-elles point, dans les desseins de la divine Providence, comme un dernier appel d'en haut à cette nation coupable, qui reste, depuis tant de siècles, comme insensible aux avertissements du Ciel ? Il est permis de le penser, surtout en voyant les dispositions actuelles de bon nombre d'idolâtres à l'égard des Chrétiens. Aujourd'hui, non-seulement ils ne les insultent plus, mais ils les respectent, et font même tout haut l'éloge de la religion. Quelques-uns vont plus loin, ils en deviennent les enfants et les apôtres.

« Dans une ville voisine, qui est à deux lieues de mon gîte, une pharmacie, destinée à favoriser le baptême des enfants païens en danger de mort, a été ouverte, il y a six mois, avec l'autorisation écrite du mandarin local. Ce digne aide a délégué, à ce sujet, un diplomate revêtu de son sceau, et, dans cette pièce officielle, qui est affichée à la porte de l'établissement, il rend pleine

justice à la vertu des Chrétiens. Chose frappante, et qui doit exciter de plus en plus notre reconnaissance envers Dieu ! Il y a à peine cinq ans, la même cité voyait entrer dans ses murs des néophytes chargés de chaînes, ses prisons s'ouvraient pour leur servir d'asile, les tortures étaient mises en œuvre pour les forcer à l'apostasie ; leur *kong-sa* ou maison de prière était cernée par deux cents soldats, le mandarin en tête, puis envahie, pillée et fermée par l'autorité, et les objets consacrés au culte étaient profanés sur les lieux mêmes ou emportés au prétoire.

« Tous les mandarins, il est vrai, ne montrent pas des intentions aussi bienveillantes à notre égard. Ainsi j'ai appris récemment qu'à quinze lieues de ma résidence actuelle, l'un d'eux se conduit en persécuteur acharné des Chrétiens. Les menaces, les tourments, la prison et le rotin sont tour à tour employés pour leur faire fouler aux pieds la croix. C'est une boursaque qui passe ; le mandarin passera aussi comme tant d'autres, et la croix du Sauveur Jésus, qui a soumis le vieux monde païen, verra, jusqu'au dernier des jours, le juif et le gentil, le sauvage et l'homme civilisé, courber tour à tour le front devant elle et proclamer son empire. Si j'en juge par ce qui frappe mes yeux, ce beau jour approche pour la Chine. Beaucoup d'idolâtres paraissent disposés à embrasser l'Evangile ; les adorateurs du vrai Dieu se présentent plus nombreux que jamais. Il y a quelques jours, le divin Maître me conduisit dans une localité où nul missionnaire n'avait encore mis les pieds, et là, où l'année dernière encore ne se trouvaient que quatre néophytes, dont deux seulement baptisés, on en compte aujourd'hui, par la miséricorde divine, près d'un cent. Plusieurs parents ou amis de ces nouveaux convertis goûtent déjà la bonne nouvelle. Dieu aidant, cette petite chrétienté naissante ne tardera pas à être nombreuse et florissante. Mais, hélas ! ce ne sont encore là que quelques épis de l'immense moisson qui reste à cueillir.

« Je ne cesserai de vous le répéter, vénéré supérieur, nous sommes évidemment en trop petit nombre ici pour cultiver cette partie de la vigne du Seigneur. Deux de nos vétérans sont, vous le savez, condamnés au repos par leurs infirmités. Ayez donc, nous vous en conjurons par les entrailles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ayez compassion de nous. Il est hors de doute qu'au train où force nous a été d'aller jusqu'à ce jour, un missionnaire est épuisé au bout de trois ou quatre ans, c'est-à-dire au moment où il commence à opérer le plus de bien. Quelque faible que soit ma voix, je ne cesserai de l'élever pour appeler du secours. Mais je m'oublie, revenons à notre sujet.

« Les fléaux sans nombre dont la Chine est tout à la fois le théâtre et la victime, depuis surtout que Hanfong règne et ne gouverne pas, sont, disais-je, un instrument de salut pour plusieurs idolâtres qui ou-

vrent les yeux à la divine lumière, mais jusqu'ici la plupart de ces infortunés s'aveuglent plus que jamais. Croiriez-vous, par exemple, que l'esprit de ténèbres ait réussi à leur persuader qu'en laissant, des semaines, des mois entiers, leurs morts sans sépulture, ils se préserveraient de la contagion et prolongeraient ainsi leur propre existence? Ces jours derniers j'ai rencontré, dans mes courses, de ces cadavres exposés sur le bord des routes, Dieu sait depuis quand; toujours est-il qu'ils exhalaient une véritable infection. Par suite, la peste viendra nécessairement s'ajouter aux autres fléaux. La faim, qui en ce moment torture un nombre incalculable de victimes, a déjà plus que décimé beaucoup de familles. Je ne sais pas au juste ce qui se passe dans les autres parties de l'empire, mais tout me porte à croire que la plus navrante misère y règne comme au Ssé-Tchouan; ajoutez à cette détresse le portrait que saint Paul fait des païens de son temps, et vous aurez une idée des secours que les malheureux peuvent attendre des riches sans entrailles. Que de fois, depuis dix ans, j'ai rencontré de ces squelettes vivants en proie à la plus affreuse indigence, et qui, presque à l'agonie, allaient frapper en vain à la porte de leurs concitoyens plus favorisés qu'eux du côté des biens de la terre! Ces misérables expiraient sans secours, ou sur les routes, ou dans un hideux réduit. Oh! quand donc la divine charité de Jésus-Christ, qui opère tant de prodiges en Europe, viendra-t-elle exercer sa douce et salutaire influence au sein de cette Chine infortunée? Vos prières, unies à celles de tant d'âmes qui brûlent du divin amour, hâteront ce jour si longtemps attendu. Oh! si la France pouvait se faire une idée de l'état affreux où gémissent tant de millions d'habitants, au physique et au moral, dans cette Chine trop vantée par les voyageurs qui ont à peine exploré ses rivages, je ne sais quels sacrifices elle ne s'imposerait pas!

Extrait d'une lettre de Mgr Pérocheau, évêque de Mazula, vicaire apostolique du Su-Tchuen, à MM. les membres des Conseils de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Su-Tchuen, le 5 septembre 1856.

« Messieurs, vous connaissez mieux que moi le triste état de la guerre civile en Chine; les lettres des négociants de Canton et de Chang-Hai disent à l'Europe bien des maux que nous ignorons ici. De plus, la politique chinoise cache souvent les désastres, et change ses malheurs en prospérités. Dans ces luttes fratricides point de prisonniers de guerre. Les impériaux massacrent sur-le-champ les rebelles pris; et, à leur tour, les insurgés égorgent sans délai les militaires tombés entre leurs mains. La ville de Tchoung-Kin est la plus commerçante de la province et la plus rapprochée du théâtre de la guerre. Dans ses murs se sont accomplis des actes de cruauté inouïe. D'habitude les insurgés ne tuent que les militaires et les prétorien-

de tout grade; or, au moment où ils allaient prendre d'assaut la ville dont j'ai parlé, les impériaux ont promptement déposé leurs uniformes et endossé des habits ordinaires. Les rebelles entrés dans la ville, et ne voyant point de costumes officiels, ont deviné la fraude. Aussitôt ils ont massacré tous les hommes de la ville, depuis dix-huit ans jusqu'à soixante, pour ne pas manquer un seul soldat, ni un seul prétorien.

« Voici une horreur plus grande encore. Les insurgés assiégeaient une autre ville; l'armée impériale qui la défendait a fait une sortie, a chassé les assiégeants, pris et tué deux ou trois cents d'entre eux. Mais ceux-ci, fortifiés d'une troupe auxiliaire, sont peu après revenus, ont emporté la ville, et ont massacré tous les êtres humains sans distinction, hommes et femmes, vieillards et enfants même au berceau. Pas un seul n'a été épargné. Heureusement un bon nombre d'habitants avaient pris la fuite avant le siège, ils sont retournés depuis repeupler cette malheureuse cité entièrement vide. Que toutes les saintes âmes redoublent leurs prières pour obtenir de Dieu, par l'immaculée Marie, la fin de si grands désastres, la paix et la conversion de la Chine!

« Par la protection du Seigneur, la mission du Su-Tchuen jusqu'ici est assez restée en paix; nous avons pu tranquillement administrer tous les Chrétiens, ouvrir nos écoles, et sauver bon nombre d'âmes. Dans le cours de cette année, nous avons procuré le baptême à cent soixante huit mille six cent huit enfants d'infidèles en danger de mort: les deux tiers au moins sont déjà au ciel, où ils aimeront et loueront Dieu éternellement dans une félicité indicible....

« Le gouverneur du Su-Tchuen est le frère aîné du commissaire impérial résidant à Thien-Tsin, et chargé des relations avec les Européens. Celui-ci, le plus impartial et le moins anti-européen de tous ses compatriotes, avec qui on aieut à traiter d'affaires, avait été un des négociateurs dès les premières ouvertures de conciliation; jusqu'à la fin il fut l'agent influent du parti chinois qui conseilla la paix, et resta le confident du prince K'ong, le signataire du traité. Des relations d'amitié nous unirent tous deux après la conclusion de la paix; à Pékin nous nous fîmes des visites réciproques. C'est lui qui m'a beaucoup aidé, dit M. Delamarre, pour obtenir la prompte restitution des églises et des cimetières européens de la capitale, l'apposition du sceau du prince sur mon passeport et sur celui de vingt-sept autres missionnaires apostoliques. Depuis, les passeports n'ont plus eu que le cachet du préfet de Pékin. Avant de partir pour son poste élevé de Thien-Tsin, il vint me faire ses adieux, et me promit de me recommander à son frère, le gouverneur du Su-Tchuen; c'est ce qu'il a fait. Nul doute que c'est à sa chaleureuse recommandation que je dois l'accueil bienveillant et amical que j'ai reçu du vice-roi, et l'empressement avec lequel il a jusqu'ici accédé à

toutes mes demandes. J'ai en l'honneur, deux jours après mon arrivée à la capitale du Su-Tchuen, d'en obtenir une audience où il m'a fait tous les honneurs possibles. Plus tard je lui ai présenté Mgr Desflèches, vicaire apostolique du Su-Tchuen oriental, Mgr de Polemonium, coadjuteur du vénérable vicaire apostolique du Su-Tchuen occidental (le grand âge et les infirmités de ce prélat lui permettant peu de se déplacer), et M. Fage, provicaire du Thibet, chargé de la procuration de son évêque, Mgr des Mazures. Tous furent reçus avec les mêmes honneurs et une bienveillance qui ne se démentit pas.

« Sur ma réclamation, le gouverneur a fait afficher dans la capitale les traités français et anglais, et donné ordre d'en faire autant dans toute la province. Depuis, j'ai obtenu qu'il publiât lui-même un édit spécial en faveur de l'Évangile, où il mentionne la liberté accordée aux Européens de séjourner, de circuler en Chine, d'y prêcher la religion, l'autorisation donnée aux Chrétiens de la pratiquer en paix, et aux païens de l'embrasser à volonté.

« Le catholicisme sort enfin de ses catacombes, et, trois siècles après saint François Xavier, il obtient le droit de se produire à la lumière. Déjà les pasteurs ont pu montrer aux yeux ébahis de leurs ouailles, la croix brillant sur leur poitrine, et comme impatiente de s'imprimer sur tous les fronts. Déjà un mouvement heureux vers cette religion naguère calomniée, proscribed, aujourd'hui approuvée et déclarée libre par l'empereur et son gouvernement, se fait sentir autour de nous. On recherche la lecture de nos livres de controverse; on veut entendre expliquer notre sainte foi; plusieurs cèdent à l'évidence des preuves, rendent hommage à la vérité, et quittent le culte des idoles pour celui du vrai Dieu.

« Malheureusement les esprits sont préoccupés des graves événements de la guerre civile, qui a commencé ici au mois d'octobre 1859. Depuis cette époque, des bandes de scélérats ont surgi en diverses localités, et ont porté successivement dans presque toute la province le pillage, l'incendie, les brutalités de tous genres, le carnage et la mort. La terreur et la désolation sont générales. Les autorités civiles et militaires sont impuissantes à apaiser cette rébellion, par suite de l'incurie ou de la connivence de certains chefs de l'armée. Plusieurs ont été destitués et mis en jugement, et le peuple, aguerri par ses luttes avec les rebelles, commence à reprendre le dessus et à leur résister avec avantage.

« Mais le carnage a déjà fait plus de cent mille victimes; l'incendie a réduit à la pauvreté une multitude de familles; nos néophytes, quoique dans beaucoup de cas, épargnés par une Providence spéciale et évidente, ont beaucoup souffert. Des chrétiens entières ont tout perdu, et devront mendier jusqu'à la prochaine récolte. Quelques métairies appartenant à la mission ont

été détruites ou pillées. Des oratoires, qui avaient coûté à bâtir 5 à 6,000 francs, sont complètement réduits en cendres. Ces pertes sont d'autant plus regrettables que la mission a plus besoin de ressources, au moment où il s'agit de fonder solidement des œuvres, que les circonstances antérieures n'avaient permis que d'ébaucher. Le séminaire de Mo-Pin, jusqu'ici en paix, a eu ses épreuves. Les élèves ont été obligés de l'abandonner précipitamment, pour éviter une émeute qui a éclaté contre le seigneur du lieu. Une centaine de Chrétiens innocents ont été confondus avec les émeutiers, et, comme tels, égorgés sans distinction d'âge ni de sexe, quelques-uns même avec un raffinement de barbarie. Le séminaire a été livré au pillage.

« Ainsi, au milieu de la joie que nous causent la nouvelle ère de liberté religieuse et l'espérance des fruits heureux qu'elle prépare à notre sainte religion, nous avons à gémir sur les misères de nos Chrétiens, et sur les pertes matérielles que fait la mission. Maintenant vous connaissez nos malheurs et nos besoins; vous pouvez, messieurs, les soulager, et nous avons la confiance que vous le ferez généreusement.

« Il nous faut bâtir des églises, pour réunir aux instructions et aux offices divins la foule des païens qui vont entrer dans le bercail du Sauveur. En attendant les fonds que vous devez octroyer pour cet objet à la mission du Su-Tchuen, nous allons louer à grands frais de vastes salles que nous disposerons de notre mieux, pour tenir lieu d'églises.

« Il nous faut aussi bâtir un séminaire, des résidences d'évêques, des presbytères, des oratoires ruraux, des écoles, etc., etc. Jusqu'ici les maisons particulières de nos Chrétiens ont tenu lieu de tout cela. Ce système convenait à notre condition de proscrits, à la nécessité du secret sur notre présence et sur nos œuvres; aujourd'hui il est devenu impossible; il y aurait de graves inconvénients à le continuer, parce que les prêtres, ne pouvant plus et ne devant plus rester cachés, doivent avoir leur demeure hors de la maison des familles chrétiennes. Tout doit être public pour devenir accessible à tous.»

SU-TCHUEN ORIENTAL, Vicariat apostolique en Chine, confié à Mgr Eugène-Joseph Desflèches, des Missions-Etrangères de Paris, fait évêque de Sinita, *in partibus*, en 1838. Dans les trois Su-Tchuen on comptait en 1854, d'après les annales de la Propagation de la Foi, 56,000 catholiques.

SYDNEY, en Australie. Archevêque, Mgr Jean Polding, de la congrégation des Bénédictins anglais, nommé en 1842. En 1858, on y comptait 100,000 catholiques.

« Ce gouvernement, écrit un missionnaire, renferme environ trois cent mille habitants, dont un tiers environ est catholique. Les anglicans, les wesleyens ou méthodistes, et les presbytériens de l'Église d'Écosse, se partagent les deux autres tiers, sans parler

de diverses autres sectes protestantes qui ont quelques adeptes, ni des juifs. La seule ville de Sydney compte environ vingt-cinq mille fidèles répartis en quatre paroisses.

« Comme les catholiques sont nombreux, qu'ils comptent dans leurs rangs des hommes influents et dévoués; comme ils se trouvent mêlés à presque toutes les familles et que, par suite, ils sont beaucoup mieux connus, l'antique haine de l'Angleterre, ses vieux et ridicules préjugés contre nos frères n'existent presque pas dans la Nouvelle-Galles du Sud, et tendent insensiblement à disparaître. Aussi, depuis vingt ans, le catholicisme est-il sur un pied de parfaite égalité avec les trois autres cultes que le gouvernement reconnaît: nos prêtres et nos instituteurs sont rétribués par l'Etat, comme les ministres et les instituteurs de l'anglicanisme. Toutes les fois que les catholiques ont à élever une église ou une école, le gouvernement donne toujours une somme égale à celle qu'ils ont fournie eux-mêmes par leurs dons et leurs souscriptions. Il existe, il est vrai, un parti politique qui, jugeant le budget des cultes trop onéreux pour le trésor public, travaille à faire retirer cette subvention, pour laisser les frais de chaque culte à la charge de ceux qui l'observent. Cette suppression, si elle était adoptée, serait sans doute fâcheuse; car, dans ce pays si nouveau, tout est encore à faire. Toutefois, si la mesure était appliquée également à toutes les religions, il me semble que ce retranchement serait plutôt avantageux que nuisible à notre Eglise. Nos bons catholiques sauraient fournir à l'entretien de leurs prêtres, contribuer généreusement à la construction des écoles; d'un autre côté, je crois pouvoir affirmer qu'il n'en ferait pas de même pour les sectes dissidentes, du moins dans une aussi large proportion.

« Vraiment, la générosité des catholiques australiens est digne de tout éloge; de toutes parts on fait des souscriptions pour toutes sortes de bonnes œuvres, et les sommes arrivent fortes et nombreuses. Voici, entre autres, un fait actuel et mémorable. Le gouvernement veut instituer une université, et il a engagé chaque culte à établir un collège particulier pour ses adhérents, promettant de donner une somme égale à celle qui aura été inscrite. Les dissidents ont fait beaucoup de bruit, et les résultats connus ont été assez médiocres. Monseigneur l'archevêque, de son côté, a fait, il y a six mois environ, un appel à ses diocésains, qui sont en grand nombre les pauvres de la colonie, et déjà les souscriptions ont dépassé 21,000 livres sterling, soit cinq cent vingt-cinq mille francs.

« La foi des Irlandais est proverbiale; on connaît leur respect pour leurs prêtres et les témoignages touchants de confiance qu'ils leur donnent; mais, ici, ce n'est pas

seulement de la part des catholiques que le clergé reçoit des marques de bienveillance et d'estime, mais bien des diverses classes de la population. Il est inouï qu'un ecclésiastique ait été insulté dans cette colonie; bien au contraire, le prêtre est sûr d'être parfaitement accueilli dans toutes les familles où il se présentera, surtout chez celles qui appartiennent à la haute Eglise, où l'on reçoit généralement une éducation plus soignée. Aussi, en Australie comme en Angleterre, il est facile de reconnaître ce double courant qui existe dans l'Eglise établie, qui la modifie d'une manière si frappante, et pourrait bien finir par l'absorber. L'un de ces courants entraîne chaque jour un grand nombre de dissidents plus loin que le protestantisme, vers l'indifférence religieuse: c'est ainsi que l'anglicanisme, dans une partie de ses membres perd petit à petit ce que le schisme lui avait laissé de notre sainte religion. L'autre courant, au contraire, rapproche tous les jours davantage de nous la partie la plus saine de l'anglicanisme, celle qui a conservé quelque sentiment de la piété et l'habitude de la prière. On le remarque surtout parmi les ministres qui se livrent à l'étude et prennent au sérieux leurs fonctions. Il y a là de belles conquêtes à faire, bien glorieuses pour notre foi, bien importantes pour le salut des âmes. Il n'est pas rare de trouver ici des preuves d'un retour à nos anciennes traditions, à nos pieuses pratiques si longtemps méconnues; nos cérémonies saintes parlent au cœur et produisent d'heureux résultats dans l'esprit public.

« Il y a trois ans le diocèse de Sydney fit une grande perte par la mort du coadjuteur de Mgr l'archevêque. Le corps de ce vénérable prélat fut porté processionnellement à travers les rues de la ville, les magasins se fermèrent sur le passage du cortège funèbre, les cloches des églises protestantes sonnèrent le deuil, et l'évêque anglican envoya sa voiture par honneur. Ce consolant spectacle s'est renouvelé dernièrement dans une petite ville voisine, à Paramatta, pour l'enterrement du curé; la jeunesse des écoles protestantes est même venue se joindre aux élèves des écoles catholiques; l'on m'a dit qu'on avait vu des gentlemen anglais et même des ministres réunir à une table des enfants catholiques, le jour de leur première communion, et les servir de leurs mains. Aussi il n'est pas rare que des hérétiques appellent un prêtre pour les réconcilier avec la véritable Eglise à leur dernière maladie.

« Ces symptômes sont sans doute bien consolants, et je conçois que Mgr l'archevêque de Sydney remercie le bon Dieu des bénédictions qui ont été accordées si abondamment à son ministère. Mais je sais aussi que son cœur, si ardent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, souffre et gémit; son diocèse manque de prêtres. Ceux dont il peut disposer sont loin de

suffire aux besoins spirituels de cent mille catholiques, disséminés sur une si vaste étendue de pays. Comment pouvoir alors courir à travers les forêts, à la recherche des fidèles qui y sont dispersés? Comment s'occuper des œuvres si nécessaires au développement de la piété chrétienne? Le temps manque pour travailler à la conversion de ces protestants, que leurs bonnes dispositions amènent si près des portes de la véritable Eglise. Des apôtres zélés opéreraient ici un bien prodigieux. Si l'on faisait des missions dans les localités importantes, nos temples seraient envahis le jour et la nuit (on en a vu des exemples à Sydney), et il y aurait plus d'empressement, plus d'enthousiasme que dans ces missions du Lyonnais et du Forez, où j'ai cependant été si édifié, et dont le souvenir est encore pour moi une douce consolation. Il ne serait pas question de controverse, il suffirait d'exposer la doctrine catholique et beaucoup d'esprits de bonne foi verraient la vérité.»

SYRIE, légation apostolique confiée à Mgr Valerga, patriarche de Jérusalem, avec le titre de pro-déléгат.

«... La visite de ma délégation, écrivait, le 5 octobre 1855, Mgr Brunoni, légat en Syrie, m'a ramené sur des lieux tout semés des souvenirs et des monuments du passé. De ce nombre est Laodicée, ainsi appelée de Laodice, femme du roi Antiochus, qui bâtit cette ville. Les colonnes, les voûtes, le port, bien que tout en ruines, attestent encore quelle fut sa splendeur. La vieille cité était située sur le penchant de la colline, à un mille du rivage de la mer; mais aujourd'hui elle est ensevelie sous la terre, sous l'herbe et sous les habitations de la ville actuelle. Pour peu qu'on creuse, on trouve des objets antiques, et quelquefois très-précieux.

« Comme toutes les villes de Syrie, Laodicée se compose de méchantes constructions, que séparent d'étroits passages; là abondent des immondices qui soulèveraient le dégoût, s'ils n'éveillaient la pitié au souvenir de tant de prospérités évanouies. On voit çà et là quelques rangs de colonnes encore debout; on remarque aussi un arc de triomphe à quatre arcades, comme celui de Janus Quadrifons à Rome. Il est d'un style très-simple et présente quelques emblèmes militaires. On ignore l'époque de sa construction, mais on conjecture qu'il a été élevé en l'honneur d'Aurélien, pour ses exploits en Orient, et principalement pour ses victoires sur Zénobie, cette reine de Palmyre qu'il traîna au Capitole enchaînée à son char de triomphe. Il aurait suffi du temps pour opérer la destruction de ce trophée, comme le témoignent de nombreuses fissures; mais la barbarie turque, lui venant en aide, en a muré les quatre arcades pour convertir le monument en mosquée.

« L'histoire de l'Eglise et le martyrologe ont enregistré les noms d'un grand nombre de saints, dont s'honore Laodicée aux pre-

miers âges du christianisme. Elle ne compte à présent, en fait de Chrétiens, que trois mille grecs schismatiques, et un peu moins de quatre cents catholiques...

« Qui pourrait peindre l'émotion dont je fus saisi en m'approchant d'Antioche? Ses grandes murailles, qui serpentent sur le flanc de montagnes presque alpestres, ses hautes tours qui se dressent encore comme des géants après tant de siècles écoulés, et qui semblent défier les siècles futurs, rappelaient à ma mémoire les vicissitudes étonnantes de cette métropole: d'un côté, les Séleucus, les Antiochus, Aurélien, Zénobie; de l'autre, les croisés, Godefroi, Baudouin, Tancrede, des victoires, des défaites, des flots de sang répandu sous ses murs, tout ce passé religieux et profane revenait à mon esprit et se déroulait sur la scène que j'avais devant les yeux. Puis, je pensais à Paul et à Bernabé, prêchant le Messie crucifié et ressuscité; j'évoquais ce nom auguste de Chrétien, qui pour la première fois fut donné ici aux disciples du Seigneur Jésus; je songeais combien la religion y avait été florissante; comme Pierre, le vicaire du Christ sur la terre, avait établi là son premier siège. Hélas! parmi toutes ces constructions, je cherchais en vain le toit d'une église catholique; il ne s'offrait à mes regards que les coupoles des mosquées et les flèches de leurs minarets! En vain je cherchais l'antique cathédrale des patriarches, où jadis avait tonné l'éloquence de Chrysostome! En vain je cherchais le temple de saint Paul et celui du prince des apôtres: le croissant a tout usurpé ou a tout détruit! et de toutes ces grandeurs de la foi chrétienne, il n'y a plus d'autres vestiges qu'une misérable grotte au penchant de la montagne, où l'on entre par trois ouvertures en forme de nefs, ce qui, tant bien que mal, forme une église.

« Une tradition constante désigne cette crypte comme un reste de la cathédrale de Saint-Pierre. Jusqu'à ces dernières années, les grecs schismatiques, réunis au nombre de deux mille à Antioche, ainsi que les catholiques latins, arméniens et melchites, enterraient leurs morts dans le petit espace qui s'étend devant la grotte. C'est là que repose le P. Basilio, récemment tué par les Turcs. La vénération qui, de toute antiquité, s'attache à ce sanctuaire, le nom que lui donnent mahométans et Chrétiens, sa situation à une certaine distance de la cité, ce qui le rendait très-favorable aux assemblées des premiers disciples; toutes ces circonstances portent à croire qu'il n'y a pas d'erreur dans l'origine que lui assigne la tradition.

« Je ne saurais comment exprimer le serrement de cœur que j'éprouvai en voyant ce lieu sacré, ouvert aux profanations des Bédouins, qui y font hiverner leurs troupeaux. Me rappelant avec quelle solennité l'Eglise célèbre la dédicace du siège d'Antioche, je me sentis pénétré de douleur et d'indignation en présence de l'usage ignoble auquel est voué ce débris d'un si véné-

rable édifice, et je résolus de mettre un terme à ce déshonneur des origines chrétiennes. Il m'était impossible d'y réussir à moi seul; je me suis adressé au consul d'Alep et au vice-consul d'Antioche pour obtenir leur concours, et je ne suis pas parti sans l'espoir de faire l'acquisition de ce saint lieu. Mon dessein, quand nous en serons maîtres, est de le protéger par clôture, et ensuite, avec les matériaux épars, d'y construire une église. Plaise à Dieu que cette restauration du siège d'Antioche soit un présage des conquêtes que tous les cœurs catholiques espèrent du succès de la guerre présente!

« Antioche est bâtie en partie dans la plaine et en partie sur la pente douce d'une très-haute colline à moitié renfermée dans l'enceinte de la ville. Ses murailles, jetées çà et là sur les flancs et jusqu'au sommet de la montagne, présentent plusieurs petits forts et se dressent avec une superbe majesté. C'est un travail gigantesque, qui étonne le voyageur et donne la plus grande idée de ce que dut être cette antique métropole.

« Une de ses avenues est encore appelée aujourd'hui la *Porte Paul*, soit parce que l'Apôtre des nations y fit son entrée en revenant de la Cilicie, où il avait prêché la foi avec Barnabé, soit parce que c'est dans le voisinage que s'élevait le temple dédié au même Apôtre. »

Le R. P. Alexandre Bourquenoud, de la Société de Jésus, écrivait de Ghazir le 17 décembre 1859 :

« Notre séminaire de Ghazir est l'établissement le plus important que nous possédions en Syrie. Son but principal est de former un clergé qui, par son instruction et sa vertu, puisse raviver les éléments religieux qui se trouvent épars sur le sol de l'Orient. Or, rien ne saurait égaler la nécessité qu'il y a à réaliser cette idée. C'est évidemment la religion qui porte en elle le principe qui éclaire les peuples, les moralise et les conduit par degrés au point le plus élevé de la civilisation. Mais elle ne peut obtenir ces résultats que par les organes qui lui sont propres, c'est-à-dire par les prêtres. Il faut donc que la lumière et la vertu soient d'abord le partage du sacerdoce, afin qu'il puisse les faire rayonner sur les fidèles. C'est pour subvenir à cet impérieux besoin que le collège de Ghazir a été créé.

« Dès son début, il eut à lutter contre le manque de ressources et les oppositions. Mais, grâce à la Providence, rien n'a pu l'empêcher de réaliser, au moins dans certaines limites, la grande idée qui présida à sa fondation : celle de réunir dans son enceinte hospitalière tous les rites de l'Orient, et de faire parcourir aux jeunes gens un cours complet d'études, depuis les éléments de la grammaire jusqu'à la théologie. Chaque province de cette immense région, comprise entre Constantinople, Mardin et Jaffa, nous envoya ses représentants, et là, ces

jeunes gens, jusqu'alors élevés dans les préjugés des rites nationaux, apprirent bientôt l'amour dû au Saint-Siège, et déposèrent, en présence du latin qui ne s'occupe pas de rites, les sentiments hostiles qu'ils nourrissaient entre eux, pour s'aimer comme des frères. Bientôt le spectacle de leur parfaite union devint un sujet d'étonnement, je dirai même une énigme, pour tous ceux qui connaissent la vivacité des haines nationales dans ces pays.

« Cependant les édifices s'agrandirent, de nouveaux professeurs vinrent d'Europe : mais le nombre de 46 étudiants ecclésiastiques ne put être dépassé, faute de ressources. On résolut alors de recevoir des pensionnaires, et les divers consuls de ces contrées furent heureux de pouvoir faire donner sous leurs yeux une éducation complète à leurs enfants. Des Arabes se présentèrent aussi : c'étaient les fils des émirs, des scheikhs, et des plus grandes familles des villes du littoral de la Syrie. Cette année nous avons atteint le chiffre de 100 élèves.

« Permettez, mon révérend Père, que je fixe un instant votre attention sur l'importance des trois catégories de jeunes gens que réunit le collège de Ghazir. J'ai prouvé l'urgente nécessité de la première : pépinière sacerdotale, c'est à elle qu'il appartient de rallumer dans cet Orient, autrefois si brillant, le flambeau éteint de la science et des nobles vertus. Et si la distinction intellectuelle et morale est le royal sentier qui conduit aux dignités, on peut juger quelle position leur sera faite dans leur rite, quelle influence puissante ils exerceront un jour sur leur nation. Ce sera par le moyen de ces jeunes gens, qui devront tout à Rome, que ces peuples se réuniront dans un même sentiment d'amour pour le centre vivifiant du catholicisme.

« La 2^e catégorie, qui est celle des Européens, reçoit dans le collège l'éducation classique, qu'on rechercherait en vain ailleurs en Orient. Si Ghazir ne leur offrait point cet avantage, ils devraient rentrer en Europe et y vivre loin de l'œil vigilant qui les dirige et des cœurs qui les aiment, ou leurs parents devraient renoncer à servir leur pays à l'étranger, pour donner une éducation complète à leurs fils. Ces enfants sont une portion de nos plus chères espérances. Ce sera au milieu d'eux qu'un jour se recruteront les représentants d'une grande nation, dont la noble épée a si souvent sauvé regardé en Asie les intérêts catholiques. Oui, un jour, appuyés sur la grandeur de leur pays et sur la force de leurs convictions religieuses; d'autre part, ayant une connaissance parfaite de la langue et des mœurs de l'Orient, auxquelles l'éducation première les aura déjà initiés, ils pourront exercer sur les indigènes tout l'ascendant que donnent l'instruction et la vertu. Bien plus, ils auront à traiter avec des dignitaires qui auront été élevés avec eux, à l'ombre du même sanctuaire, pendant des années dont le souvenir est ineffaçable, et ces liaisons

d'enfance aplaniront bien des difficultés, amèneront des résultats qui en ce moment sont encore impossibles.

« La 3^e catégorie est, comme je l'ai dit, composée d'enfants des grandes familles du pays. Par eux, nous obtiendrons de pouvoir faire briller, dans les plus hautes régions de la société asiatique, l'exemple des vertus chrétiennes, que le peuple sera jaloux d'imiter. Je ferai encore observer un fait : c'est que dans les rites orientaux les premiers de la nation font généralement partie du suprême Conseil ecclésiastique. Nous formons donc l'élément qui un jour sera appelé à régler les destinées de ces rites et leurs rapports avec l'Europe. Sous quelque aspect que je l'envisage, je ne puis me défendre de voir une immense portée civilisatrice dans cette institution.

« Qu'on me permette maintenant de donner un aperçu sur l'ensemble des sciences qu'on enseigne à Ghazir et sur le personnel de cet établissement. Un cours de préparation reçoit d'abord tous les nouveaux venus, qui s'y exercent à vaincre les premières difficultés de la langue française. A ce début succèdent deux grands cours, qui constituent comme deux collèges. Le premier conduit les enfants, depuis les éléments du latin et du grec, jusqu'au faite des sciences exactes et des études théologiques. Dans le second on amène les élèves, pas à pas, à une connaissance de plus en plus parfaite de l'histoire, des mathématiques, de la géographie et de la comptabilité. Il n'est pas besoin de dire qu'un tel plan d'études rend nécessaires un grand nombre de classes. Qu'on ajoute à cette complication la multiplicité des cours de langues auxquels assistent les élèves, selon les exigences de leurs rites, selon leurs goûts ou leurs facultés personnelles. L'arabe en compte quatre, l'italien deux, comme aussi le turc. L'hébreu s'enseigne constamment en théologie, et le syriaque, le grec et le chaldéen s'y enseignent toutes les fois qu'il y a des représentants de ces divers rites. D'où il suit que chaque élève parle au moins deux ou trois langues, et grand nombre d'entre eux en parlent de quatre à six, sans que jamais un instant soit dérobé aux études classiques. Les charges du professorat sont réparties entre douze Pères et trois maîtres étrangers ; de plus, six Frères ont affectés au service de la maison.

« Je n'omettrai pas ici une réflexion qui présente notre collège sous un autre point de vue : Ghazir est encore une école d'arabe pour nos missionnaires. A peine arrivés d'Europe, ils viennent ici remplir les fonctions de professeurs, et ils préludent aux labours de l'apostolat en formant des ministres pour le sanctuaire. Tous les moments que ne réclament pas les obligations de leurs charges, et qui pour tout autre seraient des moments de légitime repos, ils se hâtent de les consacrer à l'étude de leur nouvelle langue, et d'éprouver ainsi dans le creuset de la difficulté l'élan de leur zèle. Placés ainsi

entre la civilisation et l'élément arabe qui les environne, ils subissent, sans s'en douter, une transformation qui les initie à des mœurs étrangères ; ils acquièrent une connaissance approfondie de l'Orient par leurs communications avec des supérieurs qui ont blanchi dans les missions ; enfin, quand le moment de l'obéissance est venu, ils déposent leur emploi dans les mains d'un successeur, et ils vont déployer leur zèle sur les hauteurs du Liban, sur le littoral phénicien ou dans les plaines de la Céléstyrie et de l'antique Auranitide.

« Malgré la multiplicité de nos travaux, nous avons encore élargi, dans le courant de cette année, le cercle de notre action. Nous avons consacré une somme considérable de nos ressources à l'achat des bâtiments adjacents au collège. Une partie de cette acquisition a été affectée au séminaire, qui peut désormais être augmenté d'une vingtaine d'élèves. L'autre portion des édifices est devenue un noviciat de religieuses *Mariamattes de Bikfaya*. La supérieure de ce nouvel ordre est venue s'y établir, et la communauté compte déjà cinq personnes. Elles ont aussitôt ouvert une école, et nul doute que cette institution ne prenne un rapide développement. Ainsi le collège s'est constitué protecteur d'une société dont le but principal est l'enseignement des écoles ; et, par ce moyen, il s'est encore mis à la tête de l'enseignement primaire dans les écoles de filles.

« Permettez-moi encore, mon révérend Père, de vous entretenir d'un autre point qui a une relation intime avec la haute mission de l'enseignement : l'imprimerie. C'est elle qui multiplie à l'infini la pensée de l'écrivain et de l'orateur, et la porte à la connaissance du public. Voilà sa valeur générale. Mais dans chaque contrée elle a une raison d'être et une importance spéciales. Quant à la Syrie, dont je m'occupe uniquement, ce grand moyen de civilisation se trouve réduit à une imprimerie que nous possédons à Beyrouth, et dont je ferai tout à l'heure le tableau. Cependant on sait que l'ignorance des peuples d'Orient vient du défaut à peu près complet de livres qui puissent les éclairer. Il est vrai de dire que les originaux mêmes sont rares ; si toutefois on les reproduisait tous, nul doute qu'un grand pas serait fait vers une instruction plus parfaite. Bien plus, les écoles du pays n'ont point de livres, et combien de fois n'ai-je pas vu de mes propres yeux chaque enfant, et je parle d'écoles florissantes, porter en classe un manuscrit ou un volume déchiré, vieil héritage d'une famille ! et tous ces textes étant différents les uns des autres, il y a ainsi autant d'écoles que d'élèves. Ce n'est pas tout : le protestantisme anglais s'est mis à l'œuvre ; son pays natal lui a fourni les machines les plus expéditives ; son or lui a acheté l'âme d'un maronite et de quelque autre renégat, versés dans la connaissance de la langue arabe, et cet établissement ne cesse de répandre ses

productions sur le sol de la Syrie. C'est ainsi que l'hérésie anglaise sème autour d'elle le doute, ébranle les croyances, et sape par sa base l'attachement de ces peuples pour l'Occident.

« Après avoir exposé tant de besoins, vous dirai-je, mon révérend Père, dans quel état se trouve l'imprimerie que nous possédons à Beyrouth? Ne croyez pas d'abord que nous ayons un prote habile dans la langue arabe; nos ressources ne nous permettraient pas cette dépense. Nos compositeurs sont des enfants sans instruction, qui gagnent ainsi chaque jour leur morceau de pain. Aussi est-on parfois obligé de recommencer le travail, que leur inexpérience et

leur légèreté ont rempli d'erreurs. Les caractères, qui ne peuvent servir sans s'user, ne suffisent déjà plus pour l'impression d'un volume tant soit peu étendu. Malgré tant d'obstacles, je dois vous avouer pourtant que les efforts inouïs du Frère qui dirige ce fantôme d'imprimerie, ont été couronnés de plus d'un succès. Une foule de petits opuscules, nécessaires aux écoles, et même quelques ouvrages de médiocre grandeur, sont sortis de cet établissement et trouvent ici un débit souvent considérable. Il est donc inutile de dire ce que pourraient produire des moyens mieux proportionnés à nos désirs et à nos travaux. »

T

TAITI, Vicariat apostolique dans l'Océanie, confié à Mgr F. E. Janssen, fait évêque d'Oxir *in partibus*, en 1848. Son coadjuteur est Mgr Antoine Doumer, évêque *in partibus* de Giuliopoli, depuis 1848. On y compte, avec les Iles Marquises et la Mélanésie, 30,000 catholiques.

« Depuis que, grâce à l'intervention bienveillante de M. le gouverneur général de Taïti, écrit le P. J. Chevron, missionnaire, et plus encore aux prières des saintes âmes, la liberté de conscience a été accordée à notre mission de Tonga, bien des désastres ont été déjà réparés; les chapelles se sont relevées de leurs ruines, et la foi, un instant menacée de s'éteindre pour ces peuples, se ranime enfin peu à peu. Ceux qui autrefois nous persécutaient ouvertement se bornent aujourd'hui à nous susciter, en secret, des tracasseries sans portée.

« Déjà nous comptons près de deux mille néophytes ou catéchumènes, et il ne se passe pas de semaine qu'il ne se fasse quelques conversions. A la vérité, ici comme partout, il y a du mal à côté du bien; avec le bon grain croît aussi l'ivraie; mais nous avons la consolation de remarquer dans nos Chrétiens une piété, une ferveur, un désir de progresser dans la voie du salut vraiment admirables. A peu près tous nos néophytes s'approchent régulièrement chaque mois des sacrements, et il n'est pas rare de voir, aux jours de fêtes, des communions de deux à trois cents personnes. Une sainte émulation porte les plus avancés à instruire les autres pour les disposer au baptême. Ces mêmes hommes qui, dans leur état de paganisme, avaient à peine le sentiment de l'humanité, laisseraient aujourd'hui loin derrière eux les populations de vos campagnes, sous le rapport de la candeur et de l'instruction religieuse.

« Obligés de donner à cette chrétienté beaucoup plus de soins que si elle était depuis longtemps catholique, nous avons un ministère bien laborieux; mais Dieu en soit béni, puisque c'est pour travailler et mourir à la peine, s'il le faut, que nous

sommes venus dans cette nouvelle patrie, si loin de ceux qui nous sont chers. Nos fonctions apostoliques ne sont pas les seules qui nous occupent; nous devons être aussi médecins et pharmaciens, car il n'y a pas de pays au monde où il y ait autant de malades qu'à Tonga. Nous sommes continuellement assaillis par ces malheureux, qui nous demandent des remèdes à leurs maux. Toute notre médecine consiste à donner des conseils, à distribuer des infusions ou tout au plus quelques médicaments, et surtout des emplâtres. C'est, ici, le remède à la mode, la panacée universelle. Très-souvent, on ne songe pas même à nous parler de la maladie; on veut un emplâtre: avec cela, on s'en va content. Beaucoup de protestants viennent aussi près de nous chercher la santé. C'est un moyen dont Dieu se sert pour leur conversion; en soignant leur corps et plus encore leur âme, on les gagne sincèrement à Dieu. Les uns meurent bien disposés (et ce ne sont pas les moins heureux), les autres guérissent et augmentent le pieux troupeau.

« Je viens de voir une vingtaine de nos néophytes, de retour d'un voyage à Haapai, une des Iles les plus importantes de notre archipel. D'après leur rapport, nous sommes attendus et appelés à grands cris. Ces naturels disaient à nos Chrétiens: Nous sommes les derniers à recevoir des missionnaires catholiques; mais lorsqu'ils arriveront parmi nous, ils auront bien plus tôt réuni à eux les gens d'Haapai que ceux de Tonga. Dieu veuille qu'il nous soit donné d'aller bientôt profiter de ces heureuses dispositions pour planter la croix dans cette Ile. »

TANGER, en Afrique. A l'avènement de Pie IX, c'était une préfecture apostolique, comprenant Marocco, Fez, Méquinez, Fez-lun et Tanger, avec 300 catholiques sur plusieurs millions d'habitants. De ces catholiques on ne comptait que près de 60 qui s'approchaient des sacrements. — Cette préfecture apostolique a été confiée dès le commencement aux Franciscains de la réforme de

Saint-Pierre d'Alcantara, de la province de San-Diego d'Espagne. Le provincial est préfet apostolique de droit, et obtient des facultés pour envoyer les missionnaires, dès qu'il est choisi provincial. Les religieux sont envoyés dans cette mission pour dix ans, et le vice-préfet est nommé parmi eux. A l'avènement de Pie IX, le vice-préfet apostolique de Tanger écrivait à Rome que cette mission, à cause de l'affluence des mauvais catholiques, pouvait s'appeler : *Région de la mort*.

TARABLUS, diocèse de trois rites : maronite, melchite et syrien, en Syrie.

TCHÉ-KIANG, Vicariat apostolique en Chine, confié à Mgr Louis-Gabriel de la Place, lazarisite, auparavant vicaire apostolique de Kiang-Si et évêque d'Andrianopolis *in partibus*, nommé en 1853. On y compte 2,500 catholiques.

Mgr Danicourt décrit ainsi le Tché-Kiang (1854) :

« Le Tché-Kiang, quoique la plus petite des dix-huit provinces de Chine, compte néanmoins onze villes de second ordre, soixante-douze du troisième, neuf autres qui tiennent le milieu entre les précédentes, toutes villes qui sont murées; enfin, un nombre plus que quintuple de bourgs très-considérables. Sa population est évaluée à plus de douze millions d'âmes, et je crois que, d'après les calculs que j'ai faits tout récemment, elle s'élève au moins à quatorze millions. Ses principales branches de commerce sont : la soie dans les trois départements de *Han-Tcheou*, *Hou-Tcheou*, et *Kia-Shing*; le poisson, à la pêche duquel plus de quarante mille barques sont occupées dans l'archipel de Tcheousan, pendant six mois au moins de l'année; le sel, dont on fait une quantité immense dans les îles de Tcheousan et sur les côtes de la terre ferme; la glace, pour conserver le poisson durant l'été, et qu'on ramasse le long de la rivière de Ning-Po. J'ai compté souvent, depuis Ning-Po jusqu'à Tchen-Hai, plus de deux cents glaciers couverts en paille. Ajoutez à tous ces produits le vin de riz fabriqué à Chao-Shing, et renommé dans toute la Chine; les tam-tam ou cymbales, cet instrument qui semble avoir été inventé par le diable pour assourdir les hommes, et dont cependant les Chinois aiment tant les éclats bruyants (1); les herbes médicinales, les meubles de toute espèce, brillants du plus beau vernis; les souliers à clous pointus et rivés dans l'intérieur, les nattes de jonc, les jambons de Kin-Hoa, célèbres en Chine; les oranges de Kin-Tcheou, les mines de charbon et de pierres calcaires de Hou-Tcheou et Fou-Yang, la cire végétale, provenant de l'arbre appelé *Kiou-Tse*, et dont on fait une si grande quantité de chandelles et d'huile. Nous avons fourni plusieurs pieds de cet arbre si utile à M. l'amiral Cé-

cile, lors de son passage à Tcheousan, pour les importer en France; je ne sais pas encore s'ils ont réussi.

« Le Tché-Kiang est une des trois provinces de Chine où l'on s'applique le plus à l'étude : sous ce rapport, elle marche presque de pair avec le Kiang-Sy et le Kiang-Nân. Le premier de tous les lettrés de la Chine, le Tchoang-Yuen, est un homme de Ning-Po, d'une famille médiocrement riche, appelé Tchang. Le jour où l'on a appris officiellement à Ning-Po son élévation à cette haute dignité, la première après celle de l'empereur, tous les mandarins ont été visiter sa famille. Sa femme est allée, sur les six portes de la ville, jeter du haut des murs *les cinq graines*, que le peuple s'est empressé de recueillir pour les mêler dans ses semences, dans la ferme croyance que ce sont autant de germes de bonnes récoltes. Il y a eu illumination et grande réjouissance dans la ville à l'arrivée du Tchoang-Yuen. Rien ne flatte plus les Chinois que ces honneurs publics, et c'est un stimulant tout-puissant pour les porter à l'étude de l'éloquence.

« Il est une spécialité bien remarquable dans le Tché-Kiang, c'est que la plupart des Sse-Yé, dans tous les tribunaux civils de la Chine, sont des gens de Chao Shing-Fou, située à six lieues ouest de Ning-Po. Ces Sse-Yé, dont on distingue trois principales classes, sont chargés, les uns d'interpréter le code pénal, et on les appelle Shing-Ming; les autres de la rédaction des sentences, ceux-ci s'appellent Chou-Ping; d'autres enfin de l'expédition des dépêches, et ils sont appelés Tsien-Va. Ce sont des gens roués dans la chicane, connaissant parfaitement toutes les voies et détours du labyrinthe de la langue chinoise. Ils étudient tous à Chao-Shing, et nulle part ailleurs. Ils ont des livres spéciaux, qu'ils se gardent bien de communiquer, et les professeurs n'admettent pour élèves que des jeunes gens nés à Chao-Shing.

« La vallée de Ning-Po, qui est d'une fertilité étonnante, était anciennement couverte par les eaux de la mer. Pour l'assainir et la rendre cultivable, on a élevé une digue en pierres de taille, qui commence à Tchen-Hai, court au nord, fait un coude près de Yuyao, et se prolonge à l'ouest jusqu'au delà de Han-Tcheou; là elle recommence sur la rive nord de la rivière qui baigne cette ville immense, se développe à l'est vers Hay-Yen, et se termine en cercle aux rochers sur lesquels sont assises les forteresses de Tcha-Pou. Que de bras et de temps il a fallu pour accomplir un tel ouvrage ! Mais cette chaussée gigantesque était nécessaire; surtout dans le golfe de Han-Tcheou, pour contenir ce raz-de-marée qui arrive soudain, haut de quinze pieds, roulant ses eaux avec grand bruit, jetant partout l'alarme, et n'expirant qu'à quatre lieues de

(1) Les tam tam de Kia-Ssim sont renommés, parce qu'il y entre beaucoup de cuivre et d'airain, importés du Japon à Tchu-Pou, ville du même dé-

partement, que les Anglais ont saccagée en 1844, après y avoir perdu du monde et le colonel du 18^e régiment Royal-Irlandais.

Han-Tcheou. Ce phénomène, dont on ne connaît pas les causes, est devenu plus fréquent depuis peu d'années : il a lieu deux fois le mois, avec des proportions toujours croissantes.

« Il a fallu aussi des siècles de travail pour creuser ces innombrables canaux, tous navigables, qui coupent la vallée en tous sens, s'étendant jusqu'aux pieds des hautes montagnes qui l'environnent d'un cercle de dix lieues de diamètre, qui lui fournissent du bois et des pierres en quantité, et lui versent du midi et du nord, deux rivières larges, profondes et rapides, qui, après s'être réunies sous les murs de Ning-Po, vont se jeter dans la mer à Tchen-Hai.

« Ce que la Chine a dépensé pour ses idoles est encore plus prodigieux. La dynastie actuelle, pour remédier à l'irrégularité des Chinois, a consacré des sommes immenses à bâtir des pagodes dans tout l'empire. Ce peuple naturellement esclave de l'autorité, et guidé de plus par cet instinct cupide qui lui faisait entrevoir un élément de fortune dans la construction des sanctuaires nouveaux, rivalisa de zèle avec ses empereurs ; de sorte que, dans l'espace d'un demi-siècle, la Chine se trouva couverte de temples en l'honneur de Fo, et des autres dieux secondaires, tels que Lao-Kiun, Konan-Yn, Yu-Hoang, Tsao-Chfn, Tching-Hoang, Long-Chin, etc., etc.

« Mais c'est surtout dans le Tché-Kiang que les premiers princes mandchoux et le peuple en masse ont fait des libéralités, bâti des temples et prodigué leur culte aux démons, sous les différents vocables dont je viens de parler. Afin que l'on comprenne mieux ce que je vais dire sur les pagodes, il y en a de quatre espèces : les *Mido*, les *Sse*, les *Nghen* et les *Tien*.

« Dans le Tché-Kiang, sur les onze départements, quatre seulement comptent des néophytes ; ce sont ceux de Ning-Po, Kia-Shing, Han-Tcheou, Kiu-Kieou. Il y a sept chrétientés dans le district de Ning-Po, savoir : une dans l'arrondissement de Ting-Hay (île de Tcheousan) ; une dans celui de Tchen-Hay avec une chapelle ; trois dans celui de Tse-Ky, deux dans celui de Ning-Po, dont une pour la ville et les faubourgs, et une autre éloignée de quatre lieues dans la campagne. Il n'y a qu'un oratoire proprement dit dans ce département, et ce qu'on appelle la chapelle de Ning Po, n'est autre chose que deux vieilles maisons chinoises, inégales, et jointes ensemble le moins mal qu'on a pu. Nous sommes réduits à un misérable local qui ne contient pas la moitié de nos Chrétiens, dont le nombre augmente considérablement. Nous avons baptisé trente adultes aux fêtes de Pâques dernier.

« Quatorze chrétientés habitent le département de Kia-Shing ; trois dans l'arrondissement de Ping-Hou, et les autres dans celui de Hay-Yen. Faute de chapelle, on dit la Messe dans de pauvres chambres, ouvertes au vent de tout côté. J'y ai passé l'hiver de 1853, et je sais tout ce qu'on endure du

froid et de la neige, dans ces maisons sans feu et sans plancher. Mais nous sommes venus ici pour souffrir, et il y a peut-être d'autres missionnaires et d'autres chrétiens plus pauvres que nous : il faut donc se résigner et prendre patience.

« Le département de Han-Tcheou n'a des Chrétiens que dans sa capitale ; ils sont en petit nombre, avec une chambre pour dire la Messe. Il est bien triste de trouver si peu de fidèles là où il y en avait tant autrefois, et de voir une belle église, avec de nombreux appartements et un jardin spacieux entre les mains des bonzes : je veux parler de l'ancienne église des RR. PP. Jésuites. Les dix mille néophytes qu'on comptait jadis à Han-Tcheou ont tous disparu dans les persécutions de Kien-Long et Kia-King. Ces poursuites, dirigées avec l'art le plus diabolique, ont tout éteint, tout détruit et chrétiens et chapelles, sans toutefois faire couler beaucoup de sang. Il y a en Chine des vexations pires que les tortures de la mort. Quand les mandarins veulent punir ou ruiner quelqu'un, ils sont sûrs de leur coup et parviennent si bien à leurs fins, que vraiment on les dirait plus rusés et plus méchants que le diable. Aussi, que d'apostasies dans les temps d'épreuves ! Que de difficultés à convertir ces Chinois, qui savent ce qu'il en coûte dans les persécutions ! La crainte des mandarins domine toutes leurs pensées, tous leurs sentiments, et l'envoi officiel d'un satellite chez eux les fait pâlir de frayeur.

« Il y a quatre chrétientés dans le département de Kiu-Kieou ; une *intra muros*, une près de la ville, avec une chapelle bâtie aux frais des Chrétiens, et deux autres à cinq lieues de là dans les montagnes.

« A Lan-Ky, arrondissement du département Kin-Hoa, on voit une belle église des RR. PP. Dominicains, convertie en Sse-Tang, ou temple des ancêtres. Les Chrétiens y étaient très-nombreux autrefois, mais il n'en reste aucun aujourd'hui.

« Ainsi, dans tout le Tché-Kiang, nous n'avons que vingt-six chrétientés, et cinq modestes chapelles. Nous n'avons que quatre familles un peu aisées : tous les autres néophytes sont pauvres et gagnent leur vie du travail de leurs mains. Donc, point de secours à attendre d'eux : au contraire, nous sommes souvent obligés, dans ces temps malheureux, de leur faire l'aumône pour les empêcher de mourir de faim. D'un autre côté, la somme de sept mille francs qui m'est allouée chaque année, ne suffit pas pour les dépenses de mon séminaire et l'entretien de mes six missionnaires. Quel moyen, avec cette modique somme, de bâtir des chapelles, demandées avec tant d'instances par nos Chrétiens, qui se voient obligés, dans la plupart des localités, de déloger pour faire place au prêtre, et de rester chez leurs voisins tout le temps que dure la mission ? Quel moyen d'avoir des écoles pour l'instruction des enfants, instruction que nous

hâtons de tous nos efforts, afin de remédier aux vices qui naissent de l'ignorance ?

« On compte, dans le département de Ning-Po, environ huit cents Chrétiens, près de mille dans celui de Kia-Shing, cinquante et quelques-uns dans celui de Kan-Tcheou, et à peu près quatre cents dans celui de Kiu-Kiou, ce qui fait un total d'environ deux mille deux cent cinquante... »

THOMAS (SAINT-), diocèse dans l'île du même nom en Afrique. On y compte 12,753 catholiques.

THOMAS (SAINT-) de Méliapour en Asie.

TINE ET MICONE, évêché uni à l'île du même nom, dans l'Archipel. Evêque, Mgr François Zaloni, depuis 1843.

TONKIN (CENTRAL, Vicariat apostolique confié à Mgr Valentin Berrio Ochoa, évêque *in partibus* de Centuria depuis 1857. Son coadjuteur est l'évêque de Magida *in partibus*. On y comptait, en 1857, d'après les *Annales de la Propagation de la Foi*, 150,500 catholiques.

Mgr Diaz, évêque de Platea et vicaire apostolique du Tonkin central, écrivait de Bin-Chu, le 2 mai 1855 :

« ... Dans le but de conférer ensemble sur quelques points essentiels à la bonne administration du vicariat, nous profitâmes de la fête de notre glorieux patriarche saint Dominique, pour nous réunir en synode. Cinq Pères espagnols et vingt-cinq prêtres indigènes furent convoqués dans l'habitation du Révérend Père provincial. Avec les missionnaires venus de tous les districts, se présentèrent aussi les catéchistes, pour les instructions générales qu'on leur donne, suivant un ancien usage de la mission, à l'époque de cette solennité. La nouvelle de cette réunion s'étant répandue de tous côtés, les Chrétiens accoururent en si grand nombre, que le bourg de Len-Thuy ne pouvait plus les contenir : on calcule qu'ils étaient là plus de vingt mille. La cérémonie se fit avec beaucoup de pompe, et les missionnaires âgés assuraient qu'elle surpassait de beaucoup les fêtes qui avaient lieu aux époques du plus grand calme, sous le règne de Gia-Laong. Cependant, celle que je célébrai le lendemain me remplit d'une joie plus grande encore ; car je baptisai quinze catéchumènes d'un village qui, l'année précédente, était entièrement païen, et qui, aujourd'hui, compte environ soixante-dix familles chrétiennes. La formation de cette nouvelle chrétienté est due, après Dieu, au zèle et à l'activité du R. P. Melchior Garcia San Pedro, mon vicaire général, lequel, aidé de ses catéchistes, a surmonté toutes les difficultés qui s'opposaient à la conversion de cette peuplade.

« A cette même occasion, je proposai un concours en langue mandarine, sur différents points de la religion, appelant les jeunes lauréats annamites à traiter et à résoudre par écrit une des questions du programme. J'eus lieu de m'applaudir de cet essai. Une trentaine d'étudiants, dont presque la moitié était païenne, se présen-

tèrent, au jour convenu avec leurs dissertations. Les missionnaires indigènes, placés sous ma présidence, et assistés d'un bachelier chrétien, furent chaque pièce et en firent la critique avec impartialité. Ce fut pour moi l'occasion d'entendre de grands éloges donnés à notre foi et l'aveu de la fausseté et de l'impuissance du paganisme ; éloges et aveu faits, non-seulement par les néophytes, mais encore par les infidèles, au nombre desquels se trouvaient cinq ou six disciples du mandarin de cette préfecture. C'est là une preuve évidente que les passions sont presque le seul lien qui attache ces peuples au culte dégradant de l'idolâtrie.

« Je remis aux sept candidats les plus habiles des livres de religion en langue mandarine, comme prix du concours, après y avoir écrit et confirmé de mon sceau l'attestation de leur succès dans ce tournoi littéraire.

« J'ai remarqué, non sans étonnement, dans le travail de quelques-uns d'entre eux, un fonds de pénétration peu commune, et l'emploi des mêmes solutions que donnerait un bon théologien. D'où je conclus que si, au lieu de végéter sur les écrits de Confucius, ils cultivaient les sciences à l'aide d'excellentes méthodes et de maîtres habiles, ils sortiraient bientôt de leur abaissement traditionnel.

« Jusque-là, tout allait bien ; le vent soufflait au gré de nos désirs, et notre barque avançait au milieu de cet océan d'infidélité. Mais voici l'orage qui succède à la brise : il nous faudra lutter à force de rames contre la fureur des flots qu'il soulève.

« Dans les mois de juin et de juillet, les provinces limitrophes de la Chine furent comme inondées de sauterelles qui ravageaient les rizières. De là, elles arrivèrent au Tong-King. Chaque jour nous en apportait des nuées ; elles étaient si nombreuses qu'elles obscurcissaient les rayons du soleil ; on les voyait passer en tournoyant dans les airs, comme les flocons d'une neige abondante que le vent précipite. Cette invasion extraordinaire imprima une terreur telle aux païens, que de tous côtés ils offraient des sacrifices au fléau et le suppliaient de se jeter ailleurs. Les Chrétiens, au contraire, lui opposaient le seul remède efficace : pour se défendre d'un tel ennemi, ils le tuaient par milliers ; de simples bourgeois en ont abattu, en un seul jour, de quoi remplir soixante boisseaux.

« Au mois d'octobre, la même plaie se renouvela, et alors les infidèles, prenant exemple des Chrétiens, lui déclarèrent une guerre implacable. Le roi donna l'ordre aux mandarins de se mettre à la tête des populations pour diriger la destruction de ces rongeurs. Toutefois, un grand nombre de païens demeura persuadé que ces nuées de sauterelles étaient des armées de génies ; leur apparition annonçait, disaient-ils, la chute du trône de Tu-Duc et l'avènement d'un nouveau roi, dont les troupes occupe-

raient chacun des points visités par les sauterelles; quelques-uns même allaient jusqu'à trouver, dans la tête de ces insectes une combinaison de lettres chinoises représentant le mot *Vuong*, qui veut dire *Roi*.

« Cet événement s'étant compliqué d'une intrigue de palais, l'inquiétude se propagea dans les esprits, et dès lors parurent des émissaires chargés de recruter les mécontents. Des bandes se formèrent dans les provinces, qu'elles parcoururent en pillards plutôt qu'en soldats. Les mandarins se mirent à leur poursuite, ce qui acheva de paralyser notre ministère, en rendant à peu près toute circulation impossible.

« A cette épreuve est encore venue se joindre l'épidémie. Bien que ses ravages n'aient pas été aussi grands que les années antérieures, le mérite des sujets qu'elle a enlevés nous rend ces pertes bien douloureuses. La victime la plus regrettée est le prêtre Dominique Klimen, enlevé à la fleur de l'âge, et, nous pouvons le dire, martyr de la charité, puisque c'est en administrant des malades atteints par la contagion, qu'il a été saisi du même mal et emporté en quelques heures. C'était un missionnaire indigène, plein de vertus et de zèle pour le salut des âmes. Il avait plus de six mille fidèles à diriger, dans un vaste district dont la charge reposait sur lui seul. Nous avons perdu deux autres appuis de la religion dans la province de Haug-Yen. L'un était un personnage distingué de la capitale, en rapports fréquents et intimes avec les mandarins, ce qui lui permettait de protéger les néophytes, et de nous tirer des plus mauvais pas. Dieu, qui ne laisse pas sans récompense, même une goutte d'eau donnée pour son amour, aura sans doute étendu sur lui sa miséricorde. J'ai eu la consolation d'apprendre que le missionnaire du lieu avait pu lui donner les derniers sacrements et l'assister jusqu'à son dernier soupir.

« L'autre fidèle dont nous déplorons la perte était un préfet ou juge de première instance. Par son emploi et ses éminentes vertus, il maintenait le calme dans les chrétiens de sa juridiction, et empêchait les méfaits des satellites, si ordinaires sur les autres points. Sa vie privée était si pure qu'on pouvait le citer comme le sage du vicariat, et même le proposer pour modèle aux frères du tiers ordre, dont il avait professé la règle, il y a quelques années. Je l'ai vu souvent, marchant pieds nus, dans la boue, venir à la Messe les jours de semaine. La basse jalousie d'un supérieur a abrégé des jours si pleins de mérite.

« Voici le fait :

« Une troupe de deux cents factieux était venue offrir la bataille au grand mandarin. Celui-ci, avec trois éléphants et une colonne de troupe, sortit à leur rencontre. Le combat eut lieu dans le district de notre préfet, et, au moment où le mandarin sonnait déjà la retraite, Oung-de-Ding (c'est le nom de notre néophyte) survint avec un détachement de volontaires, et dispersa les rebelles

victorieux, leur enlevant beaucoup d'armes et jusqu'à la litière du chef. Il remit aussitôt tous ces trophées au mandarin; mais celui-ci, au lieu de récompenser la valeur de son lieutenant, l'arrêta et donna ordre de l'égorger. Déjà le glaive était levé sur sa tête innocente, quand le misérable révoqua l'arrêt de mort, fit enchaîner le vainqueur, et l'emmena, avec la cangue au cou, jusqu'à la capitale de la province. A ce moment, arrivait aussi le gouverneur général, lequel, informé du fait, mit aussitôt le prisonnier en liberté, destitua le mandarin et le traduisit en jugement. Cette affaire est pendante devant les tribunaux. Mais le mal était fait; car l'émotion subie par le préfet, en passant de la victoire au supplice, détermina une maladie qui le conduisit rapidement au tombeau. Il n'eut que le temps de se disposer à mourir comme un bon catholique, après avoir reçu les derniers sacrements avec une édifiante ferveur et une résignation toute chrétienne.

« Mais ces diverses épreuves n'étaient que le prélude de la terrible tempête qui menace aujourd'hui d'anéantir l'Eglise annamite. Nous pensons que la tolérance des mandarins, durant ces deux ou trois années de calme, prouvait qu'ils avaient reçu des instructions secrètes de la cour en faveur des Chrétiens; c'était une erreur: maintenant nous savons que ce temps de trêve était employé par les ministres du roi Tu-Duc à discuter le projet le plus diabolique qu'on puisse concevoir, le plus propre à consommer la ruine du christianisme dans le Tong-King, si la main toute-puissante de Dieu ne déjoue pas leurs combinaisons impies.

« En vertu de cet infernal décret, publié dans notre province au mois de mars dernier, non-seulement tous les Européens se trouvent condamnés à mort, mais aussi nos catéchistes et les prêtres indigènes. Une récompense de trois cents onces d'argent est assurée à celui qui dénonce un Européen; on en promet une de cent onces pour l'arrestation de chaque prêtre annamite. Les chefs de villages qui cacheraient des Européens sont menacés du dernier supplice. De sévères châtimens attendent les mandarins qui ne seraient pas impitoyables. On ordonne aux autorités, sous les peines les plus rigoureuses, de brûler les églises et les maisons des missionnaires, de raser les enceintes, de combler les puits et les canaux sur les points habités par les prêtres et les catéchistes. En même temps, on interdit toute réunion de Chrétiens pour la prière et l'exercice du culte. Dans les six mois qui suivront la publication du décret royal, tous les fidèles devront se présenter devant leur mandarin respectif pour abjurer leur religion, fouler aux pieds la croix; et ceux qui, passé ce terme, n'auraient pas obéi, sont soumis à toute la rigueur des arrêts rendus par le sanguinaire Minh-Menh. En un mot, c'est l'édit le plus cruel qui ait été porté contre les Chrétiens. Son annonce

seule jeta une telle terreur parmi les néophytes, que quelques-uns d'entre eux, sans même prévenir les missionnaires, démolirent leurs églises et leurs maisons religieuses. Nous en avons ainsi perdu sept ou huit dans le vicariat.

« Pour moi, mettant toute ma confiance dans la divine Providence et dans l'intercession toute-puissante de la très-sainte Vierge et des saints, nos protecteurs, j'entrai en négociation avec les trois mandarins supérieurs de la province. Le Seigneur agit sur le cœur de ces magistrats, car ils admirent la supplique qui leur fut présentée par dix des plus notables Chrétiens, au nom de tous leurs frères, et promirent de suspendre l'exécution du décret. J'expédiai en même temps une lettre pastorale à toutes les Chrétiens, les exhortant à la fermeté dans la foi, à la confiance en notre Père céleste, qui n'abandonne jamais ceux qui espèrent en lui, et à des prières ferventes pour conjurer la tempête.

« Ces moyens ont réussi, grâces à Dieu ; personne, jusqu'ici, n'a succombé, et aucune autre église n'a été détruite. La plus grande partie de ceux qui avaient cédé au premier sentiment de crainte se sont déjà présentés pour confesser leur faute, se soumettant à la peine qu'il me plairait d'imposer. Mais ces heureuses dispositions se soutiendront-elles ? Pourrai-je, l'année prochaine, tenir le même langage et compter sur la même docilité ? Ce qui fait notre espoir, c'est que dans tous les temples et les cabanes des Chrétiens de notre vicariat, retentissent des oraisons chantées avec une dévotion admirable. Puisse cette voix de tout un peuple en prières arrêter la colère du Ciel, et faire descendre la miséricorde divine sur nos pauvres néophytes, victimes du plus dur et du plus dégradant esclavage ! Ils sont dignes de la plus grande compassion, puisqu'ils restent, par ce décret impie, livrés à la merci de leurs plus cruels ennemis.

« Il y a eu quelques arrestations : c'était juste assez de persécution pour montrer qu'au besoin nos prêtres annamites seraient encore des héros. Je n'en citerai qu'un exemple.

« Le 21 juillet dernier, un vieux missionnaire indigène, nommé Thomas Khouong, fut entouré par des idolâtres et livré au chef du district, avec les quatre clercs qui l'accompagnaient. Les Chrétiens, alarmés des suites que pourrait avoir un procès, voulurent traiter avec les païens de la rançon des prisonniers ; mais d'autres, mieux avisés, vinrent me rendre compte de l'événement et réclamer mes conseils. Je leur interdiss aussitôt toute transaction, et, prenant sur moi la responsabilité de cette affaire, je fis dire au prêtre de rester ferme devant l'oppression, et d'exiger, ou qu'on le mit en liberté, ou qu'on le livrât au gouverneur. Le chef du district se décida pour ce dernier parti. De mon côté, j'avais fait parler au mandarin, et obtenu de lui la promesse que nos prisonniers seraient absous. Aussi,

dès qu'il les vit entrer au prétoire, adressa-t-il de vifs reproches au préfet de ce que, sans égard pour l'âge et les cheveux blancs d'un vieillard, il le lui amenait avec la cangue au cou. Le préfet rejeta la faute sur le chef du district, qui reçut incontinent une verte réprimande, au lieu de la prime et de l'avancement qu'il attendait.

« Après cet acte de sévérité, le gouverneur fit enlever la cangue au vieillard et lui adressa la formule ordinaire : Foule aux pieds la croix, et vas en paix. Mais, à cet ordre, le digne prêtre répondit : Grand mandarin, c'est la seconde fois que je suis amené prisonnier dans ce prétoire, non pour quelque délit, mais en ma qualité de ministre d'un Dieu de paix, qui a donné sa vie sur la croix pour sauver tous les hommes. La première fois j'étais résolu à donner aussi la mienne plutôt que de profaner ce signe auguste, que nous devons tous vénérer ; mais votre prédécesseur me rendit la liberté sans condition et sans porter aucune atteinte à ma foi. Maintenant, que mes nombreuses années m'avertissent qu'un seul jour me sépare du tombeau, je vous supplie de me trancher la tête plutôt que d'exiger de moi un acte d'apostasie. — Quel âge avez-vous donc ? reprit le gouverneur. — Soixante-quatorze ans. — Oh ! oh ! et vous avez déjà mérité la clémence royale ! Pourquoi, ajouta-t-il en se tournant du côté des assistants, pourquoi inquiéter ce vénérable vieillard ? Qu'il s'en aille en paix, et que personne ne se permette de troubler ses derniers jours.

« A ce rapport, je vais joindre quelques chiffres, qui auront l'avantage de résumer l'état actuel de la mission et le résultat annuel de notre ministère. Il existe dans ce vicariat apostolique plus de 500 églises ou chapelles ; 64 résidences pour les missionnaires, catéchistes et étudiants ; 13 couvents de femmes et plus de 150,500 Chrétiens. La population idolâtre de la province est évaluée à 3,849,485. Sept religieux espagnols de l'ordre de Saint-Dominique, 17 missionnaires dominicains indigènes, 20 prêtres séculiers du pays, 169 catéchistes et 573 étudiants forment le personnel de la mission. Le dernier recensement annuel détermine de la manière suivante le total des sacrements administrés pendant l'année : Baptêmes d'enfants, 27,893 ; baptêmes d'adultes, 438 ; confessions, 130,018 ; communions, 118, 885 ; extrêmes-onctions, 2,270 ; mariages, 1,341. Si je vous dis les œuvres que Dieu a faites par nos mains, c'est que vos associés ont droit de les connaître, puisqu'ils y ont concouru : après avoir généreusement répandu leurs prières et leurs aumônes sur le sillon qu'arrosent nos sueurs, il est bien juste qu'ils aient aussi leur part aux joies de la moisson.

« † F. JOSE MARIA, *Vicaire apostolique.* »

Un missionnaire décrit ainsi la situation du Tong-King central en 1858 :

« 1° Quelques jours après Pâques, blocus

de Nambuan, parce qu'un des habitants de ce village, près duquel le *Lyly* avait jeté l'ancre, fut accusé d'avoir conduit ce navire au port de Balat. — Cette affaire a été arrangée avec de l'argent.

« 2^e Arrestation du P. Kuong, revenant de Trai-Muc avec deux charges d'effets religieux. — Ce Père et ses effets ont été rachetés avec de l'argent.

« 3^e Arrestation d'une soixantaine de nos principaux Chrétiens de Vi-Hoang, dont les uns ont apostasié, d'autres se sont rachetés avec de l'argent, d'autres ont pu s'enfuir, trois ont été relâchés à cause de leur grand âge ou de leur grande jeunesse, une dizaine ont été envoyés en exil perpétuel sur les confins septentrionaux du royaume, et un, regardé comme le chef des autres, Lang-Tao, le plus riche de nos Chrétiens de Vi-Hoang, a remporté la palme du martyr le 26 juillet.

« 4^e Au commencement de mai, le grand mandarin de Nam-Dinh donne une ordonnance pour forcer tous les Chrétiens de la province à fouler la croix aux pieds, bâtir des pagodes aux idoles et leur offrir des sacrifices. A cette occasion, les Chrétiens éprouvent des vexations incroyables et sont obligés de dépenser de grandes sommes auprès des mandarins subalternes pour adoucir leur triste position.

« 5^e Commencement de mai. Blocus de Can-Gia; on force les Chrétiens à fouler la croix aux pieds: les uns se sauvent, les autres apostasient, dix s'y refusent courageusement, et en août ils ont été envoyés en exil, et tout leur avoir a été vendu et confisqué au profit du fisc. On a agi de même pour tous les autres confesseurs de la foi. Il y en a dont on exhume les ancêtres pour en jeter les cendres au vent ou dans le courant des fleuves.

« 6^e Le 18 mai, un homme de Kéving, porteur d'une huitaine de lettres européennes, est arrêté près de Vihoang et livré au grand mandarin. Peu de jours après, un autre individu, porteur de quelques lettres annamites, mais en caractères européens, éprouve le même sort. De ces deux hommes, l'un a été envoyé en exil; l'autre, celui de Vinh, est dans la prison des condamnés à mort. Ces lettres ont été interprétées dans un sens de communication guerrière, quoiqu'elles ne contiennent absolument rien qui eût rapport à la guerre. Elles ont, je crois, été envoyées au roi.

« 7^e Par les déclarations que les tortures forcèrent les porteurs de ces lettres de faire, les mandarins connurent les noms et l'existence de plusieurs missionnaires ou prêtres indigènes, de nos collèges, de nos maisons de Dieu, de plusieurs de nos couvents de religieuses et d'un grand nombre de nos principales chrétientés, et de là jugez les innombrables calamités qui ont dû nous arriver.

« 8^e Quelque temps après, deux catéchistes, venant de Xedoi, d'où ils apportaient des lettres du P. Néron et des Pères

annamites de cette province, sont aussi arrêtés dans la province de Ha-Noi et livrés au grand mandarin. Ils ont grandement souffert: l'un d'eux, Van-Man, est mort de maladie et de misère en prison; l'autre, Van-Vi, est condamné à l'exil.

« 9^e Toutes ces lettres, auxquelles les mandarins ne comprenaient rien, mais qu'ils jugeaient devoir contenir des affaires terribles; les dénonciations vraies ou fausses arrachées par les tortures à leurs porteurs; puis les bruits répandus par les marchands chinois que les Européens se préparaient à Hong-Kong, pour une expédition contre ce pays, exaspérèrent nos mandarins et les Chrétiens, les prêtres annamites et surtout les missionnaires, et aussitôt ils lancèrent nommément des mandats d'arrêt dans toutes les provinces de cette mission, contre moi et MM. Titaud, Charbonnier, Theurel, contre une quinzaine de prêtres annamites et plusieurs catéchistes ou autres individus. Aussitôt les espions sont en campagne, et de tous côtés surgissent des dénonciateurs, séduits par l'appât des grandes récompenses promises par le roi et les mandarins à ceux qui feront arrêter un missionnaire ou un prêtre annamite. C'est une guerre à mort, atroce.

« 10^e Le 31 mai, le P. Qui, vicaire de Phuoc-Nhac, est arrêté à Bec-Cat, et le 19 septembre il est décapité pour la foi à Ninh-Binh.

« 11^e Le 11 juin, les mandarins de Kécho bloquent les villages de Hoang-Nguyen, de Bai-Do, de Bai-Vang, Dong-Teo, Cham-Theiong, Cham-Ha et Con-Hien; ils arrêtent un diacre, trois catéchistes et six autres individus de notre collège; trois Chrétiens, un païen et leurs femmes, principaux habitants de ces endroits. Notre collège, la maison de Dieu et les églises de ces villages sont abattus, brûlés, et, de tous les individus arrêtés, un est condamné à mort, trois aux travaux forcés pour un an et demi, trois ont été relâchés: les autres sont condamnés à l'exil.

« 12^e Vers le même temps, les villages de Ngoc-Lau, Ha-Thao, Vic-Dien, Cao-Da sont aussi bloqués: on n'y trouve rien de prohibé; puis on bloque Pho-Da où l'on arrête un catéchiste, un vieux domestique, et où l'on saisit quelques effets religieux.

« 13^e Le 15 juin, blocus de Kénon une première fois, puis une seconde fois quelques jours après. Arrestation d'un de nos élèves et d'une dizaine d'individus, Chrétiens ou païens; destruction de notre établissement et confiscation de nos jardins et de nos champs. C'est là une perte énorme pour la mission.

« 14^e Le 19 juin, blocus de Kévinh, arrestation de cinq élèves et de trente-trois principaux habitants, dont dix-neuf, dit-on, sont condamnés à mort; destruction entière de notre communauté, pillage complet de tous nos effets. Maintenant on détruit ce village, on en chasse les Chrétiens, on abat

leurs maisons pour les faire habiter ensuite par des païens : c'est une désolation épouvantable. Un poste militaire est établi en tête du village; on a fouillé partout dans notre jardin et sur l'emplacement de nos maisons : on a trouvé beaucoup d'effets enroulés et ce qui nous restait de vin de Messe. Le couvent de nos religieuses, la maison de nos tailleurs et celle de nos imprimeurs sont entièrement détruits : nous avions encore là enfouie en terre une assez bonne somme d'argent, mais nous ne savons pas s'il en reste; en supposant qu'on ne l'ait pas trouvée, il est impossible d'en rien déterrer maintenant; de sorte que nous n'avons plus rien pour fournir à nos besoins; nous vivons d'emprunts, et nous sommes déjà endettés de peut-être plus de mille taëls.

« 15° A la même époque, blocus de Ken-guoi, destruction du couvent, dispersion des religieuses, pillage de leur riz et du nôtre, et de tous leurs effets; vente, au profit du fisc, de leurs jardins, de leurs champs et des nôtres.

« 16° Arrestation, en Kin-Son, d'un de nos professeurs de latinité et de deux de nos élèves; de la dame Cohai-Nham et de sa fille, à Vi-Hoang; d'un autre de nos élèves à Trai-Ngo, et de deux de nos principaux Chrétiens dans le district du P. Titaud, toujours vers le milieu de juin.

« 17° Le 27 juin, blocus de Ke-Dua pour prendre le P. Tinh, qui venait de mourir. On saisit quatre hommes de la maison et trois Chrétiens du village; la maison de Dieu et l'église du village sont détruites. Le P. Tri, curé de Ké-Tran, et deux de ses hommes sont aussi arrêtés à Trait-But, le 19 juillet : ils sont encore dans les prisons de la ville.

« 18° Le 29 juin, blocus de Kien-Khe, arrestation du chef de canton et de trois individus qui conduisaient des effets religieux. Destruction de la belle église de ce village. Cette affaire est terminée : elle nous a coûté environ seize barres (1).

« 19° Au commencement de juillet, blocus de Kedan, arrestation d'un de nos domestiques, de deux religieuses et du maire. Destruction du couvent, dispersion des religieuses, vente de leurs champs, etc.

« 20° Le 8 juillet, arrestation de Mgr Melchior et de deux de ses servants. Le 28 juillet, ce prélat est coupé par morceaux, sa tête est exposée durant trois jours au haut d'un pieu, puis fendue en quatre et jetée dans le fleuve. Ses deux servants sont décapités pour la foi le même jour.

« 21° Le 9 juillet, arrestation du P. Can, curé de Kécho, et de deux lépreux chez qui il était caché. Il est condamné, mais non encore exécuté.

« 22° Vers le même temps, blocus de Tamoc, dans le Tong-King central; arrestation de trois hommes de la maison de Dieu et de onze Chrétiens. A Kuang-Kong, vingt-cinq

hommes sont aussi arrêtés. Le 16 juillet, un prêtre, le P. Luong, dans le Tong-King, l'est également. Je viens d'apprendre que le P. Man est aussi tombé entre les mains des mandarins, je ne sais quel jour. Il y a dans les prisons de Vi-Hoang près de soixante confesseurs de la foi appartenant au Tong-King central, et près de quarante appartenant à notre mission.

« 23° Le 13 juillet, blocus de Lan-Mat, où sont arrêtés le sous-diacre Triem et le catéchiste Hue, servants de Mgr Jeautet, et où ce prélat est sur le point de tomber entre les mains des mandarins.

« 24° Le 14 juillet, blocus de But-Son une première fois, et une deuxième fois trois ou quatre jours après, où tous mes effets sacerdotaux et épiscopaux sont pris dans un ancre des montagnes, ainsi que mes habits, livres et tous mes papiers. Beaucoup d'effets de MM. Charbonnier et Mathevon sont aussi saisis. Deux principaux du village sont mis à la cangue et conduits à Kécho. Cette affaire est terminée : elle nous a coûté vingt-deux barres et trois cents ligatures (2), ainsi que la perte de tous nos effets. Les deux hommes impliqués sont relâchés.

« 25° Blocus de Dong-Sou et de Kim-Bang, où sont arrêtés un catéchiste de M. Theurel et deux hommes du curé de l'endroit. Vers le même temps, blocus de Trung-Linh, où cinq hommes de la maison de Dieu sont arrêtés.

« 26° Le 26 juillet, arrestation du P. Lim à Cat-Lai avec deux de ses servants et trois Chrétiens. Le P. Lim est condamné à mort, ses co-prisonniers à l'exil, mais la confirmation de leur sentence n'est pas encore arrivée de la capitale.

« 27° Le 13 août, arrestation du P. Qui, curé de Kebeo; vers le même temps, arrestation du catéchiste Van-Kan et d'un autre catéchiste nommé Van-Hang. Tous ces gens sont dans la prison noire de Kécho.

« 28° Le 14 août, blocus de Lat-Sou pendant six jours, durant lesquels deux cents hommes nous ont cherchés dans tous les recoins des montagnes, de ce village et des environs.

« 29° Après Lat-Sou ils ont bloqué Ke-So, où un homme au service de M. Vénard a été pris, ainsi que trois sauvages que j'avais envoyés là me chercher quelques effets. Les trois sauvages ont été délivrés pour la somme de quatre cent trente francs; mais l'homme de M. Vénard a été conduit dans les prisons de la ville. Après Ke-So, on a bloqué Trai-Chica, Lang-Do, Ke-Luong, Trai-Nhoi, où rien n'a été pris. Tous ces blocus occasionnent de grandes avanies, comme vous le savez.

« 30° Le 20 août, blocus de Phat-Diem par le petit mandarin, qui a arrêté quatre hommes de la maison de Dieu et deux religieuses, qui ont pu être rachetés pour la somme de sept barres d'argent.

(1) La barre d'argent vaut environ quatre-vingts francs de notre monnaie.

(2) La ligature vaut environ 1 fr. 20 c. de notre monnaie.

« 31- Blocus de Thien-Duong, où une soixantaine de charges d'effets religieux de notre communauté ont été saisies et brûlées, et où des hommes ont été arrêtés. Cette affaire nous a déjà coûté vingt-cinq barres d'argent : elle n'est pas encore terminée. Maintenant il ne nous reste plus rien de notre belle communauté de Ke-Vinh : tout a été pris, pillé ou brûlé.

« 32- Les 12 et 13 septembre, les chrétiens de Muu-Giap, Thant-Quiet, Lang-Van, Hoang-Quyen ont aussi été bloqués, mais je crois qu'on n'y a rien trouvé. On m'annonce que le grand village de Phuc-Nhac a aussi, ces jours-ci, été cerné et fouillé par les mandarins, qui n'y ont trouvé aucun objet religieux. »

TONG-KING MERIDIONAL, vicariat apostolique, confié à Mgr Gauthier, fait évêque *in partibus* d'Emmaüs, en 1840, et vicaire apostolique depuis 1835. Son coadjuteur est l'évêque *in partibus* de Laranda, depuis 1854. On y comptait en 1856, d'après les *Annales de la Propagation de la Foi*, 20,000 catholiques, et 100 élèves au séminaire.

Mgr Gauthier écrivait le 15 février 1854 :

« Sans doute vous connaissez la perte immense qu'a faite cette mission, en la personne de Mgr Masson, évêque de Laranda, qu'une mort subite nous a enlevé, le 26 juillet de l'an dernier. Dieu sait combien ce prélat a enduré de peines et supporté de travaux pendant les vingt-huit ans de son laborieux apostolat. Chaque année, malgré une santé défaillante, il entendait au moins six mille confessions, sans préjudice de ses autres fonctions administratives. Quelquefois, apprenant qu'un grand nombre de pénitents l'attendaient au saint tribunal, et ne pouvant se tenir debout, il se traînait au confessionnal, qu'il ne quittait pas avant d'avoir entendu les aveux de tous ceux qui se présentaient. Alors son catéchiste était obligé de le garder à vue, de crainte de quelque accident, et pour l'aider à regagner son lit. Le jour de sa mort, il paraissait affecté d'une indisposition si grave, que chacun le pria de rester en repos; mais on lui avait annoncé que des Chrétiens l'attendaient pour se confesser, des catéchumènes pour recevoir le baptême, et des païens pour se convertir; dès lors il n'y eut plus moyen de le retenir; il voulait aller à la conquête des âmes, et environ cinq heures après, il rendait le dernier soupir au milieu des champs : *Beatus ille servus quem, cum venerit Dominus, invenierit sic facientem* (1).

« La veille de la fête du Saint-Rosaire, vers minuit, un de nos prêtres et plusieurs de ses catéchistes se sont vus investis et garrottés par une soixantaine de païens armés, ayant à leur tête le chef du village; mais dix néophytes, accourus d'un hameau voisin, ont fait lâcher prise aux persécuteurs, et les ont mis en fuite. Le maire, honteux de sa défaite, a porté plainte devant le manda-

rin, qui, moyennant une barre d'argent (quatre-vingt-dix francs), a pris fait et cause pour les Chrétiens, et a répondu aux accusateurs, qui se plaignaient des coups de bâton dont ils avaient le corps tout meurtri : Tout cela est peu de chose pour la sottise que vous avez faite; vous en méritiez bien davantage.

« On nous menace d'un nouvel édit de persécution; cependant, il n'y a encore rien d'officiel à ce sujet. En ce moment, nous avons la consolation de voir un assez bon nombre de païens se convertir; de plus, nous espérons avoir bientôt deux nouvelles missions chez les peuplades qui habitent les montagnes. Le chef de l'une de ces tribus est déjà Chrétien, ainsi que sa famille; il jouit d'une grande influence sur l'esprit des montagnards, qui ont pour lui un dévouement sans bornes. Deux mandarins de cette contrée, qui étaient venus l'an dernier au chef-lieu de la province pour payer l'impôt annuel, ont été enchantés d'emmener avec eux un clerc et un catéchiste, dans la persuasion que cela ferait un grand plaisir à leur souverain. L'un d'eux nous disait : Je me charge de fournir à tous les besoins des deux maîtres, mais notre chef ne me laissera pas cet honneur, il voudra les loger lui-même dans son palais. Le culte des ancêtres et des génies tutélaires est inconcevable parmi ces bons montagnards, beaucoup moins superstitieux que les autres Annamites; ou vante surtout la douceur de leur caractère, leur fidélité à leur parole, et leur généreuse hospitalité qu'ils accordent à tout le monde.

« MM. Taillandier et Collombet étaient déjà en route pour se rendre dans cette peuplade, qui est à vingt journées d'ici, quand ils apprirent que des satellites envoyés par un mandarin, arrivaient à l'instant même pour les prendre. Ils ont été obligés de s'enfuir dans la forêt, où l'on n'a pas osé les poursuivre, à cause des tigres qui, chaque année, dévorent beaucoup d'habitants. Ces deux chers confrères sont probablement obligés d'attendre quelque mois avant de pouvoir continuer leur voyage. »

• † Jean GAUTHIER, Ev. d'Emmaüs et Vic. apost. du Tong-King méridional

Le même prélat écrivait de Hong-Kong, le 30 décembre 1860 :

« Je viens de recevoir de ma mission quelques nouvelles que je m'empresse de vous communiquer.

« En mars dernier cinq de nos plus belles chrétiennes n'existaient plus que de nom, et toutes les autres étaient menacées du même sort par un édit publié à la fin de 1859. La vertu d'un autre édit, la plupart des chefs de paroisses, au nombre d'environ six cents, étaient entassés dans les prisons sans prévoir quel serait le terme de leur captivité.

(1) Bienheureux le serviteur qu'à son arrivée le Seigneur trouvera occupé de la sorte. (Math., xxii, 46)

« Depuis la prise de Tourane par les Français, ma mission a déjà en quatre prêtres décapités pour la foi. Le premier, Paul Cat, prisonnier de Jésus-Christ depuis 1848, a été mis à mort sur la fin de 1858. Il a eu pour compagnons de son martyr Van Iên, son catéchiste, auquel j'avais accordé la permission d'aller le servir en prison, et trois catéchumènes qu'ils venaient de convertir : le second, Thomas Chàn, a reçu la palme du martyr le 21 novembre 1859; et les deux autres, Pierre Càn et Jacques Thông, le 25 avril 1860.

« Dans les premiers jours de mai, Mathias Khoa et Laurent Thàng, l'élite de mon clergé indigène, attendaient encore dans les prisons le moment où le glaive du bourreau les mettrait en possession du bonheur éternel. La sentence du premier, ayant été rendue le 26 avril, a dû recevoir son exécution dans le courant du mois de mai. Le second, Laurent Tàng, âgé de quatre-vingt-deux ans, est tombé huit fois entre les mains des persécuteurs et a été trois fois condamné à mort. Une paralysie qui le prive complètement de l'usage des pieds et des mains, doit aggraver considérablement sa position.

« Un excellent clerc minoré et plusieurs catéchistes ont fait l'admiration de tous en confessant le nom de Jésus-Christ au milieu des plus affreuses tortures : on leur arrachait les chairs avec des tenailles, et ce supplice s'est renouvelé jusqu'à sept fois. On ignore encore ce que le roi aura décidé sur leur sort.

« Pour surcroît de malheur, une sécheresse dont il n'y a pas eu d'exemple a occasionné une famine affreuse; le pauvre peuple en est réduit, m'écrit-on, à manger de la paille pilée et assaisonnée avec du sucre.

« Quant à la visite des Chrétiens et à l'administration des sacrements, il n'en est plus question; et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que beaucoup de malades meurent sans sacrements.

« Le martyr ne décourage pas les vocations : en septembre dernier, j'ai ordonné pour ma mission trois sous-diacres et sept clercs minorés. »

TONG-KING OCCIDENTAL, vicariat apostolique avec 139,000 catholiques selon les *Annales de la Propagation de la Foi*, de 1856. Le vicaire apostolique de cette contrée est Mgr Jeantet.

Au mois d'octobre 1851, Mgr le vicaire apostolique, qui était alors Mgr Pierre André Retord, donnait sur cette mission les détails suivants :

« Fixons d'abord sa position géographique et les limites de son étendue.

« Elle va du 19° degré 30 minutes de latitude sud au 23° de latitude nord, ce qui donne environ quatre-vingt-huit lieues de longueur. Sa largeur moyenne n'est que de vingt à trente lieues. Au nord elle touche à la Chine, au midi elle a pour limites l'Océan et le Tong-King méridional, à l'ouest elle confine avec le Laos, et à l'est elle est bornée par la mer et par les deux vicariats du Tong-

King central et du Tong-King oriental dont elle est séparée par le Sông-Cai, principal fleuve du pays. Cette mission s'étend sur sept provinces ou départements civils dont voici les noms en commençant par le midi : *Thanh-Hoa* (la Fleur verte), *Nam-Dinh* (le Midi fixe), *Ninh-Binh* (la Paix), *Ha-Nôi* (l'Intérieur du fleuve), où est la ville de Ke-Cho capitale de tout le Tong-King; *Sôn-Tây* (les Montagnes de l'Ouest), *Hung-Hoa* (le Progrès continu), *Tuyen-Quang* (la Grande-Source). Ces trois derniers occupent toute la partie septentrionale en s'appuyant à l'est sur le Tong-King oriental et à l'ouest sur le royaume du Laos. L'ensemble de cette superficie peut-être évalué à environ deux mille lieues carrées.

« Quelle est la nature du sol; l'état général de la température et l'influence du climat ?

« Le territoire de cette mission est naturellement divisé en deux plateaux, celui des montagnes et celui de la plaine. Toute la région du nord et de l'ouest n'est que des montagnes; celles qui avoisinent le bassin inférieur, et qui s'étendent en chaîne non interrompue depuis la mer au midi jusqu'en Chine, sont presque toutes taillées à pic, formées de pierres calcaires ou marbre noir, et superposées par couches diagonales. On dirait que leurs pieds ont été autrefois battus par les flots; leurs flancs renferment une multitude d'antrons où l'on voit les plus belles stalactites. Pour ornement extérieur, elles ont des touffes plus ou moins fourmies d'arbrisseaux qui ne sont bons qu'à brûler. Les montagnes intérieures sont presque toutes revêtues d'une couche profonde de terre, couvertes de bois magnifiques et plantées de roseaux gigantesques. C'est le repaire des bêtes sauvages. Elles sont peuplées de tigres, de léopards, de loups, de sangliers énormes, d'ours, de rhinocéros, de buffles, d'éléphants, de cerfs, de daims, d'isards, de chevreuils, de chamois, de singes de toute espèce, et d'une infinité de serpents et de reptiles, dont les plus gros sont les boas, qui peuvent terrasser et digérer des buffles. Ces hauteurs sont entrecoupées de vallées fertiles et toujours arrosées par quelque cours d'eau. Les groupes d'habitations cachées dans les replis de ce terrain accidenté, forment une population considérable. Il existe dans ces montagnes beaucoup de mines de fer, de cuivre, de zinc et d'étain, mais peu sont en rapport. Il y en a aussi d'or et d'argent, que les Chinois exploitent, au prix d'un certain tribut qu'ils payent au roi annamite. L'année dernière, on y a découvert beaucoup de placers aurifères, et maintenant on compte plus de dix mille individus, presque tous Chinois, occupés à rechercher les parcelles d'or qui roulent parmi le sable des ruisseaux. Les hommes de science et les touristes amateurs trouveraient là des richesses immenses et feraient une ample moisson de curiosités naturelles. En parcourant cette contrée, j'ai souvent trouvé des sources-

mi-érales, et j'ai traversé un ruisseau d'eau chaude en hiver.

« Les fleuves ne sont pas moins admirables que les montagnes; ils méritent de fixer l'attention soit par leur grand nombre, car ils sillonnent le pays dans tous les sens; soit par la lenteur et les sinuosités de leur cours, qui permettent de les remonter facilement à la corde ou à la rame, et d'aller presque partout sans sortir de sa barque; soit par la quantité considérable de poissons qu'ils produisent et les nombreuses populations flottantes qu'ils nourrissent; soit enfin par leurs inondations périodiques dans les plaines, où ils laissent une couche de limon qui les féconde. Ces plaines sont extrêmement fertiles, et quand le temps est favorable, elles donnent jusqu'à trois récoltes par an, avec une culture très-insignifiante et peu ou point d'engrais. Les productions communes sont en riz, patates, pois, choux, raves, melons, coton, canne à sucre, indigo, etc. Ici, point de vignes, point de prés, point de terres en friche, presque point de chemins, à part la route royale qui traverse tout le royaume et qui est loin d'être belle. Il n'existe que de petits sentiers, où l'on marche à la file les uns des autres, pieds nus, et souvent dans la boue jusqu'au genou. Par conséquent, il n'y a ici ni voiture, ni char d'aucune sorte; tous les voyages se font à pied, ou en filet, ou en barque. Les mandarins ont à leur service des éléphants; parfois ils vont à cheval, ou portés en palanquin. Quelques rares particuliers ont aussi des chevaux. Toutes les denrées se transportent à dos d'homme ou sont chargées sur des barques. Au temps des inondations, qui arrivent ordinairement au cinquième mois et se prolongent jusqu'au neuvième, les communications deviennent assez faciles dans les pays submergés, comme, par exemple, dans la province de Hà-Nôi; mais, à mesure que les eaux se retirent, l'inégalité du terrain remplit d'accidents les moindres trajets; il faut alors à tout moment porter sa nacelle et tout ce qu'elle contient d'un endroit à un autre, ce qui est très-peu agréable, malgré la légèreté des barques tressées en bambous et enduites de résine. Tout ce bassin paraît être un terrain d'alluvion, provenant du sol des montagnes, que les fleuves charrient et accumulent sur les bords de l'Océan. Le fond, exhaussé par ce remblai continu, devient terre ferme à son tour; chaque année, un certain espace est conquis sur les flots, et il s'établit tous les jours de nouveaux villages dans les endroits que la mer occupait il y a dix ou quinze ans. On peut particulièrement citer tout l'arrondissement de Kim-Sôn, où il y a près de vingt mille Chrétiens, qui s'est tout formé depuis que je suis ici, et qui ne cesse de s'agrandir d'une manière considérable.

« Pour ce qui est de la température, mon thermomètre est monté quelquefois à trente-deux degrés Réaumur dans les plus fortes chaleurs de l'été; en hiver, il n'est jamais descen-

du plus bas que huit degrés au-dessous de zéro. Je n'ai vu grêler ici qu'une fois; mais les moindres grêlons avaient le volume d'un œuf, et les plus gros égalaient une boule à jouer, ils étaient rares, et tombaient mêlés à une forte pluie, sans orage. Au Tong-King, les variations atmosphériques sont très-brusques; souvent, après des chaleurs accablantes et un calme désolant, viennent soudain des vents impétueux et des tempêtes effroyables; à la sécheresse qui brûle tout, succèdent soudain des pluies torrentielles et destructives; on est des mois entiers sans apercevoir le soleil, et d'autres sans remarquer au ciel un seul nuage. Souvent vous vous écriez en hiver: Oh! qu'il fait chaud! puis tout à coup souffle le vent du nord, et vous demandez vos habits doublés pour vous garantir du froid. Avec ces transitions subites, il est facile de comprendre que ce pays doit être peu favorable à la santé; aussi les maladies pestilentielles, notamment le choléra et les fièvres typhoïdes, y sont très-fréquentes et font les plus épouvantables ravages; de là vient que peu de missionnaires atteignent à la vieillesse. Les montagnes surtout sont extraordinairement malsaines pour les étrangers. Quoique les plaines le soient moins, il est rare qu'un Européen puisse s'y acclimater assez pour jouir d'une vigueur tant soit peu durable. C'est pour quoi M. Langlois disait qu'un an passé au Tong-King en valait deux en France. Parmi les indigènes, il en est plusieurs qui parviennent à un âge très-avancé; les centenaires sont rares, mais il y en a; j'ai connu une religieuse qui est morte à cent sept ans.

« Passons maintenant du sol à la population qui l'habite.

« Les six provinces sur lesquelles s'étend ma mission contiennent 21 arrondissements appelés *phu*, 94 sous-arrondissements ou *huyén*; 462 cantons ou *tong*; et 4,455 communes ou *xd*. Ces dernières forment en général un groupe de plusieurs localités; on peut les supposer composées de trois villages, les unes dans les autres, ce qui donnerait un nombre de 13,365 villages. Beaucoup de nos Annamites, ceux qui sont le plus versés dans la connaissance du pays, disent qu'en moyenne chaque commune contient environ 2,000 âmes; il en est qui élèvent davantage ce chiffre, mais tous conviennent qu'on ne peut le réduire à moins de 1,500. D'après ces estimations, qui, à mon avis, sont loin d'être exagérées, il y aurait donc, sur le terrain de ma juridiction, de 6,682,500 à 8,910,000 âmes. En prenant une moyenne entre ces deux nombres, on aura environ 7,800,000 habitants; et comme le territoire de cette mission n'exécède pas 2,000 lieues carrées, il s'ensuit qu'il y a ici 3,900 personnes par lieue carrée. En France, sur 28,000 lieues carrées, vous comptez 36 millions d'individus, ce qui fait seulement 1,285 âmes par lieue carrée; d'où il faut conclure que le Tong-King est trois fois plus peuplé que la France. Cela

paraîtra incroyable à ceux qui n'ont pas vu ce pays; mais moi qui l'ai parcouru en tous sens, je ne trouve pas cette évaluation trop forte; je suis même tenté de la croire au-dessous de la vérité; car partout on ne voit que villages, dont plusieurs sont très-considérables et souvent si rapprochés qu'on peut s'appeler de l'un à l'autre.

« Pour tout le Tong-King civil, qui comprend quatre vicariats apostoliques, la géographie annamite imprimée sous le roi Minh-Menh compte 10,261 communes, ce qui donne, d'après l'estimation précédente, près de 18 millions d'habitants. C'est sans doute beaucoup pour un si petit Etat; mais je suppose que si on faisait un recensement exact du royaume, on y trouverait au moins 20 millions d'âmes. Ici, l'autorité ne tient pas registre des naissances et des décès: il n'y a d'inscription officielle que pour un certain nombre de noms primitifs, sous la responsabilité desquels est déterminée la population des communes et sur lesquels on base l'effectif de l'armée. En suivant les données de cet état civil, qui ne comprend que les hommes de vingt à cinquante ans, on n'aurait pas la dixième partie de la vraie population.

« Mais quelle est la cause de cette prodigieuse fécondité? Je pense que la vraie raison est qu'ici tout le monde se marie, à peu d'exceptions près, dès l'âge de dix-sept à dix-huit ans, et que, bien loin de craindre une famille trop nombreuse, les époux annamites sont d'autant plus fiers et plus heureux qu'ils se voient entourés de plus d'enfants. Ils ne sont pas en peine de les entretenir: en temps ordinaire la valeur d'un sou par jour suffit pour les nourrir; deux francs de toile de coton les habilleront une année; une maison de bambou, élevée en quelques heures, les logera pour longtemps, et la terre recouverte d'une mauvaise natte leur servira facilement de lit, de chaise et de table.

« Les habitants de cette mission sont annamites pour la plupart, et parlent tous la même langue. Ils résident plus spécialement dans les plaines et sur les bords de la mer. Dans les montagnes il y a plusieurs autres peuples qui ont des dialectes à part, et qui sont directement soumis au roi du Tong-King; tels que les Muongs qui sont fort nombreux, les Xas qui forment sept grandes familles, les Thi, qu'on dit être les vrais aborigènes du pays, et les Nongs, montagnards chinois, qui habitent le nord des provinces limitrophes à la Chine. Toutes ces différentes tribus, à l'exception des Muongs, chez lesquels nous avons cinq à six mille catholiques, sont entièrement païennes, et les dangers de la persécution, l'exiguité de nos ressources pécuniaires et l'insalubrité des lieux ne nous permettent guère de penser encore à leur porter la bonne nouvelle de l'Évangile. Au carême dernier, Mgr Gauthier envoya deux missionnaires, MM. Taillandier et Collombet, vers les peuplades qui sont dans les mon-

agnes de l'ouest. Mais ces deux confrères furent arrêtés au milieu de leur route: on put les racheter au prix de trente-deux barres d'argent. Néanmoins l'un d'eux, M. Collombet, mourut peu de temps après, de la fièvre contractée dans ces régions insalubres.

« Quant à la population chrétienne de tout le Tong-King, elle s'élève à peu près au nombre de 420,000 âmes; savoir, 73,000 dans le Tong-King méridional, 60,000 dans le Tong-King oriental, 150,000 dans le Tong-King central, et près de 139,000 dans notre Tong-King occidental; ce qui donne, pour tout le pays, 1 chrétien sur 43 personnes, et, pour ma mission en particulier, 1 chrétien sur 57. Tous ces néophytes sont indigènes; car, si on excepte les missionnaires et quelques marchands chinois, aucun étranger ne vient s'établir ici. Il est inutile d'ajouter que tous sont catholiques romains; les ministres hérétiques, avec leur cortège de femmes et d'enfants, n'ont jamais abordé sur ces plages insalubres, pauvres et persécutées, pour chercher à y faire des adeptes.

« Au physique comme au moral, les divers peuples du Tong-King offrent entre eux de grandes variétés.

« Ainsi, les montagnards sont plus blancs, d'une taille plus haute et d'un caractère plus simple que les Annamites. Plusieurs d'entre eux sont nomades; ils n'entretiennent ni bœufs, ni buffles pour labourer la terre; ils établissent leurs hameaux sur de petits monticules, au milieu des forêts qu'ils abattent et qu'ils brûlent tout à l'entour de leurs habitations; dans la cendre, ils sèment le riz et les autres denrées dont ils se nourrissent, et, quand le sol est épuisé ou que les herbes et les bois repoussent avec trop de vigueur, ils abandonnent leurs cabanes, emportent tout leur avoir sur le dos, et vont chercher ailleurs un terrain plus propice. C'est ainsi que vivent les sept grandes familles dont se compose le peuple Xá, qui me paraît être venu de Laos. Les Muongs émigrent aussi, mais seulement dans les temps de famine et de guerre. Leur idiome est un patois presque tout tiré de la langue annamite; mais ils le prononcent d'une manière si étrange, que les Annamites ne le comprennent pas plus que si c'était de l'hébreu, tandis que la plupart des Muongs entendent et parlent au besoin l'annamite.

« Les habitants des plaines sont beaucoup plus intelligents, plus civilisés, plus avancés dans les arts, plus versés dans les lettres et plus laborieux que les tribus des montagnes; en revanche, ils sont plus menteurs; plus rusés et plus corrompus. A ses défauts, l'Annamite allie d'excellentes qualités: il est doux, plein d'humanité pour les malheureux, reconnaissant envers ses bienfaiteurs, docile et soumis, quand on le traite avec bonté. Aimant à s'instruire et doué d'une mémoire heureuse, il comprend vite tout ce qu'on lui enseigne. S'il est inconsistant et léger dans la pratique du bien, il re-

connaît volontiers ses torts et s'opiniâtre rarement dans la mauvaise voie. Le souvenir d'une offense ou d'une injustice lui fait appeler la vengeance; mais aussitôt il est clément, et à la moindre satisfaction il pardonne tout, sans exiger réparation d'aucun dommage; il est très-patient dans les revers et les infirmités, habile à confectionner, presque sans outils, de petits ouvrages très-déliés, et capable d'apprendre sans maître un état quelconque. Quoique ambitieux et avide de richesses, il sait être parfois généreux jusqu'à la prodigalité, et il supportera la pauvreté sans murmure comme sans honte.

Chez les Muongs, il y a une espèce de noblesse, c'est-à-dire la caste des *Langs*, qui est à la tête des différentes peuplades et qui les gouverne par droit héréditaire de père en fils. Chez les Annamites, au contraire, tout est peuple, tous sont libres et égaux devant la loi; tous peuvent aspirer aux charges, tous parlent la même langue, s'habillent et vivent de la même manière; en cela, point de différence entre les habitants des villes et ceux des campagnes. Leur type physique n'est pas sans défaut: ils ont les membres un peu grêles, les pommettes trop saillantes, le nez obtus, la barbe peu fournie et le teint basané; la figure des hommes me semble trop carrée et celle des femmes trop ronde; en revanche, ils ont le port très-droit, les membres bien proportionnés, la peau fine, de beaux yeux noirs cachés sous des sourcils épais, des cheveux longs, touffus et d'un noir d'ébène. Lestes et agiles, ils sont bons marcheurs et plus forts qu'ils ne le paraissent. Leur taille est ordinaire, plutôt petite que grande; ils ont les dents naturellement très-blanches; mais ce sont là, disent-ils, des dents de chiens; c'est pourquoi, à l'âge de douze à quatorze ans, ils se les noircissent; de plus, l'habitude de mâcher des feuilles de bétel enduites de chaux leur rougit les lèvres et l'intérieur de la bouche, et ils croient que cela les embellit beaucoup. Parmi eux on ne voit presque point de boiteux, ni de bossus, ni de sourds-muets; par contre, il y a beaucoup d'aveugles et encore plus de lépreux. Quant aux femmes, il faut dire qu'elles sont courageuses, intelligentes et fort laborieuses. Elles ne comptent pas dans les affaires civiles et politiques; mais dans le ménage, dans la famille, elles sont souvent plus que les hommes. Comme en Europe, elles sortent librement et vont partout, se livrant à toute espèce de commerce et d'état. Elles sont très-affectionnées à leurs enfants, et c'est pour elles un grand honneur d'en avoir beaucoup.

Les Annamites ont l'esprit très-mercantile; ils font négoce de tout. Leurs foires et leurs marchés sont très-multipliés; mais leurs relations d'affaires se bornent à l'intérieur: pour l'exportation, le roi s'en réserve le monopole. Il est défendu au peuple de sortir du royaume pour aller trafiquer à l'étranger; et de tous les peuples voisins, les Chinois seuls ont le droit de venir faire

des échanges. De là, il est facile de comprendre que le commerce annamite n'est rien en comparaison de celui des nations européennes; il y a peu de grands capitalistes, point d'associations, point d'assurances commerciales, point de protection, point de primes, point d'encouragement pour l'industrie de la part du gouvernement. Bref, la nation annamite est un peuple encore enfant; mais son enfance n'est pas celle de la vieillesse, dont on ne peut attendre que la décrépitude et la mort; il est de nature à grandir vite et beaucoup, dès qu'il pourra jouir en liberté de l'influence catholique. Avec son intelligence, son courage et son activité, c'est, en somme, parmi tous les peuples d'Asie, un de ceux qui ont le plus d'avenir et qui donnent les plus belles espérances à la religion.

A ces qualités les Annamites joignent une frugalité exemplaire. Leur principale nourriture est le riz, qui leur tient lieu de pain. L'eau chaude, passée sur des feuilles de thé ou d'autres plantes aromatiques, leur sert de boisson. Ils ont des vaches et des chèvres qui pourraient leur fournir de bon lait, s'ils savaient les traire; mais ils n'élevaient ces animaux que pour la boucherie et les besoins du labourage. Il y a, dans les montagnes, des troupeaux immenses de buffles et de bœufs; dans les plaines, comme l'herbe est rare, on n'entretient que le bétail nécessaire à la culture. En revanche, les porcs fourmillent, ainsi que les poules, les canards, les oies et les pigeons; les fruits sont également en abondance: il en est de fort beaux et de très-bons, tels que les bananes, les mangues, les oranges, les papayas, les cocos, etc., etc. On prend aussi beaucoup d'oiseaux au filet, et une quantité prodigieuse de poissons dans la mer, dans les fleuves et dans les étangs. Outre ces ressources, nos Annamites se repaissent volontiers de beaucoup d'autres aliments que les Européens ont en horreur: les insectes, les sauterelles, les grillots, certains vers de terre, les cancre, les serpents, les rats, les chiens, les chats, les tigres quand ils peuvent en tuer, et la chair des animaux crevés, sont autant de mets qu'ils trouvent excellents. Et néanmoins, malgré la fertilité extraordinaire du sol, malgré l'habileté des indigènes à savoir se contenter de peu, ils sont cependant désolés par de cruelles famines. Cela vient de ce que la population est trop nombreuse pour l'étendue du pays; de ce que la sphère de son commerce est trop restreinte; de ce que les voies de transport sont trop lentes pour pouvoir verser à temps dans les provinces qui souffrent, le trop-plein de celles qui surabondent; de ce que le peuple est pressuré par les mandarins, dont toute l'occupation, chacun dans son ressort, n'est que de chercher, par tous les moyens, à s'approprier le bien de leurs subordonnés; cela tient surtout à ce que les récoltes manquent souvent à cause des sécheresses, ou sont ravagées par les tempêtes, ici très-fréquentes, ou sont emportées par

les pluies torrentielles et les inondations trop hâtives ou trop tardives, ou bien encore sont détruites par les insectes. A ces époques de détresse, nous sommes assiégés par la foule des malheureux qui viennent nous demander l'aumône; mais quand les saisons sont médiocrement bonnes, on ne voit presque plus aucun mendiant.

« Le système du gouvernement demande à son tour une exposition sommaire.

« Ici le gouvernement est absolu, en ce sens que tout le pouvoir est concentré dans la personne du roi et émane de lui, mais en théorie il n'est pas arbitraire, car son exercice est réglé par les lois. Le prince a son conseil privé; il a, de plus, un ministère de la justice criminelle, un ministère de la justice civile, un ministère de la guerre, un ministère des questions religieuses et doctrinales, un ministère des travaux publics, et un ministère des affaires intérieures et des relations étrangères.

« Le ministère de la guerre comprend les services de la marine et des armées. Dans tous les chefs-lieux résident ordinairement cinq grands mandarins : le mandarin général ou gouverneur de la province, le chef de la justice criminelle, le chef de la justice civile, le commandant des troupes formant une division de cinq mille hommes, et un grand maître de caractères chinois. Chaque arrondissement a trois mandarins de grades inférieurs, savoir : un juge pour les affaires civiles et criminelles, un capitaine à la tête de trois ou quatre cents soldats, et un professeur de langue chinoise. Pour un sous-arrondissement, il y a deux mandarins, dont l'un cumule les fonctions judiciaires, fiscales et administratives, et l'autre préside à la direction des études. Tous ces magistrats ont leurs subalternes, commis, greffiers, secrétaires, huissiers et satellites. Les professeurs de lettres donnent l'enseignement gratuit à tous ceux qui veulent suivre leurs leçons; car ils sont rétribués par le roi, comme tous les autres fonctionnaires : c'est l'université annamite. Elle est beaucoup moins fréquentée que les écoles particulières. Presque toutes les promotions s'obtiennent par la cabale, et au moyen de fortes sommes d'argent, données aux différents ministres, qui disposent ensuite les choses de manière que leurs protégés soient nommés à tel ou tel emploi. Pour être mandarin, il faut au moins avoir été reçu licencié ès-lettres chinoises; car le chinois est ici la langue savante, la langue officielle du gouvernement et de toutes les affaires qui se traitent par écrit; mais ce n'est point là la langue parlée, pas plus par le roi et ses mandarins que par le peuple.

« Les grades littéraires sont au nombre de trois : le tû-tài, ou baccalauréat; le huong-cou, ou la licence, et le tiên-si, ou le doctorat. On arrive aux deux premiers par un concours général qui s'ouvre, tous les trois ans, dans les différentes provinces; mais pour obtenir le troisième, il faut que les licenciés aillent, à certaines époques, subir ensemble une

dernière épreuve à la capitale. Pour conquérir ces grades et par là se frayer un accès aux dignités, les Annamites doivent apprendre par cœur les cinq livres réputés classiques, les quatre livres moraux chinois et toute l'histoire de Chine, et s'exercer en outre à des compositions en prose ou en vers, sur des sujets tirés de ces livres. Or, sur cinq ou six mille concurrents qui se présentent aux examens généraux des provinces, c'est à peine si une centaine de candidats a les honneurs du succès. Et pourtant ces gradués ne sont pas des prodiges. Ils ont la mémoire toute hérissée de textes, ils savent lire et tracer beaucoup de caractères chinois, et divaguer en prose et en vers sur le premier sujet venu; mais en fait de science proprement dite, ils ne connaissent presque rien.

« Du reste, l'enseignement ici est parfaitement libre : chacun est admis à ouvrir une école partout où il peut trouver des élèves, sans certificat et sans autorisation de personne. De même, chacun étudie où il veut et ce qu'il veut; et pour l'admettre aux compositions générales, pour lui conférer les grades s'il remporte le prix, on ne lui demande point quels ont été ses maîtres. Dès qu'il a l'instruction requise, peu importe où il l'a puisée. Ici, les hommes seuls étudient, plus ou moins; il en est peu qui ne sachent lire et écrire. Parmi les femmes, il n'y a que les filles des mandarins et des gens riches qui prennent quelque teinture des lettres. C'est qu'en général l'étude n'est jugée utile que pour arriver aux emplois. Les grades littéraires se confèrent par un diplôme spécial et par le don d'un habit et d'un bonnet de cérémonie, remis de la part du roi au nouveau gradué. Quant aux lettrés qui ont échoué dans les concours, ils sont nommés par le peuple chefs ou sous-chefs de canton, maires ou adjoints des communes; ils n'ont pas le titre de mandarins, parce qu'ils ne sont ni choisis ni rétribués par le roi; néanmoins, ils doivent être agréés par les gouverneurs de province, qui légalisent par un diplôme l'élection de leurs concitoyens. Ils sont les représentants et les mandataires du peuple auprès des mandarins, pour toutes les affaires locales. Ce sont eux qui perçoivent les impôts, et qui les versent ensuite au chef-lieu de la province.

« Outre les lois générales, qui sont les mêmes pour tout le royaume; outre le système administratif, dont j'ai exposé les principaux rouages, chaque commune, chaque hameau a encore ses règlements et ses usages particuliers, une sorte de gouvernement intérieur dans lequel les mandarins n'ont rien à voir. Ici, toute la population est réunie dans des villages plus ou moins considérables. On ne voit point de maisons isolées, de fermes éparses çà et là dans la campagne, comme en Europe. Or, ces diverses agglomérations sont entourées de hautes et fortes haies de bambous; presque toutes ont des portes qui se ferment pendant la nuit, et près desquelles est placé un petit

corps de garde composé de quatre ou cinq hommes, qui veillent et vont faire la ronde dans les champs. Cette précaution est nécessaire et ne suffit pas toujours contre les voleurs. Des bandes de brigands pillent et brûlent quelquefois des villages entiers : ceci est, du reste, très-facile dans un pays où les maisons sont en bois, couvertes de chaume, et très-rapprochées les unes des autres ; la moindre étincelle soufflée par le vent a bientôt réduit en cendres plusieurs centaines de maisons.

« Chaque localité est donc comme une petite république qui a ses chefs, ses usages, ses mœurs, ses franchises et son gouvernement particulier. La plus grande partie des communes est composée d'agriculteurs ; il y a aussi de grands villages flottants sur les fleuves, et sur les rivages de la mer ; ceux-là vivent de la pêche. Il en est d'autres dont tous les habitants sont marchands, charpentiers ou menuisiers, forgerons, scieurs de long, tisserands, etc. Le bourg ne forme qu'un atelier de la même industrie ; j'en connais même un qui ne compte que des voleurs de profession, et un autre dont tous les habitants vont mendier à certaines époques de l'année : c'est là leur état, quoiqu'ils ne soient pas plus pauvres que les autres. De là vient qu'entre les diverses localités il y a souvent une grande différence de caractères. Certaines populations sont très-honnêtes et très-simples ; d'autres sont corrompues en masse. La classe la meilleure est celle des agriculteurs ; la pire est celle des mandarins. Le vin, le jeu, l'opium, le spectacle, la musique et la débauche sont leur principal passe-temps ; tromper le prince pour en obtenir des faveurs, opprimer le peuple pour en tirer de l'argent, vendre la justice pour s'enrichir aux dépens des malheureux, c'est presque là leur unique souci. Je m'empresse d'ajouter à ces vices généraux du corps il est d'heureuses et d'illustres exceptions ; malheureusement, elles sont rares, et l'exemple que donnent le roi et sa cour n'est pas fait pour inspirer aux fonctionnaires l'amour de la vertu. En somme, les institutions sont assez bonnes, mais les hommes du gouvernement sont détestables.

« Quant à l'armée, elle est d'environ deux cent mille soldats, dont quarante mille campent à la capitale, et le reste est disséminé dans les provinces. Je ne sache pas qu'il y ait de la cavalerie proprement dite ; on y supplée par des éléphants qui, lancés au milieu des bataillons ennemis, peuvent y porter le trouble et la terreur, soit en écrasant les soldats sous leurs pieds massifs, soit en les lançant en l'air par la force et l'élasticité de leur trompe ; mais ils commencent à être rares. Je ne dirai rien de la marine royale, parce que j'en sais peu de chose. Le roi a beaucoup de grandes barques pour conduire en Cochinchine le riz qu'il tire du Tong-King ; il possède un certain nombre de vaisseaux construits à l'euro péenne, avec lesquels il fait le commerce à Siam, à Syn-

capour, à Java et à Manille. On dit même qu'il s'est procuré deux petits bâtiments à vapeur. A-t-il des navires de guerre ? je l'ignore ; ce qui est certain, c'est qu'il pourrait aisément se créer une flotte ; car il a sous la main d'excellent bois de construction, des ouvriers habiles pour le mettre en œuvre, et de bons matelots dans les pêcheurs annamites. Il n'y aurait de difficile à trouver que des capitaines instruits.

« Reste à exposer le tableau des religions annamites.

« Il faudrait tout un volume pour traiter cette question. Ne pouvant l'approfondir, j'en indiquerai du moins les principaux traits. Les Annamites ont plusieurs religions qu'ils tiennent des Chinois, qu'ils connaissent peu, et qu'ils n'observent guère que dans ce qu'elles ont d'extérieur et d'attrayant, je veux dire les fêtes et les festins. C'est d'abord le culte de Confucius. Dans tout chef-lieu de province, d'arrondissement, de sous-arrondissement et de canton, un temple ou plutôt un autel, le plus souvent sans toiture, lui est élevé. Ce philosophe et ses principaux disciples ont chacun leur trône en pierre, où les mandarins, les lettrés et les dignitaires des environs vont offrir des sacrifices, brûler de l'encens, adresser des vœux et faire des prostrations. Ils s'y rendent principalement aux équinoxes du printemps et de l'automne, au commencement et au milieu de chaque mois. Ils n'adorent pas Confucius comme le dieu du ciel et de la terre, mais seulement comme un grand saint qui peut obtenir à ses partisans de hautes dignités, une mémoire heureuse et des grades littéraires. Tous les nouveaux gradués, avant de prendre leur diplôme, tous les nouveaux mandarins, avant de prendre possession de leur charge, doivent aller lui rendre leurs actions de grâces, et implorer sa protection. Il n'y a guère que le monde officiel et lettré qui s'intéresse au culte de Confucius ; le peuple ne s'en occupe nullement, et n'y prend part que pour en payer les frais.

« La seconde religion des Annamites est le bouddhisme. Chaque commune a sa pagode, avec un bonze qui la dessert, et quelques arpents de terre affectés à la nourriture du prêtre, à l'entretien du temple et aux dépenses du culte. La masse du peuple méprise Bouddha, sa religion, ses prêtres et toutes leurs cérémonies. Les bonzes, de leur côté, ne s'inquiètent nullement du peuple : tout leur soin est de percevoir le revenu des terres affectées à la pagode, d'envoyer leurs adeptes mendier pour le compte de l'idole et de vivre tranquilles en récitant, à certaines heures du jour, de longues prières en l'honneur de Bouddha. Le bouddhisme annamite n'a aucune liaison, aucune communication hiérarchique avec celui de la Chine, de l'Inde ou du Thibet. C'est une branche détachée et morte de l'arbre gigantesque qui étend son ombre de mort sur une grande partie de l'Orient. Il n'a, du reste, aucune influence sur les mœurs du pays, qui est

complètement étranger à sa doctrine. Les livres qui la contiennent ne sont connus que des bonzes, qui ne les vendent, ne les donnent, et ne les prêtent à personne, pas plus qu'ils n'en exposent le sens et les principes au vulgaire. Une série d'initiations progressives dispense aux élèves la somme de notions qui convient à leur rang, en sorte qu'il faut être arrivé aux derniers grades pour être censé posséder le système à fond, et avoir reçu un enseignement complet. J'ai voulu plusieurs fois emprunter quelques-uns de leurs livres, et j'ai eu beaucoup de peine à obtenir, pour quinze ou vingt jours seulement, la cession d'un petit nombre de volumes. Autant que j'ai pu en juger, le bouddhisme a une double face : l'une extérieure, qui renferme quelques bons principes de morale, mêlés à beaucoup d'absurdités et de naïseries; et l'autre intérieure, qui cache de honteux mystères.

« Mais le culte le plus en honneur ici est celui des esprits tutélaires. Chaque village a son esprit, et chaque esprit a son temple. Les plus beaux sanctuaires sont en briques, couverts en tuiles, à plusieurs compartiments, avec un mur d'enceinte et un bosquet d'arbres plantés tout à l'entour. Les pagodes de Bouddha et celles des esprits sont fort semblables à l'extérieur; mais au dedans elles ont cette différence essentielle, que dans les premières, outre l'idole de Bouddha appelé *tich-ca-mau-ni-phet*, il y a encore une foule d'autres divinités plus ou moins grotesques, en terre, en bois ou en cuivre, ordinairement dorées, tandis que dans les secondes on ne voit qu'un trône où l'esprit est censé résider d'une manière invisible. Ces génies tutélaires sont de plusieurs espèces. Les uns sont reconnus par le roi, qui les élève ou les abaisse à son gré. S'il leur demande une fraîche brise pour mettre à la voile, et que le vent ne souffle pas; ou bien s'il implore la fin d'une sécheresse, et que la pluie ne vienne point, alors il fait mettre leur trône à la cangue, et ordonne de le frapper à coups de verge, pour punir l'esprit d'être resté sourd aux supplications. Parfois il lui retire son diplôme de dieu, et le flétrit d'une destitution publique. Que la pluie vienne, au contraire, que le vent désiré souffle, alors l'esprit est élevé à un rang supérieur, il obtient de l'avancement par un décret royal. Beaucoup d'autres esprits ne sont pas reconnus légalement; leur culte, toléré par l'Etat, est en grande vigueur dans certaines localités. Parmi ces divinités étranges, on compte d'anciens personnages qui ont été rois ou reines, des chefs de guerriers et de brigands, des voleurs fameux, des femmes perdues, les inventeurs de quelque art ou métier. Il y a aussi des esprits chiens, buffles, serpents, dragons, poissons, etc. Le tout se divise en deux catégories : les bons, qu'on invoque pour en obtenir des bienfaits; les malfaisants, qu'on adore pour éviter les coups de leur colère. Ce culte n'a point d'unité, point de règle générale. Chaque village suit en cela ses coutumes traditionnelles;

mais quelle que soit la diversité des rites, on peut dire qu'ils se réduisent, en somme, à ces quelques points : nombreuses prostrations devant le trône de l'esprit, processions bruyantes où ce trône est porté en palanquin doré, chants et jeux licencieux, festins splendides avec accompagnement de rixes, d'ivresse et de propos obscènes.

« Au culte des génies, il faut joindre celui des ancêtres : il est pour la famille ce que l'autre est pour la commune. Dans chaque maison païenne un peu à l'aise, on réserve un appartement ou au moins un lit consacré à leur mémoire. C'est là qu'au commencement de chaque année et aux jours anniversaires de leur mort, toute leur descendance se réunit pour leur offrir des sacrifices, brûler de l'encens, faire des prostrations et s'asseoir à un commun banquet. Je termine par la secte des magiciens, sorciers, devins et autres jongleurs, qui reconnaissent Laotsé pour leur fondateur et père, et qui professent un culte pour toute espèce de démons. Que ce soit habileté de leur part ou intervention diabolique, toujours est-il certain qu'ils font ici beaucoup de choses très-étonnantes; ils produisent, entre autres, les phénomènes du magnétisme et du somnambulisme dans un degré, je crois, bien supérieur à tout ce que font en France vos opérateurs les plus vantés.

« En résumé, ces différents cultes sont pleins d'absurdités, d'inconséquences et de contradictions. Tout y est sans fondement, sans preuve, sans suite et sans liaison aucune : c'est comme une forêt sombre et impenétrable, remplie de reptiles venimeux et de précipices sans fond. Cependant, au milieu de ce chaos d'erreurs, on aperçoit quelques vérités fondamentales, comme la croyance à un Etre Suprême, aux bons et aux mauvais anges, à l'immortalité de l'âme, à une vie future, où les saints reçoivent la récompense de leurs vertus et les méchants le châtiement de leurs crimes.

« Après avoir suivi le paganisme dans ses principales voies, reposons notre vue sur le tableau de la religion chrétienne.

« Nos Annamites sont peu attachés à leurs superstitions par principe; mais ils s'y conforment par habitude, par imitation, et souvent aussi par force. Doués d'une intelligence vive et d'un raisonnement assez droit, ils ne s'entêtent pas dans leurs idées et cèdent facilement à celles des autres, quand on leur en montre la justesse et la vérité. De plus, ils sont sensibles à l'intérêt qu'on leur porte, et reconnaissants de la charité qu'on met à les instruire; de là vient qu'il est facile de les convaincre de leur égarement, et de leur faire apprécier la beauté et la sainteté du catholicisme. S'ils n'étaient point enchaînés à leurs superstitions par une foule de liens extérieurs, souvent très-difficiles à rompre; s'il y avait une liberté pleine et entière pour nous d'annoncer la foi, et pour eux de l'embrasser, sans aucun doute, ce pays serait bientôt en majorité chrétien; et malgré tous les obstacles que la prédica-

tion de l'Evangile constamment rencontrés; malgré le petit nombre des ouvriers apostoliques et l'insuffisance de leurs ressources; malgré toutes les fureurs des persécutions anciennes et de la dernière, qui dure depuis plus de vingt ans, ce royaume est un des pays étrangers et païens où le christianisme a fait et fait encore les plus sensibles progrès. Quand j'ai pris le gouvernement de cette mission, il y a seize ans, elle ne contenait que cent mille néophytes, et maintenant elle en compte cent trente-neuf mille, quoique le choléra, en 1851, nous en ait enlevé plus de neuf mille cinq cents.

« Voici la distribution de tous ces Chrétiens par province :

Dans la province de <i>Thang-Hoa</i>	13,691
Dans la province de <i>Ninh-Binh</i>	36,681
Dans celle de <i>Nam-Dinh</i>	19,424
Dans la province de <i>Hà Nội</i>	49,900
Dans la province de <i>Son-Tây</i>	10,813
Dans les deux provinces de <i>Hàng-Hoa</i> et de <i>Tuyen-Quang</i> , situées dans les montagnes, aux confins de la Chine et du Laos, on en compte environ	5,980

Total 136,489

« Si l'on ajoute à ce nombre les nouveaux convertis de l'année courante, les religieuses, les élèves des maisons de Dieu, nos séminaristes et notre clergé indigène, on trouvera près de cent trente-neuf mille fidèles, sans aucun mélange d'hérétiques, et qui, à part un fort petit nombre, observent tous les préceptes de la religion avec une exactitude, une assiduité et une constance capables de faire rougir les vieux Chrétiens d'Europe.

« Vous serez sans doute curieux de savoir comment se fait l'administration des néophytes, et comment, malgré la persécution, on peut encore prêcher la foi aux païens et en convertir un assez bon nombre. Voici, en peu de mots, de quelle manière les choses se passent. Les prêtres annamites parcourent les divers groupes de leurs paroisses deux fois par an, et pour cela ils se transportent dans chacune d'elles à tour de rôle. Là, pendant le jour, ils sont occupés à recevoir les visites, à juger les différends, à réconcilier les ennemis, à régler les affaires de confrérie et d'associations pieuses; le soir à la veillée, ils entendent les confessions. Leurs catéchistes ont pour mission d'instruire les enfants et de les préparer à la première communion, d'aider les grandes personnes à examiner leur conscience et à s'exciter au repentir; d'autres vont exhorter les retardataires jusque dans leurs maisons pour les amener au tribunal de la pénitence; d'autres encore enseignent les éléments de la foi aux idolâtres qui demandent le baptême. Ceux-là, certes, ont une rude tâche; car la plupart de ces païens sont dans une obscurité si grande au sujet de la religion, qu'il faut se donner une peine inouïe pour leur faire retenir les choses les plus simples, comme, par exemple, les saints noms de Jésus et de Marie. Quand tout l'ouvrage est

fini, le prêtre va ailleurs, et recommence à peu près les mêmes exercices, restant plus d'un mois dans les grandes localités, et parfois moins d'une semaine dans les moindres. C'est ainsi qu'il garde, fortifie et augmente peu à peu son petit troupeau, épars et exposé çà et là au milieu de tant de païens.

« L'évêque et les missionnaires ne font pas cette administration de détail. Comme ils ne vont et ne peuvent aller que dans les centres considérables et où les chrétientés environnantes peuvent venir sans crainte, l'affluence autour d'eux est plus compacte et les cérémonies plus solennelles. Quand le vicaire apostolique est en tournée pastorale, il a toujours avec lui quelques missionnaires européens, plusieurs prêtres indigènes, des clercs et un certain nombre de catéchistes; alors un grand mouvement s'imprime à la contrée, et si l'on n'a rien à craindre des mandarins, si la saison est propice, si le village où l'on se trouve donne aux paroisses voisines pleine liberté d'accourir, la foule est immense, et les forces de l'ouvrier succombent sous les richesses de la moisson. Beaucoup de païens se mêlent aux néophytes pour assister à nos fêtes religieuses, et plusieurs demandent eux-mêmes à se faire Chrétiens.

« C'est aussi pendant l'administration que nous arrive un bon nombre d'enfants abandonnés; nous les donnons à nourrir à de pieuses familles, ou bien nous les plaçons dans nos couvents et nos maisons de Dieu. Ainsi, nous recueillons les orphelins, les vieillards sans ressources, les aveugles, les lépreux, les veuves dénuées de tout, les indigents des deux sexes. Ces rebus de la société, ces balayures du monde sont pour nous de précieux bijoux, que nous ramassons dans la boue du siècle pour les nettoyer et les enchâsser dans l'édifice de la sainte Eglise. Nous veillons aussi à ce que les malades païens, en danger de mort, puissent être instruits des principales vérités de la religion et recevoir le baptême, avant de paraître devant Dieu. Plusieurs sollicitent d'eux-mêmes cette grâce. A de pauvres familles idolâtres nous procurons le moyen de venir s'établir dans un village tout chrétien, dont elles partagent bientôt la foi. Ici, le paganisme est comme une mine inépuisable qu'on ne peut exploiter qu'en détail, avec beaucoup de peines et de dépenses. C'est un travail qui exige beaucoup de patience et de dextérité: il faut savoir prendre toutes les formes, parler sur tous les tons, pénétrer partout sans froisser les susceptibilités et sans trop faire d'éclat; mais aussi nous sommes bien dédommagés par le succès. De temps en temps on rencontre, dans cette mine immense, quelques filons précieux, quelques veines fécondes; un païen converti en entraîne ordinairement plusieurs autres à sa suite.

« Voici encore une industrie du zèle. Depuis quelques années Mgr Jeantet a établi une société de lettrés chinois qui tous les ans s'exercent à des compositions littéraires;

des prix sont décernés aux meilleures pièces. Plusieurs païens veulent concourir, et pour cela ils sont obligés de lire nos livres de religion; par ce moyen ils apprennent à la connaître, bientôt ils la trouvent admirable, et finissent par l'aimer et par l'embrasser. Puisque j'ai nommé Mgr Jeantet, je dirai un mot des saintes fonctions auxquelles il se dévoue. Ce prélat dirige notre collège et notre séminaire de Ké-Non, et occupe ainsi sa vieillesse à tailler, à polir les pierres fondamentales et angulaires qui servent successivement à construire ou à réparer l'édifice spirituel de l'Eglise annamite. Cinquante élèves latinistes, quarante étudiants en caractères chinois et trente-deux clercs théologiens reçoivent l'influence de sa piété et les conseils de son expérience.

« Il est facile de comprendre, par tout ce qui vient d'être dit, que nous n'avons pas de règle et de méthode fixe pour prêcher aux païens, et que notre action se diversifie de mille manières, suivant les temps, les lieux et les personnes. Ne pouvant pas combattre l'idolâtrie en bataille rangée, nous lui faisons une guerre de broussailles, comme les voltigeurs armés à la légère, qui, même en fuyant, tirent sur l'ennemi et lui font des prisonniers. Nous imitons aussi les pêcheurs, qui prennent les poissons, tantôt un à un, à la ligne, tantôt plusieurs à la fois, d'un seul coup de filet. Surtout nous tâchons de suivre l'exemple et le précepte de Jésus-Christ, en évangélisant les pauvres de préférence, parce qu'ils sont plus près du royaume de Dieu. Aussi nos néophytes de chaque année sont en grande partie tirés de cette classe, la plus malheureuse devant les hommes, mais la plus précieuse aux yeux du Seigneur. Les riches ne sont pas exclus; il y a de temps en temps quelques familles aisées qui se convertissent. Ce qui fait le plus d'impression sur l'esprit des païens, c'est la charité qu'on a pour eux, c'est la constance des missionnaires et des prêtres à prêcher l'Evangile malgré la persécution; c'est de voir que, malgré tous les efforts du tyran Minh-Meuh et de ses deux successeurs, la religion chrétienne, non-seulement n'a pas été détruite, mais qu'elle est, au contraire, plus florissante que jamais; c'est qu'après toutes les pertes et toutes les vexations dont nos fidèles ont été victimes, ils sont néanmoins beaucoup plus à l'aise que les païens; c'est enfin le spectacle de l'union qui règne entre eux, et le soin qu'ils prennent de s'en donner mutuellement d'éclatants témoignages: comme de s'aider dans les maladies, d'ensevelir les morts, de s'offrir une hospitalité de frères: toutes choses généralement inconnues parmi les idolâtres. Voilà, je le répète, ce qui touche les cœurs et les gagne à la foi, beaucoup plus que tous les raisonnements de la logique la plus serrée, que tous les discours de la plus sublime éloquence, et que toutes les dissertations de la science la plus profonde et la plus étendue. »

Le même Mgr Pierre-André Retord écrivait de Ton-King, sous la date du 5 mai 1832 :

« Depuis que je suis au Tong-King, j'ai déjà envoyé en France bien des récits d'événements aussi édifiants pour les Ames pieuses que glorieux pour la foi. Aujourd'hui, j'ai à vous rapporter un fait qui intéresse non-seulement notre mission, mais l'Eglise entière; c'est le martyre de M. Jean-Louis Bonnard, notre cher compatriote.

« Né à Saint-Christôt-en-Jarret, le 1^{er} mars de l'année 1824, M. Bonnard eut le bonheur de recevoir l'esprit religieux comme une tradition de famille. Je l'ai souvent entendu parler de la piété sincère et de la foi vive de ses bons parents, des leçons de vertu et des exemples de ferveur qu'ils lui avaient donnés dès sa plus tendre enfance.

« La vocation de notre cher confrère au sacerdoce se manifesta dès l'âge de dix ans. A vingt-deux ans, il passa du grand séminaire de Lyon dans celui de notre société, où il acheva son cours de théologie, après lequel il fut ordonné prêtre par Mgr Sibour, archevêque de Paris. Deux mois après il s'embarquait à Nantes sur le navire *l'Archevêque-Affre*, et nous arriva tout joyeux au temps pascal de 1850, lorsque le choléra exerçait autour de nous ses plus affreux ravages.

« Il se mit avec la plus grande ardeur à l'étude de la langue annamite, impatient qu'il était de pouvoir exercer les fonctions du saint ministère. Ses progrès furent rapides, et déjà, vers la fin de 1850, il commençait à entendre les confessions et à faire quelques instructions à l'église. Cependant je le retins auprès de moi jusqu'à la fin du mois d'avril de l'année dernière, pour l'initier à notre méthode et lui donner quelque expérience des personnes et des choses de la mission. C'est pendant qu'il était avec moi, comme un enfant avec son père, que j'ai connu et admiré la douceur de son caractère, la perfection de son obéissance, la ferveur de son zèle, son humilité profonde, sa candeur si simple et si franche, sa résignation absolue et son filial abandon entre les mains de la divine Providence. D'après ce que j'ai connu ici de la beauté de son Ame, je puis assurer qu'elle n'avait jamais été froissée par les orages des mauvaises passions.

« Vers la fin du mois d'avril, je l'envoyai au village de Ké-Bang, lui assignant pour champ à cultiver les deux paroisses de Ké-Bang et de Ké-Tring. Ne convenait-il pas de donner à un Lyonnais l'héritage d'un Lyonnais (1) ? Depuis lors, je ne l'ai revu que deux fois; mais, comme il était près de ma résidence, nous avons toujours eu de fréquents rapports épistolaires. Il était parvenu en peu de temps à se faire grandement aimer de ses Chrétiens, qu'il payait de retour avec usure.

« Après avoir donné une retraite des plus

(1) M. Charrier, du diocèse de Lyon, a administré ce district pendant neuf ans.

fructueuses à Ké-Bang, il était allé faire l'administration de la petite chrétienté de Bôi-Xuyên où il n'y a qu'une quinzaine de maisons chrétiennes, formant à peu près le quart du village; c'est là qu'il fut arrêté le 21 mars 1852. Un petit mandarin païen, qui avait perdu sa place, dénonça notre cher confrère au sous-préfet voisin, et fut cause de son arrestation; voici comment M. Bonnard la raconte lui-même dans une lettre du 2 avril :

« — Vers les neuf heures du matin (21 mars), j'étais à suppléer les cérémonies du baptême pour environ vingt-cinq enfants; mais je n'eus pas le temps d'achever. Le mandarin avec sa troupe était aux portes du village, que je n'avais pas reçu le moindre avis. Aussitôt on arrache mon surplis et mon étole, plutôt que je ne les quitte. Je sors, on veut me faire traverser un étang; mais j'aperçois les soldats qui l'entourent déjà. Je cherche une issue vers un autre côté encore libre; je passe un étang avec de l'eau jusqu'à la ceinture, et je me jette à travers les champs de riz, suivi de mon catéchiste Kim, et tombant à chaque pas dans la boue. Nous ne savions de quel côté fuir. Si nous eussions pu aborder la chrétienté de Dông-Dôi, peut-être aurions-nous été sauvés; mais nous n'en eûmes pas le temps. Bientôt une troupe de soldats m'entoure; ils m'arrêtent et me lient les mains si fortement que, quelque temps après, elles étaient tout enflées. Je les priai de desserrer les liens; ils ne le voulurent pas; et, sans dire un mot, je me résignai à mon sort.

« Mon catéchiste Kim fut aussi pris en même temps que moi. Dans la panique générale, il était seul pour me conduire. L'élève Bâ, mon servent de Messe, voulut franchir le blocus, sans doute pour chercher à me porter quelque secours; il fut également saisi. Heureusement que j'eus la bonne idée de sortir du village; si j'y fusse resté, n'ayant point de retraite disposée d'avance pour me cacher, je n'aurais pas moins été pris, et avec moi tous mes hommes et mes effets; et le hameau eût été saccagé. Vous savez que je fus conduit à la sous-préfecture, couvert de boue jusqu'aux épaules et mes habits tout mouillés. Après avoir marché quelque temps assez vite, je me sentis à bout de forces; le sang coulait de mes pieds. Je voulus ralentir le pas. *Que ceux qui sont pressés, dis-je en riant à mon escorte, prennent les devants; pour moi, j'ai bien le temps d'arriver.* Ils me laissèrent aller à volonté. Sur notre passage, on sortait en foule pour nous voir. Ce ne fut qu'après notre arrivée à la sous-préfecture qu'apercevant l'élève BÂ, les mains liées comme nous, je sus qu'il était aussi arrêté.

« Le soir même, j'appris ce qui venait de se passer, et aussitôt j'envoyai mon homme d'affaires sur les lieux, avec dix barres d'argent, pour tâcher de délivrer au moins les deux jeunes Tongkinois. Il arriva à la sous-préfecture dans la nuit. Le Père Thao y avait aussi expédié des hommes dans la

même intention; mais il leur fut impossible de pénétrer chez le mandarin. Toutes les portes étaient fermées, et personne ne voulut leur ouvrir. Le mandarin, dans l'excès de sa joie, but et joua presque toute la nuit avec le dénonciateur, et, le lendemain, de grand matin, il conduisit notre confrère et ses deux compagnons de captivité au chef-lieu de la province, et les livra au gouverneur.

« Laissons M. Bonnard raconter lui-même son histoire, il la connaît mieux que personne. — A la sous-préfecture, je subis un interrogatoire préalable sur les questions suivantes : Quel est votre nom ? Votre âge ? Depuis combien de temps êtes-vous dans ce pays ? Par où avez-vous passé ? Comment êtes-vous venu à Bôi-Xuyên ? Je répondis aux trois premières questions d'une manière satisfaisante; quant aux deux dernières, je déclarai qu'il était inutile de me les adresser; que ma conscience ne me permettait pas d'y répondre. Mon catéchiste dit la même chose, et on nous fabriqua à chacun une belle cangue. Nous passâmes ensuite la nuit ensemble au milieu des soldats qui me firent un lit de paille dans une grande salle exposée à tous les vents.

« Pour mon compte je ne craignais rien; mais j'étais plein d'inquiétude pour mes deux jeunes gens. Je demandai s'il était possible de les racheter. Un des mandarins, qui me paraissait assez traitable, me répondit que c'était impossible. Il fallut donc nous résigner. Nous nous remîmes entre les mains de Dieu, et nous répétâmes tous ensemble : *Que la volonté de Dieu soit faite!*

« Le lendemain matin on nous conduisit au chef-lieu de la province. Je fus porté en filet, la cangue au cou, tandis que mes deux compagnons furent obligés d'aller à pied. Pendant ce voyage, je fis souvent à Dieu le sacrifice de ma vie, en pensant à Jésus pris et lié au jardin des Olives et conduit de tribunal en tribunal jusqu'à la mort. Les gens sortaient de tous côtés pour voir le prêtre européen. Arrivés à la ville, on nous exposa dans la salle des affiches. Nous étions tous les trois adossés à une colonne, et devant nous une foule immense se pressait pour jouir de ce spectacle. Pour moi, je promenai mes regards sur cette multitude pour y chercher quelques Chrétiens; mais je n'en pus reconnaître un seul, bien qu'il y en eût sans doute plusieurs. Après une demi-heure d'attente, nous comparâmes pendant dix minutes devant le grand mandarin, lequel ne me dit pas un mot. De là on nous conduisit à la prison. J'ai sur moi mon scapulaire, ma médaille et ma croix; ce sont là, avec ma cangue et ma chaîne, des trésors que je n'échangerais pas contre ceux des monarques. Les mandarins subalternes voulaient m'enlever ma petite croix; mais je tins ferme et ne voutus pas m'en dessaisir. Un brave homme parmi eux me prêta son appui et je pus la conserver.

« En livrant notre cher confrère au gouverneur, le mandarin de la sous-préfecture, qui est un prince du sang royal, lui remit

aussi le procès-verbal de son arrestation. D'après son récit, il aurait conduit neuf bataillons, avec tous les huissiers et secrétaires de la sous-préfecture, à cette expédition périlleuse ; en tout une armée d'environ cinq cents hommes pour en arrêter un seul, sans armes et sans défense. Je ne vous traduis point ce procès-verbal, parce que c'est plutôt un roman qu'un fait historique.

« Aussitôt que je sus notre cher confrère livré au grand mandarin, j'envoyai mon homme d'affaires à la ville, pour tâcher d'adoucir son sort et celui de ses deux compagnons. Nous lui écrivîmes aussi des lettres d'encouragement : Votre arrestation m'a beaucoup affligé selon la chair, lui disais-je, car il m'est bien douloureux de vous perdre au moment où vous pouviez rendre de grands services à la mission. Vous avez bien du bonheur d'être, d'une manière si visible, le bien-aimé du Dieu des souffrances ; sans cela, j'aurais eu envie de vous faire quelques reproches. Pourquoi quitter le grand village de Ké-Bang, d'où votre travail pouvait rayonner au loin, pour aller vous jeter dans cette impasse de Bôi-Xuyên ? Vous y faisiez une si riche moisson ! les gerbes y étaient si nombreuses, si pesantes, et les épis pleins du froment le plus pur ! Vous faisiez couler avec tant d'abondance, des pressoirs du Père de famille, ce vin généreux qui fait germer les plus belles vertus ! Pourquoi, je le répète, vous êtes-vous éloigné de cette vigne féconde et de ce champ que le Seigneur comblait de ses bénédictions ? Mais non, je ne veux pas vous gronder : c'est Dieu qui l'a voulu ainsi ; vous y gagnerez le ciel et il en tirera sa gloire et celle de son Église. Seulement, je suis triste de n'être pas de la partie. Quelle belle carrière que celle des martyrs ! Oh ! je suis plus que triste, je suis jaloux de vous voir partir avant moi pour la patrie céleste, par le chemin le plus sûr et le plus court, tandis que je reste encore sur cette mer orageuse, sans savoir quand je parviendrai au port, sans même être assuré d'y parvenir jamais. Moi votre évêque, moi le vieux capitaine de vingt ans de service en terre étrangère, sans compter mes trois ans de premières armes au pays natal, ne devais-je pas être couronné avant vous ? Comment osiez-vous me supplanter ainsi ? Mais je vous pardonne, parce que c'est Dieu qui l'a voulu : vous êtes à ses yeux un fruit mûr pour le ciel, un fruit qu'il va bientôt cueillir. Plus âgé que vous, je suis aussi plus chargé de péchés, et j'ai besoin de faire plus longtemps pénitence dans ce monde. Je vous pardonne, dans l'espoir fondé qu'au ciel vous serez un nouveau et zélé protecteur de notre mission, et que, par vos prières, vous finirez tôt ou tard par m'attirer là-haut.

« Allez donc en paix, enfant gâté de la Providence, allez jouir du triomphe qui vous attend. Je vous admire d'avoir été choisi de si bonne heure pour combattre le grand

combat des héros chrétiens ; je vous porte envie, il est vrai, mais c'est une envie d'amour, une jalousie de tendresse. Il est certain que vous serez mis à mort, préparez-vous-y donc le mieux que vous pourrez. Que vous êtes heureux ! les jours de votre pèlerinage sur la terre vont bientôt finir ; bientôt vous irez rejoindre les Borie, les Cornay, les Schœffler, les autres apôtres et martyrs de cette mission. Ah ! qu'ils seront satisfaits de vous voir entrer dans leur glorieuse phalange !

« Quelques jours après cette lettre, je lui envoyai le P. Tink, ancien confesseur de la foi, pour lui procurer la grâce des sacrements. Vous pouvez penser combien il eut dû être consolé et encouragé. Le vendredi-saint il m'écrivait : Hier, j'ai eu le bonheur de recevoir la sainte communion après m'être confessé. Il y a bien longtemps que je n'avais ressenti autant de joie en possédant le Roi des anges. Vraiment il faut être en prison, la chaîne et la cangue au cou, pour pouvoir exprimer combien il est doux de souffrir quelque chose pour celui qui nous a tant aimés. Mes deux jeunes gens et deux autres captifs ont eu le même bonheur. J'ai aussi reçu votre charmante lettre, je l'ai lue et relue, elle m'a fait un sensible plaisir et un grand bien à mon âme. Quant à mon excursion à Bôi-Xuyên, j'y allai presque malgré moi. J'aurais voulu trouver des obstacles pour m'excuser auprès des Chrétiens qui me pressaient de leurs sollicitations. Je me console en pensant que Dieu l'a voulu ainsi, et j'éprouve plus de contentement de mon sort qu'aucun heureux du siècle dans la plus brillante prospérité. Ma cangue et ma chaîne sont pesantes : croyez-vous que j'en sois peiné ? Oh ! non, je m'en réjouis, au contraire, car je sais que la croix de Jésus était bien plus lourde que ma cangue, que ses chaînes étaient bien plus difficiles à supporter que les miennes, et je me trouve bienheureux de pouvoir me dire avec saint Paul, *vinculus in Christo* (1). Depuis mon enfance j'avais souhaité ce bonheur. Maintenant il me semble que le bon Dieu m'exauce. Je bénis donc le Seigneur, et le remercie de la part qu'il m'a faite malgré mon indignité.

« Néanmoins, je suis quelquefois un peu triste en pensant à la peine qu'a dû vous causer mon arrestation et aux malheurs qu'elle peut entraîner. Les souffrances des deux chers enfants qui ont été arrêtés avec moi me fendent le cœur et me font parfois verser des larmes. De plus, je suis encore bien jeune, j'aurais désiré vous aider à prendre soin de ces chers néophytes que je chéris. J'aurais voulu les secourir encore quelque temps avant de verser mon sang pour eux ; mais le Seigneur ne m'en a pas jugé digne : que sa sainte volonté soit faite ! Je me confie tout entier à la bonté divine. Si la chair et le sang sont parfois un peu tristes, l'agonie de Jésus au jardin des Oliviers relève mon courage et ma patience, pour

(1) Prisonnier de Jésus-Christ.

endurer avec joie tout ce que m'envoie son amour. Je me trouve heureux de souffrir davantage pour expier tant de fautes que j'ai commises. Je serais presque tenté de me plaindre à Votre Grandeur de ce que sa sollicitude et l'affection que les Chrétiens me portent, diminuent beaucoup les peines de ma captivité, qui me sont si précieuses. Je suis vivement touché et attendri de tous les égards que l'on a pour moi, et je ne saurais jamais l'oublier. Continuez à m'écrire, Monseigneur, le plus que vous pourrez; vos lettres, ainsi que celles de tous nos amis, sont pour moi un baume salutaire qui coule sur mon cœur et le soulage. J'étais si heureux de travailler sous votre paternelle direction et de vivre avec de si bons confrères! Si je vous précède dans le ciel, je ferai bien en sorte de vous tirer après moi.

« Au début de leur captivité, nos confesseurs étaient accablés de visites du matin au soir. Ensuite on ne laissa presque plus entrer personne. Je suis entièrement seul, m'écrivait alors M. Bonnard; ce n'est pas un mal. J'en profite pour me livrer à la méditation des souffrances de Jésus et me préparer à la mort. Notre vie est assez monotone. Nous n'avons pas beaucoup à souffrir des soldats. Ils nous aiment et sont assez portés à nous faire plaisir. Je suis très-content de ceux qui sont avec moi; ils n'oseraient rien se permettre qui me fît de la peine. De temps en temps je vais visiter mes deux jeunes gens; cela m'est plus facile qu'à eux de venir à moi; car je ne crains personne. D'ailleurs, quand j'ai récité mon bréviaire, fait quelques prières et exercices pieux, il arrive que le temps passe encore bien vite. L'épouse et le fils du grand mandarin sont venus me voir. Nous avons eu un long entretien; ils semblaient me porter le plus grand intérêt et paraissaient bien affligés de ma captivité.

« Telle a été la manière de vivre de notre cher confrère en prison, pendant le temps qu'on dressait sa sentence et qu'on lui faisait subir, ainsi qu'à ses deux compagnons, les interrogatoires de droit. Or, ces interrogatoires se réduisent à quatre, et c'est notre bien-aimé martyr qui va vous en donner les détails.

« Dans le premier, dit-il, on me fit les questions accoutumées. Quel est votre nom? — Mon nom annamite est Huong, mon nom de famille est Bonnard. Il me fallut près d'une demi-heure pour les exercer à le prononcer, et encore ne purent-ils en venir à bout: enfin ils écrivirent Bona. Quel est votre âge? — Vingt-neuf ans. — Votre patrie? — La France. — Depuis quand êtes-vous dans ce pays? — Depuis deux ans. — Comment y êtes-vous venu? — D'abord sur un navire français jusqu'à Macao; puis sur une barque chinoise jusqu'aux rivages annamites. — Où avez-vous débarqué? —

Sur une côte dont je ne sais pas le nom. — Quels lieux avez-vous habités jusqu'à votre arrestation? — Plusieurs; je ne me les rappelle pas tous, et quand je me les rappellerais, je ne vous le dirais pas. — Qu'alliez-vous faire à Bôi-Xuyen? — J'étais là pour régler en passant quelques affaires; mon intention n'était pas d'y séjourner. — Dans quelle maison étiez-vous logé? — Je ne saurais le dire.

« Ils revinrent plusieurs fois à la charge pour connaître les endroits où j'avais passé, les villages qui m'avaient donné asile, me menaçant du rotin si je persistais à me taire. Frappez-moi tout à votre aise, leur répondis-je d'un ton animé, mais n'espérez pas m'arracher un mot qui puisse nuire aux Chrétiens. Je suis venu ici pour les servir jusqu'à la mort. Vous vous trompez grandement si vous croyez obtenir la moindre déclaration contraire à ma conscience. — Nous ne voulons point faire de mal aux Chrétiens. — Alors pourquoi cherchez-vous à connaître ceux qui sont logés? Ils ne surent que répondre, et se mirent à rire. — Voulez-vous fouler la croix aux pieds? Si vous le faites, vous serez renvoyé en Europe; dans le cas contraire, vous serez frappé du rotin et condamné à mort. — Je vous ai déjà dit que je ne crains ni votre rotin, ni la mort. Je suis prêt à tout souffrir; mais, commettre une telle lâcheté, un crime si affreux, jamais! Je ne suis pas venu ici pour renier ma religion ni pour donner de mauvais exemples aux Chrétiens. Alors, ils se turent.

« Dans le second interrogatoire qui eut lieu le lendemain, les mêmes questions me furent adressées. Je répondis qu'ayant tout dit la veille, je n'avais rien à ajouter à mes précédentes explications. Mes juges paraissaient du même avis, car je les entendis se répéter entre eux: Nous ne savons plus que lui demander.

« A la troisième audience, mon catéchiste Kim comparut avec moi. Les mandarins insistèrent encore pour connaître les lieux que j'avais parcourus, les maisons et les villages où j'avais été logé. C'est pour faire du bien à vos compatriotes, leur répondis-je, et non pour leur faire du mal, que j'ai tout quitté en Europe. Si moi, qui suis étranger, j'aime cependant le peuple de ce pays, et ne veux rien dire qui puisse le compromettre, à combien plus forte raison, vous qui en êtes les magistrats et les pères, devriez-vous éviter des questions qui pourraient lui nuire? Je leur donnai encore la réponse que M. Charrier avait faite en pareille circonstance: Si j'avais été arrêté dans une autre province, leur dis-je, voudriez-vous que je déclarasse que j'ai habité dans celle-ci? Et, si je le faisais, en seriez-vous contents (1)?

« Ils interrogent ensuite mon catéchiste, qui se met à leur raconter son histoire;

(1) Les mandarins et les chefs de village sont responsables des arrestations qui se font sur leur

territoire, parce qu'ils sont censés n'avoir pas exercé une grande surveillance.

mais ils l'interrompent à chaque mot, le pressent, le menacent, et le pauvre jeune homme, qui avait déjà reçu vingt coups de rotin la veille, balbutie et se trouble. Craignant pour lui, je prends aussitôt la parole, je gourmande les juges d'un ton indigné et leur impose silence. Ils me dirent qu'il fallait bien qu'ils fissent leur devoir. Je connais votre devoir aussi bien que vous, et je sais que toutes ces questions ne sont pas nécessaires. Puis, baissant la voix, je leur rappelle l'intérêt qu'ils doivent porter au peuple. Voulez-vous lui épargner de grands maux, et à vous beaucoup d'embarras, rédigez votre rapport au roi d'une manière sage et prudente. Ne voyez-vous pas qu'en frappant ces jeunes gens, vous les exposez à dire des mensonges, et à compromettre des innocents? Les mandarins m'écoutèrent avec beaucoup d'attention et me donnèrent des éloges sur ma manière de parler annamite; ils se disaient entre eux : Il est ici depuis longtemps. Pour conclusion, ils dirent à mon jeune homme : Concertez-vous avec le Père, consultez-le et vous nous apporterez vos réponses, afin que nous puissions terminer cette affaire. En effet, à la fin de la séance, je fis écrire à mon catéchiste toute son histoire, de manière à lui fournir un texte sûr et précis.

« Le quatrième interrogatoire ne fut que la reproduction des précédents. Les juges m'ont fait tracer quelques lignes en français pour les envoyer au roi; dans cet écrit j'ai déclaré, en peu de mots, mon nom, mon pays, mon âge, ma profession et voilà tout. Au général, dans tous ces interrogatoires, j'ai éprouvé d'une manière très-visible l'efficacité des paroles de Jésus-Christ à ses disciples : « Ne vous inquiétez pas de ce que vous répondrez aux princes de ce monde; l'Esprit-Saint répondra par votre bouche. » En effet, je n'éprouvais aucun embarras, je ne craignais rien, et jamais je n'ai parlé annamite ni mieux ni si facilement.

« Quant à mes deux jeunes gens, j'ai tâché de les encourager et de les soutenir autant que j'ai pu et en toutes circonstances. Ils sont l'un et l'autre joyeux de leurs souffrances et tout brûlants du désir du martyre; je les aime d'une affection toute spéciale; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour adoucir leurs privations, et je partage avec eux, comme avec des frères, tous les petits présents que la charité des Chrétiens m'apporte. Ils ont subi trois interrogatoires en particulier : dans le premier, ils ont reçu chacun vingt coups de rotin, pour n'avoir pas voulu déclarer les villages où j'avais habité. Pendant qu'on le frappait, mon catéchiste Kim avait tracé une petite croix devant lui pour méditer, en la voyant, les souffrances de Jésus-Christ. Le même refus lui valut encore, dans le second interrogatoire, cinq nouveaux coups dont il a plus souffert, m'a-t-il dit, que des vingt précédents. Ce cher enfant, placé sous la verge, invoquait tout haut les saints noms de Jésus et de Marie, et ces

doux noms, toujours si consolants dans les souffrances, soutenaient son courage. Dans le cours du troisième interrogatoire, les mandarins présentèrent aux deux confesseurs une statue mutilée, qu'ils disaient être un Christ pris chez les Dominicains; elle était de la grosseur d'un enfant de douze ans, n'avait que la moitié de la tête et point de bras. Les juges voulaient la leur faire baiser; mais ces chers néophytes s'y sont refusés, ne sachant pas si c'était un Christ ou une idole. Comme ils repoussaient l'image suspecte, deux ou trois grosses souris s'échappèrent du ventre creux de la statue en présence de tout le prétoire. La ferveur de ces jeunes gens m'édifie beaucoup; ils ont courageusement confessé la foi. Cependant les mandarins, par compassion pour eux, voulaient mettre dans leur rapport qu'ils avaient foulé la croix aux pieds; ils s'y sont vivement opposés, et ont fait écrire leur déclaration formelle, qu'ils refusaient toute apostasie et qu'ils demandaient la mort. Leur générosité m'a grandement réjoui. Mon catéchiste Kim a fait insérer dans le rapport au roi que sa mission était de m'accompagner dans les lieux où l'administration des sacrements réclamait ma présence. Je crains que ce cher enfant ne puisse supporter le fardeau qu'il s'est ainsi imposé dans la ferveur de son zèle. Comme je lui reprochais un jour de s'être un peu trop chargé : Je ne désire rien tant que la mort, me répondit-il en souriant. Que je serais heureux de verser avec vous mon sang pour Jésus-Christ! Je l'avais toujours beaucoup aimé à cause de son dévouement et de sa douceur; la prison me l'a rendu plus cher encore en me révélant toute la bonté de son âme. C'est pour moi un ange plutôt qu'un homme, et ce sentiment est partagé par tous ceux qui l'entourent; personne ne peut se défendre d'une vive sympathie pour ce caractère généreux et enjoué. L'élève Ba se montre plus silencieux. Le jour où nous devons écrire nos déclarations, on nous conseilla de feindre que nous avions la fièvre pour éviter les coups de rotin. Le cher enfant prit la chose au sérieux : je le vis venir à l'audience, tout grelottant, pouvant à peine remuer les jambes, puis s'asseoir d'un air abattu et avec une figure allongée comme un homme gravement malade. On s'empressa de lui faire signer sa déclaration et de le renvoyer aussitôt après. Suppliez Jésus et Marie de fortifier ces deux athlètes dans toutes les épreuves que la Providence leur réserve encore. Je les recommande instamment à vos prières, et, avec eux, votre humble serviteur. »

« Vous voyez, mon cher ami, que les mandarins se sont montrés assez humains envers nos prisonniers. Peut-être nos ligatures, distribuées à propos, ont-elles contribué à les rendre plus traitables. Tous les interrogatoires étant terminés, le grand mandarin dressa son rapport au roi. En voici les passages les plus saillants.

« ... Ayant examiné ces trois coupables au milieu du prétoire, j'ai découvert que l'un d'eux, prêtre de la religion de Jésus, était évidemment européen. Il a le nez long, la barbe épaisse, les cheveux courts, les yeux jaunes, la peau d'un blanc pâle; il a déclaré se nommer *Bona*. Il est français, âgé de vingt-neuf ans. Il y a deux ans qu'ayant obtenu un passe-port du grand mandarin de son pays, il vint, sur un vaisseau français, jusqu'à la ville de Macao. Un mois après, il s'embarqua de nouveau sur un navire chinois pour atteindre ce royaume, en parcourir les provinces et y prêcher sa religion. Arrivé sur les côtes annamites, il aperçut une petite barque de pêcheurs montée par deux hommes qui faisaient furtivement le signe de la croix. A ce signe il reconnut que c'étaient des Chrétiens, descendit dans leur barque, et, à la faveur de la nuit, fut déposé à terre, puis conduit en différents endroits solitaires le long du rivage... Il ne connaît pas les caractères chinois. Dans ses paroles, il mêle beaucoup de mots européens dont il ne donne pas l'explication. C'est un être d'une espèce toute différente de la nôtre. Il n'a jamais voulu faire connaître ni le rivage où il avait abordé, ni les lieux qu'il avait parcourus, ni les maisons qui l'avaient accueilli, ni les individus qu'il avait séduits et trompés. Nous l'avons interrogé là-dessus à deux ou trois reprises, sans pouvoir lui arracher un aveu. Il a résisté à tous nos efforts. Son affaire ne demande pas un plus long examen : c'est un barbare d'Europe, un grand criminel; n'est-il pas évident qu'il doit être mis à mort?

« Après cette conclusion, le mandarin passe aux deux jeunes compagnons de notre bien-aimé confrère. L'histoire qu'il leur brode se termine ainsi : Quant aux lieux que le criminel *Bona* a traversés, aux villages qui l'ont reçu, aux maisons qui l'ont caché, jamais ils n'ont voulu les faire connaître. Ce sont des bouches de fer qui ne veulent pas s'ouvrir. Ils ont également refusé de fouler la croix aux pieds; ils demandent la mort. Cependant nous examinerons de nouveau leur affaire, et, après avoir porté leur sentence, nous l'enverrons plus tard à Sa Majesté.

« Le grand mandarin envoya ce rapport au roi le 5 avril, et le 30 du même mois arriva la réponse du prince qui confirmait pleinement la sentence de mort portée contre notre confrère. Mais, avant de passer à l'exécution, permettez-moi un retour sur la situation que cet événement nous avait faite.

« Au moment où *M. Bonnard* fut arrêté, nous étions trois Européens dans notre communauté de Vinh-Tri, *M. Le grand*, qui m'aide à écrire et à lire mes lettres (travail devenu bien difficile à la faiblesse de ma vue), *M. Charbonnier*, récemment revenu de Lac-Thô où la fièvre l'avait surpris dans l'exercice de son ministère, et enfin votre serviteur. Vous savez que Vinh-Tri est ici regardé comme le nid des Européens

et le quartier général de leurs opérations apostoliques; ce pays, d'ailleurs, n'est pas très-éloigné du chef-lieu de la province où *M. Bonnard* était en prison. Nous avions donc de sérieuses appréhensions pour nous et notre communauté, lorsqu'une ordonnance du grand mandarin, publiée dans toute la province de Nam-Dinh, vint encore ajouter à nos craintes. Deux fois nous avons pris la fuite sur de fausses alertes. Le jour de Pâques nous avons dit la sainte Messe secrètement, à une heure après minuit, et nous avons passé le reste de la journée en barques. Comme l'orage gronde toujours, chacun de nous se tient prudemment sur ses gardes.

« Pour notre vénérable captif, une fois sa sentence rendue, sa position s'améliora. Ses deux élèves furent replacés dans sa prison. Il avait déjà son Bréviaire; nous lui fîmes parvenir une *Imitation de Jésus-Christ*. Les Chrétiens pouvaient assez facilement aller le voir et converser avec lui. Il a pu nous écrire plusieurs lettres et en recevoir de presque tous nos confrères. Sans doute, *M. Bonnard* n'avait pas besoin de nos exhortations pour parcourir vaillamment jusqu'au bout sa noble et glorieuse carrière : sa fervente piété, sa foi vive, et le secours intérieur de la grâce, étaient plus que suffisants pour le soutenir dans le combat. Néanmoins, cet échange d'encouragements et d'adieux ne manquait pas de lui être très-agréable, et pour nous c'était une consolation bien douce de répandre sur lui le parfum de notre affection. Mais son plus grand bonheur, en prison, a été de pouvoir se confesser quatre fois et recevoir six fois la sainte Eucharistie, qui lui a été donnée la dernière fois en vatique, environ deux heures avant son exécution. La chair et le sang adorables de Jésus-Christ ont été la dernière nourriture qu'il a prise en ce monde.

« Cependant la fin d'avril approchait, l'édit du roi ne devait pas tarder d'arriver. Notre cher prisonnier m'écrivit encore une assez longue lettre, pour me faire toutes ses recommandations relativement à différentes personnes, à ses parents en particulier, auxquels il me pria d'envoyer quelque objet qui lui eût appartenu; ce que je ne manquerai pas de faire aussitôt que je le pourrai. Sa sollicitude se reportait ensuite sur ses deux jeunes gens. Ils m'édifient beaucoup par leur ferveur, m'écrivait-il, mais je suis très-inquiet pour leur avenir; qui les soutiendra lorsque je ne serai plus avec eux? Ils le comprennent bien. Nous sommes heureux de souffrir avec vous, me disent-ils, mais lorsque vous nous quitterez, si nous ne pouvons pas vous suivre, que deviendrons-nous tout seuls? Je les console en leur disant que vous serez leur appui. Je vous prie d'adoucir leur position autant que cela vous sera possible.

« Comme c'est peut-être la dernière fois que je vous écris, me disait-il encore, permettez-moi, de me jeter à vos pieds pour vous demander votre bénédiction. Si

j'ai offensé Votre Grandeur ainsi que quelqu'un de mes confrères, pendant le peu de temps que j'ai desservi la mission, je vous prie de me pardonner. Soyez bien convaincu que je ne vous oublierai jamais. Il m'écrivait cela le 22 avril. Le 25 et le 27 je lui adressai deux lettres dont voici les principales idées :

« Soyez tranquille, mon bien-aimé ; toutes vos intentions seront remplies, toutes vos commissions seront faites. Je prendrai un soin tout spécial de vos chers compagnons de captivité et des autres personnes auxquelles vous portez intérêt. Je serai pour eux un bon père. Vous me demandez pardon ; mais je ne sais quel pardon vous donner : vous ne m'avez jamais offensé en rien. Vous savez que je vous ai toujours bien sincèrement aimé ; et maintenant je vous aime plus que jamais. La bénédiction que vous sollicitez, je vous l'ai donnée dès l'époque de votre arrivée dans cette mission : elle est restée sur vous jusqu'à ce jour, elle vous suivra jusque dans l'éternité. Oui, je vous donnai ma bénédiction lorsque je vous imposai le beau nom de *Cô-Huong*, c'est-à-dire *Père de la patrie, Père l'encens, Père le parfum*, car le mot *huong* signifie tout cela. Or, c'est maintenant que cette aimable patrie va vous apparaître dans toute sa splendeur, et que vous allez être un de ses heureux habitants ; c'est maintenant que cet encens précieux va brûler sur l'autel du martyr, et que sa fumée va monter jusqu'au trône de l'Éternel ; c'est maintenant que ce parfum admirable va plaire à Jésus comme celui de Marie-Madeleine, et réjouir par sa bonne odeur les anges et les hommes, le ciel et la terre. Je vous ai donc béni il y a longtemps ; cependant je vous bénis encore. Que la force de Dieu le Père vous soutienne dans l'arène des héros où vous allez entrer ; que les mérites de Dieu le Fils vous consolent sur le Calvaire où vous allez monter ; que la charité de Dieu le Saint-Esprit vous enflamme dans le cénacle de votre prison d'où vous allez sortir pour cueillir la palme des martyrs. Oui, soyez béni, mon bien-aimé, et quand vous serez dans le ciel, bénissez-nous à votre tour ; bénissez cette mission et tous nos Chrétiens que vous aimez d'une si vive tendresse. Soyez notre avocat, notre protecteur, tant que nous serons encore sur cette terre de boue ; intercédez pour nous auprès de Dieu, pour que nous puissions être bientôt vos compagnons de félicité. Adieu, ô mon bien cher ami ! il se fait tard, séparons-nous. Nous nous verrons dans la patrie : adieu ! adieu ! adieu !

« A ce suprême adieu notre cher martyr fit une dernière réponse, qui fut comme son testament :

« Monseigneur et mes chers confrères,
« Voici la dernière lettre que je vous écris.

(1) Que la volonté de Dieu soit faite.

(2) Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. Dans les cœurs de Jésus et de Marie, je vous em-

Mon heure solennelle est sonnée, adieu ! adieu ! Je vous donne à tous, vous qui m'aimez et qui vous souvenez de moi, je vous donne donc à tous rendez-vous au ciel : c'est là que j'espère vous revoir ; je n'aurai plus la douleur de vous quitter. J'espère en la miséricorde de Jésus ; j'ai la douce confiance qu'il m'a pardonné mes innombrables fautes ; j'offre volontiers mon sang et ma vie pour l'amour du bon Maître et pour ces chères âmes que j'aurais tant voulu aider de toutes mes forces ; je pardonne de grand cœur à ceux qui se reprocheraient quelque chose à mon égard,

« N'allez pas croire trop tôt que je n'ai plus besoin de prières, de peur que je n'aie à souffrir de votre excessive confiance. Continuez, je vous en conjure, à vous souvenir de moi devant Dieu. Pour moi, ainsi que je vous l'ai dit, si le Seigneur prend pitié de mon âme, et que je puisse quelque chose auprès de sa bonté souveraine, soyez bien persuadés que je ne vous oublierai pas.

« Demain, samedi, fête des saints Philippe et Jacques, premier mai, et anniversaire de la naissance de M. Schœffer pour le ciel, voilà, je crois, le jour fixé pour mon sacrifice : *Fiat voluntas Dei* (1). Je meurs content : que le Seigneur soit béni ! Adieu à tous dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie. *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum. In corde Jesu et Mariæ, osculor vos, amici mei* (2).

« *Vinctus in Christo* (3), la veille de ma mort, 30 avril 1832.

« C'est ce jour qu'arriva de la capitale l'approbation de sa sentence de mort, vers les six heures du matin, lorsque le grand mandarin dormait encore. Un employé chrétien en prit furtivement connaissance et se hâta d'en donner la nouvelle à quelques amis. Aussitôt et avec la rapidité de l'éclair, le bruit se répandit au loin que notre vénérable confrère allait être exécuté le soir même ; et, de tous côtés, les néophytes accoururent à la ville, pour assister à ce spectacle aussi solennel qu'attendrissant. Dès midi, les rues étaient encombrées, et la porte par où l'on supposait que devait sortir le cortège, assiégée par la foule. Ce fut probablement pour éviter cette multitude que l'exécution fut retardée jusqu'au lendemain, premier jour du beau mois de Marie. Mais ce jour-là, la foule ne se dissipa, avait considérablement épaissi ses masses. Dès le matin, elle s'était portée au champ ordinaire des exécutions, où les mandarins faisaient tout préparer d'avance pour le supplice. Tout à coup on aperçoit le missionnaire conduit vers un point opposé. La foule s'y précipite soudain ; mais elle avait un trop grand détour à faire pour arriver à temps ; de plus les soldats la repoussaient. Il n'y eut donc que quelques centaines de Chrétiens qui

brasse, ô mes amis !

(3) Prisonnier de Jésus-Christ.

surent assister au martyre de notre bien-aimé confrère. L'emplacement choisi pour sa mort était à environ une lieue et demie au-dessous de la ville, et près du fleuve. Il a fait tout ce trajet à pied, chargé de sa cangue et de sa chaîne qu'il tenait relevée d'une main, marchant avec un courage héroïque et un air de contentement surhumain. Arrivé au lieu du supplice, on lui lia les mains derrière le dos ; on les serra même si fortement que le sang en coulait. De plus, les mandarins avaient oublié d'apporter les instruments nécessaires pour couper sa cangue et briser sa chaîne. On mit au moins une heure pour les aller chercher, et notre cher martyr resta tout ce temps à genoux, droit et ferme comme une colonne ; il avait reçu le pain des forts peu d'instants avant de sortir de sa prison, comment aurait-il pu fléchir et trembler ! il priait avec ardeur, tenant les yeux élevés vers le ciel. Ah ! qu'il devait être beau alors ! Et quand pourrai-je lui ressembler ? *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. Fiant novissima meorum similia* (1).

« Lorsqu'on lui eut ôté sa cangue et sa chaîne, le mandarin qui présidait l'exécution, descendit de dessus son éléphant, alla lui arranger les cheveux en lui adressant quelques paroles que personne n'entendait. Notre martyr lui dit aussi quelques mots que personne n'a pu nous répéter. Le mandarin étant remonté sur son éléphant, la cymbale retentit de trois coups, et la tête de notre ami tomba sous le tranchant du glaive. Le bourreau l'avait décapité d'un seul coup de sabre. Nos Chrétiens n'ont pu recueillir que peu de son sang, parce que les officiers chassaient à coups de rotin tous ceux qui osaient approcher. Les soldats païens se sont enparés de l'habit neuf que portait M. Bonnard en marchant au supplice ; quant au vêtement de dessous dont il était encore revêtu au moment de l'exécution et qui a été teint de son sang, les soldats païens se le sont partagé pour en vendre les morceaux aux Chrétiens. Ils ont aussi soustrait trois anneaux de sa chaîne et les chevilles de fer de sa cangue. Plusieurs d'entre eux ont trempé du papier dans son sang. Ils ont aussi coupé sa barbe, ses cheveux, et une partie de son pantalon. Maintenant encore, ils vendent de ces objets.

« Les mandarins avaient déployé, pour cette exécution, un appareil extraordinaire d'éléphants, de chevaux et de soldats. On dit qu'il y avait au moins cinq cents hommes armés de fusils, de piques et de sabres, sans compter beaucoup de mandarins avec leurs grands parasols jaunes, verts ou bleus. Mais, qu'a-t-on fait de son corps ? Nous pensons qu'il serait enterré sur le lieu même du supplice comme le fut celui de M. Schœlller, et que sa tête seule serait jetée à l'eau. Déjà nous avions pris nos mesures pour enlever ces reliques ; nos prévisions furent trom-

pées. Aussitôt après l'exécution, les mandarins firent piocher la terre rougie de son sang, pour empêcher les Chrétiens de la recueillir, et son corps ainsi que sa tête furent déposés dans une grande barque montée par une compagnie de soldats. Une autre barque reçut le grand mandarin avec plusieurs satellites armés. Ils avaient des vivres pour trois jours ; ils mettent à la voile, font jouer leurs rames, et les voilà partis, descendant le fleuve, comme pour une expédition importante et lointaine.

« Mais un canot de Chrétiens, dans lequel étaient mon diacre et deux de nos catéchistes, voguait à distance, devant eux, pour les observer. Sur le soir, plusieurs barques de pêcheurs qui stationnent aux environs de notre communauté, furent aussi dirigées par nous vers la mer. A huit ou neuf heures, le ciel s'assombrit et la pluie commença à tomber. Les mandarins avec leurs barques étaient arrivés un peu au-dessous de Tam-Toa ; là ils s'arrêtèrent, et, après avoir fait quelques opérations qu'on ne pouvait pas voir, mais qu'on devinait bien, ils remirent à la voile pour remonter le fleuve et s'en retourner. Le lieu avait été remarqué par les Chrétiens du canot. Bientôt arrivent les barques de pêcheurs. Un jeune homme plonge à vingt-cinq pieds de profondeur et descend droit sur le corps de notre saint martyr, dont il touche les pieds et les mains ; puis il revient triomphant sur l'eau en disant : Je l'ai trouvé.

« Les mandarins avaient attaché au corps de M. Bonnard une énorme pierre à piler du riz, et, pour sa tête, après l'avoir mise dans un petit sac, ils la lui avaient fixée sous le bras. Une fois découvert, le précieux trésor fut promptement retiré de l'abîme. Il était une heure après minuit quand nos pêcheurs arrivèrent, avec ce précieux fardeau, à la porte de notre communauté. Sur-le-champ, on le revêtit de tous les ornements sacerdotaux, et on le déposa, la face découverte, dans un très-beau cerceuil donné par une famille chrétienne. Il resta ainsi exposé, entouré de flambeaux, au milieu de l'église du collège, jusqu'au soir du lendemain : nous l'enterrâmes alors avec toutes les cérémonies du Rituel. C'est moi-même qui officiai, assisté de M. Legrand, de deux prêtres annamites, d'un diacre, et de tous nos élèves. Quelques-uns des principaux néophytes du village furent admis aux obsèques, qui se firent presque à voix basse.

« Son corps entier repose donc maintenant dans notre collège. Oh ! qu'il était beau couché dans sa bière, revêtu des ornements sacerdotaux ; on aurait dit une statue du plus bel ivoire. Sa tête, bien ajustée à son cou, semblait dormir d'un paisible sommeil, ou plutôt il semblait être en extase et avoir une céleste vision qui le faisait sourire.

« Avant son exécution, M. Bonnard avait écrit une lettre à ses parents, qu'il m'a fait

(1) La mort de ses élus est précieuse aux yeux du Seigneur. Que mes derniers jours soient semblables aux leurs.

remettre, ouverte, en me priant de ne l'envoyer qu'après son martyre. J'en extrais les passages suivants qui pourront encore édifier beaucoup les âmes pieuses.

« Mes chers parents... depuis quelque temps tout est bien changé pour moi... Mais consolez-vous; si le Seigneur frappe d'une main, il console de l'autre; si Dieu est pour nous, c'est en vain que l'enfer se déchaine contre nous... Quand vous recevrez cette lettre, vous pourrez être certains que ma tête sera tombée sous le tranchant du glaive, car elle ne doit vous être envoyée qu'après mon martyre. Je mourrai pour la foi de Jésus-Christ : les méchants me mettront à mort en haine de cette religion sainte dont vous m'avez donné des leçons si sages et si pratiques, et que je suis venu annoncer dans ces régions lointaines; en haine de cette religion que tant de saints apôtres et des millions de martyrs ont scellée de leur sang, je serai martyr. Oui, mes chers parents, je serai immolé comme Jésus sur le Calvaire. J'espère monter auprès de lui dans la patrie des bienheureux. Ainsi donc, mon cher père, ma chère mère, mes chers frères, réjouissez-vous : car déjà mon âme se sera élevée au séjour des élus. Si je puis quelque chose au pied du trône de la souveraine Majesté, certes je ne vous oublierai pas, vous qui m'avez tant aimé, qui avez tant fait pour moi. Ne pleurez pas : je suis heureux de mourir ainsi; je suis heureux de porter cette chaîne et cette cangue. J'étais encore bien jeune que déjà je désirais un pareil sort : maintenant que le Seigneur m'a exaucé, je les baise avec respect, et mon cœur palpite de joie en m'en voyant décoré.

« Que vous dirai-je encore, ô mon père, ô ma mère? je voudrais vous consoler, je voudrais sécher vos larmes, je voudrais aussi épancher mon cœur dans le vôtre une dernière fois sur cette terre. Mais quelles autres consolations vous donner que celles de notre religion sainte! Si votre tendresse s'émeut en parcourant cette lettre, pensez que mes souffrances, que je m'estime si heureux de supporter pour l'amour de Jésus, seront toutes passées depuis longtemps au moment où vous lirez ces lignes, et que mon âme régnera alors dans la céleste patrie.... Efforcez-vous tous de sauver votre âme en méprisant les avantages passagers de ce monde, et en levant souvent vos regards vers les biens célestes; c'est là-haut, dans cet aimable séjour, que je vous donne rendez-vous. Je vous y attends tous; n'y manquez pas. L'heure est sonnée; je ne puis achever.... Tout à vous, BONNARD.

« Tout est donc terminé pour notre bien-aimé confrère. Il en est du martyr comme de cette femme en travail dont parle Notre-Seigneur : ses douleurs sont d'abord très-grandes; mais ensuite quand elle a mis au monde un nouveau-né, elle se réjouit beaucoup. Nous aussi, tout le temps que notre ami a passé dans les fers, nous avons été remplis de tristesse et d'angoisses; mais, quand tout a été consommé d'une manière

si providentielle, si édifiante et si glorieuse, notre âme a été déchargée comme d'un grand poids; nous nous sommes trouvés tout consolés, tout radieux. Nous nous sentons presque fiers d'être dans une mission qui enfante encore des martyrs à l'Eglise; nous nous estimons heureux d'être dans un pays où l'on peut avec fondement espérer de gagner la couronne des héros chrétiens.

« Et les deux chers enfants de M. Bonnard, le catéchiste Kim et l'élève Ba, que sont-ils devenus? hélas! rien n'est encore décidé : ils sont toujours dans leur prison, qui est maintenant bien noire pour eux. Il est à peu près certain qu'ils ne seront pas mis à mort, et j'espère que tôt ou tard ces généreux néophytes nous seront rendus.

« Nos anciens Chrétiens de la paroisse de Kê-Bang ont signalé leur attachement à M. Bonnard, leur saint missionnaire; ils ont fait entre eux et spontanément une collecte, qui a produit six cents ligatures, pour nous aider à couvrir les dépenses du procès. C'est d'autant plus beau, de leur part, que nous sommes dans ce moment à une époque de disette.

« Par la prochaine occasion, j'expédierai une petite caisse remplie d'effets de M. Bonnard, pour ses parents et ses amis. Pour le moment, je ne puis faire aucun envoi; il faudrait du temps, et la barque qui doit porter cette lettre est sur le point de mettre à la voile. C'est pour profiter de son départ que j'ai écrit cette relation tout d'un trait; commencée dimanche, 2 de ce mois, je la termine aujourd'hui 5. M. Libois vous l'adressera par la mer Rouge, afin que vous la receviez plus tôt. Je présente mes très-humbles respects à M. le supérieur et à MM. les directeurs de notre séminaire. Priez beaucoup pour notre chère mission, pour tous nos confrères, et en particulier pour votre très-humble et très-dévoué serviteur.

† PIERRE-ANDRÉ, *Evêque d'Acanthe, Vicaire apost. du Tong-King occidental.* »

« *Nota.* Je proteste que, si dans cette relation j'ai employé les mots de *vénérable*, de *saint*, de *martyr*, c'est historiquement parlant et comme simple particulier, et nullement dans l'intention de prévenir le jugement de l'Eglise. »

Mgr Retord écrivait, dans une autre lettre :

« L'arrestation et la mort de M. Schœffler nous attristèrent beaucoup dans le commencement : un certain frisson de terreur courut dans toute la chrétienté; mais bientôt cette pénible émotion se dissipa, pour faire place à une ferme confiance en la protection de ce nouveau et illustre martyr, à une douce joie pour la gloire qui en revient à l'Eglise et à notre mission, et à une brûlante ardeur pour marcher sur les traces du héros chrétien et le rencontrer au plus tôt dans la patrie céleste. Nous continuâmes nos travaux apostoliques comme si nous eussions eu la certitude que le feu de la persécution s'était

entièrement éteint dans le sang de notre confrère; le bon Dieu bénit nos efforts et seconda notre audace : nous avons joui dès lors d'une longue tranquillité; nos Chrétiens se sont montrés plus fervents, plus dociles, plus courageux que jamais, de sorte que le dernier catalogue des sacrements administrés a été mieux fourni que dans aucune des années précédentes. Jugez-en vous-mêmes.

« 1° Baptêmes d'enfants d'infidèles à l'article de la mort, 8,565; 2° d'enfants de Chrétiens, 1,953; 3° d'adultes, 845 : total des baptêmes, 11,363; 4° confirmations, 6,574; 5° confessions d'enfants n'ayant pas l'âge de communier, 14,205; 6° confessions de grandes personnes, 251,310 : total des confessions, 265,515; 7° communions ordinaires, 183,304; 8° premières communions 5,208; 9° communions en viatique, 1,906 : total des communions, 190,418; 10° extrêmes-onctions, 2,743; 11° mariages bénits, 915. Somme totale des sacrements administrés dans le courant de l'année dernière, 477,528.

« Trois ordinations récentes ont également grossi les rangs de notre clergé. Nous avons maintenant soixante-sept prêtres indigènes, neuf diacres, cinq sous-diacres, huit minorés, quatre tonsurés, trente-trois théologiens, plus de deux cents catéchistes, dont plusieurs ont fini leurs études de latinité, deux cent quarante élèves latinistes dans nos cinq collèges, environ huit cents élèves catéchistes dans nos trente-huit maisons de Dieu, quatre cent quatre-vingt-neuf religieuses *Amantes de la croix* dans vingt-trois couvents, et je ne sais au juste combien de simples néophytes, parce que, depuis les ravages du choléra, je n'ai pu encore en refaire le recensement; mais j'estime que leur nombre doit s'élever à près de cent trente-cinq mille. Vous le voyez, Messieurs, nous nous sommes conservés dans un état de prospérité toujours croissante : l'arbre est ébranlé par l'orage, mais il n'est pas abattu; il pousse, au contraire, des racines profondes : il est frappé par la foudre qui lui brise quelques rameaux, mais il en naît à l'instant de nouveaux avec des fleurs plus belles et des fruits plus doux.

« A la mort de Mgr Havard, il y avait soixante-quinze prêtres indigènes dans tout l'ancien Tong-King occidental. A l'époque de mon sacre il n'en restait plus qu'une cinquantaine; maintenant leur chiffre s'élève à cent huit; le nombre de nos élèves est triple de ce qu'il était alors, et celui de nos Chrétiens est augmenté, je présume, d'environ quarante mille. Que le Seigneur en soit béni! à lui seul en soit la gloire! car si nous avons semé et planté au milieu des tribulations, c'est avec son aide et sous l'ombre de sa protection divine; c'est lui seul qui a arrosé et donné l'accroissement.

« Qu'il soit également béni pour la délivrance inespérée d'un de nos prêtres indigènes, enchaîné pour la foi depuis près de six ans : c'est encore là une faveur de son infinie bonté. Voici le récit abrégé de cette

grâce inattendue. Dans le courant de l'année dernière, il s'était formé, vers les provinces septentrionales du Tong-King, un gros ramassis de rebelles annamites et de brigands chinois, divisé en plusieurs bandes de quatre à cinq cents hommes, et portant, sur plusieurs points, le pillage et l'effroi. Les mandarins étaient allés les combattre avec leurs troupes régulières, mais sans aucun succès. Le roi alors confia cette mission au grand mandarin de la province de Nghè-An, qui avait autrefois gouverné ces régions. Ce fonctionnaire, appelé Thuong-Giaï, jouit d'une grande réputation de désintéressement, d'habileté dans les affaires, et d'humanité pour le peuple; il paraît aussi posséder la confiance du roi et exercer une grande influence à la cour. C'est un fervent adorateur de Phât (Fo ou Bouddha); mais il ne hait pas l'Évangile, et, partout où il a passé, les Chrétiens n'ont eu qu'à se louer de sa bienveillance. L'année dernière, il était entré en correspondance avec Mgr Gauthier; il devait même avoir, avec Sa Grandeur, une entrevue, qui manqua pour avoir été trop ébruitée.

« Aussitôt que Thuong-Giaï eut pris possession de son gouvernement, qui s'étend sur cinq provinces, et dont le siège est à Ke-Cho, capitale du Tong-King, il inventa, pour dompter les rebelles chinois, un nouveau système de guerre; il demanda au roi l'autorisation d'enrôler tous les prisonniers de l'État, et d'opposer aux forces des brigands ces légions de bandits. Sa demande lui fut accordée; aussitôt les prisons s'ouvrirent et l'on vit, de tous les points du royaume, arriver, à la ville de Ke-Cho, des hordes nombreuses de toute espèce de scélérats. Thuong-Giaï les embrigadait, les organisait, leur donnait des chefs, les exerçait un peu, puis les armait et les envoyait contre les insurgés, avec la promesse que, s'ils les domptaient, ils obtiendraient leur grâce, et qu'on les renverrait ensuite vivre paisiblement dans leurs villages avec leurs femmes et leurs enfants. Or il est à présumer que ces scélérats déchaînés auront fait merveille; car on n'entend presque plus parler des guerriers chinois.

« Mais les succès ou les revers de cette guerre, dont le théâtre est placé dans les montagnes qui avoisinent la Chine, nous touchent fort peu. Ce qui nous intéresse, c'est qu'à cette occasion un de nos prêtres annamites, nommé Mathias Cam, depuis longtemps prisonnier pour la foi, a été délivré. Ce confesseur avait été, comme les autres captifs, tiré des fers pour marcher contre les brigands. J'étais alors près de la ville de Ke-Cho, et je m'aventurai à écrire au grand Thuong-Giaï la lettre suivante, en beaux caractères annamites, sur papier européen, avec ma signature en français et mon sceau épiscopal :

« Grand mandarin, quel est celui qui ose s'adresser à vous en toute franchise et toute vérité, à vous qui êtes investi de la confiance du roi, et qui êtes revêtu d'une des plus hau-

tes dignités de l'empire? C'est un étranger, un Français, chef de la religion chrétienne dans ces pays où il réside depuis vingt ans, contre les lois du royaume. N'est-ce pas l'exces de la témérité que d'oser se révéler si ouvertement à vous qui pouvez légalement le mettre à mort? Non, grand mandarin, ce n'est pas de l'audace, c'est de la confiance en vos vertus : elles me sont bien connues, et par les bienfaits que vous avez répandus sur les Chrétiens, et par les louanges que partout j'ai entendu le peuple vous donner. Nous sommes, il est vrai, des criminels devant la loi du pays; mais vous savez bien, grand mandarin, que dans la réalité notre vie entière est vouée au bonheur des hommes et à la pratique de la vertu. J'espère donc que vous écouterez avec bienveillance les paroles que je veux vous adresser avec simplicité, sans art et sans ombre de mensonge.

« Il s'agit d'un prêtre de la religion chrétienne, nommé Câm, qui fut arrêté, il y a six ans, dans la province de Ning-Binh, et qui, pour n'avoir pas voulu abjurer la foi dont il avait prêché la vérité aux autres, fut envoyé en exil dans la forteresse de Ninh-Cuong. Dans ce lieu de détention insalubre, il a subi plusieurs maladies et enduré toute espèce de privations, mais toujours sans se plaindre, et déterminé à souffrir mille morts plutôt que d'abandonner sa religion. Or, de tels hommes sont pour nous précieux comme l'or le plus pur; nous les aimons parce qu'ils souffrent persécution pour la justice, nous les vénérons à cause de leur inébranlable fermeté. Je ne doute pas, grand mandarin, que vous ne soyez aussi plein d'estime pour des caractères d'une si constante énergie et d'une si invincible patience; car ce sont là des vertus que vous possédez vous-même à un haut degré. Maintenant ce prêtre doit aller, ainsi que les autres prisonniers, combattre les brigands chinois. Certes, c'est là une guerre d'utilité publique, et qui n'est nullement contraire aux principes de notre religion; et ce prêtre serait bien déterminé à servir le roi dans une chose si juste, si cela lui était possible; mais, étranger à tout exercice militaire, jamais ses mains n'ont manié les armes; de plus, c'est un vieillard faible et maladif; c'est pourquoi j'ose vous prier, grand mandarin, d'avoir pitié de son âge, et de l'exempter de suivre les troupes sur le théâtre des combats. Homme simple, doux et instruit, il pourrait, si vous le preniez à votre suite, vous être utile en bien des circonstances, ou bien encore s'il vous était possible de le renvoyer dans sa patrie, pour y passer en paix le reste de ses jours, nous vous en rendrions d'éternelles actions de grâces.

« Toujours confiant en votre bonté, je prendrai la liberté de vous soumettre encore quelques réflexions. Voilà bientôt vingt ans que le christianisme est sévèrement interdit dans ce royaume, et ses sectateurs horriblement persécutés; et néanmoins, vous savez que cette religion n'enseigne rien de contraire à la droite raison. Dans tous les Etats d'Europe, le roi, les mandarins et le peuple la profes-

sent; dans tous les royaumes du monde, les Chrétiens forment une population nombreuse. Or, si l'Évangile était ennemi de la vertu, comme le disent les décrets du prince, si ses prêtres étaient tels que les peint la calomnie, est-ce que tant de nations professeraient son culte? est-ce que toutes les puissances ne le proscriraient pas?

« Et quelle utilité l'empire annamite a-t-il retirée de sa longue persécution contre nous? est-il enfin parvenu à détruire la religion chrétienne? nullement. Malgré les orages suscités contre elle, elle a continué à grandir et à s'enrichir de nombreux enfants. L'Etat en est-il devenu plus prospère? non, bien certainement; il est à croire, au contraire, que tous les malheurs qui, annuellement, désolent ce pays, tels que la peste, les tempêtes, les incendies, les brigandages, les inondations et la famine, sont des fléaux envoyés par le Ciel en punition des rigueurs exercées contre des innocents. Et tous les maux qu'ont soufferts les Chrétiens, la mort, l'exil, les prisons, les spoliations, les vexations de tout genre, ne sont-ce pas aussi de vrais malheurs pour le pays? Les Chrétiens annamites ne sont-ils pas les sujets dévoués du roi? Ce sont eux qui payent le plus fidèlement les impôts; ce sont eux qui vont le plus résolument à la guerre. Malgré leur grand nombre et les maux qu'on leur fait subir, ils ne se sont jamais mêlés à aucun complot de révolte; car la religion, qui leur apprend à souffrir avec patience et à mourir fidèles, leur défend la rébellion.

« Quant à nous, prêtres européens, notre but n'a rien de politique, rien qui ait rapport aux affaires de ce monde. Nos vœux sont plus élevés et plus purs. Nous venons ici pour sauver les âmes de l'esclavage du démon. Nous ne sommes les envoyés d'aucun roi d'Europe, nous sommes les ambassadeurs du Maître du ciel, pour annoncer aux hommes le salut qu'il a donné au monde: c'est là notre sublime mission, et nous l'accomplirons jusqu'au bout malgré tous les périls, malgré tous les supplices. Rien donc n'est plus inutile et plus injuste que la cruelle persécution dont la religion chrétienne et ses ministres sont depuis si longtemps l'objet et les victimes.

« Vous le savez bien, grand mandarin; aussi vous efforcez-vous d'en adoucir les rigueurs dans tous les lieux soumis à votre juridiction; vous êtes vraiment pour nous, partout où vous passez, comme un frais ombrage contre les ardeurs d'un soleil brûlant, ou comme un vent léger du matin après une nuit d'orage. C'est pourquoi j'ai osé vous écrire cette lettre, en vous priant de voir si, dans votre prudence, vous pourriez obtenir du roi quelque adoucissement aux maux qui nous accablent. La confiance que le prince a en vous, votre influence sur les autres mandarins, vous donnent toute puissance pour améliorer notre sort. Nous vous serons éternellement reconnaissants de l'avoir tenté, et le Maître du ciel que nous servons ne man-

quera pas de vous en récompenser avec largesse.

« Je fis accompagner cette lettre de quelques petits objets d'Europe, tels que lunettes, prisme, etc. Or, qu'est-il résulté de cette démarche? Je ne le sais pas au juste; car le mandarin ne m'a pas répondu. Mais il a exempté du service le P. Cam, et ce prêtre est désormais libre d'aller où il veut, et de faire ce que bon lui semble : maintenant ce bon vieillard est occupé à l'administration des Chrétiens de la ville même de Kê-Cho, où les fidèles sont au nombre de neuf cents.

« Tout ce que je viens de vous dire regarde le passé; mais l'avenir, qu'en avons-nous à espérer ou à craindre? c'est là un problème dont on peut déjà pressentir la solution, mais non pas l'énoncer avec certitude. Sur la fin de l'année dernière, le roi a interrogé ses principaux mandarins sur le meilleur système à suivre pour détruire la religion chrétienne. Voici le sens de cette consultation :

« La mauvaise religion de Jésus est évidemment fautive elle trompe les hommes et leur est mille fois plus pernicieuse que les doctrines de Phât, de Lao, de Mac et de Duong. Cependant, parmi ses sectateurs, il est certainement des hommes qui ont étudié les livres des anciens sages, il en est même qui obtiennent des grades littéraires; assurément ce ne sont pas les lumières qui leur manquent pour connaître l'erreur, et néanmoins ils ne l'abandonnent pas. Quelle en peut être la raison? est-ce attachement à leurs familles, ou crainte de leurs villages? ils habitent la terre du roi, ils sont les sujets du roi, et ils embrassent de grand cœur les mœurs des étrangers : quelle dépravation! quel entêtement! par quel moyen les instruire et les ramener au bien! les poursuivre avec rigueur, répugne à notre cœur vertueux; mais, si nous les traitons avec clémence, comment pourrons-nous remédier au mal? La bonne administration du royaume exige qu'on réfléchisse sérieusement sur cette affaire. Nous avons examiné la doctrine des anciens; nous l'avons comparée avec les enseignements des modernes, et nous ne les avons pas trouvés d'accord. Le philosophe Duong tient pour le système de la rigueur. Quan-Tu se prononce dans le même sens : Le pardon, dit-il, produit une mince utilité pour le présent; mais pour l'avenir il est la source de grandes calamités. Manh-Tu, au contraire, prétend que l'homme vertueux ne hait personne et n'a point d'ennemis. Ces opinions nous paraissent tout à fait contradictoires. Quelle serait donc, eu égard aux mœurs actuelles de notre peuple, et à notre système de gouvernement, la meilleure politique à suivre pour éteindre les procès, faire fleurir l'agriculture, détruire l'injustice, et abolir la mauvaise doctrine de Jésus? faut-il employer la force, ou vaut-il mieux user de douceur?

« Les mandarins qui ont répondu à cette royale consultation se sont divisés en deux partis, l'un qui pousse à un système de vio-

lence, l'autre qui incline pour une politique d'humanité. Parmi les premiers, il en est qui ont proposé au roi de persécuter encore les Chrétiens pendant trois ou quatre années seulement; de leur faire fouler la croix à tous, hommes, femmes et enfants; de récompenser d'une ligature (600 sapèques) chaque individu qui obéirait, et de punir d'une amende de six masses (360 sapèques) tous ceux qui refuseraient d'apostasier. Mais le roi a rejeté cette mesure comme insuffisante: Il y a près de vingt ans, a-t-il dit, que nous faisons des efforts pour arracher les Chrétiens à leur religion, et nous n'avons encore rien gagné; et vous croyez qu'en trois ou quatre ans de nouvelle violence nous parviendrons à les convertir? Ils ne craignent pas la mort, ils ne regrettent pas la vie; et vous pensez qu'ils seront tentés par une ligature de récompense, qu'ils seront épouvantés par une amende de six masses? Vous savez parler, vous ne savez pas agir : vous ressemblez à ceux qui regarderaient un tigre par un tube, et le croiraient tout petit, parce qu'ils n'en verraient qu'une minime partie.

« D'autres mandarins, principalement ceux de la capitale, ont proposé au roi des mesures beaucoup plus sévères. Je vous fais grâce des calomnies et des absurdités qu'ils débitent contre nous et notre sainte religion. Je vous donnerai seulement ici le dispositif du décret qu'ils proposent : Que les prêtres européens, disent-ils, aient la tête tranchée; que les prêtres annamites soient assommés à coups de bâton; que les élèves et disciples des prêtres européens ou annamites soient étranglés. Que les mandarins chrétiens obstinés dans l'erreur soient décapités; que les maîtres des maisons qui auront reçu des prêtres européens ou annamites soient traités comme eux; que la même peine soit appliquée aux maires des villages où ces scélérats auront été reçus; que tous les fonctionnaires du territoire sur lequel des prêtres auront été arrêtés, soient punis par la perte de leur place. Tout individu qui dénoncera et fera arrêter un prêtre européen, recevra une récompense de trois cents taëls d'argent : ceux qui dénonceront et feront arrêter un prêtre indigène, recevront une prime de cent taëls (le taël vaut 8 fr.).

« Voilà environ deux mois que ce projet d'édit a été présenté au roi Tu-Duc; il ne l'a pas encore approuvé. On dit qu'il hésite entre ce système de rigueur et celui d'une bénigne tolérance, que lui propose la fraction modérée de ses mandarins. A la tête de ce parti est le grand Thuong-Giaï, dont je vous ai entretenu plus haut. Il fait de grands efforts, dit-on, pour faire triompher ses idées de modération. Voici la traduction entière de la pièce qu'il a envoyée au roi sur cette affaire : La religion de Jésus, il est vrai, est absolument fautive; elle trompe les hommes, et leur fait un mal affreux, ainsi que le dit fort bien Sa Majesté. Cependant il faut considérer que ce n'est pas d'hier qu'elle s'est répandue parmi le peuple

annamite. Les Chrétiens actuels le sont par la tradition de leurs parents ou même de leurs ancêtres les plus reculés. Leur nombre, y compris les vieillards, les femmes et les enfants, s'élève à plus de cent mille (1). Or, ce n'est pas dans l'espace de quelques mois, ni même de quelques années qu'on peut espérer de corriger les erreurs d'une telle multitude, et de la ramener au bien. Voici comment ils procèdent pour se répandre : ils gagnent d'abord un homme d'où sort bientôt toute une famille, laquelle avec le temps devient une grande bourgade. Avec de faibles débuts, ils parviennent sans bruit à un agrandissement considérable. Ils nourrissent ceux qui ont faim, donnent des vêtements à ceux qui ont froid, portent des secours aux malheureux, des consolations aux affligés ; ils s'unissent pour faire à leurs morts des funérailles honorables. Peu leur importe la différence de patrie, ils se regardent tous comme les membres d'un seul et même corps ; d'où il arrive que ceux qui suivent cette doctrine par goût en sont de plus en plus satisfaits, et ceux qui y sont attachés par fanatisme ne se doutent point de leur aveuglement. D'ailleurs, ils voient l'autre portion de notre peuple, au dehors écrasée de travaux, à l'intérieur accablée de misères : ils voient parmi eux les pères et les enfants qui ne se portent aucuns secours mutuels ; les proches qui sont sans commisération les uns pour les autres ; ils les voient plongés dans la luxure, adonnés à l'injustice, dévorés d'ambition, et ils s'efforcent de s'en séparer au plus tôt. Comment consentiraient-ils à abandonner leur religion pour suivre la nôtre ? N'est-il pas plutôt à craindre, au contraire, que, séduits par l'attrait de la charité, leurs partisans ne deviennent chaque jour plus nombreux ?

« Leurs livres, quoique écrits d'un style simple et sans art, ne contiennent néanmoins rien de contraire aux bonnes mœurs, rien de nuisible aux conditions humaines : tout le fond de la doctrine qu'ils enseignent ne tend qu'à un seul but, celui de rendre les hommes vertueux et bienfaisants. Aussi les Chrétiens, malgré leurs erreurs, vivent-ils en paix dans leur état : ils payent scrupuleusement le tribut et les impôts ; parmi eux, on rencontre bien peu de voleurs et de rebelles. Soir et matin, ils récitent des prières ; jour et nuit, ils s'efforcent de devenir meilleurs, dans la vue d'obtenir un jour le bonheur du ciel. Or, pour de vieilles erreurs dont ils sont imbus, convient-il de les punir si sévèrement malgré l'innocence de leur conduite ? Si l'on emploie à leur égard le système de la violence, ils se laisseront tuer sans se repentir, et il n'en résultera autre chose qu'une grande calamité au dedans pour les sujets de Votre Majesté, et au dehors un prétexte de projets malveillants de la part de nos ennemis étrangers.

« Mais faut-il pour cela accorder aux Chrétiens une liberté pleine et entière ? Non ;

car il serait à craindre que l'Orient ne soit bientôt couvert des souillures de l'Occident, et que plus tard il ne devînt impossible de détruire les abus qui en résulteront. Que faire donc ? prendre un moyen ferme. Il faut accorder une entière liberté aux anciens Chrétiens, les forcer à se révéler tous, qu'ils soient peuple, soldat ou mandarin, pour en connaître exactement le nombre, et voir au juste combien ils sont dans chaque commune et dans chaque arrondissement : on en formera ensuite une liste à part, sans inquiéter ceux qui par le passé se sont tenus cachés. On laissera tranquilles ceux qui forment des villages ou hameaux séparés. Pour ceux qui se trouvent mêlés aux sujets fidèles (les païens), on les groupera suivant la commodité des lieux, dans des quartiers distincts, sans leur permettre d'habiter désormais au milieu du bon peuple. Les anciens Chrétiens, ainsi placés ensemble, pourront en toute sécurité se livrer aux cérémonies de leur culte et à la pratique de leur religion, sans que personne puisse les vexer en rien sur cet article. Pour ceux qui, à l'avenir, se cacheraient encore ou ne feraient pas inscrire leur nom sur la liste commune, ils seront envoyés en exil. Il sera sévèrement défendu de se faire chrétien à ceux qui ne le sont pas encore, et si les mandarins locaux découvrent quelques individus qui aient osé, après ces dispositions, embrasser la doctrine de Jésus, ils leur appliqueront la loi contre les rebelles. Les chefs de canton et les maires de villages qui auront cœuvré à leur défection, seront punis de la même peine. Quant aux prêtres européens, il faut suivre à leur égard les lois déjà portées contre eux, et les proscrire sans exception, afin de détruire le mal par ses racines. De cette manière les anciens Chrétiens vivront en paix sans être inquiétés sur leurs fautes passées, et la source du mal sera tarie pour l'avenir. Le peuple est imitateur ; il faut, pour corriger ses erreurs, lui donner de bons exemples à suivre. La vérité est difficile à détruire ; le mensonge, au contraire, se dissipe sans peine. Mettons en pratique notre religion ; faisons-la briller d'un nouvel éclat, et l'on verra la fausse et mauvaise doctrine se dissiper naturellement, comme la neige disparaît aux rayons du soleil. Alors la paix et l'abondance régneront partout, et chacun, dans le transport de son bonheur, *battra des deux mains le tambour sur son ventre*. Notre religion sera de plus en plus prospère, et celle des Chrétiens tombera de jour en jour en décadence. Ses disciples se regarderont alors entre eux, et, se voyant frappés d'isolement et d'ostracisme et laissés en dehors de l'espèce humaine, ils reviendront spontanément à nous et se reformeront d'eux-mêmes, sans qu'il soit besoin de les y contraindre par la violence.

« Vous voyez, Messieurs, qu'il y a de tout dans cette pièce, du bon sens et de l'absurde, du vrai et du faux, du sérieux et du

(1) C'est cinq cent mille qu'il aurait dû dire.

ridicule. Néanmoins elle est regardée dans le pays comme un chef-d'œuvre de finesse. un vrai modèle d'éloquence mandarine; car, d'après les règles de cette rhétorique exceptionnelle, on ne doit pas dire la vérité tout entière, franchement et en face; ce serait le moyen infailible de perdre sa cause et même de s'attirer quelque malheur. Il faut d'abord reconnaître que celui qu'on réfute, surtout si c'est le roi, a parfaitement raison; puis, à l'aide de détours adroitement ménagés, on lui donne à entendre qu'il pourrait bien avoir tort. S'agit-il d'obtenir une concession sur un point, il importe de proposer en même temps sur un autre quelques mesures de rigueur, comme plus opportunes et plus efficaces.

« Une autre observation qui ne vous a pas échappé, c'est que ce mandarin est païen. Or, n'est-il pas étonnant que, malgré son idolâtrie, il parle si avantageusement des Chrétiens et de leur religion? Si le roi adoptait son système, les missionnaires européens auraient toujours, comme par le passé, le glaive suspendu sur leur tête, et toujours quelques-uns d'entre eux auraient à verser leur sang pour la foi; mais c'est là une gloire à envier, un bonheur fait pour exciter nos désirs plutôt qu'un malheur à craindre. C'est le sort qui nous plait, celui auquel nous nous sommes livrés dès le jour de notre départ d'Europe. Nous ne nous plaindrions donc pas des dispositions qui nous regardent, et nous nous réjouissons beaucoup de voir nos néophytes mis hors de cause, laissés en paix, délivrés de toute exigence superstitieuse et à l'abri de nouvelles vexations. Quant à la défense de faire de nouveaux prosélytes et à la menace fulminée contre les néophytes clandestins, nos Annamites ne manqueraient pas de trouver, dans leur inexhaustible répertoire, mille ruses innocentes pour en éviter les effets.

« Mais le roi adoptera-t-il cette politique de modération ou le système de la violence, ou bien laissera-t-il les choses dans le *statu quo*? C'est ce que nous ne pouvons encore prévoir. En attendant, l'ancienne persécution continue d'exercer contre nous sa fureur. Si nous lui dérobons quelques mois de tranquillité, c'est toujours en tremblant, comme des malfaiteurs qui craignent d'être pris sur le fait; c'est toujours à la hâte, comme des voyageurs qui précipitent leur course au bruit d'un tonnerre lointain. Et quand l'orage éclate sur nos chères missions, nous voilà de nouveau aux abois, ne sachant où fuir, où nous cacher; nous voilà de nouveau dans les alarmes pour les maux spirituels que nous redoutons, et dans une amertume profonde pour les ravages dont nous sommes témoins. Telle est notre position au moment où j'écris ces lignes; car le volcan persécuteur vient de faire tout près de moi une terrible éruption. Le 21 du mois dernier, M. Bonnard, du diocèse de Lyon, missionnaire arrivé ici depuis deux ans, a été arrêté dans la province de Namh-Dinh, avec un de ses caté-

chistes et un de ses élèves; et maintenant il est avec eux à Vi-Hoàng, dans la prison des condamnés à mort. Plus tard, si le Seigneur veut que j'échappe encore aux périls qui nous entourent, je raconterai toutes les péripéties de cette nouvelle tempête. Quand M. Bonnard aura remporté la palme du martyr, j'enverrai à M. Charrier la relation de ses combats et de son triomphe. On dit que sa sentence est déjà envoyée au roi depuis cinq ou six jours; je n'ai pu encore m'en procurer une copie; mais c'est bien certainement une sentence de mort: c'est là tout ce que nous avons à espérer ici. C'est égal, cette perspective nous plait. La mort pour la foi, qu'y a-t-il de plus beau, de plus grand, et de plus méritoire? Nous sommes loin de nous décourager; Dieu nous voit du haut du ciel, et il saura bien, quand l'heure en sera venue, apaiser la fureur des flots irrités contre son Eglise. Et vous, Messieurs, ainsi que toutes les bonnes âmes de France, vous nous accorderez le secours de vos ferventes prières et l'appui de vos amônes. Nous en avons toujours grandement besoin, maintenant plus que jamais. L'affaire de M. Bonnard nous occasionnera de bien grandes dépenses; mais elle nous procurera un nouveau protecteur dans le ciel, et de nouveaux amis sur la terre.»

Mgr Retord écrivait encore en 1853 :

« La veille de l'Ascension, jour de ma naissance, nous avons baptisé dans ma cathédrale de paille quatre-vingt-dix adultes, sans parler de ceux que nous avons régénérés précédemment, ou qui l'ont été depuis, et de ceux qui se préparent à l'être bientôt. La veille de la Pentecôte, c'est-à-dire après-demain, je vais encore en baptiser trente-six d'un seul coup. Ah! qu'il est beau de voir ces longues files de païens venir par petites bandes, par quartier de village, demander à être instruits de la religion et à être admis dans le bercail de notre bon Jésus! Il y en a de toute espèce, quelques riches, quelques lettrés, beaucoup de pauvres, des vieillards courbés sur un bâton, de misérables veuves avec trois ou quatre enfants demi-nus, de petits orphelins au ventre affamé, des boiteux, des bossus, des aveugles, des lépreux. Tout ce qui est le rebut du monde vient s'abattre sur nous comme les abeilles sur les fleurs.

« L'année dernière, nous avons baptisé 1,210 adultes; cette année-ci, je crois que nous en aurons bien près de 2,000. Combien cela pourrait-il faire de paroisses comme la vôtre? Les seules naissances parmi les néophytes ajoutent tous les ans près de deux mille âmes à mon troupeau. Nous achetons aussi plusieurs enfants de païens, que nous plaçons dans des familles chrétiennes pour y être élevés dans la foi. En 1852, nous en avons recueilli 858. De plus, nous avons baptisé 14,000 enfants d'infidèles à l'article de la mort.

« Voici le catalogue des sacrements administrés pendant l'année 1855, au Tong-King occidental :

« Enfants d'infidèles baptisés à l'article de la mort, 18,899; enfants d'infidèles achetés et nourris par les Chrétiens, 294; baptêmes d'adultes, 574: total des baptêmes de païens, 19,767.

« Baptêmes d'enfants de Chrétiens, 5,583; confirmations, 1,693; confessions d'adultes, 175,405; communions, 2,484; viatiques, 2,263; extrêmes-onctions, 3,305; mariages bénis, 1,298. »

Mgr Retord donnait, sous la date du 24 juin 1857, les tableaux suivants sur l'état religieux au Tonk-king :

« Je crains fort qu'à mon silence vous ne vous imaginiez que je suis malade, mort peut-être, ou bien, ce qui serait le comble du bonheur, que ma tête est enfin tombée sous le glaive, et que je suis maintenant un grand saint dans le ciel. Mais voici une pièce de conviction qui vous détrompera : c'est le panorama du Tonk-King. Examinez-en avec soin les tableaux : parfois vous me verrez assez souffrant, mais jamais entièrement mort; vous me verrez de temps à autre en fuite devant les persécuteurs, mais jamais entre leurs mains; vous me verrez souvent triste et affligé, mais plus souvent encore joyeux et satisfait, comme ne le sont pas les heureux du siècle. Quoi qu'il en soit de ma santé, de mes plaisirs ou de mes peines, sachez que je vous aime toujours, avec plus de vivacité peut-être, maintenant que je suis vieux, qu'au temps où j'étais jeune.

« Faut-il vous dire combien j'ai été ému en recevant votre longue et pieuse lettre de l'année dernière? Comme je l'ai lue avec avidité et presque en pleurant! Tout ce que vous me dites de la dévotion à Marie, qui se répand de plus en plus en France, des prodiges qu'elle y opère, de la gloire de nos armes en Crimée et en Afrique, de la piété de nos soldats à Rome, etc., m'a vivement intéressé, et c'est pour vous en témoigner ma reconnaissance, que je me hâte de placer sous vos yeux ma galerie de tableaux annamites.

I^{er} TABLEAU.—Travaux apostoliques, avec les plaisirs qu'ils procurent et les soucis qui les accompagnent.

« Nous sommes au mois de janvier 1856. Il fut passé dans l'inquiétude, la crainte et le repos, parce qu'alors il y avait deux prêtres et quelques Chrétiens en prison pour la foi, et qu'on nous menaçait d'un nouvel édit, sans doute pour rafraîchir la mémoire de celui qui avait paru l'année précédente. Heureusement, cette dernière appréhension n'était pas fondée, et bientôt je pus ouvrir, aidé de quelques confrères, une retraite solennelle pour les séminaristes de Vinh-Tri, pour les gens de notre communauté et pour les néophytes des environs.

« A la fin de ces exercices religieux, j'eus la consolation d'ordonner deux prêtres, six diacres et cinq sous-diacres; et comme nous étions au commencement du Carême, je me mis en route, accompagné de M. Vénard,

pour faire une tournée pastorale. Nous visitâmes, entre autres, la paroisse de Kien-Khé, qui compte plus de deux mille âmes, et celle de But-Son, qui en a mille environ. Là, comme ailleurs, nous travaillâmes avec un plaisir et une ardeur incroyables, prêchant tous les jours comme de nouveaux Bridaine, confessant jusqu'à minuit toute espèce de pécheurs avec un zèle presque apostolique, décidant les procès et recevant toutes sortes de visites avec la gravité de grands mandarins. De But-Son, nous nous rendîmes à Hoang-Nguyen (Source jaune), où MM. Castex et Galy nous attendaient avec impatience, et où je passai une des époques les plus agréables de ma vie; c'est-à-dire que nous y goûtâmes, pendant l'espace d'environ deux mois, presque toutes les jouissances que peuvent désirer les missionnaires dans les pays lointains : plaisir d'une bonne santé, chose si précieuse en mission; plaisir d'être chez soi, car l'établissement de Hoang-Nguyen est une dépendance de notre communauté. Là, nous avons environ quatre-vingts élèves, avec bâtiments et jardins entourés d'étangs et de bambous; c'est une petite oasis dont vous-même ne dédaigneriez pas le séjour. Plaisir de la société la plus intime et des causeries les plus cordiales; car ici, quand les missionnaires se rencontrent sur ces plages étrangères, quelle que soit d'ailleurs la différence de leur patrie, de leur âge et de leur autorité, ils deviennent aussitôt des amis et des frères, unis comme des condisciples pourraient l'être par la jeunesse, ou comme les membres d'une famille le sont par le sang. Plaisir des belles cérémonies de la semaine sainte et des fêtes de Pâques, que nous avons célébrées selon toutes les règles et avec toute la solennité possible. Combien vous auriez été ému en voyant, autour de notre splendide reposoir, les Chrétiens accourus par bandes nombreuses et se succédant à tour de rôle, la nuit comme le jour, pour adorer le très-saint Sacrement! Enfin plaisir le plus grand de tous, plaisir du travail apostolique, avec ses douces fatigues et ses ineffables consolations, comme si nous eussions été en temps de paix.

« Néanmoins ces beaux jours furent assombrés par quelques graves nouvelles, précieuses, il est vrai, aux yeux de la foi, mais toujours pénibles pour notre faible nature. Nous apprîmes que le P. Huong, excellent prêtre indigène de mon vicariat, avait remporté la palme du martyre dans la province de Ninh-Binh. Son juge nous avait assuré que cette affaire n'entraînerait que la peine de l'exil, attendu que les charges consignées dans le rapport du roi étaient peu graves. Mais quand nous sûmes que le monarque annamite avait ordonné de mettre à mort sur-le-champ le condamné, nous comprîmes qu'il n'avait rien rabattu de sa haine contre le nom chrétien. Aussi, lorsque, le 8 juin suivant, le R. P. Joseph Tru, prêtre indigène de l'ordre de Saint-

Dominique, fut décapité à Vi-Hoang (Rivière jaune), nous n'en fîmes pas surpris. Ces deux martyrs ont répandu leur sang sur le terrain de ma mission, quoique le dernier appartint au clergé du Tong-King central. Un de ses catéchistes, arrêté avec lui, ayant imité sa constance dans la foi, fut envoyé en exil vers les confins de la Chine.

« Dans ce même mois de juin, huit des principaux néophytes d'un village nommé Nghia-Lè furent également bannis, à la suite d'un procès civil qu'ils soutenaient contre des idolâtres. Ils avaient déjà gagné leur cause, quand les païens, par vengeance, les ayant accusés d'être Chrétiens, le juge leur proposa aussitôt un moyen, facile à son avis, de se tirer d'embarras : c'était de signer un billet d'apostasie et de fouler la croix aux pieds en présence de leurs dénonciateurs. Un refus énergique fut leur réponse à cette proposition. Alors le grand mandarin fit un rapport au roi sur ce nouvel incident, et Sa Majesté très-paternelle condamna les accusés à un bannissement perpétuel, comme des gens rebelles, stupides et indignes de toute considération. L'un de ces huit confesseurs, vieillard plus que sexagénaire et baptisé seulement depuis trois ans, mourut peu de jours après être arrivé au lieu de sa déportation. Les sept autres sont toujours contents de souffrir les peines de l'exil en témoignage de leur foi et de leur amour pour Jésus-Christ.

II^e TABLEAU. — Grande réunion de missionnaires, avec ses agréments et ses tristesses.

« Vous pensez bien, mon cher ami, que toutes ces histoires de prison, de cages, de chaînes, de supplices et d'exil, qui viennent de toute part assaillir le missionnaire, lui causent de prime abord une grande affliction. Néanmoins cette tristesse s'apaise bientôt, pour faire place à la joie qu'inspirent les saints combats et les glorieux triomphes des confesseurs et des martyrs, et alors on entonne à l'envi le cantique d'espérance : *Quand combattrai-je dans l'arène ?* Comme les matelots, qui oublient toutes les alarmes de la tempête dès que le ciel est redevenu serein, les missionnaires oublient aussi toutes les épreuves passées aussitôt que la paix semble un peu se rétablir, et reprennent gaiement le train ordinaire de leur apostolat.

« Vers la fin du temps pascal, M. Galy et moi quittâmes notre collège de Hoang-Nguyen, pour nous rendre à Son-Nga (Montagne d'ivoire), auprès de Mgr Jeantet, mon vénérable coadjuteur. Ce petit voyage d'environ six lieues fut fait en deux nuits, partie en canot, partie à pied, et sans aucune mauvaise rencontre. Assis comme les tailleurs sur le devant de notre barque, qui glissait mollement sur la surface du fleuve, quel plaisir nous goûtions à respirer librement l'haléine fraîche et embaumée de la brise, ou à chanter à demi-voix le *Magnificat*, dans les endroits les plus solitaires !

Après une courte halte à Son-Nga, nous nous remîmes en marche pour Vinh-Tri (Long règne), où se trouvent notre principal collège et mon palais épiscopal, le plus bel édifice du pays, estimé à la valeur d'au moins 420,000 sapèques (environ 700 francs). Nous effectuâmes tout ce dernier trajet par eau et en plein jour, ce qui contribua beaucoup à le rendre très-agréable. C'était alors l'époque de la moisson; le temps était magnifique, et la vue se reposait avec un charme inexprimable sur les immenses champs de riz qui couvraient au loin les deux rives.

« Qu'arriva-t-il, une fois que nous fûmes installés dans mon palais? Portez vos regards vers le nord-ouest : voici venir une élégante balancelle qui suit doucement le cours de la rivière de Ninh-Binh; elle est montée par mon vénérable coadjuteur, qui amène à l'ordination un certain nombre de ses théologiens. Et vers le nord-est, n'apercevez-vous pas cette autre gondole qui vogue rapidement sur le grand fleuve du Song-Cai? Elle nous apporte MM. Castex, Titaut et Vénard, tandis que MM. Charbonnier et Saiget viennent à pied des régions du sud-ouest, et que MM. Theurel et Matheron s'avancent du côté opposé vers le même rendez-vous. Nous voilà donc, réunis sous le même toit, dix missionnaires européens, dont deux évêques, c'est-à-dire tous les apôtres de mon vicariat, un seul excepté, M. Néron, qui est trop éloigné pour franchir sans danger la distance qui nous sépare.

« Sans entrer dans les détails de notre vie commune, je vous dirai un mot de ses plus importants résultats. D'abord, nous fîmes ensemble notre retraite spirituelle, pour nous purifier de plus en plus des souillures du passé, et nous retremper dans l'esprit de notre sublime vocation. Ces exercices achevés pour notre compte, nous les recommençâmes pour une quinzaine de théologiens, que j'ordonnai solennellement à différents degrés de la cléricature. Nous célébrâmes ensuite la fête de saint Pierre, patron de notre communauté et aussi de votre ami. Ce fut une joie de famille, peu bruyante, il est vrai, mais d'autant plus douce qu'elle était partagée par des frères qui ne s'étaient jamais trouvés réunis en si grand nombre dans une aussi belle circonstance.

« Comme c'était l'époque des grandes chaleurs, et que nous étions parfaitement en paix dans notre petit cénacle, nous continuâmes à rester ensemble jusqu'à la fin du mois de juillet, occupés en particulier à lire et à étudier les livres chinois ou annamites, et en commun à causer savamment de tout ce qui existe sous le soleil. Ces conférences, pour les missionnaires, sont très-précieuses; on se console, on s'encourage mutuellement; le moral se remonte, le cœur se rafraîchit; chacun s'anime d'un même esprit pour agir avec unité dans un même

sens; le bien se fait mieux, les abus se combattent avec plus d'avantage, quand les efforts sont dirigés avec ensemble. Dans ces entretiens, les vétérans rallument leur zèle refroidi à la flamme ardente des nouveaux, et les débutants s'instruisent de la prudence et de l'expérience des anciens: enfin, chacun remonte sa petite machine spirituelle, pour la faire aller et plus vite et plus juste; met en accord les cordes de sa harpe apostolique, pour lui faire rendre des sons et plus harmonieux et plus forts, c'est-à-dire, pour parler sans figure, que chacun s'exerce à devenir de plus en plus un bon et vrai missionnaire. Ce mot dit tout à ceux qui savent de combien de qualités et de sublimes vertus doit être doué un apôtre: constance inébranlable, fermeté invincible, humilité profonde, pureté exemplaire, patience à toute épreuve, détachement absolu de tout ce qui est terrestre, abnégation entière de soi-même et de sa propre volonté, résignation totale à la volonté divine, tendre amour pour la croix et les souffrances, haine implacable pour toutes les joies illicites de la chair et du monde, simplicité d'enfant, ardeur de jeune homme, expérience de l'âge mûr, prudence de la vieillesse, douceur angélique, caractère égal dans toutes les circonstances de la vie, foi robuste, accompagnée d'un parfait repos d'esprit dans les vérités révélées; espérance sans ombre de découragement, même lorsque tout paraît perdu; charité sans bornes, avec un cœur d'or et vaste comme l'univers; amour divin par-dessus tout, avec une âme de feu, dont la flamme rayonne sur la terre et s'élève jusqu'aux cieux, tels sont les principaux attributs d'un bon et vrai missionnaire. A ce portrait, ne pensez pas que j'aie voulu vous retracer mon image, ni que tous mes confrères soient déjà doués des qualités et vertus comprises dans ce programme; certes, ils seraient trop heureux s'ils étaient arrivés au sommet d'une si haute perfection! mais cela signifie qu'ils se sont comme enrôlés sous une même bannière pour tâcher de les acquérir peu à peu avec le secours de la grâce; et déjà, on peut l'avouer avec franchise comme sans orgueil, les apôtres du Tong-King ont fait des progrès sensibles dans cet exercice généreux. On peut, à juste titre, louer leur bon accord, leur estime et leur charité mutuelle, leur déférence réciproque et leur disposition à se sacrifier les uns pour les autres. Je vous assure que c'est là une bien grande consolation et pour moi et pour eux, et nous pouvons dire dans toute la force du terme: *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* (1). Ce que je dis ici s'applique non-seulement aux missionnaires européens, mais encore aux prêtres annamites, qui sont aussi, pour le plus grand nombre, vraiment des hommes de vertus.

« Vers la fin de juillet, nous commen-

çâmes à nous disperser de nouveau, chacun de notre côté, comme une poignée de poussière jetée au vent. Et c'est là une grande tristesse, parce qu'on pense que peut-être on ne se rencontrera jamais plus dans ce monde. MM. Castex, Titand et Theurel partirent les premiers, Mgr Jeantet les suivit de près avec ses théologiens, MM. Charbonnier et Galy se disposaient aussi à retourner dans leurs districts; mais voilà qu'ils tombent tout à coup assez fortement malades, ainsi que M. Vénard, qui semble avoir choisi les souffrances pour sa spécialité. De la sorte mon palais, qui retentissait naguère de nos joyeuses causeries et de nos chants sur tous les tons, se transforme soudain en infirmerie, où l'on n'entend plus que les soupirs des patients, où l'on ne voit plus que des médecins empressés à piler leurs drogues et à préparer leurs tisanes. Au bout d'un certain temps, tous nos malades guérirent; c'était une grande misère de moins; mais déjà il nous en survenait une autre, que le tableau suivant vous fera connaître.

III^e TABLEAU.—L'inondation et les désastres qu'elle occasionne.

« Ce troisième tableau vous représente l'imposant et douloureux spectacle d'une inondation telle, que de mémoire d'homme il ne s'en est vu de pareille au Tong-King. Elle s'est étendue sur la plus grande partie de ma mission, et a duré, non pas quelques jours, comme vos crues d'eau en France, mais environ deux mois sans diminution. Les fleuves nombreux qui sillonnent cette province se sont grossis dès le mois de juillet d'une manière extraordinaire; ils ont rompu toutes leurs digues et se sont répandus dans les campagnes qu'ils ont converties en une nappe d'eau, submergeant tous les villages, et s'élevant jusqu'au toit de la plupart des maisons. Dans mon jardin, il y en avait plus de six pieds, et dans les champs, qui sont toujours plus bas que le terrain des hameaux, un navire de trois cents tonneaux aurait pu naviguer comme en pleine mer. Un grand nombre d'habitations ont été ou démolies ou emportées par le courant, et celles qui sont restées debout ont toutes été grandement endommagées.

« Beaucoup d'Annamites sont morts de faim ou ont été noyés dans leurs demeures, surtout aux environs de la capitale, dont la chaussée s'est rompue tout à coup pendant la nuit. Deux ou trois gros villages païens furent détruits, et de tous leurs habitants treize personnes seulement parvinrent à se sauver. Chaque jour on apercevait quelques cadavres flotter sur le fleuve qui coule auprès de notre communauté; on en a même recueilli deux qui étaient venus s'accrocher aux bamboux de mon jardin. Un très-grand nombre d'animaux domestiques ont également péri; car dans bien des endroits on n'avait ni fourrage pour les nourrir, ni au-

(1) Voilà combien il est bon et combien il est doux d'habiter en commun comme des frères. (Psal CXXXII, 2.)

cun lieu assez à l'abri de l'eau pour les mettre en sûreté. La moisson d'automne a été entièrement perdue, et une grande partie du riz provenant de la dernière récolte, qui avait été fort belle, a pourri dans les greniers. Presque tous les arbres fruitiers sont morts. Seulement en aréquiers, nous avons perdu, pour notre compte, plus de quinze cents pieds d'arbres. Heureusement que, pendant toute la durée de l'inondation, le ciel a été serein et l'atmosphère très-tranquille; car s'il était survenu une tempête, comme j'en ai vu ici quelquefois, c'eût été la fin du monde pour des millions d'individus.

« Je pensais vous inspirer de la commiseration pour nos malheurs en vous traçant ce tableau véridique de notre dernière inondation, mais j'apprends avec douleur que notre patrie en a subi d'aussi terribles, et peut-être de plus désastreuses. En France toute inondation, même peu durable, cause d'incalculables dommages. Ici, les débordements exceptionnels comptent seuls pour des fléaux. Tant que l'eau n'envahit pas les maisons, elle est plus profitable que nuisible au pays, par le limon qu'elle dépose dans les champs et par les nombreux poissons qu'elle y amène avec elle. Alors même qu'elle atteint des proportions démesurées, nous avons moins à en souffrir que vous : car ici, le sol étant plat et uni comme une table, l'eau dort sur les campagnes submergées sans y creuser de ravins, sans détriorer les champs; elle les améliore, au contraire, en les couvrant d'une épaisse couche de terre végétale, charriée des montagnes voisines, de sorte que, pour le cinquième mois de l'année suivante, on peut raisonnablement espérer une bonne récolte sans engrais et presque sans culture. De plus, quand les inondations nous arrivent, c'est toujours l'époque des grandes chaleurs, et comme presque tout notre monde sait nager, on ne craint pas de prendre un bain durant des journées entières; enfin chaque village est entouré d'une forte haie de bamboux, qui brisent au besoin la force du courant. Toutes les maisons sont en bois, couvertes avec des feuilles ou de la paille, n'ayant que le rez-de-chaussée, d'où il résulte qu'elles plient, se balancent, s'inclinent et flottent même quelquefois, sans tomber entièrement, et qu'il faut peu de dépenses pour les raccommoder ou les replacer sur leurs bases, presque aussi bonnes et aussi belles que si elles étaient neuves.

« La plupart de vos savants attribuent les inondations qui ravagent la France à la destruction des anciennes forêts, qui soutiendraient l'humidité des nuages, et absorbaient une grande quantité des pluies : ici la cause de ces fléaux doit être toute contraire. Souvent il ne pleut pas du tout dans les plaines, à l'époque où elles sont submergées et comme converties en mer. Ce sont les fleuves qui leur apportent de loin ce déluge périodique, mais, eux-mêmes, qui les a gonflés de cette énorme quantité d'eau

épaisse et terreuse, qu'ils jettent par-dessus leurs rives, sinon les grandes averses tombées sur les immenses forêts qui couronnent les chaînes du nord et du nord-ouest? En résumé, ce sont donc ces montagnes et ces forêts qui attirent vers elles les nuages, et qui, après s'être saturées de pluie, ouvrent ensuite toutes leurs sources, et convertissent leurs mille ruisseaux en rivières et en torrents désordonnés, et font monter les fleuves de quinze à vingt pieds au-dessus de leur niveau ordinaire. D'après cela, vous voyez que les explications de vos savants reçoivent un démenti des faits; car il y a encore ici de vastes forêts, dont les arbres gigantesques croissent, tombent et pourrissent sur place, et cependant ces bois n'empêchent pas les inondations du Tong-King, bien plus considérables que celles de France. Je crois donc que les ignorants comme nous, qui voient dans ces calamités la main de la Providence divine, avertissant et punissant les hommes à cause de leurs nombreux péchés, ont cent fois plus raison que vos plus fameux théoriciens.

« L'année dernière et cette année encore les mandarins, par ordre du roi, ont fait exécuter au peuple des travaux considérables pour relever les digues dans la province de Ha-Noi (Intérieur du fleuve); quarante à cinquante mille personnes ont été de corvée pendant au moins dix mois. Ces digues nouvelles ont quarante-huit pieds de largeur à la base, vingt-quatre de rampe et quinze de hauteur perpendiculaire, sur une étendue de vingt lieues. C'est là un ouvrage presque gigantesque pour ces pays, où les chars sont inconnus, et où cette énorme quantité de terre, qu'il a fallu souvent aller chercher loin, a dû être portée à dos, sous un soleil brûlant. Cette restauration pourra tenir pendant un certain nombre d'années; mais plus tard, vienne une crue d'eau extraordinaire qui déborde et brise ses entraves, et cette belle province risque d'être entièrement submergée. En effet, si l'on empêche l'eau de se déverser dans les champs et d'en élever le niveau par le limon qu'elle y dépose, le lit seul des fleuves s'exhausse, tandis que le sol des campagnes paraît de plus en plus s'abaisser. Donc, quelle catastrophe pour le jour de la prochaine rupture! Mais je m'aperçois que l'inondation m'entraîne trop loin, et je me hâte de revenir à mon sujet.

IV^e TABLEAU. — Esquisse de la vie ordinaire des missionnaires.

« Maintenant que voilà mes confrères partis, si j'en étais réduit à vous entretenir de moi, j'aurais peu de chose à vous dire sur un sujet si ingrat. Mieux vaut, pour votre édification, vous donner un spécimen de notre vie apostolique. Pour en tracer une image fidèle, il me suffira de mettre en scène un seul personnage, M. Galy, par exemple, qui est si digne de représenter ses collègues. Laissons-le parler lui-même

dans une lettre qu'il m'adressa le 12 octobre, et dont voici la copie un peu abrégée :

« Monseigneur,

« Vous savez que mon voyage de Vinh-Tri à Xuan-Yen (Paix du printemps) s'effectua sans encombre. De là, je m'acheminai vers Trai-Dua (Hameau des Cocotiers), première résidence du beau district que Votre Grandeur a confié à ma garde; puis, vers deux heures après minuit, je m'embarquai sous la conduite de trois Chrétiens. Lorsque nous passâmes devant la douane, un des principaux chefs païens vint me saluer respectueusement et m'offrir ses services. Au lever du soleil, notre nacelle abordait à Ké-Khan, et j'étais conduit comme en triomphe par les néophytes jusqu'à la demeure du P. Tri, curé de l'endroit.

« Me voilà donc introduit dans ma nouvelle demeure, au milieu d'une foule nombreuse et entouré des plus illustres personnages du pays. Mon intention n'était pas d'y rester en repos. Dès le lendemain, le P. Tri annonça aux Chrétiens de Trai-Dua, réunis dans l'église, que, le dimanche suivant, j'instituerais solennellement pour la paroisse la pieuse Confrérie du Rosaire. Aussitôt accoururent au saint tribunal les personnes qui voulaient se préparer d'avance à être reçues; chaque jour trouva les néophytes plus empressés, et je me réjouissais grandement de pouvoir inaugurer mon apostolat par l'établissement de cette dévotion si chère à Marie.

« Mais voyez comme les espérances de ce monde sont fragiles! Le mardi suivant, lorsque je me préparais à dire la sainte Messe, tout à coup on annonce que le gouverneur de la province vient bloquer notre village, pour prendre je ne sais quel chef de brigands. Mais si, en cherchant des bandits, les mandarins trouvent un missionnaire, on peut bien être assuré qu'ils seront tout aussi satisfaits d'en faire leur proie. Donc, il me fallut fuir le plus promptement possible. Je descendis à la hâte dans ma nacelle, n'emportant que mon bréviaire et mon bâton, et j'allai me réfugier à Ké-Khan, où la peur ne s'était pas encore communiquée, et où je fus très-bien accueilli. Installé dans la plus belle maison du village, je vis ma chambre envahie par le flot des visiteurs, qui venaient, par familles et sans interruption, me saluer et m'apporter toute espèce de fruits.

« Si gracieuse que fût leur hospitalité, je regrettais néanmoins d'avoir laissé à Trai-Dua une confrérie du Rosaire à peine ébauchée, et pour me dédommager de cet échec, j'exhortai les Chrétiens de Ké-Khan à profiter de ma présence fortuite parmi eux pour s'approcher des sacrements. Dès le même jour, j'entendis un assez bon nombre de confessions; tout le monde était content, et moi plus que tout autre. Cette mission improvisée paraissait devoir aller à merveille, lorsque pendant la nuit du mercredi, à onze heures du soir, au moment où je venais de m'endormir, je fus éveillé en sursaut. Je

croyais que le feu était à la maison: je me lève précipitamment, et je vois, dans la chambre voisine, les notables de l'endroit qui pressent mes servants de plier mes effets, pour que je m'éloigne à l'instant même. Et pourquoi ce brusque départ? parce que le mandarin a déjà bloqué un village païen du voisinage, et que, selon toute apparence, il ne manquera pas de venir aussi nous cerner à notre tour. Une barque me reçoit et se dirige à force de rames vers un hameau situé sur le bord de la mer.

« Le fleuve dont nous suivions le cours se trouva bientôt encaissé entre de hautes montagnes. Je demandai à mon conducteur s'il n'y aurait pas moyen d'aller nous réfugier dans quelques grottes, en attendant que l'orage fût passé. Ce serait le meilleur parti à prendre, me répondit-il; mais ces montagnes sont excessivement escarpées, et je crains que vous ne puissiez pas les gravir. — Conduis-moi où tu voudras, je te suivrai partout. Nous quittâmes donc notre canot, et nous voilà, au milieu de la nuit, grimpant comme des chèvres par des rochers scabreux, tels que je n'en ai jamais vus de semblables dans les Pyrénées. De la hauteur où nous arrivâmes, nous redescendîmes dans un enfoncement profond, espèce d'immense entonnoir creusé par la nature. Nous nous arrêtâmes là pour le moment, à moitié abrités par un quartier de roche. J'étais trempé jusqu'aux os par la rosée des hautes herbes que nous avions traversées, et qui s'élevaient parfois jusque par-dessus notre tête: je n'en dormis pas moins d'un sommeil profond jusqu'au matin. Quand le soleil eut séché mes vêtements, nous grimpâmes de nouveau, et nous allâmes nous fixer dans un autre cratère plus élevé. Le premier jour, je ne m'écartai pas de la caverne que nous avions prise pour habitation; mais, le lendemain, je me fis conduire sur le point culminant des montagnes qui nous environnaient, et là se déroula sous mes yeux une des plus étendues et des plus grandioses perspectives qu'il soit possible d'imaginer. Le soir même de mon ascension sur ce pic sourcilleux, une députation de néophytes pénétra dans ma solitude et se hâta de me ramener à Ké-Khan. Le mandarin, cause involontaire de ma fuite, après le blocus du village païen avec ses mille soldats, s'était retiré chez lui, sans même se douter de la peur qu'il nous avait faite.

« Et voilà, mon cher ami, ce qu'est la vie d'un missionnaire: une existence de soubresauts et d'alarmes. Toujours en alerte, comme le soldat sur le rempart; quand il rencontre un jour de paix, il en jouit avec un incroyable plaisir, mais aussi avec une inquiétude tremblante: on dirait un voleur heureux qui se pâme de joie devant ses nombreux larcins, mais qui néanmoins redoute toujours les poursuites de la justice.

V. TABLEAU. — Résumé de nos travaux pendant le courant de l'année dernière.

« En 1855, les missionnaires européens,

ainsi que les Pères annamites, n'ont pu exercer avec succès leur ministère qu'au commencement et vers la fin de l'année, le milieu ayant été occupé par l'inondation, pendant laquelle il était impossible d'aller nulle part. Les résultats n'ont donc pas été aussi brillants que nous l'aurions désiré ; néanmoins, si vous examinez avec attention le tableau suivant, il vous paraîtra encore digne d'intérêt.

« Jetez d'abord un coup d'œil d'ensemble sur ces quatre cent trois mille neuf cents individus de tout sexe et de tout âge qui ont participé aux bienfaits des sacrements ; leur multitude se répartit en catégories bien différentes (4). Ceux qui sont couchés sur de misérables grabats ou assis sur des lambeaux de nattes, les mains jointes, avec des figures pâles et décharnées ; ce sont les trois mille cent cinq malades auxquels nous avons administré l'extrême-onction et le saint Viatique. Mais quelle est cette troupe en habit de fête, aux traits rians et épanouis, dans toute la fleur de la jeunesse, et qui s'avance par couple de deux dans un chemin qu'on dirait semé de roses ? ce sont les douze cent trente-huit mariages que nous avons bénis ; pauvres gens ! ils sont au début de leur carrière, ils s'imaginent qu'elle sera longue et heureuse ; ah ! comme leur illusion sera vite dissipée ! Et cette phalange, plus brave encore que nombreuse, qui a revêtu pour le combat la cuirasse du salut, que signifie-t-elle ? que représente ce bataillon des forts ? Ce qui étonne, c'est qu'il compte dans ses rangs au moins autant d'héroïnes que de héros : vous comprenez que ce sont là les trois mille huit cent quatre-vingt-quinze fidèles auxquels nous avons donné la confirmation, et qui ont été faits soldats de Jésus-Christ pour vaincre le démon, le monde et la chair. Maintenant, reposez vos regards sur cette autre scène : ne vous sentez-vous pas ému et touché jusqu'au fond de l'âme à la vue de ces deux cent treize mille six cent trente-sept pénitents, qui pleurent amèrement leurs péchés, le front prosterné dans la poussière ? N'êtes-vous pas aussi grandement édifié par l'attitude de ces autres fidèles que vous apercevez à genoux, les mains jointes, la figure enflammée d'amour et radieuse de bonheur ? Ils sont au nombre de cent cinquante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-huit. Ces deux chiffres vous font connaître le total des confessions que nous avons entendues et des communions administrées dans le courant de l'année dernière. Mais voici un nouvel essaim de vingt-six mille quatre-vingt-seize âmes qui vient s'abriter dans le jardin de l'Eglise : c'est la troupe des baptisés. Elle forme quatre séries distinctes : la première se compose de grandes personnes, d'adultes conquis par le zèle sur le paganisme ; il n'y en a que six cent quarante-deux, au lieu de mille à quinze cents que nous recrutons dans les années précé-

dentes. La seconde catégorie embrasse une spécialité d'enfants, dont l'âge varie et s'échelonne entre deux ans et quatorze. Ils sont bien pétulants, bien légers, sans doute ; mais à leurs grands signes de croix et à l'ardeur qu'ils mettent à réciter leurs prières, on voit bien qu'ils sont Chrétiens. Oui, ils sont Chrétiens, mais leurs parents ne le sont pas ! Ce sont deux cent trente-neuf orphelins que nous avons achetés, instruits, baptisés et placés dans des familles pieuses, pour augmenter d'autant le troupeau de Jésus-Christ. Le troisième groupe, beaucoup plus considérable, contient cinq mille huit cent soixante-huit petits enfants, encore à la mamelle. Voyez comme ils sont beaux sur les bras de leurs mères ! Comme elle est blanche et pure la robe d'innocence dont leur âme est revêtue ! Vous avez compris que ce sont là les nouveau-nés de nos chers néophytes. Mais c'est surtout le quatrième groupe qui est magnifique : il compte dix-neuf mille trois cent quarante-cinq petits anges, qui de la terre sont montés au ciel par le chemin le plus court, le plus prompt et le plus sûr. Comme ils sont joyeux de se trouver en paradis ! Comme ils sont étincelants de lumière ! Comme ils se parent avec bonheur d'une couronne qui ne leur a rien coûté ! Nés dans le paganisme, sous l'empire de Satan, ils étaient entre ses griffes, et les voilà devenus les enfants de Dieu et les cobéritiers du royaume éternel : ceux-là sont des enfants d'infidèles baptisés à l'article de la mort, et qui tous, à l'exception d'un bien petit nombre, ont survécu peu de jours à leur baptême.

« Voilà donc le résumé de nos travaux apostoliques dans le courant de l'année 1856. Si vous voulez maintenant avoir une idée de ce qui nous reste à faire, élevez vos regards, et voyez dans le lointain ces montagnes bleuâtres qui se dressent à l'horizon. Quelles riches carrières de marbre et de granit ! Combien de mines abondantes de toute espèce de métaux elles renferment dans leur sein, et quelles vastes forêts d'arbres altiers couronnent leurs sommets ! Eh bien ! ces carrières, ces mines, ces forêts, vous représentent les aspects variés du champ que nous avons encore à défricher. Dévoués à cette laborieuse exploitation, nous devons en tirer toutes les belles pierres, en extraire tous les métaux précieux, en abattre tous les arbres séculaires, et les faire entrer dans la construction ou servir à l'ornement de la Jérusalem céleste. En d'autres termes, la masse énorme de païens qui nous entoure, masse qui, seulement sur le terrain de ma juridiction, renferme six ou sept millions d'âmes, reste presque entière à convertir. Quel ouvrage gigantesque ! et combien les résultats acquis paraissent peu de chose, en comparaison de ce qui nous reste à faire ! Nous avons tout au plus cent quarante mille néophytes dans ce vicariat.

(1) Ce chiffre ne représente pas le nombre des néophytes, mais celui des sacrements reçus, dont quelques-uns l'ont été plusieurs fois

c'est-à-dire un chrétien sur quarante-cinq idolâtres. Notre tâche est donc immense, et pour l'accomplir, nous ne sommes que dix missionnaires européens et soixante-dix-sept prêtres annamites, vieux ou malades pour la plupart, avec peu de ressources pécuniaires, et toujours placés sous le coup de la persécution.

VI^e TABLEAU. — La famine et la guerre.

« Ici les disettes sont fréquentes; mais celle dont je parle fut un fléau exceptionnel par sa rigueur et sa durée. Rien n'est lamentable comme de voir toute une population exténuée de faim, à peine couverte de haillons, pâle et défigurée, ressemblant plutôt à des cadavres qu'à des êtres vivants : pauvres gens qui se disputent quelques herbes sauvages le long des chemins, qui vendent ce qu'ils ont pour se procurer une poignée de riz, qui tombent et meurent sans secours sur le bord des routes! Oh! quel sentiment de profonde tristesse ils inspirent! et si l'on pouvait les soulager tous, quel plaisir ce serait pour un bon cœur! Vous comprenez, cher ami, le désolant tableau que nous avons sous les yeux; aussi vous en épargnerai-je la lugubre description. Faisons plutôt un peu de philosophie, et recherchons ensemble les causes des famines qui affligent si souvent ce pays.

« Les païens sont persuadés qu'au roi et à ses mandarins remonte toute la responsabilité des malheurs publics, des fléaux qui s'acharnent sur le Tong-King depuis un certain nombre d'années. C'est, disent-ils, parce que le pouvoir a lassé la patience du Ciel par son avarice, son ambition, ses turpitudes et sa tyrannie, que les calamités débordent sur le royaume. Il y a du vrai dans cette appréciation; mais, pour être juste, le peuple devrait reconnaître que ses chefs ne sont pas les seuls coupables; que lui-même, par ses mœurs corrompues et son obstination à rester dans les ténèbres du paganisme, malgré la lumière divine qui brille depuis si longtemps à ses yeux, il mérite bien aussi sa part du châtement.

« Outre cette cause première, qui est la divine Providence punissant les pécheurs pour les convertir, et éprouvant les justes pour les sanctifier, la famine en question a eu plusieurs causes secondes. D'abord l'inondation, survenue après la récolte du riz, en avait avarié une quantité considérable, et avait entièrement détruit la moisson d'automne dans toutes les provinces où elle s'étendait. En second lieu, survint la sécheresse, qui a duré depuis le mois d'octobre jusqu'au commencement de mars. Pendant plus de quatre mois, il n'est pas tombé une seule goutte de pluie. Ciel toujours beau, soleil brillant, température aussi chaude qu'en été; c'était d'une sérénité désespérante. Nulle herbe dans les champs, qui étaient partout sillonnés de crevasses larges

et profondes. Toutes semailles étaient impossibles, tous travaux restaient suspendus. Les pauvres, les journaliers ne trouvaient rien à gagner chez les riches, et n'avaient rien à manger chez eux. La faim seule allait son cours.

« Une troisième cause des famines, celle-ci indépendante des éléments, vient du roi, qui, tous les ans, exporte en Chine une énorme quantité de riz et d'autres denrées alimentaires, sans aucun retour et sans compensation pour le Tong-King. Son système paraît être d'appauvrir de plus en plus cette portion de son royaume, qu'il traite en pays conquis et que ses ministres exploitent au profit de leur cupidité. En France, dans les temps de disette, le gouvernement diminue les impôts sur les céréales pour en faciliter le commerce, afin que les contrées où le blé abonde versent leur trop plein sur celles qui en manquent; ici, nos mandarins ont un système tout opposé : ils interdisent sévèrement l'exportation du riz d'une province à l'autre. Le trafic défendu se fait alors au moyen de petites barques; mais les fonctionnaires, qui comptent sur le délit pour s'enrichir, épient les contrebandiers, les poursuivent à outrance, confisquent leur marchandise et leur imposent de fortes amendes à leur propre bénéfice. Cependant, ce qu'ils ne permettent pas aux gens du pays, ils l'accordent ordinairement aux Chinois, qui, depuis qu'ils ont la guerre civile chez eux, viennent tous les ans faire ici d'immenses provisions. Les mandarins font bien mine de vouloir les chasser; mais ces étrangers leur donnent sous main quelques bonnes sommes d'argent, et peuvent dès lors compléter leur chargement en toute liberté. L'année dernière, surtout, les Chinois sont venus en très-grand nombre au Tong-King, non pour y apporter des marchandises à vendre, mais tout simplement pour y acheter du riz, car tout commerce paraît avoir cessé en Chine : les ravages de l'insurrection et la guerre des Anglais l'ont anéanti (1).

VII^e TABLEAU. — Ambassade française en Cochinchine vers la fin de 1856.

« L'année dernière, M. de Montigny fut envoyé par le gouvernement français, avec les pouvoirs de plénipotentiaire, à Siam, au Cambodge et en Cochinchine, pour négocier avec ces royaumes des traités de commerce et d'alliance. Il ne m'appartient pas de suivre cette importante ambassade dans ses relations avec les deux premiers Etats; je me contenterai d'en esquisser l'historique et les résultats par rapport à l'empire d'Annam.

« Au commencement de septembre, le monarque annamite annonça, par une circulaire royale à tous ses grands mandarins, qu'une escadre française était allée à Siam et au Cambodge; qu'elle y avait été reçue avec beaucoup de pompe par ces gouverne-

(1) La seconde partie de ce tableau retraçait les détails des Anglais avec les Chinois. Nous supprimons ce récit, parce que les faits sont déjà anciens et connus.

ments faibles et peu éclairés; qu'elle viendrait aussi probablement en Cochinchine, mais qu'il ne fallait pas s'inquiéter de son apparition; car on saurait bien congédier ces barbares et les forcer de retourner dans leur pays, sans même leur accorder l'honneur d'une audience. Tout rapport avec eux ne pouvait être que très-préjudiciable au peuple annamite. En effet, disait Sa Majesté, ces barbares sont très-ignorants et très-corrompus; ils ne rendent aucun culte à leurs ancêtres; sous le rapport religieux, ils sont semblables aux chiens; pour le courage, ce sont des chèvres. Ils courent les mers comme des pirates, établissent leur repaire dans les îles désertes, ou s'embusquent sur les côtes, dans l'enfoncement des vallées, et de là fomentent des troubles et des révolutions dans les pays voisins. Ce serait donc pour notre royaume une honte et une calamité si nous les recevions.

« Le monarque annamite fut bon prophète. Le 18 septembre, le *Catinat*, envoyé par M. de Montigny, arriva à Touranne, avec des lettres et des présents pour notre glorieux souverain. Mais après deux jours d'attente, ne rencontrant personne à qui remettre ses dépêches, il remonta jusqu'au port de la capitale, d'où on le renvoya à Touranne avec l'assurance qu'il y trouverait des négociateurs. Ceux-ci se présentent, en effet, mais ils refusent de prendre les lettres adressées au roi et s'opposent au ravitaillement du navire. Alors le capitaine, poussé à bout, canonne et détruit les forts, et par ce moyen obtient que ses lettres soient portées au prince, et qu'on lui vende les buffles dont il a besoin.

« Sa Majesté annamite, pour diminuer l'impression défavorable que ce fait d'armes aurait pu produire dans le royaume, se hâta d'en étouffer le retentissement en expédiant à tous les gouverneurs de province une petite note diplomatique, dont voici la teneur: Comme on l'avait prévu, des barbares d'Europe étaient venus avec un navire à feu jusqu'au fort de la capitale; mais ils avaient eu la bonne idée d'en repartir aussitôt, échappant ainsi par une prompte fuite à un châtimement mérité. Il n'y avait donc plus à s'inquiéter de leur passage.

« Dans le courant d'octobre, la *Capricieuse*, corvette commandée par le capitaine Collin, vint remplacer le *Catinat* à Touranne. Cette fois, le roi parut avoir peur: d'autant plus qu'on lui annonçait la prochaine arrivée du grand plénipotentiaire avec de nouvelles forces. Il se montra disposé à traiter, et le capitaine Collin commença les négociations. Il demandait, je crois, la liberté du commerce, la résidence d'un consul à Phuxuam, capitale de tout le royaume, le port de Touranne pour y établir une factorerie française, et enfin le libre exercice de la religion. Pendant le cours des conférences, le roi fit inviter les officiers français à un grand festin, dont ils eurent la prudence de ne pas manger, car on dit que les mets étaient empoisonnés; et toutes les belles

démonstrations de politesse dont on usait à leur égard n'étaient qu'un leurre pour les tromper et gagner du temps.

« En attendant, le roi concentrait ses meilleures troupes, et en dirigeait une partie considérable sur Touranne. Par son ordre, des munitions étaient amenées du Tong-King; des batteries s'élevaient à la hâte dans toutes les positions favorables à la défense; on obstruait l'entrée du fleuve de la capitale, ne laissant qu'une passe étroite, à peine suffisante pour un seul vaisseau, entre deux forts armés de canons du plus gros calibre; enfin, on préparait des brûlots de bamboux secs, pour les lancer sur les navires français à la faveur du courant, dans le cas où ils auraient tenté de venir à la capitale. Avec de telles dispositions dans le gouvernement annamite, il est bien clair que les négociations entamées ne pouvaient avoir aucun bon résultat.

« Il y avait trois mois qu'on attendait vainement M. de Montigny, lorsque enfin, le 23 janvier, il arriva à Touranne sur un petit bâtiment à vapeur qui remorquait une jonque montée par des Chinois. On sut alors les causes d'un retard qui avait inspiré tant d'inquiétudes. En sortant de Siam, il avait éprouvé un typhon terrible, qui l'avait forcé de relâcher à Sincapour; de là, il avait dû se rendre à Bornéo, puis à Manille, d'où il avait fait voile vers le Tong-King. C'était trop tard: le *Catinat* avait été rappelé à Hong-Kong; et tandis que les forces françaises s'étaient affaiblies, le roi avait organisé sa défense; il avait eu le temps de consulter le gouvernement de Chine, et en avait, dit-on, reçu la réponse de résister à outrance à ces barbares étrangers, qui, loin d'être aussi terribles qu'on le croyait, avaient été battus à Canton. Néanmoins, on fit semblant de vouloir traiter avec l'ambassadeur; mais le mandarin envoyé à cet effet n'avait qu'un officier de quatrième ou cinquième classe; il n'avait aucune lettre de pouvoirs, et, dès la première entrevue, il fut évident qu'il avait pour mission d'éluder toute négociation sérieuse.

« Ainsi donc, le 13 février, les Français levèrent l'ancre et se dirigèrent sur Hong-Kong; mais, en partant, M. de Montigny écrivit au roi qu'il allait prendre de nouveaux ordres de son souverain; que si, pendant son absence, le gouvernement annamite vexait les Chrétiens ou toute autre personne à l'occasion de l'ambassade, il aurait bientôt à rendre un compte sévère de ses actes. Précaution inutile, autant que généreuse; car en voyant l'intérêt que le plénipotentiaire portait aux Chrétiens, le roi en conclut que c'étaient eux qui l'avaient appelé. Nos braves compatriotes nous ont donc laissés, sans aucun secours, sous les griffes du tigre, après l'avoir bien irrité contre nous.

« Et pourtant, quelles espérances nous avons conçues à la seule annonce qu'une expédition imposante allait bientôt arriver, pour nous obtenir, de gré ou de force, une

paix et une liberté entières, pour venger l'honneur de la France, outragé ici depuis si longtemps ! A cette nouvelle, une joie incroyable se répandit partout. Il fallait voir comme nous nous empressions de bâtir les plus brillants châteaux en Espagne au sujet de nos succès et de nos travaux futurs ! Déjà tout ce pays nous apparaissait catholique, avec de jolies églises dans chaque village, avec d'élégants clochers, dont il nous semblait entendre les joyeux carillons. Oh ! que c'était beau ! Quand on apprit que le *Caïnat* était enfin arrivé, et qu'il avait détruit, comme en se jouant, les forts de Touranne, alors les païens même étaient dans la jubilation. C'est bien, disaient-ils ; nous allons donc être enfin délivrés de cette dynastie corrompue et tyrannique ! Grâce à la France, nous aurons un gouvernement paternel ; sa gloire, ses richesses et son industrie se répandront jusque sur notre pays, et nous tireront de la misère et de l'abaissement dans lesquels nous végétons. L'envie que tout le monde avait de voir l'expédition française réussir, et le roi tomber de son trône, faisait inventer les contes les plus fantastiques et accréditait les plus extravagantes nouvelles. Ainsi tout Européen était représenté comme un héros capable de terrasser soixante soldats annamites. L'ambassadeur n'avait eu besoin que de tirer un seul coup de canon pour renverser les fortifications de la capitale. Le roi était atterré dans son palais ; il faisait creuser des souterrains pour se cacher ou s'enfuir ; sa chute lui était annoncée par les plus sinistres augures : tous les soirs un oiseau inconnu venait éteindre, dans son vol lugubre, le flambeau qui éclairait le salon royal ; un des plus beaux éléphants de Sa Majesté s'était sauvé en entendant parler des Français ; même panique s'était emparée du plus gros canon des remparts, qui avait prudemment déserté une cause perdue ; un globe de feu était tombé du ciel près de Phu-Xuan, et avait longtemps promené l'incendie sur son passage, etc., etc. Le peuple se repaisait avec avidité de ces fables absurdes, tant il croyait au succès infailible de l'expédition, et s'en promettait d'heureux résultats !

« C'était l'opinion, c'était le vœu du pays tout entier. On regardait comme si certaine la réussite des opérations annoncées, que, même longtemps après le départ de nos marins, on parlait encore avec enthousiasme de leurs hauts faits, et l'on traitait d'imposteur quiconque osait soutenir qu'ils s'en étaient retournés comme ils étaient venus. Enfin vint une époque, vers la fin d'avril, où il ne fut plus possible de garder aucune illusion : on sut partout, à n'en pouvoir douter, que les Français étaient partis sans avoir absolument rien fait. Jamais plus grande mystification pour le pays, jamais déception plus navrante pour nos Chrétiens ! Et nous, il faut bien l'avouer, nous avons éprouvé un indicible serrement de cœur en voyant s'écrouler si vite tout l'édifice de nos plus chères espérances, en entendant ré-

péter autour de nous des plaintes accusatrices et des propos extrêmement durs pour nos oreilles françaises.

« Sont-ce là, disait-on, vos compatriotes si vantés ? C'était bien la peine de venir de si loin, s'ils ne voulaient que manger des buffles, aller à la chasse des singes ou se promener en amateurs sur les rivages de la mer ! Ils sont venus sans que nous les ayons appelés, et ils nous quittent après nous avoir compromis ! Ils ont commencé par une bravade et fini par une lâcheté ! Voilà quelques-unes des belles paroles qui traduisaient autour de nous le désappointement général. Il est vrai qu'elles étaient injustes : M. de Montigny a fait tout ce qu'on pouvait attendre d'un homme de cœur ; son dévouement ne s'est arrêté que devant l'impossible ; et, s'il n'a pas réussi, c'est peut-être parce qu'il n'avait ni des pouvoirs assez étendus, ni des forces assez considérables ; c'est surtout parce que la tempête qui l'a jeté vers Manille ne lui a pas permis d'arriver à temps et de trouver réunis les deux navires qui devaient appuyer sa mission.

VIII^e TABLEAU. — Contre-coup de ces événements sur les chrétiens annamites.

« Je ne sais pas quels ont été les résultats de cette expédition pour les missions de NN. SS. Cuénot et Lefèvre, parce que la correspondance avec ces deux vicariats est très-difficile. Ce que je vais dire ne se rapporte donc qu'à la haute Cochinchine et au Tonk-King méridional. Or, voici l'énumération sommaire des malheurs occasionnés par l'insuccès de notre ambassade. 1^o Mort de M. Paspin, nouveau missionnaire de la haute Cochinchine. A la première nouvelle que l'escadre française était arrivée en vue des côtes, et qu'elle désirait avoir des interprètes instruits pour entrer en négociations, et des pilotes intelligents pour remonter jusqu'au port de la capitale, Mgr Pellerin, accompagné de M. Paspin, descendit en mer dans une petite barque de marchand pour aller à sa rencontre. Sa Grandeur ne put accoster les navires et dut rentrer dans la baie de Touranne, où son bateau fut brisé en mille pièces par un épouvantable typhon. Mgr Pellerin et ses compagnons d'infortune purent néanmoins atteindre le rivage, et se retirer, dénués de tout, dans les forêts des environs, puis dans une petite chrétienté située à une journée de la mer. Mais à peine y étaient-ils arrivés, que la nouvelle des poursuites dirigées contre eux les y suivit, et les obligea de s'enfuir dans les montagnes, où M. Paspin succomba bientôt à l'insalubrité de ces lieux sauvages. Il mourut d'une fièvre cérébrale, le 18 octobre.

« A cette perte il faut joindre l'arrestation d'un grand mandarin chrétien de la capitale, soupçonné d'avoir appelé ici les navires étrangers, parce que son fils, ayant disparu depuis longtemps du pays, on suppose qu'il est allé en Europe pour préparer cette expé-

dition. La vérité est que ce jeune homme a été envoyé, il y a sept ans de cela, à notre collège-général de Pinang, par un prêtre indigène nommé Oai, afin d'y faire ses études ecclésiastiques dans le but d'être élevé au sacerdoce. Ce mandarin, nommé Thai-Boc, a été soumis à la plus terrible question, alors même que les Français étaient encore à Touranne; mais depuis leur départ, ses tourments ont redoublé, et ce n'est pas fini. Voici les points pour lesquels on l'a torturé: Pour lui faire fouler aux pieds la croix, blasphémer le nom de Jésus, adorer les idoles, déclarer où est son fils, avouer combien il y a, dans chaque province, de mandarins et de soldats catholiques, de prêtres indigènes et de missionnaires européens, dénoncer enfin tous ces prétendus complices dans l'apparition des barbares occidentaux sur les rivages annamites. Thai-Boc a toujours été inébranlable dans la confession de sa foi; mais, sur les autres questions, la rigueur des tourments ou les ruses des interrogateurs lui ont arraché des aveux compromettants.

« En même temps, de nombreux espions étaient envoyés de toute part, pour découvrir et arrêter les individus dénoncés. Une terreur générale se répandit avec la rapidité de l'éclair. Dans la Cochinchine et le Tong-King méridional, tous les missionnaires et prêtres indigènes se hâtèrent de chercher les lieux les plus sombres et les plus secrets, afin de s'y cacher. Eglises, curés et collèges sont partout abattus. Impossible de faire l'administration des paroisses, et les Chrétiens, comme des troupeaux sans pasteurs, restent à la merci des loups. Nous avons des élèves latinistes, ils sont dispersés; des couvents de religieuses, ils sont détruits. Ruine de nos établissements, blocus et pillage de plusieurs chrétientés, sommes considérables dépensées pour adoucir la rage des sbires royaux, arrestation d'une soixantaine de néophytes, mandarins, catéchistes et notables dans le nord de la Cochinchine, tels furent les premiers coups portés à nos missions.

« Vinrent ensuite les supplices. Alors les Français étaient encore à Touranne. C'est pourquoi le roi annamite eut peur que le bruit de ces persécutions ne vint à leurs oreilles et ne les excitât à en tirer vengeance; il ordonna donc de cesser toute nouvelle poursuite contre les Chrétiens, et de suspendre les tortures infligées aux prisonniers, annonçant que leur procès serait instruit plus tard. En effet, aussitôt après le départ du dernier navire, les tourments ont recommencé avec une nouvelle fureur. On déchire les victimes avec des tenailles, on les broie sous le rotin; tous les coups qui ne font pas jaillir le sang et voler quelques lambeaux de chair, sont mis au compte du bourreau, qui doit les recevoir pour le patient ménagé. Un certain nombre de ces malheureux, vaincus par les supplices, ont foulé la croix aux pieds et adoré les idoles; car maintenant on

ne se contente plus d'une simple apostasie, il faut encore brûler de l'encens en l'honneur du démon. D'autres captifs, une trentaine environ, gémissent toujours dans les prisons de la capitale; ils sont restés jusqu'ici fermes dans la foi; puissent-ils l'être jusqu'à la fin de leur cruelle épreuve!

IX. TABLEAU. — Effets de la persécution dans mon vicariat du Tong-King occidental.

« Pour nous, quoique plus éloignés du théâtre des événements, nous avons eu et nous avons encore une large part des misères communes. Je ne mentionnerai que les faits les plus saillants. Le 2 février, fête de la Purification, le gouverneur de la province de Ninh-Binh vint bloquer avec la force armée la grande chrétienté de Phat-Diem, qui est le centre d'une paroisse de plus de huit mille âmes, à l'effet de prendre le prêtre annamite qui la dirige. Ce prêtre put s'évader; mais les mandarins saisirent, entre autres pièces de conviction, le catalogue des chrétientés environnantes, et la liste nominale de leurs néophytes; aussi les arrestations furent nombreuses. Deux catéchistes, deux élèves du curé, le chef de canton, le maire du village et deux autres Chrétiens notables de l'endroit, en tout huit prisonniers, furent conduits au chef-lieu de la province, chargés chacun d'une lourde cangue. Voilà donc une affaire qui nous a tenus dans la plus vive inquiétude, qui a occasionné une dépense d'au moins mille ligatures, qui a répandu la terreur dans tous les environs, qui a forcé tous les p.êtres de Hing-Son (Montagne d'or) à garder une stricte réclusion pendant tout le Carême; une affaire qui dure depuis plus de quatre mois, sans être entièrement terminée, sans que nous sachions quelle en sera l'issue pour les deux confesseurs qui sont encore en prison: les six autres ont été élargis.

Quelques jours après le blocus de Phat-Diem, une pauvre femme, qui portait à M. Galy plusieurs lettres de moi et de mes confrères, fut arrêtée et livrée aux magistrats de Ninh-Binh par un païen qui croyait, en faisant cette capture, avoir trouvé une mine d'argent. C'est chose incroyable que les raffinements de cruauté mis en œuvre par les mandarins pour obliger cette malheureuse à déclarer de qui elle tenait ces lettres. Rien n'est encore décidé sur son sort. Une relation minutieuse des faits, avec accompagnement de blasphèmes contre notre sainte religion, a été rédigée par les juges et envoyée au roi, dont la sagesse est invoquée pour donner une solution à cette affaire épineuse. Nous ne savons pas encore quelle sera la sentence souveraine, et nos anxiétés s'accroissent de notre incertitude. C'est comme un nuage sinistre, encore à demi caché sous l'horizon, mais qui peut s'élever soudain et éclater sur nous en affreuse tempête.

« Le 27 février, vers huit heures du matin on nous annonça que le village de Vinh-Tri,

où je me trouvais avec MM. Charbonnier et Vénard, était cerné par les mandarins, et c'était vrai. Aussitôt mes deux confrères se glissèrent dans une cachette préparée d'avance, entre deux murs qui semblaient n'en faire qu'un, et moi je m'enfonçai dans un souterrain, ou plutôt dans une fosse, où je me couchai vivant, n'ayant qu'un petit trou pour respirer. Environ deux heures après, le mandarin et ses satellites étant partis, nous sortîmes de nos retraites, et revînmes dans mon palais épiscopal, que les inquisiteurs n'avaient pas découvert. Un seul soldat avait pénétré dans la cour, dessinée en parterre fleuri; mais, à ce moment, la trompette mandarine ayant sonné le rappel, il n'avait eu que le temps d'être ébahi de la beauté de mes fleurs et embaumé de leur parfum.

« C'est alors que nous apprîmes l'arrestation du P. Paul Tinh, directeur de notre collège et professeur distingué de langue latine. Avec lui furent mis à la cangue un de ses élèves, le maire du village et son adjoint. Ces quatre nouveaux prisonniers ont été conduits à la ville de Vi-Hoang, chef-lieu de la province de Nam-Dinh.

« Tant de rigueurs déployées contre les plus paisibles et les plus honnêtes gens du pays vous irritent, sans doute, contre nos mandarins : pour nous, qui sommes courbés depuis si longtemps sous le joug de l'oppression, nous avons presque des éloges pour leur modération et leurs vertus. Ainsi le mandarin qui a pris le P. Tinh avec ses trois compagnons d'infortune, aurait pu également arrêter encore une centaine d'autres personnes, prêtres, catéchistes et étudiants; il aurait pu saisir au moins cent charges d'objets religieux, livrer nos maisons et tout le village au pillage; mais il n'en fit rien. Vous voyez donc que, parmi ceux de sa classe, c'est encore un fort brave homme.

« Voici une autre circonstance où ce même sous-préfet nous a également couverts de sa protection. Le 2 mars, le bourg de Vinh-Tri fut cerné de nouveau par un millier de soldats armés de toutes pièces, flanqués de deux éléphants et munis de deux canons. Jamais appareil si terrible ne s'était vu dans le pays. On croyait que tout le village allait être rasé et ses habitants mis à mort. Heureusement que nous avions été avertis à temps : MM. Charbonnier, Vénard et moi étions descendus en barque, sur le fleuve qui coule au bas de notre communauté; tous nos effets de quelque importance avaient été portés d'avance dans les haumeaux voisins; les prêtres annamites et nos élèves avaient pris la fuite, et il ne restait plus dans nos maisons que quelques vieux serviteurs. Toutes ces précautions diminuaient beaucoup le danger; mais ce qui valait encore mieux pour nous, c'est que le mandarin dont j'ai parlé faisait partie de l'expédition. S'adressant au chef militaire qui, après avoir réuni tant de forces, tenait à honneur de frapper un grand coup, il le

pria de lui confier l'exécution de ses ordres qu'il accomplirait de manière à concilier les rigueurs de la justice avec les ménagements dus au pauvre peuple. Ses offres furent acceptées, et le général s'en retourna avec ses troupes, sans nous avoir fait aucun mal. Tous les païens du canton, qui s'attendaient au spectacle de la plus épouvantable catastrophe, crièrent au miracle en nous voyant sauvés. Quelques jours après, ce brave sous-préfet, qui ne pouvait entièrement éluder les ordres du mandarin militaire, fit abattre onze de nos maisons, c'est-à-dire le tiers de celles qui formaient notre établissement de Vinh-Tri, le plus considérable et le plus beau de l'empire annamite. Vous comprenez quelles dépenses nous ont occasionnées ces désastres, quelle terreur ils ont portée dans les esprits. C'est le cas de répéter ce cri de la résignation : *Que la volonté de Dieu soit faite!* puis de continuer, oublieux du passé, à être sereins et contents : c'est bien aussi ce que nous disons et ce que nous faisons.

X^e TABLEAU. — Martyre du P. Paul Tinh, et exil de ses trois compagnons.

« Le 6 avril, trente-neuf jours après son arrestation, et à l'âge de soixante-sept ans, le P. Paul Tinh remporta la palme du martyr. On nous avait bercés de l'espérance qu'il ne serait pas mis à mort, et cela pour plusieurs raisons qui nous paraissaient plausibles, mais que le roi, sans doute, aura trouvées très-mauvaises. Sans égard pour l'appel fait à sa clémence, dans le rapport que lui avait adressé le grand mandarin de Nam-Dinh, il décréta la peine capitale contre le P. Tinh, et l'exil perpétuel contre ses trois compagnons de châtiment.

« Quand la sentence arriva au gouverneur, le secret en fut si bien gardé et l'exécution si prompte, que les chrétiens l'apprirent seulement à la vue du prêtre marchant au supplice, entre deux haies de soldats. Cependant, avant de livrer la victime au bourreau, le grand mandarin, qui jusqu'alors avait témoigné beaucoup d'estime au condamné, le prit à part et lui dit qu'il pouvait encore se soustraire à la mort, s'il voulait abandonner la religion de Jésus. Grand mandarin, répondit le martyr, mon corps est entre vos mains, faites-en ce que vous voudrez; mais mon âme est à Dieu; rien ne me la fera sacrifier au bon plaisir du roi. Mes sentiments chrétiens sont inébranlables, et ma fidélité à la religion du Maître du ciel, la seule véritable, durera autant que ma vie.

« C'est après cette belle confession de foi qu'il fut mis à mort. Pour lui couper la tête, le bourreau brisa son sabre, et fut obligé de le frapper cinq fois avec un glaive de rechange. Ce fait fut pris par le grand mandarin pour un signe évident que la condamnation de ce Père était injuste, et dès le soir du même jour, il offrit un sacrifice pour apaiser ses mânes irrités. Son corps fut enlevé pendant la nuit, conduit à notre

communauté et enterré sans bruit, sur l'emplacement de l'église de notre collège récemment abolie. Là sont maintenant trois illustres martyrs, inhumés sur une même ligne, savoir : M. Bonnard, le P. Laurent Huong, et le P. Paul Tinh.

« Ce dernier martyr de ma mission était vraiment un homme distingué : il avait beaucoup de talent et de goût pour les sciences ecclésiastiques. Né au village de Trinh-Ha (Chemin inférieur) dans la province de Thanh-Hoa (Fleurs vertes), après avoir achevé avec succès ses études de latinité, il fut pris d'un grand désir d'imiter les Pères du désert; c'est pourquoi il quitta furtivement et jeune encore la maison de Dieu, et alla se faire ermite, dans une solitude où il vivait de racines et de fruits sauvages, qu'il trouvait dans les bois. Il resta livré à cette vie contemplative, jusqu'à ce qu'un jour, étant descendu de la montagne, pour se confesser à M. Byot, il fut obligé, sous peine de refus de l'absolution, de revenir au séminaire. Après son cours de théologie, il reçut la tonsure, du temps de Mgr de Gortine. C'est lui qui enseigna la langue annamite à M. Ronze, mon compagnon de voyage; ensuite il fut envoyé comme courrier à Macao, d'où il amena MM. Vial et Simonin; puis Mgr Havard, désirant porter l'Évangile au Laos, le chargea d'explorer l'itinéraire et les dispositions de ce pays.

« Quand il revint de cette excursion lointaine, — c'était en 1838, — Mgr Havard venait de mourir, et toute la mission, bouleversée par la persécution la plus violente, n'était plus qu'un monceau de décombres, Et c'était à moi encore jeune et inexpérimenté, qu'était dévolue la charge de relever ces ruines et de réédifier notre petite Jérusalem annamite. Impossible de penser alors au Laos et de poursuivre l'idée de mon prédécesseur. En 1840, je choisis le clerc Paul pour m'accompagner lorsque je me disposais à me faire sacrer à Manille, mais il dut partir sans moi pour Macao, d'où il ne revint qu'en 1844, conduisant un nouveau missionnaire, M. Taillandier.

« De cette époque datent ses grands combats pour la foi. Arrêté et livré aux mandarins lorsqu'il prêchait la religion dans un petit village idolâtre, il resta près de sept ans en prison avec la chaîne passée aux pieds et au cou. Pendant cette longue et dure détention, il se conduisit avec une fermeté et une prudence admirables. Il répondit à toutes les questions de ses juges avec une présence d'esprit qui les étonna. Sept fois il fut condamné à mort pour sa religion mais toujours avec sursis, et il attendait encore le jour de son exécution, lorsqu'en 1848 le roi commua la peine capitale en un bannissement perpétuel. Quand il partit pour l'exil, Dieu-Tri mourut; son fils Tu-Duc, en montant sur le trône, accorda une grâce générale à tous les prisonniers non condamnés à mort. Le clerc Ting, qui s'acheminait vers le lieu de sa déportation, fut compris dans l'amnistie et revint auprès

de nous sur la fin de 1848, glorieux et triomphant. C'est alors que je l'ordonnai prêtre, après lui avoir conféré, à des époques assez rapprochées, tous les ordres qui précèdent le sacerdoce. L'année suivante, je l'établis directeur de notre collège de Vinh-Tri et professeur de la première classe de latinité, charge qu'il a exercée avec un dévouement exemplaire jusqu'au moment de son arrestation.

« Dans sa prison, il a soutenu par son exemple et ses exhortations ses trois compagnons de captivité, surtout le maire et l'adjoint du village, qui, tous les deux fils uniques, ayant femmes et enfants, et de plus leurs parents à nourrir, auraient peut-être sans lui succombé à la tentation d'une apostasie extérieure, pour retourner dans leurs familles. Le P. Paul Tinh avait rencontré dans les cachots de Vi-Hoang quelques malheureux néophytes du Tong-King central, qui étaient là depuis sept ou huit mois, pour avoir arraché des mains d'un petit mandarin un prêtre annamite nommé Phæ. Parmi eux se trouvaient trois ou quatre femmes. Plusieurs de ces chrétiens avaient eu la faiblesse de fouler aux pieds la croix; le P. Paul les exhorta à réparer leur faute, en protestant devant les mandarins que leur apostasie avait été forcée, qu'ils s'en repentaient amèrement, et qu'ils étaient résolus désormais de plutôt mourir que de renier leur Dieu; ensuite il les confessa, et un autre prêtre leur apporta secrètement la sainte communion, ainsi qu'au P. Paul et à ses trois compagnons.

« Douze jours avant son martyre, il écrivit aux élèves de notre collège de Vinh-Tri une lettre latine dont voici la traduction :

« — Paul Tinh, en prison et chargé de fers pour Jésus-Christ, à tous les chers frères, maîtres et élèves de notre collège de Saint-Pierre, salut.

« Depuis que, par une disposition spéciale de la Providence, j'ai été enlevé du milieu de vous, votre souvenir est toujours resté gravé dans mon cœur, et c'est pour vous en donner une preuve que j'ai résolu de vous confier mes pensées. Louez la bonté divine pour ce qu'elle a opéré en moi. En un instant elle a fait ce que ni moi, ni aucun mortel n'aurait jamais conçu. O mon âme, exalte le Seigneur! Mon esprit a tressailli en Dieu son salut, parce qu'il a jeté les yeux sur l'humilité de son serviteur. Louez le Seigneur parce qu'il est bon et que sa miséricorde est éternelle.

« Nous voilà maintenant dans l'arène des combats; nous avons grandement besoin de tous secours. Aidez-nous donc par vos ferventes prières, afin que le Seigneur achève en nous ce qu'il a commencé. Le frère Luong, votre condisciple, quoique d'une faible complexion, s'est montré très-courageux devant les mandarins. Il a beaucoup contribué, par son exemple et ses paroles, à affermir le maire et l'adjoint arrêtés avec nous, dans leur bonne disposition de plutôt mourir que d'apostasier. Mais si l'esprit est

prompt, vous savez combien la chair est faible. Priez donc beaucoup pour moi et pour eux, afin qu'aucun de nous ne soit honteusement vaincu.

« Mes trois compagnons, outre la cangue dont ils sont chargés, sont encore mis aux cepts pendant la nuit. Pour moi, je n'ai que la cangue. Cette vie de prison est vraiment bien pénible pour la nature. Notre cachot est tellement sombre qu'en plein midi on n'y voit presque rien. Aux ténèbres ajoutez la puanteur, les moustiques, la chaleur et la fumée du foyer, et vous aurez une idée des misères de ce triste séjour. Néanmoins, je rends d'immortelles actions de grâces à Dieu de ce qu'à la faveur du profond silence qui m'environne, je puis prier et méditer tout à mon aise. J'ai la douce confiance que rien ne pourra plus me séparer de la charité de Jésus-Christ : ni la prison, ni la faim, ni le glaive, ni la mort, car c'est le Christ lui-même qui est ma vie.

« Ne pensez pas que ce qui vient de nous arriver soit pour notre malheur et notre destruction. Non, c'est seulement une correction salutaire, qui maintenant paraît douloureuse, mais qui plus tard opérera en nous un poids immense de gloire. Jadis, quand Jésus dormait dans la barque et que les disciples, menacés du naufrage, lui crièrent : *Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons!* il se réveilla, commanda au vent et à la mer, et il se fit un grand calme; de même aujourd'hui, Jésus paraît dormir tandis que la tribulation nous agite, mais son sommeil n'est pas un abandon; il se réveillera bientôt et changera notre affliction en bonheur. Dieu est infiniment sage : il nous tente pour nous éprouver, il nous frappe pour nous guérir; les blessures qui viennent de sa main paternelle sont pour notre salut...

« Le martyre du sang est rare, il est vrai; Dieu ne l'accorde qu'à un petit nombre, par pure grâce, et sans aucune considération de leurs mérites; mais le martyre de désir et d'affection peut appartenir à tous; il peut être aussi l'apanage des pauvres d'esprit, des pacifiques, de ceux qui ont le cœur pur. *La nouvelle Jérusalem*, dit l'Écriture, a douze portes. S'il ne vous est pas donné d'y entrer par la porte rouge de l'échafaud, les autres voies vous sont ouvertes, et, malgré leur diversité, elles convergent toutes au même centre, elles aboutissent toutes au même but, qui est la possession de Dieu. Je le répète, ce n'est pas par hasard que nous sommes tombés entre les mains des méchants, mais par une disposition de la divine Providence. Je lui en rends grâces de toute mon âme, et je la prie avec ardeur pour le salut et la sainteté de nos évêques, de nos missionnaires et de tous nos prêtres; pour la prospérité de notre Église tonquinoise. Que le Seigneur les garde et les protège, et vous aussi, mes chers amis; et qu'il vous fasse de plus en plus avancer dans la vertu. En vérité, je puis dire que l'heure de ma dissolution approche. J'ai conservé la foi, j'ai consommé ma course, et j'espère que le

juste Juge me donnera la couronne de justice, non-seulement à moi, mais à tous ceux qui aiment son avènement. Je vous écris ces quelques mots sur le point de souffrir le martyre, afin que vous sachiez combien je vous affectionne. Aimez-vous les uns les autres, obéissez à vos supérieurs, observez bien toutes les règles de la communauté : la fidélité aux plus petites choses peut vous mériter le ciel. Après ma mort, si j'ai quelque pouvoir auprès de Dieu, je vous promets de ne jamais vous oublier. Adieu.

P. TINH (lisez *Tigne*), prêtre. »

« Les trois compagnons de Paul Tinh furent dirigés vers le lieu de leur exil, trois ou quatre jours seulement après le martyre de ce Père. Jusqu'à la province de Bac-Ninh (Paix du nord), ils allèrent ensemble, et leur voyage fut un véritable triomphe; car de tout côté les Chrétiens accouraient sur leur passage pour les voir, les saluer, les féliciter et leur offrir quelque petit présent. A Bac-Ninh, ils se séparèrent en pleurant; le maire Kuy s'achemina seul vers la province de Thai-Nguyen (Grande source), et l'adjoint Chan fut conduit à six journées plus loin, dans la province de Lang-Son (Montagne silencieuse). L'élève Luong dut marcher encore six jours pour atteindre la province de Cao-Bang (Plateau élevé), lieu assigné à son bannissement.

« Le jeune confesseur de la foi, Luong, avait eu quarante lieues à parcourir, par un pays tout hérissé de montagnes et couverts de forêts, avant d'atteindre au terme de son exil. C'est un labyrinthe où sans cesse le chemin monte, descend, serpente en mille circuits et détours sans fin, en sorte qu'il faut de seize à dix-sept jours de marche pour franchir la faible distance qui le sépare de nous. Voici un abrégé de la lettre qu'il m'écrivit après son arrivée : — Mon voyage a été pénible, mais heureux. Depuis Bac-Ninh, nous avons dû cheminer par des forêts épaisses, graver des roches escarpées et traverser un grand nombre de torrents et de marais, dont l'eau infecte et glacée est très-malsaine. Nous avons franchi deux cent soixante-sept petites montagnes et onze autres plus élevées et très-ardues; de plus, nous avons passé à gué deux cent quatre-vingt-deux rivières, dont treize sont assez considérables. Il y en a une petite qui a, dit-on, la propriété de rendre muets ceux qui s'y désaltèrent. Les habitants des provinces de Lang-Son et de Cao-Bang ne sont pas Annamites, ce sont des Thos, des Xas, des Muongs; il y a aussi parmi eux beaucoup de Chinois. Leur langue nous est inconnue, et ils ne comprennent pas la nôtre, ce qui aggrave encore notre position. Mais l'isolement le plus sensible à notre cœur vient de ce qu'il n'y a pas de chrétiens dans le pays. A Lang-Son, on compte six néophytes exilés : ils peuvent se consoler et s'encourager les uns les autres; le prêtre peut aussi, sans de trop grandes difficultés, les aller voir et leur administrer les sacre-

ments une ou deux fois l'année, tandis que, dans la province de Caobang, je suis absolument le seul homme qui connaisse la vraie religion, et je ne sais si jamais il me sera donné de rencontrer un Père pour me confesser. Avec une santé chancelante et un climat insalubre, je puis mourir à tout moment, et sans aucun secours spirituel. Je vous prie donc, mon Père, d'avoir pitié de moi et de pourvoir au salut de mon âme, afin que je puisse accomplir jusqu'à la fin et avec courage la volonté de Dieu.

• Quand je suis arrivé au chef-lieu de la province, le mandarin de la justice civile m'a proposé de fouler aux pieds la croix; et comme je m'y suis refusé, il s'est emporté et m'a dit beaucoup d'injures. Je lui ai répondu : Quand le roi m'eût demandé ma tête, je l'aurais donnée cent fois plutôt que d'apostasier; et maintenant que j'ai subi un jugement et que j'ai accepté la déportation dans un pays sauvage, où me voici arrivé après de longues fatigues, comment pouvez-vous penser que j'irais abandonner ma religion, et perdre en un instant les mérites que j'ai pu acquérir avec tant de peine en souffrant pour elle ?

• Une autre fois, le même mandarin m'a fait venir dans sa demeure, et après m'avoir inutilement exhorté à renier mon Dieu : Eh bien ! m'a-t-il dit, quelle est donc cette religion du Maître du ciel, et quels sont tes motifs pour y être si fortement attaché ? Alors je lui ai récité plusieurs passages de la doctrine chrétienne, et j'ai ajouté à cette exposition de notre foi quelques-unes des preuves qui en établissent la vérité divine. Le magistrat m'écoutait avec attention. Lorsque sa curiosité fut satisfaite, il me renvoya avec cette parole bienveillante : S'il en est ainsi, va en paix. Depuis lors, il m'a laissé tranquille.

« Votre petit-fils,

LUONG.

exilé pour la foi. »

• Nos confesseurs bannis sont maintenant au nombre de quatorze, tous relégués dans le Tong-King oriental. Dix appartiennent à ma mission, un au vicariat apostolique du Tong-King central, deux à la Cochinchine occidentale, et un autre, qui est prêtre, à la Cochinchine orientale.

XI^e TABLEAU. — Arrestation de Mgr Diaz. Martyre du catéchiste Van-Van. Ma fuite dans les montagnes. Sainte mort de M. André Castex.

• Vous voyez, par son titre, que ce tableau devrait être un des plus considérables et aussi un des plus intéressants, si j'avais le temps d'y donner quelque soin; mais je suis si pressé que je ne pourrai qu'en esquisser l'ensemble. Toujours par suite du mouvement de haine contre la religion, qui s'était révélé à l'apparition des navires français, qui avait grandi par leur inaction prolongée, et qui avait fait explosion aussitôt après

leur départ, la retraite de Mgr Diaz, évêque de Plâtée, fut découverte par les espions envoyés de tous côtés à la recherche des missionnaires. C'est le 21 mai, jour de l'Ascension, qu'il fut arrêté dans le village de Bui-Chu, avec deux ou trois notables de l'endroit. Le prélat et ses compagnons de cangue furent conduits sans délai à Vi-Hoang, chef-lieu de la province, et renfermés dans la prison des condamnés à mort. Non contents de cette capture, les mandarins sont encore en campagne avec leurs troupes pour prendre trois ou quatre autres Européens de cette mission, qui leur ont été aussi dénoncés et qu'ils poursuivent à outrance. Ils ont saisi tous les effets de Mgr Diaz, abattu plusieurs églises de son vicariat, renversé de fond en comble son collège, démoli les maisons de sa résidence, et en ont transporté le bois à la ville pour servir à la réparation des greniers royaux. C'est là, comme vous le voyez, un événement grave qui vient de se produire à côté de nous, et qui occasionnera de grands désastres. Je me borne à cette indication sommaire, parce que les détails me manquent et que, du reste, l'affaire n'est ni terminée, ni spéciale à ma mission. Jusqu'ici Mgr Diaz a été tenu sévèrement au cachot; on ne l'en laisse jamais sortir, et on ne permet à personne d'y pénétrer. Cependant un de nos prêtres, au moyen de huit ligatures, a pu lui porter une lettre de ma part, et s'entretenir environ un quart d'heure avec l'illustre captif; mais il a failli payer cher cet acte de courage, et partager les fers de celui qu'il visitait. Toute la procédure est finie; le rapport du grand mandarin a été envoyé au roi, dont la décision nous sera bientôt connue (1).

• Le 25 mai, quatre jours après l'arrestation de Mgr Diaz, ma mission a eu l'honneur de donner au ciel un nouveau martyr de Jésus-Christ. C'est un catéchiste âgé de soixante-dix-sept ans, nommé Pierre Van-Van. Il était au service du P. Ly, curé de la paroisse de Bau-No, lorsque le maire païen de ce village le livra au mandarin de la sous-préfecture, affirmant que c'était un prêtre. Voici le singulier rapport que le juge a rédigé contre ce pieux vieillard :

• Nous avons interrogé le prévenu selon la loi. Il nous a répondu qu'il était natif de Do-hai, province de Ha-Noi, qu'il n'a ni femme ni enfants qu'orphelin dès sa plus tendre jeunesse, il a été recueilli par un prêtre de Jésus, lequel l'a instruit et promu plus tard à la dignité de maître dans cette religion. A la mort de ce prêtre, qui l'avait ainsi nourri et élevé, ne sachant que devenir, il se mit à étudier un peu de médecine, puis s'en alla à l'aventure, sur le bord des fleuves, par les montagnes, dans les marchés, vendre des pilules pour gagner sa vie, et prêcher aussi sa mauvaise doctrine toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion. Tout d'abord il ne vouait

(1) On sait que cette décision a été une sentence de mort, et que le martyr de Mgr Diaz a eu lieu le 30 juillet 1857.

pas convenir qu'il fût prêtre, il se disait seulement maître chrétien. Alors nous lui avons plusieurs fois proposé de fouler aux pieds la croix et d'abjurer sa religion perverse; mais il s'y est obstinément refusé, déclarant qu'il préférerait mourir plutôt que d'abandonner son erreur et d'obéir aux édits du roi. A cette réponse, il était clair que c'était un prêtre de Jésus. Aussi ne l'a-t-il plus nié. En conséquence, nous pensons qu'il faut lui faire application de la loi et le condamner à avoir la tête tranchée sur-le-champ. — Le roi s'est hâté d'approuver la sentence, qui a été exécutée à Song-Tai le 25 mai dernier, et ce vieux catéchiste, qualifié de prêtre par ses juges parce qu'il en a montré le courage, a répandu son sang au même lieu où a déjà coulé celui de M. Cornay et de M. Schœffler.

« Et vous, me dira peut-être votre inquiète amitié, qu'êtes-vous devenu au milieu de ces troubles, de ces arrestations et de ces supplices? Si vous désirez savoir mes anecdotes personnelles, en voici l'abrégé. Depuis la visite que la force armée avait faite à ma résidence, la peur était grande autour de nous, et nous-mêmes étions loin de nous croire en sûreté. Notre départ fut donc résolu. M. Vénard, toujours malade, s'en alla chercher la santé dans notre collège de Hoan-Nguyen, tandis que M. Charbonnier et moi prenions la route des montagnes, en remontant le cours du fleuve et passant sains et saufs, par une espèce de miracle, entre deux barques mandarines, postées au milieu de la rivière exprès pour nous arrêter au passage. J'ignore comment et par qui nos persécuteurs avaient été si bien renseignés sur notre itinéraire. Pour retraite nous avions choisi une chaumière isolée, au pied d'un gignatesque rocher de granit et tout près d'un petit village chrétien. Nous restâmes là tout le carême, avec quelques-uns de nos catéchistes. Notre vie était celle de vrais ermites contemplatifs, ne sortant ni le jour ni la nuit de notre chère cabane, si ce n'est pour gravir le flanc de la montagne, et considérer avec une longue-vue les curiosités des environs. Ce regard d'exploration jeté sur la plaine, nous rentrions bien vite au logis, pour ne pas nous exposer à être aperçus des tigres, car il y en a beaucoup dans la contrée, où ils sont d'une férocité effrayante. Depuis le commencement de l'année dernière, ils ont dévoré une cinquantaine de nos chrétiens, et un bien plus grand nombre d'idolâtres.

« Dans notre ermitage nous avons vraiment passé d'heureux jours sans cesse occupés à lire, à étudier, à correspondre avec nos confrères ou à prier Dieu de tout notre cœur. Le temps s'écoulait pour nous avec une étonnante rapidité. A ce doux repos il manquait une épreuve, à un ciel si serein il fallait un nuage : la maladie vint me visiter, non pas avec une gravité menaçante, mais assez douloureuse pour convertir en gémissements mes nuits d'insomnie et me pénéttrer pendant le jour d'une mélancolique tris-

tesse, *sicut passer solitarius in tecto*. Cependant le jeudi saint après minuit je dus quitter ma retraite pour aller faire la bénédiction des saintes huiles dans la grande chrétienté de Kien-Khê (Ruisseau des procès), qui est située dans la plaine, mais à proximité des montagnes. J'étais encore malade et très-faible; aussi tombai-je en défaillance pendant la cérémonie. Quelques minutes après je revins à moi et je ne pus aller jusqu'au bout. La nuit suivante je retournai dans ma solitude, toujours accompagné de M. Charbonnier. C'est là que nous célébrâmes ensemble les solennités pascales, sans bruit, sans la moindre pompe, comme on devait les célébrer jadis aux catacombes.

« Une affligeante nouvelle vint de nouveau mettir de mon asile. M. Castex, mon provincial-général, était dangereusement malade dans notre collège de Hoang-Nguyen; le devoir et l'amitié nous appelaient auprès de lui, nous y arrivâmes après trois nuits consécutives de marche. Vainement nous lui avons prodigué nos soins, tous nos efforts pour le retenir encore avec nous dans ce lieu d'exil et de misère sont restés inutiles : c'était un fruit mûr pour le ciel, et le 6 de ce mois de juin, anniversaire du jour où il avait été ordonné prêtre, Dieu a reçu sa belle âme. Il est mort vers les dix heures et demie du matin, de la manière la plus douce et la plus édifiante.

« M. André Castex était né à Fos, dans le département de la Haute-Garonne; il n'avait encore que trente-sept ans, et en comptait douze de missions. D'après ce qu'il m'a dit, dans nos causeries intimes, de ses parents et de sa jeunesse, on voyait bien que c'était une fraîche et odorante fleur qui avait germé et grandi dans un jardin bien cultivé et parfaitement abrité contre l'air empesté du monde. Tout le temps qu'il a été parmi nous, sur ces lointains rivages, il nous a donné l'exemple des vertus qui doivent faire l'ornement d'un saint et zélé missionnaire. Enumérer ses qualités éminentes serait tracer l'idéal d'un apôtre; aussi jouissait-il de l'affection et de l'estime générales. Il était mon unique provincial depuis plus de neuf ans, et la pensée qu'un jour il pourrait être mon successeur dans le gouvernement de cette Eglise annamite, faisait ma consolation et reposait mon espérance. Notre mission a donc fait en lui une grande perte; mais c'est Dieu qui l'a voulu, et il saura bien trouver dans les trésors de sa providence les moyens de réparer ce malheur. Dans notre deuil, deux pensées en tempèrent l'amertume. La première, c'est que nous n'avons rien omis de ce que le dévouement pouvait entreprendre pour sa guérison : les plus habiles médecins l'ont entouré de leur sollicitude, nous avons célébré des Messes, et nos Chrétiens ont fait des neuvaines jusqu'à son dernier soupir. La seconde consolation, c'est qu'il a fait la plus belle mort; sa fin a été vraiment celle du juste, et je ne doute pas que maintenant il ne soit au ciel, où il prie ardemment pour nous, comme il nous l'a promis.

« Voilà donc, mon cher ami, comme les tribulations se succèdent sans interruption sous nos pas. Néanmoins, au milieu de toutes ces épreuves, il nous est permis de glaner encore quelques jouissances. Outre celles que je vous ai déjà dépeintes, il en est trois que j'avais oubliées. D'abord nous avons eu, cette année, peu de malades, et par conséquent peu de décès. Ce fait mérite d'autant plus d'être signalé, que beaucoup de païens sont morts de faim, tandis que sur ce grand nombre de victimes, on ne compte pas un seul de nos néophytes. Une autre satisfaction est la réussite d'un plan imaginé pour doter, avec le budget du roi, notre hospice de soixante-dix lépreux. Avec l'aide de la divine Providence et d'un peu de diplomatie, nous sommes parvenus à faire pensionner par le souverain ces pauvres incurables, à raison de trois francs par tête chaque mois, ce qui donne un revenu annuel d'environ deux mille cinq cents francs. Sans doute, cette somme est insuffisante pour couvrir nos frais, mais c'est toujours autant de pris sur l'ennemi.

« Et qu'est-ce donc que cette léproserie? C'est un petit hameau composé d'une vingtaine de cabanes, et construit par nous sur le bord du fleuve, à deux portées de fusil de notre communauté. Nous recevons là tous les lépreux qui implorent notre assistance, hommes, femmes et enfants, Chrétiens et idolâtres. Du reste, les païens se font tous catholiques aussitôt qu'ils y sont reçus, tant la charité ouvre vite un chemin à la foi! Une chapelle publique s'élève au milieu du hameau; un prêtre y va dire la Messe les fêtes et dimanches, et un catéchiste, résidant avec ces malheureux, est chargé de pourvoir à tous leurs besoins religieux et temporels, de les instruire, de les soigner dans leurs maladies, et de transformer cet hôpital en vestibule du ciel.

« La dernière jouissance qui nous est échue, grâce à ce bonheur qui accompagne nos entreprises chaque fois que la sainte Vierge y met la main, est l'évasion des deux catéchistes de M. Bonnard, qui étaient encore détenus dans la citadelle de Vi-Hoang. Une nuit, vers les dix heures du soir, tandis que le grand mandarin, je ne sais à quelle occasion, faisait tirer un feu d'artifice devant toute la population émerveillée, nos deux jeunes gens, profitant de l'absence de leurs gardiens, qui étaient allés grossir le nombre des curieux, démontent prestement leurs cages, franchissent l'enceinte de la prison, se glissent dans la foule et disparaissent, sans que les prétoriens aient jamais pu découvrir ce qu'ils étaient devenus. Aujourd'hui, l'un d'eux est élève en théologie; l'autre, qui ne connaît pas le latin, est au service de M. Galy.

« Tel est le tableau fidèle de ma mission dans le présent et dans le passé. Que sera l'avenir? Dieu seul en a le secret. Néanmoins, parmi les nombreux fléaux qui affligent l'espèce humaine, il en est deux qui semblent nous être spécialement destinés :

la persécution, nous l'avons déjà; la famine, nous l'avons bientôt. Or, ces deux calamités engendrent à leur tour bien d'autres misères. Avec la persécution, l'ignorance se répand parmi les Chrétiens, la foi s'en affaiblit, les mœurs se relâchent, le dévouement s'empare des cœurs, la crainte grandit avec le nombre des victimes, etc., etc. Pour la famine, nous en sommes déjà à payer le riz quatre fois plus cher qu'à l'époque de mon entrée au Tong-King, en 1832. Avec la faim viendront les brigandages, les incendies, la peste, etc. Notre avenir paraît donc très-sombre, et notre horizon bien chargé.

« Cependant nous ne nous laissons pas abattre, et parmi toutes les belles espérances dont les malheureux aiment à se repaître, il en est une qui nous sourit autant qu'elle nous semble fondée : c'est celle d'un secours nouveau, envoyé par la France et digne de son empereur. Je vous ai dit plus haut que Mgr Pellerin avait réussi à rejoindre la corvette française la *Capricieuse*, alors mouillée à Touranne. Par quel stratagème et à travers quels dangers s'accomplit cette aventureuse entreprise, c'est là une sorte de miracle qu'il faut vous expliquer en peu de mots. Avec un lambeau de toile peinte, Sa Grandeur se tailla un semblant de pantalon européen, se découpa un gilet et une espèce de tunique, et se confectionna un soi-disant képi. Elle orna le tout de ce que je ne sais quels vieux galons. Un prêtre indigène en jussa à peu près le même costume, et voilà nos deux marins de contrebande en route vers la corvette. L'un était censé officier supérieur et portait une longue-vue en guise de fusil de chasse; l'autre suivait en qualité d'ordonnance, et n'avait à la main qu'une canne bourgeoise. Ils traversèrent ainsi tous les postes de soldats annamites, qui firent semblant de ne pas les apercevoir. Arrivés en face du navire, ils attirèrent son attention par des signaux, un canot vint à eux et les conduisit à bord. Quand les vaisseaux mirent à la voile, Mgr Pellerin, n'ayant plus ni vêtements annamites, ni personne pour le recevoir à terre, dut suivre M. de Montigny à Hong-Kong, d'où il est parti pour la France le 15 mars, par la voie de la mer Rouge. Cette détermination lui a été conseillée par les chefs de la légation française, lesquels ont jugé le voyage du prélat nécessaire pour exposer au gouvernement le véritable état des choses. Voilà ce qui fait notre espérance, après Dieu. Quand Louis-Napoléon, dont le caractère est si ferme, le cœur si droit, l'âme si religieuse, connaîtra bien la situation de ce pays, les raisons de justice et d'humanité qui appellent sur la tyrannie annamite un châtement exemplaire, la facilité et les avantages d'une intervention civilisatrice, il la parlera, et sa parole sera notre salut. »

TONKIN ORIENTAL, Vicariat apostolique, confié aux Dominicains espagnols. Vicaire apostolique, Mgr Jérôme Hermosilla, de la province du Saint-Rosaire, fait évêque

in partibus de Miletopolis, en 1839. Son coadjuteur est Mgr Hilaire Alcasan, fait évêque *in partibus* de Pafos, en 1848. On y comptait en 1856, d'après les *Annales de la Propagation de la Foi*, 54,179 catholiques.

TOKAT, dans l'Asie Mineure, du rite arménien, ayant 1,000 catholiques dans la ville seule.

TORONTO, dans la partie occidentale du Haut-Canada. Evêque, Mgr Jean Lynch, lazariste, nommé en 1860. On y compte plus de 40,000 catholiques. Le séminaire a 13 élèves.

TREBISONDE, en Asie, du rite arménien, évêché érigé par Pie IX. Evêque, Mgr Joseph Arachial, depuis 1850. On y compte 610 convertis.

TRIPOLI de Barbarie, en Afrique. Préfecture apostolique, confiée au R. P. Ange-Marie de Sainte-Agathe, Mineur Réformé. On y compte 3,000 catholiques.

TRIPOLI, en Asie. Evêques de deux rites : du rite maronite, Mgr Paul Musa, depuis 1826, et du rite melchite, Mgr Athanase Tutungi, depuis 1837. Il y a aussi le rite syrien, mais le siège est vacant.

TRIPOLI, en Afrique. Déjà, à l'avènement de Pie IX, il y avait dans la capitale de ce royaume du même nom une résidence du préfet apostolique de l'ordre des Mineurs Réformés de Saint-François. Le nombre des catholiques était de 600, sans compter les enfants; 2 églises, une à Tripoli, l'autre à Bengasi, petite ville à 370 milles de Tripoli. Cette église était si pauvre qu'elle avait plutôt l'air d'un magasin. En été les catholiques y sont au nombre de 300 à cause du commerce, et en hiver près de 100, sous la direction d'un missionnaire, très-pauvre. — A Tripoli il y avait deux missionnaires, une école avec 50 élèves, et les confréries du Mont-Carmel et de la Sainte-Croix. Le préfet a des facultés très-étendues de la Propagande, dites n° 4. Le culte y est libre, et les catholiques y jouissent du même respect que les mahométans. Les cloches sont sonnées, même la nuit de Noël: les enterrements catholiques se font avec toutes les cérémonies par les rues de la ville. Le saint Viatique seulement est porté en cachette chez les malades, pour éviter les irrévérences. Cependant, il est défendu de parler de la religion avec les mahométans, qui seraient condamnés à la mort pour les moindres essais de se faire catholiques. Dans la petite ville de Bengasi, tous les catholiques font leur devoir pascal, et se distinguent par la dévotion et l'union. Déjà, en 1837, on attendait du sultan un firman pour l'érection d'une église convenable à Bengasi.

TROIS-RIVIERES, au nord de l'Amérique, évêché érigé par Pie IX. Evêque, Mgr Thomas Cooke, depuis 1852. Ce diocèse du Bas-Canada compte 80,100 catholiques. Le séminaire a 22 élèves.

TUAM, en Irlande. Archevêque, Mgr Jean Mac-Hale, depuis 1834, célèbre par son zèle. On y compte 200,000 catholiques, nombre stationnaire depuis vingt ans, à cause de l'émigration.

TUNIS, Vicariat apostolique, confié à Mgr Fidèle Suter, capucin, évêque *in partibus* de Rosolio, depuis 1844. On y compte 15,000 catholiques, tandis que, à l'avènement de Pie IX, il n'y avait que 8,000 catholiques sur 1,800,000 habitants du royaume, et 200,000 de la capitale du même nom. Là, se trouvent deux églises publiques et deux chapelles privées. Le consulat d'Espagne, à 12 milles de Tunis, a aussi une chapelle. A Bardo, résidence du Bey, à 3 milles de Tunis, on compte 100 catholiques et une chapelle construite du temps des esclaves, et en leur faveur. A Goletta, à un mille de Tunis, il y a 500 catholiques et une église. A Susa, à 100 milles de Tunis, on compte 250 catholiques sur 40,000 habitants, et une église. A Monastir, petite ville à 14 milles de la capitale, on compte 50 catholiques; à Media ou ancienne Afrique, à 24 milles de Susa, 50 catholiques; à Slachk, belle ville, à 100 milles de Susa, ils peuvent monter avec ceux de l'île Gerbi, à 30 milles de Slachk, au nombre de 600. Enfin, à Biserta, à 40 milles au nord de Tunis, on compte 60 catholiques. Dans tous ces derniers endroits il n'y a pas une seule église, ni même de missionnaires, excepté à Tunis, au consulat d'Espagne, à Goletta et à Susa, d'où on visite, quand on le peut, les autres stations. A Tunis et à Susa il y a des hospices, tenus par les Capucins. Le vicaire apostolique a les facultés étendues n° 4. Cette mission est confiée aux Capucins depuis 1624. Le mahométisme seul s'exerce publiquement. Les Juifs y possèdent une synagogue, les Grecs une église et un curé, les protestants un temple et un cimetière. Toutes les églises sont dans les maisons des consuls ou dans les hospices. L'église de Goletta a été bâtie par le R. P. de Paniella, et celle de Susa, par les catholiques de la ville.

TURIN. Il y a dans cette capitale une société pour aider les missions, ayant une exposition permanente d'objets et des loteries dans ce but.

TYR (Tor), en Syrie, archevêché du rite grec. Archevêque, Mgr Athanase Sabugh, depuis 1835. On y compte plus de 700 catholiques de ce rite.

U

UTRECHT, en Hollande, archevêché établi par Pie IX, le 4 mars 1853, et confié à Mgr Jean Zwijsen, auparavant évêque *in partibus* de Gerra. Evêque auxiliaire, Mgr

André-Ignace Schaepmam, nommé en 1840. Le nombre officiel des catholiques est de 369,677. En Hollande, il y a des diaconesses choisies par le consistoire protestant à côté

des huit diacres qui dirigent l'hospice fondé en 1659 avec des dons volontaires pour les femmes âgées et les enfants : *Diaconye*

oude wrowen, en kinderhus. Le supérieur s'appelle : *Le Père*, la supérieure, *la Mère*. Aujourd'hui il n'y a que 378 enfants.

V

VALACHIE, Vicariat apostolique confié à Mgr Ange Parsi, Passioniste, fait évêque de Nicopolis, et administrateur apostolique, en 1847. On y compte 7,000 catholiques.

VANCOUVER, dans l'Amérique septentrionale. Evêque Mgr Modeste Demers, nommé en 1846. Nombre des catholiques, 3,000.

VERAPOLI, Vicariat apostolique aux Indes-Orientales, confié à Mgr Bernardin Baccinelli, archevêque de Farsalia *in partibus* depuis 1859, auparavant, évêque d'Héraclée *in partibus*. Il est de l'ordre des Carmes Déchaussés. On y compte 160,000 catholiques d'après l'*Almanach* de 1858.

« Nous étions deux missionnaires destinés au vicariat de Vérapoli, écrit le P. Léopold-Marie de Saint-Jérôme, carme déchaussé. L'un de nous, le P. Joseph-Elie, a été envoyé par notre bien-aimé prélat dans un couvent de Tierçaires, situé sur une montagne, à une journée de chemin de la ville épiscopale, pour s'y former à la langue malabare. Dans le même but, j'habite un couvent semblable, toujours à une petite distance de Vérapoli. Plus heureux que moi, le P. Joseph-Elie a déjà mis la main au ministère apostolique. Il y a peu de jours qu'il administrait le baptême à trente adultes récemment convertis, de la caste la plus méprisée dans l'Inde, celle des *parias*. Ces êtres infortunés sont odieux à tout le monde, mais surtout aux païens, qui les regardent comme le rebut de la nature humaine, comme frappés des malédictions de Dieu et nécessairement destinés aux supplices éternels. L'horreur qu'ils inspirent aux autres castes va si loin, qu'on ne leur permet de s'approcher qu'à une certaine distance, qu'on se tient pour flétri par tout commerce avec eux, et, en ce cas, séparé de la société des autres hommes, jusqu'à ce qu'on ait eu recours aux ablutions prescrites. Telles sont les croyances des païens. Les Chrétiens eux-mêmes, m'a-t-on dit, murmurèrent beaucoup les premières fois qu'on baptisa ces pauvres ilotes. Il y en eut parmi eux qui crurent souillée l'église où s'était accomplie leur régénération, et comme profané l'auguste sacrement du baptême. Mais ces préjugés ont cédé la place à la vérité de l'Évangile; on les traite généralement aujourd'hui avec la charité fraternelle; et, pour qui connaît les Indes, c'est là un prodige que pouvait seule opérer la religion catholique.

« Il faut bien le dire, sans les lumières de la foi qui nous montrent, jusque dans ces misérables tribus, des âmes rachetées par le précieux sang de Notre-Seigneur, on les classerait à peine dans les rangs de l'humanité. Noirs, difformes, grossiers et

cruels, ils habitent au milieu des bois et des rizières, où ils assouvissent leur faim des restes d'animaux repoussants. Leur meilleur sort est l'esclavage; heureux quand ils trouvent à se louer pour les plus vils travaux! C'est parmi ces hommes dégradés que le P. Joseph-Elie a exercé pour la première fois son zèle, comme collaborateur d'un prêtre indigène chargé de cette œuvre par Mgr Bernardin. Dieu l'a béni au point que trois cents d'entre eux n'attendent, pour recevoir le baptême, que de s'y être préparés par les instructions nécessaires. Oh! quand pourrai-je, à mon tour, verser sur la tête de mes frères l'eau sainte qui les rendra les amis et les fils d'un Dieu si miséricordieux?

« Jusqu'ici j'ai dû me contenter des suaves consolations que je trouve, dans le couvent où je réside, auprès de nos jeunes Tierçaires. C'est un merveilleux spectacle d'édification pour moi, de contempler la ferveur et le joyeux transport avec lequel ils se soumettent à nos saintes règles, dont ils n'avaient pas l'idée; car cette communauté est le premier essai de ce genre que l'on ait inauguré dans les Indes avec les naturels du pays. Et quels précieux fruits ne commence-t-on pas à recueillir de cette heureuse innovation! comme la divine grâce se plaît à resplendir dans ces jeunes cœurs! Quand, après avoir surmonté mille difficultés, et s'être soumis aux plus austères épreuves, ils se voient enfin revêtus de l'habit sacré de Marie, ils nous remercient mille fois de les avoir aidés à briser les obstacles qui s'opposaient à leurs désirs de perfection. Ils ont une si grande idée de nos pays, surtout de Rome et du Souverain Pontife, qu'ils donneraient volontiers leur vie pour les voir, ne fût-ce qu'un jour. Ils veulent parfois que je leur montre de quel côté de l'horizon est située la Ville éternelle; et à peine le leur ai-je indiqué, qu'ils étendent de ce côté leurs mains, et qu'ils y dardent des regards enflammés, comme si c'était le paradis, en souhaitant au moins de l'entrevoir de loin, puis de mourir.

« Quelle n'est pas leur dévotion à la bienheureuse Mère de Dieu, et à son glorieux époux, leur patron, saint Joseph! Au mois de mai dernier, sachant que cette époque était consacrée à Marie, ils voulurent la fêter avec une solennité particulière, et donnèrent mille témoignages de leur tendre dévotion pour cette Mère pleine d'amour. Ils me prièrent d'orner, au goût de l'Europe, l'autel de la Vierge qui se trouve dans leur église. Vous pensez bien que je me rendis volontiers à leur désir; je trouvai quelques pièces de soie de diverses couleurs,

et quelques bandes de toile blanche, et je les disposai du mieux qu'il me fut possible autour de l'autel. Certainement, à côté de l'ornementation accoutumée de vos sanctuaires d'Europe, le nôtre n'aurait pas mérité un regard; mais, pour nos Indiens, c'était chose si belle et si merveilleuse, qu'ils étaient transportés d'admiration et de joie. Non contents de se réunir deux fois par jour autour de la Madone, et d'y rallumer comme à un foyer leur intime dévotion, c'était à qui déposerait à ses pieds ce qu'il avait de plus précieux, pour être distribué aux enfants qui auraient montré le plus de zèle à honorer la sainte Vierge pendant les exercices publics de ce mois de bénédiction. Une fois privés de ces petits objets de piété, plus chers à leurs yeux qu'un trésor, je veux dire de leurs médailles, de leurs images, ils venaient m'en demander d'autres, pour satisfaire à leur ardent désir de faire de nouvelles offrandes à leur tendre Mère. Les fruits qu'on leur distribuait chaque jour, furent également consacrés à Marie, et distribués en aumônes; celui qui en eût fait sa nourriture pendant le temps que dura ce saint mois, eût donné aux autres un véritable scandale. Quelle douce émotion n'ont point dû porter au cœur maternel de la Vierge très-sainte, ces traits de filiale et innocente piété! Combien serait plus belle et plus fructueuse cette vigne lointaine du Père de famille, si ces plantes si tendres et si jeunes se multipliaient à sa surface, et si cette terre malheureuse était ainsi soustraite à l'atmosphère corruptrice de l'idolâtrie! Espérons en Marie! La bonne et pieuse Mère ne dédaignera pas de faire sentir des effets chaque jour plus abondants de la miséricorde divine au peuple chez lequel sa dévotion, toute nouvelle encore, produit déjà des fleurs si douces et si embaumées.

« Un des fondements les plus assurés de notre espérance, c'est une église dédiée au saint nom de Marie, et qui vient d'être récemment érigée sur une montagne où jamais, sans doute, dans les temps passés n'avait été proclamé ce nom béni. On en fera bientôt la solennelle ouverture, et l'on y placera avec la plus grande pompe une statue de Notre-Dame du Mont-Carmel. C'est l'œuvre d'un Indien qui n'a guère étudié la sculpture, mais à qui ne manquent ni le génie, ni la foi, pour transmettre à sa création des formes belles et pieuses. Après que cette statue aura été bénite par Mgr l'archevêque, elle sera transportée à son sanctuaire, par un chemin de quatre journées, sur les eaux du fleuve. Puis, nous donnerons tout l'éclat imaginable, ou plutôt tout l'éclat compatible avec notre pauvreté, à la dédicace de l'église et du couvent voisin.

« Le nom que portera le nouveau monastère redira à tous ceux qui l'habiteront ou qui viendront le visiter, les grâces innombrables que la bienheureuse Vierge a prodiguées à notre saint ordre: le Mont-Carmel

Nom bien doux et plein de chers souvenirs, puisqu'il nous rappelle à tous que nous sommes les fils de Marie! Ces murs seront bien vite sanctifiés par le culte de la divine Mère; de leur sein s'épanchera comme une source intarissable de grâces sur le peuple infidèle qui l'entoure, et de force divine sur les missionnaires qui lui annoncent la parole du salut. Qu'Elle soit déjà louée des salutaires effets de sa protection, et de la dévotion que nous cherchons à inspirer pour elle à nos Indiens! Non-seulement cette chrétienté s'est beaucoup améliorée en quelques années, mais le nombre des conversions s'augmente chaque jour. Une surtout nous a comblés d'une immense joie, c'est celle d'une famille entière de brahmes ou de prêtres idolâtres. C'est un vrai miracle d'en haut; car cette caste est dominée par l'orgueil le plus démesuré et par les plus immondes passions; et, pour enchaîner ses membres à l'erreur, ils n'ont d'autre perspective, en se convertissant, que la perte de toute leur fortune. Cependant ce n'est pas la première fois que nous avons le spectacle consolant de ce triomphe de notre sainte religion, et, nous l'espérons avec confiance, la toute-puissante intercession de Marie multipliera de tels prodiges, en guérissant ces pauvres égarés de leurs impostures séculaires. »

VICTORIA ou PORT-VICTORIA, dans l'Australie. Evêque, Mgr Rodesind Salvado, Bénédictin, nommé en 1849.

VIENNE, en Autriche. — Là se trouve le centre des missions de l'Afrique centrale, et un comité pour les missions de la Terre-Sainte.

VINCENNES, dans l'Indiana, aux Etats-Unis de l'Amérique. Evêque, Mgr Maurice de Saint-Palais, nommé en 1848. On y compte 60,000 catholiques. Le séminaire a 23 élèves.

« Vincennes, la ville épiscopale, occupe un site gracieux sur les rives du Wabash, écrit un missionnaire. Si ses rues étaient mieux tenues, je préférerais cette jolie cité aux meilleurs faubourgs de Londres. Chaque maison est entourée d'un jardin anglais; le même genre de plantations forme autour des églises une vaste ceinture. La ville possède deux sanctuaires catholiques et deux orphelinats, qui sont dus à la sollicitude paternelle de notre vénérable évêque. A côté des magnifiques cathédrales de l'est, nos chapelles paraissent pauvres et mesquines; mais quand on est témoin des vertus qu'elles abritent, on les trouve aussi riches que parées par le zèle et la charité inépuisable de notre premier pasteur.

« Le pays est encore, en grande partie, inculte; mais comme il est naturellement fertile, il cache dans son sein des sources inconnues de richesses, qui n'en jailliront qu'à force de peines et de travaux. Sur ces vastes plaines dont l'œil peut à peine mesurer l'immense étendue, s'élèvent, dans une prodigieuse variété, des bois qui charment la vue. Le sassafras, qui imprègne de

sa forte odeur aromatique toutes nos pharmacies d'Europe, est ici très-commun. L'aulépine y atteint souvent les proportions du noyer. Le sycomore et la vigne sauvage entrelacent leurs rameaux et étaient en commun le luxe de leur végétation exubérante. On voit ici peu d'arbres de nos climats; le sapin, en particulier, y manque tout à fait. Notre botaniste, M. Andran, désirerait pour cette raison qu'on apportât de nos contrées des semences de sapin, d'érable et de hêtre; il pense que ces hôtes du vieux monde se naturaliseraient avec avantage dans le nouveau.

« Vous voyez, très-révérend Père abbé, qu'à côté des intérêts religieux du pays, ses intérêts matériels nous préoccupent dès notre arrivée; mais ceux-ci nous étant moins familiers que les autres, nous aurons à nous en instruire d'abord à l'école de l'expérience, et nous présentons combien seront considérables les frais de première culture.

« D'autres Etats de l'Union peuvent offrir de plus brillants avantages; mais si nous en jugeons d'après les premières impressions reçues, nous donnons volontiers la préférence à cette partie si reculée du continent américain. Nous ne le savons que trop en effet, là où l'esprit humain épuise toutes ses forces à atteindre l'apogée de l'industrie, les sentiments religieux, même les plus profonds, sont souvent étouffés ou paralysés dans leur essor; ils se flétrissent sous cette influence mercantile, comme se fanent les fleurs dans une atmosphère insalubre, et les plus sublimes intérêts, ceux du ciel, sont sacrifiés aux égoïstes calculs de la fortune. C'est à ce point de vue que nous recherchons les paisibles progrès et les véritables améliorations qui s'opèrent dans le silence d'une vie écoulée loin du monde, semblable au bienfaisant ruisseau qui s'insinue sans bruit dans la terre qu'il féconde; oui, nous préférons l'humble tranquillité dont nous jouissons dans l'Indiana, à ces grands centres de commerce agités par une activité dévorante et par l'éternel fracas des machines.

« Notre premier soin sera de nous mettre au courant des besoins religieux et des ressources du pays. Dès à présent, nous croyons pouvoir dire avec connaissance de cause qu'une maison de Bénédictins sera pour la contrée un immense bienfait. Plus d'une fois déjà Monseigneur a exprimé le vœu que nous nous chargions du soin des âmes, dans un rayon déterminé, qui nous serait assigné d'un commun accord. Cet établissement monastique serait, en même temps, une mission et un point central, où les prêtres séculiers du diocèse trouveraient toujours des auxiliaires pour eux-mêmes et une direction pour les retraites ecclésiastiques. »

VISAGAPATAM, Vicariat apostolique aux Indes-Orientales, confié à Mgr Théophile Neyret, vicaire apostolique depuis 1850, et évêque *in partibus* d'Olène, depuis 1819.

Ou y compte 7,130 catholiques d'après l'Annuaire de 1858.

Extrait d'une lettre de Mgr F.-S. Neyret, évêque d'Olène et vicaire apostolique de Visagapatam, à M. les Directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Visagapatam, 15 février 1853.

« Messieurs, mes dernières lettres vous avaient fait entrevoir les grandes espérances que nous concevions de notre mission de Khondes; je suis heureux de pouvoir déjà vous en montrer les fruits. Dieu soit béni, ces montagnes, jusque-là stériles et sauvages, se couvrent d'une riche moisson, que n'attend que des bras pour la recueillir; et s'il plaît au Père de famille d'envoyer quelques ouvriers en plus grand nombre, ce coin de terre réjouira bientôt les anges par la multitude des âmes qu'il produira pour le ciel.

« Mais laissez-moi, messieurs, vous exposer le début et les progrès de cette sainte entreprise; vous verrez, je l'espère, comme elle est bien marquée au coin des œuvres providentielles, et combien elle a de titres à fixer les regards de votre intarissable charité.

« Au mois de mai 1853, j'écrivais au R. P. Dupont pour l'envoyer dans une peuplade de pêcheurs, où il avait trouvé naguère des dispositions favorables à l'Évangile. Dieu, sans doute, ne permit pas que ma lettre lui parvint à temps. En attendant une destination, il voulut faire une reconnaissance des lieux sur les frontières khondes. Il y avait deux jours qu'il allait en avant, accompagné d'un de ses confrères, sans savoir où aboutirait leur voyage, lorsque tout à coup, au moment où ils s'en doutaient le moins, on leur signale un village de cette nation. Là les deux missionnaires, harassés de fatigue et cherchant un abri contre l'ardeur du soleil, se retirent à l'ombre d'un manguié. C'est sous le feuillage même de cet arbre que ces pauvres Khondes devaient entendre annoncer, pour la première fois, la bonne nouvelle. En effet, quelques-uns de ces montagnards étant venus y chercher des fruits, le P. Dupont saisit cette occasion de leur parler du salut, se servant tour à tour du dialecte de leurs voisins et d'interprètes qui parlaient leur propre langue. La bonne semence ne tomba pas sur la pierre nue. Le Père est écouté avec intérêt; la grâce touche sensiblement ses auditeurs; ils ne se retirent que pour revenir en plus grand nombre. Ils veulent se sauver, disent-ils, et par conséquent se faire Chrétiens. Alors les deux missionnaires s'établissent dans le village. Avec quelques bambous et des branches de palmier, ils ont bien vite improvisé une habitation, et même un tabernacle pour Notre-Seigneur. Le mouvement devient général; petits et grands veulent se faire instruire et demandent le baptême. Tout le jour et pendant la nuit on les entend murmurer les prières et répéter les instructions. Plus prompts à les retenir, les

enfants se font les maîtres de ceux qui sont plus âgés. Enfin, en terminant au bout de trois mois leur première campagne, nos heureux missionnaires avaient régénéré dans les eaux du baptême plus de cent cinquante néophytes.

« On touchait à la fin de juillet, époque où commence d'ordinaire la saison des pluies. Se trouvant sans abri convenable, nos Pères se virent obligés de se séparer de leur cher troupeau, mais c'était pour le rejoindre dès que le mauvais temps serait passé. En effet, trois mois après ils revinrent à leur poste, moins dans l'intention de poursuivre de nouvelles conquêtes que pour fortifier l'instruction des nouveaux catholiques; et pourtant leur chrétienté ne laissa pas de s'agrandir et de s'élever bientôt à deux cents âmes.

« Au mois de mars de l'année dernière, ayant reçu un renfort d'ouvriers évangéliques, ils crurent le moment venu de quitter ce simple avant-poste et d'aller attaquer l'ennemi jusque dans ses retranchements. Ils s'aventurèrent donc à l'intérieur du pays, dans l'espérance d'y trouver une moisson plus abondante encore, ou du moins plus sûre à conserver. Dès le troisième jour ils arrivèrent au village de Consipenga, à quelque distance de celui de Darigaubadi, où ils s'étaient d'abord proposé de s'établir. Ils y font halte; aussitôt les habitants, à l'exception des femmes et des enfants que la peur retient cachés, les entourent et les sollicitent de dresser leur tente au milieu d'eux, comme autrefois les disciples d'Emmaüs à Notre-Seigneur: Il se fait tard, disent ces bons montagnards à nos Pères; restez avec nous, vous nous instruirez; nous vous serons dociles, et, devenus vos disciples, nous vous conduirons nous-mêmes à Darigaubadi. Comment se refuser à une invitation si engageante? Les missionnaires n'avaient, d'ailleurs, aucun ordre de pousser plus loin. Le lendemain était le jour de l'Annonciation. Pouvaient-ils ouvrir leur mission sous de plus heureux auspices? Cependant ce n'était pas encore le jour de la grâce pour ces pauvres Khondes; la parole sainte ne trouva aucun retentissement dans leurs âmes. Les jours suivants, même indifférence; plus que cela, éloignement total. Ce n'était plus comme l'année précédente à Souradah!

« Telle était la disposition des esprits, lorsque la terrible fièvre du pays vint s'abattre sur la troupe évangélique: fièvre redoublée par une chaleur de 36 à 37 degrés Réaumur sous la tente! L'épreuve était grande; tous les quatre se trouvèrent atteints dès la première semaine, abandonnés de leurs gens, et sans secours de la part de leurs hôtes; je me trompe et me rétracte pour ne pas outrager la divine Providence: il leur resta un homme qui voulut bien, non pas leur faire chauffer un peu d'eau, mais l'aller chercher au ruisseau voisin; ce qui, absolument parlant, leur suffisait, puisque la maladie ne leur ôta jamais à tous à la fois

la force d'entretenir un peu de feu. Autre bienfait de cette miséricordieuse Providence, qui ne porte jamais l'épreuve jusqu'au délaissement complet! un jour qu'ils n'avaient plus de bois, celui des quatre qui se trouvait debout, voyant un homme qui coupait un arbre, s'aventura d'aller sous ses yeux lui en prendre quelques branches, et, loin de l'irriter par cette hardiesse, il fut accueilli par un sourire mêlé d'étonnement et de compassion.

« Mais le comble de leurs souffrances leur vint du peuple même qui les avait si bien accueillis: semblable en cela aux Juifs qui, après avoir fêté l'entrée du Sauveur dans leurs murs avec les plus grandes démonstrations de joie, après s'être écrié: *Béni soit celui qui nous vient au nom du Seigneur!* huit jours après l'accablaient d'insultes et d'outrages: ainsi, à huit jours de date, la réception la plus flatteuse se changea pour les missionnaires en injures, en imprécations, accompagnées de huées et de cris sauvages qui eussent fait prendre la fuite à des hommes moins confiants en la bonté et en la puissance de celui qui les avait envoyés. Une seule voix s'élevait de temps en temps en leur faveur; ce n'était point celle des chefs, qui gardaient le silence, mais la faible voix d'une pauvre femme.

« Cependant le P. Dupont crut s'apercevoir que tout ce bruit et ces menaces n'étaient pas soutenus par beaucoup de courage, et qu'un peu d'énergie en aurait aisément raison. Il s'avisait, pour les faire taire, d'un expédient dont j'aime à citer le succès, comme propre à caractériser ces sauvages. Vous voyez, leur dit-il, que nous périssions ici de chaleur, faute d'avoir un abri convenable contre les ardeurs du soleil; vous irez donc, dès demain, nous couper du bois dans la forêt, pour nous aider à bâtir une maison. L'ordre donné, tout murmure cessa; on se mit à l'œuvre, et même d'assez bonne grâce. Dès ce moment, les Pères sont regardés comme membres de la peuplade; ils auront, en cette qualité, leur part du cerf, chaque fois qu'il en tombera un sous les flèches du chasseur. On n'osa plus tenter contre eux de démonstrations hostiles. Un seul individu s'y risqua; mais son insolence fut bientôt punie, à la réquisition du Père supérieur: il fut condamné à l'amende et la paya.

« Néanmoins les Khondes, pour s'être réconciliés avec les missionnaires, ne prenaient pas une oreille plus docile et plus favorable aux vérités du salut qui leur étaient annoncées; au contraire, leurs cœurs semblaient entièrement fermés à la grâce; et comme, d'un autre côté, le temps des pluies s'avancait à grands pas, les hommes de l'art nous disaient ici que laisser les Pères au milieu des forêts pendant cette saison, c'était les exposer à une mort presque certaine. L'invitation leur fut donc adressée de descendre des montagnes, mais d'une manière subordonnée au changement qui pourrait s'opérer dans les esprits. Les PP. Seigneur et Guillemain revinrent les premiers; le P. Du-

pont et le frère coadjuteur restèrent quelques jours de plus pour placer en lieu sûr leurs effets, dans l'espérance d'un prochain retour. Eux aussi allaient prendre le chemin de la plaine, quand le P. Dupont, voulant essayer une dernière fois d'émouvoir ces cœurs insensibles, les trouva tout changés et disposés au baptême. Que la grâce est admirable ! Quelques semaines lui suffirent pour en régénérer près de deux cent cinquante, grands et petits. Cette œuvre heureusement achevée, le Père jugea prudent de se retirer, promettant à ses néophytes de revenir au plus tôt au milieu d'eux. Mais, à deux jours de marche, il est arrêté par une rivière qu'il ne peut franchir. Providence de Dieu, que vos desseins sont pleins de miséricordes pour vos élus ! Le missionnaire rentre dans un village ; qu'y rencontre-t-il ? quelques-uns de ses néophytes de Souradah, qui sont tout joyeux de le revoir et de l'entendre. Comme ils avaient déjà parlé du Père aux païens du village, ceux-ci s'empresent autour de lui. Il leur prêche les vérités de notre sainte religion, et, avant de se mettre en route, il laisse là une nouvelle chrétienté, composée de cinquante fidèles et d'un grand nombre de postulants.

« Telle a été, messieurs, la seconde tentative de nos Pères pour la conversion des Khondes, couronnée par l'entrée de trois cents âmes dans le bercail du Sauveur, mais aussi préparée et achetée par ce qui pouvait le plus en assurer le succès : désappointements, privations et souffrances de tous genres. *Qui seminant in lacrymis, in exultatione metent* (1).

« Depuis cette époque, des lettres de nos missionnaires, et en particulier celles du P. Seigneur, que j'ai chargé de la mission de Souradah, premier poste de l'Évangile dans ces contrées, nous annoncent des progrès rapides ; deux villages voisins sont prêts à recevoir le baptême ; la chapelle se remplit chaque jour d'adultes et d'enfants qui viennent apprendre la prière et le catéchisme.

« Je suis occupé du matin au soir à préparer aux fonts sacrés de nouveaux Chrétiens, m'écrivit un de nos Pères ; je viens de gagner à l'Évangile cinq vieilles femmes,

dont trois surtout étaient voisines de la tombe. L'une d'elles est aveugle, et malgré cela se fait tous les jours conduire à la Messe ; une autre s'est traînée comme elle a pu d'un village situé à deux lieues d'ici. Comme elle était heureuse, après avoir reçu le baptême ! Elle ne cessait de se prosterner à terre et de s'écrier qu'elle irait bientôt en paradis. Toute sa famille veut imiter son exemple. Son fils, père de cinq enfants, me paraît une de ces âmes droites et simples, où la foi a des entrées toutes naturelles... Je suis entouré ici de misérables qu'il faudrait nourrir. Baptisés il y a deux ans, ils s'étaient retirés dans les montagnes ; maintenant ils en reviennent, en disant que s'ils mouraient là-haut, on brûlerait leurs corps selon les rites idolâtres, et qu'ils veulent rester ici pour jouir de la sépulture chrétienne.

« Que faudrait-il donc, messieurs, pour développer ces heureux germes ? Des ouvriers en grand nombre, et surtout des ressources pécuniaires. Permettez-moi d'insister sur ces besoins de notre mission.

« Les Khondes sont à demi sauvages ; ils sèment très-peu : les forêts leur offrent les trois quarts de leur nourriture, qui consiste en fruits, herbage, feuilles d'arbre, racines et gibier. Il n'y a donc là aucune ressource pour le missionnaire ; au contraire, c'est lui qui sera obligé de venir au secours de ces malheureux, quand, pour les instruire, il les aura tirés des forêts où ils trouvent leur subsistance ordinaire. Ne faudra-t-il pas aussi qu'il puisse les couvrir décentement au jour de leur baptême, et à l'époque de leur première communion ?

« Et pourtant il faut que le missionnaire lui-même reçoive ses provisions d'une distance de quatre ou cinq journées. Que de frais pour se créer une chétive habitation, pour bâtir une pauvre chapelle, pour se procurer des ouvriers qui ne viennent dans ces montagnes qu'à grand-peine, effrayés par la menace de la terrible fièvre.

« Cette détresse, je le sais, n'est pas moins faite que nos premiers succès pour intéresser votre zèle et celui de vos pieux associés. »

W

WATERFORD ET LISMORE, évêché uni en Irlande. Evêque, Mgr Dominique O'Brien, nommé en 1855. On y compte 250,000 catholiques.

WELLINGTON, dans la Nouvelle-Zélande. Evêque, Mgr Jacques-Philippe Viard, nommé en 1860. On y compte 15,000 catholiques.

« La Nouvelle-Zélande se divise actuellement en huit provinces : Auckland, Taranaki ou New-Plymouth, Hauke's Bay et Wellington, dans l'île nord ; Nelson, Marlborough,

Cantorbéry et Otaho, dans l'île sud. Les îles Chatam à l'est, Stewart et Ruapak au sud, et d'autres petites îles environnantes, dépendent de cette colonie. Sa population, d'après le recensement publié en 1859, était de 56,049 naturels et de 71,508 Européens, non compris les militaires et leurs familles. La population indigène diminue considérablement chaque année, tandis que les Européens deviennent toujours plus nombreux.

(1) *Ceux qui sèment dans les larmes moissonneront dans la joie. (Psalm. cv.)*

« L'Eglise anglicane a cinq évêques en Nouvelle-Zélande, et sur ce nombre l'un est spécialement consacré aux Maoris. L'Eglise catholique n'a que deux diocèses : celui d'Auckland dans le nord, et celui de Wellington qui comprend toute l'île sud, avec la province de Wellington et une partie de celles de Taranaki et de Hauke's Bay dans l'île nord. On compte dans cette dernière mission 49,822 Européens, et environ 17,780 Maoris. Ce diocèse est divisé en huit stations principales : Wellington, La Hutt, Ahuriri-Napier, Whanganui-Ville, Wanganui-River, Taranaki, Nelson et Christ-Church. Des stations nouvelles seront établies cette année.

« Wellington est la résidence de Mgr Viard, du P. Petitjean, de M. O'reyly et de M. Auber. Le nombre des catholiques dépasse 680, presque tous européens. Il y a dans la ville deux églises, deux écoles, le pensionnat de Sainte-Marie dirigé par des religieuses, et la Providence Saint-Joseph pour les jeunes filles indigènes.

« A une journée et demie de Wellington est la station de Otaki, desservie par le P. Séon. Elle possède une jolie chapelle, avec 200 catholiques indigènes et une trentaine d'Européens.

« De 1850 à 1860 l'évêque ou les missionnaires de Wellington ont conféré cinq cent soixante baptêmes, dont soixante-dix de naturels, et reçu cent quatre-vingts abjurations. Je ne parle pas des confessions et des communions; elles sont aussi nombreuses que dans nos meilleures paroisses de France; à très-peu d'exceptions près, tous font leurs Pâques. Le nombre des premières communions est de dix à quatorze chaque année; elles seraient bien plus nombreuses si les enfants n'étaient pas envoyés, bien jeunes encore, chez les fermiers du voisinage, pour y gagner leur vie, ce qui les expose à grandir dans l'ignorance et l'infidélité, surtout quand ces fermiers sont protestants.

« La station de La Hutt, voisine de Wellington, est desservie par le P. Moreau. Elle a 360 catholiques parmi lesquels une centaine de naturels, une église et une école. On bâtit une autre chapelle dans l'intérieur des terres, à douze milles environ de La Hutt. Le nombre des baptêmes depuis 1850 est de deux cent soixante, celui des abjurations de soixante. Les sacrements sont fréquentés, non-seulement à Pâques, mais encore aux principales fêtes de l'année, et il y a peu de retardataires.

« La station de Ahuriri est située sur le Port-Napier, dans la province de Hauke's Bay. C'est la résidence des PP. Forest et Reignier, et des FF. Florentin et Basile. Le nombre des catholiques est de 721, parmi lesquels 426 naturels ou métis. Il y a peu de temps que les missionnaires ont transporté leur résidence à Napier; ils y ont élevé une belle église qui attire un bon nombre de protestants. Déjà plusieurs ont abjuré et se font instruire. Le nombre des confessions s'est élevé, en 1860, à environ six

cents, les communions à cinq cents, les baptêmes à soixante-quatre. Deux écoles pour les enfants des deux sexes reçoivent les naturels aussi bien que les Européens. Outre l'église de Napier, il y a quatre chapelles élevées dans l'intérieur des terres pour les indigènes, et on a fondé pour eux une petite réduction sur l'ancien emplacement de la mission.

« Whanganui-Ville est la résidence ordinaire de deux Pères; il n'y a en ce moment que le P. Pezant et le F. Euloge, le P. Pertuis ayant été envoyé au secours du P. Trésallet, qui succombait sous le travail. La population de la ville et des environs est de 2,030 habitants, parmi lesquels 440 catholiques. Il y a une fort belle église dans la ville, et une chapelle chez les naturels, mais point d'écoles faute de ressources. Les sacrements administrés, en 1859, indiquent assez l'esprit religieux des catholiques : quatorze cent soixante-neuf communions dont deux cent trente et une pascals, quatre-vingt-sept baptêmes dont trente-six d'adultes, dix mariages dont huit de naturels. Le service divin est célébré avec assez de décence et de solennité, la piété s'établit peu à peu, et, si nous avons une école bien tenue, nous aurions une soixantaine d'enfants catholiques et un grand nombre de protestants, dont nous avons gagné l'estime et l'affection.

« A douze lieues environ de Whanganui, sur la rivière du même nom, est une deuxième station pour les Maoris, où résident le P. Lampila et le F. Elia. Le nombre des catholiques dépasse cinq cents; il y a eu quarante-sept baptêmes en 1859, et soixante-neuf en 1860; d'autres catéchumènes se préparent à la grâce de la régénération. Presque tous les fidèles s'approchent régulièrement des sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

« Il n'y a dans la station qu'une chapelle vraiment digne de ce nom, et qui passe pour jolie aux yeux des Maoris et même des Européens. Les missionnaires ont aussi bâti une école qu'ils dirigent eux-mêmes. Il leur fallait cet établissement pour se donner du relief en présence des apôtres de l'erreur, qui ont consumé à cet objet beaucoup d'or sans presque aucun résultat. Si mesquine que soit cette école, elle attire quelques jeunes gens qu'elle a détachés du tronc sans sève du protestantisme. L'hérésie s'est émue de ces succès, elle a inventé des calomnies pour noircir le P. Lampila aux yeux de l'autorité anglaise; mais celle-ci n'a pas pris le change, car elle sait que les prêtres français, placés au milieu de tribus guerrières et toutes prêtes à se joindre aux insurgés, n'ont cessé de les exhorter à la paix et de calmer les esprits.

« La station de Taranaki n'a de missionnaires à résidence fixe que depuis le commencement de la guerre, en 1860; jusque-là elle dépendait de Whanganui, dont les Pères la visitaient chaque année pour y administrer les sacrements et procurer aux catholiques les autres secours de la religion. Le

P. Pezant a été chargé de ces visites pendant neuf ans, c'est-à-dire depuis 1850 : j'emprunte à sa lettre, du 21 novembre 1859, la description de l'état physique et religieux de cette province :

« La province de Taranaki, située sur la côte ouest, entre le 38° et le 40° degré de latitude méridionale, est regardée par les Nouveaux-Zélandais comme le plus beau pays de l'île. Elle est couverte en grande partie d'épaisses forêts, aussi vieilles que le monde, ou bien elle forme de riches et vastes plaines, dont le sol vierge n'attend que la bêche et la charrue pour satisfaire les désirs du colon le plus avide et lui dispenser les trésors de ses productions les plus diverses. Le pays est coupé par de nombreux cours d'eau, qui répandent partout la fraîcheur et la fécondité. Des voyageurs en ont compté jusqu'à cent quarante entre Whanganui et Taranaki, sur une distance d'environ deux cents milles. Toutes ces rivières sortent du mont Egmont, que les naturels appellent Taranaki, et qui a donné son nom à la province.

« Les touristes assurent que cette montagne est la plus tonnante qu'ils aient jamais vue. Elle s'élève du milieu d'une vaste plaine couverte au loin de majestueuses forêts, et ne se relie à aucune chaîne importante, sinon d'un seul côté où elle a deux ramifications assez considérables. Sa hauteur est de huit mille pieds anglais au-dessus du niveau de la mer ; sa forme est celle d'un cône régulier ; sa cime est toujours couverte de neige. C'est, à n'en pas douter, un volcan éteint, dont le cratère, tout rempli d'une neige solide et durcie, mesure environ deux acres d'étendue. Son aspect varie suivant les différents points de vue, mais toujours et partout il est imposant, soit qu'il s'enveloppe entièrement de nuages comme d'un manteau, soit qu'il en ceigne son front comme d'un gracieux turban, au-dessous duquel il laisse apparaître sa masse colossale ; soit qu'il s'en fasse une ceinture, ou qu'il en parseme ses flancs comme de blanches touffes de coton, élevant au-dessus sa tête sourcilleuse ; soit enfin que, dégagé de tout voile, il se dresse comme un géant entre le ciel et la terre, resplendissant de tous les rayons du soleil, et dessinant avec une extrême pureté la blancheur de ses neiges sur l'azur des cieux.

« Le climat de Taranaki est doux et tempéré, l'air pur et sain. Les arbres et les plantes y conservent leur feuillage, hiver comme été. On n'y trouve aucun animal malfaisant, aucun reptile, aucun insecte dangereux : de sorte que le missionnaire en voyage peut se reposer la nuit avec autant de sécurité, au milieu des forêts et des fougères, au bord des rivières, des lacs et des marais, que dans sa propre demeure.

« La ville de Taranaki, qui n'a que vingt ans d'existence, est située au confluent de deux ruisseaux, dans un terrain inégal mais fort pittoresque. Sa population se compose principalement d'émigrants anglais, au nom-

bre d'environ 2,000. Nos catholiques, presque tous irlandais, ne sont qu'une faible minorité : s'ils ne sont pas tous des saints, du moins tous se montrent attachés à leur foi.

« C'est en 1850 que le P. Pezant fut envoyé, pour la première fois, visiter les catholiques de Taranaki et leur administrer les secours de la religion. Ces visites se renouvelaient chaque année. Elles acquirent plus d'importance depuis 1855, époque à laquelle Taranaki devint station militaire, car la moitié des soldats, leurs femmes et leurs enfants sont catholiques ; mais elles ne suffisaient pas pour les besoins spirituels de la population.

« Il est difficile aux fidèles d'Europe, qui jouissent habituellement de l'abondance des secours religieux, de concevoir combien est déplorable l'état des colonies abandonnées pendant plusieurs années de suite, sans prêtres, sans sacrements, sans instructions. Les enfants, sans catéchisme, grandissent dans l'ignorance et l'oubli de Dieu. Les peuples perdent ainsi toutes les habitudes religieuses, et crouissent dans le péché sans aucun remords. Un séjour même de six semaines au milieu d'eux ne suffit pas au missionnaire pour opérer un ébranlement tel qu'il le faudrait à des âmes demeurées si longtemps dans l'oubli. D'ailleurs, il n'a pas à sa disposition de quoi frapper les yeux et remuer les cœurs ; il n'a pour chapelle qu'une chaumière ou une grange, quelquefois même une salle d'auberge, dont il ne peut se servir que juste le temps d'y célébrer le saint Sacrifice. Jugez quel autel on y élève, comme tout est pauvre et nul rien qui inspire la dévotion ; et encore ce culte si nu, si froid, on ne l'a qu'en passant, tout au plus pour quelques dimanches, et après.... même abandon, même solitude. Oh ! que le cœur du missionnaire souffre en ces occasions ! qu'il souffre bien plus encore lorsque le temps est venu de laisser de nouveau les pauvres fidèles à leur isolement ; et puis, quand je suis de retour, ajoute le P. Pezant, on m'écrit pour m'annoncer des maladies et des morts ! des maladies sans les consolations de la religion, des morts sans sacrements ! Il m'arrive aussi d'y faire des premières communions ; mais ces pauvres enfants ainsi préparés, sanctifiés, confortés du pain des anges, il m'a fallu les abandonner à eux-mêmes, exposés à tous les dangers, sans que personne prenne soin de les prémunir et d'assurer leur persévérance.

« Voilà pour les catholiques européens, mais que dirai-je des naturels ? Il y a sur toute la côte de Taranaki, jusqu'à deux ou trois journées de distance, un nombre considérable de tribus. Les villages se touchent ; quel beau champ pour le zèle de l'apôtre ! Mais il faudrait qu'il résidât au milieu de ces populations, pour dissiper leurs préjugés et faire briller la lumière de la vérité à ces yeux aveuglés par l'erreur. Au commencement de la mission, avant et

quelquefois après le baptême des néophytes, nous eûmes des inquiétudes sur la constance dans la foi de ces peuples enfants; nous nous reprochions notre facilité à les admettre aux sacrements, soit de baptême, soit de pénitence et d'Eucharistie, craignant qu'ils ne les reçussent sans trop savoir ce qu'ils faisaient. Mais, Dieu soit béni! le temps a montré qu'en communiant ils ont appris à communier de mieux en mieux; la foi a jeté dans leurs âmes des racines plus profondes; toutes nos tribus ont persévéré, et, quoique privées de prêtres depuis plusieurs années, elles ont fait preuve d'attachement vraiment miraculeux pour la foi, malgré toutes les séductions qui les environnaient. Les néophytes naoris sont restés fidèles à leurs prières journalières et à leurs dévotions du dimanche. Ils conservent un grand goût pour la confession, la communion et le rosaire, et sont généralement plus religieux que les blancs. En dépit des rapports de certains navigateurs, qui montraient les Néo-Zélandais comme dénués de tout sentiment affectueux, ils ont fait voir, en bien des occasions, l'attachement le plus fort et le plus tendre pour leurs Pères dans la foi. Quand le missionnaire quitte une tribu, tous, vieillards et enfants, hommes et femmes, viennent lui faire leurs adieux, l'accompagnent quelque temps pour lui parler encore, et ne se lassent pas de lui réitérer leurs salutations filiales jusqu'à ce qu'ils l'aient perdu de vue.

« En 1860, la guerre ayant éclaté entre le gouvernement anglais et les indigènes, le P. Trésallet fut envoyé à Taranaki avec le titre d'aumônier des troupes de la reine. Voilà plus d'un an qu'il y exerce le saint ministère, vivant sous la tente au milieu de ses chers soldats catholiques, leur prodiguant les secours et les consolations de la religion. Le dimanche, il fatigue deux chevaux pour visiter les différents corps. Son succès auprès des soldats le dédommage abondamment de ses peines; ils viennent se confesser avec une simplicité naïve, et communier avec une ardente piété. Un confrère, le P. Pertuis, vient de lui être adjoint pour partager un travail auquel seul il ne pouvait plus suffire. Le P. Pezant, de son côté, est allé visiter, à l'intérieur, des tribus considérables, qui demandaient à abjurer l'hérésie.

« La station de Nelson comprend la province de ce nom et celle de Marlborough nouvellement créée. Elle a une étendue de deux cents à deux cent cinquante milles, et compte environ 600 catholiques, dont 154 à Nelson, 185 à Waiméa et Wakefield, 172 dans le Wairau et à Queen-Charlotte-Sund, 54 à Motueka et Massacre-Bay, et le reste éparpillé dans toutes les directions. Trois prêtres seulement desservent cette immense station, les PP. Garin, Bernard et Martin; l'un d'eux réside à Nelson, tandis que les autres parcourent le pays pour visiter les fidèles, qui sont presque tous Européens.

Ils ont une église dans la ville, une chapelle dans la campagne, et deux écoles, dont l'une a joui d'une certaine réputation sous la direction du P. Garin. Bien qu'il y ait eu, depuis neuf ans, deux cent quarante-sept baptêmes et vingt-six abjurations, la population catholique semble stationnaire.

« La station de Christ-Church, qui comprend les deux provinces de Cantorbéry et d'Otago, n'existe que depuis 1860. Les catholiques de ces deux provinces, au nombre de 800 à 1,000, ne recevaient qu'à de rares intervalles la visite d'un prêtre. Ils se sont imposé des sacrifices, et aujourd'hui ils ont deux missionnaires au milieu d'eux, le P. Chervier et le P. Chataigner. En arrivant, nos confrères se trouvèrent, pour toute fortune, possesseurs de trois acres de terrain. Ils louèrent une chambre pour leur servir d'habitation et de chapelle, et allèrent à la recherche des brebis dispersées dans la ville et aux environs. Aujourd'hui ils ont une maison et un petit noyau de fidèles qui augmente chaque jour. Sans doute ces catholiques se ressentent de l'isolement où ils ont vécu; mais la foi, on l'espère, reprendra bientôt le dessus dans l'âme de ces bons Irlandais si attachés à leur religion. »

« Wellington, seconde ville de la colonie de la Nouvelle-Zélande, écrit un missionnaire, a une population de 3,900 habitants avec une garnison de 600 personnes; je ne dis pas hommes, car il faut y comprendre les femmes et les enfants. Le port Nicholson, sur les bords duquel la ville est située, est remarquable, et forme dans l'intérieur une belle baie, qui a près de trois lieues d'étendue, et qui est entourée de hautes montagnes. La ville, resserrée entre la mer et les collines, décrit un long demi-cercle autour de la rade; quelques maisons couronnent les premières élévations, et, aux extrémités de la ligne formée par la ville, se trouvent deux plateaux où s'agglomère la population. C'est à la cime du plateau du nord et au-dessus du palais du Gouvernement, construction toute récente et fort belle, que se trouvent la cathédrale catholique et les autres établissements de la mission. La position est heureusement choisie; il y a une chapelle et une école catholique dans l'autre partie de la cité. Comme ce pays est très-sujet aux tremblements de terre, toutes les constructions se font en bois, et les maisons sont basses et petites. Cependant l'ensemble est agréable et offre un coup d'œil qui plaît aux yeux du voyageur. Les vents violents, qui règnent fréquemment à Wellington, entretiennent dans le pays une assez grande fraîcheur, même pendant l'été. Je m'attendais à trouver sous cette latitude un climat plus chaud. En résumé, ce n'est pas un pays enchanteur.

« De Wellington à La Hutt il y a trois lieues; c'est là que demeure le bon P. Forest. Je voulus aller le voir sans délai; le P. Séon m'accompagna. Nous fîmes la route à pied, parlant de la Société, de nos mis-

sions, de nos amis, des affaires de la religion en France, etc. Le temps était magnifique et la route charmante. C'était une vraie promenade d'agrément, qui faisait du bien au corps et à l'âme.

« La Hutt est située à l'extrémité nord du port Nicholson et à l'entrée d'une plaine large et fertile. Sa position est agréable, mais elle a le grave inconvénient d'être exposée aux inondations de deux rivières qui l'arrosent et souvent la dévastent. Celle du 17 janvier de cette année a fait de grands ravages; les pertes matérielles ont été énormes, et quatorze personnes ont péri. Quoique la maison du P. Forest ait été envahie par les eaux, les dommages ont été peu graves, le courant ne s'étant pas porté de ce côté. L'église n'a pas souffert non plus; et c'est heureux, car cette chapelle est bien, je vous l'assure, la plus ornée de toutes celles de la mission, grâce aux envois d'une pieuse parente du bon Père.

« Dès le lendemain matin je dus revenir à Wellington, et, à mon arrivée, le *Wonga-Wonga* se disposait à partir pour Nelson. Je n'eus que le temps de prendre mon sac, et me voilà de nouveau sur mer. Cette fois j'étais à bord d'un vapeur, et, quoiqu'il marchât assez mal, j'avais du moins l'espérance fondée de n'être pas retenu un temps indéfini dans le détroit de Cook par les vents contraires: notre traversée fut très-belle et vraiment agréable. J'arrivai à Nelson le lendemain dimanche 14 février, et comme j'entrais dans la maison des Pères, on sonnait la grand'Messe: j'eus le temps de me préparer pour la dire. Lorsque j'entonnai l'*Asperges me*, les larmes du P. Garin se mirent à couler; je lui rappelais des souvenirs si doux de son enfance et de son ministère en France! Aussi eut-il la charité d'engager sa petite congrégation à faire des prières d'actions de grâces pour mon heureuse arrivée.

« Nelson est le chef-lieu d'une autre province qui comprend toute la partie septentrionale de la grande Ile du milieu, et il y a là des catholiques dispersés que nos confrères doivent visiter avec de grandes fatigues, surtout dans le Wairau, qui est séparé de la partie occidentale par de hautes montagnes, par des lagunes et des rivières dangereuses. L'établissement de Nelson m'a fait grand plaisir. L'église, qui a été bénite l'année dernière, est fort convenable et pourra s'agrandir lorsqu'il en sera besoin. Dans le Wairau-Ouest, à quatre lieues de Nelson, il y a aussi une chapelle où nos Pères vont dire la Messe tous les quinze jours: c'est là qu'habite la respectable et si chrétienne famille Redwood, à laquelle je suis allé rendre une visite.

« Vous savez, mon Père, quel est le zèle, le dévouement du P. Garin pour l'éducation chrétienne de la jeunesse. Profondément convaincu de son importance, de sa nécessité, surtout dans ces pays, rien n'a pu rebuter son zèle. Il a été plus fort, plus patient que les nombreuses contradictions qui sont ve-

nues l'éprouver. Son école a eu de vrais jours de gloire, elle a eu de la réputation: on l'appelait le collège. De fait, on y enseignait le latin, le français, les mathématiques, etc. Or, la province avait voté 20,000 liv. st. pour avoir un collège, et en réalité ce collège n'était rien. Le journal de la localité s'indigna de cet état de choses, fit honte à la ville de son incurie pour l'éducation, alors qu'elle était pourvue de ressources puissantes, et qu'elle avait sous les yeux l'exemple des efforts et des succès d'un prêtre catholique. L'opinion publique s'émut, le rouge monta au front de quelques chauds anglicans, et ils ont aujourd'hui un collège national, où l'on est censé n'enseigner aucune religion, afin d'y attirer les enfants de tous les cultes. Cette mesure, générale dans toute la colonie pour les écoles, ne pourra profiter qu'à l'indifférence pratique ou à l'anglicanisme. Pour le moment le collège de Nelson est placé tout près de l'école catholique. Chaque famille, à quelque culte qu'elle appartienne, est obligée de donner par année une livre sterling pour le collège; moyennant ce modique impôt, on reçoit gratuitement tous les enfants à l'école. On pousse même la générosité plus loin: afin d'avoir plus d'élèves, pour y attirer les jeunes gens de la campagne environnante, on leur donne quinze livres sterling par an, afin de défrayer leurs familles des dépenses qu'elles font pour les envoyer chaque jour au collège.

« Malgré toutes les difficultés qui doivent nécessairement résulter de cet état de choses, l'école catholique a encore un bon nombre d'élèves et même des protestants; avec quelques secours, elle pourrait avantageusement lutter avec l'institution nationale. Du reste, le P. Garin ne désespère pas de voir la position des catholiques et des autres cultes dissidents devenir meilleure; ardent et zélé défenseur de la liberté d'enseignement, il soutient avec énergie ses droits dans les journaux, et par ses amis dans les assemblées publiques. Il a réellement de l'influence, il est respecté et estimé; il a su amener la presse à parler convenablement des catholiques, et, lorsqu'ils s'oublient, il les rappelle à l'ordre avec prudence et politesse. »

WESTMINSTER, archevêché en Angleterre, érigé par Pie IX, et confié au cardinal Nicolas Wiseman, né à S. ville, le 2 août 1802, auparavant évêque *in partibus* de Mellipotamos. On y compte plus de 250,000 catholiques, la plupart à Londres. A l'avènement de Pie IX, le district de Londres était la résidence du vicaire apostolique, qui avait sous sa juridiction les huit comtés suivants: Middlesex, Herford, Essex, Bens, Hampshire avec l'île de Wight, Surrey, Sussex et les Iles Guernesey et Jersey. Après la Réformation, l'Angleterre n'avait que quatre vicariats ou districts catholiques jusqu'en 1839, et alors le district de Londres avait encore les comtés de Bedford et de Buckin-

gham. Le nombre des prêtres, la plupart séculiers, et sans compter ceux du collège Saint-Edmond, surpassait déjà à l'avènement de Pie IX le nombre de 100. Les catholiques étaient alors au nombre de 146,068, y compris 700 à Jersey. Les églises et les chapelles du district étaient au nombre de 74. Au collège Saint-Edmond, il y avait 40 élèves. Ensuite le district possédait déjà deux couvents de Bénédictines, un du Saint-Sépulcre, un

des Compagnies de Jésus, approuvé par Léon XII, 34 écoles catholiques, etc. Le clergé n'est soutenu que par les aumônes des fidèles.

WHEELING, aux Etats-Unis de l'Amérique, évêché érigé par Pie IX. Evêque, Mgr Richard-Vincent Whelan, auparavant à Richmond. Ce diocèse de la Virginie compte 10,000 catholiques. Le séminaire a 7 élèves.

X

XANSI, Vicariat apostolique en Chine, confié à Mgr Gabriel Damorella, Mineur Observantin, évêque *in partibus* de Euric. Son coadjuteur est Mgr l'évêque de Trapezopoli *in partibus*, nommé en 1845.

XAN-TUNG, vicariat apostolique en Chine, confié à Mgr Louis de Castellazo, de l'ordre des Mineurs Observantins, évêque de Zenopoli

in partibus, depuis 1844. Son coadjuteur est l'évêque *in partibus* de Prienne, du même ordre.

XENSI, Vicariat apostolique en Chine, confié à Mgr Elisée Chias, Mineur Observantin, évêque de Tiené *in partibus*, depuis 1847. Le coadjuteur est l'évêque d'Agatana, depuis 1856.

Y

YUN-NAN, vicariat apostolique en Chine, confié à Mgr Joseph Ponsot, des Missions-Etrangères, évêque de Philomenia *in partibus*, depuis 1840. Son coadjuteur est Mgr Joseph-Marie Schiarnen, fait évêque de Sébastopolis *in partibus*, en 1846. On y comptait 6,000 catholiques en 1853.

M. Huot écrivait de Yûn-Nân, au mois de septembre 1854 :

« Cependant ici, au Yûn-Nân, province la plus reculée de l'empire, nous sommes encore fort éloignés du principal théâtre des hostilités, et nous ne pouvons en suivre les phases qu'à l'aide de rapports tardifs et souvent contradictoires. Ce n'est pas à dire, pour cela, que nous jouissons de la tranquillité et que nous puissions nous flatter de demeurer exempts des maux de la guerre; à en juger par ce que je vois dans nos montagnes, auparavant si étrangères à tout ce qui tient à la politique, la Chine tout entière est un volcan : le feu ne peut tarder à se faire jour de tous côtés. Le peuple, comme les grands, est dans l'attente d'événements prochains, qui doivent bouleverser la face du pays, et forcer la marche séculaire du gouvernement à changer d'allure. Ceux qui n'ont rien à perdre et pensent avoir tout à gagner aux révolutions, se réjouissent d'avance. La certitude de l'impunité leur permet déjà de se montrer au grand jour; ils se comptent pour le moment du pillage. En attendant, ils organisent des bandes assez nombreuses pour pouvoir vivre aux dépens des voyageurs et des familles aisées qu'ils rançonnent. Ce sont les socialistes pratiques de la Chine. Laisant à d'autres les grandes phrases et les beaux discours, tout d'abord ils volent leurs voisins, et puis ils se moquent du mandarin et de ses satellites.

« A côté de ces êtres dangereux, et faisant souvent avec eux cause commune, nous voyons ici les mahométans, non moins désireux d'un changement de dynastie. Cette race, très-nombreuse dans tout le midi du Yûn-Nân, et souvent renforcée par ses coreligionnaires venus du nord de la Chine, se montre fidèle à ses anciennes traditions; fière, hautaine, impatiente du joug, elle n'a cessé depuis bien des années de susciter des embarras au gouvernement. Vaincue d'un côté, elle se soulevait de l'autre. Je ne pense pas qu'aucune des provinces qui lui ont donné l'hospitalité ait été exempte de graves désastres causés par cet esprit de révolte. Les Tartares les ont contenus tantôt par la force, tantôt par des concessions; mais depuis cinq ou six ans, ils ne se contentent plus de ces ménagements. Ils croient que le moment de l'indépendance est venu, et ne dissimulent pas leur prétention de dominer à leur tour. Profitant de la faiblesse et de l'embarras extrêmes des mandarins, ils se sont soulevés sur plusieurs points à la fois. C'est le peuple plutôt que les soldats qui leur résiste; la haine générale qu'on leur a vouée, et plus encore la crainte de tomber sous leur joug, ont donné du courage aux plus timides. On s'est battu avec de grandes pertes des deux côtés; les massacres ont été horribles. Il suffit, pour en donner une idée, de dire que dans une ville dont je me trouvais peu éloigné, sept mille trois cents mahométans périrent dans une seule nuit; leurs maisons et tout ce qu'elles renfermaient de richesses furent anéanties en quelques heures. Ces morts n'étaient pourtant que des femmes, des enfants, des vieillards! Les hommes en état de porter les armes étaient à ravager les campagnes environnantes. Lorsqu'ils virent cet affreux et

irréparable malheur, ils firent à leur tour une boucherie et un désert de tout ce qui se rencontra sur leur passage. Dans une autre ville considérable et dans beaucoup de villages chinois, il ne resta pas pierre sur pierre. Malheur aux faibles dans ces temps de désolation! Le païen, si humble devant un ennemi armé, devient un tigre sans entrailles en face d'une femme, d'un enfant. Le nombre des mahométans est loin d'égaliser celui de leurs adversaires; mais ils sont mieux disciplinés et plus hardis. Quoique jusqu'à présent ils n'aient pas eu l'avantage, ils ne se donnent pas pour vaincus; s'ils mettent bas les armes, ce n'est que pour aller préparer d'autres moyens plus efficaces de vengeance.

« Sur d'autres points, ce sont les anciens possesseurs du sol, les *pen-ty-sen*, qui veulent exclure du pays et chasser loin d'eux les colons venus du Su-Tchuen, province voisine, trop surchargée d'habitants pour les nourrir tous. Ces derniers ne demandaient tout d'abord que les terres délaissées; mais plus actifs et plus intelligents que les indigènes, ils menacent maintenant d'attirer à eux toutes les richesses; c'est une question de vie ou de mort entre les deux partis. Voici ce que Mgr de Sébastopolis, coadjuteur du Yûn-Nân, m'écrivait à ce sujet il y a quelques jours: — Le pays où nous sommes ressemble au feu qui couve sous la cendre; tôt ou tard cet incendie comprimé fera explosion: et qui sait le nombre de victimes que couvrira de ses cendres ce volcan à la lave enflammée! Les colons venus du Su-Tchuen, et les *pen-ty-sen* se sont juré une haine mortelle. Déjà, dans une plaine voisine d'ici, on s'est battu avec acharnement; la victoire est demeurée indécise. Chaque parti forge de nouvelles armes, et il est à croire que vers la fin de l'année le sang coulera de nouveau. —

« Si, à tous ces éléments de discorde, les anciennes tribus vaincues par Kien-Long et ses successeurs, viennent ajouter leurs vieilles prétentions à l'indépendance, la province du Yûn-Nân tout entière sera successivement bouleversée. Plusieurs de ces peuples se sont souvent montrés impatientes du joug; toutes le subissent à contre-cœur; il est bien à craindre aussi que toutes ne se lèvent à la fois, dès que l'empereur n'aura plus de soldats à leur opposer.

« Au milieu de tout ce bruit de révolte, de cette inquiétude générale, le peuple, qui a besoin de la paix pour se procurer le pain de chaque jour, est dans une souffrance indicible. Toutes les sources de gain et de prospérité sont taries; la rareté de l'argent, que l'abominable abus de l'opium fait disparaître sans retour et sans profits, fait chaque jour hausser le prix des choses les plus indispensables à la vie. D'un autre côté, le gouvernement exige le tribut et le concours de tous, du pauvre comme du riche; la charité, cette vertu si belle et si féconde en œuvres, n'étant pas connue chez une nation païenne, l'ouvrier sans travail, le vieillard,

l'infirme, en un mot, quiconque est sans ressources, se voit condamné à une mort inévitable. Il ne faudrait que quelques mois de disette pour moissonner la moitié des familles qui nous entourent. La plupart de nos Chrétiens seraient sans doute du nombre des victimes, car ils sont bien misérables. Ce n'est pas sans avoir le cœur déchiré que nous les voyons, dès aujourd'hui, dans un tel état de détresse. Ce qui sert à soutenir leur chétive existence ne devrait pas être la nourriture de l'homme, et pourtant que de peine pour se la procurer! Lorsque le moment sera venu, sans doute nous partagerons avec eux, jusqu'au dernier, le morceau de pain que notre seconde providence, la charitable Association de la Propagation de la Foi nous envoie; mais bientôt il faudra dire avec l'apôtre saint Philippe: *Sed quid hæc inter tantos?* « *Qu'est-ce que cela pour tant de monde?* » Alors nous n'aurions plus qu'à ajouter: *Allons et mourons avec eux!* Cette éventualité est bien probable.

« Cependant, au milieu de tant de maux actuels et de craintes pour l'avenir, que fait la religion? Elle gémit amèrement sur le sort de tant d'âmes perdues pour le ciel; elle appelle de ses vœux et de ses prières des temps meilleurs, et, mettant toute sa charité en œuvre, elle prodigue ses consolations aux élus que Dieu s'est réservés en tous les temps et dans tous les lieux. Cette année, ses efforts n'ont pas été sans succès. Avant d'entrer dans ces consolants détails, je veux dire un mot de la part que l'on fait à nos fidèles dans la politique de ce monde. Les auteurs de ces révoltes particulières ne les ont nulle part persécutés comme Chrétiens. Ils n'ont demandé d'eux ni secours ni coopération aucune. Je n'ai pas entendu dire qu'un seul néophyte, de gré ou de force, se soit joint à eux. Malgré cette réserve, le bruit court partout que ce sont les catholiques qui ont excité la grande insurrection du Kouang-Si, qu'ils ont appelé des chefs européens pour la conduire, et qu'ils l'entretenaient en lui fournissant des armes et des munitions venues d'Europe. Ce qui a donné lieu à cette calomnie, c'est que les révoltés révèrent, dit-on, le signe de notre rédemption; ce qui, aux yeux des païens, les rend semblables à nous. Dans la ruine générale qui indique et jalonne partout leur marche triomphale, ils ont plusieurs fois épargné nos lieux de réunion.

« On débite ici, sur ces prétendus chefs européens, les fables les plus absurdes. Leur vue, dit-on, peut percer les montagnes; armés de lunettes, ils découvrent ce qui se passe à mille lieues de distance. Je serais beaucoup trop long, si je voulais rapporter tous ces thèmes obligés de la conversation de chaque jour, et qui, passant de bouche en bouche, prennent des proportions incroyables. Malheureusement le gouvernement, quoique bien au courant de la vérité, semble le premier à faire peser ces griefs sur notre tête, et, au Yûn-Nân, sa conduite envers nous est souvent conforme aux

crue les traditions dont nous sommes les victimes depuis le règne de l'empereur Kia-King. L'année dernière, au mois d'octobre, onze Chrétiens de la capitale ont été arrêtés dans une nuit, sans qu'on puisse assigner d'autre cause certaine à cet acte de violence que la haine de quelques mandarins pour la religion. Voici comment M. Dumont, qui se trouvait alors dans le voisinage, raconte ce qui s'est passé : — La persécution vient d'éclater à la capitale; la chrétienté est dispersée. Le 2 de ce mois, vers midi, le mandarin civil, avec deux officiers suivis de cent ou cent cinquante hommes, est venu cerner notre école et la maison de notre catéchiste; les portes ont été enfoncées, et en un instant les gens de l'escorte se sont rués partout. Le gardien de l'habitation a été chargé de chaînes; plusieurs objets de religion ont été saisis. Le mandarin a signifié à la maîtresse d'école, la vierge Houang, de ne pas sortir, et pour plus de sûreté il a établi une garde à la porte; de là, il s'est porté chez le catéchiste, où les petits enfants eux-mêmes ont été arrêtés. D'autres familles eurent le même sort : en tout on emmena sept hommes et quatre femmes. Pendant que les satellites étaient attentifs à tenir ces prisonniers sous bonne garde, la vierge, qui se trouvait au second étage, brisa la fenêtre qui donne sur un jardin, jette au dehors quelques-uns de ses vêtements, et, s'élançant elle-même, tombe sans se faire aucun mal. Le matin, la grande question a été de savoir comment elle avait pu s'évader, attendu que la fenêtre est jugée trop étroite pour donner passage à une personne de cet Age. On dit au prétoire que c'est une sorcière, et qu'elle peut voler. Le gardien a reçu cent soufflets pour avoir laissé échapper cette proie. Malheureusement, une lettre en caractères européens, qui m'était adressée, a été trouvée dans la maison du catéchiste; elle a été ouverte, et maintenant l'autorité veut savoir où se trouve ce maître de la religion, ce qu'il est, ce qu'il fait. Pour cela, les Chrétiens déjà arrêtés ne voulant donner aucune indication convenable, on recherche la maîtresse d'école, on me recherche surtout moi-même. Les satellites ont fait mon portrait, et une forte somme a été promise à celui qui révélerait le lieu de ma retraite. Je crains que nos gens, vaincus par la douleur, ne le déclarent eux-mêmes. Traqué de toutes parts, je ne sais plus de quel côté lever les yeux pour aller demander l'hospitalité. —

« Tel est le rapport que fait M. Dumont, dans une lettre adressée à Mgr le vicaire apostolique et que j'ai sous les yeux. Mais pourquoi ce cher ami se plaint-il de ne pouvoir trouver un asile? Les autres chrétiens qu'il admiraient lui auraient-elles fermé leurs portes, par crainte d'attirer l'orage sur elles-mêmes? Oh! non; c'est qu'à la même époque tout son district était en feu. Nous entrerons avec lui dans quelques détails sur chacun des endroits qui ont eu à souffrir; mais auparavant reportons-nous vers une

localité qui rappelle un beau souvenir : allons avec M. Durant sur le théâtre des combats et de la victoire de M. Vachal, condamné à mourir de faim avec trois de ses compagnons. Voyons comme le sang des martyrs est, selon l'expression si consolante et si vraie de Tertullien, *la semence de nouveaux Chrétiens*. — Je suis allé, dit-il, à Che-Ngai-Kuo, village où fut arrêté M. Vachal; j'ai été parfaitement reçu par un néophyte qui était venu au-devant de moi à trois journées, et qui m'avait attendu là quarante jours. Tout en arrivant, j'ai trouvé vingt-quatre convertis. Avant M. Vachal, on n'avait jamais entendu parler ici de notre sainte religion. Dès que les familles voisines ont su que j'étais là, on est venu me voir et écouter la doctrine. Le troisième jour, d'une seule fois, trente-cinq idolâtres se sont faits Chrétiens; le quatrième, neuf autres les ont imités. Mon ardeur à prêcher augmentait en raison des bonnes dispositions de ces pauvres Chinois à écouter. J'aurais voulu rester longtemps avec eux; mais la crainte que ce concours ne réveillât trop vite la haine de nos persécuteurs m'a engagé à chercher un autre asile. Peu de jours après mon départ, dix familles ont également renoncé à leurs idoles, et cent cinquante personnes ont donné en outre leur parole qu'elles seraient prochainement avec nous. —

« Ces commencements étaient trop heureux, et promettaient une trop abondante moisson, pour que l'ennemi de tout bien n'en fût pas alarmé. Notre-Seigneur lui permit de venir cribler ce bon grain, afin d'augmenter par l'épreuve le mérite de ses nouveaux enfants. — Quarante jours après mon départ, dit encore M. Dumont, nos anciens ennemis sont retournés à Kai-Houa-Fou, chef-lieu de la province, pour dénoncer mes nouveaux Chrétiens. Ils alléguaient, entre autres griefs, que le frère de M. Vachal, pour venger sa mort, allait venir assiéger Kai-Houa-Fou, et qu'il avait sous ses ordres plus de quarante hommes occupés à infecter le pays de leurs fausses doctrines. A ce cri d'alarme, dix-huit satellites, conduits par le maire accusateur, et suivis en outre de deux cents personnes, ont cerné la maison où avait été pris M. Vachal, ont arrêté deux chefs de famille, et enchaîné avec eux mon serviteur et quatre autres néophytes, qu'ils ont conduits à Kai-Houa-Fou. Je sais qu'ils ont beaucoup souffert, et qu'ils sont restés à genoux une demi-journée sur des pointes de clous; il a été défendu de leur donner à manger; mais des amis qu'ils ont au prétoire trouvent, avec de l'argent, le moyen d'enfreindre cette défense. Mon serviteur a été le plus maltraité; on le roue de coups tous les jours; mais, gloire à Dieu! aussi bien que les deux anciens compagnons de captivité de M. Vachal qui sont encore là, il a lassé la cruauté de ses bourreaux et fait admirer aux païens le courage qu'inspire la religion du Maître du ciel. Ces trois confesseurs ont toujours prié et prêché publiquement; ils ont converti même le cuisinier

du mandarin persécuteur, ainsi que toute sa famille.

« A l'exception de ces trois généreux athlètes, les prisonniers, après quelques mois de captivité et beaucoup de souffrances, ont obtenu leur élargissement, sans se voir contraints à l'apostasie. Leurs ennemis s'attendaient qu'après cette seconde persécution les adorateurs du vrai Dieu allaient tout laisser : ils n'en sont que plus fervents. Depuis leur retour, ils ont encore converti quarante-sept païens ; ils s'assemblent les dimanches et fêtes pour prier en commun et étudier la doctrine. Beaucoup de familles sont disposées à adorer bientôt Jésus-Christ.

« La même lettre ajoute que des onze chrétiens prisonniers à la capitale, quatre ont été également élargis : ce sont les femmes. Leurs maris sont toujours détenus, et nous ne pouvons pas prévoir le moment de leur délivrance. Le mandarin, lassé des voies inutiles de rigueur, veut désoler leur patience en les laissant pourrir dans un cachot affreux, au milieu de voleurs et de brigands, qui, par leurs discours et leurs actions, font comme un apprentissage de l'enfer.

« A la même époque, le Seigneur avait également permis que sept autres néophytes fussent donnés en spectacle à toute une ville de premier ordre, éloignée de six journées de la capitale. Ils furent enchaînés au moment où ils récitaient leurs prières en commun. On les battit cruellement ; le mandarin lui-même frappa l'un d'eux, vieillard de soixante-cinq ans, à coups de sa longue pipe ; tout fut mis en œuvre pour les faire apostasier ; mais, Dieu aidant, tout fut inutile. Enfin, après plusieurs mois de réclusion, comme les mahométans révoltés approchaient, ce mandarin si acharné contre les Chrétiens eut des craintes ou des remords de sa conduite ; il mit en liberté le généreux vieillard qu'il avait indignement frappé, et les autres ont été reconduits, au nombre de six, dans la province voisine. Depuis, tous sont rentrés dans leurs familles, ont repris publiquement les exercices de la religion, et prêchent l'Évangile à qui veut les entendre. On ne pense plus à eux au prétoire ; car les mahométans se sont présentés aux portes de la ville ; ont saccagé et brûlé les faubourgs et ne se sont retirés qu'en jetant la menace de revenir bientôt en plus grand nombre... »

Lettre de Mgr Joseph Ponsot, évêque de Philomélie, vicaire apostolique du Yun-Nan.

Yun-Nan, le 7 juillet 1856.

« Nous venons encore de traverser une année bien orageuse : persécutions locales d'un côté et révolutions de l'autre. Dans le district de Kouang-Lan-Fou, une famille chrétienne assez nombreuse, la famille Tchang, après avoir perdu presque toute sa fortune, a été obligée de transigrer ailleurs pour conserver sa foi, trésor, il est vrai, infiniment plus précieux que tous ceux de ce bas mon-

de. A Kay-Hoa-Fou, dans un dernier interrogatoire, le mandarin a déclaré à nos trois prisonniers qu'ils ne pouvaient espérer leur liberté qu'après la fin des troubles de l'Empire ; mais ces troubles quand cesseront-ils ? Les rebelles sont nombreux et audacieux, les impériaux sont lâches et timides, évitant presque toujours une bataille décisive. Le mandarin de la capitale a dit aussi à nos cinq confesseurs de la foi : Puisque vous ne voulez point renier votre culte, retournez en prison réciter vos prières. Je ne doute point que, pour une forte somme d'argent, il les mettrait en liberté ; mais on ne peut guère entrer dans cette voie, parce que dès le lendemain ce fonctionnaire ferait prendre d'autres néophytes, et cela n'en finirait plus ; les prétoriens sont insatiables, *ouy pou pao*, comme disent les Chinois.

« Cependant, malgré ces tracasseries des mandarins et d'autres personnages puissants, l'œuvre de Dieu avance toujours et la foi continue à s'implanter solidement dans cette province. Oh ! si nous jouissions de la liberté religieuse pleine et entière, quelle abondante moisson nous aurions à recueillir ! Ces peuples-ci n'étant plus retenus par la crainte, se convertiraient par milliers. Les saintes prières de vos pieux associés, leurs prières, votre zèle, Messieurs, et les travaux des missionnaires toucheraient le cœur de Dieu, et nous verrons enfin luire le beau jour de cet affranchissement si attendu, si désiré.

« Les mahométans, en langue chinoise *houy-tse*, sont très-nombreux dans cette province ; leur chiffre s'est élevé à un million, depuis quelques années ; ils ne cessent de guerroyer, de piller, de tuer et de brûler ; ils sont contre tous et tous sont contre eux, excepté nos Chrétiens, qui ne se mêlent point de leurs affaires. Les soldats des mandarins les craignent et redoutent d'en venir aux mains avec eux, ce qui occasionne un brigandage sans fin. D'autre part, le commerce souffre considérablement, parce que les marchands n'osent point prendre, ni suivre les routes qu'ils occupent. Nos courriers sont aussi bien gênés, ne pouvant presque passer que par miracle. Enfin les affaires publiques sont dans un tel état de confusion qu'on ne peut encore prévoir ni quand les troubles cesseront, ni quel en sera le dénouement. Que Dieu ait pitié de cette pauvre Chine ! Le seul moyen prompt et assuré de la sauver, c'est sa conversion sincère. Que toutes les âmes pieuses d'Europe ne cessent donc point de s'unir à nous pour demander cette grâce à Notre-Seigneur, dont la bonté est infinie et les miséricordes sans bornes. C'est un Constantin qu'il faudrait à cet empire aux abois.

« On peut dire en toute vérité que nous en sommes encore aux siècles des anciens persécuteurs de l'Église, aux siècles des Néron, des Trajan, des Dioclétien, des Julien l'Apostat. Parmi nos missionnaires et nos Chrétiens bien-aimés en Jésus-Christ,

les uns sont, pieds et mains liés, jetés dans la mer, les autres sont chargés de fers et enfouis dans d'affreuses prisons, condamnés souvent à y mourir de faim ; d'autres sont étranglés après avoir souffert d'horribles supplices ; d'autres, enfin, sont décapités et coupés en morceaux. On a vu les bourreaux de M. Chapdelaine manger son cœur. Il y a donc aussi des anthropophages en Chine ! Voilà de quelle manière le gouvernement chinois témoigne sa reconnaissance envers la France, qui lui a rendu et lui rend encore de si grands services. Et cette fois-ci, comme toujours, les mandarins ne manqueront pas d'en imposer aux étrangers par le mensonge. Ces dignitaires chinois, si faibles, si poltrons devant le moindre ennemi, déchargent ainsi toute leur fureur sur l'innocence, de laquelle ils n'ont rien à redouter. Ce sont des hommes qui ne respectent que la force et ne peuvent être conduits que par la crainte.

« Cette province du Yun-Nan, qui est une des plus considérables de l'empire par l'étendue de ses terres, en serait aussi une des plus riches, s'il y avait une sage administration et une bonne police. Elle est une des moins peuplées, car on n'y compte qu'environ quinze millions d'habitants. Bien que montagneuse, elle ne laisse pas que de posséder des vallées superbes, de vastes plaines et de beaux lacs remplis de poissons. On y trouve toutes les choses nécessaires à la vie. Cependant le peuple est généralement pauvre et malheureux, et cela surtout par

la faute de ses mandarins. En temps de paix, son commerce est considérable ; ses riches mines d'or, d'argent, de cuivre, fer, plomb, étain, houille, etc., sont connues de tout l'empire. A Ten-Yue-Tcheou et à Ta-Ly-Fou, il se vend beaucoup de pierreries. Cette dernière ville a des carrières d'un très-beau marbre. Quelle magnifique église nous bâtirions avec ces matériaux, si nous jouissions d'une parfaite sécurité !

« Je pense qu'au mois d'octobre prochain je pourrai ordonner deux nouveaux prêtres du pays : ce sera un surcroît de dépense pour la mission ; mais, après Dieu, l'Association de la Propagation de la Foi, notre seconde providence, est une mère si compatissante et si généreuse que nous ne craignons point de manquer de secours.

« Veuillez donc, messieurs les directeurs, agréer notre profonde reconnaissance et notre considération distinguée...

« P. S. J'apprends qu'il y a eu de grands troubles à la capitale du Yun-Nan ; le vice-roi Hen a fait égorger tous les mahométans, depuis le vieillard octogénaire jusqu'à l'enfant à la mamelle ; hommes et femmes, tout y a passé ; quelle affreuse boucherie ! Il a aussi lancé un terrible édit dans toutes les villes de la province, ordonnant aux mandarins de faire, à son exemple, main basse sur tous les musulmans et les Miaotsè. Je ne suis pas sans inquiétude sur le sort de nos Chrétiens, qui auraient pu être compris dans cette proscription. »

Z

ZALEH, du rite melchite, en Syrie, avec 8.000 catholiques, d'après les *Annales de la Propagation de la Foi* de 1856. L'évêque est

Mgr Basile Schajat, de l'ordre de St-Basile. ZANGUEBAR, Préfecture apostolique en Afrique.

ORDRES, CONGRÉGATIONS ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

POUR LES MISSIONS, SELON L'ORDRE ALPHABÉTIQUE.

A

ABONDANCE (ASSOCIATION DE L'), pour les Missions étrangères.

Le plan de cette association a été dernièrement approuvé à Rome, et appliqué avec un immense fruit en Chine. Voici le projet de cette association, tel qu'il fut présenté à Rome et composé par le R. P. F... :

On a fondé, il y a vingt ans, pour une œuvre de charité matérielle, la Société de Saint-Vincent de Paul. Dieu sait les immenses services qu'elle a rendus. Pourquoi

ne fonderions-nous pas aujourd'hui, pour une œuvre de charité spirituelle incomparablement plus haute et non moins pressante, une société du zèle, qui, sans renoncer à agir en esprit de charité et en se servant de la charité, chercherait avant tout le salut des âmes, l'évangélisation de nos frères qui meurent faute d'une parole, d'un enseignement ? Pourquoi, à côté, et sous la direction du ministère, tous les laïques fervents ne se grouperaient-ils pas, afin d'at-

teindre par la parole orale ou écrite, ou autrement, ceux auxquels la parole du prêtre n'arrive jamais, et qui ne jouissent point des grâces de nos sacrements? Pourquoi ne formeraient-ils pas une formidable avant-garde chargée d'attaquer ceux que l'état-major et le corps d'armée ne peuvent joindre? Pourquoi n'aurions-nous pas pour le zèle, pour l'aumône, du temps consacré aux paroles du zèle, notre *OEuvre de la propagation de la Foi* à l'intérieur comme à l'extérieur? Pourquoi ne formerions-nous pas sou à sou, don à don, une immense bibliothèque catholique, qui serait déjà notre matériel d'artillerie? Pourquoi, en un mot, ne centuplerions-nous pas, par l'action collective, notre apostolat, qui, presque toujours stérile individuellement, deviendrait d'une puissance formidable pour peupler le ciel?

L'œuvre, selon ces principes, peut être organisée d'après le plan de l'œuvre de la Propagation de la Foi.

Organisation des associations du zèle et de la charité dans les paroisses et les missions.

On divise tous les fidèles de chaque sexe volontairement agrégés par dix, et ensuite par cent, respectivement présidés par un de leurs membres. 1° Le prêtre directeur général de l'œuvre centrale la préside tout entière, avec obligation de stimuler le zèle et la charité. Dans les paroisses qui veulent s'agréger à l'œuvre centrale, le curé ou le missionnaire préside, comme directeur local, les associations, ou plutôt l'association, l'œuvre de son district; les prêtres qui peuvent avoir entre eux des relations habituelles, ou ceux d'un diocèse, forment le haut conseil. *On donnera tel nom qu'on voudra aux décurions et centurions*, les premiers dépendant des seconds. 2° Le centurion admet les associés en désignant la décurie dont ils feront partie, en prévenant le décurion. On les reçoit à la première réunion de la décurie. Après que l'associé a reçu un exemplaire des règles, une médaille, par exemple, pour signe de souscription, et récité une prière avec une formule, on inscrit son nom à la suite des autres. 3° Chaque associé s'engage (non toutefois sous peine du péché) 1° à réciter quelques prières; 2° à faire quelques demandes par semaine pour le salut des âmes; 3° à tâcher de convertir au moins une personne dans le courant de sa vie; à aider les associés de sa décurie dans ce but. Outre les privilèges résultant des prières communes, on pourra obtenir du Pape les indulgences: 1. de l'œuvre de la Propagation de la Foi pour tous; 2. une indulgence spécifiée pour toute œuvre faite pour le salut des âmes; 3. une indulgence plénière pour chaque conversion. 4° Chaque décurie contiendra dix membres et un surnuméraire, jusqu'à ce que l'autre se fonde; elle se composera des associés du même sexe, voisins et de même condition, âge et caractère, quand cela est possible. Les centurions peuvent toujours

faire passer d'une décurie dans l'autre dans l'intérêt du salut des âmes. Chaque décurie se réunit une fois par mois en semaine, en commençant par une prière. 5° Les décurions sont ceux qui se sont associés d'autres. Ils se changent, par l'élection, tous les ans. Ils servent d'intermédiaire entre eux et le centurion avec lequel ils se réunissent tous les trois mois. Ils se voient aussi à part et avec les membres de leurs décuries. 6° Le centurion est, à l'égard du directeur, comme le décurion au sien, et il présente la liste de tous les membres. Un des centurions peut être comme vicaire et directeur en son absence, etc.

Les associés tâcheront de se distinguer par le bon exemple, par leur ferveur et leur piété, aussi bien que par leur dépendance, sous le rapport du zèle, du directeur. Les décurions tiendront inscrits les noms des membres de leurs décuries et des personnes à convertir. Ils se mettront en rapport avec le directeur ou zéléteur général de l'œuvre centrale par l'intermédiaire des centurions et des curés, s'ils l'approuvent, veilleront aux réunions et au zèle des décurions. Les centurions et le centenier ou premier centurion travailleront respectivement à leurs charges comme les décurions dans les leurs. Chaque associé, tout en profitant de toutes les occasions pour faire le bien, aura encore quelqu'un en particulier en vue pour le convertir, en s'attachant, par exemple, d'abord aux membres de sa famille; pour faire fructifier le zèle, il faut prier, faire des pénitences et des bonnes œuvres, vivre en grande charité, se concilier l'amour des incrédules, ne pas être importuns, mais selon les circonstances, tantôt se servir des faits, des raisons, de la compassion, du ridicule, etc.; profiter surtout des moments favorables et décisifs, comme l'agonie, l'enfance; redoubler d'activité à mesure que les difficultés s'accroîtront, et ne jamais dire assez dans l'augmentation des associés et agrégés. Les directeurs auront l'esprit d'raison, du courage, de la patience, tiendront chacun deux registres comme les autres; qu'ils se pénètrent et pénètrent les autres de l'esprit du zèle en chaire, au confessionnal, s'adressant aux gens de tout âge, leur montrant que c'est l'œuvre des œuvres et de toutes la plus méritoire, comme le moyen le plus efficace d'expier leurs péchés, de s'assurer la persévérance finale; que sans cela il n'y a pas de véritable perfection et de repos. En agissant par le centenier, le directeur le plus occupé ne sera pas surchargé.

Les moyens sont: 1° *bon gouvernement*, c'est-à-dire retrancher les abus naissants, bien choisir les fonctionnaires et les déposer au besoin, les pénétrer de l'esprit de l'œuvre, les surveiller, exiger la subordination et la stimulation; 2° *exhortations communes et avis particuliers*, par exemple, sur ces points: la déplorable condition des pécheurs; l'obligation pour tout Chrétien de gagner son prochain; l'excellence du zèle qui coopère avec Dieu au salut des âmes,

créées à son image, rachetées de son sang, et capables de jouir de Dieu éternellement ; les avantages propres ; les exemples ; 3° *Manuel de l'Œuvre*, opuscule dont on lira quelques articles dans les réunions ; il contiendra : 1° des motifs indiqués ; des moyens, 2° ce qu'il y a à faire et à éviter selon les usages particuliers ; 3° les occasions, par exemple, etc. ; 4° les preuves les plus palpables de la religion, avec la réfutation des objections.

ALL-HALLOWS, institut des missions à Dublin. L'éditeur a reçu, sur cet institut, le rapport suivant, daté du 1^{er} juin 1856 :

Monsieur l'abbé, conformément à votre désir d'avoir quelques renseignements au sujet de notre Séminaire d'All-Hallows pour les Missions étrangères, fondé le 1^{er} novembre 1842, par le R. P. Hand, approuvée et bénie spécialement par le Souverain Pontife, Grégoire XVI, et depuis par notre Saint-Père Pie IX, j'ai l'honneur de vous informer qu'il n'existe pas précisément comme une congrégation religieuse à laquelle sont confiées par l'Église des missions particulières, comme il en est des PP. Maristes, Picpuiciens et autres, auxquels sont confiées des missions, soit dans l'Océanie, soit ailleurs. Notre séminaire d'All-Hallows a pour objet unique de donner une éducation ecclésiastique (gratuite tant qu'il se peut) à des jeunes gens irlandais ou étrangers qui voudront se dévouer à la vie de missionnaire hors de l'Irlande comme prêtres séculiers, sous la juridiction des vicaires ou des préfets apostoliques qui veulent se mettre en rapport avec les directeurs du séminaire.

Les directeurs d'All-Hallows forment une communauté approuvée par le Saint-Siège *ad hoc*, et qui a les mêmes réglemens que la communauté de Saint-Sulpice. Ils sont en rapports formels avec les évêques, les vicaires et les préfets apostoliques dans tous les pays de missions. Chacun de ces différents prélats peut adopter et prendre sous sa juridiction un certain nombre de nos élèves selon les besoins de sa mission, et selon ses moyens, car il n'y a encore que très-peu de bourses ; et l'évêque missionnaire, en adoptant un de nos élèves, est obligé de payer sa pension qui est de vingt livres sterling (500 fr.) par an (sans compter les accessoires d'habits, de livres, etc.), ou au moins la moitié, si l'élève peut payer l'autre moitié ; ce qui a été généralement le cas jusqu'ici, non pas parce que nos élèves sont riches (Dieu seul sait combien notre nation a eu et a encore de privations à souffrir!), mais parce que nos nombreux émigrés, qui ont la foi à cœur, font des épargnes qu'ils envoient aux leurs dans la mère-patrie, les priant de faire élever, comme prêtres, quelques-uns de leurs enfants, et de les leur envoyer pour les consoler et les encourager dans le pays de leur exil.

Nos élèves font deux années de philosophie et de sciences, et quatre années de théologie. Il y a encore une classe de rhé-

torique et d'humanité pour ceux qui ne sont pas assez avancés pour entrer en philosophie. Quand ils ont fini leur cours, ils sont ordonnés et partent pour leurs missions respectives, pour y être entièrement à la disposition de leurs évêques comme leurs prêtres diocésains séculiers ; comme les prêtres élevés au séminaire du Saint-Esprit, à Paris, le sont sous nosseigneurs les évêques des colonies françaises. Ainsi, une fois nos élèves en mission, nous n'avons plus d'autres rapports avec eux que des rapports de charité et d'amitié comme il en existe des prêtres de plusieurs diocèses de France qui ont fait leurs études à Saint-Sulpice, à Paris, et leurs anciens directeurs. De là il se donne à concevoir que les différents établissements, comme hôpitaux, écoles, couvents, etc., ne sont pas essentiellement associés avec l'idée d'un séminaire pour les Missions étrangères comme le nôtre. Nous savons néanmoins ce qui se passe dans les missions de nos anciens élèves, parce qu'ils nous l'écrivent souvent. Nous imprimons même tous les ans plusieurs de leurs lettres dans le rapport que nous publions annuellement sur l'état du séminaire. Je prends la liberté de vous envoyer un exemplaire du dernier que nous avons fait imprimer. Vous trouverez, à la fin, une liste des missionnaires qui ont fait leurs études à All-Hallows, comme aussi de nos souscripteurs de l'année passée. J'espère que cette petite publication vous intéressera, et qu'elle sera de quelque utilité pour l'œuvre que vous avez en vue de faire paraître au sujet des missions.

Quant au succès qu'il a plu à Dieu d'accorder aux travaux des directeurs d'All-Hallows, pour s'en former une idée juste, il faut d'abord considérer que cette maison a été entièrement fondée par les aumônes des catholiques d'Irlande quêtées par messieurs les directeurs dans les villes et dans les campagnes. Il faut sans doute y ajouter une somme que l'Association, pour la propagation de la foi, nous a accordée pendant les quatre ou cinq années passées. Cette somme, vu l'importance d'un séminaire pour les missions, tel que le nôtre, est assez petite ; mais néanmoins nous avons à remercier beaucoup Messieurs les membres des deux conseils centraux pour avoir reconnu le principe si sage et si nécessaire de *pourvoir au maintien des missions par l'établissement de dépôts missionnaires* (si je puis me servir de cette expression), où les évêques et les vicaires apostoliques peuvent toujours trouver des jeunes prêtres remplis de l'esprit de leur vocation, et prêts à les aider dans leurs travaux évangéliques. Pas un seul sou n'a été accordé par notre gouvernement toujours hostile aux intérêts de ses sujets catholiques, et qui, pourtant, se vante d'avoir à cœur, d'une manière toute spéciale, l'avancement et le bonheur de ses colonies où il y a tant de catholiques et où nous envoyons plusieurs de nos élèves. Mais Dieu, qui n'a pas besoin des puissances de ce monde pour faire ses œuvres, a su

faire fructifier l'obole de la pauvre veuve de l'Évangile donnée avec foi et avec une prière fervente. L'immense majorité de nos souscripteurs sont des pauvres. Une maison magnifique a été bâtie avec une dépense de dix à onze mille livres sterling (250,000 à 275,000 fr.). Quelques bourses ont été fondées par de riches bienfaiteurs laïques, et par quelques bons prêtres, qui se sont privés du nécessaire afin de pourvoir au soulagement de leurs pauvres paroissiens exterminés et exilés à raison de leur attachement à la foi de saint Patrice et de leurs pères.

Quant au personnel actuel de notre séminaire, il y a actuellement 115 élèves et 8 directeurs.

Nous avons déjà envoyé dans les Missions étrangères plus de 150 prêtres, bien que le séminaire ne compte que quatorze ans d'existence. Dans l'espoir que cette notice d'All-Hallows vous intéressera, je vous prie, Monsieur l'abbé, de vouloir bien agréer les sentiments de la plus haute considération,

Avec lesquels j'ai l'honneur d'être
Votre très-humble serviteur
en Jésus-Christ,
Jacques O'BRIEN,

Prêtre et Directeur, Professeur de Philosophie, et Locum tenens pour M. le Supérieur.

AMANTES DE LA CROIX (Religieuses annamites). Leur institut eut lieu dans la Cochinchine en 1670, l'année même où se fit la première ordination de prêtres indigènes par Mgr de Bértythe *in partibus*, premier vicaire apostolique de la Cochinchine sous Alexandre VII. À côté du sacerdoce indigène qui s'enracine au cœur de la nation et s'enlace à toutes les affections de famille, toujours le catholicisme se hâta de placer l'institut des vierges chrétiennes. Dans ses mains, le prêtre et la religieuse sont les deux sources qui versent sur un pays la foi et la charité : l'un qui personnifie le zèle, jette sa vie en soldat aux périls de la lutte; l'autre, qui est l'emblème de l'innocence, partage les jours entre la prière et le bienfait : à l'un sont échues en héritage les âmes à conquérir; à l'autre, les misères à consoler : double mission dans laquelle le premier s'impose à l'admiration des païens comme un héros, et la seconde à leur vénération comme un ange. Ces deux genres de dévouement ont besoin l'un de l'autre pour exprimer, dans sa plénitude, la vertu du christianisme, mystérieux mélange de force et de douceur; comme autrefois sur le Calvaire, le modèle des vierges concourut à la rédemption avec le modèle des apôtres. C'est à ce souvenir que parait emprunté le nom d'Amantes de la Croix. La vie de ces saintes filles est des plus édifiantes. Les Amantes de la Croix n'observent point de clôture, même en temps de paix; les vœux par lesquels les unes se consacrent à Dieu

et les autres s'engagent à vivre désormais dans la continence sont simples. Ces pieuses femmes, si précieuses, surtout en temps de persécution, s'occupaient, dans l'origine, de l'instruction des jeunes filles; aujourd'hui encore, elles se dévouent au soulagement des malades et à la conversion des femmes de mauvaise vie. Elles vivent du travail de leurs mains, ne font que deux modestes repas par jour; elles ne mangent jamais de chair; elles jeûnent les vendredi et samedi de chaque semaine; chaque jour elles adressent à Dieu de longues et ferventes prières; deux fois la semaine, et en Carême tous les jours, une rude discipline couronne tant d'autres mortifications.

En 1812 elles ont concouru à baptiser plus de 51,000 de ces petites créatures qui, maintenant, sont autant de petits anges brillants d'innocence et de bonheur devant le trône de Dieu. Ajoutons qu'elles sont les messagères les plus sûres et les plus intrépides des missionnaires, lorsqu'il s'agit de pénétrer dans les cachots pour y porter des encouragements ou des secours aux confesseurs de la foi. Plusieurs d'entre elles ont expié, dans les tortures, la joie qu'elles éprouvaient à remplir ce ministère de charité. Aujourd'hui, les Amantes de la Croix forment 72 communautés, et comptent environ 1,680 religieuses.

Dans la Cochinchine orientale il y a 6 communautés d'Amantes de la Croix comprenant environ 120 religieuses; dans la partie occidentale 6 communautés et 160 religieuses, et dans la partie septentrionale 8 communautés et 300 religieuses. Dans le Ton-King 24 couvents et 509 religieuses, dans la partie centrale 23 couvents et 556 religieuses, dans la partie orientale une communauté et 37 religieuses.

Trois ordres ou congrégations d'âmes, les Jésuites, les prêtres de Saint-Lazare, les Dominicains espagnols, réunirent successivement leurs efforts en commun, et souvent confondirent leur sang pour donner à l'Eglise annamite cette institution forte et vigoureuse qui nous la montre naissant tout armée pour ses luttes séculaires.

ANGLAISES (SŒURS), congrégation fondée en 1609 par Mary Ward. Cet institut est très-répandu en Allemagne, et compte, seulement en Bavière, plus de 700 religieuses. Il a des maisons à Dublin, Noven, York, aux îles Britanniques, à Bukarest, en Valachie; à Bombay et à Patua dans les Indes orientales.

ANNE (SŒURS DE SAINTES), congrégation de religieuses, qui ne se trouve que dans l'Amérique du Nord, savoir : à Montréal, aux Trois-Rivières et à Vancouver, et comptant, en 1859, 113 membres.

Le 13 septembre 1848, l'évêque de Montréal autorisa quelques pieuses personnes à se réunir à Vaudreuil, pour y vivre en communauté. M. Paul-Loup Archambeault, curé et vicaire général, fut leur premier bienfaiteur, et le 8 septembre 1850, cinq d'entre elles firent profession sous le titre de *Filles*

de *Sainte-Anne*, sous la protection de Notre-Dame de Bon-Secours. Mlle Marie-Esther Sureau-Blondin fut la première supérieure, sous le nom de sœur Marie-Anne. Les fins de cet institut sont l'enseignement des petites filles et le soin des malades et des pauvres infirmes dans la maison-mère, ainsi que la visite des malades à domicile : de plus, l'enseignement de filles pauvres propres à entrer dans l'institut. La maison-mère a été transférée à Saint-Jacques de l'Acigan, en 1853, dans l'établissement occupé, auparavant, par les Dames du Sacré-Cœur.

Les Filles de Sainte-Anne ont fondé deux Missions, l'une à Sainte-Genève, île de Montréal, établie en 1850; l'autre, à Vaudreuil, datant de 1853 : mais dans ces établissements elles ne reçoivent pas de malades.

Dans ces trois maisons elles comptent 24 professes et 10 novices ou postulantes. Elles instruisent 232 élèves, la plupart gratuitement.

Cette communauté est la dernière dont la naissance soit exclusivement canadienne; elle n'a que sept ans à peine d'existence, et déjà elle a envoyé des essais autour d'elle avec une fécondité qui n'appartient qu'aux œuvres catholiques. Tous les couvents du Canada sont en voie d'accroissement et de progrès. Ils sont pauvres, il est vrai; ils manqueraient souvent du pain quotidien, si la Providence ne nourrissait les religieuses, toujours imprévoyantes selon le monde, comme elle nourrit les oiseaux du ciel qui ne sèment ni ne moissonnent sur la terre. Mais les craintes de la misère n'empêchent pas les bonnes sœurs de se considérer comme en voie de prospérité, tant que les vocations leur amènent de pieux sujets, et tant que les malades aiment le chemin de leurs hôpi-

taux, ou les enfants celui de leurs écoles. Pour le soutien de ses communautés, le Canada ne trouve plus, il est vrai, dans l'ancienne France, des bienfaiteurs magnifiques comme la duchesse d'Aiguillon ou Mme de Bullion; mais les évêques de la province de Québec s'imposent mille privations, afin de multiplier et de perpétuer le bien réalisé par les servantes du Seigneur. Les curés et les séminaires secondent leurs premiers pasteurs dans cette voie; et de pieux laïques ennoblistent et consolident leur fortune en consacrant une partie à doter des établissements d'éducation ou de charité.

Les noms de M. O. Berthelet, de la famille P.-J. Lacroix, de Mme D.-B. Viger, de Mme Ch. Baby, de Mme Jules Quésnel, de Mlle Thérèse Berthelet et de Mlle Joséphe Leborgne viennent se placer ici d'eux-mêmes sous notre plume; et leur exemple, dans le passé, nous garantit que dans l'avenir les catholiques du Canada ne laisseront pas précéder leurs saintes communautés.

ANTONIENS, du rite arménien. Moines qui s'occupent aussi des missions et ont trois couvents dans le mont Liban, entre autres Bzumor, siège du patriarche. Ils ont aussi une maison à Rome, près de l'église de Saint-Pierre, et une à Ancône.

AUGUSTIN (SŒURS DE SAINT-). Cet institut de religieuses a des maisons dans les pays de missions, savoir : en Hollande : à Deursen, et à Reveinsten; en Amérique : à Québec.

AUGUSTINIENS, ou ERMITES DE SAINT-AUGUSTIN. Cet ordre a été approuvé par Alexandre IV, en 1257. Les missions où il a des maisons actuellement sont : Dublin, Amsterdam, Philadelphie et Albany.

B

BAPTISTINS. C'est une congrégation de prêtres-missionnaires, sous les auspices de saint Jean-Baptiste. La vénérable sœur Jeanne-Marie-Baptiste Solimani, fondatrice des Baptistines, nourrit toujours le plus grand désir de voir s'établir une congrégation de prêtres-missionnaires, qui s'obligeraient, par un vœu particulier, à former des missions dans les pays hérétiques et infidèles. Cette fidèle servante de Dieu croyait avoir reçu une lumière spéciale pour cette fondation, comme pour celle des baptistines. Après avoir établi, à Gênes, son monastère pour les sœurs, elle envoya à Rome le P. Dominique-François Olivieri, son confesseur, pour obtenir l'autorisation de fonder la maison des prêtres-missionnaires. Ce digne prêtre, né à Gênes le 1^{er} novembre 1691, était célèbre par son talent pour la prédication. C'est pourquoi il établit dans sa patrie une congrégation pour la ville et pour la campagne, afin que les prêtres qui la composeraient s'obligeassent à évangéliser les habitants de l'une et de

l'autre. Mais ayant été nommé archevêque de Monégia, il y rencontra, en 1730, la vénérable Solimani, qui se mit sous sa direction. Animé du même esprit et du même zèle, il renonça à son archiprêtré et se dévoua tout entier à l'institut des Sœurs-Ermites Baptistines. S'étant donc rendu à Rome, avec deux autres prêtres, après avoir habité proche de Sainte-Ruffine, au delà du Tibre, il va dans le cloître de Saint-Jean des Génois, et par l'intermédiaire du cardinal Spinola, se prosterna aux pieds de Benoît XIV, qui, après avoir fait examiner les règles avec soin, approuva cette Société, par son bref du 23 septembre 1755, avec le nom de Congrégation des prêtres-missionnaires séculiers de Saint-Jean-Baptiste, dit Baptistins, sous la dépendance de la congrégation des cardinaux de la Propagande, pour propager la foi par les exercices des missions dans les pays des infidèles et des hérétiques. Le nombre des prêtres ayant augmenté et la communauté ayant acquis une maison près de l'église de Saint-Isidore, ils bâtirent une

chapelle et ils furent employés à faire des missions à Rome et dans d'autres villes, en continuant d'envoyer des ouvriers dans les missions de Brubgasée, de Philoppopolo, de Nicopolis, dans la Chine et ailleurs, pour l'exercice du ministère apostolique. Plusieurs membres de cette congrégation étant devenus évêques *in partibus*, ont rendu d'utiles services à la congrégation de la Propagande. Après avoir été témoin des progrès de son institut, et s'être livré à la pratique de toutes sortes de vertus, le bienheureux Dominique-François Olivieri mourut le 13 juin de l'an née 1766. Les prodiges que Dieu accorda à son intercession après sa mort furent des preuves non équivoques et la récompense de sa sainteté. Il fut enseveli dans l'église des Baptistines.

Si les religieuses baptistines fleurirent à Rome, à Gènes, et partout où elles s'établirent, la congrégation des prêtres séculiers Baptistins s'opposa, à son tour, à la ruine qui menaçait l'Europe entière dans le dernier siècle. Les religieux faisaient vœu de stabilité dans l'institut et d'aller en mission dans les pays hérétiques et infidèles, partout et toutes les fois que le président de la Propagande l'ordonnerait; ils ne pouvaient prêcher dans les paroisses catholiques, ni y entendre les confessions des femmes; ils avaient à leur tête un supérieur, qui était secondé par un vicaire. Ils étaient élus entre eux et ils prenaient possession de leur charge le jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste. Il leur était défendu d'accepter aucune dignité ecclésiastique. Ils ne doivent avoir que trois autels dans leur église. Ils observent la vie commune dans sa perfection. Outre les prêtres, il y a des laïques ou convers, qui portent le nom de Frères coadjuteurs. Le Père Da Satora, dans son Abrégé de l'histoire des ordres réguliers, page 307 et suivantes, fait connaître les règles, la discipline et le genre de vie des Baptistins. Enfin ces prêtres ont le même costume que les prêtres de la mission de Saint-Vincent de Paul, avec la seule différence que ceux-ci n'ont des boutons que jusqu'au milieu de la soutane, et que les autres en ont jusqu'aux pieds. Mais les Frères coadjuteurs portent une tunique, qui n'est qu'un manteau court. Pie VI, le cardinal Spinelli-Imperiali, et autres, appartenaient à cette congrégation.

BASILIENS. Cet ordre possède dans l'Église catholique quatre diverses congrégations : 1^o Melchites, au nombre de 90, qui ont 7 maisons, la principale à Saida et la plus importante par sa fameuse imprimerie à Schnals, près de Chorès. 2^o Ruthéniens, avec 28 monastères et près de 200 religieux. 3^o Italiens, dont l'abbaye principale se trouve à Grottaferrato. 4^o Français, dont le principal siège est dans le département de l'Ardeche. Ils possèdent deux collèges avec 246 élèves, et une maison dans les pays des missions, à Taranta. On sait que tous les évêques russes du rite grec, catholiques ou non, appartiennent à cette congrégation.

L'antique ordre de Saint-Basile est assez connu. Voici quelques détails sur la congrégation de Saint-Basile en France :

En 1800, Mgr d'Aviau, alors archevêque de Vienne, et depuis archevêque de Bordeaux, visitait, à la Louvesc, le tombeau de saint François Régis, dans les montagnes du Vivarais. Alarmé de l'état de détresse où se trouvait cette partie de son troupeau, par suite de la pénurie de prêtres, décimés par la terreur, le prélat conçut le projet de créer un asile où se formeraient à la hâte quelques sujets pour le sacerdoce.

Le Vivarais avait souffert, sans doute, des horreurs de la révolution, comme toute la France, et plus encore que bien d'autres provinces; cependant la foi s'était toujours conservée parmi les religieuses populations de ces contrées. Aussi, à peine l'Église commençait-elle à respirer que l'archevêque de Vienne ouvrit cette maison à Saint-Symphorien, près de ce pèlerinage célèbre à cause du tombeau de saint François Régis. Trois prêtres adoptèrent son idée et commencèrent, dans une étable, à enseigner les éléments du latin à des pauvres paysans tirés de la charrue pour être appelés plus tard à la vigne du Seigneur. Tel fut l'humble berceau de l'humble institut à une époque où l'Église, sortant de la persécution, n'avait pas encore d'existence légale en France, où les temples étaient fermés et où les établissements ecclésiastiques n'avaient pas droit de vie.

Ce fut donc à Saint-Symphorien que quelques ecclésiastiques pris dans les diocèses de Valence, de Grenoble et de Viviers, se réunirent : ce fut là que Monseigneur créa, sous la direction de M. Actorie, ancien professeur de philosophie au séminaire de Die, et de M. Lapière, un établissement où devaient se former les élèves du sanctuaire, en même temps qu'il serait une ressource aux familles catholiques pour l'éducation religieuse de leurs enfants. M. Lapière fut nommé curé de la paroisse, tandis que les maîtres et les élèves s'abritèrent, comme ils purent, dans le presbytère et dans les humbles habitations des paysans du village.

Le saint et illustre prélat, qui avait établi la maison d'éducation de Saint-Symphorien ne négligeait rien pour entretenir, parmi les élèves, un grand fonds de piété, un excellent esprit et l'émulation nécessaire pour le succès des études.

Cette œuvre importante, commencée par un homme qui a laissé tant de souvenirs et de regrets, ne pouvait manquer de prospérer pour la gloire de Dieu et le bien d'un diocèse qui lui était si cher. Aussi, les bénédictions abondantes que la Providence daigna répandre sur cette entreprise, avaient été pressenties dès son origine, et le nom du saint archevêque, confesseur de la foi, que le concordat de 1802 transféra sur le siège de Bordeaux, est toujours resté et sera toujours en vénération parmi les successeurs de ceux qui travaillèrent les premiers sous ses ordres.

Les premiers succès furent suivis d'un temps d'épreuve pour l'institut, et en 1821, plusieurs associés quittèrent la communauté des Basiliens pour adopter la vie de paroisse. Cinq prêtres seulement restèrent unis, soit qu'ils eussent plus d'esprit religieux, soit que l'avenir leur parût plus encourageant qu'aux autres; ils se formèrent en association religieuse, liés seulement par leur parole, sans aucun vœu.

A la seconde année de sa fondation, le nouvel établissement, où l'on se rendait de tous côtés, quoiqu'il fût placé à la cime des montagnes, et d'un accès très-difficile, comptait plus de cent élèves, parmi lesquels les enfants des premières familles du midi de la France. Alors deux autres confesseurs de la foi, le vénérable M. Léorat-Picansel, curé d'Annonay, et, lors de la suppression du siège de Vienne, vicaire général du diocèse de Mende, auquel Viviers venait d'être réuni; et M. l'abbé Duret, archiprêtre, qui tenait, par sa parenté, aux premières familles de la ville, usèrent l'un et l'autre de leur influence auprès de l'autorité civile, pour attirer l'établissement de Saint-Symphorien dans l'ancien couvent des Cordeliers, à Annonay, la première ville du Vivarais. Ce fut là que, depuis 1802 jusqu'en 1822, c'est-à-dire pendant vingt ans, d'abord sous le titre d'*Ecole secondaire*, et, à la création de l'Université, sous celui d'*Institution*, cette maison d'éducation qui eut, dans certaines années, jusqu'à près de quatre cents élèves, travailla avec succès à remplir les vides du sanctuaire dans le diocèse.

En 1822, M. Acton, vicaire général et supérieur de plusieurs communautés religieuses, se retira; et ses confrères furent réunis en congrégation, sous le vocable de *Saint-Basile* par l'ex-*Mgr* Brulley de la Brunière, évêque de Mende et administrateur de Viviers.

Cette congrégation a pour but l'éducation de la jeunesse en général, et en particulier l'œuvre des petits séminaires. Elle embrasse aussi tout le ministère sacerdotal compatible avec la vie commune et la dépendance d'un chef. Les premiers membres élurent un supérieur à vie, assisté d'un conseil de quatre d'entre eux, lesquels devaient être réélus tous les trois ans. Tous les prêtres formant la congrégation faisaient la promesse d'y passer toute leur vie, et s'engageaient à ne la quitter qu'en avertissant le supérieur général de leur projet de sortie, trois ans d'avance, et renouvelant leur demande chaque année et par écrit. Ils se contentaient de recevoir une somme annuelle de 200 fr. pour leur vestiaire. Ces engagements restèrent les mêmes jusqu'au mois d'octobre 1852. Alors les membres de la congrégation crurent devoir resserrer leurs liens par des vœux qui sont temporaires après la première année d'un noviciat de quatre ans; et perpétuels quand les novices s'engagent dans les ordres sacrés.

A cette même époque, *Mgr* l'évêque de Mende chargea la congrégation naissante de

la direction du petit séminaire qu'il fonda pour l'Ardèche dans le château de *Maison-Seule*, canton de Lamastri.

Les temps commençaient à être mauvais, et le mal s'aggrava d'année en année jusqu'en 1828, où une déclaration fut demandée à tous les membres des communautés religieuses. M. l'abbé Tourvieille, chef de l'institution d'Annonay depuis 1822, élu ensuite supérieur général au décès du vénérable M. Lapierre, en 1838, après avoir consulté les évêques circonvoisins, et, en particulier, celui de Viviers, sur la forme de la déclaration qu'avaient à faire les prêtres de Saint-Basile, la transmit à M. le recteur de l'académie du ressort, dont la bienveillance n'était pas suspecte. Dans cette déclaration, rien n'était dissimulé, ni les obligations des membres de la communauté, ni leur dénomination de prêtres de Saint-Basile. Rien aussi de plus ne leur fut demandé, et ils continuèrent leur œuvre sans être inquiétés.

Cette épreuve de la *déclaration* ne fut pas la seule par laquelle eut à passer la nouvelle congrégation; elle en eut bien d'autres de plus d'un genre et plus sensibles; mais l'expérience montre que c'est là une conduite ordinaire de la Providence sur les congrégations religieuses, et, particulièrement, lorsqu'elles commencent ou qu'elles sont encore au berceau.

A la prière de *Mgr* de Viviers, leur évêque; de *Mgr* de Pins, archevêque d'Amasée et administrateur de Lyon, de *MM* de Valence et de Grenoble, *Sa* Sainteté Grégoire XVI, sur le rapport de S. R. le cardinal Sala, préfet de la sacrée congrégation préposée aux consultations des évêques et des réguliers, daigna approuver, le 15 septembre 1837, un décret qui déclarait digne d'éloges l'institut des prêtres de Saint-Basile: *Institutum societatis sacerdotum a sancto Basilio, esse laudandum.*

En 1827, *Mgr* Bonnel, successeur de *Mgr* Molin, premier évêque de Viviers depuis le rétablissement du siège, avait confié ses deux petits séminaires à des prêtres sans engagements religieux, mais avec l'espoir de faire ériger l'une des maisons de la congrégation en petit séminaire. Celui de *Maison-Seule*, dont il a été parlé ci-dessus, avait été transféré à Vernoux, et un autre avait été ouvert à Bourg-Saint-Andéol. *Sa* Grandeur pria alors les prêtres de Saint-Basile de se rendre aux vœux de M. le baron de Montureux, préfet de l'Ardèche, et de M. le maire de Privas, afin d'ouvrir un établissement d'instruction publique dans cette dernière ville, chef-lieu du département, où l'on transféra le personnel du petit séminaire de *Maison-Seule*.

Vers la même époque, *Mgr* de Bruillard, évêque de Grenoble, leur facilita le moyen de former près de Lyon, dans son diocèse, au château de Feysin un établissement qui fut ensuite fermé, à l'époque où *Mgr* Guibert, successeur de *Mgr* Bonnel, et évêque actuel de Viviers, rendit à la congrégation la

direction des petits séminaires du diocèse.

En 1852, appelés par Mgr de Charbonnel, leur ancien élève, les prêtres de Saint-Basile établirent à Toronto, dans le Haut-Canada, un petit séminaire qui est aujourd'hui en grande prospérité. Cette maison, commencée avec onze élèves, en comptait une centaine à la fin de l'année 1856. Des bâtiments pour le petit séminaire auxquels est annexée une église, sont déjà bien avancés, et furent occupés à la rentrée des classes. Jusque ici le palais épiscopal, cédé en grande partie par Mgr de Toronto aux prêtres de Saint-Basile, avait servi de petit séminaire. Cet établissement porte le nom de Saint-Michel, et la nouvelle église est sous le vocable de Saint-Basile.

Depuis 1802 jusqu'à ce jour, presque tous les prêtres employés au service des paroisses dans le diocèse de Viviers, et plusieurs autres appartenant aux diocèses voisins, ont fait leurs premières études dans la maison d'Annonay ou ses succursales. Elles ont aussi fourni des sujets aux Trappistes, aux Chartreux, aux Capucins, aux Lazaristes, aux Oblats, aux Maristes, aux Sulpiciens, et particulièrement aux Jésuites. Plusieurs membres distingués de la hiérarchie ecclésiastique ont étudié à Annonay. Dans toutes les autres carrières, et dans les hauts rangs, un assez grand nombre de jeunes gens, élevés par les prêtres de Saint-Basile, soit avant, soit après la réunion de ceux-ci en congrégation, servent honorablement la société par leurs principes religieux et leurs talents remarquables, en même temps qu'ils font la consolation et la gloire de leurs anciens maîtres.

BENEDICTINS. Outre l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, la Suisse, la France, l'Espagne, le Brésil, les Bénédictins sont encore dans les pays des missions, savoir : dans cinq stations en Angleterre (Liverpool, Ampleforth, Downside, etc.), et y ont 167 religieux ; aux Etats-Unis de l'Amérique : Saint-Vincent, abbaye avec des filiales, Marytown, Carrolltown, Saint-Séverin, Butler, Indiana et Sutrobs, diocèse de Saint-Paul dans le Minnesota, Saint-Meinrad dans l'Indiana, Frenchville, Omaha, Saint-Cloud et Doniphan ; dans la Nouvelle-Hollande : Sidneytown, Neunursia, Subiaco, Victoria et Perth.

BENEDICTINES. Elles ont des maisons dans les pays des missions que voici : Iles Britanniques : Londres (Saint-Georgesfield) Colton, Caversvateasfle, Princethorpe Rugeli, Staabnack, Winchester ; dans l'Amérique du nord : Marytown, Erie, Newarn ; dans la Nouvelle-Hollande, Sydneytown.

BON PASTEUR (Sœurs du). Cette congrégation a des maisons aux Iles Britanniques : à Bristol, Glasgow, Limerick, Londres ; dans l'Amérique du nord : à Saint-Louis, Louisville, Montréal, Philadelphie, New-York ; en Afrique : à Alger, au Cairo, à Constantine, Oran, Tripoli, Chartum ; dans l'Asie Mi-

neure : à Smyrne ; dans les Indes Orientales, à Bangalore.

BONIFACE (ASSOCIATION DE SAINT-), en Allemagne.

C'est un fait mille fois prouvé, que toute attaque générale ou seulement partielle contre l'Eglise catholique, au lieu de l'ébranler, ne fait que la consolider, en ravivant le zèle de ses disciples. Tel a été aussi, en définitive, l'effet de la révolte commencée en 1840 par l'apostat Ronge, aidé par les francs-maçons, par beaucoup de protestants et même par différents gouvernements ; il avait choisi principalement les petites communes catholiques dispersées dans tout le nord de l'Allemagne pour le théâtre de ses exploits. La chose était d'autant plus facile, que la plupart de ces communes n'étaient visitées qu'une ou deux fois l'an par les prêtres missionnaires attachés aux sept églises catholiques que contenaient à cette époque les deux provinces de Brandebourg et de la Poméranie, et en outre on cherchait à leur persuader que ces prêtres étaient tous passés à la nouvelle doctrine. Un redoublement d'intolérance gouvernementale devait aider Ronge et ses disciples dans leur œuvre de perversion. Partout où, auparavant, on avait accordé aux catholiques quelques faveurs, telles que la permission de se servir de tel ou tel édifice communal pour le service religieux, ces faveurs étaient révoquées, et l'on en prodiguait d'autres à pleines mains aux réformateurs. Mais qu'en est-il résulté, en définitive ?

La commune catholique de Brandebourg, cette belle ville qui doit toute sa splendeur aux évêques qui en avaient fait leur résidence avant la Réforme, fut la première à pousser le cri d'alarme, lorsque le conseil municipal expulsa les protestants d'une ancienne église catholique dont ils n'avaient nullement besoin. De son côté, le clergé catholique de Berlin redoubla de zèle et d'activité, mais il lui aurait été impossible d'arriver à quelque résultat satisfaisant sans le secours de fervents laïques. Partout ces derniers se cotisaient pour louer des salles où l'on pût se réunir au moins les dimanches et faire quelques prières en commun. Un simple artisan de Berlin, M. VERNY, maître cordonnier, se chargea d'abord de recueillir des dons mensuels parmi tous les catholiques de la ville, pour fournir les moyens de construire une église à Brandebourg. Bientôt il trouva des imitateurs qui, de concert avec lui, fondèrent une société pour secourir les missions de Brandebourg et de Poméranie. Le doyen de Berlin alors, M. l'abbé Brinkmann, fut le président de cette société, qui se proposa de secourir toutes les communes disséminées parmi les protestants.

Telle fut l'origine de l'association de Saint-Boniface, apôtre de l'ancienne Germanie, qui fut fondée et organisée définitivement l'année suivante, à l'assemblée du *Piusverein*, à Mayence, à laquelle assistait M. Brinkmann. Elle se propagea bientôt sur

toute la surface de l'Allemagne, et aida puissamment à la fondation de nouvelles paroisses. Un des directeurs de cette œuvre, M. l'abbé Müller, de Berlin, a publié, pour l'année 1863, et au profit de l'œuvre, un *Almanach de Saint-Boniface*, dans lequel il annonce qu'il donnera tous les ans un résumé des travaux de l'Association. Cet almanach, tiré à 7,000 exemplaires, est déjà presque entièrement enlevé, et rendra un second tirage nécessaire. Nous lui empruntons les renseignements que nous allons donner.

Avant 1844, les provinces de Brandebourg et de Poméranie ne comptaient que 7 paroisses catholiques avec 14 prêtres, dont une paroisse avec 5 prêtres à Berlin, et pas une seule autre institution religieuse. Aujourd'hui il existe 42 paroisses avec 62 prêtres dans ces deux provinces. La ville de Berlin a pour sa part 3 paroisses avec 14 prêtres (Sainte-Hedwige, Saint-Sébastien et Saint-Michel), et 8 maisons conventuelles de femmes, toutes consacrées à l'éducation ou au service des hospices. Presque toutes les autres associations et confréries se sont de même propagées; il n'y a pas une commune, quelque minime qu'elle soit, qui n'en possède quelques-unes. La Société de Saint-Vincent de Paul a un conseil provincial et neuf conférences à Berlin, et une vingtaine dans les deux provinces. Presque toutes les paroisses possèdent une église, construite dans cet espace de temps; d'autres sont en construction, comme celles de Stargard et de Coeslin. Il est vrai qu'il reste encore 40 petites communes catholiques qui n'ont ni église, ni prêtre, ni école, et qui ne sont visitées que de six à douze fois l'année par les ecclésiastiques des communes voisines. Mais le zèle de l'Association et la charité des fidèles sont loin de se ralentir, ils ne font que s'accroître. Et même les quêtes pour le Denier de Saint-Pierre, qui produisent tous les mois de 120 à 150 thalers à Berlin seulement, n'y font nullement tort; la source coule toujours. Ainsi l'Association de Saint-Boniface de Berlin a pris une extension plus considérable et plus fructueuse depuis les quêtes du Denier de Saint-Pierre, organisées par la confrérie de Saint-Michel.

La province voisine de Saxe, qui jusqu'à présent s'est encore partie de l'évêché de Pauerborn, a vu fonder et doter aussi près de quarante paroisses catholiques. Tous les

lieux célèbres dans l'histoire de la Réforme ont actuellement des paroisses catholiques: Wittenberg, Forgan, et surtout Eisleben, la ville où naquit Luther, mais où naquit aussi sainte Gertrude, sont de ce nombre.

Et la fameuse Eglise de Ronge, qu'est-elle devenue? Presque toutes ses communautés sont en désaccord et ont perdu la plus grande partie de leurs membres, ou elles ont disparu tout à fait. Ainsi, celle de Berlin, qui comptait plus de 6,000 adhérents, n'en a plus que 443 actuellement. Ronge et ses disciples sont réduits au rôle de *missionnaires politiques* au service des agitateurs, et ils parcourent l'Allemagne pour prêcher le radicalisme et le matérialisme. Jamais un de ces *mouvements irrésistibles*, comme on a l'habitude de les désigner, n'a fini plus pitoyablement. Le son de leur cloche, qui prétendait sonner le glas funèbre de l'Eglise catholique, n'a fait que réveiller le lion dormant et appeler l'Eglise à de nouvelles victoires.

Dans toutes les autres parties du nord de l'Allemagne, la situation est à peu près semblable. Partout l'Eglise gagne du terrain, partout le catholicisme fait de nouvelles recrues, qui souvent deviennent les apôtres laïques de la mission: tel le comte de Stollberg, qui a rendu d'éminents services à la province de Saxe, qu'il a parcourue dans tous les sens pour préparer la voie aux prêtres; tel encore M. de Beckendorff qui s'est chargé de la province de Poméranie, et a fondé un couvent à Grünhoff.

Voici quelques données statistiques sur l'accroissement de la population catholique. En Poméranie, les catholiques ont vu tripler leur nombre dans le dernier demi-siècle. A Breslau, les catholiques formaient à peine le tiers de la population en 1843, et ne comptaient que 28,500 âmes, contre 63,170 protestants; aujourd'hui ils forment presque les deux cinquièmes et présentent le chiffre de 43,000, contre 81,000 protestants. A Berlin, de 13,530 qu'ils étaient en 1849, ils sont arrivés à 25,120 en 1861, soit 61,7 par cent, tandis que la population protestante s'est multipliée dans le même laps de temps seulement de 20,4 par cent, soit de 398,720 à 480,400.

BRIGITTINES. Cette congrégation a deux maisons en Hollande, à Uden et à Weert; et en Irlande, à Tuilow.

C

CAPUCINS. Leur général et leur procureur général résident à Rome. Ils ont de nombreuses maisons, par exemple, 119 en Sicile, avec 1,447 religieux; 92 maisons en Allemagne, etc. Dans les pays de missions, les Capucins ont des maisons à Dublin, Kilkenny, Cork en Irlande; à Athen, Aleppo, Ayvalé, Beyruth, Céphalonie, Canca dans l'île de Crète; Constantinople, Cotz dans l'Asie Mineure, Damaso, Diarbekir, Gazir,

Mardin, Metelin, Orfo, Philippopol, Saide Samsun, Scio, Sinope, Smyrne, Trébisonde en Turquie, Grèce et les Ioniennes; 4 maisons à Tunis, savoir: Biserte, Media, Sfoks, Tunis; Calvario (Wisconsin) et Saint-Clément aux Etats-Unis de l'Amérique. Dans les Indes-Orientales 6 maisons: à Agra, Boinbay, Compur, Gazipur, Patna; aux îles Seychelles, à Mahé. En tout, les Capucins comptent 874 établissements, et 11,045 religieux.

CAPUCINES. Elles n'ont qu'une maison dans les pays de missions, savoir, à Haxen, près de Herzagen-Busch en Hollande.

CARMES DÉCHAUSSES. Leur général et leur procureur général résident à Rome. Dans les pays de missions, ils ont des maisons à Dublin, Londres, Longrehera, Ross, dans les Iles Britanniques; au Mont-Carmel, à Bagdad, à Biscerre, à Alep, en Turquie.

CARMES NON DÉCHAUSÉS. Ils ont, dans les pays de missions, 2 maisons : une à Boxmeer en Hollande, l'autre à Dublin.

CARMELITÉS. Elles ont des couvents dans les pays des missions dont les noms suivent : aux Iles Britanniques : à Darlington, Klaroldscross, Longhrea, Mont-Carmel, Ronelay, Waremont; aux Indes-Orientales : à Pondichéry; en Amérique : à Baltimore, Virminville et à la Nouvelle-Orléans.

CASTRES (SŒURS DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION DE). Elles ont deux maisons dans la Guinée, savoir : Dakar et Gabon.

CHANOINESSES. Elles ont une maison à Spitzburgh, en Angleterre.

CHARITÉ (PRÊTRES DE LA), Congrégation fondée en 1828, par l'abbé Rosmini, à Novara dans le Piémont. Elle a des maisons dans les endroits suivants des pays de missions : en Angleterre : Londres (Kingslund), Rugby, Ratcliffe, Sainte-Marie à Osccott, Longborough, Barow et Chapesand.

CHARITÉ (SŒURS DE LA). Cet ordre célèbre a les stations suivantes dans les pays de missions : en Turquie et en Grèce : à Alexandrie, Abeille, Beyrouth, Brousse, Constantinople, Damas, Salonique, Santorin, Smyrne, Varna, Sahino, Zouk au mont Liban, Samos; en Algérie : à Alger, Azrounn, Bugeaud, Fondouk, Lodi, Kouba, Marengo, Mustapha, Hussein-Dey, Medeah, Novi, Orléansville, Tenez et Zürich; en Chine : à Hongkong, Macao, Ningpo, Schang-Hai; en Amérique : Albany, Alexandrie, Bordstown, Baltimore, Boston, Chicago, Cincinnati, Cumminsville, Davonpset, Donaldidouville, Emittsburg, Fort-Smith, Frédérikstoun, Galena, Guelph, Harrisbourgh, Jerson-City, Saint-John dans l'île de Terre-Neuve, Hartford, Saint-Louis, Louisville, Milwaukie, Montréal, Monterey en Californie, Montagut, Morganfield, Nashville, Nazareth, Natenez, la Nouvelle-Orléans, Newark, New-York, Norfolk, Paterson, Philadelphie, Pittsburg, Providence, Quebec, Richmond, Syracuse, Troy, Utika, Vincennes, Washington, Wheeling, Wilmington, avec 700 sœurs; dans l'Afrique méridionale à Capstat et à Grahamstown.

CHARLES (SŒURS DE SAINT-), de Nancy. Elles ont deux maisons dans les pays de missions : à Berlin et à Osnabruck.

CLARISSÉS. Elles ont deux maisons dans les Iles Britanniques : à Baddlesley et à Scorton.

COEUR DE MARIE (CONGRÉGATION DU SAINT-). Ces religieuses, fondées par l'abbé Arbaut, en 1815, ont une maison dans le

diocèse de Détroit, aux Etats-Unis de l'Amérique.

COMPASSION (DAMES DE LA). Cette congrégation a des maisons aux Iles Britanniques, savoir : à Hompstead, Sleworth, Saint-Léonard sur mer, Liverpool, Orlow, Sommerston, Tettenham.

CONVENTUELS DE SAINT-FRANÇOIS. Ces religieux ont en tout 290 maisons, dont trois seulement dans les pays de missions, savoir : une à Constantinople, l'autre à Jassy, la troisième à Saint-Antoine au Tesa.

CROIX (SAINTE-). Congrégation fondée au Mans (Sarthe), en 1834 par l'abbé Moreau. Cette congrégation a deux maisons à Rome (Sainte-Brigitte et Vigna-Pia), plusieurs en France et 11 établissements dans les pays de missions, savoir : à Dacca et Chittagong dans les Indes-Orientales : à Bone, Oran et Philippeville en Algérie; à Notre-Dame du Port-Wagne, à Ciuccinati, Louisville, Toledo, Milwaukie, aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

La congrégation de Sainte-Croix, aujourd'hui si florissante, et qui a reçu une existence canonique par plusieurs brefs du Saint-Siège (1856), est née dans l'humilité, comme la plupart des œuvres destinées à opérer un bien durable. Nous en raconterons brièvement l'origine et les développements, avant de parler de ses constitutions et de ses règles.

I. — Historique.

En 1820, un vénérable prêtre, curé de Ruillé-sur-Loir (Sarthe), Jacques-François Dujarié (qui avait déjà jeté, en 1806, les fondements de la Congrégation des Sœurs de la Providence pour l'éducation de jeunes filles) entreprit de former une congrégation de Frères, sous le nom et le patronage de saint Joseph, pour élever pareillement les jeunes garçons. C'était alors un besoin généralement ressenti, et le succès répondit à son attente, malgré l'absence de toute ressource temporelle. Dès le 25 juin 1823, il obtint de Louis XVIII une ordonnance royale qui approuvait l'Association charitable des Frères de Saint-Joseph pour le département de la Sarthe et les départements environnants. Il fonda donc des écoles, et s'efforça de former à la vie religieuse les novices que la divine Providence lui envoyait. Mais ses nombreuses occupations, les infirmités de l'âge toujours croissantes, et surtout la révolution de 1830 qui fut si hostile aux congrégations religieuses, affaiblirent notablement les progrès du nouvel Institut. Les Sœurs ne tardèrent pas à se faire une administration séparée, et M. Dujarié devint entièrement incapable d'exercer les fonctions de supérieur, même à l'égard des Frères seuls, s'en démit entre les mains de Mgr Bouvier, alors évêque du Mans. Si Grandeur les confia, dans une assemblée générale, à M. l'abbé Moreau (Basile-Antoine-Marie) qui, étant professeur et directeur à son grand séminaire, avait fondé en 1833 une communauté du Bon-Pasteur, au

Mans, avec les seules ressources de la charité publique.

Dès le lendemain de sa nomination (1^{er} septembre 1835), M. l'abbé Moreau convoqua tous les Frères pour organiser l'administration, et il fut décidé en assemblée générale que le noviciat serait transféré de Ruillé au Mans, dans une petite maison donnée par la charité et aujourd'hui remplacée par le magnifique établissement de Notre-Dame de Sainte-Croix, sur le côté oriental de la ville. Cette translation fut effectuée le 1^{er} novembre de la même année, et le nouveau supérieur, sans autre ressource que sa foi et sa confiance en Dieu, se mit activement à l'œuvre. L'Institut était réduit à rien, ses règlements étaient insuffisants, on y connaissait à peine ce qui constitue véritablement une congrégation, mais tout allait être rapidement créé.

M. l'abbé Moreau s'occupait à cette époque de former une société de prêtres auxiliaires ou de missionnaires diocésains, destinés spécialement à évangéliser les campagnes. Cette société semblait naître fort à propos pour l'aider à diriger ses Frères, et pour travailler avec eux à la réforme des populations. Il savait d'ailleurs que M. Dujarié avait lui-même beaucoup désiré cette institution, sans pouvoir l'entreprendre. Son plan fut donc aussitôt arrêté; il résolut de faire une congrégation unique de ces deux sociétés, dont le concours devait être si visiblement utile à l'une et à l'autre; telle fut l'origine des Salvatoristes.

On se ferait difficilement une idée des difficultés intérieures et extérieures que l'ennemi du bien suscita au courageux supérieur contre sa sainte entreprise en général, et contre chacun des moyens qu'il prit pour la faire réussir. La pauvreté de la communauté, les idées préconçues de quelques membres, le mauvais vouloir des autorités civiles, les tracasseries de l'administration universitaire, enfin l'esprit anti-religieux du temps, firent naître de si nombreux et de si puissants obstacles, qu'il était impossible de les surmonter sans une faveur d'en haut. Mais les fondateurs d'ordres et leurs premiers compagnons ne sont jamais des hommes faciles à effrayer, parce qu'ils comptent avant tout sur la Providence, dont ils se sont faits les instruments. La communauté se mit donc en prières jour et nuit, et sollicita le Seigneur, par l'intercession de saint Joseph, jus-qu'alors son patron principal, de déjouer la malice de ses ennemis, en faisant triompher une cause qui était véritablement celle du Ciel. Ces prières bien des fois renouvelées sont l'explication naturelle des victoires et des succès étonnants qui ont si souvent émerveillé les amis et les ennemis de l'œuvre.

En dépit des préfets, des conseils d'arrondissements, des recteurs et des inspecteurs d'académie, qui semblaient s'entendre pour entraver l'Institut, les Frères furent exemptés du service militaire, moyennant un engagement décennal (*Lettre de M. le Ministre de la*

guerre, 20 mai 1836) que durent prendre les Frères assujettis à la loi de la conscription. Des écoles nombreuses furent fondées, un pensionnat fut ouvert à Sainte-Croix, avec l'autorisation de M. Guizot, ministre, de MM. de Salvandy, de Falloux, et devint la belle institution de plein exercice qu'on y voit aujourd'hui. Les missions diocésaines furent florissantes, les deux sociétés s'organisèrent et se développèrent; tout annonçait un magnifique avenir. Le doigt de Dieu était évident pour les moins clairvoyants.

Dès le commencement, M. Moreau avait encore eu le projet de former des Sœurs pour le service de ses établissements, et notamment celui de Sainte-Croix. De pieuses filles s'étant offertes pour travailler à la lingerie, sans autre condition que d'y passer leur vie dans l'abnégation, le supérieur crut que le moment était venu de leur donner un habit religieux, s'en remettant à la Providence sur ce qu'il conviendrait de faire plus tard. C'est ainsi qu'est née la Société des Sœurs Marianites qui s'est rapidement développée; elle tient les lingeries, les infirmeries, etc., dans les principaux établissements de la congrégation, et elle instruit les jeunes personnes dans des écoles séparées, soit en France, soit à l'étranger.

Voyant ses projets réussir au delà de ses espérances, et malgré l'opposition des hommes, M. l'abbé Moreau crut que Dieu lui faisait un devoir de mener à la perfection religieuse les âmes confiées à ses soins. Jusque-là, les Frères n'avaient jamais fait de vœux perpétuels, et les prêtres ne songeaient pas même à en faire de temporaires. Ils étaient donc bien loin de cet état religieux, où le supérieur voulait les conduire. Les premières ouvertures qui en furent faites ne reçurent pas un bon accueil; mais M. l'abbé Moreau, s'y sentant de plus en plus poussé, à mesure qu'il réfléchissait et priait davantage, résolut d'en venir à ses fins, au prix même des sujets qui ne voudraient pas entrer dans ses vues. Toutefois il fut proclamé en principe que les anciens membres pourraient rester sans vœux dans la communauté, en se conformant à ses règlements extérieurs. La crise fut violente, mais la grâce l'emporta, et un petit nombre seulement de membres se retirèrent successivement. Le mouvement religieux était donné; un projet de constitutions et de règles fut élaboré; la congrégation prit un caractère régulier bien prononcé, et son avenir se dessina plus beau que jamais.

Cependant les réclamations des mécontents et les craintes d'indépendance que conçut l'autorité diocésaine refroidiront peu à peu la bienveillance de ceux qui auraient dû seconder cet élan religieux. Dieu voulut sans doute qu'il ne manquât à son œuvre aucun genre d'épreuve, mais dans ses vues miséricordieuses, il se réservait de substituer bientôt la protection du Souverain-Pontife à celle des supérieurs impériaux.

Déjà Mgr de la Hailaudière, évêque de Vincennes, aux Etats-Unis, et Mgr Dupuch, premier évêque d'Alger, avaient demandé des Frères et des Prêtres pour des écoles et des orphelinats. En 1840, trois Prêtres et sept Frères se rendirent à Alger et se mirent à la disposition de l'apostolique prélat, qui leur confia son petit séminaire, un orphelinat et d'autres œuvres. L'année suivante, un Prêtre et six Frères partirent pour l'Indiana (Etats-Unis) où les attendait Mgr l'évêque de Vincennes; ils furent placés dans une terre, à quelques lieues de la ville épiscopale, pour desservir la paroisse de Saint-Pierre, y ouvrir un noviciat, y apprendre la langue, et s'y accoutumer à souffrir. Leur dénuement et leurs privations ne ralentirent ni leur courage, ni l'enthousiasme qu'avaient excité dans la jeune congrégation ces poétiques fondations, au sein de la nouvelle Algérie et des vieilles forêts de l'Amérique: de nouveaux apôtres furent toujours prêts à aller grossir ces colonies.

Bientôt celle de Saint-Pierre, ayant obtenu de Mgr de Vincennes une autre terre dans le nord, non loin du grand lac Michigan, se transporta au milieu des forêts sur les lieux où s'élève aujourd'hui la magnifique université de Notre Dame du Lac. On y bâtit des maisons, on y défricha des terres, on y établit le centre d'une vaste paroisse catholique, un collège y fut fondé, un pensionnat ouvert, des noviciats de Prêtres et de Frères organisés, des écoles et des missions régulières établies dans les environs; plus tard, des sœurs marianites y furent envoyées du Mans, et se répandirent rapidement dans toute la contrée. Enfin, les progrès de cet établissement furent tels qu'un chemin de fer fut établi pour le relier aux villes voisines, et que ces solitudes devinrent un centre du catholicisme dans ces contrées.

Pendant ce temps, la maison-mère de Sainte-Croix se décidait à construire une charmante église ogivale, comme l'expression perpétuelle de sa reconnaissance pour le Dieu qui la bénissait si généreusement; et Mgr Bouvier en posa la première pierre, le 30 mars 1842.

Ce fut à cette même époque que le supérieur ayant sollicité l'approbation des évêques de France afin de faire étendre à toute la France l'autorisation légale accordée aux Frères, reçut des réponses favorables de 59 archevêques et évêques. Mais le gouvernement de juillet n'y consentit point, si ce n'est pour l'Algérie (1843), et la liberté demandée ne vint qu'après la révolution de 1848.

Toutefois la congrégation ne s'en constituait pas moins d'une manière complète. Des élections générales eurent lieu d'après les règles acceptées: le R. P. Moreau fut élu supérieur général de l'œuvre tout entière; le P. Champeau (Louis-Dominique), supérieur particulier de la société des Prêtres, qui reçurent le nom de Salvatoristes, parce qu'ils furent spécialement consacrés au Sacré-Cœur de Jésus; le P. Chappé (Pierre), supé-

rieur de celle des Frères qui prirent le nom de Joséphites, parce qu'ils adoptèrent saint Joseph pour leur patron; et le P. Sorin (Edouard), supérieur des Sœurs qui s'appellèrent Marianites, du nom de Marie, sous la protection de qui elles furent placées. Ce Père résida à Notre-Dame du Lac (Amérique) où le centre de cette société était censé transféré à cause de l'opposition que faisait Mgr l'évêque du Mans. Les autres fonctionnaires, assistants, maîtres des novices, économes, directeurs, préfets, furent également nommés suivant les règles. Ainsi se faisait le premier essai de gouvernement régulier, et se dessinait plus évidente la constitution une et trine de la congrégation.

Pendant que la maison-mère avec son collège se développait graduellement et que de nouvelles écoles primaires se fondaient en France, d'autres demandes venaient des Indes, de l'Océanie et du Canada. Cette dernière était accueillie, et une colonie de sept Joséphites et de quatre Marianites, sous la conduite du P. Vérité, supérieur, se rendit, en 1847, à Montréal, d'où Mgr Bourget les fit conduire à Saint-Laurent, éloigné de quelques lieues, pour s'y établir et y ouvrir un noviciat avec des écoles. Depuis, cette fondation s'est considérablement augmentée, et a fourni des institutrices et des institutrices à plusieurs localités voisines qui forment aujourd'hui la province du Canada.

La révolution de 1848 appela un des prêtres de Sainte-Croix à la préfecture apostolique de la Guadeloupe, et le Saint-Père lui laissa cette charge jusqu'à la consécration du premier évêque de ce pays.

En 1849, furent fondés l'orphelinat et les ouvriers de la Nouvelle-Orléans par un prêtre, cinq Joséphites et quatre Marianites. Ces établissements furent l'origine de la province de la Louisiane, où la fièvre jaune a fait tant de victimes parmi les membres de la congrégation, sans arrêter les progrès de l'entreprise.

En 1850, Mgr Luquet proposa au supérieur général un établissement à Rome: il s'agissait de recueillir et d'élever de pauvres enfants du peuple, abandonnés par leurs parents. Plusieurs éminents personnages se firent les protecteurs de l'œuvre. Après avoir longtemps consulté Dieu, le R. Père Moreau accepta et partit lui-même pour la capitale du monde chrétien, avec quelques Frères. Accueilli avec la plus grande bonté par le Saint-Père lui-même, par Mgr de Mérode, camérier de Sa Sainteté, par le duc Torlonia, la princesse Volkowksi et autres personnages éminents par leurs vertus autant que par leurs dignités, il entreprit courageusement dans le dénuement le plus complet, l'œuvre charitable qui devait amener de si beaux résultats. Il s'enferma lui-même à Sancta Prisca pendant plusieurs mois, avec une troupe de petits misérables qu'il savait nourrir et instruire, en attendant que le Père Drouelle, vico-préfet de la Guadeloupe, arrivât en Italie pour prendre la di-

rection de cet établissement naissant. On reconnut bientôt que Sancta-Prisca était insuffisant, et le Souverain-Pontife donna aux portes de Rome la colonie de *Vigna Pia* qu'il a considérablement augmentée depuis, et qui est devenue une ferme modèle où de nombreux orphelins apprennent des Joséphites les métiers qu'ils peuvent exercer dans le monde. Le Pape Pie IX, qui visite de temps en temps cet établissement, porte à ces enfants un intérêt particulier, et ne cesse de donner à leurs directeurs des marques de son contentement et de sa bienveillance.

Bientôt une maison d'études ecclésiastiques fut ouverte dans la ville même de Rome, et une école primaire offerte aux enfants du peuple. En 1853, la congrégation ayant acquis la jouissance à perpétuité de Sainte-Brigitte, y a transféré les ecclésiastiques et les Frères, et en a fait la maison Provinciale d'Italie.

Cette même année, une ferme fut offerte par l'évêque de Féréntino, à 20 lieues de Rome, vers Naples, pour en faire une colonie d'orphelins; et l'acceptation ayant eu lieu, le projet s'est immédiatement exécuté.

Pendant la première fondation en Italie, Mgr Oliffe, vicaire apostolique de Dacca, près Calcutta, au Bengale oriental, s'étant entendu avec la S. Congrégation de la Propagande pour confier la mission aux religieux de Sainte-Croix, le R. P. supérieur général crut devoir l'accepter, et accorder quelques Prêtres, Frères et Sœurs que l'on demandait. C'est pourquoi le 1^{er} novembre 1852, une première colonie de sept personnes partit pour le Bengale; et l'année suivante, le P. Voisin, supérieur de la mission, s'y rendit avec d'autres religieux qu'il dissémina dans le vaste diocèse de Dacca; leurs deux résidences principales furent Noakally et Chittagong dont ils firent les centres de leurs missions, et où ils ouvrirent des écoles. Cette fondation, quoique à sa naissance, a déjà subi de terribles épreuves; le P. Voisin est mort, épuisé par son zèle au milieu de ces populations abâtardies et sous ce ciel de feu; un Frère est aussi mort dans son école, et dernièrement la mission a perdu dans un naufrage lamentable un prêtre et une sœur qui arrivaient à leur destination. Puis-je le Seigneur consoler cette chrétienté jusqu'à présent si délaissée et si affligée! En 1855, Mgr l'archevêque de New-York approuvait la fondation dans cette ville d'un ouvroir et d'un noviciat de Marianites qui donnent les plus belles espérances.

A l'intérieur de la congrégation des événements plus graves se préparaient et allaient s'accomplir. Le R. Père supérieur général avait soumis ses constitutions à l'approbation du Souverain Pontife qui lui avait donné les plus précieuses assurances avec des gages touchants de son affection. Cette importante affaire se poursuivait à la congrégation de la Propagande: des modifications étaient demandées; les chapitres généraux les accordaient; et la jeune

famille de Sainte-Croix allait recevoir une sanction solennelle. Le R. P. Moreau retourna à Rome avant les fêtes de Pâques 1856, et eut le bonheur d'obtenir à la fin de mai le bref qu'il sollicitait ardemment. Sur le vote favorable des cardinaux, Pie IX approuvait en un seul corps ou congrégation les Salvatoristes et les Joséphites, ajournant la question pour les Marianites. Nous donnerons ci-après le résumé des constitutions qui ont servi de base au jugement du Saint-Siège, et qui conséquemment régissent aujourd'hui toute la congrégation de Sainte-Croix.

Terminons cette partie historique en donnant un tableau abrégé de la situation matérielle. La congrégation comprend les provinces et établissements suivants :

Province de France 4 noviciats, 4 pensions ou collèges, 65 écoles prim.

Province du Lac, 3 nov., 1 univ. et collège, 12 écoles prim.

Province du Canada, 3 nov., 1 pension., 9 écoles prim.

Province de la Louisiane, 2 nov., 1 orphelinat, 1 école.

Province d'Italie, maison d'études, 1 nov., 1 école primaire, 2 établis. agric.

Province du Bengale, 2 missions, 1 école.

En outre plusieurs paroisses ou missions.

Missions confiées à la Congrégation de Sainte-Croix du Mans.

La congrégation de Sainte-Croix (du Mans) a reçu de la Propagande une mission, celle de Dacca, au Bengale oriental, d'abord administrée par le vicaire apostolique qui la gouvernait antérieurement; mais ce vicariat étant devenu vacant par suite de la nomination de son titulaire à l'archevêché de Calcutta, S. S. Pie IX a choisi pour son successeur un des missionnaires de la congrégation de Sainte-Croix, d'abord en qualité de provicaire, de sorte que cette mission est entièrement dévolue à cette congrégation. Elle a été appelée, en outre, par les ordinaires dans plusieurs contrées de l'Amérique du Nord, où elle possède des établissements importants, que l'on considère en France comme missions à l'étranger; nous les indiquerons ici :

Mission de Notre-Dame du Lac.

A l'orient du grand lac Michigan, non loin du fleuve Saint-Joseph, dans l'Indiana (Etats-Unis), s'élève aujourd'hui sur les bords de deux petits lacs, un beau collège qui a reçu le titre légal d'Université, un noviciat de Prêtres Salvatoristes, un noviciat de Frères Joséphites, une maison de Sœurs Marianites, un orphelinat, des ateliers, enfin un immense établissement, là où quinze ans auparavant, il n'y avait qu'une pauvre mesure, quelques champs mal cultivés et d'immenses forêts. De là partent des missionnaires qui desservent une circonscription égale en grandeur à nos plus vastes diocèses; des frères instituteurs qui élèvent la jeunesse catholique, et des Sœurs institutrices, qui remplissent les mêmes fonctions auprès des

jeu les personnes. Pendant plusieurs années, un missionnaire et des Sœurs furent fixés chez la tribu sauvage des Pottowatomies, qui demeurait dans les forêts voisines, mais que le gouvernement a forcé d'émigrer.

L'établissement du Lac a fondé des écoles de Frères à Cincinnati, Louisville, Tolédo, Hamilton, etc.; des écoles de Sœurs à Missakawaka, Saint-Jean, Lowell, Laporte, etc., sans parler de New-York, où les Marianites viennent d'ouvrir un orphelinat et un ouvroir. Ces maisons comprenaient 92 religieux et 130 religieuses, donnant l'instruction à environ 1,500 enfants.

Le pays est protestant, et mille sectes s'y disputent effrontément la suprématie des âmes. Les catholiques qui sont en minorité, éprouvent souvent l'intolérance des hérétiques. Ils ont cependant, dans les villes, des églises où ils se réunissent, et çà et là des chapelles domestiques où les missionnaires vont exercer leur ministère, leur parler de Dieu, et leur administrer les sacrements. Les prêtres sont souvent obligés de dire, dans le même jour, plusieurs Messes à des distances considérables. Le P. Cointot, qui est mort il y a quelques années, et dont on a publié la Vie aux Etats-Unis et en France, passait quelquefois plusieurs jours ou plusieurs nuits à cheval pour administrer les sacrements à de pauvres Chrétiens perdus dans ces solitudes. Le zèle de ce fervent missionnaire ne s'est jamais ralenti, et pendant dix années, on l'a vu se multiplier avec un dévouement infatigable, pour satisfaire à tous les besoins de ses nombreuses missions.

L'Amérique du Nord est divisée en diocèses et administrée au spirituel par des évêques. Dans les grands centres de population, les prêtres y exercent un ministère régulier comme en France, et les missions proprement dites iront toujours en diminuant à mesure que les solitudes se peupleront.

Mission de Saint-Laurent (au Canada).

Le Canada est maintenant un pays catholique, ayant ses évêques et son clergé séculier; mais les religieux y trouvent une abondante moisson de bonnes œuvres à recueillir. C'est dans ce but qu'a été fondé à Saint-Laurent, près Montréal, l'établissement des Salvatoristes, Joséphites et Marianites de la congrégation de Sainte-Croix (du Mans), sous un même provincial qui envoie des instituteurs et des institutrices dans les localités voisines, en même temps que des prêtres Salvatoristes y exercent différentes fonctions du saint ministère, sous la juridiction épiscopale.

Ces établissements secondaires sont : Saint-Eustache, Saint-Martin, Côte-des-Neiges, Pointe-Claire, Alexandria, Pointe aux Trembles, Varennes, Sainte-Scolastique. Ils comptent, y compris Saint-Laurent, 55 religieux et cinquante religieuses, qui

donnent l'instruction à environ 900 enfants.

Mission de la Louisiane.

Les catholiques ont beaucoup à lutter contre les protestants, et le clergé séculier ne suffit pas au travail de cette vigne importante. L'archevêque de la Nouvelle-Orléans accueille donc avec bonheur les religieux et religieuses qui viennent se dévouer aux œuvres de zèle et de charité. Ce fut à sa demande et sous son patronage que la congrégation de Sainte-Croix accepta la direction d'un orphelinat nombreux pour les garçons et d'un ouvroir pour les petites filles dans la ville épiscopale. Depuis, une école s'est fondée aux Opélousas, et d'autres ne tarderont pas à être ouvertes; celle mission compte cinq religieux et vingt-cinq religieuses.

Missions du Bengale (vicariat apostolique de Dacca).

Le vicaire apostolique de Dacca, Mgr Oliffe, relevant de l'archevêque de Calcutta, n'avait pour coadjuteurs dans ce vaste district, que huit à dix prêtres, quand il s'entendit avec la Propagande pour céder entièrement son vicariat à la congrégation de Sainte-Croix. En 1852, cette congrégation commença à y envoyer des Prêtres, des Frères et des Sœurs, dont le nombre s'est accru et s'accroîtra avec les besoins. Les Frères remplissent les fonctions de catéchistes et d'instituteurs; les Sœurs instruisent les jeunes filles.

La majeure partie de la population de ces contrées est composée d'Indous qui sont mahométans ou idolâtres, et d'Anglais protestants, qui sont venus chercher fortune en ce pays. Les indigènes sont excessivement mous, ignorants, abâtardis, et le climat dévorant achève de les rendre apathiques pour la religion comme pour le reste.

Les centres de missions établis aujourd'hui sont, outre Dacca, Chittagong, Noakally. Mais les missionnaires sont obligés de se transporter fréquemment dans des lieux éloignés, en naviguant sur les fleuves qui sont les seules grandes routes de ce pays, pour donner à ces pauvres Chrétiens les secours spirituels dont la plupart ont été dépourvus jusqu'ici.

Cette pauvre mission a déjà été cruellement éprouvée. Un Frère instituteur qui rendait les plus grands services à la jeunesse est mort dans son école. Le P. Voisin, dont le zèle trop ardent a usé la santé, a été enlevé à son troupeau; et la dernière colonie, envoyée de France, a fait naufrage en arrivant; un prêtre et une sœur sont restés ensevelis dans les flots.

Constitution de la congrégation de Sainte-Croix (du Mans).

La congrégation de Sainte-Croix renferme des Prêtres dits Salvatoristes, voués au sacré Cœur de Jésus, des Frères nommés Joséphites, dont le patron est saint Joseph, et des Sœurs appelées Marianites, sous le patronage de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Le but de cette société est de former des missionnaires en France et à l'étranger, des professeurs pour tous les degrés d'enseignement, spécialement des instituteurs et des institutrices pour les enfants du peuple; par conséquent, de fonder des collèges, des écoles, des orphelinats, des ouvriers, et d'embrasser, à peu près, tous les genres de bonnes œuvres, en réunissant les efforts de ces trois ordres religieux.

La congrégation entière est gouvernée par un seul supérieur général, prêtre, aidé par deux assistants, et par un conseil composé des principaux fonctionnaires généraux résidant à la maison-mère.

Un chapitre général, composé de tous les supérieurs et de députés élus par les diverses maisons, se réunit tous les trois ans, et règle avec plein pouvoir toutes les affaires graves de la congrégation.

Tous les établissements de la congrégation sont groupés en provinces, et chaque province est administrée par un provincial, prêtre, assisté d'un conseil permanent et d'un chapitre provincial qui se réunit au moins une fois par an.

Les maisons particulières sont dirigées par des supérieurs, directeurs ou directrices aidés par des fonctionnaires secondaires et par des conseillers nommés par les différents chapitres ou par les supérieurs généraux, suivant la règle.

Les sujets sont liés par des vœux temporaires ou perpétuels. Les ecclésiastiques font leur profession, c'est-à-dire, émettent solennellement les trois vœux perpétuels d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, après un noviciat d'un an ou de deux ans au plus, s'ils ont 21 ans accomplis; s'ils sont plus jeunes, ils font les mêmes vœux, en particulier, devant leur supérieur en attendant la profession.

Les Frères ne peuvent être admis aux vœux perpétuels ou à la profession qu'à l'âge de 25 ans; en attendant, ils font des vœux d'un an, de deux, trois et cinq ans. Les sœurs peuvent faire leur profession à 21 ans comme les prêtres.

Il y a un quatrième vœu qui n'est exigé de personne, mais qu'on peut faire avec l'avis de son directeur; c'est le vœu des missions étrangères, par lequel on s'engage à aller dans les missions au gré de ses supérieurs. Ceux qui n'ont pas fait ce vœu ne sauraient y être envoyés sans leur agrément.

Le vœu d'obéissance oblige à obéir aux supérieurs quand ils commandent dans l'or-

dre des règles. Le vœu de pauvreté ne dépouille pas de la propriété (la loi ne le permet pas), mais de l'usage de ses biens venus et à venir; à la mort naturelle du religieux, ses biens retournent à sa famille. Le vœu de chasteté ajoute le lien sacré de la religion à l'obligation naturelle qu'on a déjà de garder son cœur pur, et emporte la renonciation perpétuelle à l'état du mariage.

Il n'y a point d'austérités imposées par la règle. Les confesseurs ou directeurs prescrivent à leurs pénitents, ce que les besoins spirituels réclament. La vie des religieux est laborieuse et frugale, mais réglée de manière à ménager leur santé pour les nombreux travaux auxquels ils doivent se livrer.

Il n'y a point d'Office la nuit. Les principaux exercices de piété sont : l'oraison, la sainte Messe, l'examen particulier, le chapelet, la lecture spirituelle, les coupes en chapitre chaque semaine, un jour de retraite par mois, et une grande retraite chaque année.

Les travaux auxquels les religieux et les religieuses sont appliqués, résultent du but même de la congrégation. Les Salvatoristes, devant se livrer surtout à la prédication et à l'enseignement, quand ils ne sont pas employés dans l'administration, étudient spécialement, soit les sciences ecclésiastiques, soit les lettres et sciences profanes.

Les Joséphites devant tenir des écoles primaires, ou s'adonner aux travaux manuels, se livrent, soit à l'étude des premières connaissances et de la pédagogie, soit aux différents métiers qu'ils doivent exercer, comme l'agriculture, la menuiserie, la serurerie, etc.

Les Marianites qui doivent enseigner les jeunes filles, s'y disposent par une préparation convenable; celles qui sont destinées à tenir des lingeries, des infirmeries, des ouvriers, ou à faire la cuisine et d'autres gros et petits travaux, s'y forment dès leur noviciat, et plus tard, dans les différents établissements de la congrégation.

Les Sœurs qui demeurent dans les maisons où se trouvent des religieux, comme dans les collèges, sont cloîtrées relativement aux personnes de l'intérieur, et ne communiquent avec elles que par des tours, à moins qu'elles ne soient autorisées à sortir de la clôture pour les besoins du service. Les noviciats de sexes différents ne peuvent jamais exister dans le même établissement.

D

DOMINICAINS. — Leur général et leur procureur général résident à Rome. Outre de très-nombreuses maisons en Europe, ils ont dans les pays de missions des établissements, savoir : en Turquie : à Constantinople et à Mossul; dans les Iles Britanniques : 14, principalement à Cork, Dublin,

Eskar, Hincley, Woodchester, Limerick; aux Etats-Unis : à Sainte-Barbe en Californie, à Saint-Joseph, à Memphis (Ohio), à Nashville, à Sinsinnava, à Springfield, à Sainte-Rose et à Qanesville (Ohio); dans le Touquin, enfin dans la Guinée, à Condellaria sur le Ténériffe.

DOMINICAINES. — Ces religieuses ont cinq maisons dans les Iles Britanniques, savoir: Athesvstone, Bridgewater, Clifton, Dublin et Longlon, et six maisons aux

Etats-Unis de l'Amérique, savoir: à Benicia en Californie, Sainte-Catherine de Sienna, à Kentucky, Caralltown Saint-Louis, Somerset et Memphis.

E

ECOLES CHRETIENNES (FRÈRES DES). — Congrégation fondée en 1679, à Reims, par le vénérable De la Salle. Elle a des établissements dans les pays de missions, comme en France où elle possède près de 400 stations, et dans d'autres pays catholiques. — Voici les endroits où les Frères des Ecoles chrétiennes ont des maisons dans les pays de missions: Blidah et Oran en Algérie; Albany, Saint-Louis, la Nouvelle-Orléans, New-York, Québec, Troy, Utica, Washington, Détroit, Philadelphie, etc., avec 323 Frères dans l'Amérique du Nord; à Genève en Suisse; à Constantinople, Le Caire, Smyrne (3 maisons), et Alexandrie dans l'Orient; à Waterford, Aldarn, Bolton, Carrick sur Cuir, Cork, Dublin (5 maisons), Dungarvan, Ennis, Eunnysthymon, Limerick, Liverpool (4 maisons), Londres (5 maisons), Preston, Manchester (3 maisons), Thurles dans les Iles Britanniques; à Calcutta et à Madras dans les Indes Orientales; à Saint-Denys, dans l'île Bourbon, et à Sydneytown en Australie.

ECOLES (SOEURS DES) de Munich. Elles ont des maisons en Amérique, savoir: Milwaukee, avec 42 novices, Baltimore, Nouvelle-Orléans, Philadelphie, Pittsbourg, Buffalo, Mont-Carmel, Détroit, Alleghamy, Berghimsville, Rochester (2 maisons), New-York, Saint-Anton, Port-Washington.

ECOLES (SOEURS DES), de Nancy. Ces Sœurs ont les stations suivantes en Algérie: Alger (Bab-Azoun), Aumale, Balna, Blidah, Bône, Bouffarik, Bougie, Beni-Mered, La Calle, Constantine, Dellys, Douera, El-Arouch, Guelma, Gastouville, Heliopolis, Jemmapes, Millésimo, Mondovi, Milianah, Petit, Philippeville, Raval, Robertville, Saint-Eugène, Sainte-Monique, Sétif, Tenied el'Hâad, Vesoul-Bengeau.

ECOLES D'ORIENT (SOCIÉTÉ DES). Nous croyons que la notice suivante sur un des plus actifs bienfaiteurs de cette société, sera lue avec intérêt.

« Une noble et chrétienne existence, à laquelle l'Œuvre des Ecoles d'Orient se trouve liée par la reconnaissance, vient de s'éteindre, sous le regard de Dieu, au milieu de profonds regrets. C'est avec une douleur vivement sentie que nous annonçons à nos associés la mort de M. le baron de Montigny, membre titulaire du conseil de l'Œuvre, conseiller honoraire à la Cour impériale de Paris, et ancien membre de l'Assemblée législative.

« Une pensée nous console, comme elle consolera, nous l'espérons, sa noble et respectable famille, c'est que tous nos associés uniront leurs prières aux nôtres en faveur

de celui qui fut et qui reste notre bienfaiteur.

« M. le baron de Montigny a depuis longtemps acquis des droits à notre reconnaissance et à nos prières. Dès la formation de notre Œuvre, dès le moment où quelques cœurs généreux se réunirent dans la pensée de travailler à la régénération de l'Orient par l'instruction et l'éducation de la jeunesse, M. le baron de Montigny nous offrit le concours de sa charité, de son expérience et de ses lumières.

« Les lumières de son esprit étaient de celles auxquelles on peut se fier, parce qu'elles venaient tout ensemble des dispositions naturelles, des méditations studieuses et des inspirations chrétiennes.

« Le talent, l'étude, la foi, c'est ce qu'on retrouvait toujours en lui, jusque dans ces conversations intimes et abandonnées où il laissait librement courir son esprit et son cœur. Même alors, dans la forme qu'il donnait involontairement à sa pensée, apparaissait le littérateur exquis, l'homme de goût et de savoir; mais à travers ce langage choisi, se montrait bientôt le chrétien, dont toutes les vues se résument en une pensée de foi.

« Il était littérateur, et il l'était sans aucun effort, avec cette facilité qui lui avait, aux années de sa jeunesse, valu les couronnes de l'Université et les prix d'honneur du concours général; mais il était surtout chrétien, et c'est là ce qui donnait à son esprit une force calme et digne dans la possession de la vérité.

« Aux lumières de l'esprit, M. le baron de Montigny joignait l'expérience d'une vie pleine de labeurs féconds et de travaux utiles.

« Entré dans la magistrature en 1827, comme juge auditeur près le tribunal de la Seine, il fut nommé conseiller auditeur à la Cour royale; et par une distinction aussi flatteuse qu'elle était méritée, il fut présenté par les suffrages de la Cour à la nomination du garde des sceaux.

« A la suite de la loi qui abolissait l'institution des conseillers auditeurs, il devint conseiller à la Cour royale; et depuis lors il continua sa carrière avec une noble indépendance jusqu'en 1849, où, cédant aux instances réitérées qui lui étaient faites par le parti de l'ordre, il accepta la mission honorable mais difficile de représenter le département du Pas-de-Calais à l'Assemblée législative. Chacun sait quelle place il y occupa jusqu'au 2 décembre.

« A partir de ce moment, M. le baron de Montigny se consacra tout entier aux

vres de charité, et particulièrement à l'Œuvre des Ecoles d'Orient, dont il doit être considéré comme l'un des fondateurs.

« Cette Œuvre lui plaisait: il y voyait tout ensemble le moyen de répandre les lumières de l'esprit, dont il était si juste appréciateur, et les clartés de la foi, auxquelles il n'attachait pas moins de prix. — Et puis, l'Orient avait pour lui l'attrait que ce noble pays exerce sur tous ceux d'entre nous qui sont jaloux de notre gloire nationale, attachés aux traditions de nos ancêtres et dévoués à la sainte Eglise catholique.

« La dernière pensée de M. le baron de Montigny a été, nous pouvons le dire, pour la conversion de l'Orient: lorsque déjà la mort s'annonçait à lui par des pressentiments, hélas! trop fondés, et avant que sa main défaillante fût immobilisée à jamais, il voulut tracer une dernière ligne: cette ligne marquait un legs fait par le noble mourant à l'Œuvre des Ecoles d'Orient.

« Ce legs pieux ajoute encore, s'il se peut, à notre reconnaissance: le nom de M. le baron de Montigny restera toujours dans nos annales à côté des noms vénéralés de M. le baron de Cauchy et de M. Lermont; et son souvenir, toujours présent à nos cœurs, reviendra dans nos prières chaque fois que nous demanderons à Dieu la conversion de cet Orient pour lequel chacun de nous donnerait sa vie. » — L'abbé Soubiranne.

ENFANCE DE JESUS (SŒURS DE L'), communauté formée par le chanoine Triest, fondateur de plusieurs instituts. Le 15 octobre 1835, six filles pieuses commencèrent cette bienfaisante institution dans une partie du local de l'hospice de Saint-Jean de Latran, mais ce ne fut qu'après la mort du fondateur qu'elles furent, le 20 juillet 1836, définitivement établies en communauté religieuse.

Cette institution est destinée à soigner les enfants trouvés, avant qu'ils soient mis en nourrice à la campagne, ou devenant malades à la campagne, ainsi que d'autres enfants pauvres et infirmes de la ville, au-dessous de l'âge de dix ans. En 1836, le nombre des enfants trouvés malades variait de huit à quarante; celui des enfants infirmes variait de trente à quarante. C'est dans cet établissement qu'est le *tour* ou rouleau pour les enfants trouvés; deux nourrices y sont continuellement; chaque vendredi, les enfants trouvés de la semaine sont donnés en nourrice aux femmes de la campagne qui se présentent avec les certificats requis. Une pharmacie s'organisait pour l'usage de la maison. Cette communauté était alors composée de six personnes.

ENFANT JESUS (SŒURS DE L'). Elles ont une maison à Northampton en Angleterre, outre plusieurs maisons dans les pays catholiques. Leur fondatrice est Mlle Anne Marie Martel en 1668.

ESPRIT (CONGRÉGATION DU SAINT-), ET DE L'IMMACULÉ-CŒUR DE MARIE:

Origine et développement de la Congrégation.

La congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé-Cœur de Marie, ainsi que son vocable semble l'indiquer déjà, est formée de deux sociétés, distinctes dans l'origine, et ne formant plus aujourd'hui qu'un seul et même institut.

La première de ces deux Sociétés, celle du Saint-Esprit, fut fondée le jour de la Pentecôte de l'an 1703 par Claude-François Poullart-Desplaces, né à Rennes le 27 février 1679. Destiné par ses parents au barreau, un moment d'entraînement sembla emporter son adolescence dans les voies mondaines. Rappelé bientôt de cet égarement par la grâce dont il avait été prévenu dès ses premières années, il obtint après bien des difficultés la liberté de se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique.

Devenu élève du collège Louis-le-Grand à Paris, quoique faible et maladif, il s'inflige des mortifications auxquelles ses directeurs sont obligés de mettre un terme. Il se retranche jusqu'au nécessaire pour assister les plus délaissés des pauvres; il commence par les petits savoyards; il continue par les étudiants les plus nécessiteux. Il donne aux uns ce qu'il peut avoir; il place les autres dans des maisons et des communautés charitables. Il imagine de partager avec quelques autres jusqu'au modique repas qu'on lui sert dans le collège. Il a bientôt trois ou quatre commensaux, pour lesquels il quête des aumônes en ville, et reçoit à la porte du collège les restes du réfectoire.

M. Desplaces ne se contente pas de ce premier essai de charité; il loue une maison, rue des Cordiers, à la porte de la Sorbonne, dans laquelle il abrite ses chers pensionnaires, et il donne à son œuvre le nom d'*Etablissement des pauvres écoliers*. Quelques années plus tard, élevé au sacerdoce, plusieurs autres ecclésiastiques se joignent à lui, et l'établissement devient en peu de temps non un simple pensionnat mais un vrai séminaire. Telle fut l'origine obscure de la congrégation du Saint-Esprit, qui eut d'abord pour but de donner l'éducation gratuite à de pauvres clercs destinés à remplir, dans le saint ministère, les postes les plus pénibles et les moins recherchés, tels que les vicariats de campagne, la desserte des hôpitaux, les missions tant en France que dans les pays étrangers. Pendant longtemps, la petite société n'eut d'autres moyens de subsistance que les aumônes des personnes charitables. Le vénérable fondateur allait lui-même les chercher, et, dans sa profonde humilité, il ne dédaignait pas de servir de ses propres mains ses chers étudiants, et de leur rendre souvent les plus humbles services.

En 1723, l'assemblée du clergé de France, considérant le grand bien que faisaient dans plusieurs diocèses les prêtres sortis du séminaire du Saint-Esprit, assigna à cet établis-

sement une pension annuelle, qui fut augmentée par les assemblées subséquentes. Louis XV et Louis XVI voulurent aussi favoriser une œuvre si utile, et lui assignèrent successivement, sur leur cassette particulière, plusieurs pensions assez considérables pour le temps.

En 1734, M^{gr} de Vintimille, archevêque de Paris, approuve les règles et constitutions de la congrégation du Saint-Esprit. A partir de ce moment ses accroissements furent rapides. Elle fut et demeura chargée, jusqu'à la grande révolution, de la direction des grands séminaires de Meaux et de Verdun. De plus, elle donna de zélés et fervents missionnaires aux missions de la Chine et des Indes. Plusieurs d'entre eux y exercèrent même les fonctions de vicaires apostoliques, tandis que d'autres travaillaient avec succès aux missions du Canada et de l'Inde.

En 1776, le gouvernement, satisfait des heureux résultats obtenus pour le bien de la religion par les prêtres du Saint-Esprit, et du zèle qu'ils avaient montré en diverses occasions pour les intérêts de la France, chargea cette société d'entretenir habituellement vingt missionnaires et un préfet apostolique à Cayenne et à la Guyane française.

A la grande révolution, la congrégation partagea le sort de tous les autres établissements religieux en France. Son séminaire fut supprimé, ses prêtres dispersés, sa maison vendue par l'Etat.

Dès que la paix fut rendue à la France par le concordat de 1801, l'un de ses membres les plus dévoués, M. Bertout, seul, sans maison et sans ressources, avisa au moyen de relever de ses ruines la congrégation du Saint-Esprit; et, pour cet effet, il réunit dans un petit pensionnat quelques enfants, en qui il remarquait des dispositions pour l'état ecclésiastique, et qui devaient devenir ensuite le noyau d'un nouveau séminaire. C'était là l'unique espérance qui restait à la société, dont un décret impérial, en 1805, avait autorisé le rétablissement. Encore cette faible ressource fut-elle bientôt détruite par le décret de 1809, qui supprima de nouveau les congrégations religieuses et en dispersa les membres.

En 1816, une ordonnance royale rendit derechef l'existence légale à la congrégation du Saint-Esprit. Un vaste champ s'ouvrit alors à son zèle : elle fut chargée de desservir seule toutes les colonies françaises, et un subside assez considérable lui fut alloué par le gouvernement, pour la mettre à même de fournir le nombreux clergé qu'il lui demandait.

Mais au sortir d'une révolution qui avait anéanti toutes les congrégations, moissonné plus de la moitié du clergé, tari la source des vocations, elle fut impuissante, malgré les efforts de M. Bertout et de ses successeurs, à se recruter suffisamment pour répondre à ses immenses besoins. Forcé lui fut donc, pour remplir, en partie du moins,

les vides nombreux qui existaient dans les rangs du clergé colonial, d'accepter la coopération de prêtres étrangers à la Société, qu'elle n'avait pas formés elle-même, et qu'elle n'avait pas toujours eu le temps ni la facilité de bien connaître. Cette nécessité devint plus grande encore après la révolution de 1830, attendu qu'à partir de cette époque toute subvention du gouvernement fut retirée au séminaire du Saint-Esprit. Malheureusement ces prêtres étrangers ne se montrèrent pas tous remplis de désintéressement et de ce zèle sacerdotal dont les anciens membres de la congrégation du Saint-Esprit avaient donné de si touchants exemples; ce qui rejaillit plus ou moins, dans l'opinion publique, sur la congrégation elle-même du Saint-Esprit.

Qu'on ajoute à cela mille autres difficultés, provenant tout à la fois, et de l'esclavage, et de l'organisation défectueuse du clergé, et de la faiblesse extrême du pouvoir ecclésiastique d'alors, dans les colonies; tout autant d'immenses obstacles aux progrès de l'Evangile dans ces contrées; et l'on comprendra sans peine que, bien que l'allocation qui avait été primitivement accordée sous la Restauration à la société du Saint-Esprit lui fut rendue en 1840, celle-ci ne put cependant parvenir à remédier efficacement aux maux de notre sainte religion dans les colonies, ni à se relever tout à fait de la déconsidération où l'avaient fait tomber les circonstances malheureuses qui viennent d'être exposées.

Telle était la situation de la congrégation du Saint-Esprit lorsque, vers la même époque, quelques prêtres sortis du séminaire de Saint-Sulpice, dont l'un était originaire de l'île Bourbon, et un autre de Saint-Domingue, profondément touchés de l'état de dégradation et de délaissement où ils voyaient plongés les pauvres esclaves des colonies, conçurent le projet de réunir les efforts de leur zèle pour voler au secours de ces âmes infortunées.

N'ignorant pas les grandes difficultés de l'œuvre qu'ils voulaient entreprendre, ni leur impuissance personnelle à en procurer l'exécution, leur premier soin fut d'intéresser en sa faveur les pieux associés de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, cette merveille, en notre siècle, des miséricordes du Seigneur, qui venait d'être établie et y avait seulement quelques semaines. Ils avaient confiance que par la protection du Saint et Immaculé Cœur de Marie, si plein de tendresse et de miséricorde envers ceux qui souffrent, et spécialement envers les pauvres âmes délaissées, ils triompheraient de tous les obstacles. Comme il sera dit plus tard, Notre-Dame des Victoires exauça pleinement leurs vœux.

Pour s'assurer ensuite de la sainte volonté de Dieu, ils proposèrent leur dessein à la Sacrée congrégation de la Propagande, et, fortifiés par les paroles les plus encourageantes que celle-ci voulut bien leur adresser,

ser, ils se mirent en devoir de l'accomplir au plus tôt. Toutefois, craignant d'empiéter sur les œuvres dont était chargée la congrégation du Saint-Esprit, ils crurent devoir commencer par lui offrir leur coopération, avec la réserve toutefois d'être employés plus spécialement au salut des Noirs, de vivre en communauté, et sous une règle qui pût maintenir parmi eux la faveur sacerdotale et l'esprit apostolique.

Mais les temps fixés par la divine providence n'étaient pas encore arrivés. Avant de les entreprendre sur la congrégation du Saint-Esprit, Dieu voulait les faire croître, les remplir de vigueur et de force, et les charger d'œuvres plus considérables dont cette société ne s'occupait pas, et que probablement elle n'aurait jamais elle-même entreprises.

M. Fourdinier, qui était alors supérieur de la société du Saint-Esprit, se refusa à toute condition de leur part. Force leur fut donc d'entreprendre seuls l'œuvre des Noirs esclaves qu'ils avaient tant à cœur de voir se réaliser, et ils formèrent dans ce but une congrégation nouvelle, et tout à fait distincte de celle du Saint-Esprit. Le vocable du Saint et Immaculé Cœur de Marie fut celui qu'ils donnèrent à leur petite société, tant par reconnaissance pour les grâces nombreuses qu'ils avaient déjà reçues de la Très-Sainte Vierge, et qu'ils aimaient à attribuer aux prières de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, que pour suivre l'attrait intérieur qui leur en était donné.

Le R. P. Libermann, destiné à devenir le premier supérieur de la petite société naissante, quoique n'étant encore que mineur, fut député à Rome par les premiers coopérateurs de l'œuvre, pour en négocier la fondation, et ce fut pendant son séjour dans la ville sainte, lorsque tout autour de lui faisait présager une non réussite, qu'il rédigea les Constitutions de la future société.

Fils d'un rabbin de Saverne, Jacob Libermann naquit le 24 mars 1803. Destiné d'abord aux études rabbiniques, puis, par un enchaînement providentiel de circonstances, devenu élève du collège Stanislas à Paris, il y vit briller à ses yeux, au milieu d'une prière ardente au Dieu de ses pères, la lumière de la vérité, qu'il cherchait dans la droiture de son âme et de toute la sincérité de son cœur. Elle le conduisit au baptême, où il reçut les noms de Marie-Paul-François, puis à la table sainte, et bientôt après dans la pieuse retraite du séminaire de Saint-Sulpice. Là, pendant dix années, soumis à l'épreuve d'une maladie affreuse qui semblait devoir lui fermer à jamais l'entrée aux ordres sacrés, il fut un séminariste modèle, un apôtre, plus encore peut-être par son humilité profonde, sa douceur ineffable, sa patience à toute épreuve, et son ardente charité, que par les élans embrasés de son zèle. Il était devenu directeur du noviciat des Eudistes de Rennes, où l'attendait encore la croix, mais une croix plus

lourde qu'à Saint-Sulpice, lorsque la divine Providence, qui l'avait choisi et préparé par toutes sortes de souffrances pour être le Fondateur et le Père des missionnaires des âmes les plus nécessiteuses et les plus délaissées, se servit de lui, comme il vient d'être dit, pour aller à Rome, au milieu de mille tribulations de tout genre, jeter les fondements de la congrégation du Saint-Cœur de Marie.

La société naissante fit son premier établissement, en septembre 1841, à la Neuville, petit village situé aux portes d'Amiens.

Ses commencements furent bien faibles et ses moyens d'existence absolument nuls. Dieu seul était sa force et son soutien; la divine Providence, son unique ressource; et le saint Cœur de Marie, sa seule espérance: car, pour les hommes, ils traitaient de folie cette entreprise. Les personnes même les plus confiantes et les plus entièrement dévouées aux jeunes missionnaires de la Neuville étaient pour le moins hésitantes entre la crainte et l'espérance. Il fallait donc à ces premiers associés la puissante impulsion que leur donnait la vue de tant d'âmes délaissées, accablées par le malheur et croupissant dans le vice et l'ignorance, pour oser se livrer à une entreprise aussi dépourvue de tout secours terrestre, et aussi contraire à toute prudence humaine. La grâce de Dieu ne les abandonna pas. A peine avaient-ils passé quelques jours dans cette obscure solitude, que déjà ils eurent à rendre des actions de grâce à la divine Providence pour ses soins inattendus. Elle leur vint en aide au delà de toutes leurs espérances, et son attention maternelle allait toujours croissant à mesure que le nombre des membres de la petite famille devenait plus considérable.

Dès la deuxième année, la congrégation du Saint et Immaculé Cœur de Marie se trouva en état de commencer son œuvre de l'apostolat des Noirs. L'île Maurice (colonie anglaise) et l'île Bourbon lui furent alors ouvertes providentiellement, et ce fut là le théâtre des premiers travaux de ses missionnaires, ainsi que de leurs premières conquêtes sur le démon parmi ces âmes infortunées. Le Ciel bénit ces deux missions, et depuis lors jusqu'à ce jour, elles n'ont cessé de produire des fruits abondants de salut au milieu des Noirs.

Vers la fin de la même année (novembre 1843), sept autres missionnaires, sur la demande de Mgr Barron, et avec l'agrément de la sacrée congrégation de la Propagande, partirent de la Neuville pour aller fonder la mission de la Sénégambie et des deux Guinées, sur les côtes occidentales d'Afrique, berceau primitif de ces milliers de noirs qui peuplent aujourd'hui, non-seulement toutes les colonies françaises, mais encore toutes celles d'Angleterre, d'Espagne et de Portugal.

Mais au moment où tout semblait marcher au gré de l'institut naissant, une épreuve bien douloureuse vint tout à coup renverser

toutes ses espérances, sinon compromettre son existence même.

En effet, sur les sept missionnaires dont on vient de parler, cinq ne tardèrent pas à être moissonnés par la maladie et la mort dans ces climats brûlants, le sixième se découragea, et le septième, resté seul, sans secours et sans nouvelles d'Europe pendant plus d'une année, n'attendait plus chaque jour que le sort de ses heureux compagnons, morts victimes de leur dévouement et de leur inexpérience. La Providence le conserva, et il préside maintenant à cette mission en qualité de vicaire apostolique. Quoi qu'il en soit, effrayée par ces pertes nombreuses et prématurées, et ne sachant pas encore exactement à quelle cause elle devait les attribuer, la petite société se vit forcée de suspendre momentanément cette œuvre, espérant néanmoins que la mort de ces martyrs de la charité attirerait tôt ou tard les regards de Dieu sur cette terre désolée. En attendant, la grâce de Dieu lui vint en aide pour soutenir son courage, et cette épreuve, loin de l'abattre, ne servit qu'à lui inspirer un plus grand abandon entre les bras de la divine Providence.

L'année suivante, cinq prêtres du Saint-Cœur de Marie furent mis à la disposition de la sacrée congrégation de la Propagande pour la mission d'Haïti (Saint-Domingue), où cinq cent mille âmes remplies d'excellentes dispositions étaient et sont encore maintenant livrées comme en proie à quelques prêtres indignes, accourus de différents pays, et dont la vie plus que mondaine était un scandale permanent. Mais le temps marqué dans les desseins de Dieu n'était pas encore venu, et cette nouvelle tentative du zèle des missionnaires du Saint-Cœur de Marie fut une épreuve de plus pour la petite société. Le gouvernement haïtien était alors animé, comme il l'est encore aujourd'hui, de très-mauvaises dispositions envers la sainte Église. Ses exigences schismatiques obligèrent les missionnaires, à peine arrivés, de quitter le pays. Après mille tracasseries provenant de leur dévouement au Saint-Siège, ils partirent forcément, laissant dans une sorte de consternation les malheureux habitants de l'île, qui cependant n'avaient eu que le temps d'entrevoir en eux de véritables prêtres de Jésus-Christ.

Cependant des renseignements plus exacts sur la mission d'Afrique faisaient connaître à la société du Saint-Cœur de Marie, que les Européens pouvaient plus impunément qu'on ne l'avait pensé d'abord, s'établir sur ces côtes, moyennant toutefois certaines précautions exigées par ces climats. Elle eut donc la consolation de reprendre cette œuvre vers le milieu de l'année 1845. Ce nouvel essai devait encore lui coûter bien cher. L'un de ses trois premiers fondateurs, le R. P. Tisserant, nommé, par la sacrée congrégation de la Propagande chef de la mission, périt avant d'y arriver, dans le naufrage du *Papin*, le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge. Les

veilles publiques ont retenti dans le temps du courage héroïque déployé en cette circonstance par ce missionnaire du Saint-Cœur de Marie, qui ne se décida à chercher son salut qu'après avoir pourvu à celui du corps et surtout de l'âme de tout l'équipage et des passagers, et qui fut englouti dans les flots au moment même où, au milieu d'une lutte terrible contre la mort, il convertissait et baptisait un Juif, la dernière conquête de son zèle.

Au commencement de janvier 1847, Rome donna un vicaire apostolique à la mission de la Sénégambie et des deux Guinées, dans la personne de Mgr Truffet, membre de la jeune société. Mais une année ne s'était pas encore écoulée, que déjà la congrégation du Saint-Cœur de Marie déplorait la perte de ce savant et pieux évêque. La trop grande sévérité de vie que son zèle et sa ferveur lui avaient inspiré d'embrasser, avait sans doute beaucoup contribué à une mort si prématurée.

En 1848, la Propagande, voulant en quelque sorte dédommager la congrégation de tant de sacrifices, et la mettre à même d'établir sur des bases désormais plus solides la mission des côtes occidentales d'Afrique, nomma parmi ses membres deux évêques, qui furent placés à la tête de cette mission, et la dirigeant encore aujourd'hui.

La société du Saint-Cœur de Marie ayant donc passé par toutes ces épreuves, au milieu desquelles elle n'avait pas laissé d'acquiescer une certaine consistance et de prendre un grand développement, il sembla que les moments fixés par Dieu pour accomplir son union avec l'ancienne congrégation du Saint-Esprit étaient enfin arrivés.

Aussi toutes les difficultés qui jusqu'alors s'étaient invinciblement opposées à cette fusion disparurent - elles d'une manière toute providentielle, et la réunion des deux sociétés du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, suivant le désir du Saint-Siège, fut heureusement consommée vers la fin de 1848.

M. Monnet était alors supérieur de la congrégation du Saint-Esprit. Nommé, sur ces entrefaites, vicaire apostolique de la mission de Madagascar, il se démit de sa charge de supérieur en faveur du R. P. Libermann, fondateur de la société du Saint-Cœur de Marie, qui fut élu, à l'unanimité des suffrages, supérieur général des deux congrégations réunies. Nous avons déjà dit un mot de cet homme de Dieu. Les détails qui suivent sur son œuvre, le feront encore mieux connaître. Il est mort en odeur de sainteté, le 2 février 1852. Rien de plus intéressant et de plus édifiant que sa vie écrite par le R. P. Dom Pitra, religieux bénédictin de Solesme, devenu depuis cardinal.

La fusion de la société du Saint-Esprit avec celle du Saint-Cœur de Marie fut sanctionnée peu après par un décret du Saint-Siège apostolique. De plus, celui-ci, pour en perpétuer la mémoire, autorisa la nouvelle société, sur sa demande, à être plus

désignée désormais que sous le vocable de congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé-Cœur de Marie.

La congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé-Cœur de Marie est aussi reconnue légalement par le gouvernement français; avantage dont ne jouissent jusqu'à présent qu'un petit nombre de congrégations d'hommes en France.

II. Fin, nature et organisation de la Congrégation.

La fin de la congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé-Cœur de Marie est en général l'apostolat des pauvres et des malheureux de toute espèce, et les missions dans les pays infidèles; genre de ministère pour lequel on trouve plus difficilement des prêtres dans les rangs du clergé séculier.

Il résulte de là que la vie des prêtres de la congrégation est une vie essentiellement apostolique. Ils ne sont pas, en règle générale, employés au ministère paroissial et à poste fixe, en qualité de curés ou de vicaires, mais à des œuvres spéciales en dehors du ministère ordinaire; ou si, par exception, ils avaient à diriger des réunions de paroisse, ce ne serait que dans des pays de mission, et où encore ils seraient plutôt regardés comme missionnaires que comme curés proprement dits.

Pour assurer davantage le succès de cette vie apostolique, donner aux œuvres entreprises plus de stabilité et de durée, et préserver plus efficacement les missionnaires des dangers de toute espèce auxquels l'isolement pourrait les exposer, la congrégation a adopté, parmi ses lois constitutives et fondamentales, celle de la vie de communauté. Ses membres doivent donc se trouver toujours au moins deux ensemble, dans chacun de ses établissements, et faire en commun tous les exercices de règle et de piété.

De plus, le renoncement à soi-même et un grand amour pour Dieu étant la condition indispensable, et comme l'âme d'une vie vraiment apostolique, les missionnaires du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie se consacrent à Dieu par la vie religieuse, c'est-à-dire, par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Toutefois, comme la vie religieuse n'est, à vrai dire, dans la congrégation, qu'un moyen de plus grande sanctification pour ses membres, et non pas la fin qu'ils se proposent directement, il suit de là qu'ils doivent plus s'appliquer à l'esprit et aux vertus de la vie religieuse qu'à sa forme et à ses pratiques extérieures.

Ainsi, pour ce qui est en particulier du vœu de pauvreté, prescrit dans la congrégation, il consiste seulement à n'avoir rien en propre pour son usage personnel. Et, pour ce qui concerne les biens patrimoniaux, il oblige seulement à renoncer à leur usage, jouissance et administration personnels, mais non point à leur propriété ni à leurs revenus, qu'il est loisible à un chacun de

garder et dont il peut disposer à volonté. Et cela, non seulement relativement à ceux qu'il pouvait posséder au moment de sa profession, mais encore à ceux qui pourraient lui advenir plus tard par succession, héritage, dons entre vifs, etc.

Quant à ce qui concerne les austérités et pratiques de mortifications, la règle n'en prescrit aucune, attendu que les missionnaires ont besoin de conserver toute leur santé pour accomplir leurs œuvres si pénibles, et qu'ils trouvent déjà par ailleurs dans l'accomplissement des fonctions du zèle apostolique assez d'autres occasions de souffrir et de se sacrifier. Mais, par contre, elle demande un grand renoncement intérieur et une grande mortification du jugement et de la volonté, dispositions indispensables pour être de bons religieux et pour faire saintement l'œuvre de Dieu.

Les exercices de piété eux-mêmes ne sont pas très-multipliés dans la congrégation; on eût craint de gêner par trop les missionnaires dans les travaux si multipliés de leur ministère sacré; ils le sont toutefois assez pour conserver et développer en eux la ferveur et le zèle de leur sainte vocation.

On ne s'engage d'abord dans la société que par les vœux de trois ans. Ces premiers vœux expirés, les profès les renouvellent de cinq en cinq ans, ou bien les font à perpétuité, suivant le désir d'un chacun et avec l'agrément du conseil de la congrégation. Le supérieur général ne peut relever des vœux perpétuels qu'avec l'autorisation du cardinal préfet de la sacrée congrégation de la Propagande à Rome, et dispense du Pape quant au vœu de chasteté.

La congrégation du Saint-Esprit et du Sacré-Cœur de Marie n'est pas seulement composée de prêtres. Elle reçoit aussi des Frères convers, qui font les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, dans le même sens que les prêtres.

La fonction propre des Frères convers consiste à aider partout les missionnaires dans leurs travaux pour le salut des âmes, et plus spécialement dans les missions, leurs occupations regardant surtout le service matériel des communautés. Ils sont cependant aussi quelquefois employés à d'autres offices, suivant leurs aptitudes et leurs dispositions, tels que l'éducation agricole et professionnelle des enfants pauvres.

La congrégation est dirigée tout entière par un supérieur général élu à vie par le chapitre, qui communique à des supérieurs provinciaux et locaux une plus ou moins grande partie de son autorité, suivant qu'il le juge nécessaire ou utile pour la bonne administration des provinces et des communautés. Le supérieur général doit avoir en outre, auprès de lui, deux assistants pour l'aider de leurs conseils dans la direction des affaires ordinaires et courantes de la congrégation. Il doit, de plus, être assisté d'un conseil proprement dit, composé de six membres, où se traitent les affaires les plus importantes de la société; et enfin du

chapitre de la congrégation pour les questions d'un ordre encore plus élevé et d'un intérêt plus général. Les seuls profès de vœux perpétuels peuvent être promus aux différentes fonctions ci-dessus mentionnées, et avoir voix délibérative au chapitre.

L'institut est sous la dépendance du Saint-Siège, par l'intermédiaire de la sacrée congrégation de la Propagande; de telle sorte qu'il ne peut être dissous que par un décret de Rome, ni changer ses règles sans l'approbation de la Propagande. C'est d'après les inspirations de cette même congrégation qu'il dirige toutes les missions qui lui sont confiées, et il ne peut en entreprendre de nouvelles qu'avec son autorisation.

Pour ce qui est de l'exercice du saint ministère et de l'administration des sacrements, la société est soumise à la juridiction des ordinaires. Mais quant à ce qui concerne l'administration temporelle, religieuse et disciplinaire de l'institut, elle est réservée à ses supérieurs généraux, provinciaux et locaux, de telle manière qu'elle ne tombe aucunement à cet égard sous l'autorité des ordinaires des lieux, si ce n'est dans les cas prévus par le droit.

Ouvres de la Congrégation.

Les œuvres qui sont, au moment où nous insérons cette notice, l'objet du zèle des missionnaires de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, sont : 1° les missions infidèles; 2° les missions coloniales; à quoi il faut encore ajouter quelques établissements en France, et la direction du séminaire français à Rome.

1. *Missions infidèles.* — Ainsi qu'il a déjà été dit plus haut, la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie a fondé, en 1843, avec l'approbation du Saint-Siège, la mission des côtes occidentales de l'Afrique. Cette mission, qui est l'œuvre principale de l'institut, et relativement la plus importante de toutes celles dont il s'occupe, forme le vicariat apostolique des deux Guinées et de la Sénégambie. Son étendue le long des côtes est de douze cents lieues environ; l'intérieur des terres est inconnu. On n'a pu, jusqu'à présent, évaluer le nombre de ses habitants; mais il est certain qu'il dépasse de beaucoup le chiffre donné par les géographes; on le fixe approximativement à cinquante millions.

Deux évêques missionnaires, appartenant l'un et l'autre à la congrégation, sont à la tête de cette mission. Chacun d'eux a établi dans son district plusieurs communautés de missionnaires, échelonnées le long des côtes, dans un rayon assez étendu, pour embrasser le plus grand espace possible, et cependant assez resserré pour qu'il puisse y avoir entre elles des communications faciles, autant du moins que le permet la nature du pays.

Chaque communauté de missionnaires possède une église ou au moins une chapelle, où les saints Offices se célèbrent régulièrement les dimanches et fêtes, et où

se font les instructions pour les enfants, les catéchumènes et les néophytes.

Ces établissements sont :

1° Dakar (les noirs disent *n'dakaron*), à la pointe du Cap-Vert, à une demi-lieue environ de l'île de Goué, résidence du chef de la république du même nom. C'est aussi le séjour habituel de l'évêque coadjuteur et du vicaire apostolique des deux Guinées et de la Sénégambie. Le vicariat apostolique possède en cet endroit une maison spacieuse bâtie en pierre; ce qui est une merveille pour le pays. C'est la demeure ordinaire d'un certain nombre de missionnaires; on sert en outre de lieu d'acclimatement pour ceux qui arrivent de France. Les missionnaires des autres postes de la mission, qui viennent à tomber malades, y trouvent tous les soins que l'on peut réclamer l'état de leur santé. La mission possède encore à Dakar un autre établissement pour l'instruction des enfants noirs. Ces enfants, qui y sont élevés, d'ordinaire au nombre de 60 à 80, sont complètement entretenus aux frais de la mission. On les instruit soigneusement, suivant les attraites ainsi que le genre de capacités et d'aptitudes de chacun, soit dans les arts et métiers, soit dans les lettres. Ceux qui donnent des espérances de vocation à l'état ecclésiastique sont instruits et formés dans ce sens, pour l'établissement dans ce pays, d'un clergé indigène, conformément aux intentions du Saint-Siège. Plusieurs de ces enfants destinés au sacerdoce viennent d'être envoyés en France par Mgr Kobès, dans le petit séminaire de la congrégation, pour y poursuivre le cours de leurs études ecclésiastiques. A dix minutes de la maison des missionnaires se trouve un établissement des religieuses de l'Immaculée-Conception. Ces Sœurs rendent à la mission des services inappréciables par les soins dévoués et intelligents qu'elles donnent à l'éducation des jeunes nègres et au soulagement des malades.

2° Joal, village appartenant autrefois aux Portugais. Les missionnaires y ont une chapelle en bois et une école pour les garçons. La chrétienté de ce lieu qui n'était telle que de nom, lors de l'arrivée des missionnaires, est édifiante aujourd'hui et s'accroît peu à peu.

3° Sainte-Marie de Gambie, colonie anglaise, située au cap Sainte-Marie. La mission catholique y a été fondée, en dépit de la propagande protestante, en janvier 1849. Elle y possède une maison pour les missionnaires, un établissement de religieuses de l'Immaculée-Conception et une belle église. Outre le bien qui se réalise parmi les habitants de la colonie même, la religion catholique étend aussi ses bienfaits sur les noirs du voisinage et de l'intérieur. Les religieuses donnent l'instruction à plus de 60 enfants; elles soignent les malades, et leurs services sont si bien appréciés, que le gouverneur anglais leur a confié un hôpital civil qu'il a fait bâtir dans cette colonie.

4° Saint-Joseph de Bonga, au cap Estern,

à huit lieues au nord du comptoir français du Gabon. Cette mission a été fondée en 1847. Elle possède actuellement une toute petite chrétienté, une école de garçons dirigée par les missionnaires, et une école de filles tenue par les religieuses, qui s'occupent du soin des malades.

5° Sainte-Marie du Gabon, comptoir français sur la rivière de ce nom, résidence du vicaire apostolique et point central des missions circonvoisines. Commencée en 1844, la mission du Gabon s'est continuée sans interruption jusqu'à ce jour. Il s'y trouve un village chrétien formé par des noirs que les Français y ont importés en 1849. Les religieuses dans ce pays sont spécialement occupées, outre l'éducation de l'enfance, à desservir un hôpital, dont le local a été fourni par le gouvernement français.

6° Saint-Thomas, au village du roi Denys, sur la rive gauche du Gabon. Le roi Denys est un des plus renommés du pays. Après s'être opposé longtemps à l'établissement de la mission catholique il a appelé lui-même les missionnaires, et leur a permis d'établir une école qui donne de grandes espérances.

La mission des côtes occidentales de l'Afrique, est en possession, à Dakar, d'une très-belle imprimerie dirigée par les Pères et les Frères de la congrégation. Les missionnaires ont actuellement en voie d'exécution des travaux sur dix langues indigènes, savoir : le Wolof, le Sérér, le Sarakoulet, le None, le Toukoleur, le Handingue, l'Aboulé, le Benga, le Mpougué et le Boulou. Ils enseignent notre sainte religion en six langues différentes : en Wolof, Serer, Sarakoulet, Boulou, Benga et Mpougué. — De leurs presses sont sortis déjà grand nombre de dictionnaires, catéchismes et autres ouvrages de ce genre à l'usage des néophytes et des missionnaires. Le gouvernement français du Sénégal met aussi quelquefois à contribution les presses des missionnaires, loin de la mère-patrie.

Plusieurs des principales difficultés qui s'opposaient d'abord au succès de la mission sont maintenant aplanies. Les missionnaires ont acquis une certaine expérience du climat, des maladies, des langues, des mœurs et des usages du pays : des traditions, fruit de l'expérience, se sont formées et se conservent soigneusement. L'organisation administrative de la mission est fondée aujourd'hui sur des bases solides, et pourra fonctionner désormais d'une manière plus régulière que jamais.

De plus, la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie a adopté certaines mesures et précautions, dont les effets devront être très-salutaires, soit pour l'acclimatation des missionnaires, soit pour la conservation ou le rétablissement de leur santé.

Il y a donc lieu de croire que la mission des côtes occidentales d'Afrique, dont les commencements ont été si pénibles, et ont coûté un nombre assez considérable de ses meilleurs ouvriers, sera d'une part moins

éprouvée à l'avenir, et deviendra, d'autre part, plus féconde en heureux résultats.

II. *Missions coloniales.* — Comme il a déjà été dit plus haut, au moment où la congrégation du Saint-Cœur de Marie prenait naissance, dans le but de voler au secours des noirs esclaves des colonies, celle du Saint-Esprit était déjà en possession d'évangéliser ces pays, soit par elle-même, soit par des prêtres séculiers, formés par elle au séminaire colonial, dit du Saint-Esprit.

Par la fusion des deux sociétés, l'œuvre de la régénération morale et religieuse des colonies est donc devenue doublement l'œuvre de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. Il est vrai, l'état actuel des noirs dans nos possessions d'outre-mer présente un tableau beaucoup moins affligeant qu'autrefois, tant par suite de leur émancipation, que de l'érection des évêchés dans les trois principales colonies, œuvre qui est due en grande partie au zèle, à la sagesse et à la prudence du R. P. Libermann. Toutefois, les besoins de ces âmes, qui forment les deux tiers environ de la population coloniale, sont toujours et seront longtemps encore bien grands, d'autant plus que le clergé séculier de ces pays, malgré tout son dévouement, est loin encore d'être suffisant, quoique plus nombreux qu jamais, pour pouvoir s'en occuper autant qu'il serait nécessaire.

La congrégation a des missionnaires au Sénégal, à l'île Maurice (colonie anglaise), à l'île Bourbon, à la Martinique, à la Guadeloupe, et à la Guyane.

La colonie du Sénégal, composée de l'île Saint-Louis et de celle de Gorée, est exclusivement confiée aux Pères de la société, sous la juridiction d'un préfet apostolique, membre de la congrégation.

A Bourbon, à Cayenne, à la Guadeloupe et à Maurice, les Pères de la congrégation, réunis en petites communautés, servent d'auxiliaires aux prêtres des paroisses, sous l'autorité des supérieurs ecclésiastiques de ces pays. Ils s'y occupent tout spécialement de la classe noire et mulâtre, sans laisser pourtant de s'y rendre aussi utiles que possible au salut des blancs. A Bourbon, les missionnaires ont fondé et dirigent une école primaire, agricole et professionnelle pour les enfants pauvres de la colonie. Ils ont aussi institué une communauté de religieuses dites, Filles de Marie, dont l'esprit est le même que celui de leurs fondateurs, et qui ont également pour but de se vouer aux œuvres humbles et pénibles, et de soulager les plus grandes misères.

Ces différentes missions en général n'ont jamais cessé depuis leur origine jusqu'à ce jour, d'obtenir de très-grands et très-heureux résultats pour l'avancement du royaume de Jésus-Christ.

A la Martinique, les Pères de la société dirigent le grand séminaire, fondé en ces derniers temps par Mgr Leherpeur, évêque de Saint-Pierre et de Port de France. Ils sont

en outre chargés de desservir le pèlerinage de Notre-Dame de la Délivrance, érigé également depuis peu par Sa Grandeur.

Le grand séminaire de la Martinique, établissement digne d'être envié et imité par les colonies Anglaises et Espagnoles, donne de grandes espérances pour l'avenir religieux de cette colonie.

III. *Etablissements en France.* — Outre ces établissements dans les pays étrangers, la congrégation en possède encore quelques-uns en France, et dirige de plus le séminaire français à Rome. La maison-mère de la société a son siège à Paris rue des Postes n. 30, résidence ordinaire du supérieur général. A cet établissement est annexé le séminaire des colonies dit du Saint-Esprit, dirigé par les Pères de la congrégation. On a quelquefois confondu, et à tort, les prêtres sortis de ce séminaire du Saint-Esprit avec les membres mêmes de la congrégation qui dirige cet établissement. Le séminaire colonial n'est qu'une des œuvres de cette congrégation et est exclusivement destiné à la formation des jeunes ecclésiastiques qui désirent se consacrer, en qualité de prêtres séculiers, à l'exercice du saint ministère, dans les colonies françaises, sans être aucunement liés par les vœux religieux comme le sont les propres membres de la société.

La congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie a de plus un petit et un grand séminaire à elle, le premier situé en Bretagne (Morbihan) et le second à Paris, impasse des Vignes, dans un local attenant au séminaire colonial, mais dont il est d'ailleurs entièrement distinct et séparé. C'est dans ces deux établissements qu'elle forme graduellement ses sujets à la science et aux vertus nécessaires à ses membres. Le noviciat des aspirants ecclésiastiques de la congrégation est situé dans la maison de campagne de la maison-mère, à Mons-Ivry, près Paris (barrière Fontainebleau). Celui des Novices-Frères se trouve à Saint-Ilan, près Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). Les nombreux frères qui y sont formés s'occupent, sous la direction des Pères, de l'œuvre des écoles agricoles de Saint-Ilan dont la fondation a eu tant de retentissement en France. Là, de nombreux enfants pauvres, orphelins, délaissés, reçoivent, outre les bienfaits d'une éducation chrétienne, l'instruction primaire combinée avec l'instruction agricole et professionnelle, en rapport avec leur âge et leurs diverses aptitudes.

Au moment où nous écrivons ces lignes la congrégation fonde un autre établissement analogue à Cellule près Riom (Puy-de-Dôme). Elle possède de plus une maison à Bordeaux où trouve tout à la fois un point de ralliement et une direction, les œuvres des soldats, de la Sainte-famille, des vieillards, etc.

Enfin elle a fondé, en 1854, à Rome, sous les auspices et avec les plus précieux encouragements de N. S. Père le Pape Pie IX et d'un grand nombre de NNgrs les évêques de France, un établissement de hautes études,

pour les jeunes ecclésiastiques français. Elle le dirige avec un succès qui dépasse toutes les espérances. La première année le séminaire français comptait déjà dix élèves, l'année dernière le nombre a été doublé, et celle-ci il s'élève à plus de 30. Plusieurs de ces élèves qui suivent les cours du collège Romain se sont distingués dans les examens publics, et sont revenus en France avec les titres de licenciés ou de docteurs en théologie.

EUDISTES. Cette congrégation fondée par le P. Eudes, en 1643, a, outre la France, un champ d'action à Saint-Gabriel, dans l'Amérique du Nord, où elle a un collège.

On écrivait de Rome, 16 avril 1757 :

« Le 3 de ce mois, le Saint-Père a sanctionné un important décret de la congrégation des Evêques et Réguliers, par lequel se trouve solennellement approuvée et confirmée une des associations de prêtres les plus recommandables de France. Ce n'est pas une société nouvelle, qui n'a que son état présent à exposer pour faire augurer de son avenir ; il s'agit d'une antique congrégation, éprouvée par les révolutions, ayant rendu des services à l'Eglise, lui ayant donné des martyrs et des confesseurs, et dont les constitutions ont subsisté pendant près de deux cents ans sans avoir jamais été altérées. Il s'agit de la congrégation de Jésus et Marie, plus connue sous le nom populaire de Pères Eudistes, à laquelle le décret d'approbation du Saint-Siège ne manquera pas d'imprimer un élan remarquable, en assurant sa stabilité, sa forme et sa perpétuité.

« On sait que la Société des Eudistes, qui a pour fin principale de diriger des séminaires diocésains, a été fondée dans ce but, en 1645, par le Père Jean Eudes, de Mézerai. Ce prêtre vénérable avait déjà fait partie de la congrégation de l'Oratoire pendant dix ans, lorsqu'il se décida à la quitter pour fonder une œuvre nouvelle. Il trouvait que les Oratoriens s'étaient écartés de leur but et ne s'occupent pas de former des ecclésiastiques dans les séminaires, et il voulut seconder les desseins du concile de Trente, en se consacrant à l'enseignement théologique. Le Père Eudes donna de plus à sa congrégation, pour seconde fin particulière, la prédication de missions dans les provinces, et enfin accessoirement l'enseignement de la jeunesse dans les collèges. Le séminaire de Caen fut le premier dont la direction fut confiée aux prêtres zélés qui s'étaient joints au pieux fondateur ; et successivement les Eudistes se développèrent au point qu'à l'époque de la Révolution, la congrégation possédait douze séminaires, quatre collèges, une maison de retraite et d'études à Paris, outre un grand nombre de cures, de chapellenies et de bénéfices. Dans ces temps désastreux, sur plus de 400 Eudistes, pas un seul ne fut apostat, et ils eurent, au contraire, la gloire de fournir dix martyrs aux massacres des Carmes. L'un d'eux était le P. Hébert, supérieur de la maison de Paris et ancien confesseur de Louis XVI. Dans

l'exil, les Eudistes n'oublièrent pas les devcirs spéciaux de leur ministère, et deux d'entre eux, les PP: Auger et Bosvy, réunirent plus de 600 prêtres ou clercs au château de Winchester, pour les y perfectionner dans les sciences théologiques. Lorsque la paix rendue à l'Eglise leur permit de rentrer en France, les Eudistes se disséminèrent comme professeurs dans différents diocèses de France; c'est seulement en 1826, que les membres survivants de l'ancienne congrégation, réunis à Rennes, résolurent de se réorganiser, et nommèrent pour leur supérieur à vie le P. Blanchard. Il a eu pour successeur, en 1837, le P. Jérôme Louis; et depuis 1849, c'est le Père L. Gaudaire qui est supérieur général de la congrégation. — Elle compte aujourd'hui 85 prêtres ou clercs et 60 frères servants; elle dirige un petit séminaire à Valognes, et des collèges florissants à Rennes, à Redon et à Luçon; elle a son noviciat à La Roche, près de Redon, et des missionnaires dans le diocèse de Coutances et jusqu'aux Antilles. Le décret d'approbation que les Eudistes ont obtenu et qu'ils désiraient ardemment, va leur inspirer une nouvelle ardeur à poursuivre l'œuvre de l'éducation et des missions, en même temps qu'il déterminera des prêtres pieux à se joindre à la société de Jésus et Marie, pour y augmenter le nombre des ouvriers évangéliques.

« Dès l'origine de sa fondation, le P. Eudes obtint des lettres patentes du roi, et les approbations épiscopales ne lui firent pas défaut. Mais le vénérable prêtre sollicita toute sa vie l'approbation du Saint-Siège, et l'op-

position des Oratoriens et d'autres corps religieux vint toujours entraver ses demandes. Les Eudistes obtinrent cependant de la cour de Rome des décrets partiels confirmant les différents séminaires dont ils prenaient la direction, ainsi que les bulles ou brefs approuvant leur œuvre de mission dans les paroisses, pour y détruire le désordre et y renouveler la piété. La nouvelle société a été plus heureuse que l'ancienne, et après avoir obtenu, en 1851, un premier décret de Rome, contenant l'éloge de l'institut, elle a le bonheur aujourd'hui de se voir approuvée solennellement par le Saint-Siège. Elle doit cette précieuse faveur à la bienveillance du Souverain Pontife, aux démarches actives du digne supérieur général, et au zèle de Mgr Poirier, prélat domestique de Sa Sainteté et vicaire général de Port-d'Espagne (île de Trinidad, aux Antilles), lequel poursuit avec une rare activité cette affaire à Rome depuis plusieurs mois. Mgr Poirier, qui appartient à l'institut des Eudistes, est missionnaire dans les Antilles anglaises depuis dix-huit années; il relève en ce moment d'une grave maladie qui a mis ses jours en danger, et le Saint-Père, dans sa touchante sollicitude pour la santé du pieux convalescent, dont il apprécie tout le mérite, lui a envoyé un de ses camériers secrets, le jour même de la signature du décret d'approbation, pour lui en porter de sa part la bonne nouvelle. C'était, en effet, combler tous les vœux de Mgr Poirier, et l'on peut apprécier combien il a été ému de la flatteuse et délicate attention de Sa Sainteté. »

F

FRANCISCAINES DU TIERS - ORDRE. Elles ont des maisons dans les endroits des missions, que voici : en Hollande : à Rozendahl, Michelbecke, Scydingue, etc.; aux Îles Britanniques : à Aberdeen, Cauward, Glasgow, Inverness; dans l'Am. du Nord :

à Cincinnati, Saint-John et Oldenbourg.

FRANÇOIS DE SALES ET SAINT-CHARLES BORROMÉE (SOCIÉTÉ DE SAINT-). Congrégation belge, qui possède une maison dans l'Amérique du Nord, à Alexandrie, diocèse de Natchitoches.

G

GÈNES (COLLÈGE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES DE), magnifique établissement, dirigé par les Lazaristes, sous la suprême autorité de la Propagande et sous la protection de l'archevêque, actuellement Mgr Charvaz, né en 1803, le 25 décembre, et évêque *in partibus* de Sébaste, jusqu'en 1852.

Le collège Brignole-Sale-Negrone, fondé par M. le marquis Antoine de Brignole-Sale et madame la marquise Arthémise de Negrone, dans le but de pourvoir à l'instruction de vingt-quatre jeunes gens, choisis dans les divers diocèses d'Italie et de France, pour les mettre ensuite à la disposition de la sacrée congrégation de la Propagande, a été inauguré, le dimanche 11 février 1855, vers trois heures de l'après-midi, à Passolo,

résidence des Prêtres de la Mission, à la sollicitude desquels la direction de l'œuvre a été confiée. La cérémonie s'ouvrit par le chant du *Veni, Creator*. Monseigneur Charvaz, archevêque de Gènes, donna ensuite la bénédiction avec le très-saint Sacrement; puis, de l'église, on se rendit dans la salle principale du collège, où l'illustre prélat, M. Etienne, digne supérieur des missionnaires de Saint-Vincent de Paul, et M. le marquis de Brignole-Sale, prirent successivement la parole.

Parmi les illustres personnages qui honoreront cette réunion de leur présence, on remarquait Mgr l'évêque d'Orléans, accompagné de son grand vicaire; le vicaire général de l'archevêché de Gènes, M. Pirnigotti, et les pieux fondateurs qu'entourait

une assemblée d'élite, où se distinguait la fleur de la noblesse génoise. La solennité se prolongea jusqu'à cinq heures et demie de l'après-midi. L'assemblée, déjà vivement impressionnée, accueillit par une salve d'applaudissements un des élèves du collège, M. Gaspar Olmi, de Sienne, jeune homme de vingt ans, qui la remerciait de son bienveillant concours, par une pièce de poésie remarquable : cette composition vraiment inspirée et déclamée avec âme, attendrit les assistants jusqu'aux larmes : heureux présage pour l'élève, et pour l'établissement qui signale son début par de tels sujets. MM. Laurent Costa et Henri Bixio célébrèrent à l'envi cette fête d'inauguration, celui-ci par une ode vraiment digne de lui, et celui-là par un hymne en l'honneur de la sainte Vierge, dédié à M. le marquis de Brignole; mais nous ne reproduirons pas ici ces pièces remarquables, notre plume n'y pouvant se résoudre à en entreprendre la traduction.

Discours de Mgr André Charvaz, archevêque de Gènes.

« Messieurs,

« Tout est nouveau pour nous, mais tout est grand et saint dans l'objet qui nous réunit ici en ce jour. L'Eglise et la religion y inaugurent une de ces institutions qui sont destinées à traverser les siècles et à répandre au loin les bienfaits dont le christianisme est la source. La patrie, et la ville de Gènes en particulier, déjà si riche en établissements de tout genre, en acquièrent un nouveau qui sert comme de couronne et de complément à tous les autres, et cet établissement ne le cède en rien, en grandeur et en utilité, à ceux que les siècles les plus pleins de foi, les générations les plus pieuses et les plus ferventes ont élevés par le passé dans le sein de cette illustre et religieuse cité. Dès lors, il ne sera plus vrai de dire qu'en fait d'œuvres inspirées par de nobles et généreuses pensées, d'œuvres marquées dans leur exécution au coin de la véritable grandeur; il ne sera plus vrai de dire, reprenons-nous, que notre siècle n'a su que censurer et détruire les œuvres des siècles qui l'ont précédé, mais que, de lui-même, il n'a su rien créer, rien produire qui puisse mériter les éloges et l'admiration des siècles qui le suivront. Honneur donc à l'illustre citoyen et à sa noble compagne qui ont mis leur patrie au-dessus d'un tel reproche, en l'enrichissant d'un de ces établissements, je dirais plutôt uniques que rares, d'un de ces établissements d'où doit découler toute sorte de biens sur l'Eglise et sur la société. Salomon disait de la véritable sagesse qu'en la recevant il avait reçu avec elle tous les biens : *Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa...* (Sap. vii, 11.) Cela n'est pas moins vrai de ces grandes œuvres que la religion, émanation de la sagesse divine, inspire à ses enfants. Que n'avons-nous, pour

développer cette pensée, l'éloquence de ce collègue vénéré et chéri qui honore aujourd'hui cette réunion de sa présence (1) !

« S'il est une vérité dont les événements, ceux qui se sont passés depuis soixante ans surtout, aient porté la démonstration jusqu'à la dernière évidence; une vérité dont tous les hommes supérieurs et dégagés de préjugés conviennent unanimement aujourd'hui, à quelque religion, à quelque école ou parti qu'ils appartiennent : c'est que la civilisation est le fruit de la religion; c'est qu'il n'y a pas de civilisation sans religion, et que celle-là suit invariablement et partout les phases de celle-ci. Aussi l'histoire de l'une se confond-elle en tout lieu avec l'histoire de l'autre, sans qu'il soit possible de les séparer. C'est le rapport de l'effet avec la cause, de la conséquence avec le principe d'où elle émane. Aussi le niveau de la civilisation s'élève-t-il ou s'abaisse-t-il en proportion de ce que la religion elle-même fleurit ou tombe en décadence. Je parle, comme on le voit, de la véritable civilisation, de celle qui embrasse les mœurs, les idées, les lois et les institutions, aussi bien que les intérêts purement matériels de la société; je parle de cette civilisation qui s'étend à toutes les classes, à tous les rangs de la société, depuis le plus infime jusqu'au plus élevé, pour leur faire sentir à tous son influence, ses bienfaits; et non pas de cette civilisation indigne de ce nom, qui ne vise qu'à une prospérité purement matérielle, à un bien-être purement sensuel, toujours restreint d'ailleurs à quelques classes privilégiées; prospérité et bien-être qui constituent si peu la véritable civilisation, qu'ils n'en font que la partie la moins noble, et qu'ils ne sauraient même avoir une base solide et durable en dehors de ces principes religieux et moraux auxquels la religion seule sert de fondement et de sanction.

« Je disais, messieurs, que les événements qui se sont passés depuis soixante ans surtout, ont proclamé plus que jamais l'alliance indissoluble, je dirai mieux, la filiation de la civilisation par la religion. En effet, après l'appel que Julien l'Apostat avait fait aux lettres et à la philosophie païennes pour remplacer le christianisme dans sa mission de civilisation, appel stérile et sans résultats, ainsi que l'histoire l'atteste; après cet appel, dis-je, le monde vit encore, à quatre siècles d'intervalle, de nouveaux et gigantesques efforts tentés pour détruire le christianisme et essayer d'une autre civilisation. Ce fut l'entreprise de cette foule de lettrés, de savants, de philosophes connus sous le nom d'*encyclopédistes*, qui ont abouti à l'athéisme en fait de religion, à la plus sanglante anarchie, au terrorisme, en fait d'ordre civil et social. Le monde sait ce que vaut une telle civilisation, et Dieu veuille qu'il s'en souvienne assez de nos jours, pour n'être pas tenté d'en faire un nouvel essai.

« Mais, messieurs, s'il est hors de doute

(1) Mgr l'évêque d'Orléans.

pour tout homme éclairé et impartial, qu'il n'y a pas de véritable civilisation hors de la religion chrétienne, et si le Catholicisme seul mérite véritablement ce nom ; s'il est le seul qui en conserve l'influence, qui en propage les doctrines, qui en répandent les bienfaits, ainsi que cela est attesté à tous les yeux par l'histoire de ses missions sur toute la surface de l'univers ; que peut-on entreprendre de plus grand, de plus avantageux à l'humanité, que de fonder une de ces écoles, que de créer une de ces institutions destinées à répandre partout les lumières de la foi avec les germes de la civilisation, à faire de l'infidèle un croyant, du sauvage un homme en même temps qu'un Chrétien ? Or, voilà ce que s'est proposé le noble couple qui a donné son nom et l'existence à cette nouvelle institution ; voilà le but qu'il désire atteindre au prix de cette générosité et de cette munificence auxquelles nous n'étions plus habitués, et avec lesquelles il a pourvu à sa dotation. Et voilà pourquoi je disais en commençant que tout était nouveau, mais que tout était grand et saint dans l'objet de cette réunion.

« Guidés par les vives et sûres lumières de la foi, profondément attachés à notre sainte religion, éclairés sur les véritables besoins de la société et sur les moyens les plus efficaces de les satisfaire, ils ont compris, ces nobles et généreux fondateurs, que, pour faire des bienfaiteurs de l'humanité, il fallait faire des missionnaires, et que, pour avoir de véritables civilisateurs, il ne fallait rien moins que de véritables apôtres. Dès lors, ajoutant à tant d'œuvres par lesquelles leurs ancêtres s'étaient déjà rendus illustres et chers à leurs concitoyens, celle que nous inaugurons en ce jour, ils ont fait généreusement à Dieu et aux hommes, qui sont ses enfants, le sacrifice d'une notable portion de leur fortune. Nous dirons à d'autres qu'à eux que si, en faisant un tel sacrifice, ils avaient pu s'inspirer à une autre source qu'à celle des sentiments les plus purs et les plus élevés de notre sainte religion ; que si cette fumée passagère qu'on appelle gloire humaine avait pu avoir quelque part à leur dessein, ils auraient encore, en l'exécutant, trouvé moyen de rehausser la gloire des œuvres de leurs plus illustres ancêtres, d'égaliser celle de leurs plus grands et plus généreux concitoyens, en même temps qu'ils légueraient à la postérité un monument qui perpétuerait à jamais le témoignage de leur foi, de leur zèle pour la religion et pour le bien de l'humanité.

« Et ici, messieurs, pour juger de l'excellence de cette institution, il faudrait dérouler tous les genres de bienfaits que portent aux nations infidèles, ou à celles qui sont séparées de nous par le schisme et l'hérésie, ces missionnaires zélés, ces envoyés de Dieu qui quittent père, mère, patrie ; qui renoncent à leurs amis, à leurs biens, qui renoncent à eux-mêmes pour aller aux extrémités du monde, s'il le faut, enseigner à des peuples inconnus, à des

sauvages, le nom de Dieu, sa sainte loi, son culte, leurs devoirs envers leurs semblables, et en faire ainsi des hommes, des Chrétiens, des citoyens.—Mais le temps ne me permet pas d'entrer dans ce vaste sujet. Ce que je ne puis me dispenser de faire observer ici, c'est que les mérites de ces saints envoyés deviennent aussi le partage des pieux fondateurs de l'établissement qui les a préparés à leur sainte mission.

« Je me transporte en esprit, messieurs, sur cette montagne de la Galilée, où le Sauveur, réunissant pour la dernière fois ses apôtres à ses pieds, leur adressa ces solennelles paroles dont l'exécution a été la conversion du monde : *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai ordonné. Voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.* (Cf. *Matth. xxviii, 19, 20*). Je me figure quelque grand de cette nation, accompagné de sa pieuse femme, se jetant aux pieds du Sauveur après avoir entendu ces étonnantes paroles, et lui disant dans un transport d'amour, de zèle et de reconnaissance : Seigneur, les apôtres auxquels vous venez de confier une si étonnante mission, la rempliront fidèlement. Assistés de l'Esprit-Saint qui leur enseignera toute vérité (*Joan. xvi, 13*), et leur dictera jusqu'aux paroles même qu'ils devront faire entendre devant les tribunaux où ils seront traduits (*Luc. xxii, 12*) ; enrichis de dons extraordinaires, parlant toutes les langues sans les avoir jamais apprises, guérissant toute sorte de malades, ressuscitant les morts, vos envoyés possèdent miraculeusement tout ce qui leur est nécessaire pour l'accomplissement de leur mission. Mais, Seigneur, dans les vues de votre sagesse, ces dons extraordinaires n'auront qu'un temps et ce temps est assez court ; cette manière de former des apôtres n'appartient qu'à vous, et vos apôtres eux-mêmes ne pourront le transmettre à leurs successeurs. Votre Eglise, Seigneur, doit cependant durer jusqu'à la fin des siècles, et, dans le long intervalle de sa durée, vos ministres, vos envoyés, privés de cette soudaine et miraculeuse infusion de vos grâces et de vos dons, formés à leur mission, non plus par vous ou par l'Esprit-Saint, qui pouvez changer en un instant des ignorants en docteurs, des pêcheurs en apôtres, seront réduits à acquérir la connaissance des langues et la science de vos saintes doctrines à la sueur de leur front. Ils auront besoin de longues études, de maîtres habiles, et de tout ce qui est nécessaire pour les rendre dignes de leur sainte et difficile mission. Oh bien ! divin Sauveur, si vous daignez nous le permettre, nous venons mettre à vos pieds, et, à l'exemple de Zachée, nous venons offrir à ces ministres pauvres d'un maître plus pauvre qu'eux encore une bonne portion de notre fortune, afin que

ces jeunes aspirants à l'apostolat aient un lieu où ils puissent se recueillir, une école où ils puissent s'instruire, des maîtres dont ils puissent recevoir les leçons; tous les moyens nécessaires, en un mot, pour acquérir la science et la vertu dont vous voulez qu'ils soient ornés pour porter avec gloire votre saint nom à la face des nations. Agréez notre offrande, Seigneur, et mettez le comble à notre bonheur en exauçant notre prière et nos désirs. Si une telle offrande eût été réellement faite au Sauveur dans la circonstance que je viens de rappeler, peut-on douter, messieurs, que celui qui s'est montré si sensible à l'hospitalité qu'il avait reçue dans la maison de Lazare, que celui qui a récompensé par la plus grande de toutes les grâces la générosité de Zachée, et qui a promis de si magnifiques récompenses à ceux qui le recevraient dans la personne des apôtres, à ceux même qui l'assisteraient dans la personne des pauvres, peut-on douter, dis-je, qu'il n'eût exalté la foi de ces généreux donateurs, à l'égal de celle du Centenier, et qu'il n'eût récompensé leur piété, leur zèle, leur générosité aussi magnifiquement qu'il l'a fait à l'égard de ceux de ses contemporains que nous venons de nommer? Eh bien! Messieurs, la supposition que je viens de mettre devant vos yeux, se change aujourd'hui en réalité, et nous avons devant nous le couple fortuné qui a réellement tenu, dans le fond de son cœur, non à Jésus-Christ en personne, mais à son vicaire, à celui qui le représente ici-bas, le discours si plein de foi que vous venez d'entendre, et lui a fait l'offre si touchante, si généreuse que nous venons de rapporter.

« Mais, puisque c'est dans l'unique intérêt de la propagation de la foi que ce nouveau séminaire a été fondé; puisque c'est au successeur de Pierre que le don eu a été fait, il était convenable, il était juste que ce fût aussi du centre de l'unité catholique que découlassent les règles qui doivent le diriger. Et voilà pourquoi tout ce qui concerne l'ordre des études et la discipline intérieure a été concerté avec la sacrée congrégation de la Propagande et a reçu son approbation; voilà pourquoi les sujets qui en sortiront, seront mis à la disposition de cette même congrégation. Rome est la grande, l'unique source de la mission catholique; c'est à elle qu'il appartient de répéter de nos jours et jusqu'à la fin du monde : *Allez, enseignez les nations auxquelles je vous envoie*. Mission et pouvoirs, tout doit partir d'elle, tout doit y converger, et tout doit y rentrer. On ne travaille à la vigne de l'Évangile, on ne sème dans le champ du père de famille, on ne bâtit sur le fondement apostolique qu'autant qu'on travaille, qu'on sème ou qu'on bâtit avec celui et sur celui auquel il a été dit : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise*. Honneur donc à la sagesse de nos pieux fondateurs d'avoir bâti sur le fondement le plus solide, et d'avoir rattaché leur œuvre, par les liens les plus intimes possibles, à la source de l'unité, au

centre de la catholicité, en un mot à la grande œuvre de la Propagande romaine.

« Mais ce qui ne fait pas moins l'éloge de la prudence de nos zélés fondateurs, et qui assure en même temps le succès de leur œuvre, c'est de l'avoir confiée à la vénérable congrégation des prêtres de la mission de Saint-Vincent de Paul. Héritière de l'esprit et des vertus de ce grand saint, cette congrégation se trouve encore, après deux siècles, telle que saint Vincent l'a laissée. C'est le même zèle, la même sagesse, la même abnégation, la même simplicité. Faire le plus de bien avec le moins de bruit possible, être propres à tout et ne se croire bons à rien, sauver les âmes en se sacrifiant, en s'immolant soi-même chaque jour; telle paraît être la devise de ces saints prêtres, qu'on ne rencontre presque jamais chez les grands du monde, mais qu'on est sûr de trouver chez eux quand on a besoin de leurs conseils ou de leur coopération; de ces prêtres qui, toujours fidèles à leur vocation d'évangéliser les pauvres, ne témoignent d'empressement que pour les œuvres les plus obscures, les missions les plus délaissées, et redoutent jusqu'aux fonctions religieuses même, lorsque ce sont des fonctions d'éclat.

« C'est à ces dignes fils de Vincent de Paul, c'est à ces hommes doux et humbles de cœur, zélés et charitables comme leur saint fondateur, que sera désormais confiée l'œuvre que nous inaugurons en ce jour. C'est sous le nom et le patronage de cet incomparable saint qu'elle sera placée. Est-il un nom plus propre à attirer sur elle les bénédictions du Ciel que le nom de cet apôtre de la religion et de l'humanité? Et ne voyons-nous pas constamment, et de nos jours plus que jamais, que les institutions dont il est le fondateur, ou celles qui se placent même simplement sous ses auspices en empruntant son nom, produisent partout les fruits de grâce et de salut les plus salutaires et les plus consolants? Ne voyons-nous pas ces saintes filles qui portent son nom, ces intrépides apôtres de la charité, ravir d'étonnement et d'admiration les peuples du Levant, les disciples même de Mahomet, par l'éclat de leurs vertus et les prodiges de leur charité? Conquérantes d'une nouvelle espèce, ne dirait-on pas qu'elles ont reçu la mission de préparer ainsi le retour de ces peuples à la foi de Jésus-Christ?

« Que dirons-nous de cette œuvre toute récente, de ces Conférences de Saint-Vincent de Paul qui datent à peine de quelques lustres, et qui couvrent déjà l'univers catholique de leurs nombreuses réunions et des fruits admirables dont le Seigneur couronne partout leur zèle et leurs travaux? Y eut-il jamais institution venue plus à propos, institution mieux adaptée aux maux et aux besoins du siècle, institution plus hautement réclamée par l'état de la religion et de la société? Eh bien! c'est sous le grand nom, c'est sous les auspices de saint Vincent de

Paul, que cette œuvre fleurit et se couvre de fruits si admirables aux yeux de la foi, si précieux à ceux de l'humanité.

« Après ce que nous venons de dire sur l'importance de cette œuvre aux yeux de la religion et de la société, il n'est pas nécessaire sans doute que nous vous parlions du vif intérêt que nous lui portons, et des vœux que nous formons pour son prompt et heureux développement. Nous acceptons avec autant de joie que de reconnaissance pour nous et pour nos successeurs la part qui nous y est faite, et il n'est rien que nous ne soyons disposé à faire pour seconder, dans notre diocèse, les vocations qu'il plaira au Seigneur d'y susciter pour en atteindre le but.

« Bénissez donc, Seigneur, cette œuvre nouvelle que nous venons placer sous la protection de votre grand saint Vincent de Paul, que nous confions au zèle et à la sagesse de la pieuse famille des Prêtres de la mission. Bénissez cette congrégation si édifiante, si utile à l'Eglise. Fécondez le zèle qu'elle va déployer dans la nouvelle œuvre dont elle doit désormais s'occuper. Oui, bénissez les maîtres et bénissez aussi les élèves, afin que, par la sollicitude des uns et l'application des autres, il ne sorte d'ici que des missionnaires aussi vertueux qu'éclairés, aussi humbles que zélés, des hommes enfin qui, à l'exemple du grand Apôtre, cherchent constamment et exclusivement non leur propre gloire ou leurs propres intérêts, mais la gloire et les intérêts de Jésus-Christ. Mais bénissez surtout, Seigneur, dans la plénitude de votre bonté et de votre miséricorde, les généreux fondateurs de cette œuvre uniquement destinée à la gloire de votre saint nom. Récompensez leur zèle et leur piété en répandant sur eux et sur leurs proches les plus abondantes bénédictions. Ainsi soit-il. »

Le *Cattolico* de Gênes donne les renseignements qui suivent, dans un article intitulé : *Le Collège Brignole-Sale*.

« Nous sommes heureux de pouvoir dire à nos lecteurs que l'œuvre sainte des missions continue à recevoir dans notre pays non-seulement les subsides pécuniaires assez considérables qui en sont comme l'aliment matériel (voir la livraison de mai des *Annales de la Propagation de la Foi*), mais encore un plus noble et plus généreux tribut, par l'envoi de jeunes et zélés ouvriers apostoliques, qui sont comme l'âme des missions elles-mêmes, en y développant cette vigueur et cette activité de vie qui les fait si admirablement fructifier chez les peuples infidèles ou hérétiques, et les rend si édifians parmi les populations conquises à la foi.

« Nous apprenons avec plaisir que le Collège de Brignole-Sale Negroni, ouvert dans notre ville de Gênes, en 1835, par l'illustre patricien S. E. le marquis Antoine de Brignole-Sale, conjointement avec sa digne compagne, la marquise Arthémise Negroni, a déjà envoyé, en ce peu d'années, aux missions des diverses parties du globe, un nombre considérable de ses élèves, c'est-à-

dire huit dans les missions de Californie, sept aux Etats-Unis, cinq dans le patriarcat de Jérusalem, deux au Brésil; deux autres sont partis dernièrement pour le patriarcat de Constantinople. Déjà deux de ces jeunes apôtres, à peine entrés dans l'arène, ont été appelés à la couronne immortelle en tombant victimes de leurs premiers et généreux efforts pour planter la croix dans les pays infidèles, ou la relever dans ceux où l'hérésie l'avait abattue. L'un d'eux, en particulier, avait déjà, comme l'Apôtre des nations, enduré, en deux ans de ministère au milieu des populations hérétiques qu'il cherchait à ramener à la véritable Eglise, les verges, les pierres, les persécutions, la faim, le dénuement, ce qui, joint à l'héroïque esprit de pénitence dont il était animé, le conduisit bientôt au terme de sa carrière mortelle, non toutefois sans avoir auparavant gagné à Dieu plusieurs centaines d'hérétiques, et grandement édifié par ses vertus tous ceux qui avaient eu occasion de le connaître. Il a rendu le dernier soupir dans le baiser du Seigneur à Beil-Djallah, près de Bethléem, au mois de septembre 1860. Il s'appelait Philippe Uhlenbrook, et était né dans le diocèse de Munster, en Prusse.

« Nous avons la joie de pouvoir ajouter que bon nombre d'autres jeunes élèves du même collège y reçoivent aujourd'hui l'éducation qui les prépare à la même œuvre, ne désirant que de partir au moment venu pour se rendre à la destination que leur désignera la sacrée congrégation de la Propagande dans cette carrière de fatigues apostoliques, ou pour mieux dire, de long et sublime martyre qui est, après tout, le partage réservé aux vrais missionnaires de Jésus-Christ.

« A cette noble et sainte institution du digne marquis de Brignole-Sale, institution que nous avons droit d'appeler un rejeton implanté au milieu de nous par le collège Romain de la Propagande, nous présageons un développement qui grandira toujours, et nous faisons des vœux pour que l'esprit du Seigneur suscite dans le jeune clergé de nos contrées de nombreuses vocations à la carrière apostolique, vocations qui, étant mûries dans l'étude et la prière à l'ombre de ce saint asile, puissent contribuer avec une efficacité toujours croissante à l'extension du royaume de Jésus-Christ chez les nations infidèles et hérétiques, fortifier et consolider dans nos cœurs l'attachement sincère à la véritable Eglise, et retremper en nous, par l'exemple de leur zèle et la bonne odeur de leurs vertus, cette foi sainte que nous n'apprécions peut-être pas assez, parce que nous la tenons de nos ancêtres par une longue suite de générations. »

Le marquis Antoine Brignole-Sale, patricien génois, est mort à Gênes à l'âge de 78 ans. Très-jeune encore, il fut nommé par l'empereur Napoléon I^{er} préfet de Savone, du temps que le pape Pie VII y était enfermé. En 1814, la république de Gênes l'envoya à Vienne, pour y défendre l'indépendance de la république. N'ayant pas réussi

dans sa mission, il se soumit au roi de Sardaigne. Il représenta sa nouvelle patrie alternativement à Madrid, Saint-Petersbourg, Paris et Vienne. Sa carrière diplomatique finit en 1850, où lui, clercal invétéré, ne voulut plus servir le ministère d'Azeglio, sous lequel fut présentée la célèbre loi Sic-

cardi contre les tribunaux ecclésiastiques. Le 21 mars 1861, il se démit aussi de sa dignité de sénateur, ensuite de l'annexion des provinces pontificales au nouveau royaume. Le marquis Brignole-Sale était décoré de l'ordre suprême de la Sainte-Annonciade.

H

HORMISDAS (ORDRE DE SAINT-), du rite Chaldéen. Fondateur, Gabriel Dambo, de

Mardin. Ces religieux, au nombre de 60, ont un couvent à Coche, près Mossul.

I

IMMACULEE-CONCEPTION (FRÈRES DE L'). D'après les *Annales de l'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie*, ces Frères ont des

maisons en Hollande : Amsterdam, Herlaar, Herzogenbusch, Maëstricht; et en Algérie, à Misserghin, près Oran.

J

JEAN (FRÈRES DE SAINT-), congrégation fondée en 1617. Outre les nombreuses maisons que cette congrégation a en Italie, en France, en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, etc., elle possède des maisons en Algérie, savoir à La Calle, Oran et Blidah.

JÉSUITES. Ils ont leur général et un procureur général à Rome. Si les Franciscains surpassent tous les autres ordres en nombre, les Jésuites, en ce qui touche les missions, forment la plus grande gloire de l'Eglise et du monde. Toutes les calomnies que l'on a imaginées contre eux sont ridicules, car tout ce qu'on leur reproche, ils l'ont puisé dans les ordres qui existaient avant eux. Pour le reste, il n'y a rien à leur reprocher, à moins que l'on ne veuille aussi faire des reproches à l'Eglise catholique elle-même. Cet ordre, fondé par saint Ignace de Loyola, que respectent les adversaires même de l'Eglise catholique, que Swedenborg déclare avoir vu au plus haut des cieux, a fait et fait pour les missions plus que tout autre ordre. Outre les nombreuses maisons qu'il a eu en Italie (53), en Allemagne, en France et dans d'autres pays catholiques, il possède les missions suivantes : en Hollande : à Amsterdam, à La Haye, Katwyk, Maëstricht, etc.; dans les Iles Britanniques, à Londres, Windsor, Liwerpool, Dublin, Preston, Stonphorst, Edimbourg, etc.; dans la péninsule des Balkans et aux Iles adjacentes : Durazzo, Syra, Tine, Trebigne, Gazir, etc.; aux Etats-Unis de l'Amérique : à Baltimore, Bangor, Bardstown, Baton-Rouge, Boston, Saint-Charles, Sainte-Claire en Californie, Cincinnati, San-Francisco, Fredericktown, Georgetown, Grandtwean, Saint-Louis, Louisville, Sainte-Marie dans le haut Michigan, Milwaukee, Mobile, la Nouvelle-Orléans, New-York et Fordham, Philadelphie, Springhill, Willamet en Orégon, Worcester, Washington et Saint-Stanislas; dans l'Amérique britannique à Guelph, à Kingstown; dans la Jamaïque, à Montréal, Québec et Demerara; en

Syrie : à Beyrout, Becfaja, Gazir, Malacca, Zabelet, avec 25 prêtres. En Algérie : à Alger, Aumale, Constantine, Delly, Ibrahim, Mustapha, Oran, Setif, Bouffarick et Philippeville. Dans les Indes-Orientales et en Chine : à Calcutta, Dindigol, Nanking, Negapatam, Shang-Hai, Tuchenopoli, Zikawey; à Madagascar; dans la Nouvelle-Hollande, à Clare Village, etc. Parfois dans une année partent maintenant près de 100 Jésuites pour les missions.

Le nombre actuel des membres de la Compagnie de Jésus est de 7,231.

Ils sont répartis ainsi qu'il suit :

Provinces autrichiennes	349
Iles Britanniques	265
Belgique	542
France	2,203
Gallicie	136
Provinces allemandes	561
Irlande	126
Espagne	742
Maryland (Amérique)	246
Mexique	19
Missouri	403
Napolitain	206
Hollande	204
Rome et patrimoine de Saint-Pierre	462
Sicile	267
Turin et environs	277
Vénétié	226

Total 7,231

L'*Armonia*, qui publie cette statistique, fait observer qu'en 1848 la Compagnie de Jésus ne comptait que 5,000 membres environ. Les Jésuites, ajoute ce journal, peuvent dire comme les anciens Chrétiens : *Plures effici-mur quoties metimur*.

JOSEPH (FRÈRES DE SAINT-), congrégation belge fondée en 1816 et dont la maison-mère se trouve à Grammont, diocèse de Gand; elle a trois établissements dans les pays de missions, savoir : Baltimore, South-bead dans l'Indiana et à la Nouvelle-Orléans, dans l'Amérique du Nord.

JOSEPH (SŒURS DE SAINT-), congrégation fondée au Puy, en 1654 ; à Cluny, en 1819 ; à Toulouse, en 1834, etc. Ces religieuses se trouvent dans les missions suivantes : en Amérique : à Carondelet, archidiocèse, Saint-Louis, à Saint-Louis de Weston et Saint-Geneviève ; à Sandwich et Ambertobourg dans le diocèse de London en Amérique ; à Hamilton, Toronto, Niagara, Berek, Sainte-Catherine, diocèse Toronto, Kingston. Cinq maisons dans la Guyane, 2 à St-Pierre et Miquelon, 10 à la Martinique, 3 dans le diocèse de Philadelphie, à Weehlung, Saint-Paul B ook'yn, Buffalo, Lanandaigna, Duukirk du

diocèse de Buffalo, Oswega, diocèse d'Albany, Sulphursping et Schieldsbroug, diocèse de Natchez aux Indes Occidentales ; à Sainte-Lucie, Saint-Vincent, au port d'Espagne ; en Afrique : à l'île Bourbon 12 maisons avec 90 sœurs, à Malte et Tunis ; en Asie : à Alep, Bethléem, Jaffa, Jérusalem, Kaifa, Nicosia dans l'île de Chypre, Saïda ; aux Indes-Orientales à Janvan, Poudichéry Visigapatan ; en Australie à Otabiti et Perth. La congrégation de Saint-Joseph de Chambéry a une maison de Sœurs à Copenhague, en Danemark.

L

LAMENNAIS (FRÈRES DES ÉCOLES FONDÉES PAR). — C'est le frère du célèbre et malheureux auteur sur *l'Indifférence* qui a fondé cet institut, en 1820, en Bretagne. Il a des établissements dans les missions suivantes : 2 à l'île de Saint-Pierre et Miquelon en Amérique ; à la Guadeloupe et à la Martinique près de 100 Frères ; 4 établissements à Cayenne, 50 frères à l'île Bourbon ; 2 établissements en Sénégambie.

LAZARISTES. — Le supérieur général des Lazaristes est à Rome. Ils ont des établissements dans les pays de missions que voici : Sheffield dans le Yorksire en Angleterre ; Adowa, Alep, Alexandrie, Antoura, Beyrouth, Chosros, Constantinople et Bebek, Damask, Naxos, Santorin, Smyrne, Tarablus, Monasti ; (en Macédoine), Scutari, Brossa, dans l'Orient. Barrens, cap Girardeau, Carondelet, Donasdonville, Emittsbourg, Galveston, Jeffersou, Saint-Louis, Natchitoches, Philadelphie, La-salle, dans l'Amérique du nord ; Alger et Kouba en Algérie ; 5 vicariats en Chine, savoir : Mongolie, Pékin, Houan, Kiang-Si et Thékiang.

LEOPOLDINE (SOCIÉTÉ). — Cette œuvre de la propagation de la foi est destinée principalement pour recueillir des aumônes en faveur des missions en Amérique. Elle

a été fondée à Vienne, en 1828, en mémoire de la mort de l'archiduchesse Léopoldine qui avait épousé l'empereur Don Pedro du Brésil. Elle a été approuvée par Léon XII, en 1829, 30 janvier, et confirmée par l'empereur François I^{er}. Cette société compte seulement 35,000 associés et recueille chaque année près de 70,000 francs.

LORETINES. — Il y a trois congrégations de ce nom : en France, en Irlande dans l'Amérique du nord. En Irlande, elles ont des établissements à Dublin, Dollymount dont dépendent les maisons de Calcutta, Chittagong et Dakka, aux Indes-Orientales ; de l'île Saint-Maurice ; de Guelph Toronto Belleville, Kingston, dans l'Amérique britannique. La congrégation américaine proprement dite a sa mission principale à Loretto, dans le Kentucky dont dépendent les maisons de Barostown, Béthanie, Béthlehem au Kentucky, cap Girardeau, Sainte-Geneviève, Lexington, pays des Osages, Portland, port-Arkansas, Florissant, Hardin, Mont Calvary, Lebanon, Elisabethtown, Parkland et Washington au Kentucky.

LOUIS (ASSOCIATION DE SAINT-). — Cette Association est établie à Munich et recueille les aumônes pour toutes les missions où travaillent des missionnaires allemands.

M

MARIE (ARCHICONGRÉGATION DU SAINT-CŒUR DE). — Il suffit de nommer cette célèbre archicongrégation pour comprendre son importance dans les missions, aussi bien que dans les pays catholiques. Que l'on consulte, par exemple, le 12^e bulletin de ses *Annales*, et l'on y trouvera son intéressante et édifiante correspondance avec les missions de toutes les parties du globe.

MARIE (FILLES DE). — Il y a quatre congrégations de ce nom, dont une, celle d'Aggen, a une maison et un noviciat à l'île Bourbon.

MARIE (PRÊTRES DE SAINTE-). — Cette congrégation possède de nombreuses maisons et quatorze collèges en France, et a des missions en Australie.

MARISTES. — Cette congrégation, fondée

en 1811, à Lyon, par quelques prêtres pieux, a plusieurs établissements en France (près de 300 maisons) et quatre missions étrangères, savoir : en Polynésie (un vicariat) ; aux États-Unis ; Saint-Antoine du Texas ; à Cincinnati, et en Écosse, à Dundee.

La notice suivante sur cette Société inspirera, nous en avons la confiance, un pieux intérêt.

En 1815, quelques jeunes clercs avaient formé ensemble, au grand séminaire de Saint-Irénée, à Lyon, le projet de fonder une société religieuse de prêtres qui porterait le nom de la sainte Vierge, et se dévouerait, sous sa protection, à l'éducation chrétienne de la jeunesse et à la conversion des pécheurs. En 1816, le lendemain de leur promotion au sacerdoce, ils consacrèrent à

Marie, dans son sanctuaire vénéré de Fourvières, leurs personnes et leur œuvre, et ils prirent l'engagement de travailler toute leur vie à la réalisation de leur pieux dessein. Dispersés dans toutes les parties du vaste diocèse de Lyon et Belley, employés aux diverses fonctions du saint ministère, ils attendaient dans la patience et la prière le moment marqué par la Providence ; chaque année ils se réunissaient une ou deux fois, pour se fortifier contre les épreuves et ranimer leur courage.

Un bref laudatif de Sa Sainteté Pie VII leur donna des espérances pleines de consolation, et au bout de quelques années, ils furent, sous l'autorité des ordinaires de Lyon et de Belley, s'appliquer au ministère des missions et à l'éducation de la jeunesse. Enfin, notre Saint-Père le Pape Grégoire XVI, par un bref apostolique : *Omnium gentium salus*, en date du 29 avril 1836, daigna approuver et instituer canoniquement la société de Marie, avec la faculté pour ses membres de choisir parmi eux un supérieur général, et d'émettre les trois vœux simples et perpétuels de religion. Le titre canonique sous lequel la congrégation a été approuvée est celui de *Société de Marie*, « *Societas Mariae*. » Mais dès l'origine, et même bien avant l'approbation apostolique, le clergé et les fidèles s'accoutumèrent à donner aux nouveaux religieux le nom de *Maristes* qu'ils ont accepté avec joie.

Cette nouvelle société fut définitivement constituée, le 24 septembre 1836, par la profession religieuse de ses premiers membres et l'élection du très-révérend Père Jean-Claude Colin pour supérieur général. Elle ne se composait alors que de vingt prêtres ; mais aujourd'hui, grâce à la protection spéciale de son auguste Patronne et aux bénédictions des Souverains Pontifes Grégoire XVI et Pie IX, elle a déjà reçu la profession de trois cent vingt prêtres. La maison-mère est établie à Lyon depuis 1836.

En 1852, cette congrégation a été divisée en deux provinces, qui ont leur siège à Lyon et à Paris. Elle possède en France vingt-six établissements, savoir : trois noviciats (elle en aura un quatrième dans quelques mois), quatre grands séminaires, six collèges et diverses résidences de missionnaires qui, dans les villes et les campagnes, se consacrent au saint ministère par les stations, les missions et les retraites.

En 1850 la Société de Marie a fondé une mission à Londres, dans le quartier si pauvre et si peuplé de Spitalfields, où des milliers d'Irlandais étaient dépourvus de secours spirituels. Un second établissement est aussi établi à Rowford, aux environs de Londres.

Dès l'année même de son approbation apostolique (1836), la Société de Marie envoya quelques-uns de ses enfants commencer les missions de l'Océanie occidentale qui venaient de lui être confiées. Depuis cette époque elle a consacré à ces lointaines et difficiles missions soixante-dix-sept prê-

tres et quarante-six frères coadjuteurs pour les seconder dans leur apostolat.

MISSIONS DES PRÊTRES DE LA SOCIÉTÉ DE MARIE, DITS MARISTES, EN OCÉANIE.

Vicariat apostolique de l'Océanie occidentale.

Notre Saint-Père le Pape Grégoire XVI, par son bref *Pastorale officium*, du 23 mai 1836, érigea le vicariat apostolique de l'Océanie occidentale, mission qu'il confiait à la Société de Marie, nouvellement approuvée. Cette mission comprenait, au nord et au sud de l'équateur, toutes les îles situées dans la partie occidentale de l'Océan Pacifique, à partir de la ligne du méridien qui passe par l'île Mangia, y compris l'archipel du même nom, en exceptant toutefois les îles qui, à cette date, étaient déjà soumises à une autre juridiction catholique, légitimement constituée. Cette mission excessivement vaste renfermait la Nouvelle-Zélande, les archipels de Tonga ou des Amis, de Samoa ou des Navigateurs, de Viti ou Fidji, la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides, les archipels de Salomon et des Carolines, la Nouvelle-Guinée et de nombreuses îles moins considérables. Jamais missionnaire catholique ne s'était fixé dans ces îles innombrables, très-imparfaitement connues alors, et habitées par des tribus de sauvages, presque tous adonnés à l'anthropophagie et abrutis par tous les vices.

Mgr Pompallier, prêtre du diocèse de Lyon, sacré évêque de Maronée, à Rome, le 30 juin de la même année, fut chargé de l'administration de ce vicariat.

Les premiers missionnaires maristes au nombre de huit prêtres ou frères, partis de France en décembre 1836, arrivèrent sur les lieux de leur mission au mois de novembre 1837, et ils s'établirent dans les îles de Wallis et de Futuna ; et quelques mois plus tard, trois d'entre eux allaient se fixer dans la Nouvelle-Zélande.

En Océanie, chaque île, et souvent même les différentes peuplades d'une même île, ont leur idiome particulier. L'étude de ces nombreux idiomes, dont il fallait littéralement dérober les mots aux insulaires et deviner les règles, offrirent d'immenses difficultés aux premiers missionnaires. Il en fut de même de l'étude des mœurs et coutumes de ces sauvages, connaissance si nécessaire pour se concilier leur bienveillance et pour les instruire. Dans ce but les missionnaires durent se résigner à partager pendant longtemps leur genre de vie, et il ne serait pas facile de dire les privations qu'ils eurent à endurer et les dangers qu'ils coururent.

Les insulaires de Futuna mirent à mort, le 28 avril 1841, le Père Chanel, qui venait de convertir l'un des fils du roi ; et ce que le missionnaire n'avait pu obtenir pendant sa vie, par ses prédications, ses prières et ses souffrances, il l'obtint au ciel par le mérite de sa mort. Les habitants de Futuna se convertirent en quelque sorte d'eux-mêmes, et lorsque, peu de temps après, de nouveaux missionnaires revinrent dans

cette île, ils trouvèrent le peuple très-bien disposé en faveur de la religion.

De son côté, le Père Bataillon, qui plus que personne avait connu les dangers et les privations de tous genres, eut enfin, en 1841, la consolation de voir les habitants de Wallis venir en foule à la religion. Le saint baptême leur fut administré par Mgr l'évêque de Maronée.

A la Nouvelle-Zélande, les tribus indigènes manifestaient de bonnes dispositions et promettaient à l'Église une ample moisson. Quarante-trois prêtres ou frères de la Société de Marie étaient partis de France pour ces missions (de 1836 à 1842). La sacrée congrégation de la Propagande crut qu'il était temps de diviser cette mission trop vaste, et d'établir plusieurs centres d'action, afin d'activer le progrès de la foi catholique dans ces pays lointains; elle obviait ainsi autant que possible à un inconvénient singulièrement fâcheux, l'impossibilité où se trouvait le vicarier apostolique de visiter les missionnaires établis dans les îles éloignées. On voit combien cet isolement nuisait à leur considération, à leur sûreté personnelle et au succès de leur ministère.

Vicariat apostolique de l'Océanie centrale.

Par son bref *Pastoris aterni*, du 23 août 1842, notre Saint-Père le Pape Grégoire XVI institua ce vicariat, distrait de celui de l'Océanie occidentale; il lui assignait pour limites : au nord, l'équateur; au sud, les tropiques du capricorne; à l'est, la ligne du méridien qui passe par l'île Mangia, à environ le 160° de longitude occidentale de Paris; à l'ouest enfin le méridien qui passe par la pointe la plus orientale de l'île San-Christoval, à environ 160° de longitude orientale de Paris.

Ce nouveau vicariat renferme, outre les îles de Wallis et de Futuna, dont les habitants étaient déjà en grande partie baptisés, les archipels Tonga, Samoa, Viti, la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides. Comme le Rév. Père Bataillon, qui venait d'être proposé à cette mission avec la dignité épiscopale, n'aurait pu trouver que difficilement un prélat pour le consacrer, le Saint-Siège lui accorda pour coadjuteur le Rév. Père Douard, qui fut sacré évêque d'Amata par Son Éminence le cardinal de Bonald, dans l'église primatiale de Lyon, le 18 octobre 1842. Parti de France le 4 mai 1843 avec onze missionnaires, prêtres et frères, le jeune prélat sacra évêque d'Enos, Mgr Bataillon, son vicarier apostolique, à Wallis, le 3 décembre 1843.

Tonga. — Dès 1841, le père Chevron fut placé dans l'île Tonga-Tabou. Il fallait, à tout prix, se maintenir dans cette position, qui était de la plus grande importance et dont les Wesleyens avaient fait leur quartier général. En dépit de mille tracasseries et de persécutions, tantôt sourdes et tantôt patentes, les missionnaires réussirent à s'y maintenir; ils y établirent des missions à *Pea* et à *Mua*. Irrités des progrès que faisait le catholicisme, les ministres wes-

leyens eurent recours à la ruse et à la violence. Le grand chef Georges, leur créature et devenu leur protecteur, sous un prétexte politique, mais en réalité par haine de la religion, déclara la guerre aux catholiques et à leurs amis. Cette guerre finit par la prise et le sac de *Pea*, en 1852, et fut suivie d'une terrible persécution contre les néophytes. Georges et les ministres wesleyens purent croire que c'en était fait du catholicisme à Tonga. Au contraire, depuis ce désastre, les progrès de la foi catholique ont été beaucoup plus consolants. Grâce à la prudence et au zèle de M. le comte du Bouzet, gouverneur général des possessions françaises en Océanie, la liberté de conscience a été rendue au commencement de l'année 1855, et dans le courant de cette même année, trois cent soixante-dix-sept Tongiens ont reçu le saint baptême. L'opinion est devenue favorable aux catholiques, et le pressentiment général est que Tonga ne tardera pas à devenir la conquête de la vérité.

Samoa. — Ce ne fut qu'en 1845, et avec bien de la peine que des missionnaires purent s'introduire dans cet archipel, où les plus révoltantes colonies des Wesleyens les représentaient aux insulaires comme des monstres. Des guerres intestines qui depuis cette époque ont presque constamment divisé les tribus de cet archipel, ont mis un grand obstacle au progrès de la vraie foi; mais en même temps elles ont fourni aux missionnaires l'occasion de montrer l'absurdité des calomnies débitées par les hérétiques, et de se concilier, par un dévouement justement apprécié, l'estime et l'affection des indigènes. Plusieurs tribus dans les îles Upolu et Sevaï, montrent de l'empressement pour se faire instruire; grand nombre de conversions s'opèrent. Les deux trop fameux consuls-ministres, Pritchard et Williams ont vendu à l'évêque leurs propriétés situées sur le port d'Apia, dans une position très-avantageuse. La mission y a fait élever une église en pierre, une maison pour les missionnaires et des écoles.

Viti. — Ce grand archipel qui compte des îles si nombreuses et si peuplées, mais dont les habitants sont les plus féroces de la Polynésie, a reçu lui aussi des missionnaires catholiques. Plusieurs essais ont été tentés, et partout les missionnaires ont couru de grands dangers et rencontré mille contradictions. Ils ont pu cependant se fixer en deux îles, et ils commencent à entrevoir un avenir plus consolant. Plusieurs tribus demandent à s'instruire de la religion.

Deux missionnaires et un frère ont travaillé pendant plusieurs années à la conversion de l'île Rotuma; l'hérésie leur a fait une opposition si violente qu'ils ont dû quitter cette île, en 1852; leurs néophytes les ont suivis.

La mission possède un imprimerie à Wallis. Dans cette île et à Futuna, deux petits collèges existent depuis quelques années; l'on y instruit les enfants les plus intelligents et ceux des familles les plus influentes.

Les Wallésiens et les Futuniens viennent aussi de construire des églises en pierre.

Vicariat apostolique de la Nouvelle-Calédonie.

Mgr Douare, évêque d'Amata, coadjuteur du vicaire apostolique de l'Océanie centrale, pénétra en Nouvelle-Calédonie avec deux prêtres et deux frères, le 21 décembre 1843. Pendant dix-huit mois, il fut impossible de les visiter et de leur fournir les choses les plus nécessaires; la Providence les avait gardés parmi ce peuple cannibale. En 1846, la corvette française *la Seyne* vint échouer sur les côtes de la Nouvelle-Calédonie. Son équipage, grâce à l'influence des missionnaires, fut préservé de tout danger et trouva les vivres nécessaires. Mgr l'évêque d'Amata, dans l'intérêt de sa mission, revint en Europe avec l'équipage de *la Seyne*. Les raisons qui avaient fait ériger, en 1842, le vicariat de l'Océanie centrale, déterminèrent le Saint-Siège à distraire de ce dernier vicariat, la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides et les îles environnantes, pour en faire un vicariat apostolique distinct, sous le nom de vicariat de la Nouvelle-Calédonie. Il fut institué le 13 juillet 1847.

A cette époque se passait au port de Ballade une scène de pillage et de meurtre. Le 19 juillet, les sauvages se précipitèrent sur la maison des missionnaires, la pillèrent et l'incendièrent. Un frère fut la victime de leur fureur. Tous les autres, par une sorte de miracle, purent se réfugier à Pueblo, autre station établie à trois lieues de Ballade, et après douze jours de terribles angoisses, la corvette française *la Brillante* survint heureusement pour les délivrer.

Les missionnaires se retirèrent à l'île *Anaton*, l'une des Nouvelles-Hébrides, où la fièvre les réduisit bientôt à un état pitoyable. De nouveaux confrères étaient arrivés de France; trois missionnaires furent détachés, au mois d'août 1848, et ils s'établirent dans l'île des Pins. Au mois de septembre 1849, lorsque Mgr d'Amata fut arrivé avec quelques missionnaires qu'il avait amenés de France, il prit le parti de rentrer en Nouvelle-Calédonie. L'accueil fait aux missionnaires par les indigènes parut favorable, mais il n'était pas sincère. A peine était-on installé, qu'un horrible complot fut découvert: on était prêt pour massacrer et manger tous les membres de la mission. Echappés à ce danger, ils crurent avoir trouvé un lieu sûr, où ils emmenèrent une vingtaine de néophytes; mais inquiétés par les sauvages, ils durent se résigner à abandonner de nouveau la Nouvelle-Calédonie. Leurs néophytes voulurent les accompagner à l'île des Pins (février 1850). Le Père Rougeyron, obéissant à une pensée qui est devenue pour ce pauvre peuple une cause de salut, transporta ces néophytes à l'île Futuna, au milieu d'une population toute chrétienne. Il se rendit même en Nouvelle-Calédonie, pour chercher d'autres naturels dévoués aux missionnaires, les conduisit auprès des

autres et il acheva de les instruire, formant ainsi le noyau d'une chrétienté fervente.

Comptant sur ce noyau de soixante Chrétiens bien disposés, et de quelques autres qui, restés en Nouvelle-Calédonie, désiraient le retour des missionnaires, Mgr d'Amata voulut tenter un troisième et suprême effort en faveur de cette île si ingrate et cependant si aimée. Le prélat et ses généreux compagnons de l'apostolat repartirent à Ballade, au mois de mai 1851, décidés à mourir plutôt que d'abandonner cette île. Leur ministère avait fini par obtenir quelques succès, lorsque une épidémie se mit à sévir contre ce peuple. Les missionnaires et surtout Mgr Donarre eurent dans cette triste circonstance l'occasion de montrer leur dévouement; le 23 avril 1853, le saint évêque mourait victime de son zèle. Depuis lors les conversions se sont multipliées, de nouvelles résidences de missionnaires ont été établies, et la religion a maintenant des espérances fondées d'un grand et important succès dans la Nouvelle-Calédonie. C'est en 1853, que la France a pris possession de cette île importante. Au mois d'octobre 1855, les missionnaires ont commencé une réduction; déjà trois cents néophytes s'y trouvent réunis. Pour se soustraire aux scandales des païens et à leurs persécutions, ils ont volontiers consenti à quitter leurs familles et leur pays: on attend beaucoup de bien de cette institution.

En 1848, des circonstances tout à fait favorables amenèrent des missionnaires à l'île Halgan où on leur fit un accueil des plus engageants. Toutefois, sans la prudence d'un jeune sauvage qui les accompagnait, eux et les hommes de l'équipage auraient été infailliblement tués et mangés, pendant la nuit suivante.

Deux prêtres et un frère s'établirent (en 1851) dans l'île Tikopia, sur laquelle on avait de bons renseignements. Les deux prêtres et le frère ont disparu; les naturels affirment que les missionnaires ont quitté leur île et qu'ils auront péri avec le navire qui les a pris à son bord. Malgré cette affirmation, tout porte à croire que le navire a été pillé et incendié, et que les missionnaires ont été mangés ainsi que les hommes de l'équipage. Voilà le peuple que les missionnaires catholiques travaillent à civiliser et à convertir.

Vicariats apostoliques de la Mélanésie et de la Micronésie.

En 1844, deux autres vicariats distraits du vicariat de l'Océanie occidentale, furent érigés par le bref apostolique: *Ex debito*, du 19 juillet, et appelés vicariats de la Mélanésie et de la Micronésie. Le Saint-Père voulut qu'ils restassent provisoirement unis. Le premier de ces vicariats s'étend, du 125° au 160° de longitude orientale, et du cercle de l'Equateur au 12° de latitude australe; il renferme, outre de nombreuses îles de moindre importance, Timor-lant, Arrou, Waigiou, la Nouvelle-Guinée, l'Amirauté,

le *Nouvel-Hanovre*, la *Nouvelle-Bretagne*, la *Nouvelle-Irlande*, la *Louisiane*, les *Salomon*. — Le vicariat de la *Micronésie* est borné : au nord, par le 13° de latitude septentrionale; au midi, par l'Equateur; à l'est, par le 180° de longitude; et à l'ouest, par le 125° à l'orient de Paris. Les principales îles sont : les *Carolines*, les *Marshall* et les *Gilbert*. Ce dernier vicariat n'a jamais eu de missionnaires.

Le *Saint-Siège* préposa aux deux vicariats de la *Mélanésie* et de la *Micronésie* Mgr Epalle, précédemment provicaire apostolique de l'Océanie occidentale, et sacré évêque de Sion, le 21 juillet 1844, par son Eminence le cardinal Fransoni, préfet de la Propagande. Parti de Londres, le 3 février 1845, avec treize missionnaires, prêtres et frères, Mgr l'évêque de Sion arriva dans la *Mélanésie* au mois de décembre, et dès le 16 de ce mois, il était massacré par les sauvages de l'île *Isabelle*, et un de ses prêtres fut blessé.

Tous les missionnaires vinrent s'établir à *Saint-Christoval*. Un sauvage frappa un prêtre d'un coup de lance; on le crut perdu. A ces cruautés se joignit une guerre plus terrible, celle de la fièvre, et dès le 15 mars 1847, un missionnaire récemment arrivé y succombait, pendant que trois autres étaient massacrés et mangés, le 20 avril de la même année. Durant cinq mois, après ce fatal événement, les missionnaires furent chaque jour à la veille de tomber entre les mains des cannibales. Heureusement un navire arriva au mois de septembre, et ils purent échapper à l'horrible sort qui les attendait.

Mgr Epalle avait été remplacé immédiatement par Mgr Collomb, son coadjuteur, qui venait d'être sacré évêque d'Antiphèles. Le nouveau vicaire apostolique avec ses missionnaires s'établirent à *Woodlark*, où la fièvre continua à les exténuer. Un second établissement fut tenté à *Rook*; mais la fièvre enleva, en 1848, à cette mission désolée, son évêque et le Père Villien. Afin de ne pas multiplier les victimes, plusieurs missionnaires durent abandonner ces îles si meurtrières. Malgré ces désastres, les missionnaires maristes se sentaient le courage de continuer la mission de *Woodlark*; ils espéraient quelques succès pour l'avenir, lorsque la société de *Marie* pour restreindre son action en faveur des missions du centre, obtint d'être déchargée de celle de la *Mélanésie*. Cette mission a été confiée, en 1852, à une société naissante et bien digne d'intérêt, le séminaire des missions étrangères de *Milan*. Malheureusement, la persistance des fièvres a obligé les missionnaires de *Milan* de quitter *Woodlark*, en 1855, et ils sont rentrés à *Sidney* dans un état pitoyable.

Nouvelle-Zélande.

Le vicariat de l'Océanie occidentale, par suite de l'érection successive des autres vicariats, se trouvait réduit à la *Nouvelle-Zélande* et aux îles voisines. Cet archipel était

devenu une colonie anglaise; la population européenne y avait considérablement augmenté; quelques villes y avaient été fondées et devenaient importantes. De son côté, la mission catholique y avait fait des progrès: elle avait des prêtres dans tous les lieux les plus peuplés, soit pour les Européens, soit pour les indigènes. Des églises s'étaient élevées, des écoles réunissaient les enfants. *Auckland*, la capitale, avait un collège et une imprimerie appartenant à la mission. Mgr Viard avait été sacré évêque d'Ortosie et coadjuteur de Mgr Pompallier, vicaire apostolique de l'Océanie occidentale, le 4 janvier 1846.

En 1848, le 20 juin, le *Saint-Siège* érigea dans la *Nouvelle-Zélande* deux diocèses, *Auckland* et *Wellington*, qui relèvent immédiatement de son autorité, et qui n'ont eu jusqu'ici que des évêques-administrateurs, nos Seigneurs Pompallier et Viard. Le diocèse d'*Auckland* comprend toute l'île nord de la *Nouvelle-Zélande* jusqu'au 41° de latitude sud, avec les îles *Kermadec* au nord. Le diocèse de *Wellington* comprend le reste de l'île nord, à partir du 41°, toute l'île sud, les îles *Steward*, *Chatam* et les autres jusqu'au 51°.

Par suite d'un arrangement pris par la Propagande, les missionnaires maristes quittèrent, en 1858, leurs premiers établissements placés dans le diocèse d'*Auckland*, pour aller en commencer de nouveaux dans le diocèse de *Wellington*, où tout était à créer. Une église cathédrale a été construite dans cette ville qui possède des écoles, une communauté de Sœurs pour le soin des enfants, et une Providence. Ailleurs les églises et les écoles s'élevèrent; mais les missionnaires ne sont pas assez nombreux pour évangéliser plusieurs de ces penplades maories.

Procure à Sidney.

Depuis 1845, une maison de procure a été établie à *Sidney* (*Australie*), pour y recevoir les missionnaires passants ou malades, et pourvoir aux besoins des missions. Cette maison rend les plus grands services, et a été déjà plusieurs fois le salut des missions.

MARONITES. — Ils ont trois congrégations religieuses, savoir: *Aleppins*, *Libaniens* et *Beladites*, avec 60 maisons et 1,500 religieux en Orient. Ils viennent de fonder une maison au *Caire* en *Egypte*.

MARONITINES. — Cette congrégation des religieuses du *Mont-Liban* y a 14 maisons avec 400 Sœurs.

MAURE (DAMES DE SAINT-). — Cet institut possède aussi une maison à *Syngapour*.

MAURICE (SŒURS DE SAINT-). — Cette congrégation, fondée en 1690, a des maisons dans les endroits suivants des pays de missions : aux îles Britanniques : *Bambury*, *Birmingham*, *Bramington*, *Erdington*, *Keythorpe*, *Radford*, *Wallsale*, *Westbromwich*; aux Indes-Occidentales : à la *Guadeloupe* et à *Martinique*; en l'Amérique du Sud, à la *Guyane française*; en *Chine*, à *Hongkong*.

MECHITARISTES. — Congrégation du rite arménien qui a, outre les maisons dans des pays catholiques, cinq établissements dans les pays de missions, savoir : à Mohilew en Russie et à Constantinople, Angora, Smyrne et Diarbékir en Turquie.

MILAN (SÉMINAIRE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES DE).

Origine et commencements du Séminaire des Missions-Etrangères fondé par les évêques de la Lombardie à Milan, 1850. (Traduction littérale).

La première pensée de fonder ce séminaire est due au vicaire de Jésus-Christ (Pie IX), le Souverain Pontife actuellement régnant. Embrassant dans sa paternelle charité tous les peuples de la terre, et plein de commiseration pour tant de nations encore assises à l'ombre de la mort, depuis le commencement de son pontificat, par le moyen de son délégué extraordinaire, l'évêque d'Eschion, il faisait sentir combien il serait heureux que le clergé nombreux des provinces lombardes, aujourd'hui rétabli et prêt à recevoir les saintes impressions, et que cette foule choisie d'hommes vertueux de toute classe et de toute condition qui l'honorent tant, prissent part à une œuvre d'une si grande piété, telle que la conversion des infidèles. Les paroles du délégué apostolique firent une haute impression dans l'esprit du P. Angelo Ramazotti, alors missionnaire au collège de Rho, diocèse de Milan, ensuite élevé si justement sur le siège épiscopal de Pavie. — Ce digne prélat est d'une conduite et d'un zèle connus de tout le monde ; ces paroles réveillèrent en lui une vieille idée agitée longuement, dans ses plus jeunes années, l'idée de se consacrer à la grande œuvre des missions étrangères, sinon en payant de sa personne, au moins par tous les moyens qui seraient à sa disposition. Il médita, pria, consulta, et finalement résolut de supplier Mgr l'archevêque de Milan, et les évêques de Lombardie, de se réunir dans le dessein commun de fonder un séminaire pour les missions étrangères, semblable à celui dont la France se glorifie si justement. Il offrit généreusement sa propre maison pour recevoir les premiers aspirants. Tous les vénérables prélats applaudirent unanimement à ce beau dessein ; — et par-dessus tous le vicaire de Jésus-Christ y applaudit de tout son cœur, lorsque l'illustre archevêque de Milan lui en fit part au nom de ses suffragants. Enfin le ministre des cultes, à Vienne, y applaudit dans les termes les plus magnifiques, en invitant, par le moyen de Son Altesse le prince de Schwarzenberg, Mgr l'archevêque de Milan, « à profiter des circonstances pour la mise en activité de cet institut, à laquelle on songeait depuis si longtemps et à exprimer à l'évêque de Pavie, Mgr Angelo Ramazotti, au nom du gouvernement impérial, l'assurance du plus vif intérêt et pour la prospérité de l'institut, qui promettait tant de bien pour l'Eglise et pour l'Etat, et l'entière reconnaissance du gou-

vernement lui-même, pour le zèle remarquable pour la propagation de la Foi, dont Mgr l'évêque de Pavie, dans cette circonstance, avait donné une preuve nouvelle. »

Sur la fin de juillet 1850, se réunirent donc les premiers prêtres qui désiraient se livrer aux travaux des missions étrangères, et sous les auspices et la direction du même Mgr Ramazotti, ils se mirent promptement à l'œuvre pour tracer une formule de règlement qui pût convenir le mieux à l'institut projeté.

Ils réfléchirent d'abord à cela, que ce ne devait point être un ordre religieux, mais bien un séminaire provincial de simples ecclésiastiques, non liés par des vœux, et pour cela même soumis immédiatement aux évêques qui avaient fondé cet institut, en possession pour cela des deux plus nobles fonctions propres à l'épiscopat : l'un de susciter parmi le clergé, jusqu'à son entier développement, la variété des vocations divines, entre lesquelles le ministère apostolique tient le premier rang ; l'autre, de contribuer par de communs efforts à l'établissement de l'Eglise universelle, en offrant au Souverain Pontife, chacun suivant ses forces, le tribut de quelques zélés ouvriers, pour hâter l'accomplissement de la promesse divine : *Fiet unum ovile et unus pastor.*

Ils firent en outre réflexion que pour réaliser le but de cet institut, on devait s'appliquer à trois choses principales :

1° Soumettre à une même épreuve les vocations à une carrière sujette, plus que toute autre, à toutes les illusions d'un faux enthousiasme.

2° Aider les jeunes élèves par la meilleure discipline, à orner sans cesse leur cœur de ces vertus et de ces sciences qui rendront leurs travaux fructueux.

3° Assister le missionnaire, soit au moment du départ, soit dans le pays des missions, sans jamais l'abandonner, pas même dans le cas où il ne pourrait plus poursuivre l'exercice de ses fonctions. Les maximes et les règles qu'ils crurent propres à satisfaire ce triple soin, furent soumises à la souveraine approbation de la sacrée congrégation. C'est pourquoi, pour rendre plus chère et plus vénérable la règle de l'institut, on laissa au temps et à l'expérience la complète démonstration de l'opportunité et de la sagesse de ces règles et de ces maximes.

Ainsi donc il ne manquait plus aucun des éléments pour instituer le séminaire des Missions étrangères : les vénérables prélats de la Lombardie, sur la fin de l'année 1850, se trouvant réunis dans une conférence particulière auprès de Son Excellence Mgr l'archevêque de Milan, signèrent d'un commun accord l'acte formel qui établissait le nouvel institut, et ils déclarèrent qu'ils regarderaient toujours comme leurs enfants bien-aimés les élèves de ce nouveau séminaire, en voulant que leur départ pour une lin si sainte, accompagné du consentement préalable et nécessaire, et de la bénédiction de leurs pasteurs respectifs, ne rompît jan. ais

la chaîne de bienveillance paternelle et de filial respect qui les unissait dans la patrie.

Voici l'acte solennel de l'institution du séminaire des Missions étrangères à Milan :

Sa Sainteté Pie IX, heureusement régnant, ayant accueilli avec joie le projet d'un séminaire pour les missions étrangères, qui devait être établi dans notre province : vu la réception de la très-gracieuse lettre de Mgr Barnaba, secrétaire de la sacrée congrégation de la Propagande, en date du 9 mars 1850; vu la haute approbation donnée par le ministère des cultes de Vienne, et tout l'intérêt qu'il prend à la mise en activité, et à la prospérité de l'institut projeté, comme nous en avons la preuve par la lettre de Son Altesse le prince Schwartzemberg, en date du 28 août 1850, le soussigné archevêque de Milan, réuni à tous les évêques de sa province, animés du désir sincère de voir le règne de Jésus-Christ s'étendre dans les royaumes des infidèles, pour la plus grande gloire de Dieu, et pour le plus grand bien des âmes, ont résolu d'instituer comme de fait ils instituent par le présent acte, le séminaire des Missions étrangères, et le mettent sous la protection de la bienheureuse Vierge Immaculée, des SS. apôtres, de S. François Xavier, et de tous les SS. patrons de leurs diocèses. — Les prélats soussignés ont l'intention bien arrêtée de donner au séminaire tout l'appui de leur autorité, et promettent aux ecclésiastiques qui se sentiront appelés à y entrer, toute leur bienveillance et leur protection.

Les moyens de subsistance pour cette pieuse œuvre seront assurés par les dons de la charité privée des bienfaiteurs. Nous ferons observer que le projet de règle qui est en cours d'exécution, et qui est favorablement accueilli par l'autorité civile, est approuvé par nous temporairement, jusqu'au jugement de la sacrée congrégation de la Propagande.

Milan, donné au palais archiepiscopal, le 1^{er} décembre 1850.

Signé : † Bartholomeo Carlo, archevêque de Milan. — † Carlo, évêque de Côme. — † Guiseppe, évêque de Crema. — † Gaetano, évêque de Lodi. — † Giovanni, évêque de Montova. — † Antonio, évêque de Crémone. — † Angelo, évêque de Pavie. — † Girolamo, évêque de Brescia. — † Carlo, évêque de Bergame.

La sacrée congrégation de la Propagande invite peu après Son Eminence le cardinal patriarche de Venise à favoriser l'extension et les progrès de l'œuvre dans ses provinces, et l'illustre cardinal Mancio étant venu à mourir, elle répéta ses recommandations à son successeur, Mgr le patriarche Aurelio Multi, qui se montre disposé de tout son cœur à répondre à la haute invitation qui lui en a été faite par la cour de Rome, et « à intéresser vivement à cette œuvre (ainsi s'exprime ce digne patriarche de Venise dans sa lettre du 28 avril 1852, à Mgr l'archevêque de Milan) les évêques suffragants des provinces vénitienes, ses très-affectionnés coopérateurs, afin qu'ils s'empresent d'associer leur clergé à cette œuvre si excellente

et si religieuse. » La sacrée congrégation de la Propagande ne s'arrêta pas là ; mais, le 24 mars 1855, elle envoya au directeur du séminaire la lettre suivante, pour recommander cette maison auprès de Nosseigneurs les évêques, tant de la province de Venise, que des provinces voisines, pour arriver à former l'union si longtemps désirée.

Bien qu'il nous soit agréable d'apprendre que cet intéressant institut pour les missions étrangères aille toujours croissant de plus en plus, grâce à Dieu, et aux soins des évêques de la province, cependant l'immensité des dépenses, et le grand nombre des missions pour lesquelles la sacrée congrégation l'a désigné, et d'où elle se propose de tirer de plus fréquents et de plus nombreux essaims d'ouvriers évangéliques expérimentés, nous obligent à demander un plus rapide et un plus vaste développement dans ce séminaire ; pour cela nous ne nous lasserons pas d'exciter le zèle des respectables prélats de la Lombardie, et des autres évêques de la Vénétie, par l'intermédiaire de Mgr le Patriarche.

Sachant d'ailleurs que Vos Grandsseigneurs pourront avoir peut-être l'occasion de s'entretenir avec les évêques que nous venons de nommer, et d'autres encore dans le Tyrol italien, et avec Nosseigneurs les évêques de Rome, de Plaisance, etc., etc. :

Pour les animer à prendre les intérêts du séminaire des missions étrangères, la sacrée congrégation serait heureuse qu'en son nom, Votre Grandeur, avec toute l'efficacité de son zèle, engagé encore plus les évêques des pays que nous venons d'indiquer à contribuer à une œuvre si sainte et si grande, par l'envoi au séminaire de Milan, des sujets pris dans leur clergé respectif, et qui, après leurs exhortations, manifesteraient de la vocation pour le ministère évangélique, en les assurant en même temps de la haute gratitude de la sacrée congrégation et du Saint-Père en particulier, comme Votre Grandeur en est persuadée. Dans la certitude que Votre Grandeur travaillera à cette œuvre de toute son énergie et de tout son pouvoir, et pourra me donner des résultats consolants de son zèle, je prie le Seigneur de vous accorder toutes sortes de prospérités.

Signé : G. F. Card. FRANSONI, préfet de la sacrée congrégation de la Propagande. — AL. BARNABO, secrétaire.

Le directeur du séminaire, dans le mois suivant, remplit les volontés de la sacrée congrégation. — Il se rendit à Plaisance, Parme, Vérone, Padoue, Venise, Udine, et partout il trouva le plus favorable accueil auprès des Rév. ordinaires de ces diocèses, — il parla dans leurs séminaires des misères extrêmes des peuples infidèles, et du désir du Vicaire de J.-C. que les missions étrangères fussent encouragées et développées : — il profita aussi de cette même occasion pour se présenter dans les diocèses de la Lombardie, déjà associés à l'œuvre, pour présenter de respectueuses demandes aux RR. ordinaires de ces différents sièges épiscopaux, et répandre des paroles d'exhor-

tation parmi les élèves en théologie répandus dans leurs séminaires.

Le Seigneur se plut à bénir les humbles commencements de l'institut naissant, en augmentant tout d'un coup les sujets qui le composent, et en excitant le cœur des pieux bienfaiteurs à subvenir aux plus urgentes nécessités de la maison. Par le moyen de ces pieuses largesses, l'institut put transporter sa maison dans Milan même, où l'appelaient les constantes relations avec l'autorité ecclésiastique et civile, et le besoin de se rapprocher des personnes qui par leurs lumières et par leurs faveurs, puissent aider aux progrès de la maison. Le séminaire naissant put encore donner la main à la construction d'un modeste édifice, qui devint un local suffisant pour les élèves, et fut mieux adapté à la discipline régulière du séminaire. — Dans le cours des six années, non encore entièrement écoulées, sont sortis de ce séminaire *dix-sept missionnaires prêtres*, et *cinq laïques* catechistes, dirigés dans les missions différentes qui leur ont été désignées par le Saint-Père et par la sacrée congrégation. Les dépenses considérables de ces missions sont supportées en partie par le Vicaire même de J.-C., et la sacrée congrégation, mais surtout par cette œuvre admirable de la Propagation de la Foi, véritable miracle de cette aimable Providence qui veille avec tant de soin aux intérêts de son Eglise, et va toujours en élargissant par de nouveaux prodiges ses limites toujours nouvelles.

Les missions qui viennent de naître en si peu d'années, sont :

1° La mission de la Mélanésie et de la Micronésie. Cette mission était d'abord confiée aux RR. PP. Maristes, qui, en 1847, après avoir perdu leur premier et saint vicaire apostolique, et évêque de Sion, massacré à Isabella par les naturels de cette Ile, cherchèrent un lieu propre à fixer leur résidence; ils vinrent s'établir à l'Ile de Saint-Christophe, archipel Salomon, où ils perdirent encore quatre de leurs confrères, un par la maladie, et trois massacrés par les naturels. Forcés de se retirer, ils allèrent aborder à Woodlark, archipel de la Louisiade. Ayant demandé à la sacrée congrégation d'être déchargés de cette périlleuse mission, on y envoya les premiers élèves du séminaire de Milan en 1852. — Ils rétablirent la même année la mission de Rook, à la Nouvelle-Guinée, où étaient déjà rentrés, poussés par leur charité apostolique, Mgr Collomb, second vicaire apostolique et évêque des Antiphelles, et un missionnaire mariste. Mais l'accroissement des dépenses, et l'insalubrité du climat décidèrent la sacrée congrégation à les retirer de là : de nouveaux missionnaires, qui avaient eux-mêmes perdu plusieurs des leurs, voulurent fonder un établissement sur la côte nord-ouest de la Nouvelle-Guinée, ou terre des Papous, où les communications, par le passage d'un grand nombre de bâtiments marchands, étant assez fréquentes, les dé-

penses seraient par là diminuées d'autant : on pourrait mieux subvenir aux dépenses de ces missions si difficiles.

2° Celle des Indes Orientales, c'est-à-dire de Berhampour, près de Calcutta. — Le vénérable vicaire apostolique du district ayant manifesté depuis longtemps la nécessité et le désir de former une seconde province dans son trop vaste vicariat, pour y établir une préfecture apostolique, en y joignant encore un district vicarial du Bengale central.

3° Celle d'Hyderabad, près de Madras : c'est celle de nos missions qui offre les plus consolantes espérances de prospérité pour l'avenir, par les différentes conversions qui en inaugurèrent les commencements, et les bonnes dispositions qui se montrent dans les deux établissements qui y ont déjà été fondés.

4° Enfin celle d'Agra, où les élèves de notre séminaire furent choisis par Mgr Persion vicaire apostolique, pour la direction de cette maison. Les élèves furent envoyés dans les missions des Indes Orientales partie en 1855, partie en 1856, au nombre total de 12.

5° Celle de l'Ile Laboan et de la côte occidentale de Bornéo, où se rendirent deux de nos élèves avec un missionnaire espagnol à leur tête, avec le titre de préfet apostolique.

6° Celle de Carthagène dans la Nouvelle-Grenade, où se rendirent deux autres élèves avec un missionnaire espagnol également à leur tête : ils ont été envoyés expressément par la volonté du Saint-Père, le Souverain Pontife Pie IX.

Nous ne pouvons pas encore rendre compte des conversions et des voyages de ces missionnaires, mais nous avons la ferme confiance que Dieu, qui a inspiré aux successeurs des saints apôtres la pensée de fixer leurs regards au delà des limites étroites de leurs diocèses, et d'offrir au Père commun de tous les fidèles, un contingent d'une milice spirituelle, par laquelle les malheureuses nations qui ne connaissent pas encore et qui n'ont pas encore adopté la loi sainte de Jésus-Christ ; nous avons, dis-je, la ferme confiance que Dieu voudra bien de plus en plus étendre sa paternelle protection sur cette maison naissante, et exaucer les vœux de tous les gens de bien qui lui demandent de nombreux et zélés apôtres pour répandre la bonne nouvelle. Deux brefs que Sa Sainteté a daigné envoyer à son Excellence Mgr l'archevêque de Milan, témoignent combien le Souverain Pontife a à cœur cette œuvre nouvelle.

MINEURS DE LA STRICTE OBSERVANCE DE S. FRANÇOIS, ou OBSERVANTINS. Leur général et leur procureur général résident à Rome à l'*Ara Cœli*. C'est l'ordre le plus répandu, le plus nombreux par ses membres sur le globe. Ainsi il possède 1,265 maisons en Italie, 101 en Allemagne, 116 en Hongrie, etc. Dans les pays de missions, l'ordre de Saint-François a des maisons à Amsterdam en Hollande; à Cork, Dublin,

Limerick en Irlande; 45 établissements en Turquie et en Grèce, savoir : Acre, Akmin, Aleppo, Alexandrie, Alessio, Arissa, Boryrath, Bethléem, Candia, Cerigo, Constantinople (2 maisons), Damask, Fayum, Fognick en Bosnie, Jaffa, Jérusalem (2 maisons), Saint-Jean, Kresny en Bosnie, Caire, Girgeh, Fohrshut, Larissa, Larnaka, Latakiah, Limasol, Mansurah en Egypte, Naxia, Nazareth, Nicosia, Saint-Martin en Albanie, Prévésa, Ramba, Rhodes, Rosette, Saïda, Sébaste en Albanie, Siut, Smyrne, Tabariah, Tarablus, Tahta en Egypte, Trawnick, Zante. Aux Etats-Unis de l'Amérique : 7 maisons, Sainte-Barbe en Californie, Camerons, Boston, Cincinnati, Loréto, Pittsburg, Pomeroy, Alleghany, et Teutopolis (Alton). En Afrique : Bengasi, Ceuta, Marokko, Tanger et Tripoli. •

Il faut observer que quoique l'ordre principal de Saint-François se partage en Observantins ou de la stricte observance, en Réformés et en Alcantariens, ils ont tous le même général, mais divers procureurs. Le nombre de ces Franciscains monte encore aujourd'hui à 30,000. Ils ont aussi des collèges de mission en Bolivie, au Mexique, au Chili, au Pérou, à Panama, dirigés par un préfet apostolique de leur ordre.

Supplément aux missions des Frères Mineurs.

Lettre du 9 décembre 1856.

« Monsieur, je vous rends des actions de grâces infinies pour la bonté avec laquelle vous avez daigné accueillir les mémoires que je vous ai envoyés sur les missions des Frères Mineurs chez les infidèles; je vous remercie aussi de la faveur singulière que vous faites à mon ordre en faisant connaître, au moyen d'un *Dictionnaire des Missions catholiques*, les fatigues que supportent pour la gloire de Dieu, et le bien de l'humanité, les missionnaires de l'ordre des Frères Mineurs. J'ajouterai ici quelques particularités qui serviront à éclaircir et à rendre plus complet le tableau que j'en ai tracé.

1° Collège des Missions à New-York (Etats-Unis), dirigé par les Franciscains.

« Je crois avoir déjà parlé d'un collège de missions, que les Franciscains de l'Observance ont récemment fondé à New-York. Voici comme *The New-York Freeman's journal*, du 30 août 1856, rend compte de ce nouvel établissement.

« Un événement plein de hautes espérances s'accomplit aujourd'hui parmi les catholiques des Etats-Unis, et surtout pour ceux de l'Etat de New-York. C'est le rétablissement des RR. PP. Franciscains de l'Observance dans cette contrée; et la solennelle fondation de leur convent et de leur collège dans l'Alleghany, comté de l'Etat de New-York, appartenant au diocèse de Buffalo. Depuis les premiers temps de la colonisation de l'Amérique, l'ordre illustre de Saint-François a envoyé dans ces vastes régions des missionnaires zélés pour les évangéliser.

« En 1615, trois Pères Franciscains abor-

dèrent à Québec, avec le général Champlain, pour convertir les sauvages; ce furent les premiers prêtres qui ouvrirent une mission dans ces parties de l'Amérique. Les Hurons, les Algonquins, les Montagnons, les Iroquois, et d'autres tribus barbares de ces pays, furent cultivés avec d'heureux succès par le zèle de ces apôtres. Plus le champ qu'ils avaient à défricher s'agrandissait, plus ils redoublaient d'ardeur, et appelaient d'Europe et surtout de la France, de nouveaux ouvriers, parmi leurs confrères, pour venir à leur aide.

« Le premier martyr qui féconda de son sang cette terre fut un Franciscain de l'ordre de l'Observance; et la première chapelle catholique qui fut bâtie en 1652, dans l'Etat de New-York, eut pour fondateur le P. Claude Dablon, de l'ordre des Franciscains, et le P. Pierre Chaumonot, de la Compagnie de Jésus. Mais un siècle et demi après cette époque, la révolution française ayant aboli les couvents en Europe, fit aussi périr par là même les heureuses missions d'Amérique, qui tiraient de là tous leurs ouvriers évangéliques.

« Pendant plus de cinquante ans, les Etats-Unis d'Amérique, et des pays voisins, ne virent plus dans leur sein aucune mission, ni aucun couvent franciscain. L'année passée, par le moyen de Mgr Timon, évêque de Buffalo, trois Pères Mineurs de l'Observance, savoir: le P. Pamphile da Magliano supérieur, le P. Sixte da Gagliano, et le P. Samuel da Prezza, avec un Frère convers, partirent de Rome pour New-York. Approuvés par le gouvernement des Etats-Unis, sous le titre de *Société des Missions et de la bienfaisance de Saint-François* (S. Francis missionary and Benevolent society), ils fondèrent le nouveau collège d'Alleghany, dans lequel ils ont pour but non-seulement d'élever la jeunesse laïque, mais encore de préparer les jeunes lévites au sacerdoce. Le 20 août dernier, (1856) eut lieu la cérémonie solennelle de la pose et de la bénédiction de la première pierre de ce nouvel édifice religieux. « Cette fête était présidée par Nosseigneurs Louglin, évêque de Brooklyn, et Timon, évêque de Buffalo, accompagnés d'un nombreux clergé, et d'un grand concours de peuple, avec toute la pompe et toutes les démonstrations de joie que dans une si belle occasion devaient suggérer aux catholiques américains, et le souvenir des sueurs répandues par les premiers apôtres de ces contrées encore vierges, c'est-à-dire par les fils de saint François, et la confiance dans le grand bien qu'ils pouvaient se promettre pour le profit de l'Eglise catholique, et de la société, en voyant la vertu et la science de ces nouveaux missionnaires.

2° Mission de Terre Neuve (New-Foundand mission).

« Je dois ajouter, en second lieu, que les Frères Mineurs de l'Observance de Saint-François ont été appelés, il y a trois ans, pour fonder une mission à Terre-Neuve, qui a pour évêque Mgr Giovanni Mullook, de

l'ordre des Frères Mineurs de la province d'Irlande. — Trois Pères pleins de vertus et de science sont allés fonder cette mission, et bientôt d'autres confrères sont allés les rejoindre, pour cultiver aussi cette vigne du Seigneur. Il est beau de pouvoir faire remarquer ici que depuis la découverte de ces régions, l'ordre de Saint-François y a toujours fleuri.

« Quand l'île de Terre-Neuve était soumise au gouvernement de la France, les Franciscains avaient un collège à Plaisance, et tous les missionnaires étaient exclusivement des Frères Mineurs. Mais lorsque l'Angleterre se fut emparée de ce pays, la religion catholique et ses ministres furent inexorablement persécutés et dispersés. Aujourd'hui la miséricorde de Dieu, et les sueurs des enfants du patriarche d'Assise rétablissent l'ancien empire de la religion dans ce pays. Nous devons aussi en avoir de la reconnaissance à Mgr Mullock, cinquième évêque franciscain de ce pays, qui y déploya un zèle digne des premiers Pères de l'Église.

3^e Mission de Tripoli en Barbarie.

« Enfin les Frères Mineurs de Saint-François ont aussi une mission à Tripoli en Barbarie; mission assez difficile, mais du reste florissante, où se continue l'œuvre des premiers confrères, qui ont répandu tant de sueurs dans ce pays pour la propagation de la foi, et qui y ont même versé leur sang. »

MISERICORDE (PÈRES DE LA). — Outre les maisons en France, où cette congrégation a été fondée par l'abbé Rauzan, elle a une maison à Florida. »

MISERICORDE (SŒURS DE LA). — Cet institut, fondé en 1830 par Catherine Macaulay, à Dublin, a des établissements uniquement dans les pays de missions, savoir : aux Îles-Britanniques, à Dublin, Londres, Birmingham, Derby, Bristol, Wollinghampton, Nottingham, Liverpool, Cork, Glasgow, Limerick, etc.; en Amérique : San-Francisco, Providence, Brooklyn, Buffalo, Charlestown, Savannah, etc.; en Australie : Auckland, Paramata, Perth, Sydneytown et Wellington.

N

NAZARETH (SŒURS DE). — La congrégation de Paris, de ce nom, a fondé en 1855 une maison à Nazareth, en Palestine, et la congrégation américaine a les maisons suivantes aux États-Unis : Nazareth, avec 50 religieuses, Louisville (4 maisons), Owersboro, Morganfield, Bardstown, Conwington et Lexington.

NOTRE-DAME (CONGRÉGATION DE), de Namur. — Ces sœurs ont 6 maisons dans les Îles-Britanniques : à Londres, Liverpool, etc., et 14 dans l'Amérique du Nord, savoir : à Boston, Cincinnati (noviciat), Saint-Joseph, en Californie, Orégon City, Saint-Paul dans l'Orégon, Willamet dans l'Orégon, Dayton, Columbus, Bertrand, Chilicote, Roxbury, Salem, Charlottembourg, Kingstown.

NOTRE-DAME (CONGRÉGATION DES SŒURS DE), fondée par l'abbé Pierre Fourier. Elle a deux maisons en Angleterre : à Clapham, près de Londres, et à Perney en Cornwallis.

NOTRE-DAME DES ORPHELINS. — Institut anglais de Sœurs établies à Londres (Norwood).

On lit dans le journal de Caen, *l'Ordre et la Liberté* :

« Le public religieux de notre diocèse apprendra avec plaisir des nouvelles de l'intéressante colonie de Notre-Dame de Norwood.

« La congrégation de Norwood, dirigée par deux prêtres du diocèse de Bayeux, compte aujourd'hui de trente à quarante religieuses détachées du couvent de la Délivrance, et qui travaillent sans relâche aux portes de Londres, c'est-à-dire au foyer le plus ardent du protestantisme et de l'irréligion, à la conversion et à l'éducation des pauvres orphelins anglais. Ces saintes femmes

élèvent en ce moment trente pensionnaires, sans compter quatre-vingts enfants externes venant de la paroisse de Norwood; la plupart de ces enfants sont catholiques. En tout, la congrégation de Norwood comprend environ 200 catholiques, qui tous profitent largement des secours spirituels de la communauté. Sur ce nombre, il y a seulement quelques douzaines de protestants convertis, et beaucoup de ces conversions n'ont pas eu lieu à Norwood. Le protestantisme anglais oppose plus que jamais des barrières presque infranchissables aux efforts de nos missionnaires. L'entrée des maisons de travail (*workhouses*), même pour l'instruction des enfants déjà catholiques, leur est à peu près interdite. Mais cette résistance ne fait qu'aiguïser le zèle de ces soldats en robe noire dont se glorifie notre diocèse. Ils remercient Dieu de leur avoir donné une si lourde charge.

« Les missions voisines de Norwood, et qui se sont développées au contact de ce centre pieux, sont maintenant en état de vivre de leur vie propre. Croydon, dirigé par le R. P. David, compte 1,200 catholiques. Mitcham, où le R. P. Maillard vient d'user ses forces, a une école et une chapelle desservie par un prêtre anglais. La prison des femmes, précédemment visitée par les Pères de Norwood, a maintenant un chapelain catholique entretenu en partie par le gouvernement. Enfin, dans ce petit coin trop ignoré de la patrie normande, le bien se fait lentement, mais sûrement, en proportion des ressources souvent insuffisantes de la charité des fidèles et sous l'égide de Notre-Dame des Orphelins, *Our Lady of the Orphans*, dont la protection s'é

lent sur toutes les nations qui invoquent et honorent son saint nom. »

Ce qui suit est extrait d'une lettre adressée de Londres, le 22 novembre 1862, au *Propagateur* de Lille :

« En ce qui regarde les nouvelles œuvres qui s'établissent ou se développent à Londres, on peut signaler trois congrégations de femmes qui sont sorties de France, toutes trois dans le diocèse de Westminster: les Sœurs de la Sainte-Union de Douai, qui ont fondé récemment un pensionnat à Campden street, à peu de distance de King's Cross : dans celui de Southwark, les Dames de Notre-Dame de la Délivrance, qui ajoutent une nouvelle aile à leur magnifique établissement de Norwood.

« Dans les deux diocèses à la fois, les Petites-Sœurs des Pauvres sont en voie de constituer définitivement leurs établissements.

« Elles avaient loué deux maisons contiguës à Paragon-new-Kent-Road, à peu de distance de la cathédrale de Saint-Georges. Elles ont là 70 vieillards, et exercent l'hospitalité absolument comme en France. Le local est trop petit ; elles viennent d'acheter, près de Kensington-Gate, à trois minutes de Wauxhall-station, un grand terrain de deux hectares et demi, qui appartenait à une compagnie de fabricants de chandelles. Ce terrain servait à la compagnie pour la récréation des ouvriers qu'elle emploie, et qui s'y réunissaient le dimanche. Voilà ce qu'on ne verra qu'à Londres. La société a vendu, parce qu'elle déplaçait le siège de son industrie. Après deux ans de demandes incessantes et infructueuses, les Sœurs ont trouvé un terrain plus vaste, plus commode, mieux approprié qu'elles n'eussent osé l'espérer.

« Elles sont en train de bâtir. Le local sera pour 120 vieillards et susceptible d'agrandissement. Les fondations sont jetées. Quel sera l'instrument de la Providence pour couvrir la dépense ? Dieu le sait. On a donné 2,000 livres sur le prix du terrain, et c'est déjà beaucoup.

« Voilà précisément un an, les Petites-Sœurs des Pauvres s'établirent aussi de l'autre côté de la Tamise, dans le diocèse de Westminster. Elles ont loué trois maisons contiguës à Paddington (6, Sutherland garden Maïda Hill). Elles y ont recueilli 100 vieillards, moitié hommes, moitié femmes, et parmi eux plusieurs ménages ; la maison centrale est occupée par la chapelle, les Sœurs et tous les services ; l'aile droite par les hommes, celle de gauche par les fem-

mes. Le voisinage s'était montré très-ombrageux au commencement ; actuellement les Sœurs ont autant de bienfaiteurs que de voisins.

« Elles sortent en habit, vont quêter sur les marchés, et reçoivent chaque jour l'aumône de plusieurs protestants. S'il est un lieu où elles sont aimées de leurs pauvres, c'est à Londres.

« Elles cherchent un terrain : c'est une nécessité. Le loyer qu'elles payent est exorbitant, quoique relativement il soit très-modéré.

« Durant cette année, les Petites-Sœurs ont aussi établi trois autres maisons en Angleterre et en Ecosse. Celle de Manchester a été la première, et au plus fort de sa crise industrielle, à travers toute la misère qui a atteint la population catholique plus que toute autre, dans une ville à laquelle on a fait la réputation d'une intolérance extravagante.

« Les deux maisons louées par les Sœurs sont actuellement remplies. Elles se proposent d'en prendre une troisième et de doubler leur personnel d'indigents. La pauvreté autour d'elles est affreuse ; Dieu leur vient en aide. Elles ont trouvé quelques bienfaiteurs très-généreux.

« Les pauvres catholiques irlandais les arrêtent bien souvent pour leur donner dans la rue un penny, qui est pour eux ce qu'était le denier de la veuve : tout leur avoir.

« Deux autres fondations ont été établies plus récemment à Bristol et à Glasgow. Là aussi les Sœurs ont gardé leur habit ; elles font la quête sur le marché ; elles y sont bien reçues. Les journaux protestants ont parlé en leur faveur, et le public se montre très-sympathique.

« Pour apprécier les services que les Petites-Sœurs des Pauvres rendent à l'Angleterre, il suffit d'avoir une seule fois parcouru un *workhouse* ou *poorhouse*, de tel nom qu'on veuille l'appeler.

« Les Anglais ont raison quand ils appellent ces refuges la pire de leurs institutions. Les enfants catholiques y perdent la foi d'une manière à peu près inévitable. Les catholiques âgés et qui ne veulent pas abjurer y souffrent dans leur âme une torture indicible. Ils y trouvent de toute manière une triste préparation pour leur passage à l'éternité. Il suffirait de haïr la terre pour gagner le ciel, que ce lieu serait bien propre à la sanctification. On est d'accord sur ce point que les prisons sont mieux tenues et beaucoup moins désagréables. »

O

OBLATS DE MARIE IMMACULÉE, congrégation dont le centre est à Marseille. — Cet institut fondé par Mgr Mazenod, évêque de Marseille et ancien curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris, a plusieurs maisons dans les pays de missions, savoir : aux Iles

Britanniques : Sicking-Hill, Leeds, Maryvale, Penzance, Londres, Liverpool, Talashiels en Ecosse, avec 19 prêtres en tout ; Port-Natal en Afrique avec 6 prêtres : dans l'Amérique du Nord : à Saint-Boniface (évêché), Brawnsville, Buffalo, Bytown, Galveston,

Longuil, Saint-Joseph dans l'Orégon, Montréal (où se trouve un noviciat), Plattsburgh, Québec, Burlington avec 65 prêtres; à l'Île Ceylan : Jaffna, avec 13 prêtres.

Nous empruntons à l'*Ami de la Religion* les détails suivants :

Une nouvelle mission catholique, dirigée par les RR. PP. Oblats de Marie, s'établit dans le voisinage de l'église anglicane de Saint-Sauveur, à Leeds, dans des circonstances bien faites pour éveiller toutes les sympathies des catholiques. Cinq ministres protestants attachés à Saint-Sauveur sont rentrés dans le sein de l'Église, et ils font à leurs nouveaux frères un appel en faveur de l'œuvre qui doit ramener leur ancien troupeau au bercail dans lequel ils ont eu le bonheur de rentrer. Voici leur lettre publiée dans le *Catholic Standard*. Elle est autorisée par les signatures de l'évêque de Beverley et de S. Em. le cardinal Wiseman :

« Londres, 20 septembre 1851.

« Nous sommes persuadés que les amis de notre sainte religion seront heureux d'apprendre qu'une nouvelle mission est sur le point de s'établir tout près de l'église anglicane de Saint-Sauveur, à Leeds, sous la direction des religieux Oblats de Marie-Immaculée. Ces bons Pères ont été appelés par l'évêque du diocèse. On vient de louer une maison pour leur résidence : ils auront pour chapelle un édifice attenant à la maison, et qui peut contenir environ trois cents personnes. Cet arrangement est loin de pouvoir fournir à tous les besoins présents de la nouvelle mission, mais il est le seul praticable dans l'état présent des choses.

« Nous croyons de notre devoir de faire tout notre possible pour favoriser cette excellente œuvre, et cela pour plusieurs raisons, parmi lesquelles nous ne pouvons passer sous silence les droits du district de Saint-Sauveur à notre gratitude et à nos efforts pour son bien spirituel, puisque c'est l'endroit où nous et tant d'autres de nos

chers amis avons reçu le don inestimable de la connaissance de la sainte religion catholique ; c'est de plus un fait notoire qu'un grand nombre de nos anciens paroissiens de Saint-Sauveur sont fortement persuadés de la vérité des principaux points de la doctrine catholique, et entreront, selon toutes les apparences, dans la voie où Dieu nous a conduits, quand la nouvelle mission sera établie au milieu d'eux. D'ailleurs, une mission dans cette localité sera un avantage immense pour le grand nombre de pauvres catholiques qui y sont établis. Nous nous adressons donc à nos amis catholiques, en état de nous assister, afin qu'ils nous aident de leurs largesses : nous les leur demandons pour l'amour de Dieu et pour celui de la très-sainte Vierge, au mystère de l'Immaculée Conception de laquelle la nouvelle mission doit être dédiée.

« Ont signé : Thos. Munster, dernièrement curé de Saint-Sauveur ; R. Ward, curé en 1815 et 1816 ; G.-S. L. Crawley, dernièrement vicaire de Saint-Sauveur ; S.-P. Rooke, idem ; Henri Cowbes, dernièrement ministre officiant à Saint-Sauveur-Leeds : le 24 juillet 1851.

« Les souscriptions peuvent être remises à Mgr l'évêque de Beverley, Micklegate, York, ou au R. M. Cooke, au presbytère de la chapelle catholique, Richmond-Street, à Leeds. »

ORATORIENS. — Cet institut, fondé par saint Philippe de Néri, a trois établissements dans les pays de missions, savoir : à Londres et à Birmingham en Angleterre ; et à Colombo, dans l'Île Ceylan. Presque tous ses religieux en Angleterre sont des ministres protestants convertis. La maison de Londres est la plus belle institution catholique de cette ville, riche en conversions. Le jeune duc de Norfolk, premier pair d'Angleterre, y vient les dimanches pour remplir les humbles fonctions de thuriféraire.

P

PASSIONISTES. — Ils ont leur général et leur procureur général à Rome, et 6 maisons dans les pays de missions, savoir : Londres, Brownay, Sutton près Liverpool, St-Wilfried, et Harolds Cross aux Îles-Britanniques ; Pittsburgh, dans l'Amérique du Nord. Le R. P. Spencer de cet ordre est célèbre comme un noble converti et comme le principal zéléateur de l'apostolat de la prière pour la conversion de sa patrie. Le fondateur de l'ordre, le bienheureux Paul de la Croix, a prédit 50 ans d'avance les succès de son ordre en Angleterre, pour laquelle il pria à chaque Messe. Aussi le célèbre docteur Newman, qui a donné le mouvement aux conversions modernes en Angleterre, a été converti par le P. Dominique, Passioniste.

On a dit, il y a quelque temps, que le Saint-Père voulait faire restaurer le sanctuaire si vénérable connu sous le nom de *Sancta sanctorum*, auquel on monte par la *scala santa*, et qu'il affectait à cette restauration une somme de 12,000 écus prise sur sa cassette. Le Saint-Père avait également manifesté la volonté que le sanctuaire restauré fût confié à la garde des RR. PP. Passionistes.

En parlant de ces révérends Pères, il nous est revenu en pensée que l'un des religieux les plus fervents de cette estimable société, le R. P. Ignace, provincial d'Angleterre, est à Rome depuis quelques mois pour les affaires de sa province. Le P. Ignace, nos lecteurs le savent, est le fils de lord Spencer, et ils n'ont pas oublié les circon-

stances édifiantes qui accompagnèrent sa conversion, il y a quelques années. Rentré dans le sein de la véritable Eglise, le jeune lord se dévoua tout entier à l'œuvre si importante et si ardemment désirée de la conversion de sa patrie. Afin d'y travailler plus efficacement, il entra dans l'ordre assilère des Passionistes. Sa conversion avait ému l'aristocratie britannique; l'étonnement augmenta quand on vit le fils d'un pair d'Angleterre revêtir la bure et les sandales des disciples et des apôtres de la Passion du Sauveur. La reine elle-même, assure-t-on, voulut voir dans son costume de pénitence le jeune seigneur devenu pauvre pour l'amour de Jésus-Christ. En voyant ces vêtements grossiers, ces pieds nus, il est probable que l'orgueil protestant aura été peu satisfait, et que l'on aura pensé à cette folie de la croix, si souvent reprochée aux âmes qui marchent fidèlement à la suite du Sauveur Jésus. Heureuse folie, qui renverse toute la sagesse humaine! Ce sont, en effet, ces *fous*, au jugement du monde, qui accomplissent l'œuvre merveilleuse du retour de l'Angleterre à l'unité catholique, et qui font trembler l'hérésie à la vue des progrès de la vérité. Dans cette sainte croisade contre l'erreur, le P. Ignace a vaillamment combattu, et il a mérité la gloire d'être mis à la tête de son institut dans la Grande-Bretagne. La pieuse société y compte maintenant six maisons dont les membres, à l'exemple de leur digne provincial, ne s'épargnent point dans cette guerre de tous les jours contre le monde, contre l'erreur et contre le péché. Leurs armes sont la prière, une mortification digne des premiers siècles de l'Eglise, la prédication, le dévouement, la charité : avec de telles armes, la victoire est assurée.

A Rome, où l'on a appelé les affaires de sa congrégation, le R. P. Ignace n'oublie point ses frères encore retenus dans les liens de l'hérésie; il prie et il fait prier pour la conversion de sa patrie. Ce sont surtout les prières des petits enfants dont il réclame le secours. Il sait que l'innocence est puissante devant Dieu. Combien d'écoles, combien de pensionnats n'a-t-il pas visités; combien de *Pater* et d'*Ave Maria* n'a-t-il pas fait réciter pour le retour de l'île des Saints, devenue la place forte de tous les ennemis de l'Eglise et de la société! Les ministres anglicans riront peut-être de la faiblesse de pareils moyens : ils les jugeront impuissants. Laissons-les railler notre simplicité, laissons-les recourir à d'autres armes. Pour nous, mettons notre espoir dans le nom du Seigneur. Joignons nos supplications à celles du P. Ignace et de tous les missionnaires catholiques de la Grande-Bretagne. Unissons-nous à cette association si touchante de prières, que le vénérable évêque de Luçon a fondée dernièrement pour la conversion de tous nos frères égarés. Faisons prier les petits enfants. Nos prières feront couler un jour le trône du prince des ténébres, et nous aurons gagné les âmes de nos frères.

PETITES SŒURS DES PAUVRES. — Cet institut, célèbre par son utilité et la rapidité de sa propagation, a aussi une maison à Londres.

PICPUS. — Cette congrégation, fondée par l'abbé Coudrin, et portant le nom d'institut des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie, a des missions en Californie, et surtout en Océanie, dans les îles Marquises et les îles Sandwich.

PICPUSSIENNES. — Cette congrégation a 26 sœurs dans l'Océanie Orientale depuis 1857.

PIE IX (ASSOCIATION DE). — Cette belle association a pour but, d'une part, la défense organisée des droits de l'Eglise en Allemagne, et elle est, d'autre part, comme une incarnation de la bienfaisance multipliée et rendue plus efficace par l'union; de sorte que l'on doit voir en elle un ensemble d'efforts contre la double misère du corps et de l'âme. Suscitée par l'instinct de conservation catholique, elle s'est contentée de repousser les attaques des sectes ennemies. Rien de plus naturel, de plus légitime assurément; mais, n'importe, on ne peut le lui pardonner: témoin les clameurs qui s'élèvent contre elle dans le camp protestant, et surtout dans le camp piétiste...

Plusieurs catholiques distingués ont un grand projet, qui, s'il est exécuté, atténuera ou détruira ces tendances à s'isoler dans l'orgueil de localités ou de races. Ils se proposent d'unir et de développer toute la presse catholique et conservatrice en Allemagne. Un comité, à la tête duquel est le digne héritier de Stolberg, a répandu une circulaire pour engager ses coreligionnaires à seconder ses efforts.

Nous reproduisons la lettre suivante, empruntée à l'*Univers* du 1^{er} décembre 1851, parce qu'elle fera mieux connaître que ce que nous pourrions dire le but et la portée de cette association.

« Monsieur le Rédacteur,

« L'*Univers* a donné en plusieurs articles le compte-rendu des séances du *Pius-Verein* (Association de Pie IX) réuni, dans les premiers jours du mois d'octobre dernier, en assemblée générale et annuelle à Mayence sur le Rhin. Dans l'énumération des travaux de la noble assemblée, votre correspondant fait naturellement mention de ceux qui concernent l'Œuvre des Allemands de Paris, et parle de la mission que j'ai eu à remplir en cette circonstance. Dans l'intérêt de cette œuvre, qui intéresse à la fois la France et l'Allemagne, je crois utile d'exposer moi-même, plus en détail qu'on n'a pu le faire dans ce compte-rendu, quelle fut l'origine et quel était le but de mon message.

« Lorsqu'il fut décidé que la session générale du *Pius-Verein* se tiendrait à Mayence dans les premiers jours d'octobre, un de ses membres les plus zélés en avertit le R. P. Chable, directeur de la mission des Allemands, et le pressa vivement de s'y rendre pour exposer devant l'assemblée et apprendre ainsi à toute l'Allemagne catholique

quelle est la situation religieuse, morale et sociale, quels sont les besoins de ses frères émigrés à Paris. Une œuvre naissante exige la présence continuelle de son fondateur; le Père Chable ne put donc se rendre à cette invitation, il me chargea de le remplacer.

« Le 7 octobre, je me trouvais au sein du congrès catholique de l'Allemagne, réclamant son appui et ses secours pour l'œuvre que je lui faisais connaître. Dès la première séance particulière, tenue pour régler les travaux de la session, la proposition fut lue, prise en considération et renvoyée à une commission spéciale chargée de l'examiner et d'en faire le rapport.

« Les commissaires m'appelèrent au milieu d'eux pour leur fournir les renseignements et leur donner les explications nécessaires. Le lendemain, 8 octobre, le rapport fut présenté par M. le baron d'Andlau. Ses conclusions étaient : 1° que le Vorort solliciterait instamment le *Ludwigs-Verein* d'accorder des allocations importantes et annuelles pour votre mission; 2° que le même Vorort la recommanderait vivement à la munificence des divers gouvernements de l'Allemagne. Mais l'assemblée, partagée sur l'opportunité et l'efficacité de cette dernière mesure, et un peu distraite par les débats qui en furent la suite, lui substitua une clause dont les conditions pouvaient rendre tout le reste inutile, et qui lui donnaient l'apparence d'une fin de non-recevoir. Voici en quels termes étaient conçues les résolutions adoptées : « 1° On fera des collectes dans les associations provinciales; 2° on réclamera du *Ludwigs-Verein* un secours annuel; 3° M. l'abbé Cuny, qui s'intéresse à l'œuvre, sollicitera, si la chose est possible, par l'intermédiaire de Mgr l'archevêque de Paris, de NN. SS. les évêques d'Allemagne, des quêtes générales dans leurs diocèses. » L'exécution de cette dernière clause était trop délicate et trop onéreuse. L'assemblée semblait ainsi décliner une démarche dont il lui appartenait plus qu'à personne de prendre l'initiative.

« Je résolus donc de faire réformer cette clause et de demander que le Pius-Verein fût l'unique intermédiaire entre le P. Chable et l'épiscopat allemand. Un député d'Aix-la-Chapelle voulut bien reprendre la question à la séance qui suivit et me procurer ainsi l'occasion de demander la parole. Elle me fut accordée avec la plus touchante urbanité. Pendant trois quarts d'heure l'illustre assemblée me prêta son attention, à moi, prêtre étranger, qui déroulais devant elle l'affligeant tableau des misères morales et des besoins de ses compatriotes. J'eus la consolation de voir que notre œuvre était l'objet des plus vives sympathies; je sentis que je parlais à des frères pour des frères. Voici, en résumé, quel fut mon discours :

« — Illustres représentants du Pius-Verein, je suis envoyé pour vous dire quel est le nombre, pour vous exposer quelle est la situation morale, religieuse et sociale, quels

sont les immenses besoins des Allemands de Paris. Je le fais avec la confiance d'attirer sur eux les secours de votre fraternelle sollicitude.

« I. J'affirme qu'à Paris il y a cent mille Allemands. Mon assertion n'est pas appuyée sur une évaluation approximative; elle repose sur des documents officiels. Vous savez que dernièrement, à l'occasion d'une mesure de sûreté publique, tous ces nationaux furent mandés à la préfecture de police, à l'effet de justifier de leurs moyens d'existence. Ils se sont présentés au nombre de quarante mille, et les autorités compétentes estiment à dix mille le chiffre de ceux qui se sont soustraits à cette mesure. Voilà donc cinquante mille hommes, comprenant seulement la population virile et majeure, c'est-à-dire les hommes qui ont vingt et un ans accomplis. Ajoutons un nombre au moins égal de mineurs et de femmes, et nous aurons cent mille âmes. Je n'entends nullement, veuillez le remarquer, parler des Lorrains ou des Alsaciens, qui, quoique Allemands par la langue, sont Français de nation. Si j'ajoutions leur nombre au premier, le chiffre total serait beaucoup plus élevé.

« Et ne supposez pas que l'affluence de cette population à Paris, ainsi que dans les villes manufacturières de France, soit un fait transitoire; loin de là, c'est un mouvement constant et progressif qui a pour mobile les bénéfices, les salaires de notre vaste industrie, la facilité croissante des communications, enfin, quelque chose d'indéfinissable, cette impulsion mystérieuse qui a toujours dirigé les peuples du nord vers les régions du midi et de l'occident.

« II. La situation religieuse, morale et sociale des Allemands de Paris est déplorable. Je dois cependant faire des réserves en faveur d'une respectable minorité. Notre mission a déjà recueilli bon nombre d'entre eux, et en a fait un noyau de Chrétiens d'élite. Mais en dehors de ces privilégiés de la grâce, la masse de cette population est livrée à tous les vices. La plupart ne respectent ni la loi de Dieu ni les commandements de l'Eglise. L'abstinence du vendredi et du samedi, l'assistance aux saints mystères, les dimanches et fêtes, le chômage hebdomadaire, l'omission des œuvres serviles à ces mêmes jours, la fréquentation des saints sacrements et des instructions religieuses, les prières publiques et privées sont pour eux des pratiques surannées, des obligations tombées en désuétude.

« Cette désertion des parvis sacrés et des pratiques de piété a pour cause, chez les uns, les mauvaises inclinations, l'indifférence, le mépris des choses saintes et l'impiété qu'ils respirent dans un milieu contagieux; chez les autres, la nécessité où les place leur triste condition d'ouvriers et d'hommes de peine. Et si nous pénétrons plus avant dans le domaine de leur vie privée, dans le cercle de leurs familles ou plutôt de leurs ménages, qu'y trouvons-nous? L'intempérance, les dissensions, les sévices et l'immoralité

la plus grossière, sans frein comme sans fétrissure ; sur *cinq ménages*, une seule alliance légitime ! Pour beaucoup le désordre est une spéculation , un moyen d'existence ou une garantie contre la misère. On a découvert parmi eux... je frémis de vous le dire... on a découvert de vrais phalanstères dans lesquels, à la faveur de la nuit, se pratiquent les affreux mystères des manichéens. Est-il donc surprenant qu'aux jours sanglants de l'émeute, ces êtres pervers deviennent des tigres ? L'abrutissement et la férocité sont corrélatifs chez l'homme et marchent de pair : *Corruptio optimi pessima*. Ce n'est là, messieurs, qu'une pâle peinture des dérèglements et de la fange où croupissent la plus grande partie des Allemands de Paris.

« III. Quels remèdes à de tels maux ? La nature de la maladie indique les moyens de thérapeutique divine auxquels il convient de recourir : 1° Il faut des églises spéciales sur divers points de Paris, et parmi elles une église centrale, une église mère, pourvue d'un certain nombre de prêtres allemands qui soient toujours prêts à se porter partout où leur ministère sera utile et nécessaire.

« Il faut que dans ces églises le culte divin soit célébré avec toute la pompe à laquelle les Allemands ont été habitués dans leur patrie originelle. Il faut que tous les Offices soient accompagnés d'instructions religieuses faites en langue allemande. Il faut qu'à toute heure de la journée et tous les jours de la semaine, mais surtout les dimanches et fêtes, des prêtres tiennent le confessionnal pour ceux qui voudront recevoir le sacrement de pénitence.

« 2° Il faut, dans plusieurs quartiers de Paris, des écoles du jour pour les enfants, et des écoles du soir et du dimanche pour les adultes des deux sexes. Il faut que ce soient des écoles libres, gratuites et dirigées par des maîtres et des maîtresses qui parlent parfaitement l'allemand et le français, et qui soient uniquement sous la dépendance du directeur de la mission.

« 3° Il faut pour les vieillards abandonnés un hospice, et surtout un hôpital pour les malades indigents. Ces établissements devront être desservis par des Sœurs de charité, des Sœurs qui parlent l'allemand ; c'est principalement dans la maladie et à l'âge des infirmités que les illusions de la vie disparaissent, que l'homme est accessible aux bons sentiments, qu'il a besoin d'ouvrir son cœur, d'épauler son âme, et cela de la manière la plus facile, la moins étudiée ; il faut, par conséquent qu'on lui parle et qu'il puisse parler sa langue, la langue de l'intimité, la langue de son éducation, la langue de son enfance, en un mot, sa langue maternelle. Ces maisons sont nécessaires, parce que nos Allemands appartiennent presque tous à la classe ouvrière, où l'aisance est rare et les épargnes insuffisantes pour l'éventualité d'une maladie sérieuse et longue.

« 4° Il faut un asile pour les jeunes filles qui n'ont plus ni famille ni emploi honorable, afin de les garantir de la séduction, qui si é-

cule sur leur inexpérience et exploite facilement leur délaissement.

« IV. Quelles seront nos ressources ? Des missionnaires zélés et l'aumône des fidèles.

« 1° Les missionnaires ? Ces hommes de Dieu sont tout trouvés ; Mgr l'archevêque de Paris, après plusieurs autres tentatives, a confié cette tâche à des religieux qui ont déjà mis la main à l'œuvre. Leur aptitude dans toutes les sphères de l'activité humaine, comme leur infatigable persévérance dans la poursuite du bien, ne sont plus en question ; leur supériorité sous tous les rapports est de notoriété publique ; nommer les Pères Jésuites, c'est prouver ma proposition.

« Plusieurs églises, dans lesquelles de nombreux fidèles se pressent déjà les dimanches et les jours de fêtes autour des saints autels, des confessionnaux et de la chaire de vérité ; cinq écoles qui sont fréquentées par six cents élèves ; quatre Sœurs de Saint-Charles de Nancy, qui à la direction de l'une des écoles joignent le soin des malades à domicile : tels sont les premiers rudiments de l'œuvre, début magnifique qui prouve préemptoirement que le doigt de Dieu est là, et que les bons ouvriers ne manquent pas à la moisson.

« Toutes ces fondations, il est vrai, n'ont jusqu'à présent qu'une existence précaire, car elles sont, en grande partie, le fruit d'emprunts considérables. Mais les difficultés financières et la nécessité des grandes dépenses ont-elles jamais refroidi le feu sacré de l'apostolat ou diminué la fécondité de la charité catholique ? Non, non, dans l'Eglise de Jésus-Christ, le zèle apostolique et l'esprit de sacrifice sont aussi indéfectibles que la foi de Pierre : l'Allemagne et la France s'uniront pour nous fournir les moyens de rendre l'œuvre complète et définitive.

« L'Allemagne la première, parce qu'elle sait que, par la volonté de Dieu, l'Eglise de France a dû se renouveler dans son sang, ressusciter de ses cendres, doter de nouveau le culte divin et créer les institutions qui lui sont indispensables, au prix d'efforts surhumains ; parce qu'elle sait que ces Allemands, dispersés comme des brebis sans pasteurs dans la grande ville, sont après tout ses enfants.

« Et qu'on ne dise pas : Ils sont partis, ils ne reviendront plus... Si ces ouvriers se sont exilés de leurs familles pour leur laisser la chaumière plus spacieuse ; s'ils ont quitté leur terre natale, arrosée de leurs premières sueurs, pour chercher en France une moins pénible subsistance, souffrirez-vous que la perte de leur foi en soit le prix ? Mais, ne vous y trompez pas ; quoiqu'ils soient maintenant assis sur d'autres rivages que les vôtres, ils pourront un jour vous revenir, s'ils survivent. Voulez-vous donc qu'ils vous reviennent après avoir perdu toutes les habitudes de piété, après avoir traversé tous les égouts de l'immoralité ? ou encore voulez-vous qu'ils demeurent enrôlés dans les colonnes mobiles de cette armée révolution-

naire qui vole d'un empire à l'autre et qui parfois les menace tous ensemble?...

« La France vous assistera aussi, parce que vos compatriotes sont devenus ses enfants adoptifs, et que sa qualité de mère la rend responsable de leur sort temporel et éternel; la France vous aidera, parce que sa charité est infatigable et qu'il suffit de lui signaler une plaie pour qu'elle s'empresse de la cicatrifier. Oui, je le répète, l'œuvre dont je suis venu vous entretenir sera à la fois l'œuvre de l'Allemagne et l'œuvre de la France. —

« Telle fut, monsieur le rédacteur, l'humble allocution que j'adressai en langue française à l'auguste assemblée du Pius-Verein. Mais à la demande de M. le comte Joseph de Stolberg, fondateur et président du Bonifacius-Verein, et de M. Michaelis, je dus reprendre la parole en allemand, pour résoudre les difficultés qu'on venait de soumettre et donner les éclaircissements qui m'étaient demandés. Après cette réplique, M. Zell, professeur à l'Université d'Heidelberg, fit passer à M. le président une nouvelle rédaction de la clause que j'avais entrepris de faire modifier; elle était ainsi conçue :

« *Le Pius-Verein s'adressera à tous les évêques d'Allemagne pour les prier instamment d'ordonner des quêtes dans leurs diocèses en faveur de la mission allemande de Paris. M. le baron de Ketteler, frère de Mgr l'évêque de Mayence, voulant rendre la mesure encore plus efficace et la faire revêtir de la forme la plus digne, proposa l'amendement suivant : Le Pius-Verein s'adressera, etc., etc., non par une lettre circulaire, mais par une lettre particulière pour chaque prélat. Les conclusions définitivement arrêtées furent celles-ci : 1° On invite les associations provinciales à faire dans leur sein des collectes destinées à assister l'œuvre des Allemands de Paris; 2° le Pius-Verein emploiera son crédit près du Ludwigs-Verein pour en obtenir, à la même fin, d'abord un secours important versé sans retard entre les mains du directeur, ensuite une allocution annuelle; 3° le Pius-Verein s'adressera à tous les évêques d'Allemagne, par une lettre particulière à chaque prélat, pour les prier d'ordonner, dans leurs diocèses, des quêtes dont le produit serait consacré à la même fin.*

« M. le président lut de nouveau les conclusions ainsi amendées et les mit aux voix. Toute l'assemblée se leva comme un seul homme et les vota par acclamation.

« C'était là le résultat désiré de mon message. J'en ai remercié Dieu le premier, parce que c'est à lui que j'avais principalement demandé ce succès. J'aurais voulu visiter en particulier chacun des représentants de cette belle et puissante association, afin de leur témoigner toute ma gratitude. Je ne pus voir que quelques-uns d'entre eux; mais je me rappellerai toute ma vie leur accueil cordial et tout fraternel. Puissent ces quelques mots d'effusion respectueuse arriver jusqu'à eux, et en particulier aux pieds de l'affable, charitable et saint évêque de Mayence, dont le

paternel entretien m'a si profondément ému, pour leur prouver une fois de plus qu'en patronnant notre œuvre ils se sont associés à des frères pour leurs frères.

« L'abbé Cuvy, prêtre.»

Paris, ce 25 novembre 1851.

Nous extrayons d'un journal religieux l'article suivant, qui fait bien comprendre l'influence salutaire exercée par l'Association de Pie IX au point de vue de la morale :

Réunion hebdomadaire dans une ville de province.

« Nous avons considéré jusqu'ici l'Association de Pie IX comme à vol d'oiseau, et nous n'avons pu en donner qu'une idée générale. Nous allons aujourd'hui quitter la salle splendide des assemblées annuelles de l'Association, pour frapper à une porte plus humble, et dire ce que nous avons vu et entendu dans une réunion particulière, ou plutôt nous y introduirons le lecteur. Il nous pardonnera de sacrifier à certaines convenances le plaisir que nous aurions de lui nommer la ville que nous prenons pour type.

« Montons ces degrés fragiles qui crient sous nos pas, ouvrons cette porte fêlée : un sourd murmure de voix humaines nous indique que nous ne serons ni les seuls ni les premiers venus. Deux à trois cents hommes attendent avec impatience que la cloche sonne huit heures, terme fixé pour l'ouverture de la séance. Le bureau, composé de deux ecclésiastiques et de quatre à cinq laïques de la classe instruite, est occupé, en attendant, à inscrire les nouveaux venus. Examinons le local dans lequel nous nous trouvons. C'est une vaste salle de fabrique, rendue décente, et meublée par la simplicité de la foi, mais qui ne laisse pas de trahir encore sa première destination : un crucifix, les statues de la Vierge, de saint Joseph, de l'ange gardien, de saint Louis de Gonzague et un buste de Pie IX, les portraits d'O'Connell, de Montalembert, de Buss, remplissent les intervalles entre les fenêtres. Quelques rares quinquets y répandent une lumière avare et mystérieuse. Prenons place sur un de ces bancs grossiers, sur une de ces chaises plus solides qu'élégantes, et ne craignons pas de nous laisser coudoyer par l'homme en blouse, par l'ouvrier de fabrique, qui vient s'y reposer d'un travail de quatorze heures. Ne trouvons pas mauvais non plus qu'il y fume sa pipe bourrée d'un canaster plus ou moins démocratique; si nous n'y sommes pas habitués, ce sera pour nous deux heures de mortification dont nous serons, du reste, dédommagés par des jouissances d'un autre genre.

« Un coup de sonnette annonce le commencement de la séance, qui s'ouvre par la prière. On lit ensuite le compte-rendu de la séance antérieure, puis commencent les discours. C'est, tantôt une revue des événements de la semaine, exprimant les craintes ou les espérances qu'ils peuvent inspirer, tantôt la discussion de quelque préjugé po-

pulaire, ou bien la relation d'un de ces mille faits de l'Histoire ecclésiastique, si féconds en édification et en encouragements. D'autres fois les orateurs parlent de ce que l'Eglise a fait, fait encore et fera pour l'ouvrier, et des devoirs de ce dernier envers elle. Les peines et les joies de famille, l'éducation, l'année ecclésiastique et liturgique, les missions, etc., sont autant de points qui fournissent une matière aussi intéressante qu'interessable. De temps à autre, de spirituelles saillies ou de naïves interpellations viennent égayer l'assemblée, dont le bureau tâche de rendre les séances amusantes plutôt que spéculatives, instructives plutôt que sérieuses : *Utile dulci* ! La politique n'y entre que pour autant qu'elle a rapport à la religion. Un cantique vient enfin clore ces deux heures qui avaient débuté par la prière et qui s'enfurent d'une manière tellement rapide qu'on sent intérieurement la réalisation de ces paroles du Fils de Dieu : *Là où deux ou trois seront rassemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux.*

« Que d'occasions de mal évitées, que de rechutes prévenues par ces réunions, qui se tiennent alternativement les dimanches et les lundis, ces jours de *saveur qui peut pour l'âme de l'ouvrier* ! La taverne ne le tente plus, une fois qu'il s'est fait enrôler sous la bannière de Pie IX, dont le patronage déjà *confirme ses frères*. Mais là ne se borne pas le bien produit. La ville dont nous parlons a tellement gagné sous le rapport religieux, depuis l'érection de cette belle société, que, sur une population catholique de 130,000 âmes, elle a compté l'année dernière environ 70,000 communions.

« Chacun de ces ouvriers est un apôtre prêchant de parole et d'exemple, convertissant l'un, fortifiant l'autre, répandant le bien dans l'ouvroir, dans la famille, partout. Après un labeur de douze à seize heures, il n'est pas rare de leur voir passer la nuit auprès des malades pour y porter les consolations de leur foi et l'exemple de leur patiente charité. Par leurs efforts, ils en sont venus à faire rentrer Dieu dans les fabriques d'où l'impiété et l'immoralité l'avaient ignominieusement chassé : dans la plupart le travail commence et se termine maintenant par un cantique, et la récitation du chapelet vient y interrompre la monotonie d'occupations mécaniques, qui ne laisseraient que le vide, — ou bien le crime, — dans l'intelligence et dans le cœur, si la religion ne venait y substituer de bonnes pensées en sanctifiant le travail.

« Il est beau d'entendre des voix humaines célébrer de leur côté le Dieu de l'ouvrier au milieu du bruissement des rouages et du cliquetis des machines, qui, de leur voix métallique, ne paraissent célébrer que l'esprit humain. Déjà plus d'une larme d'attendrissement a coulé sur la poussière de ces ateliers.

« Les plaisirs de cette population intéressante sont saints comme leur travail. Les dimanches, les églises sont comblées de

malin au soir ; c'est là leur théâtre, leur casino, leur plaisir, leur passion. Il est tel prêtre qui, dans l'espace de deux ans, n'y a pas même eu un seul mauvais livre, tandis que, d'un autre côté, on y voit bon nombre de sociétés d'édification et de lectures pieuses fréquentées, les dimanches, par quarante à cinquante personnes. Ce nombre en serait plus considérable si, le plus souvent, les locaux ne venaient à manquer.

« Il y a une quinzaine de jours que nous rentrions en ville par une rue peu fréquentée : plusieurs cierges allumés dans l'intérieur d'une maison attirent notre attention d'abord, puis notre curiosité. Nous entrons, et de bien douces larmes coulent de nos yeux : quarante ou cinquante enfants sont là, prosternés devant une statue de saint Louis de Gonzague, sous la surveillance de deux ou trois frères de l'Association de Pie IX. Ils y célébraient les *six dimanches* en l'honneur de leur saint patron.

« Inutile d'ajouter que ce petit Paraguay a aussi son côté d'ombre ; mais du moins le mal y reste mal, le péché n'y obtient point l'apothéose, il y est sous la forme du serpent qui rampe et se perd sous terre ; tel il se trouvait avant la chute du premier homme sous l'arbre du bien et du mal.

« A quelques rares exceptions près, nos riches sont adorateurs du veau d'or et du dieu Lingot. *Pauperes evangelizantur.*

« Voilà ce qu'a fait, dans le cercle restreint où je me renferme aujourd'hui, cette Association catholique : elle a évangélisé le pauvre. Nous croyons pouvoir ajouter en finissant : *Ab uno disce omnes.*

PIEUSE SOCIÉTÉ DES MISSIONS. — Congrégation fondée par le vénéré P. Palotte et nommée ainsi par Pie IX. Elle a des missionnaires en Angleterre et l'église de Saint-Pierre à Londres.

PRÉCIEUX SANG (CONGRÉGATION DU). — Cet institut fondé par le vénérable Del Buffalo, a des maisons dans l'Etat d'Ohio ; dans l'Amérique du nord, savoir : à Thompson et à Wolfskreek, ainsi que dans l'évêché de Cleveland. Les Sœurs de cette congrégation ont des maisons à Glandorf, Grünwals, Maria-carop, Marie du Paris, Mariastein.

PREMONTRES. — Cet ancien ordre a des missionnaires au Cap de Bonne-Espérance et à Sac prairie dans le Wisconsin, aux Etats-Unis de l'Amérique.

PREMONTRES. — Ces sœurs ont une maison en Hollande, diocèse de Breda.

PRESENTINES. — Ou inauguraient en 1851, à Cracovie, un couvent de l'ordre des Démonnelles canoniques de Saxin, appelées aussi Présentines, et dont la mission consiste à élever les enfants appartenant à la classe la plus indigente. C'était le seul couvent de cet ordre qui existait en Europe. Autrefois il y en avait un à Marseille, mais il fut supprimé dans la Révolution. Le nombre des religieuses qui se trouvaient dans le nouveau couvent des Présentines, à Cracovie, est de douze.

PROVIDENCE (SŒURS DE LA). — Elles ont

des maisons dans l'Amérique du nord : à Baltimore et à Terre-Haute (diocèse de Vincennes) avec 75 religieuses. De cette maison dépendent des stations à Evansville, Fort Wayne, Lanesville, Saint-Mary, Madison et Vincennes, ainsi qu'à Montréal au Canada.

PUY (FRÈRES DU). — Congrégation fondée par l'abbé Coindre pour les écoles chrétiennes. Elle possède trois maisons dans les pays de missions, savoir : à Mobile, à Dubuque et à Schield-Burg dans le diocèse de Natchez, aux Etats-Unis de l'Amérique.

R

REDEMPTORISTES. — Cette congrégation, fondée par saint Alphonse de Liguori, a des missions en Hollande : à Amsterdam, avec une magnifique église, et à Herzogenbusche; aux Iles-Britanniques : à Londres, Liverpool, Dublin et Limerick, où le supérieur est un Russe converti; aux Etats-Unis de l'Amérique : à Anapolis, Baltimore, Buffalo, Cumberland, Dé.roit, la Nouvelle-Orléans, New-

York, Philadelphie, Pittsburg et Rochester.

REDEMPTORISTINES. — Ces Sœurs ont une maison à Marienthal (Witten), en Hollande.

RETRAITE (FILLES DE LA). — Cette congrégation a des maisons en Angleterre, savoir : à Kennington et à Suerder Liskeard en Cornwallis.

S

SACRE-COEUR (CONGRÉGATION DU). — Ces religieuses célèbres ont des maisons aux Iles-Britanniques : à Dublin, Armagh, Rochampton, Roseria; en Hollande : à Waals; en Algérie : deux maisons; dans l'Amérique du nord : à Albany, Bâton-Rouge, Buffalo, Détroit, Saint-Charles, Grand-Coteau, Halifax, Saint-Joseph, Saint-Louis, Saint-Michel, Natchitoches, la Nouvelle-Orléans, New-York (deux maisons), Philadelphie, Potovatomies, Rochester, Sandwich et Saint-Vincent.

SACRIFICE (SOEURS DU). — Cette congrégation, dont le centre est à Bourg-Saint-Andéol, et qui a été fondée par Marie Rivier, en 1838, a des maisons dans les missions suivantes : Iles-Britanniques : à Cahireveen, à Dublin (trois maisons), à Dingle, Dungarvan, Killarnay, Listowel, Manchester, Maynooth, Mollingar, Waterford; en Amérique : à Demerary, à Carbonear en Terre-Neuve, Saint-Hyacinthe, Saint-John, Harbour-Maine, Ferriensfe, Ferryland, Harbour-Grâce.

SAGESSE (SOEURS DE LA). — Cette congrégation, fondée par le vénérable Grignon de Montfort, a une maison à Londres.

SAINT-ESPRIT ET DU SAINT-COEUR DE MARIE (CONGRÉGATION DU). — Cette congrégation a été fondée en 1703 sous le nom du Saint-Esprit, supprimée en 1792, rétablie en 1805, de nouveau supprimée en 1809 et rétablie en 1816; réunie, en 1848, avec la congrégation du Saint-Cœur de Marie, fondée par l'abbé Libermann. Son but est la conversion des nègres, son centre est rue des Postes, à Paris. Elle sert aussi de séminaire pour les colonies françaises. Outre ses établissements en Europe, elle possède les maisons suivantes dans les pays de missions : dans la Guinée : Gabon, Benga, Saint-Thomas, Bathurot, Grand-Bassan; dans la Sénégambie : Dakar, Joal, Sainte-Marie de Gambie, Saint-Louis, Gorée; à l'île Bourbon, deux stations; à l'île Saint-Maurice, également deux; à l'île de la Martinique, la direction du grand séminaire; et à l'île

de la Guadeloupe, la direction du petit séminaire, et à la Guyane française, une station.

SAINT-SEVERIN (ASSOCIATION CATHOLIQUE DE), de Vienne. — Cette association, après avoir, conformément à ses statuts, procédé à la réélection de son bureau et de ses comités, et soumis ses choix à l'approbation de S. Em. le cardinal Rauscher, a tenu une séance générale, le 11 novembre 1861. Il y a été donné lecture d'une lettre de ce prélat, qui confirme les élections faites et se prononce en même temps sur plusieurs questions à l'ordre du jour et du plus haut intérêt. Cette pièce est une nouvelle manifestation de l'esprit élevé et perspicace de S. Em., et elle trace d'une manière supérieure les devoirs des catholiques dans la monarchie autrichienne au nom de leurs plus chers intérêts. Voici cette lettre :

« L'honorable société de Saint-Séverin m'a fait part des nouvelles élections, par lesquelles M. le curé Poppenberger et M. François Breither, citoyen de Vienne, ont été nommés vice-présidents, et le comité, renouvelé d'après les prescriptions des statuts. M. le comte Henri O'Donnel ayant déposé la charge de président, qu'il a exercée pendant plus de huit ans avec une activité remarquable et les sentiments du plus pur catholicisme, il reste à pourvoir à cette première et si importante place de la direction de la Société, et j'espère que le bureau sera bientôt heureusement complété. En attendant, j'approuve et je confirme par la présente les choix faits jusqu'à ce jour, et prie Dieu de daigner bénir l'activité des élus.

« Les constructions gigantesques, sur lesquelles le spectateur porte ses regards avec admiration, ont été élevées en ajoutant une pierre à une autre à la place indiquée par la pensée directe de l'artiste. Il en est de même de toute chose grande et salutaire résultant de la réunion des forces isolées des hommes : l'activité des individus, tendant à un but élevé avec ordre et ensemble, acquiert une valeur nouvelle, une efficacité plus grande;

elle devient grande, en servant à ce qui est grand. Celui qui désire travailler pour la gloire de Dieu et de son Eglise doit toujours avoir présente à l'esprit l'heure que marque le cadran du monde. La parole du Christ, *Il faut qu'il y ait des scandales; cependant malheur à celui par qui le scandale arrive!* s'est accomplie dans tous les temps. Mais maintenant, nous en sommes venus à ce point, que le christianisme lui-même est l'objet d'attaques criminelles, et que, déraciner la croyance chrétienne du cœur des faibles par tous les artifices du mensonge et par de perfides instigations, est un acte décoré du nom de civilisation et de progrès. Si la fureur de l'attaque est spécialement dirigée contre l'Eglise catholique, c'est que l'on reconnaît en elle le rempart inébranlable de la vérité chrétienne. On croit avoir facilement raison des protestants qui veulent rester chrétiens; et cependant dans les endroits où ils ont encore assez d'influence pour être importuns aux champions de la corruption et de la ruine des mœurs, ils sont combattus avec les mêmes armes que celles dont on use en Autriche contre la religion catholique. Aujourd'hui ce qui est en cause avant tout, c'est la conscience efficace de la liaison du temps et de l'éternité; c'est le but de la vie, lequel est placé au delà du tombeau; c'est la loi de l'amour de Dieu, lequel doit diriger tous les mouvements de la volonté humaine. L'esprit qui cherche à prévaloir est celui qui, aux yeux de Néron et de ses amis, faisait passer les Chrétiens pour les ennemis du genre humain, parce que le christianisme opposa aux passions les barrières de la conscience. Déjà des voix se sont élevées pour recommander l'imitation de la conduite de Néron, et pour conseiller, dans un accès de tolérance sans doute, d'opprimer la religion catholique par la force brutale.

« En opposition avec cet esprit du temps, les membres de la société de Saint-Séverin ont pour tâche, non-seulement de manifester leur foi par leurs paroles et par leurs œuvres, mais encore de fortifier les autres dans leur croyance, chacun dans sa sphère, et par tous les moyens que Dieu a mis à leur disposition. L'exemple de ceux avec lesquels on se rencontre dans le commerce ordinaire de la vie, fait souvent une plus profonde impression dans le cœur que les sermons éloquentes auxquels, d'ailleurs, beaucoup n'assistent pas. En effet, l'exemple prouve par une image vivante la possibilité de vivre selon la loi de Dieu. Les membres de la société de Saint-Séverin doivent donc s'encourager mutuellement à exercer cette espèce d'influence si agréable à Dieu. Si des gens, pour qui le métier d'agitateur est un gagne-pain, font aussi de la société de Saint-Séverin un des objets de leurs injures, c'est là, dans les conjonctures actuelles, une chose tout à fait naturelle. On regarde comme une pensée d'amour pour la liberté d'accabler toutes les institutions de l'Eglise catholique de misérables calomnies déjà réfutées un

grand nombre de fois, mais qui ne laissent pas de faire impression sur des hommes peu instruits, faibles, domiés par les circonstances. On trouve *libéral* d'employer contre des congrégations pieuses, qui consacrent leur vie aux œuvres de la charité chrétienne, surtout si elles se composent de femmes sans défense, tous les artifices propres à exciter l'opinion contre elles. On appelle *libéral* bannir de l'école la religion et la moralité; et l'on demande, au nom de la raison et de la liberté, l'établissement d'un état de choses en vertu duquel on espère livrer la jeunesse aux apôtres des prétendues lumières et former ainsi une génération à laquelle Dieu soit étranger. En vérité, si la société de Saint-Séverin avait à attendre les louanges de ce côté, il faudrait qu'elle se fût éloignée de sa destination primitive.

« Toutefois, au milieu de l'agitation fébrile qui depuis bientôt trois ans se répand dans toute l'Europe, le vrai catholique, non-seulement saura rendre raison de sa foi, mais dans ses jugements sur les questions politiques, il prouvera qu'il est dirigé par une lumière supérieure, et qu'il est au-dessus des préjugés du jour. Pour que la flamme éclate, il ne suffit pas d'une matière inflammable, il faut encore l'étincelle. La matière inflammable était préparée avant l'année 1848, principalement en Italie, où les sociétés secrètes, ouvertement appuyées par la Sardaigne et secrètement encouragées par une puissance beaucoup plus considérable, n'ont cessé de progresser, même pendant les années où la paix régnait encore à l'extérieur. Après les revers des armées autrichiennes que le Seigneur des armées permit dans ses conseils impénétrables, l'Italie fut d'abord et surtout le champ de bataille de passions sans frein. Sans doute, il y a dans ce pays, comme partout ailleurs, mainte chose qu'on devrait et qu'on pourrait corriger; mais dans les temps de surexcitation, ceux dont l'esprit n'a en vue que des améliorations réelles et réalisables parviennent rarement ou jamais à se faire valoir par eux-mêmes; d'ordinaire, ils restent sans influence sur la marche du mouvement et on les fait même servir à l'exécution de plans qui sont bien éloignés de leurs désirs. Ajoutons que les armes et l'argent secondèrent le parti d'après les principes duquel le crime se change en vertu dès qu'il tend à favoriser la fondation d'un grand et puissant royaume d'Italie. C'est ainsi que ce pays devint bientôt un théâtre de troubles et de bouleversements, de blasphèmes et des persécutions.

« Mais au milieu de ces persécutions, la sainte Eglise offre un exemple plein de grandeur et digne d'imitation. Les chefs de la révolution craignent et haïssent en Italie, comme partout ailleurs, la religion catholique. Mais d'autre part, ils ne méconnaissent pas quelle puissante impulsion serait donnée à leur œuvre si l'autorité pontificale paraissait être de leur côté, si les évêques ou du moins les simples pasteurs faisaient

cause commune avec eux; et dès lors, l'arme des belles paroles et des brillantes promesses a été mis en usage pour rendre complice de la révolution, non-seulement le clergé, mais jusqu'au successeur de saint Pierre. Leurs tentatives ayant misérablement échoué, toute la fureur des italianismes s'est ensuite tournée contre le Pape et l'Eglise; mais la persécution est restée aussi impuissante que l'avait été la séduction. Entouré d'ennemis, privé de la plus grande partie de ses Etats le Saint-Père soutient inébranlablement les droits de l'Eglise et avec eux les droits des autres princes, les conditions de l'ordre social, l'avenir de l'Europe. Les évêques d'Italie et tout leur clergé, à l'exception d'un petit nombre d'hommes perdus, imitent l'exemple du Saint-Père. Ils sont cependant enfants de leur peuple; et le rêve de l'unité de l'Italie, en faveur duquel la littérature italienne s'agite avec tant de bruit depuis 50 ans, et pour lequel on exerce une propagande infatigable auprès de la jeunesse studieuse, ne peut être resté sans influence sur eux tous. Ils sont sans défense au milieu de leurs contradicteurs; on les dépeint comme traitres à la patrie, ennemis de la liberté et de la grandeur de l'Italie: ils sont insultés, raillés, calomniés, menacés, en butte aux mauvais traitements et dépouillés de leurs biens. Avec cela on ne cesse de leur réitérer l'assurance que l'Eglise catholique, si ses représentants prennent parti pour la cause italienne, jouira de la plus complète liberté. Et cependant la puissance de leurs adversaires ne peut les effrayer, aucune ruse ne réussit à les séduire: ils refusent toute participation, toute approbation aux actes injustes que l'on a commis au nom de l'unité et de la grandeur de l'Italie.

« C'est l'unique position que puissent prendre convenablement, vis-à-vis des agitateurs et des rebelles, les chefs et les docteurs du troupeau de Jésus-Christ; et il n'est pas de préjugé, de grand mot à l'ordre du jour, pas de crainte d'être diffamés, qui doivent les empêcher d'annoncer par la parole et par leurs exemples, la doctrine du Maître qui a ordonné de rendre à César ce qui est à César. De plus, tout catholique, qui est tel de nom et de cœur, doit être animé de cet esprit et agir en ce sens. L'Autriche se trouve dans une époque de transition, pleine d'agitation et de danger. S. M. a appelé les représentants de ses peuples à prendre part au pouvoir législatif; et si les principales forces intellectuelles d'un si grand empire se réunissent pour délibérer sur les affaires de la patrie avec maturité, rectitude et conscience, il est permis d'espérer pour les institutions existantes ce perfectionnement véritable et durable, qui n'est possible qu'autant qu'on est indépendant de fausses théories. En outre, S. M. a ouvert à chacune des parties de son empire, un vaste champ pour l'exercice de leur activité indépendante; et guidé par le noble désir de satisfaire à tous les vœux que le droit ne con-

damne pas, il a poussé les concessions vis-à-vis de la partie orientale de l'empire jusqu'aux limites les plus extrêmes, au delà desquelles l'existence de l'empire n'est plus possible. Que ces limites soient dépassées; que l'Autriche soit anéantie, c'est ce que l'empereur ne veut ni ne doit souffrir. Il ne le doit pas, à cause des 35 millions de sujets que Dieu lui a confiés, à cause de l'Europe, à cause de l'Eglise.

« Les enfants des ténèbres sont encore ici plus habiles que ceux de la lumière pour arriver à leurs buts, et la Révolution sait très-bien pourquoi elle a juré la ruine de l'Autriche. Que personne ne se flatte de la tromper sur ses intérêts. Que personne n'espère opérer sa réconciliation. Elle accepte avec un rire moqueur toutes les concessions, puis elle s'en fait une arme contre l'adversaire qu'elle hait. Entre l'Autriche et la Révolution, c'est une lutte à mort. Si dans cette lutte nous nous rangeons du côté de l'Autriche, il n'y a en cela vraiment aucun mérite de notre part. Mais si celui qui a pour patrie les pays héréditaires ou même la capitale de l'empire, élève la voix contre ce qui est une condition d'existence pour l'Autriche, ou s'il applaudit à ceux qui attaquent ces conditions d'existence, il doit avoir été trompé par les artifices, au moyen desquels on sait maintenant si bien brouiller et confondre toutes les idées; car cet art, auquel on s'exerce depuis longtemps, a atteint pendant ces trois dernières années son plus haut point de développement. Et cependant l'égarement de celui qui se laisse abuser est grand et déplorable; car, par là, il couvre de ridicule et sa personne, et, autant qu'il est en lui, sa patrie, aux yeux mêmes des partis qu'il sert. Il n'est pas donné à chacun de choisir et de comprendre tous les détails d'affaires si compliquées et si embrouillées; mais il suffit à chacun, pour le diriger toujours dans le droit chemin, de conserver la délicatesse du sentiment chrétien. Soyons constants dans notre fidélité à l'empereur que Dieu nous a donné; restons fermement attachés à la Constitution que nous avons reçue de l'empereur, et telle qu'il nous l'a donnée, et le Tout-Puissant saura encore protéger et sauver l'Autriche. JOS. OTTMAR, card. RAUSCHER, prince-archevêque. »

Vienne, 10 novembre 1861.

SAINTE-FAMILLE (CONGRÉGATION DE LA). — Fondée dans le midi de la France, où elle a 9 maisons, cette société en possède une dans l'Amérique du nord, à Saint-Paul.

SION (CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME DE). — Cet institut, fondé par le R. Père Théodore de Ratisbonne, s'occupe principalement de la conversion des Juifs. Il a des maisons dans les pays de missions, savoir: à Jérusalem, où il possède le prétoire de Pilate. On rapporte qu'il a aussi des établissements dans les diocèses de Montréal et de Vancouver.

SION (FILLES DE). — Cette congrégation, fondée par l'abbé Ratisbonne, a des maisons à Jérusalem et à Constantinople.

SULPICIENS. — Cette congrégation si utile

et si célèbre a aussi des établissements dans les pays de missions, surtout à Montréal et ensuite à Baltimore et à Emmitsbourg.

T

TERTIAIRES OU TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS. — Ils ont outre l'Italie huit maisons en Dalmatie et deux aux Etats-Unis de l'Amérique, savoir : Cross, village dans le Haut Michigan et Nogosching dans le Wisconsin. L'évêque actuel de Montréal au Canada appartient à cet institut.

TRAPPISTES. — Leur général réside en France et leur procureur général à Rome. Ils ont des établissements dans les pays de missions que voici : Irlande, Waterford ; Turquie, près de Constantinople ; Algérie, Staouéli ; Amérique du nord, Louisville ; Dubuque, Arichat.

TRAPPISTINES. — Cette congrégation, fondée en 1662, a une maison en Angleterre, à Stape-Hill (Dorchester).

Nous extrayons d'une lettre écrite de Liverpool par le P. André, ancien religieux de la Meilleraye, aujourd'hui aumônier des

Trappistines de Stape-Hill (Angleterre), les passages suivants :

« Le chœur de notre église est fini. Il reste à bâtir les sacristies et les cloîtres. Avec des prières, du travail, de la patience, nous aurons le bonheur de tout achever. J'ai eu le bonheur de recevoir huit protestants à faire leur abjuration à Pâques, et j'en ai maintenant de trente à quarante autres qui se disposent à en faire autant tout prochainement. Depuis que je suis à Stape-Hill, il m'est arrivé de recevoir dix-sept abjurations le même jour ; aussi me dit-on que ma nouvelle église sera bientôt trop petite.

TRINITARIENNES. — Cette congrégation, fondée en 1824, a des stations suivantes en Algérie : Ain Tedeles, Arzew, Fleurus, Mascara, Mostaganem, Saint-André d'Oran, Saint-Cloud, Saint-Denis du Sig, Rivoli, Sidi Bel Abbes, en tout 14.

U

UNIVERS SANCTIFIÉ (L'), ou la Pieuse association de prières et de bonnes œuvres pour la conversion et la sanctification de l'univers, mise sous la protection spéciale de la Reine Immaculée des apôtres par S. S. le Pape Pie IX.

Omnium divinatorum divinisimum est cooperari Deo in salutem animarum.

(S. Dionys. *De cœlesti Hierarch.*, c. 3.)

§ I. — *Privilèges de cette œuvre en général.*

Les supérieurs généraux de presque tous les ordres lui concèdent par des actes spéciaux la participation à tous les mérites et à toutes les indulgences dont jouissent leurs ordres.

En 1835, le cardinal Odescalchi, mort depuis en odeur de sainteté, déclare, par un écrit, que dans l'audience du 14 juillet, S. S. Grégoire XVI concède mille bénédictions (littéral) à cette œuvre et à celles qui s'unissent avec elle ; et en 1836, le cardinal Lambruschini, dans l'audience du 17 juin, déclare par un écrit, au nom du Pape, que cette œuvre, destinée à conserver et à propager la foi catholique sous l'absolue dépendance du Saint-Siège a reçu de la part de Grégoire XVI la promesse de toute coopération, encouragement et secours.

S. S. Pie IX, par un écrit du 1^{er} juillet 1847, confirme la concession à cette œuvre de tous les trésors spirituels dont jouissent tous les ordres réguliers, toutes les congrégations et toutes les confréries qui existent dans l'Eglise catholique.

La congrégation des prêtres qui dirigent cette œuvre reçoit, le 2 septembre 1847, de S. S. les privilèges de tous les ordres religieux, et le 5 septembre 1848 celui de faire ordonner leurs membres *ad titulum missionis*.

On comprendra plus facilement la largesse de ces privilèges quand on pensera à la réputation générale de sainteté de son fondateur ; quand on lira l'exposé du but, des motifs et des moyens de cette œuvre ; quand on verra que dès son apparition, avant de se répandre hors d'Italie, cette œuvre a reçu les encouragements publics des cardinaux, encouragements que nous reproduisons textuellement et qui honorent justement les prélats d'Italie par la piété qu'ils respirent. Le cardinal della Genga, aujourd'hui préfet de la congrégation des Evêques et des Réguliers, s'exprime ainsi : Dans le document où nous recommandons aux fidèles cette œuvre, que S. S. Grégoire XVI a enrichie avec tant de sagesse de ses bénédictions, nous recommandons de tout notre cœur son succès à la Reine des apôtres, la très-sainte Vierge Marie, aux très-glorieux apôtres Pierre et Paul, et à toute la cour des anges. Nous promettons à tous les fidèles, promoteurs et coopérateurs de cette œuvre, que nous ne manquerons pas de prier souvent pendant les Saints Sacrifices, afin que le Seigneur répande largement ses bénédictions divines sur une œuvre, qui peut lui procurer une si grande gloire et de si grands avantages aux âmes. S. E. le cardinal Pédicini, vice-chancelier de la sacrée Congrégation romaine, écrit qu'il

promet de réciter tous les jours cinq *Ave Maria* à la sainte Vierge, pour que tous les associés de cette œuvre tendent vers sa fin. En 1836, Mgr Piatti, archevêque de Trébisonde, vice-gérant de S. S. à Rome, promet, au nom de tous les curés et de tout le clergé de Rome, de coopérer à cette œuvre, de l'encourager, de la soutenir.

§ II. — But de l'œuvre.

Cette œuvre fondée par le serviteur de Dieu Vincent Pallotti, mort en odeur de sainteté à Rome, et qui jouit jusqu'à ce jour dans la mémoire de tous les Romains de la plus grande réputation de sainteté, a pour but de propager et de conserver la foi et la piété, d'unir tous les esprits par la même foi, tous les cœurs par la même charité, les actions de tous les hommes par la même piété.

§ III. — Motifs de l'œuvre.

1. Rien de plus agréable à Dieu que de travailler au salut des âmes, 1° parce que Dieu le Père n'a créé les hommes que pour ce but ; 2° parce que Dieu le Fils n'est descendu du ciel, ne s'est incarné, ne s'est fatigué trente ans, n'a souffert, n'est mort que pour ce but ; 3° parce que Dieu le Saint-Esprit ne sanc ilie les âmes que pour ce but.

2. Rien de plus utile dans ce que nous pouvons faire pour notre prochain, que de travailler à son salut : 1° parce que c'est ainsi que nous le délivrons des plus grands maux ; 2° parce que c'est ainsi que nous lui procurons les biens les plus grands et les plus précieux ; 3° parce que nous le servons de cette manière et pour cette vie et pour l'autre.

3. Rien de plus avantageux pour nous que de travailler au salut des âmes : 1° parce que c'est le meilleur moyen de satisfaire à la justice de Dieu offensée par la multitude de nos péchés et surtout pour satisfaire aux péchés du scandale ; 2° parce que, coopérant au salut éternel des autres, nous assurons notre propre salut, comme dit saint Augustin : *Animam salvasti, animam tuam prædestinasti* ; 3° parce que nous nous procurons par ce moyen une gloire spéciale dans le paradis.

On peut dire que tout homme qui veut mourir le plus content possible ne trouvera

(1) Cet institut s'est formé providentiellement par le concours des circonstances suivantes : Une congrégation qui après s'être établie avait travaillé à Paris jusqu'à avoir le bonheur de former une classe d'Allemands (pour 20,000 pers.) et un confessionnal polyglotte, à Sainte-Geneviève, d'acquérir un terrain et une chapelle pour servir de succursale à une des paroisses les plus considérables de Paris, de convertir un nombre considérable de protestants, de faire avec succès des missions dans plusieurs diocèses, d'établir une maison d'orphelins qui compte déjà plus de 70 enfants (parmi lesquelles 26 non payantes et 2 pensionnaires de l'archevêque, placées par le baron Taylor, membre de l'Institut de France), a été transportée le 29 décembre 1853 à Rome par une adresse signée ce jour-là par douze de ses membres, la plupart prêtres, pour se mettre sous l'autorité de leur supérieur à la disposition absolue du S. M. S. S. Cette adresse a été lue et la pas

jamais un meilleur moyen pour obtenir ce but qu'en prenant part le plus tôt possible à cette œuvre.

§ IV. — Moyens de l'œuvre.

Les moyens sont : dévouement complet, prières, aumônes, œuvres de zèle, offertes pour le salut des âmes, et avec cela : associations, presse, etc., etc., bref, tout ce qui peut servir au salut des âmes sans rien craindre excepté le péché, quelque petit qu'il soit.

§ V. — Division.

L'œuvre se divise en deux parties principales : congrégation et pieuse société. La congrégation se divise en outre en congrégation d'hommes et en congrégation de femmes, et la pieuse société en institut d'hommes ou de femmes à titre de tiers ordre et en simples confréries. On expose ici la nature de toutes ces subdivisions.

§ VI. — Congrégation d'hommes.

La congrégation d'hommes forme le centre et l'appui de toute l'œuvre. Pour y entrer, il faut faire le noviciat, les prêtres un an, et ceux qui ne sont pas prêtres deux ans, et faire à la fin du noviciat les sept promesses suivantes *ex justitia sub gravi* : 1° chasteté ; 2° pauvreté ; 3° obéissance ; 4° la vie commune parfaite ; 5° ne pas recevoir aucune dignité ou office hors de la congrégation et ne pas chercher à en avoir une dans la congrégation ; 6° de propager la dévotion aux mystères de la vie de N.-S. et la dévotion à la sainte Vierge ; 7° de persévérance. On s'adonne sous l'obéissance à tous les genres de ministères.

§ VII. — Congrégation de femmes.

Elle est basée sur des promesses analogues, accommodées avec la règle de Saint-François et sous la dépendance complète de la congrégation d'hommes. Les maisons déjà établies de cette congrégation de femmes à Rome et ailleurs dirigent les orphelines, etc.

§ VIII. — Institut d'hommes de tiers ordre, ou élèves de la pieuse société (1).

Les hommes qui aiment Dieu trop pour se contenter de lui offrir seulement les prières, les aumônes, ou bonnes œuvres détachées,

grande sympathie par plusieurs prélats, notamment en dernier lieu par Mgr l'archevêque de Gênes et Mgr le prince de Hohenlohe, camérier secret de S. S. et présentée au Saint-Père, le 29 janvier 1854 dans une audience où cet institut a obtenu plusieurs bénédictions apostoliques et son supérieur plusieurs privilèges et le titre de Missionnaire apostolique. Après avoir développé dans cette audience toute la nécessité d'opposer à l'indifférence et aux autres maux de ce siècle l'union de toutes les œuvres catholiques, le supérieur s'est empressé d'en donner le premier exemple, en demandant au Saint-Père s'il ne ferait pas bien de joindre son institut à quelque congrégation sur quoi : le Saint-Père lui a communiqué par l'intermédiaire de S. E. le cardinal vicaire le désir de le voir uni avec l'Institut du serviteur de Dieu Vincent Pallotti. Cette union s'est accomplie le 25 février, jour de saint Mathias apôtre.

pour le salut des âmes, et qui par caractère ne peuvent pas suivre la vie méthodique et systématique de la congrégation, peuvent faire partie de cet institut, dont le but est de stimuler le zèle et de s'occuper des œuvres que les autres abandonnent :

On y fait les promesses suivantes :

1. Passer chaque jour ou chaque nuit au moins une heure en prières pour demander à Dieu la sainteté et la confiance en sa providence; ce qui ne s'obtient que par la grâce, la prière et les actes réitérés des vertus, et dont la mesure est la mesure du bien que nous ferons au prochain.

2. Pour compenser le dévouement de la vie méthodique et être sûr qu'on ne cherche que Dieu seul, on sera toujours prêt à faire à l'égard des évêques, des curés ou du supérieur ce que les Jésuites profès ne promettent qu'au Pape, savoir, d'aller partout où on voudra pour le salut des âmes, sans demander même le viatique, mais avec entière confiance en Dieu, qui n'abandonne pas même les oiseaux du ciel.

3. Ne pas accepter les places dans les diocèses sans l'autorisation du supérieur, tellement que, si on sortait de l'institut, on s'obligerait à résigner la place en faveur d'un autre de ses membres; ce qui ne pourrait que satisfaire les évêques, auxquels on témoigne plus l'obéissance en proportion de la fidélité à l'Institut.

4. Rendre tous les mois ou plus souvent au supérieur compte de tout ce qu'il demandera et recevoir ses avis avec humilité et reconnaissance.

5. Quand on est employé par un évêque ou un curé d'accord avec le supérieur général, ne pas reconnaître d'autre supérieur que l'évêque, le curé ou celui des membres de l'Institut qui se trouve sur les lieux qu'ils choisiront à leurs places. Quand on n'est pas employé, obéir au supérieur.

6. S'entraider mutuellement sous le rapport temporel comme spirituel, afin que peu à peu on puisse mettre tout le monde à l'abri de tous les soins temporels, par une communauté complète de biens. Si on sort

par quelque raison que ce soit, ne pouvoir rien réclamer.

7. Être personnellement responsable et en vertu de cela avoir la liberté de la presse, et du temps libre des engagements pris avec les évêques ou autres supérieurs, en observant toutefois tout ce qui est contenu dans ces promesses.

Le supérieur de ce premier institut porte le titre de secrétaire général et les obligations de zéléateur de l'œuvre sous la dépendance immédiate du supérieur de la congrégation, et peut-être du membre de la congrégation, avec l'autorisation de son supérieur général et avec privilège de suivre les règles de l'Institut ou simplement membre de l'Institut. Il est obligé de rendre compte, aussi souvent que le supérieur de la congrégation l'exigera, de tout ce qui touche l'Institut et la pieuse société; de propager partout directement ou par les siens les idées et les œuvres du serviteur de Dieu Pallotti; d'envoyer tous les mois au Saint-Siège par le supérieur de la congrégation ou de la Propagande un compte-rendu sur l'état actuel de la religion dans le monde. C'est par lui seulement que le supérieur de la congrégation peut traiter avec d'autres membres de l'Institut, soit pour leur communiquer certains privilèges, soit pour les engager pour le salut des âmes; et c'est sur sa présentation des trois candidats choisis dans la congrégation ou dans l'institut et toujours désignés, que le supérieur général de l'Institut choisit après sa mort son successeur avec le titre de secrétaire général de l'institut.

CRSULINES. — Elles ont des maisons en Hollande, à Maëstricht, etc.; aux Iles-Britanniques, à Clero Blackbock, Edimbourg, Eunis, Galway, Waterford, York et Oxford; en Grèce, à Tine; dans l'Amérique du Nord, à San-Antonio, Augusta, Charlestown, Cleveland, Fayetteville, Galveston, Saint-Louis, Nouvelle-Orléans, New-York, Québec, Savannah, Toledo, Trois-Rivières et Ohio; en Algérie, à Tenez, et en Guyane, à Georgetown.

V

VINCENT DE PAUL (SOCIÉTÉ DE SAINT). — Cette société si utile a des Conférences dans les pays de missions : à Londres, Edimbourg, Dublin, aux Iles-Britanniques; à La Haye, Delft, Leyden et Beraardingen, en Hollande; à Genève, en Suisse; à Santorin, en Grèce, à Constantinople, à Jérusalem, en Turquie, à Alger, etc.

La lettre suivante a été adressée par le conseil des Conférences de la Société de Saint-Vincent de Paul d'Angleterre aux membres des Conférences du Continent :

« 154. High Holborn, Londres, W. C.,
le 29 septembre 1862.

« Monsieur et cher confrère,

« Votre charité fraternelle ne s'étonnera

pas de recevoir un appel de notre part, motivé par la détresse de nos confrères dans le comté de Lancastre, par suite de la cessation du travail dans les manufactures de coton qui faisaient vivre des millions d'habitants. Les lettres dont nous vous envoyons les extraits suivants, vous peindront suffisamment à la fois la détresse de cœur de nos confrères actifs de Liverpool, de Preston et de Manchester, et la détresse matérielle de nos chers pauvres dans la partie la plus catholique de l'Angleterre; car c'est spécialement dans le comté de Lancastre que la foi s'est toujours maintenue, pendant des siècles de persécution, dans la population agricole, et, depuis l'introduction des manufactures dans ce pays, cette

population, si fermement catholique, s'est augmentée de milliers de catholiques irlandais, accourus de la côte voisine pour prendre part au travail des fabriques et fuyant la misère de leur pauvre patrie.

« C'est donc spécialement sur nos frères dans la famille de la foi, et notamment sur les villes de Preston et de Stockport, dont un tiers des habitants sont catholiques, que s'appesantit la détresse actuelle; et d'autre part, on ne trouve que peu de catholiques parmi les propriétaires de manufactures, enrichis par la fabrication des objets en coton.

« Aussi nous croyons, Monsieur et cher confrère, que vous apprécierez la nécessité où nous sommes de faire appel à la charité de votre Conférence, de notre famille de saint Vincent, dans les circonstances actuelles, tout comme dans d'autres temps il a été sollicité des secours à l'occasion des inondations du midi de la France, des massacres de Syrie et de la famine d'Irlande.

« Nous vous renouvelons l'expression de notre affection fraternelle et de notre désir de vous servir toujours en bien fidèles serviteurs et confrères en saint Vincent de Paul.

« *Signé* : GEORGE BLOUNT, *président*,

« 28, Old Burlington Street, W.;

« JOHN F. SMILES, *secrétaire*,

« 5, Grove End road, St. John Wood, W.;

« GEORGE J. WIGLEY, *secrétaire des étrangers*,

« 16, St.-James terrace, Notting Hill, W. »

Extraits de lettres adressées au président du conseil d'Angleterre par les présidents et membres des Conférences de Manchester et Preston.

« Manchester, le 2 septembre 1862.

« Dans la Conférence, dont je suis membre, nous n'avons pas un seul article d'habillement à donner, tandis qu'il y a des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants qui nous supplient de leur donner quelques hardes pour les couvrir. Il y a un très-grand nombre de jeunes gens, de jeunes filles et même de femmes qui, accoutumés autrefois à être convenablement vêtus, sont obligés, aujourd'hui, d'aller pieds nus, et même pire. Si ensuite on descend dans leurs habitations (des caves, principalement), leur misère est plus visible encore. Regardez leurs lits, vous les verrez formés de quelques copeaux dans le coin d'une cave humide, et à peine une couverture jetée par-dessus; et ce grabat sert pour le mari, la femme et tous les enfants, de quelque âge qu'ils soient!... Vous savez combien il est cruel d'avoir une détresse pareille devant les yeux et d'être impuissant à la secourir.

C'est pourquoi je vous prie de solliciter quelque assistance pour soulager la misère de nos pauvres protégés. »

« Preston, le 17 septembre 1862.

« Plus du quart de notre population ne vit que des secours de la paroisse (commune). La somme allouée est complètement insuffisante pour lui procurer même le strict nécessaire, un shilling et quatre pences (fr. 60 cent.) par semaine et par tête, étant la moyenne accordée. Le comité, pour la distribution des fonds de secours généraux, l'augmente jusqu'au taux de deux shillings par tête (2 fr. 50 c.), jamais plus. Outre ceux qui reçoivent les secours des paroisses, une classe nombreuse n'a pas cette ressource, n'ayant point demeuré assez longtemps à Preston pour y établir leur résidence légale, et le comité de secours n'assiste que ceux qui sont immédiatement atteints par la fermeture des fabriques de coton. La masse de ceux qui n'ont aucun droit aux secours de la paroisse et de ceux auxquels le comité de secours ne fait pas attention appartient à la foi catholique, de sorte que ceux avec lesquels la Société de Saint-Vincent de Paul se trouve en contact sont dans une position bien plus cruelle que le reste de notre population.

« Leurs habits et leur mobilier ont été presque entièrement vendus, et, quand l'hiver commencera, on ne pourra contempler leurs terribles souffrances sans en être profondément ému. »

« Manchester, le 18 septembre 1862.

« Un grand nombre de nos ouvriers sont catholiques, et, en conséquence, les demandes adressées à nos Conférences de Manchester sont bien plus nombreuses et plus urgentes qu'en temps ordinaire. La détresse est vraiment immense, et je suis sûr que ceux de nos confrères qui sont loin de tant de misère se hâteront de nous envoyer leurs contributions charitables. Nous avons la perspective d'un hiver exceptionnellement rude pour les pauvres souffrants que votre assistance peut seule nous permettre de soulager. »

VISITANDINES. — Cette congrégation importante a une maison dans les Îles-Britanniques : à Salehouse; aux États-Unis, à Baltimore, Georgetown, Kaskaskia, Mobile, Catonsville, Frederikcity, Washington, Wheeling, Brooklyn; dans la Turquie d'Asie, à Antoura et à Zouch-Michaël.

VISITANDINES IRLANDAISES. — Congrégation fondée en 1756, fondée par M^{me} Nagle, Irlandaise. Elle a des maisons à Cork, Belfast, Dublin, Galway et Limerick en Irlande, et à Madras, aux Indes Orientales.

X

XAVIER (FRÈRES DE SAINT-FRANÇOIS). — Cet institut, fondé à Bruges, en Belgique, a

une maison à Louisville, aux États-Unis de l'Amérique.

TABLEAU DE LA POPULATION DE TOUS LES PAYS, DIVISÉE PAR RELIGIONS,

D'APRES LES PREMIERES AUTORITÉS ET LES DONNÉES OFFICIELLES.

Observations diverses et application des signes.

Les noms des Pays, dont les données officielles ont été reçues directement des Ministères, sont suivis d'une croix (†).

Tout nombre approximatif est précédé d'un astérisque (*).

Lorsque la population d'un pays n'est pas assez connue pour être divisée par religions, en nombres même approximatifs, ces nombres sont remplacés par des *numéros d'ordre* (1, 2, 3, 4) qui représentent les religions dominantes de ce pays, en exprimant leur importance relative. Donc, le numéro 1 indique que la religion, dans la colonne de laquelle il se trouve, est la plus répandue dans le pays, le numéro 2, que la religion est la plus répandue après celle-là, et ainsi de suite. — De même, un *trait* (—) indique que la religion existe, et mérite d'être mentionnée, mais qu'elle n'est pas assez importante pour être comparée aux autres. — Lorsque aucune comparaison n'est possible, ce trait sert à montrer quelles sont les religions importantes du pays.

Une accolade () réunissant les trois colonnes des Chrétiens, annonce que ce qui est placé au-dessous repréente les Chrétiens en général.

Il arrive quelquefois que le total des habitants divisés par religions, n'égale pas la population totale du pays : c'est lorsque les religions d'une partie des habitants ont été négligées dans les recensements, ou lorsque cette division n'a pas été faite dans le dernier recensement, ce qui est alors indiqué.

PAYS.	ANNÉE DU RECENSEMENT.	POPULATION totale. — HABITANTS.	POPULATION DIVISÉE PAR RELIGIONS.					
			CHRÉTIENS.			JUIFS.	MAHOMÉ- TANS.	PAIENS.
			Catholi- ques.	Grecs.	Protes- tants.			
AFRIQUE.								
ABYSSINIE		* 4,000,000	—			—	—	
CAFRIERIE ¹		* 1,900,000	—			—	1	
DAR-FOUR (Royaume de)		200,000	—			1	—	
EGYPTE ²	1859	* 5,125,000	—			—	1	
GUINEE ¹		* 14,000,000	—			—	1	
HOTTENTOTIE		200,000	—			—	1	
LIBERIA (République de)	1850	200,000	1			—	—	
MADAGASCAR (Roy. de)		* 5,000,000	—			—	1	
MAROC ³ (Empire du)		* 8,000,000	—			2	—	
NUBIE ²		* 2,000,000	—			1	2	
SENEGAMBIE ¹		* 12,000,000	—			2	1	
TRIPOLI ² (Régence de)		* 1,500,000	3			1	—	
TUNIS ² (Régence de)		* 2,000,000	3			2	—	
AUTRES CONTRÉES ¹		* 27,548,617	—			—	1	
Possessions anglaises †	1859	928,378	—			—	—	
— arabes		400,000	—			—	—	
— danoises		10,000	—			—	—	
— espagnoles		51,671	—			—	—	
— françaises		3,446,552	—			—	—	
— hollandaises	1859	110,118	—			—	—	
— portugaises		1,396,664	—			—	—	
Total pour l'Afrique.		90,000,000	—			—	2	
AMÉRIQUE.								
ARGENTINE (République)	1855	* 1,200,000	1	—		—	—	
BOLIVIE (République de)	1858	1,987,352	1	—		—	—	
BRESIL (Empire du)	1856	* 7,677,800	1	—		—	—	
CHILI (République du)	1857	* 1,358,319	1	—		—	—	
COSTA-RICA (République de)		126,750	1	—		—	—	
A reporter (Amérique).		12,550,221	—			—	—	

1. Sans les possessions étrangères. — 2. Sous la dépendance de la Turquie. — 3. Sous la dépendance de l'Égypte.

PAYS.	ANNÉE DU RECENSEMENT.	POPULATION totale. — HABITANTS.	POPULATION DIVISÉE PAR RELIGIONS.						
			CHRÉTIENS.			JUIFS.	MAGOMÉ- TANS.	PAÏENS.	
			Catholi- ques.	Grœcs.	Protes- tants.				
<i>Report (Amérique).</i>		12,550,221							
EQUATEUR (République de l').		1,040,371	1						
ETATS-UNIS (République des)	1860	51,440,597			1				
GUATEMALA (République de).		850,000	1						
HAÏTI (République d').		560,000	1						
HONDURAS (République du).		350,000	1						
MEXIQUE (République du).	1857	8,155,853	1					1	
NICARAGUA (République du).		410,000	1					1	
NOUVELLE-GRENADE (République de).	1851	2,225,873	1						
PARAGUAY (République du).	1857	1,537,431	1						
PATAGONIE		200,000						1	
PEROU (République du).	1859	2,500,000	1					2	
SAN-SALVADOR (République de).		600,000	1						
URUGUAY (République de l').	1860	210,965	1						
VENEZUELA (République de).	1858	1,565,000	1						
Possessions anglaises †.	1859	5,190,908							
— chiliennes.	1854	3,979							
— danoises.	1855	47,029							
— espagnoles.		2,052,062							
— françaises.		501,323							
— hollandaises.	1859	85,792							
— russes.		51,000							
— suédoises.		16,000							
Total pour l'Amérique.		70,035,404							
ASIE.									
AFGHANISTAN.		10,000,000					1	2	
ARABIE †.		12,000,000					1		
BELOUTCHISTAN.		2,000,000					1		
CHINE (Empire de).	1849	415,000,000						1	
HINDOUSTAN †.		17,000,000						1	
INDO-CHINE †.		18,000,000						1	
JAPON (Empire du).		35,000,000						1	
PERSE (Royaume de).		9,000,000					1		
TURKESTAN.		7,000,000					1		
Possessions anglaises †.	1859	185,788,264							
— françaises.		2,219,878							
— portugaises.		458,183							
— russes.		8,528,642							
— turques.		16,050,000							
Total pour l'Asie.		757,824,967					2	1	
EUROPE.									
ALLEMAGNE †.									
ANHALT-BERNBURG †† (Duché d') †.	1861	57,811	200		53,051		800		
ANHALT-DESSAU-CÖRTHEN †† (Duché d') †.	1861	121,015	1,298		116,460		1,727		
AUTRICHE † (Empire d').	1857	12,812,263	11,180,037	2,503	235,425	112,418			
BADÉ (Grand-Duché de) †.	1861	1,569,291	896,683		448,509	21,099			
BAVIÈRE (Royaume de).	1861	4,689,837	1		1				
BRÈME †† (République de) †.	1862	98,575	3,500		85,106		250		
<i>A reporter (Europe).</i>		19,151,790							

1. Sans les possessions étrangères. — 2. Confédération germanique — 3. La division de la population par religions a été faite dans le recensement de : a) 1858; — b) 1855; — c) 1860; — d) 1846; — e) 1856. — 4. Partie comprise dans la Confédération.

PAYS.	ANNÉE DU RECENSEMENT.	POPULATION totale. — HABITANTS.	POPULATION DIVISÉE PAR RELIGIONS.					
			CHRÉTIENS:			JUIFS.	MAHOMÉ- TANS.	PAIENS.
			Catholi- ques.	Grecs.	Protes- tants.			
<i>Report (Europe).</i>		19,151,790						
BRUNSWICK ³ (Duché de) †.	1861	282,589	2,458		269,858	1,078		
DANEMARK ¹ (Royaume de).	1855	575,005	—		1	—		
FRANCFORT (République de).	1861	85,580	—		1	—		
HAMBURG (République de) †.	1860	255,600	2,940		240,440	10,220		
HANOVRE (Royaume de) †.	1861	1,888,074	221,576		1,652,466	12,085		
HESSE-CASSEL (Electorat de) †.	1861	758,454	106,955	1	601,619	18,164		
HESSE-DARMSTADT ³ (G ^a Duché de) †.	1861	856,250	217,405		595,541	28,700		
HESSE-HOMBOURG (Landgra- viat de) †.	1861	26,817	4,954		20,777	1,106		
HOLLANDE ¹ (Royaume de) †.	1861	415,351	—		1	—		
LIECHTENSTEIN (Principauté de) †.	1861	8,200	8,200					
LIPPE-DETMOLD (Principau- té de) †.	1858	106,086	2,455		102,585	1,070		
LUBECK (République de) †.	1857	45,225	204	1	42,498	522		
MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN ³ d (Grand-Duché de) †.	1861	548,449	880		542,569	5,190		
MECKLEMBOURG-STRELITZ (Grand-Duché de) †.	1860	99,060	115		98,429	516		
NASSAU (Duché de) †.	1861	456,567	211,590		238,065	7,112		
OLDENBOURG (Grand-Duché d') †.	1861	295,242	72,071		220,805	1,487		
PRUSSE ³ (Royaume de) †.	1861	14,160,569	5,008,945	141	8,454,826	151,550	15	5
REUSS GREITZ ³ a Principau- té de) †.	1861	42,150	300		39,970			
REUSS-SCHLEITZ (Principau- té de) †.	1861	85,560			85,560			
SAXE (Royaume de) †.	1861	2,225,240	45,085	460	2,180,140	1,555		
SAXE-ALTENBOURG (Duché de) †.	1861	157,162	100		157,062			
SAXE-COBOURG-GOTHA (Duché de) †.	1861	158,585	—		1	—		
SAXE-MEININGEN (Duché de) †.	1861	172,541	842		169,925	1,574		
SAXE-WEIMAR (Grand-Duché de).	1861	275,252	9,824	57	262,265	108		
SCHAUMBOURG-LIPPE (Prin- cipauté de).	1861	50,774	—		1	—		
SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT (Principauté de) †.	1861	71,818	75		71,576	169		
SCHWARZBOURG-SONDERS- HAUSEN (Principauté de) †.	1861	64,893	—		1	—		
WALDECK (Principauté de) †.	1861	58,604	1,038		56,669	847		
WURTEMBERG (Royaume de) †.	1861	1,720,708	527,057		1,179,814	11,558		
Total pour l'Allemagne.		45,025,155	1	—	2	—		
ANDORRE ⁴ (Républ. d').		18,000	1					
AUTRICHE ² (Empire d').	1857	25,199,518	12,801,899	6,442,775	2,947,191	907,455		
BELGIQUE ³ e (Roy. de) †.	1860	4,751,957	4,326,875		7,365	1,556		
DANEMARK ¹ (Roy. de).	1860	2,052,021	—		1	—		
DANUBIENNES ⁵ (Princi- pautés).		5,864,848	46,165	5,682,974	22,882	159,105	87	
ESPAGNE (Royaume d').	1857	15,454,514	1					
FRANCE (Empire de) †.	1861	57,582,225	55,645,581		1,620,562	112,265		
GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE (Roy. de) †.	1861	29,051,164	—		1	—		
GRECE ³ f (Royaume de) †.	1861	1,096,810	24,000	1,041,016	1,000	500	900	
HOLLANDE ¹ (Roy. de) †.	1861	5,155,925	1,166,256	40	1,824,860	58,626		
IONIENNES ⁵ (République des îles).	1856	227,106	—	1	—	—		
ITALIE (Royaume d').		21,920,269	1		—	—		
MONACO ⁴ (Princip. de) †.		1,200	1,200		—	—		
<i>A reporter (Europe).</i>		187,158,512						

1. Partie comprise dans la Confédération. — 2. Partie non comprise dans la Confédération. — 5. La division de la population par religions a été faite dans le recensement de : *) 1858; — *) 1855; — *) 1860; — *) 1846; — *) 1856. — 4. Sous le protectorat de la France. — 5. Sous le protectorat de la Grande-Bretagne. — 6. Sous la dépendance de la Turquie.

PAYS.	ANNÉE DU RECENSEMENT.	POPULATION totale. — HABITANTS.	POPULATION DIVISÉE PAR RELIGIONS.						
			CHRÉTIENS.			JUIFS.	MAHOMÉ- TANS.	PA	
			Catholi- ques.	Grecs.	Protes- tants.				
<i>Report</i> (Europe).		187,158,512							
MONTÉNÈGRE ¹ (Princi- pauté du).		150,000		1					
PORTUGAL (Roy. de).	1857	5,568,895	1						
PRUSSE ^{2,3} (Roy. de) †.	1861	4,540,071	1,610,054	1,190	2,442,544	108,086	1		
ROME (Le Saint-Siège).		690,000	1						
RUSSIE ⁴ (Empire de) †.	1858	66,652,127	6,458,651	51,595,572	5,925,742	2,025,752	2,436,554		
SAINT-MARIN ⁵ (Répu- blique de).		8,000	1						
SERVIE ¹ (Principauté de).	1858	985,000	—	1	—	—	—		
SUEDE et NORWÈGE (Roy. de) †.		5,277,782	426	16	5,276,184	1,156			
SUISSE (Confédération).	1860	2,554,212	1,040,469		1,483,298	4,216			
TURQUIE ⁶ (Empire de).	1844	10,500,000	—	1	—	5	2		
Possessions anglaises †.	1859	155,926							
— danoises.	1855	75,254							
Total pour l'Europe.		282,035,809	1	5	2	4	—		
Océanie.									
SANDWICH (Royaume des Iles).	1861	69,800	1						
AUTRES CONTRÉES ⁴		5,624,999							
Possessions anglaises †.	1859	1,539,565							
— espagnoles.	1850	5,815,878							
— françaises.		99,460							
— hollandaises.	1859	17,980,000							
— portugaises.		850,500							
Total pour l'Océanie.		50,000,000							
RECAPITULATION :									
AFRIQUE.		90,000,000					2	1	
AMÉRIQUE.		70,055,404	2		1			5	
ASIE.		757,824,967	—				2	1	
EUROPE.		282,035,809	1	5	2	4	—	—	
Océanie.		50,000,000	—					1	
Total général.		1,209,894,180		2		4	5	1	

1. Sous la dépendance de la Turquie. — 2. Sans les possessions étrangères. — 3. La division de la population par religions a été faite dans le recensement de : a) 1858; — b) 1855; — c) 1860; — d) 1846; — e) 1858.
4. Partie non comprise dans la Confédération. — 5. D'Europe. — 6. Sous le protectorat de l'Italie.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

Notre Dictionnaire des Ordres religieux se combinant et se complétant avec notre Dictionnaire des Missions, le Lecteur est prié de ne pas juger l'un sans l'autre.

Paris. — Imprimerie J.-P. MIGNÉ.



